



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

10

BIBLIOTHÈQUE
HISTORIQUE
ET
MILITAIRE.

Impr. de Mme de Lacombe, r. d'Enghien, 14.

BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE

ET

MILITAIRE

DÉDIÉE

A L'ARMÉE ET A LA GARDE NATIONALE DE FRANCE,

Frédéric PUBLIÉE *Jean-Baptiste Babinet*
PAR MM. CH. LISKENNE ET SAUVAN.



NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

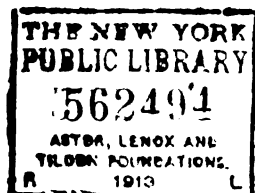
TOME QUATRIÈME.

PARIS,

ADMINISTRATION, 14, RUE DE LA VICTOIRE.

—
1851.

16.



NOV 11 1913
Y 141



Cette *Introduction à l'Histoire politique et militaire des Français* forme la suite de l'*Essai sur les milices romaines*, imprimé en tête du second volume ; de telle sorte que le dernier chapitre de cet *essai*, intitulé *Rome sous les empereurs*, se rattache ici à notre premier livre, où nous exposons la situation des diverses tribus des Francs dans les Gaules.

Dans l'*Essai sur les milices romaines*, nous avons rapporté tout ce que nous avons pu recueillir d'intéressant sur les Gaulois. C'est le premier peuple qui se soit trouvé aux prises avec les Romains, et il ne serait pas possible à l'écrivain militaire de séparer ces deux histoires. Nous ne pouvons donc qu'y renvoyer nos lecteurs.

Nous croyons avoir prouvé aussi dans cet *Essai* pourquoi les tra-

ductions les plus estimées des auteurs latins sont encore défectueuses; nous avons dit que la langue parlée par César et Salluste ne s'enseigne pas dans les collèges; et le désir d'aider à comprendre ces écrivains, autant que l'intérêt qu'offre la connaissance des institutions militaires d'un peuple qui, par la seule force de ces institutions, est parvenu à conquérir le monde connu, devait nous engager à les expliquer dans leurs moindres détails.

Il n'en pouvait être de même en traitant de l'histoire de France. Tout est Barbare dans nos premiers siècles, et si les Francs font des conquêtes, elles sont presque toujours le résultat d'un courage téméraire, et bien rarement le fruit de la science, soit dans les armées, soit dans le conseil.

Ce n'est pas pourtant que nos annales manquent jusque-là d'intérêt, et l'on doit se féliciter que les écrivains aient enfin senti la nécessité d'étudier des faits qui jusqu'à nos jours, pour ainsi dire, avaient été si mal compris. Nous avons essayé nous-même d'en apprécier les plus importants, et nous avons conduit notre travail jusqu'à la fin du règne de François I^{er}, c'est-à-dire jusqu'à la période que l'on a coutume de désigner sous le nom de *guerres de religion*.

A partir de cette époque, les événements politiques et militaires se trouvent mieux classés; les matériaux qui composent le recueil de nos annales sont à la portée de tous les lecteurs; il ne faut plus que de la bonne volonté pour étudier l'histoire.

La guerre d'ailleurs devient alors une science chez les modernes, comme elle l'avait été chez les anciens. Montecuculli, Turenne, Feuquière, Puysegur, Folard, le maréchal de Saxe, Frédéric, Guibert, Llyod, Jomini, Napoléon, nous offrent un cours complet d'histoire politique et militaire pour les temps modernes; comme nous en avons trouvé les éléments chez les anciens, depuis Thucydide jusqu'à Végèce.

C'est à cette source, aussi intéressante qu'elle est instructive,

qu'il faudra toujours recourir quand on voudra connaître les secrets d'un art qui peut à son gré détruire ou relever les empires ; et après y avoir puisé à fond, l'historien qui comprend mieux que personne les malheurs qu'entraîne la guerre, mais qui sait aussi qu'elle devient indispensable parmi les hommes, vous dira : Conservez, améliorez sans cesse vos institutions militaires ; elles doivent être l'objet de toute votre sollicitude, car en veillant sur elles, vous veillez sur la patrie.

Il n'est pas un homme studieux, parmi ceux qui s'occupent à débrouiller nos annales, qui ne se soit aperçu des altérations que le temps et l'usage ont fait subir aux noms des rois des deux premières races. M. Augustin Thierry, à qui la science doit un grand progrès, a voulu rétablir l'orthographe de ces noms, et presque tous les écrivains qui publient des histoires de France ne manquent pas d'adopter aujourd'hui ses idées.

Certainement, si l'on veut apprécier avec justesse les enseignements de l'histoire, il faut s'assurer de l'exactitude des faits que l'on rapporte, comme on doit conserver avec soin leur physionomie. Mais de quelle importance peut-il être ensuite que le fondateur de la monarchie s'écrive *Chlodowig* ou *Clovis* ? Et même encore, si l'on veut être exact, faut-il mettre *Hlodowig*, *Hloter*, etc., ce qui ne paraît pas très-facile à prononcer.

Écrivez donc aussi *Hannibal*, *Cæsar*. Dites *Alexandros*, fils de *Philippos* ; dites *Scipio*, *Tarquinius*, si vous tenez absolument à conserver *Merowig* et *Hlodio*. La langue parlée par les Franks semble encore plus éloignée de la nôtre que ne l'est celle des Grecs et des Romains.

Ces recherches intéressent les savants, et nullement les gens du monde pour qui vous écrivez vos histoires.



•
•

INTRODUCTION

A L'HISTOIRE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DES FRANÇAIS.



LIVRE PREMIER.

Étation des diverses tribus des Francs dans les Gaules. — Du clergé. — Dissertation sur le rite de Soissons. — Bataille de Tolbiac. — Partage des terres. — Conquête des provinces de l'Armorique. — De la loi salique. — De Frédégonde et de Brunehaut. — Bataille de Druisi. — Concessions faites par Justinien. — Des armes des Francs et de leur manière de combattre. — Bataille de Casilinum. — Caractère des différentes assemblées qui se tenaient chez les Francs. — Origine des fiefs. — Conquêtes dues aux rois de la première race.

Depuis cinq cents ans que César a conquis les Gaules, en les délivrant des Barbares de la Germanie, tout y présente l'empreinte du caractère, des mœurs, des lois et des usages de Rome. La langue qu'on y parle, l'habit dont on se couvre, les deux religions qui s'y disputent encore la croyance des peuples, l'hellénisme et le christianisme, leur viennent de cette ancienne maîtresse du monde, et Rome les tient l'une et l'autre de la Grèce et des Égyptiens.

Il est important de remarquer que long-temps avant l'incursion des Francs dans les Gaules, l'église gallicane faisait corps et formait déjà un Etat dans l'Etat. C'était une grande république qui avait ses lois, ses formes, ses assemblées particulières, sa justice, ses finances, ses impôts prélevés sous le nom de dixmes et d'aumônes ; ses officiers, sa hiérarchie, sa discipline, ses possessions territoriales enfin. L'église gallicane était divisée en dix-sept provinces ecclésiastiques, à l'instar de la division politique de la Gaule, division faite vers le quatrième siècle par les empereurs. Le corps ecclésiastique était donc formé long-temps avant l'établissement de la monarchie française ; il se conserva sous la même forme, à peu près, jusqu'à la destruction de cette monarchie, c'est-à-dire pendant une période de treize cents ans.

Le clergé de l'Occident haïssait les Barbares, dont les rois, par politique, avaient embrassé l'arianisme qui prédominait dans l'Orient ; car ces chefs de hordes, établis dans les Gaules à titre

d'hôtes des Romains, mendiaient tous les jours à Constantinople les dignités de patrice ou de général de l'empire.

La domination de ces rois semblait trop récente pour être affermie; trop souillée du sang des peuples et de celui de leurs proches parens pour ne paraître pas odieuse et faible; trop turbulente pour devenir stable; et ces Barbares se présentaient trop peu nombreux pour que les Gaulois ne fissent pas l'espérance d'en être délivrés. Enfin, malgré les malheurs de Rome, c'était encore de l'Orient ou de l'Italie qu'ils attendaient un libérateur.

Telle était la situation des souverains et des peuples; telle se présentait la disposition des esprits dans les Gaules, lorsque Clovis devint le chef de la horde des Saliens, au bord de l'Escaut. Mais il n'était pas le seul chef, le seul roi qui commandât chez les Francs.

Plus au nord, entre l'Océan et l'Escaut, dans le pays des Morins, existait une autre horde ou tribu des Francs dont on dit que le chef s'appelait Alaric.

Une autre occupait le Cambrésis sous son chef Ragenaher. Les villes de Cambrai et de Tournai avaient été prises quelques années auparavant par Clodion, et l'on ne sait pourquoi Cambrai et son territoire passèrent sous une autre domination.

Une quatrième horde habitait les rives de la Basse-Meuse, et avait pris du lieu où elle était cantonnée le nom de Ripuaire. Elle avait pour chef Sigebert.

On croit qu'il y avait encore d'autres hordes ou tribus de Francs sous des chefs inconnus. Les Francs n'étaient donc pas constitués en corps de peuple (*populus*). Ce n'était qu'une nation nomade, errante, divisée en hordes, qui,

selon les circonstances, se subdivisaient ou se réunissaient.

Ils ne connaissent que les arts relatifs à leur manière de combattre. Ne sachant pas lire, ils n'ont pas de lois écrites; quelques coutumes en tiennent lieu. Leur religion montre un paganisme sans dogmes, et dont les rites n'étaient point fixés.

Les chefs, que les Latins n'ont point appelés *reges*, mais *reguli*, roitelets, ne présentent moins des souverains que des espèces de capitaines élus par la horde. On les choisissait ordinairement dans la même famille, et rien n'était plus ridicule que de les qualifier du nom de roi, de leur en prêter le caractère et la puissance, comme l'ont fait presque tous les modernes, si ce n'est de donner le nom de reines à leurs femmes. Ils en prennent tant qu'ils veulent, et les renvoient quand elles ne leur plaisent plus. Elles étaient presque confondues avec les concubines. Les bâtards héritaient comme les enfants légitimes. Clovis, qui, par ses victoires, devint un véritable roi, était un bâtard adultérin. C'est aux conquêtes de ce prince que commence véritablement la *Monarchie Française*.

Clovis passe en paix les cinq premières années de son règne, et vaient semblablement dans l'étude de tous les exercices militaires. Ce jeune prince était un de ces hommes privilégiés, en qui le génie n'attend point l'âge. L'audace naturelle chez les Francs, il joignait déjà une ambition sans bornes et une profonde dissimulation.

La mésintelligence divisait les deux frères qui régnaient sur les Bourguignons; Gondebaud ou Gambaud avait fixé sa résidence à Lyon et dominait sur les villes que ce peuple possédait le long du Rhône et de la Saône. Il tenait son frère Godesile confiné dans Ge-

ne, et ne lui laissait qu'un Etat de peu d'étendue. Le titre de patrice semblait lui donner quelques droits sur les provinces de la Gaule où l'on suivait les lois de Rome.

Evaric, roi des Visigoths, mourut en 458. Peu de temps avant sa mort, il avait réuni à ses Etats les villes d'Arles, d'Avignon, de Marseille. Il eut pour successeur son fils, Alaric II, jeune homme de l'âge de Clovis.

Tous ces rois étaient ariens : le clergé des Gaules, qui suivait la doctrine d'Athanas, quoiqu'il prit le nom de catholique, c'est-à-dire universel, détestait la domination de ces rois, qui déposaient souvent leurs évêques pour introniser à leur place des évêques hérétiques : il aurait eu moins d'horreur pour un roi païen.

À la mort d'Evaric, l'inquiet Gondebad envahit sur Alaric la ville d'Avignon, et une contrée qu'on appelait alors la province marseillaise.

Clovis parut tout-à-coup devant Soissons avec une armée composée de diverses tribus des Francs. Il envoya demander le champ à Syagrius, afin de le combattre. C'est l'expression de Grégoire de Tours ; expression qui, dans la suite, devint une espèce de formule pour tous ceux qui proposaient des combats singuliers. Syagrius accepta la bataille et fut vaincu.

Quelques jours avant ou après cette bataille, il se passa un événement qui ne mériterait pas la peine d'être rapporté, si tous les écrivains, historiens, théologiens, jurisconsultes, ne l'avaient rendu célèbre par les conséquences qu'ils en ont tirées.

Les Francs, tels que les autres Barbares, ne combattaient que pour piller. Un soldat ravit un vase d'argent dans une église du diocèse de Reims. Saint Remi envoya un prêtre le réclamer.

— Suivez-moi jusqu'à Soissons, lui dit Clovis.

On avait assemblé le butin sous les murs de cette ville, et on devait le partager entre tous. Les parts se tiraient au sort. Clovis parla aux chefs et redemanda le vase pour le restituer. — Vous aurez ce que le sort vous donnera, lui répartit brusquement un guerrier. — Et, parlant ainsi, il déchargea un coup de francisque sur le vase. Les chefs, indignés, désavouèrent cette action ; ils prirent le vase et le donnèrent au roi qui le rendit à l'évêque.

L'année suivante, le roi, faisant au mois de mars la revue de ses troupes, s'arrêta devant ce guerrier, lui reproche d'avoir toujours ses armes en mauvais état, saisit sa francisque et la jette par terre. Le soldat se baisse pour la ramasser ; alors Clovis, levant sa hache d'armes, lui fendit la tête, en disant : « Souviens-toi du vase que tu frappas l'année dernière. »

Ce meurtre, commis de sang-froid et médité si long-temps ; cette action, aussi lâche que féroce, n'est pas trop vraisemblable. Tous les historiens la rapportent ; personne ne la discute.

Grégoire, évêque de Tours, voulait faire croire aux enfans de Clovis que leur père avait un respect sans bornes pour le clergé, même avant sa conversion ; et jamais il ne manque de raconter de petits faits pour en donner la preuve. C'est tantôt un soldat mis à mort par Clovis pour avoir volé du foin à des moines de Saint-Martin ; c'est quelquefois un présent que ce roi envoie à ces moines, ce sont de perpétuels témoignages de dévouement au patron de son église.

Hincmar, évêque de Reims, n'oublie pas, en écrivant la vie de saint Remi, de rapporter l'anecdote du vase, et de copier l'évêque de Tours. Il veut,

à son exemple, faire valoir le patron de son église. Leurs vues intéressées doivent les rendre suspects.

Parmi les modernes qui ont répété cette histoire, Mezeray dit *que ce fut un coup bien hardi qui fit extrêmement redouter Clovis parmi les Français*. Daniel et Velly excusent ce meurtre. Legendre l'approuve. L'abbé Dubos ne craint point de dire : *que Clovis fit voir autant de justice que de courage, de fermeté que de prudence*. Boulainvilliers assure qu'il est démontré par ce fait que *les Français étaient un peuple libre*. Mably adopte cet avis, et croit que ce meurtre est la preuve que Clovis n'était point le roi des Francs, mais seulement leur général.

Ces écrivains ont été copiés depuis sans examen (a). Mais Grégoire de Tours n'indique ni la ville ni l'église d'où sortit le vase. Il ne nomme point l'évêque qui le redemanda. C'est Hincmar, évêque de Reims, qui, plusieurs siècles après, écrivant la vie de saint Remi, imagina de lui faire honneur du fait; cependant Grégoire de Tours dit que beaucoup d'églises furent pillées alors par les Francs, sans que personne réclamât les vases sacrés.

S'il faut en croire l'évêque de Tours, lorsque Clovis redemanda ce vase aux Francs rassemblés, ceux dont l'esprit était le plus sain, dirent au roi : « Toutes les choses qui sont ici vous appartiennent, et nous-mêmes nous sommes soumis à votre domination. »

Je ne crois pas que des paroles aussi lâches aient été prononcées par un

peuple sauvage. C'est un discours de moines que cet évêque prête à des guerriers. Grégoire rapporte qu'un Franc, dont l'esprit était jaloux, léger, faible, leva sa hache, et frappa le vase.

Tous les auteurs ont tronqué le fait en le reproduisant. S'il était vrai, loin de prouver que les Francs fussent un peuple libre, il démontrerait au contraire qu'ils étaient très asservis, puisqu'ils pouvaient admettre que leur personne et leurs biens appartenissent à leur chef.

Dans la Germanie, où il n'y avait point de villes, où les rois habitaient sous une tente, sous un chariot, quelquefois dans une chaumière, ces rois n'étaient que les premiers entre leurs égaux. Mécontentaient-ils leurs tribus? on renversait le chariot, on déchirait la tente, on brûlait la chaumière, le roi était mis à mort ou réduit à l'esclavage : c'était le tumulte d'un jour.

Lorsque Clodion eut pris Tournay, quand il put s'enfermer dans des murailles avec quelques amis et disputer son rang contre sa tribu, l'égalité primitive se trouva rompue; mais la balance penchait peu : Childéric put encore être chassé. Clovis prit Soissons; il eut alors deux villes. Bientôt il sut opposer les Gaulois aux Saliens, les vaincus aux vainqueurs; l'égalité n'exista plus. Cependant, il y eut encore une différence immense entre son autorité et celle des rois de nos jours.

Une plus grosse part dans le butin, quelques bestiaux donnés au roi par les plus riches, composaient tous ses revenus; il était à la solde de son peuple, en quelque sorte, loin de pensionner personne. Aujourd'hui, il n'y a pas à la cour des rois un seul homme qui ne soit à leurs gages. Si les souverains reçoivent des tributs, c'est du pauvre, c'est du peuple qui ne les approche

(a) M. Henri Martin, dont les travaux sont d'un mérite incontestable, et qui semble fermer la liste de nos historiens, prétend que *cette anecdote si connue jette beaucoup de lumières sur les mœurs des Francs*.

pit, tandis que ceux qui les entouraient ont, sinon des privilèges qui les exemptent, du moins des appointements et des pensions qui les dédommagent de ce qu'ils paient.

Lorsque Clovis eut conquis la cité de Soissons, et qu'il eut étendu ses états de la Somme à la Seine, la situation des Saliens devint bien différente de ce qu'elle avait été en Germanie; mais aucun d'eux n'était encore dans la dépendance du roi. Ils y tombèrent inévitablement, faute de posséder un pacte social écrit, faute d'avoir l'idée bien nette d'une constitution politique, idée trop compliquée pour des hommes aussi grossiers.

Les Allemands, et une horde des Suèves qui était restée en Germanie, tentèrent de faire une incursion dans les Gaules. Ils passèrent le Rhin près de Cologne et inondèrent les états de Sigebert qui régnait sur les Francs ripuaires.

La vigilance de Clovis opposa une digue au torrent qui menaçait ses nouvelles possessions. Il amena les Saliens au secours des Ripuaires, et s'avança avec Sigebert au devant des hordes germaniques. Ils les combattirent à Tolbiac (aujourd'hui Zulpich, à environ quatre lieues du Rhin). Sigebert reçut au genou une blessure qui le mit hors de combat; ses troupes s'enfuirent. Celles de Clovis s'ébranlèrent : il crut la bataille perdue. L'adroit Aurelien, qui avait si heureusement négocié le mariage de Clovis, était auprès de lui. Il l'exhorte à invoquer le secours du Dieu de Clotilde.

Dans ces terribles momens, qui décident du sort des batailles, plusieurs conquérans ont fait des vœux : Romulus, près d'être vaincu, promet un temple à Jupiter; Clovis jure d'adorer le Dieu de sa femme, s'il le rend vain-

queur. Les troupes se rallient, le roi des Allemands est tué, les ennemis furent dispersés.

Clovis passa le Rhin et les poursuivit au-delà du Mein, et jusqu'au pied des Alpes rhétiques ou rhétiennes, aujourd'hui les montagnes des Grisons. C'est alors vraisemblablement qu'il soumit les Bavaïrois, voisins des Allemands. Le Rhin coulait alors au milieu des pays possédés par les Francs.

Les batailles de Soissons, de Tolbiac et de Poitiers, gagnées par Clovis sur les Romains, les Allemands et les Visigoths, quoique considérables, puisqu'elles assurèrent un établissement solide à la monarchie, ne sont pas assez détaillées dans nos historiens pour montrer clairement quelle était alors notre tactique. Tout ce que l'on peut démêler de leurs écrits souvent confus, c'est que si les Francs, en entrant dans les Gaules, eurent une manière de combattre particulière à eux, fondée sur des principes, ils se rapprochent plutôt de ceux des Grecs.

Les Barbares qui envahirent les provinces de l'empire romain y trouvèrent quatre choses imposantes dont ils n'avaient point d'idée : des campagnes cultivées, des villes florissantes par les arts, une vaste législation et un culte majestueux.

Dans leurs premières incursions, ils avaient tenté de tout détruire, de tout piller, et firent d'affreux ravages. Leur fureur se ralentit, et ils finirent par laisser les vaincus se livrer à l'agriculture et aux arts indispensables; mais ils conservèrent un profond mépris pour leur législation, et, maîtres de tout, ils laissèrent tout dépérir.

Les Bourguignons, les Visigoths, les Francs étaient alors ce que sont encore aujourd'hui les Turcs, qui n'ont ni les arts, ni les lois, ni les mœurs, ni

la religion des vaincus, et laissent tomber en ruines tous les monumens qui attestent le génie de l'antiquité.

Ces Barbares avaient des dieux; mais ils n'avaient point de livres sacrés, point de système théologique. Ils tenaient peu à leurs idées religieuses : le glaive procurait tous les biens; l'autel ne donnait presque aucun avantage.

Le premier changement qui se fit en eux après la conquête, fut celui de la religion. Les Visigoths, les Bourguignons, les Francs se convertirent également peu de temps après leur introduction dans l'empire.

Les cérémonies de l'Eglise formaient un spectacle amusant et qui intéressait les femmes. Clovis régnait depuis quinze ans, quand il céda aux mêmes motifs qui avaient entraîné les autres rois.

On suppose que les Saliens soumis à Clovis, hommes, femmes et enfans, ne passaient pas le nombre de seize mille; ce qui lui donne environ quatre mille combattans.

Les évêques étaient tout puissans sur les vaincus, bien plus nombreux que les vainqueurs. Ils pouvaient les contenir ou les pousser à la révolte. La politique de Clovis avait toujours ménagé le clergé : il sentait bien que tant qu'il resterait attaché au paganisme, il ne serait que le roi des Saliens, et que, pour devenir celui des Gaulois, il devait adopter la religion des évêques.

La bataille de Tolbiac et la conquête du pays des Allemands, achevant de rendre Clovis absolu sur son peuple, il profita du moment où la victoire enthousiasmait les esprits pour annoncer à son armée le dessein qu'il avait formé d'embrasser la foi chrétienne.

Grégoire de Tours assure qu'elle y consentit par acclamations, et que chacun s'écria : « Nous abjurons des dieux mortels pour ne plus adorer que ce-

lui de saint Remi, l'Etre suprême.

Mais quel peuple adora jamais de dieux mortels ! Les dieux du Nord passaient pour être immortels dans l'esprit des peuples de ces contrées comme Jupiter l'était certainement dans l'esprit des Romains, et Jehovah chez les Hébreux. Cette absurdité de l'évêque de Tours atteste l'infidélité de son histoire.

Environ trois mille Saliens consentirent à recevoir le baptême avec Clovis; mais le reste abandonna le roi qui renonçait à ses dieux, et se retira sur Cambrai.

Il importe de remarquer que Clovis, baptisé par saint Remi, ne fut ni sacré ni couronné. Ces deux cérémonies étaient inconnues des Francs et des Gaulois.

Lorsque les Visigoths passèrent dans les Gaules, ils prirent les deux tiers des terres, laissant l'autre tiers aux Gaulois. Il est très difficile d'expliquer comment se fit un tel partage.

Les Bourguignons s'emparèrent aussi des deux tiers des terres cultivées; mais ils ne prirent que la moitié des forêts, des vergers et des bâtimens ruraux. Le pays ne fut pas séparé en trois parties, dont deux appartenaient aux Bourguignons et la troisième aux habitans naturels. On logea chaque Bourguignon chez un Gaulois propriétaire; on lui donna les deux tiers de la propriété, et le tiers des esclaves : peut-être même ne lui donna-t-on pas d'esclaves, parce que les Bourguignons avaient déjà un assez grand nombre de captifs qui leur en tenaient lieu.

Montesquieu dit que le Bourguignon, chasseur et pasteur, devait préférer les forêts et les friches aux terres cultivées. Il pouvait ajouter qu'il y avait alors une quantité prodigieuse de terres ravagées par la guerre, dont l'aban-

initialement singulièrement le partage. (Puisque la Gaule eût été très dépeuplée, les Visigoths et les Bourguignons étaient bien moins nombreux que les Gaulois propriétaires. Ainsi les étrangers eurent des terres, et beaucoup de Gaulois ne reçurent point d'étrangers.)

Ce qui le prouve, c'est une loi qui stipule qu'à l'avenir, les Bourguignons qui surviendront dans les Gaules ne pourront aux Gaulois que la moitié de leurs terres, au lieu des deux tiers. Il y avait donc beaucoup de Gaulois dont la propriété était intacte.

Mais si les lois des Visigoths et des Bourguignons nous indiquent ce partage, ni la Loi Salique, ni la Loi Ripuaire, ni aucune chronique, ni les lettres des évêques, ni les écrits des contemporains de Clovis, ne disent rien qui puisse faire conjecturer que les Francs aient dépouillé les Gaulois d'aucune partie de leurs propriétés.

Le nord de la Gaule, plus souvent envahi que le midi, par les incursions des Barbares, avait une plus grande quantité de terres abandonnées : et ce furent les Francs qui s'en emparèrent sans en dépouiller personne. Dans ces terres, il y avait des forêts, des étangs, des marais ; il se trouva quelquefois des villages et des villes enclavés dans la possession d'un Franc ; les troupeaux y erraient sous la garde des esclaves et des cap tifs.

Les trois mille Saliens de Clovis eurent facilement de vastes possessions dans ces terrains vagues. Mais ces hordes de chasseurs et de pasteurs s'arrogeaient la super-propriété des terres ; c'est-à-dire le droit de poursuivre le gibier et de mener paître leurs troupeaux partout où elles en eurent la fantaisie.

La terre appartenait bien au Gau-

lois qui l'ensemencait, mais le Franc s'inquiétait peu du cultivateur. De sorte qu'il y avait deux peuples : l'un agricole et attaché au sol qui le nourrissait ; l'autre, nomade, exerçant sur un vaste canton son droit de chasse et de pacage.

C'est de la situation de ces deux peuples que naquirent les premières idées de la féodalité, dont le système ne se développa que long-temps après.

Il y eut sans doute des violences commises, des propriétaires dépouillés et des hommes libres réduits à l'esclavage. Mais toutes les possessions ecclésiastiques furent respectées, même avant la conversion des Francs. Les évêques, qui favorisaient Clovis, ne l'avaient point secondé dans le but d'être pillés ou de voir réduire à la mendicité les habitants de leurs diocèses : Clovis, trop politique pour soulever ainsi le clergé et les Gaulois, se convertit au contraire, afin de se concilier les uns et les autres. Il est certain que son baptême, en lui assurant le cœur des Gaulois, acheva de lui donner une autorité absolue sur les Francs.

L'abbé Dubos a pensé que Clovis s'était substitué aux empereurs ; qu' aussitôt qu'il eut embrassé la religion des Gaules, on lui avait livré les arsenaux et les terres qui avaient été le domaine de la république ; que les villes enfin lui avaient payé les impositions qu'elles devaient aux Romains.

On a vivement attaqué cette opinion, sans nous instruire de ce qu'étaient devenues ces richesses ; sans nous dire pourquoi elles ne seraient pas tombées dans les mains de Clovis, comme les richesses des provinces du midi avaient passé dans celles des Visigoths.

Les Francs n'étaient pas si étrangers aux affaires de la Gaule qu'ils

ignorassent que ses peuples payaient des tributs aux empereurs; eux-mêmes leur en avaient donné, soit en hommes, soit en bestiaux.

Sans doute Clovis ni aucun des Francs n'étaient assez familiers avec le calcul, pour entendre le système des finances de Rome; mais les évêques, mais Aurélien, dont nous avons déjà parlé, mais tous les Gaulois attachés au roi, et que l'on appelait ses *convives*, entendaient fort bien ce système. Il ne fut certainement pas plus difficile aux Francs de se mettre au fait de l'administration des Romains dans la Gaule, qu'il ne l'avait été aux Tartares de prendre connaissance de celles de la Chine, après la conquête, et d'y prélever les impôts que l'on payait aux empereurs. Les Barbares se montrent en général fort ignorans; mais leurs chefs sont presque toujours des hommes très habiles.

Les évêques, pour conserver leurs immunités et en faire jouir le clergé, fournissaient aux rois toutes les instructions nécessaires. Ils adoucirent souvent les mœurs des Barbares, et s'opposèrent à leurs violences. Ils étaient alors le seul recours des peuples, et certainement ils épargnèrent bien des maux.

Nous ne voyons pas que le mauvais système de finances, introduit par les derniers empereurs, ait été suivi en totalité par Clovis, et exécuté à son profit. On doit admettre qu'il s'opéra de grands changemens; mais Clovis eut des revenus qui le mirent en état de se maintenir et de faire de nouvelles conquêtes.

Il est sûr que la plupart des Gaulois ne furent pas réduits à l'esclavage; il n'est pas moins certain que les Francs ne payèrent point d'impôts à Clovis. Cette idée n'était ni dans leurs mœurs

ni de leur siècle; mais elle ne passa pas à s'y introduire.

Clovis eut, pour sa part, des *vill* des domaines plus vastes qu'aucun Francs. Les Gaulois se trouvèrent leurs armées en plus grand nombre les Saliens. Le résultat des conquêtes est tel que tout conquérant ébloui par sa propre nation avec les richesses qu'elle lui fournit le peuple vaincu.

Alexandre, après avoir subjugué les Perses, eut plus d'autorité sur les Grecs qu'il n'en avait en partant pour attaquer Darius. Sylla, vainqueur de Mithridate; César, maître des Gaulois, asservirent leurs concitoyens.

Les Grecs et les Romains, éclairés par la politique, prévirent cette révolution; leurs orateurs l'annoncèrent. Les Francs, sans instruction, sans orateurs, sans écrivains, ne furent point avertis. Enivrés des conquêtes de leur roi, enrichis par le pillage, et assimilant leur gloire à la sienne, s'enchaînèrent à son joug sans songer et sans prévoyance; mais le servage tenait à la personne du chef et non à son rang; ils étaient les sujets de Clovis; et non ceux du monarque.

Les provinces de l'Armorique, après avoir disputé leur indépendance aux empereurs, se défendirent contre les Francs, et ce ne fut pas sans succès.

Procopé nous apprend qu'elles forcèrent Clovis à conclure avec elles un traité qui ne fit qu'un seul peuple de deux nations. Telle fut la fin de cette république des Armoriques dont Zozime nous a enseigné l'origine, et dont Salvien, Sidonius Apollinaris, Prosper et l'auteur de la vie de saint Germain-l'Auxerrois ont fait quelque mention.

Nous citons ces autorités, parce que plusieurs écrivains ont nié qu'il y ait

et sous ce nom, un état indépendant.

On lit que dans le texte de Procope, il y a les *Arboriques* et non les *Armoriques*; mais tous les historiens, Damiens excepté, ont pris ce mot pour une faute de copiste; faute légère, comme dans cet auteur, où plusieurs mots sont incorrectement écrits, et l'autant plus évidente, qu'aucun autre que lui n'a jamais parlé des *Arboriques*. Un peuple, assez faible pour tomber dans un pareil oubli, n'aurait pu forcer Clovis à faire avec lui un traité d'alliance.

Procope ajoute que les *Armoriques* obéirent aux Francs, parce qu'ils étaient chrétiens; il dit aussi que cette conversion de religion engagea les troupes romaines à passer sous son autorité; qu'elles stipulèrent de garder leurs coutumes, leur manière de se vêtir, et d'aller à la guerre sous leurs propres enseignes. Ces conditions fournissent une preuve incontestable que Clovis était trop habile pour ne vouloir tenir ses conquêtes que de son épée.

Par ce traité, Clovis se regarda comme le seul maître de tous les pays compris entre le Rhin et la Loire, qui le séparait des Visigoths; et de ceux que l'on connaissait de l'Océan jusqu'à Langres, où commençait la frontière du royaume des Bourguignons.

Cependant il y avait dans cet espace quelques petits rois de diverses tribus de Francs qui se croyaient indépendants. Au-delà du Rhin, Clovis possédait une vaste étendue de pays, dont nous ne croyons pas que l'on puisse assigner les limites.

Clovis fit écrire les coutumes des Francs, qui jamais ne l'avaient été; car assurément jusqu'alors aucun Franc n'avait eu lire excepté ceux qui eu-

rent des emplois dans les cours de Ravenne et de Constantinople. Nous pensons encore qu'elles furent rédigées par des ecclésiastiques, et certainement pour les Gaulois. Très peu de Francs savaient le latin : Fortunat assure, en propres termes, que Clovis et son père, Childéric, n'entendaient point cette langue, et ne parlaient que le sycambre.

On ignore en quelle année elles furent écrites; mais ce fut depuis la conversion de Clovis, et lorsque ses victoires l'eurent mis en état de maltraiter les Francs et d'opprimer les Gaulois. Nous n'avons point le Code rédigé de son temps; celui qui nous est parvenu fut corrigé par ses fils et ses petits-fils; mais il peint les mœurs de l'époque, et on doit le regarder comme un portrait fidèle que l'imagination et les préjugés n'ont point altéré.

L'abbé Dubos remarque, avec plusieurs savans, que, sous les rois des deux premières races issues des Francs, plus des deux tiers des habitans de la Gaule étaient esclaves, ou plutôt serfs. Il ajoute que tel était le sort des peuples chez presque toutes les nations connues. Ce n'est malheureusement point une exagération. Les anciens Romains s'étaient effrayés du nombre de leurs esclaves, et n'avaient osé les contraindre à se vêtir d'un habit qui pût les distinguer des citoyens, de peur qu'ils ne s'aperçussent de leur grand nombre. Athènes, qui, dans sa plus grande prospérité, ne compta que vingt mille citoyens, renfermait quatre cent mille esclaves; c'est vingt fois plus d'hommes plongés dans la servitude que d'individus jouissant du droit de cité.

Dans les Gaules, il y avait des serfs de naissance, des captifs pris à la guerre et réduits à l'esclavage, des es-

claves achetées à prix d'argent, des hommes ruinés et dépouillés de leurs biens, qui s'étaient vendus eux-mêmes, et enfin des criminels condamnés par des juges.

Tous les crimes, dans la Loi Salique, sont expiés à prix d'argent, et si nous réfléchissons sur l'effet qui dut résulter d'une telle législation, nous ne pouvons nous défendre de croire qu'elle éveilla la cupidité, pour persuader à la jeunesse que quiconque était riche pouvait se permettre tous les excès. Ce peuple ne connaissait qu'une manière d'acquérir : la guerre et le pillage. Une telle législation devait le rendre belliqueux ; elle était conforme à ses passions et les fortifia toutes.

Montesquieu observe, avec beaucoup de sagacité, que les lois des Barbares n'étaient que des compositions qui obligeaient l'offensé ou les parens de l'homme assassiné à laisser le coupable en paix, lorsqu'il avait satisfait en payant la somme convenue par la loi ; que le *fredum*, le droit payé au magistrat par le criminel, était la récompense de la protection qu'il lui accordait contre le droit de la vengeance. Rendre la justice parmi les nations violentes n'était autre chose qu'accorder à celui qui faisait l'offense, protection contre celui qui l'avait reçue, et obliger ce dernier à recevoir la satisfaction ; de sorte que chez les Germains, à la différence de tous les autres peuples, la justice se rendait pour protéger le criminel contre l'offensé.

Il aurait pu ajouter que si ces compensations avaient suffi à des nomades qui expiaient leurs crimes par quelque pièce de bétail, elles ne convenaient plus à un peuple dont toutes les idées étaient changées par l'acquisi-

tion et par la connaissance du numéraire.

Le numéraire est le véhicule de toutes les passions, puisqu'il donne le moyen le plus facile de les satisfaire. Tel homme qui ne serait pas séduit par l'offre d'un troupeau ou d'une maison peut l'être à l'aspect de quelque pièces d'or valant beaucoup moins parce que, avec cet or, il peut satisfaire soudainement sa passion, quelle qu'elle soit, ou s'enfuir, ou cacher ce trésor et dérober aux recherches le prix de sa séduction.

Il résulte de ces compensations pécuniaires, que les mœurs des Francs furent pires dans les Gaules qu'elles ne l'avaient été dans les forêts de la Germanie.

Il n'est parlé, dans cette espèce de Code, ni des ecclésiastiques, ni de l'Eglise, ni d'aucun crime contre la religion.

Les prêtres païens perdaient leurs droits chez les Saliens nouvellement convertis, et les prêtres chrétiens n'en avaient pas encore. Ils suivaient la loi romaine, et étaient regardés comme Romains. On croit que les rédacteurs, que nous soupçonnons avoir été des ecclésiastiques, ne parlent point du clergé, pour ne pas éveiller des questions insolubles. La loi leur eût assigné une place inférieure à celle où ils prétendaient, et son silence les laissait maîtres d'en choisir une. La Loi Salique n'admet que deux classes : l'homme libre et l'esclave.

Cette loi ne parle point des assemblées du Champ-de-Mars ou de Mai ; elles se formèrent ensuite, et furent plutôt de grandes revues militaires que des assemblées législatives, quoique les rois aient saisi souvent cette occasion pour y promulguer des ordonnances.

Il n'y a rien, dans la Loi Salique ni

des écrits de ce siècle, qui nous
 que si l'État avait chez les Francs
 : institution légale ; les faits sem-
 à montrer que tout était gou-
 à hasard et selon les circons-
 et le droit du plus fort. Les
 n'avaient ni les mots, ni les
 de *puissance législative*, de *puis-
 sance exécutive* ; ni aucune des expres-
 sions métaphysiques dont nous nous
 servons pour exprimer des idées ab-
 straites, et tellement nouvelles qu'elles
 n'ont été que dans le dix-huitième
 siècle, ou l'on s'occupait de bien dé-
 finir les mots.

Les hommes libres, chez les Francs,
 ne composent qu'une même classe. Les
 rois, qu'ils confondent avec les Ro-
 mains, semblent en présenter une au-
 tre, et tellement inférieure, qu'il en
 fallait quatre ou cinq fois moins au
 guerrier d'un Gaulois qu'à celui d'un
 Romain. La Loi Salique est la seule qui
 ait mis cette différence entre les Francs
 et les Romains ; la loi des Visigoths et
 celle des Bourguignons traitent égale-
 ment les hommes libres.

Voici donc comment le genre hu-
 main se trouvait divisé dans les Gaules :
 la famille royale. Elle formait véri-
 tablement un ordre à part, puisque les
 chefs de toutes les tribus étaient choi-
 sis dans une même famille.

Les rois paraissent avoir été électifs
 chez Clovis : il fit mourir tous ses pa-
 res, afin que ses fils fussent rois in-
 contestablement. Le droit de primo-
 geniture était inconnu. Quand les
 Francs eurent conquis des pays, on
 partagea les terres entre les enfants des
 rois, comme on avait auparavant par-
 tagé ses troupeaux.

Le titre de roi était commun à tous
 les enfants des rois, comme on nom-
 mait reines leurs femmes et leurs filles.
 Ainsi ce titre ne désignait point celui

qui gouvernait l'État, mais un homme
 susceptible d'avoir une portion de l'É-
 tat, d'être chef d'une horde.

Cette primauté d'une famille avait
 toujours été inconnue aux Grecs, et
 même aux Romains, malgré les efforts
 de quelques empereurs pour trans-
 mettre la puissance à leurs fils. C'était
 une idée singulière que celle de choisir
 toujours dans une même famille le
 chef d'une nation ou d'une horde. Les
 Barbares la regardaient sans doute
 comme un frein à l'ambition de tous,
 et comme un moyen d'empêcher des
 querelles entre des hommes trop gros-
 siers pour se soumettre à la pluralité
 des voix, qu'ils ne savaient peut-être
 pas compter.

Après cette famille, venaient celles
 des Francs, tous égaux entre eux, et
 ne connaissant de distinction que les
 grades militaires. Les juges ou graf-
 fions étaient des capitaines. Les rois
 rendaient la justice en personne.

Le clergé chrétien fit toujours
 un État dans l'État, depuis les pre-
 miers jours du christianisme ; il sut
 conserver ses temples, ses titres, ses
 lois, ses richesses, ses assemblées. Sous
 les Francs, il continua d'être ce qu'il
 avait été sous les Romains.

Ceux-ci, vaincus et dépouillés d'une
 partie de leurs terres, traités avec
 mépris par la loi et par les vain-
 queurs, formaient la quatrième classe.
 Ils suivaient la loi romaine ; mais ils
 pouvaient se confondre avec les Francs,
 et embrasser la Loi Salique.

Enfin les esclaves, ou plutôt les serfs,
 composaient la cinquième classe, la
 plus nombreuse de toutes.

Le gouvernement municipal, qui
 élève la dignité de l'homme, qui l'at-
 tache à son pays en lui donnant des
 droits, en fondant ses espérances sur
 l'estime qu'il inspire à ses concitoyens,

si florissant chez les Romains, qui faisaient de chaque ville une république, heureuse par ses lois, riche de son propre trésor et de son domaine particulier; ce gouvernement fut entièrement détruit. S'il se conserva quelque part, quoique bien faiblement, ce fut dans les villes de la Provence où Clovis n'étendit point ses conquêtes.

Le roi, avec sa famille, vivait du revenu de ses domaines; ils étaient d'une étendue immense. C'est ce qui persuade que Clovis s'était emparé des terres appartenant en propre à la république romaine ou aux empereurs.

L'usage, remarqué par Tacite, d'offrir tous les ans des présents au roi, subsistait encore et se conserva très long-temps. Ces dons étaient volontaires; ils devinrent dans la suite un tribut.

Les amendes formaient la troisième partie du revenu des rois. Le coupable, forcé d'expier sa faute par une composition, payait au graffion une taxe du tiers de l'amende; et celui-ci remettait au roi le tiers de ce tiers.

Tout propriétaire, franc ou gaulois, possédait la propriété parfaite de sa terre, et ne relevait ni du roi ni d'aucun seigneur. La servitude territoriale était inconnue; l'idée s'en présentait trop compliquée pour des hommes aussi grossiers et aussi libres que les Francs; les Bourguignons et les Visigoths ne l'avaient pas connue.

Les Romains déclarèrent bien que les terres de quelques contrées subjuguées appartenaient à la république, et que le possesseur n'en avait qu'une propriété imparfaite; mais ce n'était alors qu'un administrateur, et très peu de contrées étaient assujetties à cette servitude, contraire au droit romain comme au droit italique, et abolie absolument par l'édit de Cara-

calla, qui donne le droit de citoyen à tous les hommes libres de l'empire. Par ce droit et par le droit naturel, la liberté des personnes ou celle des choses se présume toujours; elle n'a jamais besoin d'être prouvée, et l'on ne peut les attaquer sans un titre formel. Cette belle loi romaine devient axiôme du droit naturel.

Chaque Franc subsistait du produit de ses troupeaux, et de celui des terres qu'il avait envahies dans la Gaule; ces terres, mal cultivées par des esclaves, étaient affermées à des Gaulois qui les appelait tributaires, *Romani tributarii*. Les productions de la terre, les fruits, le gibier, les captifs, formaient les sources des richesses de ce temps. L'argent était rare et circulait peu; on ne connaissait, des arts et de l'industrie, que les produits les plus indispensables; n'y avait plus de commerce. Marseille et quelques villes sur la Méditerranée en faisaient peut-être encore un peu; mais ces villes appartenaient aux Crotogoths et aux Visigoths, et les Francs ne pouvaient concevoir ni les principes ni les avantages du commerce.

La même insuffisance les empêchait de comprendre le fameux argument que Petilius, selon Tacite, avait autrefois adressé aux Gaulois: — « La paix ne s'obtient que par la guerre; la guerre ne se fait qu'avec des troupes, et les troupes ne peuvent s'entretenir qu'au moyen des impôts. »

Les Francs avaient toujours fait la guerre, sans jamais payer d'autre impôt que les dons qu'ils offraient à leur chef. Ils ne recevaient point de soldes; ils pillaient; et leurs armées, sans bagages, sans munitions, tiraient leur subsistance du pays ennemi. Nul, à part, ne se croyait dispensé du service militaire.

Les Gaulois ne se destinaient pas

la guerre ; cependant, outre Auson et quelques autres qui se sont le connaître, on en comptait beaucoup dans les armées de Clovis. Nous savons combien les Gaulois étaient braves, et nous ne pouvons douter qu'ils ne cherchassent à se confondre avec les vainqueurs.

Les Francs, transplantés dans les Gaules, usurpateurs de terres qu'ils devaient quitter bientôt pour en aller chercher ailleurs, conservèrent les idées qu'ils avaient apportées de la Germanie. Ils recueillèrent où ils n'avaient pas semé, et s'inquiétant peu de ce que deviendrait le sol, quand ils ne l'occupaient plus.

Clovis pensait sans doute autrement. Grand politique, n'étant plus jeune, entouré d'obstacles, on peut admettre qu'il songeait à se fixer avec son peuple dans les Gaules, du moins pendant sa vie ; car on ne voit pas qu'il ait cherché à régler ce qui devait arriver après lui. Sa puissance, son caractère, sa renommée, contenaient les Francs et les Gaulois dans la soumission.

Il n'avait pourtant pas envahi toutes les Gaules, et ses fils ni ses petits-fils ne purent jamais parvenir à en achever l'entière conquête : on trouva plus de facilité à s'étendre dans les déserts de la Germanie que dans les provinces très peuplées du Midi.

Clotaire I^{er}, qui avait réuni l'héritage des quatre branches de la maison de Clovis, était le plus jeune de ses fils ; la première et la troisième branches n'avaient point laissé d'enfants mâles, et Clotaire avait détruit par l'assassinat les enfans de la seconde. Clotaire laissa, de même que son père, quatre fils qui régénérèrent la famille des Mérovingiens. Ainsi, après cinquante années révolues, la postérité de Clovis ne consistait qu'en quatre

princes, comme au jour de sa mort.

Ils partagèrent entre eux la nation des Francs et les contrées qu'elle avait conquises. Les quatre parts de l'héritage de Clotaire I^{er} furent tirées au sort par les quatre princes. Les possessions de chacun de ces rois ne se trouvaient ni contiguës, ni semblables en étendue. Était-ce ignorance de l'arpentage et de la géographie ? Avait-on cherché une compensation de revenu plutôt qu'une égalité de terrain ? Les savans, qui déterminent les limites de ces États, ont peut-être commis des erreurs.

Ce partage des petits-fils de Clovis ne se fit pas avec autant de tranquillité que celui qui avait eu lieu entre ses fils. Caribert et Gontran, les deux aînés de ces quatre rois, montraient des mœurs plus pacifiques que ne le comportait leur siècle ; les deux plus jeunes, Chilpéric et Sigebert, avaient dans le caractère toute l'inquiétude de leur temps : Sigebert toutefois semble le moins débauché de tous.

Chilpéric, marié depuis long-temps, était déjà dominé par une suivante de sa femme, la fameuse Frédégonde, fille d'un paysan de Picardie. Douée d'une grande beauté, d'un génie hardi et ferme, elle eut les vices de son siècle, et les qualités propres à la faire réussir chez un peuple ignorant. Quoiqu'elle ait commis de grands crimes, elle a pourtant été calomniée.

La mémoire de Frédégonde fut flétrie par les ecclésiastiques qu'elle n'aimait point, et qu'elle regardait comme les rivaux de l'autorité royale. Elle se permit des crimes atroces ; mais tous les princes de son siècle en commirent de semblables. Celui qui ne trempait pas sa main dans le sang, passait pour un homme faible et n'inspirait que du mépris.

Frédégonde ne possédait sans doute aucune des qualités que nous appelons des vertus; mais elle manifestait des talens, tels que l'activité, le courage, l'art d'imposer, celui de prendre de l'ascendant sur le peuple, sur l'armée, sur la cour. Elle avait de l'étendue dans l'esprit, de la constance dans ses projets.

Obligée de suivre les mœurs de son siècle, elle se montra cruelle; elle n'eût été que ferme dans un autre temps. Les grands visaient trop à l'indépendance; les droits du trône ne se trouvaient pas assez affermis; le système monarchique était trop peu lié, pour que Frédégonde eût réussi dans tous ses projets, si elle se fût présentée telle que les écrivains ecclésiastiques nous la dépeignent. Grégoire de Tours, qui en parle si mal, tenait son évêché de Sigebert et de Brunehaut, ses ennemis.

Ce qui peut en effet justifier Frédégonde, et prouver qu'elle n'était pas plus perverse que son siècle, c'est que sous son règne, la Neustrie se trouva beaucoup moins agitée par les factions, que la Bourgogne et l'Austrasie ne le furent sous Gontran et sous les enfans de Brunehaut.

Cette reine avait presque les mêmes qualités que Frédégonde, mais dans un degré moins éminent. Elle s'était permis de pareils crimes, mais elle en commit moins. Elle ne paraît pas moins ambitieuse, puisqu'on la soupçonne d'avoir sacrifié ses propres enfans; mais elle ne savait pas prendre sur les esprits le même ascendant que Frédégonde, et dans les grands dangers, elle ne trouvait ni son audace ni ses ressources.

Brunehaut, vivant sans crédit à la cour de son fils Childebert, favorisait beaucoup le clergé pour s'en faire un

appui; de là les éloges de Grégoire de Tours. Lorsqu'elle devient toute puissante pendant la minorité de ses petits-fils; qu'elle se livre à son génie, qu'elle élève des hôpitaux, des églises, des châteaux, des monastères; qu'elle répare une quantité prodigieuse de grands chemins que les Gaulois avaient construits dans la Gaule, elle mérite et obtient les justes éloges du pape saint Grégoire. Mais comme dans le même temps, elle essayait de réprimer les évêques, comme elle punissait quelques-uns, châtiant l'exil l'indiscrétion de ce Colomban, prêchait contre ses enfans, elle encourut l'indignation du clergé.

Jonas, moine de Luxeuil, pour venger Colomban, la peint comme une Jésabel, et sans considérer son âge suppose qu'elle se pare et se prostitue comme une jeune courtisane. De là les clameurs que les autres moines, qui écrivirent l'histoire des rois et des papes dans la vie des saints, n'ont cessé de répéter contre cette reine infornée, qui régna peu, mais qui gouverna long-temps et difficilement pour ses fils et ses petits-fils.

Personne, depuis Clovis, n'a laissé sous la première race, un plus grand nom que Frédégonde et Brunehaut. Égales peut-être par la hardiesse de leur génie, par le désir de gouverner, peu scrupuleuses l'une et l'autre dans l'emploi des moyens qui dirigeaient leur politique, elles diffèrent cependant à beaucoup d'égards.

Frédégonde aimait le faste, les jeux publics; elle connaissait mieux les hommes, savait les punir, leur imposer, se faire pardonner ses actions les plus cruelles. On lui voit sans cesse le parti puissant; c'est ce qui la fit réussir en tout. Elle se maintint même contre les évêques, qui purent la décrier

ne parvinrent jamais à la perdre. Brunehaut, plus appliquée à ses bâtons qu'aux affaires, connaissait nous l'art de prendre de l'ascendant sur les cœurs. Long-temps opprimée par le conseil d'Austrasie, elle ne sut ni protéger son second mari, qu'elle aimait, ni défendre son favori Lupus.

En vain elle prostitua ses esclaves à son fils, à ses deux petits-fils, pour les garder; toujours ils lui échappèrent, et les rigueurs qu'elle employa pour punir les seigneurs et les ecclésiastiques soulevèrent contre elle tous les esprits.

Frédégonde juge le moment périlleux : elle mène son fils à l'armée, le prend dans ses bras, le montre aux soldats et leur inspire son courage.

Brunehaut, dans une circonstance aussi difficile, mais trop vieille pour agir avec énergie, éloigna d'abord ses petits-fils de l'armée, les y conduisit trop tard avec regret, n'inspira aucune ardeur, se vit trahie et livrée à son ennemi.

Frédégonde était plus perverse, mais elle savait se faire aimer par ses vices mêmes. Les meurtres ordonnés par elle et ses galanteries avaient toujours affermi son autorité. Les mêmes attentats affaiblirent celle de Brunehaut, qui, moins terrible à ses ennemis, mais aussi moins affable et moins caressante, se fit redouter sans se faire obéir.

Ce sont des moines et des évêques qui, pour mettre en crédit leurs fables et leurs monastères, eurent l'audace d'insulter deux reines. Ils imputent à la première le meurtre de son mari, et ne craignent pas de flétrir la seconde, en l'accusant de l'assassinat de son fils. Elles furent l'une et l'autre indignement calomniées.

Les chroniques qui nous font con-

naître la bataille gagnée par Frédégonde, en 594, sur les Français austrasiens, rapportent un stratagème que nous considérons comme très propre à faire connaître le degré de désordre et d'ignorance où était parvenue la discipline militaire dans le sixième siècle. Cette bataille, livrée à Drois, près de Soissons, fut d'ailleurs très mémorable dans ses résultats, indépendamment de l'intérêt qu'elle peut offrir, comme étude, aux militaires. Nous laisserons parler un vieux narrateur.

« Landri, tuteur du roi, considérant
» que les ennemis avaient laissé à main
» droite un petit bois qui serait fort
» propre pour couvrir une embuscade
» de trois à quatre mille chevaux, s'a-
» vança pour gagner ce poste très
» avantageux, d'où il aurait moyen de
» reconnaître les ennemis sans peine,
» et de les charger sans péril; et pour
» plus grande sûreté des siens, il s'a-
» visa d'une ruse qui n'avait pas encore
» été en usage, et eut néanmoins tant
» de succès qu'il tailla en pièces tous
» les ennemis par une surprise inopi-
» née; car ayant avis qu'ils avaient
» coutume de pendre au col de leurs
» chevaux certaines clochettes, pour
» empêcher qu'ils ne s'égarassent ou
» s'éloignassent trop de la troupe, il
» en fit mettre à tous les chevaux de
» ses hommes d'armes, et passant, la
» nuit, par une forêt, leur recommanda
» de prendre chacun en main quelque
» branche d'arbre couverte de feuilles,
» et de la tenir au bout de leurs lances,
» lorsqu'il les rangerait en bataille à la
» vue des ennemis, afin de leur don-
» ner sujet de croire que c'étaient leurs
» chevaux qui paissaient dans le pro-
» chain bois taillis.

» Les Francs, ayant gardé l'ordre
» de leur général, approchèrent envi-
» ron mille pas des ennemis, et, après

» avoir passé la nuit en grand silence,
 » les reconnurent à leur aise dès le point
 » du jour sans être découverts de
 » leurs sentinelles, sinon qu'on ouït un
 » certain soldat, lequel voyant des
 » branches d'arbres, sans se souvenir
 » de l'assiette du lieu ni de la face
 » de la terre où il s'était couché le
 » soir précédent, demanda, tout
 » étonné, à son compagnon, quel
 » bois il voyait auprès de leur camp,
 » disant qu'à son avis il n'y en avait
 » point quand l'armée campa, et que
 » ce bois était bientôt cru, puisqu'il
 » était cru en une nuit. L'autre, qui
 » était aussi bien pris de vin et de
 » sommeil que son camarade, lui re-
 » procha que la nuit lui avait ôté la
 » mémoire, autrement qu'il se sou-
 » viendrait qu'hier, sur le tard, ils as-
 » sirent leur camp près du bois, afin
 » de faire paître leurs chevaux qui
 » étaient assez reconnaissables par
 » leurs clochettes.

» Cependant Landri prit si bien son
 » temps que, les trouvant sans soin,
 » sans souci et sans apparence de vou-
 » loir donner ni recevoir la bataille, la
 » plupart encore endormis et recrus
 » du travail de la dernière corvée, il
 » les chargea si à propos et avec tant
 » de furie, que c'était plutôt une bou-
 » cherie qu'une bataille, et un carnage
 » qu'un combat. Or, afin de donner
 » encore plus d'effroi aux ennemis,
 » les Francs firent sonner de tous
 » côtés leurs clairons et leurs trompet-
 » tes pour montrer qu'ils étaient tous
 » là présents en corps d'armée. De plus,
 » ils coupèrent les cordages des tentes
 » et des pavillons sous lesquels les en-
 » nemis avaient pris, la nuit, leur repos,
 » de manière que les poltrons, ni les vail-
 » lants, ne pouvant se défendre, la plu-
 » part furent enveloppés, et trente mille
 » hommes demeurèrent sur la place. »

De tout temps, on a rusé en guerre, et parmi les qualités éminentes que doit posséder un général, celle de savoir dérober ses marches et prévenir son ennemi sur un point donné, n'est pas certes, la moins importante. Nous l'avons vu : Cyrus à Thymbrée, Alexandre près d'Arbelles, Annibal à Cannes, César même sur le champ de Pharsale, où il combattait pour l'empire du monde, placèrent toute la force de leur ordre de bataille dans une ruse habilement préparée. Aussi Frédéric II, dont le nom se trouve naturellement à côté de ces grands maîtres, recommandait-il à ses généraux de prendre moins souvent, en guerre, la peau du lion que celle du renard.

Mais l'embuscade de Droissi ne pourrait réussir que contre des troupes que l'on mettrait en campagne sans avoir ses espions, ou qui négligeraient d'envoyer à la découverte. Ce service a pu être organisé avec plus ou moins d'intelligence, et suivant l'époque, selon même le général, on voit qu'il en résulte des leçons plus ou moins sévères; toutefois, il y a long-temps que la constitution des armées ne permet plus de tomber dans un piège aussi grossier que celui-ci, et lorsque nous présentons ces détails à nos lecteurs, nous voulons surtout les mettre en état de juger l'époque.

C'est par le massacre de Brunehaut et de ses petits-fils que s'ouvrit le septième siècle de notre ère, et le troisième de la monarchie. Clotaire II réunit alors à la Neustrie, qu'il possédait, les royaumes d'Austrasie et de Bourgogne qu'il venait d'envahir.

Un conflit de juridiction s'élevait déjà contre la puissance royale et la puissance ecclésiastique plus ancienne dans les Gaules, plus accréditée dans l'esprit des peuples, mieux réglée et

mais beaucoup plus utile aux hommes.

Les rois s'étaient livrés à tous les vices; les ecclésiastiques affectèrent la simplicité dans les mœurs. Les rois achetaient sans cesse de nouveaux impôts; les évêques firent de grandes aumônes. Sur le moindre prétexte, les rois et les seigneurs courent les campagnes les armes à la main, pillent les hameaux, emmènent les troupeaux, violent les femmes et les filles, enchaînent les maris avec les enfans et les réduisent à l'esclavage. Les évêques offrent dans leurs maisons des asiles où tous les malheureux trouvent un refuge assuré: ils rachètent les captifs; ils consolent ceux qu'ils ne peuvent délivrer.

On voit encore les moines défricher de leurs mains les terres qui environnent leurs monastères. Ils abattent les forêts, et les changent en plaines couvertes de moissons; ils fondent des hameaux, et savent les faire respecter. Ainsi, quand tout dépérissait ailleurs, tout prospérait autour de ces asiles: les hameaux se changent en villages, et les villages en cités.

Les ecclésiastiques conservaient donc à la fois la race humaine et la mémoire des évènements. S'ils n'avaient pas abruti l'intelligence de l'homme dans ce temps-là même; s'ils s'étaient montrés moins fanatiques et moins ennemis de tout raisonnement, ils auraient mérité une reconnaissance éternelle de la part du genre humain.

Mais aveuglés eux-mêmes sur la cause de leurs prospérités, c'était, disaient-ils, la bénédiction de Dieu qui leur procurait ces biens; et les peuples et les rois de répéter avec ignorance que l'esprit de Dieu vivifiait le domaine des moines.

Cette idée fautive engagea quelque-

fois les rois à demander cette bénédiction céleste. Il fallait rendre les peuples heureux, ne les point accabler d'impôts, ne point brûler les villages, cesser enfin ces ravages qui frappaient de stérilité des contrées entières. Il fallait aussi ne pas donner à ces peuples l'exemple de tous les vices.

Un moine, nommé Unibald, qui vivait, dit-on, dans le sixième siècle, et qui était né parmi les Francs, voulut écrire l'histoire de la nation. Comme Grégoire de Tours, il commençait cette histoire à la naissance du monde, et la continuait jusqu'à Clovis. Il suppose que les Troyens, après la destruction de leur ville, passèrent de la Phrygie à l'embouchure du Rhin, où leur roi Anthénor fut tué par les Goths, et qu'alors ses sujets prirent le nom de Francs. Mais aucun savant n'ayant vu ni cité personne qui ait lu les écrits d'Unibald, il est vraisemblable que ce n'est qu'une fable inventée pour accréditer d'autres fables.

Depuis ce prétendu historien, on a souvent tenté de lier l'origine des Francs à celle des Troyens: on les a dits descendus de Francus, fils d'Hector, quoique ce prince n'ait jamais eu de fils ainsi connu. Le nom monosyllabique et dur de *Frank* n'a aucune analogie avec les noms doux des Troyens, tels que Priam, Paris, Anthénor. La brièveté du mot décèle une origine barbare, et sa terminaison latine indique qu'il ne fut connu que depuis l'invasion de l'empire.

Si quelques fugitifs de Troie, se dirigeant avec une barque vers l'Helléspont, fussent entrés par l'embouchure du Strymon dans ce pays peu habité, ils s'y seraient confondus avec les naturels du pays, ainsi que le firent avec les Grecs les colonies égyptiennes et

phéniciennes en paraissant sur leurs rivages; comme la colonie d'Anthénor se confondit avec les Venètes, et celle d'Énée avec les Latins. Les Venètes ne prirent point le nom d'Anthénor ni les Latins celui d'Énée. Les noms des peuples qu'on a dit être dérivés d'un nom d'homme, sont fabuleux pour la plupart.

Justinien, pour s'attacher les Francs, leur cédaït les droits des empereurs sur les Gaules. Cette cession semble peu de chose pour lui, qui ne possédait plus rien dans ces contrées, mais elle devait être comptée pour beaucoup par les Francs, dont elle légitimait les conquêtes. Un tel abandon était tout prétexte aux mécontents, et affermissait l'autorité des vainqueurs sur les Gaulois, les Visigoths et les Bourguignons, que les Francs avaient droit de ne plus regarder alors comme propriétaires légitimes des contrées qu'ils habitaient encore.

Les rois Francs sont les seuls souverains qui obtinrent cette concession des empereurs, et qui leur aient succédé par un titre légal; si de tels titres peuvent l'être, quand ils ne se présentent pas revêtus du consentement des peuples.

Justinien, avec la possession du territoire, cédaït aux Francs tous les droits impériaux ou royaux, tels que de présider dans Arles aux jeux du cirque, ou bien de frapper des monnaies d'or à leur coin; et l'empereur permettait que cette monnaie eût cours dans son empire, privilège qui n'avait été accordé à nul autre roi.

On sent bien que toutes ces concessions n'étaient que des formules. Les rois des Francs et ceux des Visigoths avaient déjà frappé des monnaies d'or, comme ils envahirent des provinces sans le consentement des empereurs.

On ne trouve pourtant avant 568 aucune pièce d'or qui porte le nom d'un franc. Plusieurs villes avaient reçu d'empereurs le droit de frapper des monnaies; et après la conquête des Barbares, les monétaires continuèrent à faire, sans inscrire aucun nom sur des têtes; cependant lorsque Justinien eut cédé ses droits aux Francs, les monétaires mirent sur leurs pièces le nom de Théodebert, roi d'Austrasie, nous avons encore aujourd'hui des pièces d'or qui portent ce nom.

Mais, malgré toutes nos recherches nous ne voyons encore que le clergé qui formât un ordre, qui eût des droits reconnus et des prérogatives, en un mot de véritables lois et une constitution. Le clergé des Gaulois, issu de celui de Rome, tenait son génie de ce grand peuple, et s'était formé à l'instar des dignités romaines.

Ce sont ces considérations qui rendent l'histoire des nations modernes si différente de celles de la Grèce et de Rome, où, dès leurs premiers temps on voit naître des ordres dont les prérogatives étaient reconnues, et qui enchaînés les uns aux autres par des devoirs réciproques, donnaient à l'État naissant une constitution qui ne fut jamais ébranlée.

On n'a point fait de système sur la constitution ecclésiastique, parce qu'il n'y en avait une; son existence la rendait facile à connaître et à décrire. Comme théologien, ce corps semble méprisable: l'obscurité et l'incompréhensibilité de ses dogmes empêcha longtemps l'esprit humain de se développer. Envisagé sous un autre point de vue, le clergé fut toujours l'ordre le plus puissant, le plus habile à se maintenir, le moins cruel (nous parlons des Gaules) et souvent il fut le plus secourable envers l'humanité souffrante. L'historien

par être juste, doit l'examiner sous deux aspects, et c'est ce qu'aucun d'eux n'a voulu comprendre.

Ce Justinien, qui fait de si grandes concessions aux rois Francs, les combattit plusieurs fois par les armes de l'ennemi. La première incursion de ces peuples en Italie est racontée par Procope, et l'on voit qu'il leur advint dans ce temps ce qui se manifesta trop fréquemment depuis, lors des diverses expéditions des Français en Italie : c'est-à-dire qu'ils commencèrent par des succès, et finirent par des malheurs.

Procope donc, écrit que dans les combats, le roi des Francs n'avait qu'un petit nombre de cavaliers autour de lui; que ces cavaliers étaient seuls armés de lances; que le reste de la troupe se composait d'infanterie sans arcs, sans flèches, sans javelots. Les Francs avaient un bouclier, une épée, une hache dont le fer était tranchant des deux côtés. Leur manière de combattre consistait à marcher droit à l'ennemi; ils rompaient d'un coup de hache le bouclier du soldat qui se trouvait vis-à-vis d'eux, et le tuaient d'un second coup.

Ce passage du secrétaire de Bélisaire, et celui où Agathias raconte la bataille de Castellanum, livrée par Narzés, sont à peu près tout ce qui nous reste pour nous faire connaître la manière de combattre de nos ancêtres.

Suivant Agathias, les Francs n'avaient ni casques, ni cuirasses, ni arcs, ni flèches. Leurs seules armes défensives étaient un bouclier. Ils combattaient nus depuis la tête jusqu'à la nuque; ils couvraient leurs cuisses de peaux ou de toiles, auxquelles pendait une épée. Leurs armes offensives consistaient en cette épée, une hache à deux tranchans, un javelot armé de

deux crochets, un peu au-dessus de la pointe, et dont le bois était garni de fer dans toute sa longueur.

Ils lancent d'abord ce javelot, dit-il. S'il entre dans le corps, ne reçoit-on qu'une blessure légère, on ne peut l'en retirer sans des douleurs aiguës qui mettent le blessé hors de combat. S'il frappe le bouclier, il s'y attache par ses crochets, et il traîne à terre par son autre extrémité; le fer dont il est garni empêche qu'il ne se casse. Le Franc qui l'a lancé met aussitôt le pied sur le bout qui traîne à terre, et il force le bouclier ennemi à s'abaisser par son poids. Celui qui le porte est découvert, et le Franc le tue d'un coup de hache ou le perce de son épée.

Ce javelot ressemble beaucoup au pilum des Romains, et paraît pour les Francs une invention nouvelle; du moins ne s'en étaient-ils pas servis jusqu'alors.

On peut compléter ces deux passages par la description que Sidonius Apollinarius fait de l'équipage militaire des Francs, à la journée où Clodion, bis-aïeul de Clovis, fut défait par Aëtius.

« Ce sont, dit-il, des hommes de » hante taille, couverts de vêtemens » fort étroits; ils ont une espèce de » baudrier ou de ceinturon qui les serre » par le milieu du corps. Ils jettent » leur hache, dirigent leur javelot avec » une force merveilleuse, et ne man- » quent jamais leur coup. Ils manient » leur bouclier avec infiniment d'a- » dresse, et s'élancent avec tant d'agi- » lité, qu'ils semblent aller plus vite » que le trait. Ils s'adonnent à la guerre » dès leur enfance. Si le nombre des » ennemis les accable, ils affrontent le » danger sans faire paraître la moindre » épouvante; ils tiennent ferme, et » même après la mort, on voit en

» core la valeur peinte sur leur visage. »

Tel Florus nous dépeignait jadis les Gaulois à la prise de Rome, ainsi s'exprime, en parlant des Francs, Sidonius Apollinaris, dans le panégyrique qu'il fit pour l'empereur Majorien.

Grégoire de Tours s'accorde avec ces auteurs contemporains. Lors de la revue que Clovis fit de ses troupes peu après la bataille de Soissons, l'historien raconte que le roi s'adresse au soldat qui avait frappé le fameux vase : — « Il n'y a personne ici, lui dit le prince, » dont les armes s'offrent en désordre » comme les vôtres : ni votre javelot, » ni votre épée, ni votre hache, ne sont » en état de vous servir. »

Ainsi on reconnaît clairement que les Francs avaient trois sortes d'armes offensives : l'épée, le javelot et la hache ou francisque. Pour arme défensive, ils ne portaient que le bouclier ; ils étaient, pour la plupart, sans casques et sans cuirasses.

Nous avons déjà signalé la bataille de Casilinum dans l'*Essai sur les Mœurs romaines* ; nous avons dit que la disposition de Narsès fut formée sur les mêmes principes que ceux d'Annibal à Cannes, et que Narsès avait laissé un vide au centre de sa ligne de bataille, afin d'y recevoir un petit corps d'Érúles, qui, par suite d'insubordination, s'étant d'abord refusé à combattre, demandait ensuite de marcher à l'ennemi. Les Francs comptaient trente mille hommes d'infanterie ; les Romains n'avaient que dix-huit mille hommes, dont deux mille de cavalerie.

Les Romains, sur leur décadence, se servirent de toutes les nations Barbares, et ils les employaient suivant le genre de service qu'ils espéraient en tirer. Les Suèves passaient pour bons

fantassins ; on regardait les Huns comme d'excellents archers ; d'autres formaient la cavalerie ; les Érúles semblaient plus aptes au service de l'infanterie légère. On se déployait presque toujours sur une seule ligne : phalange, l'infanterie au centre et la cavalerie sur les ailes. Il ne restait plus aucun souvenir de l'ordonnance si solide des manipules, ni même de ces cohortes plus flexibles qui avaient illustré pour jamais César, Sylla, Marius ; à peine si l'on se rappelait le nom de légion. Les généraux puisaient les dispositions tactiques dans leur propre génie ; ils adoptaient les méthodes les plus conformes aux circonstances et aux temps.

Narsès à Casilinum (an 553 de notre ère), avait aussi rangé son armée en phalange, et regardant avec raison l'ennemi qui était au centre de sa ligne comme un appât très capable d'attirer l'ennemi, il se souciait fort peu que ses Érúles arrivassent avec plus ou moins de diligence, lorsqu'on lui annonça l'apparition de la colonne de Francs.

Ils se présentèrent en effet, sous la conduite de Bucelin, formant un coin ou triangle, qu'Agathias compare au delta des Grecs. Cette masse d'infanterie, forte au moins du tiers de l'armée, était accompagnée à droite et à gauche de deux autres corps, qui, semblables aux jambes, dit l'historien, s'écartaient au loin, en s'éloignant insensiblement l'un de l'autre. La disposition de ces deux corps était un peu oblique, ce qui pouvait leur donner l'apparence de jambes par rapport à l'autre partie qui se dessinait alors sous la forme du coin.

Les Francs croyaient se garantir ainsi d'être enveloppés ; ils se trompèrent. Le coin enfonça bien le corps

infanterie que Narsès avait fait filer en première ligne pour rompre son impétuosité ; mais le mouvement de cette masse triangulaire ne put être que très lent ; elle fut bientôt arrêtée par son propre désordre et par l'arrivée des Érules. Ce fut alors que Narsès, repliant ses deux ailes, enferma les Francs avec la même manœuvre qu'Annibal avait employée à Cannes contre les Romains.

La bataille de Casilinum étant le seul exemple que l'on puisse rapporter avec quelque certitude, on l'a souvent citée, et toujours afin de prouver que les Francs avaient une ordonnance régulière et très savante. Daniel insiste beaucoup sur cette idée, et va jusqu'à dire que non seulement les Francs ne combattaient pas tumultueusement comme firent jadis les Gaulois, mais qu'ils savaient l'art de ranger une armée en bataille, même selon la méthode de la milice romaine.

Il n'est que trop facile de voir que la milice romaine n'existait plus à cette époque, et l'on peut ajouter aussi que dans aucun temps, malgré les écrits de Modeste et de Végèce, les légions romaines n'avaient combattu sous la forme d'un coin. Cette ordonnance appartient aux Grecs. Nous en avons parlé ailleurs avec trop de détails pour que nous ne nous croyions pas dispensés d'y revenir.

La faiblesse de l'armure des Francs indique assez combien ces peuples se trouvaient encore éloignés d'égaliser les Romains, même au déclin de leur puissance ; mais, comme étude tactique, on doit dire que la formation de Buzelin était mal conçue, ses troupes manquant de gens de traits, et d'armes de longueur : il ne comprit rien d'ailleurs aux dispositions fines de son

adversaire. A peine Narsès démasqua-t-il son ordre de bataille, que l'on prévoyait le sort de cette masse informe ; on la sait perdue sans retour.

Bélisaire et Narsès soutinrent l'honneur des armes romaines. L'Afrique et l'Italie reconquises, les Perses repoussés loin des frontières, l'empire aurait pu reprendre son ancienne splendeur. Mais Justinien, gouverné par une femme et par des moines, ne sut pas seconder les succès de ses généraux, et perdit tout le fruit de leurs victoires.

Ce prince, vous le savez, devint ingrat envers Narsès, comme il l'avait été à l'égard de Bélisaire ; mais il ne faut pas croire que, pour prix de tant de services, Bélisaire fut privé de la vue et réduit à la mendicité. C'est une fable née au douzième siècle, et dont on trouve les premières traces en lisant les vers de l'histoire mêlée de Jean de Tzetzés. Compromis dans un complot tramé contre les jours de Justinien, accusé même par les conspirateurs, Bélisaire se justifia, tomba dans la disgrâce, et perdit une partie de ses richesses. L'exagération des Grecs et le génie oriental ont amplifié ce malheur, afin de le présenter sous une forme poétique.

Les Francs, autrefois pasteurs et soldats, n'avaient songé sous Clovis qu'à piller et à changer de pays. Devenus, sous les arrière-petits-fils de ce roi, propriétaires de vastes territoires, ils cherchèrent à conserver ce qu'ils avaient envahi, et à garder une sorte d'indépendance individuelle ; car ils n'avaient encore aucune idée de la liberté civile et du patriotisme, si chers aux citoyens de la Grèce et de Rome. La nation des Francs n'était pas encore assurée de rester dans les Gaules, et de ne point passer en l'Espagne

ou en l'Italie; mais elle commençait à sentir le besoin des lois. Elle ne s'élevait pas encore jusqu'à l'idée d'une constitution pour régler l'autorité des rois et la nature de leur gouvernement: contents d'être guerriers, les Francs, dans toutes leurs institutions, ne connaissaient que les formes militaires. Tout homme libre était soldat: les juges rendaient la justice l'épée au côté; et l'on plaçait un bouclier au lieu indiqué pour y tenir le tribunal.

Ils désirèrent cependant une nouvelle rédaction de leurs coutumes, et à l'aide des ecclésiastiques, dressèrent une collection des lois et des usages des quatre peuples soumis actuellement à leurs rois. On la publia sous le nom de *Lois Salique, Ripuaire, Allemande et Bavaroise*. Ce fut alors que l'on plaça à la tête du recueil des Lois Saliques un préambule oratoire et mémorable, qui respire la vanité que l'on reprocha toujours aux Gaulois et à la nation française; mais on y trouve une dignité qui se ressent encore de la majesté de l'ancienne Rome, et qui manque à tous les codes que les Français rédigèrent dans des temps beaucoup plus éclairés.

Nous ne connaissons rien de ce qui concerne les assemblées tenues dans les Gaules avant la conquête de César; nous savons seulement que le peuple, privé de toute considération, y vivait dans une sorte d'esclavage. Lorsque les Romains eurent asservi les Gaules, ils y portèrent l'empreinte de leur constitution. Ils établirent la municipalité des villes, et divisèrent la Gaule en plusieurs provinces, dont les unes prirent le titre de consulaires, et les autres de prétoriennes, parce qu'elles avaient pour gouverneur un préteur ou un proconsul.

César donne toujours le nom de

Conventus aux assemblées qu'il tenait pendant l'hiver dans la Gaule cisalpine, et il ne dit jamais que *Concilium principum* des assemblées tenues par les Gaulois indépendans, soit qu'il les convoquât, soit qu'il ne les présidât pas. Les traducteurs auraient dû choisir comme lui des mots différens pour désigner les assemblées très distinctes.

Chez les Gaulois, on ne voit qu'un conseil des principaux chefs, où l'on délibérait sur la guerre et sur quelques affaires politiques. Les Romains, au contraire, présidés par le proconsul, formaient des assemblées de magistrats municipaux, dans lesquelles on s'occupait de l'administration des affaires particulières à la province, telles que la justice, les impositions, les chemins à construire; on ne s'y occupait ni de guerre, ni de politique, ni d'aucune des affaires de l'État proprement dites. Elles étaient réservées pour le sénat et le peuple romain.

Ces assemblées eurent lieu dans toutes les Gaules lorsqu'elles furent soumises aux Romains. Les préteurs ou les proconsuls les convoquèrent, et nous pensons qu'elles gardèrent le nom de *Concilium*, quoiqu'elles eussent dû être appelées *Conventus*. Tacite donne le nom de *conciones* à certaines assemblées tenues dans les Gaules pendant la guerre de Civilis. C'étaient de simples convocations pour régler les affaires ou éteindre les troubles.

Les assemblées prétoriennes se conservèrent, à quelques variations près dans leurs formes; et nous les voyons sous Constantin, ce grand novateur, qui changea tout, depuis l'habit impérial jusqu'aux lois, jusqu'au siège, jusqu'à la religion de l'empire.

Il ne permit plus qu'une même main portât l'épée et la balance. Il établit un

préfet pour administrer la justice dans l'accident, du Sénégal à l'Elbe. Ce fut ce préfet qui tint les assemblées et qui les présida, jusqu'à ce que la confusion amenée par les successeurs de Constantin, les invasions des Barbares, l'établissement des ducs pour défendre les frontières, l'autorité des comtes pour garder les villes, eussent fait prédominer le gouvernement militaire, et achever de ruiner les provinces.

Honorius essaya vainement de réveiller les esprits, en créant l'assemblée d'Arles, qu'il appelle *Concilium*, dans l'édit qui l'institue; il ne put leur rendre une vigueur incompatible avec la faiblesse de son mauvais gouvernement.

L'assemblée d'Arles n'était qu'une convocation de magistrats, dans laquelle on admettait des notables et quelques députés des propriétaires; on ne devait s'occuper qu'à répartir les impositions. Les affaires politiques, la défense de la province, la nomination des généraux ou des magistrats n'étaient nullement de leur compétence.

Tandis que ces assemblées s'éteignaient, on en vit s'élever une autre, et bien que occupée d'objets tout différents, et composée de gens qui n'étaient ni magistrats ni guerriers, elle prit aussi le nom de *Concilium*.

Le clergé chrétien, presque dès sa naissance, forma sa hiérarchie sur la constitution de l'empire romain.

Il divisa l'Église en diocèses, comme l'empire l'était en provinces. Chaque diocèse eut son évêque métropolitain, et chaque cité son évêque particulier; de même qu'une province possédait sa capitale et plusieurs autres villes. On comptait dans les Gaules dix-sept provinces et cent quinze cités; il y eut aussi dix-sept évêques métropolitains et cent quinze évêchés.

Le préteur romain avait tenu tous les ans l'assemblée des principaux magistrats de la province; l'évêque métropolitain crut devoir tenir aussi celle des évêques de son diocèse. Le préteur traitait, dans son assemblée, des affaires civiles, des impôts, des chemins, des monumens; le métropolitain délibéra dans la sienne sur tout ce qui concernait les affaires de son clergé, sur le revenu des églises, les décimes à recevoir, les chapelles à construire.

Enfin le peuple de Rome, les citoyens des colonies romaines élisaient leurs magistrats; le clergé et les fidèles d'une cité élurent leurs évêques.

La guerre civile et les invasions firent cesser les assemblées du préteur; mais celles des ecclésiastiques se maintinrent à l'abolition des premières, et la conversion des Barbares les rendit même plus florissantes et plus puissantes.

L'établissement de ces hordes dans les Gaules amena une troisième sorte d'assemblée. Les Visigoths et les Bourguignons en eurent; car on en tient dans toute nation, policée ou sauvage, esclave ou libre.

Chez les Barbares, les assemblées étaient pour ainsi dire des conseils de guerre. Tant qu'ils furent errans, ils n'eurent que des combats à livrer, ou des actes de violence à réprimer; mais cette forme primitive s'altéra chez tous ces peuples dès qu'ils se furent fixés au milieu des Gaules. Les Visigoths, qui en possédaient les plus belles provinces, semblent s'être policés plus promptement. Les Bourguignons, qu'on nous peint comme les plus industrieux, établis sur les bords du Rhône, où se trouvaient les villes de Lyon, de Valence, d'Arles, eussent aussi très facilement donné l'essor à leur génie, si les conquêtes

de Clovis et celles de ses fils n'avaient renversé leur empire. Les Francs, s'étant fixés au nord de la Gaule, dans des provinces plus agrestes, semblent avoir moins compris le goût de la civilisation; et cependant, selon Agathias, ils montraient déjà de la grâce dans leur maintien, et une sorte d'élégance dans leur manière de se vêtir.

Ils se réunissaient en armes tous les ans, au mois de mars, pour courir et pour piller, ainsi que les autres Barbares. C'était une assemblée militaire, où la pauvreté de tous faisait l'égalité, et maintenait à chacun son indépendance. Les conquêtes de Childéric et de Clovis changèrent la situation, et rompirent cet équilibre. Clovis rassembla les Francs tous les ans, au mois de mars, quand il voulut faire la guerre. On ne voit aucune preuve qu'il les ait convoqués lorsqu'il désirait rester en paix.

Certainement, si les assemblées du Champ-de-Mars s'étaient faites en vertu d'une loi ou d'une constitution fondamentale; si elles avaient été celles d'un peuple libre qui peut manifester une volonté, Clovis n'aurait pas assassiné sa propre famille et les rois des autres tribus des Francs; ou s'il eût commis ces crimes, les amis des morts et leurs tribus indignées, portant plainte à l'assemblée générale, devaient demander que Clovis fût puni, au moins comme on prétend que son père Childéric I^{er} l'avait été. Mais les temps ne se présentent déjà plus les mêmes. Clovis, chef tout-puissant d'une armée victorieuse, et appuyé d'un clergé très considéré, n'aurait pas même craint l'effort impuissant d'une sédition de quelques chefs.

Lorsque Childébert et Clotaire égorgèrent deux des fils de Clodomir, et qu'on déroba le troisième à leur fu-

reur, on ne porta point cet enfant malheureux à l'assemblée de la nation. Devenu grand, il se cache chez un ermite et s'ensevelit dans un cloître.

Quand Clotaire envahit les États de Théodebald, en épousant sa veuve, son frère aîné Childébert, chef de la famille, ne s'en plaignit pas à l'assemblée du Champ-de-Mars; il s'en vengea en faisant révolter Chramn contre son père.

Ni Monderic, ni Gondebaud, qui dissimulaient issus des rois, et qui livrèrent plusieurs combats pour obtenir une part du royaume, ne s'adressèrent à cette assemblée.

Mérovée, fils de Chilpéric, et Gondtran-Bose, réfugiés tous deux si longtemps dans l'église de Saint-Martin de Tours, ne se mettent point sous la protection de l'assemblée des Francs pour se soustraire à la colère de Frédégonde.

Le conseil d'Austrasie ne veut pas donner une retraite à ce même Mérovée, qui avait épousé Brunehaut; se retire, et n'en appelle pas à l'assemblée des Ripuaires.

Il y a plus: je vois sous la première race beaucoup de grands seigneurs morts à mort sur un ordre du roi, tels que Mummol, Sagittaire, Leudaste; j'en vois d'autres souffrant la question comme Droctulfe, chargé de l'éducation de Childéric II, et le connétable de Sunegisilde, et jamais on ne sévit contre le clergé. Au contraire, si l'évêque de Reims, Gilles, est arrêté comme complice de Sunegisilde, le clergé se plaint de cette détention préventive, et oblige le roi à lui rendre sa liberté. Il n'est pas bien difficile de comprendre d'où vient cette différence.

Ces assemblées du mois de mars, qui n'empêchèrent aucun crime, qui ne

diffèrent jamais un opprimé, pas même les enfans des rois, ne sont que des camps où il règne souvent une licence barbare. Cela est si vrai, que pas un des écrivains qui se sont appliqués à chercher une constitution sous la première race, ni Rapiu-Toyras, ni Boulainvilliers, ni l'abbé Dubos, ni Montesquieu, ni l'abbé Mably, ne citent une phrase des auteurs contemporains qui ait le moindre rapport à la liberté nationale; et les historiens qui ont paru depuis ne se sont pas toujours donné la peine de discuter le fait. Ils rapportent l'anecdote du soldat qui frappa le vase redemandé par Clovis; ils prétendent ensuite que l'on doit juger le gouvernement de la première race par celui de la seconde, et c'est une nouvelle erreur. Tout avait changé : les Francs, nomades en Germanie, devinrent dans les Gaules propriétaires de vastes domaines. De grands seigneurs ne s'assemblaient point comme des pâtres; ils ne suivaient point leur chef, en vagabonds, uniquement pour changer de lieu.

Ces grands seigneurs, dispersés sur un immense territoire, auraient été sans force, si chacun n'avait pas réuni au droit de propriété le droit des armes, et celui de rendre justice entre ses vassaux et ses esclaves. La réunion de tous ces droits fit de chacun une espèce de petit souverain, plus ou moins soumis au roi, chef de la confédération.

Cette position des fondateurs de la Monarchie Française forme l'opposé de la position où s'étaient trouvés les fondateurs des républiques grecque et romaine, qui avaient tiré leur force de leur réunion dans les villes.

Les grands propriétaires, désignés dans les actes et dans les auteurs contemporains sous les noms d'*optimates*,

et sous ceux de *duces* et de *comites*, quand ils avaient été nommés par le roi, gouverneurs d'une province ou d'une ville, marchaient à la guerre à la tête de leurs vassaux. Combattant à leurs frais, ils n'avaient pour solde que la prise du butin et des esclaves. Comme ils ne vendaient point leurs services aux rois, ils lui obéissaient peu; ils vivaient avec licence jusque sous ses yeux, et se révoltaient facilement. L'indiscipline régnait dans les armées, la sédition dans les provinces, le tumulte dans les assemblées du mois de mars, qui ne se tinrent jamais régulièrement tous les ans, et ne furent point générales.

Sous Clovis et ses fils, les assemblées ne paraissent pas avoir eu de force coercitive; mais sous ses petits-enfans et ses arrière-petits-enfans, on leur voit prendre une forme réelle, sans cependant présenter jamais un plan de conduite, un système de gouvernement, une idée de constitution. S'il y en avait eu, tous les écrits, tous les actes en auraient parlé; comme les canons des conciles et tous les livres ecclésiastiques parlent de celle de l'Église.

L'introduction du clergé dans les assemblées militaires leur imprima un nouveau caractère, qui exige un autre nom. Nous les distinguerons en les appelant assemblées militaires et cléricales.

On ignore dans quel temps les évêques furent admis dans les assemblées du mois de mars; ce ne fut pas à une époque précise, ni par une délibération : ils s'y introduisirent peu à peu. D'abord ils entrèrent dans le conseil des rois; seuls, ils savaient lire et écrire. Mais il fallut ensuite si souvent recourir à leurs lumières, que l'administration ne put bientôt plus s'en passer.

Les diocèses qu'ils possédaient avant l'introduction des Francs dans les Gaules, les vastes concessions que les rois leur accordèrent, les trésors que la piété des fidèles leur fit amasser, les rendirent en peu de temps les plus grands, les plus riches propriétaires du royaume.

Les évêques conduisirent eux-mêmes, à l'assemblée du Champ-de-Mars, leurs vassaux et la milice des terres dont ils avaient obtenu la seigneurie; quelques-uns assistèrent même aux batailles, mais sans combattre; plusieurs refusèrent d'y aller, et s'en dispensèrent à prix d'argent. Ainsi ce n'était pas comme évêques qu'ils y paraissaient, mais comme des grands seigneurs, des optimates.

Nous trouvons de ces assemblées mixtes, dès le règne de Gontran. Les évêques, accoutumés à la gravité des conciles, introduisirent l'ordre dans ces assemblées, la tranquillité dans les délibérations, l'usage d'en écrire les décisions, et ils leur donnèrent ainsi un poids et une considération qu'elles n'avaient point eus jusqu'alors. Les rois s'en trouvèrent beaucoup moins puissans; c'est ce que l'on voit d'une manière sensible à la fin de la première race.

Les maires du palais, en convoquant ces assemblées, en y appelant, à leur choix, ceux qu'ils voulurent y admettre, devinrent les maîtres des rois; et ces assemblées, pour être mieux ordonnées, ne s'en montrèrent pas plus constitutionnelles.

Celui qui écrivait était toujours un prêtre; c'est pourquoi, en convoquant les grands, en adressant une chartre, un diplôme, un règlement quelconque, commence-t-il par les évêques après le roi; ensuite il place les optimates, puis les comites. Ainsi s'établit l'ordre des

rangs. Cet ordre n'était pas nouveau. Nous voyons, dans les lettres de Clovis, que les évêques sont toujours nommés les premiers. C'est que Clovis ne savait pas lire, n'entendait pas le latin, et avait pour secrétaire un ecclésiastique.

Les évêques acquirent enfin le premier rang dans toutes les assemblées, soit celles du mois de mars, soit les simples *placita*, où l'on jugeait les grandes causes, soit même les conseils du roi. Partout où il y eut un évêque, il affecta la puissance. Les assemblées subirent donc encore une autre transformation. Le changement ne fut pas dans les mots; mais il se manifesta dans la forme et dans la force de l'assemblée. Les rois eurent encore moins de puissance, quand le clergé occupa le premier rang.

Depuis le commencement de la monarchie, il s'était élevé une petite rivalité entre la puissance royale et la puissance pontificale. Nous en trouvons le premier germe dans les lettres de Clovis aux évêques. Chilpéric s'en plaignit hautement. Ce fut sous Clotaire II, son fils, que les évêques se trouvent nommés pour la première fois avant les ducs, et qu'ils prennent ce rang dans le préambule de la Loi Salique. A partir du règne de Dagobert I^{er}, fils de Clotaire II, la puissance royale s'affaiblit de jour en jour; tandis que celle des pontifes s'affermir sensiblement.

Le premier rang appartenait au clergé à deux titres. Les ecclésiastiques formaient l'ordre le plus ancien qu'il y eût alors dans les Gaules; ils étaient réunis en corps; ils possédaient leurs titres, leurs églises, leurs diocèses, leurs coutumes, leurs institutions, long-temps avant que le nom de Franc fût connu, même en Germanie.

à un titre d'accession, le clergé paraît joindre celui de la reconnaissance. Il avait appelé les Francs; il avait les conquêtes de Clovis et celles de ses fils; et même, hâtons-nous de le dire, quand l'impuissance de l'ancienne maîtresse du monde, et l'impossibilité de rester attaché à ses empires relégués dans Constantinople, obligent le clergé à choisir un prince parmi les Barbares, il demeura toujours fidèle à son principe, et ne trahit point Rome, dont les ecclésiastiques se regardent comme citoyens.

Ces faits devenaient avérés; cependant jamais ce grand corps n'a voulu s'appuyer sur un droit aussi honorable; on le voit toujours plus satisfait de tenir sa prééminence de la superstition des peuples et de sa propre habileté.

Tels étaient les changements survenus dans les assemblées; mais comme ils s'opéraient au milieu des révoltes et de la guerre civile, il n'y avait rien d'assuré. L'ordre devenait variable, les droits incertains; ceux des Mérovingiens commençaient à être méconnus.

Les victoires et le génie de Pépin d'Héristal, en renversant l'autorité des rois, fortifia celle des assemblées. Assez puissant pour ne les pas craindre, assez habile pour les diriger, gagnant le clergé par sa faveur, les peuples par sa justice, les grands par sa vaillance, il les rassemblait pour les contenir l'un par l'autre; mais il se garda bien de leur donner une constitution, et d'éclaircir leurs droits.

Ces institutions, ces questions et ces idées n'étaient d'ailleurs ni de son siècle, plongé encore dans l'ignorance, ni dans son génie, livré tout entier à l'ambition. Pépin d'Héristal laissa Clovis III, comme il avait laissé son père, s'abandonner en paix aux plaisirs, et pré-

sider avec faste de vaines assemblées.

Gaillard, dans son introduction à l'histoire de Charlemagne, fait voir que depuis le règne de Clovis jusqu'à celui de Dagobert I^{er}, plus de quarante rois ou fils de rois moururent de mort violente dans les Gaules en un siècle et demi, et il ne nomme pas tout (a). Il pouvait ajouter à cette liste sanglante quatre rois de Francs au moins, qui périrent par le fer ou par la corde dans le même espace de temps; sans compter plusieurs rois visigoths, qui eurent un sort non moins funeste. Et depuis cette époque, Dagobert III ne périt-il pas assassiné? Childéric II ne fut-il pas tué, lui, sa femme et ses deux fils aînés?

Si Pépin d'Héristal et son fils Charles Martel ne se fussent rendus les maîtres de l'État, protégeant ainsi la vie des rois en les asservissant, on ne sait où se serait arrêtée cette horrible boucherie. Et, lorsque l'on voit couler ainsi le sang des rois, on peut juger avec quelle prodigalité l'on répand celui des individus qui sont sans appui et sans vengours.

Les rois n'avaient pas droit de priver d'un héritage pour crime de rébellion. Ils imaginèrent de donner à ceux qui pouvaient se faire redouter ou qu'ils voulaient s'attacher, de vastes possessions territoriales, mais avec

(a) On peut lire, dans l'ouvrage de Gaillard, l'effroyable liste qu'il nous présente. Voici, pour les lecteurs que ces détails peuvent intéresser, les noms des quatre rois omis par l'historien :

Andouere, femme de Chilpéric, étranglée dans le cloître où le roi l'avait reléguée.

Galewinte, autre femme de Chilpéric, trouvée morte dans son lit.

Billihilde, femme de Théodebert II, poignardée par lui-même.

Brunebaut, veuve de Sigebert, mise à mort par Clotaire II.

festèrent aussitôt que Pépin eut réuni la nation sous son autorité, pallient ou légitiment, en quelque sorte, son usurpation. Il ramena la concorde et la tranquillité dans les trois royaumes, rendit la vigueur aux lois méprisées, la décence aux mœurs corrompues, et, sans blesser les grands, sut protéger les nombreuses classes du peuple, que l'anarchie antérieure avait réduites à la plus cruelle indigence. Le premier usage qu'il fit de ses forces, fut de les tourner contre des voisins, naguère sujets ou vassaux des Francs, et que leur mépris pour des faibles rois avait invitées à secouer le joug. C'est à peine s'il cessa de combattre pendant un règne de vingt-sept ans.

Mais de tant de guerres, de tant de victoires continues, quoique nulles à peu près pour l'observateur, il résulte certainement que Pépin, qui arrêta la fureur des discordes civiles chez les Francs, exerçait en même temps leur courage par de justes guerres et fit recouvrer à la nation sa gloire et son énergie : changement d'autant plus heureux, qu'il la prémunissait à propos contre le terrible orage que le Mahométisme formait en Asie et en Afrique pour accabler l'Espagne, et fondre ensuite sur les États nouvellement constitués dans les Gaules.

Le royaume des Visigoths venait d'être détruit par les Maures, ces peuples naguère chrétiens, qu'entraînaient à la fois l'enthousiasme de la victoire et le fanatisme d'une nouvelle religion. Cent ans à peine s'étaient écoulés depuis que Mahomet avait cessé de conduire des chameaux pour s'ériger en prophète, et déjà ses armes et celles des califes portaient le Coran des rives de l'Euphrate aux bords du Tage.

Le Christianisme n'avait jamais pé-

nétré aussi loin dans l'Orient, et fut moins prompt à parvenir dans les contrées occidentales : les conquêtes de la république romaine ne s'étaient pas non plus avec autant de rapidité.

Déjà la Palestine, la Syrie, l'Égypte étaient envahies ; déjà le temple de Jérusalem, rebâti par Omar, se changeait en mosquée. La fameuse bibliothèque d'Alexandrie, ce dépôt des connaissances humaines, fumait encore, incendiée avec mépris par la main d'un Barbare. La Perse était soumise, l'Arménie, l'île de Chypre, l'île de Rhodes, n'appartenaient plus à l'empereur grec. Syracuse pillée, Constantinople assiégée deux fois, Carthage prise, le nord de l'Afrique entièrement converti, enfin l'Espagne conquise en quatorze mois, semblaient présager qu'aucune nation connue ne pouvait éviter le joug des Musulmans.

Les Arabes, mêlés aux Maures, soulevèrent l'Espagne et détruisirent le royaume des Visigoths, au commencement du huitième siècle. Les chrétiens, regardant les Arabes comme les enfans de Sara et d'Abraham, leur donnèrent le nom de Sarrasins.

Le royaume des Visigoths était le plus ancien des royaumes fondés par les Barbares sur le territoire des Romains ; il ne restait plus que celui des Francs et des Lombards. Les Francs voyaient naître autour d'eux de nouveaux royaumes, et l'Europe allait subir une nouvelle révolution.

Les Arabes avaient déjà tenté plusieurs incursions dans les Gaules. D'abord, sous la conduite de Zama, en 719, ils pénétrèrent en Septimanie, et prirent la ville de Narbonne.

Deux années après, en 721, ce général mit le siège devant Toulouse.

Eudes (a), duc d'Aquitaine, qui prétendait avec raison qu'après la septimanie, son pays ne fût subjugué, marcha contre les Sarrasins pendant qu'ils assiégeaient Toulouse, et leur livra une grande bataille. Zama la perdit et demeura parmi les morts : l'armée vaincue se retira en Espagne.

Anbessa, voulant venger la défaite de Zama, son prédécesseur, fit une seconde irruption dans les Gaules (725). Quelques écrivains ont dit qu'il poussa ses conquêtes le long du Rhône et de la Saône; qu'il prit Autun et assiégea Sens. Cette incursion est incompatible avec les faits les plus connus de l'histoire; mais il se peut que des partis de cavalerie arabe aient paru sur les bords de ces fleuves, pillant une des villes nommées et insultant les remparts de l'autre.

Il paraît qu'Anbessa n'attaqua point l'Aquitaine, et mourut dans les Gaules comme il retournait en Espagne. Mais l'un de ses successeurs, se hâta de faire une troisième irruption. Un commissaire vint au bout de peu de temps le juger, suivant l'usage, et le déposa. Abd-er-Rhaman obtint alors cette place dangereuse.

Sur ces entrefaites, Eudes, duc d'Aquitaine, fit la paix avec les Arabes, et malgré la différence des mœurs et des

religions, donna, dit-on, sa fille à l'un de leurs chefs, qui gouvernait le pays que l'on nomma depuis la Cerdagne. Une nouvelle guerre, que lui avait faite Charles Martel, rendit cette alliance nécessaire.

Ce chef arabe n'était pas né dans la Mauritanie, et voyait avec peine son pays subjugué par un petit nombre d'étrangers. On ne sait si du pied des Pyrénées, il trama une conjuration pour délivrer l'Afrique, ou si son mariage le rendit suspect; mais l'émir Abd-er-Rhaman fondit tout-à-coup sur son pays, et l'investit dans les montagnes, où il périt.

Abd-er-Rhaman, vainqueur du gendre, attaqua le beau-père, et fit une quatrième incursion. Les historiens disent qu'il s'avancait à la tête de plus de quatre cent mille hommes. Mais il conduisait avec lui les femmes et les enfans de ses soldats, à la manière des Orientaux et surtout des peuples nomades; et s'il ne traînait réellement à sa suite que quatre cent mille personnes, elles ne peuvent pas représenter plus de cent mille combattans.

Il marcha sur Bordeaux, qui se rendit sans résistance. Eudes l'attendait par-delà la Dordogne. Abd-er-Rhaman passa cette rivière et défit son ar-

(a) Les écrivains se sont divisés d'opinion sur l'origine de ce prince; on l'a fait tour à tour Espagnol et Franc, sur la foi d'une chartre trouvée dans un monastère, au pied des Pyrénées, et publiée par le cardinal d'Aguiré. On a vu ainsi qu'il était né de Boggis, fils d'Anbert, qui était fils de Clotaire II et de Gertrude, et par conséquent Eudes sortait de la race de Clovis. Mais, en examinant avec soin cette chartre, on l'a reconnue fautive, comme tant d'autres; car les pieux habitans des monastères ne se sont jamais fait le moindre scrupule de commettre de faux actes pour assurer leur possession des terres et des droits qu'ils avaient usurpés. J'ajouterai aux remarques faites contre cette chartre du cardinal d'Aguiré, que si Eudes avait

eu pour aïeul Clotaire II, il ne pouvait manquer de réclamer son origine en traitant avec Chilpéric II qui descendait du même roi, et leur alliance devenait un pacte de famille. Tous les historiens du temps, au contraire, désignent Eudes comme un usurpateur et un conquérant. C'était, disent-ils, un homme qui avait profité des circonstances pour se faire un Etat. Puisqu'il n'a point fait valoir des titres si puissans, et qui lui donnaient un droit légitime à la possession des Etats dont on voulait bien le reconnaître pour souverain; il est vraisemblable qu'il n'en avait point. On ne se laisse pas appeler étranger, usurpateur, quand on a le double titre de parent et d'héritier.

mée. Eudes s'enfuit presque seul, et se retirait vers la Loire; le désespoir lui fit prendre le parti d'envoyer ou d'aller lui-même implorer la générosité du chef des Francs.

Charles Martel, aussi sage politique que bon capitaine, s'empessa de secourir un adversaire humilié contre un ennemi bien plus à craindre. Il conclut un traité de paix avec Eudes, et l'engagea d'oublier leurs différends particuliers.

Il lui fit voir ensuite son pays sans défense; lui donna le conseil de lever de nouvelles troupes, en recommandant de ne point les exposer dans un engagement général, mais bien de les aguerrir par des escarmouches sans importance, afin de leur rendre peu à peu la confiance qui leur manquait. Il lui fit comprendre aussi qu'il devait inquiéter l'ennemi sur ses derrières, pendant qu'il allait l'attaquer vigoureusement de front; que ce mouvement, s'il était bien exécuté de part et d'autre, lui présenterait l'occasion de se venger de toutes les pertes qu'il avait faites.

Pendant que la noblesse et les gens de guerre s'assemblent de tous côtés près de lui, Charles Martel s'assure des passages et des rivières; il fait préparer des munitions de guerre et de bouche pour la subsistance de l'armée. Sa coutume avait été, dans tous les temps, de chercher son ennemi, et de le surprendre par son activité. Il passa la Loire, et rencontra les Arabes entre Tours et Poitiers (a).

(a) Nos historiens ne sont pas d'accord sur l'emplacement de cette bataille. qu'ils désignent tantôt sous le nom de Tours, et plus souvent sous celui de Poitiers. Cependant la position que prit Charles Martel, en appuyant ses derrières sur le fleuve, aurait dû faire cesser l'incertitude. Nous avons déjà deux batailles de

Jamais, depuis l'établissement de la monarchie, on n'avait vu un événement de cette importance.

Les Francs, sous Clovis et après lui, ne combattirent que pour le pillage, et pour la gloire peut-être; aujourd'hui ils allaient défendre de plus grands intérêts. Du succès de leurs armes dépend la possession des Gaules, le salut de la nation entière, exterminée ou livrée à l'esclavage; le christianisme enfin, qui, si les Francs sont vaincus, va céder à l'islamisme.

Charles ne se hâta point d'attaquer. Le passage de la Loire, sur laquelle il appuya ses derrières, lui ôtant toute crainte d'être tourné par la cavalerie nombreuse des Sarrasins, il observa son ennemi pendant sept jours. Les Arabes, comme les Romains, furent étonnés de la haute stature de leurs adversaires.

On est tenté de croire qu'avant le mélange de tant de nations, la taille des peuples de l'Italie et de l'Espagne différait beaucoup plus de celle des Gaulois ou des Germains qu'elle n'en diffère actuellement. La taille des Arabes est encore aujourd'hui plus grêle et plus petite que la nôtre.

L'armée d'Abd-er-Rhaman, bien que l'on ne soit pas fixé sur le chiffre des combattants, l'emportait certainement de beaucoup en nombre; celle de Charles Martel lui était supérieure par la discipline.

Les Austrasiens et les Germains, attaquant avec le sabre et la hache, renversèrent les Arabes, accoutumés à se

Poitiers : l'une gagnée par Clovis sur Alarie, roi des Visigoths, qu'il tua de sa main; cette bataille est encore marquée sous le nom de Vouillé : l'autre journée, bien plus connue, est celle où le prince de Galles défit Jean-le-Bon, qui fut fait prisonnier. On devrait, autant que possible, éviter cette confusion des lieux et des mots.

sur d'armes plus légères et à combattre en courant. Ils se dispersèrent et se rallièrent avec facilité; ils revinrent et cédèrent encore. Abd-er-Rhaman, qui conduisait sans cesse de nouveaux pelotons à la charge, encourageait les siens, et déployait autant de courage que d'activité.

Charles, au contraire, n'était occupé qu'à se maintenir sur le terrain avantageux où l'on ne pouvait l'envelopper. Il surveillait ses troupes, afin de les empêcher de poursuivre ceux qu'elles repoussaient.

Le combat durait depuis plusieurs heures, lorsqu'une multitude effrayée se précipita sur l'armée d'Abd-er-Rhaman avec des cris épouvantables, et y mit le désordre, en apprenant aux Arabes que le camp était livré au pillage.

C'était le duc d'Aquitaine qui, ayant été prévenu par les signaux de Charles Martel, attaquait l'armée des Sarrasins en queue, et portait la terreur jusque sous leurs tentes, remplies de femmes, d'enfants et d'esclaves.

Malgré la confusion effroyable qu'occasionna cette multitude poursuivie par le duc d'Aquitaine, Abd-er-Rhaman soutint encore quelque temps la bataille; mais il ne pouvait plus la gagner. Il fut tué aux approches de la nuit, et ses troupes se retirèrent vers la Septimanie. C'était le second émir que la conquête des Gaules enlevait aux Arabes.

On dit que cette journée ne coûta pas à Charles quinze cents hommes, et que les Sarrasins en perdirent trois cent soixante-quinze mille. On dit en cela deux choses également impossibles.

Il nous paraît que Charles laissa au duc d'Aquitaine le soin de poursuivre les Arabes, et de recouvrer les provinces situées au midi de la Loire. Ce duc

les avait envahies avant eux, et s'en regardait peut-être comme souverain. Mais on ne peut former que des conjectures; car les annalistes ne nous ont donné aucun détail sur ce grand événement, qui probablement fit donner à Charles le surnom de Martel, c'est-à-dire marteau ou fléau des Sarrasins.

Cependant, malgré la cruelle brièveté de nos chroniques, on reconnaît que cette bataille, qui sauva la nation française et la religion chrétienne, offre des rapports étonnans avec l'action non moins célèbre de Marius, lorsqu'il délivra les Gaules de cet autre essaim de Barbares, connus sous les noms de Cimbres et de Teutons.

Il s'était écoulé huit cent trente-quatre ans depuis cet événement mémorable, et l'on peut croire qu'après tant de révolutions destructives, c'est à peine s'il en restait un souvenir confus dans la contrée même où la bataille s'était livrée; mais à coup sûr, Charles Martel n'en connaissait aucun des détails qui sont arrivés jusqu'à nous. Cependant, ayant en tête un ennemi pareil, ces deux grands capitaines emploient, avant de l'attaquer, des moyens semblables, jusqu'au moment où la même ruse décide pour eux la victoire.

Marius, comme Charles Martel, se place dans une position inexpugnable, et afin de familiariser ses soldats avec un ennemi qui est nouveau pour eux, Marius les retient long-temps sans leur permettre de combattre. Enfin, ayant choisi le moment propice, et s'étant assuré à l'avance qu'il se trouve, au-delà des lignes occupées par les Teutons, des creux et des ravins couverts de bois, Marius y fait filer une troupe d'élite, qui, au signal convenu, tombe sur leurs derrières, et occa-

sionne bientôt la déroute de toute l'armée. De tels rapprochemens sont toujours instructifs.

Nous ignorons de quelle manière Pépin partagea ses États entre ses deux fils Charles et Carloman. Son troisième fils s'était fait moine, ou avait été forcé de le devenir ; il ne fut donc pas question de lui. Cependant on voit que Pépin rassembla les évêques et les grands, ce qui semble indiquer qu'il avait besoin de leur consentement pour régler le partage du royaume.

Les historiens contemporains, Eginhart et le continuateur de Frédégher, se contredisent formellement sur ce partage. L'auteur des Annales, appelées *Loiseliennes*, assure qu'après la mort de Pépin, ses fils Charles et Carloman furent élevés sur le trône : *Elevati sunt in regnum*.

Eginhard prétend qu'ils furent créés rois par le consentement de tous les Francs : *Consensu omnium Francorum reges creati*; et dans la vie de Charlemagne, il dit que l'assemblée générale de la nation des Francs les fit rois tous les deux, à condition qu'ils partageraient également le royaume : *Franci siquidem facto solenniter generali conventu, ambos sibi reges constituunt, ad conditiones præmissas, ut totum regni corpus ex æquo partirentur*.

Ces paroles prouvent que la couronne était élective; que les Francs se croyaient en droit de partager le royaume entre les fils de leur roi ou de le réunir dans les mains d'un seul, et même de priver du trône le premier qui ne leur conviendrait pas. Mais il paraît, par la suite des faits, que le roi une fois élu, l'assemblée lui obéissait. Nous ne savons d'ailleurs ni comment on convoquait cette assemblée, ni quels gens y étaient admis.

Daniel assure que le partage fait par Pépin entre ses deux fils ne subsista pas, et que les seigneurs s'assemblèrent pour en décider un tout différent. Velly copie Daniel, et Daniel avait copié Cordemoy, qui hasarda cette opinion pour mettre d'accord les contemporains.

Depuis que les Carolingiens s'étaient mis à la tête de la nation, elle avait repris sa force, et fait quelques pas vers le bien. Pépin d'Héristal affermit l'autorité perdue par des rois méprisables; Charles Martel sauva la nation du joug des Sarrasins, réprima les courses des hordes germaniques, et contint les ducs et les évêques guerriers, qui s'efforçaient de démembrement l'État pour être indépendans. Pépin-le-Bref avait substitué sa race à la race méprisée de Clovis; il avait montré la force de ses armes à l'Italie, fait craindre sa puissance aux Lombards, aux Sarrasins, aux empereurs de Constantinople même, et rapporté du pied des Apennins quelque goût pour les arts et pour les sciences.

Charlemagne était le quatrième héros de cette race, et c'est peut-être la première fois que l'on a vu quatre héros, de père en fils, se succéder immédiatement.

Ce prince acheva la conquête de l'Aquitaine; soumit la partie de l'Espagne qui s'étend des Pyrénées à l'Elbe; conquît le royaume des Lombards et toute l'Italie jusqu'au duché de Bénévent et au fleuve Ofanto; assujettit la Bavière; détruisit la puissance si redoutée des Abares, envahit l'Istrie, la Dacie et une partie de la Pannonie ou Hongrie. Les empereurs grecs lui cédèrent une portion de la Dalmatie; il fit de la Saxe un désert, s'empara de tous les pays contenus entre l'Elbe, la Vistule et la mer Baltique; la Bohême

ainsi ravagée par ses armes, et les hordes d'Esclavons qui l'habitaient lui payèrent des tributs. Jamais, dans aucun temps, les Français n'ont vu en Europe autant de contrées soumises à leur puissance. Mais malgré l'étendue de ses vastes conquêtes, Charlemagne ne se considéra jamais que comme le chef de ces peuples, et non comme le souverain du pays.

Les Francs, nation nomade, tenaient à leurs troupeaux et non au sol. La faculté de changer de pays, ou d'errer sur un territoire, constituait leur indépendance publique et particulière; elle indiquait la différence du serf et du maître; celle du peuple vaincu, attaché à la glèbe, vendu avec la terre dont il arrachait les alimens, comparée au peuple dominateur toujours armé, ne demandant à la terre que des pâturages et du gibier, et prêt à les aller chercher sur un autre sol.

Cette situation était bien différente de celle des peuples anciens, peuples agriculteurs ou commerçans, fixés sur une terre qu'ils cultivaient, attachés à des remparts ou à des ports dans lesquels ils enfermaient leurs richesses; aimant la contrée qu'ils habitaient, se plaisant à l'orner de cités, de temples, de palais, de jardins, et la regardant comme leur mère, leur patrimoine, l'héritage de leurs enfans; enfin comme la patrie pour laquelle il fallait vivre et mourir. Les mœurs des Francs se ressentaient encore de la vie ambulante qu'ils avaient menée si long-temps, et qu'ils aimaient toujours.

Être roi des Francs, *rex Francorum*, n'emportait que l'idée de les commander dans les marches, dans les combats, dans les campemens, ainsi que de conserver leurs coutumes. Être roi du pays, *Rex Franciæ*, eût donné l'o-

bligation de faire fleurir le sol par l'agriculture, le commerce, les arts, d'en protéger également tous les habitans, d'assurer à chacun ses propriétés territoriales ou autres, d'en rendre les rivières navigables, les villes saines et opulentes, de les lier l'une à l'autre par des routes, de défendre l'entrée du territoire par des armées et des places fortes, de donner des lois favorables à tous, et protectrices de chacun, en un mot de former un État et d'en surveiller toutes les parties.

Toutes ces idées n'avaient pu se développer encore dans l'esprit de ces peuples comme dans celui du clergé romain; on voit seulement que Charlemagne en adoptait quelques-unes, et que la situation commençait à changer.

Charlemagne ne prit d'abord que le titre de roi des Francs, *rex Francorum*. Après la soumission des Lombards, il se dit roi des Francs et des Lombards et patrice des Romains, car il tenait cette dignité des empereurs: *Carolus gratia Dei rex Francorum et Longobardorum, et patricius Romanorum*. Quand il fut nommé empereur par le pape, et aux acclamations du peuple, il ne se crut point pour cela souverain de Rome: il ne prit que le titre de Charles, empereur auguste, gouvernant l'empire romain, roi des Francs et administrateur des Saxons.

Dans d'autres capitulaires, on trouve le nom de pieux, d'heureux, de triomphateur, toujours auguste, d'invincible même. Toutefois, il ne se dit que roi des Francs et administrateur de l'empire romain.

Les Francs partageaient les terres de la Gaule avec les Gaulois vaincus, et chaque Franc se croyait maître absolu de sa portion du sol, comme de son troupeau; elle était à lui, non à

son chef. Ce chef était donc le roi des hommes et non du pays, et il ne possédait en propre que ses domaines.

Charlemagne avait bâti des citadelles et des monastères dans toute la Saxe, afin d'enchaîner les peuples par la superstition et de les assujettir par les armes. Il avait garni l'embouchure des fleuves de grandes barques armées, pour s'opposer aux incursions des Normands. Ses vaisseaux avaient quelquefois battu les flottes des Sarrasins, et contenn celles des Grecs.

Tous les pays situés entre l'Océan, les Pyrénées et le Rhin furent en paix sous le règne de Charlemagne, pendant près de cinquante ans; et l'Italie, pendant treize. C'est ce qui arrive aux États dont les rois font des conquêtes. Mais souvent ils épuisent leurs contrées paisibles en leur demandant plus de soldats que n'en peut fournir la population.

Ami de l'ordre et de la justice, d'un caractère porté plutôt à la clémence qu'à la cruauté, Charlemagne, cependant, envahit les États de son frère, et enferma ses neveux dans des cloîtres. Il a détrôné, pris et cloîtré son malheureux beau-père, le roi des Lombards; il dépouilla, pour le jeter dans un couvent, son cousin, le duc de Bavière, et toute sa famille dont il enlevait l'héritage.

Il causa la mort du vieux duc d'Aquitaine; par ses ordres, on trancha la tête au duc de Frioul et à un chef des Abares, et l'on pendit deux ducs de Gascogne. Il fit périr dans les combats un autre chef des Abares, deux chefs d'Esclavons, un chef des Obotrites et un des Sorabes. Les historiens donnent à tous ces chefs le nom de rois: ce sont dix souverains morts sous ses coups et par ses ordres, et deux

autres enfermés avec toute leur famille. Sans compter deux doges de Venise, plusieurs émirs arabes et plusieurs chefs saxons, entre autres, le fameux Witikind, qui furent pris ou contraints de se faire baptiser, ou dépouillés de leur puissance et réduits à vivre avec honte et désespoir.

Aux désastres de tant de souverains, il faut ajouter celui des nations; il faut parler des massacres horribles, des incendies et des meurtres commis dans la Saxe: enfin, on ne peut taire le criminel établissement de la cour veimique. On se demande comment un homme, qui n'était point né méchant, commit tant de crimes sans remords. Mais tel était l'esprit du siècle: les succès militaires emportaient tous les suffrages, la foi tenait lieu de vertu, le dogme anéantissait la morale. Ce funeste esprit ne dura que trop longtemps.

Ce prince a jeté les fondemens de la grande réputation dont les Français jouissent depuis près de mille ans. De quelque peuple que l'on écrive l'histoire, entre la mer Baltique et la Méditerranée, on y trouve le nom de Charlemagne comme roi, comme conquérant ou comme fondateur.

Il est le quarante-deuxième roi des Francs, et les Allemands commencent par lui la liste de leurs empereurs. Il mérite cet honneur, moins par ses conquêtes que par la quantité de villes allemandes qui lui doivent leur origine; quoiqu'il n'ait jamais fondé que des couvens, des églises et des évêchés. Mais, en se réunissant autour des clochers, les peuples ont formé des villes. Les évêques ayant reçu de Charlemagne des immunités et les droits de justice dont jouissaient les vassaux de la couronne, la Germanie se trouva remplie de grands fiefs. Ainsi c'est

à se voir qu'elle doit ses villes, son gouvernement féodal, et le titre d'empereur que ses chefs ont toujours conservé depuis.

Il est à déplorer que l'histoire de Pépin, de Charlemagne et de ses successeurs, qui parle d'une si grande quantité de guerres et de batailles, néglige absolument les détails qui pourraient nous faire connaître l'arrangement des armées à cette époque, leur manière de combattre et leurs campemens.

Ce que nous savons par Agathias, sur les marches qui précèdent la bataille de Casilinum, nous donne à croire que les Francs n'étaient pas très avancés dans cette dernière partie de la guerre, si importante alors : c'est avec les roues de leurs chariots, enfoncées jusqu'au moyen, qu'ils se retranchaient dans leurs camps. Ils avaient cependant des enceintes fortifiées; elles furent long-temps appelées, en français, *fermetés* du mot *firmitates*, et l'on en a fait ensuite, par corruption, *fortés*.

Mais nous ne savons rien des méthodes qu'ils mettaient en usage dans l'attaque et la défense des places, et ceux qui avancent qu'ils connaissaient la poliorcétique, et que d'ailleurs ils s'appuyaient à la science par le courage national, ont dit deux choses également absurdes.

Le courage n'a jamais pu suffire pour entamer des murailles solidement construites et bien gardées. Les travaux étonnans que les anciens exécutèrent autour des places, soit pour les attaquer ou les défendre, surpassent certainement tout ce que l'art des modernes offre de plus ingénieux. Enfin, on ne peut admettre que des peuples qui se refusèrent si long-temps à l'usage des armes défensives, qui connaissaient

à peine les armes du jet, aient pu manier avec discernement ces machines de guerre, d'ailleurs très compliquées, qui devenaient indispensables pour les sièges.

L'usage des armes défensives, presque entièrement inconnu des Francs-Mérovingiens, fut adopté par les rois de la seconde race. Charlemagne portait même une armure complète, si l'on s'en rapporte à la description que nous en a faite le moine de Saint-Gall.

Outre le casque et la cuirasse, il lui donne des brassards ou plutôt des manches de mailles, des cuissards de lames de fer et des bottines de fer, c'est-à-dire aussi des chausses de mailles. Cet auteur ajoute que les gens de la suite de Charlemagne, et ceux qui l'accompagnaient dans les combats, avaient à peu près la même armure, mais ne portaient point de cuissards, afin de monter plus facilement à cheval.

On voit aussi, dans un des capitulaires de ce prince, que l'on commençait à se servir de l'arc et des flèches. « Que le comte ait soin que les armes » ne manquent point aux soldats qu'il » doit conduire à l'armée, c'est-à-dire » qu'ils aient une lance, un bouclier, » un arc et deux cordes, ainsi que » douze flèches. »

Mais on ne lit nulle part que les milices fussent exercées à des évolutions, ni à des mouvemens prescrits par des lois.

Les Francs, à Casilinum, n'avaient pas de cavalerie; on ne voit même ni archers, ni frondeurs. A l'époque dont nous parlons, la cavalerie se trouvait déjà très nombreuse dans leurs armées.

La bataille de Tours ayant montré qu'il s'en était peu fallu que les Sar-

rasins, presque tous cavaliers, et bien armés de cottes de mailles de fer, n'eussent eu, par ces défenses, l'avantage sur eux, ils résolurent de préférer le service à cheval, et changèrent l'armure sarrasine, qui couvrait de pied en cap, contre la saie de cuir, qui était leur unique arme défensive.

Ceux d'entre les Francs qui possédaient des fiefs ne pouvaient penser autrement : ils étaient riches; ils commençaient à garder par titre d'hérédité les terres qu'ils tenaient du domaine. L'opulence appelle la délicatesse et l'ambition : la première de ces passions devait faire désirer un service commode, tel que celui du cheval ; tandis que, d'autre part, elle montre que le cavalier, soutenu par la bonté de l'armement, peut aisément faire parade de force et d'adresse. Ces considérations engagèrent les possesseurs de fiefs à ne plus servir qu'à cheval. Ils s'armèrent à la sarrasine, et peut-être cette armure reçut-elle le nom de *haut-ber*, parce qu'elle ne fut prise d'abord que par les barons qui étaient les premiers d'entre eux, et leurs chefs.

Charlemagne parvint à diminuer les abus qui s'étaient introduits dans la forme des levées et dans la composition des troupes. Il rendit à la classe du peuple une partie de ses droits, et réprima plusieurs abus d'autorité, chez ceux qui en étaient les principaux dispensateurs.

Si l'on put espérer de voir améliorer le sort des peuples, et l'art militaire reprendre quelque faveur, ce fut pendant ce règne mémorable. Mais à la mort du prince, la barbarie reprit son empire.

Les comtes se retrouvant assez forts, on ne vit servir que ceux qui n'avaient ni l'argent ni le crédit

nécessaires pour s'en dispenser; les soldats furent pris dans la plus vile et la plus nécessiteuse populace. Certainement beaucoup d'entre eux n'avaient pas le moyen de se procurer un bouclier, une lance, un arc et des flèches, ainsi que les autres ustensiles militaires que Charlemagne prescrivait à chaque homme d'appartenir avec lui; comme il ordonne à tout possesseur de trente arpens, de faire le service militaire, et à ceux qui en ont moins, de s'arranger entre eux pour en partager la peine et la dépense.

Tous les efforts de ce prince cédèrent d'ailleurs bientôt aux secousses violentes qui agitérent si long-temps l'Europe. Nous ne pouvons douter qu'il ne dût à ses réformes les victoires qu'il remporta sur tant de peuples mal armés, mal disciplinés, et dont la manière de combattre se bornait à se mêler confusément. Mais les troupes de Charlemagne, qui pouvaient peut-être exécuter des mouvemens en corps, étaient-elles capables de manœuvrer en ligne? Nous croyons que les conquêtes si vastes et si rapides de ses armées prouvent encore moins leurs connaissances tactiques, que l'inexpérience de ceux qu'elles combattaient.

Les succès militaires ne flattèrent pas seuls ce grand homme. Il voulait relever l'esprit humain, plongé dans la plus profonde ignorance. Il fonda des écoles. Malheureusement, il les plaça dans des cathédrales, ne réfléchissant pas que des hommes qui renoncent au monde ne peuvent enseigner les devoirs de citoyens.

Les Capitulaires dont on a tant parlé ne sont ni un Code, ni une Constitution, comme quelques auteurs l'ont prétendu dans le dix-huitième siècle.

C'est des ordonnances, des règlements que Charlemagne faisait, selon les occasions. La plupart concernent les ecclésiastiques. L'idée de rédiger en un corps les lois civiles et criminelles, née d'abord dans les républiques grecques, adoptée par celle de Rome, inconnue à tous les peuples de l'Orient et à tous les Barbares de l'Europe, ne pouvait pas même être comprise du temps de Charlemagne.

Depuis les incursions des Goths, des Vandales, des Francs, des Bourguignons et des autres hordes dans les Gaules, les mœurs et les coutumes de ces différentes familles formaient un mélange dont nous pouvons à peine nous faire l'idée. Chacun portait l'habit de sa nation, et en conservait les usages par prédilection, par esprit de parti, par intérêt, par préjugé. Ce mélange se trouvait dans toutes les villes, dans les familles même alliées par des mariages entre différentes nations; à peu près comme on voit à Constantinople les Turcs, les Juifs, les Chrétiens grecs, les Chrétiens catholiques, les Arméniens, conserver chacun leurs coutumes, leurs mœurs, leur religion et leur costume particulier.

Charlemagne ne put concevoir la ridicule idée de forcer tous ces peuples à suivre les mêmes lois et les mêmes coutumes. Il eut encore moins le dessein de les asservir à une même constitution. Mais ils étaient guerriers et connaissaient l'obéissance que l'on doit à son chef.

Sous des hommes tels que Clovis, Pépin, Charles Martel, Charlemagne, le caractère du monarque règle tout, et l'état semble uni par des lois : sous des rois faibles, il tombe dans l'anarchie.

Les Gaulois et les ecclésiastiques sui-

vaient quelques coutumes romaines, et quelques lois anciennes qu'ils avaient gardées : ils se servaient d'un latin corrompu. Les Francs, les Bourguignons, les Visigoths, parlaient le tudesque et adoptaient les usages des Barbares de la Germanie.

Charlemagne publia la plupart de ses ordonnances, appelées capitulaires, dans les assemblées des grands et des évêques. L'usage était alors de ne décider rien d'important, c'est-à-dire de n'entreprendre aucune expédition guerrière sans assembler les grands, les chefs qui devaient y concourir; car les rois n'avaient ni armées, ni finances pour les solder, et par conséquent aucune force coercitive.

Ces assemblées faisaient connaître le chef aux grands, et les grands au chef. Le caractère et les talents du prince décidaient de son droit, et l'on savait bientôt si l'on pouvait lui résister ou si l'on devait lui obéir. Mais ces assemblées n'étaient point celles du peuple, ni celles de la nation; mots dont on ne connaissait pas la signification, quoique les écrivains ecclésiastiques qui, seuls, savaient écrire, emploient toujours le mot *populus*. Ils n'entendaient par ce mot que la généralité de l'assemblée, composée de seigneurs de diverses nations.

Charlemagne ne songea pas même à recueillir ses capitulaires : ils ne l'ont été qu'après sa mort, en 827, par Anségise, et par un diacre appelé Benoît, qui, en 845, en réunit d'autres en y joignant ceux de Louis-le-Débonnaire. Ce recueil n'était qu'un ouvrage particulier : on trouva commode de s'en servir, et cependant il n'eut jamais une sanction légale.

Charlemagne désirait de cultiver les arts; toutefois ses premiers essais ne réussirent point. Il ne put construire

ni le canal projeté entre le Rhin et le Danube, ni celui qui devait unir la Saône à la Moselle. On ne connaissait pas alors l'art d'élever des écluses avec l'eau, art sans lequel on ne peut faire des canaux d'une certaine étendue. Les Hollandais le trouvèrent dans le treizième siècle; mais on croit que les anciens l'avaient connu.

La galerie qui communiquait du palais d'Aix à la chapelle de la Vierge, et que Charlemagne avait fait bâtir, était si mal construite, qu'elle s'écroula tout entière peu de temps avant sa mort. Cette chapelle pouvait passer pour le plus bel édifice que l'on eût élevé dans les Gaules depuis les Romains. Les colonnes de marbre et la mosaïque dont elle se trouvait décorée furent apportées de Ravenne et provenaient des débris du palais des empereurs. Les simples pierres employées à construire les murs de cet édifice sortaient des remparts de Verdun, démolis par l'ordre de Charlemagne, afin de punir l'audacieuse révolte de l'évêque de cette ville.

Cette église, dit Eginhard, avait la forme d'une couronne; plusieurs rangs de colonnes la décoraient. On voit, par ces mots, qu'elle se présentait en ronde, selon la coutume des anciens, et non en forme de croix, suivant l'usage ridicule des modernes. Les portes étaient de bronze; un globe en surmontait le dôme; et l'on dit qu'il était d'or massif. Nous ne savons pas si l'architecte venait d'Italie ou de chez les Arabes; il n'est pas vraisemblable que ce fût un Franc ou un Gaulois.

Le pont que Charlemagne fit construire à Mayence, sur le Rhin, coûta dix ans de travaux, et n'était que de bois. Il fut consumé entièrement dans un incendie qui ne dura que trois heures. César, en dix jours, avait

bâti un pont plus solide sur le même fleuve.

On attribue encore à Charlemagne l'usage des officiers appelés *missi domini*, les messagers du maître. Je croi qu'on en trouve plusieurs exemples avant lui; mais ces officiers devinrent sous son règne plus respectés, parce qu'ils furent mieux choisis; plus actifs, plus équitables, plus soutenus dans leurs fonctions par un prince qui aimait l'ordre et la justice.

La fonction de ces messagers tenait un peu de la censure des Romains; toutefois ils n'étaient pas si despotiques que les censeurs. Ils écoutaient les plaintes de tout le monde, et rendaient compte au roi du bien et du mal. Nous les voyons tenir quatre fois par an, dans les provinces, des assemblées d'évêques, d'abbés, de comtes, de seigneurs ou plutôt de propriétaires, et des avoués ou avocats de l'Église. On y traite des affaires de la province; on y examine la conduite de juges, et l'on punit les prévaricateurs.

Si nous joignons ces quatre assemblées dans chaque province, aux deux assemblées générales que le roi tenait tous les ans, on verra que les évêques et les grands devaient passer leur vie à voyager et à se réunir. Ces assemblées, chargées des affaires locales, laissaient à Charlemagne tout son temps pour les grandes expéditions et pour la théologie.

On lui persuada qu'une loi de Constantin ordonnait que si, dans un procès, une des deux parties en appelait l'évêque, cet ecclésiastique devait le juger et le faire sans appel, malgré l'opposition et les protestations de la partie adverse. Charlemagne adopta cette loi injuste, et qui n'est pas de Constantin. Elle se trouve dans le

Cas à Théodose, mais sans date, *un nom de consul*, telle qu'une loi *imposée et supposée*.

Les *épiscopes* obtinrent le droit de justice, tant civile que criminelle, sur toutes les personnes domiciliées dans leur territoire. Le clergé érigeait par là chaque *église* en seigneurie.

Les comtes étaient chargés de rendre la justice : s'ils condamnaient quelqu'un à mort par passion, ils devaient payer une amende et perdre le droit de juger, ce qui semble équitable et devait toujours arriver. Mais, tel était le *crédit du clergé*, qu'un comte, accusé d'un tel crime, pouvait être justifié par le témoignage d'un seul évêque.

Le comte avait sous lui un lieutenant appelé *viguier* ; sept assesseurs, *scabini*, et un greffier, *rotarius*. Le *viguier* tenait la place du comte lorsque celui-ci conduisait les troupes à l'armée.

Un des arts qui se perfectionna le plus sous Charlemagne fut celui de battre la monnaie. Les lettres se montraient beaucoup mieux gravées et bien mieux rangées sur les pièces fabriquées à la fin de son règne ; et, pour empêcher qu'on altérât la monnaie, il défendit d'en frapper ailleurs que dans son palais. Il a, le premier, fait inscrire sur les pièces d'argent : *gratia Dei regis*.

C'est le dernier roi qui prit le titre de *vir illustris*, et le premier qui accepta celui de *majestas*. C'est-à-dire qu'il avait quitté le nom d'*homme éclairé*, qui n'exprime pas grand-chose, pour celui d'*élévation* qui signifie moins rien. Les hommes ne savent comment s'affubler pour imposer à la multitude : c'est ce qui engagea les rois de l'Orient à se dire cousins-germains du soleil et de la lune, désignation bien magnifique que celle de hauteur

ou de profondeur (*éminence et altitude*) que se donnent les princes de l'Occident.

Charlemagne n'accepta le titre de majesté que trois ans après avoir reçu celui d'empereur qui, dans l'origine, signifiait général.

Son amour pour la justice lui fit ordonner l'uniformité des poids et des mesures dans toutes les villes et dans tous les monastères de son empire ; Car, ajoute-t-il, *Salomon a dit : mon âme déteste qu'on ait deux poids et deux mesures*. La citation n'est pas exacte. Salomon dit bien plus : *Avoir deux poids et deux mesures est une chose abominable aux yeux de Dieu*.

L'autorité de Salomon, appuyée de celle de Charlemagne, n'a jamais pu faire exécuter ce règlement, toujours désiré, et toujours éludé jusqu'au dix-neuvième siècle où les savants ont enfin trouvé dans la nature, une mesure qui n'est pas un caprice de l'autorité.

Le même amour de la justice engagea Charlemagne à taxer le prix des vivres et des étoffes. Il avait des magasins de blé, et vendait cette denrée moitié moins cher au pauvre qu'au riche.

Il est le premier roi de France qui ait fait des lois somptuaires. Il ne permettait qu'aux grands, le luxe des habits.

Ce prince ne comprit pas qu'en fixant le prix des grains, il nuisait à l'agriculture, et qu'en arrêtant ce qu'il appelle le luxe, il s'oppose au progrès de l'industrie ; que par cette loi, il met des entraves aux beaux-arts qu'il veut encourager.

Cette erreur, qui s'est long-temps prolongée, n'était point la sienne ; c'était celle de son siècle, et elle a duré bien des siècles après lui. Les grandes

qualités de Charlemagne n'appartiennent qu'à lui-même.

Si, pour terminer des aperçus que j'ai cru pouvoir présenter sur cette période assez obscure de notre histoire, je recherche, comme je l'ai fait ailleurs, les conquêtes qui sont dues à chacun des rois qui commandaient alors la nation des Francs; je trouve que la seconde race a fait plus de conquêtes que la première, et n'a pas su les conserver aussi bien.

Pépin d'Héristal, élu duc d'Austrasie par des seigneurs qui pouvaient passer pour rebelles, conquiert le trône les armes à la main; et, laissant le titre de roi à son captif, gouverna la Neustrie et la Bourgogne sous le titre de maire. Bientôt après il soumit la Frise.

Charles Martel, élu duc comme lui dans des temps de troubles, eut à conquérir, non seulement le trône sur les rois titulaires de Neustrie, à l'exemple de son père, Pépin d'Héristal; mais encore l'Austrasie, sur sa belle-mère et sur ses frères.

Comme son père, il nomma des rois sans en prendre le titre, et ainsi que lui, les tint prisonniers. La victoire remportée sur Abd-er-Rhaman sauva les Gaules et la religion chrétienne. Il reconquit la Frise, força les Saxons d'être ses tributaires, et les ducs de Turinge, de Bavière et d'Aquitaine de devenir ses vassaux.

Pépin raffermi, par ses victoires, les conquêtes de son père. Il chassa les Sarrasins de la Septimanie et prit sur eux la ville de Narbonne. Il envahit deux fois la Lombardie entière et l'Italie jusqu'au fleuve Aufide ou Offento; soumit le nord de l'Espagne jusqu'à l'Èbre, la Saxe jusqu'à la mer Baltique, et tout le pays des Abares depuis la Bavière jusqu'à la Pannonie.

Depuis sa mort, sa postérité n'éprou-

va que des pertes; non que des étrangers la dépouillassent, mais elle se vora elle-même, à l'exemple des peuples de la première race.

Louis-le-Débonnaire partagea ses États entre ses trois fils: on vit alors trois empires ennemis l'un de l'autre. Mais, à son exemple, son fils aîné, d'Italie, ayant aussi subdivisé ses États entre trois enfans qu'il laissait, il y eut cinq royaumes qui s'entredéchirèrent.

Tandis que ces trois princes mouraient sans laisser de descendans légitimes, et que Charles-le-Chauve envahissait leur héritage (qu'il ne transmit pourtant pas à son fils unique) la Germanie se partageait entre les petits-fils de Louis-le-Faible. Les faiblesses et les seigneurs, devenus forts par la faiblesse de ces princes, qu'ils disposaient ou élisaient à leur gré, se contentèrent bientôt en droit de choisir des rois hors d'une race qui ne fournissait plus de chefs dignes du trône.

L'Italie fut donnée à des princes qui ne descendaient de Charlemagne que par les femmes.

La Germanie adopta d'abord un roi, et bientôt un étranger.

La Provence, la Bourgogne transjuranne, la France occidentale méridionale choisissent des rois d'un autre sang. Mais surtout en Italie, en France, en Germanie, le clergé et la noblesse dépouillent, usurpent leurs droits, envahissent presque tous leurs domaines.

Les Normands ravagèrent les côtes maritimes depuis l'Elbe jusqu'aux Pyrénées. Ils s'établissent sur les rives du Rhin et aux bords de la Seine; on les voit épouser des filles de rois, éviter la guerre, s'assujettir à la vasallité, embrasser les coutumes de la Gaule; enfin, se naturaliser Français.

autant qu'ils le peuvent : tandis que les Bretons cessaient de l'être, en choisissant un roi particulier; alors que les Saxons ne reconnaissaient qu'à peine le monarque des Francs, et que les Germains prêtaient foi et hommage aux rois de la Germanie.

Les grands feudataires de la couronne disputaient d'autorité avec leur roi, qui, réduit à ses propres domaines, se voyait sans puissance, et dans la nécessité de conquérir son royaume sur ses propres vassaux.

Ces grands feudataires, électeurs des rois, et tyrans de leurs vassaux particuliers aussi mal soumis qu'eux-mêmes, formaient une constitution tumultueuse, incertaine, sans principes, nuisible à elle-même et incapable de résister à aucune puissance étrangère. Les mêmes vices régnaient dans les autres États, et c'est ce qui sauva la France.

Les Gaules, ainsi dégradées, et très inférieures à ce qu'elles avaient été sous les Romains, ne pouvaient plus produire des hommes tels que Trogue, Cépète, Terrentius Varro, Roscius ou Catin; ni fournir des troupes aussi nombreuses, aussi aguerries que celles qu'en tira César, et dont il fait l'éloge dans ses Commentaires.

Malgré cette dégradation de l'esprit humain, la race des Carolingiens acquit une grande gloire; car elle commença à tirer l'Europe de cette condition où l'avaient laissée les descender de Clovis.

Lorsque Pépin d'Héristal, Charles Martel et Charlemagne portèrent la guerre chez les Frisons, chez les Saxons; lorsque dans la Pannonie, ils firent accompagner leurs soldats par des missionnaires qui portaient des croix sur des drapeaux des croisés, et dressaient, au lieu de signaux de ralliement, des clo-

chers dans tous les endroits propres à l'agriculture, ou capables d'offrir quelque résistance.

Ces rois forçaient les vaincus à se faire baptiser. Ils leur nommaient des évêques, escortés par des troupes, et qui ressemblaient à des princes. Boniface mourut au milieu de son camp.

Des colonies de moines élevaient les couvens de Munster, de Fulde, de tant d'autres abbayes qui subsistèrent si long-temps, et défrichaient un sol neuf. Ils rassemblèrent autour de leurs demeures les malheureux Saxons, et leur firent beaucoup mieux comprendre l'art de cultiver la terre que les dogmes du christianisme; ces moines ignorans les connaissaient peu et les pratiquaient mal.

Plusieurs fois les Saxons et les autres Germains revinrent au paganisme et détruisirent les villages et les églises; mais, toujours vaincus, ils se réfugièrent auprès des moines, qui relevaient leurs monastères, et recommençaient à prêcher ces peuples dont ils avaient besoin pour défricher plus de terrain. Ils déployèrent, dans ces travaux sans cesse renaissans, la patience qui caractérise le clergé de presque toutes les religions, surtout de celles qui ont une hiérarchie.

Les Samanéens, les Lamas, les Musulmans, ont pénétré avec cette constance dans des contrées où les souverains qui croient à leurs dogmes n'ont jamais pu planter leurs étendards. Les conquêtes des guerriers sont rapides et souvent passagères; celles des prêtres sont plus lentes, mais bien plus durables.

Les donations de Pépin-le-Bref et de Charlemagne ont fait de l'évêque de Rome le chef de la hiérarchie chrétienne, et détrônèrent en quelque sorte le patriarche de Constantinople, qui,

sans ces deux rois, l'eût emporté sur son rival.

Ce sont ces donations qui forment la pierre fondamentale sur laquelle on a élevé l'état de l'Eglise; état qui, dans l'ordre politique, est le fils de la Monarchie Française, quoique, dans l'ordre théologique, les rois de France soient devenus les fils aînés de l'Eglise.

Charlemagne a renouvelé l'empire d'Occident et fondé l'empire d'Allemagne, dont on le regarde comme le premier empereur. Ainsi cet État devient, dans l'ordre politique, un autre enfant de la France. Charlemagne, comme le dit son secrétaire Eginhart, était de la nation des Francs, et il se plaisait à en porter l'habit dans les fêtes, où il rassemblait les chefs de tant de nations différentes que la victoire lui avait soumises.

La fondation de ces deux États fortifia en Allemagne l'autorité du clergé, et enchaîna d'un double nœud les habitans de la Germanie au sol et aux monastères.

L'église où ils contractaient leur mariage et qui baptisait leurs enfans; le cimetière dans lequel ils déposaient les cendres de leurs pères, les attachèrent insensiblement à des lieux qu'ils ne pouvaient plus voir avec indifférence. Les églises et les cloîtres s'entourèrent de bourgs; l'Allemagne se couvrit de moissons; et l'Europe prit dès-lors quelque apparence de l'aspect qu'elle nous présente aujourd'hui.

LIVRE III.

Etat de l'Europe à l'avènement de Hugues Capet. — Conquêtes des chevaliers français en Asie. — Bataille de Hastings. — Bataille de Bouvines. — Dernières excursions des peuples de la Gaule dans l'Orient. — Pertes et progrès de la nation pendant les guerres Croisades.

Plusieurs royaumes, formés des débris de l'empire de Charlemagne, commencent à s'élever en Europe.

C'est ainsi qu'une multitude d'États étaient sortis du sein des ruines de l'empire d'Alexandre, ou des débris de l'empire romain. Grandes et mémorables époques de l'instabilité des choses humaines!

Les royaumes de Navarre, de France, de la Bourgogne transjurane s'étaient formés dans les Gaules, à l'entour du royaume qui commençait à porter le nom de France.

L'État de l'Eglise, les duchés de Neuchâtel, d'Est, de Frioul et de Toscane partageaient l'Italie.

Le royaume des Hongrois, débris de l'empire d'Attila; celui de Germanie, dont le souverain avait obtenu des papes la couronne impériale arrachée à la France, n'étaient tous deux que des démembremens du vaste État soumis à Charlemagne.

Les Arabes, maîtres des côtes de l'Afrique, dominaient en Espagne; les comtes de Léon, ceux de Navarre, ainsi que les comtes de Barcelone; et ces comtes se disaient sujets du roi de France pour ne pas tomber sous un autre joug.

La Germanie commençait à prendre le nom d'Allemagne; ses rois avaient envahi l'Italie. Les papes se défen-

l'instinct contre eux, et se hâtaient de les couronner empereurs, afin de les envoyer promptement dans leur pays.

Cette longue lutte donna l'espoir à plusieurs villes d'Italie de s'ériger en républiques, et aux seigneurs de la Germanie de ne pas dépendre des empereurs.

Les villes italiennes, par un amour mal entendu de la liberté, ne connurent pas l'art de se confédérer; elles demeurèrent isolées, faibles, ennemies les unes des autres, et furent presque toutes successivement asservies. Déjà Venise existait avec une sorte de splendeur; Gênes ne montrait encore que des prétentions, et semblait attendre un gouvernement plus stable; Naples, malgré les tentatives faites contre elle par les Arabes, était encore sous la domination des Grecs.

Les seigneurs allemands, dans un pays plus agreste, où il n'y avait encore ni lumières ni grandes villes, et dont les habitans ne conservaient pas, comme les Italiens, le souvenir d'un ancien état de gloire; ces seigneurs eurent au moins le bon esprit de former entre eux une confédération. Ils laissèrent aux évêques le droit d'acquiescer des possessions et des titres que ces prélats ne pouvaient obtenir ni en Italie ni en France, et formèrent un corps dont l'empereur n'était plus le maître, quoiqu'il s'en déclarât le chef.

L'Angleterre, long-temps divisée entre sept petits royaumes, se trouva à peine réunie sous un prince d'origine saxonne, quand les Danois et les Norvégiens vinrent y faire de nouvelles incursions et de nouveaux ravages. Suenon, roi de Danemarck, et Olaf, roi de Norvège, se disputèrent le royaume, à l'époque où Hugues Capet se fit élire roi des Français.

L'Écosse possédait déjà des rois particuliers, et s'était délivrée des Pictes, Barbares peints ou tatoués à la manière des sauvages. Plusieurs chefs, que les historiens appellent rois, se disputaient encore l'Irlande.

Ces peuples, ainsi que les peuples plus septentrionaux, étaient presque entièrement inconnus des nations du Midi, qui les confondaient tous sous le nom de Normands. Elles croyaient le Nord très peuplé; car elles voyaient descendre fréquemment sur leurs côtes de nombreux essaims de pirates, et ne soupçonnaient point que ces hommes se recrutaient en grande partie dans les pays mêmes qu'ils dévastaient.

La France, qui, depuis Charlemagne, n'avait fait que des pertes, tourmentée par vingt petits tyrans, paraissait prête à se dissoudre: elle n'avait plus aucune influence sur les autres États.

Ses divisions intestines; celles de la Germanie; les guerres des Arabes, qui disputaient le Midi; les courses des Hongrois en Allemagne et en Italie; les efforts des Bulgares pour s'emparer de la Grèce et du Péloponèse; les descentes des Danois sur toutes les côtes de l'Occident, semblaient vouloir replonger l'Europe dans la plus profonde barbarie, ou plutôt la ramener à cet état sauvage d'où jadis l'avaient tirée Rome et la découverte des rives sur lesquelles les Phocéens bâtirent la ville de Marseille.

La fréquence des meurtres, la férocité des mœurs, l'anarchie même des gouvernemens barbares, que ces hordes septentrionales avaient apportées vers les régions du Midi, entretenaient je ne sais quelle énergie dans les caractères. On pouvait déjà pressentir que ces peuples auraient la force

de sortir enfin de cette horrible lutte, et que l'Occident ne tarderait pas à se faire respecter.

L'Orient, par un frappant contraste, offrait, dans l'empire de Constantinople, une cour polie et astucieuse; un peuple éclairé, mais faux; sans énergie, accoutumé aux affronts, dont il ne ressentait plus la honte, et cherchant à cacher son avilissement au sein de la mollesse et de la débauche.

Cependant un tel peuple (et cette remarque doit frapper l'homme d'État, l'homme de guerre comme le philosophe), ce peuple si dégradé, possédait seul tout ce que les hommes ont institué pour obtenir des succès, des vertus, de la gloire et du bonheur. Ses sages institutions étaient l'ouvrage de ses ancêtres; il en avait hérité.

Il habitait les plus belles contrées de la terre: la Grèce, jadis le séjour de la liberté, de l'héroïsme; et l'Asie-Mineure, si fertile en toutes sortes de productions. Ses villes étaient les plus belles qu'on eût élevées: elles possédaient encore des arts, des manufactures, un grand commerce, des richesses immenses.

Son Code, rédigé sous le règne de Justinien, peut passer pour le meilleur que l'on ait connu; les lois y étaient écrites dans le style le plus pur, le plus concis, le plus maximaire, et par conséquent le plus convenable. Ce n'était point l'ouvrage d'un homme; c'était le résumé des meilleures lois de l'ancienne Grèce, des jugemens les plus sains du sénat de Rome, des décisions les plus pures des jurisconsultes célèbres de l'antiquité.

Le système des finances de cet empire atteignait tous les rangs et toutes les espèces de richesses; il

semble difficile de le mieux combiner.

Pour son instruction, ce peuple possédait encore les écrits des sages de la Grèce et de Rome; il conservait aussi les ouvrages des plus beaux orateurs, ceux des historiens et des poètes qui avaient si vivement élevé les âmes dans les anciennes républiques.

Les jeux du théâtre offraient amusement aux habitans des grandes villes; on aurait pu y représenter des tragédies de Sophocle et celles d'Eschyle, ainsi que les comédies de Ménandre, puisque le peuple s'exprimait encore dans la langue grecque, la plus harmonieuse de toutes les langues qu'ont parlées les hommes.

Les orateurs ne discutaient plus d'intérêts de l'État dans la tribune. Au lieu de l'éloquence, on en substituait une autre, inconnue, il est vrai, de l'antiquité, mais qui se présente néanmoins moins important, non moins grave: c'est la prédication.

L'éloquence de la tribune avait formé des héros; celle de la chaire aurait dû former des hommes probes. L'incompréhensible multitude de ces orateurs, créés, en rappelant sans cesse à la mémoire le peuple, semblait être le préservatif des mauvaises mœurs.

Comment donc arriva-t-il qu'avec tous ces arts, du commerce, des lois sages, un beau système de finance, d'excellens livres de morale et de philosophie, des pièces de théâtre propres à inspirer de grands sentimens et à diriger les penchans vicieux; avec un corps de clergé plus nombreux, plus considérable que les Mages, les Brahmanes, les Shoen, les Druides; comment enfin avec tous ces avantages, l'empire d'Orient parvint-il à perdre ses forces, et à tomber dans une complète dégradation?

C'est qu'un mensonge, inséré dans le *Code*, devait flétrir les âmes; c'est que les jurisconsultes, vils flatteurs, osèrent y déclarer que les peuples avaient remis à l'empereur tous leurs droits avec la suprême puissance : acte mensonger, que jamais aucun sénatus-consulte, aucun publiciste ne purent ni autoriser ni consentir. Ces peuples, qui étaient regardés jusqu'alors comme les citoyens de l'empire, n'en furent plus que les sujets.

Le sujet obéit quand le maître commande : un citoyen s'associe à un grand corps politique, le protège et le défend, lui, ses droits, sa famille et ses biens. Le citoyen n'obéit qu'à des lois adoptées par le corps politique; il ne paie que les impôts consentis par ce corps. Il s'attache à l'état dont il est membre; accepte un gouvernement sur lequel il exerce quelque influence, auquel il participe. Le citoyen possède une patrie, le sujet n'a qu'un pays natal. L'un résiste à l'oppression par la loi même; l'autre cède ou se révolte.

Les princes de la famille royale furent élevés par des eunuques et des eunuques, près de soldats qui avaient usurpé le droit d'élire. Ces princes, élevés dans la mollesse, tenus dans l'ignorance des droits de l'homme et des droits du peuple, se persuadèrent facilement qu'ils n'avaient aucun devoir à remplir, tant ils se crurent au-dessus de l'humanité.

Les soldats, les évêques, les eunuques dominant au palais, et les mœurs publiques se modelant sur celles de la cour, on ne vit plus qu'un mélange de licence, de bassesse et d'astuce.

Il n'y avait dans l'empire aucun temple, aucun établissement qui méritât l'affection des peuples; aucune magis-

trature qui pût défendre un opprimé, ou donner à l'homme quelque sentiment de sa propre dignité. Insensiblement tout déperit.

Le commerce se fait sans intelligence, les artistes ne produisent plus de chefs-d'œuvre; aucun écrivain ne compose un livre utile; aucun historien ne recueille les faits avec sagacité; nul poète n'ose peindre avec vérité les passions et les vices.

Le théâtre, qui dans Athènes était une institution patriotique et sacrée, ne devint plus qu'un vain battelage auquel on préféra les courses de chars.

Les juges et les jurisconsultes travaillaient moins à défendre les opprimés qu'à dépouiller les propriétaires pour combler le gouffre du fisc. Les prédicateurs, oubliant la morale, disputaient sur le dogme ou prêchaient une servile obéissance.

Les hommes nés avec quelque fierté fuyaient chez les Barbares dont le gouvernement était moins funeste; les hommes timides se retiraient dans les cloîtres et s'y ensevelissaient.

La cour impériale était tellement avilie par le despotisme que, depuis la translation de l'empire à Constantinople, les intrigues du palais, bien plus que la révolte des camps, disposaient du trône et de la vie des empereurs.

Malgré sa vaste étendue, le nombre de ses troupes et sa population, l'État ne pouvait empêcher les incursions de quelques Barbares; tandis que la Grèce, la plus petite, peut-être, des provinces de l'empire, résista seule autrefois aux invasions tentées par le grand roi, repoussa les Barbares du Nord, ceux de l'Orient et de l'Occident. L'amour de la patrie, qui donne à l'homme tant d'énergie, est

un plus sûr garant de prospérité publique que l'immensité du territoire.

Ainsi ces peuples, renommés autrefois, sous les noms de Phéniciens, d'Assyriens, de Grecs, de Tyriens, maintenant opprimés par des maîtres, regardaient avec indifférence un État qui n'était plus rien pour eux.

Au contraire, les peuples de l'Occident ne possédaient ni les arts, ni les richesses qui ont immortalisé tant de peuples célèbres; mais ils ne connaissaient non plus ni leurs vices, ni leur mollesse. Rien chez eux n'était fondé que ce qui résulte de la force; aucun titre n'était valable s'il n'était protégé par sa propre valeur.

Ils avaient des chefs auxquels nous donnons le nom de rois, mais dont la puissance, mal établie, était sans cesse contestée. Ces chefs ne savaient ni lire ni écrire, et l'on ignorait encore dans leur pays cet art qui, au moyen d'ingénieux sophismes, finit toujours par établir un droit.

Les évêques disaient bien au peuple qu'il fallait rendre à César ce qui est à César; mais ils répétaient aussi que César ne devait prendre ni la vigne de Naboth, ni la femme d'Urie, et chacun défendait en conséquence sa vigne et sa femme contre celui qui tentait de s'en saisir.

Les invasions des Normands avaient concouru à détruire la famille de Charlemagne, et empêchèrent qu'il ne s'établît une puissance prépondérante, une autorité despotique; mais les désordres et les calamités publiques s'étaient beaucoup accrus. Cependant l'horrible fermentation, qui agitait les contrées encore barbares, pouvait produire plus de bien que la triste apathie des peuples de l'Orient. L'histoire, pour être intéressante, doit montrer

par quels degrés ils passèrent avant de se présenter tels que nous les voyons aujourd'hui.

Vers le dixième siècle, au temps que la famille de Robert-le-Fort voulut porter le nom de roi, les dévastations étaient si grandes entre le Rhin, l'Océan, et les auteurs contemporains en ont fait une si effrayante peinture que le comte de Boulainvilliers a rien exagéré, sans doute, lorsqu'il dit : « que les ravages des Normands et des divisions publiques et particulières avaient fait périr les deux tiers des habitans de la France, et réduit les autres à se cacher dans les forêts. » telle sorte qu'à l'avènement de Hugues Capet le monde parut sortir de sa première enfance, de même qu'il s'il eût quitté nouvellement la pâte du gland et des feuilles. »

Les Gaules étaient partagées en deux royaumes indépendans, et dont les rois, étrangers l'un à l'autre, descendaient de Charlemagne que les femmes. Ces rois étaient Hugues Capet, roi de France; Conrad-le-Paquique, roi d'Arles, de Provence et de Bourgogne.

Conrad, gendre de Louis-d'Outre-Mer, beau-frère de Lothaire, et, par cette alliance, oncle de Louis V, dernier roi de France, aurait pu disputer le trône à Hugues Capet, si son gendre pour la paix ne lui avait fait préférer le repos à cette couronne, et si son neveu ne s'était pas montré aussi pacifique que lui.

Hugues Capet ne fut point conquérant comme Clovis. Il manquait de grandes qualités qui distinguent les quatre héros fondateurs de la seconde race; mais il porta sur le trône cet art de conduite, cet art de tout attribuer à soi, d'accroître perpétuellement sa grandeur, au moyen de sa politique

de malices, lorsque les autres rois n'ont eu recours qu'à la force des armes. Il semblait tenir cet esprit de sa race, et il le transmittait à ses enfants, dont la puissance n'a cessé de s'accroître pendant le cours de neuf cents ans; ce qui est sans exemple dans l'histoire entière.

Fils de Hugues-le-Blanc, petit-fils d'Amalbert, cousin germain du roi Louis, avoué du roi Budes, il était le quatrième roi de sa race, et l'arrière-petit-fils de Robert-le-Fort. On croit qu'il prit le surnom de Capet d'un sacrement de tête, d'une sorte de capuche qu'il portait comme abbé de Saint-Denis.

Les historiens ont fait vingt-huit ou trente généalogies différentes pour tracer l'origine de Robert-le-Fort. On l'a fait descendre de Clovis, de Charlemagne, de Vitikind, d'Ansprand, roi des Lombards, et de Richard, prince des Allemands. David Blondel a composé deux volumes in-folio de recherches sur l'origine de ce prince, et n'est parvenu à la découvrir.

Tous ces systèmes opposés prouvent seulement que cette origine est incertaine et inconnue, mais ils démontrent surtout que Hugues Capet ne descendait, par les mâles, ni de la première ni de la seconde race; car alors les auteurs l'auraient dit, et ce ne s'en serait vanté lui-même. La raison qui le fait chef de la troisième race est plus sûre que les conjectures des écrivains, que l'improbable généalogie de ce prince, gravée tout de suite par les bénédictins, dans leur estimable ouvrage, l'*Art de vérifier les Dates* (a).

Hugues Capet tenait seulement à la

famille de Charlemagne par sa grand-mère Béatrix, fille du comte de Vermandois; cette descendance ne lui est contestée par personne. Il paraît qu'il ne s'en fit pas un titre pour régner.

Mais, qu'importe son origine? Quelque noble que soit la famille, il faut toujours, en remontant au-delà de son illustration, qu'elle descende d'un père et d'un sauvage; que le premier qui la tira de son obscurité soit un soldat de fortune ou un parvenu.

Ces disputes ridicules, d'une vanité plus ridicule encore, sont indignes d'occuper plus d'un instant l'homme qui pense et qui veut s'instruire.

Les rois de France avaient fort peu de puissance, et, pour me servir de la belle expression de Mézeray, ils tenaient alors le royaume plutôt comme un grand fief que comme une monarchie. Hugues régna dix ans au milieu des guerres intestines qu'il ne pouvait réprimer.

Dans ces guerres particulières, le roi n'avait le droit de faire prendre les armes qu'à ses propres vassaux et aux habitants de ses domaines, espèce d'esclaves, nés serfs, qui ne pouvaient se soustraire à l'obéissance. Tous les feudataires exerçaient les mêmes droits sur leurs vassaux et sur leurs serfs.

Dans les grandes incursions où le royaume paraissait en danger, le roi mandait tous les vassaux de la couronne. Ils arrivaient avec leurs vassaux particuliers accompagnés de leurs vavassaux, suivis de leurs vavassins et d'une multitude de serfs.

Cette troupe nombreuse, indisciplinée, pillant les campagnes, dévastant tout sur son passage, prétendait ne de-

Proclamé roi à Noyon, en 987, couronné à Reims, le 3 juillet de la même année, il mourut à Paris, le 24 octobre 996, à l'âge d'environ

voir que quarante jours de service. Du moment où elle était assemblée, il fallait se hâter de la mener au combat, sans quoi elle se dispersait au bout de quarante jours, laissant le pays sans défense et ruiné; n'ayant, en un mot, rendu d'autre service que d'avoir, en si peu de jours, mis l'ennemi hors d'état de subsister.

Tous ces seigneurs ne voyageaient et ne combattaient qu'à cheval. On ne se servait pas d'infanterie; le peu de fantassins qui les suivaient, faisaient l'office de valets.

Les États de l'Europe tendaient à se subdiviser et à se multiplier par l'usage où l'on était encore de partager les royaumes entre les fils des rois, et par l'ambition des seigneurs qui aspiraient tous à se rendre indépendans. Ce sont deux vices en politique; mais l'un et l'autre sont fondés sur les deux sentimens les plus chers au cœur humain et les plus féconds en vertus : l'amour paternel et l'amour de l'indépendance. Il ne fallait que les soumettre à des lois.

cinquante-sept ans, après un règne de dix ans. Il fut enterré à Saint-Denis. Les Bénédictins, dans la 2^e édition de l'*Art de vérifier les Dates*, ont fait graver magnifiquement une généalogie de ce prince par laquelle ils font descendre son bis-aïeul, Robert-le-Fort, de Childbrand, second fils de Pépin d'Héristal. Si cette généalogie était véritable, Hugues Capet n'en serait pas moins usurpateur; il aurait seulement détrôné ses parens issus de deux branches aînées. Je ne pense point comme les Bénédictins, parce que les auteurs contemporains présentent tous Hugues Capet comme étranger à la famille de Charlemagne.

Voici comme ils s'expriment :

Hugo, alienus Althus Hugonis, comitis Parisiensis, ex Hawide sorore Othonis, cepit regnare, anno Domini DCCCCLXXXVI et regnum usurpavit. (Ex brevi chronico regum Francie in bibliotheca patrum Carmelitarum centoennensium apud Clarum-Montem.)

Une autre chronique dit : *Adhuc puer Blan-*

Hugues Capet, Robert II et Henri I eurent le bonheur de transmettre successivement leur autorité à un seul de leurs fils, par le soin qu'ils prirent de le faire élire de leur vivant. Mais nous ne savons pas toutes les difficultés qu'ils eurent à vaincre.

Leur politique accoutuma insensiblement les esprits à penser que les vassaux devaient reconnaître pour chef un seul des enfans du roi; idée qui dans la suite amena celle du droit de primogéniture: car alors, nous allons le prouver, contre l'opinion des écrivains qui nous précèdent, ce droit n'était point encore établi.

Le fils aîné de Robert II, Hugue son collègue dans la royauté, mourut à l'âge de vingt-huit ans. Il n'avait peut-être été plus soumis que les autres enfans des rois. Mécontent de sa mère, il prit les armes et courut les provinces à tête d'une troupe de pillards.

A la mort de ce Hugues, il restait trois fils au roi : Eudes, Henri et Robert. Certainement, à la manière dont s'expriment les auteurs contemp-

chiam cepit in uxorem in quo etiam reges familia Karoli Magni defecerunt. (Ibid., alio fragmento scripto sub Henrico Francorum rege).

Une autre dit encore :

Hic progenies prædictorum regum et Karoli Magni regnare cessavit. (Ex chron. nonensi, apud Martenium, tom. 3. Anecd. c. 1395.)

A ces passages formels, que les auteurs de l'*Art de vérifier les Dates* connaissent bien, on pourrait ajouter plusieurs observations sur les faits historiques. Ils les connaissent aussi; cependant, ils ont préféré l'opinion de leurs membres (ce fut Dom Merle qui régea cette généalogie) à l'opinion bien plus sage des contemporains, appuyée sur le témoignage des faits. C'est que les ordres ont des systèmes et des intérêts qui les rendent quelquefois plus flatteurs, plus dépendans et toujours plus unides que les particuliers.

mais on doit admettre que le prince Eudes était l'aîné des trois. Mais il faut noter que l'on ne reconnaissait pas plus le droit d'aînesse sous les premiers rois de la troisième race que sous les précédentes.

Toutes les chroniques, disons-nous, attestent que Eudes était l'aîné et qu'on ne le couronna point parce qu'il était *laus, stultus*. Cependant, comme il commanda plusieurs fois des armées, il faut prendre ce mot dans un sens moins précis, le traduire par *étourdi* et peut-être *inappliqué* aux affaires. L'histoire prouve que ce n'était pas là un motif suffisant d'exclusion.

Albéric, moine de l'abbaye de Trois-Fontaines, atteste même que Henri était plus jeune que Robert. Toutefois, les historiens modernes ont embrassé le sentiment de Glaber, contemporain fort antérieur au moine Albéric, mais qui semble avoir craint de s'expliquer sur le droit d'aînesse, en disant vaguement que Henri était né après Hugues, et que personne ne conteste.

Glaber nous apprend que le roi Robert délibéra pour savoir auquel de ses fils il donnerait la couronne. Cette incertitude du roi est une preuve incontestable que le droit d'aînesse ne suffisait pas pour l'obtenir.

Le roi et la reine furent divisés sur ce choix : tous deux rejetaient Eudes ; mais le roi voulait Henri, et la reine commandait Robert, si l'on en croit Glaber. Le moine de Trois-Fontaines prétend au contraire que la reine choisit Henri, et qu'elle parvint à le faire régner, malgré le roi, à l'aide de Robert-le-Diable, duc de Normandie.

Les grands se divisèrent au sujet de cette élection. Nous avons encore une lettre de Guillaume V, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, qui prouve bien que les grands feudataires pré-

tendaient avoir le droit d'élire, pour roi, le prince qui leur plaisait. « Je ne » me rends pas encore auprès du roi, » écrivait-il à Fulbert, évêque de Chartres : soyez sûr que je ne con- » sentirai jamais qu'on élise un roi » dans l'absence de mon frère (c'était » Eudes ou Eble, comte de Chartres), » et sachez que celui qu'il choisira pour » roi, est certainement celui que je » nommerai. » On ne peut être plus positif. (Epistola Gillelmi Aquitanie ducis ad Fulbertum, Carnotens., pag. 485.)

Henri fut donc élu par la prépondérance de Robert-le-Diable, malgré son père ou malgré sa mère ; car on voit que les historiens ne sont pas d'accord.

Ce Robert passait pour avoir empoisonné son frère Richard III, auquel il venait de succéder dans la possession du duché de Normandie. Il avait pour maxime de ne faire aucun quartier à ses ennemis. Tous ces princes usurpateurs ou empoisonneurs manifestaient cependant une grande piété : aucun d'eux ne manqua jamais à bâtir des églises, ni à fonder des monastères. Aussi les moines ont-ils écrit que le duc de Normandie était fort humain.

Henri lui donna les villes de Gisors, de Chaumont, de Pontoise, et même tout le pays qu'on appelait le Vexin français. Robert-le-Diable, ce me semble, faisait payer un peu cher son alliance ; et le roi, sûrement, ne lui cédait pas de bonne volonté des terres qui l'approchaient autant de sa capitale. Mais on sent bien qu'il n'osait rien refuser à un protecteur qui le faisait régner à la place de ses frères aînés.

Mézeray dit que le roi fit don de ce pays au duc Robert par reconnaissance. Daniel rapporte que le roi en

gratifica le duc de Normandie ; et Velly, que le roi le lui donna par récompense de son zèle.

Tous trois s'étonnent de la libéralité de Henri I^{er}, et aucun n'ose en dire la véritable cause, dans la crainte de faire voir que la branche qui régnait de leur temps descend d'une branche cadette et substituée à l'aînée par le choix des grands. Mais quand on écrit l'histoire, il faut oser dire la vérité.

M. de Sismondi, bien supérieur à Mézeray, à Daniel et à Velly, s'y est trompé lui-même. « Eudes, dit-il, que les historiens se contentent de nommer, sans faire ensuite mention de lui, est représenté par d'autres comme tellement imbécille, qu'il était incapable de régner. Puisque son état, ajoute M. de Sismondi, forçait à s'écarter de la règle de primogéniture, Constance insistait pour qu'on choisit entre les deux fils restant, le plus propre au gouvernement. »

Il est facile et souvent très commode d'arranger les faits à sa convenance : on passe ainsi sur les difficultés ; mais on ne les aplanit pas.

La couronne était alors véritablement élective ; et Henri, choisi par les seigneurs et les évêques, par son père, était roi légitime et non usurpateur. Ses frères n'avaient plus aucun droit ; mais ils pouvaient troubler son règne, comme ils le firent, et Henri, qui les craignait, avait besoin de l'appui du duc de Normandie.

Ainsi, quoi qu'en disent les historiens, la cession du Vexin français ne fut pas volontaire. C'est un de ces actes consentis à regret par un motif puissant que l'on tait, et que les flatteurs ou le vulgaire des écrivains déguisent sous le beau nom de reconnaissance.

Presque tous les trônes étaient en-

core électifs ; mais dans ces Etats, les enfans parvenaient à la succession de leurs pères. Le plus ancien, celui d'abord, toujours en butte aux intrigues des évêques et des eunuques, paraissait le moins affermi.

Les papes ne se mariant point, ayant cessé de se marier, le Saint-Siège demeura électif.

Les empereurs allemands portaient le titre romain d'*imperator*, donné par Charlemagne par un pape, et voulaient en conséquence être possesseurs de Rome. Mais, toujours contrariés par le pape et par leurs propres vassaux, ils ne purent rendre la puissance héréditaire.

Le gouvernement féodal était établi dans presque toute l'Europe, principalement en Allemagne, en France et en Espagne. L'Italie le repoussait.

Sous les empereurs, sous les rois, les chefs élus, de grands vassaux fort peu soumis opprimaient les cultivateurs. Ils préféraient la vie de châteaux à l'existence qu'ils auraient menée dans les villes ; car il n'y avait encore ni société ni aucun des amusemens qui rendent la vie agréable.

Trois religions partageaient l'Europe : le paganisme dominait dans le nord ; la croyance mahométane s'étendait en Espagne, en Sicile, en Italie, dans toutes les îles de la Méditerranée ; tandis que le christianisme se trouvait lui-même partagé entre l'église grecque et l'église romaine.

L'autorité des papes tendait fortement à s'accroître ; leur adroite politique envoyait partout des légats. Ils engagèrent la plupart des souverains hongrois, suédois, danois, polonais à embrasser leur culte, car les peuples de ces contrées étaient encore païens.

Les papes étendaient sur la chrétienté une sorte de réseau, afin

unifier les peuples par la foi, par les mœurs et des idées à peu près semblables. Cette conformité, bien qu'elle fût faible, contribua peut-être beaucoup à empêcher les Musulmans d'étendre leurs conquêtes en Europe.

Les Maures, presque entièrement maîtres de l'Espagne, mais n'adoptant ni la religion, ni les mœurs, ni la langue, ni l'habillement des Espagnols, n'excitèrent jamais de sympathie, et furent enfin expulsés du pays.

Les Wisigoths en Espagne, et les Mérovingiens dans les Gaules, s'étaient montrés plus habiles. Ils embrassèrent d'abord la religion des vaincus, et inévitablement se confondirent avec eux par les vêtemens et par les coutumes.

Les mœurs des Barbares corrompues, il est vrai, celles que les Romains avaient apportées dans les Gaules. L'ignorance et la férocity devinrent alors si générales chez tous les habitans du nord de l'Italie, que les frères massacraient leurs frères sans scrupule, et qu'on y voyait fréquemment le meurtre des rois. Les bâtards, destinés à peine des enfans légitimes, occupèrent tous les trônes.

Des bâtards régnèrent successivement en Danemarck; un bâtard, duc de Normandie, conquît l'Angleterre; un autre gouvernait l'Ecosse; un bâtard de Saxe fut le premier roi d'Allemagne; la bâtarde d'un roi de Castille fonda le royaume de Portugal. Les divorces étaient aussi très communs; et cependant, jamais, au moins siècle, la religion chrétienne ne se présenta plus puissante, car elle ne produisit d'aussi remarquables événemens.

L'étude de l'histoire n'aurait pour nous qu'une vaine curiosité, si elle ne nous faisait pas les progrès et les per-

tes de l'esprit humain; si elle n'apportait la preuve que l'homme est un être perfectible; que le travail dispose de tout, corrige les vices du sol, ceux même du climat; qu'il peut préserver des plus grandes calamités tout un peuple, et le faire jouir des biens que la nature verse abondamment sur la terre, et qu'elle dispense entre les nations.

C'est en démontrant ces vérités que l'étude de l'histoire devient utile à tous les citoyens, depuis l'homme d'État qui gouverne, jusqu'au simple agriculteur qui cultive tant de graines et tant de fruits exotiques.

Les générations se succèdent. Chacune fait des travaux qui devraient tourner au profit de la génération qui la suit mais toutes ont leurs vices, et trop souvent elles anéantissent et leurs propres travaux, et même les travaux des générations qui l'ont précédée.

Ainsi, les siècles s'accroissent, et la société se retrouve au même point où à peu près. Elle avance toujours lentement; elle rétrograde avec une rapidité qui effraie.

Ce sont ces révolutions qu'il importe de faire connaître, ce sont les causes de ces révolutions qu'il faudrait assigner; comme les navigateurs indiquent les écueils qu'ils rencontrent, afin d'en garantir ceux qui viendront après eux.

Jusqu'ici, l'histoire est trop obscure, trop peu connue, pour qu'il soit possible d'interroger avec fruit les générations passées. A peine nous avons pu discerner les révolutions dues à Clovis, à Pépin, à Charlemagne, à Louis-le-Faible, à Charles-le-Chauve, presque aussi faible que Louis; et cependant nous avons parcouru bien des siècles. Maintenant nous allons marcher dans des routes moins embarrassées.

sées; nous pourrions discerner ce qui s'est acquis, ce qui s'est perdu ou conservé.

La Gaule n'avait pas cessé de se repeupler et de s'appauvrir depuis les jours de paix et d'instruction dont elle avait joui sous les premiers empereurs de Rome. En vain, avec Charlemagne, elle eut un moment de splendeur; rien n'étant fondé en principe, elle retomba bientôt dans son abattement.

Le gouvernement féodal, qui n'est point un gouvernement, mais une pure anarchie, acheva d'avilir le peuple, de dépouiller les rois, et d'armer les nobles contre les nobles.

La religion engraisait le clergé de paresse et d'ignorance, sans apporter aucun bien à l'humanité.

Si les mêmes vices n'avaient pas régné chez les peuples voisins, la France eût été subjuguée. Mais dans cette dégradation de tous les peuples de l'Europe, l'impétuosité du caractère donna de sûrs avantages aux Français.

Ils en avaient profité avec Charlemagne pour former un grand État, désuni par l'anarchie féodale; ils s'en servirent sous Philippe I^{er}, pour faire séparément des conquêtes. Chaque événement de ce règne découvrit une source féconde, dont l'influence s'étendit sur les règnes suivans.

La conquête de l'Angleterre fut l'origine d'une guerre de plusieurs siècles; la conquête du Portugal plaça sur le trône de ce pays une famille française qui le gouverna long-temps. La conquête de la Pouille, celle de la Sicile, intéressa la France à toutes les révolutions de ces belles contrées, et depuis, elles ont presque toujours été gouvernées par des princes originaires de notre nation.

La conquête d'Antioche, d'Edesse, de la Palestine, nous apporta des

idées, des mœurs, des connaissances toutes nouvelles, et jusqu'à des médicaments, des plantes et des jeux inconnus. Les chevaliers français eurent la gloire de faire ces conquêtes; le monarque n'y prit aucune part.

Ces avantages furent compensés par des pertes. La France vit diminuer beaucoup sa population, déjà si faible, et son numéraire, alors si rare. Elle perdit l'un et l'autre par la folie des conquêtes, celles des Croisades et des fondations monastiques.

Cette triple folie, qui passait alors pour sagesse, acquit à la nation française une renommée qui répara un peu ses désastres; car la célébrité d'un peuple attire dans son sein des étrangers et des trésors.

La conquête de l'Angleterre enrichit la Normandie. La nécessité d'armer tant de chevaliers, qui voulaient être invulnérables, anima un peu l'industrie des villes, et fit fleurir les forges et les ateliers. Ainsi, la restauration des églises avait fait fleurir, dès le commencement du onzième siècle, l'architecture mauresque que nous appelons gothique.

La folie des Croisades est celle qui mêla le plus de bien aux maux affreux qu'elle causa. C'est celle qui nous donna le plus de connaissances utiles, et renouvela, pour ainsi dire, l'esprit des Gaulois. Voici à peu près ce que nous devons aux Croisades :

Elles firent connaître de véritables villes à nos seigneurs de châteaux, qui jusqu'alors avaient pris pour telles de vrais cloaques enceints de murailles. Elles leur donnèrent quelque idée de arts, des manufactures, de la navigation; du moins elles leur en firent sentir l'utilité.

Les Croisés trouvèrent dans l'Orient les machines de guerre inventées par

les anciens Grecs ; ils apprirent à se mieux armer, à fabriquer des armures toutes de fer. Jusqu'alors, on avait porté un haubert ou chemise de mailles qui enveloppait tout le corps, de la tête au genoux. Les mailles en étaient si fortes, que l'épée ne pouvait les rompre. La lance aurait pu les enfoncer dans le corps ; mais pour parer ses coups, on plaçait sous la chemise de mailles une camisole très épaisse, bien rembourrée, qu'on nommait gambison ou haqueton, et sous cette camisole, une plaque de fer, appelée plate, qui garnissait la poitrine, l'estomac et le ventre. La tête était enveloppée d'un bonnet épais, garni de cercles de fer en dedans, avec une visière à coulisse qui se levait et se baissait à volonté. On attachait ce heaume à la chemise de mailles.

Le chevalier, ainsi accoutré, était invulnérable. On ne pouvait le tuer, même après l'avoir renversé de cheval, qu'en levant la chemise de mailles, et en passant l'épée sous la plaque de fer pour lui percer le ventre. Les seuls chevaliers avaient droit de porter cette armure ; elle était interdite à tout autre, même à leur écuyer. Tant il est vrai qu'alors l'homme était peu de chose ; que le titre seul donnait quelque valeur ; et encore parmi les nobles, n'y avait-il que les seigneurs, que les hauts barons qui fussent considérés.

Cachés sous une telle armure, les chevaliers ne pouvaient être reconnus de leurs propres vassaux. Cet inconvénient leur paraissait très grave quand les guerriers de toutes les nations de l'Europe marchaient réunis sous l'étendard de la croix. Alors on imagina de distinguer les nations par des couleurs, et les chevaliers par des figures permanentes ; car de tout temps on avait peint

des emblèmes de fantaisie sur les armes et sur les drapeaux.

Ces figures, que portait le chevalier sur son heaume, sur son écu ou sur le caparaçon de son cheval, devinrent dans les siècles suivans les marques distinctives des familles ; ce qui produisit et les armoiries, et cette science énigmatique, un peu de vanité, qu'on appelle le blason. C'est à peu près le seul bien que la noblesse ait retiré des Croisades.

Elle s'appauvrit beaucoup en vendant ses fiefs et ses châteaux pour se procurer les moyens d'aller périr par milliers dans la Terre-Sainte.

Il est affligeant de penser que la mort de tant de braves fut un bonheur pour l'État. Leur perte, en diminuant le nombre des oppresseurs, soulagea beaucoup les nations de l'Europe. C'est une triste remarque : elle ne m'appartient pas en propre ; d'autres historiens l'ont faite avant moi.

Le bien public ne pouvait germer au milieu de ces déprédateurs puissans, qui ne savaient que fouler aux pieds le pauvre, et se tourmenter entre eux.

Les Croisades augmentèrent la navigation de la Méditerranée, et donnèrent un peu de mouvement au commerce, qui, à son tour, anima l'industrie. Ces progrès obscurs ne sont sentis que par ceux qui cherchent comment la nation put subsister au milieu de tant de causes de destruction.

Dès leur première incursion dans l'Orient, les Croisés trouvèrent la canne à sucre. Ils arrivaient sous les murs de Tripoli, en Syrie, lorsque pour la première fois, ils en virent des champs couverts. Cette plante était originaire des Indes.

Il est étonnant que les conquêtes d'Alexandre, celles de Trajan, et le

commerce que la ville d'Alexandrie entretenait avec les Indiens, n'aient pas fait connaître cette plante précieuse aux peuples de l'antiquité. Il paraît que ce sont les Arabes, conquérans de la Perse et d'une partie de l'Indostan, qui la transportèrent des rives du Gange et du golfe de Bengale, aux bords de l'Adonis et de la Méditerranée.

Les conquêtes des Arabes en Espagne, dans le septième siècle, nous avaient déjà procuré le blé sarrasin. Mais ni leurs excursions en Europe, ni celles des Croisés en Asie, ne nous apportèrent le caïer, arbrisseau que l'on regardait peut-être comme inutile, puisque les Arabes ne savaient point encore en extraire le café.

Avec le sucre, les Croisés rapportèrent un remède qui n'était pas moins précieux : c'est la thériaque. Venise en fit long-temps une branche considérable de son commerce ; car on fut plusieurs siècles en Europe sans savoir comment les orientaux fabriquaient une composition aussi compliquée.

Le jeu le plus ingénieux que les hommes aient inventé, le jeu d'échecs, nous fut apporté d'Orient par les Croisés. Ils l'apprirent des Arabes, qui le tenaient des Indiens.

Nous dûmes aux Musulmans l'usage des timbales, des cymbales et du tambour, assez tristes et assez incommodes instrumens de musique militaire, j'en conviens avec un moderne. Mais l'Eglise leur est redevable d'une importation dont elle fit un cas infini : c'est le chapelet.

Les dévots des bords du Gange et du Nil, comme ceux qui avoisinent le Tibre, croyaient qu'une des œuvres les plus méritoires était de répéter plusieurs centaines de fois une courte prière. Pour supputer le nombre de

ces répétitions sans interrompre, et sans se distraire, les dévots de l'Occident ne virent rien de mieux que de prendre à pleine main un nombre déterminé de petits cailloux qu'ils jetaient l'un après l'autre. Les dévots de l'Orient, plus ingénieux, imaginèrent d'enfiler des grains, et d'en marquer les dizaines par un grain beaucoup plus gros. Les Musulmans, qui nous transmirent le chapelet, l'avaient pris aux Indiens.

Quelques auteurs ont cru que le fameux Cucupetre ou Pierre l'Hermitte en était l'inventeur ; d'autres ont dit qu'il nous l'avait fait connaître. Mais il n'est pas même sûr que ce soit à lui que l'Eglise ait cette obligation.

Ainsi, les guerriers rapportèrent de l'Orient des armes et des instrumens de musique militaire ; les dévots, un instrument de dévotion. Les cultivateurs y trouvèrent des plantes ; les médecins, des médicamens ; les oisifs, des jeux : et tout le monde des idées et des connaissances nouvelles, avec un peu d'industrie.

On doit ajouter les conquêtes de l'Orient, aux conquêtes faites en Europe par les chevaliers français sous le règne de Philippe I^{er} ; de sorte que la Frise, la Calabre, la Sicile, l'Angleterre, le Portugal, la Mésopotamie, la Cilicie, la Syrie, la Palestine, furent subjugués en moins de quarante ans, par des ducs, des comtes, de simples chevaliers, sans que leur roi les secondât. La vérité a l'air de fable ; les auteurs de romans n'ont rien imaginé de plus merveilleux.

Depuis ce temps, c'est-à-dire depuis plus de sept cents années, il y eut tous les jours en Europe plusieurs souverains d'origine française, et plusieurs couronnes dans la maison royale. Quelques auteurs, éblouis par tant de

général, ont nommé la France la mère des rois ; à peu près comme le Goth Jomès, par une expression plus latine, appelait le nord *vagina gentium*, le moule d'où sortait le genre humain. Ces auteurs auraient pu considérer que les seuls Tartares mogols l'emportent sur la France par le nombre de rois qu'ils ont fournis au monde, et par celui des familles qu'ils plaçaient sur le trône des différens peuples.

La mauvaise manière de faire la guerre, et surtout le vice de la constitution politique, causait alors de fréquentes révolutions. On ne sondoyait point les armées ; chaque soldat combattait pour piller ; chaque chef gardait ses conquêtes ; le désordre régna dans tous les États.

Le peuple, réduit en servitude, s'inquiétait fort peu si les maîtres des délices qui les opprimaient étaient, ou non, de leur pays ; s'ils étaient vainqueurs ou vaincus. Et quand on forçait ce peuple à prendre pour eux les armes, n'ayant point d'intérêt à les faire triompher, il n'opposait qu'une faible résistance, car la défaite ne devenait un mal que pour ses tyrans. Mais le peuple a de part au gouvernement, plus il est indifférent sur le sort de ceux qui gouvernent.

Enfin toutes les guerres féodales s'élevaient point de nation à nation, comme celles de Rome et de Carthage ; c'était seulement des guerres entre les seigneurs châtelains. C'est ce qui explique les révolutions de ce siècle, et les prodiges de la chevalerie.

Sous la première race, les Francs avaient conquis le royaume des Visigoths, celui des Bourguignons et celui des Taringiens ; mais ce fut l'ouvrage de la nation guidée par diffé-

rens rois, et ces conquêtes lui restèrent, quoique divisées en plusieurs royaumes.

Sous la seconde dynastie, les Francs arrachèrent la moitié des Gaules aux Arabes, conquièrent la Germanie, l'Italie, le nord de l'Espagne. Cependant leurs rois seuls obtinrent de tels succès, et réunissant tant de vastes États, ils ne formèrent qu'un seul empire, gouverné par un seul souverain, jusqu'à ce que ses enfans parvinssent à détruire ce grand édifice, au moyen d'un nouveau partage.

Ce qui caractérise les conquêtes des Français sous les premiers rois de la troisième race, c'est que ni les rois ni la nation ne prirent part à ces travaux. Les rois n'en furent pas plus puissans ; la nation n'en devint pas plus riche ni plus forte : tous ces grands exploits n'étaient que des entreprises particulières, enfantées par l'esprit du temps et par l'enthousiasme de la chevalerie.

On ne pouvait obtenir aucune considération auprès des femmes, qu'en poursuivant des aventures : les chevaliers qui en cherchaient, bien qu'inégaux par la naissance, jouissaient entre eux d'une sorte d'égalité, et recevaient partout un accueil propre à exalter le courage.

Les vices du gouvernement féodal ; l'indifférence que ce gouvernement inspirait aux peuples sur le sort de leurs maîtres ; la coutume, adoptée par les grands, de vivre dans des châteaux isolés ; l'usage de former entre eux de petites associations et jamais de grandes confédérations, et par-dessus tout l'ignorance de tous les arts, même de celui de la guerre que l'on faisait sans cesse, favorisaient singulièrement les exploits des chevaliers, qui ne combattaient qu'en duel,

les uns contre les autres, même dans les batailles.

A l'enthousiasme militaire, se joignaient l'amour des femmes et le fanatisme de la religion : chacun avait sa dame et son confesseur. On regardait comme son ennemi personnel l'ennemi de l'Église et ceux du pape. Tout chevalier, dont les armes étaient bénites, devait vaincre son adversaire, et s'il n'y parvenait pas, il se persuadait avoir combattu contre des armes enchantées.

Chaque chevalier était fort jaloux de ce qu'il appelait son honneur. On ne le verra pas fuir dans un combat singulier, ni manquer le rendez-vous qu'on lui désigne ; il ne se permettra pas de médire des dames, ni de violer les règles d'un tournoi ; mais, sans blesser son honneur, il croit pouvoir combattre son roi, son suzerain et même son père. Il punit les ravisseurs des dames, et pourtant exige que les filles de son domaine viennent se prostituer, la veille de leurs noces, pour acquitter le droit du seigneur. Il rançonne les voyageurs, et semblable aux héros d'Homère, pille les vaincus, vend aux captifs leur liberté, ravage les campagnes et se gorge de butin.

Ces mœurs exaltaient le courage et l'imagination : toutes les dames voulaient avoir leur chevalier et courir les aventures. Ceux qui ne sont pas assez nobles, pour errer de châteaux en châteaux avec le titre de chevalier, prennent les noms de troubadours ou de trouvères, s'ils ont de l'esprit, et on les voit amuser l'oisiveté des grands par leurs contes. Ceux qui manquent de talens se font pèlerins, et vont de paroisse en paroisse visiter les saints célèbres. Les plus dévots ou les plus hardis des chevaliers, des pèlerins et des troubadours, entreprennent le

voyage de la Terre-Sainte, et les chemins en sont toujours très fréquentés.

La vie errante devenait commune et produisait sans cesse une foule d'aventures singulières, les unes terribles les autres plaisantes, mais également capables d'inspirer le mépris des dargers et celui des occupations sédentaires. Ces aventures donnaient à l'imagination une tournure romanesque, et développaient la sensibilité plus que le jugement.

Vous comprenez qu'avec cette fureur chevaleresque, les batailles ne devenaient plus que des luttes individuelles des mêlées sans ordre, et que par conséquent l'art de la guerre avait entièrement disparu.

Les Normands, parmi tant de peuples qui semblaient devoir leur être bien supérieurs, en conservaient peu être seuls quelque trace ; c'est du moins ce que l'on peut inférer de la journée de Hastings, où Guillaume conquît le trône d'Angleterre (1066).

Certainement le parti le plus sage pour Harold était d'éviter de combattre ; car les Normands eussent bien tôt manqué de vivres. On voit même que Guillaume, par prudence, avait renvoyé ses vaisseaux que pouvait détruire la flotte des Anglais. Mais Harold n'était pas assez maître de son armée. Selon les préjugés du temps, différer de combattre indiquait de la crainte, et l'on abandonnait bientôt un général que l'on croyait timide. Harold fut donc obligé d'accepter la bataille d'un ennemi qu'il ne fallait qu'affamer.

Les Anglais occupaient une longue suite de collines fortifiées par un rempart de pieux et de claies d'osier. Ils étaient tous à pied, et formaient, derrière leurs palissades, une masse ser-

de qu'il présentait une grande profondeur.

Le duc fit trois colonnes de son armée, qui était plus nombreuse que celle de son adversaire. La première colonne fut confiée à Montgomeri et à Guillaume, fils d'Osbert, sénéchal de Normandie; Geoffroi Martel, comte d'Anjou, était à la tête de la seconde.

Ces deux premières colonnes étaient composées de fantassins, et le fait paraît remarquable dans un temps où l'on ne combattait guère qu'à cheval. C'étaient les gens venus des comtés de Boulogne et de Ponthieu; les auxiliaires bretons, mancoeurs et poitevins; on y comptait aussi bon nombre d'aventuriers que l'espoir du pillage attirait dans cette armée d'invasion.

Le duc de Normandie commandait en personne la troisième colonne formée de la chevalerie normande. Il compléta cet ordre de marche en protégeant son front et ses flancs au moyen de plusieurs rangs de fantassins armés à la légère, vêtus de casaques matelassées, et portant de longs arcs de bois ou des arbalètes d'acier.

Aussitôt que l'armée se trouva en vue du camp de Hastings, un écuyer, nommé Taillefer, entonna la fameuse chanson de Roland. Elle était tirée d'un roman nouveau écrit en langue vulgaire.

Les archers et les arbalétriers commencèrent l'attaque; mais la plupart des coups furent amortis par le haut parapet des troupes anglo-saxonnes. Les fantassins, armés de lances, et la chevalerie s'avancèrent jusqu'aux palissades, et tentèrent inutilement de les franchir.

Guillaume donna l'ordre à ses archers de ne plus tirer devant eux, mais de lancer leurs traits en suivant

la ligne parabolique, afin qu'ils tombassent par-dessus le rempart.

Ils blessèrent ainsi beaucoup de monde, et l'attaque des gens de pied et de cheval recommençait aux cris de *Notre-Dame, Dieu aide, Dieu aide*, lorsque les Anglais firent une sortie si vigoureuse à l'une des portes du camp, qu'ils culbutèrent et écrasèrent tout ce qui se trouva sur leur passage.

Il y eut un moment de terreur dans l'armée normande; le bruit courut que le duc avait péri. Mais ce prince rassura les siens. « Me voilà, s'écria-t-il, » en se découvrant la tête : regardez- moi, je vis encore, et je vaincrai » avec l'aide de Dieu. »

C'est alors que Guillaume eut recours à un stratagème qui, s'il ne montre pas dans ses troupes des connaissances tactiques assez complètes, comme le supposent plusieurs écrivains, prouve au moins beaucoup de discipline, indépendamment de la confiance qu'elles devaient inspirer à leur général qui osait tenter une pareille manœuvre après un échec.

Le duc commanda une nouvelle attaque; mais à peine était-elle engagée, qu'il fit sonner la retraite, et ses colonnes feignirent de se retirer en désordre.

La vue de cette déroute fait perdre le sang-froid aux Anglais qui craignent de laisser fuir la victoire, et s'élancent à la poursuite des Normands. Ils quittaient ainsi leurs défenses, et rompaient l'ordonnance serrée qu'ils avaient gardée même derrière ces lignes. Déjà Guillaume a prévu ce résultat.

Ses troupes font volte-face, et les Anglais, surpris dans leur désordre, sont assaillis de tous côtés à coups de lances et d'épées dont ils ne peuvent se garantir, ayant les deux mains oc-

cupées à manier leurs grandes haches. On força les palissades, mais la lutte fut longue et sanglante. Le duc eut un cheval tué sous lui. C'était un présent qu'un riche Normand lui avait amené d'un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice.

Harold périt. Le même sort frappa deux frères, Gurth et Leofwin, qui lui restaient encore. On dit que ce fut une femme qui reconnut, à des marques particulières, le corps défiguré de Harold. Le vainqueur consentit à ce que la mère de ce brave ennemi le fît inhumer honorablement; mais il est vraisemblable qu'il comptait sur sa douleur et sur cette pompe funèbre pour constater la mort de son rival.

Lorsque Guillaume voulut repasser en Normandie, il laissa la régence de l'Angleterre à son frère utérin Eudes, évêque de Bayeux, et au fils d'Osbert; il emmena les principaux seigneurs anglais, afin qu'ils ne fissent pas de révoltes en son absence.

C'est ainsi que César avait conduit à sa suite tous les chefs des Gaulois quand il passa dans les îles Britanniques. Mais Guillaume ne possédait pas, comme César, le talent de se faire aimer des vaincus.

Les Anglais ont peint le duc de Normandie plutôt comme un tyran que comme un héros. Ils le disent cruel, vindicatif, avaro; il est vrai qu'il avait changé les lois, les coutumes, et jusqu'à la langue du pays.

César laissait aux peuples subjugués leurs coutumes et leurs lois, suivant l'usage de Rome. Clément envers ses plus grands ennemis, généreux et même prodigue, César joignait, aux talens militaires, les avantages d'un esprit cultivé. Il écrivait élégamment en prose et en vers, et le sénat retentit long-temps du bruit de son éloquence.

Il est très douteux que Guillaume-le-Conquérant sut lire.

A l'époque où le duc de Normandie entreprit la conquête de l'Angleterre l'infanterie était tombée, en Europe dans la plus profonde abjection. On en voit trop la preuve dans l'esprit qui présidait à la formation de cette première armée sainte, qui, sous le nom de Croisés, alla étonner les autres parties du monde par sa hideuse multitude. La manœuvre pratiquée près de Hastings pouvait donc être remarquée au milieu d'une dégradation aussi sensible de l'art.

Le commencement du douzième siècle dut nécessairement apporter des modifications importantes dans la composition des armées, par la création de la milice des communes; elle venait remplacer ces bandes de vilains, comme on les nommait alors, que les seigneurs entraînaient à leur suite, et qu'aucune considération ne pouvait tenir sous le drapeau par-delà les quarante jours, terme d'obligation auquel se réduisait la servitude de cette corvée militaire.

Les nouveaux corps, levés dans les villes avec l'autorisation du roi, marchaient sous la bannière du saint de leurs églises, et commandés par leurs officiers municipaux, qu'ils avaient élus. C'était une force armée, indépendante de celle des autres seigneurs, et l'on prévoit qu'elle ne pouvait manquer de devenir supérieure en courage, en discipline et en armure, aux milices féodales.

Cette institution ne dispensait pas d'ailleurs les ducs et les comtes d'obéir à l'appel du roi. Ils étaient tenus de s'y rendre en personne, et accompagnés d'un certain nombre de chevaliers et d'écuyers. Mais un chevalier ne marchait jamais sans une suite plus

en moins considérable de cliens et de satellites, c'est-à-dire qu'il y avait encore derrière lui des gens nobles et des roturiers. Les uns étaient armés complètement, et les autres, combattant avec l'arc et l'arbalète, faisaient le service de la cavalerie légère. Cet amalgame, assez difficile à débrouiller, va se présenter en action à la bataille de Bouvines, gagnée par Philippe-Auguste. On ne voit pas que les milices des communes y eussent encore acquis une grande supériorité.

Le roi d'Angleterre se liguaient avec son neveu, l'empereur Othon ; avec le comte de Boulogne et le comte de Flandre, qui redoutaient également la puissance du roi de France ; avec les comtes de Hollande, les ducs de Brabant, de Lorraine et de Limbourg, vassaux de l'empire.

On prétend que ces princes ligüés avaient fait entre eux le partage des États de Philippe ; que le Vermandois devait être cédé au comte de Boulogne ; Paris et l'Île-de-France au comte de Flandre ; les provinces du midi de la Loire au roi d'Angleterre, auquel on restituait encore quatre provinces qu'il avait perdues ; enfin la Bourgogne et la Champagne allaient passer sous la domination de l'empereur.

Déjà Othon, à la tête de tous ces princes, s'avance pour entrer en France, avec une armée de plus de cent mille hommes, tandis que le roi Jean pénètre dans la Touraine. Ainsi Philippe-Auguste, pour avoir voulu conquérir l'Angleterre, et s'être laissé jouer par le pape, se trouva en danger de perdre sa couronne.

Ce prince vit son péril et ses ressources. Il fit passer de nouveaux Croisés à Montfort, pour que les provinces du midi ne pussent donner aucun secours au roi d'Angleterre ; il envoya

son fils, Louis d'Artois, en Touraine, dans le but d'arrêter les progrès du roi Jean, et lui-même, il réunit son armée à Péronne, afin de l'opposer à celle que l'empereur rassemblait sous les murs de Valenciennes.

Le roi d'Angleterre se retira promptement à l'approche de Louis. Ce jeune prince lui enleva ses bagages, ses tentes, ses machines, le poursuivit, le joignit, et lui tua beaucoup de monde au passage de la Loire, qu'il se hâtait de traverser. Les écrivains anglais et français assurent tous que le roi Jean avait une armée beaucoup plus nombreuse que celle du prince devant lequel il fuyait.

Philippe s'était avancé de Péronne à Tournai, et marchait de Tournai vers Lille, lorsqu'on vint lui dire que l'empereur venait à sa rencontre.

L'intention du roi était d'engager l'empereur en plaine à cause de la supériorité bien marquée de la cavalerie française ; il voulait aussi le tirer du voisinage du Hainaut qu'il avait couvert jusqu'alors, et où Philippe, en cas que l'on ne pût pas en venir à une bataille, avait dessein de mener son armée pour l'y faire subsister quelque temps.

Son but était donc atteint. Mais comme on se faisait alors un scrupule de livrer bataille le dimanche, quand on vint dire au roi que l'empereur s'approchait pour l'attaquer, il eut peine à le croire.

Toutefois, ne voulant pas se laisser surprendre, il détacha, avec quelque cavalerie légère et des arbalétriers, Adam, vicomte de Melun, et Guerin, chevalier de L'Hôpital de Jérusalem, nommé à l'évêché de Senlis, mais qui portait encore l'habit de chevalier.

Ils poussèrent leur reconnaissance jusqu'à une lieue et demie ; et, s'étant

postés sur une éminence, ils découvrirent l'armée de l'empereur. Elle marchait en bon ordre, et les chevaux étaient couverts de leurs armures derrière l'infanterie; signe évident, dit le continuateur de Rigord, que cette armée venait pour combattre. »

Le chevalier Guerin partit aussitôt pour rendre compte au roi de ce qui se passait, et le vicomte demeura encore quelque temps, afin d'étudier la marche et les dispositions de l'ennemi.

Sur ce rapport, le roi fit faire halte à son armée, et l'on délibéra si l'on continuerait la marche en passant le pont de Bouvines qui partage à peu près la distance de Tournai à Lille, ou bien si l'on ferait ses dispositions pour l'ordre de bataille.

La plus grande partie de l'armée française avait déjà passé le pont; et le roi, s'étant fait ôter ses armes, se reposait sous son arbre, lorsque l'on vit les coureurs venir en grande hâte, et annoncer que les impériaux commençaient à escarmoucher.

En effet, le vicomte de Melun, qui ne perdait pas de vue l'ennemi, tirait tout le parti possible de son escorte pour retarder sa marche. Tantôt il chargeait les plus téméraires avec sa cavalerie, et plus souvent il faisait tinter ses arbalétriers. A la fin, pressé par le nombre, il doubla le pas et vint rejoindre le gros de l'armée.

Le roi rappela les troupes qui étaient au-delà du pont, et à mesure qu'elles arrivaient, il les faisait passer à travers les espaces laissés entre les bannières de ses chevaliers couverts de fer, avec lesquels il forma une seule ligne.

On vit ainsi défilér les communes de Corbie, d'Amiens, de Beauvais, de Compiègne et d'Arras, qui avaient rebroussé chemin et repassaient le pont

de Bouvines; elles prirent à droite, du côté du septentrion, en tirant un peu vers l'occident pour occuper les hauteurs.

La situation des armées devenait avantageuse aux Français; la chaleur était étouffante, et un soleil ardent qu'ils avaient à dos, donnait contre le visage des troupes impériales. C'était dit-on, le chevalier Guerin, favori du roi, qui avait réglé les dispositions pour l'ordre de bataille. L'empereur était excommunié; on ne manqua pas de le rappeler aux soldats.

Philippe se mit au centre. Eudes duc de Bourgogne, commandait l'aile droite, composée des milices de Champagne et du comté de Soissons; l'aile gauche fut placée sous les ordres de Robert, comte de Dreux, avec les troupes du Ponthieu et celles du comté de Gamache.

Dans l'armée opposée, Othon, placé au centre, avait à sa droite le comte de Boulogne avec les Anglais, et à sa gauche le comte de Flandre.

Ce Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, que Richard-Cœur-de-Lion tint si long-temps prisonnier, et qu'il ne faut pas confondre avec le comte mandant de l'aile gauche, combattit à Bouvines armé d'une massue. Il prétendait, ce brave évêque, qu'en assommant ainsi son homme, au lieu de le pourfendre, il ne violait pas les canons de l'Eglise, qui défendent de verser le sang.

Le combat s'était engagé à l'aile droite, où le chevalier Guerin y fit charger une troupe de gendarmerie flamande par cent cinquante hommes de cavalerie légère des milices de Soissons. Ils étaient soutenus par le comte de Saint-Pol, à la tête des gendarmes de son comté.

Les Flamands, très indignés de

l'illust qu'on leur faisait de ne pas le mesurer avec la gendarmerie, dans laquelle on n'admettait que des gentilhommes, ne daignèrent pas s'avancer d'un seul pas pour repousser cette troupe légère ; ils la reçurent cependant avec beaucoup de fermeté. Deux des chevaliers français furent tués, et la plupart des autres tombèrent, blessés ou démontés.

Mais le rang des chevaliers flamands se trouva désuni par cette première attaque, et le comte de Saint-Pol, qui vit le moment favorable, les chargea avec tant de furie, qu'il perça leur ligne et les mit en déroute. Quelques gendarmes, qui s'étaient détachés pour prendre en flanc le comte de Saint-Pol, furent défaits par Pierre de Bemi, gentilhomme du Ponthieu.

Le combat fut très opiniâtre de ce côté. Le comte de Flandre y combattit comme un homme résolu à périr ou à vaincre ; cependant, ses troupes ayant été rompues, il fut enveloppé, renversé de son cheval, et contrainct de se rendre.

Tandis que ce premier succès était remporté à l'aile droite de l'armée de France, le roi soutenait l'attaque des Allemands avec des forces inférieures, et montrait tout ce qu'on peut attendre d'un général aussi brave que sage. Il fallait donner le temps aux troupes de repasser le pont et de se mettre en bataille ; le roi parvint à contenir l'ennemi jusqu'à leur arrivée, sans rien perdre du terrain qu'il se proposait d'occuper.

Une grande partie de ces troupes était composée de l'infanterie des communes ; le roi en fit comme une première ligne pour couvrir ses chevaliers. Mais soit que ces masses qui revenaient au pas de course n'eussent pas encore repris haleine, ou plutôt

que l'infanterie allemande qui était très bonne et habituée en plaine contre la cavalerie, se montrât supérieure en tactique, comme elle l'emportait par le nombre, les communes plièrent, et furent si vivement poursuivies, que les Allemands pénétrèrent jusqu'à la ligne des chevaliers où se trouvait le roi.

Il était entouré d'une noblesse dévouée qui terra ses rangs et fit de ces troupes un grand carnage. Philippe mit l'épée à la main et tua plusieurs de ceux qui osèrent l'approcher. Cependant un soldat le frappa d'un de ces longs javelots armés de crochets dont se servaient les anciens Francs. Le coup porta au défaut de la cuirasse, rencontra un large collier qui garantissait la gorge du roi, et qui lui sauva la vie.

Mais les crochets s'arrêtèrent entre la cuirasse et la mentonnière ; le soldat, en retirant son javelot, entraîna Philippe, qui tomba de son cheval, et le soldat le tirait toujours après lui. En vain le roi voulut se relever ; il était entraîné par la force du javelot. L'empereur accourait, et allait ou le percer ou le prendre. On tua le soldat, on dégagea le roi, et Pierre Tristan, ou Pierre d'Estain (a), lui donna son cheval.

Guillaume des Barres, que l'excès de sa valeur faisait appeler l'Achille français, se jeta entre le roi et l'empereur. Pierre de Mauvoisin saisit la bride de son cheval, et Gerard Scrophes lui

(a) *Petro Tristanno*. On croit que les copistes ont substitué ce nom à celui de *Petro de Stanno*. Ils ont fait quelquefois de plus lourdes fautes, et les généalogistes se sont permis souvent de plus grandes falsifications. L'édition des Bénédictins porte *Petrus Tristonnes*, sans mentionner le fait signalé, et qui est au moins probable.

porta un coup d'épée qui glissa sur sa cuirasse. Le cheval blessé se cabra et dégagea l'empereur. Des Barres, qui le poursuivait, le saisit deux fois et l'aurait enlevé, si deux fois les Allemands n'eussent paralysé ses efforts. A peine échappé de ses mains, Othon vit tomber son cheval blessé mortellement. Un autre cheval facilita sa fuite.

Philippe Auguste courut encore un péril dans cette bataille. Etant allé voir en personne ce qui se passait à son aile gauche, le comte de Boulogne fondit sur lui la lance en arrêt; cependant il l'eut à peine reconnu, qu'il en détourna la pointe, et frappa l'un des chevaliers qui accompagnait le roi.

Ce comte de Boulogne, qui commandait l'aile droite avec le comte de Salisbury, combattait encore, et montrait une résistance opiniâtre. C'est lui qui, dès le commencement de la bataille, imagina cette formation singulière que l'on a si souvent citée depuis.

Il fit un double rang de soldats choisis, armés de piques, et les plaça en rond. Le centre de cette disposition était vide, et au moyen d'une ouverture à la tête, le comte sortait pour charger, ou rentrait pour prendre haleine.

La pesanteur de l'armure des gen darmes les obligeait souvent d'interrompre leur attaque. On a vu deux troupes ennemies, prendre de concert une semblable résolution. Ils se débarrassaient la tête de leur heaume dont le poids était énorme, ainsi que le fit probablement le comte de Boulogne, lorsqu'il rentrait dans cet orbe à centre vide. Cette disposition n'offre d'ailleurs rien de blâmable, et pouvait même être bonne, eu égard à l'espèce de soldats qui concourait alors à la for-

mation des armées. Seulement, elle nous montre dans quel profond mépris l'infanterie était tombée.

Malgré la déroute du reste de l'armée et de ses propres troupes, que la cavalerie avait enfoncées, le comte tenu encore avec une poignée de braves, et ils vendaient chèrement leur vie. Un gentilhomme français, qui avait été démonté, l'ayant joint, leva l'armure du flanc de son cheval, et y plongea son épée jusqu'à la garde. Le cheval tomba mort, et le comte fut entraîné sous lui. Plusieurs gentilhommes survinrent et se disputaient l'honneur de le faire prisonnier; mais le comte de Boulogne ayant aperçu le chevalier Guérin le pria d'accepter son épée.

Les ennemis fuyaient de tous côtés dans la campagne, et la nuit approchait. Le roi défendit à ses troupes de s'éloigner et fit sonner la retraite.

Les historiens ne nous ont point fait connaître le nombre des morts ou celui des prisonniers que chaque parti eut à regretter. Un chroniqueur cependant fait monter à trente mille hommes la perte des vaincus.

Suivant une autre chronique, du côté des coalisés, furent pris deux comtes allemands, le comte de Flandre, le comte de Boulogne, le comte de Hollande, et le comte de Salisbury surnommé Longue-Epée, que Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, abattit à ses pieds d'un coup de sa massue orthodoxe.

Le roi et l'empereur furent tour à tour dans cette bataille en danger de périr; et vraisemblablement l'un des deux aurait perdu la vie, si le désir de les faire prisonniers, et si le respect que l'on porte aux souverains jusqu'à dans les horreurs du carnage, ne les avait pas fait ménager.

Chaque seigneur, chaque commune des villes combattait sous sa bannière. Cde de France était parsemée de fleurs de lis. C'est la première fois que l'on trouve le nom de ces ornements dans notre hi-toire.

Galen de Montigny, que nos chroniques nous disent avoir été plus vaillant que riche, portait cette bannière auprès du roi, et plusieurs fois il la baissa et la baissa pour avertir les chevaliers du péril où Philippe se trouvait.

La bannière impériale était une aigle de bois doré, perchée sur le haut d'un bâton, et dressée sur un char. On la prit pendant la fuite de l'empereur.

Mathieu de Montmorency, connétable de France, enleva seize bannières aux ennemis. Ce fut l'origine des seize armoiries que cette maison porta dans ses armoiries.

Il n'est que trop évident que cette bataille ne fut point décidée par les manœuvres des bannières ; que la cavalerie, qui supporta le fort de l'action, une fois mêlée avec celle qui lui était opposée, on ne garda plus aucun ordre, aucun ensemble, et que la victoire ne fut que le résultat de l'adresse et de la force de chaque combattant.

Ces chevaliers hérissés de fer, eux et leur monture, représentaient dans les rangs d'une armée, comme ces forêts répandues de distance en distance, autour desquelles tout se réfugiait et cherchait protection. La supériorité du nombre des troupes mérita peine d'être comptée pour quelque chose. Une multitude de piétons se battait à la hâte n'étant qu'un ramassis de soldats dont les bataillons en masse se précipitaient devant un seul chevalier. Tout sur eux que reposait le sort des batailles.

Le général Lamarque dit qu'à Bouvines l'armée de France eut un centre, une aile droite et une aile gauche, ce qui devient incontestable. Mais nous ne pensons pas, malgré la grande autorité de ce savant écrivain militaire, que nos troupes y fussent disposées sur plusieurs lignes. L'infanterie, qui formait comme un rideau devant la ligne de fer des chevaliers, ne tint pas, nous l'avons vu, contre la première attaque des Allemands, et l'on comprend de suite qu'elle ne figurait là, que comme un très faible accessoire.

L'armée de France était beaucoup moins nombreuse que celle des coalisés ; cependant, on voit que le roi, pour n'être pas tourné, forma son ordre de bataille sur le leur.

Ils avaient pris pour la marche, la disposition même du combat : une ligne de cavalerie couverte par l'infanterie. C'est ainsi qu'ils s'avançaient quand ils furent aperçus par le chevalier Guérin et par le vicomte de Melun. Le centre où se plaça l'empereur marquait un peu plus d'une demi-lieue ; Philippe étendit le sien par une formation parallèle, et les deux armées, occupant la même étendue, n'étaient séparées l'une de l'autre que par un espace peu considérable. *Utræque acies æquali dimensione protensas*, dit Guillaume-le-Breton continuateur de Rigord, et qui assistait comme chapelain du roi à la bataille.

Le général Lamarque a été trompé par ces mots : *in prima fronte erat Philippus rex*. Mais il ne faut pas traduire *prima fronte* par première ligne. Il faut dire : le roi Philippe combattait au premier rang de ses chevaliers.

On peut admettre encore que l'écrivain militaire si distingué dont nous parlons a pensé à l'usage des réserves

qui reparut effectivement dans le treizième siècle. Toutefois, ce fut plus tard; et d'ailleurs, n'y attachait-on jamais l'importance qu'elles ont acquies de nos jours. On était loin de penser alors que le grand secret des batailles est renfermé dans l'art d'engager le dernier ses réserves.

La génération qui vécut sous Philippe Auguste mit dans la guerre sa principale activité. Elle fit des conquêtes au dehors par de grandes incursions qui enlevèrent aux Grecs l'empire d'Orient, aux Musulmans, la ville de Ptolémaïs en Syrie, et celle de Damiette en Egypte.

Elle se livra dans l'intérieur à des guerres qui armèrent les pères contre les enfans, et toutes les familles ducaltes et comtales les unes contre les autres. Son roi profita de ces divisions pour étendre les limites de ses domaines, et pour élever la puissance royale à un degré où elle n'était encore parvenue sous aucun des descendans de Hugues Capet.

Depuis le divorce de Louis VII et d'Alienor, duchesse de Guienne, la Gaule avait été partagée en trois bandes longitudinales : celle de l'Orient relevait de l'empire germanique; celle de l'Occident, du roi d'Angleterre; celle du milieu, des rois de France.

Philippe Auguste changea cette division. Il conquiert sur les comtes d'Anjou, rois d'Angleterre, la Normandie, le Maine, la Touraine, le Poitou presque tout entier; il se fit rendre par les comtes de Flandre, le Vermandois, l'Artois, la Picardie; il envahit une partie du Bearn; confisqua le comté d'Auvergne, et força le dauphin d'Auvergne (qu'il ne faut pas confondre avec le comte), à le reconnaître pour son supérieur immédiat. Il fit passer le duché de Bretagne dans la famille

royale, en mariant Alix au comte de Dreux.

Ainsi, presque toute la bande occidentale des Gaules fut conquise par ses armes. La bande orientale en devint moins dépendante de l'empire; les évêques y eurent plus d'autorité dans leurs villes, les seigneurs plus de pouvoir dans leurs domaines.

Les rois de France acquirent alors par l'étendue de leur territoire, une prépondérance absolue sur les grands seigneurs de la Gaule. Le comte, roi d'Angleterre, avait perdu ses terres patrimoniales, qui portaient le titre de sa maison; il ne possédait plus sur le continent que le pays d'Aunis, la Guienne, la Gascogne, et quelques places dans le Poitou.

Toutes ces conquêtes n'étaient que des progrès que pour la seule puissance royale : en voici qui concernent le bonheur du peuple. Philippe fit entourer de murs et de tours, la plupart de ses villes; ce qui les mit à l'abri du pillage des Brabançons, et des incursions des ennemis.

Quoique ce roi fût célèbre pour avoir agrandi, paré et embelli Paris, les premiers établissemens de cette ville sont dus bien davantage à Maurice de Sully, évêque de Paris, et Eudes, son successeur, qu'à Philippe Auguste.

Le pavage et la clôture de Paris furent une entreprise royale, et non un bienfait de l'évêque. Il ne s'agissait point d'assurer cette ville contre les ennemis en l'entourant de murs; il était question d'augmenter les revenus du roi par le fisc. Mais Paris payait déjà des entrées.

On prétend qu'un financier, appelé Gérard de Poissy, donna la moitié de son bien pour paver Paris, et qu'il y dépensa onze mille marcs, ce qu'

lui aujourd'hui plus d'un million.

Mais y avait-il alors des financiers? Le peu de revenus que le roi retirait des domaines en droits seigneuriaux, et du royaume comme droits royaux, moins considérables que les autres droits, pouvait-il donner à l'homme ou aux hommes qui prélevaient ces droits un ou deux millions de biens disponibles?

La ville de Paris, où l'on ne paya que l'île connue sous le nom de la Cité, pouvait-elle assez d'argent dans un temps où il était si rare; où le peu qu'en avait était disséminé dans les châteaux? Et le pavage d'un si petit espace pouvait-il coûter une aussi forte somme? Ne faudrait-il pas plutôt lire une mille marques? Les historiens ont souvent pris ces marques pour des marcs. L'action de Gérard n'en serait pas moins noble; mais le fait en deviendrait plus vraisemblable.

L'idée de paver les rues nous vient encore des Croisades. C'est en parcourant les villes d'Italie et de l'Orient que nous apprîmes cet usage. Les rues de Pompéïa, ensevelies sous la cendre depuis tant de siècles, sont pavées et bordées de trottoirs des deux côtés.

Les Carthaginois passent pour être les premiers qui aient pavé les grands chemins. Les Sarrasins avaient pavé la ville de Cordoue dès le neuvième siècle. Les chrétiens étaient alors bien éloignés de montrer autant d'industrie.

L'enceinte des murs, que Philippe-Auguste fit construire autour de Paris, commençait près de l'endroit où l'on a placé le pont des Tournelles, qui n'existait pas alors. Le mur s'élevait sur la colline, passait derrière l'église Sainte-Geneviève, et venait aboutir vers le collège Mazarin. Il recommençait de l'autre côté de la Sei-

ne, sur la rive septentrionale, en face de ce collège, près de l'endroit où s'élève un des pavillons du Louvre; touchait les halles, où était la porte de Champeaux; s'avancait jusqu'à Saint-Martin-des-Champs; redescendait du côté de la rivière sans enclore les vastes possessions des chevaliers du Temple, et venait se terminer près de l'endroit où l'on a bâti le pont Marie.

Paris n'avait pas alors assez d'habitans pour remplir cette enceinte. Elle contenait plusieurs hameaux, beaucoup de maisons de campagne, de vignes, de terres labourées, de prés, de marais, de couvens et de vastes enclos. Il n'y avait guère de pavé que la Cité.

Bien que Paris fût entouré de collines qui renferment des carrières de pierres, de moellons et de plâtre; quoique la main-d'œuvre fût alors à très bon marché, on travaillait si peu, on manquait tellement d'ouvriers et d'argent, qu'on fut vingt années à faire cette clôture.

Sous ce règne, les Français perdirent en Orient Jérusalem et la moitié du royaume de ce nom. La principauté de Tripoli se réunit à celle d'Antioche, par l'usurpation de Bohemard IV, qui l'enleva à Rapin, son neveu et son pupille.

Les Français acquirent l'île de Chypre, que leur vendit Richard, et ils enlevèrent aux Grecs l'empire d'Orient. Cet empire et l'île de Chypre valaient mieux que la Judée. Ils compétaient donc toujours quatre souverains dans l'Orient: le roi de Jérusalem, l'empereur de Constantinople, le roi de Chypre et le prince d'Antioche.

En Occident, les Français perdirent le royaume de Naples, que l'empereur

enleva à la race des chevaliers normands. Mais le sceptre de Portugal ne sortit pas de la famille des ducs de Bourgogne : celui de Castille et celui de Leon demeurèrent dans celle des comtes de Bourgogne, celui d'Aragon dans celle des comtes de Barcelonne, et celui d'Angleterre dans celle des comtes d'Anjou ; ce qui fait encore cinq rois issus de familles originaires de la Gaule.

Ainsi, le nom des Français n'eut pas moins de célébrité, et même la conquête de l'empire d'Orient lui donna plus d'éclat que la perte de Naples n'affaiblit sa gloire.

Remarquez bien que toutes ces conquêtes sont toujours des entreprises de chevaliers errans, et jamais des affaires d'État. Le Portugal ne secourut point le comte Ferrand dans sa captivité ; les Flamands ne réclament pas Baudoin dans la sienne ; ils ne soutiennent point son frère sur le trône de Constantinople : Naples est enlevé et son roi détrôné sans que la France s'y oppose.

Les conquêtes de Philippe étaient au contraire des affaires d'État. C'est pourquoi elles augmentèrent plus sa gloire que les mauvais succès de sa Croisade ne ternirent sa réputation.

Il est le premier roi qui prit des gardes, et c'est aussi le premier qui apposa une fleur de lis au contre-scel de ses chartres. Ce sont peut-être trois fers de lance, attachés ensemble, dont l'un se présente droit, tandis que les deux autres semblent recourbés. Ces trois fers de lance ont pu être unis en l'honneur de la Sainte-Trinité, selon l'esprit de ce siècle dévot et guerrier.

Ce fut aussi sous Philippe-Auguste que s'établit l'espèce de loi qui donne à l'aîné tous les biens du père. Cette

loi, en dépouillant les cadets, les met dans la nécessité de vendre leurs services ; et bientôt, le roi, à l'aide des cadets, assujétit les aînés. Cette loi multiplia les chevaliers errans, les chevaliers de l'Hôpital et ceux du Temple. Elle engagea aussi beaucoup de cadets à se jeter dans l'état ecclésiastique, ce qui contribua d'éteindre presque toutes les grandes familles.

La rareté du numéraire avait fait porter cette loi. La circulation des métaux était presque nulle. Les Juifs seuls faisaient un peu de commerce. Les richesses, connues alors, étaient les possessions territoriales. On ne pouvait les augmenter que par la guerre ou par des mariages avec des riches héritières. C'est ce qui produisit tant de guerres de familles, tant de mariages d'enfans, tant de divorce et l'usage de confisquer les biens sous prétexte d'hérésie. C'est ce qui amena chez les seigneurs la coutume de piller les biens meubles des évêques au moment de leur mort ; celui de prendre les biens des serfs, de saisir tout ce qui appartenait aux étrangers morts dans leurs domaines. De là encore s'introduisit chez les vassaux l'usage de tester, et de donner une partie de leurs biens à l'Eglise, afin qu'elle assurât les autres à la famille du testateur.

Les seigneurs exigeaient un droit des jeunes filles prêtes à se marier ; les curés, après avoir béni le mariage, défendaient à l'époux de s'approcher de sa femme avant d'avoir payé le pécule des prêtres. Le droit du seigneur s'acquittait tantôt en nature, tantôt en argent ; il était fondé sur la violence. Celui du curé décèle plus d'astuce. L'un et l'autre provenaient du besoin d'attraper un peu d'argent.

Mais le peuple aimait mieux être

pillé par des prêtres et par des moines qui l'absolvaient, lui promettaient le ciel, et le consolaient durant ses afflictions, que par des seigneurs insolens qui le méprisaient, le battaient, l'emprisonnaient, ravageaient ses champs, sans lui donner jamais en échange aucune consolation.

Cette rareté du numéraire, qui amenait tant de vexations, ne permettait guère d'exiger des impôts en argent. Il y en avait cependant.

Méray, qui déteste les financiers et ne calcule rien; plusieurs historiens, même peu instruits que lui dans les affaires, supposent que Philippe-Auguste est un des premiers rois qui ait introduit l'usage des impôts. D'autres disent qu'il est le premier qui ait soldoyé des troupes. Ils se trompent, car ces deux usages sont plus anciens. Mais Philippe, ayant acquis plus de territoire, et comptant plus de troupes que ses prédécesseurs, reçut et dépensa plus d'argent. Ses finances devinrent un objet plus considérable que celles des autres seigneurs.

Ils avaient établi dans leurs domaines des droits de barrage, de pontage, de péage, de taille, de haut-ban, de banalité, d'entrée, et même de cuissage et de eulage; ils l'avaient fait sans assemblée préalable des états-généraux de leur province ou de la municipalité des villes. Ces abus résultaient du pouvoir seigneurial, comme le droit de justice, celui de battre monnaie, et tant d'autres qui, chez un peuple éclairé, ne doivent appartenir qu'au chef de l'État.

Le roi, comme seigneur, exerçait une semblable puissance dans ses domaines, et chaque fois qu'il s'empara des terres ou des villes d'un vas-

sal, il laisse subsister les droits qu'il trouve pour les appliquer à son profit.

Tout seigneur avait une table de pierre ou de marbre autour de laquelle siégeaient ses grands officiers et où ses vassaux étaient tenus d'apporter leurs redevances. Quand un seigneur enlevait une terre à l'un de ses voisins, et que les vassaux de cette terre devenaient les siens, ils cessaient de se rendre à la table de leur ancien seigneur, et portaient leurs redevances à son successeur. C'est de là qu'est venue l'expression de *réunir à sa table*, pour dire à son domaine; quoiqu'on dise *réunir à la couronne*, en parlant du roi. Mais il réunissait à sa table comme les autres seigneurs. La juridiction, appelée *Table de marbre*, est une des plus anciennes du royaume; elle a duré jusqu'à la révolution de 1789.

On payait des impôts aux portes de Paris avant Philippe-Auguste. Avant lui, Paris avait même une enceinte qui passait sur la rive droite du fleuve. Je vois, dans le livre de l'administration de Suger, qu'il se trouvait une porte de Paris près de l'église Saint-Méry; que cette porte ne donnait au roi que douze livres par an, et que ce ministre en fit monter le revenu jusqu'à cinquante livres.

Le roi ne demandait le consentement de personne quand il voulait mettre de nouvelles taxes. Jamais, dans les assemblées d'évêques et de barons, il n'est question de l'impôt, et encore moins les convoque-t-on pour cet objet.

Par exemple, Philippe-Auguste est incommodé des boues: il fait appeler les principaux bourgeois, et leur ordonne de paver la ville; on obéit. Il fait murir Paris sans éprouver plus de

résistance. C'est un seigneur qui ordonne une corvée (a).

Lorsque ce roi voulut faire payer des tributs à son clergé, il n'assembla ni les évêques, ni les barons, ni la nation. Il laissa les seigneurs et les Brabançons piller les diocèses. Les évêques et les abbés s'en plaignirent; il leur répondit : « Je prierai ces seigneurs de ne pas vous molester, » ainsi que vous priez Dieu pour moi. » — Et quand ils lui adressèrent de nouvelles plaintes, il leur dit qu'il avait prié ces seigneurs, mais qu'on ne levait point de troupes sans argent.

Le clergé comprit en effet que pour être défendu par le roi, il fallait lui donner des subsides.

Si Philippe veut que le clergé lui en donne davantage et le paie plus régulièrement, il n'assemble point la nation, il obtient une bulle du Pape qui enjoint au clergé de payer le dixième de ses revenus pour faire une Croisade contre les hérétiques.

Dans les grandes assemblées d'évêques et de barons, on s'occupe de querelles religieuses, de troubles nés au sujet des coutumes féodales; de procès pour savoir à qui un fief doit passer par droit de succession. Il y est question d'entreprises guerrières, telles que les Croisades contre les Turcs, les Albigeois, les Anglais; mais jamais on ne parle d'impôts. Les grands seigneurs ne devaient au roi qu'un service de quarante jours; les villes qui leur appartenaient leur payaient des droits, mais non pas au prince; et

c'est la preuve qu'imposer n'était encore qu'un droit seigneurial.

Les évêques, les abbés, les seigneurs avaient leurs sujets, comme leur justice, leur monnaie, leurs impositions: c'était autant d'États différents.

Il n'existait point d'idées collective et relatives à l'État entier, au bien général; on ne s'occupait que des intérêts particuliers. On disait alors *c'est mon droit*, comme on dit aujourd'hui *c'est l'intérêt public*.

Personne encore n'avait soupçonné cette grande vérité, que le droit, pour n'être pas tyrannique, impose un devoir à son possesseur. Que celui qui se charge du droit des armes, doit protéger et défendre; celui qui prétend au droit de recevoir des impôts, contracte l'obligation de subvenir aux dépenses publiques; qu'enfin, depuis les droits du père de famille, obligé de veiller sur sa femme et ses enfants, jusqu'aux droits du monarque, qui prend l'engagement de s'occuper du bonheur de tout un peuple, la manière dont on remplit ses devoirs sanctifie seule les droits, les affermit ou les anéantit.

Mais, si imposer n'était pas un droit qui appartient au roi, il appartenait bien moins encore à la nation; car il n'y avait point de nation. Les Bretons, les Flamands, les Gascons, les habitants de la Guienne et du Poitou, ceux du Languedoc et de la Provence, ne voulaient point absolument se confondre ensemble. Rigord, tout médecin qu'il était de Philippe-Auguste, a bien soin de nous avertir, au commencement de son livre, qu'il est Goth et non pas Français.

Tous ces seigneurs, indépendamment chez eux, prêtant hommage à un chef et le combattant, et qui s'assemblaient

(a) Toutes ces questions si intéressantes ne sont même pas soulevées par nos historiens. On doit regretter surtout que M. Capéfigue, qui a donné une base plus large à son beau travail sur Philippe-Auguste, n'en ait pas compris l'importance. Dulaure les a également négligées dans son *Histoire de Paris*.

quelquefois pour méditer des expéditions guerrières, n'étaient qu'une association de princes et d'évêques dont le chef s'appelait roi. Ils différaient de lois, de mœurs, de coutumes, de langue et d'intérêts. Il n'y avait de commun entre eux que la religion et quelques usages : religion et usages communs aussi aux Espagnols, aux Anglais, aux Allemands, aux Italiens. Ainsi l'on ne peut pas dire qu'il existât en France ce qui constitue une nation, et bien moins encore un peuple, *populus*.

Ce mélange d'hommes et de mœurs produisit l'esprit de famille opposé à l'esprit public. Le désir de conserver des usages particuliers, sous le nom de droits et de privilèges, devait nécessairement isoler les individus, et leur donner des intérêts opposés à l'intérêt général. C'est ce qui fait que l'on a perpétuellement sa famille et sa noblesse ; jamais, ses concitoyens et sa patrie.

Chez les Grecs et les Romains, les familles distinguées sous le nom de patriciens, étaient devenues illustres par la confiance du peuple, et avaient été honorées des charges municipales et des grandes magistratures, qui seules conduisaient au commandement des armées.

La naissance ne menait à rien sans l'estime publique : on le voit dans les noms de pères, de vieillards, de patriciens, de sénateurs donnés à ces familles ; noms qui indiquent toujours des rapports entre les grands et les simples citoyens, ou qui rappellent le souvenir des fonctions dont on avait été chargé.

Chez les Barbares, on fut noble sur la possession de père en fils, d'un château trop souvent usurpé par les armes ; on le fut aussi pour n'avoir bri-

gué que des emplois militaires ou des fonctions d'esclaves auprès des rois. De là tous ces noms ridicules, donnés à notre noblesse, de comte de l'écurie, de palefreniers, d'hommes de cheval, et autres, qui, loin de réveiller l'idée de paternité, comme chez les Romains, laissèrent toujours après eux quelque trace de servitude et de brigandage.

Les magistrats, à Rome et dans la Grèce, confondaient leurs intérêts avec ceux de la patrie. Ces magistrats avaient d'autant plus de grandeur que la patrie était plus florissante. Dans la plupart des Etats modernes, les nobles tenant leur illustration de leurs possessions territoriales et héréditaires, n'avaient aucun besoin des suffrages du peuple ; ils se croyaient au contraire d'autant plus grands, que les peuples se trouvaient plus avilis.

Une position différente produisit d'autres intérêts et cet esprit tout opposé ; car on ne peut admettre que les hommes fussent plus méchants dans un temps que dans un autre. Avec des circonstances modifiées, et en changeant l'époque, il est vraisemblable que les plus grands oppresseurs de la liberté nationale s'en seraient montrés les plus puissans défenseurs.

C'est cette situation des peuples, des nobles et du clergé qu'il est important de bien connaître, et cependant les écrivains négligent de la faire remarquer, ou n'osent la développer, quoiqu'elle soit la clef de l'histoire moderne, et qu'elle fasse sentir en quoi elle diffère de l'histoire ancienne.

La nation étant naturellement belliqueuse, toutes les générations entreprenaient successivement des guerres. Cependant on commençait à sentir l'abus des guerres privées, toujours chères à la noblesse, et les combats

judiciaires qui avaient servi si longtemps à protéger la violence et l'injustice, ne se montraient plus avec autant de faveur. A mesure que la puissance royale se fortifia, l'ordre et la force publique s'établirent.

Quand un peuple est sans industrie, sans commerce et presque sans agriculture, tous ceux qui cultivent la terre deviennent bientôt esclaves de ceux qui la ravagent. La guerre et la servitude sont les deux seuls moyens de subsistance que l'on connaisse. Les plus habiles se font prêtres, moines, ermites, et vivent aux dépens de tous.

C'est à peu près l'état auquel les Barbares réduisirent la Gaule jusqu'à Charlemagne, et celui où elle retomba depuis l'invasion des Normands jusqu'au temps de Louis VI et de l'abbé Suger. Les Croisades donnèrent alors du mouvement aux esprits, des connaissances aux pèlerins, et répandirent dans la nation les trésors enfouis sous les cloîtres.

Les ports, creusés par saint Louis, ouvrirent à la France des débouchés sur la Méditerranée; comme Rouen, le Havre, la Rochelle avaient fait connaître l'Océan. Ces ports donnèrent aux Français un commencement de navigation et de commerce; commencemens faibles et difficiles, mais qui produisirent pourtant des avantages sensibles.

On connaissait peu la construction, puisque les Vénitiens fournirent une partie des vaisseaux de la première croisade de saint Louis, et que les Génois lui envoyèrent une flotte pour faire la seconde. La manœuvre de ces navires était commandée par des Espagnols et des Italiens.

On a cité avec éloge les dispositions que prit Joinville lorsque l'infanterie

des Croisés aborda au port de Damiette.

La cavalerie des Sarrasins attendait cette infanterie sur le bord de la mer et s'appêtait à charger les troupes au débarquement. Mais à mesure que les soldats mettaient le pied sur le rivage, Joinville les faisait couvrir de leurs boucliers et serrer leurs rangs. Ce rempart mouvant, hérissé de longues piques, élargissait peu à peu le terrain et sauva le premier moment de confusion qui devient presque toujours inséparable de ces sortes d'entreprises.

Les Sarrasins déconcertés se retirèrent, et l'armée de saint Louis n'eut prouva presque aucune perte.

Ce début était heureux. Mais on n'eut rien pour préparer de bons résultats.

La ville de Damiette étant prise, on campa pour laisser passer le débordement du Nil. Là, commence cette série de fautes qui devinrent si funestes. Et d'abord nous voyons qu'on négligeait tellement de se garder, que les Arabes venaient la nuit couper la tête des soldats presque sous leurs tentes.

Il semble qu'une armée qui se présente sur une flotte nombreuse, et abondamment fournie de vaisseaux légers, de galères et de chaloupes propres au débarquement, doive préférer pour attaquer l'Egypte, le temps où cette contrée est sous les eaux; car alors les Arabes ne peuvent faire usage de leur cavalerie, qui seule les rend redoutables. Le fleuve, couvert de bateaux qui le remontent et le traversent dans tous les sens, devient peu rapide. Mais il y a sans doute quelque difficulté qui s'oppose à ce genre d'invasion, puisqu'au temps de l'inondation l'Egypte ne fut jamais attaquée, et qu'au contraire elle regarda toujours

le Nil comme son plus sûr défenseur.

Les Chrétiens s'avancèrent dans le pays, et devenus plus prévoyans, firent écarter leurs marches et fortifier leurs campemens. S'ils avaient toujours gardé cette sage conduite, et qu'ils se fussent assurés leurs communications avec Damiette, l'armée des Croisés n'aurait pas été totalement détruite, comme il lui advint quand il fallut faire retraite après la bataille de la Masure.

Lors de l'occupation de Damiette, saint Louis se proposa de passer une des branches du Nil, et il fit élever deux tours de bois, afin de favoriser la construction d'une chaussée. Les Sarrasins, de leur côté, démasquèrent plusieurs ouvrages, entre autres une machine avec laquelle ils jetèrent du feu grégeois.

Il avait été imaginé, dit-on, par Callinique d'Héliopolis, en Syrie, l'an 510, sous le règne de Constantin III Pagan. Ce prince s'en servit avec succès contre les Sarrasins, et la première bataille où il y en fit usage, leur coûta trente mille hommes. La manière de le composer fut soigneusement cachée et mise au rang des secrets du gouvernement. On voit cependant que les Sarrasins le connurent, puisqu'ils s'en servirent à leur tour contre les chrétiens.

D'après Joinville, ce météore sinistre apparaissait en l'air de la grosseur d'un tonneau, traînant une longue queue, et avec un bruit qu'il comparait à la foudre. Ce bruit était engendré par la dilatation de l'air, et l'explosion successive de la matière enflammée.

Les Sarrasins le lançaient avec une main à un seul bras, terminé par un caillon, et aussi, avec des catapultes.

Le feu grégeois que l'on jetait avec

la baliste monacône, et que Joinville nomme *la perrière*, se composait d'une masse d'artifice enveloppée de toiles souffrées et goudronnées, à laquelle on donnait le feu avant de lâcher la détente de la machine. Quand on se servait des catapultes, on attachait cette composition à des flèches; on pouvait aussi la confectionner en pelottes, comme une balle à feu.

Les anciens connaissaient cette manière de produire des embrasemens, bien avant Callinique. Ils se servaient de vases ronds dans lesquels on faisait entrer une composition liquide de bitume, de poix et de soufre, qu'ils jetaient avec leurs machines; ou bien, ils lançaient des darts appelés *salariques* et *malléoles*, dont le bois au-dessous du fer était garni de matières combustibles, auxquelles on mettait le feu avant de les lancer. Plusieurs écrivains nous disent que l'eau ne faisait qu'exciter cette composition, et que pour l'éteindre, on employait du sable et du vinaigre, et souvent des peaux fraîches avec lesquelles on l'éteignait.

On nous a laissé des peintures si terribles des effets de ce feu grégeois, que l'on reconnaît que l'armée de saint Louis en fut sérieusement effrayée. Il ne serait pas bien difficile, au point où la science en est arrivée aujourd'hui, de retrouver une composition dont les propriétés fussent aussi incendiaires. Nos obus, nos bombes, nos boulets rouges, paraissent d'un effet bien plus sûr et bien plus puissant.

Cette découverte de Callinique n'a point relevé l'empire de ses pertes. Il y a long temps que l'on répète, et cependant on ne saurait trop le dire, que la force et la durée d'un État dépendent de la sagesse de ceux qui le

gouvernement, du zèle et du courage de la nation ; que si ces cordes viennent à se détendre, il vaut mieux penser à les remonter, que de fouiller dans le sein de la nature, pour en arracher des secrets destructeurs.

Joinville, l'ami, le compagnon de saint Louis, écrivit en français une histoire de ce roi, qu'il avait suivi en Égypte. Joinville et Villehardouin, qui avait donné avant lui l'histoire de la prise de Constantinople, étaient tous deux des gens de qualité. Ils voulaient que l'on cultivât la langue française, afin de donner quelque instruction à la noblesse toute militaire, dont la vie active ne comportait pas l'assiduité tranquille qu'exige l'étude des langues mortes, et la lecture des auteurs de l'antiquité.

La manie des Croisades durait depuis environ deux cents ans, et jamais l'Orient ne fut visité par plus de voyageurs. Les pilotes de Gênes, de Pise, de Florence, de Venise, apprirent à mieux connaître toutes les côtes de la Méditerranée. Cependant la navigation fut plutôt considérée comme la pratique d'un art difficile, que comme une science. La géographie était mal connue.

Les deux Croisades de saint Louis présentent des résultats malheureux, et sous son règne, les Français se virent chassés de Constantinople ; mais ils reprirent Naples et la Sicile. Ainsi, il y eut encore autant de rois originaires des Gaules, qu'on en comptait sous le règne de Philippe-Auguste.

Toujours contrarié dans ses guerres extérieures, saint Louis fut heureux dans celles de l'intérieur. Il défit les Anglais, les comtes de la Marche, de Bretagne et de Champagne. Il contint tous ses grands vassaux, et acquit des

domaines par les armes, par des liances et à prix d'argent.

Les papes s'adressèrent à lui de leurs tribulations ; mais quelle que sa piété, il se montra sans faiblesse. Il refusa l'entrée dans son royaume à l'un d'eux, fugitif, mais perturbateur. Il ne souffrit point que son frère accablât l'empire qui lui était injustement donné par un autre pape ; il ne voulut pas prendre le royaume de Sicile qu'un troisième lui offrait pour un de ses fils, à son choix.

Sa mère et le cardinal italien qui lui servit de conseil pensaient que l'Église de France ne doit pas être soumise en aveugle aux caprices de l'évêque de Rome. Ils sont les premiers qui aient allégué, dans leurs condamnations, les libertés et les immunités de l'Église gallicane. Il paraît que saint Louis, malgré sa dévotion, pensa toujours comme eux à cet égard.

Le plus ancien jurisconsulte de France vivait sous saint Louis. Il s'appelait Petrus Fontanus, et portait le titre de maître des requêtes. Il assista au parlement que tint le roi en 1266 après sa première Croisade. On a de lui un livre intitulé : *De la Reine Blanche* : c'est un traité de la police et de la justice. Il écrivit aussi sur l'ordre judiciaire qu'on observait en France et publia son travail sous ce titre modestes : *Conseil de Pierre Fontaine son ami*.

On apprend dans son avant-propos que nul avant lui n'a traité cette chose. *Ké les coutumes sont presque corrompues, et moult se renversent par les castelleries*. Car tel est son langage et son orthographe. Je crois en effet que les castelleries, c'est-à-dire les caprices des seigneurs de châteaux, altéraient beaucoup les coutumes d'un pays.

En la servitude s'affaiblissait, et la nation, délivrée du joug des seigneurs, sentait le besoin d'être soumise à celui des lois et à l'autorité des magistrats. Voilà pourquoi on ne vit paraître les premiers jurisconsultes et les premiers codes qu'environ cent années après les premiers affranchissemens.

Cependant l'idée nous en vint de l'Orient, et ce fut un autre fruit que produisirent les Croisades, puisqu'avant ces affranchissemens, on avait fait un code en Palestine pour les premiers Croisés.

L'histoire des peuples étant encore pas l'objet de mes recherches que celle des rois, je ne puis me dispenser de m'arrêter sur cet événement mémorable, qui fut comme le premier pas fait par l'esprit humain dégradé vers une nouvelle civilisation.

Suger avait conseillé à Louis VI un changement qui se présente presque insensible dans son origine, mais dont les effets se manifestèrent si différemment, que les rois y ont trouvé le germe de leur puissance, comme la nation lui doit le principe de sa gloire et de sa prospérité.

Avant le règne de Louis VI, les habitans de quelques villes avaient fait des confédérations pour essayer de se défendre contre les vexations des seigneurs; car enfin les hommes résistent toujours un peu quand on les opprime.

Plusieurs des premiers rois de la seconde race accordèrent de faibles privilèges à quelques villes et à quelques bourgs, mais par caprice ou par circonstance, et sans en faire un principe de leur administration. Ces privilèges furent violés à la fin malheureuse de cette seconde race, et ces commencemens trop faibles

de la troisième, ils étaient presque entièrement anéantis.

On regardait les habitans des villes et ceux de la campagne comme des esclaves; cependant leur servitude différait un peu.

Dans les hameaux, dans les villages, dans les métairies, les hommes étaient attachés à la glèbe : on vendait le métayer avec la métairie, et le berger avec le troupeau. Si l'habitant quitte son village, on court après lui comme après un âne qui s'échappe; il est ramené à coups de bâton; on peut d'ailleurs le réclamer partout. Il ne doit ni se marier ni changer de profession sans le consentement de son maître. Il ressemble à ces animaux que l'on accouple suivant sa fantaisie, et que l'on fait paître où l'on veut. A sa mort, la cabane, les ustensiles, les effets appartenaient à ce maître, comme le cuir et les cornes d'un bœuf demeurent au bouvier qui l'a tué.

On maltraitait un peu moins les habitans des villes et des bourgades, parce qu'ils étaient plus rassemblés. Leurs biens leur appartiennent; les enfans en héritent dans les villes un peu fortes; mais asservis à des corvées, obligés de payer des droits très considérables, ils ne peuvent disposer de leur personne, et l'on a vu des seigneurs échanger entre eux un bourgeois comme on échange un cheval.

Le brigandage avait fait ces maux; le besoin les répara.

Les rois, entourés de vassaux puissans, et obligés à plus de dépenses que chacun d'eux, furent les plus pressés d'acheter de l'argent. Comme ils n'avaient rien qui pût être aliéné, ils essayèrent de vendre aux habitans des villes quelques droits qui, tout natu-

turels qu'ils paraissent, étaient aliénés, selon le code féodal.

Ainsi, la liberté des habitants de ces villes ne fut point un don de la munificence royale; on doit le regarder comme un bien acquis, et l'on ne pouvait le reprendre qu'en restituant l'argent. Chaque ville, qui voulut jouir d'un peu de liberté, donna une somme. Les serfs furent affranchis; on abolit les taxes personnelles. La ville eut un conseil, un président, un sceau particulier, et le droit d'assembler ses habitants au son des cloches.

On dit alors la *chose commune*, et non la chose publique *res publica*, comme chez les anciens; parce qu'en effet la liberté, les privilèges (si l'on peut ainsi parler) que le roi vendait, étaient un bien, une possession, une chose commune à tous. Mais le roi ne céda aucune part de la chose publique, telle que le droit de faire la paix ou la guerre, de s'imposer des lois, de gouverner l'État.

La noblesse ne manqua pas de contester au roi le droit de disposer de la chose commune; elle n'eût jamais consenti à laisser toucher la chose publique, qui était alors confusément éparse entre le roi, la noblesse et le clergé.

Ainsi le roi ne vendit guère aux bourgeois que des droits inaliénables, dont on ne peut dépouiller l'homme sans le voler; qu'il est toujours libre de reprendre, parce qu'ils lui ont été donnés par la nature, et qu'ils sont, comme elle, imprescriptibles.

La commune se chargea de fournir des troupes au roi. Les bourgeois marchaient sous la bannière de leur paroisse: les curés suivaient les paroissiens, et donnaient l'absolution au moment du combat.

Ces changements ne se firent pas

tout-à-coup; le roi craignait la noblesse; elle pouvait prendre l'alarme et briser le frein qu'on allait mettre sur ses vexations. Le roi lui-même n'aurait peut-être pas toutes les conséquences.

Il est possible qu'il n'ait vu, dans cet affranchissement des villes, qu'un moyen de se procurer de l'argent pour ses troupes; mais Suger, éclairé par son génie, Suger, l'ennemi constant de ces déprédateurs de l'État, comme il les appelle, entrevit certainement bien qui devait résulter d'une telle innovation.

Depuis cette époque mémorable, on avait affranchi les habitants de la plupart des villes; néanmoins presque tous les habitants des villages et des campagnes gémissaient encore sous le joug de la glèbe, à l'époque de saint Louis.

Beaucoup de villages, voisins de Paris, furent affranchis sous son règne, et particulièrement sous la régence de sa mère. Les habitants du bourg de Saint-Germain, attendant l'abbaye de ce nom, située alors près des murs de Paris, et aujourd'hui enclavée au milieu de la ville, achetèrent de leur abbé l'affranchissement qu'ils demandaient, pour la somme de deux cents livres parisis. L'abbé de Saint-Germain se réserva les cens, les banalités et les autres droits féodaux. Ces affranchis, au lieu d'être les serfs de l'abbé, devinrent ses sujets, mais ne furent pas ceux du roi. La France était un royaume sans doute; toutefois, il n'y avait encore ni État ni citoyens.

Nous avons les actes d'affranchissement des habitants de plusieurs de ces villages, tels qu'Antony, Verrières, Saint-Maur, Choisy, etc., qui payèrent des sommes plus ou moins fortes. L'official de Paris déclare dans

en cela que les personnes qui s'y trouvent nommées reconnaissent de leur plein gré que le vénérable Roman, évêque de Paris, les a affranchis de tout joug de servitude et de main-morte, eux, leurs femmes et leurs héritiers rivaux et à venir; mais à condition de respecter leur seigneur, de payer les cens, les corvées, les décimes et la taille arbitraire.

On peut juger par cet acte quel était le fardeau de la servitude, puisqu'on achetait assez cher une liberté telle, qu'aujourd'hui elle nous paraît un esclavage insupportable.

En cessant d'être serf, on ne cessait pas d'être sujet de son seigneur, et nous voyons encore par ces actes que les moulins et les fours banaux n'étaient pas des bienfaits accordés par des seigneurs riches à des paysans pauvres, mais bien des servitudes ajoutées à des esclaves, et conservées lors de leur affranchissement.

Il faut convenir que notre liberté n'est pas ancienne; toutefois, les citoyens de la Grèce et de Rome avaient autant d'esclaves que les seigneurs de nos siècles barbares. Le mot serf nous vient d'eux: c'est leur *servus*. Il nous en reste encore un témoignage de l'état de servitude dans lequel ils tenaient le quart des habitants du territoire. Les rois n'ont fait un projet pour les affranchir.

Les rois se montrèrent plus soigneux de secourir l'humanité; et si les affranchissements leur furent utiles pour se défendre contre la noblesse, nous faut-il convenir que l'intérêt des rois était celui des peuples.

LIVRE IV.

Assemblée des États-généraux sous Philippe-le-Bel. — Les parlements deviennent sédentaires. — De l'université de Paris. — Education de la noblesse. — De la chevalerie. — Bataille de Courtrai — Bataille de Mons-en-Puelle. — Progrès de l'esprit humain. — Prétention d'Edouard III au trône de France. — Bataille de Crécy. — États-généraux de 1355. — Bataille de Poitiers. — Règne de Charles V. — Bataille d'Azincourt. — Des mœurs, des livres, sous le règne de Charles VI. — Situation de la France à la fin de ce règne.

Les besoins de l'Etat augmentaient à mesure que le royaume s'agrandissait, et peut-être dans une proportion plus forte que celle de ses acquisitions, car toutes n'étaient pas productives. Ses droits féodaux, onéreux au peuple, utiles aux seigneurs, ne rapportaient rien au roi, et, souvent obligés de les maintenir, ils lui occasionnaient des dépenses.

L'altération des monnaies avait bien plus affaibli la recette du fisc, qu'elle n'avait diminué les dépenses de l'Etat: il fallut recourir aux impôts. Mais on n'en connaissait pas plus la théorie que celle du monnayage: le calcul même était presque inconnu. On ne savait faire ni le dénombrement d'un peuple, ni le cadastre d'une province, et l'on ignorait l'art de tracer la carte d'un pays.

Les nobles, le clergé, avaient des droits et des exemptions; les bourgeois aisés en achetaient. Beaumanoir, qui vivait sous le règne de Philippe III, se plaignait de ce que les riches eussent trouvé l'art de rejeter les impositions sur le pauvre.

Les rois ne favorisaient pas ces exemptions qui tendaient à diminuer leurs revenus; mais ils ne pouvaient chercher à les restreindre, sans éprouver des révoltes.

Philippe-le-Bel, à qui ses armées et ses alliés coûtaient beaucoup, ordonne à ses sujets, et surtout aux marchands, de lui payer le centième de leurs biens. Cet impôt, beaucoup trop fort, ne rapporte pas à beaucoup près autant qu'on l'avait imaginé. On y substitue le cinquantième. Cette taxe énorme donne moins encore. On attribue son peu d'effet à la misère du peuple. On essaye de la porter sur le clergé.

Mais le clergé, dans tous les temps, sut défendre ses biens et ses privilèges. Il porta plainte au pape.

Il s'en suivit plusieurs querelles entre le pape et le roi. Philippe-le-Bel n'aimait pas Boniface VIII, et n'en était pas aimé. Leur haine ne venait point de la politique, mais de leurs passions. Elle était personnelle.

Ce fut alors que Boniface fulmina cette foule de bulles si connues, dans lesquelles on en remarque une très courte et très énergique, plus conforme à son génie particulier, qu'au style ordinaire du Saint-Siège.

Cette petite bulle contenait ces paroles mémorables : BONIFACE, EVÊQUE, SERVITEUR DES SERVITEURS DE DIEU, A PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS. *Sachez que vous êtes soumis au temporel comme au spirituel; que si vous avez la garde des églises, quand elles sont vacantes, c'est uniquement pour en garder les fruits à ceux qui seront élus pour les gouverner. Si vous avez donné des bénéfices, ils sont nuls, et nous révoquons tout ce que vous avez fait à cet égard.*

Le roi lui répondit aussitôt par cette lettre aussi brève : PHILIPPE, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DES FRANÇAIS, A BONIFACE, PRÉTENDU PAPE, PEU OU POINT DE SALUT. *Que votre très grande*

faute sache (1) que pour le temps nous ne sommes soumis à personne : la collation des bénéfices vacans est droit de notre couronne; que le revenu des églises vacantes est à nous; que les provisions que nous avons données pour des bénéfices sont valides, et que nous maintiendrons ceux qui en sont pourvus.

Boniface, par une autre bulle adressée au clergé, lui commandait de rendre à Rome. Il envoya cette bulle aux évêques, aux chapitres, aux universités. « C'est, dit-il, parce qu'il » informé des insolences, des injures » ces, des violences que le roi et » officiers exercent contre le clergé » la noblesse, qu'il convoque à Rome » un conseil afin de remédier à tous » de maux. »

Le roi ne crut point du tout que la volonté du pape fût celle de Dieu. Il défendit à tout ecclésiastique de sortir du royaume, et fit brûler la bulle que le pape avait adressée. Il dit à ses évêques, en présence de toute sa cour, qu'il déshériterait, s'ils étaient jamais assez lâches pour dire qu'ils tenaient la couronne de France d'un homme vivant.

Le pape convoqua un conseil de tous les ecclésiastiques; le roi convoqua une assemblée des différens seigneurs du royaume (1302).

Il appela les grands seigneurs, les évêques, les prélats, les supérieurs des maisons religieuses; deux députés de chaque ville, des communautés, des chapitres et des universités.

Jamais jusqu'alors les députés des villes n'avaient été admis dans les assemblées de l'Etat; c'est même le

(a) *Sciat tua maxima faultas in temporibus nos alieni non subesse.* (Voyez cette lettre et les bulles dans les preuves du différend entre Boniface VIII et Philippe-le-Bel publiées par Dupuy).

minions qui leur a fait donner le nom d'Etats généraux, parce que les trois Etats y furent reçus.

On regarda cette assemblée plutôt comme une convocation extraordinaire, qui ne devait jamais se reproduire, que comme une nouvelle formation donnée aux Etats du royaume. Cette opinion fit admettre sans difficulté les députés des villes, ceux des chapitres, et ceux des communautés. Si on avait cru donner de nouveaux droits au peuple, on y aurait fait plus de difficulté, ou on les lui aurait vendus. On pensait seulement que ces députés dirigeraient l'opinion de la multitude, et l'on ne se trompa pas.

Ce fut dans la cathédrale de Paris que cette assemblée s'ouvrit avec le plus grand appareil, le 10 avril 1302.

Le roi la présidait, et peut-être n'y avait-il jamais encore eu, depuis l'établissement de la monarchie, aucune assemblée qui représentât plus dignement la nation.

Tout ce qui existait de plus distingué par la naissance, par les dignités, par le mérite, s'y trouvait réuni. L'Etat n'était pas divisé par les factions; on ne pouvait lui opposer une autre convocation, ni alléguer aucune raison pour contester son autorité.

Le roi, assis sur son trône, avait auprès de lui son frère Louis, comte d'Evreux; son autre frère Charles de Valois, était en Italie.

Après du roi étaient encore Robert, comte d'Artois, son cousin; les ducs de Bourgogne, de Bretagne, de Lorraine; les comtes de Hainaut, de Hollande, de Luxembourg, de Saint-Pol, de Dreux, de la Manche, de Boulogne, de Nevers; avec quelques évêques, tout il semble singulier qu'on ne nous ait pas transmis les noms.

Les députés du clergé occupaient un des côtés de l'église.

Le chancelier Pierre Flotte apprit à l'assemblée pour quel sujet le roi la convoquait. Il l'informa des prétentions du pape sur le temporel de la couronne, et de l'intention du roi d'en maintenir la franchise et l'indépendance.

Il y eut un assentiment général à la volonté du roi; et comme la nation est toujours impétueuse, cet assentiment fut accompagné d'exclamations et de gestes qu'exprimait l'esprit qui dominait l'assemblée.

On protesta en tumulte contre le pape; on jura de ne reconnaître jamais que Dieu et le roi pour supérieurs et pour maîtres du royaume.

Cela ne suffisait pas. Le roi voulut avoir l'avis des trois ordres. Il consulta d'abord celui de la noblesse. Elle se retira, dit Dupuy, pour délibérer à part: et rentrant bientôt, le comte d'Artois, et non le frère du roi, pour la noblesse, protesta en son nom que jamais aucun gentilhomme ne reconnaîtrait en France, pour le temporel, d'autre seigneur du royaume que le roi: et que si le roi tentait jamais de tolérer les entreprises du pape, aucun d'eux ne le souffrirait.

Le clergé fut consulté. Il sentait fort bien que sa puissance était attachée à la considération qu'on avait eue jusqu'alors pour le pape: il demanda du temps pour délibérer; il exhorta le roi à ne pas rompre l'union de l'Etat et de l'Eglise.

Mais la passion qui animait les autres ordres ne lui permit pas d'user long-temps de subterfuge; il fut requis de s'expliquer sur-le-champ, et de déclarer s'il pensait que le royaume fût libre, ou dépendant de l'évêque de Rome.

Alors le clergé promit d'assister le roi de ses conseils et des secours dont il aurait besoin pour maintenir la liberté et les droits du royaume. Il déclara que plusieurs prélats y étaient obligés comme possesseurs de fiefs, soit duchés, comtés ou baronnies, et que tous s'y engageaient. Mais il supplia le roi de permettre que les évêques se rendissent à la convocation du pape et qu'ils allassent à Rome assister au concile.

Le roi et les barons leur refusèrent cette permission. Le tiers-état fut absolument du même avis que la noblesse.

Ainsi, dans cette assemblée, les trois ordres donnèrent leurs voix séparément. On suivait l'usage admis jusqu'alors : le clergé et la noblesse délibéraient chacun à part.

Il en résulta qu'au lieu d'avoir une assemblée unique, mue d'un même esprit, et jouissant d'une volonté commune, on eut trois corps, dirigés chacun par un esprit particulier, ayant des intérêts opposés et des volontés contraires.

On peut remarquer encore que la noblesse fut consultée avant le clergé, quoique ce corps se regardât comme le premier ordre de l'État, et que le comte d'Artois y parlât pour la noblesse plutôt que le frère du roi.

Ce qui peut paraître étrange aujourd'hui, c'est que cette assemblée ne se sentit pas assez de dignité pour écrire au souverain pontife. Comme elle ne formait pas un seul corps et une seule volonté, chacune de ses parties agit séparément. Le clergé seul se crut en droit d'écrire au pape. La noblesse et le tiers-état ne s'adressèrent qu'au collège des cardinaux.

Le roi, malgré son courroux, eut la faiblesse d'envoyer au pape, en ambas-

sade, un prélat, Pierre Mornay, évêque d'Auxerre, et même de prier le pape de remettre son concile à des temps plus favorables ; il le fit assure qu'il travaillerait aux réformes nécessaires pour le bien de son royaume.

La lettre du clergé fut sage et modérée : il prie le pape de révoquer l'ordre qu'il a donné aux évêques d'aller à Rome. On envoya cette lettre par trois prélats.

Le clergé avait écrit en latin, la noblesse écrivit en français aux cardinaux qu'elle appelle *ses honorables pères, ses chers et anciens amis, les cardinaux de la sainte Eglise de Rome*. Elle se plaint, dans sa lettre, des grandes erreurs et des folles entreprises du pape qui veut que la France lui soit soumise pour le temporel ; elle prie les cardinaux de s'opposer à cette prétention, et proteste que jamais elle ne se désistera de sa résistance aux usurpations de ce pontife, quand même le roi le voudrait.

Les trente principaux seigneurs de l'assemblée mirent leurs sceaux à cette lettre, pour eux et pour tous les autres ; car alors on ne signait pas les lettres, on les scellait.

Le tiers-état écrivit aussi en français au sacré collège. On ne trouve plus de lettre ; mais on voit clairement, par la réponse des cardinaux, qu'elle était plus énergique que celle de la noblesse. Il paraît que le roi se servait du peuple pour faire maltraiter le pape. Car on ne sait à qui s'en prendre de ce qui se fait au nom du peuple ; c'est un beau nom, très commode pour couvrir bien des attentats dans les royaumes comme dans les républiques.

Lorsque le pape vit que l'on n'osait pas s'adresser à lui-même, il en devint encore plus audacieux. Il écrivit :

Tygn gallicane que ses discours furent d'une fille insensée (*car la delirante filie*) qui méconnaissait les bon-
tés de sa mère l'Église de Rome. Il traita de *belial* le garde-des-sceaux, Pierre Floite, et blâma les évêques de n'être pas sortis d'une assemblée où l'on voulait établir deux principes, en soutenant que le temporel ne doit pas être dans la dépendance du spirituel. Il ne révoqua point l'ordre qu'il leur avait donné de venir à Rome.

Par les différens reproches qu'il fit au roi, dans cette lettre, on remarque qu'il dit aux députés du clergé que, sous le règne de Philippe-Auguste, les rois de France n'avaient que dix-huit mille livres de revenu, au lieu que Philippe-le-Bel, sous son pontificat, en percevait plus de quarante mille, par les grâces et les dépenses que l'Église lui avait accordées.

Boniface prenait une cause pour une autre. Depuis quatre-vingts ans, que Philippe-Auguste était mort, les quatre rois ses successeurs avaient tenu à la couronne prodigieusement de domaines, entre autres ceux de la maison de Toulouse. Philippe-le-Bel y réunissait alors, par sa femme, tous ces comtes de Champagne, rois de Navarre. Le nouveau système de lettres des impositions en argent; l'affaiblissement des monnaies, devaient avoir beaucoup augmenté les recettes au roi. Les grâces du pape y avaient contribué, et la cour de Rome devait plus d'argent au royaume qu'elle n'en faisait obtenir au roi.

Le pape, qui avait traité Pierre Floite de *belial* en écrivant au clergé, et prodigua des injures plus grossières encore dans un consistoire qu'il tint à Rome. Il lui donna le nom d'Ar-
saphel, ce conseiller d'Absalon qui

fut réduit à s'étrangler après avoir engagé ce jeune prince à coucher avec les concubines de son père.

Les héros d'Homère ne se disent pas plus d'injures et s'expriment avec plus de noblesse. Ce pape comptait pourtant alors quatre-vingt-cinq années : la vieillesse n'affaiblissait aucune de ses passions.

Philippe-le-Bel, ayant été excommunié au mois d'avril de l'année suivante, assembla une seconde fois les états-généraux de son royaume au mois de juin. Cette assemblée se tint au Louvre. Le roi la présidait, son frère, Louis d'Evreux, y assista. Son autre frère, Charles de Valois, revenait alors d'Italie. Gui, comte de Saint-Pol, Jean, comte de Dreux, s'y trouvèrent avec plusieurs évêques et plusieurs prélats.

Guillaume Duplessis, seigneur de Vozenobe, assura l'assemblée que la chrétienté se trouvait dans un danger manifeste sous un chef aussi compable que Boniface VIII. Gui, comte de Saint-Pol, et Jean, comte de Dreux, se joignirent à lui pour accuser le pape. Duplessis demanda la convocation d'un concile pour juger Boniface.

Le clergé se conforma au conseil que le pape lui avait donné dans sa lettre; il sortit de l'assemblée.

Les deux autres ordres demeurèrent et embrassèrent l'avis de Duplessis; ils en appelèrent au futur concile. Car on ne pensait point qu'une nation assemblée pût se donner telles lois qu'il lui plaît, surtout en fait de religion. D'ailleurs, ces assemblées ne se regardaient pas comme celles de la nation; il y avait des gens de tous états, mais réunis par la volonté du roi. Je ne vois encore aucune forme prescrite pour appeler les députés du peuple.

Je n'en trouve pas même dans la grande assemblée convoquée par Philippe-le-Bel, onze ans plus tard, en 1314, alors que ce roi manquait toujours d'argent, quoique le royaume possédât plus de numéraire qu'il n'en comptait avant les Croisades, et que le roi eût beaucoup plus de revenus qu'aucun de ses prédécesseurs. Mais il semblait plus pauvre, tant les dépenses s'étaient augmentées.

La noblesse et le clergé députèrent à cette assemblée. Les grands seigneurs et les évêques avaient sans doute le droit d'y paraître en personne pour eux-mêmes, et non comme représentans de leurs corps. Mais ce droit ne semble point établi.

Huit villes de l'Ile-de-France, en comptant Paris, envoyèrent leurs députés. Huit villes du Languedoc, cinq de Champagne, quatre de la Guyenne, quatre de Normandie, trois de Picardie, deux de l'Orléanais, une du Poitou, une d'Auvergne, une du Berry, une du Nivernais, une du Limousin, une de l'Aunis, une de Saintonge, une de Touraine, une de Flandre, une de l'Artois; en tout quarante-quatre villes de France.

Pourquoi ces villes, et non pas toutes celles du royaume? Pourquoi Lyon, réuni à la couronne en 1310, n'envoya-t-il personne? La Provence, la Bretagne, la Bourgogne, avaient des seigneurs puissans, et aucune de leurs villes ne députa à ces États. Une seule ville de Flandre, Tournai, et quatre seulement de la Guyenne, y sont représentées. Mais Bordeaux, mais Bruges, mais Gand, mais Courtrai ne paraissent point. Tournai, et quatre villes de la Guyenne, reconnaissent donc le roi pour seigneur et non le comte de Flandre et le duc d'Aquitaine? Je soupçonne du moins

que les villes, dont les députés vinrent à ces États, appartenaient particulièrement au roi, et n'avaient point de seigneur qui pût lui contester le droit d'y lever des impôts.

Philippe-le-Bel était devenu propriétaire d'une partie de la ville de Montpellier, en 1293: aussi envoya-t-elle des députés à ces États. L'archevêque de Lyon avait, il est vrai, cédé au roi la juridiction temporelle de la ville; mais lui et son chapitre avaient conservé la seigneurie. La ville de Lyon ne fut pas représentée.

L'assemblée se tint à Paris, dans la grande salle du palais. Le roi présida, monté sur une espèce de théâtre, avec les députés des nobles et du clergé. Ceux des villes se tenaient au pied de ce théâtre.

Enguerrand de Marigny fit connaître la nécessité d'accorder de nouveaux impôts. L'assemblée n'était point une, et ne songeait pas à avoir qu'une volonté. Étienne Bechet, en qualité de représentant pour Paris, dit, au nom de cette ville, qu'elle accordait au roi six deniers d'impositions.

Les députés de Normandie et de Picardie s'y opposèrent avec force, mais vainement.

On fit avec plus d'unanimité des réglemens pour avoir de la bonne monnaie. Mais on savait déjà, par une longue expérience, que ces réglemens ne s'exécuteraient point.

Dans l'ordonnance que Philippe-le-Bel rendit, en 1303, pour la réforme des abus, il commande que nul ne s'exerce une magistrature dans son lieu de sa naissance; qu'il n'acquiesce des biens-fonds, ne contracte mariage ou ne marie ses enfans dans son lieu où il sera juge. *Tout il est dit,*

à *sauf la probité avec les intérêts.*

Il propose d'ordonner (art. 62) que le parlement se tiendra deux fois l'an à Paris, l'échiquier à Rouen, les grands jours à Troyes, et qu'il y aura un parlement à Toulouse, si toutes les gens de cette province consentent à ne point former d'appel.

Ces parlemens se regardaient donc égaux comme des cours souveraines, du jugement desquelles on ne devait pas appeler; et les habitans des provinces admettaient comme un grand avantage de pouvoir appeler au conseil du roi, composé de gens plus instruits, plus intègres, et plus impartiaux que les juges de leurs pays.

C'est pour obtenir cette impartialité, que le roi demande que nul ne soit juge dans sa province, ou ne se marie dans le lieu où il est juge; c'est pour cela qu'il défend aux sénéchaux, baillifs, juges, viguiers, vicomtes, prévôts et autres, de recevoir aucun présent, si ce n'est *choses bonnes à manger ou à boire.* Je ne connais pas la cause de cette exception, que je retrouve dans toutes les ordonnances des rois de ce siècle.

La tenue de chaque parlement ne devait être que de deux mois. Ils étaient composés de prélats et de grands seigneurs; de treize conseillers et de treize laïques: ces laïques étaient chevaliers, du moins gentils-hommes; ils siégeaient en manteau noir et l'épée au côté.

Les grands seigneurs et la noblesse avaient devoir rendre la justice au peuple, quand ils ne défendaient pas le territoire par leurs armes. Cette loi était saine, et s'ils avaient senti la nécessité de s'instruire pour se faire respecter, le peuple les eût respectés comme ses défenseurs, soit en paix, soit en guerre, et non comme

des oppresseurs oisifs, dont la guerre seule pouvait les délivrer.

Les sénateurs de Rome étaient des nobles, des patriciens, des propriétaires; ils combattaient, plaidaient, jugeaient, gouvernaient. Pourquoi les nobles de France, guerriers et juges, n'imitent-ils pas les patriciens? C'est que les patriciens résident à Rome, et se regardent tous comme les citoyens d'une seule et même ville. Au contraire, les nobles, les évêques, les pairs, habitent des châteaux, se considèrent chacun comme seigneur d'une terre différente, et mettent au nombre de leurs droits celui de se faire la guerre les uns aux autres.

Ils avaient des domaines et point de patrie; des fiefs et point de cité, *civitas*; les paysans, des manans, des bourgeois, des serfs, et point de peuple, *populus*; pas même de simple peuple, *plebs*, car il ne faut pas confondre les plébéiens avec les *serci* ou avec les *peregrini*, comme font la plupart des écrivains en France.

Le gouvernement féodal n'était que celui des privilèges. Le clergé possédait ses lois particulières; la noblesse avait les siennes, lesquelles valaient mieux que celles du vassal ou du vassal. Les chevaliers ne s'assimilaient point aux simples gentilshommes; même les privilèges des villes différaient.

Sous saint Louis, chaque profession avait rédigé ses lois particulières. La vanité, le hasard, la force, créèrent ces privilèges. Le roi n'avait celui de régner que pour garder tous les autres, et pour en garantir la possession à ceux qui les avaient acquis ou usurpés. Les limites de tant de droits différens se confondaient sans cesse et embarrassaient le monarque et les tribunaux, quoique composés de no-

bles. Le roi, comme la masse de la nation, désirait de tout ramener à un ordre plus uniforme.

Cette idée de simplifier tant de contradictions, inspirée par l'instinct de la justice et par le sentiment inné du bon ordre, contrariée par toutes les passions et tous les préjugés, n'était pas débrouillée alors dans les esprits; mais elle agissait déjà. Ce que j'indique ici ne doit pas s'oublier: c'est une observation propre à servir de fil dans le labyrinthe des événemens qui se présenteront dans la suite.

Il faut encore remarquer que dans cette ordonnance de 1303, Philippe-le-Bel se proposait d'ordonner qu'à l'avenir le parlement se tiendrait à Paris. Mais on ne sait pas si cette année le parlement s'y tint. Pasquier, si instruit dans notre histoire, croit qu'il ne commence à s'y fixer qu'en 1304 ou 1305.

Il ne siégeait que pendant deux mois; et les mêmes juges qui avaient composé le parlement à Paris, allaient tenir les grands jours à Troyes.

Il est assez singulier que l'idée de rendre sédentaire les parlemens, et celle d'admettre le tiers-état aux assemblées de la nation, soient nées de la querelle de Boniface VIII et de Philippe-le-Bel.

Depuis l'établissement du christianisme, ses sectateurs n'avaient connu qu'un livre. Tout ce qu'ils écrivaient n'était qu'un commentaire de ce livre. L'esprit humain alla pendant plus de dix siècles en se dégradant.

Lorsqu'on eut découvert les Pandectes dans Amalfi, au commencement du onzième siècle, les jurisconsultes n'eurent aussi que ce livre; mais la généralité des chrétiens ne connut encore que la Bible.

Dans le douzième siècle, on apporta

d'Espagne les écrits d'Aristote. L'écrit eut alors deux livres; cependant parmi les docteurs, personne n'eut osé opposer les sentimens d'Aristote à ceux des évangélistes. Ainsi, l'État et l'Eglise, le peuple n'avaient encore qu'un livre.

C'est même parce que les chrétiens connaissaient la seule Bible, comme les Musulmans adoptaient le seul Coran, que les Croisades eurent lieu, et que vingt nations allèrent arroser de leur sang les plaines stériles de la Judée.

Et si nous avançons cette opinion, c'est que l'étude approfondie des hommes et des faits qui concoururent à ces événemens si extraordinaires nous y conduit; car nous n'ignorons pas toutes les suppositions établies sur la cause première des Croisades.

Mais ceux qui prétendent que les initiateurs de cette guerre sainte avaient conçu cette diversion savante afin d'attaquer les Sarrasins dans leur centre, les obliger à replier leurs ailes, apparemment comme fit Alexandre contre les Perses, ou Scipion l'Africain quand il sut forcer Annibal à quitter l'Italie pour voler à la défense de son propre pays; ceux-là, disons-nous, qui prétendent des idées de stratégie si savantes à des siècles aussi ignorans dans l'art de la guerre, n'ont qu'à voir par quel les premières Croisades furent prêchées, et quelles milices obéirent à cet appel.

Cependant Aristote partageait l'attention des docteurs; et les romans commençaient à fixer l'attention des guerriers, des femmes, de tous ceux qui n'étaient pas théologiens.

Malheureusement ces romans n'avaient guère qu'une forme. C'étaient toujours des combats, des exploits gigantesques, ou de l'amour qui tenait beaucoup de la débauche; des actions

la pitié, des actes de sorcellerie. L'usage allait devenir une science au moins fautive, mais aussi imposante sur les esprits faibles que la théologie.

Ils apprennent par une lettre du pape Jean XXI qu'en 1277, il parut des livres de nécromancie, où l'on enseignait l'art d'évoquer les démons, et de faire des sortilèges. Le pape condamna ces livres comme contraires à la foi et aux mœurs. Il fallait ne les condamner que comme absurdes.

L'université de Paris, qui avait reçu sa sanction sous Louis-le-Jeune, et ses premiers maîtres sous Philippe-Auguste, jouissait néanmoins déjà d'une grande réputation. Le moine Rigord ne craint pas d'assurer que ni Athènes ni l'Égypte n'eurent jamais de meilleurs écoles ni un plus grand nombre de disciples. Il ajouta avec raison que les privilèges accordés à cette université par Philippe-Auguste la rendirent très florissante.

On n'y apprenait cependant que le latin; et l'on croit que dans le douzième siècle, il n'y eut qu'Abéillard et un amant d'Héloïse qui surent la langue grecque, dans laquelle les pères de l'Église ont écrit. La franchise, la simplicité, la constance, les malheurs d'Héloïse, l'ont rendue immortelle; comme son esprit, son érudition, la bonté avec laquelle elle s'exprimait en latin, en grec, en hébreu, la place au petit nombre des femmes dont la science se glorifie.

Les sermons, les livres de théologie d'Abéillard, sont tombés dans l'oubli avec les autres ouvrages de ses contemporains; nous ne lisons plus que ses lettres. Celles d'Héloïse sont les autres tant connues; car elles valent beaucoup plus de cette simplicité qui donne la vie au style,

et sans laquelle un ouvrage n'est qu'un être inanimé.

L'école de Paris se glorifiait d'avoir été, dans le douzième siècle, l'institutrice de trois papes, qui, n'étant point des Français, avaient cependant fait leurs études à Paris, tant cette école était célèbre. Mais à cette époque, elle enseignait déjà cette fautive philosophie qui ne consiste qu'à interpréter des mots avec beaucoup de subtilité.

Les ecclésiastiques occupaient tous les emplois. Les procès et les maladies forcèrent les moines et les prêtres à exercer les professions d'avocats et de médecins, malgré les canons des conciles; et par conséquent l'école de Paris mit le droit et la médecine au nombre des études propres à la cléricature. L'étude du droit consistait à bien connaître le Code de Justinien.

Telle était la marche ou la direction de ce qu'on nommait études; et telle à peu près elle a subsisté, dans les collèges, jusqu'à la grande révolution de 1789.

La morale, la connaissance de l'homme, l'observation des lois de la nature, la perfectibilité de la société, l'amélioration du gouvernement, les principes de la législation, ceux des beaux-arts, des sciences utiles et des arts mécaniques, ne furent point l'objet des études; on ne soupçonna pas même qu'ils dussent en faire partie.

Malgré la réputation de l'école de Paris parmi le clergé de toute l'Europe, ses leçons n'étaient bonnes qu'à former des ecclésiastiques et des ergoteurs. Les études qu'on y faisait demeurèrent toujours méprisées, non sans raison, des hauts barons, des seigneurs châtelains et des gentilhommes.

mes. Leurs enfans recevaient une éducation toute différente.

On les envoyait, dès l'âge de huit ou neuf ans, chez de plus grands seigneurs que soi, où, sous le nom de varlets et de damoiseaux, ils remplissaient les devoirs de la domesticité, servaient à table, versaient à boire, aidaient à la toilette, et faisaient les messages de leur maître. Éducation vicieuse, dont l'effet indubitable était de leur ôter toute idée d'un état intermédiaire entre la servitude et la domination.

Dans les intervalles du service, des écuyers leur enseignaient à manier un cheval, à brandir une lance, à darder un javalot, à défendre et à forcer un poste ou un passage par de feintes attaques, qui n'étaient pas tout-à-fait exemptes de danger.

Les femmes du château se chargeaient de leur apprendre le catéchisme et la politesse; l'amour de Dieu et des dames.

Vers l'âge de quatorze à quinze ans, le père et la mère du jeune homme le présentaient à l'autel. Le prêtre bénissait une épée et la lui attachait au côté. Alors, il prenait le titre et le rang d'écuyer, rang que ne passaient point les simples gentilshommes.

Le titre de chevalier ne se donna long-temps qu'aux seigneurs ou aux bannerets; il fallait de grandes actions ou d'heureuses circonstances pour qu'un homme de moindre noblesse parvint à la chevalerie.

Ces écuyers remplissaient pendant toute leur vie des fonctions domestiques auprès des grands. Les écuyers du corps portaient l'écu et la lance de leur maître, l'accompagnaient à la guerre, et le suivaient partout. Les écuyers de la chambre veillaient aux habits, à la vaisselle; les écuyers tran-

chans, au service de la table; les écuyers de l'écurie, à l'entretien des chevaux, qu'ils dressaient pour guerre et pour les tournois; les écuyers pannetiers et les écuyers échansons prenaient soin des greniers et de la cave.

Tous les grands feudataires avaient modelé leur maison sur celle du roi, les seigneurs, sur celle des feudataires; les châtelains, sur celle des seigneurs. Tant les extrêmes se rapprochent!

Les jeunes filles nobles, qui ne s'élevaient pas dans le cloître, remplissaient auprès des grandes dames les mêmes fonctions que leurs frères et leurs cousins occupaient chez les maris. Mais la galanterie du temps ajoutait quelques accessoires.

Elles désarmaient les chevaliers, les conduisaient au bain, les servaient à table; et, s'il faut en croire les poètes aussi bien que les romanciers, qui paraissent avoir peint des mœurs vraies puisqu'ils voulaient plaire aux dames et non les offenser, il semble que quelquefois ces jeunes filles accompagnaient les chevaliers dans la chambre à coucher, et qu'elles y passaient la nuit avec eux, à l'incitation de leurs maîtresses. Cet abus est commun dans les pays où il y a des esclaves; mais ici ce sont des filles nobles, c'est une grande dame qui leur donne un tel ordre ou du moins un tel conseil.

Si nous jugeons des résultats de cette éducation par les faits historiques, nous voyons que ces fonctions serviles, que cet amour de Dieu et de dames, ne faisaient ni des guerriers disciplinés ni des maris fidèles, mais des seigneurs très pointilleux sur les prérogatives de leur rang. Ainsi toute éducation était vicieuse : l'une for-

milis ergoteurs, l'autre des va-

la. Les chevaliers jouissaient tous des mêmes prérogatives, comme d'être admis à la table des rois; cependant il paraît qu'il y avait parmi eux trois ordres ou trois degrés. Le premier comprenait les ducs, comtes, barons et autres gentilshommes titrés assez puissants pour se faire accompagner au moins de cinquante hommes d'armes, avec les écuyers, pages et valets qui marchaient à la suite : c'est ce qu'on appelait une bannière. Ceux qui n'avaient pas ce nombre de vassaux, ou qui dépendaient d'un suzerain, ne les assemblaient que sous un pennon : on en réunissait à l'armée plusieurs ensemble, ou bien on les joignait à une bannière peu nombreuse. Les chevaliers du troisième ordre, tous simples fiefés; et les autres gentilshommes, qui, s'étant distingués par leurs services et leur valeur, étaient parvenus à cette dignité, combattaient sous les enseignes des bannettes, et au rang des gendarmes; à moins qu'on ne leur donnât quelque commandement, comme celui qu'ils occupaient souvent à la tête des milices des communes.

Quand le prince voulait assembler un corps d'armée, chaque baron devait amener un certain nombre d'hommes d'armes avec leur suite. L'homme d'armes était couvert de pied en cap. Il portait la lance, l'épée, un poignard ou la massue ou la hache pendue à son côté. Il était suivi d'un page, d'un valet ou varlet, et de deux ou trois archers, tous à cheval. C'est ce qu'on appelait une lance fournie ou complète.

Chaque homme d'armes ou chef de lance était donc suivi de cinq ou six combattans; car chaque suzerain

avait son usage et ses privilèges, et cela dépendait aussi de son degré de puissance. Comme les historiens n'ont jamais compté dans le dénombrement d'une armée que la quantité des lances, et quelquefois le nombre des archers, on ne peut rien assurer de positif sur le reste. Il y a seulement apparence que le rang de gendarme était au moins suivi d'un rang de pages ou d'écuyers, parce que l'on combattait souvent sur un seul rang, et lorsqu'il y en avait plusieurs, ils étaient distans de quarante pas. Cependant on voit plusieurs occasions où les lances se trouvaient très serrées.

Le rang de lances se composait d'hommes d'armes; mais ils n'étaient pas tous chevaliers. On y recevait l'écuyer, pourvu qu'il eût assez de force pour porter l'armure, et que sa valeur fût bien éprouvée.

Telle se montre, jusqu'à Charles VII, la forme de la milice française, qui composait la force principale des armées. L'infanterie, fournie par les communautés des villes et des villages, était peu considérée; on faisait un peu plus de cas des archers génois, que les rois de France prirent à leur solde, et des arbalétriers; encore ne paraît-il pas qu'on ait su en tirer tout le service dont ils étaient capables.

Les longues guerres que la nation eut à soutenir contre les Anglais depuis Philippe de Valois jusqu'à Charles VII; les malheureuses journées de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, dont nous allons parler; les divisions intestines du règne de Charles VI, ravagèrent le royaume et détruisirent une partie de la noblesse : ce qui resta fut ruiné et hors d'état de servir désormais à ses dépens.

Charles VII se vit donc obligé de créer une nouvelle gendarmerie, et il

institua ses compagnies d'ordonnance, dans lesquelles le gentilhomme seul était admis. Chaque gendarme devait avoir à sa suite trois archers, un écuyer, un couillier et un page, autrement dit varlet. De sorte que la lance représentait six combattans, et la compagnie comprenait cent lances.

La création fut de quinze compagnies, à la tête desquelles on mit des chefs distingués par leurs services et leur naissance. On en forma dans la suite un plus grand nombre et d'une moindre force, comme de soixante, de cinquante, et même de vingt-cinq lances. Les rois prirent à leur solde différentes troupes de cavalerie légère, et firent un meilleur usage des archers à cheval, qui composaient la lance du gendarme et devaient marcher avec lui.

L'infanterie fut organisée par Charles VII, sous le nom de francs-archers. Louis XI les cassa et prit à sa solde six mille Suisses, les premiers qu'on ait vus sortir de leur pays pour servir les princes étrangers; il leva aussi un autre corps d'infanterie française de dix mille hommes, où il introduisit l'usage de la pique, à l'instar des Suisses. Charles VIII joignit des lansquenets, infanterie allemande qui long-temps fut supérieure à l'infanterie française; il se servit encore de quelques compagnies italiennes. Enfin, sous le nom de bandes, terme emprunté aux Grecs du Bas-Empire, Louis XII leva des corps nationaux.

Les étrangers en avaient de même qu'ils appelaient enseignes, parce que l'on plaçait une enseigne dans chaque troupe. Celui qui la commandait prenait le titre de capitaine, et ces officiers n'avaient au-dessus d'eux que le général en chef, les sergens-généraux

de bataille et un ~~maréchal-de-camp~~

On voit aussi paraître les mestres de-camp, qui furent long-temps les seuls officiers supérieurs aux capitaines. Quand plusieurs bandes ou plusieurs enseignes étaient jointes, on les faisait commander par un mestre-de-camp. Cette réunion, qui ne fut d'abord qu'accidentelle et pour le temps de la campagne, étant devenue plus stable dans la suite, a formé les régimens.

Comme il y avait peu de grades, étaient plus respectés, et le rang d'un simple soldat devenait honorable même pour le gentilhomme. On voyait plusieurs occuper les places de sergent, et l'on ne parvenait à une enseigne qu'après d'éclatans services.

La noblesse commença donc sous Louis XII à prendre du goût pour l'infanterie. Mais à l'exception des francs-archers, créés par Charles V, il y avait peu de troupes à pied qu'on sollicitait; il avait été jusque-là si mal armé qu'on en tirait peu de service. Il y eut alors plus d'ordre et d'uniformité. L'infanterie portait le casque ouvert. Les piquiers se revêtirent de la cuirasse complète, qui s'appela corcelet.

Louis XI avait réformé l'arc, conservant que l'arbalète. Cette arme était de l'invention de Richard-Cœur-de-Lion. Elle nous représente ce que les anciens nommaient arcu-baliste, manu-baliste. Lorsque Richard la renouvela, on la crut si meurtrière qu'un concile de Latran en défendit l'usage; ce qui n'empêcha pas de la conserver.

Les arquebuses s'introduisirent sous Louis XII, c'est-à-dire que l'arme se perfectionna et prit ce nom; car au temps de Louis XI, on s'en servait avec le nom de couleuvrines. Sous François I^{er}, on comptait environ

l'infanterie pour deux tiers de jour; cependant nous conservions encore quelques arbalétriers. Les Anglais ont gardé l'arc et l'arbalète jusqu'au règne de Jacques I^{er}.

Nous avons vu, par la bataille de Bouvines, que l'infanterie qui combattait alors, même celle des communes, n'avait pas de poste décidé sur la ligne de bataille. Son ordonnance n'était point réglée, et ses armes se présentaient très défectueuses, on n'en pouvait former un corps solide, et on la repoussait tantôt devant la cavalerie et dans les intervalles que les bannières laissaient entre elles, tantôt derrière les chevaliers, et quelquefois encore à droite ou à gauche de la ligne selon la disposition du terrain, mais sans aucun dessein arrêté de la faire concourir par des manœuvres à son succès, et même au résultat définitif de la bataille.

Le manque total d'instruction et de discipline dans ces masses d'infanterie ajoutait au caractère vain, emporté, et impétueux, que l'on retrouve, comme type national, à toutes les époques de notre histoire, et dont les chevaliers ne pouvaient guère se corriger par l'éducation vicieuse qu'ils recevaient; ces causes, quelques autres résultant de l'étude intéressante des événements que nous allons décrire, amenèrent cette série de journées funestes qui mit un instant la monarchie française à deux doigts de sa ruine.

La puissance des rois s'était tellement affaiblie en France, qu'ils ne voulaient déjà plus laisser marier un vassal sans leur consentement. Mais on contestait un tel droit, et la célèbre Isabelle d'Angoulême épousa le roi d'Angleterre sans l'aveu du roi de France; comme la femme de Louis VIII, la belle Aliénor, duchesse de

Guyenne, ne fut pas plus tôt répudiée qu'elle se remaria à l'héritier de la couronne d'Angleterre, sans consulter le roi dont elle avait été la femme.

Ce n'était guère que depuis les conquêtes de Philippe-Auguste, que les rois étaient assez puissans pour manifester une telle prétention; et l'histoire montre les comtes de Bretagne, de Champagne, de Toulouse, de Provence et enfin les comtes de Flandre, cherchant à s'y opposer, et à contracter, malgré cette défense, de grands mariages pour eux et leurs enfans.

Mais les rois ne voulaient plus tolérer la résistance de leurs vassaux : le conseil de Philippe-le Bel déclara que Gui Dampière avait encouru la confiscation de son fief, et le roi réunit la Flandre à la couronne.

Ainsi, de tant de grandes maisons qui, à l'avènement de Hugues-Capet, partageaient le royaume, et pouvaient disputer de puissance avec le monarque, il n'en restait pas une. Toutes leurs possessions étaient tombées, dans l'espace de trois siècles, entre les mains du roi ou dans celles de sa famille; toutes, excepté le duché de Guyenne et le comté de Barcelonne qui appartenaient à des souverains.

La Flandre, le Vermandois, la Normandie, le Languedoc, la Champagne, appartenaient directement au roi : la Bretagne, la Provence, la Bourgogne, avaient passé dans sa famille. Des royaumes, tels que celui de Naples et celui de Portugal, se trouvaient alors dans cette même maison qui, par des mariages, était alliée à presque toutes les couronnes de l'Europe.

La Flandre s'étant soulevée contre son gouverneur Jacques de Châtillon, oncle de la reine de France, les deux fils du comte de Flandre dirigèrent les mouvemens de ces hommes hardis et

braves que l'on appelait séditieux en France, et qu'on regardait en Flandre comme des libérateurs. Les Français furent chassés du pays.

Châtillon courut demander au roi une nouvelle armée. Elle s'assemblait déjà sous les murs d'Arras. Des passions particulières augmentaient le désir de se venger des Flamands. Robert, dont le comté d'Artois était voisin de la Flandre, enviait la prospérité de cette contrée, bien plus riche que son domaine : et, s'il faut en croire l'historien Meyer, la reine Jeanne de Navarre, blessée du luxe qu'elle avait vu à Bruges, dans un voyage qu'elle y fit avec Philippe-le-Bel, brûlait, non du désir de ranger la Flandre sous le joug, mais de celui d'effacer et d'éteindre entièrement le nom des Flamands. Je ne crois point Meyer, mais je vois clairement qu'on calomniait la reine pour soulever ces peuples, en leur persuadant que leur ruine était résolue.

Le comte d'Artois eut le commandement de cette nouvelle armée. Elle était de sept mille hommes de cavalerie, presque tous nobles, et de quarante mille fantassins. Ils marchèrent vers Courtrai.

La ville avait été prise par les Flamands ; mais la citadelle, défendue par le seigneur de Leux, résistait encore. Gui, l'un des fils du duc qui l'assiégeait, voyant arriver les Français, se fit renforcer par les troupes de son neveu, Guillaume de Juliers, et appela tous les Flamands qui voudraient sauver leur pays. Soixante mille hommes, bourgeois et paysans, accoururent à sa voix.

Les deux chefs, Guillaume et Gui, se tinrent dans leur camp, bien retranché par une rivière et des marais qui le rendaient inabordable. Le con-

nétable de Nesle voulait qu'on les bloquât, et qu'on les forçât d'en souffrir par famine.

Le comte d'Artois, fier de la blessure et des chevaliers qu'il commandait, plein de mépris d'ailleurs pour des bourgeois et des paysans mal armés et sans discipline, résolut de fermer leur camp, et soutint que cette canaille n'oserait pas seulement le regarder. Il commit la même imprudence que son père à la journée de Massoure en Egypte.

Les Français attaquèrent sur des lignes, chacune de neuf rangs de hauteur. La cavalerie formait la première de ces lignes, et l'infanterie la seconde qui est un ordre plus mauvais encore que celui de mettre l'infanterie devant la cavalerie, comme à Bouvines. La cavalerie ayant été repoussée, en fuyant, sur le ventre de l'infanterie et l'écrasa.

Le comte d'Artois fut trouvé parmi les morts, percé de trente blessures. Le connétable de Nesle se fit tuer tout de suite, comme on le conjurait : son frère périt aussi. Jacques le Brun, de Lusignan, comte de la Marche, arrière-petit-fils de la légitime Isabelle, qu'on n'appelait que comtesse reine, y trouva la mort.

Jacques de Châtillon, auteur de la guerre, qu'il aurait pu prévenir, demeura sur le champ de bataille, et que Pierre Flotte, l'ancien chambellan de Jean de Créqui, dont la famille remontait à Charles-le-Simple ; une foule d'autres grands seigneurs, deux cents chevaliers et un nombre plus considérable d'écuyers y terminèrent leurs jours.

Jamais peuple ne fut peut-être plus vengé. L'on croit que la France perdit vingt mille hommes à cette bataille, les Flamands n'en accusent pas plus de cent.

Pour le butin, ils comptèrent quatre mille paires d'éperons dorés. C'est une preuve que quatre mille gentilshommes périrent; car ils avaient seuls le droit de porter ces insignes.

Les Flamands en suspendirent cinq cents paires aux voûtes de la cathédrale de Courtrai, où je crois qu'ils restèrent près de cinq siècles, c'est-à-dire jusqu'à la grande révolution de 1789.

On a souvent comparé ce trophée d'éperons de quatre mille gentilshommes tués dans une seule bataille, à celui des anneaux d'or de cinq mille cents chevaliers qui fut envoyé par Annibal à Carthage; mais la bataille de Cannes sera toujours plus célèbre.

La bataille de Courtrai mit la France en deuil; aussi, lorsque Philippe-le-Bel se leva, en 1304, une nouvelle guerre, les plus grands seigneurs, la fleur de la noblesse, s'y rendirent en foule; car ils avaient tous à venger quelque parent mort dans les champs de Courtrai.

Ils rencontrèrent bientôt l'armée flamande. Elle était commandée par Philippe, quatrième fils du vieux comte de Flandre; il arrivait de la Sicile pour reprendre son pays et l'héritage de sa tante. Son frère Jean, comte de Namur; son neveu Guillaume de Juliers, fils de sa sœur et l'un des vainqueurs de Courtrai, combattaient sous lui.

Ils suivirent long-temps l'armée du roi, sans la perdant pas de vue, mais restant toujours entre eux et cette armée, une rivière, un marais ou un canal, afin de n'être pas forcés de recevoir la bataille.

Ils allèrent, près de Mont-en-Puelle, entre Bouai et Bonai, se trouvant en plaine, et dans un lieu qui redoutait la cavale-

rie française, beaucoup plus nombreuse que la leur, investirent, à la hâte, leur armée par des retranchemens formés avec des chariots et le bagage (11 août 1304).

Le roi ne voulut pas hasarder une bataille et embarrasser les troupes dans ces retranchemens; on tenta quelques attaques pour les fatiguer, et le roi fit sonner la retraite.

On était si persuadé que les Flamands évitaient la bataille, qu'on négligea de veiller sur eux. Tout-à-coup, au moment de se mettre à table, le roi apprend que les ennemis sont sortis de leurs retranchemens par trois ouvertures; qu'ils ont renversé plusieurs corps de ses troupes, enlevé les quartiers de son frère Charles de Valois, et qu'ils marchent à lui.

L'attaque avait été si brusque et si vigoureuse que rien n'avait résisté, et Charles de Valois, guerrier brave et expérimenté, avait fui avec les autres.

Guillaume de Juliers et les milices de Bruges pénétrèrent jusqu'à la tente du roi, au moment où il venait d'en sortir sans avoir eu le temps de prendre son armure. Il était sans décoration, les Flamands ne le reconnurent point: quelques soldats l'attaquèrent comme un simple officier. Il se défendit long-temps contre eux; si on l'eût reconnu, la foule des ennemis se serait précipitée sur lui.

Quelques seigneurs et des soldats de la milice de Paris le joignirent; on lui amena un cheval: plusieurs gentilshommes, le chevalier Hugues de Boaville; Pierre et Jacques de Gendion, tous deux frères, tous deux de la ville de Paris, moururent en le défendant, et tombèrent sous ses yeux.

Le comte de Valois, informé dans sa fuite, du danger de son frère, rallia

quelques bannières, et rentra dans le camp. La cavalerie française se rassembla bientôt et fondit sur cette infanterie flamande, déjà fatiguée, et mise en désordre par sa victoire même.

Elle fut écrasée sous les pieds des chevaux. Six mille Flamands y périrent. Les Français ne perdirent que quinze cents hommes, et parmi eux, Anselme de Chevreuse, chargé de l'oriflamme, qui se fit tuer en le défendant.

Le défaut de cavalerie avait empêché les Flamands de poursuivre les Français dans leur premier effroi : et ce fut au contraire le grand nombre de la cavalerie française qui accabla les Flamands et qui en fit un horrible massacre. Tous leurs chariots furent pris.

Le royaume de France était alors en paix avec tous ses voisins : on avait apaisé les différens survenus entre la France et la cour de Rome ; et bien que le roi n'eût pas fait de grandes conquêtes, les guerres soutenues par ses armes ne manquaient pas d'une certaine gloire.

Philippe-le-Bel avait trente-sept ans : la reine, sa femme, Jeanne de Navarre, n'en comptait que trente-deux. C'est l'âge où l'expérience se joignant à la raison rendent plus capable de bien gouverner. Les forces du corps, entièrement développées, semblent aussi assurer l'existence. Cependant, à cet âge même, on vit la reine frappée d'une maladie qui termina ses jours.

Toutes les espérances que l'on avait conçues de ses talens périrent avec elle ; ce fut un vrai malheur pour la Champagne et pour son royaume de Navarre, qu'elle gouvernait. Tant qu'elle vécut, ces contrées jouirent

d'une paix profonde, sous l'abri des forces de la France.

Mézcray fait observer que Jeanne de Navarre est la seule femme de rois qui ait régné ; mais aussi c'est la seule qui possédât un royaume indépendant. Belle, éloquente, libérale elle tenait, dit-il, tout le monde en chaîne par les yeux, par les oreilles et par le cœur.

Il est certain que son caractère était ferme et son esprit étendu. Jeanne aimait les lettres, les beaux-arts ; elle ambitionnait toute espèce de gloire. Cette princesse faisait rendre la justice dans ses États particuliers. Elle entreprit quelquefois la guerre en personne, selon l'esprit du temps, mais son comté de Champagne à l'abri de l'incursion de Henri, comte de Bar, marcha contre lui, et le fit prisonnier en 1297. Jeanne n'avait alors que vingt-quatre ans.

Cette princesse fonda plusieurs établissements à un âge où la plupart des femmes ne s'occupent que d'elles-mêmes, et ne songent qu'à plaire. Pourtant, on dit qu'elle ne dédaignait pas les plaisirs.

On l'accusa de se livrer à l'amour avec les plus beaux écoliers de l'Université, et de les faire jeter ensuite de sa fenêtre dans la Seine. Cette calomnie est la vengeance que des ignorans cherchent à tirer de la préférence donnée par la reine aux gens instruits. J'ignore si elle eut des faiblesses, mais elle conserva toujours le cœur de son mari, et obtint assez de crédit sur lui pour assister à tous ses conseils. Dans une maladie qu'eut le roi, il déclara qu'en cas de mort, il laisserait la régence du royaume à la reine. Jeanne de Navarre était digne d'un tel honneur.

Philippe-le-Bel avait commencé son

régné par vouloir conquérir l'Arragon dont son frère se disait roi ; il le finit par une tentative de conquête sur la Flandre qu'il confisqua deux fois judiciairement ; mais il ne réussit ni dans l'une ni dans l'autre de ces entreprises.

Il ajouta au royaume la ville de Lyon ; et à ses domaines, une partie de la ville de Montpellier. Il s'empara des comtés de la Marche et d'Angoulême en les confisquant ; il acquit, par son mariage, les comtés de Champagne et de Brie, ainsi que le royaume de Navarre.

Le mauvais système de finances qu'on lui fit adopter troubla tout son règne. Les exemples atroces de calomnie et de vengeance que donna ce prince y contribuèrent aussi.

Sans doute, il y eut quelques chevaliers du Temple coupables d'orgueil, de violence, d'adultère, de pédérastie, crimes communs alors à la plupart des nobles, et même à beaucoup de prélats. Comme l'atteste l'ancien auteur de *Histoire des Templiers*. Cependant on est obligé de reconnaître que presque tous protestèrent au milieu des flammes de leur innocence et de celle de leur ordre ; que Jacques Molai, le commandeur qui mourut avec lui, et les deux chevaliers qui comparurent en même temps sur l'échafaud, ne furent accusés personnellement d'aucun crime.

Il y avait beaucoup d'abus dans cet ordre, comme dans tous les autres ; et il n'existe peut-être aucun ordre laïque ou ecclésiastique, comme on le voit alors, qui pût soutenir un examen aussi inquisitorial que celui que l'on fit subir aux Templiers.

L'histoire entière démontre malheureusement que l'autorité des rois, l'esprit de vertige, la passion

du moment ou le crédit d'une faction suffisent pour faire rendre aux tribunaux des jugemens iniques.

Voltaire nous dit qu'il n'a jamais pu savoir ce qui revint au roi du bien des Templiers. Malgré mes recherches, je l'ignore comme lui, quoiqu'il soit assez facile de reconnaître que Philippe-le-Bel, accusé par la voix publique de ne les avoir fait périr que pour les voler, n'osa pas s'emparer de tous leurs domaines.

Mais je trouve que son fils, Philippe-le-Long, quand il fut roi, reçut le 6 mars 1317, par accord avec les chevaliers de l'Hôpital, pour ce qui était dû à son père des biens des Templiers, les deux tiers des biens meubles, des joyaux, des ornemens des chapelles et des maisons ; et même les deux tiers des fruits, soit du produit des vignes, soit du produit des terres labourées.

Il y gagna donc. Il est vrai qu'il se fit livrer ces sommes pour les frais de la procédure. Ce motif n'est pas une justification.

Il paraît que Philippe-le-Bel ne dédaignait pas les arts, puisqu'il fit mettre sa statue équestre dans la nef de la cathédrale de Paris, et qu'à l'entrée de son palais on plaça sa statue pédestre et celle de son favori Marigny, qui semblait présenter une requête à la sienne.

Des témoins, qui ont vu cette première statue, et il en existe encore beaucoup, car elle demeura jusqu'en 1792, m'attestent que, si alors on aimait les arts, on n'avait encore aucune connaissance du dessin, ni des principes de la sculpture.

Ses monnaies, où il est représenté sur son trône, celles où un agneau porte l'étendard de la croix, fabriquées sous son règne, rendent le même témoignage. Un architecte laisse pour-

tant quelque nom : Robert de Coucy, qui bâtit l'église de Saint-Nicaise à Reims, et une partie de la cathédrale qui subsiste encore aujourd'hui.

La fixation du parlement de Paris ; l'établissement des états-généraux, c'est à-dire l'admission du tiers-état dans les assemblées de la noblesse et du clergé, sont les deux grandes institutions qui caractérisent le règne de Philippe-le-Bel. Elles ont influé jusqu'à nos jours sur tous les évènements politiques de la France.

Ces deux institutions étaient absolument opposées au génie du gouvernement féodal. Une autre, qui ne lui fut pas moins contraire, est l'usage que prit le roi de consulter le peuple des diverses provinces sur les impôts à payer, et d'en traiter différemment avec chaque province et chaque ville, ainsi qu'il fit pendant son voyage en Languedoc.

Le parlement, n'étant composé que de grands seigneurs, de nobles et d'ecclésiastiques, on ne considérait le tiers-état, dans les états-généraux, ni comme le peuple, *populus*, ni comme le simple peuple, *plebs*; mais comme des bourgeois dépendans de leur seigneur, et jouissant de quelques privilèges. On était loin de soupçonner alors que le parlement prétendrait un jour s'ériger en sénat, et le tiers-état en peuple souverain.

Le nombre des hommes libres augmentait sans cesse par le bénéfice que les seigneurs trouvaient à vendre la liberté de leurs serfs.

Le commerce, toujours négligé par les Français, restait entre les mains des Suisses et des Italiens ou Lombards. La navigation ne faisait de progrès qu'en Italie, par la rivalité de Gènes, de Pise, de Florence, de Venise, toutes républiques commerçantes.

On se servait encore de tablettes de cire pour écrire du temps de Philippe-le-Bel. Le papier, fait avec du vieux linge, fut à peine connu sous son règne. Le savant père Monfaucon n'en a vu aucune feuille qui ne fût fabriquée depuis saint Louis. Je crois même que la plus ancienne qui se soit conservée est celle d'une lettre de Joinville. Le papier-chiffon ne peut guère passer pour plus ancien, car il suppose l'usage du linge de chanvre, et ce linge n'était pas très commun.

Ce papier succédait au papier de coton, inventé par les Orientaux, et substitué par eux au papyrus. Les Italiens se vantent d'avoir inventé le papier-chiffon ; mais il se pourrait qu'ils l'eussent pris, comme l'autre, dans l'Orient.

Le papier était alors d'autant plus cher, que l'usage du parchemin avait fait tomber les manufactures de papyrus, qui se soutinrent dans les Gaules jusqu'au septième ou au huitième siècle.

Le parchemin n'était pas commun ; les peaux se trouvaient employées à trop d'usages. Ainsi les moines enlevaient toujours l'écriture des livres pour y substituer des litanies, des prières, des chartres ou les hymnes qu'ils chantaient au chœur. De sorte que ces religieux, après avoir conservé les bons livres de l'antiquité dans des siècles barbares, les détruisirent dans des siècles plus éclairés.

Les caractères monacaux, que l'on appelle gothiques, ne nous vinrent point des Goths ; c'est une écriture inventée dans les couvens, vers le douzième siècle. Ils furent dans toute leur beauté, ou mieux, dans toute leur laideur, sous le règne de Philippe-le-Bel.

Ce roi fit une loi somptuaire, que l'

différent des mœurs de ce temps, les mets du nôtre a rendue célèbre. De l'habit d'avoir au dîner plus d'un mets d'un entremets; et au souper, ce l'on appelait le grand manger, plus de deux mets et un potage au bout des jours de jeûne, où l'on ne faisait qu'un repas, deux potages aux herbes et deux mets.

Les écrivains de l'époque observent que sur la table du roi, l'on ne servait que trois plats, et qu'il ne buvait de vin que celui qu'il récoltait de son domaine, près d'Orléans. Au milieu du huitième siècle, la table de Charlemagne était servie de cinq plats.

L'ordonnance de Philippe-le-Bel était faite pour les riches; mais cette loi fut-elle jamais exécutée? Elle atteste qu'alors l'agriculture, l'art d'élever les bestiaux, la volaille; celui de multiplier les espèces, étaient aussi connus que l'art des pêcheries et la culture des beaux fruits. La simplicité de ce temps ne représente que la pauvreté, le défaut de talens et d'industrie.

Cette même ordonnance défend aux comtes, aux barons, qui ont mille livres en fond de terre, de se procurer plus de quatre robes par an; aux prélats, aux chevaliers, aux vassaux, plus de deux; à toute demoiselle si elle n'est châtelaine, ou dame possédant deux mille livres en terres, d'avoir plus d'une.

Il n'y avait point de manufactures dans le royaume; une telle ordonnance les eût ruinées. Les hommes portaient de longs vêtemens qu'ils portaient par-dessus la tunique. Le bras s'agrafait sur l'épaule droite, et le bras libre de ce côté; et on servait sur le gauche quand on voulait servir de l'épée.

On ne connaissait point les cha-

peaux. On portait des bonnets de velours galonnés qu'on appelait mortiers: c'était la coiffure des rois, des princes, des seigneurs. Le clergé et le peuple ne se couvraient que de bonnets de laine, avec des plis ou des cornes pour les prendre plus aisément. L'habit court servait aux valets et au petit peuple.

Les étoffes coûtaient beaucoup; elles venaient d'Italie, de Flandre ou d'Orient, et l'argent n'était pas commun. Aussi le roi fixe-t-il, dans cette ordonnance, le prix des étoffes dont chacun doit se vêtir.

On fit, sous ce règne, trois grandes découvertes d'une utilité si générale pour toutes les nations que je ne puis les omettre, quoique aucune n'appartienne à la France.

L'une est la boussole, inventée par le Napolitain Flavio Gioia. Cet instrument, connu des Chinois, comme on le suppose, de temps immémorial, et dont ils ne faisaient qu'un objet de curiosité, fut appliqué à la navigation et devint utile.

L'usage de désigner le rumb du nord par une fleur de lys ne prouve pas que les Français soient les inventeurs de cet instrument, comme des écrivains l'ont dit: Flavio Gioia, né dans Amalfi, près de Naples, sous la domination d'un prince de la maison royale de France, a cru devoir orner cette invention des armoiries du souverain.

Les vers que Guiot de Provins fit à Mayence, à la cour de l'empereur Frédéric, en 1181, nous montrent bien que, dès ce temps-là, c'est-à-dire plus d'un siècle avant que Flavio Gioia fit une boussole, on savait la vertu qu'a l'aiguille aimantée de se tourner vers le nord; et il est vraisemblable que les Francs connurent cette pro-

priété des Orientaux pendant les Croisades.

On posait une aiguille aimantée sur un liège, ou sur quelques brins de paille nageant dans un bassin d'eau, et l'on remarquait qu'elle tournait du côté du septentrion. Ce n'était qu'une curiosité.

Il eût été presque impossible de s'en servir dans un vaisseau : je ne vois point qu'on en ait fait usage dans les voyages de saint Louis. Il me paraît que Flavio Gioia suspendit l'aiguille sur un pivot; la mit dans une boîte de buis, *buxus*, dont les Italiens ont fait le mot *buxola*, *bussola*; et que par cette méthode ingénieuse, on vit une grande découverte.

La seconde invention est celle des lunettes. L'inventeur voulut cacher son secret, et perdit la gloire qui lui était due; car on ignore son nom. On croit qu'il était Florentin. L'utilité de cette découverte, dont le secret ne put échapper au dominicain Alexandre Spina, en 1298, la rendit bientôt si commune, que, dès l'an 1300, les auteurs en parlaient comme d'un usage ordinaire.

Ni l'une ni l'autre de ces inventions ne fut connue des Grecs ou des Romains. Les navigateurs, les médecins, les historiens, les poètes ne disent pas un seul mot qui puisse le faire soupçonner. Ils parlent bien d'un ouvrier qui fabriquait des yeux, *faber oculus*; mais c'étaient des yeux d'émail ou de pierres précieuses pour les statues des dieux.

La troisième invention ne fut au contraire que renouvelée des anciens. C'est celle des cartes de géographie.

Mario Sanutus, ou Sanudo, natif de Rivo-Alto, dans l'État de Venise, passa sa jeunesse en pèlerinage, et fit un ouvrage intitulé *Secrets des fidèles de*

la croix, dans lequel il prétend couvrir aux Chrétiens le moyen de couvrir la Terre-Sainte. Il accompagna son ouvrage de cartes de géographie, et à son retour, le présenta en 1321, au pape Jean XXII. J'en ai conjecturé que ces cartes aient été tracées sous le règne de Philippe-Bel, lorsque le moine Sanudo courait la Terre-Sainte. Ce sont les anciennes qui nous restent; car celles des Grecs et des Romains ont été perdues; toutes, excepté la fameuse carte de Peutinger (a); ou de quelque ignorant conducteur de troupes, qui en marquait les chemins comme il pouvait, et qui vivait sous les derniers empereurs dans la décadence de tous les arts.

Ces trois découvertes sont dues à des Italiens. Le Dante, né à Florence, était le plus grand poète de l'Europe. Marc-Paulo, Vénitien, le plus habile des voyageurs de ce siècle, donna quelques idées de la Chine.

La gloire de ce siècle appartenait donc tout entière à l'Italie, qui alors elle fût envahie, moitié par les Français, moitié par les Allemands, et divisée en républiques jalouses les unes de l'autre, déchirée par leur intérieur par des factions, et gouvernée par de petits tyrans qui ne pouvaient atteindre. Mais ces conditions anarchiques sont peut-être défavorables aux progrès de l'humanité, que l'apathie qui naît du despotisme bien établi.

Le royaume de France était à peu près le plus paisible de l'Europe, et celui où l'autorité royale devenait moins contestée.

(a) Conrad Peutinger, jurisconsulte de Augsbourg, qui mourut en 1547, retrouva celle-ci et la fit connaître.

Cependant Louis X, dit le Hutin, ou le Moine, manquait toujours d'argent, comme son père, Philippe-le-Bel. Les procès injustes et les jugemens révoltans qui déshonorent son règne lui coûtèrent beaucoup. Les biens confisqués, qu'il donnait à ses favoris, ne rapportaient au fisc aucun bénéfice. Louis imagina, pour se procurer de l'argent, d'obliger, par un arrêt, tous les habitants de la campagne, encore vassaux, de racheter leur liberté.

Beaucoup auraient préféré garder leur faible pécule et vivre avec sécurité sous une servitude qui commençait à devenir plus douce et ne les coûtait pas du nécessaire, plutôt que de s'exposer aux besoins journaliers, à la manque de subsistance, à l'incertitude de l'avenir qui tourmente le pauvre quand il est libre, et dont l'homme riche n'est pas toujours exempt.

Mais le roi ne leur laissa pas le choix; il donna l'ordre à ses officiers d'étaler, pour ce rachat, des taxes aussi fortes que chacun pourrait les supporter. La liberté appartient bien au peuple quand il l'a payée aussi cher; mais on a voulu la lui vendre, et sans que l'en a tiré quittance.

Le roi disait, dans son ordonnance (juillet 1315), que son royaume n'était pas celui des Francs, le peuple de France n'était franc de fait comme de droit. Ce mot pourrait paraître beau, si le roi n'avait donné la liberté à ses sujets; mais il ne semble qu'une ironie, quand il la leur vendait assez cher, et qu'ils regardassent comme un outrage de la refuser.

Vendre la liberté au peuple, c'est offrir à un fils le bien qu'on vole à son père.

Le peuple français acquit donc à l'argent la liberté qui lui appartenait par le droit naturel. Il a depuis,

pour en jouir, un double titre : celui de la nature et celui de l'acquisition.

Le but de Louis-le-Hutin était si bien de se procurer de l'argent que, pour en avoir encore plus, il rappela les Juifs toujours attaqués sous le moindre prétexte, et leur fit payer de fortes taxes. On leur permit de continuer l'usure et de recouvrer leurs anciennes créances, à condition qu'ils en donneraient au roi les deux tiers. Je ne crois pas que jamais Juif ait fait avec personne un marché plus usuraire que celui de ce roi très Chrétien.

Il leur permit encore, ou plutôt il les força de racheter leurs synagogues, leurs cimetières et leurs livres, à l'exception du *Thalmul*. Les prêtres avaient tant décrié ce livre amphigourique, qu'on aurait rougi de le leur rendre.

Ils ne devaient résider en France que douze ans; et on leur permettait de leur laisser emporter à cette époque, et leurs effets et leurs meubles. Mais il faut dire qu'aucun engagement envers eux ne fut jamais regardé comme sacré, ce qui doit justifier ce peuple de bien des méfaits.

Nous ne savons rien des délibérations de l'assemblée convoquée à Paris par Philippe-le-Long (Philippe V). Les écrivains l'appellent tantôt parlement, et quelquefois aussi états-généraux. Je remarque cependant que cette assemblée n'avait ni le caractère d'un tribunal, ni celui d'une convocation des députés du peuple.

On y voit bien des prélats, des seigneurs, des bourgeois de Paris, des membres de l'Université; mais, qui choisit ces prélats, ces bourgeois, ces docteurs, ces seigneurs même? Apparemment le prince qui les convoquait.

Il ne pouvait donc manquer d'obtenir tous les suffrages.

L'assemblée décida en effet, au gré de ses désirs, que les *femmes ne succèdent point à la couronne de France.* (An 1317, 2 février.)

Jamais femme en France n'avait porté la couronne. Les rois, sous la première race, n'étaient guère que les généraux des Francs. Aucune femme n'imagina de prétendre à ce généralat, malgré toutes celles de la famille royale, femmes ou filles, qui prenaient alors le titre de reine; et, quoique plusieurs rois fussent morts sans laisser d'enfants mâles, aucune de leurs filles ne réclama la couronne.

Sous la seconde race, du moins vers la fin, la couronne fut bien certainement élective; et quand un peuple a droit d'élire son chef, il choisit rarement une femme.

Dans la troisième race, depuis Hugues Capet jusqu'au roi Jean, qui vécut cinq jours, la couronne avait toujours passé du père au fils, pendant treize générations, dans le cours de cent sept ans: c'est un exemple unique dans l'histoire de l'Europe, et peut-être dans l'histoire du monde. Ajoutons que la race des Capets était déjà l'ainée des familles royales de l'Europe, qui toutes s'étaient renouvelées plusieurs fois depuis qu'elle occupait le trône de France. Aucune autre famille n'offrait d'ailleurs autant de rejetons; aucune n'occupait autant de trônes et ne possédait d'aussi grandes richesses.

Philippe V, qui réclamait la couronne, était fils de Philippe-le-Bel que la génération actuelle avait eu pour roi, et il semblait succéder naturellement à son père; il n'en était en effet séparé que par le court intervalle d'une seule année, pendant

laquelle son frère avait occupé le trône. Il ne semble donc pas étonnant que les Français le préférassent à un enfant qui les eût obligés de supporter une longue régence, et les exposait à voir passer la couronne de quelque famille étrangère par un mariage.

Ces considérations et le vœu public n'eussent peut-être pas prévenu l'État d'une guerre civile, si Philippe V n'avait trouvé l'art de contenir toutes les ambitions. Son habileté sauvegarda la couronne de France, ne put tomber désormais de lance quenouille, comme on disait alors.

Le trône électif, au commencement de cette troisième race, avait insensiblement cessé de l'être, et la nation approuvait ce changement.

Elle voyait par l'exemple de l'empire d'Allemagne, de la Pologne, de la Bohême, de la Hongrie, de l'empire d'Orient, du Saint-Siège même, que les élections ne donnent pas de meilleurs princes que l'hérédité; que chaque élection l'État éprouve une guerre civile; que souvent les factions élisent chacune un roi, et qu'elles battent jusqu'à ce que l'une ait exterminé toutes les autres.

La royauté étant établie pour maintenir l'État en paix, et à l'abri du déchirement des factions; pour conserver les propriétés et même les privilèges pour améliorer la chose publique comme opère la nature, par la mesure, avec le temps, et sans concessions; on a besoin d'un monarque intéressé à l'ordre, et plutôt doué de sens droit et d'un esprit conservateur que d'un homme à grands talents, d'un génie novateur enfin, et qui jouissant que d'un droit précaire ne peut transmettre à sa famille, violer les lois, est souvent tenté

son danger ; car son intérêt se trouve en lutte avec l'intérêt public.

On fut conformément à ces principes que jugea la grande assemblée, convoquée à la mort de Louis-le-Romain.

On craignait qu'en admettant les descendans des femmes, il y aurait toujours plusieurs prétendans dont les droits seraient incertains ; que chacun serait en faction, et brouillerait l'État ; que ces descendans seraient souvent des étrangers chez des nations étrangères ; qu'ils apporteraient avec eux leurs idées, d'autres mœurs, et tenteraient des innovations, dont les factions profiteraient pour bouleverser le royaume. Car si les hommes jugent par la raison dans le calme, ils ne le font presque jamais qu'avec leurs passions, et trahissent trop souvent, pour se satisfaire, leurs propres intérêts, et jusqu'à ceux de la patrie.

Les décisions sur l'hérédité et sur la continuité du trône (si l'on peut hasarder cette expression), furent généralement approuvées. La nation les regarda comme des lois fondamentales à laquelle on s'attacha, parce qu'elles lui paraissaient propres à donner de la solidité à l'édifice social, et à poser l'État sur une base inébranlable.

Les femmes étant exclues du trône, il fallait savoir à qui l'on donnerait la couronne dans le cas où la reine, comme de Charles-le-Bel, mettrait au monde une fille.

Les barons s'assemblèrent, et non les états généraux ; de telles causes ne se débattaient pas devant eux. *Barons*

congregantur, dit le continuateur de Nangis, et sous ce nom, il comprend les pairs et beaucoup d'évêques. (An 1328).

Aucun auteur contemporain ne dit que les états-généraux aient été convoqués. Ces assemblées, trop modernes, ne présentaient encore qu'un moment d'existence, par la haine de Philippe-le-Bel contre Boniface, et par son avidité à se procurer de l'argent. Mais elles n'avaient ni la forme, ni le crédit, ni l'autorité, ni les prétentions qu'elles acquièrent dans la suite, par les calamités publiques.

On ne songeait point alors à leur remettre les destins de l'État. Les princes, les barons étaient trop fiers et trop puissans pour le souffrir ; ils auraient pris les armes contre les communes, et les évêques les eussent excommuniées.

Ce qui a trompé les auteurs modernes, c'est un passage de Jean de Montreuil, qui, écrivant long-temps après, et ayant vu les états-généraux s'assembler si fréquemment sous le malheureux règne du roi Jean, et s'immiscer dans toutes les questions du gouvernement, crut que l'on avait donné ainsi la couronne à Philippe-de-Valois.

Tous les écrivains modernes, plus familiarisés encore avec l'idée des états-généraux, ou plus passionnés pour eux, ont embrassé cette opinion. Mais c'est confondre les temps, et donner à un siècle les mœurs et les opinions d'un autre, ce qui n'est que trop commun chez les historiens (a).

qu'ils furent entendus à Paris dans une grande assemblée, qui prit le titre d'*États-généraux*.

M. de Sismondi connaît mieux les sources, et dit simplement que les barons du royaume

^a Nous n'avons pas encore cité Anquetil, car l'histoire se trouve dans toutes les biographies. Cet écrivain rapporte qu'Édouard envoya des ambassadeurs pour réclamer la couronne de France, et il ajoute sans hésitation

Édouard III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle de France, fille de Philippe-Bel, et sœur des trois derniers rois; Édouard III, neveu du feu roi, envoya des ambassadeurs à cette assemblée et demanda la régence.

Il prodigua, dit-on, l'or et les promesses; mais était-il donc assez riche pour acheter les hauts barons de France? Robert d'Artois, qui avait un grand intérêt à faire regarder la couronne et tous les fiefs comme reversibles aux seuls enfans mâles, et provenant des mâles, parla dans cette assemblée avec tant de chaleur en faveur de Philippe de Valois, qu'il détermina tous les suffrages.

Il fit d'abord confirmer par elle le choix que le roi avait fait de Philippe pour régent. On décida ensuite qu'il aurait la couronne, si la reine ne donnait pas un roi à la nation. Cette décision était conforme à l'intérêt de tous les princes qui siégeaient dans cette

assemblée; elle dut donc passer sans grandes difficultés.

Édouard s'y opposa, et prétendit que la couronne lui appartenait comme au plus proche par droit de naissance, puisqu'il était par sa mère de quatre degrés plus près du trône que Philippe; que si la loi privait les femmes de la couronne, à cause de la faiblesse de leur sexe, elle ne privait pas leurs enfans mâles.

Mais la loi n'avait pas allégué la faiblesse du sexe. Les régences d'Alix de Champagne et de Blanche de Castille avaient prouvé à la France que cette faiblesse n'empêche pas les femmes de régner avec gloire.

On répondit à Édouard que nul ne peut transmettre un droit qu'il n'a pas; que le texte de la loi Salique dit pas que l'héritage appartient au plus prochain hoir mâle, mais au plus viril : *ad virilem sexum tota hereditas pertinet*.

s'assemblèrent à Paris. Mais il est impossible de rien lire de plus embrouillé que le début de son dixième volume, lorsqu'il expose cet événement. C'est un verbiage qui ne présente aucun sens, si ce n'est celui de réfuter, à la page suivante, ce qui se trouve écrit à la page qui précède. Il n'était pourtant pas bien difficile d'amener cette convergence d'une ligne droite vers une ligne collatérale.

Dans la première édition de son histoire, M. Henri Martin avait également fait paraître les députés de la bourgeoisie, et en cela, il confondait l'assemblée de 1328 avec celle qui eut lieu, onze années auparavant, sous Philippe V. Cet historien semble n'oser se prononcer dans la seconde édition de son livre, et dit que le baronnage et l'Université se déclarèrent en faveur de Philippe de Valois. On ne nous a pas transmis les délibérations de l'assemblée de 1317, où personne peut-être ne voulut délibérer; mais il est certain que les bourgeois y furent admis, ainsi que l'Université. Les barons seuls composèrent l'assemblée de 1338.

Voici comment s'exprime le continuateur de Nangis sur ces deux événemens :

« Congregati fuerunt quam plures principes » et regni nobiles ac magnates undè cumque » que prelati et burgensibus Parisiensibus » tatis; qui omnes coronationem regis Philippi » pariter approbabant : nec non ipsi tanquam » regi pariter obedire et post eum filio ejus » dovico primogenito tanquam successore » heredi legitimo juramento firmarunt. Multis » tris Universitatis civitatis ipsius buccinis » unanimiter approbantibus, quamvis non » hibito juramento. Tunc etiam declaratum » quòd ad coronam regni Francie » non succedit. » (Continuatio Chronice » lemi de Nangis sub anno MCCCXVI. Supplementum Lucæ d'Achery, tom. III.)

« Defuncto rege Carolo, barones ad tractandum de regni regimine congregantur » cum regina esset prægnans, et incertum » de sexu, nullus audebat sub incerto » mine assumere regis nomen, sed solus » quando inter eos, cui tanquam propinquus » deberet regni regimen committi, præ » cum in regno Francie mulier ad regnum » personaliiter non accederet. » (Ibid., sub MCCCXXVII.)

L'usurpation d'Édouard était d'autant plus inadmissible, qu'en embrassant son système d'hérédité, la couronne ne devait pas lui appartenir, puisqu'il avait un héritier mâle, Philippe de Bourgogne, né en 1320, de Jeanne de France, fille de Philippe-le-Bel, et par conséquent, d'un degré plus près du trône que ne pouvait l'être Édouard.

La question était si bien décidée par tous les Français, que le duc de Bourgogne ne réclamait point en faveur de son fils.

Tout ce qu'on peut dire pour excuser Édouard, c'est que la couronne d'Angleterre passant aux femmes, la plupart des Anglais trouvaient la loi siégeant très déraisonnable, et regardaient les droits de leur prince autrement de celui de Philippe. Mais en France, en Angleterre ni en France, on pouvait les regarder comme supérieurs à ceux du fils de Jeanne de France, duchesse de Bourgogne.

La volonté de la nation n'était point arbitraire, et cette volonté, conforme aux lois antérieures, à un usage ancien, devenait respectable, et triompha quelque temps Édouard à son tour.

Pendant la querelle s'envenimait jour par jour davantage. Les deux rois échangeaient réciproquement des ambassadeurs; les nonces du pape employaient toute leur sagacité pour empêcher une rupture qui déjà devenait inévitable: car ce n'était plus la politique, c'était la passion qui conduisait les affaires.

Philippe, pour déposséder du trône de France celui qu'il en regardait comme usurpateur, Édouard, aussi politique que guerrier, chercha des alliances.

Il assura le comte de Hainaut, Philippe-le-Bon, beau-frère du roi

de France et beau-père d'Édouard. Les ducs de Brabant, de Gueldre; le comte de Namur; le marquis de Juliers et l'archevêque de Cologne, cédèrent aux promesses en l'or que semaient dans toutes ces cours des agents du roi d'Angleterre.

Philippe de Valois lui opposa des alliances non moins puissantes. Albert et Othon d'Autriche s'engagèrent à le servir; le comte palatin du Rhin promit de lui amener trois cents chevaux; la république de Gènes, des arbalétriers à pied et à cheval. Le Génois Aiton Doria dut lui procurer vingt vaisseaux armés: le roi de Castille, allié avec Philippe depuis l'année précédente, lui envoyait aussi quelques bâtimens et quelques soldats.

Le roi de Bohême, beau-père de son fils; le roi de Navarre et le duc de Bretagne, ses cousins; le comte de Flandre, qui lui devait ses États, lui amenaient encore des troupes. Tous ces secours étaient en quelque sorte auxiliaires.

Philippe de Valois, à l'exemple de Philippe-le-Bel, employait des troupes étrangères; il en eut même un plus grand nombre. Les rois de France n'en faisaient point usage avant eux.

Quant aux forces du royaume elles se composaient d'abord des seigneurs de fiefs. Ils arrivaient au camp sous leurs propres bannières, revêtus d'une armure pesante qui les couvrait de la tête aux pieds, eux et leurs chevaux. Ils étaient accompagnés de chevaliers, d'écuyers, de pages, de gentilshommes, portant une armure un peu moins complète. Ils marchaient à leurs frais; et ne devaient servir qu'un certain nombre de jours. Je trouve que ce nombre n'était pas le même pour tous. Ils servaient en général quarante jours; mais j'en vois qui n'en doivent que

vingt, d'autres quinze, quelques-uns même pouvaient se retirer après trois ou quatre jours. Fiers, jaloux, souvent ennemis les uns des autres, ils ne savaient ni se plier à la discipline, sans laquelle il n'y a point d'armée, ni s'astreindre aux privations que nécessite une raison de guerre. Ils ne cherchaient que les batailles, car elles étaient pour eux une occasion de faire connaître leur valeur.

Les forces du royaume se composaient encore des chefs de bandes, que l'on appelait capitaines. Ces chefs étaient des gentilshommes, des seigneurs châtelains qui prenaient à leur solde tous les brigands qu'ils pouvaient ramasser pour en former une troupe, et ils la vendaient ensuite. Cavalerie indisciplinée, indisciplinable, mais intrépide. Le butin et la rançon des captifs fondaient la fortune du capitaine et de chaque cavalier. Leur rapacité augmentait leur bravoure. L'habitude des dangers et des fatigues les eût rendus invincibles, s'ils avaient pu se soumettre à la discipline militaire. Ils ne s'engageaient que pour un temps. Le terme expiré, on les voit partir et se louer quelquefois aux ennemis qu'ils viennent de combattre. Souvent, lorsque le roi faisait une paix ou une trêve, ils continuaient la guerre, sans s'inquiéter s'ils ravageaient le pays de l'ennemi ou celui de l'allié. Ils pillaient de temps en temps les campagnes par de grandes excursions qu'on appelait chevauchées.

Les soudoyés du roi faisaient une autre partie de la force armée. C'était un ramas de gens sans aveu, que le roi prenait à sa solde pour le temps de la guerre. Habités à vivre de rapines, ils présentaient une troupe assez semblable à celle des

bandes des capitaines; mais comme le roi était leur chef, il pouvait moins compter sur eux pour tous les temps dont il en avait besoin.

La plus faible partie des bandes était formée par les milices des communes. Ces troupes, fournies par les villes, servaient à pied, et se composaient de la lie du peuple. Mal vêtues, mal armées, elles n'inspiraient aucune estime; on affectait de

mépriser, on ne les appelait que piétaille. Elles ne devaient aussi qu'un temps très court, et on ne pouvait les éloigner que d'une certaine distance de la ville qui les envoyait.

Quand on songe que dans les données par Philippe-le-Bel, roi d'Angleterre, lorsqu'il éleva ses fils au rang de chevalier, Paris devait passer en revue, sous leurs yeux quatre-vingt mille hommes armés, dont vingt mille de cavalerie; on est bien étonné que les milices des villes fussent livrées au mépris, et que Paris n'apportât pour contingent dans cette guerre que quatre cents cavaliers.

On croirait que le roi et les seigneurs ne se souciaient point que les villes formassent leurs milices; mais devinssent des places d'armes respectables: on craignait sans doute leur indépendance. On affectait de ne les tenir dans l'abjection; on leur permettait pas d'avoir de bonnes armes, ni de bons chevaux; et ce que Philippe toléra pour une fête, on l'eût peut-être pas permis dans un camp.

Ainsi, les riches bourgeois s'élevaient au-dessus des armées; le bas peuple seul s'y montrait; et le mépris que l'on avait pour sa mauvaise tenue, sa pauvreté, ses armes défectueuses inspiraient à ceux qui le voyaient, rejaillissait sur les habitants des villes.

Nous savons va que si l'on n'apprenait pas à lire à la noblesse, on lui apprenait à se battre, à monter un cheval et à le bien conduire, à porter avec facilité et avec grâce les pesantes armures que la seule habitude pouvait rendre légères.

Un cavalier ainsi convert, qui se présentait sur un bataillon des communes, ressemblait aux héros du Boyardo ou de l'Arioste : il tuait, blessait, écrasait par centaines toute cette tourbe, et la faisait bientôt à fuir. De là, ce mépris des nobles pour les roturiers à qui la loi ne permettait pas de se rendre indépendants ; De là, ce respect stupide que les petits, dès l'enfance, contractaient pour les grands.

Les plus fiers seigneurs se donnaient un spectacle dans les joutes, dans les tournois, dans les pas d'armes, dans les duels judiciaires. Alors, ils recevaient les applaudissements ou les brocards de l'assemblée. Les vainqueurs, décorés des ordres qu'ils avaient reçus de la main du seigneur, fixaient les yeux du peuple, et acquéraient une gloire personnelle qui se répandait sur tout le rang de la noblesse.

L'échelle féodale y concourait encore, en marquant par degrés les différents intervalles qui séparaient le simple peuple du monarque.

L'éducation servile de la noblesse par les grands la formait à la soumission, à la connaissance des hommes et des affaires ; connaissance qu'on acquiert mal dans les livres, et qui n'est pas moins importante dans le cours de la vie que toutes celles que nous donne l'étude.

Les conquêtes faites en Espagne, en Angleterre, en Sicile, en Italie, en Grèce, en Syrie, en Palestine, par de simples chevaliers, inspi-

raient une idée gigantesque de la chevalerie. Les châteaux des nobles, construits sur des rochers, les rendaient inattaquables, aussi bien que leurs armures : ils paraissaient une autre race.

Le gouvernement féodal étant établi, comme tous les autres, par des propriétaires usurpateurs ou légitimes, pour la conservation de leurs propriétés, il en résulta, par une conséquence juste, que ces propriétaires furent chargés spécialement de la défense du territoire.

Ainsi, le roi, dans les dangers, convoquait le ban, c'est-à-dire qu'il ordonnait à tous ses vassaux de venir combattre pour l'État : et chacun d'accourir avec ses vassaux particuliers. Si le danger devenait plus pressant, il convoquait l'arrière-ban, et alors tous les vavasseurs, les vavassins, les petits propriétaires venaient joindre l'armée.

Un tel ordre eût été excellent et eût institué une force publique invincible, sans la bigarrure des différents droits, des différentes coutumes ; sans la prétention de ne devoir à l'État qu'un certain nombre de jours de service, et surtout sans l'indiscipline de cette multitude de nobles qui ne voulaient pas obéir.

Quand les communes eurent acquis des droits qui les mirent au rang des seigneurs, elles envoyèrent aussi des troupes à l'armée. L'esprit de la loi militaire était si bien dans l'origine de faire défendre le territoire par les possesseurs du sol, auxquels seuls il importe de le conserver, que Philippe-le-Bel, sous lequel cet esprit commençait à s'affaiblir, défendit de faire partir, pour l'armée de Flandre, aucun de ceux qui avaient moins de cent livres en meubles, et moins de deux

cents livres tournois, tant en meubles qu'en immeubles.

Ce principe ressemblait à celui des anciens Romains qui ne permettaient qu'aux citoyens-propriétaires de porter les armes. Principe juste, puisque c'est à ceux qui jouissent des avantages de supporter les inconvénients.

L'inimitié des deux rois, qui allumaient la guerre en Europe, avait plus d'une cause, comme l'observe Villani. L'antique rivalité de la France et de l'Angleterre; l'ambition d'Édouard; la saisie faite, par le roi, de plusieurs villes de la Guyenne qu'Édouard réclamait en vain; la rapture du mariage proposé entre la sœur du roi d'Angleterre et le fils du roi de France; l'asile que Philippe de Valois donnait à David Brus, roi d'Écosse, celui qu'Édouard accordait à Robert d'Artois, condamné en France; l'empêchement que Philippe avait apporté au mariage de l'héritière de Bretagne avec le comte de Cornouaille; toutes ces causes rendaient la guerre inévitable.

Il y avait près de trois années qu'on se préparait à la guerre de part et d'autre, et bientôt six ans qu'on y songeait, lorsqu'enfin Édouard III, les évêques et les princes de l'empire, mirent par écrit leur défi à Philippe de Valois, et le lui envoyèrent à Paris par l'évêque de Lincoln. Ces défis étaient la manière dont on se déclarait la guerre.

Édouard avait déjà soutenu, dans plusieurs écrits, qu'il était roi de France. Il avait refusé de donner ce nom à Philippe de Valois; mais il n'avait jamais pris ce titre ostensiblement. Il le fit dès lors insérer dans tous les actes; et il écartela ses armes de France et d'Angleterre.

Il publia un manifeste adressé à

tous les pairs, prélats, ducs, comtes, barons, nobles, et aux communes de France, afin de faire comprendre légitimité de ses droits. Mais plus essayait de prouver que les enfants nés des filles de France avaient des droits véritables, plus il montrait la nullité des siens; car personne n'ignorait en France qu'il y avait des princes, nés, comme Édouard, de fil de France, et d'un degré plus près du trône. L'un était Philippe de Bourgogne, dont nous avons déjà parlé, de Jeanne de France, fille de Philippe le-Long; l'autre, Charles de Navarre, fils de Jeanne de France, fille de Louis le-Hutin. Il suffisait, pour confondre Édouard, d'exposer le tableau l'arbre généalogique de la famille. Mais il lui fallait un prétexte et il n'en eut pas des raisons.

Des campagnes ravagées, des villages incendiés, des abbayes pillées, des actions de brigands, dont Froissart nous a transmis les détails, exposent toute l'histoire des débuts de cette guerre.

On se faisait un jeu de brûler les villes; et cet Édouard, doué de grandes qualités pour la guerre et pour la politique, Édouard, qui piquait d'être aimable et généreux, disait pourtant, en style très igno, qu'une guerre sans incendie n'est que du boudin sans moutarde.

Philippe s'approcha de Tournai, assiégé par Édouard, et vint camper entre Lille et Douai, à deux lieues de son ennemi, harcelant son armée, enlevant ses convois, et l'empêchant en détail, sans hasarder un engagement sérieux; quoique toute la noblesse française, persuadée que le roi ne laisserait pas prendre cette ville sans livrer bataille, se fût rendue à son camp.

Édouard désespéré de ne pouvoir ni emporter cette place, ni forcer le refus de la battre, lui envoya un cartel duquel il lui offrait de se mesurer corps à corps, ou de choisir cent chevaliers de part et d'autre, afin de décider leur querelle par une bataille.

Ce cartel, adressé à Philippe de Flandre, était déjà un triomphe pour lui, et un aveu qu'Édouard ne pouvait prendre Tournai.

Philippe lui manda qu'une lettre de défi qui lui était parvenue, quoiqu'elle ne s'adressât pas à lui, à en juger par la description; qu'il n'y répondrait pas. Qu'il lui faisait savoir seulement, qu'il était entré dans son royaume, contre la foi jurée, il le demandait quand il lui plairait de ce royaume.

Philippe n'ajouta point, comme le prétendait Daniel, Villaret et Anquetil, qu'il accepterait cependant son défi, s'il voulait s'exposer à jouer, dans cette lutte, son royaume contre la couronne de France.

La réponse du roi, qui nous a été transmise tout entière, ne peut s'interpréter ainsi. Le continuateur de nos grandes chroniques de France, celles de Flandre, celles de l'histoire, n'en disent pas un mot. L'histoire ne pouvait tenir un tel langage. Édouard propose bien de terminer leur querelle par un combat d'infanterie, ou par celui de cent chevaliers, ou par une bataille; mais il ne peut ignorer que ce défi n'emporte pas le consentement de la nation française que celui de sa propre cour.

Édouard, plus jeune que son adversaire, plus fort, plus leste, plus accoutumé au maniement des armes, avait accepté sans hésitation

l'offre de Philippe : on ne doit donc pas admettre avec un historien moderne que cette réciprocité n'accommodait ni l'un ni l'autre.

Le cartel rejeté, Édouard se vit dans une position assez critique, car son armée dépérissait, et sa réputation se trouvait compromise devant la prudence du roi de France. Il leva le siège de Tournai et repassa bientôt le détroit. S'il n'eût gagné le combat naval de l'Écluse, sa campagne devenait sans gloire : elle fut du moins sans aucun fruit.

On pouvait croire qu'abandonné de ses alliés, éclairé par l'expérience de deux campagnes inutiles, Édouard ne tenait plus à l'idée de conquérir la France. Mais Édouard et Philippe se haïssaient, et si la guerre a des trêves, les passions n'en ont point.

Le roi d'Angleterre venait d'échouer dans son projet d'usurper la Flandre sous le nom de son fils; il avait perdu Artevelde à Gand, Montfort en Bretagne, et devait conserver peu d'espoir d'attaquer la France par le nord. Voyant deux armées pénétrer dans la Guyenne, il crut qu'il devait aller défendre lui-même ce grand fief, toujours envié des rois de France.

Il s'embarqua à Southampton, sur une flotte de mille voiles, portant quarante mille hommes, avec son fils le prince de Galles et la fleur de la noblesse anglaise. Les vents le contrarièrent, et ses vaisseaux ne purent sortir du canal de la Manche.

Édouard, ayant embrassé l'avis que lui donnait Harcourt de descendre en Normandie, où il n'était pas attendu, opéra son débarquement à La Hogue, et s'avança dans le pays, après avoir divisé son armée en trois corps.

Sa flotte enleva les escadres françaises, incendia les vaisseaux dans les

ports voisins, et mit en cendres la ville de Cherbourg. Les troupes de terre brûlèrent, de leur côté, tout ce qui se trouvait sur leur passage. Édouard fit prisonnier, dans la ville de Caen, le comte d'Eu, connétable de France; le comte de Tancarville, chambellan de Normandie; l'évêque de Bayeux, et une grande partie de la noblesse normande qui s'était jetée dans la place pour la défendre.

Il prit aussi Bayeux, brûla Louviers, et marcha vers Rouen. Philippe de Valois y était accouru, et avait fait rompre les ponts. La Seine y devient trop large et trop profonde pour qu'une armée puisse la traverser.

Édouard se dirigea sur Paris. Semblable à ces torrens de matières brûlantes qui descendent des volcans et détruisent tout ce qu'ils rencontrent, il n'épargna pas un village, pas un hameau, pas une seule habitation. Le meurtre et l'incendie laissaient les traces sinistres de son passage, et c'est avec une pareille escorte qu'il parvint jusqu'à Poissy.

Le pont sur la Seine était rompu comme les autres. Le roi suivait la marche de son ennemi en côtoyant l'autre rive; il rassemblait aussi, vers Saint-Denis, toutes les troupes dont il pouvait disposer.

Édouard trouvant toujours le passage de la rivière impraticable, pénétra jusqu'à Saint-Germain. Une partie de son armée se répand jusque dans le pays chartrain, au midi de la capitale; tandis qu'une autre pille ou brûle les villages de Rueil, Nanterre, Saint-Cloud, et ravage toutes les campagnes de l'ouest. Aucun ennemi ne s'était autant approché de Paris, depuis que les Capets occupaient le trône.

L'armée que Philippe rassemblait

passa la rivière à Paris, et vint camper près d'Antoni et du Bourg-la-Reine à deux lieues au sud de la capitale du même côté de la Seine où Édouard portait ses ravages.

Il est vraisemblable que l'on cherchait cette position pour l'empêcher d'envahir Paris et de poursuivre sa marche au-delà de cette ville, ou de continuer à s'étendre dans le pays de Chartrain. Le roi lui-même vint à Antoni, séduit, sur de faux rapports, et Édouard voulait livrer bataille.

Il ne cherchait, au contraire, qu'à le tromper; car, à peine l'a-t-il vu sur ce côté du fleuve, qu'il lui donna deux marches, arrive à Poissy, rétablit le pont qu'il traverse à la hauteur de la Seine au-dessous de l'embouchure de l'Oise; en sorte que jusqu'en Picardie il n'a plus à craindre une rivière assez considérable pour arrêter son armée. Il prend aussi la route de ce pays.

Cent mille hommes, conduits par le roi, suivent sa retraite. Il bat les villages des communes de Picardie, venaient rejoindre les troupes de France; il passe dans le Beauvais, brûle la ville de Beauvais; la cathédrale de Saint-Lucien, fondée par Clovis, est pillée et devient la proie des flammes.

On pendit, par ses ordres, quelques soldats auteurs de cet incendie. Édouard avait ordonné de respecter les églises. Mais quand un roi prépare une guerre sans embraser le boudin sans moutarde, il est bien difficile que les soldats ne préparent cet assaisonnement. Ils ne rendent pas plus piquant qu'il le désire, et s'arrêtent précisément au point où ce mets doit flatter ses sens.

De tels ravages prouvent aux Français qu'il n'espérait pas con-

France : on se ménage un peu plus l'indignité des peuples quand on ambitionne d'en devenir le souverain.

Ainsi on se rassemblait contre cette armée dévastatrice. Édouard fut forcé de se rapprocher de la mer et de rendre ainsi sa marche plus difficile : car il avoisinait l'embouchure des lacs, et devait les passer là où ils étaient plus larges et plus profondes.

Ainsi, les succès d'Édouard n'avaient servi qu'à le mettre dans la situation la plus critique. Pour gagner la Somme, où il avait un parti considérable, il lui fallait traverser la Picardie et l'Artois, c'est-à-dire passer au milieu des places françaises, suivi de toutes les forces de la monarchie.

L'armée offrit la liberté aux prisonniers, et l'argent même s'ils lui en donnaient un gué. On lui en indiqua un sous d'Abbeville, si étroit, qu'à peine douze hommes pouvaient passer de front, encore fallait-il que l'eau fût basse. Ce gué s'appelait l'attaque ou eau blanche ; il se trouvait dans le Ponthieu, petit pays où Édouard était seigneur.

Deux mille hommes, postés sur la rive, gardaient ce passage ; et il est vrai que Philippe voulait empêcher la retraite, et n'avait rien fait pour y parvenir.

Robert-Dufaix commandait le corps. On ne croyait pas sans doute que les Anglais oseraient hasarder un combat dans un lieu si étroit, où, pour peu qu'il y eût du temps perdu, ils pourraient être engloutis par la marée. Ils présentèrent cependant. On leur fit quelques chevaliers les attaquer dans la rivière. La nécessité leur rendit les Anglais intrépidité. Leur audace étonna les troupes françaises : point des soldats, mais

des paysans rassemblés pour la garde du gué. Il paraissait tellement impraticable, que Dufaix fut soupçonné de trahison, et que Philippe voulut le faire pendre.

Édouard ayant passé de grand matin, le 25 août, veille de la bataille, il entra dans la plaine qui est au-dessus du village de Port, peut-être encore indécis sur le chemin qu'il prendrait.

Il voyait le pays à gauche, du côté de la mer, rempli de marais depuis la Somme jusqu'à Montrenil, et il aurait fallu passer plusieurs rivières à leur embouchure. En face, il avait des bois d'une vaste étendue, non moins difficiles à pénétrer que les marais, et où il y aurait eu de l'imprudence de s'engager. Il se détermina donc pour la droite, qui offre un pays plus beau et plus accessible.

Il traversa le bois de Cantatre et la plaine où sont les villages de la Motte, d'Ouvillers et de Couchi ; de là, longeant à l'est la forêt de Crécy, il vint jusqu'à la petite rivière de la Maye, qui prend sa source au village de Fontaine, et passe au bourg de Crécy, qui est à une demi-lieue.

Le terrain, situé entre ces deux points, est séparé en deux collines, et forme une vallée où coule la rivière qui ne présente encore qu'un filet d'eau. Ces deux collines ont une pente très douce : celle du midi s'élève insensiblement dans l'espace d'un quart de lieue et se reverse de même dans un vallon où la forêt commence ; celle du nord se termine au village de Vadicourt et à celui d'Estrées, peu distans de la Maye.

La position de l'armée anglaise était à la gauche de la rivière, non pas directement de l'est à l'ouest, mais en biaisant un peu, et s'étendant du sud-est au nord-est, de sorte que le soleil

rivèrent sur le terrain où l'on s'était battu la veille ; elles furent massacrées par les vainqueurs. L'archevêque de Rouen et le grand-prieur de France , qui les conduisaient, y périrent.

Édouard envoya des chevaliers et des hérauts pour reconnaître les armoiries , et savoir quels seigneurs avaient perdu la vie dans ces deux combats. Ils lui rapportèrent qu'on trouvait parmi les morts un roi , onze princes (a), douze cents chevaliers et quatre-vingts seigneurs bannerets.

Ce roi était Jean de Bohême, beau-père du duc de Normandie, l'homme le plus actif et le plus ambitieux de l'Europe. L'âge et la cécité ne l'avaient dégoûté ni de ses prétentions ni de son amour pour les combats. Aveugle, et ne pouvant faire un pas sans s'égarer, il avait fait attacher son cheval entre les chevaux de deux chevaliers, qui lui servirent de guides pendant cette bataille, et qui avaient ordre de le conduire là où il pourrait faire un bon coup d'épée. Il périt avec ses deux conducteurs.

Son fils, Charles de Luxembourg, qui fut depuis empereur, était alors roi des Romains, et assistait aussi à la bataille : il reçut trois blessures.

Les onze pairs qui succombèrent furent le comte d'Alençon, frère du roi, dont la bravoure si peu raisonnée avait beaucoup contribué à engager l'action ; le comte de Blois, neveu du roi et frère de ce Charles de Blois qui disputait la Bretagne à la comtesse de Montfort ; le comte de Flandre, Louis de Nevers, qui survécut peu à Jacques Artevelde ; Louis de la Cerda, amiral de France et roi titulaire des Iles Fortunées ; Raoul, duc de Lorraine, dont

(a) Onze chefs de princes, dit la Chronique de France ou de Saint-Denis, au premier chapitre, qui traite de la bataille de Crécy.

le père avait péri à Cassel, et qui son grand-père prisonnier à Courtrai les comtes de Sancerre et d'Auxerre, les chefs des Génois, Grimaldi et Loria, y périrent aussi. Geoffroi d'Harcourt, qui avait conseillé à Édouard cette grande excursion en France, trouva parmi les morts son propre frère, Jean, comte d'Harcourt, et neveu d'Aumale. On y découvrit aussi Jean d'Amboise, dont les fils et arrière-petits-fils devaient acquiescer plus de célébrité.

La bataille de Courtrai, sous Philippe-le-Bel, n'avait pas été si funeste. La France perdit trente mille hommes à la journée de Crécy.

Villani dit qu'Édouard se servit de canons à cette bataille. Froissart le moine continuateur de Nangis, ne parle pas. Daniel, Villaret, le président Hainaut, plusieurs autres historiens, citant un passage d'un registre de la chambre des comptes, tendent à faire croire que dès 1338 on faisait usage de canons en France, ce qui semble très peu vraisemblable. Il pourrait cependant qu'on en eût fait sur quelques remparts ; mais il est difficile de croire qu'on ait pu les employer dans les batailles. On n'a point encore trouvé les affûts de ces canons.

Le canon est une invention de l'Inde ou de la Chine. Les Arabes l'ont fait connaître à l'Europe. Ils s'en servirent en Espagne pour défendre la ville d'Algesiras contre les Castillans en 1344. Il vint à ce siège des chevaliers français, des Anglais, des Navarrois. C'est la première fois qu'ils firent usage du canon, et que l'histoire en parle.

Ce canon faisait peu d'effet, et Algesiras fut pris par les Castillans, qui n'en avaient point. Comme on le

chaîn par terre, en élevant la bouche sur une pierre ou sur une poutre, on ne pouvait pointer, et la plupart des camps ne portaient pas. C'était, on peut l'admettre, une arme plus embarrassante qu'utile.

Les inventions se perfectionnent incessamment, et nous sommes toujours en retard du temps qui s'est écoulé avant que les armes à feu, si supérieures aux armes qui les précédèrent, soient devenues d'un usage facile.

Dans tous les temps, les Anglais ont été siégeurs de transporter dans leur pays les découvertes des pays étrangers. Il est possible que les chevaliers anglais, qui vinrent au siège d'Algesiras, aient acheté quelques canons, et qu'Édouard en ait eu trois dans son armée.

Mais il faudrait se montrer bien peu charitable pour ne pas comprendre que ces canons ne concoururent en rien au succès d'Édouard. Les Anglais d'ailleurs n'eussent point abandonné un auxiliaire aussi utile, et nous ne voyons point paraître de canons à la bataille d'Azincourt, livrée onze-vingt ans plus tard.

Les quarante mille hommes, Édouard en défit plus de quatre-vingt mille. Ce prince fut assez grand pour ne pas trop présumer de sa victoire, et ne se point abandonner à l'espoir de conquérir la France. Il continua de s'approcher de la frontière, et de camper devant Calais.

Le langage d'Édouard est d'autant plus éloquent, qu'il vit Philippe faire tous les efforts pour rassembler ses troupes dispersées. Malgré les instances des barons alléguant qu'ils ne pouvaient servir le temps voulu par les trêves, se retirèrent dans leurs

châteaux. La force de ressources ruineuses, ne parvint à mettre sur pied une

nouvelle armée, et se dirigea vers Calais. Mais ne pouvant ni faire accepter la bataille à Édouard, ni affamer les Anglais, ni ravitailler la place, il leva son camp et s'éloigna de la mer.

Les malheureux Calaisiens, qui, du haut de leurs tours, voyaient cette retraite, perdirent tout espoir. La famine la plus affreuse les tourmentait; ils avaient mangé les chevaux, les rats, les animaux les plus immondes; ils demandèrent à capituler.

Édouard, qui voulait qu'on le regardât comme le roi légitime de la France, prétendait les traiter en sujets rebelles. Il exigea que six d'entre eux parussent devant lui, la corde au cou.

Froissart nous apprend que Jean de Vienne, qui commandait la place, fit assembler les habitants et les instruisit à quel prix Édouard leur accordait la vie, mais seulement la vie; qu'Eustache de Saint-Pierre, le plus riche bourgeois de Calais, se dévoua volontairement; que d'Aire suivit son exemple; que Jacques de Vissant, Pierre de Vissant, son frère, et deux autres bourgeois qu'il ne nomme pas, se mirent comme eux à la disposition de Jean de Vienne, et qu'on les conduisit entre les portes et les ponts de la ville, où Mauny les attendait pour les présenter à Édouard.

Il demanda leur grâce, et fit valoir leur dévouement. La reine d'Angleterre, devenue enceinte depuis son arrivée au camp, et sur le point d'accoucher, appuya la demande de Mauny; Édouard se laissa fléchir. Il était assez dans son caractère de prendre des résolutions sanglantes, et de céder aux sollicitations. C'était se faire aimer après s'être fait craindre.

On a douté de ces faits, que Froissart seul rapporte. Mais si les autres historiens n'en ont point parlé, c'est qu'ils n'y ont rien trouvé d'extraordinaire. Édouard n'avait voulu que se montrer roi de France, en punissant les Calaisiens comme des sujets révoltés, quoiqu'ils ne le fussent pas. Jean de Vienne dit même à Mauny : « Nous n'avons fait que ce que vous eussiez fait vous-même pour votre roi. » Édouard ne devait pas leur savoir mauvais gré de leur fidélité, et Saint-Pierre pouvait se fier à la générosité de ce prince, qui brûlait, il est vrai, des villes, mais qui n'assassinait pas de sang-froid.

Les circonstances du récit de Froissart ont été examinées avec soin par M. Buchon. Il conclut qu'il n'y a aucune raison de suspecter ce que le chroniqueur nous dit au sujet de ce siège mémorable; M. Buchon pense seulement qu'il faudrait peut-être en corriger quelques détails.

Froissart, on l'a vu, ne nomme point les deux dernières personnes qui se dévouèrent. Il en fait connaître quatre, et il ajoute : « Puis le cinquième, puis le sixième. »

Tous nos historiens déplorent avec raison une pareille négligence; aucun d'eux ne connaît ces deux illustres citoyens. Leurs noms, omis par Froissart, se trouvent cités cependant dans une relation du siège, imprimée à Calais même. Cette relation nomme Eustache de Saint-Pierre; Jean d'Aire, cousin d'Eustache; Jacques et Pierre de Vissant, frères; ses parens, Louis de Lende et Gaspard de Sainte-Colombe (a). Il faut que ce petit vo-

(a) Histoire d'Eustache de Saint-Pierre, au siège de la ville de Calais, sous le règne de Philippe de Valois, roi de France, en 1346 et 1347. Calais, 1755; in-18.

lume, qui doit être très rare, échappé à la sagacité de M. Buchon puisqu'il n'en parle pas.

La France perdit Calais par l'imprudence qu'eut Philippe de comte un ennemi qui fuyait : il de l'envelopper et l'affamer. Édouard n'ayant d'espoir que dans les chances d'une bataille, il ne fallait pas la braver.

Cette perte causa celle des places que le généreux Derby, duc de Northampton, conquit dans la Guyenne, le Poitou et jusqu'au bord de la Loire. Mais dans aucune de ces villes, il ne put obtenir l'affection des habitants. Lorsqu'Édouard voulut conserver Calais, il fut contraint d'en chasser la population tout entière, et de la remplacer par des Anglais.

Les provinces maritimes souffrirent des ravages de cette guerre; beaucoup de villes furent brûlées par Édouard. On greva les peuples au moyen d'impôts; la gabelle s'introduisit dans les monnaies, si souvent déshonorées par les courses des Anglais, les chevaux furent levés d'hommes qu'il fallait faire résister aux ennemis, forcèrent à abandonner l'agriculture, et amenèrent la famine dans plusieurs provinces. Enfin la terrible peste de 1348 vint d'accabler un peuple déjà livré à de calamités.

Ce fléau destructeur fit perdre à la seule ville de Paris plus de quatre mille personnes, ce qui pouvait former alors la cinquième partie ou le quart de ses habitants. La France vit diminuer sa population de moitié, comme dit Froissart, au commencement du règne de Philippe de Valois, se trouvant maigre à sa mort.

Cependant il s'était agrandi par l'acquisition du Dauphiné, et par celle de la seigneurie entière de Montpelier. La comtesse de Provence, reine de Naples, en vendant Avignon aux papes, avait affaibli sa propre autorité sur ces provinces, et devait augmenter l'influence des Français.

C'est la première fois, depuis le règne des Capet, que la France eut une province au-delà du Rhône. La Provence ne faisait point partie de ce royaume; ni ses comtes ni ses ducs ne rendaient hommage à nos rois; on considérait ces deux provinces comme un démembrement de l'empire germanique.

Mais, malgré les pertes que lui avait fait éprouver Louis III, le royaume tendait toujours à s'augmenter. C'était un corps vigoureux, attaqué d'une maladie particulière qui n'arrêtait point sa croissance.

L'autorité royale s'affermissait entre les divisions des nobles et du clergé; les querelles entre les juristes ecclésiastiques et laïques entraînaient tous les partis à s'adresser au chef de l'État. Le parlement, rendu plus puissant, en prenait plus de force, et pouvait tous les jours de nouveaux moyens pour réprimer les abus, pour contenir les évêques et les seigneurs, en attendant qu'il en trouvât pour résister au souverain.

C'est sous Philippe de Valois que la ville de Vaucluse devint célèbre. Elle était provençale, et brillait de tout le feu d'amour qu'on tenait alors sous les yeux du pape. Mais, quoique né en Italie, venant à terminer ses études à Montpellier, retiré près de Vaucluse, à cause des troubles que le nom de ligue agendrait à Florence, il y vit et l'aima. Tant qu'elle vécut,

elle fut la dame de ses pensées, l'amie de son cœur, rarement sa compagne; car il passa sa vie à voyager, et se trouva presque toujours éloigné d'elle.

Pendant le temps même où il écrivait tant de jolis vers pour célébrer ses beaux yeux, il eut des enfans de deux autres femmes. Laure était mariée; et ils s'aimèrent sans exiger l'un de l'autre une grande fidélité: c'est ce qui fit durer leur passion.

Pétrarque composa son poème de *Scipion l'Africain* dans cette retraite de Vaucluse. Il y était encore, quand il reçut le même jour deux lettres, l'une du chancelier de l'Université de Paris, et l'autre du sénat romain. Ces deux lettres l'invitaient à venir recevoir la couronne littéraire.

Cet usage de couronner les grands poètes avait commencé à Rome, sous le règne de Domitien, précisément dans le temps que cette capitale du monde cessa d'en avoir. C'était une imitation des couronnes décernées aux jeux olympiques.

Je ne sais à quel propos l'Université de Paris voulut faire cet honneur à Pétrarque; car dans aucun temps elle n'a couronné aucun poète, et ce fait ne se trouve même mentionné ni dans son histoire latine écrite par Duboulay, ni dans son histoire française de Crevier.

Le poète préféra Rome à Paris. L'Université ne lui représentait pas le Capitole. Mais avant de recevoir un tel honneur, il voulut prouver qu'il en était digne. Il choisit pour juge de son mérite, Robert, roi de Naples, surnommé le Sage, prince de la maison de France, l'homme le plus aimable et l'esprit le plus éclairé de son siècle, quoiqu'entiché, comme tous ses contemporains, des folies de l'astrologie judiciaire.

Robert examina Pétrarque pendant trois jours, et lui fit don de la robe qu'il portait, pour indiquer qu'il le regardait comme un autre soi-même, puisqu'il le revêtait de son propre habit.

Le poète monta au Capitole, précédé de douze jeunes gens des premières familles de Rome, et entouré de six des principaux citoyens. Le sénateur Orso, comte d'Aiguillara, lui mit sur la tête la couronne de laurier, au milieu des applaudissemens du peuple.

Ces couronnes, ces éloges, cette marche triomphale, annonçaient la venue des grands poètes et des grands artistes qui devaient bientôt illustrer l'Italie.

La France n'eût pas compris encore une telle institution.

Les chevaliers, occupés à se battre de châteaux en châteaux, n'avaient ni la sensibilité ni le goût exercé des Italiens. Ils accueillaient avec moins de faveur les poètes, que leurs pères n'en témoignèrent aux premiers troubadours. Les jeux floraux n'avaient pas la grandeur qui peut inspirer le génie ; ils sont célèbres et n'ont rien produit.

Pétrarque fut député par ses concitoyens vers le pape, pour le conjurer de rétablir à Rome le Saint-Siège. Clément VI, épris de la belle comtesse de Turenne, aussi vivement que son prédécesseur Clément V l'avait été de la comtesse de Périgord, ne consentit point à quitter Avignon. Pétrarque retourna en Italie, et ce fut là qu'il apprit la perte de Laure, enlevée en 1348 par cette terrible peste qui ravagea les trois parties du monde. Il lui survécut vingt-quatre ans.

Il n'écrivit qu'en latin et en italien ; mais il tint à la France par ses pre-

mières études et par ses amours. Il n'avait pas de contemporain et d'ami. Ils succédaient au Dante, et étaient mieux que lui. Le fameux Boccace, juriste, né dans l'Umbrie, brillait alors en Italie. La France n'avait encore produit de pareils hommes ni dans les lettres ni dans les sciences.

Ce fut sous le règne de Philippe le Valois, ou plutôt sous celui d'Édouard, qu'on fit quelques essais de la poésie à canon.

Le moine Roger Bacon, qui vivait au commencement du treizième siècle et mourut en 1294, cinquante-deux ans avant la bataille de Crécy, avait essayé de faire quelques explosions avec du nitre et du salpêtre : cette expérience curieuse produisit pas alors une grande sensation.

Le moine Schwartz, enfermé dans les prisons de Fribourg, fit d'assez mauvaises expériences pendant sa détention. Vers la fin du treizième siècle, quarante-six ou cinquante ans avant cette bataille de Crécy, et peut-être même mieux que Roger Bacon. Mais ce ne sont pas les Allemands, ce sont les Anglais qui firent connaître le salpêtre à l'Europe.

Il est certain que les effets du salpêtre dans la poudre à canon, dont est composée la poudre, sont connus il y a long-temps. Les Chinois s'en servent depuis plus de deux mille années ; et le savant Ponce a prouvé, dans son admirable ouvrage sur l'Hindoustan, que les habitants de ces pays ont fait usage du salpêtre à canon à une époque non moins ancienne. Le feu grégeois de Calliopoli, donné à l'empereur Constantin Pagnat, n'était qu'une composition de salpêtre et de soufre qui dominait.

On voit seulement que les Français n'attachèrent pas assez d'importance à cette découverte. Pour chasser

mes normes, ils employaient de préférence les ressorts de l'air, qu'ils comprenaient. Les effets de la poudre mieux étudiés, devaient amener de grands changemens dans la tactique des batailles. Ces effets sont les plus terribles que ceux des armes anciennes, et ils atteignent dans un très grand éloignement.

On tenait partout des états. L'empire germanique, la Pologne, la Hongrie, les royaumes du nord, avaient des diètes; l'Angleterre, son parlement; la France, ses états-généraux; l'Espagne, ses cortès; et partout, ces grandes assemblées étaient des foyers de troubles et des semences de troubles.

Les empereurs se disputaient toujours l'Allemagne: il y eut bientôt deux empereurs qui voulurent occuper le trône. Le titre de roi de France fut donné par Édouard, par la race anglaise, et même il le fut par celle des rois de Navarre.

Il est remarquable qu'au commencement de la règne de Jean II, qui succéda à Philippe de Valois (en 1350), un esprit républicain semblait prévaloir en Europe. Le nombre des républiques augmentait sans cesse. Les républiques impériales, celles de la ligue anse, étaient à peu près libres de l'Allemagne.

Les chevaliers de Rhodes et les chevaliers teutoniques formaient des espèces de républiques ou de principautés d'un genre singulier. Ces chevaliers étrangers au lieu de leur résidence sur lequel ils régnaient, vivaient en célibat, et ne sont que des soldats armés et conquérans, vivant en commun, scandalisant les peuples par leurs mœurs, comme ils les étonnaient par leur bravoure. Ils élisent leur chef sous le nom de grand-maître, et n'ont point de roi.

L'empire d'Allemagne était une république de princes, dont le chef devenait électif. Charles IV essaya de lui donner une forme stable, en faisant composer la Bulle-d'Or par le célèbre Barthole. Mais il n'y eut guère de réglé que la pompe du couronnement. Le faste plaisait aux grands de l'empire; ils auraient contesté le reste.

Dans toute l'Europe, l'autorité royale semblait menacée. Mais tandis qu'en Italie la noblesse cherche à dominer dans les villes, à former un corps de patriciens et un sénat à l'instar de l'ancienne Rome, la noblesse d'Allemagne, celle de France, et même celle des autres contrées de l'Europe, ne songent qu'à s'isoler dans des châteaux. Elle comprend le besoin d'un roi pour soutenir ses privilèges contre la multitude qu'elle opprime; mais elle veut pouvoir résister à ce roi par le droit des armes.

Il n'y avait pas moins de dissensions dans les royaumes que dans les républiques; on y trouvait peut-être encore moins de liberté. Il n'y avait point d'esprit public, et personne ne pouvait être mu par l'espoir d'y former des établissemens solides.

Que le roi Jean soit monté sur le trône à l'âge de quarante-et-un ans, comme l'assurent la plupart des historiens, ou à trente-et-un, comme le prétendent d'habiles chronologistes, il n'en résulte pas moins qu'il était dans toute la vigueur de l'âge, et qu'il avait déjà une assez grande connaissance des hommes et des affaires: il commanda plusieurs fois des armées, et prit souvent part au conseil.

Son gouvernement fut à la fois faible et dur. Le roi Jean, tantôt trop sévère et tantôt trop indulgent, passait de l'extrême confiance à une mé-

fiance outrageante. Il se vantait d'être de bonne foi, et agit dans plusieurs circonstances avec une profonde dissimulation.

Il semble qu'il connût peu les hommes, et que les hommes n'osassent compter sur lui. On le regardait comme honnête, et sa conduite paraissait franche, quand on la comparait à la politique d'Édouard et à la fourberie du roi de Navarre, Charles-le-Mauvais. Cependant ces deux princes savaient mieux s'attacher leurs partisans.

Comme on a quelques détails sur les états-généraux de 1265 ; comme ils servent de modèle à ceux qui les suivirent, et qu'ils ont produit une ordonnance que l'on compare à la grande charte d'Angleterre, il est bon de s'y arrêter.

Observons d'abord que le parlement, chez les Anglais, était déjà composé des pairs et des évêques qui formaient la première chambre, l'ancienne assemblée des hauts-barons, la seule enfin que l'on connût dans le temps où tout le reste de la nation vivait attaché à la servitude de la glèbe.

Observons encore que la seconde chambre, ajoutée en 1265 et formée entièrement depuis 1295, ne comprenait pas tous les députés du tiers comme en France, mais les députés de tous les propriétaires qui n'étaient pas hauts-barons ; que l'on ne considérait pas les frères, les fils, les parens des pairs comme nobles, comme une caste particulière et privilégiée ; qu'ils ne pouvaient siéger que dans la chambre des communes, quand ils étaient élus par les suffrages de ceux qui avaient le droit d'élire.

Les pairs d'Angleterre, n'étant pas d'aussi grands seigneurs que ceux de

France, et leurs parens ne possédant point d'autres droits que le gros fief, se voyaient obligés, pour être élus, de rechercher les suffrages du peuple. Ils n'affectent pas alors mépriser, de dédaigner le commerce des sciences, les arts lucratifs. Ils ne forment pas, comme la noblesse de France, un corps séparé, une nation particulière, dont les mœurs, les usages, la manière de s'armer, d'habiller et de vivre, diffèrent de celle de leurs citoyens.

Les évêques, siégeant en Angleterre dans la chambre haute, se regardent comme membres intégrans du parlement et de l'État. Ceux de France, chefs d'un ordre distinct, se considéraient au contraire comme les soutiens d'une république existant à côté de la monarchie.

En France, le roi ne faisait partie des états-généraux. On conviait les pairs pour le sacre, pour le jugement des procès concernant les barons et les grands dignitaires. Mais un roi d'Angleterre, un comte de Navarre, un comte de Flandre, un comte de Bourgogne, ne furent appelés à assister à ces assemblées en qualité de pairs.

Ainsi, en France, ni le roi, ni les pairs, ni les évêques, ne se croient obligés de paraître aux états-généraux ; tandis qu'en Angleterre, le roi, les pairs, les évêques, se croient obligés, avec les députés des communes, les parties intégrantes du parlement.

En France, les députés de la noblesse, ceux du peuple, ceux des communes, ne se réunissent pas dans des lieux distincts, votant à part, prennent un ensemble, et fortifiaient le pouvoir de la nation à se partager en trois ordres ou plutôt en trois peuples ennemis jaloux l'un de l'autre.

Il y avait donc dans la forme de ces états une cause de dissension qui n'était pas dans celle du parlement anglais. Aussi les états-généraux n'ont-ils jamais produit que des vœux.

En Angleterre, la chambre des communes, la chambre des pairs et le roi avaient chacun leur veto absolu, comme les tribuns du peuple à Rome. Ils n'étaient pas obligés de le motiver, et prévenaient ainsi les discussions, les discussions, les reproches, qui toujours servent la dissension dans les pouvoirs.

La coutume d'être arrêté par l'un d'eux de ces veto mit un frein aux délibérations de chacune des chambres, et empêcha de proposer des lois inutiles, comme il advenait souvent dans d'autres États.

Il y avait eu que deux pouvoirs, il avait nécessairement détruit l'un, mais un seul ne pouvant jamais renverser deux, l'équilibre se maintint, malgré les tempêtes soulevées par les passions humaines en Angleterre comme en France.

Il n'était point établi en France l'équilibre entre les trois ordres, les querelles qui les affaiblirent, finirent même aux yeux du roi, des pairs et des autres grands seigneurs, qui ne faisant pas corps avec eux, leur devenaient nécessairement opposés. Ces querelles détruisaient leur crédit auprès des provinces.

Marquez encore qu'en Angleterre une loi ou un impôt avaient été votés par le parlement, la nation les acceptait, parce qu'il résultait de cette coutume générale.

En France, au contraire, la loi ou l'impôt pouvaient être refusés dans les assemblées des grands vassaux, rois

ou ducs, tels que le duc de Guyenne, roi d'Angleterre; ou le comte d'Évreux, roi de Navarre. Les Flamands ne reconnaissaient pas davantage l'autorité de ces états, quoique leur comte fût pair. Le duc de Bourgogne, de son côté, ne se montrait pas moins fier qu'un comte de Flandre.

Le Dauphiné, nouvellement acquis à la France, avait ses états particuliers et indépendans. Ceux de la Langue d'Oc ne s'informaient seulement pas de ce qui se passait dans ceux de la Langue d'Oyl; et même les états des provinces, appartenant à chaque Langue, ne se croyaient pas obligés d'admettre sans examen les décisions des états-généraux de leur propre langue. Ainsi, il n'y avait dans le royaume ni ordre ni unité.

Les états-généraux, convoqués par le roi, à Paris, au mois de décembre 1355, n'étaient que ceux de la Langue d'Oyl. Ceux de la Langue d'Oc s'assemblaient en même temps à Toulouse. Il n'y vint point de députés des pays soumis au roi d'Angleterre ou au roi de Navarre. Je doute qu'il s'en soit présenté des domaines du comte de Flandre ou de ceux du duc de Bourgogne.

Le roi en fit lui-même l'ouverture. Pierre La Force, archevêque de Rouen et chancelier du royaume, porta la parole. Né au fond d'un village, dans le Maine, il s'était élevé par ses talens. Il demanda des subsides assez considérables pour mettre le roi en état de défendre le royaume contre Édouard, qui voulait toujours l'usurper.

Jean de Craon, fils d'un simple avocat, parvenu, dit-on, au moyen de l'intrigue plutôt qu'avec son mérite, à l'archevêché de Reims et à la place d'avocat-général, répondit au nom du

clergé. Gantier de Brienne, duc titulaire d'Athènes, seigneur un moment de Florence et connétable du royaume, depuis la démission de Jacques de Bourbon, parla pour la noblesse; enfin Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, se présenta pour le tiers-état.

Ils demandèrent au roi la permission de délibérer entre eux, afin de chercher les moyens les plus prompts et les moins onéreux de trouver l'argent dont on avait besoin.

Dès le lendemain, ils firent un règlement célèbre. Ils ordonnèrent qu'aucune décision n'aurait de validité, qu'autant qu'elle serait acceptée par les trois ordres, et que la volonté de deux ordres n'entraînerait point celle du troisième. C'est le premier règlement qu'on ait fait pour tenter de donner une constitution aux états-généraux.

Ils prirent ensuite une résolution capable de sauver le royaume, s'ils avaient eu le pouvoir de la faire exécuter : ce fut de lever un corps de trente mille hommes d'armes, et un impôt de cinq millions pour les entretenir. Trente mille hommes d'armes faisaient près de cent mille combattans, et cinq millions de ce temps-là en valaient plus de cent du nôtre.

Pour avoir cet argent, ils mirent un nouvel impôt sur le sel, et huit sous pour livre sur tout ce qui se vendrait. Le roi lui-même et sa famille devaient payer ces deux sortes d'impositions. Mais la dernière surtout devenait excessive, et si le roi l'eût ordonnée de sa propre autorité, on aurait vu des révoltes. On pouvait prévoir qu'elle était trop forte et trop difficile à lever pour rapporter beaucoup.

Les états n'accordaient ces impôts que pour un an, et les députés con-

vinrent de se rassembler, à pa jour, l'année suivante.

Chaque ordre donna au roi ses hiers, que l'on appelait doléances. Le roi avait le droit de les écouter ou les rejeter. Il rendit sur celles-ci une ordonnance mémorable (28 décembre 1355), qui fait connaître à quel point l'autorité foulait encore les peuples.

Il consent à ne plus émettre que la bonne monnaie; à la fabriquer d'une manière qu'un marc d'or représente exactement onze marcs d'argent; à ne plus souffrir que ses officiers et capitaines prissent partout, sans payer, des blés, des vins, des cornues de toute espèce; des meubles des chevaux, des voitures, tant pour lui que pour la reine, pour ses enfants pour les princes; enfin pour tout qui concerne leur service et le sien. Il s'engage même à ne plus convoquer l'arrière-ban sans nécessité.

Il devenait juste sans doute que le peuple ne donnât plus les impôts de cette nature, puisqu'il les acquittait exactement, et que la noblesse ne fit plus de service personnel sans émolument, puisqu'elle se soumettait à payer des impositions. Exiger l'un et l'autre était une tyrannie.

Le roi Jean, dans cette ordonnance s'interdit à lui-même, aussi bien qu'à sa femme, aux princes de son sang, à ses propres enfans, le droit de contracter des emprunts forcés, de contraindre aucune personne à leur prêter de l'argent malgré elles.

Il défend aux gens de son conseil, aux présidens et conseillers du parlement, à ses grands officiers, à ses magistrats en général, de faire le commerce; car ils employaient leur autorité pour nuire aux autres commerçans, et pour s'emparer de toutes les affaires.

Il semble que les capitaines soient responsables du désordre que feront les troupes sur leur passage.

Il s'engage même à ne faire ni paix ni guerre sans l'avis des députés des trois états.

Ce dernier article, qui ne pouvait nuire au peuple, en prolongeant la guerre, prouve que les députés cherchaient à se rendre nécessaires et à augmenter leur autorité royale.

Cette ordonnance, qu'on a comparée à la grande charte d'Angleterre, dans laquelle elle défend, comme cette charte, d'horribles vexations, usitées jusqu'alors; cette ordonnance fut à peine rendue, qu'on s'aperçut de l'insuffisance des moyens proposés par les états.

La plupart des princes refusèrent de payer l'imposition des huit sous par livre sur toutes les ventes.

Le roi, sans argent, se hâta de rappeler les députés des états-généraux; dès le mois de mars, c'est-à-dire deux mois après leur séparation.

La Picardie ne voulut point entrer dans la Normandie tint au Vaucluse des états particuliers, où les seigneurs du roi de Navarre s'appliquèrent à semer le trouble. Jean, comte d'Armagnac, qui s'était réconcilié avec le roi de Navarre, reprit le parti de Charles-le-Mauvais, se répandit en Picardie contre le roi Jean, et s'opposa à l'octroi des subsides.

Malgré l'ordonnance si célèbre de 1355, l'ordonnance si célèbre de 1355 ne fut point exécutée, et le bien que devait produire ne se réalisa point. Cependant les questions de guerre venaient de soulever en France des questions pas entièrement oubliées. On trouva plus tard dans cette ordonnance, car elle subsista et servit de point d'appui lorsque la nation,

plus éclairée, voulut enfin réclamer ses droits.

Le roi Jean fit trancher la tête, sans forme de procès, au comte d'Harcourt, aux seigneurs de Gravelle, de Maubue, et à l'écuier Doublet, attachés au roi de Navarre, et qui avaient signé un traité secret avec Édouard, pour l'aider à envahir la France.

Philippe, comte de Longueville, et Geoffroi d'Harcourt, levèrent aussitôt des troupes et s'allièrent aux Anglais pour venger leur frère et leur neveu. Ils ravagèrent les campagnes, et empêchèrent que le roi ne pût confisquer les terres de Charles-le-Mauvais, qu'il voulait saisir une seconde fois. Ainsi, le roi Jean, toujours violent et toujours faible, tenait une conduite qui fait ordinairement détrôner les rois.

Pour pallier ce que cet acte de violence avait de trop odieux, le roi Jean assurait qu'il avait entre les mains des lettres du roi de Navarre, et du comte d'Harcourt, qui prouvaient que ces seigneurs traitaient avec Édouard pour se joindre aux Anglais. Alors, pourquoi ne pas les mettre en jugement?

Mais conçoit-on que les plus grands seigneurs laissent décapiter des nobles, et jeter dans les fers un roi, un pair du royaume, sans réclamer les lois de l'État, les privilèges de la pairie? Par cette insouciance, ils se mettent à la merci de la stupidité d'un Claude, ou de la cruauté d'un Néron.

Édouard publia un manifeste adressé au pape, à l'empereur, aux rois, aux princes, aux peuples; il donne, dans ce manifeste, un démenti au roi Jean, et le défie de produire ces lettres. Il proteste que le roi de Navarre n'a jamais fait de traité avec lui, et que ce prince, au contraire, l'a toujours regardé comme son ennemi.

Ainsi, il veut faire passer pour ca-

l'assaut le roi, que le public était déjà enclin à regarder comme un meurtrier.

Cependant Édouard avait traité plusieurs fois avec Charles-le-Mauvais ; et, dans le recueil des actes de Rymer, où nous trouvons ce manifeste, je vois plusieurs traités antérieurs passés entre ces deux rois.

Mais le faible Jean ne savait pas soutenir la vérité par ses armes, et Édouard ne manquait jamais d'appuyer, par les siennes, les fictions qu'il avançait.

Le duc de Lancastre joignait déjà, en Normandie, les troupes anglaises aux troupes navarraises, et aux gentilshommes normands, que la violence du roi avait révoltés. Le roi s'oppose d'abord aux dévastations qu'ils commettent ; quelques villes sont prises et reprises.

Le prince de Galles, qu'on appelait le prince noir, à cause de la couleur de son armure, de son aigrette, de son panache, parcourait, en vainqueur, les provinces limitrophes de la Guienne. Il mit à contribution l'Auvergne, le Limousin, le Berri : il ne put prendre les villes fortes d'Issoudun et de Bourges, qu'il tenta en vain d'emporter d'assaut. Il s'approcha de la Touraine dans le dessein de joindre le duc de Lancastre qui pénétrait de la Normandie dans le Perche.

La France courait un danger éminent. Le roi faisait garder, avec soin, les passages de la Loire, de peur que ces deux armées ne réunissent leurs forces. Il rassemblait des troupes à Chartres, et convoquait toute la noblesse. Après avoir nommé son fils lieutenant-général de la Langue d'Oyl, il marcha contre le prince de Galles.

Dix ans s'étaient écoulés depuis la journée de Crécy, et les mêmes fautes

vont se renouveler à cette bataille le roi Jean resta prisonnier.

Les Anglais, qui ont l'instinct de toutes les défenses, parce qu'elles viennent au caractère de la nation, choisirent, comme ils l'avaient fait à Crécy, un terrain avantageux, et se postèrent auprès de Poitiers, dans un lieu où l'on ne pouvait les joindre par un défilé bordé de haies ; ils firent ces haies de leur infanterie, et mirent la cavalerie au fond du défilé.

Le roi Jean, s'étant arrêté dans les champs de Maupertuis, demanda au seigneur Eustache de Ribault, car les plus sages de son conseil gardaient l'attaque comme très dangereuse. Il répondit qu'il ne voyait qu'un moyen de réussir, à cause de la nature du poste que les ennemis occupaient. Qu'on devait faire marcher pied à terre à la cavalerie, excepté trois cents gendarmes des plus braves et des plus vigoureux et des mieux armés, qui entreraient à cheval dans le défilé pour essuyer la première charge et rompre ensuite la gendarmerie française. Qu'après cette attaque, les gendarmes à pied, dont ils seraient environnés, donneraient, l'épée à la main, le gros de l'armée.

Annibal, à la bataille de Cannae, voyant les chevaliers romains marcher pied à terre, dit qu'il les aimait ainsi que si on les lui livrait pieds et poings liés. Ce grand homme de guerre voulait indiquer que la force de la cavalerie réside dans la grande mobilité qu'elle peut imprimer à ses mouvements et surtout dans l'unité d'effort et de mouvement. On se demande quels seraient les avantages, à pied, des combattants encadrés dans une armure de fer.

Cet Eustache de Ribault, qui était un si bon conseil, était l'honneur à la mode de son temps, et av

l'hum de désarçonner Édouard de sa action qui se passa aux portes de Calais, où il resta prisonnier. Le maréchal le traita avec beaucoup de douceur et lui mit au cou une chaîne d'or. Mais il paraît trop clairement que la supériorité de ce messire, comme celle de tous nos braves paladins, ne s'étendait pas au-delà d'un coup de main.

Quoi qu'il en soit, le plan d'attaque étant approuvé du roi, les gendarmes se mirent la tête de l'avant-garde. Le reste des troupes se mit à pied, excepté quelques Allemands, en cas de suite de l'action, on eût eu de la cavalerie.

Le comte et les maréchaux répartirent l'armée en trois bataillons, comme on disait alors, chacune de six mille hommes. Le premier, le plus avancé vers le camp ennemi, était commandé par le duc de Bourgogne, frère du roi ; au second, un peu plus reculé vers la gauche, on avait le dauphin ainsi que les deux frères Louis et Jean, ses frères ; le troisième, en tête du troisième corps, était comme une réserve, avec le roi, son quatrième fils, qui n'avait alors que quatorze ou quinze ans. L'attaque ne fut pas heureuse. Les Français qui bordaient les haies du défilé et ceux du front de l'armée furent de si terribles décharges des trois cents gendarmes, qu'en peu de temps ce défilé fut bouché par les corps des hommes et des chevaux.

Ceux qui avaient passé malgré les Français, marchaient fièrement aux ennemis. Lorsque Jean d'Andelée, l'un des généraux, vint fondre, à la tête du gros de cavalerie, sur les Français, et les rompit.

Les deux maréchaux, d'Andrehen

et Clermont, qui conduisaient les gendarmes de France, le premier resta prisonnier et le second fut tué. Le reste périt dans le défilé, par les flèches des archers qui tiraient de fort près.

Les gendarmes à pied, placés pour soutenir les autres, ne pouvant avancer, plièrent, et vinrent pêle-mêle se réfugier dans le corps du dauphin en y annonçant la mort d'un des maréchaux et la prise de l'autre.

La consternation se répandit dans tous les rangs. Mais, sur ces entreprises, six cents cavaliers anglais, qui avaient coulé le long d'une colline, vinrent fondre sur cette seconde ligne et achevèrent sa déroute.

Cependant, le corps de réserve n'avait pas été entraîné dans le désordre, et il est probable que, sans la maladresse que l'on commit en laissant à pied les gendarmes, le roi, qui animait tant de braves chevaliers par sa présence et son grand courage, eût résisté à l'attaque dirigée contre lui par le prince de Galles et Chandos.

En effet, malgré la honteuse défaite des deux tiers de l'armée, le nombre des combattans se présentait encore à peu près égal, et les troupes qui fuyaient en désordre pouvaient se rallier au moindre signal de résistance, autour de l'étendard royal.

Mais les hommes d'armes du prince de Galles qui s'étaient mis à pied pour attendre les assaillans dans le défilé, remontèrent à cheval et chargèrent avec tant d'impétuosité les Français démontés qu'ils les culbutèrent et les écrasèrent. Le roi, refusant de quitter le champ de bataille, fut pris avec son fils Philippe, après avoir fait des prodiges de valeur.

Cette journée coûta environ six mille hommes à la France, et ces six mille hommes étaient l'élite de la nation. La

plupart des princes et des seigneurs qui périrent combattaient auprès du roi.

Parmi les morts se trouva le maréchal de Clermont; Pierre, duc de Bourbon; Robert Duras; le duc d'Athènes; et Geoffroy de Charny, qui portait la bannière de France et la serrait encore en expirant. Dix-sept comtes et plus de huit cents barons et chevaliers, couverts de blessures, furent faits prisonniers.

A Poitiers, le roi Jean avait une armée de soixante mille hommes, et le prince de Galles ne pouvait lui en opposer que huit mille. On voit pourquoi les soixante mille hommes furent battus, malgré cette énorme disproportion.

Notre mauvaise ordonnance à Crécy, et les malheurs qui s'en suivirent, n'avaient occasionné aucune réforme avantageuse; l'expérience des temps passés paraissant tout-à-fait inutile à cette noblesse, très brave sans doute, mais incapable de comprendre les règles de la tactique et surtout de s'y soumettre. Nous verrons bientôt les mêmes fautes, la même insouciance, on peut dire la même folie, décider le résultat de la bataille d'Azincourt.

C'est en vain qu'on cherche les progrès que fit l'État ou l'esprit humain sous le règne de ce roi Jean, dit *le Bon*, on ne trouve que des pertes.

Le royaume fut considérablement resserré par la cession en toute souveraineté de la Guyenne, de la Gascogne, du Ponthieu, du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge et des îles voisines.

La guerre, la famine, la peste, les séditions des villes, le brigandage des compagnies avaient presque anéanti

la population; la Jacquerie détruisait une grande partie de la noblesse dans les provinces du nord. Beaucoup de villes avaient été brûlées; on les ou on les rançonna presque toutes. On vit les hameaux ravagés, les châteaux renversés, les couvents abandonnés ou démolis, les églises furent profanées et souvent abattues.

Les états-généraux n'ont jamais été assemblés plus fréquemment sous ce règne, et ils ne servaient qu'à rendre les esprits plus contentieux, à fomenter les émeutes et les séditions.

Les mutations des monnaies, au lieu d'acquitter les dettes et de subvenir aux besoins de l'État, ne produisirent que le mécontentement général et le renversement de toutes fortunes.

Ce règne est encore une de ces époques mémorables où la race de la propriété s'arme contre celle qui s'assied. Les compagnies étaient, en fait, le fond, la même chose que la Jacquerie. Les Jacques se dirigeaient particulièrement contre les nobles propriétaires, et les compagnies contre tous les riches titrés ou non titrés, bourgeois ou manans. C'était toujours la lutte de la misère contre la richesse.

Cette lutte est la grande maladie du corps social: maladie chronique qui attaque souvent le corps politique, et se développe aussitôt qu'il ne suit pas un régime sage. Elle prend toutes les formes, tous les caractères; les symptômes en sont de plus en plus trompeurs, qu'ils paraissent annoncer un renouvellement de force et de santé.

Les observateurs n'ont pas assez averti les hommes politiques des dangers de cette maladie, parce que les convulsions qu'elle fait éprouver aux États ne sont guère arrivées que

des temps où il n'y avait pas d'observateurs.

Cependant Aristote enseignait que le corps social n'a été constitué par l'espèce humaine que pour le maintien des propriétés; que leur conservation est et doit être l'objet de toutes les lois; qu'elles ne peuvent avoir d'autre but.

C'est ce qui a fait dire à un écrivain moderne que toutes les lois sont nuisibles à ceux qui n'ont point de propriété; et c'est ce qui doit apprendre aux rois et aux magistrats que toute puissance se perd, lorsque l'État n'est pas conservatrice des biens et protectrice des personnes.

On ne trouve que des pertes sous le règne de Charles V. Il répara, en seize années, presque tous les maux qui frappaient la France depuis la bataille de Crécy.

Les succès sont dus à son habileté; car il sut ménager de faibles ressources et bien choisir ses ministres et ses généraux.

A l'aide de Du Guesclin, l'un des grands hommes de guerre dont la France s'honore, il reprit sur les Anglais le Poitou, l'Annis, l'Angoulême, la Saintonge, la Guyenne, la Gascogne, le Ponthieu. Il ne vécut que pour leur enlever tous ces ports dont ils demeurèrent en possession. Ils perdirent La Rochelle, ils gardèrent Calais, Bordeaux, Nantes, Cherbourg, qu'ils avaient eus du roi de Navarre, et Brest, que leur confiait le duc de Bretagne. Ils avaient encore quelques villes dans la Guyenne; mais ils ne possédaient plus de provinces.

Il fut vainqueur dans sa jeunesse, vainqueur de deux rois de France, de deux rois d'Écosse, d'un

dernier des souverains du pays de Galles, d'un duc de Bretagne, et ne pouvant résister à Charles V, le vieil Édouard disait quelquefois dans son dépit : « Jamais roi n'a moins manqué l'épée que celui-là, et jamais aucun ne m'a donné autant d'embarras. »

Charles V détruisit presque toutes les grandes compagnies qui désolaient le royaume; il acheta quelques-uns de leurs chefs, engagea les autres à passer en pays étranger; il en fit arrêter plusieurs qui furent punis de mort.

Cependant, le roi ne put anéantir entièrement ces compagnies, qui se recrutaient sans cesse par les dévastations même; car un paysan, dont on a pillé et brûlé la chaumière, se fait ordinairement voleur ou soldat pour subsister, et il ne peut guère devenir autre chose.

On dut à Charles V un nombre infini de châteaux ou de citadelles. C'est par ses ordres qu'on éleva dans Paris le château de la Bastille et celui du petit Châtelet. C'étaient autant de défenses pour la ville; on les changea depuis en prison. Sous son règne, on revêtit de pierres le quai du Louvre, et l'on bâtit le pont Saint-Michel.

Ce fut particulièrement à Hugues Aubriot, prévôt de Paris, que cette capitale fut redevable de ces grands ouvrages : il les proposa, et le roi lui en donna la direction.

Le roi fit aussi fortifier Paris, précaution qui sauva la ville des grandes incursions où les Anglais osèrent l'insulter jusque sous ses murs.

Les dépenses de la guerre n'épuisaient point ses finances; ses bâtimens ne le ruinaient pas. Sans surcharger le peuple, il laissa en mourant un trésor en lingots, que Le Laboureur,

dans son histoire, fait monter à une valeur considérable.

Cependant, sa cour était magnifique : sa femme, ses enfans et lui-même étaient vêtus de drap d'or orné de pierreries. Aucun roi, dit un écrivain de l'époque, n'eut un aussi grand état et une aussi belle représentation.

Il paraît que ses dépenses étaient productives. Par exemple, les sommes qu'il employait pour la guerre, l'aidant à chasser l'ennemi et les brigands du territoire, servaient à faire défricher les terres et à multiplier les denrées. Ses bâtimens occupaient le pauvre, versaient du numéraire dans le bas peuple, et le portaient au travail, qui est pour l'homme la première des richesses. Le faste de ses habillemens encourageait les manufactures; de sorte que le revenu augmenta chaque année.

Ce fut au commencement de son règne, en 1364, que des marchands de Dieppe découvrirent en Afrique les côtes de la Guinée; événement d'autant plus mémorable, qu'il précéda de cent années les grandes navigations des Portugais.

Charles V fut surnommé le sage, et la postérité lui a conservé ce nom. L'histoire ne lui reproche aucune faiblesse; on ne lui connaît même ni maîtresses ni bâtards. Son plus grand éloge est peut-être d'avoir bien traité ses frères, et de les avoir contenus, tant leurs vices étaient difficiles à réprimer.

A la chasteté de saint Louis, il joignait la sobriété de Charlemagne. Il croyait que la diversité des viandes, et surtout celle des vins, nuit à la mémoire. On peut croire, du moins, que leur quantité absorbe les facultés intellectuelles, et que la variété des

mets engage à se surcharger de nourriture.

Christine de Pisan, qui nous donne des détails sur sa vie privée, nous apprend qu'après son dîner admettait auprès de lui toutes sortes de personnes, surtout des étrangers. La foule était si grande, qu'à peine on pouvait quelquefois se retourner dans les salles où il se tenait, qu'elles fussent spacieuses et splendides.

C'est alors qu'il s'occupait des affaires publiques. Il employait deux heures ainsi, et se retirait ensuite pour faire une courte méridienne.

L'usage de se lever de grand matin et de dîner de très bonne heure obligeait en quelque sorte de donner un instant au repos et même au sommeil dans le milieu du jour; on cessait l'heure où le soleil passait au méridien.

Nous avons dit que les vêtements de Charles V étaient magnifiques; Christine nous apprend aussi que ce prince ne se montrait que vêtu de l'habit royal. Quand il sortait à cheval, sa suite marchait à quelque distance. Cette manière de maintenir sa dignité le faisait respecter.

Les habits imposent au vulgaire; avertissent celui qui les porte de ses devoirs, et l'empêchent souvent de manquer. Les ecclésiastiques considèrent les hommes mieux que la plupart des observateurs, et partout ils se font remarquer par leur habit qui les caractérise. Les conciles ont toujours ordonné aux prêtres de ne jamais quitter leur habit.

Christine dit qu'il tenait le clergé en paix, le peuple dans le respect et la crainte, et qu'il inspirait de la confiance aux nations étrangères, qui le faisait tellement régner la jus-

qu'il n'y avait haut prince, tel grand fût-il, qui osât faire quelque extorsion à un homme, tant peu qu'il fût.

Un jour un chrétien d'avoir mis un faux gage à un Juif. Une jeune reine s'étant plainte à lui que son officier de sa cour avait violé sa loi, il manda l'accusé, lui fit faire l'aveu de sa faute, et donna ordre de le punir.

Quoique déshonorait une femme ses discours était diagrâcié. Il avait une indulgence pour les faiblesses humaines, jamais il ne permit qu'un mari d'abandonner sa femme pour cause d'adultère.

Il ne voulait pas souffrir qu'on déshonorât un prince en demandant gage de bataille.

Quand il avait appris dans sa jeunesse un grand moyen de gouverner les hommes est de leur marquer de la considération. Aussi admettait-il quelquefois dans son conseil des bourgeois de bonnes villes, des moyennes et même des gens du commun ; et Christine, qui distingue ces différentes classes de roturiers, de leur montra la confiance qu'il avait en eux. Il ne craignait, par cette conduite, il s'attachait toutes les classes de l'État, et ne mettait à même de savoir si les faibles.

Il était particulièrement habile en sa personne ne connut mieux de tourner à son profit toutes les passions ; d'employer à propos les hommes, les caractères, les talens, les vices.

Il ne levait des impôts et ne causa point de contentement ; il fit la guerre pendant presque tout son règne, et n'avait pas le pays. Il représentait la France avec une grande dignité, et avait beaucoup d'églises, de cha-

teaux, de palais ; il acheta fort cher des villes, des provinces, de braves chevaliers qu'il attachait à son parti, et même quelques chefs de ces grandes compagnies qui désolaient le royaume ; il paya souvent de fortes rançons pour délivrer ses propres officiers ; il récompensa magnifiquement des savans ; il en fit venir plusieurs des pays étrangers, et les retint à sa cour par des pensions très fortes ; et pourtant, il maintint toujours un tel ordre dans ses finances, que jamais l'argent ne lui manqua. La plupart des rois ses contemporains en faisaient beaucoup moins avec des revenus plus considérables, et ils ne pouvaient suffire à leurs dépenses.

On ne lui reproche que son amitié pour Bureau de la Rivière, qui pensa le brouiller avec Du Guesclin. Mais Christine de Pisan dit qu'il aimait Bureau de la Rivière pour la grande loyauté qui était en lui. Il paraît, en effet, que ce seigneur se distinguait par sa bravoure, par son intelligence dans les affaires, par la franchise de son caractère, l'intégrité de ses mœurs, et peut-être aussi par un esprit affectueux et conciliant.

Cet attachement montre que ce monarque était sensible, et l'on peut juger, par le cours entier de sa vie, qu'il connaissait trop bien les hommes pour s'être laissé tromper dans son choix. Les événemens qui suivirent sa mort prouvent que La Rivière était digne de l'amitié d'un tel prince.

Le royaume prospéra, disait Charles V, tant que les sciences y seront honorées ; et il ne dépérira que lorsqu'on cessera de les estimer.

Il fit faire plusieurs traductions des auteurs anciens, et rassembla jusqu'à neuf cents volumes : c'est la bibliothèque la plus volumineuse que l'on

connût alors. Quelques écrivains disent qu'on la vendit à sa mort; Naudé assure que ses livres furent alors transportés à Paris.

Quoi qu'il en soit, les rois, successeurs de Charles V, rassemblèrent des livres à son exemple : ce fut l'origine de cette fameuse bibliothèque des rois de France, qui est devenue la plus nombreuse, la plus rare, et la plus complète qu'il y ait jamais eu chez aucun peuple.

On peut comparer la littérature, proprement dite, comme se composant de trois genres : les disputes qui éclairaient ou abrutissent l'esprit, selon que l'on écoute plus ou moins la vérité ou les passions; les écrits qui rassemblent des faits et instruisent sans être polémiques; enfin, les ouvrages qui semblent n'avoir d'autre but que celui d'amuser. Ces trois genres firent des progrès sous Charles V.

Les disputes qui avaient agité les esprits avant son règne, et qui les agitaient encore, étaient : 1° celles de la puissance des papes et de l'Église sur le temporel des rois; 2° celles de la juridiction ecclésiastique sur le temporel des chrétiens; 3° le schisme d'Urbain VI et de Clément VII. Ces trois grandes questions, suscitées par des ambitieux, avaient produit des calamités horribles. Les moines y joignirent le ridicule.

Les cordeliers divisèrent toute la chrétienté pour savoir si leur soupe et leur robe leur appartenaient ou non, et si le Christ avait eu quelque chose en propre. D'autres docteurs voulurent connaître positivement quel est l'état des âmes après la mort, et avant le jour du jugement dernier.

La source de ces disputes était toujours l'oisiveté monastique; l'empereur Constantin l'a remarqué le pre-

mier. Elles devaient cesser d'être mêmes, aussitôt qu'un autre objet présenterait pour occuper les esprits. Mais les querelles des papes et des rois étaient plus sérieuses.

Ces questions sur les deux puissances produisirent, sous le règne de Charles V, un livre curieux, qui eut la plus grande réputation. Il affirme tout ce qu'on a dit depuis ces deux puissances : c'est le *Somnium* de Vergier, dont l'auteur est encore inconnu, malgré toutes les recherches des savans. Ils ont bien démontré que ce n'est point de Philippe de Maizières, de Nicolas Oresmes, de Charles de Villiers; mais ils n'ont pu trouver le nom de celui qui le composa.

L'auteur écrivit son livre en français, et il semble moins gothique que bien des livres qui ont été composés depuis. Il est dédié au roi, et commence par quatre mots latins. Son début : *Audite somnium quod vobis rex très souverain et redouté prince, mon songe par manière de récréation d'ébattement.*

Il suppose qu'il voit les deux puissances, l'une en habit ecclésiastique, l'autre en habit séculier, s'adressant au roi et lui demandant des secours. Elles le prennent pour juge, et lui présentent pour leurs avocats, l'un un prêtre, l'autre un chevalier.

Ce dernier est toujours faible dans ses réponses, quoique le but de son discours soit évidemment de lui donner une supériorité sur le clerc, et de donner la victoire en faveur du roi contre le pape. On sentait alors, bien plus que dans les temps postérieurs de la monarchie, pour le bonheur du monde, que les puissances de la terre avaient le droit d'être soumises à une autorité supérieure, qui pût réprimer leurs passions.

C'est ce sentiment, gravé dans

les uns, qui a fondé partout l'autorité ecclésiastique, et qui a élevé les papes de toutes les religions au-dessus des rois. Les peuples voyaient avec plaisir que leurs chefs eussent un supérieur; que ce ne fût pas un homme de sang, dont la domination s'établissait par la violence; mais un père, un pape, un vieillard élevé dans l'étude et la retraite, et que l'on pût croire exempt de passions.

En lisant l'histoire de l'Europe, on découvre assez clairement que si les papes n'avaient employé que les armes de la raison, et ne se fussent montrés que des juges paternels entre les princes, leur empire devenait indestructible. Ce sont les passions qui ont affaibli leur puissance, comme elles ont diminué la force des plus grands États.

Le chevalier, abusant d'un passage de saint Paul, où cet apôtre dit que nul ne doit labourer et travailler pour sa subsistance à ses propres dépens, compare les ecclésiastiques aux bœufs et aux laboureurs, qu'on doit nourrir et payer, mais qui ne peuvent pas être les maîtres et les maîtres du bien d'autrui. Il prétend encore que les clercs peuvent contribuer aux frais de la guerre, afin d'accélérer le retour de la paix.

Il dit plus, et cette opinion doit paraître étonnante quand on voit qu'elle est du quatorzième siècle; il soutient qu'on peut prendre les biens du clergé pour le salut du peuple.

Comment, à une époque où le clergé est d'une si grande autorité; dans un temps où il n'y a ni incrédules ni hérétiques opposés à l'Église, on trouve des hommes qui osent avancer qu'on peut dépouiller le clergé de ses biens? Mais cette idée aurait dû paraître monstrueuse, et l'on ne comprend pas da-

vantage qu'un clerc n'ait d'autre réponse à faire pour la défense de ses biens que de les regarder comme un privilège irrévocable.

On sentait donc par instinct que ce sont des concessions faites à un corps de célibataires, et non des propriétés acquises par des travaux utiles et transmissibles; on les considérait comme un dépôt, et non comme un héritage auquel on a droit par la naissance, et dont on peut disposer à sa fantaisie, soit en le vendant, soit en le donnant.

Ainsi chaque ecclésiastique n'avait qu'une possession et non une propriété, ce qui est très différent. Le corps entier ne pouvait jouir, comme tous les corps, qu'en vertu d'un privilège. En général, les corporations n'ont que des usufruits dont la propriété n'appartient à personne quand le corps se dissout.

Les propriétés sont individuelles et personnelles. Les individus les transmettent à leurs descendants, soit enfants, soit neveux ou parens plus ou moins proches; et enfin, faute d'héritiers, à qui bon leur semble. C'est ce qui caractérise, ce qui prouve la propriété; c'est ce qui la distingue de la simple possession d'un bénéfice ou d'un fief (je ne trouve pas d'autre mot), dont on ne jouit qu'à certaines conditions.

Malgré la justesse de ces définitions, que l'on ne connaissait pas alors, il était au moins hardi d'élever des questions délicates qu'on n'était pas en état de résoudre, et qui auraient demandé la solution de plusieurs autres, telles que celles-ci :

Des concessions faites au premier ordre d'un État pendant douze siècles, ne sont-elles pas devenues aussi respectables que des propriétés? Peut-on

reprendre les concessions faites à un corps, et conserver ce corps?

Au lieu de discuter ces principes, dont il n'y avait pas encore de notions, le clerc répète pour tout argument que le roi ne peut révoquer les privilèges accordés par les empereurs de Rome.

Je ne prétends pas suivre l'auteur de ce songe dans tous ses raisonnemens, vrais ou faux. Je veux seulement faire remarquer qu'il traite dans son ouvrage bien des questions qu'on ne croit pas communément avoir été agitées dans le quatorzième siècle.

Le clerc soutient qu'un homme ne peut être considéré plus noble qu'un autre. Il demande si Adam fut noble; si les roturiers n'avaient pas autant d'âmes dans l'arche de Noé que les gentilshommes.

Le chevalier répond que les nobles viennent des *vertueux*, et il se jette dans les argumens. Mais il s'égare, et l'on s'est presque toujours trompé sur cette question. Je crois l'avoir déjà dit : le mot noble, *nobilis*, vient de *notabilis*, notable, dont il n'est que l'abrégé. Partout où il y aura des hommes remarquables par leurs fonctions ou leurs dignités, surtout par leurs possessions territoriales, on verra bientôt un corps de notables, de nobles.

Après avoir poursuivi le clergé dans toutes ses usurpations, et avoir démontré que la puissance du roi doit être plus respectée dans l'État que celle du pape, l'auteur suppose qu'il se réveille et qu'il envoie son ouvrage au roi.

Je ne sais si la hardiesse de ce livre n'est pas cause que l'auteur en reste inconnu. Il faut qu'il ait pris soin de se cacher. Son style semble naturel et noble; on n'y trouve ni déclamations, ni plaisanteries, ni abus de mots, si ce

n'est quand il dit au roi que son *Carolus* est presque *clara lux*. On pouvait pas accorder moins au mauvais goût de son siècle. Il est très vraisemblable que Charles V connaissait et protégeait cet écrivain.

Avant de quitter son ouvrage, servons que l'auteur, en reprochant au clergé ses usurpations, ne dit pourquoi la juridiction ecclésiastique avait été admise si facilement. Il fit bien cependant qu'il y eût une raison.

Les peuples la préféraient en général, parce qu'elle agissait uniformément dans tout le royaume, et hors du royaume; tandis que la juridiction laïque variait de forme et de principe à chaque bailliage et à chaque seigneurie.

Sans les abus que se permettaient les officialités pour extorquer de l'argent, elles auraient absolument envahi toutes les autres juridictions. C'est en une autorité que les propres passions du clergé ont détruite.

Tandis que Charles V faisait diminuer le petit nombre d'ouvrages, pouvaient étendre les connaissances, Froissart donna un peu de couleur à l'histoire même à la poésie. Sa chronique, écrite en français, est plus estimée que celle qui l'ont précédée; elle forma les vains qui suivirent.

Quoiqu'il fût chanoine, il composa beaucoup de vers galans. Il fit ballades, des lais, des virelais, rondeaux. Ce fut, en ce temps, si commun en croyons Pasquier, que ces sortes d'ouvrages prirent naissance.

Ces formes nouvelles donnèrent un nouveau lustre aux poésies de Froissart quel qu'il soit; mais il devait s'éclipser qu'elles devinrent si communes que bientôt elles furent adoptées par tous les versificateurs.

On eut deux gros volumes manuscrits des poésies de Froissart, et il sembla difficile d'en extraire quatre ou cinq qui nous parussent encore agréables. On fit un temple de l'honneur qui est un songe, et il finit par ce vers : *Lors m'éveillai; car il n'est point.*

On révit beaucoup alors. Je crois que le succès prodigieux du *Roman de la Rose*, qui se soutenait toujours quoi qu'il fût écrit depuis plus de cent ans, engageait les auteurs à faire tous ces vers, tant en prose qu'en vers.

Le théâtre, si l'on peut donner ce nom aux tréteaux sur lesquels des bas-reliefs paraissent en public, le théâtre commença non pas à se former comme un art, mais à fixer un peu l'attention. Jusqu'alors, on n'avait vu que des baladins ambulans qui jouaient sur les places publiques; sous Charles V, quelques bourgeois de Paris s'associèrent pour représenter de ces pièces saintement profanes, que l'on appelait mystères, et ils les jouèrent dans la pleine rue, mais dans une maison du bourg de Saint-Maur les Fossés, près Paris. Ils y jouèrent la Mort d'un seigneur, et cette nouveauté eut un succès prodigieux.

Les jongleurs des carrefours s'élevèrent contre ces acteurs en chambre; le nouveau spectacle fut interdit par l'ordre du prévôt de Paris. Les bourgeois s'adressèrent au roi, jouèrent devant lui leur pièce, et il en fut si content que l'on continua les représentations. Ce n'était pas un théâtre sérieux sans doute; mais c'en était le germe, et ce germe, comme celui de la bibliothèque royale, fut semé sous Charles V.

Si le nombre des professeurs et celui des écoliers sont une preuve de progrès, l'Université fleurit sous ce rè-

gne. On dit que dans les cérémonies du temps, lorsque l'Université se rendait en procession vers l'abbaye de Saint-Denis, à deux lieues de Paris, la tête du cortège atteignait déjà l'église de cette ville, que les dernières files n'étaient pas encore sorties de l'église des Mathurins, à Paris.

On compta dans l'assemblée générale convoquée au sujet du schisme (janvier 1379) plus de dix mille membres de l'Université ayant droit de suffrage. Jamais les États-généraux de la nation n'ont eu un pareil nombre de votans.

Cette multitude semble d'autant plus étonnante, que l'Université de Paris qui n'enseignait point l'universalité des sciences ne pouvait pas alors donner des leçons de droit. Le pape Honorius III en 1220 lui avait interdit ce genre d'instruction, afin qu'elle s'adonnât entièrement à la théologie. Cette défense subsistait encore; toutefois, si l'Université n'enseignait pas le droit, des professeurs qui ne lui étaient point agrégés formaient dans Paris d'aussi bons jurisconsultes que les universités des provinces.

Mais il faut tout dire, et la science n'attirait pas seule tant de gens dans ce corps, qu'on appelait académique; les privilèges et la considération dont jouissaient les personnes qui s'y trouvaient agrégées, devaient y contribuer beaucoup. Aussi malgré ce grand nombre de membres, l'Université ne produisit ni des Bernard, ni des Abelard, ni même des Albert.

Vingt collèges environ furent fondés sous le règne de Charles V : on y cultivait avec quelque succès les mathématiques, et l'on commençait à comprendre assez l'astronomie pour annoncer les éclipses. Mais tout le monde, le roi lui-même croyait en-

core à l'astrologie ; Nicolas Oresme écrivit un traité pour l'en désabuser.

Albert de Saxe commentant le second livre d'Aristote, assura que la terre était ronde, au moins entre le méridien et le septentrion. *Terra est rotunda, saltem inter meridiem et septentrionem*. Et il proposa pour s'en assurer, de mesurer un degré vers le nord et un vers le sud. Mais comme on manquait d'instrumens de mathématiques, Albert conseille de déterminer cet espace en marchant. Voilà où en était la géographie.

L'esprit humain fit donc des progrès. La langue en fit aussi. Ces progrès étaient faibles, il est vrai, mais depuis ce règne, la langue n'a pas cessé de se former, et l'esprit de se développer. C'est ce qui rend cette époque mémorable.

Le règne de Charles VI vit se renouveler les prétentions élevées par Édouard sur la couronne de Philippe de Valois.

Ce fut le duc d'York qui, sous prétexte d'un mariage entre la fille du roi et son neveu Henri V, vint demander au conseil la couronne de France. Il fallait que la nation fût bien avilie aux yeux des étrangers, pour qu'on osât faire une telle proposition.

Cette demande étant inadmissible, l'ambassadeur proposa l'exécution du traité de Bretigny, lequel fait sous les règnes du roi Jean et d'Édouard III, avait été violé par tous les rois de France et d'Angleterre, et contredit par vingt traités.

Le duc d'York demandait encore que l'on cédât à Henri V la Normandie, le Maine, l'Anjou, la moitié de la Provence, l'hommage de la Bretagne, de la Flandre ; et que l'on donnât deux millions de dot à Catherine.

Il paraît que Henri par de propositions voulait engager la France à lui déclarer la guerre, afin qu'il ne lui refusât pas des aides.

Ce qui montre le misérable état quel la nation était réduite, c'est malgré l'impétuosité française, lui répondit point par une déclaration de guerre ; on disputa sur ses conditions, et on offrit la moitié de la Guienne.

On lui représenta même que la Provence ne faisant point partie du royaume, appartenait au duc d'Anjou titulaire de Sicile, auquel la maison d'Anjou qui régnait en France et Naples, en disputait la possession.

Il est curieux de voir ce qui fut les prétentions de Henri V.

Il était d'origine française et descendait de père en fils des comtes d'Anjou Plantagenet, maison aussi ancienne que celle des Capets.

Henri II de la maison des Plantagenets, héritier par sa mère de la Normandie et de l'Angleterre, avait eu pour fille Éléonore, duchesse de Guienne. Son fils Jean-sans-Terre se maria avec la belle comtesse d'Angoulême ; son fils Henri III à Éléonore de Provence ; son arrière-petit-fils Édouard I^{er} à Éléonore, héritière du comté de Gloucestre ; son quatrième descendant Édouard II, à Isabelle, fille de Philippe-le-Bel ; son cinquième descendant Édouard III, à Philippa de Hainaut, fille de Jeanne de France, sœur du roi Philippe de Valois : il était arrière-petit-fils d'Édouard I^{er} et le huitième descendant en ligne directe et masculine de Henri II. On peut dire qu'il n'avait presque que du sang français dans les veines.

L'Angleterre ayant été portée à un mariage dans sa maison,

tenait que la couronne de France y restait assise par le mariage d'Isabelle avec Édouard II, son cinquième ascendant. Il voulait réunir au même titre sur les fiefs que ses grand-mères avaient possédés dans la France, et se hâter qu'un nouvel hymen allait cimenter ses prétentions.

Les circonstances d'ailleurs paraissaient favorables. L'épuisement de la France écrasée sous des guerres intestines et des taxes onéreuses; la décadence du roi, la faiblesse de l'administration, les divisions de tous les partis, l'ambition du dauphin qui le brouillait avec la reine et avec les seigneurs, le schisme, le mécontentement général; l'hommage que les ducs d'Orléans de Berry, les comtes d'Anjou, de Vertus, d'Alençon, de Flandre, lui avaient promis par un traité, celui que lui rendait dans ce moment même le duc de Bourgogne par un autre traité secret; tout lui paraissait enfin que la France touchait une période où les empires s'écroulent, et dont leurs débris à quiconque ose se relever.

Le conseil n'accédant point à des propositions qui lui paraissaient venir du roi autant en démençance que de sa part, le duc d'York et sa suite s'en retournèrent, non sans, mais par le port d'Harfleur, s'être allés examiner l'assiette et les défenses, afin de connaître les chances de s'en emparer aussitôt que l'ennemi commencerait, car elle paraissait inévitable. En effet, Henri V ne pouvait admettre aucune des propositions des ambassadeurs envoyés par lui, et que l'archevêque de Bourges, lorsqu'il refusait d'obtenir par un traité ce qu'il ne pouvait se flatter d'obtenir par les armes, lui dit avec

vivacité qu'il trouverait plus d'obstacles pour conquérir la couronne de France, que son père n'en avait eu à s'emparer injustement de celle d'Angleterre.

Cette vérité, qui échappait à l'impatience française, acheva d'irriter le monarque anglais. Il envoya son défi, sa déclaration de guerre au roi qu'il appelait simplement Charles de France (21 juillet 1415).

Sept jours après, il s'embarqua au port de Southampton, et débarqua vers l'embouchure de la Seine dans un havre commode, où depuis on a bâti la ville du Havre-de-Grâce. Elle doit vraisemblablement sa fondation à la descente de ce roi.

Dix jours après son départ d'Angleterre Henri V parut sous les murs de cette ville de Harfleur que ses ambassadeurs avaient si bien examinée.

Le connétable d'Albret gardait l'autre rive de la Seine qui est dans cet endroit trop large et trop profonde pour qu'aucune armée puisse la traverser. Il ne put s'opposer aux Anglais.

Boucicaut, campé près de Caudebec, se trouvait bien sur la même rive; mais il ne pouvait entreprendre d'attaquer Henri avec une infériorité qui n'eût servi qu'à augmenter l'audace de ses adversaires.

Lille-Adam, d'Estouville, Gaucourt, tous capitaines célèbres; quelques seigneurs et quatre cents hommes d'armes se jetèrent dans Harfleur, résolus de défendre cette place contre six mille hommes d'armes et vingt-quatre mille archers, animés par la présence du monarque. Les munitions manquaient dans la place. L'usage du canon devenant plus fréquent rendait la poudre indispensable; la garnison continua de se défendre quoique les Anglais eus-

sent arrêté les convois qu'on leur envoyait.

Cette belle conduite rendit à la France le plus éminent service, car elle arrêta Henri V pendant un mois, et donna le temps au conseil d'assembler des troupes. Elles n'étaient pas encore arrivées en Normandie de toutes les provinces du royaume, lorsque Gaucourt réduit à capituler, promit de se rendre dans trois jours s'il n'était pas secouru.

Le terme expiré, la garnison sortit prisonnière et sur la parole qu'elle donna de se rendre à Calais si Henri V n'était pas vaincu avant qu'elle pût y arriver. Les riches habitants payèrent une rançon très-forte, les autres furent chassés presque nus.

Ce mois employé à prendre une petite ville, montrait assez la difficulté de conquérir la France. Les fatigues, les maladies avaient tellement affaibli l'armée anglaise, qu'elle ne songeait déjà qu'à se retirer.

On était au mois de septembre; les troupes arrivaient de toutes les provinces. Henri tint conseil pour savoir quel parti l'on devait prendre, et d'abord fit réparer les fortifications de Harfleur.

La flotte anglaise ne se trouvant pas en sûreté, était retournée en Angleterre; on résolut de se retirer à Calais. Henri était sans doute inquiet sur les moyens d'opérer sa retraite, puisqu'il fit proposer au dauphin qui commandait l'armée de France, de se battre en duel contre lui, la couronne devant appartenir au vainqueur. Le conseil ne fit aucune réponse.

Il délibérait alors pour savoir à quel parti on confierait la défense du royaume. Le duc de Bourgogne était le plus brave et le plus expérimenté des princes; mais son ambition ne permettait pas de

se fier à lui. On le soupçonnait d'avoir des intelligences avec les glais. Ses offres furent refusées, et appela les autres princes.

Le connétable d'Albret, le mar Boucicaut, s'emparèrent de tous les gués de la Somme pour fermer à nemi les chemins de la Picardie; avait agi de même contre Édouard en 1345, soixante-dix années auparavant.

Le roi, le dauphin, le vieux de Berry et le conseil, étaient à Reims.

Henri laissa trois mille hommes de garnison dans Harfleur, et se mit en route pour la Picardie. Il voulut passer la Somme à ce gué de Blanquet qu'Édouard avait franchi avec aisance; mais il fut vaincu par le manque de bonheur que de courage; il le traversa avec difficulté et embarrassé par des pieux.

Quelques historiens français ont dit qu'il se laissa tromper sur des renseignements et qu'on lui fit croire que le passage était impraticable. Les historiens anglais assurent le contraire et l'on peut croire que Henri n'était pas homme à accepter sans examen les déclarations d'un prisonnier.

Son arrière-grand-père fut obligé de suivre le cours de la Somme descendant de Péquigny à Blangy; Henri le suivit aussi en remontant depuis ce gué. Mais il ne côtoya pas la rivière; il se jeta dans le bois de Bréteuil, et, caché, observa les Français, faisant observer la plus exacte discipline, payant bien les vivres qu'ils lui fournissaient, brûlant les villages qui refusaient de lui en apporter.

Boucicaut le suivit de loin. Il se rapprocha, passa la rivière de l'Ailette, et dérobant sa marche, arriva par delà Saint-Quentin, loin des sources de la Somme.

Il est vraisemblable qu'on ne croit pas que Henri s'enfonçerait si a-

des terres, sans tenter de forcer l'un des gués connus, et que l'on paya moins d'attention sur les points où la rivière se rapproche de la mer, et devient plus accessible.

Dès que Henri eut franchi cette série de boulevard, au moyen de quelques radeaux formés avec les poutres de maisons que l'on abattait, et les ponts étaient rompus, il hâta sa marche vers Calais. Le connétable d'Albret, Boucicaut, les troupes de France l'entourèrent. D'Albret envoya demander au roi si on le laissait se retirer, ou si on le combattait.

Henri avait envoyé un héraut à son connétable. Il offrait de payer un barbeur, de donner de l'argent pour dédommager la France des maux qu'il lui avait causés; et même, dit Smollet, écrivain anglais, il consentait à ne jamais faire la guerre à la France, si on lui laissait continuer sa retraite sur Calais. Le conseil le crut perdu. La bataille étant résolue, le roi et le dauphin brûlaient de s'y rendre; le vieux duc de Berry, qui assistait à celle de Poitiers, et qui se rappelait les maximes de son frère Charles V, était seul à les faire changer de résolution.

Les autres princes, le duc d'Orléans, le comte de Vertus, le comte de Flandre, le duc de Bourbon, le duc de Brabant, le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne et le comte de Nevers, ne refusèrent pas d'y courir.

Henri envoya plusieurs fois offrir la bataille au roi d'Angleterre; il refusa, mais ne refusait pas de combattre; il continua sa marche.

Un héraut d'armes vint lui

dire qu'on livrerait bataille dans trois jours. — Je l'accepte, répondit-il, et il lui fit présent d'une robe valant deux cens écus de ce temps-là. L'armée française était déjà rangée en bataille.

Il se trouvait à peu près dans la même position que son grand-oncle le prince Noir, sur les champs de Maupertuis près de Poitiers; et c'était aussi celle de son trisaïeul Édouard III à Crécy, dans cette même province de Picardie, lorsqu'il se vit enveloppé et prêt à se rendre prisonnier pour ne pas périr faute de vivres, si les ennemis n'avaient pas eu la maladresse et la vanité de le combattre.

On ne peut rien avancer de positif sur la force des deux armées. Celle des Français semble considérable. On la fait monter à cent mille hommes; plusieurs historiens disent même deux cent mille. Il est certain qu'elle présentait un effectif quatre fois au moins plus nombreux que celui des Anglais.

Ces grands rassemblements faits à la hâte composaient toujours de mauvaises troupes. Comme elles n'étaient point manœuvrières, elles se nuisaient dans l'action, au lieu de se soutenir mutuellement. Et cependant, leur nombre inspirait à tous une confiance aveugle et funeste.

Les princes étaient si sûrs de vaincre, qu'ils jouaient entre eux aux dés leurs prisonniers, et que le jour de la bataille, prêts à commencer l'attaque, ils envoyèrent un héraut d'armes demander à Henri quel serait le prix de sa rançon. Ces choses n'étonnent guère quand on connaît l'indiscrétion de la jeunesse d'alors : beaucoup de chefs croyaient follement que favoriser ces extravagances, c'était redoubler le courage.

La veille de la bataille, Henri con-

gédia tous ses prisonniers et leur fit donner leur parole de revenir s'il était vainqueur. Le jour levé, il essaya encore la voie des négociations. Le comté et le maréchal de Boucicaut désiraient qu'on l'écoutât pour ne pas hasarder de perdre dans une bataille les avantages qu'il offrait pour obtenir la permission de se retirer. Les princes voulaient combattre.

On fit plus de cinq cents chevaliers. La plupart d'entre eux demandèrent l'accolade à Boucicaut comme étant l'homme de guerre le plus brave et le plus célèbre de la France, depuis Clisson et Duguesclin.

Les Français qui pouvaient s'étendre sur un terrain spacieux, afin de profiter de la supériorité du nombre, et de prendre de bonnes dispositions pour envelopper l'ennemi, choisirent un espace étroit, resserré d'un côté par une petite rivière et de l'autre par un bois. C'était dans le comté de Saint-Pol; ils s'établirent à Rousseau-Ville éloigné de moins d'une lieue de Maisoncelle où l'armée anglaise s'était postée, occupant aussi quelques villages voisins.

Elle s'était mise ainsi à l'abri d'une nuit froide et pluvieuse, car on était à la fin d'octobre, et il faisait froid pour la saison, disent nos historiens. La pluie qui survint et ne discontinua qu'au jour, transit les hommes et les chevaux. La terre détrempée formait un marais. L'armée française passa la nuit sur ce terrain.

Henri qui avait soigneusement étudié les lieux, fit une ligne d'archers, soutenus par ses hommes d'armes. Ceux-ci étaient à pied, et leurs chevaux derrière eux. Il composa ensuite deux ailes, disposées de même que le corps de bataille. D'un côté, il avait le petit village de Tramecour, au de-

vant duquel il posta deux ou trois cents archers couverts par des haies des fossés; son autre flanc se trouvait de même appuyé du terrain, et tenu par des archers. Chacun d'eux était pourvu d'un piquet aiguisé aux deux bouts; ils devaient les ficher en terre, et s'en faire une palissade contre l'impétuosité de la genmerie.

Sans comparer l'effet produit par le trait de ces archers au feu qui vient de notre mousqueterie, on peut avouer cependant que l'arme dont se servaient, peut encore passer pour meurtrière. Ces anciens arcs de grande hauteur d'un homme, tendus par des bras nerveux et exercés dès l'enfance décochaient des carreaux d'acier entre lesquels il y avait peu d'armure à l'épreuve. Ils offraient cet avantage que l'action de les tendre assujettissait machinalement les soldats à la nécessité d'ajuster; en sorte qu'il y avait peu de coups perdus quand on trouvait à portée. Avec nos armes incontestablement supérieures, les soldats tirent trop souvent au hasard. Sur deux cents coups de fusil, dit Lloyd, il y en a un qui porte précisément.

Henri ayant terminé ses dispositions, fit sentir à ses troupes que leur salut dépendait de la victoire et qu'elles ne devaient pas s'étourdir du grand nombre des ennemis.

L'armée française fut divisée en trois batailles. Il y eut à la première huit mille chevaux, gendarmes, écuyers ou pages, rangés par bannières et en rangs serrés en escadrons. Les archers à cheval furent placés derrière, et les arbalétriers y restèrent sans doute aussi, car il n'en est plus parlé dans l'action.

On joignit à ce premier corps d'

peut-être de huit cents hommes d'armes qui devaient *ferir les Anglais de côté*. Cela ferait croire que le duc était de les envelopper ; mais il n'en fut rien ; on n'en eut même pas l'idée ; que c'était des escadrons perdus, destinés à essuyer la première grêle des traits et à servir d'ordonnance des ennemis. Le comte d'Albret, les princes, les seigneurs de la noblesse étaient à la tête de ce premier corps. Le second, beaucoup plus nombreux, suivait le premier : il avait mis le reste à l'arrière-garde. Les Français marchant à l'ennemi sans cette ordonnance, se trouvèrent bientôt resserrés par le terrain qui se trouvait du côté des Anglais. Déjà le comte d'Albret avait exécuté un petit mouvement en avant pour occuper leurs flancs ; ils replièrent ensuite les ailes, et se reformèrent en croissant. Les archers fichèrent leurs pieux derrière la ligne, la pointe inclinée.

Le comte Clignet de Brebant, commandant de Barbanson et amiral de France, qui eut l'honneur de la première charge. Les archers anglais cachés derrière les haies commencèrent à tirer de leur côté ; ceux de la ligne française aussi voler leurs traits, le comte se mit dans l'avant-garde. Cependant, elle pénétra jusqu'à ce premier rang. Mais les gendarmes étaient pressés, qu'à peine ils avaient la liberté des bras pour se servir de leurs armes.

Les archers anglais jetant aussitôt leurs arcs, s'armèrent de l'épée, de la hache, et de leurs becs de faucon qui servaient à tirer le gendarme au bas du cheval. Ils fondirent sur cette troupe, et la renversèrent contre la ligne qui s'avancait commandée par le duc d'Alençon pour soutenir le premier corps.

Dix-huit chevaliers français qui s'étaient engagés par un vœu insensé à prendre le roi d'Angleterre, parvinrent jusqu'à lui. Le duc de Gloucester frère de Henri V, combattant auprès du roi fut renversé par eux. Henri lui-même en le défendant fut frappé et tomba sur ses genoux. Mais bientôt les Anglais enveloppèrent et massacrèrent ces dix-huit chevaliers ; et ce second corps de bataille fut dispersé comme l'autre.

Le duc d'Alençon qui le commandait, ne se retira point en voyant ce désordre ; il chercha Henri, tua d'un coup de sa hache d'armes le duc d'York, et frappant le roi d'Angleterre, lui-même, sur la tête, abattit un des fleurons de la couronne qui surmontait son cimier. Henri, d'un revers, le frappa à son tour et le jette par terre. Les gardes du roi le massacrèrent aussitôt quoiqu'il se nommât.

Le troisième corps de bataille commandé par les comtes de Marle, de Dammartin, de Fauquemberg, n'avait pas combattu. Il était plus nombreux que l'armée anglaise, et ces troupes fraîches pouvaient accabler une armée épuisée par la victoire même. Henri députa un héraut d'armes à ce corps déjà épouvanté, et lui fit dire que s'il ne quittait pas le champ de bataille, il allait le faire massacrer. Cette menace porta l'effroi dans tous les rangs, et il se dispersa d'autant plus vite, que la cavalerie anglaise s'avancait victorieuse et prête à l'attaquer.

L'armée française manqua de chefs intelligents. Ils pouvaient faire ouvrir des vides pour donner place aux fuyards de la première et de la seconde ligne. Le front se trouvant débarrassé, ils eussent passé sur le ventre des assaillants, déjà fatigués par deux attaques, et nécessairement désunis. Mais il pa-

raît que presque tous les chefs s'étaient mis à la tête de la première ligne, comptant qu'elle suffirait pour écraser un ennemi dont le petit nombre leur paraissait méprisable.

Le succès de cette journée fut dû aux seuls archers que la gendarmerie ne fit que soutenir; à leur bonne disposition, à l'habileté d'un chevalier nommé Thomas Épinghen; tandis que parmi les généraux français, il ne s'en trouva pas un capable de diriger les troupes de manière à profiter de leur supériorité. Ils avaient trois ou quatre mille arbalétriers dont ils ne firent aucun usage.

Cette infanterie qui était assez bien réglée pour ce temps-là, aurait dû être employée sur les flancs pour déposter l'ennemi, et soutenir les deux petits corps de gendarmerie qui commencèrent l'attaque. Les escadrons de l'avant-garde pouvaient se ménager quelques intervalles pour n'être pas si serrés, et donner jour aux archers à cheval qui auraient passé en avant. Enfin, on avait encore les troupes des communes, qu'il fallait employer à gagner les flancs et les derrières de l'ennemi.

Mais on commença par faire mettre pied à terre aux gendarmes, et l'on peut aisément se représenter ces hommes, accablés sous le poids énorme du fer dont ils étaient couverts, tellement pressés qu'ils n'avaient pas la faculté d'avancer ou de retirer leurs bras, perdant à tout moment l'équilibre sur ce champ détrempé par une longue pluie, et dans lequel ils enfonçaient jusqu'aux genoux.

On avait déjà fait beaucoup de prisonniers, lorsque Henri apprit que son camp était attaqué par les Français. Il donna l'ordre de massacrer tous ceux qui étaient en son pouvoir, et sur le refus de l'armée anglaise, le monar-

que envoya deux cents archers égorgèrent ces malheureux.

Ces Français, qui attaquaient camp, n'étaient que des fuyards semblés par Robert de Bournon. Ils espéraient faire quelque gain au pillage, et fuirent à l'approche des Anglais. Henri fit cesser le carnage, mais il avait déshonoré sa victoire.

Cette bataille fut aussi malheureuse que celles de Crécy et de Poitiers; toutefois on y combattit avec plus de courage. Neuf mille chevaliers, parmi lesquels il y avait cent vingt seigneurs bannerets, y perdirent la vie.

On compta parmi les morts plusieurs princes du sang, français: quatre descendants de rois en ligne masculine, quatre en ligne féminine. Les quatre premiers étaient: Jean, duc d'Alençon, dont le grand-père Charles comte d'Alençon, avait été tué à Crécy; Antoine, duc de Brabant; Philippe, comte de Nevers, tous frères du duc de Bourgogne; et Louis de Bourbon, seigneur de Preaux, cousin issu de germain du duc de Bourbon: il ne laissait point d'enfants, mais il avait trois frères. Les quatre descendants par les femmes étaient le connétable qui commandait l'armée, Charles d'Albret, fils de Marguerite de Bourbon; Edouard, duc de Bourbon, son frère Jean et son neveu, comte de Marle, issus d'une fille du roi Jean.

Henri, comte de Vaudemont, y prit aussi; il était fils de Jean, duc de Lorraine, qui combattit à Poitiers, frère du duc Charles, qui régna alors et qui avait assisté aux sièges de Tours et de Bourges; car dans toutes les batailles données en France, versait toujours du sang lorrain.

On compte encore parmi les morts l'amiral de Chatillon; Heilly, maître de France; Rambure, maître

un fils; Baqueville, garde de l'ordonnance, et ses trois fils; Jean, comte de Clugny, avec deux de ses fils, dont l'un vint de le délivrer des prisons de la tour d'Orléans; le seigneur de Lamoignon; Savoisy, qui avait eu une querelle avec l'Université; Florin, fils naturel de Robert dauphin et d'une femme mariée, le premier bâtard qui, né d'un double adultère, ait obtenu des lettres de légitimité.

De Fleumes, fils du connétable de France, périt encore dans les champs d'Azincourt, ainsi que Jean de Craon, le frère de l'assassin de Clisson, et son maison finit en lui; Robert de Lamoignon, illustre par ses aïeux, et qui l'était encore davantage par ses actions; Guillaume de Melun, comte de Tancarville, son père, son oncle et ses deux oncles avaient été tués à la bataille de Poitiers; Hugues d'Amboise, dont le père périt à la bataille de Crécy; Renaud de Créqui et son frère Raoul de Créqui, surnommé le Grand, à cause de la foule de gens pour qui il avait pris aux ennemis leur argent; Pierre du Terrail, son oncle, avait été tué, à la bataille de Poitiers, aux pieds du roi Jean, son oncle; le célèbre Bayard; Jean de Bémont, d'une ancienne famille des Flandres, et dont les descendants furent les Maîtres que ses ancêtres; l'archevêque de Sens, prélat guerrier et le surintendant Montagu, et son fils Montagu, fils de ce ministre; Jean de Mailly, et Louis son fils, dont un de leurs ancêtres avait combattu, en 1202, à la prise de Constantinople, et un autre suivit saint Louis en Égypte; enfin seize gentilshommes, tous de la famille de Beuil, dont l'un descendait des anciens comtes de Champagne.

Il n'était point de province dont

cette funeste bataille n'eût emporté la fleur; elle mettait en deuil toutes les familles du royaume.

Les Anglais firent prisonniers cinq princes du sang: le duc d'Orléans; le duc de Bourbon Jean 1^{er}; le comte de Vendôme, frère du comte de la Marche, dont le grand-père avait péri en combattant les *l'ard-venus*; le grand-père du duc Jean de Bourbon était mort à la bataille de Poitiers. Charles d'Artois, comte d'Eu, malheureux à la guerre comme tous ses ancêtres; Arthur de Boulogne, comte de Richemont, qui n'avait encore que vingt-trois ans, remarquable par une stature très petite, une force très grande et un courage plus grand encore. Il avait tué quinze Anglais dans cette bataille, et se trouvait enseveli sous un monceau de morts; on le reconnut à sa cotte d'armes semée d'hermines. Sa mère, Jeanne de Navarre, douairière de Montfort de Bretagne et veuve du roi d'Angleterre Henri IV, vivait encore.

Les Anglais prirent aussi le comte d'Harcourt, le maréchal de Boucicaut, célèbre par ses exploits dans presque toute l'Europe, et ayant combattu en Afrique et dans l'Asie: il mourut promptement de ses blessures. Georges de la Trémoille, son oncle, avait été tué à Nicopolis, son père y avait été fait prisonnier et mourut dans l'île de Rhodes. Les Anglais firent plus de quatorze mille prisonniers, dont seize cents chevaliers ou écuyers.

Henri V, après sa victoire, fit commander à un héraut d'armes français quel était le château qu'il voyait près de lui. Ayant appris qu'on l'appelait Azincourt: *Ce sera*, dit-il, *le nom de cette bataille*. Elle fut donnée le 25 octobre 1415.

La bataille de Courtrai avait coûté

plus de gentilshommes à la France, puisqu'on y prit quatre mille paires d'éperons dorés, et qu'à celle-ci on n'en trouva que trois cents et cent vingt bannières; toutefois il n'y périt qu'un prince du sang, Robert d'Artois, second du nom. On n'en perdit également qu'un à celle de Poitiers, Pierre, duc de Bourbon; mais le roi Jean resta prisonnier avec un de ses fils et le comte de la Marche.

Cette bataille d'Azincourt fut plus funeste à la famille royale : elle frappa huit princes descendants de rois, et cinq demeurèrent prisonniers entre les mains du vainqueur.

Elle ressembla, du reste, aux défaites de Crécy et de Poitiers; on y fit les mêmes fautes. Cette bataille fut livrée, je ne dirai pas contre toutes les règles de l'art, je pense que l'on s'en préoccupait fort peu, mais contre les premières notions du sens commun, qui veulent que l'on ne réduise pas à combattre un ennemi qui ne demande qu'à se retirer, et vous fait d'ailleurs toutes les concessions que l'on pourrait attendre de la victoire. Elle ne procura aux Anglais d'autre avantage que celui de continuer leur marche. Ils se hâtèrent; car les débris de l'armée vaincue pouvaient se rassembler, et Henri n'était pas en état de soutenir une seconde bataille.

Mais ce que ces armées ignoraient le plus, c'était l'art de réparer leurs défaites. Seigneurs et vassaux se retiraient dans leurs terres, croyant avoir servi le temps qu'ils devaient à la cause commune, et chacun ne songeait plus qu'à soi.

Pendant Henri, à peine arrivé à Calais, s'embarquait déjà pour l'Angleterre : il était vainqueur, et semblait fugitif. Toutefois il emportait

avec lui l'espoir d'augmenter les troubles de la France.

Il ne voulut point accepter le gagelet du duc de Bourgogne, qu'un raut d'armes lui apporta comme du combat demandé pour vengeance mort de ses deux frères. Il dit qu'il fallait s'en prendre à Robert Bournonville dont la conduite méritait d'être punie.

Il parut, par ce défi du duc de Bourgogne, et par la réponse de Henri, que ces deux princes périrent et le massacre des prisonniers, lors de la bataille de Bournonville, avec des fuyards et des paysans, osa piller son camp. Ils emportèrent les diamans, la couronne et les sceaux de l'Angleterre.

Toutes les maladies qui peuvent attaquer le corps politique et bouleverser le moral de la société se trouvaient réunies sous le malheureux règne de Charles VI.

La France fut en proie aux trois plus grands fléaux connus : la peste, la famine, et la guerre quand elle fut à la fois intestine et extérieure.

La démence du roi, la tyrannie des princes, la révolte des peuples, les impositions les plus onéreuses, les emprunts forcés, le désordre des finances, l'altération des monnaies, la transmission du trône, l'asservissement à la nation étrangère, le schisme divisant le père et le fils, rien ne fut épargné à cette malheureuse génération.

Les mœurs étaient d'autant plus corrompues, que le signal de tous les vices fut donné par les oncles du roi, immédiatement après la mort de Charles le-Sage.

Leur avarice et leur ambition permit le vol, le parjure, l'assassinat. On les vit livrer les campagnes à la rapacité du soldat, et les villages à l'impudence de leurs domestiques. Ils forcèrent les paysans à faire

noires laqueries, et poussèrent les hommes à la révolte par l'oppression. Ils tentèrent ces soulèvements, dans l'espoir de se nuire les uns aux autres.

La disette qui régna si longtemps sur les cours, que l'on voit encore aujourd'hui dans les grandes villes, et même dans les campagnes opulentes, devient toujours excessive pendant les temps de guerre. Elle forme alors avec la misère publique, le contraste le plus hideux.

Le duc d'Orléans, qui avait une chambre tapissée avec les portraits de ses maîtresses, poussa l'insolence jusqu'à montrer la dame de Cani à son mari : il avait eu la précaution de lui cacher la figure avec la drapsinette lit dans lequel cette dame était couchée près du duc. Le plus étonnant est que le mari vanta prodigieusement les charmes de sa femme, qu'il ne voyait pas ; il déclara plusieurs fois avec enthousiasme qu'il n'avait vu nulle part une créature aussi parfaite. Il avait résolu d'éloigner la reine, et s'en arrangea de telle sorte que, sans s'en apercevoir, elle allait à Vincennes où se trouvait une cour assez brillante, et traversa sur son chemin le chevalier de Bois-Bourdon. Ce seigneur, qui jouissait d'une certaine célébrité pour avoir défendu vaillamment Paris contre le duc de Bourgogne, et parce qu'il avait combattu non moins vaillamment à la bataille d'Azincourt, suivit le roi et continue sa marche. Charles VI, auquel on l'avait rendu, le fit ordonner à Tanneguy du Châtel de le poursuivre et de l'arrêter, et même il revient à Paris sans s'en apercevoir.

Bois-Bourdon est conduit dans les prisons du Châtelet, et la même nuit on l'enferme dans un sac et on le jette à la rivière. Ce jugement pré-

cipité n'était qu'un assassinat aux yeux du public, un affront pour la noblesse, et une insulte adressée à la reine, car on faisait ainsi passer Bois-Bourdon pour son amant.

La plupart des historiens assurent qu'il l'était, et la traitent sans aucun égard. Ils auraient dû examiner cependant quel fut le sort de cette princesse, mariée, lorsqu'elle comptait à peine vingt ans, à un homme privé de sa raison et dégoûtant au point qu'on lui avait donné pour maîtresse la petite Odette de Champs-Divers. Depuis son mariage, la reine vécut dans une cour dont les mœurs étaient si dépravées, que toutes les femmes avouaient leurs amants ; que tous les hommes portaient sur leurs habits et sur leurs drapeaux les chiffres de leurs maîtresses, et les lettres initiales de leurs noms.

Les historiens qui la blâment si fortement affichaient eux-mêmes des maîtresses. Mais les hommes ont trop souvent deux morales, l'une sévère dans leurs écrits pour juger les faiblesses des autres, et une seconde fort facile, avec laquelle ils justifient pleinement leurs propres actions.

Quoi qu'il en soit de cet amour vrai ou faux, le roi irrité par le connétable et par Tanneguy - Duchâtel, aussi incapable d'ailleurs de juger la conduite de sa femme que de diriger sa propre volonté, le roi relégua la reine à Tours. On ne l'y tint pas enfermée, mais on lui donna des gardes et trois surveillans qui ne la perdaient pas de vue. Cette princesse avait alors plus de quarante-cinq ans.

Pour l'humilier, pour la gêner encore, le Dauphin, le connétable et Tanneguy-Duchâtel enlevèrent de chez trois particuliers de Paris l'argent qu'elle y avait déposé.

On a érigé ce dépôt en trésor, et on lui fait un crime d'avoir mis quelque argent en réserve; comme si cette action n'était pas sage et pratiquée dans les temps de trouble par tous les gens de bon sens qui peuvent le faire.

Cette reine était faible et peu habile; elle ne sut jamais prendre de précautions suffisantes. C'était au moins la troisième fois qu'elle se voyait voler par les princes et par son fils.

Tous les écrivains disent qu'elle détestait ce fils. Mais il n'avait pas dix-sept ans, et elle ne pouvait ignorer que Tanneguy seul lui dérobait son argent sous le nom de ce prince. Tanneguy, son ennemi particulier, l'un des promoteurs de son exil, l'auteur de plusieurs meurtres, et que la voix publique accusait d'avoir porté les premiers coups sur le duc de Bourgogne lors de l'entrevue du pont de Montreau.

L'intérêt de la reine était au contraire de se réconcilier avec son fils; l'instinct naturel l'y portait aussi. Mais les amis de ce fils éloignaient leur réconciliation, et elle ne pouvait hasarder aucune démarche sans craindre pour sa vie.

Elle n'avait vu que des crimes depuis qu'elle était en France, et ces crimes étaient commis par les plus grands seigneurs. L'un assassine Clisson, l'autre le duc d'Orléans, un autre le duc de Bourgogne. Les magistrats eux-mêmes ne craignent pas d'ordonner le meurtre du surintendant Montagu avec des formes juridiques, enfin l'on vole presque sous ses yeux Bois-Bourdon, sans aucune formalité. Le massacre du connétable d'Armagnac était encore excité par des gentils-hommes.

Elle voyait autour d'elle plus de bâtards que d'enfants légitimes. Le duc

de Bourgogne en laissait trois; le duc d'Orléans fut père du fameux Jean; le frère du roi Jean ne compta que des bâtards. Les ducs de Bourbon en avaient. Le duc d'Alençon qu'on trouve dans les champs d'Azincourt, et le frère bâtard qui massacrait les Anglais sans pitié par instinct de vengeance. Les bâtards de Duguesclin servaient dans les armées. Clisson pensa comme amant de la duchesse de Bretagne.

L'infortunée Isabelle de Bavière élevée à cette école de déprédation et de crimes, ne fut qu'une femme faible et dissipée; il eût fallu que cette princesse allemande une fois plus qu'humaine pour aimer un duc de brigands, tels que les Français paraissaient à Henri V; et une fois de caractère bien étonnante pour jeter dans les bras de son fils au moment où la voix publique le déclarait auteur d'un meurtre, et lorsqu'il était entouré que de ses persécuteurs.

La débauche, la rapine, l'indignité, occasionnaient fréquemment duels et des assassinats. L'honneur consistait à ne refuser aucune proposition.

On se battait toujours pour les femmes, et l'on voit encore quelques exemples de combats judiciaires interdits par Charles V, comme à saint Louis.

Le parlement de Paris fut obligé d'en ordonner un en 1386, dans la cause la plus étonnante qui ait jamais été portée devant ce tribunal, où l'on en trouve quelques-unes de si singulières. On laisse à deviner au moraliste, quel mouvement l'âme put en être l'origine: voici les faits tels qu'ils sont rapportés par Froissart.

La dame de Carrouge résidait

sa femme d'Argenteuil, sur les confins de l'Arche, à onze lieues au moins du duc d'Alençon. Le sire de Carrouge, son mari, était attaché au duc, et avait suivi en Écosse l'armée de Vienne, en 1385.

Le gentilhomme se présente à la porte du château, et s'annonce pour le héraut Legris, écuyer du duc d'Alençon. Chacun reçoit avec empressement le compagnon du sire de Carrouge; la dame du château l'accueille comme un ami de son mari.

Comme il lui demande à voir le sire de Carrouge, dit-il, l'objet de sa visite, elle l'y conduit elle-même et se présente la première dans ce lieu élevé où se réunissent les gens de sa maison.

Quand qu'il se trouve seul avec la dame, Legris la saisit, la renverse, sans qu'elle puisse résister, soit par la force ou la force maltraitant sa femme, ou bien qu'elle ne pût faire entendre ses cris étouffés sous une main trop inégale.

Quand qu'il soit, elle en ressentit une violente colère; cependant elle se contenta de dire : « ah Jacques, Jacques, vous n'avez pas bien fait; mais la chose n'en restera pas sur moi, elle tombera sur vous, si Dieu permet que mon mari revienne. »

Il ne lui vint pas de chercher à l'apaiser, car un brave gentilhomme eut dû le faire. Jacques la laisse dans le donjon, montée à cheval et part. La dame de Carrouge descendit vers ses gens et leur fit signe de se taire.

Comme au comble d'outrage, Legris ne se contenta pas. Son action en était d'autant plus offensante; aussi, quoiqu'il n'eût eu ni suite ni témoin, cette chose ne put l'oublier, et le soir même son mari fut de retour, elle se mit à genoux près de son lit et lui conta tout.

Dès le lendemain, le mari assemble ses parents et ceux de sa femme; ils allèrent porter plainte au duc d'Alençon, qui ne voulut pas croire Legris coupable d'une lâcheté semblable.

L'affaire examinée, il fut reconnu que le jour où la dame de Carrouge avait été insultée, Legris se trouvait au château d'Alençon à quatre heures du matin, et qu'à neuf il assistait dans ce même château au lever du duc; de sorte qu'il fallait, pour motiver l'accusation, que Legris eût fait vingt-trois lieues en moins de cinq heures; il fallait encore qu'il eût pris le temps, dans ce court intervalle, de jouer le rôle que vous savez, dans la scène du donjon.

Le duc d'Alençon employa, mais inutilement, tous les moyens qui étaient en sa puissance pour apaiser cette affaire. Il en devint tellement irrité contre Carrouge, qu'il soupçonnait d'accuser Legris à faux par excès d'inimitié, qu'il l'eût fait assassiner sans aucun doute, dit Froissart, si Carrouge n'avait pris la précaution de se pourvoir en Parlement.

Ce tribunal, très-embarrassé entre la preuve d'*alibi*, alléguée par Legris, et l'attestation de la dame de Carrouge qui devait bien connaître celui dont elle avait reçu la visite, pensa qu'il était sage de gager la bataille, et il ordonna le combat judiciaire en champ clos. Le vaincu devait être pendu; on brûlait l'accusatrice si son champion succombait : la dame de Carrouge répondait ainsi de l'accusation sur sa tête.

Legris, simple écuyer, ne pouvait revêtir l'armure redoutable que les seuls chevaliers avaient droit de porter, et Carrouge, en l'employant, aurait eu trop d'avantage : le duc d'Alençon prit le parti d'armer Legris chevalier.

Ce procès attirait l'attention de toute la France. Le roi, jeune encore, voulut voir le combat.

On amena les deux champions avec leurs chevaux et leurs armes, avec les juges et le bourreau. La dame de Carrouge fut conduite dans un char tout drapé de noir.

La lice du combat se trouvait proche de l'hôtel Saint-Pol, sous les murs de l'église Saint-Martin-des-Champs, entre cette église et le Temple.

Carrouge s'approcha de sa femme et lui dit : « Sur votre dénonciation, » et pour votre querelle, je vais hasarder ma vie ; vous savez si ma cause est juste et loyale. — Elle l'est, » monseigneur, lui répondit-elle ; vous combattez justement. »

Carrouge l'embrassa, fit le signe de la croix et entra dans la lice, conduit par le comte de Saint-Pol : Legris était accompagné par les gens du duc d'Alençon.

Ils combattirent d'abord à cheval ; ensuite à pied. Carrouge fut blessé à la cuisse ; on le crut vaincu. Mais animé par sa blessure, il renversa son adversaire et lui passa son épée au travers du corps.

Legris blessé, mourant, saisi par le bourreau, protesta toujours de son innocence.

La dame de Carrouge descendit de son char mortuaire, et fut tenue pour avoir été véritablement violée par Legris.

Toute la cour félicita Carrouge ; le roi lui donna une pension et voulut qu'il lui fût attaché. Cependant, il partit bientôt après pour aller en Afrique et dans la Terre-Sainte, visiter le tombeau du Christ : voyage dont il ne revint point.

Le moine de Saint-Denis qui nous a également transmis cette histoire,

nous dit que quelques années après le duel, on arrêta un malfaiteur, et s'accusa en mourant d'avoir violé la dame de Carrouge sous le nom de Legris.

Juvénal des Ursins prétend que le duc de Nemours ne vient point d'un criminel exécuté sur l'échafaud, mais d'un particulier qui mourut fort tranquillement dans sa prison.

Cet aveu devint authentique par quelque manière qu'il ait été fait. La dame de Carrouge reconnut elle-même son erreur et s'infligea la pénitence la plus sévère, puisqu'elle s'enferma dans une de ces cellules dont on ne pouvait sortir que par une petite porte, et qui ne communiquaient avec le dehors que par une petite ouverture pour recevoir les aliments. L'accusé, l'accusateur et sa femme furent tous trois victimes d'un crime commis par un inconnu.

Cette sorte de reclusion, à laquelle la dame de Carrouge se condamnait, avait été commune dans le huitième et dans le neuvième siècles. Ces cellules se trouvaient adossées aux murs des églises, de manière que les prisonniers pouvaient voir ou entendre le service divin par une ouverture pratiquée dans le mur, et produisant cet effet.

Le combat judiciaire fut ordonné en Bretagne, dans cette même année, pour une cause que l'on aurait voulu éclaircir par des informations, au lieu de la décider plus facilement que celle de la dame de Carrouge contre Legris.

Les justices seigneuriales, composées d'hommes moins éclairés que ceux du roi, avaient aussi moins de scrupules.

Jean, sire de Beaumanoir, déclara la fille de son fermier, qui avait eu une femme jeune et belle. Le fermier assassina le séducteur. Au lieu de la dame de Beaumanoir convoler à de nouvelles noces avec le sire de Toussaint.

Quand le fermier ; mais cet homme n'éprouvait la honte de sa fille, et l'honneur naturel qui peut le porter à venger son honneur. Cette excuse ne lui parut sauvée ; il dit qu'il avait eu pour complice un homme envoyé par le sire de Tournemine.

Robert de Beaumanoir, frère du sire, accusa aussitôt Tournemine, et le pria de sa femme de se joindre à lui contre son second mari, pour venger le meurtre du premier. Elle le refusa.

Le fermier ne put se tirer de ce mauvais pas, comme il l'avait espéré au moins, en compromettant la veuve et celui qu'elle avait épousé ; il fut coupé et fut pendu.

Tournemine soutint qu'il était fausement accusé ; il jeta son gage de bataille devant le duc de Bretagne, et se battit contre Robert.

Il fut vaincu ; on le tira hors du champ pour le livrer au bourreau. Le sire ne fut pas satisfait, et non persuadé que Tournemine fût l'assassin de son frère, il demanda en grâce au duc de Bretagne, et, n'étant pas apparemment plus convaincu du crime que le vainqueur, il se rendit volontiers.

Quatre ou trois ans auparavant, en 1241, un Anglais, appelé Courtenai, proposa un duel à Guy de la Trémoille, celui qui depuis refusa l'épée de cométable, et fut pris à la bataille de Nicopolis.

Cet Anglais ne descendait point de la branche de la famille royale sortant de Louis VI, mais de l'ancienne maison de Courtenai, issue du Gâtinais. Il en sortait par un rejeton qui, établi en Angleterre, avait obtenu la France, et laissé passer l'héritage de son nom, ainsi que les biens de la branche aînée de sa famille, dans la maison des Capets.

Comme il n'alléguait aucun motif d'offense, on lui dit qu'il n'y avait pas cause de bataille : il répondit qu'il y avait un motif suffisant, puisqu'il était Anglais et la Trémoille Français. Cette réponse insultante déterminait le combat.

La duchesse de Bourgogne avait de l'attachement pour la Trémoille ; elle envoya de l'argent aux chartreux, afin qu'ils priassent Dieu pour lui. Elle consulta aussi des astrologues : ils l'assurèrent que la Trémoille serait vainqueur, et qu'il serait beau le jour où il se battrait. Il plut toute la journée.

La lice fut ouverte derrière Saint-Martin-des-Champs, proche du Temple. Le roi et toute la cour y assistaient. Les deux chevaliers rompirent une lance. Le roi, à la prière du duc de Bourgogne, qui ne se fiait pas trop, on doit le croire, à la promesse des astrologues, leur fit défense de continuer le combat.

Le fier Anglais fut caressé et comblé de présens. Au lieu d'attribuer cet accueil au caractère bienveillant de la nation française, il crut qu'on le redoutait, et se vanta, en passant par la Picardie, de n'avoir trouvé personne en France qui eût osé se battre contre lui.

Le sire de Clary, choqué de ce discours, le défia. C'était un gentilhomme du Languedoc, d'une très-petite stature. Ils se battirent devant la comtesse de Saint-Pol. Le Français renversa l'Anglais, le blessa, le désarma, le força enfin à s'avouer vaincu.

Tous ces combats n'étaient que des spectacles publics, où les grands se plaisaient à représenter. Lorsqu'on voulait absolument exercer une vengeance, on assassinait.

Le sire de Saimpy, Jean Lemeingre de Boucicaud et Renaud de Roye, tin-

rent un pas d'armes en 1390, afin de soutenir l'honneur des Français, attaqué trop souvent sans motif par des Anglais aussi peu polis que Courtenai.

Le lieu indiqué par ces trois tenans, pour jouter contre tout chevalier anglais qui viendrait se présenter, fut une plaine située entre Boulogne et Calais.

Sainpy et Boucicaut étaient fort petits, de Roye n'était guères plus grand; et comme dans ces combats la hauteur de la taille et le poids de la masse corporelle ajoutaient une grande force au coup de lance, on devait craindre qu'ils ne fussent souvent désarçonnés par des adversaires qui n'auraient sur eux d'autre avantage qu'une stature élevée. Le roi hésita beaucoup à leur confier l'honneur de la nation; mais ils montrèrent tant de résolution, qu'on put espérer que le courage, l'agilité, l'adresse, l'habitude des armes, l'emporteraient sur les avantages physiques qui leur manquaient. Le roi leur permit d'aller se battre contre tout venant.

Aussitôt ils envoyèrent, par un héraut d'armes, un cartel en Angleterre. Il fut bientôt accepté. Les trois Français firent dresser des tentes magnifiques dans le lieu du pas d'armes; des chevaliers et des dames de diverses nations vinrent comme spectateurs à cette joute, dont le roi faisait tous les frais, et on les y défraya splendidement.

Il y eut cinq combats. Le premier resta indécis. Au second, les Anglais furent défaits; de Roye eut l'honneur de la lice. Dans le troisième, les Français se virent extrêmement maltraités: Boucicaut et de Roye se retirèrent blessés, et gardèrent le lit pendant plusieurs jours.

Tandis qu'ils se rétablissaient, Sainpy livra un quatrième combat et défit

plusieurs chevaliers anglais. De et Boucicaut furent à peine guéris reparurent en champ clos, et se gèrent par une cinquième lutte, laquelle ils remportèrent une victoire complète.

L'histoire parle aussi du combat de sept Français de l'hôtel d'Orléans contre sept Anglais, le 19 mai 1404, non 1405, comme le dit le préface Hainaut dans son *Abbrégé chronologique*, trop vanté par Voltaire. Barbasan était leur chef, et terrassa d'un coup de lance le chevalier de l'Escales. Français furent vainqueurs, et firent les Anglais d'en convenir (a).

Il n'est point vrai, comme le dit tant de livres, que Barbasan ait été tué par Charles VII, pour prix de sa victoire, une épée avec cette devise : *Ut cum graviore ruant*, ou : *Ut graviore ruant*. Charles VII n'était encore né, et Charles VI, privé d'intelligence, ne pouvait récompenser personne.

On conçoit bien que ces combats donnèrent lieu à une multitude d'autres faits semblables, dont l'histoire n'a point parlé.

A la suite de longues guerres de débauche est le vice le plus général car de tout temps, Tite Live l'assure, l'homme de guerre fut libertin.

Saint Louis ne put débarrasser ses villes ni son camp de ces hordes de femmes publiques qui abondent tout où il se réunit une grande multitude d'hommes.

Il semble, par les règlements

(a) Les six Français qui combattirent Barbasan étaient : Guillaume Daubatel, du fameux Tanneguy; Guillaume Baudouin Archambaut de Villars; Clignet de Bré Jean de Champagne; Carlos d'Escars ou de Rouls, car on est pas bien d'accord sur le nom de ce dernier.

Quintilien pour les femmes publiques de Rome; par ceux de Jeanne I^{re}, reine de Naples et comtesse de Provence, et celles d'Avignon; par ceux de Guillaume IX, duc de Guienne, et les deux cents années auparavant par celles de Niort, que ces femmes occupaient plus l'attention des princes dans les provinces méridionales que dans celles du nord, où on les soumettait davantage à la simple inspection des officiers de police.

On exigeait d'elles qu'elles eussent des chaperons et des cordons rouges, pour les distinguer des autres femmes. Ces ornemens ne servaient qu'à les faire insulter; elles s'en plaignaient à Charles VI, et obtinrent de lui des marques moins évidentes de sa possession qui se fait assez reconnaître. On leur permit donc de se couvrir comme elles le voudraient, sauf un simple ruban d'une couleur différente de la robe, qu'elles devaient porter au bras ou sur l'épaule.

Les Juifs étaient obligés de porter, sur leurs robes, une marque sur leurs vêtements : c'était une grande roue. Ils n'étaient pas plus usuriers que les Français ou Italiens, qu'on traitait de Lombards; car beaucoup de Juifs, bien baptisés et très-attachés d'ailleurs, les employaient avec scrupule pour faire valoir leur argent, et ne l'avaient pas. Les Juifs mêmes semblaient moins vicieux : les mœurs, les préjugés, ne leur permettant aucun emploi honnête, ils n'avaient de protection contre les vexations de tout genre dont on les traitait, que celle qu'ils trouvaient dans les profits de leur industrie. L'argent était extrêmement rare; on les dépouillait et on leur permettait de vendre ce qu'on ne pouvait em-

pêcher. Ils obtinrent même sous ce règne, et pour deux années, la permission de se faire payer les intérêts des intérêts.

Leur industrie n'approchait pas de celle des ecclésiastiques chrétiens. Le peu d'argent qu'il y avait en Europe allait s'enfouir à Rome et dans Avignon, par tous les canaux que l'astuce peut présenter à la stupidité encreassée d'ignorance.

Le clergé avait mis à contribution toutes les passions et tous les scrupules : la naissance, le mariage, le concubinage, le divorce, la confession, la mort, l'espoir même d'une autre vie. Il gagnait plus que les financiers, les Juifs et les Lombards.

Clémentis, secrétaire de Benoît XIII, et qui devait connaître toute l'étendue de la corruption de l'Eglise, reproche dans ses écrits, aux prélats de ce siècle, tous les vices que saint Bernard énumérait de son temps.

Si l'on en croit ce Clémentis, nommé corrompu de Claminges, village où il naquit, l'Eglise est tombée dans le mépris et dans la pauvreté. Les prélats ne songent qu'à dépouiller les monastères pour assouvir la brutalité de leurs passions. Tout leur est indifférent, le sacré, le profane; tout, hors l'argent. Ils vendent les bénéfices, les croix, les vases, les sacrements, les reliques.

Pavilly, dans les États-généraux, et Jacques Legrand, moine augustin, dans ses sermons, ne firent pas de reproches plus amers aux princes, aux gens d'affaires, aux femmes de la cour.

Pour avoir un tableau complet des mœurs et des malheurs de cette époque, il convient d'ajouter tous les crimes enfantés par la croyance des sorciers.

En 1397, on dégrada et l'on mit à mort deux moines augustins qui n'avaient pu guérir le roi par des opérations magiques, comme ils l'avaient promis. En 1403, quatre prétendus sorciers furent brûlés pour le même motif; car on croyait le roi ensorcelé. On vit parmi ces sorciers un pauvre curé assez imbécile pour croire qu'il avait trois démons soumis à ses ordres. Ils auraient dû le sauver du bûcher.

Le parlement de Paris altéra ses mœurs et sa réputation, sous ce règne, par un arrêt inconsidéré. Voici le fait.

La guerre et les ambassades convenant mieux à la noblesse française que l'occupation sédentaire de la jurisprudence, elle abandonnait souvent le soin de juger aux conseillers clercs, c'est-à-dire aux hommes instruits qui, dans l'origine, n'étaient que les rapporteurs des affaires.

Les plaideurs donnaient, à ceux qui examinaient leurs papiers, des confitures ou des dragées faites avec des épices qui arrivaient en France de l'Orient, et que l'on prisait beaucoup.

Ces petits présents étaient un grand abus. Il est vraisemblable que la passion des plaideurs et la cupidité des juges les avaient déjà portés à une valeur excessive, puisque le parlement ordonna, par un arrêt du 17 mai 1402, que les épices seraient changées en taxes et exigibles en argent.

C'était ouvrir la porte à la corruption, exposer le corps entier à la calomnie; c'était enfin manquer à la dignité de la magistrature, que d'ériger en taxe des présents qu'il eût fallu défendre.

Le lecteur peut juger quels étaient les mœurs et le sort du peuple, flottant entre de tels juges et de pareils

prélats, sous des princes entremêlés de prodiges, débauchés, assassins et avec un roi en démence, des dévastateurs, des compagnies de brigands qui couvraient les campagnes, pillaient les petites villes, et les seigneurs qui voulaient de plus en plus envahir le royaume.

Les armes et la tyrannie formaient également les arts et la littérature. L'ignorance est la compagne habituelle du brigandage; et, si les disputes occasionnées par le schisme n'avaient excité entre les partis cette virulente ardeur de débattre des questions qu'il ne faut pourtant pas confondre avec l'imagination ou l'éloquence, est probable que l'Université, par le nombre de ses disciples, n'eût empêché la barbarie d'arrêter la marche de l'esprit humain.

L'écrivain le plus célèbre, le grand orateur du règne de Charles V est Jean Charlier. Il prit le nom de Gerson, qui est celui d'un vicaire près de Reims, où il reçut le jour; il le garda pour se conformer à la sagesse. Nous avons de lui cinq volumes in-folio.

Chanoine de la cathédrale de Paris et homme accrédité, il fit censurer la doctrine insensée de Jean Petit par la Sorbonne, comme on la condamna au concile de Constance, où l'on vit son soutien avec vigueur et défendre les prérogatives de la France.

Sa fermeté lui attira l'inimitié du duc de Bourgogne, contre lequel, sur son retour, il ne trouva point de protecteur. Sous le froc d'un pèlerin, s'enfuit d'abord en Allemagne; il vint se cacher à Lyon, dans un lieu dont son frère était prieur; il finit par se faire maître d'école.

Quelques personnes le regardent comme l'auteur de l'*Imitation de*

le livre le plus célèbre et le plus aimé qui soit sorti de la robe moine.

Cet ouvrage est de lui, il semble qu'on ne le sache pas positivement. Ce qui semble plus important à rendre, c'est qu'il a été composé en France, sous Charles VI, au milieu des plus grands crimes et des plus grands malheurs.

Le *Manuel d'Épictète* fut écrit sous Louis XI. Les temps de tyrannie rappellent la morale, et invitent à l'abnégation de soi-même. Sans secours contre l'oppression, on sent tout son cœur se chercher dans le ciel et dans sa propre âme une récompense qu'on ne peut pas attendre des hommes. On se défait des délateurs, les traitres; on se retire qu'à s'isoler. Les malheurs du monde ont toujours détaché les cœurs des biens de la terre.

Ce livre de l'Imitation du Christ, qui à Sorbonne appelle un *livre divin*, dans l'approbation qu'elle donne à la traduction qu'en fit de Beuil en 1485, est écrit avec assez d'onction. Les érudits le vantent avec raison : ils ne le croient pas composé de meilleur ; ils ne possèdent point d'une morale supérieure.

Cependant on ne trouve dans ce livre qu'une idée et qu'un principe : que qu'un chrétien doit être humble et se mépriser soi-même pour devenir agréable à Dieu. Il doit tout immoler à son salut. On n'y recommande aucune pratique qui ne tende à rendre l'homme inutile à l'État, à sa famille et à la société. Tous ceux qu'on y cite, saints et pères des déserts, ont été auteurs de la vie contemplative et oisive, s'occupant uniquement du soin de leur salut, c'est-à-dire qu'ils ne songeaient qu'à eux-mêmes.

Il est étonnant que l'on ne se soit

point aperçu que cette humilité, ce soin d'abandonner la terre pour chercher le ciel, n'est qu'un égoïsme perpétuel qui restreint l'âme, la rend indifférente au bien, et méprisante pour autrui.

Ce livre me paraît très-inférieur au *Manuel d'Épictète*, et surtout aux *Pensées de Marc-Aurèle*. Son grand succès vient de sa simplicité, de la douceur de son style, de ce qu'il combat perpétuellement l'amour-propre. On réussit presque toujours quand on attaque l'orgueil humain, tant l'homme le plus présomptueux connaît sa propre faiblesse.

Je ne reconnais pas Gerson pour l'auteur de cet ouvrage. Il me paraît qu'il fut composé par un moine, et non par un ambassadeur dont la fermeté bien connue n'est guère d'accord avec tant d'humilité. On trouve dans ce livre des dialogues entre une âme et Jésus-Christ, qui sont ridicules, et paraissent indignes d'un homme qui s'est distingué dans les affaires d'État.

Quel qu'en soit l'auteur, son dernier chapitre semble curieux. On voit clairement qu'il avait plus d'envie de croire que de persuasion, puisque la foi, selon lui, est plutôt la soumission que la croyance. « Ne vous mettez point en peine, dit-il, de ce que vous ne pouvez comprendre dans ce mystère, mais reposez-vous-en sur la grandeur de Dieu qui peut tout. »

En physique, en chimie, en anatomie, en astronomie, il faut s'en reposer sur la grandeur de Dieu qui peut tout; car chaque science a des merveilles que la raison ne peut comprendre. Je ne sais comment je pense, comment je puis tracer ces lignes avec ma plume. J'ignore le secret de la force attractive, cette âme de l'univers, qui fait graviter des mondes in-

nombrables dans un espace sans bornes. Mais ces mystères de la création, s'ils confondent mon intelligence, ne lui paraissent pas ridicules; ils sont évidemment les secrets de Dieu. Les mystères de la théologie semblent au contraire des puérités inutiles à tous, hormis à ceux qu'elles enrichissent.

Un au re moine nommé Claude, de l'ordre des Célestins, fit un livre véritablement utile; il écrivit un traité des erreurs de nos sensations et des influences célestes sur la terre. C'est l'ouvrage d'un penseur, d'un philosophe qui sait que nos sens nous trompent et qui nous apprend à nous en méfier. Il combat surtout les erreurs de l'astrologie.

Des écrivains modernes ont placé Claude à côté de Bacon et de Locke : c'est peut-être trop d'honneur lui faire; mais on doit dire qu'il fut leur précurseur de plus de deux cents ans. Son livre semble prodigieux pour son époque; aussi, jusqu'au seizième siècle, est-il demeuré inconnu.

Un autre homme célèbre de ce temps-là fut Jean Juvenel des Ursins. Il le devint justement par son éloquence et surtout par ses vertus, son courage, son attachement aux lois et à son prince. Il n'a point laissé d'écrits. Ses deux fils sont encore plus connus que lui : l'un devient chancelier, et l'autre écrivit l'histoire du malheureux règne de Charles VI. Il prétendait descendre de la maison des Ursins, si célèbre en Italie; son fils, l'historien, nous a donné la généalogie de sa maison. Cependant elle ne fut point admise, et on le croit issu d'une famille de Champagne dont le nom véritable est Jouvenel.

On dit que ce fut sous le règne de Charles VI, vers 1391, que parut la première académie de peinture en

France : on la plaça sous la protection de Saint Luc. Cet établissement paraît bien plus dans le génie de Charles le Sage. Je pense qu'il réunit d'abord qu'une corporation de métiers qui employaient leurs outils et les pinceaux : toutes les professions formaient alors des corporations séparées.

Les alchimistes ont tant payé Nicolas Flamel qui sous ce règne trouva l'art de faire de l'or, qu'il peut passer son nom sous silence même prétendu qu'il avait trouvé de ne pas mourir, et qu'il voyagea en Asie, pendant qu'on assistait à ses funérailles supposées.

Flamel, né à Pontoise sans fortune, exerçait à Paris la profession de libraire et d'écrivain. Il s'enrichit extrêmement par des moyens que l'on ignore, mais qui deviennent plus communs aux siècles de déprédations, que ceux où le gouvernement fait régner l'ordre et la justice. Il affecta une grande piété, fonda des églises et des hôpitaux, et c'est ce qui le fit rechercher des alchimistes. S'il eût entrepris de corrompre des courtisanes, des chevaux, des chiens, des valets; s'il avait bâti des maisons de plaisance, comme tant de riches de son siècle, il serait presque ignoré.

L'invention la plus remarquable de ce long règne, celle qui fit la plus grande impression chez tous les peuples de l'Europe, fut l'invention des cartes à jouer. Elles ont pris naissance en Italie, bien qu'adoptées d'abord en France; elles ne se présentaient d'ailleurs telles que de nos jours, les formes d'abord avec des petits tons de sept à huit pouces de haut, sur lesquels on avait peint le pape et d'autres personnages qui combattaient le malin. Les courtes et faibles cor-

l'invention nouvelle se trouva la portée de tous les esprits, et fut un motif pour préférer les autres jeux, comme les dés et le lansquenet, aucune combinaison, mais que les dames et les échecs furent au contraire de trop fortes. Les cours d'amour établies depuis le commencement du midi, et peut-être dans toute la France, fleurirent surtout au commencement de ce règne. Le roi, la reine, son frère le duc de Bourgogne, sa femme Valentine de Milan, et tous les jeunes, et tous les courtisans ne pensaient qu'à s'amuser.

Les cours d'amour présentent une sorte de tribunaux civils. Depuis le commencement du parlement de Paris, on a vu tous les dignités de la cour : des présidents, des conseillers, des maîtres des requêtes. On voit les femmes en remplissent les fonctions et jugent souverainement. On y traite toutes les causes qui naissent ou qui naissent entre deux amans ; on y traite toutes les questions occasionnées par le cœur et ses caprices ; on y décide avec toute la subtilité mise à l'usage par l'Université en traitant les questions de la théologie. Ce badinage exerçait beaucoup l'esprit, et ne pouvait manquer de le développer.

Les écrivains qui de notre temps, se sont élevés contre les cours d'amour et les ont traitées de profanation, ont montré beaucoup plus de pédantisme que les magistrats et les ecclésiastiques du treizième et du quinzisième siècle, qui se faisaient inscrire parmi les chevaliers de ces cours, s'empressaient de prendre place et de partager des succès très-innocens. Les cartes et les tournois produisirent bien d'autres succès.

La guerre civile dissipa ces cours d'amour, comme elle anéantit presque

toutes les institutions ; car à la fin du règne de Charles VI, l'état semblait dissous, le trône usurpé, la nation asservie.

Rien ne subsistait plus que la loi fondamentale de la monarchie qui désignait toujours pour roi le premier de la branche aînée de la famille royale, descendant de Hugues Capet de mâle en mâle. Loi sage, qui faisait connaître à tous le chef de l'État, ne permettait à l'esprit aucune incertitude, et ralliait à ce chef ceux qui n'avaient d'autre intérêt que le bien de l'État.

On ne voit sous ce règne aucun progrès, aucune conquête. Si une faction livra Gènes à la France, une autre en chassa bientôt les Français. Les domaines de plusieurs grandes maisons entrèrent cependant encore dans la famille royale.

La maison de Flandre s'éteignit ; un mariage contracté sous Charles VI fit passer toutes ses possessions dans celle de Bourgogne. Une donation mit aussi dans cette maison tous les domaines de celle de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg ; enfin un mariage y porta encore les biens de la maison de Hainaut. Toutes ces acquisitions rendirent la maison de Bourgogne une des plus puissantes de l'Europe, et la plus dangereuse pour la branche aînée de sa propre famille.

La maison des ducs de Ber s'éteignit aussi : un de ses princes fut tué à la bataille de Nicopolis, deux autres à celle d'Azincourt ; elle ne subsistait plus que dans la personne d'un cardinal qui aimait mieux, selon les préceptes de l'Évangile, céder son manteau ducal que de le disputer suivant l'esprit du monde, et même, on doit le dire, suivant l'esprit de l'Église.

Il en fit don à son petit-neveu, René d'Anjou. Ce don enrichit encore la fa-

mille royale de la dépouille d'une grande maison; la confiscation y fit passer de plus les biens de la famille de Périgord.

Mais les Capets perdirent sous son règne, la couronne de Hongrie, et presque entièrement celle de Naples, que les deux maisons d'Anjou se disputaient. Celle de France lui fut à moitié enlevée par l'ancienne maison d'Anjou Plantagenet; et une bataille malheureuse, une mort, un accident, une simple imprudence, pouvaient lui ravir l'autre moitié.

Ainsi, en politique, on n'éprouvait que des pertes; comme on n'avait vu dans l'administration que des révoltes et des déprédations. L'agriculture semblait anéantie, la plupart des villes étaient détruites, et la capitale subsistait le joug odieux de l'étranger. Le royaume se trouva dans l'accès d'une des plus fortes crises qu'il eût encore éprouvées.

LIVRE V.

Le royaume se rétablit sous Charles VII. — Pragmatique-sanction. — Création des compagnies d'ordonnance. — Établissement des francs archers. — Noms des grands capitaines qui ont chassé les Anglais de la France. — Avènement de Louis XI. — Ligue des princes. — Bataille de Monthéry. — Le royaume continue de prospérer. — États-généraux sous madame Anne de Beaujeu. — Réunion de la Bretagne à la France. — Fin des guerres civiles.

Le tableau politique de l'Europe éprouva quelques changemens pendant le long règne de Charles VI.

Le second royaume des Bulgares, fondé en 1186, existait depuis deux cent dix années, lorsqu'il fut détruit par Bajazet, après la victoire de Nicopolis. Il avait eu moins de gloire

que le premier, qui dura depuis 704 jusqu'en 1040. Il fut réduit en provinces, par les mêmes empereurs romains, grecs, sur le territoire desquels il était établi.

Des divisions intestines composent toute l'histoire de ces deux royaumes; elles les affaiblirent, et donnèrent lieu à des exploits très-hardis, mais dont aucun ne fut mémorable. La guerre détruit quelquefois jusqu'à la célébrité des chefs. Il faut d'autres arts pour en conserver la mémoire.

Beaucoup d'États existent sans gloire, et meurent ne laissant que leur nom à la postérité : ils sont à cet égard semblables à la plus grande partie des hommes.

Les Bulgares étaient un des dix peuples barbares qui s'étaient établis immédiatement sur le territoire de l'empire romain. Neuf avaient déjà péri. Les Francs seuls subsistaient, et encore semblaient-ils prêts à tomber eux-mêmes sous les armes d'un peuple échappé aux Romains, aux Danois, aux Saxons, aux Normands, et florissant ensuite sous la domination d'une famille française.

Quelques autres États venaient de disparaître : ces mêmes Turcs, vainqueurs des Bulgares, enlevaient le royaume d'Arménie aux Lusignans.

Deux couronnes étaient sorties de la maison des Capets : celle de Pologne et celle de Hongrie.

En Aragon, la maison des anciens comtes de Catalogne, originaire des Gaules, s'éteignait, et fut remplacée par un prince de Castille, qui réunit l'Aragon, la Sicile et la Sardaigne : nous le verrons s'agrandir encore de la Navarre et du royaume de Naples.

La république de Venise fut envahie par celle de Florence.

Les empereurs d'Orient ne surent pas profiter de la défaite de Bajazet par Tamerlan, et rendre quelque force à leur empire. Manuel Paléologue, qui était venu à Paris, régnait encore, lorsque Amurath II, petit-fils de Bajazet, mit le siège devant Constantinople, et ne put prendre cette ville. Tous les habitans, hommes et femmes, se défendirent avec la fureur des Thraces, le courage des Romains et l'intelligence des Grecs, trois peuples dont ils descendaient; ils forcèrent le sultan à se retirer, malgré le canon qu'il employa contre eux, et qu'ils ne connaissaient pas. Ces peuples avaient donc de l'énergie: s'ils en faisaient un mauvais usage, c'était la faute de leur gouvernement, et non celle de leur caractère.

Sigismond défendait toujours avec peine la Hongrie contre les Turcs: ce royaume devenait alors le boulevard de la chrétienté sur le continent; comme l'île de Rhodes, défendue par les Hospitaliers, et l'île de Chypre par les Lusignans, en étaient le rempart sur la Méditerranée.

Le duc de Lithuanie, Jagellon, avait épousé Hedwige, reine de Pologne et du sang de France, étant fille de Louis, roi de Hongrie, issu de la maison d'Anjou-Sicile. Jagellon se fit baptiser; mais ses frères lui ayant pris son duché, ce pays fut enlevé à la chrétienté.

Les trois États du nord, la Suède, le Danemark et la Norwège, réunis tous trois par une femme, Marguerite, surnommée la Sémiramis du nord, demeuraient attachés sous Éric, son petit-neveu, fils de Wratislas VII, duc de Poméranie.

La Russie paraît toujours dans la dépendance des Tartares.

L'empire et les royaumes de Bo-

hème et de Hongrie étaient régis par Sigismond. Il avait eu le bonheur d'éteindre le schisme dans ses États et dans l'Église; car on vit à la fois trois papes et trois empereurs.

Benoit XIII, enfermé dans la citadelle de Peniscolo, continuait à se dire seul pape légitime. Mais personne ne le reconnaissait. Il vécut trente ans sur le saint siège, et c'est ce qui n'arriva jamais qu'à lui. On regarde même ce long règne comme une preuve que son élection n'était point légitime; car on prétend que saint Pierre, ayant été pape pendant vingt-cinq ans, avait condamné ses successeurs à ne pas occuper le trône pontifical aussi longtemps que lui: *Non videbis annos Petri*. Cette sentence n'a pourtant dégoûté personne d'être pape. Les passions affaiblissent la foi et font braver la mort.

Les Hussites, en Bohême et en Silésie, se vengeaient, par leurs succès et par leur révolte, de la lâche cruauté de Sigismond, qui fit brûler dans le concile de Constance Jean Hus et Jérôme de Prague, comme hérétiques, malgré le sauf-conduit qu'il leur avait donné.

Le royaume de Sicile et celui de Naples étant tombés en quenouille, le premier passa aux rois d'Aragon par un mariage, et l'autre voyait sa reine flotter incertaine entre ces rois et la seconde maison d'Anjou.

Depuis que la ville de Gènes avait chassé les Français, elle était en proie aux factions des Fregoses et des Adornes. Elle fut obligée de se rendre à Philippe Marie, duc de Milan. Il la prenait par les armes du fameux Carmagnol, qui, de gardeur de pourceaux, devint général de son armée. Carmagnol le quitta bientôt pour passer au service des Vénitiens.

Le gouvernement de Venise achevait de se rendre aristocratique ; on avait jusqu'alors demandé que le peuple confirmât, par ses suffrages, l'élection du doge ; mais ce suffrage n'était plus qu'une cérémonie. Elle se fit, pour la dernière fois, à l'élection de Thomas Mocenigo. Depuis ce temps, le sénat se contenta d'apprendre au peuple, par une proclamation, le nom de son nouveau doge. Venise conquit le Frioul, la Dalmatie, et enleva même plusieurs provinces aux ducs de Milan, par les victoires de Carmagnol, devenu l'ennemi de ces ducs.

Les Florentins, après avoir asservi Pise, achetèrent la ville de Livourne ; ils la recevaient en échange de la petite ville de Sarzanne.

Les royaumes chrétiens de Castille, d'Aragon, de Portugal, de Navarre, partageaient toujours l'Espagne avec les royaumes musulmans, dont le plus puissant était celui de Grenade, qui cependant s'affaiblissait par des divisions intestines.

Le roi de Portugal, don Juan-le-Bâtard, fut assez habile pour engager les seigneurs à lui vendre les domaines qu'ils tenaient de la couronne, ce qui le rendit très-puissant, et lui donna pour vassaux immédiats tous ceux qui jusqu'alors avaient été les vassaux de ces seigneurs. Il porta la guerre chez les Maures, en Afrique ; il leur prit la ville de Ceuta.

Pour dater les événemens de son règne, don Juan adopta, en 1422, l'ère chrétienne, et la substitua à celle d'Auguste, dont on s'était servi jusqu'alors en Portugal. Il encouragea le commerce. Les navigateurs portugais découvrirent l'île de Madère. C'est à cette époque que commencent ces grandes navigations qui nous dévoilèrent plus de la moitié du globe, et re-

culèrent pour nous les bornes de toutes les sciences.

Les Anglais, n'ayant jamais pu mettre l'Ecosse, se flattaient de conquérir la France ; et aucun des rois de l'Europe ne songeait à les en empêcher. Voyons donc comment la France put sortir avec honneur d'une lutte où toutes les chances paraissaient converger contre elle.

Si l'on considère les mœurs populaires du règne de Charles VII, elles furent parfaites et dignes des grands éloges. Ce fut quarante ans de succès. Le roi, les grands, la noblesse, les magistrats, le clergé, le peuple, voulurent chasser les ennemis et ils y parvinrent. Les soldats se mirent à la discipline ; les magistrats firent régner la justice ; les fermiers rétablirent l'ordre dans les affaires ; le clergé reprit quelque décence ; les habitants des campagnes firent rendre l'agriculture ; ceux des villes, les artisans et le commerce ; les maîtres de la maison l'exhortèrent à défendre l'État. Ce fut un concours merveilleux de bonnes actions dirigées vers le but le plus utile, c'est à-dire l'affranchissement de la patrie et le rétablissement du royaume.

Si l'on considère les mœurs morales de ce règne, on n'en trouvera guère de plus mauvaises. La reine-mère et le roi son fils, s'ils n'étaient pas ennemis, se montrèrent au moins l'un pour l'autre la plus parfaite indifférence.

Outre ses maîtresses, Charles VII eut toujours des favoris qui se mettaient des meurtres, même en sa présence. Tanneguy Duchâtel et Jean de Dinteville en commirent pour enlever l'autorité aux ministres qu'il favorisait.

Les plus grands seigneurs, chefs de brigands, tuaient, volaient, pillaient

les sujets comme les ennemis du roi ; ils vendaient et revendaient leurs captifs, égorgeaient ceux dont ils ne pouvaient tirer de rançon, et faisaient de la guerre un commerce où on les voyait trafiquer de la chair humaine, comme les bouchers vendent celle des troupeaux.

L'adultère, la prostitution, ont été communs dans tous les temps et dans tous les pays ; ces vices ou ces péchés augmentent peut-être avec l'abondance et les richesses ; mais ils se multiplient toutes les fois que les troubles publics affaiblissent l'autorité des magistrats ainsi que celle des pères et des maris. La France s'était appauvrie pendant tout le cours du règne de Charles VI, et les mœurs étaient devenues plus licencieuses.

L'histoire cite la dame de Flavi faisant assassiner son mari par un bâtard pour être son amant. On peut citer encore Catherine de l'Isle-Bouchard, femme du comte de Tonnerre, remariée avec Giac, qu'on soupçonnait d'avoir empoisonné sa femme, et d'épouser celle-ci. Il la céda bien-à-propos, de gré ou de force, au duc de Bourgogne, dont elle fut publiquement la maîtresse, et à l'assassinat duquel on la soupçonne d'avoir contribué. Devenue ensuite maîtresse de Georges de la Trémoille, elle entra dans le complot qui perdit Giac, son mari, et le fit arrêter dans le lit même où il était couché avec elle. Et cependant les actes de violence et de dépravation étaient alors si communs, que ce crime ne l'empêcha point d'épouser la Trémoille, et de tenir son rang à la cour.

Les amours de Louis, seigneur d'Amboise, pour les deux sœurs, dont il eut deux enfans ; ses procès avec sa femme ; les mauvais traitemens qu'il in-

fligeait à sa femme, enfermée dans le château de Thouars ; les fausses bulles fabriquées par Jean V, comte d'Armagnac, pour épouser sa propre sœur ; les prostitutions plus criminelles du maréchal de Laval, les meurtres, les cérémonies magiques dont il les accompagnait, sont des débauches hors de l'ordre commun, et dont il y a peu d'exemple dans tous les siècles.

Ces désordres étaient alors si fréquens, que peut-être aucun de ces trois grands coupables n'eût été recherché pour ses crimes, si tous n'avaient affecté tant de mépris pour l'autorité, qu'ils obligèrent pour ainsi dire le roi et le duc de Bretagne à les punir.

Il y a sans doute à peu près le même nombre de bâtards et d'enfans légitimes dans tous les temps, en proportion de la population du pays. Mais la population, dans ce siècle, était fort diminuée, et jamais l'histoire n'a fait mention d'autant d'illégitimités.

On n'avait pas encore rougi d'être bâtard en France ; le conquérant de l'Angleterre signait Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie ; et même, du temps des premiers empereurs de Rome, des Gaulois se vantaient d'être issus de Jules-César. Mais il semblait qu'on en tirât encore un plus grand honneur sous ce règne, où l'on mit une jeune vierge en évidence, comme pour former avec les mœurs publiques un contraste plus piquant.

Rien n'égale l'indécence des examens que firent les dames de la cour de France, quand Jeanne d'Arc vint se présenter à Charles VII ; si ce n'est l'indécence encore plus grande que se permit la duchesse de Bedford, en exposant cette jeune fille toute nue aux yeux de son mari.

Le duc de Bedford avait une bâtarde ; Talbot avait deux bâtards, qui

périssent, comme lui, dans les batailles.

Charles VII n'en laissa que trois ou quatre. Le duc de Bourgogne produisit sept garçons et huit filles, avoués; et plus de quinze autres qu'il n'avoua pas. Il n'y avait point de grande maison en France qui n'eût le sien; la plupart en comptaient plusieurs.

Cette espèce de gloire, que l'on tirait de sa bâtardise, tenait à l'esprit de famille qui régnait alors, et qui était encore dans toute sa force. Chaque maison possédait ses armoiries, sa couleur, ses livrées, qui la distinguaient des autres. Dans beaucoup de terres, les paysans portaient la livrée de leur seigneur. Les princes en revêtaient leurs pages; et ils distinguaient leurs chevaliers par des couleurs, par des écussons et des devises. Chaque prince avait son ordre particulier: le roi portait l'ordre de l'étoile; le duc de Bourgogne, la toison d'or; le duc d'Orléans, le porc-épic; le duc d'Anjou, le croissant; le duc de Bourbon, l'écu; le duc de Bretagne, l'hermine. Ainsi l'extérieur d'un homme, depuis le valet de charrieur jusqu'au page et au chevalier, annonçait à quel seigneur il était attaché.

Si cet esprit de famille eût amélioré les mœurs domestiques; s'il avait mis plus d'union entre les frères, et porté les parens à se donner des secours mutuels, on ne pourrait qu'en faire l'éloge. Mais on voit par le dauphin (Louis XI); par le comte de Charolais; par la duchesse de Bretagne; par toutes les histoires du temps, que les fils, les frères, les parens, n'avaient pas plus d'égards les uns pour les autres, que les maris et les femmes ne s'en témoignaient.

Ces couleurs, ces armoiries, livrées, ces distinctions apparentes, fin, mettaient, il est vrai, une émulation entre les différentes maisons, entre leurs pages, leurs chevaliers, leurs gentilshommes; mais il n'y avait aucune émulation de bravoure et de probité.

On était d'une extrême délicatesse sur tout ce qui touche l'honneur. Rien n'est plus commun que la faiblesse avec laquelle on changeait de prince pour quitter même celui du roi. Charles VII, affligé de tant de défec-tions, demanda un jour à un gentilhomme qu'il aimait, s'il serait jamais tenté d'abandonner son service: — « Non, sire, » répondit-il, pour le service de trois royaumes comme le vôtre, mais bien pour un affront. Ce mot fut longtemps célèbre. Le mot de cour: il peint les mœurs de l'époque.

La vaillance suppléait à toutes les vertus. Quiconque était intrépide était regardé comme irréprochable. Le nom d'honnête n'était rien près des titres. Personne ne réclamait les droits de l'humanité, lorsque chacun se montrait si jaloux de ceux de son ordre, de son corps, de sa famille.

Les ambassadeurs disputaient entre eux les honneurs dus à leur nation. Les seigneurs de France gardaient toujours la préséance, qu'ils avaient obtenue au concile de Constance.

Les prêtres n'étaient pas moins jaloux de conserver à leurs églises les droits d'asile, privilège qui leur donnait le dévouement et les aumônes. Tout ce qu'il y a de plus vil dans l'humanité.

Un bourreau de Paris, nommé Titjean, fut assassiné par quatre de ses amis; ils se réfugièrent dans l'église des Célestins. Mais le prévôt de Paris ne respectait guère de tels asiles;

à arracher les meurtriers. Les religieux invoquèrent les droits de leur épiscopat; et l'évêque de Paris n'eut pas honte de réclamer ces coupables comme d'écus. Le parlement décida qu'ils étaient indignes de jouir du droit d'asile et du privilège de la cléricature : il ordonna de les livrer au prévôt, et ils furent pendus.

Les honnêtes gens voyaient avec peine le parlement faire enfin régner la justice. La canaille regrettait l'ancienne licence; le clergé ses privilèges; l'Université répugnait à reconnaître le cour du parlement; et la noblesse, qui ne voulait d'autre juge que son épée, se soumettait aux jugemens des tribunaux avec plus de répugnance encore que l'Université; le clergé et la canaille.

Le goût du luxe extérieur est d'autant plus grand chez une nation, qu'elle devient plus pauvre. On masque sa misère par une vaine parure; on espère ainsi ne pas perdre son crédit ou sa considération.

Plus une nation est ruinée, plus elle a besoin de ressources, et plus il s'y fait de fortunes rapides et véritablement scandaleuses; car elles viennent des abus et des crimes que les ministres et les grands tolèrent ou pratiquent, ou même ordonnent à leurs agents.

Il s'en fit beaucoup de pareilles, et Lord Bedford volait jusqu'aux dépôts de consignations pour avoir de l'argent; lorsque La Hire, Xaintrailles et les autres chefs français et anglais venaient amis et ennemis pour payer leurs troupes, et commerçaient à vil prix des effets qu'ils pillaient.

Le mauvais état des affaires publiques, la superstition et la croyance aux sorciers, la débauche et le pillage, étaient des ressources pour s'enrichir

à des hommes sans scrupule, qui déployaient un luxe d'autant plus révoltant, qu'il insultait à la misère dont la nation était accablée.

On ne peut trop s'élever contre un tel luxe; mais il ne faut pas le confondre avec celui que l'on voit chez un peuple riche et laborieux, où toutes les classes sont dans l'abondance; où les fortunes les plus éminentes ne sont que le fruit du labeur, d'une industrie active, d'une intelligence supérieure; chez un peuple enfin où l'homme qui s'est le mieux enrichi a fait vivre à l'aise plus de familles, arrachées par le travail à la pauvreté.

Sous Charles VI et Charles VII, outre le faste qui environnait les grands seigneurs et n'appartenait qu'à eux, tel que leurs livrées, leurs armoiries, leurs valets, leurs pages, leurs chevaliers, leurs armures, leurs voitures, leurs chevaux de main, leurs faucons, ils affectaient un luxe bien souvent ridicule, comme de ferrer les pieds de leurs chevaux avec de l'argent, d'en couvrir leurs harnais, de dorer les mâts des vaisseaux quand ils s'embarquaient. Cependant, lors de la fameuse ordonnance de 1437, donnée pour réprimer le luxe, on ne s'occupa que de celle de la bourgeoisie, et l'on n'obtint pas sa réforme.

Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, revêtait de tout l'éclat du luxe, de tout l'appareil de la grandeur, de tout le vernis de la chevalerie, les excès de la galanterie la plus outrée; mais il faisait payer à son peuple ses plaisirs et son luxe.

La ville de Constantinople ayant été prise par les Turcs, il profita de la grande sensation que cette nouvelle produisait dans toute la chrétienté, pour donner à Lille une fête dans tout le costume de la chevalerie. Monstrelet,

historien et gouverneur de Cambrai, nous en a donné une description qui peut faire juger de la richesse, du goût du siècle, et de l'état des arts.

Un chevalier devait combattre contre tout venant. Il sortit du palais pour se rendre dans la place du marché, où l'on avait préparé la lice. Il marchait attaché à un cygne artificiel, de la grandeur d'un cheval; deux sauvages, armés de massues, conduisaient ce cygne. La blancheur et la noblesse de cet animal pouvant faire allusion à la pureté et au courage, servaient depuis longtemps d'emblèmes dans les romans. Le chevalier du cygne était toujours un héros, un homme illustre.

Le duc et toute sa cour, dans le plus grand appareil, suivaient le chevalier, et se rendirent sur des gradins magnifiques, préparés autour de la lice pour eux et pour les dames juges du combat. Des bannières retenaient la foule des spectateurs.

Un festin splendide suivait le tournoi. Il se donnait dans une salle immense : et pour que le service ne dérangeât pas les spectateurs, le plafond s'ouvrait, les mets en descendaient dans des chars qui s'approchaient de la table sur laquelle des officiers les posaient.

Un clerc monté sur un dromadaire (comme s'il fût arrivé de la Terre sainte sur cet animal presque inconnu en Flandre) prêcha pendant le festin, avec tant de pathétique, qu'il attendrit quelquefois ses auditeurs jusques aux larmes. Des farceurs interrompaient de temps en temps sa prédication, et faisaient rire l'assemblée par leurs bouffonneries. Ce mélange, que le bon goût reproche, n'est peut-être pas sans effet, quand il ne s'agit que d'exhaler les pas-

Tout à coup, parut un faisan rose, oiseau rare alors en Europe, où il n'était pas encore très-commun, malgré le frais que tant de grands seigneurs avaient faits pour en peupler nos bois. Cet oiseau qui vient des bords du Rhin était consacré dans les romans de chevalerie, c'est sur lui que les chevaliers s'engageaient par serment à faire grandes entreprises. Dès que celui-ci parut, le duc de Bourgogne étendit main de son côté, jura d'aller combattre le grand turc, *corps contre corps ou puissance contre puissance*.

Quelque temps après cette fête le duc assembla les états de la Flandre et leur demanda quatre aides pour faire son voyage d'outre mer. Les états devinèrent alors le secret de cette fête. Il avait soixante ans, et il était usé par les excès de l'amour, et encore que par les fatigues de la guerre.

Ils lui répondirent donc qu'ils leur donneraient tout l'argent dont il pourrait avoir besoin, pourvu qu'il leur prouvât, foi de chevalier, de le rendre ne faisait pas son voyage. Le duc comprit qu'on l'avait deviné et n'en dit plus.

A cette fête, dit Monstrelet, une pucelle versait largement hypocrites larmes; à côté de la pucelle un jeune enfant qui de sa braguette lui donnait eau rose. Rien n'était plus comique que ces sortes d'obscénités.

La même indécence introduisit les vêtements. Charles VII dont les robes étaient un peu trop courtes, ne faisait les habits longs pour cacher le défaut : toute sa cour l'imita. C'était une raison pour que le dauphin fils affectât de porter des habits comme ceux qui s'attachaient à lui, et les jeunes gens n'en voulurent plus.

Au lieu de ces longs manteaux, de ces longues robes qui traînent à terre, on portait de petits pourpoints qui se terminaient aux reins, et qu'il fallait attacher par plusieurs éguilletes à des boutons de chausses, qu'on faisait sortir au-dehors, afin de mieux exprimer la largeur de la taille et des cuisses.

Si les beaux arts doivent imiter la nature, s'ils font d'autant plus de progrès qu'ils la rendent plus sensible, jamais on ne fut mieux habillé ; car, entre ces formes bien prises et bien terminées par ces grecques serrées, on trouvait le milieu du haut-de-chausse par un ornement qui représentait presque au naturel, ce que les vêtements ont été faits pour cacher. Au-dessous de cet ornement était une bourse dans laquelle on mettait des oranges, et l'on en faisait des présents aux dames dans l'occasion. Le goût des épices étant venu à la mode par la suite, on les substitua aux oranges.

Les lettres fleurissent rarement au milieu du tumulte des armes : cependant elles firent quelques progrès sous un prince qui semble avoir été prédestiné à tout améliorer.

Ces des raisons de tant de succès ne doute, est que Charles VII joignit l'amour de l'ordre, celui des femmes et des vers. Ces deux passions adouci-
rent les mœurs, élevèrent l'âme. On a vu des vers que ce roi composa pour Agnès Sorel ; on y voit que l'âme s'élevait en lui l'héroïsme :

Seule Agnès qui tant bien m'avance,
Sans le mien cœur demorera
Puis que l'Anglais en notre France.

Des princes de sang cultivaient la poésie : Charles, duc d'Orléans prisonnier à Londres pendant vingt ans, cherchait à calmer les ennuis de sa longue détention en faisant des vers. On lui a quelques pièces assez faibles :

on y voit moins de verve, d'images et d'idées que dans celles de Thibaut, comte de Champagne, qui vivait sous saint Louis.

L'autre est René d'Anjou, comte de Provence, duc de Bar et de Lorraine, roi titulaire de Naples et de Sicile. Il aimait plus les beaux-arts que la grandeur : il fit des vers, des tableaux, et se rendit cher à ses sujets. Détrompé sur ses vieux jours des erreurs de l'ambition, René voulut, sous le beau ciel de la Provence, renouveler la vie pastorale, telle qu'elle est décrite dans les poètes. Il s'habillait en berger et sa femme en bergère : c'était Jeanne de Navarre qu'il avait épousée en secondes noces. Ils faisaient dresser des tentes dans la campagne, gardaient leurs troupeaux, portant la pannetière, la houlette, et chantant des idylles. Jean Molinet, qui vivait alors, fut témoin de leur vie pastorale et l'atteste dans ses vers.

Un conseiller au Parlement, Alain Chartier, se distingua davantage. Il parlait la langue française avec plus de douceur et de grâce que ses contemporains : on l'appelle le père de l'éloquence. Non-seulement ses compatriotes l'admirèrent, mais les étrangers imitèrent ses ouvrages.

Le célèbre Chaucer traduisit en anglais son poème *De la belle dame sans merci*. Chaucer mourut en 1400. Ainsi Alain qui n'était pas beau, ne devait pas être jeune en 1444, quand la dauphine Marguerite d'Écosse lui donna un baiser qui a rendu cette princesse plus célèbre que toutes les bonnes actions qu'elle a faites dans la trop courte durée de la vie.

Ce qui manque aux ouvrages de ce temps, c'est de la conclusion et du choix. Faut de goût, les auteurs sont trop prolixes, et ce qu'ils disent de bon est

noyé dans un fatras qui rebute le lecteur.

Villon qui, le premier, dans ces siècles grossiers, débrouilla l'art obscur de nos vieux romanciers,

comme le dit Boileau, était un fripon très-aimable, et il se vante dans ses ouvrages, de plusieurs tours qu'aucun homme n'oserait avouer aujourd'hui. Il possédait le talent de tourner en plaisanterie les vices les plus bas, et d'envisager comme des légèretés les délits les plus graves.

Le parlement qui n'entendait pas raillerie, le bannit pour quelque temps. Il revint, commit de nouveaux méfaits et fut condamné à mort. Louis XI régna alors, qui préférait les talents à la probité; il lui fit grâce. Mais Villon n'osa plus reparaitre; on ne sait ce qu'il devint.

Un livre de prose l'emporta sur toutes les poésies du temps : c'est celui des *Cent Nouvelles Nouvelles*, imitation du *Décameron* de Boccace. Mais il ne servit pas à fixer la langue française, comme le *Décameron* avait fixé la langue italienne. On n'en connaît point l'auteur. On sait que le dauphin, depuis Louis XI, y eut quelque part.

Ces ouvrages légers nous apprennent que l'art, le goût et la langue, faisaient des progrès. Ce n'était pas encore l'aurore; c'était l'aube d'un beau jour.

On voyait tout le contraire dans les ouvrages graves : la nuit s'obscurcissait. Alain Chartier, dont nous avons parlé comme poète, était, comme prosateur, au-dessous de Gerson et de Clemengis.

On en peut dire autant de ses deux frères : l'un, Jean Chartier, moine bénédictin, chantre de l'abbaye de Saint-Denis, est auteur des *Chroniques de*

Saint-Denis, ou *grandes Chroniques de France*, ou *Mer des Histoires*, car leur donne tous ces noms. Elles tendent depuis Pharamond jusqu'à la mort de Charles VII. C'est un ouvrage trop sec, peu exact, mais qui nous a conservé bien des faits. Jean Chartier les compila sur des notes et des notes qu'il trouva dans cette abbaye et que plusieurs moines avaient rassemblées avant lui.

Guillaume Chartier, conseiller au parlement, comme son frère Alain devint évêque de Paris en 1447. Lui doit la fête de sainte Geneviève si longtemps patronne de Paris. C'était un homme de bien qui déplut à Louis XI. Il fut un des missaires nommés pour la révision du procès de Jeanne d'Arc.

Jean Juvenel, évêque de Beauvais puis de Laon, puis archevêque de Reims, fils du prévôt des marchands Juvenel des Ursins, et frère de Guillaume Juvenel des Ursins, baron de Troisel, chancelier de France, a laissé une vie de Charles VII, où il voit qu'il favorisait le parti des Bretons et du roi contre les Bourguignons. Cette histoire est naïve.

Enguerrand de Monstrelet favorisait au contraire le parti des Bourguignons, dans la chronique diffuse qu'il nous a laissée des *Guerres entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne pendant l'Occupation de Paris et de la Normandie par les Anglais*. C'était un guerrier, un gentilhomme d'une ancienne famille. Il mourut gouverneur de Cambrai. Sa naissance et ses occupations ne l'engagèrent point à étudier les lettres. Sa chronique commence en 1400, où celle de Froissart finit. Elle fut continuée, on ne sait par qui, jusqu'en 1467; car il me

en 1432, Monstrelet et Jean Chartier ne valent pas Froissart. La littérature avait en décroissant, lorsque la poésie s'éteignait.

L'université comptait pourtant alors vingt-cinq mille étudiants, qu'elle offrit de mener à la pompe funèbre de Charles VII. Ce grand nombre n'était pas dû à l'avidité de s'instruire, comme le disent tant d'historiens inattentifs, mais au goût des privilèges dont on jouissait sous le nom de l'Université. Si l'amour de l'étude eût attiré ces pétrus écoliers, il en serait sorti quelques savans ; mais l'Université ne produisit guère alors que des ignorans privilégiés. Les poètes les plus célèbres de ce règne ne se formèrent point dans ses écoles.

Écrire et lire n'était pas encore une science vulgaire. On exigeait même que les officiers des cours de justice ne sussent pas lire, surtout ceux de la chambre des comptes, de peur que par trahison ou par indiscretion ils ne divulguassent ce qui se passait. Colinet de Malingre, reçu premier huissier de la chambre des comptes en 1435, eut besoin d'une dispense d'ignorance crasse de la part du roi, parce qu'il savait lire.

Sur les tréteaux qui tenaient lieu de théâtre, on substitua la pantomime aux scènes : c'était encore une dégradation. Les acteurs, devenus muets, furent toujours des personnages de la fable ; les spectateurs n'en connaissaient point d'autres.

L'esprit de l'homme a besoin d'occupations et de disputes. Les arts, tels que la poésie, la musique, la peinture, ne sont propres qu'aux génies rares auxquels la nature a donné pour compagne une grande sensibilité. Les esprits après s'attachent aux objets plus capables de les agiter. A peine les

malheurs publics cessaient de répandre la terreur, qu'on renouvela dans l'Université une querelle éteinte depuis longtemps, celle des nominaux et des réalistes.

Les sciences n'ayant fait nul progrès, les nominaux triomphaient et avaient bien quelque raison pour croire que les hommes ne parviendraient jamais à savoir au delà des noms et des mots, et que la réalité des choses échapperait toujours aux recherches de leurs adversaires.

Les ouvrages sérieux dégénéraient, on voyait s'éteindre l'éloquence. Cependant les Universités se multipliaient dans le royaume ; Charles VII fonda celle de Poitiers en 1432, et Bedford celle de Caen l'année d'après.

Il y avait plus de deux cents ans que l'on ne connaissait plus dans cette de Paris la langue grecque et la rhétorique, lorsque Grégoire de Tiferne, Italien, vint en 1458 proposer à l'Université d'enseigner ces deux sciences ; elle accepta cette offre et donna cent écus d'appointemens.

Malgré ce nouveau genre d'étude, on peut dire que la théologie, la magie, l'alchimie et l'astronomie, composaient alors le cercle entier des sciences. Toutes les quatre avaient entre elles des rapports singuliers propres à former une science unique, la plus digne de l'homme, la plus propre à enflammer l'imagination et à captiver le cœur.

Toutes les quatre étaient enseignées par des hommes instruits, savans dans l'art de manier l'imagination des faibles, et de tirer parti de leur crédulité. La crainte de la mort, les erreurs des passions, la curiosité de l'avenir formaient les principaux ressorts à leur usage, et dont ils auraient tiré un bien plus grand parti

s'ils ne s'étaient divisés entre eux.

Les théologiens honorés de tous, travaillaient avec l'aveu des souverains; les alchimistes en étaient quelquefois protégés et quelquefois persécutés. Déjà l'on avait inventé les mots insignifiants de pierre philosophale, de grand œuvre, de médecine universelle. Les sorciers devenaient plus généralement en butte aux persécutions par la jalousie qu'ils inspiraient aux théologiens. Les astrologues suivaient la cour du roi et celle des grands seigneurs : c'était un emploi dans leurs maisons, comme on y voyait un fou et un secrétaire.

Charles VII, prince d'un très-grand sens, n'eut jamais de fou, réprima les théologiens, n'écoula point les alchimistes, admit les astrologues à sa suite sans les croire, et laissa persécuter violemment les sorciers.

Le connétable Arthur de Richemont, plus brave que logicien, aimait particulièrement les fous et se plaisait à badiner avec eux. Mais il abhorrait les sorciers, soit qu'il eût peur d'être envoûté, soit qu'il voulût venger son neveu qui, disait-on, était devenu ainsi leur victime. Il fit brûler beaucoup de pauvres malheureux qu'on accusait d'être magiciens, et qui peut-être eux-mêmes croyaient l'être; car plusieurs sont morts dans cette persuasion.

Le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, avait pour eux une haine aussi forte. Il établit pour les poursuivre un tribunal connu sous le nom de *la chambre d'Arras*; elle en fit brûler un nombre prodigieux. L'indignation publique s'éleva contre ce tribunal, et détermina le parlement à le casser. Le même Molinet, qui nous fit connaître les goûts de René d'Anjou pour la vie champêtre, nous a

transmis dans ses vers, trop faible pour un tel sujet, les iniquités de ce tribunal.

Tel était l'état de l'esprit humain lorsqu'un gentilhomme allemand, né à Mayence, domicilié à Strasbourg et nommé Guttemberg, vint offrir un nouvel instrument propre à rectifier à propager et agrandir les connaissances en les rendant faciles à répandre; c'est l'art d'imprimer avec des caractères mobiles.

Ces premiers caractères étaient de bois. Schœffer, autre Allemand avec lequel Guttemberg travailla dans la suite, inventa par économie des caractères de fonte, qui s'usaient beaucoup moins promptement. Le premier essai de Guttemberg fut une Bible imprimée sans date vers l'an 1440 ou 1445.

Dès le temps de saint Jérôme, on gravait et l'on sculptait des lettres détachées pour servir de jouet ou d'instruction aux enfans; il en parle dans ses ouvrages qu'il écrivit plus de mille ans avant que Guttemberg ne fût au monde. Personne, dans ce long espace de temps, n'imagina d'imprimer avec ces lettres, et de changer en art utile un semblable amasement.

Dans l'Orient, les Chinois avaient inventé depuis trois mille ans l'art d'imprimer en bois, et n'imaginèrent rien de plus. Personne alors, dans notre Occident, ne connaissait la Chine. Guttemberg fut le véritable inventeur de l'art le plus utile au progrès des connaissances humaines; c'est le plus beau présent qu'on ait jamais fait à l'humanité.

Jean Van-Eick, peintre, né à Bruges, ville de la Gaule Belgique, s'occupant aussi de chimie et d'alchimie, trouva le moyen d'extraire du lin et de la noix, une huile qui s'adapte per-

Muant avec les couleurs. Elle les fixa la toile, et tient lieu de vernis dont on se servait pour cet usage.

Le duc de Bourgogne employa les talents de ces artistes à faire des tableaux pour les manufactures de tapisseries qui enrichissaient la Flandre, les seules qu'il y eût en Europe.

Aoïsme de Messine, peintre italien, ayant vu des tableaux de Jean de Bruges, vint le trouver en Flandre et ne le quitta point qu'il n'eût son secret; il le porta ensuite dans sa patrie. L'Italie produisit bientôt les plus grands peintres. Ce nouvel art donnait un grand essor aux esprits; mais la France n'y prit aucune part.

L'architecture déperissait au lieu de se perfectionner, et personne en effet ne venait songer à bâtir pour la postérité dans un temps où les villes étaient sans cesse prises ou reprises, les édifices brûlés ou renversés. On a remarqué qu'aucun bâtiment du règne de Charles VII ne fut construit d'une manière solide : il suffisait d'être logé.

À la fête que le duc de Bourgogne donna en 1460, aux noces de sa fille et du duc d'Orléans, on tint les joutes et les tournois dans de grandes salles couvertes, assez spacieuses pour que les chevaliers pussent manœuvrer à cheval au milieu d'une foule de spectateurs. Ces salles ne présentaient point des monumens, comme les édifices des Romains; ce devait être ou la nef de quelque église, ou des salles construites en bois, revêtues d'une couverture légère, suffisante pour mettre pendant quelques jours à l'abri des intempéries de l'air. Le jeune comte Louis de Saint-Pol remporta le prix. Ces premiers succès développèrent en lui une ambition qui lui devint funeste.

On croit que ce fut sous ce règne

qu'on eut la première idée des voitures à soupentes. La voiture de Charles V, et celle de la reine sa femme, ne présentent qu'un chariot attelé de cinq chevaux. Les cahots étaient désagréables : on préférait aller à cheval. On substitua au chariot la litière portée par deux chevaux; voiture douce, mais ayant un balancement incommode.

Enfin, parmi les présens que les ambassadeurs de Ladislas, roi de Bohême, offrirent à Madeleine de France, il y avait, dit le *Journal de Paris*, un chariot branlant moult riche. On pense que ce chariot ne pouvait être qu'une voiture à soupente. On fut longtemps sans en faire usage, soit qu'elle fût assez mal suspendue, ou bien que ses divers momemens effrayassent les dames.

Charles VII reconquit son royaume à l'exception de Calais, enlevé à la France dès le règne de Philippe de Valois en 1347, il y avait cent treize ans.

Mais deux couronnes sortirent de la maison des Capets : celle de Navarre tombée en quenouille et portée par l'héritière dans la maison d'Aragon; et celle de Naples conquise par les rois d'Aragon et léguée à l'un de leurs bâtards. Ainsi, à la mort de Charles VII il n'y eut plus que deux couronnes dans la maison des Capets : celle de France et celle de Portugal.

De tant de royaumes qui avaient appartenu en Europe et en Asie à des familles françaises, il ne restait que celui d'Angleterre dans celle des Plantagenets, et celui de Chypre dans celle des Lusignans; encore cette dernière couronne tombée en quenouille, portée par un mariage dans la maison de Savoie, n'était revenue aux Lusignans que par la conquête qu'en fit un d'eux.

tard de cette maison ; appuyé par un sultan d'Égypte.

Le duc d'Orléans, qui prétendait au duché de Milan, héritage de sa mère, n'obtint que le comté d'Ast. Le duc d'Anjou, aspirant au royaume de Naples, ne pouvait secourir son fils qui se défendait difficilement en Italie. Charles VII devait être aussi regardé comme un concurrent à la souveraineté de Gênes, qui se donna trois fois à lui, et qui trois fois lui échappa. Enfin, le comte de Foix convoitait la couronne de Navarre, à cause de son mariage avec Éléonore, fille de don Juan, roi de Navarre et d'Aragon.

Toutes ces prétentions furent sans succès. Le duc de Bourgogne seul réalisa les siennes en portant jusqu'au Zuiderzée les domaines de sa maison.

On peut dire qu'alors le royaume s'étendait de ce golfe à la Méditerranée. La Provence, la Lorraine, appartenaient à des princes de la maison de France, quoique le comte de l'une, et le duc de l'autre, ne fussent point vassaux du roi.

En reconquérant son royaume. Charles VII avait acquis plus de puissance sur chaque province, et il assura son autorité en établissant les deux nouveaux parlemens de Bordeaux et de Toulouse. Il n'y avait plus parmi les vassaux du roi que les ducs de Bourgogne et de Bretagne, et le comte de Foix qui pussent prétendre aux droits de la souveraineté dans leurs domaines. Encore les parlemens leur contestaient ils ces droits ainsi qu'aux ducs de Lorraine et aux comtes de Provence, puisqu'ils avaient condamné l'un de ces ducs à la mort.

Le conseil, les parlemens, le vœu de la nation concouraient donc à vou-

loir que le roi fût le seul puissant

La conquête des ports de l'Océan avait donné des débouchés au commerce ; le rétablissement de la discipline militaire permit de cultiver les champs. L'ordre remis dans les finances facilitait toutes les opérations ; la législation s'était un peu améliorée. Charles ordonna même de rédiger par écrit les coutumes de toutes les provinces.

Le pape Eugène IV, brouillé avec le concile de Bâle qui venait de le déclarer contumace et lui faisait son procès, en assemblait un autre à Ferrare. Par une fatalité singulière, le concile de Constance avait déposé ce pontife le jour même où dans Ferrare, il réunissait l'Église grecque à l'Église latine, pour n'en plus faire qu'une seule communion.

L'empereur Jean Paléologue, fils de ce Manuel Paléologue venu à Paris en 1400, plus pressé encore que son père par les Ottomans, dont la puissance s'augmentait sans cesse, se rendit à Ferrare pour obtenir des secours des chrétiens catholiques. Il reconnaissait l'autorité du pape et du concile et proposait d'y soumettre sa foi.

Charles VII et son conseil, qui voyaient l'université et le clergé de France, le duc de Bourgogne et le duc de Savoie adhérer au concile de Bâle, ne voulurent pas prendre parti pour le pape ; ils songèrent à tirer quelque avantage de la division qui séparait l'Église gallicane, et convoquèrent une grande assemblée à Bourges en 1438.

Charles VII ; le dauphin, son fils, encore bien jeune ; Charles, duc de Bourbon ; Louis, comte de Vendôme ; Charles, comte du Maine ; Pierre de Bretagne, frère du duc ; Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac, gen-

du du comte de la Marche, qui vint cette année chez les capucins à Bas-les-Grands; tous ces hommes éminents, joints aux prélats et aux gens du roi, composaient cette assemblée. On y entendit les légats du pape et les députés du concile de Bâle.

Cette assemblée, après un mûr examen qui dura depuis le 1^{er} mai jusqu'au 7 juillet 1538, rédigea un édit célèbre, sous le nom de *Pragmatique sanction*, nom que saint Louis avait déjà donné à la grande ordonnance qu'il publia au mois de mars 1268 ou plutôt 1269, pour la réforme de l'Église.

Cette nouvelle Pragmatique renferme vingt-trois articles. Selon le premier, tout concile général est supérieur au pape. Par le second, la nomination des bénéfices lui est ôtée; chaque Église doit élire son évêque; chaque monastère son abbé. Le roi et les princes ne pourront que recommander les personnes dont ils désireront le choix. Le troisième interdit les grâces expectatives: c'était le droit par lequel les papes nommaient aux bénéfices avant la mort des titulaires. Le cinquième ordonne que les causes ne pourront être évoquées à Rome qu'après l'appel de l'évêque au métropolitain, et du métropolitain au primat; que de ce dernier on en appellera au pape; et que dans ce cas le pape choisira des juges dans le royaume. Le neuvième abolit les annates, c'est-à-dire qu'il défend aux bénéficiers d'envoyer à Rome la première année de leurs revenus.

On modifiait aussi l'usage des inter-dits que les papes et les évêques jetaient quelquefois sur une ville, ou sur tout le royaume pour la faute d'un particulier, et l'on réduisait à vingt quatre le nombre des cardinaux.

Il est bon de savoir qu'originellement les cardinaux étaient les curés des églises paroissiales de Rome. L'édit du roi lui attachait le concile, le clergé et les jurisconsultes dont il défendait tous les intérêts.

Il pouvait être à craindre qu'en élevant le concile au-dessus du pape, les États-généraux ne se crussent supérieurs au roi. Mais il y avait alors des intermédiaires trop puissans entre le peuple et le trône, pour qu'une telle idée pût germer. D'ailleurs, l'état de guerre et de dépopulation où se trouvait la France, ne permettait pas de songer à se passer d'un chef suprême: il n'y avait que lui qui pût s'opposer à la tyrannie des seigneurs.

Le roi, très-satisfait de ce qui s'était passé à Bourges, convoqua une autre sorte d'assemblée à Orléans. Nous ne savons pas comment elle était composée, quels seigneurs y furent admis, quelles villes y envoyèrent des députés (2 novembre 1539).

Je me méfie toujours du nom d'États-généraux donné par des modernes à des convocations qui ne pouvaient être générales; dont nous n'avons point les procès-verbaux; qui paraissent même, par le peu que nous en savons, n'avoir été que consultatives, et dans lesquelles le roi seul avait le droit de décider.

Les villes appauvries et désertes, les campagnes dévastées et sans population, en un mot toute la nation épuisée désirait également la paix. Le roi ne pouvait l'obtenir qu'en démembrant le royaume, en lui ôtant les provinces qui faisaient sa force et sa splendeur; il consulta pour savoir s'il devait l'acheter à ce prix.

Il est rare que les partis modérés ou timides soient accueillis dans les gran-

des assemblées : les passions augmentent et la réflexion diminue par le nombre ; leur défaut est la témérité. Charles V en avait fait l'épreuve, et les avait toujours trouvés disposés à la guerre, malgré les calamités publiques.

Charles VII, après de plus longs malheurs, et un épuisement plus général, trouva l'assemblée divisée d'opinions.

Guillaume Juvénal des Ursins, fils du prévôt des marchands et qui fut depuis chancelier, plus homme de guerre que de robe ; et le comte de Vendôme, prince du sang, se déclarèrent pour la paix. Ils pensaient qu'il fallait l'obtenir à tout prix ; cependant Guillaume des Ursins observa que le roi, n'étant qu'usufruitier de la couronne, ne pouvait aliéner aucune partie du domaine : principe toujours soutenu par le parlement, souvent démenti par les faits, et impraticable en bonne politique. Le comte de Dunois, bâtard d'Orléans, et le maréchal de Lafayette, assurèrent qu'il fallait continuer la guerre.

Le temps se perdait en vains débats. Le roi transféra l'assemblée à Bourges : l'assemblée remit ses cahiers au conseil, et se retira. Il est certain que le roi ne voulait pas acheter la paix au prix où les Anglais voulaient la lui vendre ; mais il ne désirait pas non plus se charger du refus. Il avait vraisemblablement en vue un autre objet, en convoquant cette assemblée : c'était de désavouer aux yeux de la nation le brigandage des gens de guerre, qu'il ne pouvait réprimer.

Il rendit une célèbre ordonnance sur les cahiers des députés ; et il pensa que le nom des États ajouté au sien, lui donnerait un plus grand poids sur l'esprit des soldats.

Cette ordonnance défend tous les excès que les gens de guerre se permettaient alors ; elle interdit aux chefs de lever des compagnies sans l'ordre du roi ; et aux soldats de marcher sous des chefs qu'il n'a point nommés ; tous de piller les églises, d'attaquer sur les chemins les nobles, les marchands, les laboureurs ; de couper les arbres, d'arracher les vignes, de mettre le feu aux blés, aux prés, aux maisons de les démolir pour se chauffer avec les poutres. Il défend de poursuivre de justice ceux qui tueront les gens de guerre, lorsqu'ils se livreront à de tels excès. Il rend les capitaines responsables des désordres de leurs gens.

Les seigneurs de châteaux imposaient à leur gré des tailles sur leurs vassaux et sur les cultivateurs : ils mettaient des péages sur les chemins arrêtaient les voyageurs, et surtout les marchands, pour les rançonner. Souvent même ils se saisissaient des deniers levés par le roi, et se les appropriaient en tout ou en partie. Ils prenaient pour prétexte la nécessité de défendre le pays, qu'ils gardaient, disaient-ils.

Le roi désavoue toutes ces vexations ; il ne veut plus de ces taxes particulières ; il établit à leur place une taille perpétuelle, afin d'entretenir une milice toujours suffisante, comme le États d'Orléans l'ont demandé.

Il ne rendait cette ordonnance, qu'il était impossible de faire exécuter alors que pour préparer les esprits des peuples et des troupes à la réforme qu'il était déterminé de faire observer, aussitôt que les circonstances le permettraient.

Charles VII, d'un caractère irrésolu peut-être, mais certainement ami de l'ordre ; et le connétable de Richemont, homme violent, mais probe, et sévère ennemi de tout bri-

général, voulaient absolument soumettre les gens de guerre à une discipline sans laquelle ils sont les fléaux et les défenseurs de l'État. Mais ces gens étaient tellement enracinés, qu'il fallait cinq ans encore avant qu'ils pussent réaliser un projet aussi utile.

Tout était préparé : le roi et le connétable disposaient insensiblement, depuis 1439, les troupes à recevoir ces réformes. On dut s'appliquer à gagner les capitaines les plus accrédités ; on leur promit de les conserver, et de les attacher plus immédiatement au roi, s'ils approuvaient ses desseins. Le roi prit encore deux précautions importantes : ce fut de choisir dans l'armée les troupes d'élite pour assurer le repos de l'État, et d'envoyer ordre aux lieutenants du connétable, dans les provinces, de monter à cheval et de border les routes avec leurs archers.

Ensuite, le roi fit une revue générale (1445), spécifia ceux qu'il conservait pour le servir désormais, congédia les autres, et leur intima l'ordre de se retirer, chacun dans le lieu de son habitation ; leur défendant de s'éloigner les routes, de s'attrouper, et de commettre le moindre désordre, sous peine d'être poursuivis comme ennemis publics, livrés à la justice, et punis de mort.

Ils connaissaient la sévérité du connétable ; ils trouvaient les routes gardées et leurs subsistances assurées partout ; ils obéirent, se dispersèrent paisiblement, et allèrent reprendre sans trouble, dans leurs villages, leurs occupations champêtres. Quinze jours après cette revue, il n'y avait pas un soldat sur les routes.

La France, et c'est le témoignage unanime des historiens, fut débarrassée en un instant de ces troupes de brigands qui la dévastaient d'une ma-

nière plus cruelle que les nuages de sauterelles ne dévastaient les campagnes de l'Asie. Ce bienfait est la gloire immortelle de Charles VII, et du connétable de Richemont. C'est un grand exemple donné aux généraux à venir.

La sévérité des ordres, la vigilance de ceux qui les exécutaient, la résistance générale qu'éprouvèrent partout les perturbateurs, forcèrent bientôt à sortir de la France tous les brigands qui ne voulurent pas se soumettre aux lois et au travail. On n'avait auparavant que des troupes ; on eut alors une véritable armée.

Richemont la forma de quinze compagnies, chacune de cent hommes d'armes. Chaque homme d'armes devait avoir sa lance fournie, comme on parlait alors ; c'est-à-dire, mener à sa suite trois archers, un couillier et un page, tous à cheval. Ainsi, chaque compagnie comprenait six cents hommes ; et c'était neuf mille hommes pour les quinze compagnies.

On donnait à l'homme d'armes, pour solde, dix livres par mois ; au couillier, cinq ; à l'archer, quatre ; au page, trois. Chaque lance fournie ne coûtait donc au roi que trente livres par mois ; la compagnie, trois mille livres ; et les quinze compagnies, quarante cinq mille livres : en tout, cinq cent quarante mille livres par an pour les simples soldats ; car, dans ce compte, les appointemens des chefs ne sont point compris.

La livre était huit ou dix fois plus forte qu'elle ne l'a été dans les derniers temps de la monarchie. Nos derniers rois donnaient alors une solde moins élevée à leurs soldats ; toutefois leur entretien coûtait beaucoup plus.

Pour payer cette solde, Charles VII établit une taille qui devait être perpétuelle ; mais en l'imposant, il en abolit

plusieurs autres, telles que la taille personnelle, la taille arbitraire, la taille pour l'ost; tailles qui, toutes ensemble, coûtaient plus au peuple, et ne le garantissaient pas du pillage.

Le roi permit aux gentilshommes et aux bourgeois qui voudraient servir à leurs frais, de se joindre à ces compagnies, et il leur donna l'espoir de remplir les places qui deviendraient videntes : elles se trouvèrent bientôt de douze cents cavaliers, au lieu de six cents.

Il leur fut défendu de mener avec eux ni chiens, ni oiseaux, ni femmes. Tous furent soumis pendant l'hiver, pour leurs délits, à la juridiction des lieux où ils habitaient. Cette ordonnance, qui soumit l'épée à la robe, soutint mieux les guerriers, que n'eussent fait toutes les lois militaires.

Les chefs devinrent responsables de la conduite de leurs soldats, puisqu'ils avaient le droit et le pouvoir de les contenir. Les fonds fournis par chaque ville furent déposés dans chaque bailliage, entre les mains de divers trésoriers qui payaient, avec ces fonds, la solde des troupes de chaque canton. Ainsi ont commencé, dit-on, les commisaires des guerres.

Des inspecteurs furent chargés de faire la revue des compagnies, d'examiner si elles étaient bien entretenues et bien complètes, d'en faire leur rapport; et ce fut l'origine des inspecteurs de cavalerie.

Ce corps, de neuf mille hommes, suffisait pendant la paix, et devait être augmenté en temps de guerre, de toute la noblesse, obligée de suivre à l'armée les vasaux du roi.

Ainsi, l'État se trouve défendu par une force qui ne l'épuise plus. Les compagnies se repeuplent, et les paysans

recommencent à cultiver les champs.

Outre les quinze compagnies qui faisaient le fond de son armée, le roi ordonna par son édit de Montil-lès-Tours (1448), que chaque paroisse choisirait parmi les habitants l'homme le plus propre à bien tirer de l'arc, afin qu'il fut exercé et prêt à partir au premier appel. On se souvient que les Anglais avaient dû une partie de leurs succès à leurs archers.

Cette milice ne fournit que seize mille hommes à Charles VII. Cela peut faire penser qu'il y avait alors, dans la partie de la France soumise à ce roi, cinq fois moins de paroisses qu'il n'y en eut depuis dans toute l'étendue de la France sur la fin de la monarchie; quoique l'État ne se fût pas agrandi dans cette proportion.

En effet, Charles VII n'avait ni la Flandre, ni l'Artois, ni la Bourgogne, ni la Bretagne, ni la Franche-Comté, ni le Dauphiné, ni la Provence, ni le Roussillon, ni l'Alsace, ni la Lorraine, ni la Normandie, ni la Guienne.

Ces seize mille archers furent divisés en quatre corps de quatre mille hommes chacun, qui se subdivisaient en huit compagnies de cinq cents hommes. Le capitaine d'une de ces huit compagnies, tenait sous ses ordres les sept capitaines des sept autres compagnies. Le chef de ces quatre corps, ou des seize mille archers, était commandé par le roi.

Ces archers, lorsqu'ils résidaient (chacun dans un village), revêtaient tous les dimanches l'habit militaire, et s'exerçaient à tirer de l'arc. On leur donnait quatre livres dix sous par mois (à six livres dix-huit sous le marc), cela faisait environ cinquante-six francs de notre époque.

On ne les payait qu'en temps de guerre ; la campagne finie , leur solde était nulle. Obligés de se vêtir militairement , d'avoir des armes , et d'employer certains jours à s'exercer , on les indemnisait en les exemptant de milices , de tailles , de corvées ; ce qui était juste. Celui qui paye de sa personne pour un service public , sans solde , sans appointement , ne doit pas l'impôt à l'État : autrement , il porterait une double charge. Les impositions n'ont été inventées que pour ceux qui ne font pas du service personnel.

Ces franchises les firent appeler les francs-archers. Il n'y avait que les ecclésiastiques , les nobles et eux , exemptés de la taille ; et cette exemption dérivait du même principe. Les nobles devaient à l'État le service militaire à leurs propres frais , et les ecclésiastiques un service personnel d'un autre genre.

Tant que ces deux services se sont faits sans rétribution , sans honoraires , sans solde , l'exemption des impositions était juste. C'est la monnaie dont l'État acquitte les services qu'on lui rend. Quand il les a reconnus autrement , l'exemption devait cesser ; car en la continuant , l'État paye double , en argent et en exemptions.

Les nobles cherchèrent à humilier ces francs-archers en les appelant francs-taupins , parce qu'ils travaillaient à sillonner la terre comme les taupes ; de même que par un autre motif de vanité , les enfans de ces hommes , exempts des impôts de la commune , se regardèrent comme nobles. Et si en effet le mot de noble ne veut dire que notable , remarquable , ces hommes destinés à la guerre de père en fils , et francs d'impositions , étaient très-remarquables , très-notables : la plus haute noblesse du royaume avait-

elle une autre origine ? Ces paysans multiplièrent la basse noblesse dans les campagnes , et se confondirent avec elle en peu de temps.

Sous Charles VII , ces seize mille archers , joints aux neuf mille hommes d'armes qui formaient les quinze compagnies , composèrent une armée de vingt-cinq mille soldats éprouvés , et de trente-quatre mille avec les surnuméraires ; ces troupes disciplinées donnaient l'exemple aux vassaux quand ils joignaient le camp. Ils offraient tous ensemble une armée respectable.

Il est vraisemblable que ces idées vraiment militaires appartenaient à Richemont. C'était le troisième comte de Richemont qui la Bretagne fournissait à la France ; et certes , il n'y eut point de noms plus illustres que ceux de Du Guesclin , de Clisson et de Richemont.

Lorsque Charles VII prenait ainsi des moyens inconnus à ses prédécesseurs pour assurer sa couronne et recouvrer les provinces que les Anglais tenaient encore ; René d'Anjou établissait un nouvel ordre de chevalerie , mieux fondé en principes que ceux de l'Étoile , du Porc-Épic , de l'Hermine ou de l'Écu ; c'était celui du Croissant dont la devise était *los* ou l'honneur en croissant.

Toutes les fois qu'un chevalier faisait une action d'éclat , on attachait au bas du croissant d'or qu'il portait sur son bras droit , un petit cylindre émaillé de rouge. En sorte que le nombre de ces petits cylindres indiquait le nombre des actions héroïques qu'il avait faites.

C'est une idée très-belle , et qui distingue cet ordre de tous les autres , il ressemble en petit à l'usage des Romains , d'accorder une couronne militaire à chaque grande action que fai-

est un citoyen, couronnés que dans toutes les cérémonies publiques ou particulières on portait devant celui qui les avait obtenues.

Cet usage était propre à inspirer dans un ordre une vive émulation, à fixer les yeux et la vénération publique sur les plus distingués, à fonder une digne noblesse sur des faits et non sur des titres ou des préjugés, et pouvait humilier cruellement ceux qui vieillissaient sans voir multiplier ces marques ostensibles de leur héroïsme.

L'ignorer si l'envie s'empara des chevaliers de cet ordre, dont le nombre fut fixé à cinquante, mais il mourut avec son fondateur, et depuis on n'admit dans aucun des distinctions personnelles, les seules qui, méritées, pouvaient cependant rendre la noblesse respectable.

L'artillerie fit des progrès sous Charles VII par le génie de deux frères. Jean Bureau inventa les engins volans pour incendier les villes assiégées : mais on ne sait ce que c'est. Les flèches enflammées, le feu grégeois étaient aussi des engins volans plus anciens que ceux de Bureau.

Si l'on pouvait en croire un passage de Robert Volturius sur l'art militaire, les bombes auraient été imaginées pendant que Charles VII était sur le trône. Cette invention n'est point due aux Français, mais au génie de Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, qui fit pour les Vénitiens la conquête de Sparte et celle d'une partie du Péloponèse, que nous appelons aujourd'hui la Morée.

Ce Malatesta était un des plus grands capitaines, un des plus sages hommes et des plus déterminés rassembleurs des choses saintes qu'il y eût alors en Italie. Excommunié par le pape Pie II, il lui fit la guerre et

mourut en 1467, à l'âge de cinquante et un ans.

Les bombes sont encore une invention de l'Orient. Les Chinois les connaissent depuis plusieurs siècles, mais elles étaient plutôt pour eux une curiosité, une expérience difficile, qu'une machine de guerre d'un usage journalier.

L'invention de Malatesta ne fut ni plus commode ni plus familière, puis que les hommes de guerre n'en firent aucun usage jusqu'au dix-septième siècle, où les bombes parurent une nouveauté, quand on en renouvela l'usage sous le règne de Henri III.

Je crois que Malatesta et ses imitateurs ne lançaient que des pierres à l'aide du mortier, et que l'on donnait le nom de bombes à ces pierres. L'épée, l'arc et l'arbalète étaient encore les armes les plus usitées par les Français et les Anglais : on y mêlait quelquefois des arquebuses. Les Suisses servaient de piques, armées d'un fer large et tranchant ; ils employaient dit-on, cette arme depuis deux cent années. Les chevaliers avaient toujours fait usage de la lance. L'infanterie ne s'en servait pas encore. La pique des Suisses était une hallebarde, et non une lance propre à combattre cheval.

Ce qui caractérise le règne de Charles VII, c'est un meilleur ordre établi dans toutes les parties de l'administration. Le roi ne se regarda plus comme seigneur d'un grand fief : la puissance royale devint une puissance publique, on sentit qu'elle devait être une et indivisible. Elle s'asservit elle-même des règles fixes et à des formes invariables, pour être plus active et moins contestée.

Au lieu de ces jugemens arbitraires portés par les rois, par les gouverneurs

des prisons, par des généraux, par de simples commandans de places, on voit que le droit d'administrer appartenait à des hommes qui, uniquement occupés de l'étude des lois, pouvaient juger sans partialité des questions nées dans les diverses classes de l'état.

Le roi même voulut que son autorité fût nulle auprès des magistrats, et qu'il déclarassent surpris et illégal tout ordre ou toute lettre émanés de lui, contraires au cours de la justice.

Les parlemens de Paris, de Bordeaux, de Toulouse, commencèrent à rendre le réseau de la jurisprudence autour du royaume, et à ranger, malgré leur résistance, la noblesse, les seigneurs, les ecclésiastiques, sous la même autorité, en maintenant les privilèges honorifiques de chaque ordre.

Charles VII renonça au droit funeste d'altérer les monnaies et d'en changer la valeur ; à celui d'établir arbitrairement de petites tailles ; faibles d'abord, toujours sujettes à causer des murmures et des troubles. Il y substitua une taille réelle, dont le produit fut destiné à payer les troupes. Il eut ainsi une armée bien entretenue avec des revenus fixes.

Cette taille ne fut pas imposée sur les nobles, et ne devait pas l'être, puisqu'ils servaient à leurs frais, sans compensation. Les impôts n'ont été créés, nous l'avons dit, que pour le lien du service personnel que chacun doit à son pays.

Les magistrats, qui faisaient un service public, furent aussi dispensés de payer la taille ; et si leurs places ne leur rapportaient ni gages, ni appointemens, ni épices, ils devaient en être exemptés.

Les ecclésiastiques qui, de tout temps, avaient employé leurs talens et

leur crédit à se faire bien payer de leurs fonctions et à ne rien donner à l'État, obtinrent aussi des exemptions. C'était une injustice, puisque le service public et personnel qu'ils faisaient leur était payé par les dîmes et par une foule d'autres attributions qu'ils savaient se procurer. La noblesse, par la même raison, aurait dû payer des impôts le jour où elle cessa de servir à ses frais, en acceptant des honoraires.

Ces réglemens étant établis, le roi, le conseil, le parlement, l'armée, les finances, concoururent tous au même but, celui de faire régner l'ordre et la justice dans l'intérieur du royaume, et de lui donner au dehors une considération qui fit craindre à ses voisins d'en troubler la paix.

Dès lors, au lieu d'un royaume sans forme, où tout était arbitraire, on eut véritablement un État où chacun connut des règles, et put recourir, dans le besoin, aux formes et aux lois.

La pairie même s'abaissa devant le nouvel ordre : décoration du trône, elle cessa d'en être la rivale.

Charles VII réunit la pairie de la Guienne à la couronne. Les anciennes pairies l'étaient déjà, à l'exception de celles de Flandre et de Bourgogne, réunies toutes deux alors sur la tête de Philippe le Bon.

Cette réunion avait commencé sous le règne de Philippe-Auguste, qui attacha la pairie de Normandie à la couronne, aussitôt qu'il eut conquis cette province ; saint Louis réunit celle du comté de Toulouse ; Philippe le Bel, celle de la Champagne ; enfin Charles VII y ajouta la Guienne dès qu'il l'eut reprise.

A ces premières pairies il en succéda d'autres, que nos rois créèrent

par lettres patentes; mais ils n'y attachèrent pas l'indépendance qui caractérisait les premiers pairs, dont l'origine se cache dans les ténèbres de la seconde race, et qui établirent leur puissance vers des temps de faiblesse où la monarchie semblait prête à se déchirer en lambeaux.

Ces nouvelles pairies, érigées par des lettres patentes, ne se donnaient, nous l'avons dit, qu'à des princes du sang. Jean, duc de Bretagne, fut le premier qui obtint une semblable pairie, au mois de septembre 1297, sous Philippe le Bel. Son duché formait un État indépendant, presque étranger au royaume; et il était avantageux de l'y attacher.

Enfin Charles VII donna une semblable pairie à Gaston, comte de Foix, lequel n'était pas prince du sang. C'était, après les ducs de Bourgogne et de Bretagne, le seigneur le plus puissant du royaume: il prétendait alors au trône de Navarre, et il était sage de resserrer les liens qui l'attachaient à la France.

Ce don de la pairie, en faveur d'un prince étranger à la famille royale, annonçait que les rois, libres de disposer de cette dignité, allaient devenir maîtres de ceux auxquels ils la conféraient.

La chevalerie perdait aussi de son éclat, lorsqu'elle se séparait en différents ordres, conférés par des princes. Au lieu d'être comme les anciens preux, un chevalier indépendant, on fut chevalier de la Toison-d'Or, ou de l'Étoile, ou du Croissant, ou de l'Hermine, ou de l'Écu; la décoration que l'on portait annonçait le servage, en indiquant le prince auquel tel chevalier était attaché particulièrement; et ce prince était bien souvent subordonné à un roi.

C'est ainsi que les moines, en se

divisant, perdirent leur considération. Ils avaient d'abord été tous frères; tous membres du grand ordre de saint Benoît, qui s'étendait dans l'Occident; ils devinrent ennemis, lorsque affaiblis par des noms et de costumes différents, ils furent étiquetés en bénédictins, franciscains, dominicains, qui se subdivisaient en cordeliers, capucins, observantins et ignorantins.

Les prétentions de René, duc d'Anjou et comte de Provence, à la couronne de Naples, ne furent point utiles à la France. Ce prince, ami des arts, de l'agriculture, de la vie pastorale, transplanta d'Italie en France les arbrisseaux qu'on appelle de Provence, roses de Provins et le raisin muscat. Ces acquisitions sont aussi des conquêtes: c'est une source de richesses permanentes pour l'agriculture et le commerce; ce sont des jouissances procurées à tout un peuple et aux siècles futures, tant que leur industrie ne les pas négliger.

Une autre jouissance fut préparée, mais non encore apportée sous ce règne; elle arrivait de plus loin, et il fallait se passer encore deux cents ans avant qu'elle parvînt jusqu'à nous: c'est le café.

Un moine musulman l'apporta, en 1454, à la Mecque, du fond de l'Haute-Éthiopie, d'où cet arbuste est originaire. Les docteurs de l'islamisme voulurent d'abord interdire cette liqueur et la traiter comme le vin, défendu par le grand prophète. Mais quand il fut prouvé que, loin de troubler la raison, le café donne à l'esprit plus de lucidité et d'activité, ils permirent l'usage aux fidèles.

Enfin ce fut pendant le temps de Charles VII réparait les malheurs de la France, que l'esprit humain acquiesça à une plus d'étendue et de nouveaux moy

l'induction par l'imprimerie et les
gros navigations des Portugais.
leur règne, les navigateurs osèrent
pour le tropique.

Les lies du cap Vert furent décou-
vertes par Antoine Noli, en 1460 ;
celles des Açores ou des Eperviers,
les moins méridionales, l'avaient été,
quelques années auparavant, par Gon-
çalo Vello. Mais ce ne fut qu'à la mort
de Charles VII, en 1461, que l'on
troua, dans l'île de Cuervo, la plus
occidentale des Açores, une statue re-
présentant un cavalier qui descendait
de cheval, et tenait encore la bride de
la main gauche, en montrant de sa
droite l'occident ; comme si le sculp-
teur avait voulu faire voir que ce ca-
valier quittait son cheval pour s'em-
barquer et voguer vers cette par-
tie du monde. On a pensé que
l'Amérique se trouvait assez claire-
ment indiquée par ce geste, et connue
par conséquent des anciens, qui éri-
rent cette statue. Mais quels étaient
ces anciens ? L'inscription gravée sur
le piédestal retrace des caractères in-
connus, et nul savant ne les a déchif-
frés encore.

Ainsi, sous le règne de Charles VII,
il n'y eut en tout genre ni des progrès,
ni des acheminemens vers de plus
grands progrès. Les mœurs valaient
peu à la fin de son règne qu'au
commencement. Si elles ne se présen-
taient pas plus chastes, elles étaient
moins féroces.

À l'avènement de Charles VII, tout
annonçait la perte du royaume ; sur la
fin de son règne, au contraire, la
science publique ayant pris plus
d'ampleur, plus d'activité, on pouvait
prévoir l'avenir le plus prospère.

En parlant de ces guerres mémo-
rables où l'État fut prêt à se dissoudre.
on devrait toujours, par reconnais-

sance, récapituler le nom des héros
qui ont sauvé la patrie. Daniel, dans
son histoire, nous en a montré l'exem-
ple une seule fois : il faut l'avouer et le
suivre. Mais on doit éviter de ne faire
comme lui qu'une sèche nomenclature ;
car il ne donne aucune connaissance
des personnages qu'il nomme, et fa-
tigue le lecteur au lieu d'aider à sa
mémoire.

Les grands capitaines à qui Char-
les VII fut redevable du salut de la
France, et entre autres de la conquête
de la Normandie, furent le connétable
comte de Richemont, moins grand
encore par son extrême valeur, que par
la discipline et le bel ordre qu'il éta-
blit dans les troupes. Fait prisonnier à
bataille d'Azincourt, en 1415, et con-
nétable en 1425, il fut souvent un
sujet désobéissant à son roi ; mais on
le vit toujours ardent défenseur du
pays.

Jean, comte de Dunois, duc de
Longueville, bâtard d'Orléans, non
moins zélé pour la France, et plus
attaché peut-être à Charles VII, fut
l'un des protecteurs, pour ne pas dire
des instigateurs de Jeanne d'Arc. On
le surnomma le triomphateur, tant il
remporta d'avantages sur les An-
glais.

Jean, comte de Clermont, jeune
prince déclaré vainqueur à Formigny.

Charles, comte de Nevers, descen-
dant de Philippe le Hardi, duc de
Bourgogne.

Charles d'Artois, comte d'Eu, l'un
des captifs du champ funeste d'Azin-
court, le septième descendant de Ro-
bert d'Artois, frère de Saint-Louis, et
un peu moins malheureux à la guerre
que les premiers princes ses ancê-
tres.

Le jeune comte de Castres, Jacques
d'Armagnac, qui tenait à la famille

royale par sa mère Éléonore de Bourbon, comtesse de la Marche.

Louis, comte de Saint-Pol, vassal du duc de Bourgogne, beau-frère de Bedford : jeune encore, il quitta le parti des Anglais pour s'attacher au roi et surtout au dauphin.

Jean Pothon de Xaintrailles, si distingué dans les combats. Il avait été pris à la bataille de Verneuil, en 1424 ; blessé au siège d'Orléans, en 1428, renversé de cheval à la bataille de Patay, en 1429, et laissé pour mort dans un combat, en 1430 ; il battit les Anglais, près de Beauvais, en 1435, et contribua particulièrement à les chasser de la Normandie.

Le maréchal de Jalognes, Philippe de Culant, neveu de l'amiral, et frère du grand-maître, se distingua surtout dans l'art de prendre des villes : il s'illustra comme son oncle et son frère, par les services qu'il rendit à Charles VII.

Louis d'Estouteville : il avait défendu Honfleur en 1415, quand Henri V en fit le siège, et il combattit contre les Anglais pendant trente-cinq ans qu'ils gardèrent la Normandie. Il reprit sur eux la petite place du mont Saint-Michel, dès 1417. Un de ses oncles avait suivi Guillaume le Bâtard, et fit avec lui la conquête de l'Angleterre. Son fils, Michel d'Estouteville, se trouva aux sièges de Falaise, de Caen, de Cherbourg. Son frère était cardinal, et rendit, en cette qualité, de grands services à la France.

Guillaume d'Harcourt, comte de Tancarville, petit-fils de Jean d'Harcourt, décapité à Rouen, par ordre et sous les yeux du roi Jean. Sa mère, Marguerite, était fille du comte de Tancarville, tué à la bataille d'Azincourt, et petite-fille de celui qui périt à Poitiers.

Beauveau, dont la famille s'allia déjà à celle des Bourbons.

L'amiral Prigent de Coëtivi, frère d'Alain de Coëtivi, cardinal d'Avignon issu d'une ancienne famille de Bretagne, province fertile en héros, surtout en ennemis des Anglais.

Le comte Louis de Laval, et le maréchal André de Lohéac, son frère ; le dernier mérita d'être fait chevalier à l'âge de douze ans, après le combat de Gravel, en 1423. Il s'était trouvé aux batailles de Patay, de Formigny, de Castillon, et à une foule de sièges. Son frère et lui ne descendaient que par leur femme de la deuxième maison de Laval, issue de la branche des Montmorency, laquelle avait succédé à la première maison de Laval, par un mariage. Le père de cette maison s'appelait Jean de Montfort, sieur de Kergolay : avait pris le nom et les armes de Laval en épousant l'héritière de cette famille.

Jean de Beuil, amiral après Coëtivi son grand-père, maître des arbalétriers, périt avec quinze de ses parents dans la plaine d'Azincourt. Cet amiral chassa les Anglais du Maine ; il passa pour en avoir mis quatre mille en fuite avec quarante gens d'armes, c'est-à-dire avec deux cent quarante hommes.

Robert Floques ou Floquet, bailli d'Évreux.

Pierre de Brezé, sénéchal de Poitiers, il servit toujours Charles VII dans ses conseils et dans ses armées.

Robert de Coningham, Écossais. Je ne sais si c'est le commandant de la garnison de Charles VII, auquel il avait fait grâce, ou quelqu'un de ses parents.

Raoul de Gaucourt : celui qui, au combat d'Authais, précipita dans le Rhône le prince d'Orange ; qui contribua à la reprise de Chartres et celle de Montreuil, et à la conquête

de la Normandie ; il entra dans Rouen avec Charles VII. Daniel n'aurait pas oublié ce guerrier sur la liste des vainqueurs de cette province. Son fils, appelé Charles, devint maréchal de France et gouverneur de Paris.

Il faut joindre aux noms de ces grands capitaines, presque tous nés dans des familles de héros, deux frères sortis de la simple bourgeoisie de Paris : Jean et Gaspard Bureau. Ils s'élevèrent par le talent des armes. En perfectionnant l'artillerie, ils accélérèrent la reddition de presque toutes les villes, et par leur intelligence, contribuèrent surtout à la conquête de la Normandie, par tous ces illustres capitaines qui se distinguèrent surtout par leur grand courage.

Il faut joindre encore à ces héros, le nom de Jacques Cœur, négociant, homme de guerre, conseiller, réunissant tous les talents qui procurent les grands succès et éveillent l'envie ; il prouva au roi tout l'argent nécessaire pour conquérir la Normandie, et il tint parole.

Sans ces trois hommes d'une naissance commune, le fils de tant de rois, le descendant de tant de héros, auraient vu se consumer leur vie à batailler pour de quelques villes : le royaume n'aurait point été reconquis.

Gilbert de La Fayette, maréchal de France, vivait encore. Vainqueur à la bataille de Beaugé, en 1421, puis à celle de Verneuil, en 1424, si l'âge l'empêchait de concourir à la conquête de la Normandie, il fut un de ceux qui en ouvrirent les chemins ; aussi bien que le célèbre Étienne Vignole de La Hire, qui, depuis quelques années, fils d'une maison illustre qui avait fui, plutôt que de se soumettre aux Anglais, et était transplantée dans le Langue-

dois, combattait ces ennemis de la France et de sa famille.

La Hire, célèbre par une foule d'exploits, l'est surtout par la réponse pleine d'esprit et de liberté qu'il fit à Charles VII, encore jeune, et trop occupé de ses plaisirs. Ce roi lui demandait son avis sur un ballet nouveau. — Sire, lui répondit-il, on ne peut perdre un royaume plus gaiement. Ce mot fructifia dans l'âme de Charles VII ; et depuis, s'il ne sut pas renoncer aux plaisirs, il s'appliqua du moins aux affaires, et reconquit son royaume.

On accuse ce prince d'ingratitude à l'égard de Jeanne d'Arc, dont le nom ne doit point être omis sur cette liste ; mais il faut bien examiner quelle était alors la situation de la France, et quelle impression pouvait produire sur les esprits le refus des Anglais de rendre Jeanne d'Arc à tout prix. L'ingratitude, qui est sans aucun doute un grand vice dans la morale, ne peut pas s'apprécier sur la même échelle, en politique. L'indifférence que montrèrent Charles VII et son conseil, envers cette noble et chaste héroïne fut, croyons-le bien, un acte de sagesse : Le salut de la patrie est la loi qui régit tout.

D'autres capitaines concoururent encore à cette conquête ; tels que le seigneur d'Orval, treizième fils du sire d'Albret ; Blainville, fils ou neveu de Jean de Blainville, maréchal de France sous Charles V. Mais l'histoire ne peut recueillir les noms de tant de héros, qui mériteraient pourtant d'être proclamés par la reconnaissance publique.

Depuis l'installation des Capets sur le trône, la Normandie avait passé trois fois sous la domination des rois d'Angleterre : la première, lorsque Guillaume le Bâtard, duc de Norman-

die, conquît cette île et unit son duché à cette couronne. Cette province en fut bientôt séparée par un mariage qui porta la Normandie dans la maison des comtes d'Anjou Plantagenet. Elle fut rattachée une seconde fois à l'Angleterre, quand Henri II, l'un des comtes de cette maison, ayant épousé la duchesse de Guienne Aliénor, répudiée par le roi de France Louis le Jeune, Henri fit la conquête de l'Angleterre sur le vieil Étienne, qui en était roi, et força ce prince à l'adopter ou à lui léguer le trône.

Jusqu'alors, c'était l'Angleterre qui avait passé sous le joug des ducs de Normandie.

Cinquante ans après, Philippe-Auguste, en 1203, enleva aux descendants de Henri la Normandie, l'Anjou et tout le patrimoine des Plantagenets. Il les réduisit à régner dans cette île qu'ils avaient conquise, et dans la Guienne, qu'ils ne devaient qu'à l'imprudent divorce de son père.

Enfin Henri V, un des derniers descendants des Plantagenets, remit une troisième fois cette province sous la puissance des rois d'Angleterre, moins par ses armes que par son mariage avec la fille d'un roi privé de raison et d'une reine égarée, devenue l'esclave du parti auquel elle s'était livrée pour recouvrer sa liberté.

Charles VII reconquit ce duché presque par les mêmes causes, en profitant de l'extrême faiblesse de l'esprit de Henri VI, et de l'égarement d'une jeune reine, Marguerite d'Anjou, entraînée par la fureur des factions qui s'agitaient autour de son trône. On avait accusé Isabelle de Bavière de livrer le royaume aux Anglais; on accusa Marguerite d'Anjou de céder volontairement la Normandie à la France. L'une et l'autre se trouvèrent domi-

nées par un parti dans lequel elles entraient, mais qui n'était point le leur.

Quand Charles VII monta sur le trône, en 1422, il ne pouvait communiquer avec la mer que par le seul port de La Rochelle; l'État possédait à sa mort ceux de Bordeaux, de Bayonne, de Rouen, de Dieppe, de Cherbourg, et tous les petits ports de la Guienne et de la Normandie.

L'agriculture et le commerce recommençaient à fleurir. Cette prospérité, inconnue depuis plus d'un siècle, paraissait si nouvelle, que tous les auteurs contemporains en font l'éloge.

Charles VII, fort de sa puissance instruit par sa longue expérience, par les malheurs de sa jeunesse, continua duc de Bourgogne, son propre fils, tous ses voisins, en paraissant prêt les attaquer, et il rendit la nation heureuse, en s'abstenant de faire guerre.

Ce n'était pas par faiblesse de caractère, comme presque tous les écrivains l'ont cru, et comme on l'imprime encore. Il serait trop étonnant qu'un prince faible se fût constamment entouré d'hommes aussi forts que Richemont, Dunois, le comte du Maine, Dammartin, le maréchal de Lohéac, le comte de Foix, Juvénal des Ursins et avant eux, la Trémoille, Tanneguy Duchâtel; enfin d'une foule de héros qui tous brillaient principalement par l'énergie du caractère.

Si Charles VII parut faible, c'est peut-être qu'il eut plus de prudence de circonspection que ces hommes violents dont il fut trop souvent obligé de tolérer les crimes, afin qu'ils ne tournassent point leurs armes contre lui.

Le royaume de France était devenu par la prise de Constantinople et l'extinction de l'empire d'Orient, l'ainé des doyens des États de l'Europe. Tout

les mêmes polices qui existaient quand les premiers habitans commencèrent à se faire connaître, sous le nom de *francs*, tombées l'une après l'autre, servies pour la plupart sous le joug de Rome, avaient disparu de la scène du monde. La France seule voyait se renouveler tous les États de l'Europe, formés comme elle des débris de l'empire romain. La maison des Capets paraissait aussi passer pour la plus ancienne des maisons régnantes : Louis XI, qui succédait à Charles VII, comptait parmi ses ancêtres au moins dix-neuf rois.

La France, échappée à un naufrage que l'on avait regardé longtemps comme inévitable, prenait plus d'essor et commençait à développer ses forces. Elle regrettait toutefois un prince ami de l'ordre, et n'était pas sans inquiétude sur son successeur, dont le caractère absolu, le cœur dur et l'esprit bizarre ne paraissaient susceptibles d'aucun de ces sentimens d'humanité qui font tant d'honneur aux souverains.

Pour savoir ce que l'on doit penser de Louis XI, sur lequel on a porté tant de jugemens divers, il faut connaître la situation politique du royaume, l'héritage de son père; quels moyens étaient à lui pour gouverner; quels obstacles il eut à surmonter.

Lors de son avènement à la couronne, la France possédait une armée de courage et la discipline rendaient formidable; les revenus du royaume se trouvaient assurés; ses finances en meilleur ordre qu'elles ne l'avaient été depuis le règne de Charles V.

Louis XI voyait l'Église gallicane mieux réglée, et les prétentions du pape réprimées par la *Pragmatique-sancion*.

Les parlemens ne se composaient plus de grands seigneurs, peu soumis aux lois et aux rois; mais de légistes propres à rendre la justice et à faire observer les ordonnances. Cet état de choses avait permis à Charles VII d'établir des parlemens dans deux autres villes, Toulouse et Bordeaux : c'étaient de nouveaux points d'appui pour l'autorité royale. Ces parlemens étendaient leur juridiction sur l'Université.

D'autre part, le comte d'Armagnac et le duc d'Alençon, princes du sang, condamnés à mort comme de simples particuliers; l'un, n'ayant évité l'échafaud que par la fuite, l'autre encore détenu dans une prison par la clémence de Charles VII, offraient un grand exemple aux princes et à la noblesse. Le supplice du bâtard de Bourbon, et celui de plusieurs capitaines routiers, avaient dissipé ces bandes si longtemps destructrices de l'agriculture et du repos des campagnes. La paix régnait au dedans et au dehors.

Il semble qu'il ne restât à Louis XI qu'à marcher paisiblement sur les traces de son père pour gouverner avec gloire et sécurité. Il avait plus de trente-huit ans, beaucoup d'expérience; aucun prince ne monta si tard au trône depuis Hugues Capet.

Le duc de Bourgogne, seul seigneur qui pût lui résister, et qui eût inquiété Charles VII, était depuis plus de douze ans le protecteur de Louis : le comte de Charolais, fils du duc de Bourgogne; le regardait comme son ami. Le duc de Bretagne, il est vrai, s'alliait tantôt aux Anglais et tantôt au duc de Bourgogne; toutefois jamais duc de Bretagne n'avait fait une conquête en France, et celui qui régnait, François II, ne montrait ni énergie ni ambition. Le comte de Foix, tout-puis-

sant dans ses domaines au pied des Pyrénées, ne paraissait pas devoir être plus redoutable, et avait d'ailleurs un besoin essentiel de l'appui du roi pour assurer ses prétentions sur la Navarre. Le comte de Saint-Pol, vers les confins de l'Artois, manifestait un génie inquiet et une ambition peu mesurée; mais il avait porté plusieurs fois les armes avec Louis XI, alors dauphin, et ils se traitaient tous deux en amis.

Le nouveau roi n'avait donc pour gouverner en paix qu'un seul obstacle, mais grand et insurmontable : c'était la mauvaise opinion qu'il avait donnée de lui-même, ayant de prendre le timon des affaires. Il n'aimait personne, ne se confiait sincèrement à personne, et pressentait qu'on ne pourrait l'aimer ni se fier à lui.

Disons encore que le duc d'Orléans, âgé de soixante-et-dix années, devait désirer la protection du nouveau monarque pour contraindre Sforce à lui rendre le Milanais; que René d'Anjou, comte de Provence, oncle de Louis XI, eût bien voulu l'appui du roi pour son fils, qui, sous le nom de duc de Calabre, combattait en Italie, afin de reprendre le royaume de Naples; nous aurons au juste la situation de l'État.

Le royaume continua de fleurir sous son règne; mais son père l'avait reconquis, rétabli, et laissé en pleine prospérité. Son arrière-grand-père Charles V, et son huitième aïeul saint Louis firent de plus grandes choses, se défendirent contre des grands bien plus puissans, et surmontèrent des obstacles bien plus compliqués, sans mériter le nom de fourbes, et sans manquer aux lois de la probité. Ils furent donc bien plus grands monarques.

Louis XI n'eut presque de difficultés que celles qu'il se suscita lui-même, et

l'on peut l'en croire, lorsqu'il avoua son fils qu'il commit une très-grande faute en renvoyant, au commencement de son règne, tous les officiers expérimentés et formés sous son père. Au reste, il fut bientôt obligé de le reprendre.

Il força les plus sages, même le grand Dunois et le vieux Philippe le Bon, duc de Bourgogne, son ancien protecteur, à former la ligue du bien public.

Dans l'assemblée des princes, convoquée en 1464 par Louis XI, il fit un discours apologétique de sa conduite, assura qu'en montant sur le trône en 1461, il avait trouvé le royaume dans un état déplorable, et raconta tout ce qu'il avait fait pour le rendre florissant; il flatta même les princes et la noblesse, comme s'il leur eût eu quelque obligation.

Il est certain qu'il maintenait l'ordre avec plus de sévérité que son père. Mais était-ce lui qui l'avait établi? On peut dire aussi que Louis favorisait le commerce et les arts. Il avait ordonné, au mois de juin 1464, de placer des postes sur les routes. Cependant il s'écoula plus de quinze années avant qu'un projet si utile fût entièrement réalisé.

Au reste, si le royaume florissait plus qu'à la mort de son prédécesseur, c'est qu'il avait été en paix pendant trois ans de plus, et que la paix est la source de toute prospérité. Sous Charles VII l'État eût fleuri peut-être encore davantage, car il y aurait eu moins d'inquiétude dans les esprits.

Cependant, malgré cette apologie pompeuse que Louis ne craignait pas de faire de lui-même, la ligue des princes devenait tous les jours plus active. Leurs agens s'assemblaient à Paris dans la cathédrale, sous prétexte d'entendre la messe. Pour signer

la connaissance, ils avaient une petite anulette de soie attachée à la ceinture. Ce fut dans cette église qu'ils conclurent les engagements que les princes contractaient les uns envers les autres. Le vieux comte de Dunols, malgré son âge et sa sagesse, le maréchal de Lohéac, qui, ainsi que Dunols, avait été regardé comme l'appui du roi sous Charles VII, se trouvant déjà auprès du duc de Bretagne. C'était par leur avis que le duc de Berry, frère du roi, s'y résolvait.

Dès que le duc de Berry fut arrivé, on le déclara chef de la ligue, et l'on publia en son nom un manifeste dans lequel ce jeune prince, de dix-sept ans au plus, disait « qu'il avait quitté Poitiers, parce qu'on l'avait averti de la grande calamité du royaume causée par les ministres du roi son frère. Ils blessaient la justice, forçaient la cour du parlement et les autres tribunaux de juger à leur volonté. Les vexations des procureurs détruisaient la fortune des plaideurs ; le clergé était opprimé ; les ministres faisaient contracter des mariages par ordre, sans consulter les parens ; il invitait donc la noblesse à prendre les armes pour chasser ces ministres pernecieux, et pour obtenir le soulagement du pauvre peuple. »

Ce manifeste convenait d'autant mieux, que jamais roi ne consulta moins ses ministres que Louis XI, et qu'aucun n'avait plus caressé les bourgeois, et même les *gens sans avoir*.

Quant aux mariages faits par autorité, dont on se plaignait dans le manifeste, et qui outrageaient le droit naturel, on s'en était plaint dès le temps de la première race, ainsi que le prouve l'histoire ; mais il semble que cet abus d'autorité avait cessé pen-

dant longtemps, et que l'on essayait alors de le renouveler.

Aussitôt que le roi est averti de la fuite du duc de Berry, il écrit au duc de Bourbon, son beau-frère, de lui envoyer des troupes : ce duc lui fait une réponse que l'on peut regarder comme un second manifeste.

Il reproche à Louis XI de substituer aux lois sa seule volonté ; d'éloigner les grands de ses conseils ; de n'employer que des hommes de bas lieu et indignes de sa confiance ; de rejeter avec mépris toutes les remontrances qu'on lui fait. Le duc de Bourbon déclare enfin que les princes et les grands seigneurs, « par compassion pour le pauvre peuple, se sont ligüés étroitement, dans le dessein de forcer le roi à changer de conduite, pour son bien et pour celui de la couronne. »

En même temps, ce duc prit les armes, saisit dans ses domaines l'argent qui appartenait au roi, fit jeter en prison Louis, seigneur de Crussol, Juvénal des Ursins, ancien chancelier de France, et Dariole, général des finances.

Le motif secret qui indisposait si fort le duc de Bourbon contre le gouvernement, était le désir d'être couronné. Le roi ne l'ignorait pas ; mais il ne voulait point confier un emploi de cette importance à un prince du sang.

Louis XI se trouvait enveloppé d'ennemis. Toutes les nouvelles qu'il recevait lui apprenaient quelque soulèvement.

Le duc de Bourgogne, cédant aux sollicitations du duc de Bourbon, avait remis au comte de Charolais, son fils, l'administration de ses États. Il écrivit à la noblesse de Bourgogne pour l'engager à prendre les armes, et dit à son fils, lorsque ce prince prit congé de lui

pour se mettre à la tête de son armée :
 « Combattez vaillamment ; mourez plu-
 » tôt que de fuir ; si vous tombez dans
 » quelque danger, vous n'y demeure-
 » rez pas faute de cent mille hommes
 » de guerre. »

Comines observe que ce Philippe II, duc de Bourgogne, ne fut surnommé *le Bon* qu'après sa mort. En effet, malgré les qualités chevaleresques de ce prince, on ne put lui donner un tel nom tant qu'il vécut. Les vengeances qu'il exerça sur Gand, sur Liège, sur Dinant ; les usurpations qu'il fit de l'Artois, du Brabant, de tous les États de la malheureuse Jacqueline du Hainaut ; les impositions qu'il mit et qui causèrent tant de séditions, n'étaient pas des exploits certes dignes d'un bon prince.

Ses exactions lui procurèrent des richesses si énormes, que malgré ses mœurs galantes, ses trente bâtards et son faste, il laissa en mourant solxante et douze mille marcs d'argent et deux millions d'autres effets.

Les humiliations même auxquelles il exposa la noblesse, en instituant l'étiquette, empêchaient qu'on ne l'aimât. Mais quand son fils Charles eut mérité les épithètes de *Terrible* et de *Téméraire*, on regretta son prédécesseur, et il fut surnommé *le Bon* par comparaison. Ceci s'applique à plus d'un prince.

Jean, duc de Lorraine et de Bar, mécontent que le roi ne lui eût pas fourni des troupes pour conquérir Naples, prit aussi les armes. Le duc de Nemours, le comte d'Armagnac, Alain d'Albret, amenaient du midi des troupes au duc de Bourbon.

Chabannes s'échappa de la Bastille par une fenêtre, avec une corde que son neveu Jean Vigier lui fit parvenir. Ce comte avait une grande habileté

dans l'art de la guerre ; il rassembla quelques gens d'armes, prit les places de Saint-Fargeau et de Saint-Maurice, fit prisonnier Geoffroi Cœur, fils de Jacques, son ancien ennemi, et alla joindre le duc de Bourbon.

Louis XI voyait la plupart des princes de sa famille soulevés contre lui : René d'Anjou ; Charles, comte de Maine, son frère ; Jean, comte d'Étampes et de Nevers ; Jean, comte de Vendôme ; et Charles d'Artois, comte d'Eu, étaient les seuls qui demeurassent fidèles.

Il conçut toute l'étendue du péril, et n'en fut point effrayé. Il fit publier un manifeste où il montra combien les plaintes portées contre lui étaient dénuées de fondement, puisque le royaume jouissait de plus de prospérité qu'on ne lui en avait encore vu, combien les accusations étaient vagues, puisqu'on n'alléguait aucun fait positif ; et il protesta que si on lui citait une seule injustice, il en punirait les auteurs sévèrement.

Le roi envoya des ordres à Paris pour mettre hors d'insulte cette capitale, dont le sort pouvait influencer sur tout le royaume. Charles de Melun en était gouverneur. Louis XI fit des dispositions semblables dans toutes les provinces qui lui appartenaient.

Il députa le roi titulaire de Sicile, en Bretagne, pour inviter le duc de Berry, son frère, à revenir auprès de lui. Cette négociation ne réussit pas, mais elle commença à jeter quelque division parmi les princes ligués.

Le roi adressa aux villes une déclaration par laquelle il les instruisait de la révolte, et promettait une absolution entière à tous ceux qui, dans six semaines, quitteraient le parti des rebelles, et reviendraient au sien. Cette déclaration augmenta la méfiance con-

tre les conspirateurs. Toutes les villes et toutes les provinces, où les princes ne dominaient pas, firent assurer le roi de leur inviolable attachement.

Louis XI confia la garde des frontières de Picardie aux comtes d'Eu et de Nevers; celle de la Champagne fut donnée à Jean d'Estouteville, seigneur de Torcy; et celle de la Bretagne au comte du Maine. Le roi possédait à lui seul des forces et des richesses presque aussi considérables que celles des princes réunis; ses troupes étaient petites, et on l'attendait en Bretagne; il courut attaquer les domaines du duc de Bourbon.

Ce duc n'avait ni armée ni places fortes. Il s'était emparé de la ville de Bourges, et en avait confié la garde au bâtard de Bourbon, son frère. Louis XI ne voulut pas assiéger Bourges, qui pouvait se défendre, et lui faire perdre un temps précieux. Il attaqua plusieurs petites places qu'il emporta d'assaut, et força bientôt l'Auvergne, le Berry et une partie du Bourbonnais à rentrer dans le devoir. Louis donnait partout des marques de valeur, et affectait une grande clémence.

Jeanne de France, duchesse de Bourbon, vint trouver le roi, son frère, et cherchait à le réconcilier avec son mari. Louis XI, préférant toujours les négociations à la guerre, écouta volontiers sa sœur : le traité commençait entre eux, lorsque le cardinal de Bourbon et Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, frères légitimes du duc, lui amenèrent des troupes de Bourgogne.

On l'amusait par des promesses : tout à coup il apprend que le comte d'Armagnac arrive avec six mille chevaux, et que le duc de Nemours et Alain d'Albret se sont réunis à Riom,

en Auvergne, avec le sire de Beaujeu et le duc de Bourbon.

A cette nouvelle, Louis XI court les attaquer; ils n'osent l'attendre. Le duc de Bourbon se retira dans Moulins; les autres demandèrent une trêve; on négocia au lieu de combattre.

Galéas, fils de Sforce, duc de Milan, fidèle ami de Louis XI, le joignit avec mille lances et deux cents archers; le comte de Boulogne lui amena trois cents lances. Le duc de Nemours vint trouver le roi, et proposa de traiter avec le duc de Bourbon, le comte d'Armagnac et le sire d'Albret.

Le roi, informé que le duc de Bretagne remontait les bords de la Loire, tandis que le comte de Charolais s'avavançait en Picardie, dans le dessein de se réunir à ce duc sous les murs de Paris et de lui enlever cette capitale, ne se montra pas difficile sur les conditions que proposait le duc de Nemours, et accorda d'abord une trêve aux quatre princes : ils promettaient de se déclarer contre les autres, s'ils persistaient dans leur révolte.

Cette trêve tranquillisait sur le midi de la France, affaiblissait la ligue, et donnait à Louis XI un avantage propre à relever le courage de ceux que ses ennemis auraient pu intimider. Il en donna connaissance dans tout le royaume, et principalement à Paris, qui commençait à s'inquiéter de l'approche du duc de Bretagne et du comte de Charolais.

Cependant, se fiant peu à la parole des quatre seigneurs qui avaient consenti la trêve, il remit la garde du Dauphiné à Galéas, envoya quatre cents lances en Languedoc, laissa des troupes en Auvergne, reprit avec son armée la route de Paris, et fit savoir à cette ville par Cousinot, bailli de

Rouen, qu'il y arriverait bientôt avec des troupes.

Il fallait, disait-il, qu'il gardât sa bonne ville de Paris; que s'il plaisait à Dieu qu'il pût y entrer le premier devant ses ennemis, il se sauverait avec sa couronne; mais qu'il courrait du danger si ses ennemis y entraient avant lui. Paroles souvent citées depuis par Guillaume de Montmorency, fils de Jean, grand chambellan de Charles VII, et tous deux dévoués au parti des rois; il les avait entendu dire à Louis XI. Guillaume sortait à peine de l'enfance; il fut la tige des ducs de Montmorency.

Déjà le comte de Charolais s'avancait vers Paris, après avoir traversé la Picardie, sans que les comtes d'Eu et de Nevers pussent s'opposer à son passage. Il se disait lieutenant général du royaume pour le duc de Berry régent. Le comte de Saint-Pol commandait sous lui. Haut-Bourdin, bâtard de Saint-Pol, frère de ce comte, l'un des chevaliers les plus expérimentés de ce temps; Antoine, bâtard de Bourgogne, revenu de sa croisade en Afrique; Adolphe de Clèves, seigneur de Ravenstein, étaient les principaux chefs qui marchaient sous les ordres du comte de Charolais.

« Leurs soldats étaient maladroits et mal armés, dit Comines; car depuis le traité d'Arras, ils avaient vu peu de guerres qui eussent duré; ils avaient été trente ans en paix, sauf quelques petites séditions à réprimer, comme celle de Gand.

Partout où ils passaient, ils ne commettaient aucun désordre, et payaient bien, de sorte qu'on leur fournissait volontiers des vivres. Ils traversèrent la Picardie et l'Île-de-France, d'autant plus en bon ordre, que le maréchal Joachim Rouaut, seigneur de

Gamaches, les suivait avec un corps de troupes prêt à tomber sur eux à la première imprudence. Ce maréchal, n'ayant pu les surprendre, se jeta dans Paris pour les empêcher d'y entrer.

Le comte de Charolais, à l'exemple de son grand-père, faisait proclamer l'abolition des impôts partout où il passait : promesses toujours trompeuses, et toujours employées pour faire révolter le peuple. Il vint loger à Saint-Denis. Paris était en état de défense : les bourgeois avaient pris les armes et se trouvaient appuyés par des troupes réglées. Le gouverneur, Charles de Melun, fit murer toutes les portes, à l'exception de deux. Le comte de Charolais croyait trouver sous ces murs le duc de Bretagne; mais ce duc avait été arrêté dans sa marche par le comte Jean de Vendôme, qui ne voulait jamais le laisser passer sur ses terres; il fallut le combattre, et cette résistance empêcha la jonction des armées de Bretagne et de Bourgogne.

Haut-Bourdin voulait que l'on hasardât d'emporter Paris d'assaut. Le comte de Charolais demanda aux Parisiens le passage et des vivres, menaçant de tout exterminer si ses demandes n'étaient point accordées; on le rejeta. Alors il s'empara du faubourg Saint-Lazare et attaqua la ville : les bourgeois la défendirent. Le maréchal de Gamaches accourut, et repoussa les Bourguignons jusqu'à Saint-Denis.

Marie de Clèves, duchesse douairière d'Orléans, écrivit au comte de Charolais que le roi revenait en hâte vers Paris. A cette nouvelle, le comte passa de Saint-Denis à Boulogne. Le comte de Saint-Pol s'empara du parc de Saint-Cloud; toute l'armée traversa la Seine, et alla camper à Longjumeau pour rejoindre à Étampes l'armée de ducs de Berry et de Bretagne.

Le comte de Charolais campait à Langueau, et Saint-Pol à Montlhéry, lorsque le roi, que l'on n'attendait pas, posait son camp à Arpajon, village distant d'une lieue de Montlhéry.

Pierre de Brezé, revenu de sa malheureuse expédition d'Angleterre, commandait l'avant-garde de l'armée du roi; Charles, comte du Maine, l'arrière-garde, et le roi commandait le corps de bataille.

Saint-Pol dirigeait l'avant-garde ennemie, Antoine, bâtard de Bourgogne, l'arrière-garde; le corps de bataille manœuvrait sous les ordres du comte de Charolais.

Le roi désirait arriver dans Paris sans mettre sa fortune au hasard d'un combat; et le comte de Charolais aurait voulu joindre l'armée du duc Bretagne avant d'attaquer.

Pierre de Brezé avait ordre du roi de ne pas engager l'action. Quelques jours auparavant, Brezé avait opiné dans un conseil de guerre pour qu'on marchât vers les Bretons avant d'attaquer l'armée de Bourgogne; il les croyait plus faciles à vaincre, et pensait que leur défaite forcerait le comte de Charolais à se retirer sans combattre. Louis XI, emporté par sa haine et peut-être par un motif de vaine gloire (passion qui pourtant n'était pas la sienne), voulut se mesurer avec le comte de Charolais, ou plutôt il voulut se rendre à Paris, au risque de l'événement.

Il montra quelques soupçons à Brezé, tout en lui confiant l'avant-garde; car il le savait incapable d'une trahison. Brezé résolut, pour se justifier, de rendre la bataille nécessaire, et de montrer au roi comme il se conduisait même dans les combats qu'on livrait contre son opinion. — « Je les » mettrai aujourd'hui si près l'un de

» l'autre, dit-il à l'un de ses amis, » qu'il sera bien habile qui les pourra » démêler. »

En effet, les deux armées s'étant rencontrées presque inopinément, la bataille s'engagea. Brezé fut tué dès les premières charges. Le roi fit les fonctions d'un grand général et d'un brave soldat. Le comte de Charolais chargea en téméraire; la victoire varia plusieurs fois.

Des deux parts, alternativement, on crut la bataille perdue; des fuyards bourguignons coururent jusqu'à Pont-Sainte-Maxence, à quatorze ou quinze lieues de Paris, disant que le comte de Charolais venait d'être tué, et toute son armée détruite. Des déserteurs de l'armée royale, entre autres le comte du Maine et l'amiral Montauban, s'enfuirent jusque vers la Loire, avec une partie de leurs troupes, en répandant le bruit que le roi était tué et son armée dispersée. Louis XI avait au contraire rallié ses troupes et ramené la victoire; son cheval fut tué sous lui; il tomba rudement; ses gardes l'emportèrent dans la tour de Montlhéry.

Le comte de Charolais, revenant assez mal accompagné de la poursuite d'un corps de troupes qu'il avait chassé trop loin, fut enveloppé par douze ou quinze hommes, contre lesquels la résistance devenait inutile; mais l'ayant reconnu, ils ne voulurent que le faire prisonnier. L'un d'eux, Geoffroi de Saint-Belin, bailli de Chaumont, lui cria : « Rendez-vous, monseigneur, ne vous faites pas tuer; » et il portait la main sur lui. Le fils de son médecin, appelé Cadet, suivant Comines, ou Cotereau, suivant Olivier de la Marche, vint frapper du poitrail d'un cheval très-fort, sur lequel il était monté, le cavalier qui

arrêtait le comte, et le dégagea. Le comte fit ce jeune homme chevalier sur le champ de bataille.

On voit que l'envie de prendre les chefs leur sauve souvent la vie. Le comte fut blessé dangereusement à la gorge, dans le combat.

Louis XI, remonté à cheval, paraissait vainqueur; une habile manœuvre du comte de Saint-Pol, qui rallia des troupes derrière un bois, et s'avança à petits pas dans la plaine, changea insensiblement l'issue de cette journée. Sa marche lente et ferme donnait le temps aux fuyards de se rassembler à sa suite; il les rassurait par sa contenance calme, et ne voulut jamais précipiter sa marche, malgré les ordres réitérés qu'il recevait du comte de Charolais, et les nouvelles qu'il apprenait de son danger. Les deux armées se rallièrent autour de leurs chefs, et ne se trouvèrent séparées que par un petit espace; mais elles avaient été si maltraitées que, des deux côtés, personne ne fut tenté de recommencer le combat.

C'est ce que dit Comines. Cet historien, bien jeune encore, ne quitta pas le comte de Charolais dans cette journée. La nuit vint, les deux armées se séparèrent.

On se crut vaincu des deux parts. Les Bourguignons passèrent la nuit à tenir conseil: ils voulaient décamper, persuadés que quelques feux qu'ils apercevaient étaient ceux de l'armée du roi, prête à les écraser à la pointe du jour. Cet avis eût été suivi, si l'on n'avait pas craint que l'ordre de la retraite ne devînt pour le soldat intimidé le signal de la fuite, et que l'armée entière ne fût détruite en se débandant. On jugea moins dangereux d'attendre le jour pour prendre un parti.

L'obscurité de la nuit étant dissipée, on ne trouva plus d'ennemis dans la plaine. Louis XI, qui préférait le succès de la campagne à l'honneur de triompher un jour de bataille, s'était retiré à Corbeil. Le comte de Charolais, ne trouvant plus de combattans, se prétendit vainqueur, envoya des hérauts d'armes crier dans la plaine, à la tête de son camp, que *qui voudrait lui disputer l'honneur de la journée, n'eût qu'à se présenter*; il passa tout le jour aux champs, comme maître de la campagne.

En apprenant ces forfanteries, Louis, dont l'esprit était naturellement porté à la raillerie, dit à ses courtisans qu'on ne devait pas s'étonner si le comte de Charolais logeait en plein champ, puisqu'il n'avait ni ville, ni châteaux où il pût se retirer.

Content de s'être ouvert le chemin de Paris, le roi s'y rendit deux jours après la bataille de Montlhéry. Il loua, caressa, remercia les Parisiens qui avaient fait une sortie pendant le combat, et enlevé une partie du bagage du comte de Charolais. Il ôta plusieurs impôts.

Guillaume Chartier, évêque de Paris, vint faire, sur les devoirs de la royauté, une exhortation au roi, qui les connaissait mieux que lui. Louis XI l'écouta, et, paraissant vouloir en profiter, admit dans son conseil six bourgeois notables, six conseillers du Parlement, et six membres de l'Université. Le roi savait très-bien que ces choix satisferaient tout le monde, et qu'un tel amalgame ne produirait rien.

Mêlant la sévérité aux caresses, Louis ordonna d'arrêter ceux qu'il soupçonnait d'être partisans des princes ligués; il fit noyer les uns et fouetter les autres. Il assistait lui-même à ces supplices, et ne rougissait pas

l'envoyer le bourreau à frapper fort, et à expédier vite les coupables.

Le comte de Charolais ayant fait sa jonction avec l'armée des ducs de Berry et de Bretagne, les escarmouches, les petits combats entre les détachemens furent continuels.

Le roi ne voulait point livrer bataille, se souvenant des préceptes de son bisaièul Charles le Sage, et personnellement, comme lui, que de grandes armées, qui ne pouvaient ni bloquer Paris, ni l'emporter d'assaut, seraient bientôt épuisées, et contraintes à la retraite.

Louis XI écouta les propositions des princes, députa vers eux, négocia ; mais il corrompit leurs agens, et sema la défiance entre les chefs. Il ne tarda pas à reconnaître, comme l'observe Comines, que, dans la ligue des princes, il ne s'agissait point du bien public, mais des intérêts particuliers de chacun.

On ne s'occupait, en effet, qu'à marchandiser des deux parts tous ceux qui voulaient se vendre. Louis XI, toujours prodigue quand il fallait acheter des traitres ou des hommes de talent, valait beaucoup de gens aux princes. Pour eux, ils se mettaient à si haut prix que, si le roi eût écouté leurs demandes, il leur eût partagé son royaume.

Louis XI assembla, dans la grande salle de la Chambre des comptes, tous les officiers municipaux et beaucoup de notables bourgeois. Morvilliers leur lut les propositions des princes : elles méprisèrent tous les esprits. Il leur fit part de celles du roi : elles parurent trop fortes. Alors Morvilliers prononça un discours préparé, qui enflamma tous les esprits, et qui fit refuser d'une voix unanime les conditions proposées par les ligueurs.

Ainsi, à peu près, fit Charles le Sage, étant encore dauphin. Il amena le peuple de Paris à rejeter le traité de paix proposé par Édouard, traité qu'il ne lui convenait point d'accepter, et que toutefois il ne voulait pas paraître refuser personnellement. Charles V et Louis XI connaissaient l'esprit des grandes assemblées : elles se passionnent aisément, et considèrent peu les suites des résolutions qu'elles prennent.

Le résultat de cette fameuse ligue du bien public fut de faire perdre aux princes l'estime générale. Ils y perdirent même leur propre estime, car ils apprirent à se connaître. Louis XI, au contraire, y gagna la confiance de la nation, et acquit d'excellens serviteurs, tels que Chabannes, comte Dammartin ; le maréchal de Lohéac ; Jean Juvénal des Ursins, à qui la place de chancelier fut rendue ; Louis, bâtard de Bourbon, auquel le roi donna sa fille naturelle, Jeanne, qu'il avait eue de Marguerite de Sassenage.

Louis apprit à mieux rendre justice aux anciens serviteurs de son père, et à mieux connaître ceux qui pouvaient lui être utiles. Malgré la cession de quelques villes, il se trouva réellement plus puissant.

Pour récompense du zèle que lui avaient montré les habitans de Paris, le roi leur donna quelques privilèges, entre autres celui de ne pouvoir être contraints d'aller plaider ailleurs que dans cette ville. Ainsi, toutes leurs affaires ressortirent aux juridictions de la capitale. Ceux qui possédaient des fiefs furent exempts de marcher quand le ban et l'arrière-ban seraient convoqués. Il dispensa aussi les Parisiens de loger des gens de guerre.

Il gagnait les bourgeois par son affabilité et ses paroles caressantes. Il en

admit quelquefois à sa table, allait chez eux les visiter, et se montrait bienveillant pour tous. De pareils soins ne lui coûtaient rien, et l'attachement de Paris lui assurait celui des autres villes. Ainsi, Louis XI se trouvait alors plus puissant qu'avant la ligue, qui lui donna la réputation d'un prince très-habile : elle ne fut avantageuse qu'à lui, et ne dura pas assez pour nuire à la prospérité du royaume.

Mais cette guerre avait-elle pour objet le bien public, ou ne s'agissait-il que des intérêts particuliers? S'il eût été question des nobles ou des princes, pris collectivement, et non particulièrement, ceux-ci eussent pu trouver les moyens d'obtenir des avantages solides et réels.

Ils avaient l'exemple de plusieurs nations.

Comme les lords, en Angleterre, ils pouvaient se réunir au peuple et refuser de traiter avec le roi, à moins que les députés des villes et des provinces ne fussent convoqués; ils pouvaient faire deux chambres à l'instar des Anglais; ils eussent borné l'autorité royale et assuré leurs privilèges.

Presque toute la noblesse anglaise descendait des familles que Guillaume le Conquérant avait conduites dans cette île. C'était le génie d'un Français, le comte de Leicester, fils de Simon Montfort, qui avait formé la Chambre des communes; et depuis la fondation des deux chambres, la liberté des citoyens était plus assurée.

Les grands seigneurs français voyaient aussi la noblesse allemande former des diètes avec les députés de quelques villes privilégiées; celle de la Pologne obtenir des *pacta conventa*; celle d'Italie s'ériger en sénat dans les villes et se passer d'un maître; enfin, ils avaient en France l'exemple du clergé, se fai-

sant respecter sans tirer l'épée, n'opposant aux rois que sa seule union, et les empêchant de traiter arbitrairement le plus bas ecclésiastique.

Quand on étudie l'histoire, on voit que la noblesse française a toujours et je ne sais quelle vanité qu'elle appelle *honneur*, et qui, mal à propos, dans tous les temps, lui a fait dédaigner les lois et le peuple. A l'entendre, elle ne veut de loi que son épée : arme fragile qui jamais n'a pu porter la moindre atteinte au despotisme des rois, et qui s'est brisée devant la volonté du peuple.

Sous prétexte de la dépopulation qu'une maladie contagieuse venait de causer dans Paris, Louis XI fit publier des lettres patentes (1467), par lesquelles il permettait à toute personne de venir demeurer dans cette ville et dans la banlieue, et d'y jouir de toute franchise, même les gens qui avaient commis *meurtres, larcins, piperies et autres délits, hors le crime de lèse-majesté*.

On a beaucoup raisonné sur ces lettres; mais il faut bien mal connaître le génie de Louis XI pour ne pas sentir que cette permission n'était qu'un appât tendu aux malfaiteurs pour les arrêter plus facilement. En effet, toute grande ville où la police se fait bien est une espèce de piège dans lequel les bandits viennent se se faire prendre, en croyant s'y cacher.

Louis XI vint à Paris ainsi que la reine pour assister au mariage de Nicole Ballue, frère de l'évêque d'Évreux, avec la fille de Jean Bureau, dont le génie avait tant perfectionné l'artillerie. Le roi, la reine, le duc et la duchesse de Bourbon, le duc de Nemours et toute la cour assistèrent à leurs noces. Elles se célébrèrent dans l'hôtel

de Bourbon. Toutes les conditions étaient égales aux yeux de Louis XI; pour lui, les hommes ne valaient que par leurs talens.

Il avait singulièrement goûté l'esprit artificieux de Jean Ballue, fils d'un meunier ou d'un tailleur de l'Angle en Poitou, et lui avait donné l'évêché d'Evreux. Il en fit plus tard un conseiller au Parlement et son sous-saumonier. Cette charge n'existait pas encore. Ballue devint même cardinal d'Angers.

Louis XI avait fait depuis longtemps publier un ordre à tous les habitans de Paris de s'enrôler, de se fournir d'armes et d'armures, telles qu'ils pourraient, de manière que le plus pauvre se pourvût au moins d'un casque propre à combattre; enfin, il s'agissait de se tenir prêt pour la revue qu'il voulait faire des Parisiens.

Au jour prescrit, 22 septembre 1467, quatre-vingt mille hommes sortirent de Paris et se rangèrent en bataille entre le faubourg Saint-Antoine et le village de Conflans. Le roi les passa en revue; la reine et toute la cour l'accompagnaient. Il y avait trente mille hommes à cheval, et complètement armés.

La chronique scandaleuse dit qu'il resta bien autant d'hommes dans Paris qu'il en parut en armes hors des murs, cela est croyable. Les vieillards, les infirmes, les enfans, les infirmes, égalent le nombre des hommes capables de combattre: Paris pouvait donc avoir alors environ trois cent mille habitans de tout âge et de tout sexe.

Le cardinal Ballue jouissait alors de toute la faveur qu'on pouvait obtenir auprès de Louis XI; cependant il voyait ceux qui en avaient été honorés avant lui, Charles de Melun et Antoine de Châteauneuf, seigneur du

Lau, gémir dans les fers. C'était une sorte d'avertissement; mais rien n'éclaira les favoris. Suspendus sur un abîme, ils marchent avec audace, persuadés qu'aucune force ne peut les y précipiter.

Celui-ci inventa un nouveau crime contre l'humanité; il conseilla, dit-on, au roi, assez embarrassé de garder ses nombreux prisonniers, de les mettre dans des cages de fer.

Convaincu de trahison avec Guillaume d'Haraucourt, évêque de Verdun, Louis XI les abandonna l'un et l'autre à toute la rigueur des lois. Toutefois, ayant à faire juger deux ecclésiastiques, il n'osa passer outre. Le corps du clergé se faisait toujours respecter.

Louis XI avait vu condamner à mort Charles de Melun, grand-maitre. Le duc d'Alençon, prince du sang, essaya un jugement semblable sous Charles VII, père de Louis XI; et le connétable Raoul, comte d'Eu, eut la tête tranchée pendant le règne de son quadrisaïeul. Mais les évêques ne se laissèrent pas traiter de la sorte.

Depuis le procès de l'évêque de Rouen, Prétextat, avec Chilpéric et Frédégonde, aucun évêque n'avait été jugé par les laïques; aucun n'avait subi la mort ou des peines infamantes.

Louis XI, tout despote qu'il était, le barbare Tristan, qui, sur un mot de son maître, eût massacré tous les princes, n'osèrent pourtant, ni l'un, ni l'autre, se souiller du sang d'un prêtre. Après les avoir tenus trois mois en prison, le roi envoya Cousinot, gouverneur de Montpellier, et Gruel, conseiller au parlement de Grenoble, demander des juges à Paul II.

Le pontife les reçut dans son palais, les caressa, fit l'éloge des rois de France, leur donna le titre distinctif et

particulier de *très-chrétien*, et dit à ces ambassadeurs que le pape étant la première personne de l'Eglise, et le cardinal la seconde, les décrétales défendaient d'attenter à la liberté de l'un et de l'autre; il ajouta, en baissant la voix, qu'un cardinal arrêté, quelque délit qu'il eût commis, devait être remis, dans les vingt-quatre heures, entre les mains des juges ecclésiastiques, sous peine d'excommunication.

Paul II nomma ensuite des commissaires non pour juger les accusés, mais pour connaître comme on avait procédé envers eux. Il fit aussi demander aux ambassadeurs si le roi refuserait de les lui remettre, afin de les faire juger dans Avignon ou à Rome.

On voit que tous les membres du corps ecclésiastique prenaient parti l'un pour l'autre, au lieu de s'isoler et de s'abandonner mutuellement comme les nobles et les princes. C'était un beau privilège de l'Eglise gallicane, la plus ancienne des Eglises de l'Occident : fondée dès le second siècle, à une époque où les lois de Rome gouvernaient le monde, elle se ressentait encore de son origine; elle conservait des idées et des principes de liberté.

Les ambassadeurs du roi prétendaient que Louis XI, en s'adressant au pape, lui donnait une grande preuve de modération et même de soumission; que, vu la gravité du délit, il aurait pu procéder directement contre les prélats, et les faire juger comme des cardinaux et des évêques l'avaient été en Angleterre, en Castille, en Aragon, en Allemagne. Mais le pape regardait ces jugemens comme des abus répréhensibles; il voulait que le saint-siège eût seul le droit de prononcer contre des évêques et des cardinaux.

Ballue et d'Haraucourt avaient employé dans leurs intrigues deux pau-

vres prêtres de Tours, que le roi fit enfermer aussi. Leur archevêque le redemandant, le roi le pria de le abandonner à la justice séculière; le prélat refusa, publia un monitoire, et menaça d'excommunication ceux qui avaient eu l'audace de les arrêter. Le conseil fit saisir son temporel, le décréta de prise de corps; jamais il ne voulut se rétracter. On vit un incendie qui pouvait s'étendre et embraser le royaume.

Louis XI prit le parti de casser toute la procédure. Il fit renfermer le cardinal Ballue à Loches, et l'archevêque d'Haraucourt à la Bastille, chacun dans une loge de fer de huit pieds carrés. On prétend qu'ils firent le premier essai de ce nouveau genre de torture; supplice qu'ils n'avaient que trop mérité, s'il est vrai qu'ils l'eussent inventé ou conseillé l'un et l'autre.

C'était le siècle des intrigues. La politique ne s'occupait qu'à former des brigues, et la mauvaise foi trop connue de Louis XI invitait toujours ses vassaux et ses voisins à se réunir contre lui.

Si, en effet, on suit attentivement tous les maux de ce règne, on les voit naître presque tous de la méfiance du roi ou de sa fourberie. Il n'eût pas éprouvé la plupart des embarras où il se trouva, s'il eût été honnête homme, et il ne s'en serait pas tiré, malgré toute son adresse, si son père ne lui eût laissé une artillerie, une armée, un trésor et des revenus aussi considérables.

Plus puissant qu'aucun de ses voisins, il ne lui fut pas difficile d'épouvanter les faibles et de diviser les forts. Ce qui lui appartient, c'est d'avoir cherché constamment à entourer de traîtres les rois voisins et les grands seigneurs de son royaume;

et d'avoir soudoyé jusqu'à leurs
armées; d'avoir enlevé par ses dons
les meilleurs généraux, leurs ministres
les plus habiles, leurs jurisconsultes
les plus instruits; et cela, dans
le temps où lui-même il punissait de
mort quiconque était soupçonné de
vouloir quitter son service.

Louis XI dépensa des sommes énormes pour gagner les ministres d'Aragon, ceux d'Angleterre, de Bourgogne et des princes d'Italie. Il répandit beaucoup d'argent en Suisse, outre ce qui lui en coûta pour acheter l'alliance des huit cantons qui composaient alors le corps helvétique. Il est vrai que quelquefois il paya mal, et qu'une guerre vive et soutenue pendant cinq ou six années eût coûté plus d'argent qu'il n'en donna aux rois et à tous les traîtres dont il se servit.

Il dépensa de plus grandes sommes, peut-être, en dons faits aux églises; mais je ne doute point qu'il ne regardât les lampes, les grilles, les châsses d'or ou d'argent comme des dépôts dont il pourrait faire usage au besoin; et ce n'est pas sans motif, on peut le croire, qu'il laissait le parlement protester contre ses générosités et s'opposer à ses donations.

Plus de probité lui aurait permis de faire de plus grandes économies. Louis XI tira plus d'argent de ses sujets qu'aucun de ses prédécesseurs. Les historiens contemporains ne disent point que les peuples n'étaient pas foulés; au contraire, ils se plaignent de la surcharge des impôts.

Les tailles ne montaient sous Charles VII qu'à dix-huit cent mille livres; elles furent portées sous Louis XI à quatre millions sept cent mille francs. C'est plus du double. Mais les terres, restées presque en friche dans les guerres publiques et particulières sous

Charles VII, pouvaient avoir doublé de culture sous son fils. Quelques écrivains prétendent que les rigueurs des percepteurs faisaient désertir les campagnes; il y a certainement là de l'exagération.

Pour excuser Louis XI, on a dit que le nombre des soldats qu'il entretenait, qu'il payait exactement, et que rarement il employait à la guerre, rendait aux provinces les sommes qu'il en tirait pour leur solde, et donnait une prompte circulation au numéraire.

Cette assertion est vraie. Les troupes, bien contenues sous le drapeau, ne pillaient point la campagne, en écartaient les émeutes, les séditions, les guerres particulières des seigneurs, et empêchaient l'ennemi de pénétrer en France; de sorte que, à l'exception de la guerre du bien public, qui ne dura pas un an, et de l'incursion de Charles le Téméraire en Picardie et en Normandie, toutes les provinces furent paisibles pendant les vingt-deux années du règne de Louis XI: exemple presque unique depuis Charlemagne.

Ainsi, l'agriculture s'accrut sous Louis XI. Le commerce, qu'elle amène à sa suite, et que le prince favorisa toujours, rendit peu sensible la perte du numéraire qu'il faisait passer à l'étranger pour y soudoyer des traîtres.

Cette cause affaiblit beaucoup aussi la perte occasionnée par la suppression de la Pragmatique sanction, suppression qui métamorphosa les églises en un vaste dépôt d'or et d'argent.

Claude de Seissel, dans son *Histoire singulière de Louis XII, faite en parangon, des règnes et gestes des autres rois*, rapporte « que Louis XI n'usait » guère d'habillemens riches, et même-ment de soie. n'aurait de four- » rures précieuses, afin de donner aux

» autres l'exemple d'ainsi faire, et que,
 » par ce moyen, ils n'employassent ar-
 » gent en draps de soie, en martres,
 » n'autres fourrures qu'on apporte des
 » pays étrangers, de peur que l'argent
 » ne sortît du royaume. Par même
 » raison, ne voulut envoyer des trou-
 » pes hors des limites du royaume,
 » quoiqu'il y fût invité par les princes
 » italiens. »

Quelques lecteurs penseront qu'il eût mieux valu établir des manufactures de riches étoffes que de se vêtir pauvrement. Je leur ferai observer que l'industrie nationale n'était pas assez développée. Il fallait d'abord défricher les terres et favoriser l'agriculture ; or, c'est ce que Louis XI a fait.

Mezeray dit que Comines nous dépeint ce roi « fort sage dans l'adversité,
 » très-habile pour pénétrer les intérêts
 » et les pensées des hommes, et pour
 » les attirer et les tourner à ses fins ;
 » furieusement soupçonneux et jaloux
 » de sa puissance, très-absolu dans
 » ses volontés, qui ne pardonnait
 » point, qui a terriblement soulé ses
 » sujets, et qui avec cela était le meilleur des princes. Il a fait mourir
 » quatre mille personnes par divers
 » supplices, dont quelquefois il se plaisait à être spectateur ; la plupart de
 » ces malheureux avaient été exécutés
 » sans forme de procès ; plusieurs
 » noyés une pierre au cou ; d'autres
 » précipités en passant sur une bascule, d'où ils tombaient sur des roues
 » armées de pointes et de tranchans ;
 » d'autres étouffés dans des cachots ;
 » Tristan, son compère et prévôt de
 » son hôtel, étant lui seul le juge, les
 » témoins et l'exécuteur. »

Le royaume prospéra cependant sous ce règne ; mais la France n'offre-t-elle pas des phases semblables toutes les fois qu'elle a été paisible dans son

intérieur ; toute, les fois surtout qu'un prince a aimé les arts, le commerce ou les lettres ?

Louis XI mettait peu de dignité dans sa conduite, comme il était peu de faste dans les habits ; n'estimant que la puissance, il ne faisait guère plus de cas des titres. Les seigneurs italiens, au contraire, qui recherchaient les belles dénominations à mesure qu'ils perdaient de leurs forces, gratifiaient le roi du nom de *majesté*. Jusque alors, on ne donnait aux rois de France que le titre d'*altesse*, et l'usage continua longtemps encore à les appeler ainsi.

Louis XI abaissa les grands, mais il éleva le génie des peuples, et la liberté publique a, dès le commencement de son règne, pris un accroissement auquel on n'était point accoutumé. Pendant les deux premières années, il accorda des immunités à plus de cinquante communes, et leur permit d'avoir un conseil municipal ; il trouva bon que les habitants des communes élussent leurs magistrats, et que les villes pussent lever des octrois pour subvenir à leurs dépenses particulières.

L'esprit humain ne fait guère de progrès qu'à l'aide des machines qu'il invente pour ajouter de nouveaux moyens aux organes que lui a donnés la nature : c'est une observation du savant et malheureux Bailly, dans son *Histoire de l'astronomie*.

Avant Louis XI, on avait déjà inventé les trois machines qui ont fait faire les plus grands pas à l'esprit de l'homme, et qui peut-être préserveront le genre humain de retomber dans sa première ignorance.

Ces trois découvertes sont : la boussole, qui a tracé aux hommes les routes de l'Océan, et qui força les marins à étudier plus soigneusement l'astro-

nomie et les sciences qu'elle exige; la poudre à canon, qui contrainst les nations les plus guerrières à cesser de rester dans l'ignorance, en les forçant de faire quelques opérations de chimie, et de se livrer à l'étude des mathématiques; enfin, l'imprimerie, qui, en multipliant les livres, procure aux hommes les méthodes les plus faciles et les plus promptes de s'instruire.

A ces moyens, Louis XI ajouta la poste, qui rapproche les distances, et rend plus rapide la communication des idées.

Aucune de ces découvertes n'était encore perfectionnée. Les mousquets n'avaient pas de chien : on les allumait avec une mèche; ils étaient lourds, difficiles à charger, et produisaient peu d'effet. L'arbalète et la pique étaient bien plus meurtrières, et Louis XI établit des compagnies de piquiers, par préférence aux fusiliers.

Les empereurs de l'ancienne Rome avaient eu des postes, c'est-à-dire des relais sur les grands chemins; mais, pour s'en servir, il fallait être courrier, ou avoir une permission du prince : ces relais étaient établis aux frais de l'empereur. Dès que les Barbares envahirent l'empire, cet établissement disparut.

En permettant aux particuliers de se servir de ces relais pour la modique rétribution de dix sous par traite, Louis XI rendit cet établissement profitable, non-seulement au fisc, mais à toute la nation. Successivement les autres États l'adoptèrent.

Les Portugais sont les premiers à qui la boussole ait été utile dans les grandes navigations.

Le premier livre considérable qu'on ait imprimé est la Bible : c'était le seul qui intéressât les chrétiens. Les gens instruits apprirent à le mieux con-

naître. Dès qu'on eut étudié ce livre, on s'aperçut que le clergé en avait toujours mal cité le texte, et bien plus mal encore observé les préceptes. Ce fut un nouveau sujet de scandale et de disputes que l'on ne put facilement apaiser.

Louis XI savait que la discipline militaire contient l'armée, comme l'armée contient le peuple; c'est pourquoi il la maintint toujours avec un soin particulier. Ses réglemens à ce sujet sont très-sages.

Il fit régner la justice dans les tribunaux; il ne voulait souffrir d'iniquités que les siennes. N'étant encore que dauphin, il changea le conseil delphinal en parlement, et dès qu'il fut roi, il mit en activité le parlement de Bordeaux, institué par son père. Quand Louis XI eut soumis le duché et le comté de Bourgogne, il établit dans l'un le parlement de Dijon, et dans l'autre celui de Salins. Il voulait aussi en ériger un à Poitiers; mais celui de Paris et l'Université s'y opposèrent.

Le roi ne céda point par une condescendance qui n'était pas dans son caractère, mais par la crainte de nuire aux intérêts de Paris. Il aimait cette ville; il sentait l'avantage d'avoir une grande cité dont l'exemple entraînât le reste de l'État; dont les sciences, les arts, les monumens, en imposassent aux étrangers, et pussent leur donner une grande idée de la nation. Paris, ville bien inférieure alors à ce qu'elle a été depuis, faisait déjà cette impression sur les esprits.

On voit que Louis XI se plaisait à multiplier les parlemens, et que cette forme de juridiction lui paraissait être la plus sûre. Il pensait qu'elle devait procurer des magistrats éclairés et intègres, qui chercheraient à tirer toute leur considération de leur équité; il

supposait aussi, apparemment, que les magistrats, tenant leur existence des rois, devaient être les défenseurs les plus zélés de toutes les prérogatives du trône. C'était une arme terrible contre les grands.

Louis XI les employa utilement contre les prétentions des papes. Mais il créa presque toujours des commissions pour faire condamner ceux qu'il désirait perdre. Il n'appelait que son prévôt Tristan, lorsqu'il voulait punir sans aucune forme de procès.

A l'exemple de Charles VII, son père, ce roi ordonna de rédiger par écrit les coutumes du royaume, afin que les juges les connussent bien. Toutefois, ses ordonnances ne furent pas plus exécutées que celles de son prédécesseur. Il eût fallu avoir des hommes instruits, laborieux; et l'on n'en trouve point avec des ordonnances aussi facilement que l'on trouve des géoliers et des soldats.

Louis XI voulut établir des poids et des mesures uniformes dans toute la France; mais la nature ne semblait point offrir de modèle pour fixer des mesures invariables: tout ce que l'on tenta fut arbitraire, déplut et ne s'observa point. Pour réussir dans une telle entreprise, il faut une instruction plus étendue et plus générale qu'on ne l'avait alors.

Ce prince favorisa le commerce, et maintint les lois qui défendaient aux Italiens d'apporter des épices dans le royaume. Il voulait que les Français allassent sur leurs propres vaisseaux les chercher dans Alexandrie, où tout le commerce de l'Inde se faisait encore.

Les Vénitiens étaient la seule puissance chrétienne qui dominât dans l'Orient. Ils s'étaient emparés du commerce des épices, et Pierre Doriolo,

général des finances de France, expose, dans sa lettre à Louis XI, que ce commerce enlève au royaume quatre cent mille écus par an. C'est beaucoup; mais alors on employait les épices dans tous les ragoûts, dans le vin, les fruits confits, et dans plusieurs boissons.

Doriolo prétend aussi que la France possédait assez de vaisseaux pour se passer des Italiens. Cependant elle n'avait aucun port sur la Méditerranée; Marseille n'appartenait pas à la France, et il est douteux que les Italiens eussent souffert en Égypte la concurrence des Français.

Varie, autre général des finances, engagea Louis XI à diminuer les péages qui gênaient la circulation des marchandises dans l'intérieur, et nuisaient au commerce de Lyon et à celui du Languedoc. Les laines et les huiles descendaient de la Garonne jusqu'à Bordeaux, d'où on les embarquait pour l'Angleterre et la Flandre.

Charles VII avait établi trois foires franches à Lyon; elles étaient semblables à celles de Champagne, célèbres en ce temps. En 1463, Louis XI en établit une quatrième, ainsi que deux autres à Caen. Pendant ces jours d'exemption, les marchandises entraient dans les villes, et en sortaient sans payer de droits; les monnaies de toutes les nations y avaient cours.

Il rendit une ordonnance par laquelle il permettait à tout le monde, même aux ecclésiastiques et aux nobles, de faire le commerce par terre et par mer, et enseignait à ceux qui commerçaient sur mer de n'employer que des vaisseaux français.

A Gênes, à Venise, en Angleterre, la noblesse était commerçante. Les édits des rois n'ont jamais déterminé celle de France à porter ses vues vers

des idées qui l'eussent détournée de la profession des armes.

Louis XI fit venir des ouvriers de Grèce et d'Italie, pour fabriquer en France des étoffes de soie, et autres tissus en or et en argent; établissemens qui valaient beaucoup mieux que les lois somptuaires, toujours impuissantes dans une grande nation où les conditions sont nécessairement inégales. Ces manufacturiers étrangers furent exemptés de toute imposition, eux, leurs veuves et leurs enfans.

Lorsqu'au siège de Beauvais, les femmes eurent aidé à repousser les Anglais, et qu'on imagina de célébrer tous les ans, en mémoire de cette victoire, la fête de sainte Angadresme dont on avait porté les reliques sur les remparts, quoique cette sainte ne soit guère connue; quand on décida de faire une procession annuelle dans laquelle, en honneur de Jeanne Hachette (a), les femmes auraient le pas sur les hommes, Louis XI permit aux dames de cette ville de porter des robes de soie, des fourrures, des ceintures d'or, et tous les ajustemens que les lois de la vanité n'accordaient encore qu'aux femmes de qualité.

La direction des manufactures fut confiée à Guillaume Briçonnet, alors marié, et depuis cardinal. Mais ces fruits exotiques ne purent mûrir et s'acclimater sur un sol qu'on n'avait pas eu soin de bien préparer pour les y recevoir.

L'art de la chirurgie fit des progrès et devint plus hardi sous ce règne. Un archer fut condamné, en 1475, à être pendu pour vol. Cet homme étant attaqué de la pierre, les médecins et les chirurgiens présentèrent une requête

au roi, afin d'obtenir que le coupable leur fût livré pour que l'on fît sur lui une expérience utile qu'on n'osait hasarder, encore qu'on ne la crût pas très-dangereuse.

Le roi consentit à leur demande. Germain Colot, chirurgien célèbre, qui s'était exercé sur des cadavres, et avait vu opérer des chirurgiens italiens plus experts que les autres, ouvrit le bas-ventre et la vessie de cet archer. « Les chirurgiens français, dit la chronique, examinèrent les endroits où » cette maladie s'établit, firent l'extension de la pierre, et soignèrent » le malade avec tant de succès qu'il » guérit en quinze jours. » Le roi lui accorda sa grâce; il reçut beaucoup d'argent, et fut délivré de ses douleurs habituelles.

Cette opération fut connue des anciens. Ammonius, chirurgien d'Alexandrie, avait osé faire l'incision de la vessie, et en avait retiré le calcul, ce qui l'avait fait surnommer *Lithotome*. L'opération de la pierre s'était conservée en Italie où les hommes assez riches allaient chercher un opérateur. Les chirurgiens français n'osaient les imiter, lorsque Colot eut le courage de faire cette expérience. Ses fils lui succédèrent dans cet art, et ce fut un de ses descendans, Philippe Colot, qui deux cents ans plus tard perfectionna cette opération hardie.

Les autres arts firent peu de progrès. L'architecture gothique dégénérait sans qu'on lui en substituât une autre. Les cages de fer, les grilles, les chaînes, les cachots, en forme de hottes, étaient les constructions qui plaisaient à Louis XI, et les monumens qui l'ont caractérisé.

Malgré le goût de Louis XI pour les lettres, on ne voit sous son règne ni savans illustres, ni poètes renommés.

(a) Son mari se nommait Collin Pilon.

Le président Hénault n'indique, à l'article des savans de ce règne, que des étrangers, dont la plupart sont des grecs réfugiés en Italie; aucun d'eux ne vint en France. Il faut excepter cependant le seul Bessarion, légat du pape; encore n'y demeura-t-il que peu de temps.

Les autres savans, dont parle le président Hénault sont allemands ou italiens. De pareilles citations deviennent trop fréquentes en général dans un aussi petit abrégé de l'Histoire de France : cet écrivain n'eût dû y parler que des savans français.

Je ne trouve même point de théologiens célèbres sous le règne de Louis XI. Ce roi institua cependant les universités de Valence et de Bourges.

Il augmenta ou plutôt il fonda la bibliothèque royale de Paris. Charles V en avait établi une à Fontainebleau; elle fut transportée à Paris sous Charles VI. Garnier de Saint-Yon, échevin de cette ville, en eut la garde. Charles VII ne put l'augmenter, et les Anglais furent heureusement chassés trop brusquement de Paris pour l'emporter.

Louis XI ne s'en occupa point pendant les premières années de son règne; mais quand il sut que Côme de Médicis avait fondé une bibliothèque à Florence, que Nicolas V et Sixte IV en avaient placé une autre au Vatican, que cet exemple enfin était suivi par Alphonse d'Aragon, à Naples, il voulut que la bibliothèque de Paris ne leur fût pas inférieure; il l'augmenta d'une manière prodigieuse, et la confia aux soins de Robert Gaguin, moine mathurin, qui devint dans la suite général de son ordre et ambassadeur.

Ce fut en 1470, sous le règne de Louis XI, que Guillaume Fichet,

recteur de l'Université, et Jean Heylin de La Pierre, docteur de Sorbonne, appelèrent d'Allemagne en France les premiers imprimeurs. Jean Faust fit circuler à Paris quelques exemplaires d'une Bible imprimée, qu'il faisait passer pour des manuscrits, tant les caractères ressemblaient alors à l'écriture. Il les vendit très-cher, car les livres étaient encore d'un prix excessif. Il en donna d'autres à bas prix et essuya un procès, comme ayant trompé et survendu les premiers exemplaires.

D'autres imprimeurs allemands s'établirent à Paris. Hermann Staterlen, facteur des libraires de Mayence, y mourut. Ses livres et ses effets furent saisis comme appartenant au roi par droit d'aubaine.

Les copistes de l'Université, qui gagnaient leur vie à transcrire des ouvrages, présentèrent une requête au parlement contre ces étrangers, dont l'art allait opérer leur ruine.

Le roi défendit au parlement de connaître de cette affaire. Il fit d'abord exécuter la saisie faite par le domaine, pour

permettre
primé
bourse
Mayen

Ce 1
mença
les vill
bour.

ventur
succéd
ceux-à
placé 1

Lou
movibl
grand.

Louis
le seul

iers, Guillaume Juvénal des Ursins, Pierre Morvilliers, et Pierre Doriole ; il alléguait d'autres motifs que sa volonté. Il rétablit le premier avec éloge ; et en destituant le troisième, il le nomma président de la chambre des comptes.

L'emploi de chancelier n'était pas incompatible avec le service militaire. Guillaume des Ursins avait porté les armes, et nous voyons pendant ce règne les armées commandées par des évêques et des cardinaux.

Les rois assistaient aux jugemens des grands et des pairs ; Louis XI assista même quelquefois au supplice des petits. C'était un acte de barbarie. On n'avait pas encore conçu cette belle idée de la majesté royale, qui veut que la présence du monarque soit un bienfait, et qu'elle suffise pour faire obtenir la grâce au plus coupable.

Louis XI facilita le cours de la justice en rendant exécutoires, dans le ressort de tous les parlemens, les arrêts rendus par chacun d'eux.

Ce roi sentait l'avantage d'avoir une grande capitale, et jugeait que le cœur de l'État a besoin d'être fort, afin que la circulation se fasse promptement du centre aux extrémités.

On voit, par la revue qu'il fit des habitans de Paris devant les ambassadeurs d'Aragon, que la population était un peu plus forte que sous Philippe le Bel. Ce roi ne compta que quatre-vingt mille hommes armés lorsqu'il les fit passer sous les yeux d'Édouard I^{er}, roi d'Angleterre. Louis XI en compta près de cent mille en 1474, en présence des Aragonais.

Cette ville s'était beaucoup dépeuplée depuis les malheurs du roi Jean. Sous Charles VI et sous la domination des Anglais, elle était même devenue déserte. Charles VII et Louis XI

la repeuplèrent ; mais ni l'un ni l'autre ne choisirent Paris pour leur séjour.

Pendant tout son règne, Louis XI parut s'appliquer à soumettre les grands. S'il les eût fait plier seulement devant les lois, l'historien n'aurait que des louanges à lui donner.

Tel fut le dessein de Charles VII, dès qu'il eut conquis le royaume. Louis XI, qu'il laissa plus riche et plus puissant qu'il ne l'avait jamais été ; Louis XI, que la nature forma sans foi et sans scrupule, employa les armes, les tribunaux, les traités frauduleux, les actes de justice, les récompenses, les trahisons, les emprisonnemens, les assassinats, la corruption et tous les moyens que la sagesse et la scélératesse peuvent imaginer pour détruire le pouvoir des grands.

Son frère mourut empoisonné ; on poignarda le duc d'Armagnac ; son parrain, le duc d'Alençon, fut mis en prison après avoir été condamné au supplice ; le comte de Saint-Pol, le duc de Nemours, Charles de Melun, le second fils du comte d'Albert, Mauviel, d'Esternay, Des Arcinges, Doriole, périrent décapités. Le comte du Perche, traduit en jugement, fut près de l'être ; le cardinal Ballue, l'évêque d'Haraucourt passèrent onze années dans des cages de fer ; on jeta le frère et l'héritier du comte d'Armagnac dans un cachot sous les fossés de la Bastille ; Philippe de Savoie, comte de Bresse, souffrit une longue détention au mépris d'un sauf-conduit ; on écartela Regnaut de Valory et Jean Daymer, pour de simples intrigues. Ce supplice horrible, employé souvent avant ce règne, devint encore plus commun.

La torture était infligée à tous les coupables, même aux princes du sang.

Il semble que les magistrats, les rois et les peuples n'eussent aucune idée d'humanité ni de justice. Les peines n'étant jamais proportionnées aux délits, les châtimens devenaient arbitraires, comme les impositions et les autres actes du gouvernement.

Les rois s'étaient constamment opposés aux guerres particulières, si chères à la noblesse : Louis, avant d'être sur le trône, les défendit dans le Dauphiné; dès qu'il eut été couronné, il n'en souffrit plus dans le royaume. La noblesse du Dauphiné lui avait résisté, celle de France lui faisait la guerre; il en triompha, et, en 1477, il abolit le droit de guet et de garde dans les châteaux.

Ce droit féodal s'était établi depuis que les villes jouissaient du droit de communes, et surtout depuis que les rois avaient affranchi de la servitude les habitans des villages et des hameaux de leurs domaines.

Les seigneurs furent obligés d'imiter le monarque, pour qu'on ne désertât point leurs terres; ils accordèrent même aux habitans quelques-uns des privilèges dont jouissaient ceux des villes ou ceux des terres ecclésiastiques, comme de ne plus payer de taxes arbitraires, mais une taille fixe qui ne se levait qu'une fois l'an.

En leur accordant ce soulagement bien faible (qu'on appelait alors la liberté), les seigneurs leur imposaient l'obligation de monter tour à tour la garde dans leurs châteaux, de s'y réfugier en cas de guerre, d'y porter des provisions, et de les défendre en combattant pour eux et avec eux.

Cette obligation n'était point onéreuse dans un temps de guerre civile et de brigandage; mais elle le devint quand le royaume, tranquille sous les dernières années de Charles VII et sous

le règne de Louis XI, n'eut plus à redouter le ravage des Anglais, des gens d'armes et des seigneurs.

Les travaux de la campagne en souffraient, et Louis XI ne voulut plus permettre que le laboureur, l'artisan, le manufacturier, fussent arrachés au travail pour faire un service inutile. Il changea cette servitude en une légère redevance pécuniaire: qui conque y était obligé en fut dispensé en payant cinq sous au seigneur; taxe si modique, qu'il était aisé de prévoir que les seigneurs aimeraient mieux renoncer que d'exciter des murmurs en l'exigeant.

La somme des travaux s'en augmenta. Or c'est toujours de cette somme, plus ou moins considérable, que provient l'abondance ou la disette, la prospérité ou la misère des peuples.

Louis XI laissa une armée de soixante mille hommes bien payés et bien entretenus; quatre à cinq millions de revenus à dix livres le marc, qui feraient de nos jours deux à trois cent millions.

Ce monarque enleva par astuce au roi d'Aragon la Cerdagne, le Roussillon; au duc d'Anjou, la Provence entra, par droit et par conquête, dans la possession d'une partie de la Picardie, du duché et du comté de Bourgogne. Il envahit l'Artois, sur lequel il n'avait aucun droit, et le fit céder par le contrat de mariage et pour la dot de sa bru Marguerite de Flandre. Voilà donc sept grandes provinces dont il augmenta le royaume. Il réunit aussi à la couronne l'Anjou et le Maine.

Aucun roi de cette race n'avait eu de si vastes États. Le sol en était plus cultivé, plus peuplé, plus paisible et plus riche, et les esprits se trouvaient plus éclairés qu'ils ne l'avaient été depuis le temps où les Barbares l'avaient enlevé aux Romains.

Mais les Français furent entièrement expulsés de l'Orient : l'île de Chypre, leur dernière possession, devint la proie des Vénitiens. La maison d'Anjou fut aussi chassée de Naples : elle tomba en quenouille, ainsi que la maison de Bourgogne, celle d'Alençon, celle d'Artois et celle des seigneurs de Combraches, cinq branches de la maison royale qui s'éteignirent sous ce règne. La maison de Bretagne allait avoir le même sort ; le duc François n'avait que des filles.

De tant de couronnes étrangères que la famille des Capets avait possédées, on ne comptait plus que celle de Portugal ; et de tant d'États dont les souverains étaient originaires de France, il ne restait que l'Angleterre. Cette couronne se conservait encore dans la maison d'Anjou-Plantagenet, malgré les divisions intestines et les usurpations des branches cadettes, qui émondaient tour à tour leurs aînées.

La couronne de Navarre, entrée un moment dans la maison de Foix, déjà tombée en quenouille, devait bientôt sortir aussi de cette famille.

Les ducs d'Autriche, devenus empereurs, étaient originaires d'Alsace, province des Gaules, qui avait fait partie du royaume de France sous la seconde race, et en avait été séparée avant l'avènement de la troisième race au trône.

Ainsi, lorsque le royaume croissait en force et en étendue, il perdait ses rameaux élançés au dehors, rameaux dont les rejetons s'étaient portés jusqu'en Asie. Il formait, il est vrai, un État plus réuni, plus robuste ; il ne lui restait presque aucun de ces appendices extérieurs qui ne lui avaient apporté que de la célébrité.

L'État entier avait donc acquis, sous la puissante main de Louis XI, un en-

semble qu'il n'avait pas connu encore. Les provinces arrachées à la maison de Bourgogne, à celle d'Anjou, au roi d'Aragon, avaient arrondi le royaume, et lui donnaient plus de richesses et plus de forces.

En mourant, Louis XI avait remis les rênes du gouvernement aux mains d'une femme. L'héritier du trône était un enfant sans éducation et sans expérience ; un gouvernement faible paraissait prêt à succéder au gouvernement le plus absolu.

Louis XI laissait une mémoire exécrée. Les grands se montraient mécontents de leur abaissement ; les peuples étaient tourmentés par une foule d'impositions nouvelles. Tout semblait présager des soulèvements ; et l'on ne pouvait prévoir si les grands reprendraient leur puissance, ou si celle du roi continuerait à s'affermir. C'était la question politique qui allait occuper le commencement du règne de Charles VIII.

Ce prince avait treize ans, et ne savait ni lire ni écrire. Il était petit, mal fait, laid de visage, d'une complexion très-délicate, d'un esprit borné. Rien en lui n'annonçait le monarque, et ne présageait l'homme de mérite.

Sa mère ne l'avait point élevé ; il la connaissait peu. Il avait deux sœurs : l'aînée, Anne de France, mariée à Pierre de Bourbon, seigneur de Beaujeu, prit quelque soin de son enfance ; elle était beaucoup plus âgée que lui. La seconde, Jeanne de France, mariée au duc d'Orléans, semblait plus laide que son frère et plus contrefaite encore.

Honteux de son incapacité, Charles VIII résolut de s'instruire ; mais, inappliqué, vif dans ses passions, il ne pouvait acquérir que des connaissances superficielles. Agé de treize ans et

deux mois (ce qu'on appelait quatorze ans commencés), Charles atteignait la majorité des rois. Les lois défendaient de lui nommer un régent; mais il fallait à l'État une autre administration que celle d'un roi de cet âge.

N'ayant jamais prisé la reine Charlotte de Savoie, Louis XI remit le gouvernement à sa fille aînée madame Anne de Beaujeu, jeune personne de vingt-deux ans, dont le caractère offrait des rapports avec le sien. Le sire de Beaujeu, âgé de quarante-quatre ans, paraît avoir eu peu d'empire sur sa femme: il semble, à la manière dont en parlent les historiens, qu'il lui eût abandonné le gouvernement du royaume, quoiqu'il fût dans la force de l'âge.

Sœur aînée du jeune roi, madame de Beaujeu devenait, après son frère, la première personne de l'État, et les grands pouvaient sans honte la laisser dominer sur eux. Le trône lui était interdit par son sexe; on n'avait pas à craindre qu'elle tentât de l'envahir. Son intérêt et sa gloire devaient se borner à bien diriger le roi; elle en paraissait capable; mais elle n'atteignait pas encore vingt-trois ans: c'est l'âge des passions et de la vanité.

Louis, duc d'Orléans, comptait un an de moins que Madame; sa physionomie intéressante, sa stature, sa grâce, son adresse à manier un cheval, à porter les armes, lui attiraient involontairement les vœux de tous ceux qui le voyaient. Ce prince avait toutes les passions qui égarent la jeunesse et la font aimer: le jeu, les femmes, le faste, le désir d'être célèbre, et de l'ambition.

Premier prince du sang, héritier présomptif du trône, si le roi n'avait point d'enfants, il prétendait que l'administration du royaume lui appartene-

nait; que Louis XI avait commis une injustice en ne la lui remettant pas, que ce roi n'étant plus, on ne devait pas obéir à ses caprices.

Charles, duc d'Angoulême, de la branche cadette d'Orléans; René, duc d'Alençon, jugé et condamné quelques années auparavant par Louis XI, n'avaient formé aucune prétention. Mais Jean de Bourbon, plus éloigné qu'eux de la couronne, âgé de soixante ans, et déjà accablé par les douleurs de la goutte, vint former un troisième parti. Frère aîné de Pierre de Beaujeu, et mari de Jeanne de France, sœur de Louis XI, il prétendait avoir l'administration de l'État.

La reine-mère, Charlotte de Savoie, veuve de Louis XI, avait été tenue par lui dans une retraite si sévère, qu'elle ressemblait à une captivité. Pour se soustraire à l'ennui, cette princesse s'était adonnée à la lecture, et n'aimait plus que les livres. Devenue timide, craignant le monde, et s'exprimant avec difficulté, elle n'avait point d'ambition; toutefois le fils du grand bâtard d'Orléans, François, comte de Dunois et de Longueville, en eut pour elle, et lui persuada qu'elle devait enlever à madame de Beaujeu, sa fille, l'administration des affaires, et diriger l'éducation du jeune prince son fils. Cette princesse aurait rallié un parti, mais elle était malade. Elle mourut au bout de trois mois, laissant sa fille; le duc d'Orléans, son gendre; et leur cousin, le vieux duc de Bourbon, se disputer l'autorité.

Madame essaya de gagner ces deux contendans, en donnant au duc d'Orléans le gouvernement de Paris, l'Ile-de-France, la Champagne, la Brie; l'épée de connétable fut offerte au duc de Bourbon, qui l'avait toujours désirée; Madame y joignit la charge de

lieutenant général du royaume, et proposa le gouvernement du Dauphiné au comte de Dunois.

Ils acceptèrent ses dons, et s'en firent une arme contre elle, en décriant son administration, et demandant les États-généraux. Ce cri fut bientôt répété dans toute la France.

Après le soin d'écarter les concurrents qui disputaient l'autorité à madame de Beaujeu, le conseil s'occupa de maintenir dans le devoir la Flandre et la Bretagne, deux grands fiefs de la couronne presque indépendans, et les seuls dont les possesseurs gardaient encore les privilèges des anciens feudataires.

Madame avait aussi à réprimer les prétentions de René de Vaudemont, duc de Lorraine, qui redemandait le duché de Bar, le comté de Forcalquier et celui de Provence, héritage de son grand-père : ce prince aspirait peut-être même à l'Anjou, duché qui n'était entré dans la famille royale que par un mariage, et dont il eût dû hériter du chef de sa mère. Il était alors en Italie, où il commandait les troupes de Venise, et réclamait le royaume de Naples, dont le sceptre fuyait devant lui, comme il avait fui devant tous ses aïeux.

Philippe, comte de Flandre, fils de l'archiduc Maximilien, avait une sœur, Marguerite, qui était fiancée au roi de France. Son père, reconnu par la Hollande et la plupart des Pays-Bas, pour tuteur et régent de son fils, ne l'était point par les Flamands.

Ils retenaient le jeune Philippe dans la ville de Gand, et avaient nommé pour tuteur de cet enfant, dès le règne de Louis XI, l'évêque de Liège, Louis de Bourbon, qui fut assassiné par le sanglier des Ardennes; on lui avait adjoint Philippe de Bourgogne, seigneur

de Beversen, et Philippe de Clèves, comte de Ravenstein, parens maternels du jeune duc. Madame de Beaujeu employait son argent et les talens du maréchal des Querdes, enlevé au parti de Bourgogne par l'adresse de Louis XI, pour entretenir les Flamands dans leur esprit de révolte.

Quoique Maximilien fût le beau-père de Charles VIII, madame de Beaujeu craignait que la réunion de la Hollande, des Pays-Bas et de la Flandre, ne le rendît bientôt assez puissant pour qu'il réclamât un jour les deux Bourgogne et l'Artois.

La Bretagne lui inspirait d'autres sollicitudes. Le duc François II n'avait que deux filles. L'aînée, Anne de Bretagne, son héritière, devenait l'objet des vœux d'une foule d'aspirans.

Le duc François, longtemps gouverné par Odet d'Aidie, seigneur de Lescun et comte de Comminges, puis par sa maltresse, la belle madame de Villequier, était enfin tombé dans la dépendance de Pierre Landais, fils d'un tailleur, devenu son favori et son ministre. Les hommes de fortune sont toujours détestés des hommes de naissance. Ils deviennent de plus en butte à l'envie de ceux qui, nés leurs égaux, restent dans l'obscurité.

Afin d'échapper à cette destinée, Landais désirait de se faire en France un parti du duc d'Orléans. Il cherchait encore un appui en Angleterre, et il s'adressait au comte Henri de Richemont, réfugié dans la Bretagne depuis treize années; car personne ne pouvait compter sur l'alliance du féroc Richard III, qui venait d'escalader le trône au moyen d'une cumulation de crimes telle que l'histoire des tyrans les plus cruels en offre rarement.

Le duc d'Orléans s'était lié avec le duc de Bretagne ou plutôt avec Lan-

dais; il avait joint à sa ligue l'archiduc Maximilien, à qui les Flamands disputaient la régence de son propre fils; il appelait d'Italie René de Vaudemont, duc de Lorraine, célèbre par les victoires de Morat et de Nanci, et par la défaite de Charles le Téméraire: le duc d'Orléans l'engageait à redemander le duché de Bar et le comté de Provence.

On pouvait craindre que ce prince n'appelât aussi le roi d'Angleterre: son ambition paraissait ne rien ménager; toutes ses passions étaient ardentes. Madame suivit la politique de son père; elle n'avait pu gagner les princes par ses dons, elle parut leur céder; et elle convoqua les États-généraux à Tours pour le mois de janvier suivant 1484.

Madame de Beaujeu savait que son père redouta toute sa vie la convocation des États; que les grandes assemblées avaient été fatales pendant la captivité du roi Jean, son cinquième aïeul; qu'elles apportaient presque toujours des troubles et rarement quelque utilité.

La France entière était mécontente; on blâmait tout haut l'administration de son père et la sienne; le peuple se plaignait qu'elle ne diminuât pas le fardeau des impôts, dont il était surchargé; elle pouvait penser que la nation, en s'assemblant, cherchait à s'y soustraire, et que les princes travailleraient à recouvrer leurs privilèges.

Cependant, comme Madame était jeune, d'un caractère entreprenant; qu'elle était bien conduite et bien secondée, elle se résolut à tenir les États; et en s'y préparant, elle voulut gagner l'affection du peuple. On le ménage assez souvent au commencement d'un règne.

Elle avait déjà ouvert les prisons, et

mis en liberté ceux que le caprice de son père y tenait enfermés. Elle fit revenir le comte de Bresse, Philippe de Savoie, du fond de l'Allemagne. Louis XI l'avait forcé à chercher asile: elle le mit dans le conseil.

Pour enlever au duc d'Orléans guerrier renommé, elle envoya en Italie inviter René de Vaudemont à passer en France, promettant de rendre l'héritage de ses aïeux. Il rendit à Jean de Châlons, prince de Lorraine, toutes les terres qu'il avait possédées autrefois en Franche-Comté. Louis XI avait fait pendre ce prince en effigie, et l'aurait fait brûler s'il l'avait pris. Ces trois princes, Philippe, René et Jean de Châlons, étaient généraux célèbres dont Madame cherchait à fortifier son parti.

Elle affecta des réformes toujours agréables au peuple; elle renvoya les corps des six mille Suisses, dont Louis XI s'était fait un rempart contre ses propres sujets: elle licencia quelques autres corps de troupes nationales, qui alors, n'ayant plus de solde, allèrent vivre de brigandage.

Elle révoqua la plupart des donations faites par son père à des églises ou des particuliers; et elle ordonna aux trésoriers de provinces de réunir à son domaine toutes les terres que Louis XI en avait aliénées. On voit que les réformes étaient regardées, même par les cours souveraines, tantôt comme despote et tantôt comme mineurs.

Pour mieux disposer encore les esprits, Madame changea la manière de convoquer les États: elle prit une forme qui leur donna un grand caractère. C'est ce qui rend ceux-ci très-mémorables.

Jusqu'alors, ils n'avaient été composés que des nobles, des ecclésiastiques et des députés d'un petit nombre

de villes; Madame manda cette fois les députés des bailliages et des sénéchaussées : ce qui paraissait comprendre les habitants des villes et ceux des campagnes.

Les États de 1314, sous Philippe le Bel, ne furent composés que des députés de quarante-trois villes murées : ceux de 1468, sous Louis XI, étaient formés par les envoyés de soixante-quatre villes. On vit arriver aux États, convoqués par madame Anne de Beaujeu, les députés de quatre-vingt-six bailliages, villes ou sénéchaussées; et leur nombre fut prescrit de manière qu'avec plus de pays députans, on eût moins de députés. Les grands bailliages seuls avaient droit d'envoyer directement leurs députés aux États : les petits bailliages n'eurent que celui de députer aux grands bailliages, avec le cahier qui contenait le vœu de leur pays pour la réforme des abus.

Là, tous les députés des petits bailliages s'assemblèrent, et nommèrent, conjointement avec les habitants du grand bailliage, les représentans aux États-généraux.

Les États de la seule Langue d'Oc, sous le roi Jean, avaient eu jusqu'à quatre cents députés du tiers-Etat : et ceux des deux langues, réunis à Tours par madame de Beaujeu, n'en comptèrent pas trois cents pour les trois ordres.

Les princes, les pairs, les évêques et les abbés, qui avaient formé l'assemblée de la nation sous les deux premières races, affectèrent par vanité de se séparer de l'assemblée quand les députés du peuple y furent admis.

Les pairs et les ecclésiastiques avaient été plus sages et non moins fiers en Angleterre; ils avaient laissé le tiers-Etat former une seconde chambre, n'avaient pas cessé de s'assembler, et

ne dédaignaient point de former, avec cette chambre, une assemblée unique, sous le nom de parlement. Ils continuèrent ainsi à surveiller les affaires, et les intérêts de tous les ordres.

Madame avait d'abord convoqué les États dans Orléans. Comme cette ville appartenait au duc qui lui disputait l'administration, c'était ou le flatter ou le braver : on changea bientôt de dessein. On indiqua une des salles du palais épiscopal de Tours pour le lieu des séances (a).

On appela les députés, et on les introduisit dans l'ordre suivant :

D'abord ceux de Paris, capitale du royaume, et la ville qui fournissait le plus de revenus à la couronne. On fit entrer ensuite ceux des six pairies laïques, en commençant par le duché de Bourgogne, comme la plus ancienne; puis ceux des duchés de Normandie et de Guienne; et enfin ceux des trois comtés de Champagne, de Toulouse et de Flandre.

Toutes ces pairies, à l'exception de la dernière, étaient réunies à la couronne; mais leur simulacre existait encore, et on le faisait paraître dans toutes les cérémonies.

Ensuite on appela les députés des sénéchaussées et des bailliages dans l'ordre de leur réunion à la couronne. Cette réunion les avait constitués membres de l'État. C'était une sorte de droit de naissance, où la primogéniture devait encore avoir les honneurs du pas.

Le roi, suivi d'un nombreux cortège, fit son entrée dans la ville de Tours, qu'il n'avait pas encore vue, et vint présider à l'ouverture des États.

(a) On s'assembla le 14 janvier 1483, selon la manière de compter de ce temps-là; et suivant la nôtre, le 14 janvier 1484.

Il se plaça sur un trône élevé par une espèce de théâtre, et couvert d'un tapis parsemé de fleurs de lys.

A sa droite étaient debout le comte de Dunois et le sire d'Albret; à sa gauche le comte de Foix et le prince d'Orange.

A droite du trône, le connétable duc de Bourbon était assis dans un fauteuil couvert d'un tapis; le chancelier Guillaume de Rochefort se plaça à gauche, dans un fauteuil semblable.

Derrière le connétable, sur un banc, on voyait les cardinaux de Lyon et de Tours; les six pairs ecclésiastiques et le comte de Vendôme.

Sur un autre banc, en face, derrière le chancelier, mais un peu plus près du trône, s'assirent les ducs d'Orléans et d'Alençon, le comte d'Angoulême, le sire de Beaujeu et le comte de Bresse, quoiqu'il ne descendît des rois que par les femmes.

Remarquons que les princes étaient placés non dans l'ordre de leur proximité au trône, mais dans celui de leur pairie. La propriété et non la naissance réglait les rangs. Cet usage valait peut-être mieux. La propriété est une force réelle; la naissance ne semble qu'une force factice et de convention. Ainsi le rang n'était pas illusoire, comme il l'est devenu, quand de grands titres se sont trouvés dénués de grandes propriétés.

La foule des grands seigneurs se tint debout, appuyée sur le dossier des bancs, ou dans les espaces vides du parquet supérieur.

Au parquet inférieur, on avait arrangé des bancs en amphithéâtre; les premiers pour les barons, les chevaliers, les conseillers du roi; les autres pour les députés des trois ordres.

Quand le roi, enfant de treize ans et demi, se fut assis sur le trône, le chan-

celier Guillaume de Rochefort mit un genou en terre devant lui, demanda la permission de porter la parole, et adressa à l'assemblée un long discours assez prolixe, où il parle de la gloire des Gaulois et des Français; rappelle leurs exploits du temps des Romains et des Croisades; et oubliant tous les actes commis contre l'autorité royale sous Charles VI et sous le roi Jean, et sous la seconde et sous la première race, il assure les députés que les Français ont toujours aimé leurs rois, et les félicite de ne pas ébranler le trône aussi souvent que les Anglais. Les guerres de la Rose-Rouge et de la Rose-Blanche, les crimes de Richard III étaient alors en effet le scandale de l'Europe.

Il leur dit que le roi, cet enfant de treize ans, les mandait pour cinq motifs: 1° pour leur témoigner sa reconnaissance de l'allégresse qu'ils avaient ressentie à son avènement; 2° par le désir de les voir, et de se montrer devant eux, afin de resserrer les liens de l'amour mutuel qui unissait le peuple au roi; 3° pour leur exposer sa conduite passée et ses projets à venir; 4° pour apprendre d'eux tous les abus, et comment on pourrait y remédier; 5° enfin pour qu'ils formassent au roi un conseil d'hommes probes et éclairés.

L'assemblée savait bien que la cause pour laquelle on avait convoqué les États était précisément celle dont le chancelier ne parlait point; personne ne se méprenait sur la querelle de madame de Beaujeu et du duc d'Orléans, et sur l'espoir que chacun d'eux avait de se faire livrer l'administration du royaume.

Dans ces grandes assemblées, il y avait toujours deux parties très-différentes: d'abord les discours, qui ne sont guère que d'apparat, qui ne décident rien et

se trompent que le vulgaire; ensuite les intrigues, qui travaillent toutes les passions, émeuvent tous les cœurs, agitent tous les esprits, et donnent une solution aux affaires.

Deux jours après l'ouverture des États, les trois cents députés se partageant en six bureaux, qu'ils appelaient *nations*, tant l'impropriété des termes était en usage, tant les habitants du royaume de France étaient habitués de se regarder comme un seul peuple, et de savoir ce qu'est une nation.

On peut voir, par la liste de ces six nations, que les Bretons, qui ne se regardaient point comme Français, quoiqu'ils leur duc fût vassal du roi et prince du sang, n'envoyèrent point de députés aux États; que les Flamands, dont le duc était aussi un des grands vassaux, et l'un des six pairs de France, n'y députèrent point; que de la Lorraine, dont le duc descendait par les femmes de la maison de France, il n'y eut que le duché de Bar qui y nommât des députés.

Ces six bureaux ou nations travaillaient à rédiger des cahiers, afin de signaler les abus dont les bailliages souffraient, et les moyens de les réformer. Chacune avait une salle particulière, et elles devaient se réunir pour faire un seul ouvrage de leurs six cahiers.

1^{re} Première nation. — Elle comprenait les députés de Paris, de l'Île-de-France, de la Picardie, de la Champagne, de la Brie, du Nivernais, du Mâconnais, de l'Auxois et de l'Orléanais.

2^e Deuxième nation. — Ceux du duché et du comté de Bourgogne, et du comté de Charolais.

3^e Troisième nation. — Le duché de Normandie, le duché d'Alençon et le comté du Perche.

4^e Quatrième nation. — Les députés d'Aquitaine, d'Armagnac, de Foix, de l'Angoumois, du Périgord, du Limousin et de l'Auvergne.

Pierre de Luxembourg, évêque de Mans, frère du connétable de Saint-Pol, décapité sous Louis XI, affectant une grande compassion pour le pauvre peuple, dit aux députés que les ducs d'Orléans et d'Alençon, les comtes d'Angoulême, de Dunois et de Foix, les invitaient à retrancher les pensions et les gratifications accordées par le roi, à supprimer même celles dont ils jouissaient; qu'ils en faisaient volontiers le sacrifice au bien public; que les députés n'appréhendassent point de chasser du conseil et de la cour tous les hommes engraissés de rapine; que les princes prenaient les États sous leur sauve-garde.

Ainsi les princes se croyaient assez supérieurs aux États pour les protéger, et assez puissans pour les défendre contre une administration qu'ils voulaient renverser. Les députés, connaissant leurs motifs, se contentèrent de remercier les princes, et n'en furent pas mieux disposés à les servir; mais ils ne se trouvèrent point offensés de la protection qu'ils leur offraient.

Par une contradiction trop commune, les plus grands seigneurs, en offrant leur protection aux États, les traitèrent en souverains. Ils leur demandaient un règlement pour fixer leurs prétentions et l'administration du royaume. Les États admirent toutes les requêtes, et promirent de s'en oc-

Cinquième nation. — Les députés du Dauphiné, du Languedoc, de la Provence et du Roussillon.

Sixième nation. — Les députés du Berry, du Poitou, de l'Anjou, du Maine, de la Touraine, du Limousin, de l'Auvergne, du Bourbonnais, du Forez, du Beaujolais, de l'Angoumois et de la Saintonge. Cette nation, composée des provinces du centre, dont plusieurs étaient au delà de la Loire, se désignait particulièrement sous le nom de Langue-d'Oïl.

cuper, aussitôt qu'ils auraient réglé les affaires générales.

Ces affaires divisaient déjà les députés; il s'élevait entre autres une grande dispute au sujet de la *Pragmatique Sanction*. Le tiers-État et les simples ecclésiastiques voulaient la maintenir, n'approuvaient point qu'on envoyât à Rome l'argent dont l'État avait besoin, et qu'on y sollicitât la nomination aux bénéfices. Mais le haut clergé, les évêques, toujours flattés de faire dans l'État un État dont le chef éloigné ne les assujettissait guère, maintenaient les droits du pape. La dispute à ce sujet fut si vive, que l'on fut sur le point de chasser les évêques de l'assemblée.

Ce qui divisait surtout les députés, c'était la forme qu'ils devaient donner à l'administration; leur embarras augmentait aussi par l'ignorance de leurs droits et l'incertitude de leur autorité.

Les trois concurrens, madame Anne de Beaujeu, le duc d'Orléans, tous les deux trop jeunes pour gouverner; et le duc de Bourbon, trop vieux, trop goutteux pour régir avec activité le royaume, assiégeaient les États de messages et de sollicitations.

Plus leur ardeur était vive, et plus il était avéré que la décision des États serait rejetée par ceux à qui elle ne conviendrait pas.

On n'adopta point l'opinion de ceux qui, regardant la France comme monarchique, assuraient que l'autorité appartient au roi quand il est majeur, et aux princes quand il est mineur. On préféra l'avis mitigé de la nation normande. Elle voulait qu'on laissât la personne du roi à ceux qui avaient dirigé son enfance (il ne savait ni lire ni écrire); que l'on remît toute l'administration au conseil, qui devait être composé de douze conseillers pris parmi

ceux qui l'étaient actuellement, et vingt-quatre nouveaux tirés du corps des États, et nommés par les six nations.

Cet avis, qui tendait à placer dans le conseil quatre personnes de chaque nation, et à donner la prépondérance à vingt-quatre sur douze, eut un grand succès dans les États.

Cependant, comme on doutait que l'assemblée eût le droit et le pouvoir de faire exécuter un tel règlement, Philippe Pot, seigneur de La Roche, député de la noblesse de Bourgogne, leur fit une de ces harangues qui manquent jamais de réussir dans de telles occasions.

Il démontra d'abord l'erreur de ceux qui prétendaient que l'administration appartient de droit au premier prince du sang, et la tutelle du roi à celui qui le suit immédiatement. Il assura qu'on n'en pouvait citer aucun exemple, et il avait raison.

Ensuite, observant que les peuples ont élu leurs premiers rois, il en conclut qu'ils doivent juger entre ceux qui se disputent l'autorité ou l'administration; que les États-généraux, représentant le peuple, possèdent tous ses droits; et pour le prouver, il assura que les États ont été juges entre Philippe de Valois et Édouard III, roi d'Angleterre, lorsqu'ils se disputaient la couronne de France. Il n'examina point si cette assemblée était composée des trois États; il le suppose, et garde bien de dire qu'Édouard ne voulut ni la reconnaître, ni l'avouer, ni se soumettre à sa décision.

Philippe Pot affirma que Charles ne parvint à la régence que quand elle lui eut été déferée par les États-généraux, deux ans après la captivité de son père. Ce harangueur savait bien que le fait était faux, et que le dauphin

Charles administrait le royaume depuis dix ans, malgré les États de la Langue d'Oïl, qui n'étaient point les États-généraux, puisque ceux de la Langue d'Oc leur étaient opposés en tout.

Charles V ne reçut donc point de ces États le titre de régent ; il le prit sans les consulter, dès qu'il fut malade, et aussitôt que le roi de Navarre en quitta Paris. Marcel et le rassemblement que le prévôt de Paris appelait les États en éprouvèrent une telle colère, qu'ils forcèrent le dauphin régent à mettre dans son conseil trois membres de leur faction.

Philippe Pot, continuant son discours, donne aussi le nom d'États-généraux au grand conseil tenu à l'avènement de Charles VI, lorsque l'on discutait les droits des trois oncles du roi : conseil où l'on ne termina rien, où l'on s'en remit à la décision de quatre arbitres, et dans lequel il n'y avait aucun député du peuple.

De tous ces exemples, dont pas un seul n'était vrai, il conclut que les États auxquels il parle ont le droit de former le conseil du roi, comme ils le présenteront à propos, et de lui confier l'administration du royaume.

Ce discours, écouté avec beaucoup d'attention, fut reçu avec une grande faveur : *Hæc magno omnium favore, magnaque attentione audita*, dit Masselin. Cependant il ne réunit pas le peu des six nations. Celle de Normandie et celle de Bourgogne l'adoptèrent, et nommèrent Philippe Pot pour un des vingt-quatre nouveaux conseillers ; mais celles de Paris, d'Aquitaine, de Languedoc, du Poitou, s'obstinèrent à laisser au prince le droit de former le conseil.

C'est-à-dire que malgré l'éloquence de Philippe Pot, chacun demeura dans son opinion, comme il arrive presque

toujours. Mais il paraît que personne n'était assez instruit pour relever les erreurs de cette harangue reçue avec tant de faveur. Masselin, qui la mit en latin, et qui peut-être lui prêta plus d'énergie qu'elle n'en avait en français, n'aperçut rien ou dissimula, car il était du même parti. Madame de Beaujeu et le chancelier de Rochefort ne laissèrent pas le temps à ces idées de germer, et de passer des députés au peuple.

Le roi, et les princes, et toute la cour, se rendirent dans la ville de Tours le 11 février, pour entendre la lecture des cahiers, qu'on appelait alors les *doléances*. Il n'y avait pas encore un mois que les États étaient assemblés.

Quand chacun fut assis, le chancelier prit la parole, et parlant aux députés, leur dit ce peu de mots : « Com- » mencez quand vous voudrez. » Alors maître Jean Reli, chanoine de Paris, choisi pour être l'orateur des États, comme le plus éloquent des députés, fit un discours que nous avons en français, et plus mémorable que celui de Philippe Pot ; car il nous fait connaître, non l'opinion d'un homme, mais l'esprit du temps, les préjugés qui régnaient alors ; et la manière dont on envisageait les États-généraux. Il commence en s'adressant au roi :

« Très-haut, très-puissant, très- » chrétien roi, notre souverain et naturel seigneur ; vos très-humbles et » très-obéissans sujets les députés des » trois États de votre royaume et des » parties adjacentes, venus ici par votre commandement, comparaissent » et se présentent devant vous en toute » humilité, révérence et sujétion ; et » pour avoir force de parler, prendrai » ce qui est écrit dans Esdras (chap 2. » v. 8) : *Benedictus Deus qui dedit » hanc voluntatem in cor regis.*

» Mais afin que je ne sois noté d'ar-
 » rogance, témérité ou présomption,
 » de ce que ma petite personne, igno-
 » rante et inexperte en matière civile,
 » légale et politique, mon faible en-
 » tendement, ma langue qui n'a éru-
 » dition ne élégance nulle, a osé en-
 » treprendre cette charge, de porter la
 » parole devant votre royale Majesté,
 » devant l'excellente dignité de hau-
 » tesse de messieurs les princes de vo-
 » tre très-noble sang..... Il me serait
 » trop nécessaire de permettre de gran-
 » des excusations, s'il n'était notoire à
 » tous que cette charge m'a été impo-
 » sée par cette noble assemblée, pour
 » la dignité, noblesse et antiquité de
 » votre bonne cité de Paris, qui est le
 » siège de votre royale Majesté, l'an-
 » cienne habitation des rois, le lit de
 » votre justice, la maison de sapience
 » divine et le lieu élu par monseigneur
 » saint Denis, apôtre de France, pour
 » en dériver la foi aux autres parties
 » du royaume..... » Il cite, dans la
 suite de ce discours, et monseigneur
 saint Paul, et monseigneur saint Pierre,
 et Aristote, et saint Jérôme, qui dit,
 en écrivant à Rusticus, que « les mou-
 » ches, faisant le miel, ont un roi qui
 » les régit, et les grues, en volant, en
 » mettent une la première; pareille-
 » ment Rome, construite par deux
 » frères, ne put être gouvernée par
 » deux rois : *Romulus occidit Remum*
 » Et aussi l'expérience montra, à l'en-
 » commencement de ce royaume de
 » France, au temps de Clotaire, Chil-
 » péric et Brunihilde (Brunehaut) com-
 » ment plusieurs princes ne purent ré-
 » gir sans être sujets à un roi. »

Tel est le discours de maître Jean Reli.

Cette harangue froide, prolixe, fatigante, est pourtant curieuse, en ce qu'elle nous fait voir que l'éloquence

était absolument inconnue; que la lan-
 gue française alors n'avait point d'é-
 nergie; que le plus grand orateur, à
 temps, l'homme choisi pour porter
 parole, et qui, par état, devait être
 nourri des auteurs de l'antiquité, n'a-
 voir lu les oraisons de Cicéron, ne
 connaissait ni les formes oratoires, ni
 l'art de fixer l'attention de ses au-
 teurs. Elle est remarquable encore, en
 ce qu'elle nous montre que les États
 généraux n'avaient aucune idée de la
 dignité, ni de celle de la nation : ils
 comparent aux grues; il leur faut un
 roi, parce que des bêtes ont un chef
 ils ne savent pas même les raisons poli-
 tiques qui peuvent rendre la royauté
 préférable pour les grands États.

Cette harangue ennuyant trop l'auditoire, et surtout un roi de treize ans, on demanda la lecture des cahiers. Ils étaient écrits comme la harangue.

Dans le chapitre du clergé, et dans celui de la noblesse, on réclamait la faveur du maintien des franchises, libertés, prééminences, droits, privilèges, juridictions et prérogatives comme du temps de Charles VII. Les nobles disent qu'ils sont le nerf et la force du royaume; ils demandent qu'on leur donne la garde des places frontières non à des étrangers qui peuvent les livrer aux ennemis, mais à des gentils hommes du pays.

On se récrie, dans le chapitre des tiers-État, sur la prodigieuse quantité d'or et d'argent qui sort de France par la vacation fréquente de cent et de plus d'évêchés qu'il y avait alors, et de plus de trois mille abbayes ou prieurés qui, à chaque mutation envoyaient l'argent au pape. Il en est de même des indulgences, des décimes, des dispenses, tous moyens inventés par le pape pour s'emparer de l'argent du pays.

On même l'usage introduit par les XI de soudoyer des troupes étrangères, telles que les Suisses : ce qui sortit l'argent du royaume. On craint que les gens d'armes, les gens du ban, les francs archers, les gens même, pillent le peuple, le maltraitent, le battent à coups de bâton. Que ceux qui lèvent les tailles amassent toutes sortes de vexations ; pour leur échapper, les uns ont fui en Bretagne, d'autres en Angleterre ; que plusieurs se sont tués, que beaucoup de gens ne labourent que la nuit, pour ne pas être arrêtés par les radeurs.

Toutes ces doléances étant satisfaites pour le roi, pour les princes, pour les grands seigneurs, on rompit l'assemblée, et on la renvoya au lendemain.

Les députés se réunirent par nations dans leurs chambres particulières, afin d'arrêter définitivement l'article du conseil, qui seul intéressait la cour. La nation de Paris voulait que le conseil fût nommé par les princes : celle de Normandie par les États, selon l'avis de Philippe Pot. On eut beaucoup de peine à s'entendre.

À peine cet article fut-il rédigé, qu'il fallut tenir l'assemblée générale, et le roi arriva.

Jean Reli acheva son ennuyeuse harangue, et l'on continua la lecture des cahiers. Les princes l'écoutèrent avec une impatience qu'ils ne dédaignèrent point de dissimuler. Que leur importait le bien du royaume ? C'était l'article du conseil qu'ils attendaient, et il était le dernier. Dès que le lecteur l'annonça, il se fit un grand silence, et toutes les attentions dirigées jusque alors s'éveillèrent et se fixèrent avec inquiétude. Cet article était ainsi conçu :

« Considéré l'âge du roi qui est
» proche de son quinzième an, il com-
» mandera (expédiera) lui-même, d'a-
» près l'avis et la délibération de son
» conseil, les lettres, conclusions, et
» choses nécessaires, sans ce que autre
» que lui ait autorité de faire quelque
» commandement en quelque manière
» que ce soit. Les États requièrent
» qu'il préside souvent son conseil,
» car, en ce faisant, il cognoistra de
» plus en plus ses grandes affaires, et
» à bien gouverner son royaume

» En son absence, monseigneur le
» duc d'Orléans qui est la seconde per-
» sonne de l'État, présidera le conseil
» et concluera sur l'avis et délibéra-
» tion d'icelui.

» A son défaut, monseigneur de
» Bourbon, connétable de France.

» Et outre, semble auxdits États que
» monseigneur de Beaujeu peut as-
» sister au conseil du roi quand il lui
» plaira. Pourquoi les États le prient
» de présider en l'absence de mon-
» seigneur d'Orléans et de monseigneur
» de Bourbon.

» Les autres princes du sang ensuite,
» selon leur ordre de naissance.

» Considéré les grandes affaires du
» royaume, semble aux États qu'il se-
» rait expédient d'élire douze au plus
» de gens vertueux, sages et de bonne
» conscience qui seront pris et élus
» de chacune des six assemblées (na-
» tions) de divers États, par le roi notre
» sire, et messeigneurs de son conseil.

» Et pour ce que le singulier désir
» des États est que le roi notre dit
» seigneur, ait longue durée, puis-
» sant règne, à la louange de Dieu ;
» semble qu'il doive avoir autour de
» sa personne gens sages, vertueux,
» et de bonne renommée, tel qu'il ap-
» partient à un si noble et si puissant
» prince. »

On comprit bienlôt que l'influence secrète de madame avait dirigé la rédaction de cet article; que dominant le roi, elle n'avait qu'à le mettre à la tête du conseil, pour que le duc d'Orléans ne pût y rien faire passer qui lui déplût; que le duc de Bourbon trop vieux et trop infirme, ne pouvait presque jamais présider; que monsieur de Beaujeu venant après lui, la présidence éloignait du conseil le duc d'Angoulême et le duc d'Alençon plus proches que lui du trône; qu'ainsi le mari de madame de Beaujeu serait le président ordinaire du conseil; qu'on avait affecté de ne point parler de madame, pour rendre moins sensible les avantages qu'on lui donnait ou qu'on lui conservait. Ces ruses de l'intrigue n'échappèrent point aux yeux des courtisans.

Les députés, en finissant leur lecture, s'étaient prosternés, et ils restèrent dans cette attitude, tandis que le chancelier alla parler bas à l'oreille du roi, et prendre ensuite successivement l'avis du duc d'Orléans, du duc d'Alençon, du comte d'Angoulême, du sire de Beaujeu et du duc de Bourbon, autour duquel tous les princes se rangèrent, parce que la goutte, qui le tourmentait, l'attachait à son fauteuil.

Ainsi le roi et les princes ne font point partie des États. Ils écoutent leurs propositions, ils les jugent, les acceptent ou les refusent à leur gré.

Le chancelier, après avoir pris l'avis du roi et des cinq princes du sang, dit aux députés que le monarque était satisfait; qu'il approuvait la forme donnée à son conseil; qu'il y ajouterait douze personnes choisies dans les États; et qu'il examinerait incessamment leurs cahiers.

Si l'on s'était livré sérieusement à cet examen nécessaire, on aurait vu

que le vice principal du royaume était dans la constitution du clergé. Ce corps uni à un chef étranger, formait un État dans l'État, envoyait tous les ans à ce chef des sommes immenses, levait sur les sujets du roi des impositions qu'il déguisait sous mille dénominations différentes.

Louis XI, Charles VII, saint Louis et plusieurs autres rois, tous les parlemens, toutes les assemblées d'États, avaient traité ces privilèges d'abus, et cherché à les abolir. La ruse ecclésiastique triompha toujours de leurs oppositions.

L'astuce papale avait engagé Louis XI à révoquer la Pragmatique Sanction; elle imagina, dès qu'on sut à Rome que Charles VIII assemblait les États-généraux, d'envoyer en France ce même cardinal Ballue que Louis XI avait tenu si longtemps dans une cage de fer, et de répandre le bruit qu'il était autorisé à distribuer des chapeaux rouges aux évêques qui soutiendraient mieux les droits du pape dans les États de France.

L'espoir de les obtenir suffit pour provoquer la résistance des évêques envers tous ceux qui proposèrent de rétablir la Pragmatique, quoiqu'elle fût désignée par les États, les parlemens, toute la nation, et même par le reste du clergé. Les évêques présentèrent au roi une requête dans laquelle ils s'excusèrent sur le serment qu'ils avaient fait au saint-siège.

Il ne paraissait pas étrange qu'on osât faire un serment à d'autre qu'à son roi et à sa patrie. Dans les contradictions dont le dogme remplissait les esprits, on devait adopter, comme chrétien, ce que l'on rejetait comme homme sensé et comme citoyen éclairé.

Madame de Beaujeu ne voulait pas se brouiller avec les évêques, et la

apostrophe ne fut point rétablie; cependant on continua de l'observer comme sous Louis XI.

Il s'éleva entre les trois ordres une querelle ridicule. Il s'agissait de savoir qui devait payer les frais occasionnés par la tenue des États.

La noblesse et le clergé, exempts de la plupart des impositions, prétendaient encore ne point payer leurs propres dépenses; le tiers devait tout supporter. Le tiers soutenait au contraire que chaque ordre devait acquitter les frais qu'il avait faits.

La noblesse et le clergé mirent tant d'obstination et si peu de décence dans cette querelle d'auberge, qu'elle devint une affaire grave, et fut plaidée devant le conseil. L'avocat, chargé de la cause du tiers-État, dit que les deux autres ordres étaient les plus riches, et qu'ils n'avaient assisté à l'assemblée que pour leurs intérêts.

Le chancelier décida en faveur du clergé et de la noblesse, reconnut leurs droits à faire payer leur dépense par le troisième ordre; mais il engagea les deux premiers à n'en pas user pour cette fois.

Les frais montaient à cinquante mille livres de ce temps, environ deux cent cinquante mille francs du nôtre. C'eût été un fardeau trop lourd pour l'ordre le moins riche; il devenait léger en le partageant.

Malgré ces divisions, les États continuaient à s'assembler, et cherchaient les moyens de diriger la perception des impôts, lorsque le chancelier leur manda inopinément que le roi allait venir. Il arriva une heure après, accompagné des princes.

Le chancelier donna aux députés des éloges qui pouvaient paraître ironiques, comparés au peu d'égards qu'il leur témoignait en général. Il leur ap-

prit que le roi, par ordre des médecins, partait pour Amboise; qu'il leur laissait les princes pour expédier ce qu'il y avait encore à faire.

Le chanoine Jean Reli, l'orateur des États, en fit alors la clôture par une harangue aussi pauvre que la première. « Une chose, sire, dit-il, reste à faire, » c'est à voir et à ouïr que soyez couronné, béni et sacré; et que nous vous voyions porter la couronne, le diadème et le sceptre du noble royaume de France, à la joie, liesse et exaltation de tout le peuple qui le verra et oïra. Car (ajoute-t-il pour finir) jamais ne put prospérer votre aïeul Charles VII avant son sacre; et après icelui couronnement, ne cessa le royaume très-chrétien de fleurir. »

Le roi partit. Les députés se hâtèrent de terminer leurs affaires; ils cessèrent de former des projets pour faire exécuter ce qu'ils avaient arrêté, et enfin ils se séparèrent deux mois après leur première séance.

La langue française n'ayant encore ni énergie ni caractère, lorsque Masselin voulut écrire ce qui s'était fait dans les États-généraux, il préféra la langue latine, et traduisit dans cet idiome toutes les harangues qu'on y avait prononcées en français. Il leur donna plus de force, et peut-être y ajouta-t-il quelque chose, selon le privilège que s'arrogent presque tous les copistes de harangues.

On ne doit donc pas juger de l'éloquence du temps par l'ouvrage de Masselin, mais plutôt par les discours du chancelier et de Jean Reli, que nous avons encore en français. Cette éloquence est sans chaleur, sans précision, sans grâce et sans esprit. On ne peut rien voir de plus défectueux.

Aucune autre assemblée d'États, si

L'on en excepte celles tenues sous le roi Jean, n'avait autant duré; aucune n'avait été plus solennelle et plus générale. Si l'on cherche de quelle utilité elle fut, on verra que le conseil et le roi restèrent dans la dépendance de madame de Beaujeu, comme auparavant. Les tailles furent diminuées de moitié; mais le roi n'avait nul besoin d'assembler les États pour diminuer les impôts. D'ailleurs cette diminution ne fut pas même réelle. Les requêtes des États n'ayant point été répondues, elles revinrent au conseil.

Cependant le duc d'Orléans conservait toujours l'espoir de gouverner le royaume, et de répudier Jeanne de France, pour épouser l'héritière de Bretagne. Plusieurs rois, ses ancêtres, Louis VII, Robert, Charlemagne, avaient quitté leurs femmes et s'étaient remariés. Ces exemples pouvaient l'autoriser. Le comte de Dunois le servait dans tous ses projets; car il n'oubliait pas son origine.

Le prince d'Orange formait un autre parti: il agissait ou paraissait agir pour Maximilien, à qui le duc François avait promis sa fille.

Lescun voulait qu'elle fût donnée au sire d'Albret, quoique beaucoup trop vieux pour elle. Rieux la demandait pour le jeune Léon, fils aîné de Jean II, vicomte de Rohan. Lui et le reste de la noblesse de Bretagne ne pouvaient souffrir que des étrangers, c'est-à-dire le duc d'Orléans, le prince d'Orange, Dunois, Lescun, d'Albret, fussent les maîtres de leur province.

Le baron d'Avaujour, bâtard du duc de Bretagne, se joignit au maréchal de Rieux pour faire la guerre à son père et aux princes français.

Enfin Charles VIII, l'ennemi commun contre lequel tous ces partis se réunissaient, prétendait pouvoir con-

quérir la Bretagne avec justice, puis-que la cession de Nicole de Penthievre lui en donnait le droit.

Toutes ces prétentions remplissaient la Bretagne de troubles, et les seigneurs du pays enlevaient à leur duc la ville de Redon, dans le temps que le roi envahissait le duché avec une armée.

Les ducs d'Orléans et de Bretagne, embarrassés entre tous les partis qui les contrariaient, n'osant et ne pouvant s'opposer aux succès de Charles VIII, appelaient à leur secours le roi des Romains et celui d'Angleterre. Leurs envoyés alléguaient à Henri VII toutes les raisons que leur suggérait la politique, pour le déterminer à faire passer une armée dans le duché de Bretagne, fortement menacé.

Les ambassadeurs du roi employaient des raisons non moins fortes, pour qu'il ne prît point le parti du vassal contre le suzerain. Ils lui citaient l'amitié que le roi lui avait témoignée, l'utilité dont son alliance pouvait être, et les avantages qu'elle lui avait déjà procurés.

Henri VII devait en effet sa couronne aux aventuriers et aux vaisseaux français que Madame lui avait fournis. Mais ce n'était ni l'amitié ni le désir de l'élever au trône qui lui procurèrent ces secours: c'était la politique qui allumait une guerre civile en Angleterre, pour empêcher Richard III de se mêler des intrigues de la France.

Henri VII devait peut-être plus de reconnaissance au duc de Bretagne, qui lui donna un asile dans son duché pendant tant d'années, et lui avait fourni les vaisseaux avec lesquels il forma sa première entreprise contre Richard III. Mais pouvait-il croire que la conduite de ce duc était l'effet d'une générosité pure? Son asile ne ressem-

Il n'est pas longtemps à une captivité ? Henri ne devait point oublier ses intérêts politiques actuels pour des princes qui se l'avaient servi que par des intérêts politiques qui n'existaient plus.

Aride d'argent par caractère, et surtout par le besoin de s'affermir sur un trône contre lequel on conspirait sans cesse, il voyait avec chagrin que la reine de Madame supprimait le subside payé par Louis XI aux rois d'Angleterre pour les retenir dans leur île. L'union de la Bretagne à la France devenait possible par une conquête, mais que Charles VIII, en épousant Marguerite de Bourgogne, pouvait encore augmenter un jour ses domaines, les Pays-Bas et de la Hollande, si le frère de cette princesse venait à mourir en bas âge ou sans enfants.

Cependant, entouré de factions, obligé de combattre le fils d'un bourgeois qui se donnait pour l'héritier de la maison d'York, il ne voulut point prendre une part active dans les divisions du continent. Il parla beaucoup de sa reconnaissance pour ce roi et pour le duc de Bretagne; il s'offrit d'être médiateur entre eux, et laissa repaquer ses armes.

Une politique différente dirigeait le roi des Romains. Veuf de Marie de Bourgogne, à laquelle il avait dû la Flandre, les Pays-Bas, la Hollande, il ne comptait pas encore trente ans, et il était fort tenté d'acquiescer de nouveaux États avec un second mariage.

Il fit donc passer quelques troupes dans la Bretagne. Mais le maréchal des Querdes le pressait trop en Flandre pour qu'il eût la liberté de venir lui-même dans ce duché, ou d'y envoyer des forces considérables.

Les principaux seigneurs de la Bretagne, sachant que leur duc, et le duc d'Orléans, et le prince d'Orange, et

Dunois, et Lescun, sollicitaient le roi des Romains et le roi d'Angleterre, craignirent d'être opprimés par les forces des étrangers. Le vicomte de Rohan, le maréchal de Rieux, le comte de Laval, François de Laval, son fils, gendre du maréchal de Rieux, et une foule de gentilshommes bretons s'assemblèrent à Châteaubriand, et résolurent de s'adresser encore une fois au roi de France.

Madame, ayant supprimé le corps des six mille Suisses que son père avait substitué aux francs-archers, institués par Charles VII, ne pouvait opposer aux ennemis de l'intérieur que les milices des villes; troupes mal armées, sans discipline, sans expérience, et servant presque toujours à regret.

Les compagnies d'ordonnance, en garnison dans les villes frontalières, ou occupées contre les armées ennemies, ne pouvaient défendre les provinces de l'intérieur. Sur l'avis des généraux les plus expérimentés, Madame adopta une nouvelle manière de lever des troupes, et imagina d'en faire payer la solde au peuple qui les fournirait. Elle fit prendre un soldat par cinquante-cinq feux, et affranchit cet homme de toute imposition.

Ce soldat recevait, en temps de guerre, une solde de soixante-cinq sous par mois, qui lui était payée par les cinquante-cinq feux qui fournissaient l'homme à l'État. Ainsi ces troupes ne coûtaient rien au trésor public. Leur solde était un nouvel impôt mis sur la nation, que l'assemblée des États n'avait pas prévu. Le besoin de troupes était si pressant, que le peuple ne murmura point. Il est bien étonnant que madame de Beaujeu se crût assez forte pour augmenter des impositions qu'elle ne se croyait pas en droit d'établir. Mais les États s'assemblaient trop

rarement, trop irrégulièrement, pour qu'il y eût rien de réglé, ou pour que la nation eût quelque idée de ses propres droits et de ceux du roi ou des princes.

Le roi partit de Château-Gontier et vint à Laval. Son armée pénétra en Bretagne, malgré le duc qui voulait la combattre; mais il fut abandonné par la plus grande partie de ses troupes.

Quelques-uns des seigneurs qui ouvraient la Bretagne au roi avaient bien promis de reconnaître Charles VIII pour leur duc après la mort de François II; mais ils ne voulaient pas qu'il conquît leur pays. Le maréchal de Rieux objectait à madame de Beaujeu qu'on avait promis de ne point envahir la Bretagne, et cette princesse demandant qu'on lui montrât cette promesse par écrit, le maréchal lui répondit « que la parole des souverains devait être plus sûre que les scellés; et » qu'on ferait mieux d'apprendre au roi à imiter son aïeul que son père. »

La guerre, qui s'était rallumée plus vive que jamais dans les Pays-Bas, engageait encore madame à accélérer sa conquête. L'artillerie de la Trémoille renversa bientôt des fortifications regardées jusqu'alors comme imprenables, et les tribunaux poursuivaient les rebelles, afin de confisquer leurs biens. La méfiance régnait entre tous les partis qui désolaient ce pays.

Le duc d'Orléans et Alain d'Albret, forcés de combiner leur défense, s'observaient l'un l'autre comme des rivaux jaloux. Ils marchèrent contre la Trémoille, résolus de lui livrer bataille. Ils avaient fortifié leur troupe de trois cents Anglais et de quelques soldats espagnols amenés par le sire d'Albret. Le duc d'Orléans et Dunois furent près d'être abandonnés par l'ar-

mée, qui se disait trahie. Ils ne purent la rassurer qu'en s'engageant à combattre à pied au milieu des Bretons.

Le lendemain, les deux armées se rencontrèrent inopinément près d'un village d'Orange, non loin de la ville de Saint-Aubin-du-Cormier. Le duc d'Orléans, au lieu de prendre le commandement, comme son rang semblait l'y autoriser, descendit de cheval, et se mêla aux gens de pied d'un bataillon allemand. Le prince d'Orange descendit aussi de cheval, et se rangea au près de lui.

Le maréchal de Rieux se mit à la tête du premier corps de bataille; le sire d'Albret dirigea le second; et François de Laval, le troisième. Ainsi les Bretons commandaient l'armée: le sort de la bataille leur était confié.

L'armée française était peut-être un peu moins nombreuse, mais plus forte en cavalerie, mieux disciplinée, sans méfiance de ses chefs, et accoutumée à vaincre sans la Trémoille: l'événement ne fut pas longtemps douteux.

Le duc d'Orléans, à pied, ne put suivre les fuyards, fut atteint par la cavalerie, et bientôt on le fit prisonnier. Jean de Châlons eut le même sort. La Trémoille avait alors vingt-six ans; le duc d'Orléans vingt-cinq.

Le soir même du combat, le vainqueur donna à souper aux deux princes qu'il avait faits captifs, et aux capitaines français pris avec eux. Il plaça les princes vis-à-vis de lui, et traita avec eux comme des convives avec honneur. A la fin du repas, deux cordeliers entrèrent; comme les princes manifestaient leurs craintes: « C'est au roi, leur dit la Trémoille, de prononcer sur votre sort » mais pour ces capitaines qui ont osé porter les armes contre lui, ils n'ont qu'à mettre ordre à leur conscience. Il les fit décapiter.

Cette façon de traiter les Français fut en combattant contre le roi ; la confiscation de leurs biens, que les prisonniers ordonnaient ensuite, et la supériorité que les armes royales acquiescent à mesure qu'on perfectionnait l'artillerie, changeaient insensiblement la façon de penser de la noblesse, et mettaient au rang des plus grands crimes le droit de guerre, qu'elle avait regardé si longtemps comme son plus cher privilège.

Le duc d'Orléans et le prince d'Orange furent enfermés ; le premier au château de Lusignan, d'où il fut bientôt transféré au château de Bourges ; le second au château d'Angers, et de là aux Ponts-de-Cé. Soit que l'on craignît que le duc d'Orléans ne se sauvât, soit que Madame se livrât à des sentiments de haine personnelle contre un prince qui paraît avoir dédaigné son amour, elle le faisait enfermer pendant la nuit dans une cage de fer.

Cette exécutable invention du génie infernal de deux prêtres ne révoltait pas sa pensée. Mais comment les gens de son conseil, ses ministres, ses généraux, ne la déterminaient-ils pas à supprimer des rigueurs inutiles et si odieuses ? Tous étaient exposés à les éprouver : il ne fallait, pour les y condamner, qu'une erreur, un caprice ou une calomnie.

La mort inopinée du duc de Bretagne changea la disposition de tous les esprits. Ce prince ne mourut point accablé de vieillesse, comme l'ont écrit Daniel, Lobineau, Garnier et nos historiens plus modernes ; car il était né le 23 ou le 25 juin 1435, et n'avait que cinquante-trois ans. François périt d'une chute de cheval qu'il fit à Coire, le 9 septembre 1488.

Avant de mourir, il signa un acte par lequel il réglait le gouvernement

de son duché pendant la minorité de ses filles. Il en confia la tutelle à ce même maréchal de Rieux qui lui avait fait la guerre, et chargé de leur éducation Françoise de Dinant, comtesse de Laval.

Il ordonnait de restituer le comté de Penthievre aux fils d'Alain d'Albret, dont l'aîné était roi de Navarre ; enfin, il voulait que dans les affaires difficiles on recourût aux conseils du sire d'Albret, de Dunois et de Lescun, quoiqu'ils fussent tous trois du nombre de ces étrangers qu'on devait éloigner de la Bretagne.

Le maréchal de Rieux, en qualité de tuteur de la duchesse, envoya notifier au roi la mort du duc de Bretagne, et l'assurer que cet événement n'empêcherait pas d'exécuter le traité de Sablé, signé le 20 ou 21 août 1448, et par lequel le duc devait faire sortir de Bretagne les étrangers, et ne jamais marier ses filles sans le consentement du roi.

Mais Madame demanda que le roi, en sa qualité de seigneur suzerain, eût la tutelle des deux filles du duc ; que l'aînée, Anne de Bretagne, ne prît point le titre de duchesse avant que des commissaires respectifs eussent examiné les droits du roi et ceux de cette princesse ; et qu'enfin, conformément au traité de Sablé, tous les étrangers fussent chassés de la Bretagne.

Albret, Dunois et Lescun formaient au contraire le projet de s'emparer du duché, en forçant la volonté de la jeune duchesse, à l'aide de la dame de Laval, sa gouvernante, et en la mariant à d'Albret. Déjà ce seigneur envoyait à Rome demander des dispenses.

Le maréchal de Rieux fit dire au roi que la princesse de Bretagne assemblait

des États de son duché, afin qu'ils jurassent le traité de Sablé; et qu'aussitôt après, ils lui enverraient leur serment ou leur seroellé, selon l'expression du temps.

L'héritière du duché de Bretagne, trop jeune encore pour avoir un mari, était déjà malheureuse par tous ceux qui prétendaient à l'épouser. Jean II, vicomte de Rohan; père d'un de ses prétendants, lui enlevait une partie de ses États; elle ne pouvait souffrir le mari que son tuteur lui destinait; le prince qu'elle préférait était captif, enfermé dans la tour de Bourges, et marié à une autre femme; enfin Maximilien, à qui son père l'avait promise, à peine échappé des murs de Bruges, où il fut prisonnier, faisait aux Flamands une guerre infructueuse.

Ce fut à ce prince que, dans sa détresse, la jeune duchesse de Bretagne eut recours, comme au mari choisi par son père. Née avec une âme fière et une tête forte, les hommes courageux étaient attirés auprès d'elle. Dès que l'on soupçonna son caractère, il se forma un parti opposé à celui du maréchal de Rieux.

Anne de Bretagne résolut de mettre un terme à toutes les persécutions qu'on lui suscitait pour avoir sa main ou plutôt son duché. Elle consentit de s'unir à celui de ses poursuivans qu'elle n'avait jamais vu, mais dont elle avait le moins à se plaindre : c'était le roi des Romains.

Le dessein de ce mariage fut conduit avec beaucoup de mystère : le comte de Nassau épousa la duchesse pour Maximilien. Il plaça, selon l'étiquette allemande, une jambe dans le lit où elle était couchée; ce qui devenait un emblème de la consommation.

On mit si peu de monde dans le secret, qu'on ignora longtemps, à la

cour même de la duchesse, qu'elle fût mariée, et l'on ne sait ni le jour ni le mois où elle engagea sa foi à Maximilien. On croit que cet hymen fut contracté à la fin de mars ou dans le courant d'avril 1490.

La fortune, qui se joue du destin des rois, plus cruellement peut-être que du sort des particuliers, éloigna alors Maximilien de la femme à laquelle il s'unissait par procureur.

Mathias Corvin, roi de Hongrie et conquérant de l'Autriche, mourut subitement à Vienne, le 4 ou le 6 de ce même mois d'avril. Les Autrichiens se soulevèrent, et Maximilien courut recouvrer l'héritage de ses ancêtres : les Hongrois divisés ne purent l'empêcher de reprendre son pays. Beatrix, veuve de Mathias Corvin, lui offrit la couronne de Hongrie, s'il voulait l'épouser; elle ignorait son hymen. Maximilien se vit obligé de refuser Beatrix et perdit un royaume plus à sa convenance que la petite province de Bretagne.

Enfin le secret d'Anne de Bretagne ne put échapper longtemps aux yeux intéressés à le découvrir. Elle fut même forcée de l'avouer à Henri VII, dont elle implorait les secours. Dunois et le prince d'Orange le pénétrèrent, et firent savoir à Madame. Le maréchal de Rieux et le sire d'Albret l'apprirent aussi ou le soupçonnèrent.

Alors la conduite de tout le monde changea. Alain d'Albret, n'espérant plus devenir duc de Bretagne, travailla secrètement à se réconcilier avec le roi. Henri VII, si longtemps opposé aux prétentions de Maximilien, lui devint tout à coup favorable, et il aida de réconcilier le maréchal de Rieux avec sa pupille, qu'il ne devait plus marier à sa fantaisie, mais qu'il devait encore défendre.

De son côté, Madame, qui dominait toujours le conseil, quoiqu'elle eût une ascendance sur l'esprit de son frère, lui fit tenir une conduite opposée à celle qu'on attendait. Il donna l'ordre à ses troupes d'évacuer les villes de Bretagne, à l'exception de quatre, sur lesquelles des arbitres devaient passer, et passa en Dauphiné pour faire voir qu'il ne voulait plus se mêler des affaires de Bretagne.

Ses entrefaites la duchesse perdit sa sœur Isabelle. Restée seule de cette branche de la maison royale qui dominait depuis tant de siècles sur la Bretagne, Anne en devint encore plus considérée, et Madame eut l'ambition secrète de la faire épouser au roi son frère.

Son pénétrer peut-être encore ce dessein, le roi d'Angleterre Henri VII prétendait que le roi de France, irrité du mariage d'Anne de Bretagne avec Maximilien, contracté sans son aveu, pourrait bien se déterminer à envahir le duché. Il conclut une confédération avec Maximilien et Philippe, son fils, duc de Flandre. Il fit entrer aussi dans cette alliance Ferdinand, roi d'Aragon, et sa femme Isabelle, reine de Castille. Ils devaient faire la guerre à la France, et redemander la Cerdagne et le Roussillon. Ces provinces, acquises par l'astuce de Louis XI, servaient de prétexte, après plus de vingt-cinq ans, pour armer l'Aragon contre la France.

Charles VIII, ne voulant pas que Henri VII nuisît à ses nouveaux desseins, en envoyant des secours plus effectifs à la duchesse de Bretagne, nomma pour ambassadeurs en Angleterre François de Luxembourg, vicomte de Martignes, Charles de Marigny, et Robert Gaguin, général des mathurins.

Il est impossible que ce moine ait

tenu à Henri VII le discours que lui prête le chancelier Bacon, dans la vie qu'il a écrite de ce monarque. Rapié Thoiras en a suspecté la vérité : il dit, en propres termes, que ce discours lui paraît être de l'historien et non de l'ambassadeur. En effet, comment ce général d'un ordre monastique aurait-il dit à Henri VII que Bajazet était un prince lâche, une espèce de moine toujours occupé de la lecture du Coran ? Le chancelier Bacon, en faisant parler ainsi Robert Gaguin, oublie donc que cet ambassadeur était un moine.

Garnier ne s'en souvient pas non plus, lorsqu'il traduit ce passage du latin de Bacon en langue moderne, dans son Histoire de France. En général il faut beaucoup se délier de tous ces discours, quand on n'a pas les originaux.

Je doute fort que Gaguin ait annoncé à Henri VII que Charles VIII ne songeait qu'à faire valoir ses droits sur le royaume de Naples, entreprise à laquelle on ne pensait guère alors, et que Madame était trop sage pour divulguer, dans le cas où le conseil en eût formé le projet.

Bacon dit que le chancelier Merton répondit au mathurin que si le roi voulait faire valoir ses droits sur Naples, à plus forte raison Henri VII devait revendiquer les siens sur la Normandie, sur la Guienne et sur toute la France.

Certainement ni Bajazet, ni son frère Zizim, ni Naples n'étaient l'objet de la mission des ambassadeurs. Ce qui est plus remarquable, plus vraisemblable, et qui pourrait être vrai, c'est qu'au moment où l'audience était terminée, les ambassadeurs se retiraient, le chancelier leur demanda si le roi ne serait pas satisfait qu'on lui laissât le choix de l'époux d'Anne de Bretagne, pourvu

qu'il s'exclût lui-même. — Le roi et d'autres engagemens, répondirent les ambassadeurs, et nos instructions ne nous disent rien à cet égard.

Cette demande imprévue et rejetée à la fin de l'audience, n'était faite que pour indiquer aux ambassadeurs qu'on n'ignorait rien des secrets du conseil de France, comme la France connaissait ceux de la duchesse de Bretagne. Les deux cours savaient le mariage clandestin de cette princesse et n'en parlaient pas.

Tout semblait tendre à la paix, lorsque le sire d'Albret s'empara inopinément du château et de la ville de Nantes. On sentit bien qu'il n'aurait pas eu cette audace, s'il n'avait agi pour le roi. Le sire d'Albret offrit d'occuper Nantes, et de livrer cette ville, à condition que le roi lui pardonnerait et lui rendrait ses domaines de Gascogne, qu'il avait conquis. Il stipula que s'il était tué dans cette entreprise, on remettrait ses biens à ses enfans, et que l'on payerait sa rançon, s'il était pris.

Alain d'Albret, père du roi de Navarre, eût pu trouver sans doute un asile dans ce royaume; mais il était ruiné, criblé de dettes, et avait sept autres enfans dont la fortune dépendait du roi de France.

Ce qui peut faire penser que la prise de Nantes était moins l'effet d'une lâche trahison, comme elle le parut à la jeune duchesse, que celui d'une grande intrigue, c'est que, dans le traité fait avec le roi pour lui livrer cette place, Alain d'Albret ne parle pas pour lui seul : il obtient une abolition générale pour Odet d'Aidie, seigneur de Lescur, que le roi promet de prendre à son service; il s'engage aussi à recevoir dans ses bonnes grâces le maréchal de Bieux et la dame de Laval.

Dès ce moment, ils devinrent tous quatre les partisans secrets de Charles VIII.

La duchesse de Bretagne fut très effrayée et surtout très-irritée de la prise de Nantes, une des plus fortes places de ses États. Fièrre par caractère, elle détestait le roi de France qu'elle voyait obstiné à sa ruine. Elle avoua sur le-champ son mariage.

On trouve, dès le 13 mars 1491 c'est-à-dire quinze ou vingt jours après la prise de Nantes, des actes et des dépêches avec cette inscription : *Maximilien et Anne, roi et reine des Romains, duc et duchesse de Bretagne.*

Il est certain qu'à cette époque Madame, le roi et son conseil étaient déterminés à réunir la Bretagne à la France, que l'on gagnait, par des dons et des promesses, tout ce qui entourait la jeune duchesse, et que n'espérant pas de la séduire elle-même, on résolut de l'intimider.

Elle implorait le secours de tous les rois ligués avec elle. Le prince d'Orange et le comte de Dunois allèrent solennellement notifier au roi d'Angleterre son mariage avec le roi des Romains.

Charles VIII revint en Bretagne, et fit son entrée à Nantes. Son armée commandée par la Trémouille, s'avancé et menaça d'assiéger Rennes, où résidait la duchesse.

Dunois pouvait beaucoup sur l'esprit de cette princesse. Descendu de la maison d'Orléans, et attaché au duc son zèle ne se démentit même pas quand il fut convaincu que celui-ci ne pourrait jamais épouser Anne de Bretagne, et qu'il fallait qu'elle fût ou la femme de Maximilien, ou celle de Charles VIII. Il consentit à servir le roi auprès d'elle, mais à la seule con-

disait que ce prince rendrait la liberté au duc d'Orléans.

Même s'y opposa fortement : elle prétendit que le rendre libre, c'était donner un chef aux rebelles ; et soit politique, soit passion, rien ne put la faire.

Le roi commençait à se montrer impatient du joug que lui imposait Madame. Son autre sœur, la duchesse d'Orléans, profita de la circonstance, d'un deuil, elle vint se jeter à ses pieds, et lui demander la délivrance de son mari. Charles pleura avec elle, l'embrassa, et promit de faire ce qu'elle lui demandait, s'il le pouvait, en quelque sorte ; car il redoutait encore sa mort. Mais deux jeunes gentilshommes, pour lesquels il avait de l'amitié, l'embarquèrent à la braver. Ils l'engagèrent à feindre une partie de chasse, afin de pouvoir s'éloigner de Paris.

Étant ainsi soustrait aux regards pénétrants de Madame, il alla coucher à Montichard, et envoya par d'Aubigny l'ordre au gouverneur de la tour de Bourges de mettre le duc en liberté. Celui-ci courut aussitôt auprès du roi, qui le reçut avec joie, l'embrassa vivement, et le fit coucher dans sa chambre. Il lui donna bientôt après le gouvernement de la Normandie, et le prince s'y rendit aussitôt.

Malgré les sollicitations de Dunois, du maréchal de Rieux, de Lescun et de la dame de Laval, Anne de Bretagne refusait de donner sa main au roi de France, et l'on craignait que Maximilien n'arrivât pour consommer son mariage. La politique y apporta encore des obstacles, et sut rallumer la guerre dans les États de Maximilien.

Le vicomte de Rohan revint de Breme et fut fait lieutenant général, dit qu'il était, dit d'Argentré, ce qu'il

avait bâti pour d'autres. La Trémouille, avec une seconde armée, s'approcha de Rennes ; et le roi, à la tête d'un troisième corps, entra dans la Bretagne par l'Anjou.

Des théologiens furent assemblés, consultés. Des jurisconsultes examinèrent la question de droit, et assuraient que le mariage d'une vassale, sans le consentement de son suzerain, fût-il consommé, devenait nul, et ses enfans illégitimes. Le pape envoya les dispenses. Les théologiens décidèrent que le mariage n'étant point consommé, Anne pouvait prendre un autre mari.

La duchesse restait inflexible, malgré les apprêts du siège. Toutefois, Maximilien, qu'elle informe en vain de sa situation, n'arrive point, et ne lui envoie point d'armée. Le roi d'Angleterre lui mande bien qu'on va la secourir prochainement, mais le temps ne permet plus d'attendre un secours semblable. Le roi d'Aragon et sa femme ne sont occupés qu'à s'emparer du royaume de Grenade, et à chasser les Maures de la dernière ville qu'ils possèdent en Europe. Cependant les troupes du roi campent sous les murs de sa capitale, prêtes à l'emporter et à l'enlever avec elle, au premier signal.

Le maréchal de Rieux, la comtesse de Laval, le comte de Dunois, le prince d'Orange, Lescun, son chancelier même, Philippe de Montauban, tous ces gens, qui ont tant d'empire sur son esprit, devenus maintenant partisans de la France, assiègent sans cesse la duchesse, cherchent à l'irriter contre un époux indifférent qui l'abandonne à ses ennemis et à son rival. Ils lui montrent l'intérêt de son pays dévasté depuis tant d'années. Elle peu d'un seul mot le faire jouir de tous les avantages de la paix. Ils arment sa fierté contre sa haine ; son ambition

contre les scrupules de ses engagements.

Ils lui lisent les décisions des théologiens et des juriconsultes, ainsi que les dispenses du pape. Ils lui montrent qu'il est plus glorieux d'être véritablement reine de France, que reine titulaire des Romains. Anne ne peut se rendre à des raisons que son cœur n'avoue point.

On prit alors un parti plus étrange, plus convenable aux sentimens d'une princesse dont les mœurs tenaient de la chevalerie. Le duc d'Orléans fut chargé d'aller trouver cette jeune duchesse de Bretagne, qu'il avait voulu épouser, qu'il aimait et dont il était aimé. On lui donna la commission de la déterminer à rompre les faibles nœuds qui l'attachaient à Maximilien, et à donner sa main au roi de France.

Il partit. Anne, âgée d'environ quinze ans, ne put résister à tant d'inquiétudes et de sollicitations. Elle signa d'abord un traité de paix avec le roi; et l'on était si bien d'accord en secret, que Charles VIII convoqua, en son propre nom, les États de Bretagne.

Ils s'assemblèrent à Vannes, où ils approuvèrent que la duchesse donnât sa main au roi de France. Le contrat fut signé, et immédiatement après, le mariage célébré par Louis d'Amboise, évêque d'Albi, en présence des ducs d'Orléans et de Bourbon, de Beaujeu, des comtes d'Angoulême, de Vendôme, de Foix, et du chancelier de Rochefort.

Le grand fief de Bretagne, entré autrefois dans la maison royale par un mariage, lorsque Pierre de Mauclerc épousa en 1213 la fille de Thouars, passa, par un autre mariage, dans la branche régnante. La plupart des grands fiefs, la Guienne, l'Anjou, la

Provence, étaient entrés ainsi dans la maison des Capets; et il faut avouer que cette manière d'agrandir les États vaut au moins le droit de conquête.

Daniel observe que cette guerre de Bretagne, qui mit le duc d'Orléans dans la captivité, peut être regardée comme la dernière des guerres civiles qui agita la France sous tant de rois, depuis que la branche des Valois monta sur le trône.

Cette remarque, qu'on s'étonne de ne point trouver dans les autres histoires, est très-vraie et fort importante. Daniel aurait dû dire aussi que les guerres particulières de seigneurs contre seigneurs, ou de seigneurs contre le roi, n'avaient pas été moins fréquentes sous la branche des Capets, et sous les deux premières races. Alors peut-être eût-il cherché les causes qui les firent cesser presque subitement, sous un prince aussi faible que Charles VIII. Ces recherches sont l'objet le plus important de l'histoire.

Hugues Capet, ayant réuni la couronne à de très-grands domaines, trouva le seigneur le plus puissant de la France; lui et ses successeurs présentèrent presque toujours plus de forces qu'on ne put leur en opposer. La sage politique qu'ils eurent, de faire entrer dans leur maison par de nombreux mariages presque tous les grands fiefs, rendit bientôt leur famille prépondérante sur les autres. L'excellence de la loi salique, qui désignait toujours d'une manière claire et précise l'héritier présomptif, ne souffrait point que la couronne passât dans une famille étrangère, et ne laissait aucun prétexte pour qu'on la disputât à celui qui devait la porter. Elle accoutuma insensiblement les esprits à regarder comme un bien louable

les appartenant à l'ainé des Capets.

Sous l'opinion établie, les plus braves guerriers, les plus habiles jurisconsultes, se crurent plus honorés de aller au service du roi, qu'à celui de grands seigneurs.

Le roi Duguesclin, Clisson, Richemont, Bretons passionnés pour les ducs de leur pays, quitter le service de leur duc et prendre celui du roi. Les maréchaux de Rieux, de Glé; le vicomte de Rohan, tinrent à peu près la même conduite, sous Charles VIII. Philippe de Comines, le président de la Vacquerie, le chancelier Guillaume de Rochefort, passèrent du conseil des ducs de Bourgogne dans celui du roi.

Ainsi les meilleurs généraux et les plus excellents esprits étaient à la tête des armées et du conseil. Enfin, quand l'artillerie eut été inventée, ce fut dans les armées du roi qu'elle se perfectionna. Bureau et son frère eurent des succès qui lui firent faire encore des progrès. Aucune ville ne pouvait plus résister à l'artillerie royale.

Le maréchal des Querdes, autre dévoué au parti des ducs de Bourgogne, avait vendu ses talens à Louis XI et à Charles VIII. Ce fut lui qui créa l'art militaire en Europe; car jusque-là on s'était battu sans se douter qu'il y eût des principes. Duguesclin seul peut-être avait tenté d'en poser quelques-uns.

Philippe des Querdes fut appelé le *Pyrrhus* de son siècle, pour avoir le premier appris à camper avec ordre : il imagina aussi de faire combattre l'infanterie par rangs et par bataillons. Il fut obligé d'employer une extrême sévérité pour former les troupes à cette nouvelle discipline, puisqu'il fit pendre jusqu'à vingt soldats par jour.

Par la réunion de la Bretagne, tous les ports de l'Océan appartinrent à la

couronne; comme, par la réunion de la Provence, tous ceux de la Méditerranée lui étaient acquis.

Alors les ports de Rouen, de Dieppe, de Saint-Malo, de Brest, de Nantes, de La Rochelle, de Bordeaux, de Bayonne, de Marseille, de Toulon, au lieu d'armer des flottes les unes contre les autres, et d'arborer les pavillons de différens princes, n'eurent plus qu'un seul intérêt, celui de faire prospérer le commerce du royaume : avantage immense, dont jusqu'alors on n'avait pas joui.

Les campagnes n'étant plus dévastées par des guerres particulières, la terre, quoique la culture en fût encore imparfaite, rapporta cependant bien davantage. Les revenus du roi s'en augmentèrent; ils s'accroissaient aussi en proportion de ses domaines. Lui seul ayant le droit de lever des impôts sur toute la nation, il eut une masse de richesses plus assurée et plus considérable que celle d'aucun de ses vassaux.

Enfin le parlement de Paris, fondé ou rendu sédentaire par Philippe le Bel en 1302; les parlements de Toulouse et de Bordeaux établis par Charles VII, mais qui ne furent mis en activité que par Louis XI en 1462; le parlement de Grenoble, institué en 1452, et celui de Dijon en 1476, étaient des ancrs nouvellement forgés pour assurer le vaisseau public, et consolider l'autorité royale.

On ne pouvait plus prendre les armes contre le roi ou contre son voisin, sans éprouver un procès criminel, sans être déclaré traître, condamné à la mort et à la perte de ses biens. Le duc d'Orléans enfermé dans une tour, ses capitaines décapités, Comines dans une cage de fer, étaient de terribles exemples qui succédaient à ceux des deux

derniers ducs d'Alençon, du duc de Nemours, du comte de Saint-Pol.

Charles VIII, tout faible qu'il était comme homme, avait donc comme roi une puissance à laquelle personne ne pouvait résister dans le royaume. Ses revenus, plus considérables, lui entretenaient des armées plus nombreuses, qui écrasaient le peu de troupes qu'on lui opposait. Son artillerie, la plus terrible qu'il y eût, foudroyait en peu d'heures les tours et les hautes murailles, seules fortifications que l'on connaît alors; tandis que ses tribunaux condamnaient à mort les vaincus et confisquaient leurs biens. Les lois appuyaient les armes et en étaient protégées; les finances rendaient le service de guerre plus régulier; la solde détournait le militaire du pillage.

Ainsi ce fut la certitude physique et morale de ne pouvoir résister par la guerre à des forces aussi puissantes et à des procès aussi dangereux, qui obligea la noblesse à déposer les armes. L'impossibilité de la résistance fut donc l'unique cause qui fit cesser les guerres civiles; et vraisemblablement elles ne se seraient jamais rallumées, sans la cumulation des fautes et des erreurs qui, égarant la raison des plus sages, firent regarder la révolte comme un devoir, et les supplices comme un martyre. Mais n'anticipons point sur les siècles et sur les événemens. Contentons nous d'observer qu'à l'époque de ce mariage, qui réunit la Bretagne à la France, le royaume prit un caractère d'unité qui augmenta beaucoup sa force, comme il accrut sa prospérité.

LIVRE VI.

État de l'Italie. — Conquête de Naples par Charles VIII. — Bataille de Fornoue. — mœurs, des arts et de l'administration en France, vers la fin du quinzième siècle. — Invasion du Milanais par Louis XII. — Siège du royaume de Naples. — Réception des rois pris, détrônés ou mis à mort pendant le quinzième siècle. — Bataille de Cerignoles. — Invention des mines. — Ploits de Bayard. — Belle retraite de l'armée d'Ars. — Ligue de Cambrai. — Bataille de Gagnel. — Prise de Brescia. — Bataille de Ravenna. — Combat de Novarre. — Jouissance aux Éperons. — Examen impartial du règne de Louis XII.

Constantinople succombait sous les coups des Turcs. Mais la Grèce entière n'était pas soumise. Les savans, réfugiés dans l'Italie, excitaient les esprits à chasser ces Barbares, à recouvrer pour eux la patrie des lettres et des arts.

Le prétendant à l'empire turc, Zizim, longtemps captif des chevaliers de Rhodes, se trouvait à Rome; Paléologue, prétendant à l'empire d'Orient, était retiré en Italie. Ces deux princes, l'un musulman, l'autre chrétien, semblaient deux instrumens préparés pour ébranler le trône que les Ottomans venaient de fonder dans la ville de Constantin. C'était vers l'Orient que tous les événemens, tous les discours concouraient à ramener l'attention des princes de l'Europe.

Madame de Beaujeu ne dirigeait plus la conduite de son frère. Charles VIII, résolu si bien, quoique plusieurs historiens paraissent en douter, de passer dans l'Orient après avoir conquis le royaume de Naples, qu'il fit venir à Paris André Paléologue. Il lui donna une somme considérable et le renvoya en Italie, espérant de le présenter aux Grecs au même temps qu'il offrirait Zizim aux Turcs, et se flattant sans doute que l

législatives, soulevées à leur aspect, méconnaissent ses lois.

Mal, il fallait soumettre Naples. Naples, situé au centre de la Méditerranée, entre la France et la Sicile, paraît un entrepôt propre à recevoir de la France tout ce qui serait nécessaire pour l'Orient.

L'Italie de Naples était encore occupée par le vieux Ferdinand, bâtard de la maison d'Aragon. René de Vaudemont, duc de Lorraine, y prétendait toujours comme héritier et fils de Marie, fille de René d'Anjou, comte de Provence, et roi titulaire de Naples. Cette couronne passait aux femmes, comme Jeanne I^{re} et Jeanne II, toutes deux de la première maison d'Anjou, l'avaient possédée. Si, dans son testament, Charles, comte du Maine, avait pu disposer de la Provence en faveur de Louis XI et de ses fils, il ne pouvait en agir ainsi à l'égard du royaume de Naples; il ne pouvait en méconnaître les lois, et frustrer René de Vaudemont des droits qu'il tenait de sa mère.

Ces raisons légales, suffisantes pour des juriconsultes, n'étant point appuyées par des armées, laissaient toute sa force aux droits de Charles VIII.

L'Italie, toujours divisée entre de petits princes et de petites républiques, avait pour chefs des hommes dont les talents, dénués de toutes vertus, ne servaient qu'à tourmenter les peuples, et à leur faire désirer une autre situation.

Rodrigue Borgia, devenu pape sous le nom d'Alexandre VI, à l'âge de soixante et un ans, scandalisait l'Église par les honneurs et les dignités qu'il prodiguait à ses quatre bâtards : la faiblesse qu'il ressentait pour Lucrece, sa propre fille, ne semble pas nous révolter. Aucun voile, dit-on, ne recouvrait ces vices; le meurtre et

le poison étaient les armes à l'usage de ce pontife, aussi bien que la guerre et l'anathème. Cependant tous les crimes qu'on lui impute ne paraissent loin d'être prouvés.

Ferdinand, devenu roi de Naples, malgré sa bâtardise, avait trouvé, en occupant le trône, un grand parti attaché à la maison d'Anjou, qu'il dépossédait : il eut à soutenir plusieurs guerres civiles. Ennuyé de ces dissensions, il invite les principaux seigneurs de Naples à un festin et les fait massacrer. Son fils Alphonse, vainqueur des Turcs, trouvait encore son père trop doux envers cette noblesse indocile; son casque était surmonté d'un balai en forme d'aigrette, pour montrer qu'il saurait nettoyer Naples de tous ces perturbateurs.

Ludovic-Marie Sforce, petit-fils de ce paysan devenu général, et frère de ce François Sforce qui devint duc de Milan, masquait au moins ses vices : il s'était emparé du gouvernement, et retenait le duc de Milan, son neveu, dans une sorte de captivité.

Pierre II, arrière-petit-fils du célèbre Cosme de Médicis, et fils de Laurent de Médicis, surnommé le Père des Muses, gouvernait la ville de Florence comme ses ancêtres, en simple citoyen. On ne reproche point de crimes à cette famille. Elle rétablit la paix intérieure, enrichit Florence par le commerce, par des manufactures d'étoffes précieuses, et lui procura la gloire d'égaliser Athènes dans les lettres et dans les arts.

Venise et Gènes ne furent les émules de Florence que dans le commerce. Venise jouissait d'une sombre tranquillité sous un gouvernement sévère; Gènes était encore dans l'anarchie; mal soumise aux Milanais comme elle se montra toujours indocile sous les

lais françaises. Les Fregôse, les Adorne, les Fiesque, se culbutaient tour à tour. Tantôt les bourgeois nommaient huit capitaines de la liberté, et tantôt les nobles écrasaient les bourgeois sous un doge. Chaque jour voyait des conspirations.

Il est fort douteux qu'on fût plus libre à Venise et à Gênes qu'à Naples et à Rome; mais il y avait plus de mouvement, plus de circulation, plus de commerce; l'industrie s'y montrait plus active. Les grandes familles n'y dédaignaient point le négoce : celles de Rome n'aspiraient qu'aux honneurs ecclésiastiques; celles de Naples, qui comptaient un grand nombre de seigneurs de fiefs, songeaient aux armes, et se disputaient des champs mal cultivés.

Outre ces États, qui marquent dans l'histoire, on trouve encore une foule de petites villes, qui se disaient des républiques, et un nombre non moins considérable de petits seigneurs, qui se croyaient des souverains. On y voyait de plus une multitude de capitaines qui, ne possédant ni terres ni maisons, avaient pour tout bien une troupe de gens mal armés et mal montés, qu'ils vendaient pour un temps à quiconque voulait s'en rendre maître.

Ces capitaines, qu'on appelait *condottieri* ou conducteurs, faisaient métier de se battre; mais obligés d'acheter leurs soldats, ils les menageaient beaucoup. Ces bandes tumultueuses se heurtaient dans leurs rencontres, se poussaient, se repoussaient jusqu'à ce que l'une eût forcé l'autre à se retirer par excès de lassitude. Celle qui, après cette espèce de lutte, se reposait sur le champ où l'action s'était passée, se regardait comme victorieuse. Si le témoignage des écrivains contemporains n'était pas unanime pour le certifier,

on n'y pourrait pas croire : ils ont plusieurs de ces combats qui sont gardés comme sanglants, où l'on voit des ailes culbutées, un centre enfoncé et il n'y pérît personne. A la bataille d'Anghiari, qui passe pour une plus meurtrière, on cite un homme tué.... en tombant de cheval.

Pierre de Médicis, et Ferdinand de Naples, étaient ligués ensemble. Alexandre VI, irrité que Ferdinand n'eût pas voulu donner la fille naturelle de son fils légitime Alphonse à l'un de ses bâtards, fit un traité avec Ludovic Sforza, qui craignait que Ferdinand ne vengeât sa petite-fille. La belle, cette malheureuse femme de son neveu Galéas, Marie Sforza, captivée avec son mari dans le château de Milan. Alexandre et Ludovic s'allièrent en outre avec Venise : ils craignaient son sénat et s'en méfiaient.

Telle était la situation des grandes puissances de l'Italie, lorsque Charles VIII s'amusa à méditer la conquête de Naples et de l'Orient. Ce n'a peut-être été jamais qu'un projet vague, si les Italiens n'avaient concouru à en réaliser au moins une partie.

Le torrent des Gaulois, retenu de son lit depuis plus de cent cinquante ans par les obstacles que lui avaient opposés les rois d'Angleterre, allait rompre encore ses digues pour inonder le territoire de ses voisins. Son cours naturel le portait toujours vers le midi, et surtout du côté de l'Italie. Jamais les Alpes et l'Apennin ne l'avaient arrêté.

La politique astucieuse des républiques ultramontaines ne pouvait opposer qu'une faible résistance; et, depuis la destruction de l'empire romain, aucune puissance n'avait su lui opposer une barrière capable de rompre son impétuosité.

Il vit le danger et fut en combat toute l'étendue. Le vieux Ferdinand, enlevé subitement par une attaque d'apoplexie, laissait le trône à son fils Alphonse, qui n'était pas aimé du peuple, et auquel la noblesse ne pouvait pardonner l'emblème insultant qu'il portait sur son casque. Le premier des de ce prince fut de resserrer l'alliance contractée par son père avec Alexandre VI.

Le pape ajoutait un scandale plus énorme à tous ceux dont il affligeait la chrétienté. Ligué avec Alphonse, il envoya une ambassade à Bajazet II, pour le prier de s'unir entre eux contre Charles VIII, lui faisant craindre que ce prince, après avoir subjugué l'Italie, ne tentât de chasser les Turcs de Constantinople.

Si Bajazet eût partagé ces frayeurs et suivi de tels conseils, il devait fournir des troupes, et l'on aurait vu les soldats de Mahomet introduits dans l'Italie par le pape, marcher sous l'étendard de la croix, et mêler le turban aux autres et aux chapeaux rouges du sacre Collège. Bajazet ne voulut point former d'alliance avec les ennemis de l'islamisme, et se contenta d'augmenter la pension qu'il payait au pape, en lui recommandant de garder Zizim plus soigneusement.

Tout se disposait en France pour la conquête : ce n'était plus un secret. Le duc d'Orléans fit un voyage dans son duché d'Ast, et l'on conjecturait qu'il serait chargé de conduire l'armée. On préparait des vaisseaux à Gênes; le roi lui-même quitta Paris pour se rendre à Lyon.

Les Français mêlant, selon leur génie, les plaisirs et les fêtes aux préparatifs de la guerre, on ne voyait dans tous les carrefours de Lyon que des chevaliers, sur lesquels combattaient des

chevaliers habillés à la grecque, à la romaine, à la mauresque, à la turque, et portant des devises propres à enflammer les esprits. On donnait fréquemment des joutes et des tournois; on entendait de toutes parts le son bruyant des trompettes. Les poètes ne chantaient plus que la guerre, les dames ne parlaient que de combats.

Ces discours enflammaient d'une ardeur martiale le roi à peine âgé de vingt-trois ans, et auquel on appliquait ces vers de Virgile :

Major in exiguo regnabit corpore virtus.

Dans le plus petit corps, vit le plus grand courage.

La reine, âgée de dix-sept ans, n'était pas moins susceptible d'enthousiasme. Les jeunes militaires, les courtisans, le peuple, se laissaient entraîner au mouvement général. Mais les vieux guerriers, les hommes les plus sages du Conseil, n'approuvaient point ces expéditions lointaines.

Le maréchal des Querdes avait suivi le roi à Lyon, et lui montrait la Flandre et les Pays-Bas qui pouvaient ajouter à son royaume des provinces limitrophes, tandis que le royaume de Naples en serait toujours séparé. Il aurait accompagné le roi malgré son opposition, si la mort n'eût terminé sa carrière. Philippe de Crèvecœur, seigneur des Querdes, avait combattu trente-quatre années auparavant contre Louis XI, à la bataille de Montlhéry.

Le défaut d'argent retardait le moment du départ. Quatorze vaisseaux, équipés à Gênes, coûtaient trois cent mille francs de ce temps là. On emprunta cinquante mille ducats d'un marchand de Milan, et ce fut Ludovic Sforce qui les fournit sans caution. Comines, revenu à la cour et rentré en grâce, répondit de six mille. On emprunta cent mille francs à la banque de Gênes, à trois mille cinq cents

francs d'intérêt par mois, si nous en croyons Comines.

On augmenta les tailles d'une *crue* de deux cent mille livres; on mit en ferme plusieurs parties des domaines qui étaient en régie, on tira d'avance de grosses sommes des fermiers. C'était épuiser la France, pour aller donner encore aux peuples de l'Europe l'exemple d'un roi détrôné.

Guillaume Briçonnet, favori du roi, administrait les finances. On dit que le pape lui avait proposé un chapeau de cardinal, s'il déterminait le roi à passer les Alpes, et qu'alors il le lui promettait encore, s'il détournait Charles VIII de ce dessein. Soit par ce motif ou par la crainte de ne pouvoir fournir aux dépenses nécessaires, Briçonnet s'opposa aussi au départ.

Ces difficultés rendaient la résolution du roi incertaine, lorsque Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre aux-Liens, vint à la cour non tel qu'il s'y présenta du temps de Louis XI, comblé d'honneurs, légat du pape, neveu et favori de son oncle Sixte IV; mais dépouillé, persécuté, fugitif, cherchant un asile.

Alexandre VI poursuivait les familles des papes qui l'avaient précédé, selon l'esprit de ce gouvernement, où l'on voit la maison qui tient le pouvoir envahir toutes les dignités et les richesses des maisons papales, qui n'ont pas craint d'user avant elles de la même politique.

Je ne crois point que ce cardinal ait tenu au conseil la harangue que Guichardin lui prête, et qui ne fût pas demeurée sans réponse. Mais aidé du comte de Beljiozo, ambassadeur de Ludovic Sforce, et du prince de Salerne; il persuada facilement au roi que rien ne résisterait à sa valeur, et que les villes d'Italie enrichies par le commerce

du Levant, lui fourniraient de force tout l'argent nécessaire pour conquérir Naples et chasser les Turcs de Constantinople.

Le roi fixa ses irrésolutions. Il partit pour Gênes le duc d'Orléans avec ordre de prendre le commandement de la flotte française, et de combattre celle de Ferdinand sortie, dit-on, de Naples, pour brûler dans le port de Gênes les vaisseaux que le roi faisait construire.

La reine ne devait point suivre le roi en Italie. Elle avait près de huit ans, et ne prenait aucune part à l'administration que Charles rendit à sa sœur et à son mari Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon, qui fut créé lieutenant général du royaume. Charles V fit des réglemens très-sages pour la garde des frontières pendant son absence. Des gentilshommes étaient proposés pour les défendre en cas d'attaque. Les fortifications furent réparées; les taxes étaient indiquées pour subvenir à tous les frais, de la manière que l'on jugeait la moins onéreuse au peuple.

Ces arrangemens pris, le roi partit de Lyon à Vienne et à Grenoble; fut là qu'il choisit les généraux qui devaient l'accompagner.

La Trémouille, à peu près de son âge, qui gagna la bataille de Saint-Aubin; le sire de Rieux, l'un des généraux bretons qui commandaient les troupes contre la Trémouille, à cette même bataille; le maréchal de Giac, cadet de la maison de Rohan; Jean de Beaudricourt, maréchal de France qui combattit aussi à la bataille de Saint-Aubin, c'était le fils de Robert de Beaudricourt qui envoya Jean d'Arc à Charles VII; Gilbert de Bourbon, comte de Montpensier, prince du sang, célèbre par les combats de Bussay et de Clugny en 1470, et pour avoir

parthénay et de Dol ;
 Philippe de Savoie , comte de Bresse ,
 Louis XI avait fait mettre en pri-
 son, et qui depuis combattit tantôt
 pour lui et tantôt contre, c'était le
 duc de Louise de Savoie, comtesse
 de Valentigney, il amenait Philibert son
 fils ; Louis de Luxembourg,
 comte de Ligny, quatrième fils du
 comte de Saint-Pol, décapité par
 Louis XI ; Louis d'Arma-
 gnac, comte de Guise, fils du ma-
 rquis de Nemours, décapité aussi
 par les ordres de ce roi.

Ainsi, dans cette expédition, Char-
 les VIII était entouré des enfans que
 son père avait privés de leurs pères.
 Cela adoucissait tant de malheurs, en
 rendant à chacun leurs biens.

Albert de Clèves, comte de Ne-
 vers, l'accompagnait dans ce voyage,
 ainsi que Gaspard de Coligny, seigneur
 de Châtillon, d'une ancienne famille
 qui avait suivi les rois de France de-
 puis la réunion de cette province à la
 couronne.

Charles VIII se fit précéder par qua-
 tre ambassadeurs : son favori, Guil-
 laume Briçonnet ; Jean de Gannai,
 président au parlement de Paris ; Ro-
 bert ou Éberard Stuart, seigneur d'Au-
 ligny, second fils de Jean Stuart,
 comte de Lenox, venu en France sous
 Charles VII ; et le même Péron Boschi,
 que le roi avait déjà envoyé en Italie
 l'année précédente.

Cette ambassade eut le même succès
 que la première. Chaque État d'Italie
 varia son attachement pour Char-
 les VIII, et sut éluder ses demandes.
 L'Anagnin ne revint point en France ;
 il prit des condottieri au service du
 roi ; leva des troupes, se mit à la tête
 d'environ huit mille cavaliers fran-
 çais, et engagea les Colonne, les Ur-
 sini, et d'autres barons de l'État de

l'Église à seconder les projets du roi
 de France.

Charles VIII partit de Grenoble à la
 fin du mois d'août 1494 : il est le pre-
 mier de nos rois qui passa les Alpes
 avec de l'artillerie. On ne connaissait
 alors que deux chemins, l'un par le
 mont Cenis, l'autre par le mont Ge-
 nève. Tous deux aboutissaient au pas
 de Suze ; ainsi il n'y avait, à propre-
 ment parler, qu'une seule route. On
 préféra le mont Genève : ce chemin,
 un peu plus long, parut offrir moins
 de difficultés.

Le roi ayant passé sans opposition
 le Tanare, le Tesin, l'Éridan, ces ri-
 vières si célèbres dans l'antiquité par
 les combats livrés contre Annibal, et
 non moins mémorables depuis qu'un
 autre capitaine sut effacer par son
 génie tous les prodiges des temps
 antiques ; le roi ne trouva pas plus
 d'obstacles à gravir les montagnes.
 Il se rendit de Florence à Fornoue,
 et de Fornoue à Pontremoli, la der-
 nière des villes soumises au duc de
 Milan.

Le pape publiait alors un bref pour
 interdire au roi l'entrée des États de
 l'Église. Il lui fit dire qu'il encourrait
 les censures ecclésiastiques s'il y met-
 tait le pied. — Vous direz au pape,
 répartit le roi, que j'ai fait vœu de vi-
 siter le tombeau de saint Pierre ; je
 ne puis m'en dispenser.

Il aurait fallu relever les murs de
 Rome et soutenir un siège. Le pape
 agit avec prudence, et sauva la ville
 en ouvrant les portes. Il se retira dans
 le château Saint-Ange.

L'armée du roi était composée d'en-
 viron six mille hommes d'armes et de
 douze mille hommes d'infanterie, moi-
 tié Suisses, moitié Gascons. Il avait en
 outre cent quarante pièces de canon
 de bronze, tirées par des chevaux et

servies avec la célérité qui distinguait toujours les artilleurs français. Toutes les puissances de l'Italie, en se confédérant, n'auraient pu lui opposer une artillerie aussi formidable.

Les compagnies d'ordonnance, formées de gentilshommes équipés à leurs frais, étaient endurcies aux fatigues de la guerre, jalouses de se distinguer pour arriver aux premiers grades ou pour plaire à leurs dames, selon l'esprit du temps. Elles offraient un aspect bien autrement redoutable que ces bandes de paysans ou d'artisans mal armés, mal vêtus, étrangers à toute idée d'honneur, et ne songeant guère qu'à se vendre au plus offrant.

Les troupes italiennes possédaient, pour toute artillerie, quelques méchants canons de fer traînés par des bœufs, et si mal servis qu'il se passait toujours une heure entre chaque coup.

C'était pourtant un Italien, né à Bergame, et nommé Barthélemy Collone, qui avait trouvé, depuis soixante ans à peine, l'art de poser les canons sur des affûts pour les rouler dans la campagne. Les condottieri ne s'étaient pas souciés d'en faire usage; mais les Français adoptèrent bien vite cette invention, et ils venaient montrer aux Italiens les progrès qu'ils avaient faits dans cet art, dont ils leur étaient redevables.

On a remarqué avec raison que, pour avoir une notion aussi exacte que l'histoire peut nous la transmettre de l'état et de l'aspect des armées à cette époque, qui participe encore des ténèbres du moyen-âge et des premières lueurs de la renaissance de l'art de la guerre, il n'existe point de document plus intéressant, aussi propre à satisfaire la curiosité du lecteur, que la description faite par Paul Jove de l'ar-

mée de Charles VIII, lors de sa trée à Rome.

Les troupes de cavalerie et d'infanterie, dit cet historien, se présentaient parfaitement distinctes et séparées. Les premiers bataillons étaient des allemands et des Suisses, qui marchaient en cadence et au son des instrumens. Paul Jove loue leur belle apparence, l'ordre incroyable qu'ils gardent dans leurs drapeaux. Ils n'ont point de costume uniforme pour la couleur; ils portent une veste courte qui découvre les membres. Ceux d'entre eux qui sont signalés comme les plus braves se parent de plumes attachées à leur bonnet. Ils ont pour armes de combat des épées et des piques de dix pieds, faites de bois de frêne, ferrées par le bout. Le quart à peu près de ces soldats suisses et allemands portait de la main gauche des haches d'armes surmontées d'une large dague à lame quadrangulaire, ce qui servait à frapper d'estoc et de taille; ils les manient avec les deux mains, et appellent cette arme halberde.

Chaque troupe de fantassins avait ses soldats armés d'escopettes. Lorsque les bataillons se serrent pour charger l'ennemi, ils font si peu de cas de leurs armes défensives, que même les premiers rangs ne conservent que ce qui peut leur servir de marque distinctive.

Viennent ensuite cinq mille Gascons, presque tous frondeurs et arbalétriers; ils sont très-adroits à lancer la flèche, la javeline et la pierre; du reste l'historien les représente comme de petite stature, d'un aspect inculte et hideux à côté des premières troupes suisses et allemandes.

Sur les pas des fantassins marchait immédiatement, une cavalerie com-

toute la noblesse de France. On représente les cavaliers couverts de soie, de colliers, d'or; il distingue cette cavalerie en escadrons et en flanqueurs, par la différence des lanciers, des archers et les écuyers, quoiqu'il y ait des écuyers fussent admis au rang des lances. Les archers font le service de cavalerie légère, les écuyers, qui n'entraient pas dans un rang si honorable; mais tous étaient pas détachés. Ces hommes qui portent la lance, ont aussi une arme solidement ferrée; en outre, excellens en puissance et en adresse, ajoute Paul Jove, ils sont plus terribles en ce qu'ils ont les reins coupés et les oreilles coupées comme il semble aux Français d'être de bonne grâce. Mais déjà la cavalerie cherchait à s'alléger, et la cavalerie française n'avaient pas le cheval recouvert d'une espèce de cuir bouilli dont les Italiens continuaient à se servir. Chaque cavalier avait avec lui un page et deux archers. L'archer ou cheval-léger, portait l'écrivain, armé d'un grand arc à la manière des Anglais, tire avec des plus longues flèches; son armure défensive consiste dans le casque et dans le plastron. Quelques-uns d'entre eux se servent de longs javalots, armés de pointes de fer, avec lesquels ils percent dans le combat ceux des lanciers ont jetés par terre. Ils portent l'écu de leur chef, et ils accompagnent d'ornemens précieux.

Quatre cents archers à cheval, distingués par leur valeur et leur fidélité, entouraient le roi; cent d'entre eux étaient Écossais. Ils faisaient les fonctions d'écuyers auprès du prince, dont ils portaient les couleurs. Plus près en-

core de la personne du roi, deux cents gentilshommes français, également recommandables par leur bravoure et leur noblesse, armés de massues garnies de fer, étaient montés sur des chevaux d'une beauté remarquable, équipés à la manière des lanciers; ces hommes d'armes brillaient d'or et de pourpre.

On voit ensuite la description de l'artillerie. Les plus longues de ces machines de guerre avaient huit pieds; elles étaient en airain, et pesaient jusqu'à six milliers. Leur tube recevait et vomissait une balle de fer de la grosseur de la tête d'un homme. Après les canons viennent les couleuvrines, plus longues, plus étroites et recevant de moindres projectiles; ensuite les fauconneaux, de dimensions inégales, dont le calibre était à peu près celui qu'ont aujourd'hui nos biscaïens. Paul Jove donne une description très-détaillée de la manière dont les canons étaient posés sur les affûts, se balançant de manière à pouvoir être dirigés sous des angles divers. Les plus grosses pièces avaient quatre roues, les moindres deux; et leurs habiles conducteurs les manient avec tant de dextérité, qu'en plaine ils leur font suivre la rapidité des mouvemens de la cavalerie.

Charles VIII avait avec lui beaucoup de troupes auxiliaires tirées de l'Italie même. Plusieurs historiens disent que son armée montait à soixante mille hommes. Ce nombre paraît exagéré; mais il est certain que l'Italie entière n'aurait pu lui opposer une armée capable de rivaliser avec la sienne.

Pour arrêter cette incursion formidable, Alphonse venait d'armer une flotte commandée par Frédéric, son frère : elle s'était réfugiée à Livourne, après avoir été chassée des mers de

Gênes par le duc d'Orléans. Son armée de terre se trouvait commandée par les trois généraux les plus célèbres que l'on connût en Italie : Virgile des Ursins, Alphonse d'Avalos, marquis de Pescaire, et Jean-Jacques Trivulce, l'un des seigneurs de Milan qui, pour fuir la tyrannie de Ludovic Sforce, s'était retiré à Naples.

Des soldats du pape, des troupes de Florence, et quelques milices fournies par Bentivoglio, prince de Bologne, s'étaient rangés sous les drapeaux de ces généraux habiles, et composaient avec les troupes de Ferdinand une armée assez considérable pour contraindre Ludovic et d'Aubigny, envoyé par Charles VIII avec quelques lances, à ne hasarder aucun combat. Cependant Alexandre VI, qui craignait un soulèvement dans Rome, ayant rappelé les troupes qu'il avait envoyées à Ferdinand, ce jeune prince fut obligé de se retirer, malgré toute l'habileté des généraux qui dirigeaient ses troupes, et l'Italie fut ouverte aux Français.

Dès que Charles VIII devint maître de Rome, tous les ennemis d'Alexandre VI le sollicitèrent d'assembler un concile, et d'y faire déposer ce pontife scandaleux et simoniaque, qui avait, disaient-ils, acheté le saint-siège. Ces ennemis étaient presque tous des cardinaux. Le conseil du roi eut la sagesse de ne point écouter les passions de ces prêtres ambitieux, et de ne pas abuser d'une puissance que rien ne fondait encore.

Déposer le pape, c'était faire un nouveau schisme. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, même la plupart des États d'Italie n'eussent pas reconnu comme chef de l'Église celui que le roi voudrait nommer. Pour assembler un concile, il fallait perdre un temps con-

sidérable, pendant lequel les ennemis de la France, que la crainte dissuaderait, se seraient rassurés et réunis. Ces raisons semblent si évidentes, qu'on ne peut que regretter que ceux qui les présentèrent ne devaient être gagnés par Alexandre VI, ou qu'on les en soupçonna.

Charles VIII fit dresser quatre canons devant le fort Saint-Ange. Le pape n'attendit pas qu'ils eussent été lus, il conclut un traité à peu près semblable à celui des Florentins. Il s'engageait à livrer aux Français toutes les places fortes de l'État de l'Église : Urbino, Spolette, Terracine, le pape, Civita-Vecchia; le roi promettait de les rendre après la conquête.

Alexandre VI retourna au palais du Vatican. Le roi vint le voir, et lui fit dire l'*obédience filiale en toute humilité* par le cardinal Comines. Les auteurs italiens disent que Charles VIII prit place à gauche de la chaire, au-dessous du cardinal de France, et des cardinaux. Les écrivains français prétendent que le roi ne voulut pas s'asseoir au-dessous du doyen, et se fit asseoir debout à la gauche du pape.

Le lendemain le roi fit attendre le pape un quart d'heure. Alexandre VI, qui ne voulait officier pontificalement devant le roi, fit dire qu'il n'était pas bien. Un autre jour, le pape, étant en valcade, voit le roi qui vient au-devant de lui, et se dispose à prendre la droite, lorsque Philippe de Savoie, comte de Bresse, poussant son cheval, se place à la gauche du roi, sorte que Charles VIII occupa la place du milieu, qui est encore plus honorable que la droite, comme on peut l'ignorer.

C'est ainsi que, par un enfantillage très-commun dans les cours, le pape et le roi s'entrechoquaient au sujet d'une cérémonie et de l'étiquette. Ces petites choses semblent n'avoir occupé les rois

l'invasion des Barbares. Dans des temps antiques ne point des cérémonies avec lesquelles le roi se présentait devant un dieu recevait un ambassadeur : il paraissait apparemment peu ou d'importance. Mais quand ces fêtes furent devenues une affaire d'état, pour laquelle on brûla des temples, on bouleversa des empires, on vit que les historiens en fatiguent les lecteurs.

Charles VIII était encore à Rome, quand son armée s'avancait vers le royaume de Naples. Alphonse, que l'on nous peint comme un tyran, méritait l'exécration publique, plus que le trône de son père, n'osa même ni attendre les Français ; ni Comines, jamais homme cruel et courageux. Il abdiqua solennellement la couronne, et la mit sur la tête de son fils Ferdinand. Depuis qu'il régnait, il n'avait pas eu un seul moment qui ne fût empoisonné par la crainte des révoltes, ou par la peur de voir arriver les Français.

Charles partit de Rome à la nouvelle de l'abdication d'Alphonse. Il emmena avec lui le frère du sultan des Turcs, Zizim, qui tomba malade et mourut peu de jours après. On ne douta pas qu'il ne pérît empoisonné par les agens du pape.

Comines semble persuadé que cette mort fit échouer les desseins du roi sur Constantinople ; et il dit en propres termes que le Turc était aussi aisé à troubler que l'avait été le roi Alphonse. Quelques auteurs italiens ont attribué la mort de Zizim au peu de soin qu'en eurent les Français ; négligence peu croyable, puisqu'ils le jugeaient utile à leur projet de conquérir Constantinople. D'autres disent que ce

prince musulman, longtemps captif, mourut des excès de la débauche à laquelle il se livra dans les premiers momens d'une liberté dont il ne connaissait pas les dangers. Cette opinion, la plus vraisemblable de toutes, est encore la moins suivie.

Les peuples attendaient un grand changement. Les princes d'Italie, Ferdinand, Ludovic, le pape, le sénat de Venise, se coalisaient en secret, et se liguèrent avec l'empereur Maximilien, Ferdinand d'Aragon et Isabelle reine de Castille, pour arracher à Charles VIII une conquête qui paraissait assurée. Mais si l'on ne prépara même pas ce qu'il fallait pour conquérir Naples, on était bien loin d'avoir les moyens de résister à la ligue de tant de rois.

Les Français agirent alors comme ils l'avaient fait dans leurs autres incursions en Italie, à Constantinople, en Égypte et dans la Terre-Sainte : ils mirent l'audace à la place de la prudence, et se confièrent dans leur courage. Ils obtinrent les mêmes succès et furent frappés des mêmes revers.

Charles entra dans Naples, où on le reçut avec des transports de joie. On se félicitait d'être délivré de cette race bâtarde qui avait commis tant de crimes pendant près de quarante ans. Toutefois on était au milieu des monumens publics que Ferdinand fit élever sous son règne ; les manufactures d'étoffes de soie, de tissus brochés d'or et d'argent, fondées par lui, existaient encore ; et les ouvriers, qui secondaient cette allégresse publique, ne songeaient sûrement pas qu'ils chassaient le petit-fils de celui qui venait d'accroître leur bien-être par ces richesses.

Tous les écrivains ont partagé l'étonnement de Comines, et se sont ré-

criés sur le bonheur de Charles VIII, qui, sans argent, sans magasins, sans munitions, sans autre allié qu'un fourbe qui le trompait, passa de Lyon à Naples en cinq mois, pendant l'hiver; franchit les fleuves et les montagnes, sans trouver une troupe qui l'arrêtât dans les pas les plus difficiles; sans qu'aucune ville lui résistât plus d'un jour.

Mais que pouvaient les places fortes de l'Italie contre l'artillerie de Charles VIII? L'hiver est la saison la plus favorable aux peuples du nord pour faire des incursions dans le midi; car les froids qui incommode les habitants des bords de l'Arno, du Tibre ou du Garigliano, paraissent une température douce aux soldats de la Garonne, de la Loire, de la Seine ou de la Somme: ces froids les préservent des maladies pestilentiellles que l'été apporte dans les climats chauds, et de la dysenterie que la trop grande abondance des fruits occasionne à des hommes qui n'y sont point accoutumés.

Les fleuves et les montagnes n'avaient jamais arrêté les guerriers de la Gaule. En les passant, Brennus prit Rome; Annibal préféra cette route difficile, et s'empara de Capoue ainsi que de Naples; Leutharis et Bucelin parcoururent ces mêmes contrées sous la première race de nos rois, et pénétrèrent jusqu'à Otrante et jusqu'à Reggio; Charlemagne détruisit le royaume des Lombards, et posa les bornes de son empire sur le fleuve Aufidius, que nous nommons l'Ofanto; Charles le Chauve vint à Rome; les chevaliers normands, qui firent la conquête de la Sicile et de Naples, préférèrent, il est vrai, la voie de la mer; Charles d'Anjou, comte de Provence et frère de saint Louis, vint débarquer à l'embouchure du Tibre: sans argent, sans

munitions, il battit les troupières, et son armée parut à Rome trois mois de janvier, comme celle de Charles VIII; elle passa le Gariglian à San-Germano, où elle ne rencontra point d'obstacles, et l'on voit qu'à Capoue, Aversa, Naples ne purent résister. Ces montagnes et ces fleuves n'arrêtèrent point cette foule de vailers français qui coururent à la recherche de leurs frères immolés dans le midi. *Des Vêpres Siciliennes*; et ce Charles Valois, frère de Philippe le Bel, trouva la tranquillité aux factieux qui troublaient la Toscane. Louis d'Anjou, oncle de Charles VI, arriva près de la ville de Bari, où il fut arrêté, mais ayant fait son expédition pendant le printemps et l'été, son armée fut dévastée par des maladies. Son fils, son frère, son arrière-petit-fils et le fils de son dernier s'y transportèrent tous par la mer, qui ne défendait pas l'Italie que les montagnes. Enfin Charles VIII, héritier des droits de la maison d'Anjou, descendant des Valois, successeur de Charlemagne, vint aussi de franchir les monts et les fleuves, en marchant sur les traces de ses aïeux.

On ne voit pas d'ailleurs qu'ils aient apporté plus d'obstacles aux envahisseurs de la Germanie, qui, depuis la fondation de l'empire par Charlemagne, n'avaient pas moins fait d'invasions en Italie que les Français.

Cette malheureuse péninsule ne fut véritablement jamais fermée aux invasions du nord que sous le sénat de la république romaine, et sous ses premiers empereurs. Elle leur fut fermée non par l'effet du hasard, mais avec une volonté constante et expresse du sénat au moyen d'un plan sage dont il ne s'écarta jamais; par une surveillance continuelle, par l'ordre admirable qu'il

pour la défense de l'État, l'union de toutes les vertus politiques et militaires qui assurent les succès d'un grand prince, à couvrir d'une gloire éternelle

la destruction de l'empire romain. Il passait rarement un demi-siècle que les Germains ou les Goths ne fissent des incursions en Italie. La difficulté n'était pas de prendre les villes, mais bien de le con-

server. Les vainqueurs aux dépens du peuple conquis sans jeter les habitants dans le désespoir, en les dépouillant de leurs biens, et en les privant des emplois auxquels tout homme de son pays, tel est l'écueil, perdait la plupart des conquêtes. Charles VIII ne sut pas l'éviter.

La géographie du royaume de Naples était mal connue des Français. On ignorait les villes les plus éloignées, telles que Brindes et Otrante, à l'extrémité orientale du royaume; Reggio, la plus méridionale de toutes; quelques autres encore, comme Turpia et Salipoli, située sur un roc, au milieu du golfe de Tarente, et dont le nom semble annoncer qu'elle fut fondée par des Gaulois. Ces villes, n'ayant point sommées de se rendre, résistèrent sous les lois de Ferdinand.

Aussitôt que la guerre ne devint plus active, les Français s'ennuyèrent d'être dans un pays dont ils n'entendaient pas la langue, et qui différait de leur par les usages. Tous éprouvèrent le malaise que procurent des coutumes, des alimens et peut-être même une atmosphère auxquels on n'est point habitué.

Ce qui devait les inquiéter davantage, ce sont les alliances que les nations étrangères formaient contre eux.

Cette confédération devenait effrayante. Charles et son conseil apprenaient chaque jour, par les courriers de Comines, son ambassadeur à Venise, que la ligue signée dans cette ville par cette république, le duc de Milan, l'empereur, le pape, le roi d'Aragon et le roi de Naples, se préparait à lui fermer le chemin de la France; tandis que Maximilien, avec les meilleures troupes de l'empire, promettait d'entrer dans le pays par la Champagne.

Ferdinand, dit le Catholique, devait aussi envoyer une armée formidable dans le royaume de Naples, et une autre en France, du côté des Pyrénées, pour empêcher que le duc de Bourbon ne pût faire passer des secours au roi. Ludovic Sforce se proposait d'enlever la ville d'Asti au duc d'Orléans, qu'il regardait comme son ennemi personnel et son concurrent au duché de Milan: il se chargeait aussi de couper les passages de l'Apennin, et d'enfermer Charles VIII dans les défilés des montagnes.

Les Vénitiens armaient une flotte pour attaquer les côtes de l'Apulie, et fournissaient de l'argent aux confédérés; ils réunissaient leurs troupes à celles du pape et du duc de Milan, et ils en formaient un corps d'environ quatre mille hommes, qui devaient attendre les Français à la descente de l'Apennin.

Le conseil, instruit de cette confédération, résolut de garder le royaume conquis, et de ramener le roi en France. Il sortit de Naples après un séjour de trois mois.

Son artillerie ayant retardé sa marche, il fut sur le point d'être enveloppé à Fornoue par les ennemis, forts de trente mille hommes. Bayard, âgé à peine de dix-huit à dix-neuf ans, et qui suivait le comte de Ligny, dont il

avait été page, eut deux chevaux tués sous lui dans cette bataille. Il présenta au roi un drapeau qu'il venait de prendre en poursuivant l'ennemi.

La mêlée avait été terrible. Guichardin dit qu'on se précipita les uns sur les autres après avoir rompu les lances, et que l'on ne se servit plus que de masses d'armes, d'épées et de poignards.

Au lieu de réunir leur petite armée, qui était réduite à neuf mille hommes par les garnisons laissées dans le royaume de Naples, les Français se partagèrent en avant-garde, corps de bataille et arrière-garde, et ces divisions marchaient, suivant l'usage établi, à une grande distance les unes des autres. Le Taro séparait les deux armées. Mais pendant que l'avant-garde, commandée par le maréchal de Glé, traversait pour se porter sur le camp des Italiens, le marquis de Mantoue, de son côté, passait aussi la rivière, et formait une attaque sur notre arrière-garde. L'action fut si vive sur ce point, que le roi y accourut en personne avec le corps de bataille. Le combat dura un quart d'heure, et la dérouta un peu plus longtemps, dit Comines. Les Italiens perdirent trois mille hommes, et les Français à peine deux cents (1495). Charles VIII n'y trouva d'autre avantage que de pouvoir continuer sa route.

Tandis que le roi franchissait les Alpes, Ferdinand repassait en Sicile, sur les côtes de la Calabre, avec le célèbre Gonsalve Hernandès de Cordoue. D'Aubigny les attaqua près de Seminara, et les défit.

Ferdinand se retira en Sicile, et reparut bientôt, avec quelques galères, sur les côtes de Labour. Il descendit aux portes de Naples, le lendemain de la bataille de Fornoue. Gil-

bert de Bourbon, comte de Montsier, à qui le roi avait confié le royaume de Naples en son absence, courut le peu de soldats qu'il pouvait réunir, pour s'opposer à son débâtement.

Naples se souleva; Montpensier put rentrer. Ferdinand y fut reçu par les acclamations les plus vives. Le même jour, c'est-à-dire le lendemain de la bataille de Fornoue, la flotte française, composée de huit galères, fut battue, à la hauteur de Rapolla, par la flotte de Gênes, sous les ordres de Jean-Louis de Fiesque et de Jean d'Adorne. Le combat se donna précisément au même lieu où ces nobles Français, réunis au duc d'Orléans, avaient défait la flotte de Ferdinand huit mois auparavant.

Charles VIII arriva dans la ville d'Asti sans connaître le désastre de la flotte et la défection de Naples. Telle était l'impatience des Français pour revoir leur patrie, qu'on préféra d'abandonner dans Novarre le duc d'Orléans, qui avait désobéi au roi, en employant les troupes à prendre la ville, au lieu de s'en servir pour la retraite de l'armée royale. Il voulut le secourir.

Il était assiégé par trente-cinq mille hommes, dont une partie composée de gens d'armes allemands accoutumés à l'artillerie française, qu'ils avaient éprouvée en Flandre; et l'autre de lansquenets, comme on appelait la fanterie allemande. Cette infanterie, celle des Suisses étaient les seules que l'on estimât en Europe. Les soldats italiens des condottieri ne pouvaient guère s'admettre dans une bataille; les fantassins français étaient bien faibles aussi, malgré les soins que des Querdes avait pris pour les former. On ne disait que notre cavalerie.

Les confédérés étant venue
siège qui assiégeait Novarre,
ne pouvait, avec cinq ou six
hommes, les contraindre toutes
à lever le siège. Il envoya chercher
secours en Suisse, et se retira vers
les bords de l'Éridan. Là,
au moment de combattre,
il se cour à la fille d'un gentil-
homme italien, la belle Anne de So-
ne qui avait vue à son premier pas-
sage dont la beauté lui laissa des
souvenirs.

L'écuyer du pape vint le trouver à
la fin du somma, de la part d'A-
lexandre VI, de sortir de l'Italie dans
un jour, de retirer incessamment tou-
tes les troupes de Naples, ou de venir
rendre compte de sa conduite.
Cet ordre ridicule n'était bonne
manière de connaître au roi que le pape
et les princes italiens ne craignaient
pas son retour.

Il répondit qu'il ne songeait qu'à
trouver de nouveau les chemins de
l'exil, où le pape n'avait osé l'attendre
pour son passage; qu'il le priait de ne plus
le troubler. C'était une autre bravade qui
ne rassurait personne.

Pendant Charles apprenait chaque
jour quelque nouvelle affligeante du
siège de Naples. Montpensier dé-
molissait les châteaux de cette ville avec
courage et une intelligence qui dé-
concertaient les tentatives de Ferdi-
nand. Mais les prodiges de valeur que
montraient les Français, le dévouement
et la constance qu'ils montraient au
milieu des périls, ne pouvaient sup-
pléer entièrement à leur petit nombre
et au manque de munitions.

Pour les secourir, Charles fit un
traité avec les Florentins, auxquels il
promit de rendre les places fortes qu'il
leur retenait. Les Florentins lui remi-
rent trente mille ducats, s'engageant

de lui en donner soixante-quatre mille
sur l'obligation de quatre généraux de
ses finances; car on ne prêtait pas alors
sur le crédit du roi. Ils devaient en-
voyer cet argent à Naples avec deux
cents lances entretenues à leurs frais.

Le roi fit passer les trente mille du-
cats en Suisse, afin d'y lever des sol-
dats. Cependant le reste du traité
n'ayant point été exécuté, et les châ-
teaux de Naples ne recevant ni l'ar-
gent ni les troupes de Florence, ils se
rendirent quatre mois et demi après
que le roi eut quitté Naples.

Montpensier s'était fait jour au tra-
vers des assiégeans, lorsqu'il fut acca-
blé par le nombre, et forcé de capituler
avec environ mille des siens. Ferdi-
nand, au mépris d'un traité, mena ses
prisonniers en triomphe à Naples, et
les promena captifs dans ces mêmes
rues où ils étaient entrés en vain-
queurs dix-huit mois auparavant, à la
suite de Charles VIII. Il les confina
ensuite dans la petite île de Procida,
entre la côte d'Ischia et celle de
Naples; et là, le chagrin, l'ennui, le
mauvais air, la disette, causèrent des
maladies contagieuses, qui les empor-
tèrent presque tous en peu de temps.
Gilbert de Bourbon, comte de Mont-
pensier, y périt au bout de six se-
maines.

Les Français et leurs ennemis étaient
également fatigués de la guerre. On
entama des négociations, et l'on con-
vint pour préliminaires de lever le
siège de Novarre; de remettre cette
ville à ses propres habitans, qui s'en-
gageaient à ne la livrer ni aux Fran-
çais ni aux Italiens, jusqu'à la conclu-
sion du traité. Le duc d'Orléans et la
garnison en sortirent : elle était si ex-
ténuée par la faim, qu'une partie mou-
rut, malgré les alimens et les secours
qu'on lui procura.

Le traité de paix fut enfin conclu à Vercell (10 octobre 1495). On arrêta que le roi céderait la ville de Novarre au duc de Milan Ludovic Sforce; que ce duc, pour indemniser le roi des frais de la guerre, ferait remise des quatre-vingt-dix mille ducats qu'il lui avait prêtés; qu'il donnerait cinquante mille ducats au duc d'Orléans (sans doute en compensation de la perte du duché de Milan); que le fief de Gênes demeurerait à Ludovic, avec l'obligation de remplir envers le roi les devoirs d'un vassal; enfin qu'on remettrait tous les captifs en liberté sans leur faire payer de rançon.

Charles revint en France. Il semblait vouloir s'appliquer aux affaires intérieures, lorsqu'un jour, entrant avec la reine dans une galerie du vieux château d'Amboise pour voir une partie de paume, il se heurte le front au linteau d'une porte basse. Cet accident parut si léger, que personne n'y attacha d'importance, et lui-même regarda longtemps les joueurs. Mais tout à coup le roi se trouve mal, tombe sans connaissance, et quelques heures après il expire. Des quatre enfans nés de son mariage avec Anne de Bretagne, aucun ne lui avait survécu.

L'expédition de Charles VIII coûta beaucoup d'argent, mais on eut à regretter un petit nombre de Français; car elle se fit principalement avec des lansquenets et des Suisses.

Les Arabes avaient introduit en France, au septième siècle, une maladie qui défigurait l'espèce humaine, en altérant les traits du visage: les Français qui revinrent de Naples en rapportèrent une autre maladie plus affreuse, qui, en attaquant les sources de la génération, semblait tendre à l'anéantissement de l'espèce humaine.

On ne douta point que cette maladie

ne provint du pays où tant de riers en furent attaqués: on l'appela *le mal de Naples*, sans faire attention que jusqu'à cette époque, les médecins de Provence, qui fréquentaient les rages, ne l'avaient jamais connu.

Les Italiens, de leur côté, ne prirent point que, dans leurs incursions précédentes, nos médecins n'avaient communiqué ce mal abominable; ils crurent qu'il avait été apporté avec l'armée de Charles, et le nommèrent *le mal français*.

Avant cette année 1496, aucun médecin n'en parle, soit parmi ceux des écoles, ou parmi ceux des médecins, ni dans les ouvrages des poètes, ni dans les écrits des théologiens ou dans ceux des jurisconsultes. Depuis cette année, au contraire, les auteurs en ont fait mention.

C'était si bien une nouveauté, une veauté effroyable, que le parlement de Paris ordonna aux officiers du Châtelet d'en conférer avec l'évêque de Paris; qu'on intimât l'ordre à tous les étrangers, infectés de ce mal, de quitter cette ville dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être pendus; que l'on fît défense aux habitants d'avoir de sortir de leurs maisons.

Il se passa encore du temps avant que l'on fût assuré que les vaisseaux de Christophe Colomb, qui, en 1492, découvrirent l'île d'Hispaniola, y avaient apporté ce mal et le rapportèrent en France. Les premiers symptômes du fléau s'étant déclarés à Barcelonne en 1493, le commerce le fit passer dans les ports de l'Italie, où l'amour des conquêtes nous le communiqua.

La cour de Charles VIII, continuellement occupée de danses, de tournois, de joutes, de pas d'armes, passa excessivement galante après la tri

qui caractérisait celle de
On dit qu'Anne de Bretagne
l'usage d'élever de jeunes
de qualité, qu'on appela dès
de la reine. Je ne sais si on
cette coutume; mais longtemps
dans les livres de chevalerie
les princesses entourées
des filles nobles qui les servaient;
et sous leurs ailes élevaient, sous le
regard, de jeunes gentilshommes
qui suivaient à la guerre.

On peut tromper les historiens,
il y eut à la cour un grand
changement dans les mœurs. Il fut oc-
cupé non-seulement par le passage
de l'ascendance de Louis XI à la
main du jeune Charles, mais en-
core par le degré d'élévation où per-
vint la royauté.

Après l'expulsion des Anglais sous
Louis VII, l'abaissement des grands
sous Louis XI, et surtout après la réu-
nion de la Bretagne, qui mit fin aux
guerre civiles et particulières, toutes
les idées de la noblesse se tournèrent
vers le roi. Et, comme il n'existait
plus de princesses capables de rivaliser
pour la couronne, telles qu'une du-
chesse de Bretagne, de Bourgogne ou
de Guienne; une comtesse de Flandre
ou de Champagne ne faisaient autre-
ment que toutes les femmes de qualité bri-
llant l'honneur de placer leurs filles
à la cour de la reine. Ainsi ce qui était
un fait général et peu remarqué, de-
vint une espèce d'institution qui frappa
sur les yeux.

Il n'y a d'ailleurs qu'à considérer qu'Anne
de Bretagne, mariée à quinze ans, en
avait peine vingt et un lorsqu'elle
mourut sous Charles VIII, on conviendra
qu'il n'est pas l'âge où l'on se fait
maître de jeunes filles, dont la
vie devait être aussi agitée

On n'ignorait pas le goût que la du-
chesse de Bretagne avait eu pour le
duc d'Orléans : Anne montra donc la
plus grande affliction à la mort du
roi. Elle rejeta les robes blanches, vê-
tement consacré au deuil des reines,
et en porta de noires. Elle mit une
cordelière autour de ses armoiries,
comme si elle se fût consacrée à la vie
religieuse. Cette cordelière est deve-
nue, dans le blason, le signe caracté-
ristique des veuves; car aucune ne
voulut paraître moins affligée que la
reine.

Pierre du Terrail, connu sous le
nom de chevalier Bayard, était le ca-
det d'une famille illustre déjà par la
mort de trois de ses ancêtres, tombés
dans les champs d'Azincourt, de Crécy
et de Montlhéry. Son père, Aymon du
Terrail, fut tellement blessé à la ba-
taille de Guignegate, en 1479, qu'il
demeura hors d'état de porter les
armes.

Dans les Mémoires de Bayard, rédigi-
nés par un de ses secrétaires, connu
seulement sous le nom de *loyal servi-
teur*, il est dit que son père interrogeant
ses quatre fils sur l'état auquel ils se
destinaient, l'aîné désira de vivre en
seigneur châtelain, le second voulut
porter les armes, et les deux autres
embrassèrent l'état ecclésiastique.

Cette disposition des enfans semble
fort commune; il n'y a d'extraordi-
naire que de voir un père les consul-
ter. L'usage voulait déjà que le fils
aîné restât dans le château du père
avec les armoiries et les honneurs :
c'était un favori qu'on soignait, qu'on
mariait de bonne heure pour perpétuer
la race. Le second, toujours destiné
aux armes, allait offrir son épée au
roi, hasarder sa vie pour faire for-
tune; et les autres fils, s'il y en avait,
étaient réservés aux honneurs de l'é-

elle tenait à celle des Capets par les femmes, et descendait de la fille de Charles VI.

Ce règne devint respectable par l'établissement que les magistrats firent de la censure, qu'on appelait *mercuroiale* : elle fut instituée en 1493. Cette censure était un examen sévère des mœurs et de la conduite des juges; elle avait lieu tous les mois, dans des assemblées convoquées exprès. Ces mercuriales ont subsisté avec vigueur jusque sous le règne de Henri II : elles contribuèrent beaucoup à propager cette sagesse, cette intégrité qui fit si longtemps respecter la magistrature.

La gloire des armes, la justice des tribunaux, donnent au peuple une confiance qui anime tous les talens. L'agriculture, le commerce, l'industrie, se développent sous ces deux abris. Aussi le royaume fleurit alors obscurément, si l'on peut parler ainsi, par une foule de travaux utiles, auxquels on ne fit encore aucune attention.

La cessation des guerres civiles sous ce règne, comme celle des guerres particulières, et l'abolition du droit de guet et de garde sous Louis XI, permirent aux paysans de défricher une plus grande quantité de terres; les moissons ne furent plus enlevées ni ravagées; il y eut plus de subsistances, et par conséquent plus de population.

Ainsi la population se multiplie, les campagnes se cultivent, le peuple acquiert un peu d'aisance; le royaume redevient *gras*, comme dit Froissart. Ce bien-être, fruit de la paix intérieure et de l'abolition de quelques droits féodaux, mettait la nation en état de supporter aisément les taxes extraordinaires auxquelles le président

La Vacquerie et le parlement de s'opposèrent avec tant de vigueur. Les taxes arbitraires étaient un mal, rent comme le sont les maladies, la prospérité du royaume, semblablement, ne frappait point les yeux.

Ce fut à Blois que Louis d'Orléans tombé dans la disgrâce, apprit nément qu'il était roi. Il succéda la branche aînée des Valois, et dans la personne de Charles VIII.

Louis, duc d'Orléans, âgé de six ans, descendait de Charles V le second fils de ce roi, Louis, d'Orléans, que Jean sans Peur, de Bourgogne, avait assassiné. Charles, père de celui-ci, fut pris à la bataille d'Azincourt : lui-même prisonnier à celle de Saint-Aubin. Dans une cage de fer, cité comme criminel par le parlement, calomnié, envoyé en exil, il connaissait le bonheur.

Dès que le duc d'Orléans fut formé de la mort du roi, il accourut à Amboise où était la reine douairière. La passion qu'il avait ressentie pour elle se ranima par sa présence et il résolut d'unir son sort au sien, encore qu'il fût marié, et que sa femme, Jeanne de France, eût pour lui la plus vive tendresse.

Aucun prince du sang ne partagea alors l'attention du public; mais les femmes d'un grand caractère habitaient à la cour, et ont attiré l'attention de la postérité.

L'une était la duchesse de Bourbon qui avait administré la France avec tant de gloire sous Charles VIII, son frère, et qui mérita l'éloge, bien plus rare encore, de n'avoir jamais employé ses talens supérieurs à troubler l'État quand on lui en eut remis l'administration. Elle pouvait compter trente-sept ans à l'avènement de Louis XII.

Isabelle, Anne de Bretagne, née le 14 février 1477, entraît dans sa sixième année. Malgré la fierté grandière, elle put supporter même les infidélités nombreuses de son mari, qui l'aimait peu, et qui ne la négligeait pas; car on ne peut récu à peine quatre ans après (si l'on supprime les deux années d'un voyage en Italie), elle en eut quatre enfans.

La troisième était Louise de Savoie, mariée à Charles, comte d'Angoulême, frère du jeune François (ce fut François I^{er}), qui n'avait que quatre ans. Elle était née au mois de septembre 1476, si l'on en croit le journal; elle écrivit elle-même; et au 1^{er} janvier 1477, si l'on s'en rapporte à plusieurs généalogistes. Ainsi elle avait quelques mois de moins que le fils de Charles VIII.

Ces deux étaient belles, fières, ambitieuses et magnifiques. Mais la reine douairière affectait l'austérité d'une prude, et la comtesse d'Angoulême aimant les mœurs brillantes de la chevalerie, elles furent bientôt rivales, jalouses, ennemies, sur les égards et les ménagemens que l'une avait l'habitude de vivre à la cour.

Le royaume jouissait dans l'intérieur de la tranquillité la plus parfaite: on ne s'occupait que des moyens de reconquérir, en Italie, le royaume qui venait d'échapper si malheureusement des mains de tant de braves guerriers. Mais quand on vit monter sur le trône de France le petit-fils de Valentine de Milan, comme on connaissait son instinct militaire, on ne douta plus de voir ajouter bientôt une nouvelle conquête à celle que l'on croyait reprendre, et qui occupait tous les esprits.

Cependant la cour était inquiète.

Le caractère impétueux et désordonné du nouveau roi apparaissait dans toute son évidence. On disait qu'à l'époque de la première enfance, où les événemens les plus décisifs ne laissent point de traces, Marie de Clèves, sa mère, le faisant châtier pour réprimer ses penchans funestes, était obligée de couvrir d'un masque ceux qu'elle chargeait de lui infliger des corrections.

Il s'était mis en opposition depuis avec le roi et son conseil; il avait méconnu les lois, allumé la guerre civile; enfin, dans les derniers temps, il mérita l'exil.

La Trémouille, qui fit prisonnier le duc d'Orléans à la bataille de Saint-Aubin; le prince d'Orange le provoquant, l'appelant presque en duel au siège de Navarre; la duchesse de Bourbon et son mari, par les ordres desquels on l'enferma dans une cage de fer; les gens du conseil que l'on vit appuyer sa détention, et les magistrats du parlement osant l'ajourner à comparaître; les courtisans, à qui la jeunesse de Charles VIII et la fécondité de la reine donnaient la persuasion que Louis d'Orléans n'occuperait jamais le trône, et qui s'égayèrent à le poursuivre dans sa disgrâce; tous, agités actuellement de terreurs secrètes, appréhendaient de le voir venger bientôt tant d'affronts.

Louis XII sut que l'on éplait ses démarches, et c'est alors qu'il prononça ce mot célèbre, qui, pris trop à la lettre, ne serait pas vrai, car le roi doit justice à tout le monde, mais qui devient sublime dans la circonstance: *Un roi de France, dit-il, ne venge point les injures faites à un duc d'Orléans.*

Charles VII, Louis XI, Charles VIII avaient reçu tous les trois l'ordre de la chevalerie avec la couronne. Louis XII,

n'étant point destiné au trône, en fut honoré dès le règne de Louis XI. C'est lui qui donna l'accolade et l'ordre de la chevalerie à son prédécesseur Charles VIII, un moment avant qu'il fût sacré. Ainsi cette cérémonie ne se fit point pour lui, et je crois que depuis aucun roi ne reçut cet ordre à son sacre, ce qui acheva de lui faire perdre la grande considération dont il avait joui durant tant de siècles.

Dans cette solennité, Louis XII ajouta au titre de roi de France celui de roi de Naples, de Sicile, de Jérusalem et de duc de Milan. C'était déclarer la guerre à toutes les puissances de l'Italie, à l'empereur et au roi d'Aragon.

Heureux si le nouveau roi avait eu la sagesse d'appliquer à la politique les concessions qu'il faisait à la morale. Mais Louis XII, prince vertueux, homme de beaucoup d'esprit, et qui pensait que les injures faites à un duc d'Orléans ne doivent pas être vengées par un roi de France, Louis XII aurait cru commettre un acte de faiblesse et blesser l'esprit de son siècle en renonçant à l'héritage d'un duc d'Orléans. Il avait la vertu de Marc-Aurèle, et ne montra pas son génie.

La première affaire que le roi soumit à son conseil fut la dissolution de son mariage avec Jeanne de France, et son dessein d'épouser Anne, duchesse de Bretagne, veuve de son prédécesseur.

Il était dit, dans le contrat de mariage de cette princesse avec Charles VIII, que si elle perdait son mari sans avoir des enfans, elle se remariât à son successeur, ou que s'il était marié, elle épouserait le premier prince du sang. Louis XII exécutait la clause du testament en épousant la reine

douairière ; mais il lui fallait se défaire de sa femme.

On fit quelques difficultés pour se faire partir Anne de Bretagne, qui devait se retirer, par décence, dans son duché. Le désir que l'on connut pour cette princesse d'être une souveraine indépendante, faisait craindre qu'elle n'écoutât d'autres intérêts que ceux de la France. Le conseil, en lui refusant son duché, jugea convenable de lui ôter les villes de Nantes et de Fougères. Il ne désapprouva point que les gouverneurs de Brest et de Saint-Mathieu fissent refus de remettre ces deux places aux officiers de la duchesse, et qu'ils tassent de faux ou de surpris les ordres du souverain.

Retenir les principales villes de son duché de ses pensées n'était pas, en soi, vrai, conforme aux lois de la charité, et surtout aux sentimens de la religion. Mais cette conduite convenait aux règles d'une politique éclairée. Louis XII écoute plus la prudence que la passion. Accorder ses passions et ses intérêts, offre un problème toujours difficile à résoudre.

Disons vite que le divorce de Louis XII fut un scandale, et que l'historien ne doit pas d'en reproduire les détails, s'ils se présentent hideux et dégoûtans.

La conduite des rois de la troisième race se montre en général plus délicate que celle de leurs grands vassaux. Ils se permirent moins d'abus dans leurs mariages. Aucun des Valois n'épousa sa femme : il faut même remonter jusqu'à Isemburge, femme de Philippe-Auguste et fille du roi de Danemark, pour trouver une reine de France répudiée. Les trois brus de Philippe le Bel n'étaient point épousées, quand elles furent accusées d'adultère.

en lit conjugal : Aliénor, jeune ne put supporter Berthe, abandonnée par Philippe I^{er} ; et une autre, arrachée à l'amour du pape Grégoire V.

Les trois furent répudiées sous le prétexte de parenté avec Louis : on avait aussi allégué la violence dans le procès d'Isembert, mais elle n'était pas vraisemblable.

Louis III ne suivit pas ces exemples. Jeanne de France, quoique mariée par certainement beaucoup plus convenable que celui que Louis III, en présentant cette princesse assez viciée dans sa conduite, ne pouvoir accomplir son mariage. La parenté de Louis III et de Jeanne semblait avérée : la princesse était la troisième génération descendante de Charles V, et sa fille de Louis XI, en était la troisième.

L'archevêque de Rouen, Georges de Selve, l'ami du roi, devint cardinal. Le chapeau lui fut apporté par l'envoyé du pape, César Borgia, le plus impudique de l'Italie, le plus immoral de la chrétienté. Il était l'état ecclésiastique, qui ne lui avait point, et paraissait à la cour de Louis XII le plus éclatant. Son bon plaisir se complaisait de diamans et de ses bottes pliaient sous le poids des armes ; son cheval était ferré en or. Louis XII lui fit l'accueil le plus distingué et le combla de caresses. Charles se proposa qu'il acquittait le prix du mariage avec la malheureuse Jeanne.

La sentence des commissaires fut portée au parlement, et même en France ; car il fallait surtout la ratification de toutes les formalités possibles,

afin qu'un jour les princes du sang ne pussent disputer la couronne aux fils que Louis XII aurait d'une autre femme.

Le roi était déjà sur la route de Bretagne ; il se rendit à Nantes, où la duchesse vint le trouver à la tête de la noblesse de son pays. Vingt jours après la sentence du divorce, Louis XII signa un autre engagement avec Anne, et consumma la cérémonie. Il y avait à peine neuf mois que cette princesse était veuve.

Sa destinée fut singulière. En contractant son premier mariage avec Charles VIII, elle avait rompu celui qui l'unissait à Maximilien ; et en formant le second, elle occasionnait la rupture du mariage de Louis XII et de Jeanne de France. Les rigoristes pouvaient contester la légitimité de l'un et de l'autre hyménée.

L'établissement des parlemens, la cessation des guerres civiles, en consolidant le trône, assuraient la tranquillité publique et la propriété des citoyens. On commençait à sentir l'avantage de l'ordre, à préférer les formes des lois aux décisions de l'épée. Mais il restait de toutes parts des vestiges de notre ancienne barbarie. Pour les effacer sans violence, Louis XII convoqua les principaux magistrats du royaume. Le chancelier Gui de Rochefort présida leur assemblée. Le roi conférait avec eux.

Les délibérations de ces hommes graves, instruits, laborieux, accoutumés au travail et aux affaires, furent sans aucun doute préférables aux délibérations tumultueuses des États-généraux, et portèrent de bien meilleurs fruits.

Louis XII avait déjà réduit les impôts d'un dixième, et il promettait d'aller plus loin par la suite. Il tint pa-

role, et parvint à les diminuer d'un tiers.

La première ordonnance concerna les troupes. C'était une confirmation des lois portées par Charles VII et Louis XI pour affermir la discipline du soldat, et en assurer tellement la paye, qu'il ne sentît jamais le besoin, et ne pût alléguer aucune excuse pour se permettre le pillage.

On ne laissa plus les troupes prendre leurs quartiers ailleurs que dans les villes murées. Les bourgeois étaient encore armés comme au temps des guerres civiles; ils pouvaient se faire respecter du soldat, réprimer ses déprédations et les dénoncer au roi.

On renouvela les défenses faites aux gens de guerre de s'écarter de leur route, et de se répandre dans les villages, soit pendant leur marche, soit pendant leur séjour.

On prit la résolution de ne jamais confier les compagnies qu'à des capitaines remplis de probité, qui, loin de favoriser les coupables, les dénonceraient aux magistrats, et les livreraient à la justice.

Longtemps on avait cru que la répression des abus affaiblirait le courage, et que les pauvres gentilshommes, qui trouvaient dans le brigandage des troupes un moyen de s'enrichir, abandonneraient un service devenu moins lucratif. On vit bientôt que cette idée était aussi fausse qu'injurieuse à la noblesse : elle n'en fut ni moins belliqueuse, ni moins empressée à porter les armes.

L'usage n'était point encore introduit de faire, à l'avènement de chaque roi, une refonte générale des monnaies d'or et d'argent; ce qui devient inutile, depuis que l'on se sert d'une monnaie fixe pour son poids, son titre et son effigie.

Il y avait alors une grande diversité

dans la configuration des monnaies; il fallait, dans tous les cas, les peser ou recourir à un expert. Chaque roi, chaque pape avait voulu avoir la sienne. On voyait un ange, sur l'autre côté; une troisième portait ou des fleurs de lis.

Louis XII ordonna de les faire toutes uniformes, dont l'effigie drait du poids et du titre. On son buste d'un côté, comme représenté celui de Charles les pièces fabriquées à Lyon de l'autre côté tantôt l'écusson de France avec deux porcs-épics tantôt une croix avec ces mêmes. C'était l'emblème d'un ordre de chevalerie fondé par le grand-Louis XII, avec cette devise *nus et eminus*, « de près et de loin. » Mais quand Louis XII eut ordonné cet ordre, on ne mit plus sur des monnaies que l'écusson de France ou des couronnes entre les bras de la croix.

La refonte des monnaies fut une opération désagréable au peuple qui murmura de celle-ci; on cala les intentions du roi. On dit qu'il avait voulu faire perdre le souvenir de ses prédécesseurs, en détruisant les monnaies qui portaient leurs noms pour en substituer les siens. Cette affaire fut l'objet d'une enquête sur la fortune publique. Il eût évité ces murmures en retirant peu à peu les anciennes monnaies, pour leur en substituer de nouvelles beaucoup meilleures et plus commodes. On mit le nom du roi; on ne mit pas le buste du roi sur les pièces que l'on fabriquait; on songeait point encore à y placer le millésime, ni aucune indication de l'année où elles étaient frappées.

lâches, dans tous les temps, l'indigne au peuple; mais elles indiquaient la voie au despotisme ont été supprimées, parce qu'on n'a pas su les diriger par de bonnes lois.

En temps de guerres civiles et de seigneur contre seigneur, dans celui où les compagnies de routiers, les tard-venus, dans les provinces, on avait voulu pour les abbayes, les paroisses des terres, les fermes des évêques et ailleurs, en les environnant de soldats, et quelquefois de tout un canton que le titulaire venait à l'année, on appelait les officiers militaires pour les garder, dans les lieux à pillage.

Les seigneurs avaient érigé cet appel, et quoique leur présence ne fût nécessaire depuis que Charles VII et Louis XI avaient assuré la tranquillité intérieure du royaume, ils venaient sans être mandés, dès qu'apprenaient le décès d'un abbé ou évêque. Ils vidaient sa cave, mettaient son vin, s'appropriaient ses meubles de bouche, et souvent pillaient le mobilier.

Quand tout armés, ils menaçaient les curés, enlevaient et emprisonnaient ceux qui voulaient leur résister, menaçaient les autres à être, pour le curé ou abbé du lieu, un homme qui convint; souvent même, après la mort, ils ne s'éloignaient pas, et allaient alors acheter leur retraite.

Charles XII défendit aux officiers militaires, sous peine d'être traités comme ennemis, d'accepter de pareilles commissions. Il les interdit même aux officiers civils, à moins que le voisinage des frontières ne fût craindre que les ennemis ne profitassent d'une telle circonstance pour envahir le territoire.

Et dans tous les cas, il les astreignit à en donner avis au parlement le plus voisin.

Le bonheur des peuples dépend moins des lois que de la probité des magistrats chargés de les mettre à exécution. Il importe non-seulement qu'ils soient intègres, mais encore il faut que le public n'en puisse douter.

Les mercuriales rendaient le parlement attentif à sa propre conduite et à celle de chacun de ses membres. Les magistrats, assemblés par Louis XII, firent des réglemens qui, apportant plus de sévérité dans les élections, rendaient ce grand corps digne de l'estime générale. Ils conservèrent l'ancienne forme de choisir trois candidats pour une place vacante, et de les présenter au roi qui la donnait à l'un des trois.

Ils tolérèrent encore qu'un magistrat, vieux ou infirme, se démit de sa charge en faveur d'un homme de son choix, et le présentât lui-même au roi, en le suppliant de l'agréer; ce qui arrivait ordinairement. Mais ils ordonnèrent qu'à l'avenir les magistrats, prêts à faire une élection, jureraient sur les saints Évangiles de ne donner leur voix qu'au plus digne.

Ils abolirent l'usage d'écrire sur des bulletins le nom de l'homme auquel ils donnaient leur suffrage. Ils convinrent que chacun nommerait à haute voix celui qu'il choisirait, moyen excellent de faire de bons choix quand il ne s'agit que de défendre les votans des affections particulières auxquelles on s'abandonne en secret, mais pernicieux lorsqu'il faut voter en présence d'un tyran ou d'une faction. Dans les temps dont nous parlons, les magistrats n'avaient à redouter pour leurs choix que les préventions de l'amitié.

Afin que le roi ne pût être induit en erreur par de faux rapports, s'il don-

nait une place en cas de démission volontaire, ils décidèrent que l'officier agréé par lui serait soumis à un examen rigoureux ; qu'on n'aurait égard ni aux provisions reçues, ni à la recommandation du monarque, et qu'on ne l'admettrait qu'après qu'il aurait fait ses preuves de capacité.

Nul ne pouvait être reçu dans le parlement sans avoir trente ans accomplis, sans subir un examen rigoureux en présence de tout le parlement assemblé, et sans obtenir les quatre cinquièmes des voix.

Dans tous les cas, les nouveaux officiers furent astreints à jurer qu'ils n'avaient acquis les suffrages ni par argent, ni par choses équivalentes à l'argent. Enfin ils renouvelèrent les défenses de placer dans le même tribunal les deux frères, ou le père et le fils. Ils exigèrent aussi qu'un officier royal ne fût aux gages ni d'un évêque, ni d'un duc, ni de quelque autre seigneur.

Toutes ces ordonnances, qui n'étaient point alors de vaines formalités, donnèrent un grand poids à la magistrature.

Ils firent encore des réglemens pour épargner des frais aux plaideurs. Ils diminuèrent et fixèrent le nombre des procureurs, ce qui fut un grand bien ; car en général, plus on multiplie les gens de justice, plus on multiplie les procès. Il leur en faut pour vivre ; ils en cherchent ; ils en font naître et les prolongent.

Ce qui intéresse, dans cette foule d'ordonnances, c'est le changement ou l'amélioration qu'elles produisirent dans les mœurs. On ne doit donc pas omettre celle qui concerne les baillis, les prévôts et les sénéchaux.

Ces hommes d'épée avaient seuls autrefois rendu la justice, aidés de quel-

ques assesseurs. Ni les uns ni les autres ne savaient lire ; ceux qui jugent semblent pas plus instruits. Les juges alors étaient rares et peu nombreux ; les juges condamnaient, dans le doute, aux épreuves du feu, de l'eau bouillante, des bras armés, ou bien ils permettaient de combattre en duel.

Saint Louis s'était opposé à ces coutumes, et créa quatre grades : les baillis, les sénéchaux, les prévôts, les sénéchaux, ce qui leur goût pour les armes et le rang des lois, choisirent pour placer des lieutenans qui savaient lire et même écrire. Bientôt ils furent obligés de ne prendre que des licenciés en droit ; mais comme ils pouvaient destituer, ces juges suppléèrent dans leur dépendance, la grande ordonnance par laquelle Louis XI rendit les offices héréditaires.

Les États de Tours ayant décidé en 1484, que toutes les charges de magistrature ne seraient conférées qu'à l'élection, les baillis et les sénéchaux furent privés du droit de nomination ; ils eurent plus que celui de donner la voix, et de délivrer des provisions, celui qu'on venait d'élire.

Charles VIII ordonna que le lieutenant aurait, pour ses honoraires, le quart des profits et des gages du sénéchal, du bailli ou du prévôt.

Louis XII ajouta que ce lieutenant percevrait ce quart, à moins qu'il ne fût sénéchal, le bailli ou le prévôt ; lui-même instruit, gradué dans une université célèbre, et ne recevant personnellement les fonctions de juge.

Le roi déterminait les sé-
 faire étudier leurs enfans,
 occupent eux-mêmes
 et jouir des émolumens,
 pas que d'être consi-
 d'un autre côté, la noblesse
 à croire qu'il pouvait y
 elle d'autre honneur et
 emploi que la profession des
 arts, qui tenait encore à ces
 estaux, où la violence seule
 respecter, c'est celui par le-
 seigneur d'un château, comte,
 chevalier ou simple gentil-
 rogeait le droit de se faire
 pris villageois des tailles, des
 redevances, ou de leur im-
 posées.

Le roi Louis XII défendit à
 personne, de quelque qualité
 qu'il fût, de rien prélever sur les
 des campagnes, sans un titre
 capable d'être admis en jus-
 tice, mais encore il imposa des amen-
 des pour quiconque se soumettrait à
 de pareils droits.

Le prétexte le plus ordinairement
 pour les exiger, c'était d'offrir
 protection aux cultivateurs contre
 ravages des gens de guerre. Mais
 tellement ils étaient si bien conte-
 nus, que, loin de les craindre, les vil-
 lages désiraient d'en avoir dans leur
 voisinage. La consommation qu'ils fai-
 saient augmentait le prix des denrées,
 et versait un peu d'argent dans le

Enfin les magistrats, chargés de la
 exécution des lois et de leur exécution,
 rendirent les mercuriales plus rigou-
 reuses; peut-être même le devinrent-
 elles trop, car les réglemens sévères,
 qui étendaient la vie au delà de ce qu'il
 fallait pour le maintien de l'ordre,
 tombent bientôt en désuétude.

Il fut ordonné que tous les quinze
 jours, ou tous les mois au plus tard,
 les présidens s'assembleraient avec quel-
 ques conseillers d'une probité éprou-
 vée; qu'ils informeraient, en leur hon-
 neur et conscience, et par le devoir de
 leur charge, de la conduite des au-
 tres conseillers : de ceux qui seraient
 ou nonchalans ou irrévérentieux, ou
 qui feraient chose dérogeante à l'hon-
 neur et à la gravité de la cour; qu'ils
 les châtieraient, soit par des répriman-
 des, soit par des corrections, telles
 que de les priver pour un mois de leurs
 gages, ou de leur interdire pour quel-
 que temps l'entrée de la cour. Ils de-
 vaient inscrire leurs notes sur un re-
 gistre, et en informer le roi tous les
 six mois.

Cette assemblée de magistrats, ces
 lois sages, ces réglemens utiles, an-
 nonçaient que les idées changeaient
 avec les coutumes; qu'on s'avancait
 vers un meilleur ordre de choses, et
 que les mœurs devenaient moins vi-
 cieuses.

C'est dans le temps même où les ma-
 gistrats étaient assemblés et rédigeaient
 ces ordonnances mémorables, dont le
 public n'avait encore aucune idée, que
 Louis XII ne craignit point de rompre
 son premier mariage. Mais si la morale
 et la religion peuvent lui adresser des
 reproches, la politique doit peut-être
 excuser sa conduite. Il s'agissait d'at-
 tacher un grand fief à la France, d'é-
 teindre une cause de guerre civile, en-
 fin de substituer à une épouse stérile
 une femme douée d'une heureuse fé-
 condité.

Assurée de l'amour du roi, la du-
 chesse de Bretagne ne voulut point
 l'épouser aux conditions qu'elle avait
 accordées à Charles VIII. Elle prit pour
 modèle de sa conduite, non les vassa-
 les qui se marient à leurs suzerains,

mais le contrat qu'Isabelle, reine de Castille, avait fait en donnant sa main à Ferdinand, roi d'Aragon.

Isabelle toutefois apportait à Ferdinand, qui ne l'aimait point, plus d'États qu'elle n'en recevait de lui ; tandis que la duchesse de Bretagne ne donnait à Louis XII qu'une petite province, déjà cédée aux rois de France par un contrat antécédent.

Anne rompit ce premier contrat, fait uniquement dans le but de réunir pour jamais son pays à la couronne, et elle en rédigea un tout contraire, par lequel, en se conformant au vœu de son peuple, de sa noblesse, au sien même, elle assura l'indépendance de son duché.

On a dit qu'en passant ce contrat, la duchesse ne considéra pas l'intérêt des Bretons. Cela peut être ; mais elle se rendait du moins à leur vœu. Car quel peuple, quelle province, quelle ville, quel homme enfin ne désire pas l'indépendance ?

Quoi qu'il en soit, Anne, à l'âge de vingt-deux ans, engagea Louis XII, qui en avait près de trente-sept, à signer un acte dans lequel il était spécifié qu'elle aurait pendant sa vie la pleine et entière jouissance de son duché de Bretagne, aussi bien que de tous ses revenus ; et qu'à sa mort, ce duché n'appartiendrait point à la couronne. Si elle laisse plusieurs fils, il doit passer au second ; si ce sont des filles, la seconde doit être duchesse de Bretagne ; si elle n'a qu'un enfant au jour de son décès, le duché lui appartient pour passer ensuite au second fils de cet enfant ; enfin, si elle ne laisse point de postérité, le duché devient l'héritage de son plus proche parent : de sorte que, dans tous les cas, il conserve son indépendance.

On stipula encore qu'Anne aurait le premier douaire acquis mort de son mari, et que Louis lui en assignerait un second, et jouirait également, s'il mourait elle.

Par un autre acte, que l'on au contrat, on assura la liberté province. Le roi ne pouvait nature les offices, ni destituer qui en étaient pourvus. La reine seule le droit d'y nommer. Les convoqués selon la forme ord devaient seuls régler les impos les accepter ou les rejeter ; les néfices ne pouvaient être c qu'aux gens du pays. Enfin, c toutes les précautions nécessaire que le duché fût un État inda dans en tout, à l'exception de mage.

Dès que le mariage eut été célébré, Anne vint prendre la couronne à Denis, et fit son entrée dans Paris la seconde fois.

Jeanne de France, qui n'était que duchesse de Berry, fit hon de ce fief au roi, un mois après ce mariage. Cette cérémonie eut lieu par l'intermédiaire du maréchal de Gié. Jeanne ne vit plus Louis XII. Elle retira même à Bourges, où elle fonda une autre espèce de souveraineté fondant un ordre de religieuses sous le titre d'*Annonciades*. Le monastère qu'elle fit élever était consacré à particulièrement les dix vertus de la Vierge. Le pape Alexandre VI, assurément n'avait aucune de ces vertus, approuva cette fondation en 1494 par une bulle du 12 février.

Ce fut dans ce monastère que la malheureuse Jeanne de France se retira. Elle y prit l'habit de religieuse, et ne fit point de vœux, ce qui seul indiquait qu'elle se regardait touj

en puissance de mari.
Sforce trois années.

occupé de ses amours,
pas cependant la législa-
tion. Il érigeait l'échi-
quier en parlement.

était un ancien tribu-
naux, d'abbés, de hauts
de quelques légistes.

semblaient qu'une fois l'an,
aucune cause en première

les affaires ne leur venant
appels qu'on faisait à leur

judgement des juridictions
ils ne restaient assemblés

seulement, et renvoyaient à l'an-
s les causes qu'ils n'ayaient

Les procès ne finissaient
pas.

de juger, bonne chez
qui n'ont presque point

ou chez des serfs qui en ont
devenant de jour en jour

transportable.

Le cardinal d'Amboise engagea les
de cette province à demander

la réforme de cet abus. Louis XII
dans la ville de Rouen, en 1499,

uniquement sédentaire composé de
et d'ecclésiastiques. Le pre-

sident fut un évêque.

La nouvelle forme de magistra-
qui offrait un corps d'hommes

probes, instruits, et unique-
occupés de l'étude des lois, pa-

rait avantageuse à la couronne et
pays.

Il n'avait pu se former encore une
bien avantageuse du roi. Le scan-

de son divorce et le contrat qui
avait les avantages obtenus par

prédécesseur, étaient presque les
actes par lesquels on devait le

Il se proposait d'enlever Naples au
Frederic; et le Milanais à Ludovic

Sforce, dit le Prudent ou *le Moro*. Ce surnom n'avait pas été donné à Sforce à cause de la couleur de son teint, comme on le lit, par une erreur qui s'est propagée jusqu'à nos jours (a). Sforce fut appelé ainsi par rapport au mûrier (*moro*) qu'il portait dans ses armoiries; car on regardait cet arbre comme le symbole de la prudence.

Déjà tous les guerriers du royaume étaient en mouvement. Louis XII avait pour principaux alliés les Vénitiens, dont il promettait d'augmenter le territoire; le pape Alexandre et son fils Borgia, que le roi venait de marier et de créer duc de Valentinois, promettant au pape de former pour son bâtard une souveraineté des villes d'Imola, de Forli, de Faenza, qu'il ne doutait pas de conquérir.

Cependant les sages ordonnances de Louis XII parurent. Alors on put juger, en les lisant, que s'il écoutait sa passion pour Anne de Bretagne, il s'occupait plus encore du bonheur public. Mais lorsque chacun accueillait ses lois avec reconnaissance, l'Université seule osa résister.

Fière de l'ancienneté de ses privilèges, du nombre de ses étudiants, du savoir de ses professeurs, du droit d'occuper toutes les chaires, elle ne voulut pas souffrir que le roi s'érigeât en censeur de ses abus.

Ses membres jouissaient du droit d'évoquer leurs causes au Châtelet ou

(a) Pour ne parler ici que des historiens du siècle, Anquetil dit: *Le farouche Ludovic le Maure*. — C'est tout simplement *Louis le Maure*, selon M. de Sismondi, qui d'ordinaire conserve les noms italiens; mais il ne veut pas apparemment suivre ici la leçon d'Anquetil. — Enfin, ce qui semble plus étrange, M. Henri Martin, après nous avoir donné la généalogie de cette maison depuis Francesco jusqu'à Ludovic, écrit *Sforce, dit le Moro*, et prétend qu'on l'appelle ainsi à cause de son teint basané.

au parlement, et de décliner toute autre juridiction. Or une foule de gens, qui n'avaient jamais étudié, se faisaient inscrire sur les registres de l'Université, et forçaient ainsi les parties adverses de se transporter à Paris pour y plaider leur cause. Il suffisait même de faire intervenir un écolier dans le procès pour que la connaissance en fût enlevée au juge du lieu, et fût portée à Paris.

Par un abus plus scandaleux encore, les membres de l'Université avaient obtenu des papes la permission de procéder, par des excommunications et par des interdicts, contre tous ceux qui leur intentaient ou auxquels ils intentaient quelque affaire contentieuse; ce qui joignait le scandale à l'iniquité, et devenait plus révoltant à mesure que la justice séculière se dégageait des usurpations de la justice ecclésiastique.

L'Université fit opposition à l'ordonnance, datée du 31 août 1498, qui supprimait ces abus.

Louis XII n'avait pas employé son autorité pour anéantir cette opposition; il espérait que le temps ferait sentir la justice de cette réforme, et qu'elle s'opérerait sans violence. Il fut trompé dans son attente. Les esprits s'aigrirent et s'échauffèrent; les prédicateurs de l'Université s'élevèrent contre les réformes exigées, et dans leur zèle, ils s'emportèrent contre le roi lui-même. Enfin, ils annoncèrent que l'Université prenait la résolution de fermer ses écoles, et d'interdire la prédication jusqu'à ce qu'on lui rendit ses privilèges.

Aussitôt le prévôt de Paris, le chevalier du guet, posèrent des corps-de-garde dans toutes les places. Le chancelier Gui de Rochefort accourut pour apaiser les esprits.

Le roi s'approcha promptement la capitale avec des troupes; il s'envoya au-devant de lui. Il fut mis en prison; les députés voulurent s'excuser; le roi d'Amboise leur fit une véritable mande, et les congédia avec ordre d'apaiser ces rumeurs.

Tout était rentré dans l'ordre quand le roi parut. Il traversa le quai de l'Université avec un appareil pompeux, et se rendit au parlement. Il fit publier une seconde fois la sentence par laquelle l'Université opposait défiance. L'activité du roi, sa bonté et son indulgence, dessillèrent les yeux, dissipèrent les préjugés, les fougues de sa jeunesse avouées contre lui, et devinrent les principaux traits qui commençaient à adoucir son règne.

Ses troupes défilaient vers la capitale. Les trois généraux qui les commandaient furent les compagnons d'armes du roi aux batailles de Marignan et de Naples. C'était Jacques Trivulzio, qui avait livré Capoue et combattit à Fossano; c'était Louis de Luxembourg, comte de Ligny, qu'on venait de nommer gouverneur de Siennese; c'était Jean d'Évrard Stuart, seigneur d'Aubigny, qui avait battu Ferdinand et Gonzalve à Cordoue et à Seminara. Ces trois généraux conduisaient seize cents chevaux; c'est-à-dire neuf mille six cents hommes; et pour infanterie cinq cents fantassins suisses et huit mille hommes français, suivis ou précédés de cinq cents huit pièces de canon, ce qui constituait alors une artillerie redoutable. Cette armée se rassembla dans le camp de d'Aost.

Aussitôt après, la ville d'Amboise, sur le Tanare, fut foudroyée et s'ouvrit. On emporta d'assaut, au bout de deux jours, une des plus fortes places du pays, et l'on passa la Saône.

de l'épée; tandis que Valence, sur un rocher, était livrée à Trivulce par Donato. Antoine Palavicinise finit en rendant Tortone. Les Français attaquaient en même temps Milan. Ludovic Sforce, qui était dans Milan, fut trahi par le comte de Cajarre, qui s'entendit avec les Français. En vain Ludovic fit venir le cardinal Ascanio, le duc Frédéric de Saint-Séverin, l'archevêque de Milan, et le peuple de cette capitale des Français, lui promettant l'abolition des impôts, lui offrant des pri-
vileges et des franchises : la nouvelle d'Alexandrie et la reddition de toutes les villes du Milanais firent les habitans à se soumettre à la condition qu'on ne livrerait rien à la fureur du soldat.

Louis XII se hâta de suivre cet exemple, et fit rentrer sous la domination immédiate du roi. Crémone dé-
clara ses chefs; mais on les refusa. Le roi avait promis cette ville aux Vénitiens : ce fut à eux qu'elle dut se rendre.

Les Français entrèrent dans Milan quelques jours après leur départ du comté de Mantoue. Toutes les villes étaient soumises. Louis XII parut avec l'habit ducal, et prit possession de la ville, non comme vainqueur, mais comme héritier des ducs de Milan.

Plusieurs princes de l'Italie vinrent à Paris le féliciter, demander sa protection, et chercher à lui persuader que jamais ils n'avaient favorisé son usurpation. Ludovic, cet injuste usurpateur du duché de Milan.

Il fallut récompenser les vainqueurs. Jacques Trivulce, ennemi parti-
culier de Ludovic, fut nommé gouverneur du Milanais; Louis de Luxem-

bourg eut le commandement de Pavie; Philippe de Clèves, seigneur de Ravens-
tein, obtint celui de Gênes.

Les terres du domaine ducal furent distribuées aux officiers qui avaient exécuté cette rapide conquête; et Louis XII ne rougit point d'écouter les conseils de l'iniquité, et de confisquer les biens des habitans, qui s'effrayaient des dévotions du sein de leur patrie.

Assurément, dans ces grandes révolutions, où les constitutions sociales d'un pays se trouvent tout à coup changées, les malheureux qui, par terreur ou par erreur, quittent la patrie plutôt que de se soumettre au nouvel ordre de choses, ne sont coupables d'aucun crime; ils ne font qu'user, en s'éloignant, du droit le plus naturel, celui d'échapper à l'oppression. Cependant Louis XII les traita en coupables, saisit leurs propriétés, et en fit présent aux vainqueurs.

Possesseur du duché de Milan, allié du pape, des Vénitiens, d'accord avec les Florentins, le roi semblait n'avoir plus d'obstacles à rencontrer dans la possession de ses conquêtes.

Alexandre VI et Borgia, son fils, demandèrent l'exécution des promesses du roi. Louis XII s'était engagé à remettre sous son autorité les vicaires du saint-siège.

Semblable à la plupart des papes, et même, on peut le dire, à la plupart des hommes, Alexandre désirait plus fortement d'établir la fortune de son fils, que d'augmenter la splendeur d'un État qu'il ne pouvait lui transmettre. Il n'aspirait à recouvrer les vicariats de l'Eglise que pour en former une principauté dont il gratifierait son fils, ce bâtard qu'il avait déjà créé duc de Valentinois, et qu'il venait de marier à la sœur du roi de Navarre, par la faveur de Louis XII.

Persuadé que le pape lui serait utile, le roi résolut de donner à Borgia trois cents lances, commandées par Yves d'Aligre, seigneur de Persi, et quatre mille Suisses, sous les ordres de Bessei, bailli de Dijon. C'étaient encore deux compagnons célèbres de Charles VIII.

Borgia, duc de Valentinois, marchait à la tête des troupes françaises. Ses premiers exploits eurent lieu contre une femme douée de plus de courage que lui. C'était Catherine Sforce, nièce naturelle de Ludovic, et bâtarde de Galéas-Marie Sforce, duc de Milan, assassiné en 1476.

Catherine était veuve de Jérôme Riario, prince de Forlì, qui fut assassiné. C'est Catherine qui, menacée par des rebelles de voir massacrer ses fils, si elle ne remettait une citadelle vigoureusement défendue par son intelligence et son courage, répondit, en relevant ses jupes, qu'elle avait de quoi en faire d'autres, et força bientôt ses agresseurs à lui rendre ses enfans et ses États.

Lorsqu'elle vit le bâtard du pape amoncelé contre elle un autre orage, elle envoya ses fils à Florence, et s'enferma dans Forlì, résolue de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Borgia et Yves d'Aligre lui enlevèrent d'abord la ville d'Imola, l'assiégèrent ensuite dans Forlì, emportèrent la place d'assaut, et la firent prisonnière dans la citadelle. Borgia l'envoya à Rome, et on l'enferma dans le château Saint-Ange.

Catherine Sforce était à jamais perdue, entre les mains de Borgia et des troupes du pape. Mais la sévérité que l'on déploya contre elle indigna les Français. Yves d'Aligre, frappé de sa bravoure, la redemanda au duc de Valentinois pour récompense de ses services, et obtint sa liberté. Elle se

remaria depuis à Jean de Médicis, fut l'aïeule de Côme de Médicis, premier grand-duc de Florence.

L'astucieux Ferdinand, roi de Naples, voyant Louis XII, maître de Milan et de Gênes, s'occuper sérieusement des moyens de recouvrer l'héritage des comtes de Provence, fit proposer de conquérir le royaume par des troupes communes, et d'en faire un partage équitable.

Louis XII, le cardinal d'Amboise, le conseil ne pouvaient pas ignorer que Ferdinand avait déjà fait cette proposition à Charles VIII quand il crut que le roi ne fit une seconde fois un voyage de Naples, et qu'il la rejette quand il fut bien convaincu que Charles VIII ne retournerait jamais en Italie. On ne pouvait oublier qu'il avait coûté le Roussillon et la Catalogne à Charles VIII pour éviter la guerre avec Ferdinand, et que ce succès n'empêcha même pas qu'elle ne fût

Cependant les droits des deux rois de France et d'Aragon, qui disputaient le trône de Naples depuis plus d'un siècle, étaient si incertains et ce plan de partage pouvait épuiser tant de trésors et de sang, que le roi, son ministre et le conseil ne purent défendre de l'accepter, encore qu'ils connussent la portée des paroles de Ferdinand.

Ils signèrent donc un traité par lequel la Pouille et la Calabre devaient appartenir au roi d'Aragon; l'Abruzzo, la terre de Labour et la ville de Naples passant sous la domination du roi de France.

Il fut décidé que, pour éviter les divisions qui naissent trop souvent entre des troupes et des généraux étrangers, chacun des deux rois agirait séparément, afin de s'emparer commodément, et avec ses propres ren-

les provinces que ce traité lui
les deux rois devaient encore
entre vassaux du pape, lui
mange, et lui payer une rede-
servant l'investiture.

Un des articles du traité,
reconnaît à toutes les pré-
des rois de France sur le Rou-
sieur la Cerdagne. Le traité fut
Ferdinand, le 11 novem-
dans la ville de Grenade; on
le plus grand secret.

qui couvrait la mer de ses
sous prétexte de secourir les
contre les Turcs. Louis XII
aussi contre eux ostensible-
avait signé un traité avec La-
Bohême, et avec Albert,
promettant de leur
châteaux contre les infidèles.
seul pouvait s'opposer à
vers Naples; le roi l'en-
une négociation, en lui fai-
poser le mariage de sa fille
qu'il avait d'Anne de Breta-
le petit-fils de Maximilien,
depuis le célèbre Charles-

André VI ouvrait alors à Rome
centenaire, établi par le pape
VIII, dont il était le digne

grande cérémonie, cette imi-
des fêtes séculaires de l'ancienne
qui se déployait toute la pompe
sation, termina ce siècle par le
le plus monstrueux des actes
et de débauche qu'on eût vu
jours. Le peuple, les pèlerins,
de toutes les parties de l'Eu-
saluaient le saint-père et sa fa-
en passant des autels dans les
prostitution. « La licence et
ménagement, dit Mariana, furent
à Rome plus loin que dans
autre pays. Le crime était sur

» le trône, et jamais on ne vit plus de
» corruption, surtout parmi les ecclé-
» siastiques; eux, dont le devoir est de
» servir aux autres de modèle. »

L'emprisonnement d'un duc de Mi-
lan, Ludovic Sforce, pris et enfermé
en France au château de Loches; le
projet formé par deux rois pour en dé-
trôner un troisième, furent les évé-
nemens qui fermèrent le quizième
siècle.

Ils me conduisent à examiner quel
est le sort de ces hommes que l'on re-
garde comme les maîtres du monde, à
chercher si, dans ce siècle un peu plus
éclairé que les précédens, la destinée
des rois fut digne d'envie.

Je vois d'abord chez les Turcs, déjà
possesseurs de plusieurs provinces en
Europe avant d'avoir détruit l'empire
des Grecs, je vois que Bajazet est fait
prisonnier par le terrible Tamerlan,
qui renversa la plupart des trônes de
l'Asie.

L'histoire des fils de Bajazet est celle
des frères ennemis. Soliman lui suc-
cède; son frère Masa le dépouille, le
fait tuer dans sa fuite, et lui-même il
est pris et mis à mort par Mahomet,
un autre de ses frères. Mustapha, le
plus jeune des fils de Bajazet, lui dis-
pute l'empire qu'il ne peut lui ôter :
vaincu, il se réfugie chez les Grecs;
son frère les oblige à le retenir captif.

Les fils de Mahomet ne se détestaient
pas moins. Amurat voit ses deux frè-
res s'armer contre lui. Il fait étrangler
le premier; le second s'enfuit chez les
chevaliers de Rhodes.

Parmi les chrétiens, le dernier em-
pereur de Constantinople, Constantin
Paléologue, périt les armes à la main,
en défendant sa capitale contre les
Turcs, dont la foule inondait ses rem-
parts. Il meurt en héros de la Grèce
et de Rome; les habitans de cette

grande ville se conduisent comme les Spartiates aux Thermopyles : Grecs, ils semblaient n'avoir point dégénéré de la vertu de leurs ancêtres.

En Allemagne, trois des modernes Césars se disputèrent l'autorité au commencement du quinzième siècle; mais l'un étant mort, l'autre déjà déposé, et ce conflit ayant enfin cessé sur la fin du quatorzième siècle, il n'y eut point d'empereur détrôné positivement dans le quinzième. Frédéric III perdit, il est vrai, ses États patrimoniaux; toutefois il garda le sceptre impérial. Son fils Maximilien fut fait prisonnier à Bruges par ses propres sujets, qui le tinrent trois mois captif. Mais alors il n'était pas roi des Romains.

Si les Césars, assaillis par tant de tempêtes, échappèrent au naufrage, la barque de saint Pierre fut submergée au moins trois fois. Grégoire XII, Benoît XIII furent déposés par le concile de Pise; Jean XXIII par celui de Constance. Le concile de Bâle prétendit également déposer Eugène IV. Mais ce pontife, défendu dans un autre concile, se maintint sur le saint-siège, et Félix V, élu en sa place, se vit réduit à donner sa démission.

En Pologne Jagellon ou Ladislas V, détenu prisonnier pendant quelque temps par son propre frère, ne perdit ni le trône ni la vie.

Son fils et son successeur, Ladislas VI, se fit élire roi de Hongrie, à la place de Ladislas, privé du rang de son père dès le berceau. Au bout de quatre ans, Ladislas périt près de Varna, dans une bataille qu'il livra aux Turcs. Après un long interrègne, l'enfant qu'il avait écarté du trône y monta, et mourut subitement, empoisonné, dit-on, par une maîtresse qu'il abandonnait.

Chez les Danois, Éric IX est dé-

posé en cérémonie par les États assemblés, et meurt dans l'exil.

Charles Canutson, roi de Suède et de Norwège, est aussi déposé par un parti qui appelle Christiern, et soumet encore une fois la Suède et le Danemark.

Basilowithz III, en Russie, dans plusieurs batailles, et chassa du trône par son oncle Georges, et son parti à la mort de cet oncle battit ses deux fils, prit l'ainé, le fit mourir, et fut pris à son tour par le cadet Démétrius, qui lui accorda la vie, et qui, bientôt après, fut déposé par lui.

Les révolutions n'étaient pas fréquentes chez les Anglais. Henri III détrôné deux fois, enfermé deux fois dans la tour de Londres, y périt enfin. Son fils fut étranglé, sa femme enfermée.

Édouard IV, son vainqueur, chassa du trône, s'enfuit d'Angleterre, revint, et reconquit la couronne.

Son fils Édouard V fut déclaré roi, mais tard, emprisonné et assassiné par son oncle Richard III, qui perdit quelque temps après la couronne et la vie dans une bataille.

La malheureuse famille des Stewart régnait en Écosse. Jacques II, chassa du trône après une captivité de vingt ans, mourut égorgé par son fils Jacques III.

Son fils Jacques II est empoisonné par ses ennemis, mais par un de ses propres canons, qui crève et qui l'écrase.

Son petit-fils Jacques III est déposé et mis à mort par des rebelles.

En Castille, Henri VI, dit le Jeune, déposé avec la plus grande solennité, garda pourtant sa couronne, si toutefois c'est la garde de passer sa vie au milieu des

des révoltes et des alarmes. Alphonse V, roi d'Aragon, et son fils Jean II, roi de Navarre, sont baptisés par les Génois dans une église navale.

Leur laisse leurs États et on leur rend la liberté. Jean II, ayant hérité de son frère Alphonse, devint roi d'Aragon, et refusa de remettre la Navarre, qu'il ne tenait que de sa femme, son fils don Carlos. Jean II fit la guerre à don Carlos, le prit et le fit prisonnier, si l'on en croit les chroniqueurs des Navarrois. Il priva aussi de la couronne Blanche, sa fille, qui prétendait être reine de Navarre par le mariage de son frère. Enfin il combattit avec Jean d'Anjou, et Jean de Portugal, qui les Catalans voulaient rendre à la couronne : son règne ne fut qu'un long combat.

Il eut pour fils le fameux Ferdinand, roi d'Isabelle, reine de Castille : celui-ci ne put garder son trône; mais il ne put se préserver d'un violent coup de main que lui donna un paysan de Malagane, espèce de fou qui prétendait que Ferdinand usurpait le trône. Cet incident est un des malheurs attribués à la royauté. Plusieurs rois furent attaqués par des fous qui les traitaient d'usurpateurs.

En France, Louis XI demeura trois ans prisonnier dans Péronne. Charles VIII n'osa ni attenter à sa vie, ni le tenir plus longtemps en prison. Cet événement peut servir à prouver que les jours d'un roi de France étaient les plus assurés que ceux des autres souverains. Cependant il y eut quelques tentatives faites pour assassiner Louis XI.

Son concurrent, non moins puissant que lui, le duc de Bourgogne, fut en bataille rangée sous les murs de Nancy; et son grand-père, Jean sans

Peur, fut assassiné sur le pont de Montreuil. Ces ducs n'avaient pas le titre de roi; mais ils l'étaient réellement, et personne ne contestait ni leur grande autorité, ni leur puissance.

Poursuivant mes tristes recherches, si je jette les yeux sur le petit royaume de Grenade, déjà dépouillé de toutes ses provinces, et qui ne pouvait se soutenir que par une extrême sagesse, j'y trouve les mahométans plus abandonnés que les chrétiens à la démesure de leurs passions.

Méhémét-al-Sagai, dépossédé de la puissance par Méhémét-al-Azuri, est vengé par Elahmar, qui chasse l'usurpateur. Abil-Hassan, quelques années après, est dépouillé par son propre fils Abou-Abdollah, que les chrétiens font bientôt prisonnier.

Abil-Hassan reprit alors sa puissance : aussitôt le politique Ferdinand, roi d'Aragon, rend la liberté à Abou-Abdollah, afin qu'il s'arme contre son père.

Enfin Abdollah-Zagal, frère et successeur d'Abil-Hassan, est vaincu par ce même Ferdinand, et forcé de passer en Afrique.

Abdallah, neveu de Zagal, fut encore chassé par Ferdinand, qui prit la ville de Grenade, et contraignit les Maures à sortir d'Espagne, et à perdre tout espoir de rien posséder en Europe.

Dans le royaume de Chypre, c'étaient au contraire les mahométans qui menaçaient de chasser les chrétiens : et les chrétiens y étaient aussi divisés que les Maures à Grenade. Les Génois, les Vénitiens, les Mamelucks, se disputaient la possession de cette île.

Janus II, pour avoir des secours qu'il ne reçut point, épousa Charlotte, fille d'un duc de Bourbon : il fut pris par les Mamelucks, se soumit à

leur payer un tribut, et en obtint la permission de régner encore.

Janus III, son fils, mari sans caractère d'une femme impérieuse, fut obligé de remettre publiquement toute son autorité à sa femme Héléne Paléologue.

Leur fille Charlotte et son mari, Louis de Savoie, se virent chassés de leur île par Jacques, frère bâtard de la reine Charlotte, que les Mamelucks secondaient.

Ce Jacques II fut assassiné par des conjurés. Sa veuve, Catherine Cornaro, céda ses droits et ceux de son fils Jacques III aux Vénitiens, ses compatriotes, qui l'y contraignirent.

Le royaume de Naples demeura en proie, pendant toute la durée du quinzième siècle, aux incursions des Français et des Aragonais; la malheureuse Jeanne II les mit aux prises, en les appelant alternativement à son secours.

Cette Jeanne II avait épousé Jacques de Bourbon, comte de la Marche : elle fut emprisonnée par lui, l'emprisonna à son tour, et le chassa de son lit et de son trône. Le roi d'Aragon, qu'elle avait adopté, lui donna des inquiétudes continuelles, en cherchant à l'enlever.

Louis d'Aragon et Jean d'Anjou, si on les regarde comme rois de Naples, furent tous deux des rois expulsés de leurs États; car jamais ils ne purent se maintenir en Italie malgré leurs victoires, les acclamations des Napolitains, et la force d'un puissant parti.

Alphonse II abdiqua la couronne à l'approche de Charles III. Ferdinand II s'ensuit de Naples, et abandonna aux Français son royaume.

Dans le nord de l'Italie, Jean-Marie Visconti, duc et souverain de Milan, périt victime d'une conspiration for-

mée par Hastor, bâtard d'un Visconti : cet Hastor, proclamé par les conjurés, fut bientôt par Philippe-Marie, fils de ce qui venait d'assassiner, et mourut des suites qu'il reçut.

Galéas-Marie Sforce tomba sous les poignards de trois gentilshommes; il avait séduit les femmes, ou les sœurs. Jean-Galéas Sforce, fils, fut emprisonné et empoisonné par son oncle Ludovic Sforce, qui de la Trémoille acheta des Suisses, qui termina ses jours dans un exil des Gaules.

Si je retranche de cette liste les princes qui furent faits prisonniers sans perdre ni le trône ni la couronne, comme Maximilien, Jagellon, Jean-Alphonse V, Jean II, Janus II, Louis XII, et ceux qui périrent par accident, qui ne partissent point à la royauté, comme Jacques II; et ceux qui ne furent que pour leur parti, tels que Mustapha, Mustapha-Chelebi, Zizim, don Carlos, Blanche, Félix V, René et Jean d'Anjou, il reste au moins trente-neuf rois, ou empereurs, ou papes, ou ducs souverains, qui perdirent leurs États ou la vie dans des batailles, des dépositions, des révoltes, des meurtres, des conditions.

Je crois qu'il y a peu de métier de roi dans le monde qui présente des revers si fréquents, en proportion du nombre de ceux qui le professent.

Louis XII, cette même année fut sur le point de périr d'une chute de cheval qu'il fit en poursuivant un cerf : il se fracassa l'épaule, et fut guéri par Louis Saint-Pic, le plus célèbre chirurgien de son temps. Cet accident ne tenait point à la royauté, mais au goût immodéré de la chasse, trop commun chez les rois et les

par de ses nations issues de Bar-
lun. marquons que, malgré cette quan-
de rois exterminés, le nombre
plus diminuait en Europe, et ten-
à le réduire encore.

Il y avait plus de royaume des
lues : plus d'empire d'Orient ; de
que de Norwège ; de Majorque ;
d'Alger ; de Grenade ; de Chypre, qui
se trouvaient dans le quatorzième
siècle.

La république de Pise si florissante,
dominée par les Florentins, cherchait
à se renouveler : celle de Pis-
te avec une foule d'autres n'existaient
plus. Les grands États absorbaient les
petits ; les mariages, les hérita-
ges réunissaient plusieurs sous une
même domination.

Les nations suisses se multipliaient,
non pas par la formation de nou-
vels États, mais par l'association des
petits libres qui s'agrégeaient à la
liberté.

Il est mémorable que dans ce siècle,
même dans le précédent, aucun roi
de France ne perdit ni le trône ni la
liberté des conspirations ou des assas-
sins. C'étaient les seuls souverains
dont les jours fussent respectés.

Le seizième siècle s'ouvrit par un
état peu commun, même en politi-
que, où, sous le masque de l'intérêt
public, les passions osent s'en permet-
tre un si grand nombre. C'était celui
de Ferdinand le Catholique, offrant ses
vœux au roi, dont il voulait envahir
les États.

Frédéric, entraîné par sa destinée,
séduit par sa confiance en Gonzalve
de Cordoue, qu'il avait fait duc de
Saint-Sauveur ; habitué de tout
temps à trouver dans les rois d'Aragon
des protecteurs contre les rois de
France, n'hésita pas à confier à Gon-

zalve plusieurs places de son royaume,
dans l'espoir qu'elles seraient mieux
gardées par ce grand capitaine que par
ses propres généraux.

Pendant qu'il s'égareait, en cher-
chant un appui, l'armée française, as-
semblée au bord de l'Éridan, était
partie de Parme pour aller à Naples.
Elle avait pour chef Stuart, seigneur
d'Aubigny, vainqueur à Seminara, et
l'un des conquérans du Milanais ; le
comte de Cajaze, banni de Naples, et
qui précédemment y était retourné
avec Charles VIII, commandait avec
Stuart. Les succès de leur première
expédition semblaient assurer ceux de
la seconde.

Les Français entrèrent dans le
royaume de Naples sans rencontrer de
résistance, et brûlèrent quelques pe-
tites places pour effrayer les habitans
des autres villes. Ils mirent le siège
devant Capoue, que Fabrice défendit
vaillamment ; il fit des sorties, re-
poussa quelques assauts ; mais il fut
réduit à capituler. Gaète épouvantée
se rendit immédiatement après la prise
de Capoue. Monteforte, Aversa, sui-
virent cet exemple.

Frédéric inquiet se retira dans Na-
ples, et permit aux habitans de traiter
avec ses ennemis, puisqu'il ne pouvait
les protéger contre eux : il s'enferma
dans le château neuf, que l'on regar-
dait alors comme une citadelle impre-
nable. Cependant, comme il n'espé-
rait aucun secours, puisqu'il n'avait
ni allié, ni parti, ni armée, il de-
manda une capitulation, et d'Aubigny
la lui accorda.

Le duché de Milan avait été repris
en seize jours par la Trémoille : le
royaume de Naples fut reconquis en
trois mois par d'Aubigny.

De nouvelles infortunes attendaient
Frédéric. Philippe de Clèves, seigneur

de Ravenstein, qui commandait la flotte du roi et celle d'Anne de Bretagne, car on avait réuni à Brest une flotte distincte de celle de Louis XII, Philippe de Clèves, fâché de n'avoir point eu de part à la conquête du royaume, ne voulut pas reconnaître le traité de d'Aubigny, fit voile vers l'île d'Ischia, où Frédéric s'était retiré avec sa famille, et somma ce prince de se rendre prisonnier. Il lui donna un sauf-conduit, afin qu'il allât lui-même en France traiter avec Louis XII, qui se trouvait encore à Lyon.

C'est là qu'il reçut le premier traité fait par d'Aubigny après la prise de Naples; et le second, qui venait d'être conclu par Philippe de Clèves. Le roi envoya l'archevêque de Sens, le seigneur de Saint-Vallier, le vieux Dubouchage et le bailli de Gisors au-devant de Frédéric.

Il me paraît que ce prince n'alla point voir le roi qui le dépouillait : ils ne traitèrent que par leurs agents. Frédéric dut céder à Louis XII tous ses droits sur la partie du royaume de Naples que le roi demandait; il reçut, à titre d'échange, trente mille ducats de pension avec le duché du Maine, qui devait passer à sa postérité.

Le parlement, conservateur des lois et des usages du royaume, des droits du roi et de ceux des particuliers, vint s'opposer à la donation du comté du Maine; il la regardait comme une sorte d'aliénation. Le roi retira ses lettres patentes, et augmenta la pension de Frédéric.

Le prince, dégoûté du trône par toutes les perfidies dont lui et sa famille avaient été victimes, ne cherchait plus qu'à jouir d'une vie tranquille. Parmi le peu de courtisans qui lui restèrent fidèles dans ses infortunes, il ne faut pas oublier Sannazar.

Ce poète célèbre l'accompagna en France, et y demeura jusqu'à la mort du prince : il avait vendu son nom pour secourir Frédéric dans ses revers. Il était digne d'une pareille marque d'attachement, par ses vertus et par la protection qu'il sut accorder aux lettres. Mais les vertus ne sauvent pas toujours les rois.

Philippe de Clèves, dont la galère était à l'ancre entre l'île d'Ischia et les îles de Lipari, eut la curiosité de visiter le volcan de Stromboli, le même où il donnait un sauf-conduit au malheureux Frédéric. On ne connaissait point alors la physique; on n'avait nulle idée de la cause des tremblements de terre, des volcans. Longtemps on les prit pour les souffles des enfers, et l'on voit, dans quelques écrits qui remontent aux Croisades, que des moines affirmèrent avoir entendu les gémissements des damnés, ils disaient même les cris de joie des démons, sortir des antres de Stromboli.

Philippe de Clèves n'entendit point tout cela : il monta pendant quelques heures, lui et les gens de son équipage qui eurent la curiosité de l'accompagner; mais se trouvant dans un amoncellement de cendres, où ils enfonçaient jusqu'aux genoux, ils furent bientôt accablés de fatigue, et contraints de renoncer à leur entreprise.

Gonzalve, qui d'abord ne s'était point trouvé prêt à seconder les Français, fit passer des troupes espagnoles dans la Calabre et dans la Pouille; il s'occupait à étendre son empire; il était emparé sans peine, et assiégeait alors la forte ville de Tarente qui défendait Léonard, et dans laquelle était Ferdinand, duc de Calabre, fils aîné de Frédéric.

Le comte de Potenza, gouverneur de ce prince, et Léonard, gouverneur de la ville, n'espérant aucun

seurs, crurent qu'ils ne devaient pas se laisser forcer dans une ville dont leur dévouement ne pouvait prévaloir.

Ils capitulèrent : et plus la tête de la ville leur était précieuse, plus ils eurent devoir prendre de précautions. Ils exigèrent que Gonzalve, en présence de son armée, jurât sur une hostie que l'enfant, son gouverneur et la ville seraient libres de se retirer où ils voudraient. Gonzalve fit ce serment avec scrupule.

Ils lui remirent la place, et se rendirent dans son camp. Là, Gonzalve leur donna des ordres de son maître pour ne pas tenir le serment qu'il venait de prononcer : il les fit arrêter, et les envoya en Espagne. C'était se conduire en chef de brigands que le roi général d'un grand roi ; mais Ferdinand et Gonzalve montraient une duplicité que les plus grands talens ne pouvaient excuser, car ils la rendent plus nécessaire.

Tandis que la conquête de Naples avait un grand éclat aux armes françaises, Louis XII et le cardinal d'Amboise cherchaient une gloire plus durable de leurs vertus ; ils s'occupaient du bonheur de la nation.

Louis XII écouta le vœu du peuple de la Provence. Les plaideurs y passaient par plusieurs juridictions avant de parvenir au tribunal du grand-sénéchal, qui seul jugeait en dernier ressort ; et quand ils y étaient arrivés, ils éprouvaient des longueurs qui achevaient leur ruine.

Les États de Provence s'en étaient plaints à Charles VIII ; mais ce jeune prince, trop livré à des projets de conquête, n'avait pas eu le temps de réformer ces abus. Plus attentif aux besoins des peuples, Louis XII examina le sujet des plaintes, vit que les

Provençaux désiraient un parlement, et leur en donna un.

Il en fixa la résidence dans la ville d'Aix. Cette ville, primitivement colonie romaine, fondée depuis près de seize cents ans par le consul Sextus Calvinus, lui parut favorable à l'instruction : le pape Alexandre V y institua l'Université en 1409, c'est-à-dire près d'un siècle auparavant.

Louis XII avait donné un évêque pour président au parlement de Normandie, parce que l'échiquier se trouvait présidé par l'archevêque de Rouen : il donna un premier président laïque au parlement d'Aix, les Provençaux étant accoutumés à voir leur tribunal suprême présidé par un grand-sénéchal. Il semble que ce roi, en améliorant le sort d'un pays, cherchât à n'en blesser ni les mœurs ni les usages. C'est ce que la sagesse conseille toujours à des législateurs éclairés.

Si, comme chef de la magistrature, le roi voulait faire régner l'intégrité dans les tribunaux, le cardinal d'Amboise, en qualité de légat du souverain pontife, s'appliquait à réformer les abus les plus enracinés de l'Église gallicane.

Dès le règne de Philippe-Auguste, on accusait d'hérésie les malheureux habitans des montagnes du Dauphiné. Il est certain que depuis l'établissement du christianisme, ils avaient eu des sentimens différens de ceux qu'à Rome on appelle orthodoxes.

Plusieurs seigneurs favorisèrent ces hérétiques, qui cultivaient bien leurs terres, et même quelques-uns furent soupçonnés de penser comme eux. Louis XII défendit de persécuter ces cultivateurs : Charles VIII les avait laissé massacrer sans trop y faire d'attention.

L'archevêque d'Embrun, et ceux

me, d'Aubigny, Bayard, Dumour, Louis d'Ars, et les Nemours et le Bourbon s'illustrèrent par des exploits qui ont conservé leurs noms jusqu'à nos jours : et tel fut le premier théâtre sur lequel ils commencèrent à mener cette infanterie française qui depuis est devenue si redoutable.

Ferdinand, qui se disait l'allié de la France, soulevait contre elle Maximilien et les Suisses; intrigait auprès de toutes les puissances de l'Italie, et faisait commettre chaque jour des hostilités par les troupes de Gonzalve. Il ne était pas moins que la présence du roi, qui vint avec la Trémoille et le cardinal, pour raffermir une autorité que contestaient déjà les puissances de l'Italie.

C'est pendant ce voyage que le roi se rendit au vœu des Génois, qui le sollicitaient de venir les revoir. Il avait visité cette ville n'étant que duc d'Orléans, et nul roi de France n'avait encore paru à Gènes.

Aucune ville du royaume n'en appréciait pour la majesté des édifices publics ou particuliers, pour la magnificence des ameublemens et la richesse des habitans. L'historiographe Jean d'Aulon, qui accompagna le roi dans ce voyage, n'a pu se défendre d'en parler avec enthousiasme. On voit partout la surprise d'un Gaulois qui admire l'industrie d'un peuple auquel les sciences et les arts ont procuré l'abondance et les avantages qui rendent la vie commode, agréable et même glorieuse.

« Les Génois, dit-il, sont maîtres de la mer; ils ont pris ou concouru à prendre Jérusalem et Antioche; ils ont pris Négrepont, Metelin, Modon, Candie, Scio, et plusieurs autres îles de l'archipel; leur ville, leur port, leurs églises, sont magnifi-

ques, et leurs jardins autour de la ville, plantés d'orangers, de citronniers, de grenadiers, d'arbres chargés de toutes sortes de fruits, semblent un paradis terrestre. »

Ni la belle architecture, ni l'art de planter des jardins, n'avaient encore pénétré en France. On se logeait dans de hideuses maisons de bois, enduites quelquefois de plâtre; les grands hôtels étaient sans colonnades, sans portiques, sans vestibules; les églises conservaient le genre gothique, mais il avait perdu de sa légèreté et de sa hardiesse. Les légumes et les fruits étaient placés au hasard; on ne connaissait ni les espaliers, ni l'art d'augmenter le produit par une bonne disposition.

Le roi d'Aragon, déterminé à chasser les Français d'Italie, comme il avait expulsé les Maures de l'Espagne, mettait à profit les crimes de Borgia, la conduite indiscrette des Français, la terreur des vicaires du saint-siège, les intérêts politiques de l'empereur, ceux des républiques de Venise, de Gènes, de Florence, la pauvreté des Suisses, et jusqu'au mécontentement du jeune duc de Savoie, auquel il avait fait épouser la veuve de son fils, cette Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, fiancée autrefois à Charles VIII. Partout enfin le roi d'Aragon suscitait des ennemis à Louis XII, qu'il trompait en attendant par de fausses propositions.

Mais tandis qu'on célébrait en France le retour de la paix par des fêtes, les troupes du roi étaient attaquées de toutes parts en Italie. Les deux généraux français, d'Aubigny et le duc de Nemours, divisés pour des opinions militaires, ne purent mutuellement se soutenir.

D'Aubigny fut attaqué dans cette même plaine de Seminara où, huit ans

auparavant, il avait défait Gonzalve et le roi de Naples. La fortune abandonna ses faibles escadrons : il fut fait prisonnier avec cet Ymbercourt dont il avait payé la rançon, le seigneur de Malherbe, et son parent Jean Stuart duc d'Albanie, qui, dans les combats précédents, lui avait sauvé la vie.

Le duc de Nemours connut bientôt cette défaite. On dit qu'il empêcha que la nouvelle n'en parvint à Gonzalve, bloqué dans Barletta. Ce général n'en était pas informé ; mais pressé par la disette, il résolut de sortir de la ville avec les lansquenets qu'il venait de recevoir, et tenta de gagner la ville de Cérignoles, située sur un territoire fertile.

Il fut suivi par l'armée des Français, qui traversèrent l'Ofanto, déjà presque sec, et quittèrent Canose pour se porter à la rencontre des Espagnols. Les deux armées se trouvèrent en présence à la chute du jour, et au moment où les Espagnols, campés au milieu des vignes, travaillaient à élargir le fossé derrière lequel ils avaient assis leur camp.

Il eût été facile de les y tenir enfermés, et d'augmenter ainsi le découragement que le manque de vivres avait jeté parmi eux. Mais le bouillant Yves d'Alègre et presque tous les soldats s'obstinèrent à l'attaquer, malgré les conseils de Louis d'Ars, et contre l'avis même de leur général, Louis d'Armagnac comte de Nemours.

On se battit mal dans un poste désavantageux, sans avoir même reconnu les dispositions de l'ennemi, car la nuit commençait à devenir obscure. On s'aperçut alors que le front de l'armée espagnole se trouvait plus étendu qu'on ne l'avait supposé, ce qui obligea Nemours de donner à sa ligne de bataille un plus grand déploiement, et de la

prolonger au travers des vignes et broussailles.

Le fossé derrière lequel se tenait postée l'armée de Gonzalve n'avait été reconnu. Lorsqu'on voulut le franchir, l'infanterie fut forcée de rompre ses rangs. Ne pouvant alors combler cet obstacle, ce qu'il aurait dû faire pour commencer l'attaque, Nemours voulut changer sa manœuvre et frapper l'ennemi en flanc. Mais il était trop tard ; les rangs désunis ne purent se rejoindre, et l'obscurité vint en ajouter au désordre.

Gonzalve ne laissa pas aux Français le temps de se rallier ; il les chargea vigoureusement, et leur fit essuyer une déroute complète. Le duc de Nemours périt ; Chatillon resta prisonnier avec les princes de Salerne et de Melphe fort blessés.

Dès le commencement du combat, Gonzalve avait donné une grande preuve de sa présence d'esprit. Le voyant aux poudres des Espagnols, il dit : « la victoire est à nous, s'écria-t-il ; l'ennemi nous annonce que nous n'avons pas besoin de notre artillerie. » Le duc, superstitieux, qu'un pareil accident devait abattre, sentit au contraire augmenter son courage, et se dit que le ciel allait guider ses coups.

Louis d'Ars se retira dans Venosa, Yves d'Alègre dans Gaëte. Trojan et Raccioli, prince de Melphe, refusèrent les offres que lui fit Gonzalve pour le faire passer à son service. Il lui répondit qu'il restait fidèle aux Français dans leur adversité, après avoir été leur ami pendant leur succès ; il alla se réunir à Louis d'Ars.

Gonzalve, demeuré maître de la campagne par la mort d'un général, laissa la captivité de l'autre, conduisit son armée à Naples. Les Français abandonnèrent la ville à son approche.

se réfugièrent dans les deux châteaux, l'un dit le Neuf, et l'autre de l'OEuf.

Les Vapoltains envoyèrent leurs clefs à Gonzalve; ils le reçurent lui-même avec l'empressement qu'on montre ordinairement au vainqueur, et la joie que l'on ressent toujours quand on se voit délivré du joug de l'étranger.

Gonzalve fit attaquer les châteaux : il crut impossible de les prendre autrement que par la famine ou par capitulation.

Pierre Navarre, né en Biscaye, avait commencé d'abord matelot, ensuite valet de chambre du cardinal d'Aragon, puis soldat dans les troupes de Florence. Devenu capitaine sous Gonzalve, qui pérorait sur son mérite, Pierre Navarre résolut, pour emporter de vive force les châteaux qui servaient de refuge aux Français, de faire usage d'une invention nouvelle, que l'instinct de la guerre avait inspiré à un ingénieur génois.

On lui en avait vu faire un premier essai, qui ne réussit pas; mais le génie de Pierre Navarre, supérieur à celui de l'ingénieur de Gênes, devina ce qui manquait à cette invention fatale, et lui assura le succès.

Il s'agissait de substituer la poudre au canon à la sape, aux étais; au feu, au lieu duquel on se servait pour renverser les remparts; et afin d'y arriver, il fallait cacher cette poudre sous les murs, à une profondeur calculée pour l'effet qu'elle doit faire. On y attacha une mèche, et un moment après, l'explosion emporta la muraille, les tours, les rochers, tout ce qui apportait quelque obstacle, enfin ce qui paraissait indestructible.

Pierre Navarre fit sauter ainsi, avec ses tracas épouvantable, une partie des remparts du château Neuf. La garnison épouvantée essaya vainement de

repousser l'assaut qu'on lui livrait immédiatement; elle fut passée au fil de l'épée.

Gonzalve somma aussitôt la garnison du château de l'OEuf de se rendre. Chavagnac, gentilhomme d'Auvergne, la commandait, et répondit que lui et tout son monde périraient plutôt que de déposer les armes. Placé sur un roc, entouré des flots de la mer, il se croyait en sûreté, et défiait Gonzalve et Villamarino, qui commandait la flotte espagnole.

Pierre Navarre aborda la base avec quelques barques couvertes, et fit creuser un trou pour ensevelir son dépôt infernal. Un morceau du rocher et une tour tombèrent dans les flots non sans un bruit horrible. Une partie de la garnison se vit entraînée avec les murs; le reste, épouvanté par ce prodige inconnu, ne put résister aux Espagnols, qui se précipitèrent par la brèche et massacrèrent tout ce qui se présentait.

Du moment où les mines furent inventées, il n'y eut plus au monde d'asile pour la bravoure et pour la liberté.

Les Français et les Espagnols se battaient dans ces belles campagnes décorées autrefois d'édifices superbes, que les Barbares ont détruits ou laissé dépérir. Les chevaliers, issus de ces Barbares, plus ignorans encore que braves, venaient fouler de leurs pieds et teindre de leur sang des débris dont ils ne discernaient pas le mérite. Louis d'Ars, cantonné dans Venose, ne se doutait pas qu'il défendait la ville où Horace reçut le jour.

Yves d'Alègre, assiégé dans Gaëte, s'inquiétait peu que Cicéron eût été égorgé près de ses murailles; et il devenait bien indifférent à Gonzalve, campé dans Castiglione, que ses tentes s'élevassent sur l'emplacement où

furent les jardins et la maison de campagne de ce grand orateur.

Les Français s'avancèrent jusqu'à la rivière du Garigliano, et se rendirent maîtres des deux bords. Ils jetèrent un pont, le fortifièrent du côté du royaume de Naples, et malgré les efforts de Gonzalve, ils surent se maintenir dans ce poste, en attendant que l'hiver contraignît le général espagnol de quitter la campagne, et de leur laisser le passage pour entrer plus avant dans le royaume.

On devait supposer que les Espagnols décamperaient les premiers. Leur armée était beaucoup plus faible que l'armée de France; ils occupaient un pays ruiné, dont les communications devenaient tous les jours plus rares, à cause des pluies et des neiges; les vivres, qu'ils tiraient de la Sicile, n'arrivaient plus à leur camp qu'avec beaucoup de difficultés.

Gonzalve ne se laissa pas décourager par tant de chances défavorables; rien ne put ébranler sa constance. Il s'éloigna d'un mille du Garigliano, pour se poster sur une petite éminence située au bout d'un défilé très-étroit, rempli de fondrières par où il était impossible aux Français de venir l'attaquer. Là, Gonzalve résolut d'attendre l'occasion qu'offrait trop souvent l'impatience bien connue de ses adversaires.

Elle ne tarda pas à se présenter. L'armée française, qui n'était pas soutenue par la bonne volonté des gens du pays, craignant aussi de manquer de vivres, on divisa les compagnies de cavalerie, et elles prirent des quartiers éloignés les uns des autres, afin de pourvoir à la subsistance de leurs gens, et surtout à celle des chevaux.

Instruit de cette nouvelle disposition, Gonzalve jette secrètement un pont à quelques lieues au-dessus de

celui des Français, le passe, vient dre sur leurs quartiers, les enlève uns après les autres, et défait entièrement leur armée.

Cependant la retraite s'effectua. Quinze braves s'étaient chargés de couvrir, et l'on vit de ces actions manesques, telles qu'on en trouve les livres de la chevalerie.

Bayard était un des quinze. C'est alors qu'il livra ce combat extraordinaire, où seul, sur le pont étroit qui traversait le Garigliano (a), il pendant longtemps deux cents Espagnols.

C'était l'aventure et la bravoure d'Horatius Coclès. Mais ce Romain défendait sa ville natale, sa patrie, son asile de ses concitoyens; Bayard ne couvrait que les derniers bataillons d'une armée en déroute. La grande peur de tout un peuple, et du peuple romain, est un événement d'un plus puissant intérêt; il sera toujours plus mémorable.

Ce fut au moyen de semblables batailles que l'armée gagna Gaëte, et vint à s'y retirer. On perdit beaucoup de monde; le bagage fut pris; on ne put sauver l'artillerie,

On avait assez de troupes pour défendre la ville pendant quelque temps; mais il n'y avait pas assez de vaisseaux pour aller chercher des vivres; le roi faisait embarquer les munitions de tout genre, et la peste, moelle, rétabli de la maladie qui l'avait tenu dans l'inaction, s'appretait à partir avec de nouvelles troupes. Mais l'hiver arrivait au fort de l'hiver; la mer et les chemins devenaient peu praticables; le malaise et les maladies, l'ennui, la fatigue, le mécontentement, la mé

(a) On ne peut douter que ce ne soit le pont du Garigliano : le loyal serviteur le dit positivement. Plusieurs historiens désignent cependant une autre rivière.

signes des chefs, étaient l'espoir, et ils désiraient la fin de tant de maux.

Gonzalve, trop instruit du découragement des Français, leur proposa de remettre Gaëte en échange de tous les prisonniers. Ils crurent ce parti fort sage dans leur triste situation, et consentirent de rendre la place. La paix devait en sortir avec tous les honneurs de la guerre; Gonzalve promettait de remettre cette capitulation à Louis XII, toujours maître de Venose, et aux autres capitaines français qui tenaient encore dans quelques villes, mais qui ne pouvaient plus communiquer entre eux.

On donna des otages à Gonzalve : ce capitaine dit tous les prisonniers français, et il refusa de remettre les prisonniers napolitains, prétendant que, dans ce pays conquis, ils étaient devenus du conquérant.

Gonzalve sentait l'absurdité d'un tel traitement; mais il ne s'agissait ni de logique ni d'humanité. Il ne voulait que discréditer les Français et inspirer leurs partisans, en montrant à toute l'Italie qu'ils n'avaient pas la puissance de sauver ceux qui s'attachaient à leur destinée.

Ces nouvelles indignèrent d'autant plus le roi et le cardinal, qu'ils avaient quelques reproches à se faire sur leurs maux, sur leur confiance dans les Bourbons, dans le conclave, dans des alliés toujours trompeurs, dont ils devaient méconnaître les intérêts et les dispositions.

La colère du roi redoubla contre les conseils de Gaëte, quand il reçut un courrier de Louis d'Ars. Possesseur de Venose et de quatre places voisines, il se maintenait depuis la bataille de Cérisano, vivant de contributions levées avec tant de sagesse, qu'il n'indisposait point les peuples. Il recueillait

sous ses drapeaux les Napolitains amis des Français, contenait les garnisons espagnoles des villes d'alentour, détruisait tous les corps qui venaient l'attaquer, même ceux que conduisait l'Alviane. Louis d'Ars assurait le roi qu'il tiendrait encore six mois contre toutes les forces réunies de Gonzalve.

Le roi ignorait s'il pourrait lui faire passer de nouvelles forces. Avant la défaite de ses armées, il s'était lié par un traité que Ferdinand venait de ratifier : c'était une trêve de trois ans entre la France et l'Espagne. Elle s'étendait au royaume de Naples, où les deux rois devaient garder les places qu'ils y tenaient. Ferdinand avait inséré insidieusement dans le traité que, dans le royaume de Naples, les deux nations n'auraient aucun commerce entre elles : et Louis XII, par ces mots, n'entendait qu'un commerce de marchandises. Mais Gonzalve, qui comprenait mieux le langage de son maître, exigea que les Italiens n'eussent aucune communication avec les Français, et ne leur procurassent ni vêtements ni vivres.

Louis d'Ars, malgré la trêve, ne pouvant rien obtenir qu'à la pointe de l'épée, reçut du roi la permission de sortir de Venose, en acceptant les conditions qu'il croirait les plus avantageuses à la position difficile dans laquelle il se trouvait.

Ce grand capitaine sortit de la ville en armes, enseignes déployées, emmenant tout son monde et toute son artillerie. Il sut tellement imposer aux troupes ennemies qui l'environnaient qu'il traversa la Basilicate et la terre de Labour sans que les Espagnols osassent l'attaquer. Il entra dans l'État de l'Église.

Jules II, qui venait d'occuper l

saint-siège après la mort d'Alexandre VI et celle de Pie III; Jules II, étonné de son audace, et sentant d'autant plus son mérite, qu'il était lui-même plus propre à la guerre qu'au pontificat, eut un ardent désir de le voir. Louis d'Ars se rendit à son invitation. Le pape lui témoigna toute son estime, et voulut l'engager à son service. Louis d'Ars refusa ses offres, continua sa route, trouva dans le Milanais les troupes françaises exténuées de fatigues et de maladies, et repassa les Alpes avec les siennes. Il les mena à Blois, où il arriva précédé par une renommée d'autant plus éclatante, qu'on était bien loin d'aspirer à la gloire d'une aussi belle retraite. Le roi et la reine allèrent au-devant de lui.

Cette marche, qu'exécuta Louis d'Ars avec une poignée de braves que resserraient Gonzalve, l'Alviane, Pierre Navarre et tant de troupes victorieuses, est un fait d'armes comparable à cette *retraite des Dix-Mille*, qui valut à Xénophon l'immortalité.

La bataille d'Agnadel fut le résultat de la ligue de Cambrai, où l'on vit quatre princes, le roi de France, l'empereur, le roi d'Aragon et le pape, réunis contre toutes les probabilités sur lesquelles la prudence humaine et la politique peuvent fonder des conjectures, et juger les événements à venir.

Venise causait beaucoup de jalousie aux États voisins par sa prospérité. Elle possédait les îles de Chypre, de Candie, les meilleurs ports du royaume de Naples sur le golfe Adriatique, et tous les pays conquis entre le nord de ce golfe et l'embouchure de la Brenta jusqu'à la rive gauche de l'Adda, rivière qui sort du lac de Côme, et se jette dans l'Éridan. L'Alviane venait d'ajouter à ce territoire le Frioul et le port de Trieste. Toutes ces pos-

sessions formaient à cette époque une assez grande puissance; et ses richesses acquises par le commerce du Levant et celui de qu'elle faisait par Alexandrie d'où la rendaient encore plus enviée.

Ses troupes étaient les mieux sa cavalerie, composée d'Alpini, montagnards de la Grèce; et d'Alpines, montée de Cypriotes, de diots et d'autres insulaires grecs; et cette puissance redoutable.

On dit que la marine de Venise était formée dès le siècle précédent se montait encore à trois cent mille hommes; que sa marine de guerre, portant quatre mille hommes; que sa marine de commerce comptait trois mille bâtiments grands ou petits, et occupait dix mille matelots. Ce détail peut être exagéré; mais les vaisseaux avaient de profondeur. On ne connaissait l'usage des canons sur les navires qui permettait de les faire plus forts.

Les sénateurs de Venise occupaient des palais plus magnifiques que d'aucun des rois de l'Europe. Par leur politique ou sage ou imprudente, les sénateurs avaient encouragé le luxe et la dissipation. Il fournissait des ressources aux malheurs imprévus; mais il excitait l'envie, et appelle la rapacité des peuples étrangers. Ce luxe était alors connu dans presque tous les États.

Les simples citoyens se montraient fort attachés à un gouvernement qui les faisait vivre dans l'opulence et la paix. Le sénat passait pour le conseil le plus sage et le plus habile; sa réputation presque aussi dangereuse que les richesses, par la jalousie qu'elle excitait.

Venise fondait sa sécurité moins sur sa prospérité réelle, que

qui divisaient ses voisins. Le pape Jules II voulait chasser les Français de l'Italie, c'est-à-dire les Français qui habitent au delà des Alpes, soit Germains.

Il n'aimait pas le roi de France, et par sa place de souverain pontife, ennemi des empereurs, dont les Français ne pouvaient pas moins se préserver, il ne pouvait pas, que du padischah des Turcs.

Le roi Ferdinand venait d'escroquer le roi du royaume de Naples à Charles VIII, qui avait chassé deux fois les Français; et malgré leur ennemi : Savone, ils ne pouvaient se séparer l'un de l'autre.

Maximilien aimait assez les arts; mais dans ses goûts, inconstant sur les objets, il ne montra jamais de constance que dans sa haine pour la France. Elle était telle, qu'il appréhendait qu'elle ne s'affaiblît. Il écrivit sur un livre rouge tous les sujets qu'il lui venait à l'esprit de s'en plaindre; il en comptait sept, et les relisait souvent, afin, disait-il, de s'en venger dans l'occasion.

Il avait la passion de trois princes les uns des autres, et entra dans une ligue qui blessait les notions de la politique. Le roi d'Aragon, qui n'avait d'autre passion que celle de profiter des circonstances pour augmenter sa puissance, entra seulement au pape d'entrer dans cette ligue, si le roi et l'empereur y consentaient.

C'était un mystère politique : il s'agissait de régler les conditions de cette nouvelle alliance, et de la dérober à tous les soupçons, de peur que les Français n'en fussent informés.

Jules II devait avoir Ravenne, Cervara, Faenza et Rimini. Maximilien, en qualité de chef de l'empire, reprenait la ville de Padoue, Vicence, Trévise,

Roveredo; et comme chef de la maison d'Autriche, le Frioul, l'Istrie et le port de Trieste. Louis XII recouvrait tout ce qui jadis avait fait partie du Milanais, Bresse, Crémone, Bergame et la Ghiara-d'Adda. Le roi d'Aragon voulait redevenir maître des quatre ports du royaume de Naples : Otrante, Brindes, Gallipoli et Trani. Quant à la ville de Venise avec ses lagunes, on les laissait à la république : on ne voulait pas l'anéantir.

On devait aussi inviter le duc de Ferrare, le marquis de Mantoue, le duc de Savoie, le roi de Hongrie et même la république de Florence, à souscrire ce traité, et à entrer dans cette ligue. Le pape, l'empereur, le roi de France et celui d'Aragon promettaient de s'aider mutuellement.

Le sénat de Venise ignora pendant quelque temps l'objet des conférences de Cambrai. Le mystère qui enveloppait ces négociations inquiétait cependant la république, lorsqu'enfin on découvrit, par différens indices, qu'elle était fortement menacée.

Condellmerio, son ambassadeur en France, se plaignait à Louis XII, et lui ayant vanté la sagesse du sénat, le roi répondit : *J'opposerai tant de sous à vos sages, qu'ils seront bien embarrassés.* Le sénat ne le fut point : il prit le parti le plus ferme; ce qui arrive presque toujours dans les républiques.

On voit souvent, dans les conseils des rois, que les avis timides sont ceux qui prévalent, parce que chacun y répond en quelque sorte de ce qu'il propose, et appréhende qu'on ne lui reproche un grand revers, ou qu'on ne le punisse si un plan trop hardi ne réussit pas. A côté de cette crainte, il arrive d'ordinaire que plus on examine un projet dangereux, plus on conçoit d'alarmes : l'incertitude est presque

toujours le fruit des longues délibérations, de l'âge, de l'expérience, et quelquefois du savoir.

Dans les républiques, au contraire, ce sont les avis les plus vigoureux qui l'emportent. Personne n'y répond du conseil qu'il propose; l'assemblée, plus nombreuse, souvent moins instruite, est plus passionnée, donne plus au hasard; et personne ne pouvant s'avancer que par la hardiesse de ses paroles, les opinions y ont plus d'énergie, entraînent le sénat, et plus encore le peuple. Elles précipitent quelquefois l'un et l'autre dans des mesures extrêmes, qui font leur gloire ou qui les perdent. La vie des républiques est en général plus courte que celle des monarchies.

Jules II avait offert à Pisani, leur ambassadeur, de ne point ratifier le traité, si la république voulait lui remettre les villes de Faenza et de Rimini, ou si elle consentait seulement de les céder à deux nobles Vénitiens, qui les tiendraient comme fiefs relevant de l'Eglise, et qui en feraient hommage au saint-siège. Pisani, républicain sévère, lui répartit vivement que les nobles de Venise étaient égaux; que la république ne souffrait point que les uns fussent valets des autres, et qu'elle ne ferait pas de princes. Aussitôt il informa le gouvernement de ces confidences, et on en délibéra dans l'assemblée.

Trevisani fixa les opinions par une harangue remarquable, que Guichardin rapporte tout entière.

« Dieu, dit-il au sénat et en parlant du pape, Dieu n'est point sévère ou miséricordieux au gré des caprices d'un homme chargé de tous les vices, ambitieux, ivrogne, orgueilleux, et livré à toutes sortes de débauches. Sous un tel homme, ajoute-

» t-il ensuite, les traités
» avec des prêtres ne seraient
» sacrés que sous ses prédécesseurs
» qui avaient admis comme
» leur conduite, et comme
» leur politique, que l'Eglise
» promesse qu'elle eût faite
» acte qu'elle eût passé, quel
» fice qu'elle eût reçu, ne de
» aucun de ses engagements, d
» trouvait le moindre avant
» violer; que certainement
» après avoir obtenu Faenza e
» ne manquerait pas d'entrer
» ligue pour enlever Cervie
» venne; que Venise avait été
» munie, mise en interdit
» fois, sans en avoir moins pr

Il est peu vraisemblable que sa harangue soit de Trevisani. Elle ne laissait guère répandre au dehors ce qui se passait dans son intérieur, qu'elle ait été prononcée par un Italien, ou composée par un habitant de Florence, il suffit qu'elle soit l'œuvre d'un Italien de cette époque pour mériter notre attention. Elle nous donne une idée des mœurs du pape Jules II, de ses principes politiques du saint-siège, peu de cas qu'on faisait en Italie de la cour de Rome et de ses annales. Elle est instructive même en ce qu'elle nous apprend que la proposition du pape fut rejetée, parce qu'on ne pouvait se fier ni à son caractère ni à ses principes.

Le pape ratifia le traité de Cambray. Louis XII repassa les Alpes, et Charles, duc d'Alençon; de Montpensier, duc de Bourbon; de Gaston de Foix, depuis pape; de Nemours; d'Antoine de Vaudemont, devenu duc de Lorraine; de Clèves, comte de Nevers; de Bourbon, comte de Vendôme; de huit mille Suisses, de quatre

mille hommes de cavalerie, commandés par les mêmes chefs, d'Autemarre, de Trémouille, Jean Trivulce, de la Marche, Lapalisse, Châtillon, d'Ars, Yves d'Alègre, qui triomphèrent tant de fois sur les rives du Tanaro, du Tesin, de l'Adda et de l'Éridan. Il y avait entre douze ou quatorze mille hommes d'infanterie. Ce n'était plus une milice qu'on méprisait, qu'on craignait et qui servait mal; c'était une armée régulière qu'on voulait discipliner et rendre redoutable.

Les officiers vulgaires avaient une défiance à les commander. Le comte de Dunois, Dumolart, gentilhomme comme lui, et renommé comme lui; Jean de Châtillon, seigneur de Vandenesse, frère de Louis XI; Odet d'Aidie; Monneins; François d'Aillon, seigneur de Lude, que Louis XI appelait *Jean des habiletés*, se mirent à la tête de cette infanterie, et furent les premiers qui la formèrent aux manœuvres militaires : service qui doit leur donner leurs noms à jamais célèbres dans nos armées.

Les Français pénétrèrent dans l'État vénitien par cinq endroits. Louis XII entra lui-même à Milan quelques jours après; il était légèrement blessé à la cuisse, son cheval s'étant abattu sous lui, et les rois alors ne voyageaient à cheval.

Louis XI montrait le seul des alliés qui se conformèrent au traité, en entrant avec leurs armes sur les terres des Vénitiens, à un temps convenu. Ferdinand parlait beaucoup de ses grands préparatifs, et ne faisait point; Maximilien cherchait de l'argent sans en trouver; et Louis XI se contentait de lancer contre eux les foudres de l'Église.

Louis XII et Maximilien, selon une

politique aussi nuisible que commune, chassèrent de leurs États, en commençant la guerre, tous les Vénitiens qui s'y trouvaient. Le sénat de Venise, beaucoup plus habile, défendit, au contraire, à tous Français, Allemands, Espagnols, Romains ou autres étrangers, sujets de leurs ennemis, de sortir du territoire de la seigneurie, et de cesser leurs travaux. Ces étrangers, pour la plupart, étaient des artisans, des manufacturiers dont le travail enrichissait l'État : ils devinrent partisans zélés d'une république qui les protégeait.

Le comte de Petigliano et Barthélemy l'Alviane étaient sur les bords de l'Adda, à la tête de l'armée vénitienne; ils avaient avec eux deux providiteurs, André Gritti et Georges Cornano. Ces providiteurs ne commandaient point l'armée, car la méfiance et la jalousie, passions de la plupart des républiques, défendaient aux Vénitiens de livrer le pouvoir militaire à des citoyens, comme elles avaient longtemps détourné les Génois de confier la justice à d'autres qu'à des étrangers.

L'Alviane osa reprendre Treviso à la vue de Louis XII, qui s'avancait pour s'y opposer; et il livra cette petite ville au pillage, quoiqu'elle appartint à Venise. Cette barbarie fut cause de quelques représailles, que Louis XII ordonna de tolérer.

L'armée de Venise était plus considérable que celle de France. Les Vénitiens avaient trente mille hommes d'infanterie; mais les généraux reçurent l'ordre du sénat de ne rien hasarder, et de rester dans un camp retranché jusqu'au moment où ils seraient sûrs de vaincre en attaquant.

Le roi passa l'Adda au pont de Cassano, et ce passage ne lui fut point disputé. *O roi*, lui dit Trivulce, *des es*

moment vous avez gagné la bataille. Louis s'approcha du camp; les généraux vénitiens, toujours circonspects, n'en sortirent point. Il emporta d'assaut sous leurs yeux la petite place de Rivolta; ils ne bougèrent point encore.

Louis XII résolut alors de s'emparer du poste de Vailate, pour intercepter les convois qui venaient au camp, de la ville de Crémone, où les Vénitiens avaient établi leurs magasins. Dans ce dessein, l'armée française remontait les bords de l'Adda.

Les généraux de Venise pénétrant ce projet, l'Alviane marcha promptement vers Pandino, tandis que Petigliano conduisit en toute hâte l'avant-garde sur Vailate, pour mettre ce dernier poste à l'abri d'une insulte. Par cette nouvelle disposition, l'Alviane, se trouvant plus près des Français que Petigliano, prit avec lui le plus grand nombre et l'élite des troupes.

Les deux armées cheminaient assez proches l'une de l'autre; les premiers escadrons français atteignirent bientôt les Vénitiens. C'était près du village d'Agnadel; l'Alviane accepta le combat (a).

Il ne perdit pas un moment pour tirer parti de l'avantage que lui offrait le terrain. Toute son infanterie fut rapidement rangée sous des vignes, dont les ceps très-élevés formaient une espèce de palissade que la cavalerie ennemie ne pouvait franchir. Une pluie abondante, qui était tombée pendant

la nuit, rendait encore plus la pente qui s'étendait vers française.

Après ces précautions contre le premier choc de l'ennemi, l'Alviane tira d'un champ spacieux devant lui une éminence, toute son artillerie qu'il destinait à protéger le reste de ses troupes, si elles étaient dans l'espèce de retranchement leur avait ménagé; il pensait arrêter la gendarmerie française; mais elle pénétrait au delà des vignes et derrière lequel il avait placé sa artillerie. Il dépêcha vers Petigliano pour prévenir de ce qui se passait.

Lapalisse et Trivulce, qui restèrent bien vite la position forte de l'adversaire, firent circuler dans les rangs que les Vénitiens étaient surpris, et enflammant le courage des gens d'armes, donnèrent tête baissée contre la ligne redoutable de l'Alviane; mais ils ne purent la percer.

Chaumont arriva sur ces entrefaites et voyant le peu de succès de l'artillerie, la fit relever par les Suisses. L'armure pesante de ceux-ci nuisait à leur agilité, et le terrain étant d'ailleurs encore plus impraticable par les pluies que des chevaux, la ligne de ces nouveaux assaillans ne put garder aucun effet et fut culbutée. Chaumont fut contraint d'envoyer demander du secours.

Montpensier marche à la tête de ses volontaires, gravit impétueusement

(a) Cette marche dérobée semble assez facile à saisir, et l'on ne comprend pas qu'un de nos écrivains militaires s'y soit trompé au point de dire : « que la marche précipitée de notre avant-garde, pour engager le général vénitien, qui se retire en toute hâte, à en venir aux mains » malgré lui, est la seule chose digne de remarque dans cette bataille. » Le mouvement était très-bien conduit de part et d'autre. Les Vénitiens

allaient au point décisif par le chemin le plus court; les Français, s'en étant aperçus, attaquèrent l'arrière-garde pour arrêter cette marche de flanc, et ils réussirent. Les dispositions de l'Alviane semblent aussi très-sages. L'absence du roi et l'incontestable supériorité des troupes françaises sur les troupes italiennes décidèrent le résultat de la journée.

près des vignes sans pouvoir
position : le carnage devient

XII arrivait avec le corps de
éclairé par l'échec de sa cava-
jette ses lances sur les deux
pousse les Basques et les Gas-
le glacis.

infanterie, la meilleure que
encore en France, pénètre
dans les vignes, et aborde
l'ennemi. Mais les Vénitiens
par un formidable rem-
cette quatrième attaque va
aussi impuissante que les au-
la Trémoille, qui entre-
crie aux Gascons : « Voilà
vous regarde ! » et ranime
courage prêt à les abandon-
précipitent de nouveau,
tous les obstacles. joignent
busiers, coupent en vingt en-
cette première ligne, et la for-
quitter sa position.

L'Alviane croit alors devoir profiter
ressources qu'il s'est préparées; il
avec adresse tout ce qu'il peut
et fait revenir sa cavalerie et sa
de ligne, sous la protection de
artillerie.

durant cette manœuvre, le roi
fait tourner le fossé à toute sa
cavalerie, et ravi de trouver enfin
le champ de bataille, il cherchait à
surprendre, comme l'avait prévu l'Al-
Accompagné seulement de deux
gendarmes de sa garde, Louis XII
traverse la ligne française, et se trouve
exposé aux ravages de l'ar-
tilerie, placée sur le monticule, que
il croit devoir hasarder quelques

Ceux qui ont peur n'ont qu'à se met-
derrière moi, répond vivement
XII. Son exemple entraîne le
des troupes, et la seconde ligne

de l'Alviane est chargée avec tant
de vigueur, qu'elle plie presque aus-
sitôt.

La défaite des Vénitiens fut com-
plète. Ils perdirent leur artillerie et
leur bagage; l'Alviane eut son cheval
tué, fut blessé, et se rendit à Jean de
Chabannes, seigneur de Vandenesse.

Le jeune Charles de Montpensier,
duc de Bourbon, à peine âgé de vingt
ans, sut se distinguer dans cette jour-
née; Gaspard de Coligny, seigneur de
Châtillon, qui avait suivi Charles VIII
à Naples, s'y trouva. Plusieurs mil-
liers de Vénitiens furent tués; quel-
ques centaines de Français périrent.
Lapalisse reçut une blessure au bras :
aucun officier de marque ne perdit
la vie. La bataille avait duré trois
heures.

Le comte de Petigliano, qui ne sut
pas arriver à temps pour seconder son
collègue, sauva les restes de l'armée
de Venise. Il les rallia sous les murs de
Brescia, à plus de quarante milles du
champ de bataille.

Le fruit de la victoire fut la reddi-
tion des villes de Bergame, de Crema,
de Brescia, de Pizzighitone, de Cré-
mone; les châteaux de quelques-unes
de ces villes passaient pour de bonnes
forteresses, et avaient soutenu autre-
fois de longs sièges. Plusieurs nobles
Vénitiens s'y jetèrent après la défaite
de leur armée, et essayèrent de s'y
défendre; mais aucune de ces places
ne put résister au canon français et à
l'ardeur des troupes, encouragées par
les grosses rançons qu'elles faisaient
payer aux nobles.

Louis XII, en quinze jours, acheva
la conquête de tous les pays qui devaient
être réunis au Milanais. Les succès ont
toujours été rapides dans ces con-
trées, malgré les lacs, les rivières, les
fleuves, les canaux et les haies dont le

terrain est coupé et embarrassé de toutes parts.

La consternation fut-très grande à Venise quand on y reçut des nouvelles certaines de la perte de la bataille d'Agnadel. On avait refusé de croire les premiers rapports; il n'y eut bientôt plus de doutes; cependant on ne se découragea point. Le sénat prit le parti le plus sage, et celui qui devait lui être le plus avantageux dans l'avenir, car tout était perdu pour le présent.

Il savait que son gouvernement sévère, mais juste, était estimé et chéri. Il voulut, en perdant ses provinces, laisser à leurs habitans la mémoire de sa sagesse; et au lieu d'exiger comme les autres souverains des sermens de fidélité, dans des temps de détresse, où l'impossibilité de les tenir les rend méprisables, il envoya ordre aux officiers de la seigneurie « de remercier » les habitans des villes de leur zèle » pour la république; de les délier du » serment qu'ils avaient fait à Saint-Marc; de leur rendre leur liberté » primitive, et le droit de prendre le » parti qui leur conviendrait dans un » si grand revers. »

Cette conduite produisit l'effet qu'on en devait attendre, celui de faire regretter leur gouvernement, et de disposer les peuples à rentrer sous leurs lois, si jamais ils le pouvaient. L'espoir de la république était dans ses flottes; elle en avait plusieurs : les rois ligués contre elle possédaient à peine de faibles escadres.

Venise avait eu raison de supposer d'ailleurs que l'alliance de tant de princes, aussi divisés d'intérêt que de caractère, ne pourrait subsister longtemps. En effet, Jules II, qui n'aimait pas les Français et qui craignait l'empereur, permit aux Vénitiens de lui envoyer des ambassadeurs à Rome.

Les officiers de Maximilien saient déjà, par des levées d'armes, les peuples nouvellement conquis, surtout se plaignait. Cette ville d'une haute antiquité, peut-être fait remonter son origine aux temps de Troie, un siècle avant la fondation de Rome. Elle est la mère-patrie des Vénitiens.

Ce fut pendant la grande invasion des Huns au sixième siècle, qu'Attila vint attaquer et brûler une partie des habitans de cette ville. Ils se réfugièrent dans les lagunes, et les fondemens de Venise. Padoue fut rebâtie cependant après la retraite des Huns; mais les révolutions de temps amènent l'avaient enfin détruite. La ville qui lui devait sa naissance comme une mère de famille, dans sa décrépitude jette dans la dépendance de ses enfans.

Venise recouvra la ville de Padoue. Le sénat promit d'indemniser les citoyens publics tout particulier qui avait perdu dans cette guerre, et donner des pensions aux veuves et enfans de ceux qui périraient. Cette mesure prouvait la sincérité du sénat; convaincu qu'il tiendrait sa parole, dès lors personne ne craignit de perdre ses biens ou sa vie.

Pour subvenir à tant de frais, les sénateurs ne mirent point d'impôt, mais versèrent dans le trésor public une partie de leurs richesses. Ils sauvèrent ainsi la république et leur propriété, qu'ils méritaient de conserver par cette sage et belle conduite.

« Faut bien noter une chose, » dit un loyal serviteur dans ses Mémoires, Bayard, que oncques seigneurs » furent sur la terre plus aimés de leurs » sujets qu'ils ont toujours été; et ils » leurent par la grande justice en » ils les maintiennent. »

de ces gouvernemens mé-
ritent amour, et si peu de nations
payent ce juste tribut de re-
connaissance à ceux qui les régissent,
l'historien serait coupable de ne
pas faire honneur aux peuples et
aux rois qui s'en montrent dignes.
C'est à l'encouragement de ceux qui
sont, de citer des témoignages
qu'ils ont encore, quand ils sont,
doux, dénués de flatterie et

de ceux, pour la connaissance
de l'étude des mœurs, de voir
le vieux comte de Petigliano
dire, et pourquoi l'empereur,
déterminé à passer en
France contre cette place, mal-
gré les considérations avec les-
quelles il l'attaquait.

« dit le maréchal de Fleu-
ry, la plus belle armée qui ait été
formée depuis quarante ans; car il y avait
vingt-huit mille lansquenets et vingt
mille chevaux allemands, avec la plus
grosse artillerie et la plus belle que
j'ai jamais vue de ma vie : avec
une manière de petteraux (mor-
tars), lesquels firent tant de mal à
la ville, qu'il n'est point à dire, car
ils l'embrasèrent tout. »

Le loyal serviteur assure qu'avec les
troupes que le duc de Ferrare amena,
et les Français qui vinrent, conduits
par Lapalisse et Bayard, il y avait plus
de vingt mille combattans.

En huit jours, on tira sur Padoue
sept mille coups de canon; la ville en
fut davantage. Les batteries de siège
firent une brèche de cinq cents pas. Le
comte de Petigliano creusa derrière la
ville une tranchée à fond de cuve,
à une profondeur de vingt pieds et
à une largeur de vingt pieds. On la remplit de
briques et de vieux bois, bien arrosés de
huile et de canon; et de cent pas en cent

pas, il y avait un parapet de terre
garni d'artillerie, qui tirait le long de
cette tranchée. L'armée vénitienne était
rangée en bataille derrière ces travaux.

Le vieux comte montrait ces dispo-
sitions aux prisonniers français, en
renvoyait de temps en temps quelques-
uns, les chargeant de dire à leurs gé-
néraux et à leurs compagnons ce qu'ils
avaient vu. Il les assurait que la sei-
gneurie de Venise et le roi se réconcil-
lieraient quelque jour, et que sans la
considération qu'il avait pour la France,
il se serait bientôt débarrassé de tous
ces Allemands au moyen d'une belle
sortie.

L'empereur, ayant visité la brèche
et la trouvant praticable, écrivit à La-
palisse d'armer ses gens et de monter à
l'assaut. Lapalisse, choqué de rece-
voir cet ordre par une lettre, au lieu
d'être appelé au conseil, convoqua les
capitaines français.

« Au premier bruit qu'on allait li-
» vrer l'assaut, dit le loyal serviteur,
» chacun voulut se confesser. Les prê-
» tres étaient retenus à poids d'or pour
» entendre les confessions. Beaucoup
» de gens d'armes leur baillèrent leur
» bourse à garder; et pour cela ne faut
» faire nul doute, ajoute-t-il, que mes-
» seigneurs les prêtres n'eussent bien
» voulu que ceux dont ils avaient l'ar-
» gent en garde fussent demeurés à
» l'assaut. »

Tous les capitaines dînèrent chez
Lapalisse, qui leur lut, au sortir de
table, la lettre de l'empereur. On se
regarda d'abord sans rien dire. « Il n'y
» a pas à délibérer, dit Ymbercourt en
» riant; les nuits deviennent froides; il
» me déplaît de coucher aux champs;
» d'ailleurs les bons vins commencent à
» nous faillir. Il faut aller à la ville;
» mandez à l'empereur que nous sou-
» mettons tous prêts. »

Chacun dit de même, excepté Bayard, qui, se curant les dents à l'écart, semblait ne pas les écouter. « Qu'en pense, lui dit Lapalisse, » qu'en pense l'Hercule de France? — » C'est un passe-temps assez fâcheux, » répondit Bayard, à homme d'armes » que d'aller à pied. L'empereur vous » mande que vous fassiez mettre tous les » gentilshommes français à pied pour » donner l'assaut avec ses lansquenets. » De moi combien je n'ai guère des » biens de ce monde, toutefois je suis » gentilhomme. Tous vous autres, » messeigneurs, êtes gros seigneurs, et » de grosses maisons; et si sont beau- » coup de nos gens d'armes. Pense » l'empereur que ce soit chose raison- » nable de mettre tant de noblesse en » péril et hasard avec des piétons, dont » l'un est cordonnier, l'autre maré- » chal, l'autre boulanger, et gens mé- » caniques; qui n'ont leur honneur en » si grosse recommandation que gen- » tilshommes. C'est trop regarder pe- » titement. Répondez-lui, monseigneur » de Lapalisse, que vous avez assemblé » vos capitaines, qu'ils sont très-déli- » bérés de faire son commandement. » Que les mêler avec gens de pied, qui » sont de petites conditions, serait » faire peu d'estime d'eux; mais qu'il » a force comtes, seigneurs et gentils- » hommes d'Allemagne; qu'il les fasse » mettre à pied avec les gens d'armes » de France, et volontiers leur mon- » treront le chemin. Puis ses lansque- » nets les suivront, s'ils connaissent » qu'il y fasse bon. »

A ces mots toute l'assemblée se ran- gea de l'avis de Bayard. Lapalisse le manda à l'empereur. Et, si le loyal serviteur a été aussi bien informé de ce qui se passa au quartier des Alle- mands que dans celui des Français, Maximilien réunit ses comtes et ses

barons, leur lut la lettre de et ils répondirent « qu'ils » point gens pour eux *mettre* » ni aller à une brèche; que » état était de combattre en » hommes à cheval. »

L'empereur fit dire à Lapalisse ne donnerait point l'assaut. Il camp la nuit suivante, et bien on leva le siège.

Le comte de Pettiliane, ou Petigliano, était vieux; les fatigues du siège de Padoue lui causèrent une maladie aiguë. Il mourut à Venise de jours. Le sénat lui éleva un tombeau, sur lequel on grava ce que Ennius avait fait autrefois pour Publius Maximus Cunctator :

Unus homo nobis cunctando restituit
Un homme, en différant, a sauvé celui-ci

Louis XII n'ayant point de couronne devait passer à François comte d'Angoulême. C'était un homme brave, libéral à l'excès, et de tous les talens qui font les héros de l'armée, qui croyait voir un conquérant. Il plaisait aux soldats, qui se flattaient de mettre sa nérosité à profit; aux femmes, qui comptaient régner sur ce prince; au peuple enfin, que les qualités brillantes éblouissent toujours. François d'Angoulême ne pouvait donc manquer de rallier un grand parti.

Le roi avait confié son éducation aux soins d'Artus Gouffier, seigneur de Boisy, gentilhomme d'une des plus anciennes maisons du Poitou. Son père, Guillaume Gouffier, avait eu le grade de gouverneur de Charles VIII, et Louis XI ne lui laissa pas exercer les fonctions de cet emploi.

Artus remplit le sien. Il se piquait d'être instruit, bien que la noblesse mit encore sa vanité à ne se con-

en chiens, en chevaux
pendus.
Le mot des devises était fort à
la Gouffier, chargé d'élever un
jeune pétulant, lui donna pour
sa salamandre au milieu du
ses mots :

Nurris et exstinguo.

On n'en paraît fort clair, quoi-
qu'un premier mot soit d'un bien mau-
vais, et que les historiens et les
poètes qu'ils n'entendent point
dérivent. Elle renferme pourtant
une très-belle et très-convenable
allégorie d'un jeune homme trop vif, mais
qui s'éteint. On doit l'expliquer ainsi :

Je ne nourris de feu ;

Mais le tempère et je l'éteins.

On voit alors que la salamandre
vivait du feu, et l'éteignait à sa
volonté. C'était une ancienne erreur.
Louis XII avait été attaqué à Blois
d'une maladie dangereuse, qui mit la
France dans l'agitation la plus grande.
Il vint à Paris avec la reine, et
pendant des fêtes que l'on donnait
pour célébrer cette convalescence, le
roi se trouva indisposé de nouveau. On
le vit dans l'état de malaise et de pesan-
teur qu'il éprouvait à l'air de la capi-
tale, moins vif que celui de Blois. On
ne put pas alors que l'eau de la Seine
et l'atmosphère de Paris sont salubres,
et que cette ville est une de celles où
on compte le plus de vieillards.

Dans les grandes maladies, l'affai-
blissement des sens anéantit les pas-
sions. Peu de mourans sont fourbes ou
coquins. La plupart confessent leurs
fautes avec sincérité. Les petites consi-
dérations s'éteignent ; et si l'intelli-
gence ne s'affaiblissait pas avec le corps,
la mort serait presque toujours con-
sacrée par des actes d'équité.

Louis XII regretta d'avoir signé le

traité de Blois, dans lequel, par fai-
blesse pour sa femme, il donnait sa
fille à un prince étranger, le petit-fils
de Maximilien, qui pouvait déchirer
le royaume, et le plonger de nouveau
dans des guerres intestines.

Engagé par serment, il avait donné
ses scellés et ceux des princes, des gé-
néraux, des officiers garans de ce traité.
Tous l'avaient juré par ses ordres : des
larmes échappaient de ses yeux.

Le cardinal d'Amboise le rassura. Il
était légat du saint-siège, et avait les
mêmes pouvoirs que le pape : il pou-
vait délier le roi de ses sermens. Il l'en
releva, en déclarant qu'il les annulait
par l'autorité que lui confiait le chef
de l'Eglise.

Sans doute la faiblesse humaine a
besoin d'un pouvoir suprême qui puisse
dégager des vœux et des sermens con-
tractés dans le délire des passions, for-
més par la crainte ou arrachés dans la
captivité ; car les sermens perdraient
bientôt leur sainteté et leur force, si
chacun en restait juge et pouvait s'en
dispenser suivant son caprice. Mais l'au-
torité du cardinal-légat s'étendait-elle
jusqu'à la puissance de délier Louis XII
des actes rédigés par lui-même, ap-
puyés sur ses propres sermens, et sor-
tifiés des sermens d'autres person-
nes, à sa sollicitation ? Si ce fut de
la part de ce prince un abus, on peut
affirmer qu'il ne se le permit que pour
l'avantage de la France.

On ne pouvait assurer le repos de
l'État qu'en donnant la fille de Louis XII
à l'héritier de la couronne. Ce ma-
riage réunissait le droit de ces deux
enfans, desséchait toutes les sour-
ces de divisions publiques : c'était le
vœu de la nation, et en secret celui du
roi.

Le cardinal-légat se chargea du con-
sentement d'Anne de Bretagne, dont

on connaissait la haine pour la princesse Louise de Savoie, mère du jeune comte d'Angoulême. Il obtint ce consentement, non sans peine, et encore la reine ne céda-t-elle que pour ne pas s'exposer au reproche d'accélérer la mort du roi. Elle espérait sans doute qu'il lui serait aussi facile de manquer à sa parole, qu'il le devenait à Georges d'Amboise d'esquiver la sienne : son confesseur pouvait l'absoudre. Les directeurs de conscience ne sont pas plus scrupuleux sur cet article que les légats *à latere*.

Le roi fit son testament. Il institua sa fille Claude de France héritière du comté de Blois, du duché de Milan, de tous les biens qui lui avaient appartenu en propre comme homme, mais non comme roi ou comme prince dont l'apanage retournait à la couronne. Il ajouta, pour exprimer sa dernière volonté, qu'il ordonnait que cette princesse fût mariée au comte d'Angoulême : il défendit que, sous aucun prétexte, elle fût conduite hors du royaume ou même en Bretagne.

Quelques jours après, la santé revint au roi. Il se fit porter au château d'Amboise, et y confirma au comte d'Angoulême et à la comtesse, sa mère, les promesses qu'il leur avait faites dans son testament. Ce fut alors ou peu de temps après, qu'il donna à François d'Angoulême le duché de Valois. Ce jeune prince en prit le titre, et c'est ce qui a fait donner à ses descendants le nom de *Valois*, au lieu de celui d'Angoulême qu'ils devaient porter.

Le roi perdit son premier ministre. Georges d'Amboise était le huitième fils de Pierre de Barrie d'Amboise, célèbre par ses neuf fils et ses huit filles. Celui-ci, l'un des plus jeunes de la famille, dévoué au duc d'Orléans, s'était fait emprisonner par madame de

Beaujeu. C'est lui qui forma le plan de la conspiration par laquelle on enleva Charles VIII pour le soumettre à la tutelle de sa sœur. Fidèle à sa parole dans la disgrâce, il avait encore posé sa liberté pour obtenir ce prince. Le duc d'Orléans lui fit d'obtenir l'archevêché de Rouen, prit pour premier ministre en attendant au trône. Il plaça aussi dans son conseil Louis d'Amboise, évêque de Valence, qui avait fait partie du conseil de Louis XI et de Charles VIII.

Georges d'Amboise gouverna le royaume pendant douze ans, et porta une guerre continuelle sans augmenter les anciens impôts, sans en créer de nouvelles taxes. Il emportait le cœur du peuple, l'estime publique, et demandait en quelque sorte pardon au roi des richesses qu'il avait amassées. Elles se composaient de son archidiocèse, des produits de plusieurs grandes terres qu'il possédait, du revenu de sa place de premier ministre, et en outre il jouissait, comme légat, de tout le respect qu'on eût envoyé à Rome annuellement pour des dispenses et des bénéfices. Il tirait aussi du Milanais quarante mille ducats par an, et recevait les présens de tous les princes qui demandaient la protection de la France.

Cette fortune était excessive. Le roi en approuva les sources, lui permit de faire comme il l'entendrait la distribution de tant de richesses; il l'autorisa même à disposer de son évêché.

Malgré la faveur dont le roi le combla jusqu'au dernier moment, malgré la splendeur inaccoutumée dans laquelle il passa sa vie, Georges d'Amboise disait en mourant à un pauvre frère hospitalier dont il recevait les services : *Ah! frère Jean, mon ami, je voudrais bien n'avoir été toute ma vie que frère Jean.*

beaucoup d'ambitieux sont morts pour lui avec le regret de n'avoir rien obtenu. C'est que leur espoir se consumait après une chimère, une ombre fugitive qui toujours leur échappait au moment où ils croient l'atteindre. Le cardinal ambitionnait la papauté : il sacrifia souvent des intérêts à ce fantôme qu'il ne put saisir, et la mort le surprit à l'âge de cinquante ans, occupé encore à le poursuivre.

Il fut trompé dans presque toutes ses spéculations politiques. On le lui a reproché plusieurs fois ; mais on doit reconnaître qu'il négociait avec les généraux les plus artificieux qui aient jamais paru en Europe. Ferdinand le Catholique, Alexandre VI, César Borgia, Marguerite d'Autriche, Maximilien, duc de Venise, et une foule de petits princes très-experts dans l'art de la fourberie. On pourrait admettre comme glorieux pour lui d'avoir été trompé si souvent, sans son désir constant de devenir pape, et la prétention qu'il manifesta quelquefois d'être fin.

La ligue de Cambrai, imaginée pour protéger Venise et assurer à la France la possession du Milanais, produisit au bout de trois ans une ligue toute contraire, dont le but était d'affermir la puissance de Venise, de chasser les Français de la Lombardie, et de leur ravaler Gènes. La seigneurie jugeait donc sagement, quand elle présumait que les intérêts politiques sont plus variables que les passions des hommes.

Le maréchal de Chaumont mourut persuadé qu'il était empoisonné, et confiait au jeune Rohan, qui fut depuis le maréchal de Fleurange : « Je ne vous verrai plus, mon neveu ; ils ont avancé mes jours. » Peut-être se trompait-il ; mais il n'était âgé que de trente-huit ans. Les excommunications

lancées contre lui, la haine du pape, les factions qui troublaient l'Italie, l'opinion répandue dans toute l'Europe que Borgia et les autres princes de son pays faisaient un fréquent usage du poison, purent bien lui inspirer cette idée. Charles d'Amboise, maréchal de Chaumont, était neveu du cardinal d'Amboise, premier ministre de Louis XII.

Sa mort, comme celle de son oncle, fut pour le roi une perte irréparable. Le maréchal de Trivulce prit le commandement des troupes et le gouvernement du Milanais ; mais Trivulce, bon guerrier, gouvernait mal, étant homme de parti. Louis XII avait besoin d'un autre général pour s'opposer à tant d'ennemis. Toutes les lettres qu'il recevait d'Italie contenant l'éloge du courage, de la prudence, de l'activité et de l'intelligence de son neveu, le jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, il se détermina, malgré sa grande jeunesse, à le nommer gouverneur du duché de Milan, et son lieutenant général au delà des monts. Gaston n'avait encore que vingt-deux ans.

Les troupes du pape, commandées par le cardinal de Médicis, dont la maison, chassée de Florence, conservait toujours un grand parti dans cette ville, se réunirent sous les murs d'Imola aux troupes espagnoles, qui avaient pour chef Raymond de Cardone, vice-roi de Naples, et dont Pierre Navarre commandait l'infanterie. Toutes les petites places se rendirent à la première sommation ; il suffisait d'envoyer un trompette pour recevoir leurs clefs.

Bientôt l'armée du vice-roi se présenta devant Bologne, défendu par Yves d'Alègre et Lautrec avec une assez forte garnison ; mais la ville était

mal fortifiée. Le jeune duc de Nemours, Gaston de Foix, passa l'Éridan et campa sous Bologne. Aussitôt l'armée des Vénitiens, aux ordres du provvediteur André Gritti, traversa l'Adige et le Mincio pour attaquer Brescia et Bergame, dans le dessein de faire une diversion propre à embarrasser Gaston; car il avait trop peu de troupes pour garder le Milanais, et résister aux Espagnols et aux Vénitiens.

Nemours fit toutes les dispositions nécessaires pour persuader à Raymond de Cardone qu'il allait repasser l'Éridan, marcher contre les Vénitiens et secourir Brescia. Quand il eut convaincu le vice-roi de ce dessein, il se jeta dans Bologne par une marche hardie, rapide, et si habilement combinée, qu'il y était entré lorsque Raymond de Cardone le croyait encore à Breseia.

Il leva le siège, et se retira sans oser hasarder une bataille. Nemours alors, repassant l'Éridan et le Tanaro, se mit entre l'Adige et l'armée de Venise, dont il coupe la retraite; il enlève tous les détachemens qu'il rencontre, traverse le Mincio, la Chiesa, le Novilic; et marchant sur la glace, avançant toujours malgré la fâcheuse disposition des habitans du pays, bravant les mauvais chemins, le froid, la neige, la brièveté des jours, les rivières et les canaux dont le pays est coupé, il fait cinquante lieues avec son armée en neuf jours, et reparait devant Brescia.

André Gritti s'était emparé de cette ville par surprise, le comte Avogaro, secondé de quelques bourgeois, lui en ayant ouvert les portes; mais il ne put prendre le château, dans lequel Jacques du Lude s'était retiré avec la garnison française.

Du Lude était le fils aîné de maître Jean des habiletés : il eut besoin d'être

habile en effet pour se maintenir tous les habitans du pays se maient au cri de Saint-Marc. B et les villes voisines, charmées venir sous la domination de l relevèrent à ce cri les étendards république, et chassèrent les soldats français laissés en garnison leurs murs.

Instruit de l'approche de G André Gritti n'osa sortir au-dev lui, quoique son armée fût plus breuse que celle de ce prince, e se sentit soutenu par tous les ha de la contrée.

Gaston le fit sommer par un l d'armes de se rendre. Le héraut introduit dans l'hôtel-de-ville, et plit sa mission en présence des n trats et des principaux bourgeois refusèrent d'obéir, et accompagn leur refus de railleries à l'italienne l'extrême jeunesse et la grande b de Gaston, qui était un très-jeune homme.

La nuit même, Gaston entra la citadelle avec Yves d'Alègre, Bay Dumolart, et tous ces chefs sous quels les Français ne craignaient a danger. Le lendemain ils attaquè la ville, franchirent les fossés, les l levards et tous les obstacles qu'on opposait de rue en rue. Ils culbutè l'armée des Vénitiens, la passèrent tranchant de l'épée, elle et tous o des habitans qui osèrent s'y joind

André Gritti demeura prisonnier comte Avogaro et ses fils, zélés p sans des Vénitiens, et réputés tra par les Français, furent pris et p dus; on abandonna la ville au pill pendant sept jours. L'armée de Ven périt tout entière (1512).

La seule maison de Brescia qu ne pilla point fut celle où Bayat blessé d'un coup de lance qui lui pe

la cuisse, fut porté par hasard :
 la maison d'un gentilhomme.
 mit des gardes aux portes pour
 porter les pillards ; il sauva la vie
 de famille, et l'honneur à sa
 et à ses deux filles.

Jules XII était souvent indécis, et
 prompt à embrasser tout ce qui
 tendait à la paix ou à l'éco-
 nomie ; c'est pourquoi Ferdinand et
 Marguerite ne manquèrent jamais de
 pour l'abuser.

Il fut par l'Angleterre qu'il apprit
 leurs intrigues, et les projets de
 qu'ils formaient contre lui. Un
 agent du pape auprès de
 Jules VIII, considérant que Jules II
 était maladif et ne se ménageait
 point, conclut qu'il mourrait dans peu ;
 son successeur embrasserait une
 politique toute différente, et que ceux
 qui avaient servi Jules II seraient
 délaissés.

Il résolut de chercher un abri en
 France, et proposa à Darizole, ambas-
 sadeur du roi à Londres, de livrer
 toute la correspondance du pape, de
 l'empereur et du roi d'Aragon avec
 l'Angleterre, pourvu qu'un bon
 maître dans le royaume devint le
 prix de sa trahison. Le marché fut
 conclu.

Il est triste que Louis XII ait cru si
 longtemps gagner par des ménagemens
 des ennemis tels que Jules II, Ferdi-
 nand, Marguerite d'Autriche, et même
 Maximilien. On ne peut imposer à de
 tels caractères que par la force : et il
 les eût mieux contenus par des mena-
 ces, appuyées d'un grand appareil mi-
 litaire, que par des déférences conti-
 nuelles.

Quoi qu'il en soit, Louis XII, dont
 les irrésolutions venaient enfin de se
 fixer, fit avertir Jacques IV, roi d'É-
 cosse, de se tenir prêt pour attaquer

Henri VIII, s'il tentait de passer en
 France ; car Ferdinand, voulant enga-
 ger le roi d'Angleterre, qui était son
 gendre, à signer le traité de la sainte
 union, promettait de lui fournir des
 forces suffisantes pour reprendre la
 Guienne. Ce projet pouvait flatter
 Henri, qui n'avait pas vingt ans ; mais
 le vieux Ferdinand n'avait ni l'espoir
 ni la volonté de le faire réussir.

Les Anglais le comprenaient bien,
 et lord Hebert dit alors ces paroles
 mémorables : « Renonçons à toute
 » conquête sur le continent ; de tels
 » desseins ne conviennent point à des
 » insulaires : l'Angleterre suffit à notre
 » empire ; ne nous occupons que de
 » la marine pour nous agrandir. »
 Henri VIII se laissa emporter par la
 crainte de voir la France trop puis-
 sante.

Il est utile et curieux de connaître
 le sentiment des contemporains.

Guichardin (livre 10) nous apprend
 que toute l'Italie reçut avec joie la
 nouvelle du traité de la sainte union :
 on le regarda comme un chef-d'œuvre
 de politique. Jules II armait les Bar-
 bares de l'Espagne contre les Barbares
 de la Gaule. « Ils se détruiront réci-
 » proquement ; l'une des deux nations
 » chasserait l'autre, et affaiblie par sa
 » propre victoire, elle serait facilement
 » chassée à son tour par les Italiens,
 » qui se trouveraient enfin délivrés des
 » Barbares. »

C'était le vœu de tous. Machiavel
 termine son traité du Prince par
 exhorter ses concitoyens « à délivrer
 » l'Italie des Barbares. » Mais il dou-
 tait que l'on suivît une bonne politi-
 que en établissant à Naples les rois
 d'Aragon ; et Guichardin n'accordait
 pas aux Italiens les vertus nécessaires
 pour exécuter ce grand projet.

Ils étaient divisés entre eux, chaque

parti appelant à son secours ou l'Espagne, ou la France, ou la Germanie; et nous voyons quelquefois le pape, Venise et plusieurs petits princes vouloir même y introduire les Turcs. Le duc de Ferrare y attirait les Français; Venise et Jules II appelaient les Aragonais et aussi les Suisses, ces autres Barbares qui parurent deux fois en Italie pendant la ligue de Cambrai.

La première fois (1510) ils se mirent en marche, au nombre de dix mille, par la vallée qui sépare le lac Majeur du lac de Lugano, jusqu'à Varese, distant de quelques lieues de Milan, et où ils reçurent un renfort de quatre mille hommes. Ils ne marchaient pas sous les bannières de divers cantons; ils suivaient tous celle de Schwitz, qui prétendait avoir des causes de rupture avec la France.

Les Suisses n'avaient point d'artillerie; plus de la moitié d'entre eux ne portait même pas d'armes à feu. Sur ce nombre de dix mille hommes, ils ne comptaient que quatre cents chevaux. Cette absence d'artillerie, cette pénurie de cavalerie, ne provenaient que de leur pauvreté.

En partant de Varese, où ils avaient séjourné quatre jours, ils ne se dirigèrent point sur Milan; ils prirent à gauche, comme pour aller sur le territoire de Venise. Mais harcelés par le maréchal de Chaumont, qui les obligea de marcher par des pays montagneux et pauvres, les Suisses, qui avaient déjà beaucoup souffert et qui voyaient la difficulté de se procurer des vivres, comme ils reconnaissaient l'impossibilité de passer les rivières sans attirail de pontons, tournèrent tout à coup vers Côme, et leur troupe se sépara pour rentrer dans ses montagnes. La fatigue et la disette leur fit perdre plus de deux mille hommes.

La seconde expédition (1511) eut pas un résultat plus heureux. Indus, au nombre de seize mille hommes, les Suisses s'avançaient en ligne droite sur Milan, mais sous la circonspection comme la première marchant en ordre et en masse, conséquemment ne pouvant battre la campagne pour rassembler des vivres.

Ils se disaient soldats du saint empire et de la seigneurie de Venise, avoués par les cantons, et marchèrent cette fois sous le grand étendard de la ligue helvétique, étendard sacré qui vit la défaite de Charles le Téméraire en trois batailles: on ne l'avait plus employé depuis.

Au premier bruit de leur apparition, le jeune Gaston de Foix vola à leur secours avec cinq cents gentilshommes (environ trois mille cavaliers, car il y avait cinq ou six hommes à cheval et trois mille fantassins. Là, un combat s'engagea, de la part des Suisses, lui-même la bataille. Gaston répondit qu'il combattait à sa convenance, et non à celle de son ennemi.

Comme il n'avait pas assez de monde pour engager le combat, il marcha devant leurs bataillons, et sembla vouloir se retirer; mais il cherchait à les attirer sur un terrain où il leur avait préparé des difficultés et des chicanes pour les forcer à rompre leur ordonnance; car c'était par là qu'ils étaient les plus redoutables: il voulait ensuite les pousser sous les redoutes et les retranchemens qu'il fit élever à la hâte autour de Milan.

Les Suisses, arrivés à une lieue de la ville, et craignant la nécessité de faire des attaques de poste et des assauts auxquels ils se sentaient peu aptes, se disposèrent à Gaston d'acheter leur retraite, en leur donnant un mois de solde. Gaston leur offrit la paye

quatre jours. Ils s'emportèrent en me-

disant que les forces de Gaston étaient à chaque instant avec des troupes que Lapalisse détachait de son armée, le même officier, qui avait offert à Gaston le premier marché, vint et demanda deux mois de solde, comme si la valeur des Suisses avait baissé.

Gaston, qui la prisait beaucoup moins qu'auparavant, parce que sa position devenait meilleure, leur offrit la solde de six jours. L'officier fit de nouvelles demandes; mais au lieu de les effectuer, les Suisses, qui craignaient de se voir empêcher la retraite, tournèrent vers Milan, s'approchèrent de l'Adda, et ne recevant aucune nouvelle de Venise, se dirigèrent sur Côme et rentrèrent dans leur pays.

Le roi fit passer des troupes dans le Milanais, et manda à son neveu Gaston d'aller chercher l'armée du pape et du roi d'Aragon, de lui livrer bataille, et de la détruire comme il venait d'anéantir l'armée de Venise.

Gaston était l'amour du roi et l'idole de l'armée. Louis XII le regardait comme son ouvrage, se vantant de l'avoir élevé, d'avoir développé par ses armes les vertus et l'héroïque valeur qu'il voyait éclater dans ce jeune prince, et qui le firent surnommer *le Jeune de l'Italie*.

Dès qu'il eut reçu les ordres du roi, Gaston ne songea plus qu'à les exécuter : il nomma d'Aubigny gouverneur de Brescia, et partit pour chercher l'ennemi.

Avec sa célérité ordinaire, il repassa les fleuves, et bravant les difficultés de la saison et les mauvais chemins, reparut dès le mois de mars dans la Romagne, où il vint chercher le vice-roi sous les murs d'Imola, au bord du

Santerno, à huit ou neuf lieues au sud de Bologne et de Ravenne.

Cardone avait reçu de Ferdinand l'ordre positif de ne rien hasarder, la politique de ce prince étant toujours de se maintenir en épuisant ses ennemis, et de n'en triompher que quand la lassitude les lui livrait.

En vain Gaston présenta-t-il la bataille, le vice-roi ne sortit point de ses retranchemens. Pour le contraindre à les abandonner, Gaston marcha vers Ravenne, seule place au moyen de laquelle les confédérés pouvaient communiquer par terre avec l'État de Venise.

Ravenne étant menacé, le vice-roi envoya Marc Colonne. Mais ce général ne voulut point y aller que tous les chefs ne s'engageassent par serment à le secourir, si le duc de Nemours venait bloquer la place.

Ainsi, la destinée rendait la bataille inévitable, malgré les ordres de Ferdinand, la circonspection de Cardone et la faiblesse de l'armée française; car elle était moins nombreuse que celle des confédérés.

Gaston se campa devant Ravenne, entre le Ronco et le Mantonné, petites rivières qui embrassent cette ville de leurs eaux, vont se confondre au delà de ses murs, forment son port, et se jettent dans la mer, qui baignait autrefois les remparts de Ravenne, et qui s'en est retirée depuis quelques siècles.

Les Français crurent pouvoir emporter cette ville d'emblée avant que le vice-roi ne vint la secourir. Ils gravirent en vain une brèche peu praticable, et furent repoussés plusieurs fois. Jacques de Châtillon, seigneur de Coligny, prévôt de Paris; et d'Espic, premier maître de l'artillerie, furent tués dans cet assaut.

Cependant la ville, étonnée de la

hardiesse des Français et de la force de leur artillerie, songeait à capituler : l'armée de l'Union parut sur les bords du Ronco et s'y retrancha.

On était incertain si l'on forcerait la ville ou si l'on marcherait à l'ennemi, lorsque Jacob Empser, capitaine des lansquenets que Maximilien avait encore dans l'armée française, vint avec Bayard apporter à Gaston une lettre de l'empereur. C'était un ordre de retourner en Allemagne, et une défense expresse, sous peine de mort, de combattre les troupes du roi d'Aragon. Empser, indigné de recevoir de tels ordres dans un pareil moment, ne voulait point les communiquer à ses troupes; mais il fallait accélérer la bataille, sans quoi il était forcé d'obéir.

Tous les événemens concourant à un combat décisif, on passa le Ronco le jour de Pâques 1512, à la pointe du jour, sous les yeux des alliés, qui restèrent en bataille derrière leurs retranchemens, malgré les conseils de Fabrice Colonne, qui voulait qu'on disputât le passage. Les ennemis laissèrent aussi Gaston former son ordre de bataille.

L'armée française, appuyant sa droite au Ronco, prit la figure d'un croissant pour mieux envelopper les retranchemens, que Pierre Navarre avait été contraint de tracer en quart de cercle, à cause du terrain sur lequel son camp était assis.

Louis de Brézé, sénéchal de Normandie, et le duc de Ferrare, commandaient la droite, composée de sept cents lances et des cinq mille lansquenets d'Empser. Le centre était formé par huit mille Gascons et Picards, et cinq mille autres fantassins du duché de Milan, sous les ordres de Frédéric Bozzolo, cadet de la maison de Man-

tone. L'aile gauche, à la tête de laquelle marchait Trivulce, comprenait les aventuriers qui remplaçaient les francs-archers, et trois mille cavaliers légers.

Derrière le duc de Ferrare, qui avait un corps considérable de gendarmes qui formaient une seconde ligne. Enfin on pouvait compter comme des réserves les quatre cents lances qu'Yves d'Alègre gardait avec quelques fantassins sur la gauche du Ronco, pour tenir en respect la ville de Ravenne; tandis que le comte écossais Paris gardait le Marais avec un détachement de mille hommes d'infanterie.

Gaston, accompagné de trente gentilshommes de son âge (a), visita les rangs, parlait à chaque capitaine, et savait tout ce qu'il allait voir ce que chacun faisait dans ce jour pour sa dame. Ce jour transportait alors les Français, comme autrefois celui de patrie sut enflammer les Romains ou les Spartiates. Ce siècle a ses mœurs.

Pierre Navarre faisait en même temps ses dispositions pour ranger les troupes de Cardone. Comme il connaissait la supériorité de la gendarmerie française, il avait imaginé des chariots armés de faux à la manière des anciens, et plaça sur ces chariots de petites pièces d'artillerie de campagne. En distribuant sur le front de son infanterie, il espéra la mettre à l'abri du premier choc de la cavalerie, dont il redoutait l'impétuosité.

Son artillerie était placée à la droite du Ronco. Elle protégeait huit cents hommes d'armes et six mille fantassins, que commandait Fabrice Colonne. Le vice-roi occupait le centre.

(a) Parmi lesquels était, je crois, le jeune Anne de Montmorency, car il assistait à cette bataille, et n'avait guère que vingt ans.

et six cents lances et quatre mille hommes d'infanterie. La droite était formée par les chevaux-légers, sous le commandement du marquis de Pescaire. En avant, Carvajal soutenait ces dispositions avec quatre cents gens d'armes et quatre cents fantassins.

Le canonna pendant plusieurs heures. L'artillerie des Espagnols, placée derrière des épaulements, causa un grand ravage au milieu des gens d'armes français; et Gaston, voyant que l'on ne pouvait atteindre l'ennemi, fit tirer quelques couleuvrines à sa droite, vers la pointe du croissant, et l'espace où le retranchement était interrompu. Ces pièces, par leur écharpe toute la ligne espagnole, lui firent en peu d'instans beaucoup de mal.

Alors Colonne, qui voyait décimer ses troupes et se fatiguait de demander inutilement la permission de charger, s'occupa de combler rapidement la partie du fossé qu'il avait enlevée, et marcha droit à l'ennemi. Son mouvement entraîna la gendarmerie de Cardone et celle de Carvajal, qui le suivirent de très-près. Pierre Navarre se vit alors contraint, malgré lui, d'entraîner aussi son infanterie, qu'il avait fait mettre ventre à terre depuis la mauvaise position des batteries françaises; il fallut abandonner ses charriots, dont il attendait un si grand effet.

La mêlée devint bientôt générale, et le carnage fut affreux. La gendarmerie de part et d'autre montrait un grand courage; mais Gaston sut employer à propos les réserves qu'il s'était ménagées. Yves d'Alègre, arrivant avec ses quatre cents lances, prit en masse le corps de Fabrice Colonne, et le mit en fuite. Fabrice, renversé de cheval, tomba au pouvoir des Fran-

çais. Cardone s'enfuit avec Carvajal et Antoine de Lève, qui devint depuis si célèbre.

Cependant Pierre Navarre redoublait de courage et d'activité. Il parvint à replier son infanterie derrière ses retranchemens, dont les passages étaient garnis de plusieurs rangs de piquiers, et déjà les Gascons et les Picards avaient échoué dans une vive attaque. La solidité de cette infanterie espagnole prolongeait la lutte, et semblait paralyser tous les avantages obtenus par les Français.

Le capitaine Fabian, chef d'une compagnie des lansquenets, homme excessivement robuste, résolut de venger son chef Empser, qui venait de périr emporté par le canon des Espagnols. Pour rompre cette haie hérissée de pointes de fer, il employa une manœuvre qui seule pouvait réussir, quand on n'avait pas recours à l'artillerie. Il prit sa pique par le travers, et l'élevant au-dessus du fer des piques espagnoles, il la rabattit soudainement, et en entraîna une assez grande quantité vers la terre, pour que l'on pût, en lui passant sur le corps, entrer par cette brèche et pénétrer jusqu'aux hommes mis à découvert.

Fabian périt, foulé aux pieds de ses propres soldats. Mais ils rompirent en même temps le bataillon des piquiers espagnols, prirent Pierre Navarre, qui se battait comme un lion, et la victoire fut enfin décidée.

Le champ de bataille était couvert de morts et de captifs. Les vainqueurs se rassemblaient; Bayard et Louis d'Archevaient de dissiper les fuyards et de leur couper la retraite; Gaston, couvert de sang, était entouré des officiers, qui le félicitaient sur le succès de cette bataille, disputée pendant huit heures.

Un archer survient, et lui dit que deux mille Espagnols se retirent en bon ordre. C'était une colonne de ces redoutables piquiers du bataillon de Pierre Navarre, qui faisait sa retraite par une chaussée étroite, le long du Ronco.

Gaston reprend son casque, court avec Lautrec et quelques hommes d'armes au-devant de cette colonne, et la somme de se rendre : il est enlevé de sa selle par la pointe des piques et jeté dans un fossé. Lautrec veut en vain le défendre; il crie aux Espagnols : *C'est le frère de votre reine !* Il est frappé de même, et tombe sans connaissance à côté de Gaston.

La colonne poursuit sa route, rencontre Bayard avec quarante hommes d'armes, tous harassés de fatigue; elle lui demande et obtient la permission de continuer sa retraite.

On ignorait le sort de Gaston, et les vainqueurs s'abandonnaient à la joie qui accompagne la victoire. On amenait sans cesse de nouveaux prisonniers : Pierre Navarre; Fabrice Colonne; le jeune marquis de Pescaire; le cardinal de Médicis, légat du pape dans l'armée de la sainte union, comme le cardinal de Saint-Séverin, légat du concile de Pise, en remplissait les fonctions dans l'armée réunie des Français et du duc de Ferrare; don Jean de Cardonne; et une foule d'autres, tous illustres par leur grade ou par leur naissance. Les canons, les bagages, les munitions des ennemis, restent au pouvoir des vainqueurs; douze ou quinze mille morts couvrent le champ de bataille. La victoire est complète.

Le brave Yves d'Alègre avait vu tuer son fils un peu avant d'être tué lui-même; le formateur de l'infanterie française, le baron de Dumolart, et le vaillant Empser, qui n'avait pas voulu

obéir aux ordres de l'empereur servant les rangs de ses con- au moment de combattre, av- tués tous deux, emportés par coup de canon. François du La Cropte, second fils de ma- des habiletés, échappé aux de Fornoue et de Saint-Aubi- dans celle-ci. Maugiron, Bo- Grammont, Aubin, Moncau- tre-vingts hommes d'armes de nances du roi; sept de ses de- gentilshommes; neuf archers garde, trouvèrent la mort da- journée.

On cherchait Gaston, lorsqu prit qu'il venait d'être tué. Les se précipitèrent en foule vers qu'on leur indiquait; ils trou- leur général percé de quatorze de lance dans le visage. La étendu près de lui, mais re- encore, était déchiré par ving- sures, dont aucune ne se trouv- telle.

Le silence, la consternation, l' espoir succédèrent subitement transports de joie. Jamais armée cue ne fit voir plus d'abatte Bayard surtout, quand il app- Gaston était tombé sous les cou- la colonne espagnole qu'il avait contrée, se livra au désespoir. Il dignait d'avoir vu tous les meurt- et de n'être point mort en cherch- le venger.

Les capitaines s'assemblèrent, attendant les ordres du roi, ils él- pour chef Jacques de Chabannes, gneur de Lapalisse. Il songea mo- profiter de la victoire, qu'à cons- le Milanais.

Cette bataille de Ravenne, li- le 11 avril 1512, fut regardée co- le plus terrible combat qu'ait vu talie, depuis le temps des anc-

Elle portait une désolation chez les vainqueurs et chez les vaincus. Louis XII perdait toujours par des revers les avantages qu'il acquies par ses victoires. Les Français, après avoir occupé Ravenne le 11 avril, et après avoir parcouru l'Italie sans obstacles, furent chassés de cette péninsule. Au mois de juin de la même année, c'est-à-dire moins de trois mois, à dater de la bataille de Ravenna, ils remportèrent la victoire complète qu'on puisse désirer. Dans ce court espace de temps, ils n'ont cependant ni perdu une bataille, ni soutenu un siège, ni disputé le passage d'une rivière.

Tous les projets que Louis XII avait formés pour s'assurer du Milanais, du royaume de Naples, furent confondus dans ces trois revers ; on croit que, pour punir Ferdinand de sa mauvaise foi, il voulait envoyer Gaston conquérir Naples, et le récompenser en lui faisant don de ce royaume.

Louis XII avait envahi le Milanais depuis près de quatorze ans ; et ce temps n'avait pas suffi pour lui en assurer la possession, malgré l'éclat de ses succès et la légitimité de ses droits.

La guerre se trouva reportée du nord du royaume de Naples, et des bords de Venise, aux frontières de la France. Il ne s'agissait plus d'étendre son territoire, mais de défendre le sien même de l'État.

Henri VIII voulait attaquer la Picardie ; mais son beau-père, Ferdinand le Catholique, avait d'autres dessein, car c'était toujours son intérêt qui le dirigeait, et son génie qui maîtrisait les cabinets de ses alliés. Il persuada donc à son gendre de laisser en paix la Picardie, bien prémanie

contre toutes ses attaques, et d'envoyer des Anglais en Guienne, où ils n'étaient pas attendus, et où beaucoup de gens, disait-il, regrettaient leur domination. Ferdinand lui fournit même des vaisseaux de transport, ce prince possédant surtout le talent d'avoir ses flottes, ses troupes et son argent toujours prêts.

Thomas Grey, marquis de Dorset, débarqua, au commencement de juin, dix mille Anglais sur les côtes de Gulpuscoa, et campa près de Fontarbie, attendant l'armée espagnole pour faire le siège de Bayonne. Mais ce n'était pas là le dessein de Ferdinand ; il avait l'intention de s'emparer de la Navarre, et il exécuta son projet.

L'amiral Édouard Howard, après avoir débarqué les Anglais, retourna à Londres, lorsqu'il rencontra l'escadre d'Anne de Bretagne à la hauteur de Brest. Il y eut un combat naval très-vif : le *Régent*, gros vaisseau, aborda la *Cordelière*, fort bâtiment que la duchesse-reine avait fait construire, et qui avait combattu dans la Méditerranée et dans l'Archipel.

Primauguet ou Primaudet en était le capitaine : ne pouvant repousser les manœuvres et l'attaque des Anglais, il mit le feu aux poudres qu'il avait à bord. L'explosion fit sauter les deux vaisseaux ; ils périrent avec seize cents hommes de troupes qu'ils portaient. Il n'y avait pas longtemps qu'on employait le canon dans la marine ; et ce combat est probablement le premier où deux vaisseaux aient sauté (1512). Smollett, en rapportant cet événement, fait cette remarque que les deux escadres furent si étonnées et si effrayées, qu'elles cessèrent le combat, et que personne ne fut tenté de le recommencer.

Le marquis de Dorset, convaincu

que le roi d'Aragon ne songeait qu'à s'emparer de la Navarre, sans s'inquiéter que les Anglais recouvrassent la Guienne, ne voulut pas servir plus longtemps d'épouvantail aux Français; il se rembarqua, et repassa en Angleterre. Ferdinand, jouant en même temps le pape et l'empereur, cessait de les seconder en Italie, depuis qu'ils en avaient expulsé les Français.

Sur ces entrefaites, Jules II termina sa vie, n'ayant exécuté de tant de projets, que ceux de chasser les Français d'Italie, de rétablir les Sforce à Milan, les Médicis à Florence, et d'avoir réuni au saint-siège la plupart des places qui formaient le domaine de l'État ecclésiastique.

Il possédait les qualités d'un grand prince, et n'avait aucune des vertus que l'on désire dans un souverain pontife. Il fit la guerre, et l'on voit qu'il commanda même ses armées en personne; il aimait les femmes, la table, la chasse, les lettres et les beaux-arts. Il laissa une bâtarde, nommée dona Félice, qu'il maria, sous le nom de sa nièce, au célèbre Marie-Antoine Colonne. Il emporta en mourant le regret de laisser l'Italie en proie à trois nations étrangères, et de la voir menacée par la seule qu'il en eût expulsée.

A peine pouvait-on être informé de sa mort, arrivée le 21 février 1513, quand Louis XII signa, dans le château de Blois, avec André Gritti, un traité qui l'unissait à la république de Venise.

Irréconciliable ennemi de la France, Jules II préparait une bulle qui devait ajouter l'excommunication à l'interdit qu'il avait jeté sur elle; il voulait donner le royaume au premier occupant, et transporter aux rois d'Angleterre le titre de rois très-chrétiens. La mort

l'empêcha de lancer cette soudolique; et l'on doit dire qu'après le météore du parlement, l'esprit de liberté qui dominait alors la noblesse, et le désir de conserver les libertés de l'Église gallicane, sans au clergé français, l'eussent vaincu sans force et sans effet.

On ne pouvait savoir encore lorsque le roi signait le traité, que le cardinal Jean de Médicis, échappé à la captivité, venait de réunir tous les cardinaux, et de se faire élire pape sous le nom de Léon X. Le conclave avait été assemblé que sept jours, et les cardinaux appréhendaient de l'Église sans chef, dans une situation aussi critique.

Ce pape, au moment de son élévation sur le trône pontifical, avait une tumeur, *innatum in ima sede a sum*. Les écrivains traduisent par tumeur à la gorge : soit. Son prédécesseur, Paul Jove, nous a révélé le secret pour nous apprendre que la tumeur n'épargne pas plus les papes que les autres hommes. Il n'avait que sept ans; mais beaucoup de cardinaux jugeant que son aposthume serait bientôt telle, se déterminèrent, par cette raison, à lui donner leur voix.

Le roi félicita Léon X sur son élévation, mais ne le trouva pas beaucoup mieux disposé que son prédécesseur, quoiqu'il fût d'un caractère modéré, et d'un esprit beaucoup sage.

Tout portait Louis XII à penser que, pour avoir la paix, il fallait qu'il parût encore une fois en vainqueur au delà des Alpes. Le Milanais était le résultat de son arrière-grand-mère lui appartenait par droit de naissance plus encore que par droit de conquête. La guerre était juste aux yeux des Français.

Le roi possédait encore les châteaux de Crémone et de Gênes; leurs garnisons, entourées d'ennemi, ne recevaient ni recrues ni vivres depuis près d'un an. Il fallait qu'ils se rendissent ou fussent promptement secourus.

Louis XII confia donc à la Trémoille l'armée; à ce même la Trémoille avait déjà conquis le Milanais dans l'année, et remporté tant de victoires en Italie. Ce guerrier eut sous lui Jacopo Trivulce, Milanais de naissance, un homme d'inclination, qui, dès le temps de Charles VIII, partageait la gloire de France; et Robert de Lamarck, comte de Sedan, qui avait aussi combattu plusieurs fois en Italie, ainsi que les seigneurs de Fleurange et de Jamets : ils conduisaient l'armée lansquenets.

L'armée se composait de douze cents hommes, et de quatre à cinq mille aventuriers français. Trivulce reprit sans difficulté la ville d'Asti; on envoya des détachemens pour fortifier et ravitailler les garnisons des châteaux de Pavie, de Milan et même de Crémone.

La Trémoille s'obstina au siège de Pavie, malgré Trivulce, qui le conjurait de marcher à Milan, et de joindre l'armée et l'armée de Venise.

La Trémoille attendait cinq mille lansquenets, conduits par Tavanne et l'armée. Il comptait plus sur ces Allemands que sur les soldats de la seigneurie; et il se flattait de saisir Maximilien Sforce dans Novarre, où il était retiré avec des Suisses, comme il avait pris son père Ludovic treize années auparavant.

Mais au premier bruit du retour des Français dans le Milanais, les députés des cantons s'assemblèrent tumultueusement, et dix mille jeunes gens par-

tirent de leur pays pour aller au secours de leurs camarades. Ils firent une telle diligence, si nous en croyons les Mémoires de Fleurange, qu'ils arrivèrent de leurs cantons à Novarre en trois jours.

A l'approche de ces dix mille Suisses, la Trémoille leva le siège de Novarre, et ne s'en éloigna que de deux milles : il attendait ses lansquenets d'un moment à l'autre, et paraissait si persuadé que les Suisses ne l'attaqueraient pas, qu'il dit à ses troupes de « dormir en repos et de faire bonne chère, » n'ayant rien à craindre.

Il se trompa. Les Suisses, à peine arrivés, sortirent de Novarre, et s'approchèrent de son armée sans être vus, leur marche étant masquée par la nuit et par un bois (6 juin 1513).

Leur apparition subite commença le désordre, et la mauvaise position de l'armée décida de l'événement. Elle était campée dans un terrain entrecoupé de canaux, de marais, de rivières, de fossés et de bois, où les troupes ne pouvaient ni se ranger en bataille, ni se soutenir mutuellement. Les hommes d'armes furent inutiles, et demeurèrent spectateurs du carnage. Le combat dura pourtant deux heures entre les lansquenets et les Suisses; ces derniers, renversés d'abord par l'artillerie des premiers, finirent par s'en emparer, et ils la tournèrent contre les Français.

La Trémoille se retira en Piémont : toutes les villes du Milanais rouvrirent leurs portes aux vainqueurs, et le poids de la guerre retomba sur Venise. Le comté d'Aost et le duché de Milan furent encore perdus pour la France, et parurent l'être sans retour.

Henri VIII fit passer des troupes à Calais; elles entrèrent en France aussitôt qu'on eut appris la perte de

Novarre. Cette excursion contraignit Louis XII de renoncer à l'Italie. Il envoya en Picardie une partie de son armée revenue du Milanais ; l'autre partie, sous les ordres de la Trémoille, fut dirigée sur la Bourgogne, que les Suisses menaçaient.

Henri VIII mit le siège devant Terrouanne, dans le comté d'Artois. Maximilien vint le joindre à ce siège, et se mit à sa solde, recevant cent écus par jour pour sa table. Le roi d'Angleterre payait en outre les troupes de cet empereur, toujours sans argent.

Ce siège durait depuis plus d'un mois. Antoine de Créqui seigneur de Pondormy, et Teligny sénéchal de Rouergue, le soutenaient avec vigueur. Ils firent savoir au roi qu'ils tiendraient encore longtemps, s'ils avaient des vivres et de la poudre, dont ils étaient près de manquer.

Louis XII, malade de la goutte, ordonna à Louis d'Hallwin, seigneur de Piennes, gouverneur de la Picardie et chef de toutes les troupes qui défendaient la province, de pourvoir Terrouanne, et d'éviter surtout d'en venir à un engagement général. Il suivait en cela le système de son trisaïeul Charles le Sage : il pensait que les conquêtes se faisant par les batailles, on devait les éviter pour sauver l'État.

Fontrailles était capitaine des Albanais. Cette cavalerie, originaire des montagnes de l'Albanie et de l'Épire, avait été introduite en Italie par les Vénitiens. Louis XII prit à son service quelques compagnies de ces cavaliers grecs. Ils étaient intrépides et prompts à la course comme ce roi, tige de leurs anciens rois, Achille aux pieds légers.

Le capitaine Fontrailles se chargea de jeter des provisions dans la place : il choisit huit cents cavaliers, leur fit

prendre à chacun un sac de pain, un demi-porc salé, qu'ils attachèrent avec une simple courroie sur leurs chevaux. Fondant à l'improvise au travers du camp des Anglais, ils coururent sans s'arrêter jusqu'aux portes de la ville ; ils y jetèrent le feu, et leur porc, et se retirèrent sans qu'ils purent, se battant, se ralliant, se séparant, se réunissant, en vain, vaincre d'un ennemi étonné, et qui ne put venir pas à les empêcher de reprendre la place.

Ce succès enhardit à tenter de faire passer un plus grand convoi de provisions dans la place. L'empereur et Henri VIII, informés par leurs espions de ce nouveau projet, prirent des précautions pour empêcher Fontrailles de pénétrer dans la ville, et ils marchèrent avec précaution vers le lieu où la gendarmerie reposait en attendant le retour des Albanais. C'était le 15 ou le 16 mai (1513). Il faisait très-chaud ; la plupart des hommes d'armes étaient à pied, sans casques, et buvaient pour se rafraîchir.

L'apparition subite des ennemis et les cris qui s'élevèrent inopinément commencèrent le trouble : chacun songea qu'à monter à cheval et à se retirer. Plusieurs gens d'armes furent faits prisonniers.

Bayard couvrant la retraite avec un petit nombre de chevaliers, ils furent bientôt enveloppés ; Bayard leur conseilla de se rendre. Lui-même cachait des yeux quelque homme armé qui sortit et dit qu'il ne rougit point d'être fait prisonnier, lorsqu'il aperçut un chevalier anglais qui, croyant le combat fini, se reposait au pied d'un arbre ; il avait ôté son casque et ses gantelets. Bayard pousse aussitôt son cheval vers lui, et arrive l'épée haute, en criant :

lui-même, homme d'armes, ou tu parais. L'Anglais n'hésite pas, et prend son épée. « Et moi, lui dit-il, je vous donne la mienne. » Bayard le conduisit au camp de Louis, non sans quelque péril, grâce à ses compagnons auxquels il ravit un tel captif. Il fut dans ce camp Louis duc de Bourbon, le troisième descendant de Louis, dont le frère était mort à la précédente; Bussy d'Amboise, un cardinal, et plusieurs autres prisonniers comme lui. L'empereur et le roi d'Angleterre vinrent voir Bayard, et l'accueillirent comme un tel guerrier méritait.

Après de quelques jours, Bayard fut relâché, auquel il s'était rendu, et le fit reconduire avec sûreté au camp des Français. « — Nous n'avons encore traité de votre rançon, répondit l'Anglais. — Ni de la sienne, répartit Bayard; car vous ne pouvez pas libérer mon prisonnier avant que je ne me rendisse à vous. »

L'Anglais crut que ce fait présentait une question qu'il fallait éclaircir : il prit pour juges l'empereur et le roi lui-même. Il leur exposa naïvement ce qui s'était passé; l'Anglais ne dit rien. Maximilien avoua qu'il ne regardait point Bayard comme prisonnier : Henri VIII jugea de même. Ils imposèrent cependant une condition à Bayard : ce fut de ne pas porter les armes contre eux pendant le terme de six semaines. Bayard y consentit, et passa ce temps à visiter les villes de Flandre.

Le combat, où la gendarmerie française fut surprise et mise en déroute, eut lieu près de la montagne de Montglatte, dans le lieu où le même Maximilien défit les Français sous

Louis XI en 1479, trente-quatre ans auparavant : et Bayard fut fait prisonnier sur le même champ de bataille où son père avait été si grièvement blessé, qu'il ne lui fut plus possible de porter les armes.

On appela ce combat *la Journée aux Éperons*, parce que les gens d'armes s'en étaient plus servis que de leurs lances ou de leurs épées.

À la nouvelle de cette déroute, le roi, toujours malade à Paris, se fit porter en litière dans Amiens, et envoya le jeune duc de Valois prendre le commandement des troupes, afin d'écarter les dissensions qui se renouvelaient sans cesse entre les chefs. Il manda à Créqui et à Teligny de capituler quand ils n'auraient plus de vivres. Ils le firent, après s'être défendus pendant neuf semaines, et ils sortirent de la ville avec tous les honneurs de la guerre, sous la condition expresse que les vaincus ne seraient ni tués ni pillés.

Ils ne le furent point; mais le roi d'Angleterre et l'empereur se crurent en droit de faire raser les fortifications, combler les fossés et brûler les maisons de la ville : atrocité dont on n'a jamais pu connaître le motif.

La passion que la reine témoigna toujours pour la maison d'Autriche et pour l'indépendance de son duché de Bretagne embarrassait souvent le roi, qui eût voulu lui complaire en tout. Elle était attaquée de la pierre, maladie assez rare chez les femmes, et qui ne se déclare guère chez les hommes dans un âge aussi peu avancé. Anne de Bretagne n'avait que trente-sept ans, lorsque la fièvre, se joignant à sa maladie habituelle, l'enleva en moins de huit jours.

Louis XII l'aimait, et son attachement pour elle semblait se fortifier par

l'habitude. Elle lui était devenue plus nécessaire depuis la mort du cardinal d'Amboise; et d'ailleurs sa santé, qui s'affaiblissait chaque jour, quoiqu'il n'eût pas cinquante-deux ans, lui rendait plus attachans encore les soins de cette princesse. Il fut très-affligé de sa perte.

Belle, éloquente, fière, magnifique, mais hautaine et vindicative, elle s'était toujours regardée comme souveraine d'un État allié de la France. Elle régissait son duché, et l'on peut dire que le roi n'avait pas plus d'autorité sur la Bretagne, que quand cette province était sous ses anciens ducs.

Ferdinand le Catholique approchait de cet âge où l'on cherche plus à conserver ce qu'on possède, qu'à faire de nouvelles acquisitions. Dès qu'il fut informé de la mort d'Anne de Bretagne, il fit proposer au roi un nouveau mariage, et lui laissa le choix entre Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien, jadis promise à Charles VIII, et la jeune Éléonore, petite-fille de Maximilien par son père Philippe le Beau, et aussi de lui Ferdinand, roi d'Aragon, par sa mère Jeanne la Folle. Elle était sœur de l'Archiduc Charles d'Autriche, qui fut depuis Charles-Quint.

Renée de France, seconde fille du roi Louis XII, devait être donnée pour femme au jeune Ferdinand, frère d'Éléonore et de l'archiduc d'Autriche, conformément au traité de Blois.

Éléonore avait quinze à seize ans; Marguerite en comptait trente-quatre. Louis XII, âgé de cinquante-deux ans, dévoré de la goutte, usé par les excès de sa jeunesse et les fatigues de la guerre, semblait enclin à préférer Marguerite d'Autriche. Il l'avait souvent courtisée dans ses lettres, selon l'esprit de la galanterie de cette époque: il lui mandait qu'il l'aimait, et que son

amour pour elle datait du temps qu'il vint en France, lorsqu'elle était mise à Charles VIII.

Il connaissait son mérite, son esprit, ses talens; mais il craignait semblablement qu'elle ne voulût dominer plus impérativement en qu'Anne de Bretagne, puisqu'il ch la jeune Éléonore.

Louis XII, en contractant un mariage, ne recevait point de dot Éléonore, et donnait au contraire à née le Milanais et la seigneurie de nes, ou plutôt ses droits sur ce d et sur cette république; car il n' plus ni l'un ni l'autre.

Sans doute, en renonçant à ce ché, qui, depuis seize ans qu'il gnait, avait été la source de toutes guerres, Louis XII se flattait d'obtenir une paix durable. En devenant le dre de l'empereur et du roi d'Arag et le beau-frère du roi d'Angleterre voyait quatre princes réunis dans même famille, et ils n'avaient plus ormais aucune province à disputer.

L'espoir d'établir la tranquillité l'État sur une base aussi solide p vait seul en effet déterminer le r signer un tel traité un mois après mort d'Anne de Bretagne; car c union était contraire à toutes les gles de la politique, puisqu'elle s fiait la maison d'Autriche, lui liv l'Italie, et enveloppait la France de possessions. Mais la destinée, qu joue des projets des hommes, ne lait pas que celui-ci s'accomplît.

On ne pouvait guère admettre Ferdinand fût sincère. Marguerite d triche avait souvent trompé Louis et certainement elle était beaucoup plus habile que lui en politique. posée une seconde fois pour être r de France, et voyant cette courde lui échapper encore, par la préfére

le roi donnait à une enfant, elle fut pas plus disposée en faveur du duc.

Le traité de mariage est toujours resté secret. Henri VIII, ignorant ce qui se tramait, fut très-irrité quand il apprit que Ferdinand avait signé la prolongation de la trêve. Il s'en plaignit à Maximilien, qui lui promit d'ailleurs de ne point accepter ce nouveau traité, et dit que Ferdinand l'y avait intervenu sans le consulter.

Quoiqu'il en soit, cela soit vrai ou non, il est certain que l'empereur, dès qu'il fut informé du projet de mariage et de la ratification du Milanais, ratifia la trêve et ne dit pas le motif au roi d'Angleterre; car tout cela était encore trop secret pour en instruire les autres princes.

Il résulta de ce mystère un événement qui trompa les plus grands politiques. Louis, duc de Longueville, étant allé à Londres depuis la journée de Marston, se rendit agréable à Henri VIII : il lui gagna même, en jouant à la paume, une partie de sa fortune, fixée à cinquante mille écus.

Apprenant le roi d'Angleterre mécontent de l'empereur et de Ferdinand le

français, qui, après l'avoir forcé à se retirer, l'abandonnaient au moment où les Français menaçaient de descendre dans ses États, il profita en homme avisé du moment et de l'amitié que lui témoignait, et lui proposa de lui donner Marie d'Angleterre pour femme au roi de France.

Il ignorait que Louis XII songeât à se marier; il savait seulement que le roi désirait ardemment avoir un fils, pour la paix, et ne point mettre

en danger son royaume. Henri VIII, ayant goûté la proposition, le duc de Longueville en informa le roi d'Angleterre, qui trouva plus convenable

de brouiller le roi d'Angleterre avec Maximilien et Ferdinand, en gardant ses droits sur l'Italie, que de les perdre pour s'allier à des princes qui l'avaient toujours trompé; et il envoya au duc de Longueville les pouvoirs nécessaires pour conclure ce mariage. Mais toujours occupé du soin d'affermir le sort de l'État, et voulant amortir le chagrin que le duc de Valois ne pouvait manquer d'éprouver en le voyant passer à de nouvelles noces, Louis XII ordonna la célébration du mariage de ce prince avec sa fille aînée, madame Claude de France. La bénédiction nuptiale leur fut donnée, le 18 mai 1514, dans le château de Saint-Germain.

Le roi céda dès lors à sa fille le duché de Bretagne, les comtés de Blois, d'Étampes, de Vertus, de Coucy, de Montfort-l'Amaury, avec ses droits sur le duché de Milan et le comté d'Asti. Ces biens appartenaient à madame Claude, et joints à ceux de son mari, le comté d'Angoulême et le duché de Valois, ils formaient une puissance qui eût peut-être fait naître quelque désordre, si Louis XII avait eu un fils.

Louis chérissait François en père et le craignait en roi, non pour lui, mais pour le peuple. Il gémissait d'avoir un successeur plus avide de gloire et de plaisirs qu'enclin au calme que nécessite l'étude des hommes et des affaires d'un royaume. Il disait souvent : *Nous avons beau faire, ce gros garçon gâtera tout.* Cette crainte entra peut-être pour beaucoup dans les raisons qui déterminèrent Louis XII à contracter un nouveau mariage.

Henri VIII demandait qu'on lui livrât ce Richard de La Pole qui se disait comte de Suffolk, entretenait l'espoir du parti d'York, et devait di-

riger la descente des Français en Angleterre. Louis XII refusa de commettre cette lâcheté. Richard, réclamant la protection du roi, ne pouvait être livré à celui dont le père avait exterminé sa famille.

Le roi lui fit une pension, et lui indiqua pour lieu de refuge la ville de Metz. Cette ville se maintenait encore libre, entre l'Allemagne et la France, dans une position toujours équivoque, telle qu'elle était en 1444, quand Charles VII en fit le siège sans pouvoir la prendre.

Marie d'Angleterre, âgée d'environ seize ans, vint débarquer à Boulogne, où le duc de Valois, qu'elle allait peut-être écarter à jamais du trône, fut chargé de la recevoir.

Le roi se dirigea sur Abbeville; la princesse y arrivait à cheval. Louis XII alla au-devant d'elle, à cheval aussi, et l'embrassa sans que ni l'un ni l'autre missent pied à terre. C'était encore l'usage que les femmes voyageassent ainsi : cependant la plupart des dames qui accompagnaient Marie étaient en chariots. Le roi l'épousa le lendemain (9 octobre 1514).

Marie d'Angleterre amenait à sa suite deux personnes qui devinrent célèbres quelque temps après : l'une est Anne de Boleyn, fille du chevalier Thomas de Boleyn; et l'autre un simple gentilhomme, appelé Charles Brandon, que la faveur de Henri VIII avait élevé au rang de duc de Suffolk.

L'esprit chevaleresque qui régnait

encore, et les habitudes de galas de la cour de Henri VIII, alors jeune, permettaient que Charles Brandon parlât d'amour à Marie d'Angleterre, sœur de son roi. Ce ne fut un mystère, et cela parut de si d'importance, que cet amant passa en France avec elle, et prit à la cour le titre d'ambassadeur.

Aucune princesse d'Angleterre n'avait encore épousé un roi de France de la troisième race, quoique six princesses du sang de France se fussent assises sur le trône d'Angleterre. Il faut remonter jusqu'à Ogine, fille d'Édouard et femme de Charles le Simple, sous la seconde race, pour trouver une Anglaise sur le trône de France. On voit aussi, sous la première race, une Bathilde anglaise femme de Clovis II; mais on ignore quelle était sa naissance (a).

Ce mariage, cet ambassadeur, cette grande jeunesse de la reine, l'avis des médecins qui blâmaient Louis XII, pensaient qu'il n'aurait point évalué l'importance de cet événement pour le duc de Valois, remplirent toute la suite d'intrigues.

On dit, sur la foi de Brantôme, que le duc de Valois voulut plaire à la reine; qu'il y parvint, et fut retenu au moment d'entrer chez elle, par Grignaux, ou par Duprat, l'un ou l'autre lui faisant comprendre qu'il s'exposait à se donner un malheur, anecdote peu probable. Une princesse aussi jeune, dans un pays étranger

(a) Ces six princesses de France qui épousèrent des princes ou des rois d'Angleterre, sont Constance, fille de Louis VI ou le Gros. — Elle épousa Eustache de Blois, qui devint d'Angleterre.

Marguerite, fille de Louis le Jeune. . . . — Mariée à Henri, fils de Henri II, et mort avec son père.

Marguerite, fille de Philippe le Hardi. . . . — Elle épousa Édouard I^{er}.

Isabelle, fille de Philippe le Bel. . . . — Édouard III.

Isabelle, fille de Charles VI. . . . — Richard II.

Catherine, sœur d'Isabelle. . . . — Henri V.

donc elle ne connaît pas les usages, et entourée comme elle devait l'être surtout au commencement d'un mariage, ne peut guère s'exposer à tenter une entreprise aussi hasardeuse. D'ailleurs cette jeune femme avait alors le cœur rempli d'une passion qu'elle conserva toute sa vie.

Madame d'Angoulême, mère du duc de Valois, surveillait toutes les démarches de la reine; car elle voulait arrêter le trône à son fils. Le roi, au contraire, qui espérait l'enlever à ce prince, prodiguait sa santé, changeait de manière de vivre pour se plier à de nouveaux usages adoptés par la jeunesse, comme de dîner et de souper plus tard, de veiller plus avant dans la nuit. Il se vantait de sa vigueur, et annonçait qu'au printemps prochain, il allait en personne porter la guerre dans l'Italie.

La Parque avait filé ses jours. Louis XII était à peine dans le troisième mois de son mariage. Avant d'expirer, il fit appeler le duc de Valois et le retint auprès de sa couche funéraire : sa dernière pensée fut pour son pays.

Le surnom de *Père du peuple*, quand il n'est point donné par la flatterie, ne paraît le plus grand éloge qu'un roi puisse obtenir. Le prince qui le mérite a rempli ses devoirs. Le règne de Louis XII et celui de Titus prouvent que la souveraine puissance améliore les grandes âmes, si elle corrrompt les petites.

Aux vertus qui le firent régner en sage, Louis XII joignait des qualités chevaleresques qui le rendaient cher à la noblesse et à ses troupes. Il avait beaucoup d'esprit dans la conversation, et se piquait de dire de bons mots. En voici quelques-uns qu'on a recueillis :

Un bon pasteur ne peut trop engrais-

ser son troupeau. — La plupart des gentilshommes de mon royaume sont comme Diomède et Actéon, dévorés par leurs chevaux et par leurs chiens. — La justice d'un prince l'oblige à ne rien devoir, beaucoup plus que sa grandeur ne l'oblige à donner. — J'aime mieux voir les courtisans rire de monavarice, que le peuple pleurer de mes libéralités.

Dans le temps qu'il était excommunié, il répondit un jour à un gentilhomme qui se plaignait de son mariage : *Les infidélités des femmes sont comme les anathèmes des papes : terribles pour qui les craint, nulles pour qui ne s'en inquiète pas. — L'Amour est le tyran des vieillards et le roi des jeunes gens.* Il dit sur l'Amour cette parole mémorable, et ne sut pas se garantir de ses fers.

Le bien public l'occupait sans cesse. Il avait dans son cabinet deux listes qu'il consultait fréquemment : l'une de tous les bénéfices et de toutes les charges; l'autre des hommes qu'il estimait dignes de les posséder. Aussitôt qu'un emploi était vacant, il faisait choix de celui qui devait le remplir, et prévenait ainsi les brigues et les sollicitations.

Il n'y avait point eu de connétable, pour bien dire, depuis la mort de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, qui fut décapité sous Louis XI; car Anne de Beaujeu, en donnant, malgré elle, ce titre à Jean le Bon, duc de Bourbon, l'avait empêché de remplir les fonctions de cette place éminente : et depuis la mort de ce prince, personne ne fut investi de cette dignité, qui resta vacante tant que régna Charles VIII.

Louis XII se passa aussi de connétable : ce fut vraisemblablement par économie. Le même motif sans doute l'engagea à laisser inoccupée la place

de chancelier après la mort de Jean Ganai, et à se contenter d'un garde des sceaux.

Ce roi estimait beaucoup la nation dont il s'occupait de faire le bonheur. *Les Grecs*, disait-il quelquefois, *n'ont fait que des exploits médiocres ; mais ils ont eu un merveilleux talent pour les embellir. Les Romains ont fait de grandes choses, et les ont dignement décrites ; les Français en ont fait d'aussi grandes, mais ils ont manqué d'écrivains.*

Louis XII se trompait. Ce n'est point par des exploits médiocres que d'aussi faibles États que ceux d'Athènes et de Lacédémone ont chassé de leurs territoires les Perses, ces vainqueurs des Mèdes, des Assyriens, des Égyptiens, d'une partie de l'Inde et de la Scythie : par de faibles exploits, un aussi petit roi que celui de Macédoine n'aurait pu renverser ce formidable empire, et ses successeurs n'eussent pas fondé tant de royaumes. On ne peut enfin appliquer cette idée aux batailles de Platée, de Marathon, de Salamine ; de Leuctres, de Mantinée, d'Issus, d'Arbelles, au passage du Granique, au siège de Tyr, et à la défense des Thermopyles contre les Perses et contre les Gaulois.

Les Romains ont produit de plus grandes choses ; et s'il ne s'agit que de bravoure et d'aptitudes d'armes, j'avoue que les Français pouvaient déjà se comparer aux enfans de Romulus. Nos chevaliers eussent disputé en champ clos avec avantage contre Camille, Cincinnatus, Horatius Coclès, Scipion et César.

Mais quand on parle de grandes conceptions militaires, je crois qu'aucun conseil en France ne peut se comparer au sénat romain : jamais assemblée ne calcula et n'assura d'avance les suites de ses entreprises, comme le sénat le fit

toujours : Polybe nous l'apprend, la constance des victoires nous le montre.

Il n'y avait point encore en France des registres, et il n'en exista jamais soit dans la capitale, soit dans les provinces, où fussent inscrites toutes les forces de l'État, tels qu'étaient ceux dont parle Polybe : registres qui existaient dès les premiers siècles de la république, et qui en assurèrent les ressources dans tous les temps.

Louis XII conservait la liste des places qu'il pouvait donner, mais n'aurait pas trouvé les matériaux nécessaires pour faire un livre semblable à celui qu'Auguste composa, et contenait l'abrégé de l'inventaire de tout l'empire.

Aucune autre nation n'eut un ordre dans ses affaires, ne connut aussi bien ses forces et ses ressources ; aucune ne soumit tous les peuples vaincus et semi-barbares, ne laissa un semblable code, ne bâtit un si grand nombre de villes, ne défricha autant de pays, ne construisit d'aussi long d'aussi beaux chemins, n'éleva d'aussi grands monumens. Cette nation enrichit, embellit, instruisit tous les peuples qu'elle put soumettre : le Rhône, le Rhin, le Mein, le Danube, sont encore couverts des cités qu'elle fonda. Louis XII à Lyon, près d'Arles, Montpellier, pouvait voir les restes de la grandeur romaine. C'était au pied de ces grandes ruines qu'il fallait se conduire, et lui demander si c'est par de belles phrases et des tours oratoires que se manifestait le génie des Romains ; et Louis XII eût avoué qu'il n'y a sur la terre aucune autre nation qui puisse se comparer à cette nation antique. Elle serait encore la première du monde, indépendamment de ses succès militaires.

Cette grandeur fut l'ouvrage de huit ou neuf siècles. En France, le royaume existait déjà depuis onze à douze cents ans, et ne possédait encore, dans aucun genre, un seul monument qui fût digne d'estime.

Louis XII, dans son enfance, parut négliger les lettres; il les aima quand on lui en sentit l'importance, et les promit quand il fut roi. Il fit transporter à Blois la bibliothèque des rois de France, et celle que les ducs de Milan avaient formée à Pavie. Il acquit, à grand argent, les livres du cabinet célebre de Louis de La Gruthuse. Ses ministres avaient ordre d'acheter, dans les pays étrangers, les livres les plus précieux. Il attira plusieurs hommes de lettres célèbres en Italie; donna aux uns des bénéfices, aux autres des ambassades, des places de maîtres des requêtes ou des pensions.

C'est ainsi que vint Paul-Émile, né à Verone; savant laborieux qui s'occupait de débrouiller le chaos de l'histoire de France. Ceux qui connaissent le travail qu'exige une telle entreprise sont plus enclins à lui pardonner ses défauts qu'à l'en blâmer.

Pierre Gaguin avait déjà écrit comme moi une histoire en latin. Cet ouvrage de Pierre Gaguin ne devait pas décourager Paul-Émile, et le travail de ce dernier n'empêcha pas qu'immédiatement après lui, le Français Beaucourt de Pequillon ne recommençât ce travail.

Une bonne histoire de France est un problème qui ne paraît point facile à résoudre. Plus les siècles s'accumulent, plus cette entreprise devient immense: la vie d'un homme peut à peine y suffire aujourd'hui.

L'Italie avait alors de grands écrivains: Guichardin et Machiavel. Mais ils n'essayèrent pas d'aussi longues

histoires. Le premier ne traça que les événemens arrivés dans le cours de quarante années; le second traite trois siècles de l'histoire de Florence.

Paul-Émile et Guichardin ont imité les anciens, en remplissant leurs discours de harangues qui n'ont jamais été prononcées par ceux auxquels ils les attribuent. Outre le défaut d'allonger la narration, on y trouve encore l'inconvénient de tromper le lecteur sur l'esprit, le caractère, la science des héros qu'on lui présente. Paul-Émile prête à des Barbares l'éloquence de l'ancienne Rome; Guichardin, à propos de l'attaque d'une grange ou d'un colombier, met dans la bouche d'un capitaine, qui souvent ne savait pas dire deux phrases, toutes les idées politiques qu'il a dans la tête. Ce n'est pas là certes écrire l'histoire et instruire: au lieu de développer le caractère des héros qu'on doit peindre, c'est le farder; c'est tromper son lecteur.

On doit se borner à rapporter quelques traits des harangues qui ont été tenues dans les diètes, dans les conciles, dans le conseil des rois, quand ces traits sont instructifs et peignent les mœurs, les passions des princes ou les motifs de leurs actions. Il faut surtout citer les mots qui échappent aux personnages célèbres, quand ces mots donnent d'eux-mêmes une grande connaissance, et révèlent le secret de leur cœur. Mais pour de fausses harangues, il n'en faut jamais faire: c'est un mensonge.

Louis XII n'avait point voulu admettre Philippe de Comines dans son conseil. Il l'accueillit même très-froidement quand il vint le féliciter sur son avènement au trône. Comines n'avait encore rien écrit; on ne le connaissait que pour s'être montré l'un des pre-

miers déserteurs du parti bourguignon, obtenant la faveur de Louis XI, et cabalant contre madame de Beaujeu.

Soit que Louis XII ne comptât pas beaucoup sur la fidélité de Comines, ou bien que les ministres voulussent écarter un homme plus instruit qu'eux et doué d'un grand sens, ils le laissèrent sans emploi. Son éloignement des affaires fut heureux pour la postérité : Comines, retiré dans ses terres, y écrivit ses *Mémoires*, qui, sans contredit, sont l'ouvrage le meilleur et le plus instructif que l'on ait fait sous le règne de Louis XII.

Nicole Gilles, secrétaire de ce roi, publia en français une *Chronique de France*, qu'il commença à la destruction de Troie; ce qui montre qu'il n'était guère plus instruit de ce qui concerne l'histoire, que les écrivains des siècles précédens. Nicole Gilles termine son travail en 1496. Il n'est bon à consulter que pour les dernières années.

Un livre peu connu, mais très-curieux, est le *Traité de la grande monarchie*, par Claude de Seyssel, évêque de Marseille et ensuite de Turin. On voit que les lumières s'étaient beaucoup accrues depuis l'avènement de Louis XII, et que la grande liberté dont on jouissait sous son règne faisait agiter déjà des questions politiques.

Claude de Seyssel compare d'abord les trois gouvernemens, le monarchique, l'aristocratique et le démocratique; le gouvernement de Rome, ceux de Venise et de la France. Il donne la préférence à la royauté héréditaire, car elle prévient les guerres civiles qui naissent dans les royaumes électifs à chaque mutation. Il se prononce aussi en faveur de la loi salique, parce qu'elle ne laisse point passer la couronne à des étrangers.

Ce livre très-important et trop connu, en nous indiquant les liens *réfrénent* l'autorité royale et la daient respectable, servira beaucoup à faire comprendre pourquoi les rois voulant s'affranchir de ces liens, détruit tout ce qui donnait du poids à leur autorité.

Claude de Seyssel montre dans le reste de son ouvrage comment, ou le clergé, le peuple de France est divisé en trois états : *la noblesse, le peuple gras et le menu peuple*. C'est ce que d'autres écrivains ont appelé *les trois ordres*, ou *le tiers et le quart*.

La noblesse a toutes les dignités militaires : ses biens sont des terres et des titres et des privilèges; elle ne paie point d'impôts, comme la taille et la gabelle. Tout gentilhomme a droit de paraître en armes partout, *jusqu'à la chambre du roi*.

Le peuple qu'il appelle *gras* et depuis on a nommé *la haute bourgeoisie*, exerce, dit-il, le commerce et s'enrichit beaucoup. A cet état appartiennent « les offices de finance qui appartiennent de si grands profits et les offices de justice. Encore que les deux premiers états (le clergé et la noblesse) soient capables, ils sont communément pour la plupart aux mains de ce troisième état moyen; ce qui est une grosse chose (un grand avantage) tant pour l'autorité que pour le profit. »

Il est très-remarquable et très-sage que par cette disposition sage, le *peuple gras*, la haute bourgeoisie, tenait les offices de judicature, dans lesquels résidait alors la puissance de *réfréner* l'autorité des rois; c'était dans cette classe riche, et cependant assez subordonnée, pour ne se point livrer à une ambition excessive, que la loi choisait un conseil d'hommes éclairés au

mais elle confiait le *velo*, la puissance triennienne qui servait de régulateur à la machine publique. Nous pourrions peut-être examiner quels défauts ont été cette belle institution; mais il nous reste à poursuivre l'examen du titre de l'évêque de Turin.

« Quant au menu peuple, dit-il, il est principalement appliqué à l'agriculture et aux arts mécaniques. Il n'est expédient qu'il soit en trop grande liberté, ni riche outre mesure, ni surtout exercé aux armes; car par la multitude, par l'ennui d'être au dernier rang, par l'impatience d'en sortir, il se livrerait aisément contre les autres deux (la noblesse et la bourgeoisie). Cettuy état en France a ses libertés, et si est capable de plusieurs charges comme les autres deux. On peut parvenir par vertu et par diffigence des derniers rangs du peuple au premier de la bourgeoisie; mais on ne peut devenir noble sans l'aveu du roi, lequel s'obtient assez facilement, afin d'entretenir l'état de la noblesse qui tous les jours vient en décadence à l'occasion des guerres, et aussi pour donner courage à ceux du moyen état de parvenir à l'état de noblesse en faisant choses vertueuses; et pareillement à ceux de l'état populaire de parvenir au moyen et par le moyen encore de monter au premier. Laquelle espérance fait que chacun se contente de son état, sachant que par bons moyens et licites il peut parvenir. Que s'il n'avait aucune espérance de monter de l'un à l'autre, ou qu'il fût trop difficile, ceux qui ont le cœur trop grand pourraient induire les autres du même état à conspirer contre les deux autres. Mais la facilité y est telle, qu'on voit tous les jours aucun de l'état popu-

» laire monter par degrés jusqu'à celui de la noblesse. Les anciens Romains » gardèrent le même ordre en tout » temps; car de l'état populaire on venait à celui des chevaliers, et de celui des chevaliers à celui de sénateurs » et patrices. »

Claude de Seyssel ajoute qu'un autre moyen de parvenir, en France, est d'embrasser l'état ecclésiastique, dans lequel avec de la science et des talens, le dernier des hommes peut monter aux premières dignités, au cardinalat, et même à la papauté.

Claude de Seyssel démontre ensuite l'harmonie qui résulte de ces trois états, et comment ils se tiennent dans un équilibre qui maintient le bon ordre, le peuple craignant les armes de la noblesse, et la noblesse les recherches judiciaires du tiers état.

Toutes les portes sont ouvertes à l'ambition pour parvenir : les armes au brave, les tribunaux à l'éloquent, l'Église au studieux; on ne demande que des talens. — Mais beaucoup d'hommes veulent parvenir sans talens.

Le livre de cet évêque a le double avantage de montrer la situation de la nation à l'époque de Louis XII, et la manière dont on pensait alors sur l'art de constituer un Etat.

Claude de Seyssel était étranger : né en Savoie, évêque de Turin, il me paraît, quoique son ouvrage soit dédié à François I^{er}, qu'il ne le composa que pour faire connaître la France aux Italiens. Aujourd'hui il nous sert à comprendre ce qu'elle était alors. Il fut écrit au commencement du seizième siècle.

Le goût se dirigeant alors du côté de l'histoire et des questions politiques, il se détournait insensiblement de la théologie; du moins ne voit-on plus alors de grands théologiens qui étonnent l'Europe.

Le règne de Louis XII doit être un exemple à jamais dans la postérité, moins par le bonheur qu'il sut procurer à la France, que par l'instruction qu'il offre à tous les hommes politiques. Il leur enseigne qu'il suffit d'une seule prétention mal fondée, quoique juste, pour empoisonner tout un règne, et pour flétrir presque tous les fruits que l'on peut attendre de la plus sage administration.

Louis XII était duc de Milan par droit de naissance, d'après le contrat de mariage de sa grand'mère Valentine : il le devint bientôt par droit de conquête ; il ne lui manqua que le consentement du peuple milanais, et la convenance des États voisins.

Ce sont deux points assez capitaux dont peu de rois s'embarrassent : cependant ils ont occasionné dix-sept années de guerre à Louis XII, et lui ont fait perdre en trois mois le Milanais, le comté d'Asti, et la seigneurie de Gênes, après quatorze ans de possession. Ces deux points ont fait enlever la Navarre à son allié Jean d'Albret, et la vie à son autre allié Jacques IV, roi d'Écosse : ils ont été la cause de l'incendie de Têrouenne, qui fut perdue pour la France ainsi que la ville de Tournai. Ce manque de convenance força Louis XII de laisser à son successeur un héritage de guerre et une source effrayante de calamités ; enfin ils ont fait douter que la nation fût heureuse sous son règne, et qu'il eût mérité le titre de *Père du peuple*.

C'est sans doute ce qui fit faire à Claude de Seyssel l'histoire ou plutôt le panégyrique de Louis XII. Il parait que cet évêque était indigné des discours qu'il entendait tenir contre cet excellent roi.

« Les Français, dit-il, ont toujours eu licence de parler à leur volonté

» de toutes sortes de gens, et
» de leurs princes, non pas après
» mort tant seulement, mais encore
» leur vivant et en leur présence
aurait pu ajouter que par légèreté
par ignorance, beaucoup parlent
avoir la moindre connaissance des
ses qu'ils blâment ou qu'ils ap-
vent.

Plusieurs courtisans se plaignent de la sévère économie du roi, et taient Louis XI qui avait bien une autre sévérité. Leurs plaintes ridicules furent peut-être cause que l'évêque de Marseille a trop loué Louis XII son ouvrage (a). Il l'élève en effet au-dessus de tous les héros de l'antiquité sans le prouver. Mais il prouve bien que « la population augmenta beaucoup sous le règne de ce roi : plusieurs villes à demi vagues et désertes auparavant sont si pleines, qu'il n'y a plus de place pour bâtir ; beaucoup de coup se sont agrandies ; à plusieurs on a ajouté des faubourgs plus grands que la ville. Par tout le royaume se font bâtimens nouveaux, veaux, grands et somptueux ; plusieurs grandes contrées incultes et couvertes de bois et de landes sont maintenant cultivées et couvertes de villages et de maisons ; et cependant les denrées se soutiennent à un bas prix.

» On bâtit par tout le royaume de grands édifices publics et particuliers ; et sont pleins de dorures, non seulement les planchers et murures intérieures, mais les toits, les tours, les maisons, les images qui sont dehors. Les meubles sont plus somptueux qu'ils n'ont jamais été.

» On use de vaiselle d'argent en tout

(a) Hist. singulières de Louis XII, faite par un parangon des règnes et gestes des autres rois

mais sans comparaison plus qu'aujourd'hui. Tellement qu'il a été nécessaire de publier une ordonnance pour corriger cette superfluité ; car il n'y a sortes de gens qui ne veulent avoir tasses, gobelets et cuillères d'argent. Au regard des prélats, seigneurs et autres gros personnages, ils ne se contentent pas d'avoir toutes sortes de vaisselle d'argent, de table et de cuisine, si elle n'est dorée ; et même quelques-uns en ont une grande quantité d'or massif. Les habits et la manière de vivre sont plus somptueux que jamais : ce que je n'approuve pas ; mais c'est pour montrer la richesse du royaume. La dot des femmes est plus considérable, le prix des héritages plus grand. Le revenu des bénéfices des terres, des seigneuries, s'est partout accru de beaucoup ; il y en a plusieurs dont le revenu pour chaque année est plus grand que ne se vendait le fonds même au temps de Louis XI. Les produits des gabelles, péages, greffes, et de tous autres revenus, sont augmentés en plusieurs lieux de plus des deux tiers, et en d'autres de dix parts les unes.

L'autrecours des marchandises tant par mer que par terre, est fort multiplié ; car par le bénéfice de la paix et l'autorité et réputation qu'ont les Français en Italie, Allemagne, Espagne, Angleterre et autres pays, pour raison de grandes victoires du roi, toutes gens excepté les nobles, les uns encore je n'excepte pas tous, se mêlent de marchandises ; et pour un gros riche négociant que l'on trouvait du temps du roi Louis XI, soit à Paris, à Rouen et à Lyon, on en trouve aujourd'hui plus de cinquante. Il s'en trouve même dans les petites villes un plus grand nombre, qu'il

n'y en avait autrefois dans les capitales ; tellement qu'on ne fait guère de maison sur rue qui n'ait boutique pour marchandise ou pour art mécanique. On fait à présent moins de difficulté d'aller à Rome, à Naples, à Londres, qu'autrefois d'aller à Lyon ou à Genève : tellement qu'aucuns y a qui par mer sont allés chercher et ont trouvé terres nouvelles. Car la renommée et autorité du roi est si grande que ses sujets sont honorés en tous pays tant sur terre que sur mer ; et n'y a si grand prince qui les osât outrager, ni permettre qu'ils le fussent en sa seigneurie.

L'on voit aussi partout le royaume faire jeux et ébatements à grands frais et coûts, qui sont choses qui jamais ne se firent et ne se peuvent faire en pays pauvre : et si suis-je informé par ceux qui ont principalement la charge des finances du royaume, gens de bien et d'autorité, que les tailles se recouvrent à présent beaucoup plus aisément et à moins de contraintes et de frais, sans comparaison, que du temps des rois passés. Et néanmoins, le peuple par la longueur de la paix est tant multiplié que l'on ne se devrait pas émerveiller si l'on trouvait plus de gens pauvres qu'on ne voulait, car d'autant qu'on a moins un chacun ; mais la raison est au contraire pourtant que tous labourent et travaillent ; donc avec les gens croissent les biens, le revenu et les richesses. »

On n'a rien dit de plus sage ni de plus vrai, chez les anciens comme chez les modernes, dans les siècles les plus éclairés. Ces écrits d'un témoin oculaire sont d'autant plus précieux, que Claude de Seyssel, nous l'avons dit, n'était pas Français. Né à Aix en Savoie, sur les bords du lac Bourget, l'amour

de sa nation ne le préoccupait point. Il vint en France sous le règne de Louis XI et put considérer et suivre la gradation de la prospérité publique : prêtre, maître des requêtes, conseiller d'état, ambassadeur et évêque, il vit beaucoup de pays et les étudia sous différens rapports (a).

Je puis faire observer encore que des préjugés, en faveur de l'autorité royale, ne l'aveuglent pas, puisque, dans un autre ouvrage que nous avons cité, *la Grande monarchie*, il regarde le roi en France comme devant rester dans la dépendance des parlemens. Cette opinion était donc déjà celle de la magistrature. Il importe de le remarquer, à cause des germes que cette idée a fait éclore.

Ce prélat ne paraît pas avoir été dominé par les hérésies ecclésiastiques : il avouait qu'il n'était pas profond en théologie. Il a laissé une bâtarde, nommée Agnès, qu'il eut soin de bien marier.

Le royaume n'avait pas cessé de prospérer, depuis que Charles VII chassa les Anglais, et mit le premier un frein à la rapacité du soldat. Les guerres civiles et particulières ne ravageaient plus les campagnes, et ne s'opposaient plus aux grandes entreprises de l'agriculture. Les terres étaient défrichées; et voilà pourquoi l'on bâtissait de tous côtés. Louis XII avait considérablement diminué les tailles : les cultivateurs en étaient plus riches, la terre en devenait plus féconde; le

(a) M. de Sismondi, qui accuse Rœderer de faire un éloge exagéré du règne de Louis XII, tombe dans l'excès contraire. On pouvait attendre mieux de l'écrivain à qui les études antérieures ont dû faire connaître à fond cette époque. En général, la période de notre histoire que l'on désigne sous le nom de *Guerres d'Italie* est faiblement traitée par cet historien.

commerce se vivifiait, et les branches des revenus publics accrues.

Les impositions ne montaient
Charles VII, qu'à . . . 1,800

Sous son fils Louis XI
elles furent de 4,700

Sous Charles VIII,
en 1484. 4,155.

Elles parvinrent,
sous Louis XII, à . . . 13,000.

Cependant personne n'était les états généraux remerciaient au nom de la nation, et lui donna le nom de *Père du peuple*. M. voit qu'il laissa l'État endetté de trois millions huit cent mille francs : nous prenons d'un discours tenu par son successeur au parlement, dans une assemblée solennelle.

L'établissement des parlemens naît les esprits du côté de l'étude des lois. Louis XII trouva plus de gens capables de travailler à la législation qu'il n'y en avait sous ses prédécesseurs. Il en augmenta le nombre en créant les parlemens de Rouen, de Paris, et de Milan. Mais ce dernier disparut quand les Français furent chassés de l'Italie.

Le nombre des hommes studieux multipliant, la rédaction des coutumes devint plus facile : cette grande entreprise, commencée depuis plus de deux cent cinquante ans, sous le règne de saint Louis, était fort peu avancée sous Louis XII y fit travailler plus assidûment.

Ce roi vendit toutes les charges de finances, et même deux de justice. Une charge de prévôt de Paris

(a) Ces treize millions représentaient à peu près cinquante millions vers la fin de la monarchie, avant la grande révolution de quatorze cent vingt-neuf; aujourd'hui, ce serait cent millions.

achetée cinq mille écus par Gabriel de
 Bre, et une de maître des requêtes
 pour le même prix à Antoine
 Ces deux charges se vendirent
 de 1513 ou au commencement
 1514, dans le temps que les mal-
 publics imposaient la nécessité
 recourir à tous les moyens capables
 sauver l'État.

Louis XII fit exempter ces deux ma-
 de prêter le serment par le-
 récipiendaires étaient obligés
 qu'ils n'avaient donné, pour
 leur office, ni argent, ni chose
 vénale à argent.

Cette vénalité parut si honteuse,
 qu'elle s'est toujours élevé contre, et
 presque tous les rois ont promis
 l'abolir : elle était cependant intro-
 duite, depuis un temps immémorial,
 dans les juridictions inférieures. On
 trouve quelques ventes d'offices de ces
 juridictions, faites avant
 Louis : on les vendit sous son
 règne. On en voit de nouveaux exem-
 ples sous Louis le Hutin. Mais on écrit
 si peu de chose dans ces siècles
 d'ignorance, que cet abus pourrait
 être beaucoup plus ancien sans qu'au-
 cun auteur l'eût remarqué.

Charles VII qui, pour ainsi dire,
 renoua la monarchie et la rendit si su-
 périeure à ce qu'elle était avant lui,
 réforma la vénalité introduite dans les
 juridictions. Louis XI la laissa
 se rétablir. Je pencherais à croire que
 ce roi, qui fit tant de choses par de
 petits moyens, s'imaginait qu'un
 homme riche, ayant acheté un office
 de judicature, craindrait de perdre sa
 charge et son argent, s'il prévariquait
 ou s'il commettait quelque injustice ;
 qu'il fût moins susceptible d'être corrompu
 par de petites sommes, et plus à l'abri
 des soupçons, il n'y a aucune raison
 pour qu'il devienne plus mauvais juge

qu'un homme moins riche, et que sou-
 vent il se montrera plus ferme, ou
 moins timide, ou moins achetable ;
 qu'enfin les riches ne pouvant être ni
 artisans, ni rompeurs de terre, comme
 on disait alors, ni marchands, ni même
 militaires, puisque les grades de l'ar-
 mée appartenaient à la noblesse, il va-
 lait mieux les laisser s'adonner à l'é-
 tude des lois, et prendre les offices de
 judicature. Il ne s'agissait que de leur
 faire subir des examens sévères, afin
 d'admettre seulement des hommes ca-
 pables de bien remplir leurs places : or,
 un peu de fortune favorisa toujours les
 moyens de s'instruire.

Charles VIII défendit indistincte-
 ment la vente de tous les offices. Rare-
 ment ces défenses générales sont exé-
 cutées. Louis XII fut obligé de les
 renouveler, et bientôt il se vit con-
 traint de faire de nouvelles défenses.
 La vénalité était donc un abus plus
 ancien que ce prince, et cet abus subsista
 après lui, parce qu'il ne devient pas
 aussi nuisible qu'il semble honteux.

La célèbre maison d'Armagnac, qui
 descendait de Clovis par Boggis, fils de
 Caribert et petit-fils de Clotaire III,
 s'éteignit sous le règne de Louis XII,
 dans la personne de Louis d'Armagnac,
 duc de Nemours, tué à la malheureuse
 bataille de Cerignoles ; ou du moins, si
 elle ne s'éteignit pas, elle se perdit
 dans des branches très-éloignées, qui
 ont eu quelque peine à retrouver leur
 filiation vers les siècles plus éclairés.

Louis XII réunit à la couronne les
 comtés de Foix et de Comminges. Il
 assura la réunion du duché de Breta-
 gne par le mariage de sa fille Claude de
 France avec son héritier présomptif.

Ce fut sous ce règne que l'on vit
 pour la première fois un prince étran-
 ger créé duc et pair de France. L'his-
 toire montre que les premières paires

étaient des espèces de souverainetés presque indépendantes, et que les rois ne les conféraient pas. C'est ce que le président Hénault appelle très-judicieusement le premier âge de la pairie.

Les rois ayant réuni les premières pairies à leur couronne, par des conquêtes, par des mariages, par des successions, firent de la pairie une dignité éminente qu'ils ne conférèrent plus qu'à des *seigneurs du sang*, et dont Jean, duc de Bretagne, fut le premier décoré en 1297 (a). Ce changement donna naissance au second âge de la pairie. Le nom subsistait, mais la souveraineté n'était plus que dignité.

Louis XII la conféra en 1505 à Engilbert de Clèves, héritier du comté de Nevers par sa mère; et allié à la famille royale par sa femme Charlotte de Bourbon-Vendôme.

Ce fut un changement notable. Dès qu'il suffisait d'être prince du sang pour aspirer à cette dignité, on s'attendait à la voir rechercher par l'ambition de beaucoup d'étrangers. Ce fut son troisième âge, ou le troisième changement qu'elle éprouva; mais ce ne fut pas le dernier.

Le premier âge, à ne compter que depuis Hugues Capet jusqu'en 1264, où Philippe le Bel donna au duc de Bretagne Jean les premières lettres d'érection en duché-pairie, dura trois cent dix années. Le second, depuis ces premières lettres jusqu'à celles accordées à Engilbert de Clèves, duc de Nemours, en 1505, offre une autre période de deux cent huit ans. Le troisième âge eut une durée bien plus courte.

Louis XII érigea le premier une terre en marquisat. Cette érection de-

(a) La pairie avait déjà été conférée à un prince, mais français, quoiqu'il ne fût pas prince du sang; à Gaston, comte ou duc de Foix par sa mère.

vint la récompense des services rendit Louis de Villeneuve, bi Trans, son ambassadeur à Rome qu'il sollicitait la cassation de son premier mariage.

Nous avons déjà dit que ce fut ce règne que les Guise et les Montmorins vinrent s'établir à la cour de France.

Les mœurs changeaient. Nous voyons par les mémoires du maréchal de Montmorency, que l'on commençait à donner le titre de *monsieur aux chevaliers*, que l'on appelait auparavant *messieurs*. Les mémoires de Bayart apprennent aussi qu'au lieu de dîner huit heures du matin, et de se coucher à six en hiver, on préférait dîner à midi, et veiller jusqu'à minuit. Louis XII adopta cette nouvelle coutume, et que cette complaisance acheva de ruiner sa santé.

L'art de la guerre fit quelques progrès sous ce règne; et quoiqu'il ne soit pas dû à des Français, il faut en parler, puisque les inventions nouvelles furent employées contre eux, et adoptées par eux.

Pierre Navarre, Espagnol (*Alonso Navarro*), mit le premier en usage ce que nous l'avons vu, l'art de miner les places: c'était l'invention d'un Géomètre dont le nom reste inconnu. Sansonetti, de Vérone, substitua les bastions triangulaires aux circulaires.

Il est bien étrange que les Italiens tout mauvais soldats qu'ils se montrassent alors, aient pourtant inventé presque tout ce qui concerne l'art de la guerre. Barthelemi Coleoni ou Coglioni plaça le premier les canons sur des chariots; Pandolfe Malatesta lança les premières bombes, si l'on peut donner ce nom aux pierres qui sortaient de mortiers.

Ce fut Machiavel qui trouva l'art

quant, la marche, les évolutions des bataillons, tels qu'on pouvait les adapter avec l'ordre profond que l'on avait alors. Machiavel avait reconnu l'art de la guerre dans une étude approfondie des anciens. Il était favorable pour la France que ces principes inventifs ne servissent que de palliatifs, trop faibles pour lui nuire. Machiavel avait consacré sa vie à l'étude de la politique; et personne n'en a laissé dans cette science une grande réputation. Il dit que Louis XII fit cinq fautes capitales en voulant conquérir le Milanais : *Qu'il était des faibles; qu'il accrut la force de son ennemi; qu'il introduisit en Italie un étranger trop fort; qu'il n'y eut aucun point; et qu'il n'y établit pas de colonies.*

Les guerres d'Italie, qui devinrent funestes à la France, doivent être à jamais célèbres dans les fastes de la guerre. Jusqu'alors, la victoire avait appartenu à la valeur; mais après les premiers progrès de l'artillerie, on comprit qu'elle allait devenir le fruit de la discipline.

L'exemple fut donné par les Suisses. Ces montagnards n'avaient ni cavalerie ni chevaliers qui méprisassent la piétaille. Ils formèrent des bataillons nombreux, marchant en phalange, armés de piques longues de dix-huit pieds, portant en outre sur leur dos une hallebarde revêtue d'un fer large et tranchant, dont ils s'armaient quand leur longue pique était rompue, ou embarquée en arrêtant la cavalerie.

Le grand capitaine Gonzalve de Cordoue comprit l'avantage de ces masses, espèces de forteresses mobiles, propres à renverser tout ce qu'elles rencontraient; il en créa de semblables avec les Espagnols. Il les arma de piques, de haches d'armes et de poignards : il

y mêla de pesantes arquebuses qui foudroyaient de loin l'ennemi, avant que les piques l'atteignissent et achevassent sa défaite.

Dans le même temps, le duc de Gueldre, qui défendit si bien ses États contre Maximilien et Marguerite d'Autriche, formait des bataillons formidables connus sous le nom de *Bandes noires*, du nom de la couleur de l'étendard sous lequel ils combattaient. Louis XII les prit quelque temps à sa solde.

Ces exemples engagèrent les plus distingués des capitaines français à former une infanterie solide; mais ils n'y réussirent pas comme les Suisses, les Allemands et les Espagnols. L'impatience française avait peine à se soumettre à un ordre de bataille où la valeur individuelle n'est presque rien, puisque le succès appartient à la masse entière. L'infanterie française resta longtemps inférieure à celle de ces trois nations.

L'art se perfectionna; mais l'héroïsme s'éteignit. L'adresse, la force, l'audace, devinrent moins nécessaires à mesure que la discipline se fortifia et put changer les hommes en machines régulières, agissant uniformément, dans un ordre prescrit par la voix du chef. Il y eut moins de guerriers renommés, quand la gloire de la campagne reposa tout entière sur le génie du général et sur l'excellence de ses troupes.

Peut-être en est-il ainsi dans tous les arts. Les talents individuels sont moins remarqués à mesure qu'ils se perfectionnent, et que le génie est forcé de suivre des règles trop connues, trop estimées, pour qu'il ose rien produire de nouveau. L'enthousiasme s'éteint; tout est mieux fait, et nul n'a l'audace nécessaire pour franchir de telles barrières. Mais on était

encore bien loin, sous Louis XII, de cette perfection qui asservit tout.

La marine militaire devint plus formidable par l'invention des sabords. On eut alors la facilité de multiplier les canons sur les vaisseaux, et de les placer entre plusieurs ponts. On ne sait quel fut l'inventeur des sabords; je ne trouve même pas quelle nation en fit le premier usage.

Le soin que Louis XII apportait à choisir des magistrats intègres assurait la propriété de chacun; la confiance générale s'en accrût, et porta les riches vers ce luxe extérieur qui anime les arts, enrichit le pauvre, fait circuler le numéraire et augmente le bien-être de tous, en multipliant les travaux de l'industrie. Cette espèce de luxe est un thermomètre certain. Il s'accroît avec la sécurité publique, et diminue comme elle.

Paris reçut quelques embellissemens sous ce règne : le pont Notre-Dame fut commencé. Ce pont, le premier qu'on ait osé construire en pierre à Paris, est un témoignage encore subsistant du progrès des arts sous Louis XII, et des talens de Jean Giocondo, moine dominicain qui en fut l'architecte.

Ainsi le luxe, la licence des farceurs que l'on fut souvent obligé de réprimer, celle des discours, les mœurs devenues plus faciles, tout nous fait voir que la nation en général, et chaque individu en particulier, jouissait sous ce règne de plus de fortune, de sécurité et de vraie liberté qu'on en avait eu sous les rois précédens.

Nous devons donc ajouter foi aux rapports de Claude de Seyssel, et admettre aussi le témoignage de Saint-Gelais, autre contemporain, lorsqu'il dit, dans son histoire de Louis XII : *Il ne courut oncques du règne de nul*

des autres, si bon temps qu'il durant le sien.

LIVRE VII.

Situation de l'Europe. — François I^{er} Alpes. — Bataille de Marignan. — Concordat. — Luther. — Rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint. — Bataille de Bicoque. — Siège de Rhodes. — Dérèglement du connétable de Bourbon. — Incursion nivet en Italie. — Mort de Bayard. — François I^{er} repasse le — Bataille de Pavie.

Ce fut le règne de Louis XII qui prépara les grands changemens que l'on vit se manifester sous le règne de François I^{er}, soit en Europe ou dans un autre hémisphère, dont les deux rois ne soupçonnaient pas l'existence.

L'alliance de la maison d'Autriche avec la maison d'Aragon; un héritage qui prêt à réunir les deux Espagnes; la Navarre, la Hollande, la Flandre, les Pays-Bas, la Franche-Comté, la Sicile, au royaume de Naples, au royaume de France, à tous les domaines que le roi de France possédait en Allemagne, naturellement donner de nouvelles occasions de querelles politiques aux cabinets de France et de l'Europe.

Déjà depuis le règne de Henri VIII qui devait à la France la couronne d'Angleterre, l'ancienne inimitié entre les deux royaumes semblait s'éteindre; mais malgré les passions qui avaient conduit la ligue de Cambrai, les Français et les Vénitiens étaient redevenus ennemis.

L'Écosse restait toujours attachée à la France, mais son roi ne présentait qu'un enfant de quatre ans, dont le père (Marguerite d'Angleterre) sœur de Henri VIII qui venait de mourir sur le trône.

Le pape et les petits princes d'Italie, étaient incertains entre l'Autriche, la France et la France; toujours prêts à servir le plus fort et à se l'igner contre lui, aussitôt qu'ils concevraient le léger espoir d'en secouer le joug. Ils étaient jaloux et se méfiant l'un de l'autre, ils appelaient encore à leur secours ces Barbares qu'ils auraient voulu chasser de leur pays.

Les familles des papes continuaient à se repulser d'Italie. Alexandre VI exterminait celles de ses prédécesseurs pour former une principauté à l'italienne; Borgia; Jules II fit arrêter son neveu pour revêtir de ses dépouilles le duc de Ferrare Marie de la Rovère; à son tour Léon X enlevait à ce neveu le duché d'Urbino pour le donner à Laurent de Médicis.

Les lettres et des beaux-arts, étaient pour lui plutôt que saint pontife, et Léon X s'occupait avant tout de la gloire de sa maison : il détachait du duché les villes de Parme et de Plaisance, les érigeait en principauté pour son frère Julien de Médicis, et travaillait à détruire la liberté des Florentins pour faire dominer sa famille sur la Toscane.

Il était les exemples de piété, de simplicité, d'humilité chrétienne, que le vicaire de Jésus-Christ présentait au monde depuis plusieurs siècles.

Les Turcs venaient de tourner du côté de l'Afrique et de l'Asie les armées dont ils avaient menacé l'Europe pendant si longtemps. Les victoires remportées par Selim I^{er} sur les Perses et les Mamelucs, faisaient craindre qu'ils ne revinrent attaquer la chrétienté avec plus de force et plus d'audace.

La Bohême et la Hongrie se remuaient de factions sous le faible gouvernement du jeune Louis, fils de La-

dislas et d'Anne de Foix. Ces deux royaumes et celui de Pologne étaient régis par des princes de la maison des Jagellons : ils avaient réuni leur propre duché de Lithuanie au royaume de Pologne. Sigismond, troisième fils et successeur de Casimir IV était roi de ces deux vastes États qui n'en formaient plus qu'un seul. Il se faisait respecter des Turcs et des Russes sur lesquels il gagna des batailles.

Albert, margrave de Brandebourg, neveu de Sigismond par sa mère, était alors grand-maître des chevaliers de l'ordre Teutonique : il refusa de faire hommage de la Prusse au roi de Pologne, prétendant que l'ordre ne tenait ces contrées que d'une concession de l'empereur. Mais déjà le destin le réservait à quitter son ordre, à lui arracher la moitié de la Prusse, et à rendre hérétiques ces mêmes peuples que les chevaliers teutons avaient faits chrétiens au prix de tant de travaux.

Basile Iwanowitz, grand duc de Moscovie, disputait sa puissance contre son neveu Demetri, et faisait la guerre aux Polonais et aux Tartares. Son fils Jean IV, prit le titre de czar ou de Tzar, mot esclavon qui répond à celui de roi.

Le nord voyait toujours se prolonger la lutte de la Suède et du Danemarck. Stenon et Christian II se bravaient, se combattaient. Stenon périt; les Suédois furent asservis. Mais bientôt un vengeur sortit du fond des mines de la Dalécarlie, brisa le joug de Christian, l'un des plus effroyables tyrans que la terre ait produits; et ce vengeur, Gustave Vasa, rendit à la Suède une indépendance qu'elle conserve encore.

Maximilien tenait le sceptre impérial d'une main assez faible. On ne pouvait pas le regarder comme un grand roi, mais il faisait aimer sa personne et

son esprit. C'est à lui que l'on est redevable du premier corps de troupes régulières dans l'infanterie : il forma ces bataillons si célèbres par leur manière de combattre avec de longues piques. On appela ce soldat piquier *lands-knecht* (valet du pays), par allusion à l'espèce d'hommes dont se composait cette nouvelle milice ; comme on désigna longtemps notre infanterie sous le nom méprisant de *piétaille*. De ce mot allemand *landsknecht*, nous avons fait le mot français lansquenet.

Ce fut sous le règne de cet empereur qu'on découvrit les mines d'argent dans la vallée de Joachinsthal, et que l'on frappa des écus d'argent pour la première fois en Allemagne. Ce fut encore sous ce prince que des postes s'établirent en Allemagne à l'imitation de celles que Louis XI avait instituées en France. Enfin on doit à Maximilien la convocation de la diète de Worms qui fit en 1595 ce recès connu sous le nom de paix publique, pour empêcher les défis et les guerres particulières que se livraient les petits états de l'Empire. Elle créa, sous le nom de chambre impériale, un tribunal pour juger sans appel les différends qui s'élevaient entre ces États.

Ce recès et ce tribunal n'auraient pas été peut-être plus efficaces que tant de réglemens portés auparavant, si l'artillerie qui se perfectionnait en Allemagne, n'y avait mis, comme en France, les petits souverains dans l'impossibilité de faire la guerre. Maximilien, dans la diète de Cologne en 1512, ajouta quatre nouveaux cercles aux six qu'il avait créés en 1500 (a). Le but principal de cette division était de fa-

(a) Ces dix cercles sont ceux d'Autriche, de Bavière, de Souabe, de Franconie, de Haute-Saxe, de Basse-Saxe, de Haut-Rhin, de Bas-Rhin, de Westphalie et de Bourgogne.

ciliter le recouvrement des finances.
Chaque cercle avait un duc chargé de maintenir la paix dans son arrondissement. Il est assez singulier que la Bohême et la Prusse qui toujours fait partie de l'Allemagne, l'ancienne Germanie, aient refusé d'entrer dans aucun cercle, de payer des contributions dont ils avaient été exemptes jusqu'alors, que les Pays-Bas et la Franche-Comté qui avaient fait de tous temps partie de la Gaule, aient été érigés en cercles sous le nom de cercle de Bourgogne par Maximilien. Mais cet empereur voulait que le corps Germanique protégât les provinces qui lui appartenaient, contre les rois de France, qu'elles excitaient l'envie.
Ce n'était pourtant pas dans les affaires de la politique, dans la guerre, des armes, et dans l'exercice de l'artillerie, que le destin pécuniaire des princes, que le destin politique alors les ressorts secrets des révolutions qu'il préparait à tant d'États : il le cherchait au fond de quelques ateliers secrets. C'est là que des artisans grossiers fabriquaient sans s'en douter, les instruments qui devaient élever l'esprit humain et changer la face des empires.
Une opération de chimie avait pour but de bouleverser la tactique militaire de toute l'Europe. Dès qu'une arme peut tourner avec facilité sur son pivot, l'univers s'agrandit et de nouveaux continents apparaissent. A peine les lettres alphabétiques sont-elles fondées, toutes les opinions se modifient. C'est ainsi que la nature enchaîne les événements et attache les plus étonnantes révolutions à des objets souvent imperceptibles.
A cette époque, les sectateurs du christianisme avaient cru longtemps que ses dogmes devaient être embrassés par tous les habitans de la terre,

Il n'était inconnus que des seuls Indes. Mais à mesure que les grandes navigations des Portugais et des Espagnols s'étendirent au loin, ces voyageurs découvraient une multitude de nations dont aucune n'avait pu recevoir la moindre notion ni de Christ ni du pape; et le christianisme paraissait devenir de jour en jour plus restreint.

Ainsi l'étude de l'hébreu, celle des langues anciennes, les connaissances géographiques, en donnant à l'esprit humain plus de profondeur et plus d'étendue, ébranlèrent insensiblement tous les cœurs.

Les grandes navigations portèrent promptement encore les ravages, la famine, l'esclavage et la mort dans les contrées les plus éloignées. Le terrible Albuquerque, invincible par son artillerie, foudroyait des peuples qui ne connaissaient point les secrets de cet art; il enlevait Ormus aux confins de la Perse, Goa sur la côte de Malabar, et Malacca dans la presque île de ce nom. Il inspirait l'horreur du nom européen sur tous les rivages de l'Inde.

Pierre, Almagro, Fernand Cortès, avaient point encore renversé les trônes du Pérou et du Mexique. Ce pendant ils voguaient sur les mers de l'Amérique, et leurs mains homicides préparaient les armes qui devaient anéantir des milliers d'hommes, et jeter dans l'esclavage tous ceux qu'elles pourraient atteindre.

Ainsi les malheurs de l'humanité augmentaient à mesure que les connaissances et les arts faisaient des progrès en Europe.

Observons que toutes ces navigations, ces dévastations abominables, se faisaient du nord au sud, et que ce n'étaient encore des peuples septentrio-

naux qui se précipitent sur ceux du midi: selon cette espèce d'instinct qui semble chasser les nations boréales dans des régions moins froides, et celles des zones tempérées vers des climats plus chauds.

Observons aussi que la France n'avait encore participé ni à ces grandes découvertes ni à ces grands crimes. Toute son ambition s'était tournée à la conquête du Milanais, et elle venait de le perdre.

Si la cour et la nation ressentirent quelques inquiétudes à l'avènement de Louis XII, elles n'eurent que des espérances quand le jeune duc de Valois monta sur le trône. Sa bravoure, sa générosité, son esprit, surtout la franchise de son caractère, donnaient de ce prince l'idée la plus avantageuse. Tout était aimable en lui, tout jusqu'à ses défauts.

Le royaume florissait; cependant la prospérité en avait été altérée sur la fin du règne de Louis XII, et ce roi laissait à son successeur des pertes à réparer.

Quatre affaires majeures semblaient devoir attirer toute l'attention du roi et du conseil. La première, celle de recouvrer le Milanais, était un projet de Louis XII, et déjà l'armée s'assemblait pour retourner au printemps en Italie. On désirait en second lieu reprendre la ville de Tournai, enlevée à la France par Henri VIII. Il fallait remettre Jean d'Albret sur le trône de Navarre, qu'il n'avait perdu que par l'alliance et la parenté qui l'unissaient à la maison de France. Enfin, il était d'une sage politique de se prémunir contre l'enveloppement dont la maison d'Autriche menaçait la France, prête à se voir entourée de ses vastes possessions.

Le vingt-cinquième jour de l'an-

née 1515 et de son règne, François I^{er} fut sacré à Reims par l'archevêque Robert de Lenoncourt, avec tout le faste que l'usage attachait à cette cérémonie, et tout l'éclat que son goût, son âge et la jeunesse de la cour y répandaient.

François I^{er} n'était pas encore chevalier; cependant, à son sacre, il n'accepta point cette éminente dignité, comme avaient fait plusieurs de ses prédécesseurs. Il se contenta d'être le chef de l'ordre de Saint-Michel.

Avec le titre de roi de France, il prit celui de duc de Milan, du chef de sa femme Claude de France. Cette princesse y prétendait comme héritière de la branche d'Orléans, et comme ayant été revêtue de ce fief par l'investiture que l'empereur en avait donnée à son père et à elle-même dans la ville de Trente.

François I^{er} vint aussi, selon l'usage, se faire couronner à Saint-Denis, église du saint patron de France, et il fit son entrée solennelle à Paris. Ce ne fut que jeux, festins, bals, tournois, tout le temps qu'il résida dans la capitale.

La charge de connétable, vacante par économie depuis le règne de Charles VIII, fut rétablie. François I^{er} en revêtit Charles, duc de Bourbon, second prince du sang, quoiqu'il comptât à peine vingt-cinq ans.

Antoine Duprat, d'abord simple avocat, et devenu premier président du parlement de Paris, par la faveur de madame Louise de Savoie duchesse d'Angoulême, mère du roi, reçut la chancellerie de France, que Louis XII avait laissée vacante aussi par économie.

Le brave Odet de Foix, comte de Lautrec, qui, à la bataille de Ravennat, fut laissé pour mort à côté de

Gaston dont il était parent, et maréchal de France. Lautrec avait deux frères : Thomas, seigneur de Lescun; et André, comte de St. L'one et l'autre aussi braves que François de Foix, femme de Jean de Laval, comte de Châteaubriant, et par sa beauté, était leur sœur. Elle prenait déjà ou prit bientôt le plus grand ascendant sur François I^{er}.

Ce jeune roi éleva aussi au rang de maréchal de France l'illustre Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, frère du brave Vaudenisse. La charge de maréchal n'avait été jusqu'alors qu'une commission révocable à la volonté du roi : François I^{er} en fit une dignité à vie.

Il donna la charge de grand-maître à son gouverneur, Arius Goussier, seigneur de Boissy : il le mit à la tête des affaires, et lui associa le comte de Florimond de Robertet, vieilli dans l'administration épineuse des finances.

Le connétable, le chancelier, le grand maître, présidaient le conseil, et déjà François I^{er} se reposait sur ses ministres du soin des affaires.

Ils renouvelèrent d'abord la grande ordonnance sur la discipline de la gendarmerie.

Duprat avait l'esprit novateur. Sa habileté ne s'effrayait d'aucun changement; il désirait des lois dont l'exécution fût facile, cherchant plutôt ce qui devient commode aux administrateurs que ce qui peut inspirer de la confiance aux administrés.

La justice criminelle est moins compliquée que la jurisprudence civile. Il ne faut que juger si l'accusé est coupable d'un délit réel dont on le soupçonne. Mais comme il s'agit ici de la honneur et de la vie, les jugemens

ne pouvaient être soumis à trop de formes, à des délais, de solennité.

Les procès de ce genre étaient instruits par deux présidents, huit conseillers de grand chambre et quatre conseillers en robes : ils faisaient leur rapport à la grand chambre, où l'on jugeait l'affaire.

Les formes solennelles entraînaient les lenteurs, retardaient la décision des affaires civiles, et fournissaient des occasions aux juges pour différer d'examiner des causes affligeantes sans promettre l'issue qu'ils se livraient à l'examen des procès qui leur valaient des écus.

Duprat ôta le jugement des affaires civiles à la grand chambre, déclara compétens pour les juger les deux présidents et les douze magistrats chargés de l'information, et il leur défendit de se charger du soin d'aucune affaire civile pendant le temps qu'ils étaient de service à la Tournelle : ce temps était d'une année. Le nom de Tournelle venait de la tour où ils s'assemblaient. Pour les indemniser des pertes qu'ils pouvaient perdre, on leur versa leurs gages de quatre-vingts écus.

Les sentences rendues, François I^{er} vint au parlement, accompagné de son fils de Vendôme et du nouveau chancelier. Ce magistrat, déjà peu aimé du parlement qu'il avait présidé, n'avait pas l'esprit de résistance et le fermeté qui animait ce grand corps surveillant des lois, et régulateur de l'administration intérieure.

Le roi, si l'on en juge par les discours qu'il tint le chancelier, ne venait au parlement qu'afin d'assurer la cour et de veiller assidûment au maintien de la discipline militaire, à l'administration des finances, surtout à l'observation de la justice; et il recom-

manda au parlement d'être sévère sur le choix des magistrats qu'il admettait dans son sein.

Mondot de La Marthonie était premier président : il devait cette position à Duprat. Le parlement de Paris l'avait vu à regret quitter les fonctions de premier président du parlement de Bordeaux, pour venir se mettre à sa tête : Mondot avait accepté cette place par condescendance et presque malgré lui. Il était la preuve vivante que la cour ne demeurait pas toujours libre dans ses choix.

Cependant, consultant plus ses devoirs que sa position, La Marthonie supplia le roi d'observer que le dépôt des mœurs était confié au clergé, et celui des lois au parlement; que ces deux corps ne pouvaient les conserver intactes, si le roi ne maintenait invariablement dans l'un et dans l'autre l'ordre des élections, et s'il permettait qu'il s'y introduisit, à la faveur des démissions que l'on ferait entre ses mains, des sujets peu dignes. Il se plaignait aussi de ce que le grand conseil, devenu permanent, empiétait chaque jour sur la juridiction de la cour, et qu'il lui ôtait les affaires les plus importantes par des évocations, enlevant les sujets du roi à leurs juges naturels.

Duprat justifia comme il put les évocations et les choix du prince; il fit des promesses dans lesquelles le parlement se confia peu; et dès cette séance, on vit éclater les germes de divisions qui, semées par la main de Duprat, se sont accrues de siècle en siècle, jusqu'au jour où elles ont fait éclore la terrible révolution qui ébranla le trône en 1789, et le renversa en 1793.

Des préparatifs de guerre, des traités de politique, détournaient alors l'attention du jeune François I^{er} de ces

contestations obscures qui ne frappaient encore les yeux de personne.

Antoine, duc de Lorraine, et Charles III, duc de Savoie, sollicitaient la main de la reine douairière Marie d'Angleterre. Le roi favorisait leur demande; car il se souvenait que cette princesse fut autrefois la fiancée de l'archiduc Charles d'Autriche, et il devait craindre que des intérêts politiques ne déterminassent l'archiduc à réclamer sa main, malgré les nouveaux engagements que ce prince contractait alors envers René de France.

Mais cette jeune douairière, veuve à peine depuis trois mois, n'écoutait que son cœur et se mariait en secret à Charles Brandon, ce simple gentilhomme que la faveur du roi son frère avait élevé au rang de duc de Suffolk.

Le maréchal de Fleurange, contemporain, raconte dans ses mémoires que, trois jours avant ce mariage, le roi dit au duc de Suffolk « qu'il n'ignorait pas l'amitié qu'il y avait entre la reine et lui; qu'il voulait garder fidèlement l'alliance qui l'unissait avec Henri VIII. S'il y a, ajouta-t-il, quelque promesse entre vous et la reine, faites que le roi votre maître m'en écrive, j'en serai fort content; autrement, gardez sur votre vie que ne fassiez chose qui ne soit à faire. »

Lorsque le mariage fut consommé, le roi envoya chercher Suffolk et lui dit : « Je devrais vous faire trancher la tête; car vous avez faussé votre foi. Me fiant à votre parole, je n'ai point fait faire le guet sur vous, et vous avez épousé secrètement la reine Marie sans mon sceu. »

Le duc de Suffolk s'excusa sur le pouvoir de l'amour, et fit appel à la clé-

mence du roi. Ce monarque lui « qu'il le mettrait en bonnes » jusqu'à ce qu'il eût informé d'Angleterre son frère, et « le trouvait bon, il l'approuvait aussi. »

Mais dans quelles mains le roi il? Apparemment dans celles de la reine qu'il venait d'épouser; car l'envoya point en prison et ne lui pas de gardes.

Le maréchal de Fleurange « que l'on soupçonnait le roi de » tout cela par finesse, de peur que le roi d'Angleterre ne fût de sa » une grosse alliance ailleurs. voilà ce que les historiens n'ont pas saisi.

En effet, il n'est pas vraisemblable qu'une jeune reine, veuve à seulement dix-sept ans, dans un pays étranger, entourée de toute l'étiquette qui entourait alors les veuves des rois, pendant six semaines dans une chambre dont toutes les fenêtres étaient fermées au jour, et où l'on ne pouvait pénétrer qu'au travers des officiers de service, des huissiers de la chambre, des femmes de la reine; il n'est pas croyable, dis-je, qu'une aussi jeune princesse, qui dut n'être guère entourée encore pendant les six semaines suivantes que son deuil, eût pu recevoir un amoureux et l'épouser sans que le roi en fût instruit.

Ne voit-on pas que le premier cours que François I^{er} tint à son fils dans lequel il lui dit : « Si le roi d'Angleterre m'en écrit, j'en serai content, » équivalait presque à une permission, et qu'il ne voulait pas mettre à couvert des reproches de Henri VIII?

Ce qui mérité encore plus d'être marqué, c'est que le roi ne lui

tant ni après, un seul mot qui considérât ce mariage comme inégal, comme une mésalliance, comme un outrage à la couronne ou à la noblesse de France; au contraire, il lui fit qu'il le trouvera bon si Henri l'approuve.

Louise de Savoie, mère du roi, mit bien dans ses mémoires que le roi épousa Charles Brandon, comme de basse naissance, mais elle n'y mit pas un mot qui indique qu'elle regardât ce mariage comme indigne du sang de la reine et avilissant pour lui.

Pourquoi donc, au lieu de peindre les vœux, l'esprit, l'opinion du temps, quelques historiens modernes, des ecclésiastiques même, chez qui les principes de la religion devraient rapprocher tous les hommes, se montrent-ils plus méprisants que la reine, mère de François I^{er}, et que le maréchal de France?

Le jésuite Daniel dit que « cette reine s'était dégradée jusqu'à la qualité de femme de celui qui se serait honoré d'être son domestique. » L'abbé Garnier, écrivant près de quatre-vingts ans après, et qui devait être moins de préjugés, mieux connaître les mœurs anglaises, se fâche davantage : il prétend « que le peuple anglais s'indignait qu'un sang si noble donnât peut-être un jour des maîtres à l'Angleterre. » Le sang de Charles Brandon n'était ni vil ni même suspect, puisqu'il était de condition noble.

Si Garnier eût écrit avec quelque attention, il aurait observé que le sang de Henri VII descendait de Tudor, dont la noblesse était au moins douteuse; que cependant la nation anglaise ne s'indignait pas d'être régie par les enfants de Tudor; il se serait

rappelé qu'une reine d'Angleterre, fille de Charles VI, avait donné à la veuve de Louis XII l'exemple de préférer un mariage d'amour à une alliance de vanité; enfin Garnier devait penser, même à l'époque où il écrivait, que le sang d'un homme n'est vil qu'autant qu'il se dégrade par ses vices.

Marie d'Angleterre était la cinquième veuve d'un roi de France de la troisième race qui convolait en secondes noces; et toutes, à l'exception d'Anne de Bretagne, avaient épousé des hommes fort inférieurs en dignité à leur premier mari (a). Cet usage était plus sage et plus saint que celui de vivre par vanité dans la licence, comme ont fait depuis tant de princesses qui craignaient de compromettre autrement leur dignité.

Cinq jours après le mariage de sa sœur qu'il approuvait, Henri VIII signa un traité (avril 1515) avec François I^{er}, et renouvela celui qu'il avait fait l'année précédente avec Louis XII. François I^{er}, assuré par ce traité et par celui qu'il venait de signer avec l'archiduc Charles d'Autriche un mois auparavant, s'occupait de ses projets sur l'Italie. Il renouvela facilement l'alliance avec la république de Venise; mais Ferdinand, roi d'Aragon, et Maximilien, empereur, refusèrent d'accepter de lui aucun traité, à moins qu'il ne renonçât à la conquête du

(a) Ces cinq reines sont :

Anne, femme de Henri I^{er}. Elle se remaria à Raoul de Péronne, comte de Crepi et de Valois.

Adélaïde, veuve de Louis VI, dit le Gros. — Au connétable Mathieu de Montmorency.

Aliénor ou Éléonore, répudiée par Louis VII, dit le Jeune. — A Henri, comte d'Anjou, qui devint roi d'Angleterre.

Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII. — A Louis XII.

Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII. — A Charles Brandon, duc de Suffolk.

Milanes. Ils déclarèrent que s'il attaquerait le duché, ils en prendraient la défense.

Le roi masquait alors ses projets de conquête sous l'apparence d'une guerre défensive. Les Suisses menaçaient de rentrer en Bourgogne, si le roi n'accomplissait pas le traité de Dijon, signé par la Trémoille et rejeté par Louis XII.

L'Helvétie était le centre des négociations. Le pape, l'empereur, le roi d'Aragon, excitaient le mécontentement des Suisses contre la France. La haine constante du cardinal de Sion, que François 1^{er}, dans sa colère, appelait un *soldat tondu*, réveillait tous les sujets de plainte, et en inventait de nouveaux pour fomentier la guerre, ou pour engager les Suisses à fermer les passages de l'Italie aux Français.

Sous prétexte de prévenir l'irruption des Suisses, le roi ajouta quinze cents lances à sa gendarmerie, fit venir d'Allemagne dix mille lansquenets et six mille soldats d'élite que lui fournit Charles d'Egmont, ce duc de Gueldres invincible contre tous les efforts de la maison d'Autriche.

Pierre Navarre, l'inventeur des mines, fait prisonnier à Ravenne, abandonné de l'ingrat Ferdinand son roi, qui, loin de payer sa rançon, n'avait pas même daigné honorer ses lettres d'une réponse, Pierre Navarre, usant d'une liberté que l'homme de guerre a toujours conservée, écouta les propositions de François 1^{er}, et s'engageant au service de France, il reçut le grade de capitaine de l'infanterie à la place de Dumolart qui venait de mourir. Il alla jusqu'aux frontières d'Espagne lever une troupe nombreuse de Basques et de Gascons.

Un train considérable d'artillerie passait déjà par Lyon et gagnait les

montagnes. Du fond de l'Aragon, le vieux Ferdinand avertit les papes d'Italie, et le pape, et l'empereur ces apprêts formidables menaçant la Lombardie, et ne sont point destinés à repousser une incursion des Suisses.

Le pape Léon X, dont le frère Julien de Médicis venait d'épouser la tante du roi, et d'être nommé duc de Nemours par François 1^{er}, voulait rester neutre; mais trop faible pour suivre sa volonté, il ne faisait que balancer. En vain, pour le fixer, François 1^{er} lui envoya Guillaume Budé, l'homme le plus érudit de son siècle, et qu'Érasme appelait *le prodige de la France*; en vain Léon X, très-jeune lui-même, sentit tout son mérite, l'honora comme ambassadeur et comme savant; Budé s'aperçut bientôt qu'il ne cherchait qu'à l'abuser, et il écrivit au roi, si l'on en croit Guichard, « Tirez-moi d'une cour remplie d'effemines, où je suis trop étranger. » En effet Léon X fut bientôt obligé de se liguier avec l'empereur, le roi d'Aragon et les Suisses.

Le doge de Gènes, Octavien de Fiesque, plus faible encore, et ne pouvant pas que, si les Français repassaient en Italie, leur première impétuosité ne se portât contre lui, prêta l'oreille aux émissaires du connétable de France et pour s'assurer contre les entreprises des Adornes, des Fiesques et de Milicien Sforce, qui de temps en temps attentaient à sa vie, il remit la vie dont il était le premier magistrat. François 1^{er}, abdiqua le titre de doge et reçut du roi celui de gouverneur de Gènes, avec une forte pension et le collier de Saint-Michel.

La reddition de Gènes fut regardée par tous les ennemis de la France comme une véritable hostilité. Les Suisses accoururent s'emparer du P

de Suze, où aboutissaient les deux routes du mont Cenis et du mont Genèvre. On ne connaissait point d'autre route pour passer de France en Italie.

Raymond de Cardone, ce vice-roi de Naples qui avait perdu la bataille de Ravenna, commandait l'armée vénitienne, commandée par le célèbre l'Alviano; les Vénitiens étaient toujours alliés de la France.

Le pape se hâta de faire rassembler ses troupes : il les mit sous la conduite de son neveu Laurent de Médicis et de Jacques Colonne, que nous avons vu combattre les Français sous Louis XII, après les avoir servis sous Charles VIII.

Cherchant à veiller sa conduite, Louis XI faisait aux envoyés des conférences sur ses troupes allaient se joindre aux Suisses; et il assurait l'ambassadeur de France qu'elles n'étaient destinées qu'à garder quelques villes voisines de l'Éridan. Elles s'arrêtèrent en effet sous les murs de Plaisance. Selon sa coutume, Maximilien faisait des promesses ou des menaces, mais il n'avançait pas.

François I^{er} vole à Lyon. Il y passe en revue son armée, composée de deux mille lances; vingt-deux mille lansquenets, que le vaillant Charles d'Égmont, duc de Gueldres, conduisait lui-même; six mille Basques et Gascons, disciplinés par Pierre Navarre; huit mille aventuriers français; trois mille pionniers, et une artillerie formidable. C'était en tout une armée d'environ cinquante-cinq mille hommes : on ne levait rarement d'aussi considérable.

Ces forces ne purent être rassemblées par le roi qu'en vendant des charges de finance, des charges de judicature, et en rétablissant quelques-uns des impôts abolis par Louis XII. Le génie

entreprenant de Duprat enhardit le roi, lui répond des parlements, brave la haine publique, et se charge de lever tous les obstacles. Inutilement ses fonctions semblent-elles l'attacher aux lieux où les lois doivent être observées; Duprat quitte le palais pour le camp, et suit le roi en Italie.

François I^{er} donna la régence du royaume à sa mère : elle l'accompagna jusqu'à Lyon.

Le connétable Charles de Bourbon, selon le droit de sa charge, commandait le premier corps d'armée, qui servait d'avant-garde; François I^{er} se mit à la tête du corps de bataille, et le duc d'Alençon conduisait l'arrière-garde. Le plus âgé de ces trois chefs avait à peine vingt-cinq ans.

Il paraissait impossible de forcer le Pas de Suze. On fit embarquer, avec quelques troupes, Aymar de Prie, grand maître des arbalétriers, pour descendre à Gênes, et engager les Suisses, en ravageant le pays, à quitter ce poste qu'ils semblaient résolus de défendre.

On pouvait encore aller chercher un troisième passage près de Nice, dans le voisinage de la mer; mais cette route longue et pénible eût consumé la saison. Un détachement des Suisses, déjà descendu dans le marquisat de Saluces, pouvait d'ailleurs s'emparer de ces défilés avant l'arrivée des Français.

Les généraux restent indécis; le temps se perd; la difficulté des passages fait l'entretien de l'armée. Un chasseur intrépide, qui parcourait ces lieux depuis l'enfance, et qui souvent apportait du gibier aux troupes, apprend la cause qui retient ainsi l'armée inactive, et offre de faire connaître un passage que ses fréquentes excursions dans les montagnes lui ont enseigné. D'abord le comte de Morette, auquel

il s'adresse, l'écoute avec indifférence; mais le chasseur insiste, et bientôt son assurance frappe le comte et le détermine à examiner les vallées.

On lève le plan de cette nouvelle route; on le porte au duc de Savoie Charles II, oncle du roi, dont les Suisses venaient de dévaster le pays en s'emparant du Pas de Suze. Le duc envoie le plan, le chasseur et le comte de Morette à Lyon, où était le roi. Lautrec et Pierre Navarre sont chargés d'aller visiter les lieux avec le comte et le chasseur qui leur sert de guide. Le vieux maréchal Jacques Trivulce et le maréchal de Chabannes (la Palisse) les accompagnaient. On trouve des abîmes à combler, des rochers à renverser, des montagnes à gravir, mais on ne rencontre aucun obstacle dont l'active industrie d'une armée ne puisse triompher en peu de temps.

Sur leur rapport, le roi se détermine à tenter ce passage (août 1515); et tandis que des détachemens se montrent sur le mont Cenis et le mont Genève pour abuser les Suisses qui gardent le Pas de Suze, l'armée traverse la Durance et s'engage dans les détours des montagnes du côté de Guillestre. Trois mille pionniers, qui précédaient les troupes, leur tracent une route, combler les précipices, soit avec des fascines, soit avec les débris des rochers qu'ils abattent; car les travaux des hommes et tous les accidens de la nature tendent à l'aplanissement de la surface du globe.

La poudre à canon et les fourneaux de Pierre Navarre étaient plus efficaces, on peut le croire, pour renverser les quartiers de rocs, que le vinaigre dont Tite-Live prétend sérieusement qu'Annibal se servit autrefois, quand il ouvrit un passage à la première armée d'un peuple policé qui, dans

les temps connus, ait traversé les Alpes.

Lorsque la route fut ouverte, il fallut transporter l'artillerie dans des lieux escarpés. On essuya toutes les peines, toutes les difficultés que Trémoille avait éprouvées aussi en faisant passer l'Apennin à l'artillerie de Charles VIII.

Pionniers, soldats, officiers, travaillent et s'aident mutuellement. Chacun manie la pioche et la cognée. On tirait les cordages; on s'attachait même aux canons pour soulager les chevaux ou traverser des pas difficiles que ces animaux ne pouvaient atteindre.

C'est ainsi que l'on put gravir les monts qui dominent ces profondes vallées où coule l'Argentière; c'est ainsi que, malgré l'éclat d'un soleil brûlant dans cette saison la plus chaude de l'année, on parvint à franchir ces énormes nombrables torrens, grossis par la fonte des glaces et des neiges.

Après huit jours de peines incroyables, l'armée déboucha dans le comté de Saluces. Les Piémontais, ennemis alors des Suisses, ne les instiguèrent point des travaux hardis que les Français exécutaient dans ces gorges escarpées; mais ils informèrent le maréchal de Chabannes que Prosper Colonne s'avancait avec la cavalerie papale pour se joindre aux Suisses, qu'il était déjà dans Villefranche, près des sources de l'Éridan.

Prosper était si convaincu de pouvoir envelopper les défilés des Alpes qu'il se vantait déjà de tenir les Français comme *pippioni in la gabié*.

Dès que les maréchaux de Chabannes et d'Aubigny reçoivent cet avis, ils montent à cheval avec Bayard, Lambert de Bercourt, Montmorency; ils passent la montagne de l'Épervier, traversent

Éridan à un gué, et s'avancent dans la plaine pour enlever Colonne, qui voyait les prendre *comme pigeons en cage*.

Le patronille de ses troupes, qui le rencontra inopinément, s'enfuit et porte la nouvelle à Villefranche : l'armée le poursuit avec tant de promptitude, qu'il arrive avec les fuyards. Ils s'efforcent de fermer les portes : un valet, gentilhomme normand, passe l'enceinte entre les deux battans, qui ne peuvent plus se joindre ; Imbercourt vient à propos avec sa troupe ; on s'installe dans la ville.

Prosper Colonne était à table. Il attendait à la fois le passage des Alpes, la fuite de ses gens, la prise de Villefranche (a) et de sa propre maison ; car il est bientôt entouré et contraint de se rendre, ainsi que les officiers qui étaient avec lui.

Mais déjà Aymar de Prie descendait les montagnes de Gênes ; sa troupe était grossie de quatre mille Génois. Il enlevait par surprise les villes de Tortone et d'Alexandrie.

L'armée française allait inonder la Lombardie ; les Suisses se hâtèrent de quitter le Pas de Suze, de rassembler leurs troupes, et de se retirer à Novarre pour défendre le Milanais.

Dans sa captivité, Prosper Colonne fit un manifeste, où il affirme que les Alpes jusqu'alors ont été impénétrables ; que, dans cette saison, l'Éridan, grossi par la fonte des neiges, n'est point guéable, et que l'on ne peut rien imputer à sa négligence. Mais

plus il se justifie, plus il fait l'éloge des talens et de l'intrépidité des Français.

Le duc de Savoie joignit le roi son neveu à son passage, et suivit l'armée. Plusieurs villes apportèrent leurs clefs à François 1^{er} ; Novarre et Pavie se rendirent. Le duc de Gueldres, Charles d'Egmont, arriva aussi à Novarre avec ses bandes noires.

De Novarre, le roi alla passer le Tessin et camper à Marignan, petite ville sur les bords du Lambro. Il avait Milan au nord-ouest, Pavie au sud-ouest, l'armée espagnole au sud-est, sur la rive droite de l'Éridan, près de Plaisance.

Le roi cherchait à faire sa jonction avec l'Alviane, qui lui amenait l'armée de Venise, en s'avancant par Crémone et remontant la rive gauche de l'Éridan. Il s'agissait surtout d'empêcher que Raymond de Cardone avec les troupes de Ferdinand le Catholique, et Laurent de Médicis avec les troupes du pape, ne se réunissent à l'armée des Suisses campés sous les murs de Milan.

Léon X cherchait à enchaîner l'ardeur du roi par ses négociations ; des méfiances retenaient Cardone et Laurent dans le voisinage de Plaisance. De vieux guerriers conseillaient à François 1^{er} de ne point hasarder de bataille. Des conférences furent entamées à Vercell.

Le duc de Savoie, dont les États étaient resserrés entre la France, le Milanais et l'Helvétie, se portait pour médiateur. Les Suisses offraient de se retirer et de remettre le duché de Milan à François 1^{er}, pourvu qu'il leur donnât une grosse somme, et qu'il fît à Maximilien Sforce une pension de soixante mille livres.

On fut bientôt d'accord sur ces deux points. Le roi consentit aussi à payer

(a) Martin du Bellay appelle Villeneuve-le-Vieux cette petite ville ; le *loyal serviteur* la nomme Villefranche. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas la confondre avec le port de Villefranche, dans le comté de Nice. La ville dont il est en question se trouvait dans le marquisat de Saluces.

aux Suisses les quatre cent mille écus stipulés dans le traité de Dijon, et d'augmenter les subsides que son prédécesseur avait accordés aux cantons. Il s'engageait à entretenir, même en temps de paix, un corps de quatre mille Suisses, et à donner trois mois de paye à tous ceux qui étaient alors en armes contre lui,

C'était recevoir la loi. Il ne lui en aurait guère plus coûté après une défaite. Mais il ne croyait point acheter trop cher la possession du Milanais.

François 1^{er} était loin d'avoir l'argent qu'il promettait. Les principaux chefs de son armée se cotisèrent, vendirent leur vaisselle, et lui prêtèrent tout le produit que cette vente leur procura. Il envoya cette somme sous une escorte commandée par les deux frères, le maréchal de Lautrec et le seigneur de Lescun. Ils la conduisirent jusqu'à la ville de Biograsa, et c'était à Bufalora qu'ils devaient la délivrer aux Suisses.

La paix paraissait tellement assurée, que Charles d'Egmont, duc de Gueldres, ayant appris que les Brabançons, excités par Charles, comte de Flandre, ou plutôt par Marguerite d'Autriche, faisaient une incursion dans ses États, remit le commandement de ses lansquenets et de ses vieilles bandes à son neveu le jeune Claude de Lorraine, comte de Guise, et partit en toute hâte,

Sur ces entrefaites, des renforts que les Suisses attendaient arrivèrent à Milan, et furent indignés d'apprendre qu'on allait les renvoyer dans leurs montagnes, aussi pauvres qu'ils en étaient descendus. Excités par le cardinal de Sion, ils concurent l'espoir de s'enrichir en pillant toutes les richesses d'un camp où se trouvaient le roi de France, six princes du sang,

le duc de Lorraine et le duc de Savoie, et la fleur de la chevalerie française.

J'ignore ce qu'il leur dit. Guicciardini prête à ce cardinal une harangue. Sismondi adopte en partie; Beloeil ou Beaucaire en présente une à Gaillard, dans son Histoire de François 1^{er}, lui en fournit une troisième composée de ce qu'il trouve de saillant dans ces deux historiens; Velly, qui continue Velly, ne lui en suppose pas une quatrième qui ne ressemble pas aux précédentes. Nos autres historiens, Anquetil, en font chacun leur thème : je me contenterai bien d'égarer le lecteur en imitant.

Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que le cardinal de Sion distribua aux Suisses l'argent que lui avait donné Raymond de Cardone; on peut encore qu'il y ajouta des bénéfices, des absolutions, des indulgences, des prières. Il gagna ensuite quelques capitaines, et mit aux prises des Suisses avec des détachemens français; et c'est ainsi, comme l'avouent les historiens de la Suisse, engagea toute l'armée helvétique à se mettre en marche pour dégager leurs compagnons, puis bientôt après pour attaquer le camp du roi.

François 1^{er} s'entretenait en ce moment avec l'Alviano, qui, ayant conduit l'armée de la seigneurie à Lugano sur les bords de l'Adda à quelques lieues de Marignan, était venu prendre les ordres du roi en France.

Ils croyaient la paix assurée. Tout à coup Fleurange, aussi jeune que le roi, arrive avec précipitation lui annonce que les Suisses viennent l'attaquer. Il ne peut le croire; mais les sons de la trompette l'en convainquent bientôt. Il prend ses armes; l'Alviano

amont à cheval et court chercher l'armée suisse. Le connétable Charles de Bourbon range en bataille l'armée française.

Trois des maréchaux de France, Ferrée, d'Aubigny et Chabannes, sont présents. Le duc d'Alençon, le duc de Châtellerauld, frère du connétable, le duc de Vendôme et son frère le comte de Saint-Pol, Bertrand de Bourbon-Carency, Louis de Bourbon, seigneur de la Roche-sur-Yon, tous couverts du sang, courent se ranger à leurs postes.

François I^{er} se met à la tête des troupes, ordonne à Fleurange d'aller devant la marche des Suisses, appelle Bayard, et lui demande qu'il lui confie l'honneur de la chevalerie. Fleurange dit qu'il ne partit pour exécuter l'ordre qu'il avait reçu qu'après avoir reçu l'accolade au roi.

Symphorien Champier, médecin d'Antoine, duc de Lorraine, et qui était avec lui à Marignan, rapporte que Bayard voulut d'abord s'excuser et dit à François I^{er} : « Sire, celui qui est roi d'un aussi noble royaume est chevalier par-dessus tous les autres ; » et que François lui répondit : « Dépêchez-vous ; il ne faut alléguer ici ni canons ; faites mon vouloir. » Puis Bayard, tirant son épée, donna l'accolade au roi en prononçant ces paroles : « Sire, vailliez autant que moi. » C'était Roland, Olivier, Godefroy et Baudouin qui vous la donnaient. Vous êtes le premier prince que j'ai fait chevalier ; Dieu veuille que dans la guerre vous ne fuyiez jamais ! »

Les Suisses s'avançaient avec fureur, le cardinal de Sion à leur tête, et la croix portée devant lui. Le danger devenait d'autant plus éminent, que la moitié de l'armée croyait la paix faite,

et que les lansquenets se persuadaient qu'elle était signée. Ils s'imaginèrent alors que les Suisses, leurs ennemis particuliers, n'en voulaient qu'à eux seuls, et que les Français les livreraient à leur inimitié.

L'effroi les saisit : ils reculèrent. Mais les Suisses ne songeaient qu'à s'emparer de l'artillerie. Les lansquenets furent bientôt rassurés et retournèrent au combat. La mêlée fut horrible ; les nuages de poussière remplissaient l'air et empêchaient de discerner ce qui se passait autour de soi. Les troupes n'avaient point d'uniforme ; Martin du Bellay, qui combattit à cette sanglante journée, dit que les Suisses et les Français portaient également une croix blanche sur leurs habits. Les Suisses, qui prétendaient servir le pape, ajoutèrent à la croix une petite clef de drap blanc que l'on distinguait à peine.

La bataille avait commencé sur les trois heures après midi (13 septembre 1515) ; elle se soutint avec acharnement tant qu'il fit jour et même la nuit, aussi longtemps que la lune permit de discerner les objets. Lorsque l'obscurité, qui devenait profonde, ne laissa plus voir sur qui l'on portait ses coups, le combat cessa de lui-même, chacun restant où il se trouvait, et dans l'impossibilité de reconnaître de quel côté était l'ami ou l'ennemi.

Le roi, pour laisser reposer son cheval harassé de fatigue, s'assied sur l'affût d'un canon. Il demande à boire ; on lui apporte de l'eau mêlée de sang. Il s'en aperçut au goût et la vomit avec horreur.

Le jour venu, on entendit mugir le taureau d'Uri et la vache d'Underwald, ces cornets fameux qui servaient de trompettes aux Suisses. Chacun se range sous ses enseignes, et le combat

recommence avec plus de fureur. Les Suisses parvinrent jusque vers l'artillerie; un de leurs détachemens chercha même à pénétrer dans le camp français.

On combattit encore quelque temps; mais enfin les Suisses furent obligés d'abandonner le champ de bataille. Ils firent leur retraite en bon ordre, et reprirent la route de Milan. On ne les poursuivit pas, car les hommes et les chevaux étaient épuisés de fatigue.

L'Alviane et l'armée vénitienne arrivaient à la hâte, ayant marché toute la nuit. On leur dit pendant la route que les Suisses avaient battu les Français. — « Eh bien! répondit l'Alviane, nous les surprendrons et nous leur arracherons la victoire. » Il attaqua en effet un corps de quatre cents Suisses, séparé du reste de l'armée: ils se débandèrent et s'enfuirent presque sans combattre.

Le jeune comte de Petigliano, chef de la maison des Ursins, avide de conquérir la renommée de son père, était avec l'Alviane: il chargea les Suisses, les rompit, et périt sous leurs coups. C'était le fils du célèbre comte de Petigliano qui soutint le siège de Padoue en 1509, et que les Vénitiens honorèrent d'un tombeau.

François I^{er} écrivit à sa mère du champ de bataille: il lui manda qu'ils avaient été vingt-quatre heures à cheval, le casque en tête, sans boire ni manger; qu'on estimait que depuis deux mille ans il ne s'était pas livré de bataille plus terrible.

En effet, le vieux maréchal de Trivulce, qui s'était trouvé à dix-sept batailles, disait qu'elles ne ressemblaient qu'à des jeux d'enfant en comparaison de celle-ci, et que l'on ne pouvait pas la regarder comme une

bataille d'hommes, mais comme un combat de géans.

Ajoutons d'ailleurs que cette bataille si remarquable par l'acharnement et la bravoure des troupes, ne produisit aucun résultat sous le point de vue politique. On voit une mêlée d'hommes où chacun profite de sa force pour cabler son adversaire, et cette bataille ressemble trop à celles que livraient public les gladiateurs de Rome: c'est une bataille à coups de poings.

Cependant on avait fait quelques progrès. L'infanterie n'était plus, comme autrefois, un ramas de paysans sans formation, sans discipline; elle se sentait mieux armée, plus manœuvrière; le roi disposait d'une puissante artillerie. Ainsi on possède les matériaux de la science, mais on ne les trouve pas mêlés, confus; aucun général ne sait les employer à leur véritable usage: l'art est encore dans le chaos.

Le roi courut plusieurs fois le danger d'être tué; son cheval fut percé de deux coups de pique. Le roi reçut des contusions, et sa cuirasse, semée de fleurs de lis d'or sur un fond d'azur, fut enfoncée en divers endroits: mais il dut la vie qu'à la bonté de ses adversaires.

Quinze mille Suisses, quatre à cinq mille Français, restèrent sur le champ de bataille. Le cardinal de Sion se retira, et quitta le combat dès le soir du premier jour. D'abord il rentra dans Milan, mais quand il vit la bataille entièrement perdue, il s'enfuit en Allemagne et se réfugia près de l'empereur, menant avec lui François Sforce, le plus jeune de Maximilien Sforce, duc de Milan, qui s'enferma dans cette ville.

Le sang le plus illustre de la France arrosait la plaine, mêlé à celui des lansquenets, des Suisses et des Turcs. De sept princes du sang

perdirent en ce jour, deux perdirent la vie.

L'un était ce François de Bourbon, comte de Châtellerault, frère du connétable, qui, frappé à la première charge, trouva la mort à l'âge de vingt-trois ans. Son père Gilbert et son frère aîné étaient déjà tombés, victimes de ces guerres funestes qu'on livrait pour le royaume de Naples. Ainsi le connétable resta seul de sa famille et de sa race.

L'autre prince du sang qui périt au cette journée fut Bertrand de Bourbon-Carency; et cette branche de la maison royale s'éteignit en lui.

Le prince de Talmond, fils aîné du duc Louis de la Trémoille, tomba avec soixante blessures, et n'expira que plusieurs jours après la bataille. Il combattait avec son père Louis de la Trémoille, et son oncle Jacques de la Trémoille, qui tous deux avaient servi Charles VIII et Louis XII en Italie.

Parmi la foule des gentilshommes qui se bécotaient sur le champ de bataille, on compte ce Galéas Salazart qui avait défendu si longtemps la citadelle de Gênes sous Louis XII, et dont le père combattait sous Louis XI à la bataille de Montlhéry; son frère Tristan, non moins guerrier que le défenseur de Gênes, était encore archevêque de Gênes.

La Motte Jean Stuart, neveu du maréchal d'Aubigny.

Jacques d'Amboise, seigneur de Bussey, un des neveux du cardinal d'Amboise.

Pierre Gouffier-Boissy, frère consanguin du grand maître Artus, qui, naguère gouverneur de François I^{er}, l'avait suivi à Marignan.

Antoine de Roye, que Fleurance appelle son frère dans ses mémoires,

et dont la petite-fille épousa le premier prince de Condé.

Imbercourt, ce brave Imbercourt dont l'histoire parle si souvent sous le règne de Louis XII. C'était le fils de ce sage Imbercourt décapité à Gand par une faction, sous les yeux et malgré les ordres, les prières, les larmes de sa souveraine Marie de Bourgogne. Celui-ci devint célèbre par tant d'exploits, il était si chéri de l'armée, qu'elle lui éleva une sorte de tombeau sur le champ de bataille, et l'on y mit cette inscription : *Ubi honos partus, ibi tumulus erectus.*

Où l'honneur fut acquis, la tombe est élevée.

Claude de Lorraine, comte de Guise, à la tête des bandes noires dont le duc de Gueldres, son oncle, lui avait remis le commandement, montra dans cette action, malgré sa jeunesse, un tel mélange de valeur et de prudence, qu'il en acquit dès lors une grande réputation. Il reçut vingt-deux blessures; son écuyer, Adam de Nuremberg, para la plupart des coups qu'on lui portait, le couvrit de son corps quand il fut abattu, et se fit tuer sur lui. Après la bataille, on les tira tous deux de dessous un monceau de morts. Un gentilhomme écossais, témoin de leur chute, vint les chercher, mit le comte sur son cheval et le porta dans sa tente, où il resta longtemps sans donner aucun signe de vie. On le soigna; il guérit, et reprit toute sa vigueur.

Charles de Beuil, comte de Sancerre, fut tué; son frère Louis se retira blessé dangereusement. Ils étaient petits-fils de l'amiral de ce nom, si célèbre sous le règne de Charles VII, et arrière-petits-fils de Jean de Beuil, grand-maître des arbalétriers, qui périt à la bataille d'Azincourt avec quinze gentilshommes de cette maison féconde en héros.

Gilbert de Lévi fut aussi blessé.

Bayard aurait péri, si son cheval, emporté au milieu des bataillons suisses, ne se fût embarrassé dans des ceps de vigne. Cet incident donna au chevalier le temps de mettre pied à terre. Rampant alors à travers des sillons, et couvert d'une haie, Bayard cherchait à rejoindre l'armée; Antoine, duc de Lorraine, frère aîné du comte de Guise, le rencontra, lui fit donner un autre cheval et le sortit d'embarras.

Gaspard de Colligny, seigneur de Châtillon, le même qui avait suivi Charles VIII à Naples et combattu à la bataille d'Agnadel avec Louis XII, sut mériter à Marignan le bâton de maréchal de France. Le roi le lui donna bientôt après.

Tous ceux qui, dans cette journée, échappèrent à la mort, coururent au moins de grands dangers. On ignorait encore ceux qui avaient péri, lorsque le roi, parcourant le champ de bataille, rencontra Fleurange et lui dit : « Comment, mon ami, on disait que » vous étiez mort ! J'ai été reçu cheva- » lier aujourd'hui ; je vous prie que » vous vouliez l'être de ma main. »

Je rapporte ce fait, qui n'offre pas d'ailleurs grande importance, parce que les historiens, excepté Daniel, ne font donner l'ordre de la chevalerie à François I^{er} qu'après la bataille. Mais Fleurange, le seul témoin qui nous ait donné connaissance de ce fait, ne peut s'être trompé sur ce qu'il a vu ni sur ce qui lui est arrivé à lui-même. François I^{er} se fit recevoir au moment où la bataille commençait, et ne créa des chevaliers qu'après qu'elle fut gagnée.

Afin d'amener l'armée de la seigneurie en toute diligence à Marignan, l'Alviane avait passé vingt-quatre heures à cheval, sans s'inquiéter d'une hernie qui le tourmentait. Cet effort

rendit le mal incurable, et il mourut quelques jours après, en s'occupant de surprendre la ville de Brescia.

Le célèbre Louis d'Ars, gouverneur de Pavie; Lautrec et son frère Louis et le bâtard de Savoie, occupés à recueillir l'argent que l'on devait apporter aux Suisses et que cette journée leur fit perdre, ne purent se trouver à la bataille de Marignan.

Dès que la victoire fut assurée, la ville de Milan se rendit, et fut payée par de fortes contributions, du sacre de quelques Français attaqués dans ses murs. Le connétable, le maréchal d'Aubigny et Pierre Navarre entreprirent le siège du château, l'on regardait alors comme une ville imprenable.

Le duc de Milan s'y était enfui avec quelques Suisses qui se dévouaient à suivre sa fortune. Pierre Navarre qui venait de faire sauter les rochers des Alpes, s'occupa de saper ceux desquels portaient les fondemens de la citadelle; lorsque Maximilien Stuart apprenant que Raymond de Cardone s'était retiré à Naples avec son armée, à la nouvelle de la victoire de François I^{er}, que le pape cherchait à se rapprocher du roi, et trop sûr d'ailleurs que l'empereur ne quitterait pas l'Allemagne, ne crut pas devoir s'exposer à périr victime d'une explosion qu'il ne pouvait empêcher. Ses propres défenseurs, les Suisses et les Italiens renfermés avec lui, s'irritaient les uns les autres par cette inévitable aigreur que produit l'adversité et qui rend tout insupportable, lorsqu'il faut au contraire pouvoir alors tout supporter.

Il traita donc avec le connétable par l'entremise de son oncle Jean de Gonzague et de Jérôme Morone, un chancelier, homme aussi habile et au

des ambitieux que Duprat, avec
un de scrupules encore.

Par ce traité, Maximilien Sforce
fut roi le château de Milan et ce-
de Crémone, les deux seules pla-
ces qu'il possédait actuellement dans le
nord. Il renonce à tous les droits
qu'il peut avoir sur ce duché; il en-
voie François 1^{er} pour seul et lé-
gitime héritier. En échange, le roi lui
versé une pension de trente mille
livres, lui promettant de lui procurer
l'épiscopat de cardinal et des bénéfices
ecclésiastiques d'un revenu équiva-
lant à cette pension. Jérôme Morone
s'en souvient point, et se fit conserver
sa place de chancelier du Mi-
lan.

Maximilien Sforce n'avait éprouvé
ni les dégoûts et des revers depuis
qu'il s'était assis au rang des souve-
rains. Il parut ressentir une véritable
joie en quittant une dignité si éblouis-
sante et si trompeuse. Fleurbaey rap-
porte dans ses mémoires ce que le duc
lui dit quand il vint le saluer à Pa-
ris: « Sire, je me trouve le plus heu-
reux de mon lignage, d'être tombé
aux mains d'un prince tel que vous.
Quand j'étais duc de Milan, je n'étais
qu'un valet. Les Suisses en-
traînaient les maîtres, et ne faisaient
ce qu'ils voulaient. » Depuis, il
n'eut jamais en effet aucun désir
de montrer des grandeurs si dange-
reuses et si périssables.

Le roi le fit conduire auprès de sa
sœur, régente du royaume, sous l'es-
corte de la Trémouille, sieur de Mau-
rou, et de François de Nocet, comte
de Pourtrême: il lui fut permis d'ha-
biter partout où il voudrait en France,
et jamais François 1^{er} ne crut néces-
saire de veiller sur sa conduite.

La foule des historiens cependant a
vu Maximilien Sforce comme un

lâche, au lieu d'attribuer sa conduite
à la sagesse d'un esprit éclairé qui ap-
précie sainement les circonstances dans
lesquelles il se trouve, et ne veut pas
consentir à être toute sa vie le jouet
de la politique des papes, des empe-
reurs et des Vénitiens; du courroux
de François 1^{er}, de la protection insou-
lente des Suisses et de la perfidie de ses
propres courtisans. Tel était son sort,
s'il se fût obstiné à rester sur ce petit
trône où il avait été placé, non pour
lui, mais pour empêcher les rois de
France de s'y asseoir.

Dans le temps que l'on conduisait
Maximilien Sforce en France, Pierre
Martyr d'Anghiera, qui avait été gou-
verneur des enfans de Ferdinand roi
d'Aragon, ambassadeur à Venise et en
Égypte, âgé alors de soixante ans,
désabusé des chimères de l'ambition,
écrivit une épître à François 1^{er}, où
l'on trouve des vers que l'on peut tra-
duire ainsi :

O grand roi! que te sert cette triste victoire?
En auras-tu des mets plus nombreux, plus exquis,
Des vins plus savoureux, de plus riches habits,
Un lit plus doux, mieux fait, un sommeil plus tranquille?
O douleur! à quoi donc la guerre est-elle utile (a)?

Tel est à peu près le langage que
Cinées tenait autrefois à Pyrrhus, ce-
lui que Boileau adresse depuis à
Louis XIV, ce que les sages de tous
les pays diront dans tous les siècles; et
ces paroles très-belles, très-sensées,
n'arrêteront jamais la marche du con-
quérant.

La victoire du roi le rendit l'arbitre
de l'Italie. Léon X, qui avait sollicité
contre lui l'empereur, l'empire, l'An-
gleterre, l'Aragon, rechercha soudain

(a) Quid te, Galle, juvat, rex inclyte? Quid tibi venter
Est nunc plus solito? Forsan suavioribus escis
Propterea implebis? Propterea majore parabis,
Proh dolor! optatas vestes? Lectone recumbes
Constrato melius, meliorave pocula sumes?

Épist. 188.

la médiation du duc de Savoie pour obtenir une paix nécessaire. Ses ennemis les Bentivoglio, jadis seigneurs de Bologne, le duc de Ferrare et celui d'Urbino, se rendirent à Pavie; ils conjurèrent le roi d'être leur protecteur, et de réprimer l'ambition du pape. Les Florentins, en le félicitant, le supplièrent de briser le joug que les Médicis leur imposaient, et de leur rendre ce gouvernement populaire qu'ils appelaient la liberté.

Mais l'alliance des républiques et des petits princes d'Italie n'étant utile qu'au roi, et celle du pape pouvant le devenir à tous ceux qui entouraient François I^{er}, les courtisans et le chancelier le déterminèrent bientôt à s'unir avec le souverain pontife.

Le roi se déclara le protecteur des Médicis, signa dans Pavie un traité avec Léon X, et convint qu'il aurait une conférence avec lui dans Bologne. Parme et Plaisance étaient alors considérées comme deux villes indépendantes du Milanais. Par le traité, le pape promit de les remettre au roi; il devait aussi rappeler les troupes qu'il avait envoyées à l'empereur.

François I^{er} fit à Milan, comme Louis XII, une entrée solennelle en qualité de duc du Milanais. Il était accompagné de cinq princes du sang échappés au fer des ennemis dans les champs de Marignan, du vieux maréchal de Trivulce, dont cette ville était la patrie, et de dix-huit cents hommes d'armes. Il descendit à la cathédrale, et rendit grâce à Dieu de sa victoire.

Il reçut dans le palais ducal ces sermens d'obéissance que les magistrats et les peuples prêtent en tout temps à tous les vainqueurs, en attendant que, vaincus à leur tour, ils leur rendent ces sermens, qui semblent être en effet plutôt un prêt ou un emprunt forcé

qu'un engagement saint et sacré.

Le respect que l'on avait pour le pape, les talens particuliers de Léon X, son esprit, ses manières, persuadaient plus que tout qu'en s'alliant avec le pape, le roi servirait le duché de Milan et la prépondérance en Italie. Assuré de l'être par un traité; des Suisses par leurs troupes faites et par leurs négociations; le résultat devait être de les attacher à la France; des Florentins par le particulier de la maison de Médicis par le mariage de Julien avec l'infante du roi, par le don du duché de Nemours; rien ne paraissait capable de repousser encore une fois les Français au delà des Alpes.

Le roi prit le chemin de Bologne dans le dessein de se présenter au souverain pontife, non comme un vainqueur qui venait imposer des conditions, mais comme un roi digne de tenir le langage d'un *très-chrétien*, comme *le fils de l'Eglise*, qui venait lui demander des bénédictions.

Le pape résolut de prodiguer tous ces honneurs qui ne sont que de vaines déférences sous lesquelles se cachent l'intérêt et l'ambition. Louis qui connaissait les hommes, les méconnaissait; et, dans ces petites entreprises, il ne voyait que des pièges tendus à la vanité.

Ainsi François I^{er}, honoré, flatté sous, s'en retourna fort satisfait au pape, mais n'en ayant obtenu la restitution des États promise aux Français qu'il protégeait, ni l'investiture du royaume de Naples sur lequel comptait aussi. Le roi, pour tout le fruit de son voyage, ne rapportait que cet acte de concorde entre le pape et lui, et cet acte pouvait allumer la discorde entre le trône, le parlement et les universités de France.

qui avait rendu François I^{er} si maître à toutes les volontés du pape, et qu'Antoine Duprat, étant veuf, avait obtenu un chapeau de cardinal, et même aspirait à devenir pape un jour. Cette ambition, avouée même autrefois par le cardinal de Lorraine, dévorait en secret Duprat, et se manifestait que par ses complaisances pour Léon X. Elles le déterminèrent à se brouiller plutôt avec les parlemens, dont il était le chef, qu'avec le pape et les cardinaux, dont il recherchait les suffrages.

À son retour à Milan, le roi y reçut une ambassade de Venise. La seigneurie venait François I^{er} de lui donner un duc, qu'elle pût mettre à la tête de l'armée milanaise à la place de l'Alfonse dont nous savons la mort, et de lui céder aussi quelque gendarmerie pour reprendre le territoire et les villes que l'empereur retenait encore.

Le roi leur envoya le vieux Jacques Trivulce. Il était maréchal de France. Trivulce, malgré son grand âge de près de quatre-vingts ans, comptait d'autant plus volontiers cette place, qu'il espérait la transmettre à son fils, son cousin. Le roi ajouta de plus à la seigneurie une armée auxiliaire de six cents hommes et de six mille fantassins, sous les ordres de son oncle René, bâtard de Lorraine.

Il rétablit le parlement de Milan, et en nomma pour premier président Jean de Selve, singulièrement estimé pour son savoir et sa probité. Il avait quitté la profession des armes pour l'étude des lois, et quoique né en France, il était originaire du Milanais.

François I^{er} confia le gouvernement de ce duché au connétable de Bourbon, et lui donna le titre de son lieu-

tenant général au delà des monts. Nul homme ne convenait peut-être mieux pour tenir dans la paix un peuple nouvellement conquis : il était par son rang le premier de l'État et de l'armée; par son caractère, le plus austère dans ses mœurs, le plus attaché à l'ordre, le plus capable de maintenir la discipline; il tempérant son austérité par son affabilité. Bourbon recevait toutes les requêtes, et les transmettait à un conseil chargé de les examiner et d'y répondre. Enfin il donnait les audiences à toute heure, pour quiconque se présentait. Cependant le roi ne sut pas apprécier sa conduite autant qu'elle méritait de l'être, et Lautrec le remplaça trop tôt dans ce commandement.

Par le choix de semblables chefs, par ses alliances et le nombre de ses troupes, François I^{er} assura la conquête du Milanais autant que le peut la prudence humaine. L'Italie n'était pourtant pas dans une paix profonde. Les Vénitiens faisaient la guerre à l'empereur, et les deux Trivulce à la tête de leur armée, Lautrec conduisant les auxiliaires de France, cherchaient à reprendre Vérone et Brescia, occupés par les troupes impériales.

Le roi, peu inquiet d'une telle guerre, ne songea plus qu'à revenir en France jouir de sa gloire et des applaudissemens de sa famille. Mais il semble que l'effet de toute conquête soit d'engendrer la guerre. Envahir une province, c'est avertir ses voisins de se liguier entre eux. Cette fatale conquête du Milanais, faite par Louis XII en quinze jours, avait forcé ce roi, malgré son économie et son goût pour la paix, à combattre pendant dix-sept ans, c'est-à-dire durant tout son règne. François I^{er} venait de soumettre ce pays en un mois, et il apprit, même avant son retour en France, que

Henri VIII s'était ligué avec l'empereur Maximilien et le vieux Ferdinand roi d'Aragon, pour lui arracher le fruit de la bataille de Marignan.

Un des plus forts chaînons de cette alliance se rompit. Le roi d'Aragon, Ferdinand dit le Catholique ou le Fourbe, mourut accablé de soucis, de dégoûts et d'infirmités, à l'âge de soixante-trois ans. Ce n'était pas un grand homme, mais un roi très-habile, très-dissimulé. Il avait eu les plus grands succès :

Il fonda véritablement la monarchie espagnole, en unissant la Castille à l'Aragon par son mariage avec Isabelle. Ferdinand conquiert le royaume de Naples par les talens de son général Gonzalve de Cordoue, qu'il laisse mourir dans l'exil et dans l'oubli. Ce prince soumit le royaume de Navarre par le duc d'Albe, et il s'empara de plusieurs places en Afrique avec d'autres généraux ; car il ne se montrait jamais à la tête de ses armées.

Ce fut sous le règne de Ferdinand que Christophe Colomb découvrit une nouvelle partie de la terre, qui fournit aux successeurs de ce roi tant de trésors et de ressources. En affectant une fausse dévotion pour mieux tromper, et une soumission hypocrite aux ordres du saint-siège, Ferdinand introduisit en Espagne le tribunal de la sainte inquisition. Il transmit au conseil de Madrid et à ses successeurs cette politique astucieuse, dévouée au pape en apparence, afin d'arriver, comme défenseur de la foi catholique, à l'usurpation de tous les royaumes chrétiens.

La mort de Ferdinand était le plus grand événement politique qui pût se manifester. Si l'archiduc Charles se

trouvait reconnu roi des Espagnes, Navarre, de Naples et de Sicile, joints à la Flandre ; à et à la Franche-Comté, il allait entourer la France.

L'archiduc, né le 24 février, n'avait que seize ans. Son extrême jeunesse donnait lieu d'espérer qu'il y aurait des troubles, et que ses trop faibles ne sauraient pas résister à tant d'État. Toutefois l'archiduc était le prince le mieux de l'Europe. Il parlait avec l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol et le français. Également intrépide dans les exercices du corps et d'esprit, il brillait dans le cabinet et sous les armes.

L'histoire doit apprendre aux lecteurs des rois que le gouverneur de ce prince, le seigneur de Châtillon, faisait remettre dès son enfance les dépêches que l'on apportait. Le courrier arrive de nuit, on réveille le jeune prince ; il ouvre lui-même le paquet, le lit, en fait l'extrait ; le lendemain en rapporte le tout au conseil.

Martin du Bellay raconte dans ses mémoires qu'un jour le seigneur Gehly, ambassadeur de Louis XIV, soupant avec le seigneur de Châtillon, lui dit qu'il s'étonnait de le voir mener tant de travail à l'esprit d'un jeune prince, et que de Châtillon répondit : « Mon cousin, je suis tel que je suis ; c'est mon état ; je ne puis que quand je mourrai, qu'il demeure en liberté ; car s'il n'entendait ses affaires, il faudrait après mon décès en avoir un autre curateur, pour ne pas être nourri au travail ; se reposant toujours sur autrui. »

Cette éducation, si différente de celle de François I^{er}, rendit les princes peu semblables l'un à l'autre ; qu

se rapprochassent d'ailleurs par leurs traits de ressemblance : la même ambition, le même amour de la gloire, le goût des femmes et celui des sciences.

On voyait déjà les effets de l'éducation du roi. François I^{er} avait cinq ans plus que l'archiduc, et ce prince, tout à peine de la tutelle d'Artus d'Autriche, seigneur de Boisy, se rangeait de lui-même sous la tutelle de l'écuyer Antoine Duprat.

Cependant, des quatre grandes affaires qui occupaient le conseil au commencement de ce règne, deux semblaient terminées; l'une par la conquête de Milan, l'autre sur la promesse que faisait l'archiduc de restituer la Navarre ou d'en dédommager l'héritier. On ne pouvait guère recouvrer Navarre que par les armes, et il avait été ménager le roi d'Angleterre pour obtenir en Italie. Enfin on devait attendre du temps et des circonstances favorables de dégager la France du cercle que la maison d'Autriche traçait autour d'elle.

Mais d'autres affaires s'élevaient, et l'existence du Concordat allait donner plus de peine au roi qu'il n'en avait pour conquérir une province étrangère.

Le pape avait aboli la Pragmatique sanction dans la onzième session du concile de Latran, tenue le 19 décembre 1516, et il y avait fait lire le Concordat, que le concile acceptait avec transport. C'était un triomphe remporté sur cette Église gallicane, si fière de ses libertés; mais il n'avait été fait, si cette Église n'y accédait pas, et si le parlement refusait d'enregistrer un tel acte.

La Pragmatique de saint Louis et celle de Charles VII avaient assuré à l'Église gallicane le droit d'être ses

prélats. Le concordat (article I) ôte ce droit aux Églises cathédrales, donne la nomination au roi, qui, dans les six mois de la vacance d'un siège, doit indiquer au pape un docteur ou un licencié, âgé au moins de vingt-sept ans, pour qu'il en soit pourvu par le pape. Les évêchés vacans en cour de Rome, seront à la nomination du pape. Les abbayes et les prieurés conventuels seront de même à la nomination du roi ou du pape, et pourront être donnés à de jeunes gens de vingt-trois ans. Cependant cet article ne supprime point le privilège particulier que plusieurs Églises ont obtenu des papes, de nommer leurs prieurs, ou leurs abbés, ou leurs évêques.

Le second article abolit les grâces expectatives, spéciales ou générales, et même les réserves pour les bénéfices qui vaqueront. Ce second article était conforme à la Pragmatique.

Le troisième maintient le droit des gradués, et ordonne que les collateurs donnent à des gradués les bénéfices qui vaqueront dans les mois de janvier, d'avril, de juillet et d'octobre.

Le quatrième article ordonne que la véritable valeur des bénéfices soit exprimée dans les provisions, sans quoi elles seront nulles.

Le cinquième article, conforme à la Pragmatique, ordonne que les causes soient jugées sur les lieux, et par les juges auxquels la connaissance en appartient, à l'exception des causes majeures, qui ne peuvent être jugées qu'à Rome.

Le sixième article, concernant les possesseurs paisibles; le septième, traitant des concubinaires; le huitième, des excommuniés, dont on ne doit pas toujours éviter le commerce; le neu-

France, et ne l'interdisait pas au sacré collège; et comment le roi, ayant juré à son sacre de conserver à l'Eglise ses immunités et ses privilèges, voulait lui enlever la plus sainte et la plus précieuse de ses prérogatives.

Certes, il y avait beaucoup de liberté dans une nation et dans une assemblée où l'on pouvait parler ainsi au roi; et cette liberté, on doit le dire, a duré autant que la monarchie.

Le roi était à Amboise quand les deux conseillers du parlement se présentèrent avec leurs remontrances. Le neveu du pape venait d'arriver, et ce n'était pas sous les yeux de Laurent de Médicis que François I^{er} pouvait recevoir des remontrances où l'on proposait d'annuler l'acte rédigé pour rattacher ce pontife aux intérêts de la France. Plus le parlement avait raison, plus le roi craignait d'entendre les conseillers. Il refusa de les voir, leur fit demander leurs remontrances et les remit au chancelier.

Le Concordat était son ouvrage; mais la bulle qui abolissait la Pragmatique n'émanait pas de lui. Le roi convint de bonne foi qu'elle blessait toutes les lois du royaume. Il la retira, et il n'en fut plus question; mais il voulut que le Concordat fût enregistré.

Le chancelier répondit par écrit aux remontrances. Il dit d'abord que Jules II et Léon X avaient ligué presque toute l'Europe contre la France; que la Pragmatique, détestée des papes, leur servit de prétexte pour former ces brigues, et qu'après la victoire de Marignan, il avait fallu y renoncer pour dissiper l'orage et obtenir la paix; que la Pragmatique nous faisait regarder comme des schismatiques par toute la chrétienté; que le concile de Latran allait la proscrire, et qu'alors il aurait fallu rompre avec Rome, se déclarer

hérétiques, ou se soumettre sans et se livrer à toutes les vexations agents pontificaux.

La cour aurait dû examiner, et si le Concordat n'était pas plus nuisible à l'Etat que la Pragmatique, le roi ne pouvant nommer aux prélats que des hommes âgés de vingt ans et gradués dans des Universités, ne verrait plus élire des enfants à huit ans, et l'on ne serait plus d'une foule de procès scandaleux terminables, occasionnés par le partage des voix dans les élections. Les sieurs candidats se trouvant élus, les uns s'autorisaient de la pluralité des suffrages, les autres soutenaient que leur election était simoniacale; que la minorité formait la vraie majorité. Quelques-uns s'adressaient aux évêques séculiers, d'autres aux évêques réguliers, et lançaient des monitoires et interdits, ou formaient des appels à Rome. La Pragmatique n'avait pas empêché le pape d'enlever beaucoup de biens à la France; les annates devaient coûter beaucoup moins, puisque, dans tous les cas douteux, l'avantage restait au roi, qui les faisait débattre contradictoirement entre les juristes français et les italiens; qu'enfin, dans les élections, loin d'être de droit interdites, elles étaient établies positivement par les apôtres et variaient de siècle en siècle. Que si au bord elles avaient été faites par les conciles assemblés; que bientôt on les restreignit, en ne composant l'assemblée que du sénat et des magistrats de la ville épiscopale; que, dans la suite, où le roi fut substitué aux droits du sénat et des magistrats, les élections appartenirent au roi seul; que cette substitution était si peu un droit de pape qu'elle se trouvait abolie par le Concordat accepté en France; qu'elle eût été évidemment changée de forme par

point telle qu'on la voyait que de Charles VII.

A cet égard, le chancelier avait raison. Les Évangiles, les Actes des apôtres, sont des récits historiques qui valent rien; les Épîtres des apôtres sont des lettres tantôt morales, tantôt historiques, où l'on ne trouve rien de fondamental. Chacun de ces ouvrages n'est ni une constitution ni une loi, tel que le Lévitique.

Mais si Duprat se montrait instruit d'histoire, il ne répondait ni à l'obligation du serment du roi, ni à la notion de toute justice, que *personne ne peut disposer du droit d'un prince par aveu*. Il est très-vraisemblable qu'avec un caractère plus moral et des idées plus légales ou plus saines, il eût gagné les prélats, les magistrats, les docteurs, et que le Concordat se fût établi avec moins de difficultés. Mais le roi et le chancelier voulaient toujours de vouloir l'emporter par autorité.

Mais, au bout de six semaines, François I^{er} fit appeler les deux députés du parlement, et leur dit qu'il avait examiné leurs remontrances et les dépenses de son chancelier, qui sont beaucoup meilleures. Les députés en demandent communication, promettant d'y applaudir si elles sont en effet bonnes. Le roi répond qu'il ne veut pas faire un procès par écrit; qu'il y a qu'un roi en France; qu'on ne dira pas ce qu'il a fait en Italie; qu'il ne souffrira pas dans son royaume un vicaire tel que celui de Venise.

Il s'empare ensuite, ordonne que le parlement ne s'occupe qu'à juger, menace de le traîner à sa suite comme un grand conseil, de n'y plus mettre de ecclésiastiques. « Ces messieurs, dit-il, ont des vues d'indépendance qui choquent mon autorité; ils briguent

» des évêchés et ne s'attachent point à » leurs charges; ils s'imaginent que je » n'oserais leur faire couper la tête. » Les conseillers ayant voulu lui objecter les lois et les usages : « Ces usages, » ajoute-t-il avec colère, sont l'ouvrage » de mes prédécesseurs. Je suis roi » comme eux; je puis ordonner le » contraire. Partez, et dès demain » matin. »

C'est ainsi que Duprat, en donnant au roi de fausses notions de la législation et de son autorité, jetait les fondemens de cette mésintelligence qui régna entre les rois et les parlemens depuis François I^{er}; qui dégénéra en haine et en guerre civile sous Louis XIV, en destitutions sous Louis XV, et qui enfin sous Louis XVI a perdu la monarchie.

Dans tout État bien réglé, les lois ne doivent s'abroger ou s'établir qu'avec de longues formalités, qui donnent le temps de laisser évanouir l'intérêt du moment. Elles ont besoin d'être contradictoirement discutées, et sanctionnées enfin par une puissance revêtue d'un veto.

Si le parlement n'était pas institué pour être le régulateur de l'État, et l'autorité chargée de la discussion contradictoire; si l'enregistrement, qu'on appelait vérification, n'était pas une sorte de sanction, à quoi servait-il de le consulter? Il fallait lui envoyer l'ordre d'inscrire les édits sur ses registres, et de s'y conformer sans examen et sans remontrances.

Quand on sut dans Paris l'emportement du roi, ses menaces, on ne fut que plus déterminé à lui résister. Le parlement décerna des remerciemens publics à ses deux membres.

Trois jours après, le célèbre Louis de la Trémoille vint, par ordre de François I^{er}, trouver le parlement, et

lui ordonner d'enregistrer le Concordat, sous les peines les plus sévères. Il assura cette cour que le roi avait employé trois jours consécutifs à examiner leurs remontrances ; que les raisons qui le déterminaient lui paraissaient supérieures à leurs objections ; que le Concordat n'était pas un projet sur lequel il fût permis de délibérer, mais un traité promis, juré, sur lequel on ne pouvait revenir ; que le roi ne pouvait supporter l'idée de passer pour un *fausseteur de foi* ; qu'il s'agissait de convaincre l'Europe que sa parole était inviolable ; que rejeter le Concordat, c'était replonger le royaume dans une guerre terrible, dont personne ne pouvait prévoir l'événement, et qu'il ne fallait pas irriter un roi naturellement clément et juste, mais déterminé à punir une résistance qui lui paraissait une rébellion.

Le lendemain, les magistrats, qu'on appelait les gens du roi, mais qui, dans cette affaire, ne lui étaient pas plus favorables que les autres, rapportèrent à la cour que Louis de la Trémoille les avait mandés ; qu'il leur avait peint la colère du roi d'une manière effrayante ; qu'il était résolu, s'il éprouvait des refus, à frapper un coup terrible, dont lui-même se repentirait un jour, mais que le parlement regretterait plus encore ; qu'il fallait céder pour sauver l'État.

Jean Lelièvre, avocat général, qui portait la parole, ajouta : « Cet orage » sera passer comme celui qui s'éleva sous Louis XI, quand Jean Jofredi et Ballue firent une espèce de Concordat avec Pie II. La Pragmatique que en triomphe, et fut maintenue, malgré la dureté d'un monarque impitoyable. Elle triompha encore de cette nouvelle attaque. » Jean Lelièvre donna le conseil à sa cour de

mettre au bas des lettres patentes « que l'enregistrement du Concordat » avait été fait du très-express commandement du roi, plusieurs fois pété, » et de prendre l'engagement secret, mais inviolable, de ne pas exiger la clause de la vraie vaine des bénéfices, et de ne s'écarter jamais des principes de la Pragmatique. Le roi suivit cet avis, et inscrivit sur les registres qu'elle jugerait toujours formellement à la Pragmatique. Les autres parlements imitèrent ce que fit Paris : ils protestèrent et enregistrèrent.

Si la résistance du parlement à l'enregistrement d'une loi qui paraissait injuste, était légale et légitime, la résolution qu'il prit de ne pas l'exécuter après l'avoir enregistré semble inconsidérée, et donne au moins le dangereux exemple de ne point obéir aux lois quoiqu'elles soient revêtues de toutes les formes.

L'Université, enhardie par la résistance du parlement, et se souvenant qu'autrefois, c'est-à-dire quarante ou cinquante années auparavant, elle l'opposait avec succès à l'autorité des rois et les forçait même à céder, l'Université osa faire afficher dans tout Paris un mandement du docteur Memrel, qui défendait à l'imprimeur ou libraire d'imprimer, vendre ou débiter le Concordat, sous peine d'être chassé de ce corps.

Les prédicateurs tonnaient dans les chaires contre François I^{er}, comme ils firent lors du mariage de Louis et d'Anne de Bretagne, et de même qu'Olivier Maillard avait déclamé contre Louis XI.

Irrité des démarches de l'Université, le roi menaça de lui ôter la haute police, puisqu'elle n'empêchait

point de tels désordres. Il fit un édit qui défendait à l'Université de se mêler d'aucune affaire d'État ou de police. Le parlement manda les principaux des collèges, les réprimanda sur les excès qui se commettaient par un édit inconsideré, mais il refusa d'enregistrer l'édit du roi, et répondit aux plaintes que ce prince lui fit faire par Adam Fumée, maître des requêtes, sur sa tolérance pour les phrases insolentes des prédicateurs, qu'il ne le savait, et que les gens de cour s'occupaient guère au sermon.

Le roi ne s'obstina point à faire enregistrer ce nouvel édit; les esprits s'apaisèrent, le Concordat fut imprimé, publié, débité sans trouble; mais le roi était mécontent, et le parlement bien déterminé à persévérer dans sa opposition.

Cependant, d'autres événemens s'élevaient. Et le pape, et le roi, et les parlemens, et l'Eglise gallicane, étaient bientôt soutenir des discussions bien plus graves que des débats sur la manière de promouvoir à des bénéfices ecclésiastiques.

Déjà une bulle de Léon X remplissait l'Allemagne de troubles. Ce pays, ami des arts, manquait d'argent pour élever la superbe basilique de Saint-Pierre, fondée par Jules II, son prédécesseur. Il crut qu'il en trouverait, comme tant d'autres papes, en vendant des indulgences, et prit, pour justifier cette vente, l'intention de faire la guerre aux Turcs, le vieux prétexte usé. Mais les nombreux exemplaires de la Bible commençaient à dessiller les yeux sur l'origine fiscale des papes.

Les légats du pontife avaient autorisé la vente des indulgences dans tous les royaumes de l'Europe, et François I^{er} l'avait permise en France.

L'usage était d'affirmer de telles ventes à quelque ordre de moines: ils la prêchaient, la sous-fermaient et en multipliaient le débit par tous les moyens qu'ils pouvaient imaginer.

Cette vente, je ne sais pour quel mécontentement, fut ôtée en Allemagne aux moines augustins et transférée aux jacobins; ce qui fit naître entre ces deux ordres des querelles atroces autant que ridicules.

Les vendeurs prêchaient que tout péché était pardonné, dès qu'on achetait leurs billets. Ils avaient sous-loué leur ferme à des entrepreneurs dont les commis établissaient leurs bureaux dans des cabarets où le vin, la débauche enlevaient la raison, portaient à la dépense, et engageaient d'acheter des indulgences pour pêcher encore en sûreté de conscience.

Un moine augustin, jeune et audacieux, Luther, fut chargé par son prieur de prêcher contre la manière indécente avec laquelle les jacobins faisaient ce trafic. Il s'éleva d'abord contre ces désordres, et bientôt contre le ridicule de vendre les effets de la clémence de Dieu, en multipliant les péchés.

En France, où l'on était déjà moins superstitieux qu'en Allemagne, les prédicateurs ne rougissaient point de dire que « quiconque met un teston » au tronc de la croisade, délivre » d'âme qu'il veut, et ladite âme sort » incontinent du Purgatoire et s'en » va infailliblement aussitôt en Paradis. *Itaque*, en baillant dix testons pour dix âmes, voire mille testons pour mille âmes, elles s'en vont incontinent en Paradis. »

Cette platitude fut dénoncée à la Sorbonne; et la faculté de théologie s'assembla et condamna la proposition, comme fautive, scandaleuse, ex-

cédant la teneur de la bulle. En effet, il n'était rien dit de semblable dans la bulle de Léon X.

Jusque-là, Luther et la Sorbonne semblaient d'accord, et personne alors, Luther lui-même, ne pensait qu'ils pussent un jour différer d'opinion. Mais ces vétilleries engageaient à lire les livres saints avec une attention plus scrupuleuse, et conduisaient les lecteurs à les examiner sous de nouveaux rapports.

Le schisme occasionné par les dogmes de Luther est le plus grand événement qui agita la chrétienté depuis les croisades, et celui qui a le plus influé sur l'esprit et les mœurs des siècles suivans. Il mérite qu'on s'y arrête.

Quoique le foyer de cette révolution ne se soit point manifesté en France, il ne lui est pas étranger. L'incendie qu'il alluma en Allemagne pénétra dans le royaume, y causa des embrasemens que les ordres du roi, les arrêts du parlement ne purent éteindre pendant plus de cent années, et dont les résultats se font encore sentir.

La première origine de tant de troubles fut, nous l'avons dit, le désir d'élever dans Rome le plus beau temple qu'il y eût sur la terre. Les papes l'avaient consacré au premier des apôtres, à celui qu'ils regardent comme le fondateur de l'Eglise et du saint-siège où ils sont intronisés. Le trésor des papes ne suffisant pas à cette entreprise, ils accordèrent des indulgences à tous ceux qui par leurs dons contribueraient à la construction d'un édifice aussi précieux.

L'idée de vendre la rémission des péchés n'était point nouvelle : elle se retrouve pendant la folie des croisades. On avait alors jugé convena-

ble que les chrétiens qui consacraient leur personne et leurs biens à couvrir la Terre-Sainte fussent sous des souillures qu'ils avaient contractées. L'intérêt général de la chrétienté voilait l'intérêt particulier qui animait les papes ; on ne craignait point d'agir pour eux.

Il n'en fut pas ainsi, quand on voulut embellir la métropole du chrétien par la construction d'une nouvelle église. En vain quatre siècles avaient consacré l'usage de vendre des indulgences ; on ne vit pas les abus. Eh ! qu'importait à la papauté la manie qu'il y eût un temple de plus dans Rome !

En s'élevant contre cette vente, Luther ne reprochait au pape ou plutôt au saint-siège que des abus ; on se plaignait dès longtemps. Saint Bernard les signale à l'époque des croisades, lorsqu'il accuse la papauté pontificale d'être la plus avide et la plus corrompue. Elle ne refuse rien, dit-il, d'absoudre les crimes, les débauches, quand on lui offre de l'or.

Du temps de Charles VIII et de Louis XII, Savonarole signalait avec plus de véhémence encore que saint Bernard, la même ambition, la même avarice et les mêmes désordres. Il appelait les rois contre Rome, menaçait Charles VIII de la colère de Dieu, s'il ne se hâtait de châtier les vices du sacré collège. Ces efforts portemens lui devinrent funestes ; il fut étranglé et jeté au feu.

Saint Bernard, Savonarole, Luther, tous trois moines, ne s'aperçurent point, ou ne voulurent pas avouer que ces vices étaient le résultat nécessaire de l'étrange gouvernement de Rome.

Les moines italiens ne ménageaient

pas plus les papes. Le Dante, mort depuis près de deux cents ans, avait mis trois papes en enfer pour leurs crimes et leurs débauches. Pétrarque s'étaient égayés aux dépens de moines en feignant de respecter le dogme; et Michel-Ange, dans la tragique et terrible composition de son Jugement dernier, nous dépeint l'enfer sous les traits d'un cardinal.

Le Trissino, poète contemporain de Luther et de Léon X, inséra dans son poème de *l'Italie délivrée des Goths* des vers non moins véreux que les censures de Luther, de Brocarole et de saint Bernard. Les poètes n'ont rien dit de plus fort, ne portèrent jamais contre les papes des accusations plus directes. Il est remarquable que ces vers, que je trouve au livre seizième de l'édition de 1529, soient supprimés dans presque toutes les éditions de ce poème.

Beaucoup d'autres, sans se fâcher sérieusement, ne respectèrent pas plus dans leurs écrits la conduite des papes. Pour déguiser leurs opinions, ils l'enveloppaient dans des couplets scandaleux ou dans des vers obscurs, genre de poésie dont furent toujours très-avides les peuples méridionaux.

Il est difficile de croire que des hommes qui montrent tant d'esprit et si peu de respect pour le clergé fussent bien convaincus du dogme, il ne l'est pas moins de penser que des papes qui mènent une conduite si profligée prissent au sérieux une religion dont ils violent à chaque instant la morale. Il paraît assez que de part et d'autre on se contentait d'une vaine apparence de piété.

L'attrait du climat, la paresse et la vie voluptueuse qu'il inspire dans ces

belles contrées, le charme des beaux arts, une licence tolérée, pouvaient faire oublier, il est vrai, bien des peines. Mais les peuples du nord de la Germanie n'avaient point de tels dédommagemens. On trouve là des mœurs plus âpres, une population moins surabondante, des esprits plutôt doués de logique que d'imagination. On n'y considérait pas les femmes comme des instrumens de plaisir, mais comme des compagnes nécessaires d'une vie plus laborieuse et plus retirée. Les Germains devaient se scandaliser des mœurs ecclésiastiques dont les Italiens se contentaient de rire. Ils s'élevèrent en foule contre les mœurs et contre les ordres de Rome dès qu'ils virent un homme assez courageux pour oser les attaquer.

Luther ne parlait encore que de réforme; il ne songeait point alors à rompre de communion. Et même, dans la fameuse lettre qu'il écrivit à Léon X, le 6 avril 1520, où il accuse Rome d'être, pour ses mœurs, semblable à Babylone et à Sodome, il n'en dit pas plus de mal que Saint Bernard et le Trissino; il attaque même moins personnellement les papes, et parle de Léon X avec respect.

Dix années auparavant, Luther, en 1510, avait été à Rome. Il se trouva scandalisé de l'irrévérence avec laquelle on célébrait la messe, et des plaisanteries que se permettaient quelques prêtres en la disant. *Nonnullus in ara super panem et vinum hæc verba pronunciare, PANIS ES, PANIS MANEBIS; VINUM ES, VINUM MANEBIS.* Mais il ne cite pas à Léon X ces paroles scandaleuses, qu'il assure avoir entendues. Il plaint ce pontife, dont il loue le génie et les vertus, d'être le chef d'une Église aussi corrompue.

Dans la Germanie, cette lettre ne parut que l'expression franche et courageuse d'un homme de bien, tandis qu'on la répandait en Italie comme un outrage punissable, comme une insulte faite par un moine insolent au chef souverain de l'Eglise. Aujourd'hui elle nous semble une amère ironie, tant les mêmes termes changent d'aspect selon les lieux et les temps.

Pour toute réponse, Léon X fit brûler dans Rome les œuvres de Luther et le retrancha de l'Eglise romaine, lui et ses adhérens, les déclarant hérétiques et provocateurs d'hérésies.

Luther, frappé de cette foudre, en acquiert une plus grande énergie inspirée par son indignation. Il monte en chaire, traite hautement d'exécration la bulle du pape et accuse Léon X et les cardinaux d'être eux-mêmes hérétiques. Il fait allumer un bûcher dans la place publique de Wittemberg, y jette les décrétales des papes et d'autres écrits des prêtres catholiques, ainsi que la bulle qui le condamnait.

Cette audace affermit le zèle de ses partisans, et rendit ses opinions plus puissantes. Les princes le jugèrent digne de leur protection, et les peuples capable de diriger leur foi.

Ce qui fit le grand succès de Luther fut un principe vrai qu'il établit, et dont il ne se départit jamais. Il dit qu'il fallait substituer l'autorité de la raison et celle de la Sainte-Ecriture à l'autorité des conciles et des papes. Aucun bon esprit ne peut refuser d'admettre ce principe, aucune puissance n'a pu l'abolir.

Luther en établit encore un autre non moins vrai, mais dont il se désista par la suite : *Tout homme a droit d'examiner si ce qu'on lui enseigne est conforme au texte de la Bi-*

ble, et il doit croire sa conscience, tôt que les discours des théologiens.

Ces deux principes posés par Luther ont toujours subsisté; ils étendus de jour en jour malgré même. Dans la suite, lorsque eut fixé ses opinions, il prétendit ériger en dogmes, quoique la parole maxime ne se trouve point dans l'Evangile, et il devint persécuté comme il advient à tous ceux qui soutiennent des maximes opposées.

On a dit que Luther avait partagé la moitié de l'Europe à l'insoumission; on peut dire également qu'il attacha plus fortement la partie qui ne suivit point sa doctrine. Il est aisé de voir par ses plaisanteries des poètes, par ses critiques, que se permettaient les moines, les autres ecclésiastiques, par ses mœurs, par l'esprit général qui régnait en Italie, qu'à l'époque où parut Luther, la foi s'éteignait insensiblement, que l'on considérait la religion comme une de ces lois de l'Etat, glorieuses et prêtes à tomber en désuétude.

Les doctes, qui étudiaient les écrits de Platon, établissaient à Florence une académie pour opposer son autorité à celle d'Aristote, avaient adopté des ouvrages de Platon, ou mal interprétés, l'idée d'une religion universelle à peu près telle que celle que la philosophie représentait au sixième siècle de l'Énéide :

Totumque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

Et ils en concluaient que l'âme de chaque homme n'est qu'un amas de poudre, séparé pour quelques momens de la masse terrestre. Ils pensaient qu'à la mort, le corps était restitué à la terre, et l'âme réunie à l'intelligence universelle.

pour la généralité des êtres. Ainsi, l'individualité soit corporelle soit morale, le moi humain, était sacré, selon leur opinion, au moment de la mort.

Le système n'était pas fait pour le populaire; Léon X préféra ne pas condamner les livres où l'on traitait de l'établir. Il comprenait que les hommes en général sont attachés à leur individualité et ne consentir à la perdre en entrant dans la tombe. La plupart des sages même ne voulaient point admettre ce système qui blessait également leur orgueil, et le scepticisme était l'opinion la plus généralement répandue.

Qu'il en soit de cette âme humaine, la foi à l'Évangile ne se trouvait plus en Italie, ni chez les peuples nourris des ouvrages de l'antiquité, ni chez les gens du peuple qui s'amusaient du badinage des poètes. Toutes les dispositions de l'esprit tendaient donc à laisser tomber le dogme dans l'oubli. Sans doute, la magnificence des autels, la pompe des cérémonies, la musique qui s'y faisait entendre, plaisaient encore et remplissaient les cœurs de sentimens mélancoliques; mais ce n'était plus qu'un spectacle imposant.

Les Romains aimaient la papauté : ils nommaient des Évêques dans tous les États chrétiens, envoyant des légats à toutes les cours, et retirant des tributs de tous les peuples, elle leur retraçait encore quelques traits de l'ancienne grandeur de Rome. Le gouvernement sacerdotal du Pape restait électif comme celui des anciens consuls. Si on lui reproche d'être défectueux, si même il donne lieu à beaucoup de scandale, il ne

se montre ni dur ni oppressif. Les crimes dont on l'accuse ne s'exerçaient guères qu'entre les petits princes et les parents des familles papales. Leur chute consolait quelquefois les peuples. Le gouvernement militaire des rois ne semblait leur offrir aucune compensation.

Mais après le grand éclat que fit Luther en Germanie, les Italiens devinrent plus circonspects, les opinions philosophiques furent défendues, les poètes plaisantèrent moins hardiment. L'inquisition, qui ne fut jamais si sévère et si atroce en Italie qu'elle l'avait été en France et en Espagne, devint plus vigilante. L'Europe se vit partagée en deux grandes factions qui se surveillèrent et se continrent en s'attaquant.

Tel était le cours que les opinions commençaient à prendre, à l'époque où Charles-Quint et François I^{er} devinrent émules l'un de l'autre.

Mais Luther et Léon X n'avaient pas encore entièrement rompu ensemble; j'ai même un peu anticipé sur l'ordre des temps. On se flattait toujours en Italie de ramener Luther ou de le faire punir; on était loin de penser qu'un moine pût enlever des provinces à la foi et à l'obéissance du chef de l'Église.

Nous voyons bientôt la puissance impériale s'unir à la puissance papale, contre cet homme sans mission; nous les voyons secondées par la puissance de vingt rois, et tous leurs efforts réunis échouer contre le principe de la liberté de penser. Nous voyons s'introduire l'esprit de recherches; l'amour de la vérité vient s'établir au milieu des persécutions; et Rome, appuyée sur tant de siècles de domination, sur son ancienne grandeur dont le reflet l'illuminait encore, forte

de sa foi, de ses dogmes, des décisions des conciles, perdre chaque jour son crédit et cette immense considération qui lui avait soumis tant d'États et tant de couronnes.

Vainqueur des Suisses, conquérant du Milanais, ayant forcé les parlemens d'enregistrer le Concordat, et Charles d'Autriche, roi d'Espagne, à promettre de rendre justice au roi de Navarre; François I^{er}, trop occupé de ses plaisirs, songeait pourtant qu'il devait recouvrer Tournai et briser le cercle qui se formait autour de la France.

Au contraire, Maximilien cherchait à fermer ce cercle. Il était dans la soixantième année de son âge, et il s'occupait de faire nommer son petit-fils Charles d'Autriche pour roi des Romains et pour successeur à l'empire. Cette couronne effective était aussi l'objet de l'ambition de François I^{er}.

Près de deux ans s'étaient écoulés depuis le traité de Noyon, et le roi d'Espagne ne restituait point la Navarre. Loin de donner aucun dédommagement au prince Henri, comme il l'avait promis, il cherchait au contraire à profiter des mécontentemens du roi d'Angleterre, et il désirait que ce prince se ligât avec lui.

Pour conjurer ce nouvel orage, François I^{er} fit rebâtir la ville de Terrouenne, brûlée dans les dernières années du règne de Louis XII, et la fortifia de manière à intercepter toute communication entre Calais et Tournai. Il fit construire une ville nouvelle à l'embouchure de la Seine, sur le bord de ce havre où Henri V avait débarqué quand il se flattait d'envahir la France, cent années auparavant.

Le roi fit équiper une flotte, et menaça de descendre en Angleterre, tout en négociant avec habileté par ses ambassadeurs. Un traité fut bientôt con-

clu. On convint que Tournai rendu à la France, que le roi trait à Henri VIII deux cent soixante mille écus pour la citadelle que les Anglais avaient fait construire, et pour les munitions de guerre et de bouche qu'ils y laissaient. On arrêta en même temps le mariage du Dauphin, âgé de dix-huit mois et qui était né pendant le même où François I^{er} éprouvait la résistance du parlement, avec la fille d'Angleterre; fille de Henri VII, laquelle avait près de trois ans.

Jusqu'à-là François I^{er} paraissait inférieur à son rival. Il avait fortifié sa frontière, bâti deux villes; il en avait une autre sans tirer l'épée.

Maximilien mourut sur ces entrefaites. Charles, déjà roi des Espagnes, de Naples, comte de Flandre, d'Artois, de Champagne, devenait par cette mort le souverain des Pays-Bas, de l'Alsace, et de tous les pays possédés par Maximilien en Italie, jusqu'aux frontières du Milanais. Le projet formé par Maximilien de faire reconnaître ce prince roi des Romains lui assurait déjà un grand parti en Allemagne.

François I^{er} voulut se porter ouvertement pour son concurrent à l'empire.

Charles chargea du soin de dissiper les esprits en sa faveur, cet évêque de Gurck, Mathieu Larcy, qui, sous le règne de Louis XII, était venu en France à l'assemblée de Tours, traita ensuite en Italie Jules II avec une grande fierté. Cet évêque, premier ministre de Maximilien, était parfaitement instruit des intérêts de tous les princes d'Allemagne, et connaissait leur caractère et leurs passions.

Pour appuyer ses bragues, Charles mit à profit la haine de Mathieu Schinner, évêque et cardinal de Sion; et s'était d'autant plus accrue contre les Français, que depuis le traité qui uni-

En les faisant à la France, il n'osait
revenir dans son diocèse. Il se ser-
vait du ressentiment de cet Évé-
que de Liège, qui attendait de
recevoir le chapeau que lui avait fait
refuser le légat de François I^{er}.

Les prédicateurs, instigués par ces
évêques, prêchaient dans toutes
les églises que si l'on nommait Fran-
çois I^{er}, il établirait aussitôt en Allema-
gne l'impôt de la taille arbitraire qui
ruinait la France. Deux cent mille du-
cs envoyés par le roi d'Espagne, et
réunis à propos, disposaient les es-
prits à entendre les discours de ses
prêches.

François I^{er} employa, de son côté, son
grand amiral Bonivet; espérant qu'il
obtiendrait de succès en Allemagne
et d'en obtenir en Angleterre.
Il lui donna pour adjoint le seigneur
de Fribourg, sire d'Orval, gouver-
neur de Champagne, et le président
Laharpe. Ils pouvaient disposer de
l'argent que Charles ne paraissait
pas en répandre, et ils corres-
pondaient avec tous les agents particu-
liers que le roi avait dans les diffé-
rents cours d'Allemagne.

Pendant ces intrigues, François I^{er}
envoya son ancien gouverneur conférer
à Montpellier avec celui de son con-
curren. Châvres et Boisy étaient ac-
compagnés d'habiles négociateurs. Ces
deux hommes de mérite s'estimaient,
pendant ils furent plus de deux mois
sans conclure.

Boisy était âgé, attaqué de la pierre;
il mourut à Mont-
pellier, dit Fleurance, au milieu de la
ville des médecins. Ceux de cette ville
étaient toujours pour les meilleurs
de la France. Fleurance ajoute qu'il lui
paraît certain que la guerre n'eût point
été déclarée si Boisy avait vécu. Malgré
son opinion, il semble douteux que la

force des circonstances ne prévailût pas
sur la volonté de ces deux sages.

Certainement Boisy, par l'ascendant
qu'il sut conserver sur son élève, répri-
mait un peu son ardeur guerrière, et
s'opposait surtout avec succès aux en-
treprises de la duchesse d'Angoulême,
mère du roi. Sa mort rompit le frein qui
les contenait tous deux; aussi peut-on
dire avec raison qu'elle fut un grand
malheur pour la France.

Pendant ces négociations, la reine
accoucha d'un second fils qui ne pa-
raissait pas destiné à régner, et qui
depuis devint Henri II (a).

La diète pour l'élection d'un empe-
reur s'ouvrit à Francfort. Le roi de
France et le roi d'Espagne prodiguaient
l'or et ne ménageaient pas les intri-
gues: toutes les passions se mirent en
mouvement, tous les intérêts étaient
éveillés.

Les lois de l'empire ne permettant
pas aux agents des candidats de paraître
dans la ville où la diète s'assemble,
l'évêque de Gurck et le prince de Nas-
sau, qui servaient toujours la maison
d'Autriche et travaillaient à y main-
tenir la couronne impériale, s'arrêtèrent

(a) Henri II naquit le 31 mars 1519, et non
1518, comme le disent Daniel, le président
Hénault, Garnier, Gaillard, qui tous ont copié
Martin du Bellay. Mais alors on commençait
l'année à Pâques, fête mobile, et en 1519 Pâques
n'arriva que le 24 avril.

Si les historiens modernes s'étaient donné la
peine de comparer l'ordre de naissance des en-
fants de la reine Claude (*Louise, Charlotte,*
François) qui vinrent au monde avant Henri II,
ils auraient corrigé l'autorité de du Bellay par
une autorité physique plus puissante; et s'ils
eussent fait attention au journal de la duchesse
d'Angoulême Louise de Savoie grand-mère de
Henri II, ils y lisaient ces mots: *Henri naquit*
en 1519, et selon la coutume en France en
1518. Cette assertion confirme l'ordre naturel,
Louise de Savoie datait selon l'usage de son pays
qui valait mieux que l'usage de France.

mais on ne lui faisait plus la guerre.

Les dépenses du champ du Drap-d'Or furent excessives, non-seulement pour les deux princes, mais aussi pour les honneurs de leur suite ; ce qui fit dire Martin du Bellay ce mot souvent cité depuis : « Plusieurs y portèrent leurs moulins, leurs forêts et leurs prés sur leurs épaules. »

Pendant que les jours s'écoulaient dans des fêtes ruineuses, Charles-Quint, mécontent de son temps et de son argent, cherchait sans aucun faste à Douvres. Cardinal Wolsey, ministre favori de Henri VIII, que Charles-Quint avait su mettre dans ses intérêts, l'attendait et le mena à Cantorbery où Henri VIII se maria avec la reine Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint. Elle n'avait jamais vu son neveu.

On dit que l'empereur eut l'idée de demander Henri VIII d'aller voir François I^{er}, et que cette entrevue l'inquiéta. Mais quand il reconnut l'ambition et la vanité de Wolsey, l'âme friande et dure de Henri VIII, ses craintes se calmèrent, et il ne s'opposa plus à ses projets de fêtes qui devaient dissiper les trésors de la France.

François I^{er} réclama la parole du roi d'Angleterre, et le pria de se déclarer contre Charles-Quint qui venait d'attaquer la Champagne et d'enlever la ville de Mézières.

Le roi d'Angleterre répondit que l'attaquant était François I^{er} qui, avant d'être attaqué, envoya des troupes dans le Navarre, et appuya la révolte de Robert de la Marck, seigneur de Bouillon et de Sedan ; qu'il lui déclarait la guerre, pour tenir sa parole.

C'était avec des angelots, monnaie d'Angleterre, que l'empereur payait ses troupes, et il est remarquable que depuis cette époque, les Allemands n'ont presque toujours fait la guerre aux

Français qu'avec l'or des Anglais.

Le vieux maréchal Trivulce, remplacé par Lautrec, était mort victime de l'indifférence de François I^{er}. C'est lui qui fit graver sur son tombeau cette épitaphe : *Hic quiescit qui nunquam quievit; tace.* Combien d'hommes, parmi ceux qui, comme Trivulce, furent élevés aux plus grands honneurs, n'ont pu trouver le repos que dans le silence de la tombe ! Son fils Camille périt devant Milan, en 1522, d'un coup de canon qui emporta aussi Marc-Antoine Colonne. Mais Trivulce nous ordonne le silence.

Ne pouvant reprendre Milan, Lautrec et le maréchal de Chabannes tentèrent de s'opposer à l'arrivée de François Sforce. L'empereur l'envoyait avec six mille lansquenets prendre possession du duché de Milan, à la place de son frère Maximilien qui vivait tranquillement en France, tandis que son héritage était disputé par les Français, les Allemands et les Italiens.

Malgré les avertissemens de Lautrec, les Vénitiens ne s'opposèrent point au passage de François Sforce sur leur territoire ; il leur convenait, ainsi qu'à toutes les puissances de l'Italie, que le Milanais eût son souverain particulier.

Les deux frères Lautrec et Lescun firent leur jonction, mais ils ne purent empêcher François Sforce d'opérer la sienne avec Prosper Colonne et d'entrer dans Milan.

Les pluies du printemps amenèrent le débordement des rivières ; les vivres n'arrivaient plus au camp des Français. La caisse militaire était demeurée dans la ville d'Arona, au bord du lac Majeur ; on n'osait la faire venir.

Lautrec cherchait à se rapprocher des points d'où il pouvait tirer des vivres et avoir de l'argent. Il s'avança vers Milan et vint camper à Monza.

Prosper Colonne se posta dans le parc de la Bicoque, vieux palais des ducs de Milan, situé entre Monza et Lodi. C'était un rendez-vous de chasse très-vaste, entouré de murs et de fossés; Colonne se fortifia encore dans ce poste déjà fort par lui-même.

Lautrec ne voulait point l'y attaquer; il ne songeait qu'à poursuivre sa route vers Arona. Les Suisses se soulevèrent, selon la coutume, et demandèrent de l'argent. Le bâtard de Savoie et le maréchal de Chabannes qui les avaient levés dans leurs cantons voulurent leur faire entendre qu'on allait en chercher dans Arona où était la caisse militaire; ils répondirent qu'ils s'enuyaient de camper, et que leur dernier mot était *argent, congé ou bataille*. Lautrec espéra qu'ils seraient intrépides, il accepta la bataille qu'ils lui proposaient.

« Il les devait très-bien et beau laisser aller, et les recommander à tous les diables, dit Brantôme; car je sais mais le fait ne va bien, quand il faut que le général obéisse à ses soldats, et combatte à leur volonté. »

Lautrec fit reconnaître le camp retranché des ennemis par d'habiles officiers, et par des Suisses même, afin de leur ôter, s'il était possible, l'envie d'attaquer Colonne. Lautrec avait avec lui un corps de troupes vénitiennes; il leur proposa d'attaquer un des quartiers du camp, mais elles refusèrent un honneur si dangereux. On les mit à l'arrière-garde sous le commandement de Marie de la Rovère, qui, après avoir repris son duché d'Urbain, vint rejoindre les Français.

Les huit mille Suisses commandés par Anne de Montmorency, soutenus par l'artillerie, et protégés par un val-
 lon, furent chargés d'attaquer les re-
 tranchements; la gendarmerie française,

guidée par le maréchal de Foix, dre d'y pénétrer par un pont de très-étroit, seul endroit par où pouvait opérer le passage.

Le maréchal de Chabannes, l'esset, Antoine de Créquy seigneur de Poudornit, conduisaient les assaillants. On croit aussi que Bayard s'y tua, mais je ne vois son nom dans aucune des relations de cette bataille. Navarre marchait à la tête des pionniers et aplanissait la route.

Prosper Colonne, François de Pescaire, le capitaine Georges Fierberg chef des Lannquenots et qui avait vu longtemps au service de France, défendaient le camp de Bicoque.

Le combat devint terrible. Les Français, entassés dans le fossé, furent droyés par l'artillerie : plus de mille y restèrent en peu de temps. Le comte de la Pierre et vingt-deux de ses capitaines périrent. Montmorency, blessé, dangereusement blessé, fut retiré difficilement. Les Suisses, qui ne pouvaient soutenir leur général, se retirèrent dans le val-
 lon voisin, mais ils ne voulurent retourner à l'assaut.

La gendarmerie cependant avait pénétré dans les retranchements par le pont et y jetait un tel désordre, qu'en un moment la bataille gagnée. Mais les Suisses refusant de se montrer et de soutenir, les Vénitiens ne voulurent plus s'engager dans une attaque. Toutes les forces ennemies se retirèrent alors contre la gendarmerie qui les contraignirent à repasser le pont.

Le maréchal de Foix, qui le com-
 dait sur son cheval tué sous lui. Il
 çois comte de Montfort, fils de
 comte de Laval; Graville, petit-fils
 croix) par sa mère de Louis XI, et
 gneur de Graville, amiral de France.

Charles VIII ; les seigneurs de Joinville, de Launoy, de Roquelaure, mirent la vie dans cette bataille.

On avait fait des prodiges de valeur ; mais l'opération se fit en bon ordre. Les ennemis, mécontents, honteux et mal servis par les Français trop justement irrités, abandonnèrent l'armée et disparurent dans leurs montagnes.

Les historiens prétendent que Charles VIII mit en usage un stratagème pour surprendre les ennemis. On dit qu'il fit quitter à ses soldats la croix blanche, signal du parti français, et leur ordonna de prendre la croix rouge, couleur des troupes impériales. En même temps ayant dérobé sa marche, il vint par la route de Milan à l'ennemi, voulant persuader aux Impériaux que c'était un renfort de la ligue qui arrivait. Enfin on ajoute qu'il fit marcher une colonne, instruit par ses espions, à mettre un épi sur le casque de chaque soldat et qu'il sut ainsi éviter l'ennemi dans la mêlée.

Il serait possible d'admettre la chance d'une pareille ruse pour une attaque d'une campagne. Mais ici, l'armée française se trouve entourée de fossés profonds, et l'on ne peut entrer dans le camp que par une seule issue. Comment alors franchir une telle ligne de tels obstacles, joindre les ennemis et leur faire croire qu'on est leur secours. Un pareil stratagème ne paraît pas très-praticable.

Les Français ne purent tenir la campagne plus longtemps ; ils possédaient quelques villes et plusieurs châteaux, ils s'y cantonnèrent. C'était au commencement de mai.

La bataille de la Bicoque se donna le 22 avril 1522. Dès que la nouvelle en fut répandue en Europe, Charles-Quint résolut d'en profiter pour accabler son rival, et s'affermir dans ses

États ébranlés par les révoltes et par la prise de Fontenay.

Jamais cependant la cour de François I^{er} n'avait été plus magnifique. Claude de France, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère du roi ; Marguerite, duchesse d'Alençon et sœur de ce prince ; adoptaient à l'envi la luxe le plus dispendieux.

Voulant autoriser la résidence de la comtesse de Châleaubriant à la cour, François I^{er} y avait attiré plusieurs femmes mariées. Tous les grands seigneurs et la jeune noblesse les suivirent. Le royaume en devint plus tranquille ; mais aussi chaque seigneur, au lieu de faire fructifier ses terres et de vivre de leur produit, s'accoutuma aux pensions, aux bienfaits du roi, et ne vit plus sa fortune qu'au pied du trône.

Au milieu de ce faste, François I^{er} manquait du nécessaire, car la misère est toujours compagne de la prodigalité. Sous prétexte de conquérir le Milanais, il avait porté les tailles à trois millions six cent mille livres. La guerre sert souvent de prétexte aux rois pour mettre des impôts, comme les croisades furent longtemps l'excuse des papes pour vendre des indulgences.

Obligé de se défendre en Picardie, en Champagne, dans le Milanais, au pied des Pyrénées où la Navarre voyait s'allumer la guerre, le roi ne pouvait pas avoir moins de quatre armées.

Les besoins devenaient si pressants, qu'on exigea que les financiers fissent au roi des avances sur les impositions à prélever ; les gens riches durent porter leur argenterie à la monnaie, et même on taxa le nombre de marcs que chacun devait livrer.

On en demandait cent aux présidents des cours souveraines ; cinquante aux conseillers ; deux mille à la bourgeoisie de Paris, ce qui peut faire juger de sa

richesse. Les évêques furent taxés selon la valeur des bénéfices; celui d'Autun donna quatre cents marcs.

Enfin, on imagina d'autoriser la municipalité de Paris pour l'ouverture d'un emprunt à douze pour cent d'intérêt. Afin qu'elle pût payer ces intérêts et faire le remboursement du capital, le roi céda à l'hôtel de ville les impositions qu'il percevait sur les vins.

On sent combien toutes ces opérations de finances, qu'on ne pouvait cacher aux agens de l'empereur, devaient les affermir dans le dessein de ne rien céder aux négociateurs du roi.

Les richesses de Charles-Quint croissaient au contraire chaque jour, bien que ses vastes États l'obligeassent de faire plus de dépenses que François I^{er}. L'économie de son caractère ménageait ses finances; et les trésors du nouveau monde, sur lesquels il n'avait point compté, l'aidèrent à entretenir ses troupes, à réparer ses pertes et lui donnèrent les moyens de subvenir à tous les besoins que les circonstances faisaient naître.

Ces trésors, qui arrivaient sans cesse en Espagne, et que le reste de l'Europe ne partageait point encore, furent peut-être la cause la plus puissante des succès de Charles-Quint.

Un événement qui se passait alors aux confins de l'Europe et de l'Asie faisait plus d'honneur à la France que toutes ces entreprises formées par l'ambition pour envahir le territoire de l'Italie. Nous voulons parler de la guerre défensive que soutenaient les chevaliers de Rhodes contre les forces réunies de Soliman.

C'était un Français, Foulques de Villaret, grand maître des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui avait conquis sur les infidèles l'île de Rhodes, en 1309. Un autre Français,

Pierre d'Aubusson, en repoussa les Turcs en 1480, et força le terrible homet II, le vainqueur de Constantinople, le destructeur de l'empire oriental, à échouer au pied des murailles de la capitale de cette île, qu'il emporta avec cent mille hommes et soixante vaisseaux. Ce fut encore un Français, Villiers de L'Isle-Adam, qui osa défendre Rhodes, cette année même, contre le redoutable Soliman, vainqueur de la Perse, de l'Égypte et de la Hongrie.

Philippe Villiers de L'Isle-Adam descendait comme petit-fils de ce Jean Villiers de L'Isle-Adam qui fut gouverneur de Paris, et qui contribua à ramener cette ville sous les lois de Charles VII, en 1436. Il était le trente-troisième grand maître de l'ordre de Saint-Jean, et au mois de mai 1522, le ving-septième Français honoré de cette dignité élective.

La flotte de Soliman, composée de trois cents voiles, parut en vue de Rhodes le 26 janvier 1522, et débarqua sur la rive deux cent mille combattants.

Après deux mois d'une résistance qu'ils avaient d'autant moins attendue qu'aucun prince de la chrétienté ne venait au secours des malheureux assiégés, les Turcs, découragés, se préparèrent à faire retraite, lorsque Soliman vint en personne leur reprocher une telle faiblesse et leur amener de nouveaux renforts.

Mais c'est en vain qu'il remplissait les fonctions du général le plus habile, exposant même ses jours pour donner à ses guerriers l'exemple de l'audace; il ne put vaincre inutilement aussi son artillerie; elle ne versa-t-elle les murailles de la place; ses ingénieurs conduisirent-ils la trêve jusque dans la ville; il fut constamment repoussé dans les divers assauts qu'il tenta.

D'abord Soliman se sentit indigné de tant de résistance; mais il passa bientôt de la colère à l'admiration. Il prit à estimer des ennemis qui ne se laissent épouvanter par aucun péril, rebuter par aucune fatigue. Il promit des conditions honorables aux chevaliers et aux habitants. Soliman fit la conservation de leur vie, de leurs biens, de leur culte; il promit de ne point lever sur eux cet odieux tribut d'enfants que les Turcs exigeaient pour recruter les janissaires; il fit savoir que les chevaliers pourraient se retirer avec leurs richesses; il s'engagea même à fournir des vaisseaux.

Les habitants de L'Isle-Adam ne voulaient point encore se rendre. Mais les habitants qui l'avaient si bien secondé par leur courage le supplièrent d'accepter ces conditions. Ils étaient sans espoir de secours, et la tranchée, prolongée jusque dans l'intérieur de la ville, rendait inutiles désormais les talents de Gabriel Martiniqua, ingénieur bresilien, qui avait conduit la défense du siège.

Enfin, par pitié pour ce peuple, et pour sauver son ordre prêt à se voir exterminé tout entier sous le fer des ennemis de la foi, L'Isle-Adam accepta les conditions offertes, et signa le traité.

Soliman désirant connaître le guerrier qui lui avait opposé une résistance si héroïque, le Français se rendit à son camp. Le musulman fut bien étonné de voir un vieillard que l'âge semblait rendre incapable. Il lui donna des consolations, lui fit connaître le pouvoir de cette fatalité qui dirige les événements et donne ou enlève les empires; il le sollicita même de s'attacher à son service.

L'Isle-Adam s'excusa de refuser des conditions que sa religion, ses serments ne lui permettaient pas d'accepter. Il

avoua qu'il était glorieux pour lui de n'avoir été contraint de déposer les armes qu'en présence d'un aussi grand prince.

Deux jours après Soliman entra dans Rhodes (15 décembre 1522). Il alla sans gardes, sans autre suite qu'un esclave, visiter L'Isle-Adam, qui résidait encore dans son palais avec tous ses chevaliers. — « Ne croyez pas, leur dit-il, que je manque d'escorte : j'en ai une qui me paraît plus forte qu'une armée; c'est la parole du grand maître et celle de ses braves compagnons. »

De tels discours ne s'inventent point sur le compte d'un ennemi qui vous a vaincu : il faut qu'ils soient vrais pour qu'on les rapporte.

Le grand maître et ses chevaliers quittèrent l'île de Rhodes le 12 janvier 1523, après l'avoir possédée pendant deux cent douze ans. Ils se retirèrent d'abord dans l'île de Candie, qui appartenait alors aux Vénitiens, et ensuite auprès du pape Adrien, l'ancien précepteur de Charles-Quint, que le nouvel empereur avait eu assez de puissance pour faire nommer au saint-siège. Adrien leur donna la ville de Viterbe, près de Rome.

Obligé de porter la guerre en Italie et de veiller sur toutes les frontières, François I^{er} avait fait un traité avec Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas et de la Franche-Comté, que l'on appelait encore le comté de Bourgogne. Partout les Français étaient sur la défensive : dans le Milanais, dont on les chassait; en Espagne, où ils avaient bien de la peine à garder Fontarabie; dans la Picardie enfin, où le duc de Vendôme ne pouvait plus tenir la campagne.

Adrien avait paru d'abord vouloir garder la balance égale entre l'empereur

reux et le roi de France; il proposa, comme Léon X, d'unir tous les princes contre les infidèles; mais il devait trop à l'empereur pour qu'on pût le croire même impartial.

Venise penchait toujours en faveur des Français. Le doge André Gritti aimait la France depuis qu'il avait été prisonnier de Gaston, et cet attachement s'était fortifié pendant son ambassade auprès de Louis XII.

De retour à Venise, Gritti soutint constamment dans le sénat que le véritable intérêt de la république était d'opposer François I^{er} à Charles-Quint, et il eût vraisemblablement fait triompher son avis malgré les intrigues et les menaces des agents de l'empereur et du roi d'Angleterre; mais une dépêche de Jean Badoéro, ambassadeur de Venise en France, confondit les desseins du doge, et paralysa tout son bon vouloir.

Jean Badoéro écrivait à la seigneurie : « François I^{er} s'épuise en dépenses superflues, manque d'argent, et n'en fournira point pour la campagne prochaine; trop occupé de ses plaisirs, il pense peu à ses affaires, et s'entretient rarement de celles de l'Italie. »

Cette lettre décida le sénat. Un tel roi, quels que fussent ses premiers succès, devait finir par succomber. L'empereur allait devenir tout-puissant en Italie; la politique ordonnait d'être son ami.

Ainsi, le pape, l'empereur, le roi d'Angleterre, l'archiduc d'Autriche Ferdinand, le nouveau duc de Milan François Sforce, les ducs de Mantoue et d'Urbain, les républiques de Gènes, de Venise, de Florence, et même celles de Lucques et de Sienna, se ligèrent contre la France pour la combattre.

On nomma le pape chef de la ligue, quoique Charles-Quint en devint le vé-

ritable maître. Louis de Hongrie, beau-frère de l'archiduc Ferdinand, voulut aussi que son nom fût inscrit sur la liste des princes ligués; de qu'à l'exception des rois du Nord, le seul roi de Portugal dans tous les princes de la chrétienté se joignait contre François I^{er}.

Frédéric, duc de Mantoue, fut nommé général des troupes du pape et d'Espagne; Marie de la Roovere, duc d'Urbain, prit le commandement de celles de Venise à la place de Théodore Trivulzio, trop attaché aux Français. L'empereur nomma Prosper Colonne pour en être en chef. Gènes promit de fournir une flotte.

Tant d'ennemis n'intimidant point le roi, il résolut de passer lui-même en Italie. D'abord, il tint un lit de justice et l'on remarqua que le connétable Bourbon, premier officier de la couronne, général de toutes les armées, ne parut point à cette cérémonie.

En sortant du parlement, le roi rendit à l'hôtel de ville afin d'exposer à la bourgeoisie la satisfaction ressentait pour le zèle avec lequel elle avait fourni des hommes et de l'argent. Il parlait, leur disait-il, mais il lui laissait l'administration à sa mère, nommée la régente, et à son cousin le comble, qu'il créait son lieutenant général.

Sa mère et son cousin, en voyant l'un contre l'autre son cousin dont il avait souffert, l'on mit tous les biens en séquestre qu'il ne consultait même pas la défense du royaume malgré les sollicitations éminentes dont il était investi.

Si l'on en croit son histoire, le connétable, épris des charmes de Madame d'Alençon, sœur du roi, ne put partager la passion très-vive de Louis d'Angoulême, ressentait pou-

Mais il le désigne trop ouvertement , et la duchesse méprisée le hait bientôt comme on hait quand on aime.

Le mécontentement du connétable était connu ; on en savait les causes, et on ne les dissimulait pas. On devait donc supposer qu'un homme aussi fier n'encourrait ni les affronts ni les injustices. Cette connaissance de son caractère, le mépris des malfaiteurs, leur adresse qui ressemblait à la révolte , et tout le chancelier crut devoir se plaindre au parlement, tout concourait à faire penser qu'il se tramait quelque grande conspiration ; et, sans qu'on en eût aucun indice , des soupçons tombèrent sur le connétable et sur l'empereur. Ces soupçons étaient le fruit de l'ignorance : son effet le plus commun est d'inspirer la crainte.

Charles de Bourbon disparut sur ces entrefaites. Il était le premier officier du royaume et le second prince du sang ; on ne voyait entre lui et le trône que le duc d'Alençon et les trois fils du roi, jeunes enfants dont le plus âgé n'avait pas cinq ans.

Le roi députa au duc de Bourbon, qui était réfugié, non sans périls, dans le comté de Bourgogne sur les terres de l'empereur. Mais rentrer dans le royaume, c'était se livrer à la discrétion de la duchesse d'Angoulême, du chancelier Duprat et de l'amiral Bonnivet. Ils gouvernaient l'État et le roi : sa vie allait s'écouler dans la disgrâce.

Ce n'était plus le temps où un grand seigneur pouvait résister au roi. Cent ans auparavant, en 1412, son aïeul, le grand-père Jean duc de Bourbon, et le duc d'Orléans, et le comte d'Angoulême, grand-père de François I^{er}, avaient appelé les Anglais, reconnus le roi d'Angleterre pour leur souverain, pour souverain de la France, et s'étaient ensuite réconciliés sans

danger avec le faible Charles VI. Peu après, le duc de Bourgogne livra le pays aux Anglais et plaça Henri V sur le trône de France. Son fils, Philippe-le-Bon, dégoûté des Anglais, reconnut Charles VII. Le fils de ce duc, Charles le Téméraire, combattit Louis XI et le servit tour à tour ; on l'avait vu appeler contre ce roi dont il était le vassal, tantôt les Anglais et quelquefois les peuples de la Germanie.

Tout était bien changé depuis. L'artillerie en se perfectionnant, et les cours souveraines en faisant parler les lois, forçaient les têtes les plus hautes à se courber devant le trône ; et le second prince du sang trouvait à peine quelques gentilshommes qui voulussent l'accompagner dans sa fuite, lui dont le nom seul autrefois eût soulevé la moitié de la nation.

Les historiens, trop souvent esclaves des puissants, ont prodigué au connétable le nom de traître ; il ne l'était pas. Le traître est le lâche qui, pour un peu d'or, ou mû par tout autre motif d'intérêt, vend son pays en feignant de le servir. Mais le brave qu'on insulte, qu'on dépouille, qu'on force de courir aux armes, qui se venge sans feindre, mérite un autre nom. Thémistocle, Alcibiade, Coriolan, Bourbon avaient leur pays, et pouvaient croire le servir en punissant ses oppresseurs.

Ceux qui gouvernent crient que l'on trahit la patrie quand on s'élève contre leur insolence ; ceux qu'ils traitent à leur suite le répètent, et profanent en la citant cette sainte et touchante maxime des temps antiques *ubi patria, ibi bene*, que certainement les hommes ne devraient jamais oublier.

Mais les républicains, qui ont fait un proverbe de ces mêmes mots et qui ont dit *ubi bene, ibi patria* (car ce proverbe

est né dans une république); et le poète qui l'a traduit par ce beau vers,

La patrie est aux lieux où l'âme est enchaînée,

ne pensaient pourtant pas que l'on fût contraint de rester dans un lieu où l'on est en butte aux outrages.

Les frontières se trouvaient assurées; les troupes défilaient vers Lyon; Anne de Montmorency levait en Suisse douze mille hommes, et les conduisait au pas de Saize, dont l'amiral Bonnivet s'emparait.

La conspiration du connétable avait retenu à Lyon François 1^{er} qui ne voulait pas quitter son royaume dans un pareil moment. Cette considération arrêtait aussi la marche de Bonnivet au delà des Alpes, car le roi crut devoir faire divers changemens dans son armée dont plusieurs généraux étaient liés avec Bourbon.

Bonnivet cependant pénétra en Lombardie dans ce même mois de septembre, où les Espagnols tentaient, en Guienne, une incursion aussi infructueuse que celle des Anglais sur la Picardie.

Charles-Quint ayant laissé à Bourbon le choix de venir en Espagne ou de le servir en Italie, Bourbon choisit le lieu où son courage et ses talens pouvaient le faire paraître de quelque utilité à l'empereur. Il reçut de ce prince le titre de son lieutenant général en Lombardie.

Bourbon, le comte de Lannoy vice-roi de Naples, le marquis de Pescaire, le duc d'Urbain général des troupes de l'Église, et Pietro Pesaro provvediteur de l'armée de Venise, rassemblèrent leurs quartiers dès le commencement de mars 1524.

Bonnivet attendait dans les siens, à Biagrasso, des recrues de Suisses et de Grisons, le retour de ses gens d'armes

et quatre cents lances que le duc de Longueville devait lui amener.

Ces secours n'arrivant point, Bonnivet, trop sûr d'être attaqué, prit de meilleures dispositions qu'il put, voya Bayard se placer en avant au village de Rebec, à deux milles de Biagrasso, poste nécessaire à occuper, mais de conservation difficile. Bayard avait engagé Bonnivet qu'il ne pouvait s'y défendre. Bonnivet promit de l'y soutenir.

Bayard était malade et dans un état de faiblesse extrême, quand il fut attaqué de nuit par le marquis de Pescaire. Cet habile général avait fait distribuer à ses soldats des chemises par-dessus leurs habits, afin que l'obscurité les empêchât pas de se reconnaître. L'ennemi employait assez fréquemment ce genre de costume, sorte d'uniforme nocturne, et l'on nommait *camisades* l'attaque faite en conséquence de ce travestissement.

Près d'être enveloppé, Bayard se défendit ferme, fit sa retraite en bon ordre, et trouva Bonnivet marchant, mais tard, pour le soutenir. Il lui repré-
vivement de l'avoir exposé au péril. Ils furent près d'en venir aux armes.

Ne pouvant forcer le camp de Bonnivet à Biagrasso, les confédérés résolurent de lui couper les vivres. Ils passèrent le Tesin à Pavie. Bonnivet fut obligé de quitter son camp, et dé-
pérant de se maintenir sans un autre secours, présenta trois fois la bataille à ses ennemis.

Ils étaient trop sages pour l'accepter, bien que leur supériorité numérique fût assez évidente. Mais le duc de Bourbon manifestait de combattre, montrait son impuissance à résister. Ils cherchèrent à couper sa retraite, ce qui dut déterminer à la tentative.

Six milles Grisons s'avançaient par la Bergamasque, pour faire une diversion en faveur des Français. Mais

On suppose sans doute que les Anglais n'ayant point traversé le détroit, ne tenteraient pas de le faire actuellement que le saison allait rendre la guerre plus difficile; on dut croire encore que, si Charles-Quint ne s'était pas montré au-delà des Pyrénées pour secourir son lieutenant, lorsqu'il pouvait le faire avec efficacité, il ne hasarderait rien maintenant que ce lieutenant était en fuite.

Ce fut avec promptitude et sagesse que François I^{er} fit ses dispositions. Il donna la régence du royaume à sa mère; il eut le duc de Vendôme son lieutenant-général en Picardie et dans l'Île-de-France. Claude de Lorraine, comte de Guise, célèbre par ses blessures et ses exploits à Marignan, fut chargé de la garde de la Champagne; le maréchal de La Hire veilla sur son gouvernement de Guienne; le comte de Laval, sur le comté de Bretagne; et Louis de Brezé, mari de Diane de Poitiers, eut la Normandie dont il était séigneur. Cette Diane de Poitiers venait de paraître à la cour, où le roi lui avait accordé la grâce de son père, Saint-Vallier, compromis dans la conspiration de Bourbon.

Les causes de cette grâce sont, selon les lettres de rémission, les services rendus par les pères du coupable, en un autre par le comte de Maulevrier, Brezé, qui le premier découvrit les machinations du connétable.

Brezé étant gendre de Saint-Vallier, il paraissait naturel qu'on lui accordât la grâce de son beau-père. Il la fit sollicitier par sa femme Diane de Poitiers, fille de Saint-Vallier, et d'une beauté remarquable. Elle était inconnue à la cour; François I^{er} ne put résister à ses sollicitations.

On dit qu'elle se livra au roi : elle en obtint alors une grâce moins

sévère. Son père fut condamné à une prison perpétuelle, après avoir été traîné jusque sur l'échafaud. Ce qui ôte crédit surtout cette anecdote très-répandue, c'est qu'on lui fait donner sa virginité à François I^{er}. Diane de Poitiers était mariée depuis plus de dix années; elle avait même eu déjà deux enfants.

Quoi qu'il en soit, le roi de France tranquille sur le salut de l'État, traversa le Dauphiné, franchit le pas de Suze avec une armée nombreuse, commandée par les généraux les plus distingués de cette époque.

Le duc d'Alençon et le comte de St.-Pol, princes de son sang, qui avaient combattu avec lui à Marignan; le duc d'Albanie, qui s'était distingué à la bataille de Navarre; le maréchal de Chabannes, qui assista aux batailles de Fornoue, de Cérignoles, d'Agnadrel, de Ravenne, de Marignan; La Trémoille, qui suivit Charles VIII à Naples, conquit le Milanais sous Louis XII, et que l'on vit à Marignan vaincre encore avec François I^{er}; le maréchal Anne de Montmorency, l'amiral Bonnivet; enfin, une foule d'autres capitaines, qui tous s'étaient signalés par des exploits dans ces mêmes contrées.

On y remarquait même des guerriers étrangers au royaume. Le bâtard de Savoie, Philippe Chabot, seigneur de Brion; Claude, duc de Longueville; le jeune Henri, roi de Navarre; Antoine duc de Lorraine, Louis comte de Vaudemont, François comte de Lambesc, tous trois frères, alliés de ce Charles de Bourbon qu'on allait combattre; Antoine-Michel, comte de Saluces; Lorenzo des Ursins, comte de Cozé; Ga-léas de Saint-Severin (San-Sèverino), alors grand écuyer de France : ces princes suivaient avec empressement le

roi dans ce pays conquis, perdu et reconquis tant de fois.

Parmi ces étrangers brillait le duc de Suffolk, *Blanche-Rose*, à la tête de trois mille lansquenets. Chassé de son pays, proscrit en Angleterre, et combattant souvent contre les Anglais, sa cause et sa conduite offraient beaucoup de rapport avec celle du connétable.

Dans le nombre de ceux qui faisaient partie de cette expédition, n'oublions pas un homme, plus connu aujourd'hui que la plupart des héros qui s'y distinguèrent : c'est Clément Marot. Ses talents l'approchaient de la personne du roi protecteur des lettres, et Clément Marot le suivait pour combattre avec lui, pour être témoin de ses exploits et les célébrer.

Les monts furent franchis sans obstacles. Le vice-roi de Naples, qui commandait le Milanais, Lannoy, étonné de l'arrivée inattendue de François I^{er}, se retira promptement, jeta quelques troupes pour renforcer Alexandrie, et s'enferma dans Pavie.

D'un côté, le roi et les plus grands généraux de la France ; de l'autre, Lannoy, Bourbon, Pescaire, le chancelier Morone, François Sforce, se disputaient par des marches forcées l'honneur d'arriver le premier à Milan et de s'emparer des murailles désertes de cette ville jadis si florissante.

Les habitants qui avaient pu échapper aux fléaux réunis de la guerre et de la peste, ruinés d'ailleurs par les contributions et le pillage des Français, des Suisses, des Espagnols et des Allemands, ces infortunés envoyèrent porter leurs clefs au roi, qui parut d'abord. François I^{er} les reçut avec bonté, et donna ordre au marquis de Saluces de prendre possession de la ville.

Tandis que ce marquis entrait par la porte de Verceil, Pescaire et François

Sforce se présentaient à la porte de Rome, et cette malheureuse ville peut-être péri sous les efforts des combattans, si La Trémoille, qui sur avec des forces plus imposantes, n'obligé ses adversaires à faire retraite.

Pescaire jeta quelques troupes du château de Milan, et se retira à Lodi au bord de l'Adda, avec Lannoy et Bourbon. François Sforce s'enferma dans Crémone. Le célèbre Antoine de Lève, qui de simple soldat était devenu l'un des plus grands généraux de son époque, s'était chargé de défendre Pavie.

C'est lui qui, dit-on, conseillait un jour à l'empereur de faire assassiner tous les princes d'Italie et de s'emparer de leurs États.—Eh que deviendra mon âme, lui répondit l'empereur?—Si vous avez une âme à sauver, repartit brièvement de Lève, renoncez au trône.

Je rapporte cette anecdote, encore qu'elle me paraisse peu vraisemblable. La bassesse qui porte tant d'hommes à commettre des crimes pour plaire à leurs supérieurs, les empêche de se moquer de leurs scrupules quand ils en témoignent. Mais ce récit sert à faire connaître l'opinion que l'on avait d'Antoine de Lève et du souverain auquel on suppose qu'il osa faire une pareille proposition.

Le roi entra donc dans Milan. On avait reproché à Bonnivet de ne s'être point rendu maître de cette ville dans la dernière campagne. Si ce fut une faute, le roi ne la fit pas.

Mais il commit celle de ne pas poursuivre l'armée qui fuyait devant lui, et de ne pas enlever sous les yeux de cette armée, Lodi sur l'Adda, et Crémone sur l'Éridan. On peut croire que ni Lannoy, ni Pescaire, ni Bourbon n'auraient osé défendre ces villes mal fortifiées, et que les Vénitiens se déclarant pour la France, ils auraient empêché

les lansquenets de passer d'Allemagne en Italie.

Les vieux généraux assuraient cependant que l'armée impériale était tellement affaiblie par sa retraite de Marzùlle à Lodi, qu'elle manquait d'armes, d'habits, d'argent, de munitions, et n'abondait qu'en malades ; qu'il ne fallait pas manquer l'occasion de la détruire entièrement, afin de demeurer maîtres du pays, de forcer les places à se rendre en leur ôtant l'espoir d'être secourues et de contraindre ainsi les puissances d'Italie à quitter le parti de l'empereur.

Bonivet, qu'il année précédente avait été disgracié dans ses opérations par la prise de Pavie, insista surtout pour que l'on assiégeât cette ville : le roi crut cet avis plus prudent et le suivit. Il chargea la Trémoille de garder Milan, et mettre le siège devant Pavie, le 27 ou le 28 octobre 1524.

Il éprouva bientôt une résistance à laquelle il ne s'était pas attendu sans nul doute. Les talents d'Antoine de Lève déconcertaient ses plus habiles généraux.

On tenta deux assauts. Les soldats français gravirent les murs et furent arrêtés par ces larges fossés remplis de poudre et de fascines revêtus de parapets et d'artillerie, qu'on ne manquait jamais de placer derrière toute muraille battue en brèche.

Jacques de Silly, bailli de Caen, proposa au roi de détourner le cours du Tésin, et d'entrer dans Pavie par le lit du fleuve. Sa largeur et sa profondeur servaient de défense à la place ; elle n'avait que de faibles murailles dans les endroits qu'il arrosait.

Ce projet parut d'autant plus facile, qu'un peu au-dessus de Pavie, le fleuve se divise en deux bras dont le plus large borde la ville, tandis que le plus petit,

formant une île, va se réunir au grand bras à un mille au-dessous de Pavie.

On essaya de jeter une digue et de forcer le fleuve à passer tout entier dans le petit bras qu'on avait élargi. Mais les pluies de l'hiver enflèrent le Tésin, et ses flots trop rapides ayant surmonté ou forcé tous les obstacles, le fleuve reprit son cours.

Il fallut changer le siège en une espèce de blocus, et empêcher que les vivres et les secours ne pussent entrer dans la ville. L'armée fut sans mouvement, et l'inaction est toujours un malheur pour le soldat français.

On souffrait beaucoup des pluies, des neiges, des fréquentes sorties que faisait Antoine de Lève. Ce général manquait d'argent ; il y pourvut en frappant une monnaie obsidionale, c'est-à-dire une monnaie factice qui ne devait avoir de cours que pendant la durée du siège, et que l'on promettait d'échanger aussitôt que le siège serait levé. Ce n'était pas sans doute une invention nouvelle ; cependant il ne nous reste aucune pièce de monnaie obsidionale qui soit plus ancienne.

Cette résistance qu'un soldat de fortune, comme on disait alors, opposait au roi, aux plus grands capitaines de la France, donna le temps à Bourbon de trouver de l'argent, et ce fut Charles III, duc de Savoie, oncle de François I^{er}, qui lui en prêta. Bourbon put même passer en Allemagne, y lever six mille lansquenets et engager au service de l'empereur ce terrible Georges Frundsberg, chef de dix mille brigands, ivres, non des dogmes de Luther, qu'ils se vantaient de professer, mais de la haine que ce prédicateur sut inspirer envers les moines, les prêtres et le pape. Ce Georges Frundsberg avait longtemps servi François I^{er}.

La lenteur du siège de Pavie donna

encore le temps à Launoy et à Pescaire, qui gardaient toujours Lodi, de remonter un peu leur armée.

Le pape et toutes les puissances de l'Italie ne voyaient pas sans inquiétude leur pays devenir le théâtre permanent de la guerre. Jamais l'Italie n'avait été aussi ravagée par les Barbares que depuis le temps où Jules II forma le projet de les chasser en les opposant les uns aux autres. C'est alors que l'on vit les batailles d'Agnadel, de Ravenna, de Novarre, de Marignan et de la Bicoque; batailles dont il n'y avait pour ainsi dire pas d'exemples dans ces climats depuis la chute de l'empire romain.

Le pape Clément VII envoya solliciter le roi, sa mère et l'empereur de terminer une guerre aussi funeste; il fit même proposer au vice-roi de Naples d'agréer une trêve pour cinq ans. Launoy, qui ne savait pas encore si Bourbon lui amènerait d'Allemagne des troupes assez nombreuses, accepta la proposition. Entraîné par les conseils de Bonniwet et de Saint-Marsault, le roi, qui se persuadait toujours qu'Antoine de Lève manquait de munitions et allait se rendre, refusa d'accorder une trêve à des ennemis accablés.

Clément VII supposait aussi que Pavie devait ouvrir ses portes et que François I^{er} deviendrait le maître de l'Italie. Il fit avec lui un traité par lequel il promit de ne donner aucun secours aux Impériaux, et le roi devait protéger le saint-siège, le pape et sa famille. Clément VII exigea que le traité demeurât secret; cependant il permit à tous les vassaux du saint-siège de prendre parti pour la France. Alphonse, duc de Ferrare, dont l'arsenal était très-bien approvisionné, fournit la poudre, les boulets et tout l'attirail nécessaire à l'artillerie.

La reddition de Pavie paraissait certaine, le roi se persuada, ou se persuada par le pape, qu'en se filer un corps de troupes vers le royaume de Naples, le vice-roi accablait aussitôt, et lui abandonnait toute la Lombardie.

François I^{er} y envoya donc Stuart, duc d'Albanie, avec six mille hommes d'infanterie et six cents livres d'armes. En même temps il donna ordre à André Doria, qui commandait sa flotte, de conduire à Livourne d'autres troupes pour fortifier l'armée duc d'Albanie, et d'attaquer ensuite la ville de Savonne, dont Hugues de Moncade, amiral de l'empereur, s'était emparé, et qui nuisait continuellement au camp des Français.

Doria, connaissant bien la situation de son pays, attaqua la flotte impériale, la poussa au travers des écueils, coula bas une partie, prit les bâtiments qui ne périrent pas, saisit la galère montait Hugues et envoya au roi son amiral.

Malgré la longueur du siège de Pavie le roi n'avait que des succès. Il fit tirer un autre détachement de son armée sous les ordres du marquis Saluces, pour s'entendre avec Doria tâcher de reprendre Gènes. André Doria était encore un de ces guerriers servaient sans scrupule contre leur patrie. Rien n'était alors si commun qu'il faisait un crime à Bourbon par lequel il était le plus outragé.

Ces détachements vers Naples et Gènes semblaient une grande faute, car affaiblirent l'armée dans le moment elle devait être renforcée; on découvrait aussi par cette manœuvre ses intelligences avec le pape.

Il paraît néanmoins que le vice-roi voulait aller défendre son royaume quand Pescaire, plus habile, lui dit

mais que les Français ne feraient que du sang inutile dans les campagnes de Naples et y périraient, si François I^{er} échouait devant Pavie; à l'inverse, si on laissait prendre la ville pour courir après ces corps échoués, François I^{er} suivrait bientôt et attirait ses adversaires entre son armée victorieuse et celle du duc d'Alban: situation qui rendrait leur perte inévitable.

Il retira donc sur les bords de l'Adda.

Après la monnaie obsidionale, Antoine de Lève voyait de fréquentes nouvelles parmi ses lansquenets, qui le suppliaient de livrer Pavie au roi de France. Il en informa Lannoy. Celui-ci envoya des Lombards qui apportaient quelques pièces de vin sur des mulettes au camp du roi. Ils en remplissaient un fût, passaient au travers des murailles et des soldats français dont ils étaient bien connus, traversaient une partie du camp et s'approchaient des tentes sous prétexte de chercher une bouteille pour débiter leur marchandise.

Antoine de Lève les attendait et les épiques il fit une sortie si à propos, qu'il leur enleva les mulets et l'argent, paya ses lansquenets et leur fit prendre possession.

De Frundsberg et ses brigades arrivèrent à Lodi; Bourbon y vint bientôt lui-même. Alors l'armée impériale se trouva plus forte que celle du roi.

François I^{er} rappela le duc d'Albanie. Il avait conduit des Suisses et des Grisons; mais un aventurier nommé Medeghin, s'étant jeté inopinément sur le camp des Grisons, ceux qui servaient dans l'armée française quittèrent le camp, comme Medeghin l'avait ordonné. Il n'y resta que quelques Suisses sous la conduite de Dietrich.

Lannoy, Pesceiro, Bourbon, Frundsberg, devenus les plus forts, passèrent l'Adda et vinrent camper à Marignan.

A l'approche de ces troupes commandées par des chefs mal unis, le roi tint un conseil de guerre.

Les plus vieux généraux prétendaient avec raison qu'il fallait lever le siège et ne rien hasarder vis-à-vis d'une armée nombreuse, déterminée à vaincre, mais dénuée d'ensemble et surtout d'argent; que cette armée devait se dissoudre elle-même, si quelque grande victoire ne lui fournissait tout ce qui lui manquait.

Le pape fit dire au roi par le comte de Carpi, son ambassadeur à Rome, de différer, que l'armée impériale ne pourrait pas subsister quinze jours, et que sa dispersion le rendrait maître du Milanais et de Naples.

Mais comment se résoudre à lever le siège, à se retirer devant un sujet rebelle? Bonnivet assura qu'il pouvait prendre des dispositions telles, que ni troupes ni vivres ne parviendraient à entrer dans la place, et que si l'armée impériale tentait quelque entreprise, elle serait battue infailliblement. Ce parti beaucoup plus héroïque fut encore adopté par le roi.

Il se disposa donc à continuer le siège ou à livrer bataille; et manda au vieux La Trémoille de quitter Milan pour le rejoindre, François I^{er} était entouré de tous les généraux vainqueurs du Milanais, et avait avec lui Louis d'Arce, si célèbre par sa retraite de Venouse.

Les généraux ennemis ne songeaient ni à tenter une bataille, ni à forcer le roi dans son camp très-bien situé, et surtout bien défendu par une artillerie formidable que dirigeait Galliot, seigneur de Genoulhac. Ils cherchaient seulement à s'ouvrir une communica-

tion avec Pavie, en s'emparant du château et du parc de Mirebel.

Le duc d'Alençon s'y trouvait avec l'arrière-garde; l'avant-garde commandée par le maréchal de Chabannes, et le corps de bataille sous les ordres du roi, occupaient le reste du camp qui dominait sur la campagne : on avait établi une communication entre le camp et le château.

Les Impériaux s'avancèrent vers le parc de Mirebel dans la nuit du 23 au 24 de février 1525. Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, commandait les troupes Espagnoles; Pescaire avait sous ses ordres les Italiens, et Bourbon les Allemands. Ces généraux firent mettre aux soldats des chemises par-dessus leurs armes afin de se mieux reconnaître, et simulèrent deux autres attaques appuyées du feu de leur artillerie.

A la faveur du bruit, de l'obscurité et des fausses attaques, les Français ne s'aperçurent pas du travail des pionniers qui sapaient les murs du parc là où devait se porter tout l'effort de l'armée.

Deux heures avant le jour, les sapeurs ayant réussi à renverser cent mètres environ des murs du parc, trois mille arquebusiers espagnols y entrèrent avec des cheveu-légers; ils étaient suivis d'un bataillon de quatre mille lansquenets et Espagnols, vieilles bandes; de trois autres bataillons, deux espagnols et le troisième lansquenet, ayant sur chacune de leurs ailes deux grosses troupes de gendarmerie.

Déjà le jeune marquis du Guast, cousin de Pescaire, venait de surprendre, l'épée à la main, la garnison du château de Mirebel; déjà même un détachement de sa troupe touchait les portes de Pavie, lorsque Brion eut le bonheur d'empêcher la communica-

tion. Galliot de Genoulhac dirigea l'artillerie sur la brèche par où entraient les troupes, les mit en désordre et força la plus grande partie à quitter un vallon qui pût leur servir de retraite contre cette artillerie meurtrière.

Cependant le roi, s'imaginant que tous les efforts de l'ennemi allaient porter sur le château de Mirebel, à la hâte de son camp et déploya sa gendarmerie devant le parc; au lieu de se borner à la reprise du château, au lieu d'achever la défaite, il détacha un détachement que Brion venait de battre, et de laisser aux batteurs le soin de défendre la brèche. D'en fermer le passage aux Impériaux, le roi ne pouvant voir de si près les ennemis s'ébranler et annoncer les apparences d'une défaite prochaine, s'emporta, sortit du parc, se répandit dans la campagne avec sa gendarmerie et par cette manœuvre imprudente ralysa l'effet si bien combiné de son artillerie.

Dès que les troupes ennemies se retirèrent à l'abri du canon, elles se rallièrent promptement; et Bourbon, ses Allemands, Pescaire ses Espagnols, Lannoy suivi des Italiens s'avancèrent pour envelopper le roi; tandis que le marquis du Guast, d'un côté, venait attaquer les Français en queue, et de l'autre, Antoine de Lève faisant une sortie vigoureuse avec toute sa cavalerie, secondait puissamment les efforts des alliés.

Le maréchal de Chabannes et l'arrière-garde, le duc d'Alençon et l'avant-garde, voyant l'affaire entamée en leur faveur, accoururent au secours du corps de bataille et lui formèrent des ailes. Le maréchal de Chabannes à l'aile droite, reçut les bandes noires réduites à cinq mille hommes, qui vinrent se placer entre lui et le corps de bataille.

environ huit ou dix mille Suisses occupant l'intervalle qui séparait le corps de bataille de l'aile gauche commandée par le duc d'Alençon. Ces deux troupes se trouvaient à portée d'être soutenues par la gendarmerie qui formait le corps de bataille, et respectivement par la cavalerie de chaque aile.

Ainsi furent changées entièrement les premières dispositions; ainsi le courage dévoué du roi rendit inutile la bonté de la position de son camp, la force du parc de Mirebel et les effets terribles de son artillerie qui déjà commençait à lui assurer la victoire.

On ne remarque aucun ordre de bataille arrêté d'avance dans l'armée des Impériaux. Étant surpris, comme on le suppose, par cette attaque générale, ils se débattaient en une multitude de corps particuliers prêts à se porter partout et à s'entre-secourir.

Mais bientôt ayant pris la résolution de diriger tous leurs efforts contre le corps de bataille et l'aile droite, en négligeant l'aile gauche, Bourbon, à la tête des Allemands, attaqua les bandes noires; Pescaire marcha contre le centre; Castaldo son lieutenant aborda l'aile droite avec un corps de cavalerie napolitaine.

Les bandes noires soutinrent d'abord le choc des Allemands avec un courage mêlé de désespoir; mais le combat devenait trop inégal, et Bourbon assurait sa victoire en profitant du plus grand écart de sa troupe pour la replier aux deux extrémités et prendre les bandes noires sur leurs flancs.

Après cette défaite, l'aile droite déjà fort affaiblie pour avoir enfoncé deux fois le corps de cavalerie qui l'attaquait, se trouvant tout à fait isolée du corps de bataille, fut attaquée par les Lansquenets auxquels se joignit la cavalerie napolitaine ralliée par Castaldo.

Cette aile droite, accablée par la multitude, se dissipa malgré les efforts du maréchal de Chabannes, malgré tout le courage et le sang-froid qu'il déploya.

Le roi faisait aussi des prodiges de valeur au corps de bataille. La gendarmerie, secondée par les Suisses, avait enfoncé et dispersé l'infanterie italienne qui se présenta la première pour l'attaquer. Pescaire arrêta les progrès de la gendarmerie en remplaçant les Italiens par les Espagnols.

Mais en même temps qu'il arrive de front, quinze cents arquebusiers basques d'une agilité extrême, et formés depuis longtemps à cette manœuvre, s'approchent en tirailleurs des rangs les plus serrés de la gendarmerie française, y dirigent leurs coups, et disparaissent pour recharger leurs armes. C'est ainsi qu'ils occasionnent de nouveaux ravages au milieu d'une troupe qui ne doit qu'à peine les apercevoir et ne peut jamais les atteindre.

Le roi crut donner moins de prise à ces tirailleurs, en faisant ouvrir les rangs et les files de sa cavalerie: le mal devint plus grand. Les Basques entrèrent dans les rangs, choisirent ceux qu'ils voulaient atteindre, frappèrent de préférence les officiers, et en moins d'une heure détruisirent une grande partie de la gendarmerie.

L'aile gauche était intacte. Le duc d'Alençon qui pouvait avec elle rétablir le combat, au lieu d'arriver en toute hâte, fut épouvanté de la défaite de l'aile droite et du désordre du corps de bataille; il fit sonner la retraite. Les Suisses, que cette cavalerie devait soutenir, croient que l'on veut les sacrifier à la haine des Lansquenets qui marchaient alors contre eux; ils sont également saisis de frayeur et prennent la fuite.

Après la défaite de l'aile droite, la défection de l'aile gauche, la destruction des bandes noires et la déroute des Suisses, tout ce qui avait pu échapper, tout homme auquel il restait du courage et de l'honneur était venu se ranger près du roi.

Les différents corps ennemis ne tardèrent pas eux-mêmes à comprendre que c'était là qu'ils devaient porter leur dernier effort; ils arrivèrent en masse, et par une charge générale rompirent la gendarmerie, l'ouvrirent en six endroits et lui ôtèrent toute possibilité de se rallier.

Cependant le roi combattait encore... Il combattit le dernier.

Sa noblesse ne l'avait point abandonné dans ce péril extrême. Tombés morts à ses côtés, ses plus braves chevaliers lui faisaient un rempart de leurs corps; comme s'ils eussent voulu le garantir des coups que leurs bras ne pouvaient plus repousser. Tous ceux qui osaient franchir cette barrière sanglante payaient une telle témérité de la vie. Il y eut un moment où le courage d'un seul homme sembla tenir le destin de la bataille en suspens.

Le cheval du roi, percé d'une balle, vint à s'abattre; François I^{er} était agile et robuste, il se releva promptement et put encore continuer à pied cette lutte gigantesque. En vain lui criait-on de se rendre et de considérer le désavantage de sa position: François I^{er}, blessé au front, à la jambe, continuait de se débarrasser de ses adversaires et en tua sept qui se hasardèrent de porter la main sur lui.

Galéas de Saint-Séverin, son grand écuyer, venait de succomber en soutenant cette héroïque défense, lorsqu'un cavalier ennemi perça la foule, s'approcha, met pied à terre et se rangea auprès du roi. Il pare les coups qu'on lui

porte, le prie de ne pas s'exposer inutilement, et lui montre que son traité devient impraticable. En il fait éloigner les assaillants et mande que l'on aille chercher le roi auquel seul François I^{er} veut connaître sa volonté.

Ce cavalier, ce gentilhomme qui tégeait les jours du roi dans un si danger, était un Français, un re un complice, un confident du comtable: c'était Pomperant qui, la suite de Bourbon et sortit av du royaume.

Pomperant aimait son roi et le pays en combattant contre eux. Il suivi pour un duel où il tua le seigneur de Chissé. Il avait cherché un asile, trouva près du connétable: il devint fidèle à son protecteur.

On peut remarquer ici un des bizarres des jeux de la fortune, que l'on voit que de trois rois de France la troisième race qui restèrent vaincus, deux de ces rois furent sauvés le champ de bataille par deux de leurs propres sujets, bannis l'un et l'autre pour cause de duel.

Enfin, Charles Lannoy viceroy de Naples arriva. François I^{er} lui tendit son épée et lui dit en italien: « Je » l'épée d'un roi vaincu par la force » et non par lâcheté: elle est teinte » sang des vôtres. » Lannoy mit genou en terre, la reçut et donna sienne au roi en répliquant: « Je » votre Majesté d'agréer la miens: » a épargné le sang des vôtres. Il » convient pas qu'un officier de l'ennemi » reur vole un roi désarmé, qu'il » prisonnier. »

Lannoy qui reçut avec tant de respect l'épée du roi, était fils ou neveu de ce brave Raoul de Lannoy à Louis XI passa au cou une chaîne d'or en lui disant: « Par la passion de

mon ami, vous êtes trop furieux dans un combat, il faut vous enchaîner. » Louis XII lui avait confié le gouvernement de Gênes. Flamini d'origine, vassal des comtes de Anduze et arrière-vassal du roi, Jeanot pouvait servir indifféremment François I^{er} ou Charles-Quint.

Ainsi, des trois généraux qui prirent le roi, l'un était prince du sang, qui rebelle; le second, un de ses arrière-vassaux, fils ou neveu d'un homme qui servit bien les rois précédents; et le troisième, Peacaire, devint prisonnier de Gaston à Ravenne. Antoine de Leva, à cette même journée, tomba devant les Français.

Le camp de bataille était couvert de dix mille morts : quelques uns portent ce nombre à vingt mille.

Le comte de Saint-Pol, en le parcourant, trouva l'amiral Bonniwet, son ennemi personnel. Voyant la déroute générale, il avait recommandé de le prendre vivant; mais Bonniwet ne voulut pas survivre à la perte d'une bataille, décidée par son conseil. Après avoir abandonné ceux qui l'entouraient, il leva la visière de son casque, et se précipitant parmi les bataillons vaincus, il s'y fit tuer. — « Ah ! malheureux, s'écria Bourbon lorsqu'il le reconnut, que de maux tu causes à la France ! »

François I^{er} ne fut pas le seul roi qui perdit sa liberté dans cette fatale journée. Le prince Henri, roi de Navarre, y demeura aussi prisonnier.

Le duc d'Alençon, premier prince du sang, beau-frère du roi, lui qui s'était montré si brave à la bataille de Marignan, fut à celle-ci frappé d'une erreur panique. Nous avons dit qu'il sonnait la retraite, au lieu de chercher à rétablir la bataille comme on

peut admettre qu'il le pouvait. Plusieurs gentilshommes, indignés de sa conduite, l'abandonnèrent pour rallier les fuyards; ils se firent prendre ou tuer.

Le comte de Saint-Pol, frère du duc de Vendôme et parent du roi, resta longtemps sans connaissance parmi les morts : sa bague lui sauva la vie. Un soldat de l'empereur ne pouvant la lui ôter, lui coupa le doigt. La douleur ranima le prince, qui se nomma, et le soldat ayant caché le nom et le rang du comte, le fit traiter de ses blessures comme un simple gendarme, et le ramena en France.

Les plus grands seigneurs, les plus braves guerriers étaient ou morts ou captifs. Louis de Clèves, frère du duc de Nevers; René de Savoie, comte de Villars, fils naturel de Philippe I^{er} duc de Savoie, fut blessé, fait prisonnier avec son fils, le comte de Tende, et mourut cette même année de ses blessures.

Le maréchal de Chabannes dont le frère avait été tué au combat de Rebec, le grand-père à la bataille de Castillon, et l'arrière-grand-père à la bataille d'Azincourt, périt assassiné par un capitaine espagnol qui le disputait à un capitaine italien. Le maréchal de Foix reçut un coup de mousquet qui le laissa survivre quelques jours à ce grand désastre; et le maréchal de Montmorency demeura prisonnier. Ainsi, des trois maréchaux de France qui combattaient à Pavie, deux furent tués et le troisième fut pris.

Louis de la Trémouille, âgé de soixante-quinze ans, tomba percé de deux balles. C'est lui qui fut prisonnier Louis XII à la bataille de Saint-Aubin, trente-six années auparavant; et Ludovic Sforza, dix ans après, à la journée de Novarre. Georges de la Tré-

» rien que je puisse refuser à Votre Ma-
 » jesté ; mais elle trouvera bon que je
 » mette le feu à cette maison au mo-
 » ment où Bourbon en sortira , ne
 » voulant point habiter dans un lieu
 » souillé par la présence d'un tra-
 » tre. »

Charles-Quint, s'il eût aimé Bourbon, devait demander à ce fier Espagnol quelle conduite il tiendrait lui-même, si on le traitait dans son pays aussi mal que Bourbon l'était dans le sien. Mais cette anecdote ne paraît nullement vraisemblable : elle n'est bonne qu'à montrer ce que les Espagnols pensaient de l'estime que leur roi affectait pour ce prince étranger.

En apprenant l'étonnant succès qui mettait dans les fers les deux rois qu'il importait le plus à Charles-Quint d'avoir en sa puissance , on dit que cet empereur fut assez maître de lui pour n'en témoigner aucune joie. Il ordonna de rendre grâce à Dieu dans toutes les églises et défendit toute espèce de manifestation. Les chrétiens, dit-il, ne doivent se réjouir que des victoires remportées sur les infidèles.

La France était consternée, mais non divisée ni faible, comme à l'époque de la captivité du roi Jean. On ne voyait plus dans le royaume de grands vassaux tels que le prince Noir d'Angleterre, ou Charles-le-Mauvais duc de Bourgogne. Les guerres civiles avaient cessé depuis quarante ans.

Louise de Savoie, régente du royaume, demanda une trêve au roi d'Espagne aussitôt qu'elle fut informée de la captivité de son fils. Charles-Quint s'empressa de l'accorder comme un moyen propre à empêcher les tentatives que l'on pourrait faire pour enlever les deux rois ses captifs.

Il ne se sentit pas d'ailleurs capable de décider par lui-même la manière

dont il traiterait les deux princes ; il assembla son conseil.

L'évêque d'Osma dirigeait sa science ; il devait bien connaître la pénitence. Toutefois, comme son caractère lui imposait la loi d'incliner la clémence, il proposa de rendre François I^{er} sa liberté sans aucune condition, et de transiger honorablement avec lui sur tous les démêlés.

Le chancelier Gattinara ne connaissait pas moins bien l'empereur ; il sumait d'ailleurs qu'un prince capable d'un tel acte de générosité, l'eût tenu dans son cœur et n'aurait consulté personne. Il opina pour qu'on tint le prisonnier dans une prison perpétuelle et que l'on réduisit toute la chrétienté sous un assez puissant pour résister aux Turcs.

Frédéric de Tolède, duc d'Albe, conseilla de tirer du roi la plus forte rançon et les plus grands avantages qu'on pourrait se procurer.

Charles-Quint adopta cet avis ; n'était pas difficile à imaginer ; mais, puisqu'il demandait un conseil, il ne voulait pas sans doute de plus généreux.

Toutes ses opérations furent dirigées en conséquence , quoiqu'il montât dans ses discours la plus grande modération. On usa même d'un subterfuge indigne pour transporter François I^{er} de l'Italie en Espagne, où il fut toujours très-rigoureusement resserré par Charles-Quint.

Ce n'était pas ainsi qu'Édouard avait traité le roi Jean dans sa captivité ; non qu'il fût moins intéressé que Charles-Quint , ou qu'il eût de moins grandes prétentions sur la France. Mais plus généreux, il adoucit la dureté de ses propositions politiques par la noblesse de ses procédés.

Saint Louis n'avait pas été traité par les Mameluks plus durement qu'il

François I^{er} ne le fut par Charles-Quint; et ils ne lui proposèrent pas des conditions aussi humiliantes. Mais plus l'empereur se montrait sévère, plus il disposait les puissances que sa grandeur alarmait.

La régente signa cinq traités avec Henri VIII. Le premier fut une ligue offensive et défensive entre les deux nations. Le second assurait les sommes versées par la France à la Grande-Bretagne. Déjà l'Angleterre (et ce fait est honorable) se trouvait créancière de l'Empire, de l'Espagne et de la France : cette dernière puissance lui devait deux millions d'écus d'or. Le troisième traités assurait les arrérages du douaire de la reine de Louis XII. Le quatrième déclarait que le roi d'Écosse ne serait allié de la France que dans le cas où il ne commettrait aucune hostilité contre l'Angleterre. Et le cinquième, que le roi ne consentirait jamais à laisser retourner en Écosse le duc d'Albanie.

Henri VIII voulut que ces traités fussent approuvés par tous les parlements, et garantis par huit des plus puissants seigneurs, ainsi que par huit villes les plus considérables qu'il y eût en France. Savoir : Paris, Lyon, Bordeaux, Orléans, Reims, Toulouse, Amiens et Tours. Ce qui semble montrer que les villes jouissaient alors de quelque puissance, ou du moins d'une influence qu'elles ont perdue depuis.

Du fond de sa prison, le roi ratifia ces cinq traités que la régente venait de faire avec Henri VIII. Ce fut vers cette époque que Charles-Quint se déterminait par des motifs purement politiques de rendre la liberté au roi de France, ou plutôt de la lui vendre aussi cher qu'il le pouvait.

Mais alors François I^{er}, accablé d'ennuis et de dégoûts, mandait à Montmorency et au président de Selve, ses

plénipotentiaires, de lui faire recouvrer la liberté à quelque prix que ce fût.

Quand il connut les conditions auxquelles on la lui offrait, il protesta, et fit dresser en secret par deux notaires, un acte dans lequel il déclarait que n'étant point libre, il regardait comme nul et non avenu le traité qu'il se voyait contraint de signer avec Charles-Quint. Ces sortes d'actes n'étaient que trop fréquents alors : Charles-Quint lui-même en avait donné l'exemple dans des circonstances moins critiques, où la liberté ne lui était point ravie.

François I^{er} ordonna aux mêmes notaires de tenir registre de tout ce qui le concernait depuis ce moment jusqu'à son retour en France. Ces protestations achevées, on lui proposa le traité (14 janvier 1526). Il portait ce qui suit :

1° Il y aura paix et amitié perpétuelles entre l'empereur et le roi de France.

2° François I^{er} épousera Éléonore, douairière de Portugal, sœur de Charles-Quint (a). Il recevra pour dot de cette princesse deux cent mille écus d'or et des pierreries : et, en outre, les comtés du Mâconais et de l'Auxerrois, et la seigneurie de Bar-sur-Seine, pour elle et ses hoirs mâles seulement. Mais elle renoncera à toute prétention sur les biens provenant des maisons d'Autriche, d'Aragon et de Castille. Si elle a un fils du roi, il obtiendra pour apanage, outre les duchés et seigneuries énoncés ci-dessus et venant du chef de sa mère, le duché d'Alençon. Si elle en a plusieurs, les cadets seront apanagés à la manière des fils ou des filles de France.

(a) La reine Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, était morte à Blois, le 25 ou le 26 juillet 1524.

Les comtés du Mâconais, de l'Auxerrois, et la seigneurie de Bar, appartenaient au roi : Charles-Quint les redemandait à la France comme usurpés par Louis XI, et les rendait comme dot de sa sœur. C'était un arrangement conciliateur.

3° Le roi sortira de captivité le 10 de mars au plus tard, et rentrera dans son royaume du côté de Fontarabie. Le même jour et à la même heure les deux fils aînés du roi entreront en Espagne, et seront livrés à l'empereur en qualité d'otages. Ou, en place de Henri duc d'Orléans le plus jeune des deux, douze des plus grands seigneurs, au choix de l'empereur.

4° Six semaines après sa délivrance, le roi remettra à l'empereur le duché de Bourgogne, avec toutes ses appartenances et dépendances; avec la vicomté d'Aussonne et de Saint-Laurent, dépendance du comté de Bourgogne (Franche-Comté).

5° Le roi se désistara de l'hommage qui lui a été dû jusqu'à ce jour pour les comtés de Flandre et de l'Artois.

6° Le roi renoncera à toutes ses prétentions sur le royaume de Naples, sur le duché de Milan, sur le comté d'Asti et sur la ville de Gènes. Il se désistara de tous ses droits sur Tournai, Saint-Amand, Lille, Douai, Orchies, Hesdin.

7° Il engagera Henri d'Albret à céder le royaume de Navarre à l'empereur; et, s'il ne l'obtient pas, il se joindra à l'empereur contre Henri d'Albret.

8° Il restituera dans quarante jours, au duc de Bourbon, toutes ses terres et seigneuries; il restituera aussi tous leurs biens à ceux qui ont suivi le parti de ce duc. Il accordera une amnistie générale à ce sujet, et rendra la liberté

à ceux qui sont en prison, sans qu'un d'eux puisse jamais être recherché à l'avenir pour ce fait.

9° L'empereur, de son côté, renoncera à tous les droits qu'il a sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne, Guines et sur les villes de Pérode, Montdidier, et autres seigneuries de Picardie.

10° Philibert de Châlons, prince de Savoie (alors prisonnier); sera déshonoré, et rétabli dans sa propriété; ainsi que Michel-Antoine, comte de Saluces. Le roi ne donnera aucune assistance au duc de Gueldre, mais fera son possible pour qu'à la mort de ce duc, toutes les places qu'il tient soient à l'empereur.

Le roi n'accordera aucune protection à Ulric, seigneur de Wurtemberg, ni à Robert de la Marck, seigneur de Bouillon.

11° Le dauphin épousera Marie, infante de Portugal, fille du roi Emmanuel et d'Éléonore, sœur de Charles Quint, future épouse du roi, auquel ils seront en âge.

12° Le roi payera au roi d'Angleterre cinquante mille écus que l'empereur lui doit.

13° Quand l'empereur ira prendre la couronne impériale, François I^{er} lui prêtera douze galères, quatre grands vaisseaux, et lui donnera deux cent mille écus au lieu d'une armée de terre qu'il a promise.

14° Le roi fera ratifier le précédent traité au dauphin aussitôt que le prince aura quatorze ans.

15° Il payera à l'empereur deux millions d'écus d'or pour sa rançon.

16° Les deux souverains sollicitent le pape de publier une croisade contre les Infidèles.

17° Le roi dédommagera Margu-

L'archiduc, gouvernante des Pays-Bas, de la jouissance du comté de Charolais, et autres terres, dont elle n'a point perçu les revenus.

Le traité sera ratifié par le roi dans la première ville de France où il se présentera au sortir de l'Espagne.

Tout ce qu'il était de Madrid, contre lequel s'élèvent tous les historiens français. Mézeray le regarde comme ne pouvant être exécuté; Danel le traite d'inconsidéré; Gaillard, d'incertain; Garnier, d'inique et de transactionnaire; et, suivant M. de Sismondi, comme Français, le roi n'aurait jamais dû le signer.

Cependant, qu'était-il à la France? Une seule province, le duché de Bourgogne, duché qui n'était réuni au royaume que depuis quarante-huit ans par Louis XI. Le royaume se présentait assez beau et assez puissant avant cette époque pour qu'on ne dût pas le croire perdu en le remettant au point où il était alors.

On oublie qu'Édouard I^{er}, en 1349, tout en caressant le roi Jean, avait demandé pour sa rançon qu'on lui cédât, en toute souveraineté, la Normandie, les comtés de Boulogne, de Ponthieu, de Montreuil, de Guines, la ville de Calais, la Bretagne, l'Aunis, la Saintonge, le Périgord, le Quercy, le Limousin, le Poitou, la Touraine et la Guienne, c'est-à-dire tout ce que la France possédait sur l'Océan, environ la moitié du royaume.

Saint Louis avait répondu au chef des Mameluks : « Aucune somme d'argent ne peut rédimmer un roi de France. Je donnerai Damiette pour ma rançon, et les huit cent mille besants d'or qu'on me demande pour celle de mes chevaliers. »

Pourquoi François I^{er} ne dit-il pas avec la même noblesse : « Pour ma ran-

çon, je rendrai Hesdin; je renoncerais à mes droits sur l'Italie, à l'hommage de la Flandre, et je donnerai l'argent que l'on me demande pour la rançon de mes guerriers? »

Le Mameluk, frappé de la générosité de saint Louis, lui remit deux cent mille besants d'or sur les huit cent mille qu'il avait demandés. L'un et l'autre agirent en princes. François I^{er} et Charles-Quint se conduisirent comme des marchands qui débattent le prix d'une acquisition, et qui cherchent à se tromper.

On doute d'un fait rapporté par Antonio de Vera, historien fort ignorant d'ailleurs, et panégyriste très-aveugle de Charles-Quint : ce fait est pourtant tout à fait dans le caractère de ce prince.

Antonio de Vera dit que Charles-Quint, au moment de se séparer de François I^{er}, le mena au pied d'une croix et lui dit : « Mon frère, vous êtes libre, et je jure par cette croix que, quelle que soit votre réponse, je n'attenterai point à votre liberté. Dites-moi, je vous prie, si vous êtes dans l'intention d'accomplir le traité de Madrid? »

François I^{er} répondit affirmativement; et Charles-Quint ajouta : « Après cette promesse, si vous n'accomplissez pas le traité, je dirai partout que vous avez manqué à votre foi. »

Charles-Quint ne tenait ni ses traités, ni ses paroles, quand il n'y trouvait pas ses intérêts : il n'avait pas accompli le traité de Noyon. François I^{er} eût passé pour un imbécile dans son esprit, s'il se fût mis dans le danger de se faire arrêter en lui découvrant le fond de son âme.

Charles-Quint et lui se séparèrent, plus ennemis l'un de l'autre qu'ils ne l'étaient avant de s'être vus. Le roi par-

fit pour revenir dans son royaume, après plus d'un an de captivité.

Les intérêts politiques, si souvent contrariés par les passions, en sont quelquefois fortifiés. Elles formaient alors le nœud le plus solide de l'alliance qui unissait Henri VIII à François I^{er}.

Le roi d'Angleterre, dont la femme était tante de Charles-Quint, se montrait éperdument amoureux d'Anne de Boleyn ; et son ministre, le cardinal Volsey, était très-irrité que Charles-Quint ne l'eût pas fait élire pape.

Anne de Boleyn avait été amenée en France à l'âge de sept ans, à la suite de Marie d'Angleterre, femme de Louis XII ; et quand cette princesse retourna à Londres, Anne de Boleyn ne l'y suivit pas. Elle fut élevée auprès de la reine Claude, et ensuite auprès de la duchesse d'Alençon, sœur de François I^{er}. Elle acquit avec ces princesses les grâces légères qui caractérisent les Françaises, et dont on a tant de peine à se défendre, lors même qu'on y est accoutumé.

Revenue dans son pays, admise en qualité de fille d'honneur auprès de la reine d'Angleterre Catherine d'Aragon, elle inspira de l'amour à plusieurs lords ; Henri VIII en fut épris, devint jaloux, et résolut de partager avec elle sa couronne, quoiqu'il fût marié.

Sa femme Catherine d'Aragon, veuve en premières noces de son frère, l'avait épousé avec les dispenses du pape Jules II : ce pontife permit que Catherine d'Aragon se remariât avec Henri, soit qu'elle eût ou non consommé le mariage avec son premier mari.

Jamais Henri VIII n'avait éprouvé le moindre scrupule sur son union avec sa belle-sœur ; depuis dix huit ans il la traitait en femme légitime et en avait eu plusieurs enfants ; il lui en restait une fille, Marie d'Angleterre.

Quand il fut amoureux, il eut seulement des scrupules, mais de mords ; son mariage lui parut un ceste.

Volsey avait trop envie de se venger de Charles-Quint pour ne se montrer pas aussi timoré que Henri VIII. Il fit dissiper ses pieuses inquiétudes, et l'attacha plus fortement encore à la ligue formée contre l'empereur.

Bourbon, nous l'avons dit, avait été tué et Rome prise le 6 de mai 1527. La première nouvelle de cet événement qui pouvait rendre Charles-Quint maître de l'Italie et tout-puissant en Europe, François I^{er} et Henri VIII se repentirent de s'être bercés du vain espoir d'obtenir par des négociations que l'adoucissement au traité de Madrid renouvelèrent à Westminster les traités antécédents et se déterminèrent à la guerre.

François I^{er} promit d'envoyer trente mille hommes au secours des Italiens. Le roi d'Angleterre demanda qu'il y eussent commandés par Lautrec les plus célèbres des généraux qui restaient en France depuis les pertes éprouvées à la dernière bataille, et le plus expérimenté dans les guerres d'Italie.

Instruit par le passé, Lautrec, dont la sœur n'était plus aimée du roi, ne se chargea qu'à regret d'un commandement honorable, prévoyant bien qu'on le laisserait encore manquer de troupes et d'argent, et que la nouvelle maîtresse du roi n'obtiendrait point pour lui ce que sa sœur avait pu lui procurer : cependant il partit.

Le cardinal Volsey, pour assurer et accélérer les succès de la guerre, se rendit lui-même en France. Il vit le roi à Amiens, et ils signèrent ensemble des traités confirmatifs des traités précédents.

Il fut décidé que ce serait au duc d'Orléans, second fils du roi, que l'on donnerait Marie d'Angleterre, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon ; Henri VIII s'engageait à fournir soixante mille angelots (a) par mois pendant une demi-année, pour subvenir en partie aux dépenses de l'armée française en Italie ; et les deux rois promirent de ne recevoir aucune bulle tant que le pape serait captif.

L'armée de Lautrec, forte de mille hommes d'armes, de six mille lansquenets commandés par Louis de Lorraine comte de Vandemont, de six mille Gascons sous la direction de Pierre Navarre, de quatre mille Français, dix mille Suisses, et d'une artillerie considérable, devait rallier à elle toutes les armées de l'Italie.

Anne de Montmorency alla en Angleterre porter à Henri VIII le collier du roi, et Henri lui envoya en échange l'ordre de la Jarretière.

Toutes les nouvelles qui arrivaient d'Italie à la cour annonçaient des succès, et Lautrec assurait le roi, dans ses lettres, qu'il forcerait bientôt Naples à lui ouvrir ses portes.

Malheureusement le roi, et sa mère, et le chancelier Duprat ignoraient l'art de ménager l'amour-propre, et de s'attacher par des égards les hommes dont ils avaient besoin. C'était l'art que Charles-Quint entendait le mieux peut-être.

On avait déjà vu Robert de la Marck, comte de Bourbon, et Philibert, prince d'Orange, quitter le service du roi par des motifs de mécontentements.

André Doria était un des plus grands marins que la terre ait produits. « Il semblait, dit Montluc, que la mer

» redoutât cet homme. » Il avait passé du service du pape au service du roi avec des galères qui lui appartenaient en propre ; il avait rendu le roi maître de la Méditerranée. On le traita avec la même légèreté et la même négligence que les autres généraux. Les ministres, inquiets de l'inconstance des Génois, fortifièrent Savonne et voulurent attirer dans ce port tout le commerce de Gènes. André Doria souffrait que sa patrie devint une ville de France, mais il ne voulait pas qu'elle fût ruinée et détruite. Les principaux de Gènes étaient désespérés.

Son neveu ayant remporté une victoire navale, lui envoya les prisonniers, et entre autres don Alfonso d'Alvalos, marquis du Guast.

Doria profita de cet avantage pour se plaindre de plusieurs griefs. Il demanda qu'on lui payât la rançon de Philibert¹, prince d'Orange, qu'il avait pris avant la bataille de Pavie, que la régente avait remis en liberté sans lui en tenir compte, et qui commandait maintenant dans Naples. Ses demandes déplurent aux ministres. Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, qui l'aimait, qui connaissait son caractère et ses talens, vint exprès en poste, du camp devant Naples à la cour de France, afin d'y faire sentir l'utilité d'un tel homme.

Pour toute réponse, on envoya François de la Rochefoucault, marquis de Barbesieux, avec le titre d'amiral du Levant, et l'ordre secret d'arrêter Doria, s'il le pouvait.

Doria lui remit les galères du roi, garda les siennes, et ne lui cacha point qu'il connaissait l'ordre dont il était chargé.

Résolu de se soustraire à la captivité, après tant de services rendus à la France, Doria s'adressa à l'empereur

^a Un angelot valait quinze sols tournois. C'est donc quarante cinq mille livres par mois.

par le ministère de son prisonnier, le marquis du Guast.

Charles-Quint accepta ses offres avec joie, et le combla de plus d'honneurs qu'il n'avait eu de dégoûts en France. Alors l'empereur, à son tour, devint maître de la Méditerranée; Naples fut ravitaillée et imprenable. C'est même depuis cette époque que l'on peut dater les grands succès de Charles-Quint.

Charles d'Albret, frère du roi de Navarre, et quelques autres gentilshommes pleins d'ardeur, et avides de voir la guerre, s'embarquèrent sur les galères de Barbesieux, dans le dessein de se trouver à la prise de Naples.

Barbesieux les débarqua à Nole, petite ville célèbre par la mort d'Auguste et par la résistance qu'elle sut opposer autrefois au génie d'Annibal. Le camp de Lautrec n'en était qu'à cinq lieues; cependant ces gentilshommes ne purent s'y rendre sans qu'il leur envoyât une escorte, tant les choses avaient changé depuis la défection de Doria.

La peste désolait le camp et le ravageait plus que la guerre. Lautrec lui-même en était attaqué. Louis de Lorraine prince de Vaudemont, Camille Trivulce en étaient morts. Bientôt le prince de Navarre Charles d'Albret, succomba frappé de cet horrible fléau.

Le seigneur de Tournon et son frère, le seigneur de Laval, le baron de Grammont, les seigneurs de Gruffy, de Moriac, de Montdragon, du Croq, de la Châteigneraye, de Candale, du Busançois, de Jarnac, Bonnavet dont le père avait été tué à Pavie, et beaucoup d'autres périrent à ce funeste siège, ou par la peste ou par le glaive.

Enfin Lautrec que l'on cherchait à tromper sur l'état de son armée, qu'il ne pouvait connaître dans sa position, força ses pages à lui dire la vérité, et bientôt après il expira de désespoir.

Son frère, le maréchal de Foix, mort à la bataille de Pavie; son frère avait perdu les yeux à la taille de Squires: tous trois périrent victimes de la guerre. Leur sœur la comtesse de Chateaubriant, encore, mais loin de la cour, ou du roi qui l'avait tant aimée: c'en fut une autre victime des passions humaines ou de l'inconstance des cours.

Michel-Antoine, marquis de Salaparuta prit le commandement de l'armée et leva le siège de cette ville de Naples que l'on ne pouvait plus espérer prendre.

Le prince d'Orange sortit avec sa garnison, fondit sur son arrière-garde la défit, et s'empara, entre autres sonniers, du célèbre Pierre Navarre le mena dans Naples et l'enferma dans le château neuf; dans le château que le malheureux capitaine prit lui-même en 1503, lorsqu'il fit le premier essai de l'art si terrible de miner les places.

Plusieurs écrivains ont dit qu'il fut étranglé par l'ordre de Charles-Quint; le prince d'Orange détestait les Français il fit décapiter plusieurs seigneurs poitevins, et peut-être sa haine y eut-elle Pierre Navarre.

Charles-Quint, sévère pour des seigneurs inutiles, n'eût pas manqué de laisser vivre un homme aussi habile que celui-ci. Il ne lui eût pas plus puté à crime d'avoir servi la France qu'à André Doria; et Pierre Navarre pouvait employer ses talents contre François 1^{er} avec aussi peu de scrupule qu'André Doria, Frundsberg, Rolin la Marck, Philibert prince d'Orange, Alphonse d'Est duc de Ferrare, tant d'autres guerriers qu'on vit à servir tour à tour ou le roi, ou l'empereur, ou le pape. Le marquis de Salaparuta se retira dans Aversa avec le reste

armée en proie à la famine et à la contagion. Cette place n'est qu'à quatre lieues de Naples. Il y fut bientôt assiégé. Il essaya de résister, eut le genou blesé d'un coup de feu, et fut réduit à se rendre au bout de trois jours.

Il se rendit prisonnier, et livra au pape d'Orange la place, l'argent, l'armement et toutes les munitions de guerre et de bouche. Le prince se chargea de faire conduire hors de l'Italie les troupes françaises ou suisses qui se trouvaient alors dans la place ; mais il retint le marquis de Saluces et l'amena à Naples.

Tel fut le résultat de la troisième invasion faite par les Français jusque sur les murs de Naples, depuis trente ans. Charles VIII et d'Aubigny avaient pris cette ville : Lautrec expira devant ses murs.

L'épuisement des parties belligères amena la paix. Elle fut signée dans Cambrai, en 1529, par Louise d'Orléans, duchesse d'Angoulême, et par la donatressa de Savoie gouvernante des Pays-Bas et tante de l'empereur. La cession de la Bourgogne fut le seul article effacé dans le traité de Madrid ; encore stipula-t-on que cette mesure ne provenait que du refus positif que les États de Bourgogne avaient fait de reconnaître un autre souverain que le roi de France.

Ce fut vers cette époque que François I^{er}, instruit par tant de guerres malheureuses, en revint au projet de Charles VII et du connétable Richemont. Leurs compagnies d'ordonnance subsistaient encore et formaient la cavalerie. Ils avaient aussi voulu instituer un corps d'infanterie nationale, en tirant les francs-archers, que Louis XI abolit pour avoir des Suisses.

Le roi donna à son corps de milice une forme différente. Il le partagea en

sept divisions, auxquelles il donna le nom de *légions*, quoiqu'elles ne ressemblaient point aux légions romaines.

La manière dont il les composa nous apprend quels étaient alors l'état et les forces présumées des différentes parties du royaume (24 juillet 1534).

Chaque légion devait être de six mille hommes, tous de la même province : mais la plupart des provinces ne pouvaient pas fournir six mille hommes de milices ; ainsi, on en réunit plusieurs pour former une province militaire.

La riche et peuplée Normandie fournit une légion à elle seule.

La Bretagne, féconde en hommes belliqueux, en fournit une aussi.

La Picardie, dont les habitants ont le génie altier, et qui se trouvait aguerrie par le voisinage des Anglais, des Flamands et des Impériaux, en leva une.

La Guienne et la Gascogne, moins peuplées, quoique leur territoire fût plus étendu que celui d'aucune de ces trois provinces, ne donnèrent qu'une légion à elles deux.

Le Languedoc, moins vaste, parut contenir assez d'habitans pour qu'on en exigeât une légion entière.

La Provence fut réunie au Dauphiné, au Limosin et à l'Auvergne, pour n'en fournir qu'une.

Enfin, le duché de Bourgogne, la Champagne et le Nivernais, ne formèrent aussi qu'une province militaire et n'eurent qu'une légion.

Je ne sais pourquoi dans cette circonscription militaire, on ne trouve point les noms des provinces les plus intérieures, telles que l'Île-de-France, l'Orléanais, le Maine, l'Anjou, la Touraine.

Les provinces extérieures, comme

la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre, ne faisaient point partie du royaume; elles appartenait à l'empereur. L'Alsace dépendait de l'Empire. La Lorraine avait son duc particulier.

Ces légions de six mille hommes chacune formaient un corps d'infanterie de quarante-deux mille hommes, dans lesquels les arquebuses étaient mêlées aux piques et aux hallebardes; mais on ne comprend pas qu'elles y fussent mêlées inégalement.

On ne comptait dans les légions de Bretagne et de Bourgogne que cent arquebusiers pour mille hommes; le double dans celles de Normandie et de Picardie, et trois cents dans celles de Languedoc et de Guienne.

Les piques au fer étroit, les hallebardes au fer large, différaient par leur forme de la lance des cavaliers ou gens d'armes. Elles étaient beaucoup moins dispendieuses que les fusils et plus aisées à réparer partout.

Chaque légion se divisait en compagnies de mille hommes. Le soldat légionnaire recevait pour solde, pendant la paix, l'exemption d'une partie de sa taille.

Le roi nommait les chefs des légions; et ce chef qu'on appelait capitaine, choisissait tous les autres officiers. Il était seulement astreint à les prendre dans la province de sa légion.

François I^{er} voulait surtout retirer l'infanterie française de l'abjection où elle était encore, malgré tous les efforts de son prédécesseur pour l'en arracher.

Il ordonna que tout soldat qui se distinguerait par une belle action recevrait de son capitaine un anneau d'or; qu'il serait promu au grade d'officier, et que, devenu lieutenant, il serait noble.

Cette noblesse, au lieu d'être purement personnelle comme l'ordre de la

chevalerie, fut transmissible, et continua encore à multiplier la noblesse avoir.

Ces quarante-deux mille hommes dont trente mille piquiers et dix mille arquebusiers, devaient, comme les francs-archers de Charles VII, toujours prêts à partir au premier ordre. Ils formaient le fond de l'infanterie, mais n'empêchaient pas qu'on pût lever, dans le besoin, des troupes ou plutôt des bandes d'aventuriers qu'on appelait la piétaille, et qui, leur indiscipline, ne méritaient pas autre nom.

Mais ces légions eussent bien rendu inutiles les levées tumultueuses si François I^{er} avait pris plus de soin de les entretenir ou de les compléter. Ce roi ne réalisa pas toujours, comme Charles VII, ce qu'il méditait pour le bien de l'État.

Cependant, la légion de Normandie et celle de Picardie étant formées, le roi en fit la revue dans les mois de mai et juin de cette année 1534, et montra aux dames de la cour. Il vint ensuite à Reims visiter celles de Champagne et de Bourgogne.

Le roi apprit alors qu'un seigneur, Buzancy, de la maison d'Apremont, ayant fortifié le château de Luneray, sur la Meuse, se prétendait indépendant et refusait de recevoir le roi et ses troupes dans ses murs.

François I^{er} envoya seulement quelques pièces de canon contre lui. A leur aspect Buzancy se rendit, demanda grâce et l'obtint. Avant l'invention de l'artillerie, ce château eût soutenu un siège et n'aurait peut-être pas été pris.

Il n'y avait pas encore un mois que le roi venait de fonder les sept légions, lorsqu'un noble biscayen, qui s'était bien battu au siège de Pamplonne en 1521, institua dans Paris, au sein du

de l'Université, une légion d'un genre entièrement opposé, mais aussi zélée pour la défense de l'Église militante que celles de François I^{er} devaient le devenir quand il s'agirait de protéger l'État.

Ce brave chevalier était Ignace de Loyola. Il fit ses études à Paris, dans l'âge où les autres hommes cessent de s'instruire. Gentilhomme et guerrier, il était voué à la Vierge ; il avait pris le titre de son chevalier, et, ne pouvant fonder un empire, il voulut créer un ordre de moines.

Ce fut le 15 d'août 1534, fête de l'Assomption, jour anniversaire de l'apparition de la Vierge, que, dans l'église de Montmartre, Ignace de Loyola et sept de ses compagnons se lièrent par serment l'un à l'autre, et s'engageaient à prêcher la foi aux infidèles.

Ces soldats du Christ enrôlèrent bientôt trois autres partisans, et les dix compagnons prirent pour leur général le chevalier Ignace de Loyola, qui les menait unis et leur inspirait le zèle dont ils se seraient embrasés.

Il donna à son ordre le nom de Compagnie de Jésus, parce que les compagnies militaires portaient le nom de leur capitaine, et que Jésus était le fils de la Vierge, dont il s'avouait le chevalier.

Le saint-siège acquit dans ces moines une des plus actives légions et des plus déterminées à le soutenir qu'il y eût jamais eues. Il n'est que trop facile de s'en convaincre lorsque l'on étudie l'histoire des événements. Mais les commencements de cet ordre étaient si obscurs alors, que personne ne s'aperçut de ce qui se passait sous les sombres voûtes de la chapelle de Montmartre.

Un homme qui avait souvent scandalisé la France, le cardinal-chancelier Duprat, retiré dans sa terre de Nan-

touillet, y termina sa vie vers cette époque, à l'âge de soixante-douze ans, dans une espèce de disgrâce. Quelque temps avant sa mort, il était devenu excessivement gras : il perdit cette facilité de travail qui le distinguait, mais il conserva son avidité.

Le roi, qu'il importunait de ses demandes, lui repartit un jour : *Sat prata bibere*. Ce demi-vers de Virgile, pouvant faire allusion à son nom et à son avarice, annonçait que sa faveur était passée : il quitta la cour. Pendant sa retraite, il fit bâtir à l'Hôtel-Dieu une nouvelle salle pour les malades. Le roi, en l'apprenant, dit : « Elle » sera bien grande si elle peut contenir » tous les pauvres qu'il a faits. »

C'est à ce chancelier que la jurisprudence est redevable de cet axiome : *Il n'y a point de terre sans seigneur* ; auquel des jurisconsultes plus sages ont opposé celui-ci : *Il n'y a point de seigneur sans titre*.

Le clergé doit à Duprat le Concordat, et la nation la vénalité des charges.

Le roi le fit remplacer par Antoine du Bourg, né comme lui en Auvergne, mais aussi borné dans ses vues que Duprat avait d'étendue dans les siennes. Propre au barreau, mais non pas homme d'État, il fit rendre avec exactitude la justice aux particuliers, et ne prit point de part aux affaires publiques.

Le sévère Anne de Montmorency rétablissait l'ordre dans les armées et dans les finances ; le flexible Guillaume Poyet l'introduisait dans les différentes juridictions du royaume, et mettait le peuple à portée d'entendre la manière dont on lui rendait justice, par la grande ordonnance datée de Villers-Cotterets où le roi était alors (août 1539).

Il s'agissait de réformer et d'abrégier

les procédures, d'empêcher les juridictions ecclésiastiques d'empiéter sur les justices laïques, et d'enjoindre aux magistrats que tous les actes publics fussent écrits désormais en langue française.

Il est assez singulier qu'on rédigeât encore les arrêts des cours et les provisions des places de la magistrature dans un latin barbare. Les Castillans avaient aboli cet usage sous le règne d'Alphonse I^{er}, dit le Sage, dès l'an 1282; l'Allemagne, dès le règne de Rodolphe, en 1282; et l'Angleterre, sous Édouard III, en 1362, défendit d'employer la langue française dans les tribunaux. Nous étions restés, à cet égard, en arrière de trois siècles sur l'Allemagne, et de près de deux siècles sur l'Angleterre.

Cette ordonnance est mémorable surtout pour avoir renouvelé l'usage, établi par les anciens Romains, d'inscrire dans un temple le nom des enfants au moment de leur naissance. Toutefois on n'inscrivait à Rome, dans le temple de Saturne, que le nom des enfants des citoyens.

En France, il fut enjoint aux curés, dans toute l'étendue du royaume, de tenir des registres où ils porteraient le nom, le jour et l'heure de la naissance de tout enfant que l'on présenterait au baptême.

Il leur fut ordonné d'avoir d'autres registres, pour indiquer le nom, le jour et l'heure des décès. On fortifia l'ordonnance civile en France, comme autrefois à Rome, par le respect pour la religion et la majesté du sanctuaire, afin que personne ne se crût dispensé d'observer une loi aussi importante.

C'était une sorte de magistrature que l'on donnait aux prêtres; mais elle n'entraînait aucun inconvénient et devait en détruire de très-grands. Elle défend

de porter devant les tribunaux ecclésiastiques d'autres causes que celles concernant les sacrements, et celles sont purement personnelles aux clercs; encore faut-il qu'ils soient admis dans les ordres sacrés. Les ecclésiastiques ne désignèrent cette ordonnance que sous le nom de *la Guillenne* comme étant l'œuvre de Guillaume Poyet : elle fit abandonner les tribunaux ecclésiastiques appelés officiaux et l'on vit reflorir ceux des bailliages.

Ce fut donc seulement à cette époque que la justice civile triompha des justices ecclésiastiques, et recouvra sur elles tout ce qu'elles lui avaient usurpé depuis la fondation du christianisme.

Le parlement fit des remontrances sur plusieurs articles de cette ordonnance, qui en contient quatre-vingt-douze; mais il l'enregistra de l'ordonnance du roi. Dans la suite, on y changea quelque chose; toutefois les principaux points ont toujours subsisté.

Les Flamands, accablés d'impositions, indignés que la princesse gouvernante des Pays-Bas violât leurs privilèges, que Charles-Quint, au lieu de leur faire un léger tribut, leur eût ordonné d'obéir, se soulevèrent dès 1537, dans le Brabant où François I^{er} attaquait la Picardie; et nous devons dire que c'était pour citer les Flamands à la révolte, qu'en mois de janvier 1537, le roi d'Espagne ajourna Charles-Quint au son de trompe sur la frontière, après l'avoir fait noncer au parlement.

Une trêve conclue par l'adresse du gouvernement avait trompé l'espérance des Flamands, et n'avait point affaibli le mécontentement. Les Gantois, toujours impatients du joug, et toujours prêts à se soulever quand il les blesse, les riches alors pour préparer des munitions de défense, ne furent ni sou-

ni intimidés par l'entrevue
l'empereur et du roi à Aigues-Mortes.
Ils se ligèrent avec plusieurs villes
de la Flandre; et convaincus, comme
l'histoire nous apprend, que François et Charles-
Quint n'étaient que des frères ennemis,
ils s'adressèrent au roi. « Il était, lui
disaient-ils, leur seigneur suzerain; il
avait repris ce titre au parlement, et
avait fait Charles-Quint de vassal. Il de-
vait donc être leur protecteur; c'é-
tait son devoir. »

Ils imploraient son appui, et lui
demandaient de le rendre maître des Pays-
bas: c'est-à-dire d'exécuter l'arrêt qui
ordonnait la confiscation des terres d'un
seigneur félon envers son seigneur
ou envers ses vassaux.

Ces propositions arrivèrent dans le
temps où le roi se trouvait gravement
malade. Cette maladie, en le rendant
faible, fortifiait encore le penchant
qu'il avait de se laisser entraîner à l'es-
poir d'obtenir de Charles-Quint une
paix qu'il n'avait pu lui arracher par
les armes.

Il refusa sa protection aux Flamands
et aux arrière-vassaux, réclamés, incités,
poussés par lui-même quinze ou dix-
sept ans auparavant. Le besoin de la
paix pouvait l'excuser; mais il avertit,
par son refus, le connétable de démon-
trer les propositions que lui faisaient
les Gantois, et lui offrit des troupes
militaires pour châtier les rebelles.

L'historien, Gaillard, a pris cette
occasion pour un acte de généro-
sité. Il la compare à celle du consul
Romain avertissant Pyrrhus prêt à
attaquer Rome que son médecin veut
l'empoisonner et demande au sénat la
punition de ce crime. Gaillard s'é-
tonne qu'on vante le consul de Rome,
et qu'on ne loue pas le monarque fran-
çais, si l'on admire Fabricius, c'est

qu'on juge de son action par son ca-
ractère, et qu'on la prend pour le ré-
sultat des principes d'un homme dont
toute la vie est semblable à ce trait. Si
l'histoire, au contraire, nous apprendait
que ce Romain eût suscité des ennemis
à Pyrrhus, et que, la paix faite, il lui
dénouât ces hommes excités par lui-
même au crime, cette action nous pa-
raitrait approcher plus de la trahison
que de la générosité.

La conduite de François I^{er} dans cette
occasion, ou plutôt celle de Montmo-
rency, est loin de mériter des louanges,
puisque, selon les lois féodales, le roi
devait être le protecteur de ses arrière-
vassaux et le médiateur entre eux et
leur seigneur.

Au reste, il serait à souhaiter que
tous les rois, mus par une saine poli-
tique, n'eussent jamais excité de ré-
voltes dans les États de leurs voisins,
regardant même comme un devoir et
un honneur de s'avertir mutuellement
des complots formés contre eux. Il y
aurait eu beaucoup moins de rois dé-
posés ou mis à mort, et l'histoire, au
lieu d'être le recueil de leurs crimes,
deviendrait apparemment celui de leurs
bonnes actions. L'humanité n'y gagne-
rait pas moins; car jamais un trône ne
fut renversé sans entraîner la ruine de
plusieurs milliers de familles.

Pendant que les Flamands défen-
daient leurs droits méconnus et par
leur seigneur immédiat et par leur
seigneur suzerain, l'empereur flattait
toujours le roi et Montmorency qui se
confondaient à lui complaire.

Il leur écrivait et les assurait sur sa
foi et sur son honneur qu'il avait résolu
de marier le duc d'Orléans avec sa fille
aînée, la princesse d'Espagne, ou avec
sa nièce, fille de son frère, roi des Ro-
mains, et qu'il donnerait le duché de
Milan aux deux époux. Il désirait, di-

sait-il encore, marier son fils Philippe, prince des Asturies, avec Marguerite de France, alors fille unique du roi.

C'était pour ces brillantes espérances que le roi abandonnait les malheureux Flamands. Le président Hénault cite une lettre originale de François I^{er}, par laquelle il invite Charles-Quint, *en termes très-affectueux*, à traverser la France pour se rendre aux Pays-Bas.

Cependant l'idée de passer par le royaume appartient à Charles-Quint. Il aimait les choses extraordinaires, les choses qui faisaient beaucoup parler de lui; il connaissait d'ailleurs à fond le caractère noble de François I^{er} et le caractère fier de Montmorency. Il les abusait par leurs propres vertus; mais il savait bien que ces mêmes vertus ne les abandonneraient pas, et qu'ils ne consentiraient jamais à se déshonorer aux yeux de toutes les puissances par une perfidie.

Enfin, passer au travers des États et des armées d'un rival, pour le tromper et l'exposer aux sarcasmes de toute l'Europe, était à ses yeux la preuve la plus certaine de son habileté et de sa grande supériorité en affaires. Charles-Quint avait encore un dessein plus profond qu'il n'expliqua pas à son conseil, et qui lui paraissait un chef-d'œuvre de politique.

L'empereur demanda donc au roi qu'il lui fût loisible de passer par ses États. Il fit cette demande malgré le conseil de Madrid qui blâmait la témérité de cette entreprise. Cette permission lui fut accordée par le roi, contre l'avis du conseil de France qui voulait que l'on exigeât de l'empereur l'accomplissement de ses promesses, ou des actes qui en assurassent l'exécution.

Deux autres empereurs d'Allemagne, Charles IV et Sigismond, étaient

déjà venus en France. Le roi Charles Sage avait pris des précautions empêcher que Charles IV y usât l'autorité impériale. Quant à Sigismond, il traversa le royaume avec cent cavaliers armés, et créa incontinent un chevalier en présence du pape, qui ne blâma ni n'avoua l'acte de souveraineté, le regardant en raison comme un acte sans conséquence.

Les idées étaient mieux éclaircies et les droits des nations plus assurés du temps de François I^{er}. On ne prit donc aucun soin pour se défendre contre pareille entreprise.

Charles-Quint ayant franchi les Pyrénées, n'entra en France qu'avec cent cavaliers. Il voyagea à cheval. Il était en deuil de l'imprudence sa femme, morte depuis peu.

Le dauphin, le duc d'Orléans, le connétable allèrent au-devant des envoyés par le roi jusque sur la frontière. Les deux fils de France lui firent de se rendre en Espagne, et de servir d'otages. L'empereur ne vit point d'autre sûreté que la parole du roi. Il prit sa route par Bordeaux, Poitiers. Partout on lui rendait les mêmes honneurs qu'au roi.

François I^{er}, quoiqu'il ne fût point entièrement guéri d'une maladie grave, s'était rendu au château de Loches pour recevoir l'empereur à Châteauneuf. Ils reprirent ensemble la route de Paris.

Ce voyage ne fut qu'une suite de parties de plaisir et de chasse. L'empereur se montra fort adroit tireur. Le seigneur de Sansac menait en poche des oiseaux de proie; et comme les santeries n'ont jamais manqué aux Français, on dit que l'empereur mandait de temps en temps à Sansac : *s'ils voleraient le milan.*

Il passa quelques jours à Fontainebleau et fit seul son entrée à Paris, où Henri s'était rendu avant lui.

L'empereur avait couché à Vincennes; il entra par la porte Saint-Antoine (1^{er} janvier 1540), ayant le dauphin à sa droite et le duc d'Orléans à sa gauche. Le connétable Anne de Montmorency marchait devant lui, l'épée nue et la pointe élevée.

Le parlement, les autres cours, le conseil de ville, l'Université et toutes les corporations l'attendaient aux portes de la ville.

Le premier soin des rois, dans ces occasions de solennités, était toujours de rendre Dieu. Charles-Quint descendit d'abord à la cathédrale, et de là se rendit au palais. Le roi l'y reçut au bas du escalier de marbre; Charles VI avait attendu Sigismond en haut de cet escalier. Charles V alla au-devant de l'empereur Charles IV jusqu'au delà de la porte Saint-Denis. Mais Charles IV fut son oncle. D'ailleurs, malgré tous les soins que la vanité apporte pour braver de l'importance aux petites occasions, l'étiquette change, comme tout le monde, selon les circonstances.

Le banquet royal était préparé dans la grande salle; il fut suivi d'un bal. Le lendemain, l'empereur alla dîner au Louvre. Il ne passa que six jours à Paris. Ce furent des fêtes continuelles : il eut chaque jour des danses et des repas. Au milieu de ces fêtes, accablées pour lui rendre agréable le long de temps qu'il passait en France, Charles-Quint expédia plusieurs courriers; il envoya entre autres des députés à Constantinople. Ces diverses démarches tendaient à brouiller le souvenir dont il traversait les États avec ses alliés, et surtout avec le Grand Seigneur; toutes étaient datées de Paris, et paraissaient que de sa réconciliation

avec le roi, de la grande amitié qui les unissait, du dessein de tout sacrifier à cette union. Mais l'espoir d'enlever à François I^{er} l'alliance du roi d'Angleterre, du sultan et des princes de la ligue de Smalkalde, en leur écrivant de Paris, avait seul déterminé Charles-Quint à traverser la France.

L'affectation que mettait l'empereur à vanter dans ses discours le bon accueil du roi, prouvait que cet accueil lui était suspect; et il vit ou il entendit souvent des choses qui lui donnaient de l'inquiétude. En effet, beaucoup de gens pensaient que le roi devait profiter de la circonstance pour forcer l'empereur à lui rendre le Milanais.

François I^{er} avait un fou de cour, car cet amusement ridicule et avilissant pour l'humanité n'était point passé de mode. Ce ne fut peut-être pas sans y être excité que le fou du roi, appelé Triboulet, vint lui dire qu'il avait inscrit le nom de l'empereur à la tête du registre qu'il tenait de tous les fous de l'univers; et que quand le roi lui répondit : — « Eh que diras-tu donc si je le laisse passer en toute liberté ? » Triboulet lui repartit : — « Sire, j'effacerai son nom et je mettrai le vôtre. »

Il faudrait même que cette opinion ait été bien générale et bien vive, si l'on devait croire, comme tant d'historiens le répètent, que François I^{er} ait dit un jour à l'empereur, au moment de se mettre à table avec lui : « Voyez-vous, » mon frère, cette belle dame, en lui » montrant sa maîtresse la duchesse » d'Étampes, elle prétend que je ne » dois point vous laisser partir que vous » n'ayez révoqué le traité de Madrid. »

On dit que Charles-Quint parut d'abord un peu embarrassé, et répondit froidement : « Si le conseil est bon il faut le suivre. » On ajoute que le lendemain, l'empereur tout près de se mettre à

table, la duchesse d'Étampes lui présenta la serviette pour essuyer ses mains, qu'il venait de laver selon l'usage. L'empereur, tout occupé du discours de la veille, laissa échapper sa bague en feignant de la remettre à son doigt. La duchesse s'empressa de la ramasser et de la lui rendre. « Elle est, dit-il, » en de trop belles mains; elle ne doit » pas en sortir. » C'était une bague d'un grand prix.

Tous les historiens prétendent que, par cette galanterie, l'empereur voulut gagner la duchesse d'Étampes : ils ne disent point combien le roi aurait dû se reprocher une indiscretion qui donnait à Charles-Quint l'idée qu'il devait acheter l'opinion de sa maîtresse. Mais cette anecdote ne présente, en effet, aucune vraisemblance. François I^{er} avait trop de politesse pour tenir à l'empereur un tel discours.

Dans cette circonstance et dans plusieurs autres, François I^{er} se montra beaucoup plus honnête homme que ses conseillers et que les historiens qui le louent ou le blâment. Dès qu'il permet à l'empereur de traverser la France; dès que ce prince se livre à sa foi, sans sauf-conduit, sans otage, sa personne devient sacrée. Le royaume est pour lui un lieu de franchise où il n'a plus rien à redouter. Le moindre attentat à sa liberté passerait non-seulement pour un crime, mais pour une lâcheté. Ni le roi, ni le connétable ne pouvaient en commettre; et nul ne méritait d'être admiré pour n'avoir point fait une bassesse.

Brantôme nous apprend que l'empereur alla un jour surprendre le connétable à Chantilly pour dîner à l'improviste chez lui, comme l'empereur Auguste chez Lucullus, et qu'il ne fut pas moins étonné qu'Auguste de la magnificence de sa table. Suivant Guil-

laume du Bellay, ce fut en partant de Paris que Charles-Quint donna à Chantilly, ce qui paraît plus vraisemblable dit encore, et pourtant ni l'un ni l'autre de ces deux écrivains ne le rapporte que le dauphin et son frère, tous deux fort jeunes, et cédant à de mauvais conseils, voulurent arrêter l'empereur à Chantilly, mais qu'ils n'osèrent y aller. La maison du fier Montmorency se prévenait de ce dessein. Le dauphin chargea de lui en parler; le connétable dans son style énergique, lui répondit : « Monseigneur, on ne prend point » taureaux par les cornes. Le roi » père a donné sa foi à l'empereur » ne souffrira pas que vous le fassiez » passer pour infidèle et parjure.

Vraie ou fautive, cette anecdote prouve que la duplicité de Charles-Quint indignait les esprits et ne trouvait point de crédit; que le roi et le connétable étaient bien avertis, et qu'ils ne voulurent point manquer à leur parole ni se départir des règles de la probité, quoiqu'ils n'ajoutassent d'ailleurs aucune foi aux promesses de Charles-Quint.

En 1378, la municipalité de Paris avait fait présent à Charles IV d'une selle d'argent et de vermeil. Elle l'apporta à Charles-Quint une figure d'Heracles en argent; la peau de lion qui le couvrait était d'or. « Cette statue » Belleforest, était proportionnée » juste hauteur d'un grand homme » pour faire voir à l'empereur » les richesses de la ville suffisantes » lui tenir tête, et de fournir au roi » qui lui serait nécessaire pour les » de la guerre. »

Il faut bien dire, puisque des écrivains s'y trompent, que cette statue n'était dans les proportions d'un Hercule et non qu'elle avait six pieds et quelques pouces de haut.

Quoique les arts se fussent perfectionnés depuis cent quatre-vingts ans, on ne savait pas encore fondre en France de grandes statues d'un seul jet. Celle-ci, on peut le dire, était faite de pièces rapportées. Cependant elle présentait un objet intéressant pour le progrès des arts, et l'on doit regretter que Belleforest n'ait pas parlé avec plus de détails. Il était alors un petit enfant; il n'a point vu cette statue, et ce fut sur des récits qu'il recueillit dans la suite que cet écrivain a fait sa description.

Lorsque Charles-Quint quitta Paris, le roi et toute la cour l'accompagnèrent jusqu'à Saint-Quentin en Picardie, et les deux fils de France, ainsi que le cardinal de Lorraine, le reconduisirent jusqu'à Valenciennes, la première ville de sa domination.

Pendant une année s'était à peine levée que cet empereur remplissait l'Europe de manifestes inutiles pour rappeler que François I^{er} violait sa parole, et que c'était lui Charles-Quint qui tenait toujours la sienne. François I^{er} répondait par d'autres manifestes non moins inutiles, quoique peut-être plus vrais.

Pendant que l'on commettait de petites hostilités sur les frontières, et que les secrétaires des rois publiaient des manifestes qui ne trompaient personne, l'Europe était singulièrement agitée. Le pape Paul IV, l'empereur et les rois demandaient également un conseil. Mais le pape voulait qu'il fût en France, Luther et ses nombreux partisans demandaient qu'il s'assemblât en Allemagne. Ils se confiaient plus, malheureusement, dans une position géographique que dans l'intervention du pape qu'ils invoquaient.

En France, quelques années auparavant, le fils d'un tonnelier de Picar-

die s'était enflammé du désir de dominer les esprits et d'être chef de secte; ce qui est un des plus violents appétits qui tourmentent parfois les hommes. Il s'était fait des sectateurs sur les bords de la Somme, de la Seine et du Glin. Ce nouvel hérésiarque était Jean Calvin, non moins célèbre que Luther.

Zuingle avait dédié un livre à François I^{er}. Calvin lui adressa un traité de *l'Institution chrétienne*, qui parut en 1536; et de l'aveu de tous les écrivains catholiques, c'était un livre bien fait, bien écrit, fort méthodique, et très-supérieur à tout ce qu'on publiait alors en théologie. Il l'écrivit d'abord en latin, le traduisit en français, et le publia dans les deux langues. Ce qu'il y a de singulier, c'est que dans l'une et l'autre langue, il fut écrit avec élégance et pureté.

Zuingle, Luther, Calvin, Érasme, Clément Marot ne doutaient point que François I^{er} ne fût tolérant par caractère, par bonté, par sagesse, et ne persécutât malgré lui, pour ne pas résister à son parlement et à son clergé.

Calvin fut obligé de quitter la France; le parlement fit brûler son livre.

La Sorbonne, effrayée de tant d'attaques portées au dogme, et voyant les esprits tellement égarés que les chrétiens ne savaient plus ce qu'ils devaient croire, eut l'orgueil de penser qu'elle pourrait fixer les opinions en déclarant les siennes; et elle eut la maladresse de donner une profession de foi en vingt-neuf articles, signée de plus de soixante docteurs. Elle était écrite sans méthode, sans suite, sans liaison ni ensemble (18 janvier 1543).

On ne pouvait s'élever sans le plus éminent péril contre ces idées religieuses, puisque le moindre doute entraînait la peine de mort, le supplice du feu; et la Sorbonne exigea que sa pro-

fession fût signée par tous les instituteurs de l'Université, ainsi que par leurs disciples.

Sans l'esprit de parti qui rend aveugle, la Sorbonne aurait compris que la plupart des jeunes gens suivent des pratiques de religion sans trop y réfléchir ; que les obliger d'admettre ces dogmes, c'était s'exposer à en faire des hérétiques ; et que ce serait pis encore pour ceux qui, les adoptant comme une chose de forme et sans conséquences, signeraient parce qu'ils ne croient rien du tout.

L'Église voulait dominer la pensée, et ne le pouvait pas : elle avait toujours des prêtres réfractaires.

Lorsque Luther eut donné le signal de la liberté de penser, il voulut en vain diriger l'opinion ; Zuingle fonda une autre église en Suisse ; Henri VIII une troisième en Angleterre ; Calvin une quatrième à Genève.

Luther, Zuingle et Calvin ne voulaient point que l'Église eût un chef sur la terre : Henri, au contraire, l'exigeait et désirait attacher cette suprématie à sa couronne.

Luther et Henri VIII conservèrent la hiérarchie et même une partie de la transubstantiation ; Zuingle et Calvin rejetèrent également la hiérarchie comme inutile, et la transubstantiation comme inintelligible.

D'autres chefs de sectes s'élevèrent en Allemagne ; mais les crimes que commirent des brigands et des insensés, sous prétexte de purifier le dogme et de corriger les abus de l'Église, arrêtèrent les progrès de la liberté de penser.

Il est certain que les fureurs des anabaptistes, en Allemagne, furent l'obstacle qui empêcha la cour de France d'être tolérante, et ce qui déterminait le roi à laisser la Sorbonne

tonner et le parlement sévir contre ceux qui osèrent attaquer les dogmes reçus.

Calvin, obligé de fuir hors de France et réfugié à Genève, s'y étant fait grand parti et y dominant enfin les papistes, abolit les cérémonies et les images, et ne conserva de sacrements que le baptême et la communion. Mais il ne se borna pas à simplifier le dogme et le culte ; il passa du sacré au profane ; de théologien, il se fit législateur de Genève et parvint à y établir un ordre admirable dans les lois et l'administration. Cette ville devint en peu de temps aussi célèbre qu'elle avait été pauvre et ignorée.

La dureté et l'avarice furent les défauts de Caton le censeur. La dureté et la rapacité peuvent également être reprochées au célèbre connétable de Montmorency, que plusieurs historiens appellent le Caton français. Tous deux se piquaient d'austérité.

Anne de Montmorency voulut se faire propriétaire des biens de son ancien camp de Philippe de Chabot, et se fit expédier, par le chancelier Poyet, des lettres sans date, par lesquelles le roi lui donnait une partie de ces terres. Mais le roi ne les eut point, le roi n'ayant pas signé, et l'on sait que les biens de l'ancien camp de Laval.

Anne de Montmorency venait d'être d'extorquer dix grandes terres à Jean de Laval, gouverneur de Bretagne, veuf de cette belle comtesse de Châteaubriant, maîtresse du roi avant la mort de Louis XII.

Le roi, dans son voyage de Nantes en 1532, avait chargé Jean de Laval, comte de Châteaubriant, de rendre la rivière de la Vilaine navigable depuis la mer jusqu'à la ville de Rennes. Laval détourna les fonds et négligea les travaux ordonnés.

Lorsque le roi voulut rechercher

administrateurs des deniers royaux, La Pommeraye, premier président de la chambre des comptes de Bretagne, courtisan et affectionné à M. le connétable, comme s'exprime Carliox dans les Mémoires du maréchal de Vieilleville, La Pommeraye alla trouver le comte de Châteaubriant. Il l'effraya tellement en lui parlant de ces recherches, du courroux du roi, dont les deniers sont de telle nature, que qui en abuse est sujet à la restitution du quadruple; que ce comte crut devoir détourner l'orage par des présents. Il était veuf et vieux; il n'avait point d'enfants et possédait d'immenses richesses. Il sacrifia dix de ses terres, entre autres la belle maison de Châteaubriant. C'était une donation de plus de quinze cent mille francs de ce temps-là. Montmorency la reçut et justifia si bien ce comte dans l'esprit du roi, que François I^{er} lui envoya le cordon de son ordre. Le public crut que Laval avait acheté cet honneur par sa donation.

Cependant ces recherches et le procès de Chabot firent examiner avec soin la conduite de ce Caton.

Le connétable prévint sa disgrâce en voyant reparaitre l'amiral à la cour, et sans attendre que le roi s'expliquât, il crut devoir se retirer à Chantilly.

Cette retraite est cause qu'on ne sait pas positivement le jour où le connétable quitta le ministère; mais comme on ne trouve plus de lettres qui lui soient adressées au delà du mois de mars (1541), on doit admettre que ce fut à la fin de ce mois.

Poyet se crut plus à couvert sous sa robe de chancelier et garda imprudemment sa place.

Anne de Montmorency, célèbre pour s'être distingué aux batailles de Ravennne, de la Bicoque, de Marignan et de Pavie, pour avoir mérité l'épée de

connétable en triomphant de Charles-Quint sans le combattre, emportait la gloire d'avoir réparé une partie des malheurs de la guerre, par la sagesse qu'il eut de conserver en paix l'État.

Dans sa retraite, il garda sa fierté et cultiva les arts. Il parlait avec le plus profond mépris des courtisans devant les courtisans eux-mêmes qui venaient à Chantilly lui faire leur cour, épier ses sentimens et observer comment il soutenait sa disgrâce.

Il laissait éclater devant eux sa haine pour la duchesse d'Étampes. Cette duchesse et François I^{er} se montrèrent plus sages que lui, en dédaignant ses discours et en ne le troublant point dans sa retraite.

Le connétable occupa dignement ses loisirs à embellir Chantilly et à construire le château d'Écouen. Il fit graver sur le frontispice ce beau vers d'Horace, noble allusion à sa disgrâce :

Æquam memento rebus in arduis servare mentem.

Dans les plus grands revers conserve une âme égale.

Les emplois du connétable furent répartis entre le cardinal de Tournon et l'amiral Chabot.

La paix avait régné sous le ministère d'un guerrier, tout se disposa pour la guerre sous l'administration d'un cardinal. Tournon, si nous en croyons le président de Thou, joignait le plus grand talent pour les affaires au plus sincère amour pour la patrie. Cet amour le rendait sévère ennemi de toute innovation.

En effet, il en est peu qui ne troublent un État. Mais comme tout change malgré nous, il faut peut-être moins s'opposer aux innovations que les diriger, afin qu'elles se fassent lentement, successivement, et qu'elles arrivent sans secousses et sans révolutions; car quelque soin que l'on apporte à maintenir les institutions, le temps doit les

détériorer. Tout ce que peut la sagesse humaine, c'est d'empêcher que cette détérioration ne devienne funeste au pays. L'ordre des destinées est que tout périsse : très-peu d'États ont eu la gloire de subsister mille ans.

Le passage de l'empereur par la France, ses lettres datées de Paris, avaient ébranlé la foi des alliés du roi, qui ayant quelque intérêt de s'opposer à Charles-Quint, avaient cru pouvoir compter sur François I^{er}. Ils pensèrent d'abord en être abandonnés. Soliman surtout se crut joué. Le bruit semé par l'empereur d'une nouvelle croisade dirigée par lui et par le roi de France se répandait jusque dans l'Empire ottoman.

François I^{er} et le cardinal de Tournon, afin de désabuser Soliman, lui envoyèrent en ambassade Antoine Rincone, Navarrais que François I^{er} avait fait gentilhomme de sa chambre. C'était ce même Rincone auquel Charles-Quint ferma, en 1532, tous les chemins du camp de Soliman, et que depuis le roi chargea d'une mission pour Constantinople.

En même temps, François I^{er} députait à Venise César Frégose, noble génois, fils du doge Janus Frégose : il était banni de son pays.

Ces deux envoyés partirent ensemble et prirent leur route par Turin. On était en pleine paix.

Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, commandait alors comme lieutenant général du roi en Piémont, pays tellement dévasté, qu'on n'y trouvait pas de blé pour ensemenacer la terre.

Les routes étaient si difficiles, les pays voisins si pauvres, que du Bellay fit venir du blé de Bourgogne par la Saône, le Rhône, la mer et le port de Savone, d'où ils furent transportés par charrois à Turin : ce qui sauva le

Piémont d'une famine qui se fût prolongée pendant une longue suite d'années.

Rincone, revenu naguère de Constantinople, était soupçonné d'avoir apporté au roi un projet de Seignior pour s'unir avec Venise contre Charles-Quint; et l'on supposait que François I^{er} le renvoyait porter au sultan sa détermination.

Guillaume du Bellay avertit Rincone que le marquis du Guast, gouverneur du Milanais, faisait garder tous les passages et avait donné ordre de l'arrêter. Il voulut le dissuader lui et Frégose s'embarquer sur l'Éridan, et leur fit de leur faire traverser le Milanais avec une escorte.

Frégose, Italien et qui connaissait le pays, insista pour s'embarquer. Rincone, qui s'était déjà rendu par route à Constantinople, ne crut pas le passage du fleuve dangereux. Cependant, ils remirent leurs instructions à Guillaume du Bellay qui se chargea de les leur faire parvenir à Venise et à Constantinople par des hommes sûrs.

Frégose et Rincone s'embarquèrent et descendirent l'Éridan. A trois lieues environ de l'embouchure du Tésin, ils furent abordés par deux barques pleines d'hommes armés qui les massacrèrent (3 juillet 1541).

Les soldats qui commirent cet assassinat étaient de la garnison de Pavie. Ils arrêtaient les bateliers et les emmenaient dans des cachots du château de cette ville. C'est ce que Guillaume du Bellay apprit bientôt par des informations qu'il prit et qu'il fit parvenir au roi.

Les assassins, en dépouillant les cadavres de Rincone et de Frégose, trouvèrent point les instructions des envoyés. Ainsi, ce crime fut au nom d'un attentat politique que l'on se permit en l'espérance d'en recueillir le fruit.

Ce qui pourrait, non pas justifier ce meurtre, mais excuser un peu la passion qu'avait Charles-Quint de surprendre les instructions de ces ambassadeurs, c'est ce qui se passait alors en Hongrie.

Jean Zapolski était mort l'année précédente, laissant pour lui succéder un enfant au berceau; et le grand vizir entretenait la Hongrie cette année, dans le temps même où Rincone et Frégose se rendaient en Italie. Ils furent assassinés le 3 juillet 1541, et ce vizir battit l'armée de Ferdinand le 23 du même mois, près des murs de Bude. Il s'empara de tout le royaume, envoya la veuve et le fils de Zapolski en Transylvanie, et leur donna les revenus de cette province pour subsister jusqu'à la majorité de ce jeune homme.

Il importait donc beaucoup à l'empereur de savoir si François I^{er} était d'accord avec Soliman; s'il profiterait de ce moment pour envahir encore une fois le Milanais; si les Turcs et les Vénitiens se ligueraient pour pénétrer en Allemagne.

Guillaume du Bellay députa au roi le capitaine Paulin pour l'informer de tout ce qu'il avait recueilli sur le meurtre de ses ambassadeurs; il lui recommanda Paulin comme un homme intrépide et habile; il lui conseilla de l'envoyer à Constantinople, en assurant le roi qu'il s'acquitterait bien de sa commission.

Paulin se faisait gloire, dit Brantôme, d'être né de bas lieu dans le bourg de la Garde, en Languedoc; de s'être enrôlé à son père pour suivre un caporal auquel il servit de goudat pendant deux ans. « Ah! s'écrie Brantôme dans la vie du capitaine Paulin, qu'il s'est vu sortir de très-bons soldats de ces goudats! »

Celui-ci passa par tous les grades. Il

devint ambassadeur, et remplit si bien sa mission, qu'il resserra l'alliance du Grand Seigneur avec le roi, et qu'il amena dans le parti de la France le terrible Barberousse avec toute la flotte ottomane, qui se joignit à la flotte française.

Ce fut aussi cette année 1541 que François I^{er} fit avec Gustave Vasa un traité de commerce. C'est le premier qui ait uni la Suède avec la France.

Les relations politiques et commerciales du pays s'étendaient de jour en jour. C'est ce qui fait du règne de François I^{er} une si grande époque dans notre histoire.

Le roi des Romains ayant assemblé, en février 1542, une diète à Spire, sur les bords du Rhin, le roi y envoya François Olivier, chancelier de Navarre, pour se plaindre du meurtre de ses ambassadeurs, et persuader à la diète qu'il ne les députait vers Soliman qu'afin de le dissuader d'attaquer la Hongrie.

Du Guast, après avoir été, par un manifeste adressé à la dernière diète de Ratisbonne l'année précédente, qu'il eût pris part au meurtre de Rincone et de Frégose, et, selon l'esprit du temps, ayant donné le démenti et offert le combat à quiconque oserait l'en accuser, du Guast répandait néanmoins de fausses instructions qu'il disait avoir été trouvées dans les papiers de ces ambassadeurs assassinés. Ces prétendues instructions, on ne le comprend que trop, étaient imaginées pour excuser ce meurtre, puisqu'elles tendaient à exagérer les dangers où François I^{er} voulait plonger l'Allemagne en s'associant avec les Turcs et les Vénitiens. François Olivier trouva les esprits prévenus, fut très-mal accueilli et s'en revint sans avoir persuadé personne.

François I^{er} déclara la guerre à l'em-

pereur : il tourna ses armes non du côté du Milanéz, comme on s'y attendait, mais vers le Luxembourg et le Roussillon, deux provinces sur lesquelles il avait aussi des droits. Le Roussillon avait été extorqué, depuis près de cinquante ans, à Charles VIII, par l'astuce de Ferdinand, roi d'Aragon, qui ne tint aucune des conditions auxquelles cette province lui fut rendue. Il ne paya pas les sommes pour lesquelles il avait livré antécédemment cette province pour gage à Louis XI.

Le duché de Luxembourg fut acquis à la France, en partie vers 1380, par Louis d'Orléans, frère de Charles V, lequel, au lieu de faire valoir ses droits, alla périr en Italie en voulant conquérir le royaume de Naples. L'autre partie de ce duché avait été cédée depuis aux rois de France par des princes de la maison de Luxembourg; mais Philippe le Bon, et Charles le Téméraire duc de Bourgogne, s'étaient emparés de tout ce duché, en alléguant d'autres droits, en usant de celui de convenance et surtout du droit du plus fort. Les princes de la Mark cédèrent également à la France leurs prétentions sur ce même duché, car ils ne pouvaient les faire valoir. Tous ces droits, réunis dans la personne de François I^{er}, semblaient aussi solides que ceux qu'il revendiquait sur le Milanéz et ne pouvaient être reconnus que de la même manière, c'est-à-dire par la victoire.

Cependant le roi de France, le fils aîné de l'Eglise, le roi très-chrétien, continuait toujours à n'avoir pour alliés que des hérétiques ou des infidèles.

C'était Soliman avec lequel Paulin venait de le réconcilier. C'était aussi Christian III qui avait succédé au trône de Danemark après la déposition de Christian II. Il retenait le tyran en prison, et cherchait à s'unir aux ennemis

de l'empereur. Gustave Vasa, rendu l'indépendance à la Suède, nait également, nous l'avons dit, s'allier à la France. Ces deux rois Nord avaient aboli la religion catholique dans leurs États; ils redoutaient les armes de Charles-Quint et plus encore sa politique.

C'était la première alliance que les rois eussent formée avec les peuples du Nord. François I^{er} envoya à Stockholm un ambassadeur nommé Richard, portait à Gustave *la marque de fraternité*, comme on disait alors; c'est-à-dire le cordon de l'ordre de Saint-Michel. Cette alliance également utile aux deux monarchies leur fut longtemps chère. L'histoire en montre dans la suite mémorables effets.

Jacques V, roi d'Ecosse, était le plus allié catholique qu'eût le roi; mais toute la noblesse écossaise et une partie de la nation avaient-elles embrassé le luthérianisme ou d'autres opinions peu orthodoxes. Il mourut peu de temps après, à l'âge de trente et un ans, laissant son royaume à une fille âgée de trois ans, appelée Marie, comme sa mère Marie de Lorraine, fille du duc de Guise. La mort du roi d'Ecosse paraissait à la France du plus utile de ses alliés.

Henri VIII devenait chaque jour plus sanguinaire. Après avoir vu tomber la tête d'Anne de Boleyn, il se félicitait que sa femme, Catherine Howard, vînt bientôt lui donner l'occasion de trouver un pareil spectacle. Henri cherchait à soumettre ceux que ses cruautés révoltaient. Il ménageait l'empereur et se montrait en quelque sorte ennemi de la France.

La dernière paix n'avait duré que quatre ans. François I^{er}, abandonné de ses alliés, trouva encore dans le royaume toutes les ressources dont il avait besoin pour cette guerre, et développa

l'art qui dut étonner après tant de revers.

Il put lever à la fois cinq armées. Trois couvraient les frontières du Nord; la quatrième gardait le Piémont, et la cinquième s'avança vers les Pyrénées.

Charles de France, duc d'Orléans, second fils du roi, devait, avec l'une de ses armées, conquérir le Luxembourg. Claude de Lorraine, duc de Guise, lieutenant général, célèbre par ses exploits, était chargé de guider et d'instruire le duc d'Orléans. Son fils, François de Lorraine, alors comte d'Aumale, et Gaspard de Coligny, fils du feu maréchal de Châtillon, firent sous lui leurs premières armes. Ces deux jeunes gens étaient amis à cette époque. Gaspard de Saulx, dit Tavannes (prisonnier à Pavie, précipita quelquefois, par ses conseils, le duc d'Orléans dans des embûches qui contrariaient la prudence du duc de Guise; mais il s'en justifiait en les faisant réussir.

Les trois armées du Nord étaient triomphantes. Celle du Midi, quoique beaucoup plus forte, et commandée par le dauphin Henri en personne, rencontra plus de difficultés. La distance des lieux fit commencer les opérations trop tard, et donna le temps à l'empereur d'être informé des desseins du roi.

La ville de Perpignan, que l'on comptait surprendre, n'est pas bien loin de la mer. L'actif André Doria y transporta le reste des munitions préparées pour la prise d'Alger et que l'on avait pu soustraire aux tempêtes; Ferdinand Alarès de Tolède, duc d'Albe, s'y engagea, déterminé à s'ensevelir sous ses murs. Il fit réparer avec célérité toutes les fortifications de la place, et l'on ne pouvait plus s'en rendre maître que par un long siège quand le dauphin se présenta.

Les tranchées furent conduites par

Hiéronimo Marino, ingénieur italien dont Brantôme fait un grand éloge, et que Montluc traite assez mal.

La place était tellement garnie d'artillerie, que Guillaume du Bellay la compare à « un porc-épic qui, étant » courroucé, montre ses pointes de » tous côtés. »

L'armée demeura trois mois en Roussillon et assiégea Perpignan pendant six semaines.

Parmi les apprentises d'armes qui se firent à ce siège, on distingua celle du jeune Charles de Cossé, seigneur de Brissac, fils de René de Cossé, qui détermina autrefois Charles VIII à rendre la liberté à Louis d'Orléans. Le jeune Cossé était le plus bel homme de l'armée de France, comme Nircé passait pour le plus beau des Grecs au siège de Troie. Charles de Cossé était aussi un des plus braves. Il enleva aux ennemis quelques canons qu'ils venaient de prendre aux Français, et se conduisit avec tant de dextérité et de valeur, que le dauphin dit tout haut que, s'il n'était le fils aîné du roi, il voudrait être Brissac.

Au milieu de tant de hauts faits la saison se perdait, les pluies d'automne gonflant les torrents qui descendent des Pyrénées et inondent souvent la plaine. Les événements physiques sont des barrières que la nature apporte aux armées les plus nombreuses et les mieux disciplinées.

Le roi donna l'ordre au dauphin de lever le siège, afin de prévenir cette saison dangereuse.

Dans le temps que François I^{er} prenait ce parti, le bruit courait en Flandre que l'empereur s'avancait dans le Roussillon pour livrer bataille aux Français. Aussitôt, le jeune duc d'Orléans, enivré de ses succès, prend la résolution de se trouver à cette ba-

taille. Il quitte son armée, se fait suivre d'une partie de ses troupes, court jour et nuit, et arrive à Montpellier. Il y trouve le roi occupé, non des préparatifs de la bataille, mais des précautions nécessaires pour lever le siège de Perpignan sans éprouver de désastre.

La présence du fils du roi, qui semblait n'arriver que pour être témoin de la retraite de son frère, chagrina beaucoup François I^{er}, et il en fut très-irrité par les nouvelles qui arrivèrent du Luxembourg deux jours après.

René de Nassau, prince d'Orange, aussitôt qu'il vit l'armée française affaiblie par le départ de ses meilleures troupes, rassembla les garnisons de plusieurs villes des Pays-Bas, rentra inopinément dans le duché de Luxembourg, en reprit la capitale et toutes les villes, à l'exception d'Yvoi, dans laquelle le duc de Guise s'était jeté.

Dans le Piémont, Guillaume du Bellay faisait une guerre de chicane contre le marquis du Guast; il lui enleva quelques petites places, et fit regretter que le roi n'eût pas employé toutes ses forces à envahir encore une fois le Milanais.

Il n'est pas douteux qu'il ne l'eût pris; mais l'aurait-il gardé? Toute conquête passagère est un malheur public. La guerre ne devient excusable que par les avantages qu'elle procure au pays ou par les dangers dont elle le préserve.

Paul Jove, évêque et historien, mais que l'on ne doit pas toujours croire, puisqu'il se vante d'avoir deux plumes, l'une d'or et l'autre de fer, selon le bien ou le mal qu'il a reçu des princes; Paul Jove rapporte un fait qu'il ne faut pas omettre, car il peint les mœurs, les usages du temps et la générosité de François I^{er}.

Le maréchal d'Annebault avait mené

des troupes italiennes en Roussillon. Ces Italiens exécraient les Espagnols, qui, depuis trente années, commettaient toutes sortes de vexations dans la Lombardie. Ils espéraient de s'en aller en Espagne; ils traitèrent les habitants du Roussillon comme des Lombards, et, quand le roi leur ordonna d'en sortir, ils enlevèrent et emmenèrent avec eux les femmes et toutes les filles qu'ils purent prendre.

Les pères et les maris portèrent plaintes à François I^{er}. Les Italiens pondirent qu'ils n'avaient agi que pour représailles des rapt et des viols commis dans le Milanais.

Le roi prit le parti, pour éviter les rixes, de regarder ces femmes comme captives, en paya la rançon aux soldats italiens et les rendit à leurs maris et leurs parens.

En revenant du Languedoc, le roi prit la route de Cognac, lieu de sa naissance, et s'y arrêta quelque temps.

La Rochelle s'était soulevée, tout le pays d'Aunis était rempli de séditieux. Ce n'était pas une révolte comme celle des Gantois. Les Rochellois n'avaient ni espéré ni voulu se soustraire à l'autorité du roi de France; ils n'avaient pas offert de livrer leur pays à l'ennemi. Il s'étaient soulevés contre un mauvais gouverneur et contre des positions tyranniques.

Ce gouverneur, Charles Chabot, comte de Jarnac, était proche parent de l'amiral Philippe de Chabot, un des principaux ministres du roi. Il avait changé toute l'administration municipale, sans en faire sentir aux habitans la nécessité. On le détestait.

L'impôt était celui de la gabelle. Il avait des impôts sur le sel du temps des Romains; l'histoire ne dit point qu'ils aient causé des troubles, du moins

les premiers empereurs. C'est qu'en général les impôts étaient très-modérés dans ce vaste empire, et que l'administration des finances n'y devenait pas inquisitoriale.

Cette sorte d'imposition avait toujours causé du trouble en France; parce qu'elle y était mal posée.

Pendant longtemps les rois de France ne possédèrent aucune province maritime. Les impôts sur cette denrée furent donc établis à diverses époques et très-différemment.

Lorsque François I^{er} monta sur le trône, les rilles, dans toutes les provinces que la mer ne baignait pas, s'étaient approprié le commerce exclusif du sel; et elles payaient au roi quarante-cinq livres par muid. C'était un impôt énorme.

Dans les provinces maritimes, le commerce du sel était libre, moyennant que les propriétaires des marais salans payassent au roi le quart de ce qu'ils recueillaient.

Si les marais salans sont un bienfait de la nature, si c'est un sol qui produit une culture, il exige cependant des soins. Mais comme le sel de France a plus de saveur que celui des mers du Nord, et n'est pas corrosif comme celui des mers du Midi, toutes les nations le préféraient et venaient s'en pourvoir sur nos côtes.

Cette différence dans les impositions pour une même denrée le rendait d'un prix très-variable suivant les lieux. Il y eut un grand bénéfice à faire passer du sel dans les provinces intérieures. Les habitants favorisaient les contrebandiers, qui le fournissaient à beaucoup meilleur marché.

Pour maintenir le droit, il fallait border les provinces non maritimes d'une foule prodigieuse de commis et de gardes. La perception de ce droit

devint très-dispendieuse et très-peu lucrative : la guerre fut allumée entre le gouvernement et les administrés; l'impôt devint odieux.

De vils agens de la finance eurent le droit de visiter la maison du paysan et celle du bourgeois; de rechercher si l'on se pourvoyait de sel; d'exiger des certificats du receveur des greniers publics; d'emprisonner, de soumettre à des amendes ceux que l'on jugeait coupables; et, pour rendre les commis plus exacts, les amendes se partageaient par moitié entre le roi et les receveurs.

Il faut l'avouer, le conseil des rois a toujours gémi de voir le peuple livré à de pareilles vexations. Mais ce revenu était si nécessaire à l'État, et la difficulté de changer sans commotions des abus introduits par un laps de temps considérable devenait si grande, qu'on ne savait comment remédier au mal dont on se plaignait.

On n'avait même pu y songer tant que le roi ne fut pas maître de toutes les côtes : et il ne possédait la Bretagne, c'est-à-dire la province maritime centrale, que depuis peu d'années. Il n'avait encore ni les côtes de Picardie voisines de Calais, ni celles de la Flandre.

Le conseil crut pouvoir rendre le commerce du sel libre dans tout le royaume, en transportant l'impôt sur les marais salans, et en le faisant acquitter par les propriétaires de ces marais.

Ce projet se présente d'une manière simple et devait réussir s'il eût été ce qu'il paraissait : au lieu de quarante-cinq livres par muid, le roi n'en pronait que vingt-quatre. Cette combinaison semble d'abord une diminution d'impôts aux ignorans; mais on ne trompe pas des spéculateurs et des marchands que leur intérêt éclaire.

Le roi ne recevait quarante-cinq

livres par muid que sur le sel qui se vendait dans les provinces de l'intérieur, ce qui était évalué au quart ou à la huitième partie de la vente générale ; et il voulait en percevoir vingt-quatre sur la totalité de ce qui se vendrait soit en France, soit chez l'étranger.

L'impôt lui rapportait plus, et par conséquent la nation devait payer bien davantage. Les provinces de l'intérieur se trouvaient moins vexées, mais les provinces maritimes supportaient un fardeau plus lourd.

D'ailleurs, on devait craindre que les étrangers, découragés par cette imposition, ne s'accoutumassent à préférer un sel moins bon, mais moins cher, et que cette branche de commerce ne fût enlevée à la France.

En outre, les provinces maritimes, payant moins d'impôt sur le sel, avaient été taxées à une taille plus forte, et l'on ne diminuait point leur taille.

Ce fut un mécontentement général sur toute la côte, principalement dans le pays d'Aunis, aux environs de La Rochelle, où il y a plus de marais salans que partout ailleurs.

Au milieu de ces murmures, le comte de Jarnac crut devoir prendre des gardes. C'est-à-dire qu'il sollicita la permission de lever une compagnie de quatre cents aventuriers, sous prétexte que les Anglais, avec lesquels on était en paix, pourraient tenter une descente dans le pays d'Aunis.

Les Rochellois jouissaient alors du droit de se garder eux-mêmes ; chacun avait ses armes, et prétendait ne rien redouter de ces insulaires. Il y eut bientôt des querelles entre les bourgeois et les aventuriers. Ils se battirent ; les aventuriers furent tués ou chassés ; Jarnac se sauva.

Le gouverneur en fuite, la ville parut en état de révolte : elle n'était

qu'indignée. Les pêcheurs et les lots partagèrent cette indignation.

Un homme sage eût pu pacifier les troubles, qui n'avaient d'autre but que de repousser la part du peuple, que de repousser les vexations.

On fit marcher contre La Rochelle sous le nom d'arrière-ban, la noblesse du Poitou, qui n'était peut-être d'avis que l'on taxât les marais salans. Les bourgeois, les matelots, les pêcheurs, les paysans, se mirent sous les armes. L'arrière-ban, au lieu de combattre, se retira.

Quand le siège de Perpignan fut levé, le roi, déjà irrité du mauvais succès de la campagne, voulut étouffer cette sédition, qui pouvait devenir sérieuse si Charles-Quint pénétrait la Guienne ou envoyait des vaisseaux sur la côte.

Arrivé à Cognac, François I^{er} donna l'ordre aux habitants de la Rochelle de lui envoyer vingt-cinq des principaux d'entre eux ; il fit dire aussi aux syndics et aux procureurs des villes voisines de se rendre près de lui.

On lui obéit. Mais ces notables de la ville, au lieu d'être entendus, furent emprisonnés en arrivant. Jarnac resta dans La Rochelle avec des troupes.

Une commission établie à Cognac déclarait coupables de lèse-majesté tous ceux qui avaient résisté aux commissaires chargés de faire exécuter la loi, qu'on appelait *salique* par dérision. Cette commission confisquait les marais salans.

Le roi, plus juste, surfit aussitôt l'exécution de cet arrêt par des lettres patentes, et ordonna que les accusés produisissent leurs moyens de défense, et lui envoyassent des députés à La Rochelle.

Le roi s'y était rendu, entouré d'une armée formidable ; il monta sur la

le théâtre construit exprès sur une place publique. Son fils le duc d'Angoulême, son cousin le comte de Saint-Paul, le duc d'Esouteville, le duc de Venne, les cardinaux de Lorraine, de Guise et de Tournon y montèrent aussi. Montholon garde-des-sceaux, Raimond premier président du parlement de Normandie, et d'autres magistrats ne devaient pas trouver cet appareil conforme aux lois.

Il amena au pied de l'amphithéâtre prisonniers de La Rochelle et des environs, avec un certain nombre de bourgeois, et on leur donna deux heures. Mais ces avocats se gardèrent bien de plaider pour leurs clients; ils implorèrent la clémence du roi.

François I^{er} parla lui-même, et après avoir reprimandés de s'être soulevés, il les fit officiers dans le temps même qu'il allait s'exposer aux plus grands dangers pour les faire vivre tranquilles au milieu de leurs familles, il s'abandonna à sa bonté naturelle, et leur dit de ne rien craindre pour leur vie et pour leurs biens. « Je ne serai jamais à mes obligations, ajouta-t-il, ce que l'empereur a fait aux Gantois pour une offense moindre que la vôtre. »

Il déclara qu'il abolissait toute cette cruauté; qu'il rendait à la ville ses cloîtres, ses clefs, ses armes. « Servez-vous, ajouta-t-il, comme vos pères ont servi, et j'étendrai vos libertés. » Il recommanda à Jarnac de traiter les Rochellois avec douceur, et pour leur prouver qu'il leur pardonnait réellement, il voulut n'avoir dans la ville que ses gardes qu'eux-mêmes, donnant ordre aux troupes d'en sortir. Par sa générosité, cette confiance du roi confondirent toutes les idées et tous les sentimens.

François I^{er} leur marqua encore plus

de confiance. Il demanda à souper aux officiers municipaux; mangea en public, gardé par les Rochellois, et voulut que les mets fussent préparés par leurs cuisiniers. Dans le bal qui suivit le souper, le roi dansa avec plusieurs bourgeois, s'abandonnant avec confiance et se persuadant, tant son âme était noble, que personne ne pouvait abuser d'un acte de générosité.

La Rochelle cependant fut condamnée à une amende de deux cent mille livres : pour payer les frais sans doute ; car une si faible somme ne pouvait être un châtiment.

Le roi en fit présent au garde-des-sceaux Montholon. Ce magistrat ne refusa point le don du roi ; il l'employa à bâtir un hôpital dans la ville qui payait cet argent. C'est ce désintéressement qui fit donner à Montholon le surnom d'*Aristide français*.

L'intérêt est le dieu des hommes politiques, et ils le servent quelquefois sans pudeur. Henri VIII lui sacrifiait alors sa haine pour Charles-Quint dont il avait répudié la tante et déclaré la nièce bâtarde; il quittait le parti de François I^{er} qui le servait dans ses passions. La mort du roi d'Écosse lui faisait espérer de réunir ce royaume à sa couronne, en mariant son fils à la reine Marie.

Pour y parvenir, il fallait se brouiller avec la France, dont l'intérêt était d'empêcher cette réunion. Henri contracta donc une nouvelle alliance avec Charles-Quint, et il est mémorable que l'empereur, qui ne put ni se maintenir en Provence, ni enlever une ville au pays; et Henri VIII, qui n'obtint guère plus de succès, y stipulèrent qu'ils ne quitteraient point les armes qu'ils ne eussent conquis l'un les villes de la Somme et le duché de Bourgogne, l'autre les duchés de Normandie et

de Guienne, ou même tout le royaume.

Ils connaissaient trop bien leur position et les ressources du roi qu'ils se proposaient d'attaquer pour concevoir une telle espérance ; mais il semble que Charles-Quint eût résolu la perte de la France, et l'on put craindre de voir se renouveler une lutte aussi longue et aussi funeste que celles qu'Édouard III et Henri V engagèrent autrefois.

Ni Venise, ni le pape, ni les Suisses ne répondirent aux désirs de l'empereur : toutefois, ils n'embrassèrent pas non plus le parti du roi.

En vain François I^{er} avait-il cherché des alliés dans le Nord et dans l'Orient, il se trouva seul contre la Germanie, l'Angleterre, les Pays-Bas et l'Espagne.

Le cardinal de Tournon dirigeait le conseil et les affaires : l'amiral Annebault partageait le ministère avec lui.

Le président de Thou dit que le cardinal était un homme d'une habileté et d'une prudence consommées, et qu'il avait un grand amour pour la patrie.

Je ne vois pas que Tournon se soit laissé entraîner au désir d'être pape, comme le cardinal d'Amboise ; mais je remarque très-bien qu'il ne sut pas plus que lui se contenter d'un seul bénéfice. D'Amboise avait acquis d'immenses richesses ; Tournon eut à la fois les évêchés d'Embrun, de Bourges, d'Auch, de Lyon ; et il y joignit une si prodigieuse quantité d'abbayes, qu'on estime que son revenu pourrait représenter aujourd'hui deux millions.

Mais d'Amboise se montrait tolérant par caractère et par sagesse ; Tournon, au contraire, était intolérant par principe et se persuadait que toute innovation dans le culte doit apporter des troubles dans l'État. Ces idées concouraient à éloigner de la France Henri VIII et les princes de la Smalkalde : cependant ce fut sous le ministère de ce car-

dinal que le roi avoua hautement son alliance avec les ennemis du christianisme ; que Barberousse joignit ses galères turques aux galères françaises ; qu'il hiverna à Toulon et y ouvrit une succursale.

On ne peut disconvenir que ce mélange des pavillons musulmans et ceux du roi très-chrétien ne causât un grand scandale, et ne parût une tradition horrible aux princes chrétiens dont François I^{er} faisait brûler les frères.

Ce qu'il y eut de plus funeste encore, c'est que ce mélange de Turcs et de Français, de musulmans et de chrétiens, en effrayant les âmes timorées, ne porta aucun avantage au roi.

La terreur qu'avait inspiré d'abord la réunion des deux flottes fut entièrement dissipée par la levée du siège de Nice. Charles-Quint, ne redoutant rien, ne manqua pas de mettre à profit le scandale causé par cette réunion et suscita de nouveaux ennemis à la France.

On ne conçoit pas pourquoi il n'eut aucune entreprise combinée avec Barberousse qui pouvait rendre de grands services. On le laissa partir, Barberousse, reprenant son métier de corsaire, alla ravager les côtes de Tarente et celles de Naples, brûlant les villages, et se retirant à l'approche des troupes. Il s'empara ainsi de la petite ville de Lipari, la livra au pillage et enleva plus de sept mille habitants qu'il vendit pour esclaves en Thrace, en Asie et en Afrique.

François I^{er} voyait son royaume exposé seul, comme cette île, aux attaques d'ennemis qui l'environnaient ; il mettait ses frontières en défense, il éprouvait toutes les ressources connues et cherchait de nouvelles.

Les impôts devenaient exorbitants.

taille, cette taxe imposée sur les habitants roturiers des campagnes, avait été portée de douze cent mille livres à quinze millions. Les autres impôts se voyaient augmentés, on levait des aides sur les ecclésiastiques.

Les frais de la guerre absorbaient plus. Le nombre des troupes régulières était plus grand, l'artillerie plus nombreuse. Une arquebuse coûtait plus qu'une lance ou qu'un arc; les canons étaient d'un prix bien autrement élevé que les catapultes. La manière de fortifier les places demandait plus de travail et de dépense; l'art même de les défendre devenait plus dispendieux.

Le cardinal de Tournon, quelque temps qu'il eût pour la patrie, fut obligé de recourir aux mêmes expédients que Duprat. Le roi aliéna encore de nouveaux domaines, créa quatre nouvelles charges de maîtres des requêtes; une nouvelle chambre dans le parlement de Paris sous le nom de chambre du conseil, et une autre chambre des requêtes dans les autres parlements du royaume. Enfin il étendit la multiplicité des charges en établissant des bailliages et des sénéchaussées dans une foule de villes qui n'en avaient jamais eu.

Les magistrats juraient toujours qu'ils n'avaient point donné d'argent pour obtenir leur charge; ils croyaient éluder le serment en ajoutant : *outre le prêt qu'ils avaient fait au roi pour subvenir à ses affaires*. Le roi, le conseil, la magistrature se déguisaient cette réalité sous le nom d'emprunt.

On publia le ban et l'arrière-ban pour défendre les frontières. Toutes les précautions nécessaires furent prises pour les mettre hors d'insulte, et l'on décida de s'en tenir au parti qui avait toujours bien réussi depuis Charles V, celui de ne point hasarder de bataille.

Le conseil venait à peine de prendre cette sage résolution, et il adressait aux généraux des ordres en conséquence, lorsque le duc d'Enguien, qui assiégeait Carignan depuis plusieurs mois, députa le jeune Blaise de Montluc pour obtenir précisément ce que l'on se proposait de refuser.

Les ministres, ne voulant point céder, gardèrent Montluc trois semaines à Paris; enfin le roi le fit entrer au conseil pour qu'il entendît sur quelles raisons se fondait son refus, et qu'il en rendît compte au prince et à l'armée.

Le dauphin, fort jeune encore, assistait à cette séance. Debout derrière le fauteuil du roi, il écoutait pour s'instruire, mais il ne prenait aucune part aux délibérations.

Le comte de Saint-Pol, duc d'Estouteville; l'amiral Annebault; le grand-écuyer Galliot de Genouilhac, grand-maître de l'artillerie; Claude de Gouffier, marquis de Boisy, fils d'Artus et neveu de Bonnavet, formaient ce conseil où se trouvaient encore quelques grands dignitaires.

Chacun détailla les dangers auxquels le royaume serait exposé par la perte d'une bataille.

Le jeune Montluc, peu frappé de ces raisons, demandant la permission de répondre, montre la supériorité de l'armée du comte d'Enguien sur celle du maréchal du Guast; il peint l'ardeur dont elle est animée, le découragement qui va se mettre dans les troupes si elles sont forcées de ne rien entreprendre; la désertion qui en résultera et qui doit les détruire infailliblement. Enfin, ajoute-t-il, j'entends toujours dire : *Si nous perdons*; mais personne n'ose donc se confier à nous. Et il assure d'un ton si affirmatif que l'on remportera la victoire, il démontre si bien qu'une bataille gagnée confen-

draient tous les projets de l'empereur et du roi d'Angleterre, qu'il entraînât François I^{er}.

Le dauphin désirait une bataille, car il était dans l'âge où l'on n'admet guère que des succès. Il encourageait Montluc par des signes d'applaudissement que le roi ne voyait pas.

Le comte de Saint-Pol qu'il était trouvé aux batailles de Marignan et de Pavie, qui fut fait prisonnier à cette dernière journée où il demeura longtemps parmi les morts, résista seul au désir du roi. Voyant enfin tout le conseil passer à l'avis contraire, il dit à Montluc en lui serrant la main et en souriant : « Ah ! » fol enragé, tu seras cause du plus grand malheur ou du plus grand bonheur qui puisse arriver à la France. »

Ce qui m'étonne le plus, c'est que Montluc ne dit point dans son discours, et que personne dans le conseil n'observa qu'une bataille donnée au delà des Alpes ne deviendrait d'aucun danger pour l'État, quand même elle serait perdue; que l'armée pouvait se retirer sous le canon de Turin, ensuite au pas de Suze, et enfin dans tous les défilés des Alpes, où elle se défendrait longtemps par cette guerre de chicane que les Français entendent toujours bien, parce qu'elle demande de l'intelligence; qu'aucune des batailles que nous y avons perdues, comme celles de Navarre et de la Bicoque, n'avaient eu de suites fâcheuses, excepté celle de Pavie, uniquement à cause de la prise du roi, danger que l'on ne courrait pas alors.

Le roi, le dauphin, l'amiral ayant passé au même avis, Montluc sortit du conseil, rayonnant de joie, et criant : *Bataille! bataille!* à tous ceux qu'il trouva aux portes de la salle.

Aussitôt toute la jeune noblesse fit ses dispositions pour le suivre. Les uns

prirent congé, les autres s'en dirent; « car nul prince au monde » une noblesse plus disposée » battre que la nôtre, dit Montluc » petit souris de son maître échauffé » plus refroidis. Nul ne craint de » ger ses prés, ses vignes et ses » lins en chevaux et en armes, » aller mourir au lit que nous » mons le lit d'honneur. »

Plus de cent gentilshommes qui sortirent la cour et partirent. Plus de sortirent de leur province, aussitôt la nouvelle y fut répandue, et se dirent au camp. Boutières, qui commencement de cette année 1564 avait remis, sur l'ordre du roi, le commandement de son armée au comte d'Enghien, et s'était retiré dans ses terres; Boutières, l'ami de Bayart qui n'était, comme lui, qu'un simple gentilhomme sans intrigue et sans protecteur que son mérite, retourna au camp aussitôt qu'il apprit qu'on se préparait au combat.

On avait soupçonné Boutières n'être pas assez bien servi par ses propres officiers, et l'on peut comprendre en effet que les princes étaient toujours mieux obéis que les simples gentilshommes. Comme il n'hésitait pas à aller combattre en qualité de volontaire dans une armée qu'il avait commandée, le comte d'Enghien crut devoir lui confier l'avant-garde.

Pendant le voyage de Montluc à Paris, et les trois semaines que l'on refusa de l'entendre, le marquis du Guise avait augmenté son armée. Il s'avancait avec des troupes plus nombreuses que celles du comte d'Enghien, voulant faire lever le siège de Carignan, ou au moins jeter des vivres dans la place.

Il espérait encore enfermer l'armée française entre l'Éridan et le Torron où elle devait se consumer faute de r

Il voulait ruiner et brûler dans le
du Piémont tout le plat pays, et,
pour avoir pourvu à la sûreté des pla-
ces, marcher vers Yvrée, où il serait
suivi de dix mille hommes ; il péné-
tra alors dans la Savoie et la Bresse
par le val d'Aoste, et s'avancait jus-
qu'à Lyon, tandis que l'empereur in-
vaderait la France du côté de la Cham-
pagne.

Le général espagnol s'était mis en
marche pour exécuter ce vaste plan,
lorsqu'il rencontra d'Enghien qui arri-
va sur les hauteurs de Cérisolles.

L'armée française était sans solde de-
puis plus d'un mois. Montluc avait de-
mandé au roi l'argent nécessaire pour
payer le soldat. Le roi lui promit que
Blot du Bellay (seigneur de Langey
depuis mort de son frère) le suivrait
équipé avec la solde des troupes.

Blot du Bellay arriva, n'apportant
rien d'argent pour les Suisses. Ce-
pendant on annonce aux troupes que
l'on doit acquitter leur solde ; mais en
même temps on sonne l'alarme, on
apprend de l'approche de l'ennemi, et
on se conduit de manière qu'en per-
mettant aux soldats qu'ils vont être
payés, le jour de la bataille arrive.

Après avoir fait prendre position à ses
troupes, le comte d'Enghien, voyant
qu'il n'était point attaqué, se retira
dans Carmagnole, afin de donner à ses
soldats quelques moments de repos qui
étaient nécessaires à la suite d'une
marche forcée.

Il se partit le lendemain, une heure
avant le jour, pour s'emparer de son
ancien poste ; mais il le trouva occupé
par l'ennemi, qui joignait alors à la
supériorité du nombre l'avantage de la
position. Malgré ces inconvénients, le
général français, obligé de céder à l'ar-
mée des soldats qui demandaient à
combattre, les rangea en bataille.

Il donna à Boutières l'aile droite avec
quatre-vingts lances, trois mille hom-
mes d'infanterie conduits par Detaix, et
un corps nombreux de cavalerie légère
qui obéissait à de Termes ; il se mit au
centre avec deux cents lances, quatre
mille fantassins de vieilles bandes gas-
connes, et quatre mille Suisses ; l'aile
gauche fut confiée à Dampierre, avec
quatre mille fantassins du comté de
Gruyères enclavé dans la Suisse, trois
mille Italiens et quatre ou cinq cents
archers à cheval. On plaça huit pièces
de canon à la tête des Suisses et autant
à la tête des Gruyériens. Martin du
Bellay, et Moneins furent chargés des
fonctions d'aides de camp. On donna à
Montluc et à quelques autres capitaines
sept ou huit cents arquebusiers, pour
couvrir la marche de l'armée et amuser
l'ennemi pendant qu'elle se formait.

La gauche des Impériaux était com-
mandée par le prince de Salerne, avec
dix mille fantassins napolitains et huit
cents chevaux florentins conduits par
Rodolphe de Baglione. Le général es-
pagnol commandait au centre dix mille
lansquenets ayant à leur tête Alisprand
de Mandruce, et huit cents chevaux.
A la droite était Raymond de Cardone,
avec six mille hommes de vieilles ban-
des espagnoles et allemandes, et huit
cents chevaux sous les ordres du prince
de Sulmone. L'aile gauche était placée
sur une hauteur, et couverte par toute
l'artillerie qui de là foudroyait l'armée
française. Il avait enjoint expressément
au prince de Salerne, qui la comman-
dait, de rester immobile, quelles que
fussent d'ailleurs les chances de la ba-
taille, se réservant de lui donner seul
des ordres à cet égard.

Le combat commença par les arque-
busiers des deux partis, qui se batti-
rent quatre heures sans que les armées
s'ébranlassent. Cependant le marquis du

Guast, voyant qu'il ne pouvait attirer les Français, marcha à la tête de huit cents chevaux, suivi de dix mille lansquenets qui formaient le centre de son ordonnance.

Aussitôt Detaix, qui commandait l'infanterie de l'aile droite, croyant le moment favorable pour prendre en flanc ce corps qui s'avancait ainsi détaché de ses ailes, voulut marcher. Mais du Bellay, qui était chargé de surveiller tous les mouvemens, s'étant aperçu que celui-ci découvrait le flanc des Suisses, obligea Detaix de retourner à son poste.

Toutefois, en s'avancant ainsi avec son corps de bataille, du Guast eut bientôt masqué son artillerie. Dès lors les Suisses et les bandes gasconnes qui s'étaient mis ventre à terre pour en éviter les effets, se lèvent, se serrent, forment une colonne, et tombent en masse sur les Allemands qui ne peuvent supporter cette vigoureuse attaque. Les Allemands combattaient avec de longues piques qu'ils tenaient par le bout; les Suisses et les Gascons les portaient plus courtes et les maniaient par le milieu.

Dès l'instant où ces deux corps furent aux prises, on pouvait, sans danger, attaquer le flanc des Impériaux; c'est ce que fit Boutières avec sa cavalerie, qui deux fois traversa les lansquenets d'un bout à l'autre. C'était peut-être oublier que l'ennemi pouvait aussi insulter le flanc de la colonne ou de l'aile droite de l'armée française. En effet, Baglione, à la tête de ses huit cents chevaux florentins, tenta de le faire; mais de Termes, qui l'observait, marcha à lui avec ses chevaliers légers, désunit du premier choc la cavalerie italienne, la culbuta sur l'infanterie du prince de Salerne, et ne regardant pas assez s'il était suivi, s'enfonça seul au milieu de cette troupe,

où il fut renversé de son cheval prisonnier. Quant au prince lerne, observateur rigide des qu'il avait reçus, il crut devoir ner à rallier ses troupes et à l'assurer.

Ainsi, les succès de l'aile droite du centre de l'armée française ne pas douteux; mais à l'aile gauche quoique Dampierre eût mis en avant sa cavalerie commandée par le prince de Salerne, les soldats de Gruyères Italiens, n'osant attendre le choc des vieilles bandes espagnoles et allemandes, avaient pris honteusement la fuite. En vain le comte d'Enghien, qui accouru avec sa gendarmerie pour parer ce désordre, perça deux fois une redoutable colonne; il perdit l'élite de ses braves, et ne put arrêter la marche de l'ennemi.

Ne sachant point encore ce qui s'était passé au centre et à l'aile droite, le comte d'Enghien lui était cachée par son artillerie. Le comte crut la bataille perdue. Moins d'un quart de siècle après, on dit qu'il voulut se tuer. « Ce qu'il ne put faire, » dit-on, « car les Romains pouvaient faire, mais les chrétiens, ajoute-t-il. Mais le comte d'Enghien se moquait de ces deux corps de l'armée, car si le comte d'Enghien voyait massacrer ses gens sans pouvoir secourir, le marquis de Guast voyait faire le même à ses siens. »

Tandis que le comte d'Enghien prenait la résolution de ne point surseoir à une défaite qu'il regardait comme inévitable, des corps de cavalerie allemande venaient à son secours. Les Gruyères eux-mêmes, honteux de leur fuite, rallièrent derrière leurs officiers et combattaient encore, et marchèrent contre ces vieilles bandes. Elles étaient déjà victorieuses. Mais, lorsqu'elles se virent assaillies de tous côtés, elles commencèrent à se replier, quoiqu'elles fussent encore nombreuses.

ans en ordre de bataille et sans leurs rangs.

Il faut cependant achever la déroute de cette troupe. On fit marcher sur ses flancs les Gascons et les Français, qui les harcelèrent pendant d'un mille; les Suisses surtout, firent des repréailles à exercer sur les Espagnols, s'animèrent à la mort et les massacrèrent impitoyablement.

Le prince de Salerne, qui ne voyant l'ordre d'attaquer, se retira sans un homme. Montluc et quelques écrivains conviennent que Montluc avait fait avancer cette partie de l'armée, les chances de la bataille eurent pu tourner différemment. Cette conjecture devient au moins probable, et il ne l'est pas moins que le prince de Salerne n'avait pas donné les ordres les plus positifs, il de vait sur lui de rétablir l'égalité dans le combat, comme il en trouva plusieurs fois l'occasion pendant le cours de cette bataille mémorable.

On peut donc admettre que le marquis de Guast, craignant de tomber dans les mains des Français, qui n'auraient pas manqué de venger dans son assassinat de Rincon et de Frey, avait ménagé ce corps de réserve pour assurer sa retraite, et ce fut en sous sa protection qu'il put quitter le champ de bataille, déjà blessé légèrement à la cuisse d'un coup d'arquebuse. Il n'est pas le seul général que l'on a vu revenir d'une mauvaise action attaqué dans ce moment solennel.

Les Impériaux laissèrent douze ou treize mille hommes; les Français cinq ou six cents. Ils prirent aux ennemis leur camp, leur bagage et leur artillerie.

Le jeune d'Assier, fils de Gaillot de Montvilhac grand maître de l'artillerie,

y perdit la vie, ainsi que plusieurs autres officiers. Gaspard de Coligny, fils du feu maréchal de Châtillon; la Hunaudaye, fils de l'amiral Annebault; Jacques d'Albon, seigneur de Saint-André; François de Vendôme, vidame de Chartres, le dernier de cette antique maison des Bouchard, comtes de Melun, de Corbie et de Vendôme, déjà célèbre du temps de Hugues Capet, combattaient tous dans cette journée. Ils étaient du nombre de ces jeunes gens qui n'hésitèrent point à quitter les délices de la cour pour voler à ces combats. Jamais le luxe et la mollesse n'affaiblirent la valeur de la noblesse française.

C'est à Cérisolles que Gaspard de Coligny fut armé chevalier par le comte d'Enghien.

Montluc voulait porter au roi la nouvelle de cette victoire. On préféra d'y envoyer d'Escars. Martin du Bellay et Vieilleville ne nomment point Montluc dans leurs Mémoires. Il me paraît que Montluc se vantait trop, et que l'on craignait qu'il ne s'attribuât l'honneur de la journée. On reconnut enfin que l'on détournait d'autant plus les regards de dessus lui qu'il cherchait trop à les fixer.

Les écrivains varient sur la date de cette bataille. Martin du Bellay la place le 11 avril (1544). Montluc oublie de dire quel jour elle se donna; la plupart des relations prétendent qu'elle fut livrée le 14. Rien de plus indifférent sans doute.

Ce qui importe, ce n'est pas qu'un événement soit arrivé un jour plus tôt ou plus tard, c'est la succession des événements ou leur simultanéité qu'il faut connaître.

La plupart s'engendrent les uns des autres, et ils prennent un caractère très-différent selon l'ordre dans lequel

ils arrivent. Aussi l'historien doit-il avoir soin de les rapporter dans leur ordre successif, autant qu'il le peut sans nuire à la clarté de ses récits.

Par exemple, le marquis du Guast perd une bataille : c'est un fait sans physionomie. Mais il la perd parce qu'il se trouve dominé par l'idée d'un meurtre qu'il a commis ; parce qu'il comprend qu'il a besoin de se ménager la possibilité d'échapper dans tous les cas aux Français ; et il se prive ainsi d'une partie de ses ressources, qu'il n'eût pas manqué d'employer s'il n'avait combattu que pour s'assurer la victoire. Ce fait, que l'on regardait d'abord comme indifférent, devient alors très-remarquable et ne paraît plus sans instruction.

Il n'est ni vrai ni vraisemblable que le marquis du Guast eût chargé des chariots de chaînes, de menottes, pour garotter d'Enghien et les Français qu'il ferait prisonniers et qu'il voulait envoyer aux galères. Ce conte, que rapportent Mézeray, Daniel, Garnier et nos historiens plus modernes, comme M. Henri Martin, est un conte absurde. Ni Martin du Bellay, ni Montluc, qui assistèrent à cette bataille, ne le disent. On lit dans la seule relation qui en parle (*un Recueil de pièces fugitives pour servir à l'histoire de France*), que « l'on trouva quatre bahuts pleins de » menottes de fer, lesquelles étaient » pour enfermer les Italiens, que le » marquis faisait son compte de prendre prisonniers. Il s'attendait à mener en triomphe à Milan lesdits Italiens, liés et enchaînés comme mu- » tins, puis les envoyer aux galères. »

Si l'on peut ajouter foi à cette relation ; si l'on n'a pas pris pour des liens de servitude les chaînes qui devaient servir à fixer les pièces du pont sur lequel le marquis du Guast se proposait

de passer l'Éridan, et qui demeurent effectivement au vainqueur et à son artillerie, on pourrait encore admettre un seul témoignage.

Charles-Quint corrompait et à François 1^{er} les alliés et les su- perieurs ; et cependant il savait comme des traitres ceux de ses soldats qui servaient sous les drapeaux du roi. Les Italiens surtout n'ont de lui aucune indulgence. Mais Charles-Quint n'eut la stupidité d'envoyer aux galères des prisonniers de guerre qui avaient servi leur prince avec honneur et fidélité.

Cette bataille ouvrait le Milanais ; d'abord on crut que la conquête du duché en serait la suite. La plupart des villes du Montferrat se rendirent aux vainqueurs ; mais Carignan s'obstina à se défendre. Pierre Colonne, seigneur de la ville, engagea la garnison et les habitants à supporter toutes les privations de la plus effroyable famine, et résista pendant deux mois après la bataille de Cerisoles, que quand ses soldats, tellement exténués par la faim, ne eurent plus la force de porter leurs armes. Ils obtinrent la permission de sortir avec elles et avec leurs bagages. Mais ils ne pouvaient acheter ; il fallut leur fournir des chevaux.

Le roi n'envoyait point d'argent ; l'armée française servait sans solde. Les Suisses menaçaient de rentrer dans leur pays. Le roi, inquiet des forces de l'empereur assemblait au bord du Rhin et de la descente que le roi d'Angleterre projetait en Picardie, ordonna au comte d'Enghien de lui renvoyer six mille soldats français des vieilles bandes et six mille Italiens. Il ne lui laissa que six mille Suisses et des milices nouvelles.

Ainsi, le comte d'Enghien ne tira aucun avantage de sa victoire. Le marquis du Guast, de son côté, n'eut

pour réparer ses pertes, proposa au roi une trêve de trois mois. Les Français l'acceptèrent : l'Italie resta.

Le roi, au bord du Rhin et de la mer, vit que la guerre semblait prête à recommencer toute son activité. On disait que l'empereur n'avait assemblé une armée plus formidable. Les princes de France, tant protestans que catholiques, concouraient à former et à renforcer cette armée.

L'empereur devait entrer dans le royaume par la Champagne ; le roi voulait l'arrêter par la Picardie. Ils avaient convenu de laisser derrière eux des garnisons fortes, de marcher sur Paris ; mais leurs troupes qui auraient dû former une armée de quatre-vingt mille hommes d'infanterie et de vingt mille chevaux : de forcer le roi, dont l'armée n'était pas de quarante mille hommes, à donner bataille, et à perdre le royaume en la livrant.

Les discours effrayaient, quoiqu'ils eussent peu de vraisemblance. La Champagne produit beaucoup de vin, peu ou beaucoup de blé ou de fourrage ; il est aisé d'y former une armée, et le roi n'avait pris que les précautions qui devaient empêcher les ennemis d'y subsister.

L'empereur reprit le Luxembourg, le roi n'entreprit pas de le défendre ; elle entra en Champagne, non sans s'enfonçant dans le royaume, où elle alla en Picardie au-devant des Français, mais en longeant la Lorraine, et le duc Antoine ne put garder la neutralité qu'en fournissant des vivres aux troupes de l'empereur.

Le duc de Lorraine mourut précisément dans le temps que l'empereur pénétrait en Champagne. Son fils François, fils du roi de France, élevé à sa cour, lui succéda. Ce jeune prince avait épousé Christine de Danemarck,

veuve de François Sforce, nièce de Charles-Quint. J'ignore quelle influence cet événement eut sur les projets de l'empereur ; mais il ne s'éloigna plus des frontières de la Lorraine.

Le duc de Norfolk, envoyé par Henri VIII à Calais avec des troupes, avait rejoint en Flandre douze mille Impériaux. Cette armée entra en Picardie et mit le siège devant Montreuil.

Henri VIII descendit à Calais, au commencement de juillet (1544). Il apprit que l'empereur venait de passer du Luxembourg dans la Champagne, qu'il avait pris Ligny et Commercy, petites villes du duché de Bar, et s'attachait au siège de Saint-Dizier, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine.

Ce n'était pas une place capable de résister à une armée, commandée surtout par l'empereur. Mais Louis de Beuil, comte de Sancerre, blessé à la bataille de Marignan, et pris à celle de Pavie où il avait perdu son frère, fut choisi par le roi pour défendre cette place, avec le vicomte de la Rivière et le capitaine Lalande, si célèbre par sa belle défense de Landrecies.

Henri VIII et Charles-Quint, ennemis mal réconciliés, ne se faisaient point l'un à l'autre. Dès que le roi d'Angleterre sut que l'empereur, au lieu de marcher sur Paris, s'amusait à prendre des villes pour son propre compte, il crut devoir suivre son exemple. Il investit Boulogne, et ordonna au duc de Norfolk de continuer le siège de Montreuil.

Oudart de Biez, maréchal de France, qui, en 1522, avait si vigoureusement défendu Hesdin contre l'empereur, était gouverneur de Boulogne. Il pourvut cette ville de tout ce qui était nécessaire à sa défense, la confia à son gendre Jacques de Coucy marquis de Vervins, et courut s'enfermer dans Montreuil.

Peu de places en Picardie étaient en état de soutenir des sièges, quoique toutes eussent des garnisons propres à disputer quelques jours et à faire perdre du temps.

Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, gouverneur de cette province, n'avait point d'armée.

Toutes les troupes étaient en Champagne, dans le camp établi sur les bords de la Marne, sous les ordres du dauphin et du duc d'Orléans. Ces deux frères ne s'aimaient point ; la cour paraissait divisée entre eux, l'armée pouvait l'être. L'amiral Annebault commandait réellement l'armée dont ces jeunes princes paraissaient les chefs.

François de Clèves, duc de Nevers, l'un des plus grands capitaines de ce siècle, gardait la ville de Châlons, sur cette même rivière où le camp était assis. Le beau et brave Brissac, colonel de cavalerie légère, se posta à Vitry-le-Français, entre Châlons et Saint-Dizier. Le comte d'Aumale, fils du duc de Guise, se tenait dans Stenai, sur les bords de la Meuse, et, par ses courses perpétuelles, il interceptait les vivres et gênait beaucoup les derrières de l'armée impériale. Son père, le duc de Guise, demeurait auprès du roi, qui, connaissant ses grands talens, voulait s'aider de ses conseils.

Le célèbre Anne de Montmorency, ce connétable dont la sagesse avait sauvé l'État lorsque ce même Charles-Quint voulut y pénétrer par la Provence, restait oisif dans son château de Chantilly. Le roi, qui ne l'aimait plus, crut la France assez riche en grands talens militaires pour se passer des siens.

Dans cette disposition des troupes, tous les efforts étaient dirigés contre l'empereur : on ne redoutait que lui. S'il était forcé à la retraite, les Anglais ne

s'exposeraient pas à rester royaume.

Cette terrible armée, que l'annoncée comme capable de la France, fut arrêtée pendant maines devant la ville de Saint-Dizier, qui n'était qu'une place *champlaine* selon l'expression de Martin du Pres. Dès les premiers jours du siège, le capitaine Lalande eut la tête coupée par un boulet de canon qui traversa presque toute la ville, et le tua dans le logement où il venait prendre un moment de repos. Le même jour, René de Nassau, prince d'Orange, fut tué dans la tranchée par des débris de pierre que fit voler un boulet de canon tiré de la ville. Sa mort porta le deuil à la maison de Châlons et la précipita d'Orange à son cousin, le duc de Guise, qui donna le nom de l'empereur à la ville de Saint-Dizier.

Le siège de Saint-Dizier se prolongea au delà de ce que l'on avait prévu. On dit que Granvelle, après avoir pris le chiffre du duc de Guise, se présenta au comte de Sancerre de capituler aux meilleures conditions qu'il pourrait obtenir, puisqu'il était impossible au roi de le secourir ; et que ce comte, manquant de vivres et de munitions, crut cet ordre véritable, constatant la garnison et députa vers l'empereur pour obtenir les conditions les plus avantageuses, entre autres douze jours de répit pour avoir le temps d'envoyer la garnison au roi et d'obtenir son consentement, sans lequel il ne voulait livrer la place à aucune condition.

Le roi, qui ne pouvait en profiter pour procurer des secours, ratifia la capitulation ; et le comte de Sancerre, de Saint-Dizier à la tête de sa garnison, enseignes déployées, tambour battant et emportant ses armes et son bagage, se retira. L'empereur alors manda au roi

de suivre la route de Paris, où il voulait se joindre. Mais le roi d'Angleterre lui répondit qu'il voulait aller à Boulogne, comme lui avait dit Saint-Dizier.

Il semblait que l'empereur ne se fût pas décidé à se rendre maître de cette ville, mais que pour s'ouvrir vers Paris la route qu'Édouard III avait suivie en 1346, quand il passa de Picardie en Champagne, et que traversant entre Châlons et Saint-Dizier, il entra en Bourgogne et s'approcha de la Meuse, côtoyant les rives méridionales de l'Yonne et de la Seine.

Charles-Quint avait choisi cette route pour attirer l'armée du roi sur les bords de l'Yonne. Les Français abandonnèrent alors les bords de la Marne, et la Picardie restait ouverte aux Anglais. Le royaume pouvait se trouver en véritable danger. Mais Charles-Quint s'exposait lui-même. Il ne se sentait pas aussi guerrier qu'Édouard III, et la France s'était bien peu fortifiée depuis deux cents ans. Il préféra suivre le cours de la Marne, s'avançant par sa rive droite. L'armée française était sur l'autre rive.

Le gouverneur des Pays-Bas, Maximilien de Hongrie, sœur de l'empereur, écrivit à sa sœur Éléonore, reine de France (a), et lui proposa de convoquer des conférences, afin de ramener la paix entre les deux beaux-frères. Ces conférences furent aussitôt interrompues qu'entamées, tant les condi-

tions de paix proposées par l'empereur étaient inacceptables.

L'empereur s'avança de Saint-Dizier à Vitry et en repoussa Brissac et sa cavalerie légère. Dans les combats qui se donnèrent sur les bords de la Marne, la cavalerie impériale se servit d'une arme à feu que l'on ne connaissait pas encore. Elle était courte et légère, on la tenait d'une seule main, ce qui la rendait très-commode pour la cavalerie.

Cette arme avait été inventée par des Italiens dans la ville de Pistoie, d'où lui est venu le nom de pistolet qu'elle porte encore. On voit qu'à cette époque les Italiens, sans être guerriers, imaginaient sans cesse de nouvelles armes ou de nouvelles méthodes de guerre, tandis que les nations belliqueuses n'inventaient rien.

Dans un de ces combats, le prince de la Roche-sur-Yon fut enlevé par un parti impérial; et le comte de Frundsberg, cherchant un gué pour faire passer la Marne à l'armée de l'empereur, traversa cette rivière et fut pris par les Français. Le roi, au service duquel Frundsberg avait été, l'envoya à la Bastille.

Les troupes impériales souffraient de la disette : celles de France avaient des magasins abondants. Néanmoins beaucoup de bandes mal payées se répandaient dans les campagnes et les dévastaient.

L'empereur laissa derrière lui la ville de Châlons sans tenter d'en faire le siège, et suivant toujours la Marne, il s'avança vers Épernay. L'armée du dauphin le suivait en côtoyant l'autre rive.

L'officier qui gardait le pont d'Épernay eut ordre de le rompre et de transporter les magasins de ce lieu dans un autre. L'empereur en fut averti, dit du

(a) Mariée à François I^{er} le 4 juillet 1530. Elle était fille de Philippe-le-Beau, comte de Flandre, et de Jeanne dite la folle. Elle avait épousé en premières noces, en 1519, Emmanuel, roi de Portugal, dont elle eut une fille. Elle n'eut point d'enfants de François I^{er}. Après la mort du roi, elle se retira d'abord dans les Pays-Bas et ensuite en Espagne, auprès de Charles-Quint, son frère.

Bellay, sans nous instruire si ce fut par ses espions ou par des transfuges. Ses troupes légères accoururent, empêchèrent de couper le pont et s'emparèrent des magasins. L'armée impériale eût alors des vivres et reprit un nouveau courage.

Elle s'avança jusqu'à Château-Thierry, où elle surprit d'autres magasins qui la mirent dans l'abondance. Elle n'était en ce moment qu'à dix-neuf lieues de Paris, et ses coureurs s'en approchèrent jusqu'à neuf ou dix lieues. Le roi fit élever à la hâte quelques fortifications pour défendre Meaux, qui n'en est pas plus éloigné.

Les habitans des campagnes fuyaient devant les troupes légères de l'empereur et devant celles du roi ; car l'armée du dauphin se rapprochait de Paris. L'effroi se répandait partout.

Gabriel ou Jacques de Lorges, comte de Montgomery, eut ordre de se retrancher dans Lagny, entre Meaux et Paris. Les habitans épouvantés lui fermèrent leurs portes. Elles furent bientôt forcées et les habitans traités en ennemis. Le roi approuva la sévérité de Montgomery et défendit au Parlement de jamais connaître de cette affaire. Tant il est vrai que le salut de l'État autorise ou du moins excuse tous les crimes.

Plus l'armée du roi reculait devant celle de l'empereur, plus l'effroi et la confusion se répandaient dans les villes et dans les campagnes voisines de Paris. Les paysans s'y réfugiaient avec leurs effets et leurs bestiaux.

Beaucoup de gens, au contraire, quittaient Paris, persuadés apparemment qu'il est impossible de préserver une aussi grande cité de la famine. Question souvent agitée et non encore résolue.

Paradin, qui s'est plu à peindre et à

exagérer la terreur de la capitale que la rivière était couverte de et les chemins de voitures, cha effets de ceux qui voulaient cette ville.

Cet écrivain aurait dû se que les Parisiens se montrèrent tranquilles quand Charles le Téméraire assiégea leur ville sous Louis XI. On ne témoigna aucune crainte à cette époque plus éloignée où Édouard IV vint jusqu'à Saint-Germain et à Cloud ; ni lorsque ce même empereur, en 1360, campa près de Compiègne et brûla les villages de Vailly et de Vaugirard ; enfin, la présence de Robert Knolles qui, en 1359, osa former une attaque sur le faubourg de Saint-Jacques à la tête d'une armée anglaise, n'inquiéta pas autant les Parisiens.

L'inquiétude ou la sécurité d'un peuple se fonde toujours sur l'opinion qu'il a de son chef ; elle en est la mesure. C'est l'estime que leur inspiraient Eudes fils de Robert le Fort, et Charles V qui engagea les Parisiens de se soumettre aux Normands, quand les autres villes de la Seine, celles de la Meuse, de la Moselle, de la Somme et de la Flandre ouvraient leurs portes.

On se fiait donc peu à François I^{er} à des défenseurs commandés par des chefs divisés entre deux frères ennemis ; à une cour partagée entre la maîtresse du roi et la maîtresse du dauphin ; à des soldats enfin mal disciplinés.

Ces soupçons, que les divisions ne justifiaient pas, étaient tels, que la plupart des écrivains accusent le duc de Bourbon d'Étampes d'avoir donné à l'empereur l'occasion de s'emparer du château de Paris et des magasins d'Épernay, tant il désirait de s'en faire un appui contre Diane de Poitiers. Cette accusation semble à une calomnie ; mais elle

que les Parisiens n'avaient pas l'apparence que de semblables événements les perdisse.

Le roi, informé de leurs craintes, entra dans la ville. Il parcourut les rues avec le duc de Guise. Il adressa la parole au peuple et répéta plusieurs fois ces mots : « Mes enfans, je ne puis vous garder de la peur ; mais je puis vous garantir du mal. J'aime mieux mourir en vous en préservant, que de m'en préserver en manquant à vous sauver. »

Il rassembla les ouvriers, leur fournit des armes, et en forma un corps de mille hommes. Son armée devint plus forte. Que l'on juge par ces ressources Paris pouvait résister. Il fit creuser aussi des tranchées de la colline de Montmartre afin d'y poser un camp si l'ennemi s'approchait.

Le roi avait bien d'autres ressources. Les Turcs en Hongrie, les protestans en Allemagne, des révoltes fomentées par le pape et les princes en Italie, ne lui permettaient pas de se livrer tout entier à un projet auquel avait échoué Henri V, et à une époque où la France était si faible et bien plus agitée par des troubles intestines.

Enfin s'avancait, l'armée impériale commençait à s'affaiblir, et celle du roi venait de doubler tout à coup. Les provinces fournissaient aussi de nouvelles recrues. L'empereur, d'un astuce ordinaire, chargea le cardinal dominicain de renouer les négociations par le moyen de sa sœur, Éléonore, et de la rivale de sa tante, la duchesse d'Étampes, qui toutes deux s'accordaient dans le dessein de ramener la paix au royaume.

On reprit les conférences. Les deux rois, voulant la paix, elle fut

bientôt signée. Les plénipotentiaires allèrent à Crépy (18 septembre 1544), petite ville près Soissons, où ils s'assemblèrent pour signer, quand les ministres eurent tout rédigé.

La base de ce traité fut encore la promesse captieuse que fit l'empereur de donner dans deux ans au duc d'Orléans second fils du roi, sa fille ou sa nièce en mariage, avec les Pays-Bas ou le duché de Milan pour sa dot. Ce terme de deux ans, et cette incertitude sur la personne et les pays qu'il destinait au fils du roi étaient des indices suffisants de la mauvaise foi de l'empereur. Mais il fallait feindre, pour qu'il se retirât.

On décida, et ces articles s'exécutèrent, que l'empereur rendrait au roi Saint-Dizier, Ligny et Commercy ; que le roi lui remettrait Landrecies, Yvoi et Montmédy ; que les fortifications de Stenai seraient rasées, et la ville remise au duc de Lorraine. Qu'en Italie, l'empereur ferait restituer au roi Mondovi, et que le roi lui rendrait toutes les villes qu'il avait prises depuis la trêve faite ensemble à Nice, en 1538 : ce qui enlevait au roi le tiers de ses conquêtes au delà des monts.

L'empereur demanda quatre otages pour garants de l'exécution de ce traité. Le roi lui donna le duc de Guise, le cardinal de Meudon, le comte de La val, et le fils de l'amiral Annebault.

Le dauphin signa par obéissance pour son père, et se montra fort mécontent d'un traité qui devait procurer une souveraineté à son frère.

Charles-Quint avait donné au sien tous les États de la maison d'Autriche en Allemagne ; il l'avait fait nommer roi des Romains, élire roi de Bohême, et il combattait pour qu'il fût réellement roi de Hongrie.

On ne sait ce que veut dire Garnier,

quand il avance qu'on sacrifiait l'État au duc d'Orléans. Si les deux frères étaient honnêtes gens, ou seulement s'ils entendaient aussi bien leurs intérêts que Charles Quint et Ferdinand, ils devaient en devenir plus forts. S'ils se montraient ennemis, jaloux, dominés par leurs voisins ou par des gens intéressés à leur nuire, ils restaient comme deux princes étrangers l'un à l'autre.

On sacrifiait d'autant moins l'État, qu'il était évident que Charles-Quint n'accomplirait pas cet article, et qu'il ne voulait qu'augmenter la jalousie des deux frères. Il éprouvait la satisfaction d'avoir mis François 1^{er} aux prises avec Henri VIII, et de laisser les Anglais dans le royaume. Son incursion ne lui rapportait pas autre chose que le mal qu'il avait fait.

Il était si éloigné de vouloir accomplir le traité, que, depuis plus de trois ans (le 11 octobre 1540), il avait donné l'investiture du Milanais à son propre fils Philippe, prince d'Espagne.

Pendant qu'on s'occupait à dresser le traité de Crépy, Boulogne se rendait à Henri VIII, après s'être défendu pendant plus de deux mois. Henri VIII, pour toute capitulation, ordonna aux habitants de se retirer avec la garnison, voulant repeupler cette ville d'Anglais, comme Édouard III en avait agi à l'égard de Calais.

Montreuil, où le maréchal de Biez s'était jeté, échappa au duc de Norfolk, parce que Charles-Quint, dès qu'il eut signé le traité de Crépy, ordonna à ses généraux de quitter le siège et de ramener leurs troupes hors des terres de France. Le duc de Norfolk ne put continuer la guerre avec ses seuls Anglais; il rejoignit Henri VIII, qui avait fait embarquer une partie de son artillerie à Boulogne et retournait en Angleterre.

La paix étant faite, la reine de France alla voir son frère, accompagnée duchesse d'Étampes. Cette dernière était passionnément que le duc d'Orléans devint gendre ou neveu de son père, et surtout souverain. L'empereur, connaissant les intérêts et la passion de la duchesse d'Étampes, combla de plus d'honneurs et de d'égards que sa propre sœur. Cet empereur de prévenance rassurait peu.

Le dauphin semblait s'irriter au contraire, de voir son frère aspirer à une souveraineté. Dès qu'il fut retourné de l'armée, il fit à Fontainebleau une protestation contre le traité de Crépy. Il est vrai qu'il ne réclama pas ces avantages que ce traité promettait à son frère, mais contre les renoncements qu'on lui faisait faire de ses droits à la couronne de Naples, au duché de Milan, au comté d'Asti, à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois; tous droits qu'il assurait être inaliénables. Il protesta aussi contre la reddition des places du Piémont légitimement acquises par la conquête.

Le dauphin fit cette protestation devant notaire en présence d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme; François de Bourbon, comte d'Angoulême, frère de ce duc; et de François comte d'Aumale, fils de Claude de Lorraine, duc de Guise. Le plus jeune de ces jeunes gens n'avait pas vécu sept ans. Ils prenaient le parti du dauphin, qui allait bientôt devenir roi contre la volonté du prince régent, qui languissait affaibli par une maladie dont on ne pouvait arrêter la marche.

Le parti du dauphin grossissait tous les jours, et par conséquent celui de Diane de Poitiers. Montluc, comte de Montmor, mis je ne sais comment dans ces intrigues, fut renvoyé à sa chaumière, comme il le dit, dans son castel.

On comprend combien l'émouvement du chancelier Poyet, du connétable et de plusieurs gentilshommes devaient faire de cris contre la duchesse d'Étampes.

Condamnée à consoler un roi inquiet et chagrin qu'elle n'osait admettre dans son lit; obligée de tout sacrifier aux intérêts d'un second fils de France dont elle voulait faire un souverain, afin d'avoir asile et protection du roi, qui dépérissait chaque jour, quitterait le trône pour la tombe; la duchesse d'Étampes excitait l'envie et se trouvait accablée de soucis et de douleurs.

Enfin les clameurs qui s'élevèrent contre le traité de Crépy, les excitées par les partisans du connétable, du chancelier et de la grande sénéchale Diane de Poitiers. De là l'audace qu'eurent l'amiral et le procureur général à Toulouse de protester contre ce traité, lorsque les gens du roi du parlement de Paris ne pourraient pas.

Poyet avait été condamné sans que l'on spécifiât aucun délit particulier : la raison des fautes, abus, malversations, entreprises, outre et par-dessus son pouvoir de chancelier. » Des mots vagues, qui ne satisfont point la curiosité du public, avide de savoir pourquoi l'on condamne son premier ministre. L'arrêt le prive de ses fonctions de chancelier, le déclare inhabile pour l'office royal; le condamne à cent mille livres d'amende envers le roi, et à tenir prison jusqu'à ce qu'il payé.

Les juges, selon les lois, ne pouvaient pas le condamner plus sévèrement; ils avaient même été plus loin et ne le permettait leur conscience.

Cependant le roi le crut trop peu puni. Il se montra d'autant plus irrité qu'oubliant sa dignité dans sa colère, il s'était fait lui-même dénonciateur, et avait déposé vingt-cinq griefs contre Poyet, dont la plupart, selon lui, méritaient la mort. Il traita ce jugement d'ouvrage de cabale, et prétendit qu'il en existait une dans le parlement qui ne cessait de le contrarier.

Il voulut d'abord faire revoir la procédure, ce qui allait produire une autre iniquité. Mais quand sa colère fut passée, il pardonna à Poyet et lui rendit la liberté sans attendre qu'il payât la totalité de l'amende.

La fortune de Poyet fut anéantie par ce procès; mais, comme il possédait deux abbayes, il est vraisemblable qu'il ne se vit point obligé, à l'âge de plus de soixante-dix ans, de reprendre le métier d'avocat. S'il l'exerça, il le fit dans son cabinet, et non au barreau, dans les audiences publiques.

François I^{er} se fût épargné bien des désagréments s'il avait frappé Poyet d'une simple disgrâce. Les magistrats prévaricateurs ont soin de mettre les formes pour eux et de se rendre inaccessibles à la loi.

C'est à Guillaume Poyet que l'on doit l'usage d'écrire en langue française tous les actes juridiques, et celui d'insérer le nom des enfans sur des registres au moment de leur naissance. On lui doit la réduction des juridictions ecclésiastiques aux seuls objets qui appartiennent à l'Église; et l'édit de 1541, qui exempte les ecclésiastiques du service personnel dans les armées, service qui leur était imposé pour leurs fiefs dans les lois féodales.

C'est sous son ministère, en 1542, que l'on partagea le royaume en généralités, afin de faciliter les opérations des généraux des finances. C'est encore

sous son administration que parut l'édit du 8 mars 1539, le premier qui ait permis la libre circulation des grains pour tout l'intérieur du royaume. Dans les lettres patentes du 20 juin même année, le roi déclare qu'il veut que cette circulation se fasse sans permission ni sauf-conduit. « Il est loisible et permis à toutes personnes, de quelque condition qu'elles soient, de tirer, enlever, mener et emmener, en dedans de notre royaume, leurs blés, seigles et autres grains, etc., les vendre, revendre, etc., etc. »

L'administration du chancelier Poyet est donc, à plusieurs égards, une époque mémorable dans notre législation, et fit estimer le règne de François I^{er}.

Dès l'année 1543, le roi avait fait passer en Écosse Mathieu Stuart, comte de Lennox, neveu du maréchal d'Aubigny qui mourut la même année. Il lui prêta quelques troupes pour secourir la reine douairière, Marie de Lorraine, contre Henri VIII. Ce prince voulait la forcer à marier la reine sa fille, enfant encore au berceau, avec son fils Édouard, mariage qui devait réunir les deux royaumes, comme on l'avait fait pour l'Aragon et la Castille.

Le comte de Lennox ne déploya peut-être pas assez d'habileté dans cette mission; il accrut les divisions de l'Écosse, s'attira des ennemis et finit par se retirer auprès de Henri VIII, qui lui donna une de ses nièces.

On croyait en France Lennox très-coupable. Le roi envoya sur les lieux Gabriel de Lorges, comte de Montgommery, capitaine de la garde écossaise, pour prendre des informations. Montgommery, dit de Thou, était l'ennemi mortel de ce comte, et l'examen fut sévère. Mais, ne trouvant que des calomnies, il réprimanda vivement le cardinal de Saint-André, qui gou-

vernait l'Écosse sous la régence d'rie de Lorraine, reine douairière revint en France justifier Mathieu de Lennox aux yeux du roi. « Il » ple trop rare d'une probité pa » ajoute de Thou, et d'une géné » héroïque qui sacrifiait sa ha » sa vengeance à la gloire de dé » son ennemi. » Cet homme gén » était fils de Jacques de Lorges, » de Montgommery, qui autrefois blessé François I^{er} en jouant au ch de Romorantin.

Cet événement mérite d'être porté. C'était en 1521, dans le t où l'Europe attendait avec une d'inquiétude le résultat de la riv qui s'élevait entre Charles-Quin François I^{er}.

Le roi étant au château de Romorantin, chez Louise de Savoie chesse d'Angoulême, sa mère, ap que le comte de Saint-Pol venait lire un roi dans un souper qu'il donn à ses amis le jour de l'Épiphanie, vant une coutume traditionnelle semble s'effacer comme tant d'au en s'éloignant.

François I^{er}, qui dans tous ses a semens recherchait l'image de la guer envoie aussitôt défilier ce nouveau et part avec tous les jeunes gens de suite pour aller l'assaillir.

On était en hiver. L'usage vou que dans ces combats simulés, devenaient alors fort communs, n'employât, pour l'attaque et pour défense, que des œufs, des pommes et surtout des boules de neiges, qu la saison le permettait. On en fit bon provision des deux parts.

Le roi et sa suite en reçurent u grêle à leur arrivée. Mais enfin les m nitions des assiégés s'épuisèrent. L assiégeants étant sur le point de forc la porte, les assiégés jettent par les fe

plus tout ce qu'ils jugent de plus invincible pour arrêter et pour effrayer leurs adversaires. Un d'eux, trop porté, lance un tison enflammé qui tombe sur la tête du roi et le renverse. Il reste sans connaissance ; on le croit mort. Le jeu cesse , l'inquiétude de tout côté horrible des deux côtés. On emmène le roi à Romorantin ; on appelle les médecins qui visitent la plaie et tentent de répondre de ses jours.

Alors on demandait l'imprudent qui avait blessé, lorsque le roi, en reprenant connaissance , défendit toute espèce de recherche. « Si j'ai fait la folie, dit-il, il est juste que j'en boive ma part. » Et jamais il ne voulut savoir quel main le coup portait. Cependant Jacques de Montgomery seigneur de Lorges, fut soupçonné d'avoir fait cette étourderie. Il était fort aimé du roi.

François I^{er} fut quelque temps en lit de mort. Le bruit de sa mort se répandit en Europe. Il guérit. Ses cheveux ne repoussant point sur la cicatrice, il prit le parti de se raser la tête et de laisser croître sa barbe. Les courtisans, les jeunes gens adoptèrent cette mode ; les seigneurs et les magistrats continuèrent à porter leurs cheveux et à couvrir leurs mentons. De telles coutumes sont fort indifférentes, pourvu qu'elles ne soient point ordonnées.

Cependant, François I^{er} exigea que ceux qui se présentaient devant lui, et surtout les maîtres des requêtes, laissent croître leur barbe. Ils en prirent insensiblement l'usage, cet ornement viril leur paraissant un signe de gravité. Depuis, ils auraient cru manquer aux bienséances de leur état s'ils s'étaient privés : tant notre amour-propre cherche à justifier nos habitudes.

Il est mémorable que le comte d'En-

ghien périt par suite d'un accident semblable à celui qui venait de mettre les jours du roi en péril.

En 1546, François I^{er} était à la Roche Guyon. On combattait alors autour de Boulogne, et les jeunes gens de la suite du dauphin, voyant la terre couverte de neige, voulurent profiter des armes offertes par la nature, pour former le siège d'une maison.

François de Bourbon, comte d'Enghien, la défendait. On se battait avec des boules de neige qui, dans ces occasions, manquaient toujours plutôt aux assaillis qu'aux assaillants. Le comte se trouvant pressé fit une sortie ; on jetait par les fenêtres différentes choses assez imprudemment, un coffre tomba sur la tête du comte d'Enghien au moment où il sortait. Les lauriers dont il avait couvert son front dans les champs de Cérisolles ne le garantirent pas ; il tomba les yeux déjà environnés des ombres de la mort, et il expira quelques jours après (a).

L'indiscrétion publique fit concevoir des soupçons injurieux pour plusieurs des principaux seigneurs ; la sagesse de François I^{er} défendit des recherches qui sans rien éclaircir multiplient ordinairement les accusations et les haines.

Au commencement de 1545, la France n'était en guerre qu'avec le duc de Savoie et le roi d'Angleterre. Elle n'avait perdu que la ville de Boulogne. Elle gardait encore Turin et presque tous les États de Charles III. Ce duc ne pouvait soutenir la guerre contre la France, et il n'y avait à re-

(a) Le comte d'Enghien était oncle de Henri IV ; frère d'Antoine duc de Vendôme, depuis roi de Navarre ; de Louis premier prince de Condé, tige de la branche de Condé et de celle de Conti ; du cardinal de Bourbon, roi de la Ligue, sous le nom de Charles X ; de Jean, tué, en 1557, à la bataille de Saint-Quentin.

douter que les Anglais. François 1^{er} tourna toute son attention du côté de la mer, et donna des ordres pour équiper une flotte.

L'amiral d'Annebault et ses prédécesseurs n'avaient commandé que des troupes de terre. C'est à cette époque que la France commence à s'occuper de la création d'une marine.

Elle n'avait des troupes régulières que depuis Charles VII; une artillerie un peu bien montée que depuis Louis XI. Ces établissemens exigeaient des dépenses permanentes, si l'on peut ainsi parler. Ils nous apprennent du moins pourquoi le cercle des dépenses de l'État s'agrandissait, et la raison pour laquelle il fallait augmenter les impositions.

François 1^{er} résolut de montrer au roi d'Angleterre ce que peut un roi de France, et forma le projet de l'attaquer dans son île.

On construisit des vaisseaux dans la Bretagne et dans la Normandie, et l'ordre fut expédié à Paulin, devenu baron de La Garde, d'amener des galères de la Méditerranée dans l'Océan, exemple qui avait été donné par Prigent-le-Bidoux, car il en fit passer quatre sous Louis XII. Le roi envoya le comte de Montgomery avec quatre à cinq mille hommes en Écosse, afin d'empêcher Henri VIII d'enlever la jeune reine.

Gênes expédia aussi huit ou dix carraques pour renforcer la flotte française, quoique cette ville fût en quelque sorte dans la dépendance de Charles-Quint.

Avant François 1^{er}, les flottes ne se composaient presque que de vaisseaux marchands, que le roi louait et armait en guerre; il louait aussi des bâtimens à Venise, à Gênes, aux villes espagnoles de Fontarabie et de Saint-Sé-

bastien; aux Danois et aux Portugais.

André Doria avait longtemps ses galères et celles de son pays François 1^{er}. Mais depuis sa défection, elles ne fournissaient plus de galères au roi: Charles-Quint et son prédécesseur Ferdinand empêchaient aussi le roi d'Espagne de prêter des vaisseaux à la France.

Les navires marchands devenaient moins propres à la guerre, à moins qu'on adoptait l'usage d'employer l'artillerie pour le service de mer.

On ne vit d'abord que quelques canons sur le tillac; on en mit ensuite sur la proue, mais plus tard, à la proue des galères, on osa enfin en placer quelques-unes entre les ponts dès le règne de Louis XII, quand on inventa les sabords.

On sent que dès ce moment, il fallait donner aux vaisseaux une construction beaucoup plus forte, pour résister à l'explosion de la poudre, et la marine en devint plus dispendieuse.

Une flotte fut alors une dépense considérable. Au lieu de pierres lancées par des catapultes, les canons vomissaient des globes de fer dont chacun, de sa matière, coûte une main-d'œuvre qui en augmente le prix. Ainsi l'artillerie changeait tous les rapports et multipliait les dépenses. Les États particuliers pouvaient seuls faire la guerre; aucune province, aucun prince ne possédait assez de moyens pour la soutenir.

Par la réunion de la Bretagne, François 1^{er} était le premier roi de France qui réunît sous sa puissance toutes les côtes de la France, de l'embouchure de la Somme aux Pyrénées.

Ces côtes étaient partagées en quatre amirautés. La première s'étendait du Pas de Calais au mont Saint-Michel.

le nom d'amirauté de France; la même, celle de Bretagne, depuis le nord jusqu'au Ras de Saint-Mahé; troisième, de la Guienne, depuis ce point jusqu'à l'embouchure de la rivière d'Adre, entre l'Espagne et la France; quatrième s'étendait sur la Méditerranée, depuis le Roussillon jusqu'à l'Algérie.

C'était le chef de cette dernière amirauté qu'on appelait le capitaine général des galères. Cette charge ne commença que depuis la réunion de la France à la couronne; et le premier qui parut en avoir été investi, est Prédicament de Bédouin.

Les trois amirautés de l'Océan furent établies pour la première fois dans le règne de l'amiral Chabot, seigneur de Brion.

Son successeur Claude d'Annebault, maréchal de France devenu amiral, le premier qui remplit en effet les fonctions de cette charge. Il fit construire dans les ports de la Bretagne des vaisseaux appelés galions, parce qu'ils étaient à voiles et à rames, comme les galères. Leur construction en était plus simple.

La reine Anne de Bretagne fit construire un très-gros vaisseau appelé la Cordelière; François I^{er} en lança un autre beaucoup plus fort, appelé le Caraquon, armé de cent pièces de canon. Mais comme il n'était que du port de cent cinquante tonneaux, c'est la preuve qu'il n'égalait pas plus de la moitié de nos grands bâtiments, et que par conséquent, son artillerie ne se composait pas de cent pièces de gros calibre, mais de pièces de diverses grosseurs, ainsi que le dit Beaucaire ou Belcarius, puis-que il veut être ainsi nommé.

Pour cette expédition qu'Annebault commandait en personne, on avait construit cent cinquante gros vais-

seaux ronds (c'était ainsi qu'on appelait alors les vaisseaux de guerre) et soixante autres vaisseaux de transport. On y joignit vingt-cinq galères amenées de Marseille par le détroit de Gibraltar, et huit ou dix caraquons génoises appartenant à des citoyens d'une faction opposée à celle d'André Doria. Mais cette flottille arriva trop tard.

Le roi et toute la cour se rendirent au Havre pour voir l'embarquement, qui se fit le 6 juillet (1545), non-seulement au port de cette ville que François I^{er} venait de faire bâtir, mais aussi dans les ports de Honfleur, de Harfleur, de Dieppe, et dans ceux de la Normandie. Le rendez-vous général de toute la flotte était à l'île de Wight, sur les côtes de l'Angleterre.

Le roi devait dîner à bord du Caraquon avec les femmes de sa cour. C'était le vaisseau amiral; il portait l'argent destiné à la flotte. L'imprudence des cuisiniers y mit le feu. On parvint à sauver la caisse militaire; mais le bâtiment fut entièrement brûlé.

La flotte, composée d'environ deux cent dix bâtiments, arriva le 18 de juillet devant l'île de Wight. Les Anglais n'avaient que soixante vaisseaux, mais tous bien ordonnés en la guerre, dit Martin du Bellay. On se canonna inutilement. Les Français descendirent dans l'île de Wight. Quelques officiers proposèrent de la fortifier, d'y mettre garnison française et de la garder. Ce projet demandait tant de dépenses et de temps, qu'on ne put l'exécuter.

Les Français ne purent combattre la flotte anglaise retirée dans le canal entre l'île de Wight et l'Angleterre; les courants, les bas-fonds, les rochers, les canons du rivage en empêchaient les approches.

La flotte française se retira, et quel-

ques jours après rencontra la flotte anglaise forte de cent navires.

Les deux flottes se canonnèrent pendant deux heures, et se tirèrent trois cents coups, tant d'un côté que de l'autre, dit Martin du Bellay. Hume, dans son Histoire d'Angleterre, observe à ce sujet (ce qui n'est pas difficile à comprendre) que l'artillerie était bien mal servie à cette époque, puisqu'un seul vaisseau de guerre tirerait aujourd'hui beaucoup plus de coups de canon que ces flottes ne le firent, dans le même espace de temps. Il devait ajouter que les dépenses de la guerre ont augmenté dans une proportion semblable; mais il est juste de dire que les richesses des nations se sont accrues dans le même rapport.

La flotte française rentra. Les gros vaisseaux se retirèrent au Havre. Cette expédition devint très-dispendieuse et très-inutile, comme presque toutes les expéditions maritimes, lorsqu'elles n'ont pas pour objet de concourir à l'exécution d'un plan politique suivi avec persévérance, ou à quelque établissement de commerce.

L'expédition avait été entreprise particulièrement pour contenir les flottes anglaises, tandis que le roi reprendrait Boulogne. Il fit venir des lansquenets d'Allemagne, les envoya au maréchal de Biez, en lui ordonnant de construire un fort placé de manière qu'il pût arrêter les secours que l'on tenterait de faire pénétrer dans la ville, du côté de la mer.

Il devait être élevé vis-à-vis d'une tour antique, appelée la tour d'*Ordre*. Elle passe dans le pays (du Bellay le croyait également) pour avoir été construite par Jules César, lorsqu'il alla en Angleterre: il y avait mis, dit-on, un fanal pour éclairer la route de ses vaisseaux.

Cette tradition peut n'être pas sûre, mais elle semble conforme au génie des anciens Romains et de Jules César. Remarquons toutefois qu'il n'en parle point dans ses mémoires.

On ne put placer le fort où l'avait ordonné, car le lieu n'était point d'eau pour abreuver la garnison et la violence des vents de la nuit nuisait aux soldats et aux bâtiments. Antonio Melloni, ingénieur italien, par le maréchal de Biez de ces travaux, construisit le fort ailleurs, et avec peu de soins, qu'il fallut le rebâtir lorsqu'il ne se trouva pas prêt quand le duc de Biron fut de retour.

Le roi logeait dans l'abbaye de Moûtiers, à onze lieues de Boulogne. Il avait avec lui son fils, le duc d'Orléans, jeune prince emporté, se bécotant sans cesse par folie et pour rire, à l'usage de ce temps-là, où l'on mettait sa gloire à braver tous les dangers, même ceux auxquels on s'exposait pour montrer du courage.

Le pays était très-malsain par la nécessité que la guerre y avait apportée, dit Martin du Bellay. C'est-à-dire les misères et la contagion qui chassent, hélas! trop souvent à la suite des armées.

Le duc d'Orléans apprenant qu'il y avait une maison assez proche de la sienne qui était sûre, il y fit aller ses gens, et savait pour être atteinte de contagion, et que personne n'osait pénétrer dans la ville, puis la mort de ceux qui l'habitaient mit une sorte de vanité à braver le péril. Il en fit enfoncer les portes, entra l'épée à la main en disant qu'il était le fils de France n'étant mort de la peste, perça les lits, fit voler la poussière et la plume, sortit en triomphe après cet exploit dont sa jeunesse cachait le ridicule, et commit l'imprudence de boire un verre d'eau pot

bocher la soif qu'il venait d'allumer
par cette folie.

La nuit, il se sent malade ; il appelle,
demandé que la peste vient de le frap-

Il n'en était pourtant rien, dit du
roy, mais on ne put le guérir, et il
mourut d'une fièvre maligne, ou
de pleurésie, suite de tous les actes
de cruauté et de violence qu'il se per-
mettait journellement. Il l'emportait
ses extravagances sur le dauphin son

Ces deux jeunes princes se plai-
rent à courir les rues pendant la nuit
avec d'autres étourdis de leur âge, et
avec tous ceux qu'ils rencontraient.

Il résistait quelquefois, et c'est
pourquoi ils prenaient plus de plaisir à

Le Castelnau fut tué de cette
guerre, à côté du duc d'Orléans. Ta-
ment de toutes les parties. On
parlait de cette troupe de bandits
connus que sous le nom de la
bande enrégimés.

La mort du duc d'Orléans n'affligea
ni le roi et la duchesse d'Étampes.

La mort rassura même la nation
contre les écueils où pouvait la précipi-
ter la haine des deux frères. Le dau-

phyn qui ne voyait qu'un rival ambi-
tieux fut tranquille, et Charles-Quint
fut rassuré par cette catastrophe débar-
assé de son de manquer aux derniers
engagements qu'il avait contractés.

Henri VIII considérant que toutes
ses guerres avec la France ne lui pro-
curaient que des dépenses sans gloire ;

et la ville de Boulogne lui coûtait
annuellement des hommes et de l'ar-
gent, et qu'il perdrait cette ville tôt ou

tard, Henri profita du désir extrême
de François I^{er} avait de la recouvrer,

et lui vendit deux millions.

Le roi ne donnait ces deux millions
qu'au bout de huit années ; il acquittait aussi
les arrérages de la pension due au roi
d'Angleterre, et le prix des fortifi-

cations ajoutées à Boulogne par
Henri VIII. Les Anglais ne devaient
remettre Boulogne, tout le Boulonnais
et les petites places voisines dont ils
s'étaient emparés, que lorsque le roi
aurait donné le dernier million. Mais
François I^{er} ne s'affranchissait pas de la
pension de cinquante mille écus payée
depuis si longtemps à l'Angleterre. Elle
devait être continuée.

François I^{er} s'occupait de réparer sé-
rieusement les déprédations commises
au début de son règne ; il préparait des
obstacles aux ennemis qui voudraient
pénétrer dans le royaume, et rendait
l'État florissant par la culture des beaux
arts.

Il forma un projet digne de Charle-
magne ou de Charles le Sage, de saint
Louis ou de Louis XII ; celui de met-
tre le royaume à l'abri des incursions
des étrangers et surtout des Alle-
mands.

Il n'y avait, il n'y a encore qu'une
suite de places fortes qui puissent sous-
tenir un pays au ravage des armées ;
et ces places devenaient rares, depuis
que le canon et les mines renversant
les plus épaisses murailles, obligeaient
à bien plus de travaux et de dépenses
pour mettre à l'abri les assiégés.

Le roi fit visiter toutes les frontières
du royaume. Il envoya le prince de
Melphe, qu'il venait de nommer ma-
récchal de France, dans le Piémont en
qualité de lieutenant général. Le duc
de Vendôme, gouverneur de Picardie,
eut ordre de fortifier toutes les places
faibles. Il chargea Martin du Bellay du
soin de réparer les places de la Cham-
pagne par où les Allemands pénétraient,
et même d'en élever une nouvelle entre
Capelle et Mézières. Il n'y avait point
de frontières qui en fussent aussi mal
garnies. La guerre avec les Anglais et
les comtes de Flandre, ducs de Bour-

gogne, avait obligé de fortifier celles de Picardie depuis longtemps. La Bourgogne était suffisamment défendue par l'alliance avec les Suisses.

Ces travaux utiles et honorables occupèrent toute la fin du règne de François I^{er}.

Le fameux Chéredin Barberousse mourut à Constantinople, en 1547, à l'âge de quatre-vingts ans, après avoir mené la vie la plus exposée à tout ce qui peut en accélérer le terme : la guerre, les naufrages, le despotisme, les fatigues et les excès. Quelques écrivains chrétiens avançaient qu'il succomba sous ses débauches. A plus de quatre-vingts ans, ce serait un assez beau prodige. On doit admettre, au contraire, qu'il s'était ménagé dans les plaisirs.

Henri VIII, plus livré peut-être à ses passions, était devenu d'une grosseur excessive qui gênait tous ses mouvements, et il finit sa triste et sanglante carrière à l'âge de cinquante ans et quelques mois (janvier 1547), laissant une mémoire abhorrée.

Dans un règne de trente-six ans, il avait fait mourir deux reines ses propres femmes; deux cardinaux; trois archevêques; dix-huit évêques; treize abbés; cinq cents prieurs, moines et prêtres; quatorze archidiacres; soixante chanoines; cinquante docteurs; douze ducs, marquis ou comtes; vingt-neuf barons et chevaliers; trois cent trente-cinq nobles; cent vingt-quatre citoyens, et cent dix femmes de qualité. En tout, douze cents personnes. Ce sont autant de titres à la malédiction de la postérité.

Les chroniqueurs du quinzième siècle ont dit que Louis XI fit périr quatre mille personnes par différents supplices dans un règne de vingt-deux ans. Ils n'ont pas spécifié tous ces meurtres avec l'exactitude anglaise qui me

permet de faire le relevé que sentente ici; on peut même croire la dégradation des chroniqueurs. Dans le contraire, il en résulterait que l'acte fut encore plus cruel que Henri.

François I^{er} ne fit mourir personne volontairement. Il se fâcha même quelquefois contre des jugements qu'il trouva trop sévères, et il les cassa. Ses persécutions ne furent jamais permanentes.

Ce roi, qui fut si cruellement puni pour ses galanteries, ne se livra pas plus à ses femmes que Barberousse, Henri VIII et Charles-Quint. Le pape Paul III avait peut-être été plus dur qu'eux; il atteignait quatre-vingts ans et jouissait d'une santé capable de lui faire porter encore quelques années.

En 1538, le roi avait marié sa fille, la savante mademoiselle d'Heilly, avec le duc de Brosse. C'était un gentilhomme d'une des anciennes familles qui prétendaient à la souveraineté du duché de Bretagne. Mais il était fils d'un duc de Brosse, l'un des dix-neuf seigneurs du connétable de Bourbon, jugés coupables, contumaces et condamnés à mort.

René fut tué à la bataille de Marston, en combattant pour le connétable. Ses biens, confisqués par arrêt du parlement, devaient, conformément aux traités de Madrid et de Cambrai, être rendus à Jean de Brosse son fils. Les traités s'exécutèrent d'abord avec une promptitude et une pugnance, et on ne les suivit plus quand la guerre fut renouvelée. Jean de Brosse sollicitait vivement la restitution de ses ancêtres. On lui permit de donner sa main à mademoiselle d'Heilly, en faisant avec elle un mariage revêtu des formalités civiles, ecclésiastiques, en un mot on ne voulait rien omettre de tout ce qui honore cette institution.

La récompense, il recevait, outre
le duché d'Étampes, le col-
lier de l'ordre du roi et le gouverne-
ment de Bretagne.

Toutefois d'écritains graves le blâ-
ment d'avoir accepté de telles condi-
tions, qui en effet seraient aujourd'hui
inacceptables, si un roi osait les offrir ;
mais, à cette époque, un grand sei-
gneur pouvait les signer sans honte.

Tout ce qu'il y avait de triste pour
lui, c'est que mademoiselle d'Heilly
fut fort belle, « il n'osait, dit le La-
bourer, se mirer dans la source
où lui venaient ses biens et ses
pauvres. »

Il est mieux valu remarquer que
l'avarice des mœurs et le res-
pect des usages, qui obligeaient le roi
à donner à sa maîtresse un simulacre
de cour, afin qu'elle eût à sa cour le
même rang de duchesse. Ce ma-
riage fut contracté en 1536 ; mademoi-
selle d'Heilly prit le titre de duchesse
d'Étampes, et l'histoire n'en parle plus
sous ce nom.

Quelque temps après, le roi eut la
bonne fortune de posséder une très-jolie
femme de Paris, mariée à un avocat
du nom de Feron, et que les contempo-
rains font connaître sous le nom
de *Mlle Feronnière*.

Il ne put cacher ses amours, et ne
trouva point à gagner le mari de cette
femme, comme il avait fait à l'égard de
mademoiselle d'Heilly.

L'avocat s'indigne, et, ne pouvant
faire enfermer sa femme ni intenter
un procès au roi, il prend la résolution
de s'en venger en exposant sa vie d'une
manière qui prouve que le roi se con-
tentait de partager sa femme avec lui.

Il eut la hardiesse, et c'en était une
très-grande alors, d'aller s'infecter dans
un repaire de débauches, de la mala-
die épouvantable que Christophe Co-

lomb avait trouvée en Amérique, et
que les Français rapportèrent de Na-
ples. Il en empoisonna sa femme, et
cette infortunée la communiqua au roi.

Cependant l'avocat se fit traiter de
suite, et guérit. La malheureuse
femme, ignorant son état, laissa le
poison faire des progrès incurables,
et elle en mourut.

Le roi, étonné des effets d'un ma-
lade qu'il ne connaissait pas, se fit visiter
par un médecin nommé Burgensis,
qui l'avait soigné en Espagne pendant
sa captivité. Cette maladie était alors
si rare, si repoussante et si peu sortie
de la classe des matelots et des soldats,
que le médecin, oubliant le roi, ne
put s'empêcher de faire une exclama-
tion assez énergique devant lui.

Ce fut en 1538, à Compiègne, que
le roi s'aperçut qu'il était atteint de ce
fléau. Le chagrin qu'il en ressentit, la
honte, les douleurs secrètes qu'il dé-
vorait en silence, les privations aux-
quelles il fut obligé de s'astreindre,
altérèrent son humeur, et lui ôtèrent
cette aimable gaieté qui jusqu'alors
avait brillé dans toutes ses actions.

Jamais le roi ne put entièrement gué-
rir. Les symptômes se renouvelèrent
en 1547, et parurent plus effrayants.
La mort de Henri VIII fit d'ailleurs
une grande impression sur François I^{er}.
Ils étaient à peu près du même âge.
Inutilement le roi changeait-il de lieu
et s'efforçait-il d'oublier ses habitudes ;
il ne put échapper ni au chagrin ni aux
douleurs.

Enfin, la fièvre le saisit au château
de Saint-Germain. C'est là qu'il avait
appris la mort du roi d'Angleterre. Il
changeait chaque jour de demeure, et
s'amusait à chasser dans sa route, mais
la fièvre qui le reprenait tous les soirs,
l'obligea de s'arrêter à Rambouillet.

Le dauphin l'accompagnait : il lui

parla longtemps. On dit qu'il lui conseilla de ne point rappeler Anne de Montmorency et d'écarter les princes de la maison de Guise, leur ambition lui paraissant dangereuse. Il lui recommanda d'employer le cardinal de Tournon, ministre excellent, pourvu qu'on le laissât persécuter les novateurs ; et de se servir de l'amiral d'Annebault, ministre désintéressé qui n'accroissait point sa fortune en administrant les affaires publiques. Le dauphin fit peu de cas de ces conseils.

François 1^{er} mourut le dernier jour de mars 1547. Il laissait dans la capitale, dans ses environs et dans tout le royaume, des monumens dignes de rendre sa mémoire chère à la nation. Sur les frontières, il avait fait élever d'autres monumens capables de montrer la France respectable aux ennemis qui oseraient l'attaquer.

Castellan ou plutôt Pierre du Châtel, évêque de Mâcon, dont le roi avait tant aimé la noble liberté, fit l'oraison funèbre de François 1^{er} dans la cathédrale de Paris ; et, s'énonçant avec sa franchise accoutumée, il ne douta pas que l'âme de ce roi qui ne désirait que la gloire et le bonheur de son peuple, ne fût admise en Paradis sans passer par l'épreuve du purgatoire.

Les docteurs de Sorbonne crièrent au scandale et eurent l'impertinence d'adresser une requête au roi Henri II pour l'assurer que son père devait habiter encore le purgatoire, et que l'évêque de Mâcon était un hérétique.

Mendoze, maître d'hôtel du roi, reçut les députés porteurs de cette requête à Saint-Germain où était la cour. Il leur donna un bon dîner, les fit boire, demanda de quoi il s'agissait et les engagea de choisir un autre moment pour traiter cette question. Il leur certifia d'ailleurs, lui qui avait bien connu

François 1^{er}, que ce roi aimait changer de place pour s'arrêter part, et que s'il avait passé par le purgatoire, il n'y trouvait déjà plus l'orateur en Sorbonne prendre son rôle. Cette plaisanterie déconcerta les théologiens, et ils n'osèrent voir le roi. Ce Mendoze était pourtant Espagnol.

François 1^{er} était extrêmement et avait beaucoup d'esprit. Il était passionnément les arts, les lettres, les femmes. Cependant on ne rapas de lui autant de paroles remarquables qu'on en cite de Louis XII. l'avons dit, il faut ajouter un correctif au billet si célèbre écrit après la bataille de Pavie, billet qui avait réduit dans le siècle dernier en proverbe des mots qui sont d'une simplicité antique. *Madame, tout est perdu fors l'honneur.*

Il visitait toutes sortes de personnes comme Louis XI ; mais non avec le même esprit. Ce n'était point pour lui c'était affabilité. Dans ses chasses, il entraînait inopinément chez de se gentilshommes, et il leur disait, « que le plus pauvre d'entre eux » pouvait toujours lui faire bon » ception, pourvu qu'il eût à lui » senter une belle femme, ou un » cheval, ou un beau lévrier. »

François 1^{er} posséda sans doute le coup de femmes ; mais on peut dire qu'il n'eut que deux maîtresses, la comtesse de Châteaubriant et la duchesse d'Étampes.

La première était ambitieuse et voulait placer à la tête des armées ses frères, dont deux devinrent maréchaux de France.

La seconde ne fit donner aux finances que des abbayes et des évêchés. Elle gâta l'administration de la régence du temps que le roi aimait madame de Châteaubriant, se rétablirent lorsqu'il

attaché à la duchesse d'Étampes (a).
 femme, belle et savante, parta-
 l'affection de François I^{er} pour
 de Savoie sa mère, et n'affecta
 de rivaliser avec elle comme la
 de Châteaubriant.

la duchesse d'Étampes partagea
 l'amitié que le roi ressentait pour
 Marguerite de Valois : tous
 étaient unis par les mêmes senti-
 et le même goût pour les arts et
 les lettres. Tous trois aimaient
 l'art de penser, et par conséquent
 et enclins à favoriser les novateurs.
 s'en fallut qu'on ne les accusât
 de. Il est certain que le roi fût
 d'employer son pouvoir à proté-
 leur.

Henri demeura en paix dans l'in-
 jusqu'au jour où Diane de
 ayant dominé l'esprit du dau-
 Henri, se présenta comme une
 puissance et entraîna la cour
 le jeune prince destiné à régner

il vit beaucoup de joutes, de pas
 de, de tournois sous le règne de
 François I^{er}, parce qu'il aimait ces
 images de la guerre : on les croyait
 utiles aussi pour entretenir le cou-
 rage ; mais l'instinct guerrier de la na-
 tion n'a pas besoin de ces exercices
 pour se développer.

Aux noces de Laurent de Médicis et
 Madeleine de Boulogne, célébrées
 à Amboise, ces jeux durèrent pendant
 plusieurs jours. Ils se terminèrent par le
 siège d'une de ces villes ou plutôt de
 de forteresses de charpente si fort à la
 mode en ce temps. On en transportait
 les pièces toutes taillées et on les as-
 semblait ensuite où l'on voulait.

Le connétable de Bourbon en fit le

siège : le roi, le duc d'Alençon, le ma-
 réchal de Fleurange, qui dans ses Mé-
 moires nous a conservé ce récit, défen-
 daient cette place contre le connétable
 et faisaient des sorties : on tirait à pou-
 dre. La place avait de gros canons de
 bois cerclés de fer. On les chargeait
 avec des balons de cuir remplis de vent,
 et on les tirait sur les assaillans.

Ces ballons renversaient tous ceux
 qu'ils attrapaient et ne les tuaient pas ;
 puis par leurs bonds et leurs sauts, ils
 culbutaient toujours quelqu'un, au
 grand applaudissement des spectateurs.

Cependant il y avait souvent des
 gens blessés ou tués dans ces fêtes ; tel-
 lement, que l'ambassadeur turc dit en
 les voyant que ce n'était pas assez s'il
 s'agissait d'une attaque et d'une dé-
 fense sérieuses, mais que c'était beau-
 coup trop pour un jeu. Ces amusemens
 turbulens peignaient l'esprit du mo-
 narque et du siècle. Ils décelaient le
 besoin de mouvement, le défaut de
 réflexion, le mépris du danger qui ca-
 ractérisait la nation française ; mais du
 moins, ils n'avaient pas la cruauté des
 combats de gladiateur, si chers aux
 anciens Romains.

Pour mieux faire connaître ce que
 les lettres doivent à ce règne, l'histo-
 rien de François I^{er}, Gaillard, a très-
 bien observé qu'on peut diviser en
 trois grandes époques l'histoire litté-
 raire des temps qui ont précédé ce roi.

« Dans la première qui s'étend de-
 » puis la fondation de la monarchie
 » jusqu'à la moitié du onzième siècle,
 » on ne voit que des chroniques, des
 » légendes et de très-mauvaises poé-
 » sies.

» Dans la seconde, ajoute-t-il, qui
 » comprend deux ou trois siècles (en
 » s'étendant jusqu'à la moitié du qua-
 » torzième), les lettres concentrées
 » dans l'Université se réduisent presque

(a) La *Biographie universelle* de Michaud
 exprime une opinion contraire. L'erreur est si
 évidente, qu'elle mérite à peine d'être relevée.

» à la scolastique; la philosophie est
 » confondue avec la théologie; et le
 » droit civil étouffé par le droit canoni-
 » que; des discoureurs en jargon bar-
 » bare, des hérétiques; voilà les scien-
 » ces et les savans de ce temps-là.

» Remarquons, dit-il encore, que
 » ces deux époques sont étrangères à
 » la langue française; ce n'est absolu-
 » ment que de la basse latinité. » En
 effet, tous les auteurs graves parlaient
 alors latin.

« La troisième époque est un temps
 » de fermentation, où la bonne littéra-
 » ture dont Pétrarque avait donné
 » l'avant-goût, fait effort pour percer
 » l'enveloppe de la barbarie. La langue
 » veut se former; mais elle a besoin de
 » se nourrir du suc des langues sava-
 » ntes. Les savans de la Grèce se réfú-
 » gient en Italie et en France. L'im-
 » merie est inventée; l'émulation s'a-
 » nime, la raison humaine est en travail;
 » tout promet un nouvel ordre de
 » choses.

» En revenant sur ces trois époques,
 » on ne trouve dans la première que
 » des écrivains, tous au même niveau :
 » et vraisemblablement au niveau de
 » leur siècle. Qui pourra dire si Adon
 » l'emporte sur Jonas, si Helgaud vaut
 » mieux que Glaber?

» Le second offre des auteurs qui ont
 » donné le ton à leur siècle : Tels sont
 » au douzième siècle Saint-Bernard et
 » Abeillard; tels sont au treizième les
 » docteurs cordeliers et jacobins qui
 » règnent dans l'école. Albert le grand,
 » Saint Thomas-d'Acquin, saint Bona-
 » venture.

» Enfin, sous la troisième époque,
 » je vois quelques génies tellement éle-
 » vés au-dessus de leur siècle, que le
 » siècle ne peut prendre le ton qu'ils
 » lui donnent. Tel est Pétrarque pour
 » l'élégance du style, pour les couleurs

» de la poésie, pour le ton d
 » ment; tel est Comines pour la
 » originale, pour l'intérêt de l
 » tion, pour l'énergie des table
 » toriques. »

Cette récapitulation serait p
 si Gaillard n'avait pas omis ce
 partient le plus particulièrem
 langue française, et ce qui fut l
 infecté de la barbarie scolasti
 plutôt ce qui en devint le cont
 Je veux dire l'histoire et la poé

D'abord Gaillard oublie ces
 breux fabels qui distinguèr
 treizième siècle et auxquels on
 une nouvelle vie dans ces d
 temps; ouvrages qui montrent
 nation, malgré la barbarie, av
 jours de l'esprit et de la gaieté
 parle point du *Roman de la Ru*
 prouve la même chose, et dont
 ces prodigieux sembla étouffier
 des écrivains; car depuis cet
 jusqu'à l'*Avocat patelin* sous Lou
 on ne trouve rien qui vaille ni ce p
 ni les fabliaux.

L'histoire ne tomba pas com
 poésie. Villehardoin qui le p
 avait écrit en français la relat
 prise de Constantinople, donna l
 ple à Joinville qui retrace l'hist
 saint Louis; ils furent les préc
 de Froissart qui vaut mieux, et d
 mines qui l'emporte sur Froissart.

Voilà ce qu'il y avait de me
 dans notre langue avant Françoi
 Les rois qui aimèrent davanta
 térature sont Charlemagne, Rob
 Philippe-Auguste, saint Louis, C
 les V et Louis XII. Ils sont préc
 ceux sous lesquels le royaume a le
 prospéré.

C'est pendant ce règne que la Bib
 thèque des rois devint un objet d
 de l'État. En 1544, François I^{er} la
 transporter de Blois à Fontainebleau

des dans l'inventaire. Elle se composait dans des livres de Louis XI, de ceux du duc de Guienne, frère de ce roi ; ceux du duc d'Orléans, père de Louis XII ; de la bibliothèque des rois d'Espagne, de celle que les ducs de Bourgogne avaient formée à Pavie, et qui furent transportées toutes deux à Blois par Louis XII. On y trouvait aussi les livres qui avaient appartenu à Pétrarque et à La Gruthuse ; ceux du comte d'Angoulême, frère de François I^{er} ; ceux du connétable de Bourbon, enlevés en 1527. Cependant cette bibliothèque ne comptait en tout que cent quatre-vingt-dix volumes. On peut juger par là à quel point les livres étaient rares.

Après la mort de François I^{er}, elle contenait quatre cents manuscrits en langue grecque, et quarante en langues hébraïques ; sans compter les imprimés. C'est le premier roi de France qui eut la curiosité de rassembler des livres. Mais il semble les avoir considérés plutôt comme une curiosité que comme une source d'instruction pour à fortifier ou à récuser le témoignage des historiens, puisqu'il ne donna pas à la bibliothèque, mais qu'il l'orna de meubles.

Cet établissement devenait lui-même un objet de curiosité par la beauté des meubles qu'il renfermait, et dont plusieurs acquirent dès lors toute la perfection dont ce genre de décoration paraît susceptible.

Ces faits sont à la louange de François I^{er} ; mais un trait qui honore tous les savans de sa cour, c'est le zèle qu'ils employèrent pour engager Érasme à s'y fixer. Ils sentaient son extrême mérite ; ils avouaient qu'à une érudition au moins égale à la leur, Érasme joignait une fleur d'esprit charmante, qui

les eût certainement effacés dans la conversation, comme elle rendait ses écrits plus agréables que les leurs.

Cependant ils ne négligèrent rien pour le déterminer à venir en France ; lettres, sollicitations, voyages, promesses de pensions, de bénéfices et d'un évêché : le sage Érasme sut résister à tout. Une fortune médiocre et la liberté lui parurent préférables à je ne sais quelle gêne que l'on éprouve apparemment dans les cours, même quand le roi veut vous y laisser vivre selon votre caprice.

Il craignait aussi, on doit le dire, ces misérables théologiens, ces insensés docteurs de Sorbonne qui cherchaient partout des hérétiques. « Ce sont, lui » écrivait Budé, ce sont des cornelles » criardes à qui votre gloire crève les » yeux ; je désirerais bien que la terre » s'ouvrit pour les engloutir. » Mais ces cris entendus de plus près pouvaient étouffer la voix du cygne. Érasme aimait la France où il fut élevé ; toutefois il douta que le roi eût assez de puissance pour le protéger contre tant d'ennemis.

Ainsi, tandis que Budé, Lascaris et autres érudits creusaient les mines de l'antiquité pour nous faire jouir de tous ses trésors ; lorsque Guillaume Postel allait dans l'Orient chercher des manuscrits ; que le médecin Pierre Belon, envoyé par François I^{er} en Grèce, en Syrie, en Judée, en Arabie, apportait des plantes, des oiseaux, des poissons, et indiquait les premiers progrès à l'histoire naturelle ; Clément Marot et les deux Saint-Gelais (Octavien et Mellin) faisaient par leur esprit les délices de sa cour, et offraient au roi les plus nobles délassemens.

Ces amusements ont produit l'Heptameron. La reine de Navarre, sœur de François I^{er}, le rédigea ; mais elle dit

que ce recueil de contes fut un ouvrage de société.

Les œuvres de Clément Marot sont des témoignages de la douce liberté dont on jouissait à la cour de France, embellie par Marguerite de Valois, Catherine de Médicis, Isabelle de Navarre, la duchesse d'Étampes, madame de Tournon, et plusieurs autres femmes aimables et spirituelles. Les jeux de leur esprit ont produit une foule de vers charmans qui amusent encore les hommes de goût (a). Les joutes, les tournois, les bals, les festins, les chasses, les fêtes dispendieuses de ce temps n'ont rien laissé, si ce n'est les premières dettes, dont l'accumulation fut une des principales causes et l'un des prétextes qui perdirent la monarchie.

Leurs plaisanteries amenèrent l'usage de parler français dans les tribunaux. Colin, lecteur du roi, ayant perdu un procès, se moqua tellement en présence de François I^{er} du mauvais latin de messieurs du parlement, et de la platitude du prononcé de l'arrêt : *Dicta curia debotavit et debotat dictum Colinum de sua demanda*; il en fit si bien sentir le ridicule que François I^{er} ne voulut plus que son parlement parlât aussi mal.

Il ne reste de tant de conversations savantes, dans lesquelles François I^{er} se plaisait, que l'établissement du collège

(a) Tous les écrivains biographes citent les vers que François I^{er} fit sur Agnès Sorel, mais aucun d'eux ne fait connaître ces autres vers si naïfs qu'il composa sur les peines de l'amour et qui ne sont pas moins remarquables.

Le mal d'amour est plus grand que ne pense
Celui qui l'a seulement ouï dire;
Ce qui nous semble ailleurs légère offense,
En amitié se répute martyre.
Chacun se plaint et jure le sien pire.
Mais s'il survint une seule heure d'aise,
La douleur cesse et le tourment s'apaise.

royal (le collège de France), le duc de Bourbon, qui ait survécu à la mort de Louis XII. L'idée de sa fondation appartient au duc de Bourbon : il voulait le placer au bout de la rivière, vis-à-vis le Louvre, à l'emplacement occupé aujourd'hui par l'Institut.

François I^{er} avait l'idée d'élever ce local des bâtiments magnifiques, mais les dépenses de la guerre et la jalousie de quelques docteurs de l'Université s'y opposèrent. Le roi ne put que nommer les professeurs, leur donner leur emploi, c'est-à-dire leur fonctions d'enseigner l'hébreu, le grec, l'éloquence latine, la médecine, la philosophie, les mathématiques, les objets dont l'Université ne s'occupe presque point. C'est François I^{er} qui a aussi élevé en France les premiers théâtres anatomiques.

Beda, ce docteur de Sorbonne, qui s'était déjà fait connaître par ses énormes prétentions, eut l'impudence de citer au parlement les professeurs du collège royal, et la sottise de dire dans son plaidoyer que « la langue latine » serait perdue si l'on enseignait le grec et l'hébreu, et que l'autorité de la Vulgate serait détruite. Le parlement ne décida rien; mais la volonté du roi et l'indignation publique forcèrent Beda et ses confrères à ne plus poursuivre cet procès.

La cause secrète de l'irritation des docteurs vient de ce que les professeurs royaux étaient pensionnés et donnaient des leçons gratuites; les docteurs de l'Université, au contraire, subsistaient uniquement de ce que leur payaient les écoliers.

Parmi cette foule nombreuse d'hommes de mérite en tous genres que François I^{er} protégea contre l'adversité, contre les persécuteurs, il s'en trouva

qu'il méconnaît sans aucun doute, le célèbre Ramus.

Jeune homme, fils d'un charbonnier, quoiqu'il eût des aïeux gentilshommes dans le pays de Liège; charmer lui-même comme son père, se distingua dans son enfance. Il étudiait à Bourges. Domestique au collège de la ville, passant les nuits à s'instruire, fut bientôt autant que ses professeurs. Il sentit trop vivement les défauts scolastiques et tous les vices de la philosophie qu'on attribuait à son école.

Ramus était novateur, et son caractère était de l'audace. Il attaqua sans ménagement la manière d'enseigner, se fit un grand parti, eut une multitude d'auditeurs, et acquit une réputation qui éveilla l'envie.

Considérant Aristote responsable de toutes les sottises de l'école, il se permit de l'attaquer. Cependant, comme le nom de philosophe grec était encore dans l'estime de la génération, des calomniateurs s'efforcèrent facilement à François I^{er} de le représenter comme un barbare qui voulait détruire la science, dégoûter de l'étude du grec, et s'opposer à tout ce que le roi faisait pour les progrès de l'éducation.

Le roi, toujours facile à tromper, et se laissant trop d'ailleurs à son premier conseil, voulut faire punir Ramus. Le sage et ferme Castellan résistait à ce courroux; on lui défendit même d'enseigner. Ramus eut la sagesse de se taire et d'attendre.

Sa renommée s'accrut par son silence, par la résignation courageuse avec laquelle il supporta sans se plaindre la rigueur du roi, l'arrêt du parlement qui en 1543 condamna sa doctrine, les huées de toute la canaille de la ville, les farces ridicules enfin auxquelles on le joua sur des trai-

teaux qu'on appelait théâtres. Ramus prouva que l'étude de la philosophie n'est point vaine : il ne reparut que sous les successeurs de François I^{er}.

Le roi ne fonda pas de chaire de droit au collège royal, mais il appela d'Italie le célèbre André Alciat, et lui fit donner des leçons dans l'université de Bourges. Ce fut aussi sous ce règne que parut André Tiraqueau, conseiller au parlement de Bordeaux. Ce jurisconsulte qui ne buvait que de l'eau, si l'on s'en rapporte à son épitaphe, eut vingt enfans et publia vingt volumes. Il contribua beaucoup aux progrès de la jurisprudence.

Le célèbre Étienne Pasquier n'avait que vingt ans lorsque François I^{er} mourut. Charles Du Moulin, qu'on surnomme encore le *prince des jurisconsultes français*, était né à Paris aussi bien que Pasquier, et âgé de quarante-sept ans à la mort du roi. Jacques Cujas, de Toulouse, fils d'un simple foulon, devint aussi célèbre; il ne comptait alors que vingt-quatre ans. On le regarda comme le *prince des interprètes du droit romain*, que personne ne connut et n'expliqua mieux. Charles Du Moulin s'était surtout appliqué au droit coutumier et au droit canonique. Enfin, c'est sous ce règne que se forma Michel de l'Hôpital, qui fut peut-être le plus grand des chanceliers.

Il est remarquable qu'on accusa ces hommes laborieux de penser comme les hérétiques. La populace, soulevée par des docteurs, pilla deux fois la maison de Du Moulin; il se réfugia en Allemagne. Cujas ne répondait à ceux qui lui parlaient des progrès du calvinisme que par ces mots : *Nihil hoc ad edictum prætoris*. Heureuse la nation si le préteur eût cru cet homme éminent, et n'eût pas fait d'édit sur des opi-

nions qui ne sont point du ressort des lois, et qui ne deviennent dangereuses que lorsqu'on a la sottise de s'en occuper.

Le célèbre Robert Estienne, transporté de son art, voulut donner la plus belle Bible que l'on eût encore vue. Il l'imprima avec une version latine de Léon de Juda, et des notes de Vatable, professeur de grec et d'hébreu, homme si versé dans ces langues que les Israélites venaient s'instruire à ses leçons.

La réputation d'Estienne lui attira des critiques et des dénonciateurs. L'université de Louvain, trouvant des hérésies dans ses notes, je ne sais quel prélat, si ce n'est le cardinal de Tournon, fit déferer cette Bible à la Sorbonne.

Elle trouva, par l'examen, que les notes méritaient d'être censurées. Vatable alors les désavoua. Robert Estienne les avait recueillies d'après ses leçons publiques, et ne pouvait donner aucune preuve qu'elles ne fussent point altérées. Il fallut à François I^{er} toute l'énergie dont il se montra quelquefois capable, pour arrêter les poursuites dirigées contre son imprimeur. Mais à sa mort, Estienne s'aperçut qu'il ne pouvait pas compter auprès du nouveau roi sur la protection dont il avait joui jusqu'alors. Il jugea prudent de se retirer à Genève. Ce fut un grand artiste et une riche branche de commerce que perdit la France.

Robert Estienne, dit de Thou, a rendu plus de services à sa patrie et au monde chrétien par la grande perfection où il a porté l'imprimerie, que les plus grands capitaines qui ont reculé ses frontières. Jugement vrai, quoique étrange.

Dans ce recensement des savans de la France à cette époque, il ne faut

pas omettre Jean Calvin et Th. de Bèze, ces deux fameux chefs hérétiques. Ils étaient prodigieusement instruits, et comme écrivains se montrèrent supérieurs aux théologiens de leur temps. Tous deux furent obligés de quitter la France.

Pendant les premières disputes de religion que vit naître le règne de François I^{er}, il se formaient deux hommes qui avancèrent plus les progrès de l'esprit humain que tous ceux que nous venons de parler : l'un était Jacques Amyot, et l'autre Michel de Montaigne le premier philosophe qui parut en France.

Et ce François Rabelais, tour à tour médecin, cordelier, bénédictin, moine et curé. Il s'appliquait à soigner les maladies du corps; mais employa, pour guérir la plus dangereuse des maladies de l'âme, la raillerie que nous regardons encore de nos jours comme la plus efficace : ce fut le ridicule qu'il attaqua la superstition. Il le verse à grands flots sur le pape, sur les moines, sur tous les objets de la crédulité du peuple; il n'épargne ni les grands ni les rois. Son roman est si hardi que tout le monde le lut avec enthousiasme; si gai qu'on ne put jamais lui en faire une affaire sérieuse; et si naturel à ce point qu'au bout de trois siècles il n'est point oublié; et tellement rempli d'obscénités, d'allégories, de mystères par le temps, qu'on n'en peut plus soutenir la lecture, bien qu'on ne lise encore à cause de mille traits ingénieux et quant.

Dans les fêtes que l'on célébrait à la cour, le roi, les princes, les grands étaient acteurs, et c'est peut-être ce qui empêcha l'art du théâtre de se perfectionner.

Avant le règne de François I^{er}, ce fut le pontificat de Léon X, l'Italien, qui

la tragédie grecque essayer de sur-
passer ses ruines, et, en 1514, la pièce
complémentaire fut donnée par Georges
de Selve.

Guise de Baif donna en vers français
l'adaptation de l'*Électre* de Sopho-
cle et une autre de l'*Hécube* d'Euri-
pide. Il était abbé de Genetières; il eut
pour élève nommé Jean-Antoine Baif,
qui fut mieux que lui en poésie.

Les beaux-arts fleurirent encore plus
sous François I^{er}; mais ils vinrent d'Italie, car c'était
dans ces heureux climats qu'il
fallait aller chercher l'utile et le beau.
Le sire Roux, l'intendant des ou-
vres de Fontainebleau, qui donna
l'ordonnance de la grande galerie, était
un Breton appelé dans son pays il
y avait

la Primatice, que François I^{er} fit
venir de Saint-Martin de Bologne dans
le château de Troies, était né à Bologne,
où François I^{er} le chargea en
1515 de rechercher des figures antiques et
de faire les moules des plus belles qu'il
pourrait acquérir dans son pays.

Il apporta cent vingt-cinq figures, et
les statues du *Laocoon*, de la *Cléopâtre*
et de la *Venus de Médicis*. Le roi les fit
mettre en bronze par le Vignole (Jac-
ques Bontemps) autre Italien, et les
plâtra dans son palais de Fontainebleau.

Le Primatice fit aussi mouler par
le Vignole, mais en plâtre, le beau che-
val de Marc-Aurèle. Le roi le plaça
dans la grande cour de ce même palais,
et qui lui fit nommer la cour du Cheval
blanc. Le Primatice donna les dessins
du château de Meudon et ceux du
château qu'on éleva dans Saint-Denis à
François I^{er}.

Léonard de Vinci, trop vieux quand
il vint en France, y fit peu d'ouvrages,
et mourut malade, et François I^{er} étant
à son chevet, il mourut dans ses bras.

Le Titien, si célèbre par ses grands
talens, fit les portraits de François I^{er},
de Charles-Quint, du pape Paul III et
de l'empereur turc Soliman II.

Je ne sais si le royaume avait alors
quelque Français digne d'être mis en
comparaison avec ces peintres; mais,
dans la sculpture, elle pouvait opposer
à l'Italie Jean Goujon, né à Paris, qu'on
n'a point encore surpassé pour la grace
dans les figures de demi-bas-reliefs.

Malgré cette foule d'hommes de mé-
rite qui distinguent cette époque, la
France était encore bien inférieure à
l'Italie, et même à l'Allemagne, puis-
que l'Arioste publia en 1515, à Ferrare,
son admirable livre de *Roland furieux*,
le premier poëme moderne qui ait pu
se soutenir auprès de ceux d'Homère
et de Virgile; et que Copernic, né dans
la ville de Thorn, publiait, vers le mi-
lieu ou la fin de ce règne, son sys-
tème d'astronomie, ou plutôt le véri-
table plan sur lequel l'univers est
formé. La France n'avait alors ni poë-
tes ni philosophes dignes d'être les dis-
ciples de pareils maîtres.

François I^{er} ne perdit sous son règne
que la ville et le territoire de Boulogne,
et cette seule perte ne lui fut point
causée par son rival, son constant en-
nemi l'empereur Charles-Quint, mais
par le roi d'Angleterre Henri VIII, si
longtemps son ami.

Je ne sais si je dois mettre au nom-
bre des pertes l'affranchissement de la
Flandre et de l'Artois. Ces deux com-
tés furent effectivement séparés du
royaume par le traité qui déchargea
Charles-Quint et ses successeurs de
l'hommage qu'ils devaient au roi
comme à leur seigneur suzerain et do-
minant. Mais la séparation d'un tel
vassal pouvait se regarder plutôt
comme un avantage.

François I^{er} avait en quelque sorte

réparé la perte de Boulogne par le traité d'Ardres, puisque cette ville et son territoire devaient être rendus à la France.

Il avait conquis la Savoie et le Piémont, Chambéry et Turin; ainsi, il laissait le royaume plus étendu qu'à l'époque où il le reçut.

Les batailles célèbres de Marignan, de Cérisolles; les sièges mémorables de Mézières, de Fontarabie, de Rhodes, défendus par Bayard, par du Lude, par l'Isle-Adam, donnèrent un nouvel éclat aux armes françaises.

François I^{er} jeta les fondemens de la ville et du port du Havre : il l'appela Francopolis, ville de François; mais l'ancien nom du Havre a prévalu. Nous avons dit que le Havre est placé dans le lieu où le roi d'Angleterre Henri V descendit en 1415, lorsqu'il voulut faire la conquête du pays. Nous savons aussi que François I^{er} rétablit la ville de Terouanne qui avait été entièrement brûlée sous Louis XII.

Il fonda sur les bords de la Marne la ville de Vitry-le-François, pour tenir lieu de celle de Vitry sur les bords de la Saule. Cette ville avait été brûlée pendant la guerre; on a reconstruit quelques maisons, mais ce n'est plus qu'un village appelé aujourd'hui Vitry-le-Brûlé.

C'est François I^{er} qui ramena la résidence des rois dans Paris, quoiqu'il habitât beaucoup Saint-Germain. Les rois résidaient rarement dans la capitale depuis Charles VI. Paris doit à François I^{er} le Louvre, château gothique dont il fit un palais. Il embellit de même les anciens châteaux de Fontainebleau et de Saint-Germain. Il construisit ceux de Chambord, de Villers-Cotterets et de Follembroye; et dans le bois de Boulogne, voisin de Paris, il fit bâtir les châteaux de plaisance de la

Meutte ou la Muette (α) et de M

Ce n'est pas François I^{er} qui le nom de Madrid à ce château, les courtisans à l'importunité de il cherchait à se dérober quand retirait. — « On ne le voit pas » disaient-ils, que lorsqu'il était » drid. » Et ce nom passa de leu che dans celle de tout le monde, ce que nous apprend Sauval dans Antiquités de Paris.

François I^{er} acquit par sa maison que Nicolas Neuville, seigneur de Villeroi, avait aux Tuileries, lui donna en échange celle de Cloupp, située près de Montlbery. Tuileries n'étaient qu'une maison campagne.

C'est à François I^{er}, dit de Thou, que nos rois sont redevables de tout qu'ils possèdent de curieux en statues, tableaux, meubles, pierres précieuses, tapisseries. Il pourrait ajouter : les que les rois ont pris pour ces objets devient une source d'utilité pour foule d'hommes laborieux que la culture des arts fait vivre.

Lyon doit à François I^{er} l'origine de ses plus belles manufactures de soie. Ce fut en 1536 que Stephano Turquet et Barthélemi Narris ou Narrisso, venus de Gènes en établir dans Lyon, sont toujours des Italiens qui sont maîtres, dans la guerre, dans la navigation, dans les lettres, dans les sciences, dans les arts, dans le commerce, dans les manufactures; nous les retrouvons partout. Ils sont à la France que les Grecs furent aux Romains.

(α) Dans le bois de Boulogne, et non pas dans la forêt de Saint-Germain. La Muette fut achetée par Louis XV, vendue et démolie en partie en 1789. Une ordonnance de Charles IX, datée de Passy-les Paris, ne laisse aucun doute sur l'emplacement de la Muette. En 1616, Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, donna de ce château à Louis XIII, encore drapeau.

Je ne sais de quel pays était Gilles Gobelin, mais son nom est italien, et c'est que le pape Pie II avait un seigneur de ce nom.

Gilles Gobelin trouva, sous François I^{er}, l'art de donner à l'écarlate cette couleur rouge que nous admirons de nos jours. Il en établit une manufacture près de Paris sur la petite rivière de Bièvre. Sa réputation fut telle, que depuis cette époque la riche manufacture et les tapisseries de sa fabrique, ne sont connues que sous le nom de Gobelin.

Avant ces manufactures, en été on couvrait les chambres de roseaux, de joncs de feuillages, afin d'y entretenir le frais : on en remplissait aussi les cheminées. L'hiver, on garnissait les appartemens de nattes de paille. Le seul aliment subsistait encore du temps de François I^{er}, et Brantôme, qui ne doit pas croire toutes les anecdotes, mais qui ne trompe pas sur son temps, rapporte que Bonnivet, sur un jour par François I^{er} chez la comtesse de Châteaubriant, se cachait sous les feuillages de la cheminée. L'anecdote pourrait être fautive, mais l'usage est certain.

Malgré le progrès des arts, il ne parut rien de remarquable à la cour de François I^{er} qu'un cheval curieux. C'était celui du roi et de sa cour. Je ne sais même s'il était suisse. Les dames voyageaient à cheval dans des chariots.

La plus ancienne monnaie obsidionale dont il nous reste quelques pièces, et qui fut fabriquée, nous l'avons dit, sous le règne de Louis XI, non dans une ville de France, mais à Pavie, du temps que François I^{er} faisait le siège.

Les rois ne portaient encore que le titre d'Altesse. Les empereurs s'appelaient déjà celui de Majesté, qu'on donnait anciennement à des papes, à

des princes, à des prélats. Il avait passé de mode. Les empereurs le reprirent, parce que, Horace dans une de ses épîtres (a), ayant appelé une fois Auguste *majestas tua*, on regarda ce mot comme un titre des anciens empereurs de Rome, que les empereurs d'Allemagne voulaient absolument représenter.

Dans les traités de Madrid et de Cambrai, l'empereur seul est dit Majesté. Dans celui de Crépy, Charles-Quint reçoit la dénomination de Majesté Impériale, et François I^{er} celle de Majesté Royale. Manière de s'exprimer qui a prévalu, mais non sans être plusieurs fois contestée.

Les princes du sang, en parlant au roi, ne l'appelaient que Monsieur, et en lui écrivant, ils disaient : Monseigneur. Les autres personnes soit qu'elles lui parlassent ou qu'elles lui écrivissent, disaient : Sire, comme on le voit dans les épîtres de Clément Marot.

Le mot Majesté dérive incontestablement de *major status*, le plus grand état, et ne s'adresse qu'à celui qui tient ce rang dans une nation.

Altesse, tiré aussi du latin, convenait aux grands, aux optimates, et leur a passé quand les rois devinrent des majestés.

Le mot Sire a fini par ne se donner qu'aux rois. Je ne crois ni avec Guillaume Budé qu'il vienne de *herus*, maître; ni avec Pasquier qu'il dérive de *κύριος*, qui signifie la même chose. Il a certainement une origine plus simple, puisque dans notre ancienne langue on l'appliquait à tout le monde: le sire de Joinville, le sire de Couci, et par politesse en parlant on disait : Messire. Clément Marot appelait ainsi des marchands.

(a) Sed nequo parvum
Carmen majestas recipit tua.-----
Horat. Epist. 1, lib. II.

Tous ces mots, *seigneur*, *sire*, *sieur*, *signor*, *senator*, ont une origine commune; ils viennent de *senior*, le vieillard, le plus âgé, l'ancien. Et c'est parce qu'ils ont cette signification qu'ils se sont conservés. Cette manière de désigner le chef d'une famille, le maître d'une maison, semble naturelle et ne blesse personne.

Le plus âgé, c'est bien le père de famille; à sa mort, son fils aîné, qui le représente, est encore le plus âgé. Ainsi, le mot qui rend, qui reproduit cette idée, a dû passer de génération en génération et devenir une espèce de titre par lequel on désigne toujours le maître d'une maison, le père d'une famille.

Le mot *herus*, maître; le mot *dominus*, supérieur, dominant, forment une expression dure, font sentir une subordination qui blesse l'amour-propre. *Le plus âgé*, appartenant à l'ordre de la nature, n'indispose personne dans l'ordre social, et s'est perpétué depuis plus de quatre mille années: c'est le Gêronte des Grecs.

On doit à François I^{er} des lois utiles qui amenèrent l'ordre et la décence dans le clergé. Le concordat mit ce grand corps sous les yeux du roi, et rendit ses membres plus attentifs sur eux-mêmes.

Il est le premier roi qui ait employé dans ses ordonnances l'expression d'*appel comme d'abus*, pour désigner les appels faits contre les prétentions des papes et autres ecclésiastiques: cela vient de ce que dans les siècles précédents ces abus paraissaient des droits.

La loi de 1541, qui éloigne les ecclésiastiques des armées, les déterminait sans aucun doute à se tourner davantage vers l'étude: et les attaques que les prêtres luthériens et calvinistes fi-

rent au clergé romain, le forcèrent plus à s'instruire, afin de battre les hérétiques avec des égales.

La vénalité des charges, que établit (s'il ne l'introduisit pas), grand scandale, et causa d'abord coup de mal. Le parlement se partagea en magistrats qui avaient n'avaient point acheté leurs charges. Il éprouva des dissensions intérieures qui altérèrent la considération. Jusqu'alors on avait eue pour lui

Sans doute, il ne faut pas que les charges soient vénales; mais les de judicature ne doivent guère données qu'à des hommes placés leur fortune au-dessus du besoin tentations, des séductions, du besoin de se vendre, de la timidité, des vices et de toutes les bassesses que la pauvreté inspire.

La sévérité d'Antoine du Bouc régner la justice et débarrassa les sujets de la crainte des brigands.

Poyet restreignit les juridictions ecclésiastiques; fit rendre les affaires des tribunaux; établit des registres baptistaires et mortuaires; divisa le royaume en généralités, et procura au peuple la libre circulation des denrées dans le royaume: bienfait dont le peuple n'avait pu jouir, quand il était pressuré entre une foule de grands et de seigneurs, et que toutes les provinces avaient l'une contre l'autre des préjugés, de la jalousie et de l'inimitié.

Ce fut encore sous le règne de Poyet qu'on établit, en 1537, des cantons de réserve pour la chasse du cerf: il ne faut point y voir un acte de tyrannie, mais un adoucissement à une loi qui durait depuis la fondation de la monarchie. La chasse du roi fut limitée à ces cantons, dont les propriétaires pouvaient être aisément dé-

qu'il réparait, elle s'étendait

Il continua aussi de rédiger les chartes de différentes provinces, le grand ouvrage ne fut point fini. On n'y travaillait avec un peu d'activité que depuis le règne de Louis XII.

Louis I^{er} rétablit l'usage de tenir deux fois par semaine les assises. Les juges de ce tribunal étaient pris parmi les seigneurs, les requêtes et les conseillers. Les grands jours consistaient à accélérer les procédures et à débarrasser les tribunaux d'une foule de causes sans importance.

Quand cet usage fut plus fréquent sous le règne de François I^{er} que sous tous les autres rois pris ensemble. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Louis X^e tint à Poitiers en 1331 et à Meulien en 1334 et 1340, à Angers en 1335, à Angers en 1339, à Angers en 1346, à Tours en 1347. Mais ce système ne subsista pas après Louis X^e. Les juges aimèrent mieux que les seigneurs les vissent trouver.

François I^{er} créa enfin une infanterie française, dont inutilement tous ses prédécesseurs avaient jeté les germes. On vit sous Charles VII former la légion des francs-archers, et son fils Louis XII l'abolir pour y substituer les Suisses. Charles VIII composa sa légion de son infanterie de ces étran-

gers. Louis XII s'étant brouillé avec les Suisses, prit au lieu de Suisses des lansquenets allemands, et tenta de former une infanterie française avec des compagnies de piétons que l'on appelait aventuriers; mais il ne parvint pas à discipliner, parce qu'il ne put jamais ni les payer régulièrement ni les tenir sous le drapeau.

François I^{er} battit les Suisses à Marignano, se réconcilia ensuite avec eux, en prit à son service, leur joignit des lansquenets et des aventuriers. Ces derniers étaient toujours indisciplinables, pillant les provinces pendant la paix, et formant plutôt une école de brigandage qu'une pépinière de défenseurs. François I^{er} porta contre eux des ordonnances sévères, et créa sept légions à leur place.

Jusqu'alors l'infanterie n'était pas divisée en compagnies égales pour le nombre d'hommes, et assujetties à un service uniforme. Ces corps inégaux se trouvaient commandés par des chefs qui s'appelaient capitaines. On commença sous François I^{er} à leur donner le nom de colonels.

Il y avait alors dans les troupes un grand mélange d'armes différentes. Nous avons vu que dans les légions on avait mêlé les piques et les hallebardes avec les arquebuses.

La cavalerie conservait encore ses lances, quoiqu'on les mêlât aussi avec les armes à feu. Elle commença sous ce règne à employer une nouvelle arme, le pistolet; ou, pour mieux dire, les Français en éprouvèrent l'effet en se battant contre la cavalerie allemande, et ne s'en servirent que sous les règnes suivans. C'était encore une invention italienne.

On se servait d'arbalètes, de catapultes et d'autres machines de guerre; mais, l'artillerie se perfectionnant, on s'aperçut que le canon pouvait tenir lieu du béliet et de toutes les inventions destructives imaginées jusqu'alors; qu'il était plus formidable, plus facile à manier, plus simple et plus propre à résister à tous les chocs.

La charge de grand maître des arbalétriers, c'est-à-dire de grand maître des machines de guerre, se trouva

supprimée, et il n'y eut plus qu'un grand maître d'artillerie.

On vit disparaître là une des charges les plus importantes de la couronne. Elle avait commencé sous saint Louis, elle finit sous François I^{er}, après avoir subsisté trois cents ans. Aymar de Prie, dont la famille se montrait illustre déjà du temps des croisades, en fut le dernier revêtu.

François I^{er}, possesseur de tous les ports de l'Océan depuis Boulogne jusqu'à Bayonne, fut obligé d'avoir une marine, dépense inconnue à ses prédécesseurs. Charlemagne, le seul roi qui se fût rendu maître des côtes de l'Océan avant lui, n'entretenait que des barques pontées à l'embouchure des grandes rivières.

Malgré quelques brillans succès, particulièrement sous saint Louis, les prédécesseurs de François I^{er} ne firent sur mer que des efforts momentanés, quand il fut question de repousser ou d'attaquer les Anglais.

Tantôt ils louent et arment les navires marchands de leur royaume; d'autres fois ils font venir tous les bâtimens espagnols ou génois; mais ils n'ont point de marine. Louis XII posséda quelques galères sur la Méditerranée, et en fit passer quatre dans l'Océan. Par les ordres d'Anne de Bretagne, on construisit un vaisseau appelé la Cordelière. Tout cela ne composait point un corps de marine.

Le sage Claude de Seyssel, évêque de Marseille, donna le conseil à François I^{er} de s'en occuper en montant sur le trône; toutefois c'était une entreprise trop longue et trop dispendieuse pour être exécutée par l'effet d'un simple conseil : il fallait y être forcé.

La désertion d'André Doria contraignit à établir des galères sur la Méditerranée; comme l'abandon de Henri VIII

força de construire des vaisseaux sur l'Océan. Ce fut d'abord des espèces de bâtimens qui allaient à voiles et à rames, et sur lesquels on mit d'autant plus d'artillerie qu'il y en avait moins. Ce fut sous Louis XII les sabords étaient réduits à deux.

Le Carraquon, qui portait ces canons d'artillerie, indique le point de l'art de la construction qui était parvenu à ce point et sa capacité de huit cents tonneaux ne faisait voir que ces cent pièces qui ne pouvaient pas représenter cent canons de gros calibre comme ceux que l'on emploie aujourd'hui sur nos vaisseaux de guerre; cependant on reconnaît que les constructions acquéraient une hardiesse.

La charge d'amiral, érigée sous Charles V le Bel, vers 1327, ne commença à devenir importante que sous François I^{er}, par la réunion des tréasuries de France, de Bretagne et de Guienne.

Annebault est le premier grand amiral qui prit le commandement de la flotte. La charge de général des armées de France n'avait été créée que sous Louis XI le 14 mai 1477, depuis le temps où Louis XI s'était livré la Provence. On croit même qu'il n'y eut point de capitaine général des galères avant Prigent le Bidoux sous Louis XII. Cette charge ne fut point élevée à l'amirauté.

Si jusqu'alors la marine française se montra parfois redoutable, ce fut par l'audace de ses armateurs et par les succès que les corsaires français enlevèrent de trésors que les vaisseaux espagnols portaient du Mexique à Charles-Quint.

François I^{er}, dont l'esprit étendu embrassait tous les genres de gloire, ne put aspirer aussi à découvrir de nouvelles terres. On avait vu des Français sur des navires marchands de Dieppe, passer les premiers le tropique, lorsque en

apparent les côtes de Guinée, et
 huit-dix ans avant que les Portugais
 fussent les fies du cap Vert, qui
 sont plus septentrionales.

La découverte des Dieppois est
 au hasard et ne produisit rien.

Les Portugais, au contraire, mon-
 trent le fruit de l'étude, devait amener
 tous autres découvertes qui toutes
 furent au perfectionnement de la
 navigation et parvinrent à étendre les
 limites humaines.

Après l'agitation dans cette même
 nation, et il faut admettre qu'il ne
 n'y avait aucun Français capable d'une
 telle entreprise, puisqu'il en chargea
 Christophe Colomb en 1492. Ce Florentin

fit, quelques découvertes dans
 l'Amérique ; mais ce fut
 Jacques Cartier, un Français, un na-
 turel de Saint-Malo, qui aperçut
 le Canada, en 1534, et qui pénétra, le
 24 août 1535, jour de la fête de saint
 Laurent, dans un grand golfe à l'em-
 bouchure d'un fleuve. Cinq jours après,
 il découvrit une île qu'il appela l'île de
 la Madeleine, à cause de la fête du
 saint. Jacques Cartier dressa des cartes
 et des croquis du gisement de ces côtes.

Après, ce même Jacques Car-
 tier retourna dans ces parages et y mena
 François de la Roque, sieur de
 Châteaufort, gentilhomme picard, lequel
 fut établi dans une île qu'ils
 nommèrent Royale, à la pointe de l'A-
 cadie. De la Roque envoya un pilote
 nommé Alphonse de Saintonge, en
 1541, reconnaître le nord du Canada.
 Un peu près dans le même temps,
 un voyageur en Syrie et en Égypte.
 rapporta plusieurs plantes inconnues
 dans les climats, entre autres le chéne-
 blanc. Ce fut aussi sous ce règne que le
 tabac parut en France; il venait du
 Mexique. Cet arbre résineux reste vert
 toute l'année. Le voyage de Rabelais à

Rome nous valut cette espèce de laitue
 qu'on appelle romaine et qui est en-
 core la meilleure salade que nous con-
 naissons. Ainsi, dans les petites choses
 comme dans les grandes, nous sommes
 redevables à François I^{er}.

La plus ancienne alliance formée
 par la France avec les Turcs et les Sué-
 dois, fut l'ouvrage de ce prince; ces
 alliances ont duré jusqu'à l'extinction
 de la monarchie. Celle des Turcs, avouée
 en 1534, semble déjà antérieure; la
 seconde date de 1552. L'alliance avec
 les Suisses fut renouvelée aussi par ce
 roi, et n'a pas été moins constante,
 bien qu'on puisse l'envisager sous di-
 vers aspects.

L'union avec l'Écosse se resserra par
 le mariage de la fille de François I^{er}
 avec Jacques V, et par celui de Marie
 de Lorraine, fille du duc de Guise,
 avec ce même roi devenu veuf : cette
 alliance se maintint jusqu'au temps où
 l'Écosse fut réunie à l'Angleterre.

François I^{er} a créé les rentes sur
 l'hôtel de ville. La première constitu-
 tion de ces rentes est du 10 octobre
 1522, la huitième année de ce règne
 qui dura trente-deux ans.

L'auteur de l'histoire de François I^{er}
 fait à ce sujet une observation pleine
 de justesse. « Lorsqu'un citoyen, dit-il,
 » contracte une obligation envers un
 » autre, toutes les lois, dans tous les
 » pays et dans tous les temps, arment
 » le créancier contre le débiteur; ce
 » dernier a la faiblesse d'un seul contre
 » toutes les forces réunies de la so-
 » ciété. Quand c'est le roi qui contracte,
 » l'obligation est la même, et l'effet en
 » est très-différent : la société ou les
 » lois n'ont aucune force contre le roi.
 » La sûreté du créancier est donc dans
 » cette seule maxime : *La parole des*
 » *rois est inviolable, comme leur per-*
 » *sonne est sacrée.*

» Voilà le principe, ajoute-t-il, tout
» le reste est l'ouvrage de la force. »

On avait une telle confiance dans la probité de François I^{er}, qu'en 1534, lorsque Charles-Quint menaça la Provence, les habitans de Paris portèrent à l'hôtel de ville cent mille livres de ce temps-là, quoique le roi n'eût point demandé d'emprunt. Il se servit de cet argent pour chasser l'ennemi, et constitua huit mille trois cent trente-trois livres aux personnes qui lui avaient avancé cette somme. L'intérêt de l'argent était donc de huit à neuf pour cent. On l'avait vu à douze, à vingt et même beaucoup plus haut, sous ses prédécesseurs; et il haussa promptement après lui.

François I^{er} ne remboursa jamais ces rentes; mais il est vraisemblable qu'il l'eût fait s'il avait vécu quelques années de plus, puisqu'il s'occupait de rétablir l'ordre dans ses finances pendant les dernières années de sa vie; qu'il acquitta ses autres dettes et laissa dans ses coffres quatre cent mille écus, environ six millions, valeur pour les derniers temps de la monarchie, et douze du nôtre relativement.

On le vit, il est vrai, tripler les impositions; mais les richesses du royaume se trouvaient quadruplées; l'industrie, le commerce avaient prodigieusement augmenté. Les dépenses de l'État s'élevaient d'ailleurs beaucoup accrues par la nécessité de se défendre contre le réseau dont Charles-Quint enveloppait la France. Au lieu de quinze cents lances, François I^{er} fut obligé d'en avoir trois mille; d'entretenir cinq ou six mille hommes de troupes légères, cinquante mille hommes d'infanterie nationale, douze mille Suisses et souvent autant de lansquenets. Aucun de ses prédécesseurs ne pouvait présenter un tel état de guerre: lui seul eut une marine.

Il fortifia une quantité considérable de places en Picardie et en Champagne; il acheva de mettre le nord du royaume à l'abri des incursions des ennemis, ses alliances, le contentement à multiplier le nombre de ses ambassadeurs.

Ils parurent pour la première fois à Constantinople, à Stockholm, à Copenhague, en Hongrie. Il fallut entretenir toutes les diètes de l'Empire: ces ambassades coûtèrent annuellement cent mille livres. On en dépensa trente mille pour les pensions distribuées en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, afin de connaître ce qui s'y passait. Les pensions données aux cantons suisses étaient doublées, plus nombreuses; coûtaient cent cinquante mille livres.

Presque tous les écrivains rapportent à François I^{er} ses grandes dépenses regardant son règne comme un état de déprédation. Il me semble qu'on n'est pas juste envers les rois comme on l'est envers tout autre père de famille, en leur faisant l'inventaire de ce qu'ils laissent à leurs enfans. Si les dettes excèdent les acquisitions, leur conduite est blâmable; mais si les choses acquises passent au contraire de beaucoup de valeur les sommes qui sont dues, l'héritage est mieux défriché, et l'entretien, d'un plus grand rapport, n'y a certainement que des éloges à donner.

François I^{er} ne devait en mourir que les faibles rentes constituées à l'hôtel de ville de Paris et sur celui de Lyon: et il avait acquis le Piémont, la Savoie, le marquisat de Salins, racheté Boulogne, bâti trois villes fortifiées toutes les places de la Picardie et de la Champagne; il avait fait des établissemens dans l'île Royale et le Canada. Il pouvait donc représenter

plus réelle beaucoup plus que le

plus les palais bâtis
ici, les fondations utiles de son
la, les légions, la marine, le Col-
pompel, les accroissemens de la Bi-
bliothèque, les manufactures, les ameu-
mens.

Qu'on encore qu'il laissa un meil-
lleur en tout genre, un royaume
plus cultivé, un commerce plus
plus, une plus grande quantité de nu-
méraire, la gloire enfin qu'il répandit
en France, en repoussant toutes les
de Charles-Quint, dont il sut
la puissance et la renommée.

Qu'on point vrai qu'il appela le pre-
mier à la cour et corrompit
les autres en les y admettant, comme le
font d'écrivains, d'après Meze-
rius, toujours plus enclin à blâmer
qu'à observer le changement
des coutumes, à comparer les
des différents siècles.

Les grandes dames se rassemblèrent
au tour du trône à mesure qu'elles ces-
saient d'être souveraines dans leurs ter-
ritoires quand l'autorité royale devenant
plus puissante les obligea de s'adresser
pour la défense de leurs intérêts,
qu'elles maris ne pouvaient plus sou-
tenir par les armes. La galanterie de
François I^{er} ne fit que concourir à
ce mouvement déjà commencé sous
Louis XII, sous Charles VIII, et que
le caractère et l'humeur de Louis XI
avait peut-être retardé.

Quant aux mœurs, nous avons vu si-
muler les régens précédens elles furent
meilleures. Tous les livres, depuis les
statuts des conciles et les capitulaires de
Charlemagne, jusqu'aux fabliaux si
fort à la mode du temps de saint Louis
et aux farces des tréteaux jouées sous
Louis XII, sont des témoignages qui
subsistent encore et qui déposent éga-

lement de leur indécence et de leur
grossièreté : deux vices qui commencè-
rent à se corriger sous François I^{er}. La
licence resta sans doute, mais elle
n'augmenta pas.

Le même motif, l'intérêt, qui appe-
lait les femmes à la cour, y attira le
clergé, depuis que le concordat recon-
nut que les rois pouvaient seuls nom-
mer aux bénéfices. Les choix furent
meilleurs en général, mais on vit plus
d'exemples de bénéfices rassemblés sur
la même tête. Le cardinal de Lorraine
eut jusqu'à sept évêchés.

La grande tache du règne de Fran-
çois I^{er}, tache qui, loin d'encourir le
blâme à cette époque, était regardée
comme un honneur, comme une vertu,
comme un devoir, ce fut son inutile
persécution contre les hérétiques. Cette
faute, il ne l'eût peut-être pas commise
sans sa captivité après la bataille de
Pavie, ou s'il avait pu gouverner par
lui-même. Ce fut pendant ce temps
que les persécutions sortirent des bor-
nes où il les avait contenues. Du fond
de sa prison, il sauva Clément Marot
et Berquin.

Les disputes religieuses, les décou-
vertes des Indes et de l'Amérique, éle-
vaient l'esprit humain et eussent accru
le bonheur de l'humanité, si l'avarice
ne se fût pas allumée par les contesta-
tions des novateurs, comme elle se
développait à mesure que les naviga-
teurs se sentaient plus d'audace. L'a-
varice alluma des bûchers, anima les
massacres dans les deux mondes. Enfin
elle augmenta les malheurs de l'homme,
dans le temps même où l'esprit acqué-
rait plus d'énergie et de liberté.

On voit François I^{er} appeler près de
lui Érasme et Mélanchthon; on voit Cal-
vin lui dédier son premier ouvrage de
l'*Institution chrétienne*. Ce sont les su-
reurs des anabaptistes en Allemagne,

l'insolence qu'eurent les hérétiques d'afficher des placards aux portes même de son palais, qui le forcèrent de suivre les conseils du cardinal de Tournon et du sévère Montmorency.

Dans le temps où il semble vouloir opprimer les calvinistes en France, il aide Genève à s'ériger en république; favorise le canton de Berne qui veut étendre son territoire et son dogme; encourage enfin les princes de la Smalkalde à maintenir leur ligue et à répandre le luthérianisme. On a même déterré une requête de son fils, duc d'Orléans, à ces princes hérétiques, dans laquelle il leur dit qu'il veut embrasser leur foi et l'établir en France. Il leur parle de son père, et se flatte qu'il ne s'opposera point à ses projets.

Que cette pièce fût l'ouvrage de ce jeune homme qui cherchait partout des appuis contre son frère, ou qu'elle ait été vue et approuvée par François I^{er} comme une manœuvre politique propre à s'attacher ces princes, il en résulte toujours que la persécution faite aux hérétiques en France devenait inutile, quand on les établissait autour de soi. Elle ne servait qu'à les irriter, à les attacher au dogme, à multiplier leur nombre. Il ne fallait pas peut-être une politique bien profonde pour prévoir qu'on allait bientôt les forcer de prendre les armes pour échapper aux bourreaux.

L'influence des femmes et celle des prélats à la cour adoucirent les mœurs, rendirent toutes les formes plus aimables. Les livres, devenus vulgaires, répandaient un peu plus d'instruction. Les Grecs réfugiés de Constantinople en France enseignèrent l'art de mieux s'exprimer, de distinguer les nuances du langage, de parler avec précision et avec éloquence. Les disputes de la religion donnèrent naissance à la controverse :

l'esprit humain s'enhardit, se rassa des langes de l'Église et de l'école; il voulut marcher sur quelques chutes, mais il acquiesça. Enfin la controverse fut de s'allier à l'examen, et elle en fit la critique.

Cette dernière science, dont le beau a dissipé tant de ténèbres, pas née encore, lorsque François I^{er} favorisait l'érudition, les sciences, les beaux-arts. Il les encouragea non seulement en roi qui en comprend l'importance, mais surtout en homme qui les aime, qui discerne par lui-même le mérite de chaque ouvrage. Il se montre non le protecteur, mais le père des lettres; et de tous les succès qui lui furent donnés par l'admiration ou l'enthousiasme, c'est le seul qui soit resté.

Lorsque Hugues Capet monta sur le trône, l'Europe comptait un bien grand nombre d'États qu'à l'époque de la mort de François I^{er}.

Le royaume de France, au commencement de la troisième race, était même partagé entre de grands vassaux souverains chez eux, et presque indépendans du seigneur suzerain. Ils ne daignaient reconnaître pour roi.

Il me semble que les historiens n'ont pas encore remarqué que tous les peuples ont une propension secrète à s'affranchir, malgré les préjugés, les haines nationales, et le désir de l'indépendance qui tourmente les peuples aussi que les villes et les individus.

Mais cette propension est le résultat nécessaire de la passion de dominer, sentiment bien autrement actif que le désir de rester libre.

Les républiques ne peuvent étendre leurs limites que par le droit de conquête; et les royaumes, outre ce droit que l'on conteste encore, acquièrent

populations par des mariages et par des unions, moyens naturels qui s'adressent à tous les hommes pour leurs propriétés ou celles de leurs enfants.

En général, les petits États finissent par devenir la proie des grands. Et que de tant d'agréations il s'est fait un État immense, les différentes parties qui le composent ne peuvent se détacher et reprendre leur indépendance primitive que par quelque catastrophe; car il n'existe aucun moyen naturel ou légal par lequel une nation une fois asservie puisse redevenir libre.

Le règne de François I^{er} fut une lutte de la France contre la puissance de Charles-Quint. Si la France avait vaincu, l'Europe pouvait être subjugée.

C'est la quatrième fois qu'il s'élève sur cette partie du monde (depuis l'établissement des peuples policés) un État si grand pour menacer d'envahir les autres.

La Macédoine est le premier royaume qui ait montré ainsi. Ses rois, lorsqu'ils attaquèrent les Perses, avaient sous leur domination un peu plus de quatre cents peuples qui habitaient entre le Pont-Euxin et la Grèce.

Les Perses étaient un peuple non moins belliqueux que les Macédoniens. Sous Cyrus à Darius, dans un espace d'environ deux cent trente ans, ils avaient sous leur domination une multitude de nations qui s'étendaient du Gange au Bosphore de Thrace, et de la mer Caspienne aux sources du Nil.

Alexandre réunit ces deux États. Sa mort, naturelle ou forcée, fut la grande catastrophe qui déchira ce vaste domaine, et qui fit élever soudainement

plusieurs principautés au milieu des guerres les plus cruelles.

Les républiques de la Grèce perdirent leur énergie quand elles se virent entourées de ces royaumes dont chacun était plus puissant qu'elles toutes ensemble.

La seconde agrégation se forma encore de deux États qui se heurtèrent. Mais ces États s'appelaient républiques.

Carthage, en sept cent cinquante années, avait rassemblé sous ses lois, au moyen du commerce et de la guerre, plusieurs peuples de l'Afrique, de l'Espagne, de la Sicile, lorsque pour son malheur, en étendant ses confins, elle toucha ceux de Rome.

Cette ville, fondée depuis environ six cents ans, était parvenue à soumettre par ses armes, par ses lois, par ses colonies, les nations situées depuis l'Irlande jusqu'au midi de l'Italie. Elle attaqua Carthage et la subjugua.

Tous les peuples assujettis par cette république passèrent sous la domination de Rome, et lui formèrent une masse de pouvoir qui devint irrésistible. Les autres États furent bientôt subjugués; il ne lui fallut qu'un siècle pour s'étendre de l'Euphrate à la Tamise.

Rome eut des guerres civiles; elle perdit sa liberté. On voit ses généraux s'emparer tour à tour de l'autorité et dominer sur leur patrie en souverains; mais aucune des nations vaincues ne recouvra son indépendance.

Dioclétien partagea l'empire en quatre grands départemens soumis à quatre Césars sous un seul Auguste. Constantin changea le siège et la religion de l'empire; aucun État ne se releva. Les guerres civiles affaiblirent, dépeuplèrent l'empire; rien ne put rendre à l'indépendance les différens peuples qu'il avait asservis.

Il fallut que les Barbares du Nord , après la mort du héros de la Grèce enrichis des pertes que faisaient sans cesse ces conquérans du monde, instruits d'ailleurs par les captifs à fabriquer des armes égales à celles des Romains, vinssent inonder leurs frontières et briser les liens qui attachaient l'une à l'autre les différentes provinces de ce grand empire.

Ce fut peut-être la plus effroyable des révolutions. On citera perpétuellement le passage de cet auteur contemporain qui, témoin de cette inondation de Barbares, s'écriait que : « si l'Océan » se fût répandu sur les Gaules, il n'y » eût pas produit plus de ravages. »

Sur les débris de l'empire d'Occident s'élevèrent quinze ou vingt nations qui disparurent bientôt, pour faire part à d'autres; et celles-ci à leur tour cédèrent à celles que nous y voyons établies aujourd'hui.

De tous les peuples barbares, les Francs sont le peuple qui s'est le plus illustré. Il lui fallut cependant trois siècles pour subjuguier les Visigoths, les Bourguignons, et pour former le royaume dont Charlemagne hérita en partie. Il l'accrut d'abord en usurpant l'héritage de ses neveux, ensuite en envahissant le territoire de ses voisins, et donna pour la troisième fois à l'Europe le spectacle d'une puissance assez forte pour la subjuguier.

Ses conquêtes s'étendirent de l'Elbe au duché de Bénévent, et de l'Océan germanique aux bornes de l'empire d'Orient. Élu empereur dans Rome, il devait réunir presque toutes les parties démembrées de ce vaste et antique empire, par le mariage projeté entre l'impératrice Irène et lui.

Cet immense rassemblement d'États fut presque aussi prompt à se dissoudre que celui qui s'était formé sous Alexandre. Mais on ne vit point, comme

après la mort du héros de la Grèce guerriers se disputer l'héritage d'un chef; on ne vit pas non plus, comme à l'époque de la dissolution de l'empire romain, des essaims de Barbares entrer sur des contrées qui leur étaient étrangères. Ce sont des enfants égarés qui s'arment des bienfaits d'un père pour le dépouiller sans pitié aux yeux des nations étonnées de ces crimes.

Dans le désordre qui suivit cette grande catastrophe, il surgit en Europe une si prodigieuse quantité d'États dépendans ou à peu près : royaumes, duchés, comtés, seigneuries, évêchés, ou même villes, qu'il me paraît insaisissable d'en former une liste exacte, de connaître la naissance, la durée, le fin de la plupart. C'est une confusion que les plus érudits n'ont pu débrouiller encore.

A peine ces petits États naissent, qu'on les voit reprendre leur marche naturelle à se réunir pour former des États médiocres qui tombent dans la dépendance de plus grands États.

Ainsi s'élevèrent le royaume de France et celui d'Aragon, en réunissant chacun sous un même sceptre de petits royaumes, et ils se confondirent en un seul par le mariage de Ferdinand et d'Isabelle.

Ainsi s'était formée l'Angleterre, divisée d'abord en sept États connus sous le nom d'Heptarchie; l'Angleterre devait encore asservir l'Irlande, quoiqu'elle eût compté des rois, et que l'Écosse disputée quelque temps par les Pictes et les Scots.

Et cependant l'Italie restait divisée en ses États sous un seul chef pour conserver son indépendance, était partagée comme l'Italie en une multitude de souverainetés.

Les descendants de Hugues Capet ont tenu à la couronne, plus par leur courage par leurs armes, presque les domaines de leurs grands vassaux. Des mariages, des successions, des héritages, des tribunaux plus éclairés, plus justes que ceux des seigneurs, une politique moins vacillante, leur ont fait insensiblement cet État, non immense, à la vérité, mais tout-à-fait grand pour résister aux forces de Charles-Quint.

L'élévation de ce prince à l'Empire romain, qui réunit pour la quatrième fois, dans une seule main, une puissance imposante pour mettre en tous les États qui, en Europe, aspiraient à l'indépendance.

Charles-Quint pouvait dire qu'Auguste le Grand, les empereurs de Rome, Charlemagne et lui, avaient seuls en Europe autant de peuples soumis à sa même souveraineté. Il pouvait même vanter d'être le seul homme qui avait tant d'États par un droit légitime.

Il avait hérité de toutes les couronnes d'Europe; des royaumes de Majorque, de Sardaigne, de Naples, du Milanais, des Pays-Bas, de la Hollande, de toutes les possessions de la maison d'Autriche en Allemagne; il avait eu l'empire par le vote des électeurs.

Sur ces immenses possessions en Europe, Charles-Quint en comptait de plus vastes encore dans les autres parties du monde. Fernand Cortès lui soumit le Mexique en 1519; Almagro et

Pizarro lui donnèrent le Pérou en 1521; tandis que Magellan, capitaine portugais, venu par dépit à son service, découvrait en Amérique le détroit auquel on a donné son nom, et que son lieutenant Sébastien Cano, poursuivant son voyage en voguant toujours d'orient en occident, passa par le détroit de la Sonde, par le cap de Bonne-Espérance, et revint en Espagne en 1522, ayant achevé le premier tour du monde, et prouvé irrésistiblement que la terre est ronde, suspendue au milieu de l'espace, et qu'il y a des antipodes.

Ces grands événements montraient Charles-Quint dans toute sa gloire. Cependant cet empereur se trouvait toujours placé entre les Français et les Turcs.

Soliman, regardé comme le plus grand empereur qu'aient jamais eu les Ottomans, régnait encore. Il contenait au bord de l'Orient les armées de Charles-Quint, et lui disputait la Méditerranée par ses flottes. Soliman et François I^{er} furent les seules dignes qui arrêtaient le débordement de puissance dont la maison d'Autriche inondait la chrétienté, et peut-être l'Europe ne vit-elle jamais régner à la fois trois hommes d'un aussi grand caractère, et capables de déployer une aussi énergique activité.

L'Europe, une cinquième fois, fut sur le point d'être asservie. Mais nous sommes encore bien loin de ces siècles et de ces événements.

RELEVÉ

DES FORCES MILITAIRES DE FRANCE

DEPUIS L'AN 1600.

C'est un curieux document historique que le chiffre des forces militaires de la France depuis le commencement du dix-septième siècle jusqu'à nos jours. Nous parlons ici des forces de terre, et il est bien superflu que nous insistions sur les difficultés que nous avons éprouvées pour réunir ces données dont nous garantissons l'exactitude : nos lecteurs apprécieront.

En 1600, les puissances de l'Europe n'entretenaient sous le drapeau qu'un nombre très-restreint de soldats ; en France il montait à peine à dix mille hommes. Metz et Calais, principales forteresses du royaume, étaient seules gardées par des compagnies régulières ; elles y tenaient garnison et les habitants s'y joignaient au besoin : on attendait l'approche d'une guerre pour lever des troupes.

En 1609, Henri IV ayant formé le projet d'abaisser la maison d'Autriche, qui, régnait à la fois à Madrid, à Vienne et sur une partie de l'Italie, prépara une expédition ; il avait rassemblé cinquante mille hommes, armée formidable pour cette époque. Les arsenaux contenaient quatre cents pièces de canon avec les affûts nécessaires de rechange, et plusieurs millions de livres de poudre : ce matériel et les autres approvisionnements étaient estimés à vingt-huit millions qui en représenteraient aujourd'hui plus de quatre-vingts. Henri IV s'était assuré le concours des Pays-Bas, du duc de Savoie,

des Vénitiens, des rois d'Angleterre, du Danemark, de Suède, de la maison des princes de l'empire d'Allemagne dont les contingens réunis à l'armée de France devaient former une masse plus de cent soixante mille hommes. La perte de la maison d'Autriche en Espagne semblait inévitable. L'insinuation politique du 14 mai 1610 changea la face de l'Europe, et le grand événement emporta dans la tombe la fortune de la France. L'armée fut licenciée, les soldats traités abandonnés et les quarante millions amassés pour l'exécution de ce grand projet, et qui étaient déposés à la Bastille, furent dissipés par Mazarin, Médicis et distribués en partie à la même de ses courtisans que la voix publique accusait d'avoir pris une part plus ou moins directe à cet exécutif attentat.

En 1640, sous le règne de Louis XIII, les forces de la France montèrent à cent mille hommes. La guerre avec l'Espagne avait exigé de nouvelles levées ; le roi eut cinq armées sur pied : la première pour la conquête du Roussillon et de Perpignan, la seconde pour la défense de cette époque.

A la paix de Munster en 1648, sous le règne de Louis XIV, la France avait cent cinquante mille hommes sous les armes et seulement cent vingt-cinq mille en 1660. Louis XIV, songeant à envahir les Provinces-Unies, porta son armée à cent quatre-vingt mille hommes. Après les traités de Nimègue en 1678 et 1679, l'effectif de paix fut

est quarante mille hommes et de cent cinquante mille en 1684. — En 1688, l'empereur d'Allemagne, l'Empire, la Hollande, l'Espagne, le duc de Savoie et l'Angleterre, s'étant ligüés à Augsbourg contre Louis XIV, le roi, pour faire face à tant d'ennemis, leva quatre cent mille hommes qu'il conserva jusqu'en 1698; alors l'armée fut réduite à cent quarante mille hommes. — La cession d'Espagne ayant de nouveau agité l'Europe en armes, l'armée du roi, depuis 1701 jusqu'en 1713, compte quatre cent mille hommes qui furent réduits à cent cinquante mille à la paix conclue à Rastadt en 1714, et sous les soins du maréchal de Villars et du prince Eugène, négociateurs. — À la minorité de Louis XV, l'armée fut portée à cent soixante mille hommes, puis réduite à cent quarante mille lors de la paix conclue à Vienne en 1738.

La cession de la Silésie par Frédéric II ayant rallumé la guerre, la France, contre ses intérêts, fut entraînée à y prendre part, et mit sur pied plus de quatre cent mille hommes qui, à la paix d'Aix-la-Chapelle, furent réduits à cent quatre-vingt mille; il fut ajouté cinquante-cinq mille hommes de milices. — De 1756 à 1763, le chiffre des troupes régulières fut porté à trois cent quarante mille hommes, plus un corps auxiliaire de quinze mille Saxons et Wurtembergeois. — Après le traité de 1762, le pied de paix fut fixé à cent soixante mille hommes. — En 1773 la France n'avait conservé que cent cinquante mille hommes sous les armes, et seulement cent trente mille en 1775. — En 1787 l'armée se composait de cent cinquante mille hommes; on estimait alors à vingt mille par année le chiffre annuel des engagements.

Le grand mouvement populaire de 1789 avait alarmé toutes les puissances de l'Europe, et dès 1790 il était facile de prévoir qu'une nouvelle ligue d'Augsbourg, et plus formidable encore, ne tarderait pas à se former contre la France. Cependant soit imprévoyance, soit calcul, soit faiblesse du pouvoir, aucune mesure de recrutement ne fut prescrite. — En 1791 l'assemblée nationale ordonna la levée de trois cent mille gardes nationaux et une autre levée de cent mille hommes destinés à remplacer les milices; mais ces mesures étaient exécutées avec une telle négligence que le 1^{er} juin 1792 l'armée ne comptait pas cent quarante mille hommes présents aux drapeaux, et c'est dans ces circonstances que la guerre fut déclarée à l'empereur, roi de Bohême et de Hongrie. A l'intérieur le désordre allait croissant : l'événement du 10 août vint le porter au comble. Bientôt la Prusse, l'Empire, le roi de Sardaigne, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, les Deux-Siciles, l'État romain, se ligüèrent avec l'empereur d'Allemagne; la frontière de Huningue à Dunkerque était bordée par ses armées auxquelles des corps d'émigrés étaient réunis, et au midi par les armées de l'Italie. Les frontières de Bayonne à Perpignan étaient menacées par les Espagnols, les ports et les côtes par les escadres anglaises, hollandaises et espagnoles.

Des troubles avaient éclaté sur différens points du royaume; plusieurs départemens de l'Ouest levèrent l'étendard de la contre-révolution. Les alliés annonçaient hautement le démembrement de la France : l'insolent et maladroit manifeste du duc de Brunswick, généralissime des armées étrangères, qui menaçait des traitemens

les plus rigoureux les Français qui opposeraient la moindre résistance aux armées coalisées, acheva de porter l'exaspération dans les cœurs. Nos pères étaient placés entre l'honneur et la honte ; le choix pouvait-il être douteux ? La convention nationale ne désespéra pas du salut de la patrie. Il fallait repousser les armées étrangères qui avaient déjà pénétré en France par les frontières de la Meuse, de la Champagne et des Pyrénées. Le 24 février 1794 la convention décréta que « tous » les Français de l'âge de dix-huit à « quarante ans, non mariés ou veufs » sans enfans, étaient mis en réquisition *permanente* jusqu'à l'époque du « recrutement effectif de trois cent » mille hommes et jusqu'à celle où ces « trois cent mille hommes armés, habillés et équipés, auraient été réunis » aux armées. » Cette levée, composée pour la plus grande partie d'hommes dont le corps avait acquis tout son développement, imprima une grande force à nos armées et devint la cause principale de leurs succès. — Deux autres décrets prescrivirent encore la levée de soixante et dix mille hommes destinés à renforcer la cavalerie et l'artillerie. — Les Français courent aux armes ; les volontaires se présentent de toutes parts, et parmi eux on distingue les jeunes gens qui appartiennent aux familles les plus opulentes : les villes fournissent de nombreux bataillons, les villages y joignent chacun un ou plusieurs fantassins. L'amour de la patrie enfanta des miracles, et ces soldats improvisés, à peine initiés aux exercices militaires, triomphent des vieilles bandes de l'Europe et purgent le sol de la France de la présence des étrangers.

Nous devons dire que ce noble résultat ne fut pas obtenu, comme on le prétend pour diminuer notre gloire,

par l'immense supériorité numérique des armées républicaines, mais par la valeur de nos soldats, car il sort des renseignemens les plus exacts que les puissances coalisées à cette époque mirent sur pied sept cent cinquante mille hommes et que l'armée française n'en comptait alors que cinq cent soixante et dix mille. Nous n'avons voulu comprendre dans cette récapitulation les armées de la Vendée et le siège de Lyon. Dans ces guerres où la main d'un Français versait son sang français, on estime qu'il a été tué plus de trois cent mille hommes. On n'est pas dans les brochures et dans les écrits périodiques de l'époque que l'historien doit puiser ses renseignemens. En effet il n'y a pas un écrivain du temps qui ne fasse mention des quatorze armées de la république et du million de soldats qui, dit-on, furent levés. Admettant l'exagération était permise, il fallait la fois effrayer l'étranger et rassurer le pays. On sait aujourd'hui que ces quatorze armées se réduisent à neuf, plutôt à huit, celles du Nord, des Ardennes, de la Moselle, des Vosges, des Alpes, du Var ensuite d'Italie, des côtes et de l'intérieur : cette dernière n'eut qu'une existence éphémère. Il est prouvé de plus par les états déposés au ministère de la guerre que l'armée en 1794, au moment de sa plus grande force, n'a jamais compté plus de six cent vingt mille hommes d'effectif.

Au commencement de 1796 (au début de la république), les armées, en comprenant les garnisons des colonies, étaient fortes de cinq cent mille hommes et se maintinrent à ce chiffre jusqu'à la fin de l'année 1797. — Mais après le départ de l'expédition d'Égypte, qui eut lieu en mai 1798 et qui se composait de trente-deux mil-

hommes, les revers éprouvés en Italie et en Allemagne nécessitent encore des levées; l'armée comptait à peine trois cent mille hommes, et la nouvelle coalition s'annonçait d'autant plus menaçante que la Russie y avait accédé et que ses armées s'avançaient vers le théâtre de la guerre. Ce chiffre de trois cent mille hommes aurait encore offert quelques chances de résistance, malgré l'infériorité du nombre, mais que pouvait-on attendre d'une armée dont le moral devenait extrême? Le gouvernement du Directoire était sans force morale, sans crédit; la solde était arriérée; les services des vivres, des fourrages, de l'habillement, des hôpitaux, complètement désorganisés; enfin le besoin était si grand que les dépenses du ministère de la guerre s'élevèrent à trois cent trente millions: et l'armée, ainsi que nous venons de le dire, comptait à peine trois cent mille hommes.

Après le 18 brumaire an VIII, lorsque le général Bonaparte fut parvenu au consulat, une armée de réserve de cent mille hommes fut levée; en peu de mois les services furent réorganisés et la solde remise au courant. En 1801, la France comptait près de quatre cent mille hommes dans ses rangs. En 1805, quatre cent quatre-vingt mille étaient jugés nécessaires pour la composition des armées et la sûreté des frontières de terre et de mer de l'empire.

On aurait tort de prendre tant de soins pour établir, par l'étude de l'histoire, des résultats semblables à ceux que nous venons d'exposer, si l'on ne tirait pas de leur rapprochement des enseignemens utiles. Ainsi la France à trois époques, sous Louis XIV et sous Louis XV, avait mis sur pied des armées de quatre cent mille hommes; elle ne comptait alors qu'une population de

vingt et un à vingt-deux millions d'âmes, encore faut-il remarquer que la noblesse, le clergé et nombre de personnes privilégiées ne concouraient pas au recrutement. — En 1794, six cent trente mille hommes composaient les armées, et à cette époque quelques acquisitions de territoire sans importance avaient seulement eu lieu, car la Belgique, dont on forma neuf départemens, ne fut réunie à la France qu'au mois d'octobre 1795. — En 1812, la France impériale, qui comptait quarante millions d'habitans, leva six cent cinquante mille hommes. Il est aujourd'hui reconnu que l'on peut, sans abuser de la population, lever vingt mille hommes par chaque million de population, c'est-à-dire deux hommes sur cent habitans. En partant de cette base, Napoléon aurait pu lever plus de huit cent mille hommes. Ce rapprochement, dont on ne saurait contester la force concluante, puisqu'il repose sur des chiffres, suffit pour répondre aux écrivains passionnés qui ont accusé l'empereur d'avoir dépeuplé la France par des levées exagérées d'hommes, et dont notre histoire, ainsi qu'ils l'ont faussement avancé, n'offrait pas d'exemples.

Aujourd'hui l'armée française sur le pied de paix est de quatre cent mille hommes, c'est-à-dire qu'elle compte un peu moins d'un homme sur cent habitans, et l'on doit remarquer que cette force est bien peu élevée si on la compare à la population du royaume (trente-trois millions d'habitans) et surtout à la force des armées que les grandes puissances de l'Europe entretiennent constamment sous les armes, et dont le chiffre est hors de proportion avec leurs populations et leurs ressources financières. La levée annuelle, très-modérée pour l'entretien

de l'armée (quatre-vingt mille hommes), permet de ne pas augmenter en temps inopportun les charges des contribuables et de conserver des bras précieux à l'agriculture et aux ateliers. Mais notre système de dépenses est tellement calculé que nous avons, en moins de temps qu'il faudrait pour menacer nos frontières, pourvoir à toutes les éventualités.

EXTRAITS

DE

MONTECUCULLI.

AVERTISSEMENT

DES RÉDACTEURS.

C'est surtout en nous occupant de faire connaître à nos abonnés les mémoires de Montecuculli que nous avons éprouvé les embarras les plus grands. Si d'un côté nous ne pouvions, sous peine de revenir à un état de choses vieilli, reproduire son œuvre entière, il était cependant de notre devoir d'accorder une place suffisante et proportionnée aux mérites de l'homme qui fut à la fois l'un des plus grands capitaines et l'un des écrivains militaires les plus distingués du dix-septième siècle. Grâce à la marche que nous avons adoptée, nous espérons avoir tout concilié; ainsi, après la notice sur la vie de Montecuculli, nous avons apprécié sommairement ses mémoires, puis nous en avons extrait quelques chapitres dans lesquels il a traité plusieurs questions fondamentales qui présentent toujours le même intérêt. Les principes restent les mêmes, les moyens d'exécution seuls peuvent et doivent varier parce qu'ils dépendent de ceux employés, lesquels sont en partie subordonnés aux découvertes dans les sciences dont ils offrent l'application.

NOTICE

SUR MONTECUCULLI.

Montecuculli (Raymond, comte de) généralissime des troupes de l'empereur d'Allemagne, chevalier de la Toison-d'Or, descendait de l'ancienne maison des comtes de Montecuculli; il naquit à Modène en 1608. Son oncle, Ernest de Montecuculli, général d'artillerie dans l'armée impériale, lui inspira de bonne heure le goût des armes. Après avoir servi comme simple soldat et passé par tous les grades inférieurs, il obtint le commandement de deux mille chevaux et fit lever le blocus de Nemestein, en Silésie, assiégé par dix mille Suédois. En 1646, placé à la tête d'un corps détaché, il fut chargé de couvrir cette province. Fait prisonnier à Hofkirch, sa détention ne dura pas moins de deux années, qu'il sut mettre à profit par une étude assidue des ouvrages des maîtres de l'antiquité sur l'art de la guerre. — Rentré au service de l'empereur, il se distingua, en 1647, à la bataille de Tuschén et à la prise du château de Triebel. En 1657, promu au grade de maréchal-de-camp général, il fut envoyé par l'empereur au secours de Jean-Casimir, roi de Pologne. Chargé de la conduite de dix mille hommes détachés, il s'empara de Cracovie et de Thorn, en 1658, et contribua puissamment à forcer les Suédois d'évacuer la Pologne, le Jutland et l'île de Fionie. En 1661, il commandait l'armée impériale dans la Hongrie; en 1664, il commandait en chef à la célèbre bataille de Saint-Gothard, à la suite de laquelle la paix avec les Turcs fut conclue. C'est alors que l'empereur Léopold l'éleva à la dignité de lieutenant-général, et que le roi d'Espagne le décora de la Toison-d'Or. En 1674.

Montecuculli fut placé à la tête de l'armée impériale opposée à l'armée de Louis XIV, qui, sous le commandement de Turenne, occupait la ligne du Rhin, de Strasbourg à Bonn. Dans la campagne à jamais célèbre de 1675, Turenne et Montecuculli firent preuves de talent, de ruse et d'activité ; ils déployèrent les manœuvres les plus savantes et déjouèrent mutuellement leurs plans. Pendant quatre mois, les deux armées se trouvaient presque continuellement en présence, et souvent même à la portée du canon, sans qu'il en résultât d'engagement général. Avant de le tenter, chacun de ces illustres capitaines cherchait à s'assurer des chances avantageuses de position ; mais la perspicacité de l'antagoniste ne tardait pas à deviner et à déjouer les plans les mieux combinés. Une lutte aussi prolongée, et dont l'histoire militaire d'aucun peuple n'offre d'exemple, fut brusquement terminée par la mort de Turenne, emporté par un boulet à Salzbach, le 27 juillet 1775. Turenne fut pleuré par Montecuculli dont l'histoire a conservé les nobles paroles : *Je ne puis, s'écrie-t-il, assez regretter un homme au-dessus de l'homme et qui faisait honneur à la nature humaine.* Cette campagne de quatre mois, ainsi que celle de Champagne en 1814, doivent être méditées par les jeunes officiers qui y trouveront l'étude la plus instructive que l'histoire ancienne et l'histoire moderne peuvent leur offrir. Le duc de Lorraine, vers la fin de 1675, ayant été élevé au commandement supérieur des armées impériales, Montecuculli refusa de servir sous ses ordres, car, disait-il, *il avait eu l'honneur de combattre Turenne.* Les historiens ont loué Montecuculli, non d'avoir été vainqueur dans la campagne de 1675, mais de n'avoir pas été vaincu ; il s'était mesuré avec Turenne et Condé. Dès ce moment, Montecuculli n'a plus écrit ni combattu. On ne saurait assez regretter qu'il ait arrêté ses mémoires après la paix de 1664 avec la Turquie. Montecuculli est mort à Lintz, âgé de soixante-treize ans, au moment où l'empereur venait d'ériger son duché de Melfe en principauté.

(Note des Rédacteurs.)

APPRÉCIATION

DE

SES MÉMOIRES.



C'est en 1665 que Montecuculli présenta à Léopold, empereur d'Allemagne, ses mémoires sur l'art militaire et sur ses propres campagnes; à ce récit, s'attachent les grands principes sur l'art, exposés par les maîtres de l'antiquité, à l'étude desquels il s'était livré avec ardeur. Les guerres modernes, les découvertes dans les sciences, et leur application à l'art militaire ont fait perdre à la nation de Montecuculli une partie de l'intérêt qui s'y attachait il y a cent quatre-vingts ans; cette considération nous a déterminés à restreindre dans de justes limites les extraits de son œuvre (seconde édition publiée à Strasbourg en 1740). Toutefois, soyons justes envers ce grand homme, et reconnaissons que le rival, quelquefois heureux de Turenne, a rendu à l'art militaire des services importants et dont encore aujourd'hui les hommes spéciaux lui tiennent hautement compte. Prisonnier des Suédois à trente-quatre ans, il consacra les deux années de sa captivité à l'étude des historiens militaires de l'antiquité, à l'époque de sa vie où, déjà parvenu à un grade élevé, la vanité, si naturelle à l'homme, et qui grandit avec l'âge, pouvait lui dire qu'il ne lui restait plus rien à apprendre. C'est ainsi, et le rapprochement est piquant, que Hoche, général en chef en l'an VI de la république, se faisait adresser, de Paris à son quartier-général, les œuvres de Thucydide, de Xénophon et de Polybe.

Lorsque Montecuculli énumère les qualités qui constituent le général, il exige de ce chef « un génie martial, un tempérament sain et robuste, un sang » rempli d'esprits d'où naissent l'intrépidité dans le péril, la bonne grâce dans » les occasions où l'on doit paraître et une activité infatigable dans le travail. Ce- » lui, dit-il, qui veut penser à tout ne fait rien. Celui qui pense à trop de choses » est souvent trompé; il faut savoir distribuer l'attention et la confiance. Le » chef de guerre doit être prudent, juste, tempérant. La vertu morale lui est » plus nécessaire qu'à tout autre homme. Lorsqu'elle se règle sur le passé,

» pour se conduire à l'avenir, on l'appelle prudence. Quand elle rend à cha
 » cun ce qui lui appartient, on la nomme justice. Encourager les timides, gr
 » sir le petit nombre, ranimer le combat languissant, rallier les troupes ro
 » pues, ramener à la charge celles qui ont été repoussées, remettre la batail
 » et se perdre au besoin pour sauver l'État, sont des actions dignes d'un génér
 » qui doit faire le bien, souffrir le mal qu'on dit de lui, mépriser les méchan
 » et se contenter de l'approbation des gens de bien et de mérite. C'est un ex
 » ploir glorieux que de commander une armée, du salut ou de la perte de l
 » quelle dépendent les rois, leurs royaumes et leurs couronnes. »

Lorsque Montecuculli expose ses idées sur les marches, il devine, avec cel
 prévision qui n'appartient qu'au génie, les marches parallèles qui ne furent
 employées que plus tard. « Il faut, dit-il, considérer dans les marches, le lie
 » le soupçon, le dessein. La marche est bien ordonnée quand elle est régl
 » sur le chemin qu'on doit faire, sur le temps qu'on a pour la faire. La fin
 » l'ordonnance de marche est de pouvoir changer l'ordre de bataille tout d'
 » coup et par des mouvemens rapides. »

L'œuvre de Montecuculli est divisée en trois parties : dans la première,
 établit les principes de la guerre ; dans la seconde, il les réduit en théories gé
 nérales, mais applicables principalement à la guerre entre l'Autriche et
 Turquie ; dans la troisième partie, il raconte, avec trop de détails peut-être, les
 campagnes contre les Turcs, des années 1661, 1662, 1663 et 1664, terminées
 par la célèbre bataille de Saint-Gothard qui fut suivie de la paix. C'est donc sur
 la seconde et sur la troisième partie de l'ouvrage de Montecuculli, qui ne pré
 sentent plus aujourd'hui le même intérêt, que nos retranchemens devaient
 porter ; car les choses ont bien changé depuis cent quatre-vingts ans. Il n'est
 plus le temps, où tous les princes de l'Europe, réunis par un danger commun,
 songèrent à se coaliser pour s'opposer à la conquête annoncée de l'Allemagne
 par une puissance qui, de nos jours, est à peine du second ordre. Quel sujet de
 réflexion pour l'historien philosophe ! (1)

» Montecuculli veut qu'un général en chef soit prudent, juste, tempérant

(1) Le premier et le principal avantage des Turcs était le nombre exorbitant de leurs troupes
 et, pour apprécier combien les préoccupations des princes chrétiens étaient fondées à cette
 époque, il suffit de jeter un coup-d'œil rétrospectif sur l'histoire. L'an 1526, Soliman entra en
 Hongrie avec trois cent mille hommes et trois cents pièces de canon. En 1529, le même Soli
 man s'avança sur Vienne avec cent cinquante mille combattans et cent soixante vaisseaux sur le
 Danube, sans compter les barques. En 1594, Sinan-Pacha, avec cent vingt-cinq mille combattans

« qu'il réunisse la théorie à la pratique et l'art de parler à celui de commander; »
 « Ce qui inspire le plus de confiance, c'est l'idée de la capacité. Les hommes
 « doivent, surtout quand ils commandent à d'autres hommes, leur persuader
 « qu'ils en savent plus qu'eux; c'est ce qui fait l'autorité des médecins. »

« Lycargue a dit qu'on doit se garder de faire long-temps la guerre contre
 « le même ennemi. Montecuculli approuve cette maxime de l'empereur Léon,
 « que deux choses sont le soutien des États : l'agriculture et la milice. Quand
 « les armées sont puissantes, dit-il, les arts, le commerce et tout l'État fleuris-
 « sent sous leur ombre; mais lorsqu'elles viennent à languir, il n'y a plus ni sté-
 « reté, ni force, ni gloire, ni valeur, et l'on ne peut pas se flatter qu'on de-
 « meure dans le repos et qu'on jouisse d'une vie commode et tranquille; car on
 « ne laissera pas d'être inquiet quoiqu'on n'inquiète personne. Il est onéreux
 « aux empires de détruire et de refaire sans cesse l'état de guerre. Combien de
 « fois, dans l'espace de soixante ans, l'Autriche n'a-t-elle pas été obligée de
 « reprendre le pied de guerre? — La conséquence est l'entretien d'une armée
 « permanente. — En retranchant des exercices le superflu, on apprend mieux
 « le nécessaire. Il n'est pas besoin qu'un soldat sache toute la tactique d'Arrien,
 « tous les coups de maîtres d'armes, tous les tours de la pique et du mousquet,
 « toutes les manéges du cheval, ni toutes les lignes de l'ordonnance des Grecs,
 « les bombes, les coins et les autres semblables; il suffit de savoir celles qui
 « sont simples, naturelles; plus elles sont simples, plus elles seront utiles. —
 « Domitien, en Germanie, éclaira et perça de routes les forêts; il ôta aux ha-
 « bitans leurs retraites et leurs forces. — Les Athéniens, d'une guerre de terre
 « firent une guerre de mer. — Les peuples barbares mettent leur principal
 « avantage dans le grand nombre et dans la fureur; les milices bien disciplinées
 « le placent dans la valeur et dans le bon ordre. — Un long appareil produit une
 « prompte victoire: c'était une maxime chez les Romains de faire de grosses et
 « courtes guerres. — Gustave-Adolphe, qui connaissait bien la Pologne et ses
 « propres troupes, se contenta de prendre quelques places et de les garder, tan-
 « dis que Charles-Gustave voulut conquérir toute la Pologne, et y périt au mi-

« quatre-vingt pièces de canon, mit en désordre le camp de l'archiduc Mathias. En 1596,
 « Mehmet III attaqua Agria et s'en empara à la vue du camp des Chrétiens. Cette multitude est
 « justement ce qu'on nomme puissance, parce que le plus grand nombre enferme le moindre et le
 « surpasse, de sorte que si une épée a quelque force d'elle-même, plusieurs épées jointes ensemble
 « ont avantagé; et, de deux poids, le fort emporte le faible.

(Note des Rédacteurs.)

» lieu de ses succès. Il faut attaquer plutôt que se défendre. Les actions défensives n'ont pas sans doute autant d'éclat que les conquêtes ; mais elles demandent plus d'adresse, de fermeté, de fatigues et d'intrépidité. Dans les guerres offensives, on compte pour rien ce que l'on manque de faire, parce que les yeux, attentifs à ce qui se fait et remplis d'une action éclatante, ne se tournent point ailleurs, et n'envisagent pas ce qu'on pouvait faire. Les succès sont grossis par la renommée et la faveur publique. — Dans la guerre défensive, la moindre faute est mortelle ; les disgrâces sont encore exagérées par la crainte ; elles sont attribuées aux hommes plutôt qu'aux événements. On ne regarde que le mal qui arrive, et non ce qui pouvait arriver de mieux ; on ne l'avait pas empêché, ce qui, en bonne justice, devrait être compté pour un bien. — C'est une circonstance fort heureuse de faire la guerre à cheval sur un grand fleuve, surtout en descendant, parce qu'alors les affluens facilitent les approvisionnemens en tous genres. — On a tort d'attacher une grande importance à ravager le pays. Si c'est pendant l'hiver, cela n'empêche pas le blé de croître, et en même temps, enlever quelques bœufs, brûler une paille, ne sert pas à grand'chose ; il vaut mieux, sous tous les rapports, soutenir ceux de la guerre elle-même, ménager le pays, et user régulièrement de ses ressources. — Les diversions bien calculées sont une des opérations les plus avantageuses ; après quelques exemples tirés de l'histoire ancienne, on peut encore citer celle de Montecuculli, en Poméranie, qui réussit complètement, et qu'il tenta à la suite de l'expédition malheureuse de Fionie. — Il ne faut jamais séparer ses forces devant l'ennemi ; Walstein ne fut battu à Lutzen que pour avoir détaché Papenheim sur Hall et Galas en Silésie. — La lance est bonne pour la cavalerie, et la pique de dix-huit pieds pour l'infanterie. Pour la cavalerie, la demi-cuirasse est préférable à l'armure complète en fer (1) » — Si l'on se rappelle combien la puissance ottomane était

(1) Nous dirons à l'appui de cette opinion, que la grosse cavalerie autrichienne (*die schwere cavalerie*) est la dernière, en Europe, qui a conservé cet embarrassant équipement. L'un de nous se trouvait, en l'an V de la république, à l'armée du Rhin. Un jour, nous vîmes paraître en ligne les cuirassiers du prince Ferdinand ; ils étaient, non-seulement armés de la double cuirasse, mais encore du casque fermé, de brassards et de cuissards ; l'homme, à l'abri du mousquet, de la taille et de la pointe, n'offrait qu'une surface de fer. Et cependant ces cuirassiers furent chargés en fourrageurs par notre cavalerie légère. Nos chasseurs et nos hussards ne s'attaquaient qu'aux chevaux ; le cavalier démonté avait peine à se relever ; ou, s'il restait debout, privé de mobilité, il demeurait à la merci de l'assaillant. Ces cuirassiers étaient d'une taille fort élevée, et ce fut un spectacle curieux de voir ces colosses ramenés par nos petits cavaliers légers. L'armement actuel de nos cuirassiers a résolu le problème.

(Note des Rédacteurs.)

présenté en 1660, on ne s'étonnera pas que Montecuculli ait discuté la possibilité d'une croisade contre les Turcs, et dont l'idée première est attribuée à Léon X; les Moscovites devaient y prendre part. L'armée autrichienne aurait marché sur Constantinople par la Bosnie, la Serbie et la Thrace; le roi de France aurait pris par la Grèce, en passant de Brindes en Albanie; le roi d'Espagne serait parti de Carthagène, pour s'emparer de Gallipoli et des Dardanelles, et l'armée du Saint-Père aurait fait voile d'Ancône. Enfin, Montecuculli a noté aussi le plan d'une guerre défensive dans le cas où les Turcs auraient remonté le Danube. Que les temps sont changés!

Nous ne saurions trop recommander aux jeunes officiers, qui veulent sérieusement s'instruire, de comparer entre elles la manière dont Montecuculli, Lloyd, Puysegur, et surtout Jomini, ont traité l'importante question des lignes de position.

(Note des Rédacteurs.)



EXTRAITS

DE

MONTECUCULLI.

De la disposition universelle.

La disposition universelle regarde la guerre en gros ; elle prescrit une règle générale pour la faire, et la dresse sur un plan avantageux.

Etablir bien aux échecs dès les premiers mouvemens qu'on donne à ses pièces, influe sur la suite une facilité de vaincre ; quand vous avez mal débuté, et que vos pièces sont en désordre, il est difficile d'y remédier dans la suite. C'est un axiôme de médecine, que le défaut de la première coction ne se corrige point dans la seconde. Ainsi les fautes que font les magistrats souverains, dans les ordres qu'ils donnent, peuvent difficilement être corrigées dans l'exécution par les inférieurs, qui souvent portent la faute de ceux qui ont manqué dans le principe.

Frontin traite de la disposition universelle sous ce titre : *De constituendo actu belli* ; ce que nous pourrions traduire ainsi : *De la manière de bien établir l'état de la guerre*, c'est-à-dire d'établir et de concentrer la forme, de la

bien conduire et de la bien gouverner par rapport à la victoire.

Gustave-Adolphe, roi de Suède, faisant la guerre en Pologne avec une armée composée d'une bonne infanterie, mais de peu de cavalerie, ne la risqua point dans ces vastes plaines de Pologne ; mais il s'arrêta dans la Prusse, où, ayant pris plusieurs places et s'étant fortifié, il garda à la paix ce qu'il avait conquis pendant la guerre. Charles-Gustave, au contraire, y ayant rallumé la guerre en 1656, traversa le royaume d'un bout à l'autre, à la faveur des divisions ; mais les divisions étant assoupies, et son armée étant affaiblie, il reperdit tout. L'armée pesante des Suédois n'était pas propre à courir, ni l'armée légère des Polonais à combattre de pied ferme. Ces derniers donnèrent une bataille près de Varsovie, et ils furent défaits, et les premiers se ruinèrent eux-mêmes par leurs courses.

Le grand-visir, ayant souvent expérimenté, dans la guerre de Candie, que la flotte des Turcs était toujours battue, au passage de la mer, par celle des Vénitiens, changea la manière de

faire passer des troupes et des provisions ; il ne mit plus sa flotte en un corps ; mais l'ayant partagée en plusieurs , il en faisait passer quelques parties à diverses fois , en différens temps , par différens lieux , à la dérobée , à la faveur d'un vent favorable , et par ce moyen , il y avait toujours quelques vaisseaux qui arrivaient heureusement.

—

De la disposition par rapport aux forces.

Il faut mesurer ses forces et les comparer à celles de l'ennemi , comme un juge désintéressé compare les raisons des parties dans une affaire civile.

Si la meilleure partie de vos forces consiste en cavalerie , il faut chercher les plaines larges et découvertes ; si vous comptez plus sur votre infanterie , il faut chercher les montagnes et les lieux étroits et embarrassés.

L'infanterie est bonne pour les sièges , la cavalerie pour les batailles.

Si votre armée est forte et aguerrie , et celle de l'ennemi faible , de nouvelle levée , ou amollie par l'oisiveté , il faut chercher les batailles , comme firent Alexandre et César avec leurs armées de troupes vieilles et victorieuses ; si l'ennemi a l'avantage en cela , il faut les éviter , se camper avantageusement , se fortifier dans des passages , se contenter d'empêcher ses progrès , et imiter Fabius Maximus , dont les campemens contre Annibal sont les plus célèbres de l'antiquité , et c'est par cette voie qu'il s'est acquis le nom de très grand parmi les capitaines ; car on doit considérer cet homme dans un temps où grand nombre de batailles perdues , de déroutes d'armées et d'autres disgrâces avaient jeté l'épouvante dans le cœur des soldats et du peuple romain. Qu'on considère ,

dis-je , la conduite de ce dictateur , et on trouvera qu'il faut dans ces occasions changer la forme de la guerre , tenir poriser , donner de l'intervalle après une disgrâce arrivée , ne pas risquer salut de la république , parce que moindre échec dans une armée faible est considérable , comme une légère attaque est plus sensible à un corps cassé et infirme qu'une grande à un corps robuste , non par la force du mal , mais par la faiblesse du malade.

Ne pas éviter le combat , mais chercher à le donner à son avantage.

Compter plus sur le conseil que sur le hasard.

Ne se pas soucier des murmures du peuple.

Se camper en face de l'ennemi , le côtoyer en marche par des hauteurs et par des lieux avantageux ; se saisir des châteaux et des passages autour de son camp , et des lieux par où il doit marcher ; se tenir dans les lignes , et ne se laisser pas engager à combattre avec désavantage. C'est toujours beaucoup que de l'empêcher de rien faire de lui faire perdre le temps , de le tromper , de rompre ses desseins , d'arrêter ou d'en retarder le progrès et l'exécution.

Garnir les places ; rompre les ponts abandonner les lieux sans défense , et retirer les troupes et les mettre en sûreté , ravager le pays où l'ennemi doit passer en brûlant les maisons et gâtant les vivres.

Avoir derrière soi des provisions assurées ; conduire l'ennemi dans des lieux où il n'en trouve point ; inquiéter ses fourrageurs par des partis continuels ; l'empêcher de faire des courses ; observer ses marches ; le côtoyer ; lui dresser des embuscades.

En agissant de cette manière , on

pour vaincre l'ennemi sans se remuer. Vous êtes dans votre pays ; vous avez tous les secours nécessaires. L'armée que vous avez en tête n'a rien de tout cela : elle est en pays ennemi , éloignée du sien , sans places , sans magasins , sans lieu où elle puisse prendre pied , sans moyen de continuer la guerre ; elle voit continuellement diminuer son monde , ses forces , son courage ; en sorte que , comme j'ai dit , on peut la ruiner sans se remuer.

Si l'on est fort inférieur à l'ennemi , tant pour le nombre que pour la qualité des troupes , en sorte qu'on ne puisse pas camper contre lui , il faut abandonner la campagne et se retirer dans les places fortes , comme firent ceux de Bysance contre Philippe , et Annibal contre Scipion , afin que l'ennemi , courant la campagne , soit harcelé et affaibli par les garnisons des places voisines , sans qu'il puisse rien faire de considérable , ou qu'il s'ennuie d'attaquer et qu'il y renonce , ou bien qu'il fasse plusieurs sièges l'un après l'autre , et qu'il y consume son temps et ses forces.

De la disposition par rapport au pays.

Les Athéniens , ne pouvant se défendre ni en rase campagne ni dans les places , abandonnèrent la terre , et transportèrent l'état de la guerre dans une bataille navale.

Si le pays envahi par l'ennemi est disposé de manière qu'avec peu de troupes on puisse faire tête à un grand nombre , on peut faire diversion , suivant la règle des médecins , qui ont accoutumé de détourner les humeurs des parties où elles se jettent en trop grande abondance. C'est ainsi que la France fortifiée aujourd'hui dans la der-

nière perfection ses places frontières des Pays-Bas , pour y pouvoir soutenir , quand elle le jugera à propos , une guerre défensive , et entreprendre des conquêtes d'un autre côté.

Pour tirer de la diversion tout l'avantage possible , voici les maximes qu'il faut observer :

Que votre État soit plus fort que celui de l'ennemi ; car il est naturel de défendre le sien , avant que d'attaquer celui d'autrui.

Que le pays qu'on attaque par diversion soit facile à envahir , que la diversion soit vigoureuse , et qu'elle se fasse dans une partie très sensible.

Qu'elle soit accompagnée de bonne fortune , ce qui est une faveur du ciel.

La plus célèbre diversion qu'on lise dans l'histoire est celle que Scipion fit en Afrique , tandis qu'Annibal conduisait la guerre en Italie. Mais dans ce projet de Scipion on voit comme dans un miroir les maximes suivantes :

La défense de l'Italie assurée par 1^o quelques désavantages qu'avait eus Annibal , particulièrement à Nole par la victoire que remporta sur lui Cl. Marcellus ; 2^o par la peste et par la famine , qui avaient affaibli l'armée carthaginoise ; 3^o par l'armée du consul P. Licinius , qui pouvait tenir tête à Annibal.

La grande facilité que Scipion s'assurait de trouver à faire la guerre en Afrique , et la commodité que lui donnait la Sicile , dont les Romains étaient maîtres , pour faire passer en Afrique son armée qui était de plus de trente-cinq mille hommes.

La réputation des armes des Romains , qui désormais ne se tiendraient plus sur la défensive dans leur pays , mais qui allaient porter la guerre au dehors , et voir le siège de la guerre , la désolation des campagnes , la ter-

reur, la fuite, les incendies, les carnages, les trahisons, passer de leur pays dans celui des ennemis.

La bonne fortune qui accompagna toujours Scipion, et sans laquelle il ne serait jamais venu à bout d'une entreprise aussi difficile qu'il se l'était imaginée facile : car, 1^o Syphax, sur lequel il comptait beaucoup, lui manqua d'abord, et lui fit dire qu'il ne devait pas entrer en Afrique; 2^o Utique, dont il comptait de s'emparer, et de faire sa place d'armes pour l'exécution de ses desseins, après avoir soutenu contre lui un siège de quarante jours, fut secourue par l'armée d'Asdrubal et de Syphax, forte de quatre-vingt mille hommes de pied et de treize mille chevaux. Il eut ensuite à combattre cette même armée, dont il brûla d'abord le camp, après quoi il la défit. Syphax se remit, et rétablit une nouvelle armée aussi forte que la première, mais de nouvelle levée, et il fallut encore la combattre.

Enfin Annibal fut rappelé en Afrique, et son armée victorieuse et entière y donna plus à craindre aux Romains que dans l'Italie même, parce qu'il leur semblait que c'était moins le péril que le lieu qui eût changé. Scipion fut encore obligé d'en venir avec cette armée à cette journée décisive qui termina la guerre, vingt mille des ennemis ayant été taillés en pièces, vingt mille faits prisonniers, et le reste mis en fuite. Mais cela ne se fit pas sans beaucoup de risques, et cette victoire acquit à Scipion avec beaucoup

de gloire, le beau surnom d'*Africain*; ainsi il fallut pour le succès d'un si grand dessein une faveur extraordinaire du ciel, et un général dont la valeur fût au-dessus du commun.

La diversion que l'armée de l'empereur et celle des alliés firent aux Suédois, l'an 1659, n'est pas moins digne de remarque. Les Impériaux étaient dans le Jutland (1), et faisaient tous leurs efforts pour passer dans l'île de Fionie ou de Fuhnen (2), pour combattre l'armée que le roi de Suède y avait sous la conduite de Charles Vranghel, grand amiral, dessein important et d'une conséquence extrême, mais aussi difficile que magnanime. On avait à passer la mer, qui servait de fossé, et à surmonter au lieu de parapets une plage toute couverte de forts et de batteries, et défendue par un ennemi rangé en bataille; il fallait dépendre du souffle des vents, et ce qui était encore plus, se servir de vaisseaux dont les pilotes et les capitaines ne cinglaient pas à pleines voiles, c'est-à-dire, ne courraient pas de bon cœur à cette entreprise; on ne laissa pourtant pas d'essayer à diverses reprises avec beaucoup de valeur; mais nous fûmes repoussés de même, non sans rougir les flots de beaucoup de sang. Je dis alors que le moyen de s'approcher de la Fionie était de s'en éloigner, que la voie la plus courte était de faire un circuit de cinquante lieues, et que la porte pour y entrer n'était pas Middelfarth (3) mais la Pomeranie (4). Cette pensée fut

(1) Le Jutland est une presqu'île sur la côte de la mer Baltique; c'est ce qu'on appelait anciennement la Quersonèse Cimbrique; elle appartient au roi de Danemarck.

(2) Fuhnen ou Fionie, est une île de la mer Baltique; elle appartient aux Danois; la ville capitale est Othensée.

(3) Middelfarth, petite ville située sur le petit

Belt entre le Jutland et l'île de Fuhnen; c'est le passage pour entrer dans cette île.

(4) Pomeranie, grand duché dans le cercle de la haute Saxe. La Pomeranie est en partie située sur la mer Baltique qu'elle a au nord; elle a la marche de Brandebourg au midi, le duché de Mecklembourg au couchant, et la Pologne au levant.

arrivée; on marcha aussitôt en Poméranie, on passa la Pène (1) en plusieurs endroits, on emporta d'abord les forts de Damgart (2), Trubede (3), Loetz, Treptow (4), et ensuite plusieurs places fortes, et on courut le long de la mer Baltique jusque vers Stralsund (5), Wolgast (6), Anclam (7), etc. L'éclat de ce foudre tira tout d'un coup Vrangél de la Fionie; il vint en hâte avec quelques troupes au secours de la Poméranie; mais ces forces ainsi divisées ne suffirent ni pour défendre la Poméranie, ni pour garder la Fionie qui se trouva tellement affaiblie par ce détachement, que les troupes suédoises, restées derrière, trouvèrent aisément d'y entrer, d'y défaire l'ennemi, et de l'obliger à se rendre à Anclam, et celles qui étaient en Poméranie la réduisirent en telle sorte que si la paix ne fût survenue, on l'aurait bientôt toute reconquis, et tout cela fut l'effet d'une diversion.

Le roi ne fut pas sans raisonnement, et il fit bien des réflexions sur l'état du pays et sur sa situation, et le Turc a tant prodigué de sang, et de temps pour conquérir Candie; par cette conquête, il s'est assuré l'empire de la Grèce et de l'Asie; il a mis une pierre fondamentale à celui de l'Europe et des Iles, et il s'est placé pour en être à cheval sur la Sicile, chose

qui n'est pas sans conséquence. C'est une grosse rivière qui a sa source dans le duché de Mecklembourg, traverse la Poméranie et va tomber dans la mer Baltique à Pénemunde.

(2) Damgart ou Damgarten, place forte de Prusse sur les frontières du duché de Mecklembourg.

(3) Trubede, petite ville de Poméranie, du duché de Mecklembourg, et à six ou sept lieues de Stralsund.

(4) Treptow. Il y a le vieux et le nouveau Treptow. Le vieux Treptow est dans le terri-

que les anciens maîtres de Candie ne négligèrent aucunement au rapport d'Aristote.

Il y en a qui laissent prendre terre à l'ennemi, et s'avancer plusieurs jours dans le pays, afin que son armée, étant affaiblie par les garnisons qu'il est obligé de mettre de côté et d'autre, ils puissent ensuite le combattre avec plus d'avantage. Ainsi, l'an 1657, les Polonais laissèrent courir tout le royaume à Charles Gustave, roi de Suède, afin qu'il ruinât, comme il le fit, son armée qui était florissante. C'est pourquoi dans le calcul qu'on fit alors, par manière de discours, des forces suédoises qui campaient en Danemarck, quelqu'un dit en raillant, qu'on devait mettre en ligne de compte une armée de quarante mille Suédois qui était restée derrière, en Pologne, mais qui se trouvait de manière à ne se remettre jamais sur pied, sinon au jour de la résurrection générale.

D'autres feignent de craindre pour rendre l'ennemi plus assuré et plus négligent, et en se retirant, ils le conduisent vers des lieux désavantageux, et vers leurs secours qui s'avancent, puis ils tournent tête tout d'un coup, et combattent.

Les autres marchent continuellement, ou pour tirer l'ennemi de ses postes, et l'affaiblir; ou pour le ruiner par des marches auxquelles il n'est

toire de Stettin, sur la rivière de Tollensée; il appartient au roi de Prusse; le nouveau Treptow est sur la Regas, à six ou sept lieues de Colberg.

(5) Stralsund. C'est une des plus fortes places de la Poméranie; elle a un très beau port sur la mer Baltique, elle appartient à la Suède.

(6) Wolgast, place forte du duché de Poméranie, située sur la Pène; elle appartient aux Suédois.

(7) Anclam, grande ville sur la Pène; elle est entre Stettin et Wolgast; elle a été cédée au roi de Prusse en 1720.

pas accoutumé, ou pour avoir toujours abondance de vivres.

De la disposition par rapport au dessein.

Le but de nos desseins doit être d'attaquer l'ennemi, ou de nous défendre, ou de secourir quelqu'un.

De la guerre offensive.

Pour attaquer un pays par une guerre offensive, il faut observer les maximes suivantes :

Etre maître de la campagne, et être plus fort que l'ennemi, ou par le nombre, ou par la qualité des troupes. César disait que deux choses servent à conquérir, conserver et agrandir les Etats : les soldats et l'argent ; c'est ce que fait aujourd'hui la France ; avec son argent elle achète des places, avec ses armes, elle en force d'autres.

Veiller aux conjonctures par exemple, qu'il y ait une guerre intestine ou des factions dans le pays qu'on veut attaquer, et qu'on soit appelé par l'un des partis.

Donner des batailles, jeter la terreur dans le pays, publier ses forces plus grandes qu'elles ne sont, partager son armée en autant de corps qu'on le peut faire sans risque, afin d'entreprendre plusieurs choses à la fois.

Traiter bien ceux qui se rendent, maltraiter ceux qui résistent.

Assurer ses derrières, laisser les choses tranquilles et bien affermies dans son propre pays et sur ses frontières.

S'établir et s'affermir dans quelque poste, qui soit comme un centre fixe, et capable de soutenir tous les mouve-

mens qu'on fait ensuite ; se rendre maître des grandes rivières et des passages ; former bien sa ligne de communication et de correspondance.

Chasser l'ennemi de ses forts en les prenant, et de la campagne en le combattant. S'imaginer de faire de grandes conquêtes sans combattre, c'est un projet chimérique.

Lui couper les vivres, enlever ses magasins, ou par surprise, ou par force ; lui faire tête de près et le resserrer, se mettre entre lui et les places de communication, mettre garnison dans les lieux d'alentour, l'entourer avec des fortifications, le détruire peu à peu en battant ses partis, ses fourrageurs, ses convois, brûler son camp et ses munitions, et y jeter des fumées empestées, ruiner les campagnes autour des villes, abattre les moulins, corrompre les eaux, mettre parmi ses troupes des maladies contagieuses, semer des divisions entre ses gens.

S'emparer de l'Etat :

En y bâtissant des forteresses et des citadelles nouvelles, et en mettant de bonnes garnisons dans les anciennes.

En gagnant les cœurs des habitants.

En y mettant des garnisons et des colonies.

En y faisant des alliances, des ligues, des factions.

En l'incommodant par des courtes continuelles, des menaces, des incendies, et l'obligeant par là à contribuer à payer tribut et à se soumettre.

En y établissant sa demeure.

En protégeant les voisins faibles et abaissant les puissans ; en ne souffrant pas que des étrangers puissans viennent s'y établir.

En emmenant avec soi les principaux comme otages, sous prétexte de leur faire honneur.

de leur écart la volonté et le pouvoir de rompre.

De la guerre défensive.

Maximes à observer pour la défense :

Avoir une ou plusieurs forteresses bien situées , pour arrêter l'agresseur jusqu'à ce qu'on ait rassemblé ses forces, ou qu'on ait reçu du secours de quelque autre puissance jalouse de celle qui attaque.

Appuyer et encourager les places avec un camp volant, qui soit aussi de son côté appuyé et encouragé par les places.

Pour empêcher les séditions et les divisions intestines, entretenir la guerre au dehors, où les humeurs mauvaises et inquiètes vont s'évaporer et se résoudre.

Quand on est sans armée ou qu'elle est faible, ou qu'on n'a que de la cavalerie, il faut :

Sauver tout ce qu'on peut dans les places fortes, ruiner le reste, et particulièrement les lieux où l'ennemi pourrait se poster.

S'étendre avec des retranchemens, quand on s'aperçoit que l'ennemi veut vous enfermer ; changer de poste ; ne demeurer pas dans des lieux où on puisse être enveloppé, sans pouvoir ni combattre ni se retirer, et pour cela avoir un pied en terre et l'autre en mer, ou sur quelque grande rivière.

Empêcher les desseins de son ennemi, en jetant de main en main du secours dans les places dont il s'approche, distribuant la cavalerie dans des lieux séparés pour l'incommoder sans cesse, se saisir des pas-ages, rompre les ponts et les moulins, faire enfler les eaux, couper les forêts et s'en faire des barricades.

DES OPÉRATIONS.

De la résolution.

Consulter lentement, exécuter promptement et avec vigueur, c'est l'avis des sages.

Après la résolution une fois prise, ne plus écouter ni doutes ni scrupules ; et supposer que tout le mal qui peut arriver n'arrive pas toujours, soit que la miséricorde divine le détourne, ou que notre adresse l'évite, ou que l'imprudence de nos ennemis ne profite pas de l'occasion.

Confier les exécutions en chef à un seul, parce que, lorsque l'autorité est égale, les sentimens sont souvent différens ; d'ailleurs, l'entreprise étant regardée comme commune, et non comme chose qui nous est propre ; nous ne la poussons pas avec tant de vigueur.

Après avoir employé tout son courage, suivi en tout les règles de l'art, et s'être convaincu soi-même qu'on n'a rien oublié de ce qui pouvait contribuer à l'heureux succès d'une entreprise, il en faut recommander l'issue à la Providence ; car ce serait la tenter que de s'y fier de telle sorte qu'on négligeât les règles de la prudence humaine, qui n'est autre chose qu'un rayon de cette Providence suprême qui se communique à notre entendement. David mettait sa confiance en Dieu ; mais il ne laissait pas de faire avec beaucoup de valeur tout ce qui pouvait servir à l'affermissement de son règne.

Il faut donc avoir l'esprit en repos sur ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner, et quoi qu'il arrive, il faut être ferme et constant, garder toujours une grande égalité d'âme, éviter également de

s'enfler dans la prospérité et de s'abattre dans l'adversité, parce que, dans le monde, les bons et les mauvais succès se suivent de fort près, et font un flux et reflux continu; c'est pourquoi l'on ne doit pas se repentir ni s'affliger d'une entreprise qui a mal réussi, lorsqu'après avoir bien examiné et pesé toutes choses, il était vraisemblable qu'elle devait avoir un succès heureux; quand il est vrai surtout que si elle était encore à faire, et que toutes les circonstances se trouvassent de même, on agirait comme on a agi.

Du secret.

Délibérer avec plusieurs, résoudre avec peu ou seul.

Cacher son dessein à l'ennemi; s'il le découvre, le changer.

Feindre, endormir l'ennemi; quand on a un dessein, tâcher de faire croire, par des marques apparentes, qu'on en a un autre; si l'on est fort, feindre d'être faible, et au contraire, faire mine d'attaquer un lieu, et fondre sur un autre.

De la vitesse.

La vitesse est bonne pour le secret, parce qu'elle ne laisse pas le temps de divulguer les choses.

Courir à l'improviste sur l'ennemi qui n'est pas sur ses gardes, le surprendre, et lui faire sentir la foudre avant qu'il ait vu l'éclair.

L'interposition de la mer, d'un fleuve, d'une montagne, d'un passage difficile, en un mot, l'éloignement sert à cela; toutes ces choses rendent l'attaqué négligent, sur la fausse confiance qu'il n'a rien à craindre.

Il faut laisser derrière, en un lieu

sûr, tout ce qui peut apporter du retardement, comme les bagages, la grosse artillerie, et quelquefois même l'infanterie, ou bien on la met sur des charrettes, sur des chevaux, ou en croupe de la cavalerie.

Marcher en diligence, la nuit, par des chemins secrets et peu battus.

La vitesse fut la vertu particulière d'Alexandre et de César, et dans la vérité, elle produit des effets merveilleux: l'ennemi ne se croit en sûreté nulle part, et l'on saisit le moment favorable de chaque conjoncture.

Si le retardement vous enlève l'occasion, et que trop de diligence vous affaiblisse, il faut peser le bien et le mal de chaque côté, et opter.

De la marche.

La fin de l'ordonnance de la marche est de pouvoir se changer tout d'un coup, et par des mouvemens simples, en un ordre de bataille.

L'ordre de bataille qu'on a dans l'idée, ou dessiné sur le papier, sert de règle à l'ordre de la marche; on fait du flanc de la bataille la tête de la marche; les escadrons et les bataillons doivent marcher l'un derrière l'autre, dans le même ordre qu'ils avaient étant à côté l'un de l'autre, et l'on en fait autant de corps et de colonnes que l'on veut.

Il faut considérer dans la marche le lieu, le temps, le soupçon, le dessein.

Les lieux sont serrés ou découverts, escarpés ou propres aux embuscades, unis et pleins de montagnes, avec un ou plusieurs chemins; de terrain mou ou ferme pour l'artillerie, traversés de haies, de bois, de rivières, de marais ou sans passages.

La marche est bien ordonnée quand elle est réglée sur le chemin qu'on a à faire, sur le temps qu'on a pour le faire, que les troupes sont bien distinguées par bataillons, par escadrons, artillerie et bagages, et qu'on a exactement calculé combien d'hommes, de chevaux et de charrettes pouvaient passer de front.

Un cavalier occupe cinq pieds de front et huit de hauteur; un fantassin, trois de front et cinq de hauteur.

On étend le front de la marche plus ou moins, par colonnes, par brigades, par régimens ou par escadrons, conformément à la longueur et à la largeur des chemins.

En pays serré, on fait différens corps pour marcher l'un derrière l'autre et loger séparément, ou bien on aplanit les campagnes pour la marche des troupes, tandis que l'artillerie est sur les grands chemins avec des gardes d'infanterie à côté, et de la cavalerie en dehors sur les ailes.

On envoie devant pour découvrir, pour se saisir des défilés, des bois, des passages, pour se planter devant un poste des ennemis, auprès duquel on doit défilier, afin de le tenir comme bloqué, jusqu'à ce que toute l'armée soit passée.

On fait un bon front d'hommes d'élite, et on met à la tête les armes les plus fermes par elles-mêmes, et les plus difficiles à renverser.

On fortifie l'avant-garde et l'arrière-garde avec de l'infanterie et des pièces de campagne, et on distribue la bataille de manière que le canon, le bagage et la plus grande partie de la cavalerie, qui ne peut servir de rien aux extrémités, soit toute ramassée dans le milieu.

Quand on a une rivière à passer, il faut :

Planter l'artillerie au bord, vis-à-vis du poste qu'on veut prendre; ce sera un grand avantage, si la rivière y fait un angle rentrant, et s'il y a un gué près de là.

A mesure que le pont se construit, y faire avancer de la mousqueterie pour tirer au-delà de l'eau.

Le pont achevé, faire passer un corps d'infanterie, de la cavalerie, quelques pièces de campagne et des pionniers pour en fortifier la tête, qui est au-delà, et l'on fortifie même celle d'en-deçà, si l'on craint pour l'arrière-garde.

Il faut bien prendre garde qu'on n'ait pas posté des barques armées, feux ou d'autres machines pour rompre le pont, quand la moitié de l'armée est passée.

Si l'on veut le conserver, il faut en fortifier les deux bouts, et y mettre des gardes suffisantes.

Chaque corps qui marche séparément, comme l'avant-garde, le corps de bataille, l'arrière-garde, chaque colonne doit avoir des pelles, des hoyaux, des pionniers et des guides, pour accommoder les passages et ne se pas égarer

Que personne ne sorte de ses rangs;
Que les bataillons ne se mêlent point aux troupes de cavalerie;

Que ces troupes laissent entre elles une distance d'environ cent pas, afin qu'elles ne soient point si éloignées qu'elles ne puissent se prêter la main, ni si près, que l'une poussée se renverse sur l'autre, et la mette en désordre.

En été, il faut marcher de bonne heure, au frais et hors des grains, afin qu'on puisse aisément reconnaître les avenues, poser les gardes, envoyer des partis en campagne, dresser des baraques et des tentes, et aller au four-

rage. En hiver, il faut marcher à petites journées, et songer à avoir du feu.

Les coureurs et les partis s'avancent moins la nuit que le jour.

On laisse des soldats aux chemins qui se croisent, afin que les derniers ne s'égarent pas.

Les premières troupes doivent charger tête baissée tout ce qu'elles rencontrent.

Où l'on ne craint point du tout l'ennemi, ou on le craint peu, ou on le craint beaucoup.

Quand on ne craint rien :

Chaque corps marche séparément avec son bagage particulier.

Les convois sont commandés avec l'artillerie.

A l'heure marquée pour la marche, les généraux de bataille, le quartier-maître ou maréchal-des-logis de l'armée et le capitaine des guides se présentent à l'avant-garde.

On aplanit les retranchemens du camp pour marcher en grand front.

Les gardes du camp ne partent point que tout ne soit en marche.

On envoie devant des pionniers, pour réparer les chemins, des partis, des corps choisis, des coureurs et des vedettes pour découvrir devant, derrière et sur les ailes; des gardes pour l'artillerie, pour le général et pour le bagage, pour se saisir des hauteurs, découvrir les embuscades, et donner avis de ce qu'elles rencontrent.

On fait marcher à l'avant-garde la moitié de la cavalerie, l'infanterie au corps de bataille, les pionniers et l'artillerie légère, précédée d'un certain instrument fait comme le soc d'une charrue, pour frayer et marquer le chemin que les charois doivent tenir; ensuite la grosse artillerie, son train, le bagage général. A l'arrière-

garde, on met l'autre moitié de la cavalerie, et le bagage de l'armée avec un régiment de cavalerie.

Si l'armée n'est pas ensemble, il faut donner par écrit le rendez-vous ou la place d'armes dans un lieu commode sur la route qu'on doit tenir; que ce lieu soit sûr, de crainte que l'ennemi ne s'en saisisse; qu'on le tienne secret, de crainte qu'il n'en soit averti. Il faut spécifier l'heure et les autres circonstances, avoir des espions et des partis en campagne.

Quand on a quelque chose à craindre, on doit redoubler ses soins à proportion que la crainte est plus ou moins grande.

Il faut marcher dans le même ordre qu'on doit combattre, c'est-à-dire qu'il faut ranger l'armée en bataille, le visage tourné vers l'ennemi, et la faire marcher par le flanc, comme on a dit.

Il faut renforcer la partie où l'on craint avec des pièces de campagne, des munitions, des hoyaux, des pelles, des bèches, de l'infanterie et de la cavalerie commandée exprès, et que le bagage soit à l'endroit le plus sûr et le plus à couvert.

L'artillerie, qui est sur les affûts, étant placée à la tête, et les escadrons, postés entre les bataillons, formeront les deux premières lignes; ensuite sera le train d'artillerie en autant de files que le chemin le permettra; ensuite les chariots des vivres, les bagages, et enfin la réserve.

Que les troupes fassent halte au-delà des passages, jusqu'à ce que celles qui suivent aient joint, et lorsqu'on entre de là dans une plaine, il y faut mettre l'armée en bataille, et lorsqu'on trouvera des défilés, on défilera de nouveau, l'avant-garde la première, puis la bataille, et enfin la réserve.

Il faut couvrir un flanc de la marche de quelque rivière, de levées, de montagnes, de chariots, de chaînes, de chevaux de frise ou de quelque autre avantage, suivant la situation du pays et le nombre des troupes et des rangs.

On observe des maximes différentes, suivant les différens desseins que l'on a.

Marcher la nuit par les bois, les vallées, les endroits couverts, et éviter les lieux habités.

Ne battre que la sourdine; ne faire point de feu, si ce n'est au sortir du camp, auquel cas on les laisse allumés, pour faire croire qu'on y est.

Envoyer de la cavalerie devant, pour arrêter tous ceux que l'on rencontre ou pour gagner les passages.

Se mettre dans un autre chemin que celui qu'on veut tenir, si l'on peut être vu, et puis reprendre en tournant celui qu'on veut suivre; faire fermer les portes des villes ou des lieux dont on sort, et prendre garde qu'il ne sorte quelque espion en même temps que les troupes.

Porter avec soi des vivres pour le temps que doit durer l'expédition.

On n'envoie point de coureurs devant soi, quand on marche pour enlever un quartier, pour secourir une place, pour surprendre l'ennemi dans un pays couvert, dans un temps obscur, où l'on ne peut découvrir de loin, et enfin toutes les fois qu'on est déterminé de recevoir avec résolution tout ce qu'on pourra rencontrer.

Quand on marche pour forcer un passage gardé par l'ennemi, il faut :

Reindre de le vouloir forcer dans un endroit, et passer dans un autre; faire semblant de retourner sur ses pas ou de se jeter d'une part, puis y retour-

ner tout d'un coup avant que l'ennemi y puisse arriver.

Cacher quelques troupes auprès du passage, puis marcher avec toute l'armée plus avant, et tandis que l'ennemi vous côtoie et suit votre marche, les troupes que vous avez cachées courent surprendre le passage et s'y postent. C'est ainsi que le lieutenant-général Galas passa la Pène, dans la Poméranie, malgré l'armée des Suédois, l'an 1644, ayant laissé dans une embuscade le sergent-général Breda, qui en surprit le passage.

Quand on veut faire diligence, il faut :

Laisser les bagages derrière.

Envoyer devant la cavalerie.

Mettre l'infanterie à cheval, ou sur des chariots, ou en croupe.

Mener en main des chevaux pour en changer à la manière des Tartares.

Marcher à grandes traites jour et nuit.

Quand on se retire devant son ennemi, le faire de manière que cela ne ressemble pas à une fuite.

Des forteresses.

Les hommes s'assemblèrent au commencement dans des enceintes pour ne pas vivre avec les bêtes; et, pour se défendre de la férocité des autres hommes, ils inventèrent l'art de fortifier, afin qu'un petit nombre pût se défendre contre un grand.

Les lieux sont forts ou par la nature ou par l'art.

Les premiers sont ceux qui sont situés sur des montagnes, sur des précipices, dans des marais, sur la mer, sur un lac, ou sur quelque grande rivière.

Les derniers sont ceux qui sont fortifiés de main d'homme avec des fossés et des remparts qui imitent les fleuves et les montagnes.

C'était autrefois un problème dans la politique, si les forteresses sont avantageuses ou non. Quelques-uns ont dit que les lieux forts portaient les princes à la tyrannie, les peuples à la révolte, les ennemis aux sièges et les bourgeois à la lâcheté; mais ceux qui parlaient ainsi ne distinguaient pas l'usage légitime des choses, de l'abus qu'on en fait, et l'innocence des moyens, du crime de celui qui les emploie. Car si ce raisonnement est reçu, on peut tirer une conclusion contre toutes les autres espèces de biens, tels que sont l'éloquence, la force, la santé, les richesses, l'art de commander, etc.

L'usage moderne a décidé la question, et l'exemple de quelques peuples, les Hollandais et les Vénitiens, ne doit pas tirer à conséquence. Tout prouve leur utilité: les forteresses sont le soutien des couronnes, le frein et le lien des peuples séditieux, ou nouvellement soumis, le rempart et le caractère de l'autorité souveraine, et le moyen le plus efficace pour procurer la tranquillité publique, soit en affermissant la puissance du souverain, soit en mettant les sujets dans l'impuissance de se révolter. C'est par là qu'on assure le bon ordre au dedans, et qu'on se met en état de repousser les ennemis du dehors, et c'est pour cela que les souverains en défendent la construction à leurs vassaux. Si les forteresses ont jamais été préjudiciables à quelque république, ce n'est pas aux forteresses qu'il faut s'en prendre, mais au gouvernement qui ne sait pas se maintenir dans la possession des places, ni tenir les garnisons dans le devoir.

Le royaume d'Angleterre, étant sans forteresse, a été trois fois conquis en six mois, et Frédéric Palatin, qui avait été proclamé roi de Bohême, perdit tout ce royaume par la seule bataille de Prague (1). Si quelque prince barbare, se fiant à ses armées nombreuses, s'imagina qu'il n'en a pas besoin, il se trompe; il faut, ou qu'il ait continuellement une armée sur pied, ce qui est insupportable, ou qu'il soit exposé aux courses de ses voisins.

Que les forteresses soient bonnes et en petit nombre, situées sur les frontières, aux passages, aux ports de mer et dans les lieux où le prince réside.

Qu'elles soient capables de tenir une garnison assez forte pour soutenir un siège royal, afin que l'ennemi soit obligé de les respecter quand il faudra qu'il les laisse derrière lui pour entrer plus avant dans le pays.

Qu'elles soient commodas pour le commerce et pour recevoir du secours; qu'elles aient un bon air, de bonne eau et des campagnes fertiles.

Qu'elles soient proportionnées à leur situation, à leur fin, aux forces des ennemis qui peuvent les assiéger, et à celles de leur prince qui doit les garnir de monde, de munitions et de tout ce qui est nécessaire pour les défendre.

On fait des citadelles aux places conquises ou rebelles pour les tenir en bride et mettre la garnison en sûreté; aux places frontières, pour en redoubler la force, aux villes enfin dont le circuit est si vaste qu'il n'est pas aisé de les fortifier.

(1) Prague, capitale de Bohême, sur la rivière de Muldau qui tombe dans l'Elbe à Melnik. Ce fut Maximilien, duc de Bavière, qui était à la tête des troupes de l'empereur Ferdinand II, qui gagna cette bataille à Weissenberg, près de Prague, le 18 novembre 1620.

On les bâtit dans le terrain le plus élevé et au-dessus de la rivière, s'il y en a, ou on les construit de manière que deux de leurs bastions sont enfermés dans la ville, et que tous les autres en sont dehors, afin qu'elles commandent en même temps la rivière, la campagne et la ville.

De la construction.

Il est bon qu'il y ait plusieurs obstacles qui rendent l'accès de la place difficile, que la garnison ait beaucoup de terrain pour se défendre, et qu'elle en donne peu à l'ennemi pour attaquer, en un mot, que la place soit propre à gagner du temps et à tirer un siège en longueur.

La construction est régulière ou irrégulière; la première est composée de figures dont les angles et les côtés sont égaux: elle est toujours égale à elle-même et invariable, elle est la règle de la seconde, qui tire son nom de l'irrégularité de ses figures.

Voici les règles du plan :

Qu'il n'y ait aucun point dans la fortification qui ne soit vu, découvert et défendu de plusieurs autres.

Que la ligne qui défend soit plus grande et capable de contenir plus d'hommes que celle qui est défendue.

Plus la place a de bastions, plus elle est forte.

Elle doit commander tous les lieux d'alentour.

Que les ouvrages soient plus élevés à mesure qu'ils approchent du centre.

La ligne de défense fichante ne doit pas avoir plus de soixante verges ou cent vingt toises, parce que le coup du mousquet ne peut aller que jusque là; s'il va plus loin, il n'a plus de force, et d'ailleurs il n'est pas possible de tirer juste dans une si grande distance.

Plus la gorge et les flancs, tant le droit que l'oblique, sont grands, meilleurs ils sont.

Que tous les dehors soient ouverts du côté de la place.

Que l'angle du bastion n'ait pas moins de soixante degrés, ni plus de quatre-vingt-dix, et par conséquent que l'angle de la figure ou du polygone n'ait pas moins que quatre-vingt-dix degrés.

Que l'angle que forment le flanc et la courtine soit droit.

Les angles de tenailles doivent être exclus de la fortification.

Règles pour le profil :

Que les remparts soient d'une épaisseur et d'une hauteur raisonnable; quand ils sont trop hauts, ils multiplient la dépense et couvrent l'ennemi; quand ils sont trop bas, ils sont aisés à escalader, et commandés par les hauteurs de dehors qui découvrent le cœur des places. Quand ils sont trop épais, ils coûtent beaucoup sans nécessité; quand ils ne le sont pas assez, ils ne résistent pas aux batteries des ennemis, et ils n'ont pas d'espace pour tenir celles de la place.

On doit creuser le fossé à proportion du rempart, pour en tirer la terre nécessaire; qu'il soit plus creux que la hauteur d'un grand homme, et plus large que la longueur d'un grand arbre; quand il est plein d'eau, il montre mieux l'endroit par où l'ennemi veut le passer; quand il est sec, il est plus propre pour les sorties et pour les retraites de la garnison, pour les contremines et pour suppléer aux défauts des dehors. La fausse braye sert uniquement pour la défense du fossé, elle n'est faite que pour cela.

Les dehors sont des ouvrages faits au-delà du fossé pour fortifier les endroits les plus faibles, pour animer les

sorties, pour contremurer et pour tenir l'ennemi éloigné.

On les divise en ravelins, demi-lunes, ouvrages à cornes, et ouvrages à couronne.

Enfin, l'angle du bastion, la ligne de défense, le flanc droit et oblique, la face et la gorge doivent avoir entre eux une telle proportion qu'on n'affaiblisse pas l'un pour rendre l'autre plus avantageux.

Mais combien de combinaisons différentes peut-on faire des proportions réciproques de ces parties? Combien d'auteurs en ont écrit? Combien de différences dans leurs découvertes? Elles sont infinies et ennuyeuses par rapport aux écrivains qui ne font que compiler ou se copier les uns les autres, ou qui n'ont que des idées chimériques sans avoir de pratique. C'est un Prothée qui change en mille formes différentes.

A l'égard de la matière, les uns la veulent de pierre vive, les autres de brique cuite et non cuite, d'autres de terre, d'autres d'arbres. Gustave-Adolphe, roi de Suède, avait projeté d'y employer des pièces de fer en forme de pierres de taille, parce qu'il y a quantité de mines de fer en Suède.

A l'égard de la forme, il n'y a pas moins d'opinions différentes, et l'on dispute encore si la ligne de défense doit se proportionner à la portée du canon ou à celle du mousquet.

Si les bastions doivent être pleins ou vides, aigus, obtus ou droits, avec des orillons et des casemates, ou sans avoir ni l'un ni l'autre.

Si le fossé doit être sec ou plein d'eau, la courtine longue ou courte, droite ou courbe, avec un angle rentrant ou saillant.

Si le flanc doit être perpendiculaire à la courtine, c'est-à-dire, à angle

droit, ou à angle obtus, ou à angle aigu.

Si le flanc oblique, qu'on nomme ordinairement second flanc, est utile ou nuisible.

Si la fausse braye et les dehors sont avantageux ou préjudiciables.

Chacune de ces opinions a pour soi des auteurs célèbres et des raisons fortes, et celui qui est dans une place, de quelque manière qu'elle soit, a sujet de prendre courage et de se réjouir, puisqu'il ne peut manquer, de quelque manière ou d'autre, d'avoir de quoi se bien défendre, pourvu qu'il sache donner à la matière les formes les plus propres, et conformer son jeu au coup que les dés lui amènent.

En un mot, toutes les places sont bonnes quand, avec les maximes fondamentales qu'on vient de dire, elles ont assez d'étendue pour y faire combattre beaucoup de monde ensemble, pour tenir beaucoup d'artillerie, pour élever plusieurs flancs et pour y faire plusieurs retranchemens.

Entre toutes les proportions confirmées par l'usage, sans lequel la théorie est sujette à erreur, je m'en tiens ordinairement à celle de Morpand, que j'ai vue souvent pratiquer avec applaudissement et avec succès. La voici :

On fait l'angle du bastion des deux tiers de l'angle de la circonférence jusqu'à ce qu'il arrive à quatre-vingt-dix degrés, lesquels il ne doit jamais passer.

La courtine est de trente-six verges ou soixante-douze toises.

La face est de quarante-huit toises.

Le flanc dans le carré est de seize toises, et dans les figures suivantes il croît de deux toises de figure en figure; ainsi le pentagone est de dix-huit toises, l'hexagone de vingt, l'heptagone

de vingt-six et l'octogone de vingt-quatre, et cela ne passe jamais vingt-quatre toises, quelque nombre de côtés qu'il ait la figure.

Pour faire des bastions plats sur une ligne droite :

La demi-gorge est de trente-deux toises.

Le flanc de vingt-huit.

La capitale de soixante-deux.

La courtine de soixante-douze.

Ces choses supposées mènent aisément à la connaissance des autres lignes et des autres angles par la trigonométrie, ou par l'échelle, ou en faisant des tables qui, montant de degrés en degrés, depuis quatre-vingt-dix, qui est l'angle du carré, jusqu'à cent quatre-vingts, qui fait la ligne droite, servent extrêmement à fortifier les figures irrégulières.

Une proportion aisée et invariable pour toutes sortes de figures, sans connaître les angles, c'est celle de Melior, où le polygone intérieur est toujours de cent vingt-six toises ;

La capitale de quarante-six ;

La gorge de vingt-quatre ;

Le flanc dans le carré de dix-huit, et de vingt dans les autres figures.

Il mesure en détail toutes les parties de sa fortification, et, la comparant avec celle de Marolois, de Freytag et de Huft, il démontre que la sienne est meilleure parce qu'elle a la ligne de défense plus courte et les flancs plus longs.

Dans ces deux manières, qui ont un grand second flanc, si outre le flanc perpendiculaire à la courtine, on en veut un perpendiculaire à la ligne de défense, pour ajouter ces flancs dans l'une et dans l'autre méthode, on le peut faire sans changer leur construction, et en faisant seulement la troisième pièce plus haute, comme on le

voit dans les lignes ponctuées A A de la fig. 1 du tableau placé à la fin de cet extrait. Et, parce que la fausse braye, qui est la meilleure défense du fossé, est rejetée, à cause qu'elle est enfilée par l'ennemi, dès qu'il est maître de la contrescarpe, et qu'elle devient alors inutile, pour remédier à cet inconvénient, on avance l'angle du bastion sur la pointe de la fausse braye, ainsi elle se trouve couverte avec une augmentation d'espace et de flancs, comme on voit en B.

L'invention nouvelle de certains ingénieurs de tirer une ligne au travers du fossé, depuis la pointe du bastion jusqu'à celle de la contrescarpe, comme on voit dans la figure D, paraît d'abord choquer les règles générales, parce qu'il semble que c'est faire une galerie à l'ennemi pour lui faciliter le passage tout le long du fossé ; mais d'un autre côté elle empêche la fausse braye d'être enfilée, et le flanc d'être battu de l'endroit opposé de la contrescarpe où l'on a coutume de pointer le canon pour ruiner les flancs des bastions.

On peut répondre à l'objection que cette traverse se défend facilement par elle-même, tant à cause du peu de prise qu'elle donne à sa tête, que par la quantité de mines et de tirades qu'on fait au-dedans si l'on veut, à mesure qu'on recule ; outre que dans cette traverse, la galerie que fait l'ennemi vis-à-vis une des faces du bastion, ne peut jamais être vue que par un seul côté. L'expérience de quelque attaque fera recevoir ou rejeter cette proposition aussi bien que la suivante.

De la fortification où l'on veut les angles des bastions aigus et la courtine rentrante selon la figure a, b, c, d, e, f de la figure 2 du tableau placé à la fin de cet extrait.

Le monde, curieux de nouveauté, fait dans les arts comme dans les habits ; il se divertit des modes, et quand l'invention des nouvelles est épuisée, il reproduit les vieilles. C'est ainsi que certains philosophes de ce temps ont fait sortir du tombeau les opinions oubliées des atomes et du mouvement de la terre, et que quelques ingénieurs modernes réveillent tous les jours des questions qui ont été souvent examinées dans les écoles de mathématiques, et que l'expérience universelle, soutenue de la raison et de l'autorité, a rejetées.

Galazzo Alghisi de Carpi imprima, en 1570, un grand volume de fortifications, dédié à l'empereur Maximilien II, dans lequel il s'applique uniquement à établir la bonté des courtines rentrantes, et il prétend que l'angle qu'elles forment est d'autant meilleur qu'il est plus aigu ; mais cette manière est combattue par plusieurs raisons, par beaucoup d'autorité et par l'expérience.

Les raisons.

Le bastion aigu étant étroit, a très peu d'espace pour l'artillerie, pour les soldats, pour les places basses, pour les retranchemens et pour le vide du milieu qui est nécessaire, afin que l'ennemi n'y trouve pas de terrain pour se loger, ni pour le faire sauter par les mines. La pointe en peut être ruinée aisément, et donner moyen à l'ennemi de s'y loger à couvert.

La courtine à redans ou à tenailles, ou courbée en quelque autre manière que ce soit, comme on voit dans la figure *a, b, c, d*, diminue la place et enferme un petit espace dans une grande enceinte, au lieu que la courtine droite embrasse plus de terrain, est de moindre dépense, se fait plus vite et se garde plus aisément.

Si ces angles rentrans sont obtus,

les côtés ne peuvent se regarder l'un l'autre, ni se défendre commodément à cause de l'épaisseur des parapets, et dès que l'ennemi est proche de l'angle on ne peut plus lui faire de mal.

• Lorsque les situations ont naturellement quelque angle rentrant, on le corrige comme défectueux en tirant une ligne droite plus en dehors. Voyez la figure *e, f*.

L'usage des courtines droites et de angles de bastions de quatre-vingt-dix degrés est le plus ordinaire, et l'on s'en sert partout où on peut l'observer sans diminuer la bonté des autres parties. Dans une chose d'où dépend le salut des peuples et la conservation ou la ruine des États, on ne doit rien faire qui ne soit fondé sur la plus grande probabilité et confirmé par plusieurs expériences.

Enfin, les flancs de mon invention, élevés en forme de cavalier et perpendiculaires à la ligne de défense, comme on a dit, ont tous les avantages des bastions aigus et des courtines rentrantes, sans rien changer à la forme ordinaire. Je ne prétends pas nier pourtant que cette disposition d'angles aigus et rentrans n'ait des avantages considérables, comme l'ont remarqué Bonaguito, Lorini, Adam Freytag et plusieurs autres.

Dans la fortification irrégulière il faut observer ces maximes.

Plus l'irrégulière approche de la régulière, meilleure elle est.

La distance des bastions ne doit pas être moindre de 120 toises, ni de plus de 160.

Le polygone intérieur doit avoir au moins soixant-douze ou quatre-vingts toises.

Que les angles et les lignes soient toujours d'une juste grandeur, c'est-à-dire, que les angles de la circonférence

n'est pas moins de quatre-vingt-dix toises, ni les lignes moins de soixante-deux toises. Ainsi lorsqu'elles sont de longueur inégale, on a coutume de les élever en les tirant plus en dedans ou plus en dehors, par le moyen de quelques perpendiculaires dans le milieu qui les coupent en parties égales, et alors le bastion qui devient par-là régulier et uniforme en lui-même, se proportionne à l'angle de la figure, à quoi les tables dont nous avons parlé peuvent beaucoup servir.

Si les angles et les lignes n'ont pas une juste grandeur, il faut rajuster les uns et les autres en tirant les lignes plus en dedans ou plus en dehors, ou si cela ne se peut, voici ce qu'on doit faire.

Il faut fortifier les lignes trop longues avec des bastions plats, comme G, ou avec des ravelins, comme H, et celles qui sont trop courtes avec des demi-bastions, en faisant servir celles-ci de courtines, et portant la gorge sur les lignes prochaines, comme I (fig. 3, 4, du tableau placé à la fin de cet extrait).

Les angles trop aigus se changent en angles de bastions, ou en demi-bastions, ou en demi-lunes, ou bien on les émonce par une ligne droite ou rentrante, pour en faire une tenaille, ou enfin on les fortifie avec un ouvrage à cornes, ou comme un triangle équilatéral.

Les angles rentrants se coupent tirant une ligne droite plus en dehors, ou bien on les fortifie de quelque manière que ce soit, ou avec un ravelin, ou avec un bastion suivant l'ouverture de l'angle.

Les places bâties à l'antique :

Doivent être fortifiées en dehors, en laissant un espace convenable entre le vieux fossé et le nouveau rempart.

Avec des bastions ou des ravelins, ou quelques autres dehors.

Il faut que la fortification soit régulière, ou tout-à-fait, ou en partie ; ce qui se fait aisément, en appliquant au plan de la place, divers dessins faits avec une même échelle sur un papier transparent pour voir lequel y convient le mieux.

On fait une banquette autour de la vieille muraille avec des cages de bois par dehors qui servent de flancs.

A l'égard de la situation :

Il faut ou raser les hauteurs voisines qui commandent la place, ou les escarper à plomb, ou les enfermer, ou les fortifier avec des ouvrages particuliers, et en mettre même plusieurs l'un devant l'autre, ou bâtir des bastions pleins avec des cavaliers par dessus, d'où l'on puisse battre les éminences, ou enfin faire des traverses pour se couvrir.

Il faut ruiner les faubourgs, s'ils ne sont pas fortifiés.

Escarper les rochers sur lesquels les places sont bâties, ou remplir les cavités pour avoir la liberté de voir et de tirer tout à l'entour.

Les lieux situés sur des rivières doivent encore avoir des fortifications sur le rivage opposé, et lorsque la rivière est trop large, il faut avancer deux demi-bastions jusque dans l'eau.

Si la rivière passe dans la place, il faut qu'elle entre par le milieu de la courtine, quand la courtine en devrait être plus longue qu'à l'ordinaire, pourvu qu'à l'entrée et à la sortie de l'eau il y ait des ravelins avec des flancs, ou des ouvrages à cornes.

Pour le profil :

Il faut observer la proportion ordinaire, et y ajouter ce qui suit.

Les grosses murailles coûtent beau-

coup, sont longues à bâtir, et incommodes pour voir l'ennemi.

Le meilleur rempart est celui de terre soutenu par le bas d'un mur de six pieds d'épaisseur, et de sept dans le fondement, avec des meurtrières, et un petit chemin large de six pieds pour les rondes, pour voir l'ennemi d'en bas, et nettoyer le fossé à coups de mousquete; la hauteur de ce mur doit être égale à celle de la contrescarpe (1), et par conséquent de douze pieds.

Le rempart et le parapet doivent avoir beaucoup de talus, afin qu'ils se soutiennent mieux, et que le canon ait moins de prise.

A la pointe des bastions on renforce le mur jusqu'à la longueur de vingt-quatre pieds, pour couvrir le chemin des rondes, et empêcher qu'il ne soit enfilé de la campagne : il y a un détour en dedans pour passer d'une face à l'autre, et tout le long du mur on fait des niches ou casemates de deux verges, ou vingt-quatre pieds par dedans avec des arcades hautes de sept, où les soldats puissent se mettre à couvert des pierres et des grenades.

Il y a trois sortes de défenses, la haute, la basse et la moyenne.

Cette sorte de profil proposée par le colonel N. et approuvée par le conseil de guerre, se pratique aujourd'hui dans la fortification de Prague.

De l'attaque.

Il y a plusieurs sortes d'attaques, l'une cachée, dans laquelle on n'emploie que l'intelligence ou le stratagème, l'autre manifeste et vive, qui se fait d'emblée ou par assaut; une troi-

sième lente, par blocus ou par un long siège; une quatrième enfin qui tient comme le milieu entre la lente et la vive; c'est ce qu'on appelle un siège en forme où tout s'exécute par la force.

Il n'y a point de places fortes dont on ne puisse venir à bout, ou par le fer, ou par le feu, ou par la famine, ou par surprise.

On se ménage des intelligences avec les habitans ou avec les soldats, on les gagne par présens, par promesses et par persuasion.

Il faut avoir entre ses mains des atouts qui répondent de la fidélité des correspondances que l'on a, pour ne pas tomber dans le piège qu'on prépare aux autres.

On exécute les stratagèmes avec les pétards, par l'escalade, par le défilé des murailles, par la négligence des gardes.

On envoie les soldats ou par troupes, ou un à un, pour se rassembler ensuite secrètement, ou bien on les mène tous ensemble.

L'ordre de l'exécution doit être écrit en détail; il faut choisir un temps sombre avec un grand vent, pour n'être ni vu ni entendu. Quand les soldats sont entrés, une partie combat, l'autre soutient, et la troisième garde la campagne au dehors; on se rend maître des places et des rues, on désarme les habitans.

Avec les pétards et les autres instrumens de moindre force, comme les haches, les scies, les marteaux sourds, les feux d'artifice, etc., on rompt les grilles, les palissades, les barrières et les murailles faibles.

On escalade en plusieurs endroits, en donnant en même temps de fausses alarmes. Lorsque le fossé est plein d'eau, il faut prendre le temps de la

(1) Contrescarpe signifie ici le mur du fossé d'un côté du chemin couvert.

gâts, ou avoir des bateaux pour y appuyer les échelles. Elles doivent être d'une juste mesure, fortes, aisées à porter et à appliquer sans bruit, et pendant l'escalade, qu'il y ait des mousquetaires commandés pour tirer continuellement aux flancs et aux défenses.

La muraille a des défauts, lorsqu'elle est basse, ou rompue, ou faible, ou qu'on peut passer par les embrasures des places basses, ou par les égouts, ou par les entrées et les sorties des rivières.

Par la négligence des gardes on embarrasse une porte, on surprend le corps-de-garde par le moyen des soldats entrés secrètement un à un, ou cachés dans des charrettes, dans des bateaux, dans des tonneaux, ou introduits comme des transfuges, ou déguisés en paysans, en prisonniers relâchés; on met le feu aux faubourgs, et tandis que ceux de la ville courent pour l'éteindre, on surprend la porte, on entre pêle-mêle avec les habitans qui étaient sortis, feignant de leur parler et d'être de leurs gens.

L'attaque d'emblée se fait avec vigueur de tous les côtés, avec toutes sortes d'instrumens, lorsqu'une garnison est affaiblie, ou qu'il y a de la division, de l'épouvante ou quelque autre défaut.

Les villes fortes, peuplées, qui ont une grande circonférence, et par conséquent de grosses garnisons, se prennent plus aisément par un blocus, ou par un long siège, que par force.

Le temps le plus propre pour bloquer une place, est celui où elle manque de vivres, comme il arrive d'ordinaire un peu avant la récolte, ou bien lorsqu'elle est pleine de monde par la conjoncture d'une solennité ou d'une fête.

Il faut fortifier les lieux par où l'on vient pour assurer ses convois.

Loger les troupes dans les villages voisins, ou faire des lignes de circonvallation.

Oter à la ville l'usage des portes, des ponts, des moulins, par des forts, par le feu et par des batteries.

S'il passe une rivière dedans, bâtir des forts des deux côtés, y faire des ponts pour la communication des quartiers, devant ces ponts, tendre des chaines, des palissades, des arbres flottant sur l'eau, armés de pointes de fer, et attachés ensemble avec des crampons de fer.

Oter l'eau à la place, ou s'en servir pour l'inonder; mais si le blocus ne réussit pas, il faut vaincre par la force l'opiniâtreté des assiégés.

Dans un siège réglé, il faut se camper, investir la place, ouvrir la tranchée, faire les approches, dresser les batteries, forcer les dehors, ouvrir la contrescarpe, passer le fossé avec des galeries, attacher le mineur, faire brèche et donner l'assaut.

Quand on va assiéger une place, il faut :

Tâcher de l'investir lorsqu'elle est dépourvue, et qu'elle ne s'y attend pas, faisant semblant d'en vouloir à une autre autour de laquelle on envoie de la cavalerie se poster.

Etre maître de la campagne, et beaucoup plus fort que l'ennemi, ou bien avoir deux ou trois armées, dont l'une lui fasse tête et le tienne en échec, tandis que les autres forment le siège et assurent les derrières et les convois, ou enfin gagner assez de temps pour s'être fortifié avant l'arrivée de l'ennemi.

Etre résolu, en cas qu'il vienne, ou à l'attendre de pied ferme ou à marcher au-devant de lui, en se postant

avantageusement, ou à faire tous les deux, laissant du monde à la garde de la tranchée, et sortant avec l'armée, sans pourtant s'éloigner beaucoup, de crainte qu'il n'entre de l'autre côté quelque secours, lequel faisant, avec la garnison, de vigoureuses sorties, battraient ceux qui gardent la tranchée; mais, s'il y a trop à craindre, il faut se retirer de bonne heure.

Camper l'armée le plus près qu'on peut de la ville, mais hors la portée du canon, et prendre ses principaux postes dans l'endroit par où l'on juge que le secours peut venir.

Qu'on y puisse avoir commodément de l'eau, des grains, du fourrage, du bois, des matériaux pour les travaux, ou qu'il y en ait une si grande provision dans le camp, qu'elle suffise pour tout le temps du siège.

Assurer la ligne de communication par une rivière, ou par la mer, ou par une suite de forts peu distans l'un de l'autre.

Avoir le plan de la place et des environs.

Que le camp ne soit ni trop serré, à cause de la puanteur, des incommodités, de la contagion et du feu, ni trop étendu, à cause de la difficulté de le défendre; qu'il y ait une rivière à côté, si cela se peut, et qu'on fasse autant de quartiers qu'il doit y avoir d'attaques.

On environne la place d'une double ligne, l'une du côté de la ville pour enfermer les assiégés, qu'on appelle ligne de contrevallation; l'autre, vers la campagne, pour s'opposer aux secours, et pour la communication des quartiers, qu'on nomme ligne de circonvallation.

On ouvre la tranchée et on commence les approches.

Hors la portée du mousquet et la

nuit, si on ne le peut faire de jour, on l'ouvre en se couvrant de mantelets, ou à la faveur de quelques chemins creux, de rideaux ou de fonds, etc., ou bien on bâtit un bon fort à la queue.

Qu'elle ne soit point enfilée ou qu'elle soit fort profonde, ou avec un double parapet, et blindée de fascines, de planches et d'autres choses semblables.

Qu'on la conduise par la ligne la plus courte, et s'il est nécessaire, par des traverses, et qu'elles soient doubles afin qu'elles puissent s'entre-secourir. Qu'on pousse la tranchée vers les endroits les plus faibles de la place, qui sont ordinairement les faces des bastions, et quelquefois les courtines, quand elles sont trop longues, ou dans des endroits qui, par la qualité du terrain et d'autres circonstances, rendent les approches plus faciles.

Si elle n'est pas assez profonde et assez large, et même d'autant plus profonde qu'elle est plus avancée, on peut y faire une ou deux banquettes, et y ajouter des sacs à terre ou des corbeilles remplies de matière qui, étant frappée, n'éclate point.

Il faut construire de distance en distance, comme de soixante ou quatre-vingts toises, des redoutes et des fortins, et y placer des corps-de-garde pour empêcher les sorties, pour défendre les lignes et pour donner retraite aux travailleurs.

On dresse des batteries pour ruiner les défenses de l'ennemi, pour empêcher les travaux et pour favoriser les approches; on les avance à proportion que la tranchée avance; on les fait de différentes manières: enterrées, lorsque le terrain est bon et un peu élevé; doubles, c'est-à-dire avec un double parapet, au niveau de la campagne, et

lignes avec des parapets faits de terre, de fascines, de sacs pleins de laine ou de paille, de gabions, de saucissons, de caïsses élevés, cela se fait quand il faut qu'elles commandent quelque endroit.

Le dessein des batteries est de faire brèche quand on est assez proche; il faut creuser autour un fossé profond, ou un puits en dedans pour se garantir des contremines. On les dresse sur la contrescarpe opposée au flanc que l'on veut battre, et on y met plus de canon que n'en a l'ennemi.

On dispose les pièces en trois batteries, mais de telle sorte que celle du milieu batte en ligne droite pour ébranler la terre, et que les deux côtés se croisent pour la faire tomber, la trouvant ébranlée.

Douze pieds de bonne terre bien battue résistent à un boulet de canon, et un pied au mousquet. Le nombre des pièces nécessaires pour faire brèche se règle sur le temps, le profil de l'ouvrage et la qualité du terrain. Il faut au moins deux lignes d'approches, trois batteries à chacune, et quatre pièces à chaque batterie, ce qui fait en tout vingt-quatre pièces. Si le canon bat le rempart trop obliquement, le boulet n'entre pas, mais il glisse et rejait.

Il faut battre les citernes et les escaliers des tours afin qu'ils deviennent inutiles.

Boucher les embrasures avec des mairons ou quelque autre chose après avoir tiré, afin de recharger en sûreté, et de remettre la pièce en batterie.

La hauteur des batteries doit être proportionnée à la hauteur et à la distance du lieu que l'on veut battre, et leur longueur à la quantité de pièces que l'on a. On donne à chaque pièce

douze pieds d'espace, et six pieds de plus à celles qui sont aux extrémités, afin qu'on puisse marcher à l'entour, de sorte qu'une batterie de six pièces aura quatorze toises de longueur. Pour sa largeur, elle se mesure sur la longueur de la pièce et de l'affût, en y ajoutant douze pieds pour le recul et cinq pieds pour tourner autour. La partie de derrière est plus élevée d'un pied et demi que celle de devant pour remettre plus aisément la pièce en sa place.

L'archiduc consuma pour un million d'or de poudre au siège d'Os-tende.

On force les dehors par les batteries, les sapes, les mines, les grenades, les feux d'artifice, les ponts volans; lorsqu'ils sont pris, on s'y loge en se couvrant et en s'y fortifiant. Quand les Espagnols secoururent Valenciennes, en 1656, ils jetèrent à la main trente mille grenades.

On ouvre la contrescarpe avec des grenades enterrées, des pétards, et à la sape; la sape se fait sous terre au travers du chemin couvert, après avoir ruiné le flanc qui défend la contrescarpe, et elle va aboutir au fond de la contrescarpe à l'endroit du fossé où l'on a résolu de mettre la galerie; on l'emporte quelquefois d'emblée, ou en la commandant et l'enflant par des batteries faites exprès. On peut faire double sape.

Il faut se précautionner contre les coups de mousquet, les feux d'artifice, les grenades, les fumées puantes, les mines, les fougades, les bascules, etc., en faisant le long de la contrescarpe des tranchées qui flanquent le dedans du fossé et le nettoient entièrement d'ennemis.

A l'égard du fossé.

S'il est sans eau, on y fait des loges

mens et on s'y poste, ou bien on le comble, et on le passe avec des galeries et des amas de fascines, des traverses faites au niveau du fossé et au-dessus.

S'il est plein d'eau, on le comble avec des fascines, des sacs, de grands et de petits saucissons, des gabions, de la terre, etc., ou bien on le vide; ce qui se fait en diverses manières, en le saignant par les endroits où la campagne est plus basse, en faisant dans la contrescarpe des puits plus profonds que l'eau du fossé, des canaux pour la conduire dans des puits, et des pompes ou des moulins pour l'en tirer ensuite, ou en la détournant dans un nouveau lit, et élevant ensuite des chaussées. On peut encore faire des traverses, en y laissant diverses ouvertures, pour laisser passer l'eau courante, et l'on jette sur ses traces des ponts volans faits de bois, de cuir, de toile, de liège, de joncs et de futaillies, ou mis sur des roues et des rouleaux.

On commence à faire la galerie quand le fossé est comblé, et le chemin fait, en entassant beaucoup de terre devant soi, et mettant à droite et à gauche des chandeliers garnis de madriers à l'épreuve du mousquet, et jetant même de la terre à l'épreuve du canon du côté qui est vu du bastion opposé; on couvre encore le dessus de la galerie de terre ou de peaux de bœuf bien fraîches, pour se mettre à couvert du feu de l'ennemi et l'on fait au côté de petits soupiraux pour avoir du jour et pour respirer.

Comme on fait plusieurs brèches, on fait aussi plusieurs galeries en plusieurs endroits.

Quelquefois on n'en fait point, et l'on se contente de jeter des ponts.

On convient avec les travailleurs qui

entreprennent la galerie, du temps et du prix, selon la largeur et la profondeur du fossé, et suivant le péril auquel ils sont exposés en travaillant.

Le prince d'Orange, au siège de Bois-le-Duc (1), paya une galerie trente mille florins, et dans un autre siège il en paya une autre cinquante mille.

On commence les mines au pied du rempart dans quelque ouverture que le canon y a faite, ou à couvert sous des mantelets, ou sous des madriers, un pied au-dessus de la surface de l'eau, ou dans le chemin couvert en passant sous le fossé, ou on le déchausse et on le soutient ensuite avec des étais.

Il faut travailler secrètement, afin que l'ennemi ne contremine point; et, lorsque le mineur rompt la muraille et fait du bruit, tirer continuellement le canon et le mousquet pour empêcher qu'il ne soit entendu; il faut encore avoir soin que la terre qu'il tire de la mine ne soit point vue, et l'enlever en cachette.

On fait les mines en descendant à plomb, ou en pente, ou par degrés, ou avec des traverses et des puits: on en conduit les galeries en ligne droite et de niveau où le terrain est uni, et en angles droits dans les détours; quand on est arrivé au lieu qu'on veut faire sauter, on fait à la tête des galeries la chambre de la mine; cette chambre est un cube capable de tenir autant de barils de poudre qu'il en faut pour la faire sauter. On compte qu'un quintal de poudre peut faire sauter douze pieds cubes de terre. Lorsqu'il s'agit de faire sauter un bastion, ou quelque

(1) Bois-le-Duc, place du Brabant hollandais, située à l'endroit où les rivières d'Aa et de Demmel s'unissent.

ouvrage de pierre, on charge ordinairement la mine de trente ou quarante barils de poudre; on n'en met que six, huit ou dix aux petites mines, qu'on appelle fourneaux, et qui sont des ouvertures commodés pour s'y loger avec la pelle et le hoyau; et, pour en refaire de nouveaux et rompre les retrades des ennemis, on en fait quelquefois qui ont plusieurs branches et plusieurs cubes ou chambres.

Toute l'industrie consiste à bien boucher l'entrée de la chambre et les environs, n'y laissant que l'espace nécessaire pour passer la mèche ou la mèche qui doit être disposée de sorte que tous les barils prennent feu également, et en même temps; de là dépend le bon effet de la mine, car la poudre éclate toujours et s'évapore par l'endroit le plus faible.

Quand on rencontre de l'eau, ou quelque source, il faut la boucher, ou la vider, ou la détourner, ou passer par dessous la veine. On arme la terre sablonneuse, et on la soutient en forme de galerie, ou bien on creuse jusqu'à ce qu'on ait trouvé le solide; on côtoie la pierre vive et on tourne à l'entour, ce qu'on fait autour des contremines; on fait marché avec les mineurs à tant par pied, afin qu'ils travaillent avec plus d'ardeur.

Si on tarde à faire jouer la mine, il faut prendre garde que l'ennemi ne l'évante ou que l'humidité ne la gâte. Tandis que l'on y met le feu, on tient à l'écart dans les tranchées les plus proches des soldats tout prêts à courir à l'assaut par la galerie.

La brèche se fait ou avec la mine, ou avec les batteries, ou à la sape, tantôt à l'angle du bastion, pour avoir un lieu propre pour se mettre à couvert, quelquefois proche le flanc, afin de faire sauter le retranchement en cas

qu'il y en ait, et souvent au milieu de sa face.

Il faut qu'elle soit grande, aisée à monter et dégarnie de défenses dans les flancs; on la fait reconnaître par des gens armés de rondaches et de pots à l'épreuve.

On convient, pour y courir, d'un signal de coups de canon, ou d'autre chose.

On ne fait quelquefois la brèche que pour donner entrée à un ou deux hommes qui s'y cachent pour conduire la mine.

Dès qu'elle a joué, on donne l'assaut avec vigueur, en sorte que ceux qui y vont soient soutenus par d'autres et rafraîchis souvent.

Quand on ne peut entrer dans la place, on se loge au pied de la brèche, ou au milieu, ou à la tête; on bat les retranchemens à coups de canon, on pénètre plus avant par des fourneaux, et on passe quelquefois sous le fossé de la retrade; on fait des logemens en aplanissant la terre, et mettant plusieurs rangs de gabions couverts de planches et de terre, à la faveur desquels les mineurs poussent leur travail au milieu de quelques soldats armés et assurés par les flancs.

On donne des assauts en plusieurs endroits, et les faux assauts servent pour favoriser les véritables.

La place étant prise, on répare les brèches, et on comble les approches.

On fait sortir les gens suspects, et on la fournit des choses nécessaires pour sa défense, ou bien on la démantèle.

L'artillerie et les munitions de guerre et de bouche appartiennent au prince et le butin aux soldats.

De la défense.

L'attaque enseigne la défense.

Il faut faire sortir de la place, ou de force, ou sous quelque prétexte spécieux, les gens suspects. Si on a du soupçon contre la garnison, il faut la changer, et ne point mettre en faction aux postes importants ceux dont on se défie, leur donner des espions et faire monter les gardes au sort.

Séparer les prisonniers, les visiter souvent, barrer les portes des prisons, y tenir des gardes et en donner les clés à des personnes sûres.

Promettre impunité ou récompense à quiconque découvrira une trahison.

Ne point donner de gouvernemens perpétuels à des gens dont la fidélité soit douteuse, ou qui soient capables d'être corrompus par ambition ou par intérêt.

Rendre les commandans des citadelles indépendans du gouverneur de la ville.

Contre les stratagèmes :

Les précautions générales sont de battre la campagne et les environs de la place, de tenir des partis au dehors, d'avoir des espions et des gardes avancées dans les villages d'alentour. On découvre encore les stratagèmes en particulier par des alarmes feintes ; mais c'est un moyen qu'il faut employer rarement.

Contre le pétard :

Fortifier les lieux faibles avec de la terre et des palissades.

Couvrir les portes de quelques dehors, les faire à plusieurs faces en angles, y pratiquer des canonnières dedans, terrasser celles qui sont superflues, et avoir des caisses remplies de terre pour mettre derrière les autres, quand on les ferme le soir.

Multiplier les obstacles par des barrières, des palissades, des orgues, des chevaux de frise, des ponts-levis, des bascules, des sarrasines ou herbes, et des chaînes plombées.

Ne faire pas les entrées en droite ligne, mettre des corps-de-garde dans le milieu, y pointer des pierriers chargés de ferrailles.

Contre l'escalade :

De hautes murailles avec des poutres, des pierres et des feux préparés sur le parapet.

De l'eau jetée sur le talus, quand il gèle.

Les fausses braies, les fossés à eau ou à cunette (1), ou quelque autre petit fossé aux endroits où on doit mettre le pied des échelles.

Les contrescarpes coupées à plomb ou revêtues.

Les dehors bien gardés.

Des palissades au pied de la muraille et au milieu du fossé.

De l'artillerie pointée dans les flancs, chargée de chaînes ou de ferraille.

En hiver, rompre la glace du fossé avec des haches, des scies et des bateaux ferrés.

Si le mur est faible :

Le réparer.

Éloigner les maisons des portes et du rempart.

Avancer des caponnières dans le fossé, et dans les lieux qui ne sont pas flanqués.

Planter plusieurs rangs d'estacades et de palissades à l'entrée et à la sortie des rivières. On laisse un passage au milieu pour les bateaux, et on le ferme avec des chaînes ou des mâts de navires armés de pointes de fer.

Y mettre une barque en garde, si la

(1) Cunette est un petit fossé fait dans le grand.

rivière est large, ou un petit fort, si c'est un port de mer.

Pour les gardes :

Mettre des corps-de-garde à chaque porte, à la place d'armes, à la maison du gouverneur, aux entrées des rivières, aux endroits faibles et à chaque deux bastions.

Assurer les corps-de-garde en les entourant de bonnes palissades.

Placer les habitants dans les lieux les moins dangereux et les moins importants, s'ils sont fidèles, et s'ils ne le sont pas, les désarmer; faire publier des défenses, sous peine de la vie, d'avoir commerce ou correspondance avec les ennemis, de s'assembler, d'aller en troupes, de marcher la nuit sans lumière, de loger des étrangers sans les dénoncer, de sortir de la maison en temps d'alarme, et de mettre de la lumière aux fenêtres.

Loger les soldats, en un ou deux quartiers, près des portes ou le long du rempart.

Envoyer des gardes de cavalerie hors la place, en leur donnant un mot ou un signe différent de celui qu'on donne en dedans.

Changer les gardes, quand les portes sont fermées, afin qu'aucun ne puisse faire savoir en quel poste il est entré.

Les doubler en temps de soupçon, d'assemblées, de marches, de fêtes, de vendanges, de récoltes.

Faire tenir les assemblées hors de la ville.

Les portes :

Les fermer quand le soleil se couche, et les ouvrir quand il est levé, jamais la nuit, si ce n'est pour un sujet de très grande conséquence, et en ce cas, il faut que le gouverneur s'y trouve en personne avec le sergent-major; que le corps-de-garde soit en armes;

qu'on ouvre un guichet après l'autre, et qu'on ferme celui de derrière, jusqu'à ce qu'on ait envoyé des gens dehors pour reconnaître et faire la découverte.

Visiter tout ce qui entre et tout ce qui sort, fouillant avec des perches ou autrement jusqu'au fond des charrettes, et dans tous les endroits où l'on pourrait avoir caché quelques personnes ou des choses défendues.

Ne les laisser jamais embarrassées.

Arrêter tous ceux qui viennent. Il faut que la sentinelle avertisse par quelque signal, quand elle les découvre de loin.

Le mot :

Le donner les portes fermées; le changer toutes les fois qu'elles ont été ouvertes, pendant la nuit, ou qu'on donne l'alarme, ou que quelque soldat a déserté; le donner aux gardes de dehors différent de celui de dedans.

Les rondes :

Les envoyer aux heures réglées, en leur donnant le mot.

Leur faire faire le tour du rempart une ou plusieurs fois, avec ordre de visiter les sentinelles, de regarder et d'écouter de temps en temps ce qui se passe au-delà de la muraille.

Envoyer la ronde extraordinaire, qui se fait par les hauts officiers, qui doivent visiter les corps-de-garde même, pour voir si une partie veille; si leurs armes sont prêtes et en bon état; s'il y a du feu, de la lumière ou des mèches allumées, et si le nombre des soldats et des officiers est complet.

Les sentinelles :

Les poser, armées de mousquets, sur les murailles, et de piques auprès des poudres.

Avoir sur les remparts des pertui-

sans, des piques et autres armes semblables toutes prêtes, afin qu'en temps de pluie, où les armes à feu demeureraient souvent inutiles, on ait de quoi se défendre.

En temps d'alarme :

Si elle se donne en plein jour par quelque parti ennemi, il faut faire sortir secrètement la cavalerie, et jeter de l'infanterie dans les dehors pour la soutenir.

Si c'est par quelque soulèvement arrivé dans la ville, fermer les portes, et mettre en armes ceux qui n'y ont point de part.

Si c'est à l'occasion de quelque assaut, et pendant la nuit, on envoie du renfort dans le lieu où l'assaut se donne; on jette du feu dans le fossé, et on avance des fanaux hors du rempart pour éclairer la campagne. Il faut que les soldats, sortis de garde ce jour-là, retournent à leur poste; que ceux qui y doivent entrer se rendent à la place d'armes; que le gouverneur aille au corps-de-garde principal, et que les hôtes ne laissent point sortir les étrangers de chez eux.

Contre l'attaque de vive force :

Une bonne fortification, des dehors, des palissades, des fraises, beaucoup d'obstacles, grand nombre de soldats, de munitions et d'instrumens.

Pour le nombre des soldats :

On mesure la circonférence de la ligne extérieure du rempart, et l'on compte un soldat pour chaque pas, ou deux cents soldats pour chaque bastion.

On peut encore faire ce calcul par le moyen des corps-de-garde, de chacun desquels on doit tirer les sentinelles, les patrouilles, les rondes et les officiers; mais ils doivent avoir deux jours francs de garde.

La munition est nécessaire pour

l'artillerie et la mousqueterie; il y a outre cela les feux d'artifice, les mines, les grenades, les bombes, les mortiers qui consomment beaucoup de poudre. On fait provision de boulets suivant le nombre des coups qu'on a à tirer : il faut bien plus de balles que de boulets. La mèche brûle sans discontinuer.

Que les greniers soient fournis pour un an; qu'on ait soin de visiter souvent les provisions, de les rafraîchir et de les conserver; qu'il y ait de toutes sortes de grains et de légumes, du vin, du vinaigre et de l'huile; qu'on ait des puits, des citernes, l'eau qui vient par les aqueducs pouvant être gâtée.

Les principaux instrumens sont les canons, les armes défensives, les feux d'artifice, la poudre, les boulets, les balles, la mèche, et de quoi en faire, des matériaux de toutes sortes, des métiers avec leurs outils, du bois pour bâtir, pour cuire, pour se chauffer.

Il faut à chaque bastion quatre ou cinq pièces de canon de divers calibre pour divers usages; de grosses pièces pour ruiner les travaux de l'ennemi; des coulevrines pour tirer loin et empêcher les travailleurs; des pièces courtes de grand calibre pour les dehors, dont les défenses sont courtes; des pierriers pour les brèches; des arquebuses à rouet pour les sorties; des arquebuses rayées contre les armes à l'épreuve, et que ces armes soient pour la plupart sur les flancs des postes attaqués.

Contre le feu :

Abattre le haut des maisons, et y mettre des poutres couvertes de sable, de fumier et de terre.

Oter le foin et la paille, ou les bien couvrir.

Étouffer les grenades avec des peaux de bœuf mouillées, ou en éteindre le feu dès qu'elles ont éclaté.

Faire des traverses et des puits, afin qu'elles y tombent, ou à plomb, ou en roulant, ou en perçant, et creuser des voutes auprès pour se mettre à couvert dessous.

Lorsqu'on craint d'être assiégé :

Se pourvoir pour un an de vivres, de médicamens, d'armes, d'instrumens et d'hommes pour s'en servir; en un mot, de toutes les autres choses nécessaires pour se défendre.

Visiter les magasins, les monastères et les maisons particulières.

Chasser les bouches inutiles, et distribuer les vivres avec épargne.

Brûler, aux environs de la ville, toutes les provisions qu'on n'y peut faire entrer, et qui pourraient servir à l'ennemi.

Contre l'attaque dans les formes :

Toutes les défenses se font ou sous terre, ou au-dessus, ou au niveau.

On fait sous terre les fossés, les cunettes, les mines, les fourneaux, les fougades, les caponnières et semblables travaux; ils coûtent plus de peine et de temps que les autres; on ne peut pas s'en servir partout, et ils ne se rencontrent pas toujours justement sous les ouvrages de l'ennemi qu'on veut faire sauter.

On élève au-dessus de la terre des remparts, des plate-formes et des cavaliers qui servent à voir et à tirer jusque dans les travaux des ennemis, mais seulement de haut en bas, et en fichant.

Au niveau de la terre sont les fausses braies, les coffres, les caponnières (1), les chemins couverts, les places bas-

ses et les parapets enterrés. Ces sortes de défenses servent à nettoyer la ligne horizontale de la campagne, et sont mieux par conséquent que les défenses hautes; mais pour peu que les travaux des ennemis s'élèvent, elles ne voient plus ou elles sont enfilées.

Il faut se servir des trois défenses ensemble, afin que l'une supplée au défaut de l'autre.

Faire jurer et signer à tout le monde de vouloir vivre et mourir ensemble, avec peine de mort au premier qui parlera de se rendre.

Donner espérance de secours, en feignant d'avoir reçu des lettres ou des courriers.

Ouvrir les écluses, et inonder la campagne.

Contre les approches :

Les empêcher en tirant aux travailleurs, en donnant de fréquentes alarmes, en allant aux ennemis par des contre-tranchées, en faisant des sorties vigoureuses, secrètes, prudentes, pour ne pas donner dans des pièges; car dix hommes tués pour les assiégeans sont moins qu'un pour les assiégés. Les sorties se font pour ruiner les travaux, pour faire des prisonniers, pour enclouer le canon ou en rompre les roues et les affûts, pour faire sortir ou entrer des gens toutes les fois qu'on le peut avec avantage.

Que ceux qui sortent aient un signal pour se reconnaître entre eux; qu'ils portent des armes et des instrumens propres pour l'exécution de leurs desseins, et que la cavalerie aille prendre en queue les gardes des ennemis.

Que les endroits de la retirade, qui sont en dehors; que la contrescarpe, le fossé sec et la fausse braie soient garnis de mousqueterie et de canon pour soutenir les sorties.

(1) Coffre et caponnière sont à peu près la même chose, et se mettent au fond du fossé sec,

Qu'on ne fasse point de sortie quand la garnison est faible ou qu'on se défie de la bourgeoisie.

Les batteries :

Y résister avec des contre-batteries, en élevant des cavaliers qui leur commandent.

Faire des planchers et des échafauds de bois où la terre manque ; s'enterrer quand l'ennemi est proche pour battre à rez-de-chaussée ; mettre les pièces sur des roues basses, comme on fait dans les vaisseaux pour empêcher qu'elles ne soient démontées ou offensées, quand il n'y a point d'embrasures.

Les dehors :

Les miner ou y faire une fougade, quand on ne peut plus les garder, et y faire une sortie dès que la mine a joué.

La contrescarpe :

La défendre en ruinant le bord du fossé dans l'endroit où l'ennemi doit dresser sa batterie pour rompre les flancs.

Loger dans la fausse braie de petites pièces vis-à-vis de l'ouverture qui se doit faire à la contrescarpe.

Faire des coffres où il n'y a point de fausse braie.

Bâtir des éperons dans la contrescarpe, qui servent de dehors, et qui donnent retraite dans les sorties.

Le fossé :

Le défendre en ôtant ou ruinant ce que l'ennemi jette dedans.

Faire des traverses, des taillades, des contre-mines et des retirades, s'il est sec.

Miner la contrescarpe.

Creuser la cunette au milieu du fossé jusqu'à l'eau, et s'assurer par là des travaux que l'ennemi fait sous terre.

La galerie :

La rompre avec le canon, le feu d'artifice, les bombes, les grenades, les pierres, les pétards, les pots à feu et les barils foudroyans.

Avoir des barques où il y ait de petites pièces courtes, pour la battre à revers.

La battre par-devant, par les flancs et par-derrière.

Les mines :

Y remédier en les contre-minant par-dessous, les rencontrant, les évenant, les bouchant, les pétardant, en ôtant la poudre, y conduisant de l'eau, les brûlant, ôtant les étais, tuant les mineurs, les chassant avec des grenades, des fumées puantes, des trompes et autres instrumens de cette sorte.

On les rencontre aisément quand les bastions sont creux, et quand ils sont pleins, on creuse un puits au milieu, d'où l'on peut aller vers les mines.

On les découvre en voyant de la lumière, ou entendant du bruit par des trous qu'on fait en terre dessus, dessous et aux côtés, avec des tarières et de longs forêts d'acier. On y passe ensuite une canne creuse ; on met encore aux endroits suspects une aiguille frottée d'aimant, des tambours avec des dés dessus, ou des pois, ou de petites boules de liège enfilées dans des crins de cheval.

La brèche :

La défendre sans la laisser reconnaître.

La réparer, la nuit, avec de la terre et des palissades ; l'escarper, y faire quelque fougade, la contreminer.

Y mettre des chaussetrapes, des chevaux de frise, des planches remplies de pointes de clous et de matière combustible, pour les allumer quand il sera temps.

Faire des retirades et des retranchemens généraux ou particuliers. Ils doivent être assez éloignés de la mine de l'ennemi pour n'en être pas emportés; qu'ils ne soient pas si hauts qu'ils puissent être ruinés par le canon, qui bat les premières défenses, ou mettre l'ennemi à couvert quand il en est proche, ni si bas aussi qu'ils soient commandés par la première brèche; qu'ils soient bien flanqués, et qu'ils tiennent le lien qu'on abandonne.

En faire deux ou trois l'un derrière l'autre.

Les assauts

Les soutenir et les repousser avec des gens qui aient des armes à l'épreuve, et qui soient couverts de rondaches et de mantelets.

Garnir bien les flancs; charger l'artillerie à cartouche; tirer continuellement, mais en sorte que les canons tirent l'un après l'autre, et non pas tous ensemble.

Distribuer les soldats à la place d'armes, aux lieux qui ne sont point attaqués, à la brèche; en mettre un nombre pour la défendre de front, avec d'autres derrière pour les soutenir et les rafraîchir; en placer d'autres pour tirer sur les flancs, afin qu'elle soit défendue de tous côtés avec des armes, des feux, des huiles bouillantes, des pierres, du soufre, du sable brûlant, des essaims de mouches à miel.

Que les gens désarmés portent les munitions et les rafraîchissemens, et si le feu prend par hasard aux maisons, qu'ils l'éteignent.

Quand on est à l'extrémité :

En donner avis aux supérieurs, avec lesquels on doit être convenu de quelque marque secrète pour reconnaître les lettres véritables d'avec les fausses.

Assembler le conseil : y remontrer la nécessité et l'état de la place.

Dresser un mémoire des défenses qu'on a faites, des soldats morts, tués, blessés, malades, perdus, et tout ce qui manque, et faire signer cet acte à tous les officiers et aux principaux habitans.

La dernière ressource des assiégés est le secours.

Celui qui le conduit doit se presser, afin d'arriver avant que l'ennemi se fortifie, et envoyer devant des lettres et des courriers qui annoncent qu'il marche, pour donner cœur aux assiégés.

Le secours se donne :

En prévenant l'ennemi, et se campant à côté de la place, avant qu'il l'investisse.

En lui coupant les vivres.

En ravageant son pays.

En attaquant ses places.

On peut secourir effectivement la place de ce qui lui est nécessaire, comme de vivres, de munitions, d'hommes, etc., les introduisant ou avec peu de gens et par surprise, ou avec toutes ses forces.

En attaquant le camp ennemi, ou feignant d'en vouloir venir à une bataille; l'assaillir d'un côté, tandis qu'on fait entrer le secours par l'autre.

Pour faire entrer le secours :

Marcher secrètement.

Se glisser par les endroits les moins gardés et les moins fortifiés.

Si on est découvert, passer résolument au travers des ennemis pendant que les assiégés font des sorties, au lieu, au temps, à la manière et au signal dont on est convenu, et donner en d'autres endroits de fausses alarmes.

Porter en croupe de la farine et de la poudre dans des sacs de cuir, pour les donner, quand on est près du

camp, aux piquiers, qui vont les jeter dans la contrescarpe ou dans le fossé.

Faire mine de vouloir combattre, pour amuser l'ennemi et l'empêcher de diviser ses troupes; puis détacher secrètement ou pendant la nuit deux ou trois partis, qui, en tournant, se jettent dans la place.

Pour attaquer le camp :

Tirer chaque nuit quelque coup de canon, à mesure qu'on approche, pour faire connaître aux assiégés que le secours n'est pas loin.

Attaquer le camp ou un quartier par surprise, à la faveur de la nuit ou de

grand matin, en donnant des alarmes en divers lieux, et appliquant les ponts et les machines aux lignes, ou bien l'assaillir ouvertement et de vive force avec de l'artillerie, qui le commande et qui le batte; rompre les défenses, aller à l'assaut, feindre d'un côté et gagner avec des ponts volans d'autres postes moins forts ou moins gardés.

Attaquer un fortin avec des tranchées, des batteries, des feux; s'il est petit et détaché du camp, se poster entre deux pour ôter la communication.

Assiéger les assiégeans dans les formes.

DE LA GUERRE.

Les armées, toujours entretenues, ont un grand avantage : on est respecté des amis et des ennemis, et par conséquent maître de maintenir la paix ou de faire sur-le-champ la guerre, soit pour prévenir l'ennemi, soit pour l'empêcher de devenir trop puissant. — On a toujours sous la main de vieux soldats, qui sont une armée véritable et immortelle; véritable, parce qu'ils sont aguerris; immortelle, comme les dix mille Perses, parce qu'on ne la licencia jamais et qu'on la renouvelle sans cesse. C'est le rempart de l'État, la sûreté de la patrie et le trésor inestimable des princes; car lorsqu'ils attendent la nécessité pour lever des troupes, ils ne trouvent que des hommes inconnus, sans expérience, sans discipline, qui ne forment pas une armée véritable. Mais avec une armée toujours entretenue, on est en état d'exécuter les délibérations aussitôt qu'elles sont prises, et loin de laisser perdre les occasions, on peut au contraire prévenir la renommée par sa marche, et faire sentir la foudre avant qu'on voie l'éclair. Que si l'on objecte que l'entretien d'une armée permanente est une charge bien lourde pour un État, on répondra par l'exemple de ce qui est arrivé à la maison d'Autriche. Elle a guerroyé avec les Turcs

jusqu'en 1606. Les guerres de Bohême commencèrent en 1618 et durèrent jusqu'en 1648. En 1655, il fallut reprendre les armes pour l'état de Milan; ce qui fut suivi des troubles de Pologne et de Danemarck depuis 1657 jusqu'en 1660; puis la guerre avec les Turcs depuis 1661 jusqu'en 1664; puis l'invasion de la Flandre par les Français, en 1667; enfin les révoltes de Hongrie, en 1670. On licencia une partie de l'armée impériale en 1660; on fit des recrues en 1663; on licencia en 1665; on fit des levées en 1667; on licencia en 1668; on fit des levées en 1760. Si l'on suppose la dépense des licenciemens, des nouvelles levées, des recrues, des marches et des passages, on trouvera qu'elle surpasse de beaucoup celle de l'entretien réglé et perpétuel d'une armée toujours sur pied. L'inquiétude de se voir constamment en danger, d'être surpris, ruiné honteusement sans combattre, est un grand mal, et le repos d'esprit à cet égard mérite bien d'être acheté par quelques sacrifices. Le but de celui qui entreprend la guerre est de combattre l'ennemi en campagne, et de gagner une bataille. Bien loin de la gagner, on ne peut pas même la hasarder prudemment avec de nouvelles troupes, qui ne sont ni disciplinées ni

aguerries. Il faut du temps pour discipliner une armée et plus pour l'aguerir, et beaucoup plus encore pour faire de vieilles troupes. Les Romains, qui étaient de si grands maîtres dans l'art militaire, et qui avaient interrompu quelque temps l'usage des armes, ne purent faire tête à Annibal, et ce ne fut qu'après beaucoup de pertes et de malheurs qu'ils se rétablirent dans le métier de la guerre et dans leur première fortune. Que n'eût point fait Annibal contre une nation moins brave que la nation romaine ! Toutes ces choses, bien considérées, montrent la vérité de cette maxime : « qu'on » doit faire grand cas de troupes aguerries ; qu'il faut les conserver et en » avoir toujours bon nombre sur pied. » La république romaine se soutint tant qu'elle fut en guerre avec les Carthaginois. Un grand empire ne peut se maintenir sans armes ; s'il n'attaque, il est attaqué, et s'il n'a des affaires au dehors, il en a au dedans. C'est une loi universelle qu'aucune chose sous le soleil ne demeure au même état ; il faut qu'elle monte ou qu'elle descende, qu'elle croisse ou qu'elle diminue. Quoique le soleil semble s'arrêter quand il est arrivé au solstice, il ne s'arrête pas, et l'État qui paraît calme au dehors, ne l'est pas toujours. C'est une question parmi les philosophes, si, entre le mouvement direct et réfléchi d'une pierre qu'on jette en l'air et qui retombe en bas, il y a quelque intervalle de repos, ou s'il n'y en a point ; mais il est hors de doute parmi les politiques que dans le voisinage de peuples ambitieux, puissans et jaloux, on ne peut avoir de véritable paix ; il faut l'accabler ou en être accablé, tuer ou périr. Le lustre des armes se ternit quand on ne songe qu'à conserver ce qu'on a sans se soucier de faire des

conquêtes ; la réputation se perd premièrement, et ensuite la puissance. L'Espagne était autrefois formidable par ses armées, qui avaient beaucoup augmenté sa grandeur ; mais l'estime des armes s'étant affaiblie par la suite du temps, et les grâces, établies pour récompenser le mérite du soldat ayant passé à d'autres professions, on a vu tomber peu à peu la monarchie, qui ne se rétablira jamais qu'en remettant les armes en crédit. La volonté déterminée du prince, de ne recevoir personne aux charges qui n'eût servi dans les armées ; de ne distribuer les honneurs, les récompenses et les privilèges militaires qu'aux gens de guerre, par mérite et non par faveur, serait un moyen sûr pour rétablir la milice dans son premier lustre. L'armée diminue continuellement, comme la neige au soleil ; le soldat meurt de mort naturelle ou violente ; l'ennemi, la maladie, la famine, le chaud, le froid, les fatigues le font périr ; il devient incapable de servir par l'infirmité ou par la vieillesse. On en tire des armées pour la garde des places et des provinces conquises. Ainsi les armées, quoique victorieuses, ont toujours besoin de recrues.

Il faut avoir plusieurs sortes d'hommes et d'armes pour les différens usages et pour les divers besoins de l'armée. Il faut frapper l'ennemi de loin et de près ; le contenir, le rompre et le poursuivre quand il est rompu. On a des lieux fortifiés à prendre et à défendre, des rivières à passer, des forêts et des montagnes à traverser, des découvertes, des courses et autres choses semblables. L'infanterie est comme la base et le soutien de l'armée, soit pour les batailles, soit pour les sièges, et c'est avec elle que les Romains et les Suisses ont fait des choses si admi-

Les dragons sont encore de cavalerie à qui on donne des chevaux pour aller plus vite ; l'infanterie doit faire la principale force et la grande partie de l'armée. Il faut que la cavalerie pesante fasse au moins moitié de l'infanterie, et que la légère ne fasse au plus que le quart de pesante. Avec cette proportion, la cavalerie, qui doit être mêlée par l'infanterie, n'est pas trop nombreuse.

Des armes de la cavalerie.

Pour la défense, on a les cuirasses composées du devant et du derrière, mais il faut qu'elles couvrent sans empêcher, et qu'elles ne rendent pas le combat inutile ; les casques, avec des plumes pendantes pour défendre le col, les oreilles et le nez, des gantelets de fer qui aillent au coude, et dont les doigts ne soient pas serrés. Ces armes sont nécessaires, parce que l'attaque principale et serrée est celle qui rompt l'ennemi, et lorsque quelqu'un du premier rang vient à tomber, il fait perdre toute la force du choc, jusque-là que les chevaux qui sont derrière s'éparpillent, et que toute la troupe se déconcerte. Les armes offensives sont de longues épées avec de bonnes gardes, qui ne plient pas, des pistolets et quelques mousquetons. La cavalerie légère sert à faire des courses, à escorter, à prendre langue, à ruiner le pays de l'ennemi, à harceler son armée, à la tenir toujours sous les armes, et à la charger dès qu'il plie ; elle doit avoir pour armes offensives le cimeterre ou l'épée et la carabine. De toutes les armes dont on se sert à cheval, la lance est la meilleure ; mais il faut qu'elle soit bien garnie, et que

les lanciers soient vigoureux, armés de pied en cap, et qu'ils aient de bons chevaux : ils se partagent en petits escadrons, qui vont à la charge au galop et ouvrent le chemin aux cuirassiers. Si la lance n'a pas ces qualités, et que l'homme et le cheval ne soient pas ce qu'il faut, et ne concourent pas par l'impétuosité de la course et du choc, ou qu'elle ne soit pas soutenue de près par les cuirassiers, elle est inutile ; car l'ennemi s'ouvre, cède à son ardeur, puis enveloppe les lanciers et les taille en pièces, comme fit Charles-Gustave, roi de Suède, dans les dernières guerres contre les Polonais. Ceux-ci s'en servent encore ; mais ils les distribuent, pour le combat, en petites troupes de vingt-cinq ou trente chevaux chacune. Qui en aurait mille en formerait trente ou quarante petits escadrons, lesquels, étant menés vivement et secondés par les cuirassiers, pourraient produire de l'effet.

Les plus grands capitaines ont toujours eu de grandes armées quand ils ont voulu faire de grandes choses, parce que les moyens doivent être proportionnés à la fin. Alexandre se mit en campagne avec cent vingt mille combattans, pour la guerre des Indes ; les consuls romains en avaient quatre-vingt-sept mille à Cannes ; Godefroi de Bouillon mena contre les Sarrasins trois cent mille hommes de pied et cent mille chevaux ; l'an 1532, l'empereur Charles V eut une armée de quatre-vingt-dix mille fantassins et de trente mille chevaux ; en 1566, l'empereur Maximilien II se mit en campagne avec quatre-vingt mille hommes de pied et vingt-cinq mille chevaux, et Charles V assiégea Metz avec quatre-vingt mille hommes.

En 1660, Ragotzki, prince de Transylvanie, province tributaire de la Por-

te, étant entré en Pologne sans l'aveu du sultan, la Porte, sous le prétexte de faire rentrer ce vassal dans le devoir, envoya des troupes; Ragotzki fut facilement déposé. La Porte, non satisfaite de ce premier succès, menaça la Hongrie. L'armée turque, pourvue d'une immense artillerie, comptait plus de cent trente mille combattans; le péril était grand pour l'Autriche, qui réclama les contingens de l'empire. Un corps auxiliaire français se joignit à l'armée autrichienne, dont le commandement fut confié à Montecuculli. Cette guerre fut continuée avec des chances diverses pendant quatre campagnes, et terminée par la bataille de Saint-Gothard, livrée le 30 août 1664. Les troupes impériales furent placées à l'aile droite; les contingens de l'empire, commandés par le prince de Hohenlohe, au centre; l'aile droite occupée par le corps auxiliaire des Français, sous le commandement des généraux de Ma-

chault, Coligni, Lafauillade et Beauvéné. Montecuculli dut se féliciter d'avoir placé au centre les troupes les moins expérimentées, et aux ailes celles sur lesquelles il comptait le plus. Après une action générale, qui dura pas moins de neuf heures, les Turcs furent complètement défaits; ils laissèrent seize mille hommes sur le champ de bataille; ils perdirent un nombre plus considérable de prisonniers. L'événement de la bataille de Saint-Gothard, si glorieuse pour Montecuculli, détruisit à jamais le prestige qui, depuis plus de trois siècles, environnait les armes des Ottomans, réduits alors à implorer la paix. Ce grand résultat, qui fit époque dans l'histoire de l'Europe, marque à la fois la fin d'une ère militaire qui avait hérité, en les perfectionnant, des traditions des Nassau et des Rohan, et cette autre époque où nous avons vu briller de tout leur éclat Turenne, Condé et le maréchal de Saxe.



MÉMOIRES

DU VICOMTE

DE TURENNE.

AVERTISSEMENT.

Les Mémoires de Turenne commencent en 1643, quand il fut envoyé sur le Haut Rhin pour prendre le commandement de l'armée de M. de Rantzau, qui avait été battu dans ses quartiers d'hiver, à la tête du Danube ; il continue le récit de cette guerre jusqu'à la paix de Munster.

Il fait ensuite la relation des opérations militaires qu'il conduisit dans l'un ou dans l'autre parti pendant la guerre de la Fronde. Il finit par la guerre qu'il a depuis faite en Flandre jusqu'à la paix des Pyrénées, en 1659. Ce sont quinze années des évènements militaires les plus intéressans, mais racontés par celui qui commandait, avec autant de brièveté que de simplicité.

Cette période laisse en dehors les seize dernières années de la vie de Turenne. Cette circonstance n'empêche pas Puységur de penser qu'on n'a rien écrit de plus instructif depuis les Grecs et les Romains ; il compare les commentaires de Turenne à ceux de César, bien que le caractère des deux écrivains soit très différent.

On admire dans les Mémoires de Turenne la candeur de ses aveux ; c'est surtout en ce point qu'il diffère de César ; et il est effec-

tivement curieux de voir avec quel détail Turenne semble se plaire à faire remarquer toutes ses fautes et les positions dangereuses où elles le jetèrent.

Dans le récit de l'affaire malheureuse de Mariendal, tantôt il s'accuse de trop de *facilité* à permettre une mesure qui rendait les cantonnemens de la cavalerie plus commodes, mais plus hasardeux ; tantôt il dénonce sa propre résolution *prise mal à propos* ; il ne dissimule pas que *toute son infanterie était perdue* ; il se peint comme réduit, par sa faute, à fuir presque seul, et sur le point d'être pris. Au milieu de ce désordre naïvement raconté, il excuse M. de Rosen d'avoir engagé l'affaire, et ne manque pas de dire que ce général, qui fut fait prisonnier, avait très bien rempli son devoir ; enfin, il se charge seul de tout le blâme d'une affaire désastreuse.

Après la retraite du Quesnoi, le ministère Le Tellier lui écrivait :
 « Que sa prudence et sa vigoureuse conduite avaient rétabli la réputation des armes du roi ; que rien n'était plus beau que son campement près du Quesnoi, à la suite de la dérouté de Valenciennes, et qu'après avoir ait ainsi tête aux ennemis jusque dans leur pays même, et les avoir obligés de se retirer, presque victorieux, était un trait qui n'appartenait qu'aux grands mattres de la guerre. »

Bussi-Rabutin, homme de guerre distingué et frondeur par caractère, s'exprimait dans des termes encore plus forts.

Or, voici comment Turenne parle de cette action tant admirée, dans une lettre datée du camp devant le Quesnoi : « L'armée des ennemis est venue tout proche d'ici ; elle y est demeurée deux jours ; après quoi, elle a marché vers Condé. »

Au moment où Anne d'Autriche venait de lui dire, à Gien, en présence de la cour et de l'armée, qu'il avait sauvé le roi et l'Etat, il écrivait, dans une simple apostille à une lettre remplie d'objets étrangers : « Il s'est passé quelque chose à Gerzeau qui n'est pas de grande considération. »

Si quelque chose peint le caractère d'un homme mieux que tous les discours, ce sont de pareils silences.

Félicitons-nous d'avoir ses Mémoires tels qu'ils sont, et bornons-nous à regretter de n'y pouvoir rien trouver, non plus que dans Monteculli, sur la dernière campagne qui mit le sceau à la réputation de ces deux illustres rivaux.



NOTICE

SUR

LE VICOMTE DE TURENNE.

Latour d'Auvergne (Henri, vicomte de Turenne) naquit à Sedan, en 1611, de Latour d'Auvergne, duc de Bouillon, prince de Sedan, et d'Élisabeth de Nassau, fille de Guillaume de Nassau, premier prince d'Orange. Par son père et par sa mère, il était allié aux plus grandes maisons de l'Europe. Il fut élevé dans la religion réformée. Dès l'âge le plus tendre, il annonçait les plus heureuses dispositions, qui furent développées par une sollicitude éclairée; cependant la faiblesse de sa constitution semblait devoir l'éloigner de la carrière militaire, pour laquelle il montrait un penchant décidé. Bien jeune encore, il perdit son père, et la duchesse de Bouillon l'adressa, en 1625, à son oncle maternel, Maurice de Nassau, considéré comme le premier capitaine de son siècle. Celui-ci voulut que le vicomte de Turenne servit d'abord comme simple soldat. Dans cette position, bien inférieure pour le descendant d'une maison princière et régnante, le jeune vicomte de Turenne s'acquitta de ses devoirs avec la même exactitude que le dernier de ses camarades. Après plusieurs années de ce rude noviciat, il obtint une compagnie, et servit, en qualité de capitaine, aux sièges de Klundert, de Grolle et de Bois-le-Duc. Le cardinal de Richelieu l'attira au service de France, et s'étant distingué au siège de La Mothe, il fut élevé au grade de colonel; mais cet avancement fut

tellement justifié, qu'il n'excita aucun étonnement. Sa conduite Mayence lui valut le grade de ~~maréchal-de~~ camp, et il n'avait encore complété sa vingt-quatrième année. Blessé d'un coup de marteau au bras, on craignit que l'amputation ne fût indispensable. À peine remis de sa blessure, il s'empara successivement des villes fortes de Landrecies, de Maubeuge, de Beaumont, de Solre. L'année suivante, il passa en Savoie, d'où il fut rappelé pour faire le siège de Brisach, sur le Rhin, que l'on regardait comme la clé de l'Allemagne. Il ne tarda pas à s'en emparer; mais pendant ce temps, le cardinal de La Valette, qui commandait en Italie, ayant été battu, avait perdu Ivree, Verceil et Coni. Pour rétablir les affaires de France, le cardinal de Richelieu envoya le maréchal d'Harcourt et Turenne en Piémont. À Montcalier, à Quiers, à Casal, à Frascinel, Turenne battit les Allemands et les Espagnols, commandés par le maréchal marquis de Leganez. Il fut blessé de nouveau; il enleva ensuite Turin, Ceva, Mondovi et Coni. En 1642, Richelieu, ayant résolu de secourir les Catalans révoltés, envoya en Roussillon Turenne, qui s'empara de Collioure, de Perpignan et de la forteresse de Salces. Chargé, et seul cette fois, du commandement de l'armée en Italie, les services importants qu'il rendit brillèrent d'un tel éclat, que la reine régente, veuve de Louis XIII, lui envoya le bâton de maréchal, et Turenne avait trente-deux ans. En 1643, il fut chargé du commandement en Allemagne, et ses services, qui acquirent une nouvelle importance, contribuèrent puissamment à la signature du traité de Munster, conclu en 1652. La paix venait à peine d'être signée, que des troubles violents agitérent la France. Le désordre des finances, la faveur dont jouissait Mazarin, qui avait recueilli l'héritage entier de Richelieu, en furent la cause ou le prétexte. Les princes de Condé et de Conti, et le duc de Longueville, le parlement, se déclarèrent contre la régente; on courut aux armes. Turenne, fidèle à ses sermens, et ne tenant aucun compte des intérêts de famille qui auraient dû le jeter dans le

parti de la Fronde, offrit son épée au jeune roi, et refusa les subsides de l'Espagne,

Nous passerons rapidement sur les épisodes de cette guerre impie, où le sang français coulant des deux côtés, la patrie versait également des larmes sur les succès et sur les revers. Nous ne ferons mention ni du combat du faubourg Saint-Antoine, où l'on vit, circonstance inouïe, Turenne et Condé charger à la tête de leurs troupes et croiser le fer, ni de la bataille de Gergeau, où Turenne, dernier soutien du trône, attaqué par des forces bien supérieures, sauva le roi et la régente, qui devaient tomber au pouvoir des frondeurs. Nous détournons les yeux de ce spectacle affligeant, et sans transition, nous passons à la guerre de 1652. Turenne, placé à la tête de l'armée qui marchait en Artois contre les Espagnols et les impériaux, commandés par le prince de Condé, dirigea ses opérations avec une telle habileté, qu'il battit les ennemis en toute rencontre, et qu'il termina cette belle campagne par la levée du siège d'Arras, que l'ennemi avait entouré d'une double ligne de circonvallation. La lettre suivante, par laquelle il annonça ce grand événement, a été conservée comme un monument précieux :

« On a trouvé aujourd'hui beaucoup plus de prisonniers que l'on ne pensait. M. l'archiduc s'est sauvé avec deux cents chevaux; M. le prince (Condé) a fait sa retraite avec plus d'ordre; mais il n'a emmené ni canons ni bagages. Il a trouvé le désordre si grand, qu'il n'a pu y remédier. Il n'est pas imaginable comme tout a réussi; il a fallu que presque toutes les mesures n'aient pas manqué pour y avoir un succès aussi heureux. J'ai rendu grâce à Dieu de ce qu'une affaire qui me tenait tant au cœur m'a si bien réussi. Voilà bien des fois réussir. »

La bataille des Dunes, livrée aux portes de Dunkerque, est, ainsi que la levée du siège d'Arras, l'événement le plus important de la campagne de 1658. Voyons quel était l'état des choses à l'égard de la

question de Dunkerque. L'Angleterre réclamait avec quelque vivacité l'exécution d'un traité par lequel la France et l'Angleterre s'engageaient à unir leurs forces pour faire les sièges de Dunkerque et de Gravelines; après la conquête, Dunkerque devait appartenir à l'Angleterre et Gravelines à la France. Une rupture était à craindre si la France ne tenait pas cet engagement; mais attaquer Dunkerque avant de s'être emparé de Bergues, de Furnes et de Gravelines qui l'entourent, c'était s'exposer à être assiégé en faisant un siège. D'un autre côté, si l'on attendait une saison plus favorable, celle des fourrages qui manquaient, on donnait le temps aux Espagnols de secourir la place. Turenne résolut de tenter cette entreprise, jugée impossible. L'ennemi inonda le pays; la digue qui conduit de Bergues à Dunkerque présentait le seul moyen de parvenir à cette ville, et cette digue elle-même était rompue en plusieurs endroits. Des forts la défendaient; les passages étaient gardés par de bonnes redoutes bien armées. Des difficultés semblables, qu'un autre général aurait regardées comme des impossibilités, ne purent faire renoncer Turenne à son projet. Au moyen de fascines, il fit établir un chemin qui permettait d'approcher de la place qu'il investit du côté de la terre, pendant qu'une flotte anglaise ne permettait pas qu'elle fût secourue par mer.

Dunkerque s'élève au milieu de collines de sable auxquelles on donne le nom de dunes, du mot celtique *dun*; les eaux couvrant les terres autour de la place; mais ce terrain est privé de végétation. Il fallut tirer de Dunkerque les vivres, les fourrages et même les matériaux de construction pour les baraques. La flotte anglaise débarqua six mille hommes, qui se joignirent à l'armée du maréchal. Les assiégés tentèrent plusieurs sorties qui furent vigoureusement refoulées dans la place. Aussitôt que les Espagnols furent instruits de l'investissement de Dunkerque, ils firent les plus grands efforts pour la dégager, rassemblerent toutes les garnisons des pays, et réunirent ainsi une armée

nombreuse, à la tête de laquelle étaient Condé et don Juan d'Autriche. Les Espagnols approchaient de Dunkerque; Turenne, voulant les prévenir, marcha à leur rencontre après avoir pourvu à la garde du camp, des tranchées et des bagages; ils nous croyaient encore dans nos lignes. Le maréchal avait ainsi disposé son ordre de bataille : la première ligne était composée de dix bataillons d'infanterie, et de vingt-huit escadrons de cavalerie avec du canon. A la seconde ligne se trouvaient sept bataillons d'infanterie, dix-huit escadrons de cavalerie, quatre escadrons de gendarmes. Les ennemis ne formèrent qu'un corps de bataille sans ailes, et derrière lequel ils placèrent la cavalerie pour le soutenir, mais craignant le feu de la flotte, ils n'osèrent appuyer leur droite à la mer. Un quart de lieue séparait à peine les deux armées. Le maréchal de Turenne entama l'action par une canonnade : nos soldats étaient obligés de gravir tour-à-tour les hauteurs, puis d'en descendre pour courir à une autre escalade; à chacune d'elles, un combat acharné, un nouvel assaut à livrer. Il fallait marcher dans un sable mouvant, et dans lequel on enfonçait jusqu'au genou. Les derniers rangs poussaient les premiers vers le sommet, et, pour y parvenir, on voyait les soldats saisir les pointes menaçantes des armes ennemies; chaque pic fut ainsi enlevé par nos troupes et par la division anglaise; il ne fallut pas moins de trois heures pour franchir une aussi faible distance, mais qui était couverte de ces retranchemens naturels. Puis l'alignement général ayant été rectifié, l'action s'engagea par une canonnade. Deux bataillons de la première ligne du prince de Condé, ayant été rompus, y portèrent quelque désordre. Pour en profiter, le maréchal fit exécuter une charge de cavalerie sur ce point, le marquis de Créqui la commandait; s'étant trop avancé, il fut ramené par le prince de Condé qui fut au moment de percer notre ligne de bataille, et de parvenir jusqu'à Dunkerque. Alors le maréchal se plaça à la tête de la cavalerie, il rompit les escadrons du prince de Condé qui, après

plusieurs tentatives désespérées, et dans lesquelles il courut les plus grands dangers, fut obligé de céder à la fortune. Les ennemis furent chassés de toutes leurs positions; leur retraite se convertit en déroute; elle fut si complète, que les Espagnols, pendant le reste de la campagne, ne purent réunir un corps de six mille hommes; on leur fit plus de quatre mille prisonniers. Le soir même de cette victoire, le maréchal reparut devant Dunkerque; les opérations du siège furent reprises avec une nouvelle vigueur, et la ville capitula après huit jours de tranchées ouvertes.

Jamais homme n'eut une modestie plus réelle que le maréchal de Turenne; voici en quels termes il annonçait cette victoire à la vicomtesse : « Les ennemis sont venus à nous; ils ont été battus; » Dieu en soit loué. J'ai un peu fatigué; je vous donne le bonsoir » et vais me coucher. » — Un historien remarque que Turenne, après une victoire, disait : Nous avons battu l'ennemi, et après une défaite, j'ai été battu. La vie privée de ce grand homme fut aussi admirable que sa vie publique : deux fois il fit couper sa vaisselle d'argent en morceaux qui furent distribués à ses soldats. Dans une autre circonstance, il empruntait une somme d'argent considérable pour assurer leur subsistance, et les soldats reconnaissans lui donnaient le nom de père, car ils le savaient avare de leurs fatigues et de leur sang. — En 1660, Louis XIV, à l'occasion de son mariage, le créa maréchal-général des armées; le roi, en recevant son serment, lui dit : *Il ne tient qu'à vous que ce soit davantage*, faisant allusion à l'offre de l'épée de connétable s'il voulait abjurer la religion réformée, et comme il faut que tout soit admirable chez ce grand homme, dès ce moment déjà, il méditait l'*Exposition de la Foi*, ouvrage que Bossuet avait écrit pour lui, et qui le décida plus tard à embrasser la religion catholique; mais alors on aurait pu attribuer à l'ambition ce qui ne devait être produit que par la conviction. — En 1666, il refusa le commandement en chef de l'armée des provinces unies. — De 1666 à 1673;

Turenne fut occupé des grands intérêts de l'État ; Louis XIV le consultait sur les affaires les plus secrètes et les plus importantes, et ses avis étaient suivis.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit au commencement de ce volume, dans la notice sur Montecuculli, au sujet des deux dernières campagnes de Turenne, mais nous ne pouvons nous empêcher de rappeler l'anecdote suivante. Le même boulet qui, à Salzbach, frappa le maréchal, avait emporté le bras droit du général de Saint-Hilaire, commandant de l'artillerie. Son jeune fils, que le père initiait à la science des armes, se livrait au désespoir : Ce n'est pas sur moi qu'il faut pleurer, s'écria le digne général, mais sur la France qui fait une perte irréparable. — Jamais prince, père ou bienfaiteur ne fut autant pleuré que Turenne par ses soldats. La douleur fut égale dans toutes les classes ; plusieurs villes prirent le deuil ; les populations entières se pressaient sur le passage du convoi funèbre qui ramenait son corps vers la capitale, car Louis XIV, voulant que les grands et signalés services de Turenne reçussent une marque éclatante d'honneur, ordonna que ses restes mortels seraient inhumés dans la sépulture royale de l'abbaye de Saint-Denis. Il y a quarante années, Turenne était considéré comme le plus grand capitaine des temps anciens et modernes : Napoléon n'avait pas encore paru.

(Note des Rédacteurs.)

MÉMOIRES

DU VICOMTE

DE TURENNE.

LIVRE PREMIER.

Des guerres en Allemagne.

Après le siège de Thionville (1) que M. le duc d'Enghien fit avec succès, il conduisit lui-même sur les bords du Rhin cinq ou six mille hommes qui joignirent l'armée d'Allemagne commandée par le maréchal de Guébriant. Quelque temps après, M. le duc d'Enghien revint à Paris, et M. de Guébriant assiégea Rotewil (2), où il fut grièvement blessé, et mourut peu de jours après.

M. de Rantzau, qui commandait le corps de M. le prince, ayant pris le commandement de l'armée, marcha, après la prise de Rotewil, à Dütligen (3) où il fut mis en déroute par l'armée de Bavière, et fait prisonnier. Toute la cavalerie allemande se retira avec peu de perte jusqu'au Rhin ; mais l'infanterie qu'on avait laissée dans Rote-

wil se rendit à discrétion, et celle qui était dans le corps de l'armée fut presque entièrement dissipée.

M. de Turenne étant revenu du siège de Turin à Paris, M. le cardinal Mazarin, qui commençait à gouverner, l'envoya quérir et lui dit que le roi le destinait pour commander en Allemagne ; de sorte qu'il se tint prêt à partir trois ou quatre jours après, quoiqu'il fût fort incommodé d'un reste de maladie qui avait duré depuis la fin du siège de Brisach, sans l'empêcher pourtant d'aller tous les étés en campagne. Comme cette défaite de l'armée du roi et la prise de Rotewil arrivèrent au mois de décembre, les ennemis n'entreprirent plus rien cette campagne, et M. de Turenne étant arrivé le même mois à Colmar, y fit venir les officiers et songea aux moyens de remettre l'armée (4).

L'Alsace étant trop ruinée, il entra au mois de janvier dans les montagnes

(1) 10 août.

(2) 19 novembre.

(3) 24 décembre.

(4) M. de Turenne passe ici sous silence les généreux efforts qu'il fit pour remettre l'armée ; mais l'abbé Raguenet, qui le servait de cardinal

de Lorraine où il mit l'armée en quartiers : il les élargit ensuite par la prise de deux petites places, Luttedil et Vesoul, dans la Franche-Comté, où il laissa trois ou quatre régimens. On reçut dans l'hiver de l'argent de la cour, avec quoi et l'aide des quartiers, l'armée se mit en bon état, c'est-à-dire la cavalerie; car pour l'infanterie il fut fort difficile de la remettre dans l'hiver.

M. de Turenne étant allé à Brisach, trouva que M. d'Erlach, qui en était gouverneur, s'était retiré dans une maison de campagne qu'il avait en Suisse, et avait laissé une lettre que l'on donna à M. de Turenne quand il arriva dans le château, par laquelle il lui mandait que croyant que le ministre avait quelque soupçon de lui, il était sorti de la place, et qu'il la lui remettait entre les mains, le priant de lui envoyer sa femme. M. de Turenne fut un peu surpris de la conduite de M. d'Erlach, qui quittait un si bel établissement par un soupçon fort mal fondé; mais croyant qu'il serait indigne de lui de profiter de l'action de M. d'Erlach, pour se rendre maître de son gouvernement, il lui envoya M. de Traci pour le prier de revenir, et, trois ou quatre jours après, M. d'Erlach revint dans sa place que M. de Turenne lui remit entre les mains, et en partit quelques jours après (1). J'ai raconté ceci pour montrer combien il est étrange qu'un homme sage comme M. d'Erlach (qui avait été établi à Brisach par M. le duc de Weymar, et que l'on croyait maître dans une place que la

cour regardait avec grande jalousie) la quittait, et en rendait un autre maître en un instant, sans aucun sujet.

M. de Turenne passa l'hiver dans les montagnes de Lorraine, et au printemps, ayant su qu'il y avait deux mille chevaux sous le général major baron de Merci, au-delà de la Forêt Noire, dans deux bourgs à la source du Danube, il passa le Rhin à Brisach, et ayant envoyé M. de Rosen devant avec quatre ou cinq régimens, il défit cette cavalerie, fit trois ou quatre cents prisonniers et beaucoup d'officiers: le reste se sauva auprès de l'armée des Bavaarois, qui était devant un château nommé Hohenwiél, qu'ils voulaient affamer, ou traiter avec le gouverneur, la place étant presque imprenable par force, à cause de sa situation.

Au mois de mai, les Bavaarois se trouvant en très bon état, à cause des excellens quartiers qu'ils avaient eus, et de la quantité de soldats à qui ils avaient fait prendre parti après la défaite de l'hiver passé, ils vinrent assiéger Fribourg qui est une place à cinq heures de Brisach au bord des montagnes de la Forêt Noire. M. de Turenne, outre la garnison qui était de trois ou quatre cents hommes, y en avait mis autant, tirés des régimens d'infanterie française. Ayant su que l'ennemi était devant cette place, il donna promptement rendez-vous à l'armée auprès de Brisach, où il passa le Rhin, espérant qu'il trouverait les ennemis séparés.

Il pouvait y avoir dans l'armée du roi cinq mille chevaux et quatre ou cinq mille hommes de pied, avec quinze ou vingt pièces de canon, dont on n'eût pas pu mener un si grand nombre s'il eût fallu faire une longue marche; mais comme on n'avait que cinq ou six lieues à faire pour approcher de l'ennemi, on les transporta tous. L'armée

de Bouillon, et Frémont d'Abancourt le racontent, et c'est là le premier trait par où le vicomte se fit connaître aux Weymariens.

(1) L'action est d'autant plus belle, que le vicomte avait fort désiré d'être gouverneur de cette place.

ayant passé la nuit à Brisach, et marché ensuite en diligence, s'approcha à deux heures de l'ennemi qui fit promptement revenir les fourrageurs. M. de Merci ne fut pas sitôt instruit du passage de l'armée à Brisach qu'il aurait pu l'être. Comme il n'y avait que ce seul lieu où on pouvait traverser le Rhin, il aurait été aisé d'en être averti par les partis que l'on doit toujours tenir sur un passage : mais à la guerre il arrive souvent des accidens aux capitaines les plus expérimentés, contre lesquels on aurait raison de discourir beaucoup, si l'expérience ne faisait voir que les plus habiles sont ceux qui font seulement le moins de fautes. L'armée du roi s'approcha de celle des Bavirois, et les trouva en bataille dans une plaine près de Fribourg ; ils n'avaient eu le temps que de s'appliquer au siège de la place où ils étaient depuis huit jours, mais point encore de se saisir des postes avantageux qu'ils avaient négligés, ne croyant point que l'armée du roi pût être en état de venir sitôt à eux. M. de Turenne, voyant qu'une montagne qui commandait la plaine où était leur armée, et qui pouvait donner communication à Fribourg, n'était point occupée par l'ennemi, ordonna aux régimens de Montausier et de Mézières, qui formaient un bataillon de mille hommes, d'y marcher, et fit avancer le reste de l'infanterie pour les soutenir.

L'ennemi, s'étant aperçu qu'on marchait vers cette montagne, envoya commander quinze ou vingt mousquetaires, qui étaient en garde à demi-côte, de monter sur le sommet de la montagne : ils y arrivèrent avant les deux régimens français, et firent une décharge sur eux comme ils montaient. Les Français, qui ne voyaient pas le derrière, croyant que toute l'infanterie de l'ennemi arrivait sur cette

montagne, prirent l'épouvante, et marchant en désordre par des lieux fort rudes, deux enseignes commencèrent à descendre avec leurs drapeaux, et aussitôt tout le bataillon, au lieu de monter, cotoya la montagne, et les ennemis eurent le temps de faire une seconde décharge à laquelle tout le bataillon plia et descendit la montagne. M. de Turenne, qui était au bas, et qui commençait à faire monter d'autres régimens, voyant le bataillon qu'il avait envoyé revenir en confusion, et que cela avait donné le temps à d'autre infanterie de l'ennemi de monter à cette montagne, ne songea plus à ce dessein, et commença à se retirer à une petite hauteur à trois ou quatre cents pas de là, afin de s'y mettre en bataille. Il y eut pendant quelque temps un peu de confusion, dont l'ennemi eût pu profiter, s'il n'eût pas été appliqué à s'emparer de ce poste.

M. de Turenne se campa sur la hauteur, fit casser les deux enseignes qui avaient donné l'épouvante, et demeura quelque temps dans ce poste à la vue des ennemis qui continuèrent le siège. Il y eut encore quelques escarmouches et un combat de cavalerie assez considérable, où sept ou huit cents chevaux de l'ennemi furent défaits ; mais l'armée de l'ennemi étant beaucoup plus forte que celle du roi, M. de Merci (1), qui en était général, continua le siège, et M. de Turenne ayant manqué cette première occasion, ne crut pas qu'il eût raison de rien hasarder pour la secourir, et se retira à une heure et demie de là dans le temps que la ville capitulait. Il pouvait y avoir cinq ou six cents hommes commandés par M. de Panowski, qui se retira à Brisach, après la capitulation.

(1) Le comte de Merci, frère du baron.

M. de Turenne eut nouvelle en ce temps-là que M. le duc d'Enghien avait ordre de marcher à Brisach avec son armée qui était composée de six mille hommes de pied et de trois mille chevaux (1). Ce prince ayant passé le Rhin, vint au camp de M. de Turenne, qui pouvait être à quatre ou cinq heures de Brisach.

L'armée de l'ennemi, après la prise de Fribourg, était demeurée dans son camp ; on l'envoya reconnaître, aussi bien que tous les chemins dans les montagnes et dans les bois, pour tâcher de se mettre entre Fribourg et les Bavaois, et descendre par-là dans la plaine. M. le duc d'Enghien résolut d'attaquer avec son armée des postes où M. de Merci avait trois ou quatre régimens d'infanterie sur une hauteur à la tête de son camp, et ordonna à M. de Turenne d'aller avec l'armée qu'il commandait par les bois et les montagnes, pour tâcher d'entrer dans la plaine où l'ennemi était, et le prendre par le flanc. On convint d'attaquer trois heures avant la nuit.

M. le prince, ayant fait attaquer la hauteur avec son infanterie, fut repoussé au commencement ; mais après, y étant allé lui-même avec beaucoup de vigueur et avec des corps qui soutenaient ceux qui avaient été repoussés, il emporta ces postes et défit ces trois ou quatre régimens, où il y avait plus de deux mille hommes (2), et y perdit beaucoup de gens, et la nuit étant survenue, il s'arrêta au même endroit.

(1) Le marquis de la Mousaie dit qu'il y avait quatre mille chevaux dans l'armée du duc d'Enghien.

(2) M. de la Mousaie et Puffendorf font monter l'armée de Merci à quinze mille hommes dont il y avait, selon le dernier, neuf mille fantassins ; il fallait donc qu'il y eût plus de trois

M. de Turenne à la tête de son armée, entra dans le défilé, et s'approcha de la plaine où les ennemis étaient en bataille : il les chassa d'abord d'un bois et puis d'une haie, et les repoussa de poste en poste jusqu'à l'entrée de la plaine. Les Bavaois perdirent beaucoup de gens et se retirèrent à quarante ou cinquante pas au plus de notre infanterie, ayant toute leur cavalerie et leur corps d'infanterie de la seconde ligne pour les soutenir. Les deux armées demeurèrent ainsi l'une devant l'autre, les Bavaois n'osant plus venir aux mains contre ces régimens qui les attendaient avec leurs piques et les Français n'osant entrer plus avant dans la plaine, n'ayant point de cavalerie pour les soutenir.

On combattit de cette façon plus de deux heures avant la nuit avec grande perte de côté et d'autre. L'infanterie du roi avait derrière elle le bois qui donnait un grand prétexte pour se retirer ; mais elle ne s'affaiblit point, quoiqu'on ne pût jamais faire entrer qu'un escadron de cavalerie pour la soutenir, n'y ayant pas d'espace pour se mettre en bataille.

La nuit ne fit point cesser le combat, et les troupes de part et d'autre demeurèrent avec un feu continu à la distance de quarante pas jusqu'au jour pendant plus de sept heures. Dans cet endroit, il y eut de l'armée du roi plus de quinze cents hommes hors de combat, et de celle de l'ennemi plus de deux mille cinq cents. M. de Roqueservière, sergent de bataille, y fut blessé

mille tués à cette action, puisqu'il n'y avait que deux mille cinq cents tués à l'attaque du vicomte, douze cents dans la seconde journée et très peu à la troisième, et cependant il ne s'en était retiré que six mille de toute l'armée de Merci, selon le vicomte.

mort; M. d'Aumont, lieutenant-général, y agit très bien.

En peu avant le jour, on vit que leur mousqueterie se ralentissait; c'est qu'ils avaient laissé quelques gens pour tirer afin qu'on ne s'aperçût pas de leur retraite, toute leur armée marchant vers la montagne qui est proche de Fribourg. Ils avaient appréhendé avec raison que M. le prince, ayant été empêché de marcher plus avant par la nuit, le jour venant, ne les attaquât sur la plaine de son côté. Comme il fit assez clair pour voir d'une distance de cent pas, on fit avancer quelques bataillons dans la plaine, qui dirent que l'ennemi s'était retiré; et, le jour devenant plus grand, M. de Turenne déboucha dans la plaine, et vit aussi M. le prince qui y entraît de son côté. Les armées s'étant jointes, M. le prince ne jugea pas à propos que l'on marchât ce jour-là à la montagne, où les Bavares s'étaient campés de nouveau, qui n'était pas plus d'une heure de leur premier camp. Il alla seulement se promener sur la montagne, où les canons, ayant déjà logé leur canon, firent plusieurs coups sur ceux qui s'avançaient.

Il est certain que si on eût marché ce jour-là, on les eût trouvés en grande confusion; mais l'infanterie de l'armée française fut si abattue par le combat de toute la nuit, et par la quantité d'officiers et de soldats tués ou blessés, qu'elle n'était pas en état d'entreprendre aucune action considérable. On demeura ce jour-là dans le camp, et on dit que la plupart des officiers-généraux de l'ennemi étaient d'avis de prendre ce temps pour se retirer par les montagnes derrière Fribourg, et y laisser une garnison; néanmoins M. de Mercœur l'emporta; il y demeura, y fit abattre quelques bois pour empêcher l'accès,

et fit faire de petits travaux aux lieux les plus avantageux.

Le lendemain de très grand matin, l'armée que M. de Turenne commandait, ayant l'avant-garde, il détacha sept ou huit cents mousquetaires, commandés par M. de l'Echelle, sergent de bataille de l'armée de M. le prince (qui tenait la place de M. de Roquesvière, blessé le jour auparavant), et huit ou dix escadrons de cavalerie conduits par M. Dubatel (1), lieutenant-général, avec quatre petites pièces de campagne qui marchèrent à la tête du corps de l'armée. Comme on approchait de la montagne où était l'ennemi, on y trouva quelques mousquetaires qui gardaient de petits postes avantageux et qui se retiraient vers leurs corps quand ils étaient pressés, pendant que l'ennemi tirait beaucoup de canon.

La marche ayant été fort courte, quand on se trouva dans cet état, il n'était au plus que huit heures du matin, de sorte qu'on avait beaucoup de temps, étant dans les grands jours de l'été. On résolut qu'en s'ouvrant fort à la main droite, on ferait place à l'armée de M. le prince (que commandait sous lui M. le maréchal de Grammont) pour doubler à la gauche, et on se mettrait en telle disposition que la montagne pourrait être attaquée en même temps par divers endroits. Toutes les troupes de l'ennemi, tant cavalerie qu'infanterie, s'étant retirées et resserrées vers la montagne après une assez grande escarmouche, on fit halte. Le canon de la montagne ne faisait pas beaucoup de mal, parce que les troupes françaises n'étaient pas dans un défilé.

Dans ces entrefaites, un officier de Flextein, qui était commandé avec cin-

(1) Peut-être est-ce le même que le marquis de la Moussaie nommé du Tubal.

quante chevaux pour aller voir la contenance de l'ennemi, sur une hauteur à côté de l'armée du roi, vint avertir M. de Turenne qu'il voyait une grande confusion parmi les Bavares, et que leurs bagages marchaient. M. de Turenne le dit à M. le prince, lequel, croyant que l'on ne s'éloignerait pas trop pour voir cela, et que l'on pourrait s'en servir pour la disposition de l'attaque, il s'y en alla, et M. de Turenne avec lui, ayant dit aux troupes, en passant devant elles, que l'on reviendrait incontinent, et qu'il fallait attendre celles de M. le prince avant que d'attaquer.

Il y avait environ deux mille pas du lieu où étaient les troupes de la droite, jusqu'à la hauteur où était cet officier de Flextein. Comme l'on était à regarder la contenance de l'armée des ennemis qui paraissaient en grande confusion, on entendit une grande salve qu'ils faisaient, et en même temps un bruit de trompettes et de timbales. M. d'Espenan, qui commandait l'infanterie de M. le prince, arrivait au bas de la montagne, et voyant un petit travail assez avancé dans lequel l'ennemi avait quelques mousquetaires, et par lequel on n'avait pas jugé nécessaire de commencer une attaque, envoya quelque infanterie pour s'en saisir, sans attendre les ordres de M. le prince, ni de M. le maréchal de Grammont; pensant, à ce que je crois, que la chose n'aurait pas une si grande suite, ou peut-être aussi pour se faire valoir par quelque petite action. C'est ce qui obligea l'ennemi à faire une si grande décharge de la montagne sur ces troupes qui s'avançaient en même temps.

Le corps de l'avant-garde de M. Dubatel, où était M. de l'Echelle (auxquels M. de Turenne avait parlé en allant avec M. le prince, et dit expressément

qu'il ne fallait bouger de son poste qu'il reviendrait incontinent), mença à marcher vers la montagne ayant passé quelque abatis de bois que l'ennemi avait fait, s'avança vers le travail où était M. de Merci avec le corps de son infanterie, qui, n'ayant été attaqué que par ce côté-là, à cause que la chose était faite sans ordre, s'y opposa avec tout ce qu'il avait. C'est en cet état-là que M. le prince et M. de Turenne, revenant avec lui, trouvèrent les choses, y ayant couru à toute vitesse sur le bruit que l'on avait entendu.

Il n'y avait personne de l'armée de M. le prince arrivé, que ces quelques mousquetaires dont M. d'Espenan avait servi pour prendre ce petit travail et toute l'infanterie de M. de Turenne qui ne montait pas à trois mille hommes, n'était pas engagée contre eux, mais était assez loin de là sans avoir rien de ce qu'ils avaient à faire. M. le prince demeura avec ce premier corps, qui était déjà repoussé, tout proche de cette redoute de l'ennemi, et ainsi comme on peut juger, très exposé, ayant qu'un régiment de cavalerie, qui était celui de Flextein, pour soutenir cette infanterie, et qui était sous le commandement de toute l'infanterie de l'ennemi, avec une constance admirable, et aussi il perdit la moitié de ses gens.

M. de Turenne alla à son infanterie qui n'était pas engagée, pour aider la retraite de ceux qui avaient attaqué, ou pour attaquer, s'il en était encore temps, et que ceux-ci ne fussent entièrement repoussés. Comme il avait vu l'état de la chose fit connaître que tout ce qu'il y avait à faire était de demeurer ferme un peu hors la portée du mousquet, et attendre l'infanterie de M. le prince.

On demeura en cette posture assez long-temps parce qu'il en faut beaucoup

pour donner ordre à une attaque dans des lieux difficiles, et qui ne se faisoient pas bien les uns les autres. Ensuite, M. le prince trouva bon que M. de Turenne allât avec son infanterie; M. le maréchal de Grammont donna par le flanc ou soutenir par la cavalerie, si l'attaque eût réussi. Il marcha droit à l'abatis de bois qui étoit dans le milieu de la montagne, et à l'extrémité de la gauche où se trouvoit l'armée de M. le prince. Les régimens de cavalerie de Turenne et de Traci soutenaient l'infanterie de M. le prince, qui fut repoussée après un combat opiniâtre, où cette cavalerie fit des merveilles en endurant le feu sans s'ébranler.

M. de Turenne, qui avoit M. de Tourville auprès de lui, manda diverses fois M. le prince que, quelque chose que son souffrit, il tâcherait de ne pas se rendre entièrement qu'il ne fût nuit. Il étoit certain que si l'ennemi eût pu juger avec raison de la confusion des troupes du roi, toute l'armée étoit perdue, au moins toute l'infanterie. Celle de M. de Turenne fut menée aussi à cette montagne dans le temps que celle de M. le prince attaquait; mais les soldats étoient si rebutés, qu'ils s'approchèrent fort peu de l'ennemi.

Ce dernier combat dura bien deux heures, et finit à la nuit, l'ennemi ne bougeant point de son poste. Les Bavarois y perdirent beaucoup de monde, et entre autres, Gaspard de Merci, général major, frère du comte; mais leur perte ne fut pas si grande que celle des armées du roi dont l'infanterie fut presque toute ruinée. Cependant, comme l'ennemi avoit presque perdu la moitié de son infanterie deux jours auparavant, et qu'il n'avoit pas passé celui-là sans grand échec, il ne lui restait guère d'infanterie. Sans cet

accident qui arriva par suite de l'attaque de M. d'Espenan contre l'ordre, et qui mit tout en confusion, l'infanterie des deux armées du roi donnant de front à la montagne, selon la disposition que l'on y alloit mettre, l'armée de l'ennemi étoit perdue et ne pouvoit pas résister. Dans l'armée française, il y eut un très grand nombre d'officiers tués, M. de l'Echelle et M. de Mauvilli, sergens de bataille, et presque tous les commandans des corps et une partie des officiers de l'infanterie.

La nuit ayant séparé les deux armées, qui n'étoient qu'à cinquante pas l'une de l'autre, au moins les corps plus avancés, celle du roi retourna au camp dont elle étoit partie. On envoya à Brissach un nombre infini de blessés, on en fit venir des vivres; et, le lendemain, ou deux jours après, on apprit que l'armée de l'ennemi ayant délogé de cette montagne, et laissé garnison à Fribourg, marchait dans le *Schwartz-Wald*, qui est la Forêt Noire, pour aller au pays de Wurtemberg. Comme le pays par où il falloit passer est plein de grands défilés, où on a de la peine à faire marcher du bagage, on résolut de partir avec l'armée pour surprendre les ennemis, et pour cet effet M. de Rosen fut commandé avec huit escadrons, et partit trois ou quatre heures avant l'armée. Comme il étoit très bon officier et fort expérimenté, il eut ordre ou d'attaquer quelques troupes que l'ennemi avoit séparées pour la facilité de sa marche, ou d'arrêter le corps de l'armée en le harcelant, et par-là, donner le temps à l'armée du roi de s'avancer.

L'armée du roi partit à la pointe du jour, laissant son bagage avec quelques troupes pour le garder, en suivant la route de M. de Rosen qui étoit parti vers minuit. Après qu'on eut marché cinq

ou six heures dans des pays très difficiles et où souvent il fallait que les cavaliers missent pied à terre pour passer à la file, on arriva sur une petite hauteur. M. le prince y était, et l'armée de M. de Turenne avait l'avant-garde. On vit à un quart de lieue de là les troupes de M. de Rosen dans un valon, et sur le haut d'une montagne (que M. de Rosen, à cause qu'il était dans le fond, ne pouvait pas voir) cinq ou six mille hommes au plus, qui étaient toute l'armée de l'ennemi, qui se retiraient. On vit un peu après M. de Rosen avec ses huit escadrons qui faisaient bien six cents chevaux, qui commença à suivre l'ennemi, et monter cette montagne qui était assez étendue. M. de Turenne, par l'ordre de M. le prince envoya en diligence la Berge, qui était un gentilhomme à lui, pour dire à M. de Rosen que c'était toute l'armée de l'ennemi qui marchait sur la montagne. Avant qu'il arrivât auprès de M. de Rosen, lui, qui ne voyait que quelques troupes de l'arrière-garde, s'en était si fort approché, que M. de Merc, voyant qu'il n'était pas soutenu, et que la première troupe de l'armée du roi était à un quart de lieue de là, que l'on défilait un à un pour former le premier escadron (ce qui, comme on sait, consomme un très grand temps) tourna avec tout le corps de ses troupes contre M. de Rosen ; mais quelques escadrons de l'ennemi ayant voulu s'avancer devant leur infanterie, la cavalerie de M. de Rosen les repoussa, et les suivant en ordre, trois ou quatre bataillons firent une décharge sur lui, ce qui arrêta sa cavalerie sans néanmoins la mettre en confusion ; se voyant très proche du corps des ennemis, et leur front incomparablement plus grand que le sien, il commença à se retirer. Deux ou trois escadrons de

la seconde ligne soutinrent les premiers qui furent fort peu ébranlés ; un si grand feu, et après avoir passé quatre à cinq étendarts, ils se retirèrent assez doucement en ordre.

La cavalerie des ennemis n'osa les pousser vigoureusement de peur s'éloigner trop de leur infanterie ; bien parce qu'étant encore étonnés des affaires des jours précédents, leur principal dessein fut de se retirer sans combattre. Ces premiers escadrons de M. de Rosen ayant été soutenus par ceux de la seconde ligne, et tout le corps de l'ennemi, cavalerie et infanterie, continuant à marcher contre eux, et étant à quarante ou cinquante pas les uns des autres, ils se retirèrent environ de quatre ou six cents pas, mêlés avec l'ennemi qui se servait plus du feu de son infanterie que de sa cavalerie. C'est une action que j'ai jamais vues où les troupes ont témoigné le moindre étonnement pour en avoir tant de succès, ce qui serait impossible à d'autres troupes qu'à celles qui ont vu beaucoup de batailles, et qui ont eu souvent du bonheur et du malheur. L'ennemi, qui vit qu'il y avait déjà deux escadrons de l'avant-garde de l'armée du roi formés sur la hauteur où j'ai dit qu'ils défilaient, commença à s'arrêter, et un peu après à prendre sa marche pour se retirer.

La cavalerie de M. de Rosen, qui avait été repoussée n'étant point en état de suivre l'ennemi, parce qu'il n'y avait point de corps assez considérable de l'armée du roi qui eût passé le défilé pour la soutenir, fit halte ; et M. de Merc se retira vers un bois qui était à douze ou quinze cents pas du lieu du combat ; d'où il prit sa marche par les montagnes vers le pays de Würtemberg.

On eut avis de quelques bagages de

qui était avec trois ou quatre chevaux à une heure de là, et qui prit une autre marche que ce corps M. de Merci ; M. Dubatel, qui lieutenant-général de la cavalerie suédoise, s'y en alla avec quatre ou cinq régimens de cavalerie ; et comme les troupes de l'ennemi, qui étaient avec le bagage les virent, ils se retirèrent vers le corps de l'armée, et perdirent beaucoup de leurs gens ; tous ces bagages furent pillés ; mais une partie des chevaux qui les menaient se sauva. Le lendemain cette nuit dans les montagnes ne put pas avancer. Comme tout ce qui était d'infanterie était accoutumé à se servir de son pain, et non pas à le faire, que les vieilles troupes qui ont servi long-temps en Allemagne, on ne put pas suivre l'ennemi dans le pays de Wurtemberg, où on n'avait pas de vivres, et on ne s'éloigna pas du camp. Après avoir envoyé M. de Palmarin, chef de camp dans l'armée de M. le prince, prendre un petit château qui commandait Fribourg, on retourna avec l'armée par le même chemin par lequel on était venu, et on se campa aux environs du même camp où on était parti pour suivre l'ennemi sur la montagne. Beaucoup d'officiers furent d'avis d'attaquer Fribourg, où l'ennemi avait laissé cinq ou six cents hommes de garnison, et d'achever la campagne par cette action. Les affaires étaient dans une telle situation, que si on eût demeuré encore quelques jours auprès de Fribourg, le manque de fourrages aurait obligé la cavalerie à repasser le Rhin, on crut que l'esprit où était l'ennemi et son éloignement du bord du Rhin devaient faire songer à des choses plus considérables que de reprendre Fribourg ; ainsi M. le prince trouva à propos que M. de Turenne allât à Brisach, pour communiquer avec M.

d'Erlach, qui en était gouverneur, des moyens de faire descendre sur le Rhin de l'artillerie, des munitions de guerre et de vivres pour attaquer Philisbourg, pendant que l'armée irait par le marquisat de Bade, laissant le Rhin à gauche, pour investir la place, ce qui fut mis en exécution, et les bateaux, ayant été chargés avec deux ou trois cents mousquetaires pour escorter ce convoi, descendirent le Rhin, ceux de Strasbourg leur ayant donné passage sous leur pont. L'armée laissa tous ses blessés, qui étaient en très grand nombre, à Brisach, commença à marcher vers Philisbourg, et n'ayant aucune nouvelle de l'ennemi, qui était à plus de vingt heures de là, dans des quartiers pour se raccommoder, on envoya des sauve-gardes dans beaucoup de petites villes, et dans quelques-unes les bagages de quelques régimens de cavalerie, avec les cavaliers à pied, et l'on alla investir Philisbourg avec l'infanterie, qui n'était pas composée en tout de plus de cinq mille hommes de pied, et de la cavalerie qui se trouva en bon état, le reste ayant été envoyé, comme j'ai déjà dit, dans des quartiers.

Il y avait dans la place six ou sept cents hommes de pied, et environ quatre-vingts chevaux ; on employa les premiers jours à faire un chemin pour aller aux bateaux qui venaient de Brisach, les bords du Rhin étant fort remplis de bois et de petites îles. Aussitôt qu'on eut fait débarquer le canon et les munitions de guerre et de bouche, on ouvrit deux tranchées : une de l'armée de M. le prince, et l'autre de M. de Turenne.

Les assiégés firent, le second ou le troisième jour, une sortie sur la tranchée de M. le prince, dont ils étonnèrent le commandement la nuit ; mais

on se remit peu de temps après. L'infanterie était tellement rebutée de tous les combats donnés à Fribourg, qu'assurément on n'aurait pas réussi à prendre une place qui aurait fait une grande résistance. Les deux tranchées se continuèrent jusque sur le fossé, avec assez peu de perte : M. de Tournon, qui était maréchal-de-camp dans l'armée de M. le prince, y fut tué : c'était une personne de grande qualité, et il n'y avait pas de jeune homme qui eût plus d'ambition et de mérite.

Les ennemis ne firent point de résistance à leur contrescarpe, qui n'était pas palissadée, ni en état de se bien défendre ; mais comme ils avaient une petite fausse-braie, un fossé plein d'eau, assez large et profond, et beaucoup de canon, ils crurent qu'ils empêcheraient long-temps les assiégeans à passer le fossé ; mais comme on avait quantité de fascines, et que le canon avait été logé des deux côtés sur la contrescarpe, pour tirer aux flancs, on avança la galerie, c'est-à-dire la digue de fascines (qui n'était pas couverte comme en Hollande) bien près de leur fausse-braie, ce que l'ennemi voyant, et que l'on serait attaché le lendemain au corps de la place, qui n'était pas revêtu, ils battirent la chamade.

Durant le siège, dès qu'on eut fait un pont sur le Rhin, avec les bateaux qui étaient venus de Brisach, on fit passer douze ou quinze cents hommes au-delà du Rhin, qui prirent Germesheim, où il y avait une petite garnison. On s'approcha ensuite de Spire, qui en est à deux ou trois lieues ; la ville, qui est fort grande, se trouvant sans garnison, se rendit, n'y ayant de ce côté du Rhin aucun corps des enne-

Le gouverneur de Philisbourg ayant capitulé sous les conditions ordinaires que la garnison sortirait armée et aurait menée à Hailbronn, ville impériale à douze heures de là, M. le prince entra dans Philisbourg avec M. le maréchal de Grammont. Le lendemain de la prise de la place, M. de Turenne passa le Rhin avec toute la cavalerie allemande et cinq cents mousquetaires commandés, et ayant appris que les Espagnols, qui tenaient Frankenthal, place de l'électeur palatin, à six heures de Spire, attendaient que la cavalerie du côté de Luxembourg y envoyât M. de Flextein avec deux régimens, qui rencontra le colonel Savari, avec cinq cents chevaux, voulait entrer dans la place ; il le fit prisonnier, et battit une partie de ses gens. M. de Turenne continua sa marche vers Worms, qui se rendit sans n'y ayant personne dans la place, ayant passé outre, Oppenheim se rendit aussi. Craignant que l'ennemi ne fit entrer quelqu'un dans Mayence, qui est le poste de dessus le Rhin le plus considérable, à cause du voisinage de Francfort et de la communication que cette place donne avec les Pays-Bas, il marcha jour et nuit sans haltes, et arriva le matin assez près de la place, dans laquelle il savait qu'il n'y avait point de garnison de l'électeur ni de Bavière, mais seulement quelques gens que le chapitre entretenait. Il envoya promptement une trompette avec un gentilhomme, pour parler à messieurs du chapitre.

Dans le même temps, M. de Turenne apprit qu'il y avait mille dragons de l'armée de Bavière, sous le colonel Wolfs, qui était de l'autre côté du Rhin, et demandaient à messieurs de Mayence des bateaux pour y entrer, ce qui l'obligea à approcher plus

de la ville avec ses troupes , et à
des d'autres personnes à mes-
du chapitre , pour les presser de
des quelqu'un pour venir traiter ,
il fut fait. M. de Turenne leur dit
ils ne mandaient promptement
troupes de Bavière de se retirer ,
continuerait plus le traité , et que
avait le moindre bateau passer
de l'eau , il ferait attaquer la
tous les côtés. Ils résolurent
spécial , n'y ayant point de chef
leur faire prendre aucune réso-
vigoureuse. Aussitôt les dragons
de Bavière se retirèrent , et
Turenne manda à M. le prince ,
d'être demeuré à Philisbourg , l'état
étaient les choses , lequel s'y
fut en diligence , accompagné de
d'officiers ; il signa la capi-
tulation , qui était aussi avantageuse
au chapitre et les bourgeois qu'ils
pouvaient souhaiter. L'électeur , qui
était le parti de l'empereur , s'é-
leva à Francfort , sachant le siège
de Philisbourg. Il y avait une petite
ville nommée Bingen , à quatre heu-
res de Mayence , dans le bas du Rhin ,
on mit en même temps , et à
une ou quinze lieues de là , on reçut
des gardes , hors au château de
Starnach , où il y avait deux cents
hommes.

M. le prince demeura quatre ou cinq
jours à Mayence , et y reçut un en-
voi de madame la landgrave de Hes-
se , et beaucoup de députés des lieux
voisins aux environs , et y ayant laissé
environ quatre cents hommes sous le
comte de Courval , qui se mirent dans
la citadelle qui ne valait rien , et où on
beaucoup fait travailler depuis , il
se retourna à l'armée qui était à
Philisbourg , où on ramena toutes les
troupes que M. de Turenne avait em-
menées à Mayence. On laissa aussi peu

de gens à Oppenheim dans le château ,
et deux ou trois cents hommes dans
Worms.

On ne mit point de plus fortes gar-
nisons dans ces places , parce qu'il n'y
avait point d'ennemis de ce côté du
Rhin , hors dans la ville de Franken-
thal , où il y avait sept ou huit cents
hommes. M. de Lorraine avait seule-
ment laissé deux ou trois cents hom-
mes dans Landau , qui est une ville
impériale , à quatre heures de Philis-
bourg ; M. le prince trouva à propos
d'envoyer M. d'Aumont , lieutenant-
général dans l'armée de M. de Tu-
renne , pour la prendre avec trois ou
quatre mille hommes commandés , et
quatre pièces de canon. Le lendemain
de la tranchée ouverte , M. d'Aumont
y reçut une grande blessure dont il
mourut , après s'être fait porter à Spi-
re. Il avait servi cinq ou six ans en
France , en qualité de maréchal-de-
camp , et n'avait été fait lieutenant-
général que cette campagne-là , en
Allemagne. C'était une personne de
grande qualité , nourrie dans la cour ,
et qui était assez capable dans la
guerre et dans ce qui regardait le
progrès de sa fortune ; il vivait fort
bien avec M. de Turenne , et mourut
avec beaucoup de fermeté.

Comme on apprit sa mort à Philis-
bourg , M. le prince trouva bon que
M. de Turenne s'en allât au siège , où
il y avait eu peu de gens tués , et la
place se rendit deux ou trois jours
après ; M. le prince y vint faire un
tour durant le siège. On envoya la
garnison dans des châteaux que M. de
Lorraine tenait dans les montagnes , et
y ayant laissé deux ou trois cents hom-
mes , tout se rejoignit au corps à Phi-
lisbourg , dont M. le prince obtint à la
cour le gouvernement pour M. d'Es-
penan. Le mois d'octobre étant assez

avancé, M. le prince se retira en France avec son armée, passant par Keyserlautern et Deux-Ponts, et marchant droit à Metz, et ne laissa que quelques régimens nouveaux d'infanterie, dont les officiers de l'armée d'Allemagne retinrent avec beaucoup de peine les soldats, les officiers français ayant eu leur congé. Toute la cavalerie française, qui n'était plus en état, il y avait déjà quelque temps, s'en retourna et cinq ou six des plus vieux régimens. M. de Turenne demeura à Philisbourg avec l'armée, et fit prendre garde, autant qu'il le put sur le pont, qu'il ne passât plus personne dès que M. le prince eût fait passer ceux qu'il voulait amener avec lui.

Quelques jours après, M. de Merci, qui commandait l'armée de Bavière, et qui s'était rafraîchi et l'avait raccommodée dans le pays de Wurtemberg, sachant que M. le prince, avec une bonne partie de l'armée, s'en était retourné en France, rassembla ses troupes, marcha vers Heidelberg, et envoya prendre quelques dragons que M. de Turenne avait mis dans Manheim, qui est une grande place sur le Rhin, presque toute démolie; ensuite il fit passer le Rhin à quelques troupes, et fit semblant d'y construire un pont de bateaux, dans le dessein d'attirer l'armée du roi pour couvrir toutes ces places de nouvelle conquête, où il y avait peu de garnison, comme Spire, Worms et Mayence, et ainsi, dégarissant Philisbourg, de l'attaquer, en se logeant entre le Rhin et la place, ce qui est aisé à faire, y ayant un espace de plus d'une portée de mousquet.

M. de Turenne, voyant qu'il était nécessaire de repasser le Rhin pour couvrir ces places, laissa deux mille hommes de pied dans un camp sous

Philisbourg, pour en empêcher le passage, et ayant pris quelques mousquetaires commandés avec toute sa cavalerie, il repassa le Rhin, marcha à Metz, et envoya promptement mille hommes dans Worms et Mayence pour renforcer ces garnisons.

La place de Frankenthal, qui est entre Spire et Worms, incommodait beaucoup la communication de ces deux places; M. de Turenne craignait que M. de Merci, en repassant le Rhin à Manheim, ne s'en servît comme d'un magasin, et n'en tirât du canon et des munitions pour reprendre Worms et Mayence, ce qui assurément eût été fort aisé; mais M. de Merci n'osa rien, par des raisons que l'on ne peut pas bien pénétrer, dont je crois que la meilleure est que l'armée de Bavière a toujours craint de passer le Rhin, et de se ruiner par le manque de fourrages et de vivres, qui étoit grand, que de Philisbourg à Mayence, en-deçà du Rhin, il n'y avait rien semé, et rien à manger pour les chevaux que dans les villes. Il est certain d'ailleurs que Worms et Mayence étaient si faibles de garnison qu'ils n'eussent pas tenu deux jours; mais arrive souvent qu'on ne sait pas l'issue des choses: c'est ce qui empêcha M. de Merci de faire passer le Rhin à tout son corps; il n'y eut que peu de troupes qui vinrent en-deçà, et tout le corps demeura entre Heidelberg et Manheim.

Les choses demeurèrent quelques jours en cet état, et M. de Turenne voyant qu'il n'y avait plus à craindre que l'armée de Bavière passât le Rhin et que toute la cavalerie se ruinât faute de fourrages, garda seulement trois ou quatre régimens de cavalerie sans bagage, qu'il mit dans les villes à qui il faisait fournir quelque paille.

entièrement de l'avoine, et envoya le reste de sa cavalerie dans les villages de Lorraine, ayant écrit à leur pour leur faire donner des ordres d'hiver dans ce pays et dans les environs de Metz, Toul et Verdun, et ayant toute l'infanterie avec lui en Lorraine, et laissant un corps de mille hommes sous Philisbourg, et à ce qu'il sût que l'armée de Bavière fût séparée, ce qui ne fut que le mois de décembre.

Peu de temps après que M. de Turenne eut renvoyé cette cavalerie, il sut que M. de Lorraine passait la Moselle avec cinq ou six mille hommes, et avait investi un escadron de cavalerie dans Castelaun, et un autre dans Simeren, deux petites places dans le Palatinat, à quatre ou cinq lieues de la Moselle, où M. de Turenne avait envoyé ces deux escadrons pour faire du fourrage. Celui de Castelaun était dans cette petite place, qui venait d'être attaquée : celui de Simeren se rendra à Mayence avec peu de monde. M. de Turenne, qui ne pouvait plus faire revenir sa cavalerie, et aussi qu'il ne pouvait pas prendre celle qu'il avait postée dans les villes du Rhin, M. de Mercœur étant encore ensemble avec lui, s'en alla vers Mayence avec quatre ou cinq cents chevaux, et apprit en chemin que M. de Lorraine avait attaqué Bacharach, qui est une petite place sur le Rhin, où il y avait cent hommes de garnison ; il n'était pas en état de le secourir ; néanmoins, il était bien loin de faire croire à M. de Lorraine qu'il y marchait avec beaucoup de gens. Tant arrivé près de Bingen, qui n'en est qu'à trois heures, il envoya des patrouilles et des sauvegardes en divers lieux pour préparer des vivres pour l'armée, et fit même entrer quelques-uns de ses gardes dans le château, qui

crièrent aux Lorrains que l'armée venait : M. de Lorraine leva le siège, et se retira au-delà de la Moselle. Il était demeuré deux cents hommes dans le château de Kreutznach, qui a au-dessous une assez jolie ville ; et ce château étant un poste très considérable entre le Rhin et la Moselle, M. de Turenne crut qu'en logeant son infanterie dans la ville, et ayant le couvert et des vivres, il ferait le siège durant l'hiver assez commodément. Il y demeura en effet avec mille hommes de pied et deux cents chevaux ; et en quinze ou seize jours, le château se rendit après une assez grande résistance.

Ce fut environ vers le milieu du mois de décembre que les quartiers furent donnés en Lorraine, en Alsace et le long du Rhin, où le pays était si ruiné, qu'en vingt lieues on ne pouvait pas trouver à nourrir un cheval, hors dans les grandes villes, qui étaient fort misérables par les quartiers d'hiver des Lorrains, et en quelque petit château, où il demeurait quelque homme de qualité, qu'on ne voulait pas entièrement achever de ruiner.

M. de Turenne crut qu'il était bon qu'il n'allât pas à la cour pendant l'hiver, afin d'être en état de se mettre en campagne plutôt ; et M. le cardinal l'ayant trouvé bon, il demeura à Spire : de là, il envoya prier M. de la Ferté, gouverneur de Lorraine, de hâter le paiement des quartiers d'hiver aux troupes ; M. de la Ferté le fit très ponctuellement dans tous les lieux de son gouvernement, et leur fit donner trois mois de paie. De cette manière, la cavalerie, qui montait à cinq mille chevaux, et l'infanterie à cinq ou six mille hommes de pied, avec douze ou quinze pièces de canon, furent prêts, vers la fin du mois de mars, de repasser le

Rhin sur un pont de bateaux que l'on fit faire à Spire.

M. de Turenne avait pressé le temps de se mettre en campagne, à cause que l'armée de Bavière avait détaché un corps de trois ou quatre mille hommes pour fortifier l'armée de l'empereur, sous le commandement de M. de Bauschemberg, général de l'artillerie, et de Jean de Wert, dans la bataille de Tabor, où M. Torstenson défit et prit prisonnier le général Hatzfelt, après avoir, dans le commencement de la même année, ruiné l'armée de l'empereur (1) dans divers combats, par une suite de conduite fondée sur une grande expérience, et accompagnée d'un grand courage et d'un grand jugement, ce qui est fort supérieur au gain d'une bataille. L'armée du roi ayant donc passé le Rhin, on fut trois ou quatre jours à se mettre ensemble vers Pfortzheim, petite ville du pays de Wurtemberg, à trois ou quatre heures de la rivière de Neckar, derrière laquelle était M. de Merci, avec un corps, à ce que je crois, de six ou sept mille hommes, n'ayant point hâté ses recrues, et ayant laissé rafraîchir ses troupes dans des lieux un peu éloignés, en attendant que la saison fût avancée, et que les herbes donnaissent plus de commodité à son armée de se rassembler. M. de Turenne ayant appris qu'il y avait des gués à la rivière, partit de bon matin, et y étant arrivé, se campa de bonne heure, non pas vis-à-vis du lieu où les ennemis étaient logés, mais à deux heures plus bas, et la passa sans nulle difficulté.

M. de Merci, qui ne crut pas que son armée fût en état, se retira vers la Souabe ; et M. de Turenne ayant suivi

sa marche, passa auprès d'Haßbro où les ennemis avaient garnison, arriva à Suabeschal avant M. de Merci qui avait ses maréchaux-des-logis à la porte de la ville : mais comme M. Turenne fit promptement avancer dragons, les bourgeois ouvrirent portes, comme ils le font toujours plus fort, et à celui qui arrive le premier. Comme il n'avait avancé les portes de la ville qu'avec la cavalerie et qu'il avait laissé son infanterie trois heures de là, avec le bagage, n'avait pas pu suivre, à cause de longue marche, il craignit que M. Merci ayant nouvelle de sa séparation n'envoyât attaquer cette infanterie avec laquelle il n'était demeuré que deux régimens de cavalerie : ainsi après avoir laissé ses dragons pour garder la porte, il retourna promptement la nuit au lieu où il croyait que l'infanterie serait demeurée, M. de Merci ne doutant point que ce ne fût tout l'armée qui était arrivée à Suabeschal avait continué à marcher plus avant vers Dunkelspiel et Feuchtwang. On ne laissa pas néanmoins, quand l'infanterie fut arrivée, de continuer à suivre les ennemis, laissant le bagage dans la ville : mais sans l'appréhension que l'on eût pour l'infanterie, je suis persuadé que si la cavalerie eût marché d'abord après M. de Merci, elle l'eût arrêté dans sa marche, qu'elle eût donné temps à l'infanterie de venir, et que l'on eût combattu avec grand avantage : on se contenta de suivre l'ennemi cinq ou six lieues sans aucune rencontre considérable que de quelques petits partis. M. de Turenne étant revenu à Suabeschal, y demeura deux ou trois jours ; d'où il marcha vers la rivière du Tauber à Mariendal, autour duquel il y a plusieurs petites villes d'où l'on peut tirer beaucoup de

(1) Cette armée était commandée par le général Galas.

stances : il s'y arrêta, afin d'avoir le temps de faire la Hesse, dont il espérait avoir tiré des troupes pour avancer dans l'Allemagne. Il paraissait si que l'on s'éloignait plus de l'ennemi qui était vers Feuchtwang, et croyait qu'il se séparerait pour se retirer, ayant tout le derrière libre du Palatinat et de la Bavière.

Quand l'armée fut arrivée à Mariendal, comme c'était dans la fin du mois d'avril et qu'il n'y avait point encore d'herbes, on pressa fort M. de Turenne de permettre que la cavalerie se retirât dans les petites villes, où on aurait son bagage au premier ordre, qu'on viendrait promptement au secours. Pour dire vrai, le trop de crainte à ne point faire pâtir la cavalerie, faute de fourrage; la grande envie qu'ils se missent promptement en bon ordre, plusieurs officiers assurant que l'ennemi dans son lieu achèterait des troupes pour les démontés, et aussi l'appréhension de l'ennemi, qui était à moins de dix heures de là, les partis rapportant qu'ils étaient séparés, firent résoudre M. DE TURENNE MAL A PROMETTRE (1) à les envoyer dans de petits villages fermés. Il retint néanmoins l'infanterie et le canon à une demi-lieue de Mariendal, et envoya M. de Rosen avec quatre ou cinq régimens à Rottembourg sur le Tauber, qui est à plus de quatre heures de Mariendal; mais les autres régimens étaient à deux et trois heures plus loin.

Le lendemain que l'ordre fut donné pour se séparer, M. de Turenne, voyant bien qu'il n'y avait point assez de certitude de la séparation de l'ennemi, pour avoir donné lieu à la résolution prise, envoya ordre à M. de Rosen de se

rapprocher avec les régimens; et hors ce qui était à deux heures plus loin, il fit revenir les autres régimens, excepté nouveau Rosen et Vouvors, qui étaient extrêmement loin, l'un pour observer l'armée de Bavière, et l'autre vers la Franconie, à cause de la garnison de Schweinfurt. Le premier ne fut pas assez diligent pour rejoindre, et l'autre n'eut presque pas de nouvelles du combat.

M. de Turenne, étant presque dans la certitude que l'ennemi ferait la marche que l'on apprit qu'il fit, alla se promener le jour avant le combat avec la grande garde à trois lieues sur le chemin par lequel l'ennemi pouvait l'attaquer; étant revenu fort tard, et M. de Rosen s'étant rapproché avec plus de la moitié de la cavalerie, il apprit à deux heures après minuit, par un parti, que l'ennemi, avec tout le corps de l'armée, avait quitté Feuchtwang et marchait droit à lui; c'était le deuxième de mai. En même temps il envoya ordre aux régimens de cavalerie, qui étaient à deux ou trois heures de là, de marcher, et il dit à M. de Rosen de monter à cheval, de s'en aller à la grande garde, et faire assembler promptement en-deçà du bois toutes les troupes qui en étaient proche: malgré cet ordre, M. de Rosen passe le bois qui pouvait avoir cinq ou six cents pas, et mander à la cavalerie de le venir joindre au-delà du bois; ce qu'il n'eût pas fait assurément s'il eût cru l'armée de l'ennemi si proche; car il est certain que si elle se fût mise ensemble en-deçà du bois, on se serait retiré sans combattre.

M. de Turenne, qui n'avait pas demeuré plus d'un quart d'heure dans le quartier pour donner ses ordres à toutes les troupes, monte à cheval, et ne trouvant plus la grande garde, la suit

(1) Voilà le style des grands hommes; ils avouent ingénument leurs fautes, et ne les dissimulent point quand la vérité le demande.

au travers du bois, et étant au-delà, il vit sept ou huit régimens de sa cavalerie, qui composaient ce qu'il y avait d'arrivé, que M. de Rosen mettait en bataille, et, jetant la vue plus loin, il vit l'avant-garde de l'ennemi qui sortait d'un bois sur un assez grand front à un petit quart-d'heure de lui. Quoique la chose fût assez surprenante, et qu'elle ne présageait rien de bon dans la suite, il ne crut pas qu'il y eût rien à faire qu'à se mettre en bataille avec une partie de l'armée, comme si elle y avait été toute, n'ayant pas encore assez de gens ensemble pour marcher à l'ennemi, son infanterie ne commençant qu'à arriver. L'ennemi était trop proche pour changer de posture et se mettre derrière le bois : ainsi il ne songea qu'à se servir de l'avantage du lieu, et y ayant un petit bois à main droite de la plaine où était la cavalerie, il y mit son infanterie qui n'était pas composée de plus de trois mille hommes. M. de Smitberg et M. du Passage la commandaient, et comme ce lieu servait comme d'aile droite, il se contenta de laisser deux escadrons derrière ce bois, et mit toute la cavalerie sur une ligne avec deux escadrons de seconde ligne à la main gauche du grand bois. M. de Rosen se mit tout-à-fait à l'aile droite de cette ligne, et M. de Turenne à la gauche.

On attendit l'ennemi en cette posture, lequel, en peu de temps, descendit dans la plaine, et mettant son infanterie au milieu des deux ailes de sa cavalerie, M. de Merci, qui était général de l'armée, se place à la tête et marche droit au bois, ayant par ce moyen son aile gauche qui ne pouvait pas bien agir qu'il ne fût maître du bois : mais comme il ne pouvait pas d'abord voir la situation du lieu, il rangeait son armée en bataille comme on fait d'ordi-

naire. Lorsqu'il fut à cent pas du bois et que l'infanterie n'avait point encore fait de décharge, M. de Turenne marcha avec sa cavalerie au devant l'aile droite de l'ennemi dont tous les escadrons furent rompus, et la seconde ligne fut ébranlée. Dans ce même temps, l'infanterie de l'ennemi marchant vers le petit bois, celle de l'armée du roi ne fit qu'une décharge et se jeta en confusion dans le bois : ainsi l'aile gauche de l'ennemi trouva le moyen d'avancer à la faveur du bois que sa infanterie avait gagné. La cavalerie de l'armée du roi, qui ne voyait plus devant elle que trois escadrons de réserve de l'ennemi, la première et la seconde ligne étant en confusion, aperçut tous ses fantassins qui avaient jeté les armes, et les escadrons de l'ennemi qui se formaient derrière elle. En même temps, la cavalerie commença à s'y mettre et bientôt après la déroute entière : M. de Turenne y fut pris, ayant très bien fait son devoir et toute la cavalerie aussi. M. de Turenne se retira dans le grand bois, ayant été fort pressé par deux escadrons de demander quartier, et après avoir percé tout au travers avec deux ou trois personnes avec lui, il trouva au-delà du bois trois régimens de cavalerie, Duras, Beauveau et Traci arrivés et par malheur quantité de cavaliers ayant fait saigner leurs chevaux à cause de la saison, les régimens ne purent monter assez tôt à cheval pour venir au combat.

A ces régimens, il se joignit bientôt douze ou quinze cents chevaux de régimens qui avaient été rompus, et M. de Turenne, les ayant mis en bataille, voulait aller contre les ennemis, s'ils eussent promptement passé le bois ; mais voyant qu'ils se donnaient assez de temps pour se remettre en

Après le combat, que toute l'infanterie était perdue, et qu'il ne restait que trois régimens qui n'avaient pas combattu, il aima mieux sauver ce qui restait, quoiqu'il le fit avec de la peine. Ainsi il commanda à M. de Beauvau de marcher avec son régiment et toute la cavalerie allemande qui restait du combat droit au Rhin, et lui donna ordre de s'arrêter à l'entrée du pays de Hesse, ce qui arriva être à quinze ou seize heures du soir. Il demeura lui-même avec ses deux régimens de Duras et Tracy, à la retraite et pour donner aux autres le temps de passer le Tauber, il y avait divers gués, ce qui se fit comme il l'avait pensé. Aussitôt qu'il vit cette cavalerie assez loin pour ne plus en danger, il songea à se retirer aussi. Les ennemis, ayant aperçu les deux régimens qui se retiraient, partirent de tous côtés pour leur couper le chemin; mais M. de Turenne se retira avec assez d'ordre jusqu'au Tauber, qui était dans la campagne, et l'on repoussa trois fois les ennemis, qui ne pouvaient suivre par le même gué par lequel on avait passé. A la fin, en trouvant divers autres, on fut obligé de prendre son chemin avec de petites troupes, après avoir perdu une partie des étendards. Ces deux régimens, particulièrement celui de Duras, qui avait l'arrière-garde, fit dans cette occasion tout ce qui se peut de hardi et de vigoureux. M. de Turenne se retira d'abord avec quinze ou vingt escadrons ou cavaliers, et peu de temps après avec une troupe de cent ou cent cinquante chevaux, avec laquelle, ayant marché toute la nuit et passé le Rhin à gué, il alla le lendemain, vers le soir, rejoindre sa cavalerie vers la Hesse. L'ennemi prit une grande par-

tie de l'infanterie, tout le bagage, dix pièces de canon et douze ou quinze cents cavaliers ou officiers de cavalerie. M. de Montausier, M. de Smitberg et M. du Passage furent pris, et l'ennemi demeura quelques jours sans bouger.

M. de Turenne, croyant que quelque corps de cavalerie pourrait le suivre, demeura un jour ou deux dans le bois avec douze ou quinze cents chevaux; mais n'ayant rien vu paraître, il avança jusque sur les frontières de la Hesse, où madame la landgrave lui envoya promptement M. Geis, qui commandait ses troupes, avec deux de ses conseillers, pour tâcher de lui persuader de se retirer vers le Rhin, lui alléguant qu'il assurerait par là les places qu'il avait laissées dégarnies, et qu'il joindrait plus tôt les troupes que l'on devait envoyer de France pour le renforcer; mais ces conseillers taisaient la principale raison qui poussait la landgrave à souhaiter que l'armée marchât vers le Rhin : c'était qu'elle craignait d'attirer la guerre dans son pays, et ne voulait pas mettre sitôt son armée en campagne; mais M. de Turenne, qui savait que ce qu'il faisait était le seul moyen de faire que toutes les troupes hessoises le joignissent, et de faire sortir M. Koenigsmark de ses quartiers, s'opiniâtra à ne pas changer de résolution, et lui manda que si l'ennemi marchait à lui, il se retirerait tout au travers de la Hesse, et qu'à quelque prix que ce fût, il n'irait point vers le Rhin, et entrerait plutôt vers le pays de Brunswick. Il fit aussi savoir la même chose à M. Koenigsmark, qui était dans ses quartiers, à dix ou douze lieues derrière Cassel, sur le Weser. Ce général avait les mêmes intentions que les Hessois, de ne point se mettre sitôt en campagne,

et ne souhaitait point que la guerre fût attirée vers ces quartiers-là ; mais la fermeté de M. de Turenne le fit résoudre à se remettre ensemble.

M. de Turenne, ayant fait retirer ses troupes dans le comté de Waldeck, alla jusqu'à Cassel, où il reçut beaucoup de civilités de madame la landgrave, et connut que tout ce qu'il avait ouï dire d'elle était véritable ; qu'elle avait beaucoup de jugement, de courage et de conduite en toutes ses actions. Elle fit rassembler ses troupes, qui montaient à six mille hommes, laissant ses places remplies, et M. Kœnigsmark, qui avait plus de quatre mille hommes, s'avança aussi sans perdre de temps.

M. de Turenne, ayant eu nouvelle que M. de Merci, s'étant approché, avait attaqué Kirchheim (1), petite place à l'entrée de la Hesse, manda au gouverneur que s'il pouvait tenir cinq ou six jours, il serait secouru, ce qui lui fit prendre la résolution de ne se pas rendre, quoiqu'il y eût une assez grande brèche faite. Les Français, ayant joint M. Kœnigsmark et les Hessois, marchèrent droit à l'ennemi, qui leva le siège environ le dix ou douzième jour après que la bataille de Mariendal avait été donnée. M. de Turenne pouvait avoir de reste trois ou quatre mille chevaux et seulement douze ou quinze cents hommes de pied qu'il avait ramassés ; l'ennemi s'étant retiré vers la Franconie, les trois armées demeurèrent quelques jours dans le pays de M. le landgrave de Darmstadt. Dans ce temps-là, on eut nouvelle que M. le duc d'Enghien, avec sept ou huit mille hommes, marchait vers le Rhin, ce qui obligea M. de Tu-

renne, joint avec M. Kœnigsmark les Hessois, d'aller dans le pays de Darmstadt et de là dans la Bergzabern pour le joindre.

M. d'Enghien passa le Rhin à Spire, et il fut résolu que les armées jointes marcheraient vers le Neckar et que l'on tâcherait d'arriver à Hailbronn avant l'ennemi. On marcha avec une grande diligence avec un gros corps de cavalerie d'avant-garde, à une lieue d'Hailbronn, où l'on vit l'armée ennemie qui arrivait de l'autre côté du Neckar, et qui se mettait en bataille sur un côteau de vignes auprès de la ville, ce qui fit faire halte à l'avant-garde. On attendit l'infanterie, qui était assez éloignée, et l'on campait en ce lieu. Voyant qu'on ne pouvait pas attaquer Hailbronn ni passer le Neckar en cet endroit-là, l'armée des ennemis y étant opposée, on marcha à Wimpfen, petite ville sur le Neckar, à deux heures au-delà d'Hailbronn ; on mit promptement le canon en batterie, et la ville se rendit. Il me semble qu'il n'y avait pas plus de trois cents hommes dans la place.

L'ennemi, voyant que l'on ne pouvait par ce moyen un passage sur le Neckar, laissa une bonne garnison à Hailbronn, se retira et alla camper à Feuchtingen, où il fit quelques retranchemens. L'armée du roi, laissant peu de gens à Wimpfen, passa le Neckar ; M. Kœnigsmark, voyant les ennemis éloignés, fut bien aises d'être à part en Franconie, et ne se sentait point de se voir ainsi seigneuriser d'être mécontent de M. le prince sans aucun sujet légitime. Il s'en sépara sans prendre congé de lui, et marcha deux jours vers le Mein, où il s'arrêta, et on n'eut plus aucune nouvelle de lui. C'est un homme nou-

(1) On n'a pu lire dans l'original le nom de la ville assiégée ; mais Pfaffendorf s'appelle Kirchheim.

(2) Le vicomte cache toujours les faits les plus importants, en relevant les succès.

dans la guerre, accoutumé aux grands commandemens, assez glorieux et indépendant, et qui veut que toutes choses dépendent si fort de lui, qu'il s'accommodait difficilement avec ses supérieurs, et ne se séparait jamais de lui. Au reste, c'était une personne qui a de grands talens pour la guerre, et qui a servi dignement la couronne de Suède. M. de Turenne ne peut que se louer de la façon dont il en usa avec lui, en attendant ses ordres avant que M. le prince fût arrivé.

Après son départ, les Hessois demeurant avec nous, on marcha à Rotembourg sur le Tauber, où l'on séjourna quelques jours. M. de Merci se porta plus avant dans le pays vers Dunkelspiell, où il laissa trois ou quatre cents hommes et se campa à trois lieues de là, derrière des bois. Peu de jours après, l'armée du roi arriva auprès de Dunkelspiell et prit le dessein de l'attaquer; on fit avancer des mousquetaires dans des tranchées, et l'on y ouvrit quelques tranchées; mais avant minuit, un officier prisonnier, qui s'était sauvé de l'armée de Bavière, vint avertir M. de Turenne que M. de Merci, croyant que l'armée du roi s'attacherait au camp de Dunkelspiell, marchait toute la nuit, et était à deux heures de là, derrière les bois. M. de Turenne alla promptement en avertir M. d'Enghien, qui résolut de laisser tout le bagage avec deux ou trois régimens de cavalerie, et de partir incontinent avec toute l'armée, pour suivre M. de Merci.

On partit à une heure après minuit; M. de Turenne avait l'avant-garde, et on traversa un bois; M. d'Enghien y était, et avait laissé M. le maréchal de Grammont avec son armée à l'arrière-garde. En sortant du bois, le jour était

déjà assez grand pour voir une petite troupe des Bavares; et peu de temps après en la poussant, on découvrit quelques escadrons ennemis, lesquels ayant vu la tête de notre avant-garde, se retirèrent en diligence vers le corps de leur armée, dont cette troupe était l'avant-garde: de sorte que, si l'on ne fût pas parti de trop bonne heure, on les eût trouvés dans la marche, et par conséquent en fort mauvaise posture. Ils s'arrêtèrent derrière plusieurs étangs, se mirent aussitôt en bataille, et, ayant placé leur canon, commencèrent à faire des travaux à leur tête et à se retrancher.

L'armée du roi se mit aussi en bataille au sortir du bois; mais elle ne put aller à eux que par des défilés. On fit avancer le canon qui les incommoda assez; mais le leur, qui était déjà placé, nous fit beaucoup plus de mal. La journée se passa tout entière à se canonner de part et d'autre avec assez de perte. Le lendemain, deux heures avant le jour, nous nous retirâmes par le même chemin par lequel nous étions venus: c'était par un défilé dans le bois. L'ennemi ne suivit qu'avec quelque cavalerie, et il n'y eût qu'une escarmouche, quoiqu'il y eût un temps auquel il eût pu défaire une partie de notre arrière-garde. On repassa donc le bois, et on alla joindre le bagage auprès de Dunkelspiell où l'on campa: mais ne jugeant pas à propos de s'arrêter à une si petite place, on résolut de marcher à Nordlingen et d'y arriver avant l'ennemi, ce qui était fort aisé. Le lendemain, l'armée partit de bonne heure, et ayant marché deux ou trois heures, arriva vers les neuf heures du matin dans la plaine assez proche de Nordlingen; n'y voyant rien paraître, on résolut de faire halte avec quelque intention d'y camper, mais pas encore avec

ordre ni de décharger le bagage ni de tendre les tentes. Comme M. de Turenne s'avança dans la plaine avec une petite garde, et que M. le prince alla aussi se promener fort près de là avec une autre, il tomba sur un parti allemand qui rodait, et emmena deux ou trois prisonniers qui dirent, que l'armée de l'ennemi passait un ruisseau à une heure de là pour s'approcher de Nordlingen. M. de Turenne joignit promptement M. le prince, et ayant appris qu'il n'y avait point de ruisseau entre le lieu où l'ennemi passait et celui où l'on était, on envoya à l'armée pour ordonner que personne ne s'écarterât. M. le prince et M. de Turenne s'avancèrent encore avec peu de gens pour reconnaître et apprendre plus certainement ce que faisait l'ennemi, et s'il continuait sa marche. La plaine est si rase et s'étend si loin, que l'on ne craignait pas de s'avancer avec peu de gens.

M. de Merci, qui commandait l'armée de Bavière, à laquelle s'était joint un corps de six ou sept mille hommes de l'empereur, commandé par le général Gléon, étant arrivé sur le bord d'un ruisseau à neuf heures du matin, et jugeant, comme il était vrai, que l'armée du roi était campée auprès de Nordlingen, que nous voulions assiéger, crut qu'en passant ce ruisseau sans bagage, il pourrait avec sûreté s'approcher de Nordlingen, à cause des montagnes et des avantages qu'il pouvait prendre avec son armée; il se persuada aussi qu'on ne l'attaquerait point ce jour-là, et qu'ainsi il aurait le temps de se retrancher, ce qu'il était accoutumé de faire en grande diligence, n'ayant ordinairement, à la suite de son armée, d'autres chariots que ceux de munitions de guerre et ceux dans lesquels étaient les outils. Il con-

tinua donc sa route et se posta à travers ou quatre cents pas du ruisseau d'une montagne (1), qui, à l'endroit où il l'abordait, était assez haute; mais descendait insensiblement vers un village (2). Pour se servir du lieu selon la force de son armée et la situation du terrain, il commença à ranger son armée à droite, composée d'un corps de l'empereur et de quelques-unes de ses troupes, depuis l'endroit de la montagne qui approche le plus du ruisseau jusqu'au village, ayant deux régiments d'infanterie et son canon au lieu où commençait son aile droite. Dans l'endroit où l'aile droite finissait, l'infanterie s'étendait en bataille derrière le village, et dans l'action combattit presque toute pour le défendre; mais, au commencement, il ne fut occupé que par quelques mousquetaires commandés dans l'église et au clocher. Ensuite l'infanterie, qui était sur deux lignes de même que la cavalerie, l'aile gauche, composée de la cavalerie de Bavière, et commandée par M. Jean de Wert, finissait vers un petit château un peu élevé (3) autour duquel il y avait de l'infanterie qui fermait la gauche de l'armée, de même que ces deux régiments d'infanterie fermaient l'aile droite. L'espace entre le village et le château était une plaine où se pouvaient bien tenir douze ou treize escadrons. C'est en cet ordre que se mit M. de Merci, tant pour combattre que pour camper, si on n'était pas venu lui.

M. le prince, ayant vu que l'armée de l'ennemi passait le ruisseau, manda aux troupes de se tenir prêtes à mar-

(1) Montagne de Wineberg.

(2) Le village se nomme Allerheim.

(3) Puffendorf et tous les autres disent que le château était sur une hauteur ou colline nommée la colline d'Allerheim.

lar; et, étant confirmé par les partis sur sa vue même que l'ennemi ne désirait pas trop de vouloir combattre, il passa l'endroit derrière lequel il avait un grand avantage, et mit à toute l'armée de marcher. Vers le midi, l'armée s'avança dans la grande plaine: et, vers les quatre heures du soir, on vint en présence: il fallut attendre de temps pour s'étendre et se disposer à combattre. Ce village, qui était devant l'armée ennemie, était avec raison différentes pensées, ou de l'attaquer, ou de marcher sur les deux ailes avec la cavalerie d'un côté; mais, comme la chose n'est pas sûre d'attaquer des ailes sans pour en même temps l'infanterie qui est au milieu, on ne jugea pas à cet égard, quelque difficulté qu'il y eût à passer le village, d'aller au combat sur la cavalerie, sans que l'infanterie fût de même front, et comme le village était au moins de quatre cents toises avancé que le lieu où était leur camp, on crut qu'il fallait faire halte sur les deux ailes pendant que l'infanterie combattait pour emporter les maisons de ce village, et en rendre maître, ou du moins une partie. Pour cet effet, on fit passer le canon afin qu'on ne fût pas incommodé de celui de l'ennemi sans incommoder avec le nôtre; mais comme celui qui est placé, a beaucoup d'avantages sur ceux qui marchent, à moins qu'il faut toujours atteler les chevaux pour avancer, ce qui fait perdre beaucoup de temps, celui de l'ennemi incommodait plus qu'il ne recevait de dommage.

En cette disposition, l'infanterie de l'armée du roi marcha droit au village, l'aile droite étant opposée à l'aile gauche de l'ennemi dans la plaine, et l'aile gauche à la droite de l'ennemi,

qui était sur cette montagne, laquelle descendait insensiblement au village. L'infanterie trouva assez peu de résistance aux premières maisons; mais, quand elle entra plus avant, trois ou quatre régimens de l'ennemi (dont une partie occupait le cimetière et l'église, et l'autre avait percé les maisons) firent un si grand feu, qu'elles s'arrêtèrent tout court, et commença à plier; on la seconda d'autres régimens, et M. de Merci, qui était derrière le village, fit soutenir la sienne par d'autres corps: ainsi le combat devint fort opiniâtre, avec beaucoup de perte de part et d'autre, mais moindre que celle de l'ennemi, à cause qu'il était logé dans les maisons percées; et même, pendant que sa première ligne combattait dans le village, la seconde travaillait sur la hauteur. Ces expédiens ne réussirent point; mais ils montrent beaucoup d'habileté et de sang froid dans le général M. le prince vint souvent dans le village, y eut deux chevaux blessés sous lui, et plusieurs coups dans ses habits. Il laissa M. le maréchal de Grammont à l'aile droite de sa cavalerie. M. de Turenne faisait aussi ce qu'il pouvait pour faire avancer l'infanterie qui était dans le village proche de son aile. M. de Bellenave, maréchal de camp de son armée, y fut tué; M. de Castelaun, maréchal de bataille dans celle de M. le prince, fut très dangereusement blessé, aussi bien qu'un très grand nombre d'officiers. Dans le fort, et sur la fin de ce combat, M. de Merci, général de l'armée de Bavière, reçut un coup de mousquet, dont il mourut sur-le-champ, et je crois que quand l'aile gauche de l'ennemi, que commandait Jean de Wert, avança contre la cavalerie de M. le prince, qu'on ne savait pas sa mort; le combat ayant duré plus d'une heure dans le

village, où quelques escadrons étaient employés pour seconder l'infanterie, l'aile gauche de l'ennemi commença à marcher.

On a souvent dit qu'il y avait eu quelques fautes en passant quelques fossés qu'il y avait entre les ailes, mais je ne trouve pas cela considérable; car toute l'aile droite de l'armée du roi était en bataille, et voyait devant elle celle de l'ennemi, laquelle, en venant au petit pas au combat, ne trouva pas grande résistance. Quoique M. le maréchal de Grammont y fit tout ce qui se pouvait, il fut fait prisonnier, n'ayant pu faire le devoir à la seconde ligne, non plus qu'à la première (1).

M. le prince, qui était fort proche du village, passa à l'aile de M. de Turenne, lequel, voyant que l'attaque du village ne réussissait point et que la cavalerie de l'aile gauche de l'ennemi marchait à la cavalerie française, s'avança avec son aile vers la montagne, et, ayant parlé un instant avec M. le prince, il lui dit que, s'il lui plaisait de le soutenir avec quelques escadrons de la seconde ligne et les Hessois, qu'il marchait pour aller à la charge; M. le prince y ayant consenti, M. de Turenne continua de monter la montagne à la tête du régiment de Flextein. Étant à cent pas de l'ennemi, il vit en se tournant que toute la cavalerie française et l'infanterie qui avaient été poussées du village, étaient entièrement mises en déroute dans la plaine.

Comme M. de Turenne continuait à monter la montagne avec huit ou neuf escadrons de front, l'infanterie que l'ennemi avait aux deux extrémités de l'aile fit une décharge, et le canon eut

loisir de faire trois ou quatre décharges, les premières à balle, et la dernière avec des cartouches, dont le val de M. de Turenne fut blessé, en eut un coup dans sa cuirasse, et partie des officiers du régiment Flextein, et le colonel même, furent blessés avant que de venir à la charge contre un régiment de cavalerie était devant lui. Cela n'empêcha que toute l'aile, ayant marché front, ne renversât toute la première ligne de l'ennemi avec plus ou moins de résistance de quelques escadrons et, la seconde ligne de l'ennemi se tenant la première qui était renversée, le combat fut fort opiniâtre: on avait qu'un escadron ou deux dans la seconde ligne; et les Hessois, étaient à la réserve, étant un peu loin, cela fut cause que l'on fut un peu poussé, mais sans déroute; car les escadrons étaient toujours en ordre, même quelques-uns avaient l'avantage sur ceux de l'ennemi, mais leur grand nombre l'emportait.

Les Hessois arrivèrent, et M. le prince, à leur tête, agissait avec moins de courage que de prudence. La cavalerie weymarienne, voyant les Hessois s'approcher, se rallia, et on chargea tout d'un temps le corps de la cavalerie ennemie, qui s'était mise en une seule ligne; on la rompit. Tout le canon qui était sur cette montagne pris, les régiments d'infanterie, qui étaient avec l'aile droite, furent faits, et le général de l'armée de l'ennemi, nommé Gleen, pris.

D'un autre côté, toute la cavalerie de M. le prince, première et seconde ligne, et même sa réserve, commandée par le chevalier de Chabot, et toute l'infanterie, qui s'en était faite dans la plaine, étant chassée du village, fut entièrement défaite; Jean de We

(1) L'historien du vicomte a ajouté ici quelques circonstances trouvées dans les Mémoires du maréchal de Grammont, mais qu'il est inutile de rapporter.

Il suivit la victoire de ce côté-là ; deux régimens qui poussèrent nos troupes deux lieues jusqu'au bagage, et vinrent pour seconder son aile droite, et pour arrêter la déroute. Si, au lieu de retourner par le même endroit, en passant le village à main gauche, ils eussent marché dans la plaine droit à la cavalerie weymarienne et hésitante, l'on n'aurait pas été en état de faire aucune résistance, et le détachement se serait mis très facilement dans notre aile gauche ainsi enveloppée.

Comme la cavalerie de M. de Wert commença à revenir derrière le village, le roi était déjà couché, et la nuit vint incontinent après, les deux régimens qui avaient battu ce qui était devant eux, demeurèrent en bataille l'un devant l'autre ; et comme la cavalerie de l'armée du roi était un peu détachée que le village, quelques régimens de l'ennemi, qui étaient dans le château et dans l'église, se rendirent à M. de Turenne, et sortirent de leurs armes à l'entrée de la nuit, sans savoir que leurs troupes n'étaient qu'à cinq cents pas de là.

La cavalerie demeura une partie de la nuit fort proche l'une de l'autre dans la plaine, les gardes avancées de part et d'autre n'étant pas à cinquante pas de distance. A une heure après minuit, l'armée des ennemis commença à se retirer, n'en ayant pas plus de raison que celle du roi, si ce n'est qu'ils avaient perdu leur général : on n'entendit pas beaucoup de bruit, car ils n'avaient pas de bagage : je crois qu'ils emmenèrent que quatre petites pièces de canon ; tout le reste, qui était de troupes ou quinze, demeura sur le champ de bataille. A la pointe du jour on ne vit plus personne, et on sut que les ennemis s'étaient retirés vers Donawert,

petite ville où il y a un pont sur le Danube, à quatre heures de là. M. de Turenne les poursuivit jusqu'à la vue de Donawert, avec deux ou trois mille chevaux.

L'armée du roi y eut toute son aile droite battue, et toute son infanterie entièrement mise en confusion, hors trois bataillons Hessois qui étaient à la réserve, et je crois qu'il y eut bien trois à quatre mille hommes de pied tués sur la place. De l'armée de l'ennemi, toute l'aile droite fut battue, trois ou quatre régimens d'infanterie, qui étaient mêlés avec elle, défaits, deux qui se rendirent dans l'église ; beaucoup de gens tués dans le village et presque tout son canon pris. Pour parler de la perte des hommes, je crois que celle qu'y fit l'armée du roi fut plus grande que celle de l'ennemi. M. le maréchal de Grammont fut pris d'un côté, et le général Gleen de l'autre, et un très grand nombre d'officiers et beaucoup d'étendards : notre cavalerie allemande des vieux corps fit très bien, comme aussi les régimens de Duras et de Traci.

On fut quelques jours sans pouvoir mettre ensemble plus de douze ou quinze cents hommes de pied de toute l'infanterie française. Après avoir demeuré un jour ou deux auprès de Nordlingen, M. le prince sachant que les bourgeois y étaient les plus forts, et que l'ennemi n'y avait que quatre cents hommes, résolut de l'attaquer ; les habitans de la ville demandèrent à capituler dès la première nuit, et on renvoya la garnison à l'armée de l'ennemi ; mais je crois qu'on retint leurs armes. On demeura sept ou huit jours à Nordlingen, qui est une assez grande et bonne ville, où l'on se raccommoda beaucoup : on y trouva des armes, assez de chevaux pour les équipages,

des harnais, et beaucoup de médicamens pour les blessés. Après y avoir laissé une fort petite garnison, on alla attaquer Dunkelspiel, qui ne se défendit que trois jours. Quand on voulait se rapprocher du Necker et du Rhin, à cause de l'état de l'armée, et pour pouvoir toucher quelque argent, M. le prince tomba malade auprès de Dunkelspiel, et suivit la marche de l'armée jusqu'auprès de Hailbron, d'où on lui donna de la cavalerie pour l'emmener à Philisbourg, où il fut fort malade: il s'en retourna de là en France, laissant M. le maréchal de Grammont pour commander son armée, laquelle demeura jointe avec celle d'Allemagne que commandait M. de Turenne. Ils se campèrent auprès d'Hailbron; comme l'ennemi y avait mille hommes de garnison, et qu'il y avait jeté encore quelque infanterie, l'on ne se crut pas en état de l'assiéger, et on demeura autour de la place huit ou dix jours pour attendre quelques convois de Philisbourg et de l'argent. Quand ces convois furent arrivés, on avança avec l'armée par la comté de Hohenloe jusqu'à Suabeschal, à dessein d'y attendre l'hiver, et de prendre des quartiers dans la Souabe, en poussant l'armée de Bavière au-delà du Danube. L'armée de l'ennemi se tenait assez près du Danube au commencement; mais, un peu après, elle vint camper à cinq ou six heures de l'armée du roi, pour empêcher les fourrages. On demeura douze ou quinze jours en cette disposition jusque assez avant dans le mois d'octobre.

Les Suédois avaient gagné, au commencement de la campagne, la bataille de Tabor, et avaient ensuite assiégé Brunn. Ils y trouvèrent une si grande résistance, qu'ils y ruinèrent leur armée, et furent contraints de se séparer

de Ragotski (1) prince de Transilvanie qui était venu à leur secours, et l'assistance duquel ils n'avaient réussi à la prise de la place. Le siège de Brunn, assez proche de Vienne, obligea l'armée de l'empereur de quitter ses pays héréditaires; mais, quand le siège fut levé, l'armée des Suédois se retira vers la Silésie pour se rallier. Ce fut en ce temps que M. de Vienne, voyant que l'armée du roi marchait vers le commencement de l'hiver en Allemagne, et craignant qu'elle prit ses quartiers, envoya demander secours à l'empereur, le menaçant de s'accorder avec le roi, s'il ne lui voyait promptement un renfort considérable. M. l'archiduc partit avec ou sept mille chevaux et quelques régimens, ne menant point d'infanterie, cause de la longueur du chemin et de la diligence qu'il voulait faire; couvrant du Danube, qu'il laissait à sa main droite, il vint à grandes journées à Donawert.

L'armée du roi était toujours campée auprès de Suabeschal, et on apprit qu'un officier qui sortait de prison, apportait un corps considérable de l'armée de l'empereur joindre celle de Vienne, ce qui obligea M. de Turenne de convenir avec M. le maréchal de Grammont qu'il fallait se retirer vers le Necker et de là vers le Rhin. Quelques heures après, le même bruit fut confirmé par quelque cavalerie qui était à Dunkelspiel, ce qui accéléra encore davantage la marche. On décampa quatre heures avant la nuit, cinq ou six heures après avoir fait partir le bagage; on marcha par la comté de Hohenloe vers le Necker, vis-à-vis de Vimpfen où l'on avait laissé garnison depuis

(1) Il se sépara des Suédois, fit la paix avec l'empereur, et se retira dans la Hongrie, sous Puffendorf, de *Rebus suecicis*.

et, quoique la rivière ne fût presque guéable, en une nuit et un jour on passa, avec toute l'armée, à la tête de la cavalerie portant l'infanterie en queue; le grand front rompant la rendait moins rapide quoique lente. On perdit quelque bagage, beaucoup de soldats, et on se trouva près de Vimpfen. Comme on craignait que l'ennemi ne passât à Heilbronn, l'on rencontra l'armée du roi dans sa retraite, on se hâta de gagner Philisbourg, qui avait passé à Heilbronn avec un corps de cavalerie, et ne put pas attaquer l'armée, quoiqu'elle marchât avec une assez longue file elle arriva sous Philisbourg, où elle séjourna deux jours; comme il n'y avait point encore de bateaux pour faire un pont sur le Rhin, M. de Turenne, croyant qu'il n'y avait que le corps de cavalerie de M. de Wert qui gardait le Necker, et que le reste de l'armée de l'empereur et de Bavière n'arriverait point quand ils saurait l'armée du roi sous Philisbourg, M. le maréchal de Grammont que l'on pouvait aller vers Graben, à deux lieues de là, et qu'il espérait prendre ses quartiers sans repasser le Rhin; M. le maréchal de Grammont y consentit, ne voulant point faire aucune difficulté sur ce qui faciliterait les moyens d'hiverner en Allemagne, et comme, voulant toujours laisser à M. de Turenne, en s'en retournant, les troues du corps de M. le prince, qu'il lui abandonnerait; ainsi on marcha, sans passer le Rhin, vers Graben, à deux lieues de Philisbourg; et, ayant séjourné un jour entier, on apprit vers le soir que toute l'armée de l'ennemi marchait vers Philisbourg. Comme il n'y avait que ce passage là pour aller repasser le Rhin, on partit à l'entrée

de la nuit; et comme, à la pointe du jour, l'arrière-garde de l'armée du roi approchait de Philisbourg, on vit l'avant-garde de l'ennemi arriver dans la plaine, à une demi-heure de la place. On resserra en même temps toute l'armée entre la place et le Rhin, et on commença à s'y retrancher.

M. l'archiduc, avec ce corps de l'empereur et toute l'armée de Bavière, se campa à une demi-heure de la place, où il demeura deux jours pendant lesquels on vit venir des bateaux de Spire; mais, n'en ayant pas la quantité qu'il fallait pour faire un pont, on ne fit passer que la cavalerie et le bagage à la faveur du retranchement et du canon de la place; ce que voyant l'armée de l'ennemi, il marcha vers Vimpfen, où on avait laissé M. de Rochepaire avec six cents hommes et le gros canon de l'armée. M. de Turenne, qui était demeuré sous Philisbourg avec toute son infanterie et un peu de cavalerie, fit faire un pont, si tôt que la quantité de bateaux nécessaire fut venue, manda promptement à sa cavalerie de revenir à Philisbourg, et supplia le maréchal de Grammont, qui était allé à Landau, de lui envoyer ce qu'il y avait de Français de cavalerie, ce qu'il fit; mais il ne vint pas plus de cinq cents chevaux de la cavalerie allemande, une partie ayant refusé à leurs officiers de marcher. Ainsi le dessein ne put pas réussir: sans cet accident, on eût défait toute l'infanterie de l'ennemi, qui prit Vimpfen en sept ou huit jours par composition, et se retira ensuite dans ses quartiers.

Les deux armées, de l'empereur et de Bavière, s'étant séparées, M. de Turenne repassa le Rhin; il ne crut pas à propos de châtier les régimens allemands, tous les corps étant coupables, et aussi il est certain que quand il leur

envoya l'ordre de revenir sur le Rhin, il ne les en croyait pas si éloignés qu'était le lieu où ses ordres les trouvèrent. M. le maréchal de Grammont s'en retourna en France avec toute l'armée de M. le prince; et, M. de Turenne, sachant que l'armée de Flandre était fort occupée, et qu'il n'y avait point de troupes dans le Luxembourg, résolut, dans le mois de novembre, d'aller à Trèves, sachant qu'il y avait fort peu de garnison, n'ayant pas pu mener plus de quinze cents hommes de pied et toute la cavalerie, il écrivit à M. le cardinal pour le supplier de lui envoyer quelques régimens de l'armée de M. le prince, qui était auprès de Metz, ce qu'il fit; mais il ne se trouva pas plus de sept ou huit cents fantassins qui pouvaient marcher. On fit aussi transporter, par le Hundsrück, deux ou trois pièces de canon avec beaucoup de peine. M. de Turenne, après avoir fait avertir M. l'électeur de Trèves, qui était à Coblenz, de se rendre à Trèves, s'approcha de la place, et l'ayant investie, du côté de Luxembourg, par un corps de cavalerie, elle se rendit la seconde nuit de l'ouverture de la tranchée.

M. de Turenne y remit M. l'électeur, et y séjourna sept ou huit jours, il fit faire un réduit auprès du pont où il laissa cinq cents hommes, donna des quartiers le long de la Moselle, et retourna sur le Rhin au château d'Oberwesel, devant lequel il avait laissé M. du Tot, maréchal de camp; après un assez long blocus, ce château se rendit; toute l'armée ayant été distribuée le long du Rhin et de la Moselle, et quelque cavalerie envoyée en Lorraine, M. de Turenne retourna au commencement de février à la cour.

M. le cardinal Mazarin était alors maître des affaires; le roi était fort jeune, et la reine mère avait une en-

tière confiance en M. le card. Comme M. de Turenne était fort avec lui, il approuvait presque tous les projets de campagne, et principalement dans une guerre éloignée de la France, comme celle d'Allemagne. Ainsi, il trouva bon que de M. Turenne concertât avec M. Torstensson, général Suédois; que les armées de France et de Suède se joignissent au commencement de la prochaine campagne, pour remédier aux inconvéniens que l'expérience avait appris être presque faillibles pendant leur séparation. deux armées agissant toujours séparément, l'une vers les pays héréditaires et l'autre le long du Rhin ou dans le cercle de Souabe, l'armée de l'empereur et celle de Bavière étant au milieu, voyaient des secours contre celle qui les pressait le plus, et rendaient par là que infructueux tous les avantages que l'on avait par des combats; comme le fruit principal que l'on peut tirer de ces victoires est de gagner un pays pour avoir des quartiers, et d'augmenter son armée en diminuant celle de l'ennemi, qui, avec un peu de patience, ruine peu à peu, on ne pouvait tirer ce fruit, parce que le renfort des armées ennemies se renvoyait mutuellement faisait perdre tous les avantages; au lieu que les armées de France et de Suède se joignant, pouvaient se concerter de manière de ne se séparer plus; que, suivant les mouvemens des armées opposées, dans une distance à pouvoir se joindre, quand celles des ennemis mettraient ensemble. Ainsi, M. de Turenne concerta avec M. Torstensson que, vers le mois de mai, il viendrait avec l'armée suédoise dans la Hesse et que l'armée du roi, passant le Rhin au-dessous de Mayence, se joindrait vers le comté de Nassau.

Maladie de la goutte et la longue indisposition obligèrent M. de Turenne à se retirer en Suède, pour se rétablir. Depuis la mort de M. de Turenne, toute la réputation qu'un homme peut avoir par le gain de quelques batailles, par la ruine d'une armée ennemie qu'il réduisit à rien, et par une estime générale de son courage, de cœur et d'habileté ; il fut le commandement de l'armée à Wrangel, qui, ayant passé une partie de l'hiver à prendre quelques petites places vers la Westphalie, se rendit en Hesse au commencement du printemps.

M. de Turenne demeura six semaines à la cour ; M. de Bouillon, son frère, était à Rome, et, ses affaires n'étant pas encore ajustées, M. le cardinal vint à M. de Turenne le duc de Lorraine-Thierry, qui devait entrer en possession de Sedan, en l'assurant que son acceptation ne nuirait pas aux intérêts de monsieur son frère, et que M. de Turenne, persuadé que son avantage ralentirait, s'il n'embrassait pas la conclusion de l'échange de Sedan, convint avec M. le cardinal de ne prendre rien jusqu'à ce que M. de Turenne de monsieur son frère fussent rétablies. Il retourna donc au mois de mai sur le Rhin, fit assembler toute son armée dans le commencement de juin, et fit descendre un pont de bateaux au-dessus de Baccarach, pour aller joindre les Suédois dans la Hesse. Après avoir tout concerté pour cette jonction, M. le cardinal Mazarin lui envoya un gentilhomme, nommé Saint-Léon, pour lui dire que M. de Baccarach, ayant donné assurance à messieurs les plénipotentiaires, à Munster, que son armée ne joindrait pas celle de l'empereur, si celle du roi ne pas-

sait pas le Rhin ; le roi lui commandait de ne pas traverser ce fleuve ; le même gentilhomme lui fit entendre que la pensée de la cour était d'assiéger Luxembourg. M. de Turenne, croyant que ce serait la perte entière des affaires d'Allemagne, se contenta de ne pas passer le Rhin, pour ne point contrevenir si promptement à un ordre exprès, et, deux jours après que ce gentilhomme fut retourné, le pont de bateaux rompit par une grande crue d'eaux.

Pendant qu'on le raccommodait, M. de Turenne apprit que les armées de l'empereur et de Bavière, s'étant jointes en Franconie, marchaient droit aux Suédois dans la Hesse, et jugea que sa jonction avec eux était impossible en passant par le pont de Baccarach. Connaissant qu'il n'avait point d'autre passage sur le Rhin que dans les villes que messieurs les États de Hollande tenaient, il envoya quelques régimens d'infanterie à Mayence, où il laissa M. du Passage, partit deux jours après qu'il sut la marche de l'ennemi, manda à M. le cardinal, par un secrétaire, la résolution qu'il prenait, et alla passer la Moselle cinq ou six heures au-dessus de Coblenz, à gué, et de là par le pays de Cologne et de Meurs, à Rhimberg et ensuite à Wesel, ayant envoyé un gentilhomme à M. le prince d'Orange et à messieurs les États, pour leur demander le passage.

Il y avait douze ou quatorze jours de marche d'où il était parti jusqu'à Wesel, où il trouva madame de Longueville, qui allait à Munster ; il marcha deux jours avec l'armée sur la route de cette princesse, et de là, passant par Lipstadt que les Hessois tenaient, il envoya avertir M. Wrangel (qui était aux frontières de la Hesse)

du temps qu'il pourrait le joindre. L'armée avait marché plus d'un mois à fort grandes journées, durant lequel temps celle de l'empereur et de Bavière, ayant approché des Suédois, n'osa pas les attaquer à cause des postes avantageux qu'ils prirent. Il y eut quelques petits combats, mais pas un de considérable, et M. de Wrangel se gouverna avec beaucoup de prudence et de résolution. Comme les armées ennemies surent que l'armée de France approchait, ils se retirèrent à cinq ou six heures des Suédois, et se campèrent auprès de Friedberg, petite ville dans laquelle ils mirent deux ou trois cents hommes. L'armée du roi joignit celle des Suédois, qui se mirent en bataille à son arrivée. Il y avait plus de dix mille chevaux et six ou sept mille hommes de pied, et bien soixante pièces de canon. M. de Turenne soupa chez M. Wrangel avec beaucoup de réjouissance, et ayant seulement séjourné un jour, à cause du manque de fourrage, l'armée du roi prit l'avant-garde le premier jour, et M. de Turenne donna le mot; ensuite il le donnait par écrit pour une semaine et M. Wrangel pour l'autre, se l'envoyant ainsi l'un chez l'autre par quelque adjudant, sans qu'il y eût jamais aucune division. On marcha en deux jours près des ennemis, qui étaient campés au lieu que j'ai dit. Ils faisaient alors trois salves pour le jour, à ce que je crois, de la naissance de l'empereur, et on voyait par là que leur corps était considérable. Ils avaient bien quatorze mille chevaux, dix mille hommes de pied et plus de cinquante pièces de canon. On s'approcha à un quart de lieue d'eux, et on ne jugea pas à propos de les attaquer dans un camp où ils étaient peu retranchés, mais fort avantageusement postés.

Après quelque escarmouche, le que l'armée arriva près d'eux, on camper fort proche des murailles de Friedberg, où ils avaient trois ou quatre cents hommes de garnison. Comme ceux de la ville tiraient, à l'entrée de la nuit, sur des soldats qui, dans le temps du campement, vont querir du bois, je ne doute pas que l'ennemi crût que l'on faisait des approches avec intention d'assiéger la place, et la prise n'eût été guère difficile; mais à l'entrée de la nuit, M. de Turenne et M. Wrangel, ayant conféré ensemble sur ce qu'il serait plus avantageux de faire, se débattirent quelque temps si l'on n'irait pas par la Bergstrasse, laissant Francfort à main gauche, pour tâcher d'arriver à Heilbron devant l'ennemi, et avoir ensuite une entrée dans le pays de Wurtemberg. On jugea enfin que l'ennemi, ayant un chemin plus court à faire, y arriverait avant nous, et qu'ayant toujours le Danube et le bon pays derrière lui, n'abandonnerait jamais que ce qui aurait ruiné. Au contraire, les armées française et suédoise, n'ayant derrière elles que les bords du Rhin, qui est un pays entièrement épuisé, seraient au commencement de l'hiver, contraintes de reprendre chacune ses anciens quartiers, et de laisser aux armées de l'empereur et de Bavière les lieux qui étaient, outre les pays héréditaires, les cercles de Souabe, de Franconie, de la Bavière, qui sont des pays sans comparaison meilleurs que les bords du Rhin; le pays de Thuringe et de Brunswick, où les armées française et suédoise avaient coutume de se retirer. Cette différence donne des avantages pour la prochaine campagne, parce que les soldats viennent chercher les armées qui sont dans les bons pays, et que l'on y rétablit facilement ceux

parfois. Après avoir été quelque temps en suspens, il fut résolu que l'on enverrait mille chevaux, avec cinq cents dragons, pour se saisir du poste de Bonnameis, qui est un petit bourg, deux heures de Francfort, sur la petite rivière de Nied, laquelle étant passée sans que l'ennemi s'y opposât, on pourrait ensuite arriver aussitôt qu'aux environs du Mein, où les combattre en chemin s'ils prenaient cette marche.

Les troupes étant arrivées à Bonnameis, et n'y trouvant que quelques dragons qui défendaient le passage, les saisirent ainsi que du bourg. Un corps de cavalerie de l'ennemi, que commandait M. de Wert, étant arrivé un peu tard, et voyant le poste pris, se halte assez proche de là. Les armées jointes marchèrent le lendemain trois heures avant le jour; celle du roi avait l'avant-garde, et ayant côtoyé, pendant nuit et dans le commencement du jour, celle de l'ennemi, on ne leur prit d'autre résolution que de se battre sous les armes. On a un peu blâmé M. l'archiduc d'avoir été trop long à prendre parti, ce qui lui coûta bien cher; car pendant qu'il faisait halte dans son camp, l'armée marchait toujours, et ayant trouvé le poste de Bonnameis occupé par ceux que l'on avait envoyé devant, on fit promptement raccommo-der le passage, et M. de Wert, qui s'était avancé pour s'en saisir, commença à se retirer vers le gros de l'armée ennemie.

Cependant on passa, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, en divers endroits, et M. Kœnigsmark, ayant trouvé un passage à main gauche que l'armée française avait laissé, pour pouvoir passer par un plus grand front, renvoya plusieurs troupes de M. de Wert qui se retiraient. Comme il n'était que

deux heures après midi, quoique l'on eût bien fait six heures de chemin avec une grande armée et un très grand bagage, on marcha encore trois heures ce jour-là, toujours en intention de couper à l'ennemi le chemin du Mein, ce qui réussit par la lenteur à se résoudre; de sorte que le soir on arriva, entre Francfort et Hanau, en un lieu qui était le moyen à l'ennemi de pouvoir se retirer vers le Mein sans combattre.

L'armée étant partie deux heures avant le jour au mois d'août, avait fait neuf heures de chemin. Comme on avait commandé au bagage de prendre tout à fait la main droite, et qu'il était couvert, on ne s'en mit pas beaucoup en peine, et il arriva le lendemain. Ainsi les ennemis, avec toutes les forces de l'Empire, se virent en un jour hors d'état de ne pouvoir plus aller ni en Franconie, ni en Souabe, ni en Bavière, ayant toute l'armée confédérée entre eux et ces pays-là. Mais comme on craignait qu'à la faveur d'une petite rivière qui coule vers Hanau, ils ne pussent encore marcher vers Aschaffembourg, qui est sur le Mein, on partit le lendemain avant le jour avec une partie de l'armée, commandant au reste de suivre, quoique fort affaiblie par la marche du jour précédent, et l'on arriva à une petite ville sur ce ruisseau. Les ennemis y avaient mis quelques gens, et le lieu étant assez proche du derrière de leur camp, il y avait apparence qu'ils allaient marcher pour gagner Aschaffembourg: mais comme ils virent l'armée ennemie passer de grand matin, ils firent halte dans leur camp, leur bagage attelé, retirèrent leurs troupes de cette petite ville, et défendirent le ruisseau sur lequel elle est située avec quelques gens commandés.

L'armée française et suédoise arriva toute sur le midi auprès de ce ruisseau , et ayant fait venir du canon et fait retirer un escadron impérial qui le souffrit avec une patience incroyable , l'ennemi demeura de nouveau dans son camp. Les choses avaient ainsi entièrement changé de face dans une seule journée. Comme il y avait un petit bois qui couvrait une partie du camp des impériaux , on ne voyait pas bien leurs mouvemens ; aussitôt qu'ils s'aperçurent qu'on leur avait pris le devant , il firent marcher leur bagage vers Friedberg , et suivirent , à l'entrée de la nuit , le même chemin , tirant vers la Hesse , dans le dessein apparemment , s'ils avaient été poursuivis , d'aller vers la Westphalie ou vers Cologne. On balança quelque temps quel parti on prendrait , de les faire suivre ou de profiter de l'occasion de prendre des postes considérables dans les cercles de Franconie , de Souabe et de Bavière. Il est certain que , suivant le premier parti , on les aurait ramenés auprès de Cologne avec quelque perte dans leur retraite ; mais comme l'Empereur et M. de Bavière avaient le temps d'envoyer des ordres dans les pays que je viens de dire , et qu'il n'y avait point de temps à perdre , les affaires étant changées en un quart-d'heure , on résolut de marcher vers le Mein.

M. de Turenne fit joindre M. du Passage qu'il avait laissé vers Mayence , quand il prit ce grand tour par Wessel , avec deux mille hommes , et marcha à Aschaffembourg , qui est un beau passage sur le Mein , dans lequel il y avait deux cents hommes qui se rendirent incontinent. Après avoir passé le Mein , l'armée française prit la droite , et la suédoise la gauche , marchant à huit ou dix lieues l'une de

l'autre. La première assiégea Sendorf , qu'elle prit en trois jours , alla à Lawingen , sur le Danube , et personne ne gardait ; l'autre , Nordlingen , marcha à Donawert ; elle passa le Danube comme la française à Lawingen , y ayant des postes dans ces deux lieux , et trouvant des vivres abondamment partout. Les Suédois laissèrent garnison dans Nordlingen , et les Français dans Schörend et dans Lawingen , en passant sans séjourner. Les Suédois traversèrent le Lech , sur le pont de Rain , n'est qu'à trois ou quatre lieues de Donawert , et investirent la place de laquelle M. de Bavière avait mis deux ou quinze cents hommes de milice qu'on appelle chasseurs , parce qu'ils ont une casaque verte.

M. de Turenne , sachant qu'il n'y avait personne dans Augsbourg , envoya M. de Beauveau avec cinq cents chevaux , pour parler à ceux de la ville ayant passé lui-même à Lawingen avec l'armée. Ceux d'Augsbourg firent entrer M. de Beauveau , laissant les cavaliers à la porte , et commencèrent à parler de la composition pour se mettre entre les mains des Français et des Suédois. Dans ce temps , M. Wrangel qui avait commencé les approches de Rain , et avait trouvé de la résistance comme il arrive ordinairement les premiers jours , quand on a affaire à des milices , envoya prier M. de Turenne d'y marcher promptement , le croyant que ceux d'Augsbourg tiraient peut-être la négociation en longueur , tandis qu'une des deux armées était engagée au siège de Rain ; s'y en alla en diligence , et fit revenir M. de Beauveau ; comme la tranchée des Suédois était ouverte depuis trois ou quatre jours , il en ouvrit une le soir qu'il arriva ; la seconde ou troi-

ainsi soit, se trouvant tout proche l'ennemi, ceux de dedans ayant fait la chamade de son côté, qui lui le plus avancé, la garnison sortit au nombre de près de deux mille hommes qui avaient beaucoup tiré et étaient fort mal défendus.

M. Wrangel parla souvent, dans le cours du siège de Rain, avec M. de Turenne, sur celui qui mettrait un gouverneur dans Augsbourg : il était d'accord de partager la garnison ; mais il ajouta que le feu roi de Suède, ayant tenu cette place, il restait quelques droits aux Suédois pour y commander plus qu'au roi. Je crois que l'on pensa que les Français, s'en rendant les maîtres, voudraient y mettre quelqu'un pour y commander, fut-ce un des principales raisons qui obligèrent M. Wrangel à presser tant M. de Turenne de venir à Rain ; néanmoins il n'y eut jamais de contestation si ce n'est entre M. de Turenne et M. Wrangel ; et je pense que l'affaire eût été réglée de cette façon, que l'on eût fait un sort à qui mettrait un gouverneur dans la place ; mais comme la ville de Rain fut rendue, où les Suédois mirent garnison, on apprit que le roi étant parti de Memmingen, était entré avec douze ou quinze cents hommes dans Augsbourg, on ne laissa pas d'y marcher pour voir si l'on ne pouvait l'investir dans les sept ou huit jours de temps qu'il fallait, avant que les armées impériale et bavarroise pussent entrer dans la Bavière, ayant pris le tour par la Thuringe (1) et par le haut Palatinat. On repassa le Lech, on prit ses quartiers auprès d'Augsbourg, et l'on ouvrit deux tranchées du côté des Français et une des Sué-

dois ; on trouva que le fossé était fort large et fort profond, et les difficultés à passer étaient d'autant plus grandes qu'on manquait de toutes les choses nécessaires, comme il arrive dans une armée en campagne. On n'avait pas perdu plus de cinq ou six cents hommes, et l'on était déjà sur le bord du fossé, quand on apprit que les armées impériale et bavarroise étaient à deux heures de là : on avait su tous les jours les journées qu'elles faisaient, et leur marche avait été moins rapide qu'elle ne dut l'être : on résolut de ne quitter le siège qu'à la dernière extrémité. On voyait bien que si l'armée ennemie s'approchait de la rivière, qu'on ne pourrait pas garder les postes entre la rivière et la ville, et qu'ainsi la place serait secourue ; mais comme on espère toujours qu'un ennemi ne fera pas tout ce qu'il peut, on voulait attendre qu'il prit la résolution de marcher jusque-là avant que de lever le siège. On fit brûler beaucoup de villages pour l'empêcher d'approcher, de peur de manquer de fourrage. Le même jour que les armées impériale et bavarroise arrivèrent, M. de Turenne et M. Wrangel passèrent l'eau de leur côté avec deux mille chevaux et de l'infanterie derrière pour escarmoucher les impériaux dans la plaine et les empêcher d'approcher de la rivière ; dans l'espérance que cet expédient réussirait, on fit retrancher le régiment de Turenne au-delà de l'eau, qui, en dix heures, fit un fort sur lequel on mit du canon. Les ennemis ayant repoussé quelques-unes de nos troupes, qui étaient dans le bois, à la tête du fort, n'osèrent l'attaquer ; mais la nuit s'approchant, ils s'étendirent pour se camper tout le long de la rivière, où l'espace était si étroit que l'on n'y pouvait demeurer

(1) Paffendorf dit par la Franconie ; la Thuringe paraît un grand détour pour une armée qui était pressée.

de l'autre côté, entre ladite rivière et la ville, que dans une tranchée; c'est ce que l'on avait fait quand il n'y avait point d'armée ennemie; mais lorsqu'elle fut arrivée sur les bords du Lech, on ne pouvait plus y rester à cause des deux feux de l'ennemi et de la place, ni même défendre le passage de la rivière ni la tranchée.

Au commencement de la nuit, on retira ce qui était dans cette tranchée, et on mit toute l'armée ensemble entre le quartier des Suédois et des Français. On retira le canon des batteries, et ayant envoyé le bagage avec les blessés et le gros canon, à la pointe du jour, dans une plaine à une heure d'Augsbourg, on lui commanda d'y faire halte, on commença à marcher à deux heures de soleil; les ennemis entrant en même temps dans la ville par le côté de la rivière qui était guéable et que l'on avait abandonné, il ne s'y passa rien de considérable. Quand on se fut retiré à une heure de la ville, on se mit en bataille, et on tira deux coups de canon pour montrer que l'on était résolu à combattre, si l'ennemi voulait s'avancer. Ce stratagème est plus utile pour encourager le commun des soldats que pour les gens plus éclairés, qui savent bien que quand une armée déloge avec beaucoup de canon et de bagage de devant une place, et qu'elle passe de grandes campagnes, l'on peut la combattre avantageusement. Après avoir demeuré tout le jour en ce lieu-là, on alla camper à deux heures d'Augsbourg, et le lendemain, après avoir fait marcher le bagage, on alla à une heure et demie de Lawingen, où on résolut de camper pour faire fortifier la place. En effet, les Français et les Suédois entreprirent de faire chacun quatre ravelins autour de la ville, qui est dans une

très belle assiette et qui n'a que murailles sans rempart, mais un sur le Danube; on y envoya deux trois mille hommes y travailler les jours, qui mirent en douze quinze jours tous ces ravelins en fense, et M. de Turenne mit dans la place le sieur de Grotius avec huit cents hommes de son armée.

Dans ce temps-là, l'armée de l'empereur et de Bavière, commandée par M. l'archiduc, était entre Augsbourg et Landsberg, où M. de Bavière envoya beaucoup de chevaux pour remonter les cavaliers; des armes, des souliers, des habits à l'infanterie. Les deux armées s'avancèrent, au commencement de novembre, vers Memmingen, à l'intention de s'approcher d'Ulm, d'en tirer des vivres à la faveur des places d'Heilbronn, de Tübingen et d'Augsbourg, qu'ils tenaient dans la Souabe et dans le pays de Wurtemberg; et ayant une armée plus forte que celle des Français et des Suédois, ils espéraient de s'approcher de nous, qui avions consommé tous nos fourrages, auprès de Lawingen, et de nous faire retirer jusque dans la Franconie, leur laissant tous les quartiers de la Souabe, Lawingen, Rain, Schorndorf et Nordlingen, tellement abandonnés, que, dans l'hiver, ils s'en seraient rendus maîtres sans faire de sièges: de cette manière toute la campagne aurait été rendue inutile, au commencement de l'hiver, qui est le temps qui décide en Allemagne, par lequel on rend maître d'un pays à la faveur duquel l'on peut raccommoder et refaire une armée.

M. de Turenne et M. Wrangel, prévoyant bien que de la résolution qu'ils prendraient, dépendait le bon ou mauvais succès des affaires d'Allemagne, résolurent, quoique l'armée fut fort di-

minée par les fatigues et la perte des chevaux, le manque d'armes et d'hâles dans l'infanterie, et malgré les ruses et les mauvais chemins, de marcher à l'ennemi, auprès de Memingen pour le combattre, ou pour être en présence quel parti ils devaient prendre. Dans cette vue, on délogea d'auprès de Lawingen, et contre l'opinion de la plupart des officiers et la royance de toute l'armée qui s'imaginait qu'on retournerait dans la rade et de là en Franconie : on fit une petite journée en avant, et le lendemain on s'approcha à une heure de l'ennemi qui demeura dans son poste. Comme il avait de grands défilés et des trais devant lui, on ne crut pas de l'attaquer, et l'on marcha vers Landsberg et la Bavière. M. de Turenne et M. Wrangel laissèrent tout ce jour deux mille chevaux devant l'ennemi pour couvrir leur marche et pour leur persuader qu'on allait l'attaquer, et par là l'empêcher de troubler leur passage. On assure que rien n'a jamais tant aigri ni tant excité M. de Bavière à faire la paix, que de voir l'armée des confédérés, au commencement de l'hiver, envoyer des partis aux portes de Munich, et de n'avoir point de nouvelle des armées de l'empereur et de la sienne, pour qui il avait fait de si grandes dépenses, et qu'il croyait, comme il était vrai, beaucoup supérieure à la nôtre.

On côtoya une partie du jour l'armée de l'ennemi, et ayant envoyé le bagage vers le Lech, on marcha ensuite en grande diligence jusqu'auprès de Landsberg, où l'on trouva le pont des ennemis qui n'était pas rompu. On fit passer dessus quelques troupes à la hâte, et ayant su qu'il n'y avait que cent chevaux dans Landsberg, qui est une fort mauvaise place,

et que l'ennemi y avait tous ses vivres, on la fit sommer et on l'obligea à se rendre : sans perdre de temps on fit passer, pendant la nuit et le jour suivant, toute l'armée sur le pont que les ennemis avaient laissé, et on envoya trois mille chevaux aux portes de Munich, où était M. de Bavière qui n'avait plus aucune communication avec son armée.

Les ennemis s'étant aperçu assez tard que l'on marchait vers le Lech, voulurent suivre ; mais ils apprirent que l'on avait passé la rivière et que Landsberg était pris. Ils furent bien embarrassés à prendre une résolution : à la fin, ils s'approchèrent d'Augsbourg, et ensuite, faute de vivres et de fourrages, ils se retirèrent dans la Bavière, et les armées française et suédoise séjournèrent auprès de Landsberg près de cinq semaines.

M. de Bavière ne voulut pas voir M. l'archiduc qui marcha vers Ratisbonne avec l'armée de l'empereur, et laissa l'armée de Bavière dans son pays. L'électeur irrité prit alors la résolution de faire la paix, et de laisser aux confédérés tout l'empire, pourvu qu'il conservât ses États. Cette résolution, à laquelle la nécessité l'avait réduit, eût eu un grand succès sans les mesures que les affaires de Flandre obligèrent M. le cardinal Mazarin de prendre, à quoi se mêlèrent aussi beaucoup de cabales de religieux du côté de Rome, sous prétexte que la ruine de la maison d'Autriche était celle de la religion catholique en Allemagne ; ce qui n'était pourtant qu'une fausse couleur ; car le roi eût maintenu les catholiques en Allemagne, de même que la maison d'Autriche eût empêché les Suédois de faire aucun changement dans les constitutions de l'empire, et aurait accordé aux pro-

testans les mêmes libertés dont la maison d'Autriche les laissait jouir.

L'armée quitta enfin Landsberg, et se rapprocha de Memingen, avec intention de vivre de ce côté du Danube autant que l'on pourrait, afin qu'il restât assez de pays au-delà pour y demeurer jusqu'au printemps. Cependant M. de Turenne fit prendre, par M. d'Hocquincourt, le château de Tübingen; et ayant appris que les ennemis avaient quelque corps près de Rain, M. Wrangel et lui y allèrent avec cinq ou six mille chevaux, et désirèrent sept ou huit cents de l'ennemi. M. Wrangel s'avança aussi près de Lindau qu'il ne trouva pas à propos d'assiéger.

Dans ce temps-là, M. de Bavière, ayant fait proposer à Munster le dessein qu'il avait de s'accommoder avec les couronnes confédérées, M. de Croissi vint trouver M. de Turenne; et, le lieu d'Ulm ayant été choisi pour le traité, M. de Bauschemberg, général de l'artillerie, y vint de la part de M. de Bavière, et M. de Traci et M. de Croissi de la part du roi. Les armées demeurèrent quelque temps assez proche du lieu des conférences; à la fin il fut conclu que M. de Bavière mettrait (1) Heibronn entre les mains du roi, et Memingen entre les mains des Suédois, et promettait de se séparer entièrement des intérêts de l'empereur, de ne le point assister de ses troupes, de donner passages et vivres à celles du roi pour aller dans les pays héréditaires.

En ce temps-là, l'empereur se trouvait avec quatre ou cinq mille hommes de pied et cinq ou six mille chevaux :

(1) L'historien du vicomte a cru devoir suivre ici les articles du traité d'Ulm, cités dans le Recueil des traités et négociations; nous n'avons pas jugé utile de les rapporter.

les armées française et suédoise contraire, montaient à treize ou quinze mille hommes de pied et à mille chevaux, après avoir été ramodées. Le cœur de l'hiver, à grande distance qu'il y a de la Suède dans les pays héréditaires empêchent qu'on ne pût se servir qu'au temps de cet avantage.

Après que la paix fut faite avec de Bavière, l'armée du roi se maintint dans les pays qui lui tombèrent en partage des conquêtes qu'il avait faites la campagne précédente avec les Suédois. Comme l'armée de l'empereur se trouva fort affaiblie par la séparation de celle de Bavière, se retira dans les pays héréditaires non pas tant pour se rafraîchir que pour s'éloigner des confédérés.

Cette faiblesse des ennemis engagea la cour à retirer l'armée d'Allemagne, ayant été sollicitée par les partisans de Bavière, qui suggéraient que la continuation de la guerre contre l'empereur allait entièrement à la ruine de la religion catholique; que les Suédois seuls profiteraient de cette décadence de l'empire; que le roi, retirant son armée, on laisserait les choses dans l'équilibre que la France devait souhaiter, de sorte que ni la maison d'Autriche ni les Suédois seraient les maîtres, et que M. de Bavière, les voyant affaiblir tous deux et conservant son armée, ferait toujours pencher la balance du côté que la France souhaiterait. Le besoin que le roi avait de ses troupes en Flandre, à cause du grand corps qu'on avait envoyé sous M. le prince en Catalogne, obligeait aussi de prendre ce parti. M. de Turenne avait remontré au contraire, par divers avis qu'il avait envoyés, que la perte de la maison d'Autriche était presque sûre par la réunion des armées de France et de Suède.

, et par la séparation de celle de
pière, qui avait laissé l'armée de
l'empereur presque réduite à rien ;
on remédierait bien à la crainte
que la France avait de rendre les Sué-
dois trop puissans par le partage qu'on
faisait des conquêtes ; que la France ,
ayant une partie de l'Allemagne, et
servant l'amitié de M. de Bavière ,
serait arbitre des affaires en Al-
lemagne ; que si on en sortait avec
sécurité, on laisserait M. de Bavière
maître des affaires, et en état de se
défendre contre les Suédois quand il
voudrait.

Malgré toutes ces raisons, M. de
Turenne eut ordre de marcher en
avant ; il avait bien prévu que la ca-
valerie allemande ferait difficulté de
suivre, à cause de cinq ou six mon-
naies⁽¹⁾ qui étaient dues ; ce qu'il avait
présenté à la cour, qui, ne se trou-
vant point en état de donner aucune
réponse considérable, promit seule-
ment une montre, laquelle même, à
cause de la difficulté que firent les
Allemands d'accepter les lettres de
change, ne fut pas prête au temps que
l'armée devait marcher. M. de Turen-
ne, pour y remédier, envoya la cava-
lerie dans de bons quartiers, leur dis-
tribua tout le pays, les traita le mieux
qu'il lui fut possible, et s'en alla avec
l'infanterie française prendre Höchst
et Steinhelm et d'autres petites places
qui assureraient ses conquêtes le long du
Rhin ; après quoi, il reçut un ordre
de ne point perdre de temps
pour marcher en Flandre. M. de Tu-
renne avait cru que les principaux of-
ficiers de la cavalerie allemande de-
vraient être contens, ayant fait M. de
Rosen général-major, donné le gou-
vernement de Schorendorf à M. de

Rousmaorns, et obtenu à la cour pour
M. Rosen, qui était sorti depuis peu
de prison, la charge de lieutenant-gé-
néral de la cavalerie, qu'avait M. Dou-
batel. L'armée eut rendez-vous à Phi-
lisbourg, où elle passa le Rhin sans
faire aucune difficulté, et on marcha
entre Strasbourg et Saverne, où M. de
Rosen, qui n'avait bougé de chez lui
depuis sa sortie de prison, vint trouver
M. de Turenne.

Le repos que la cavalerie avait eu
dans ses quartiers, le voisinage de la
maison de M. de Rosen, où les officiers
allaient de temps en temps, et l'éloi-
gnement de M. de Turenne, qui ne
pouvait pas y avoir l'œil, firent faire à
beaucoup d'officiers force raisonne-
mens contre le voyage de France ;
M. de Rosen y portait aussi les esprits,
non pas peut-être qu'il souhaitât une
entière mutinerie, mais afin que la
grande difficulté que les Allemands fe-
raient de marcher en Flandre obli-
geât la cour ou à leur payer les mon-
naies dues, ou à les laisser en Allema-
gne. Le lendemain que M. de Rosen fut
arrivé, on donna ordre à tous les régi-
mens de passer la montagne de Sa-
verne, et M. de Turenne, ayant M. de
Rosen avec lui, apprit, en approchant
de Saverne, que le vieux régiment de
Rosen ne voulait pas marcher ; il y en-
voya M. de Rosen, dont il n'avait aucun
soupçon, et ensuite il y alla lui-même,
et n'ayant rien pu obtenir d'eux, il
passa la montagne avec l'infanterie, et
envoya ordre à toute la cavalerie de
marcher, persuadé que s'il s'arrêtait
pour la mutinerie de ce régiment, ce
retardement donnerait lieu aux autres
d'en faire de même. Il ne passa de la
cavalerie allemande que le régiment
de Turenne ; le vieux régiment de Ro-
sen ayant envoyé aussitôt aux autres
régimens allemands, ils se joignirent

(1) Monnaie signifie un mois de paie.

tous à lui en deux heures. Le lendemain, les principaux officiers de l'armée vinrent trouver M. de Turenne, et demandèrent toutes les montres dues; il leur fit connaître qu'il était impossible qu'ils pussent toucher de l'argent avant que d'entrer en campagne; mais s'ils marchaient, il leur promettait de tirer toutes les assurances de la cour pour leur entier paiement. ils s'en retournèrent avec cette réponse. Le lendemain, il envoya M. de Rosen et M. de Traci pour leur représenter le préjudice que leur résistance apporterait aux affaires du roi, et même au paiement de leurs montres, s'ils laissaient passer la campagne sans rendre aucun service à la France.

Quand MM. de Rosen et de Traci furent arrivés auprès de la cavalerie, les officiers d'entre eux qui avaient été le plus liés avec M. de Rosen lui remontrèrent que l'affaire était à un point qu'il n'y avait plus d'accommodement à espérer, et que s'il ne prenait le parti de se mettre à leur tête, ils en choisiraient quelque autre, et qu'ainsi, il demeurerait parmi les Français sans aucune considération. M. de Rosen prit le parti de demeurer avec eux, disant que les troupes le retenaient par force; mais M. de Traci vint retrouver M. de Turenne, qui, ayant vu partir, la même nuit, le bagage de M. de Rosen pour aller joindre la cavalerie révoltée, ne douta plus qu'il ne fût de concert avec les Allemands. Le lendemain, sa manière d'agir en envoyant des ordres par tout le pays, et en se faisant reconnaître des troupes comme général, fit voir bien clairement son dessein. Il envoya quérir des bateaux à Strasbourg, que les habitans lui accordèrent, à cause des menaces qu'il leur fit de brûler tous

leurs villages, s'ils les lui refusaient; il marcha ensuite pour repasser le Rhin. M. de Turenne, ayant aperçu ses démarches, fit neuf lieues d'Allemagne (dix-huit lieues de France) en un jour, avec trois mille hommes de pied et les quatre régimens de cavalerie française et le sien allemand, et arriva tout auprès de cette cavalerie, qui commençait à passer le Rhin. Fort étonnés de la promptitude de sa marche et de le voir si près d'eux, envoyèrent des officiers députés, dirent que si on laissait la cavalerie passer le Rhin, comme ils l'avaient promis, ensuite ils feraient tout ce qu'il leur viendrait en l'esprit. M. de Turenne leur commanda qu'ils furent quelque temps en doute s'ils le chargeraient ou leur permettrait de passer le Rhin; ils étaient en telle confusion qu'il n'y avait rien à craindre de leur part. Le premier parti de M. de Turenne, que M. de Rosen, qui avait toujours traité si favorablement, méritait un juste ressentiment; mais la promesse que la cavalerie faisait de retourner au service du roi, et l'éloignement qu'avait M. de Turenne de vouloir prendre une vengeance particulière, lui firent consentir à permettre que les mutins repassassent le Rhin; après quoi ils se séparèrent en diverses cabales. M. de Rosen n'étant plus leur maître, une partie des officiers voulut revenir servir le roi; mais les cavaliers ne voulant plus les suivre, et craignant le châtimement, élurent des cavaliers pour les commander, et ne reconnurent plus leurs officiers.

Pendant ce temps-là, la campagne s'avancant en Flandre, M. de Turenne envoya les quatre régimens français de cavalerie qui lui restaient, et s'en alla, avec douze ou quinze personnes avec lui, au lieu où étaient les Alle-

jeune, jugeant bien que dans la confusion où ils étaient, personne n'aurait pu de crédit pour lui faire un défaut. Il passa le pont de Strasbourg, et se rendit au quartier de M. de Rosen, où étaient logés quatre régimens de cavalerie. M. de Rosen vint au-devant de lui avec beaucoup d'officiers, et se trouva embarrassé au commencement. M. de Turenne alla dîner avec lui dans une hôtellerie, au bout du pont de Strasbourg, dans le dessein de le mener promptement en-deçà du pont, et de se saisir de lui ; mais le nombre d'officiers qui étaient avec M. de Rosen ayant empêché M. de Turenne d'exécuter ce dessein, il résolut d'aller se retirer au quartier de M. de Rosen, et d'attendre un temps plus propice. Les régimens qui étaient au quartier de M. de Rosen, sachant la venue de M. de Turenne, montèrent à cheval, et se retirèrent avec une grande confusion ; mais ayant été assurés que M. de Turenne venait coucher dans les quartiers sans aucune troupe avec lui, ils revinrent vers le soir. M. de Turenne soupa chez M. de Rosen, avec une quantité d'officiers, et dans la soirée, le vin, toutes choses furent oubliées en apparence. Quoique les cavaliers fussent dans les quartiers avec les officiers, ils ne laissaient pas néanmoins d'avoir des députés (c'est ainsi qu'ils les appelaient) choisis entre eux pour les commander, et les officiers n'avaient plus de part aux réolutions qu'ils prenaient. On avertit M. de Turenne, à minuit, que les cavaliers voulaient marcher vers le marquisat de Baden, pour s'éloigner du pont de Strasbourg. Résolu de s'en aller avec eux, il marcha accompagné de tous les officiers à la tête des escadrons, et envoya les quarriers-maitres au logement avec la gar-

de, n'y ayant aucun officier qui eût du crédit, ce qui eût paru aux personnes qui n'en savaient pas le fond une chose contrefaite à plaisir, pour dissimuler quelque intention contraire.

On marcha deux jours de cette façon, et le troisième, comme on pensait séjourner, toute la cavalerie se trouva, à neuf heures du matin, au quartier-général. Ils envoyèrent des députés à M. de Turenne, pour lui demander les montres dues ; il monta à cheval, s'en alla les trouver, et leur dit, à la tête des escadrons, que de demander un argent comptant, c'était demander l'impossible, et qu'en repassant le Rhin, ils iraient au-devant de leur paiement. Ils demandèrent à M. de Turenne s'il leur en répondait ; lui, ne voulant s'engager à rien qu'à ce qui pouvait être exécuté, ne leur donna d'autre parole que de payer la montre qui était prête, et de faire ce qu'il pourrait afin qu'ils fussent payés du reste. Après cette réponse, ils firent semblant de vouloir se saisir de la personne de M. de Turenne, lequel, voyant bien la chose être hors d'apparence, demeura avec eux, et leur commanda de se retirer dans leurs quartiers, d'où ils étaient partis le matin. M. de Rosen, qui était toujours avec M. de Turenne, perdait tous les jours son crédit auprès de tous les officiers principaux de ce corps. Comme on ne s'adressait plus à lui pour aucun commandement, il en fut beaucoup choqué, et tâcha de persuader à M. de Turenne de se retirer à Stolhofen, lui représentant le peu de sûreté qu'il y avait pour lui, et qu'il enverrait de là ses ordres avec la même autorité qu'étant présent. M. de Turenne ne voulut point s'éloigner des troupes, et logeait toujours chez M. de Rosen,

n'ayant aucun équipage, mais seulement quatre personnes avec lui, afin d'ôter tout soupçon ; mais aussi M. de Rosen n'avait pas un si grand crédit qu'il ne fût aisé de voir que les troupes ne prendraient pas son parti quand il serait arrêté.

On arriva à huit lieues de Philisbourg, dans une petite ville nommée Ettingen, où un régiment d'infanterie des mutins faisait la garde. M. de Turenne fit venir, la nuit, cent mousquetaires de Philisbourg, leur commanda de se trouver, à la pointe du jour, à l'ouverture de la porte, y alla lui-même, personne n'étant levé dans le quartier, en laissa cinquante à la porte, ordonna à la garde de poser les armes, et envoya les cinquante autres chez M. de Rosen ; après l'avoir fait lever, il l'envoya à l'instant à Philisbourg, le faisant embarquer sur le Rhin, à deux lieues du quartier. Il manda en même temps tous les officiers qui commandaient les régimens de cavalerie, à qui il dit qu'il avait fait arrêter M. de Rosen, et leur commanda de ne le plus reconnaître. Il trouva une parfaite obéissance dans tous les officiers, qui promirent qu'ils feraient ce que M. de Turenne leur commanderait. La même mutinerie demeura cependant parmi les cavaliers ; mais depuis la prise de M. de Rosen, il ne leur resta personne pour les commander. Tous les officiers, jusqu'aux caporaux, demeurèrent auprès de M. de Turenne ; deux régimens même rentrèrent dans le devoir, et ne voulurent point suivre les autres, qui marchèrent vers la Franconie, ayant élu des chefs parmi les mutins.

M. de Turenne les suivit avec tous les officiers et quelques escadrons, et au bout de deux jours, il les attei-

gnit dans la vallée du Tauber. Ce n'était un pays serré, il ne craignait point de les approcher, quoiqu'ils sentent en beaucoup plus grand nombre. Eux, qui croyaient qu'il n'oseraient attaquer, commencèrent à défilier pour gagner une montagne. M. de Turenne, les ayant vus, fit charger la arrière-garde. Les autres, qui étaient engagés dans le passage, voulurent rebrousser en diligence ; mais on mit en telle confusion qu'on les prit entièrement. M. de Turenne put être pris à une première charge qu'il avait faite avec quinze ou vingt bataillons ; on tua deux ou trois cents hommes, et on en prit autant de prisonniers ; ce qui était engagé par-devant le passage s'en alla en diligence à la ville du Mein, et une partie de cavalerie, hors quatre régimens, joindront quelque temps après les Suédois.

Comme la campagne n'était pas achevée en Flandre, où M. de Turenne avait envoyé la cavalerie qui restait après la mutinerie des Allemands, il raccommoda avec ce détachement tous les régimens, hors deux, mit des officiers dans toutes les compagnies et leur donna des cavaliers qui avaient été pris, ou s'étaient venus rejoindre après le combat des mutins. Il marcha ensuite dans le Luxembourg avec son infanterie et ces régimens raccommodés ; mais il reçut ordre de la cour de ne pas passer outre, et d'y faire seulement une diversion, en prenant quelques méchans châteaux, ce qu'il fit, et obligea M. Bec de se séparer de l'armée de Flandre, avec un corps de quatre ou cinq mille hommes.

L'hiver approchant, et étant le moyen aux uns et aux autres de se faire dans ce canton, M. de Turenne apprit que les choses étaient bien changées en Allemagne, et que M.

rière, voyant l'empereur pressé par les Suédois, avait rompu le traité fait entre les deux couronnes, et avait engagé son armée joindre celle de l'empereur, poussé les Suédois jusque dans le pays de Brunswick, regagné beaucoup de pays que l'on avait conquis sur les armées de France et de Suède. Cette nouvelle obligea la cour de France à lui envoyer des ordres de retourner en Allemagne. Ayant appris sur sa route que la garnison de Frankenthal assiégeait Worms, il envoya un corps de cavalerie qui en fit lever le siège, marcha vers Mayence, et prit sur sa marche le château de Falkenstein. Il fit faire un pont sur le Rhin au-dessus d'Oppenheim, et demeura dans le pays de Darmstadt bien avant dans le mois de janvier, en attendant que les Suédois fussent en état de marcher; mais la situation de leur armée ne le permettant pas, et ayant besoin de quelque temps pour remettre et retenir leur cavalerie, M. de Turenne fut obligé de se retirer vers Strasbourg.

Ayant eu permission d'aller à la cour, il distribua des quartiers en Lorraine pour l'armée; il était prêt à partir pour la France, lorsque madame la landgrave de Hesse lui envoya un gentilhomme, qui avait ordre de lui dire que l'armée des Suédois était en état de marcher, pourvu que celle du roi repassât le Rhin pour la joindre. C'était un grand contre-temps d'être obligé de marcher huit jours par le pays dont il était venu, et qui était entièrement ruiné, avec une armée bien délabrée, qui s'attendait d'avoir des quartiers pour se remettre; néanmoins M. de Turenne crut l'affaire si importante, qu'il se contenta d'envoyer M. de Vautorte à la cour, pour lui apprendre qu'il allait repasser

le Rhin, et la prier de l'assister. Il donna dix jours pour remettre l'artillerie, envoya en Suisse chercher des chevaux, retourna à Mayence dans le mois de février, y repassa le Rhin, et alla dans la Franconie joindre les Suédois, quoiqu'il fût huit jours pendant cette marche sans trouver presque de paille pour les chevaux. Pour l'infanterie, il commanda que l'on fit des manteaux, à cause que la saison était fort rude, de sorte qu'il se trouva au-delà du Rhin avec quatre mille hommes de pied, quatre mille chevaux et vingt pièces de canon et douze ou quinze places conquises en fort bon état.

Quelque temps avant de passer le Rhin, M. de Turenne écrivit à M. le duc de Bavière, et lui manda que dès qu'il s'était déclaré contre les Suédois, le roi avait résolu de rompre de sa part le traité qui s'était fait avec lui. M. de Turenne savait bien que l'intention de la cour était qu'il fit ce qu'il pourrait contre l'empereur; mais il n'avait point d'ordre exprès de déclarer la guerre à M. de Bavière. Comme le bruit se répandit dans toute l'Allemagne que l'on s'entendait toujours en France avec M. de Bavière, il crut qu'une déclaration ouverte rassurerait les Suédois et tous les princes allemands alliés de la France, et l'on approuva cette démarche à la cour.

L'armée du roi, se trouvant au-delà du Rhin, marcha en laissant la rivière du Mein à la droite, et joignit les Suédois entre la Hesse et la Franconie. Après cette jonction, un corps de Hessois, qui était venu avec les Suédois, s'en retourna au pays de Hesse, et les deux armées passèrent le Mein. Celles de l'empereur et de Bavière, qui s'étaient affaiblies par de petits sièges dans la Hesse, après avoir poussé les

Suédois, se retirèrent en diligence vers le Danube, repassèrent ce fleuve, et se mirent à couvert d'Ingolstadt, place qui appartenait à M. de Bavière. Les armées de France et de Suède s'arrêtèrent sur le bord du Danube, où l'on séjourna quelques jours dans l'incertitude où l'on irait. M. Wrangel, qui commandait l'armée de Suède, avait dessein de se rendre dans le haut Palatinat; mais comme M. de Turenne craignait qu'insensiblement le progrès de la guerre ne le menât vers la Bohême, et que par là on s'éloignât trop de la Souabe, qui était le seul pays dont il pût tirer les choses nécessaires pour l'armée, ne voulut point y aller. On fut quelques jours en négociation sans qu'il parût néanmoins rien d'altéré dans les esprits; on se sépara ensuite, n'étant point d'accord. Les Suédois marchèrent à l'entrée du haut Palatinat, et M. de Turenne, avec l'armée du roi, s'en alla entre la Franconie et l'évêché de Bamberg, sachant bien que les Suédois n'iraient pas seuls en Bohême, et se tenant assez près d'eux pour pouvoir les rejoindre quand ils auraient changé de pensée. Les cavaliers mutinés, dont j'ai parlé, que l'on avait chargés sur le Tauber, qui étaient avec les Suédois, obligeaient aussi M. de Turenne à ne pas s'éloigner de la Souabe. Il y en avait bien quatre cents qui s'étaient remis dans l'armée du roi, et les Suédois, craignant de perdre le reste, voulaient attirer l'armée française dans une guerre éloignée du Rhin et du Danube, afin par là de dégouter le reste des Allemands, qui n'espéraient plus l'argent qui leur pourrait venir de France, et les quartiers que M. de Turenne leur avait promis dans la Souabe. Les régimens même de mutinés, qui étaient dans l'armée des Suédois, causaient

tous les jours de petits désordres et les officiers des armées; mais il n'y eut rien au procédé des généraux, se voyaient tous les jours. Il se passait là-dedans force petites choses, qui n'étaient pas trop longues à écrire.

Les Suédois, ayant vu que l'armée du roi demeurait aux frontières de l'évêché de Bamberg, et, ne jugeant pas devoir s'éloigner davantage des Français, se donnèrent rendez-vous à Rottembourg, sur le Tauber, et marchèrent ensemble pour se rassembler aux frontières de Wirtemberg. Ayant séjourné environ trois semaines, sachant que les armées de l'empereur et de Bavière étaient vers Ulm, ils y marchèrent. Comme on arriva auprès du Danube, les armées ennemies, qui étaient au delà, passèrent le pont auprès d'Ulm, où il y eut quelque escarmouche, et le lendemain continuèrent leur route entre Lawingen et Augsbourg, et se campèrent à trois lieues de Lawingen, place que le roi tenait sur le Danube.

Les armées du roi et de Suède marchèrent droit à Lawingen où M. de Turenne, M. Wrangel et M. Kœnigsmark laissèrent l'armée qui se campait à une lieue de Lawingen, prirent trois mille chevaux avec eux, et passèrent le pont pour aller reconnaître. Comme ils eurent traversé le marais qui est au delà de Lawingen, qui dure bien une lieue, et où il faut toujours défilier, firent halte et envoyèrent un parti pour savoir ce que faisaient les ennemis. Au bout de deux heures il rapporta que leur armée était campée à une heure et demie de là, qu'ils n'avaient point d'alarme, que tous leurs chevaux étaient à la pâture, et qu'il n'avait rencontré aucun parti qui eût découvert les trois mille chevaux, ni qui pût voir si les armées confédérées étaient arri-

près de Lawingen. On délibéra quelque temps si, avec ces trois mille chevaux, on pousserait la grande garde, si on tomberait sur leurs chevaux n'étaient à la pâture; mais on résolut de demeurer la nuit en un lieu court avec les trois mille chevaux, et d'envoyer des adjudans avec l'ordre aux armées de marcher toute la nuit, de laisser leur bagage dans le quartier, et de se rendre au point du jour au lieu où on les attendait. Cela réussit, comme on l'avait proposé, et, à deux heures du jour, les armées étant arrivées, celle du roi ayant l'avant-garde, marcha droit au camp des ennemis, en détachant mille chevaux commandés pour les engager au combat. Comme on arriva près de leur camp, on vit qu'il brûlait, et qu'il y avait environ trente escadrons en halte, et quelques bagages qui filaient par un bois. Dans le temps qu'on avançait en diligence, quelques-uns de ces escadrons s'approchaient du bois, et les mille chevaux commandés commencèrent à s'armoucher; mais comme il y avait de l'infanterie dans le bois, et que les escadrons ennemis se revirèrent fort à propos, ils ne s'embarrassèrent guère de ces commandés qui furent fort sou-vent repoussés. Le régiment de cavalerie de M. de Turenne s'étant avancé pour soutenir les commandés, chargea l'infanterie de l'ennemi dans le bord du bois, et en ayant tué quelques-uns, la cavalerie se mit en confusion. C'était l'arrière-garde de Montecuculli, qui commandait une aile de l'armée de l'empereur: on ne peut pas se mieux comporter qu'il faisait en cette retraite; mais, comme la cavalerie de l'armée du roi et les Suédois arrivaient de tous côtés, il fut impossible que la confusion ne vint à la fin à cette arrière-garde, laquelle fut poussée à tra-

vers ce bois. Dans une plaine au-delà, Mélander, général de l'armée de l'empereur, emmena deux mille mousquetaires, quelque cavalerie et du canon pour soutenir cette arrière-garde, et arrêta quelque temps notre cavalerie; à la fin, Mélander fut tué, et sa cavalerie repoussée dans un autre bois par-delà la plaine. Son infanterie était au bord du bois; mais les Suédois, ayant pris avec leur cavalerie un chemin à gauche, la coupèrent au milieu du bois: la cavalerie de l'armée du roi passa par la plaine par où elle voulait se retirer, de sorte que dans la plaine, et dans le bois, les ennemis perdirent cette infanterie avec huit pièces de canon, beaucoup d'étendards et une partie de leur bagage. On les suivit bien une heure et demie depuis la mort de Mélander, et après que leur cavalerie se fut un peu remise ensemble; car leur infanterie était à plus de quatre heures derrière; on vit au-delà d'un ruisseau fort creux six ou sept escadrons de l'ennemi qui faisaient halte; on n'y trouva point de passage que celui qu'ils gardaient, qui était fort étroit. Comme on eut fait halte on vit venir trois bataillons d'infanterie qui s'y fortifièrent; et, sur les hauteurs, loin de là, on voyait quelques troupes et du bagage tout en désordre. On attendit le canon pour faire déloger la cavalerie et l'infanterie ennemie qui se retranchaient; mais on tira avec quinze ou vingt pièces contre cette infanterie et cette cavalerie dont il y eut plus de la moitié tuée sur la place, sans que les ennemis quittassent le passage. Les escadrons ne faisaient que changer de place, et l'on voyait un escadron de six vingts ou cent cinquante chevaux réduit à cinquante ou soixante sans s'ébranler.

Le régiment d'infanterie de Tu-

renne voulut gagner le passage, mais il y perdit cent cinquante hommes et fut obligé de se retirer sans l'emporter. C'était M. le duc Ulric de Wirtemberg qui commandait cette cavalerie comme général major, et qui certainement sauva le reste des armées de l'empereur et de Bavière. On se lassa de tirer contre lui avec ce nombre de pièces qui n'étaient éloignées que d'une petite portée de mousquet. Les troupes de l'ennemi, qui avaient été un peu ébranlées d'abord, se rassurèrent ensuite, et perdirent plus de la moitié de leurs gens à coups de canon sans témoigner d'épouvante. On voyait cependant l'armée de l'ennemi qui tâchait de se rassembler sur une hauteur à une demi-lieue du passage, et qui envoya des gens pour relever les troupes qui avaient été si ruinées du canon; mais il n'y en vint qu'une partie, l'autre ayant été dissipée et ayant pris la fuite par les coups d'artillerie qu'on leur tirait quand on les voyait venir en corps. Comme on avait suivi l'ennemi plus de quatre heures, et avec grande diligence, le corps d'infanterie ne put arriver qu'un peu avant la nuit, et ainsi on ne la put pas employer à forcer ce passage. L'ennemi, dès qu'il commença à faire obscur, se retira avec le reste de son armée sous Augsbourg, qui n'était qu'à deux heures de là, et y passa la rivière du Lech.

On séjourna le lendemain, et on marcha le jour d'après au pont de Rain, qui est une place que M. de Bavière tenait sur le Lech, à cinq heures au-dessous d'Augsbourg. Les ennemis mirent le feu au pont, et demeurèrent avec leur armée de l'autre côté de l'eau, au même lieu où Tilli avait tâché de défendre le passage au roi de Suède; nous avançâmes le canon et mîmes

des mousquetaires au même lieu. Gustave avait logé les siens. Après l'escarmouche, qui dura depuis midi qu'à la nuit, les ennemis se retirèrent de leurs postes, sans bruit, et partirent avec toute leur armée vers Munich. Le lendemain matin, on fit passer le gué à la cavalerie suédoise et à l'armée du roi, commandée par M. de Duras, au nombre de mille chevaux, mais avec grande difficulté, parce que ce gué ne valait rien: ce détachement suivit les ennemis pendant deux ou trois lieues, et fit quelques prisonniers à leur arrière-garde. Toute l'armée passa au pont de Rain que l'on trouva commodément et que les ennemis ne donnèrent, et on marcha vers Neubourg. On laissa, pour garder le pont de Rain, deux mille hommes commandés par M. de Laval, général-major dans l'armée du roi; on campa à Neubourg, et l'on marcha le lendemain main vers Freisigen, qui est sur la rive droite de la rivière d'Iser. Les ennemis se trouvaient encore de l'autre côté, ayant donné la ville de Freisigen, qui est deçà; on s'y logea, et l'on tenta de passer sur l'Iser. Alors les ennemis se retirèrent derrière la rivière d'Iser après avoir mis un bon nombre d'infanterie dans Munich, dans Landsberg et dans Ingolstadt.

M. de Bavière, en ce temps-là, qui était à Munich où il était, se retira derrière la rivière d'Inn, et s'en alla avec un peu de suite, dans un âge fort avancé, dans l'archevêché de Saltzbourg, où il fut à peine reçu, qu'il songea à passer dans le Tyrol. Les armées traversèrent l'Iser et marchèrent sur l'Inn, où l'on ne put attaquer Wasserbourg à cause du nombre d'infanterie qui était dans la place. Alors on marcha plus bas le long de la même rivière, pour se loger à Mühldorf, où on fit toutes choses pour

passer ; mais, comme elle
est beaucoup plus large et plus pro-
fonde que le Lech et l'Iser, et que l'on
n'a pu faire de bateaux, on ne put ja-
mais employer des pilotis dans l'eau,
il y eût une fort petite résis-
tance. D'un autre côté, de la part des en-
nemis, on ne parvint qu'au nombre
de deux cents ou deux mille tout au

plus. Les armées de France et de Suède
n'ont jamais pénétré si avant, et il
en fut une extrême conséquence de
la rivière d'Inn, à cause du pays
de Bavière qui en est fort proche, et
des terres héréditaires de l'Em-
pereur que l'on eût certainement fait
passer ; on séjourna quinze jours à
Landsberg, durant lequel temps, et celui
qui était passé du temps de Mélander,
l'ennemi avait fait de grandes le-
vées. M. de Bavière avait envoyé
un corps de chevaux à Passau pour
servir la cavalerie, où M. de Pico-
rini fut envoyé pour comman-
der les armées, les mit ensemble ; et,
pour avoir amassé un corps très con-
sidérable, qui pouvait bien être de
vingt mille hommes de pied et
deux mille chevaux avec beau-
coup de canon, il passa le Danube à
Landsberg, et les armées opposées se trou-
vèrent à cinq ou six heures les unes
des autres.

On ne jugea pas à propos d'attendre
l'ennemi sur l'Inn ; mais plutôt sur
l'Iser, où on avait la commodité de
l'eau ; ainsi, on marcha à Dingel-
berg, qui est sur l'Iser, où l'on campa.
Les ennemis vinrent à Lindau, qui en
est à une heure et demie sur la même
rivière. Les armées du roi et des Sué-
dois commencèrent à se retrancher,
et les Suédois à faire deux ponts sur
l'Iser avec des pilotis qui furent ache-
vés en quatre ou cinq jours. Les offi-

ciers de l'artillerie de l'armée du roi
apprirent d'eux à en faire de même ;
de sorte qu'il y eut trois ponts faits
sans avoir de bateaux, et sur une ri-
vière fort creuse et assez large. Les
blés étant mûrs, l'infanterie battait
le grain quand la cavalerie allait
au fourrage, de sorte qu'il n'y avait
point de nécessité. On demeura
quatre semaines dans le camp, les
ennemis étant fort près et les gardes
à la vue les unes des autres ; il s'y
passa fort souvent des actions dans
les convois de fourrages et dans les
partis (1).

Durant ce temps, l'armée de l'en-
nemi diminuait beaucoup plus que la
nôtre. Quand on arriva dans ce camp,
elle était de beaucoup supérieure ; mais
au bout des quatre semaines, elle avait
perdu beaucoup de gens. M. de Königs-
mark, qui s'était séparé avec quelques
troupes deux jours après la défaite de
Mélander, s'étant emparé de Prague,
les impériaux y envoyèrent peu de
troupes ; mais la prise de cette ville
leur abattit beaucoup le cœur. On de-
meura en Bavière jusqu'à ce que les
mauvais temps de l'arrière-saison obli-
gèrent l'armée de se retirer. Il y ar-
riva, durant ce temps-là, un accident
aux Suédois par une chasse que M.
Wrangel voulut faire auprès de Mu-
nich, où il perdit quelques étendards,
sept ou huit cents chevaux et quantité
d'officiers.

Après que les armées furent sorties
de la Bavière, on repassa le Lech au-
près de Landsberg ; on traversa le Da-
nube à Donawert, et l'on alla vers

(1) Le détail de cette irruption en Bavière,
qu'on a mis dans l'histoire du vicomte, fut
pris dans une relation manuscrite faite par un
officier qui servit pendant toute cette cam-
pagne ; elle se trouve parmi les papiers du vi-
comte.

Aischtet, en tirant vers le haut Palatinat. Pendant cette irruption en Bavière, où il y eut beaucoup de pays conquis et beaucoup d'intérêts différens, il n'y eut jamais rien qui causât la moindre aigreur. L'infanterie demeurait toujours au centre, et la cavalerie de chaque armée roulait d'une aile à l'autre. Les officiers généraux des deux armées commandaient à leur tour aux détachemens, et par là, il n'y avait aucune difficulté. Comme cette campagne avait fort gêné l'empereur et M. de Bavière, ils pressèrent fort la paix, qui se conclut bientôt à Munster. Alors M. de Turenne se retira avec l'armée vers la Souabe, et les Suédois marchèrent dans le pays de Nürtemberg.

LIVRE II.

Des guerres en France.

Après la conclusion de la paix de Westphalie, l'armée du roi se retira dans ses quartiers de Souabe et de Würtemberg, et M. de Turenne y demeura pendant l'hiver. Dans cet intervalle, les brouilleries de France s'échauffèrent, et parvinrent à un tel point, que la reine fit sortir le roi hors de Paris, et l'armée royale prit ses quartiers tout autour de la ville, avec dessein de l'affamer. M. le prince de Conti, M. de Longueville, M. d'Elbeuf, M. de Douillon et quantité de personnes de qualité demeurèrent dans la capitale, persuadées que dans une minorité, on ne pouvait pas entreprendre une chose de si grande importance, sans la participation des princes du sang et des grands du royaume. Aussitôt on envoya quelqu'un de la cour à M. de Turenne pour savoir ses sentimens, qui ne les déguisa point; il

manda même à M. le cardinal Mazarin de ne plus faire aucun fondement sur son amitié, s'il continuait d'être ainsi; que quand il passerait le Rhin avec l'armée pour retourner en France, ce ne serait qu'avec le dessein de procurer la paix, et nullement pour aider à soutenir une action qu'il croyait point que l'on dût entreprendre si légèrement.

Il se passa quinze jours ou trois semaines dans les voyages de la cour à l'armée, et de l'armée à la cour, M. de Turenne ne voulant rien donner à entendre à la cour que ce qui était véritable intention, ni faire croire aux ministres qu'il voulait dépendre entièrement d'eux, quand il serait arrivé en France, pour autoriser une entreprise qu'il ne croyait légitime en aucun temps, et principalement dans une minorité; d'autant plus que personne encore n'avait pris les armes contre le roi, ni témoigné aucune désobéissance ouverte. Il y avait, à la vérité, des compagnies qui avaient marqué un peu de chaleur; mais c'était plutôt par des intérêts particuliers que par un dessein formé de se révolter contre la cour.

M. de Turenne, ayant fait connaître ses sentimens à la cour, parla aux officiers; et, hors deux ou trois républicains, tous promirent de marcher où il voulait. Aussitôt que la cour apprit qu'il allait passer le Rhin, elle se découvrit tout-à-fait, ce qu'elle n'avait pas fait jusqu'alors, n'ayant envoyé d'autre ordre que celui de ramener l'armée en France quand la paix serait faite en Allemagne. La cour envoya donc des ordres exprès à tous les officiers de ne plus reconnaître M. de Turenne, fit tenir trois cent mille écus sur le Rhin, et promit de payer les quatre ou cinq montres dues; ce qui fut suivi avec la sollicitation de M. d'Erlach

deux six régimens allemands qui allèrent, pendant la nuit, le joindre à Brém : trois régimens d'infanterie se mirent sous Philisbourg. Il ne resta avec M. de Turenne que la moitié de l'armée, et encore fort ébranlée, excepté cinq ou six régimens. Lui, voyant qu'il ne pouvait plus marcher pour exécuter les desseins qu'il s'était proposés, et ne voulant pas aussi aller à la cour, pour les raisons dites ci-dessus, donna ordre à quelques officiers généraux, demeurés auprès de lui, d'emmener le reste des troupes joindre M. d'Erlach. Il se retira avec quinze ou vingt de ses amis en Hollande, où il resta un mois, jusqu'à ce qu'il eut appris que le traité de Rueil était fait; lors il s'embarqua en Zélande, alla descendre à Dieppe, et de là vint en poste à Paris.

Quelque l'accommodement fût fait, les partis étaient demeurés dans de grandes défiances l'un de l'autre. La campagne à la campagne qui commençait en Flandre, et laissait les affaires au dedans du royaume dans une situation fort mal assurée. M. de Turenne s'y en alla deux jours après son arrivée à Paris; et, comme le dessein de M. le cardinal était de tout maintenir tant que la campagne durerait, et que le refroidissement, qui commençait entre M. le prince et lui, faisait agir la cour avec moins de hauteur, M. de Turenne y fut assez bien reçu, y vécut à son ordinaire, et commença d'entrer en quelque liaison avec M. le prince, qui n'alla point commander l'armée cette campagne, mais qui fit un voyage en Bourgogne. M. de Turenne passa l'été quelquefois à Paris, et d'autres fois à Compiègne, où était la cour. Il recevait beaucoup de civilités de M. le cardinal, et s'était souvent éclairci avec lui sur tout le

passé, mais sans entrer dans aucun engagement d'amitié avec lui. Le ministre, ne voulant pas donner de soupçon à M. le prince, n'avait point parlé clairement à M. de Turenne; et M. de Turenne, n'ayant point pris ses sûretés avec M. le cardinal, et voyant qu'il avait toujours quelque réserve avec lui, penchait plus du côté de M. le prince.

Au commencement de la campagne, l'armée d'Allemagne refusa d'obéir à M. d'Erlach, de sorte qu'il fut obligé de la quitter. Les officiers envoyèrent des députés à la cour pour la supplier de deux choses : l'une, de leur payer ce qui était dû, et l'autre, de renvoyer M. de Turenne pour les commander; mais elle éluda la dernière demande. Après la levée du siège de Cambrai, il ne se passa rien de considérable pendant tout le reste de la campagne. Le roi revint à Paris, et la cour était si pleine de factions que son autorité diminua beaucoup : M. le prince revint de Bourgogne, et quelque temps après il se brouilla ouvertement avec M. le cardinal. Toute la cour prenant parti, M. de Turenne alla chez M. le prince, et par là fit une déclaration ouverte d'être de ses amis, ce qui l'engagea dans la suite à prendre part avec lui dans sa bonne ou mauvaise fortune. Il y eut en ce temps-là divers raccommodemens de M. le prince avec la cour, dont il prit le parti, pour pousser à bout M. le coadjuteur. Durant un mois ou six semaines, il n'y eut presque pas de jour que les affaires ne prissent une différente face, tantôt à l'avantage, tantôt au désavantage de M. le prince; mais, comme je ne peux pas entrer dans le détail de ces matières, je me contenterai de dire que la cour, n'étant pas satisfaite du procédé de M. le prince, se lia avec tous

ceux qui lui voulaient du mal, qui étaient en très grand nombre.

Ces raccommodemens avec la cour ayant attiré toute la cabale, M. le cardinal s'en servit adroitement pour la regagner, et concerta avec ceux qui en étaient les principaux chefs, et qui avaient grand crédit sur l'esprit de M. le duc d'Orléans, les moyens de faire arrêter M. le prince. Il y trouvait d'ailleurs un très grand obstacle par la liaison qui était entre M. le prince et M. de la Rivière, qui avait un grand pouvoir sur l'esprit de M. le duc d'Orléans. M. le cardinal surmonta enfin ces difficultés, et ayant gagné M. le duc d'Orléans, on fit arrêter, un jour de conseil, M. le prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville, qu'on fit mener, par les gendarmes du roi, au bois de Vincennes.

M. de Turenne avait bien vu, dans ces derniers temps, que M. le prince se brouillait avec tout le monde, et qu'il donnait grand sujet de mécontentement à la cour, par le mariage de madame de Richelieu, et en soutenant Jersey contre la reine. M. le cardinal faisait faire de temps en temps de grands complimens à M. de Turenne, lui promettant qu'il irait commander, s'il le voulait, la campagne prochaine, l'armée de Flandre; et, sachant que depuis quelques jours il n'allait plus guère chez M. le prince (qui en effet ne lui faisait plus part de sa conduite), M. le cardinal espérait, comme il lui avait dit depuis, qu'il ne se mettrait pas si promptement dans les intérêts de M. le prince. A l'instant même que le prince fut arrêté, M. le cardinal envoya M. de Ruvigni trouver M. de Turenne pour l'assurer qu'il y avait sûreté entière pour lui, et lui promit beaucoup de bons traitemens en tout ce qui le concernerait. M. de Turenne,

quoiqu'il fût persuadé qu'il y avait sûreté pour lui à la cour, et qu'il fût bien vrai que M. le prince ne vivait pas très bien avec lui depuis quelque temps, ne voulant pas abandonner le prince dans son malheur, partit la nuit qu'il fut arrêté avec quatre gentilshommes, et, n'ayant point d'argent, s'en alla chez M. de Varennes, qui lui prêta cent pistoles et l'accompagna à Stenay. M. de Chamilli, qui y commandait pour M. le prince, reçut M. de Turenne dans la ville avec beaucoup de joie; trois ou quatre jours après, la cour lui envoya Paris, pour le convier à retourner, avec toutes les promesses que l'on peut faire; mais, ne pouvant se contenter l'esprit s'il entendait aucune négociation durant le malheur de M. le prince, il renvoya Paris se vouloir rien écouter, et résolut de prendre toutes les voies pour obliger la cour à relâcher M. le prince, et n'oublier rien pour faire appréhender les malheurs que pouvait causer un long emprisonnement.

Il envoya, suivant cette résolution, à toutes les troupes qui étaient à M. le prince et à tous les gouverneurs qu'il croyait mécontents de la cour, ou qui étaient de ses amis. De tous, il ne put attirer que vingt ou trente officiers; des personnes de qualité, il y eut M. de Duras et M. de Bouteville, qui étaient dans les intérêts de M. le prince. M. de Turenne envoya aussi aux troupes qui avaient servi sous lui en Allemagne, et qui étaient dispersées en divers endroits; mais il ne put gagner que trois régimens d'infanterie: celui de la Couronne, celui de Turenne, celui du Passage, qui quittèrent la Lorraine, marchèrent en corps avec leur bagage et le vinrent joindre à Stenay. Le régiment de Beauveau, cavalerie, voulait rejoindre son colonel qui

rial trouver M. de Turenne, dans les intérêts de qui il a toujours été; mais on enferma ce régiment dans une ville, et ce qui s'en put sauver le vint trouver. On logea ces troupes auprès de Stenai, dans des quartiers; M. de Turenne, n'ayant pas voulu presser les commandans de Stenai, de Clermont et de Damvillers d'en recevoir, de peur qu'il ne semblât vouloir mettre de ses gens dans les places de M. le prince, et aussi parce que les commandans n'eussent pas voulu les recevoir, à cause de la disposition de leurs garnisons. Celle de Damvillers commença à se déclarer contre M. le prince, et les soldats prirent M. le chevalier de la Rochefoucauld, leur commandant, en criant : Vive le roi ! Quelques jours après, M. de Laferté s'étant approché de Clermont, les soldats de la garnison firent prisonniers leurs officiers et se rendirent maîtres de la place qu'ils livrèrent à M. de Laferté. Ceux de Stenai, voulant en faire de même, M. de Turenne remontra à M. de la Moussaye l'importance qu'il y avait de s'assurer de la citadelle. On y laissa entrer huit compagnies du régiment de Turenne, qui l'ont toujours gardée, et ont été les maîtres jusqu'à la sortie de prison de M. le prince, entre les mains de qui ils la remirent.

Il ne resta que cette place pour soutien de tout le parti; M. de Turenne en donna le commandement à M. de Varennes en qui il s'est toujours fié sans aucune réserve. On fut obligé d'avoir recours aux Espagnols après avoir reçu une disgrâce. Le régiment du Passage fut défait en voulant entrer à Stenai; mais la compagnie des gardes de M. de Turenne, que le lieutenant nommé la Berge commandait, passa en plein jour, força cinq cents che-
vaux; et, perdant la moitié de ses gens,

entra dans Stenai, après avoir fait l'action la plus vigoureuse qui se soit vue. M. de Turenne demanda à entretenir le gouverneur de Montmédi, ce qui se fit le lendemain. Ayant parlé franchement de la façon dont il s'était engagé dans cette affaire, et du chemin qu'il y voulait tenir, il a toujours trouvé dans ce gouverneur, et en M. le comte de Fuensaldagne (qui gouvernait toutes choses en Flandre, quoique l'archiduc y fût) une parfaite sincérité, en cachant néanmoins leur impuissance à avoir de l'argent. Cette conférence avec le gouverneur de Montmédi fut suivie premièrement d'un secours de quinze cents chevaux et de quelque infanterie que l'on jeta dans Dun, et ensuite du traité que madame de Longueville et M. de Turenne firent, avec M. l'archiduc, ratifier par le roi d'Espagne. Cette princesse, après la prison de M. le prince, s'étant retirée en Normandie, et de là, ayant passé en Hollande, s'en vint, par le pays de Liège, à Stenai, et se logea à la citadelle qui fut toujours gardée par quelques soldats de la vieille garnison, et par les huit compagnies du régiment de Turenne, sans néanmoins que cela l'ait jamais choquée. M. de Turenne demeura dans une parfaite intelligence avec elle, depuis le commencement jusqu'à la sortie de prison de M. le prince.

Pour commencer la négociation, M. de Turenne et M. le comte de Fuensaldagne se virent dans la ville de Marche, et la perte de Clermont et de Damvillers, l'ayant un peu refroidi, l'obligea à presser fort pour avoir la citadelle de Stenai, qui était le seul lieu qui restait au parti. Quoique M. de Turenne n'eût d'autre ressource que dans les Espagnols, il risqua plutôt de rompre la négociation que de

livrer un lieu dans lequel il pût être hors de leur pouvoir quand il le voudrait ; et comme son dessein avait tous jours été de ne demeurer avec eux qu'autant que la parole qu'il avait donnée de travailler à la liberté de M. le prince l'y obligeait, il était bien aise de demeurer en lieu où il pût disposer de lui. Ainsi, après une contestation de six semaines, il ne conclut rien à Marche, durant les trois jours qu'il y demeura avec M. de Fuensaldagne ; mais la négociation continua par le moyen de dom Gabriel de Tolède, envoyé à Stenai pour traiter avec madame de Longueville et M. de Turenne. Le traité fut conclu, dans lequel M. de Fuensaldagne promettait au nom du roi catholique, et madame de Longueville et M. de Turenne promettaient en leur nom, de ne se point accommoder que M. le prince ne fût hors de prison, et que l'on n'eût offert une paix juste, égale et raisonnable à l'Espagne.

Les choses étant achevées de cette façon, on se prépara pour la campagne. Les Espagnols essayèrent d'obliger M. de Turenne à demeurer avec une armée dans la Champagne pendant qu'ils agiraient en Picardie ; mais lui, sachant bien que leur pensée était de profiter des divisions de France pour reprendre les places que le roi tenait sur eux, et que s'il demeurerait avec un corps séparé, l'armée du roi tomberait tout entière sur lui, aimait mieux prendre le parti de se joindre au corps de l'armée d'Espagne, afin de les obliger d'attaquer les villes de France, ou d'entrer dans le royaume pour faire diversion à la guerre de Bourdeaux, ou pour animer les amis de M. le prince qui étaient dans le royaume. Après qu'il eut joint l'armée d'Espagne, on alla assiéger le Câtelet, ce qui

ne dura que trois jours ; ensuite ayant appris qu'une partie de la cavalerie qui était dans Guise, en était sortie, on l'alla assiéger, sept ou huit jours après, en présence de l'armée du roi, qui, s'étant assemblée, s'approcha de l'armée d'Espagne.

Les deux armées étaient presque du même nombre, à savoir, de dix à douze mille hommes et de six ou sept mille chevaux. Les pluies qui survinrent gâtèrent tous les chemins, et il y eut peu de chariots de vivres qu'avaient les Espagnols mit l'armée en une telle nécessité de pain, que l'on ne put travailler que fort lentement au siège. Dès le commencement, les soldats n'avaient qu'une seule ration de pain en trois jours ; mais sur la fin, la nécessité devint si grande, qu'elle l'obligea de lever le siège et de se retirer à deux lieues de là, où les soldats de l'infanterie eurent beaucoup de peine à se trainer, à cause de la faiblesse où le manque de pain les avait réduits.

Après que l'on eut eu des vivres, que l'on eut séjourné sept ou huit jours dans ce camp, on alla attaquer Capelle, que l'on prit en dix jours, ensuite, le temps de la moisson étant venu, l'armée marcha vers Vervins. M. de Turenne, s'étant avancé avec deux mille chevaux pour voir la contenance de l'armée du roi, qui était à Marle, apprit qu'elle en était délogée et qu'elle marchait derrière les marais de Liesse ; il fit connaître à M. l'archiduc, qui arriva au camp, que si elle avançait encore à deux lieues de Vervins, assurément l'armée de France la mettrait en quelque mauvaise posture et donnerait lieu d'entreprendre quelque chose sur elle. M. l'archiduc marcha deux lieues par-delà Vervins, où l'on apprit que l'armée du roi conti-

mit à se retirer. M. de Turenne prit trois mille chevaux, et marcha à Châlons-Fortien et Rhétel, qui se rendirent, d'où il manda à l'armée d'Espagne que l'on trouverait à vivre sur la rive d'Aisne, où elle s'avança, et où une garnison de huit cents hommes dans Rhétel, et Delliponti, qui était fort estimé en Flandre, pour y commander. Comme le séjour de l'armée autour de la ville ruinait entièrement tous les blés, et ôtait le moyen à la garnison de subsister, M. de Turenne fut d'avis de s'en éloigner, et de remonter le long de la rivière d'Aisne, en s'approchant de Paris et de l'armée du roi, qui s'était retirée vers Reims. Son intention était toujours que l'armée d'Espagne entrât le plus avant qu'il se pourrait dans le royaume, croyant que M. le prince, qui était dans le bois de Vincennes, avait mené à Paris, et qu'ainsi il ne serait plus à la disposition de la cour, et supposant aussi que si on le laissait partir de Vincennes, peut-être après quelque bon succès, il pourrait obliger l'armée d'Espagne de marcher jusque-là. M. de Turenne ne donnait conseil aux Espagnols pour les mouvemens de leur armée, que suivant les marches qu'elle faisait l'armée du roi, et selon que la guerre le permettait; car les forces étant égales, conseiller en parlant de la Capelle de marcher jusqu'à Paris, ayant tout contraire en France, et personne ne se déclarant pour M. le prince, aurait paru si emporté, qu'il eût perdu tout crédit auprès d'eux.

Après avoir donc marché jusqu'à Neufchâtel, sur la rivière d'Aisne, les Espagnols firent avec raison difficulté de la passer avec toute leur armée, crainte que celle du roi étant entre Reims et Soissons, derrière la rivière de Vesle, ils ne voyaient aucune appa-

rence de rien exécuter, et que leur infanterie pâtissait beaucoup, n'ayant plus le moyen de faire venir des convois. M. de Turenne, laissant à Neufchâtel le corps de l'armée, prit trois mille chevaux et cinq cents mousquetaires, pour voir en quelle posture serait l'armée du roi; il apprit, après avoir marché quelque temps, qu'elle était à Reims, et que M. d'Hocquincourt était à Fismes, derrière la rivière de Vesle, avec dix régimens de cavalerie, et qu'il y avait cent mousquetaires dans la ville. Il s'y en alla en diligence, et après une grande résistance à un pont, où il trouva à droite et à gauche des gués pour la cavalerie, il rompit entièrement tous les régimens qui s'opposaient à son passage, fit quatre ou cinq cents prisonniers, et obligea M. d'Hocquincourt, après avoir très bien fait, de se retirer à Soissons avec beaucoup de peine. L'infanterie qui était dans Fismes se rendit, et M. de Turenne manda à M. l'archiduc ce qui s'était passé, et que s'il lui plaisait de s'avancer à Fismes avec l'armée, assurément elle y subsisterait très bien, y ayant beaucoup de moulins sur la rivière, et une très grande quantité de grains et de bestiaux.

L'armée d'Espagne y marcha, et on fit avancer M. de Boutteville jusqu'à la Ferté-Milon, qui mit des sauvegardes dans ce village. Voyant l'armée de France renfermée dans Reims, un corps derrière la Marne et le chemin de Paris libre, M. l'archiduc et M. de Fuensaldagne se fussent assurément résolus d'y marcher, si M. le prince fût demeuré à Vincennes; mais on apprit qu'après de grandes contestations entre M. le Tellier et M. le duc d'Orléans, qui voulait faire mener M. le prince à la Bastille, que M. le Tellier l'avait emporté, et que M. le

été un peu longs à sortir du quartier. Quoique les forces ne fussent pas égales, on ne pouvait prendre d'autre parti que celui de combattre; les régimens allemands avaient l'aile droite, et la cavalerie de M. de Turenne avait l'aile gauche, les Lorrains n'étant pas encore arrivés. Les armées marchèrent bien une heure de cette façon, M. de Turenne, ne craignant rien, parce que l'infanterie du roi n'était pas encore assez près pour faire prendre la résolution au général de marcher à lui. Bientôt les Lorrains arrivèrent, et M. de Turenne, voulant éviter que l'armée du roi n'eût le temps de placer son infanterie dans l'intervalle de ses deux ailes, fit promptement mettre la cavalerie lorraine à sa main gauche sur deux lignes, dont il y avait douze escadrons à la première et huit à la seconde; il marcha à l'aile droite de l'armée du roi. M. de Beauveau, M. de Duras, M. de Boutteville et M. de Montausier commandaient les escadrons de la première ligne du corps de M. de Turenne. Les Lorrains, qui étaient commandés par leurs officiers, vinrent doubler si promptement à la gauche, qu'ils ne donnèrent pas le temps à la cavalerie de l'armée du roi de leur opposer plus de trois escadrons, parce qu'ils avaient toujours réglé le premier escadron de leur aile droite au corps de M. de Turenne seul; cela était cause aussi qu'ils avaient beaucoup d'escadrons auprès de leur infanterie, et par-là le même avantage contre la cavalerie de M. de Turenne que les Lorrains avaient contre eux.

En cette disposition, on marcha à la charge, et toute la première ligne approcha la tête des chevaux les uns contre les autres sans tirer; il y eut quantité d'officiers tués de cette première charge, et presque tous les esca-

drons de l'armée du roi de la première ligne furent rompus; mais avec une si grande résistance que ceux des Lorrains étaient presque aussi rompus qu'eux. Les escadrons de l'armée du roi, qui étaient près de l'infanterie, demeurèrent entiers, n'ayant pas combattu; mais toute la première ligne des Lorrains, composée de sept escadrons, se mit en désordre contre les trois français qui lui étaient opposés; il y eut aussi quelque escadron qui passa dans l'intervalle l'un de l'autre.

M. de Turenne n'avait de ses troues que deux escadrons de la seconde ligne, dont la première fut rompu par un escadron passé dans l'intervalle son colonel ayant été tué; l'autre commandé par le major, passa et avant, et en rompit deux de l'ennemi toute la seconde ligne des Lorrains se mêla avec la première, de sorte que quand la seconde ligne de l'armée du roi, qui était composée de tous les régimens de la vieille armée d'Allemagne, vint en bon ordre, elle la trouva en grande confusion. M. de Turenne, qui avait voulu mener les escadrons de la première ligne à la charge et puis retourner à la seconde ligne fut obligé par la grande résistance à se mêler, de sorte que son cheval fut blessé de deux coups, et ainsi il n'était plus en état de se porter en aucun lieu qu'au petit pas. MM. de Beauveau, de Boutteville, de Duras, de Montausier ayant rompu les escadrons qui leur étaient opposés, marchèrent jusqu'au près du canon, et rompirent quelque escadrons de la seconde ligne. Cependant, à l'aile droite de M. de Turenne commandée par la Fauge, cinq régimens allemands eurent quelque avantage à la première charge; mais ensuite toutes les troupes se mirent en

admission et commencèrent à prendre
 l'ennemi; ce qui donna moyen à quel-
 ques escadrons de l'aile gauche de l'ar-
 mée du roi de revenir à l'aile droite;
 la seconde ligne ayant marché aux
 mêmes, qui étaient déjà en grande
 confusion, ils prirent la fuite: M. de
 Turenne, après avoir très bien fait son
 devoir, fut fait prisonnier, le comte de
 Beville blessé de deux coups au tra-
 vers du corps, le prince palatin tué
 deux autres colonels. M. de Tu-
 renne, qui avait marché entre les Lor-
 rains et ses troupes, se trouva, dans ce
 trouble, au commencement seul, tous
 les gentilshommes qui étaient avec lui
 étant mêlés à cause de la grande
 confusion; il fut reconnu souvent, et
 le cheval blessé encore de deux au-
 tres coups, des cavaliers lui demandant
 s'il voulait avoir quartier: la Berge,
 maintenant des gardes, le joignit;
 ils furent suivis de sept ou huit cava-
 liers, dont trois prirent M. de Tu-
 renne et quelques autres son lieute-
 nant; mais ils s'en démêlèrent heureu-
 sement; et, ayant mis hors de combat
 quelques-uns de ceux qui les atta-
 quaient, ils commencèrent à se retirer
 à l'abri de la presse: il n'y avait plus
 de troupes de M. de Turenne en ce
 lieu, et il était au milieu des esca-
 drons de l'armée du roi. La Berge,
 pour empêcher d'être pris, avait été
 quelquefois de dire qu'ils étaient,
 ceux de l'armée du roi, et que c'é-
 taient des Allemands, qui ne les con-
 naissaient pas, qui les avaient voulu
 tuer; enfin, par un bonheur extraor-
 dinaire, on les laissa aller; le cheval de
 M. de Turenne était blessé de cinq
 coups. Bientôt après, il trouva Lavau,
 capitaine du régiment de Beauveau, qui
 lui prêta un cheval, et il se sauva au
 milieu des plaines de Champagne, sans
 que personne le suivît. Les deux ailes

de son armée avaient été rompues, et
 toute l'infanterie avait jeté les armes,
 excepté le régiment de M. de Turenne,
 qui, sans vouloir de quartier, se mêla
 avec l'infanterie de l'armée du roi, et
 tous les officiers et soldats furent tués
 ou faits prisonniers, après avoir tenu
 ferme une heure entière sans aucune
 cavalerie pour la soutenir. Dom Este-
 van de Gamare, général d'artillerie
 d'Espagne, se trouva auprès de l'infan-
 terie, où il fut pris, aussi bien que
 M. de Boutteville, et M. de Quintin
 qui commandait le régiment de Bour-
 gogne.

Les choses étant entièrement déses-
 pérées, M. de Turenne ne put pas se
 retirer par le plus court chemin vers
 la rivière d'Aisne, à cause des troupes
 du roi, qui, en suivant les fuyards de
 l'aile droite, lui avaient coupé le che-
 min; il fut obligé de s'en aller par les
 plaines de Champagne, et arriva à Bar-
 le-Duc avec cinq cents chevaux qu'il
 avait rencontrés sur sa route: après
 avoir demeuré six heures à Bar, et
 donné ordre à la cavalerie, qui était
 venue avec lui, et à M. de Duras, qui y
 arriva un peu après avec cent chevaux,
 de se retirer dans le Luxembourg, il
 s'en alla, avec douze ou quinze des
 mieux montés, droit à Montmédi, où
 il trouva une partie de la cavalerie sau-
 vée de la bataille, leur donna quelques
 quartiers aux environs, et envoya ren-
 dre compte de toutes choses à Bruxel-
 les. Il manda en même temps à ma-
 dame de Longueville, à Stenai, qu'il
 était à Montmédi, et l'assura que si
 l'armée du roi, après le gain de la ba-
 taille, marchait vers Stenai, qu'il s'y en
 irait aussitôt avec les troupes qu'il re-
 tenait autour de Montmédi, qui n'est
 qu'à deux lieues de Stenai. M. de Tu-
 renne ne voulut pas aller si tôt à Stenai,
 de peur que les Espagnols ne crussent

qu'il ne se fiait pas entièrement à eux après la perte du combat, ou bien qu'il avait si mauvaise opinion des affaires, qu'il était bien aise de chercher à se mettre promptement en un lieu, d'où on pourrait plus aisément songer à un accommodement : la connaissance aussi des affaires de Flandre lui faisait voir qu'il valait bien mieux demeurer dans un lieu où les Espagnols étaient les maîtres, que d'aller à Stenai, parce que, quoique M. de Fuensaldagne, de qui tout dépendait en Flandre, appuyât le parti, néanmoins les gens du pays, qui voulaient toujours que l'on employât les forces d'Espagne à reprendre les places que le roi tenait en Flandre, et non point à favoriser le parti, se servaient de ce mauvais événement pour appuyer leur opinion et décourageaient M. de Fuensaldagne. Si M. de Turenne, après ce malheur, y eût encore ajouté la méfiance en s'en allant à Stenai, il est certain que M. de Fuensaldagne eût changé de mesures, et qu'il eût fallu songer à un accommodement honteux. Mais la chose prit tout une autre face ; et, sachant que M. de Turenne était à Montmédi, et tous les officiers de l'armée témoignant être fort contents de lui, on lui envoya, de la part de M. l'archiduc, un pouvoir pour disposer de toutes les charges de ceux qui avaient été tués à la bataille, et les quartiers tels qu'il les demanda pour ses troupes.

Peu de temps après, M. de Turenne s'en alla voir madame de Longueville à Stenai, où ils résolurent ensemble de demeurer dans la même pensée jusqu'à la liberté de M. le prince. M. de Lorraine et M. de Fuensaldagne vinrent ensuite à Namur, pour conférer avec M. de Turenne ; ils y demeurèrent quatre jours ensemble pour don-

ner ordre aux quartiers des troupes, s'en étant retournés à Bruxelles, M. de Turenne voulut traiter avec M. l'électeur de Cologne pour des quartiers dans le pays de Liège ; mais n'ayant pu s'accommoder, il y mena ses troupes.

Durant ce temps-là, les désordres recommencèrent à Paris, et il y eut une grande apparence de la liberté de M. le prince. Comme il y a beaucoup de gens qui ont écrit particulièrement toutes les cabales qui se formèrent à cette époque, je n'en dirai rien ; mais seulement que M. de Turenne, étant bien averti qu'il y aurait bientôt un changement, demeura auprès de ses troupes, ou dans les lieux un peu loin de Bruxelles. Comme il était dû par les Espagnols plus de trois cent mille écus pour accomplir le traité fait avec M. de Fuensaldagne en offrit cent mille à M. de Turenne ; mais il ne jugea pas à propos de les recevoir, dans un temps où les affaires l'obligeraient peut-être à chercher les moyens de dégager d'avec les Espagnols. Mais après, il apprit par le sieur de la Haye que madame de Longueville lui envoyait, que M. le prince était sorti du Havre, et était allé à Paris ; il sut en même temps que M. le cardinal Mazarin, étant parti de la cour, était allé au Havre, croyant engager M. le prince dans ses intérêts, et voulait persuader qu'il lui donnât sa liberté quoiqu'il y fût obligé par les remontrances du parlement et la liaison de M. d'Orléans et du cardinal de Richelieu. M. le cardinal, n'ayant pu réussir dans ce projet, espéra que la reine sortirait avec le roi hors de Paris pour l'aller trouver vers la Champagne ; mais elle en fut empêchée par les gardes que M. d'Orléans et le peuple firent faire devant le Palais-Royal, ce qui obli-

Le cardinal d'aller à Sedan, ensuite à Liège, et de là à Cologne, et il revint, comme il sera dit ci-après.

M. de Turenne, qui était à la Roer, en Ardennes, s'en alla incontinent à Stenai, pour chercher les moyens de satisfaire à l'autre clause du traité d'Espagne, qui était, après la volonté de M. le prince, de travailler à une paix juste, égale et raisonnable. Il vint avertir M. le comte de Fuenfaldagne qu'encore que M. le prince en liberté, qui était le premier article du traité, et que l'on pût, sur ce point, y avoir manqué en tous les points à l'égard des sommes promises, prendre un prétexte bien raisonnable pour se dégager du second; que néanmoins la manière obligeante dont il avait toujours usé, et la connaissance certaine que ce n'était que la crainte, et non la mauvaise volonté qui l'avait obligé à manquer, feraient qu'il ne partirait de Stenai qu'après avoir attendu tout le temps raisonnable pour travailler à ce second article. Lorsqu'il arriva à Stenai, il trouva des lettres que M. le prince écrivait à madame de Longueville, par lesquelles il témoignait souhaiter fort de la voir, et lui fit de grands complimens à M. de Turenne sur tout ce qui s'était passé.

Peu de jours après, madame de Longueville partit pour s'en aller à Paris, et fut envoyé à Bruxelles pour faire voir aux Espagnols qu'elle travaillait de bon cœur à la paix, et les remercier de l'assistance qu'ils avaient donnée pour la liberté de M. le prince. M. de Turenne demeura à Stenai, et ne fut point embarrassé de ce que madame de Longueville en partait; mais n'est pas qu'ils ne fussent en bonne intelligence; mais n'étant point fort occupé pour ses intérêts particuliers, il

ne voulait sortir de l'affaire qu'avec honneur. Il écrivit à M. le prince qu'il trouvait fort à propos que l'on envoyât promptement quelque personne de considération, avec ordre de travailler à la paix, et qu'il ne jugeait point qu'on pût se retirer de bonne grâce d'avec les Espagnols, avant d'avoir fait voir par des effets réels que l'on y songeait tout de bon, et que l'on faisait des ouvertures raisonnables. On envoya de la cour M. de Croissy à Stenai, et par les instances que M. de Turenne fit à Bruxelles, M. l'archiduc envoya M. Friquet. On pressa fort cette négociation, et l'on proposa du côté de la France que M. le duc d'Orléans traitât avec un plein pouvoir sur la frontière avec des personnes nommées, et M. l'archiduc y voulait venir avec le même pouvoir de la part du roi d'Espagne, que les Espagnols avaient toujours dit qu'il avait. D'ailleurs M. de Turenne fit savoir à M. le comte de Fuenfaldagne que l'on satisfaisait l'Espagne par rapport au Portugal et à la Catalogne, pourvu que les autres conditions de la paix fussent raisonnables; mais on connut bien qu'il n'y avait point de plein pouvoir en Flandre, et qu'apparemment les grandes espérances que l'on avait conçues en Espagne des guerres civiles de France, avaient ôté toute pensée de songer promptement à la paix.

Après deux mois de négociations, M. de Turenne manda à M. de Fuenfaldagne qu'ayant fait de son côté tout ce à quoi il s'était obligé pour la paix, il s'en allait à Paris; et le remercia en même temps de l'assistance qu'il avait reçue du roi d'Espagne, et de la civilité avec laquelle il en avait usé envers lui en toutes rencontres, et lui fit dire aussi qu'il donnerait ordre à trois ou quatre cents chevaux,

qui lui étaient restés de la bataille de Rhétel et qu'il avait fait lever en Allemagne, de le venir trouver en France.

Pendant le séjour de M. de Turenne à Stenai, après le départ de madame de Longueville, il sentit, par les différentes lettres de M. le prince et par les avis qu'il avait de Paris, qu'il changeait souvent de pensée depuis sa sortie de prison, souhaitant quelquefois que M. de Turenne vînt bientôt à Paris, et d'autres fois désirant qu'il demeurât à Stenai, suivant l'envie qu'il avait ou de ravoir promptement la place, que M. de Turenne, par son retour, lui eût remise entre les mains, ou de continuer en liaison avec les Espagnols. Quand madame de Longueville partit de Stenai, elle voulut engager M. de Turenne à lui donner sa parole, de demeurer toujours dans les intérêts de M. le prince ; mais lui, qui croyait, après avoir montré, durant la prison de M. le prince, un si grand désintéressement, pouvoir agir suivant qu'il le trouverait plus à propos, dit à madame de Longueville qu'il ne pouvait pas en donner, mais qu'après avoir fait sortir ses gens de Stenai, remis la place entre les mains de M. le prince, et satisfait aux Espagnols touchant l'article de la paix, il s'en irait à Paris, où il verrait le prince et prendrait là ses mesures. En effet, M. de Turenne, depuis que madame de Longueville fut partie jusqu'à ce qu'il s'en alla à Paris, n'a point voulu avoir d'autre conduite que de donner tout le temps nécessaire pour bien sortir d'avec les Espagnols touchant l'article de la paix, n'ayant eu nulle impatience d'aller à Paris, où néanmoins il savait bien que tous ceux du parti de M. le prince prenaient des mesures pour leurs intérêts particuliers ; mais il ne croyait pas que de songer aux siens, en se hà-

tant d'y aller, pût bien s'accorder avec le temps qu'il voulait donner pour convaincre les Espagnols que l'engagement à la paix venait de ce M. l'archiduc n'avait pas un plein pouvoir de traiter. M. de Turenne, ayant été pleinement instruit et convaincu qu'il était inutile de demeurer davantage à Stenai, en partit et retourna à Paris. Sachant que M. le prince avait beaucoup de personnes de qualité qui venaient venir au-devant de lui, et affecter qu'il ne le désirait pas, il arriva à Paris un jour plus tôt qu'il l'avait dit, n'aimant point ces sort d'honneurs, qui assurément sont une mauvaise grâce quand on vient d'avec les Espagnols, et que l'on entre en un lieu où le roi et la reine demeurent.

En ce temps-là, la reine ne se gouvernait en secret que par les conseils de M. le cardinal, quoiqu'au dehors tout paraissait s'opposer à son retour en France. Le parlement même faisait souvent des remontrances là-dessus, et quoique le roi et la reine y répondissent qu'on pouvait s'assurer que le cardinal ne serait plus rappelé à la cour, tous ceux cependant qui venaient obtenir des grâces de la reine s'adressaient à M. le cardinal, à Cologne. M. le prince tenait souvent ses conseils à l'hôtel de Longueville, et se liait assez bien avec M. le duc d'Orléans, qui allait fort rarement au Palais-Royal. M. le cardinal, quand il le fit sortir de l'Havre, crut qu'il s'ajusterait avec lui. Depuis qu'il fut arrivé à Paris, il témoigna vouloir achever le mariage de M. le prince de Conti avec madame de Chevreuse, qui était une condition sur laquelle M. le coadjuteur avait travaillé à sa liberté. Quand M. de Turenne arriva à Paris, le mariage était rompu ; M. le coadjuteur était fort mal avec M. le prince, qu'

étant le gouvernement de Guyenne pour lui, et de Provence pour M. le prince de Conti, se rapprochait un peu de la cour, sans avoir pourtant, à ce qu'il disait, aucune communication avec M. le cardinal; mais il est bien à remarquer que madame de Longueville et le prince de Conti négociaient avec le ministre par le moyen de madame la princesse palatine, et promettaient à M. le prince se radouciraient pour son retour de M. le cardinal, s'il avait ce qu'il demandait.

M. le prince vint voir M. de Turenne dès qu'il le sut arrivé, le mena au Louvre et de là dîner avec lui, et le soir, on s'assembla à l'ordinaire à l'hôtel de Longueville; mais M. de Turenne, après ce jour-là, ne voulut plus y retourner, ayant aisément reconnu, et par les avis qu'il avait eus à Paris, et par ce qu'il vit à Paris, qu'il ne pouvait que des intérêts particuliers et de belles apparences au dehors qui pourraient tromper ceux qui ne voyaient pas clair. M. le prince assurait M. de Turenne qu'il serait toujours prêt à lui rendre le même service qu'il venait de recevoir de lui, et qu'il voulait fort engager à avoir des préventions à la cour, qu'il promettait de s'occuper avec soin. Cependant les basses du roi, ayant reçu de bons ordres d'hiver et étant rétablies, les de M. de Turenne, qui seules ne travaillent pour la liberté de M. le prince, demeuraient sans nul établissement ni quartiers. M. le prince s'offrait bien d'en parler, mais il ne s'y intéressait pas comme une chose qui le touchait de près.

Il faudrait parler fort au long, si l'on voulait dire tous les changemens d'intérêts qui se firent dans les principaux personnages de la cour. Elle était en un état bien bas, se méliant de presque

tous les gens de qualité qui y allaient, et n'osant faire aucune action de vigueur en n'arrêtant ni même en témoignant aucune mauvaise volonté à personne. M. de Turenne, ayant agi en toute rencontre contre les intérêts de M. le cardinal de Mazarin, n'avait nulle pensée de se raccommoier avec lui, et ne faisait aucune diligence à se mettre bien avec la reine; mais il voyait si peu de règle dans les pensées de M. le prince, qu'il ne voulait prendre aucun nouvel engagement avec lui. Long-temps même après son retour à Paris, madame de Longueville ayant voulu savoir de lui s'il demeurerait dans les intérêts de M. le prince, il lui dit que ce qu'il avait fait par le passé lui donnait lieu, le voyant en liberté, de bien méditer avant que de s'engager de nouveau. Il demeura toujours dans cette disposition, voyant assez souvent M. le prince qui vivait fort bien avec lui, mais qui était si combattu de diverses pensées que M. de Turenne ne crut point, quoiqu'il s'accommodât ou qu'il rompît avec la cour, pouvoir prendre de liaison sûre avec lui. Ce n'est pas que M. le prince ne lui témoignât beaucoup de reconnaissance, et qu'en effet il n'ait toujours eu beaucoup d'estime pour lui et autant d'amitié que pour personne; mais M. de Turenne songeait qu'il n'était pas raisonnable de s'engager contre la cour à une suite d'affaires, dont il savait que le but n'était que de procurer les intérêts d'un petit nombre de personnes, sans aucune vue du bien public.

Ces considérations l'ont toujours fait demeurer ferme à ne se point mettre dans le parti de M. le prince, depuis sa sortie de prison; elles ne l'ont pas obligé non plus à faire des recherches basses du côté de la cour. Il souhaitait

que les affaires vinssent en état que M. de Bouillon et lui passent s'y accommoder ; mais il ne faisait pour cela aucun pas contre la bienséance. Pendant l'absence de M. le cardinal, ceux qui avaient le plus de pouvoir ne souhaitaient pas que M. de Bouillon et M. de Turenne s'attachassent fort à la cour, et quoique M. le prince fût de grandes avances aux deux frères, M. de Turenne avait dans l'esprit que toutes choses étaient meilleures que d'entrer dans son parti, après les choses passées, et voulait vivre à l'avenir éloigné de toute cabale.

Quelque temps avant que M. le prince eût le gouvernement de Guyenne, et sur la difficulté que l'on fit à la cour de donner celui de Provence à M. le prince de Conti, les soupçons commencèrent à augmenter de part et d'autre, et la cabale qui soutenait M. le prince dans ses prétentions commença à s'affaiblir. M. le prince, voyant qu'elle ne pouvait pas lui procurer ce qu'il désirait, se tourna contre elle et se lia plus qu'auparavant avec M. le duc d'Orléans, avec les mécontents et avec madame de Longueville, qui n'était pas satisfaite de ce que l'on différait de donner le gouvernement de Provence à M. le prince de Conti, et qui n'avait pas beaucoup d'envie de retourner en Normandie. Toutes ces choses ayant obligé M. le prince à n'aller plus chez la reine, il eut avis que dans ce dernier refroidissement, il y avait eu quelques murmures sourds qu'on voulait l'arrêter. Ces bruits, joints à une alarme qu'il eut une nuit, que l'on avait vu quelques soldats marcher vers l'hôtel de Condé, l'obligèrent de s'en aller de grand matin à Saint-Maur, à deux lieues de Paris.

Cette journée-là, tous ceux qui étaient entièrement attachés à ses in-

térêts s'en allèrent le trouver, et M. Turenne alla chez la reine. Comme durant le peu de jours qu'il demeura à Saint-Maur, on parla de négociations, et que beaucoup de gens allaient voir qui ne lui avaient dit aucune parole, M. de Turenne s'y alla aussi ; il eut un entretien de quelques heures avec lui dans le parc, où ils promènèrent tous deux, et il n'y eut point de complimens que M. le prince ne lui fît, en témoignant le grand plaisir qu'il avait qu'il voulût entrer avec lui dans le parti dont il lui montrait la grandeur par la quantité de provinces qui se déclareraient pour lui, et l'état où était la cour. M. de Turenne demeura dans sa première pensée, et ne prit aucun engagement, et ne voulut pas s'éclaircir avec lui sur les raisons qui l'empêchaient d'entrer dans cette affaire, lesquelles en effet étoient de telle nature, qu'on les garde en secret pour y conformer sa conduite, et ne point pour les divulguer, sachant bien qu'elles ne feraient aucun effet, ayant une entière connaissance du caractère naturel des personnes qui devoient entrer dans la cabale.

Quelque temps après, M. le prince revint à Paris, toujours fort mal vu à la cour ; ensuite les négociations n'y eurent rien produit, il s'en alla à Montauban avec M. le prince de Conti et madame de Longueville ; enfin en Guyenne, il commença à se déclarer ouvertement contre la cour. Les principaux ministres, qui s'étaient opposés aux établissemens de M. le prince, avaient poussé autant qu'ils avaient à sortir de Paris, et quand il fit quelques ouvertures d'accommodement, ils les tournaient du mauvais côté, toute cette cabale souhaitant l'éloignement, et que les choses se passassent à l'extrémité contre lui. (

meilleurs ne trouvaient pas aussi leur compte que M. de Bouillon et M. de Turenne demeuraient à la cour. Dans le temps-là, elle alla à Bourges et de là à Poitiers, en se cachant aux deux frères, persuadée que ce traitement la mettrait dans le parti de M. le prince ou dans celui de M. d'Orléans, qui se formait à Paris. M. de Turenne fut toujours d'avis de demeurer plutôt quelque temps inutile que d'entrer dans toutes ces intrigues.

Cependant M. le duc d'Orléans et le parlement de Paris étaient alarmés du séjour de M. le cardinal Mazarin, qui, ayant demeuré en Allemagne depuis la sortie de prison de M. le prince, s'en vint rejoindre la cour à Poitiers avec quatre ou cinq mille hommes qu'il avait levés, et quelques troupes qu'il avait prises sur la frontière. M. de Bouillon était au plus fort de ses affaires qu'il sollicitait au parlement, ce qui retint M. de Turenne à Paris un mois plus qu'il n'eût désiré ; car il voulait arriver à la cour en même temps que M. le cardinal Mazarin. Aussitôt que les affaires de M. de Bouillon furent conclues, M. de Turenne, s'en allant à Poitiers, savait que la cour serait si changée par le retour du cardinal, que M. de Bouillon et lui y seraient bien reçus, M. le cardinal ayant toujours écrit des choses fort avantageuses pour eux, dès qu'il sut qu'ils n'étaient point embarqués avec M. le prince, au lieu que ceux qui environnaient le roi en l'absence du cardinal n'avaient cherché qu'à nuire aux deux frères.

M. de Turenne trouva la cour entièrement gouvernée par M. le cardinal ; mais les affaires étaient dans un grand trouble, tant par la guerre que M. le prince faisait en Guyenne, que par les troupes de M. le duc d'Or-

léans, qu'il avait fait rassembler sur la rivière de Loire. D'ailleurs le parlement de Paris avait mis à prix la tête de M. le cardinal Mazarin, et s'était entièrement lié aux intérêts de M. le duc d'Orléans. La cour quitta Poitiers pour aller à Saumur, escortée des troupes que M. le cardinal avait emmenées, M. le maréchal d'Hocquincourt les mena ensuite devant Angers, qui se rendit après quelques jours de siège, et on prit aussi le pont de Cé. La cour s'en alla de là à Tours, et ensuite à Blois. Dans le temps même, M. de Nemours emmena six mille hommes de Flandre, composés des troupes de M. le prince et de régimens allemands que les Espagnols lui avaient donnés. Ils ne trouvèrent aucune difficulté à traverser la France, n'y ayant point de troupes à leur opposer, et vinrent joindre les troupes de Gaston près d'Orléans, laquelle ville, par l'arrivée de mademoiselle, demeura dans le parti des princes.

Dans ces circonstances, la cour rassembla des troupes qui étaient vers Montrond, et en fit venir de Champagne, et M. de Turenne en accepta le commandement. On crut à la cour qu'il ferait difficulté que M. le maréchal d'Hocquincourt le pût joindre avec le corps qui avait ramené M. le cardinal Mazarin ; mais voyant qu'il fallait aller au bien des affaires, dans un temps où elles étaient en si mauvais état, il n'en fit point de scrupule, et deux jours après, craignant que l'ennemi ne se saisît du pont de Gergeau, il s'y en alla. M. de Pallau y était arrivé un jour auparavant par son ordre, et avait fait rompre une partie du pont. Comme M. de Turenne y arriva avec fort peu de gens, l'armée du roi étant à six ou sept lieues de là, il fit raccommoder le pont pour donner

alousie aux ennemis et faire croire qu'il voulait les attaquer, ne croyant pas que de leur côté, ils songeassent à forcer ce pont. Cela ne l'empêcha pas d'y marcher; il ne s'y trouva au commencement que deux cents mousquetaires du régiment d'Uxelles, sans munitions. On se hâta d'y faire marcher trois ou quatre régimens d'infanterie, qui étaient à deux heures de là; mais durant le temps qu'ils furent à y arriver, les ennemis firent leur plus grand effort, et emportèrent plus de la moitié du pont. M. de Turenne, M. le maréchal d'Hocquincourt et beaucoup d'officiers firent une barricade dans ce qui leur resta du pont, n'ayant plus de soldats qui pussent tirer, faute de munitions, et le canon des ennemis les incommodant beaucoup. M. de Longpré y fut blessé d'un éclat, et beaucoup d'officiers. Enfin, après avoir soutenu ce poste long-temps contre toutes les troupes de l'ennemi, les régimens arrivèrent, ce qui obligea les ennemis à demeurer de l'autre côté de l'eau. La cour passait assez proche de là pour aller à Sully, et on fut plus de trois heures avant que cette infanterie arrivât. Si l'ennemi eût fait un effort à cette barricade, il aurait certainement emporté le pont, et eût fait courir grand hasard au roi et à la reine, qui eussent été obligés de se sauver avec peine, l'armée n'étant pas ensemble. On rompit le pont de Gergeau, et comme celui de Gien était de grande conséquence, on y marcha avec toute l'armée, qui y passa, deux jours après, la rivière de Loire, et la cour vint s'y établir.

On eut nouvelle en même temps que M. le prince était venu de Guyenne joindre son armée avec six ou sept personnes, et après que les rebelles eurent fait grandes réjouissances de

sa venue, il marcha à Montargis qui se rendit aussitôt, n'y ayant personne dedans. Son armée était forte de six à sept mille hommes de pied et cinq mille chevaux, composée de troupes de M. d'Orléans, des siennaises et de ce renfort de Flandre. Ce que le roi avait quatre à cinq mille hommes de pied et quatre mille chevaux. C'était au mois d'avril, et il n'y avait pas moyen de subsister ensemble cause du fourrage, de sorte que l'armée du roi, après avoir passé la rivière de Loire à Gien, marcha derrière le canal de Briare pour pouvoir un peu s'élargir. M. le maréchal d'Hocquincourt se logea à Bleneau avec toutes ses troupes, et M. de Turenne avec les siennaises à Briare. Le lendemain, il s'alla dîner à Bleneau avec M. le maréchal d'Hocquincourt, qui lui dit qu'ayant envoyé des partis vers Château-Fort, on lui avait rapporté que M. le prince marchait vers la Bourgogne. Comme M. de Turenne l'eut quitté, il fut revenu à son quartier, il sut, à quelques heures du soir, par un homme qui venait de M. le maréchal d'Hocquincourt, qu'il envoyait dire à M. le prince qu'il marchait droit à Bleneau, et en effet M. le prince, ayant appris que les quartiers du maréchal étaient un peu séparés, marcha droit à Châtillon, et de là au canal, sur lequel M. d'Hocquincourt avait logé ses dragons. Le prince, ayant emportés sans nulle résistance, passa le canal avec toute son armée l'entrée de la nuit. M. le maréchal d'Hocquincourt, ne croyant pas que sa marche pût être si diligente, et se fiait sur ce que ses dragons tiendraient plus de temps au passage du canal, avait un peu attendu avant que de rassembler ses troupes; mais étant averti que les dragons étaient attaqués sur le canal, il manda promptement sa cavalerie

rie, qui était fort proche de lui, et marcha où était l'alarme. Il trouva M. le prince passé, et voulant s'opposer à lui derrière un village qui était déjà assez loin du passage, il chargea deux ou trois fois avec sa cavalerie, qui fut rompue; son infanterie, n'ayant pas eu le temps de venir au rendez-vous, se retira dans Bleneau. Le peu qui se trouva en campagne fut dissipé; mais comme c'était la nuit, la cavalerie ne perdit pas beaucoup de gens. Son bagage fut tout pillé, et les ennemis n'osant les suivre que lentement, M. le maréchal d'Hocquincourt, après avoir fait tout ce qui se peut dans l'action, se retirant avec une bonne partie auprès de Bleneau, marchait sur le chemin de Saint-Fargeau.

M. de Turenne, dès qu'il fut averti que l'ennemi marchait, envoya promptement à la cavalerie, qui était dans trois ou quatre villages à une lieue de lui, et leur manda de se rendre entre Bleneau et Ozoëre, où était M. de Marolles avec quatre régimens. Pour lui, il s'y en alla en diligence avec l'infanterie qu'il avait dans son quartier. Comme il arriva sur les hauteurs auprès d'Ozoëre, il apprit, par des gens qu'il envoya à M. le maréchal d'Hocquincourt pour lui dire qu'il avançait, que l'ennemi était en pleine marche entre Ozoëre et Bleneau. Il vit deux ou trois des quartiers de M. le maréchal d'Hocquincourt en feu, et comme c'était la nuit, on entendait, en s'éloignant un peu des troupes, les timbales et les tambours de l'ennemi. Quelques gens s'étaient voulu flatter que ce n'était qu'un fort parti; mais on connut bien en ce temps-là que toute l'armée de M. le prince y était. M. de Turenne n'avait auprès de lui que deux régimens de cavalerie et deux mille hommes de pied, toute la

cavalerie n'étant pas encore au rendez-vous, qui était, comme j'ai dit, entre Ozoëre et Bleneau; néanmoins M. de Turenne, voyant que s'il n'allait au-devant de sa cavalerie, elle serait coupée par l'ennemi, et par là son armée mise en déroute et toutes les affaires perdues, jugea qu'à la faveur de la nuit, il pouvait hasarder cette marche quoique fort proche de l'ennemi, et s'en alla vers Bleneau, espérant trouver sa cavalerie en chemin. On n'avait point de guides, et on écoutait de temps en temps pour savoir si on ne s'approchait pas trop de l'armée ennemie. A la pointe du jour, il se trouva dans une grande campagne, et résolut d'y attendre sa cavalerie, qu'il vit paraître comme le soleil se leva. Dès qu'il l'eut joint, il aima bien mieux marcher droit à M. le prince, quoiqu'inférieur à lui de deux tiers en troupes, que de l'attendre et lui donner le temps de défaire entièrement M. le maréchal d'Hocquincourt. Comme il eut marché un quart de lieue dans la plaine, il trouva un petit bois et commanda à sa cavalerie et à son infanterie de faire halte en-deçà, et avec six escadrons, il passa au-delà et vit toute l'armée de M. le prince qui s'avancait, ayant cessé de poursuivre M. le maréchal d'Hocquincourt, sur l'avis qu'il eut que M. de Turenne marchait à lui. Il commença à faire repasser ces six escadrons, sachant bien que s'il voulait opiniâtrer à ce petit bois M. le prince, il n'avait pas de l'infanterie capable de soutenir contre la sienne, et que M. le prince, après avoir chassé par le feu son infanterie hors du bois, la cavalerie seule ferait peu de résistance, et surtout après avoir été endommagée par le feu qu'il eût fallu essuyer en soutenant l'infanterie.

Avant que M. le prince arrivât dans le bois, M. de Turenne fit retirer toute son infanterie, et se mit en bataille dans une telle distance que l'infanterie de M. le prince, qui était dans le bois, ne pouvait pas l'endommager, et de manière aussi qu'il ne pouvait pas se mettre en bataille, ne lui ayant pas laissé assez de terrain. On demeura quelque temps en présence, M. le prince, ayant étendu ses deux ailes, et faisant contenance de vouloir passer en bataille ce petit bois où il n'y avait, pour venir à M. de Turenne, qu'une petite chaussée qu'on relève pour discerner les héritages.

Comme on eut demeuré quelque temps en cette posture, et que l'armée de M. le prince ne paraissait plus dans le bois, M. de Turenne, croyant qu'elle marchait à couvert, et qu'elle voulait gagner un lieu plus éloigné de lui, où elle pourrait se mettre en bataille, marcha dans la plaine vers le lieu où les ennemis flaient; mais le prince, croyant qu'il se retirait, commença à faire passer son armée, ce que M. de Turenne ayant vu, fait en diligence tourner tête, et revient en bataille au même lieu qu'il avait quitté, mais il empêcha de charger les ennemis. M. le prince repassa en même temps la chaussée, et M. de Turenne, ayant fait avancer son canon, fit un grand effet sur les troupes des ennemis, dont il y eut quantité d'officiers et de soldats tués.

En ce temps-là, M. le maréchal d'Hocquincourt, s'étant bien douté que M. de Turenne ne se serait pas retiré, arriva avec sa cavalerie, au lieu de repasser la rivière de Loire, comme beaucoup de personnes lui conseillaient. M. de Bouillon vint aussi avec beaucoup de personnes de qualité de la cour, qui était à Gien, où quelques

gens s'étaient sauvés, assurant que l'armée était entièrement défaite. On attendit, en présence les uns des autres, jusqu'à la nuit, et on se retira de part et d'autre : l'armée du roi à Briare et celle de M. le prince à Châtillon, qui n'ayant point attaqué l'infanterie demeurée dans Bleneau, vint la nuit d'près rejoindre l'armée. M. le prince partit quelques jours après de Châtillon, son armée gagna Montargis, et s'en alla à Paris, où il crut sa présence nécessaire. L'armée du roi ayant marché à Saint-Fargeau, M. de Turenne crut, qu'en faisant une grande diligence, celle du prince ne prendrait pas en son absence, si promptement une résolution de marcher, et qu'on pourrait gagner le devant, se mettre entre Paris et les ennemis, pour assurer le roi Corbeil et Melun, empêcher les recrues qu'on faisait à Paris de venir à l'armée des princes, leur ôter la communication de cette capitale et par là causer la perte totale du parti.

La cour allait, par Auxerre et par Sens, pour gagner Melun, pendant que l'armée, laissant Montargis à gauche, approchait assez près pour donner jalousie à l'armée des princes; et marchant jour et nuit, arriva à Moret où l'on apprit que les ennemis, partis de Montargis, voulaient gagner par La Ferté un ruisseau qui passe à Villers, mais, ayant délogé trop tard, comme M. de Turenne l'avait prévu, faute de chefs et de ne pouvoir se résoudre assez tôt, l'armée du roi passa la rivière à Moret; et de là, marchant par Fontainebleau, arriva à La Ferté une heure avant celle des princes, qui, n'osant plus continuer son chemin vers Villers, le roi, tourna à gauche vers Étampes, et elle se mit à couvert, après avoir laissé exécuter son dessein à l'armée du roi.

qui se logea à Châtres, où l'on prit quantité de prisonniers qui allaient de Paris à l'armée des rebelles.

La cour vint à Melun, et M. de Turenne était fort d'avis qu'elle s'en allât droit à Paris, où Monsieur et M. le prince étaient sans troupes et ne pouvaient plus faire aucun fondement sur leur armée : d'ailleurs il y avait dans la ville de si grandes cabales contre eux, que le peuple n'eût pas pris les armes contre le roi appuyé de son armée. Il y eut des raisons qui l'en empêchèrent, qui n'étaient pas sans apparence; ainsi le roi s'en alla à Saint-Germain, où, avec des compagnies des gardes et des gens commandés de l'armée, on prit presque tous les passages auprès de Paris, après avoir défait quelques partis qui en étaient sortis, et les avoir repoussés jusqu'aux portes des faubourgs.

L'armée des princes demeura quelque temps à Étampes, et celle du roi à Châtres: comme Mademoiselle, à son retour d'Orléans, resta à Étampes, deux jours, et que l'on eut avis que l'armée des princes n'avait pas été au fourrage, voulant faire revue devant elle, et que, le même jour qu'elle viendrait à Châtres pour passer à Paris avec un passeport, l'armée irait au fourrage, M. de Turenne proposa à M. le maréchal d'Hocquincourt, qui le trouva fort à propos, de laisser tout le bagage à Châtres, de marcher toute la nuit, et de se trouver, à deux ou trois heures de jour, auprès d'Étampes, pour voir ce qu'il y aurait à entreprendre. M. de Turenne espéra toujours que, M. le prince n'étant point à l'armée, les officiers-généraux ne prendraient pas une fort bonne posture devant un ennemi, ce qui arriva : l'armée des princes n'alla point au fourrage, et Mademoiselle ne la vit en revue que le matin

que les troupes du roi approchèrent d'Étampes. L'armée des princes était assurément beaucoup plus forte que celle du roi; on marcha en diligence, espérant la trouver en campagne, et M. le maréchal d'Hocquincourt avait l'avant-garde. En arrivant sur le haut d'Étampes, on vit que les ennemis se retiraient dans la ville; on continua à marcher jusque sur la hauteur du faubourg, où l'on vit beaucoup d'infanterie et quelques escadrons. On aperçut en même temps sur une hauteur, derrière le faubourg, beaucoup de cavalerie en bataille; mais comme il y a deux ou trois faubourgs, une ville assez grande, un pays coupé de deux ruisseaux et beaucoup de hauteurs, on pouvait mal aisément discerner la posture de l'ennemi. On résolut d'attaquer le faubourg, où était ce corps d'infanterie, qui avait fait un retranchement tout autour, et il y avait un ruisseau devant. Le combat fut fort opiniâtre. M. le comte Broglio, M. de Navailles et M. de Vaubecourt y firent très bien, et l'infanterie combattit long-temps à coups de main; quoique celle du roi y fit parfaitement son devoir, ce ne fut que le régiment de Turenne qui emporta à la gauche l'infanterie des ennemis. Beaucoup d'officiers et de soldats des autres régimens s'étant joints à leurs drapeaux, quatre ou cinq régimens de cavalerie entrèrent dans le faubourg, et rompirent la cavalerie de l'ennemi qui soutenait son infanterie; on fit prendre au régiment d'Uxelles le poste du faubourg qui regardait la ville, où les régimens de Son Altesse et de Languedoc, étant enfermés, faisaient de grands efforts pour reprendre le poste, afin de pouvoir ensuite seconder leurs gens dans le faubourg; une fois même, le régiment d'Uxelles avait été si ébranlé,

qu'il commençait à quitter son poste. M. de Turenne, ayant rencontré le régiment de cavalerie du mestre-de-camp, marcha en diligence avec lui pour soutenir ce régiment, et lui fit reprendre son poste, qu'il garda toujours depuis. M. le maréchal d'Hocquincourt fit très bien dans le faubourg, et après trois heures de combat, on défit entièrement neuf régimens d'infanterie et quatre ou cinq escadrons de cavalerie; on prit deux mille prisonniers et quantité d'officiers.

Dès que l'action du faubourg fut passée, la cavalerie de l'ennemi, qui était sur une hauteur, rentra dans la ville; l'armée du roi s'en alla à une lieue de là, et le lendemain à Châtres. Deux jours après on se logea à Palaiseau, afin d'ôter mieux la communication de Paris au corps d'armée qui était à Étampes, et on commanda quelque cavalerie de l'armée pour aller trouver la cour, qui était à Saint-Germain, avec lequel corps et quelques compagnies des gardes M. de Turenne reprit l'Ile-Adam, ensuite Saint-Denis, où on laissa garnison, et l'on poussa tout ce qui était sorti de Paris jusque dans les portes, après avoir fait beaucoup de prisonniers. M. le duc d'Orléans et M. le prince, étant à Paris, ne pouvaient avoir aucun secours de leur armée, et n'avaient auprès d'eux que quelques recrues.

Comme il n'y avait plus que les troupes demeurées à Étampes qui donnaient vigueur à Paris et à toutes les villes du parti en-deçà de la Loire, M. de Turenne crut qu'il fallait s'y attacher principalement, et les obliger ou à sortir d'Étampes, afin qu'il pût leur livrer bataille, ou les y ruiner par la famine. Il demanda les choses né-

cessaires à la cour; mais elle ne put fournir à beaucoup près ce qu'il fallait pour avoir les outils et les munitions de guerre. Malgré ce manque, M. de Turenne crut qu'il ne devait pas rompre son entreprise, et qu'il n'y avait point de temps mieux employé qu'à tâcher de dissiper ce corps d'armée, qui était le fondement de la guerre civile. Il marcha donc avec l'armée du roi, et alla se loger sur une montagne tout près d'Étampes. En arrivant de bonne heure, il prit, avant qu'il fût nuit, toutes les maisons qui sont hors la ville, après beaucoup d'escarmouches.

Il y avait dans la ville trois à quatre mille hommes de pied et trois mille chevaux; M. de Turenne avait six mille hommes de pied et quatre mille chevaux. Il logea les troupes que M. le maréchal d'Hocquincourt avait commandées, et qui s'en était allé à son gouvernement, à main droite, sous les ordres de M. de Navailles, et se posta lui-même à main gauche, tenant toutes les hauteurs du côté d'Étampes; il ne voulut pas s'éloigner d'un ruisseau de l'autre côté que l'on n'y fût bien retranché. On commença à faire une ligne contre la ville, qui n'en était éloignée que d'une bonne portée de mousquet; on n'avait pas besoin d'en faire par le dehors, n'y ayant point d'ennemi en campagne à craindre. Ceux de la ville faisaient souvent des sorties, et comme le travail allait fort lentement, à cause du défaut des outils, à peine la pouvait-on mettre en état d'empêcher les chevaux de la sauter presque partout. En un jour que les soldats étaient au travail avec sept ou huit escadrons pour les soutenir, les assiégés sortirent de la ville, et tuèrent quatre-vingts ou cent, poussèrent la garde de ces sept ou huit es-

cadrons, et vinrent fort avant. Presque toute la cavalerie était au fourrage; mais tous les officiers y coururent, et on les repoussa assez vigoureusement; il y eut beaucoup de gens tués de part et d'autre.

Les lignes ayant été achevées, on s'appliqua à empêcher la cavalerie de l'ennemi de sortir de l'autre côté de la ville pour aller au fourrage; on prit les postes pour les resserrer en cet endroit, et ils'y passa tous les jours quelques actions. Les blés de la Beauce, qu'on avait ramassés dans Étampes, faisaient subsister les assiégés quelque temps; mais à la fin ils commençaient à être fort incommodés pour les fourrages, lorsque M. de Turenne apprit que M. de Lorraine, qui avait rassemblé ses troupes en Alsace et en Flandre, s'était engagé dans le parti des princes et qu'il marchait vers Paris. Comme il avait assuré d'abord qu'il venait pour servir la cour, on lui donna des vivres par toute la France pour son passage. Cette nouvelle fit changer à M. de Turenne toutes ses mesures; et, estimant qu'il ne pût mieux employer la campagne qu'à dissiper l'armée des princes, qui s'était trouvée un mois auparavant plus forte que celle du roi, et composée de vieux régimens, il songea à faire quelque effort contre Étampes, pour voir s'il pourrait l'emporter avant le temps que M. de Lorraine approcherait, sachant bien que dès qu'il serait à sept ou huit lieues, il fallait se retirer. N'ayant point d'équipage d'artillerie, on lui envoya les chevaux du roi, de la reine et des personnes de qualité, et on commença à faire une batterie: les ennemis avaient devant la muraille qu'on voulait battre une grande demi-lune, qu'on emporta la nuit après un très grand combat; on en demeura maître jusqu'au jour; et,

à soleil levé, les ennemis ressortirent de la ville, et ceux qui gardaient la demi-lune ayant pris l'épouvante, l'ennemi la regagna: il n'y avait point de tranchée pour y aller, ni rien de convert qu'un vallon, qui en était à deux cents pas. Toute l'infanterie était rebutée, et par le combat de la nuit, et par la perte de la demi-lune. M. de Turenne, voyant à la pointe du jour que l'ennemi laissait le logement de la demi-lune en repos, s'en alla chez lui; mais ayant entendu l'alarme, il revint en grande diligence; il commanda à son régiment d'infanterie d'aller reprendre la demi-lune, lequel mettant ses drapeaux à la tête, sans aucunes troupes qui le secondassent, marcha par la campagne; et, souffrant tout le feu de la courtine, entra dans le fossé de la demi-lune éboulée par le travail de la nuit, monta en haut, planta ses drapeaux sur le parapet, y entra, en chassa les ennemis, et y établit un logement. Cette action se fit à la vue de toute l'armée, et fut estimée une des plus belles qui se soient faites depuis la guerre. Les assiégés laissèrent les choses en cet état jusqu'à deux heures après midi; alors ils sortirent de nouveau avec quatre bataillons et vingt escadrons de cavalerie, dans le dessein d'aller à la batterie et de reprendre la demi-lune; mais, après un combat qui dura fort long-temps, et où il y eut beaucoup d'officiers et de soldats tués ou blessés de part et d'autre, ils se retirèrent dans la ville sans avoir eu aucun avantage; on demeura ainsi maître de la demi-lune dont on continua d'abattre les défenses.

Vers le faubourg où le régiment des gardes faisait son attaque, on pratiquait un logement pour attacher le mineur aux murailles de la ville, quand on apprit que M. de Lorraine (ayant

conclu son traité avec les princes qui le pressaient de hâter le secours d'Étampes) marchait en diligence à Paris; il vint se loger, avec son armée, sur la rivière de Seine, un peu plus haut que Charenton; on lui fit promptement emmener un pont de bateaux de Paris. M. de Turenne, ne pouvant plus demeurer devant Étampes, ayant un ennemi derrière soi, sans lignes de circonvallation, ni moyen d'aller au fourrage, manda à la cour qu'il était obligé de lever le siège; comme il n'avait point d'équipage d'artillerie, on lui renvoya de la cour des chevaux. En deux ou trois voyages, il retira son canon des batteries, et fit emmener toutes les munitions à deux lieues d'Étampes, dans un petit bourg fermé, et après il s'y retira avec l'armée.

Comme M. de Lorraine sut que l'on avait levé le siège d'Étampes, il demeura dans son poste; et, faisant valoir aux princes qu'il avait fait lever le siège, il recommença à négocier avec la cour; mais, comme il a continué cette manière d'agir depuis qu'il est sorti de son pays, on ne faisait aucun fondement là-dessus. M. de Turenne, ayant avis qu'il n'était point retranché, et qu'il était logé dans une plaine, après avoir séjourné quatre jours depuis la levée du siège d'Étampes, commanda à son bagage de le suivre jusqu'à Corbeil, où il le laissa. Ayant eu avis que M. de Lorraine avait marché à Villeneuve-Saint-Georges, qui était un bien meilleur poste, il continua sa marche, traversa un bois, et sut que toute l'armée de M. de Lorraine, ayant pris l'alarme, était logée sur une hauteur, et avait un ruisseau devant elle qui n'était point guéable. M. de Turenne, malgré cet avantage, marcha à lui plus tôt. En arrivant sur une hauteur, vis-à-vis du camp de M. de Lorraine, le ruisseau

entredeux, il envoya des parties le long de l'eau pour voir s'il n'y avait point de passage ou de gué; ayant appris qu'à une demi-lieue du camp des ennemis, il y avait un pont que l'on pouvait raccommoder avec quelques planches; et, s'étant emparé d'une maison au-delà, commença à faire défiler ses soldats un à un sur le pont.

M. de Lorraine ne voulait pas bouger de son camp, ayant fait faire avec diligence six redoutes du côté de la plaine, et étant couvert par les flancs de la rivière, d'un bois et du ruisseau. Les troupes du roi étaient déjà passées à l'entrée de la nuit; et M. de Turenne voyant que s'il ne gagnait le pont avant la Seine que M. de Lorraine avait fait monter avec lui, l'armée d'Étampes viendrait joindre ce prince, avait hâté sa marche pendant toute la nuit par des défilés, et se trouva au point du jour, avec toute l'armée, dans la plaine où il n'y avait plus rien qui pût l'empêcher d'aller au camp des ennemis. Si l'armée des princes eût joint celle des Lorrains, il ne fallait pas que l'armée du roi se retirât, mais que la nuit s'en servît pour l'escorter à Lyon. Les choses étaient dans une situation critique, que deux ou trois heures auraient pu changer la face des affaires. Quand le point du jour fut venu, on se remit un peu de l'embarras causé par une marche pendant la nuit, et l'on s'avança en ordre droit au camp de M. de Lorraine. Ce prince, ayant négocié à son ordinaire tous les jours précédents, envoya son capitaine de gardes trouver M. de Turenne, et lui dit qu'il sut qu'il marchait à lui; cependant il faisait travailler à faire les lignes entre ses redoutes du côté de la plaine. M. de Beauport était dans son camp avec mille ou douze cents hom-

es des troupes des princes. M. de Lorraine sentit d'abord que ce capitaine des gardes ne venait que pour hâter sa marche, et comme il n'y avait rien si fort à craindre qu'une négociation, sans s'approcher du camp de Lorraines, il ne perdit pas un moment, et s'avança vers le camp, voulant s'assurer avant toutes choses si les troupes d'Étampes ne passaient sur le pont, et, à quelque prix que fût, attaquer M. de Lorraine avant qu'il l'eussent joint, toutes les affaires de France dépendant de là. On était bien à une lieue et demie de camp, quand le capitaine des gardes arriva à l'armée du roi, et l'on déclara près de trois heures avant que l'armée, qui marchait en bataille, fût à portée du camp de M. de Lorraine. Alors le capitaine des gardes se retourna, et revint souvent après avoir vu M. de Turenne, qui ne voulait entendre à aucune négociation, à moins que M. de Lorraine ne sortit de France avec son armée. Le roi d'Angleterre, qui était arrivé le soir dans le camp de M. de Lorraine, envoya un de ses gens trouver M. le duc d'York, qui était avec M. de Turenne, lequel serait mieux aimé combattre que de souffrir que l'armée d'Étampes signât M. de Lorraine; mais il désirait bien plus encore le faire sortir de France avec son armée, et la séparer entièrement de celle des princes, que de le hasarder au combat douteux. Par le côté de la plaine, qui était le seul chemin accessible pour venir au camp, il y avait un bois à la main droite, la rivière à gauche, et au front six redoutes achevées, lequel front était si étroit que M. de Lorraine, outre trois lignes de cavalerie, avait encore mille chevaux de réserve; son infanterie était dans les redoutes, et cinq cents mous-

quetaires dans le bois. Il était de quinze escadrons plus fort que l'armée du roi, qui avait aussi quinze cents hommes de pied plus que lui. C'était une situation, comme il parut peu de temps après, où une petite armée pouvait en combattre une bien plus forte avec avantage; néanmoins M. de Lorraine, voyant l'armée du roi à une demi-portée de canon de lui, et tous les gens détachés pour l'attaque du bois et des redoutes, et d'autres qui marchaient droit à son pont, qu'il avait sous lui à Villeneuve-Saint-Georges, manda à M. de Turenne qu'il signerait tout présentement de sortir de France. Aussitôt M. de Turenne envoya de l'infanterie se saisir du pont sur la Seine, ayant fait dire par M. de Varennes qu'avant toutes choses, il voulait en être assuré. Ensuite on fit faire halte à l'armée, et les deux généraux signèrent le traité, par lequel il fut dit que M. de Lorraine marcherait tout présentement avec son armée, et sortirait de France en douze jours, suivant la route dont on était convenu. M. de Lorraine laissa M. le comte de Ligneville et son capitaine des gardes en otage pour la sûreté de sa parole, et ce qu'il y avait de plus sûr, son armée prit une marche dans laquelle elle laissait celle du roi en état d'empêcher sa jonction avec l'armée des princes, quand il eût voulu rompre son traité. Une heure après le traité signé, l'armée de M. de Lorraine commença à défilier hors de ses retranchemens, et à marcher devant l'armée du roi, qui demeurait en bataille; elle suivit sa route suivant le traité. On permit à M. de Beaufort de s'en aller à Paris avec ce qu'il avait de troupes des princes, dont la plupart se mirent dans l'armée du roi pendant que le traité se signait. L'armée d'Étampes commen-

çait à paraître de l'autre côté de l'eau ; et voyant l'armée du roi entrer dans le camp de M. de Lorraine, qui prit la route de Brie, elle marcha vers Paris pour se mettre en sûreté, et se logea vers Saint-Cloud.

Après que l'armée du roi eut séjourné deux jours à Villeneuve, elle marcha vers Lagny, et se logea près de Dammartin, afin d'empêcher le passage d'un corps de troupes, qu'on disait devoir arriver de Flandre en coulant le long de la rivière d'Oise ; M. le prince même s'était saisi de Poissy, afin de lui donner moyen de le joindre.

La cour, après avoir demeuré quelque temps à Melun, s'en vint à Lagny, où M. le maréchal de Laferté vint joindre avec trois mille hommes. On s'en alla à Saint-Denis, où la cour demeura, et on fit promptement venir des bateaux de Pontoise pour faire un pont à Épinai, afin de pouvoir marcher à l'armée de M. le prince, qui était campée auprès de Saint-Cloud. On trouva une issue dans laquelle on fit passer des mousquetaires sur un pont de bateaux, et ensuite on passa l'autre bras. M. le prince vint avec quelques escadrons et deux ou trois cents mousquetaires pour empêcher le passage ; mais voyant qu'il y avait beaucoup de canon déjà logé, et des mousquetaires que M. le maréchal de Laferté avait fait retrancher en diligence de l'autre côté de l'eau, il se retira en son camp, et à l'entrée de la nuit, fit passer son armée sur deux ponts qu'il avait à Saint-Cloud, et marcha dans l'intention d'aller à Charenton, croyant que le pont étant achevé, l'armée du roi y passerait toute la nuit, et qu'ainsi la rivière serait toujours entre les armées ; mais le plus grand corps de l'armée était encore en-deçà de l'eau.

La cour eut un faux avis de Paris que l'armée des princes marchait de par-dérrière Montmartre, et côtoyait les faubourgs de Saint-Martin. M. cardinal en fit promptement avertir M. de Turenne, qui s'en vint en diligence à Saint-Denis toute la nuit, commanda que l'armée le suivit ; manda aussi à ce qui était dans l'armée de repasser en diligence. M. le maréchal de Laferté, à cause que toutes les troupes avaient passé l'eau, ne pouvait suivre que cinq ou six heures après. Ainsi, à la pointe du jour, toute l'armée du roi, hors le corps de M. le maréchal de Laferté, se mit en bataille dans la plaine entre Saint-Denis et Paris. M. de Turenne, s'étant avancé avec dix ou douze chevaux, passa le travers de La Chapelle, et vit l'infanterie de l'arrière-garde du prince avec quelques escadrons qui marchaient près du faubourg. On croyait le corps de l'armée ennemie beaucoup plus avancé vers Saint-Antoine et Charenton ; mais la nuit l'ayant arrêté, le cours de la Reine-Mère, elle ne pouvait commencer sa marche qu'à la pointe du jour. Comme donc M. de Turenne vit l'arrière-garde, il fit promptement avancer quelques escadrons de cavalerie, et commanda au reste de l'armée de suivre. On les joignit vers le faubourg Saint-Martin, et comme leur infanterie filait toujours, on commanda quatre ou cinq escadrons de l'arrière-garde que l'on rompit, et on fit beaucoup d'officiers et de cavaliers prisonniers ; on continua à les suivre tout le long des faubourgs, jusqu'à près de celui Saint-Antoine. Il y avait une partie de leur avant-garde qui était déjà vers Charenton ; mais ayant eu l'alarme, elle vint se mettre en bataille auprès du faubourg Saint-Antoine, où l'arrière-garde la joignit.

Le prince fit aussi tourner son canon, et comme la cavalerie de l'armée avançait, il en fit tirer quelques coups contre elle, qui attendait que l'infanterie arrivât, laquelle, à cause des grands défilés qu'il y a autour de Paris, demeura un peu long-temps à avancer, et donna le loisir à M. le prince de retirer toutes ses troupes dans le faubourg, où il trouva toutes les maisons qui avaient des barricades faites, ce qui lui fut d'un grand avantage. Les barricades étaient faites à dessein par les Parisiens, pour se garantir des coups de l'armée de M. de Lorraine, dans le cas qu'il était à Villeneuve-Saint-Georges. M. le prince fit mettre son canon derrière les murailles les plus avancées, et les fit percer, afin que les mousquetaires pussent tirer, et se mit en très bonne posture.

Comme l'infanterie de l'armée du roi avançait, on avait cru qu'il serait temps d'attendre le canon : mais la multitude de personnes de la cour qui étaient avec le roi, comme s'il n'y avait qu'à attendre pour défaire entièrement les Français, obligea M. de Turenne de laisser un bon nombre d'infanterie, de gardes et d'autres régimens de gendarmes et chevaux-légers, et d'autres régimens de cavalerie, pour donner par deux rues différentes. On emporta les premiers régimens; mais comme il fallait aller un à un, et que l'on se mettait en bataille pour suivre l'ennemi, on ne pouvaient dans les rues plus larges un bon nombre de cavalerie où M. le prince se tenait, et beaucoup de personnes de la cour qui, chargeant cette cavalerie, l'infanterie qui entra en désordre, les Français sans résistance jusqu'à l'entrée du faubourg. M. de Saint-Maigrin, commandant des chevaux-légers de la garde, y fut tué. On attaquait aussi en

même temps cette infanterie de M. le prince, passée derrière les murailles et dans les maisons : le combat fut fort opiniâtre, et on les emporta en beaucoup de lieux ; mais ce fut après que le canon fut arrivé : on y prit même deux cents hommes dans une maison ; mais les corps des régimens de l'ennemi demeurèrent toujours derrière les grandes traverses du faubourg d'où ils avaient rechassé les nôtres. On leur prit à la main gauche une barricade que l'on garda, où il y eut beaucoup de leurs soldats tués ; mais on ne put pas passer outre en aucun endroit, toute l'infanterie ayant été fort rebulée dans ces attaques. En effet, M. le prince, étant pressé, trouva par hasard un faubourg bien barricadé, son dessein ayant été d'aller passer au pont de Charenton.

Comme on était l'un devant l'autre, le corps de M. le maréchal de Laferté arriva : on résolut de faire encore une attaque générale, étant renforcé de ces troupes-là. Mais en ce temps, la ville de Paris ayant, par la sollicitation de Mademoiselle, ouvert les portes à l'armée de M. le prince, elle marcha par le milieu de la ville et s'en alla vers le faubourg Saint-Jacques. Le roi était venu de Saint-Denis, et demeura sur une hauteur jusqu'à la nuit ; et comme on eut marché pour cette seconde attaque, on ne trouva plus de troupes dans ce faubourg, ce qui obligea l'armée à se retirer avec le roi à Saint-Denis.

Pendant que l'armée des princes logeait autour du faubourg Saint-Jacques, il arriva un grand désordre dans la maison de ville de Paris. Le mauvais état des affaires des princes leur fit presser l'armée d'Espagne de quitter de Flandre pour venir à leur secours : elle partit d'auprès de Cambrai, et,

passant entre Saint-Quentin et Liège, s'en vint à Chauni, où M. d'Elbeuf, s'étant enfermé avec huit cents chevaux, ils le firent prisonnier de guerre, et, en gardant des otages, laisserent venir les cavaliers à pied, et prirent tous leurs équipages et chevaux. M. de Lorraine, qui était demeuré sur la frontière de France depuis ce qui s'était passé à Villeneuve-Saint-Georges, marcha aussitôt par la Champagne pour joindre l'armée d'Espagne, laquelle, après la prise de Chauni, s'en vint à Fismes joindre M. de Lorraine.

La cour était à Saint-Denis quand on apprit la marche de l'armée d'Espagne, et on envoya en Normandie pour savoir si le roi serait reçu à Rouen; mais le mauvais état de ses affaires causé par la marche de l'armée d'Espagne, fit croire qu'il n'y aurait point de sûreté pour le roi à Rouen. On avait peu de jours auparavant parlé de traiter avec M. le prince. M. de Turenne était d'avis que l'on se relâchât dans beaucoup de choses, et que pourvu que l'autorité du roi demeurât entière après l'accommodement, que l'on ne pourrait pas lui donner trop de choses pour sortir de cette affaire; mais, quoiqu'on se relâchât, la marche des Espagnols lui avait ôté toute pente à s'accommoder. La cour se trouvait dans une extrême peine; l'armée du roi ne montait pas à plus de huit mille hommes; celle des princes était de cinq mille à Paris, et celle des Espagnols, jointe aux Lorrains, était de vingt mille. La Normandie ne voulait point recevoir le roi. Le soir qu'on eut cette nouvelle, M. de Turenne était au camp, et, étant venu le lendemain à Saint-Denis, il apprit que la résolution avait été prise de s'en aller avec la cour vers la Bour-

gogne et vers Lyon, menant seulement deux mille hommes pour l'escorter. Il sut cette nouvelle par M. Ruvigni, et lui dit aussitôt que la résolution était perdue si on prenait cette résolution: il avait assez de connaissance des affaires de Flandre pour savoir bien que le roi, en se retirant par Paris, donnerait occasion aux Espagnols de s'avancer vers Soissons, Compiègne, qui n'eussent pas résisté après le départ de la cour pour Lyon. Il croyait, au contraire, que si le roi se résolvait à demeurer sur la rive d'Oise, et que son armée marchât vers Compiègne, toute l'armée d'Espagne n'oserait marcher à Paris, de peur de laisser la Flandre dégarnie, et l'armée du roi entre elle et eux; et s'ils envoyaient un secours considérable à M. le prince, leur armée même temps se retirerait en Flandre et ne demeurerait pas au milieu de la France qu'avec un corps beaucoup plus fort que l'armée du roi. M. de Turenne croyait donc qu'il n'y avait point d'autre salut pour l'État que de demeurer avec le roi entre Paris et l'armée d'Espagne. Il avait encore cette pensée, qu'à toute extrémité, avec un corps d'armée, était mieux dans une de ses places de la rive de Somme, qu'en s'en allant vers Lyon, pour laisser une cour sûre aux Espagnols, depuis la Flandre jusqu'à Paris. On savait aussi la mauvaise volonté de la Normandie, que l'étonnement était si grand, tout, qu'il y avait peu de villes qui n'eût ouvert les portes aux ennemis, ce qui obligea M. de Turenne de trouver M. le cardinal qui donna aussitôt dans son sens; et, allant voir la reine, qui n'a jamais trouvé de conseil trop hasardeux, on résolut que la cour irait à Pontoise et que l'armée mar-

ait en diligence à Compiègne. Aussitôt qu'elle y arriva, on apprit par les par- que l'ennemi, ayant pris Chauni, archait à Fismes, étant joint à M. de Lorraine. M. le maréchal de Laferté prit quelque cavalerie et s'en alla vers Chauni, que les ennemis abandonnèrent, n'étant pas un lieu à garder. Il revint par Soissons que l'on assura des troupes que l'on y mit. Les Espagnols étant à Fismes, et la communication n'étant pas libre entre eux et eux, ils virent que s'ils vou- ent y aller, comme M. le prince les pressait fort, ils ne le pourraient re qu'avec toute l'armée, à quoi ils ne voulaient pas consentir; d'ailleurs ne pouvaient en envoyer un détachement considérable vers Paris, sans se rencontrer par l'armée du roi. Toutes ces considérations unies leur firent soudre à retourner en Flandre, et à mener un corps de troupes à M. de Lorraine, qui demeura sur la frontière.

En ce temps-là, M. de Turenne, fut en avis, que M. de Bouillon, qui était à Pontoise avec la cour, était et malade, s'y en alla en diligence: y arriva le huitième jour de sa maladie, laquelle alla toujours en empirant; un transport au cerveau l'empêcha de parler pendant les derniers jours; mais il conserva toujours beaucoup de connaissance. Il fut fort aise de voir M. de Turenne qui, outre l'étrange amitié qui était entre eux, faisait une double perte, vu la posture dans laquelle M. de Bouillon était à la mort. En ces derniers temps, il s'était encore plus particulièrement conduit pour être capable des grandes affaires, et, si on peut le dire, avait pris une manière d'agir bien au-dessus de tous les autres, M. le cardinal de Lorraine ayant une particulière con-

fiance en lui; et, comme le ministre avait un grand crédit sur l'esprit du roi et de la reine, ce n'était que par son moyen que l'on pouvait se rendre considérable à la cour. M. de Bouillon vécut jusqu'au quatorzième jour de sa maladie, et mourut laissant un extrême déplaisir à tous ceux qui aimaient le bien de l'Etat. M. de Turenne en fut touché très sensiblement, l'ayant toujours aimé, et ayant été aimé de lui très parfaitement.

Dans le temps que M. de Turenne était à Pontoise, on apprit que l'armée d'Espagne s'était retirée, et que M. de Lorraine était demeuré avec le renfort que les Espagnols lui avaient laissé. Comme il y avait toujours quelque négociation de la cour avec les princes et avec le parlement, on fit connaître que si M. le cardinal Mazarin s'éloignait, toutes choses se raccommoqueraient. En faisant proposer cela de la part des princes, on laissait entendre qu'il pourrait revenir un jour, et que ce n'était seulement que pour montrer au public que l'on n'avait jamais voulu s'accommoder sans que le ministre sortit de France; puisque son retour à la cour était le prétexte de la guerre, M. de Turenne, à qui il en parla fort confidemment, ne le dissuada point de la pensée qu'il avait d'aller à Sedan; mais il lui conseilla toujours de dire que c'était pour en revenir. M. de Turenne ne voulait point être dans un intérêt que l'on aurait affaibli en le désavouant. Il savait bien d'ailleurs que beaucoup de gens se serviraient de la dissimulation dont la cour et M. le cardinal voudraient qu'on usât, en disant qu'il ne reviendrait point, pour travailler plus ouvertement à empêcher tout de bon qu'il ne revînt, et hors le roi et la reine, qui désiraient son retour, il y en avait

fort peu dans la cour qui ne travaillassent de bon cœur à l'empêcher.

M. le cardinal partit de Pontoise, les choses étant disposées de la façon que j'ai dit ; M. de Turenne et M. le Tellier s'en allèrent avec lui jusqu'où était l'armée, où il prit quelque escorte pour s'en aller vers Sedan. M. le Tellier retourna à la cour, et M. de Turenne demeura à l'armée, qui s'avança ensuite vers Dammartin, pour se mettre entre Paris et l'armée de M. de Lorraine, lequel, en l'absence de M. le cardinal, commença à négocier à la cour. Quoiqu'elle ne s'y fût pas entièrement, elle ne laissa pas d'écouter ses propositions, et comme il fallait que l'armée ne s'éloignât pas trop de Pontoise, où était la cour, à cause de l'armée des princes, qui était à Paris, elle ne marcha pas vers la Champagne, pour pousser M. de Lorraine hors du royaume, à la faveur des villes que l'on avait pour soi ; mais M. le prince ayant envoyé de la cavalerie pour faire lever le siège de Monrond, on fit partir huit escadrons de l'armée du roi pour aller trouver M. de Palluan, qui était devant Monrond.

Cependant M. de Lorraine, qui avait promis aux Espagnols de se joindre à l'armée des princes, qui était à Paris, faisait traiter avec la cour, afin qu'on ne fit point attention aux mouvemens de son armée. Quoique celle du roi l'observât, néanmoins les assurances qu'il donnait d'un accommodement prompt faisaient qu'on n'agissait pas avec tant de méfiance, de sorte qu'il partit des environs de Châlons et marcha en diligence par la Brie, pour gagner la rivière de Seine entre Corbeil et Paris. L'armée du roi passa la Marne à Lagny, et quoique beaucoup inférieure à celle de M. de Lorraine, on songeait à s'opposer à son passage vers

Paris. M. de Turenne voulut marcher le lendemain du passage de la Marne dans la pensée que M. de Lorraine s'avançait sans en avoir de certitude mais comme on se relâche quelquefois, on séjourna ce jour-là, et le lendemain, de bon matin, on trouva M. de Lorraine tout proche de Bri-Comte-Robert. Si on eût marché le jour précédent, on l'aurait devancé mais les avant-gardes s'étant trouvées les unes près des autres vers Bri-Comte-Robert, il se hâta de gagner le poste de Villeneuve, où il avait de l'espoir de se mettre, afin d'avoir communication avec Paris.

M. de Turenne, qui était à l'avant-garde, après avoir un peu attendu M. le maréchal de Laferté, fut d'avis de marcher promptement pour arriver au poste de Villeneuve-Saint-Georges avant M. de Lorraine. En effet, on marcha avec tant de diligence, qu'on arriva en même temps que son armée ; mais comme il avait un ruisseau à passer, et qu'il vit quelques escadrons de l'armée du roi sur la hauteur de Villeneuve, il demeura de l'autre côté, et toute l'armée du roi arriva le soir au camp de Villeneuve-Saint-Georges. On sut dans le village qu'il avait des bateaux qui descendaient vers Paris ; et comme il était d'une conséquence extrême d'en avoir un pour faire un pont, ou pour passer avec des troupes au-delà de l'eau, M. de Turenne envoya le long de l'eau et les fit remonter avec une peine extrême vis-à-vis de Villeneuve-Saint-Georges. M. le prince s'avança à Charenton, croyant que M. de Lorraine était arrivé à Villeneuve-Saint-Georges, suivant qu'il lui avait mandé le matin en partant de son camp ; ayant envoyé trois ou quatre de ses gens qui vinrent se jeter dans l'armée du roi,

croquant que c'était celle de M. de Lorraine, il reprit toute la nuit un autre chemin, et joignit avec ses troupes M. de Lorraine vis-à-vis d'Ablon. M. de Turenne et M. le maréchal de Talart, n'ayant pu empêcher cette jonction, résolurent d'attendre dans le camp de Villeneuve le parti que les ennemis prendraient, s'étant assurés des bateaux, et espérant qu'en quel lieu que l'ennemi se mit, ayant le pont sur la rivière, ils trouveraient toujours quelque expédient de se mettre en bonne posture. La chose n'était sans grande difficulté; mais comme on était si près de l'ennemi, il n'y avait rien de moins sûr que de songer à sa retraite. Comme M. le prince et M. de Lorraine se furent joints, ils cherchèrent pour prendre le même chemin qu'avait fait M. de Turenne, mais il avait obligé M. de Lorraine à fuir. On croyait ce jour-là qu'ils passeraient le camp comme on l'avait fait le jour de leur jonction. L'armée du roi n'avait que vingt-huit escadrons et cinq mille hommes de pied; les ennemis avaient quatre-vingts escadrons et huit mille fantassins. Au lieu d'attaquer, ils vinrent se retrancher à une portée de canon du côté de la plaine, et songèrent à affamer l'armée du roi et à empêcher les fourrageurs, ayant laissé dans Ablon cent cinquante mousquetaires pour empêcher la communication de la rivière. Ils croyaient qu'en venant se loger si près de l'armée, on n'entreprendrait pas de sortir du camp ni de les attaquer. Comme on ne pouvait pas demeurer au camp sans avoir la rivière libre, on résolut d'aller prendre ces cent cinquante mousquetaires. L'on partit la nuit, et à la pointe du jour, le château se trouva pris avant que l'armée des princes fût en bataille. Si elle était

demeurée à son premier poste, entre Villeneuve et Corbeil, il est certain qu'au bout de quatre jours, il aurait fallu que l'armée du roi se retirât en grande confusion vers Lagny, ne pouvant avoir de pain de munition que par la commodité de la rivière.

Après que le pont de bateaux fut fait, on travailla encore à un autre, étant impossible que les fourrageurs se servissent d'un seul pont, et comme ce lieu avait été fort ruiné par l'armée de M. de Lorraine quelque temps auparavant, les trois ou quatre premiers jours que les armées étaient en présence, tous les chevaux de celle du roi ne mangeaient que des feuilles de vigne, de sorte que M. le prince crut qu'en la serrant de près avec le nombre de cavalerie qu'il avait, il serait impossible que l'on pût subsister plus que fort peu de jours dans ce poste. Il fit aussi deux ponts entre Villeneuve et Charenton, pour empêcher les fourrageurs qui allaient dans le long boyau; mais après avoir bien fait palissader tous nos retranchemens, on envoyait une bonne partie de la cavalerie au fourrage, qui allait des deux côtés de la rivière, et ainsi les ennemis ne pouvaient leur dresser d'embuscade sûre. On dirigea M. de Vaubecourt sur Corbeil avec quelques troupes, lesquelles, réunies à d'autres qui vinrent de Monroton, faisaient environ deux mille en tout. Corbeil servit ainsi d'un entrepôt pour les fourrageurs, lesquels, après avoir chargé, demeuraient à ce village, et on leur faisait savoir du camp de quel côté de la rivière il fallait qu'ils revinssent. Comme les armées étaient si proche que l'on voyait ce qui sortait du camp de l'ennemi, les fourrageurs de l'armée du roi partaient la nuit, et demeuraient deux jours dehors. Les troupes logées à Corbeil leur don-

naient toute cette facilité, sans quoi certainement on n'eût pas pu demeurer dans le camp; on fit aussi en ce temps-là descendre quelques bateaux de foin, ce qui fit demeurer cinq semaines dans le camp. Il y avait souvent des escarmouches entre les armées; mais elles n'étaient pas considérables, et jamais aucun convoi de fourrageurs ne fut rencontré par les ennemis, qui étaient tous les jours dehors avec une partie de leur cavalerie.

A la fin, les chemins devinrent si mauvais par les pluies continuelles, que les chevaux ne pouvaient plus aller au fourrage si loin, de sorte que l'on fut obligé de songer à déloger. On avait fait faire beaucoup de ponts sur la rivière, qui était au bas du camp sur le chemin de Corbeil, où on voulait se retirer. Au commencement de la nuit, on fit marcher tout le bagage vers Corbeil, et trois heures après, toute l'armée décampa sans que l'ennemi en eût connaissance que le lendemain qu'on arriva à Corbeil, où on avait fait faire quelques redoutes par M. de Vaubecourt sur une hauteur pour y recevoir l'armée quand elle arriverait. On ne séjourna à Corbeil qu'un jour, et le lendemain, on marcha vers la Brie, pour ensuite gagner la rivière de Marne au-dessus de Paris, et tâcher d'aller vers l'Oise, la cour étant à Mantes en ce temps-là.

M. le prince était parti de son camp quelques jours avant la marche de l'armée du roi, à cause d'un peu d'indisposition, et on a fort dit que sans cela, il l'aurait attaquée dans sa retraite; mais il est certain que de la manière qu'elle se fit, on ne pouvait pas combattre entre le camp et Corbeil. L'armée du roi marcha ensuite vers Meaux, et passant la rivière de

Marne, alla se poster auprès de Senlis. Celle des princes, en partant de Ville neuve-Saint-Georges, se logea entre Paris et Dammartin, et certainement les diverses négociations, et même le passe-temps de Paris, empêchèrent M. le prince de prendre beaucoup d'avantages qu'il n'aurait pas négligés en une autre occasion. Après quelques jours d'indisposition, il résolut de partir avec son armée et celle de M. de Lorraine des environs de Paris, et s'en alla sur la frontière de Champagne. M. le comte de Fuensaldagne l'attendait avec l'armée d'Espagne auprès de Laon. On s'est assez étonné de ce qu'il quittait Paris aussi aisément, étant certain que c'est un fort grand avantage de s'y maintenir, quand on est assez malheureux pour faire la guerre à son roi; mais les diverses cabales qui n'allaient pas à son but, et un peu de manque de vue pour les choses qu'il devait suivre son départ, aussi bien que les espérances qu'il concevait de sa jonction avec les Espagnols, l'obligèrent à quitter Paris. Une autre chose y conviait fort M. le prince : tout de la façon dont M. de Lorraine vivait avec son armée, et las des affaires de parlement, il désirait se mettre dans une manière de vivre semblable à celle de M. de Lorraine. Ainsi ils marchèrent ensemble, et joignirent M. de Fuensaldagne auprès de Laon. Comme on avait mis cinq cents hommes de l'armée du roi dans Laferté-Milon, passèrent tout auprès sans l'attaquer. L'armée du roi, qui était en ce temps-là auprès de Senlis, et d'où l'on avait envoyé de l'infanterie, sous M. le comte d'Estrées, pour se mettre de la jonction de Laon, ne bougea point de son poste attendant la résolution des ennemis après leur jonction. Comme Paris restait un peu ébranlé par l'éloignement

M. le prince, quoique M. d'Orléans y demeurât, la cour recevait divers avis pour sa conduite, selon les diverses vues que ceux qui étaient à Paris avaient, ou pour l'y faire aller ou pour l'en empêcher; les courtisans étaient même partagés sur ce sujet, chacun ayant diverses pensées, ce qui serait trop long à déduire. M. de Turenne, ayant su l'état des choses, fit agréer à M. le maréchal de Laferté de demeurer à l'armée, et il s'en alla à la cour, où la reine lui ayant demandé, à son arrivée, son sentiment, si le roi devait aller à Paris, n'y ayant qu'elle et le roi présents, il lui conseilla de n'en point perdre le temps, et comme il avait la connaissance de l'état de l'armée et du peu de moyens de se procurer de l'argent pour la remettre en état d'être à Paris, il pris fort cette raison, qu'il joignit à beaucoup d'autres, qui étaient que l'autorité du roi n'était si diminuée, que l'on ne voulait point recevoir en aucune grande ville; que, si l'hiver se passait sans aller à Paris, toute la France se soulèverait; que le roi n'ayant plus d'armée, ni d'argent, ni de quartiers pour en recevoir une sur pied, ce qu'il avait en vue se réduirait peu à peu à rien, les officiers quittant tous les jours, faute de subsistance. Ces raisons persuadèrent la reine, de sorte que la cour quitta Mantes et s'en alla coucher à Saint-Germain, où l'on séjourna trois ou quatre jours, durant lequel temps il y vint des députés de la bourgeoisie de Paris, pour supplier le roi d'y venir. M. de Châteauneuf y vint aussi, mais avec une différente intention; car il voulait bien que le roi allât à Paris, mais il souhaitait qu'on y laissât Monsieur, qui soutenait la cabale opposée au retour de M. le cardinal, et qui ne voulait se raccommoder avec la cour

qu'à condition que le ministre n'y revint plus. M. de Châteauneuf prétendait que le roi ne verrait point Gaston les premiers jours; mais qu'après, tous les intéressés à empêcher le retour de M. le cardinal, unis en cela seul, et séparés d'ailleurs en tout, s'accorderaient ensemble à supplier le roi de ne point faire revenir M. le cardinal, et ne demanderaient autre grâce que celle-là. Le roi et la reine envoyèrent en ce temps-là M. d'Aligre à Paris; mais il s'en revint à Saint-Germain, sans avoir rien reçu de positif sur la négociation.

M. de Turenne et M. le Tellier étaient alors ceux en qui la reine avait le plus de confiance; ils furent d'avis de continuer la résolution d'aller à Paris, sans savoir celle que Monsieur prendrait. On lui envoya une personne de confiance, pour lui dire que le roi était en chemin, et qu'il arriverait le soir à Paris: cet employé revint et trouva le roi et la reine entre Saint-Cloud et le bois de Boulogne, et rapporta que Monsieur ne prenait aucune résolution que celle de demeurer à Paris. Sur cela on fit arrêter le carrosse de la reine, laquelle étant avec le roi, fit sortir les femmes qui étaient dans son carrosse, et commanda à trois ou quatre personnes qui étaient là de s'approcher pour dire leur avis. Ceux qui s'y rencontrèrent furent le prince Thomas, M. le maréchal de Villeroi, M. le maréchal du Plessis et M. de Turenne, lequel fut d'avis de continuer son chemin, et que le roi et la reine allassent ensemble jusqu'à la Croix-du-Trahoir; que de là la reine s'en irait au Louvre, et le roi droit au Luxembourg, où était Monsieur, pour le convier de venir ou l'emmener même avec lui au Louvre, étant certain que Monsieur n'attendrait

point cela, et qu'il s'en irait, qui est ce qu'on demandait. Il eût été fort dangereux de laisser Monsieur au Luxembourg; car au bout de deux jours, les réjouissances qui arrivent aux entrées du roi étant passées, les choses eussent changé de face, et il eût été hors du pouvoir du roi de faire sortir Monsieur de Paris, et principalement ayant pour lui le prétexte spécieux de n'avoir rien à demander, si ce n'était que M. le cardinal ne revint plus à la cour. C'est ce qui obligeait M. de Turenne à conseiller qu'il fallait se servir de l'entrée du roi à Paris, pour en faire sortir Monsieur.

On partit d'auprès du bois de Boulogne en cette résolution; le roi monta à cheval pour faire son entrée à Paris, et manda à Monsieur, par M. Damville, ce qui avait été résolu: lequel apprenant que le roi, dans une demi-heure, allait y entrer, l'envoya supplier de trouver bon qu'il y demeurât encore cette nuit-là, et que le lendemain il partirait de bon matin. M. Damville vint retrouver le roi comme il marchait, et était près d'entrer au faubourg; de sorte que dans cette assurance du départ de Monsieur, le lendemain, il s'en alla au Louvre, où M. le cardinal de Retz et tout ce qu'il y avait de gens de qualité à Paris l'attendaient, pendant qu'une foule incroyable de peuple marchait au-devant de lui.

Dans le temps que M. de Turenne demeura à Paris, qui ne fut que cinq ou six jours, il vit M. le cardinal de Retz, qui lui témoigna souhaiter de se raccommo-der avec M. le cardinal, et lui parla du mariage de Mademoiselle de Retz avec son neveu, le priant même de le faire savoir à M. le cardinal, et l'assurant qu'il le prendrait pour témoin dans toutes les circons-

tances de cette liaison. M. de Turenne qui savait bien que de s'entremettre d'une affaire comme celle-là, lui était assez inutile, et qu'il lui en pouvait bien plus aisément arriver de l'embarras que quelque fruit considérable, à M. le cardinal de Retz qu'il lui avait averti M. le cardinal qui était à Sedan, bien exactement de tout ce qu'il avait dit, et que s'il y avait une réponse positive, qu'il la lui ferait bien tôt savoir; mais que s'il n'avait pu promptement de ses nouvelles, qu'il ne fit aucun fondement sur cette négociation, et qu'il prit ses mesures comme n'attendant aucune réponse par lui.

M. de Turenne était persuadé que M. le cardinal de Retz voulait s'accorder tout de bon en ce temps-là, ne doutait point que si une personne de grande créance en eût voulu faire son affaire, qu'il n'eût pu y réussir; mais M. de Turenne partit peu de jours après de Paris; et M. le cardinal de Retz n'ayant personne de la cour qui il se fût, ni qui se fût à lui, se donna tant de soupçons de quelque chose d'autre, que les mesures au bout de deux ou trois mois furent prises pour l'arrêter; ce qu'on fit un jour qu'il vint au Louvre, où il n'entraît qu'avec grande méfiance depuis quelque temps. M. de Turenne ayant écrit à M. de Varenne trouver M. le cardinal, lui fit dire tout ce qui s'était passé entre lui et M. le cardinal de Retz, mais il n'eut aucune réponse; de sorte qu'il ne se mêla plus du tout de cette négociation. Il partit de Paris, et alla rejoindre l'armée auprès de Senlis, après avoir dit au roi qu'il espérait empêcher que les ennemis ne prissent leurs quartiers d'hiver en France.

Les ennemis étaient auprès de Laon d'où ils partirent en grande diligence

et allèrent investir Rhetel , dans lequel y ayant peu de gens, la ville fut prise en peu de jours. Toutes les armées des ennemis jointes ensemble ne faisaient bien à vingt-cinq mille hommes; celle du roi ne passait pas dix mille. Elle marcha le long de la Meuse, et approchant de Châlons, on apprit que les ennemis, après la prise de Rhetel, avaient assiégé Sainte-Ménehould, dans lequel aussi il se trouvait peu de gens; mais ils firent une bonne distance. Quand on en sut la prise, l'armée du roi était auprès de Vitry, et n'osait pas s'approcher trop près de la Meuse des ennemis, qui, de Sainte-Ménehould, marchèrent à Bar-le-Duc, où M. de Turenne avait jeté six cents hommes de pied, et selon qu'il considérait la situation de la ville et du château, il fallait qu'une armée se séparât pour l'attaquer; de sorte qu'il ne put marcher au secours, quoiqu'il crût que toute l'armée d'Espagne était avec M. le prince; elle était néanmoins partie de Sainte-Menehould, avait passé la Meuse, et s'était retirée dans le Luxembourg. M. de Turenne, qui était auprès de Vitry, et l'armée du prince alla devant lui, marcha toute la nuit droit à Saint-Mihiel, d'où il voulait partir après avoir un peu fait reposer les troupes, pour aller secourir Bar, qui n'en est qu'à trois lieues; mais il apprit que la même ville ayant été surprise, le château s'était rendu en vingt-quatre heures. Il est certain que M. le prince entreprit ce siège-là, n'y ayant pas beaucoup songé; et on n'a point vu d'action où il ait commis l'armée avec si peu d'égards comme en celle-là, étant très constant que si le siège eût duré, comme il le devait selon toutes les apparences, il ne pouvait pas sauver son canon, et il est fort vraisem-

blable que son armée ne se fût pas retirée bien aisément.

M. de Turenne, ayant appris la prise de Bar et que l'armée d'Espagne n'était plus avec M. le prince, résolut de s'approcher de lui, et de le combattre au premier lieu où il en trouverait l'occasion. Ainsi, il marcha à Vaucouleurs afin de se trouver du même côté de la rivière de Meuse que M. le prince qui, après avoir pris le château de Void, s'approcha de Toul. Il y avait quelques jours que M. d'Elbeuf avait joint l'armée du roi avec deux mille hommes des troupes de Picardie ou de nouvelles levées; avec ce renfort l'armée marcha à Vaucouleurs, où elle passa la rivière de Meuse, afin d'être du même côté qu'était M. le prince, et le lendemain matin on marcha vers Void, d'où ayant délogé dès la nuit, le prince se retira à Commerci, qui était un lieu dont il s'était saisi, et où il y a deux bons châteaux. Mais, ayant su que l'armée du roi continuait sa marche après lui, il y laissa garnison, et se retira le long de la Meuse à Saint-Mihiel, grande ville dont les murailles étaient à demi-démolies. Il tâcha de trouver quelque lieu propre à se poster; mais comme il n'avait pas beaucoup d'infanterie, et qu'on ne lui donna pas le temps de se retrancher, il fut obligé de se retirer jusqu'à Damvilliers, qui est une place qu'il tenait à la frontière de Luxembourg, ayant laissé de son infanterie dans Bar-le-Duc, dans Ligni, dans Void et dans Commerci, qui tiennent tout un canton de pays. A la faveur de ces places, il pensait y faire hiverner son armée; ou si l'on en attaquait une, que, se mettant à couvert d'une autre, il incommoderait fort les assiégeans à cause de l'hiver dans lequel on était entré. Mais M. de Turenne, qui

voyait bien par les petites places qu'il prenait, et où il mettait des gens, quelle était son intention, marcha toujours droit à lui, laissant les places sans les attaquer; et ainsi, en cinq ou six jours de temps, il l'obligea de se retirer dans le pays de Luxembourg.

M. le maréchal de Laferté arriva en ce temps-là de Nanci à Saint-Mihiel⁽¹⁾; cette marche rompant à M. le prince toutes ses mesures, lui fit perdre l'espérance d'hiverner ni en Champagne ni sur les frontières de Lorraine. Ayant séparé sa cavalerie et son infanterie de tous les corps qu'il avait laissés dans les places, il ne les put rejoindre, et une partie de cette infanterie fut prise pendant l'hiver à discrétion.

De Saint-Mihiel, on marcha devant Ligni et devant Bar, où arriva M. le cardinal Mazarin, qui avait toujours demeuré à Sedan depuis son départ de Pontoise. On laissa quelque infanterie pour attaquer Ligni; et, ayant emporté la basse ville de Bar par assaut, le siège dura dix ou douze jours à la haute ville et au château. M. le prince vint avec quelque cavalerie jusqu'à Vaubecourt; mais comme il sut qu'on marchait à lui, il se retira à Damvilliers. Après sept ou huit jours de siège et d'une fort bonne défense, Bar et Ligni se rendirent à discrétion avec sept ou huit régimens qu'il y avait dans ces deux lieux. De là, l'armée marcha vers Sainte-Menehould; mais la rigueur de la saison, et le nombre d'hommes qu'il y avait dans la place, empêchèrent qu'on ne l'assiégeât; la gelée était si forte qu'il y mourut beaucoup de soldats de froid en marchant. La même raison obligea à ne point assiéger Rhetel, étant impossible de travailler

à la terre; d'ailleurs l'armée de M. le prince, qui s'était jointe au corps que les Espagnols avaient ramené quand alla assiéger Bar, empêcha aussi que l'on ne fît ce siège, parce que les ennemis, qui tenaient Château-Portien, auraient pu facilement secourir la place. Pour ne pas faire un si grand siège, on alla faire celui de Château-Portien, qui dura six ou sept jours, et les assiégés demandèrent pour avoir M. le prince s'il les voulait secourir. Le prince, qui était logé avec toute son armée et celle d'Espagne à Aubenton et Rumigni, qui n'en est éloigné que de six ou sept lieues, tint conseil là-dessus, et résolut enfin de ne pas marcher, de sorte que Château-Portien se rendit. On demeura presque toutes les nuits du siège à la campagne avec toute l'armée, par les plus grands froids qu'il est possible d'endurer.

L'armée des ennemis, sachant la prise de Château-Portien, marcha vers Vervins qu'ils prirent, n'y ayant que trente hommes de garnison. L'armée du roi marcha droit à Marle, et de là à Vervins, où les ennemis, n'ayant que un régiment d'infanterie et une cavalerie, la place se rendit en deux heures; les ennemis se retirèrent dans leur pays, et on donna des quartiers à l'armée du roi dans toutes les provinces.

M. le cardinal Mazarin, qui était venu à l'armée au commencement du siège de Bar, ne quitta point l'armée que le siège de Vervins ne fût fini vers la fin de février, après quoi il s'en retourna à Paris, où l'autorité du roi était affermie depuis son retour. La prise de M. le cardinal de Retz, qui fut arrêté durant l'hiver, et en l'absence de M. le cardinal Mazarin, avec sa participation, et conformément à

⁽¹⁾ Voyez les Mémoires de M. le duc d'York, 3^e partie des preuves, page 59.

ses ordres, n'avait causé nulle émotion : il était en prison dans le château de Vincennes. Il ne se fit nul changement considérable à la cour pendant l'hiver : on envoya une partie de l'armée dans les provinces, et il demeura avec des troupes sur les frontières ; et comme on était rentré fort tard dans les quartiers d'hiver, tant du côté des Espagnols que de celui du roi, on ne mit en campagne qu'assez avant le mois de juin. M. le prince tenait Sainte-Menehould et Rhetel sur la rivière d'Aisne, qui sont des postes très considérables pour entrer en France, et principalement Rhetel, y ayant de là une communication aisée avec la Capelle, que les Espagnols tenaient, avec les autres places des Pays-Bas ; et M. le prince tenait aussi Stenai sur la Meuse, qui lui donnait la communication du Luxembourg. M. de Turenne, qui savait bien la conséquence de ce poste-là, par la connaissance qu'il en eut durant la guerre qu'il fit, après la prison de M. le prince, fit lever bon à M. le cardinal, qu'en rassemblant l'armée du roi, il allât assiéger Rhetel, pour ôter par-là aux ennemis le moyen de joindre l'armée qui était dans le Luxembourg, et celle qui était sur la Sambre, derrière la Capelle. L'armée du roi se logea, en passant la rivière d'Aisne, à trois lieues plus avant que Rhetel, qui était justement l'endroit où l'armée de Flandre et celle de Luxembourg devaient se joindre.

M. de Turenne, qui avait été longtemps à Stenai, voyait fort bien que les ennemis pouvaient penser se joindre en ce lieu-là, et connaissait que cette jonction étant empêchée par l'armée du roi, il faudrait deux ou trois jours au moins aux ennemis pour se résoudre, si l'armée qui était sur la

Sambre irait en Luxembourg, ou si celle de Luxembourg passerait la Meuse pour joindre celle de la Sambre, et que selon l'un ou l'autre parti, il fallait quatre ou cinq jours au moins pour la marche du corps qui irait joindre l'autre ; ce qui donnait huit ou neuf jours de sûreté pour entreprendre le siège de Rhetel, sans avoir l'armée du roi ; M. le maréchal de Laferté y était aussi avec une partie de son armée.

Il n'y avait que huit ou neuf cents hommes dans Rhetel ; on prit les dehors en arrivant, et le siège ne dura que trois jours. Il n'y a rien eu dans toutes ces dernières campagnes de guerre de plus considérable que d'avoir rassemblé l'armée du roi dans le pays au-delà de Rhetel, et d'avoir empêché M. le prince de commencer la campagne sur la rivière d'Aisne : il avait cette année-là une armée beaucoup plus forte que celle du roi. La guerre de Bordeaux continuait encore ; et s'il avait marché sur Rhetel et l'avait conservé, ayant à sa main gauche la Meuse, où il tenait Mouson et Stenai, et à la main droite la frontière des Pays-Bas, d'où il pouvait tirer des vivres, il aurait été impossible de couvrir tous les pays qui étaient exposés, comme Verdun, Saint-Dizier et Vitry d'un côté, et de l'autre, Guise, Laon et Soissons, et en tête Reims et Châlons. L'armée du roi n'avait pas, à cette campagne-là, plus de six à sept mille hommes de pied, avec lesquels il fallait tenir la campagne, et garnir les places. M. de Turenne plus d'un mois avant de partir de Paris, considérait l'entrée de M. le prince par Rhetel comme le plus grand mal qui pût arriver ; c'est pourquoi, dès qu'en rassemblant l'armée du roi auprès de Châlons, il sut que M. le

prince en faisait le rendez-vous de la sienne, il envoya à M. le maréchal de Laferté, qui était auprès de Sainte-Menehould, pour le prier de marcher; ce qu'il fit; et lui, par un autre côté, s'en alla passer à Château-Portien, et se logea vers le château de Chaumont, où il y avait deux cents hommes des ennemis qui se rendirent à discrétion, d'où l'on alla assiéger Rhetel le lendemain.

M. le prince, à qui les mesures furent rompues, n'ayant pas assez vu la conséquence de Rhetel, entra en France par la frontière de Picardie avec une armée de trente mille hommes, où il trouva de grands obstacles, et où certainement il n'y avait pas la même facilité à faire quelque chose de considérable que du côté de la Champagne, quand on a Rhetel et les autres places de la Meuse, comme Mouson et Stenai. On était bien avant dans le mois de juin quand on prit Rhetel; ce qui ôta l'excuse d'être prévenu à se mettre en campagne; mais souvent les personnes les plus habiles font des fautes qu'il est plus aisé de remarquer que de prévenir.

Après la prise de Rhetel, comme l'armée des ennemis s'était mise ensemble vers la Capelle, l'armée du roi tourna de ce côté-là, et alla loger auprès de Vervins. En ce temps-là, le roi avec M. le cardinal vinrent à l'armée, qui se logea à Ribemont, comme on sut que celle des ennemis marchait à Fonsomme. Pendant le séjour du roi dans son armée à Ribemont, celle des ennemis fut toujours à Fonsomme; et les gardes des deux armées n'étaient qu'à un quart de lieue l'une de l'autre; on demeura cinq ou six jours de cette manière, après quoi le roi s'en alla à Paris.

Les ennemis qui avaient séjourné à

Fonsomme ayant donné les ordres nécessaires pour la provision de leur vivres et pour le corps qu'ils laissaient dans le pays, marchèrent et entrèrent en France avec un bon nombre de picarniers; et laissant la rivière de Somme à leur main droite, et la rivière d'Oise à leur gauche, passèrent à une lieue de Ribemont, et allèrent loger entre Saint-Quentin et Ham. L'armée du roi marcha le même jour, et alla loger à Acheri, qui est à une lieue de Laferté, laissant ce jour-là la rivière d'Oise entre elle et les ennemis. Le lendemain leur armée marcha de grand matin, laissant Ham à main droite, s'avançant vers Chauni. Elle était fort considérable, ayant seize mille hommes de pied, onze mille chevaux, et trente-quarante pièces de canon, sans compter un troisième corps qui était aux environs de Cambrai. Cette marche menaçait beaucoup de lieux, car ils pouvaient aller ou à Compiègne, ou prendre les postes qui sont entre Compiègne et Pontoise, sur la rivière d'Oise, comme Creil et Pont-Sainte-Maxence, et de-là s'avancer jusqu'aux portes de Paris pour y mettre toutes choses en confusion, les esprits y étant fort chancelans, et le roi n'étant pas en sûreté si l'armée de l'ennemi eût été proche. Ils pouvaient aussi aller à Beauvais où il n'y avait point de garnison, et le peu d'infanterie qui se trouvait dans l'armée du roi avait obligé à ne mettre personne dans Saint-Quentin, ni à Ham, ni à Péronne, ni dans les autres places de la Somme, sur l'une desquelles ils se fussent facilement jetés si l'armée du roi se fût éloignée d'eux.

M. de Turenne fut d'un sentiment contraire à celui de toute l'armée, et M. le maréchal de Laferté y entra: c'était de ne point continuer à suivre

la rivière d'Oise pour couvrir Compiègne, Creil et Pont-Sainte-Maxence, parce qu'on exposait par là aux ennemis celle des villes sur la Somme qu'ils auraient voulu assiéger, mais de passer la rivière d'Oise du même côté qu'étaient les ennemis, et de se loger à deux heures d'eux, dans un camp fort sûr. Il faut considérer que n'y ayant que sept mille hommes de pied dans l'armée du roi et point d'infanterie dans les places, on ne les pouvait mener qu'en se tenant toujours près de l'ennemi, et lui donnant à juger que l'on arriverait toujours douze ou quinze heures après lui devant la place qu'il voudrait assiéger. Si on avait mis l'infanterie dans les places, l'armée l'aurait osé se tenir en campagne près de l'ennemi, et ainsi elle lui aurait ôté le moyen d'entreprendre tout ce qu'il aurait jugé à propos. M. le prince commandant l'armée ennemie, ne pouvait s'attendre à toutes les vigoureuses résolutions qu'il y a à prendre, quand un ennemi se sépare et qu'il laisse tant de lieux exposés. Il valait donc mieux se résoudre à côtoyer toujours l'ennemi (quoique cela est un peu dangereux), que de prendre un des deux autres partis qu'on proposait : c'était de marcher avec l'armée vers Compiègne sans passer l'Oise, ou de jeter de l'infanterie dans les places, et de s'éloigner de l'ennemi avec la cavalerie. Par le premier, il est certain que les ennemis auraient pu assiéger la place la plus considérable sur la Somme, ayant un corps près de l'embrai avec des pionniers du pays toujours prêts, et l'armée du roi n'aurait pu y arriver que quatre ou cinq jours après eux ; par l'autre, l'ennemi aurait eu moyen de marcher à Paris, ne voyant point d'armée en corps, ou bien aurait assiégé une place où il

n'aurait eu qu'une plus forte garnison à craindre, mais point d'armée à appréhender. J'insiste un peu là-dessus, parce qu'assurément la résolution de passer la rivière, de ne mettre personne dans les places, et de s'aller loger proche de l'ennemi, a rendu cette entrée en France de nul effet, et souvent, pour appréhender trop de choses, on prend des partis différens de celui-ci, et qui réussissent fort mal. Ce n'est pas que celui-là soit bien sûr, car un ennemi peut marcher à vous et combattre ; mais quand on a une bonne armée, quoique plus faible, et que l'on prend bien garde comment on campe et aux mouvemens de l'ennemi, c'est le parti le plus assuré.

L'armée de l'ennemi marcha de Chauni à Roye, et celle du roi, auprès de Noyon, ne se retrancha point ; mais regardant bien à ce que les ennemis faisaient, se logea toujours en des lieux assez avantageux. On sut qu'ils attaquaient Roye, où il n'y avait point de soldats. Le siège dura deux jours, et l'on ne songea pas à secourir la place, n'étant qu'une petite ville qu'on ne pouvait pas garder. Quand ils se furent emparés de Roye, ils commencèrent à être fort embarrassés de la résolution qu'ils prendraient ; ils n'osaient s'avancer dans le pays, où ils n'avaient point de places, pendant qu'une armée ennemie logeait à trois heures d'eux. Ils ne pouvaient aussi attaquer une place sur la Somme, où il faut se séparer à cause des marais, et où l'armée du roi fût arrivée le même jour. Comme Corbie ne vaut rien, M. de Turenne y envoya cinq cents chevaux sous M. de Schomberg,

En ce temps-là, on intercepta une lettre que l'on envoya à la cour pour déchiffrer, par laquelle on sut certainement que les ennemis, avant de rien

entreprendre (leurs premières mesures ayant manqué) voulaient faire venir un corps de Cambrai avec une grande quantité de vivres; et comme on s'enquit diligemment par Bapaume de ce qui se faisait à Cambrai, on sut que le corps était prêt à partir. L'armée du roi, laissant son bagage pour la suivre, passa la Somme à Ham, et marchant vers Péronne, M. de Turenne s'avança avec cinq mille chevaux jusqu'auprès de Bapaume, pour attendre ce corps, qui, ayant eu nouvelle de cette marche, se retira à Cambrai. L'armée de l'ennemi, sachant que l'on était entre eux et leur convoi, et ayant perdu le temps d'avancer dans le pays ou d'attaquer une place manquant de vivres, quitta Roye et marcha pour repasser la Somme à Cerisy, qui est entre Péronne et Corbie, ayant jeté beaucoup de fascines sur le marais. En moins de vingt-quatre heures, toute l'armée avec le bagage fut passée du côté de leur pays, et ayant appris que l'armée du roi était logée à une heure de Péronne, proche du mont Saint-Quentin, sans être retranchée, ils partirent la nuit, et marchèrent tout droit avec résolution de combattre. On fut quelque temps en doute s'ils quittaient tout-à-fait les ponts qu'ils avaient faits pour passer la Somme; mais on vit par leur marche qu'ils les abandonnaient entièrement.

L'armée du roi avait le front à un ruisseau; mais les ennemis marchaient pour le prendre à la source qui n'était qu'à une demi-heure du camp, et ainsi venaient par le flanc de l'armée. C'était celle de M. le maréchal de Laferté, qui était du côté que les ennemis venaient, et il était impossible de se mettre en bonne posture devant eux; la situation du lieu ne le permet-

tait pas, et donnait un grand avantage aux ennemis qui avaient le moyen de s'étendre. M. de Turenne avançant avec M. le chevalier de Créqui avec lui et deux ou trois de ses gens pour reconnaître les ennemis. Ayant vu qu'ils prenaient leur marche, et qu'il n'y avait point de temps à perdre, fit considérer à M. le maréchal de Laferté la mauvaise posture où il était, et, étant retourné à son armée, qui était à l'aile droite et un peu plus loin de celle des ennemis, il envoya Varennes, qui faisait la charge de maréchal-des-logis de l'armée, pour voir comment était fait le pays par-delà un petit bois; il reconnut que c'était une assez grande plaine où une partie de l'armée pourrait être en bataille, que les ennemis ne l'avaient pas encore occupée, mais commençaient à faire avancer quelques escadrons, que le bois pour y aller était fort clair. M. de Turenne envoya aussitôt avec M. le maréchal de Laferté qu'il marchait à cette plaine, et lui demanda s'il lui plaisait d'y venir prendre la garde; ce qu'il jugea fort à propos, et ainsi M. de Turenne commença à marcher d'auprès du mont Saint-Quentin et avec un grand front, passant à travers du bois, arriva dans un vallon à côté; il se mit en bataille dans ce vallon où, faisant promptement traverser l'infanterie à cinq ou six régiments à la tête de l'armée, en deux heures on fut bien retranché.

L'armée de l'ennemi, voyant celle du roi en cet état, et ayant été obligée de faire un peu de halte pour attendre son infanterie, demeura sans avancer, et, après quelques escarmouches, commença à se loger sur une hauteur à un quart de lieue de l'armée du roi. La nuit suivante on avança les tranchées. On a dit que ce jour M. le prince

voulait combattre, mais que les Espagnols l'en empêchaient; je crois que la difficulté vint par leur longue marche, et que l'armée du roi, ayant changé de poste, cela les obligea à faire un grand tour qui leur fit perdre du temps, et en donna à celle du roi de se bien retrancher; ce qui étant il n'y avait plus d'apparence que ni M. le prince ni les Espagnols eussent voulu combattre. Il est vrai, qu'avant d'avoir changé de poste l'armée du roi courait grand danger, les ennemis ayant toutes les hauteurs sur elle; et, assurément, l'on aurait combattu ce jour-là avec mauvais succès. On demeura deux ou trois jours en présence, s'y faisant beaucoup d'escarmouches; et, au bout de ce temps, les ennemis marchèrent droit à Fonsomme, et envoyèrent trois mille chevaux sous M. de Duras, pour investir Guise.

L'armée du roi, ayant vu le matin que l'ennemi marchait, passa la rivière de Somme à Péronne, et on fit sept lieues ce jour-là. M. de Turenne marcha en diligence pour que M. de Beaujeu pût entrer dans Guise avec deux mille chevaux. Les ennemis avaient le chemin plus court de la moitié que l'armée du roi pour arriver à Guise; mais leur armée s'arrêta à trois heures de là sur la difficulté que firent les Lorrains de faire ce siège; du moins on a dit que ce fut là le sujet qui suspendit leur marche; il est certain que s'ils l'eussent continuée ils y seraient arrivés un jour avant l'armée du roi, et on ne sait pas si M. de Beaujeu y aurait pu entrer. Ce dessein ayant manqué, ils s'en vinrent loger à Caulaincourt, qui est entre le Câtelet et Ham, et l'armée du roi auprès de Ham, la rivière de Somme entre deux, où, ayant séjourné plus de quinze jours et tenu beaucoup de conseils avec

M. l'archiduc, qui les vint joindre, ils partirent en diligence, et laissant Guise à leur main gauche, ils allèrent assiéger Rocroi, où la situation est si avantageuse pour celui qui y arrive le premier, à cause des grands bois qui sont autour de la place, que l'on ne voulut pas y marcher avec l'armée pour la secourir, et on aima mieux assiéger Mouson, où on arriva en très grande diligence; les tranchées s'étant ouvertes en même temps aux deux places, Mouson fut pris quatre ou cinq jours avant Rocroi. Les ennemis y avaient seize cents hommes, et des meilleurs régimens de l'armée. On ne fit point de circonvallation, et on ouvrit la tranchée le soir même que l'on y arriva. Le siège dura dix-sept jours, et comme on marchait vers Rocroi, on eut nouvelle qu'il capitulait. Les ennemis, après la prise, se retirèrent plus avant dans leur pays, et dans la pensée que l'on eut qu'ils pourraient assiéger la Bassée ou Béthune, n'ayant plus que cela à faire, on y mit un si grand nombre d'infanterie, qu'ils ne purent assiéger ni l'une ni l'autre.

Les affaires de Bordeaux étant finies cet été-là, il en vint quelques troupes au roi, avec lesquelles, et ses gardes françaises et suisses, Sa Majesté fit faire le siège de Sainte-Menehould par MM. d'Uxelles, Castelnau et de Navailles. M. de Turenne marcha pour couvrir la Picardie et les places de Flandre, et M. le maréchal de Laferté alla vers la Meuse pour s'opposer à M. de Lorraine, qui venait avec quelques troupes pour secourir Sainte-Menehould, dont le siège continua jusqu'au commencement de décembre. Les troupes y furent assez rebutées par les sorties et par le mauvais temps, et on croit que le feu, qui se mit aux poudres des assiégés, ne nuisit pas à la prise de la

place. Ainsi l'hiver vint, et les armées se retirèrent de part et d'autre, l'armée du roi ayant pris durant la campagne Rhétel, Mouson et Sainte-Menehould, et les ennemis Rocroi seulement, quoiqu'il n'y eût entre elles aucune proportion de forces, celles des ennemis étant beaucoup plus considérables.

LIVRE III.

Des guerres en Flandre.

L'hiver se passa sans qu'il y eût rien de considérable à la cour, et l'autorité resta tout entière entre les mains de M. le cardinal Mazarin. Au printemps, le roi alla se faire sacrer à Reims, où on résolut de prendre le régiment des gardes françaises et suisses, et quatre ou cinq autres régimens d'infanterie avec douze ou quinze cents chevaux, et d'en donner le commandement à M. Fabert, pour faire le siège de Stenai; il fut résolu aussi que le roi irait à Sedan, afin d'en être proche; que l'armée se tiendrait sur la frontière de Champagne pour pouvoir se rendre aussitôt à Stenai, si celle des ennemis passait dans le Luxembourg, et qu'en cas qu'ils entreprissent quelque chose vers les frontières de Flandre, on pût aussi marcher de ce côté. Il n'y avait pas d'apparence que les ennemis fissent un siège aussi considérable que celui d'Arras. On croyait que s'ils ne marchaient pas vers Stenai, ils ne pouvaient entreprendre que le siège de Béthune ou de la Bassée, et alors on aurait assiégé quelque place sur la frontière, comme la Capelle ou Landrecies.

Dans le temps que l'armée du roi était auprès de Lafère, on apprit par M. Mondejeu, gouverneur d'Arras,

qu'il était investi, sans qu'il en eût eu auparavant le moindre avis. Dans les guerres de Flandre, cela se peut aisément, parce que le pays étant fort serré, les places sont si près les unes des autres, que les ennemis peuvent en menacer beaucoup à la fois, et les gouverneurs ne savent pas à laquelle on veut s'attacher. A la réserve de cent chevaux, que M. de Mondejeu avait dans la place, toute sa cavalerie composée de cinq cents chevaux, était dans un camp volant que commandait M. de Barre, qui était sur la rivière d'Authie, auprès de Dourlens, et avait ordre de couvrir les places d'Arras, de Béthune et de la Bassée. Il avait mis son infanterie dans les deux dernières places, comme étant les plus éloignées et les plus difficiles à secourir en cas que l'ennemi les eût assiégées, et il croyait aussi bien que le gouverneur d'Arras qu'il aurait tous les jours assez de temps pour entrer dans la place avant qu'elle fût investie parce que c'est un pays de plaine, et qu'il n'en était pas trop éloigné. Il ne put pas y réussir les deux ou trois premiers jours; mais ensuite, ayant envoyé M. d'Equancourt avec quatre cents chevaux, et M. de Saint-Lie avec un pareil nombre par différents endroits et à un jour distant l'un de l'autre, tous deux essayèrent de se jeter dans la place avec beaucoup de hardiesse; mais ayant trouvé la cavalerie de l'ennemi qui les attendait sur deux lignes, la moitié de leurs gens fut prise ou contrainte de retourner, et l'autre moitié entra dans la place avec eux. M. de Turenne fit aussi détacher de son armée le chevalier de Créqui avec cinq cents chevaux, composés de son régiment, de celui de Bouillon et de gens commandés, qui, après avoir fait un grand tour, ayant trouvé une

barrière du camp des ennemis qui n'était pas fermée, y entra, et quoiqu'il fût chargé par leur cavalerie, il se jeta dans la place avec deux cent cinquante chevaux. Une grande partie des autres fut faite prisonnière, et sa dernière troupe, commandée par un colonel, fut perdue la nuit et ne le put pas suivre.

Quand on sut que cette cavalerie était entrée dans Arras, on fut quelque temps en doute si les ennemis continueraient le siège; mais on apprit qu'ils faisaient travailler à leurs lignes, et que ce secours n'avait retardé que de quelques jours l'ouverture de la tranchée. L'armée du roi s'avança auprès de Péronne; et comme on craignait de ne pouvoir pas en tirer tous les secours nécessaires, M. de Turenne ne fut pas d'avis que l'on s'approchât du camp des ennemis qu'après que l'on aurait donné tel ordre aux vivres, que l'on ne fût pas obligé de combattre l'ennemi dans ses lignes sans raison, ni de se retirer faute de subsistance. Pour le premier, il n'y avait pas d'apparence de combattre une armée beaucoup plus forte, qui n'avait point ouvert de tranchée, et par conséquent point affaiblie ni par la désertion, ni par la nécessité, ni par un grand nombre de gens que l'on perd dans un siège; et pour l'autre, il était clair que de s'approcher de l'ennemi pour être obligé de s'en retirer, ferait un très mauvais effet, et dans l'armée et dans la ville assiégée. Sans ces inconvénients, il eût été prudent de se rendre bientôt auprès des ennemis après qu'ils furent devant la place, parce qu'on les eût empêchés de faire un grand magasin de vivres dans leur camp; mais on crut ce dernier inconvénient moindre que les autres.

M. le cardinal, qui était avec le roi à Sedan durant le siège de Stenai, pensa s'en venir à Péronne; mais il y envoya M. le Tellier. M. de Turenne et M. le maréchal de Laferté virent ce ministre le matin qu'ils marchèrent vers le camp de l'ennemi, et s'assurèrent tout-à-fait que lui étant sur la frontière, toutes choses seraient bien réglées pour la subsistance de l'armée, qui s'éloigna de neuf lieues, alla loger à la portée du canon du camp des ennemis, et se mit entre eux et Douai, d'où ils tiraient tous leurs vivres. L'armée du roi n'avait pas plus de quatorze ou quinze mille hommes, et celle des ennemis passait vingt-cinq mille. M. de Turenne, à cause de la faiblesse de l'armée et du peu d'équipage d'artillerie et de vivres, ne fut jamais d'avis d'entreprendre autre chose d'abord, que de secourir Arras, dont il a toujours cru que le siège serait difficile, et que si l'armée du roi, assurée des vivres, s'approchait du camp des Espagnols, elle pourrait peut-être ensuite trouver le moyen de forcer leurs lignes. Il ne fut point de l'opinion commune qu'il faut faire agir les Français d'abord, persuadé qu'ils ont la même patience que les autres nations, quand on les conduit bien.

En deux jours, on arriva à la vue du camp des ennemis, près d'une hauteur qui s'appelle *Mouchi-le-Proux*. Comme les Espagnols y avaient quelque cavalerie, on craignit d'abord qu'ils ne se missent derrière en bataille pour empêcher celle du roi de passer un ruisseau; mais comme ce ruisseau était loin de la place, ils ne le firent point, parce qu'il aurait fallu lever le siège, ce qui ne pouvait se faire si promptement que l'armée du roi n'eût eu le temps de se mettre en bonne posture, et faire appréhender avec raison l'is-

deux troupes retournèrent, et ayant rencontré une ravine, mirent ces messieurs en quelque confusion avec leurs carabines, et commencèrent à les suivre. L'escadron qui les soutenait prit l'épouvante; de sorte qu'ils se retirèrent deux ou trois cents pas, assez pressés des ennemis. Il y eut sept ou huit volontaires blessés ou prisonniers. M. de Joyeuse fut aussi blessé d'un coup de carabine au bras; on croyait au commencement sa blessure légère; mais ayant été porté à Paris, il en mourut au bout de six semaines. Aussitôt qu'on sut que les troupes de Ste-nai étaient à trois lieues du camp des ennemis, M. de Turenne alla joindre M. le maréchal d'Hocquincourt avec deux mille chevaux. Comme ils eurent avis que les ennemis attendaient un grand convoi de Saint-Pol, ils logèrent la nuit à Aubigny, qui est à trois heures d'Arras, et le lendemain, ils allèrent vers Saint-Pol, que l'on prit en arrivant. On y apprit que les ennemis attendaient trois mille hommes pour mener le convoi, et que même le siège allait lentement, faute de munitions de guerre. Cela les obligea à faire des efforts pour couper ce convoi, parce que si on l'avait fait, les ennemis eussent levé le siège.

Après que Saint-Pol fut pris, M. de Turenne et M. le maréchal d'Hocquincourt battirent tout un jour l'abbaye de Saint-Éloi, où les ennemis avaient cinq cents hommes qui se rendirent à discrétion. Comme elle n'était distante que d'une petite heure du camp des ennemis, et que M. le maréchal de Laferté était demeuré à Mouchi-le-Preux avec l'armée, on a assuré que M. le prince avait voulu tomber sur le corps qui attaquait l'abbaye du mont Saint-Éloi, et que les Espagnols ne l'avaient pas trouvé à

propos; mais on rencontre souvent des obstacles dans une grande circonvallation et après un long siège, qui empêchent d'exécuter les meilleurs projets.

Comme le mont Saint-Éloi fut retenu, M. le maréchal d'Hocquincourt commença à se retrancher au camp de César, et M. de Turenne s'en retourna joindre l'armée à Mouchi-le-Preux, marchant tout le long des lignes de l'ennemi plus de deux heures. Il n'y sortit que des escarmoucheurs, que M. de Castelnau alla reconnaître fort près, et la cavalerie marcha à ce temps-là à la portée du canon de pièces de trois. On vit tout ce côté des lignes assez dégarni, qui était le quartier de don Fernando Solis, et assurément cette marche donna beaucoup de connaissance pour l'attaque et pour le chemin qu'il fallait prendre pour donner. M. de Turenne, étant arrivé au camp, envoya dire à M. le maréchal de Laferté que la cavalerie de l'ennemi, qui avait voulu mener le convoi, prenait le chemin de Douai, qu'apparemment ils essaieraient d'entrer la nuit dans les lignes. Il donna les ordres nécessaires pour l'empêcher, ayant fait monter toute la cavalerie à cheval; mais par la faute d'un officier qui était posté sur la route avec un petit corps de cavalerie, qui n'en donna point d'avis, M. Boutteville, qui commandait cette cavalerie, chargée de poudre et de grenades, entra dans les lignes, ce qui, ayant été su, il fut résolu de faire l'attaque le lendemain. Après avoir considéré toutes choses, on trouva qu'il était à propos de donner avec les armées toutes de front, et la nuit, M. de Turenne ayant toujours été d'avis de ne point tenter par divers côtés, parce que chacun s'attend à donner, et à

on laisse souvent passer le temps , et le jour vient ; d'ailleurs, quand on ne se voit point, on entre aisément en soupçon que les autres sont repoussés. Le jour, les ennemis mettent toutes leurs troupes ensemble ; mais la nuit, ils n'osent point entièrement dégarnir leurs quartiers. La plus grande difficulté qui s'y rencontre , c'est que les marches de nuit sont difficiles, et il est facile de se perdre ; c'est pourquoi il faut que les camps soient proche des lignes de l'ennemi, afin de ne pas tomber dans cet inconvénient.

On marcha donc à l'entrée de la nuit. M. de Turenne avait l'avant-garde, et ayant passé la Scarpe sous le quartier de M. le maréchal de Laferrière, qui avait commandé que l'on y fit quantité de ponts. On prit le même chemin que l'on avait fait en revenant du mont Saint-Éloi. On était bien instruit de l'état des lignes de l'ennemi ; ils avaient partout un fossé perdu, large de cinq ou six pieds, et large de huit ou neuf, et entre ce fossé et celui de la ligne, il y avait un espace de quatre ou cinq pas remplis de trous ronds, et profonds de trois à quatre pieds, et environ d'un pied de diamètre. Quand on les avait passés, on rencontrait la ligne, qui était à l'ordinaire, avec un fossé de sept ou huit pieds et un parapet de la hauteur d'un homme ; on avait mis entre les trous une file de petites palissades, hautes d'un pied et demi, pour embarrasser davantage les chevaux.

On résolut de charger avec l'infanterie sur deux lignes, et on avait donné à chaque bataillon de la première ligne quatre ou cinq escadrons pour porter les fascines et les claies que l'on devait mettre sur les trous ; la cavalerie portait aussi des outils. Ayant marché à une petite demi-lieue de la

ligne, il n'y avait plus que deux petites heures devant le jour. L'armée de M. de Turenne se rangea ; celle de M. le maréchal de Laferrière se mit à la main gauche ; M. le maréchal d'Hocquincourt venait aussi d'auprès du mont Saint-Éloi pour donner sur le même front. On s'approcha à deux cents pas de la ligne sans donner l'alarme ; et deux cents hommes, qui étaient à la tête de chaque bataillon de la première ligne, abordèrent le premier fossé ; on leur fit une fort légère décharge, et néanmoins, si les bataillons n'eussent marché au même instant pour seconder ces gens commandés, ils se fussent renversés ; on ne trouva presque point de résistance ; mais toutes les troupes avaient conçu cette action comme une chose si difficile, qu'il n'y avait que les officiers et quelques soldats qui s'opiniâtraient à s'attacher au parapet, et le reste des régimens demeurait à la campagne sans oser en approcher. De l'armée de M. le maréchal de Laferrière, il n'y eut que quelques régimens qui allèrent jusqu'au dernier fossé ; mais pas un n'entra par son attaque : quand on eut forcé la ligne à leur main droite, ils vinrent entrer par là. On demeura bien une demi-heure à combler les fossés, la cavalerie, qui était derrière les bataillons, mettant pied à terre et portant les claies et les fascines, durant lequel temps il y avait beaucoup de bruit de timbales et de trompettes derrière la ligne, mais un fort petit feu.

M. le comte de Broglio, M. de Castelnau et M. du Passage commandaient l'infanterie de la première ligne de M. de Turenne ; M. de Ronchevalles deux bataillons de la seconde, et M. le duc d'York, M. de Lillebonne et M. d'Eclairvilliers étaient avec la cavalerie, laquelle, aussitôt que l'in-

fanterie se fut rendue maîtresse de la ligne, commença à entrer par une barrière, menant les chevaux en main; et un peu après, les régimens de la première ligne, qui étaient les gardes Suisses, Picardie, la Feuillade, Plessis-Praslin et Turenne, ayant fait chacun leur passage, la cavalerie, qui était destinée pour suivre chaque régiment d'infanterie, entra par le passage que ces régimens lui avaient fait.

Il était fort peu devant le jour quand les ouvertures de la ligne furent faites: les ordres étaient donnés, que la cavalerie, après être entrée, formerait ses escadrons près de la ligne, à la faveur de l'infanterie qui demeurerait en bataille; mais la grande joie que les troupes eurent de se voir dans la ligne, et que l'ennemi prenait l'épouvante, comme aussi l'espérance du butin, obligeaient tous les soldats de courir en confusion dans le camp, l'infanterie à piller, et la cavalerie à suivre quelques escadrons ennemis, qui se retiraient du côté du quartier des Lorrains.

L'armée de M. le maréchal d'Hocquincourt, s'étant un peu égarée à cause de l'obscurité de la nuit, donna aux lignes, un peu après la première attaque, et l'emporta avec fort peu de difficulté. M. le maréchal de Laferté, dès qu'il vit un passage ouvert entra avec sa cavalerie, et s'avança avec quelques escadrons coulant dedans la ligne à la main gauche; il y avait aussi quelques officiers et soldats de notre infanterie qui le suivaient fort en désordre.

M. le prince, ayant passé par le quartier des Espagnols, menait de la cavalerie au secours de la ligne; il y avait aussi de son infanterie qui le suivait; mais, ayant vu la ligne emportée en si peu de temps, et tout son camp déjà

en si grand désordre, on dit que M. l'archiduc, lui ayant demandé qu'il lui conseillait de faire, il lui répondit *qu'il croyait qu'il devait se retirer*. Pour lui, il marcha droit où était M. le maréchal de Laferté qui fut obligé de faire retirer ses escadrons. M. de Turenne avait rassemblé quelques troupes, voyant bien que si les ennemis revenaient, il y arriverait une grande confusion; tout ce qu'il put faire, fut de les rassurer, quand la cavalerie qui s'était avancée se revint, après avoir fait passer la ligne à deux pièces de vingt-quatre. Il est certain que si M. le prince eût pu mener quelques régimens d'infanterie avec sa cavalerie, il eût obtenu toute l'armée du roi à se jeter dans Arras, tant la confusion était grande dès que l'on fut entré dans les lignes; mais comme l'épouvante était très grande dans son armée, tout ce qu'il put faire, ce fut de pousser cette cavalerie de M. de Laferté, et de prendre beaucoup de prisonniers. L'infanterie que j'ai dit qui l'avait suivi, et donner par ce moyen le secours à l'infanterie espagnole de se retirer, les uns à Cambrai, les autres à Douai; pour la cavalerie, ils en perdirent fort peu; mais ils laissèrent perdre de soixante pièces de canon, ou de leurs tranchées ou sur leurs lignes. Je crois qu'il y eut bien deux ou trois mille soldats de leur infanterie tués, prisonniers, et tout leur bagage perdu. De l'armée du roi, il y eut quelques officiers de tués ou blessés, et trois ou quatre cents soldats; de prisonniers il y en eut quelques-uns et des officiers des gardes. Quand M. le prince se retira, toute l'armée du roi se mit à piller le camp des ennemis, de sorte qu'on ne les suivit pas plus loin que le circonvallation.

La cour, qui était à Péronne, vint à Arras cinq ou six jours après la levée du siège; et, comme on ne pouvait pas faire de grands sièges, n'ayant nul préparatif pour cela, et toute l'armée de l'ennemi s'étant retirée dans leurs places, le roi reprit le chemin de Paris. M. le maréchal de La Ferté et M. le maréchal d'Hocquincourt le suivirent. M. de Turenne passa Escout entre Cambrai et Bouchain; et, ayant marché jusqu'auprès de Landé, il sut que le Quesnoi, dont les ennemis avaient fait raser les dehors, était fort dégarni de gens; il marcha paisiblement en arrière, et le prit le second jour; ensuite il s'avança à Binche, méchante ville qui se rendit: il y demeura douze ou quinze jours, et y laissa une garnison au Quesnoi, et il ne s'éloigna pas jusqu'au mois de novembre, y ayant fait faire divers convois, à cause qu'elle est fort avancée dans le pays.

M. le prince, ayant engagé les Espagnols à mettre leur armée ensemble une ou quinze jours après leur départ à Arras, et, ayant les places et rivières pour lui, il se tint toujours deux ou trois heures de l'armée du roi, de sorte que, pour conserver le Quesnoi, le fortifier et le garnir de munitions de guerre et de bouche, il y eut de très grandes difficultés, et l'armée en pâtit beaucoup. Il est certain que la défaite d'Arras, qui rend toujours pour quelque temps les armées sans entreprenantes, on n'eût pu conserver le Quesnoi; aussi, sans M. le prince, les Espagnols ne se seraient pas mis en corps d'armée, et il n'eût pu arriver beaucoup de désordre dans leur pays; mais leur armée n'étant rassemblée, on ne pouvait pas marcher vers Bruxelles et le Brabant. La campagne finit ainsi, en conservant

le Quesnoi, et les armées se retirèrent de part et d'autre.

Encore que l'on fût sorti depuis peu des guerres civiles, les hivers se passaient fort tranquillement, y ayant néanmoins beaucoup de personnes ennuyées ou mécontentes du ministère de M. le cardinal Mazarin; mais les maux et les incommodités que chacun avait ressentis dans ces désordres du dedans du royaume, rendaient tous les particuliers si clairvoyans que les discours des gens turbulens ne pouvaient plus les ébranler: comme quand il arrive de grandes révolutions, il semble que tous croient qu'ils sont au pire état qu'ils puissent être; ainsi, au sortir des guerres civiles, de nouveaux troubles recommencent rarement, à cause des malheurs qu'on vient d'éprouver.

Dans l'hiver qui suivit cette campagne, il y eut une méintelligence qui dura assez long-temps entre la cour et le parlement sur le sujet des lys, qui est une monnaie que le roi voulait faire, et à quoi le parlement s'opposait; et, comme les choses semblaient se porter tout-à-fait à l'aigreur, M. le cardinal, en présence du roi, pria M. de Turenne d'aller trouver M. le premier président, à cause de l'assemblée qui devait se faire le lendemain (1); M. de Turenne trouva des expédiens pour tout accommoder, souhaitant fort que les choses ne passassent pas à l'extrémité; outre que cela eût empêché les desseins de la campagne, il est certain que M. le prince, en Flandre, et M. le cardinal de Retz, à Rome, avaient beaucoup de partisans à Paris: tous ensemble eussent rendu les choses malaisées à

(1) Le vicomte passe toujours rapidement et sous silence les services qu'il rend à l'Etat.

raccommoder, si elles fussent allées à une rupture ouverte. La cour partit de Paris pour aller à Compiègne, et de là à Lafère : Paris était plutôt las des troubles que guéri de ses préjugés. M. le cardinal, de son naturel, aimait à tenir toutes choses en balance, à se raccommoder avec ceux qui avaient quelque sujet de mécontentement, et à ménager les esprits qu'il ne pouvait gagner.

Pendant que le roi était à Lafère, son armée se rassembla et en même temps celle des ennemis : M. de Turenne prit quelques troupes, et mena deux convois au Quesnoi ; il vit bien que si on n'assiégeait Landrecies, il serait impossible de maintenir le Quesnoi, et que c'était là la conquête la plus proportionnée aux forces que l'on avait : M. le cardinal fut dans le même sentiment, et on y fit venir M. le maréchal de Laferté de qui l'armée s'assembla vers Laon. M. le prince et M. l'archiduc étaient, il y avait plus de quinze jours, hors de Bruxelles, et toute leur armée au rendez-vous ; celle de M. le prince sur la Sambre, à cinq ou six heures de Landrecies, et celle de M. l'archiduc auprès de Mons, n'étant séparées que de quatre ou cinq heures l'une de l'autre, et les deux ensemble à peu près d'égale force à celle du roi, en sorte qu'il était fort dangereux de commencer un siège presque en leur présence ; mais la situation de Landrecies contribuant à y pouvoir réussir plus aisément qu'à une autre place, à cause que le Quesnoi, qui est plus avancé, éloignait un peu les ennemis, et les empêchait de marcher si aisément pour s'opposer au siège, on résolut de l'entreprendre. M. de Turenne, ayant donné rendez-vous à l'armée qu'il commandait auprès de

Guise, et M. le maréchal de La au même lieu, on se trouva à heures après midi, avec toute mée, à une portée de canon de drecies.

M. de Turenne n'avait point v mettre l'armée ensemble avant ce dez-vous à Guise, parce qu'il est tain que sa séparation en divers q tiers faisait que l'ennemi avait l'œ plus d'un côté. Si l'armée du roi été ensemble, celle de l'ennemi serait approchée, et ainsi n'étant inégales en forces, il eût été imple d'entreprendre aucun siège. première nouvelle qu'en eurent ennemis, fut que l'armée du roi devant Landrecies, où ils avaient depuis peu deux régimens d'infanterie ; de sorte qu'il y avait quinze hommes de pied et plus de cent e vaux dans la place : néanmoins l première pensée fut d'y envoyer que secours encore et se mettre prottement ensemble. M. le prince M. l'archiduc s'étant vus pour en é féder, la tentative du secours ne réu pourtant pas, à cause qu'il y eut qu que difficulté à rassembler les trou

L'armée du roi, étant arrivée devant la place, travailla avec tant de diligence à la circonvallation, qu'elle achevée en trois jours. M. le maréchal de Laferté étant tombé malade auprès de Guise, y demeura deux jours, et troisième il vint rejoindre son armée au camp. Dans les cinq premiers jours on fit une telle diligence que la circonvallation fut en état, et qu'il y eut des vivres dans le camp pour un mois. M. le prince, qui avait la principale part dans les résolutions de l'armée de Flandre, crut qu'en marchant avec diligence, et se mettant entre Guise et Landrecies, il serait impossible que l'armée du roi fit plus de convois,

que, dans si peu de temps, l'on ne pouvait pas être suffisamment fourni de vivres, d'artillerie et de munitions de guerre : mais la diligence que l'on fit pour les convois lui fit prendre de fausses mesures. Il n'arriva que le septième jour après que l'armée du roi eut investi la place, en un camp nommé Vadencourt, et empêcha bien que l'on ne fit plus de convois ; mais il y avait suffisamment de toutes choses pour achever le siège. On voulut donner l'alarme au roi et à la reine, qui étaient à La Fère, à cause de cette approche des ennemis ; mais le cardinal les ayant rassurés, ils partirent pour aller à Laon, avec moins de précipitation qu'ils n'auraient fait dans le premier mouvement. Il agit ainsi à cause que beaucoup de gens disaient que la personne du roi n'était pas en sûreté à La Fère.

La tranchée s'ouvrit à Landrecies le huitième jour, et y ayant deux attaques, une de M. de Turenne et l'autre de M. le maréchal de Laferté, le troisième jour on arriva sur la contrescarpe d'un ouvrage à corne que les ennemis défendirent fort mal : on y fit deux logemens, on descendit le fossé de la corne ; et après y avoir attaché des mineurs et fait sauter les deux faces, on emporta toute la tête de l'ouvrage. Les ennemis avaient un retranchement au milieu : on coula dans l'épaisseur du parapet ; l'on conduisit des tranchées pour aller aux demi-lunes qui étaient aux deux côtés de l'ouvrage à corne. Tous ces ouvrages furent avancés avec tant de diligence et avec si peu de perte, que le dix-septième jour après la tranchée ouverte, les mines jouèrent aux deux bastions de la place ; et après avoir fait de petits logemens au bas des brèches, les assiégés se rendirent et sortirent au

bout de deux jours avec bonne composition, au nombre d'environ douze cents hommes qui ne s'étaient pas trop bien défendus.

L'armée de l'ennemi ne fit, durant ce temps-là, rien de considérable : ils envoyèrent souvent contre les fourrageurs, où ils ne réussirent pas trop bien. M. de Bouteville fut battu par le marquis de Renel et le comte de Grandpré (1) qui commandaient l'escorte des fourrageurs de l'armée du roi. Celles des ennemis, qui était à Vadencourt, ayant appris que Landrecies capitulait, se retira en diligence vers Cambrai : on entendit, toute la nuit qu'ils apprirent cette nouvelle, grand bruit dans leur camp ; et assurément, parmi le commun des soldats, il y avait un peu d'étonnement.

Après la prise de Landrecies, le roi s'en vint à Guise, et on investit la Capelle ; néanmoins, après que l'on eut fait considérer à M. le cardinal le peu d'importance de la place, et comme après sa prise on pourrait difficilement entrer dans le pays, parce que la saison s'avancait, et que l'armée de l'ennemi ruinerait les lieux par où il fallait que celle du roi passât, il trouva bon que le roi marchât avec son armée pour entrer dans le pays ennemi, et on jugea qu'il n'y avait point de lieu plus commode pour les vivres que le long de la rivière de Sambre. Le roi s'avança jusqu'à Thuin : M. de Castelnau alla se saisir d'un poste auprès de Dinan, lequel on croyait pouvoir garder ; mais ayant trouvé qu'il ne se pouvait fortifier, on l'abandonna. De là, le roi s'en vint auprès de Bavay, où on tint un conseil de guerre pour voir ce qu'il y avait à faire. Quelques-uns de la cour eussent bien désiré que l'on eût

(1) Depuis maréchal de Joyeuse.

assiégé Avennes ; mais n'y ayant point de préparatifs, M. de Turenne ni M. le maréchal de Laferté n'en furent point d'avis ; de sorte que l'on regarda aux moyens de passer l'Escaut pour s'approcher de l'ennemi, et voir s'il donnerait ouverture à faire quelque chose, ou en se séparant dans les places, ou en s'opposant au passage de la rivière.

Les Espagnols avaient tellement inondé le pays depuis Valenciennes jusqu'à Condé et de Condé jusqu'à Saint-Guislain, qu'il n'y avait pas d'apparence de tenter le passage en ces endroits, et leur armée était derrière pour l'empêcher ; de sorte que l'on résolut de marcher en diligence entre Bouchain et Valenciennes (1). M. le maréchal de Laferté avait l'avant-garde, et étant parti la nuit d'auprès de Bavay, il arriva vers le midi à un lieu nommé Neuville, où, ayant jeté deux ponts, et ne trouvant point de résistance, il commença à y faire passer son armée, dont quelques escadrons étaient déjà au-delà de l'eau, quand M. de Turenne arriva dans la fin du jour, et la nuit, les armées passèrent l'eau avec leur bagage. Une partie de la cavalerie de l'ennemi s'avança à une demi-lieue de là, mais voyant que l'armée passait, elle se retira auprès de Valenciennes, où le corps de leur armée était arrivé ce jour-là. Ils jetèrent la nuit quelque infanterie dans Bouchain, et commencèrent à se retrancher ; mais ils le firent sans être bien résolus à garder ce poste si l'armée du roi venait à eux ; en sorte que le lendemain, comme ils virent qu'on mar-

chait droit à leur camp, ils commencèrent à faire filer leur avant-garde droit à Condé ; et comme on n'a, d'ordinaire, pas envie de se retirer que l'on ne sache assurément si c'est toute l'armée qui marche, et que l'on flatte souvent que c'est seulement le corps de cavalerie, M. le prince resta un peu long-temps avec son arrière-garde. Comme on ne voyait pas les mouvemens, on croyait qu'ils venaient demeurer dans le retranchement, et M. de Turenne attendait le canon et l'infanterie pour les attaquer. Cependant il faisait avancer M. de Castelnau avec son corps pour se saisir d'un bois proche de leur camp, voulait qu'il avançât dans leur flanc qui paraissait un peu découvert, n'ayant que la tête de leur camp retranchée, et ce flanc ne l'étant pas. Comme M. de Castelnau avançait, il vit que l'armée de l'ennemi se retirait, et qu'il n'y avait plus que quelques escadrons dans le camp ; il le manda à M. de Turenne qui lui envoya ordre de suivre avec son corps. En quittant le camp des ennemis pour aller vers Condé, pays fort étroit (2), M. le prince, ayant laissé filer toutes les troupes, était demeuré avec sept ou huit escadrons de l'arrière-garde. L'armée de l'ennemi n'avait pas mené de bagage au camp de Valenciennes, ce qui leur donnait une grande facilité à se retirer (3). M. de Castelnau s'avança avec quelques escadrons des siens, dont un ou deux ayant passé un défilé, M. le prince retourna lui-même avec peu de gens et fit repasser en confusion ce qui avait déjà passé le défilé. On escarmoucha

(1) Ici le vicomte passe sous silence les excellens avis qu'il donna dans le conseil de guerre, et qu'on a trouvés dans les Mémoires du duc d'York.

(2) Il appelle le pays fort étroit lorsqu'il s'y

trouve beaucoup de défilés, rivières, canaux, bois ou hauteurs.

(3) Ici le vicomte cache la faute de Castelnau, comme il fait les bonnes actions qu'il fait lui-même.

men à cette arrière-garde, et il ne s'y fit rien autre chose ; car l'ennemi ayant passé la rivière d'Escaut, auprès de Condé, laissa deux mille hommes dans la place, et se retira deux heures avant le jour vers Tournai.

L'avant-garde de l'armée du roi arriva fort tard à la vue de leur camp, l'Escaut étant entre ces deux armées. Ce fut cette nuit-là que M. de Turenne écrivit à M. le cardinal, qui était avec le roi au Quesnoi, et lui fit une relation de ce qui s'était passé. La lettre tombant entre les mains de M. le prince, il trouva fort mauvais deux choses : l'une, qu'elle marquait qu'il ne voulait pas quitter le poste de Valenciennes ; et l'autre, qu'un des escadrons de l'arrière-garde des ennemis avait passé l'Escaut à la nage. Ce qui obligea M. de Turenne à mander la première circonstance, ce fut que beaucoup de gens de condition ayant parlé aux gens de M. le prince à l'arrière-garde, ils dirent le soir à M. de Turenne que si M. le prince eût été parti, il n'eût pas quitté le poste de Valenciennes ; et pour ce qu'il mandait de l'escadron qui avait passé à la nage, M. de Saint-Lien, colonel, le lui avait dit quand il l'aborda. En effet, quand l'ennemi rompit son pont sur l'Escaut, il y avait quelques gens qui passèrent à la nage. Pour le reste de la relation, M. de Turenne ne se nommait en rien, ni n'appuyait pas sur la retraite précipitée des ennemis, ni sur le mauvais parti qu'ils prirent de venir à un poste au-devant de l'armée du roi, pour le quitter en sa présence et ensuite entrer dans une telle confusion, qu'ils abandonnèrent toutes les rivières et les pays du monde les plus avantageux ; ayant une armée, laquelle, s'ils ne l'eussent pas affaiblie en prenant jalousie de leurs places sans sujet,

n'était pas inférieure à celle du roi.

M. le prince se sentit fort piqué de cette relation et envoya un trompette à M. de Turenne avec une lettre fort piquante, par laquelle il lui mandait que s'il avait été à l'avant-garde de son armée pendant que lui était à l'arrière-garde de la sienne, il eût mieux vu les choses et n'en eût jamais dit de si éloignées de la vérité. M. le prince écrivit aussi à beaucoup d'officiers de l'armée du roi, comme voulant faire un manifeste, et manda à M. le maréchal de Laferté que M. de Turenne ne parlait pas de lui en bons termes dans sa relation. M. de Turenne reçut la lettre de M. le prince devant beaucoup d'officiers et la leur montra aussitôt, sans rien dire sur l'heure au trompette. En effet la lettre ne le fâcha pas, sentant qu'il n'avait rien fait contre l'estime qu'il a pour M. de Condé, ni contre le respect que l'on doit à un prince du sang. Mais il vit bien que les choses ne lui ayant pas réussi, il s'échauffait sur une matière bien légère. Aussi, comme M. le prince passait un peu les bornes de ce qui se pratique, M. de Turenne dit à son trompette qu'il le ferait punir s'il lui apportait de semblables lettres à l'avenir. Il ne récrivit point à M. le prince qui, dans la fin de cette campagne et dans la suivante, témoigna beaucoup d'aigreur contre lui, et ils ne s'écrivirent plus comme ils avaient fait les années précédentes.

On passa l'Escaut auprès de Condé, et comme il était inutile de suivre l'ennemi qui se mettait sous Tournai, on attaqua Condé qui fut pris le troisième jour de la tranchée ouverte. Les fortifications n'en étaient pas bonnes, et il n'y avait que de petits travaux qui ne valaient guère mieux qu'un retranchement de camp : mais comme il y avait

deux mille hommes dans la place, ils firent grand feu quand on travaillait, et tuèrent beaucoup de soldats et deux capitaines aux gardes avec d'autres officiers. Durant ce siège, M. de Bussi étant allé pour escorter les fourrageurs avec trois régimens de cavalerie, en se retirant, fut chargé par quelque cavalerie de l'armée de l'ennemi, qui était venue à Valenciennes, et fut battu avec fort peu de résistance.

On était si fort avancé dans le pays de l'ennemi qu'il avait jalousie pour toutes les places : en les garnissant de troupes, il n'osait s'approcher en corps d'armée, et il lui arrivait ce qui arrive ordinairement, qui est, que l'on craint beaucoup plus d'un ennemi qu'il ne peut exécuter ; et quoique l'on ait une grande expérience, on ne laisse pas d'appréhender des choses que l'on sait bien que l'on ne ferait pas si on était à sa place : mais comme il arriverait de grands maux si un ennemi faisait plus qu'on ne pense, on aime mieux remédier à ce que même on croit qu'il ne peut pas faire. L'ennemi envoya un corps pour couvrir Bruxelles. Comme l'armée du roi avait beaucoup de peine à avoir des vivres sans s'avancer plus loin que Condé, elle alla assiéger Saint-Guislain, qui n'en est qu'à trois lieues, et où les vivres pouvaient venir avec facilité.

Le roi, qui avait demeuré au Quesnoi durant cette marche de l'armée, vint au siège de Saint-Guislain, qui fut prise peu de jours : on donna la même capitulation qu'à Condé, qui fut d'en laisser sortir la garnison et la conduire à la plus prochaine place. Le roi, après avoir demeuré huit ou dix jours à l'armée, retourna à Guise, et son armée demeura plus de six semaines à faire travailler à la fortification de ces deux places, et à faire venir des convois pour

les munir. Il fallait que tous les vivres vinssent de Guise ; car encore que Landrecies et le Quesnoi donnassent de la facilité pour les convois, c'était des conquêtes si nouvelles et si dépourvues de vivres, qu'il fallait leur apporter de France et pour l'armée aussi : de sorte qu'il y avait quatre places auxquelles il fallait fournir le comestible et ravitailler pour tout l'hiver, outre cela, donner le pain tous les jours ; ce qui fit qu'on acheva la campagne avec peine.

Les ennemis crurent long-temps que l'on voulait avancer vers Bruxelles, ce qui leur ôta la pensée d'empêcher nos convois ; d'ailleurs ils furent quelque temps à se remettre du mauvais succès de la campagne : à la fin néanmoins ils se rassemblèrent et vinrent sur la rivière de Sambre. M. de Turenne, ayant mis plus de quatre mille hommes de pied dans les places conquises, demeura jusqu'au sept ou huitième novembre en campagne. M. de Castelnau resta à Condé avec un corps d'infanterie d'environ deux mille cinq cents hommes. L'armée se retira vers Ribemont, le mauvais temps empêchant qu'il n'y pût venir de convois à cause que les chemins étaient trop rompus. Comme il se retirait, il vint un secrétaire nommé Ronseret que M. le cardinal lui envoyait, pour lui dire que M. d'Hocquincourt était allé à Péronne, et que l'on avait avis qu'il traitait avec les Espagnols pour cette place et pour Ham. Ronseret faisait aussi entendre à M. de Turenne que l'on souhaiterait qu'il s'approchât de Péronne avec l'armée ; mais il ne lui porta nul ordre exprès. M. de Turenne lui dit qu'il croyait que s'il s'approchait avec l'armée, cela obligerait M. d'Hocquincourt à prendre quelque résolution extrême ; et que la chose pou-

ne se raccommoder, il ne fallait rien faire qui précipitât la résolution de L'Hocquincourt. L'armée de l'ennemi n'était pas ruinée, ayant toujours demeuré dans son pays ; mais celle du roi était fort affaiblie par les longues fatigues, par le manque des vivres et la distance des lieux d'où il fallait venir les convois ; de sorte que c'était un étrange contre-temps d'approcher en ce temps-là avec raison de M. le prince et l'armée espagnole assés à leur disposition Péronne et Ham, deux places sur la Somme, et des entrées très considérables, pour mener la guerre jusqu'auprès de Paris, dans la Normandie.

La présence de M. le prince, durant cette conjoncture, rendait la guerre, en partie, civile. M. de Turenne, qui alla trouver la cour à Compiègne, conseilla à M. le cardinal de ne point faire approcher l'armée de Péronne, et de ne point donner sujet à M. le maréchal d'Hocquincourt à entrer en liaison avec les ennemis. M. le cardinal avait souvent sur le cœur de voir que le roi traitât avec un de ses sujets qui demandait deux cent mille écus, et que le gouvernement d'une de ces deux places demeurât à son fils ; mais quand on regardait Péronne et Ham entre les mains de M. le prince, toute l'armée d'Espagne prête à le soutenir, et l'assiette des esprits de presque toutes les personnes de qualité de France qui se demandaient qu'un désordre, ou pour se mettre contre la cour, ou pour le faire acheter très cher, M. de Turenne crut devoir porter l'esprit de M. le cardinal à un accommodement. M. le prince et une partie de l'armée d'Espagne vinrent à Cambrai, et il y eut durant quinze jours auprès de M. le maréchal d'Hocquincourt des envoyés du roi et des Espagnols à qui il

donnait des audiences séparées, ne se cachant point aux uns ni aux autres ce que chaque parti lui offrait, comme s'il eût été libre de choisir. Madame de Châtillon, qui avait ménagé M. le maréchal d'Hocquincourt, pour les intérêts de M. le prince, ayant été arrêtée, le maréchal, qui en était amoureux, se hâta de faire son accommodement avec le roi, de peur qu'on ne traitât mal cette duchesse. C'est une longue histoire dont je n'entre point dans le détail : il suffit de dire que le traité fut enfin conclu, et qu'il fut arrêté que l'on donnerait à M. d'Hocquincourt deux cent mille écus, et qu'il remettrait Péronne et Ham entre les mains du roi. On accorda le gouvernement de la première à son fils, en qui M. le cardinal avait beaucoup de confiance.

M. le prince, qui s'était avancé à deux ou trois heures de Péronne, et qui, le reste du temps, demeurait avec un corps d'armée auprès de Cambrai, se retira vers la Sambre, ayant appris le traité. On fut en doute s'il attaquerait la ville de Condé ou Saint-Guislain en se retirant, et pour cela, l'armée du roi s'était avancée jusqu'auprès de Saint-Quentin ; mais ayant appris qu'il se retirait plus avant dans le pays, le roi, après avoir été à Ham et à Péronne avec M. le cardinal, retourna à Paris, et M. de Turenne le suivit deux jours après, les quartiers d'hiver ayant été distribués à l'armée.

Ce fut cet hiver-là que l'on commença à mettre la cavalerie dans les villages, lui faisant payer sur les tailles à raison de vingt sous par cavalier, et un nombre certain de places pour les officiers, ce qui empêchait la dépense des remises de l'argent, et faisait qu'il n'y eut point de non-valeurs. Les troupes se faisaient payer sur les lieux,

et les cavaliers, étant dispersés par les villages, leur servaient de sauve-garde, et y dépensaient une bonne partie de l'argent qu'ils en tiraient, ce qui a fait que beaucoup de villages du plat pays ont labouré avec plus d'assurance, et contre l'opinion commune, une partie des villages de Champagne se sont remis par cette nouvelle façon de distribuer les troupes.

Cet hiver se passa dans une entière confiance du roi et de la reine pour M. le cardinal, qui avait toujours une grande considération pour M. de Turenne, lequel savait autant que personne les intérêts de la cour les plus cachés; et assurément, dans une affaire difficile, il eût eu la principale confiance. M. le cardinal, n'étant nullement contraint par le roi ni par la reine, et ayant une parfaite connaissance de tous les esprits de la cour, vivait selon les sentimens dans lesquels il savait que chacun était, ayant une manière toute particulière de mener les esprits à son point.

Les convois que l'on avait mis dans Condé et dans Saint-Guislain, et le soin que M. de Castelnau prit pendant tout l'hiver d'en faire entrer beaucoup de petits par la commodité du Quesnoi, mirent ces places en état de n'avoir point de nécessité jusqu'au mois de mai, auquel temps M. de Turenne, étant sorti de Paris, s'en alla à la frontière, et vint à Condé y menant un grand convoi. En dix ou douze jours, on mit une quantité de vivres dans les places avancées, suffisamment pour y entretenir l'armée et les garnisons. Les ennemis n'étant point en campagne, il n'y eut aucune difficulté pour ces convois.

Le roi vint à Lafère, et M. le cardinal ayant souvent parlé à M. de Turenne des desseins de la campagne,

on avait remis jusqu'à ce qu'on fût à la frontière pour voir ce qu'on pourrait entreprendre. M. le maréchal Laferté envoya son corps de Lorraine; mais s'étant trouvé incommode lui-même, il ne put venir à l'armée que quelque temps après. La venue de don Juan d'Autriche, étant comme un nouvel établissement, avait empêché les ennemis de se mettre de bonne heure en campagne; cela fit songer des entreprises un peu vastes. M. de Turenne proposa à M. le cardinal d'aller à Tournai, et de l'attaquer s'il était dégarni, ou si on le trouvait trop bien pourvu, de revenir investir Valenciennes. Le ministre ne s'y opposa point, quoiqu'il eût assez de raison pour craindre un mauvais succès; mais il voulait bien hasarder quelque chose persuadé qu'à la guerre, il faut toujours tâcher de faire de nouvelles conquêtes, et que, dès qu'on se relâche on court risque de tout perdre. Il avait beaucoup de troupes et de recrues qui n'avaient pas encore rejoint l'armée; mais comme les ennemis n'étaient pas ensemble, il n'était pas dangereux d'avancer dans leur pays; de sorte que M. de Turenne, ayant raisonnablement ce qui était sur la frontière, marcha en grande diligence à Condé et de là jusqu'à deux lieues de Tournai avec toute la cavalerie, faisant suivre l'infanterie, le canon et tout l'équipage des vivres que M. le maréchal d'Uxelles commandait. Quand on fut allé par-delà Mortagne, ayant envoyé M. de Castelnau, qui passa par Saint-Guislain avec une partie de la cavalerie pour investir Tournai, M. de Turenne sut qu'il y avait quelques régimens de l'ennemi campés auprès de Tournai, et comme la pensée de l'attaquer n'était que sur ce qu'il serait sans garnison (n'y ayant point d'ap-

paraissait de faire un siège qui durât quelque temps, si avant dans le pays ennemi, et par conséquent si éloigné de ses vivres et de ses munitions de guerre), il retourna à Condé, et ayant rétabli son pont à Mortagne, qui est situé à l'endroit où la Scarpe et l'Escaut se rejoignent, avec un corps de troupes, pour attendre quatre mille hommes qui venaient du côté d'Arras, il marcha le lendemain matin devant Valenciennes, ayant donné ordre à ce corps d'être à Mortagne et aux troupes qu'il commandait, de l'y venir joindre.

Il n'y avait pas dans Valenciennes plus de mille hommes de pied et deux cents chevaux ; mais comme c'est une grande ville, la bourgeoisie pouvait fournir de troupes. M. de Turenne fit appeler M. le marquis d'Uxelles, qui commandait le corps de M. le maréchal de Laferrière dans l'île de Saint-Mand, et lui ordonna de s'avancer jusqu'à l'Escaut, au-dessus de la ville, par le chemin de Bouchain. Il marcha lui-même par les campagnes qui relient le Quesnoi et Cambrai, et investit la place par ce côté. Il y avait à ce temps-là fort peu de difficulté de communiquer par le haut de la rivière, et le même soir que M. de Turenne arriva devant la place, il passa sur un pont qui fut fait au quartier de M. le marquis d'Uxelles, et laissa M. de Laferrière au-dessous de la ville ; on fit opposer aux ennemis deux redoutes qu'ils tenaient au-dessous de la ville ; de façon que, dès la première nuit, la place était assez bien fermée. On commença dès le lendemain matin à travailler à la circonvallation ; le troisième jour, il y avait assez de terre remuée partout pour empêcher un petit secours d'entrer dans la ville ; quoique on parlât de quelque retenue d'eau qui se pouvait faire à Bouchain, on

n'avait jamais cru qu'elle fût si grande qu'on la vit depuis. Les ennemis tentèrent un petit secours de sept ou huit cents hommes, la troisième nuit, par le quartier des Lorrains ; mais il n'y entra personne : quelques-uns furent pris, et le reste se retira à Bouchain.

Le cinquième ou sixième jour, la circonvallation fut en très bon état ; premièrement, avec un seul fossé, et après un double fossé et des palissades ; mais comme il n'y avait pas beaucoup d'infanterie pour une si grande enceinte, tout ne pouvait pas se trouver en également bon état ; on travaillait seulement aux principales avenues, et ce qui n'était pas si facile à attaquer se raccommodait après. On commença les deux ou trois premiers jours à voir croître la rivière entre Bouchain et Valenciennes, et se déborder dans la prairie ; mais ayant fait porter quantité de fascines, on tenait le passage libre ; si on eût vu au commencement l'eau haute, comme elle le devint depuis, on n'aurait pas songé à faire une communication, ni à s'engager au siège ; comme elle croissait peu à peu, on y remédiait par un soin continu ; et presque toute la cavalerie de l'armée portait deux ou trois fois par jour des fascines, outre des régimens entiers qui y furent occupés. A la fin, il y eut plus de mille pas de distance, où il y avait partout près de six pieds d'eau, et en certains endroits beaucoup plus. Dans tout cet espace, on fit un pont de fascines flottant dans quelques endroits, et en d'autres, attaché avec des piquets, sur lequel l'infanterie a toujours passé, et la cavalerie dès qu'il était un peu raccommodé ; il y venait quelquefois de telles crues, que l'on était dans l'eau jusqu'à la ceinture sur la digue ; mais par le travail de l'armée, cela se raccommo-

dait le même jour. C'était au-dessus de la ville, et cependant au-dessous on fit des ponts de communication, en sorte que le neuvième jour, on était en état d'ouvrir la tranchée. Les vivres que l'on avait menés dans les places avancées faisaient qu'il y en avait d'abondance dans le camp, et de munitions de guerre. Les ennemis ne purent jeter aucun secours dans la place, quoiqu'elle soit au milieu de toutes leurs villes fortifiées. Comme M. de Turenne eut avis qu'ils s'étaient assemblés auprès de Douai, et qu'ils allaient marcher vers le camp, on retarda de trois jours l'ouverture de la tranchée, afin d'avoir plus de temps de travailler à la digue et à la circonvallation. L'ennemi attendait aussi que la tranchée fût ouverte pour s'approcher le lendemain ; ils vinrent d'abord se loger à une lieue de l'armée, et continuant à marcher, ils se postèrent au-dessus du camp des Lorrains, à une demi-portée de canon des lignes. Leur armée était un peu plus faible que celle du roi ; ils avaient au moins vingt mille hommes. La grande étendue de la circonvallation, et la difficulté de rassembler les quartiers, ôtèrent le moyen de songer seulement que l'on pût les attaquer ; ils se retranchèrent dès le même jour, et on m'a dit que don Juan d'Autriche avait voulu attaquer les lignes en arrivant. Elles se rendirent bien meilleures par leur présence, et il arriva à M. de Navailles encore quatre cents hommes de pied, ce qui obligea à faire une avance à la ligne, afin de gagner une petite hauteur qui était entre les ennemis et le camp des Lorrains. On demeura sept ou huit jours de cette façon ; la tranchée, ouverte dans un grand front, faisait qu'on était fort incommodé du canon de la ville. Néanmoins on avança fort les premiers

jours, et on perdait fort peu de gens ; mais comme on approchait des tranchées de l'ennemi, on commença à perdre beaucoup de travailleurs ; il y avait deux attaques, et les ennemis firent point de sortie considérable. Quand on approcha de la contrescarpe des dehors, ils la défendirent fort bien, et on fut repoussé trois ou quatre fois en s'y voulant loger. Les ennemis, sortant des dehors, n'étant campés qu'à une demi-portée de canon de l'armée du roi, obligeaient M. de Turenne à ne pas demeurer à la tranchée dès que la nuit venait, ce qu'il eût fait sans cela, car il a toujours tenu pour certain que les ennemis donneraient aux lignes ; sorte que comme il ne manquait rien pour continuer le siège, il ne le pouvait pas comme la principale affaire. On jugea à peu près du temps que les ennemis donneraient aux lignes, que ce serait l'avancement du siège qui leur ferait prendre leur parti.

M. le maréchal de Laferté vint avec l'armée huit ou dix jours après la tranchée ouverte, étant encore un peu indisposé : il fit fort travailler aux lignes de son quartier (1) et à la digue de la ville ; j'ai parlé ; et au bout de trois semaines de tranchée ouverte à l'attaque de M. de Turenne, il y avait une brèche sur le bord du fossé de la place, et une autre branche dans le fossé de la demi-lune ; et, à l'attaque de M. le maréchal de Laferté, on avait pris une demi-lune. Ceux de la ville avaient fait leurs grands efforts ; et on voyait bien que depuis trois ou quatre jours les ennemis commençaient à se relâcher. Enfin, les ennemis prirent le matin les armes.

(1) On ne peut assez répéter ni admirer le silence du vicomte sur toutes les fautes de ses rivaux ; celle du maréchal de Laferté cause le secours de Valenciennes : c'est le marquis de Puységur qui le raconte dans ses Mémoires.

don vit marcher leurs bagages vers l'ennemi : on ne douta point qu'ils ne traversassent la nuit aux lignes : leur camp était sur une éminence au-dessus du quartier des Lorrains : ils avaient à leur main gauche l'Escaut, sur lequel ils avaient fait cinq ou six ponts, la rivière étant fort étroite; et à leur main droite, ils avaient un petit ruisseau, qui vient de devers le Quesnoi, et qui séparait les Lorrains des autres quartiers de M. de Turenne : les ennemis avaient fait aussi divers ponts sur ce ruisseau.

On attendit toute la première nuit, ayant été averti par un homme qui se rendait, qu'ils voulaient marcher vers le quartier de M. le maréchal de Laferté. Ce que M. de Turenne pouvait faire, c'était de tenir de l'infanterie prête à marcher sur la digue, avec ordre de passer, si on attaquait le quartier de delà, ou de marcher en-deçà, au lieu où ils verraient que serait l'attaque. Dans une circonvallation très grande, il n'y avait pas plus de douze mille hommes de pied, et il fallait de l'infanterie aux deux attaques; de façon qu'il était impossible d'avoir aucun endroit bien garni : mais on comptait sur un grand corps de cavalerie derrière la ligne, et sur l'infanterie qui marcherait promptement de renfort, et aussi sur ce que ceux qui attaquent s'embarrassent souvent eux-mêmes, pour petite que soit la résistance.

La première nuit se passa sans alarme : tout le jour du lendemain, on vit l'ennemi en bataille sans bagage; et la nuit vint, que l'on était dans la même disposition où l'on avait été le jour précédent. M. de Turenne était au quartier qui regardait celui des ennemis; et M. le maréchal de Laferté ayant poussé leur garde et fait quelques prisonniers, ils lui rapportèrent

qu'on devait attaquer son quartier; mais ayant les ennemis en présence, sans qu'il y eût rien qui les empêchât d'être en une demi-heure devant les retranchemens, il ne lui était pas possible de changer sa disposition première. On était aussi averti qu'il y avait un corps de trois ou quatre mille hommes sous M. de Marsin, à Saint-Amand, qui devait faire une attaque à part. M. de Turenne a toujours cru que les ennemis tenteraient une grande attaque au front des Lorrains, où ils pouvaient venir en bataille en sortant de leurs quartiers; et que cependant M. de Marsin, avec ce corps de Saint-Amand, marcherait dans l'île, au-dessous de la ville; ce qui était deux grandes lieues de distance l'un de l'autre, et ainsi sans moyen de se pouvoir assister. Don Juan d'Autriche et M. le prince ayant pris le dessein d'attaquer l'armée de M. le maréchal de Laferté, commencèrent à passer la rivière à l'entrée de la nuit, laissant à leur ordinaire les gardes à la tête de leur quartier; celui des Lorrains était si proche de celui des ennemis, que l'on avait fermé toutes les grandes barrières, et il n'y avait en tout le front du camp des Lorrains que deux sorties, où il ne passait qu'un cheval de front; ce qui était cause que l'on ne tenait la nuit que dix ou douze chevaux hors des lignes. L'ennemi n'étant pas découvert, passa la rivière d'Escaut, et M. le maréchal de Laferté n'ayant fait tenir personne hors des lignes, dans la croyance qu'il avait que cela était inutile, l'ennemi passa l'eau, se mit en bataille, les Espagnols à main droite et M. le prince à gauche.

La première alarme que l'on entendit, fut quand ils arrivèrent au premier fossé du retranchement : ils y donnèrent dans un grand front, et emportèrent

rent la ligne avec peu de résistance de l'infanterie, qui fut fort mal secondée de la cavalerie. Au premier coup de mousquet, deux régimens de M. de Turenne passèrent la digue, et quatre autres suivaient; mais le régiment de Vervins, qui arriva le premier, trouva toutes les troupes de l'ennemi entrées dans la ligne, dans l'obscurité de la nuit; quoique M. le maréchal de Laferté y vint avec quelques escadrons, il y trouva la confusion si grande, qu'il n'y put faire aucun effet. Toutes les troupes de l'ennemi, trouvant si peu de résistance, comblèrent les deux fossés, rompirent les palissades, et le jour arrivant, ils marchèrent à la ville de Valenciennes, et firent poursuivre, par leur cavalerie, toutes les troupes qui s'enfuyaient : une grande partie de l'armée du maréchal de Laferté fut faite prisonnière, et le reste se sauva à Condé, quoique le maréchal eût fait tout ce qui se pouvait : ce qui causa la grande perte, fut qu'il n'y avait qu'un pont, où les bagages s'embarrassèrent. Les deux régimens que M. de Turenne avait fait passer sur la digue, ayant été défaits par l'ennemi, déjà entré dans la ligne, les autres s'arrêtèrent sur la digue, où M. de Turenne arriva un peu après le commencement du combat, lequel ne dura pas un quart-d'heure, depuis le temps que les ennemis vinrent au bord du fossé, jusqu'à celui qu'ils furent en bataille dans les retranchemens.

Dans ce moment le jour vint; M. de Turenne ne sachant pas assurément ce qui s'était passé, y ayant envoyé en diligence ses gardes, qui furent tous pris ou tués, personne ne vint assez à temps pour défendre la ligne. Comme on vit par des cris de joie qui se faisaient à Valenciennes, que la ville était secourue; et parce qu'il n'y avait

plus de feu à la ligne, qu'elle était forcée, il envoya en diligence aux tranchées, afin que l'on se retirât; mais comme il y avait plus d'une lieue de là, on y arriva un peu tard, et quelques troupes de l'ennemi avaient déjà passé dans la ville; de sorte qu'il perdit la moitié des troupes qui y étaient. Le jour devenant plus grand, on vit toute l'armée de l'ennemi en bataille, qui marchait droit à la ville. M. de Turenne retira l'infanterie qui était sur la digue, et commanda que l'on prit tout le canon qui était sur les lignes, se servant des chevaux qui étaient de garde pour mener les pièces d'un lieu à un autre, en cas d'attaque : il commanda aussi que l'on fit abattre les lignes; et marchant avec les Lorrains vers le quartier de M. de Castelnau, il fit sortir M. de Navailles; et ainsi on se rejoignit au bord des retranchemens.

Les ennemis firent passer un corps de cavalerie dans la ville, et M. le prince passa lui-même en diligence; pendant que M. de Turenne, faisant rompre la ligne en quantité d'endroits, et ayant tenu ferme avec quelques escadrons, sortit des retranchemens, y laissant quelques tentes et bagages. Comme on se rassemblait de tant de côtés, il était impossible qu'il n'y eût un peu de confusion d'abord; néanmoins, à une demi-heure de la ville, on se mit en bon ordre; ce que les troupes de l'ennemi voyant, s'arrêtèrent, et ne suivirent pas avec grande ardeur, trouvant en beaucoup d'endroits quelque chose à prendre.

On marcha au Quesnoi avec cinq ou six pièces de canon : les ponts du dessous de la rivière, vers l'île dont j'ai parlé, s'étant rompus, les troupes de M. le maréchal de Laferté ne pouvaient se retirer vers le quartier de M. de Turenne, où M. de Marsin, qui avait fait

une attaque avec les troupes de Saint-Amand, fut repoussé. Le désordre étant commencé dans l'armée du roi de l'autre côté, fut aussi cause de la grande perte de l'armée, parce qu'il aidait à leur couper le chemin du pont; et après avoir pris M. le maréchal de Laferté, qui avait très bien fait, et presque tous les officiers-généraux, et quantité d'autres de son armée, les ennemis s'arrêtèrent à Valenciennes, n'ayant guère poursuivi avec leur cavalerie. Toute l'armée du roi croyait qu'on passerait au-delà du Quesnoi; qu'on s'en irait vers Landrecies, et sur les frontières de France: le bagage commençait déjà à filer par delà le Quesnoi; mais M. de Turenne envoya quelques troupes pour le faire arrêter; et ayant choisi un camp proche de la ville, s'y logea cette nuit. Le lendemain de grand matin, il fit mettre l'armée en bataille, pour régler les ailes de la cavalerie et les bataillons de l'infanterie, afin que l'on se mit ensemble, et que l'on se rassurât; car quoiqu'il n'y eût de perte notable que dans l'armée de M. le maréchal de Laferté, il ne laissait pas d'y avoir un grand étonnement. Quoique le bruit fût que les ennemis allaient assiéger Condé, M. de Turenne croyait bien qu'ils pourraient venir à lui, et l'opinion de l'armée n'était pas que l'on attendît. Ils reçurent le lendemain de la levée du siège un renfort de deux mille hommes de pied allemands. Après avoir donné un jour entier pour se remettre en ordre et se débarrasser de leurs prisonniers, ils marchèrent droit à l'armée du roi. Il est certain que si M. de Turenne n'eût craint que la perte du Quesnoi, il se serait retiré sur les frontières; mais il voyait une si grande suite à cette retraite, par le mécontentement général qu'elle causerait en France, et dans la

cour même, et par la présence de M. le prince, qu'il aima mieux attendre les ennemis, que de commencer une retraite qui eût attiré tant d'accidens.

Il fallait passer deux petits ruisseaux en suivant le chemin par où venaient les ennemis au camp, où était l'armée du roi, et comme on sait bien que les armées ne s'approchent l'une de l'autre qu'avec beaucoup de précautions, et que cela donne du temps, M. de Turenne commanda que l'on ne prît point les armes, mais que l'on se tint prêt, craignant que par la marche de quelque bagage, il ne se fit quelque méchante contenance, et aussi il voulait faire voir à son armée qu'il n'y avait aucun sujet de craindre, encore que l'ennemi approchât. M. de Turenne en discourt avec les officiers-généraux; mais on ne tint point de conseil de guerre, pour savoir si on demeurerait dans ce poste ou si on se retirerait. L'ennemi s'approcha à une portée de canon de l'armée du roi. M. de Turenne s'avança avec quelques régimens de la grande garde, et l'ennemi, voyant toutes les tentes tendues et la grande garde à la tête, vit bien que l'armée n'était pas délogée, en quoi ils furent trompés, ayant commandé trois mille chevaux pour la suivre, et n'ayant jamais douté qu'après la défaite de Valenciennes (sachant bien que ce qui était resté de l'armée de M. le maréchal de Laferté était à Condé), que l'armée du roi ne se retirât devant eux. Il est vrai qu'il était venu quinze cents hommes joindre l'armée du roi le jour qu'elle partit de Valenciennes, lesquels étaient destinés pour mener un convoi au siège.

L'armée de l'ennemi, arrivant un peu tard, ne songea ce jour-là qu'à se loger, et M. de Turenne, n'ayant point

d'outils pour faire de grands travaux , et n'en voulant point faire de petits , qui n'eussent témoigné que de la crainte et n'eussent donné que peu de sûreté , ne fit pas travailler. Les ennemis demeurèrent deux jours en présence , sans avoir rien tenté ; tout ce temps-là , on avait nouvelle qu'ils voulaient attaquer l'armée , et aussi qu'ils pensaient à marcher entre le Quesnoi et Landrecies , pour empêcher les vivres et les fourrages de l'armée du roi , auquel cas M. de Turenne était d'avis de s'opposer à cette marche des ennemis et de combattre , quoique cela parût un peu téméraire en l'état qu'était l'armée ; mais en prenant le parti de demeurer au Quesnoi , il fallait ne se relâcher en rien.

Deux ou trois mille hommes , qui s'étaient sauvés de l'armée de M. le maréchal de Laferté , à Condé , ayant passé à Saint-Guislain , vinrent à Landrecies et de là au Quesnoi , le second jour que les armées furent en présence ; de sorte que les ennemis , ne jugeant pas à propos de rien entreprendre , marchèrent vers Condé. M. de Turenne , voyant qu'ils délogaient , envoya mille chevaux chargés de farine à Saint-Guislain et à Condé. Dans la dernière place , il y avait beaucoup de vivres au commencement du siège de Valenciennes ; mais M. de Turenne en avait fait venir une grande quantité , pour avoir toutes ses provisions dans son camp.

M. du Passage , qui commandait dans Condé , n'avait retenu que deux mille cinq cents hommes. Les ennemis trouvèrent beaucoup de facilité à assiéger cette place , qui ne servait qu'à aider à avancer les conquêtes ; mais le siège de Valenciennes étant levé , elle demeurait si enclavée dans leur pays , qu'il était fort aisé à l'en-

nemi , sans séparer leurs quartiers , d'empêcher qu'on ne la secourût. Ainsi , ils prirent leurs quartiers les uns après les autres , n'étant pas en peine qu'on y pût jeter des vivres , à cause de la situation. M. de Turenne en mit dans Saint-Guislain ; voyant l'impossibilité de secourir Condé , et ayant eu nouvelle du gouverneur qu'il n'y avait des vivres que pour dix ou douze jours , il ne crut pas qu'en l'état où était l'armée , il fût raisonnable de rien entreprendre. Il en dit son sentiment à M. le cardinal , qui le trouva à propos , l'ayant vu à Guise là-dessus ; mais comme le gouverneur avait plus de vivres qu'il ne fallait , et que le siège tira en longueur , M. le cardinal fut d'avis que M. de Turenne marchât vers l'Escaut , et laissa à son choix ou de donner jalousie au Câtelet , ou de marcher vers la Lys.

Cette marche se fit dans le temps que Condé était prêt à capituler , et à dessein de sauver les troupes qui y étaient. M. de Turenne , ayant passé l'Escaut , marcha à Arras , et de là sur la rivière de Lys , et il eût attaqué Saint-Venant , s'il n'eût eu nouvelle que Condé était rendu. La capitulation de la garnison fut qu'elle serait ramenée en France par le pays de Luxembourg. Les ennemis , après avoir donné trois ou quatre jours de temps à abattre les fortifications , marchèrent assez proche de Cambrai pour donner jalousie qu'ils voulaient entrer en France , ou , en cas que l'armée du roi allât couvrir la frontière , attaquer Béthune ou la Bassée. M. le cardinal avait fait tous les efforts possibles pour remonter la cavalerie depuis l'action de Valenciennes. Il fit mettre de cette cavalerie , qu'il avait remontée , dans les places de la frontière , et M. de Turenne ne bougea point de Lens , qui

est à quatre lieues d'Arras et trois de la Bassée.

Les ennemis, s'étant rafraîchis quelques jours dans les plaines entre Cambrai et Bapaume, marchèrent, laissant Arras à leur gauche, pour s'en venir vers Lens, où M. de Turenne avait demeuré dix ou douze jours avec dessein d'y attendre les ennemis; mais comme il vit qu'ils pouvaient venir par des hauteurs, à la faveur desquelles ils étaient maîtres d'un passage où l'on pouvait les combattre, et qu'il fallait, faute de fourrages, déloger de Lens devant eux, il aima mieux en partir avant qu'ils fussent en présence; et comme il sut leur arrivée à trois lieues de lui, il marcha vers Béthune. Il voyait fort bien que cela faisait un mauvais effet dans l'esprit de l'armée, encore un peu étonnée de se retirer sur la venue de l'ennemi; mais ayant considéré la nécessité qu'il y avait de décamper, il ne s'arrêta point à ce scrupule. Il avait vu sur la carte un lieu nommé Houdain, qui était dans la situation qu'il désirait pour avoir Arras assez proche de soi, et donner la main à Béthune et à la Bassée; mais y étant arrivé, il y trouva une grande difficulté pour abreuver les chevaux et un campement fort incommode; de sorte qu'il se retrancha un peu la nuit, et le lendemain alla chercher un lieu plus propre à se loger, qui était la Bussière, distant d'une lieue de Houdain. Comme il sut par des prisonniers que les Espagnols étaient arrivés à Lens avec intention de le suivre, bien glorieux de sa retraite, et croyant qu'ils le feraient toujours marcher devant eux, M. de Turenne crut que le lieu de Houdain était meilleur pour attendre l'ennemi, non pas qu'il fût trop avantageux pour combattre; mais la principale raison était que l'on y

avait Arras derrière soi pour en tirer des vivres. En demeurant à la Bussière, et l'ennemi se logeant à Houdain, il en était toute la communication; de façon que partant à minuit, afin qu'au point du jour il pût être en bataille (croyant que l'ennemi y marcherait de bonne heure), il s'avança avec l'armée vers Houdain, et mettant l'aile droite sur une hauteur, l'infanterie et l'aile gauche descendaient dans la plaine, prenant la distance qu'il faut quand on se met en bataille. Il y avait un ruisseau derrière; mais M. de Turenne ne le voulut pas passer, craignant que l'ennemi ne se mit devant la Bassée, dont la situation est telle, qu'y arrivant dix heures avant un ennemi, il est malaisé de la secourir, et M. de Turenne voulait être en état d'y arriver bientôt après l'ennemi, ce que le défilé du ruisseau eût empêché.

A huit ou neuf heures du matin, les ennemis commencèrent à paraître environ à une lieue et demie de l'armée du roi. Aussitôt qu'ils la virent en bataille, ils firent halte plus de trois heures et tinrent conseil, après lequel ils marchèrent droit à nous. On croyait combattre ce jour-là; mais la nuit venant, ils se mirent en bataille à un petit quart de lieue de nous, étendant leurs ailes de cavalerie et leur infanterie dans le même ordre que celle qui leur était opposée. Dans la nuit, M. de Turenne voulut se saisir d'un village et y mettre son infanterie, afin de changer la forme de l'aile gauche, qu'il ne trouvait pas bien placée. Après avoir perdu trois ou quatre heures dans cet embarras, il crut que le meilleur était de laisser l'armée comme elle était, et fit faire en deux heures quelques petits redans à la tête de l'aile gauche. On dit que l'ennemi

s'était approché, croyant que nous nous retirions. Comme le jour parut, les ennemis vinrent reconnaître, et il y eut quelques escarmouches, en quoi se passa toute cette journée. Le lendemain au matin, ils marchèrent vers Lens avec beaucoup d'ordre; comme ce sont de grandes plaines, cela empêche la confusion dans la marche. Il y eut assez d'escarmouches dans leur retraite, ce qui commença un peu à faire changer la situation des esprits dans les deux armées. M. de Turenne, au camp de Lens, avait fait souvent faire l'exercice à l'infanterie, ce qui y avait remis un peu de vigueur. Les ennemis allèrent se loger auprès de Douai, d'où, quelques jours après, ils détachèrent un corps d'infanterie pour aller assiéger Saint-Guislain pendant qu'ils couvriraient le siège avec leur armée. La situation du pays leur donnait cette facilité, et rendait le secours de la place impossible; comme ils attaquaient aussi avec peu de gens, le reste de leur armée suffisait pour empêcher qu'on n'entreprît rien en Flandre. M. de Turenne, dès que l'ennemi fut délogé de devant lui, envoya Saint-Martin, lieutenant de l'artillerie, trouver M. le cardinal, qui était à Lafère, afin de donner l'ordre de tenir de l'artillerie prête et des outils emmanchés, dans la pensée que M. de Turenne eut qu'il pourrait assiéger la Capelle, qui était si éloignée du lieu où il était, qu'il croyait que les ennemis n'en auraient aucun soupçon. M. le cardinal, ayant laissé au choix de M. de Turenne les mesures qu'il fallait prendre, partit d'après de Béthune, passa par Arras, fit semblant de marcher vers la rivière de Somme, pour dérober sa marche à la garnison de Cambrai, et coulant tout du long de la rivière, laissa son infanterie derrière et alla investir la Capelle.

M. le prince avait détaché un corps sous le comte de la Suze, qui devait se jeter dans la place; mais étant logé à deux heures de la Capelle, et n'ayant point de nouvelles de l'armée du roi, il n'entra point, et ne l'essaya qu'après avoir appris que la ville était investie. M. de Turenne avait pris en passant quinze cents hommes de pied qui venaient de Condé, avec lesquels et la cavalerie on commença à se retrancher. Quelques troupes du corps de M. de la Suze tâchèrent inutilement d'y entrer la première nuit; mais la seconde, le fils de M. de Chamilli, gouverneur, s'y jeta avec environ quatre-vingts chevaux, après avoir passé tout au travers des escadrons qui étaient autour de la place. L'infanterie arriva le second jour après la cavalerie; et comme il n'y avait pas plus de deux cents hommes dans la place, on emporta en une nuit la contre-scarpe; on prit trois demi-lunes, et passant le fossé, on attacha des soldats au bastion, qui étant très bien revêtu, ils ne s'y purent pas tenir. Tous ces dehors que l'on prit étaient très bien fraisés et palissadés; cependant les ennemis, s'étant rassemblés à Saint-Guislain, résolurent de faire lever le siège de la Capelle, et y marchèrent en diligence, dans l'espérance qu'ils pourraient retomber sur Saint-Guislain, la situation du pays donnant sujet de se fier sur ces mesures.

M. de Turenne sut que toute l'armée des ennemis, ayant levé le siège de Saint-Guislain, arrivait à Avesnes, une heure après que tous les dehors de la Capelle furent emportés; cela obligea à presser le siège. Quoique la place de la Capelle fût fort petite, la circonvallation avait plus de trois lieues de tour; mais comme il y avait des bois autour de la place qui empê-

disent qu'une armée ennemie ne pût donner jalousie par tous les endroits, on fit travailler en diligence à la tête, par où l'ennemi pouvait venir, qui avait un grand front; et la nuit, comme on ne craignait pas la place, on en tenait l'armée fort près, afin d'aller promptement au quartier, d'où les ennemis s'approcheraient. Ils s'avancèrent, sans perdre de temps, à une heure de la circonvallation; mais étant fort fatigués d'une pluie continuelle pendant deux jours de marche qu'ils avaient faite en grande diligence, ils ne trouvèrent pas à propos de combattre, et demeurèrent deux jours à cette distance du camp de l'armée du roi. Les soldats qui s'étaient avancés la première nuit jusqu'à la muraille du bastion n'ayant pu y demeurer, on y fit des trous à coups de canon, dans lesquels les mineurs se logèrent, et la place se rendit le quatrième jour en présence de l'armée ennemie.

Après la reddition de la Capelle, M. le prince envoya de ses troupes dans Rocroi, et les Espagnols se sentirent hors d'état de retourner sitôt devant Saint-Guislain. Ils allèrent se loger à Maubeuge, et le roi avec M. le cardinal, arrivant à Guise, trouvèrent à propos de faire jeter un grand convoi devant Saint-Guislain. Il y avait grande apparence que les ennemis se remettraient dans leur vieux camp, devant cette place, qui était fort avantageux, pour empêcher que l'on n'y allât avec le convoi et même avec l'armée; néanmoins M. le cardinal ne laissa pas de croire que le roi devait hasarder ce voyage. Il partit donc de Guise avec l'armée, et venant se loger auprès du Quesnoi, le lendemain M. de Turenne, s'étant avancé à une heure de la place, y envoya M. de Castelnau avec quatre ou cinq cents hommes de

pied, des vivres pour huit mois et beaucoup de munitions de guerre. L'ennemi, ne s'étant pas trouvé en état de l'empêcher, marcha auprès de Mons, qui n'est qu'à une heure de Saint-Guislain, et se montra devant la place deux heures après que les troupes qui avaient mené le convoi furent retirées. Il y avait un méchant château que l'on prit dans cette marche. De là, le roi s'en alla à Guise, et comme la saison était fort avancée, il retourna à Paris bientôt après.

Les ennemis ne furent plus en état d'assiéger Saint-Guislain, et l'armée du roi demeura dans le Cambrésis jusqu'au commencement de novembre; alors elle repassa la Somme pour se mettre dans ses quartiers en France, et celle de l'ennemi se retira entre Mons et Namur, où, après avoir demeuré quelque temps dans les villages, on la sépara dans les pays où elle a coutume d'être. L'armée du roi fut distribuée dans les villages, et on commença cette année-là à y mettre de l'infanterie, à qui on donnait des places comme à la cavalerie, tant aux officiers qu'aux soldats.

Pendant l'hiver, les ennemis, ayant pratiqué des intelligences avec quelques officiers irlandais qui étaient dans Saint-Guislain, et qui leur avaient promis de faire révolter les soldats quand ils en approcheraient, vinrent se mettre autour de la place avec quelques troupes tirées des garnisons, et attaquèrent les dehors qu'ils emportèrent. Quoique l'intelligence ne réussit point, ils continuèrent le siège, et prirent la place en six ou sept jours de tranchée ouverte. M. de Schomberg y commandait avec une garnison de six cents hommes, et s'en revint avec capitulation au Quesnoi. Il n'y eut rien de fort considérable à la cour cet hiver,

où le plein pouvoir demeurait entre les mains de M. le cardinal Mazarin.

Le traité ayant été fait avec le protecteur d'Angleterre, il promit de fournir six mille hommes que le roi paierait, pour entreprendre le siège de Dunkerque ou de Gravelines, et l'on convint que la première que l'on prendrait lui serait remise entre les mains; et que si c'était Gravelines, que ce lui serait un otage jusqu'à ce que Dunkerque fût pris, qu'on lui mettrait entre les mains, et Gravelines serait rendu au roi.

L'armée se mit en campagne au commencement de mai, avec intention de faire ce qui se pourrait du côté de la mer. M. de Turenne fut quelque temps à Amiens avant la cour, afin d'assembler l'armée. La lenteur des officiers à faire leurs recrues, et celle des Anglais, qui ne débarquèrent auprès de Calais que bien avant dans le mois de mai, donnèrent du temps aux ennemis d'être ensemble en Flandre. Comme le roi ne tenait aucun passage pour y entrer, on n'espérait le succès des entreprises du côté de la mer, que parce qu'elles se feraient de si bonne heure, que l'armée des ennemis ne pourrait pas être rassemblée. Ces mesures furent rompues du côté de la Flandre, qui est un pays si serré, qu'il n'y a point de projet apparemment à y faire, quand on n'y tient point de passage, et qu'il y a une armée ennemie pour s'y opposer. M. le maréchal de Laferté était avec un corps d'armée vers le Luxembourg, afin d'attaquer Arlon, s'il le trouvait dégarni, ou tout au moins avec intention d'y arrêter le corps d'armée de M. le prince qui hivernait depuis quelques années en ce pays-là et en ceux de Gueldres, Juliers et Brabant.

M. le cardinal vint à Amiens, et M. de Turenne résolut avec lui que l'armée marcherait vers la Lys; que le roi s'en irait à Montreuil, afin de donner jalousie à l'ennemi du côté de la mer, et que l'on retournerait tout d'un coup sur Cambrai qui était entièrement dégarni. Pour donner plus d'apparence à ce dessein, et faire que les ennemis ne pourvussent pas à Cambrai, il fallait que les Anglais ne débarquassent qu'au même temps que l'armée du roi arriverait devant Cambrai, parce qu'autrement le séjour de l'armée dans le Boulonnais aurait donné du soupçon à l'ennemi que l'on marchandait à entrer en Flandre, et incontinent le ferait songer à mettre des gens dans Cambrai, où l'on pouvait aller en deux jours de marche. Et d'autre côté, on ne jugeait pas à propos que M. le maréchal de Laferté ne passât la Meuse et quittât le Luxembourg, de peur que M. le prince avec son corps d'armée, voyant qu'il avait la tête tournée pour venir en Flandre, ne marchât aussi vers Cambrai. Ces considérations faisaient que M. de Turenne, sans les Anglais et sans l'armée de M. le maréchal de Laferté, voulait se mettre devant Cambrai, aimant mieux hasarder à y laisser entrer quelque secours, et en ce cas-là ne continuer pas le siège, que de découvrir son dessein en y allant avec plus de précaution, et en faisant approcher les Anglais et M. de Laferté; ce qui aurait engagé les ennemis à mettre la place dans un état que l'on n'aurait pu songer à l'attaquer. Etant parti d'auprès de Béthune, il marcha avec toute sa cavalerie, et en un jour et une nuit il arriva devant la place, ayant passé l'Escaut au-dessus de la ville, et fait le tour de la citadelle. Il rencontra M. de Castelnau qu'il avait envoyé

avec une bonne partie de la cavalerie entre Cambrai et Bouchain, et l'infanterie étant arrivée avec un pont de bateaux le soir du même matin que M. de Turenne y était avec la cavalerie, on fit en une heure le pont pour se communiquer; et ayant distribué les ou-
 vers le même jour, on commença à sept heures du soir à travailler aux lignes. On n'avait aucune langue de l'ennemi, et M. de Turenne savait bien qu'avec toute la diligence qu'une cavalerie peut faire, celle des Espagnols en Flandre ne pouvait y être que le lendemain, auquel temps il croyait pouvoir être fermé ou par des lignes, ou par les bagages de l'armée et par les charrettes de vivres; de manière que nulle cavalerie ennemie ne pouvait passer. Comme il venait du côté de la Flandre pour investir Cambrai, il ne savait rien de M. le prince, qu'il croyait vers la Meuse. M. de Condé, pressé par les Espagnols de marcher en Flandre, qu'ils aimaient mieux sauver et laisser courir hasard aux places du Luxembourg, arriva le même matin avec toute sa cavalerie à Valenciennes, que M. de Turenne arrivait devant Cambrai; et en ayant été averti par divers courriers du gouverneur qu'il envoya à Bouchain, comme il commença à voir paraître l'armée du roi, et aussi par les coups de canon de la citadelle et de la ville, il s'en vint à Bouchain avec sa cavalerie, qui n'est qu'à deux heures de Valenciennes, et il y en a autant de là à Cambrai. Il arriva vers les dix heures du matin à Bouchain, vit tout ce jour-là l'armée du roi défilér vers Cambrai; et quoique beaucoup de gens lui conseillaient d'attendre des troupes d'Espagne pour secourir la place, il jugea bien que la difficulté s'augmenterait, s'il donnait le temps de travailler aux li-

gnes; dès la même nuit que l'on avait investi Cambrai, sur les onze heures du soir, il marcha par les plaines, qui est le seul pays qu'il y ait autour de Cambrai, droit à la citadelle, avec près de trois mille chevaux sans infanterie.

M. de Turenne, averti à l'entrée de la nuit qu'il était arrivé neuf escadrons de cavalerie à Bouchain, crut que c'étaient des troupes d'Espagne qui voulaient entrer dans la place, et pensant qu'ils éviteraient le lieu où était le camp, pour prendre le tour et entrer sans rencontrer personne, il s'alla poster dans l'endroit où ils devaient passer avec sept ou huit régimens de cavalerie, laissant toutes les troupes étendues le long de la plaine. On ne sait pas bien si M. le prince fut égaré par le guide qui voulait, à ce qu'on dit, le mener par un autre endroit, pour éviter le camp; mais il s'en vint par le grand chemin de Bouchain à la citadelle. Il avait vingt-cinq ou vingt-six escadrons, trois escadrons de front, et les autres derrière sur trois colonnes. Ils ne trouvèrent à leur chemin que quatre ou cinq escadrons de cavalerie de l'armée du roi, qui, ayant fait quelques décharges, et une partie ne s'opposant pas au front, les laissèrent passer avec peu de perte. Un escadron de Clérembaut, avec lequel était M. de Varenne, chargea celui où était M. le prince, le suivit jusque sur la contre-scarpe de la citadelle et fit beaucoup de prisonniers: il y en eut aussi quelques-uns qui se trouvèrent embarrassés dans l'obscurité de la nuit; mais M. le prince se trouva une heure avant le jour sur les fossés de la citadelle avec toutes ses troupes, à la réserve de vingt-cinq ou trente officiers et trois ou quatre cents cavaliers qu'il perdit. M. de Turenne était fort

éloigné de là, et on lui avait amené le lieutenant-colonel du régiment d'Enghien, qui fut pris comme M. le prince entra dans le camp. Ayant marché vers ce côté, il ne put pas apprendre avant qu'il fût jour, s'il était entré ou non un corps dans Cambrai.

Le jour commençant à paraître, M. de Turenne vit toutes les troupes de l'ennemi en bataille sur la contrescarpe de la citadelle, et ordonna aussitôt à M. de Castelnau, qui était de l'autre côté de l'Escaut, de repasser endecà, et ne délibéra pas à lever le siège, ne l'ayant entrepris que sur l'assurance qu'il trouverait peu de gens dans la place, et persuadé que s'il battait le secours des Espagnols, qui ne pouvait pas être fort considérable la première ni la seconde nuit, qu'il pourrait dans ce cas continuer aisément le siège; mais l'arrivée de M. le prince à Bouchain, le jour qu'il investit Cambrai, et la résolution que le prince prit d'entrer lui-même dans la place (ce qui fut une chose fort hardie), rompirent tout-à-fait les mesures de M. de Turenne et l'obligèrent d'assembler toutes les troupes. Ayant levé tous les ponts de l'Escaut, et remis dans les chariots tout ce qui put être déchargé dans un blocus d'une nuit, il commença à marcher entre Cambrai et le Câtelet.

Comme M. de Castelnau avait achevé de passer l'Escaut, et qu'il rechargeait son pont, il y parut quelque cavalerie de l'armée d'Espagne que M. le prince, étant arrivé à Bouchain, avait fait hâter. Il n'y eut aucune escarmouche considérable à l'arrière-garde, et l'armée du roi, après avoir séjourné deux jours auprès de Cambrai, se rapprocha de Saint-Quentin, où le roi, qui était en Picardie, arriva quelques jours après. Cette tentative de Cambrai,

ayant donné le temps aux ennemis de se mettre ensemble, les entreprises depuis la mer jusqu'à l'Escaut, devinrent comme impossibles, de sorte qu'on fit avancer les Anglais vers Saint-Quentin, qui avaient débarqué un nombre de près de six mille hommes et le roi y vint avec M. le cardinal. M. de Turenne, y étant allé, il fut résolu que l'on enverrait proposer à M. le maréchal de Laferté d'attaquer Arlon ou Montmédi, croyant que l'attaque d'une petite place en Luxembourg pourrait faire prendre un mauvais parti à l'ennemi, ce que l'on aimait mieux faire que de se mettre devant une grande place, après avoir donné le temps aux Espagnols de se rassembler, ce qui lui aurait donné moyen ou d'entrer en France, ou d'attaquer quelque place que l'on ne pouvait pas bien garnir, quand une armée est occupée à un grand siège, et qu'elle a beaucoup de places à garder. C'est ce qui fit prendre la résolution d'attaquer Montmédi, à quoi M. le maréchal de Laferté donna les mains; et, quoiqu'il y eût de grandes difficultés à cause du roc, néanmoins on se flatta que l'on y trouverait peu de gens, comme en effet, il n'y avait pas plus de quatre cents hommes.

M. de Turenne envoya quatre mille hommes de pied à M. le maréchal de Laferté, et fit approcher de lui le corps des Anglais afin de s'opposer à l'armée des ennemis; et, mettant quelque infanterie dans Landrecies et dans le Quesnoi, il se tint à la tête de la frontière afin d'empêcher que les ennemis n'entreprissent pas de secourir Montmédi, ni de rien faire de considérable. Le siège donc commença et M. de Turenne y marcha une fois avec sa cavalerie, sur un avis que l'ennemi se portait entre la Sambre et la Meuse pour

Il y retourna une seconde fois, l'armée de l'ennemi ayant été repoussée de Charlemont, qui est sur la rive gauche, d'où ils retournèrent en diligence, par la Flandre, jusqu'à Calais, pour une entreprise qu'ils avaient sur cette place, laquelle manqua; et M. le cardinal, qui était à Lafère avec le roi, envoya promptement des mousquetaires de Sa Majesté à Ardres, lesquels, avec de la cavalerie que M. de Castelnau y envoya aussi, empêchèrent l'ennemi, après avoir manqué l'entreprise sur Calais, ne s'arrêtât à Ardres; mais, s'étant rafraîchis près quinze jours, ils se rapprochèrent encore de la frontière et vinrent jusqu'à Ribemont.

Le siège de Montmédi dura beaucoup plus que l'on ne l'avait cru, à cause des rochers qui se trouvaient sur la contrescarpe, en sorte que l'ennemi, étonnés de la longueur du siège, après toutes ces tentatives pour la secourir, et d'avoir marché à grands frais, se résolvaient encore de faire semblant d'entrer en France, après avoir envoyé M. de Marsin avec un corps en Luxembourg, pour tâcher de secourir Montmédi; mais ils ne demeurèrent qu'un jour à Ribemont et se retirèrent de là dans leur pays. M. de Turenne envoya encore un renfort de troupes à Montmédi, de sorte qu'après plus de deux mois de tranchée ouverte, la place se rendit, les ennemis n'ayant rien entrepris, et leur armée s'étant fort ruinée en diverses marches qui avaient fort mal succédé. On était resté quelque temps dans une fort mauvaise opinion du siège de Montmédi, ce qui obligea le roi de s'en approcher, et ensuite la reine, qui était demeurée à Lafère, s'y en alla trouver le roi, lequel fut tous les jours à Stenai, allant de temps en

temps se promener pour voir le siège.

Quand la place se rendit, toute l'armée des ennemis était entre la Sambre et la Meuse, et M. le cardinal proposa à M. de Turenne le siège de Rocroi; ce que les ennemis jugeant faisable, s'en approchèrent avec toute leur armée. M. de Turenne était à quatorze ou quinze lieues de l'endroit où était la cour, et savait bien que l'on n'avait rien de réglé pour les entreprises; la cour, croyant toutes choses bonnes pourvu qu'elles pussent réussir; mais lui, voyant que l'ennemi s'était avancé vers Rocroi, résolut de marcher de grand matin, de les prévenir et d'arriver en Flandre avant eux. Il avertit, en commençant à marcher, M. le cardinal de son dessein, et toutes les troupes de M. le maréchal de Laferté, tant celles qui étaient de son corps que celles qu'on lui avait envoyées, demeurèrent auprès de Montmédi, à la réserve de la cavalerie que M. de Lillebonne et M. de Varennes commandaient. En partant de Rumigni, il prit sa marche auprès d'Avesnes, et de là passa la Sambre à Aimerie, où il ne séjourna que le temps qu'il fallait pour donner loisir de repaître. Il passa auprès du Quesnoi et alla traverser l'Escaut à la Neuville, à une heure au-dessous de Bouchain, d'où il alla loger à Sailli, sur la Scarpe, et envoya de là, dès la nuit, M. de Castelnau investir Saint-Venant, lui ayant donné ordre de passer de l'autre côté de la Lys. M. de Turenne arriva en même temps en deçà avec toute la cavalerie et quelques mousquetaires commandés. On fit de la Sambre, en trois jours, la marche jusqu'à Saint-Venant, le premier à la Neuville auprès de Bouchain, le second à Sailli, sur la Scarpe, et le troisième devant Saint-Venant.

en faisaient leur capitale défense, s'y opiniâtèrent fort, et ce fut une des plus difficiles actions qui se soit vue dans les sièges. Cela pressa si fort les ennemis que la garde qui suivit, ayant encore emporté un ouvrage, ils demandèrent à capituler; voyant toute la cavalerie de l'armée qui portait des fascines pour remplir le fossé de la place. M. de Turenne, ayant parlé aux otages à la tête du travail, pressa si fort la reddition que, dans une heure, on fut maître d'une porte. Il commanda à l'instant à quatre ou cinq mille chevaux de marcher à Ardres en passant près des portes d'Aire, afin que la place tirât le canon; l'armée qui était devant Ardres vit que Saint-Venant était pris, et ainsi cessa de continuer le siège. C'est ce qui en effet sauva la place; car les ennemis, sachant qu'il n'y avait que des dehors en état de défense, ne firent qu'une faute, qui était de ne pas les emporter la première nuit qu'ils arrivèrent; mais, les ayant attaqués la seconde, et ne trouvant personne pour les défendre, ils descendirent la même nuit dans le fossé par trois endroits, la descente n'étant pas difficile, et attachèrent des mineurs à une courtine et à un bastion; ce fut cette même nuit-là qu'ils entendirent le canon à Aire; ils firent sommer diverses fois la place, et eurent nouvelle le matin que toute l'armée du roi marchait à Ardres; ils crurent ainsi que l'avant-garde était l'armée même, prirent l'alarme et se retirèrent dans la Flandre sur les onze heures du matin le même jour: ils laissèrent quelques mineurs attachés au bastion, et quelques postes d'infanterie qu'ils ne purent retirer le jour. Il est certain qu'Ardres aurait été pris, n'y ayant pas deux cents hommes dans la place, si on l'avait assiégé selon les règles.

M. de Turenne, ayant marché jour-là sept lieues avec l'armée, apprit le soir que celle des ennemis s'était tirée en Flandre; après s'être rafraîchi trois jours, il retourna, par Saint-Venant, passer la Lys, et fit prendre Motte-au-Bois, château qui incommodait fort Saint-Venant, et commanda qu'on le fît raser; sachant que l'armée de l'ennemi était près de la Colme mais incertain si elle l'avait passée, espérant en trouver une partie en-deçà, il laissa son bagage dans le camp avec ordre de marcher jusqu'à Cassel et d'y demeurer, et lui avec l'armée alla en un jour depuis Merville jusqu'à la Berge: le temps fut si mauvais qu'il n'y eut qu'une partie de l'avant-garde qui y put arriver avec peu d'ordre. On apprit par des prisonniers que toute l'armée des ennemis était au-delà de la rivière, et on les fut reconnaître le lendemain; on vit qu'ils avaient de s'y retrancher; et, le temps étant perdu d'entreprendre quelque chose, l'armée alla à Wate, où M. de Turenne, ayant appris que les ennemis quittaient le poste de Bourbourg et avaient gardé le fort de Rupt, il en pécha par sa diligence qu'ils ne pourraient passer les digues, résolut de passer la Colme et d'assiéger Mardyck. Il envoya le sieur Talon à Londres, pour en faire la proposition à M. le protecteur, ayant toujours eu ordre de la cour de s'approcher de la mer quand il le pourrait; et, sachant bien que c'était l'intention d'exécuter le traité fait au commencement de la campagne. Comme on ne peut agir que selon le temps que l'ennemi donne, M. de Turenne crut ne devoir pas négliger celui-ci, quoique la saison fût fort avancée pour commencer des conquêtes en Flandre.

Le mois de septembre fut presque

Au quand M. Talon alla en Angleterre. On prit néanmoins le fort d'Hamotin, qui était un passage, et on prépara toutes les choses nécessaires, tant vivres qu'artillerie, pour entreprendre un siège. L'armée séjourna neuf ou dix jours à Wate, pendant lesquels il ne se passa rien de considérable; ce séjour fit croire aux ennemis que l'on ne songeait pas à aller plus avant, de sorte qu'ils avaient résolu d'abord de faire sauter le fort de Mardyck, et avaient commencé à creuser des mines sous les bastions; mais, se flattant ensuite que l'incommodité de la saison et la difficulté des chemins empêcheraient le siège de la place, ils firent cesser le travail et y mirent garnison. M. de Turenne, qui ne pouvait assiéger ni Gravelines, ni Dunkerque, dans une saison avancée; la première, à cause de la bonté de la place, et la dernière, à cause que l'ennemi était campé sous ses murs, résolut d'aller à Mardyck, sans avoir de nouvelles positives de ce que pensait M. le protecteur; il savait bien que la flotte d'Angleterre était à la rade, et aimait mieux commencer une chose, quoique très difficile, que d'achever la campagne sans rien faire davantage. Ainsi, ayant envoyé son bagage sous Calais, avec cinq ou six régimens de cavalerie, il marcha à Mardyck. Il fallait que toute l'armée passât sur une digue, et s'avancât dans un pays où il n'y avait de retraite que par le même chemin par lequel on allait; on commanda à toute la cavalerie de porter des palissades, et à l'infanterie des fascines, n'y ayant point de bois auprès de Mardyck, lequel est si proche de Dunkerque, où était l'armée des ennemis, qu'il fallait planter des palissades en y arrivant.

Les ennemis avaient dans la place

six ou sept cents hommes, composés de trois régimens Italiens, et le reste d'Espagnols et de Walons; on fut deux jours que les vaisseaux ne pouvaient pas entrer dans la fosse, à cause du vent, et que l'on voyait passer des bateaux qui allaient de Dunkerque à Mardyck, ce qui rendait le siège fort difficile, et aussi le manque de fourrage faisait voir que l'armée ne pourrait pas y demeurer long-temps. M. de Turenne balança un jour entier, s'il commencerait le siège, et M. de Castelnau l'y ayant déterminé, l'on résolut d'ouvrir la tranchée, et d'emmener du canon pour battre le fort du Bois; voyant que les ennemis voulaient l'abandonner, quelque cavalerie courut sur le bord de la mer, entre les deux forts. Ayant ôté par ce moyen la communication de la mer, on poursuivit avec plus de plaisir la résolution qui était prise d'ouvrir la tranchée, ce qui se fit cette nuit, où les gardes entrèrent, et on s'approcha fort près de la contrescarpe. Le lendemain on y fit une attaque générale, et on l'emporta de tous les côtés, et s'y étant logé, on commença sans perdre de temps à la percer, pour descendre dans le fossé de la place. Le matin, comme on y jetait des fascines pour le combler, les ennemis demandèrent à capituler, et n'étant point reçus à se rendre, que prisonniers de guerre, après avoir rompu deux ou trois fois en cinq ou six heures la trêve, ils acceptèrent la capitulation, et sortirent le lendemain au matin tous prisonniers de guerre, excepté le gouverneur et un capitaine espagnol, venu en ôtage, que M. de Turenne renvoya; on laissa seulement aller à Dunkerque quelques officiers, pour solliciter la liberté des autres, qui furent renvoyés en France et dispersés dans les villes.

Après la prise de Mardyck, la conservation en était bien plus difficile que n'en avait été la conquête; parce que M. de Turenne avait mieux aimé passer par-dessus beaucoup de considérations, pour entreprendre quelque chose, que d'achever la campagne sans rien faire. Comme il avait marché au siège de Mardyck sans avoir de réponse positive de M. le protecteur, s'il voulait faire les choses nécessaires pour sa conservation la place étant prise, il se rencontra beaucoup de difficultés à prendre un parti. L'ambassadeur d'Angleterre, qui était à la cour, arriva dans cet intervalle et apporta les ordres à M. de Turenne de faire toutes choses possibles pour le siège de Dunkerque ou de Gravelines; quoique l'un et l'autre fussent impossibles, néanmoins M. le cardinal était bien aise de contenter M. le protecteur, en faisant la proposition: l'armée ennemie, campée sous Dunkerque, empêchait de songer à ce siège. M. de Turenne résolut une fois de demeurer quelques jours dans le camp pour fortifier Mardyck; mais le manque de fourrages, et le temps qu'il faut pour mettre en état une place dénuée de toutes choses, lui faisait songer aussi à raser la place; mais ce parti, quoique le plus sûr, avait de si mauvaises conséquences, à cause de l'alliance avec les Anglais, qu'il ne put s'y résoudre; il se trouva dans cette situation où, lorsqu'il n'y a rien de bon à faire, on se contente de choisir le moins mauvais. J'ai oublié de dire que M. de Schomberg avait été laissé à Bourbourg avec près de deux mille hommes pour garder le passage et conserver cette place qui était entièrement rasée: mais elle donnait autant de difficulté à être mise en état que Mardyck. M. de Turenne crut qu'en s'approchant de Gravelines, il pourrait peut-être trou-

ver moyen de l'investir et d'y passer tout l'hiver, et par ce moyen conserver Mardyck et Bourbourg; mais sa pensée n'était pas bien fondée, et de tout ceci il n'y avait aucun principe bien sûr sur lequel on pût former une résolution: il arriva aussi qu'il pleuvait beaucoup la nuit et le jour que l'armée décampa, de sorte qu'il fut impossible de s'arrêter près de Gravelines, et l'armée repassa au-delà de Bourbourg, et les chemins devinrent si mauvais qu'on fut obligé de laisser le canon. Toute l'armée, et principalement l'infanterie, se débanda entièrement pour aller chercher des lieux où il y avait du bois pour se chauffer après avoir été trois jours sur des digues avec de incommodités qui ne se peuvent exprimer: personne dans ce temps-là ne voulait demeurer à Bourbourg; et sans M. de Schomberg qui y resta, il est certain qu'il eût fallu abandonner la place. M. de Varennes avait été blessé à Mardyck.

M. de Turenne, voyant qu'il fallait céder au mauvais temps, laissa près de deux mille hommes à Bourbourg, sept ou huit cents Anglais à Mardyck, et marcha à Ruminghen, lieu le plus proche où il put trouver de la terre ferme pour camper, et résolut de faire des chemins pour porter les provisions de là à Bourbourg, espérant que le séjour de l'armée dans ce poste pourrait empêcher le siège de Mardyck; il doutait néanmoins lui-même de la réussite et personne ne croyait la chose faisable; en effet, l'entreprise était difficile: c'était dans le mois d'octobre; Bourbourg était une place rasée qui manquait de tout; il fallait accommoder les canaux pour aller depuis Calais à la rivière d'Aa et y dresser des forts et des ponts; enfin, il fallait envoyer les soldats du camp de Ruminghen

no, à trois grandes heures de Bour-
nig, pour travailler à tous les ouvra-
ns, mais qu'il y eût en aucun lieu ni
th, ni couvert. Le long séjour de
mée dans ce camp, qui dura près de
semaines, donna de la facilité à
les ces travaux. Jaquier, munition-
ne général, se chargea de rendre
canaux navigables, et en vint à
nt, avec le travail de beaucoup de
ns de Calais. M. de Castelnau et
le marquis d'Uxelles entreprirent
acun un fort sur la rivière d'Aa,
fils mirent en état, avec des ponts
r la rivière, et M. de Schomberg fit
vailler à sa place.

Les ennemis, se flattant toujours
e l'armée se retirerait n'attaquèrent
nt Mardyck. L'ambassadeur d'An-
terre était fort en peine de la place,
s'il devait demander qu'on l'aban-
nât; il avait fort souhaité que l'ar-
e du roi retournât à Mardyck pour
rifier la place; il en voyait fort bien
possibilité, mais il voulait se dé-
arger de sa garde. M. de Turenne,
vant que les ennemis négligeaient
place, avait proposé d'y envoyer des
meurs pour faire sauter les bastions;
ns l'ambassadeur d'Angleterre, ayant
présenté que cette conduite ferait
ir à M. le protecteur que l'on ne
vait point continuer le traité, M. de
urenne résolut de hasarder plutôt la
rise de la place par les ennemis que
encourir une mésintelligence assurée
ec les Anglais; il y envoya donc
eux ou trois cents Français pour se
oster sur la contrescarpe, qui était
lemeurée près d'un mois dans un tel
tat, que les ennemis l'auraient em-
portée en six heures.

Quelques jours après que les Fran-
ais y furent entrés, les ennemis firent
ne tentative dont on n'a pas pu bien
avoir la raison, si ce n'est qu'ils

avaient quelque intelligence dans la
place; ils ne rasèrent point le bas fort,
comme ils le pouvaient, demeurèrent
toute la nuit assez près de la contre-
scarpe sans y faire d'attaque, et se re-
tirèrent avec perte de quelques gens;
cela ne laissa pas de donner beaucoup
de courage aux assiégés : on se ranima
en Angleterre pour la conservation de
la place. M. de Turenne y envoya en-
core quelque infanterie, et il y vint
quelques palissades de Londres, avec
lesquelles on fit travailler au bas fort.

Vers la fin du mois de novembre,
l'armée du roi fut obligée de se retirer
de Ruminghen; et celle des ennemis,
qui avait toujours été campée derrière
Dunkerque, se retira aussi dans son
pays, sans avoir pu rien entreprendre.
M. le prince, étant tombé malade, se
fit porter à Gand, où il fut en danger;
mais, s'étant rétabli, on le mena à
Bruxelles. Comme M. de Turenne fai-
sait retirer l'armée vers le Boulenois,
il sut par M. le cardinal, qui avait de
très bonnes intelligences en Flandre,
que les ennemis avaient toujours des-
sein d'attaquer Mardyck, pendant l'hi-
ver alors que l'armée du roi ne pourrait
plus secourir la place; c'est pourquoi il
y envoya un renfort d'infanterie fran-
çaise; et les régimens, n'ayant plus
guère de soldats (la désertion étant
venue, à cause que l'on n'avait rien
touché durant toute la campagne, ce
qui n'avait jamais été depuis le com-
mencement de la guerre), on fut obligé
de commander des officiers de chaque
corps, sans soldats, ce qui ne s'était
point encore fait; et depuis, le roi y
envoya tous ses mousquetaires, avec
les compagnies de gendarmes et che-
vau-légers de M. le cardinal et ses gar-
des. Comme M. de Turenne revint
avec l'armée sur la frontière, M. le
maréchal d'Aumont, qui était dans

Son gouvernement du Boulenois, eut ordre de s'en aller à Mardyck, où il demeura bien avant dans le mois de janvier.

Les ennemis, ayant vu toutes ces précautions, n'entreprirent rien, et se contentèrent de faire hiverner presque toute leur armée dans la Flandre, tant pour ne pas perdre de temps à attaquer cette place, quand ils en trouveraient l'occasion, que pour être plus près pour s'opposer à l'attaque des villes de Flandre, quand le roi, favorisé des Anglais, le voudrait entreprendre. Son armée demeura jusqu'au commencement de janvier sur les frontières, après quoi elle fut séparée à l'ordinaire dans ses quartiers en diverses provinces de France. M. le prince, qui avait été en quelque danger à Bruxelles, commença à se porter mieux, et les généraux ennemis s'y rassemblèrent, ayant laissé leurs frontières du côté de la Flandre, avec des garnisons beaucoup plus fortes qu'à l'ordinaire.

Au commencement de mars, le gouverneur de Hesdin étant mort, on donna ce gouvernement à M. de Moret. Le major, se trouvant à Paris, vint aussitôt le trouver pour recevoir ses ordres; et s'en alla ensuite sans aucun soupçon dans la place; M. de Moret y alla fort peu de jours après, et on lui refusa la porte; on apprit qu'il y avait long-temps que ce major s'était rendu maître de l'esprit d'une partie des officiers; et, voyant que le gouverneur était mal sain, avait pensé à s'emparer de la place. M. le maréchal d'Hocquincourt, depuis très long-temps mécontent en Picardie, étant un homme qui prenait des résolutions fort légèrement, s'en alla à Hesdin, sachant les intentions de Defargues, major de la place, y demeura quelque

temps sans y avoir aucun pouvoir de là alla trouver M. le prince à Flandre. Ceux de Hedin, ne trouvant de sûreté à se raccommoder avec M. le cardinal après ce qu'ils avaient traité avec M. le prince et les Espagnols, qui leur envoyèrent troupes qu'ils ne reçurent point dans la ville; mais ils les mirent quelque temps dans un camp fort proche; insensiblement, après beaucoup de lées et de venues pour négocier à Bruxelles, ils les introduisirent dans leurs faubourgs: ils traitèrent durant tout ce temps-là à la cour; mais on ne bien que c'était pour gagner du temps et pour diminuer l'envie qu'on avait de les aller attaquer promptement.

L'armée du roi, n'étant point encore en état de se mettre en campagne, M. le cardinal vit que cette négociation ne pouvait nuire à rien. Le temps arriva que les troupes sortirent de leurs quartiers, et que le roi s'en vint à Amiens avec la reine. On eut, par le commis de M. le Tellier, nommé Calier, qui avait fait divers voyages à Hesdin, des nouvelles qui donnaient moins d'espérance que jamais que la ville s'accommodât avec le roi. Cette nouveauté commençait à réveiller beaucoup de gens en France, où naturellement il se trouve toujours des mécontents: d'ailleurs la longue guerre et la disette où étaient les provinces, par la continuation des grandes charges et tailles, donnait sujet au peuple de souhaiter un changement dans le ministère, et il le souhaitait avec tant de ardeur, qu'il ne regardait pas s'il lui paraissait avantageux ou dommageable.

Il y avait eu auparavant des assemblées de noblesse en diverses provinces, avec quelques gentilshommes pour chefs, et surtout en Normandie. Quoique madame de Longueville

des une dévotion si grande qu'elle ne se mêlait d'aucune cabale, néanmoins son esprit avait tant d'ascendant sur les personnes, qu'elle les faisait pencher du côté où elle avouait bien que son inclination la portait, c'est-à-dire du côté de M. son frère. La retraite aussi quelquefois, comme le grand monde, fait éclore les semences des plus grandes affaires.

Les choses étaient ainsi désespérées quand la cour vint à Amiens, où le roi demeura quelques jours, et on y rassembla une partie de l'armée. En ce temps-là se fit cette entreprise sur Ostende, où M. le maréchal d'Aumont, qui avait été durant l'hiver quelque temps dans Mardyck, s'engagea, sur la parole de quelques petites gens, qui furent trompés grossièrement par ceux d'Ostende, lesquels ayant joué une farce dans la ville, firent semblant d'arrêter leur gouverneur, crièrent : vive le roi, dans les rues, et dirent mille injures des Espagnols; ces gens crédules allèrent trouver M. d'Aumont, comme il était à la rade avec douze ou quinze cents hommes, et l'ayant assuré qu'il se rendrait maître de la ville s'il voulait y venir, lui, sans prendre aucun ôtage, entra sur le pont avec une partie de ses gens; les Espagnols, qui étaient cachés dans les caves, en sortirent, et fermant le havre, prirent cinq ou six cents hommes avec M. le maréchal d'Aumont; mais le reste, qui n'était pas entré, se retira dans les navires.

Cette entreprise d'Ostende manquée, avec l'affaire de Hesdin, faisait concevoir de grandes espérances à M. le prince, et fit commencer la campagne avec de fort méchantes apparences de succès. La cour même, qui se trouvait en ce temps-là à l'armée, décriait au moins pour la plupart les

affaires autant ou plus que les autres. Quoique la plupart des officiers de l'armée n'étaient pas encore venus, le roi s'approcha de Hesdin avec dix ou douze mille hommes; ceux de dedans ayant quelques troupes espagnoles campées dans les dehors, sortirent pour escarmoucher, et on tira le canon sur le roi même, qui s'était avancé; de manière que par cette déclaration si ouverte, on ne songea plus à traiter avec Hesdin, mais à s'y conduire comme avec une place ennemie.

Durant l'hiver, M. le cardinal avait traité avec l'ambassadeur d'Angleterre, qui pressait extrêmement que l'on s'engageât devant Dunkerque, et on avait signé les articles par lesquels il fut arrêté que Dunkerque serait mis entre les mains des Anglais; qu'ils fourniraient six mille hommes de pied, et tiendraient la mer avec leur armée navale. Le traité n'était que pour un an, pendant lequel ils devaient continuer le même secours par terre, aider aussi par mer au siège de Gravelines, qui devait demeurer au roi, et ne prétendre point à d'autre place qu'à celle de Dunkerque. M. le cardinal souhaita que l'on marchât en Flandre; et M. de Turenne, sans savoir si on pourrait assiéger Dunkerque, ou si on s'arrêterait à Bergues, désirait aussi de faire voir naïvement aux Anglais que l'on faisait tout son possible pour l'exécution du traité. Le roi, qui était campé à une petite heure de Hesdin, s'en alla rejoindre la reine à Montreuil, pour retourner ensemble à Calais, avec deux ou trois mille hommes que M. de Castelnau commandait; et M. de Turenne avec sept ou huit mille hommes, prit le chemin de Saint-Venant, pour y passer la Lys, et ensuite marcher vers Bergues et Dunkerque.

En arrivant auprès de Béthune, il

apprit de M. le marquis de Créquy, qui en était gouverneur, qu'il y avait deux ou trois régimens de l'ennemi dans Cassel, à cinq heures de Saint-Venant, sur le chemin de Bergues; il lui donna sept ou huit cents chevaux, et quelques mousquetaires commandés, avec lesquels s'avançant, il prit dans Cassel deux régimens d'infanterie irlandais, qui faisaient deux ou trois cents hommes. M. de Turenne y arriva peu de temps après avec l'avant-garde; et à cause des mauvais chemins, il y séjourna un jour pour attendre son bagage; et s'il eût cru tous ceux du pays, il n'en aurait point mené, non plus que le canon, à cause de la difficulté qu'il trouverait par les chemins, lesquels avaient été rendus plus mauvais qu'à l'ordinaire, à cause du grand hiver qui avait duré si long-temps. Au mois de mai, M. de Turenne, voyant bien que la diligence était fort nécessaire, et apprenant par les prisonniers que l'armée ennemie n'était pas ensemble, fit suivre toute la nuit le bagage, et faisant raccommoder les chemins, s'avança sur la Colme, et laissant Bergues à main gauche, marcha par des pays fort inondés, auprès d'une petite redoute que les ennemis gardaient, avec trente hommes et un capitaine; on fit un passage sur la rivière; et ayant trouvé quelques piliers sur lesquels on mit des planches, on y mena quelques chevaux par la bride; ce que voyant ceux de la redoute, et qu'on s'y avançait avec cinquante ou soixante mousquetaires, ils se rendirent. C'était le seul passage dont on pût se servir, à cause du pays inondé qui est entre Furnes et Bergues. On ne voyait de là à Dunkerque rien que de l'eau, et M. de Turenne s'en retourna avec peine à son quartier qui était à une heure de là; ayant laissé M. de Belle-

fons, lieutenant-général, avec quelque infanterie, afin de reconnaître les chemins de là à Dunkerque.

Il n'y avait aucun homme dans le pays qui dît qu'il y eût un chemin; et M. de Turenne ayant envoyé ce soir-là M. de Varenne le long de la Colme, laissa Bergues à droite, pour voir s'il y aurait moyen de communiquer par là avec Marydck, où était M. de Castelnau. Il lui rapporta qu'à cause des eaux on ne pouvait point passer; toute la nuit se passa sans qu'il crût qu'il eût aucune apparence de pouvoir aller vers Dunkerque. Le matin, M. de Bellefons lui manda que les ennemis avaient quitté une autre redoute près de Bergues, et qu'il y avait une digue par laquelle il croyait que l'on pouvait aller vers les forts entre Bergues et Dunkerque. Les ennemis, depuis la prise de Mardyck, avaient travaillé sur la digue de Bergues à Dunkerque, à deux grands forts qui étaient à une telle distance, qu'il est certain qu'étant en état de défense, on ne pût point assiéger Bergues ni Dunkerque sans les prendre, n'étant chacun qu'à une portée de canon l'un de l'autre, et à la même distance chacun de ces deux villes. On n'avait point eu d'information juste de leur état, de manière que cela avait toujours paru le plus grand obstacle pour le siège de Dunkerque; mais, comme j'ai dit, la résolution était prise de faire toutes choses pour répondre avec netteté au traité des Anglais.

M. de Turenne se trouva de grand matin avec toute l'armée à cette redoute qui avait été prise le soir auparavant; et faisant accommoder le pont sur la Colme, on s'avança vers ces forts. Les prisonniers de la redoute avaient dit que l'un était en état de défense et l'autre hors d'état. Après

avoir fait combler beaucoup de fossés, les ennemis voyant que l'armée s'avançait entre Bergues et Dunkerque, commencèrent à abandonner les forts et la digue. M. de Castelnau étant arrivé avec les trois mille hommes qui étaient partis avec le roi et trois mille Anglais, étant dès le jour auparavant à une portée de canon des ennemis, ils firent sortir deux bataillons de Dunkerque, et environ six ou sept cents chevaux pour défendre le canal et les forts.

L'armée s'approchant avec beaucoup de difficulté entre Bergues et Dunkerque, les ennemis furent pris par derrière, et leurs forts n'étant point en défense, ils se retirèrent à Bergues et à Dunkerque; mais la plus grande partie entra dans la dernière place. M. de Turenne ayant marché avec peu de gens sur cette digue, envoya promptement un de ses gens à la nage, pour avertir M. de Castelnau comme il avait passé. Il s'en vint le trouver aussitôt; et comme il fallait à l'instant se résoudre au siège de Bergues ou de Dunkerque, le premier étant fort aisé et l'autre fort difficile, M. de Turenne, croyant que si on perdait ce moment que l'on ne pourrait jamais y revenir, résolut, malgré toutes les difficultés, d'aller à Dunkerque. On ne put pas y marcher ce jour-là, à cause des eaux et des canaux; mais ayant travaillé aux ponts sur la Colme, sur le canal de Honscote à Dunkerque, et sur celui de Furnes à la même ville, on se trouva le lendemain à deux heures après midi auprès des dunes.

Toutes les troupes de l'ennemi, qui étaient dans le voisinage, s'y jetèrent, de façon qu'il se trouva dans la place environ deux mille deux cents hommes de pied et sept à huit cents chevaux; M. le marquis de Leyde y était

aussi entré le jour auparavant que l'armée y arriva. M. le prince et don Juan étaient encore à Bruxelles, persuadés que l'entreprise était impossible, puisque nous n'avions ni Bergues, ni Furnes, ni Gravelines, dont la première n'était distante que d'une heure, l'autre de trois, la dernière de quatre; et, la saison empêchant qu'il n'y eût aucune herbe pour faire paître les chevaux. On commença dès ce soir-là à prendre les quartiers; et, durant les cinq ou six premiers jours, si quelque officier-général des ennemis avec un peu de troupes se fût mis à Furnes ou à Bergues, difficilement eût-on pu faire les communications avant qu'il y fût entré beaucoup de troupes dans la ville; mais l'ennemi ayant cru au commencement que l'on assiègerait Bergues, et ayant ensuite appris le siège de Dunkerque, envoya seulement deux ou trois régimens sous de méchants officiers qui, ayant ordre d'entrer dans la ville, demeurèrent à Bergues, mandant l'impossibilité d'exécuter ce qu'on leur commandait. Les Espagnols résolurent alors d'assembler promptement l'armée pour venir au secours.

Les premiers jours on essuya de très grandes difficultés par l'assiette du camp, à cause des communications; par le manque de bois pour les soldats et par celui du fourrage pour la cavalerie. Comme on n'avait que la mer, il est impossible d'en tirer les assistances nécessaires à cause de la difficulté des débarquemens; aussi les Anglais, hors quelques canons et cinq mille hommes d'infanterie qui ont très bien servi, apportèrent fort peu de commodités au siège. Le roi, qui était à Calais, dès qu'il sut que l'on était devant Dunkerque, pressa M. le cardinal, qui y donna les mains, de manière qu'ils vinrent dans le vieux fort de Mardyck

trois jours après que l'on fut arrivé devant Dunkerque, où l'armée prit ses quartiers. M. de Turenne se logea dans les dunes auprès de l'étang, et retint une bonne partie des troupes avec lui depuis la mer jusqu'au canal de Furnes, où il posta un régiment d'infanterie. Il mit ensuite quelques régimens lorrains et un régiment d'infanterie dans le grand fort entre Bergues et Dunkerque avec peu de cavalerie, et un corps de troupes du côté de la mer, par où les ennemis pouvaient venir.

M. de Castelnau demeura au-delà du canal de Bergues avec les troupes qu'il avait menées avec lui et les Anglais. Il y eut des difficultés extrêmes à faire des ponts de communication. L'ennemi sortait quelquefois de la ville avec sept ou huit escadrons; mais comme il n'y avait point de tranchée ouverte, on n'était pas assez près de lui pour pouvoir rien entreprendre.

Ces premiers jours ayant été très difficiles, il commença à venir au camp quelques barques avec des vivres, et ensuite de l'avoine pour la cavalerie, qui était du côté des dunes; il y vint aussi des outils et quelques palissades avec quoi on travailla à la circonvallation, qui ne valut jamais rien, et principalement du côté des dunes. On fit aussi une estacade de gros piliers, liés par des chaînes que les matelots anglais venaient accommoder, lesquels ne pouvaient jamais résister aux grandes marées, quand il y avait beaucoup de vent; mais toutes les nuits la cavalerie était de garde sur le bord de la mer; on mettait des caissons quand la mer s'en allait, et on les ôtait avec les chevaux quand elle revenait, de sorte qu'il n'y demeurait jamais d'espace vide. L'armée, qui était très faible au commencement, grossissait peu à peu

par beaucoup de troupes qui venaient de France. On avait trouvé à propos de commencer le siège avec peu de troupes, plutôt qu'en les attendant et donner du temps aux ennemis de se rassembler, ce qui assurément aurait rompu le dessein, leur étant aisé de pourvoir à une place comme Dunkerque, et voyant bien que ce n'était que par là seulement que la France maintenait l'alliance des Anglais; mais l'affaire de Hesdin et d'Ostende leur avait donné de la sécurité. Le roi fut quelques jours à Mardyck, où M. le cardinal faisait pourvoir à toutes les munitions de guerre et avoines pour la cavalerie, et à faire apporter par mer des fascines et des plates-formes. Comme on commença à parler, avant que la tranchée fût ouverte, que les ennemis s'assemblaient, il conseilla très prudemment au roi de s'en retourner à Calais, n'y ayant aucun lieu où il pût demeurer sûrement, et ce siège étant, par la situation du pays, d'une telle condition que la retraite était comme impossible, s'il arrivait du malheur à un quartier de l'armée.

Trois ou quatre jours après le départ du roi, de la reine et de Monsieur, on ouvrit la tranchée du côté des dunes, dont on se servait comme de place d'armes. La première nuit, les ennemis firent une sortie avec toute leur cavalerie; on eut beaucoup d'alarmes en plaçant les travailleurs, et les Anglais, qui n'étaient pas fort accoutumés aux sièges, quittaient le travail et couraient aussitôt à leurs armes. Comme les premières nuits ne sont guère dangereuses, on ne perdit presque personne. On vit le matin toute la cavalerie des ennemis dehors, et la face de la ville étant grande de ce côté-là, les ennemis avaient bien vingt pièces de canon qui voyaient les tranchées, de

de six jusqu'à onze heures ou midi, la cavalerie ennemie, s'avancant à la tête du canon, paraissait comme des masses en campagne, les unes devant les autres; mais dès qu'elle voulait franchir des tranchées, la cavalerie royale la repoussait avec tant de vigueur, qu'en diverses sorties que les ennemis ont faites, ils n'ont pas eu le moindre avantage, et quoique notre cavalerie perdit beaucoup par le canon même par la mousqueterie, en approchant de la contrescarpe, on les a toujours poussés jusqu'au bord.

Les Suisses relevèrent les gardes, et le quatrième jour que Picardie était la garde, et que le régiment du Plessis avait la tête de la tranchée, il faisait un si grand vent, que l'on ne pouvait pas voir à cause du sable. Les ennemis sortirent, rasèrent un peu le haut de la tranchée, et blessèrent ou firent cent hommes des nôtres. Les Anglais avaient une attaque à la main gauche, et la cinquième ou sixième nuit, on fut sur les bords des premières palissades, que les Anglais attaquèrent fort vigoureusement; mais quoiqu'ils allassent hardiment sur les palissades, ils ne savaient pas s'y loger, et revenaient toujours dans les tranchées avec beaucoup de perte; on l'a aussi essayé trois ou quatre fois du côté des Français sans y réussir. Vers le sixième ou le septième jour de la tranchée ouverte, M. de Turenne eut avis que les ennemis s'assemblaient, et que M. le prince et don Juan arrivaient à Furnes avec l'armée.

On ne pouvait rien faire de bon du côté des dunes pour la circonvallation, et quoique l'on en prit quelques-unes avancées, on en voyait toujours d'autres qui incommodaient, et l'incertitude si un ennemi viendra encore par quelque côté fait toujours paraître les

choses moins dangereuses que quand on le voit en présence. Les assiégés avaient fait diverses sorties avec leur cavalerie; mais ils furent toujours repoussés avec tant de vigueur par la cavalerie de l'armée du roi, que cela les empêchait de rien faire de conséquent; mais on y perdit toujours de bons officiers, et principalement par leur canon, dont ils demeurèrent longtemps les maîtres. Tous les officiers-généraux, qui étaient M. de Schomberg, M. de Créquy, M. de Varenne, M. d'Humières, M. de Bellefonds, M. de Gadagne, se signalaient toujours où ils se rencontraient, et le marquis de Créquy fit très bien à une ou deux sorties de cavalerie, dans l'une desquelles M. le comte de Guiche, mestre-de-camp aux gardes, fut blessé, comme il y était couru volontaire. M. le comte de Soissons eut aussi un cheval tué, et pensa être fait prisonnier tout près des palissades de la contrescarpe.

Au huit ou neuvième jour de la tranchée ouverte, on avait déjà pris quelques palissades avancées sur le glacis de la contrescarpe, et essayé quelques logemens, où on n'avait pu se maintenir, lorsqu'on vit un corps de cavalerie qui s'avancait le long des dunes; on ne savait pas si c'était toute l'armée. M. de Turenne marcha avec peu de gens le long de la mer; dans ce temps-là, ils poussèrent la garde de l'autre côté des dunes, qui n'était que d'un régiment de cavalerie, et M. le maréchal d'Hocquincourt, s'étant avancé avec les coupeurs, reçut un coup de mousquet par quelques soldats avancés à un petit travail, dont il mourut le soir. On ne sut pas seulement qu'il fût blessé, si ce n'est par des trompettes qui vinrent, et cette cavalerie se retira auprès de l'abbaye de Dunes, qui est assez proche de Furnes, où

était l'armée des ennemis, environ à deux heures du camp.

Les Suisses entrèrent ce jour-là aux tranchées, et on ne put pas se rendre maître de la contrescarpe. Le lendemain, on vit toute l'armée des ennemis qui marchait dans les dunes, et cet avantage qu'elles leur donnaient, pour s'approcher du quartier-général, se faisait encore bien mieux voir quand l'ennemi était proche, de sorte que M. de Turenne s'avança de sept à huit cents pas seulement au-devant de son quartier, avec les troupes qui y étaient, laissa toutes les autres dans la circonvallation, et occupa une haute dune, où il craignait que les ennemis ne vinssent se mettre, fit promptement planter des pieux sur l'étang, vis-à-vis de celui, l'autre estacade lui devenant inutile, à cause qu'il avait fait avancer ses troupes. On fit aussi quelques petits retranchemens sur le haut des dunes en présence; mais tous ces travaux-là ne pouvaient être guère bons, étant faits en si peu de temps, et des piliers, plantés à la hâte où la marée revenait, ne pouvaient guère bien tenir.

L'ennemi, s'étant avancé à une demi-heure de ce lieu, où M. de Turenne s'était mis avec l'armée, fit halte, et on vit bien qu'il fallait loger. Don Juan d'Autriche avait la main droite qui regardait la mer, et M. le prince de Condé avait la gauche, qui allait sur le canal, qui vient de Furnes à Dunkerque. Il y a de cet espace-là environ quinze cents pas de dunes qui sont accessibles, mais inégales, l'étang à la main droite, et à la main gauche une prairie de douze à quinze cents pas, traversée de petits fossés qui vont jusqu'au canal de Furnes. M. le prince fit facilement la communication de ces petits fossés, et deux ou trois heures

avant la nuit, il fit un pont sur le canal avec beaucoup de barques qui lui vinrent de Furnes, et ce pont tenait à l'aile gauche. M. de Turenne, allant long de ce canal, les vit travailler au pont et le faire en une heure. Il fit tirer toutes les gardes avancées qui étaient de ce côté-là, et voyant l'avantage que l'ennemi aurait de marcher d'un côté et d'un autre du canal vers Dunkerque, il sentit à l'instant qu'il n'y avait rien à faire que de combattre les ennemis, il envoya ses ordres à tous les quartiers, pour se rendre, deux heures avant le jour, au sien. Il commanda aux Anglais, qui étaient en Dunkerque et Nardyk, d'envoyer leur bagage sous le fort, et aux troupes qui étaient en-deçà du canal de Dunkerque à Bergues, de mettre le leur sous un grand fort que les ennemis avaient commencé l'hiver et que l'on gardait.

Comme il y avait six ou sept canaux entre les quartiers, il était bien plus facile à ceux de Dunkerque de faire quelque sortie sur eux quand ils étaient affaiblis, et ainsi il était fort dangereux de laisser une grande circonvallation sans troupes, ceux de la ville pouvaient mettre le feu au camp et rompre les ponts de communication. Outre cela la tranchée le mettait en grande peine, car une sortie des assiégés et un étonnant nombre de troupes qui se croyaient abandonnées, l'armée marchant au-devant de l'ennemi, l'auraient obligé à lever le siège. D'ailleurs, comme on était tout proche du chemin couvert de la contrescarpe, et qu'il y avait déjà quelques traverses de glacis prises, les sorties étaient fort à craindre, parce qu'on ne peut plus sortir des tranchées quand la tête est poussée, et la confusion s'y met aisément. L'ennemi ayant toutes les contrescarpes et le feu de la place, au lieu que les tranchées étaient fort

gardes et si avancées que la cavalerie ne pouvait plus agir, on ne pouvait pas remédier à cela et continuer le dessein de combattre qu'en faisant passer, comme l'on fit, une bonne garde de tranchée qui fut deux bataillons des gardes françaises, qui eurent ordre d'essayer à se loger sur la con-scarpe, comme les jours précédens. Les Anglais entrèrent aussi à la main gauche avec une bonne garde, et il y avait huit escadrons de cavalerie commandés pour y être de renfort.

Les troupes marchèrent toute la nuit selon l'ordre donné, et les dernières furent un peu avant le jour au quartier de M. de Turenne. La nuit se passa de cette façon, les ennemis ayant seulement envoyé donner une alarme la nuit. Il s'y trouva de l'armée du roi, sans compter ce qui demeura au camp, aux bagages et à la tranchée, huit à neuf mille hommes de pied et cinq ou six mille chevaux. Il y avait six bataillons français et six anglais, et deux bataillons français mêlés dans l'aile droite de la cavalerie, et des mousquetaires français et anglais dans l'aile gauche avec dix pièces de canon, dont cinq allaient à l'aile droite entre les dunes et la prairie, et les cinq autres le long de l'étang, lequel était très large, parce que la mer était basse. Il y avait cinquante-quatre escadrons de cavalerie légère, et quatre de gendarmes.

La première ligne de l'aile droite et celle de l'aile gauche étaient composées chacune de quatorze escadrons, les secondes lignes de dix chacune, quatre escadrons de gendarmes qui soutenaient l'infanterie, et six escadrons de réserve qui marchaient à une assez grande distance derrière toute l'armée. La première ligne d'infanterie était de dix bataillons et la seconde de six, qui

n'avaient point de commandés devant eux que cinquante mousquetaires des gardes, pour faire un peu éloigner la cavalerie ennemie qui était en petites troupes sur les dunes un peu loin de leur armée.

M. de Castelnau commandait l'aile gauche, et avait M. de Varennes qui menait la première ligne de la cavalerie; et comme les Lorrains en faisaient une partie, M. de Ligneville commandait quelques escadrons près de l'infanterie. M. le marquis de Créqui commandait les escadrons de la droite de l'aile droite, et M. d'Humières était avec ceux qui étaient proche de l'infanterie. M. de Schomberg commandait la seconde ligne de l'aile gauche, et M. d'Esquencourt la seconde ligne de l'aile droite. M. de Richelieu était à la réserve, et M. de Gadagne commandait la première ligne de l'infanterie, et M. de Bellefons la seconde. L'infanterie anglaise de la première et de la seconde ligne était commandée par M. le général Lockart, ambassadeur d'Angleterre en France, et par M. Morgan, général major.

A une heure de jour, on sortit en cet ordre de ce lieu où M. de Turenne s'était avancé le jour précédent dans les dunes, et où les troupes l'étaient venu joindre la nuit; et comme les gardes des deux armées se voyaient, dès que l'armée du roi commença à monter sur la première dune, les ennemis furent promptement avertis de sa marche; de manière que l'on vit revenir en diligence quelques chevaux qui étaient à la pâture, et former les escadrons et les bataillons qui étaient dans le camp sans bagage; leur armée était demeurée comme le jour précédent: don Juan d'Autriche à la main droite avec le marquis de Caracène et le duc d'York, le duc de Gloucester et

don Estevan de Gomere; et à la main gauche M. le prince de Condé avec ses officiers généraux, M. de Coligny, M. de Bontieville, M. de Persan, M. de Guisant et M. le comte de la Suze: M. de Marsin, qui était le seul officier général qui y manquait, était avec un petit corps vers le Luxembourg. La cavalerie de l'aile gauche, qui était fort étendue vers le canal, ne pouvant pas être employée dans cette prairie, à cause des fossés, M. le prince la mit sur cinq ou six lignes depuis les dunes jusqu'à ces fossés, où ni les uns ni les autres ne pouvaient marcher que deux ou trois escadrons de front. Il mit deux bataillons dans un lieu un peu couvert, tout devant la cavalerie; et après, en remontant les dunes, il commençait à y en avoir jusqu'à ce qu'ils joignissent l'infanterie de don Juan d'Autriche, laquelle allait jusqu'au bord des dunes qui regardent l'étang, et toute sa cavalerie était derrière son infanterie, de laquelle il avait avancé un bataillon espagnol sur une dune assez haute, qui était près de cent pas devant toutes les autres.

On les vit se ranger en cet ordre-là: comme l'armée du roi marchait à eux, et comme la hauteur des dunes empêchait de voir tous leurs mouvemens, M. de Turenne croyait qu'il y avait beaucoup de cavalerie derrière leur infanterie, et on lui dit après que M. le prince, qui avait cinq ou six lignes les uns derrière les autres, en voulait prendre quelqu'une pour mettre derrière son infanterie, comme en effet ses gardes y étaient, et encore quelques escadrons. Le canon de l'ennemi n'était pas encore venu, et il devait arriver ce soir-là avec leur bagage; et il pouvait y avoir dans leur armée neuf à dix mille chevaux et cinq à six mille hommes de pied. M. le

prince crut lui-même sur cet avis de Jean que l'armée du roi marchait, et il fit mettre ses troupes en ordre avec toute la diligence qu'il se peut.

Les choses étant ainsi disposées des deux côtés, l'armée du roi marchait au petit pas, et, l'ennemi étant assez empêché à se mettre en bataille, tous les officiers généraux y étaient occupés, et on voyait bien qu'il n'en venait point à leurs gardes avancées, lesquelles se retiraient vers le gros de l'armée, sans escarmoucher. On voyait bien aussi que plus de diligence à marcher apporterait un grand avantage, étant toujours à l'ennemi un temps de se mettre en ordre: mais un corps d'armée qui marche en bataille ne peut aller qu'un certain pas réglé, et souvent il faut un peu attendre les uns les autres pour se pouvoir ranger. On avait, comme j'ai dit, dans l'armée du roi cinq pièces de canon à chaque aile, qui marchaient à la tête des premiers escadrons et étaient à une distance raisonnable de l'ennemi. On tirait un coup ou deux de chacune, et après on attendait en diligence pour reprendre la tête des escadrons. On fit quatre ou cinq décharges avant que de joindre les ennemis.

Les Anglais, qui étaient à l'aile gauche, trouvant les premiers cette dune qui était plus avancée, montèrent avec deux bataillons pour l'attaquer, et ils eurent quelque temps les piques croisées avec les Espagnols; mais la grande résolution avec laquelle ils les attaquèrent, et quelques commandés d'infanterie du corps anglais, qui vinrent par le flanc, obligea un régiment espagnol à se mettre en confusion et à s'enfuir: c'était celui de don Gaspard Boniface.

La cavalerie de l'ennemi soutint assez bien au commencement son infan-

rie; mais les régimens de cavalerie de l'aile gauche, ayant promptement secouru les Anglais, et aussi quelques escadrons des nôtres, ayant pris le long de l'Estrang, vinrent se placer entre les deux lignes de l'ennemi; ce qui les mit en confusion, étant aussi chargés vigoureusement à la tête, dans le temps que les Anglais étaient montés sur la dune, et que ce régiment espagnol et celui qui soutenait commençaient à reculer. Les gardes, les suisses, les régimens de Picardie et de Turenne attaquèrent l'infanterie qui était devant eux, et les quatre escadrons de l'avant-garde marchèrent à l'ennemi qui avait la tête du corps de M. le prince. Son infanterie ne fit qu'une décharge, et l'infanterie de l'armée du roi ne tira presque pas, et ne se mit en nulle confusion pour rompre. La cavalerie rompit aussi les premiers escadrons de l'ennemi avec peu de résistance; et, poussant trop avant, elle fut ramenée par celle de l'ennemi, où M. le prince se trouvant, il y eut un temps où les choses furent un peu en balance. Toute la cavalerie de l'ennemi, avançant en bon ordre, à cause de ce petit succès, mais n'y ayant eu que quatre escadrons poussés, la cavalerie se trouvait derrière en bon ordre, et les gardes et les suisses, qui avaient trouvé fort peu de résistance, et qui étaient en fort bon ordre (quoique les derniers eussent été chargés par les gardes à cheval de M. le prince, dont il en demeura une partie sans qu'ils entrassent dans le bataillon), se tournèrent un peu à droite et reçurent avec un fort grand feu cette cavalerie de M. le prince qui s'avancait. Le régiment de Montgomeri, infanterie, qui était aussi mêlé dans l'aile droite, fit une décharge, et ces régimens poussés se remirent.

M. le prince y eut son cheval blessé et en prit diligemment un autre: la confusion commençant déjà dans ses troupes, il eut grand'peine à se sauver. MM. de Bouffleville et Coligny y furent pris; M. de Meille, ayant été pris et blessé, mourut peu de jours après.

Ceci arrivant un peu après que la confusion se fut fait sentir dans l'aile droite des ennemis, toute leur armée se mit en désordre sans se rallier; et, hors quelques escadrons qui se débandèrent, l'armée entière les suivit un quart-d'heure en fort bon ordre: une partie de leur infanterie se sauva par la main gauche dans le marais; tout le reste fut pris; il y eut bien entre trois et quatre mille prisonniers de l'ennemi, et mille au plus tués ou blessés. De l'armée du roi, il y eut quelques officiers et cavaliers tués des escadrons de la droite et de la gauche des deux ailes, quelques soldats et officiers de l'infanterie anglaise, et peu du reste de l'infanterie.

Comme on était engagé au siège, on ne put pas suivre fort long-temps; néanmoins la cavalerie poussa jusqu'auprès de Furnes, derrière laquelle place les ennemis se retirèrent, et s'y arrêterent, sachant bien que l'armée du roi s'arrêterait au siège; il s'y sauva quantité de prisonniers que les cavaliers et les officiers laissaient aller pour leur rançon, et on sut depuis que presque tous les officiers de l'ennemi le furent dans le combat; don Juan et le marquis de Caracène, M. le duc d'York et M. le duc de Gloucester, son frère, étaient à l'aile droite, qui firent très bien; mais ils furent obligés de se sauver avec les autres.

M. de Turenne, retournant au camp, envoya M. de Pertuis en porter la nouvelle au roi, qui était à Calais, lequel revint le lendemain à Mardyk.

et le siège se continua. Les assiégés, n'ayant point relâché de leur vigoureuse résistance, trois jours après la bataille, M. le marquis de Créqui se logea avec le régiment de Turenne sur la contrescarpe où on perdit beaucoup de gens; et, depuis cela, M. de Schomberg, M. de Varenne, M. d'Humières, M. de Bellefons et M. de Gadagne avancèrent à leur garde autant qu'il se pouvait; comme il y avait beaucoup de traverses, il n'y avait point de garde où il ne fallût faire quelque chose de fort vigoureux à découvert. Les Anglais, qui étaient à main gauche, quoiqu'ils fissent très bien leur devoir, ne purent jamais se loger sur la contrescarpe qu'après qu'elle fût abandonnée. M. de Castelnau, qui avait agi avec beaucoup d'utilité et de vigueur durant tout le siège, fut blessé, allant au fort Léon, dont il mourut. Comme depuis la bataille, on ne craignait plus d'engager beaucoup d'infanterie devant la ville, on avait commencé une attaque à ce fort, qui servit plutôt à une diversion qu'à autre chose; on fit aussi abandonner aux ennemis un fort de bois, dans lequel ils avaient du canon, aussi bien que tout le long d'une digue qui avançait dans la mer, de quoi ils incommodaient fort la tranchée; mais ils le quittèrent bientôt; de manière que six ou sept jours après la bataille, qui était le dix-huitième de l'ouverture de la tranchée, comme on était logé au pied de leur dernier ouvrage, ils demandèrent à capituler. On sut que le marquis de Leyde était mort le même jour, ayant été blessé cinq ou six jours auparavant.

Le roi, étant depuis cinq ou six jours à Mardyck, vint le lendemain avec M. le cardinal au quartier de M. de Turenne, où, les otages étant donnés, la capitulation fut signée, et la garni-

son sortit un jour après, et fut conduite à Saint-Omer: il y restait mille hommes de pied, en sept ou huit régimens, et six à sept cents chevaux. La ville fut, selon le traité, remise aux Anglais; et, deux jours après, M. de Turenne marcha à Bergues. Les ennemis étaient demeurés à Furnes, et avaient laissé huit ou neuf cents hommes dans Bergues. Le roi, qui n'avait bougé de Mardyck depuis la prise de Dunkerque, y vint comme l'armée arrivait; et, la tranchée étant ouverte le lendemain, il fut encore se promener au quartier de M. de Turenne, il paraissait bien qu'il avait fort mal vuais visage; en effet, il eut, dès le soir, une grande fièvre, et avoua qu'en avait quelque ressentiment depuis deux jours sans l'avoir voulu dire: c'était là où sa grande maladie commençait, et, étant porté à Calais, il y fut à l'extrémité.

La première nuit de la tranchée de Bergues on emporta une redoute, et les ennemis avaient près de leur contrescarpe, et on se logea en un lieu avec toute la garde de la tranchée, on ne pouvait pas aller de jour. Le lendemain, M. de Schomberg commanda la garde; on emporta la contrescarpe et tous les travaux de dehors, et on se logea sur le bord du fossé, lequel on commença à remplir, et il fit mener du canon à découvert près de la porte, de sorte que ceux de la ville demandant à capituler, ne furent reçus que prisonniers de guerre. Il y avait cinq vieux régimens d'infanterie et un régiment de cavalerie dans la place qui faisaient entre huit et neuf cents hommes: dès qu'ils eurent demandé à capituler, et qu'ils virent qu'on ne voulait recevoir que prisonniers de guerre, il leur prit un si grand étonnement que beaucoup d'entre eux

jetèrent dans le marais pour se sauver; mais ils furent repris par les soldats, et le roi jeta ses armes, et abandonna ses postes le long des murailles; et si M. de Turenne n'y fût arrivé, on eût pillé la ville; on fit enfermer ces soldats et officiers, et ils furent envoyés en France par Calais. Le lendemain, M. de Turenne, sachant que l'ennemi quittait les environs de Furnes, y envoya M. de Varenne avec six mille hommes, et suivit quatre heures après, avec fort peu de monde. Ceux de Furnes ayant tiré quelques coups de canon, voyant qu'ils étoient abandonnés par leur armée, qui étoit à Nieuport, et qu'elle n'y avoit laissé que quatre-vingts hommes, se rendirent à un trompette qu'il leur envoya, après avoir fort menacé les bourgeois qu'ils seraient pillés s'ils se défendoient, et dans l'instant même M. de Turenne entra dans la ville et envoya ces quatre-vingts hommes à Nieuport, où étoit don Juan d'Autriche. Il y demeura cette nuit-là, parce qu'ils ne se rendirent qu'à une heure de nuit, et s'en retourna le lendemain de grand matin au camp; et, comme il avait tenu M. le marquis de Créquy avec un corps à Rosebrugh, qui étoit sur le chemin de Bergues à Ypres, il lui ordonna de prendre le chemin de Dixmuyde par le dedans du pays; et lui, il marcha le long de la digue droit à la Fintelle et à la Kenoque, où se sépare le canal qui va à Ypres et à Dixmuyde.

Les ennemis qui, depuis la prise de Bergues, s'étaient retirés entre Nieuport, Dixmuyde et Ypres, voulaient garder ces canaux-là; mais la marche si prompte, qu'elle ne leur donnoit aucun temps, les empêchait d'oser s'arrêter en aucun lieu, n'ayant pas eu le temps de s'accommoder. Ils commençoient à

travailler à une redoute à la Kenoque, et il y avait quelque cavalerie derrière; et, comme c'est un pays où on ne va que par des digues, le premier fortifié en un lieu y a grand avantage; mais le peu de temps qu'ils avaient pour disposer leurs affaires, leur faisait toujours prendre des partis auxquels on voyait bien que la nécessité les obligeait, et ainsi ils étaient toujours embarrassés dès que l'on s'avançait, étant aisé de connaître qu'ils ne s'arrêtaient que dans l'espérance qu'ils avaient que l'on n'irait pas plus avant, et leur bagage étoit toujours quatre ou cinq heures derrière eux. L'armée du roi ayant donc fait une grande marche de Bergues à la Kenoque, où un tiers de nos troupes passa à la nage pour prendre des bestiaux qui étaient au-delà, on marcha le lendemain de grand matin vers Dixmuyde, qui n'en est qu'à une bonne heure, et où on ne va aussi que par des digues.

La ville avait été fort négligée, étant au cœur du pays, et l'on commençait depuis huit ou dix jours à en raccommoder les contrescarpes. M. le prince, qui demeura long-temps à une porte pour voir arriver l'armée du roi, reconnut bien qu'il n'était pas en état de la défendre; il y laissa néanmoins trois ou quatre cents hommes, avec ordre, comme il parut depuis, de se rendre en cas que l'on passât la rivière, et qu'ils vissent que l'on formât le siège. L'armée de l'ennemi étoit entre cette place et Nieuport; mais ayant mis des gens dans Ypres, ils s'étaient beaucoup affaiblis; et, outre cela, ils ne trouvaient pas à propos, à cause de l'étonnement de leurs troupes, de faire tête en aucun endroit, quelque serré qu'il fût.

L'armée du roi fit un pont auprès de Dixmuyde; et, ayant fait passer quel-

ques troupes pour sommer la ville. M. de Moret arriva en ce temps-là, envoyé par M. le cardinal à M. de Turenne, pour lui dire que le roi était à l'extrémité, et qu'il n'entreprit rien avant que de savoir l'état de la maladie de Sa Majesté : peut-être que l'on eût songé à passer la rivière si la ville ne se fût rendue. Les habitans envoyèrent demander à capituler; et M. de Turenne permit à la garnison de se retirer à leur armée ou à Nieuport; ce qu'elle fit. M. le cardinal mandait à M. de Turenne de lui envoyer quelques compagnies des gardes et deux ou trois des Suisses; ce qu'il fit : M. le comte de Soissons s'en alla avec ses compagnies de Suisses. On était fort en peine de la maladie du roi; et toute l'armée avait les sentimens qu'elle devait, résolue de demeurer dans son devoir si quelque malheur arrivait. Comme c'est une chose qui regarde le détail de la cour, beaucoup de personnes qui y étaient pourront parler de toutes les circonstances, lesquelles M. de Turenne a fort bien sues. Le roi a toujours, dans cette extrémité, témoigné une grande tendresse à M. le cardinal, lequel fut un jour ou deux en peine des dispositions de Monsieur, auquel il parla de très bon sens, et lui dit qu'il savait qu'il y avait des gens qui cabalaient avec lui sur la maladie du roi, et que si quelque malheur arrivait, il ne fallait pas qu'il se mit en peine, ni douter que lui et tout le royaume ne se soumissent. M. le cardinal, contre qui on crie, comme on fait d'ordinaire contre ceux qui gouvernent, trouva beaucoup d'amis en ce temps-là. Il y eut quelques femmes à qui la reine sut fort mauvais gré des discours qu'elles avaient tenus durant la maladie du roi, et de leur curiosité de voir comme il se portait. Le roi fut

deux jours à l'extrémité, et revint du vin émétique. parlant, dans ses rêveries, fort souvent de l'armée. Il commença, après un grand effort de nature, à reprendre un peu de vigueur et il n'y eut d'alarme que ces deux jours; car les réjouissances recommencèrent après, et l'on envoya des courriers partout annoncer la convalescence de Sa Majesté.

M. de Turenne ne bougea de l'armée auprès de Dixmuyde, et recevait tous les jours de M. le cardinal des lettres sur l'état où était le roi, dont la maladie fit arrêter l'armée neuf ou dix jours, sans rien entreprendre. On fit seulement avancer M. le marquis de Créqui fort près de Nieuport : l'ennemi, croyant que c'était le corps de l'armée, quitta son camp qui était à une demi-heure de Nieuport, derrière un canal où il commençait à se retrancher, et se sépara. M. le marquis de Caracène entra à Nieuport avec une bonne partie de l'infanterie; M. le prince s'en alla à Ostende, et donna à Bruges. Sans la maladie du roi, M. de Turenne se serait mis entre Nieuport et Ostende le même jour que l'ennemi se sépara; et, comme on a su depuis qu'ils n'avaient ni vivres ni munitions de guerre dans cette place, et qu'on pouvait couper tous leurs convois, il est certain que l'on eût pris les deux tiers de l'armée d'Espagne, avec un peu de patience.

Le roi commençant à se mieux porter, M. le cardinal manda à M. de Turenne qu'il s'en venait à Bergues, et le pria de s'y en venir. C'était dans le commencement du mois de juillet; et M. le maréchal de Laferté, qui avait assemblé son corps ordinaire de troupes, qui pouvait monter en tout à cinq ou six mille hommes, était vers Lens; et M. le cardinal lui avait promis, dès

Le commencement de la campagne, qu'il prendrait quelque temps pour lui faire faire un siège; de sorte qu'il lui manda de s'en venir à Cassel, et M. le cardinal s'y trouva avec M. de Turenne : M. le Tellier y était aussi; et, avant que de partir, on était convenu qu'il n'y avait point d'autre place à assiéger que Gravelines, M. de Turenne ayant fait voir à M. le cardinal qu'il espérait couvrir avec l'armée Bergués, Farnes et Dixmuyde, et qu'il pouvait donner la main à Gravelines, si l'ennemi y allait; ce qu'on ne pouvait pas faire au siège d'aucune autre place, où il eût fallu s'éloigner davantage des villes conquises. J'avais oublié de dire que M. de Turenne avait déjà vu une fois M. le cardinal à Bergues depuis la maladie du roi, où il lui avait conté tout ce qui s'y était passé. Le ministre fit sa partir le roi pour aller à Paris avec la reine : Sa Majesté était encore fort faible; mais elle se remit très promptement; et le cardinal, voulant voir encore commencer quelque chose avant que de s'en aller, allongea son séjour dans le pays jusqu'à la prise de Gravelines. On alla donc à Cassel, où était M. le maréchal de Laferté, qui dit à M. le cardinal que pourvu qu'il demeurât dans le voisinage, il entreprendrait ce qu'il voudrait, et ainsi il fit marcher des troupes pour investir Gravelines.

Depuis la bataille de Dunkerqué, l'ennemi avait retiré sa meilleure infanterie de Gravelines, et ayant le cœur du pays à défendre, n'avait laissé dans cette place que sept à huit cents hommes. M. de Turenne envoya sept ou huit régimens d'infanterie pour le siège, et demeura auprès de Dixmuyde. M. le marquis de Créqui était toujours avec un corps détaché près de Newport, où M. le duc d'York et M. le

marquis de Caracène furent plus d'un mois, M. le prince à Ostendé, et don Juan à Bruges, et M. le prince de Ligne à Ypres. L'armée du roi ne s'affaiblissait que par les maladies, quoiqu'il fallût aller tous les jours au soulagement, et que l'on fit beaucoup de courses dans le pays.

M. de Turenne envoya M. de Varenne, lieutenant-général, que M. le maréchal de Laferté lui demanda, comme une personne qui entendait très bien les sièges. Le troisième ou le quatrième jour après la tranchée ouverte, il fut tué d'un coup de canon. Il avait été toute sa vie avec M. de Turenne, et c'était un des meilleurs officiers qu'il y eût en France. M. le comte de Moret fut aussi tué du même coup. Il était lieutenant des gendarmes de M. le cardinal, et devait avoir le gouvernement de Gravelines. M. de Turenne l'aimait tendrement, et il n'y avait point de gentilhomme en France à qui il eût si tôt ouvert son cœur, lui ayant reconnu en diverses affaires un procédé fort sincère, et accompagné de beaucoup de jugement, sans laquelle qualité toutes les autres, et principalement à la cour, se rendent inutiles et à soi et à ses amis. Il n'est pas croyable combien il en a été touché, comme d'une perte qui ne se répare point.

On ne fit presque point de circonvallation à Gravelines, à cause que l'armée du roi couvrait le siège. On demeura trois semaines devant la place, et la tranchée avait été ouverte près de quinze jours avant que les ennemis changeassent de posture. Ils avaient toujours eu un corps sous M. de Marsin, qui regardait le Luxembourg, lequel ils firent rapprocher de la Flandre, et levèrent trois ou quatre mille hommes de pied vers le Brabant;

tout cela se trouva prêt à marcher vers le temps que j'ai dit. Ils avaient, au commencement de la campagne, un corps de cavalerie qui passait douze mille chevaux; ils l'estimaient quatorze mille, lequel s'étant raccommo-dé, et ayant beaucoup de régimens qui n'avaient pas été à la bataille de Dun-kerque, leur armée s'assembla vers Bruges, et s'approchant de la Lys pour s'éloigner du côté de Dixmuyde, où était l'armée du roi, ils y joignirent M. de Marsin, avec une partie de ses nouvelles levées, passèrent par Ypres, où était le corps de M. le prince de Ligne, et s'avancèrent vers Poperin-gue en corps d'armée, où étaient tous les généraux.

M. de Turenne, voyant que le côté de Nieuport et d'Ostende se dégarnis-sait de troupes pour composer l'armée, changea de posture, et fit marcher M. le marquis de Créqui avec son corps, qui était près de Nieuport, à la Fintelle, pour se tenir à la tête de l'armée de l'ennemi, qui était à Pope-ringue, et qui s'avancait à Rosebrugh. Ce corps avait ordre de renvoyer ses bagages au camp, et était destiné pour Dixmuyde, y tenant toujours la main par des dragons et de la cavalerie qui était à la Kenoque, de peur que l'en-nemi, qui avait tout son bagage sous Ypres, ne dérobat une marche, lais-sant Bergues à main droite, pour aller secourir Gravelines, éloignée seule-ment de six à sept heures.

M. de Turenne tenait deux brigades de cavalerie à Mardyck, qui avaient ordre de marcher à Gravelines dès qu'elles auraient langue des ennemis, et lui, avec peu de troupes, se tenait auprès de Dunkerque, d'où il avait ré-pandu de petits corps séparés jusque par-delà Furnes. On laissait toujours une garde devant Dixmuyde, et de

l'autre côté, ce qui était à Mardyck voyait le camp de Gravelines; il y a bien deux lieues de l'un à l'autre, mais c'est le pays qui fait que l'on peut se gouverner de cette façon. L'ennemi ne pouvant le traverser qu'en faisant des ponts, on était libre de se secourir sur une grande digue. Les bagages, qui étaient à côté, n'embarrassaient point, et ces corps, à une demi-heure ou une heure les uns des autres, étaient aussitôt secourus par la digue, et la connaissance du pays fait voir que l'on ne peut pas se mettre entre deux.

On demeura en cette posture-là jusqu'à la fin du siège de Gravelines, qui dura vingt-cinq ou vingt-six jours de tranchée ouverte. M. le marquis d'Uxelles y fut tué : c'était un homme de mérite, et un des premiers lieutenans-généraux de France. Il y est bien aussi huit ou neuf cents hommes de tués ou blessés au siège; et comme c'est une des meilleures places qui se puissent voir, quoiqu'il y eût fort peu de gens dedans, ils ne laissèrent pas de faire une résistance qui donna assez de peine.

Les ennemis, qui étaient à Rose-brugh, ayant su que Gravelines capita-lait, se retirèrent vers Ypres, et de là le long de la Lys. M. le cardinal qui avait demeuré durant tout le siège à Calais, et qui, avec un grand soin, fai-sait fournir toutes choses, quoiqu'il ne parût pas qu'il y eût aucun préparatif au commencement, s'en vint à Dun-kerque avant que de s'en retourner trouver le roi. On est obligé de dire qu'il n'y a personne, ni qui travaille tant, ni qui trouve tant d'expédiens avec une grande netteté d'esprit pour terminer beaucoup d'affaires de diffé-rentes sortes. Beaucoup de personnes qui auraient été en sa place s'en se-

ment retournées avec le roi après la prise de Dunkerque, où il s'en vint ainsi que j'ai dit, et où M. de Turenne le trouva.

M. le maréchal de Laferté, après la prise de Gravelines, laissa ses troupes à deux ou trois lieutenans-généraux, et s'en retourna en France, où il avait des affaires. On envoya deux ou trois régimens d'infanterie auprès de Hesdin, où demeuraient un corps d'armée de dix mille chevaux et de neuf à dix mille hommes de pied, et un assez bel équipage d'artillerie et de vivres pour la campagne. M. le cardinal resta un jour entier à Dunkerque, et le roi, qui s'était arrêté quelques jours à Compiègne, et qui était entièrement remis, le pressait de l'aller trouver en diligence à Fontainebleau, où il s'en allait avec la reine et toute la cour. M. le cardinal dit à M. de Turenne de faire les choses qu'il trouverait être le plus à propos, souhaitant que l'on pût faire en sorte de laisser beaucoup de troupes dans le pays, l'avertissant seulement qu'il avait eu avis certain que les ennemis, après la prise de Dunkerque, s'attendaient assez à perdre Armentières.

M. de Turenne était toujours d'avis qu'on laissât quelques troupes auprès de Hesdin, afin que s'il ne réussissait à rien de considérable dans le pays, l'on pût, en fortifiant ce corps-là, faire un blocus à Hesdin tout l'hiver, et ce fut la raison pour laquelle on y envoya ces régimens. On destinait M. le maréchal de Schulemberg pour avoir la direction de cette entreprise. Dans ces pensées, M. le cardinal partit de Dunkerque pour s'en aller à Paris, et M. de Turenne retourna joindre l'armée qui était à quatre heures de Dunkerque. L'ambassadeur d'Angleterre demeura dans cette place avec une

grande garnison. Il y eut au plus deux mille soldats anglais, sous M. Morgan, qui suivirent l'armée, et M. de Turenne ordonna au corps de M. le maréchal de Laferté de le suivre à Dixmuyde.

L'embarras de la sortie de Gravelines les retint un jour; mais comme c'est un pays étroit, où l'on ne fait que s'embarrasser d'attendre trop de troupes à un rendez-vous, il passa avec l'armée et alla loger au-delà de Dixmuyde, où, ayant laissé ordre à M. de Schomberg de mettre ensemble sept ou huit régimens qu'il lui laissa pour demeurer sous les places de Dixmuyde, Furnes et Bergues, il marcha avec l'armée à Thielt, qui est à mi-chemin entre Bruges et Gand, avec dessein de marcher sur la Lys et sur l'Escaut, laissant l'ennemi loin derrière lui, qu'il savait avoir dessein de couvrir Armentières et Courtrai, afin qu'en donnant jalousie de ces grandes places de Gand et de Bruges, il le fît séparer ou prendre une posture qui lui donnerait occasion de faire quelque chose de considérable. L'ennemi, après la prise de Gravelines, s'était logé au-delà de la Lys et avait laissé un grand corps dans Ypres, à sa tête M. de Turenne, ayant un grand corps de cavalerie à l'avant-garde, arriva à Thielt de bonne heure, commanda que l'armée y logeât et passât outre, marchant droit à Deynse, où il savait qu'il y avait un pont sur la Lys; de là il voulait, sans s'arrêter avec cette avant-garde, marcher droit à Oudenarde, quoiqu'il n'eût pas été dans le pays, le sachant très bien et par les gens du pays et par les cartes; mais à l'entrée de la nuit, le guide le perdit, de manière qu'il fut obligé de retourner au quartier, bien marri d'avoir manqué le dessein d'Oudenarde. Il ne laissa pas néanmoins d'envoyer

M. de Gassion avec cinq ou six régimens à Deynse, sur la Lys, avec ordre d'envoyer des partis vers Oudenarde, persuadé qu'il n'y avait pas d'apparence de marcher plus avant, sans attendre l'arrière-garde qu'il avait laissée à huit ou neuf heures de là.

On séjourna deux jours à Thielt; et comme M. de Turenne sut que ces troupes de l'arrière-garde arrivaient à une heure de là, il partit de grand matin avec toute l'armée, laissant le bagage à Thielt, et ce corps de M. le maréchal de Laferté, qui faisait l'arrière-garde, le venant joindre à la pointe du jour avec la réserve de l'armée qui y demeura, il commanda à tout ce corps d'y camper, ayant fait seulement changer le camp, en sorte qu'il pût être plus sûr et plus prêt à déloger, pour le venir joindre au premier ordre; et marchant lui-même, à la pointe du jour, avec une partie de l'armée, sans bagage, il passa la rivière de la Lys à Deynse, où il apprit qu'il était arrivé un corps de cinq ou six régimens de l'ennemi à Oudenarde. Ayant envoyé beaucoup de partis pour donner jalousie à l'ennemi de tous les côtés, et laissé encore quelques régimens sous M. de Gassion, à Deynse, il marcha le même jour à Gayre, qui est un château sur l'Escaut, à trois heures de Deynse, où il arriva encore de fort bonne heure. L'ennemi n'ayant pas eu le temps de s'assembler derrière l'Escaut, il n'y parut que cinquante chevaux. Il s'y devait trouver beaucoup de paysans; mais les marches promptes ne donnent loisir qu'aux raisonnemens, sans laisser de temps pour apporter les remèdes. De quatre ou cinq mille paysans qui avaient ordre de se trouver à ce passage, il n'y en eut que deux ou trois cents qui s'enquirent aussitôt, à la réserve de cin-

quante qui se mirent dans le château qui était de l'autre côté de l'eau.

Comme les dragons de l'armée du roi arrivèrent sur le bord de l'eau, la cavalerie de l'avant-garde, il y eut d'abord près de deux cents chevaux qui passèrent la rivière à la nage sous le château, dont ceux de dedans furent si effrayés, qu'ils se rendirent tous aussitôt. M. de Turenne fit passer ensuite quatre régimens de la brigade de Poëwitz avec tous les corps des régimens et on courut jusqu'à quatre lieues de Bruxelles. Quelques régimens de l'ennemi, qui passaient vers Gand, laissèrent leur bagage, et cela mit une telle confusion, que les régimens qui étaient sous Oudenarde marchèrent aussi vers Bruxelles. C'était donc Aptoine de la Cueva, qui les commandait, qui en eut l'ordre. On fit travailler aussi au pont de bateaux sur l'Escaut, et M. de Turenne n'était encore résolu à rien, quand le lendemain, de grand matin, il sut par un homme qui était envoyé du gouverneur d'Oudenarde, pour demander des sauve-gardes, comment la cavalerie en était sortie. Il prit aussitôt mille chevaux et deux cents dragons et passa l'Escaut, envoya dire au gouverneur, par M. de Maquillan, qui servait d'aide-de-camp près de lui, qu'il allait l'assiéger, et qu'il se décidât à demeurer neutre et à donner passage à l'armée. Il s'approcha de la ville avec cette cavalerie, et fit saisir par ses dragons quelques maisons tout proche de la porte. Il y eut un temps où l'on crut que le gouverneur se rendrait; mais voyant le peu de gens qu'il y avait, il recommença à tirer. M. de Turenne, après avoir demeuré trois ou quatre heures proche de la place, et voyant qu'il y avait si peu de gens dedans, résolut d'y venir avec l'armée, et commanda à un parti de

trois cents chevaux, sous le lieutenant-colonel de Bouillon, d'aller de l'autre côté de l'eau, pour empêcher qu'on y jetât des troupes par Courtrai. Il s'en alla lui-même à l'armée, ayant envoyé quérir sept ou huit cents mousquetaires pour fortifier M. d'Humières, qui n'avait que ses deux cents dragons. Comme il était à une heure de là, ceux de la ville, ne voyant que fort peu de gens près de leurs portes, firent une sortie sur les dragons et en tuèrent quelques-uns, mirent le feu aux maisons et les en chassèrent. M. de Turenne pensa en chemin qu'il y avait quelque danger de laisser ce corps-là si proche de la ville, et que les ennemis auraient le temps de faire passer un corps par Tournai; c'est pourquoi il renvoya Saint-Martin, maréchal-des-logis de la cavalerie, dire à M. d'Humières qu'il se retirât à moitié chemin de la ville à l'armée, ce qu'il fit à l'entrée de la nuit, et le lendemain, de grand matin, ayant travaillé à défaire le pont toute la nuit, l'armée marcha tout le long de l'eau, en remontant droit à la ville et faisant tirer le pont après soi.

Ce lieutenant-colonel de Bouillon battit, à la pointe du jour, deux régimens qui voulaient entrer dans la ville. La cavalerie de l'un des deux fut toute prise; mais les dragons, qui n'étaient pas plus de cent, y entrèrent. L'armée arriva de bonne heure devant la ville du côté de Courtrai, et le corps, qui avait été le jour auparavant de l'autre côté, eut ordre de s'avancer à son même poste, et M. de Turenne, ayant passé l'eau en bateau, le pont n'étant pas fait, alla visiter les postes, et étant descendu le long de la côte, il y vit un lieu où il pouvait venir des gens tout à couvert de Courtrai; il y fit venir les dragons du roi. Comme il visitait ces

lieux-là avec trente ou quarante chevaux, s'étant un peu éloigné du lieu où il avait laissé les dragons, trois régimens de cavalerie, sous M. de Chamilli, que M. le prince avait commandé pour entrer dans la ville, arrivèrent en plein jour au lieu où on ne faisait que de mettre les dragons. M. de Péguilain, qui les commandait, s'y étant rencontré, ils tinrent ferme dans une rue, ce qui arrêta tout court cette cavalerie, laquelle prit aussitôt l'épouvante. Il n'y en entra pas un dans la ville, et M. de Chamilli fut pris avec la moitié de ses gens; c'était le régiment de Condé et deux autres régimens, lesquels ayant voulu venir de l'autre côté de l'eau, le gouverneur de la place les avait envoyés avertir qu'il n'y avait personne du côté qu'ils aborderent, comme en effet les troupes ne faisaient que d'y arriver un quart-d'heure auparavant. On sut par les prisonniers comment les ennemis s'étaient fort séparés, et ainsi on vit bien que sans lignes ni presque de communication sur l'Eseaut, par un petit pont que l'on fit la nuit, l'on pourrait aisément prendre la place.

M. de Turenne avait mandé le jour auparavant, à tout le corps qui était demeuré à Thielt avec le bagage, de marcher droit à Oudenarde, de façon qu'il y arriva le soir même; et ayant ouvert la tranchée la nuit en trois endroits différens, et approché en deux heures d'une demi-lune que l'on allait prendre, ceux de la ville demandèrent à capituler. On les reçut comme les bourgeois le demandaient; mais trois régimens, qui étaient entrés de Courtrai le jour qu'on s'était approché de la ville, de l'autre côté de l'eau, ne furent point reçus à autre composition que prisonniers de guerre.

Oudenarde était une ville très-pou-

plée, mais où il manquait de tout pour sa défense : aussi est-elle si fort au milieu du pays, qu'elle n'était pas estimée comme une ville de guerre. Comme c'était une conquête fort avancée, la conservation en paraissait assez difficile durant l'hiver, et M. de Turenne fut en doute un peu de temps s'il s'avancerait vers Bruxelles avec l'armée ou s'il retournerait sur la Lys, où il savait bien que Menin était une place à pouvoir accommoder, et dont la situation donnait beaucoup de facilité pour la communication de Dixmuyde à Oudenarde. Aussi il ne savait si en marchant promptement sur la Lys, il ne trouverait pas occasion d'entreprendre sur Courtrai. Ce qui l'empêcha d'avancer vers Bruxelles, qu'il eût espéré pouvoir prendre, c'est que n'ayant qu'un équipage de campagne et pour deux ou trois jours de vivres, il ne pouvait faire un siège, de manière que la moindre résistance qu'il eût trouvée, étant obligé d'épuiser tout ce qu'il y avait de vivres dans Oudenarde, et la ville n'étant point fortifiée, il eût fallu se retirer en arrière et quitter le pays au-devant d'Oudenarde et Oudenarde même, au lieu que se mettant en arrière, il vivait par ce qui lui venait de la mer, et prenait des mesures plus sûres pendant six semaines ou deux mois pour la conservation d'Oudenarde. Il y laissa seulement deux régimens de cavalerie et quatre cents hommes de pied sous M. de Rochepaire, et marcha le lendemain que la ville fut rendue ; en remontant l'Escaut, qu'il laissait à gauche, il fit suivre des bateaux, comme s'il eût voulu faire un pont pour assiéger Tournai ou pour entrer dans le Brabant. Il avait toujours laissé M. de Gassion avec douze ou quinze cents hommes pour garder le pont de

Deynse, sur la Lys ; il lui envoya dire de le venir joindre au camp, à une heure et demie d'Oudenarde, d'où il voulait partir à minuit, espérant que par une marche prompte et qui ne serait pas vue, il trouverait quelque chose d'important à faire sur la Lys.

On n'eut nouvelle que quatre heures avant le jour que M. de Gassion arrivait ; et comme on ne voulait pas marcher sans savoir où il était, pour ne le pas laisser trop en arrière, on partit seulement deux heures avant le jour, en prenant assez long-temps le chemin de Tournai, où était M. le prince. Don Juan et une partie des troupes ayant marché vers Bruxelles, on fut environ à midi auprès de Menin. C'était au commencement de septembre ; M. de Turenne ayant envoyé trente chevaux de sa garde pour savoir si les ennemis étaient à Menin, ils lui amenèrent deux prisonniers qui lui dirent que M. le prince de Ligne était à une heure et demie de là avec deux mille hommes de pied et quinze ou seize cents chevaux du même côté de la rivière. Il commanda les régimens de cavalerie, qui étaient à l'avant-garde, pour les engager : c'était celui du comte de Roye et de Melun ; et comme il y avait beaucoup d'officiers qui venaient au logement, ils poussèrent aussi avec les premières troupes commandées. On les suivit au grand galop avec la cavalerie, qui ne marchait pas ce jour-là en trop bon ordre. M. le prince de Ligne avait toujours été avec ce corps dans Ypres, et comme l'ennemi crut que l'armée du roi voulait aller vers Bruxelles, ce prince devait entrer dans Tournai, quand M. le prince en partirait pour joindre don Juan vers Bruxelles ; il était en halte dès le matin en campagne pour se gouverner suivant ce qu'il

apprendrait par Tournai ou par des partis qu'il avait envoyés vers l'armée du roi, qui retourneraient sans aucune langue, hors une seule qui arrivait dans le temps qu'on commençait à pousser. Si on avait attendu que quelques troupes fussent ensemble pour charger, il est sûr que les ennemis auraient eu le temps de se retirer; mais M. de Turenne, ayant commandé aux premiers de s'engager sans attendre ni dragons ni infanterie, leur ôta tout moyen de songer à autre chose qu'à faire tête, comme ils se trouvaient disposés le long du chemin; tout ce pays-là était fait de façon que l'on ne peut y aller que deux ou trois de front. Les premiers qui abordèrent furent des officiers qui avaient poussé à la tête, dont quelques-uns furent tués. Les régimens de l'ennemi de Droot et de Louvigny, ayant monté à cheval, repoussèrent au commencement les premières troupes de la garde. Le comte de Roze se trouva à la tête de son régiment, qui fit fort bien, et chargea le régiment de Louvigny, dont le mestre-de-camp fut très dangereusement blessé et fait prisonnier. Le comte de Roze y reçut deux coups de pistolet aux deux jambes, et rompit les premiers escadrons de l'ennemi. Les régimens de la reine, Rennel et Créqui, suivaient, à la tête desquels M. d'Humières et M. de Gadagne se mirent, et le régiment de dragons de Laferté. Les ennemis, voyant que les troupes se secouraient les unes les autres de si près, commencèrent à se mettre en confusion. Leur infanterie, qui était dans des camps fermés, ne fit qu'une méchante décharge, et commença à jeter les armes. On les suivit jusqu'à un pont sur la Lys, qui est à un château que les ennemis tenaient, nommé Commines. Ils avaient quelque bagage

et des chariots de vivres qui leur étaient venus de Lille, qui aidèrent encore à les mettre en confusion. Ainsi on prit presque toute leur infanterie, leurs armes et leurs drapeaux; et pour la cavalerie, il ne s'en sauva que trois ou quatre cents chevaux à Ypres avec le prince de Ligne, et environ cent ou cent cinquante se retirèrent à Lille de mille ou douze cents chevaux qu'ils étaient, et de douze ou treize cents hommes de pied, dont presque tous les officiers furent pris, mais beaucoup de soldats sans armes dans les haies. Comme chacun est d'ordinaire bien aise de parler, quoique ce soit au désavantage de son parti, il y eut divers prisonniers qui dirent que la ville d'Ypres était dégarnie. M. de Turenne voulut, au commencement, faire avancer du canon pour prendre le château de Commines; mais il changea après de pensée, M. d'Humières lui ayant dit que l'on pouvait faire quelque chose à Ypres. Ainsi l'on y marcha, de peur que dès la même nuit il n'y entrât des gens d'Armentières, ou de la garnison ordinaire qui était renforcée par les troupes de Saint-Omer et Aire, arrivées depuis deux jours, ou par celles de M. le prince, à Tournai, qui n'en est qu'à cinq heures. D'ailleurs un secrétaire de M. le prince de Ligne ayant été pris, on trouva sur lui diverses lettres de M. le prince, écrites de Tournai le jour auparavant, et la nuit avant le combat, par lesquelles il mandait la marche de M. de Turenne en remontant l'Escaut; mais quoique beaucoup de gens aient dit qu'il l'avait averti de repasser la Lys et de se mettre en lieu pour pouvoir entrer dans Ypres, cela ne paraissait pas par ces lettres. En effet, dans des guerres de campagne, il est impossible de pouvoir prescrire justement à un corps

LE COMTE DE TURENNE.

Le comte de Turenne, qui étoit à la tête de l'armée, se mit en diligence le chemin, de sorte qu'il n'y entra que sept ou huit hommes; le reste fut pris ou se retira à Armentières. M. de Turenne avait aussi envoyé M. de Saint-Lieu dès le soir, avec une brigade de cavalerie, pour se mettre sur le chemin de Gand à Ypres: mais ils ne rencontrèrent personne.

L'armée campa cette nuit-là auprès de Menin, qui est à quatre lieues d'Ypres. M. de Turenne commanda que l'on se mit tout sans marcher, en attendant qu'il vînt qu'il avait laissé pour faire tout à Ypres, et pour couvrir les bagages de l'armée l'eût joint, et se mit à marcher. Il étoit en effet à un de ces partis, de peur qu'il ne pillât la ville, et un autre s'étant pris aucune langue, l'armée s'étant camp des ennemis qui étoient devant que nos premiers ennemis ne fussent déterminés à le faire.

Le comte de Turenne, qui étoit à la tête de l'armée, se mit en diligence le chemin, de sorte qu'il n'y entra que sept ou huit hommes; le reste fut pris ou se retira à Armentières. M. de Turenne avait aussi envoyé M. de Saint-Lieu dès le soir, avec une brigade de cavalerie, pour se mettre sur le chemin de Gand à Ypres: mais ils ne rencontrèrent personne.

L'armée campa cette nuit-là auprès de Menin, qui est à quatre lieues d'Ypres. M. de Turenne commanda que l'on se mit tout sans marcher, en attendant qu'il vînt qu'il avait laissé pour faire tout à Ypres, et pour couvrir les bagages de l'armée l'eût joint, et se mit à marcher. Il étoit en effet à un de ces partis, de peur qu'il ne pillât la ville, et un autre s'étant pris aucune langue, l'armée s'étant camp des ennemis qui étoient devant que nos premiers ennemis ne fussent déterminés à le faire.

Le comte de Turenne, qui étoit à la tête de l'armée, se mit en diligence le chemin, de sorte qu'il n'y entra que sept ou huit hommes; le reste fut pris ou se retira à Armentières. M. de Turenne avait aussi envoyé M. de Saint-Lieu dès le soir, avec une brigade de cavalerie, pour se mettre sur le chemin de Gand à Ypres: mais ils ne rencontrèrent personne.

L'armée campa cette nuit-là auprès de Menin, qui est à quatre lieues d'Ypres. M. de Turenne commanda que l'on se mit tout sans marcher, en attendant qu'il vînt qu'il avait laissé pour faire tout à Ypres, et pour couvrir les bagages de l'armée l'eût joint, et se mit à marcher. Il étoit en effet à un de ces partis, de peur qu'il ne pillât la ville, et un autre s'étant pris aucune langue, l'armée s'étant camp des ennemis qui étoient devant que nos premiers ennemis ne fussent déterminés à le faire.

n'était point en état de défense, et Menin, qui était le seul passage qu'il eût sur la Lys. Comme M. le cardinal était parti de Dunkerque, il avait trouvé à propos, et M. de Turenne en était d'avis, de laisser quelques régimens d'infanterie à M. le maréchal de Schulemberg, pour voir si on pourrait faire un blocus à Hesdin. On savait bien que l'on pouvait faire état d'avoir encore deux ou trois mille hommes d'infanterie de ce côté-là, et l'ennemi était en si mauvais état par la bataille des Dunnes, par le combat du prince de Ligne et par tant de régimens défaits et tant de partis battus, que l'on pouvait hasarder d'attaquer une grande place avec peu de gens. Il n'y avait pas d'outils pour se retrancher, et M. de Turenne avait commandé à quelques régimens de cavalerie d'en chercher, en marchant par les maisons abandonnées des paysans.

Le soir que l'armée arriva devant Ypres, on ne trouva point du tout de fourrage; mais le matin, M. de Turenne fit le tour de la ville, et toutes les troupes arrivèrent. On rompit quelques avenues le mieux que l'on put, et quoique l'on apprit qu'il y avait six ou sept cents chevaux dans la ville avec le prince de Ligne, on se flatta un peu sur le nombre d'infanterie, que l'on crut n'être que de trois ou quatre cents hommes, mais que l'on vit de mille ou douze cents, dont, à la vérité, il y avait beaucoup de milice, et ainsi on s'engagea à s'y attacher. M. Talon, intendant de l'armée, fut envoyé à Dunkerque et Gravelines, pour faire venir des outils et des munitions de guerre et du canon, n'y ayant rien de tout cela en la quantité qu'il faut pour un siège dans une armée de campagne. M. de Turenne n'avait pas dessein de s'attacher à

Ypres, comme pour y borner toute la campagne, et d'abandonner Menin et Oudenarde; il savait bien que la faiblesse de l'ennemi, causée par tant de pertes, l'avait mis en état de n'être plus craint, ainsi que l'est une armée qui peut entreprendre, quand celle qui lui est opposée est engagée à un siège. Le commencement du siège d'Ypres était comme une espèce de blocus, tant parce que les outils et munitions manquaient, que parce qu'il était résolu d'en partir avec une partie de l'armée, si l'ennemi entreprenait quelque chose. Pour être plus assuré de Menin, qui était le seul passage pour aller à Oudenarde, dès que M. de Schomberg fut arrivé avec douze ou quinze cents hommes qu'il avait auprès de Dixmuyde, il l'envoya avec deux régimens de cavalerie et deux d'infanterie pour renforcer la garnison de Menin, qui était une place qui ne pouvait être maintenue que par beaucoup d'hommes; il y avait toujours en mille ou douze cents chevaux détachés qui avaient été à Saint-Venant. Ils reçurent les ordres de M. le maréchal de Schulemberg, gouverneur d'Arras, que M. de Turenne pria de s'avancer sur la Lys pendant qu'il ferait le siège d'Ypres. Ce maréchal marcha avec cette cavalerie et quelques régimens demeurés auprès de Hesdin; et tirant près de deux mille hommes de pied de sa garnison d'Arras, il vint camper à deux heures d'Ypres, et le lendemain marcha à Menin. M. de Turenne laissa aussi sous ses ordres les troupes qui y étaient, en ayant seulement retiré M. de Schomberg avec deux régimens d'infanterie, en ayant fort peu pour le siège.

Deux jours après, il vint quelques outils du côté de Calais, et M. le maréchal de Schulemberg en mena aussi

deux ou trois mille. Après avoir fait quelques fossés devant les avenues les plus aisées, on commença le siège, ouvrant la tranchée à la faveur d'une grande hauteur qui est à cinq cents pas de la place, et derrière laquelle on peut mettre beaucoup de troupes à couvert. On ouvrit deux tranchées, dont les gardes eurent la tête d'une, et les troupes de M. le maréchal de Laferrière, qui étaient sous deux ou trois lieutenans-généraux, eurent la tête de l'autre. J'oubliais de dire que la cavalerie de la ville avait fait, le soir auparavant, une sortie, où M. de Charost fut fort blessé, ainsi que quelques officiers; mais la sortie n'eut point d'effet, les assiégés ayant été repoussés jusque sur les palissades de la contrescarpe. Toutes les personnes de condition y coururent et y firent très bien. Le second jour de la tranchée, on s'approcha fort de la contrescarpe, et le troisième, croyant qu'il fallait diligenter, de peur que les ennemis n'eussent le loisir de se reconnaître, et de faire quelque entreprise ou pour le secours de la place, n'y ayant point de circonvallation, ou par quelque diversion, M. de Turenne résolut de faire emporter la contrescarpe, et renforça les deux attaques de cinq cents Anglais, dont il y avait environ quinze cents dans le camp. A l'entrée de la nuit, les ayant mis derrière cette hauteur entre les deux attaques, ils marchèrent en même temps que les Français, et abordèrent la contrescarpe par un front de trois cents pas, avec nombre de grenades. Les ennemis firent peu de résistance, ayant mis une partie de leurs forces dans les demi-lunes, dans l'une desquelles était M. le prince de Ligne avec beaucoup d'officiers. Les Français et les Anglais, ne se contentant pas d'être

maîtres de la contrescarpe, attaquèrent les demi-lunes et en prirent trois. Quelques officiers de l'ennemi ayant été faits prisonniers, M. le prince de Ligne se sauva avec peine dans la ville, sur une planche qui traversait le fossé plein d'eau. Il y eut un capitaine anglais qui, les suivant dans la ville, et croyant l'être des siens ou des Français, fut pris, y étant entré assez avant. Au point du jour, toutes les contrescarpes du front des attaques et trois demi-lunes étant prises, on s'y trouva logé, quoiqu'avec peu de communication pour y aller. M. de Schomberg, M. de Gadagne et M. d'Hamières servirent à l'attaque des gardes, qui agirent toutes les nuits avec vigueur, et M. de Bellefons, M. du Coudrai-Montpensier et M. du Breziz servaient à l'attaque de Piémont, qui firent aussi très bien leur devoir.

La quatrième nuit se passa à faire les communications pour aller aux contrescarpes et aux demi-lunes, et à descendre au fossé de la place. La cinquième, la cavalerie ayant porté beaucoup de fascines et le fossé de la ville commençant à se remplir à l'attaque des gardes, ceux de la ville demandèrent à capituler, et M. le colonel Droot fut envoyé à M. de Turenne avec quelques-uns des principaux bourgeois. Il accorda une capitulation honorable à M. le prince de Ligne, qui sortit le lendemain avec deux pièces de canon, six ou sept cents chevaux et onze ou douze cents hommes de pied, qui furent conduits à Courtrai. Comme le siège alla fort vite, on y perdit mille hommes, qui furent tués ou blessés avec beaucoup d'officiers. Le siège ne dura que cinq jours, et durant les sept ou huit que l'on avait demeuré devant la place avant que

l'ouvrir les tranchées, les ennemis, ne croyant pas que l'on se résoudrait à l'attaquer, n'avaient pris aucune mesure pour la secourir, ni même pour être en état de se trouver en bonne posture quand elle serait prise, de sorte que M. le prince de Ligne et don Juan d'Autriche se trouvèrent à Tournai aussi empêchés après le siège d'Ypres qu'auparavant, voyant bien que la saison n'obligerait pas sitôt l'armée du roi à sortir de la Flandre. M. de Turenne, pour ne pas perdre de temps, envoya dès le jour de la capitulation deux mille hommes pour attaquer le château de Commines, sur la Lys, qui est fort bon et un passage considérable; et le lendemain que la garnison fut sortie d'Ypres, il marcha avec toute l'armée, en s'avancant sur la Lys pour favoriser le siège. C'était le colonel des gardes écossaises, nommé Rutherford, qui commandait, et qui, en trois jours, obligea ceux du château à se rendre, dont il sortit quatre-vingts hommes.

M. de Turenne, y ayant laissé garnison, passa le lendemain la Lys avec l'armée, dont la cavalerie était fort fatiguée, ayant beaucoup manqué de fourrage devant Ypres; il s'arrêta entre la Lys et l'Escaut, dans un lieu nommé Turcoin, où il demeura cinq ou six jours, y ayant trouvé beaucoup de grains; il donna durant ce temps des ordres pour la fortification de Menin et d'Oudenarde. C'était à la fin du mois de septembre, et quoique la saison fût fort avancée, il fallait mettre Oudenarde, où il n'y avait rien de commencé, en état de défense, étant, comme chacun sait, à quatre heures de Gand et à sept de Bruxelles. Les maisons de deux ou trois faubourgs venant sur le bord des fossés, et y ayant une montagne du côté de Bruxelles,

qui commande à une demi-portée de mousquet tout un côté de la ville, personne ne saurait demeurer hors des murailles de l'autre côté du fossé, qui est plein d'eau.

M. le maréchal de Schulemberg, ayant demeuré à Menin jusqu'à cinq ou six jours après la prise d'Ypres, s'en retourna à Arras, à cause de l'incommodité de ses gouttes, laissant toutes les troupes qu'il avait emmenées, même celles de sa garnison, à Menin. M. de Turenne, après avoir demeuré quelques jours à Turcoin, et laissé seulement mille ou douze cents hommes dans Ypres, sans désarmer aucun habitant, se fiant sur l'armée qui restait toujours opposée à celle de l'ennemi, marcha sur l'Escaut à un lieu nommé Epiere, entre Oudenarde et Tournai; et ayant fait remonter des bateaux d'Oudenarde, il y fit deux ponts, se voulant appliquer principalement à la fortification d'Oudenarde, et à le pourvoir de munitions de guerre, dont il manquait beaucoup. Pour cet effet, il en fit venir de France par Dunkerque à Ypres; M. le cardinal, à qui il avait mandé toutes choses, étant bien aise des bons succès, donnait les ordres nécessaires pour cela.

La marche de l'armée du roi sur l'Escaut remit les ennemis dans leur première confusion : M. le prince demeura à Tournai; don Juan d'Autriche et le marquis de Caracène s'en allèrent avec quelque partie des troupes à Bruxelles et à Termonde, qui est un lieu sur l'Escaut entre Anvers et Gand, pour lequel les ennemis craignaient extrêmement. Ils mirent quelques troupes sur la rivière du Tenre pour couvrir Bruxelles, en attendant (faute de savoir ni de pouvoir rien faire de mieux) que les mauvais temps

obligeassent l'armée du roi à se retirer. Le lieu où elle était campée était plein de fourrage, tant en-deçà qu'au-delà de l'eau, et le pain de munition, qui venait par Ypres, remontait sur l'Escaut par Oudenarde. Ce fut seulement dès lors que l'on commença à travailler de bonne façon aux fortifications d'Oudenarde. M. de Rochepaire, que M. de Turenne avait laissé pour y commander, était un homme très intelligent, de manière qu'il trouva beaucoup de paysans, et le chevalier de Clervillé, fort entendu aux fortifications, y étant envoyé, on commença de grands travaux, qui, dans l'opinion de chacun, ne pouvaient pas être en état avant que l'armée se retirât; mais les ouvrages avançaient au-delà de toute attente: il y avait plus de mille paysans qui travaillaient tous les jours, outre les soldats, et l'armée était à quatre ou cinq lieues d'eux pour couvrir les travaux; c'était une distance assez grande pour ne pas ruiner les environs, et par là incommoder la garnison durant l'hiver. L'armée demeura près de quatre semaines dans ce camp sur le bord de l'Escaut; et comme elle était à trois heures de Tournai, où était M. le prince avec peu d'infanterie, mais deux ou trois mille chevaux, et à quatre de Courtrai, où il y avait un grand corps de cavalerie, il se passait tous les jours de petites actions et aux fourrages et aux partis qui se rencontraient, dans lesquelles l'armée du roi avait toujours de l'avantage.

Dans le commencement de novembre, don Juan d'Autriche, ayant eu avis que l'armée du roi voulait décamper d'Epière, où elle avait demeuré quatre semaines, s'en vint à Courtrai avec le marquis de Caracène et quelque cavalerie qu'il avait amenée d'au-

près de Gand, croyant par là avoir l'avantage par son approche la retraite de l'armée. M. de Turenne avait résolu de demeurer tout le temps qu'il se pourrait dans ce camp, et après de passer au-delà de l'Escaut, du côté de Bruxelles, quoique la saison fût si avancée que cela parût fort difficile. Ce qui l'obligeait ainsi à allonger le plus qu'il pourrait la campagne, c'est qu'il avait reçu des lettres de M. le cardinal, qui lui mandait que le roi et la reine partaient de Paris pour aller à Lyon, ayant vu les affaires de Flandre si bien établies, et y ayant quelque temps qu'il avait promis à madame de Savoie que le roi ferait ce voyage, pour voir madame la princesse Marguerite, du mariage de laquelle avec Sa Majesté on lui avait donné espérance depuis quelque temps. M. de Turenne, voulant donc continuer le plus qu'il pourrait la campagne, quoique dans une saison très mauvaise et fort avancée, passa l'Escaut, et apprit le soir, avant de passer le pont, que don Juan était arrivé à Courtrai, ce qui ne lui fit pas changer de résolution, au contraire, lui en donna plus d'envie, afin de le faire retourner à Bruxelles. Dès la pointe du jour, l'armée commença à passer le pont. Il avait commandé, à l'entrée de la nuit, M. de Podwitz avec deux mille chevaux et quelques dragons, pour aller passer la rivière de Tenre, qui est à quatre heures de l'Escaut et à pareille distance de Bruxelles. Les ennemis avaient deux ou trois régimens derrière, plutôt pour attendre du passage que pour le défendre. M. de Podwitz prit une partie d'un régiment d'infanterie qui voulait se retirer, et se logea dans Grammont, que les Espagnols abandonnèrent. M. de Turenne, après avoir passé l'Escaut, ne s'arrêta pas

déjà livrés avec l'infanterie et le bagage de l'armée, avec lequel il laissa aussi quelque cavalerie pour observer Tournai, où était toujours M. le prince. Il s'en alla avec une partie de la cavalerie vers Ninove, et envoya M. de Lillebonne avec deux mille chevaux et deux cents hommes de pied, pour voir si on pourrait obliger ceux d'Alost à ouvrir ses portes. Deux cents fantassins, que les ennemis avaient mis dans la place, ayant empêché les bourgeois de se rendre, M. de Turenne manda à M. de Lillebonne de le venir joindre à Ninove, ne voulant point dans cette saison entreprendre, avec quelque danger de n'y pas réussir, des choses qu'il croyait inutiles, n'ayant pas intention de conserver cette place.

Le mois de novembre étant déjà avancé, on ne songea plus à rien entreprendre, parce qu'il fallait se restreindre à ce que l'on avait pris, de peur de tomber dans l'inconvénient que l'hiver eût produit, qui était ~~que~~ le corps de l'armée sortant du pays, où il était impossible qu'elle hivernât tout entière, si on eût voulu conserver des postes où il ne fallait pas un siège pour les reprendre, ne pouvant plus être secourus par l'armée, on les eût perdus sans doute avec les gens qu'on y aurait mis, et en même temps sa réputation, pour avoir si mal pris ses mesures; ainsi, quoique l'ennemi crût que l'on songeât à garder Ninove et Grammont, M. de Turenne n'a jamais eu cette pensée: il voulait seulement y laisser des troupes, pendant que l'armée serait en des lieux où elle pourrait les soutenir, jugeant aussi fort nécessaire de faire ruiner autant qu'il pourrait ces lieux, afin que l'ennemi n'y pût pas tenir des troupes durant l'hiver, ou que s'il le faisait, ce fût en petit nombre et avec

incommodité; d'ailleurs ce corps de trois ou quatre mille chevaux étant hors de l'armée, cela donnait plus de commodité pour les fourrages, resserrait don Juan et le marquis de Caracène dans Bruxelles, avec un corps de troupes, où ils ne se tenaient pas en grande sûreté; réduisait leur armée, dans leur propre pays, à souhaiter autant le quartier d'hiver que celle du roi, et les rendait ainsi incapables de rien entreprendre sur les places conquises quand on serait retourné en France. Les troupes qui étaient dans Tournai et Courtrai étaient tellement incommodées qu'elles avaient plus besoin de s'en aller vers la Meuse, et de sortir de Flandre pour se rafraîchir, que celles du roi de s'en aller en France.

On demeura tout le mois de novembre dans ces lieux, et cependant on travaillait à Menin, mais avec moins d'application qu'à Oudenarde, ~~dans~~ laquelle place M. de Turenne laissa sept ou huit cents chevaux, et deux ou trois mille hommes de pied. Au commencement de décembre, l'armée passa la Lys à Harlebeck, à une heure de Courtrai, au-dessus d'Ypres; les places de Dunkerque, Gravelines, Bergues, Furnes et Dixmuyde se trouvaient si éloignées de l'ennemi que l'on ne songeait à les maintenir qu'avec des garnisons ordinaires. Le roi était alors à Lyon, et M. de Turenne pouvait retenir en Flandre ou envoyer en France toutes les troupes qu'il jugeait à propos; parce que le roi et M. le cardinal avaient trouvé bon qu'il fit ce qu'il déciderait. Il laissa six ou sept cents chevaux, et quinze cents hommes de pied dans Menin, auxquels commandait M. de Bellefons; il s'en alla à Ypres, y menant douze compagnies des gardes françaises, et six ré-

gimens de cavalerie. Il laissa en tout cent compagnies de cavalerie dans les places conquises, et bien la moitié de l'infanterie, qui consistait en cinq mille hommes. Il conduisit l'armée jusqu'à Etaire, d'où elle retourna en France sous la conduite de M. de Lillebonne, de M. de Wirtemberg et de M. du Condrai, qui ramenait le corps de Lorraine. Il revint à Ypres, où il demeura jusqu'au commencement de février; alors il laissa M. d'Humières à Ypres, à qui le roi en avait donné le commandement à sa prière; M. de Bellefons dans Menin, avec ordre d'avoir l'œil à Oudenarde; et M. de

Schomberg à Bergues, Furnes et Dinannde. La communication demeurant libre entre toutes ces places, le corps anglais, qui pouvait être de quinze cent hommes, fut renvoyé à Amiens, et la garnison de Dunkerque demeura forte de près de trois mille hommes de pied, avec trois cents chevaux. M. de Turenne voyant que les choses pouvaient aisément subsister de cette façon, les places étant pourvues de toutes choses durant l'hiver, et le commerce étant libre par tout le pays, revint enfin à Paris, où il arriva deux jours après le retour du roi de Lyon.

— 284 —

AVIS DES RÉDACTEURS.

ici se terminent les Mémoires du maréchal de Turenne. M. Deschamps, officier supérieur fort distingué, et qui eut l'honneur d'être désigné par le prince de Condé pour veiller à l'éducation du duc de Bourbon, son petit-fils, avait fait la campagne; il se trouvait au quartier-général. Il fit paraître, dès la fin de 1675, le récit des campagnes de 1674 et de 1675. C'est en parlant de cette dernière que Folard a dit :

« Ce fut le chef-d'œuvre du vicomte de Turenne et du comte de Montecuculli. Il n'y en a pas de si belle dans l'antiquité; les experts seuls peuvent bien en juger. En effet, l'empire avait opposé à M. de Turenne Montecuculli, comme le général le plus digne de lui, et ces deux grands hommes, qui tenaient attentifs les yeux de l'Europe, épuisèrent dans cette circonstance toutes les ressources les plus sublimes de l'art par des manœuvres si savantes, qu'elles valaient autant que des victoires. Enfin, le héros français avait amené son rival dans une position dont il n'aurait peut-être pu se tirer qu'en augmentant la gloire du vicomte aux dépens de la sienne, lorsque ce grand capitaine fut tué d'un coup de canon, le 27 juillet 1675. »

La veille, Turenne s'était écrié, et des témoins haut placés l'attestent : *Enfin, je le tiens!* et l'on doit croire qu'un homme aussi positif,

aussi réservé, n'avait parlé ainsi qu'avec la certitude d'avoir, par ses manœuvres savantes, attiré Montecuculli dans une position qui lui donnait chances ou plutôt certitude de succès. Le 27 juillet au matin, Turenne, accompagné du lieutenant-général de Saint-Hilaire, commandant de l'artillerie, visitait une batterie qu'il venait de faire établir entre Acheren et Salzbach, lorsqu'il fut emporté par un boulet de canon, qui coupa aussi le bras du général Saint-Hilaire. La première partie de la narration de Deschamps offre aujourd'hui peu d'intérêt ; il n'en est pas de même de la seconde partie, consacrée à retracer les derniers momens de la lutte. Nous croyons devoir la reproduire, comme complément des dernières opérations de ce grand homme.



DERNIÈRE CAMPAGNE

DU VICOMTE

DE TURENNE.

DERNIÈRE CAMPAGNE

DU VICOMTE

DE TURENNE.



Le 29 juin 1675, au matin, le colonel Dennevald, général-major dans l'armée des ennemis, s'avança avec un grand corps de cavalerie et de dragons, pour enlever trois cents hommes de pied et cinq ou six cents chevaux détachés dans le village de Bischen, à demi-lieue de la tête de notre aile gauche. Du Repaire, mestre-de-camp de cavalerie, qui y commandait, croyant que c'était l'avant-garde des ennemis, et sachant qu'il pouvait être coupé par plusieurs endroits, fit retirer l'infanterie qui était postée dans l'église et sur le passage; elle fut chargée dans sa retraite et mise en désordre. Il la soutint vigoureusement avec sa troupe par deux ou trois charges qu'il fit sur les escadrons des ennemis les plus avancés; et par un bonheur singulier, deux cents cavaliers à pied, qui allaient en parti, étant accourus au bruit, se jetèrent dans deux maisons qui commandaient le gué de la rivière dans le village, empêchèrent de passer le reste de la cavalerie ennemie, et donnèrent le temps aux nôtres de se retirer. Les ennemis nous tuè-

rent quinze ou vingt hommes; nous leur en tuâmes huit ou dix, avec un lieutenant. Un cornette, qui fut pris en cette occasion, rapporta qu'ils avaient retranché la rivière de Holchen, le long de leur camp.

Dennevald fut heureux que les dragons ne se trouvèrent point à leur poste, d'où M. de Turenne les avait envoyés peu auparavant à celui où Montgeorge avait été blessé; car s'ils y eussent été, les ennemis n'auraient pu se retirer qu'avec beaucoup de perte. On demeura jusqu'au 3 juillet sans rien faire. Le temps fut si fâcheux et les pluies si grandes durant plus de quinze jours, que les armées souffraient extrêmement dans un pays presque tout couvert de bois et rempli de marais. La nuit du 3, le chevalier de Beauveau s'avança jusqu'à la garde des ennemis avec soixante chevaux et autant de fantassins, les chargea, en tua quelques-uns et amena un prisonnier, par lequel on sut que les ennemis, ayant détaché un corps considérable le jour précédent, pour occuper et retrancher le passage de la rivière de

Renchen, sur le chemin de Strasbourg à Lichtenau, au lieu qui s'appelle Renchenloch, à un quart de lieue du Rhin, y devaient ~~marcher ce jour-là~~ avec toute leur armée. Ils y marchèrent en effet, et se postèrent dans la petite plaine de Scherzen, le Rhin à leur droite et le Renchen à la tête de leur camp.

M. de Turenne avait fait reconnaître ce poste ~~peu auparavant~~ par le comte de Roze, ~~et l'aurait occupé~~ avant les ennemis, si dans la situation où ils étaient, il avait pu faire marcher son armée jusque-là sans exposer Vilstett, et par conséquent ~~son pont~~ et la communication de celui de Strasbourg; mais lorsqu'il eut nouvelles que les ennemis y étaient, il décampa à la pointe du jour, marcha au travers de Bischen jusqu'à l'entrée d'un bois, dont le défilé va à Renchenloch; et ayant fait mettre l'armée en bataille entre ce bois et le village de Freystadt, dans une petite plaine, il détacha cinquante hommes par bataillon de la brigade de Champagne, soutenus par huit ou dix escadrons, sous le comte de Lorge, pour aller reconnaître le retranchement des ennemis. Ils passèrent à environ six cents pas du défilé dans un bois jusqu'à une haie, où ils essayèrent la décharge de soixante fantassins, qui se retirèrent ensuite sur une redoute.

On fit avancer cent hommes pour aller à la découverte, et deux autres détachemens en même temps à droite et à gauche dans le bois, pour reconnaître s'il n'y avait point quelque passage. Un grand marais, couvert de bois, fermait entièrement la gauche, et la droite était si escarpée, que la rivière n'était pas accessible. Nous y perdîmes quelques soldats, et il y eut des officiers blessés. Le dessein de

M. de Turenne, dans cette attaque, était de reconnaître s'il ne s'y trouvait qu'un détachement de l'armée ennemie, ~~et de le faire attaquer, mais~~ ayant connu, par le grand feu, que toute l'armée y était, il fit retirer ses troupes, et établit dans le défilé plusieurs détachemens soutenus les uns des autres; ils l'étaient encore par une grande redoute à l'entrée du défilé. Une garde de trois cents hommes de pied, commandée par un lieutenant-colonel, était deux cents pas en-deçà de la redoute; à pareille distance quatre escadrons soutenaient cette garde, sous le commandement d'un brigadier, et faisaient la tête de la première ligne de l'armée; elle campa depuis Bischen jusqu'à Freystadt, la gauche appuyée au Rhin.

M. de Turenne alla reconnaître le long de ce fleuve jusque vers la chute de Renchen; et comme il passait sur une chaussée, accompagné de plusieurs officiers-généraux et de plusieurs personnes de qualité, des paysans, embusqués dans une ile qui n'est séparée de la terre que par un canal très étroit, firent une décharge sur sa troupe, et tuèrent un de ses gardes fort près de lui. Il fit passer les grenadiers du régiment de Laferté jusque dans une grande ile, où il avait paru des paysans; mais ils n'en purent prendre qu'un; les autres avaient déjà gagné les îles plus éloignées; le mauvais temps et la nuit empêchèrent de les suivre davantage.

Il semblait que deux armées ne pussent être si proche sans des alarmes continuelles, et sans venir aux mains à tous momens. Il n'y avait qu'un quart de lieue de la tête de notre camp au retranchement des ennemis. Les sentinelles des gardes avancées dans le défilé étaient à la portée du

~~fais~~ les unes des autres; cependant on dormait paisiblement dans l'un et l'autre camp. Un bois de cinq ou six cents pas de large, et un petit ruisseau qui coulait dans un terrain marécageux, séparaient les deux armées, comme aurait fait une distance de vingt lieues. Montecuculli, par cette situation qu'il avait affectée, suivait son dessein de ne point combattre, et cherchait à nous fatiguer par la disette du fourrage, persuadé qu'une armée où il y avait un grand corps de cavalerie ne pouvait fourrager long-temps dans un pays étroit, fermé de montagnes et par le Rhin, ruiné l'année précédente par de grandes marches, par des quartiers d'hiver, et parce que les deux armées y subsistaient depuis plus d'un mois.

M. de Turenne faisait vivre sa cavalerie, au moyen vert lorsque les grains furent finis, et il incommodait extrêmement les ennemis, en leur ôtant le commerce avec Strasbourg par terre et par le Rhin. Ils avaient réuni dans cette ville de grands amas de farine, et depuis que M. de Turenne avait passé le Rhin, Montecuculli, ne pouvant transporter ses munitions par terre sans danger, avait fait construire à Strasbourg un pont de bateaux, et deux moulins capables de moudre une grande quantité de grains. Lorsqu'il approcha du Rhin, en venant camper dans la plaine de Schertzen, entre Renchenloch et Lichtenau, il crut pouvoir faire descendre ces machines et ses farines avec d'autant plus de facilité, que le Rhin était haut à cause des pluies, et que le grand nombre d'îles qui le partagent le rendent très difficile à garder. Il ne considérait pas seulement l'abondance qu'il mettait dans son camp par un si grand convoi; mais il espérait aussi

se servir de ce pont pour tenir les deux côtés du Rhin, et nous donner toutes les incommodités qu'on peut imaginer, si son dessein avait réussi.

M. de Turenne, qui le prévoyait bien, eut une extrême attention à en empêcher l'exécution. Il fit reconnaître la rivière depuis la hauteur de Bischen, où il était campé, jusqu'à Vantzenau, qui est vis-à-vis, dans l'Alsace. Il trouva qu'elle était partagée en plusieurs îles, coupées de divers petits bras, mais qu'il n'y avait que trois canaux principaux. Celui qui passe à Vantzenau est le plus profond, le plus navigable et formé par la jonction du Rhin et de l'Ill, qui vient de Strasbourg, et par lequel les ennemis avaient commencé d'embarquer tout leur convoi. Il le fit fermer d'abord par une espèce d'estacade, avec une redoute à chaque extrémité, gardée par cinq cents hommes de la garnison de Haguenau. Il fit ensuite fermer de la même manière l'autre canal du côté de Bischen, et garder le grand canal du milieu par des bateaux chargés de soldats, et favorisés de batteries qui étaient au-dessus, dans des îles; et cependant fit dire à ceux de Strasbourg que s'ils permettaient la descente du pont des ennemis, il prétendait aussi faire descendre celui qu'il avait à Attenheim.

Mais toutes les incommodités que nous pouvions donner aux ennemis par ce moyen ne diminuaient pas celles que notre armée commençait à ressentir. Depuis un mois et demi que l'on avait passé le Rhin, il avait toujours plu. Les soldats, constamment campés dans la boue, avaient beaucoup souffert dans un pays où il ne se trouvait rien, et les chevaux, après avoir consommé le fourrage et les herbes, ne vivaient depuis quelques jours que

de feuilles d'arbres : toute l'armée ressentait ces incommodités. M. de Turenne en éprouvait encore d'autres, qui ne lui donnaient pas moins de peine. On était serré d'un côté par le Rhin, et de l'autre par de vastes bois pleins de marais, ayant les ennemis en tête dans un poste à couvert de tout. Leurs fourrages étaient derrière eux, et leur communication facile avec Offembourg, où ils avaient laissé un corps en état de tomber sur Vilstett, sur notre pont, et dans une situation propre à communiquer avec Strasbourg, et à nous couper tous nos derrières. Il avait fallu, pour les garder, répandre beaucoup de troupes dans divers postes éloignés de l'armée, et on était obligé à une vigilance incroyable pour s'opposer à ce que les ennemis pouvaient tenter sans cesse de ce côté, par des marches qu'il leur était facile de nous dérober derrière les bois dont nous étions enfermés. Enfin, il ne paraissait pas moins difficile de se soutenir dans notre poste que d'y subsister.

Dans un état si pressant, M. de Turenne envisagea un dessein également grand et hardi : celui d'occuper le haut du ruisseau de Renchen, par divers postes, en remontant vers le pied de la montagne, de le passer ensuite, se poster sur la gauche des ennemis, et les serrer de manière qu'ils fussent obligés de combattre ou de se retirer. Le mauvais temps, qui durait depuis deux mois, en empêcha l'exécution durant quelques jours. En attendant que l'on pût agir, M. de Turenne avait reconnu avec une extrême attention tout le terrain le long du Renchen, en remontant. Il avait observé que les ennemis, par le retranchement de Renchenloch et par le moulin, occupaient un quart de lieue au-dessus, en

gardaient environ trois quarts de lieue depuis sa chute dans le Rhin, qui était toute l'étendue de leur camp, et qu'ils n'avaient point pris de postes plus haut, soit par la crainte qu'ils ne fussent trop éloignés de leur camp, ou qu'en effet ils ne crussent pas que M. de Turenne pût s'établir dans un pays aussi difficile, ni en tirer aucun avantage.

Un paysan, que l'on amena lors à M. de Turenne, ne lui servit pas peu dans son dessein. Il passait sa vie à garder des troupeaux dans les bois ; il en connaissait parfaitement tous les passages, et l'on trouva même qu'il avait assez d'entendement pour entrer dans les vues que l'on pouvait avoir. Il enseigna un gué du Renchen, cinquante pas au-dessus du moulin des ennemis, dans un endroit si sauvage, qu'il n'y avait apparemment jamais eu que des bêtes qui y eussent passé. M. de Turenne en tira dans la suite de grands avantages. Le mauvais temps ayant cessé vers le 10 du mois, M. de Turenne se disposa, le 15 juillet, à faire la première démarche pour l'exécution de son dessein. Ce fut dans le même temps que les ennemis firent une grande réjouissance pour les avantages que leur parti avait remportés dans une rencontre entre les Suédois et l'électeur de Brandebourg ; ils firent trois décharges de leur artillerie, dont des boulets tombaient jusque dans notre camp.

À l'entrée de la nuit, M. de Turenne, avec la brigade de la marine et quelques pièces de canon, marcha au gué du Renchen, que lui avait montré le paysan. Il serait difficile de dire les peines et les fatigues de cette marche. La nuit était fort noire ; on traversait toujours un bois marécageux, qu'il fallait couper pour faire le chemin ;

on trouvait des ruisseaux, qu'il fallait passer ayant de l'eau jusqu'à la ceinture; les soldats étaient chargés d'outils et de matériaux pour faire des retranchemens et un pont; cependant tout arriva avant minuit, et l'on remarqua que pas un soldat n'avait jeté ce dont il avait été chargé. On travailla d'abord à la construction d'un pont, avec un redan à la tête. On fit retrancher une petite île à la gauche, dont la pointe donnait dans le gué même, et border le ruisseau d'un retranchement. Ces ouvrages étant bien avancés, M. de Turenne laissa le soin de les achever au marquis de Vaubrun, qui envoya d'abord trois cents chevaux de l'autre côté du ruisseau pour reconnaître le pays, et avoir des nouvelles des ennemis. Après avoir traversé un quart de lieue de bois, ils tombèrent dans des prairies, où ils enlevèrent plusieurs fourrageurs et près de cent chevaux : ce fut une représaille de pareille prise que nous avait faite quelques jours auparavant la garnison d'Offembourg. Le comte de Lorge releva le marquis de Vaubrun à la garde de ce poste. Il fut relevé par un maréchal-de-camp, et le troisième jour, le comte Hamilton, brigadier, y ayant mené trois bataillons, y demeura sans être relevé, et fit faire de grands abat-tis de bois aux environs. Deux bataillons du régiment irlandais d'Hamilton occupaient un terrain découvert dans le même bois, un peu plus haut, pour soutenir en cas de besoin.

Après avoir pris toutes les précautions nécessaires pour assurer ce poste, M. de Turenne marcha le 19 avec une brigade de cavalerie et les dragons, et il monta une demi-lieue plus haut, en traversant le bois jusqu'à Vaghürst, où il passa le Renchen, reconnut les environs, fit pousser quelque cavalerie

qui parut, et envoya partie de la sienne et des dragons pour favoriser la marche du comte de Plessis, qu'il faisait venir des environs de Vilstett, par ce côté-là, avec trois bataillons, pour le poster en-deçà de la rivière, vis-à-vis de Vaghürst, dans un lieu qu'il faisait retrancher à ce dessein. Il mit en même temps le bataillon de Bouillon dans le château de Renchen, sur le ruisseau du même nom, cinq cents pas plus haut que Vaghürst; et comme le chemin, depuis l'armée jusque-là, était un marais continuel dans les bois, il le fit combler de fascines, pour y pouvoir mener des troupes. Il eut avis, au retour, que le comte Caprara, qui commandait à Offembourg, devait marcher avec quinze cents chevaux, pour attaquer Bulonde, posté au-dessous de Vilstett avec sa brigade. Il commanda à l'instant Gournay, avec six cents chevaux et deux cents dragons pour le joindre; mais soit que l'avis fût faux ou que Caprara eût appris la marche du secours, il ne parut point. Enfin, toutes choses étant disposées et toutes les mesures prises pour l'exécution de ce qu'avait projeté M. de Turenne, il s'en ouvrit aux officiers-généraux; mais faisant réflexion au peu de troupes qu'il laisserait dans son camp lorsqu'il marcherait, et qu'il pourrait y avoir du péril si près des ennemis, il fit tirer un retranchement qui en couvrait la tête depuis le Rhin jusqu'au bois.

Le comte de Montecuculli, ayant eu avis des divers détachemens de notre armée, résolut de les attaquer, les croyant trop éloignés les uns des autres pour se pouvoir soutenir. Il envoya ordre à Caprara de venir par le côté d'Offembourg, la nuit du 23 au 24, avec deux mille hommes d'infanterie et du canon. Il fit marcher le

prince de Lorraine, avec quatre mille chevaux et mille dragons, pour s'y rendre en même temps et attaquer de l'autre côté, et pour empêcher le secours d'un poste à l'autre et les tenir tous en échec. Il devait en même temps attaquer notre camp par le défilé de Renchenloch, et faire marcher un corps de quatre mille hommes, avec quatre pièces de canon, pour attaquer le retranchement où commandait le comte Hamilton. Les quatre premiers coups de canon qui s'y tireraient devaient servir de signal à toutes les autres attaques. Enfin, toute son armée était partagée pour cette entreprise, et il ne laissait presque personne dans son camp.

Ce dessein, qui se devait exécuter la nuit du 23 au 24, comme on l'a déjà dit, manqua de succès, parce que le 23 M. de Turenne, laissant dans son camp six bataillons et quatre brigades de cavalerie, sous les ordres du comte de Lorge, marcha droit à Vaghurst avec huit bataillons, les quatre brigades de cavalerie de la première ligne, les dragons et partie de son canon. Il prit aussi les deux bataillons du comte du Plessis, fit venir celui de Bouillon; et ayant passé le Renchen, alla camper à une tuilerie, qui n'en est pas fort éloignée; et comme son dessein était d'avancer le lendemain vers le camp des ennemis, il détacha soixante dragons pour en avoir des nouvelles, afin de pouvoir prendre son parti avec plus de sûreté. Ils se trouvèrent assez près du village de Gamshüssen, un peu après minuit, et tombèrent dans la marche du corps que menait le prince de Lorraine pour enlever le comte du Plessis. Ils ne purent prendre d'autre parti que de se retirer en escarmouchant, ce qui donna l'alarme d'abord. On fit avancer des dragons, et le mar-

quis de Vaubrun y mena de la cavalerie.

Le jour commençait à peine à paraître; il était obscurci par le brouillard, et les ennemis, qui avaient commencé à pousser les soixante dragons détachés, en suivant leur impétuosité, et l'avantage que leur donnait le nombre, mirent en désordre ceux qui les soutenaient, et tombèrent sur le marquis de Vaubrun, presque avant qu'il le pût prévoir. Ses premiers escadrons furent poussés; il fut enveloppé, blessé et en danger d'être pris. Le marquis de Rane eut son cheval tué; le marquis de Boufflers fit ferme diverses fois; mais malgré la résistance des dragons, que le grand nombre accablait, les ennemis avançaient, lorsque M. de Turenne fit marcher quatre bataillons qui bordèrent les haies, arrêtèrent les ennemis par un grand feu, et changèrent la face au combat. Dans le temps que cette infanterie avança, Trassy, major-général, s'étant éloigné de cinquante pas du bataillon de Champagne, pour aller reconnaître de l'autre côté d'une haie, tomba dans une embuscade de vingt dragons des ennemis, commandés par un Français, qu'il crut être des nôtres, et se trouva pris et enlevé au moment qu'il y pensait le moins.

Le prince de Lorraine, déjà embarrassé de la charge que lui faisait notre infanterie, ayant su de Trassy que M. de Turenne était là en personne, avec la plus grande partie de l'armée, ne balança point à se retirer. Le brouillard lui fut favorable, et plusieurs de ses escadrons passèrent devant notre infanterie, qui, les prenant pour Français, ne tira point. Il laissa cent ou cent vingt des siens sur la place, et en emmena presque autant de blessés. M. de Turenne ne jugea

point à propos de le pousser durant ce brouillard dans un pays inconnu et difficile, ne pouvant savoir s'il n'était point soutenu de toute l'armée ennemie. Le comte Caprara, qui s'était rendu près de Waghurst, suivant les ordres qu'il avait reçus, n'ayant point de nouvelles du prince de Lorraine ni de son général, et jugeant bien, par le bruit du combat qu'il entendait, que les choses étaient changées, ramena ses troupes à Offembourg.

D'un autre côté, l'attaque que les ennemis devaient faire au poste du comte Hamilton demeura sans effet par une aventure assez bizarre. Il n'était qu'à cinq cents pas du moulin qu'ils occupaient, et guère plus éloigné de la gauche de leur camp. Cependant les quatre mille hommes, destinés pour l'attaque, marchèrent la plus grande partie de la nuit sans y pouvoir arriver, égarés, à ce que l'on a prétendu, par leurs guides. Ils retournèrent à leur camp avec le jour ; et comme ils ne firent point le signal des quatre coups de canon, les autres n'entreprirent rien sur notre camp du côté de Renchenloch, et se contentèrent de donner quelques alarmes. Montecuculli n'avait rien su de la marche de M. de Turenne, dont la diligence le trompa, et ruina un projet pour lequel il avait pris tant de mesures. L'on peut dire que parmi plusieurs différences qui se trouvaient entre ces deux généraux, il y en avait une personnelle qui pouvait donner de plus grands avantages à M. de Turenne : c'est qu'à son âge, il avait toute la vigueur et toute l'activité d'un jeune homme ; qu'il savait s'en servir, et qu'étant continuellement à cheval, il se trouvait partout, reconnaissait jusqu'aux moindres postes lui-même, et se prenait des mesures que par ses

propres connaissances, au lieu que le comte de Montecuculli, plus cassé et moins en état d'agir, était quelquefois obligé de former ses desseins sur le rapport d'autrui. Dans cette occasion, il eut le déplaisir de voir manquer une entreprise qu'il croyait certaine, et fut encore surpris de savoir que nos troupes avaient passé le Renchen.

M. de Turenne, continuant son dessein, commença à marcher lorsque le brouillard fut tombé ; et suivant le chemin de la retraite du prince de Lorraine, il arriva, sur les neuf heures du matin, près du village de Gamshüsen, ayant toujours suivi, depuis la tuilerie, une chaussée qu'il avait à sa droite, qui est élevée au travers des prés pour porter un petit canal sec, autrefois destiné à conduire quelques eaux. Il fit camper ses troupes dans des prairies, ayant à leur droite le ruisseau qui les séparait du village. A la tête du camp était un bois qui retournait sur la gauche, entre elle et le poste du comte Hamilton, qui n'était éloigné que d'un quart de lieue. Pour lui donner une communication plus sûre avec le camp, M. de Turenne fit poster les deux bataillons d'Auvergne dans ce bois, sur le chemin qui y conduisait et le traversait. Ainsi l'armée, répandue en six postes différents, dans l'étendue d'une lieue et demie, formait une potence qui enfermait la tête et la gauche des ennemis, et se trouvait en sûreté par la disposition du pays, et la facilité de se pouvoir secourir ; pendant qu'eux, serrés à la droite par le Rhin, ne pouvaient plus s'étendre que par leurs derrières, où nous pouvions même les couper. M. de Turenne employa le reste du 24 à reconnaître les environs de son camp, sans passer la rivière, de l'autre côté de laquelle était le village de Gamshü-

hüssen, bâti tout en long; de sorte que les premières maisons commençant assez près du camp, l'église, qui est à l'autre bout, un peu séparée du ruisseau, et un peu élevée, en était éloignée de six cents pas.

Le 25, au matin, un capitaine de dragons de la reine, étant allé reconnaître, vit derrière ce village plusieurs escadrons dans une petite plaine à droite, et de l'infanterie qui s'y coulait, et qui commençait à s'y retrancher. M. de Turenne la fit attaquer par les dragons de la reine, avec des détachemens de sa seconde ligne, et s'y avança lui-même. Les ennemis, quoiqu'en grand nombre, ne disputèrent pas beaucoup le village. Le gros de leur infanterie se retira d'abord vers leur camp, avec les escadrons qui avaient paru, et ils laissèrent seulement dans l'église deux cents hommes commandés par un français nommé Chevreuilles, capitaine dans le régiment de Souches. L'église était petite et environnée d'un cimetière élevé, fermé d'assez bonnes murailles. Il s'y défendit avec toute la valeur possible; presque tout ce qu'il y avait de soldats y périt; et comme l'église fut forcée, les nôtres l'ayant pris pour un de nos officiers, il retourna avec eux jusques assez près du camp, où il fut reconnu et mené à M. de Turenne, qui sut de lui que les ennemis, ayant reconnu que le jour précédent l'on n'avait point occupé ce poste, y avaient envoyé deux mille hommes de pied, soutenus de cavalerie, pour s'y retrancher et tâcher de s'y maintenir; mais qu'étant arrivés trop tard, on ne leur en avait pas donné le temps; qu'ils s'étaient retirés, et que pour favoriser leur retraite, ils l'avaient jeté dans cette église.

Comme il avait de l'esprit, et qu'il

servait parmi eux avec réputation depuis près de vingt ans, il put rendre bon compte de plusieurs autres choses, et ce fut de lui que l'on apprit tout le dessein de Montecuculli, que M. de Turenne avait fait manquer depuis vingt-quatre heures. Nous perdîmes peu de soldats à cette attaque; mais le chevalier d'Hocquincourt, qui commandait les dragons de la reine, y fut tué sur la place d'un coup qu'il reçut à la tête, et le chevalier de Boisseleau, capitaine dans le même régiment, le fut aussi d'un coup au travers du corps. La prise de ce poste donna le moyen de s'étendre de l'autre côté de la rivière, où l'on trouva un terrain plus haut et quelques restes de fourrages. Ruvigny fut détaché pour aller reconnaître le long du pied de la montagne jusque vers Bihel, où il chargea quelques gens détachés des ennemis, qui se retirèrent d'abord. Il ne rencontra point autre chose, et rapporta qu'il restait encore des fourrages de ce côté-là.

Le comte de Montecuculli, voyant que nous avions passé la barrière qu'il avait prétendu nous opposer par ses retranchemens du Renchen, et que, par un enchaînement de postes depuis notre camp jusqu'à Gamshüssen, nous enfermions presque tout le sien; que nous devenions maîtres des fourrages qu'il avait épargnés le long de la montagne, pendant qu'il ne pouvait plus avoir ni fourrages ni convois, qu'avec les difficultés que lui causaient la disposition et le voisinage de notre armée, crut devoir quitter son poste avant qu'il fût plus serré. Ainsi, la nuit du 25 au 26, il décampa de Schertzau; et prenant sa marche par Lichtenau, il alla camper à Bihel, deux lieues au-delà de Baden, assez près du pied de la montagne, qui, en cet endroit, n'est

loignée du Rhin que d'une lieue et demie. Le comte de Lorge avertit M. de Turenne dès la nuit que les ennemis marchaient ; et lorsqu'il eut fait reconnaître leur marche , il fit sortir ses troupes des différens postes où elles étaient, les rassembla toutes dans un même camp à Gamshüssen, et le lendemain , à la pointe du jour, les fit marcher droit à la montagne jusqu'au village d'Acheren, où, prenant sa route à gauche, il commença à suivre le pied de la montagne. Il fut à peine hors de ce village, qu'on lui rapporta que les ennemis paraissaient derrière le petit village de Salzbach.

Le comte de Montecuculli , ayant été obligé de décamper de Schertzen, ne pouvait prendre d'autre parti que de chercher un nouveau poste pour se couvrir, et pour nous arrêter sans se commettre dans un combat. Il n'en trouva point de plus commode que celui du village de Salzbach, avantageux par sa situation dans l'entrée de la montagne, et par une église retranchée depuis long-temps, et environnée d'un fossé qui fermait entièrement le défilé. Il avait fait occuper de bonne heure cette église par de l'infanterie ; et ayant envoyé ordre à Caprara de l'y joindre par le chemin de la montagne, avec le corps qu'il avait à Offembourg, il mena son armée par Lichtenau et par Bihel, la disposition du pays l'obligeant à prendre ce grand tour. Il marcha avec une extrême diligence, de sorte qu'il arrivait d'un côté du village dans le temps que nous approchions de l'autre. Comme il vit marcher notre armée au village, il jeta son infanterie dans l'entrée de la montagne, à couvert des haies et des bois, le long du ruisseau qui la séparait de nous par de profondes ravines où il coulait. Un peu plus bas , à la droite

des ennemis, était le village dont ils avaient occupé l'église, et leur cavalerie parut d'abord dans la plaine, qui était derrière le village, un peu sur la gauche ; mais elle se serra ensuite vers le pied de la montagne.

De notre côté, la situation était différente. Au sortir d'Acheren, après quelques haies qui formaient comme un défilé avec le bois du pied de la montagne, le terrain se découvrait en forme de petite plaine, dont la moitié s'élevait vers la montagne ; l'autre partie était plus basse, plus unie, et serrée en partie par un bois qui s'y étendait en potence, lorsqu'on approchait de Salzbach. Ce village fermait la plaine, et était comme enveloppé d'une petite hauteur qui le cachait en arrivant, et l'environnait de manière qu'on n'y allait que par un chemin creux qui perçait la hauteur. M. de Turenne eut d'abord quelque espérance de s'en emparer, et crut trouver par là un chemin pour aller aux ennemis ; mais ayant reconnu l'église, située justement à la tête du défilé, environnée d'un bon fossé, bien retranchée d'ailleurs, il ne jugea pas qu'on la pût attaquer. Il reconnut toute sa droite, et observa, autant qu'il était possible, la disposition de l'armée des ennemis, le ruisseau et les ravines qui le séparaient de nous ; il jugea qu'il était impossible d'aller à eux par ce côté-là. Il reconnut aussi la gauche, par où la hauteur qui couvre le village commence à s'abaisser, en tombant le long du ruisseau ; puis encore divers autres endroits, pendant que les ennemis dressaient des batteries dans des lieux avantageux, pour incommoder celles que nous avions faites, et pour battre dans la plaine, où était notre armée.

Quoiqu'on ne pût pas voir leurs

troupes tout à découvert, on distinguait néanmoins beaucoup de mouvemens, comme ceux d'une armée qui cherche à se poster en arrivant. M. de Turenne retourna encore sur sa gauche pour s'éclairer plus sûrement; et s'étant ensuite reposé assez longtemps sous un arbre, on lui vint dire que l'on voyait faire quelques mouvemens à l'infanterie des ennemis vers la montagne. Il s'y en alla promptement; et Saint-Hilaire étant venu à sa rencontre pour lui rendre compte de quelques batteries qu'il faisait faire, comme il le quittait, un coup de canon des ennemis, tiré par hasard, coupa le bras à Saint-Hilaire, et traversa M. de Turenne par le milieu du corps; il tomba mort dans le moment qu'il fut frappé. Je ne dirai point quelle fut la douleur et la consternation de toute l'armée. Ce ne sont point des sentimens ordinaires que les paroles puissent exprimer; j'en juge par ceux dont je fus pénétré, sans y avoir d'autre intérêt que celui d'être Français. Les ennemis surent sa mort un quart-d'heure après; elle ne causa pas un moindre changement dans leur armée qu'elle fit parmi nous. L'embarras de leurs généraux et la terreur du soldat cessèrent; ils crurent qu'ils avaient beaucoup gagné, parce qu'ils étaient persuadés que nous avions tout perdu.

Ainsi mourut Henri de Latour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, grand capitaine, grand politique, et presque sans égal par cette élévation d'âme qui le mettait si fort au-dessus de l'intérêt, et ne lui laissait de passion que pour la véritable gloire. Peu de généraux ont eu des vues plus étendues que lui dans l'art de la guerre, et peu de grands hommes ont eu des qualités si différentes, et qui paraissaient presque contraires : ne précipitant ja-

mais rien, et attendant patiemment le temps d'agir, quand la disposition des choses ou la précaution des ennemis lui en ôtaient les moyens; pour saisir l'occasion que la fortune lui faisait ou que son habileté lui ménageait; voyant d'abord et d'un coup d'œil tout ce qu'il fallait voir; et dans ses précautions jusqu'aux moindres choses, et travaillant sans cesse à se rendre maître des succès par une conduite bien réfléchie; quelquefois paraissant donner tout à la valeur, et s'abandonner en apparence tout à la fortune, quoique ses actions fussent toujours fondées sur des mesures et des sûretés que lui seul connaissait, et que tout le monde étonné admirait après le succès.

Il serait difficile de dire quel fut le dessein de M. de Turenne lorsqu'il fut tué. Sa mort arriva dans une conjoncture qui a laissé tout le monde en suspens sur le parti qu'il aurait pris. Quelques-uns ont prétendu qu'il avait voulu reconquérir la gauche de l'armée, et faire un passage pour aller aux ennemis; d'autres ont dit qu'il prenait la résolution de se retirer; mais on ne peut former sur cela que des conjectures. Tous ses desseins finirent avec lui, et ceux qui se trouvèrent ensuite chargés du commandement de l'armée eurent à prendre leurs résolutions d'eux-mêmes. Il n'y avait pour lors de lieutenant-général que le comte de Lorge, son neveu. Le marquis de Vaubrun, blessé depuis quelques jours d'un coup de pistolet au pied, était demeuré au quartier-général d'Acheren, peu en état d'agir. Néanmoins, d'abord qu'il sut la nouvelle de la mort de M. de Turenne, il se rendit à l'armée, et tous deux en prirent le commandement, en attendant les ordres de la cour.

EXTRAITS

DE

FEUQUIÈRE.

NOTICE

sur

FEUQUIÈRE.

Feuquière (Manassès de Maupas, marquis de), né à Paris en 1648 ; tous les membres de sa famille avaient porté les armes. Son grand-père mourut sur le champ de bataille d'Ivry ; sa veuve était enceinte. Louis XIV accorda à l'enfant qu'elle attendait la pension de son mari, venait de périr en défendant ses droits ; et, rapprochement bien curieux, cent trente ans plus tard, Manassès de Feuquière, douze ans avant sa mort, adressait à Louis XIV une lettre touchante pour recommander son fils, qui obtint la continuation des pensions accordées au père.

Manassès de Feuquière porta le mousquet ; aussi demande-t-il dans ses Mémoires que tout homme , à son entrée dans la carrière, et quelle que soit sa naissance , soit tenu de servir comme simple soldat. Les plus grands hommes de guerre ont exprimé le même vœu, que les guerres de 1792 à 1815 viennent appuyer de leur autorité. Nombre de maréchaux-de-camp, de lieutenans-généraux, plusieurs maréchaux de France ont eu l'honneur, à leur début dans la carrière, de porter le fusil. Feuquière, nommé enseigne après la campagne de 1673, reçut une commission de capitaine. Allié à la famille du maréchal de Luxembourg, et désigné pour être son aide-de-camp, il prit une part glorieuse aux campagnes de 1673 et 1674. Il se fit remar-

quer au siège de Lille, à la bataille de Sénéf, à la levée du siège d'Outenarde, à la prise de Bouchain. Blessé plusieurs fois, il obtint un régiment. Nous plaçons au nombre de ses actions les plus remarquables sa belle retraite à la bataille de Saint-Denis, où il avait en tête un corps ennemi trois fois supérieur à celui qu'il dirigeait. Il commandait, en qualité de brigadier, au siège de Philisbourg et sur le Necker; puis il servit, comme ~~maréchal-de-camp~~, en Piémont, sous les ordres du maréchal de Catinat. Sa conduite à Pignerol, à Coni, à Carmagnole justifia son avancement. A la mort du maréchal de Turenne, le maréchal de Lorge ayant été nommé au commandement de l'armée d'Allemagne, Feuquière y fut appelé, et la fortune lui offrit une belle occasion de se distinguer. Avec un détachement de trois mille hommes, arrêta pendant plusieurs heures la marche du prince de Bade, qui n'avait pas moins de vingt-cinq mille hommes sous ses ordres. Feuquière fut nommé lieutenant-général en 1693. N'ayant pas été employé en 1701 il consacra le temps de son inactivité forcée à rédiger ses *Mémoires sur la Guerre*, qu'il fut obligé de faire imprimer à Amsterdam, ainsi qu'en 1773 Guibert dut faire paraître son premier ouvrage à Londres et à Lausanne, tant à cette époque on pouvait peu dire la vérité.

Feuquière justifia le surnom d'Aristarque des généraux, qui lui avait été donné par le grand Frédéric. Les jugemens qu'il porte sur les hommes sont basés sur une appréciation impartiale des faits; sans se laisser imposer par un nom, par la position la plus élevée, il prononce sans ménagement sur les événemens. Ce qui rend ses *Mémoires* particulièrement instructifs, c'est qu'après avoir raconté chaque action, il a bien soin de signaler les fautes, d'examiner les résultats mais ne rejetant pas les services d'un général, parce qu'il a été malheureux un jour. C'est ainsi qu'après avoir relevé les fautes commises par le maréchal de Créquy avant et après la bataille de Consarbrück en 1645, il ajoute :

« De cette malheureuse journée, notre général a pourtant tiré dans la suite un avantage considérable pour sa gloire, puisqu'elle lui a fait perdre la présomption qui causa son malheur. Ce grand capitaine a, jusqu'à sa mort, continuellement mérité des éloges par sa conduite à la guerre, toujours mesurée et circonspecte dans les mouvemens hardis, mais judicieux, qu'il a faits devant les ennemis; de sorte que c'est avec justice qu'il sera regardé comme un des plus grands hommes du siècle. »

Feuquière, convaincu qu'une discipline exacte est la base de tous les succès, s'attacha à la maintenir avec fermeté; aussi fut-il accusé de dureté. Sa franchise lui valut de nombreux ennemis, qui parvinrent à l'éloigner du commandement. Le duc de Savoie disait à cette occasion qu'il était surpris qu'on ne le fit pas servir, mais qu'il n'en était pas fâché. Une de ses maximes favorites était qu'il faut élever selon les talens et récompenser selon les services. Il a le mérite incontesté d'avoir traité les questions les plus élevées de l'art militaire, et de manière à être compris de tous, qualité immensément rare et surtout à cette époque. Qui le croirait? le maréchal de Villeroy, dont on ne saurait prononcer le nom sans se rappeler le souvenir de Ramillies, eut encore le pouvoir, malgré ses revers, de nuire à celui qui avait osé signaler l'impéritie du favori de Louis XIV, et, chose remarquable, la honte, heureusement momentanée, qu'il attira sur les armes de France, ne lui fit rien perdre de son crédit auprès du roi. Le testament de ce prince en fournit la preuve; mais cet homme était le favori de madame de Maintenon.

« J'ai senti par mon expérience, dit Feuquière, qu'un jeune homme dans ses premières campagnes, soit par inapplication, soit par manque de pénétration, voit faire aux généraux sous lesquels il sert bien des mouvemens dont il ignore les raisons. Sur ce fondement, j'ai cru que celui qui savait la guerre par théorie pourrait être en état de réduire cette théorie en pratique mieux que celui qui ignore-

» rait cette première partie ; que par conséquent, il pénétrerait plus
 » facilement quelles sont et quelles doivent être les véritables raisons
 » de ce qu'il voit faire, et que sachant quelles sont les différentes ma-
 » nières de faire les mouvemens et les opérations de guerre, il pour-
 » rait, en moins de temps qu'un autre jeune homme, réduire en pra-
 » tique ce qu'il aurait appris par l'étude, et être porté à une éléva-
 » tion plus prompte et cependant plus méritée. »

En 1680, les uniformes, adoptés bien récemment, présentaient déjà des abus ; Feuquièrre ne manqua pas de les attaquer.

« Autrefois, écrivait aussi Feuquièrre, les aides-de-camp avaient des
 » fonctions et des commandemens : c'étaient des officiers d'expérience
 » et des porteurs d'ordres en qui les officiers-généraux, sous lesquels
 » ils servaient, pouvaient avoir confiance. A présent (en 1690), ce ne
 » sont que des jeunes gens sans aucune expérience, et souvent inca-
 » pables de rendre compte à leur général de ce qu'il les aura chargés
 » de voir (1). »

Les Mémoires de Feuquièrre sur la guerre sont naturellement divisés en deux objets bien distincts, et qui cependant ne doivent former qu'un tout : la partie militaire et la partie administrative. Les principes militaires sont de tous les temps ; la partie administrative, au contraire, doit varier, et suivre les phases différentes des institutions sociales. Les troisième et quatrième volumes, dans lesquels Feuquièrre traite des surprises des villes, des enlèvemens de quartiers, de convois, des passages de rivières, des avant-postes, des gardes, des différentes manières d'attaquer les places, des blocus, des lignes de circonvallation, de contrevallation, des retranchemens intérieurs, des mines, des assauts, des capitulations, étaient d'une analyse d'au-

(1) Déjà, à cette époque, il était permis aux officiers-généraux, et cet abus s'est prolongé jusqu'en 1800, de choisir des aides-de-camp, qui, pour tout service et pour tout mérite, n'avaient que la protection du général. L'organisation du corps royal d'état-major a remédié à cette fâcheuse tolérance.

tant plus difficile, qu'ils ne contiennent que l'examen déjà abrégé de ces grandes questions. Nous renvoyons avec confiance nos lecteurs à cette partie de notre travail, à laquelle nous avons donné une étendue convenable, tout en la dégageant des accessoires, qui auraient trop surchargé notre volume, et sans utilité pour l'instruction générale.

(Note des Rédacteurs.)

EXTRAITS

PF

FEU QUIÈRE.

Composition des corps.

Je trouve de grands abus, fort préjudiciables au service du roi, dans la manière même dont les corps de troupes, qui forment une armée lorsqu'elle est assemblée, ont été composés dans ces derniers temps. Ils ont été multipliés à un tel excès, que ce ne sont presque plus que des noms sur un ordre de bataille, sans consistance sur la ligne lorsqu'il faut que l'armée combatte. Les jeunes gens sans expérience, à qui on a donné des régiments, ont dégoûté les vieux officiers, qui étaient à la tête des vieux corps, parce qu'ils se sont trouvés dans la nécessité d'obéir à des enfans. Ces mêmes enfans ont proposé au ministre des sujets incapables de former de bons états-majors. Il est bien inutile de s'étendre davantage sur ce sujet pour en arriver à cette conclusion, qu'il faut des corps plus nombreux, pour qu'il y ait moins de colonels, et que

l'on oblige la jeunesse, de quelque qualité qu'elle soit, à passer par tous les degrés, afin que par l'obéissance, elle se rende capable du commandement. L'avidité du gain et la facilité de s'entendre avec les commissaires des guerres ont fait que les recrues sont peu exactes, de sorte que le roi est continuellement trompé et sur le nombre des officiers, qui ne sont pas au complet dans les régimens, et sur le nombre des soldats, qui manquent dans les compagnies, quoique payés par la revue. Aussi trouve-t-on un bataillon excellent lorsqu'il entre en campagne à cinq cents hommes, au lieu que sous le ministre précédent, on aurait cassé un capitaine ou au moins lui aurait-on retenu une somme, si sa compagnie ne s'était pas trouvée complète en entrant en campagne, et le colonel aurait reçu une lettre de réprimande fort sévère. Il s'est encore introduit dans la guerre présente un abus d'une conséquence infinie ; voici

quel il est : le ministre n'a pas trouvé de moyen plus commode pour lui de recruter les armées de Bavière, d'Italie et d'Espagne, qu'en faisant fournir par les paroisses le nombre d'hommes qui manquent dans ces armées. Ce mauvais expédient a produit un abus considérable : c'est que le capitaine a trouvé un grand gain à être faible dans le cours de la campagne, parce qu'après la première revue, où le roi mettait sa compagnie complète, il tournait à son profit le revenant bon de la solde et du pain du soldat, qu'il n'avait plus ; ainsi il abandonnait son soldat, qui ne lui coûtait plus rien à remplacer, et dont la perte lui était un profit. Ainsi, je conclus que le service ne saurait être ni si bon ni si bien fait qu'il l'était autrefois, et qu'il faut quitter la manière présente pour reprendre l'ancienne (1).

De l'habillement et armement du soldat, et monture du cavalier.

L'habillement du fantassin doit être bon, mais simple et sans ornement, et qui ne l'embarrasse dans aucune de ses fonctions. A quoi bon le charger d'un poids inutile, et du soin de porter continuellement des choses qu'on réserve seulement pour le parer un jour de revue ? L'homme a-t-il tant de force de reste, qu'il ne faille pas le ménager ? Et quand on me dirait que ces ornemens ne pèsent pas beaucoup, je répondrai qu'au moins tiennent-ils une place qui serait occupée plus utilement pour le soldat.

(1) En 1630, les compagnies d'infanterie étaient fortes de cent cinquante hommes ; en 1670, elles ne comptaient souvent que cinquante hommes sous les armes.

(2) Ces réflexions sensées n'ont pas de date ; elles sont applicables à toutes les époques. Les

Je ne voudrais pas qu'en tant de drap à habiller le soldat, je sache pas à quoi lui servent ses habits si larges, ni l'ampleur du justaucorps par en bas, sinon à l'embarrasser et à augmenter le poids de son habillement, sans que cela le garde contre le froid. Ne saurait-on se faire en France de ce qu'on appelle bon air dans un habit de soldat, faut-il autre chose, pour bien servir son prince, que d'être vêtu d'une bonne étoffe et d'une manière qui ne l'embarrasse dans aucune de ses fonctions, et qui ménage ses forces, en le chargeant pas d'un poids inutile.

Quant à son armement, on est présent presque parvenu à la manière que j'ai proposée il y a bien des années ; on a supprimé le mousquet, à la vérité, était plus simple que le fusil, mais dont l'usage était infiniment plus embarrassant. Il faut seulement que ceux que le prince charge de des armes aient une application et relâche à les faire livrer bonnes. On a aussi pris l'usage des gargouches, qui est excellent, et rend le feu de l'infanterie beaucoup plus vif ; mais il faut être soigneux de dresser le nouveau soldat à s'en bien servir.

On conserve encore au soldat, outre sa baïonnette, une épée large et pesante, et un ceinturon large et pesant : c'en est trop ; il l'accable de son poids. La gargouche, qu'on porte dans ce ceinturon large, devient aussi trop incommode au soldat, lorsqu'il faut qu'il se baisse souvent ou qu'il donne sous les armes. Mon avis serait

écrivains militaires les plus distingués, Lloyde Guibert, ont vivement insisté sur la nécessité de porter une attention sérieuse sur cette partie de l'administration de l'armée.

(Note des Rédacteurs)

une bonne baïonnette, un peu longue et tranchante, suffirait, dont le soldat pût se servir à la main et au bout de son fusil, et que cette arme réduite à un ceinturon moins large, dans lequel la gargouche serait enroulée. Il serait beaucoup moins chargé, moins embarrassé, et par conséquent beaucoup plus agile, et vif dans toutes ses fonctions.

On s'est aussi enfin défait des piques, et on a reconnu qu'un bataillon, composé de baïonnettes et dont il sortait grand feu, était plus capable de résister à la cavalerie en plaine, que d'être fraisé du peu de piques qu'on pouvait conserver dans la suite d'une campagne.

Quant à la cavalerie, c'est un corps qui se conserve bien plus aisément que celui de l'infanterie. La consommation des hommes y est infiniment moindre, et pourvu qu'elle ne pousse point dans les fourrages, principalement dans les commencemens de la campagne, et que le prince donne de l'argent dans les quartiers d'hiver, la cavalerie est toujours en bon état.

La cavalerie française est bien armée; on vient de la cuirasser à demi. Mais je voudrais les cuirasses à l'épreuve du mousquet par devant. L'homme français ne compâtit guère avec l'usage des armes défensives, étant beaucoup plus propre à l'usage des armes offensives. Ainsi ce sera toujours une chose très difficile et d'une continuelle application, de réduire le cavalier, et même l'officier, à l'usage des cuirasses. Cependant il le faut faire; il en faut avoir toujours les magasins des places frontières garnis, à mesure qu'il en manquera, ce qui sera d'un détail et d'une dépense considérables au prince, parce que la paie et le reve-

nant-bon ne pourraient que difficilement suffire au remplacement des cuirasses, qui se perdraient, soit par les maladies, la mort des cavaliers ou même de leurs chevaux, soit dans les actions de détail ou générales.

Pour ce qui regarde l'habillement du cavalier, j'en retrancherais la largeur des manches, comme inutile, et emploierais plutôt cette étoffe à l'ampleur du juste-au-corps depuis la ceinture en bas, afin que dans certains temps, il n'eût pas besoin de son manteau pour couvrir ses pistolets.

On a aussi donné des carabines rayées au corps entier des carabiniers, et ensuite quelques-unes par compagnie aux autres corps. Cet usage est très bon.

De l'assemblée des armées.

Quoiqu'il paraisse, par le titre de ce chapitre, qu'il ne comprenne que le rendez-vous général des troupes qui doivent composer une armée en un seul lieu pour y camper, cependant, comme il y a plusieurs raisons et des temps différens pour faire cette assemblée, il me paraît nécessaire de donner ici quelques préceptes généraux sur ce sujet.

L'armée s'assemble une première fois à l'ouverture d'une guerre, et tous les ans à l'ouverture de la campagne, pour entreprendre un siège ou pour occuper un poste avantageux pour les subsistances.

Elle s'assemble entière ou par parties séparées. Si l'armée s'assemble une première fois à l'ouverture d'une guerre, ou cette guerre est offensive, ou elle est défensive. Si elle est offensive, il faut avoir précédemment disposé les quartiers, et donné les ordres pour la marche des troupes de leurs

quartiers au rendez-vous de l'armée, en sorte qu'elles y arrivent toutes le même jour, s'il se peut. Ces mesures peuvent être justes, si l'on se proportionne pour les jours de marche que doivent faire les troupes de leurs quartiers au lieu du rendez-vous général de l'armée.

La saison, pour faire ce grand mouvement tout d'un coup, est pour donner de la terreur à l'ennemi que l'on attaque, et pour le prévenir. En ce cas, il faut que toutes les choses nécessaires à l'exécution de l'entreprise méditée se trouvent en même temps à la suite de l'armée, ou au moins à une portée qui ne retarde pas l'entreprise.

Si l'armée s'assemble pour soutenir une guerre défensive, on doit la commencer par l'assemblée de l'infanterie en plusieurs gros corps, soit sous, soit dedans les places qu'on craint que l'ennemi n'attaque, tant pour lui rendre sa première entreprise plus difficile, que pour pouvoir faire travailler cette infanterie à la réparation des ouvrages de la place, ou à la construction de nouveaux ouvrages.

On campe cette infanterie sous une place, dans un camp retranché et protégé de la place, s'il y a commodité et avantage à le faire, ou on le loge dans la place même, s'il y a des couverts suffisans, ou que l'on ne juge pas pouvoir prendre avec sûreté ce camp retranché sous la place.

Il ne faut, en ce cas, mettre de la cavalerie dans ces places que ce qu'il en faut, tant pour avoir des partis dehors, savoir des nouvelles des mouvemens des ennemis et les faire savoir au général, que pour la défense de la place en cas de siège.

Tout le reste de la cavalerie doit tenir la campagne sans s'enfermer, de

peur qu'elle ne soit investie par l'armée ennemie; mais pourtant avec la sagesse requise pour sa sûreté et pour la liberté de ses mouvemens, qui peuvent avoir plusieurs vues, soit d'introduire un secours de troupes ou un convoi, soit d'incommoder l'ennemi dans ses fourrages et ses convois.

Lorsque dans la suite d'une guerre on veut assembler l'armée pour ouvrir la campagne, il faut faire avancer l'infanterie la première dans les villes les plus proches du lieu où l'on a résolu d'assembler l'armée, afin qu'elle n'ait pas beaucoup à marcher pour s'y rendre.

La cavalerie peut être laissée en arrière dans des lieux commodes pour sa subsistance, soit en sec, soit en vert, comme il a été dit quand j'ai parlé des pâtures.

Si le général a pour objet de faire un siège à l'ouverture de la campagne, pour lequel on se sera précédemment arrangé, ou la place qu'il veut attaquer est voisine de plusieurs villes de son prince et l'objet unique, ou il veut donner jalousie à plusieurs places également à portée de pouvoir être attaquées, afin de tomber sur la moins pourvue.

Si son objet d'attaque est de la première nature, il doit assembler son armée en plusieurs corps, également d'infanterie et de cavalerie, afin qu'ils se mettent tous en mouvement en même temps, par proportion du chemin qu'ils ont à faire pour arriver tous ensemble sur le terrain de l'investiture, dont chaque officier-général, menant ces corps, aura connaissance de celui qu'il doit occuper.

Que si la place que le général veut attaquer est hors de portée d'être investie par une seule marche de ces corps séparés, comme il vient d'être

dit, qu'il ait à donner jalousie à plusieurs places pour tomber sur la moins pourvue, il faut qu'en ce cas l'assemblée de son armée soit générale; qu'aussitôt qu'elle est assemblée, il se porte en avant vers la place qu'il ne veut point attaquer; qu'il fasse faire en arrière des mouvemens de pionniers et de grosse artillerie, comme s'ils regardaient cette place, afin d'y porter toute l'attention de l'ennemi.

Que si effectivement il prend tous ces faux mouvemens pour vrais, et diminue son attention sur la place qu'on a résolu d'attaquer, elle sera promptement investie par toute la cavalerie, à la suite de laquelle on fera marcher l'infanterie avec le plus de diligence qu'il se pourra.

Que si le général assemble son armée pour occuper un poste avantageux pour les subsistances, comme on doit supposer qu'il ne regarde pas les vivres, mais les fourrages qu'on veut prendre et ôter à l'ennemi, c'est à sa prudence à se donner ce poste commode, par la connaissance qu'il a du pays et de l'état de l'ennemi.

La maxime générale, en ce cas, est seulement que ce lieu soit sain par lui-même, bon par son assiette, et commode, tant pour prendre sans risque les fourrages en avant qu'il veut ôter à l'ennemi, que pour se conserver ceux du derrière de l'armée; et enfin que ce poste ne soit pas d'une trop grande garde.

Je ne prescrirai rien de nouveau, en cas que l'armée s'assemble entièrement; je dirai seulement qu'en cas qu'elle s'assemble par corps séparés, le général doit toujours observer que ces corps soient placés avec commodité par première et seconde lignes, afin de pouvoir se rassembler sans

confusion sur le terrain qu'on a résolu de faire occuper par l'armée, lorsqu'on l'assemblera.

Que si les quartiers sont couverts d'une rivière ou d'un bon ruisseau, il doit y avoir de l'infanterie dans chaque quartier de cavalerie pour le garder. Que si ces quartiers sont à découvert, il y faut prendre les mêmes précautions que celles dont je parlerai, lorsque je traiterai des quartiers de fourrages.

Je n'ai vu faire que trois fautes considérables dans la manière d'assembler une armée qui doit agir offensivement.

La première en 1667, lorsque le roi assemble son armée auprès d'Amiens; elle y était trop éloignée du premier objet d'action qu'on s'était proposé, qui était celui de Charleroi.

Il ne faut point, sans une nécessité absolue, faire faire une trop longue marche à une armée pour la première après son assemblée. La raison est que l'on en fatigue trop les hommes et les chevaux qui sortent du repos, et par conséquent que pour le reste de la campagne l'armée se trouve moins bien servie de ses équipages particuliers, et même de ceux des vivres et de l'artillerie.

Si l'armée du roi avait été assemblée vers le Cateau-Cambresis, elle n'aurait pas moins donné de différentes attentions aux Espagnols, et elle n'aurait pas été si fatiguée qu'elle l'était lorsqu'elle arriva à Charleroi, où elle fut obligée de faire un trop long séjour pour une armée, dont l'objet était d'agir offensivement, et dont, suivant les véritables maximes de la guerre offensive, le premier mouvement doit porter, sans perte de temps, à l'exécution de l'entreprise méditée.

La seconde faute que j'ai vu faire , même beaucoup plus considérable que celle dont je viens de parler , est celle que fit M. de Catinat , en 1690 , à l'ouverture de la guerre en Piémont.

L'armée du roi débouchait également par la vallée de Suze et par Pignerol , et les troupes de M. de Savoie étaient encore dans ce temps-là répandues sur les frontières de son État.

Il aurait donc été judicieux , pour commencer la guerre par une offensive avantageuse , d'assembler l'armée du roi dans un bon pays , d'où elle pût empêcher que les troupes de Savoie ne pussent s'assembler pour protéger Turin , et où elle eût une longue et commode subsistance. Tous ces avantages se trouvaient sur la plaine de Millefleurs , près de Turin , également à portée des deux débouchés de la vallée de Suze et de Pignerol.

Cette manière d'assembler l'armée du roi lui acquerrait la supériorité pour toute la campagne , et la portait tout-à-coup sur le grand objet d'entreprise , qui était Turin ; mais au lieu d'assembler l'armée de cette manière , qui était la plus aisée , M. de Catinat sortit de la vallée de Suze , où il était avec une partie de son armée ; il ne fit que la montrer à Turin , et vint chercher l'autre partie qui était auprès de Pignerol , et se campa à Macel , où il resta même plusieurs jours.

Par cette faute dans la manière d'assembler son armée à l'ouverture d'une guerre , que M. de Savoie n'aurait pas été en état de soutenir , si elle avait été bien commencée , M. de Catinat donna à ce prince tout le temps dont il eut besoin pour assembler ses troupes auprès de Turin et pour se faire joindre aux Espagnols , qui vin-

rent du Milanais au secours de M. de Savoie avec tout ce qu'ils purent de troupes de cet État.

Ainsi donc la guerre de Piémont , à sa déclaration , pouvait être même être offensive de sa part , par cette seule faute dans la manière d'assembler l'armée , se trouvant d'abord en une guerre entre parties égales.

La troisième faute a encore été faite par M. de Catinat , en 1701 , lorsqu'il assembla l'armée du roi en de l'Adige. Je sais qu'on a dit qu'il avait son excuse par rapport à lui-même les ordres de la cour de ne point entrer dans les États de la république de Venise au-delà de l'Adige ; mais au moins cette faute capitale ne peut avoir d'excuse du côté de la cour , qui devait connaître la constitution du pays , et savoir qu'en portant d'assembler l'armée du roi jusqu'aux débouchés des défilés du Tyrol et du Trentin devenait impossible à M. le prince Eugène de sortir en corps d'armée de ces défilés pour combattre M. de Catinat , placé avantageusement aux débouchés , et de faire subsister sa cavalerie dans une plaine dont il n'aurait pas été le maître.

Des marches.

Les marches des armées se doivent régler sur le pays dans lequel on veut marcher , sur le temps , sur l'attention à la portée de l'armée ennemie , et sur le dessein que l'on a formé. En général , on doit toujours marcher comme on est campé ou comme on veut camper , et comme on veut combattre.

Lorsqu'on se règle sur le pays dans lequel il faut marcher , on doit considé-

par premièrement de quelle nature il est ; si on est hors de portée de l'ennemi, ou si on le peut rencontrer dans la marche.

Si le pays est ouvert, il faut marcher en bataille, non pas de front, mais en colonne, par aile, celles de la cavalerie devant le corps de l'infanterie, et suivant l'éloignement ou le voisinage de l'armée ennemie, placer le gros et le menu bagage entre les colonnes ou derrière les colonnes.

Si l'ennemi est hors de portée, il ne faut pas pour cela laisser en dehors des colonnes les gros ni les menus bagages, non plus que l'artillerie, qui doit toujours, autant qu'il est possible, occuper la marche la plus proche de l'infanterie.

Il ne faut jamais laisser à découvert les colonnes d'artillerie, de gros et de menus bagages, à cause qu'il les faut garantir contre les petits partis, soit des places, soit de l'armée ennemie, qui se prévaudraient de ce manque de précaution.

Si l'ennemi est proche, et que le pays soit assez ouvert pour que l'on puisse marcher sur plusieurs colonnes, il ne faut laisser entre les marches des deux colonnes que la seule colonne d'artillerie, et faire marcher derrière l'armée, ou sur la droite ou sur la gauche des colonnes, tous les gros et menus bagages en dehors des colonnes des troupes.

En ce cas-là, on les couvrira de ce qu'il conviendra de troupes pour les garder contre les partis qui pourraient s'être glissés sur les derrières de l'armée ou qui seraient embusqués sur les flancs, et l'on ne souffrira jamais que ces colonnes devancent la tête.

Une précaution générale est d'avoir toujours un nombre de travailleurs en tête de chaque colonne pour raccom-

moder les ponts, élargir les passages trop étroits, rajuster les mauvais pas dans les chemins pour que rien n'entrave la marche de l'armée. Si l'on se règle sur le temps, on ne sera jamais obligé de forcer les marches, qui fatiguent tant les hommes et qui ruinent les chevaux. On ne saurait être trop attentif aux mouvemens de l'ennemi pendant la marche ; la surveillance ne saurait être trop active ; le corps d'expédition doit être débarrassé de ses gros bagages.

Les attentions, par rapport à l'ennemi, sont en grand nombre : ou l'on marche à lui pour le combattre ; ou l'on se retire de devant lui pour éviter le combat ; ou l'on change de camp pour se donner des commodités, soit pour les vivres, soit pour les fourrages, ou on veut les ôter à l'ennemi ; ou l'on veut l'attirer dans un nouveau pays ; ou on veut empêcher qu'il n'y entre ; ou on veut passer des défilés ou une rivière devant lui, ou on veut empêcher qu'il ne les passe ; ou on veut investir une place dont on croit pouvoir faire le siège ; ou on veut empêcher qu'il n'en investisse une, qu'on aurait peine à secourir, quand l'investiture en serait faite.

Voilà donc dix objets différens, que le général peut avoir de faire marcher son armée, et qui s'exécutent de différentes manières.

La marche de l'armée se réglant donc sur l'exécution d'un dessein, qui tombe dans un des cas dont je viens de parler, il est présupposé que les événemens précédens vous ont mis en état d'exécuter ; car il est de la prudence à la guerre de ne jamais rien entreprendre sans avoir prévu tout ce qui en peut troubler le succès. La réputation d'heureux ne suffit pas à un général : celle de sage et de pré-

voyant lui est plus utile et beaucoup plus nécessaire.

Quoiqu'il soit presque impossible de donner des règles certaines sur toutes les différentes matières de faire marcher une armée dont je viens de parler, cependant je ne laisserai pas de poser des principes généraux sur chaque manière de marches, qui suffiront pour prescrire des maximes capables de faire éviter les inconvénients principaux qui peuvent arriver dans les marches, et pour les rendre sûres et aisées.

Lorsqu'on marche à l'ennemi pour le combattre, ou l'on part de loin, ou l'on part de près. Si l'on part de loin, il faut multiplier, autant qu'il est possible, les colonnes de troupes, afin de faire plus de diligence. au moins jusqu'à ce que l'on soit à portée du pays où l'on croit trouver l'ennemi.

En ce cas, il faut tâcher de se procurer plusieurs marches pour la colonne d'artillerie, même en faire marcher quelques brigades à la tête des colonnes d'infanterie, et cela afin que l'artillerie arrive assez tôt pour être placée sur la ligne suivant l'ordre de bataille.

Les gros bagages de l'armée doivent avoir été renvoyés en lieu où ils soient en sûreté, et les menus bagages ne doivent marcher qu'à sa suite, même de loin, et laissant entre eux et les troupes une distance qui empêche qu'ils ne se brouillent avec les colonnes des troupes, si elles faisaient quelques petites haltes, pour des raisons qui n'arrivent que trop fréquemment dans les marches.

Cette distance doit même être suffisante pour laisser un espace entre les menus bagages, et la seconde ligne capable de réformer sans embarras la première ligne, si dans le commence-

ment du combat, il y en avait une partie de renversée par l'ennemi. Il est même encore plus prudent à un général, qui marche à son ennemi pour le combattre, d'être absolument débarrassé de ses menus bagages, quand même l'armée en devrait souffrir quelques heures.

Il faut mettre à la tête des colonnes de bagages des détachemens qui contiennent les valets, et les empêchent de s'approcher de trop près des colonnes des troupes, comme il vient d'être dit, à leur queue et sur les flancs des escortes, pour les empêcher d'être pillés et mis en confusion par de petits partis ennemis, qui pourraient être dans les flancs ou dans les derrières de l'armée.

Il faut que la marche du corps de l'armée soit précédée de quelques heures par un corps de cavalerie, ou de cavalerie et d'infanterie, suivant le pays, afin que ce corps détaché éclaire la marche et empêche que l'armée ne soit surprise en colonne, en cas, comme il peut fort bien arriver, que le hasard eût fait faire à l'ennemi le même mouvement, pour marcher en avant, que l'on ferait pour aller combattre.

Ce corps détaché doit être commandé par les officiers-généraux de jour, s'ils sont gens de confiance; sinon le général en doit choisir de bons pour une pareille commission, parce qu'elle est d'une fort grande conséquence.

Ce corps doit faire des haltes de temps en temps, parce que comme il marche légèrement et sans aucun embarras, il ne faut pas qu'il s'éloigne trop du corps de l'armée, auquel il faut qu'il donne continuellement des nouvelles de ce qu'il voit ou de ce qu'il apprend; et pour cela, il doit avoir plusieurs petits partis devant lui

et sur les flancs. La nature du pays par lequel il passe lui sert de règle pour la manière de se conduire avec sûreté et prudence.

Il faut que tous les officiers-général marchent à la tête des ailes et des colonnes, suivant l'ordre de bataille, et les officiers particuliers à la tête de leur corps.

Les gardes nouvelles doivent précéder la marche du corps de l'armée. C'est à la tête de ces gardes que doit marcher le maréchal-de-camp, qui entre de jour, et le lieutenant-général de jour à la tête du corps détaché de toute l'armée.

Le campement doit être gardé au corps de l'armée, jusqu'à ce qu'on soit arrivé sur le terrain où le général veut camper sans avoir trouvé l'ennemi. Alors le maréchal-de-camp ayant posté les gardes nouvelles le plus avant qu'il se peut, pour découvrir le pays, et le lieutenant-général, avec le corps détaché, s'étant avancé pour couvrir les gardes, le maréchal-de-camp revient pour déterminer la droite et la gauche du camp ; il envoie chercher le campement et distribue le terrain sur lequel ensuite l'armée arrive, et se met en bataille par première et seconde lignes, pose les armes et campe.

On fait cependant arriver les bagages ; après quoi on doit faire sortir les fourrageurs, qui, pour ce premier soir, ne doivent fourrager qu'en dedans des gardes. Le fourrage rentré, les troupes détachées reviennent au camp, les gardes se rapprochent du poste que le maréchal-de-camp leur aura marqué ; et lorsque la nuit est proche, elles reviennent à leur poste de nuit, que le maréchal-de-camp leur aura aussi marqué.

Après que l'ordre est donné, les parties commandées sortent du camp et

s'avancent vers le lieu où l'on sait qu'est l'ennemi, pour tenir l'armée avertie de tout, de crainte de surprise, et pour éclairer la marche du lendemain, en cas qu'il y en ait une à faire.

Voilà à peu près ce qui se peut donner de maximes générales sur la manière de marcher en avant et vers l'ennemi. Tout ce qui se peut pratiquer d'ailleurs, en pareil cas, de plus particulier réside dans la nature du pays que l'armée traverse.

Que si l'armée marche en arrière pour éviter le combat, elle fait marcher d'avance, et même avant la nuit qui doit précéder la marche en arrière, les gros et les menus bagages avec une bonne escorte, dont le commandant sait jusqu'où il faut qu'il marche ; ensuite la plus grande partie de l'artillerie, avec une partie du corps destiné à sa garde, n'en conservant que quelques brigades auprès de l'infanterie, en cas de besoin.

Toute l'armée se tient en bataille, sous les armes, jusqu'à ce que tout le camp soit débarrassé. Que si l'armée a des défilés derrière son camp, ils doivent avoir été auparavant ouverts, et les ouvertures et passages multipliés autant qu'il aura été possible, et leur tête gardée par de l'infanterie et même du canon, s'il se trouve des endroits propres à y en placer, pour être servi contre l'ennemi avec succès.

On doit tenir devant la première ligne les vieilles gardes du camp et un corps détaché pour faire l'arrière-garde de tout. Les nouvelles gardes peuvent faire la tête de l'armée lorsqu'elle se met en marche, afin d'être placées où elles doivent être, lorsque l'armée arrivera sur le terrain où il a été résolu de la faire camper.

Lorsque les défilés sont entièrement débarrassés, et leur tête gardée par

l'infanterie qui y aura été postée, l'armée marchera par la seconde ligne à colonne renversée, et chacun des officiers qui conduit une colonne entrera dans le défilé qui lui a été marqué, observant bien de ne point embrouiller la marche d'une autre colonne.

Quand cette seconde ligne a passé le défilé, elle se retourne et se met en bataille pour attendre que la première soit passée, ou pour la soutenir en cas qu'elle soit pressée par l'ennemi.

Lorsqu'il en est fort proche et qu'il veut absolument engager une affaire, on doit, les jours précédant la marche, avoir fait faire un grand retranchement qui couvre le front de l'armée, quelquefois même deux. Ce second ne doit pourtant être que de grands redans devant les défilés, pour y placer beaucoup d'infanterie. Les flancs de ces redans doivent être ouverts, pour que la cavalerie puisse entrer dans les défilés par les côtés, sans couvrir les redans, dont le feu de l'infanterie, qui y est placée, doit protéger son entrée.

En ce cas, il est bon que ce soit la seconde ligne d'infanterie qui entre dans ces redans de jour, et qu'il n'y ait que la seconde ligne de cavalerie, qui, marchant à l'entrée de la nuit, se forme de l'autre côté du défilé; et après que tout ce qui a marché est placé, on fait marcher la première ligne en colonne renversée, qui continue sa marche jusqu'à ce qu'elle ait passé le défilé, où elle se met en bataille pour y attendre l'arrivée du corps détaché, les gardes et ensuite l'infanterie qui était dans les redans devant les défilés, et celle qui en gardait la tête; après quoi tous ces corps étant rejoints à l'armée dans leur ordre de marche, les vieilles gardes et le corps détaché en font l'arrière-garde,

jusqu'à ce qu'on soit arrivé dans le camp qu'on aura voulu prendre.

Que si l'armée, qui veut éviter combat, a une rivière à passer au lieu d'un défilé, les précautions à prendre pour la sûreté sont encore bien plus grandes; et voici en général celles que je pense qu'on doit observer :

Le général doit enfermer son armée dans de bonnes lignes, qui en couvrent les flancs jusqu'à la rivière, et de l'autre côté de laquelle, en dehors de ses flancs, il doit établir de grosses redoutes bien remplies de canon et d'infanterie, afin que l'ennemi ne prenne point les flancs de l'armée et ne cherche point à séparer les troupes, qui seront en bataille, des ponts sur lesquels elles doivent passer. On doit aussi faire un second retranchement qui couvre tous les ponts, et qui soit ouvert de distance en distance, à côté des ponts, pour laisser le passage libre à la cavalerie, dont la retraite est toujours beaucoup plus difficile que celle de l'infanterie, lorsqu'il faut qu'elle passe sur des ponts. Dans ce second retranchement doit être placé un gros corps d'infanterie.

Intérieurement à ces deux retranchemens, on peut encore couvrir d'un redan chaque pont, et y mettre de l'infanterie pour faciliter la levée desdits ponts, quand l'armée aura achevé de passer.

Les gros et menues bagages doivent avoir précédé d'un temps considérable la marche de l'armée; la cavalerie doit aussi précéder la marche de l'infanterie. La première infanterie qui passe la rivière doit être postée et retranchée sur l'autre bord dans les redoutes qui doivent protéger les flancs de l'armée. Rien ne doit être vu marcher par l'ennemi, afin qu'il n'apprenne pas le temps de la marche pour attaquer.

parce que le désordre est fort à craindre en pareil cas ; et si l'ennemi est à la vue du camp, il ne faut marcher que de nuit, après pourtant que les seconds retranchemens, les redans et redoutes auront été garnies de jour pour éviter le désordre. Ce temps doit pourtant être pris de manière que ce mouvement ne puisse point être vu par l'ennemi.

La troisième manière de faire marcher l'armée, qui est celle où elle change de camp pour la commodité des subsistances, n'a rien de particulier pour les précautions, et tombe dans les maximes générales pour les marches.

La quatrième, qui est celle où l'on marche pour ôter à l'ennemi ou des fourrages commodes ou des facilités pour des convois de vivres, n'a point aussi de maximes particulières. L'utilité de ce mouvement dépend de la connaissance exacte que le général a acquise du pays dans lequel il fait la guerre.

La cinquième, qui est celle de forcer l'ennemi à quitter le pays où il est, n'a point encore de maxime particulière pour son exécution.

On peut seulement dire que son utilité ne se fera sentir qu'au cas que l'on puisse, par cette marche, faire craindre à son ennemi ou une entreprise sur quelqu'un de ses postes dépourvus, ou une course dans son pays par un corps de cavalerie, qui, pendant qu'il sera dehors, sera couvert de l'armée, et sans crainte d'être battu.

La sixième manière, qui est celle d'empêcher l'ennemi d'entrer dans un pays, n'a point encore de maximes particulières pour son exécution ; son utilité réside entièrement dans la capacité du général qui sait se choisir le meilleur poste pour ce dessein.

La septième manière, qui est celle de passer des défilés ou une rivière devant son ennemi, ou d'empêcher qu'il ne les passe devant l'armée, a des règles particulières pour être exécutée sûrement. En voici les principales :

Ces défilés sont causés ou par des montagnes qui resserrent la marche de l'armée, et la réduisent à une colonne seule, ou par des marais ou forêts, ou par une rivière, ou par des ravines difficiles à passer et à rendre praticables.

Si ce défilé est de la première espèce, il faut savoir si ces montagnes ont plusieurs gorges ; si l'armée qui veut passer est du côté où la montagne est plus élevée, ou la plus humiliée sur la plaine.

Si ce passage de montagnes a plusieurs gorges, il faut faire entreprendre plusieurs des plus contiguës par l'infanterie de l'armée, laquelle aura des détachemens qui monteront et se soutiendront toujours au plus haut de la montagne, un peu en avant des colonnes qui marcheront au-dessous, de manière que si l'ennemi est posté sur le plus haut, il puisse craindre que pendant que les détachemens l'occuperont en tête, il ne soit tourné et enveloppé par le corps qui marche au-dessous.

Que si l'ennemi a barré toute la gorge d'une hauteur à l'autre, il faut l'attaquer de nuit, dans tout cet espace, par plusieurs endroits, parce qu'il suffit d'en forcer un seul pour se rendre maître de tout le front, qui se trouve séparé, et dont la droite et la gauche de l'endroit forcé ne peuvent se rejoindre pour former un corps capable de résister au corps qui a forcé, et qui est ensemble.

Comme il ne se peut pas aussi que

cette gorge n'ait des revers, l'infanterie qui aura été conduite dans les gorges voisines, et à qui il aura été prescrit de tâcher de monter sur les revers de la gorge qu'on a résolu d'attaquer sérieusement, occupera ou déplacera sûrement l'infanterie ennemie, qui tient la hauteur de l'un des deux côtés, et rendra par conséquent l'attaque du front plus praticable, ce qui est d'autant plus sûr, que l'ennemi, forcé en un endroit, ne pouvant plus se rejoindre avec le reste des troupes portées sur le front, qu'il a voulu défendre, sera contraint de se retirer en détail pour tâcher de se rejoindre, pendant lequel temps les détachemens, qui auront été envoyés pour gagner le haut, en étant les maîtres et marchant en avant, toujours en se soutenant, faciliteront la marche du gros corps qui s'avance par le bas.

Je sais par expérience qu'il y a des natures de pays où les gorges se trouvent tellement resserrées par des roches, qu'elles forment une chaîne inaccessible jusqu'au plus haut de la montagne. En ce cas, pour en déposer l'ennemi, il n'y a de parti à prendre que celui de gagner les revers.

Si ces défilés sont causés par des marais qui barrent absolument le pays, et que, par exemple, les marais tiennent d'un côté à une rivière et de l'autre à une place, et qu'enfin on ne les puisse tourner, il n'y a de parti à prendre, pour les passer, que d'y faire des chaussées de fascines, et d'espace en espace des redoutes dans les lieux du marais qui seront les plus secs, et où l'on pourra placer quelque infanterie et même du canon, afin que la colonne qui sera en marche sur cette chaussée soit protégée et même couverte par le feu du canon et de la mousqueterie qui sera dans ces redoutes.

Après tous ces soins, si l'ennemi, qui veut empêcher le passage de ces marais, sait se placer, comme nuls de vos mouvemens et de vos ouvrages ne peuvent échapper à sa vue, il lui sera bien aisé d'empêcher qu'on ne réussisse dans cette entreprise.

Si ces défilés sont causés par une forêt, dont le fond soit marécageux, et où il n'y ait que quelques chemins secs dans lesquels l'ennemi aurait fait des abattis et placé de l'infanterie, comme les débris de ces abattis sont longs à faire sous le feu de l'ennemi, cet ouvrage coûtera bien des hommes et du temps. Il n'y a d'expédient que de bien fouiller toute la forêt par son travers, essayant de trouver quelque passage ou négligé par l'ennemi, ou éloigné de ces principaux abattis, afin d'en pouvoir prendre les flancs ou les derrières, auquel cas on le déposera aisément, après quoi il ne restera d'ouvrage que celui de ranger ces arbres coupés, pour faciliter la marche des premières colonnes d'artillerie ou de cavalerie.

Mais comme, dans ces cas, l'ennemi ne tient ces abattis que par de l'infanterie détachée, et qu'il se sera apparemment posté dans la plaine avec son armée, à distance d'empêcher qu'on ne puisse déboucher de front, lorsqu'on est parvenu au bord de la forêt, il faut s'étendre autant qu'il est possible; déborder le front de l'ennemi, s'il se peut; placer du canon à plusieurs endroits; gagner du terrain sur la plaine, par des ouvrages faits de nuit, lesquels ouvrages seront garnis d'infanterie et de canon; lier ensuite ces ouvrages les uns aux autres, afin d'y placer toute une ligne. Après cela, suivant la constitution du pays, la seconde ligne pourra déboucher de la forêt, sous la protection du feu de la

première ligne retranchée, soit pour gagner par la droite ou la gauche le flanc de l'armée ennemie, soit pour marcher de front et attaquer l'ennemi, après avoir, pendant la nuit, rasé tous les ouvrages qu'on aura faits les nuits précédentes, afin qu'il ne reste aucune séparation entre les deux lignes, qui les empêche de se communiquer et de se soutenir, et de garder la distance qui doit être observée entre les deux lignes d'une armée qui s'avance pour combattre.

Si ce défilé, pour aller à l'ennemi, est une rivière, elle a des gués ou elle n'en a point. Si elle a des gués qui soient séparés et dans une distance hors de la vue, il en faut surprendre quelqu'un par des mouvemens de nuit, et avoir disposé des troupes de manière que pendant qu'elles passent à ce gué, on paraisse occuper fortement l'ennemi en quelque autre endroit éloigné de celui où l'on passe, et que ces attentions éloignées, que l'on donne à l'ennemi, ne finissent qu'avec la nuit.

Il faut beaucoup de vivacité dans ce mouvement, parce qu'il faut être en bataille de l'autre côté de la rivière, en état de recevoir l'ennemi avant qu'il ait eu le temps d'y marcher avec un front capable de culbuter ce qui aurait passé, et qui se serait étendu pour former un front plus grand que celui de l'ennemi, qui n'y peut d'abord arriver qu'en colonne.

Souvent ces gués peuvent se trouver vis-à-vis d'une hauteur. En ce cas, il faut faire passer toute la cavalerie la première, afin de s'y placer. Souvent aussi ils peuvent être près de quelque défilé, qu'il faudrait que l'armée ennemie passât devant vous; et en ce cas, il faut faire passer l'infanterie la première, afin qu'elle garde le défilé

et soutienne un combat pendant que la cavalerie passe et se reforme derrière l'infanterie ou sur son aile, suivant le terrain.

Si la rivière qu'on veut passer n'a point de gué, il faut observer si les bords en sont hauts et escarpés, et de quel côté est la supériorité des bords : parce que si elle se trouve du côté de l'ennemi, il est inutile d'en tenter le passage; on n'y réussirait pas.

Il faut observer encore si la rivière a plusieurs îles, et si ces îles sont couvertes de bois. En ce cas, on peut se rendre maître de quelques-unes de ces îles; faire un pont sur la branche de la rivière jusqu'à l'île; voir de quelle nature est le terrain du côté de l'ennemi; s'il est de manière qu'on n'y puisse prendre aucun établissement, pendant que l'on construit le pont entre l'île et le bord, et si l'armée, à la faveur de cet établissement, peut passer par la droite ou la gauche du retranchement, sans pouvoir être combattue par l'ennemi, avant qu'elle soit entièrement passée; sans quoi l'entreprise ne réussira pas.

Que si ce sont des ravines considérables et difficiles qu'on veut passer, et que l'ennemi soit à portée de s'y opposer, il faut encore observer de quel côté est la supériorité du terrain, sans laquelle cette opération ne peut réussir.

Il faut observer la nature du sol. Si elle est de roche, elle est presque impossible; si elle est de terre que l'on puisse renverser des deux côtés, et réduire en talus, cela peut devenir praticable. Mais, dans ce cas, la plus grande difficulté est que, comme cette espèce de travail est fort long, il peut être détruit en un moment par le premier orage. Je n'en parle ici que pour ne rien omettre de toutes les opérations de guerre.

Sur toutes les différentes manières de cette septième nature de marche, il n'y en a aucune sur laquelle on puisse s'assurer de la réussite, sans une grande supériorité de force sur l'ennemi, qui fait qu'il ne peut pourvoir à tout, ou sans avoir à faire à un général borné dans ses lumières, et qui ne sera pas placé dans une distance convenable, pour empêcher son ennemi d'oser hasarder de défilér près de lui, sans craindre d'être forcé à combattre, avant que d'avoir eu le temps de se former.

Lorsque le général aura conduit son projet jusqu'au point de faire marcher son armée, pour faire investir une place, qui est la huitième des manières de marcher, il y a plusieurs choses à observer, tant par rapport à la situation de la place qu'on veut investir, que par rapport à la connaissance de ce mouvement, qu'il faut dérober à l'ennemi.

Comme dans la suite de ces discours, il se trouvera un chapitre particulier de la manière d'investir une place, je ne parlerai ici que de celle d'y marcher. Il y en a deux.

Où l'armée est assemblée précédemment, ou elle est encore dans les places et postes voisins. Si elle est assemblée, ou elle est proche de celle des ennemis, ou elle est hors de portée. Si elle en est proche, il faut que la marche soit vive, faite avec précaution, débarrassée d'équipages, et l'investiture si bien reconnue, que la marche seule de l'armée la fasse.

Cette manière d'investir une place est souvent dangereuse, parce que l'armée qui investit peut avoir été suivie d'assez près pour n'avoir pas le temps de se rejoindre, et de s'opposer à l'ennemi qui vient en bataille; aussi je ne la conseillerai jamais.

Il est bien plus sûr d'opposer toute l'armée à celle de l'ennemi, en tenant la place que l'on veut investir derrière, et en couvrant ainsi le corps destiné à faire le siège. Ce qui tombe dans le cas de faire un siège avec deux armées, l'une d'observance, qui est celle que j'ai placée au devant de l'ennemi, et l'autre qui doit se renfermer dans des lignes et faire le siège.

Si on est hors de portée de l'ennemi, il y a moins de précautions à prendre; et, en ce cas-là, le général peut garder les menus bagages avec lui, si la constitution du pays par lequel il doit marcher le lui permet.

Si ce siège se fait à l'ouverture de la campagne, et que l'armée soit séparée seulement par de gros corps, il faut que toute la cavalerie qui compose l'armée, partout où elle sera, ait des ordres secrets pour marcher à différentes heures, suivant la distance où elle se trouvera de la place qu'on veut investir; que le terrain que chaque corps de cavalerie doit occuper dans l'investiture lui soit précisément marqué, et que toute cette cavalerie se trouve en même temps autour de la place.

Il faut tâcher de prendre ses mesures de manière que l'investiture se fasse avant le jour, afin qu'à la pointe du jour il ne puisse plus rien sortir de la place, et qu'il n'y ait qu'à marquer le terrain des camps et des lignes. L'infanterie doit, autant qu'il se peut, avoir suivi la cavalerie de près, afin de marcher, dès son arrivée, sur les terrains qu'elle doit occuper dans la circonvallation.

La neuvième manière de faire marcher une armée, est quand elle a pour objet de garantir une place d'être investie.

Lorsque dans la suite je parlerai des sièges, on y trouvera les précautions

qui doivent être prises par le prince , tant pour les approvisionnemens de vivres et de munitions de guerre, que de troupes pour la défense de la place.

Il ne s'agira donc ici que de ce qui regarde le général , qui doit veiller de si près au mouvement de l'ennemi, qu'il ne puisse lui dérober une investiture. Il faut pour cela qu'il se place de manière qu'il couvre toujours ou, au moins, tienne de près les places qui peuvent être les objets d'attaque de l'ennemi.

Que si l'investiture de ces places est coupée par une rivière ou ruisseau difficile à passer, une forêt ou des défilés, il faut qu'il se campe de manière à pouvoir arriver à cette place par le côté par lequel l'ennemi n'en peut pas avoir fait l'investiture avant son arrivée, ou n'y puisse pas être placé avec un corps supérieur à celui qu'il peut y mener avec diligence ; qu'il marche à l'ennemi sans aucun bagage, afin que rien ne l'empêche de faire diligence, et que pendant ce temps-là les bagages de l'armée se retirent derrière les places, pour y être en sûreté, tant pendant leur séjour qu'en la rejoignant.

Lorsque le général arrive à portée de l'ennemi, il faut qu'il l'attaque avec vivacité, et ordonne à tout ce qui peut pénétrer jusqu'à la place de le faire sans s'arrêter, parce qu'il arrive presque toujours qu'une place qui reçoit un secours dans le temps de son investiture déconcerte assez l'ennemi pour le faire désister de son entreprise.

Le secours entré, s'il est raisonnable, le général doit se retirer promptement hors de portée de l'ennemi, principalement s'il n'a pas marché avec toute son armée, la rejoindre, pour après cela, si l'ennemi persiste dans son entreprise, chercher les occasions de

le forcer dans ces lignes, ou de battre quelqu'un de ses convois, ou de le resserrer dans ses fourrages.

Si au contraire le côté par lequel il sera arrivé à la place n'a pu être investi par l'ennemi, à cause des difficultés qu'il aura trouvées à y passer, il faut, en ce cas, qu'il s'y tienne jusqu'à ce que le reste de son armée y soit arrivé ; ce qui fera sûrement retirer l'ennemi, parce que son entreprise deviendra impossible à exécuter.

J'ai traité, dans mes maximes, de toutes les différentes manières de faire marcher une armée. Ainsi mes réflexions ne seront que sur ce que j'ai vu exécuter par les généraux, dont je jugerai suivant les préceptes que j'ai établis. Mes réflexions sur ce sujet seront donc moins étendues que le chapitre où je traite à fond cette matière.

A la fin de l'année 1663, lorsque M. de Luxembourg eut, par ordre du roi, abandonné les conquêtes de Hollande jusqu'à la Meuse, et qu'il fut arrivé près de Maestricht avec le corps de troupes qu'il ramenait en France, il sut que M. le prince d'Orange était campé sur la grande chaussée, avec toutes les forces des Espagnols et des Hollandais, et qu'il avait même été joint par un corps considérable de la cavalerie de l'empereur.

L'ennemi se trouvait donc ainsi fort supérieur en cavalerie, et il n'aurait pas été prudent à M. de Luxembourg de se commettre dans un pays assez ouvert, avec aussi peu de cavalerie qu'il en avait.

M. le maréchal de Schomberg avait rassemblé un corps de cavalerie auprès de Charleroy, pour venir au devant de M. de Luxembourg ; mais la difficulté était que ces deux généraux pussent se joindre, malgré M. le prince d'Orange qui était entre deux.

Il s'agissait donc, dans cette occasion, de tromper l'ennemi par des mouvemens faux, qui fussent capables de donner un temps assez considérable pour faire, sans risque, la jonction de la cavalerie de M. de Schomberg avec l'infanterie de M. de Luxembourg.

Pour y parvenir, ce général feignit de ne plus avoir dessein de rentrer en France par Charleroy, et de vouloir traverser la Condros et les Ardennes pour arriver à la Meuse. Ces démonstrations firent déplacer M. le prince d'Orange. Il s'avança jusqu'à Hui et à Namur, et ce fut ce temps-là que M. de Luxembourg prit pour passer brusquement la Meuse à Maestricht, et pour joindre, auprès de Tongres, M. de Schomberg, qui s'était avancé pour cet effet; de sorte que ces deux généraux se joignirent sans que M. le prince d'Orange pût s'y opposer.

Cet exemple fait connaître que la bonne conduite d'un général dans sa marche lui procure presque toujours la certitude de la faire heureuse, et le succès du dessein pour lequel il l'a entreprise.

La belle marche que M. de Montecuculli avait faite quelques mois avant celle dont je viens de parler, et par laquelle de Würzburg il se porta au Bas-Rhin, pour donner le moyen à M. le prince d'Orange de faire le siège de Bonn, et de joindre l'armée de l'empereur et celle des Hollandais, ayant trouvé sa place ailleurs, lorsque j'ai parlé de l'enlèvement du convoi de Würzburg, je n'en parlerai point ici.

L'année 1674 me fournira plusieurs exemples de belles marches.

La première a été celle que fit M. de Turenne lorsque, partant de la haute Alsace, où il était avec une partie de son armée, pour couvrir la conquête

de la Franche-Comté, il alla battre un corps de troupes que les ennemis avaient assemblé à Siatzheim, entre Philisbourg et Heilbronn.

Cette longue marche avait été si capotement et si secrètement préparée par M. de Turenne, qui avait successivement avancé des troupes sur la route de Philisbourg, que l'ennemi fut attaqué et battu, sans avoir eu aucune connaissance précédente des mouvemens que ce général avait faits pour rendre sa marche plus vive.

La seconde belle marche fut celle que M. le prince fit faire à l'armée du roi, en partant du camp d'Espières, pour secourir Oudenarde, assiégée par M. le prince d'Orange. L'armée n'ayant pu arriver d'assez bonne heure pour être placée sur les hauteurs qui étaient au-dessus de la ligne de circonvallation, M. le prince ne voulut pas qu'elle s'en approchât, pour ne pas donner d'inquiétude à l'ennemi, ni même la pensée de sortir de sa ligne pour occuper ces hauteurs, ce qui aurait rendu son secours plus difficile.

Le prince se disposa donc seulement toute la nuit à occuper à la pointe du jour les hauteurs, mais un brouillard fort épais, qui couvrit la terre un peu avant le jour, cacha aux yeux la retraite de l'armée ennemie, et fit perdre à M. le prince le fruit de ses beaux mouvemens, dont il ne put pas même profiter sur l'arrière-garde de l'armée ennemie, parce que M. de Souches, qui commandait l'armée de l'empereur, se servit avec capacité de la constitution du pays, pour faire faire le crochet à la cavalerie de l'empereur, et la mettre en bataille sur une hauteur qui se trouvait derrière l'armée du roi, dont elle n'était séparée que par un petit ruisseau, qui coulait entre les deux hauteurs.

Cette contre-marche d'une armée, qui semblait se retirer pour éviter une affaire, était si judicieuse, que M. le prince n'osa rien entreprendre sur son arrière-garde, parce qu'il ne pouvait marcher à elle sans prêter le flanc à M. de Souches, ainsi placé.

La troisième belle marche de cette campagne a été celle que M. de Turenne fit faire à l'armée du roi à la fin du mois de décembre, lorsque ce général quitta les quartiers d'hiver qu'il avait feint de faire prendre à l'armée dans la Lorraine, pour tomber par Tannes et Bèfort sur les quartiers que l'armée des ennemis, infiniment supérieure à la sienne, croirait tranquillement conserver dans la haute Alsace. Il les força de les abandonner après plusieurs combats, et d'en aller prendre de nouveaux de l'autre côté du Rhin.

Comme les quartiers que M. le maréchal de Turenne occupait étaient fort séparés, mais pourtant tous à portée du pied des montagnes qui sont entre l'Alsace et la Lorraine, ce grand général avait envoyé des ordres à tous les quartiers de marcher, comme s'ils n'avaient eu dessein que de s'étendre pour la commodité des subsistances ou pour aller prendre des quartiers d'hiver en Franche-Comté, et couvrir cette province de nouvelle conquête, et trop voisine des quartiers que les ennemis occupaient dans la haute Alsace.

Toutes les routes, indiquées par M. de Turenne aux troupes, finissaient vis-à-vis des passages par lesquels il voulait rentrer en Alsace; ainsi les troupes, sans le savoir elles-mêmes, se trouvèrent en même temps aux deux rendez-vous généraux de Thann et de Bèfort, d'où elles partirent pour entrer dans la haute Alsace, et tomber sur les différens quartiers

des ennemis, qui furent tous attaqués en même temps, sans avoir eu aucune connaissance du mouvement général de l'armée de M. de Turenne.

Cet exemple servira à faire connaître qu'il faut être toujours attentif sur les moindres mouvemens qu'un général habile fait faire à ses troupes, parce que l'on doit être persuadé qu'il n'en fait jamais faire d'inutiles, qu'ils cachent toujours un dessein, et viennent à son exécution.

En l'année 1676, M. le maréchal de Schomberg fit une fort belle marche pour se retirer de devant M. le prince d'Orange, après lui avoir fait lever le siège de Maestricht. Il était fort inférieur à ce prince, qui voulait le combattre; cependant il sut si bien ménager ses mouvemens et se couvrir du Jaker, qu'il entra ensuite dans la Meuse et gagna Charleroi, sans qu'il fût possible à M. le prince d'Orange d'engager une affaire, quelque désir qu'il en eût.

En 1667, toutes les marches de M. le maréchal de Créquy devant M. de Lorraine furent belles et savantes. Ce maréchal, durant quatre mois, ne perdit jamais son ennemi de vue, et s'opposa toujours de front à tous les mouvemens en avant qu'il voulut faire, soit pour entrer en Lorraine du côté de la Sarre, soit pour passer la Meuse du côté de Mouzon, sans que, dans aucun des mouvemens hardis que M. le maréchal de Créquy fit faire à son armée, M. de Lorraine pût trouver l'occasion de le combattre, parce que M. de Créquy, qui voulait éviter un engagement général, compassa si sagement jusqu'à ses moindres mouvemens; qu'il ne donna jamais à ce prince aucun temps qui pût lui procurer la possibilité de combattre avec apparence d'un succès heureux.

Je n'ai point donné de préceptes dans mes maximes pour régler la conduite d'un général chargé d'un projet de cette nature, parce qu'il aurait été impossible de rien dire sur ce sujet qui pût servir de maxime certaine.

Cependant tout ce qui a été fait par M. le maréchal de Créquy, dans le cours de cette campagne, a trouvé sa règle dans la discussion des différens objets qu'une armée peut avoir pour marcher.

Il est certain que les marches de M. le maréchal de Créquy ont toujours eu quelque partie des préceptes et des attentions qu'un général doit avoir lorsqu'il fait marcher son armée, différemment appliquée suivant la constitution particulière des pays où il s'est trouvé dans la nécessité de s'opposer aux mouvemens de son ennemi.

Je finirai mes réflexions sur les marches par celle que fit M. de Luxembourg en 1694.

Il commandait, pendant cette campagne, l'armée du roi en Flandre sous M. le dauphin. L'armée était campée à Vignamont, Hui, et la Meuse derrière elle. Celle des ennemis était campée à Tavières, la droite appuyée à la Meuse. Par ces deux positions, il est aisé de voir qu'après tous les fourrages de ce pays également consommés par les armées, l'ennemi, n'ayant plus rien à craindre pour Liège, ne pouvait avoir d'autre parti à prendre que de venir finir sa campagne en Flandre, en occupant Courtrai avant nous, et en s'assurant par là les fourrages d'entre la Lys et l'Escaut et le poste de Courtrai, pour y faire hiverner un corps considérable de troupes. M. le prince d'Orange crut qu'il ferait aisément ce mouvement, parce que pour l'exécuter, il avait au moins trois ou quatre marches sur l'armée du roi.

Cependant M. de Luxembourg, qui était dans une attention continuelle sur les mouvemens de l'ennemi, se disposa à une marche vive, dès que l'ennemi commencerait la sienne.

Pour cet effet, quelques jours avant que l'ennemi se mit en mouvement, il fit avancer sur sa marche des brigades de cavalerie jusqu'à la hauteur de la Bussière, sur la Sambre, sous prétexte de couvrir le pays d'entre Sambre et Meuse contre les courses de l'ennemi, et fit faire une diligence si extraordinaire à toute l'armée, dès qu'elle commença à se mettre en mouvement, que sa tête arriva à Haute-rive, sur l'Escaut, quelques heures seulement avant la tête de l'armée ennemie. Cette avance lui suffit pour empêcher M. le prince d'Orange de faire des ponts sur l'Escaut, et l'obliger d'aller passer cette rivière à Oudenarde, et la Lys auprès de Gand, pour finir sa campagne à Rousselaër, sans avoir pu empêcher M. de Luxembourg de faire subsister l'armée, le reste de la campagne, aux dépens de la châtellenie de Courtrai et des Espagnols, et même au-delà de la Lys.

Tous ces exemples de belles marches, qui finissent à cette année, suffisent pour faire connaître l'utilité dont elles ont été pour les succès avantageux qu'elles ont produits, et quelle a été la différence de la capacité des généraux qui les ont faites, d'avec celle des généraux dont le roi s'est servi depuis ce temps-là, et dont aucun ne m'a fourni un seul exemple à citer sur cette matière des marches, qui mérite d'être suivi.

Des campemens.

Ce chapitre contiendra deux parties. Dans la première, je parlerai des

lement de la manière dont on marche au campement, par qui et comment le camp se fait, et quelles sont les règles générales pour y marcher, pour faire ce camp et pour l'assurer. Dans la seconde partie, j'examinerai toutes les manières de camper une armée, soit dans le commencement, soit dans le milieu, soit à la fin des campagnes.

C'est le maréchal-de-camp qui reçoit l'ordre du général et du lieutenant-général entrant de jour, pour le camp que l'on veut occuper le lendemain.

Lorsque l'ennemi n'est point à portée d'empêcher que l'on ne campe à la fin de la marche, peu de temps avant que l'armée se mette en mouvement, le maréchal-de-camp se place à la tête des nouvelles gardes et de l'infanterie destinées pour la garde des environs du camp, suivi des officiers chargés du détail du camp, qui sont le maréchal-des-logis de l'armée et ses fourriers ; le maréchal-des-logis de la cavalerie ; les majors de brigades de ce corps ; le major-général de l'infanterie et les majors de brigades ; le major-général de dragons et ses majors de brigades ; du major de l'artillerie ; du préposé pour les vivres et des brigadiers et colonels de jour, et derrière les gardes, marchent tous les fourriers et gens qui vont au campement.

Le maréchal-de-camp, en arrivant sur le terrain où il veut camper l'armée, après avoir seulement marqué la droite et la gauche du camp et désigné le quartier-général, doit s'avancer avec les gardes, les brigadiers et colonels de jour, aussi loin qu'il le jugera à propos, pour laisser entre les lieux où il placera lesdits gardes et le camp assez de distance pour que l'armée y

trouve au moins, pour la première nuit, du fourrage, le bois, l'eau et la paille qui lui sont nécessaires.

Avant que de quitter les officiers du détail, après avoir donné seulement l'alignement du camp, il doit indispensablement observer de laisser à la tête de ce camp un espace convenable, pour y pouvoir mettre l'armée en bataille en cas de besoin.

Il appuiera ses ailes ou de villages, ou de bois, ou de ruisseaux, ou de rivières ; enfin il les couvrira et les assurera le plus qu'il lui sera possible, tant à l'aide de la situation naturelle, qu'à celle de la nature des troupes qu'il y fera camper. Il marquera un terrain pour le parc de l'artillerie, autant qu'il se pourra, au centre et à la tête de l'infanterie et dans le lieu le plus élevé ; il placera les vivres, s'il se peut, entre les deux lignes et aussi vers le centre, afin que les troupes aient une égale commodité pour aller au pain.

Le quartier-général sera aussi placé dans le centre, s'il est possible, soit entre les deux lignes, soit derrière la seconde ; mais jamais à la tête sans une nécessité indispensable, auquel cas il doit toujours être couvert d'un corps. S'il est derrière les deux lignes, il ne sera pas mal à propos de tirer quelques bataillons de la seconde ligne pour le couvrir, ou même y camper la réserve, en cas qu'on n'en ait pas besoin ailleurs.

Autour du quartier-général doivent être marqués des terrains commodes pour les boucheries, les marchands de vin et toutes les autres espèces de marchands suivant l'armée, séparés les uns des autres pour éviter la confusion. Ce détail regarde le prévôt.

Les majors-généraux de l'infanterie et les maréchaux-des-logis de cavalerie seront chargés de distribuer entre eux

le terrain qui leur aura été marqué pour le campement, observant de donner plus ou moins de distance, selon le terrain. Celle que l'on doit mettre entre les deux lignes doit être de trois cents pas au moins, et la distance d'une troupe à l'autre de la même ligne se réglera sur l'étendue du front marqué pour la droite et la gauche. Ces intervalles ne doivent pourtant jamais être plus grands qu'il en faut pour passer entre deux troupes campées avec une autre troupe de pareille nature.

La réserve sera placée, selon ce qui sera jugé le plus utile, ou à la droite, ou à la gauche, ou derrière l'armée, pour donner plus de sûreté à ceux qui, en détail, apportent des subsistances à l'armée, ou même quelquefois devant l'armée, pour occuper un poste dont on veut être maître, ou derrière le quartier-général. Mais, en tous ces cas, il faut toujours observer que ce soit avec sûreté pour ce corps.

Lorsque les gardes de cavalerie sont placées, le maréchal-de-camp, s'il le juge à propos, laisse au brigadier et colonel de cavalerie de jour le soin de la découverte des environs, pour qu'il n'y ait point de gros ni de petits partis ennemis embusqués à la tête de l'armée; et aux brigadiers et colonels d'infanterie de jour, le soin de placer l'infanterie destinée à couvrir le camp, et à protéger les gardes de cavalerie avancées.

Comme à présent les armées sont fort nombreuses, et occupent un grand terrain, ordinairement les officiers de jour, dont je viens de parler, se partagent le soin des gardes par droite et par gauche; après quoi ils viennent rendre compte de ce qu'ils ont fait au maréchal-de-camp, du devoir duquel il est de visiter tous les postes de l'ar-

mée, et d'en rendre ensuite compte au général, quand il est arrivé.

De toutes ces gardes et postes, il en est fourni un état par écrit au général, et aux officiers généraux qui entrent du jour, afin qu'ils puissent les aller vérifier le lendemain, et ordonner ce qu'ils jugeront nécessaire pour leur sûreté, en cas que cela n'ait pu être fait en arrivant.

Ce qui vient d'être dit ne regarde que les maximes générales du campement. Il faut entrer dans les particulières, et examiner toutes les manières de camper une armée, soit dans le commencement, soit dans le milieu, soit dans la fin des campagnes.

Si le général a trouvé trop de difficultés à exécuter une entreprise, n'ayant pu prévenir l'assemblée des troupes ennemies, et qu'il n'ait à faire qu'une guerre de campagne, après les précautions prises pour empêcher que l'ennemi ne puisse rien entreprendre qui le déconcerte, il cherchera, par les camps qu'il prendra, les occasions de combattre l'ennemi avec avantage, en cas que cela convienne aux intérêts du prince, ou seulement des camps commodes pour la subsistance de son armée.

Il doit, dans ce commencement de la campagne, avoir pour objet principal la conservation et la santé des hommes et des chevaux.

Pour cela, ses camps doivent être placés en lieux sains, commodes pour la fourniture des vivres, afin de ne pas ruiner les équipages, voisins des prairies, ou l'on puisse herber les jeunes chevaux, que le changement de nourriture abbat très aisément; enfin ce camp ne doit pas être d'une grande garde, afin de ne pas fatiguer l'armée sans raison. Dans la suite, il doit, autant qu'il lui est possible, suivre dans les

campemens le projet qui aura été résolu avant l'ouverture de la campagne, à moins qu'il n'en soit détourné par les mouvemens de l'armée ennemie.

C'est presque toujours dans le choix des camps et des postes que résident les succès de la campagne. On y doit observer la communication libre et facile avec les places, dont on doit tirer les subsistances et les commodités de l'armée, la jalousie qu'ils donnent à l'ennemi, le pays ennemi qu'ils ouvrent, le pays ami qu'ils couvrent, et les avantages qu'ils donnent, soit pour forcer l'ennemi à combattre avec désavantage, en l'obligeant à nous venir chercher dans un camp où l'on se sera accommodé, soit pour se trouver à portée de le combattre dans un lieu désavantageux où il aura été forcé de se placer.

Dans les camps de séjour, il faut, par des postes d'infanterie, quelquefois même mêlés de cavalerie ou de dragons, entourer toute l'armée, afin d'éviter que les petits partis ennemis ne s'en approchent de trop près, et que les commodités des pâturages, du bois, de la paille, et de l'eau, ne soient ôtées à l'armée, ou ne lui deviennent difficiles.

Dans les camps de passage, ces précautions ne sont pas si étendues. C'est à la sagesse de l'officier-général de jour que ce discernement doit être commis.

Lorsque la saison a fait cesser les grandes opérations de la campagne, il reste encore un temps qu'il faut passer dans des quartiers de fourrages, pour éviter la dépense des quartiers d'hiver. La prévoyance du général les lui doit fournir, autant qu'il lui est possible, sur le pays ennemi, et à la décharge des États de son prince. Les plus sûrs sont ceux dans lesquels il peut se cou-

vrir des défilés et des rivières. En ce cas, il doit mettre son infanterie en première ligne, près des lieux par où l'ennemi pourrait pénétrer dans les quartiers, et mettre la cavalerie en seconde ligne à commodité des fourrages, et à portée de se joindre à l'infanterie.

S'il ne peut prendre ses quartiers de fourrages avec toutes commodités, et qu'il ne les puisse pas couvrir, il faut du moins qu'il les prenne en bataille, c'est-à-dire que toutes les troupes de la première ligne soient dans les villages de première ligne, et ceux de la seconde dans ceux de la seconde ligne; de manière qu'il se soit choisi un champ de bataille à la tête de ses quartiers; qu'il l'accommode diligemment, comme s'il y devait recevoir l'ennemi; qu'il pourvoie à la communication de tous ses quartiers au champ de bataille, et qu'il en ait instruit les officiers-généraux et particuliers, afin qu'au signal convenu, chacun puisse se rendre sur le terrain qui a été marqué, et par le chemin qui lui aura été prescrit, afin qu'il n'y ait point de confusion dans la marche des troupes de leur quartier au champ de bataille.

Le surplus des services particuliers des troupes dans le camp, et la police qui doit y être observée, se trouvent dans les ordonnances militaires. Ainsi il est inutile de le répéter ici.

Mes réflexions sur ce chapitre, qui est fort étendu dans mes maximes, seront cependant assez courtes, parce que la science des camps est plus étendue pour la guerre défensive, ou celle qui se fait entre puissances égales, que pour l'offensive, dans laquelle la supériorité donne souvent une audace, qui serait hasardeuse à l'armée qui aurait à soutenir une défensive ou une guerre entre puissances égales.

Ainsi, je trouverai, au moins jusqu'au temps de la guerre présente, plus de camps pris contre les règles par les généraux ennemis, que par ceux que le roi avait, jusqu'à ce dernier temps, employés au commandement de ses armées, lesquels, par leur capacité, se sont toujours conservés, dans les camps qu'ils ont pris, le maintien audacieux que donne la supériorité, lors même qu'ils ne l'avaient pas, par l'inégalité de leurs forces, comparées à celles de l'armée qui leur était opposée.

Je distinguerai donc ces réflexions, pour faire marquer la différence qu'il y a entre un camp mal pris par le terrain que l'on a fait occuper à l'armée, ou par les inconvénients qui sont arrivés de s'être mal campé, et j'en dirai les raisons.

Le premier camp hasardeux que j'ai vu prendre aux ennemis du roi, présomptueux de leur supériorité, est celui de Seneff. M. le prince sut les en châtier lorsqu'ils le quittèrent; et ce châtiment changea la constitution de la guerre en Flandre à l'avantage du roi.

Il faut faire une distinction de ce camp aux autres mauvais que j'ai vus prendre, et qui l'étaient par la situation naturelle du terrain choisi pour les placer. C'est que ce n'était pas le terrain occupé par l'armée ennemie qui rendait ce camp mauvais, mais sa sortie par la droite pour prendre sa marche en prêtant le flanc à un ennemi attentif, capable, et à portée raisonnable pour entreprendre.

Comme j'ai dit ailleurs quelles auraient dû être les précautions à prendre à l'ennemi, pour ne pas tomber dans l'inconvénient qui lui arriva, je n'en parlerai point ici, où il me suffira de remarquer qu'il faut toujours qu'un camp soit placé de manière que l'armée y trouve la liberté dans tous ses mou-

vemens, sans quoi il peut être sujet à de grands inconvénients, principalement lorsqu'il a été pris à portée de l'ennemi.

Dans cette même année 1674, je trouve à faire la comparaison de ce camp de Seneff avec celui de M. le maréchal de Turenne à Marle.

Ce général était infiniment inférieur en forces à M. l'électeur de Brandebourg, qui voulait l'obliger à abandonner l'Alsace, ou à combattre avec désavantage. M. le maréchal de Turenne ne voulait ni l'un ni l'autre de ces deux partis.

Sa grande capacité lui suggéra le moyen de chicaner l'Alsace par des démonstrations hardies, qui ne le comettaient pourtant pas; parce qu'il se plaça toujours de manière, qu'ayant sa retraite assurée pour reprendre un nouveau poste, sans crainte d'être attaqué dans sa marche, il se tenait avec tant de hardiesse à portée apparente de combattre ce jour-là, que M. de Brandebourg remettait au lendemain à entrer en action, lorsqu'il se trouvait à portée de notre armée.

C'était ce temps-là que M. le maréchal de Turenne voulait lui faire perdre, et dont il se servait pour se retirer dès qu'il était nuit, et pour aller prendre un autre poste avantageux.

Ainsi il n'abandonna jamais à M. de Brandebourg qu'un pays consommé; et par cette manière de lui disputer le plat pays de l'Alsace, quoique fort inférieur, il gagna le temps qui lui était nécessaire pour mettre M. de Brandebourg dans l'impossibilité d'entreprendre sur les places du roi. Ce prince ne l'aurait pas manqué, si M. le maréchal de Turenne ne l'avait pas amusé comme il le sut faire, et ne lui avait pas fait perdre le temps d'un reste de campagne, dont il aurait pu profiter.

Cet exemple prouve qu'un général habile sait profiter des heures et des momens que lui donne son ennemi inférieur en capacités, et qu'à la longue, ces heures et ces momens rassemblés lui donnent un temps, dont il tire un grand profit pour le service de son maître.

Le second camp, qui paraissait hasardeux, est celui que j'ai vu prendre à M. le maréchal de Turenne, en 1675.

Ce général était campé près de la Renchen, qui le séparait de l'armée ennemie, commandée par M. de Montecuculli, et il voulait forcer l'ennemi à abandonner le pays qui est entre le Rhin et les montagnes du Würtemberg. Il ne le pouvait faire par un combat, de la manière dont l'ennemi était placé ; il fallait trouver le moyen de lui faire quitter le camp avantageux où il était.

Si M. de Turenne avait tenté ce déplacement, en remontant la Renchen avec toute son armée, il aurait été côtoyé par M. de Montecuculli, qui était trop proche pour ignorer ce mouvement. Ainsi cette marche, en remontant la Renchen, n'aurait rien opéré pour l'exécution de son projet. Il fallait donc surprendre une marche à M. de Montecuculli, qui mit au moins durant quelque peu de temps ce général dans l'incertitude sur ce mouvement. Voici ce que fit M. de Turenne :

Il détacha M. le comte du Plessis, avec toute la seconde ligne, pour aller au travers des marais qui bordent la Renchen, passer cette petite rivière au-dessus du front qu'occupait l'armée ennemie, et se camper à sa gauche.

Ce mouvement parut très hasardeux à toute l'armée, et il l'aurait

été en effet, si M. de Turenne, dont le camp était à la vue de l'ennemi, ne s'y était tenu pour empêcher que la marche de la seconde ligne ne fût connue. En cette sorte, l'arrivée de la seconde ligne au-delà de la Renchen fut d'abord prise par M. de Montecuculli pour un gros parti sorti de l'armée, dont il voyait toutes les tentes tendues.

Mais comme M. de Turenne jugeait bien aussi que l'incertitude où ce mouvement mettrait d'abord M. de Montecuculli ne durerait que quelques heures, après lesquelles cette seconde ligne courait risque d'être accablée par toute l'armée ennemie, cet habile général marcha lui-même dès que l'approche de la nuit put ôter à l'ennemi la connaissance du décampement de toute sa première ligne, qu'il joignit à la seconde avec tant de justesse pour le temps de la marche, que ce second mouvement fut encore ignoré de l'ennemi, et qu'il se trouva à la queue du camp de M. le comte du Plessis, dans le temps que M. de Lorraine, avec une partie de l'armée ennemie, commençait à attaquer les gardes ; de sorte que, dans le commencement du combat, ce prince, ayant su par des prisonniers que M. de Turenne était arrivé avec le reste de son armée, ne songea qu'à se retirer, ce qu'il ne put faire qu'avec perte.

Cet exemple fait connaître que les camps qui, aux yeux du commun, paraissent le plus hasardeusement pris, ne laissent pas de devenir sûrs par la sage prévoyance et la capacité du général qui les prend, même avec une partie de son armée, parce qu'il aura bien jugé du temps qui lui est nécessaire pour y arriver avec le reste de ses troupes, et de celui que son second mouvement peut raisonnable-

ment demeuré ignoré de son ennemi.

Dans l'année 1692, M. l'administrateur de Wurtemberg crut pouvoir se tenir à portée de notre armée, qui était à Phortzheim. Ce prince avait mené un corps de cinq mille chevaux pour conduire le Wurtemberg, et il était campé la gauche près d'Entzwhinghen, tout le front couvert d'un ruisseau assez marécageux, et sa droite appuyée à un village fermé, qui était sur le ruisseau où il avait mis quelques dragons.

Il se croyait ainsi en sûreté, ou que tout au moins il aurait le temps de lever son camp et de se retirer sur Heilbronn, ou de passer l'Entz, en cas que toute l'armée du roi marchât à lui. Il fut pourtant battu dans ce camp, parce que le ruisseau se trouva praticable au-dessus de sa droite, ce qui donna le moyen à notre cavalerie de le prendre en flanc.

Ce fait est rapporté pour faire connaître à tous les officiers, qui seront chargés, avec un corps de cavalerie, d'observer de près une armée ennemie, qu'il ne faut jamais qu'ils fassent tendre un camp, à cause du temps qu'il faut employer à le lever, lorsqu'une armée supérieure marche à ce corps pour le combattre, et qu'il faut qu'ils se tiennent toujours en état de lever le piquet lorsqu'un corps supérieur marche à eux, parce que quelque sûr que l'on croie le poste où l'on se sera mis par le front, pour peu qu'il puisse être débordé, on le tourne et l'on le prend en flanc, auquel cas il devient impossible de songer à une retraite honorable. Il ne reste de parti à prendre que celui d'une fuite honteuse.

En 1693, M. le prince d'Orange, étant venu camper à Néerwinden, crut ce poste si bon qu'il y attendit

M. de Luxembourg, qui venait l'y combattre. Voici quel était ce poste.

La Getthe en formait la droite; le ruisseau de Landen la gauche; le front de la droite était couvert d'une grosse haie, qui prenait fort près de la Getthe; et continuait jusqu'au village de Néerwinden, qui était au centre du front de ce camp.

Derrière le village était une hauteur qui allait en baissant jusqu'au village de Romsdorff, qui était au bord du ruisseau de Landen. Il y avait même une espèce de ravine ou chemin creux, qui prenait dès cette hauteur au village de Romsdorff.

M. le prince d'Orange crut que ce front pouvait aisément être rendu inattaquable. Pour cela, il fit, pendant la nuit qui précéda la bataille, retrancher le village de Néerwinden, où il plaça beaucoup d'infanterie. Il mit beaucoup de canon sur la hauteur qui dominait le village et la gauche de son armée, et plaça le reste de sa première ligne d'infanterie derrière et le long de cette ravine, qui allait de la hauteur au village de Romsdorff, et dans ce village, il mit aussi de l'infanterie.

La pesanteur de la marche de l'infanterie de l'armée du roi, qui partait d'auprès de Liège, fit présumer à M. le prince d'Orange que M. de Luxembourg, après l'arrivée de son infanterie, n'oserait attaquer un front ainsi préparé.

La prudence ne voulait pas que ce prince, dépourvu du corps de troupes qu'il avait envoyé en Flandre sous les ordres de M. le duc de Wurtemberg, et de celui qu'il avait détaché de son armée pour renforcer le camp retranché de Liège, s'exposât à une affaire générale; mais la sûreté apparente de ce poste l'emporta sur la prudence.

M. le prince d'Orange ne voulut pas se servir d'un temps plus que suffisant pour passer la Getthe derrière son camp, et se mettre ainsi hors de portée d'un engagement général. Il crut qu'il ferait périr toute l'infanterie de l'armée de M. de Luxembourg dans l'attaque du village de Néerwinden et de son front retranché, qui fut pourtant forcé après une longue résistance, et lui coûta presque toute son infanterie, beaucoup de cavalerie et toute son artillerie.

Comme je ferai mes réflexions particulières sur cette grande journée, lorsque je parlerai des batailles, je me contenterai ici de ce qui regarde la science des camps.

Celui de Néerwinden était tel que je viens de dire par le front, et parut bon à un homme d'une médiocre capacité, qui crut que la sûreté du front et des ailes était plus que suffisante pour lui procurer l'avantage de détruire l'infanterie de son ennemi dans l'attaque de ce front ; mais voici quels étaient les défauts de ce poste :

Il manquait tellement de fond , à cause d'un marais qui bordait un ruisseau que faisait la Getthe derrière le camp, que la cavalerie de la droite y était en bataille sur quatre ou cinq lignes si serrées, qu'elles ne trouvèrent pas assez de terrain entre elles pour faire leurs mouvemens.

Ces lignes même de cavalerie ne furent pas placées assez près de cette haie, que j'ai dit qui venait de la Getthe au village de Néerwinden, ni protégées de quelque infanterie placée le long de la haie pour empêcher la cavalerie de l'armée du roi de s'en approcher et de s'y faire des passages.

Comme le centre n'avait pas plus de fond que la droite, on n'avait pu y placer une ligne de cavalerie pour sou-

tenir l'infanterie, en cas qu'elle fût chassée du village de Néerwinden et du front retranché.

L'aile gauche de cavalerie, qui n'avait pas de front pour s'étendre ni de fond pour se mettre en ligne derrière l'infanterie, avait été mise en potence, faisant inutilement tête au ruisseau de Landen, et ne tenant à l'infanterie que par son flanc droit.

De manière que dès que l'infanterie de l'armée du roi se fut rendue maîtresse du village de Néerwinden, et que la cavalerie légère de la droite fut entrée dans le retranchement par la partie où il n'y avait que des chariots d'artillerie, rangés pour en former l'entrée, soit parce qu'on n'avait pas eu le temps d'y élever un retranchement, soit parce que M. le prince d'Orange avait voulu se ménager cette ouverture, assez étendue pour faire sortir sa cavalerie sur l'infanterie française, lorsqu'elle aurait été mise en désordre par le grand feu de son artillerie et de son infanterie, placés dans Néerwinden et sur le front retranché, et que lorsqu'en même temps l'infanterie de la droite de l'armée du roi attaqua le village de Romsdorff et le front de la gauche, la confusion et le désordre se trouvèrent si généraux par tout le front de l'ennemi, manque de fond, comme je l'ai dit, qu'il ne fut pas possible à M. le prince d'Orange de faire charger les troupes du roi, au moins avec un corps assez considérable pour les renverser.

Ainsi ce prince fut obligé de faire avec tout ce qui lui restait de cavalerie qui n'avait point combattu, et qui était en potence à sa gauche ; car pour celle de sa droite, qui, comme je l'ai dit, était sur plusieurs lignes fort serrées, elle périt presque entièrement dans la Getthe, où elle fut renversée

par la cavalerie de l'aile gauche. Ainsi toute l'infanterie ennemie de la première ligne fut ou tuée ou prise.

Cet exemple fait voir qu'il ne suffit pas, pour la bonté et la sûreté d'un camp, principalement lorsqu'on veut y attendre un ennemi qui cherche à combattre, que ce camp soit bon et retranché par le front, et qu'il ait même ses ailes couvertes et protégées ; qu'il faut aussi qu'il ait suffisamment de fond pour y pouvoir faire, sans embarras et avec une aisance entière, tous les mouvemens qu'il peut convenir d'y faire pour la protection du front retranché que l'on veut défendre et soutenir, et qu'il faut même s'être réservé intérieurement un champ de bataille et un terrain capables de faire marcher toute la ligne de front pour charger l'ennemi, qui ne peut avoir forcé le retranchement sans être un peu en désordre, afin qu'il n'ait pas le temps de se former en dedans du front forcé, et que ce terrain intérieur soit suffisant pour y rallier et former les troupes qui auront été forcées d'abandonner le retranchement.

J'ai vu prendre beaucoup d'autres mauvais camps à nos ennemis, principalement dans la campagne de 1695 ; mais comme ils n'en ont pas été châtiés, et que j'en ai parlé ailleurs par rapport à d'autres matières que celle de ce chapitre, je n'en dirai rien ici.

Comme je n'ai point servi dans la guerre présente, qui a commencé en 1701, je ne pourrais parler sur la matière des camps que par ce que l'on m'en a dit, par où il m'a paru que nos ennemis ont pris plusieurs camps, dont les généraux sous lesquels j'ai servi et appris la guerre les auraient fait repentir.

M. le duc d'Orléans m'a pourtant fait voir le plan d'un camp qu'il a pris

en Catalogne, qui, dans sa première inspection, m'a paru fort hasardeux et contre toutes les bonnes règles, mais que j'ai trouvé savant et judicieux, quand il m'en a expliqué les raisons.

Ce prince était obligé de tirer son pain de Balaguer, avec la contrainte de ne pouvoir s'en éloigner hors de la portée de faire ses convois en un jour, par le manque d'équipages pour les vivres. Il fallait aussi qu'il ménagât assez de subsistance à sa cavalerie pour demeurer dans cette situation plus long-temps que l'ennemi ne pourrait rester près de lui. M. de Staremberg était campé sur le Scio, à trois lieues au-dessus du camp que M. le duc d'Orléans avait résolu de prendre, pour les deux effets dont je viens de parler.

Il était donc question d'avoir les eaux du Scio pour l'armée, et les fourrages des deux côtés de cette petite rivière ou ruisseau, et de protéger les convois de Balaguer.

Pour se donner tous ces avantages, M. le duc d'Orléans imagina de mettre le cours du Scio entre ses deux lignes et de faire tête aux deux plaines, d'un côté pour la commodité de ses convois, et de l'autre pour celle de ses fourrages. Il porta pour cet effet la droite de la première ligne à un village qui était sur une petite hauteur, et fit accommoder ce village, où il mit une brigade d'infanterie, et la gauche de la seconde ligne vis-à-vis de ce village, où il avait un pont de pierre, et du reste fit faire tout le long du ruisseau deux ponts par bataillon et autant par escadron, pour que réciproquement les deux lignes pussent se communiquer par les derrières de leur camp.

Par cette position, on voit que l'armée ne paraissait présenter à l'en-

nommé que le flanc droit de sa première ligne, et le flanc gauche de la seconde.

Si M. le duc d'Orléans avait été obligé de recevoir l'ennemi dans cette disposition, sans la pouvoir changer, elle aurait été très mauvaise ; mais il remédia sagement à cet inconvénient par le champ de bataille, qu'il se procura également des deux côtés du ruisseau.

Il fit du village de la droite comme le point de sa droite et de sa gauche, et trouva dans la disposition du pays et par les communications qu'il se procura le moyen de faire de ce village la droite du front de son armée, en cas que l'ennemi marchât à lui par un côté de la petite rivière ou la gauche du même front de l'armée, en cas qu'il vint par l'autre côté.

Ainsi les deux flancs de la droite et de la gauche de la première et de la seconde lignes étant également couverts et assurés, il était évidemment vrai que ce prince ne pourrait manquer de temps pour prendre son champ de bataille par une espèce de quart de conversion des extrémités éloignées de ce village, qui en faisait le point.

Ce camp est pourtant si bizarre, que pour en prendre un pareil, il faut avoir toutes les raisons que M. le duc d'Orléans avait pour camper ainsi son armée, et trouver même d'ailleurs un pays susceptible de l'avantage de pouvoir porter les troupes à ce champ de bataille par un mouvement aussi grand que paraît devoir être celui de cette espèce de quart de conversion du front entier d'une armée. Cependant il faut convenir que l'avantage de ce camp bizarre, bien reconnu, marque en ce prince beaucoup de lumières pour la guerre et un jugement solide.

En l'année 1709, les camps, pris en Flandre par M. le maréchal de Villars, ont été fort judicieux jusqu'à celui de Malplaquet, où il a été forcé de combattre.

Des partis de guerre.

On fait sortir de l'armée, presque toutes les nuits, des parties d'infanterie et de cavalerie. Leur objet général est d'être informé par eux de ce qui se passe dans le pays, et d'empêcher que ceux des ennemis n'en approchent.

Ceux qui sortent pour aller aux nouvelles sont, suivant le pays où l'on est, ou d'un corps particulier, ou mêlés de cavalerie, de dragons et même d'infanterie, et s'éloignant de l'armée plus ou moins, suivant les vues du général.

Ceux qui sont destinés à éloigner les partis de l'armée s'embusquent et se cachent soigneusement pour surprendre ceux des ennemis et les battre. Outre ces partis d'infanterie ou de cavalerie, suivant le pays pour lequel on les destine, il sort aussi d'autres partis des armées, destinés pour couvrir les flancs des convois, pour empêcher que l'ennemi n'interrompe les fourrages qu'on veut faire le lendemain, et pour faciliter au général la connaissance qu'il veut prendre ou d'un camp avantageux, ou d'une marche, ou même de la situation du camp ennemi. Ces partis doivent être beaucoup plus forts que les autres, et posés suivant la nature du pays.

Ce sont là toutes les espèces différentes de partis que l'on fait sortir d'une armée, qui ont la guerre pour objet, et que l'on dit en général être des partis qui vont à la guerre. Tous ceux-ci sont commandés à l'ordre par

le général, et ceux qui les conduisent reçoivent leurs instructions sur ce que l'on veut qu'ils exécutent et qu'ils tâchent d'apprendre dans le pays où on les envoie.

Souvent ils sont commandés à tour de rôle, tant pour les officiers que pour les soldats et cavaliers. Souvent aussi le général choisit, pour commander ces partis, des officiers de bonne volonté qui connaissent le pays dans lequel on les envoie, et qui aient assez de capacité pour bien voir et connaître ce dont le général veut être instruit.

Il y a d'autres partis qui sortent de l'armée, que l'on nomme volontaires. Comme ils n'ont presque toujours pour objet que le gain particulier, soit sur les convois, soit sur les fourrageurs et pâtureurs de l'armée ennemie, ceux qui les commandent et les composent se choisissent entre eux, se proposant au major-général de l'infanterie, quand ils sont de ce corps (ce qui est presque toujours), lequel, après s'être informé premièrement de la capacité du commandant de ce parti, et ensuite de la nature de son dessein, lui donne un passeport, afin qu'en cas qu'il soit pris, il se trouve avoué parti de guerre, et puisse être ou racheté ou échangé, s'il y a un cartel de guerre entre les princes.

Quand ces sortes de partisans sont hardis et capables, et que le pays est un peu mêlé de bois, ils désolent une armée qui ne prend pas toutes les précautions pour s'en garantir, qui sont celles dont j'ai parlé dans le chapitre des convois, des fourrages et des pâtures.

Il y a encore une autre espèce de partis, tant de guerre que volontaires : ce sont ceux qui sortent des places. Leurs objets sont en grand nombre. Voici les principaux :

Un gouverneur craint d'être assésé et veut savoir précisément les mouvemens des ennemis, pour en donner avis au prince et à son général. L'armée ennemie marche près de sa place. Il veut, pour savoir où et comment elle campera, faire des prisonniers pour en apprendre quelque chose de particulier et le faire savoir.

Il a ordre de faire sortir un convoi de sa place pour joindre l'armée. Comme l'assemblée de ce convoi ne peut être inconnue à l'ennemi, il fait qu'il en assure le chemin jusqu'à portée de l'armée ; et pour cela, il fait sortir plusieurs partis qui fouillent le pays par lequel le convoi doit passer qui s'informent des habitans du pays et qui, après avoir donné avis de tout ce qu'ils ont appris, s'embusquent en quelque lieu marqué pour protéger le convoi.

Si le gouverneur a ordre d'établir des contributions, il fait pour cela qu'il fasse craindre sa garnison et fasse pénétrer tout le pays par de gros partis, pour l'établissement de la contribution. Ensuite, suivant qu'il se trouve craint, il fait sortir de petits partis seulement pour l'exactitude des paiemens, et pour savoir ce qui se passe dans le pays ennemi. Les partis volontaires qui sortent des places étant de même nature que ceux des armées et ayant le même objet, il est inutile d'en parler.

La hardiesse du partisan qui attaque décide presque toujours du succès entre partis à peu près égaux, en pleine campagne, et sa conduite, pour être bien embusqué et pour surprendre l'ennemi qui s'engage dans l'embuscade sans précaution, en assure la réussite dans un pays couvert et rempli de défilés.

Un jeune homme, de quelque qua-

été qu'il soit, qui veut savoir à fond le métier de la guerre, ne doit point tenir au-dessous de lui d'aller en parti, soit à pied, soit à cheval, avec les bons partisans de l'armée et de s'en faire aimer, afin d'apprendre d'eux cette espèce de guerre, pour se rendre dans la suite capable de l'ordonner à propos lorsqu'il sera parvenu au commandement.

La seule réflexion que j'ai à faire sur ce chapitre est qu'une armée ne peut être avertie des mouvemens de celle des ennemis de trop de manières différentes, et qu'ainsi quelque quantité d'espions qu'elle ait dehors, comme les uns pourraient avoir été découverts et les autres empêchés de revenir donner des avis, à cause que l'ennemi aurait avancé un corps pour couvrir son mouvement, il est toujours très utile d'avoir continuellement des partis dehors, composés suivant la nature du pays qu'il faut qu'ils pénètrent, et par lesquels partis le général soit averti de ce qui se passe, à une distance raisonnable de son camp.

La méthode des Allemands, pour la sûreté de leurs partis, me paraît plus judicieuse que la nôtre. Ils font sortir de gros corps de cavalerie lorsque l'armée se trouve dans un pays ouvert. Ces corps, par leur force, peuvent s'avancer sans risque. Ils poussent ensuite de petits partis devant eux, que les nôtres ne peuvent guère pousser, parce qu'ils se trouvent soutenus.

Je trouve cette manière beaucoup meilleure que celle que nous pratiquons, en n'envoyant à la guerre que de trop petits partis.

Des combats particuliers.

Le hasard et une infinité de vues différentes engagent des affaires par-

ticulières. Ainsi on ne peut donner de règles précises sur ce sujet.

En général, on peut dire que le dessein de combattre doit toujours être pris librement. On ne s'y doit jamais laisser forcer par sa faute, et un général prudent dans la conduite de sa campagne, toujours attentif aux démarches de l'ennemi, doit régler les siennes de sorte qu'il ne prenne jamais la leçon de lui, et que ses démarches et ses campemens le conduisent toujours à l'exécution de son dessein de combattre avec avantage ou de subsister avec commodité, de manière que dans les fautes que pourra faire l'ennemi, il en trouve enfin l'occasion favorable, du moins autant que la prudence et les précautions la peuvent présumer telle, ou qu'il fasse commodément et aisément subsister son armée pendant la campagne, en cas qu'il n'ait pas d'autres vues.

C'est en cette occasion qu'un génie supérieur l'emporte à la longue sur l'inférieur, sur lequel, dans le cours d'une campagne, il prend plusieurs temps avantageux, qui, multipliés, valent bien le fruit d'une bataille, dont, après tout, l'événement est toujours incertain. La pénétration du général à démêler quels sont les mouvemens que l'ennemi peut faire, et quels sont les petits avantages qu'il en peut tirer, et son activité dans l'exécution, sont les fondemens qui assurent l'événement de cette espèce d'opération de guerre, dans le cas où elle est préméditée par le général, qui aura cru nécessaire au bien du service d'engager un combat particulier, ce qu'il ne doit jamais faire sans savoir bien précisément quelle est ou peut être la force du corps ennemi qu'il veut combattre, afin de le faire attaquer par un corps si supérieur, que l'événement n'en

puisse point être balancé ; car je ne trouverais pas prudent à un général d'engager une affaire particulière sans cette attention, que je crois indispensable à avoir, et sans laquelle il ne peut s'assurer d'un événement heureux, parce que sa réputation et la confiance des troupes en sa conduite dépend toujours de la manière dont il les engage dans des affaires particulières, qui coûtent souvent beaucoup quand elles ne sont pas entreprises avec prudence et connaissance.

Je juge ne devoir rien dire ici des actions particulières qui se passent entre les partis ; j'en ai parlé plus haut.

J'ai dit qu'un général pouvait avoir différentes vues pour engager ces sortes de combats, mais que sa grande attention devait être à ne le jamais faire malgré lui, à cause des suites fâcheuses qui en peuvent arriver.

Cette maxime est toujours certaine. Pour la prouver, je rapporte ici quatre exemples de combats particuliers donnés par des armées entières, à dessein d'engager des affaires générales.

En l'année 1674, ce fut l'imprudence de M. le prince d'Orange, dans la disposition de sa marche en décampant de Senef, qui, d'un simple combat particulier contre une arrière-garde séparée du corps de l'armée par deux défilés, en fit une action générale.

Comme j'ai déjà parlé ailleurs de cette mauvaise disposition de l'ennemi, et que j'aurai même encore occasion d'en parler, ce que j'en dis ici n'est que pour servir d'exemple sur la matière de ce chapitre, et pour prouver ma maxime.

Je dirai que M. le prince voulait engager une affaire particulière, sans aucune vue ni avantage pour lui, puisqu'il n'avait pris aucune mesure

pour être le maître de faire cesser ce combat, qu'il n'avait point intention de donner, dès qu'il jugerait à propos de le faire cesser.

Ainsi donc ce prince, par son imprudence, tomba dans l'inconvénient que je dis qu'un général doit éviter avec soin, qui est celui de combattre malgré lui, et de se trouver engagé dans une affaire générale par une particulière.

L'année 1676, dans le commencement de la campagne en Allemagne, me fournit un exemple d'un combat particulier qui ne put devenir général par la sage attention d'un général qui voulait l'éviter.

M. de Luxembourg marchait pour occuper le poste de Saint-Jean-des-Choux, proche de Saverne, afin d'y recevoir un corps de troupes qui lui venait de Flandre. M. de Lorraine voulait le combattre avant la jonction de ce corps, et pour cela marchait avec son armée pour occuper lui-même le poste de Saint-Jean-des-Choux avant M. de Luxembourg, ou pour le combattre lorsque son armée passerait un petit ruisseau, qu'elle avait à traverser pour entrer dans ce camp.

L'avant-garde de M. de Lorraine joignit l'arrière-garde de M. de Luxembourg comme elle passait le ruisseau. L'ennemi, qui, comme je l'ai dit, voulait engager une affaire générale, chargea notre arrière-garde avec beaucoup de vivacité ; mais la diligence avec laquelle M. de Luxembourg plaça de l'infanterie à ce ruisseau retint la cavalerie ennemie, qui n'était point soutenue de son infanterie ; de sorte que M. de Lorraine ne put faire passer le ruisseau à sa cavalerie devant de l'infanterie postée.

Ainsi, dans cette occasion, M. de Luxembourg, à qui il ne convenait

pu de se laisser engager dans une affaire générale par un commencement de combat particulier, réussit dans son dessein, en le faisant cesser dès qu'il fut commencé.

Du récit du combat de Saint-Jean-des-Choux, je tirerai cette réflexion, que les armées qui marchent proche les unes des autres, pouvant dans un moment se trouver engagées à combattre, ne doivent se négliger sur aucune des attentions pour faire sûrement la marche qu'elles se sont proposées de faire, et pour, en cas de nécessité, combattre avec avantage l'ennemi qui n'aurait pas rendu sa marche sûre.

M. de Luxembourg ne voulait point combattre, et son objet était de prendre le camp de Saint-Jean-des-Choux près M. de Lorraine. Il y réussit par la diligence et la bonne disposition de sa marche. Il prévoyait que son arrière-garde de cavalerie pourrait souffrir au passage du ruisseau, en cas que M. de Lorraine eût fait, de son côté, la diligence qu'il pouvait faire avec sa cavalerie entière, avec laquelle il aurait pu scabier l'arrière-garde de l'armée du roi, ou engager une affaire générale, si l'on eût voulu la soutenir au delà du ruisseau. M. de Luxembourg, pour éviter tout engagement, mit placé des deux côtés du passage du ruisseau de l'infanterie, dont le feu retint la colonne de cavalerie des ennemis lorsqu'elle s'y présenta pour le passer, à la suite de notre arrière-garde de cavalerie.

M. de Lorraine, au contraire, qui voulait combattre, devait avoir pensé qu'il joindrait l'arrière-garde de l'armée du roi, avant que l'avant-garde eût entrée dans le ruisseau, ou qu'il joindrait cette arrière-garde dans le temps qu'une partie de l'armée aurait passé le ruisseau.

S'il avait pu joindre l'arrière-garde avant que l'avant-garde eût commencé à passer, il était sûr d'engager une affaire générale, et par conséquent il fallait que son infanterie eût marché avec assez de diligence et fût assez près de la cavalerie pour pouvoir être promptement mise en disposition de combattre.

Que s'il ne pouvait joindre l'armée du roi que dans le temps qu'il y en aurait une partie qui aurait passé le ruisseau, ce prince devait encore juger qu'il lui serait impossible de parvenir à son dessein d'engager une affaire générale par une particulière, s'il n'avait avec lui un corps assez considérable d'infanterie pour qu'il pût chasser du ruisseau celle de l'armée du roi, qu'il y trouverait vraisemblablement placée.

Dans cette même année 1676, M. de Luxembourg, à son tour, ne put engager M. de Lorraine à sortir de ses lignes de Philisbourg; elles étaient inattaquables par leur front. Lorsque M. de Luxembourg s'en approcha, il trouva devant l'armée ennemie un corps de deux mille chevaux, apparemment avancé pour savoir des nouvelles de l'armée du roi.

Il crut qu'en faisant pousser avec vivacité ce corps de cavalerie jusque sur le camp des ennemis, il pourrait les engager à sortir pour recevoir ce corps, et qu'ainsi il parviendrait à engager une affaire générale; mais M. de Lorraine, qui ne voulait que prendre Philisbourg, ne fit faire aucun mouvement aux troupes qui étaient restées dans le camp, et laissa battre ses deux mille chevaux, qui s'étaient trop témérairement exposés à l'être, pour avoir voulu attendre de près la tête des colonnes de l'armée.

Ma réflexion sur ce combat est

qu'un corps peu considérable, quoi-qu'il se croie à portée de l'armée de laquelle il a été détaché, ne doit jamais s'opiniâtrer à se tenir trop près de l'ennemi qui est en plaine, et qui marche avec toute son armée, à moins que ce corps n'ait un bon défilé devant lui, sans quoi cette présomption le fait toujours battre.

En l'année 1677, l'armée du roi, commandée par M. le maréchal de Créquy, fut sur le point d'entrer en engagement avec celle de l'empereur, commandée par M. le duc de Lorraine.

L'armée de l'empereur était venue camper fort près de celle du roi, dont la grande garde de cavalerie était sur la montagne de Kokersberg. L'officier-général allemand, qui plaçait les gardes de cavalerie de l'armée ennemie, voulut aussi établir les siennes sur cette montagne; elle y vit celle de l'armée du roi, et voulut la charger.

Cette garde, en se reployant sagement, avertit le camp, dont quelques piquets montèrent à cheval pour soutenir la garde. Les impériaux furent aussi fortifiés. Enfin, insensiblement les corps marchèrent de part et d'autre, de sorte qu'il y eut durant deux heures plusieurs charges de cavalerie, et toutes les deux armées, qui avaient pris les armes, seraient entrées en action sur cette montagne, qui pourtant ne pouvait les contenir de front, si la nuit n'avait séparé les combattans dans le temps que les deux pontes de la montagne se garnissaient d'infanterie, qui venait des deux camps.

Cet exemple est tout différent des autres combats particuliers, dont j'ai parlé, qui, dans leur commencement, avaient en vue d'engager une affaire générale. Non seulement celui-ci n'avait eu d'objet que de déplacer une

garde de cavalerie; ce qui, dans la constance présente, n'était d'aucune utilité; mais le terrain même où passa ce combat ne pouvait soutenir un front capable d'une affaire générale.

Si cependant cette action avait commencé le matin, au lieu qu'elle commença qu'assez tard, il est probable que les deux armées auraient combattu sur un terrain qui ne pouvait les contenir.

DES SURPRISES.

Une maxime générale est d'en prendre toujours avec secret; avec connaissance parfaite de l'entreprise méditée, de la diligence dans la marche, de la vivacité dans l'exécution, beaucoup de prévoyance dans la retraite.

Le secret doit être gardé avec soi-même à l'égard de ses propres troupes, de peur qu'il ne soit révélé à l'ennemi, ou par quelque espion, ou par quelque déserteur.

Il doit aussi être couvert par quelque démonstration, qui, en cas qu'elle parvienne à la connaissance de l'ennemi, détourne son attention de son véritable projet, et le lui fasse porter sur un objet différent de celui qu'on veut exécuter.

On doit avoir une exacte connaissance du pays qui conduit à l'objet de l'entreprise; de sa situation, de sa force naturelle, de celle des troupes ennemies sur lesquelles on veut en prendre, de leur négligence ou de leur attention à se garder, et de la protection qu'elles peuvent recevoir, soit par le voisinage de l'armée, soit par celui des places ou quartiers voisins, pour que de toutes ces connaissances dépend la réussite du projet.

La marche vers l'objet de l'entreprise doit être faite avec un grand secret et beaucoup de diligence, et son flanc couvert de quelque dessein apparent.

L'exécution doit être faite avec vivacité et sans confusion, de manière que chaque commandant d'un corps ou d'un détachement soit, en arrivant, instruit au lieu précisément par lequel il doit attaquer, et instruit de ce qu'il lui faut faire, soit que l'on réussisse dans l'entreprise, soit que le succès soit malheureux par quelque accident imprévu.

La retraite, soit que l'on ait réussi, soit que l'on ait manqué l'entreprise, doit aussi être faite avec toutes les précautions requises, que je ne puis énumérer ici, parce qu'elles dépendent de trop de circonstances différentes, et qu'il est à présumer que l'homme qui se trouve chargé d'une entreprise, a été jugé capable de la bien conduire.

Le général doué d'un esprit vif, cherche continuellement les moyens de multiplier les petits avantages sur l'ennemi, parce que par là il se prépare à réussir dans un grand événement. Il forme des pratiques secrètes contre les places et armées ennemies; il apprend, s'il lui est possible, une place, un gros quartier, un convoi, un passage, un passage, une garde, une troupe de bagages, une armée même en marche, soit dans sa marche, soit dans son camp.

Par les pratiques secrètes qu'il a sur une place, il sait la force de sa garnison, son exactitude ou sa négligence à se garder, l'état de ses magasins de guerre et de bouche, et le caractère d'esprit de ceux qui y commandent. Sur toutes ces connaissances il forme son entreprise, et n'oublie

rien de tout ce qui la peut rendre heureuse.

Par celle qu'il a dans les armées, il en connaît le véritable état, le nombre et la qualité des troupes et de l'artillerie, son abondance pour les vivres et les fourrages, ses précautions dans ses marches, dans ses campemens, dans ses convois, dans ses fourrages et dans sa garde. Sur toutes ces connaissances il forme son dessein pour entreprendre ce qui lui paraît le plus aisé à exécuter; et il réussit, quand il a les talens dont je viens de parler.

Ce que l'on peut dire en général, est que celui qui a le plus d'esprit et de vues, est celui qui embrasse mieux tout son projet, qui prévoit mieux tous les petits obstacles qui pourraient faire manquer ou retarder son expédition, afin de les surmonter; celui qui est le plus vif dans le moment de l'expédition, parce qu'il avait tout prévu, et qui est le plus précautionné dans sa retraite, lorsque son entreprise est de nature à ne pouvoir rester dans le lieu où il a exécuté son projet.

Des surprises de places.

Une place de guerre est très rarement emportée de vive force par surprise, soit par escalade, soit par pétards ou de toute autre manière. Mais elle se peut dire surprise, si elle se trouve investie lorsque sa garnison aura été affaiblie par une sortie ou par une expédition, ou par les maladies, manque de vivres ou de munitions. Aussi, je ne proposerai pas de manières nouvelles pour parvenir à la surprise d'une place de guerre. Que si pourtant un gouverneur était assez négligent dans la garde de sa place pour s'exposer à laisser surprendre une

porte après son ouverture, ou à y laisser attacher un pétard pendant la nuit, ou à être emporté d'escalade, ou par le secours d'une rivière, ou par quelque souterrain qui n'est point gardé, voici à peu près la conduite qu'il faut tenir dans l'exécution de toutes ces différentes manières de surprendre une place de guerre.

En général, rien ne doit être tenté sans une certitude presque sûre de réussir. Il faut avoir donc exactement fait reconnaître par des espions fidèles et capables le terrain des environs de la place et tous les manquemens dans sa garde.

Voici les fautes qui se peuvent commettre dans la place, à l'ouverture des portes. Si elles sont ouvertes trop matin ou avant la chute d'un grand brouillard ; si on baisse les ponts-levis, et qu'on ouvre les barrières sans les refermer, après qu'on aura fait sortir des gens, tant à pied qu'à cheval, pour faire une soigneuse découverte ; si la garde de la porte ou celle de la place a posé les armes au corps-de-garde avant le retour des gens sortis pour la découverte ; si on ne laisse pas pendant la nuit un poste dehors, dans l'ouvrage qui couvre la porte ; si la garde d'infanterie de la place n'est pas sous les armes, et celle de la cavalerie à cheval, jusqu'à ce que toutes les clés des portes soient revenues chez le gouverneur, et qu'on lui ait rendu compte du dehors de sa place ; si les jours de marché on laisse entrer en foule les gens qui viennent aussitôt après l'ouverture des portes, et si pendant que le marché tient, toutes les gardes ne sont pas sous les armes.

En tous les cas, on peut exécuter une surprise de vive force, en faisant, à l'ouverture des portes, entrer assez de gens déguisés pour se saisir d'une

porte, et la tenir ouverte jusqu'à qu'on ait introduit dans la place assez gros corps pour y être plus forte que la garnison, en cas que le terrain des environs ait donné le moyen de tenir ce corps à couvert proche de la place.

Que si cette place n'a point d'ouvrages extérieurs gardés de nuit, et qu'elle n'en couvre point la porte, et qu'elle n'est point de fossés, qu'enfin on ne peut aborder la porte sans être découvert par les sentinelles, on peut attacher un pétard, dont l'effet sera suivi d'une colonne d'infanterie, partagée en divisions, avec des officiers sûrs à la tête de chaque division, qui auront été instruits des postes auxquels ils doivent marcher, et les occuper à mesure qu'ils entreront dans la place. Il faut, à la tête de chaque division, placer des soldats avec des haches et des serpes, pour couper ce qu'il sera nécessaire de couper, comme herbes, autres empêchemens. Il faut aussi empêcher qu'aucun soldat ne quitte son rang ou se débande pour piller.

Que si, par quelque endroit de la place négligée pour la garde, on peut approcher de la muraille, assez bien pour être escaladée, ce lieu étant connu pour la hauteur des échelles par les dehors et le dedans, pour la commodité de se mettre en balance, il faut arriver de nuit avec un grand silence, placer les échelles tout le long des unes des autres qu'il est possible, faire monter avec diligence, former sur le terrain reconnu en dedans de la place, avoir ses troupes partagées par divisions comme il a été dit, et les faire toutes marcher au même temps, pour occuper les postes nécessaires à l'exécution de l'entreprise ; se saisir de la porte la plus voisine, l'ouvrir aux troupes qui seront

sorties dehors, empêcher qu'elles ne débordent en y entrant, et les conduire avec ordre et silence sur les places de la ville, où elles doivent se former pour empêcher la garnison qui voudra prendre les armes de se former et de se communiquer.

Dans toutes les surprises, il faut, le plus diligemment qu'il se peut, se saisir de la personne du gouverneur, des officiers majors et commandans des places, dont il faut savoir les demeures précisément, parce que, eux saisis, il ne se pourra plus donner d'ordres pour repousser les troupes ennemies.

Lorsque la surprise est faite à la faveur d'une rivière ou de conduits souterrains, le même ordre pour les mouvements doit être tenu. Si on arrive par eau, il faut, en approchant, se laisser aller au courant, sans ramer que pour retarder.

Si c'est par des souterrains, il faut agir, par des intelligences dans la place, quelque grand couvert, dans lequel on ait pu faire entrer un nombre d'hommes, à la sortie du défilé, par où de là les faire marcher aux lieux où leur auront été ordonnés, comme il a été dit ci-dessus. Que si la garnison est logée dans des corps de casernes, c'est là où les troupes entrées doivent marcher d'abord et s'en rendre maîtresses.

J'ai dit qu'une place de guerre pouvait être surprise de plusieurs manières, soit de vive force, lorsque la fortification ne la met pas hors d'insulte, ou que quelque accident imprévu a détruit une partie de sa fortification ; soit par des intelligences avec le dedans de la place, soit enfin par la négligence du service, ou lorsqu'elle se trouve investie dans un temps où elle manque de garnison suffisante pour la

défendre, de vivres ou de munitions de guerre.

J'ai proposé des maximes certaines pour se garantir des surprises, autant qu'il est possible à un gouverneur de le faire, par ses attentions pour le dedans ou pour le dehors de sa place. Ainsi, je ne rapporterai ici que quelques exemples, qui feront connaître quelles ont été les fautes qui, de mon temps, ont été faites contre les règles que j'ai proposées pour se garantir de toutes les espèces de surprises dont je viens de parler.

Les places les plus exposées à être insultées de vive force, sont celles dont les fortifications ne sont point revêtues, parce que si la fortification de terre n'est point entretenue, et que les fossés n'en soient point à fond de cuve, ou fort fangeux, il n'est point impossible de surprendre ces places de vive force lorsqu'on peut se porter devant avec assez de secret, pour que l'ennemi ne soit point averti de l'entreprise.

Surprise de Loos, en 1676.

Le premier exemple, que j'ai vu d'une pareille entreprise heureusement exécutée, est celle qu'en 1676 M. de la Bretesche, alors colonel d'un régiment de dragons en garnison à Maestricht, fit sur Loos, place espagnole sur le Demer.

Il savait que la garnison de cette place de terre était assez faible, et qu'elle se négligeait dans sa garde du dedans et sur les attentions du dehors, se confiant en l'éloignement où elle se trouvait de nos places, et dans les eaux dont elle était entourée.

Sur toutes ces connaissances, M. de La Bretesche forma son projet et sa

Quand l'ennemi vint dans le fort, il fut surpris de voir que dans le fort il y avait une garnison de cent hommes, et qu'il y avait une partie de la garnison qui viendrait s'appuyer à cette attaque.

L'ennemi jura contre la fraise et contre tout le bastion. L'infanterie vint aussitôt, dès qu'elle vit que l'ennemi était dans la première se trouvant au-dessus de la bastion. Après que M. de La Brotesche étant plus fort dans le dedans de la place que la garnison qui avait été surprise, il s'en rendit le maître, et conserva la place en lui jusqu'à la paix de Nimègue.

Cet exemple de la surprise d'une place de guerre non revêtue, justifie la vérité de nos règles, pour se garantir de pareilles surprises de vive force, dans une place qui n'est pas revêtue.

Surprise de Gand, en 1678.

En l'année 1678, le roi surprit l'investiture de Gand, sans quoi il ne lui aurait pas été possible d'en former le siège, par la difficulté de sa circonvallation, si l'ennemi avait eu le temps de s'y porter pour l'empêcher.

Le dessein de ce siège fut couvert par des démonstrations et des mouvemens de troupes sur les places ennemies, qui étaient le plus éloignées de celle-ci. Le roi porta même sa personne jusqu'à Metz, pour faire mieux croire à ses ennemis que c'était Luxembourg ou Namur qu'il voulait attaquer.

Pendant toute son armée de Flandre était en mouvement, et paraissait avoir dessein sur Ypres. Ces

trois places, en même temps menacées, furent ainsi les objets d'attention de nos ennemis, qui n'imaginèrent pas que, dans la fin de l'hiver, il fût possible de faire la circonvallation de Gand par la difficulté de communication des quartiers.

C'est ce qui fit réussir cette entreprise, qui est dans l'espèce des places qu'on peut dire avoir été surprises, parce qu'elles ont été attaquées au temps qu'elles étoient dépourvues ou d'une garnison suffisante, ou d'autres choses nécessaires à leur défense.

Surprise de Savillan, en 1691.

Le troisième exemple d'une surprise de place, qui a réussi par l'enlèvement de sa garnison, mais qui fut abandonnée sur-le-champ, parce qu'elle étoit hors de portée de pouvoir être reprise, est celui de la surprise de Savillan, au mois de janvier 1691.

Je commandais cet hiver à Pignerol et M. le duc de Savoie, dans l'établissement des quartiers d'hiver de ses troupes, avait mis ses quatre compagnies de gendarmes dans Savillan, et la garde se faisait par des compagnies de bourgeois et de milices. Je connaissais la place pour l'avoir plusieurs fois visitée la campagne précédente, et je savais que, du côté de la porte de Catinagnole, il y avait un bastion de terre attaché à la muraille de la ville, où il y avait une porte, qu'on se contentait de fermer la nuit, sans y laisser de gardes.

Sur ces connaissances, je résolus d'enlever cette gendarmerie si peu attentive à se faire garder. Je pris, pour cela, le temps d'une forte gelée, parce qu'il fallait passer le fossé du bastion qui était plein d'eau. J'introduisis dans

spécialement un espion de confiance qui, la nuit passée pour l'exécution, avec quelques tenailles, arracha, en dedans de la ville, les cloux qui tenaient la gorge de la porte de la muraille, à laquelle le bastion était attaché en dedans de la ville.

Je fis une si grande diligence avec six cents chevaux et cinq cents hommes de pied en croupe, que j'arrivai quatre heures avant le jour auprès de la bastion. Après avoir fait reconnaître la bastion, et la porte qui était à la muraille de la ville, pour savoir si mon espion avait exécuté ce que je lui avais ordonné, je fis passer mon infanterie sur la glace du fossé, je la mis en bataille sur la place, je me saisis du corps de garde de la porte, je la fis ouvrir à la cavalerie, et je rassemblai, sans opposition, ces quatre compagnies de mousquetaires, que je ramenai tout ensemble dans Pignerol, quoique M. de Savoie eût pu, s'il avait soupçonné ou découvert mon dessein, tomber sur moi avec quatre fois plus de cavalerie que je n'en avais. Je fis ainsi, en trente jours de temps, plus de vingt-huit succès, et passai et repassai trois rivières, dont le Pô en était une.

Je ne rapporte cet exemple d'une action que j'ai exécutée, que pour assurer la règle que j'ai donnée sur cette sorte d'expéditions, en disant que la réussite ne dépend pas seulement de la négligence de l'ennemi pour se garder, ni même de la justesse des mesures prises pour l'exécution de l'entreprise; mais encore bien plus du secret de la marche pour y porter les troupes, et de la diligence pour le retour, lorsque la place qu'on a surpris ne peut être gardée.

Surprise de Crémone, en 1703.

Le quatrième exemple que je rapporterai sur cette matière est un événement, quoique sans succès, dont le récit ne laissera pas d'étonner. C'est la surprise de Crémone au commencement de l'année 1703.

Cette ville était la place d'armes de notre guerre de Lombardie, où M. le maréchal de Villeroi avait établi son quartier-général pendant l'hiver. Il y tenait un fort gros corps d'infanterie et de cavalerie qui, outre cela, était couvert d'un corps considérable commandé par M. le marquis de Créquy, dont les quartiers étaient entre l'Oglio et le Pô, sur lequel nous avions un pont au-dessous de Crémone.

La tête de ce pont, du côté du Modénois et du Parmesan, était couverte d'un ouvrage qui était gardé par la garnison de Crémone pour la sûreté, contre un corps de l'armée de l'empereur, qui hivernait dans le Modénois. M. le prince Eugène, avec la queue de l'armée de l'empereur, occupait des quartiers entre l'Oglio, l'Adda et le Mirchio.

Dans cette disposition générale, ce prince conçut le dessein d'enlever Crémone par surprise. Il avait des intelligences dans le dedans de la place, par lesquelles il était instruit que la présence du général, de plusieurs officiers-généraux, et de la puissante garnison qui y était, n'en rendait pas le service plus régulier, ni la garde plus exacte, et qu'elle s'y faisait avec une négligence entière pour le dedans et pour le dehors.

C'était M. le comte de Rével, lieutenant-général, qui était chargé du commandement particulier de la place en ce qui regardait les troupes fran-

çaises; car il y avait, d'ailleurs, un gouverneur espagnol.

On ne faisait sortir personne de la place pendant la nuit. On ne faisait, dans le dedans, ni ronde sur les remparts, ni patrouille de cavalerie et d'infanterie dans les rues; on se contentait d'avoir des corps de garde aux portes et sur les places, sans que ses corps de garde se communiquassent pendant la nuit par des rondes, ni même qu'ils eussent des sentinelles sur le rempart au-dessus des portes, pour voir si quelque chose en approchait. Enfin, l'on était dans Crémone sans aucune attention pour le service ordonné dans toutes les places.

Un prêtre, qui desservait une petite église un peu détournée du grand commerce de la ville, avait sa maison proche de cette église. Joignant la cave de sa maison passait un aqueduc qui portait les eaux des rues dans les fossés de la ville. Il y avait dans Crémone un nombre considérable de ces sorties, dont aucune n'était grillée. Ce fut sur l'avis que ce prêtre en donna que M. le prince Eugène disposa son entreprise.

Il introduisit dans Crémone, par ces aqueducs, jusqu'à six cents hommes que le prêtre cachait dans sa cave et dans cette église qui n'était pas journellement fréquentée. Il fit encore entrer, pendant le jour, un nombre considérable de soldats déguisés en paysans, qui ne ressortaient pas le soir, et étaient recueillis par ce prêtre, ou par quelques autres conjurés.

Cet expédient était aisé, parce qu'il n'y avait point de consigne aux portes, et qu'on ne s'informait jamais si ce qui était entré pendant le jour dans la ville en était sorti, ou y était resté.

Une partie de ces hommes avaient des instrumens propres à rompre des

serrures, et les autres des outils propres à abattre de la maçonnerie.

Deux portes de la ville, du côté Oglio, furent choisies par M. le prince Eugène, pour introduire le gros des troupes. L'une de ces portes, savoir celle qui était la plus proche de la maison du prêtre, avait été condamnée murée; et, au-dessus de cette porte, sur le rempart, il y avait un petit corps-de-garde où l'on tenait seulement un poste de huit ou dix hommes, qui, par la négligence du service pour les portes, n'avaient point de sentinelle devant la porte du corps-de-garde.

Ainsi, les ennemis s'étant saisis du bruit des hommes qui dormaient tranquillement dans le corps-de-garde, ils travaillèrent leurs maçons à abattre le mauvais mur de la porte, sans être découverts par les rondes, parce qu'ils ne s'en faisaient aucune.

L'autre porte, dont on se servait le jour pour le commerce de la ville, avait un corps-de-garde en bas, le corps-de-garde de cette porte était plus nombreuse, mais sans aucune attention pour les sentinelles, parce que l'officier n'avait point à répondre aux rondes. Il n'y avait point de herse par conséquent point de sentinelle en haut à la herse, pour, en cas de besoin, la faire tomber. Nul poste dehors de la porte, pas même une sentinelle en haut, au-dessus de la porte, pour voir sur le grand chemin qui conduisait.

M. le maréchal de Villeroy, qui était allé visiter les quartiers du haut de l'Oglio, repassait par Milan, où il fit l'avis que M. le prince Eugène faisait des mouvemens dans ses quartiers les plus éloignés de l'Oglio.

Cela l'engagea à revenir à Crémone le soir qui précéda l'exécution de la surprise, non pas qu'il eût aucun

pué que ces mouvements passent par Crémone, mais bien les quartiers que le marquis de Crémone occupait le long du bas-Oglio, dans lesquels M. le maréchal de Villeroi lui avait d'être fort alerte, parce que le prince Eugène occupait le poste d'Ustiano, sur l'Oglio, vis-à-vis de Crémone.

Le marquis de Créquy, de son côté, ne fit savoir à M. le maréchal de Villeroi que tous les quartiers de M. le prince Eugène étaient en mouvement, et que des espions l'assuraient qu'il avait pour un dessein sur Crémone.

M. le maréchal de Villeroi avait appris d'ailleurs que les quartiers de ses ennemis occupaient dans le bas-Oglio étaient en mouvement; mais que ce pouvait être pour exécuter quelque dessein sur Plaisance, et il donna avis à M. le duc de Parme. Ainsi, on voit que ce maréchal avait à tout, hors à être surpris dans Crémone.

À la vérité, ce général, chargé de toutes les affaires, peut être excusé d'avoir ignoré la négligence dans le service des troupes qui étaient dans le quartier, puisqu'il en avait chargé le marquis de Nevel.

Enfin, à l'heure de l'exécution de cette entreprise, M. le prince Eugène était à l'Oglio à Ustiano, à six lieues de Crémone, sans que M. le maréchal de Villeroi ni aucun de nos généraux en eussent aucun avis, par toutes les négligences pour le dehors dont j'ai parlé ci-dessus, qui, dans cette circonstance, peuvent être excusées, parce que comme l'on savait que tous les quartiers des ennemis au-delà de l'Oglio étaient en mouvement, il fallait au moins avoir des partis de cavalerie sur Ustiano, qui était le seul pont que les ennemis occupent sur l'Oglio, afin d'é-

tre informé si M. le prince Eugène passait cette rivière.

Mais cette petite et triviale attention négligée, ce prince se trouva devant les deux portes de Crémone avec un corps de cavalerie et d'infanterie d'environ sept mille hommes, sans qu'on en eût aucun avis.

Les hommes, introduits par l'aqueduc ou qui étaient entrés déguisés en paysans, et qui étaient cachés chez le prêtre ou ailleurs, se saisirent sans bruit du corps-de-garde, qui était à la porte dont on faisait usage, l'ouvrirent et introduisirent une colonne d'infanterie et de cavalerie, qui marcha jusque sur la grande place, où il y avait une garde d'infanterie et une de cavalerie, aussi négligentes sur la régularité du service que celle de la porte surprise, et qui par conséquent fut encore saisie sans bruit.

La seconde colonne des troupes ennemies, qui avait été conduite devant la porte murée, fut introduite par une partie des hommes cachés chez le prêtre, lesquels s'étaient saisis du petit corps-de-garde qui était sur la porte, qu'ils avaient ensuite démurée avec leurs outils de maçon, et en avaient rangé les matériaux pour ouvrir un passage commode à l'infanterie destinée à entrer par cette porte.

Cette infanterie, après son introduction dans la place, devait, suivant les ordres donnés pour la conduite de la surprise, marcher le long des remparts à gauche, pour aller se saisir de la porte du Pô et de sa garde, l'ouvrir ensuite pour faire entrer dans la place un autre corps de troupes, qui était au bout du pont du côté du Modenois, et qui, dans l'ordre donné pour la surprise, ne devait attaquer la garde, qui était dans l'ouvrage qui couvrait le pont, qu'à un signal qui devait se faire

rendre l'événement brusque et prompt, parce qu'il ne faut pas seulement les enlever avec vivacité; mais il faut avoir compassé le temps de l'expédition de manière qu'on ait celui de les détruire et de se retirer sûrement, ou de les mettre en état d'être conservés.

C'est en ces occasions qu'on se sert de pétard, lorsque l'ennemi a négligé de couvrir les barrières ou portes de quelques ouvrages extérieurs qui soient hors d'insulte, ou que le front qu'on attaque est petit et peut être embrassé, et les gens qui sont sur les murailles ou remparts accablés par un feu supérieur. La commodité du pétard, pour son transport, est facile.

On peut aussi se servir de quelques pièces de canon pour rompre les portes ou emporter les palissades et parapets, dont on pourrait avoir couvert les portes, et qui n'auraient pas suffisamment d'épaisseur pour résister au canon.

On fait aussi des enlèvements par escalade lorsque ces postes sont simplement fermés de murailles basses et sans flancs, lorsque les troupes qui sont dans ces postes se négligent pour la garde de nuit, dans les lieux où elles peuvent être escaladées, ou qu'elles n'ont pas assez de rondes.

Après avoir dit quelles sont les manières différentes de réussir dans cette nature de surprises, par rapport à la différente situation et force des postes, ou aux précautions que l'ennemi aura prises pour leur conservation, il me paraît nécessaire de rapporter ici quelques exemples de ces postes, ou manqués, ou enlevés par surprise, ou de vive force.

Entreprise de Bodengrave, en 1672.

Dans l'année 1672, M. de Luxembourg, qui commandait l'armée du roi restée dans les conquêtes de Hollande, chercha toujours avec attention les moyens de pénétrer dans le cœur du pays. Il ne le pouvait faire qu'à la faveur des glaces, parce que le pays était inondé, et les digues occupées par des postes bien fortifiés par leur tête.

Ce général prit donc le temps d'une gelée pour pouvoir prendre à revers les principaux postes des ennemis, Bodengrave et à Suivamerdam. Son entreprise lui réussit parfaitement, mais un dégel subit l'obligea à se retirer, et même à abandonner, à son retour, les postes qu'il avait enlevés aux ennemis, parce qu'ils étaient couverts de leur côté.

De cet exemple il faut tirer une instruction considérable pour la manière de fortifier des postes sur des digues, quand le pays a pu être inondé des deux côtés des digues. Dans cette occasion, les Hollandais avaient fait une faute qui aurait causé la perte entière de leur république, n'ayant pas eu autant d'attention pour fortifier ces postes de leur côté, comme de celui par lequel M. de Luxembourg pouvait les aborder. En voici les raisons :

Ces postes, ainsi fortifiés par leur tête seulement, étaient exposés à être insultés dès que la gelée serait assez forte pour soutenir le poids des troupes qui marcheraient sur la glace. Ainsi les derniers postes de ces digues du côté de la Hollande, par-delà le pays inondé, se trouvant aussi aisément insultés que ceux de la tête, il est certain qu'une gelée aurait rendu, si elle avait duré, M. de Luxembourg

maître de toutes les grosses villes du pays de la Hollande.

Il ne fallait pas même pour cela que la gelée durât plus long-temps qu'il n'aurait fallu pour faire arriver les troupes jusqu'à ce pays, qui n'était point inondé, et qui était à une fort petite distance du lieu où le dégel les avait mis.

Ainsi je conclus que dans une conformation de pays pareille à celle dont je viens de parler, les postes qu'on veut fortifier sur les digues le doivent être également de deux côtés, parce qu'il ne leur suffit pas d'être bons tant d'un côté que de l'autre. Il faut qu'ils soient en état de résister assez long-temps, pendant un temps de gelée, pour en avoir raisonnablement espérer la victoire avant qu'ils soient forcés.

La seule raison que l'on peut avancer contre mon sentiment est qu'un poste, ainsi fortifié, ne peut être gardé par un ennemi, lorsque par un dégel prévu, il est obligé de se retirer. Mais que d'avoir eu le temps d'accommoder ces postes du côté qu'ils restent ouverts, comme ce qui est arrivé dans l'occasion dont je parle le prouve; mais cette raison ne peut être bonne que contre un ennemi qui ne peut avoir pour objet que de faire une brèche; mais contre un ennemi qui peut penser à envahir un pays et à s'y maintenir, cette raison n'est point recevable.

Car dans cette occasion, si la gelée avait duré, il est certain que M. de Luxembourg se serait rendu le maître de La Haye, de Leyde et des autres grosses villes de la Hollande, toutes sans défense, et qu'il s'y serait facilement maintenu en y faisant avancer toutes les troupes qui étaient dans les provinces d'Over-Yssel et d'Utrecht.

Surprise de Neubourg, sur Lentz, en 1689.

Au mois de janvier 1689, après que M. de Monclar eut levé avec trop de précipitation les quartiers qu'il avait pris dans le duché de Würtemberg, je restai pour commander dans Phortzheim, sur Lentz. Je me trouvais fort resserré par les quartiers que les ennemis prirent dans le Würtemberg, et principalement par les postes qu'ils établirent dans les villes de Neubourg et d'Entzwahingen, sur Lentz, au-dessus et au-dessous de Phortzheim. Je surpris et enlevai ces deux postes, et je les détruisis de manière que les ennemis n'osèrent plus se rapprocher de moi.

Ainsi mon quartier de Phortzheim devint si libre, que je contraignis le duché de Würtemberg à continuer le paiement de la contribution, dont il voulait se dispenser par la protection des troupes impériales, la disposition de leur poste et la faiblesse de la garnison qui était dans Phortzheim. Comme l'enlèvement de ces deux postes a été exécuté d'une manière particulière et même instructive, je la rapporterai ici.

Neubourg est à trois lieues de Phortzheim, dans le fond de la vallée de Lentz, sur le bord de cette rivière. La ville est entourée d'une bonne muraille hors de l'escalade, avec un château en dedans de l'enceinte de la ville. Il y a deux portes à cette ville, l'une du côté de Phortzheim, l'autre au côté opposé à celui-ci, sur le bord de la rivière, sur laquelle il y a un pont couvert.

Les ennemis y avaient renformé cinq cents hommes de pied et cent cinquante dragons. Cette garnison était fort précautionnée pour sa garde du côté de

Phortzheim, mais assez peu du côté de l'autre porte, par où elle ne croyait pas avoir à craindre, à cause de la difficulté des chemins pour y aborder; et, pendant le jour, elle tenait sur une hauteur, à vue de la porte de Phortzheim, un parti de vingt dragons, qui se retirait dès qu'on le faisait pousser, et se replaçait dès qu'on se retirait, de sorte qu'il ne pouvait sortir pendant le jour un homme de Phortzheim, qu'il ne fût vu de ce parti.

La porte de Neubourg du côté de Lantz, qui tenait au pont couvert, n'était point à pont-levis, et n'avait aucun ouvrage qui la couvrit. Il y avait seulement une sentinelle au-dessus de la porte, et un corps-de-garde de quinze ou vingt hommes en bas. Il se faisait pourtant sur la muraille de fort fréquentes rondes.

Sur toutes ces connaissances de la manière dont se conduisaient ces incommodes et fâcheux voisins pour leur garde, je fis ma disposition pour enlever ce poste par la porte de Lantz; parce que c'était le côté où la garnison était le moins attentive. J'attendis la fin du jour, afin que le parti de dragons ne me vit point sortir. Après quoi je marchai avec six cents hommes par des chemins détournés, qui me conduisaient à cette porte de Lantz.

Il tombait une quantité prodigieuse de neige. Cependant ma marche fut si soignée et si diligente, que j'arrivai à minuit auprès de ce pont couvert de Lantz; j'entrai avec mon détachement sur le pont; et lorsque je fus découvert par la sentinelle, qui était au-dessus de la porte, je lui répondis en allemand, me disant un parti d'un régiment, que je savais être en quartier dans le Wurtemberg, et revenir de la guerre du côté du Fort-Louis; et je

demandai à entrer, n'en pouvant plus de froid.

L'officier de garde, averti par la sentinelle, monta en haut auprès d'elle, et vint me parler, en attendant qu'il eût envoyé avertir le commandant, qui logeait dans le château assez loin de cette porte. Pendant cette conversation l'on attachait paisiblement le pont, dont l'officier de la garde ne se perçut que lorsqu'il fut prêt à jurer. Il fit tirer sa sentinelle, et fit battre l'alarme par son tambour, mais trop tard, car la porte fut forcée dans le moment, et je me trouvai en bataille avec tout mon détachement sur la place avant que personne de la garnison fût en état de défense. Elle fut entièrement passée au fil de l'épée, en prévision de ce que les impériaux avaient massacré un lieutenant et trente maîtres du régiment de Villes, plusieurs heures après les avoir pris et leur avoir donné quartier.

On trouva dans cette ville environ trois cents chevaux, qui furent distribués aux cavaliers et dragons de la garnison de Phortzheim. Après que je fis brûler la ville en me retirant, afin que les ennemis ne s'y pussent rétablir.

L'exemple de l'enlèvement et de la destruction de ce poste est rapporté ici, avec les circonstances dont j'ai pu parler, pour faire voir qu'il ne suffit pas à un officier, qui commande dans un poste de cette nature, de se fier à sa propre expérience, de croire en sûreté, en prenant toutes les précautions raisonnables, pour se garantir de surprise par la tête de ce poste du côté de ses ennemis; mais qu'il faut qu'il ait les mêmes attentions pour le côté qui lui paraît le moins exposé; et, surtout, qu'il ne se laisse jamais approcher la nuit d'assez près pour qu'on puisse attaquer un poste

une porte qui est découverte; et qui, intérieurement, ni herse, ni projection.

Or si l'officier de garde, trop content, n'était pas entré en conversation avec moi, et s'il n'avait pas souffert de moi, et s'il n'avait pas souffert de moi, sous prétexte de me garantir de la neige, je me fusse mis tout contre la porte avec mes pétardiens, je n'aurais pu faire attacher le pétard, et enlever tout ce poste sans être découvert, et sans perdre considérablement d'hommes, au lieu qu'il n'y en eut que deux de tués.

Le poste d'Entzwahingen, dans la même année.

Quant au poste d'Entzwahingen, à Lantz, au-dessus de Phortzheim, la ville située dans un pays ouvert, la garnison était de cinq cents chevaux et de cent cinquante hommes de pied; et cette garnison avait, comme celle de Neubourg, pendant le jour, un observatoire à une hauteur proche de Phortzheim pour observer tout ce qui aurait pu en sortir.

Après avoir remonté avec les chevaux, pris dans Neubourg, tout ce que j'eus de cavaliers et de dragons à moi, je marchai à Entzwahingen dès le matin suivant. J'envoyai ma cavalerie par l'autre côté de Lantz, pour empêcher que celle des ennemis ne pût se sauver en passant la rivière, pendant que j'attaquerais les deux postes avec mon infanterie, dont l'une fut du côté de Phortzheim, et l'autre du côté de Heffronn, et je marchai à ces deux attaques avec six cents hommes de pied partagés en deux corps.

Ces deux portes étaient sans pontons, et moins bonnes par leur construction que celle de Neubourg. Elles étaient pourtant couvertes d'un redan

palissadé, capable de contenir environ quinze hommes, qui, pendant la nuit, se retiraient dans la ville; et ce redan faisait seulement, pendant le jour, la protection de la garde de la porte.

N'y ayant, comme je l'ai dit, que cent cinquante hommes de pied, je jugeai bien que les gardes des portes seraient faibles, et qu'il fallait aborder ces deux portes avec vivacité. Je fis donner des haches aux gens détachés, qui, protégés du feu de l'infanterie, eurent bientôt rompu les barrières et les portes; de manière que les troupes entrées en bon ordre, malgré la nuit, toute la garnison fut encore passée au fil de l'épée pour la même représaille. Plus de six cents chevaux furent pris et amenés dans Phortzheim, et la ville pillée et brûlée.

La raison qui m'engage à un détail aussi exact, est pour faire connaître que, comme il est presque impossible que deux postes occupés par un ennemi se ressemblent parfaitement dans leur situation, dans la nature et la force de leur garnison, et dans ses attentions pour sa sûreté, il est de la prudence de se conduire différemment dans leur attaque, ou leur enlèvement, comme les exemples que je rapporte sur la matière de ce chapitre le prouveront avec évidence, puisqu'il se trouve une conduite toute différente dans l'exécution de ces deux entreprises.

Surprise du château d'Orbassan, en 1690.

A la fin de l'année 1690, M. de Savoie ayant mis dans le château d'Orbassan, à une lieue de Turin, une compagnie de son régiment des gardes, pour couvrir la promenade du cours de cette ville, et celle de sa maison du Vallentin, cette compagnie, quoiqu'à

la vue de Turin, et soutenue de la cavalerie qui était en garnison dans cette ville et dans Montcallier, fut surprise et enlevée la nuit par moi. J'en pétardai la porte, quoique j'eusse été découvert, et malgré le feu des ennemis et les signaux qu'ils faisaient pour avertir qu'ils étaient attaqués.

Voici quelle fut la disposition que je fis, pour enlever ce poste avec sûreté dans le retour, et pendant cette expédition. Je partis de Pignerol à l'entrée de la nuit, avec huit cents chevaux et cinq cents hommes de pied. De cette cavalerie, j'en détachai cinquante maîtres, pour aller jusque sur le bord du Pô, vis-à-vis de Montcallier, afin d'être averti, en cas que la cavalerie de ce quartier montât à cheval pour venir me combattre dans ma retraite; et quand je fus auprès d'Orbassan, j'envoyai le reste de ma cavalerie se mettre en bataille le plus près qu'il lui serait possible de Turin, afin de s'opposer à ce qui sortirait la nuit de cette place, pour venir au secours de ce poste. Pour moi, je restai avec mon infanterie que je plaçai en grand silence auprès du château, pour soutenir le pétardier et entrer de force dans le château après l'effet du pétard.

Le pétardier ayant été tué par la sentinelle qui était à une fenêtre auprès de la porte, et la garnison éveillée, elle fit un grand feu et des signaux. Ainsi il n'y avait plus de temps à perdre pour exécuter cette entreprise avec sûreté pour le retour. Je fus donc moi-même obligé d'attacher le pétard, n'ayant trouvé personne qui le sût faire.

La compagnie entière, forcée dans la première cour, ne voulut point s'exposer à l'être dans le principal corps de logis, et se rendit prisonnière de guerre.

L'on voit par le récit de l'enlèvement de ce poste une disposition toute différente de celles dont j'ai parlé dessus, puisque les mesures prises pour la sûreté de l'exécution de la surprise du château d'Orbassan n'ont été que contre ce qui pouvait venir au secours, et non pour s'opposer contre la garnison qui y était enfermée.

Ce qui confirme ma maxime de ne pas conduire dans cette espèce d'entreprise suivant ce qu'elle est en elle-même, mais suivant ce que l'on a à craindre dehors; car il est certain que si j'avais été battu dans ma retraite, après avoir exécuté mon entreprise heureusement, j'aurais avec raison été accusé d'imprudence de l'avoir formée, sans avoir pris les mesures nécessaires pour assurer ma retraite contre des corps de cavalerie supérieurs au mien, qui pouvaient venir de Turin et de Montcallier.

Surprise de Lucerne, dans la même année.

Ce même hiver, j'enlevai dans Lucerne un bataillon du régiment de Loches, réfugiés français, que M. de Savoie y avait envoyé pour couvrir les Vaudois, qui voulaient se maintenir dans le fond de la vallée de Lucerne.

La ville de Lucerne avait été brûlée au commencement de la campagne précédente, et ses murailles rasées. Les décombres formaient donc une espèce de retranchement autour de cette habitation détruite. Ce bataillon, que, dans une saison aussi rigoureuse que dans les Alpes qu'elle l'est au mois de janvier, il pourrait se maintenir dans ces débris, pourvu qu'il y fût fort vigilant pour se garder, et que malgré le grand froid, il passât toutes les nuits sous les armes, avec des rondes com-

elles, qui écoutaient s'ils entendaient quelques bruits de troupes au hors du côté de Pignerol. Mais in- de toutes les attentions de ce ba- tion, je pris pour l'enlever un grand our.

Je me trouvai entre le pied de la montagne et Luzerne, à une heure et demie minuit. J'attendis dans un grand silence que la vigilance des rondes se relâchât un peu; ce qui m'ayant paru vers les deux heures, je marchai par six chemins secrets à ce mauvais retranchement. Je fus forcé, et tout ce bataillon passé sous le feu de l'épée.

Luzerne était presque inabordable de tous les côtés; au moins on n'y arrivait que par les sentiers à marcher seulement de front, et, sur ces sentiers, il y avait des retranchemens gardés. Il fallait donc pour faire cet enlèvement un grand succès et détruire ce bataillon, si on n'eût pas le temps de se retirer à la montagne, dont le pied n'était pas à plus de cent pas de la ville; ce qui se fit à l'arrivée, si on l'eût attaqué du côté de ces sentiers. Ainsi ce fut sur la connaissance de la situation de ce poste et la manière dont il était gardé, que je pris la disposition de ma marche pour mon attaque, qui se fit entre la montagne et la ville, par où l'ennemi ne put croire qu'il pût être attaqué.

Cette surprise fut donc comme un coup général donné sans que l'ennemi pût être préparé à le recevoir, et dont l'effet favorisait l'approche des troupes pour l'exécution.

Des enlèvemens de quartiers.

Les enlèvemens de quartiers se doivent faire de nuit ou à la petite pointe du jour. Ils sont plus aisés à exécuter si

ce sont des quartiers de cavalerie, que s'ils étaient d'infanterie, laquelle est ordinairement plus soigneuse à se garder, parce qu'elle le peut plus aisément.

La résistance de ceux de cavalerie est beaucoup moindre, à cause de l'embarras des chevaux. Ils doivent être faits d'une manière toute différente de ceux d'infanterie. Et comme l'avis de l'entreprise peut être plus promptement porté au quartier voisin ou même à l'armée, il ne faut employer à l'exécution du dessein qu'une petite partie des troupes, la renvoyer avec le butin en diligence, et faire la retraite avec le gros des troupes, afin d'être en état de soutenir l'impétuosité de ceux qui peuvent venir au secours, que leur diligence à arriver empêche presque toujours d'être en état de charger avec succès une grosse troupe, qui se retire en bon ordre.

Je tiens qu'il est bon et nécessaire pour ces sortes d'enlèvemens de mener avec soi de l'infanterie en croupe; elle force plus aisément les barrières ou lieux retranchés, empêche la cavalerie de monter à cheval, tire des écuries les chevaux, les monte, et si dans la retraite il se trouve quelque défilé, elle peut, si on est pressé par l'ennemi, remettre pied à terre et la faciliter.

L'enlèvement des quartiers d'infanterie est difficile à exécuter, à moins qu'on ne les attaque par plusieurs côtés, avec grande supériorité de feu, et de nuit, et lorsque l'on sait que la garde est mal disposée ou trop faible.

Si ce quartier d'infanterie ne peut être gardé, il faut d'abord mettre le feu dans tous les endroits par lesquels il aura pu être abordé, parce que cet embrasement empêchera les troupes de se rassembler et de se former pour faire plus de résistance, ou quelquefois

trop louer la diligence de M. de Turenne à passer le Rhin , avant que M. de Brandebourg eût eu le temps de rassembler ses quartiers, et la vivacité avec laquelle ce grand général fit marcher son armée jusqu'au défilé de Berkenbaum. Car il est certain qu'il n'aurait été d'aucune utilité à M. de Turenne d'avoir passé le Rhin dans cette saison, s'il n'avait chassé M. de Brandebourg de toute la Westphalie; et qu'il n'aurait pu encore établir sûrement les quartiers de ses troupes, s'il n'eût poussé ce prince au delà de ce défilé de Berkenbaum et du Weser.

Ainsi, dans cette occasion, je trouve le passage d'une grande rivière heureusement exécuté par la diligence dans la construction d'un pont, dans une saison aussi fâcheuse; et je vois le fruit du passage de cette rivière, en portant l'armée jusqu'à un défilé dont la possession donne la tranquillité à des quartiers séparés quel'on veut faire prendre à cette armée.

Au mois de décembre 1688, je surpris le pont de Dilligen, sur le Danube, qui était gardé par cinq cents hommes. Les ennemis avaient coupé l'arche du milieu de ce pont, qui était de bois, et y avaient établi un pont-levis, qui se levait du côté de la Bavière, et les cinq cents hommes occupaient une grande redoute au bout du pont en delà.

Lorsque j'approchai du Danube, je trouvai le pont-levis levé, et cette garde placée dans la redoute et sur les deux côtés du pont derrière le pont-levis. Voilà quelle était la disposition des ennemis. Pour les obliger à abandonner ce pont, voici ce que je fis.

Je reconnus, en m'approchant du pont, que les ennemis n'avaient point percé ce pont-levis; qu'ainsi les hommes que j'avancerais sur ce pont, y

seraient à couvert du feu de l'ennemi placé sur le pont, et que sur le bord la rivière, du côté de Dilligen, il avait des chantiers de poutrelles de sapin. Je plaçai des dragons à pied à couvert de ces poutrelles, qui par le feu sur les ennemis, qui étaient sur partie du pont au delà du pont-levis les obligèrent à abandonner cette partie du pont, à la réserve de ce qui se mettait à couvert contre le pont-levis qui n'était plus protégé que du feu de la redoute. Pour m'en garantir, je garnis de poutrelles les garde-fous du pont, d'où je fis faire un grand feu sur la redoute, qui était dans un terrain plus bas que le pont; et par cette raison mon feu se trouva supérieur à celui de la redoute.

Lorsque je fus proche du pont-levis je vis que les ennemis, qui n'avaient coupé que depuis peu de temps l'arche pour y établir un pont-levis, avaient laissé dans leur longueur les poutrelles sur lesquelles les montans des basculins étaient posés, qui excédaient de huit ou dix pieds de chaque côté.

Cela me fit penser à faire pousser des poutrelles de dessus le pont sur ces poutres; ce qui me donna des petits ponts aux deux côtés du pont-levis. De ces deux petits ponts, je fis encore pousser des poutrelles sur les bords du pont en dedans du pont-levis, parce que je vis que les hommes qui s'étaient cachés derrière le pont-levis, abandonnaient cet endroit où ils étaient en sûreté contre le feu.

Par le moyen de ce nouveau pont, quelques dragons, avec leur hache, rompirent la serrure du pont-levis, qui se baissa; et tous les dragons marchèrent pour attaquer la redoute. Elle fut abandonnée par les ennemis; ce qui obligea la ville d'Augsbourg à

seize lieues de là de payer la contribution.

Ce n'est point par un esprit de vanité, que je viens de faire un détail circonstancié d'une action que j'ai exécutée; mais seulement pour faire connaître cette espèce d'opération de guerre peut exécuter d'une infinité de manières différentes, dont il faut faire application à la nature, et à l'espèce d'entreprise qu'on veut exécuter.

Car, dans celle-ci, comment m'aurait-il été possible de me rendre maître du pont de Dilligen, sans canon pour battre la redoute, sans infanterie, et des bateaux pour faire une diversion ailleurs, si je n'avais pas fait attention que l'ennemi n'ayant point crénelé le pont-levis, il ne pouvait pas m'empêcher d'agir sur toute la moitié du pont, et si je ne m'étais pas servi de ces petites batteries, premièrement comme d'un appui, pour assurer par mon feu le travail que je faisais faire sur le pont, deuxièmement pour me donner un feu supérieur à celui de la redoute, troisièmement pour faire ces petits ponts, à l'issue desquels je fis rompre la serrure du pont-levis ?

Des enlèvements de gardes.

Les enlèvements des gardes ne sont pas souvent d'une grande utilité, et ne valent que d'éclat pour ceux qui les font, parce que cela présuppose toujours la vigilance de la part de l'ennemi, et la négligence de la part de l'officier qui est à la garde, ou incapacité de celui qui l'a postée.

Comme j'ai déjà dit dans le chapitre où j'ai parlé des campemens, que les armées étaient gardées, et se reposaient sur la vigilance et la bonne disposition des gardes, tant de cavalerie que d'in-

fanterie, je ne traiterai ici que des manières différentes de les enlever.

Les gardes fixes sont celles de l'infanterie; car celles de cavalerie se changent de postes de jour et de nuit. Celles qui sont fixes s'enlèvent difficilement, à moins d'une excessive négligence de la part d'un officier qui les commande, ou qu'elles soient à une trop grande distance de l'armée, ou des autres postes qui les doivent protéger, ou du moins voir, pour pouvoir avertir l'armée que ces gardes sont attaquées.

La manière d'enlever ces gardes fixes, est d'avoir bien fait reconnaître, quand on les veut attaquer, leur situation par des espions et les précautions qu'elles prennent ou négligent pour leur sûreté; ce qu'on exécute, quand on est bien instruit, la nuit ou à la pointe du jour. On les enlève rarement quand on ne les peut attaquer que par leur tête. Il faut, pour réussir dans cette espèce d'entreprise, les pouvoir attaquer par derrière.

Quant aux gardes de cavalerie, le temps le plus propre pour les enlever, est celui où elles marchent à leurs postes de jour, et un moment après qu'elles ont fait faire leurs découvertes; en quoi elles pourraient avoir eu de la négligence, soit en cas que le poste de cette garde se trouvât trop près de quelque bois, où il n'y aurait point d'infanterie, soit en cas que la garde eût été postée sur une hauteur et qu'il se trouvât entre elle et l'armée des vallées ou un peu couvertes ou tournantes, à la faveur desquelles cet enlèvement se peut faire, en attaquant la garde par derrière, où elle n'a souvent qu'une vedette, pour avertir l'officier de ce qui vient du côté du camp.

En un mot, une garde de cavalerie vigilante et bien postée, est rarement enlevée. Elle peut être attaquée et

battue; ce qui n'arrive aussi que par la présomption de l'officier qui la commande, car il ne se doit pas commettre, et pour peu que la troupe qui vient à lui soit supérieure, il doit se replier sagement sur le camp et y donner avis de ce qui se passe, afin qu'on ait le temps de faire marcher quelque piquet pour la soutenir.

Ainsi, comme l'avantage de l'enlèvement d'une garde du camp n'est pas considérable, je n'en parle que pour ne rien oublier des opérations de guerre.

Il n'y a qu'un seul cas auquel cet enlèvement soit profitable : c'est celui auquel il pourrait être fait si totalement, qu'à sa faveur, toute l'armée pût s'approcher de l'ennemi et entreprendre, sans qu'il eût été averti par cette garde, sur la vigilance de laquelle il se repose; mais cela n'arrivera jamais, quand les gardes seront bien placées.

Des enlèvements de bagages.

Les enlèvements des bagages sont d'éclat et d'utilité, parce qu'ils jettent les officiers qui les ont perdus dans de grandes nécessités, et leur ôtent la confiance en leur général, qui ne peut jamais tomber dans cet inconvénient que par sa faute, et par manque de précaution dans les marches, soit pour n'avoir pas couvert les colonnes des bagages de celles des troupes, soit pour les avoir laissées en arrière, comme quelquefois une grande marche peut forcer à le faire, sans leur avoir donné une escorte suffisante.

On ne saurait donner de maximes particulières pour cette sorte d'expédition. Sa réussite dépend de la vigilance de celui qui la veut entreprendre, et de la négligence ou manque de précaution du général ennemi, ou de l'of-

ficier chargé de la conduite des bagages.

On dira seulement que ces enlèvements se font, ou proche, ou loin hors de portée de l'armée.

S'ils se font proche, il suffit d'enlever les chevaux des chariots et les mulets, parce que les chariots abandonnés seront très-sûrement pillés, leurs charges perdues pour ceux à qui elles sont, et que les mulets étant ordinairement chargés de ce qu'il y a de plus précieux, ils seront aisément pillés pour peu qu'on les éloigne du lieu où ils auront été enlevés.

Si ces enlèvements se font loin de l'armée et hors de sa portée, comme par exemple, lorsqu'elle a une marche longue et vive à faire, qu'elle est débarrassée de ses gros bagages, et qu'on croit par la marche les couvrir, on peut en ce cas prendre la colonne des bagages par la tête, en détourner la marche, garnir les flancs de la colonne de petits détachemens, pour empêcher que les valets ne détellent les chevaux et n'abandonnent les chariots, ce qui causerait beaucoup d'embarras dans la marche pour s'éloigner de l'ennemi et tenir à la queue desdits bagages tout le gros du corps qui a fait l'enlèvement, dont il ne faut point permettre le pillage aux troupes, qu'on ne s'en tienne bien sûr.

Je suppose qu'on aura communiqué l'action par battre l'escorte de ces bagages, ou au moins l'avoir mise en fuite.

Des surprises dans les marches.

Ces sortes d'entreprises peuvent s'exécuter sur une armée qui marche près de son ennemi, soit en lui présentant le flanc, soit en marchant en avant. Il faut toujours aller à cette expédition

par l'armée entière, pour être en état de profiter du désordre où l'on aura mis son ennemi.

Il est impossible de le prévoir entièrement; cela dépend absolument de la nature dans laquelle on le trouvera. On doit dire en général, qu'en ce cas, l'ennemi doit être attaqué, s'il se peut, sans qu'il en ait connaissance, avec force et impétuosité en plusieurs endroits à la fois; qu'il faut que les troupes qui attaquent, soient soutenues de près, afin de renverser les troupes qu'elles chargent sur ceux qui, au bruit de l'attaque, voudront se mettre en posture de les soutenir; mais que cette seconde ligne qui s'achèvera en bon ordre, décidera par sa maintenance, et forcera l'ennemi à une fuite honteuse.

Cette maxime regarde l'armée qui fait assez imprudente pour marcher en prêtant le flanc à son ennemi, ou une qui, sans précaution, marcherait en avant. Cette espèce d'action peut souvent être décisive pour toute la campagne.

On trouve aussi souvent occasion d'entreprendre avec succès sur une arrière-garde. Ces sortes d'affaires cependant sont rarement décisives. Elles doivent être entreprises avec vivacité et diligence; mais il ne faut commettre leur exécution que ce qu'il faut de troupes, pour renverser seulement l'arrière-garde ennemie.

Le reste doit être conservé en corps pour recevoir des troupes qui ont été chargées, qui fort aisément peuvent être mises en désordre, et ramenées vers les ennemis, qui prendraient un très grand avantage sur vous, si on avait négligé de tenir ensemble un corps capable de soutenir et recevoir les troupes, qui reviendraient de charger cette arrière-garde.

C'est la nature du pays qui rend cette entreprise considérable. S'il est ouvert, elle ne peut produire un grand effet, parce qu'elle ne saurait être exécutée, que contre un petit corps de cavalerie, dont la retraite au corps de l'armée est très-facile; et que d'ailleurs on peut voir venir de loin le corps qui marche pour entreprendre sur l'arrière-garde, en sorte qu'il est aisé de prendre des mesures pour rompre son dessein.

Au contraire, si l'armée ennemie, en se retirant, avait des défilés à passer, ou des rivières, et qu'elle le fît sans précaution, elle pourrait fort aisément perdre une grande partie de ses troupes, si elles se trouvaient attaquées par un corps supérieur en deçà du défilé, ou de la rivière que le reste de l'armée aurait déjà passé, ou bien où elle se serait engagée.

En général, il faut pour entreprendre sur une armée qui marche, en être à portée raisonnable, afin que les troupes destinées à cette expédition, lorsqu'elles arrivent, ne soient pas trop fatiguées, ni trop éloignées du corps entier de l'armée; parce qu'elles auront affaire à des troupes qui ne sont pas fatiguées, et que la retraite serait trop difficile, si l'ennemi marchait à elles, et les suivait vivement dans leur retraite.

Je parlerai ici des surprises, qui se peuvent exécuter contre une armée qui marche, soit en avant, soit en arrière, soit en présentant le flanc.

Le premier exemple que j'en rapporterai, est celui de Senef en l'année 1674, qui est dans le cas d'une armée qui, proche de celle de l'ennemi, marche imprudemment en prêtant le flanc, et qui a hasardé de passer sans précaution les défilés qui se trouvent au commencement de sa marche, et

lorsqu'elle est le plus à portée de son ennemi.

J'ai déjà parlé de cette grande action en réfléchissant sur la matière des chapitres précédens. Ainsi ce que j'en dis ici n'est que pour justifier par un fameux exemple, que l'on peut entreprendre sur une armée ennemie, qui marche en prêtant le flanc de trop près, sans avoir pris les précautions nécessaires pour assurer son mouvement.

Le second exemple, est celui du combat de Leuse en l'année 1691. Il tombe dans le cas d'une armée qui, se croyant hors de portée de celle de l'ennemi, hasarde de marcher en arrière, en laissant son arrière-garde en bataille à la tête du camp qu'elle quitte, séparée par un ruisseau du corps de l'armée qui est en pleine marche, et qui, après avoir passé le ruisseau, ne se forme point pour recevoir son arrière-garde et la protéger, jusqu'à ce qu'elle ait passé le ruisseau.

Une règle certaine à la guerre pour faire tous les mouvemens avec sûreté, est de les faire, quelque éloigné que l'on soit de son ennemi, avec les mêmes attentions, que si l'on était à sa vue; parce que l'on doit supposer, que l'ennemi peut avoir été averti de la manière négligente dont on ferait ce mouvement, et qu'il s'est mis en état d'en profiter.

Dans cette occasion, M. le prince d'Orange campé à Leuse, le ruisseau de la Catoire derrière lui, ne crut pas que M. de Luxembourg, sous Tournai à six lieues de lui, pût être assez tôt averti de son décampement, pour pouvoir faire cette marche de six lieues, et tomber sur son arrière-garde, avant qu'elle eût passé le ruisseau de la Catoire.

Ce fut cette confiance, qui le fit bat-

tre. M. de Luxembourg était attent sur ce décampement, dont il crut pouvoir profiter, en cas que M. le prince d'Orange hasardât de marcher sans les précautions requises en pareil cas. Lorsque ce général arriva à Leuse avec sa cavalerie, il vit l'arrière-garde de l'ennemi seule en deçà du ruisseau de la Catoire. Il la fit charger avec tant de vivacité, qu'il la battit entièrement, et la vue de M. le prince d'Orange, qui ne put remédier à la faute qu'il avait faite, de n'avoir pas assez de ponts sur le ruisseau, pour faire cette marche en arrière sur plusieurs colonnes, et de n'avoir pas placé de l'infanterie sur le bord du ruisseau en delà, pour recevoir sa cavalerie, en cas qu'elle fût chargée.

Le troisième exemple est celui du combat de Luzara en 1702, qui tombe dans le cas d'une armée, qui marche en avant sur son ennemi, et dont le corps détaché de l'armée pour éclairer sa marche, ne se porte pas assez en avant, au delà du terrain que l'armée veut occuper pour son camp.

Dans cette occasion, M. le prince Eugène, campé dans le Seraglio, après avoir passé le Pô sur son pont de Borgoforte avec toute son armée, sans que M. le Vendôme en pût être averti. Il était même en bataille derrière une digue du Zero, presque à la tête du terrain que l'armée du roi allait occuper pour son camp, sans que personne du corps détaché pour éclairer la marche, eût songé à monter sur cette digue, pour reconnaître le pays au delà. Ainsi, l'armée du roi allait être surprise et battue un moment après son arrivée sur le terrain de son camp; et sans quelques fossés et des haies, qui se trouvaient fort près du camp, et qui empêchèrent l'ennemi de marcher de front, selon toutes les apparences, la

l'issue de ce combat nous aurait été fort désavantageuse.

Le quatrième exemple est celui de la bataille de Spire, qui tombe dans le cas d'une armée qui marche en colonne contre son ennemi, qu'elle veut combattre, et qui cependant le bat effectivement dans cette posture et sans se mettre en bataille.

quoique cette action ait été heureuse, je ne laisserai pas de blâmer la conduite de M. de Tallard en cette occasion, et de dire, qu'un bonheur arrivé sans raison et contre les bonnes maximes, ne doit jamais servir de règle.

Le cinquième exemple est celui de la bataille de Cassano, qui tombe dans le cas d'une armée qui, côtoyant dans sa marche celle de son ennemi, dont un ruisseau couvert et une petite hauteur lui cachent la vue, croit que parce qu'elle est couverte d'un ruisseau, elle peut impunément s'étendre si près de son ennemi, dont elle ignore les mouvements, et hasarde de tenir sa ligne séparée par les branches de ce ruisseau.

Il est constant que si l'officier général de l'armée de M. le prince Eugène, qu'il avait laissée vis-à-vis de Trarico, pour montrer toujours une retraite à M. de Vendôme, n'eût pas marché sitôt pour rejoindre l'armée de ce prince, et que le corps de troupes de l'armée du roi qui s'y trouvait opposé, n'eût pas de son côté marché avec une diligence extrême pour rejoindre M. de Vendôme; il est constant, dis-je, que M. le prince Eugène, qui avait attaqué avec succès le pont de Cassano qui se trouvait dans le centre de la marche de l'armée, l'aurait séparée dans son centre même, et l'aurait ensuite facilement battue.

Le sixième exemple est celui de la bataille de Ramillies, qui tombe dans

le cas d'une armée qui, marchant en avant, pourtant sur deux lignes, voit venir à elle l'armée ennemie en colonne d'assez loin, pour avoir le temps de se former, et se mettre en bataille.

Dans cette triste occasion, M. le maréchal de Villeroi demeura immobile pendant plus de cinq heures, dans l'ordre de bataille où il se trouvait, sans songer à changer sa disposition sur celle qu'il voyait prendre à son ennemi, auquel il laissa prendre tous les avantages du terrain, qu'il pouvait lui ôter en changeant sa disposition.

Tous ces exemples allégués sur la matière des surprises d'une armée dans ses marches, dont les espèces se trouvent toutes différentes, justifient les maximes que j'établis pour les faire sûrement, et donnent à connaître qu'un général ne fait guère de fautes de cette nature devant un ennemi attentif et vigilant, sans en être châtié.

Des surprises de l'armée entière.

Il est quelquefois arrivé qu'une armée entière a été surprise dans son camp, principalement lorsqu'elle l'avait mal pris; ou en se soumettant à des hauteurs, qui peuvent être occupées avant qu'elle s'y soit placée, ou en se laissant serrer dans les fourrages, ou dans les vivres. Ces inconvénients sont si dangereux, qu'ils entraînent presque toujours la perte de l'armée entière.

Cette sorte d'action, qui devient grande en général, ne s'exécute pas toujours avec brusquerie, comme la plupart des autres surprises. Il y faut marcher de nuit, avec secret et diligence, si c'est pour occuper des hau-

teurs sur le camp ennemi ; mais lorsqu'on y est arrivé avec toute l'armée, il faut bien reconnaître le poste, afin de profiter de toutes les fautes que l'ennemi aura commises.

S'il avait derrière lui des défilés, il ne faut pas lui donner le temps de les ouvrir, d'y placer son infanterie, son canon, d'y retirer ses bagages, et ensuite d'y faire entrer sa cavalerie, à la faveur de la nuit.

S'il avait derrière lui une rivière, ou un ruisseau, il ne faut pas lui donner le temps d'y établir plusieurs ponts, de se retrancher à la tête de son camp, ni de l'autre côté de la rivière ou du ruisseau, et de placer son infanterie et son canon dans les retranchemens, pour couvrir les flancs de ses ponts.

S'il n'est pas tant soumis aux hauteurs qui auraient été occupées, qu'il ne lui reste un terrain égal, pour pouvoir se mettre en bataille, il faut, avant de marcher à lui, et en y marchant le faire continuellement tourmenter par l'artillerie, afin d'augmenter par le fracas du canon, la terreur que la présence de l'armée aura donnée à l'ennemi, et ne lui pas laisser le temps de se mettre en bataille, ou même de se retrancher.

Si l'ennemi est placé de manière que sans pouvoir prendre de grands avantages sur lui par la situation de son camp, il ne vous laisse que ceux de s'être serré dans ses fourrages, il faut s'approcher de lui avec circonspection, y demeurer avec patience, laisser par le temps croître ses besoins, se retrancher, même, pour lui ôter la pensée de combattre, dans la vue de se retirer par un coup heureux de l'embarras dans lequel il est tombé par sa faute, bien observer ses mouvemens, et le fatiguer tellement, tant de jour que de nuit, qu'a-

vec un peu de temps on réduise sa cavalerie à de grandes extrémités, en lui laissant ni le temps, ni le moyen de dérober des petits restes de fourrages, ou de subsister de quelques provisions dont il serait à portée.

Ce cas arrive rarement dans le cours de la campagne ; et on ne peut guère compter qu'un général ennemi soit assez imbécile, pour tomber dans un inconvénient. Il peut seulement arriver, et même ce cas n'est pas rare, que par la nécessité absolue de rester dans un poste, il ruine tellement sa cavalerie, qu'il en coûte beaucoup à un prince pour la rétablir.

Si l'ennemi s'est campé de manière que l'on puisse se placer entre son camp et le lieu d'où il tire ses canons, comme il ne faut que vingt-quatre heures pour rendre son besoin sans remède, il faut lui ôter tout moyen de faire un coup de désespoir, se poster avantageusement près de lui, s'y bien retrancher, traiter même avec humanité ceux que la faim contraindra de sortir de son camp, et qui viendront se rendre à vous, afin que la nécessité des vivres devenant générale, elle force toute l'armée, ou à se rendre, en combattant avec désavantage, ou à se rendre à discrétion.

Je rapporterai sur cette manière quelques exemples, dont les événemens ont été différens.

En l'année 1675, l'armée commandée par le maréchal de Créqui fut entièrement surprise dans son camp près de Consarbrück ; puisqu'elle ne s'attendait point à combattre ce jour-là, elle aussi fut-elle battue.

J'ai parlé ailleurs des fautes que ce général avait faites dans cette occasion, et dont il a profité dans toute la suite de sa vie, par son application à ne pas négliger sur aucunes des attentions né-

naires, pour se procurer des succès heureux. L'article suivant va le prouver.

En l'année 1677, M. de Créqui surprit l'armée entière de M. le duc de Bavière-Eisenach. L'effet en fut si singulier qu'il mérite un détail exact.

M. d'Eisenach, après avoir repassé impunément le Rhin à Huningue devant M. de Monclar, crut encore pouvoir se tenir sur la Kintze proche du fort de Kell devant ce même général, dans le temps que M. le maréchal de Créqui ramenait son armée en Alsace, et côtoyant toujours celle de l'empereur, commandée par M. le duc de Lorraine, qui pendant quatre mois avait inutilement tenté de rentrer dans le pays, ou en Champagne, par la Moselle, la Moselle et la Meuse.

Le prince revenait donc dans la Basse-Alsace; mais M. le maréchal de Créqui avait obligé, par sa sage conduite, à ne pas rentrer dans cette province, que par le côté du Palatinat; de sorte que le maréchal de Créqui avait gagné plusieurs marches sur lui.

Cependant M. d'Eisenach, placé comme je l'ai dit, crut pouvoir attendre en sûreté que l'armée de M. de Lorraine se fût assez approchée de Strasbourg pour la pouvoir joindre : mais M. le maréchal de Créqui, plus près que lui, passa le Rhin avec une partie de son armée, laissant l'autre en deçà de cette rivière, où elle pouvait être quelques jours en sûreté par l'éloignement de l'armée de M. de Lorraine, et marcha à la Kintze avec tant de diligence, que M. d'Eisenach, qui ne croyait avoir devant lui que le corps commandé par M. de Monclar, se trouva surpris de si près, qu'il fut contraint, pour éviter la perte entière de son armée, de se jeter par le fort de Kell dans une île du Rhin vis-à-vis

de Strasbourg, d'où il ne ressortit, que par un passe-port pour lui et pour son armée, que M. le maréchal de Créqui lui donna, avec un seul trompette pour le conduire.

La crainte que M. le maréchal de Créqui eut que la régence de Strasbourg, dans ce temps-là ville impériale, ne laissât rentrer M. d'Eisenach en Alsace, où il aurait joint M. de Lorraine, dont il aurait considérablement renforcé l'armée, affaiblie par les pertes et les fatigues de la campagne qu'elle venait de faire, fut la raison qui obligea M. de Créqui à donner ce glorieux passe-port, conçu dans des termes tout à fait humiliants pour M. d'Eisenach, à qui notre général permettait de s'en retourner en Allemagne avec toute son armée, par un chemin marqué, avec défense à aucun officier, cavalier ou soldat de l'armée du roi, de faire aucun tort ni empêchement à M. le duc d'Eisenach, ni à son armée, s'en retournant en Allemagne.

Par ces deux exemples on voit qu'on peut dire qu'une armée a été surprise de plusieurs manières. Dans le premier exemple, l'armée de M. le maréchal de Créqui a été surprise, puisqu'elle a été forcée à combattre, sans l'avoir prévu, sans le vouloir, et dans le temps que sa cavalerie était au fourrage et les chevaux de son artillerie employés à un convoi.

Dans le second exemple, on voit une armée qui a été surprise, parce qu'il est arrivé à l'armée qui lui était opposée un renfort de troupes, sans qu'elle en eût eu aucune connaissance.

Ainsi je puis conclure sur cette matière qu'une armée entière n'est jamais surprise que par la présomption ou la négligence de celui qui la commande, et par la vigilance du général qui lui est opposé.

J'ai vu, dans d'autres occasions, des armées qui, pour s'être mal placées, auraient pu aisément être détruites et entièrement surprises. L'année 1695 me fournirait plusieurs exemples sur cette matière, si M. le maréchal de Villeroi m'avait mis en état de les citer ici, mais on les a laissés échapper.

De l'attaque d'une armée retranchée.

Tout ce qui vient d'être dit dans le chapitre précédent regarde seulement les avantages que l'on peut tirer de s'être approché d'une armée mal placée.

Il y en a encore d'autres qui se peuvent prendre sur celle qui se trouvant quelquefois forcée de se mal placer, par des raisons insurmontables, aura au moins fortifié son camp et l'aura rempli de vivres et de fourrages, autant qu'il lui aura été possible et qu'elle aura cru en avoir besoin. En ce cas, il n'est pas sans exemple qu'on ait fait des batteries, ouvert la tranchée, gagné quelque terrain fort voisin du camp de l'ennemi, pour y placer du canon, et enfin après avoir détruit et ouvert une partie des retranchemens, qu'on les ait attaqués de vive force; mais il faut observer que ces sortes d'attaques ne se doivent faire, autant qu'il est possible, que contre les flancs du camp, et lorsqu'il sera attaqué par un front plus grand que celui qu'il peut opposer.

Il faut même observer qu'il est bon, avant que d'attaquer, d'avoir pendant quelques jours fatigué l'ennemi et l'avoir fait tomber dans quelques besoins essentiels.

En général, cette espèce d'attaque d'une armée retranchée suppose toujours une grande supériorité de l'attaquant, et même une nécessité de se

commettre à cette action, qui sera toujours d'une grande consommation d'hommes, mais aussi qui pourra produire la perte entière de l'armée ennemie, ainsi forcée dans son camp.

Je n'ai vu que deux exemples de cette espèce.

Le premier est d'une pareille action qui, au moment de son exécution, manqué par la faute du général qui l'avait entreprise, et dans laquelle il aurait pourtant infailliblement réussi comme on le comprendra aisément par le récit que je vais en faire.

En l'année 1677, pendant que M. le duc de Lorraine occupait M. le maréchal de Créquy, M. le duc de Saxe-Eisenach qui, avec un corps de dix mille hommes, avait passé le Rhin à Philisbourg, vint traverser toute l'Alsace devant M. de Monclar, dont les troupes étaient dans les places, et qui vint se camper auprès de Bâle, afin de tirer ses vivres des villes. Il se plaça trop près du Rhin et d'une redoute que nous avions dans ce temps-là, au lieu où le Roi a depuis fait bâtir la forteresse d'Huningue.

Ce poste ne valait rien par plusieurs raisons. Il était trop proche de la rivière, et par conséquent n'avait pas de fond; il était soumis à la plaine par plusieurs amphithéâtres naturels, qui successivement tombaient sur le camp, auquel il ne donnait d'autre fourrage pour sa subsistance, que celui qui était de l'autre côté du Rhin, dès que M. de Monclar, avec les troupes du Roi rassemblées, viendrait se camper sur cette plaine, comme il y vint peu de jours après que M. de Saxe-Eisenach se choisit ce poste.

Comme je n'examine point si ce général aurait pu se placer différemment de ce qu'il fit, et que je n'ai à parler que sur les réflexions qui se présentent

la matière de l'attaque d'une armée retranchée, je reprendrai mon sujet en tant que M. de Monclar ayant pris sa marche entre la Haart supérieure et la montagne, se trouva, après un léger combat de cavalerie, maître de ces amphithéâtres naturels ; et dès les premiers jours il renferma M. d'Eisenach dans son camp, dont il ne pouvait plus sortir, ni pour combattre, par la supériorité du terrain que nous avions sur lui pour fourrager, que de l'autre côté du Rhin, en passant sur le pont qui est sur cette rivière, derrière son camp. Ce camp était couvert par le front d'un retranchement assez élevé, le long duquel il y avait par espaces des plates-formes encore plus élevées que le retranchement, où il y avait du canon, mais où pourtant ne voyait que le terrain, qui était entre le camp et le premier amphithéâtre, sur lequel il ne pouvait aller, et dont il était dominé. Par la gauche il était couvert d'un retranchement, placé si proche du chemin de Bâle, qu'il n'aurait pas été possible que les troupes du roi eussent pu se former pour attaquer le camp de ce côté-là, ailleurs que sur cette terre : ce que Messieurs de la régence de Bâle n'auraient peut-être pas voulu voir.

Par la droite, le camp était aussi couvert d'un retranchement ; mais le chemin extérieur nous était si avantageux, qu'à la faveur d'une vieille digue du Rhin et des amphithéâtres, qui de ce côté-là s'approchaient fort près du camp et de ce flanc droit, nous pouvions l'approcher à couvert de fort près, y placer du canon pour ruiner le retranchement et enfilier le camp, qui d'ailleurs n'avait pas conservé en dedans de terrain, pour se mettre en bataille entre le front du camp et le retranchement.

Cette situation était fort triste pour l'ennemi et fort avantageuse pour l'armée du roi, dont aucun mouvement ne pouvait être vu par les Allemands. M. de Monclar avait même fait venir du gros canon de Brisach, qui battait avec succès le flanc droit du camp.

Tout concourait à la ruine de cette armée, lorsque M. de Montclar lui laissa paisiblement pendant la nuit repasser le Rhin sur un seul pont, quoique le bruit de l'artillerie et des bagages sur ce pont portât à ses oreilles. Ainsi s'échappa cette armée, dont un autre général n'aurait pas laissé sauver un seul homme.

Le second exemple de l'attaque d'une armée retranchée que j'ai vu, est celui de Nerwinde, sur lequel je ne m'étendrai point ici, en ayant parlé ailleurs, et ayant encore à en parler dans les réflexions que j'ai à faire sur le sujet des batailles.

Je finirai donc ce chapitre par la comparaison qui se présente naturellement à faire entre deux généraux, sur leur conduite dans deux opérations de guerre d'une même espèce.

Le premier, qui est M. de Monclar, laisse échapper une armée, qu'il tenait enfermée avec son artillerie et ses bagages, et qui ne pouvait se retirer, qu'en passant sous ses yeux une rivière comme le Rhin sur un seul pont.

Le second, qui est M. de Luxembourg, bat totalement une armée égale à la sienne, supérieure en canon et en munitions de guerre, retranchée avec tous les avantages du terrain, et qui avait plusieurs moyens de se retirer sans combattre, si elle avait voulu éviter un engagement.

Des escarmouches.

Elles s'engagent quelquefois malgré le général; quelquefois aussi elles ont des vues considérables. Il faut faire cesser celles qui s'engagent mal à propos, le plus diligemment qu'il est possible, parce qu'elles peuvent attirer des affaires désagréables, et qu'elles n'aboutissent à rien, qu'à faire malheureusement tuer quelqu'un, qu'on regrette en vain.

Celles qu'on engage à dessein, sont pour reconnaître un terrain, pour amuser l'ennemi, pour lui cacher un travail, pour lui ôter la connaissance d'un mouvement, pour l'arrêter dans sa marche, et donner le temps au gros des troupes d'arriver; ou simplement pour faire des prisonniers, et avoir des nouvelles.

Une maxime générale pour les escarmouches, est de les faire engager par peu de troupes, et de les soutenir avec beaucoup, étant d'une grande conséquence, de ne point accoutumer l'ennemi à ramener impunément ceux par qui on a fait commencer l'escarmouche, qu'il faut toujours faire soutenir par un corps plus considérable que celui de l'ennemi.

C'est le terrain qui décide de la nature des troupes que l'on fait escarmoucher. Si c'est un pays de plaine, on n'y emploie que de la cavalerie. Si c'est un pays couvert de bois ou de haies, on y emploie de l'infanterie. Si c'est un pays mêlé, on y emploie de ces deux sortes de troupes, que l'on dispose de manière, à ce qu'elles puissent tirer avantage du terrain, sur lequel on les aura placées.

Par exemple, on éloignera la cavalerie des bois et des haies, parce qu'elle serait trop aisément mise en désordre

par l'infanterie ennemie; et l'on ne passera pas l'infanterie dans la plaine, parce qu'elle courrait risque d'être renversée par la cavalerie.

Je n'ai vu qu'un exemple d'une escarmouche, qui ait engagé un combat et qui aurait, selon les apparences, engagé une affaire générale, s'il y avait eu assez de jour pour cela: c'est celui qui en l'année 1677 précéda le combat de Kokersberg. Elle fut engagée par M. Harrand, officier général de cavalerie, qui avait un peu trop engagé (comme il nous le parut, après le combat fut pris), et soutenue par M. de Villars, colonel de cavalerie, commandant la grande garde.

Des embuscades.

Quoiqu'on ait déjà parlé des embuscades, qui se font pour enlever des vivres ou des fourrageurs, comme on peut avoir encore d'autres objets, il est bon de donner des règles générales pour les embuscades.

Les principales sont d'en bien reconnaître le lieu, d'y arriver par l'endroit qui peut être le moins découvert, d'y avoir plusieurs sorties, soit pour attaquer, soit pour se retirer.

Si l'on est découvert, il faut changer le lieu des embuscades, avoir beaucoup de sentinelles, qu'il faut visiter souvent et faire visiter, partager les troupes sur chaque avenue, ou sortie, laisser engager l'ennemi dans l'embuscade avant que de l'attaquer, et le charger vigoureusement; l'exécution faite, se retirer promptement, en s'éloignant le plus qu'il est possible, du chemin par lequel l'ennemi peut venir au secours, mettre les prisonniers et le butin à la tête, les faire diligemment marcher, et avoir le gros des troupes à la queue,

de soutenir le premier effort de l'ennemi, qui presque toujours abonde en désordre, et ne songe d'abord qu'à rétrograder la retraite, pour donner le temps d'arriver aux troupes qui marchent ensemble.

Je n'ai point vu d'embuscade qui ait d'autre vue que celle de procurer de petits avantages, qui ne méritent de réflexions, que pour dire, qu'il est capital à un officier qui fait cette affaire de guerre, de ne négliger aucune des attentions que j'ai indiquées, pour n'être point découvert au lieu de son embuscade, et pour sa sûreté dans sa retraite, lorsqu'il quitte son embuscade, soit qu'il exécute son dessein, soit qu'il l'ait abandonné.

De l'attaque des lignes qui couvrent un pays.

Avant de parler de l'attaque des lignes qui couvrent un pays, comme cet usage ne s'est introduit que dans ces derniers temps, et que je ne puis l'apporter que dans un seul cas, je commencerai ce chapitre, par rapporter ce que disent ceux qui les ont introduites, mises en usage, pour de prétendues raisons, la manière dont on les construit, et ensuite celle dont on les attaque avec succès.

Ceux qui ont introduit l'usage des lignes pour couvrir un grand pays, ont prétendu par là garantir de contributions le pays couvert, en établir dans le pays ennemi, et faciliter les communications sans escortes, d'une place à un autre. Voilà les trois objets principaux des lignes.

A cela je réponds (et l'expérience ne nous en a que trop convaincus) qu'elles n'empêcheront point le pays de contribuer; puisqu'il ne faut, pour établir la contribution, qu'une seule fois avoir

trouvé l'occasion de forcer cette ligne, pendant tout le cours d'une guerre, pour qu'elle soit établie; après quoi, quand même les troupes qui ont forcé les lignes auraient été obligées de se retirer promptement, la contribution se trouve avoir été demandée, et dans un traité de paix, pour peu qu'elle se fasse avec égalité, il faut tenir compte des sommes imposées, quoique non levées; en sorte qu'elles entrent en compensation avec celles qui, au temps du traité, se trouvent dues par le pays ennemi. Ainsi les lignes ne sont de nulle utilité, pour garantir de la contribution.

La seconde raison, qui est celle d'établir des contributions dans le pays ennemi, n'est pas bonne. Ce ne sont point les partis qui sortent de la ligne, qui établissent la contribution, ce sont ceux qui sortent des places.

Celle de la facilité pour la communication d'une place à l'autre, est un peu plus apparente pour le détail de ceux qui, à couvert de la ligne, veulent aller seuls. Mais dans le fond, si c'est pour la sûreté des convois, cette facilité n'est qu'apparente. Car si le prince comptait ce que la construction et l'entretien de ces lignes coûtent à son pays, et la quantité de troupes qu'elles lui occupent pour les garder, je suis très-persuadé, qu'il trouverait ces troupes plus utilement employées à la garde des places, aux escortes des convois, et dans les armées, qu'à la garde des lignes; et que s'il se faisait informer de ce que ces lignes ont coûté à son pays pour leur construction et leur entretien, il trouverait que ces sommes excéderaient celles de la contribution que le pays aurait payée volontairement.

Voilà quelles ont été les premières raisons pour mettre les lignes en usage, et ce que j'oppose à ces rai-

M. de Villars, qui avait un corps de treize à quatorze mille hommes, prit un fort bon parti. Il jugea que s'il se présentait à l'ennemi pour soutenir la ligne, il y serait aisément forcé, parce qu'il serait plus faible que l'ennemi partout où, à la faveur de la nuit, il ferait son principal effort. Il se choisit donc un bon poste en dedans de la ligne, vers son centre.

Cette contenance retint l'ennemi, qui n'osa ni marcher à lui pour l'attaquer dans ce poste, où il était ensemble, ni marcher en avant pour pénétrer dans le pays en prêtant le flanc, ou laissant derrière lui le corps de M. de Villars.

Le parti judicieux que M. de Villars a pris dans cette occasion prouve la sûreté de ma maxime contre l'usage de cette espèce de lignes, et fait évidemment connaître que le risque d'un corps de troupes, qui veut soutenir une ligne dans tout son front, est toujours fort grand, et que le choix d'un poste avantageux, pour empêcher un ennemi de pénétrer dans le pays, est le plus sûr.

Les lignes de la Lys à Ypres n'ont point été forcées parce qu'elles n'ont point été attaquées. Mais aussi a-t-il fallu les garder en 1695, avec toute l'armée, et elles n'ont servi que d'une excuse à M. le maréchal de Villeroi, pour ne pas battre M. le prince d'Orange, lorsqu'il vint camper à Becelaër.

Car si ce général n'avait point eu ordre de garder la ligne et de couvrir Ypres, il ne se serait pas apparemment dispensé d'accabler M. le prince d'Orange, si près de lui, beaucoup plus faible, et campé fort désavantageusement ; et, selon toutes les apparences, M. le prince d'Orange ne se serait pas séparé, comme il fit dans cette occasion, s'il n'avait pas eu affaire à une armée

qui était obligée à sortir de ses lignes en défilant, pour marcher à lui.

Cette occasion perdue par M. le maréchal de Villeroi, prouve encore vérité de ma maxime contre l'usage de cette espèce de lignes, lorsque je dis que l'un de leurs plus grands défauts est celui de la nécessité presque indispensable où se trouve le général chargé de leur garde, de voir faire à son ennemi des mouvements hasardeux, sans pouvoir l'en châtier, parce qu'il ne saurait sortir de sa ligne qu'en défilant, et qu'il par la perte considérable de ce temps il laisserait à son ennemi celui de dresser son mouvement hasardé ; qu'il aurait le temps de faire sûrement et de le battre à moitié sorti de la ligne parce qu'il aurait fait ce mouvement hasardé fort près de la ligne.

Les lignes qui ont été faites de Haynau à la Sambre, n'ont point été forcées parce qu'elles n'ont point été attaquées. Mais si on avait fait un calcul juste de ce que leur construction et leur entretien ont coûté au pays que l'on a prétendu couvrir, je suis persuadé, ainsi que je viens de l'établir, que l'on trouverait que cette somme égalerait au moins celle que les ennemis auraient pu lever par leurs contributions, supposé même que les garnisons des places n'eussent pas pu les empêcher de pénétrer le pays par les petits partis. Mais si l'on avait ajouté à cette dépense le nombre d'hommes employés à la garde de ces lignes, on trouverait encore que leur service aurait été plus utile dans les armées.

Les lignes de la Meuse et de la Semois n'ont pas été plus utiles à la Champagne et aux Trois Évêchés, à qui leur construction et leur garde ont coûté des sommes immenses, sans qu'elles aient servi à autre chose qu'à enrichir ceux qui ont été chargés de les garder.

Les lignes de Weissembourg et de Hagenau, pour couvrir la basse Alsace, ont été forcées ou abandonnées, que les ennemis y ont paru en état de les attaquer. Quel a été l'inconvénient de cet abandon ? Il n'a produit que des ennemis que la satisfaction de passer quelques jours en dedans de la

M. le maréchal de Villars, qui commandait l'armée du roi, a pris dans cette occasion le même parti qu'il avait pris aux lignes de Courtrai : il s'est tenu ensemble, et l'ennemi n'a osé lui offrir le flanc pour pénétrer en Alsace. Le risque en aurait été trop grand pour lui ; il n'a même osé s'avancer, de sorte que son pain qu'il ne pouvait tirer de Landau, lui fût enlevé. Ainsi, après être resté quelques jours en dedans de la ligne, à en partager les fourrages avec l'armée du roi, il a été obligé d'en ressortir.

M. le maréchal de Villars s'était fait un capital de garder sa ligne de front, et qu'elle eût été forcée en quelque endroit, ce qui serait sans doute arrivé, son armée aurait été séparée ou prise en flanc, hors d'état de pouvoir se présenter de front à l'ennemi, qui, sans même il n'aurait battu qu'une petite partie de l'armée, se serait acquise une supériorité qui aurait duré toute la campagne.

Ce qui s'est passé dans cette occasion prouve encore la vérité de mes maximes sur les lignes.

On sait aussi quel a été le succès des grandes lignes, construites au commencement de la guerre présente, pour couvrir tous les Pays-Bas catholiques. Les nouvelles lignes raccourcies, qui ont été construites après l'abandon des autres, depuis la Méhaigne jusqu'au Rhin, n'ont pas eu un succès plus heureux, quoique gardées par toute l'ar-

mée du roi sous les ordres de M. le maréchal de Villeroi.

On prit pour un dessein formé sur Namur, les démonstrations que M. de Marlborough fit d'attaquer les lignes de côté de la Méhaigne ; on s'y porta, pendant qu'à la faveur de la nuit les ennemis marchèrent au quartier de M. de Roquelaure, qui avait la gauche de l'armée, par où ils entrèrent dans la ligne sans aucune opposition.

Dans cette occasion, M. le maréchal de Villeroi avait pris un parti différent de ceux de M. le maréchal de Villars en Flandre et en Allemagne, dont je viens de parler. On voulut garder tout le front de la ligne, et par conséquent l'armée était séparée et hors d'état d'opposer un front à l'ennemi, capable de soutenir avec succès l'effort général, qu'il s'était préparé à faire contre une petite partie de l'armée.

Ainsi, l'ennemi entra dans la ligne, se trouvait partout plus fort que ce qui pouvait lui être opposé, parce qu'il avait séparé l'armée, et parce qu'on ne pouvait plus s'opposer à lui de front. Aussi le désordre fut-il fort grand. L'armée ainsi séparée se retira presque en fuyant jusque derrière la Dill, et abandonna ainsi à l'ennemi un grand pays tout entier, que sans lignes il n'aurait pu, tout au plus, que partager pendant quelque temps avec notre armée, pour les fourrages seulement, et sans établissement.

Dans cet exemple malheureux de lignes forcées avec une perte considérable, et un grand désavantage pour la suite de la guerre, parce que l'on a voulu les garder dans tout leur front, je trouve encore la certitude de mes maximes sur le danger que court un général qui veut les garder de cette manière.

Voici des lignes construites pour

couvrir un pays, dans des vues différentes de celles dont j'ai parlé jusqu'à présent, sur lesquelles je m'étendrai, pour faire voir que cette espèce d'opération de guerre peut, dans de certaines conjonctures, trouver une application judicieuse.

En l'année 1709, par la perte de Lille, arrivée l'année précédente, par les malheurs intérieurs du royaume ou les grains semés manquaient absolument, et par le peu d'attention que l'on avait eu à mettre l'armée du roi en Flandre hors de crainte de mourir tous les jours de faim, M. le maréchal de Villars, chargé du commandement de cette armée, était réduit à la faire continuellement vivre d'industrie, sans pouvoir jamais s'assurer d'avoir du pain pour huit jours.

On voit par ce triste exposé, que M. le maréchal de Villars était contraint, non-seulement par le manque absolu de vivres, mais encore par l'impossibilité entière où il se trouvait, de vivre hors de portée des lieux où on lui fournissait le peu de farine que l'on pouvait rassembler dans la Picardie.

L'ennemi au contraire avait dans Lille, sur la Lys, et du côté de la mer, tout ce qui lui était nécessaire pour faire vivre son armée, et des munitions de guerre pour entreprendre sur les places du roi. M. le maréchal de Villars avait donc également à craindre, dans l'impossibilité où il se voyait de faire faire des mouvemens à son armée, que les ennemis n'entreprissent sur les places de la mer, sur celles de l'armée, sur celles de l'Artois, sur Douai et sur celles de l'Escaut.

Les ennemis, avant de se déterminer au siège de Tournai, lui donnèrent pendant deux mois toutes ces attentions indispensables à prendre; et comme ils étaient ensemble entre la

Deule et la Scarpe, ils le forcèrent s'étendre depuis l'abbaye d'Aunai jusqu'à Denain sur l'Escaut.

On voit par cette situation étendue que M. de Villars était dans la nécessité de se mettre partout en état de résister assez de temps à un effort général de l'ennemi, avec une partie de son armée pour pouvoir espérer d'être joint à l'autre, avant d'être forcé.

Cette entreprise était également à craindre du côté de la Scarpe. L'ennemi avait occupé sur cette rivière les abbayes de Hannon, de Saint-Amant et Mortagne au confluent de la Scarpe et de l'Escaut.

Du côté de la Deule, l'ennemi pouvait passer cette rivière au-dessous de Lille, pour venir déboucher sur Bassée, et se porter à Béthune ou même sur Aire, en se servant de la Lys, pour y conduire tout ce qui lui était nécessaire pour le siège de cette place.

Cette situation de l'ennemi obligeait donc M. le maréchal de Villars à chercher les moyens de le réduire à ses points principaux d'entreprise, en quoi il voulût exécuter quelques parties du projet que nous avions le plus à craindre, qui était celui de Béthune, d'Aire, ou celui de Douai, qui était le capital pour nous, parce que c'était dans cette place que nous avions le plus de vivres et de munitions de guerre qui avaient pu être rassemblés.

Pour empêcher que l'ennemi ne débouchât par le pont Awendin, et l'obliger à passer la Deule, ou à Hant Bourdin, ou au-dessous de Lille, il fit quelques ouvrages devant le pont Awendin, et y laissa M. d'Artagnan avec la gauche de son armée. Pour empêcher que l'ennemi débouchât par les postes qu'il occupait sur la Scarpe, il le chassa de Hannon, occupa l'abbaye de Marchiennes, fit faire des lignes de-

sur la Scarpe jusqu'à Denain, sur l'Escaut, y plaça toute sa droite, et se mit de sa personne à portée de Douai, afin d'être également à portée de sa droite et de sa gauche.

Cette disposition était bonne, parce qu'elle paraît aux grands inconvénients, M. le maréchal de Villars a eu raison dans cette occasion d'avoir recours à la construction des lignes pour couvrir un pays, parce qu'il ne se faisait pas un projet principal de ses lignes, et que sa seule vue dans leur construction n'était que celle de se procurer un temps assez considérable pour avoir le loisir de rassembler toute son armée et combattre l'ennemi avant que d'être forcé.

Ainsi, puisqu'elles sont dangereuses à garder de front, elles sont inutiles à construire, parce que par les exemples précédents j'ai prouvé que les pays qu'on a voulu couvrir par des lignes, n'ont été conservés que par des postes avantageux, qui ont été pris par les généraux chargés de la garde des lignes, sans aucune attention pour ces lignes mêmes, qu'ils ont toujours abandonnées, comme impossibles à garder de front, sans exposer leur armée à de fort grands inconvénients.

Depuis la perte de Mons, en la même année 1709, on vient de construire de nouvelles lignes; ce sont celles dont la gauche est appuyée à Valenciennes et la droite à Barlemont, sur la Sambre, en traversant la forêt de Mormaux, et, depuis Barlemont, elles sont continuées le long de la Sambre, en tenant Maubeuge, Thuin, Marchiennes, Aupont et Charleroi.

La première partie de ces lignes, depuis Valenciennes jusqu'à Barlemont, paraît la plus judicieusement pensée, parce qu'elle trouve le Quesnoi dans son centre, et qu'ainsi une armée, qui

aurait pour objet la défense de ces lignes, trouverait plus aisément à se tenir ensemble pour soutenir la ligne.

Mais elle a deux défauts considérables. Le premier, c'est qu'elle abandonne Condé, dont on ne peut plus empêcher que l'ennemi ne forme le siège, quand il voudra, avec une armée d'observance; qu'il ne se place entre l'Honneau et la ligne, et qu'il ne renferme l'armée du siège dans de bonnes lignes de circonvallation, avec des ponts sur la Hayne, pour la communication des deux armées.

Le second défaut de cette ligne, c'est que comme elle se reploie sur Barlemont, au travers de la forêt de Mormaux, elle découvre Maubeuge; de manière que si l'ennemi, après avoir passé l'Honneau, se présentait devant la partie de la ligne qui est entre Valenciennes et le Quesnoi, et que, par une marche de nuit, il se couvrit de la partie de la forêt de Mormaux, qui est en dehors de la ligne, il est certain qu'il ne lui serait point difficile de surprendre le passage de la Sambre, entre Barlemont et Maubeuge, et d'avoir investi cette place par ce côté-ci de la Sambre, avant que l'on eût pu y porter l'armée entière.

Ainsi donc je soutiens que, dans l'envie de faire de nouvelles lignes, il aurait été beaucoup plus judicieux d'en appuyer la gauche à Condé, et la droite à Maubeuge, le long de l'Honneau, et en laissant cette petite rivière à la demi-portée du canon de la ligne seulement, pour ôter à l'ennemi la possibilité de se former entre l'Honneau et la ligne, et d'y faire aucun mouvement.

En la traçant de cette manière, on y trouvait encore plusieurs autres avantages : 1° on lui donnait moins d'étendue; 2° on l'appuyait à deux places,

que l'on protégeait par cette ligne; 3° on évitait les attentions indispensables, pour la partie de la ligne depuis Barlemont jusqu'à Maubeuge, qu'il sera fort difficile d'avoir, par les raisons du recoude que fait la Sambre depuis Maubeuge jusqu'à Barlemont, qui éloigne la protection de cette partie de la ligne.

La seconde partie de la nouvelle ligne, depuis Barlemont jusqu'à Charleroi, devient même beaucoup plus difficile à soutenir, parce que l'ennemi se portant vis-à-vis de Maubeuge, en intention de forcer la ligne de la Sambre, soit dans la partie qui est entre Barlemont et Maubeuge, ou entre cette place et Marchiennes, au pont où l'on a établi un poste considérable, il est certain que l'ennemi ainsi placé se trouverait ensemble, pendant que l'armée du roi se trouverait séparée par la Sambre, puisqu'il faudrait qu'en même temps elle veillât à la conservation de la ligne depuis Marchiennes jusqu'au Quesnoi. Donc cette nouvelle ligne a été tracée contre toutes les règles, que j'ai marquées, pour la construction et les usages des lignes destinées à couvrir un pays.

Cette mode des lignes a passé chez nos ennemis. M. le prince de Baden, dans le commencement de cette guerre, en fit faire pour couvrir son marquisat. Elles étaient appuyées de la droite au Rhin, couvertes du marais et du village retranché de Bihal; la gauche, à la montagne sur laquelle il y avait beaucoup de canons et de bons forts. Elles ont été respectées pendant quelques années par les généraux des armées du roi, en Allemagne; mais quand on a voulu les tourner par leur gauche, elles ont été abandonnées par les ennemis.

Les lignes que l'empereur a fait faire, pour couvrir la Basse-Autriche et la

Moravie contre les courses des mécontents, ne sont-elles pas tous les jours forcées, même par des corps de cavalerie des mécontents, qui n'ont pourtant aucune solidité pour attaquer?

Pour finir mes réflexions sur ces pièces de lignes, construites dans la vue de couvrir un pays contre les courses, les empêcher de contribuer, ou même pour y renfermer une armée, j'ose assurer qu'elles ne peuvent trouver de considération que dans l'esprit d'un général borné, qui ne sait pas se tenir près de son ennemi et en sûreté, par la situation et la bonté d'un poste, qui se sera choisi, pour contenir son ennemi, sans être forcé de combattre malgré lui, et qui se croit toujours commis dès qu'il n'y a point de terre remuée entre son ennemi et lui.

Aussi n'avons-nous jamais vu que M. le prince et M. de Turenne, les deux plus grands capitaines du dernier siècle, aient seulement jamais pensé à cette manière de faire la guerre. Ils étaient pourtant bien habiles et d'un génie de guerre supérieur à tous les généraux de leur temps. Ces grands hommes se sont souvent, pendant de longues campagnes entières, maintenus à portée de leurs armées ennemies, fort supérieures à celles qu'ils commandaient, et les ont empêchées de pénétrer dans notre pays, sans lignes, en se présentant toujours de près à leur ennemi, et cela par le choix seul des postes qu'ils ont su prendre.

M. le maréchal de Créquy, qui, comme je l'ai dit ailleurs, a soutenu de longues campagnes difficiles contre M. le duc de Lorraine, a ignoré l'usage des lignes. Enfin, M. de Luxembourg, qui a glorieusement suivi ces grands hommes dans le commandement des armées, et contre le sentiment duquel cet usage des lignes s'est établi en France,

Je suis toujours été si persuadé, que l'usage des lignes était pernicieux à un général dans la guerre, que pour quelque avantage de commodité que ce pût être, j'ai jamais voulu que son armée campât dans le dedans des lignes.

Après tous ces exemples rapportés, je conclus que ces lignes, pour couvrir un camp contre les courses, ne peuvent jamais produire cet effet que quand elles sont courtes par leur front, qu'elles ne peuvent être tournées, ou les troupes qui les gardent, forcées par leur flanc, au delà de l'étendue du pays qu'elles peuvent contenir en bataille, et qu'il est toujours très-dangereux à un général de s'y renfermer avec son armée.

De l'attaque des lignes de circonvallation.

L'attaque de ces lignes ne doit être conduite qu'avec connaissance entière de leur disposition et construction, du nombre de troupes qui y sont renfermées, et de l'état de la place qu'on veut pourrir.

C'est toujours un dangereux parti à prendre, que d'attendre son ennemi dans des lignes. Il est très-rare, que des lignes qui ont été attaquées n'aient été brisées, et la forte raison de faire des lignes, ne doit être que pour empêcher de petits secours, et donner du repos à l'armée, qui sans cela serait obligée de passer les nuits sous les armes.

Mais si l'ennemi se confiant à la bonté de son retranchement, néglige d'en sortir et de venir au devant de l'armée pour combattre, il faut s'approcher desdites lignes tout le plus qu'il est possible, prendre pour son camp la situation la plus avantageuse, y demeurer avec patience, fatiguer toutes les nuits l'armée ennemie par des démonstrations d'attaque et tout le jour, en

l'empêchant de fourrager et de recevoir des convois; lui dérober la connaissance du côté par lequel on veut faire le plus grand effort, assembler quantité de fascines et de claies; être, s'il se peut, convenu avec la place des signaux respectifs par lesquels on s'instruit également de ce qu'on a résolu de faire; et enfin le jour de l'attaque des lignes déterminé, s'en approcher avec grand silence, dès que la nuit sera close; commencer l'attaque à une heure avant le jour; en former plusieurs fausses avec plus de vigueur que les vraies, afin d'y attirer les forces et l'attention de l'ennemi; faire commencer faiblement les vraies, et augmenter successivement l'effort; avoir un grand nombre de travailleurs avec des fascines et outils, pour ouvrir les endroits où l'on aura comblé la ligne; faire porter des fascines par toute la cavalerie, qui les viendra brusquement jeter où l'infanterie en aura besoin; se saisir des barrières, et les ouvrir, faire prendre poste à l'infanterie sur les redans, dont elle aura chassé l'ennemi; former des corps et des lignes de troupes à mesure qu'on sera entré dans le camp; charger brusquement tout ce qui s'opposera à ce corps; faire pendant ce temps travailler sans relâche à combler et ouvrir tout le plus grand espace de lignes qu'il se pourra; garder ensemble toute la seconde ligne, pour soutenir la première qui sera entrée, et ne l'introduire dans le dedans des lignes, qu'à mesure que celle qui y sera se sera avancée, et aura donné du terrain pour la placer commodément; séparer et ouvrir ainsi le front de l'armée ennemie; ne point laisser débander personne pour piller, que l'on n'ait entièrement battu l'ennemi, et qu'on ne l'ait chassé hors de son camp.

Quant à sa poursuite, elle se réglera

sur la contenance, ou le désordre dans lequel on le verra.

La place, si elle le peut, doit favoriser l'attaque du dehors, soit en sortant du côté du quartier attaqué, pour achever de le mettre en désordre, soit par une grande sortie sur la tranchée, pour laquelle elle se conduira sur le succès de l'attaque des lignes.

Si la place sort sur la tranchée, les gens armés de la sortie doivent être suivis d'un grand nombre de travailleurs, pour détruire les logemens et boyaux de la tranchée, à mesure qu'on en aura chassé l'ennemi; afin qu'en cas que l'attaque de la ligne ne réussisse pas cette première fois, la place ait au moins retardé sa perte, par la destruction d'une partie de la tranchée.

Que si par hasard on ne réussissait pas à l'attaque des lignes la première fois, en cas que la perte n'eût pas été trop grande, il ne faudrait pas se rebuter; parce que, comme c'est presque toujours une faute à un ennemi d'attendre dans ses lignes, il faut tâcher d'en profiter, ce que l'on peut faire avec d'autant plus de facilité, que par le poste qu'on aura pris, on lui aura sans doute ôté le moyen de sortir de la ligne pour donner bataille, afin de ne se plus trouver dans le danger où il a été, d'être forcé dans ses lignes.

Il peut même arriver que cet ennemi ainsi renfermé dans ses lignes, ou soit devenu présomptueux par la réussite de sa première défense, ou que les établissemens contre la place assiégée lui en fassent espérer une prompte réduction, malgré la présence et la vue de l'armée de secours. En ce cas, il faut se corriger des fautes qu'on a faites à la première attaque, et en former une nouvelle mieux conduite, et cela par deux raisons.

La première, parce que la présence

de l'armée de secours ranime la garnison, et la rend plus opiniâtre à sa défense.

La seconde, parce que les attaquans de l'armée qui fait le siège, sur ce qui vient secourir la place, ne lui permettent pas de la presser aussi vivement qu'elle le ferait, parce qu'elle est occupée à sa propre conservation, et qu'elle ne peut pousser le travail de l'attaque avec autant de vivacité qu'elle le ferait si elle était sans attention contre les secours.

J'ai dit dans mes *Maximes*, que les raisons de la construction des lignes de circonvallation, le danger court le général, lorsqu'il y veut engager son ennemi, et quelle est la manière de les attaquer avec succès.

Pour appuyer mes *maximes* sur ce sujet, je rapporterai des exemples de lignes forcées, et de lignes protégées par des armées d'observance.

Les lignes d'Arras étaient les seules qui aient jusqu'à présent été faites, et pour la sûreté desquelles on avait apporté le plus d'attention. Elles furent cependant forcées par mesdames les maréchaux de Turenne, de la Roche et d'Hocquincourt, même avec fort peu de perte, parce qu'elles furent attaquées par trois endroits différens, et que l'on ajouta encore de fausses attaques, que l'on prit le temps de la faire pour les attaquer, et qu'il fut impossible à l'ennemi de juger dans l'obscurité entre plusieurs attaques, quelles étaient les sérieuses.

Lorsque les Turcs assiégèrent Vienne en l'année 1683, ils s'y renfermèrent dans des lignes. Leur armée était beaucoup plus supérieure à celle que l'empereur avait rassemblée, et ils pouvaient venir au devant de l'armée chrétienne pour la combattre sans quitter le siège. Ils négligèrent de le faire.

M. le duc de Lorraine se chargea avec la plus grande partie de l'infanterie, d'attaquer les lignes par le haut de la rive; le roi de Pologne, Jean Sobieski, avec toute sa cavalerie et une partie de celle de l'empereur, tourna le camp des Turcs par des montagnes, sans être vu dans sa marche, et fit son attaque par le bas du Danube, et par le point que les Turcs croyaient impraticable. Il pénétra dans la ligne. Le premier désordre qu'il y causa, rendit heureux le succès de l'attaque de M. de Lorraine, de manière que les Turcs furent forcés par les deux extrémités et le centre de leurs lignes, n'ayant point intérieurement assez de terrain pour se former et opposer un front considérable, furent obligés à une retraite honteuse, et à l'abandon entier de leur camp et du siège.

En l'année 1706, M. le duc de Savoie et M. le prince Eugène ont forcé les Turcs de Turin, dans lesquelles M. de Marsin et M. de la Feuillade avaient, pour ainsi dire, forcé M. le duc d'Orléans d'entrer avec toute son armée, venue de Lombardie pour soutenir le siège, dont M. de la Feuillade était chargé.

Tout le monde sait que ce fâcheux événement est arrivé par le côté, où M. de la Feuillade avait négligé de faire des lignes, parce qu'il n'avait pas prévu que l'ennemi, libre dans ses mouvements, par l'entrée de l'armée dans les lignes, pourrait, en passant la Doire, tourner le camp du côté de Chivas, qui était le quartier le moins garni de troupes, et où il n'y avait point de lignes.

Ce manque d'attention était bien grand; car comment n'imagine-t-on pas, qu'un ennemi que l'on laisse le maître de la campagne, et de faire ses mouvements avec liberté, préfè-

ra l'attaque d'un quartier fort petit, séparé du gros de l'armée par une rivière, et découvert, à celle de tout son front considérable, et bien couvert du gros de l'armée? Voilà quelle a été la faute qui a fait battre l'armée du roi devant Turin.

Après avoir rapporté ces trois exemples de lignes forcées, parce que l'on a cru les pouvoir garder, je passerai aux trois autres exemples de lignes protégées par les armées d'observance.

Lorsque le roi a fait le siège de Mons, en l'année 1691, M. le prince d'Orange rassembla une armée considérable, pour faire lever ce siège. M. de Luxembourg lui fut opposé avec une armée d'observation. Il sut toujours se placer si bien, pour couvrir le siège, que M. le prince d'Orange ne put combattre M. de Luxembourg, ni interrompre le siège.

En l'année 1692, quand le roi fit le siège de Namur, M. le prince d'Orange voulut encore secourir cette place. M. de Luxembourg lui fut encore opposé avec une armée d'observance. Ce général, fort inférieur en infanterie, sut si capablement conduire ses mouvemens, pour empêcher l'ennemi d'entrer dans la Méhaigne, qu'il le contraignit à abandonner le dessein de secourir la place.

En l'année 1708, lorsque l'armée du roi a marché pour le secours de Lille assiégée par les ennemis, M. le prince Eugène n'a laissé devant la place que l'infanterie nécessaire, et il s'est choisi un poste avantageux sur les hauteurs de Seclin, entre ce bourg et ses lignes. On ne jugea pas praticable de l'attaquer ainsi posté, parce qu'il avait sa droite et sa gauche assurées, et que l'on ne pouvait faire d'efforts contre lui que par son front, qu'il avait retranché.

Ces trois exemples sur le même sujet, sont pourtant, dans la manière de protéger un siège par une armée hors des lignes, tous différents les uns des autres.

Pour protéger le siège de Mons, M. de Luxembourg a été au-devant de l'ennemi, tout le plus qu'il lui a été possible ; il s'est opposé à lui en pleine campagne, toujours en état de combattre de front, mais avec avantage, par le choix de ses postes, qui lui donnaient la liberté de charger son ennemi en flanc, en cas qu'il eût osé le lui prêter pour s'approcher du siège, pendant que son front était si avantageux, qu'il ne craignait point que M. le prince d'Orange osât l'aborder.

Par cette conduite attentive et habile, il donna le temps au roi d'achever paisiblement son siège, et de prendre Mons.

Pour protéger le siège de Namur, M. de Luxembourg a eu une conduite toute différente de celle qu'il avait tenue au siège de Mons, parce que la situation de cette place était différente.

Il ne fallait point laisser entrer l'armée de M. le prince d'Orange dans la Méhaigne, parce que si elle y était entrée, elle aurait pu porter sa droite à la Sambre ; auquel cas les attentions contre le secours auraient été doubles ; savoir du côté du château, qui est entre la Sambre et la Meuse, et du côté de la ville, qui est entre la Sambre et la basse Meuse. Cependant l'ennemi avait beaucoup de canon ; il était fort supérieur en infanterie, et il s'agissait de garder avec une cavalerie supérieure les bords d'un ruisseau assez étroit, et garni de bois.

Ce fut ce que M. de Luxembourg fit avec tant de capacité, dans la manière de se placer toujours devant son

ennemi, dans une distance assez surée, pour qu'il n'osât hasarder le passage de la Méhaigne, qu'il ne fût mais possible à M. le prince d'Orange d'assurer un corps d'infanterie en dedans de la Méhaigne, capable d'y protéger le passage du reste de son armée.

Ces attentions continuelles durèrent même dix ou douze jours, et furent toujours de la part de M. de Luxembourg si remplies de pénétration, de jugement parfait des mouvemens, que M. le prince d'Orange pour ne pas le faire, que ce prince fut contraint de vouloir prendre Namur, sans avoir pu secourir.

Pour protéger le siège de Lille, le côté de Seclin, qui a été le seul où l'on ait tenté le secours de cette place, M. le prince Eugène n'a eu soin que de se choisir un bon poste dans lequel il pût avoir les flancs couverts, et son front bon. C'est ce qu'il a trouvé sur les hauteurs de Seclin. Mais son opération ayant été unique, je dois le louer que du bon choix qu'il a fait de ce poste, et non des différents mouvemens, puisqu'il n'en a eu qu'un seul à faire, pour se porter sur cette hauteur.

Ce n'est point par oubli que je n'ai point parlé ici de la bataille de Cassin, donnée pour protéger le siège de Sedan ; Omer ; en quoi cette action pour avoir rapport à la matière de ce chapitre. Mais comme les circonstances de cette action seront traitées dans le chapitre suivant, qui est celui de mes réflexions sur les batailles auxquelles je me suis trouvé, ou qui se sont données de mon temps, et dont j'ai été instruit, je m'abstiendrai d'en parler ici.

Je finirai donc mes réflexions sur la matière des lignes, en disant, que la raison décisive et certaine de mon

crime, de ne jamais attendre son ennemi dans des lignes de circonvallation, de le combattre hors de la ligne, est visible, non-seulement par les exemples que je viens de rapporter, mais encore en ce qu'il est d'une vérité connue, que renfermé entre la place et les lignes, on est toujours gêné dans ses mouvemens ; et qu'au contraire l'ennemi est libre dans les siens ; qu'il les livre de la nuit ; qu'il fait ses principaux efforts où il lui plaît de les diriger, se dégarnissant sans crainte partout où il le veut ; qu'il fait autant de faibles attaques qu'il lui convient d'en faire, pour rendre partout les attentions égales ; qu'il est sûr que celle de ses attaques qui prospère, sépare en deux l'armée attaquée dans ses lignes, sans qu'elle puisse se rejoindre, force à la fuite, et à l'abandon de son camp et siège, parce qu'elle n'a point de terrain pour se reformer en arrière, entre le front de son camp et la place ; et enfin que l'armée qui attaque l'ennemi dans ses lignes, peut être attaquée presque toujours sur toute la circonférence de la ligne, et ne saurait avoir aucun flanc en sûreté, et ne se peut jamais trouver en état de résister à la colonne ennemie, si elle n'est forcée un endroit de la ligne.

DES BATAILLES.

Les batailles étant des actions générales d'une armée contre une autre, et dépendant souvent du succès de toute la guerre, au moins et presque toujours de la campagne, elles ne doivent être entreprises qu'avec nécessité, et pour des raisons importantes.

Les raisons pour chercher l'ennemi à combattre, sont la supériorité en nombre, et en qualité de troupes ; la

désunion entre ceux qui commandent l'armée, ou leurs intérêts différens ; l'incapacité des généraux ennemis ; leur négligence dans les campemens ou les marches ; la nécessité de secourir une place considérable assiégée ; la ruine de l'armée, et sa dispersion, si elle n'est prévenue par le bon succès d'une bataille ; la certitude d'un secours, dont la jonction à l'ennemi le rendrait supérieur, et pourrait changer la constitution de la guerre, l'avantage qu'on peut avoir eu précédemment sur lui dans quelque occasion particulière, qui pour n'avoir point été décisive, n'aura pas laissé d'être considérable, ou enfin la raison de décider la guerre par une bataille.

Celles pour éviter de combattre sont : d'avoir moins de profit à espérer d'une victoire, que de désavantage à craindre d'une défaite ; d'être inférieure à l'ennemi en nombre, et en qualité de troupes ; d'attendre un secours étranger ou une jonction d'un corps séparé ; de trouver l'ennemi avantageusement posté, ou d'avoir lieu d'espérer la ruine de l'armée ennemie, en temporisant et évitant le combat.

La résolution de combattre fondée sur quelques-unes des raisons dont je viens de parler ci-dessus, étant prise, il faut à présent passer aux moyens de l'exécuter avec succès.

De ces moyens, les uns sont de prévoyance : pour les autres, on ne les trouve que le jour du combat, et ce sont pourtant ceux qui décident presque toujours du succès.

Les moyens de vaincre, et qui sont de prévoyance, sont de faire son ordre de bataille, suivant la quantité ou la qualité des troupes dont l'armée est composée, et le pays dans lequel on présume de trouver l'ennemi ; de distribuer les postes aux officiers généraux ;

donner des copies de cet ordre de bataille à tous ceux qu'il est de nécessité qui en aient pour le faire observer ; avoir toutes les troupes bien armées , et même des armes de relais au parc d'artillerie , pour les pouvoir distribuer , soit avant le combat , s'il en manque et qu'on ait des soldats désarmés , soit après le combat , où il s'en perd beaucoup ; en cas que l'action n'ait pas été décidée , avoir abondance de munitions de guerre , distribuées sur des charrettes composées , pour les avoir à propos derrière les troupes qui auront un plus long feu à faire ou à soutenir ; faire distribuer avant le combat un nombre suffisant de coups à tirer ; que l'armée ait eu le temps de manger et de prendre quelque repos , s'il est possible , avant le combat ; avoir plus de médicamens et de chirurgiens , qu'on ne présume en avoir besoin ; être absolument débarrassé des gros bagages , et avoir placé les mêmes bagages en lieu sûr , et distans des lignes ; ne point négliger les avantages du soleil et de la poussière ; inspirer à l'armée l'envie de combattre , la certitude de la victoire.

Les moyens de vaincre qui ne se présentent que le jour du combat , sont : tous les avantages du terrain ; l'observation de l'ordre de bataille qui aura été donné ; son changement , s'il y en a nécessité , fait à propos , et après avoir averti ceux qui le doivent savoir ; la distribution de l'artillerie sur la ligne suivant le terrain ; les attentions sur les avantages qui se peuvent prendre , soit en étendant ses ailes pour envelopper l'ennemi , si on le peut , soit en les couvrant et en les assurant , afin de pouvoir les dégarnir , pour faire un plus grand effort où l'ennemi paraîtra le plus faible ; donner le mot de ralliement et de reconnaissance , avant de marcher à l'ennemi , en cas que la marche

à l'ennemi ait commencé de nuit ou que l'on présume que l'action puisse finir avant la nuit ; faire bien observer la droite et la gauche , et la distance entre les lignes , si l'on marche de front ; faire de fréquentes haltes pour donner le temps à la ligne de se redresser , et à l'artillerie de tirer et de recharger ; défendre sur toutes choses aux soldats de tirer ; essuyer constamment le feu de son ennemi et ne le charger qu'après son feu.

Que si l'armée qui veut combattre part de trop loin , pour pouvoir arriver sur le terrain où est l'ennemi , en marchant de front , ou qu'elle ne puisse pas à cause des lieux par lesquels il faudrait passer et qui ne seraient pas assez ouverts , il faut en ce cas , qu'elle s'approche de son ennemi , sur assez de colonnes , pour pouvoir se trouver en bataille hors de distance d'être chargée en colonne.

Il faut aussi que les officiers généraux qui conduiront les colonnes , se servent soigneusement les uns les autres , pour qu'au moins leurs bataillons fassent un front , et que , lorsqu'ils seront arrivés sur le terrain où l'armée peut déployer , ce mouvement se fasse avec diligence et précaution , et hors de portée de pouvoir être chargé par l'ennemi avant que toute l'armée soit placée en bataille.

Le général doit se poster dans le lieu le plus commode , pour voir l'effet de la première charge , afin de pouvoir envoyer ses ordres , soit pour faire soutenir les troupes qui auront battu , soit pour remplacer celles qui l'auront épuisée. Il doit pour cela se servir , ou de troupes qu'il aura placées entre les deux lignes , au cas qu'il l'ait jugé convenable , ou de celles de la réserve , suivant qu'il le jugera à propos.

Tous les officiers généraux doivent

à leurs postes, tant pour mener au combat les troupes qui leur sont commises, que pour remédier aux inconvénients qui peuvent arriver dans l'équipe de leur commandement.

Le combat s'opiniâtrant et le succès devenant partagé, le général doit son principal effort contre le lieu l'ennemi montre le plus de résistance; et en ce cas, il doit s'y porter même, afin d'animer les troupes par sa présence, et les faire charger avec plus de vigueur.

son bonheur est égal sur toute la première ligne, et qu'elle ait renversé les ennemis, la principale attention des officiers généraux et particuliers doit être de contenir les troupes, empêcher que les corps ne se débloquent, de ne faire suivre les fuyards que les gens détachés des bataillons et escadrons, de marcher lentement sur toute cette première ligne, pour empêcher les détachés, et de charger de front et en ordre la seconde ligne des ennemis.

L'artillerie doit toujours accompagner la première ligne dans l'ordre où elle a été d'abord distribuée, en cas que l'ennemi le permette; et le reste de l'armée doit suivre ce mouvement, en conservant toujours la distance entre les différentes lignes, telle qu'elle aura été ordonnée par l'ordre de bataille, afin qu'il n'y arrive point de confusion.

Que si la victoire continue à se déclarer, et qu'on renverse encore la seconde ligne, le général doit avec plus d'attention empêcher que ses troupes ne débloquent, de peur qu'elles ne soient chargées et mises en désordre par la première ligne des ennemis, qui pourroit s'être ralliée derrière la seconde. Il doit pousser les troupes battues toujours en corps et en ligne, jusqu'à ce que leur désordre soit général; après

quoi il faut augmenter le nombre des détachés, sans souffrir jamais que personne quitte les drapeaux et étendards, sans être commandé.

C'est dans ce moment qu'il doit se servir de sa réserve et des corps qui n'ont point combattu, pour suivre les ennemis, les empêcher de se rallier et faire des prisonniers, dont il ne doit jamais souffrir que les troupes se chargent pendant le combat, ni qu'elles regardent seulement le butin du champ de bataille, jusqu'à ce que la victoire soit absolument assurée et l'ennemi tellement en désordre et éloigné, qu'on n'ait plus à craindre qu'il puisse revenir sur le corps qui aura été détaché pour le suivre dans sa fuite; après quoi pour le reste de la journée, il peut laisser recueillir aux troupes victorieuses le butin du champ de bataille.

Que si, en suivant l'ennemi battu, on tombe sur ses bagages, il ne faut point laisser débânder pour le pillage le corps destiné pour suivre l'ennemi et achever de l'accabler dans sa retraite. Il faut avec une extrême attention et sévérité porter ce corps au delà desdits bagages, ne s'attacher qu'à détruire ou prendre les hommes, et laisser le pillage des bagages à l'armée.

Après avoir déblayé son camp de ses blessés, de ceux des ennemis, des prisonniers, de leur artillerie et de tout ce qui lui serait superflu, et avoir laissé prendre du repos à son armée, il doit s'appliquer à tirer de sa victoire tous les avantages que la circonstance des lieux et des temps lui fournira, en exécution du projet qui aura été concerté et résolu. Je ne parle pas du temps que l'on doit employer à ce déblai; il doit être le plus court qu'il est possible. C'est tout ce que l'on en peut dire.

Mais comme le sort des armes est journalier, et qu'après toutes les sages

précautions prises pour vaincre, on ne laisse pas quelquefois d'être vaincu, l'application entière du général, en ce cas funeste, et les soins de ses inférieurs ne doivent regarder que les moyens d'empêcher une déroute entière.

C'est à cela seul qu'il doit penser. Son expérience et sa capacité lui feront connaître le moment qui précède la perte de la bataille, afin de prendre toutes les précautions nécessaires pour diminuer le désordre d'une suite; soit par un effort considérable qu'il fera avec les troupes qui ne sont point ébranlées, pour donner le temps à celles qui le sont de se rallier et se remettre ensemble, et ainsi assurer la retraite; soit en se saisissant en arrière d'un poste, où il puisse se retirer en sûreté, ou d'un défilé derrière lequel il puisse se rassembler.

Comme l'abandon et la perte de son champ de bataille entraîne souvent celle de ses bagages, s'il en a avec lui; et presque toujours celle de son artillerie, il ne doit rester dans ce premier lieu, où il se sera retiré et mis en sûreté, qu'autant de temps qu'il lui en faut pour rassembler les débris de son armée; après quoi il la doit mener dans un camp sûr, où il puisse réparer ses pertes, tant par le canon et les armes qu'il fera venir des places, pour en donner à ceux qui les auront perdues, que par les secours dont il se pourra faire joindre.

Que si la perte est si considérable qu'elle puisse entraîner celle de quelque place, il y doit jeter la meilleure et la plus sûre infanterie qui lui reste, et tâcher ensuite de tenir toujours la campagne avec sa cavalerie, pour incommoder l'ennemi, en cas qu'il s'attache à un siège, ou pour le contenir et l'empêcher de se séparer en plusieurs corps,

si son dessein n'est que de pénétrer dans le pays et de le désoler.

Que si le victorieux, par les pertes qu'il aura faites le jour de la bataille se trouve trop affaibli en infanterie pour s'attacher à un gros siège, ou qu'il soit pas en état de l'entreprendre, la de grosse artillerie et de munitions de guerre, et qu'enfin il ne puisse goûter des fruits de sa victoire, que celui d'avoir déconcerté les projets de l'ennemi ou de rester maître du pays pendant le reste de la campagne, ou de procurer à son armée des quartiers d'hiver dans le pays ennemi, faut que le vaincu, en s'éloignant du victorieux, se place en lieu sûr, dans des grosses villes, d'où il tirera commodités que la perte de la bataille a ôtées à son armée, tant pour les subsistances et médicamens pour les blessés, que pour la réparation des bagages perdus; qu'il rassure ses troupes, et se rencontre en corps à l'ennemi, dès qu'il aura réparé ses pertes, par la jonction de nouvelles troupes, soit après avoir fait donner des armes à ceux qui en ont perdu, rétabli son artillerie et ses vivres, fait donner des soins aux blessés, et qu'enfin il se remette en état de s'opposer au projet de l'ennemi et à son établissement dans des quartiers d'hiver avantageux.

J'ai dit dans mes Maximes, que ce sont les raisons qu'un général doit avoir pour chercher à combattre l'ennemi; qu'il doit toujours donner bataille ou combattre librement, et éviter de la recevoir de son ennemi; à quelle manière et avec quelles attention il faut s'approcher d'un ennemi que l'on veut combattre; quelles peuvent être les différentes dispositions à prendre par rapport aux différents terrains du champ de bataille, et, à cette occasion, quelles sont les atten-

ans et les précautions à prendre pour exécuter avec sûreté les changemens qu'il convient de faire à l'ordre de bataille; quelles sont les attentions qu'il faut qu'un général ait avant le combat, et le temps qu'il se donne et après la bataille. Enfin, j'ai donné tous les préceptes généraux sur cette grande opération de guerre. Mes réflexions sur ce sujet porteront et sur les batailles sur les grands combats qui ont dépendu du succès d'une entreprise.

Les exemples que je rapporterai sur la matière et par rapport à mes préceptes généraux, dont il faut que j'asseure la vérité et la certitude, seront tirés sur les événemens des batailles et des grands combats auxquels je me suis vu, ou sur ce que j'ai appris des autres où je n'ai pas été présent et qui sont données de mon temps.

L'on ne donne à proprement parler le nom de *bataille* qu'aux actions qui se font entre deux armées rangées dans l'ordre de bataille, et qui combattent dans un pays assez ouvert pour que les lignes se chargent de front et en même temps, ou au moins pour que la grande partie de la ligne charge, pendant que l'autre partie reste en réserve, par des difficultés qui l'empêchent d'entrer si tôt en action par un front égal à celui qui pourrait lui être opposé par l'ennemi. Les autres grandes actions, quoique presque toujours d'une longue durée et même plus meurtrières que celles dont je viens de parler, n'ont que le nom de combat.

La raison de cette différence de nom vient de la différence dans les dispositions des armées, et de celle qui se trouve ordinairement dans les suites de ces deux espèces de grandes actions.

Une bataille perdue emporte presque toujours après soi la perte de l'artillerie et de l'armée, et souvent celle de ses

bagages. Ainsi, l'armée battue n'étant plus en état de paraître devant son ennemi victorieux, qu'elle n'ait réparé ses pertes, elle est pour longtemps contrainte de le laisser le maître de la campagne et de l'exécution des entreprises qu'il lui convient de former, par rapport à la grandeur du succès qu'il a eu dans cette journée et à ses moyens pour entreprendre.

Un grand combat perdu, quoique plus sanglant, emporte rarement la perte de toute l'artillerie et presque jamais celle des bagages, parce que les armées n'ayant pu s'aborder par leur front, il est certain qu'elles n'ont pu souffrir que dans la partie qui a combattu, et que quoique pour attaquer ou pour soutenir, on ait successivement été obligé de se servir de nouvelles troupes tirées du front qui ne pouvait point combattre, cependant l'action n'ayant pas été générale, n'a pu produire qu'une plus grande ou moindre perte d'hommes, sans influer si absolument sur la suite d'une campagne et sur sa décision pour la supériorité, que le peut faire une bataille rangée, ni même sans produire la perte des bagages, ni celle de l'artillerie, dont on ne peut perdre tout au plus que celle qui se serait trouvée sur le terrain, où l'on aurait combattu avec désavantage.

Combat de Woerden, en 1672.

Le premier exemple que je rapporterai sur la matière de ce chapitre, sera celui du combat de Woerden, donné par M. de Luxembourg contre M. le prince d'Orange, en l'année 1672.

M. le prince d'Orange voulait assiéger Woerden, qui n'avait point d'ouvrages extérieurs, et où M. de Luxem-

bourg tenait une garnison d'environ deux mille hommes.

La place était d'une grande conséquence aux deux partis. Elle couvrait Utrecht, et donnait une entrée facile dans la Hollande, dès que les glaces rendraient praticable, pour les marches des troupes, le pays, que les Hollandais avaient été obligés d'inonder.

Les environs de la place étaient même presque tous inondés; de manière qu'elle ne pouvait être secourue, qu'en forçant les retranchemens que M. de Luxembourg était informé que les ennemis avaient faits sur les digues, en s'y venant rétablir.

Les attentions que M. le prince d'Orange donnait par ses mouvemens, étaient égales pour Naerden situé sur le Zuiderzée, pour le fort de Crève-Cœur et pour Bomel. Ainsi M. de Luxembourg, résolu de s'opposer à l'exécution du dessein de M. le prince d'Orange, attendait que ce prince se fût fixé, pour marcher à lui.

Dès qu'il sut que Woerden était investi, il y marcha sans aucune perte de temps, avec un corps considérable d'infanterie, beaucoup inférieur à celui de l'ennemi; parce qu'il ne voulait pas lui donner le temps de trop bien assurer ses retranchemens sur les digues, et qu'il jugea qu'il ne pouvait lui opposer sur une digue plus de troupes qu'elle n'en pouvait contenir; qu'ainsi s'il trouvait qu'il pût être praticable de faire passer son infanterie dans l'inondation, il attaquerait les digues en flanc la nuit, pendant que les troupes ennemies seraient occupées à soutenir l'attaque de la tête de la ligne.

La commodité des canaux et des inondations, pour la facilité du transport des matériaux propres à se retrancher, donna le moyen à M. le prince

d'Orange de faire en peu d'heures un coupure et un bon retranchement sur la digue du vieux Rhin, entre Harmelen et Woerden; de palissader et de fraiser le parapet de son retranchement, et d'y placer du canon. Il fit même encore plusieurs coupures et retranchemens, entre celui dont il vient de parler et Woerden, afin de multiplier les difficultés à M. de Luxembourg, lorsqu'il viendrait l'attaquer. Il porta aussi ses attentions sur le canal, qui vient de Camerick tombé dans le vieux Rhin, fort près de Woerden, dont il retrancha la digue en trois endroits.

Mais dans cette disposition, il fit deux fautes; la première, fut de ne pas se saisir du village de Harmelen, où y avait une église avec un bon canon, et où M. de Luxembourg tenait un poste de cinquante hommes, pour assurer la communication entre Utrecht et Woerden, contre la garnison ennemie qui était dans Oudewater.

Si cette église, qui était à la gauche du vieux Rhin, avait été occupée par un corps d'infanterie et du canon, aurait été bien difficile à M. de Luxembourg, de s'approcher plus près de Woerden, sans avoir forcé l'église, et l'avoir ruinée à coups de canon, ce qui aurait pu consumer du temps, pendant lequel M. de Luxembourg n'aurait pas pu s'approcher plus près de Woerden.

La seconde faute de M. le prince d'Orange, fut celle de n'avoir pas fait garder, ni rompre le pont, qui était dans le village de Camerick sur le canal; ce qui donna le moyen à M. de Luxembourg d'attaquer les retranchemens, qui étaient sur ce canal par leur tête et par leur flanc, en se mettant dans l'inondation. Lorsque M. de Luxembourg fut arrivé à Harmelen

ses troupes, il n'était pas encore nuit, et il put reconnaître les retranchemens faits sur la digue du vieux Rhin. Il les jugea fort difficiles à emporter par leur tête, et dès que la nuit fut venue, il ne laissa devant ces retranchemens que ses dragons, avec ordre d'attaquer assez mollement ces postes, lorsqu'ils entendraient qu'il attaquerait ceux postés sur la digue du canal de Camerick.

Ce général marcha donc avec toute l'infanterie à Camerick, sans que M. le prince d'Orange fût averti de ce mouvement, qui se faisait au travers d'un pays inondé. On trouva que le pont de Camerick n'était ni rompu, ni gardé, de sorte que toute l'infanterie passa de l'autre côté du canal plus de trois heures avant le jour ; à la petite pointe duquel (temps favorable pour attaquer les retranchemens ou des lignes) M. de Luxembourg fit attaquer le premier retranchement, qui était autour d'un moulin à vent, lequel fut emporté. On pédit ensuite dans l'inondation, qui de ce côté-là n'avait que deux pieds d'eau, et même moins en quelques endroits ; on prit le flanc des autres retranchemens, qui n'avaient pu être avertis faute de temps, et qui n'étaient bons que par leur tête, et on entra jusque sur la digue du vieux Rhin, laissant ainsi derrière nous les retranchemens du côté de Harmelen. Le lendemain, après un combat d'infanterie, le plus rude que j'aie vu, et qui dura plus de cinq heures, cinq retranchemens furent forcés, et la place secourue, avec une perte du côté des ennemis de plus de six mille hommes tués ou pris, d'une fort grande quantité d'officiers principaux, et du canon qui était sur les retranchemens.

Exemple mémorable, et de l'activité de M. de Luxembourg, qui ne laissa

pas l'ennemi vingt-quatre heures devant Woerden sans l'attaquer, et de la valeur des troupes, qu'aucun obstacle ne rebuta pendant un combat fort long et fort rude.

La perte de notre côté fut d'environ deux mille cinq cents hommes tués ou blessés, sur cinq mille avec lesquels l'action fut commencée. La nécessité de donner ce combat sans perte de temps se trouva d'autant plus grande, que le canon de l'ennemi était déjà placé devant les portes de la ville, qui, comme je l'ai dit, n'étaient couvertes d'aucun ouvrage extérieur ; qu'il y avait peu de munitions de guerre dans la place, et qu'elle ne pouvait encore tenir vingt-quatre heures si elle n'avait point été secourue.

J'aurais pu mettre le combat de Woerden avec les exemples des lignes de circonvallation, forcées pour secourir une place, puisqu'en effet cette action avait pour objet cette opération de guerre. Mais la bizarrerie du terrain de ce combat, qui le réduisait à un point d'attaque, m'a engagé à le citer sur la matière de ce chapitre, puisque dans le fond c'a été un grand combat, donné dans un pays inondé, pour déplacer un ennemi retranché sur des digues, qui formait un siège derrière lui, mais qui n'avait point de lignes qui pussent faire communiquer les troupes entre elles, comme cela se trouve toujours dans les lignes de circonvallation.

Combat de Senef, en 1674.

Le second exemple d'un grand combat d'une espèce toute différente de celui de Woerden, dont je viens de parler, est celui de Senef, en 1674, que je mets au nombre des combats et

non des batailles, parce que les armées n'eurent jamais assez de terrain pour se mettre en bataille, que les fronts par lesquels on combattit furent toujours fort petits, et qu'à proprement parler, l'action de Seness se passa contre la colonne presque entière de l'armée ennemie qui marchait, et non pas contre une armée qui se fût mise en disposition de combattre.

Ces différens combats durèrent cependant plus de seize heures, ayant commencé à huit heures du matin, et n'ayant fini qu'après minuit. Il fut enterré dans l'espace où l'on combattit, qui contenait plus de deux lieues, vingt-six à vingt-sept mille corps, au rapport des curés des villages auprès desquels se donnèrent ces combats.

Ils finirent autant par la lassitude de notre part, que parce qu'au bout des terrains coupés et serrés, où les combats différens s'étaient donnés, il se trouva une plaine fort ouverte, sur laquelle toute la cavalerie de l'avant-garde des ennemis, qui n'avait point souffert, était en bataille, pour recevoir les troupes qui auraient été battues; et parce que l'infanterie de leur avant-garde, qui avait fait halte au-dessus du village du Fay, et qui était en bataille, ayant devant elle un chemin creux qui sortait de ce village, et allait jusqu'à un bois qui appuyait la gauche de cette infanterie, trop bien postée pour pouvoir être forcée, d'autant plus qu'elle avait deux lignes de cavalerie en bataille derrière elle.

Comme dans d'autres endroits de mes réflexions, j'ai parlé de cette grande journée, par rapport aux fautes qui furent faites par nos ennemis dans la disposition de leur marche, dirigée avec si peu de prudence que ce furent ces fautes qui engagèrent le combat, je ne répéterai ici les particularités sur

lesquelles je ne me suis déjà étendu ailleurs, que pour fermer la bouche aux envieux de la gloire de M. le Prince qui lui ont reproché de n'avoir pas mis d'avance toute son armée en disposition d'exécuter un dessein heureux contre toute l'armée des ennemis.

Il n'était pas raisonnable de penser que les ennemis, en décampant de près de l'armée du Roi, porteraient leur négligence, leur manque de précaution, et pour dire encore plus, leur présomption et leur ignorance, à point où ils la portèrent, comme je l'ai fait voir ailleurs. M. le Prince ne crut pouvoir engager, tout au plus, qu'un combat d'arrière-garde, contre la cavalerie et l'infanterie qui étaient dans le derrière le village de Seness, lorsque ces troupes se mettraient en mouvement pour suivre la queue de la colonne de leur armée.

Car comment penser que l'ennemi serait assez téméraire pour faire continuer la marche aux colonnes de son armée, sans placer quelques troupes dans le premier défilé, pour recevoir celles de l'arrière-garde, en cas qu'elles fussent chargées et mises en désordre. Comment imaginer qu'une précaution aussi triviale serait négligée par présomption ou par ignorance?

Cette faute justifie mes maximes, et ne se négliger jamais sur aucune attention nécessaire, pour rendre sûrs les mouvemens que l'on a résolu de faire, et prouve qu'à la guerre la moindre négligence peut avoir des suites funestes. Car ce n'a été que la seule négligence de l'ennemi à garnir ce premier défilé derrière son arrière-garde, qui a été la véritable cause de ce grand événement qui, sans cette négligence, n'aurait été tout au plus qu'un combat fort léger et fort court, contre quelque cavalerie d'une arrière-garde, laquelle

aurait pu être poussée que jusqu'à défilé.

Je ne dirai rien de la disposition de l'armée avant le combat. Elle était dans le camp, où l'on avait seulement battu générale par précaution. M. le Prince avait fait sortir de la gauche de son armée et avancer au-dessus du village de Seneff, sur le revers de la hauteur hors de la vue de l'ennemi, que les troupes avec lesquelles il voulait agir contre l'arrière-garde des ennemis, en sorte que lorsqu'elle se mettrait en mouvement pour suivre la colonne, elle ne fût en marche sans précaution.

La différence qui se trouve entre le combat de Woerden et celui de Seneff est entière par les situations et les dispositions différentes.

Celui de Woerden, comme je l'ai dit, a été un combat donné en un endroit et contre un corps retranché sur une digue, dont tous les avantages, pour son heureuse réussite, ont été judicieusement pris sur le lieu même du combat, et sans avoir pu être prévus avant le combat, parce qu'il a commencé avant le jour.

Celui de Seneff, au contraire, n'ayant commencé qu'à huit heures du matin, M. le Prince étant en un lieu d'où il voyait, dès la pointe du jour, commander la marche de l'armée ennemie, son arrière-garde se placer; il n'aurait pu prévoir que de l'infanterie faisait la queue de la marche de la colonne, il n'y en eût pas des milliers destinés à garnir le premier défilé, pour recevoir l'arrière-garde. Si l'on n'a pu connaître la faute que l'ennemi allaient faire, que quand elle a été commise; de sorte qu'il n'a pu se préparer à une affaire générale, et que raisonnablement elle ne devoit point être de cette espèce.

Le combat de Seneff a donc été un

assemblage de plusieurs grands combats, donnés successivement en un même jour le long de la colonne d'une armée, qui a combattu presque toute entière, quoiqu'en détail et en particulier. Car le combat qui s'est donné dedans et derrière le village de Seneff, n'a eu aucun rapport, ni pour le terrain ni pour les troupes, avec celui qui s'est donné en deça, dedans et au-dessus du village de Saint-Nicolas-aux-Bois, comme celui-ci n'a eu aucun rapport avec celui qui s'est donné dans les houblonnieres et le village du Fay.

On doit donc regarder le combat de Seneff comme trois gros combats, qui se sont donnés en un même jour, contre différentes troupes, en différents lieux, mais pourtant contre les colonnes de la même armée en marche, et par des troupes qui ont presque toujours été les mêmes, qui ne pouvaient faire front et qui n'ont combattu que par leur tête.

La raison de la comparaison que je fais entre ces deux grands combats, est pour faire connaître que la différence infinie des situations produit une infinité de dispositions différentes et des moyens différents de se procurer des succès heureux.

Combat de Sintzheim, en 1674.

Dans la même année 1674, M. le maréchal de Turenne donna un grand combat à Sintzheim, dont il eut tout l'avantage.

Ce général, pendant que le Roi faisait la conquête de la Franche-Comté, avant l'ouverture naturelle de la campagne, avait assemblé une partie de son armée dans la Haute-Alsace, pour empêcher que les impériaux ne fissent passer dans les villes frontières un

corps de troupes, pour entrer en Franche-Comté et troubler les progrès du roi.

Par cette disposition, les ennemis voyant que ce serait inutilement qu'ils tenteraient le secours de cette province, assemblèrent de leur côté un corps assez considérable, qui vint camper au-dessus de Sintzheim, et qui avait cette petite ville devant son camp, dans laquelle il y avait de l'infanterie, et un chemin creux qui couvrait la droite de ce camp au delà de la ville.

Comme j'ai dit la manière dont M. de Turenne prépara la marche longue et vive qu'il fallait faire à ses troupes, pour les porter de la Haute-Alsace à Philisbourg, sans que les ennemis en eussent connaissance et en prissent de l'ombrage pour leur camp de Sintzheim, je n'en reparlerai point ici, où il ne s'agit pas de cette matière. Je dirai seulement que M. de Turenne passa le Rhin à Philisbourg, prit une partie de l'infanterie qui y était, et marcha toute la nuit à Sintzheim, où il arriva, de fort bon matin, à la vue du camp des ennemis.

Ce général fit sa disposition pour combattre, dès qu'il eut reconnu la situation du camp et la disposition de l'ennemi, qui dans sa pensée que M. de Turenne serait obligé d'attaquer la ville de Sintzheim, et de la prendre avant de faire combattre la cavalerie, crut son poste inattaquable. Cependant M. de Turenne ayant fait approcher son infanterie de la ville, en laissa une partie pour amuser celle de l'ennemi par la tête, pendant qu'avec le reste, à la faveur de ce chemin creux dont le fond n'était pas vu de la ville, il se porta dans le flanc droit de l'ennemi, qui fut un peu mis en désordre et obligé de s'éloigner de ce chemin

creux; ce qu'il ne put faire sans changer sa disposition.

Ce mouvement donna le temps à M. le maréchal de Turenne de faire déboucher sa cavalerie et de la former sous la protection du feu de l'infanterie. Pendant ce temps-là la ville de Sintzheim fut forcée. M. de Turenne par cet avantage, étendit son front entre la ville et la ligne des ennemis, qui étant sur un terrain supérieur, voulurent pas marcher en avant, pour ne pas perdre l'avantage du terrain. M. de Turenne marcha à eux en même temps, et après plusieurs charges, il rompit et les battit entièrement, avec la perte de la plus grande partie de son infanterie, de beaucoup de cavalerie et de leurs bagages.

Cet exemple fera connaître plusieurs choses; l'une, qu'un corps de troupes n'est pas en sûreté, quoiqu'il ait une grande rivière entre son ennemi et lui, lorsque cet ennemi est maître de faire des ponts sur cette rivière, parce qu'il ignore toujours les mouvemens que son ennemi peut faire pour s'approcher secrètement de lui, et qu'ainsi il ne doit compter son véritable éloignement de l'ennemi, que depuis la rivière jusqu'à son camp, puisqu'il a pu se porter jusqu'à la rivière et lui avoir enlevé la connaissance de ce mouvement. En conséquence, le général qui commandait le camp de Sintzheim, ne devait pas croire éloigné de M. le maréchal de Turenne, que de six lieues, qui est la distance de Philisbourg à Sintzheim.

La seconde réflexion qui se tire de ce séquement de cet exemple, c'est que le corps qui se trouva à une portée de fusil d'un ennemi, qui peut se porter à lui et lui dérober la connaissance des forces avec lesquelles il marche, ne doit jamais attendre son ennemi, mais doit la confiance sur son poste, bon en

passer, et dont la bonté ne peut égarer la supériorité du corps par lequel il peut être attaqué et dont il n'a pu saisir précisément la force.

Toutes les grandes actions dont j'ai parlé jusqu'à présent, sont plutôt des combats dont les succès avantageux n'ont pas laissé que d'influer sur la supériorité de la campagne, que des batailles que j'ai dit être la première essence des grandes actions de guerre.

Bataille d'Einzheim, en 1674.

Dans la même année 1674, M. le maréchal de Turenne, à qui le succès du combat de Sintzheim avait acquis une supériorité avec l'ennemi, donna dans le commencement du mois d'octobre, la bataille d'Einzheim, qui est la première bataille rangée que j'ai vue.

Le général campait à la Wantznaw, et son armée, encore presque égale à celle de l'empereur, commandée par le prince de Bournonville, qui campait à Einzheim, où il attendait un gros considérable de troupes que lui amenait M. de Brandebourg, dont la jonction aurait en peu de temps détruit sa supériorité sur l'armée du roi. Il fallait donc par une grande action heureuse, prévenir les effets de sa grande supériorité, sans quoi, le maréchal de Turenne se voyait contraint à abandonner toute l'Alsace pour une saison qui n'était point encore assez avancée pour songer au quartier d'hiver. Il n'y avait donc de moyen pour sauver Philisbourg ou Saverch, que de battre M. de Bournonville avant qu'il fût joint par M. l'électeur de Brandebourg.

Dans cette nécessité absolue de combattre avant la jonction des secours qui venaient à l'ennemi, M. de Turenne sortit de la Wantznaw, pour venir

chercher M. de Bournonville à Einzheim. Sans une pluie continuelle, dont la marche de l'armée fut appesantie, et le gonflement d'un petit ruisseau assez près du front de l'ennemi, sur lequel il fallut faire des ponts pendant toute la nuit, il y avait beaucoup d'apparence que M. de Bournonville n'aurait pas eu de temps de reste pour mettre son armée en bataille à la tête de son camp.

Mais ces inconvénients furent cause que l'armée du roi ne put avoir achevé de passer le ruisseau qu'à la pointe du jour et que l'ennemi eut le temps de se mettre en bataille, sa gauche appuyée à un petit bois, où il plaça de l'infanterie et quelques pièces de canon; le village d'Einzheim derrière son front et sa droite étendue dans la plaine.

M. le maréchal de Turenne de son côté, marcha à l'ennemi en pleine bataille, qui commença par tout le front de l'armée, sur les huit heures du matin, par une pluie horrible et sur un terrain si abreuvé d'eau, que ce n'était qu'avec beaucoup de peine, que les hommes et les chevaux pouvaient avancer sur l'ennemi pour l'aborder.

Le succès de la première charge fut différent sur le front de la ligne. L'aile gauche de la première ligne de cavalerie de l'armée du roi fut renversée par la droite de celle de l'ennemi; mais elle fut soutenue par le mouvement en avant que fit la seconde ligne, qui contint celle de l'ennemi et l'obligea à abandonner le terrain de notre première ligne, qui eut le temps de se rétablir.

Le centre de l'infanterie de l'armée du roi fit perdre un peu de terrain à celle de l'ennemi, sans pourtant un avantage trop marqué, parce qu'elle n'osa s'abandonner en avant, à cause

du désordre de la gauche, qui n'était point encore rétablie, et aussi à cause que la pluie ne lui laissait pas le moyen de se servir du mousquet; car dans ce temps-là l'infanterie n'avait point de de fusil.

La droite de la cavalerie de l'armée du roi se maintint sur son terrain, malgré le feu de la mousqueterie et du canon, qui sortait du bois et qui appuyait la gauche de l'ennemi, jusqu'à ce que M. de Turenne, après le rétablissement du désordre de la gauche, fit attaquer ce bois par toute l'infanterie de son corps de réserve, qui en chassa l'ennemi, après une action fort longue et fort opiniâtée.

Ainsi cette protection de la gauche de l'ennemi devint l'appui de notre droite, et fit perdre beaucoup de terrain à l'ennemi sur tout le front du champ de bataille.

Cependant la lassitude des hommes et des chevaux, et le terrain abreuvé d'eau sur lequel on combattait, furent les raisons insurmontables, qui empêchèrent que dans ce moment toute la ligne pût s'avancer pour décider entièrement la bataille, de sorte que la nuit étant survenue avant que les troupes eussent eu le temps de reprendre un peu haleine, quoique la pluie eût cessé sur les neuf heures et que le temps se fût éclairci, l'ennemi, à la faveur de la nuit, qui était fort obscure, abandonna son champ de bataille et quelques pièces de canon, et se retira près de Strasbourg pour se mettre hors de la portée de M. de Turenne.

Cet événement, quoique sans une décision entière, ne laissa pas de donner à M. de Turenne la réputation de la supériorité pendant quelque temps, et contint l'ennemi jusqu'à l'arrivée de ses secours.

Cet exemple justifie donc mes maximes, et prouve que dans les batailles souvent l'abandon du champ de bataille, sans une grande perte d'hommes, produit de plus grands avantages que ceux des combats les plus meurtriers, qui ne décident rien; car enfin jamais bataille rangée, et dans laquelle tout le front a chargé et au même temps, n'a été moins décidée que celle d'Einsheim, quoique son champ de bataille ait été abandonné et n'a pourtant produit un effet plus marqué.

Combats de Mulhouse et de Colmar, en 1674.

A la fin de la même année 1674 dans les premiers jours de la suivante les combats de Mulhouse et de Colmar, gagnés par M. de Turenne contre les forces jointes de l'empereur et de M. de Brandebourg, me vont donner une belle matière de réflexions, sur la manière dont ces grands événements furent amenés.

Après la jonction de l'armée de M. de Brandebourg à celle de l'empereur, l'armée ennemie se trouvait forte de plus de soixante mille hommes. Ainsi, M. de Turenne, qui n'en avait pas vingt mille effectifs, ne fut plus en état de disputer aux ennemis la possession du plat pays de l'Alsace. Il songea qu'à laisser dans Philisbourg et dans Brisach, assez d'infanterie, pour ne pas craindre que les ennemis entreprissent le siège dans cette saison avancée; après quoi, avec le reste de son armée, il se retira par Saverre dans la Lorraine allemande, où il para ses troupes dans de bons quartiers, pour les rétablir des fatigues de leur longue campagne, et ne parut songer qu'au repos, pour y inviter les ennemis de leur part.

Cet état repos couvrait la marche des troupes, détachées de l'armée de Flandre après la fin de la campagne en ce pays-là, qui ne paraissaient en mouvement, que pour venir prendre des quartiers d'hiver en Lorraine, et pour ouvrir cette province menacée par la même armée que les ennemis avaient en Alsace.

Les ennemis de leur côté, que le nombre empêchait de rien craindre de la part de l'armée de M. le maréchal de Turenne, et à qui la marche des troupes qui venaient de Flandre, ne parut l'un effet de la précaution du roi contre leurs desseins pour la campagne prochaine, ne prirent point d'inquiétude de la marche de ces troupes. Comme ils jugeaient la saison trop avancée, pour entreprendre le siège de Kehl, qui était la place la plus à portée d'eux et dont ils pouvaient former l'entreprise avec le plus de facilité, ils se répandirent par tout le plat pays de l'Alsace, persuadés que pendant la peur de l'hiver, M. de Turenne qui craignait les montagnes à passer, pour venir à eux, ne pourrait pas les venir troubler dans leurs quartiers d'hiver. Ils prirent de manière qu'ils bloquaient Brisach et Philisbourg; dans le dessein de former ces sièges au commencement du printemps, avant que M. de Turenne pût avoir une armée capable de s'opposer à l'exécution de leurs grands projets.

Ils avaient au moins soixante mille hommes, et ils pensèrent que le roi ne serait pas en état de donner à M. de Turenne une armée assez forte pour faire lever ces sièges, parce qu'il serait trop occupé en Flandre par M. le prince d'Orange. Ils comptaient donc qu'après la conquête des places de l'Alsace, il leur serait facile d'entrer en Lorraine ou en Franche-Comté, et qu'ils établi-

raient aisément la guerre sur la Moselle et la Meuse, et même en Bourgogne.

Voilà quel était pour l'année 1675 le projet de nos ennemis, que M. de Turenne détruisit en peu de jours, sans perte et avec une capacité digne de ce grand homme.

Les troupes arrivées de Flandre et celles de l'armée d'Allemagne, rétablies de leurs fatigues, M. de Turenne fit traverser toute son armée, qui, comme je l'ai déjà dit, était du côté de la haute Saare, et la porta par des marches séparées, jusqu'à la hauteur des passages de Thann et de Bésfort, sans que l'ennemi en eût aucune inquiétude, par l'attention que ce général eut de publier que toutes les troupes n'étaient en mouvement que pour prendre des quartiers d'hiver en Bourgogne et en Franche-Comté, après avoir su que l'armée ennemie avait pris les siens en Alsace.

Ces mouvemens, couverts d'un prétexte aussi spécieux que celui de faire prendre des quartiers d'hiver, à la fin de décembre, à une armée qui était en campagne depuis le mois de mars, firent que les ennemis demeurèrent paisibles dans leurs quartiers.

Ainsi M. de Turenne, passant tout à coup les montagnes pleines de neige par Thann et par Bésfort, se trouva au milieu des quartiers des ennemis dans la haute Alsace, sans qu'ils en eussent aucun avis.

Il battit à Mulhouse ceux qui voulaient se mettre en mouvement pour se joindre et former un corps. Il fit prisonniers de guerre ceux qu'il laissait derrière lui et qui étaient encore séparés, et marcha à Colmar, où était le quartier général de M. l'électeur de Brandebourg, où tous les princes et les généraux ennemis avaient des logemens, et où ils venaient de se rendre

pour faire la fête des Rois, bien éloignés de penser que M. le maréchal de Turenne pût être à portée de les troubler.

La consternation causée par l'enlèvement et la destruction des quartiers, qui avaient voulu s'assembler auprès de Mulhouse, fut si grande parmi ces princes et ces généraux, qu'ils n'eurent que le temps d'abandonner Colmar dans le moment qu'ils s'allaient mettre à table, et de soutenir le passage du ruisseau, qui tombe à Colmar, assez longtemps pour donner aux princes, qui étaient dans les quartiers au-dessous, celui de fuir du côté de Strasbourg et d'y repasser le Rhin.

La rigueur de la saison et les bords du ruisseau, qui n'étaient qu'à demi-gelés, furent cause que nos troupes, extraordinairement fatiguées, ne purent, en y arrivant, faire un assez puissant effort sur celles des ennemis, postées le long de ce ruisseau, pour l'emporter avant la nuit, ce qui sauva une partie de l'armée ennemie et des bagages qui étaient dans Colmar. Cette armée, dans une fuite générale, fut ainsi forcée de repasser le Rhin, d'aller chercher d'autres quartiers d'hiver en Allemagne, et d'abandonner par cet événement les grands projets qu'elle avait cru pouvoir exécuter la campagne suivante.

Cet exemple est décisif pour prouver la grandeur des avantages et le fruit que produit une action entreprise à propos, quoique la perte des hommes, dans cette action, n'ait pas été considérable. La réputation acquise par le succès d'une entreprise suffit très-souvent à un général pour lui procurer la supériorité sur son ennemi, lors même que cet ennemi est plus fort et plus nombreux en troupes.

Dans cette occasion, tout autre général que M. le maréchal de Turenne aurait été content des avantages qu'il avait remportés sur son ennemi pendant le cours ordinaire de la campagne, et sa gloire aurait été satisfaite, s'il s'était maintenu avec égalité et même supériorité contre un ennemi toujours plus fort que lui.

Mais ce n'était point assez de gloire pour un si grand homme, et qui voyait comme lui la perte de l'Alsace pour la campagne prochaine, après l'abandon qu'il avait été forcé de faire. Plus tard, il ne pouvait plus rentrer dans cette province pour en sauver au roi les places fortes, s'il eût attendu le temps de l'ouverture naturelle des campagnes, parce qu'il n'aurait pu sortir de front des défilés des montagnes devant un ennemi qui s'y opposait, et qui l'aurait empêché de former au pied des montagnes.

Il fallait donc, dans un temps où l'on est sacrifié au repos des armées, le déplacer, et lui faire abandonner les quartiers dans lesquels il se croyait en sûreté.

C'est ce que M. le maréchal de Turenne a fait, en exécutant un projet aussi judicieusement conçu et digéré que patiemment exécuté; il s'est servi avec toute la capacité possible, non en état d'exécuter ce qu'il avait seulement et capablement pensé; il a attendu avec patience que le moment d'exécuter fût arrivé, et il a enfin exécuté avec une promptitude et une vivacité surprenante un projet médité lentement, digéré avec prudence, et conduit, jusqu'au moment de son exécution, avec toute l'adresse pour le couvrir, et toute la dextérité dont un génie supérieur puisse être capable.

C'est dans ces beaux modèles et ces grands exemples qu'il faut qu'un

comme qui aime la guerre cherche à braver, et à y trouver les plus beaux sujets de ses méditations.

Car enfin, dans cette action seule M. de Turenne, il trouvera rassembler tout ce qu'un grand capitaine peut faire de plus juste quand il a réfléchi sur le temps présent et futur de la terre dont il est chargé; tout ce qui peut faire de plus habile pour calculer un dessein à son ennemi, et tout ce qui peut être apporté de jugement et de vivacité dans l'exécution d'un projet sagement amené au point de l'exécution.

Bataille d'Altenheim, en 1675.

L'année 1675 me donnera des réflexions à faire sur les batailles d'Altenheim et de Consarbrück.

M. le maréchal de Turenne ayant été tué d'un coup de canon, dans le moment qu'il se disposait à combattre l'armée ennemie, qui était en bataille de l'autre côté du village de Salzbach, l'armée du roi, à qui ce grand capitaine venait d'être enlevé, resta dans la même situation où elle s'était trouvée dans ce triste moment, c'est-à-dire que sa gauche et son centre étaient en bataille sur le terrain que l'armée devait occuper en marchant à l'ennemi, et que la droite était en mouvement pour marcher sur le même front, mais n'y était point encore arrivée.

La mort imprévue de M. de Turenne, arrivée dans ce moment si fatal à une armée, mit sur-le-champ la désunion entre les deux lieutenans généraux qui servaient sous M. de Turenne : c'étaient MM. de Lorge et de Vaubrun; de manière que la droite en bataille y resta immobile, sans achever sa marche pour se dresser sur le front de la gauche et du centre.

M. de Lorge, comme l'ancien, prétendait devoir seul commander toute l'armée; M. de Vaubrun, au contraire, prétendit que le commandement de toute l'armée devait continuer à rouler entre eux deux, jusqu'à ce que le roi eût décidé d'un supérieur. Il se fonda sur la parité de grade, et sur ce qu'il n'y avait rien de décidé, dans les ordonnances militaires, en pareil cas, et alléguait même plusieurs exemples où des généraux, en parité de grade, avaient roulé entre eux pour le commandement.

M. de Vaubrun avait pourtant contre lui l'exemple fameux de MM. les maréchaux de Créqui, d'Humières et de Bellefons, qui avaient obéi à M. le maréchal de Turenne, en l'année 1672. A la vérité, M. de Turenne avait prétendu que c'était par sa qualité de maréchal général des camps et armées du roi; MM. les maréchaux, sans approbation de ce titre nouveau en France, s'étaient soumis à prendre l'ordre de lui, comme du plus ancien, et le roi ne s'était point expliqué de manière que ce pût être une décision pour l'avenir.

Ce n'est que depuis ce temps-là que sa majesté a décidé pour le commandement entre les officiers-généraux, en faveur de l'ancien en parité de grade. Voilà quel a été le sujet de la dispute entre MM. de Lorge et de Vaubrun, qui pensa être la cause de la perte de l'armée du roi, depuis le jour de la mort de M. de Turenne jusqu'à celui de la mort de M. de Vaubrun, tué dans les premières charges à la gauche, le jour de la bataille d'Altenheim.

M. de Montecuculli, qui sut la mort de M. de Turenne un moment après, par un valet de chambre allemand, qui était à M. de Boufflers, et qui déserta pour la lui aller dire, ne chercha point

à se prévaloir de l'effet que cette mort pouvait produire, et qu'il voyait de ses yeux, par la cessation du mouvement de la droite, qui n'achevait point de se mettre en bataille, comme je l'ai dit ci-dessus.

Ce général se croyait placé sur un terrain avantageux pour recevoir la bataille, et ne voulait pas perdre cet avantage, en venant combattre une armée, qui, de son côté, en achevant de se former, se serait trouvée sur une petite hauteur qui régnait le long du ruisseau, devant la droite et le centre de l'armée du roi.

Ainsi, il crut plus avantageux aux affaires de l'empereur, dans la conjoncture présente, de faire repasser le Rhin à l'armée du roi et de rétablir la guerre en Alsace, au lieu qu'un peu auparavant, M. de Turenne non-seulement lui en empêchait l'entrée, mais était prêt à lui faire repasser le Necker ou à le forcer à combattre malgré lui.

M. de Montecuculli donc, pour parvenir à ce qu'il se proposait dès le lendemain de la mort de M. de Turenne, détacha la cavalerie de la gauche de son armée, sous les ordres de M. de Caprara, qui, prenant sa marche par la montagne, à la vue de la droite de l'armée du roi, se dirigea sur Offembourg et Wilstet, où nous avions laissé quelque infanterie, pour la sûreté de nos convois de pain, qui ne pouvaient venir à l'armée que de l'Alsace et par le pont d'Altenheim.

Ce premier mouvement de M. de Montecuculli fit sentir à nos généraux, que si M. de Caprara se rendait maître de notre pont d'Altenheim ou détruisait seulement un de nos convois, l'armée du roi courait grand risque de périr en delà du Rhin. Ainsi, ce grand inconvénient réunit pour un temps MM. de Lorge et de Vaubrun, que les

autres officiers généraux de l'armée firent convenir de rouler, en attendant les ordres de la cour. Après quoi ils résolurent que, la nuit suivante, l'armée marcherait à Altenheim avec plus grande diligence qu'elle pour

Cette longue marche, comme de nuit sous des généraux en qui l'armée avait peu de confiance, ne se fit pas avec l'ordre requis en pareil cas. Cependant un grand orage, qui survint au commencement de la marche, ôta la connaissance à l'ennemi, et n'en fut informé qu'à la pointe du jour par ses gardes avancées; de sorte que la plus grande partie de l'armée traversa la petite rivière, qui passe à Acheren, avant que l'arrière-garde, qui était d'infanterie, destinée à réparer les ponts de cette rivière, pût être jointe par les dragons et cravates détachés par M. de Montecuculli, pour arrêter la queue de notre armée.

Cependant M. de Montecuculli menait toute son armée en marche, pour suivre celle du roi dans sa retraite. Mais comme ce général était fort précautionné et qu'il voulait mener son armée ensemble, afin qu'elle fût en état de combattre celle du roi, lorsqu'il pourrait la joindre, soit au passage de la Kintze, soit au passage du Rhin, à Altenheim, et qu'il ne voulait pas que nous sussions qu'il nous suivait de si près, il marcha toujours hors de notre vue, pour que nous fussions moins sur nos gardes au passage des rivières; en quoi il s'en fallut peu qu'il n'eût bien pensé, comme je le dirai ci-après; car effectivement notre retraite avait beaucoup plus l'air d'une fuite en ordre de marche, que d'une retraite honnête et circonspecte.

Tout ce que je viens de dire n'étant pas de la matière que je traite dans ce chapitre, qui regarde les batailles,

aurait inutile ici, si je n'avais cru possible d'amener de plus loin le résultat de la bataille d'Altenheim, afin de mieux connaître les fautes qui furent faites dans les temps qui l'ont précédée, et que ce ne fut que par la seule faute des troupes, que l'armée du roi trouva garantie de sa ruine entière. On mesure donc que l'armée du roi était au pont d'Altenheim, M. de Brun, qui la commandait ce jour-là, faisait passer le pont, sans précaution avoir pris la précaution de ne pas être informé par un parti de cavalerie, laissé en arrière à quelque distance de l'arrière-garde d'infanterie, quelle portée l'armée de l'ennemi pouvait être.

Il faut remarquer que c'était contre les règles qu'un corps d'infanterie, qui faisait l'arrière-garde de toute l'armée, depuis qu'elle avait marché de Sch. Ainsi, l'on voit que cette infanterie ne pouvait savoir de nouvelles de l'ennemi de plus loin que la vue lui fait, et que lorsqu'elle arriva à la Schutteren et qu'elle y trouva la brigade de Champagne, qui l'y attendait pour la relever et faire l'arrière-garde de toute l'armée au passage du Rhin, elle ne put lui dire aucune nouvelle de l'ennemi depuis qu'elle avait passé le Rhin.

De manière que, dans le moment où M. de Montecuculli avec toute son armée attaqua la brigade de Champagne, qui se reposait sous les armes, sur le bord de la Schutteren, au delà de ce ruisseau, la seconde ligne était à presque entière au delà du Rhin, la première était entre la Schutteren et le pont, sans aucune disposition pour combattre, et seulement en halte, pendant qu'on la vint avertir, que la seconde ligne et les bagages avaient commencé de passer le Rhin.

L'ennemi commença donc par passer sur le ventre à la brigade de Champagne, et s'il avait poussé avec vivacité cet heureux succès, il est certain que la première ligne d'infanterie n'aurait pas eu le temps de reprendre les armes qu'elle venait de poser, et de marcher en avant pour border le ruisseau, comme elle le fit sans ordre d'aucun officier général. La circonspection de M. de Montecuculli, qui ne voulut pas suivre la brigade de Champagne au delà du ruisseau, avant que d'avoir connu notre disposition en dedans du ruisseau même, donna donc le temps heureux à l'infanterie de la première ligne de border le ruisseau, de manière que quand ce général ennemi se fut étendu, qu'il eut formé la ligne et qu'il marcha à celle de l'armée du roi, il y trouva une si grande résistance, qu'il ne put jamais lui faire abandonner le bord du ruisseau.

Comme le commencement de cette action n'avait été précédé de notre part d'aucune disposition, et que les troupes de la première ligne, qui n'avaient été menées par aucun officier général, s'étaient seulement placées devant le ruisseau partout où elles avaient vu que l'ennemi se portait de front pour le passer, la gauche de la ligne ne s'était point étendue au delà de ce qu'elle voyait du front de l'ennemi; de sorte qu'elle n'avait point occupé le terrain entre l'extrémité du front qu'elle voyait et une vieille digue du Rhin, ce qui donna le moyen à la cavalerie de la droite des ennemis de faire pénétrer dix huit cents chevaux derrière notre première ligne, qui soutenait tout l'effort de l'armée ennemie, qu'elle avait en tête.

Cette cavalerie ennemie fut même longtemps en bataille derrière l'infanterie de la première ligne, qui fut obli-

gée de faire tourner les deux derniers rangs des bataillons, pour faire feu sur cette cavalerie, pendant que les quatre rangs de la tête soutenaient le bord du ruisseau contre l'armée ennemie, qui, sur deux lignes, s'avança cinq fois jusqu'au coup de pique, sans avoir fait perdre un pied de terrain à l'infanterie. Enfin la cavalerie de notre droite, qui nese trouva point occupée par la gauche de l'ennemi, se déplaça et vint charger cette cavalerie, qui était en bataille entre notre première ligne et le pont, et la détruisit entièrement, parce qu'elle ne pouvait plus alors se retirer que par la digue par où elle était venue, et qui se trouva heureusement occupée par un de nos bataillons.

Par ce que je viens de dire, l'on voit que cette cavalerie ennemie empêcha, pendant un temps considérable, les troupes de la seconde ligne, à qui on faisait repasser le Rhin, de se former derrière la première.

Cette situation dura plusieurs heures, et jusqu'à ce que la destruction de cette cavalerie ennemie, dont je viens de parler, fit place aux troupes de notre seconde ligne; ce qui n'arriva que sur les six heures du soir. Les charges de l'ennemi en tête, pour forcer le ruisseau, durèrent jusqu'à la nuit, sans aucun succès par le front de la bataille, après quoi les ennemis se remirent en arrière, éloignés de nous de la portée du mousquet. On vit ensuite qu'ils se retranchaient, et l'on en fit autant de notre part. M. de Vaubrun avait été tué dans les premières charges qui se firent à la gauche, sur le bord de la Schutteren; ce qui fut un grand bonheur pour l'armée, parce qu'elle se trouva sans compétence ni contradiction réunie sous les ordres d'un seul général.

Cette journée me fournit plusieurs

belles réflexions sur la matière de ce chapitre. La première, qui est celle de la désunion entre les chefs, prouve la nécessité de n'en avoir jamais qu'un en qui réside le commandement en chef, et au défaut duquel succède le plus ancien. Car ce n'a été que la désunion entre MM. de Lorge et de Vaubrun, pour le commandement en chef, ou pour qu'il fût partagé par jour, qui fut cause que l'armée du Roi resta trois jours entiers en présence de l'ennemi à Salzbach, sans que personne prit soin d'achever de mettre la droite en bataille, ni sans prendre aucun soin de combattre, ou de se retirer.

Cette désunion entre les chefs, qui est en autorité, a encore été la cause qui fit faire la retraite de l'armée de Salzbach à Altenheim durant trois jours, avec aussi peu d'ordre qu'elle se fit, sans que pendant tout ce temps l'ennemi ait pris aucunes mesures pour la connaissance des mouvemens de l'armée ennemie. Il n'y eut jamais, pendant ces trois jours que cette marche dura, un parti de cinquante maîtres commandés pour être à une distance raisonnable de la queue de l'arrière-garde d'infanterie pour qu'elle pût être informée de ce qui se passait hors de sa vue. Ce fut qui fit que cette arrière-garde d'infanterie, qui avait toujours été la même depuis Salzbach jusqu'à la Schutteren, ne fut pas en état de donner une nouvelle de l'ennemi, lorsqu'elle trouva la brigade de Champagne qui devait former l'arrière-garde de l'armée, qui parvint au pont d'Altenheim, et que cette arrière-garde se reposait tranquillement avec les armes, lorsqu'elle fut attaquée et battue par toute l'armée ennemie.

Ce fut encore cette désunion qui porta M. de Vaubrun à faire passer le Rhin à la seconde ligne de l'armée, sans mesure qu'elle arrivait, sans que M.

large en fût seulement informé, et n'avoir lui-même à quelle distance l'armée du Roi était de celle de l'ennemi; ce qu'il était nécessaire de savoir pour juger si l'on pouvait, avec confiance, hasarder de laisser une partie de l'armée, sans précaution pour sa retraite, au delà d'une rivière telle que le Rhin, pendant que l'autre partie combattait ce fleuve sur un seul pont.

La seconde réflexion à faire sur cette bataille, c'est que dans ce temps-là les troupes étaient mieux commandées par les officiers particuliers qu'elles ne l'ont été dans la guerre présente. Y a-t-il un plus bel éloge à faire de la valeur des troupes et de la conduite hardie des officiers particuliers que de comparer ce qui s'est fait dans les différentes occasions de cette guerre avec ce qui se fit le jour de la bataille d'Altenheim, où la vue d'un péril aussi grand que celui où se trouvait une ligne d'une armée, dont l'arrière-garde avait été battue, ne produisit autre effet que celui d'animer les officiers et les soldats à s'en tirer avec courage, et à suppléer par leur conduite au défaut des chefs? Aucune troupe ne songe qu'à combattre et à s'opposer aux grands efforts d'un ennemi supérieur, et audacieux par le bonheur du commencement de l'action, et n'a jamais fait la moindre attention qu'elle n'était pas soutenue par une seconde ligne.

On ne peut dire que l'armée du Roi n'emportât la victoire sur les ennemis dans cette bataille, puisque effectivement elle n'a point battu; mais on peut assurer avec vérité que cette journée est une des plus glorieuses pour la nation, dans laquelle dans cette occasion elle a seule, sans l'aide de ses généraux et avec la coopération de l'armée, soutenu les efforts de l'armée entière des ennemis, et

qu'elle est restée maîtresse du champ de bataille, a dépouillé les morts des ennemis, restés sur le terrain où l'on avait combattu, et forcé l'ennemi à se retrancher hors de portée d'elle, après avoir, pendant une journée entière, fait des efforts inutiles pour l'accabler.

Bataille de Consarbrücke, en 1675.

La bataille de Consarbrücke, donnée dans la même année 1675 et presque dans le même temps que celle d'Altenheim, doit être mise au nombre des batailles rangées, perdues, pour s'être négligé sur les attentions, qui peuvent conduire à un heureux succès dans une affaire générale.

Voici quelles furent les principales fautes qui précédèrent l'action. M. le maréchal de Créquy campa son armée à une distance trop considérable de la tour et du pont de Consarbrücke. Ainsi il n'était pas à portée de pourvoir efficacement à la défense de cette tour, dans laquelle d'ailleurs il n'y avait pour la garder qu'un lieutenant et vingt hommes.

Il négligea même de faire camper proche de la rivière un corps bien retranché, et considérable, qui fût à portée de protéger la tour et le pont, de manière que lorsque les ennemis avec toute l'armée eurent forcé la tour, et fait passer leur infanterie sur le pont, M. le maréchal de Créquy n'était point encore averti de ce mouvement. Cette première faute partait d'une négligence trop présomptueuse, et d'un mépris trop grand pour l'ennemi, et ne peut être excusée.

La seconde faute fut celle de n'avoir pas su, qu'aux deux côtés du pont, il y avait des gués bons pour la cavalerie; lesquels gués M. de Créquy aurait au

moins pu faire gâter, s'il les avait connus. Faute de cette précaution, les deux colonnes de cavalerie des ennemis passèrent la rivière à ces gués, en même temps que la colonne d'infanterie passait sur le pont.

La troisième faute fut celle de la situation du camp de l'armée, qui avait un grand défilé derrière elle. Puisque M. le maréchal de Créquy n'avait pas voulu la camper à portée de la Saare, et à une distance raisonnable, pour être en état de protéger le pont, qui est sur cette rivière, il devait au moins mettre ce défilé devant lui, au lieu de le laisser derrière son camp.

Les fautes qui furent faites par M. le maréchal de Créquy le jour de la bataille, n'ont pas moins contribué à sa perte, que celles que je viens de remarquer.

Premièrement le jour de la bataille, il avait envoyé sa cavalerie au fourrage de l'autre côté du défilé, avant que de sçavoir bien précisément si l'ennemi, dont il ne voyait pas le camp, parce qu'il était couvert par une petite hauteur qui bordait la Saare, était paisible dans son camp, et ne faisait point de mouvement. De manière que lorsque ce général fut averti, que l'armée ennemie avait presque toute passé sur le pont et aux gués, et qu'il voulut faire revenir les fourrageurs, il y eut dans ce défilé une confusion si grande, qu'elle ne put être rétablie assez tôt, pour que la cavalerie se mit en disposition sur le champ de bataille que l'on voulait prendre, où elle ne put arriver qu'en désordre, et sur des chevaux qui étaient hors d'haleine.

Ce champ de bataille même était à une distance si considérable du front du camp, qu'il était déjà occupé presque entièrement par l'armée ennemie, qui avec une diligence extrême s'était

avancée sur ce terrain, après avoir passé la rivière. Il n'y avait pas assez suffisamment de chevaux d'artillerie au camp, pour être attelés au canon et le conduire à la tête de la ligne, parce que M. le maréchal de Créquy les avait presque tous envoyés chercher un convoi à Thionville. Toutes ces fautes causèrent la perte de la bataille, et de presque toute l'infanterie, et ensuite celle de Trèves, dont l'ennement remarquable trouvera sa part dans la suite de ces réflexions.

Jusqu'ici je n'ai parlé que des fautes faites par M. le maréchal de Créquy, faut à présent faire quelques remarques sur la judicieuse disposition des ordres mis, pour se procurer cet événement heureux.

Le dessein de nos ennemis fort supérieur à M. le maréchal de Créquy, était de faire le siège de Trèves. Comme cette ville est située sur la Moselle, leur paraissait impossible d'exécuter ce projet, tant que l'armée du roi se portait de protéger cette place, par des deux côtés de la rivière. C'était à nos ennemis un préalable indispensable, d'obliger M. le maréchal de Créquy de s'éloigner de Trèves.

Ce général avait les deux rivières, la Saare et de la Moselle, pour se garantir d'une action générale, comme une armée supérieure à la sienne. Mais s'étant négligé, comme je viens de dire, sur toutes les attentions à prendre, pour empêcher les ennemis d'exécuter leur projet, ils profitèrent habilement de ses fautes, vinrent se camper fort près de Consarbrücke, à couvert d'un rideau, qui cachait leur mouvement et leur disposition.

Avertis de la négligence de M. le maréchal de Créquy pour la garde du pont, et instruits que sa cavalerie était allée au fourrage, au delà du défilé qui était

être le camp, ils jugèrent si bien
temps qu'il leur faudrait, pour
à la Saare sur trois colonnes, et
à être en bataille entre la rivière
le camp, qu'ils y furent effective-
ment, et battirent M. le maréchal de
qui, sans qu'il pût jamais se mettre
bataille.

Cette malheureuse journée, notre
roi a pourtant tiré dans la suite un
usage considérable pour sa gloire,
laquelle lui a fait perdre la présomp-
tion qui causa son malheur, et que ce
même capitaine a jusqu'à la mort con-
sciemment mérité des éloges, par sa
suite à la guerre, toujours mesurée
et respectueuse, dans les mouvements
militaires, mais judicieux qu'il a faits de-
vant ses ennemis; de sorte que ce sera
pour lui avec justice, qu'il sera regardé
comme un des grands hommes du siècle,
que le malheur de cette journée a
éclairé, et rendu capable de réflexions,
qui avait un peu trop présomptueuse-
ment négligé de faire.

Cet événement prouve encore qu'au-
tant d'attention négligée à la guerre ne
peut jamais impunie, devant un
général qui sait s'en prévaloir. Car
si M. le maréchal de Créquy n'a-
vait pas dans cette campagne autant
méprisé les ennemis qu'il le fit, et que
sans cette présomption il n'eût pas né-
gligé des attentions raisonnables à
leur égard, il est certain qu'il n'aurait pas
été battu à Consarbrücke, et que la
suite de cette bataille n'aurait point
été sur Trèves, qui fut l'objet au-
quel les ennemis s'attachèrent, et où
prirent M. le maréchal de Créquy
même, qui alla s'y enfermer après
la fin de la bataille.

Bataille de Cassel, en 1677.

Au commencement du printemps
1677 se donna la bataille de Cassel, que
feu Monsieur gagna sur M. le prince
d'Orange.

Après que le roi eut pris Valenciennes, Sa Majesté alla former le siège de
Cambrai, et en même temps fit faire
celui de Saint-Omer, par Monsieur,
qui avait sous lui M. le maréchal
d'Humières.

M. le prince d'Orange n'ayant pu as-
sembler assez tôt une armée, capable
de secourir Valenciennes, et trouvant
des difficultés insurmontables dans une
saison si peu avancée, à porter son ar-
mée jusqu'à Cambrai, tourna toutes ses
attentions à la conservation de Saint-
Omer. Ce prince assembla toutes ses
forces à Ypres, dans le dessein de faire
lever le siège de Saint-Omer, ou de com-
battre Monsieur devant cette place.

Le roi attentif aux mouvements de
ses ennemis, et les voyant hors de por-
tée de troubler son siège de Cambrai,
détacha de son armée un corps de trou-
pes, sous les ordres de M. le maréchal
de Luxembourg, pour renforcer l'ar-
mée de Monsieur. A l'arrivée de M. de
Luxembourg, il fut résolu qu'on ne
laisserait devant Saint-Omer que la
garde de la tranchée, et quelque peu
de troupes pour la sûreté des quar-
tiers, et qu'on marcherait à l'ennemi,
qui s'était avancé en deçà de Cassel,
qui était derrière le camp, et qui avait
son front couvert d'un petit ruisseau
bordé de haies, et était en bataille sur
un terrain, qui s'élevait en s'éloignant
du ruisseau, dont les bords étaient gar-
dés par une partie de l'infanterie de sa
première ligne.

Dans cette disposition où l'on voyait
l'ennemi, l'armée du roi s'avança, pour

combattre d'abord ce qui gardait le ruisseau. M. le maréchal d'Humières, qui commandait la droite de l'armée, engagea un peu trop son aile, en faisant passer une partie de sa cavalerie sur un pont, qu'il trouva devant lui sur ce ruisseau, avant que le centre et la gauche se fussent rendus maîtres des bords du ruisseau, sur le front de la ligne.

Ce mouvement hasardeux, qui séparait la cavalerie de la droite du reste de l'armée, ne réussit pas. Cette cavalerie fut chargée par toute la gauche de la cavalerie de l'ennemi, et tomba même sous le feu de l'infanterie, de sorte qu'elle fut obligée de repasser le pont avec beaucoup de désordre, et une perte assez considérable.

Mais dès que ce désordre fut réparé, et la droite reformée en deçà du pont, l'effort pour passer le ruisseau devint général par tout le front de la ligne. Monsieur au centre de l'infanterie, et M. de Luxembourg à la gauche, firent abandonner les bords du ruisseau aux troupes qui le gardaient, et tout le front passa le ruisseau presque en même temps. L'ennemi abandonna son champ de bataille, qui était, comme je l'ai déjà dit, sur ce terrain élevé au delà du ruisseau, et fut poursuivi jusqu'au delà de Cassel.

Par ce récit du mouvement de notre droite fait mal à propos, on apprendra, que lors qu'entre deux armées qui veulent combattre, le front n'est pas entièrement libre et dégagé, il ne faut aborder l'endroit du front qui n'est pas libre, qu'également, et en même temps que l'on aborde le front libre; parce qu'il faut que le succès de la charge, qui se fait contre le front libre, mette l'armée en état de profiter du terrain libre, qui lui a été abandonné par l'ennemi, soit en s'étendant, pour n'être plus obligé d'attaquer cette partie difficile du front,

soit pour tourner, ou prendre en flanc l'ennemi, trop bien posté pour pouvoir être attaqué de front.

Ainsi, ce fut une grande faute M. le maréchal d'Humières, d'avoir par impatience engagé son aile droite avant que le centre et la gauche fussent en état de soutenir la droite, dont une partie avait passé le ruisseau sur le pont, et se trouvait ainsi séparée de l'armée, avant que la ligne fût reformée pour faire un effort égal sur tout le front de l'armée. La faute fut M. le prince d'Orange, et qui de la part du gain de la bataille, fut sa mauvaise disposition pour combattre.

J'ai dit que le terrain du côté de l'ennemi s'élevait en s'éloignant du ruisseau, qui était en des endroits plus ou moins bordé de haies. M. le prince d'Orange, qui venait dans le dessein de donner une bataille pour secourir la place, devait donc la donner, et ne pas la recevoir. Il fallait que sa disposition fût telle, qu'elle le mît en état de faire de grands efforts, pour passer le ruisseau et ne se pas contenter de le garder et empêcher que l'armée ennemie ne le passât.

C'est ainsi que la raison voulait qu'il agit; cependant il prit un parti différent, qui le fit battre. Sa première ligne était à demi-hauteur de ce terrain qui s'élevait; de sorte qu'il ne tenait le bord du ruisseau, que par quelques troupes détachées de sa première ligne qui, dès qu'ils furent forcés de quitter le bord du ruisseau, ne se trouvaient plus en état de se replacer dans les intervalles de la première ligne. Celle-ci se trouva chargée partout le front de l'ennemi, qui s'était formée de l'autre côté du ruisseau, dès qu'elle en eut éloigné cette infanterie détachée et qui était soutenue de la seconde ligne, qui s'était avancée sur le ruisseau. Ainsi, la pre-

première ligne de l'ennemi ayant perdu le terrain, donna le moyen à notre seconde ligne de passer le ruisseau.

Nos deux lignes passées marchèrent la seconde ligne des ennemis, qui pour conserver inutilement la supériorité du terrain, était trop éloignée de la première, et ne lui avait même pas laissé un terrain propre à se reformer derrière elle, pendant qu'elle soutenait la charge de nos deux lignes.

Ainsi, les troupes de la première ligne ne trouvant point de terrain favorable derrière la seconde, pour se mettre en bataille, continuèrent leur fuite, ce qui rendit la charge que la seconde ligne se préparait de faire, inutile à tenter, et communiqua le désordre et la fuite à toute l'armée.

Avant la bataille, M. de Luxembourg apprit que M. le prince d'Orange ne s'était mis dans la disposition dont je viens de parler, que pour cacher la vue du mouvement que ce prince voulait lui faire à sa droite, pour gagner le fort de Warté, au-dessus de Saint-Omer; ce qui lui aurait procuré le secours de la place. Ce fut ce dessein que M. de Luxembourg pénétra, qui obligea d'engager promptement le combat par sa gauche et au centre; sans quoi le prince d'Orange serait parvenu à s'emparer de Saint-Omer sans combattre.

Cette bataille est de la première espèce de grandes actions, parce que les deux armées étaient en bataille et qu'elles se chargèrent presque partout par front.

l'une de l'autre; car dans le fond ce ne fut qu'un gros combat à l'abbaye de Saint-Denis et auprès de la ferme de Casteau.

Les deux armées ne furent pendant tout le jour que spectatrices du combat, parce qu'il était impossible qu'elles pussent engager une affaire générale, en étant empêchées par le ruisseau de Saint-Denis qui coule entre deux hauteurs, qui ne laissent qu'un fond étroit, et sont inabordables presque partout.

On a cru, avec apparence de vérité, que les Espagnols avaient porté M. le prince d'Orange, chagrin de la paix en son particulier, à chercher dans un événement heureux à troubler la paix que les Hollandais venaient de signer à Nimègue avec la France, avant que les plénipotentiaires d'Espagne eussent signé le traité, et l'on assure que ce prince, avant que de commencer le combat, savait que la paix était conclue: ce qui est fort vraisemblable, puis que M. de Luxembourg en avait eu l'avis par M. d'Estrades, et que M. le maréchal d'Estrades, son père, premier plénipotentiaire du roi au congrès de Nimègue, qui portait le traité au roi, le lui avait écrit en passant à Charleroi. Si c'était le dessein de troubler la paix, qui porta M. le prince d'Orange à chercher les moyens d'engager une affaire générale, on peut dire qu'il ne s'y prit pas en général habile.

Par ce que je viens de dire de la situation des deux armées, il est aisé de juger qu'il était absolument impossible qu'elles en pussent venir à une action générale, quand même elles l'auraient souhaité toutes deux; parce que pas une des deux armées n'aurait voulu perdre l'avantage de son poste, pour aller chercher en défilant son ennemi qu'elle aurait trouvé posté sur le bord de la hauteur, au fond de laquelle pas-

Bataille de Saint-Denis, en 1678.

L'année 1678 me fournit l'exemple de la bataille de Saint-Denis, qui n'a eu ce nom que parce qu'effectivement les deux armées étaient en bataille vis-à-vis

sait le ruisseau de Saint-Denis, qui séparait les deux hauteurs sur lesquelles les deux armées étaient en bataille, comme je viens de le dire.

Ainsi, M. le prince d'Orange ne pouvait espérer aucun succès heureux, par rapport à la vue d'engager une affaire générale, capable par sa réussite de rompre une paix qui venait d'être signée; parce que quand même à l'abbaye de Saint-Denis et à Casteau, ce prince serait parvenu à déposter totalement l'infanterie, placée en deçà du ruisseau du côté de Saint-Denis et celle qui gardait le défilé du côté du moulin, qui était dans le fond, au-dessous de la ferme de Casteau, il lui aurait encore été impossible, quoique maître du fond de ces deux défilés, d'en sortir du côté de la hauteur sur laquelle l'armée du roi était en bataille, et d'où elle protégeait l'infanterie, qui soutenait le combat sur le bord du ruisseau. Aussi ne lui fut-il jamais possible de déposter cette infanterie, ni de lui faire perdre un pied du terrain qu'elle avait à garder.

C'était donc une faute considérable à M. le prince d'Orange, de faire périr un grand nombre d'hommes, pour engager une affaire générale, sur un terrain qui n'était pas susceptible d'une action de cette espèce.

Des gens plus favorables à M. le prince d'Orange, et qui ont voulu trouver à redire à la conduite de M. le maréchal de Luxembourg, d'avoir mis son quartier dans l'abbaye de Saint-Denis, séparé de l'armée par le ruisseau, ont dit que M. le prince d'Orange s'était approché de l'armée du roi, non dans le dessein de troubler la paix par un combat, de quelque manière qu'il pût être engagé, mais dans la seule vue de faire lever le blocus de Mons.

Il est aisé de faire sentir le faux de ce

projet attribué à ce prince; en voici les raisons : M. de Montal, avec un corps considérable, formait depuis long-temps le blocus de Mons, par des quartiers pris autour de cette place; et M. de Luxembourg avait ordre de protéger ce blocus avec l'armée qu'il commandait. Ainsi l'on voit que M. le prince d'Orange devait compter, que dès que son armée s'approcherait de Mons, M. de Luxembourg s'approcherait aussi des troupes qui formaient le blocus pour le protéger.

Ces mouvements venaient d'être faits. M. le prince d'Orange était venu camper à Soignies, et M. de Luxembourg sur les bruyères de Casteau. Lorsque M. le prince d'Orange marcha de Soignies, pour s'approcher de l'armée du roi, il passa par les Rœux et déboucha dans la plaine qui est entre le moulin du Rœux et l'abbaye de Saint-Denis.

Ainsi, il avait d'un côté la Haye entre son armée et celle du blocus, le ruisseau de Saint-Denis entre l'armée et celle de M. de Luxembourg. Par conséquent sa marche ne regardait pas l'exécution du dessein, de faire lever le blocus de Mons par une affaire générale, qui ne pouvait jamais être engagée, que du côté des plaines de Binche, et après avoir passé la Haye hors de portée de l'armée du roi. Ainsi donc, le dessein de M. le prince d'Orange, en attaquant l'abbaye de Saint-Denis, ne pouvait avoir pour objet la levée du blocus de Mons, ni une affaire générale.

Il est vrai que M. de Luxembourg en prenant son logement et mettant son quartier général dans Saint-Denis, de la manière dont je l'ai dit ci-dessus, avait en cela agi contre les règles que j'ai moi-même données pour la situation du quartier général de l'armée; et il pourrait être accusé d'imprudence dans

cette occasion , s'il était vrai que M. le prince d'Orange eût enlevé son quartier.

Mais, supposé même que lorsque l'ennemi déboucha dans la plaine au-dessous de l'abbaye , il eût vu les tentes des troupes qui campaient au-dessus de l'abbaye , et que sachant ce corps séparé de l'armée par le ruisseau , le dessein de M. le prince d'Orange eût été de faire ce corps ainsi séparé , ce dessein aurait s'évanouir à l'approche de ce camp , qui avait été levé par l'ordre de M. de Luxembourg , et son quartier général , dès que les premières troupes de l'ennemi commencèrent à sortir du village du Rœux. Il est d'une vérité constante , qu'il y avait au moins quatre lieues que ce camp , qui couvrait le quartier général , était détendu , et que l'ennemi n'était repassé en dedans du ruisseau , que le combat commença ; ce que l'ennemi ne pouvait ignorer , puisque le mouvement s'était fait à sa vue et en son jour. Je puis d'autant mieux assurer cette vérité , que c'était moi qui commandais ce camp séparé de l'armée , pour couvrir le quartier général , et qui pris le combat à l'abbaye de Saint-Denis.

Ainsi donc on peut dire , que le combat de Saint-Denis n'a eu de raison , que celle du seul chagrin de M. le prince d'Orange , de voir la paix faite un temps qu'il souhaitait la continuation de la guerre , ou le dessein de troubler cette paix par un événement , qui ne pouvait pourtant produire aucune décision dans les circonstances , et de la manière que ce prince cherchait à se le procurer. En effet il est encore vrai , que quand même M. de Luxembourg aurait laissé ce corps en dedans du ruisseau , et qu'il eût été entièrement détruit par l'ennemi , cet avantage ne lui aurait produit que la perte de cinq bataillons , et d'un régi-

ment de dragons le jour de la paix , et ne pouvait jamais conduire ce prince à une action générale , ni même à la petite gloire d'avoir fait lever le blocus de Mons.

Bataille de Fleurus , en 1690.

L'année 1690 me fournira de belles réflexions à faire sur les batailles de Fleurus et de Staffarde , qui sont de la première espèce des grandes actions , parce que les armées étaient en bataille , lorsqu'elles ont commencé à combattre , et qu'elles se sont abordées par tout leur front , avec des circonstances pourtant si différentes , qu'elles feront juger , que jamais deux batailles ne peuvent se ressembler en tout , et que ceux qui veulent se perfectionner à la guerre , doivent chercher dans les histoires et dans les relations des batailles des instructions que le manque d'expérience ne leur a pu fournir sur cette espèce.

Comme j'ai parlé de ce qui a précédé le moment de la bataille de Fleurus , lorsque j'ai discuté la matière des chapitres précédents , je m'arrêterai seulement ici à ce qui regarde le sujet de ce chapitre , qui est celui des batailles , et je ferai voir que la seule supériorité du génie de M. de Luxembourg sur M. de Waldeck , fit la décision de cette grande journée. Le succès n'en fut dû qu'au temps que prit M. de Luxembourg , pour faire faire à la cavalerie de son aile gauche un mouvement , que l'ennemi ne put connaître , par ce qu'il fut fait hors de sa vue , quoique fort proche de lui.

Voici quel fut ce savant et judicieux mouvement , qui n'a pu être pensé que par un grand homme , dont le coup d'œil fut si juste qu'il sut qu'il aurait précisément le temps de l'exécu-

ter sans que son ennemi en pût avoir connaissance, parce qu'il aurait été trop hasardeux à faire, si l'ennemi eût pu le suivre.

M. de Waldeck était en bataille sur un terrain qui s'élevait un peu à sa droite; par conséquent ce terrain formait un petit revers, que l'extrémité de la droite ne voyait point, et qui diminuait toujours sur la plaine, à mesure qu'il s'approchait du terrain, par lequel M. de Luxembourg marchait à son ennemi.

Ce fut ce moment précieux de l'arrivée du front de l'armée du roi, à l'endroit où ce terrain était assez élevé, pour que M. de Waldeck ne pût voir la continuation de la marche de l'aile gauche de cavalerie; ce fut, dis-je, ce moment précieux, que M. de Luxembourg saisit avec une capacité surprenante, pour ordonner à M. de Gournai, très-bon officier de cavalerie, de profiter de ce revers de terrain, qui déroba à l'ennemi la connaissance du mouvement qui se faisait, et pour porter toute la gauche de cavalerie sur le flanc droit de l'ennemi, avec l'attention dans sa marche, de se trouver par la droite de sa gauche rejoint à la gauche de l'infanterie, dans le même temps qu'elle serait à portée de charger le front de l'infanterie ennemie.

Ce mouvement hasardeux, s'il avait pu être vu par l'ennemi, mais décisif pour le gain de la bataille, ayant été aussi capablement exécuté, qu'il avait été judicieusement pensé, toute l'aile gauche de cavalerie de l'armée du roi se trouva en potence sur le flanc de l'aile droite de l'ennemi, quoiqu'elle tint à notre ligne d'infanterie.

L'ennemi se trouva ainsi débordé et pris en flanc par une armée, qu'il croyait marcher à lui par un front égal à celui qu'il occupait; de sorte que se trouvant

chargé en flanc à sa droite, dans le même temps que son centre et sa gauche se trouvaient abordés par le centre et la droite de l'armée du roi, il ne fut pas possible à M. de Waldeck de remédier au désordre de sa droite. Ce désordre se communiqua aisément au centre et à la gauche; ce qui causa l'abandon du champ de bataille, la perte de toute l'artillerie et de presque toute l'infanterie, parce que M. de Waldeck, qui en avait trop placé dans le village de Ligny, ne la put retirer dès qu'elle fut abandonnée par la cavalerie.

Ce récit fait connaître qu'un champ de bataille, même choisi avec attention par le général qui y veut attendre ses ennemis, ne peut être si uni, si ouvert ni si égal, pour les avantages de sa situation, qu'un général plus capable ne puisse trouver les moyens de profiter de quelque petit avantage du terrain qui souvent lui procure une décision glorieuse et heureuse.

Cette journée doit être mise avec sa son au nombre des plus belles de M. de Luxembourg, par sa grande capacité dans la science de la guerre, la justesse de son jugement et la vivacité de son exécution. Car, dans cette occasion, grand capitaine a capablement profité dans le moment de sa marche à l'ennemi pour le combattre; il a jugé avec une justesse infinie du temps qu'il fallait pour se mettre en état d'exécuter ce qu'il avait pensé; et il l'a exécuté avec une vivacité, qui n'a pas laissé à son ennemi le temps de remédier au coup fatal qu'il lui portait.

Bataille de Staffarde, en 1690.

Dans la même année 1690, et presque dans le même temps, M. de Savoie perdit la bataille de Staffarde

contre l'armée du roi, commandée par M. de Catinat. Ce prince, dans cette occasion, fit un assez grand nombre de fautes dans sa disposition, pour pouvoir attribuer la perte de la bataille. Voici quelles elles furent :

Quoique le dessein de M. de Savoie de combattre l'armée du roi, lorsqu'elle passerait le Pô, près de Saluz, il reçut cependant la bataille et la donna pas, et il la reçut, parce qu'il se crut bien posté et son champ de bataille avantageux, quoiqu'il ne le fut pas autant qu'il aurait pu l'être, si le poste avait été plus judicieusement choisi par son armée.

La droite était couverte et appuyée au ruisseau qui passe à l'abbaye de Bard, et sur le bord duquel il y avait d'espace en espace d'assez grosses cassines pour pouvoir mériter d'y mettre de l'infanterie, laquelle aurait appuyé et protégé les droites de ses deux ailes. Au lieu de porter ses ailes à ces cassines, il les laissa à quelque distance de sa ligne et y mit de l'infanterie, qui, n'étant pas protégée de la cavalerie, au moins d'assez près, y fut excessivement forcée par l'armée du roi, avant même qu'elle attaquât le front de l'ennemi.

Cette première faute fit perdre à M. de Savoie assez considérablement de l'infanterie, avant que la bataille commençât sur le front de l'armée. La gauche pouvait être couverte d'une belle digue du Pô, au delà de laquelle le terrain jusqu'au Pô était fort favorable; mais ce prince négligea la recoude que faisait cette digue, et ne l'occupa point.

Si l'avait appuyé sa gauche à ce recoude, qui se trouvait à même hauteur des cassines de la droite, dont je ne puis parler, les droites et les gauches de cette armée auraient été égale-

ment bien appuyées, avec cet avantage à la gauche, que le terrain en dedans de ce recoude étant beaucoup plus étendu que celui du dehors, par lequel il fallait que nous abordassions ce front appuyé, une partie de la cavalerie de la gauche de M. de Savoie aurait pu charger en flanc celle du roi, dès qu'elle aurait voulu s'étendre au delà de ce recoude, en cas qu'on en eût pu déplacer l'infanterie ennemie.

Par le récit de cette mauvaise disposition de l'armée de M. de Savoie pour la droite et la gauche, l'on voit que le front de la première ligne était également hors de portée de soutenir à la droite l'infanterie qui était dans les cassines, et d'empêcher à la gauche, que l'infanterie de l'armée du roi ne se portât jusqu'à ce recoude.

En y arrivant, elle fut allongée le long du coude de cette digue, où elle trouva sous son feu l'aile gauche de cavalerie de l'ennemi, qu'elle força bientôt à quitter son terrain, pour se placer plus en arrière que n'était le front de son infanterie, ce qui donna à la cavalerie de la droite de l'armée du roi, qui jusqu'à ce temps-là était derrière l'infanterie, le moyen d'occuper presque le même terrain sur lequel était l'aile gauche de cavalerie de l'ennemi; après quoi l'infanterie devenue inutile à cette digue, puisqu'elle y avait opéré ce qu'elle avait voulu, qui était de déplacer l'aile gauche de cavalerie de l'ennemi; cette infanterie, dis-je, s'étendant sur sa gauche, rejoignit le front de l'infanterie de l'armée dans son ordre de bataille, et marcha au front de l'infanterie ennemie, qui fut bientôt emportée et battue.

Si la disposition de M. de Savoie avait été exempte des fautes dont je viens de parler, il est apparent que l'armée de ce prince n'aurait pas été si aisément

battue, parce que l'armée du roi était tombée dans un inconvénient qui ne put être réparé qu'après la bataille gagnée. Voici quel il fut :

M. de Quinson, maréchal de camp, commandait l'aile gauche de cavalerie, lorsque l'armée se mit en mouvement pour marcher à l'ennemi. Il voulut s'ouvrir sur la gauche, afin de laisser suffisamment de terrain au centre et à la droite pour marcher de front, et par ce mouvement il se trouva, sans s'en apercevoir, au dehors de la source du ruisseau de Staffarde, et ne connut qu'il était séparé de l'infanterie que quand le ruisseau ne put plus être passé par la cavalerie. Pendant tout le temps que la bataille dura, qui fut de plus de six heures, il ne put que côtoyer le ruisseau pour y trouver un endroit à le passer, ce qu'il ne trouva qu'à l'abbaye de Staffarde, qui était derrière l'armée ennemie, où il y avait un pont sur le ruisseau, et cela même après la bataille gagnée. Ainsi cette bataille se donna et se gagna sans l'aile gauche.

Dans cet exemple, je trouve la punition d'un général qui fait battre son armée pour n'avoir pas apprécié les avantages qu'il pouvait tirer du terrain sur lequel il avait résolu de recevoir la bataille que son ennemi venait lui donner. Cette capacité est pourtant bien au-dessous de celle du général qui sait sur-le-champ décider sur le parti le plus avantageux, qui n'a pas le temps de réfléchir, et en qui il faut que la première pensée soit la plus judicieuse, et seule sûre pour parvenir à battre son ennemi.

Combat de Leuse, en 1691.

L'année 1691 me fournit un exemple de la seconde espèce des grandes actions, dans le combat de Leuse.

M. le prince d'Orange était campé à la fin de la campagne, à Leuse. M. de Luxembourg était, avec l'armée du roi, sous Tournai, où il ne paraissait penser qu'à voir la séparation des ennemis, pour faire aussitôt entrer l'armée du roi dans ses quartiers d'hiver.

La distance de Tournai à Leuse étant assez considérable pour faire passer à M. le prince d'Orange sa son armée était hors de portée d'arriver à craindre de la part de M. de Luxembourg, il en décampa. Ce prince crut qu'il lui suffisait de laisser, à tête du camp qu'il allait quitter, un corps considérable de cavalerie, je qu'à ce que son armée eût entièrement passé le ruisseau de la Catoire, était derrière son camp. Il négligea de placer de l'infanterie aux ponts qui étaient sur ce ruisseau, pour recevoir son arrière-garde de cavalerie et protéger au passage des ponts, en cas qu'elle fût poussée.

M. de Luxembourg, dont le dessein était d'entreprendre sur son camp ennemi lorsqu'il décamperait, était attentif sur ce mouvement pour en profiter, en cas qu'il ne fût pas fait avec prudence et précaution. Ayant su que l'ennemi devait décamper le lendemain et prendre sa marche en arrière, il pensa que si M. le prince d'Orange négligeait de placer de l'infanterie sur le ruisseau de la Catoire, il pourrait entreprendre sur son arrière-garde. Ce général partit donc de Tournai la nuit avec un corps de cavalerie, et arriva à Leuse de bon matin, sans que l'en-

semi en eût aucune connaissance, parce que l'officier général, qui commandait l'arrière-garde de l'armée de M. le prince d'Orange, n'avait pas un parti au delà de Leuse, pour être informé s'il venait des troupes à lui.

Ainsi M. de Luxembourg, toujours dans l'exécution, traversa Leuse avec une diligence extrême, et ayant paré cette cavalerie d'arrière-garde, n'était pas seulement en bataille avec négligence, mais comme allongée sur les ponts, où elle devait passer le ruisseau, il la fit charger si brusquement, qu'elle n'eut pas le temps de se former en ligne. Il la battit entièrement, et la mena jusqu'au ruisseau, son désordre fut fort grand, parce que, comme je l'ai dit, il n'y avait point d'infanterie placée à ce ruisseau pour recevoir cette cavalerie.

Ce fut là où finit le combat, parce que les colonnes d'infanterie, qui étaient encore près du ruisseau, y restèrent, sans y pouvoir produire aucun effet que celui d'être les spectateurs du désordre de leur arrière-garde, et de la satisfaction que M. de Luxembourg devait avoir du châtiment qu'il venait de faire d'un général présomptueux, qui avait cru pouvoir triompher de devant lui sans prendre toutes les précautions nécessaires pour la sûreté d'une arrière-garde d'armée. On est obligé de laisser pour un corps séparée par un défilé, de quelque nature qu'il soit.

Cet exemple justifie mes maximes sur cette manière de marcher en arrière lorsqu'on est à portée de son ennemi, et fait voir qu'il est dangereux à un général de se croire légèrement hors de portée de son ennemi, pour en être à une distance raisonnable, parce que cet ennemi peut avoir su assez tôt le mouvement que l'on a résolu de

faire pour se mettre en état d'en profiter, comme il est arrivé au combat de Leuse.

Cette action fait encore sentir qu'un général, dans la pensée que son armée est hors de portée de celle de son ennemi, ne doit jamais se négliger sur les attentions à prendre pour la sûreté de ses mouvemens. Il ne s'en doit jamais faire aucun à la guerre que de la même manière et avec les mêmes précautions que s'ils étaient faits en présence de l'ennemi. D'ailleurs, par la tolérance pour la négligence dans le service et dans les mouvemens, un général autorise les troupes à s'accoutumer au relâchement et à l'inapplication,

Bataille de Steinkerque, en 1692.

L'année 1692 me fournit un exemple remarquable de la seconde espèce dans le combat de Steinkerque, sur lequel il y a plusieurs réflexions à faire.

Après la prise de Namur, le roi ayant quitté l'armée, en laissa le commandement à M. de Luxembourg, qui fut seulement chargé de la conservation des conquêtes et du pays. Ainsi ce général se contentait d'observer soigneusement M. le prince d'Orange, qui, chagrin de n'avoir pu empêcher la perte de Namur, cherchait, dans les mouvemens qu'il faisait faire à son armée, les occasions d'entreprendre sur celle du roi, ou au moins de subsister aux dépens d'un pays dont les Espagnols n'étaient plus les maîtres.

M. de Luxembourg était campé, sa droite à Steinkerque, et sa gauche à Anghien, et M. le prince d'Orange entre Tubise et Saint-Arnelle, pays fort couvert et rempli de défilés, qui séparaient les deux armées.

Ainsi il paraissait impossible qu'il

pût se passer une action générale entre elles. Cependant M. le prince d'Orange, ayant découvert que M. de Luxembourg était en commerce avec un homme de sa secrétairerie, qui instruisait régulièrement ce général de tout ce qui venait à sa connaissance, ce prince résolut de se prévaloir de cette découverte pour cacher la marche de son armée sur celle du roi.

Pour cet effet, il arrêta secrètement ce secrétaire dans son cabinet, et le força d'écrire en sa présence à M. de Luxembourg, et de lui mander que le lendemain l'armée de M. le prince d'Orange ferait un grand fourrage de l'autre côté du ruisseau de Steinkerque, devant la droite de l'armée du roi, et que pour couvrir ce fourrage, il marcherait cette même nuit un corps considérable d'infanterie avec du canon, pour occuper les défilés qui séparaient les armées ; afin que le fourrage ne fût point troublé à son retour.

Ce faux avis, porté à M. de Luxembourg comme bon, et de la part d'un espion qu'il croyait fidèle et sûr, fut cause que ce général négligea celui qui fut donné par un partisan, qui était à la guerre, qui lui mandait que tous les défilés qui séparaient les armées étaient pleins d'infanterie, de cavalerie et de canon ; et comme ce que lui marquait le partisan se trouvait conforme à l'avis qu'il avait reçu de son espion, il crut que ces troupes, avancées dans les défilés, n'étaient que l'effet des précautions qu'il savait, par ce faux avis, que M. le prince d'Orange devait prendre, pour la sûreté de son fourrage.

Ainsi, ne pouvant troubler un fourrage pour la sûreté duquel l'ennemi prenait de si grandes précautions, il demeura tranquille dans son camp jusqu'à ce qu'il apprit que tout à coup

l'armée ennemie sortait de toutes parts des défilés, qui étaient fort près de la tête de son camp ; qu'elle se mettait en bataille, et que la brigade de Bourbonnais, qui était campée hors de la ligne, couvrant l'aile droite de cavalerie, était déjà attaquée par un corps d'infanterie qui lui était fort supérieur.

Dans cette surprise, presque générale sur tout le front de l'armée, M. de Luxembourg se servit de toute sa vacuité ordinaire. Dans un moment l'armée eut pris les armes, et se trouva en bataille à la tête de son camp. Le général porta même un si prompt secours à la brigade de Bourbonnais, qu'il avait perdu son camp et abandonné quelques pièces de canon placées à la tête, que l'ennemi exécutait déjà contre l'armée du roi, que cette brigade et les troupes qui avaient marché à son secours chassèrent les ennemis de ce poste qu'ils venaient d'occuper, et prirent notre canon ; ainsi l'affaire commença à se rétablir à la droite.

Le front de l'ennemi, qui devait attaquer notre front, trouva des difficultés à l'aborder, parce qu'il y avait des endroits des haies, assez élevés, qui entouraient de petites prairies, de sorte que cette lenteur à aborder la ligne par tout son front même temps donna à nos troupes le temps de se former, lorsque l'ennemi enflé du bon succès de sa gauche contre la brigade du Bourbonnais, vint à la charge. Il trouva une grande résistance de notre part, non-seulement il ne put aborder notre front, mais même il fut contraint de remettre en arrière, lorsqu'il vit que les troupes de sa gauche avaient perdu le terrain du camp de la brigade de Bourbonnais.

Ce terrain, abandonné par tout le

ut, donna le moyen à notre première ligne de s'avancer, et de donner, par ce mouvement, un espace suffisant à la seconde ligne pour se former derrière la première ; car jusqu'alors nos deux lignes avaient bien été sous les armes, mais seulement à la tête de notre camp ; de sorte que le camp de la première se trouvait encore tout tendu entre les deux lignes.

Enfin tout le front de l'armée, qui avait de se faire un champ de bataille à l'avantage de son feu, s'avança sur l'ennemi, qui, étant mis un peu en désordre par la perte d'hommes qu'il avait faite, fut rejeté en confusion dans les défilés, dont il était sorti pour combattre, et contraint d'abandonner l'artillerie qu'il avait portée à sa tête, et le champ de bataille couvert de dix à douze mille morts.

Il est pourtant vraisemblable de penser que si la droite de l'ennemi, destinée à attaquer Anghien et notre gauche, ne s'était point égarée la nuit de sa marche, et si elle avait attaqué la gauche en même temps que le combat avait commencé à la droite et au centre, il aurait été bien plus difficile à M. de Luxembourg de soutenir l'effort général, depuis la droite jusqu'à la gauche, dans une circonstance aussi imprévue.

Ce combat est le plus sanglant qui ait été donné de cette guerre ; on ne lui a pas donné le nom de bataille, quoique de notre part l'armée fût en bataille, mais seulement celui de combat, parce qu'effectivement le front n'a pas été chargé en même temps partout, mais successivement. Le récit que je viens d'en faire m'engagera à plusieurs réflexions ; les uns regarderont M. le prince d'Orange, les autres M. de Luxembourg.

Il est certain qu'il n'est pas possible

à un général de se servir plus avantageusement de la découverte d'un espion domestique, que M. le prince d'Orange le fit en cette occasion. Il est certain même que le dessein de ce prince était grand et devait réussir, s'il avait été aussi vivement exécuté qu'il avait été judicieusement conduit au point de son exécution.

Car enfin M. de Luxembourg n'avait fait aucune attention aux avis donnés par son partisan. D'ailleurs tout ce que ce partisan lui envoya dire se trouvait si conforme aux faux avis que M. le prince d'Orange lui avait fait donner par cet espion découvert, qu'il ne servit qu'à lui confirmer la fidélité exacte de son espion, et ne put le mettre en aucune défiance ; ce qui paraissait d'autant plus raisonnable que le partisan, qui ne pouvait voir que ce qui se faisait à la tête des défilés, et qui ne pouvait porter sa vue sur ce qui se passait à la queue, n'était en état d'informer M. de Luxembourg que de ce qu'il croyait avoir déjà appris par son espion.

Ainsi donc l'armée du roi, avec des défilés fort longs et fort difficiles à passer, commandée par un général fort vigilant, allait être surprise dans son camp et battue, si M. le prince d'Orange avait, comme je l'ai dit, aussi vivement exécuté que judicieusement pensé.

Ce prince ne devait pas se former et se mettre en bataille à la sortie des défilés. Comme il marchait sur plusieurs colonnes, qu'il débouchait par plusieurs défilés, toutes ces colonnes devaient attaquer le front du camp qui leur était opposé, afin de porter partout la difficulté de prendre les armes, et de former un front. Il lui suffisait que ses colonnes pénétrassent ce camp pour mettre le désordre partout, et

pour faire prospérer en un moment les efforts qu'il faisait faire en colonne par les troupes de sa première ligne.

Voilà comme il devait se conduire, pour l'attaque du camp, avec les troupes de sa première ligne. Celles de la seconde devaient se mettre en bataille, tant pour soutenir la première, qui attaquait en colonnes, que pour montrer à notre armée ce front prêt à agir, et lui ôter, par cette démonstration, la pensée de se former derrière le camp, après l'avoir abandonné par l'impossibilité d'en conserver la tête.

L'attaque d'une armée entière, surprise dans son camp, doit être exécutée par des colonnes fortes, qui ouvrent, qui pénètrent et qui séparent le camp; cela suffit pour sa destruction. Un champ de bataille se trouve ordinairement à la tête du camp, et presque jamais à sa queue.

Ainsi donc il ne faut pas donner le temps à une armée, que l'on veut surprendre dans son camp, de se mettre en bataille à la tête de son camp, et il faut l'aborder avec tant de vivacité, qu'on lui ôte la possibilité de se former à sa tête. Cela seul force l'armée à une fuite honteuse et en désordre, et à l'abandon de son artillerie et de tous ses bagages.

Voilà quelle a été la principale faute commise par M. le prince d'Orange, dans l'exécution d'un projet d'ailleurs fort bien concerté, et fort heureusement conduit au point de son exécution.

A l'égard de M. de Luxembourg, il doit être loué de la vivacité avec laquelle il donna ses ordres pour mettre son armée en bataille, et remédia au premier désordre de la droite; de la hardiesse avec laquelle il fit prendre un champ de bataille à son armée, qui n'en avait point au commencement de

l'action, et de la conduite avec laquelle il profita du premier mouvement d'arrière qu'il vit faire à l'ennemi, pour le rejeter dans ses défilés et le mettre en désordre.

Dans cet exemple, je trouve une réflexion générale à faire, utile à tous ceux qui se trouvent chargés des affaires, soit de guerre, soit de politique; c'est qu'on doit toujours comparer les différens avis que l'on reçoit sur le même sujet, sans que la prévention de la sûreté de l'un fasse négliger la même précaution pour se garantir contre l'événement que pourrait avoir celui que l'on aura cru le moins sûr, en supposant qu'il se trouvât pourtant être le véritable.

Quoique de tous les avis, ceux qui viennent d'un correspondant ou d'un espion, dont on a souvent éprouvé la fidélité, paraissent devoir être les plus sûrs, il est pourtant possible que le correspondant ou cet espion, qui croit le plus fidèle, puisse être double ou qu'il puisse avoir été découvert et forcé à donner un faux avis. C'est pourquoi il est toujours prudent de comparer ensemble tous les avis que l'on reçoit sur un même sujet, et de chercher à s'assurer de la vérité par plusieurs manières.

Combat du Spirebach, en 1692.

En cette même année 1692, il y eut un combat en Allemagne un assez grand combat sur une branche du Spirebach, entre un camp détaché de l'armée de M. le maréchal de Lorges et l'armée entière des ennemis.

J'avais eu ordre d'aller prendre le commandement de neuf bataillons, d'un régiment de cavalerie et d'un régiment de dragons détachés de l'ar-

te, qui était à Marekheim, et qui, sur les ordres de M. de Melac, devait veiller à ce que l'armée ennemie, campée auprès de Manheim, ne passât de pont sur le Rhin. M. de Melac étant tombé malade, notre général donna d'aller prendre le commandement de ce corps.

Lorsque j'arrivai, je trouvai qu'à la fin d'une crue du Rhin, l'ennemi avait son pont, entre l'île de Sanden et le Palatinat, sans que M. de Melac en eût eu connaissance, et sans qu'il y avait déjà plus de quatre mille hommes des ennemis passés. Ce pont seul était supérieur au mien, et, par la maladie qui s'y était répandue, à moins de trois mille hommes des armes. Je n'eus donc de parti à prendre que celui de me couvrir de la rive gauche du Spirebach, qui passe au sud de Spire, et d'en donner prompt avis à notre général, qui était à deux lieues de moi, afin de recevoir ses ordres, et en attendant, de chicaner aux ennemis le débouché de la rive d'Opau, à laquelle leur pont ne pouvait passer.

Cela me réussit durant vingt-quatre heures, pendant lequel temps je me retranchai sur le bord du Spirebach, sur le front que je pouvais occuper. Dans cette disposition, j'attendis les ordres de M. le maréchal de Lorges et des ennemis. Les ordres que je reçus de M. de Lorges furent de quitter ce poste et de me retirer à Philisbourg, de passer le Rhin, et de lui aller marquer un camp pour son armée.

Il espérait, par ce mouvement, de forcer l'ennemi à repasser le Rhin; mais lorsque je reçus cet ordre, il ne m'était plus possible de l'exécuter, parce que l'armée ennemie entra dans le landwert de Spire, et n'était plus qu'à une portée et demie de canon de moi.

La lenteur de l'ennemi à entrer dans le landwert, et à faire sa disposition pour m'attaquer, fit qu'il ne marcha à moi que sur les quatre heures du soir. Je soutins son feu et ses efforts jusqu'à minuit, qu'il se remit en arrière, laissant mille à douze cents hommes tués sur le front de l'attaque, avec fort peu de perte de mon côté, parce que j'étais retranché.

Deux fautes, que fit l'ennemi, sauvèrent ce faible corps, attaqué par quarante-deux bataillons et cent escadrons. La première fut sa lenteur à entrer dans le landwert, et son attention sur le feu de cinq pièces de canon que j'avais. La seconde fut dans sa disposition pour m'attaquer, qu'il n'étendit que contre le front que je pouvais lui opposer. S'il m'avait embrassé, comme il le pouvait facilement faire par sa supériorité, il est certain que j'aurais été accablé en fort peu de temps.

Le récit de ce combat servira d'exemple pour faire connaître combien grand est le danger que court un petit corps qu'on laisse trop longtemps exposé à portée d'une armée supérieure.

J'étais retenu par les ordres de M. le maréchal de Lorges, et lorsque je reçus de lui celui de me retirer à Philisbourg par la petite Hollande, l'ennemi était trop proche de moi pour le pouvoir exécuter. J'avais trois lieues de plaines à passer près d'une cavalerie de cent escadrons, qui m'aurait taillé en pièces dans ce trajet.

Bataille de Nerwinde, en 1693.

L'année 1693 me fournit les réflexions à faire sur la bataille de Nerwinde. Comme j'ai déjà parlé ailleurs de cette action, dans les réflexions sur les matières des chapitres précédens,

je ne dirai ici que ce qui convient au chapitre des batailles.

L'ennemi, à la première vue de la cavalerie de l'armée du roi aurait pu, s'il n'avait point voulu combattre, quitter son camp, et mettre la Getthe devant lui. Il avait plus de temps qu'il ne lui en fallait, pour faire avec sûreté ce mouvement; mais il crut pouvoir rendre son poste si bon, que M. de Luxembourg n'oserait l'y attaquer.

Voici quelle fut la disposition de M. le prince d'Orange. Il retrancha le front de son camp où il le crut nécessaire; il mit de l'infanterie dans le village de Nerwinde, qui fut aussi retranché. Ce village se trouvait dans son centre, et par le derrière il tenait à sa ligne d'infanterie, et au retranchement par les flancs, de sorte qu'il ne pouvait être embrassé. M. le prince d'Orange occupa à sa gauche le village de Romsdorff sur le bord du ruisseau de Landen; il retrancha aussi la tête de ce village, qui par le flanc tenait au retranchement. Sa droite était appuyée à la Getthe, et couverte depuis cette rivière jusqu'à Nerwinde d'une forte haie, qu'on ne pouvait passer qu'en défilant un à un. Tout le front était couvert de plus de cent pièces de canon.

La disposition de M. de Luxembourg fut telle que je vais le dire. Ce général, comme je l'ai déjà fait remarquer, était arrivé à la vue du camp ennemi sur les trois heures après midi, seulement avec son aile droite de la cavalerie; le reste de l'armée ne put arriver que depuis ce temps-là jusqu'à minuit. M. de Luxembourg ne laissa pas de s'avancer avec sa cavalerie, jusqu'à la hauteur du village de Sainte-Gertrude, où le front de la plaine étant assez serré, il y plaçait ses troupes sur plusieurs lignes, à mesure qu'elles arrivaient.

Les quatre premiers bataillons qui

arrivèrent, furent employés à charger les détachemens de l'armée ennemie qui occupaient Landen; qui se trouva un peu à la tête de la gauche du camp de l'ennemi, et qui devait le lendemain jour de la bataille, être la droite de l'armée du roi, lorsqu'elle marcherait à l'ennemi.

Cette première faute que fit M. le prince d'Orange, en ne soutenant pas ce poste, et en l'abandonnant trop facilement, donna le moyen à M. de Luxembourg de placer pendant la nuit plus de quarante bataillons entre Landen et Romsdorff, et à la gauche de Landen, devant la gauche de l'ennemi, et la cavalerie de l'aile gauche n'ayant assez de terrain sur le front ni même fond pour se placer derrière l'infanterie retranchée, fut obligée de se tenir en potence, la droite au-dessus de Romsdorff, et la gauche sur Loo, sans tête au ruisseau de Landen.

Cette disposition particulière de la gauche de l'ennemi, dont je n'ai pas parlé, en disant qu'elle était la générale pour son front, rendit cette disposition inutile pendant la bataille.

Voilà quelle fut la disposition de l'infanterie de la droite de l'armée du roi pour l'attaque du lendemain.

La cavalerie de la droite était, comme je l'ai dit, à la hauteur du village de Sainte-Gertrude, et les seize escadrons de dragons de la droite restèrent pendant la nuit à la droite de Landen, furent, avant que le combat commençât, placés au-dessus de ce ruisseau, vis-à-vis de l'aile gauche de cavalerie de l'ennemi, tant pour la contenir, que pour chercher des passages sur le ruisseau et agir contre le flanc de l'ennemi, l'occasion s'en présentait.

Le centre où M. de Luxembourg manquait de front, s'était pendant la nuit placé sur onze lignes, tant de cavalerie

de l'infanterie, fut par ce général ordonné entre cinq et six heures du matin, par un mouvement en avant si beau, si savant, que sa marche à l'ennemi fut son ordre de bataille sur deux lignes; ce qui fut exécuté sous le feu du canon de l'ennemi qui avait commencé à tirer à quatre heures et un quart du matin.

L'infanterie de la gauche des première et seconde lignes fut destinée à l'attaque du village de Nerwinde, et l'aile gauche de cavalerie se mit en s'étendant vers la Getthe derrière la droite de l'ennemi, avec ordre de pénétrer la haie, que j'ai dit qui couvrait un peu de loin la droite de l'ennemi, et de charger la cavalerie de l'aile, en cas qu'elle pût se former dedans de la haie, et suivant qu'elle paraissait que l'attaque du village de Nerwinde prospérerait; parce qu'il aurait été impossible à notre cavalerie d'occuper ce terrain en dedans de la haie, si que l'ennemi aurait été le maître de ce village.

Voilà quelle fut la disposition générale des deux armées, au moment qui précéda la bataille. Elle fait voir que le côté des ennemis, quoique leur artillerie fût en bataille derrière des retranchemens, cependant ce front retranché se réduisait à des points d'attaque, comparables à celle de tout le front; c'étaient les villages de Nerwinde et de Bunsdorf, excédant le front retranché, qui ne pouvait être abordé, sans essayer en flanc le feu de ces deux villages.

Ainsi donc avant que de combattre l'ennemi par tout son front, il fallait lui avoir fait abandonner les deux villages, et par conséquent il fallait encore que l'armée du roi essayât tranquillement le feu du canon de l'ennemi, et celui du front du retranchement, au

moins jusqu'à ce que le village de Nerwinde fût emporté, et que les fronts de l'armée pussent s'avancer au front du retranchement, pour l'attaquer en même temps.

Le combat commença sur les six heures du matin par l'attaque du village de Nerwinde, qui fut emporté en peu de temps. Mais comme l'ordre que M. de Luxembourg avait donné, pour que sa droite attaquât le centre et la gauche de l'ennemi, dans le moment que l'on verrait prospérer l'attaque du village de Nerwinde, ne fut point exécuté par le général qui commandait la droite de l'armée du roi, les troupes qui étaient entrées dans Nerwinde un peu trop en désordre, et qui n'avaient pas eu la précaution de se placer dans tout le travers du village du côté de l'ennemi, en furent chassés par l'infanterie ennemie de la gauche, qui se déposta du front du retranchement, pour aller faire cette attaque.

Ce mouvement était vu de toute notre droite, et il fut proposé au général qui la commandait, d'en profiter, en faisant sur-le-champ attaquer ce front, qui venait d'être dégarni en partie de l'infanterie, qui avait marché pour reprendre Nerwinden. Ce fut en vain que cette proposition fut faite, quoique ce mouvement et cette attaque eussent vraisemblablement décidé du gain de cette bataille dès ce moment même.

L'infanterie de l'armée du roi qui avait été chassée de Nerwinde, s'étant rétablie de son désordre, ce village fut une seconde fois attaqué et emporté par M. de Luxembourg. Mais les troupes ne purent encore s'y maintenir, parce que ceux qui les commandaient, ne surent pas se mieux placer dans le village, qu'ils l'avaient fait la première fois, et furent une seconde fois rechassés par la même infanterie de la gauche

des ennemis, qui s'était encore déplacée pour marcher à cette attaque ; ce qu'elle fit aussi impunément que la première fois.

Par ce que je viens de dire il est aisé de comprendre, que si le général de la droite de l'armée du roi avait ces deux fois exécuté les ordres de M. de Luxembourg, et avait fait attaquer la gauche et le front du retranchement, dans le temps qu'il voyait que l'ennemi le dégarnissait, il est certain que non-seulement la bataille de Nerwinde aurait duré cinq ou six heures de moins, mais qu'elle aurait infiniment moins coûté d'hommes.

Dans cet état M. de Luxembourg, qui n'était pas homme à se rebuter par ces deux attaques malheureuses, vint lui-même prendre à sa droite une partie de l'infanterie qui y était, et la maison du roi. Avec ces troupes fraîches il attaqua une troisième fois Nerwinde, et l'emporta.

Les ennemis qui deux fois avaient impunément dégarni leur gauche pour reprendre Nerwinde, en furent punis cette troisième fois. Le général de la droite ayant marché lui-même avec les troupes que M. de Luxembourg était venu prendre, je restai seul pour commander la droite, que je mis d'abord en disposition d'attaquer la gauche de l'ennemi, dès qu'il m'en fournirait l'occasion. C'est ce qu'il ne manqua pas de faire, en déplaçant encore son infanterie, même plus tôt qu'il n'avait fait les deux premières fois, parce qu'il voyait que M. de Luxembourg avait attaqué le village avec un plus grand nombre de troupes.

Je laissai donc marcher l'infanterie ennemie, jusqu'à ce que je la jugeai hors de portée de revenir à son retranchement, avant qu'il pût être abordé par l'infanterie du roi. Je chargeai de

cette attaque le marquis de Créquy, je me mis à la tête de la cavalerie de droite, que je menai à l'endroit du front de l'ennemi, qui n'était fermé que par des chariots d'artillerie mis en travers.

L'infanterie ennemie de la gauche qui était en marche pour aller soutenir Nerwinde, voyant toute la droite de l'armée du roi en mouvement vers le front du retranchement, et jugeant que l'infanterie qui y était restée, ne serait pas capable de soutenir l'effort de la cavalerie du roi, voulut revenir à son poste ; mais elle n'en eut pas le temps, parce qu'il se trouva abordé par l'infanterie que le marquis de Créquy y avait conduite. Ainsi cette infanterie ennemie qui était de neuf bataillons, se forma en bataillon carré, pour résister à la cavalerie, avec laquelle j'étais dans les retranchemens.

Mais dans ce moment la destruction de ces neuf bataillons ne faisait mon objet principal. L'endroit par où j'avais forcé le retranchement était le plus élevé du camp de l'ennemi, et je voyais au-dessous de moi que le prince d'Orange faisait marcher toute sa droite pour attaquer de nouveau Nerwinde, ignorant encore que la gauche était forcée.

Je mis donc la cavalerie en bataille faisant tête au flanc de M. le prince d'Orange, pour le charger, en cas qu'il s'avancât à Nerwinde. M. de Luxembourg, à qui j'avais fait savoir que toute la droite était maîtresse de la gauche du camp des ennemis, fit même temps faire un grand effort de toute sa gauche et à son centre, ce qui forma entre Nerwinde et le front de l'ennemi, qui, se trouvant trop serré par un recoude de la Getthe, fut entièrement débordé par notre gauche, et entièrement taillé en pièces ou dans la Getthe. Ainsi toute la droite

centre de l'ennemi furent entièrement battus.

La cavalerie ennemie de la gauche, n'avait pas eu de place sur le front de la ligne, avait été mise, comme je l'ai dit, en potence, faisant tête au village de Landen. Dès qu'elle vit l'infanterie de la droite de l'armée du roi maîtresse du retranchement, elle songea qu'à se retirer à Loos; ce qu'elle fit assez paisiblement, parce qu'elle se trouvait éloignée du lieu où l'effet de l'action venait de se passer. Elle ne pouvait même faire mieux, parce qu'elle n'avait pas assez de temps pour faire un mouvement qui l'eût en état de charger de front les troupes de notre droite, qui avaient occupé le retranchement.

Il fut ainsi que se termina la bataille de Nerwinde, dans laquelle les ennemis perdirent plus dix-huit mille hommes, tués ou pris, cent quatre canons de canon, et un nombre prodigieux d'officiers, de drapeaux et d'étendards.

Il me paraît à propos de dire ici une chose particulière, qui fut en partie l'effet de ce que l'infanterie du roi, toujours maîtresse de Nerwinde, ne put s'y maintenir; c'est que dans ce lieu-là, les paysans dans les villages, au lieu de haies, séparent leurs héritages par de petits murs de terre, d'environ cinq pieds de haut et d'un pied d'épais, et que l'infanterie qui abordait au même temps les avenues retranchées et barricadées du village, et ces petits murs qui se trouvaient sur la campagne, se resserrait sur l'infanterie qui avait chassé l'ennemi des avenues retranchées, pour entrer avec elle dans le village, et qu'ainsi elle ne pouvait pas l'ennemi que par un front, qui n'avait d'étendue que la largeur de la rue, sans penser qu'il lui fût capital,

pour se procurer un front, de démolir ces petits murs de terre, qui auraient pu l'être dans un moment du côté par où on avait attaqué, et sans songer à border d'infanterie ces petits murs, du côté par lequel le village tenait à la ligne, pour faire un front au moins égal à celui de l'ennemi, lorsqu'il reviendrait attaquer le village; ce qui était pourtant bien aisé à penser, puisque l'on voyait toute la ligne d'infanterie de l'ennemi placée à portée de revenir au village; de sorte qu'effectivement lorsque l'ennemi revint attaquer le village, il aborda lui-même ces petits murs, qu'il ne trouva pas garnis de troupes, en même temps qu'il abordait l'avenue du village, qu'il avait eu soin d'ouvrir de son côté. Ainsi il se trouvait un front pour son attaque, plus étendu que celui que notre infanterie occupait pour sa défense.

Les ennemis de la gloire de M. de Luxembourg ont dit fort mal à propos, que ce général aurait pu sur-le-champ profiter de cette grande victoire plus qu'il ne le fit. Je renvoie à ce que j'ai dit ailleurs pour en faire connaître l'impossibilité, cette discussion n'étant pas du sujet de ce chapitre.

Le récit de cette belle journée me servira donc à faire voir qu'une armée, quoique bien retranchée par son front et avec ses ailes couvertes, peut être attaquée et battue par une armée égale, parce que les mouvemens de l'attaquant sont libres, son front sans embarras, et que souvent l'attaqué n'a pu se donner assez de fond, et le faire occuper par un nombre de troupes suffisant, pour résister à celui par lequel il est attaqué.

En ce cas ses ailes couvertes l'embarrassent plus qu'elles ne lui servent, puisqu'elles restent sans action, par le manque de terrain pour faire leurs

mouvemens. Cet ennemi retranché, n'ayant pas assez de fond pour placer toutes ses troupes sur plusieurs lignes, assez distantes les unes des autres, pour se pouvoir procurer une liberté entière dans leurs mouvemens, se trouve obligé à mettre des troupes en potence, lesquelles lui deviennent inutiles pour son front, dont elles ne peuvent réparer le désordre, parce qu'elles ne peuvent présenter un front capable de charger avec succès un ennemi qui a mis en désordre les troupes qui gardaient le front retranché.

Ainsi, dès que son front est ouvert et que l'ennemi qui l'a abordé peut s'y maintenir un peu de temps, il est certain qu'il faut qu'il perde de son terrain intérieur; ce qui le mettant dans l'impossibilité de faire ses mouvemens, il faut de nécessité que le désordre de la tête se communique au reste de l'armée, sur laquelle tombe ce premier front en désordre, et sans terrain pour se reformer, ou pour donner à la seconde ligne un espace libre pour se porter en avant sur l'ennemi.

Bataille de la Marsaille, en 1693.

Cette même année 1693 me fournit encore des réflexions à faire sur la bataille de la Marsaille, gagnée en Piémont par l'armée du roi, commandée par M. le maréchal de Catinat.

M. le duc de Savoie avait poussé ce général jusqu'au fond de la vallée de Pragelas; il avait ensuite pris le fort de Sainte-Brigide, au-dessus de la citadelle de Pignerol. Il avait bombardé la place, et se préparait à l'assiéger dans les formes.

M. de Catinat aurait peut-être pu s'opposer aux entreprises de ce prince avec le corps d'infanterie qui était à ses

ordres, fort supérieur à celui de M. duc de Savoie, si son plan général défensif avait été différent de ce qu'il était; mais comme je ne parle ici que des batailles, je n'entrerai pas dans cette discussion, en ayant parlé de leurs.

Je dirai seulement que, dans la constance présente, M. de Catinat n'avait pas assez de cavalerie pour entrer dans la plaine de Piémont et y combattre M. de Savoie, pour lui faire abandonner son dessein sur Pignerol. Il attendit donc, dans la situation où il s'était mis, que la cavalerie détachée de l'armée d'Allemagne, pour le venir joindre, fût arrivée.

Par la situation de M. de Savoie, il voit que M. de Catinat ne pouvait plus assembler sa cavalerie que dans la vallée de Suze, et déboucher ensuite par Rivoli pour marcher à l'ennemi. M. de Savoie, qui se faisait un capital de tenir Pignerol serré du côté du Pragelas, et qui était résolu à combattre l'armée du roi, en attendant qu'elle marchât à lui par le côté de Piémont, laissa paisiblement déboucher M. le maréchal de Catinat de la vallée de Suze.

Cette première faute de ce prince était fort grande, car il laissait planer l'armée du roi entre son armée et le rivage; et par conséquent, supposé que M. de Catinat eût pu faire vivre son armée quelque temps où elle était, il est certain que pendant tout ce temps-là M. de Savoie n'aurait rien pu tirer de Turin ni du Piémont.

Mais comme ce prince croyait battu au lieu qu'il fut battu, il comptait qu'il détruirait totalement l'armée du roi, qui n'aurait de retraite après le combat qu'à Suze, et qu'après la bataille gagnée, en faisant prendre le revers de cette vallée, par Cumiana et

Jaren, à toute son infanterie, il empêcherait que les débris de l'armée ne pussent se rassembler à Suze, prendrait cette place dès qu'il se présentait devant, poursuivrait l'armée jusque dans la Savoie, après quoi la prise de Pignerol lui serait sûre. Le projet était bon s'il avait réussi, mais sujet à de trop grands inconvénients, s'il ne réussissait pas.

La seconde faute que fit M. de Savoie fut celle de quitter trop tard le siège de Pignerol, de sorte qu'il ne put venir au-devant de l'armée du roi qu'à Marsaglia, entre les ruisseaux de la Cisola et de Non, qui, dans cette saison, sont presque à sec.

L'avantage que ce prince crut avoir eu dans cette disposition, était qu'il tenait son champ de bataille de manière qu'en cas qu'il fût battu, il pût se retirer au Pô du côté de Villefranche et de Saluce, et que si au contraire il battait l'armée du roi, il se pouvait à portée de faire passer, comme je viens de le dire, une partie de son infanterie par Cumiane et Jaren, pour achever de détruire l'armée du roi dans sa retraite par la vallée de Jaren.

Cette disposition fait voir que M. de Savoie abandonnait les hauteurs de Piosasc, où il aurait pu appuyer sa gauche, en relevant sa droite vers le Pégion, de sorte que sa gauche se trouvait sans protection, et que sa droite fut appuyée qu'aux petits bois de Volvera, où il avait jeté quelques bataillons, et ces bois, à proprement parler, n'étaient que des broussailles, fort utiles même à la cavalerie.

Par l'abandon des hauteurs de Piosasc, l'armée du roi eut le moyen d'étendre sa droite jusqu'au pied des hauteurs, et de déborder ainsi la gauche de l'ennemi, par où son désordre

commença, et se communiqua ensuite aisément au centre. La gauche et le centre se repliant sur la droite, il fut facile à l'armée du roi de s'avancer sur le terrain du champ de bataille de l'ennemi, et de le lui faire abandonner.

Dans cet exemple de la première espèce des grandes actions, qui sont celles où les deux armées sont en bataille et se chargent de front partout, je trouve plusieurs réflexions à faire, les unes sur la manière de combattre, les autres sur le choix du lieu où l'on veut combattre, et enfin sur les raisons pour combattre.

Sur la manière de combattre, je dirai qu'il est essentiel à un général, qui veut recevoir la bataille de son ennemi, de le forcer au moins de la lui donner avec tous les désavantages qui se peuvent trouver à l'attaque d'une armée bien postée.

Si M. le duc de Savoie avait appuyé sa gauche aux hauteurs de Piosasc, comme je l'ai dit, il est certain que M. de Catinat aurait trouvé beaucoup plus de difficulté à battre son armée, parce que ç'aurait été un préalable à M. de Catinat de déposter l'infanterie ennemie de cette hauteur, ce qui aurait pu être fort difficile par la nature du terrain, élevé et difficile à déborder en se soutenant sur la hauteur.

Sur le choix du lieu où l'on veut combattre, je dirai que si M. de Savoie s'était avancé avec toute son armée au débouché de la vallée de Suze, il aurait été impossible à M. de Catinat de s'étendre dans la plaine devant ce prince pour le combattre. A la vérité, par ce mouvement, M. de Savoie s'éloignait de Pignerol, et laissait M. de Catinat le maître de porter son infanterie à cette place, par les cols qui sont entre la vallée de Suze et le Pragelas;

mais dans le fond qu'est-ce que cela aurait produit ? Il aurait été absolument impossible à la cavalerie de l'armée du roi de subsister dans la vallée de Suze, et elle aurait été contrainte de repasser incessamment en Savoie et en Dauphiné.

Ainsi, puisque le siège de Pignerol n'était pas encore formé, il n'y avait aucun inconvénient pour M. de Savoie de s'éloigner de cette place, pourvu que cet éloignement lui produisît un avantage capable de détruire l'armée du roi, ou au moins de mettre, par le manque de subsistances, M. de Catinat dans l'impossibilité de se rapprocher une seconde fois de lui avec sa cavalerie.

Ainsi donc M. le duc de Savoie, en s'éloignant de Pignerol, n'abandonnait point une entreprise formée, et ne faisait que la remettre à un temps plus favorable.

Sur les raisons pour combattre, je dirai que M. de Savoie n'en a eu en cette occasion aucune de celles que j'ai dit être les véritables et bonnes raisons qui doivent porter un général à chercher les occasions de combattre son ennemi.

Ce prince n'a été porté à donner la bataille à la Marsaglia que par présomption, et enflé de quelques succès heureux qu'il avait eus la campagne précédente, et dans le commencement de celle-ci. Il a cru qu'il battrait l'armée du roi, et que la battant à la Marsaglia, ainsi engagée dans la plaine, il détruirait l'infanterie avant qu'elle pût avoir trouvé sa retraite à Suze, où elle n'oserait même se rassembler sous la protection de cette place, dont la ville ne valait rien, et le château était trop petit pour la contenir.

Il crut aussi que la cavalerie, en cas qu'elle rentrât dans la vallée de

Suze, ne pourrait s'y arrêter et repasserait en Savoie et en Dauphiné, après quoi il prendrait Pignerol en fort peu de temps avec une partie de son infanterie, et passerait avec toute son armée pour la faire hiverner jusque dans Lyon et Grenoble.

Voilà comme M. de Savoie a procédé lorsqu'il a donné la bataille de la Marsaille ; d'où je conclus que toutes les fois qu'un général s'écarte des principes et des bonnes règles, il risque de manquer son projet, qui, pour n'être point judicieusement concerté, le jette dans de grands inconvénients pour la suite.

On a reproché à M. le maréchal de Catinat de n'avoir pas assez profité d'une victoire aussi complète, de n'avoir pas pris Coni, et fait hiverner l'armée du roi dans la plaine de Piémont. Comme je ne servais pas de cette armée, je ne dirai sur ce sujet que ce que j'en ai appris, qui est que l'on n'a point fait parvenir à ce général les munitions de guerre et de bouche nécessaires pour exécuter le siège de Coni, et pour faire subsister l'armée au delà des monts. Ainsi il se pourrait que ce ne fût pas un reproche équitable à faire à M. le maréchal de Catinat.

Jusqu'à présent j'ai eu à faire remarquer bien plus de fautes faites par les généraux de nos ennemis que par ceux que le roi a employés dans son commandement de ses armées. Il n'y aura pas de même pour ce qui me reste à dire sur la discussion des batailles et des grands combats qui se sont donnés depuis le commencement de cette guerre. Tous leurs événements malheureux ne peuvent raisonnablement être attribués qu'à ceux qui ont été chargés en chef de la conduite des armées, ce qui sera aisément prouvé par la manière dont

se sont conduits, tant avant que le
par même de ces grandes actions.

Combat de Carpi, en 1701.

La première action de la guerre qui
commencé en 1701 est de la seconde
pièce : c'est celle du combat de Carpi,
ané en Lombardie. Le hasard seul
cause que son événement ne fut pas
ièrement décisif contre les deux
armées, pour la guerre d'Italie,
de son commencement. Pour prou-
ver cette vérité, il est nécessaire de
lequel était le projet de cette guerre
de notre part, et ce qui s'était passé
fut cette journée.

Le plan général que le roi se fit,
pour soutenir la guerre en faveur de la
monarchie d'Espagne, dévolue à Phi-
lippe V contre l'empereur et tous ses
amis, était d'une guerre défensive,
comme je l'ai dit ailleurs. Ainsi M. le
maréchal de Catinat, à qui le com-
mandement de l'armée d'Italie fut
donné, eut des instructions pour sa
conduite qui le gênèrent trop dans ses
premiers mouvemens. Il ne lui avait
été permis de s'opposer au débou-
quement de l'armée de l'empereur à la
fin du Trentin. Cette armée était
commandée par M. le prince Eugène ;
de sorte que ce prince se trouvait,
avec toute son armée, dans la plaine
de Vérone, en delà de l'Adige, sans
qu'il eût été permis à M. de Catinat
de s'y opposer, sur les terres de la ré-
publique de Venise, au delà de cette
rivière.

On voit, par ce récit, que M. le prince
Eugène se trouvait en Italie avec une
armée puissante, à l'entrée de laquelle
il aurait été facile de s'opposer avec
l'apparence d'un succès heureux. M. le
maréchal de Catinat était en deçà de

l'Adige avec toute son armée ; ses or-
dres lui défendaient le premier acte
d'hostilité. Ainsi il voyait défilér de-
vant ses yeux l'infanterie de l'armée de
l'empereur, qui descendait des monta-
gnes pour s'approcher de l'Adige au-
près de Vérone, sans oser s'y opposer.

L'armée du roi était séparée en plu-
sieurs corps. Une partie de l'infanterie
occupait le poste de Rivoli sur le bord
de l'Adige, au-dessus de Vérone, et
poussait des postes sur le mont Baldo,
pour empêcher seulement que l'en-
nemi ne prît sa marche entre le lac de
Guardia et l'Adige, et ne se portât d'a-
bord auprès de Peschiéra et du Mincio.
La plus grande partie de la cavalerie
et le reste de l'infanterie étaient vis-à-
vis de Vérone. Par cette première dis-
position, M. le maréchal de Catinat
eut s'opposer également aux premiers
efforts de M. le prince Eugène, soit
que son dessein fût de porter son ar-
mée d'abord à Peschiéra, soit que ce
prince voulût passer l'Adige à Vérone
ou sur des ponts proche de cette place ;
car on ne pouvait douter que la neu-
tralité des Vénitiens ne fût entière-
ment favorable à l'empereur.

On ne croyait pas d'ailleurs que,
dans le commencement de la révolu-
tion d'Espagne, le Milanais fût bien
disposé pour son nouveau roi. C'est ce
qui fit imaginer qu'il suffisait d'empê-
cher que l'armée de l'empereur n'y
pût entrer ; ce que l'on croyait opérer
en retenant cette armée de l'autre côté
de l'Adige.

Cette première disposition ne dura
guère, parce que M. le prince Eugène
s'étendit le long de l'Adige, au-des-
sous de Vérone, jusque vis-à-vis de
l'Abadia. M. de Catinat s'étendit aussi
de son côté, et porta sa droite jusqu'à
Saint-Pierre de Laigniogo et à Carpi,
sans diminuer pourtant le corps d'in-

fanterie qu'il avait à Rivoli, parce que M. le prince Eugène avait aussi laissé de l'infanterie vis-à-vis de Rivoli, qui paraissait toujours vouloir passer l'Adige en cet endroit.

On sait que l'Adige, qui coule au midi depuis sa source jusqu'au Pô, un peu au-dessus de Vérone, tourne tout à coup au levant. Il est donc aisé de voir que M. le prince Eugène, ainsi étendu, pouvait être ensemble en bien moins de temps que M. de Catinat, qui avait bien plus de chemin à faire pour se rassembler.

Aussi ce prince se servit-il de cet avantage pour faire passer une partie de son armée au-dessous de l'Abadia, pendant qu'il laissait encore à M. de Catinat les attentions du côté de Rivoli. Après cela ce prince mit ce corps assez en force, pour, à l'aide du pays fort coupé qui est entre l'Adige et le Pô, ne pas craindre ce quartier trop faible de Carpi, ni celui de Saint-Pierre de Laignigo, où était M. de Tessé avec la plus grande partie de la cavalerie, comme dans un centre, à se pouvoir porter également à Carpi et du côté de Vérone, suivant qu'il en serait besoin.

Cette seconde disposition de M. le maréchal de Catinat ne m'a jamais paru bonne; son armée était trop séparée. Je suis persuadé qu'on ne peut jamais, en se séparant soi-même, s'opposer efficacement à un ennemi qui est ou qui peut être ensemble en moins de temps qu'on ne peut en avoir pour se rassembler, et que l'on court toujours risque d'avoir des quartiers battus, quand on se sépare ainsi.

Tout ce que je viens de dire de ces premiers mouvemens, qui ne sont pas du sujet de ce chapitre et qui ont même été traités ailleurs, n'est que pour faire connaître que ce fut véritablement

cette séparation de l'armée du roi qui fit concevoir à M. le prince Eugène le dessein de la battre en détail.

Pour y parvenir, ce prince crut qu'il fallait donner à M. de Catinat de nouvelles attentions, sans pourtant lui ôter celles qu'il continuait d'avoir du côté de Rivoli et de Vérone. Pour cela M. le prince Eugène avança un corps de troupes jusqu'au Pô, vis-à-vis Ferrare, et fit travailler à un pont sur cette rivière; comme s'il eût eu dessein de faire passer son armée dans l'état de la Mirandole, et dans le Modénois, dont on savait que le prince était affectonné à la maison d'Autriche. Il fit même passer quelque cavalerie sur un pont volant, laquelle se montra aux portes de Ferrare. Ce mouvement engagea M. de Catinat à s'étendre encore plus qu'il ne l'était, et à faire passer un corps d'infanterie sur le pont du Pô, qu'il avait dans le Sereglio. Ce corps vint occuper le poste de la Stelata, presque vis-à-vis M. le prince Eugène.

Ce fut ce temps, que ce prince jugea favorable à l'exécution de son projet, de battre l'armée du roi en détail. Il marcha à Carpi avec un corps de troupes, et fit marcher M. le prince de Commerci avec un plus gros corps de cavalerie, pour pénétrer entre Carpi et l'Adige, dans le même temps qu'il pourrait avoir forcé le quartier de Carpi; après quoi ces deux corps rejoints auraient aisément pu battre M. de Tessé, qui était à Saint-Pierre de Laignigo, ce qui achevant de séparer le corps qui était le long de l'Adige, et à Rivoli, de celui qu'on avait posté à la Stelata, et à portée de notre pont du Pô, il était sûr que toute l'armée du roi se serait trouvée battue en détail. Dès lors le Milanais et l'Italie auraient été perdus. Voilà l'effet qu'auraient produit les mouvemens de M. le prince

Eugène, dont M. de Catinat n'avait pas pénétré la vue, prise sur la disposition trop étendue qu'il avait donnée à son armée.

Tout semblait concourir, de notre part, à rendre l'exécution de ce grand projet facile et sûre. M. de Catinat avait continuellement pris pour vraies, toutes les fausses attentions que M. le prince Eugène lui avait données. Nous étions séparés en sept ou huit corps, pendant que M. le prince Eugène, qui paraissait être séparé aussi bien que nous, ne laissait pas de s'être ménagé les moyens de se rejoindre en deux corps, supérieurs à ceux que l'on aurait pu lui opposer.

Les éléments seuls nous furent favorables, et empêchèrent ce jour-là la ruine entière de l'armée du roi. Un orage prodigieux, qui survint au moment que M. le prince Eugène commençait sa marche, rendit le pays par lequel la colonne de M. le prince de Commerci devait passer, si impraticable pour la cavalerie, qu'elle fut obligée de prendre un détour de plus de cinq lieues, pour arriver à son rendez-vous, entre Carpi et l'Adige; de sorte que le quartier de Carpi fut attaqué et battu par M. le prince Eugène, sans que la colonne de M. de Commerci y perût.

Ainsi le quartier de Saint-Pierre de Laignago eut le temps de recueillir les débris du quartier de Carpi; de monter à cheval; de lever son camp, et de se reposer sur les autres quartiers voisins du Mincio, en abandonnant Rivoli, et les bords de l'Adige.

Quoique ce grand projet n'ait pas eu tout le succès, que son auteur en devait raisonnablement espérer, puisqu'il ne produisit qu'un fort léger combat à Carpi, il n'en doit cependant pas être moins admiré par ceux qui savent la

guerre. Il y faut remarquer un dessein capablement conçu, et sagement conduit, par des mouvemens couverts de démonstrations différentes du véritable objet, mais pourtant si apparentes, et si propres à persuader, que le général opposé, et attentif, a continuellement pris le faux apparent pour le vrai, quoique toujours à portée de pouvoir distinguer le véritable d'avec l'apparent.

Ce combat, quoique fort peu considérable pour la perte des hommes, ne laissa pas de produire des effets remarquables. Les troupes du roi ne purent se rassembler qu'auprès du Mincio, parce que toute l'armée de l'empereur passa l'Adige sans perte de temps. On ne put même se tenir que peu de jours en delà du Mincio, parce que M. le prince Eugène passa cette rivière auprès de Monzabano; et l'on fut contraint de se retirer derrière l'Oglio et l'Adda, pour empêcher l'ennemi d'entrer dans le Milanais par le Bressan; parce que dans ce commencement on craignait une révolution entière dans cet État où il n'y avait que des troupes espagnoles et italiennes. Ainsi M. le prince Eugène resta le maître de tous les pays entre l'Adige et l'Adda, à la réserve de Mantoue, où on laissa une forte garnison.

J'ai dit ci-dessus, que M. le maréchal de Catinat avait été dans sa première disposition trop gêné par les ordres de la cour, et qu'il ne lui avait pas été permis de s'opposer à M. le prince Eugène, lorsque son armée débouchait du Trentin, pour entrer dans l'état de Venise.

Cette première faute, qui constamment était fort grande, par rapport au plan général de la guerre, ne peut donc être attribuée à ce général. Mais aussi peut-on lui pardonner, de n'avoir pas

réfléchi avec attention sur les premiers mouvemens de M. le prince Eugène, après que ce prince eut fait passer l'Adige à une partie de son armée, laissant l'autre vis-à-vis de Rivoli et de Vérone? Ce raisonnement même, qui l'aurait conduit à pénétrer le véritable dessein de son ennemi, me paraît fort simple, et ne consistait que dans la position des deux armées. Voici comme il devait être fait.

Le véritable dessein de M. le prince Eugène ne peut plus être de passer l'Adige avec toute son armée, au-dessus de Vérone, pour chercher à s'approcher du Milanais par le côté du Bressan, puisqu'il a passé cette rivière avec une partie de ses troupes, au-dessous de l'Abadia, et qu'il s'est même étendu jusqu'au Pô, parce qu'il ne pouvait plus tenter ce passage de l'Adige au-dessus de Vérone, qu'avec un corps peu considérable, tel qu'est celui qu'il a laissé à portée de Vérone, par conséquent quand le corps que je laisserai à Rivoli, serait inférieur à celui qui lui sera opposé, l'ennemi ne sera pas pour cela en état de forcer ce poste, que je puis même accommoder avant que je m'y sois posté avec de nouvelles troupes, pour le forcer à abandonner ce dessein. Ainsi il est inutile de garder au poste de Rivoli, un corps d'infanterie aussi considérable, que celui que j'y ai laissé; et il est plus à propos de porter une partie de cette infanterie au quartier de la droite de l'armée, puisque c'est un pays coupé, où l'infanterie conviendra.

L'ennemi ne peut tenter de passer l'Adige entre Vérone et l'Abadia, parce que tous les bords de cette rivière sont gardés, et qu'il ne pourrait tenter d'y faire un pont, sans que j'en eusse assez tôt connaissance, pour m'y opposer. Ainsi lorsque je vois que M.

le prince Eugène commence à s'étendre le long de l'Adige, au-dessous de Vérone, je ne dois pas craindre, que son véritable dessein soit de faire des ponts sur cette rivière, et de la passer devant moi, tant qu'il laisse vis-à-vis de Rivoli une partie de son infanterie.

Puis donc que ce prince a passé l'Adige au-dessous de l'Abadia, et qu'est de sa personne, avec la plus grande partie de son armée, entre l'Adige et le Pô, il ne peut plus avoir que deux vues : celle de donner des attaques fort éloignées les unes des autres, pour parvenir à séparer l'armée du roi, et agir contre la partie la plus faible, celle de passer le Pô, entrer dans le Modénois, et dans cette situation tenter une révolution dans le royaume de Naples.

De ces deux vues de l'ennemi, la plus raisonnable à lui donner, après discussion que je viens de faire, est celle de croire que M. le prince Eugène cherche à agir contre les quartiers trop faibles de la droite de l'armée du roi. Ainsi donc ce sont ces quartiers-là où il faut que je me mette en force par un corps d'infanterie, parce que c'est un pays où elle servira avec succès.

Je dois même me déterminer d'autant plus tôt à ce parti, que si effectivement M. le prince Eugène songeait à passer le Pô dans ce commencement de la campagne, ce qui n'est pas raisonnable à penser, tant qu'il y aura une armée en delà de l'Adige, au-dessus de Vérone, il faut toujours que le quartier de Carpi et ceux qui sont derrière soient en force pour s'opposer à la réunion de la partie de l'armée ennemie qui est en delà de l'Adige, avec celle qui a passé cette rivière.

Je n'ai point fait ce raisonnement

depuis le combat de Carpi. Des gens dignes de foi pourraient dire que plusieurs jours avant ce combat. j'ai imputé cette disposition de l'armée du roi par les conséquences que je craignais qu'elle n'eût; et je ne répète ici que ce que j'ai dit dans ce temps-là, pour apprendre que lorsqu'on est chargé d'observer les mouvemens de son ennemi, et qu'on est obligé de se régler sur ce qu'il fait, il faut soigneusement et avec application examiner à fond jusqu'aux moindres circonstances de ses mouvemens, se mettre à sa place pour penser, comme s'il connaissait parfaitement notre disposition et les avantages qu'il peut tirer de ses débuts. Quand on se conduit de cette manière à la guerre, on donne difficilement dans les panneaux qui sont tendus, même par un ennemi capable.

Combat de Chiari, en 1701.

Le second événement de cette campagne en Italie est celui du combat de Chiari, qui est de la seconde espèce des grandes actions.

Nous étions dans cette occasion les attaquans d'un poste accommodé et préparé par l'ennemi à la tête de son armée, et que nous n'avions même pas reconnu; circonstance bien remarquable pour faire voir l'inutilité de cette entreprise, quand même elle aurait pu être exécutée avec un succès heureux. Voici le fait :

M. le duc de Savoie était généralissime des armées des deux couronnes, et ce n'est pas sans fondement que l'on a cru que, dès ce temps-là, ce prince était d'intelligence avec M. le prince Eugène, auquel il faisait savoir toutes les dispositions et les mouvemens de notre armée.

Comme la cour n'était pas contente de M. le maréchal de Catinat, tant à cause de ses premières dispositions, qui avaient attiré l'affaire de Carpi, qu'à cause de ses marches précipitées pour se venir mettre derrière l'Oglio et l'Adda, le roi envoya M. le maréchal de Villeroi pour prendre le commandement de son armée de Lombardie. Ce général voulut à son arrivée se signaler par quelque exploit qui remît le cœur aux troupes, que les marches en arrière de M. de Catinat avaient un peu découragées. Quoique M. de Catinat lui eût communiqué les justes sujets qu'il avait eu de se défier de la probité de M. le duc de Savoie, ce nouveau général ne laissa pas de concerter avec ce prince le dessein d'attaquer le petit corps d'infanterie que l'ennemi avait dans Chiari, à la tête de son camp.

Ce projet était d'autant plus vain et inutile à exécuter, que sa réussite n'aurait produit aucun avantage à l'armée dans la circonstance présente. M. le prince Eugène fut bientôt averti de notre dessein et de notre disposition. Sur ces connaissances, il se prépara à nous en rendre la tentative sanglante, en quoi il réussit parfaitement. Nous y perdîmes beaucoup de monde, et après nous être opiniâtrés, autant que M. de Savoie le jugea nécessaire pour augmenter notre perte, il fallut enfin se retirer sans avoir eu, pendant que le combat dura, un seul instant où l'on pût croire que l'événement en serait heureux, tant M. le prince Eugène s'était bien préparé.

Je ne crois pas devoir oublier ici une circonstance bien remarquable, qui m'a été dite par des personnes présentes à ce combat : c'est que M. de Savoie se comporta pendant toute l'action avec une valeur distinguée, et qui seule au-

rait été capable de servir de preuve de la droiture de son cœur, si l'on n'en avait eu d'ailleurs de convaincantes de sa perfidie et de sa trahison.

De ces deux actions de Carpi et de Chiari, qui se sont suivies, je tirerai des réflexions opposées. Dans le projet de Carpi, tout était grand de la part du général ennemi, et portait, par la sagesse de sa disposition, à la décision d'une guerre en sa naissance, qui aurait dû être comme impossible à commencer, et cela par la seule supériorité de génie de M. le prince Eugène sur M. de Catinat.

Dans celui de Chiari, tout était petit de la part de M. le maréchal de Villeroi, puisque la possession du poste de Chiari ne pouvait le conduire à rien de considérable, pas même à la possibilité de le garder, après s'en être rendu maître, parce qu'il était trop près du front du camp ennemi.

Ainsi donc, M. le prince Eugène, par l'enlèvement du seul poste de Carpi, s'ouvrait un chemin vraisemblablement sûr pour la ruine de toute l'armée des deux couronnes et pour la conquête de toute l'Italie; et c'est ce qui s'appelle penser avec profondeur d'esprit; et M. de Villeroi par l'attaque du poste de Chiari ne pensait à se procurer aucun avantage solide pour éloigner M. le prince Eugène de la frontière du Milanais, ni même pour se procurer aucune aisance qui lui fût nécessaire.

Combat du Crostolo, en 1702.

Le combat de cavalerie donné l'année suivante, 1702, auprès du Crostolo en Lombardie, est encore de la seconde espèce des grandes actions. M. de Vendôme commandait l'armée du roi sous le roi d'Espagne, qui y était en personne.

Après la levée du blocus de Mantoue par ce côté-ci du Pô, et la prise de Bersel, l'armée des deux couronnes marchait en avant vers le bas Pô, pour ôter à M. le prince Eugène la communication qu'il s'était établie avec le Milanais et la Mirandole, par les postes qu'il avait sur le Pô et par un poste qu'il avait à Revere.

Ce prince, qui était dans le Seraglio avec son armée, avait détaché trois mille chevaux qui s'étaient avancés jusqu'au Crostolo. Les bords de cette rivière ou torrent étaient difficiles et escarpés. Ainsi, l'officier général qui commandait ce corps de cavalerie ne pouvait y tenir de trop près devant l'armée qui marchait en avant, comme je viens de le dire. Cette imprudence donna le temps de visiter les bords du Crostolo, au-dessous du front de cette cavalerie. On trouva un endroit praticable, on y passa, et ce camp fut entièrement battu.

Il n'y a rien eu de remarquable dans cet événement. La seule réflexion à faire sur ce sujet n'est qu'une répétition de ce que j'ai dit, du risque que court un corps inférieur, lorsqu'il veut tenir de trop près devant une armée qui marche à lui; parce que le plus petit engagement qu'il a la témérité de prendre avec un ennemi supérieur se communique en un instant à tout le corps, par la vivacité de l'attaquant, après quoi la fuite même ne peut plus le dégager.

Bataille de Luzara, en 1702.

La bataille de Luzara, donnée en Lombardie peu de jours après le combat du Crostolo, est une action de première espèce. Quoique les deux armées ne se soient pas chargées par leur front, elles étaient toutes deux

bataille. Le roi d'Espagne y était en personne, et l'armée était commandée par lui par M. de Vendôme.

Après le combat du Crostolo, l'armée du roi marcha à Luzara et aux posts que les ennemis avaient sur le terrain, à dessein de leur ôter toute communication avec le Mirandolais et le Génois. Comme il y avait plusieurs rivières et Navilles à passer, on fit cette marche avec assez de précaution dans son commencement. On marcha sur autant de colonnes qu'il était possible de le faire, et il y avait un corps de cavalerie commandé pour protéger la marche de l'armée et l'avertir de ce qu'il verrait.

On n'avait point d'avis que M. le prince Eugène eût fait aucun mouvement, et on le croyait dans le Seraglio, comme il y était lorsqu'on s'était approché de lui par le côté de Mantoue. Cependant ce prince avait passé le Pô avec la plus grande partie de son armée, et il était entre le Zéro et le Pô, bien couvert de la digue du Zéro, et on n'eut aucune connaissance du voisinage de son armée, parce que, dans le cours de la marche, l'officier qui commandait le corps de cavalerie qui précédait l'armée, n'avait point porté sa curiosité jusque sur cette digue du Zéro, derrière laquelle toute l'armée de l'empereur se trouvait en bataille : négligence trop grande, et qui doit au moins à l'avenir servir d'instruction pour ne plus tomber dans un pareil inconvénient.

Lorsque l'armée du roi, qui marchait, et qui était par conséquent encore en colonne, fut prête à entrer dans son camp auprès de Luzara, elle se trouva sous le feu de l'infanterie ennemie, qui était en bataille dessous le revers de la digue, et qui n'eut qu'à monter sur la digue pour faire son feu.

Il fallut donc, en arrivant sur le terrain du camp, se former et combattre.

Plusieurs haies se trouvèrent entre le front de l'armée et la digue, en sorte qu'il était impossible que les lignes pussent s'aborder de front. L'ennemi hasarda pourtant en plusieurs endroits de marcher à nos bataillons, mais ce fut sans succès.

A notre droite, la cavalerie trouva un pays plus ouvert, aussi y eut-il quelques charges, mais de peu de conséquence, parce que l'ennemi vit que l'attaque du front ne lui réussirait pas, et que la cavalerie de la droite qui, dans sa marche, s'était trouvée un peu trop éloignée de la marche des colonnes d'infanterie, avait dans ce temps-là repris son terrain, et formé sa ligne à la droite de l'infanterie.

Ainsi cette journée se passa, sans avantage marqué de part ni d'autre, sur le champ de bataille. Notre armée se campa pourtant à la portée du canon de celle des ennemis sans la voir, parce qu'elle était derrière la digue, et retrancha son camp parce qu'elle voulait prendre Luzara et Guastalla, qui étaient derrière la gauche de l'armée du roi, et que l'on prit effectivement. Ce qui ne laisse pas de marquer un avantage décidé, puisque l'ennemi, qui resta dans son poste, ne tenta rien les jours suivans pour sauver Guastalla.

Ce projet de M. le prince Eugène était beau, et il ne lui a manqué que le bonheur d'être exécuté aussi heureusement qu'il avait été judicieusement concerté. Ce n'a même été qu'un hasard que M. le prince Eugène ne pouvait prévoir, qui a sauvé l'armée du roi dans cette occasion, et qui mérite d'être su.

L'armée de l'empereur était, comme je l'ai dit, cachée derrière la digue du Zéro, et M. le prince Eugène, qui

n'avait pas été découvert par le corps de cavalerie qui devait précéder la marche de l'armée, parce qu'il s'était arrêté à la hauteur du front du camp, sans porter ses attentions plus loin, se trouvait ainsi à portée de l'armée du roi sans qu'elle le sût. Ce prince compta donc que l'armée du roi, en arrivant sur son terrain, poserait les armes et se camperait, après quoi la cavalerie irait au fourrage et l'infanterie à la paille et à l'eau; et qu'ainsi, prenant ce temps favorable pour marcher de front au camp de l'armée du roi, dont il était fort près, il en prendrait toutes les armes aux faisceaux et une partie des chevaux au piquet; ce qui aurait en un moment produit la perte entière de toute l'armée.

Ce projet se trouvait au point d'être exécuté, et M. le prince Eugène n'attendait que ce moment heureux lorsque le hasard seul fut cause que ce prince fut découvert assez à temps pour y porter remède, et avant que l'infanterie se fût écartée.

Voici quel fut ce hasard. La digue du Zéro n'est pas droite, parce qu'elle sert à contenir les eaux dans ce canal, qui va du Pô au-dessous du Seraglio au Pô du côté de Revere, et qu'elle suit les niveaux de la terre pour le cours des eaux. Dans quelques endroits du front du camp, cette digue s'en trouvait si proche, qu'un aide-major ne crut pas pouvoir mieux placer la garde de son camp, qu'en la portant sur cette digue. Ce fut donc en conduisant cette garde que cet officier monta sur la digue, par simple curiosité de voir le pays au delà de la digue. Il y vit toute l'infanterie ennemie sur le ventre contre le revers de la digue, et la cavalerie en bataille derrière l'infanterie. Cette découverte donna sur-le-champ l'alarme sur toute la ligne,

qui eut assez tôt pris les armes pour s'opposer à un ennemi qui avait comme je l'ai dit, entre lui et le camp, un pays couvert de haies à passer, qui l'obligeait à défilé. L'ennemi découvert ne laissa pas de marcher d'avant, espérant de mettre du désordre en assez d'endroits du front de la ligne pour en pouvoir profiter; mais, comme je l'ai dit, son espérance fut vaine, il ne put en aucun endroit parvenir jusqu'au front du camp.

Ce récit me fournit plusieurs remarques importantes à faire. La première est qu'un général ne doit jamais marcher ni faire aucun mouvement sans avoir examiné tous les moyens de faire cette marche ou ce mouvement avec toutes les précautions requises. M. de Vendôme marchait vers un ennemi sage, vigilant et habile, et qui par la situation du pays, pouvait lui ôter la connaissance d'un mouvement. Il ne devait donc pas suffire à M. de Vendôme de commencer sa marche avec attention; il fallait la finir de même, et le plus circonspect de nos officiers généraux ne l'était pas trop pour être chargé du commandement du corps qui devait non-seulement éclairer la marche de l'ennemi, mais assurer son camp, jusqu'à ce que les gardes fussent postées et même les fourrageurs revenus. Cela ne se trouva pas ainsi; car lorsque l'armée du roi arriva sur le terrain où l'on avait résolu de la faire camper, ce corps détaché ne se trouvait point avancé, et n'avait pas pensé à visiter la digue ni le terrain qui était au delà.

La seconde remarque à faire est qu'une armée qui arrive sur le terrain de son camp ne doit pas poser les armes, que les gardes ne soient posées et assurées, principalement lorsque le pays qui est à la tête du camp n'a

ont été visité et bien reconnu. La troisième remarque est qu'une armée peut être surprise en arrivant dans son camp, lorsque l'ennemi a pu faire un mouvement pour s'en approcher qui n'ait pu être connu, et que la nature du pays lui a fourni un terrain à la tête ou sur les flancs de l'armée, derrière lequel il ait pu se cacher.

Ainsi il ne faut ni marcher sans précaution, ni camper sans avoir reconnu les environs du camp, parce qu'il ne faut pas combattre sans y être préparé; qui serait arrivé à Luzara, si le hasard dont j'ai parlé n'avait point fait découvrir l'ennemi.

Bataille de Friedlinghen, en 1702.

On a donné le nom de bataille à l'action qui s'est passée à Friedlinghen, quoiqu'à proprement parler ce soit plutôt un grand combat d'infanterie et de cavalerie, puisque ces deux corps combattirent séparément. Voici comme l'action s'est passée :

M. de Villars ayant été détaché de l'armée principale du roi en Alsace, pour veiller avec un corps de troupes à la conservation de l'ouvrage que l'on avait rétabli pour couvrir le pont d'Huningue, que les ennemis paraissent vouloir attaquer, campa en face d'Huningue, à portée de protéger l'ouvrage extérieur, et de profiter du décampement de l'ennemi, s'il lui en trouvait occasion.

L'armée ennemie était campée dans la plaine qui est entre le Rhin et la montagne, vis-à-vis l'ouvrage qui couvrait le pont, sa gauche proche du territoire de Bâle, et sa droite s'étendant vers le village de Friedlinghen, au devant duquel il avait une grosse re-

doute, construite depuis la guerre pour la sûreté du pays contre les partis de la garnison d'Huningue.

Dans cette disposition de part et d'autre, M. de Villars était attentif sur la manière dont l'ennemi décamperait, lorsqu'il se retirerait pour aller prendre ses quartiers d'hiver. L'ennemi donc presumant que lorsqu'il voudrait décamper, il pourrait faire ce mouvement sans craindre d'être suivi dans sa retraite, et qu'il pourrait être assez tôt hors de portée pour n'avoir pas à appréhender qu'une armée qui avait le Rhin à passer sur un seul pont, pût être assez diligente pour troubler son arrière-garde, se négligea dans la sûreté à prendre en décampant. Il crut pouvoir, en quittant son camp, séparer son infanterie de sa cavalerie. Il fit marcher son infanterie par le derrière de son camp, sur les hauteurs par lesquelles il lui voulait faire prendre sa marche; et sa cavalerie marcha par sa droite pour entrer dans le défilé de Friedlinghen, au devant duquel défilé était la redoute dont j'ai parlé.

Dès le commencement de ce mouvement, qui se faisait à la vue de M. de Villars, ce général avait donné ses ordres pour faire passer le Rhin à l'armée du roi, ce qui fut exécuté avec toute la diligence possible. Quand l'armée fut passée, il la partagea pour marcher à l'ennemi, comme il avait vu partager la marche de l'ennemi pour sa retraite.

L'infanterie, sous la conduite de M. Desbordes, marcha devant elle, à la hauteur par laquelle l'infanterie ennemie prenait sa marche, qui, négligeant de revenir s'opposer à celle du roi, qui avait beaucoup de peine à monter, trouva peu après son arrière-garde approchée, par la vivacité même trop grande de la marche de

notre infanterie, qui fut obligée de s'arrêter pour reprendre haleine.

Si l'ennemi, dans ce temps-là, avait marché à nos bataillons, fort essouffés et en désordre, il y a beaucoup d'apparence qu'il aurait eu de l'avantage sur notre infanterie; mais M. de Villars, qui avec beaucoup de raison craignit cet inconvénient, s'y porta de sa personne, et fit prendre le temps à son infanterie de se former. Ces deux corps ne se chargèrent pourtant point en ligne. Notre infanterie suivit de près la retraite de celle de l'ennemi, sans pouvoir l'engager à combattre de front. Ainsi on ne peut pas dire qu'elle ait été battue en cette occasion.

Le combat de la cavalerie fut beaucoup plus décidé par la faute de l'officier qui commandait celle de l'ennemi, et par la sagesse et la capacité de M. de Maignac, qui commandait celle du roi.

Comme la conduite de cet officier général, dans cette occasion, m'a paru fort judicieuse et fort sensée, j'en ferai un détail exact, qui pourra peut-être un jour servir d'instruction à mon fils.

J'ai dit que la plaine où l'armée ennemie était campée s'étendait jusqu'au village de Friedlinghen, dont le passage faisait un défilé considérable, et qu'au devant de ce défilé il y avait une redoute, où l'ennemi avait du canon et un poste d'infanterie.

L'officier général, qui commandait la cavalerie ennemie, en se mettant en marche, crut qu'il aurait le temps de faire passer le défilé à sa cavalerie avant qu'elle pût être jointe par la nôtre, qui n'avait pas encore achevé de passer le pont du Rhin; mais il fut trompé par l'extrême vivacité de notre marche, et l'ennemi fut obligé de faire ressortir ce qui était entré dans le défilé, et de se mettre en bataille pour recevoir notre cavalerie, qui s'avan-

çait pour le charger. Cette cavalerie ennemie, en se formant, aurait pu puyer sa droite à la redoute, et sa gauche couverte par un pays si impraticable à la cavalerie, qu'il se tenait au pied de la hauteur par laquelle l'infanterie ennemie marchait.

Dans cette disposition l'ennemi devait être en bataille sur trois ou quatre lignes, et recevoir la charge de la cavalerie, dont la gauche aurait eu le feu de l'infanterie et du canon de la redoute, avant que de charger. M. de Maignac, par un mouvement d'un officier expérimenté et habile, déranger la disposition dans laquelle l'ennemi aurait pu se mettre, et le gagea à perdre son avantage. Pour charger, il feignit de craindre de l'engager, et fit repasser sa première ligne dans les intervalles de la seconde, comme s'il avait voulu se retirer en précaution, et sans combattre.

L'ennemi présomptueux et supérieur prit ce mouvement de M. de Maignac pour un effet de sa crainte, d'entrer en engagement avec un ennemi dont n'avait eu dessein que de troubler la retraite, en trouvant sa tête engagée dans le défilé; et perdant par cette présomption l'avantage de sa disposition, il marcha en avant, en s'ouvrant pour faire entrer ses lignes redoublées dans sa première et seconde lignes.

Ce mouvement ne pouvait se faire sans danger, si près d'un ennemi qui cherchait à combattre. Aussi M. de Maignac en profita-t-il avec beaucoup de capacité. Il saisit le moment du dérangement de l'ordre de bataille de l'ennemi, qui, en étendant sa droite venait de perdre l'avantage de la protection du feu de la redoute; et il le chargea si à propos, dans le temps qu'il n'était point en bataille, qu'il renvoya la première ligne sur les autres, qu'il

ne valent pas encore formées, et le jeta dans la confusion dans le défilé, sans crainte du feu de l'infanterie de la redoute, car elle ne pouvait plus le diriger sur nous, car qu'elle aurait également tiré sur ses propres troupes mêlées avec les nôtres, dans le temps que l'on aurait espéré ce feu en flanc.

Du récit de la bataille de Friedlinghen, il en faut tirer une réflexion, opposée à celles que j'ai faites sur la bataille de Luzara; et dire qu'une armée ne peut aisément être battue, quand elle est à portée de son ennemi, et quand elle croit pouvoir marcher en sécurité, sans avoir pris les précautions prises en pareil cas.

Car il est certain que si l'infanterie ennemie, au lieu de se remonter sur les hauteurs précisément derrière son camp, avait occupé celles qui étaient à sa droite, à portée de protéger la cavalerie, jusqu'à ce que son arrière-garde eût été entièrement entrée dans le défilé de Friedlinghen, la gauche de la cavalerie se trouvant ainsi protégée par l'infanterie de l'armée, et la droite par la redoute, il aurait été impossible à la cavalerie de l'armée du roi d'entrer en action contre celle de l'ennemi. Et même l'infanterie ennemie, au lieu de prendre sa marche par les hauteurs, par sa commodité, avait décampé pendant le jour, et pris sa marche par le pied de la montagne, à la gauche du défilé de Friedlinghen, il est certain que l'infanterie de l'armée du roi n'aurait pas eu assez de temps pour la joindre, et qu'ainsi toute cette armée se serait aisiblement retirée.

Ainsi donc la présomption de l'ennemi, par le mouvement en avant que la cavalerie voulut faire, et sa négligence dans les précautions à prendre pour décampar avec sûreté, furent les causes de sa perte.

Bataille de Spire, en 1703.

Comme il est certain, qu'il est presque impossible qu'il se trouve deux actions de guerre tout à fait semblables, et quoique je n'aie distingué les grandes actions qu'en deux classes, celle des batailles rangées, et celle des grands combats, dont l'événement ne laisse pas de produire des effets aussi considérables, que ceux qui suivent les batailles rangées; le récit de la bataille de Spire donnée en 1703, et gagnée par M. de Tallard, est d'une espèce si particulière, qu'elle mérite d'être examinée avec soin, afin de faire connaître, que la conduite qui y a été tenue ne doit jamais être imitée.

L'armée du roi, commandée par M. le maréchal de Tallard, avait formé le siège de Landau, et la place commençait à être pressée, lorsque l'armée ennemie ayant passé le Rhin à Spire, au-dessous de cette ville, marcha en avant pour combattre M. de Tallard. Notre général ne voulant pas attendre l'ennemi dans ses lignes, en quoi il agissait prudemment, ne laissa devant la place que la garde de la tranchée, et marcha au-devant de l'armée ennemie, qu'il trouva qui achevait de passer la branche du Spirebach la plus proche de lui, et était déjà presque en bataille.

La raison aurait voulu que M. de Tallard eût fait deux choses, avant que de marcher à l'ennemi pour le combattre. La première, que comme depuis ses lignes jusqu'à ce qu'il fût à vue de l'ennemi, son armée avait marché en colonne, il commençât par se former et se mettre en bataille. La seconde, qu'en se mettant en bataille il ne prît pas son terrain en s'avancant sur son ennemi, afin de donner le temps à M. de Précontal d'arriver avec un

corps considérable qu'il conduisait, et qui venait de plus loin que le reste de l'armée du siège.

Mais ces deux préalables furent également négligés par M. de Tallard. Il fit charger en colonne une armée qui était en bataille; ce qui rendit dans le commencement de l'action le combat si désavantageux, que M. de Tallard crut son armée battue sans ressource. Mais l'ennemi peu capable de profiter de cette faute, et de notre désordre, ayant négligé de faire avancer sa gauche, sur le terrain que nous aurions dû occuper pour le front de notre droite, si nous avions été en bataille, notre infanterie de la gauche, toujours en colonne, recharga avec tant de vigueur ce qui était devant elle, qu'elle ouvrit l'infanterie ennemie qui était en bataille; de sorte que cette charge ayant fait reculer le front de l'ennemi, notre infanterie se forma un front plus étendu, et se trouva à portée par son feu, de faire perdre du terrain à la cavalerie ennemie de la gauche.

Ce petit avantage donna le moyen à notre cavalerie de la droite, de se former à la hauteur de notre infanterie; après quoi ce petit front ayant chargé avec succès, il mit un tel désordre par toute la gauche de l'ennemi, qu'elle se rejeta en confusion sur la droite, où elle porta aussi le désordre, parce que, dans ce même temps, notre gauche un peu formée commençait aussi à faire un front sur la ligne, après quoi la cavalerie ennemie pressée par la nôtre, abandonna son infanterie, qui fut presque toute détruite.

Cet exemple d'un succès heureux avec une mauvaise disposition, ne doit jamais être suivi, et le général qui est tombé dans une faute aussi grossière, n'en doit pas moins être blâmé, quoiqu'il se soit trouvé favorisé de la for-

tune; parce que ce ne doit point être elle seule à qui il doive être obligé son bonheur, mais à la bonne disposition, qui doit toujours être la cause de la réussite dans les actions de guerre.

La faiblesse de la vue de M. de Tallard, qui le mit dans la triste nécessité de voir par les yeux d'autrui, lui procura le gain de cette bataille, par une méprise qui devait la lui faire perdre. Cette circonstance est assez remarquable, pour n'être point oubliée.

Notre général se confiait à la bonté de la vue de M. de Waillac et à son discernement, et l'avait chargé de dire la disposition de l'ennemi, et de ses mouvemens. Cet officier prit un moment que la cavalerie de la gauche des ennemis faisait pour s'étendre, débordant notre front droit, pour un mouvement de crainte, et proposa à M. de Tallard de faire charger dans ce moment notre droite, quoiqu'elle fût point encore en bataille. Notre général voulut que cette charge ouvrit le front de l'ennemi, comme je l'ai dit, et que cette aile gauche, au lieu de se reposer sur notre droite, et de charger en flanc, se reploya sur son centre, et sur sa droite, où elle porta le désordre.

Notre gauche fit aussi une grande faute. Elle était conduite par M. de Puycontal, et s'avancant pour charger le front droit de l'ennemi, elle ne s'étendit point jusqu'au Spirebach; de sorte qu'en allant à la charge, elle eut à supporter le feu de quelques bataillons dont le flanc droit de l'ennemi était couvert, et qui tenaient ce ruisseau pour leur rempart. Elle en fut si déconcertée, qu'elle fut obligée de se remettre en arrière, pour se rétablir de ce désordre.

Les événemens qui ont suivi cette journée heureuse, ne justifient

trop la nécessité de n'employer à la guerre que des généraux capables de donner une bonne disposition aux actions qu'ils veulent entreprendre; ce qui, malheureusement pour les affaires du roi, ne s'est point trouvé depuis ce temps-là.

Bataille d'Hochstet, en 1704.

La bataille d'Hochstet, perdue en 1704, est l'événement de la première espèce des grandes actions, qui a suivi celui dont je viens de parler.

Cette époque malheureuse pour l'État a eu des suites si fâcheuses, que je crois devoir instruire mon fils de ce qui a précédé cette fatale journée, avant que de parler de ce qui est arrivé le jour de la bataille, pour lui mieux faire sentir les conséquences d'une bonne disposition, et la nécessité d'amener les événemens avec sagesse et réflexion, afin de les rendre aussi heureux que la prudence humaine les peut faire juger le devoir être, par les conséquences d'une conduite judicieuse.

Je crois nécessaire pour l'intelligence de mes réflexions de dire ici un mot de l'état où étaient les affaires du roi en Allemagne avant cette bataille.

M. l'électeur de Bavière était dans les intérêts des deux couronnes, et soutenait la guerre dans ses États, et dans le centre de l'Allemagne contre l'empereur et l'empire, qui la lui avaient déclarée, par la seule raison de n'avoir pas voulu entrer dans la ligue contre les couronnes de France et d'Espagne.

Comme ce prince aurait été trop aisément accablé avec ses seules forces, le roi avait fait passer pour son secours un corps de vingt mille hommes, sous

le commandement de M. de Villars.

Pendant que ce général a été en Bavière, la guerre s'est faite en ce pays-là avec des succès tout au moins égaux; et l'on peut dire même avantageux en plusieurs occasions. Mais le malheur de la France ayant voulu que la mésintelligence se mît entre M. l'électeur et M. de Villars, ce prince demanda son rappel avec tant de chaleur, que le roi crut devoir avoir cette complaisance pour lui. M. le maréchal de Villars fut donc rappelé, et eut pour successeur dans ce commandement M. le comte de Marsin, que le roi fit maréchal de France, quoiqu'il ne fût que des derniers lieutenans généraux, et qu'il n'ait jamais seulement été chargé à la guerre d'un commandement de cinq cents chevaux.

Cela arriva vers la fin de la campagne de 1703, de sorte que ce changement ne se fit point sentir d'abord. Mais l'année suivante, l'empereur et ses alliés ayant résolu de faire un grand effort, pour accabler M. l'électeur de Bavière, ils rassemblèrent toutes les forces de l'empire sous le commandement de M. le prince Eugène, et la plus grande partie de celles des Anglais et des Hollandais sous les ordres de M. le duc de Marlborough, pour venir attaquer M. l'électeur dans ses états.

Le roi, voyant ce grand orage prêt à aller fondre sur ce prince son allié, fit encore passer à son secours une nouvelle armée de trente-cinq mille hommes, sous le commandement de M. de Tallard; de sorte que de part et d'autre les armées se trouvèrent presque d'égales forces, et nombreuses chacune d'environ quatre-vingt mille hommes.

Comme je ne discute ici que la matière des batailles, je ne parlerai des

fautes qui ont été faites avant celle de Hochstet, et de celles qui l'ont suivie, qu'autant qu'il sera nécessaire pour rendre intelligible tout ce qui s'est fait dans cette journée, qui a pu contribuer à la rendre malheureuse, par l'opposition que ces fautes se trouveront avoir aux règles que j'ai données sur ce grand sujet.

Je commencerai donc, pour faire entendre quelle était la situation des affaires de la guerre en Allemagne, par dire que, quelques jours avant la bataille de Hochstet, l'ennemi avait forcé le camp retranché de Sehalemberg sous Donauvert, et avait ensuite pris cette place, où il y avait un pont sur le Danube.

Les places situées sur cette rivière, tant au-dessus qu'au-dessous de Donauvert, étaient occupées par M. l'électeur, dont toutes les forces, jointes à celles du roi, commandées par MM. les maréchaux de Tallard et de Marsin, étaient ensemble auprès de Dillingen, à la réserve des garnisons des places, et d'un corps d'infanterie retranché sous Augsbourg.

Voilà quel était l'état des affaires. Dans cette situation l'ennemi, quoique le maître d'un pont sur le Danube, ne pouvait s'établir dans l'électorat de Bavière, parce qu'il n'aurait pu y subsister longtemps, sans pénétrer plus avant dans le pays, et par conséquent s'éloigner de son pont et de ses vivres, qu'il ne pouvait tirer que de Nuremberg, ou de Nordlingen, où étaient ses farines.

Les convois qu'il aurait pu tirer de Nuremberg auraient eu de grandes difficultés à arriver jusqu'à Donauvert, parce qu'ils pouvaient continuellement être enlevés par les troupes qui étaient dans le haut Palatinat, et dans les places du Danube au-dessous de Donauvert.

Ceux qu'il aurait pu tirer de Nordlingen étaient encore plus difficiles à y conserver, parce que dès que l'armée ennemie aurait passé le Danube, il aurait été bien aisé de détruire ses magasins dans une ville sans fortifications.

Il fallait donc que les farines qui étaient dans Nordlingen fussent protégées par l'armée même, sans quoi elles couraient risque d'être enlevées. Ainsi les convois de Nordlingen étaient plus difficiles à tirer que ceux de Nuremberg, parce qu'il fallait conserver les farines dans cette ville, qui pouvaient y être enlevées facilement, et en tirer le pain par des convois, qui ne se pouvaient faire que très-difficilement.

Par ces raisons, il est aisé de conclure que nos généraux n'ont eu aucune bonne raison de chercher à combattre un ennemi qui bientôt aurait été forcé d'abandonner les bords du Danube, parce qu'il n'y aurait pu vivre, et qu'il était bien plus prudent de l'obliger à se retirer jusqu'à Nuremberg ou jusqu'au Mein, en lui rendant ses convois difficiles, et même impossibles, tant qu'il se serait opiniâtre à demeurer près du Danube.

Il était donc imprudent de chercher une décision par une affaire générale, dans une conjoncture où il ne fallait que de la patience, pour être le maître de toute l'Allemagne entre le Mein et le Danube, après la retraite du secours amené par M. de Marlborough. Cependant le mauvais destin de la France imprima tant de présomption et d'orgueil à nos deux maréchaux, que sans réfléchir sur les raisons que je viens de dire, qui devaient les porter à ne rien précipiter dans cette conjoncture, ils firent marcher les deux armées en avant, jusqu'au village de Plentheim près du Danube.

L'ennemi, de son côté, à qui il devenait tous les jours d'une nécessité absolue de combattre, par les raisons de la subsistance, dont j'ai parlé ci-dessus, et qui savait qu'il ne pouvait demeurer encore que fort peu de jours auprès du Danube, se porta aussi en avant, dans le dessein de venir reconnaître de près si nos mouvemens ou notre situation pourraient lui fournir les occasions de combattre notre armée.

Voici comme notre armée était campée. Elle avait le Danube à sa droite, le village de Plentheim à peu de distance du Danube sur le front de la droite de la ligne, un autre village un peu par delà le centre, et la gauche dans la plaine, un ruisseau devant tout le front de l'armée fort difficile à passer, et même impossible devant une armée, si notre ordre de bataille nous en eût approché à une distance raisonnable.

Mais ce qu'il y eut de plus extraordinaire dans notre campement, c'est que, quoique nos deux armées fussent campées sur un même front, et que, suivant mes maximes, une armée ne doit jamais camper que comme elle veut marcher, et comme elle veut combattre, nos deux armées sur un même front campaient effectivement comme deux armées toutes séparées, et le centre du camp était formé des deux ailes de droite et de gauche de cavalerie des deux armées.

L'ennemi était de l'autre côté du ruisseau, ayant le Danube à sa gauche, le front couvert par le ruisseau, et des haies qui nous cachaient ses mouvemens, et un bois devant sa droite.

Le jour qui précéda la bataille, l'ennemi, dont, comme je viens de le dire, les mouvemens étaient cachés, voyant que, par la manière dont nous avions pris notre camp, nous ne songions pas

à l'empêcher de passer le ruisseau devant le front de notre droite, ne songea qu'à former son ordre de bataille pour se prévaloir de notre mauvaise disposition. Il nous cachait aisément tout ce qu'il faisait à sa gauche et devant son centre, parce que nous n'y avions pas la moindre attention. Il lui pouvait être plus difficile de nous cacher les mouvemens de sa droite. Il le fit pourtant, en jetant un corps d'infanterie dans le bois qui la couvrait.

Nos deux maréchaux qui, comme je l'ai dit, ne s'étaient portés en avant que par un esprit de présomption, s'applaydissant de leurs mouvemens, ne regardèrent cette infanterie qui occupait le bois que comme un corps que l'ennemi destinait à couvrir sa marche du lendemain sur Nordlingen pour s'approcher de ses vivres ou pour couvrir un convoi de pain. Ils étaient si contents de s'être avancés à Plentheim, qu'ils croyaient que cette seule marche éloignerait l'ennemi du Danube. Ainsi, ils ne pensèrent jamais que ce corps d'infanterie avancé au bois était destiné pour couvrir et protéger la droite de l'ennemi le lendemain, jour qu'il voulait nous combattre. De sorte que le lendemain matin, nos généraux laissèrent aller une partie de la cavalerie au fourrage, avec aussi peu d'attention sur les mouvemens que l'ennemi pouvait avoir faits pendant la nuit, que s'ils en avaient été hors de portée.

Les premiers mouvemens même qu'on vit que l'ennemi faisait faire à la cavalerie de sa droite, pour venir se former au-devant du bois, ne furent pris d'abord que pour un corps de cavalerie, destiné à couvrir la marche de l'armée sur Nordlingen; tant nos maréchaux étaient prévenus que l'ennemi, ne pouvant les attaquer parce qu'ils étaient bien placés, était forcé de quit-

ter le Danube pour aller vivre à portée de Nordlingen. Enfin ils étaient d'une tranquillité parfaite et d'une satisfaction infinie, d'avoir obligé M. le prince Eugène et M. de Marlborough de s'éloigner de la Bavière, lorsqu'ils virent tout à coup la droite de l'ennemi s'ébranler pour marcher à nous.

Notre armée, qui avait pris les armes, mais qui n'était en bataille qu'à la tête de son camp, et comme elle était campée, reçut à la gauche la charge que l'ennemi venait lui faire, non-seulement avec vigueur, mais même renversa l'aile droite de l'ennemi, et la ramena jusqu'au bois, où elle se reforma sous la protection du feu de l'infanterie, qui était dans le bois. Une seconde charge de l'ennemi ne lui fut pas plus heureuse.

Ces deux charges de la droite des ennemis contre notre gauche s'étaient faites, sans qu'il parût encore rien à notre droite, parce que l'ennemi était occupé à passer le ruisseau; ce qu'il faisait sans que nous nous en aperçussions à la droite, parce que, comme je l'ai dit, notre disposition nous éloignait du ruisseau.

J'ai dit ci-dessus que l'armée, en prenant les armes, s'était seulement mise en bataille à la tête de son camp, dans le même ordre que les deux armées étaient campées; de manière que les corps d'infanterie étaient séparés par les deux ailes droite et gauche de cavalerie des deux armées. Ainsi l'on voit que le centre de ces deux armées sur un même front était de la cavalerie qui occupait la plaine, entre le village de Plentheim et celui de, et depuis ce village jusqu'à l'infanterie de l'armée de M. l'électeur; car c'était celle que M. le maréchal de Tallard avait amenée, qui occupait la droite du front.

On ajouta encore une seconde faute à celle de cette disposition bizarre. Ce fut celle de mettre la plus grande partie de l'infanterie dans les deux villages, de sorte que l'on voit encore qu'il n'y avait presque que de la cavalerie dans la plaine, et que l'on avait mis l'infanterie hors d'état de faire aucun mouvement.

L'ennemi, qui vit notre mauvaise disposition dans notre ordre de bataille, et à qui nous avions laissé le passage du ruisseau libre, en profita avec diligence et fit passer ce même ruisseau toute son infanterie, laquelle, en s'avancant, donna le moyen à la cavalerie de passer aussi ce ruisseau, et de se former derrière l'infanterie sur plusieurs lignes.

Cet ordre de bataille était bizarre aussi, mais judicieusement pensé, d'autant que l'ennemi, ne voyant presque point d'infanterie en bataille devant lui, parce qu'elle était dans les villages, trop distans les uns des autres pour que son feu pût se croiser, jugea que notre cavalerie, qui était entre les deux villages, ne pourrait pas soutenir le feu de son infanterie, protégée de ses deux lignes de cavalerie, et qu'ainsi, mettant notre première ligne de cavalerie en désordre et la renversant sur la seconde, il nous ferait par cette seule charge abandonner l'infanterie qui était dans les villages, vu qu'il s'avancerait avec tout son front entre les villages, et mettrait ainsi notre infanterie, qui était dans les villages, derrière les lignes d'infanterie qui étaient dans la plaine.

Toute cette disposition fut prise par l'ennemi pour marcher à notre front de cavalerie sans qu'on s'y opposât en aucune manière, parce que, pendant tout ce temps-là, M. le maréchal de Tallard, qui ne voyait encore aucun

mouvement de l'ennemi devant sa droite, était allé reconnaître inutilement ce qui se passait à la gauche, et que, pendant son absence, les officiers généraux de son armée n'osèrent prendre sur eux d'ébranler la ligne et de retirer l'infanterie des villages pour charger l'ennemi qui se formait devant eux, mais qui, ne l'étant pourtant pas encore, aurait fort aisément été renversé dans le ruisseau et sur sa cavalerie, qui le passait en défilant.

Enfin, avant que M. de Tallard fût revenu de la gauche, l'ennemi avait chargé ce grand front de cavalerie dans la disposition où j'ai dit qu'il s'était mis, et le feu de son infanterie avait renversé nos deux lignes de cavalerie au delà des villages, dans lesquels une partie de notre infanterie était enfermée.

La cavalerie de l'armée de M. de Tallard, qui faisait la gauche de notre grand front de cavalerie qui venait d'être chargé, se reploya sur sa droite comme celle de l'armée de M. l'électeur se reploya sur sa gauche, de manière que, par ce mouvement, les deux armées se trouvaient séparées, et l'ennemi maître du terrain qui les séparait, qui était celui sur lequel notre cavalerie était en bataille avant qu'elle eût été chargée. M. de Tallard, dont la vue est fort courte, en revenant de la gauche au bruit du feu qu'il entendit à la droite, fut pris par la cavalerie ennemie qui avait passé entre les villages. Personne, depuis ce temps-là, ne donna d'ordre, et ce ne fut plus que confusion dans son armée.

M. le maréchal de Marsin, qui commandait sous M. l'électeur, dont les charges contre l'aile droite de M. le prince Eugène avaient eu des succès heureux, craignit que cette armée ne fût chargée en flanc par la gauche vic-

torieuse de l'ennemi, dans le temps qu'elle serait chargée en tête par la droite. Il ne songea qu'à faire sa retraite à Ulm, et abandonna son champ de bataille sans penser à un mouvement aisé à faire, qui était de se ployer sur la droite, et de charger en flanc la cavalerie ennemie qui avait passé en deçà des villages.

Par cette charge, il retirait ou protégeait l'infanterie qui était dans les villages, donnait le temps à la cavalerie de l'armée de M. de Tallard, qui avait été mise en désordre, de se remettre ensemble, et de reprendre un ordre de bataille derrière ou sur les ailes de l'armée de M. l'électeur, et de rétablir ainsi la bataille ou peut-être même la gagner.

Mais M. le maréchal de Marsin n'en savait pas assez pour penser à un tel mouvement. Il retira son armée sous Ulm, comme je viens de le dire, et abandonna l'armée de M. de Tallard et l'infanterie qui était dans les villages, sans y faire la moindre attention.

L'ennemi ne songea pas un moment à troubler M. de Marsin et M. l'électeur dans leur retraite, parce qu'il sentait bien que la destruction entière de l'armée de M. de Tallard lui suffisait pour acquérir la supériorité des armes le reste de la campagne.

Il y avait, comme je l'ai dit, vingt-sept bataillons de la meilleure infanterie du roi et douze escadrons de dragons, renfermés dans le village de Plentheim. Il ne fallait pas qu'ils y fissent une bien longue résistance pour laisser revenir M. de Marsin de son étourdissement, et pour lui faire penser à faire halte à une lieue du champ de bataille, à y rassembler les débris de l'armée de M. de Tallard, et à revenir donner une seconde bataille à un ennemi fort en

désordre et occupé au pillage d'un camp.

Les généraux ennemis proposèrent donc à nos officiers généraux enfermés dans le village de faire mettre les armes bas aux troupes, et de les recevoir prisonniers de guerre. Ce parti fut accepté, et ils remirent ainsi à nos ennemis une armée entière sans combattre : action honteuse, qui aurait mérité une punition sévère au lieu des récompenses et des avancements de dignité, dont les principaux auteurs de cette lâcheté ont été comblés.

Telle a été la bataille de Höchstet, dont le blâme ne doit point tomber sur les troupes, qui s'y sont valeureusement comportées, mais seulement sur les deux maréchaux, par leur ignorante disposition pour combattre, et sur les officiers généraux de la droite qui n'ont point pensé à redresser les premiers mauvais succès après la prise de M. de Tallard, ni même à retirer cette infanterie des villages.

Après le récit assez simple de cette bataille, qu'on peut dire avoir été le terme du bonheur du règne du roi, il me paraît à propos d'étendre mes réflexions sur cette malheureuse journée, et de faire voir qu'elle n'a été funeste, que parce que les généraux qui l'ont donnée n'ont pas suivi les maximes qui doivent servir de règle sûre, pour examiner si l'on a de bonnes raisons de donner une bataille, et si en la voulant donner, ou recevoir, l'on se met, par sa disposition particulière, en état de pouvoir raisonnablement espérer de battre son ennemi.

Pour examiner ce sujet avec la méthode que je me suis proposée, qui est celle de prouver toujours la vérité de mes règles sur la guerre, par des exemples sur le sujet du chapitre que je traite, je commencerai par faire mes

remarques sur les fautes faites, par rapport à la constitution générale de affaires de la guerre en Allemagne, dans le temps qui précéda la bataille de Höchstet, et je finirai par faire remarquer les fautes faites dans la disposition particulière, pour prouver que presque toujours les fautes générales entraînent après elles les particulières.

Il ne pouvait aucunement convenir dans ce temps-là de commettre la décision de toute la guerre en Allemagne au sort d'une seule bataille. Cette vérité était d'autant plus constante, que l'on voyait que les Anglais et les Hollandais avaient dans cette campagne comme abandonné la guerre en Flandre, pour venir faire un effort décisif en Allemagne, sans lequel l'empereur ne pouvait plus s'y soutenir, ni eux-mêmes tirer des hommes d'Allemagne. Il fallait donc éviter de combattre, puisqu'il suffisait de se maintenir, pour forcer les Anglais et les Hollandais à se retirer, ou à abandonner entièrement la guerre en Flandre.

Pour prouver cette proposition générale, il faut faire connaître quelle était la situation particulière des choses. M. l'électeur de Bavière dans les intérêts des deux couronnes était le maître de tout le cours du Danube, presque depuis sa source jusqu'aux frontières de l'Autriche, dans laquelle il pouvait pénétrer quand il voudrait. par conséquent l'empereur, occupé d'ailleurs par les mécontents de Hongrie, était encore forcé de veiller continuellement à l'Autriche et au Tyrol, tant pour la conservation de ces deux provinces, que pour se garder une communication libre avec l'armée qu'il avait en Italie.

Les ponts que M. l'électeur de Bavière avait sur le Danube lui laissaient la communication libre avec le Haut-

faillait; par conséquent l'empereur avait toujours à craindre qu'il n'entrât un corps de troupes dans la Bohême, où les peuples sont fort irrités de la durée de son gouvernement, et où ils ne lui sont soumis que par crainte; ce qui obligeait encore l'empereur à tenir un corps de troupes, pour couvrir la Bohême et la Moravie. Nuremberg, ville impériale presque dans le centre de l'empire, est la plus considérable du cercle de Franconie. Il fallait aussi que l'empereur la conservât dans les intérêts de la ligue, de peur que M. l'électeur de Bavière ne s'en saisisse, comme il avait fait d'Ulm et d'Augsbourg. Nuremberg donc ne pouvait se conserver que par la protection de l'armée des alliés; ainsi elle ne pouvait pas s'éloigner beaucoup de cette ville, dont la conservation était d'autant plus capitale à l'empereur, que par sa perte il ne pouvait communiquer de ses États au Rhin, que par l'autre côté du Mein; ce qui lui aurait été absolument impossible.

Par ce que je viens de dire de la situation de Nuremberg, on voit encore que l'armée des alliés ne pouvait s'éloigner d'une ville, dans laquelle étaient ses principaux dépôts de vivres et de munitions de guerre.

Quelques jours avant la bataille de Höchstet, les alliés avaient forcé le camp retranché de Schalemberg, et pris Donauvert. Cette conquête leur avait donné un pont sur le Danube, et séparait nos places du haut Danube, d'avec celles qui étaient au-dessous. Cependant, comme leurs vivres étaient dans Nuremberg et dans Nördlingen, ils n'avaient pas osé quitter la Franconie et la Souabe, pour passer en Bavière.

Cette seule réflexion, aisée à faire, devait suffire pour persuader à nos généraux qu'il n'y avait aucune bonne rai-

son pour combattre; qu'il fallait au contraire éviter une action générale, puisqu'en prenant ce parti, on était sûr de forcer l'ennemi d'abandonner le voisinage du Danube, dès qu'il aurait achevé de consommer les fourrages qui étaient près de cette rivière.

M. le maréchal de Villeroy était avec une armée considérable devant les lignes de Bihel, dont M. le prince Eugène était sorti avec la plus grande partie des troupes réglées qui y étaient, sans que ce général s'en fût aperçu. La jonction de M. le prince Eugène à M. de Marlborough était trop connue pour pouvoir être ignorée, et M. le maréchal de Villeroy pouvait revenir de son inaction, forcer ces lignes, qui n'étaient plus gardées que par quelques milices, et s'avancer ensuite avec son armée par le duché de Wurtemberg jusque sur le Neckar; auquel cas l'ennemi ne pouvait conserver la communication avec le bas Neckar, pour les vivres qui lui venaient du Rhin, et du Mein à Nördlingen.

Ainsi encore ce seul mouvement réduisait l'ennemi à ne pouvoir plus vivre que par Nuremberg, et par conséquent à ne pouvoir s'éloigner de cette ville. Il aurait même suffi, pour obliger les ennemis à revenir en partie au Rhin, et laisser agir librement M. l'électeur de Bavière au milieu de l'Allemagne, que M. le maréchal de Villeroy, après avoir forcé les lignes de Bihel, eût descendu le Rhin avec son armée, et se fût approché de Philisbourg. Ce mouvement seul aurait forcé les ennemis à se séparer, pour venir protéger Philisbourg et le bas Neckar. Il n'y avait aucun danger à faire cette marche, parce que ces lignes étant forcées, M. le maréchal de Villeroy était le maître de faire un pont sur le Rhin, où il aurait voulu, et y aurait repassé le Rhin, en

cas que l'ennemi se fût approché de lui avec toutes ses forces; auquel cas aussi il abandonnait à M. l'électeur l'Autriche et Vienne même.

Dans cette disposition générale de la guerre en Allemagne dans l'année 1704, il est aisé de sentir, qu'il n'y avait aucune bonne raison de vouloir combattre un ennemi, qui ne pouvait encore rester longtemps ensemble, dans le voisinage du Danube, et qui, après s'être éloigné de cette rivière, n'aurait pas trouvé entre le Mein et le Danube un endroit à se placer, pour garantir l'Autriche de l'autre côté du Danube, et le Necker en même temps.

Voilà quelles ont été les fautes faites par rapport à la disposition générale de la guerre d'Allemagne. Les autres fautes qui ont été faites sont celles qui regardent la disposition particulière et l'ordre de bataille.

La première a été d'avoir campé les deux armées comme si elles avaient dû combattre séparément.

La seconde, de les avoir mises en bataille le jour du combat dans l'ordre de leur campement, et seulement à la tête du camp.

La troisième, de ne s'être pas choisi un champ de bataille assez proche du ruisseau, pour que l'ennemi ne pût le passer, et avoir du terrain pour se former entre le ruisseau et le front de notre ligne.

La quatrième, de n'avoir point ébranlé la droite et le centre pour marcher à l'ennemi, dès que l'on vit qu'il passait le ruisseau, et qu'il se formait devant nous.

La cinquième, de n'avoir point reconnu le ruisseau en arrivant dans ce camp, et de n'avoir pas eu des postes d'infanterie le long de ce ruisseau, tant pour la sûreté du camp, que pour

pouvoir être informé des mouvements de l'ennemi.

La sixième, d'avoir fait des ailes droite et gauche de cavalerie des deux armées le centre de la bataille, au lieu d'avoir eu un centre formidable d'infanterie.

La septième, d'avoir enfermé la plus grande, et la meilleure partie de l'infanterie de l'armée de M. de Tallard, dans le village de Plentheim, où elle était sans aucun ordre de bataille, hors d'état de faire aucun mouvement, et même sans avoir pris des précautions pour se procurer des communications d'une brigade, ou d'un régiment à l'autre.

La huitième, de n'avoir point reconnu le terrain de la droite de l'armée, jusqu'au ruisseau et au Danube, de manière que l'on y plaça des dragons, au lieu d'y mettre de l'infanterie.

La neuvième, de n'avoir pas détaché, en arrivant dans ce camp, un corps de cavalerie au delà de la gauche des deux armées, pour être informé de la situation du camp de l'ennemi; ce qu'on ignora toujours de telle manière qu'on ne savait pas que M. le prince Eugène eût joint M. de Marlborough avec son corps d'armée, et qu'on croyait M. le prince de Baden occupé au siège d'Ingolstadt avec un corps considérable.

La dixième, d'avoir paisiblement laissé se former l'ennemi en deçà du ruisseau, et faire sa disposition telle qu'il lui convenait de faire, pour attaquer notre grand centre de cavalerie avec son infanterie sur deux lignes, soutenue de plusieurs lignes de cavalerie, sans avoir pendant tout ce temps-là songé à changer notre ordre de bataille, sur la disposition que l'on voyait prendre à l'ennemi.

La douzième, en ce qu'après le premier désordre de notre grand centre de cavalerie, et après qu'il eut abandonné le terrain, qui le mettait en hauteur avec l'infanterie, embarrassée dans le village de Plentheim, l'armée de M. l'électeur ne s'est pas serrée sur sa droite, pour charger en flanc l'ennemi, qui avait passé dans l'intervalle des villages. Par ce mouvement elle aurait soutenu ou retiré notre infanterie de Plentheim, et elle aurait donné le temps à la cavalerie, qui avait été mise en désordre par le feu de l'infanterie, de se remettre en bataille. Au lieu de ce mouvement aisé à penser, cette armée ne songea qu'à se retirer tout entière à Ulm, et elle abandonna l'infanterie de l'armée de M. de Tallard, dont la cavalerie ne pensa plus à se reformer, ni à faire un effort pour venir dégager son infanterie, dès qu'elle vit que l'armée de M. l'électeur abandonnait volontairement son champ de bataille, et qu'elle se retirait.

La douzième faute fut en ce que pas un des officiers généraux de l'armée de M. de Tallard, après la prise de ce général et le désordre du centre de cavalerie, ne songea à retirer l'infanterie du village de Plentheim, pendant qu'il était encore temps de le faire, en la faisant marcher du côté du Danube, jusqu'à ce qu'elle eût rejoint la cavalerie; et qu'au contraire ceux qui étaient chargés en particulier du commandement de cette infanterie, ou l'abandonnèrent, même avant qu'elle fût attaquée, dès qu'ils virent la cavalerie battue, et allèrent se noyer dans le Danube, en le voulant passer à la nage; ou restèrent dans le village, n'osant en sortir, sans songer à faire aucun mouvement pour se débarrasser du village, ni même à se pratiquer des communications entre les bataillons, et ne sem-

blèrent y être restés que pour se charger de la honte de faire mettre les armes bas aux bataillons malgré eux, et livrer aux ennemis vingt-sept bataillons et douze escadrons des meilleures troupes du roi : action dont l'infamie est si grande, que je suis persuadé qu'elle ne sera pas crue de la postérité, quand elle apprendra en même temps, qu'à la réserve d'un seul brigadier d'infanterie, qui a été cassé, tous les autres auteurs ou témoins de cette lâcheté ont été récompensés ou élevés en dignité.

Combat de Calcinato, en 1706.

Le combat que M. de Vendôme donna à Calcinato, en l'année 1706, est plutôt un enlèvement général des quartiers d'hiver d'une armée, qu'une action générale de l'une des deux espèces des grandes actions, dont la discussion fait la matière de ce chapitre.

A la fin de la campagne précédente, M. le prince Eugène avait cru pouvoir avec sûreté établir son armée dans de gros quartiers au pied des Alpes, entre les lacs de Guardia et d'Iseo. Ses principaux quartiers de la tête étaient Calcinato dans le centre, Carpendolo à la droite et Montechiaro à la gauche. Ce prince avait laissé le commandement général de cette tête à M. le comte de Rewentlaw; ensuite de quoi il partit pour Vienne.

Dès que M. de Vendôme vit cette disposition, il conçut le dessein de battre ces quartiers; mais comme son armée était fort fatiguée et affaiblie, il se contenta dans ce temps-là de disposer ses quartiers, de manière qu'il pût les rassembler en peu de temps, et après que les recrues, qui devaient lui être envoyées de France à la fin de l'hiver seraient arrivées.

Il communiqua son dessein à M. le comte de Medavi, à qui il laissait le commandement des quartiers de l'Oglio et de l'Adda; après quoi ce prince partit pour la cour, sans avoir donné aucune méfiance aux ennemis du projet médité. A son retour de France, qui précéda de quelques jours celui de M. le prince Eugène de Vienne, M. de Vendôme trouva M. de Rewentlaw paisible dans ses quartiers, et que M. de Medavi, en exécution de ses ordres, avait fait sa disposition pour une marche vive et secrète de trois cents hommes par bataillon, et de quatre à cinq mille chevaux qui se trouvèrent dans la même nuit à Castiglione, qui était dans la plaine vis-à-vis, à une lieue des trois quartiers des ennemis, dont je viens de parler.

Dès la pointe du jour, notre armée se trouva en bataille dans la plaine devant les quartiers des ennemis. Le temps qu'il fallut pour marcher à eux, et la difficulté de la marche qui se faisait en montant, donna aux ennemis celui de se former sur la hauteur qui régnait le long de leurs quartiers de Carpendolo à Calcinato. Dans cette disposition, M. de Rewentlaw soutint quelque temps nos premières charges, même avec quelque avantage contre la cavalerie de notre gauche; mais voyant que notre droite pénétrait entre les troupes du quartier de Montechiaro et sa gauche, et que ce quartier ne pouvait plus le joindre, que même nos troupes allaient lui ôter sa retraite à Salo, ce général voulut se retirer lui-même; ce qu'il ne put faire sans un désordre général et si entier, que ni les débris du corps qui avait combattu, ni même le quartier de Montechiaro qui n'avait point combattu, n'osèrent s'arrêter à Salo, et passèrent jusqu'à Roveredo et à l'entrée du Tyrol, où la tête des fuyards

trouva M. le prince Eugène qui arrivait de Vienne.

Il aurait été à souhaiter pour les affaires du roi que, dans cette occasion, M. de Vendôme eût suivi avec plus de vivacité cette armée entièrement en désordre, et qu'il eût porté la sienne jusqu'à Roveredo au déboucher des Alpes; ce qu'il pouvait faire sans que l'ennemi fût en état de s'y opposer.

Par ce mouvement en avant, il remettait la guerre d'Italie dans la même situation où elle était avant son ouverture, parce qu'il ôtait à l'ennemi tous ses établissemens en deçà des Alpes. Mais M. de Vendôme crut qu'il était plus nécessaire de marcher aux quartiers que les ennemis avaient entre l'Adige et le Pô, qu'ils levèrent avant qu'on pût être arrivé. Ainsi M. le prince Eugène renvoya à Salo les premiers hommes qu'il put mettre ensemble, rassembla le reste à Roveredo, et trouva le moyen de rétablir son armée par les prompts secours qui lui furent envoyés d'Allemagne et d'ouvrir la campagne avec une belle armée, seulement un peu plus tard qu'il ne l'avait résolu.

Cet exemple servira de preuve pour la maxime à suivre dans l'exécution d'un projet d'enlèvement de quartiers particuliers ou dans celui des quartiers d'hiver, séparés d'une armée entière, et fera connaître qu'il ne doit pas suffire d'enlever ces quartiers, mais que quand le désordre y a été général, il en faut poursuivre les troupes battues, jusqu'à ce qu'on les ait entièrement détruites ou dissipées; parce que leur dispersion ayant infailliblement causé la perte de leurs équipages, l'armée n'est plus en état de reparaitre de longtemps en campagne, principalement quand cette espèce d'action malheureuse arrive à la fin d'un quartier d'hiver ou

le commencement d'une campagne : circonstance qui se trouvait dans celle de Calcinato, si elle avait été suivie avec plus de vivacité.

Bataille de Cassano, en 1706 (1).

L'on a donné le nom de bataille à l'action qui s'est passée à Cassano, en 1706, quoique ce ne soit qu'un grand combat d'infanterie, puisque les armées ne s'y sont point abordées dans tout leur front, et qu'il n'y a eu que le centre de la nôtre qui ait été attaqué par l'ennemi. Nous en avons rendu compte.

Du récit de la bataille de Cassano, j'ai tiré plusieurs réflexions qui méritent une grande attention de la part de celui qui veut savoir la guerre.

Je trouve dans cette journée des notes considérables faites par les deux généraux, quoique gens d'un mérite de guerre distingué. Le projet de M. le prince Eugène était fort beau. Ce prince faisait la guerre en Italie depuis plusieurs années, avec une armée fort supérieure à celle des deux couronnes, et sans autres établissemens que ceux qu'il avait se procurer; cependant il cherchait toujours à attaquer. Il attaquait activement; mais c'était de manière qu'il n'était jamais soumis à une action qui pût être décisive contre lui, et qui surtout ne pouvait devenir contre nous, en cas que son premier effort fût heureux.

Ce talent n'est pas du nombre des édiocres dans un général, et marque une attention continuelle et bien suivie se procurer un succès heureux sans commettre.

Cette conduite se trouvait dans l'ac-

tion de Cassano; et ce prince serait parvenu à séparer l'armée des deux couronnes, après en avoir battu une partie, si quelques circonstances que j'ignore n'avaient pas fait commencer l'action un peu trop tôt. Car il est évident que, si M. le prince Eugène avait pu n'entrer en action qu'après que le centre de l'armée aurait été au delà du pont de Cassano, et que la colonne d'infanterie eût, en continuant sa marche, été hors de vue et de portée du pont, il aurait sans aucune opposition fait passer toute son armée sur le pont, et aurait absolument détruit l'arrière-garde qui suivait le centre de fort loin. Après quoi il aurait tout au moins séparé le reste de l'armée de Milan, où il aurait peut-être dès ce temps-là causé une révolution, parce que le Milanais se serait trouvé sans troupes. Ainsi je puis dire que ce grand projet, judicieusement pensé et amené jusqu'au moment d'être exécuté avec succès, n'a manqué que parce que son exécution a commencé quelques momens plus tôt qu'il ne fallait.

Je croirais même, en pensant favorablement de M. le prince Eugène, que des raisons et des circonstances imprévues l'ont forcé à commencer un peu trop tôt, et je fonde cette pensée sur les grands efforts qu'il fit au pont pour parvenir à séparer l'armée.

M. de Vendôme n'a pas aussi été exempt de faute dans cette journée. Ce général avait durant quelque temps empêché M. le prince Eugène de passer l'Adda au haut de cette rivière. Il voyait que l'ennemi s'allongeait, et il se croyait obligé de tenir de près cette rivière, de peur qu'à la faveur des gués il ne passât avant que lui-même fût en état de s'y opposer, ou même que les Vénitiens ne laissassent passer l'armée de l'empereur comme ils avaient

(1) Voir le récit de la bataille de Cassano, par l'auteur.

toujours fait, et qu'elle ne se trouvât à portée de Lodi et de Pizzighettonne avant lui.

Ces craintes étaient raisonnables ; mais il me paraît qu'on pouvait remédier à cet inconvénient, en se séparant moins que M. de Vendôme ne fit. Il y avait dans le château de Cassano une faible garnison pour la sûreté du pont de pierre sur l'Adda. Il fallait faire rompre ce pont, ou tout du moins le protéger par un bon ouvrage hors d'insulte. Ceci n'ayant pas été fait d'avance, il fallait au moins, pendant que l'armée en colonne passait devant le pont, y avoir porté un corps d'infanterie pour le garder, puisque l'ennemi, qui marchait aussi, en pouvait être fort près sans qu'on le sût.

Il ne fallait pas même faire marcher l'armée entre l'Adda et les *Navilles*, puisque par là sa marche se trouvait séparée. Car de quel profit aurait-il été à l'ennemi d'avoir passé l'Adda, entre cette rivière et les *Navilles*, s'il avait encore fallu qu'il passât un *Naville* pour marcher à notre armée, qui pouvait se poster avantageusement sur les petites hauteurs qui sont au-dessus des *Navilles*, et qui sont même presque toujours plus difficiles à passer que les rivières dont ils sortent ?

Que si M. de Vendôme s'étendait ainsi, pour empêcher seulement que l'ennemi n'entrât avant lui dans le bassin de Lodi, entre l'Adda et le *Naville*, il fallait toujours, par préférence à tout, être sûrement maître du pont de Cassano, et s'en être assuré avant que de faire défilé l'armée devant ce pont, sans savoir ce que faisait l'ennemi, ni à quelle portée du pont et de la rivière il pouvait être, puisque la constitution du pays lui était favorable pour cacher sa marche et ses mouvemens.

Bataille de Ramillies, en 1706.

La bataille de Ramillies, perdue par M. le maréchal de Villeroi, est, pour la disposition générale des deux armées de la première espèce des grandes actions, puisqu'il est certain que les armées ont paru en bataille l'une devant l'autre ; mais par la disposition particulière de l'action, elle n'a été qu'un combat particulier qui s'est donné à notre droite de cavalerie et à la droite de l'infanterie.

Cette journée a été si funeste aux deux couronnes et les suites en ont été si extraordinaires, que pour bien faire comprendre ce que je vais dire de cette bataille, il me paraît nécessaire d'en faire précéder le récit par celui des affaires générales de la guerre ; afin de montrer qu'il n'y a eu, pour se commettre à une action générale, aucune des raisons pour lesquelles j'ai dit dans mes maximes qu'un général pouvait être porté au désir de combattre son ennemi. Après quoi je ferai encore voir quelles ont été les fautes commises, tant dans la disposition générale que dans la particulière, et enfin celles qui ont suivi cette journée et qui ont mis le comble à nos malheurs.

J'ai dit, dans mes Maximes au sujet des batailles, qu'un général ne devait jamais se commettre à en donner une ou à la recevoir, que lorsqu'il y avait pour son prince beaucoup plus d'avantage à tirer d'un succès heureux que de désavantage à craindre d'un succès malheureux.

Cette première maxime, incontestablement sûre à suivre, n'a été dans cette occasion d'aucune considération pour M. le maréchal de Villeroi. Malgré le malheur de la bataille de Hochstedt, la guerre, qui était revenue au Rhin, s'y

soutenait avec égalité. Elle se faisait avantageusement en Italie, où M. de Vendôme, opposé à M. le prince Eugène, donnait le temps à M. de la Feuillade de faire le siège de Turin. M. de Berwick soutenait une guerre fort difficile en Espagne, après la levée honteuse du siège de Barcelone par M. le maréchal de Tessé. Ainsi donc il ne devait convenir aux deux couronnes, en Flandre, que d'y faire en cette campagne une guerre défensive, à laquelle même on s'était préparé par la construction de la nouvelle ligne le long de la Dille.

C'a donc été une grande faute à M. le maréchal de Villeroi, dans la constitution générale des affaires, d'avoir voulu par présomption, et sans réflexion sur le plan général de la guerre, ouvrir la campagne par une action générale, dont le gain même, dans ce commencement, n'aurait pas été considérable. Cependant M. le maréchal de Villeroi, sans aucune raison, voulut ouvrir sa campagne hors de ses lignes. Il marcha pour cet effet à Tirlemont. Ce premier mouvement en avant devait lui suffire, et pouvait même avoir une raison pour tre fait.

Une armée qui n'est chargée que d'une guerre défensive dans ses lignes, doit être ensemble plutôt que celle de son ennemi, afin d'avoir au moins quelques jours pour consommer les fourrages qui sont au dehors proche de la ligne. Par cette conduite précautionnée, l'ennemi trouve plus de difficulté à s'approcher de la ligne; et son séjour dans le voisinage de la ligne en est plus nuisieux à sa cavalerie et à ses équipages.

Si M. le maréchal de Villeroi s'était contenté de s'avancer à Tirlemont, et de faire consommer par l'armée les fourrages, entre son camp et la Dille, il aurait, sans se commettre, opéré l'effet de

la conservation des Pays-Bas et de sa ligne. Ce général ne se contenta pourtant pas de cette première marche, qui pouvait avoir un objet judicieux; et sans attendre M. l'électeur de Bavière, auquel il devait tout au moins la déférence du concert, il décampa de Tirlemont et se porta en avant sur Ramillies, sans savoir quels étaient les mouvements des ennemis, qui s'étaient assemblés vers Tongres.

Lorsque la tête de l'armée commença à paraître à la hauteur des sources de la petite Getthe et de Ramillies, M. le maréchal de Villeroi apprit que l'ennemi marchait à lui, et que la tête commençait à paraître. Il songea alors à se mettre en bataille, comptant apparemment que l'ennemi n'oserait attaquer une armée aussi formidable que la sienne.

Si la disposition avait été bonne, l'action sans doute aurait eu un succès heureux, grâce à la valeur des troupes, mais elle fut si mauvaise et si peu calculée sur celle qu'il voyait prendre par l'ennemi, qu'il n'est pas surprenant que cette bataille ait eu une issue aussi funeste.

Voici quelles ont été les principales fautes faites par M. le maréchal de Villeroi, par rapport à la disposition particulière. Je commencerai par la gauche de l'armée, en suivant la ligne jusqu'à l'extrémité de la droite. Je parlerai ensuite de la seconde ligne, et du fond de l'armée, pour faire voir que partout la disposition a été vicieuse et contre les règles.

Toute l'aile gauche de la cavalerie était couverte par la petite Getthe, et par des marais qui la bordent, et où elle ne pouvait charger la droite des ennemis, ni en être chargée; par conséquent elle fut inutile pendant le combat.

Le village de Ramillies dans la plaine,

sur quatre ou cinq lignes; mais en approchant de la tête de ce village, il connut que notre ligne d'infanterie était trop éloignée du village pour le protéger de son feu, et que les flancs du village n'étaient pas garnis de troupes, parce qu'il y en avait trop peu.

Sur cette mauvaise disposition de notre part, il en forma une bonne. Il fit avancer une de ses dernières lignes sur le front de la première, ensuite de quoi, en approchant du village, ce front qui le débordait s'étendit en potence sur le flanc du village, et le força fort aisément, parce qu'il n'y trouva pas de résistance dans le temps que les troupes soutenaient l'attaque de la tête.

Tout ce désordre de la droite ne trouva point de remède dans la présence du général, ni même dans celle de plusieurs officiers généraux de la droite. L'officier particulier et le soldat n'étaient pas capables de redresser par leur seule valeur une affaire perdue par sa mauvaise disposition; de sorte que le désordre fut bientôt général par toute la droite, qui abandonna son champ de bataille et son canon.

La gauche de cavalerie et quelques bataillons de la gauche qui n'avaient point combattu, se retirèrent assez paisiblement jusqu'à la nuit, que le désordre et la suite fut générale. L'ennemi battit ainsi en un quart d'heure de temps une armée de quatre-vingt mille hommes, qui ne laissa pas deux mille morts sur la place, prit quatre-vingt ou cent pièces de canon, une fort grande quantité de bagages et conquit tous les Pays-Bas espagnols, par l'abandon que notre général lui en fit.

Le récit de cette journée funeste à l'État ne me fournit qu'une seule réflexion à faire, qui est celle d'être surpris que le roi ait été aussi longtemps

à connaître ce que toute la France n'avait jamais ignoré

Bataille de Castiglione, en 1706.

La bataille de Castiglione, gagnée par le comte Medavi sur M. le landgrave de Hesse, en l'année 1706, deux jours après la levée du siège de Turin, est de la première espèce des grandes actions, puisque les deux armées se sont chargées par tout leur front, quoiqu'elles n'aient pas entré en action au même temps par tout ce front.

Lorsque M. le duc d'Orléans quitta le bas Pô pour suivre par ce côté-ci du fleuve M. le prince Eugène, qui marchait au secours de Turin, ce prince laissa M. de Medavi sur le Mincio pour observer les mouvemens du corps que M. le prince Eugène avait laissé aux ordres de M. le landgrave de Hesse, qui, se sentant supérieur de trois ou quatre mille hommes à M. de Medavi, crut pouvoir entreprendre devant lui. Pour cet effet il passa le haut Mincio et vint assiéger le château de Castiglione delle Stivere. M. de Medavi, à qui il était de conséquence de ne pas laisser prendre ce château, parce que sa prise aurait facilité à M. de Hesse une marche sur Bergame ou Bresche, se détermina à combattre pour secourir Castiglione.

Pour bien entendre la disposition de M. de Medavi pour cette bataille, il me paraît nécessaire de dire un mot de la constitution du pays, depuis Goito jusqu'à Medoli, et au pied de la tour de Solferino. C'est une plaine fort basse; Castiglione est dans les monticules qui sont au pied des Alpes, et qui s'allongent de ce côté-là jusqu'au Mincio, auprès de Mozambano.

On voit donc que M. le landgrave

pouvait en se tenant à son siège, obliger M. de Medavi pour secourir la place, de venir à lui par des têtes, et comme en défilant dans ces monticules. Si ce prince avait pris ce parti, il est certain que l'affaire aurait été beaucoup plus difficile; mais dès qu'il sut que M. de Medavi marchait à lui, il n'hésita pas à descendre dans la plaine, où il se mit en bataille : M. de Medavi en fit autant de son côté.

L'infanterie de la gauche de l'ennemi entra d'abord sans peine dans notre droite, où M. de Medavi avait été obligé de mettre l'infanterie espagnole. Ce mouvement fit même un peu prospérer la cavalerie de la gauche de l'ennemi, qui ne perdit du terrain à la cavalerie de notre droite; mais la seconde ligne ayant marché en avant tout entière, M. de Medavi ayant fait sortir des bataillons de la seconde ligne pour remplir le vide que le désordre de l'infanterie espagnole y avait fait, ce premier désordre se rétablit avec d'autant plus de facilité, que toute notre gauche de cavalerie et d'infanterie ayant emporté la droite de l'ennemi, et nos brigades d'infanterie de la gauche s'étant déployées sur le centre de l'ennemi, pendant que notre cavalerie poussait celle de l'ennemi, et ayant chargé cette infanterie en flanc, le désordre fut général sur tout le front de la première ligne des ennemis. Le champ de bataille fut entièrement abandonné avec le canon; et ce qui voulut se sauver ne put le faire qu'en désordre et à la faveur des monticules, qui dérobaient les fuyards à la vue, leur donnèrent le moyen de repasser le Mincio, au pied de Ponti-Castelli. Si l'on avait combattu aussi heureusement à Turin qu'à Castiglione, le roi d'Espagne serait encore maître de toute l'Italie, et M. de Savoie aurait perdu ses états.

Bataille d'Almanza, en 1707.

La bataille d'Almanza, gagnée en Espagne par M. le maréchal de Berwick, au printemps de l'année 1707, est une action de la première espèce, puisque les deux armées se sont chargées par tout leur front.

Les ennemis étaient maîtres du royaume entier de Valence, de celui d'Arragon et de la Catalogne, et voulaient rentrer dans la nouvelle Castille. Ils avaient reçu depuis peu de jours un puissant secours d'Angleterre et de Hollande, et ils voulaient profiter du temps de la première campagne.

Pour cet effet ils passèrent la rivière de Xucar et s'avancèrent jusqu'auprès d'Almanza. M. de Berwick n'hésita pas à s'avancer à eux, et la bataille se donna.

Dans la première charge, l'infanterie anglaise pénétra notre centre; mais l'infanterie portugaise ayant été enfoncée, et notre cavalerie ayant mis celle de l'ennemi en désordre, le champ de bataille nous resta entièrement.

M. de Berwick ayant même fait suivre d'abord par la cavalerie treize bataillons ennemis, qui se retiraient en bon ordre par les montagnes pour aller passer le Xucar, et se retirer à Valence, cette infanterie ennemie fatiguée, et qui n'avait pas de pain, fut obligée de faire halte, avant que d'être arrivée au Xucar; ce qui ayant donné le temps à notre infanterie de s'approcher, ces treize bataillons se rendirent prisonniers de guerre. C'est au gain de cette bataille qu'est dû le recouvrement des royaumes de Valence et d'Arragon.

marche de l'armée. On dit qu'il le fit promptement savoir à M. de Legall, qui était auprès de Bossut, afin qu'il marchât à lui pour le soutenir. Ce qui est certain, c'est que M. de Legall ne marcha pas, et que M. le chevalier de Luxembourg se crut dans la nécessité d'abandonner les lignes de la Trouille, et de se retirer sur M. de Legall et sur notre armée. De manière que ce corps avancé des ennemis, qui commençait à être joint par la tête de l'armée, passa la Trouille, et vint camper à Sippli.

Tous ces mouvemens nous conduisirent jusqu'au 4 de septembre, auquel jour M. de Villars, qui avait passé l'Honneau à Quiévrain, fut joint par la gauche de son armée, conduite par M. d'Artagnan.

La journée du 8 fut employée à laisser un peu reposer l'infanterie de la gauche, et à donner un peu de pain au soldat. Vers le soir on renvoya tous les bagages, et la nuit toute l'armée marcha par sa droite, et se trouva, sur les neuf heures du matin, vis-à-vis de la Trouée, qui est entre les bois de Sars et de Blangies, en deçà des bois et de la Trouée.

M. le prince Eugène, qui avait passé la Trouille avec toute son armée, à la réserve du corps qu'il avait laissé sous Tournai, et qui, dès le 6, marchait pour le joindre, se serait trouvé dans une situation fâcheuse si notre armée, en arrivant, avait passé la Trouée, et s'était placée en tenant la Trouée et les bois derrière elle. Pour éviter cet inconvénient, ce prince s'avança avec tout ce qu'il avait avec lui, qui était fort inférieur à nos forces. Il se plaça à la tête de deux ou trois petits ruisseaux, qui sortent des bois de Sars et de Blangies. Il fit avancer beaucoup de canon, et il nous retint dans la si-

tuation que nous avions prise, en arrivant sur ce terrain, par une canonnade et une grosse escarmouche, qui dura tout le 9.

Le 10 fut employé, de notre côté, à faire un retranchement sur tout le front de la Trouée, en le prenant par le milieu de l'épaisseur du bois; à allonger notre gauche d'infanterie le long d'une première langue que formait le bois, autant à notre droite le long du bois, et à faire faire de grands abatis à cette infanterie.

Comme tout ce front était trop peu pour contenir celui de notre première ligne, on en laissa quelques brigades d'infanterie de la gauche derrière le bois, et toute l'aile gauche de cavalerie. On en fit de même d'une partie de l'infanterie de la droite, et toute la cavalerie de la droite fut placée sur plusieurs lignes derrière l'infanterie, qui occupait le front de la Trouée. Le canon fut distribué sur tout ce front, suivant qu'on le jugea à propos. Voilà quelle a été la situation de notre armée.

Après ce récit, et avant que de parler des défauts de cette disposition, il est indispensable de faire réflexion sur les mouvemens des ennemis, depuis Tournai jusqu'à la Trouille, pour faire sentir qu'on n'y a pas fait les attentions nécessaires pour protéger Mons, et ensuite sur la situation où s'est trouvée M. le prince Eugène, pendant le 9 et le 10, pour faire encore sentir, qu pendant ces deux jours, nous ne sommes prévalus d'aucun des avantages que nous aurions pu prendre sur lui.

Par ce que j'ai dit ci-dessus des mouvemens des ennemis, dès le temps de la première chamade de la citadelle de Tournai, l'on aura aisément compris que leur vue les portait à la Hayne. Ainsi donc, puisque dans la situation

des affaires on était réduit à la défensive, il fallait suivre dans nos mouvemens les indications que les ennemis nous donnaient de leur dessein.

Car quand on voudrait supposer qu'on craignait dans ce même temps pour Namur ou Charleroi, nos mouvemens vers la Hayne nous indiquaient également la protection de ces deux places, et par conséquent, toute la droite de notre armée devait être portée avec plus de diligence jusqu'à la Trouille, ce qui aurait sauvé Mons, parce qu'il est vraisemblable de croire que la tête de l'armée ennemie n'aurait osé entrer dans la Hayne par Havré, comme elle l'a fait un temps considérable avant le corps de l'armée, si la tête avait été à la Trouille, qui pourtant en un moment avoir passé ce ruisseau aurait accablé ce corps, qui aurait aussi imprudemment passé la Hayne.

Dans cette circonstance de notre armée, ainsi avancée jusqu'à la Trouille, il n'y aurait rien eu à craindre pour Saint-Guislain, que nous tenions par notre gauche, ni même qu'ayant passé l'Honneau, les ennemis pussent faire les ponts sur la Hayne, entre Condé et l'Honneau, pour investir cette place, parce que la gauche de notre armée se serait, dans ce même temps, trouvée à hauteur de Condé.

Il faut donc convenir que ç'a été une fort grande faute de n'avoir pas exécuté ce mouvement salulaire pour sauver Mons.

Pour faire connaître ensuite qu'après la jonction de notre gauche et notre marche à Malplaquet, nous avons perdu, pendant le 9 et le 10, le moment favorable d'accabler M. le prince Eugène dans son camp de Sippli, par notre grande supériorité sur lui pendant ces deux jours; il faut seulement se souvenir que j'ai dit que l'ennemi

avait laissé trente - six bataillons et quelque cavalerie sous Tournai en quittant cette place, et que, quoique ces troupes aient marché avec une diligence extrême, elles n'ont pourtant pu joindre leur armée que le matin du 11, quelques heures seulement avant le combat.

Ces deux réflexions suffiront pour faire connaître quelle a été l'incertitude d'esprit dans laquelle M. le maréchal de Villars a continuellement été, et qu'il n'a jamais été déterminé entre sauver Mons par des mouvemens ou par un combat.

Je dis plus, c'est qu'avec toutes ces démonstrations qu'il a voulu donner, d'avoir envie de combattre pour sauver Mons, cette envie lui a cessé dès qu'il a vu la tête des ennemis devant la Trouée, et qu'il s'est de lui-même réduit à recevoir la bataille dans une fort mauvaise disposition; car s'il avait voulu combattre, il devait, dès le 9 en arrivant, s'avancer dans la Trouée avec tout ce qu'il aurait pu y faire entrer de troupes, pénétrer les bois de la droite et de la gauche avec le reste de son infanterie, et faire soutenir son front d'infanterie par son artillerie, et plusieurs lignes de cavalerie.

Par ce combat, qu'il aurait donné avec une supériorité entière, il aurait fait abandonner aux ennemis le débouché de la Trouée, et il aurait trouvé son camp au delà de la Trouée, et à la tête des petits ruisseaux qui sortent de ces bois, et qui deviennent plus considérables à mesure qu'ils approchent de la Trouille. De sorte que par cet avantage, aisé à se procurer dans ce tempe-là, il aurait tout au moins mis, dès ce premier jour, M. le prince Eugène dans l'impossibilité entière de rester entre la Trouille et notre armée, supposé même que ce combat n'eût pas été assez avantageux pour y trouver la ruine

entière de l'armée ennemie, fort inférieure à la nôtre par le manque du corps d'infanterie dont j'ai parlé ci-dessus.

Ce parti devait être pris par M. le maréchal de Villars, seulement sur ce qu'il voyait de ses yeux dans ce premier moment. Ce qu'il aurait vu, dès qu'il aurait été à la tête de la Trouée, lui aurait bien mieux fait sentir la conséquence de commencer d'abord à entrer en action; et c'est ici où je parlerai de la situation où était M. le prince Eugène, qui ne devait point être ignorée, puisqu'elle dépendait de la constitution du pays. Voici quelle elle était.

Ce prince avait sa droite à la Hayne, sa gauche à la Trouille, près de Gevries, son centre sur Sippil, la Trouille et Mons derrière lui. Son camp était coupé par les petits ruisseaux dont j'ai parlé. Ainsi l'on voit que si M. le maréchal de Villars s'était, dès le 9, porté au delà de la Trouée, il aurait été fort difficile à M. le prince Eugène de communiquer le front de la ligne de son armée, parce qu'il ne l'aurait pu faire qu'en chargeant de pont les ruisseaux devant la tête de ses deux lignes, ce qui aurait toujours obligé à faire défilé les troupes de l'entre-deux d'un de ces ruisseaux à l'entre-deux de l'autre.

Aussi M. le prince Eugène ne voulut-il pas attendre notre armée à la tête de son camp; et quoique par le manque du corps laissé sous Tournai, et qui ne pouvait pas le joindre de deux jours, il fût effectivement fort inférieur à nous en infanterie, il ne laissa pas de marcher en avant sur nous, et de nous montrer devant la Trouée ce qu'il avait de troupes et de canon.

Cette démonstration de vouloir nous combattre à la sortie de la Trouée, était ce qui devait nous engager à y entrer dans la disposition où j'ai dit ci-dessus, que nous devions nous mettre, pour

nous en rendre les maîtres et la passer parce que nous pouvions savoir, que ces ruisseaux, dont j'ai parlé, que nous prenions à leurs sources, nous donnaient une grande facilité pour étendre notre front devant l'ennemi, sans qu'il pût répondre à nos mouvements avec la même facilité que nous, par l'embaras des ruisseaux plus forts et plus difficiles à passer à mesure qu'ils s'approchaient de la Trouille, et qu'ainsi nos grands efforts se seraient portés sans difficulté contre la partie de l'armée ennemie qui nous aurait paru la plus aisée à accabler.

Nous pouvions même, par les grands chemins qui traversaient les bois, et à la faveur de notre infanterie, qui n'aurait pu être contenue dans la Trouée, faire passer notre cavalerie au delà des bois, et la former sur un plus grand front que celle de l'ennemi, toujours gênée par les ruisseaux, et ensuite rejoindre tout le front de notre armée, après avoir éloigné l'ennemi de devant le front de la Trouée.

Mais on ne se mit point en disposition de donner un combat; au contraire, on ne s'occupa, pendant le 9 et le 10, qu'à se placer, comme je l'ai dit ci-dessus, pour recevoir un combat qu'on avait d'abord paru vouloir donner pour sauver Mons, et on laissa M. le prince Eugène maître de la tête des ruisseaux et du front plus étendu que le nôtre, que nous avions ainsi resserré mais à propos.

Ce que je viens de dire suffit pour faire connaître tous les défauts de cette première disposition. Mais avant que de parler de ce que fit M. le prince Eugène pour en profiter, je crois à propos de dire quelle aurait dû être une autre disposition que l'on aurait pu prendre, pour recevoir un combat avec avantage, puisque je crois avoir suffisamment fait connaître que M. le maréchal

de Villers avait perdu l'envie de le donner, dès qu'il vit les ennemis, le 9, s'avancer à la tête de la Trouée.

Cette seconde disposition, dans laquelle l'armée du roi aurait dû être mise pour recevoir un combat, puisque l'on n'avait pas voulu le donner, devait être d'abandonner entièrement la Trouée, et de former la première ligne assez en dehors de la trouée, pour se conserver un front plus étendu que celui que l'ennemi pouvait prendre en entrant dans la Trouée, et même de recourber nos deux ailes de cavalerie vers les bois, en les appuyant par les corps d'infanterie, placés dans les bois.

Dans cette disposition, dont une partie aurait été cachée à l'ennemi, il l'aurait jamais osé s'avancer dans la trouée pour nous venir combattre par un front préparé plus étendu que le sien, et dont il aurait ignoré la disposition au delà de ce qu'il en voyait.

Pour revenir à présent à ce que fit l'ennemi pendant le 9 et le 10, pour se disposer à nous combattre le 11, je disais que M. le prince Eugène ayant senti que le premier mouvement en avant qu'il avait fait pour se montrer à la trouée, lui avait réussi, il jugea que nous n'étions pas dans la volonté déterminée de l'aller chercher pour le combattre, et qu'ainsi, puisqu'il voyait que nous nous retranchions, les troupes qu'il avait laissées sous Tournai avaient le temps d'arriver à son armée, près quoi il serait en état de seconquer librement, suivant ce qui lui conviendrait.

J'ai dit ci-dessus pourquoi notre disposition était mauvaise, par rapport au terrain que nous occupions. Il faut examiner à présent pourquoi elle était fautive, par rapport à celui qui était occupé par nos ennemis.

Nous leur avions laissé occuper un

front plus étendu que le nôtre, et par conséquent ils pouvaient, en nous attaquant, déborder notre front et l'enbrasser.

Les bois de Blangies ne sont pas si unis du côté où étaient les ennemis, qu'ils n'avancent plusieurs langues dans la plaine; et par conséquent, les mouvements que l'ennemi pouvait faire au delà de la langue des bois, où nous avions abouti notre gauche, n'étaient en aucune manière vus d'aucune partie de notre armée.

Nous nous étions même si mal placés à cette extrémité de la langue des bois, que nous ne la tenions pas par le travers et par le flanc gauche; de manière que nous abattis que nous avions fait précisément sur le bord du bois du côté de la Trouée, ne faisait aucun obstacle à l'ennemi pour nous attaquer par notre flanc gauche et par le derrière de notre gauche, en pénétrant le bois à la faveur de la langue, qui était au delà de celle que nous avions occupée, sans que ce mouvement pût nous être connu, parce que nous n'avions point porté nos attentions au delà de cette langue, qui faisait l'extrémité de notre gauche.

Les bois de Sars, à notre droite, étaient presque disposés comme ceux de la gauche, hors qu'il n'y avait pas des langues de bois si marquées; mais au moins, comme le bois allait en tournant, il est certain que l'ennemi pouvait encore faire des mouvements pour s'approcher de notre flanc droit, sans que les troupes qui y étaient placées les pussent voir.

Notre front n'était pas meilleur. Il y avait, par le milieu du front et au devant de la Trouée, une ferme et une petite futaie auprès de la ferme. Nous avions laissé occuper ce poste par l'ennemi, de sorte qu'il voyait toute notre

disposition sans que nous vissions la sienne, même sur le front. Il y avait encore sur ce même front, et en approchant de notre gauche, des chemins creux qui en approchaient de fort près, à la faveur desquels l'ennemi, sans être vu, pouvait s'approcher, et de notre gauche du côté du bois, et de notre droite dans le centre de la Trouée.

Par la description exacte de ces deux terrains occupés par les armées, il est aisé de connaître que l'avantage pour attaquer était entièrement pour l'ennemi, puisqu'il pouvait nous aborder par tout notre front, par un front plus étendu que le nôtre, et même sans aucune connaissance de sa disposition, ni de ses mouvemens pour nous attaquer.

Ce fut aussi sur tous ces avantages que M. le prince Eugène forma sa disposition, qui était telle, qu'il ne prenait jamais un engagement général, lors même qu'il nous engageait partout et qu'il pouvait nous battre, sans courir risque d'être battu, par l'impossibilité où nous nous étions mis, quelques avantages que nous eussions pu avoir par notre défense opiniâtée sur tout notre front, de nous porter en avant pour profiter de notre avantage par un front plus étendu que celui que nous avions laissé occuper à l'ennemi.

Sur la fin du 10, M. de Villars parut sentir la mauvaise disposition où il était, et fit tracer un retranchement derrière lui en abandonnant la Trouée, à peu près tel qu'il aurait dû l'avoir fait dès le 9 en arrivant, supposé qu'il eût perdu l'envie de chercher à combattre l'ennemi.

On commença même à travailler à ce nouveau retranchement la nuit du 10 au 11 mars, mais il se trouva si peu avancé le 11 au matin, lorsque l'on vit que l'ennemi se mettait en mouvement

pour nous attaquer, que l'on fit promptement abandonner ce travail pour songer à soutenir ses efforts.

M. le prince Eugène se présenta d'abord devant tout notre front, plutôt par plusieurs colonnes que par un front étendu ; ce qui devait nous faire juger que ses efforts ne seraient pas en même temps égaux partout, qu'il les ferait succéder les uns aux autres, et qu'il les conduirait pour les augmenter suivant le succès qu'ils auraient plutôt contre une partie de notre front que contre l'autre.

Cette disposition d'attaque qui commençait à se faire connaître, devait nous faire faire quelque changement dans la nôtre pour la défense, et nous devions tout au moins dans ce temps-là faire approcher de notre front de première ligne les bataillons inutiles que nous avons derrière les bois de la droite et de la gauche, soit pour marcher en avant au front de l'ennemi qui était opposé au front de notre centre, et que l'on voyait fort dégarni à cause de la quantité d'infanterie en colonne qui était occupée à l'attaque de notre gauche, placée dans les bois depuis la Trouée jusqu'à l'extrémité de la gauche, soit pour obliger l'ennemi à faire revenir à son centre cette infanterie qu'on lui voyait occuper avec supériorité contre notre gauche, qui n'était dans les bois que sur une ligne, pendant qu'elle était attaquée par plusieurs colonnes, dont il en paraissait au delà de l'extrémité de notre gauche ; ce qui nous devait suffisamment faire connaître qu'elle était destinée à prendre notre gauche en flanc et par derrière.

Quoique, comme je viens de le dire, la disposition des ennemis dût nous faire changer la nôtre, l'on demeura comme l'on était ; de sorte que l'infan-

trie de notre gauche qui était dans le bois, y fut forcée après une défense longue et opiniâtrée, et qu'ainsi les ennemis s'étendant avec facilité vers l'endroit de notre centre gauche qui tenait au bois, en dépostèrent fort facilement l'infanterie qui y était.

Ce désordre obligea M. le maréchal de Villars à s'y porter lui-même avec de nouvelles troupes tirées de notre centre, ce qui l'affaiblit trop considérablement. Ce fut là où il fut blessé, en faisant charger avec succès les ennemis, qui maîtres du bois de la gauche jusqu'à la gauche du front de la Trouée, venaient de faire faire un grand effort contre la gauche de notre centre.

Dès que M. le prince Eugène se vit maître du bois de Blangies, il songea à faire de nouveaux efforts contre notre droite, et même successivement contre notre centre qu'il avait vu dégarnir pour être porté à la gauche, sans que les troupes de la seconde ligne d'infanterie se fussent avancées, pour remplir les vides de la première, qui n'était soutenue que par la maison du roi, et une partie de la cavalerie de la droite.

Ces efforts contre notre droite lui réussirent en partie ; mais l'affaire y fut redressée par quelques brigades d'infanterie, qui se portèrent en avant, et donnèrent le temps à l'infanterie de la droite de se rétablir. Ceux que ce prince fit faire contre notre grand centre eurent un succès plus heureux pour lui. Notre infanterie n'y fit point son devoir, et abandonna ce retranchement, même avant que l'ennemi fût à portée de l'aborder, de sorte qu'il y plaça son infanterie, y avança son canon, et fit même passer un corps considérable de cavalerie par les intervalles de notre retranchement. A la vérité cette cavalerie ne put pas se maintenir devant la nôtre, qui la chargea, et lui fit repas-

ser le retranchement ; mais aussi notre cavalerie eut beaucoup à souffrir du feu de l'infanterie ennemie, qui occupait notre retranchement, abandonné comme je l'ai dit.

On sera peut-être surpris, que jusqu'à ce moment je n'aie rien dit de M. le maréchal de Boufflers. C'est qu'il y était sans commandement, jusqu'à ce que M. de Villars lui eût mandé que sa blessure le mettait hors d'état d'agir. Ce nouveau général donc, qui avait seulement chargé plusieurs fois à la tête de la maison du roi avec beaucoup de valeur, et qui aurait pu connaître que l'ennemi, malgré ses grands avantages, n'aurait osé de tout ce jour s'avancer, pour passer entièrement la Trouée, ne songea pas à faire revenir ses ailes droite et gauche devant le front de la Trouée, ni à faire prendre à l'armée cette seconde disposition dont j'ai parlé ci-dessus.

On rapporte qu'on lui vint dire dans ce temps-là que toute notre aile gauche de cavalerie, et les brigades d'infanterie de la gauche, qui comme je l'ai dit, avaient été laissées inutiles derrière le bois, se retiraient d'elles-mêmes par Quiévrain, sans que jusqu'à présent aucun des officiers-généraux ait avoué qu'il eût ordonné cette retraite ; et que ce fut la connaissance de cette retraite sans ordre du général qui l'obligeât à faire retirer toute la droite par Bavai sous le Quesnoi. De sorte que toute l'armée du roi se retira paisiblement sans être suivie, moitié par Quiévrain, sous Valenciennes, et moitié par Bavai sous le Quesnoi.

Tout ce détail exact, tant des dispositions de part et d'autre, que des principaux mouvemens pendant l'action, doit faire connaître :

1° Que la disposition de notre part n'était pas bonne ;

2° Que l'armée du roi a reçu un combat, ayant marché de Quiévrain comme en intention de le donner ;

3° Que l'ennemi par les avantages de sa disposition ne s'engageait à combattre qu'autant qu'il verrait que ses différentes attaques lui succéderaient sans qu'il nous fût possible de profiter de la grande perte d'hommes qu'il pourrait faire par notre défense opiniâtée ; parce que nous ne pouvions plus nous avancer sur lui par un front contigu, et plus étendu que celui que toute son armée occupait ;

4° Que quoique pendant tout le temps que le combat a duré, l'avantage ait paru être du côté de l'ennemi, il est pourtant certain qu'il n'aurait eu que celui de se glorifier d'avoir déplacé notre front en perdant quatre fois plus d'hommes que nous si notre armée avait été mise dans la seconde disposition dont j'ai parlé ci-dessus.

La preuve de ce que j'avance ici ne se peut contester par le fait même, puisqu'il est de notoriété publique que notre armée, qui s'est séparée en deux en se retirant, et qui laissait un espace de plus de trois lieues de vide entre la droite et la gauche, n'a point été suivie par l'ennemi, à qui nous abandonnions le champ de bataille, que même toute notre artillerie, qui s'est retirée par le pont de Hous sur l'Honnéau, entre notre droite et notre gauche, et qui n'avait pour sa protection dans sa retraite que le seul corps d'infanterie attaché à son service, n'a point aussi été troublée dans sa retraite, au travers d'une grande plaine ; et qu'enfin l'ennemi n'a su qu'il avait gagné la bataille que le 12 au matin, qu'il a vu qu'il était maître du terrain sur lequel il nous croyait encore, et sur lequel nous devions être.

On a vu par la discussion que je

viens de faire des grandes actions qui se sont passées depuis que j'étais, qu'il n'y en a pas une seule qui ait eu une ressemblance parfaite avec l'autre. Ainsi, il faut conclure que presque tous les événemens heureux sont dus à la bonne disposition et à la supériorité de génie du général qui gagne une bataille ; comme presque tous les événemens malheureux peuvent être attribués à la mauvaise disposition et au défaut de cœur ou de capacité du général qui la perd.

C'est donc au prince à bien connaître la portée du général auquel il confie le commandement de son armée, et à ne point agir dans ce choix par goût ou par condescendance pour les vues particulières de ses ministres qui lui proposent des sujets.

Des différentes manières d'attaquer les places.

Les entreprises sur les places sont de différentes natures. Les grandes villes fort peuplées, et mal fortifiées, sont presque toujours mal gardées, parce qu'on n'oserait y exposer une garnison faible, et qu'on ne veut pas trop diminuer l'armée en y mettant un corps considérable.

Ces villes se prennent aisément, ou par intelligence avec le dedans, ou par surprise ou par insulte générale, ou en les affamant par la ruine du pays qui les environne. Leur conquête n'est pas fort utile dans un commencement de campagne, parce qu'elles coûtent à garder, et doit être réservée pour la fin de la campagne pour y faire hiverner un gros corps de troupes aux dépens de l'ennemi.

L'attaque des places fortifiées se doit faire avec de grandes précautions, et après avoir été préméditée de loin. On peut dire même, en général, qu'il n'est

pas prudent de s'y attacher que l'on ne soit absolument maître de la campagne et sûr de réussir dans l'entreprise méditée.

La supériorité sur un ennemi ; presqu'en égale force, s'acquiert de différentes manières. On peut par de grands magasins, faits en lieux propres et près la frontière, assembler les troupes de meilleure heure que l'ennemi qui n'aura pas pris les mêmes précautions ; profiter ainsi de quelque avance que l'on aura su se ménager pour exécuter un dessein formé. On peut aussi, par la connaissance du pays, prévenir l'ennemi en se saisissant de quelques postes avantageux, se donner par là les moyens de faire des détachemens considérables d'infanterie pour le siège, et exécuter l'entreprise méditée.

Voilà ce qui regarde la supériorité, que dans le commencement d'une campagne un général peut acquérir par son esprit et par une sage prévoyance.

La troisième manière d'attaquer les places est celle qui décide le plus sûrement, mais aussi à laquelle la fortune a le plus de part. C'est de l'entreprendre après le gain d'une bataille, où toute la sagesse et la prudence du général n'a pu surmonter un destin malheureux dont il faut que le victorieux cherche à tirer avantage.

Mais pour revenir à l'attaque des places fortes, il y a plusieurs considérations particulières à faire, et une infinité de soins à prendre pour la réussite.

Ceux qui doivent précéder l'approche des troupes autour de la place sont les approvisionnemens de tout ce qui regarde le parc de l'artillerie, celui des vivres et la réunion des pionniers.

Ceux qui suivent immédiatement sont : la marche des troupes vers la place qu'on veut assiéger, l'investiture,

la diligence à fortifier le camp par des lignes de circonvallation, et même souvent de contrévallation, la promptitude à remplir le camp de toutes sortes de subsistances, le choix de l'attaque, la conduite des travaux, la sagesse à ne se pas trop presser, le ménagement des hommes, qui deviennent nécessaires dans la suite de la campagne.

Le détail de toutes les matières d'attaquer les places se trouvera dans les chapitres suivans.

Des blocus.

Les blocus se forment de deux manières : simplement en fortifiant où occupant des postes à quelque distance de la place, principalement sur les bords des rivières, au-dessus et au-dessous, et sur les grands chemins et les avenues, dans lesquels postes on tient de l'infanterie et des corps de cavalerie, lesquels se communiquent entre eux pour veiller à ce qu'il n'entre point de vivres dans la place bloquée où les besoins augmentant tous les jours en font désertir la garnison, y causent des murmures et des soulèvemens qui souvent forcent le gouverneur à se rendre par capitulation.

Le succès de cette espèce de blocus se fait longtemps attendre, parce qu'il est presque impossible qu'il n'y entre toujours quelques vivres en détail qui font au moins prendre un peu de patience. Son avantage est bien plus sensible, quand après avoir ainsi bloqué une place de loin pendant un temps considérable, on en forme ensuite le siège, parce qu'on la trouve plus aisément dépourvue de bien des choses nécessaires à la défense.

L'autre espèce de blocus se fait de plus près par des lignes de circonvalla-

tion et contrevallation dans lesquelles l'armée se place, lorsque par exemple, après le gain d'une bataille, l'ennemi se serait retiré dans une ville qu'on saurait n'être pas bien pourvue de vivres et que l'on présume de pouvoir affamer en peu de jours.

Ce cas n'arrive pas ordinairement, parce qu'il serait trop imprudent à un général battu de s'exposer à perdre le reste de son armée en s'enfermant ainsi dans une mauvaise place. L'usage des blocus se trouve donc beaucoup plus souvent dans la première espèce que dans cette dernière.

Je joindrai dans cet endroit mes remarques sur les deux chapitres précédents. Je n'ai point vu d'exemple où le blocus simple de loin ait réduit une place forte à se rendre; mais j'ai vu plusieurs places assiégées, dont le blocus de loin, qui avait précédé le siège, a hâté la perte par le manque des choses nécessaires à la subsistance ou à la défense qui n'avaient pu y être introduites.

Plusieurs des sièges que le roi a faits en personne en Flandres pendant la guerre qui a précédé la paix de Nimègues, sont de cette nature. Valenciennes se trouvait bloqué par Condé et Bouchain, qui avaient été pris la campagne précédente. Cambrai se trouvait en même temps bloqué par Bouchain et par les places de l'Artois.

Dans la guerre qui a précédé le traité de Riswick, quoique Mons se trouvât comme bloqué par Valenciennes, Condé et Maubeuge, on ne laissa pas de le serrer de plus près, en établissant pendant l'hiver un poste considérable dans Saint-Guislain. Quand on a fait le siège de Charleroi en 1693, cette place était comme bloquée par Namur, Philippeville, Maubeuge et Huy.

Cette manière de bloquer des places,

par des corps principalement de cavalerie que l'on met dans les villes fortes de leur voisinage, est bien plus commode qu'aucune autre, parce qu'elle ne fatigue point tant les troupes destinées au blocus que si on les mettait dans des villages ou postes non fortifiés, qu'il faut que ces troupes accommodent et gardent pour leur sûreté, tant contre la garnison même, s'il se trouve que ces postes soient sans communication entre eux, que contre l'ennemi qui peut se rassembler, battre un des quartiers et introduire un convoi ou un secours dans la place.

Je n'ai point vu d'autre blocus où un corps considérable de cavalerie et d'infanterie ait ainsi pris des quartiers fort près d'une place forte que celui de Mons en 1678.

L'ennemi que les pertes précédentes de ses places par des sièges d'avant-saison, avaient rendu plus précautionné, crut qu'il devait laisser dans Mons, en cas que cette place fût assiégée avant le temps ordinaire de l'ouverture des campagnes, un corps considérable capable d'en faire durer le siège assez de temps pour avoir celui d'assembler l'armée et de la faire marcher à son secours. Mais comme il fallait beaucoup de grains pour faire subsister longtemps un peuple aussi nombreux que celui qui était dans Mons, et une garnison aussi forte, le roi crut que Mons n'étant pas assez bien approvisionné tomberait dans des besoins essentiels, après quelques mois d'un blocus ainsi formé par de gros quartiers qui faisaient une espèce de circonvallation.

M. de Montal fut chargé de ce blocus qui dura ainsi plusieurs mois, et qui empêcha que l'ennemi ne pût introduire de convois considérables dans la place. Cela aurait pu produire à la

longue l'effet d'une réduction plus prompte, en cas que vers la fin de la campagne on en eût fait le siège dans les formes, parce que M. de Luxembourg, qui commandait l'armée du roi en Flandres, avait ordre de protéger ce blocus ; mais aussi ce fut la levée du blocus, qui apparemment devenait nécessaire à l'ennemi pour la conservation de la place, qui engagea la bataille de Saint-Denis, dont j'ai parlé ci-dessus.

Ainsi, je ne conseillerai cette manière de bloquer une place de près par des quartiers que dans un seul cas, qui est celui de savoir qu'elle est composée d'un peuple si nombreux et si mal approvisionné, que l'on soit comme sûr que ce blocus ne durera pas longtemps sans jeter ce peuple dans des besoins essentiels, et que d'ailleurs l'on soit assez maître de la campagne par une armée qui observe celle de l'ennemi ; pour n'avoir point à craindre qu'il force le blocus, parce qu'un seul quartier forcé causerait la perte ou l'enlèvement des autres qui pourraient n'avoir pas le temps de se rassembler pour se retirer en bon ordre devant un ennemi supérieur, parce qu'il serait ensemble.

Je n'ai point vu d'exemple d'un blocus où une armée se soit renfermée dans des lignes de circonvallation dans le seul dessein de faire tomber une place par un blocus.

Je n'ai parlé dans mes maximes de cette opération de guerre, que pour ne rien oublier de ce qui peut devenir possible à exécuter ; et j'ai même dit que ce cas ne pouvait arriver que lorsqu'une armée battue s'était jetée dans une place qui ne pouvait la faire subsister. Ainsi je n'ai point de réflexion à faire sur ce sujet, par les exemples que j'en pourrais rapporter.

La manière de faire tomber des places par des blocus éloignés est en usage en Hongrie, où les mécontents n'étant pas en état de former des sièges des places gardées par les garnisons de l'empereur, en ont fait tomber quelques-unes en empêchant le peuple de faire paisiblement la culture des terres, et la garnison faible de sortir pour aller chercher dans le voisinage de la place les grains et autres choses nécessaires à la vue.

Mais ces blocus ne leur ont pas toujours réussi. Ils ont souvent été obligés de les lever à l'approche des armées de l'empereur, et ont été repris à plusieurs fois avant que d'avoir eu un succès heureux ; parce que comme leurs troupes ne sont, à proprement parler, que des amas de gens réunis pour faire des courses, elles n'ont pas la solidité des corps disciplinés, et lorsque les troupes de l'empereur se présentent, même fort inférieures par leur nombre, elles sont toujours lever ces blocus et introduisent dans la place le convoi qu'elles escortent ; mais aussi dès que les troupes sont retirées le blocus se forme de nouveau. Ainsi, cette attention continuelle pour la conservation et la subsistance journalière des garnisons devient fort embarrassante à la longue, et a déjà causé la perte de plusieurs places.

Des investitures.

L'investiture doit être faite de nuit avec la cavalerie, afin d'empêcher qu'il ne sorte ou n'entre plus rien dans la place qu'on investit. Il faut aussi, le plus promptement qu'il se peut, faire arriver l'infanterie pour laquelle le camp sera marqué, afin qu'il n'y ait point de confusion parmi les troupes en arrivant ; mettre les troupes hors de la portée du canon pour qu'elles

soient en repos ; se placer pourtant de manière, à l'égard du dehors, qu'on s'éloigne de la place plutôt que de laisser à l'ennemi qui viendrait pour la secourir, des hauteurs, ou un poste avantageux à prendre sur le camp.

Les troupes qui investissent se tiennent pendant la première nuit tout le plus près de la place qu'elles le peuvent, et ne s'éloignent à la portée du canon qu'à la pointe du jour. Comme elles ne craignent que les troupes qui pourraient forcer un endroit pour entrer dans la place, elles sont face à la campagne, et ont seulement des gardes qui observent ce qui pourrait sortir de la place pour en donner avis.

Que si le pays qui est près de la place est coupé par des ravines et chemins creux, il faut mener de l'infanterie à cette investiture, afin d'occuper cet endroit par où l'infanterie ennemie pourrait se couler dans la place, et même couper et retrancher les chemins jusqu'à ce que l'armée soit arrivée et que les lignes soient faites.

Que si la place est sur une rivière, on doit promptement y jeter des ponts pour la communication des quartiers, qu'il est toujours très-dangereux de laisser séparés les uns des autres. Le camp marqué et les troupes placées, il faut les faire travailler à la communication réciproque, tant par la tête du camp que par le derrière.

Le quartier-général doit toujours être, autant qu'il est possible, du côté par où l'ennemi doit le plus naturellement s'approcher pour secourir la place afin que le général soit plus près des nouvelles des partis qu'il a dehors, et par conséquent plus à portée de voir par lui-même les mouvemens que l'ennemi pourrait faire pour le secours.

Lorsque j'ai dit qu'il fallait promptement faire des ponts pour établir des

communications entre les quartiers c'est dans la supposition que l'on a pu investir la place en même temps des deux côtés de la rivière, et que les partis ennemis, par les passages au-dessus et au-dessous de la place investie, pourraient s'approcher de la place et forcer un des deux quartiers, ce qui serait fort dangereux, principalement avant l'entière perfection des lignes, et même si dangereux, qu'il faut pour se déterminer à une pareille entreprise n'avoir rien à craindre de la part de l'ennemi au moins des deux côtés de la rivière. Car s'il est assez fort pour entreprendre un secours, la maxime seule pour réussir à un siège de cette nature, est de s'opposer par une armée d'observance à celle qui veut secourir et de faire le siège par une autre armée. En ce cas, l'armée d'observance se place toujours entre celle de l'ennemi et celle qui fait le siège, de manière qu'elle s'oppose à tous les mouvemens de l'ennemi vers la place attaquée.

Ce sujet ne me donnera point de réflexions à faire sur les sièges auxquels je me suis trouvé, parce que les mesures pour y réussir, à ceux que j'ai vu entreprendre, ont été presque toujours prises avec tant de justesse et de précautions, que je n'ai point vu d'investitures forcées, ni même essentiellement mal faites, par ceux qui en ont été chargés, au moins dès que le jour leur a donné le moyen de se placer plus régulièrement et plus sûrement qu'ils ne l'auraient pu faire pendant la nuit ou à leur arrivée sur le terrain de l'investiture, qui ne peut presque jamais être si bien connu par le récit ou les cartes, que l'on soit absolument sûr de n'avoir rien à changer dans la disposition et dans l'arrangement particulier des corps.

Je ne rapporterai donc sur ce sujet que trois exemples de la guerre présente, de places assiégées sans avoir été régulièrement investies, qui feront connaître que cette nouvelle pratique doit être absolument rejetée comme mauvaise.

En l'année 1705, les ennemis avaient assiégé Haguenau, fort mauvaise place dans laquelle M. le maréchal de Villars avait laissé M. Peri avec quelques bataillons. Comme donc les ennemis faisaient ce siège derrière leur armée, ils ne crurent pas qu'il leur fût nécessaire d'investir régulièrement la place. M. Peri la défendit autant qu'il lui pouvait être possible; mais se sentant hors d'état d'y faire une plus longue résistance, il fit battre la chamade un peu avant la nuit, et proposa des articles si avantageux pour sa garnison qu'ils ne furent point accordés. On recommença donc à tirer.

Il avait eu besoin de tout ce temps-là pour évacuer les équipages de sa garnison avec une escorte par le côté qui n'était point investi; après quoi la garnison même se retira, ne laissant que quelques hommes dans les angles du chemin couvert pour en entretenir le feu, lesquels même ignoraient ce qui se passait dans la place, afin qu'un déserteur ne pût point avertir l'ennemi de la sortie de la garnison.

Quand M. Peri se crut assez éloigné de la place, il envoya retirer les hommes qu'il avait laissés dans ces postes, qui le rejoignirent tranquillement. Ainsi il retira toute sa garnison de Haguenau, et rejoignit l'armée sans avoir perdu un seul homme dans sa retraite, qui ne fut connue de l'ennemi qu'au jour, lorsque la garnison était déjà hors de portée de pouvoir être jointe par la cavalerie que l'ennemi aurait envoyée à sa suite.

Cet exemple est fort singulier, et a mérité d'être récompensé par le roi. Il prouve la nécessité d'une investiture parfaite; sur quoi j'avertirai pourtant ceux qui sont chargés d'un siège, avec beaucoup moins de troupes qu'il en serait nécessaire pour former une investiture parfaite, qu'il y a une précaution sûre à prendre contre un événement pareil, qui est celui d'établir des postes la nuit proche des portes, et sur les chemins qui aboutissent à la place: de faire monter la cavalerie à cheval la nuit; de l'étendre par tout le terrain qui n'a pu être investi, et d'avoir continuellement des batteurs d'estrades qui aillent d'un corps à l'autre, afin de ne point tomber dans l'inconvénient qu'une garnison entière abandonne une place et se retire, sans que l'on en soit informé, parce qu'il suffit que cette garnison soit découverte pour qu'elle n'ose poursuivre sa retraite, ou pour être battue si elle se trouve trop éloignée de la place pour y pouvoir rentrer.

A la fin de la même année 1705, M. le duc de Vendôme entreprit le siège de Vérue sans vouloir investir la place. Elle est située sur la rive méridionale du Pô, et dans la chaîne des montagnes qui hordent cette rivière depuis Montcailler jusqu'à Casal. Ses fortifications vont jusque sur le bord du Pô, qui dans cet endroit forme une île dans laquelle il y avait une redoute pour protéger un pont de communication de la place à Crescentin, où M. de Savoie était avec tout ce qu'il avait de troupes.

Par ce récit l'on voit que Vérue n'était qu'à demi investi, et que par le côté de la rivière il avait une communication libre avec l'armée de M. de Savoie, qui tous les jours y renvoyait des troupes fraîches et des munitions de guerre et de bouche.

Aussi ce siège fut-il fort long, fort meurtrier, d'une prodigieuse dépense au roi, et aurait duré encore plus longtemps, si enfin M. de Vendôme, qui avait toujours attaqué la place par sa tête du côté de la montagne, n'avait fait couler un corps d'infanterie jusqu'aux deux côtés de l'île, lequel corps attaquait le pont de communication et le poste qui était dans l'île avec tant de vigueur qu'il fut emporté. Après quoi la communication de l'armée avec la place se trouvant perdue, elle ne dura plus que fort peu de jours.

Ce second exemple d'une place assiégée sans être investie, justifie qu'il est absolument contre les règles de la guerre d'entreprendre le siège d'une place sans l'avoir investie et mise en état de ne pouvoir se soutenir que par les seules forces et les moyens enfermés dans la place pour la défense ; étant certain, à l'égard de Verue, que tant que la communication avec Crescentin aurait duré, M. de Savoie aurait soutenu la place jusqu'à ce qu'elle eût été entièrement réduite en poudre, après quoi il l'aurait abandonnée, comme M. Peri avait fait Haguenau, même avec beaucoup plus de facilité.

Le troisième exemple d'une place assiégée sans être investie est celui de Turin, fatal à l'État. C'était M. le duc de la Feuillade qui fut chargé de l'exécution de cette grande entreprise. Je n'en dirai pas davantage, et ne parlerai que des fautes faites contre les règles à observer dans les investitures, dont l'objet est d'ôter à l'ennemi, que l'on a renfermé dans la place, tout moyen de communiquer avec le dehors, et d'introduire aucune espèce de secours dans la place.

Pour faire mieux comprendre quelles ont été les fautes faites dans cette occasion, je crois nécessaire de m'étendre

sur la situation de Turin et sur le pays qui l'environne, afin de faire voir que cette grande entreprise aurait eu un heureux succès, si elle avait été bien conduite.

La ville de Turin est située sur le bord septentrional du Pô, dans une plaine fort unie, au travers de laquelle passe la Doire suzine, dont les eaux entrent dans le Pô un peu au-dessous de Turin. Cette rivière ne laisse pas de porter, par deux biallières, une partie de ses eaux dans la ville, tant pour ses commodités et sa netteté, que pour faire tourner plusieurs moulins qui fournissent à sa subsistance.

La citadelle, qui est un pentagone assez régulier, a été construite entre les chemins de Suze et de Pignerol. La fortification est fort rasante, et M. de Savoie y a depuis quelques années fait ajouter des ouvrages extérieurs, bons et bien judicieusement pris, sur la coupe de l'ancienne fortification.

Il n'y a aucun faubourg que celui du Ballon, qui tient précisément à la Doire, du côté du chemin de Chivas et de la Venerie. Ce faubourg a été couronné de trois ouvrages à corne, qui n'étaient pas revêtus dans le temps du siège. Celui de la droite, à l'égard de la place, est le plus proche du Pô, et couvre le chemin du Vieux-Parc. Celui du milieu est le plus grand et couvre le faubourg ; il y a un avant-fort des eaux de la Doire. Celui de la gauche couvre le pont de la Doire, et les chemins de la Venerie et de Chivas.

De l'autre côté du pont, il s'élève à Montcallier une chaîne de montagnes qui continue le long du Pô jusqu'à Casal. Cette montagne, vis-à-vis de Turin, est chargée de quantité de monticules, séparés les uns des autres. M. de Savoie en avait fait embrasser

plusieurs par un fort grand retranchement, capable de contenir un corps d'infanterie six fois plus puissant que celui qu'il avait, et avait fait élever des forts et des redoutes dans le dedans de ce retranchement, et même jusque sur la hauteur la plus élevée sur le chemin de Quiers.

Voilà comme Turin se présentait à M. de la Feuillade; et c'est sur cet extérieur que notre général devait former son investiture. A quoi je dois joindre ici, que M. le duc de Savoie était dans la place, avec tout ce qui lui restait de son infanterie, celle que l'empereur y avait fait passer, et presque toute sa cavalerie.

Comme je n'ai fait tout ce détail que pour mieux faire connaître les fautes de M. de la Feuillade, contre les véritables règles pour bien former une investiture, je ne parlerai que de ce qui regarde cette matière.

M. de la Feuillade devait regarder comme un premier avantage, en arrivant devant Turin, d'investir la place, de manière que M. le duc de Savoie, qui s'y était renfermé avec toute sa cour et ses troupes, n'en pût plus sortir, parce qu'il pouvait raisonnablement s'assurer que les besoins indispensables qui surviennent dans une place assiégée et régulièrement investie, en rendent la prise plus prompte, lorsque la présence du prince et de sa cour augmentent les consommations.

Il fallait donc, pour retenir dans la place tout ce qui s'y était renfermé, en faisant une investiture régulière, avoir pour première considération la construction de Turin, après avoir fait attention à la constitution du pays, aux environs de cette ville.

Elle a quatre portes; celle du palais va au faubourg du Balon, et du côté de Chivas; celle de la Suzine va à Suze;

la porte de Saint-Pierre va à Pignerol; et celle du Pô va à Quiers par la hauteur, à Montcallier par le chemin le long du Pô, en sortant du pont à droite; et à Verue, en prenant à gauche, à la sortie du pont du Pô.

De ces quatre portes, il n'y en avait que deux dont M. de Savoie pût tirer quelque utilité pendant le siège, qui étaient celles du Pô et du Palais. Celle du Pô lui donnait la communication avec les postes des hauteurs, et une liberté entière, pour entrer et sortir de la place par plusieurs chemins éloignés les uns des autres, comme je viens de le dire. Celle du Palais lui donnait la communication avec le faubourg du Balon.

Je puis même encore me réduire pour les attentions dans cette investiture, et dire que M. de Savoie ne pouvait tirer d'utilité pour la communication avec le dehors, que de la seule porte du Pô.

Ainsi, comme le premier soin, lorsque l'on fait un siège, doit être la parfaite investiture de la place, c'était à la bien former que M. de la Feuillade devait porter sa première et principale attention: ce qu'il ne fit pas. Il se contenta de placer son armée depuis le haut Pô jusqu'à la Doire, et mit seulement un fort petit quartier entre la Doire et le bas Pô, pour la sûreté des convois qui venaient de Chivas. Ce quartier même ne fut point couvert par des lignes, comme je le ferai remarquer dans la suite de mes réflexions, et il n'y eut de lignes faites que depuis le haut Pô jusqu'à la Doire; de sorte que pendant tout le siège M. le duc de Savoie a eu l'usage des portes du Pô et du Palais.

Pour bien former l'investiture de Turin, voici comme il fallait se conduire. Avant que d'arriver devant la

place, il fallait séparer la cavalerie de l'infanterie, placer la cavalerie dans la plaine, depuis le haut Pô jusqu'à la Doire, pour empêcher que M. de Savoie, sa cour et sa cavalerie, ne pussent plus sortir par les portes de Saint-Pierre et la Suzine; car il lui aurait été presque inutile de tenter sa retraite par la porte du Palais et le faubourg du Balon.

Toute l'infanterie devait être portée sur les hauteurs, et occupée à en chasser les troupes de M. de Savoie. C'était une opération capitale pour l'investiture, et à laquelle on devait s'attacher préférablement à tout, parce que l'ennemi, chassé des hauteurs, et remis dans la place, l'investiture de Turin de ce côté-là n'aurait plus occupé que fort peu d'infanterie, et aurait été fort raccourcie. Il fallait ensuite s'attacher à la destruction des ouvrages qui couvraient le faubourg du Balon; après quoi toute l'investiture aurait été bonne, et régulièrement formée.

Les mesurés pour former le siège de Turin ayant été mal prises, et la place assiégée pendant quatre mois, n'ayant jamais été investie, il n'est pas surprenant qu'elle n'ait point été prise, quoique le roi eût fait administrer pour cette entreprise des moyens infiniment plus grands que ceux avec lesquels il a fait des sièges en personne.

Ces trois exemples que je viens de rapporter, justifient parfaitement les maximes que je donne sur le sujet des investitures des places : qu'il faut toujours indispensablement s'attacher à les faire parfaites; sans qu'il y ait grand risque de ne point réussir à l'entreprise du siège, ou tout au moins allonge-t-on considérablement la défense de la place par les commodités qui lui sont laissées par ce manque d'investiture.

Si Hagenau avait été investie, la garnison n'aurait pas abandonné la place, et ne se serait pas paisiblement retirée, lorsqu'elle s'est vue hors d'état de soutenir plus longtemps la place.

Si Verue avait été investie, la garnison n'en aurait pas été continuellement renouvelée, ni la place pourvue des choses dont elle aurait eu besoin pour sa défense; et par conséquent, il en aurait coûté beaucoup moins d'hommes, d'argent et de temps pour la prendre.

Si Turin avait été régulièrement investie, M. de Savoie en serait difficilement sorti de sa personne; la plus grande partie de sa cavalerie serait restée dans la place où elle aurait péri et il eût été impossible à M. le prince Eugène de la secourir, comme je le verrai voir dans la suite, lorsque je se fléchirai sur l'attaque des lignes de circonvallation.

Par tous ces exemples, je conclus que c'est toujours une faute capitale d'un général, de ne point investir régulièrement la place qu'il veut assiéger.

Des camps retranchés sous les places.

C'est des Tares que nous avons l'usage des camps retranchés sous les places, sous le nom de *palanques*. Cet usage est fort bon quand il est judicieusement pris, et j'approuve la pensée que feu M. de Vauban a eue d'en construire sous quelques-unes des places du roi. Mais il ne faut pas penser à en faire sous toutes les places qui seraient susceptibles de recevoir une pareille protection, parce qu'on ne pourrait pas les garnir suffisamment de troupes, et qu'ainsi ces camps retranchés seraient plus préjudiciables que profitables.

Voici les cas où je les approuve. Lorsque le prince doit soutenir la guerre de plusieurs côtés de son État, et que de quelqu'un de ces côtés il veut demeurer sur la défensive, et qu'à la tête de ce pays il y a une place dont la construction permet d'y placer un camp retranché. Le prince en peut ordonner la construction d'avance, afin que le camp soit bon et qu'il réduise par son ennemi à attaquer ce camp dans les formes avant que de pouvoir assiéger la place.

Lorsqu'une ville est grande et que le circuit n'a pu être fortifié régulièrement à cause de la grande dépense, et que cependant la conservation en est nécessaire, on peut encore pour sa protection y placer un camp retranché que sa situation la rend susceptible de recevoir.

Lorsqu'on ne veut garder qu'un petit corps à une tête de pays, soit pour empêcher les courses de l'ennemi, soit pour pénétrer dans le pays ennemi ; on doit chercher la ville la plus commode pour les effets dont je viens de parler, y construire un camp retranché, parce qu'il est plus aisé de se servir des troupes qui sont dans un camp retranché que de celles qui sont logées dans une ville dont le service ne peut pas être si prompt que celui des camps campés.

Lorsqu'on veut protéger une place commandée par des hauteurs, et s'il s'en trouve quelques-unes où un camp retranché soit susceptible d'être placé de manière que la communication de ce camp à la place ne puisse point être coupée ; qu'il éloigne la circonvallation, s'il ne soit point dominé et sous le feu du canon de l'ennemi, et qu'il donne quelque liberté aux secours, on pourrait introduire dans la place, avec une facilité à l'armée qui veut se-

courir de s'approcher de ce camp, on y peut faire un camp retranché.

Lorsqu'une place se trouve située sur une rivière et qu'elle est du même côté, par lequel l'ennemi la peut le plus favorablement aborder pour en former le siège, on peut encore en ce cas avoir un camp retranché de l'autre côté de la rivière, principalement si le terrain se trouve disposé de manière, que de cet autre côté de la rivière, et y tenant, il se trouve une hauteur dont l'occupation force l'ennemi à une circonvallation étendue de ce côté-là ; parce que cette grande circonvallation ainsi séparée et coupée par une rivière, rendra la place bien plus aisée à secourir.

On peut encore faire un camp retranché au devant des fortifications d'une place, lorsqu'il peut être établi de manière qu'il éloigne l'attaque, et que l'ennemi soit obligé à ouvrir une tranchée, à prendre les mêmes établissemens contre ce camp retranché que pour l'attaque de la place, et que lorsqu'il aura forcé les troupes qui sont dans ce camp à le lui abandonner, la terre qui y aura été remuée ne donnera pas des établissemens contre la place.

Enfin, les camps retranchés sont d'un fort bon usage dans les espèces dont je viens de parler, pourvu qu'ils soient bons, qu'ils aient les épaisseurs convenables pour soutenir les efforts de l'artillerie ennemie ; qu'ils soient protégés de la place qu'ils protègent ; qu'ils y tiennent, et que les flancs en soient en sûreté par la protection du canon de la place et des ouvrages, et sous le feu de la mousqueterie du chemin couvert, sans quoi ils pourraient être dangereux à soutenir avec trop d'opiniâtreté.

Lorsqu'on les veut soutenir avec opiniâtreté à cause de leur conséquence

pour la durée d'un siège, l'on y peut faire un second retranchement intérieur, qui sera garni d'infanterie le jour que l'on craindra d'être attaqué de vive force, afin que le feu de cette infanterie facilite la retraite des troupes forcées et contienne l'ennemi, qui poursuivrait avec chaleur les troupes jusque dans le chemin couvert de la place.

Tous les camps retranchés doivent être construits de manière que les troupes qui y sont campées soient à couvert du feu du canon de l'ennemi. Car il ne faut pas que par son artillerie il en puisse enfler aucune partie. Si cela était, le camp deviendrait trop difficile à soutenir, trop peu tranquille et trop coûteux.

Ce que j'ai dit jusqu'à présent des camps retranchés ne regarde que ceux qui sont construits pour un corps d'infanterie, et pour rendre une circonvallation plus difficile, ou pour éloigner l'attaque du corps de la place, et par conséquent augmenter la durée du siège. Il ne me reste plus à parler sur cette matière, que pour dire quel est l'usage des camps retranchés pour y mettre aussi de la cavalerie.

L'usage de ces camps n'est que dans certains cas, qui regardent plutôt la guerre de campagne que celle des sièges; et voici quels ils sont :

Où l'on veut, dans les guerres offensives et défensives, faire de fréquentes courses dans le pays ennemi; ou l'on veut empêcher que l'ennemi n'en fasse commodément et ne pénétre le pays; ou l'on veut pouvoir mettre les convois en sûreté sous une place où il ne serait pas commode de les faire entrer.

Dans tous ces cas, l'on peut construire un camp retranché sous une place; et pour lors il faut avoir plus d'attention à la commodité de la situa-

tion, pour y entrer et en sortir commodément, et à son voisinage des eaux, qu'à sa force par rapport à la défense de la place. Ils sont toujours bons et de service, pourvu qu'ils soient hors d'insulte, gardés par un nombre d'infanterie suffisant, et assez étendus pour y camper commodément la cavalerie, et faire entrer et ressortir les charrois des convois sans embarras.

Voilà, ce me semble, tous les différents usages que l'on peut faire des camps retranchés. Ils sont tous fort utiles; mais il ne faut pas pour cela avoir trop de ces camps retranchés. Il doit suffire d'en avoir un bon sous une place principale, sur une frontière, parce que leur garde consommerait trop d'hommes, qui seraient de moins au corps de l'armée.

Je bornerai mes réflexions sur cette matière aux camps retranchés que j'ai vus, et dont aucun n'a été attaqué que celui de Scalemburg sous Donauwert, dont je dirai la raison.

J'ai rappelé que nous tenions des Turcs l'usage, presque nouveau, des camps retranchés sous les places. La construction des nôtres est, à la vérité, bien différente de celle de leurs *palanques*; mais c'est parce qu'ils font la guerre différemment de nous.

Leur maxime est de ne s'attacher qu'à la conservation d'une seule grande place, dans une tête du pays, et de se munir abondamment que cette place. Comme ils ont pourtant besoin, pour leurs guerres de campagne, du couvert qu'ils trouvent dans les autres villes, de la garde desquelles ils ne veulent point se charger, afin d'avoir leurs armées plus nombreuses, ils se sont presque toujours contentés de les conserver par des *palanques* qu'ils ont faits sous ces villes: et ces *palanques* n'ont été qu'un circuit entouré de bons

musés, avec des parapets palissadés, mais souvent sans flanc, et sans attention sur la régularité de la fortification.

Nous avons trouvé que cet usage était bon, et nous y avons ajouté la régularité dans leur construction, au moins autant qu'on l'a pu faire, sans une trop grande augmentation de dépense.

M. le maréchal de Vauban en a proposé l'usage et la construction pour la protection de plusieurs places; peut-être en a-t-il même trop proposé pour qu'ils pussent être utiles; car, pour moi, je voudrais être réservé sur cette espèce de fortification, et autant je la crois excellente dans certains cas, autant suis-je persuadé qu'elle serait pernicieuse, si elle était multipliée.

La raison en est évidente : c'est qu'un camp retranché, s'il n'est suffisamment gardé, est plus préjudiciable à la place qu'il doit protéger qu'il n'est profitable, et que si l'on fait plusieurs camps retranchés, qui soient suffisamment pourvus, on n'a plus d'armée en campagne.

Le premier camp retranché que j'aie vu a été celui que M. de Luxembourg fit faire en l'année 1672, pour couvrir le faubourg d'Utrecht du côté de la Hollande. Ce général avait une nombreuse cavalerie, à laquelle ne pouvant donner le couvert dans la ville, dans une saison qui n'était pas encore assez avancée pour l'envoyer dans des quartiers d'hiver, il fit retrancher tout le faubourg, et mit avec la cavalerie quelques bataillons pour sa garde, ce qui le rendit sûr.

En 1677, on fit un camp retranché sous Brisach, dans une île du Rhin, que l'on a nommée depuis la Ville-de-Paille. Ce camp n'était retranché que du côté de l'Alsace, et la fortification

n'était qu'un parapet qui régnait le long du Rhin, parce que, quand le Rhin était dans son lit ordinaire, il n'y avait que fort peu d'eau dans ce bras, et qu'ainsi, sans parapet, le camp retranché aurait été insultable dans le temps des basses eaux.

Il avait été fait pour deux usages : l'un pour y placer un plus gros corps de troupes que celui qui aurait pu être contenu dans les logemens et dans les casernes de la place, pendant les temps qu'il pourrait convenir au service d'avoir un corps considérable à Brisach ; l'autre pour la commodité des convois des vivres, dont les chevaux et les chariots se mettaient dans ce camp, lorsque l'armée du roi était en deçà du Rhin, et qu'il convenait de tirer le pain de Brisach, ce qui n'aurait pu se faire commodément et sans interrompre l'usage du pont, s'il avait été embarrassé par des chariots.

Ce camp a toujours été sûr avec ce simple parapet le long du bas Rhin, parce qu'il était du côté dont il ne pouvait être abordé par l'ennemi, à moins qu'il n'eût été en deçà du Rhin avec toute son armée.

Le troisième camp retranché que j'ai vu est celui de Liège, construit par les ordres du roi d'Angleterre Guillaume de Nassau, pour protéger cette grande ville, qui n'aurait pu être fortifiée sans des dépenses immenses, et pour, par ce moyen, couvrir sa petite citadelle, qui est du côté du Brabant.

Ce camp, placé sur la hauteur, au-devant de la citadelle, était bon ; ses fossés étaient larges et profonds et les parapets à l'épreuve. J'y ai vu jusqu'à quarante bataillons et quarante escadrons.

M. de Luxembourg s'approcha de ce camp en 1693, faisant toutes les dé-

monstrations de vouloir l'attaquer; mais, comme je l'ai dit ailleurs, ce n'était que pour engager l'ennemi à y faire encore entrer de nouvelles troupes, ce qui réussit, et donna occasion à la bataille de Nerwinde.

Ainsi ce camp n'a point été attaqué. S'il l'avait été et qu'il eût été emporté, il est certain que la perte de Liège aurait suivi sur-le-champ la perte du camp retranché, ce qui est toujours un grand défaut, dans cette espèce de fortification, d'en faire le capital, et non la facilité de la défense de la ville qu'il couvre ou protège, et dont la perte est immédiatement la suite de celle du camp retranché.

Le quatrième camp retranché que j'ai vu est celui que les Espagnols avaient commencé à la tête du château de Namur, et que nous avons négligé de mettre à sa perfection, après avoir pris cette place en 1692.

La situation de ce camp est fort avantageuse, et il ne peut être incommodé du canon de l'ennemi que fort difficilement. Son flanc droit était protégé en partie par la ville, et par les ouvrages extérieurs du château du côté de la Sambre, qui sont au dedans de ce camp. Le flanc gauche va jusqu'au haut de la montagne, dont le revers est impraticable, pour peu qu'on y voulût travailler, et la tête en serait excellente en achevant son fossé, et étendant sur ce front quelques redoutes à l'épreuve, garnies de canon.

Comme on n'avait pris aucune de ces précautions, lorsqu'en 1695 Namur fut attaqué par nos ennemis, et défendu par M. le maréchal de Boufflers, ce camp retranché ne nous a été d'aucune utilité pour la défense de ce château.

Depuis quelques années les Hollandais ont fortifié un camp retranché sur

Maestricht. Ce camp occupe la hauteur de Saint-Pierre, sur laquelle ils ont construit un fort revêtu avec des ouvrages extérieurs. Ces ouvrages éloignent infiniment la circonvallation de la place, et à moins qu'elle ne soit attaquée dans un temps où il n'y aurait pas assez de troupes pour garnir suffisamment ce camp retranché, il serait très-difficile d'entreprendre le siège de Maestricht.

Par les mesures que les Hollandais ont prises pour la protection de cette place, ils ont suivi la maxime des Turcs, dont j'ai parlé au commencement de ce chapitre. Il est sûr que tant que cette république gardera dans Maestricht une nombreuse garnison en temps de paix, et qu'en temps de guerre contre la France, ou l'Espagne possédant les Pays-Bas catholiques, elle aura un corps suffisant pour la garde de la place et de son camp retranché, elle n'aura rien à craindre pour cette ville, dont la situation sur la Meuse lui est capitale pour la conservation de son État, et pour sa communication avec la France même, en cas qu'elle ait besoin de son secours contre quelque autre puissance.

Voilà quels sont tous les camps retranchés que j'ai vus, et qui n'ont point été attaqués.

Il ne me reste plus à parler que de celui de Schalemberg sous Donauvert, qui, dans l'année 1704, a été attaqué et emporté.

Cette hauteur de Schalemberg avait été autrefois retranchée par le roi de Suède Gustave-Adolphe. Elle venait encore de l'être par les ordres de M. l'électeur de Bavière; mais ce camp n'était point encore achevé, lorsqu'il a été attaqué.

Ce camp retranché se construisait pour y renfermer un corps de troupes,

tant pour la protection particulière de Donauvert, que pour conserver la communication libre entre le haut et le bas Danube, en cas que la guerre d'Allemagne s'établît en Franconie.

Ce camp était bon par sa tête; mais les branches par lesquelles il tenait au chemin couvert de la place étaient trop longues, et n'avaient point de flanc pour la protection de cette longue branche, qui n'était même point suffisamment protégée ni du chemin couvert ni de la place.

Comme il y avait peu de temps que l'on avait commencé cet ouvrage, il n'y avait encore que la tête en état de défense, et les branches n'étaient pas hors d'état d'insulte, de sorte que quoiqu'il ne pût être forcé par la tête, où se fit le premier effort de l'ennemi, il le fut par les branches, et cela par hasard.

La nuit favorise les gens qui ont peur. Les attaquans, qui étaient sous le grand feu à la tête, en cherchant à s'en garantir, s'étendirent sur les flancs qu'ils trouvèrent imparfaits et presque sans troupes, soit parce qu'il n'y en avait pas assez pour bien garder ce camp, soit par manque d'attention pour ses longues branches pendant l'attaque de la tête, ou pour la mauvaise disposition où l'on avait mis les troupes, dans l'intérieur du camp. Ces gens timides, qui s'étaient allongés sur les branches, y attirèrent les braves, qui, n'y trouvant qu'une faible résistance, montèrent sur le parapet imparfait, chargèrent en flanc les troupes qui soutenaient l'attaque de la tête, les mirent en désordre et forcèrent le camp.

L'officier général de M. de Bavière, qui commandait les troupes qui étaient dans le camp, a accusé le commandant particulier de Donauvert de n'avoir

point voulu garnir son chemin couvert, quelque instance qui lui en eût été faite.

Si l'ennemi avait eu du feu à essayer sur les branches, peut-être ne s'y serait-il pas allongé si facilement; mais enfin le camp retranché avait ses branches trop longues, et sans protection par sa construction. Ainsi il n'est pas extraordinaire qu'il ait été forcé, puisqu'il avait essentiellement en lui-même un défaut, qui le rendait susceptible d'une insulte générale.

Ce seul exemple de camp retranché sous une place, qui a été emporté de vive force, justifie la maxime que j'ai donnée sur ce sujet dans mes *Maximes* pour les attentions qu'on doit avoir, et dans le choix du lieu où l'on veut construire un camp retranché, et dans sa construction, et il fait connaître qu'ils sont aussi utiles quand ils ont été fortifiés avec art et mis dans leur perfection, et qu'ils sont défendus avec capacité, qu'ils sont dangereux quand ils sont mal placés, imparfaits ou mal défendus.

Après avoir parlé des camps retranchés sous les places, je crois devoir dire ici qu'il y a des occasions où l'on construit des camps retranchés en pleine campagne, et même où un corps se retranche dans un lieu choisi, et qu'il croit inattaquable.

Il y a eu des exemples en Italie, dans la guerre présente, de camps retranchés par un petit corps en pleine campagne; et comme la construction de ces camps retranchés est de nouvelle invention, je les nommerai des *places à l'allemande*, parce qu'en effet cette fortification n'a rien du camp retranché pour son étendue et pour la protection qu'elle doit donner aux places; qu'elle se protège elle-même et forme une place régulière, fortifiée en pou

de jours, mais pourtant avec une solidité capable de résister assez de temps au canon pour obliger à l'attaquer dans les formes, quoique, dans la vérité, cette place ne puisse pas durer plus de deux ans, par les raisons que je dirai ci-après.

Voici donc comme ces places se construisent : on trace l'emplacement d'un trait de cordeau, tel qu'on le veut avoir ; après quoi l'on place le long de ce trait un gros boudin de fascines de quatre à cinq pieds de tour, bien lié de demi-pied en demi-pied, et de la longueur d'un angle à l'autre. Ce premier boudin, placé le long du trait tracé, est ensuite joint à la terre avec une grande quantité de bons piquets. On place ainsi jusqu'à trois ou quatre traits de ce boudin intérieurement, suivant les épaisseurs que l'on veut donner à la fortification, et l'on jette les terres du fossé que l'on veut faire entre les boudins, qui sont rehaussés de nouveaux boudins, placés sur les autres avec la même attention que les premiers, et ainsi jusqu'à ce que l'on ait élevé la fortification à la hauteur que l'on veut lui donner.

Une place, ainsi fortifiée, a de grands avantages sur une place de terre. Le canon n'y fait tout au plus qu'un trou qui ne pénètre pas, parce que l'effort du boulet, amorti par le premier boudin, bien serré et lié, s'arrête au second boudin ou tout au plus au troisième.

Le feu d'artifice n'y prend pas, parce que le boudin est toujours humide, à cause de la terre qui est entre les boudins, et quand même l'artifice y prendrait un peu, cela ne causerait aucune ruine à la fortification.

Les batteries en écharpes n'y font pas un grand effet, parce que le boulet ne peut qu'avec peine pénétrer ce bou-

din, bien lié et piqué avant en terre.

La bombe même, qui tomberait sur l'épaisseur de cette fortification, l'endommagerait fort peu, parce que son effet est retenu par ces différents rangs de boudins, qui sont contigus et toujours piquetés de près à près. Enfin on trouve cette invention nouvelle très utile dans les occasions, et ces places n'ont à craindre que la pourriture des fascines, qui arriverait certainement au bout de deux ans.

Attaque du rocher des Quatre-Dents, en 1690.

J'ai été chargé de l'attaque d'un lieu ou camp retranché si bizarre, que je crois en devoir parler ici, parce que le sujet en sera fort instructif à mon fils, en cas qu'il se trouve dans une occasion qui ait du rapport avec celle dont je vais parler.

Les *Barbets* étant rentrés dans les vallées de Saint-Martin à la fin de l'année 1689, je fus chargé, au printemps de 1690, de leur faire la guerre et de les chasser de ce pays.

Dans le fond de la vallée de Saint-Martin il se trouve un grand rocher, presque séparé des autres montagnes, que l'on nomme les *Quatre-Dents*, à cause de sa figure. Ce rocher était la retraite que les *Barbets* tenaient de tout temps, pour être et avoir été un asile sûr dans les guerres qu'ils avaient soutenues contre M. le duc de Savoie, leur ancien souverain ; et ce fut ce lieu où je les remis bientôt ensemble.

La première difficulté, qui se présentait à moi, était celle de pouvoir faire la circonvallation de ce rocher, où je voulais détruire tous les *Barbets*, parce que les différentes combes qui faisaient tenir ce rocher aux autres montagnes donnaient à ces gens-là des

je n'étais sûr de m'échapper d'un côté, pendant que je les attaquerai de l'autre. J'en vins pourtant à bout par mon application à placer les troupes autour de ce rocher. Elles le furent enfin de manière que quoique la voix portât d'une troupe à l'autre, il fallait pourtant, pendant le jour, marcher jusqu'à huit heures pour aller d'une troupe à l'autre, parce que la communication plus proche ne se trouvait que par le bord de la Combe, qui était entre le rocher des Quatre-Dents et la troupe postée sur la montagne opposée, à la demi-portée du fusil des Barbets, du lieu desquels aucun parapet n'aurait pu mettre à couvert, à cause de la supériorité du rocher des Quatre-Dents.

Après que ma circonvallation fut faite, je m'appliquai à prendre des mesures justes pour une attaque générale. De deux côtés, le rocher était séparé des autres montagnes par deux torrents, où dans certains jours, qu'il n'y avait point de fontes de neige dans la montagne, il y avait peu d'eau; mais le bord du torrent était couvert d'un parapet de gros cailloux ronds, derrière lequel les Barbets se plaçaient pour tirer, et où la rondeur des cailloux ne laissait que de petits trous pour passer le bout du fusil.

De mon côté, le torrent ne pouvait être abordé que par un petit sentier dans le rocher, où l'on ne pouvait marcher qu'un homme de front; mais quand on était arrivé au bord du torrent, on pouvait s'étendre à droite et à gauche, et former un front égal à celui du parapet derrière lequel étaient les Barbets.

Des deux autres côtés, le rocher tenait aux montagnes sans torrent entre deux, mais par des combes impraticables aux hommes, à ce qu'il me paraissait.

Pour forcer ce poste par une attaque générale, voici quelle fut ma disposition. Comme je ne pouvais voir d'aucun endroit l'effet de toutes mes attaques, je fis une disposition particulière pour chaque attaque. Je donnai des signaux pour faire connaître à chacune des attaques l'effet de l'autre attaque qu'elle ne pouvait voir, et je plaçai sur un rocher fort élevé, et d'où l'on voyait presque partout, un officier intelligent avec ma disposition générale par écrit, et un drapeau pour faire les signaux suivant mon intention, et lorsqu'il serait temps de les faire.

Je choisis, pour l'attaque où je voulais être, celle du bord du torrent, parce que je crus que c'était là où j'aurais besoin d'une plus grande attention pour y réussir.

Je fis faire, pour cette attaque, à chaque soldat, une sorte fascine bien serrée, plus grosse que le corps et lardée d'un grand piquet, qui par derrière allait jusqu'à terre, et servait au soldat à porter la fascine devant lui, pour être à couvert en marchant en avant, et pour la poser droite pour tirer de temps en temps, à mesure qu'il s'approcherait du bord du torrent. Mon intention était de descendre ainsi le petit sentier qui conduisait au torrent, à couvert du feu de l'ennemi, et de m'étendre à droite et à gauche du torrent, aussi à couvert par les fascines posées debout.

Je me mis en marche un peu avant jour, de sorte qu'au jour je me trouvais placé le long du torrent, n'ayant jusqu'à ce temps-là essuyé qu'un feu incertain de l'ennemi.

J'avais trouvé le moyen, à force de cabestans, de faire suivre ma marche d'une petite pièce de canon fort courte, de quatre livres, sur un traîneau que

j'avais aussi fait masquer de fascines, pour la sûreté des officiers, qui la devaient exécuter sur le bord du torrent, c'est-à-dire à huit ou dix pieds du parapet de l'ennemi.

Cette pièce, du premier coup, fit un tel effet contre le parapet de cailloux, qu'elle en ouvrit un morceau, et le bruit de ce canon, auquel l'ennemi ne s'attendait pas, lui donna une si grande terreur, et anima tellement les troupes de mon attaque, qu'elles se jetèrent dans le torrent, où il y avait peu d'eau ce jour-là, et forcèrent le retranchement, tuant tout ce qui se défendait. Dans le même temps, l'officier qui avait le drapeau fit les signaux convenus aux autres attaques; de sorte qu'en moins de deux heures de temps le rocher des Quatre-Dents fut forcé dans tout son circuit, et tous les Barbets, qui y étaient renfermés, tués, à la réserve de cent vingt, qui trouvèrent le moyen de s'échapper par le côté de l'attaque que j'avais confiée à M. de Clérambault.

J'ai mis le retranchement des Quatre-Dents au nombre des camps retranchés, parce qu'il n'y avait point d'habitation en ce lieu, et qu'effectivement les Barbets y étaient ensemble retranchés, comme je l'ai dit, sur le bord du torrent, et avaient coupé les autres avenues du côté des montagnes; et pour faire connaître que les attentions, pour attaquer un poste dont la situation est bizarre et la fortification hors des règles de l'art, sont bien plus grandes à avoir que celles de l'attaque d'une fortification régulière, et que l'on peut connaître par ses yeux, parce que dans cette occasion il faut avoir prévu que la bizarrerie de cette situation fera trouver des obstacles inconnus, et dont on ne sait pas quel sera l'effet sur l'esprit des attaquans, aux-

quels il faut persuader que la bonne disposition où on les met les fera vaincre.

Des sièges dans les formes.

On dit que l'on fait un siège dans les formes, lorsqu'on se présente avec l'armée devant une place, lorsqu'on l'investit complètement, et qu'on l'attaque dans toutes les règles de l'art.

Lorsqu'il aura été résolu de faire un siège de cette nature, les premiers soins d'un général, chargé de cette entreprise, doivent être premièrement de reconnaître si l'on a mis à sa disposition tout ce qui lui est nécessaire pour faire ce siège, ensuite d'en couvrir le dessein par des mouvements qui puissent, s'il est possible, faire dégarnir la place qu'on veut assiéger de troupes, de vivres et de munitions de guerre; de faire les dépôts nécessaires pour l'exécution de cette entreprise, dans des lieux qui puissent également donner de la jalousie à plusieurs places; d'y marcher enfin avec secret et de plusieurs côtés, s'il est possible, et de faire conduire avec sûreté dans son camp tout ce qui lui a été accordé pour cette expédition.

Des lignes de circonvallation et contrevallation.

Je ne parle ici que des lignes qui se font autour d'une place dont on veut faire le siège. J'ai dit ailleurs mon sentiment sur celles qui, dans ces derniers temps, ont été mises en usage pour couvrir un grand pays, et l'empêcher de contribuer.

Comme les lignes de circonvallation occupent une grande enceinte, puisqu'elles doivent renfermer toute l'armée qui fait le siège; cet ouvrage

peut être fait commodément que par des pionniers, qu'il faut commander en assez grand nombre pour entreprendre en même temps la circonvallation, ou au moins la plus grande partie.

L'arrivée des pionniers à l'armée doit être assurée. Il faut leur faire fournir le pain, pour qu'ils n'aient pas le prétexte de se débander. Il faut aussi commettre des gens pour veiller à leur travail, pour les rassembler la nuit ou pendant le temps qu'on leur donne pour leur repos, et pourvoir à leur retour avec sûreté.

Il est bon de faire marcher des ingénieurs avec la cavalerie qui fait l'investiture, afin que sans perdre de temps, ils puissent reconnaître et tracer les lignes, et occuper les pionniers à la construction desdites lignes et ouvrages ordonnés, à mesure qu'ils arrivent.

Il est de la prudence du général de connaître les empêchemens que l'ennemi peut apporter à l'exécution de son entreprise, en interrompant les convois de munitions de guerre et de bouche ou les fourrages, et prendre sur cela les mesures nécessaires pour que pendant le siège, il n'éprouve aucun besoin pressant.

Les premiers soins pour le dehors étant pris, le général, par la connaissance qu'il doit avoir de l'état de la garnison, décidera s'il est nécessaire de faire une ligne de contrevallation.

Comme cet ouvrage est contre la place, et pour assurer le camp contre les sorties, on le trace entre le camp et la place. On y peut faire travailler les pionniers de nuit, en les assurant par des gardes. De jour, il vaut mieux faire faire ce travail par des troupes, à cause qu'il peut être tourmenté par le canon de la place, et qu'il ne

faut pas donner de la terreur aux pionniers, qui sont des paysans.

En général les lignes doivent être garnies de redans et de redoutes, même fermées de forts et de plates-formes, pour y placer de l'artillerie de campagne, autant qu'il parait nécessaire pour la défense, en cas d'attaque. On doit toujours aussi laisser un terrain suffisant entre le front du camp et la ligne, pour y mettre l'armée en bataille; en sorte que la ligne de cavalerie qui, en cas d'attaque, devient la seconde ligne de l'armée, puisse faire les mouvemens en tête, à droite et à gauche, pendant que la première ligne, qui est celle d'infanterie, soutient la ligne de contrevallation, soit par des détachemens des bataillons qui garnissent les parapets de la ligne, les redans et les forts, soit par les corps entiers d'infanterie, qui s'avancent pour combattre l'ennemi qui se serait rendu maître de quelque partie de la ligne.

L'affaire de la cavalerie, lorsque la ligne est attaquée, est de charger l'ennemi à la main l'ennemi, qui s'étant rendu maître du parapet de la ligne, aurait mis en désordre l'infanterie destinée à la garder, et voudrait se former en dedans. Ainsi cette cavalerie donnera le moyen à l'infanterie de reprendre son terrain, de regarnir le parapet et d'éloigner par son feu l'ennemi, qui, ayant été chassé, sortira de la ligne en désordre.

La ligne de contrevallation pour sa construction, est la même que celle de circonvallation, devant faire le même effet pour se garantir contre la place, que la ligne de circonvallation contre la campagne. Les unes et les autres doivent avoir des sorties d'espace en espace, pour la commodité, avec des barrières et de grands redans qui les couvriront. Elles doivent être gardées

de jour et de nuit, celles de circonvallation par les gardes du camp, celles de contrevallation par des gardes commandées.

Les gardes de cavalerie de l'armée se retirent la nuit proche des barrières, mais font continuellement sortir des patrouilles pour être aux écoutes et pour empêcher que rien n'approche de l'armée, sans qu'elle en soit avertie. On met aussi quelquefois des gardes de cavalerie derrière des épaulemens, à la ligne de contrevallation. On se règle sur cela suivant la force de la garnison, tant en cavalerie qu'en infanterie.

Comme on ne fait guère de lignes de contrevallation que lorsque la garnison est puissante, il est bon que du côté de l'attaque, cette ligne tienne des deux côtés à la tranchée et en protège la queue.

Quant à l'étendue de la ligne de circonvallation, elle ne peut se proportionner que sur la connaissance des avantages qu'on doit prendre de l'assiette du pays, et sur la quantité des troupes qui font le siège.

La manière de distribuer les corps mérite beaucoup d'attention. Comme la circonvallation par son circuit occupe un grand espace, toute l'armée est sur une seule ligne. Ordinairement on mêle la cavalerie avec l'infanterie; quelquefois aussi, suivant le pays de l'investiture, on met un corps d'infanterie ou de cavalerie seul.

Enfin le véritable usage de la ligne de circonvallation est d'assurer l'armée contre les petits secours. Celui de la ligne de contrevallation est d'assurer la queue des camps contre les grosses sorties de la garnison, soit de jour, soit de nuit; et l'utilité générale des lignes est de procurer la tranquillité à toute l'armée.

Il s'agit ici des lignes de circonvallation et de contrevallation qui se font autour d'une place dont on forme le siège. J'ai dit comme on les construit, quel est leur usage et comment on les peut défendre, à quoi pourtant je ne conseille point de s'exposer; et pour prouver les inconvéniens de cette défense, je rapporterai seulement des exemples de ce qui s'est passé sur ce sujet de mon temps.

Lorsqu'en l'année 1674, M. le prince d'Orange forma le siège d'Oudenarde, ce prince s'y enferma dans des lignes mal tracées. M. le prince qui ne voulait pas lui laisser prendre cette place, qui n'était pas bien pourvue, rassembla promptement tout ce qu'il put tirer des garnisons des places de Flandre, qu'il fit joindre à son armée, et marcha à l'ennemi par le pays qui est entre la Lys et l'Escaut. Il crut avec raison que M. le prince d'Orange ne l'attendrait point dans ses lignes, et qu'il viendrait au-devant de lui pour le combattre dans sa marche; de sorte qu'en partant d'Espières, M. le prince se mit en disposition de combattre, s'il le fallait, et fit cette marche avec toutes les attentions dont j'ai parlé sur la matière des marches.

Lorsque M. le prince fut arrivé à portée des lignes, sans avoir vu l'ennemi, il crut encore que M. le prince d'Orange, qu'il savait avoir négligé de porter sa ligne de circonvallation jusque sur les hauteurs, les avait réservées pour y mettre son armée en bataille au-devant de sa ligne.

Ce ne fut que vers la fin du jour que M. le prince se trouva à portée des hauteurs. Quelque envie qu'il eût de s'y placer avant l'ennemi, qui n'y paraissait pas, il n'osa le tenter, parce qu'il n'avait avec lui que la tête de son armée. Il craignait que l'ennemi son-

naissent la faute qu'il avait faite de n'avoir pas porté sa ligne jusque sur ces hauteurs, ou de ne s'y être pas mis de bonne heure en bataille, ne sortît avec un corps supérieur à celui de la tête de notre armée, ne le chassât aisément de ces hauteurs et ne s'y établît, ce qui aurait rendu le combat pour le lendemain beaucoup plus difficile et plus hasardeux.

M. le prince donc, pour ne pas faire connaître à l'ennemi que son dessein fût de se placer sur ces hauteurs, ne voulut seulement pas qu'aucun officier curieux se promenât ou parût sur les hauteurs que l'ennemi n'avait pas occupées; et feignit de porter toutes ses attentions contre le quartier du haut de l'Escaut, qui était celui de la gauche de la circonvallation, et qui était en dehors d'un petit ruisseau qui tombe dans l'Escaut. Mais dès que la nuit fut venue et l'armée arrivée, il fit d'abord occuper les hauteurs par l'aile gauche de cavalerie; après quoi il y plaça quelques bataillons, attendant dans cette disposition que le jour le mît en état de reconnaître le front de la ligne qui jusqu'alors lui avait été caché par les hauteurs, afin de l'attaquer avec tous les avantages que l'ennemi nous avait abandonnés en s'y renfermant.

L'ennemi de son côté, qui n'avait entrepris le siège d'Oudenarde que dans la présomption que M. le prince n'était pas en état de s'y opposer, et qui craignait d'engager une affaire générale, ne songea qu'à lever le siège, dès que la nuit fut venue.

Un brouillard affreux, qui commença à couvrir la terre un peu après minuit, déroba la connaissance de la retraite de l'armée ennemie, dont la ligne pendant la nuit n'était gardée que par une arrière-garde de dragons, qui faisait assez de bruit pour donner à croire

à ceux qui s'en approchaient, que c'était l'armée ennemie qui se mettait en bataille le long de la ligne; de manière que quand le brouillard commença à se lever, on vit la queue de l'armée déjà hors de la ligne de circonvallation du côté de Gand.

M. le prince aurait bien voulu faire suivre cette armée, qui était en colonnes, mais M. le comte de Souches, qui commandait les troupes impériales, sut l'en empêcher par un mouvement savant qu'il fit, qui fut de faire marcher l'armée de la tête à la queue pour venir occuper les hauteurs qui se trouvaient derrière celles que M. le prince occupait avec son armée.

Dans ce récit de ce qui s'est passé à la levée du siège d'Oudenarde, on ne trouve point de réflexion à faire sur les circonstances d'une action de l'espèce dont je parle dans ce chapitre; mais il fournit cependant plusieurs remarques à faire sur cette matière.

La première qui se présente précède le temps du siège. On y voit un jeune général présomptueux et sans expérience, qui parce qu'il se sent plus nombreux que son ennemi, croit pouvoir entreprendre devant lui le siège d'une place, dont la circonvallation est coupée par une rivière, et sans avoir prévu, ni s'il peut tenir également ses deux quartiers, lorsque son ennemi s'approchera de lui par le haut de la rivière, ni s'il aura le temps de prendre la place avant que son ennemi soit à portée de le combattre, ni même s'il veut attendre son ennemi dans ses lignes ou le combattre hors de sa ligne.

Rien de tout cela n'ayant été prévu par M. le prince d'Orange, il n'a donc pas été surprenant que M. le prince lui ait fait honteusement lever le siège d'Oudenarde. Ou l'armée ennemie aurait été battue dans ses lignes, si elle

y était restée, ou tout au moins son arrière-garde aurait été battue en quittant les lignes, s'il n'avait point fait de brouillard ou qu'il eût fini avec la nuit.

La seconde remarque à faire, est sur la manière dont cette circonvallation avait été faite, pour en faire connaître les défauts.

J'ai dit qu'Oudenarde est sur l'Escaut. Par conséquent l'investiture de cette place ne se peut faire que par deux quartiers séparés, qui ne peuvent se communiquer que par des ponts. L'on avait dans la ville fermé les écluses, ce qui avait formé une inondation qui occupait les prairies le long de l'Escaut, fort au-dessus de la ligne de circonvallation. Par conséquent l'ennemi n'avait point de pont sur l'Escaut au-dessus d'Oudenarde.

Ainsi quoique l'armée de M. le prince ne se fût approchée de la place que par le côté d'entre la Lys et l'Escaut, elle aurait pourtant pu faire plusieurs ponts sur la rivière au-dessus de l'inondation, et passer tout entière de l'autre côté pour battre le quartier qui y était, pendant qu'en levant tout à coup les écluses de l'Escaut dans la ville, on aurait fait sauter les ponts de communication du dessous de la place.

Enfin la ligne avait été mal tracée, comme je l'ai dit. Elle était soumise aux hauteurs, sans intention d'y placer l'armée pour combattre, et n'avait pas même assez de fond jusqu'à la place pour y pouvoir mettre l'armée en bataille, sans qu'elle y fût, ou sous le canon de la place ou sous celui de l'armée, qui aurait été sur la hauteur ou sans défendre le camp. Ainsi l'on voit que les lignes d'Oudenarde ne pouvaient être gardées sans un péril presque certain.

Le second exemple de lignes forcées

de mon temps, est celui des lignes des Turcs devant Vienne en l'année 1693. Le grand visir avait enfermé son armée dans des lignes, en dedans d'un cintre de hauteurs, qui laissait un espace considérable de plaine entre la ligne et la montagne, qui du côté du haut Danube, laissait un espace de plaine entre la montagne et la rivière.

Ce général négligea d'occuper ces hauteurs, lorsque l'armée chrétienne s'approcha de la sienne, parce qu'il les crut impraticables à une armée, principalement pour la cavalerie, et ne sortit point de sa ligne pour se mettre en bataille dans cette plaine, et empêcher que l'armée chrétienne n'y entrât d'abord par le côté ouvert du haut Danube.

Ces deux fautes donnèrent le moyen au roi de Pologne Sobieski de s'étendre avec toute sa cavalerie dans cette plaine, même par les hauteurs, et d'attaquer le front de la ligne pendant que M. le duc de Lorraine en attaquait la droite avec toute l'infanterie allemande par la tête du haut Danube.

Ce fut ainsi que la ligne de circonvallation des Turcs fut forcée et leur armée battue, avec perte de toute leur artillerie et de leurs bagages.

Cet exemple fait connaître la vérité de la maxime de ne point attendre l'ennemi dans les lignes de circonvallation, quelque bonnes qu'elles soient; parce qu'elles sont toujours attaquées par où il convient le mieux; que l'ennemi qui les attaque fait son principal effort où il lui plaît et où il sent que la résistance est moindre, et qu'il est impossible à une armée dans la ligne de laquelle on est entré, de se former en dedans de la ligne et d'opposer un front à l'ennemi qui l'a séparée en entrant dans la ligne.

Le troisième exemple de lignes for-

cées est celui de Turin en l'année 1706. Comme j'ai déjà parlé de ce siège, au sujet des fautes faites dans l'investiture de cette place, et que j'aurai encore à en parler dans le reste de ce discours, ce que j'en dirai ici ne regardera que l'action des lignes dont il faut pourtant faire précéder le récit par ce qui s'est passé avant cette action, pour faire connaître que le malheur de cette journée ne peut être attribué qu'aux fautes faites contre les véritables maximes à suivre sur cette opération de guerre.

M. le prince Eugène, arrivé au Tanaro avec son armée, trouvait M. le duc d'Orléans avec la sienne de l'autre côté de cette rivière, dans le dessein de combattre son ennemi, soit au passage du Tanaro, soit au passage du Pô. Ce parti était le meilleur à prendre; mais le destin de la France en avait autrement décidé.

Le roi avait nommé M. le maréchal de Marsin pour commander l'armée de M. le duc d'Orléans sous ce prince. Ce maréchal avait la confiance du roi; et M. le duc d'Orléans avait ordre de déférer au sentiment de M. de Marsin lorsqu'il serait différent du sien. Sur ces deux sentimens différens, M. le duc d'Orléans assembla un conseil de guerre, dans la pensée que par la pluralité des voix, son sentiment de ne point enfermer l'armée dans les lignes de Turin, l'emporterait sur le sentiment contraire de M. de Marsin. Mais la cabale de M. de la Feuillade, qui faisait le siège, s'étant jointe à celle de M. de Marsin, M. le duc d'Orléans se trouva presque seul de son sentiment, quoique le seul bon; et il fut résolu qu'on laisserait passer le Tanaro à M. le prince Eugène, et que l'armée du roi entretrait dans les lignes dès que M. le prince Eugène s'approcherait du Pô. On laissa seulement un corps d'infanterie sous

les ordres de M. Albergotti pour tenir les hauteurs de Montcallier et de Quiers.

Cette première faute faite en attira une seconde. L'armée entrée dans les lignes, M. le duc d'Orléans trouva le camp si mal approvisionné, qu'il n'y avait pas pour quatre jours de farines pour faire vivre cette nombreuse armée. On fut donc obligé d'envoyer sur-le-champ tout ce qu'il y avait de mulets des vivres pour aller chercher à Suze, à dix lieues du camp, quinze cents sacs de farines qui y étaient.

Il fallait au moins trois jours pour que ce convoi pût rentrer dans le camp. M. le prince Eugène ne lui en donna pas le temps. Il vint camper sur la plaine de Mille-Fleurs, le jour que le convoi pouvait arriver au camp. L'avant-garde de M. le prince Eugène trouva ce convoi qui n'avait point été averti de la marche de l'ennemi, et il fut presque entièrement enlevé; de sorte que quand même M. le prince Eugène n'aurait pas le lendemain forcé le quartier du Balon, il aurait affamé l'armée du roi dans son camp, n'ayant pour lui-même de subsistance que celle qu'il venait de nous enlever; tant il y avait eu de négligence à approvisionner une armée aussi nombreuse, et que l'on voulait enfermer dans des lignes devant un ennemi inférieur; ce qui était contre toutes les règles du bon sens.

Après l'enlèvement de ce convoi, M. le prince Eugène instruit que le quartier de la Doire au bas Pô était sans lignes, et qu'il y avait même assez peu de troupes, passa diligemment la Doire auprès d'Alpignan et vint camper à la Vénérie.

Sil'armée du roi était sortie des lignes, les tenant derrière elle, et si elle avait été mise en bataille sur la plaine de Mille-Fleurs, où était l'ennemi, il n'aurait

rait pas osé passer la Doire ; et c'est la troisième faute capitale qui a été faite dans cette occasion, contre la maxime certaine, de ne point attendre son ennemi dans des lignes de circonvallation.

On sentit, mais trop tard, que le quartier du Balon, que M. de la Feuillade avait négligé de couvrir par des lignes, se trouvait exposé après que l'armée eut passé la Doire. Il aurait été judicieux de passer sur-le-champ cette rivière avec toute l'armée, puisqu'il n'était plus nécessaire qu'elle restât dans des lignes du côté où l'ennemi n'était plus.

On négligea ce mouvement salutaire ; et ce quartier faible en troupes, fut attaqué le lendemain matin par toute l'armée ennemie, sur trois colonnes d'infanterie soutenues de toute la cavalerie.

On fut averti si tard de l'approche de l'ennemi, qu'on n'eut pas le temps de faire passer la Doire à un assez grand nombre de troupes pour résister à ses efforts. Ainsi le quartier du Balon fut bientôt forcé, la place secourue et le siège levé, avec beaucoup de confusion, et toute la perte de l'artillerie, qui était dans un nombre prodigieux.

Ce ne fut point la mort de M. le maréchal de Marsin, tué au quartier du Balon, ou au moins blessé mortellement et pris, qui causa le désordre de la levée du siège, mais la blessure douloureuse de M. le duc d'Orléans, qui ne se trouva plus en état d'agir.

4 Cet exemple fait encore connaître combien il est difficile de remédier au désordre que cause dans toute l'armée un seul quartier d'une circonvallation lorsqu'il est forcé. Quoique celui-ci fût séparé par la Doire du reste de l'armée, qui n'eut point de part au malheur du quartier du Balon, il ne laissa pas de

produire des effets qui ne se sont que trop fait sentir depuis et qui sont si connus, qu'il est inutile d'en parler ici.

Sur ces trois exemples de lignes forcées, que je viens de rapporter, on doit conclure qu'il est toujours dangereux à un général d'attendre son ennemi dans des lignes de circonvallation, quelque bonnes qu'elles puissent être, parce que la perte est infinie quand on y est forcé, et qu'on s'expose à être battu sans pouvoir jamais battre un ennemi, qui ne porte ses efforts contre la ligne qu'il attaque, qu'aussi loin et aussi longtemps qu'il lui convient, et qui dans cette action ne court aucun risque, quand même elle ne lui réussirait pas, que celui de la perte des hommes qui sont tués, par l'impossibilité où se trouve l'armée renfermée, de profiter du désordre que sa grande résistance peut avoir causé dans l'armée qui attaque, laquelle après avoir fait cesser son attaque, se trouve en bataille devant une armée, qui serait obligée de sortir par des batteries pour marcher à elle, ce qui n'est pas praticable.

Et pour prouver encore mieux ma maxime, de ne jamais attendre son ennemi dans des lignes de circonvallation et de le combattre hors de la ligne, je rapporterai ici un quatrième exemple, contraire à ceux dont je viens de parler, où le général a réussi dans son entreprise en suivant ma maxime.

Lorsque M. le prince Eugène a formé le siège de Lille, il en a racourci l'étendue des lignes, autant qu'il lui a été possible, et n'a voulu embrasser que le terrain qu'il pouvait faire occuper par le nombre de troupes destiné à cette entreprise, sans occuper par la circonvallation les hauteurs voisines de la ligne, parce qu'il ne voulait pas y renfermer l'armée, en cas que nous

us en approchassions pour la com-
titre, et qu'il voulait garder ces hau-
rs avantageuses pour son champ de
taille.

Ainsi, lorsque M. le duc de Bour-
gue a marché au secours de cette
ce, par le côté de la Haute-Marque
de Seclin, l'on a trouvé M. le prince
égale posté et retranché sur les hau-
rs, qui sont entre Seclin et Lille,
dehors de sa ligne de circonvalla-
on où il avait sa droite appuyée au
rais de Noyelle, et sa gauche à la
marque, le village de Fretin devant sa
côte; opposant ainsi à notre armée
front aussi étendu que celui par le-
quel il pouvait être attaqué et où il
avait rien à craindre pour ses flancs,
qui ne peut jamais être pratiqué
par une armée qui se renferme dans
les lignes de circonvallation, où il est
presque impossible d'avoir des flancs
appuyés ou couverts et où l'on peut être
attaqué par son ennemi, à cause de la
vérité entière où il est de faire ses mou-
vements tels qu'il les juge utiles pour
garder la ligne.

Ce dernier exemple justifiant pleine-
ment la vérité de ma maxime, je con-
clue ce chapitre en répétant qu'il ne
faut jamais attendre son ennemi dans
l'intérieur de sa ligne.

De l'attaque.

Si la place n'est point assez connue,
l'attaquant la fera reconnaître par les ingé-
nieurs et officiers d'artillerie pour se
terminer sur les attaques et sur les
lieux où se feront les dépôts des muni-
tions de guerre et le parc d'artillerie,
qu'ils soient à portée et à commo-
dité des attaques, dont le nombre se
détermine sur la quantité d'infanterie de
la place, sur la force de la garnison,

sur les moyens qui ont été fournis pour
l'exécution de l'entreprise et sur la
construction de la place.

Toutes ces choses faites avec le plus
de diligence qu'il aura été possible et
les attaques déterminées, on ordonnera
à l'infanterie et à la cavalerie de faire
des fascines et de les déposer à la tête de
leur camp, où elles demeureront jus-
qu'à l'ouverture de la tranchée, afin que
la place ne puisse juger d'avance par
où elle sera attaquée; parce que quoi-
qu'il l'on puisse donner pour règle cer-
taine qu'elle la doit être par les endroits
les plus faibles, cependant il peut
souvent arriver que les commodités
du dehors se trouvent si grandes,
qu'elles détermineront à ouvrir la tran-
chée d'un côté où la place paraît la
meilleure.

Ce cas doit arriver bien rarement,
et ce parti ne peut être pris que par
une nécessité absolue, parce qu'il est
certain qu'une place, attaquée par
l'endroit où elle est la plus forte, coûte
plus de temps à prendre, fait consom-
mer plus de munitions de guerre, et
coûte plus d'hommes que celle qui est
attaquée par où elle est moins réguliè-
rement fortifiée.

J'ai dit qu'il fallait toujours attaquer
une place par l'endroit où elle est la plus
aisée à prendre, soit par rapport à sa
construction, soit par rapport aux fa-
cilités que l'on trouvait à servir l'atta-
que, lesquelles facilités pouvaient être
assez considérables pour déterminer
un général à faire ouvrir la tranchée
par un côté plus fort qu'un autre.

Mes réflexions sur cette matière au-
ront pour objet les sièges où, sans d'as-
sez bonnes raisons, la tranchée a été
ouverte par où l'attaque était la plus
difficile à conduire.

tinuellement plongé dans la tranchée.

Je conviens encore de ces raisons ; mais j'ose toujours assurer que le siège de Turin ne devait point être entrepris sans le préalable de l'attaque des hauteurs, pour la sûreté de ces deux belles attaques, parce que c'est une maxime certaine sur cette matière qu'il faut faire précéder l'ouverture de la tranchée de tout ce qu'il convient d'entreprendre contre l'ennemi, pour rendre utile et profitable le bon choix de l'attaque de la place.

Ces deux attaques proposées, du haut et du bas Pô, n'avaient aucun autre inconvénient que celui du feu du canon des hauteurs de l'autre côté du Pô. Il fallait donc, par cette seule raison, s'en rendre maître ; après quoi l'attaque ne présentait d'autre difficulté que dans son front, qui était petit, et qui aurait été dégradé en peu de jours par le feu de la prodigieuse artillerie que le roi avait fait conduire devant Turin avec d'autant plus de facilité, que de ces deux côtés la fortification était vue.

Deux autres raisons particulières devaient déterminer au choix de l'attaque à la porte du palais.

La première, que c'est le côté du palais du prince et de la vieille ville, dont les maisons touchent presque au rempart. Les rues sont fort étroites, et les édifices fort aisés à embraser, ce qui, par le dedans, aurait rendu fort difficile l'apport des munitions de guerre au rempart et à l'attaque.

La deuxième raison est que l'on pouvait, en fermant à la Doire l'entrée de la biallière d'Alpignan, se servir de ce canal pour la queue de la tranchée, qui aurait d'abord, à la vérité, été vue à revers des ouvrages qui couvraient le faubourg du Ballon,

mais pourtant sans être enfilée de l'ouvrage à corne, nouvellement construit entre la porte Suzine et la porte du Palais. Ainsi, comme je l'ai dit, les ouvrages qui couvraient le faubourg du Ballon, et qui étaient au delà de la Doire, auraient été abandonnés à la place que la tranchée aurait été à portée de les séparer de la place.

Toutes ces raisons, pour se déterminer à l'une des deux attaques, mais pourtant à celle de la porte du Palais plutôt qu'à celle de la porte de Saint Pierre, à cause de la facilité du service de l'attaque, parce que la plus grande partie des munitions de guerre étaient au camp par Chivas, ne furent pas capables, quelque bonnes qu'elles fussent, de l'emporter sur la fatalité qui nous conduisait à la perte de l'Italie, par le mauvais choix que nous devions faire dans l'attaque de Turin.

On se détermina donc à ouvrir la tranchée contre la citadelle par le front tout à fait rasant, dont les hauteurs étaient couverts de contremurs, des, les angles de la contrescarpe garnis de redoutes de maçonnerie à la preuve des bombes, les deux fronts beaux et contremurés avec soin ; et contre un front préparé à une longue résistance, avec tout l'art et la dépense nécessaires en pareil cas.

La raison que l'on donna, pour attaquer Turin par la citadelle, fut qu'elle ne faisait qu'un siège, parce que la prise entraînait celle de la ville, au lieu qu'en choisissant une des deux attaques, il fallait les faire précéder de celle du retranchement et des munitions qu'il renfermait ; qu'après cela il faudrait prendre la ville, et ensuite faire le siège de la citadelle. qu'ainsi ce serait faire trois sièges pour un.

Cette seule raison était aisée à combattre, et dans l'espèce présente avait aucune solidité. Voici pour-
xi :

1. le duc de Savoie s'était renfermé à Turin avec tout ce qui lui restait d'infanterie, et presque toute sa cavalerie. Il fallait donc, dans le choix de l'attaque, trouver l'investiture par-
e de la place, de manière que lui ni ses troupes ne pussent plus sortir de rien. La destruction de ce corps entraînait l'abandon de l'Italie de la part alliés, et la ruine totale de M. le duc de Savoie. Ainsi c'était un capital tenir ce prince dans la place, sans pouvoir sortir, puisqu'il s'y était fermé; et puisque l'attaque de Turin, par l'une des deux portes dont je n'ai pas de parler, devait être précédée de la possession des hauteurs, il est constant que le choix de ces attaques produisait cet effet capital pour la fin de la guerre d'Italie.

Il n'est point vrai que l'une des deux attaques de la ville allongeât l'entre-
e et obligeât à trois sièges. En voici la raison :

Le corps de troupes, renfermé dans la place, était considérable; il fallait donc, par plusieurs moyens, travailler à le détruire. Ces moyens se trouvaient augmentant sa fatigue et multipliant les pertes en détail. On se privait de ces moyens en réduisant l'attaque de la ville à un seul point de défense, qui n'était celui du front de l'attaque contre la citadelle.

En d'autres termes, comme l'attaque du côté de la porte du Palais était telle que je l'ai dit, comment peut-on croire que la citadelle seule eût pu contenir les troupes qui seraient restés en état de résister après la prise de la ville, qui n'aurait pu faire une longue résistance, si elle avait été attaquée par la porte

du Palais? Comment peut-on s'imaginer qu'une partie des troupes eût voulu s'opiniâtrer à être emportée de vive force dans la ville, après qu'elle aurait été ouverte, pendant que l'autre partie se serait enfermée dans la citadelle pour y soutenir ce troisième siège? Selon toutes les apparences, la capitulation de la ville aurait réglé celle de la citadelle, à des conditions un peu plus ou un peu moins honorables pour les troupes.

Mais je veux, pour un moment, que l'on eût pris la ville sans qu'elle eût capitulé pour la citadelle, et que, par l'opiniâtreté de la garnison et sa résistance, dans le temps que la ville aurait été forcée à capituler, la garnison se fût trouvée tellement réduite, qu'il n'y eût plus eu dans la place que ce qu'il en aurait pu contenir dans la citadelle pour sa défense.

Voilà, ce me semble, ce qui aurait pu arriver de plus opiniâtre dans la défense de Turin. Pourquoi cette opiniâtreté aurait-elle obligé à faire le siège de la citadelle dans les formes? Je n'en vois pas la raison; au contraire; je soutiens qu'il aurait suffi, pour la garde de la ville et pour le blocus de la citadelle par le dehors, de vingt bataillons et de cinq cents chevaux, et que le reste de l'armée du siège, allant en Lombardie joindre l'armée d'observation, l'aurait mise dans une si grande supériorité sur celle de l'empereur, à qui il ne restait aucun établissement en deçà des Alpes, qu'on l'aurait aisément contrainte à repasser en Allemagne et à abandonner l'Italie.

Je dis plus encore : c'est que si l'on avait voulu, malgré toutes les bonnes raisons que je viens de donner, faire le siège de la citadelle dans les formes, il fallait l'attaquer par le côté de la ville, et non pas par le côté de la campagne,

et le front préparé et rasant de la citadelle de ce côté (1).

Siège de Lille, en 1708.

Quoique le siège de Lille ait réussi à nos ennemis en l'année 1708, je n'en blâmerai pas moins le projet et la conduite dans le choix de l'attaque de cette place.

Le projet de ce siège a dû paraître chimérique à tout homme sensé. La place était assez bien munie; elle était fortifiée avec toute l'attention que M. de Vauban avait pu donner à une place dont il avait trouvé le corps bastionné, lorsque le roi la prit, et il y avait ajouté, outre la citadelle, tout ce qu'il avait cru nécessaire d'ouvrages extérieurs. M. le maréchal de Boufflers était dans la place, avec une garnison d'environ quinze mille hommes.

Comment a-t-on pu s'imaginer qu'on porterait devant cette place tout ce qu'il faut de munitions de guerre et de bouche pour la consommation, et y conduire l'artillerie et les outils nécessaires pour une pareille entreprise, lorsqu'il faut que ces fardeaux immenses viennent par terre de vingt-trois lieues, et au travers d'une armée de plus de quatre-vingt mille hommes, qui peut se rassembler pour empêcher les convois prodigieux, dont la seule file des chariots tenait au moins cinq lieues d'étendue? Cependant tout cela s'est fait sans qu'il y ait eu un coup de

pistolet tiré ni un seul chariot détaché. La postérité aura de la peine à le croire, quoique ce soit une vérité qui n'est que trop constante. Je n'en dirai pas davantage ici sur ce qui regarde le projet de cette entreprise, et je reviens à la matière de ce chapitre, qui est celui du bon ou mauvais choix de l'attaque d'une place.

On se souviendra que j'ai dit qu'un général aurait quelquefois d'assez fortes considérations pour faire attaquer une place par un endroit qui paraît plus fort qu'un autre; mais que ces considérations ne pouvaient être que celle de servir ou de protéger cette attaque, et à cause des difficultés de servir ou à protéger l'attaque du côté où la place est la moins bonne.

L'attaque de la ville de Lille, par le côté de la porte de la Madeleine, a été faite par la seule considération du resserrage de la chaussée de Menin, par où arrivaient commodément l'artillerie et les munitions de guerre pour le service de la tranchée. La place n'était pas si bonne du côté de la porte de Five. L'abord de l'artillerie et des munitions de guerre, pour le service de la tranchée, n'en était pas éloigné d'un quart de lieue. Ainsi cette route n'était pas assez forte pour engager les ennemis à ouvrir la tranchée où elle était ouverte.

Ce mauvais choix de l'attaque a été indispensablement suivi d'une mauvaise conduite dans le travail. L'ennemi a ouvert la tranchée à la droite

(1) Vauban donna, dans cette circonstance, une preuve de cette abnégation qui le portait à sacrifier son amour-propre au bien général. Malgré sa position, au moins égale à celle de M. de La Feuillade, il lui offrit ses conseils et même ses services sous ses ordres. « Je n'en veux pas, répondit grossièrement La Feuillade; j'apprendrai Turin et les Coblentz. » Il

ne prit pas Turin, dont il fut obligé de lever honteusement le siège; et de tous les événements désastreux qui signalèrent les dernières années du règne de Louis XIV, celui-ci n'est pas le moins funeste par ses conséquences, dont la première fut la perte de l'Italie.

(Note des Rédacteurs.)

à la gauche de la Deule. Ces deux aqueducs étaient donc séparés par la rivière, et ne pouvaient se communiquer que par des ponts, ce qui aurait offert de grands inconvénients, si on n'eût voulu se prévaloir de cette faute. Le front de cette attaque s'étendait, dès le commencement de son travail, sur un polygone de fortification de plus de mille toises, et ce front, contre les règles de l'art dans l'attaque des places, se resserrait à mesure qu'il s'approchait des ouvrages; de manière que l'ennemi, proche du chemin couvert, s'était réduit à un point par rapport à l'étendue de l'attaque, et ne se présentait plus que devant les deux faces saillans du tenaillon. Il n'embaïllait donc plus le grand front, lorsqu'il s'est trouvé dans le glacis, et par conséquent il n'a jamais été en état de l'abandonner le chemin couvert, ni les établissemens sur le glacis et sur la tête du glacis. Aussi n'a-t-il tenté qu'une seule fois de faire marcher des troupes à la contrescarpe, mais sans succès.

Voilà quelles ont été les principales fautes faites par nos ennemis contre les règles de l'attaque des places. Je ne serai obligé de reprendre une partie de ce que je viens de dire, lorsque je parlerai de la défense, pour faire mieux sentir les fautes qui y ont été commises, puisque pour être bonne, elle doit être dirigée sur l'attaque.

Siège de Tournai, en 1709.

Le siège de Tournai, entrepris par nos ennemis en l'année 1709, pourrait fournir une ample matière de réflexions, parce qu'il devait être bien considérable, eu égard à la grandeur de l'entreprise, par rapport à la situa-

tion et à la construction de la place seulement; car je n'ai pas ici à réfléchir sur la matière de ce siège, par rapport au projet du siège. Il ne peut avoir été conçu par l'ennemi que par la présomption de sa supériorité, et de la facilité à conduire devant cette place tout ce qui lui serait nécessaire pour la réussite de son entreprise, et sur la certitude qu'il n'y avait pas de vivres dans Tournai, pour la garnison qui y était, pour un temps aussi considérable que celui que ce siège devait durer. Si la place avait été suffisamment approvisionnée, et que cette nécessité des vivres n'eût pas forcé le roi à ne pouvoir avoir dans Tournai un nombre d'infanterie aussi considérable que celui qui aurait dû y être renfermé pour une défense si longue, la prise de la citadelle eût été rendue presque impossible à l'ennemi.

Les ennemis déterminés à faire le siège de Tournai, en formèrent la circonvallation des deux côtés de l'Escaut, et y renfermèrent dans des lignes l'armée destinée à faire le siège; leur armée d'observance ayant été placée entre les lignes et la Scarpe, avec des ponts sur l'Escaut au-dessus et au-dessous, pour la communication des quartiers, et pour y passer l'armée d'observance s'il en était besoin.

Voilà quelle était la disposition des ennemis pour la protection du siège. Celle qu'ils firent pour l'attaque de la ville fut telle que je vais le dire.

Ils s'engagèrent à l'attaquer par trois endroits, tous séparés les uns des autres, et sans pouvoir espérer de communication de leurs attaques, parce qu'ils crurent qu'ils avaient assez d'infanterie pour soutenir ces attaques séparées par les seules forces des gardes de tranchée contre une garnison, qui, partagée en trois, ne serait pas en état

de faire des efforts même successifs contre l'une de ces attaques; en quoi ils pouvaient se tromper.

Ces trois attaques étaient devant les portes de Marvis, de Sept-Fontaines et de Valenciennes. Celle de la porte de Marvis se dirigeait d'abord à l'ouvrage à corne, qui est à la gauche de cette porte, et puis se retourna sur les bastions d'Antoing et du Luquet.

Celle de la porte de Sept-Fontaines ne pouvant s'étendre sur la gauche, à cause de l'inondation, embrassa l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, non celui de la porte de Lille, se coula contre ces deux ouvrages, et vint chercher le bastion Blandinois, attaché au vieux corps de la place.

Celle de la porte de Valenciennes avait pour objet de soutenir une grosse artillerie qu'on espérait qui pourrait ruiner les écluses, qui sont à cette porte. Elle occupait un fort petit front, parce que sa droite était gênée par les eaux de l'inondation, et qu'elle n'osait pas trop s'étendre par sa gauche pour revenir au glacis contre-miné de la citadelle.

Cette disposition dans les attaques produisait à la vérité la séparation de la garnison, que M. de Surville crut trop faible pour pouvoir successivement, comme je l'ai dit, faire un grand effort sur une attaque; ce qui pourtant dans le fond était mal pensé. Mais, comme je le dirai, lorsque je parlerai des fautes faites dans la défense de Tournai, si je conviens du bon effet de ces trois attaques pour produire la séparation de la garnison, il faudra aussi convenir des fautes qui ont été commises par l'ennemi, dans la conduite de son travail journalier, pour s'approcher des ouvrages et du corps de la place.

Ainsi comme mes réflexions n'ont ici pour objet que ce qui regarde le choix de l'attaque, je me contenterai

de dire que l'ennemi, par comparaison de son infanterie à celle qui était renfermée dans la place, a judicieusement pensé de former plusieurs attaques toutes séparées les unes des autres; mais que sa conduite dans son travail a été fort peu judicieuse et même téméraire, comme je le ferai voir, lorsque je parlerai sur le sujet du siège de Tournai, par rapport à la défense de places.

Siege de Mons, en 1700.

Dans cette même année 1700, les ennemis ont encore formé le siège de Mons, après la bataille de Malplaquet. Ils l'ont attaqué par la porte de Berthamont et par celle de Nimy pour séparer la garnison qui était trop faible. L'attaque de la porte de Berthamont était à peu près la même que celle par laquelle le roi a pris cette place en 1691, mais la place avait été rendue beaucoup meilleure depuis ce temps-là.

Comme je n'ai point vu un journal de ce siège, je n'en dirai que ce qui est venu à ma connaissance par des gens d'expérience qui étaient dans la place, et seulement par rapport à la défense, lorsque je traiterai cette matière.

De l'ouverture de la tranchée.

Le jour pris pour l'ouverture de la tranchée, les troupes qui la doivent faire ne prendront les armes, en ce qu'elles puissent être vues de la place, qu'un moment seulement avant le nuit, et sans avoir battu ni premier ni assemblée. La même chose sera observée pour la cavalerie qui doit soutenir l'infanterie et pour les tirailleurs.

Toutes les troupes et les travailleurs

arriveront sur le lieu où l'on doit ouvrir la tranchée que de nuit; la garde ant de cavalerie que d'infanterie portera des fascines, à la réserve des grenadiers et gens détachés qui la précéderont.

Ces gens détachés auront à leur tête des ingénieurs, chargés du travail pour cette nuit, lesquels commenceront par poster les détachés avec grand silence, afin de dérober à l'ennemi tout le plus longtemps qu'il se pourra la connaissance du travail.

A mesure que l'infanterie de la garde et la cavalerie arriveront au lieu destiné pour la queue de la tranchée, elles y déposeront leurs fascines et ensuite seront placées par l'officier général de jour pour la protection du travail; après quoi les ingénieurs marcheront à la tête des travailleurs, et après qu'ils les auront placés, les officiers commandés pour le travail feront travailler avec diligence et silence.

Il sera toujours observé de placer la cavalerie à couvert du feu de la place, soit derrière des rideaux dans les chemins creux, ou même derrière des épaulements que l'on fera exprès à l'épreuve du canon si on ne le peut autrement.

Il faut toujours que cette cavalerie ait de grandes sorties par sa droite et sa gauche pour pouvoir avec vigilance se porter sur l'ennemi en cas de sorties.

Les officiers d'artillerie accompagneront aussi l'officier général de jour et des ingénieurs pour convenir des lieux où se feront les premières batteries, et ensuite y travailler dès la première nuit, s'il est ainsi jugé à propos, et que le terrain, pour la sûreté de la queue de la tranchée, ait permis de l'ouvrir assez près de la place pour y pouvoir faire des batteries de canon et des mortiers. }

Comme la garde de cavalerie de la tranchée est destinée à en couvrir les flancs contre les sorties, elle s'avance la nuit le plus près de la place qu'il est possible, sans être trop exposée au feu de la mousqueterie. En cas de sortie, elle doit s'avancer près de l'endroit par où sont venues les troupes de la sortie, afin de les charger en flanc ou en queue, laissant à l'infanterie de la tranchée le soin de la soutenir et de charger la sortie en tête.

Comme la nuit de l'ouverture de la tranchée et même pendant quelques-unes de celles qui suivent, les boyaux sont encore éloignés de la place que l'on suppose fortifiée avec art, le travail se fait de la manière suivante.

Les gens armés étant placés en avant, l'ingénieur se met à la tête des travailleurs qui portent chacun deux fascines du côté de la place avec l'outil nécessaire, soit bêche, pioche ou pic. Ensuite cet ingénieur marche, en faisant le chemin que le boyau doit occuper; lorsqu'il arrive à un retour, il y place quelqu'un pour avertir les travailleurs qu'il faut en cet endroit rechanger leurs fascines et leur outil d'épaule ou de bras, parce qu'il faut toujours que la fascine soit posée du côté de la place.

Quand tout le travail qui doit être fait cette nuit est ainsi tracé par la marche des travailleurs, et que l'ingénieur a bien reconnu s'il n'est point enfilé, ni de la place, ni d'aucun des ouvrages extérieurs, il avertit les officiers commandés pour le travail de poser les fascines, après quoi il est bon de faire éloigner de deux ou trois pas les travailleurs, afin que l'ingénieur reconnaisse encore mieux son ouvrage tracé. Et quand cela est fait, on commence à ouvrir la terre que l'on jette toujours du côté de la place au delà des fascines.

Tout doit être fait dans un grand silence, afin d'ôter à l'ennemi la connaissance du travail, et avec beaucoup de vivacité à hâter l'ouvrage, afin que les soldats soient bientôt à couvert, au moins les premières heures, parce que de là dépend la conservation de leur vie, et que quelque feu que fasse l'ennemi, on ne discontinue pas le travail.

Le reste de la nuit, on administre aux travailleurs les fascines qui leur sont nécessaires, et on remplace les morts et blessés, afin que tout le travail entrepris soit contigu.

Le boyau étant fait un peu avant le jour, on retire les gens commandés qui pendant la nuit ont couvert les travailleurs; on les place où il est jugé nécessaire, et on fait entrer dans le boyau le reste de la garde de la tranchée, après que les travailleurs de nuit se sont retirés avec leurs outils qu'ils rapportent à un petit parc qui est à la queue de la tranchée; ensuite on fait entrer des travailleurs de jour pour perfectionner les ouvrages de la nuit.

On se règle, pour la distance entre les travailleurs de nuit, sur la nature du terrain, par rapport à ce qu'un homme en peut faire en quatre heures.

Quand on peut ouvrir la tranchée près de la place, il faut dès cette même nuit travailler à des batteries, soit de canon, soit de mortiers. Le terrain pour les batteries est marqué par l'ingénieur, accompagné du commandant de l'artillerie ou de celui qu'il a préposé à cet effet; et cet ouvrage se fait par des travailleurs autres que ceux de la tranchée.

Voilà à peu près ce qui se pratique pour la première nuit de la tranchée devant une place de guerre. Ce qu'on y peut ajouter pour la vivacité du tra-

vail, se fait sur les considérations particulières de la place attaquée, par rapport au terrain dont elle est environnée et à sa construction.

Du travail des nuits suivantes.

Le travail qu'on aura résolu de faire pendant la nuit, doit être en état de recevoir les troupes un peu avant la pointe du jour; et elles y doivent être placées pour leur sûreté contre le feu de la place et pour la conservation du travail contre les sorties. Il arrive cependant rarement qu'il s'en fasse de bien considérables dans les premiers jours, parce que le travail étant encore éloigné, il ne serait pas prudent au gouverneur d'exposer sa garnison à un échec considérable, hors la première nuit de l'ouverture de la tranchée, que toutes les troupes sont à découvrir, parce qu'il n'y a point encore de travail fait.

Les nuits qui suivent, les troupes de garde, à la réserve des détachés pour protéger les travailleurs, occupent le revers de la tranchée le long des boyaux, dans lesquels il ne faut jamais laisser entrer le soldat la nuit, parce qu'il faut toujours laisser le boyau libre aux travailleurs qui vont et viennent de la queue de la tranchée à tête pour l'administration des matériaux nécessaires au travail, ou pour l'apport des munitions de guerre, si à tête de la tranchée en a besoin.

Les travailleurs de nuit seront relevés au jour par un moindre nombre de travailleurs, qui seront occupés à perfectionner l'ouvrage de la nuit.

On doit toujours à la queue de la tranchée marquer des lieux sûrs pour le dépôt des outils et de quelques munitions de guerre, comme poudres.

balles et grenades, et pour les aumôniers et chirurgiens.

Les nuits suivantes ne requièrent plus de si grandes précautions pour monter la garde de la tranchée, parce que l'attaque étant connue à l'ennemi, il n'y a plus rien à cacher sur cela.

L'heure en doit être réglée suivant la commodité de l'entrée des troupes, et de manière que la garde qui monte ait pris les postes; que celle qui descend soit sortie de la tranchée et revenue à son camp avant la nuit, afin d'éviter la confusion, et que ceux qui montent connaissent leur terrain, qui ne laissera pas d'avoir été reconnu d'avance dès le matin par les officiers généraux et particuliers, qui, le soir suivant, feront la garde.

Je ne m'étendrai point sur la conduite journalière du travail, parce qu'elle dépend d'une infinité de circonstances, de la nature du terrain extérieur, de la construction de la place, du nombre de sa garnison et de la vigueur ou de la mollesse de sa défense. Je dirai seulement qu'il me paraît y avoir peu de choses à ajouter à la manière dont les places ont été attaquées dans ces derniers temps, où l'expérience nous a appris qu'il faut embrasser tout le polygone attaqué; qu'il faut assurer les flancs de l'attaque par des crochets, et même par des redoutes formées; qu'il faut rejoindre les droites et les gauches des attaques par des lignes parallèles qui doivent toujours couvrir les batteries, qu'on avancera à mesure qu'on approchera de la place, et dont les premières ne doivent être occupées qu'à ruiner les ouvrages extérieurs et les défenses, les autres qui seront plus proche, à battre en brèche. Ceci regarde le canon, et j'en parlerai en son lieu.

Les premières nuits qui suivent celle

de l'ouverture de la tranchée, le travail se trace ordinairement, et se fait comme il a été dit au chapitre précédent, parce qu'on est encore éloigné de la place. Au surplus on trouvera dans les livres imprimés, sur les fortifications et l'attaque des places, et dans les journaux particuliers des sièges, tout ce qu'il serait inutile de répéter ici.

Il me semble seulement à propos de dire que j'approuve fort, pour la conservation des hommes dans les sièges, l'usage des mantelets et chevaux de frise, remplis de fascines et de sacs de laine, qui sont posés la nuit au-devant du travail, derrière lesquels les gens armés, destinés à soutenir les travailleurs, et les travailleurs mêmes, sont à couvert.

Ces mantelets et chevaux de frise doivent être retirés un peu avant le jour, et après qu'on a fait entrer la garde de tranchée dans le boyau. Ils parent considérablement contre le feu de la place, et donnent moyen aux gens armés de soutenir le premier effort des sorties, ce qui empêche les travailleurs d'abandonner le travail.

Cet usage des mantelets et chevaux de frise masqués a été jusqu'à présent plus pratiqué par nos ennemis que par nous. Il serait à souhaiter que nous le prissions d'eux.

De la sape et demi-sape.

L'usage de travailler à la sape et demi-sape, lorsque la tranchée est parvenue près du glacis ou au glacis même, est encore fort bon, parce que ce travail est ou peut être continu, et n'est pas d'une grande consommation d'hommes, pourvu que l'on fasse travailler les sapeurs avec des armes

défensives, principalement de tête, et qu'on les oblige de travailler avec circonspection et sûreté pour eux.

Ce travail se fait avec de petits gabions, qu'on emplit de terre à mesure qu'on en tire du fond de la tranchée, et des sacs à terre pour garnir les entre-deux des gabions et même le fond, lorsque la terre de la tranchée ne les peut pas remplir promptement, ce qui est fort nécessaire, parce que comme ce travail s'exécute proche de l'ennemi, il fait toujours un grand fou sur sa tête, qui consumerait beaucoup de sapeurs, si on ne les faisait travailler avec circonspection, et poser les gabions avec des fourchettes, sans s'avancer au delà des gabions garnis.

On est souvent obligé de se servir de chandeliers que l'on masque dans les retours, principalement lorsqu'on ne les a pu faire sans s'enfiler. L'on est souvent aussi obligé de blinder le boyau, lorsque, de quelque lieu élevé de la place, son feu peut plonger dans la tranchée, ou qu'elle peut être incommodée par les pierres dont les attaqués chargent leurs pierriers.

Les blindages sont souvent indispensables, lorsque l'attaque se rétrécit par la nécessité du terrain, et qu'on ne peut éviter d'être vu dans le boyau; mais au moins il faut que cet ouvrage soit fait de nuit, parce qu'on perdrait trop de monde à le faire de jour.

L'ingénieur habile sait en ce cas se défilier par des crochets et des traverses tournantes, au moins autant qu'il lui est possible de le faire, et par ce moyen il supplée souvent au blindage qu'il faut éviter, autant qu'il est possible, parce qu'en cas de sortie, cette partie blindée de la tranchée est sans protection et sujette à être brûlée par l'ennemi, après quoi cette partie de la tranchée serait vue de la place.

M. de Vauban est le premier ingénieur qui ait fait travailler à la demi-sape d'assez loin. Avant lui on n'en faisait guère usage que pour embrasser les angles, et lorsque l'on était parvenu à la moitié du glacis.

La demi-sape consomme bien moins d'hommes que le travail ordinaire; il n'y a de risque que pour le sapeur de la tête, quand il n'est pas précautionné.

Je n'ai vu travailler à des sapes blindées qu'à deux sièges : à celui de Fribourg, parce qu'il y avait une tour sur la porte qui plongeait dans le boyau, et à celui de Charleroi, lorsqu'à la grande attaque on alla chercher par la droite la queue de l'étang, comme je l'ai dit ailleurs.

Au siège de Tournai les ennemis ont conduit leur sape pour arriver au bastion blandinois, entre les deux ouvrages à corne de Sept-Fontanies et de Lille, par une sape dont la terre se jetait sur les deux revers, et qui était entièrement blindée. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit au chapitre des attaques, lorsque j'ai parlé des fautes faites, dans l'attaque de cette place, par nos ennemis.

Des batteries des canons et des mortiers.

Je renvoie à la lecture du livre du sieur de Saint-Remi, pour tout ce qui regarde l'artillerie.

Je dirai seulement ici que l'occupation des premières batteries doit être de ruiner les défenses, tant des ouvrages que du corps de la place; celle des secondes, de battre en brèche les ouvrages extérieurs; car rarement peuvent-elles voir le corps de la place assez bas pour le battre en brèche quand les places sont rasantes, auquel cas il

n'y a que les batteries qu'on établit sur la crête des glacis qui puissent faire cet effet.

L'occupation des batteries de mortiers doit être de démonter le canon de la place, de bouleverser les ouvrages extérieurs et les batteries des ennemis sur les bastions; à quoi je les trouve plus utilement employées qu'à ruiner les édifices, supposé pourtant que ce soit une place de guerre que l'on attaque, dans laquelle la garnison soit la maîtresse; car si le nombre du peuple y est fort grand, on peut en ce cas, dans la ruine et l'incendie des édifices, espérer de trouver celle des magasins de munitions de guerre et de bouche, dont la perte entraîne infailliblement celle de la place, et même de la mutinerie de la part des habitans, que la ruine de leurs maisons et la perte de leurs effets peut aisément porter à la rébellion.

Je renvoie, pour la construction des batteries de canons et de mortiers, et pour ce qui regarde le parc d'artillerie, au livre du sieur de Saint-Remi. Je dirai seulement ici que c'est de mon temps qu'on a introduit l'usage de prendre les places, ou au moins d'en rendre la prise plus prompte et d'une moindre consommation d'hommes, par le grand feu du canon et des bombes.

C'est un axiome certain que plus tôt on a détruit un corps de place à coups de canon, ruiné l'intérieur des ouvrages et fatigué la garnison par l'effet des bombes, plus tôt on est maître de la place.

Si c'est une place de guerre que l'on attaque, c'est par le grand feu du canon qu'il faut commencer à détruire les défenses et parapets du corps de la place et des ouvrages. Par cette méthode on s'en approche avec moins de

perte; après quoi les batteries ruinent facilement le corps de la place. Les bombes ne servent que pour ruiner l'intérieur des ouvrages, les batteries qu'on ne peut voir, et quelquefois les magasins.

Si la place que l'on attaque est une grosse habitation remplie de peuple, l'usage des bombes y est excellent, parce qu'elles détruisent les habitations, et fatiguent continuellement le peuple, qui se lasse bientôt de veiller pour la conservation de sa vie et de ses effets, sans pouvoir à la fin se garantir des pertes que lui cause ce feu qui vient d'en haut.

M. de Vauban est le premier qui a excellé à faire placer les batteries de canon pour différens usages; il est même l'inventeur de celles que l'on tire à ricochet. Pour expliquer ce terme, c'est que l'on pousse des boulets à demi-charge, soit le long d'une branche d'un chemin couvert, soit dans un ouvrage ou dans un fossé sec, soit enfin dans un lieu que la batterie ne peut voir de but en blanc. Ces boulets, qui viennent mollement et en roulant, ont toujours assez de force pour casser les jambes à ceux qui agissent, ou tuent ceux que la fatigue force de dormir à terre. Comme il ne faut même qu'un coin de mire pour tirer à ricochet, cet usage se continue la nuit, comme le jour.

Le premier prince qui a multiplié l'usage des mortiers, a été M. l'évêque de Munster, Bernard Van-Gall. En l'année 1672, au siège de Groll, où M. de Luxembourg commandait son armée et celle de M. l'électeur de Cologne, ce prince laissa à M. de Luxembourg le soin de l'attaque, et se chargea de distribuer soixante-cinq mortiers autour de la place, qui en quatre heures de temps mirent le feu par toute la ville

et obligèrent le peuple, pour en éviter l'incendie entier, à forcer la garnison à capituler.

Ce prince avait aussi introduit l'usage des carcasses. Comme leur poids n'est pas si considérable que celui des bombes, elles ne peuvent pas détruire les édifices, mais elles embrasent promptement ce qui a été détruit par la bombe. Pour cet effet il en faisait jeter quelques-unes après les bombes, pointées au même lieu ; ce qui ne peut pourtant réussir si juste que la bombe, à cause de la légèreté de la carcasse que le vent peut détourner de son chemin dès qu'il est violent.

Feu M. l'électeur de Brandebourg est le premier prince qui ait introduit avec succès l'usage des boulets rouges. Ce fut au siège de Stralsund en Poméranie, en l'année 1675. L'effet de ces boulets est terrible par leur promptitude à embraser les matières combustibles qui en sont touchées ; et lorsqu'on tire de ces boulets rouges dans les toits des maisons, elles sont embrasées dans le moment.

Des logemens sur le glacis.

Il arrive souvent, tant par la judicieuse défense des assiégés, que parce que le glacis est contre-miné, qu'il en faut approcher avec circonspection, et y prendre des établissemens solides avant même que de l'ouvrir. Voici les maximes générales.

Lorsque la tranchée est parvenue au pied du glacis, il en faut communiquer la droite et la gauche par une parallèle bien assurée par de bonnes redoutes, mêmes fermées, tant aux flancs qu'au centre ; cette précaution étant nécessaire contre un ennemi qui a paru judicieux et ferme dans sa

défense, parce que c'est lorsqu'on s'approche du glacis qu'il est à portée de sortir avec succès sur la tête du travail, si l'on avait négligé de l'étendre, pour embrasser tout le front de l'attaque, et de l'assurer par une parallèle garnie de redoutes.

On débouchera ensuite de cette parallèle, et on entamera le glacis par plusieurs sapes qui iront à tous les angles de la contrescarpe du polygone attaqué, en se défilant pourtant toujours avec une grande attention.

Si la défense est bonne, il conviendra encore de joindre à mi-glacis toutes les sapes pour former une nouvelle parallèle. De là on débouchera encore par autant de sapes qu'il y a d'angles jusqu'à ce qu'on soit fort près desdits angles ; après quoi on peut encore communiquer ces sapes par une parallèle qui se conduit sur la crête du glacis, de la droite à la gauche de l'attaque.

Cette manière circonspecte et assurée assure tellement la possession d'un glacis, qu'on ne le peut plus perdre. Dans cet état on pousse des mineurs sous les angles qu'on embrasse même, autant qu'il est possible, et l'on renverse tellement par l'effet des mines toute l'escarpe du chemin couvert que l'ennemi n'y peut plus tenir, et se trouve contraint de l'abandonner.

Voilà tout ce qui regarde un glacis qui n'est point contre-miné et qui est défendu par un gouverneur expérimenté, qui se sera précautionné dans son chemin couvert, tant par des places d'armes fermées que par un second rang de palissades, avec des banquettes supérieures à celles du premier chemin couvert, et qui par ses précautions se sera mis hors d'état de craindre que l'ennemi attaque sa contrescarpe de vive force, ou tout au moins qu'elle ne soit empor-

tés sans une fort grande perte de la part des attaquans.

Si la place est contre-minée, les attentions augmentent de la part des assiégeans. Les rameaux partent ou du chemin couvert ou du fossé. Ils sont aux angles et se prolongent jusqu'au pied du glacis, ou même jusque sous des ouvrages hors du glacis, en cas qu'il y en ait. De ces rameaux principaux il s'en tire d'autres à droite et à gauche sur le glacis et le long du chemin couvert. De là l'ennemi en peut conduire sous les batteries, sous les redoutes et places d'armes de la tranchée, et sous les logemens, à mesure qu'il connaît les établissemens que l'on prend contre la place.

On ne peut se parer de l'effet de ces mines qu'en découvrant les rameaux. On le peut faire de différentes manières; par des puits du fond desquels on se conduit en avant ou des deux côtés des ouvrages qu'on veut protéger sur le glacis, et lorsque l'on vient à la crête du glacis, en renversant sur l'ennemi toute la terre jusque auprès de l'eau, si elle est proche, ou du moins plus bas que les mines de l'ennemi ne peuvent être; car il faut toujours prendre le dessous de ces rameaux et de ces fourreaux, sans quoi on ne peut jamais être en sûreté.

Tout ceci est d'une grande chicane et consomme du temps plus ou moins, suivant la capacité de l'assiégé et de l'assiégeant, dont la maxime générale est de perdre plutôt des jours à chercher les rameaux des ennemis, à s'en rendre maître et à éventer ou étouffer les mines que de leur voir faire un effet heureux, parce que cela donne trop de crainte au soldat, qui ne serait jamais en sûreté dans la tranchée, dans les logemens et même dans les batteries, et qu'au moindre bruit de la place

il est toujours disposé à abandonner son poste par la crainte de sauter.

Les manières différentes de pratiquer les préceptes généraux que je viens de donner, résident dans la nature du terrain dans lequel il faut travailler. Selon qu'il est ferme et solide, léger, humide ou de roche, la conduite de ce travail est différente. Le capitaine expérimenté des mineurs conduit son travail suivant le terrain.

Je n'ai vu que deux sièges où par la mauvaise conduite de ceux qui en étaient chargés, l'ennemi ait fait abandonner pour un temps ces établissemens pris sur les glacis, faute de n'avoir pas eu les attentions requises et dont j'ai parlé dans mes maximes. Les deux exemples que je vais rapporter sont de différentes espèces.

Le premier est d'un établissement abandonné sur un glacis ordinaire et qui n'était point contre-miné. Le second est d'un glacis contre-miné, sur lequel les logemens et batteries ont souvent sauté, faute de précautions requises, lorsqu'on s'avance sur un glacis contre-miné.

En 1691, M. du Bulonde fut chargé du siège de Coni. Il se laissa conduire par M. de Lapara. Cet ingénieur hardi voulut, sur la droite de l'attaque, pousser un boyau, qui se portait à une toise de l'angle saillant de la contrescarpe, en dehors du front attaqué, et qui par conséquent n'était soutenu d'aucun parallèle. Dès que le jour fut venu et que l'ennemi eut reconnu cet ouvrage insoutenable, il sortit sursauté et le fit abandonner. C'était contre mon sentiment que cet ouvrage s'était fait; aussi ne voulus-je pas qu'il fût soutenu pendant le jour. J'empêchai seulement que l'ennemi ne le détruisît, mais je le fis abandonner, parce que sa conservation et sa protection pendant

le jour auraient coûté trop d'hommes.

La mauvaise conduite généralement tenue au siège de Turin en 1706, y a souvent fait tomber dans les inconvéniens où l'on se trouve quand on travaille sur un glacis contre-miné, sans précaution pour la sûreté du travail.

A ce siège nos logemens et nos batteries ont continuellement été en l'air, faute d'avoir percé des puits assez profonds, et d'avoir entouré les batteries et les logemens d'un rameau assez bas pour être sûr d'avoir pris le dessous de celui de l'ennemi, qui prolongeait les siens de son rameau capital jusque sous les logemens et les batteries. Car enfin l'on parvient à découvrir les rameaux et les fourneaux de l'ennemi, quand on veut prendre ses sûretés sous terre, avant que de hasarder des établissemens sur terre, dont l'enlèvement par des fourneaux doit être évité autant qu'il est possible.

En 1709, les ennemis ont assiégé Tournai. Je suis persuadé que la mollesse de la défense a été cause de la témérité des assiégeans dans la conduite de leurs travaux sur le glacis.

Ils y sont venus sans aucune précaution pour la sûreté de la tranchée, qui devant l'ouvrage à corne des Sept-Fontaines, n'était protégée d'aucune parallèle.

Ils ont sans une plus grande attention embrassé la branche gauche de cet ouvrage, le long duquel ils se sont prolongés pour venir au bastion Blandinois par une double sape, pour être seulement à couvert des feux de l'ouvrage à corne de la porte de Lille.

Enfin toute leur conduite a été si irrégulière qu'elle ne doit jamais servir d'exemple, parce qu'il ne faut pas, dans la conduite des travaux contre une place fortifiée avec art, agir imprudemment ni se mettre hors des rè-

gles pour ne pas avoir à se reprocher un échec reçu sur un glacis, pour ne s'être pas conduit suivant les règles de l'art.

J'ai parlé dans mes Maximes de la conduite et des attentions que l'on doit avoir, lorsque l'on attaque une place dont les glacis sont contre-minés.

Ce serait ici où j'aurais bien des remarques à faire sur cette matière, si la citadelle de Tournai avait été défendue. Mais comme on ne peut dire qu'elle l'ait été, quoique ses glacis et ouvrages fussent excellemment contre-minés, je remettrai à dire mon sentiment sur ce sujet, lorsque j'examinerai les fautes faites dans la défense de cette place.

De l'attaque des ouvrages extérieurs.

Il y a plusieurs espèces d'ouvrages extérieurs; car on donne ce nom à tous ceux qui ne tiennent pas au corps de la place. Cependant je ne parlerai ici que de ceux qui sont en dehors du chemin couvert et de la contrescarpe, parce que comme ils peuvent avoir, par leur construction, un glacis et une contrescarpe, il a été nécessaire de parler de la conduite du travail d'une tranchée, jusqu'à un glacis ou une contrescarpe, avant que de parler des ouvrages extérieurs.

Ces ouvrages se font toujours à dessein d'éloigner l'ennemi de la place, ou pour couvrir des prairies, des étangs, une digue, un abord pour les secours de l'eau ou d'autres commodités. Ils se font plus ou moins loin, selon les besoins.

Lorsqu'ils se font éloignés, on observe de les construire de manière qu'ils soient hors d'insulte. On place d'autres ouvrages plus près, pour communiquer avec sûreté avec les plus avancés,

les protéger lorsqu'ils sont attaqués, et empêcher qu'on ne les entoure et qu'on n'y prenne ceux qui les gardent, sans qu'ils puissent se retirer dans la place, lorsqu'ils sont contraints d'abandonner lesdits ouvrages.

La qualité de ces ouvrages dépend du terrain à garder, suivant lequel ils sont plus ou moins étendus, et de différentes formes, soit d'un simple redan, soit d'une redoute carrée, soit d'ouvrages à corne ou à couronne, soit nus, soit avec leurs chemins couverts, contrescarpes, glacis et fossés. Tout cela dépend du lieu à protéger.

Lorsqu'on forme le siège d'une place ainsi construite, il faut examiner s'il est indispensable d'attaquer la place par le côté qu'elle est couverte desdits ouvrages; car si on s'en peut passer, il le faut faire. Si c'est un préalable, il est très-rare que le front par lequel on attaque ne soit plus étendu que la fortification. Il faut donc tourmenter lesdits ouvrages avec une assez puissante artillerie pour les ruiner en peu de temps, afin que l'approche, si c'est par tranchée qu'elle se fait, en soit moins meurtrière, parce que le petit front de cet ouvrage aura été ruiné par l'artillerie. Que si l'ennemi s'opiniâtre à y soutenir un coup de main, après les précautions prises pour en rendre le succès sûr, il ne faut pas manquer de l'entreprendre, de manière qu'on fasse perdre à la place les troupes qui gardent cet ouvrage, afin d'intimider et d'affaiblir la garnison.

Si lesdits ouvrages se peuvent entourer et couper du corps de la place, il le faut faire, parce qu'il en coûte moins d'hommes qu'à les forcer, et que l'on prend plus sûrement ceux qui les gardent.

Ces ouvrages sont encore revêtus, ou simplement de terre.

Les ouvrages revêtus sont, selon les apparences, d'une grande conséquence pour la place, et de nécessité à attaquer, auquel cas on s'en approche avec les mêmes précautions que de la place.

S'ils ne sont que de terre, c'est qu'ils sont plutôt de commodité que de nécessité pour la place, auquel cas il faut pourtant les prendre, soit pour ôter lesdites commodités à la place, soit pour approcher une circonvallation, soit enfin pour renfermer toute la garnison dans la place, et diminuer les attentions du côté du camp.

La seconde espèce d'ouvrages extérieurs, par rapport au corps de la place, mais qu'on peut appeler intérieurs, par rapport à la contrescarpe de la place qui les couvre, sont les redoutes de maçonnerie voûtées, à l'épreuve de la bombe et fermées, qui sont dans les angles saillans et places d'armes du chemin couvert; les lunettes qui couvrent les flancs des demi-lunes; les demi-lunes; les ouvrages à corne; les ouvrages couronnés; les contre-gardes et les tenailles.

Tous ces différens ouvrages étant construits dans le dessein de multiplier le feu de la place, et de tâcher de le rendre égal à celui du dehors, doivent être mis hors de défense par le feu du canon, s'ils sont vus, et par celui des bombes, s'ils sont rasans.

Ceux qui sont nécessaires à prendre pour la réduction de la place, le doivent être avec les précautions dont je parlerai dans le chapitre suivant. Les autres, qui ne sont point nécessaires à prendre, doivent être négligés; il faut seulement s'en couvrir, et en ruiner les défenses, s'il est jugé nécessaire.

Ce chapitre est celui où je parle de l'attaque des ouvrages extérieurs, dont il y a deux espèces : les uns externes, et en dehors du chemin couvert de la place, les autres séparés du corps de la place, mais en dedans du chemin couvert et de la contrescarpe.

Je ne parlerai ici que de ceux de la première espèce; il y en avait autrefois beaucoup à Arras. L'enceinte de la place était ancienne, et sans bastions ni flancs considérables. M. le maréchal de Schulemberg, qui en était gouverneur, avait une nombreuse garnison; mais comme dans ce temps-là la cour ne pouvait pas lui fournir des fonds suffisans pour fortifier régulièrement cette place, ce maréchal fit construire autour de la place un grand nombre de ces ouvrages extérieurs de toute espèce, suivant que le terrain le requérait. Ces ouvrages n'étaient pas revêtus, mais seulement fraisés, palissadés et entourés de fossés.

Comme dans ce temps-là il n'était pas encore en usage de porter une si puissante artillerie devant les places que l'on assiégeait, M. de Schulemberg comptait avec raison que ces ouvrages seraient difficilement détruits par le canon de l'ennemi, et qu'il les ferait soutenir longtemps par sa nombreuse garnison, dont le feu réduirait l'ennemi à s'approcher de ses ouvrages avec circonspection et par tranchée, et qu'ainsi il lui ferait consommer un temps considérable, avant de pouvoir parvenir au corps de la place, qui n'était pas bon.

C'était fort bien penser pour ce temps-là; mais à présent cette conduite trouverait de grands inconvéniens, parce que ces ouvrages, séparés de la place, seraient bientôt ruinés par l'artillerie et les bombes; que les hommes qui les occuperaient n'y seraient

pas longtemps en sûreté, et que ces ouvrages détruits seraient des logemens sûrs pour l'ennemi, et des établissemens commodes pour placer ses batteries.

J'ai vu de ces ouvrages extérieurs à Namur et à Charleroi, et qui étaient revêtus; on négligea de les attaquer, quoique l'on s'en fût approché; on les tourna. Ceux qui les défendaient y ont été faits prisonniers de guerre, quand ils se sont laissé embrasser. Les autres les ont abandonnés dès qu'ils ont vu la tranchée assez proche d'eux pour être embrassés par le travail de la nuit suivante, et se sont retirés dans la place; en quoi ils ont agi prudemment.

En l'année 1693, lorsque M. de Luxembourg assiégea Charleroi, la redoute de la queue de l'étang, qui était dans l'eau, fut abandonnée dès que ceux qui y étaient virent que le travail de la tranchée se poussait entre le pied du glacis et l'étang, et que l'attaque de la droite, du côté de la Sambre, était assez avancée sur la digue pour pouvoir la couper et saigner l'étang, dont l'écoulement des eaux aurait rendu la redoute de la queue de l'étang insoutenable.

La redoute qui était sur la digue, à la tête de l'étang, fut embrassée, et tournée plus promptement que ceux qui la défendaient n'avaient cru pouvoir l'être. Ainsi ils furent obligés de se rendre prisonniers de guerre.

On voit, par ces deux exemples des redoutes de Charleroi, qu'elles n'empêchèrent pas que M. de Vauban ne conduisit son attaque par le côté de la place qui avait été regardé comme inattaquable, et même que ces redoutes ne furent d'aucune protection pour la place, ni n'en retardèrent point la prise par le côté qu'elles semblaient protéger, et par lequel M. de Vauban la voulut prendre, pour faire voir

capacité dans la conduite des travaux.

Namur a été assiégé deux fois : par le roi, en 1692, et par M. le prince d'Orange, en 1695.

Dans le premier siège, M. de Vauban embrassa la redoute de Balar; après quoi il poussa son travail contre le bastion de la haute Meuse, et prit la ville par cette attaque.

Voici encore une occasion où une redoute, détachée du corps de la place, a été négligée par l'attaquant, qu'elle m'a tout au plus obligé qu'à prendre la queue de sa tranchée d'un peu plus loin.

Au siège du château de Namur, M. de Vauban négligea de faire attaquer un ouvrage détaché, qui était sur la pente du côté de la Sambre, que l'on nommait le fort de Cohorn, parce qu'il avait été construit par ce fameux ingénieur, qui avait cru cet ouvrage indispensable à attaquer pour prendre le château, que M. de Vauban prit pourtant sans attaquer ce fort; ce qui prouve encore que, quelque bien placé que puisse être un ouvrage extérieur, dès qu'on peut s'en défilier ou le tourner, on peut se dispenser de l'attaquer.

Au second siège de Namur, en 1695, conduit par le même Cohorn, cet excellent ingénieur se piqua de faire voir qu'il savait mépriser les nouveaux ouvrages que M. de Vauban avait fait faire à Namur, et qu'il prendrait la place sans attaquer ces nouveaux ouvrages extérieurs, que M. de Vauban avait cru indispensable d'attaquer dans les formes.

M. de Vauban donc avait augmenté le nombre des redoutes, qui couvraient le front de la ville à la suite de celle de Balar, le long de la hauteur. A la vérité, lorsque je les ai vues, je ne les ai point trouvées bien placées, et il

m'a paru qu'elles ne voyaient pas assez la campagne pour éloigner la circonvallation ou l'ouverture de la tranchée. D'ailleurs ces redoutes n'étaient point liées les unes aux autres, et n'étaient ni couvertes ni communiquées par un chemin couvert, qui allât de l'une à l'autre de ces redoutes. Ainsi elles ne m'ont pas paru devoir produire un effet considérable pour tenir longtemps l'ennemi éloigné de la place, ce qui doit être une des principales raisons de la construction des ouvrages extérieurs. Aussi l'ennemi ne fit-il pas plus d'attention à ces redoutes que M. de Vauban n'en avait fait à celle de Balar.

Du côté de la gauche des redoutes, et au delà même des nouvelles qui avaient été construites, il y avait un lieu nommé le Coclet. M. le maréchal de Boufflers, qui commandait dans Namur, crut pouvoir fortifier ce poste en présence de l'ennemi, et y tenir en sûreté un gros corps d'infanterie.

Je ne sais quel devait être l'usage de cette fortification hasardée. L'ennemi se prévalut de cette témérité; et comme ce retranchement ne découvrirait pas fort loin de lui, un corps considérable d'infanterie trouva à se placer, sans être vu, fort près de ce retranchement, qui fut ensuite attaqué de vive force, et emporté après une assez longue résistance. On perdit en cette occasion près de trois mille hommes qui y étaient, ce qui hâta considérablement la prise de la place.

Je rapporte cet exemple d'un ouvrage extérieur insulté et emporté de force, pour faire connaître qu'ils sont fort dangereux à opiniâtrer quand ils sont insultables, et de peu d'utilité, même quand ils sont hors d'insulte, lorsqu'ils sont tellement séparés et éloignés de la place, qu'ils se trouvent hors

de portée d'être protégés de son feu, qu'ils peuvent être embrassés, et les hommes qui y sont obligés à se rendre prisonniers de guerre, s'ils sont abandonnés trop tôt, dans la crainte de ne pouvoir se retirer dans la place. La dépense de leur construction ne se trouve point assez utilement faite, puisqu'ils ne peuvent pas retarder de beaucoup la perte de la place.

A la tête du château de Namur M. de Vauban avait fait construire un grand ouvrage, que l'on nommait la Cassotte, sur la gauche des ouvrages de Terra-Nuova et de Cohorn, et prétendait qu'il était impossible que l'ennemi pût s'approcher du château, sans avoir auparavant pris cet ouvrage, qui avait été placé avec toute l'attention de l'art de fortifier, mais qui pourtant n'avait point de communication avec le chemin couvert du château. Ainsi c'était un ouvrage extérieur de l'espèce de ceux dont je parle dans ce chapitre.

Cependant M. de Cohorn ne voulut point s'approcher de cet ouvrage par tranchées, et le laissa en repos jusqu'à ce qu'il eût fait brèche à coups de canon au bastion du château du côté de la Sambre, et qu'il eût ruiné l'ouvrage de Terra-Nuova; après quoi, s'étant préparé à donner un assaut au corps du château, il résolut de faire aussi en même temps emporter de vive force le chemin couvert de la Cassotte, et la Cassotte même; ce qui lui réussit, quant à cet ouvrage détaché.

Cet exemple d'un ouvrage extérieur et sans communication avec le corps de la place, attaqué et emporté par une insulte générale, est d'une nature différente de celui du Coclet; car la Cassotte était bien revêtue et couverte d'un bon chemin couvert palissadé, au devant duquel il y avait un fort beau

glacis renversé, et beaucoup de monde dans ce poste.

Cependant il fut insulté et forcé, parce qu'il ne pouvait se soutenir que par ses propres forces, auxquelles l'ennemi en avait opposé de si supérieures, qu'elles n'y purent résister par elles-mêmes. Ainsi les hommes qui gardaient la Cassotte, ne pouvant être soutenus que par des troupes qui seraient sorties du chemin couvert du château à découvert, et sous le feu préparé de l'ennemi, qui avait formé cette attaque avec une grande supériorité, il est certain que les hommes qui seraient sortis du chemin couvert auraient été détruits par le feu de l'ennemi avant que d'être parvenus à la Cassotte.

Ce dernier exemple d'un ouvrage extérieur et sans communication avec le chemin couvert, emporté, quoique hors d'insulte par sa construction, justifie pleinement ma maxime sur ces sortes d'ouvrages, qui ne doivent être opiniâtrés dans leur défense que quand ils sont construits de manière qu'ils ne puissent être tournés ou embrassés, et que l'ennemi qui les attaque est obligé de s'en approcher avec circonspection, et seulement par leur tête.

Alors même que M. de Cohorn n'aurait pas fait insulter la Cassotte, dans le même temps qu'il faisait donner un assaut au corps du château, il est toujours certain qu'il pouvait s'approcher par la tranchée de la Cassotte, et l'embrasser de manière que les hommes qui la défendaient n'auraient pu rentrer dans le château, s'ils avaient attendu que l'ennemi se fût prolongé sur les flancs de cet ouvrage, et l'eût ainsi tourné.

Quoique, pour suivre l'ordre d'un siège, ce soit ici la place de parler de l'attaque des contrescarpes et chemins

couverts, cependant je continuerai mes réflexions sur les autres ouvrages, qui ne tiennent pas au corps des places, mais qui sont intérieurs au chemin couvert, et qui ont communication avec la place; après quoi je reviendrai aux contrescarpes et chemins couverts.

J'ai vu attaquer plusieurs ouvrages de cette seconde espèce, comme demi-lunes, ouvrages à corne, contre-gardes et tenaillons.

Les premières demi-lunes que j'aie vu attaquer sont celles de Lille, lorsque le roi en fit le siège en personne, en 1667. L'on s'était logé, la nuit précédente seulement, sur les pointes des deux angles saillans de la contrescarpe, sans s'être étendu le long de la crête du glacis, pour communiquer les logemens, et faire quitter aux ennemis l'espace de chemin couvert qui était entre les deux logemens.

Le lendemain les ennemis étaient revenus à ces angles, et nous en avaient chassés. Ainsi l'on voit que lorsque, la nuit suivante, le roi voulut que l'on attaquât les deux demi-lunes du front de l'attaque, l'ennemi était encore maître de tout son chemin couvert et de sa contrescarpe; ce qui n'est point un exemple à suivre dans l'attaque des ouvrages qui sont en dedans du chemin couvert.

Cependant cette attaque réussit parfaitement par plusieurs raisons : la première, c'est qu'on attaqua tout le front de la contrescarpe avec une si grande supériorité d'infanterie, que les ennemis furent bientôt forcés à abandonner tout le chemin couvert.

La seconde raison, et qui est celle qui regarde la matière de ce chapitre, c'est que ces demi-lunes n'étaient pas revêtues; qu'il se trouva peu d'eau dans leurs fossés; qu'ainsi on les passa

aisément, et qu'on monta à ces demi-lunes par leur gorge, où l'on tua tout ce qui ne put se retirer par le pont de Chevalet, qui communiquait de la tenaille à la demi-lune, où l'on s'établit solidement, pendant qu'on travaillait à la communication du chemin couvert à la demi-lune.

Exemple qui fait connaître l'impossibilité de soutenir des ouvrages séparés du corps de la place, lorsqu'il y a de l'eau dans les fossés, et qu'ils ne communiquent à la place que par des ponts étroits, par lesquels on ne peut revenir de front aux ouvrages dont on a été chassé.

Lorsque le roi a fait en personne le siège de Maestricht, en 1673, il y a eu une demi-lune attaquée et emportée, ensuite reprise par les assiégés, qui en furent pourtant enfin chassés, et contraints de l'abandonner.

La raison pour laquelle on en fut chassé est que les ennemis firent jouer des fourneaux, dans le temps que l'on commençait à se loger, qui firent sauter beaucoup de travailleurs et de gens armés, et mirent en désordre ce qui y restait; de manière que les ennemis étant sur-le-champ revenus à la demi-lune, sous la protection du feu préparé, tant du corps de la place que des ouvrages voisins, il fallut céder au nombre et au bon ordre dans lequel les assiégés étaient revenus; mais aussi, comme les terres renversées par l'effet des fourneaux avaient fait un grand éboulement, lorsque l'on attaqua de nouveau cette demi-lune, ces terres renversées donnèrent une grande facilité pour faire promptement le logement, et se mettre à couvert du feu de la place et des ouvrages, en telle sorte que quand l'ennemi aurait tenté une seconde fois de revenir à la demi-lune, il n'y aurait pas réussi.

L'assiégé peut bien, pour une fois, réussir à reprendre un ouvrage perdu. En voici les cas :

Si l'assiégeant est parti de trop loin pour faire son attaque; si l'apport des matériaux, pour faire le logement, se fait à découvert, ce qui cause la perte de beaucoup d'hommes, et allonge le travail du logement; et si l'on n'est pas le maître du chemin couvert, et que l'on n'ait pas sur la crête du glacis des établissemens assez étendus pour soutenir, par le feu qui en part, ceux qui ont été chargés de l'attaque de l'ouvrage, ou pour incommoder l'ennemi, en cas qu'il soit obligé de se former à découvert pour remarcher en bon ordre à l'ouvrage perdu; ou bien si l'ouvrage est miné, et que l'effet de ses fourneaux ait détruit la plus grande partie des attaquans.

Mais lorsque l'attaquant veut se donner le temps de conduire son attaque avec sagesse et précaution, et qu'il ne s'impatiente pas, il est impossible à l'attaqué de revenir à un ouvrage perdu, parce qu'il a été bien ouvert et embrassé, et que les établissemens considérables et pris de près assurent infailliblement la possession de l'ouvrage pris, par l'impossibilité où se trouve l'attaqué d'y revenir, quand il y a de l'eau dans les fossés.

En l'année 1676, j'ai été chargé de l'attaque de l'ouvrage à corne de Bouchain, du côté de la basse ville, qui avait été manquée les deux nuits précédentes. Nous étions établis par une parallèle sur le milieu du glacis; mais nous n'étions pas encore logés sur la crête du chemin couvert, dont il n'y avait pourtant plus que les deux angles de la droite et de la gauche de l'attaque, tenus par les ennemis, qui avaient abandonné la contrescarpe dans le front de l'attaque.

En visitant le matin le régiment qui avait marqué l'ouvrage la nuit précédente, et que je devais relever, je reconnus, par les flancs de l'attaque, que le fond du fossé de l'ouvrage à corne était de vase en des endroits, et que dans d'autres le fond en paraissait de sable. Cela me fit penser que si j'attaquais cet ouvrage en plein jour, j'y pourrais réussir plus facilement, parce que je pourrais faire descendre les gens détachés par les endroits du fossé où je croyais le fond bon. J'obtins cette permission de M. le maréchal de Créquy, et fis ma disposition suivant le terrain que j'avais reconnu.

J'attaquai l'ouvrage par les endroits où je jugeais le fond bon; je ne me trompai pas. Le fossé fut passé par cet endroit de sable, l'ouvrage emporté, et mon logement fait sur les deux demi-bastions de l'ouvrage à corne, en moins de deux heures; de manière qu'il fut impossible aux assiégés de pouvoir tenter d'y revenir, parce qu'il y avait de l'eau dans le fossé de la place, et que cet ouvrage, qui couvrait la porte de la ville, voyait le pont-levis, qui n'aurait pu être abaissé sans que les gens qui auraient voulu sortir ne fussent sous le feu des logemens.

Je ne rapporte cet exemple, d'une action qui m'est personnelle, que pour prouver que dans la plupart des choses que l'on entreprend à la guerre, on en doit presque toujours le succès heureux à la parfaite connaissance de la nature de l'entreprise, et à la bonne disposition dans laquelle on se met pour entreprendre.

Car si je n'avais pas fait attention à ce différent fond du fossé de cet ouvrage, et que je ne l'eusse pas attaqué en plein jour pour ne me pas méprendre aux endroits par lesquels je croyais

peuvent faire passer le fossé avec plus de facilité, et que j'eusse attendu la nuit pour diminuer le péril de l'action, j'aurais fort aisément pu n'y pas réussir, non plus que ceux qui m'avaient précédé, et qui y avaient même perdu plus d'hommes noyés dans la boue du fossé, que je n'en perdis dans mon attaque faite à midi.

Je ne parlerai que légèrement ici des attaques réitérées des contre-gardes de Turin en 1706, parce qu'elles n'ont eu aucun succès. La conduite tenue dans ce siège a été si pitoyable qu'il en faudrait critiquer tout ce qui y a été fait.

Je n'ai rien à dire sur la manière peu circonspecte dont les ennemis au siège de Tournai se sont approchés et rendus maîtres de l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, qui, à bien parler, a été trop imprudemment abandonné. Je suis persuadé que la mollesse de la défense a fait la témérité et le peu de circonspection de l'attaque.

Je finirai donc mes réflexions sur la matière de ce chapitre en donnant pour maxime certaine que nul ouvrage ne doit être attaqué qu'on n'en soit fort près, afin d'éviter la perte des hommes en y marchant à découvert; qu'il n'ait été précédemment assez ruiné pour avoir été rendu insultable, que l'attaque n'en ait été bien reconnue et la disposition prudemment faite; enfin toutes les précautions pour les matériaux, pour le logement, et leur rapport, assez abondamment prises, pour en rendre le succès prompt et infail-
 lible.

De l'attaque des contrescarpes et chemins couverts.

La manière de s'étendre sur le glacis, et d'embrasser les angles extérieurs de la contrescarpe du polygone attaqué, se trouve dans le chapitre 92.

Elle est très-bonne parce qu'elle force l'ennemi ainsi enveloppé à abandonner le chemin couvert dans tout le front de l'attaque, ou à s'exposer à une perte considérable, s'ils s'opiniâtrent à y tenir des troupes; auquel cas les fougasses et fourneaux qu'on fera sous les angles embrassés par les traverses tournantes ouvriront tellement le chemin couvert que l'ennemi ne pourra tenir que très-difficilement dans la seconde palissade derrière les traverses, et même dans ses places d'armes fermées, parce que tout cela se trouvera embrassé, et laissera le moyen de s'établir dans le chemin couvert par de bonnes traverses et d'y faire des galeries, pour descendre dans les fossés de la demi-lune et du bastion, à moins que dans les angles de la contrescarpe il n'y ait des redoutes de maçonnerie qui n'aient pu être vues du canon, et qu'il fallût miner ou ruiner par l'effet des bombes.

On sera peut-être surpris de ce que je ne parle point de l'attaque des contrescarpes et chemins couverts de vive force. C'est que j'en rejette absolument l'usage, parce qu'elles sont d'une grande consommation d'hommes, et que quand l'ingénieur est habile, en vingt-quatre heures de temps qu'on lui donne, il peut forcer les assiégés à quitter le chemin couvert et les réduire à ne pouvoir s'y maintenir.

Il n'y a qu'un seul cas auquel je pusse consentir à l'attaque du chemin couvert de vive force, ce serait si les fossés de la place étaient pleins d'eau; que, les parapets des ouvrages et du corps de la place fussent bien ruinés, et que quoique le gouverneur ne pût protéger les troupes qui seraient dans le chemin couvert par le feu des ouvrages et du corps de la place, il ne laissât pas par incapacité d'y vouloir tenir beaucoup de monde. Il faudrait en ce seul

cas le châtier de la faute qu'il aurait faite.

Après ce que je viens de dire contre l'attaque des contrescarpes et chemins couverts de vive force, comme il arrive pourtant, même assez fréquemment, qu'il y a de bonnes raisons à l'attaquant de se déterminer à faire attaquer la contrescarpe de cette manière, il me paraît nécessaire de dire comment il faut se conduire en ce cas.

Il est toujours imprudent d'entreprendre d'attaquer une contrescarpe de loin, et avant que les défenses des ouvrages et du corps de la place soient bien ruinées, parce que la perte des hommes armés pour l'attaque, et celle des travailleurs pour faire le logement aux angles extérieurs et sur la crête du glacis serait trop grande sous le feu préparé du chemin couvert des ouvrages extérieurs, et du corps de la place s'il fallait aller loin à découvert.

Il ne faut donc jamais faire attaquer une contrescarpe de vive force que la tranchée ne soit parvenue à mi-glacis, et que la droite et la gauche de l'attaque ne soient communiquées et jointes par une parallèle.

En ce cas, comme on peut, après avoir adouci la montée du dedans de la tranchée, faire marcher par tout le front de l'attaque à cette contrescarpe, on peut espérer un heureux succès de l'entreprise si l'ennemi n'a point de doubles palissades avec des banquettes dans son chemin couvert; parce que l'on vient à lui sur plus d'hommes de hauteur qu'il n'en saurait tenir dans son chemin couvert, et que, par conséquent, il se trouve accablé par le plus grand feu, et forcé d'abandonner quelque partie de son chemin couvert, dans lequel on entre pour le chasser du reste sans qu'il puisse espérer de se maintenir derrière ses traverses, ou

dans ses places d'armes, même formées, qui peuvent être dans les angles, parce qu'elles se trouvent toutes sous le feu supérieur des attaques qui sont sortis de la tranchée par tout le front de l'attaque.

Les travailleurs, à la tête desquels sont les ingénieurs, sont disposés dans la tranchée le long du front de l'attaque, avec les matériaux pour faire promptement le logement, et marchent dès qu'on est maître d'un angle pour y faire le logement, lequel se étend suivant le progrès de l'attaque.

Cette manière d'attaquer une contrescarpe coûte toujours beaucoup d'hommes; parce qu'il faut que les gens armés et les travailleurs soient longtemps à découvert, même après avoir chassé les ennemis du chemin couvert; parce qu'il faut que les gens armés protègent les travailleurs, et que ceux-ci soient continuellement fournis de matériaux pour se loger le plus promptement qu'il est possible, et que pendant tout ce temps-là l'on se trouve sous le feu des ouvrages et du corps de la place.

Nos ennemis, qui jusqu'à présent n'ont pas su si parfaitement l'art de conduire leurs travaux, ont presque toujours attaqué de vive force les contrescarpes des places qu'ils ont assiégées; mais ce n'a été qu'après avoir absolument ruiné par leur canon les défenses des ouvrages extérieurs et du corps de la place. Ils ont même fait armer au moins les premiers rangs des gens commandés pour l'attaque, en quoi ils ont prudemment agi. Il serait à souhaiter que pour la conservation des hommes nous en usassions de même.

Enfin, lorsqu'on veut attaquer une contrescarpe de vive force, il faut toujours sortir de près et avec une supériorité d'hommes et de feu qui ne puisse faire douter du succès de l'entreprise.

sans quel on courrait grand risque de rebuter une infanterie, et de la ruiner tellement qu'on ne la trouverait pas en vigueur quand on en aurait besoin dans les suites.

Je ne me suis pas fort étendu dans mes maximes sur ce sujet, parce que je rejette entièrement l'ancien usage d'attaquer les contrescarpes de vive force, comme étant d'une trop grande consommation d'hommes. La manière de forcer l'attaque à abandonner sa contrescarpe et son chemin couvert, pratiquée et mise en usage par M. de Vauban, est la meilleure, la plus sûre et qui coûte le moins d'hommes.

Je ne rapporterais ici que trois exemples des contrescarpes attaquées de vive force, pour prouver que cette ancienne manière est absolument à rejeter.

Le premier est celui de la contrescarpe de Maestricht, lorsque le roi en fit le siège en 1673. Cette contrescarpe était protégée de plusieurs ouvrages extérieurs et du corps de la place, d'où il sortait un grand feu, parce que les défenses n'avaient pu être assez ruinées par le feu de notre canon et par l'effet des bombes.

Mais l'opposition ne put être grande sur le front de l'attaque, parce qu'il n'y avait point de secondes palissades en dedans du chemin couvert, dont les banquettes supérieures à celles de la première palissade protégeaient par un feu bien dirigé les hommes qui soutenaient la première palissade, et qui ne purent tenir longtemps derrière cette palissade et dans le chemin couvert où ils étaient vus par les attaquans placés sur la crête du glacis.

Ainsi la grande perte ne fut causée que par le feu des ouvrages extérieurs et du corps de la place par l'effet des fourneaux qui étaient sous les angles,

et où l'on voulait se loger, et parce que l'on portait à découvert de trop loin pour attaquer une contrescarpe ainsi protégée. Quoique cette entreprise ait réussi, elle ne doit pas être imitée par toutes les raisons que j'ai dites ci-dessus.

En 1689, lorsque M. le duc de Lorraine, qui commandait l'armée de l'empereur, fit le siège de Mayence que défendait M. le marquis d'Uxelles, à présent maréchal de France, ce prince en voulut faire attaquer la contrescarpe de vive force, après avoir fait ruiner tout le corps de la place par son artillerie.

Cette contrescarpe avait été mieux préparée pour sa défense que celle de Maestricht. Il y avait dans le chemin couvert une double palissade, placée comme j'ai dit qu'elles doivent l'être pour produire un bon effet. Ainsi, quoique M. de Lorraine la fit attaquer par toute l'infanterie de son armée sur plusieurs colonnes dont les hommes du premier rang avaient des armes à l'épreuve du mousquet, cependant le feu de ces deux palissades fut si bien dirigé pendant l'attaque qui dura presque tout le jour, et qui fut fort opiniâtée, qu'il ne fut jamais possible à l'ennemi de faire abandonner cette contrescarpe que sur la fin de l'attaque que M. d'Uxelles, à qui il ne restait plus assez de poudre dans la place pour soutenir une seconde attaque, laissa loger les ennemis sur un angle pour avoir le prétexte de capituler sans que l'ennemi pût penser que c'était faute de poudre qu'il se rendait.

Cet exemple sert à convaincre de l'utilité que trouve l'attaquant lorsqu'il embrasse le front de l'attaque par son travail et que par ses établissemens sur la crête des glacis, il force l'attaqué à lui abandonner la possession de sa con-

contrescarpe et de son chemin couvert par l'impossibilité d'y tenir du monde. Mais comme les hommes qui sont derrière la seconde palissade, par leur second feu auquel l'attaquant n'est point préparé, peuvent donner le temps à ceux qui sont derrière la première palissade de recharger leur armes, cette espèce d'action de vive force devient d'une grande consommation d'hommes.

Nos ennemis ont eu une conduite différente dans les sièges de Namur en 1695, et de Ménin en 1706. Ils ont conduit devant ces places un nombre prodigieux de gros canons qu'ils ont mis en batterie pour ruiner en même temps tout le front de l'attaque. Sous la protection de ce feu, il leur a été aisé d'avancer le travail de la tranchée, et de ruiner en peu de jours les ouvrages extérieurs et les corps mêmes de ces deux places ; de sorte qu'ils ont mis les gouverneurs en état de craindre que la place ne fût insultée par toute leur infanterie lorsqu'elle attaquerait le chemin couvert.

Cette manière est fort bonne quand la place que l'on attaque n'est point rasante, et que l'on peut croire que l'on voit une assez grande partie de la maçonnerie pour pouvoir espérer que les décombres faciliteront l'insulte et le passage du fossé ; mais je la rejette absolument contre une place dont la fortification serait rasante, et qui ne pourrait être suffisamment vue de la crête du glacis pour être ainsi battue en brèche, et entièrement ruinée sur tout le front de l'attaque.

En l'année 1708, lorsque les ennemis ont fait le siège de Lille, ils n'ont tenté qu'une seule fois de venir à la contrescarpe par une attaque de vive force. La perte de presque tous les gens détachés qui se présentèrent les rebuta tellement, qu'ils ne s'opini-

trèrent pas à cette manière d'attaque. La raison de cette perte n'a été que parce que l'ennemi s'était mal conduit, qu'il s'était resserré sur le glacis, au lieu de s'étendre pour embuser le front de l'attaque.

Ainsi je finirai mes réflexions sur la matière de ce chapitre en disant que pour se rendre maître de la contrescarpe d'une place dont on fait le siège, il faut s'en tenir à la manière dont M. de Vauban (1) s'est conduit lorsqu'on l'a laissé le maître des travaux. Elle est la plus sûre et celle qui coûte le moins d'hommes, parce qu'elle ne les expose point à découvert aux des ouvrages de la place, qui doivent protéger le chemin couvert, ni à celui de la seconde palissade, quand il y en a une.

Du passage des fossés.

Après s'être rendu maître du chemin couvert, et y avoir même établi des batteries, tant pour battre en brèche les ouvrages détachés du corps de la place et le corps même de la place, que les ouvrages même qui n'auraient pu être vus avant que l'on fût établi sur la crête du chemin couvert, il convient de passer les fossés.

Ils sont pleins d'eau ou secs. Ceux qui sont pleins d'eau dormante sont les plus aisés à passer, parce que leur passage est presque toujours sûr, principalement celui des fossés des demi-lunes, et qu'il ne peut être interrompu que par le feu du bastion ou de la contre-garde, s'il y en a une dont les défenses auront été précédemment ruinées, et pendant ce travail, continuer.

(1) Il était mort lorsque M. le maréchal de Villars fit le siège de Fribourg. Sans cela il n'aurait pas manqué de dire son sentiment sur l'attaque de cette contrescarpe.

canon, tourmentées du canon, des bombes et de la mousqueterie. Ce passage se fait en comblant lesdits fossés de fascines, ou d'autres matériaux plus légers.

Celui des fossés secs est le plus difficile, parce qu'il peut être interrompu par le feu des traverses que l'ennemi aura faites aux épaules de la demi-lune, et par les sorties qu'il fait sur ses travailleurs, à la faveur desdites traverses; comme aussi il peut plus aisément mettre le feu aux matériaux avec lesquels on comble le fossé. En cas, si le fossé des ouvrages est rectiligne, il en faut renverser l'escarpe vers le fond par le moyen des fourneaux. L'on peut, en cas que le terrain le permette, faire passer des mineurs par-dessous le fossé, en faisant un puits sur le chemin couvert, ou se conduire jusqu'au revêtement de la demi-lune par une double galerie, qui se assure contre le feu des traverses et des sorties des ennemis.

Le passage des fossés des bastions secs d'eau, lorsqu'elle n'est ou ne peut devenir courante, se fait à force de matériaux qu'on y jette. Il ne peut être troublé que par une partie du feu de la courtine, de la tenaille, s'il y en a une, et du flanc du bastion opposé. Si ce bastion est ouvert et sans orillons, il en faut faire ruiner absolument ses défenses, comme nous l'avons dit ci-dessus. S'il est à orillons, il n'y a que les bombes qui puissent démonter le canon, et en faire taire la mousqueterie.

Si l'eau du fossé est courante et ne peut point être détournée, ces passages de fossés deviennent fort difficiles, et ne se peuvent faire qu'avec beaucoup de patience, et en battant tellement les bastions ou la demi-lune en brèche par les batteries qui auront été

établies sur la contrescarpe, que les décombres de la brèche étrécissent si fort le fond du fossé, que l'on puisse, à la faveur de quelques pièces de bois ou petites barques, faire passer des gens armés pour se loger dans les décombres de la brèche, et soutenir les mineurs, étant secondés par le feu continu des traverses qui auront été faites dans le chemin couvert et sur la contrescarpe; après quoi ils pénétreront à droite et à gauche sous le bastion ou la demi-lune, pour en ouvrir entièrement la face, et mettre la brèche en état qu'on puisse établir un corps assez considérable pour pouvoir se loger et se maintenir plus haut, jusqu'à ce qu'enfin on ait gagné le haut de la brèche, en s'étendant toujours à droite et à gauche par des fourneaux, et forcé l'ennemi à abandonner l'angle flanqué du bastion ou de la demi-lune, où on se logera et s'établira de manière à n'en pouvoir pas être chassé par l'ennemi qui le voudrait entreprendre de vive force, parce que ces logemens d'en haut se trouveront soutenus par les logemens faits dans les décombres de la brèche, dans la demi-lune et dans le chemin couvert.

Mais comme il se peut encore que les eaux soient retenues dans un fossé ou élevées par des dames, il faut les ruiner par le canon qui aura été établi sur la contrescarpe, si elles ne peuvent être vues, et par des bombes, si elles sont à couvert du front de l'attaque. Ce dernier moyen n'est pas fort sûr dans son exécution, parce que comme le haut de la dame est en chaperon revenant en pointe, il est bien difficile qu'une bombe puisse être ajustée sur un aussi petit objet, et ce n'est qu'au hasard qu'on devra cette ruine.

Quant au passage des fossés des bastions, que l'on ne bat ordinairement

en brèche que par leurs faces, ces fossés sont revêtus ou ne le sont pas. S'ils sont revêtus, il en faut, par des fourneaux, culbuter le revêtement dans le fond du fossé, afin d'y pouvoir descendre aisément, soit pour soutenir les mineurs, soit pour faire les galeries pour les attacher, soit après l'effet de la mine, pour attaquer plus aisément la brèche, si elle a été jugée attaquable.

L'ennemi peut disputer ce passage de deux manières : de vive force, par de grandes sorties, ou par des traverses ou caponnières. Les grands logemens, qu'on aura faits dans la demi-lune et sur le chemin couvert, assureront fort contre les attaques de vive force et les galeries doubles contre le feu des traverses et caponnières.

Pour ce qui regarde les traverses, comme elles ne peuvent se trouver qu'aux angles du bastion, celles qui pourraient avoir été faites à l'angle flancant du bastion ne pourront être soutenues, parce qu'il est à supposer que dans la conduite du siège l'on se sera rendu maître de la demi-lune avant de songer à passer le fossé du bastion, et qu'ainsi l'ennemi ne pourrait plus tenir derrière cette traverse.

Pour celle de l'angle flanqué du bastion, si l'ennemi a été chassé de sa contrescarpe dans tout le front de l'attaque, il est sûr que les établissemens sur tous les angles, et les logemens dans le chemin couvert par tout ce front attaqué, forceront l'ennemi à abandonner cette traverse.

Quant aux caponnières, il est bon de les écraser, s'il se peut, ou de les étouffer par des fumiers ou autres matières. En tout cas, comme le feu n'en peut être grand, il est aisé de s'en garantir, en rendant les galeries bonnes, soit en les prenant entre deux terres et

les blindant, soit par des manteaux l'épreuve, posés des deux côtés pour assurer le travail de la galerie.

Il n'en serait pas de même si la courtine était couverte d'une tenaille, d'un bastion d'une contre-garde ou d'une fausse braie ; auquel cas il faudrait ruiner ces ouvrages par les bombes et le canon, que pour ce sujet on place sur la contrescarpe.

La plus grande difficulté, pour le passages des fossés, se trouve dans les bastions de la place attaquée aux orillons, et qu'ils ont deux étages de feu, parce que le canon ne peut être démonté et détruit que par les bombes, contre l'effet desquelles on met tous ses efforts à se garantir.

En ce cas, le plus court est de faire un trou du mineur à coups de casse, et de l'attacher quand le trou sera capable de le contenir à couvert ; auquel cas il faut aussi veiller à sa conservation, parce qu'il peut être poignardé par son trou par des gens armés, qui font des traverses que l'ennemi aura faites à l'angle saillant du bastion, ce qui ne se peut éviter que par les prolongations qu'on aura faites le long de la crête de la contrescarpe, et les établissemens qu'on aura pris, et auxquels desquels on aura forcé l'ennemi à abandonner lesdites traverses.

On peut encore, si le fossé est sec, pousser une galerie sous terre ; mais s'il y a de l'eau, il faut attacher le mineur comme il vient d'être dit.

Si les fossés ne sont point revêtus, la descente et le passage en seront plus aisés, lorsque l'on sera bien établi dans le chemin couvert ; mais aussi l'attaque de ce chemin couvert en paraît avoir été plus difficile et plus opiniâtre, principalement si l'escarpe du fossé est assez douce pour que l'ennemi ait pu y placer du monde pour

soutenir ceux qui défendent le chemin couvert, et qui sont sur les banquettes de la seconde palissade, où ces hommes montent successivement pour rendre continuel le feu de cette seconde palissade sur l'ennemi, qui est à découvert sur le glacis, et qui est occupé ou à chasser les hommes qui défendent la première palissade, ou à se loger sur la crête du glacis.

Comme dans les sièges où je me suis trouvé, je n'ai vu aucun gouverneur qui se soit opiniâtré à défendre le fond de son fossé, quand il s'est trouvé sec, je n'ai sur ce sujet aucune réflexion à faire sur ce que j'ai vu. Il faut voir si dans les suites il se trouve quelque place assiégée dont les bastions soient à orillons, et dont la courtine soit brisée, suivant la dernière manière de fortifier les places de M. de Vauban, pour voir quel usage en saura faire le gouverneur pour la défense du passage de son fossé.

Si la place est rasante, et que, par cette raison, la face du bastion n'ait pas été entièrement ruinée par le canon de l'ennemi encore éloigné, je crois qu'il pourra tirer du service de son canon de l'orillon et du feu de la mousqueterie de sa brisure, s'il a su se conserver l'un et l'autre contre l'effet des bombes ; mais cela seulement dans le cas qu'il puisse, par des traverses au fond de son fossé, faire soutenir ce feu par celui de son canon de l'orillon, et de la mousqueterie de la brisure.

Car de croire que ce canon caché puisse ruiner la galerie que l'on fera dans le fond du fossé pour attacher le mineur, c'est ce dont je ne suis pas persuadé, parce que dans le cas d'avoir à passer un fossé, protégé par son orillon, seulement pour attacher un mineur, on peut ou lui faire son trou

à coups de canon, quand on en a mis en batterie sur la crête du chemin couvert, ou le conduire au bastion par une galerie prise entre deux terres, et se servir du temps de la nuit pour charger la mine.

Si le fossé est plein d'eau, et qu'il ne puisse être comblé que par des matières pesantes, je crois qu'il peut être défendu par ce canon de l'orillon et la mousqueterie de la brisure. Le boulet peut, par son effet, emporter ou déranger les matières dès qu'elles surmontent l'eau, et la mousqueterie peut tuer bien des travailleurs qui jettent les matériaux dans le fossé.

Et de croire aussi que ce canon de l'orillon puisse empêcher l'attaquant de passer ce fossé pour attaquer la brèche après l'effet de la mine, c'est ce que je ne puis penser ; car supposant l'effet de ce coup de canon le plus avantageux qu'il puisse être, il ne peut aller à tuer vingt hommes de son coup, ce qui n'est point une perte capable d'empêcher la réussite d'un assaut, parce que le canon de l'orillon ne peut pas être rechargé assez promptement pour causer à l'attaquant une perte d'hommes assez considérable pour lui faire abandonner son entreprise de vive force.

A la vérité je crois que quand la défense est opiniâtre, et que, malgré le bon effet de la mine, l'attaqué juge sa brèche en état de soutenir un assaut, en ce cas les logemens dans les décombres de la brèche sont fort difficiles, sous le feu du canon de l'orillon et de la mousqueterie de la brisure ; et je crois que le moyen le plus sûr pour réduire la place à capituler est d'attacher de nouveaux mineurs à la droite et à la gauche de la brèche, pour ouvrir la face entière du bastion.

Des mines.

L'usage des mines est si ancien qu'il a même précédé l'invention de la poudre, au moins si l'on veut donner le nom de mines à l'usage des béliers et de la sape dont on se servait avant cette époque. Depuis ces derniers temps, que l'on attaque les places avec un feu prodigieux de canon et de mortiers, les mines sont plus en usage pour la défense que pour l'attaque. Cependant j'en dirai ici un mot sur leur usage pour l'attaque.

Le mineur, bien assuré et attaché comme nous l'avons dit au chapitre précédent, poussera son travail en croix jusque sous le terre-plain des bastions ou des ouvrages sous lesquels il aura été attaché, après quoi on chargera la mine; mais avant de la faire jouer, on aura la précaution de faire retirer les troupes qui seront dans les travaux les plus proches de la mine, à une distance telle qu'elles ne puissent être incommodées des éclats lorsque la mine jouera, parce que souvent il arrive qu'elle produit un effet contraire à celui qu'on s'est proposé, et que l'effort se fait du côté des attaquans.

Mais si la mine donne l'effet désiré, on replacera les troupes en diligence, pour être en état de profiter de l'effet de la mine, soit en se logeant sur les décombres, soit en marchant à la brèche pour emporter de force la place ou l'ouvrage miné; sur quoi on se réglera suivant l'effet et par rapport à la défense opiniâtérée des attaqués, et à la connaissance qu'on pourra avoir, soit de la construction de la place en dedans, soit du travail que l'ennemi aura pu faire pendant le siège, en coupant les épaules ou la gorge des ou-

vrages que l'on aura ouverts par l'effet de la mine.

Il y a un autre usage des mines, qu'on nomme fourneaux et soubassements, parce qu'ils sont moindres que les mines; on s'en sert pour couvrir une contrescarpe, un angle d'un chemin couvert, renverser l'escarpe d'un fort revêtu, agrandir et ouvrir une brèche. Le grand usage des fourneaux et soubassements dans les sièges est plus pour la défense des places que pour l'attaque. J'en parlerai lorsque je traiterai de cette matière.

Tout ce que je viens de dire des mines n'est que par rapport à cette opération de guerre dans l'attaque des places. Je ne crois pas hors de propos de parler du mineur même.

Sa capacité principale est de savoir se conduire, pour la construction d'une mine, sur la nature du terrain qu'il trouve, parce que la différence du terrain emporte une différence dans la construction et la capacité de la mine, et par conséquent dans la manière de la charger, suivant l'effet que l'on désire qu'elle fasse.

Je renvoie, pour l'intelligence des mines, tant pour leur construction que pour la manière de les charger, à un petit Traité sur les mines qui se trouve dans les Mémoires d'artillerie du sieur de Saint-Remi, qui m'a paru bon et judicieux.

L'usage d'attendre l'effet des mines au corps d'une place n'a point été mis en pratique par les gouverneurs qui se sont trouvés assiégés depuis que je suis, parce que les assiégeans n'ont pas eu besoin d'attacher les mineurs au corps de la place pour les obliger à se rendre.

Le revêtement, ou la chemise des bastions, s'est toujours trouvé si ruinée par l'effet du canon, et le dedans des bastions si bouleversés par l'effet

des bombes, qu'il aurait été impossible d'y soutenir un assaut, lorsque l'attaque s'est trouvée parvenue assez près des bastions pour le pouvoir donner avec d'autant plus de raison que dans les sièges les plus opiniâtrés les établissemens sur le chemin couvert, et devant les brèches, ont toujours été si étendus et si solides qu'il n'y aurait pas eu de bon sens à un gouverneur d'y exposer sa garnison à être emportée en une demi-heure, quand d'ailleurs son bastion ne s'est pas trouvé précédemment retranché à la gorge.

Je n'ai même point vu d'ouvrage extérieur revêtu qui ait attendu l'effet de la mine; et quant aux fourneaux et fougasses, comme l'usage en est plus fréquent pour l'attaqué que pour l'attaquant, je traiterai plus amplement cette matière lorsque je ferai mes réflexions sur la défense des places.

Je renvoie au surplus de ce qui se peut dire sur ce sujet au traité du sieur de Saint-Remy, dans ses mémoires pour l'artillerie, où il a parlé de toutes les espèces de mines, fourneaux et fougasses.

Des brèches.

La brèche faite et la poussière élevée de manière qu'on voit l'effet de la mine quelque belle qu'elle paraisse, il n'est pourtant pas prudent de hasarder une attaque de vive force aussitôt après l'effet de la mine. Il la faut sur-le-champ reconnaître par des gens hardis et armés qui puissent, s'il se peut, monter jusqu'au haut de la brèche et reconnaître la posture de l'ennemi, et jusqu'où il aura pu porter ses précautions pour n'être point emporté.

Car s'il était retranché sur les deux flancs du bastion et à sa gorge, ce

que l'opiniâtreté à attendre l'effet de la mine doit faire présumer, il faudrait en ce cas gagner le haut de la brèche par des logemens, l'étendre par des fourneaux, et en rendre l'accès et la montée praticables, même pour le canon, qu'on pourrait être obligé de mettre en batterie sur le haut de la brèche, en cas que par les bombes on ne pût pas ruiner les retranchemens de la gorge et des épaules du bastion.

Tous les établissemens qui se prendront sur le corps de la place doivent être aussi étendus que le terrain le permettra, et de manière qu'on oppose toujours à l'ennemi un plus grand front que celui par lequel il peut venir pour rechasser l'assiégeant de la brèche.

Tout ce qui vient d'être dit sont des précautions sages contre l'opiniâtreté d'un gouverneur et d'une garnison qui veut attendre les dernières extrémités, et auxquelles il ne faut pas manquer, quand on se trouve dans ce cas; parce qu'un assaut donné inconsidérément après l'effet d'une mine et que le gouverneur, s'il est sage, ne soutient que parce qu'il se sent en état de le pouvoir soutenir sans craindre d'être forcé, fait périr une grande quantité des meilleurs et plus hardis hommes d'une armée, et en rebute souvent le reste pour de nouvelles actions vives, principalement si la perte a été grande par l'effet des fougasses et des fourneaux.

Presque toutes les brèches que j'ai vu faire soit aux ouvrages, soit au corps des places, ont été faites à coups de canon. Ainsi, je n'ai point de réflexions à faire sur ce sujet que celle de dire que l'usage de faire brèche à coups de canon consomme moins d'hommes que celui de la faire par l'effet de la mine, parce qu'il est inutile de prendre des établissemens dans les fossés secs pour

soutenir le mineur, et que si le fossé est plein d'eau les décombres causés par l'effet du canon en combleront une partie.

Ce n'est qu'au siège de Charleroi en 1693 que j'ai vu des traverses dans le fond d'un fossé sec faites apparemment pour soutenir le pied de la brèche. Ce retranchement était fait à l'angle flanqué du bastion qu'on avait ouvert. Ainsi, si la défense avait été plus opiniâtée, il aurait été nécessaire pour monter à l'assaut de se prolonger sur la crête du chemin couvert, et d'embrasser l'angle saillant de la contrescarpe devant la pointe du bastion pour chasser les hommes qui étaient derrière cette traverse.

Des retranchemens intérieurs.

Si les retranchemens intérieurs de la place n'ont pu être ruinés par les bombes, ce qui arrive lorsqu'ils sont revêtus ou qu'ils ne sont pas connus, il faut établir du canon sur le haut de la brèche pour ruiner les défenses de ce retranchement, et en gagner le dessous avec les mineurs qui renverseront ledit retranchement.

La place ainsi ouverte court risque d'être emportée d'assaut, et la garnison passée au fil de l'épée ou de se rendre à discrétion et tout au moins prisonnière de guerre. C'est pourquoi leur usage n'est ordinairement que pour avoir une capitulation un peu meilleure, après avoir attendu l'effet de la mine au corps de la place.

Mais comme le dessein du siège d'une place ne doit pas être sa destruction, mais bien son acquisition, il est de la prudence du général qui attaque de ne la détruire que le moins qu'il lui est possible, et seulement assez pour la

prendre. Ainsi il doit recevoir généralement les premières propositions de capitulation qui lui seront faites, et point réduire l'ennemi par trop de dureté dans les articles à s'opiniâter une défense plus longue, à moins qu'il y ait des raisons particulières qu'il peut avoir ne l'obligent à une conduite différente.

J'ai vu quelques places assiégées et les gouverneurs avaient fait comment à retrancher les gorges des bastions attaqués. Mais comme ils ont capitulé avant que l'on fût en état de marcher à leurs brèches, et que même ces retranchemens n'étaient pas dans leur perfection, je ne sais s'ils avaient bien sérieusement résolu de s'en servir.

Lorsque le roi d'Angleterre Guillaume assiégea Namur en l'année 1695, M. le maréchal de Boufflers, qui commandait dans la place et qui avait une puissante garnison, voulut entreprendre un grand retranchement intérieur à l'attaque de la haute Meuse ; mais quand même il aurait pu être mis à sa perfection, il aurait toujours été mal placé et n'aurait servi à rien pour prolonger la défense de la ville. En voilà les raisons sur lesquelles je m'étendrai pour faire voir que cette espèce d'ouvrage intérieur, qui se construit pendant un siège, nuit souvent plus à la place qu'il ne sert à sa défense, à moins qu'il ne soit judicieusement placé, et qu'il ne soit dans sa perfection lorsque le temps est venu d'en faire usage.

Ce retranchement intérieur était vu des hauteurs en deçà de la Meuse, et par conséquent connu de l'ennemi. Ainsi, pendant qu'on travailla à le mettre en état, il fut continuellement tourmenté du canon et des bombes des ennemis, et coûta inutilement une grande quantité d'hommes qu'on aurait dû ménager.

Voilà donc une première faute bien

considérable contre les deux maximes que je viens de donner sur cette espèce d'ouvrage d'avoir montré à l'ennemi qu'on le faisait, et de l'avoir mis en état de le battre d'ailleurs que du haut du bassin, après qu'il en aurait été le maître, puisqu'il est certain qu'une des plus grandes utilités des retranchemens intérieurs pour la défense d'une place, consiste à avoir si bien placé cet ouvrage qu'il ne soit vu de l'ennemi que lorsqu'il est maître du bastion, et que ce soit un obstacle nouveau qu'il rencontre lorsqu'il se croit maître de la place.

La seconde faute qui fut faite dans la manière de placer ce retranchement pour qu'il fût utile, consistait en ce que la muraille de la ville le long de la haute Meuse n'était point terrassée. On ne pensa pourtant jamais que l'ennemi pourrait ouvrir la place le long de la Meuse par des batteries qu'il établirait en deçà de la Meuse du côté du château; de sorte que lorsque cela eut été exécuté par l'ennemi, quelques heures avant qu'il attaquât les dehors et le corps de la place, et que lorsqu'il fit attaquer tout le front, il se coula aussi le long de la Meuse et entra par cette muraille ouverte, ce retranchement aurait été pris en flanc et par derrière, et les troupes qui y auraient été placées taillées en pièces. Ainsi c'était une grande faute dans la manière de tourner ce retranchement pour la défense de la place, de l'avoir fait de manière que ses flancs n'avaient aucune protection. Car ce n'est pas une bonne raison pour un ingénieur de dire qu'il n'avait pas prévu que l'ennemi détruirait une muraille qui ferme la place, puisque l'ennemi peut savoir qu'elle n'est point terrassée ni en état de soutenir l'effet du canon.

La troisième faute, dans la con-

struction de ce retranchement, consistait en ce que les hommes qui y étaient y auraient continuellement été détruits par le canon et les bombes, placés sur les hauteurs comme je l'ai dit.

La quatrième, en ce qu'il était trop près des bastions et que, par conséquent, il ne pouvait pas, pendant le temps qu'on aurait employé à sa construction, acquérir une hauteur convenable pour se conserver un feu supérieur à celui du corps de la place, après que l'ennemi s'en serait rendu le maître, ni avoir les épaisseurs requises pour résister seulement un jour à la grosse artillerie que l'ennemi aurait établie sur le corps de la place.

La cinquième, en ce que ce retranchement, établi dans un pré qui servait au blanchissage des toiles, était trop éloigné du bout des rues de la ville; et qu'ainsi quand même il aurait été soutenable par lui-même, on n'y pouvait communiquer qu'à découvert.

Enfin, de quelque manière que l'on puisse parler de ce retranchement intérieur de la ville de Namur, il faut convenir qu'il était si mal placé qu'il ne pouvait jamais être d'aucune utilité pour la défense de la ville.

Je suis persuadé que si on avait voulu défendre la ville de Namur, il y aurait eu un meilleur parti à prendre pour la retrancher dans son intérieur, et faire durer la ville après la perte du corps de la fortification.

Il fallait en premier lieu n'avoir aucune considération pour les édifices. On pouvait retrancher les rues et les maisons qui aboutissent à ce pré où l'on avait voulu faire le retranchement dont je viens de parler.

Cet ouvrage n'aurait pu être connu de l'ennemi que lorsqu'il aurait été établi sur le corps de la place. Cela l'aurait obligé à y faire monter et

mettre en batterie une artillerie capable de ruiner les premiers édifices sans savoir précisément l'avantage qu'il en tirerait, parce qu'il n'aurait pu voir le premier retranchement.

Il aurait ensuite été obligé d'ouvrir la tranchée pour venir dans les formes à ces retranchemens dont il n'aurait pas connu l'étendue, ni la construction; de manière qu'il aurait été fort embarrassé pour se défilier. Le pré dans lequel il aurait fallu conduire la tranchée était fort proche de l'eau; de sorte que pour la rendre sûre contre le canon du château qui y aurait plongé, il aurait fallu y porter de loin les matériaux pour donner au parapet de la tranchée une épaisseur convenable pour résister au canon. On aurait pu même faire d'autres retranchemens dans les rues de la ville en se rapprochant de la Sambre et du château.

Ces retranchemens auraient été aisés à soutenir, parce qu'en se retirant d'un retranchement à l'autre, on pouvait mettre le feu à la partie que l'on abandonnait; ce qui aurait pendant plusieurs jours empêché l'ennemi d'en approcher, principalement lorsqu'il aurait été obligé de faire avancer du canon, pour ruiner les nouveaux retranchemens qu'il aurait trouvés à mesure qu'il se serait approché. Enfin l'on pouvait ainsi défendre intérieurement la ville de Namur jusqu'à la Meuse qui serait devenue un bon fossé.

Que si l'on m'objecte qu'en ce cas d'une défense opiniâtée intérieurement, l'ennemi aurait pris le parti lui-même de ruiner les édifices de la ville et d'y mettre le feu avec ses bombes et ses boulets rouges, je répondrai à cela qu'à la vérité cet incendie aurait pu faire abandonner les retranchemens; mais aussi est-il certain que l'ennemi

aurait perdu bien du temps et consommé beaucoup de munitions de guerre, et que la possession de la ville ne lui aurait été d'aucune utilité pour le siège du château, et même que cet incendie aurait pu empêcher pendant plusieurs jours l'ennemi de pénétrer dans ces édifices brûlés et échauffés.

L'unique objet des retranchemens intérieurs étant donc la prolongation de la défense, il faut convenir que Namur traversé par la Meuse et le château encore séparé de la ville par la Sambre, était une place fort susceptible d'une défense intérieure avec une garnison aussi nombreuse que celle qui y était.

En l'année 1697, lorsque M. de Catinat fit le siège d'Ath, le gouverneur de la place avait commencé à retrancher le bastion de la gauche de l'attaque; mais, pour mettre ce retranchement en état, il aurait fallu que la défense eût été bien plus longue qu'elle ne le fut.

Ainsi, sur le sujet des retranchemens à la gorge des bastions, je conclus que c'est presque toujours un temps mal employé que celui que l'on perd à les entreprendre, quand le siège de la place est formé, et qu'ils ne sont utiles à la défense que quand ils ont été faits, ou avec la place, ou au moins un temps assez considérable avant qu'elle soit assiégée; parce que quand on les entreprend dans le temps que le siège est formé, ils coûtent des hommes par l'effet des bombes que l'on jette dans le bastion attaqué, ou tout au moins on fatigue fort la garnison par cet ouvrage inutile, puisqu'il ne peut être assez tôt dans sa perfection, et par conséquent n'allonge pas la défense de la place.

Les retranchemens intérieurs, qui peuvent être construits à la gorge des

demilunes ou dans les ouvrages couronnés ou à cornes, sont d'un grand service pour la défense d'une place, principalement lorsque les fossés sont secs, et que la place peut se conserver en communication avec ces retranchemens, parce qu'il devient impossible à l'attaquant de prendre les ouvrages par la gorge.

Lorsque ces retranchemens sont revêtus et qu'ils ont un fossé, quelque étroit qu'il soit, on ne peut les prendre qu'en portant du canon et le plaçant sur l'ouvrage, ou en y ajustant des bombes, qui souvent, par leurs éclats, peuvent considérablement incommoder les gens retranchés sur l'ouvrage, ou en ouvrant une sape blindée avec soin, pour se couvrir du feu de la courtine et des faces des bastions, laquelle sape conduise le mineur au retranchement.

Il y avait une demi-lune dans l'ouvrage couronné de Philisbourg du côté du Rhin. On ne fut point obligé de la prendre, parce que l'on trouva moyen de saigner le fossé de la place, dès que l'on fut maître de l'ouvrage couronné; ce qui ayant fait écouler les eaux du fossé du côté de la grande attaque, le gouverneur demanda à capituler, non pas que cet écoulement le dût presser de quelques jours, mais apparemment parce que n'ayant point de secours à espérer, il ne voulut point hasarder la garnison à se rendre prisonnière de guerre.

Il y avait un retranchement de maçonnerie à la gorge de la demi-lune d'Ath. Dès que l'on fut maître de la demi-lune, on ouvrit une sape pour y conduire le mineur; mais la place se rendit, parce que la brèche du bastion était raisonnable.

Des assauts.

On donne les assauts aux ouvrages extérieurs, à la contrescarpe, aux demi-lunes et autres ouvrages, et au corps de la place.

Une règle générale, pour la manière de les donner, est de partir de fort près, d'avoir bien reconnu la brèche, bien ruiné la défense des ouvrages qui la protègent, de les accabler pendant l'attaque du feu des bombes, du canon et de la mousqueterie, et de bien tourmenter l'ouvrage qu'on veut attaquer, par l'artillerie et les bombes, avant d'y faire marcher les troupes destinées à cette attaque; d'avoir un grand feu préparé dans les parallèles, et d'attaquer par un front qui embrasse et soit plus étendu que le front attaqué, de faire attaquer avec vigueur, de soutenir les attaques avec un grand ordre, et d'avoir plusieurs corps disposés pour marcher à l'assaut, en cas que les premiers soient repoussés.

Cependant l'expérience nous a convaincus qu'il ne faut donner des assauts que le moins qu'il est possible, et seulement lorsqu'on est sûr que l'opiniâtreté de l'ennemi est la seule cause de la continuation de sa défense; car les assauts coûtent beaucoup de braves hommes, et ruinent la ville, s'ils se donnent au corps de la place, parce qu'il est impossible que le soldat victorieux ne la pille, et qu'il est d'ailleurs certain que, quelque opiniâtre que soit l'ennemi qui se défend, vingt-quatre heures de plus le réduisent à capituler malgré lui, par une impossibilité absolue de soutenir un assaut.

Il est aussi presque inutile d'attaquer une contrescarpe de force, parce que dès que les angles du polygone attaqué sont embrassés, et que tout le

front de l'attaque se communique, il devient absolument impossible à l'assiégé de rester dans son chemin couvert, et il faut qu'il l'abandonne.

Depuis que je sers, je n'ai vu que trois gouverneurs qui aient soutenu des assauts au corps de leurs places.

Le premier a été le bacha de Neuhäusel, en 1683. Cette place n'avait ni chemin couvert ni ouvrage extérieur. Ainsi, dès que le bastion fut assez ouvert pour que la brèche fût raisonnable, la place fut aisément emportée d'assaut, parce que la colonne d'infanterie qui attaquait marchait à la brèche sur plus de rangs que n'en pouvait former l'infanterie qui soutenait la brèche.

Le second gouverneur qui a été emporté d'assaut est le bacha de Bude.

L'accès de sa brèche était beaucoup plus difficile que celui dont je viens de parler; il avait même encore quelques rondelles et petits flancs du corps de la place, qui n'étaient point bastionnés, dont les feux n'avaient pu être détruits par l'artillerie chrétienne, et qui protégeaient la grande brèche; mais il y en avait une seconde à l'attaque de M. l'électeur de Bavière. Ces deux brèches furent attaquées en même temps par toute l'infanterie chrétienne, et furent enfin emportées, après une longue résistance et la mort du bacha, tué en défendant la brèche de l'attaque de M. le duc de Lorraine.

Cette grande opiniâtreté, dans la défense des places jusqu'à la dernière extrémité, ne se trouve plus que chez les Turcs, dont un point essentiel de leur loi défend de rendre par capitulation aux chrétiens une place où ils ont eu une mosquée. Depuis ces deux sièges, ils ont pourtant, en quelques occasions, manqué à ce point de leur loi.

Le troisième gouverneur qui a soutenu un assaut au corps de sa place, a été M. le maréchal de Boufflers au château de Namur.

Les ennemis marchèrent en même temps à la Cassotte et au fort de Terra-Nuova, comme je l'ai dit ailleurs. La colonne d'infanterie, qui se présenta à la brèche du bastion du château, partait de trop loin à découvert pour pouvoir espérer de réussir; aussi n'eut-elle aucun succès, quoique protégée par un feu prodigieux du canon et des bombes, jusqu'à ce qu'elle fût parvenue au pied de la brèche, et même par un grand feu de mousqueterie, préparé dans les toits des maisons de la ville. Les plus hardis ne purent jamais monter seulement jusqu'à moitié de la brèche, et cette infanterie fut obligée de se retirer après une grande perte, et sans avoir pu se loger au pied de la brèche.

Cet exemple servira à faire connaître qu'il est presque impossible de forcer par un assaut un corps de place, tant que la brèche peut être protégée par des feux qui n'ont pu être détruits, et qu'elle se défend par d'autres feux que ceux qu'elle peut opposer de front, ou même lorsque les troupes destinées à cet assaut partent de trop loin et à découvert.

Comme j'ai parlé ci-dessus des assauts donnés à des ouvrages extérieurs, je n'en dirai rien ici.

Je finirai donc mes réflexions, sur la matière des assauts, en disant que depuis que M. de Vauban a perfectionné l'art d'attaquer les places, par la méthode d'embrasser, par le travail de la tranchée, tout le front de l'attaque, de ruiner toutes les défenses par le feu d'une puissante artillerie judicieusement placée, et même tout l'intérieur des ouvrages et du corps de la place,

par l'effet des bombes, il est devenu impossible à un gouverneur de soutenir un ouvrage par l'ouvrage même, et qu'ainsi l'attaquant ayant détruit avec soin tous les ouvrages qui peuvent protéger ceux que l'on attaque, il serait trop présomptueux à un gouverneur de s'exposer à soutenir un assaut à une brèche qui n'a de défense que celle de la brèche même.

Des capitulations.

Les articles de la capitulation sont proposés par les assiégés, qui reçoivent des otages pour la sûreté de ceux qu'ils envoient les porter au général. Ordinairement ces otages se donnent réciproquement de dignité égale.

La facilité à accorder les articles proposés, ou à en refuser ou modifier quelques-uns, se règle sur une infinité de considérations trop longues à déduire, et qui viennent des connaissances du général qui fait le siège.

Les articles signés, on prend possession ou d'une porte ou du lieu attaqué, selon ce dont on sera convenu. Le temps arrivé que la garnison doit sortir, on y introduit ordinairement, par honneur, le plus ancien corps de l'armée, qui prend les postes pour la garde de la place; et ensuite, après que les troupes de l'ennemi sont sorties, on y fait entrer celles qu'on y destine pour garnison.

La visite de l'artillerie, munitions de guerre et de bouche, qui doivent rester dans la place par la capitulation, précède la sortie de la garnison, et se fait toujours de concert avec les officiers d'artillerie et préposés pour les vivres, qui s'en donnent réciproquement des états signés et des décharges, sur lesquels états le général

donne ses ordres pour pourvoir la place de ce dont elle manque.

On donne aux troupes qui sortent une escorte suffisante pour les conduire sûrement au lieu marqué par la capitulation, dont sur toutes choses on se rendra religieux observateur.

Les premiers soins qui doivent suivre la sortie de la garnison ennemie sont la destruction de tous les ouvrages que l'on a faits pour l'attaquer, et la réparation de tout ce qui a été endommagé par l'attaque.

L'armée ne doit point quitter les lignes qu'elle ne les ait comblées, et qu'elle n'ait remis dans la place ou renvoyé la grosse artillerie, et ce qui concerne le parc d'artillerie, qui serait superflu pour la défense de la place qu'on vient de prendre; après quoi elle peut s'éloigner, soit pour le repos des troupes fatiguées du siège, soit pour la commodité des subsistances, soit pour l'exécution du projet du reste de la campagne.

Quoiqu'il semble que ce sujet ne doive regarder que les capitulations qui ont été faites pour des places, cependant mes réflexions sur cette matière ne laisseront pas de s'étendre sur toutes les espèces de capitulations que j'ai vu faire.

Les ordres secrets qu'un prince peut avoir donnés à un gouverneur, avant le siège de sa place, de ne point exposer sa garnison à être faite prisonnière de guerre, peuvent lui servir d'excuse légitime pour capituler avant que la place soit en état de pouvoir être forcée, ou au moins d'être contrainte à recevoir les conditions qu'il plaît à l'attaquant de prescrire.

Mais pour donner une explication sage à ces ordres du prince, je dis que ce gouverneur, pour être légitimement excusé, doit avoir fait une défense ju-

diciuse et bonne, jusqu'à ce moment fatal de la capitulation. Au contraire, si ce gouverneur, jusqu'au moment qu'il fait battre la chamade, n'a pas défendu son terrain avec toute l'attention et l'opiniâtreté possibles, et si en un mot, dès le commencement du siège, sa défense a été mal entendue, il ne peut en aucune manière être excusé auprès du prince d'avoir ménagé ses troupes, puisqu'il n'a pas rempli son devoir, et que ce n'est point à sa capacité et à sa valeur qu'il doit la capitulation qui lui a été accordée, mais seulement à la juste raison que son ennemi a eue de vouloir finir une entreprise peu de jours après l'avoir commencée, et d'épargner du temps, des hommes, de l'argent, et des consommations de munitions de guerre.

En l'année 1667, le roi fit plusieurs sièges en Flandre. Les places des Espagnols étaient mal pourvues de troupes et de choses essentielles à leur défense; aussi ne durèrent-elles que fort peu de temps. Cependant le roi en laissait sortir les garnisons avec les marques d'honneur, sans crainte de les retrouver dans une autre place, parce qu'il ne voulait pas que la rapidité de ses conquêtes fût suspendue par l'opiniâtreté d'une défense.

En l'année 1672, le roi eut une conduite toute différente, dans les sièges qu'il fit des places des Hollandais. Elles avaient de nombreuses garnisons, et ne manquaient pas de munitions de guerre; mais ces places n'étaient pas revêtues; les gouverneurs manquaient de capacité, et les peuples nombreux qui étaient dans ces villes ne voulaient pas que l'opiniâtreté de la défense les exposât à être forcés.

Ainsi le roi se servit de la terreur des peuples et de l'incapacité des gouverneurs pour faire toutes les garnisons

prisonnières de guerre, afin d'ôter une armée entière aux Hollandais; ce qui avait si bien réussi, que j'ai vu jusqu'à vingt-huit mille hommes ainsi faits prisonniers de guerre dans les places.

J'ai rapporté en général les sièges faits pendant ces deux campagnes, pour faire remarquer la conduite différente tenue pour les capitulations.

Dans celle de l'année 1667, nous trouvions partout les garnisons faibles; l'on savait les places également mal pourvues. Il n'était d'aucune conséquence d'accorder aux gouverneurs, dans la capitulation, les honneurs de la guerre. On voulait prendre plusieurs places; ainsi il fallait accorder aux garnisons les conditions qu'elles demandaient, afin de n'être pas arrêté. On observait seulement de stipuler la conduite de cette garnison qui sortait, dans une place que l'on n'avait pas besoin d'attaquer.

Par cette conduite, le roi prit dans cette campagne plusieurs places sur les Espagnols, sans avoir à craindre de retrouver d'une place à l'autre la garnison qui venait de sortir d'un siège.

Si Sa Majesté avait tenu la même conduite en l'année 1672, elle aurait trouvé de si gros corps d'infanterie dans les dernières places qu'elle attaqua, qu'il aurait été contre la prudence d'en former le siège, parce que l'infanterie qu'on était obligé de laisser dans les places que l'on conquerrait diminuait l'armée à proportion que l'on pénétrait dans le pays.

Si je me suis étendu sur cette différente conduite, tenue dans les capitulations de ces deux campagnes, c'est pour faire connaître que lorsqu'on écoute des propositions d'un gouverneur assiégé, l'on doit, pour en régler les articles, avoir autant d'attention à la constitution générale de la

guerre, qu'à l'état de l'armée et de la place assiégée.

Pour entrer à présent dans le détail des sièges, dont la conduite dans la défense a été assez mauvaise pour obliger les princes à faire punir, par des conseils de guerre, des gouverneurs qui ont rendu mal à propos les places qui leur avaient été confiées, et de ceux où la résistance a été bonne et judicieuse, je commencerai par celui de Naerden, en l'année 1673, assiégé par M. le prince d'Orange, et défendu par M. du Pas.

M. de Luxembourg, qui commandait dans les conquêtes du roi en Hollande, entra dans la place quelques heures avant qu'elle fût investie, et en était parti, après avoir concerté avec M. du Pas de le secourir dès que la cavalerie serait rassemblée.

Ce gouverneur, à qui la tête tourna dès qu'il vit l'armée ennemie campée autour de sa place, la rendit avant que l'ennemi fût seulement maître du chemin couvert, et signa une capitulation contre le sentiment des principaux officiers de sa garnison. Le roi envoya ordre à M. de Luxembourg de faire assembler un conseil de guerre, devant lequel l'affaire fut portée; et le procès de M. du Pas instruit, il fut dégradé des armes, en présence des troupes mises en bataille pour ce sujet, et condamné à une prison perpétuelle. La raison pour laquelle le conseil de guerre ne le condamna point à la mort, fut qu'il ne se trouva point d'ordonnance qui condamnât un poltron à perdre la vie. L'on trouvera mes réflexions sur ce sujet à la fin de ce chapitre.

La défense de Grave, par M. de Chamilly, en 1674, fut fort longue et belle.

Cette place n'est point revêtue. Il y

avait une excellente garnison et une grande abondance de munitions de guerre et de bouche. M. de Chamilly se servit fort judicieusement de tout ce qu'il y avait dans la place, et sans un ordre réitéré du roi de la rendre avant l'hiver, il est certain que les ennemis n'auraient pu le forcer à capituler avant le printemps, et qu'ils auraient été obligés à tourner le siège en blocus pendant l'hiver.

Mais le roi avait d'autres vues; et ne se souciant pas d'occuper Grave plus long-temps, il préféra le retour de cette garnison avant l'hiver aux attentions qu'on aurait été obligé d'avoir le printemps d'après, soit pour pourvoir Grave, dont les vivres auraient été consommés, soit pour obliger l'ennemi à accorder une capitulation honorable à M. de Chamilly, qui s'était rendu si respectable aux assiégeans, par la sagesse et par la vigueur de sa défense, que M. le prince d'Orange lui accorda tous les articles qu'il lui proposa, et même des articles honorables pour sa personne, au delà des articles convenus pour sa garnison, et ce qui était dans la place.

Cet exemple prouve que dans les actions de la guerre, le vainqueur rend honneur avec plaisir à la bonne conduite et à la valeur du vaincu, non-seulement par les sentimens intérieurs du cœur, qui portent à honorer la vertu même dans son ennemi, mais parce que l'ambition du vainqueur est flattée d'avoir vaincu un ennemi que sa bonne conduite lui a toujours rendu redoutable.

En l'année 1676, Philisbourg fut assiégé par feu M. le duc de Lorraine, et la place défendue par M. du Fay. La place ne fut point secourue, par des raisons dont j'ai parlé ailleurs. Le siège fut fort long, et la défense tou-

jours judicieuse ; mais à la fin du siège, la garnison ne se trouvait plus suffisamment d'armes à feu, principalement de fusils et de pierres à fusil ; ainsi M. du Fay fut obligé de capituler à la fin de la campagne.

Sa défense judicieuse porta M. le duc de Lorraine à lui accorder tous les articles qu'il lui proposa, et même de particuliers pour sa personne, par lesquels il honorait la valeur et la bonne conduite de ce brave gouverneur, et rendait à son mérite personnel la justice due à un ennemi estimable.

En l'année 1689, M. le duc de Lorraine assiégea Mayence, qui fut défendue par M. le marquis d'Uxelles, à présent maréchal de France, qui se conduisit si judicieusement et avec tant de valeur, dans la défense de son glacis et de sa contrescarpe, que quoique le corps de la place ne valût rien, et qu'il ne lui restât pas assez de poudre pour soutenir par son feu une seconde attaque à sa contrescarpe, cependant sa judicieuse défense, jusqu'au moment qu'il demanda à capituler, le rendit si respectable à M. de Lorraine, que ce prince accorda au gouverneur et à sa garnison une capitulation tout aussi honorable qu'elle lui fut proposée. Cet exemple prouve encore l'attention du vainqueur à honorer la vertu dans le vaincu.

Dans la même année 1689, la ville de Bonn fut assiégée par M. l'électeur de Brandebourg, auquel M. de Lorraine se joignit avec presque toute l'infanterie de l'armée de l'empereur, après la prise de Mayence.

M. le baron d'Asfeld commandait dans la place, dont la garnison était fort bonne, et elle se serait trouvée suffisamment pourvue, si le siège dans les formes n'avait pas été précédé d'un

bombardement général, dont l'ennemi des édifices et leur destruction causa la perte de presque toutes les commodités renfermées dans la place.

Cependant la résistance fut fort longue et fort opiniâtée, et le terrain extérieur de la place, dont le corps ne valait rien, si judicieusement conservé pendant un temps considérable, que quoique l'ennemi eût emporté tous les dehors le dernier jour qu'il les attaqua, et que ce malheur eût causé une grande perte à la garnison, dont la disposition pour la défense ne fut point bien exécutée ce jour-là, de sorte que la confusion fut fort grande, et M. d'Asfeld même blessé à mort, en donnant ses ordres sur le rempart, cependant tout ce qui avait précédé ce jour malheureux parut si judicieux à l'ennemi, que lorsque la place demanda à capituler, les princes qui l'attaquaient lui accordèrent une capitulation fort honorable.

En quoi ils rendirent justice au gouverneur et à sa garnison, par le seul mérite de la défense précédente ; car la garnison ne tenait plus rien dans les dehors de la place, et était entièrement renfermée, de manière que le mauvais corps de la place pouvait, sans aucune opposition, être ouvert par le mineur en très-peu de jours, et la garnison emportée de vive force.

En 1695, M. du Montal fut chargé de faire le siège de Dixmunde. Ce siège me fournira deux remarques considérables à faire : la première sur la mauvaise défense du gouverneur ; la seconde sur la capitulation qui forma un incident qui servit de prétexte à M. le prince d'Orange pour manquer à sa parole dans la capitulation de Namur, en retenant M. le maréchal de Boufflers.

Dixmunde n'était point fortifiée et

gatièrement pour son corps de place, quoiqu'il y eût des remparts; mais il y avait un bon chemin couvert, et cinq bataillons fort complets. Le gouverneur, après trois jours de tranchée ouverte, rendit la place, et par la capitulation, il fut dit que les troupes seraient prisonnières de guerre. Après que cette garnison eut été rendue, le roi d'Angleterre Guillaume en fit mettre le gouverneur au conseil de guerre, qui le condamna à perdre la tête.

Je ferai voir, dans la suite de mes réflexions sur les capitulations, pourquoi je crois cette sentence équitable, quoique cette sévérité ne soit pas établie en France.

Par la capitulation, la garnison fut faite prisonnière de guerre, comme je viens de le dire. Le roi d'Angleterre prétendit qu'en conséquence du cartel pour les prisonniers de guerre, cette garnison devait être rendue dès qu'elle fut répétée; et ce fut le refus de la rendre qui servit de prétexte à ce prince pour ne point observer religieusement la capitulation de Namur, et pour retenir M. le maréchal de Boufflers.

Ce prince avait tort; car les cartels qui se font entre les puissances qui sont en guerre, et qui évaluent la rançon depuis le général jusqu'au soldat, ne doivent s'entendre, pour se rendre réciproquement les prisonniers dès qu'ils sont répétés, que de ceux qui se font dans les occasions particulières, et par les partis qui vont à la guerre. Ceux qui se font dans les places par capitulation, à moins d'une explication dans les articles de la capitulation ou dans les batailles, peuvent être gardés jusqu'à la fin de la campagne, sans infraction du cartel.

Car quel serait le fruit de la prise d'une puissante garnison dans une

place, ou celui d'un grand nombre de prisonniers faits après le gain d'une bataille, si le cartel obligeait à rendre ces prisonniers avant la fin de la campagne, et dès qu'ils seraient répétés? L'usage a toujours été contraire à cette prétention.

Il y avait même quelque raison particulière pour retenir avec justice la garnison de Dixmunde. C'est que les articles n'en étaient pas clairement expliqués; ce qui est une faute essentielle et un manque d'attention considérable, dans la personne de celui qui propose des articles de capitulation, et il est sur ce sujet en usage que celui qui accorde la capitulation en explique à son avantage les articles susceptibles de deux sens, sans que la puissance ennemie prenne cette explication avantageuse pour un manque de parole.

Par exemple, si un gouverneur demandait que sa garnison fût conduite sûrement en une telle ville, s'il ne s'expliquait pas que ce fût par le chemin le plus court ou en passant par tels et tels lieux, et à telle quantité de lieues par jour, lorsqu'il doit être conduit dans une ville éloignée de celle qu'il rend, on pourrait, sans infraction du cartel, le promener tant que l'on voudrait, pourvu qu'effectivement, à la fin, on le remît où l'on s'est engagé de le remettre, sans explication du chemin ni du temps. Il y a des exemples qui autorisent ce manque apparent de parole.

Dans la même année 1695, je fus détaché, avec un corps de cavalerie, pour aller investir Deynse, où il y avait deux bataillons. Quoique la place ne fût point bastionnée, elle était pourtant hors d'insulte, et avait un bon chemin couvert. J'en intimidai tellement le gouverneur, qu'il se rendit

prisonnier de guerre avec ses deux bataillons, sans avoir vu ni infanterie ni canon.

Mais j'en avais si clairement expliqué l'article, pour la retenue des deux bataillons jusqu'après la fin de la campagne, que le roi Guillaume ne se plaignit point qu'on n'eût pas observé la capitulation, en gardant cette garnison de Deynse; cependant il en fit mettre dans la suite le gouverneur au conseil de guerre, qui le condamna à être dégradé des armes.

La raison de cette différence de jugement du conseil de guerre de ces deux gouverneurs, est que celui de Dismunde avait du canon dans sa place, et que celui de Deynse n'en avait pas, et qu'il alléguait qu'il ne s'était rendu qu'après l'arrivée de l'infanterie.

En l'année 1703, M. le duc de Bourgogne assiégea et prit le vieux Brisach. L'empereur, mécontent de la conduite du gouverneur, le fit arrêter et mettre au conseil de guerre, qui le condamna à perdre la tête. Le comte de Marsilly, qui était aussi dans la place, fut, par le conseil de guerre, dégradé des armes.

Il pouvait bien y avoir quelque chose à redire dans la conduite de ces deux commandans, et je rapporte cet exemple seulement pour faire voir que les autres princes sont plus sévères que nous, et punissent rigoureusement ceux qui, dans la défense des places qui leur sont commises, font des fautes qui en causent trop tôt la perte; en quoi je ne les blâme point.

Voici quel est mon raisonnement sur ce sujet. N'est-il pas vrai qu'un gouvernement ou une autre dignité militaire ne sont, ou au moins ne doivent jamais être accordés par le prince qu'en récompense des services rendus, et parce que l'on a persuadé au prince

que l'on mérite mieux cette récompense que les autres compétiteurs qui la demandent aussi? Si l'on en a imposé au prince, qui ne peut pas tout voir par lui-même, ou sur la valeur ou sur la capacité, n'est-il pas vrai encore que celui qui a imposé à son prince en peut être regardé comme un voleur, qui, en imposant faussement, a enlevé cette récompense à celui qui la méritait mieux que lui?

Pourquoi donc ne pas punir de mort celui qui contrevient essentiellement aux parties principales d'un homme de guerre, qui sont la valeur et la capacité pour un emploi de conséquence, pour lequel il se propose avec impudence, sachant bien qu'il s'en acquittera mal? Ce cas est-il moins important dans un état que celui de la punition de mort d'un pauvre soldat qui, pour vivre, a rapporté une botte d'herbe contre la défense de passer les gardes?

Après avoir fait mes réflexions sur les capitulations des places, je crois à propos de parler ici de deux capitulations honteuses faites par des corps considérables en campagne.

La première est celle que fit, en 1677, M. le duc de Saxe-Eisenach, qui commandait un corps d'environ dix mille hommes des troupes des cercles et des contingens de l'empire. Ce prince, s'étant laissé mal à propos enfermer, par M. le maréchal de Créqui, dans une île du Rhin, entre Strasbourg et le fort de Kehl, n'en sortit que par une capitulation, par laquelle ce maréchal lui donna un passe-port pour se retirer en Allemagne avec son armée, par le plus court chemin, avec un trompette de notre général pour toute sûreté. Cette capitulation ou passe-port n'avait point encore eu d'exemple.

La faute de M. d'Eisenach ne regardait point une mauvaise défense; mais c'était une imprudence bien grande à ce prince de s'être tenu si longtemps à portée d'être détruit par l'armée supérieure de M. le maréchal de Créquy, et de s'être mis dans la nécessité de se jeter dans une île d'une rivière, sans savoir par où il en pourrait sortir.

Car enfin, comme je l'ai dit ailleurs, si M. le maréchal de Créquy n'avait pas craint que dans cette occasion la ville de Strasbourg ne manquât à son traité avec le roi, il est certain que ce corps d'armée aurait péri dans l'île, au cas que M. le maréchal eût eu la dureté de ne pas vouloir le recevoir à discrétion.

La seconde capitulation honteuse, qui n'a jamais eu d'exemple dans la nation française, et qu'il faut espérer qui n'en aura jamais, est celle qui fut faite en 1704, le jour de la bataille de Höchstet, par un maréchal de camp, plusieurs brigadiers et colonels, dans le village de Plentheim, où tous ces officiers se rendirent prisonniers de guerre avec vingt-sept bataillons de la meilleure infanterie du roi, et douze escadrons de meilleurs régimens de dragons.

Il me paraît que cette action lâche et honteuse ne devait être sue de la postérité qu'en apprenant en même temps la justice sévère qui en aurait été faite. C'est par où je finirai mes réflexions sur les capitulations.

De la garde ordinaire des places.

Les places doivent être gardées avec la même exactitude et les mêmes précautions en paix comme en guerre. Il ne doit jamais y avoir de relâchement

dans la vigilance du gouverneur; ni des officiers-majors de la place. Le service y doit toujours être fait régulièrement par les troupes, et toutes les précautions, contre les surprises ou contre les intelligences du dedans, doivent être égales en tout temps.

Il serait inutile de s'étendre sur ce qui regarde le service particulier des troupes dans les places; on ne trouve autre chose dans les ordonnances militaires. Il n'y a donc qu'à les lire et à les suivre exactement. Ces ordonnances parlent même des précautions à prendre, tant à l'égard des habitans que des étrangers qui entrent dans la place. Ainsi on renverra encore sur ce sujet aux mêmes ordonnances.

On se contentera seulement de dire que dans les places tout à fait frontières ou de nouvelle conquête, le gouverneur doit avoir une application particulière à connaître le caractère d'esprit des peuples, et à se faire parmi eux des amis et des espions qui lui rendent compte des discours qui se tiennent entre eux, des correspondances qu'ils conservent avec le dehors; intercepter les lettres sur les moindres soupçons; faire suivre les étrangers qui entrent dans la ville; paraître lui-même souvent en public; entrer dans les affaires des particuliers; faire des rondes la nuit à différentes heures, tantôt sur les remparts, d'autres fois dans la ville; veiller et faire veiller soigneusement à ses magasins; loger la garnison ensemble par quartiers, le plus qu'il se peut, en cas qu'il n'y ait point de casernes; si la place est sur une rivière, y faire des estacades, et avoir la nuit des barques armées en garde au-dessus et au-dessous de la ville, afin que personne n'y entre à son insu.

Si le peuple est nombreux, il doit être désarmé, et le corps de garde

tant des portes, des bastions que des places, doit être au moins couvert d'un parapet et d'une bonne palissade. Il est bon même que devant les corps-de-garde des places, il y ait quelques pièces de canon toujours chargées à cartouches.

Il faut de plus que les patrouilles d'infanterie et de cavalerie soient fréquentes, les assemblées de nuit sévèrement défendues, et qu'il ne s'en fasse aucune de jour qu'on ne lui ait demandé la permission, afin que les corps-de-garde des places et des portes en soient avertis.

Les jours de foires et de marchés, comme il ne faut point interrompre le commerce, les gardes de cavalerie doivent être à cheval, celles d'infanterie sous les armes, et le reste de la garnison toujours prêt à les prendre. Il est bon même, pour plus grande précaution, de doubler la garde ces jours-là. En cas de feu, il faut faire prendre les armes à toute la garnison, et commettre à la bourgeoisie le soin de l'éteindre. Toute la garnison connaîtra les postes qu'elle doit occuper, en cas de surprise, ou de sédition; ou de feu. On peut même donner quelques fausses alarmes, pour savoir si chacun est prompt à se rendre à son devoir, et si les habitants exécutent régulièrement ce qui leur aura été ordonné; en ce cas, il ne faut pas négliger de punir sévèrement ceux qui auront été trouvés en faute.

Les places qui ne sont point revêtues, et qui n'ont point d'ouvrages extérieurs, sont sujettes à plusieurs sortes de surprises, soit par le pétard, par l'escalade ou par une attaque générale, surtout pendant les glaces, quand il y a de l'eau dans les fossés.

Les précautions contre le pétard sont les gardes de cavalerie et d'infan-

terie, la nuit, hors de la place, pour être averti de ce qui approche, et dedans la place, des machicoulis au-dessus des portes, des herse peu éloignées des portes en dedans, pour que les gens entrés ne puissent pas s'étendre sur les remparts; des berceaux chargés de pierres au-dessus de la voûte et à l'extérieur de la porte.

Les précautions contre les escalades sont des gardes en dehors, comme pour le pétard; de fréquentes rondes; des sentinelles à tous les angles, ou, s'il n'y en a point, fort proche les unes des autres; des poutrelles disposées d'avance le long des remparts, pour être coulées en travers sur les échelles; de petits magasins de grenades et de feux d'artifice aussi disposés sur les remparts pour être jetés sur les troupes qui seront dans le fossé, en cas qu'il soit sec, ou pour l'éclaircir et voir où l'ennemi fait effort; des flancs bas, pour y pouvoir placer de la mousqueterie, et s'il y a de l'eau dans le fossé, il faut avoir grand soin en hiver d'en rompre les glaces, et d'en tirer les morceaux du côté de la place, pour augmenter l'embarras, et empêcher qu'on ne pose facilement des claies, pour couvrir l'espace du fossé dont on a brisé la glace; des haliebardes et des espontons dans les corps-de-garde qui sont sur les remparts, pour en pouvoir armer ceux qui courent à la défense, ou le soldat qui a tiré son coup; s'il est pressé, et ne peut avoir le temps de recharger.

Les précautions contre l'attaque générale sont les gardes de dehors, comme pour les autres surprises; l'ordre pour la disposition de la garnison, précédemment connu de tous les commandans des corps et officiers-majors, tant sur les remparts que proche des attaques et places de la ville; les re-

tranchemens intérieurs, munis d'un rang de palissades, avec un parapet le long des courtines; les corps-de-garde fortifiés dans le milieu des courtines et dans les bastions; le canon chargé à cartouches, pour tirer sur l'ennemi partout où il attaque, et de petits dépôts de munitions de guerre bien conservés et gardés, tant auprès des batteries qu'aux corps-de-garde des remparts et places.

Pour ce qui concerne la garnison ordinaire des places, je renvoie à la lecture et l'étude des ordonnances militaires, dans lesquelles on trouvera tout ce qui regarde cette matière.

Les exemples des fautes faites sur ce sujet, qui n'ont point eu de suites fâcheuses, sont de trop petite conséquence pour être rapportés ici.

De la défense des places attaquées.

Il y a, pour la défense des places, des règles générales à donner; il y en a de particulières. Il y a encore, outre cela, des avertissemens, dont l'usage consiste dans la capacité et l'expérience du gouverneur qui sait profiter à propos de tout ce qu'il voit faire aux assiégeans, dont il peut tirer quelque avantage qui tende à prolonger sa défense.

Les règles générales sont : la connaissance parfaite du corps de la place et de ses environs; la connaissance de la force et de la bonté de sa garnison; la connaissance de ses habitans, soit pour leur nombre, soit pour leur bonne ou mauvaise volonté; la connaissance de ses magasins de guerre et de leur nature, pour s'en servir à propos; la connaissance des vivres, tant destinés pour la garnison que de ceux qui sont chez les particuliers pour leur

subsistance. Il saura aussi la quantité de vins, bières, eaux-de-vie et autres boissons; la connaissance du trésor du prince dans la place, et des facultés des particuliers, pour y avoir recours en cas de besoin; la connaissance de toutes sortes d'ouvriers, pour s'en servir à propos; la connaissance des remèdes pour les malades et blessés; la connaissance de la quantité de médecins, chirurgiens, apothicaires des hôpitaux publics et des lieux où on en pourra établir de nouveaux pendant le siège; la connaissance des bois, tant publics que ceux qui sont aux édifices, des laines, des toiles pour des sacs à terre et autres choses nécessaires; des menus bois pour des gabions, grands et petits, pour fasciner et faire des claies; du fer pour tous les usages, du plomb public et particulier qui seront aux édifices, et enfin la connaissance entière de tout ce qui est renfermé dans la place.

Le gouverneur, s'étant fait donner des états au juste de tout ce qui vient d'être dit, et lui-même ayant vérifié si on ne le trompe en rien, proposera une personne fidèle sur chacune des choses dont il y a consommation journalière, et se fera tous les jours rendre compte de la consommation qui aura été faite; et pour les choses qui ne sont pas de la consommation journalière, il se fera rendre compte de leur état jour par jour, afin que rien de ce qui est dans la place ne puisse être détourné ou dissipé mal à propos.

Toutes ces connaissances ainsi prises, et qui demeureront secrètes, il fera son dispositif par rapport à la garnison, tant pour la garde des dehors que pour celle du dedans de sa place.

Ce dispositif sera par lui concerté avec les officiers-majors de sa place, les ingénieurs, commandans d'artille-

tie et des corps de troupes de sa garnison, afin que tous ceux qui doivent concourir avec lui à la défense de la place et à l'ordre qu'il y faut tenir, sachent en général, et chacun en particulier, quel est le service qu'ils doivent rendre et faire rendre par leurs inférieurs. Voilà ce qui regarde les règles générales.

Les particulières, dont la plupart sont renfermées dans le dispositif, sont : la disposition des matériaux dans les lieux où l'on en aura besoin, chacun suivant son espèce ; l'ordre pour monter et descendre les gardes aux attaques ; la distribution des munitions de guerre, tant dans les postes que dans les dépôts proche des postes pour les besoins ; les rafraichissemens à mettre dans le voisinage des postes ; ce qui regarde particulièrement les postes du dehors.

Pour le dedans de la place, la disposition des corps d'infanterie et de cavalerie se fait suivant l'affection des peuples pour le prince, l'ordre et la disposition du peuple contre le feu, pour le transport des matériaux, pour le soulagement des malades et blessés, pour porter à manger à ceux qui font le service ; le blanchissage de leur linge ; leur coucher pendant le temps qu'ils peuvent prendre du repos ; la construction de toutes les choses servant à la défense de la place, et leur transport dans les lieux où l'on en peut avoir besoin ; sans lesquelles attentions particulières, il est difficile à un gouverneur de maintenir un bon ordre dans la défense de sa place.

Ce dispositif doit être écrit. Il demande une sérieuse attention, et même un concert avec les officiers-majors, commandans des corps, ingénieurs, commandans de l'artillerie, munition-

naires, chefs de la bourgeoisie et proposés par le gouverneur sur toutes les espèces de choses renfermées, et qui sont de consommation journalière et de construction nouvelle, comme fabrique de balles, de sacs à terre, de ballots de laine, de hottes, de paniers, de gabions grands et petits, de fascines longues et courtes, de piquets longs et courts, d'affûts et rouages pour l'artillerie, de raccommodage d'armes, de débit de grès bois pour madriers, pieux, mantelets, soliveaux, palissades et blindages, fabrique d'outils de fer ou leur raccommodage, et apport de tous lesdits matériaux dans les lieux où ils sont nécessaires.

Ce dispositif, pour ce qui regarde les troupes, réglera tout le service qu'elles doivent rendre, tant aux attaques que lorsqu'elles sont relevées des attaques ; le temps qu'elles doivent avoir pour leur repos et leur nourriture ; lequel temps de repos et de nourriture leur doit toujours être procuré dans les lieux les plus sûrs.

Dans les places où il y a du peuple, le gouverneur en doit encore déterminer tout le service. Tous ceux qui ont des métiers doivent être connus et comptés, pour être employés, suivant leurs métiers, à toutes les choses de fabrique nouvelle dont je viens de parler, et dont on a consommation journalière.

Ceux qui n'ont point de métiers doivent être partagés, une partie à veiller au feu, une autre à l'apport des matériaux dans les lieux de dépôts qui ont été marqués.

Les prêtres, religieux et religieuses et femmes ne doivent point aussi être inutiles. Les prêtres doivent administrer les sacremens ; les religieux et religieuses doivent soigner les malades et blessés et aider les chirurgiens. Les

hommes doivent être occupées à faire de la charpie et les bandes pour les blessés, à la construction des choses qu'il faut coudre, au blanchissage du linge du soldat et de l'officier, à la cuisson de son potage; car je veux, autant qu'il peut être possible, que l'officier et le soldat, au retour de leur garde à l'attaque, aient du linge blanc, de la soupe et un matelas pour dormir, afin que par cette attention ils soient plus longtemps conservés en santé et en vigueur, et que par conséquent ils rendent un meilleur service au prince.

En général, je veux que le gouverneur, par la sagesse de son dispositif, ne laisse personne dans sa place qui soit inutile, et qui ne concoure à l'ordre et à la défense de la place.

Par ce moyen et cet ordre, qui embrasse le soin de tout ce qui est renfermé dans la place, il est certain qu'il ne commet point d'abus dans les consommations, et que les choses nécessaires à la défense se trouvent toujours prêtes et à la main, pour être employées suivant le besoin.

Je sais bien qu'on me dira qu'après toutes ces précautions prises dans le dispositif, un incendie général, causé par l'effet des bombes ou des boulets rouges, peut renverser toute l'économie d'une bonne défense. Je conviens que cet accident peut arriver; mais au moins n'est-il pas général, quand on a prévu qu'on peut être exposé à cet incendie, et qu'on s'est précautionné contre son effet, soit en séparant ses magasins, soit en les éloignant des lieux où le feu peut porter, ou en cherchant tous les moyens de les garantir. Enfin, si l'on ne peut s'empêcher de perdre quelque chose, au moins ne perd-on pas tout.

Ce qui vient d'être dit du dispositif à faire pour la défense d'une place,

regarde celles qui ont un peuple assez nombreux, et qui ne sont pas uniquement des places de guerre.

Pour la défense de celles-ci, le dispositif est tout différent; car comme on n'a pas le soulagement du peuple que l'on doit occuper, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, on a aussi moins d'attention à prendre contre l'incendie des édifices, de la conservation desquels un gouverneur ne se doit point faire un capital qui occupe des hommes. Il lui doit suffire de conserver ses magasins de munitions de guerre, de vivres et de médicamens, et quelques lieux sûrs pour son hôpital.

Le partage des troupes pour le service doit être aussi différent dans les places où il y a beaucoup de peuple. J'ai dit qu'il fallait l'occuper; cela soulage la garnison, la fatigue moins, et donne plus d'hommes pour la garde des attaques; mais dans une place purement de guerre, la garnison, dans le commencement du siège, doit être partagée en trois, pour la défense aux attaques, pour le travail et pour le repos.

Mais comme le temps de vingt-quatre heures est trop long, et qu'il se trouverait quarante-huit heures de fatigue contre vingt-quatre heures de repos, je tiens que les corps ne pourraient pas y résister à la longue. Donc, si je me trouvais dans une place de guerre attaquée, je ferais mon partage par douze heures pour le service à l'attaque, et par six heures pour le travail et le repos, afin de trouver dans cet ordre une manière qui ne rendît pas la fatigue de si longue durée.

Par exemple, après que le soldat aurait passé douze heures à l'attaque, il serait relevé, et aurait sept heures pour manger et dormir; après quoi il serait employé quatre heures au tra-

vail, et aurait une heure pour se disposer à revenir à l'attaque. Il me paraît que cette distribution serait plus judicieuse que celle qui se pratique ordinairement.

Je distribuerais même mon temps de manière que tantôt le sommeil précéderait la garde à l'attaque, et tantôt ce serait le travail, afin que le soldat se trouvât toujours un temps mêlé de fatigue et de repos.

Comme la fatigue augmente à mesure que les hommes se perdent par la mort, les maladies et les blessures, et parce que la place devient plus pressée par l'ennemi, ce premier partage de la garnison en trois se trouve souvent réduit en deux. En ce cas-là, je voudrais faire le partage de mon temps en huit ou dix heures, afin de ne jamais donner à supporter à mon soldat une fatigue excessive, et qu'il eût toujours un temps de repos qui succédât à celui de fatigue.

Quant à la manière de monter les gardes, je tiens qu'il y a bien des choses à observer. Les principales sont de les monter pour leur parade en lieu commode pour la distribution des postes; de les faire marcher, autant qu'il se peut, avec sûreté et secret; d'en changer quelquefois les heures, selon que cela paraît nécessaire; que nul soldat, descendant la garde, ne quitte son poste ni sa place qu'en le cédant au soldat montant, et que nulle heure ne soit prise pour monter la garde qui puisse être voisine de celle où l'on peut prévoir que l'ennemi va entreprendre une action, rien n'étant si dangereux que ce moment pour relever une garde, par l'impossibilité qui se trouve à conserver dans ce temps-là l'ordre qu'on s'est prescrit pour soutenir une attaque, à laquelle on juge que l'ennemi se prépare.

Le retour de la garde descendante doit aussi être fait avec ordre et sans confusion, afin que si par hasard l'ennemi prenait son temps pour attaquer, dans le moment que la garde viendrait d'être relevée, la garde descendante fût en état de marcher sans confusion au poste attaqué pour le soutenir ou le reprendre, s'il avait été abandonné avant que l'ennemi pût s'y être établi, et donner par là le temps à la garde, qui aurait été forcée, de revenir à son poste.

La garde des ouvrages extérieurs ou du corps de la place, destinée à protéger la garde qui est dans le chemin couvert, doit toujours avoir été relevée un peu de temps avant celle du chemin couvert, parce qu'elle doit être en état de la protéger par son feu contre cet inconvénient du désordre qui peut arriver dans le moment qu'elle relève, comme je viens de le dire.

C'est là tout ce qui se peut dire sur les préceptes généraux, pour maintenir un bon ordre dans la défense des places. Tout le reste, que nous regardons plutôt comme des avertissements que comme des règles générales, je le diviserai encore en plusieurs classes.

De ces avertissements, il y en a qui regardent la gloire et l'honneur du gouverneur; il y en a qui regardent la manière de défendre toutes les parties de la place.

Ceux qui regardent le gouverneur sont de traiter avec beaucoup de douceur, non-seulement les officiers-majors et particuliers, mais encore le soldat et le peuple; de recevoir avec civilité tous les avis qu'on lui donne et toutes les propositions qu'on lui fait; quand il y trouve du bon, d'en louer les auteurs en public, afin de donner par cette conduite de l'exem-

lation et du désir de penser aux autres; quand il ne les trouve pas raisonnables, d'en dire en particulier les raisons à ceux qui les ont proposées, sans les rebuter; au contraire, les exhorter à proposer de nouveau les autres choses qu'ils croiront utiles au service, parce que cela les rendra plus appliqués à penser, et plus désireux de proposer des choses qui seront trouvées bonnes.

Je serais d'avis aussi que le gouverneur eût un *journal public du siège*, à la tête duquel serait premièrement écrit le dispositif pour l'ordre de la défense, en ce qui regarderait le service des troupes, et celui qu'on voudrait tirer des habitans; qu'ensuite il y fût écrire tous les jours l'état de la place, tant du dedans que du dehors, après l'avoir reconnu par lui-même, et s'en être fait rendre compte par ceux qu'il aura préposés pour veiller aux différentes choses qu'il leur aura commandées; que cela se fît en présence de ceux qu'il aura jugés capables de l'assister de leurs conseils pour la défense de la place; qu'ensuite on délibérât sur ce qu'il est à propos de faire; que ces délibérations prises, elles fussent signées de ceux qui auraient été appelés au conseil; que les autres particuliers, qui auraient proposé des choses à faire qui eussent été jugées bonnes, fussent nommés sur le journal pour leur faire honneur, et que tous les jours ce journal fût signé, non seulement de tous ceux qui auraient été appelés, mais de tous ceux que le gouverneur aurait chargés de quelque soin particulier, afin que journellement l'état de la place fût connu de ceux de qui il doit l'être.

Je suis persuadé que ce journal, destiné à être présenté au prince après le siège, et qui ne pourrait être contre-

dit de personne de ceux qui y auraient journellement signé ce qu'ils auraient proposé, ou de ceux qui auraient été chargés des consommations, augmenterait fort leur attention à proposer des choses utiles à la défense de la place, et ferait que les calomniateurs ou ceux qui se vantent mal à propos pourraient aisément être convaincus de faux.

Le gouverneur, connaissant l'état du trésor du prince dans la place, doit se régler, pour les distributions manuelles et récompenses à ceux qui ont travaillé ou fait quelque action distinguée, suivant les fonds.

L'intérêt particulier ne le doit jamais conduire; il le doit tout sacrifier pour la défense de la place et la gloire de son maître. Ainsi, au défaut des fonds du prince, il doit employer les siens, même des particuliers sur son crédit; l'avarice ne devant jamais prévaloir sur l'intérêt du prince, ni sur la gloire qu'il acquerra pour avoir fait une belle défense, quand même il serait certain que ses propres fonds, employés pour le service, ne seraient pas remplacés; rien n'étant plus indigne d'un homme d'honneur que de préférer l'intérêt à sa gloire.

S'il en a le pouvoir de son prince, il doit récompenser sur-le-champ, par l'élévation aux charges vacantes, ceux qu'il aura vus mériter d'être élevés, ou qui lui seront recommandés par les commandans des corps.

Il faut enfin qu'il se fasse aimer par les honnêtes gens, et craindre par les malintentionnés. Il doit avoir beaucoup d'émissaires et gens affidés, tant pour savoir tous les discours qui se tiennent et les cabales qui pourraient se former, que pour faire couler tout ce qu'il veut qu'on croie, par rapport à la défense de sa place et à ce qui se passe au dehors.

Quoique j'aie dit qu'il lui faut écouter tout le monde avec douceur, il ne doit jamais cependant se rapporter de rien qu'à lui-même, et il doit voir tous les jours, non-seulement ce qui regarde les vivres, les malades et les blessés, auxquels il doit, en les visitant, donner de grandes marques d'humanité, mais il doit encore avoir par lui-même une connaissance journalière des munitions de guerre, des autres choses nécessaires à la défense, des travaux des ennemis, de ceux qu'il faut leur opposer, et de l'état, tant des ouvrages extérieurs que du corps de la place.

Après avoir parlé de ce que j'ai appelé l'honneur et la gloire du gouverneur, qui pourtant ne doit avoir d'objet que le service du prince, et le compte sincère et véritable qu'il lui rendra de tout ce qui lui a été confié, nous passerons à la manière de défendre toutes les parties de la place.

Il faut pour cela poser une première maxime, qui est que le premier objet général de la défense d'une place est d'en tenir l'ennemi éloigné le plus longtemps qu'il se peut, étant certain qu'il ne la prend jamais de force, tant qu'il en est éloigné. Pour cela il n'y a point de règle générale. Tout ce qui se peut faire pour parvenir à une longue défense dépend de la construction de la place, de toutes les parties de laquelle il faut savoir se servir à propos, aussi bien que de la mollesse ou de la vivacité des attaquans.

Lorsque la place est construite de manière que l'ennemi a un beau terrain pour s'étendre et bien embrasser le polygone attaqué, s'il se conduit bien, il est fort dangereux de faire de grosses sorties, et de tenir du monde hors du chemin couvert, à moins qu'ils ne soient dans des ouvrages hors d'in-

sulte et protégés du chemin couvert ou des autres ouvrages de la place; et même en tous ces cas, il ne faut jamais s'opiniâtrer à tenir des hommes assez longtemps dans ces sortes d'ouvrages, pour qu'ils y puissent être emportés de vive force, parce que ces pertes, qui se font à la vue de la garnison, l'intimident et donnent de l'audace à l'ennemi.

Il ne faut pas même laisser entourer ces ouvrages extérieurs, à moins que la garnison ne soit assez forte pour n'avoir pas besoin pour sa défense des hommes qui seront obligés de se rendre prisonniers de guerre, et que cette résistance et cette opiniâtreté, dans ces ouvrages détachés, ne retarde de plusieurs jours la perte de la place.

Il y a même, en ce cas, encore une chose à observer, qui est que ce poste ne doit pas avoir été relevé de la place de longtemps, avant qu'il soit forcé de se rendre, afin que les prisonniers ne puissent pas savoir de nouvelles fraîches de l'état de la place, et qu'ils ne puissent pas dire aux assiégeans des choses qui seraient de conséquence.

Lorsque l'attaquant, par la construction de la place, se trouve serré dans son attaque, et ne peut embrasser le polygone attaqué, il est certain que pourvu qu'on puisse mettre les ouvrages extérieurs hors d'insulte, on ne saurait apporter trop de soin à les multiplier et à les garder le plus qu'il est possible, parce que par là on tient l'ennemi plus longtemps éloigné du corps de la place.

Lorsqu'on n'a que le chemin couvert à défendre, et que l'ennemi a pu ouvrir la tranchée à une distance raisonnable du glacis, il faut, par un feu bien réglé et de petites sorties bien ménagées, tâcher de retarder le travail de l'ennemi. En cela point de maximes

traire le promener toutes les nuits ; ouvrir de nouvelles embrasures , afin de battre l'attaque de différentes manières , et par là donner tous les jours de nouvelles occupations à celui de l'ennemi.

Enfin le gouverneur ne doit pas cesser de penser à tout ce qui peut retarder l'ennemi , parce que de cela seul dépend la durée du siège et la beauté de la défense.

Je ne parlerai ici de la défense des brèches et des retranchemens , dans le dedans de la place , que pour dire qu'on doit défendre avec opiniâtreté jusqu'à un pied de terre ; que quand on est forcé de l'abandonner , on doit encore tenter d'y revenir avant que l'ennemi y soit solidement établi , et qu'enfin un gouverneur ne doit capituler que quand il ne lui reste plus de terrain à défendre derrière lui , ou qu'il manque absolument des choses nécessaires à sa défense , soit en munitions , soit en vivres.

Tout ce que je viens de dire , sur la défense des places , est réduit en un seul chapitre , au lieu que lorsque j'ai parlé de leur attaque , j'en ai fait plusieurs. La raison est qu'il peut y avoir différentes conduites à tenir dans l'attaque , par les considérations de la construction de la place , et que pour la défense , comme c'est une maxime certaine que l'attaqué est forcé de régler sa conduite sur celle de l'attaquant , il ne peut faire que ce que le jugement et la capacité lui prescrivent pour s'opposer journellement aux progrès de l'ennemi vers sa place.

J'ai même parlé fort légèrement des sorties , parce que c'est encore une espèce d'action dans la défense qui mérite une si grande attention , qu'elle ne doit jamais être exécutée qu'après avoir bien mûrement discuté la ma-

nière de la faire , et l'utilité ou le dommage qui peut en revenir.

Les grandes sorties , faites quand l'ennemi est encore éloigné , sont fort dangereuses , parce qu'il ne se peut presque pas qu'elles ne soient assez tôt connues pour que l'assiégeant se soit disposé à les recevoir et à les ramener , action dans laquelle l'assiégé souffre toujours une grande perte , par la confusion indispensable dans la retraite.

Les grandes sorties , lorsque l'ennemi est au pied ou sur le glacis , sont encore fort dangereuses , parce que l'ennemi y peut opposer le feu de toutes ses parallèles et de toute sa tranchée , et qu'ainsi la confusion se met dans la sortie dès que les troupes qui sont chargées de la faire commencent à sortir , et cette confusion vient de la perte des hommes qui sont tués ou blessés à la sortie du chemin couvert , avant de se pouvoir former.

Les petites sorties bien ménagées peuvent être plus utiles , et c'est au gouverneur à bien prendre le sens du terme dont je me sers , en disant qu'il faut qu'elles soient bien ménagées , c'est-à-dire qu'elles ne doivent être faites que pour deux biens : pour retarder ou troubler le travail de l'ennemi , ou bien pour tomber sur la tête d'un travail hasardé de l'ennemi , et l'obliger à ne s'approcher qu'avec circonspection , ce qui allonge la défense.

Je n'approuverai jamais la conduite des gouverneurs qui croient se devoir ménager une capitulation avec ce qu'on appelle faussement des marques d'honneur , que je crains fort que les fautes dans la défense ou la capitulation prématurée ne leur aient acquises.

Je tiens ces marques d'honneur pour véritables marques de honte , et je crois

que l'attaquant est bien plus disposé à traiter avec des marques d'honneur un gouverneur qui lui dispute tout son terrain avec capacité et valeur, et qu'il voit encore en disposition de lui vendre bien cher ce qu'il lui en reste, que non pas celui dont la défense a été sans capacité et sans valeur, et qui par conséquent n'aura pas mérité l'estime de l'ennemi.

Le serment qu'un homme nouvellement pourvu d'un gouvernement prête en France, porte en termes exprès qu'il ne rendra pas la place qui lui a été confiée à l'ennemi par qui elle sera attaquée, qu'après avoir soutenu au moins trois assauts au corps de la place.

Ce formulaire est ancien, et arrêté avant qu'il fût en usage d'attaquer une place avec une artillerie aussi nombreuse que celle que l'on porte à présent devant les places que l'on assiège; mais il doit au moins s'entendre qu'un gouverneur fera tout de son mieux pour défendre la place; qu'il emploiera avec sagesse et capacité tous les moyens qui lui auront été administrés par le prince pour une bonne défense, et qu'il ne demandera à capituler que lorsqu'il lui sera devenu absolument impossible de garder plus longtemps sa place, sans exposer sa garnison à être emportée de vive force.

Il se trouve, sur ce vaste sujet de la défense des places attaquées, bien des réflexions à faire, pour l'ordre desquelles je suivrai celui que j'ai donné à ce chapitre dans mes Maximes.

Je l'ai divisé en trois : dans la première division, je donne des règles générales à un gouverneur, qui prévoit qu'il sera assiégé, sur toutes les attentions qui doivent précéder le siège. Elles regardent le dehors et l'intérieur de la place, l'usage qu'il doit faire de

sa construction pour la défense, et la connaissance exacte qu'il doit avoir de tout ce qui est renfermé dans la place.

La seconde division contient le dispositif que le gouverneur doit faire, tant pour ce qui regarde le service des troupes pour la défense de la place, le service qu'il peut tirer des habitants, que pour ce qui regarde la consommation journalière, tant des munitions de guerre que de celles de bouche.

La troisième division y est mise sous le nom d'avertissemens, que je donne aux gouverneurs pour leur conduite particulière, afin de la rendre irréprochable; mais comme je ne puis avoir de connaissance particulière, sur la matière de ce chapitre, que des places qui ont été attaquées par nos ennemis, ce sera seulement sur la conduite des gouverneurs, qui ont défendu les places du roi, que mes réflexions tomberont.

Je loue la conduite de M. de Calvo, gouverneur de Maestricht, lorsque la place fut assiégée par M. le prince d'Orange, en 1676.

Ce gouverneur, fort brave homme de sa personne, mais qui, n'ayant jamais servi dans l'infanterie, n'avait aucune connaissance de l'attaque ni de la défense des places, assemble les principaux officiers de sa garnison, leur déclara son ignorance pour ce qui regardait cette opération de guerre; leur dit de convenir entre eux de la manière dont la place devait être défendue; de lui dire ce dont ils seraient convenus, afin qu'il en ordonnât l'exécution; qu'il les conjurât de concourir avec zèle au bien du service du roi, parce que son unique but était de lui conserver la place, et qu'en un mot il ne la rendrait jamais par capitulation aux ennemis de son prince.

Cette bonne volonté m'a paru si louable et si éloignée de la présomption ordinaire de ceux qui commandent, que j'ai cru lui devoir donner ici une place glorieuse, et la proposer comme un exemple digne d'être suivi par les gouverneurs, même les plus capables.

Défense de Namur, en 1695.

Il ne m'a pas paru que M. le maréchal de Boufflers eût une connaissance exacte de Namur, lorsqu'il y fut assiégé, par M. le prince d'Orange, en l'année 1695, et je ne trouve point aussi que M. le comte de Guiscard, gouverneur de la place, ni M. de Megrigny, principal ingénieur, connussent cette place.

Après que l'ennemi eut fait l'investiture de Namur, M. le maréchal de Boufflers crut pouvoir tenir un corps de trois mille hommes en un lieu nommé le Coclet, où ce corps n'avait qu'un mauvais retranchement, fait à la hâte, devant lui; et d'ailleurs, par son éloignement et son défaut de communication avec la place, il n'en pouvait tirer aucune protection, pas même des redoutes ni d'aucun ouvrage extérieur.

Ce projet de défense parut avec raison téméraire à l'ennemi, qui se disposa à attaquer ce mauvais retranchement de vive force, avec un corps si considérable, qu'il l'emporta en peu de temps, et que presque tout ce qui y était y fut tué.

Ce premier exemple sert à apprendre à un gouverneur qu'il ne doit jamais tenir hors de la place un corps de troupes qui puisse être insulté, et qu'il ne doit même le tenir dans un ouvrage extérieur hors d'insulte par sa construction, mais sans communication

avec la place, qu'autant de temps que ces troupes y peuvent rester sans crainte ou d'être emportées, ou coupées dans leur retraite au corps de la place, ou tournées par les travaux de l'ennemi; par la raison qu'il ne faut jamais perdre des hommes inutilement, parce que leur perte, qui se passe aux yeux de toute la garnison, lui ôte la confiance qu'elle doit avoir dans la sagesse de la conduite du gouverneur, et lui fait penser avec justice que dans la suite de la défense de la place, elle pourra souvent se trouver exposée à de pareils inconvénients par la témérité ou le manque de capacité de son gouverneur.

Si ce poste du Coclet avait éloigné l'investiture, ou protégé les redoutes, ou éloigné les attaques de la ville, une de ces trois raisons pouvait y faire tenir un poste, pourvu que l'on eût pu le protéger ou le rendre assez bon pour être approché dans les formes, parce qu'en ce cas il aurait allongé la défense de la place. Mais il n'avait aucune de ces trois propriétés, et par conséquent M. de Boufflers a commis une faute bien capitale dans la défense de Namur, lorsqu'il a ainsi exposé un corps considérable au Coclet.

La seconde faute qui a été faite, par rapport à la défense générale, est celle de n'avoir pas prévu que la muraille de la ville, sur le bord de la haute Meuse, n'étant point terrassée, pourrait être ouverte et détruite en peu d'heures, par le canon que l'on voyait que l'ennemi mettait en batterie de l'autre côté de la Meuse, vis-à-vis de cette muraille, et de n'avoir point employé à terrasser cette muraille, ou au moins à faire au dedans un bon fossé, les travailleurs que l'on employa inutilement à ce grand retranchement dont j'ai parlé ci-dessus.

Cette faute a encore été capitale dans la défense de Namur, car lorsque l'ennemi attaqua de vive force la contrescarpe, et même le corps de la place dans tout le front du polygone attaqué, il se coula aussi le long de la Meuse, qui était basse dans ce temps-là, et pénétra dans la ville par cette muraille détruite, derrière laquelle il ne trouva aucun obstacle.

Ce second exemple apprendra aux gouverneurs qu'ils doivent continuellement méditer sur tout ce qui peut assurer leur défense, par la protection inconnue à l'ennemi qu'ils doivent chercher à donner aux pièces qu'ils défendent, sans être assez présomptueux pour croire qu'ils pourront résister à une entreprise que l'ennemi fera avec une grande supériorité, lorsqu'ils ne la pourront soutenir qu'avec les hommes destinés de front à la défense, lesquels seront toujours accablés par le grand nombre des attaquans, et qu'ainsi ils doivent, avec application et prudence, pourvoir aux flancs de ces attaques, et les soutenir par le feu des ouvrages que l'ennemi n'a pu embrasser, ou ruiner avec son canon, ou qui lui ont été cachés.

La troisième faute considérable, dans la défense de Namur, est celle qui a été faite le jour de l'attaque générale du château. On n'avait pas prévu que l'ennemi pourrait placer un grand nombre d'infanterie dans les greniers des maisons de la ville, le long de la Sambre, vis-à-vis du château, et que le feu caché de cette infanterie incommoderait infiniment l'infanterie qui était au bas du château, dans les ouvrages qui couvraient la porte de la Balance, et qui protégeaient le flanc de l'ouvrage de Terra-Nuova du côté de la Sambre, et le pied de la brèche au bastion du château.

Ce manque de précaution, qui aurait au moins dû être prise par un bon blindage qui aurait couvert cette infanterie, l'exposa totalement au feu de celle de l'ennemi, placée dans les toits des maisons, qui plongeaient dans les retranchemens.

Si l'on avait eu cette attention, bien aisée à imaginer, il est probable que l'ennemi n'aurait pu parvenir à l'ouvrage de Terra-Nuova et au pied de la brèche du bastion, sans une perte fort considérable.

On n'avait pas même, avant ce jour, songé à assurer, par quelques redoutes palissadées, le haut du camp retranché, qui n'avait jamais été mis à sa perfection. Le feu de ces redoutes aurait encore empêché l'ennemi d'arriver en bon ordre jusqu'à la Cassotte, et d'en insulter la contrescarpe par une attaque générale, parce qu'il aurait été indispensable à l'ennemi d'attaquer ces redoutes avant de pouvoir s'avancer à la contrescarpe de la Cassotte, à cause du feu en flanc qu'il aurait eu à essuyer, et qui l'aurait trop incommodé, lorsqu'il aurait fait sa disposition pour son attaque générale sous des feux préparés.

Ce dernier exemple me suffira pour faire connaître que Namur n'a pas été défendu avec la capacité désirable dans un gouverneur, pour faire échouer son ennemi dans une entreprise aussi grande que l'était celle du siège d'une place d'une aussi vaste enceinte, dans laquelle le roi avait fait enfermer une puissante garnison, et dans laquelle aussi tous les moyens pour une longue défense ne manquaient point

Défense de Lille, en 1708.

Pour suivre la division que j'ai faite du chapitre de la défense des places, je parlerai à présent des fautes faites dans la défense de Lille, en 1708, par rapport au sujet de cette première division.

M. le maréchal de Boufflers, gouverneur général de la Flandre française, et en particulier gouverneur de Lille, défendait cette place contre les armées des alliés, qui en firent le siège.

Il y avait dans Lille une garnison de quinze à seize mille hommes, et l'ennemi n'attaqua cependant la place que par le côté de la porte de la Madeleine, devant un front de fortification de près de mille toises. Cette attaque même était séparée par la Deule. Ainsi l'on voit que les ennemis s'approchaient devant le même front de la place par deux attaques, qui n'avaient de communication entre elles que d'un côté de la rivière à l'autre.

Ce procédé de l'ennemi pouvait faire penser qu'il y aurait de la facilité à faire de puissantes sorties, sous la protection des ouvrages, soit sur un côté de cette attaque, soit sur l'autre, et que par l'effet de ces sorties on pouvait facilement détruire l'ouvrage de plusieurs nuits en une heure de temps. Cependant les assiégés n'ont fait de sortie qu'une fois, avec environ cinq cents hommes; ce qui n'a pas produit un grand effet.

L'ennemi, dans la conduite de son travail, a fait encore une plus grande faute, dont on ne s'est point prévalu, c'est qu'à mesure qu'il s'approchait de la place, il cessait d'embrasser ce grand front, de manière qu'en arrivant au glacis, son grand front s'était telle-

ment resserré, qu'il ne se présentait plus devant la contrescarpe que contre les deux angles saillans devant le tenailillon. Ainsi le front des attaqués se trouvait plus étendu que celui des attaquans.

Puisque donc rien ne contraignait l'ennemi à se conduire de cette manière, et que c'était volontairement et par incapacité dans la conduite des travaux qu'il tombait dans cette faute essentielle, il paraissait raisonnable de l'en châtier. On ne l'a pourtant pas fait, quoiqu'il fût aisé de notre côté d'ouvrir nos glacis, sous la protection de la contrescarpe et des ouvrages qui n'étaient point embrassés, et de se faire des établissemens sur le glacis, capables de tourmenter sans cesse par les flancs ce front rétréci de l'attaque.

Cela est si vrai, que l'ennemi ne s'est présenté qu'une seule fois pour attaquer la contrescarpe de force aux deux angles saillans devant le tenailillon, où il ne parut même qu'avec quatre ou cinq cents hommes, parce qu'il n'en pouvait faire sortir un plus grand nombre par le petit front qu'il occupait. Ces hommes furent presque tous tués, en abordant la palissade.

Cette seule expérience devait faire penser qu'il était capital, pour la défense de la place, de prendre sur le glacis les établissemens dont je viens de parler, afin de multiplier les feux contre l'attaque, et pour s'en donner qui la vissent en face avec plus d'avantage encore qu'on n'en pouvait avoir du dedans du chemin couvert, qui n'était point embrassé par les travaux de l'ennemi.

Quoique le manque de poudre ait souvent fait taire le canon de l'ennemi pendant plusieurs jours, et par conséquent le feu des bombes, cependant je

La seconde, que M. de Surville dans toute sa conduite a péché contre presque toutes les règles que j'ai données pour faire un bon dispositif de défense, et encore contre la conduite particulière et attentive sur les travaux des ennemis, pour régler sa défense sur l'attaque.

Pour entrer avec méthode dans un examen exact sur le siège de Tournai, je commencerai par dire que quoique la rigueur de l'hiver eût fait périr presque tous les blés qui étaient sur la terre, cependant il aurait été aisé au ministre de faire faire ses magasins pour en mettre dans les places qui pourraient être assiégées, et pour faire subsister l'armée s'il avait fait son marché avec le munitionnaire dans le temps ordinaire que l'on prend pour faire ces marchés; c'est-à-dire tandis que les blés étaient encore dans le royaume à un prix fort bas.

C'est ce que M. de Chamillard n'a point fait. Ainsi Tournai s'est trouvé si dénué de vivres, au moins dans les magasins du roi, qu'il n'y en avait pas assez pour faire subsister la garnison, lorsqu'elle s'est renfermée dans la citadelle où elle a été obligée de se rendre faute de pain.

Voilà donc une première faute faite par M. de Chamillard et bien capitale.

La seconde a été, en ce qu'il y avait de sa part une pareille négligence, pour les viandes salées, boissons, médicaments, et autres choses nécessaires à une longue défense.

La troisième, c'est qu'il n'y avait point d'argent, ni pour la solde ordinaire de la garnison, ni pour les travaux extraordinaires pendant ce siège.

Quoique j'attribue toutes ces fautes à M. de Chamillard, parce que ces manques d'attention sont de pré-

voyance, et qu'il était encore en place dans le temps où l'on doit pourvoir aux approvisionnements des places; cependant je suis obligé de dire que depuis le temps que ce ministre a été hors de place jusqu'à l'investiture de Tournai, il s'est écoulé un temps plus considérable que celui qui aurait été nécessaire pour mettre dans cette place tout ce qui manquait pour une longue défense, et pour y faire vivre une garnison plus forte que celle qui y a été laissée. Ainsi le nouveau ministre de la guerre ne peut pas être excusé sur ce point.

On a aussi reproché à M. le maréchal de Villars d'avoir tiré de Tournai cinq bataillons peu de jours avant que les ennemis en fissent l'investiture. Mais je trouve ce reproche mal fondé; car puisque M. de Surville a mal défendu la ville et rendu la citadelle faute de vivres, ces cinq bataillons de plus, par la consommation journalière qu'ils auraient faite, n'auraient opéré autre chose que de faire plus tôt rendre la place.

Après avoir ainsi discuté le temps qui a précédé l'investiture, par rapport aux subsistances, il faut à présent examiner si M. de Surville s'est conduit avec capacité et jugement, suivant les règles que j'ai données ci-dessus pour bien défendre une place.

J'ai dit que la première attention du gouverneur devait être celle de connaître parfaitement sa place dehors et dedans; que la seconde était de faire un bon dispositif pour la défendre tant par rapport au service des troupes qu'à celui qu'il pouvait tirer des habitants; à ses vivres, aux munitions de guerre et autres choses nécessaires à la défense, qu'il pouvait trouver dans la place, autres que celles qui étaient dans les magasins du prince.

Examinons donc si M. de Surville a rempli tous ces devoirs, et si sa conduite a été telle que doit l'être celle d'un gouverneur capable qui veut bien défendre la place que son prince lui a commise.

Pour commencer cet examen avec ordre, je dirai que M. de Surville n'a jamais connu l'état des eaux retenues et élevées par les écluses. S'il avait bien su les niveaux des environs de la place, et que dès le premier jour de son investiture, ou même avant ce temps, s'il avait été nécessaire pour assembler les eaux, il eût songé à porter dans la place les terres élevées de la digue qui forme le chemin de Valenciennes, au moins autant qu'il aurait été possible de le faire et qu'il eût renforcé et élevé les écluses de la porte de Valenciennes, il est certain que l'inondation aurait surmonté ce chemin de Valenciennes, et, par conséquent, cette attaque n'aurait pu être formée par l'ennemi; ou même s'il avait fait plusieurs grandes coupures sur ce chemin pour y faire porter les eaux à la droite, il est encore certain que ces mêmes eaux auraient été gonflées du côté du bastion du Luquet et de celui d'Antoing, de sorte que non-seulement il aurait été aux ennemis l'attaque de la porte de Valenciennes, mais les aurait peut-être forcés à ne pouvoir former leur attaque de Marvisqu'en se dirigeant à l'ouvrage à corne qui est à la gauche de la porte par rapport à la place.

Ainsi, M. de Surville, qui croyait sa garnison trop faible avec douze bataillons et quatre cents dragons, devait avoir plus d'application qu'il n'en a eu pour la connaissance des eaux, puisque par là il ôtait aux ennemis la possibilité de former trois attaques aussi séparées qu'elles l'ont été, et par cette raison le partage de sa garnison en

quatre qu'il a fait dès le premier jour du siège, que la fatigue du soldat s'est trouvée extrême, aurait pu être réduite de manière que les troupes eussent trouvé un temps pour le repos qui est absolument nécessaire à l'homme de qui l'on veut tirer une longue fatigue.

Je ne suis pas assez instruit des niveaux des eaux de Tournai pour savoir précisément si cette élévation des eaux n'aurait pas même produit des torrens d'eau dans les fossés de la place, de l'autre côté de l'Escaut, ni si l'inondation n'aurait pas pu être portée devant tout cet espace. Si cela avait pu être, l'ennemi n'aurait attaqué Tournai que par ce côté-ci de l'Escaut.

Par ce bon effet la défense de la place se serait trouvée bien plus raccourcie, et même facile pour la communication réciproque de la défense entre les troupes partagées aux attaques.

J'ai même une raison de me persuader ce grand effet des eaux, puisque je sais que les ennemis qui veulent avoir leurs armées plus fortes que les nôtres, et qui ne les veulent point affaiblir par la nécessité de tenir de grosses garnisons dans les places qu'ils ont conquises, ont à présent inondé autour de Tournai dix lieues de pays. De manière que dans Saint-Amand et Marchiennes sur la Scarpe l'eau est dans les maisons, et que Condé même sur l'Escaut et la Hayne en est fort incommodé. Ce qui doit convaincre du bon usage qu'on aurait pu faire des eaux de l'Escaut pour la défense de Tournai.

Que si l'on m'oppose le ménagement qu'on doit avoir pour ceux dont les biens se seraient trouvés gâtés par cette inondation, je répondrai que cette raison ne devait pas sembler bonne à M. de Surville chargé de garder la

place au roi tout le plus longtemps; qu'il lui serait possible, avec la garnison et les moyens qui lui avaient été administrés.

Pour faire voir que M. de Surville n'a pas mieux connu la place en dedans qu'en dehors, examinons à présent quelles ont été les fautes qu'il a faites contre les règles d'un bon dispositif par rapport à la connaissance exacte qu'un gouverneur doit avoir de tout ce qui est renfermé dans sa place, appartenant à ses habitants, dont il peut faire usage pour la garnison au défaut des magasins du prince.

Il est certain que le roi n'avait pas dans Tournai assez de vivres pour faire subsister sa garnison pendant un siège aussi long que celui de cette place devait être par la bonté de sa fortification. Il était donc de la prudence de M. de Surville de savoir parfaitement ce qu'il y avait de blés dans la ville appartenant à ses habitants.

Si la douceur qu'il aurait pu employer d'abord pour parvenir à cette connaissance lui avait pu faire soupçonner qu'elle n'aurait pas été exactement fidèle, il fallait y employer la force, même avant le temps du siège.

Il n'avait pour cela qu'à faire prendre les armes à toute la garnison, la disposer dans les places et carrefours des rues, tourner tout le canon et les mortiers contre la ville même, et dans cette disposition faire faire par des gens fidèles une visite générale de tout ce qu'il y avait de grains chez les particuliers et dans toutes les communautés religieuses.

Sur cet état qui lui en aurait été fourni, il en aurait pris proportionnellement ce qu'il lui en aurait fallu pour nourrir sa garnison pendant quatre mois au moins, et il ne serait pas tombé dans la nécessité de rendre

la meilleure citadelle que le roi eût, faute d'y avoir de quoi nourrir la garnison qu'il y renferma après la capitulation de la ville. Car tous les grains auraient dû être portés sur-le-champ dans la citadelle, à mesure qu'ils auraient été mis en farine par les moulins de la ville, avant et pendant le siège.

Aulieu de cette attention prise contre les habitants pour la subsistance de la garnison, M. de Surville ne l'a fait vivre, dans les temps qui ont précédé le siège, qu'au jour la journée et que comme par aumône de la part des habitants. Il n'a même pensé à mettre des grains dans la citadelle que le 21 de juillet lorsqu'il a été sur le point de capituler pour la ville; temps auquel ce peuple qui se voyait au moment de changer de maître lui a refusé des grains suffisamment pour la subsistance de la garnison qui allait se renfermer dans la citadelle, dont la durée du siège ne pouvait plus opérer pour les habitants de la ville que la désolation de leurs maisons et leur ruine.

Ce que je dis ici est si vrai que le journal du siège de Tournai m'apprend que ce n'a été que le 20 que M. de Surville a commencé à vouloir lever des grains pour les faire porter dans la citadelle, auquel temps il y eut une émeute du peuple, dont il y eut un tonnelier qui criant : *On veut nous faire mourir de faim*, vint la balonnette à la main à M. de Surville pour le tuer.

Si donc suivant mes règles pour faire un bon dispositif pour la défense d'une place, M. de Surville avait avant le siège eu une connaissance exacte de tout le grain qui était chez les particuliers, il aurait pu, dès le premier jour de l'investiture, en prendre à chacun à proportion la quantité qui lui aurait paru nécessaire, en donnant à chacun des particuliers auxquels il aurait pris

des grains, une reconnaissance de la quantité qui lui en aurait été prise, afin de la lui faire rendre en nature ou en argent après le siège. C'est ainsi qu'en doit user un gouverneur dans une nécessité, et pour une raison aussi forte que celle du service de son prince.

Je ne m'entendrai point ici sur les autres manques d'attention pour les avoines, foin, pailles, viandes et boissons. Il me suffira de dire que puisque M. de Surville a négligé celles qu'il devait avoir pour le pain, il n'est pas surprenant qu'il n'ait pas songé à ce qui n'était pas d'une nécessité aussi indispensable.

Comme je n'ai point osé dire qu'on ait manqué dans Tournai de quelques-unes des autres choses, qui, comme je l'ai dit dans mes règles pour faire un bon dispositif, sont nécessaires pour la défense, je n'en parlerai point ici.

Je ne puis cependant me dispenser d'ajouter une remarque, pour faire connaître jusqu'où a été portée la négligence de la connaissance de ce qui était renfermé dans la place : c'est que l'on fut obligé de prendre la paille des paillasses pour faire des abris aux soldats, qui n'étaient jamais relevés du chemin couvert ou des ouvrages, pendant qu'il y en avait de grands greniers pleins chez les jésuites. Mais elle appartenait à M. de Megrigny, gouverneur de la citadelle, qui avait fait promettre à ces pères de la lui rendre dans la même quantité après le siège, de quelque manière qu'il tournât ; de sorte qu'ils ne dirent pas qu'ils eussent cette paille, et qu'effectivement elle ne fut point employée pour le service du roi.

J'ajouterai encore que le jour même que la garnison sortit de Tournai, les ennemis y trouvèrent des grains et

autres choses servant à la vie ; ce qui est une conviction certaine de la négligence de M. de Surville à être informé de ce qui était renfermé dans sa place.

Que si l'on voulait me donner pour excuse qu'il avait craint une émeute et même une sédition, en faisant faire cette recherche exacte, je ne la regarderai que comme mauvaise, et en voici les raisons :

Si dès qu'il est entré dans la place, il avait pris les connaissances que j'ai indiquées, dans le modèle d'un dispositif pour la bonne défense d'une place, être d'une nécessité absolue, il est certain qu'il n'aurait aucun soulèvement à craindre de la part des habitants, parce que, dans ce temps-là, sa garnison était en force, et que l'armée même du roi communiquait avec la place.

Ainsi on ne peut disconvenir que ce n'ait été, dans M. de Surville, une négligence affreuse de n'avoir pas pris, dès ce temps-là, toutes les connaissances, tant du dehors que du dedans de sa place. Il aurait, par ces connaissances, été en état de faire d'avance un dispositif judicieux, et même de l'envoyer au roi pour lui faire connaître précisément les moyens renfermés dans Tournai, et le mettre en état de juger, par ces moyens, de la durée de siège, au moins par rapport aux subsistances. Sur quoi Sa Majesté aurait pu prendre des mesures pour y faire rester plus de troupes, s'il y avait eu de quoi les faire vivre pendant un temps plus considérable.

Après avoir fait voir les fautes les plus grossières de M. de Surville, sur ce qui regarde la connaissance du dehors et du dedans d'une place, pour se préparer à une bonne défense avant l'investiture, examinons à présent si sa conduite a été meilleure dans la dé-

fense de Tournai, depuis son investiture jusqu'à la capitulation.

J'ai déjà parlé de ce qui pouvait regarder l'effet des eaux de l'Escaut, pour pouvoir diminuer le nombre des attaques, ou au moins pour obliger l'ennemi à les rapprocher les unes des autres; ce qui aurait tout au moins produit dans la place le bon effet de n'avoir pas à soutenir trois attaques aussi séparées. Je ne reprendrai donc ici mes réflexions sur la défense de Tournai, qu'en suivant chaque jour le journal du siège, pour faire voir la mollesse et l'incapacité de sa défense contre les trois attaques qui ont été formées par l'ennemi.

Le journal du siège dit que : « le » 27 juin, sur les dix heures du matin, on commença à voir paraître » une tête de cavalerie du côté de la » porte de Lille; qu'on fut reconnaître » cette tête, et qu'on ne douta pas ensuite que ce ne fût le commencement » de l'investiture; qu'elle commença à » se former le 28; qu'elle le fut parfaite » le 30; que le 1^{er} et le 2 juillet furent » employés à asseoir le camp; et que » ce fut pendant ce temps-là que M. de » Surville commença à prendre ses » précautions pour la subsistance de » sa garnison, et pour mettre sa place » en état. »

On voit donc, par ce que je viens de rapporter du journal du siège copié mot à mot, que M. de Surville, avant le 1^{er} juillet, n'avait pas seulement pensé qu'il pût être attaqué, et n'avait encore pris aucune précaution, ni pour la subsistance de la garnison, ni même pour mettre la place en état de défense.

Ainsi donc l'on doit être persuadé que jusqu'à ce jour M. de Surville n'avait point pensé à former un dispositif pour sa défense, sur les connaissances

exactes des moyens renfermés dans la place.

Voyons à présent si la connaissance de la fortification lui avait acquis celle des attaques que les ennemis pouvaient former, et quelle a été sa conduite pour s'y opposer, ou au moins pour en ralentir la vivacité.

Depuis ce jour jusqu'au 7, à minuit, je ne trouve encore dans le journal aucune disposition intérieure, faite par M. de Surville, que celle d'avoir fait brûler, le 3, les faubourgs des portes de Lille et de Valenciennes. Je vois seulement que l'on était dans la place dans une si parfaite ignorance des lieux des attaques de l'ennemi, et qu'on avait la nuit si peu de gens dehors aux écoutes, qu'il y avait plus d'une heure que les ennemis travaillaient à ouvrir la terre à leurs trois attaques, avant qu'on en fût informé.

Après quoi M. de Surville ordonna que l'on fit grand feu, selon toutes les apparences, sans aucune connaissance pour la direction de ce feu, puisque je ne vois point que l'on ait fait sortir personne pour reconnaître le terrain que les ennemis embrassaient, pour diriger ce grand feu que l'on avait ordonné. Aussi le journal m'apprend-il que le travail des ennemis ne fut reconnu que le 8 au matin; qu'il se trouva aux trois attaques, poussé à quatre-vingts toises des angles saillans des chemins couverts.

Est-il pardonnable à un homme qui commande dans une place de se laisser ainsi dérober l'ouverture d'un travail à trois différentes attaques? de n'avoir point été averti, par les gens mis sur les clochers les plus élevés, des lieux où se faisaient les dépôts des fascines, pour juger par là des attaques? et de n'avoir pas, dès qu'il fut nuit, mis assez de gens sûrs dehors aux écoutes

pour être averti de la marche des troupes vers les lieux destinés à y ouvrir la tranchée, afin d'avertir la contrescarpe de ce qui se passait pour la direction du feu dès que ce travail commençait, ou que les gens qui devaient le soutenir s'avançaient? Cependant aucune de ces précautions triviales n'a été prise, et ce n'a été qu'à minuit que l'on a été averti que la tranchée était ouverte à trois attaques.

Le journal m'avertit aussi que ce n'a été que le 8 au matin que M. de Surville a commencé à faire la disposition pour le service des troupes aux trois attaques, qu'il a partagé les douze bataillons en quatre brigades, gardant les quatre cents dragons qu'il avait pour un corps de réserve.

De ce partage en quatre brigades, pour répondre à trois attaques, je n'en conçois pas la raison. Si le journal disait que cette quatrième brigade était destinée pour soulager les trois autres, afin que le soldat eût eu une quatrième nuit de repos franc, ou qu'au moins, pendant cette quatrième nuit, il n'eût eu de fatigue que celle de la garde du dedans de la place, pour éviter les inconvéniens d'une grosse bourgeoisie, de la fidélité de laquelle on aurait pu douter, je trouverais à cette disposition un ordre raisonnable; mais je vois que cette quatrième brigade fut séparée sur les remparts à portée des trois attaques, pour être dirigée où il serait nécessaire, sans qu'elle eût servi à relever effectivement une garde entière. Ainsi, dès le premier jour, la fatigue a été sans relâche pour les troupes des attaques; ce qu'il n'est pas raisonnable l'exiger des forces du même homme.

Depuis le 8 jusqu'au 14, je ne vois le la part de l'ennemi que la conduite ordinaire pour avancer les travaux vers la place, et pour placer une nom-

breuse artillerie, et je ne vois de notre part, pendant tout ce temps; que deux petites sorties de vingt grenadiers, qui firent abandonner la tête du travail qui se faisait à la demi-sape, sans que ces grenadiers aient trouvé aucune troupe sur le ventre pour protéger le travail contre les petites sorties.

En quoi l'ennemi me paraît avoir aussi manqué de précaution, et cette connaissance devait porter à rendre plus fréquentes ces petites sorties, puisqu'elles étaient si heureuses que les grenadiers rapportaient les gabions posés le long de la sape, qui n'étaient pas encore remplis.

Le 14 au matin on reconnut, à l'attaque de Sept-Fontaines, que l'ennemi y avait avancé un petit boyau. Cela se dit dans le journal sans une grande attention, parce qu'apparemment on ne fit pas une sérieuse réflexion sur ce travail, que l'on verra dans la suite avoir été d'une grande conséquence puisque le repos dans lequel on laissa ce boyau hasardé assura l'ennemi de la mollesse de notre défense, et lui fit prendre le parti de s'avancer au bastion blandinois, entre les ouvrages à corne de Sept-Fontaines et de la porte de Lille, avant d'être le maître de l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, et sans songer seulement à celui de la porte de Lille, comme je le ferai remarquer dans la suite.

Ledit jour 14, à minuit, l'on s'aperçut que l'ennemi se disposait à attaquer l'avant-chemin couvert de la porte de Valenciennes. Cet ouvrage n'avait été commencé que depuis l'investiture de la place. Aussi n'était-il pas en état de résister, et il fut abandonné par ordre avant d'être attaqué; mais le feu du chemin couvert fut si grand que l'ennemi fut forcé d'abandonner son logement, et l'on s'y rétablit, au

moins jusqu'au 15 au soir, qu'on jugea qu'il n'était plus soutenable.

Comme j'ai déjà parlé de cet avant-chemin couvert, dans mes réflexions sur l'usage que l'on pouvait faire des eaux de l'Escaut, principalement pour éviter cette attaque de la porte de Valenciennes, en coupant au moins ce chemin en plusieurs endroits, pour verser les eaux à la droite du chemin, je ne parlerai pas davantage ici de cet ouvrage, sinon pour dire que cette attaque a été une suite de la première faute, de n'avoir pas songé d'assez bonne heure à élever les écluses, pour augmenter les inondations.

Cette faute attira le 16 un travail inutile, et qui augmenta encore la fatigue de la garnison, puisque le journal ne m'apprend pas que les habitants de Tournai aient été employés à soulager la garnison dans aucune de ses fatigues; ce qui est contre les règles que j'ai posées dans mon dispositif, afin de ne donner aux troupes que la fatigue périlleuse de la défense, et de faire faire par les habitants tout ce qui peut procurer à la garnison du repos ou du relâche.

Ce travail a été le retranchement que M. de Surville fit commencer le 16, depuis le rempart du corps de la place, près des moulins, jusqu'au chemin couvert de la citadelle; travail qui n'aurait pas été nécessaire, si, par l'usage des eaux de l'Escaut, on avait évité cette attaque de la porte de Valenciennes.

J'ai dit ci-dessus que le boyau hasardé à l'attaque de Sept-Fontaines, auquel on n'avait pas fait une attention sérieuse, était pourtant d'une grande conséquence. Elle parut le 17, lorsque M. de Surville ayant fait retirer les troupes qui étaient le long du chemin couvert de la tête de l'ouvrage à corne

de Sept-Fontaines, et n'en occupant plus que les places d'armes, les ennemis se logèrent sans aucune opposition sur un des angles du chemin couvert de cet ouvrage.

On a dit que c'était faute de troupes que M. de Surville prit ce parti; mais ne serait-ce point plutôt faute d'avoir su se servir judicieusement de la quantité de troupes qu'il avait?

Il ne s'est pas cru en état de soutenir ce chemin couvert de vive force? Ne serait-ce point parce qu'il n'avait pas préparé ce chemin couvert, par une double palissade avec une bonne banquette? Je suis persuadé que, s'il avait eu cette attention, il aurait pu soutenir, au moins une première fois, et qu'il aurait pu, sans crainte d'y être forcé, faire périr à cette attaque un grand nombre des ennemis, et les obliger à venir à lui avec plus de circonspection qu'ils n'y sont venus; ce qui aurait allongé sa défense.

On voit que cette même nuit l'ennemi attaqua de vive force la muraille palissadée, qui était entre le chemin couvert de l'attaque de Valenciennes et l'avant-chemin couvert qui avait été abandonné, mais qu'il y perdit beaucoup de monde, et ne put réussir. La raison en est que le front qui se défendait était plus étendu que le front qu'il attaquait.

Si cet axiome avait été mis en usage à l'attaque de Sept-Fontaines, l'ennemi ne s'y serait pas conduit comme il a fait, et comme je vais le faire voir dans la discussion de ce qui s'est passé à cette attaque la nuit du 17 au 18.

Ce fut de cette nuit du 17 au 18 que le journal du siège dit que les ennemis se logèrent sur l'angle du chemin couvert, devant le bastion blandinois, qu, comme je l'ai déjà remarqué, est entre les deux ouvrages à corne de Sept-For-

taines et de Lille. Dans ce temps-là ils n'avaient pas encore battu en brèche l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines ; après s'être logés sur un angle du chemin couvert de Sept-Fontaines, ils s'étaient conduits, par une double sape, au bastion blandinois entre ces deux ouvrages.

Je n'imagine pas qu'il se puisse rien ajouter à la mollesse ou à l'incapacité d'une pareille défense, et qu'il y ait aucun exemple qu'une conduite pareille dans une attaque ait été soufferte par un homme chargé de la défense d'une place. A quoi M. de Surville a-t-il, pendant tout le siège, occupé ces quatre cents dragons qu'il gardait en réserve, et cette quatrième brigade, qu'il avait étendue sur les remparts ; et d'où vient qu'on ne dit pas qu'on ait fait une seule sortie sur un ouvrage aussi hasardeusement conduit que celui de cette double sape, devant un front aussi considérable que celui de la place, entre les deux ouvrages à corne et entre deux flancs comme ceux de ces ouvrages ? Une défense pareille n'est pas pardonnable.

On voit même par le journal que le logement du chemin couvert à l'angle, devant le bastion blandinois, était fait avant cette double sape pour y communiquer ; ce qui est encore un nouveau sujet d'étonnement ; car, comme je l'ai déjà dit, on a toujours laissé paisiblement faire aux ennemis tout ce qu'ils ont voulu à l'attaque de Sept-Fontaines, quoique ce fût la plus difficile à conduire, pour peu qu'on eût voulu s'y opposer, et je ne vois de sorties qu'à l'attaque de Valenciennes, qui même ont toutes fort bien réussi, et quelques petites à l'attaque de Marvis.

Enfin, le 22, quand on eut laissé bien établir les ennemis sur le bord du fossé du blandinois, on s'avisa de mettre

cinq ou six pieds d'eau dans le fossé.

Si la défense jusqu'à ce temps-là avait été judicieuse, c'était un nouvel obstacle que l'on aurait fait trouver à l'ennemi ; mais il était trop tard pour penser à rien qui pût retarder la prise de cette place par cette attaque, et je ne vois dans le journal aucune attention de la part de M. de Surville que pour l'attaque de Valenciennes, qu'il aurait pu se dispenser de prendre, s'il avait su faire usage des eaux de l'Escaut.

Le 23, les ennemis étendirent une parallèle sur leur gauche à l'attaque de Valenciennes.

Le jugement que nos ingénieurs firent de cet ouvrage fut qu'ils se trouvaient encore trop éloignés pour commencer à chercher nos contre-mines de la citadelle, et qu'ils ne voulaient, par cette parallèle, qui était la seconde, que prendre des établissemens pour assurer leurs travaux sous terre.

C'était bien mal juger de l'objet de ce travail ; on avait vu, quelques nuits avant celle-là, que l'ennemi avait fait une parallèle sur la droite de cette attaque, jusqu'au bord de l'inondation. Il n'ignorait pas que M. de Surville avait fait faire un grand retranchement intérieur. Il ne trouvait d'obstacle qu'à cette attaque, et il se préparait par ces parallèles un front de feu, pour opposer à celui de la porte de Valenciennes et du retranchement, lorsqu'il ferait attaquer de vive force la brèche de Valenciennes.

Le journal m'instruit ensuite que ce n'a été que le 25 que les ennemis ont fait la descente du fossé, au demi bastion de la gauche de Sept-Fontaines, et au bastion blandinois. Ainsi l'on voit que jusqu'à ce jour cette attaque du blandinois avait continué à être en repos, entre les deux ouvrages à corne : mollesse ou incapacité qui me surpren-

dra toujours, et que je ne puis cesser de faire remarquer, pour qu'on ne tombe pas dans un pareil accident dans la suite pour la défense d'une place; car il est certain que cette attaque du blandinois a continuellement été exposée, et n'a pu trouver de sûreté que dans la certitude de la mollesse de la défense.

Pour preuve de ce que j'ai dit du jugement faux que nos ingénieurs avaient fait de la seconde parallèle que les ennemis avaient tirée à la gauche de leur attaque de Valenciennes, c'est qu'ils en attaquèrent le chemin couvert de vive force la nuit du 26, et qu'ils en furent repoussés trois fois, sans le pouvoir forcer, mais qu'ils se logèrent pourtant dans les débris du réduit de la porte.

Je ne comprends pas bien cette disposition dans la fortification de la place; car, par le récit du journal, il semble que le réduit était en dehors du chemin couvert; ce qui est contre les règles de l'art de fortifier. Il faut pourtant que cela soit ainsi; car le même journal marque que la nuit du 26 au 27, les ennemis perfectionnèrent ce logement, et s'étendirent à la sape à droite et à gauche le long de la palissade.

Cette même nuit les ennemis prirent d'assaut le bastion blandinois, où il n'y avait que cent hommes, et ensuite l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, où ils ne purent se loger qu'au haut de la brèche, à cause du feu que nos troupes leur firent de la demi-lune de la porte.

Voici encore un nouveau sujet de surprise, de voir attaquer et prendre ce bastion blandinois, attaché à la place, et protégé des deux ouvrages à cornes de Sept-Fontaines et de Lille, avant que les ennemis fussent maîtres

de l'ouvrage à corne de Sept-Fontaines, et sans avoir seulement pensé à l'ouvrage à corne de Lille. 4

La nuit du 27 au 28 fut employée par les ennemis à se mettre en disposition, le 28 au matin, d'attaquer de vive force les brèches des trois autres attaques; ce qui ayant été reconnu par M. de Surville, il assembla le conseil de guerre, où toutes les voix furent pour battre la chamade.

Je n'en suis point surpris; car il est certain que la place ne pouvait plus tenir. Mais aussi n'est-il pas moins certain que le peu de temps que Tournai a tenu ne peut être attribué qu'à la mollesse et à l'incapacité de la défense?

Mes réflexions sur le siège de la citadelle de Tournai seront fort courtes. Il me suffira de dire qu'elle a commencé à être attaquée la nuit du 29 au 30 juillet, et qu'elle s'est rendue le 1^{er} septembre, seulement faute de vivres.

Ainsi donc cette citadelle, la meilleure de l'Europe par la difficulté et la longueur de son attaque, parce qu'elle est entièrement contre-minée par tout le circuit des glacis et des ouvrages, qui aurait dû durer au moins quatre mois, si la garnison qui y avait été renfermée avait eu de quoi y vivre ce temps-là, a été perdue pour le roi au bout de trente jours, manque de pain, même en le ménageant; faute capitale dans le ministre de la guerre, mais qui doit être aussi éternellement reprochée à M. de Surville, pour son manque d'attention à savoir la quantité de grains qui était renfermée dans la place, autre que celui qui était au roi, comme je l'ai dit ci-dessus.

J'ai mis, sous le nom d'avertissements, ce qui regarde la troisième division de ce chapitre. Je propose aux gouverneurs d'avoir un journal du siège, qui soit connu de ceux qui doivent

être tenus journellement au courant de l'état de la place.

Je ne sais point de gouverneur qui ait tenu ce journal de la manière dont je le propose, et je crains bien que ce ne soit parce qu'ils ne se sont point sentis irréprochables dans leur conduite, tant par rapport à la défense régulière de la place, qu'à la consommation de l'argent du roi, qu'ils ont faite dans les sièges.

Quant à moi, je tiens qu'un gouverneur, qui a envie de bien défendre sa place, et qui préfère le service de son prince et sa gloire personnelle à un intérêt sordide et indigne d'un galant homme, en doit user de la manière dont je l'ai proposé. C'est ainsi que je me serais conduit dans un siège, si le roi m'avait choisi pour défendre une de ses places, et c'est un avertissement que je donne à mon fils. en cas que,

dans la suite des temps, il se trouve chargé de la défense d'une place.

C'est ainsi qu'un gouverneur peut rendre sa conduite irréprochable, et mettre son prince en état de récompenser avec justice ceux qui l'auront mérité par les services qu'ils auront rendus, et qui se trouveront unanimement certifiés par ce journal.

Je n'ai point de réflexion particulière à faire sur ce qui regarde la régularité et l'opiniâtreté d'un gouverneur, à défendre toutes les pièces attaquées de sa place.

Je ne puis rien dire sur ce sujet qui serve de réflexion générale, si ce n'est que les attentions du gouverneur doivent être sans relâche, pour disputer à son ennemi le terrain extérieur de sa place, et ensuite les ouvrages, en quoi seul peut résider la beauté et la durée de la défense

AVIS

DES RÉDACTEURS.

Ici Feuquière termine l'examen critique des grandes actions militaires qui, pendant trente ans, se sont passées en Flandre, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Toute cette partie de l'ouvrage offre le plus immense intérêt, le sujet d'études le plus instructif, puisqu'à une narration impartiale, l'auteur joint des remarques qui en sont le résumé. Le lecteur remarquera que, dans les volumes iv et v, nous avons exposé les conseils donnés par Feuquière et Carnot au sujet de la défense des places fortes; on pourrait donc croire que nous avons traité deux fois la même question : ce serait une erreur. Il n'y a, dans la marche que nous avons suivie, ni répétition ni double emploi; on doit, au contraire, y reconnaître le désir de rendre l'instruction plus facile et plus complète, en offrant le moyen d'établir des comparaisons, en présentant l'état des choses à différentes époques de l'art. C'est ainsi qu'après avoir rappelé l'organisation des légions et des cohortes, nous avons parlé de la formation de nos régimens; c'est ainsi que nous avons traité successivement les questions de tactique et de stratégie chez les Grecs, chez les Romains, puis aux dix-septième et dix-huitième siècles. Il nous eût été bien facile de choisir, dans notre histoire militaire, d'autres exemples que ceux que nous venons d'extraire de Folard, de Feuquière; mais en cela encore nous avons été guidés par la pensée qui nous a constamment préoccupés. La relation critique et détaillée des sièges de Tournai et de Lille en 1709, occu-

pées par des garnisons françaises, va au devant de presque toute prévoyance, résout à peu près toutes les difficultés qui peuvent se présenter lors de l'attaque d'une place forte; cette raison nous a déterminés à donner à ces deux actions un développement qui permettra de suivre leurs phases diverses. Par une conséquence forcée de la situation topographique de la France, telle que l'ont faite les traités de 1815, tous nos litiges doivent avoir pour théâtre notre frontière depuis Bâle jusqu'à Dunkerque. Voilà le territoire qu'il faut étudier. C'est en examinant les faits du temps passé que l'on peut préparer l'avenir.

EXTRAITS
DE
F O L A R D .

NOTICE

SUR FOLARD.

Folard (Jean-Charles, chevalier de) naquit à Avignon en 1669. Sa famille était noble, mais pauvre. Une vocation irrésistible le porta à embrasser le parti des armes. A seize ans il était soldat ; sa naissance et ses dispositions appelèrent sur lui l'attention de ses chefs. A dix-neuf ans il obtint une sous-lieutenance, puis une lieutenance ; bientôt après, le duc de Vendôme le fit élever au grade de capitaine, et se l'attacha en qualité d'aide de camp ; sa belle conduite en Lombardie, à l'affaire de la Bouline, à la bataille de Cassano, où il reçut deux blessures, lui mérita la croix de Saint-Louis, et il n'avait pas atteint sa vingt-sixième année. Folard, trop pénétré peut-être de son propre mérite, se prononçait avec une entière franchise sur les opérations de ses chefs. On n'aime pas les donneurs d'avis qui ne gardent aucune mesure ; aussi Folard se fit des ennemis puissans, non-seulement dans les états-majors du duc, du grand-prieur de Vendôme et du duc de Bourgogne, lors de la campagne de Flandre et de l'expédition de l'île de Cadsand, mais encore auprès des maréchaux de Boufflers, de Montesquiou, et même à Malte, lors du siège de cette île par les Musulmans, en 1714. Folard servit aussi quelque temps en Suède auprès de Charles XII. Après la mort de ce prince, il revint en France, et fut nommé mestre de camp ; c'est en cette qualité qu'il fit la campagne d'Espagne en 1719. La paix lui permit alors de reprendre ses

travaux du cabinet. Aidé de dom Thuillier, car il n'avait pas appris le grec, il publia une traduction de Polybe, à laquelle il avait ajouté des commentaires si démesurément étendus, que l'édition ne contient pas moins de six volumes grand in-4°. Une seconde édition, imprimée en Hollande, se compose même de sept volumes, et cependant à cette époque on ne connaissait pas les deux décades que Schweighauser et Angélo Mai ne devaient découvrir qu'un siècle plus tard, et que nous avons comprises dans le deuxième volume de notre *Bibliothèque historique et militaire*.

L'admiration que Folard avait vouée aux anciens était si exclusive, qu'elle le rendait injuste envers les modernes; il croyait fermement que l'art militaire avait dégénéré depuis les Romains. Il ne craignait pas d'avancer que la baliste, la catapulte, le corbeau à griffes, étaient préférables à toutes les machines, y compris les projectiles de l'artillerie, employés dans les sièges par les ingénieurs des dix-septième et dix-huitième siècles. Ses idées sur l'ordre profond et son système de colonnes étaient chez lui une sorte de monomanie poussée à un tel point, qu'il prétendait les retrouver dans l'histoire militaire des peuples anciens, même chez les Hébreux. Ainsi que nous l'avons dit à la page 355 du cinquième volume, le temps a prononcé sur les polémiques d'ordre profond et d'ordre mince; l'emploi perfectionné de l'artillerie devait terminer la discussion. N'est-il pas aujourd'hui reconnu par les maîtres que les attaques en colonnes serrées par pelotons, par divisions ou par bataillons, sont bien préférables, puisqu'elles offrent l'avantage de pouvoir, au besoin, se déployer à l'instant, et qu'elles permettent, sans porter atteinte à l'économie générale, de changer de front, de direction, et de passer rapidement de l'ordre profond à l'ordre mince, puis de revenir à l'ordre profond? Un écrivain militaire moderne fait remarquer, et cette observation est concluante, que pour apprécier le système de colonnes de Folard à sa juste valeur, il suffit de constater que pas un souverain, pas un général

en Europe n'ont voulu le mettre en pratique. Le grand Frédéric, ce juge irrécusable, dans un volume qui a pour titre : *Esprit de Folard*, et qui parut en 1761, vint encore corroborer de son opinion puissante celle des opposans au système de Folard. Ce prince dit que, parmi les visions de cet illustre militaire, on trouve des diamans; au lieu donc de six volumes in-4°, il donne aux amateurs le quart de l'un de ces volumes. Faisant main-basse sur le système des colonnes, Frédéric n'a conservé que les manœuvres de guerre, des règles de tactique et des exemples remarquables de défenses. On ne doit pas savoir mauvais gré à Folard d'avoir créé un nouveau système de guerre qui n'a pas été adopté; il faut au contraire se féliciter que son ouvrage, tel étendu qu'il soit, ait pu fournir la matière de l'extrait qui suit. Ne serait-il pas à désirer qu'au lieu d'écrire des livres qui ne sont pas toujours nouveaux et intéressans, on s'appliquât à reproduire, en les dégageant des matières inutiles, les bons ouvrages que nous possédons? L'art de la guerre, qui mérite certainement d'être étudié, plus encore qu'aucune autre branche des connaissances humaines, ne compte encore qu'un petit nombre de livres classiques. Frédéric disait que les *Commentaires de César* et que le récit de son expédition dans la Grande-Bretagne ne nous apprennent que ce que nous voyons dans les guerres des pandours, et qu'un général, de nos jours, ne pourrait se servir que de la disposition de sa cavalerie à la journée de Pharsale. Il n'y a rien à profiter de toutes les guerres du temps du Bas-Empire. On voit renaître l'art militaire pendant les troubles de Flandre. Turenne, élève du prince Maurice d'Orange, y apprit cet art négligé pendant plus de huit siècles; ses deux dernières campagnes, écrites par lui-même, et que nous reproduisons dans ce même volume, sont comptées parmi nos meilleurs livres classiques; puis vient Feuquière, surnommé le censeur sévère des généraux de son temps. A la suite de ces ouvrages on doit placer Folard, réduit, ainsi qu'il l'a été, par un grand maître. La science militaire s'acquiert par l'étude; l'expérience la per-

fectionne. Les traités et relations militaires sont si nombreux, qu'un officier ne peut entreprendre de les lire tous; mais s'il en est un qui mérite le suffrage de ceux qui veulent s'instruire, c'est celui que nous présentons à nos lecteurs; il doit être regardé à la fois comme la quintessence de Polybe et des commentaires de Folard sur cet auteur. Cet extrait sera accueilli avec d'autant plus d'empressement, qu'il a été tracé par un monarque considéré à juste titre comme le plus grand capitaine du dix-huitième siècle : nous avons nommé le grand Frédéric.

Tel que soit le jugement que l'on porte sur la solidité et l'application possible des doctrines de Folard, on doit s'accorder à reconnaître qu'il a rendu de grands services à l'art militaire, en provoquant des discussions du sein desquelles a jailli la lumière. On est péniblement affecté de voir cet homme vraiment supérieur, doué d'un esprit sérieux et analytique, terminer sa carrière en s'enrolant dans la milice mystique des convulsionnaires du diacre Pâris. Folard mourut à Avignon, sa patrie, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

(Note des Rédacteurs.)

EXTRAITS

DE

F O L A R D.

De l'habillement et armement des troupes.

Tous les détails de la guerre et même ceux qui paraissent les plus petits sont importans par l'influence qu'ils ont dans les opérations qui conduisent aux grands événemens; l'habillement et armement des troupes entraînent des conséquences d'autant plus considérables qu'elles sont fort étendues et propres à différens détails qui tous réunis produisent un grand effet. L'objet de l'habillement doit être de couvrir le soldat contre les insultes du temps, et les attentions qui accompagnent cet objet doivent être de ne point charger le militaire de vêtemens superflus ni incommodes, et de lui donner un air de propreté, en épargnant cependant la dépense autant que faire se peut. Voici donc comme je pense qu'il faudrait l'habiller; savoir: l'habit à double croisé sur la poitrine, court, sans plis, croisé par derrière, et avec beaucoup d'ampleur par derrière et par-devant, et des agrafes pour retrousser les pans, les manches allongées de trois doigts par dessus la main et faites de façon à pouvoir être repliées en arrière et attachées à trois boutons en forme de paremens, les

poches en long, un collet large de quatre doigts pour pouvoir rabattre autour du visage; la veste courte à deux rangs de boutons, des culottes longues jusqu'au mollet et aisées; un grand chapeau et entre sa doublure et sa calotte une vessie de cochon pour parer les coups de soleil et la pluie; une chemise de bonne toile de ménage non préparée avec deux doigts de manchette de toile blanche et forte, une cravate noire et des guêtres noires ou de toile grise et forte, avec des genouillères de cuir teint de même couleur que les guêtres. La façon des habits pour les officiers devrait être à peu près la même que celle de l'habit de soldat. Quant à l'armement, je renvoie le lecteur au premier tome de l'Art de la guerre de M. le maréchal de Puysegur; sa proposition de donner aux soldats, au lieu d'épées, des couteaux de chasse, me paraît très-sensée. Et si les officiers en place du sponton portaient le fusil, ils pourraient d'autant mieux par leur exemple empêcher le soldat de tirer mal à propos, et ils se conformeraient à la méthode des officiers de grenadiers qui ne saurait être que très-bonne à suivre.

Il est certain que l'usage du sponton

mouvemens qu'on leur fait faire. Or tous les mouvemens de troupes consistent en ce qu'elles sachent faire à droite ou à gauche, former des rangs, garder entre eux les distances nécessaires, les doubler et les dédoubler; ainsi des files, qui doivent toujours être serrées en marchant, et finalement marcher en avant ou de côté, décrire la ligne oblique, et faire le quart de conversion.

Puisque les mouvemens que renferme la science des évolutions dépendent de ceux spécifiés ci-dessus, il s'agit de les assujettir à des règles fixes et permanentes, pour établir des principes qui soient solides et immuables : une fois parvenu à ce degré de perfection dans cette science, la route sera frayée pour parvenir aussi à la rendre consommée; ce qui dépendra uniquement de la découverte qu'on fera des applications desdits principes, suivant toute leur étendue.

Règles pour bien faire marcher une troupe, et garder exactement l'alignement des rangs et des files.

Lorsqu'une troupe marche, elle doit observer avec grande attention les alignemens des rangs et des files; quant à ceux des rangs, pour les garder plus facilement, si c'est droit en avant qu'elle marche, elle doit se régler sur le centre; si c'est par quart de conversion, c'est sur l'homme du côté qui tourne qu'il faut que le côté du pivot règle son pas, observant en même temps de conserver toujours parfaitement droite la ligne du front, qui, eu égard au quart de cercle, doit former un demi-diamètre tournant. A l'égard de l'alignement des files, il faut pour l'observer que chaque soldat se règle bien exactement sur son chef de file, et

qu'il ne le perde jamais de vue en marchant. Il est aussi nécessaire, pour qu'une troupe marche bien, qu'elle suive le même mouvement, et fasse tous les pas égaux, levant chaque pied ensemble. Je ne propose pas de l'affection dans la marche; mais je veux de la précision et de l'uniformité dans le mouvement et dans le temps, sans quoi une troupe seule ne pourra jamais bien marcher, et bien moins encore plusieurs jointes ensemble. Ce manque de précision et d'uniformité, dans le mouvement et dans le temps, sur un front un peu étendu, porte un défaut sensible; de plus, en fait de manœuvres, le nombre de pas tient lieu de compas et d'une échelle géométrique.

Je crois qu'à l'égard des mouvemens de marche les troupes devraient en savoir suivre de trois différentes sortes, qui sont : celui des marches de parade, qui devrait être le plus lent; celui des marches d'armée, qui devrait être combiné avec la marche ordinaire d'un homme qui fait une lieue de chemin en une heure de temps, et celui des manœuvres de guerre qu'elles peuvent être à portée de faire devant l'ennemi, qui devrait être le plus prompt, vu l'avantage qu'il y a de gagner du temps, lorsqu'on est dans le cas de manœuvrer en présence de l'ennemi. Ces trois différens mouvemens devraient être réglés par trois différentes sortes de batteries de tambour; qui marqueraient la marche lente, médiocre ou légère que les troupes auraient à suivre.

Observations sur la distance des rangs.

Cet article mérite une très-grande attention, et influe beaucoup sur la méthode des évolutions en général.

l'objet de la distance entre les rangs est de les empêcher de se confondre en marchant, et de pouvoir les doubler lorsqu'il est nécessaire. La distance de quatre pieds d'un rang à l'autre, jointe à deux pieds que chaque rang occupe, me paraît suffisante pour cet effet; si elle était réduite à quatre pieds, lorsqu'on voudrait faire défiler un bataillon en bataille, on ne serait pas obligé de faire serrer les rangs pour faire le quart de conversion par divisions, et ensuite ouvrir pour se mettre en marche par colonne; on ferait simplement faire le quart de conversion des divisions à rangs ouverts, et on marcherait et se remettrait en bataille de même, c'est-à-dire aussi à rangs ouverts, ce qui se ferait bien plus promptement et avec moins de confusion qu'en suivant la méthode d'aujourd'hui. La règle des distances entre les rangs serait fixe et permanente, et ce ne serait jamais que dans les manœuvres qu'on supposerait être à portée de charger les ennemis qu'on les serrerait, ce qui rendrait les évolutions bien plus simples et plus aisées. Il faut, à mon avis, autant qu'il est possible, retrancher les difficultés inutiles, afin de s'attacher d'autant plus à celles qui sont nécessaires; quant à celle de faire les quarts de conversion à rangs ouverts, elle serait aisée à surmonter pour peu que le soldat fût exercé à bien observer la règle de l'alignement des files, et qu'il pût faire le pas oblique.

Le point de mesure qu'il faudrait donner au soldat, pour la distance des rangs, serait de laisser entre lui et son chef de file celle qui serait nécessaire pour que deux hommes puissent la remplir en faisant chacun un pas, ce qui reviendrait au même que les quatre pieds, ou deux pas de distance.

Observations sur le doublement des rangs et des files.

Il y a beaucoup de façons différentes de doubler les rangs ou les files: c'est un exercice très-utile pour former les troupes: il leur apprend à savoir se rompre et se reformer, à être attentives au commandement, et donne la facilité à un corps de troupes de prendre promptement plusieurs formes différentes. On peut doubler les rangs par pelotons ou divisions, sur le centre ou vers les flancs, par files de droite ou de gauche, et de plusieurs autres façons; de même qu'on double les rangs, on double aussi les files en se reformant. Toutes ces différentes façons doivent être rapportées aux différentes circonstances où l'on peut se trouver, et peuvent être regardées comme des mouvemens composés.

La science des évolutions, fondée sur des principes simples et permanens, pourra devenir consommée, en partant de ces mêmes principes pour parvenir à la découverte de toutes les différentes manœuvres que peuvent faire les troupes, par les différentes applications desdits principes ou mouvemens simples, observant toujours que les meilleurs mouvemens composés sont ceux qui sont les plus prompts et les moins compliqués, et que les véritables manœuvres de guerre qu'on peut faire faire à des bataillons, dans leurs exercices particuliers, sont celles qui se rapportent aux mouvemens d'une armée entière, et qui supposent un ennemi en tête. Quant à la confusion, elle ne pourra pas avoir lieu, si l'on ne s'écarte desdits principes, et que les troupes y soient bien exercées. Je ne parle que de la confusion dans l'exécution; car à l'égard de celle qui pour-

rait naître du mélange des pelotons ou autres subdivisions des troupes, elle dépend de leur ordre et de leur distribution, qui ne peuvent être sujets à des règles fixes, et qui demandent une combinaison particulière.

Comment il faudrait disposer un bataillon en marche pour pouvoir se mettre en bataille sur quatre de hauteur par un à droite ou un à gauche.

Tout le secret de cette manœuvre consiste à faire défiler un bataillon sur douze hommes de front, dont chaque rang occupera quatre pieds de distance. Lorsqu'on voudra le mettre en bataille, on lui fera faire un à droite ou un à gauche, ensuite de quoi les huit derniers rangs doubleront les files des quatre premiers, et occuperont les distances des quatre pieds ci-dessus, lesquelles se trouveront entre chaque file; au lieu qu'avant d'avoir fait à droite ou à gauche, elles se trouvaient entre chaque rang, moyennant quoi le bataillon sera formé en bataille à rangs et files serrés, faisant tête où il présentait auparavant un de ses flancs; cela fait, si on voulait lui faire faire face en bataille du même côté où il faisait face étant en colonne, il n'aurait qu'à faire un quart de conversion sur sa droite, ou sur sa gauche, ou sur son centre.

Si l'on faisait marcher une colonne d'armée sur vingt-quatre hommes de front, on pourrait, en la partageant par le centre, doubler les huit derniers rangs de chaque manche de droite et de gauche dans les quatre premiers, ainsi qu'il est dit ci-dessus, moyennant quoi ces deux manches de la colonne se trouveraient en ordre de bataille sur deux lignes, soit sur sa droite ou sur sa gauche; et pour leur faire faire face en

bataille à l'un des deux côtés où elles présentaient la tête ou la queue, étant en colonnes, il faudrait les faire serrer l'une sur l'autre, leur faire, par un à droite ou un à gauche, former une seule colonne sur huit hommes de front à rangs et files serrés, et ensuite leur faire prendre l'ordre de bataille par un quart de conversion de droite et de gauche.

Pour faire ce dernier mouvement, et prévenir le vide de trente-deux pieds au centre, il faudrait avoir eu la précaution de commander aux quatre premiers rangs de chaque manche de ne bouger (1). Cette façon de se mettre en bataille est très-simple et très-courte; elle donne en même temps la facilité de recevoir l'ennemi de tel côté qu'il se présente pour vous attaquer. La règle la plus essentielle, pour la bien exécuter, est d'observer exactement la distance nécessaire entre les rangs, pour que deux hommes puissent se placer l'un devant l'autre, en faisant chacun un pas en avant, ce qui est un point de mesure pour le soldat qu'il peut aisément retenir.

Un très-grand inconvénient, qui se rencontre dans la tactique d'à présent, est, lorsqu'on veut mettre en marche une ligne d'armée par un quart de conversion des divisions, qu'elle ne peut commencer à marcher toute en même temps.

Si l'on voulait mettre une ligne d'armée en marche par un à droite ou un à gauche, les rangs se trouveraient sans distance, et les soldats marcheraient difficilement.

En la faisant marcher sur douze de front, si les distances des rangs étaient réduites à quatre pieds, on pourrait

(1) Le vide de trente-deux pieds se trouverait à raison de deux pieds par homme, et à raison de trois pieds, il serait de quarante-huit pieds.

mettre tous les bataillons en marche en même temps par un quart de conversion des divisions à rangs ouverts, et les remettre en bataille par un à droite ou un à gauche, de la façon marquée ci-dessus, qui serait beaucoup moins sujette à confusion, plus prompte et plus aisée à être exécutée, que celle de remettre les bataillons en bataille par quart de conversion des divisions (1).

Problème militaire sur la façon dont il faudrait former le bataillon en bataille.

Toutes les actions des troupes ne pouvant avoir qu'un seul des deux objets, soit de détruire l'ennemi par le feu, ou bien de l'enfoncer et de le battre par l'arme blanche, ces deux objets demandent une très-grande distinction dans la disposition des troupes; il s'agit d'examiner chacun en détail. Quant à celui de détruire par le feu, la disposition de troupes la plus avantageuse est celle des trois rangs. Je crois que personne n'en doute, et par conséquent je regarde comme inutile de rapporter toutes les raisons qui démontrent la vérité de ce système. A l'égard de l'objet d'enfoncer son ennemi et de le détruire par l'arme blanche, il est certain que l'ordre de troupes le plus avantageux est celui qui les tient le plus rassemblées, et qui leur donne le plus de poids, le plus de choc et le plus d'impulsion. Il est donc aisé de juger que l'ordre de la colonne, en pareil cas, est préférable à tous; mais au défaut de cet ordre, c'est celui qui

en approche le plus qui est le meilleur. Des bataillons, formés sur quatre rangs, ne valent guère mieux pour cet objet que ceux sur trois rangs; le quatrième rang ne donne pas assez de profondeur pour empêcher le flottement, et opposer un corps solide; moyennant quoi il ne remplit ni l'objet du feu ni celui de l'impulsion ou de la résistance, et par conséquent peut être regardé comme inutile; c'est pourquoi je propose de former les bataillons sur trois rangs, et de faire du quatrième rang deux réserves, qui se rangeront également sur trois rangs. Voici quels sont les objets de cette disposition :

Dans le cas où il faudrait détruire l'ennemi par le feu, ces deux réserves fermeraient les flancs des deux bataillons, et rendaient son front d'autant plus étendu. S'il s'agissait d'enfoncer les ennemis ou de résister à leur choc, le bataillon doublerait ses rangs, et se trouverait sur six de hauteur; les réserves fermeraient la queue du bataillon, ou bien formeraient de petites colonnes pour en protéger les flancs; en un mot, elles seraient employées à l'usage qui conviendrait le mieux aux circonstances, soit pour étendre le front, augmenter la profondeur, ou protéger quelque partie du bataillon la plus exposée. Le grand secret de la science des évolutions consiste à savoir se ménager, dans la disposition de ses troupes, des ressources promptes et aisées pour opposer à l'ennemi dans toutes les circonstances qui peuvent se présenter à la guerre, sans qu'il en puisse naître la moindre confusion.

Il me reste, concernant les évolutions ou motions militaires, à faire observer que c'est de l'ordre de bataille ordinaire et de celui de la colonne que doivent émaner toutes les autres diffé-

(1) En faisant faire le quart de conversion des divisions à rangs ouverts de quatre pieds de distance, on pourrait même, sur neuf de front, mettre en marche en même temps toute une ligne d'armée qui se trouverait rangée en bataille sur quatre de hauteur.

rentes formes que peuvent prendre des corps de troupes, et que ces deux ordres doivent, dans toutes les compositions de nos mouvemens, toujours être regardés comme les seuls qui donnent de la force et de la consistance à notre système de tactique. Toute manœuvre de guerre qui s'écarte de ce point fixe, et qui nous met dans l'impossibilité de reprendre en face de l'ennemi, et lorsqu'il nous convient, l'ordre de bataille ou celui de la colonne indistinctement, est toujours défectueuse et mauvaise, parce qu'elle nous tient frustrés des ressources les plus essentielles dans l'action; d'où il s'ensuit que la façon de former les bataillons en bataille, ainsi que celle de les former en colonnes, demandent une attention infinie, étant les deux ordres de troupes qui doivent servir de base et de fondement à toutes les autres évolutions, et dont l'aisance de manœuvrer doit tirer son principe.

De l'ordre de la colonne.

L'ordre de la colonne est sans contredit préférable à tous, lorsqu'il s'agit de résister à la cavalerie en plaine, d'aborder l'ennemi, de l'enfoncer et le détruire par l'arme blanche, d'emporter un retranchement, d'attaquer un poste, ou enfin d'entreprendre une action brusque et vive; c'est l'ordre qui se soutient le mieux dans la marche, et le plus prompt à cheminer qui a le plus de poids et d'impulsion, et qui tient le mieux les forces réunies.

La colonne doit avoir les deux tiers d'étendue de front sur l'étendue totale de sa profondeur, doit être à rangs et files serrés, et avoir de bonnes réserves qui puissent être portées partout où le besoin l'exige, et être détachées

de la colonne, sans diminuer de la force de son ordre.

La disposition de troupes, dans l'ordre de la colonne, doit être faite de façon à pouvoir donner toutes les formes différentes auxdites troupes, sans qu'il en résulte de confusion, c'est-à-dire il faut qu'on puisse la partager en plusieurs parties, se mettre en bataille, la rompre et la reformer, se mouvoir dans tous les sens et changer de manœuvres, sans que les divisions ou pelotons se confondent, et sans tomber dans le désordre; il faut aussi que tous ces changemens de manœuvres soient prompts, et puissent être exécutés en présence de l'ennemi, et qu'ils soient toujours soutenus et protégés.

La colonne ne doit être formée que d'un bataillon ou tout au plus de deux, sauf lorsque les circonstances ou le terrain l'exigent, d'en mettre plusieurs à la queue les unes des autres, afin de pouvoir les développer plus aisément, et porter ses forces partout où on le juge à propos.

Lorsque, dans des attaques, les colonnes se trouvent exposées au feu de l'ennemi, elles doivent être soutenues par des bataillons en bataille, qui opposent leur feu à celui de l'ennemi, afin d'empêcher qu'elles ne perdent trop de monde avant de pouvoir l'aborder; on peut aussi laisser un petit intervalle entre les deux files du centre des colonnes, afin de pouvoir y faire passer les blessés, de la tête à la queue.

Lorsqu'une colonne, qui n'est point soutenue par des bataillons en bataille, est attaquée, soit par sa tête ou par ses faces, ou que, se trouvant environnée, elle est obligée de faire front de tous côtés et de tirer de pied ferme, quoiqu'il lui soit aisé de percer tout et

d'aller son chemin, si cependant on veut la faire tirer, on doit le faire faire par rangs, en commençant par le centre, les autres rangs faisant genou à terre, ainsi de rang en rang, ou de deux rangs en deux rangs, jusqu'aux deux premiers de chaque aile, supposé qu'on n'eût pas à craindre une attaque brusque; car en ce cas ces deux rangs doivent conserver leur feu. Comme il se peut trouver des maladroits qui pourraient tirer trop bas, ou casser la tête à ceux qui sont devant eux genou à terre, il faut qu'ils se baissent le nez presque contre terre.

Quant à la façon dont je crois qu'on pourrait former la colonne pour pouvoir la déployer aisément, et lui faire prendre promptement et sans confusion toutes les différentes formes qu'il est possible de donner à un corps de troupes, elle est déduite dans l'instruction que je donnai, l'année 1731, à MM. les officiers du régiment d'Alsace, pour lors en garnison à Metz, laquelle, après une simple et courte épreuve faite au quartier, ils exécutèrent en présence de M. le maréchal de Belle-Isle. Voici mot à mot comme elle était dressée :

INSTRUCTION POUR FORMER LA COLONNE.

ORDRE DE BATAILLE.

Première manœuvre.

On suppose un bataillon partagé en huit pelotons, une compagnie de grenadiers et un piquet.

Le premier et huitième pelotons doivent être partagés en demi-pelotons.

Le premier peloton doit être au centre de dix-huit hommes de front et trois de profondeur.

Le second peloton occupera la droite du centre, le troisième la gauche; le quatrième sera à la droite du second,

le cinquième à la gauche du troisième, le sixième à la droite du quatrième, le septième à la gauche du cinquième. Tous ces pelotons, depuis le second jusqu'au septième, seront sur trois rangs de hauteur, et leur étendue de front doit être au moins de quinze hommes; pour bien faire, elle devrait être de vingt-quatre.

Le huitième peloton formera la réserve, et sera partagé en deux demi-pelotons, chacun de neuf hommes de front, sur trois de hauteur.

Les deux demi-pelotons de la réserve seront placés l'un à la droite du bataillon, l'autre à la gauche; les grenadiers formeront la droite du bataillon, le piquet en fermera la gauche.

FAÇON DE FORMER LA COLONNE, APRÈS AVOIR RANGÉ LE BATAILLON EN BATAILLE DANS L'ORDRE CI-DESSUS.

Seconde manœuvre.

Le premier peloton ne bougera, le reste du bataillon fera vers le centre demi-tour à droite et à gauche; le sixième et le septième pelotons viendront se former, par un quart de conversion, derrière les six files du centre du premier peloton; le quatrième et le cinquième en feront autant; le deuxième et le troisième de même; ensuite de quoi ils se remettront tous ensemble par un à droite et un à gauche; les deux-demi pelotons de la réserve, ainsi que les grenadiers et le piquet, feront leur quart de conversion, et marcheront avec le sixième et le septième pelotons, jusqu'à ce qu'ils soient presque à hauteur de la colonne; ensuite de quoi ils feront un quart de conversion de droite et de gauche, tournant le dos contre la colonne. Ils se remettront par un demi-tour à droite et à gauche, et garderont leurs neuf pas de distance entre la colonne. La ré-

serve se tiendra en file droite derrière la colonne.

Troisième manœuvre.

La troupe, ainsi rangée en colonnes, se mettra en bataille sur trois de hauteur; pour cet effet on dira : *Que les trois premiers rangs ne bougent; par un à droite et à gauche, vers vos flancs faites face; marche.* Les deuxième et troisième pelotons feront un quart de conversion de droite et de gauche pour se mettre en bataille à la droite et à la gauche du premier peloton; les quatrième et cinquième pelotons passeront derrière le deuxième et le troisième pour se mettre également en bataille à leur droite et à leur gauche; les sixième et septième pelotons en feront de même. Lorsque ces deux derniers pelotons passeront devant les grenadiers et le piquet, ceux-ci, qui n'avaient point bougé, se joindront à eux par un quart de conversion de droite et de gauche, pour aller se mettre en bataille en même temps qu'eux; la réserve, qui n'aura également pas bougé, s'avancera vers le centre du bataillon à neuf pas de distance.

Quatrième manœuvre.

Le bataillon en bataille se reformera en colonne pour cet effet.

Les pelotons qui auront marché feront vers le centre demi-tour à droite et à gauche; la réserve retournera à son premier terrain. Les sixième et septième pelotons, qui occupaient l'aile du bataillon en bataille, marcheront les premiers pour faire un quart de conversion, et se reformer dans l'ordre qu'ils avaient auparavant au centre de la colonne; lorsqu'ils auront passé derrière les pelotons de leur droite et de leur gauche, ceux-ci les suivront; ainsi des autres. La compagnie des grena-

diers et le piquet, qui doivent avoir fait leur quart de conversion avec les deux pelotons des ailes du bataillon, doivent aussi avoir repris leur terrain à côté de la réserve, en même temps que lesdits pelotons auront repris le leur au centre de la colonne.

Afin de bien faire cette manœuvre, il faut que MM. les officiers qui conduiront la réserve comptent les pas qu'ils feront en serrant contre le bataillon, afin qu'ils sachent combien ils en doivent faire au retour pour reprendre leur place. Il faut aussi nécessairement qu'il y ait un officier aux premier et dernier rangs de chaque troupe.

Si cette manœuvre se faisait devant et à une petite portée de l'ennemi, il faudrait, afin de l'écarter, avant de faire faire à chaque peloton demi-tour à droite et à gauche vers le centre, le faire tirer par rangs, demi-pelotons ou quarts de pelotons, et la compagnie de grenadiers, ainsi que le piquet, au lieu de tourner avec le sixième et le septième pelotons, serreraient contre le centre, pour protéger chaque peloton dans sa retraite, jusqu'à ce que la colonne fût formée; après quoi ces deux troupes iraient prendre leur poste à côté de la réserve.

La colonne ainsi reformée, il s'agira de la faire marcher en avant, et de détacher de chacun de ses côtés trois pelotons pour aller prendre les ennemis en flanc; pour cet effet on dira : *Que les trois premiers rangs ne bougent. A droite et à gauche vers vos flancs faites face; marche.* Ceux qui auront fait à droite et à gauche marcheront droit devant eux. La compagnie de grenadiers, ainsi que le piquet, après les avoir laissés passer, viendront se placer aux deux flancs du premier peloton; la réserve s'avancera derrière les

trois rangs dudit peloton, à neuf pas de distance.

Sixième manœuvre.

Pour reformer la colonne, on fera faire demi-tour à droite aux six pelotons qui auront marché, ainsi qu'à la réserve; celle-ci pressera un peu son pas pour aller reprendre son poste. Les grenadiers et le piquet avanceront deux pas, afin d'égaliser leur dernier rang avec celui du premier peloton, et attendront que les six autres pelotons aient passé derrière eux pour reformer la colonne; après quoi la colonne marchera en avant, et eux ne bougeront jusqu'à ce qu'ils se trouvent rejoints par la réserve, ou si le terrain ne permet pas d'avancer la colonne, on fera marcher les grenadiers et le piquet pour reprendre leurs postes.

Septième manœuvre.

La colonne ainsi reformée, la réserve serrera contre la queue de la colonne; les grenadiers et le piquet feront à droite et à gauche pour se joindre, et après s'être unis, ils serreront aussi contre la colonne; ensuite de quoi on dira : *Par demi-bataillon, tous ensemble de droite et de gauche vers vos flancs faites face; marche.*

La colonne entière se partagera et formera deux colonnes; elle se remettra par un demi-tour à droite et à gauche, ainsi qu'elle s'était rompue.

Huitième manœuvre.

On mettra le bataillon en bataille sur trois de hauteur, en faisant marcher les pelotons de la colonne les uns après les autres, ainsi qu'il est dit ci-devant. Les demi-pelotons de la réserve, ainsi que les grenadiers et le piquet, ne bougeront que lorsque tou-

tes les sections ou pelotons les auront dépassés; ensuite de quoi chaque demi-peloton de la réserve se mettra en marche par un quart de conversion de droite et de gauche, pour aller se former en bataille aux deux flancs du bataillon. Les grenadiers et le piquet suivront le même ordre de marche que les demi-pelotons de la réserve. Le bataillon, ainsi mis en bataille, défilera par sa droite ou par sa gauche, ainsi qu'on le jugera à propos, pour s'en retourner à son quartier.

J'aurais pu proposer encore beaucoup d'autres façons de déblayer la colonne; mais j'ai cru que, pour une première épreuve, celles-ci étaient plus que suffisantes. Peut-être même sont-elles en trop grand nombre pour pouvoir, dès une première fois, les exécuter toutes dans une matinée; en ce cas-là, il n'y aura qu'à en retrancher ce qu'on jugera à propos.

La figure 1 de la planche I, qui représente la colonne formée par la seconde manœuvre proposée dans l'itinéraire ci-dessus, suppose un bataillon de six cent quarante hommes; nos bataillons sont réduits au-dessous de ce nombre. D'ailleurs en campagne, il n'est pas possible qu'ils soient toujours complets; quelquefois même ils se trouvent très-faibles, c'est pourquoi il est nécessaire de faire voir que ce système de colonne que je donne, bien loin d'être assujéti à un nombre fixe d'hommes, fournit également des ressources à proportion des forces qu'on est en état d'y employer. Je crois pouvoir avancer qu'il peut être regardé comme un canevas qui se prête aux circonstances, et sur lequel un militaire entendu peut, selon les occasions, exercer son intelligence.

Pour en donner un exemple, je suppose un bataillon de trois cent quatre-

vingt-huit fantassins, dont on veuille former une colonne pour attaquer, et qu'en même temps on veuille avoir des intervalles au centre et entre les sections, assez considérables pour pouvoir y passer les blessés, et y placer les drapeaux et les tambours.

Ce bataillon en bataille formant huit pelotons, dont chacun serait sur douze hommes de front et trois de hauteur, et les grenadiers étant placés à la droite, le piquet à la gauche du bataillon, voilà comme j'en formerais ma colonne : je partagerais mes pelotons en demi-pelotons ; les deux du centre doubleraient les files de leur dernier rang dans leurs deux premiers rangs ; les deux demi-pelotons, fermant les ailes du bataillon, seraient destinés à former la réserve ; les autres demi-pelotons, se joignant par deux, viendraient se former derrière les deux demi-pelotons du centre, de la même façon qu'il est dit dans l'itinéraire ; les grenadiers, le piquet et la réserve serreraient sur le centre, et protégeraient ma manœuvre. Au moment que les deux demi-pelotons de droite et de gauche de celles du centre feraient leur quart de conversion, pour achever de former la colonne, les grenadiers se porteraient légèrement en avant pour en prendre la tête, et doubleraient les files de leur troisième rang dans leurs premier et second rangs ; le piquet et la réserve attendraient de pied ferme que la colonne les eût passés, et par le pas oblique viendraient en fermer la queue, doublant également leurs files comme les grenadiers ; ensuite de quoi les deux sections de files qui formeraient la droite et la gauche de la colonne, s'aligneraient par le pas de côté sur les trois files de droite et de gauche des grenadiers ; les quatre sections du centre s'aligneraient également sur

leurs chefs de files de droite et de gauche, observant de laisser une file d'intervalle entre chaque section, et trois files d'intervalle au centre de la colonne.

Ce système de colonne n'est subordonné à aucun nombre fixe d'hommes dans les pelotons ; supposé même que le bataillon fût très-faible, on pourrait la former sur deux files par sections, et mettre les grenadiers, de même que le piquet, sur trois de hauteur.

S'il se trouvait quelques hommes dans un peloton de plus que dans les autres, ils pourraient occuper les intervalles des sections, sans rien déranger à l'ordre général de la colonne.

On conçoit aisément que ce système de colonne n'est pas non plus assujéti à un nombre fixe de pelotons ; car dans le cas où le bataillon ne serait composé que de six pelotons, non compris les grenadiers et le piquet, on formerait la tête de la colonne des deux demi-pelotons du centre ; les deux demi-pelotons des ailes seraient également destinés à former la réserve, et pour lors chaque demi-peloton, qui serait à la droite et à la gauche de ceux des ailes, viendrait se placer derrière les files de ceux du centre, sans se joindre par deux, mais faisant chacun leur manœuvre dans l'ordre expliqué ci-devant, auquel les grenadiers et le piquet se conformeraient également.

Enfin c'est au commandant à choisir la forme de manœuvre la plus propre à son objet, et qui en même temps convient aux forces qu'il peut employer. En partant toujours du même système de formation de colonne que je propose, il trouvera la facilité d'être protégé dans sa manœuvre, de former

à son choix sa colonne pleine, ou avec des intervalles et des réserves, d'en détacher des parties, de reprendre l'ordre de bataille, sans être obligé de prêter le flanc, et enfin de développer les parties de son bataillon de telle façon qu'il jugera lui être la plus avantageuse

J'observerai que lorsque j'ai dit que la colonne devait avoir deux tiers d'étendue de front sur l'étendue totale de sa profondeur, j'ai supposé un bataillon assez en force pour pouvoir la former à son choix ; mais je n'ai pas prétendu donner cette règle comme étant indispensable à suivre ; elle a pour motif l'objet de l'impulsion, qui peut être remplie par la seule valeur de la troupe. Celui d'empêcher le flottement, quoi qu'il soit des plus essentiels, et que souvent il ne dépende point de la bonté de la troupe de le réparer, n'exige cependant pas absolument une profondeur aussi considérable ; dix hommes de profondeur, on cas que la troupe fût très-faible, suffisent également. C'est pourquoi, lorsque la faiblesse de la troupe l'exige, je pense qu'on doit plutôt retrancher de la profondeur de la colonne, que de diminuer de son front, qui, s'il était trop rétréci, paraîtrait n'avoir nulle consistance, et perdrait l'avantage de la bonne contenance et d'un ordre imposant ; avantage d'autant plus important à conserver, qu'il entraîne presque toujours l'heureux succès des actions de guerre.

Maximes et pensées diverses sur la guerre.

Tout est grand à la guerre ; les fautes et les belles actions ; quelque petites et peu importantes qu'elles paraissent, elles influent à de plus illus-

tres. Les unes comme les autres portent leurs instructions avec elles, et produisent l'enchaînement des événemens qui se succèdent.

On doit toujours agir au contraire de ce que l'ennemi peut souhaiter ; ne point faire les démarches qu'il voudrait qu'on fît, et ne jamais manquer à celles qu'il pourrait désirer qu'on ne fît pas.

Il faut que la prudence, les mesures et les précautions soient la règle de nos desseins, et lorsqu'on a fait ce qui dépend de ces trois choses et qu'on est battu, on plaint notre infortune. Quand la victoire se refuse à la vertu prudente et courageuse, on nous croit seulement malheureux, et dans ce cas le vaincu n'est guère moins louable que le victorieux.

La victoire, qui s'acquiert par la force et la supériorité du nombre, est ordinairement l'ouvrage du soldat plutôt que celui du général ; mais celle qu'on remporte par la ruse et par l'adresse, est uniquement due à celui-ci.

Toute entreprise ou affaire salutaire et avantageuse à la guerre, qui peut être exécutée sur-le-champ, ne doit jamais être remise au lendemain.

La meilleure disposition d'une armée, dit Végèce, n'est pas tant celle qui nous met en état de battre l'ennemi, que celle qui l'affame et le ruine à la longue.

Les esprits vains, qui n'ont que la force et l'expérience sans le courage, manquent ordinairement de prudence, et sont indociles et présomptueux, défauts d'autant plus dangereux, que la présomption engage à des desseins téméraires ou précipités, et l'indocilité empêche de les abandonner.

Toute entreprise doit être préméditée, réfléchie et préparée ; les accidens

imprévus et inattendus rarement sont sans remède, et le plus souvent, lorsque l'on ne les emploie, c'est que l'étonnement qu'ils causent surprend l'usage des facultés de l'esprit et du raisonnement. Les circonstances qui sont sans remède imposent des partis de désespoir, qui conduisent à des ressources infinies, lorsqu'ils sont bien conduits.

Les forces qu'on a ne peuvent opérer qu'en conséquence de l'usage qu'on en fait, et c'est de ce même usage qu'elles tirent tout leur mérite, ce qui prouve la nécessité d'une bonne disposition.

Il n'y a que les maux qu'on ne peut éviter qui portent avec eux leur excuse : entre deux maux qui se présentent, on doit choisir le moindre, lorsqu'on ne peut éviter les deux.

Toute bonne délibération à la guerre dépend d'une juste combinaison des circonstances présentes, et de celles qui peuvent succéder aux différens partis qu'on peut prendre. La considération du présent, dénouée de celle de l'avenir, est un guide qui ne peut mener loin, et avec lequel on trébuche bien vite.

Il faut connaître l'ennemi avant de s'engager dans une entreprise importante et décisive. Lorsqu'on s'accoutume à le voir, la hardiesse augmente à mesure que l'idée que nous en avons diminue, et souvent il paraît plus redoutable dans l'éloignement qu'il ne l'est de près.

C'est une imprudence d'entreprendre des choses douteuses, lorsqu'on peut attendre du temps et de l'occasion, ou qu'on est en état, par des mouvemens bien concertés, d'obliger son ennemi d'abandonner un terrain avantageux par sa situation, ou favorable à l'arme sur laquelle il se confie

le plus. Ce n'est que lorsque le retardement peut augmenter le mal et les difficultés, qu'on doit se déterminer promptement à prendre un parti décisif, et pour lors on doit réparer, autant que possible est, la faiblesse d'une arme par le secours de l'autre.

Les grands capitaines, qui n'agissent que sur de grandes pensées dont les projets et les marches sont bien concertés et résultent d'un profond dessein, ne peuvent manquer de réussir dans tout ce qu'ils entreprennent, surtout lorsqu'ils cachent leur vrai but, en prenant des routes qui lui paraissent tout opposées.

Celui qui entreprend à la guerre, par des vues considérables, a un grand avantage sur l'ennemi qui se défend : car s'il prend bien ses mesures, il faut qu'on le devine, et le plus grand mal qui puisse lui arriver est celui d'échouer, au lieu que celui qui se défend risque, s'il ne réussit pas, de perdre de grands avantages.

Un général habile devine ce que son antagoniste peut entreprendre contre lui, par la connaissance qu'il a de ce qu'il devrait faire, ce qui le met en état d'aller au-devant de ses desseins, et de les rompre.

L'art de la guerre est assujéti aux règles mécaniques, géométriques ou physiques, et tout système de cet art qui se trouve contrarié par les principes évidens d'une seule de ces trois sciences, est nécessairement illusoire et défectueux.

Maximes pour régler l'état de la guerre, et former de bons projets de campagne.

Un général doit régler, établir et concerter par avance et dans le cabinet les mesures et moyens d'agir en campagne, relativement à la quantité et

qualité des forces de l'ennemi, à la situation du pays, et au projet qui fait l'objet de la guerre, et qui le plus souvent dépend de la victoire.

Un général de tête perce loin dans l'avenir ; il prévoit, et peut prophétiser les événemens futurs. Si j'occupe ce poste, l'ennemi fera cela ; si je l'abandonne ensuite, il arrivera telle chose. Tel mouvement sera pris pour un piège, on s'en défiera ; il sera suivi de tel autre qui en sera véritablement un, et où l'on tombera. J'occuperai un tel poste ; je serai mine de m'y défendre, et je l'abandonnerai tout d'un coup : l'ennemi me suivra, je l'arrêterai à un autre. Pour l'engager de plus en plus, je lui abandonnerai un grand pays, afin de l'éloigner de ses vivres, et de lui faire paraître de la crainte par de fausses retraites et des mouvemens irréguliers, plus dangereux que ceux que je devrais faire selon les règles de la guerre, et contraires au dessein que j'aurai pour l'éloigner des soupçons qu'il pourrait prendre, si j'allais par des voies plus directes. L'ennemi, qui s'aperçoit de toutes ces rétrogradations, attribue ordinairement à la crainte ce qui n'est que l'effet d'un dessein très-profond. Il hasarde de plus en plus, se tient moins sur ses gardes, et ne peut s'imaginer que l'ennemi ait seulement la pensée d'entreprendre sur lui. De là naissent les occasions qui entraînent sa défaite. Cette sorte de guerre est très-savante, et exige une connaissance parfaite du pays, ainsi que du génie du général qu'on a en tête. Elle est le plus praticable dans les pays de montagnes, ou dans ceux qui sont fort couverts et coupés.

Ce n'est qu'après avoir réglé l'état de la guerre qu'on peut former le projet de campagne. L'état de la guerre ne peut être réglé que conformément aux

moyens que vous pouvez opposer à ceux de l'ennemi, et conséquemment à la situation du pays où vous devez faire la guerre. La première considération détermine à la défensive ou à l'offensive ; la seconde vous prescrit la qualité des moyens qui sont nécessaires, et en même temps aussi l'étendue de front que vous devez embrasser, avec les forces que vous avez, soit pour attaquer ou défendre un pays. Votre principal objet doit toujours être d'avoir vos flancs couverts et vos derrières bien assurés. D'ailleurs toutes les connaissances de la guerre contribuent à savoir former un bon projet de campagne ; c'est une des parties des plus essentielles du général, et c'est un grand acheminement pour faire de la bonne besogne, lorsqu'on agit d'après un plan solide, bien combiné et avantageux, ce qui à la guerre peut être regardé comme la base de l'édifice. Les occasions heureuses, qui se présentent fortuitement, sont de purs accidens, et le plan qu'on s'est formé ne doit pas empêcher un bon général de les mettre à profit, ou d'en former un nouveau qui se rapporte aux circonstances ; mais il doit surtout porter son attention sur les places fortes ou lieux retranchés et bien assurés, qui pourront servir de places d'armes, et y établir ses magasins de vivres et de munitions de guerre de toute espèce, dont l'attirail continué à la suite d'une armée la rendrait pesante, et peu propre aux expéditions promptes et subites. Les grandes rivières méritent aussi beaucoup de considération dans les projets de campagne, à cause de la facilité qu'elles peuvent procurer pour les convois, et de tous les avantages qu'on en peut tirer pour les campemens, postes, actions, et autres opérations de guerre.

De la guerre défensive.

On adopte ordinairement le parti de la défensive lorsque l'ennemi, infiniment supérieur par ses forces, est en état d'entreprendre sur nous, et qu'on se croit trop faible pour porter ses vues au delà; c'est donc pour lors un parti forcé qu'on a pris, auquel par conséquent on ne doit s'en tenir qu'autant que l'impossibilité de changer l'état de la guerre existe.

Céder toujours le terrain, pour éviter un engagement, ce n'est pas entendre la guerre. Couvrir un certain pays, qu'il nous est important de conserver, et abandonner l'autre, qui nous l'est moins, et qui réduit l'ennemi à fort peu de chose, c'est beaucoup contre des forces devant lesquelles tout autre n'oserait se montrer; mais un grand capitaine ira plus loin : il se conserve tout, il garde ses places; il empêche que l'ennemi n'attente sur aucune, et le tient perpétuellement en cervelle et sur une ligne de frontière toujours parallèle, sans qu'il puisse en outre-passer les bornes, et s'ouvrir un passage dans le pays. Si l'ennemi court et longe sa parallèle, il faut qu'il se mette en état de couvrir et longer aussi la sienne, de lui faire face, et d'arriver aux autres postes fort peu avant son ennemi, qui pourrait bien lui donner le change par une contre-marche. Il faut une vigilance extraordinaire et une connaissance parfaite du pays que l'on défend pour en empêcher l'entrée, et disputer le terrain contre un ennemi plus fort, qui n'a garde de perdre aucun temps.

Il s'agit d'occuper des postes avantageux; on ne les rencontre pas toujours dans les pays ouverts et coupés, mais on les trouve dans ceux de mon-

agnes. Dans toutes ces sortes de guerres, comme presque dans toutes les autres, la pelle et la pioche sont la ressource des faibles ou de ceux qui ne veulent rien hasarder; l'on se retranche, et l'on se met en état de n'avoir rien à craindre d'un coup de main; on saisit les occasions qui se présentent, de changer la défensive craintive qu'on a tenue en apparence pour endormir l'ennemi, en une offensive audacieuse et ouverte, quitte ensuite de revenir à l'autre, si le succès n'a pas répondu à nos desseins.

Un général, qui a en tête un ennemi qui l'arrête dans ses desseins, doit en tenter de nouveaux, et même de ceux qui paraissent insurmontables, parce qu'en agissant on trouve des expédients qui demeureraient toujours inconnus, si l'on restait sans rien tenter et sans rien faire; on doit, autant qu'on peut, faire naître les occasions. L'avantage du poste d'une armée sur l'autre, quoique toutes les deux soient égales en nombre de troupes, fait une très-grande disproportion; il est aussi hors de doute qu'un général très-supérieur en troupes à son ennemi et malhabile, est plus faible que l'autre qui lui opposera de l'expérience et de l'habileté.

Que l'ennemi soit engagé dans un siège, on le tourne et l'investit de toutes parts par une armée qui se forme, qui se rompt et se partage en plusieurs corps qui voltigent deçà delà autour de son camp, et le tiennent en de perpétuelles inquiétudes, tantôt le jour, et le plus souvent la nuit, qui est le plus commode.

Par cette façon de guerre on jette bientôt la famine dans un camp, les fourrages deviennent très-difficiles et très-dangereux; si l'on y va, ce n'est plus qu'en corps d'armée. L'ennemi

disparaît alors, se réunit là où vous fourragez, pour tomber avec tout ce qu'il a de troupes sur vos escortes, ou pour vous combattre en partie ou séparé en plusieurs corps, pour percer votre chaîne ou pour couper la file de vos fourrageurs; et lors même qu'il vous occupe dans ces endroits éloignés de votre siège, où il vous sait faible et dégarni, il détachera promptement ou embarquera des troupes qui s'approcheront de vos lignes, et se gliseront par les endroits les moins fortifiés et les moins gardés, et souvent par le plus fort, qui se trouvera d'autant plus faible qu'on s'y sera dégarni, sur l'opinion ordinaire qu'on n'oserait tenter de ce côté-là sans témérité et sans imprudence.

On empêche les convois d'arriver; pour cet effet, lorsqu'il y en a en campagne, on envoie des détachemens en embuscade; on tâche de les surprendre et de les dissiper, ou bien on va au-devant d'eux avec toutes les forces et beaucoup de diligence; on campe sur le chemin dans le poste le plus avantageux. Si l'ennemi marche à vous pour vous en déloger, vous le laissez là, et par une marche diligente et forcée, vous vous débordez dans son pays que vous ravagez. L'ennemi revient-il sur vous pour vous en chasser, vous le laissez venir, et lui échappant encore une fois, vous le prévenez sur son siège, attaquez les lignes dégarnies, et jetez un secours dans la place.

Comme les manœuvres des petites armées sont toujours promptes et accélérées, qu'elles se remuent aisément, l'exécution des entreprises prévient les devans que l'ennemi peut prendre pour s'y opposer, et le secret en est mieux gardé. Tout est simple dans une petite armée, au lieu que tout est composé, lent et embarrassé dans une grande.

On songe aussi à couper l'eau à l'ennemi, s'il est possible, ou à l'affamer, en sauvant tout ce que l'on peut dans les places fortes, et surtout les fourrages, les vivres et les bestiaux; on s'attache après cela à ruiner la campagne au long et au large, et particulièrement les lieux où l'ennemi a principalement dessein d'aller; l'on occupe les châteaux capables de résister contre un coup de main, et qu'on ne peut prendre que par un siège dans les formes, avec ordre à celui qui commande de ne capituler qu'à l'extrémité.

Les camps volans sont d'une ressource admirable dans une défensive, lorsqu'on sait choisir les postes, et qu'on s'y retranche si avantageusement qu'on ne puisse y être forcé; de là on inquiète l'ennemi dans ses fourrages et dans ses vivres, et on tâche de lui enlever ses convois.

On doit tâcher de se poster avantageusement, et de fortifier son camp de telle sorte qu'on puisse être à l'abri d'une attaque d'insulte, et si l'on s'aperçoit que l'ennemi cherche à nous enfermer, on change de poste, et on tâche de l'attirer, par des mouvemens bien concertés, dans quelques défilés, dans quelques endroits difficiles où l'on puisse le couper, ou l'attaquer avec avantage de situation et d'armes.

Si l'ennemi décampe, le suivre, le côtoyer, le harceler sans cesse, sans entrer dans aucun engagement décisif; disputer certains passages difficiles; lui céder ceux qui peuvent le conduire dans un mauvais pas; l'y arrêter par adresse de vos mouvemens; diviser votre armée en plusieurs corps, pour l'empêcher de s'étendre dans le pays; tomber quelquefois sur son avant-garde et sur son arrière-garde; de nuit, de jour, à toute heure, lui dresser des

embuscades; armer les paysans et les lâcher sur les fourrageurs; enfin lui ôter tous les moyens de subsistance, c'est en peu de mots ce qu'on appelle défense active, et la conduite qu'on doit tenir lorsqu'on a de tels hôtes dans son pays. Il n'y a point de meilleure méthode pour détruire une armée sans rien hasarder : c'est celle des grands capitaines.

Dans les pays qui forment de profondes vallées, des pas de montagnes et des défilés, où peu de monde suffit pour les garder, on abandonne les plus aisés pour prendre les plus difficiles ; l'on se poste en ces endroits et l'on s'y fortifie ; on établit une ligne de communication pour parer à tous les mouvemens de l'ennemi ; on avance des postes sur lui ; on les fortifie et les soutient de l'un à l'autre jusqu'à l'armée, afin de l'arrêter et chicaner à chaque pas qu'il fait. Enfin on tâche de l'envelopper de toutes parts, et de le resserrer à ses flancs ; de gagner ses derrières, de tomber sur ses convois, de l'inquiéter dans sa marche, et de le harceler sans aucun relâche.

Du choix des postes d'armées.

Il n'y a, pour le choix des postes d'armées, d'autres règles fixes que celles qui dépendent de la nécessité de vivre ; d'ailleurs elles varient suivant les différens objets qu'on peut avoir en vue. Les meilleurs sont ceux qui vous mettent à portée de gagner des marches sur l'ennemi pour l'exécution de vos desseins, ou qui vous mettent en état de faire échouer les siens. Si vous agissez en offensive, vous devez choisir le poste qui vous rapproche le plus des différentes attaques que vous pourriez avoir en vue, afin de tenir l'ennemi en

suspens sur le vrai but que vous avez, et de l'obliger à diviser ses forces. Si, au contraire, vous soutenez la défensive, il faut que le poste que vous prenez couvre le pays que vous voulez défendre, et vous facilite les moyens de vous poster avant l'ennemi sur tout le front de votre ligne de communication, et de le prévenir à tous les passages et défilés par où il pourrait tenter de passer pour percer votre ligne ; d'ailleurs on prend poste pour assurer ses convois, étendre ses fourrages, resserrer l'ennemi, souvent aussi pour lui donner le change. En un mot, le choix des postes d'armées est une des sciences de la guerre des plus essentielles. C'est la base des grandes opérations ; elle renferme des considérations infinies, et exige un génie profond, très-étendu et très-pénétrant ; et si vous vous êtes emparé d'un poste d'armée important à conserver, ou que vous ayez été obligé d'en prendre un qui se trouve hasardé et dangereux, il est surtout de la prudence de la guerre de vous y bien fortifier, et de détruire, autant que possible est, tous les avantages du lieu que l'ennemi pourrait prendre sur vous, s'il venait pour vous attaquer : comme, par exemple, bois, haies, digues, broussailles, cassines, ponts, édifices, et tous autres tels qu'ils puissent être. D'ailleurs ce que Végèce rapporte des campemens doit aussi être observé dans le choix des postes d'armées ; en voici l'extrait :

Les camps doivent toujours s'établir dans un lieu défendu par sa situation, où l'on puisse avoir en abondance de l'eau, du bois et du fourrage, et où l'eau soit saine ; on prendra garde aussi de ne point se camper sous des hauteurs d'où l'on peut être incommodé par les ennemis, et l'on examinera si le terrain n'est pas sujet à être inondé

par des torrens qui pourraient perdre l'armée. A l'égard de l'enceinte des camps, elle se règle sur le nombre des troupes et sur la quantité de bagages, de sorte qu'une grande armée ne se trouve pas trop serrée, et qu'une petite ne soit pas obligée de se trop étendre.

Des postes de détachemens d'armées.

Les postes établis en règle et avec sûreté sont ceux qui se trouvent assez à portée du camp pour être soutenus, ou du moins secourus à temps, avant que l'ennemi ait celui de s'en rendre le maître par une attaque d'emblée, et ceux qui, par la nature du pays, ont leur retraite assurée pour pouvoir rejoindre l'armée, sans risquer d'être enlevés; cependant quelquefois un général se voit forcé de faire occuper des postes perdus, ce qu'il ne doit pas faire sans de puissantes et fortes raisons, et sans en connaître l'importance. C'est de la science des postes que dépend en partie la conservation et tranquillité de l'armée. Souvent ils sont nécessaires pour étendre ses fourrages et ses vivres, ou pour couvrir l'un et l'autre, pour s'assurer des communications importantes à conserver, ou des avantages de terrain qui peuvent devenir d'une grande utilité, ou enfin pour empêcher l'ennemi de prendre ces mêmes avantages sur vous; lorsque la situation du pays et l'éloignement de l'ennemi le permettent, on peut aussi, par des postes avancés et bien distribués, mettre son armée à l'abri des surprises; mais plusieurs considérations doivent entrer dans le choix de tous ces différens postes, et plus ceux que vous occupez seront d'importance, d'autant plus vous devez vous attendre que l'ennemi fera ses efforts pour en

débusquer vos troupes. Ils doivent toujours, à l'égard de leurs forces et moyens de résistance, être proportionnés à ceux que l'ennemi pourra employer pour les emporter; et si leur objet est de tenir seulement en bride les partis, il faut en ce cas-là être averti quand quelque gros détachement ou l'armée ennemie en approchera, pour pouvoir les faire replier à temps. Un poste n'est point hasardé lorsqu'il est bien retranché, et que, par la combinaison du temps, vous pouvez le faire rejoindre votre armée avant celui qu'il faut à l'ennemi pour l'atteindre avec des forces supérieures; mais si vous vous êtes déterminé à le conserver, il faut fournir à l'officier auquel vous en donnez le commandement tout ce qui lui est nécessaire pour se défendre, et le mettre hors d'insulte. Alors on est en droit de lui ordonner de se défendre jusqu'à ce qu'on vienne le secourir, sous peine de déshonneur; on doit lui expliquer la manière dont il doit se conduire, et lui faire comprendre que s'il y a de la honte à ne pas exécuter les ordres qu'on donne, il y a de la gloire, des honneurs et du profit à acquérir, en faisant bien.

De l'attaque ou défense des maisons, cassines ou censes en plein champ.

Ces sortes de défenses ne regardent presque que les officiers particuliers; cependant un général doit en connaître la force pour savoir en tirer parti selon les occasions. M. de Folard en parle avec beaucoup d'intelligence. Voici en abrégé ce qu'il en dit :

Quelque mauvaises et en apparence méprisables que soient les maisons, soit dans les villages ou en pleine campagne, lorsqu'on s'est mis en tête de les défendre, elles deviennent difficiles

à insulter. Les plus méchantes sont même les plus difficiles à emporter, lorsque ceux qui sont dedans sont résolus et déterminés à se bien défendre. Celles qui sont bâties de briques et de peu d'épaisseur sont beaucoup plus fortes et plus soutenables que celles qui seraient plus épaisses, c'est-à-dire qu'un mur de trois briques d'épais est préférable à un autre de six, le canon n'y faisant point d'écart. Ceux de pierres ou de moellons ne valent rien pour une longue résistance, attendu que deux ou trois coups de canon y font de telles ouvertures, qu'il n'y a plus moyen d'y tenir; outre que les éclats de pierre blessent une infinité de personnes, sans compter la facilité de les jeter bas en très-peu de temps.

Ceux qui craignent d'être attaqués dans une maison où ils ont été postés, et où la nécessité les oblige de se défendre, ont des mesures à garder et des précautions à prendre. Il faut plus de bon sens que d'expérience, lorsque l'on est assuré de la valeur et de la bonne volonté des soldats. Le plus grand danger est le feu; car si elle était couverte de chaume ou de planches, il n'y a pas de meilleur remède que de jeter bas le toit, ou du moins le chaume, et le brûler tout aussitôt, de peur que l'ennemi ne s'en serve contre la maison même. Il est bon de lui enlever cet avantage; après cela on visitera la maison pour percer des créneaux tout autour, à deux ou trois pieds de distance l'un de l'autre, de trois ou quatre pouces de diamètre, et surtout aux angles. Je les mets près à près, pour empêcher que l'ennemi n'applique des échelles entre deux créneaux pour monter sur le toit, comme il arriva à Togbasis; car pendant que les uns attaquaient les portes, dit Polybe, les autres montèrent sur le

toit, et assommèrent et tuèrent d'en haut, à coups de tuiles, ceux qui la défendaient, pendant que les autres étaient occupés en bas à la défense des portes, qui furent enfoncées; c'est pour cette raison que, bien que le toit soit couvert de tuiles, je propose d'y faire de grandes ouvertures, et de s'y échafauder pour être en état de bien recevoir, à coups d'épées ou de hallebardes, ceux qui tâcheront de monter dessus. Il faut avoir fait encore une bonne provision de grosses pierres pour les jeter sur les assaillans, et surtout du côté des angles, par où on les sape ordinairement.

Voilà ce qui regarde le haut, lorsqu'il n'y a qu'un étage: celui du rez-de-chaussée ne doit pas moins être gardé que celui d'en haut; mais les créneaux doivent être percés fort haut, de crainte que l'ennemi ne s'en rende le maître en fourrant ses armes dedans; c'est ce qui arrive ordinairement aux officiers sans expérience. On doit les percer à sept pieds et demi ou huit pieds du rez-de-chaussée, avec des banquettes de planche ou de fascinage, afin que les créneaux se trouvent alors à hauteur d'appuis; car il faut bien prendre garde que ce qu'on appelle *hauteur d'appuis*, en terme militaire, est fort différent de la *hauteur d'appui* en architecture, qui n'est élevé qu'autant qu'il est nécessaire pour y mettre les coudes; au lieu qu'il faut créneler le mur à environ quatre pieds et demi de la banquette en haut. Il ne faut pas moins percer les portes à la même hauteur, et les barricader du mieux qu'il sera possible, et cet endroit est sans contredit le plus difficile à défendre, par la raison qu'il est aisé d'y mettre le feu en se coulant et se baissant le long du mur, pour n'être pas vu de ceux qui se défendent. Si on avait le

temps de lever terre, il faudrait tirer un fossé tout autour de trois pieds de profondeur dans l'intérieur de la maison, à deux pieds et demi en dedans le long du mur et large de six pieds, et percer des créneaux à un pied de hauteur, le long du bas de la muraille et du rez-de-chaussée. Ces créneaux seront percés vis-à-vis et entre les intervalles de ceux d'en haut et par-dessous la banquette. Ces créneaux voient les pieds des ennemis avec cet avantage que ceux du dehors ne peuvent voir ceux du dedans qui les voient sans être vus, sans qu'il leur soit possible de mettre leurs armes dans ces créneaux pour être trop bas. Cet avantage est d'autant plus considérable que l'ennemi ne saurait approcher ni saper le mur, sans être exposé au feu d'en haut, et à celui des créneaux d'en bas.

La prudence exige, lorsqu'il s'agit d'attaquer une maison isolée dans un village ou en pleine campagne, d'y faire marcher du canon de six ou de huit de balles, de peur d'y perdre inutilement son temps; car le succès d'une insulte de cette nature étant toujours fort incertain, lorsqu'on a à faire à des soldats bien résolus et déterminés à se bien défendre, il vaut mieux aller au plus sûr, les faire sommer, et s'ils ne sont pas d'humeur à capituler, il faut faire battre le mur par les angles, ce qui est une affaire d'un moment. Si l'on n'a pas du canon, le meilleur expédient est de faire un grand feu aux créneaux, pendant qu'avec des échelles on tâchera de monter sur le toit, de l'ouvrir, et de tirer d'en haut sur ceux du dedans, ou de les assommer à coups de tuiles, ce qui ne peut guère se faire sans danger, et même sans désavantage, si ceux du dedans ont ouvert eux-mêmes le toit pour tirer d'en bas, dont il n'y a pas un coup

d'inutile. Ajoutez que ceux qui montent par les échelles sont vus des créneaux qu'ils ne peuvent éviter, lorsqu'ils sont percés à deux pieds l'un de l'autre.

Lorsqu'on défend une maison où il y a une cour et une ou deux portes cochères, on doit se tenir dans la cour, occuper tous les corps de logis qui l'enferment, et créneler non-seulement les murs du côté de la campagne, mais encore ceux qui voient dans la cour, afin que si l'ennemi venait à se rendre maître de la cour, on pût se retirer dans l'étage du rez-de-chaussée et dans celui d'en haut, pour tirer de toutes parts sur ceux qui seront entrés.

La gloire qu'on acquiert, dans la défense d'un méchant poste, est comparable à celle des plus belles résistances d'une place forte, et des plus importantes d'un État.

Il est étonnant que les historiens négligent de nous apprendre ces sortes d'actions, qui sont celles où la valeur et la vertu militaire paraissent avec plus d'éclat. Henri, duc de Rohan, n'a eu garde d'imiter ces sortes d'écrits dans ses Mémoires. Il rapporte un fait de cette espèce; et ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'il n'y avait que sept soldats, et cependant ces sept soldats ou plutôt ces sept héros, enfermés dans une méchante maison de terre, nommée Chambonnat, auprès de Carlat, arrêterent deux jours entiers le maréchal de Themines, qui marchait vers le pays de Foix, avec sept mille hommes de pied et six cents chevaux. Ces hommes, dit l'historien, comparables aux soldats les plus vantés dans l'histoire grecque et romaine, tuent plus de quarante hommes en diverses attaques; le seul défaut de vivres et de provisions les contraignit à chercher les moyens de se sauver. Un

d'eux sort la nuit, et va reconnaître les environs. Joyeux d'avoir trouvé un endroit, il revient; mais son propre frère, qui le prend pour un ennemi, le tire, et lui casse la cuisse. Il se traîne le mieux qu'il peut, exhorte ses camarades à se sauver, et leur donne les enseignemens nécessaires. « Pour moi, lui dit son frère, je ne vous quitterai point, puisque je suis la cause innocente de votre malheur; je veux vivre et mourir avec vous. » Un de leurs cousins-germains dit la même chose, pendant que leurs compagnons se sauvent à regret. Ces trois se défendent dans leur méchant poste, tuent encore quelques ennemis, et meurent libres. L'action de ces pauvres soldats, poursuit leur illustre et reconnaissant général, mérite sa place dans l'histoire; elle égale ce qu'il y a de plus mémorable dans l'antiquité.

Folard cite deux autres exemples de pareilles défenses: l'une de Charles XII, roi de Suède, contre les Turcs, et l'autre de nos troupes contre les Autrichiens, en 1705, à la cassine de la Bouline, où il s'est lui-même trouvé. Comme ils sont fort longs, j'en omet, quoiqu'à regret, ici le récit, et renvoie le lecteur qui voudra s'en instruire à ses Commentaires, chapitre 16 du tome V, dont je me contente d'insérer ici la fin, qui fait d'autant plus d'honneur à l'auteur, qu'elle fait preuve de son bon jugement à l'égard des talens militaires, confirmé par les événemens de la dernière guerre passée, d'après qui il avait écrit. Voici telle qu'elle est :

L'année 1705 me fournit encore une défense de maison tout aussi hardie et autant digne d'être décrite que la précédente, dans un village de Pologne. Je l'appris en passant dans la Prusse, par un officier qui n'avait aucun intérêt de m'en imposer; mais comme ce

n'est guère ma coutume d'écrire sur le témoignage d'un seul homme, lorsque je puis m'informer par d'autres de la vérité du fait, j'ai eu soin d'interroger plusieurs personnes sur ce sujet. Ce que je vais dire regarde le comte de Saxe, maréchal de camp dans les troupes de France, qui joint à une grande valeur une intelligence, une application et des talens peu communs dans les grandes parties de la guerre, ayant eu pour maître un des plus savans et habiles guerriers de l'Europe. Il fut attaqué de nuit dans une maison, dans le temps de la confédération, en Pologne. Il était à Léopold, où il attendait l'occasion et une escorte pour se rendre à Varsovie, où la cour se trouvait alors. Comme il apprit qu'il s'était fait une trêve entre les troupes saxonnes et les confédérés, il crut devoir profiter de cette occasion, et partit vers la fin de janvier avec un bon nombre d'officiers et les gens de sa maison. Il arriva dans un bourg, nommé Crachnitz, et prit son logement dans un carthemar, qui est un bâtiment à peu près semblable à ceux qu'on appelle un caravanseras en Turquie, ignorant que la trêve était rompue, et que les Polonais eussent dessein de l'enlever dans cet endroit-là. Informés qu'il était dans ce bourg, ils détachèrent deux cents dragons et six cents chevaux, commandés par M. Paschkonoski, parce qu'ils s'imaginèrent qu'ils y trouveraient encore le maréchal comte de Flemming, qui venait par la même route. A peine était-il à table qu'on vint l'avertir qu'il entraînait beaucoup de cavalerie dans le bourg, et qu'on les voyait défilier de son côté; que s'il avait envie de soutenir son poste, il se hâtât de prendre ses précautions. Il lui était impossible de pouvoir défendre tous les corps de logis de cette maison,

qui étaient séparés les uns des autres, n'ayant que dix-huit personnes avec lui. Il abandonna la cour, et occupa les chambres, où il posta deux ou trois hommes à chacune, avec ordre de percer le plancher pour pouvoir tirer d'en haut sur ceux qui entreraient dans les étages d'en bas ; et comme le comte pouvait donner du secours à ses gens par l'écurie, il s'y posta avec ce qui lui restait de gens. Il n'eut que le temps qu'il fallait pour faire cette disposition, et un moment après les Polonais l'attaquèrent. Les portes d'en bas furent d'abord enfoncées ; mais comme le plancher était fort peu élevé, ceux d'en haut pouvant leur appuyer le bout du fusil sur les reins sans être vus, ne manquèrent pas de profiter de cet avantage. Les premiers entrés furent tués sur la place ; les autres, étonnés de ce meurtre, voyant qu'il ne ferait pas meilleur pour eux, s'ils s'avaient de suivre leurs camarades, et s'imaginant qu'il y eût plus de monde en bas (quoiqu'il n'y eût personne) qu'il y en avait en haut, abandonnèrent cette attaque pour monter par les fenêtres des autres chambres, qu'ils voyaient bien n'être pas gardées faute de monde, pour entrer de là dans les autres, ce qui embarrassa beaucoup le comte de Saxe, qui ne pouvait empêcher cette manœuvre. Il les laissa faire, résolu de monter et d'entrer dans ces chambres l'épée à la main, avec ce qu'il avait d'officiers, et de tomber sur l'ennemi qui ne s'attendait pas à une sortie si sourde, et surtout au milieu d'une nuit obscure, où le courage tient lieu de nombre, et qu'on croit toujours plus grand qu'il n'est en effet.

Bien que le comte eût été blessé d'un coup de feu au travers de la cuisse, cela ne l'empêcha pas d'agir, et de se jeter sur les ennemis, qui avaient

déjà rempli la première chambre. Ils furent surpris, chargés et presque tous passés au fil de l'épée ; les autres prirent le parti de se jeter par les fenêtres. Les Polonais tentèrent une seconde fois l'aventure avec le même succès, ce qui les obligea de se retirer. Ils se contentèrent de bloquer la maison, et d'attendre le jour pour voir le parti qu'ils auraient à prendre. Le comte jugea bien de leur dessein, et il avait de grandes raisons de se retirer de leurs mains. M. Paschkonoski investit la maison par différens petits postes, et envoya en même temps un officier sommer le comte de Saxe, avec menace de le brûler ainsi que le bourg. Celui-ci cria à l'officier de se retirer ; mais comme un de ses domestiques entendit qu'il y avait bon quartier, et se mit en devoir de sortir par la fenêtre pour s'aller rendre, il se vit obligé, pour désespérer les affaires, de faire tirer l'officier polonais. L'ennemi, ne se rebutant point, envoya un dominicain pour faire une seconde sommation ; il fut reçu comme l'officier. Le comte assembla ensuite tout ce qu'il avait de monde, et leur dit que, n'y ayant aucun quartier à attendre pour lui moins que pour les autres, il ne voyait point d'autre remède, pour sauver leurs vies, que de sortir l'épée à la main, leurs troupes étant dispersées en différentes petites gardes, et le gros loin d'eux, outre la nuit qui était fort obscure ; que le bois n'étant qu'à deux pas du bourg, leur retraite était assurée ; que tout ce qu'il pouvait leur arriver était de tomber dans une de leurs gardes, qu'ils ne pouvaient manquer de surprendre et de charger l'épée à la main sans délibérer. Cette proposition étonna quelques-uns, et fut goûtée des autres. On se met en devoir de sortir au nombre de quatorze hom-

mes ; on rencontre d'abord une garde qui ne se défiait de rien , et qui avait mis pied à terre. Comment s'imaginer qu'une poignée de gens pût prendre une telle résolution ? On se l' imagine pourtant , lorsqu'on sait ce que peut la nécessité et le désir de sauver sa vie. On trouva la garde dans l'état que je viens de le dire , sur laquelle on fit main basse , sans qu'il fût tiré un seul coup , et ces quatorze hommes se retirèrent à Sandomir , où il y avait une garnison saxonne.

Qu'il me soit permis de faire quelques remarques instructives sur cette action. Je ne vois rien de plus difficile , dans la défense d'une maison , que lorsque notre faiblesse ne nous permet pas de défendre le bas et le haut tout en même temps. Un courage et une intelligence médiocres , bien loin de trouver du remède à cela , songeraient bientôt à se rendre sans rien faire de vigoureux , et quelquefois ceux qui en ont le plus , ne sachant quel parti prendre , faute d'expérience , ne tiendront pas , et se rendront avec un mortel déplaisir. Le comte de Saxe trouva dans son esprit toutes les ressources nécessaires ; il vit qu'en prenant le parti de défendre le haut , il lui serait très-aisé de défendre le bas en l'abandonnant ; il fit percer le plancher en plusieurs endroits , et surtout par-dessus la porte , pour voir sans être vu ceux qui entreraient par la porte d'en bas , et parce que cette porte était fort petite et fort basse , comme le plancher , les premiers , qui eurent la hardiesse d'entrer , furent tués sur-le-champ. Le meilleur , pour ne pas user de poudre , et pour être plus sûr de son coup , lorsque le plancher est bas , est de percer d'en haut ceux qui entrent à coups de baïonnette au bout du fusil ; car en ne tirant pas , ceux d'en bas ignorent

qu'on les darde d'en haut et d'où vient le coup , et avant qu'on s'en avise , on a le temps d'en tuer un bon nombre . tant la nuit est avantageuse à ceux qui défendent ces sortes de postes , et tant elle l'est peu à ceux qui attaquent. Ce qu'il y a encore d'avantageux dans les défenses des maisons , où les planchers sont bas et les portes étroites , c'est que n'y pouvant entrer qu'un seul homme de front , il est aisé de s'en débarrasser , et quand même il en entrerait deux. Deux hommes sont en état d'en défendre l'entrée , en se tenant à côté de jour et de nuit , ils en tueront autant qu'il en entrera , à coups de baïonnette , dès le moment qu'ils paraîtront sur le seuil de la porte. Il n'y a qui que ce soit au monde qui puisse révoquer en doute ce que je dis ici. Deux hommes sont capables d'en tuer deux cents , sans s'exposer le moins du monde , et lorsqu'il n'y a personne dans le bas et à côté de la porte , deux hommes bien adroits et postés en haut auront presque le même avantage. A l'égard des chambres d'en haut qu'on ne peut garder , et qu'il faut nécessairement abandonner faute de monde , il n'y a point de remède , si l'ennemi , pouvant monter par plusieurs fenêtres , se jette dedans pour mettre le feu en ces endroits , et le communiquer aux autres chambres où l'on se défend , supposé que l'on ne puisse entrer par le bas ; mais comme il peut arriver que l'ennemi ne pensera pas à employer ce remède , comme cela arriva à la caserne de Monolini , et qu'il voudra gagner les chambres abandonnées pour entrer dans les autres que l'on défend , le meilleur expédient que j'aie à proposer , si jamais quelqu'un ne s'en est avisé , est de faire couper le plancher du devant de la porte un peu plus que sa largeur. Cela servira comme de

fossé, et ceux qui se hasarderont de monter dans les ténèbres tomberont en bas. Lorsqu'on a le temps nécessaire, on ouvre le plancher en plusieurs endroits, de sorte qu'il est impossible à l'ennemi d'entrer dans les chambres, pour se rendre maître des autres que l'on défend.

Lorsqu'on est assez heureux pour repousser l'ennemi dans une affaire de cette nature, et l'obliger à tout abandonner pour attendre le jour, le meilleur expédient, si l'on n'est pas d'humeur à se rendre, par la crainte de n'être point reçu à composition, et d'être brûlé sans miséricorde, est celui du comte de Saxe; c'est même le seul qu'on puisse prendre; mais il faut bien se garder d'attendre le jour. Il faut profiter de la nuit, le plus tôt, c'est le meilleur; et je crois la retraite la chose du monde la plus aisée et la plus sûre; car qui peut s'imaginer, comme je l'ai dit plus haut, que quelques hommes aient assez de résolution et soient assez déterminés pour sortir et percer au travers des ennemis qui les environnent de toutes parts? Cela seul est l'unique chose qui contribue à leur salut; mais dans ce cas on doit sortir avec beaucoup de secret, tous ensemble, serrés et unis autant qu'il est possible, pour choquer avec plus de force et de poids, observant de ne point tirer, et même en grand silence, de peur que les coups de fusil ne fassent connaître l'endroit où l'on a percé; car outre qu'on se porte en cet endroit au plus vite, on juge encore par où ceux qui ont percé se retireront. Ce que je dis ici mérite d'être bien observé. Ce qu'il y a encore de mieux à faire pour n'être pas rencontré, c'est de prendre toujours un chemin contraire à celui qu'on croit que nous prendrons, et qu'il semble que nous devrions prendre nous-

mêmes. Une petite troupe se cache partout, et il n'est pas ordinaire d'aller chercher les endroits du côté de l'ennemi, et ceux-là sont toujours les plus assurés; on y passe le jour pour prendre un autre chemin à la faveur de la nuit.

Relation de la bataille de Spire.

M. le maréchal de Tallard ayant assiégé Landau en 1703, M. de Nassau-Weilbourg, qui commandait l'armée des alliés contre la France, apprenant que cette place était réduite à l'extrémité, força plusieurs marches pour arriver à temps et la secourir. M. de Tallard, informé de tous ces mouvements, et de la jonction du corps que commandait M. le prince de Hesse, à celui de M. de Nassau, se garda bien d'attendre que l'ennemi s'approchât de son siège. Mille raisons l'obligeaient de leur épargner une partie du chemin, et d'aller à leur rencontre, plutôt que de les attendre dans ses lignes. La grandeur de la circonvallation, la force de la garnison, contre laquelle il fallait se précautionner, la marche de Pracontal, qui accourait à son secours, ne l'inquiétaient pas tant que la crainte où il se trouvait qu'on ne lui coupât les vivres; ajoutez encore cette attention incommode que donne la crainte, et la nécessité d'être continuellement sur ses gardes, lorsque nos forces sont divisées dans une investiture de grande étendue. Ces considérations, et surtout son courage, ne le laissèrent pas un moment en doute sur ce qu'il avait à faire pour se délivrer de ses inquiétudes. Il attendait le corps que menait Pracontal, dont il n'avait aucune nouvelle, quoiqu'il le sût en marche; il n'était pas mieux informé de celle des ennemis, quoiqu'il sût bien

qu'ils tiraient à lui à grandes journées. Sur ces entrefaites arrive un homme de Mayence, qui lui était envoyé de bon lieu ; il lui apprend que les ennemis ne sont qu'à deux marches de lui, et qu'il les aura bientôt sur les bras. Je laisse à juger quelle dut être sa surprise, lorsqu'il pensa que Pracontal n'avait pas joint. Son dessein était d'aller au-devant de l'ennemi, et de lui épargner la fatigue de venir à lui ; mais s'ébranler avec tout ce qu'il avait de forces, et marcher à l'ennemi sans être auparavant assuré de la vérité de cette nouvelle, c'eût été une grande imprudence. Il ne connaissait pas le donneur d'avis ; il ne portait aucune lettre ni aucune marque de celui qui l'envoyait. La guerre est un pays de piège, de défiances et de soupçons. Il dit donc à cet homme que si la nouvelle qu'il venait de donner était véritable, il lui ferait compter trois cents pistoles sur-le-champ, et que si elle était fausse, il le ferait brancher sans miséricorde. L'autre y consent ; on le fait garder à vue ; l'avis fut bientôt confirmé de divers endroits. Tallard prend alors son parti, décampe de devant Landau, après avoir assuré sa tranchée, et va camper, le 14 novembre, à un poste très-avantageux, où Pracontal le joint avec sa cavalerie, si faible qu'il avait à peine dix-huit cents chevaux ; mais l'infanterie ne put joindre ce jour-là.

Le 15 il lève son camp, et marche droit aux ennemis à Spire et sur les bords du Spirbach ; la jalousie de ce passage l'inquiétait trop pour n'y pas courir. Il apprenait que les ennemis y étaient arrivés ; il ne doutait point qu'ils ne précipitassent le passage pour entrer dans la plaine de Spire, et que de là ils ne marchassent à lui ; mais il les faisait plus habiles, plus prévoyans, plus précautionnés et plus mesurés

dans leur conduite qu'ils ne l'étaient effectivement. Il espérait de les prévenir sur cette rivière ou de les combattre à demi-passés ; au pis aller, c'était de courir les risques d'une bataille rangée en belle plaine, où le nombre fait beaucoup. Il était plus faible d'un tiers que l'ennemi ; mais comme il était plus fort en habileté, et que la nécessité s'y joignait encore, il se résolut à tout ce qui en pourrait arriver. Il part donc et va aux ennemis avec toute la hâte possible, non sans pester et jurer contre Pracontal. Son infanterie n'était pas arrivée, le temps pressait, il le voyait bien, et il y parut par la célérité de sa marche ; mais quelques mesures qu'il prit, cette marche ne pouvait manquer de laisser une queue, et de rompre l'union des colonnes d'infanterie.

Les généraux ennemis ignoraient absolument les desseins du général français. Cela n'est pas bien surprenant ; mais on aura de la peine à concevoir qu'ils ne s'en déflassent point. Si cette pensée leur eût passé par la tête, il leur était très-aisé de se délivrer de leurs doutes ; ils eussent d'abord commencé par détacher des partis de cavalerie pour en savoir des nouvelles. Quand même ils auraient été assurés que le maréchal n'aurait pas la hardiesse de sortir de ses lignes, pas même de les y attendre, car ils s'étaient imaginé que leur arrivée jetterait tant de terreur dans le cœur des assiégeans, qu'elle les obligerait de lever le siège. Quand même nous aurions été les gens du monde les moins à redouter, il n'était pas moins dans l'ordre d'envoyer aux nouvelles. Ils firent moins que cela ; car après avoir établi leurs ponts sur le Spirbach, et commencé à faire défiler leurs troupes, bien loin de profiter du temps, dont

Ils avaient fort peu de reste, pour connaître le pays et choisir un champ de bataille, ils négligèrent les précautions ordinaires, comme s'il n'y eût pas eu plus à craindre au delà de la rivière qu'en deçà. Après l'avoir passée, ils se doutaient si peu de ce qui devait leur arriver, qu'ils se mirent à festiner et à boire, et on prétend que la plupart haussèrent si furieusement le temps, comme on dit, que leur raison s'en trouva beaucoup altérée. Au plus fort de leurs brindes, un meunier vint les avertir que l'armée de France paraissait, et qu'elle était prête à fondre sur eux. On n'y ajouta aucune foi. Un moment après on apprit encore qu'on découvrait aux gardes un grand corps de cavalerie et de l'infanterie qui se formaient sur le bord de la plaine, et que l'on voyait en même temps une très-grande poussière qui s'élevait sur le chemin de Landau; qu'ils avisassent à ce qu'ils avaient à faire, et qu'ils ne doutassent nullement que ce ne fût l'armée de France qu'ils auraient bientôt sur les bras. Cette nouvelle inopinée dérangerait furieusement le festin. Dès lors leur soif s'éteignit, et toutes ces idées de secours, d'attaques de lignes et de siège levé à leur venue s'évanouirent comme une ombre, dès que le maréchal de Tallard commença d'entrer dans la plaine et de s'y former. Tout ce qu'il y avait de gens sages dans l'armée ennemie jugea bientôt, par la contenance de ses chefs, par leurs incertitudes qui ne pronostiquaient rien de bon, et par l'embarras de leurs ordres qui marquait encore pis, que la tête leur avait tourné, et que leur surprise était toute manifeste.

M. de Tallard ne se crut pas moins surpris; il s'imagina d'abord qu'il allait avoir en tête un ennemi bien préparé à le recevoir, et qui l'attendait en

bataille. Il s'avança pour reconnaître leur disposition et leur contenance, et voir à l'œil quel conseil il devait prendre. On peut juger de son inquiétude; car à peine la moitié de son armée était-elle arrivée. Ce sont de tristes quarts d'heure; mais il se rassura bien vite par l'observation de leurs manœuvres et de l'irrégularité de leurs mouvements. Ils commençaient de se ranger et de se former; mais il s'en fallait bien qu'ils le fussent, ce qui dénotait assez leur surprise et l'embarras où ils se trouvaient. Il vit bien qu'il n'en avait pas beaucoup à craindre, et qu'il avait assez de temps pour attendre le reste de ses troupes, qui arrivaient par intervalles et à la file, suite naturelle de la promptitude de sa marche, étant impossible qu'une queue de colonne puisse jamais suivre une tête qui marche au grand pas (je parle de l'infanterie); car à l'égard de la cavalerie, elle entra presque entière dans la plaine, la droite au Rhin, et la gauche vers le ruisseau de Spirbach, où l'on fut obligé de former une potence. L'infanterie du siège, qui avait été relevée par celle de Pracontal, n'était pas encore arrivée pour remplir le terrain jusqu'au ruisseau.

La tête des colonnes de notre infanterie commençait à se former, et à remplir l'espace et le terrain entre les deux ailes de notre cavalerie; mais la queue n'en était pas loin. A mesure que les brigades arrivaient, on les mettait en bataille dans le terrain où elles se trouvaient, sans aucun égard à leurs rangs; de sorte qu'elles se trouvaient en bien des endroits écartées les unes des autres; mais ce défaut était bientôt réparé par celles qui arrivaient, et qui fermaient tout aussitôt l'intervalle. L'impatience et l'inquiétude du maréchal étaient extrêmes; il envoyait, à

tout moment et coup sur coup , pour faire avancer et serrer la marche , et remplir les vides qui restaient encore à la première ligne , quoique l'autre vînt presque à la course , et que la tête ne fût pas loin.

Les généraux des alliés se trouvaient dans une situation bien autrement fâcheuse et embarrassante ; car comme ils n'avaient rien prévu de ce qui pouvait arriver , ils ne savaient où ils en étaient. Bien qu'ils eussent inondé la plaine de leurs escadrons et de leurs bataillons , on voyait tant d'agitation et d'incertitude dans leurs mouvemens , et si peu d'uniformité dans leur ordre , que le maréchal jugea bien qu'ils ne reviendraient pas sitôt de leur surprise. Cependant notre cavalerie de la droite avançait toujours dans la plaine , les escadrons doublant sans cesse , de sorte qu'elle forma en peu de temps une assez bonne ligne. Celle de la gauche , où était Pracontal , officier de grande réputation , fut obligée de se former en potence , parce que l'ennemi nous débordait à cette aile. Le maréchal , voyant que son infanterie augmentait incessamment et formait déjà une ligne , et que tout ce qu'il avait de vieilles bandes était déjà en état d'agir à son centre , s'aperçut bien , vu l'état des choses , qu'il y avait plus d'inconvéniens à attendre que toutes ses troupes fussent arrivées , qu'à hasarder le combat , et s'y résolut. Il engagea toujours l'affaire , et fit voir dans cette occasion , par sa conduite , qu'il connaissait parfaitement le génie de la nation à laquelle , violente et impétueuse comme elle est , il ne faut pas donner le temps de réfléchir sur les dangers les plus évidens de la guerre ; on vit aussi alors qu'aux esprits vifs et tout de feu , tels que le sien , les cas imprévus et les résolu-

tions subites sont plus avantageuses et plus favorables que les entreprises concertées de longue main , et surtout dans le cas de surprise.

Pendant que les Français se disposent à attaquer , et que l'infanterie grossit toujours et par intervalles , une partie de la gauche de la cavalerie ennemie s'avance sur celle de notre droite , où était Puiguiou ; celui-ci va au-devant d'elle , et la charge l'épée à la main avec tant de furie , qu'il la rompt et la met en fuite , et se met aussitôt à ses trousses ; mais pour s'être avancé un peu trop loin et avec plus de précipitation que de prudence , il alla effleurer un grand corps d'infanterie et un régiment de grenadiers , et il se vit accueilli d'une telle tempête de coups de fusil , qu'il fut obligé de faire retraite , et de revenir où le maréchal voulait. Cette aventure favorisa le ralliement de ceux qui venaient d'être battus. Ils remarchèrent tout aussitôt aux nôtres , qui furent repoussés à leur tour et ramenés un peu vite ; mais comme ils étaient encore étonnés de notre premier avantage , et que notre infanterie avançait , ils craignirent une semblable rencontre. Il ne se passa qu'un moment entre ce premier combat de cavalerie et celui de l'infanterie. La nôtre s'engagea avec plus d'ordre et de résolution d'un côté que de l'autre. Tout ne donna pas en même temps ; les corps arrivant successivement et sans cesse , les généraux les menaient à la charge sur-le-champ ; mais comme tout ce que faisaient les ennemis était plus confus , ce qui est assez ordinaire dans les surprises , on peut bien juger que tout cela rendait la forme du combat fort diverse ; car on ne pense guère aux règles du métier , lorsqu'on entre en action à l'instant qu'on arrive , chacun étant obligé de combattre là où il

se trouve, et sur le terrain que le hasard lui offre, plutôt que par choix. L'on peut dire que cette action fut une suite de plusieurs combats très-sanglans, plutôt qu'une bataille ordinaire. Cette victoire, selon toutes les apparences, n'aurait jamais eu un jour de fête assigné, si M. de Nassau n'eût rien négligé des précautions que la guerre nous enseigne, au lieu qu'il n'en prit aucune, tant il était rempli de l'opinion de ses forces, tant il méprisait les nôtres et celui qui les commandait; car il est certain que son armée était composée de tout ce qu'il y avait de régimens d'élite de l'infanterie et de la cavalerie des alliés. Cela parut assez dans le combat, qui fut très-long et très-obstiné, ce qui ne pouvait être autrement, à cause de leur grand nombre; car le maréchal se trouvait plus faible au moins d'un tiers. A peine une brigade était-elle battue, qu'il en succédait aussitôt une autre qui recommençait un nouveau combat contre des troupes recrues, fatiguées et harassées d'une marche forcée. La dixième légion, car c'est ainsi que j'appelle le régiment de Navarre et celui du roi, chargea à différentes reprises, pénétra et renversa tout ce qui osa se présenter à leur passage, sans voir la fin ni le fond des corps qui se succédaient; mais ce qui sauva la partie, outre la bonne conduite et la valeur du maréchal, c'est qu'il fit charger la bayonnette au bout du fusil, méthode excellente, la plus à craindre et la plus redoutable que nous puissions opposer à nos ennemis. Ils furent abattus, terrassés hors du champ de bataille avec toute la confusion de gens qu'on taille en pièces, leurs bagages, leurs munitions, leur artillerie, furent la proie du victorieux, et un si grand nombre de drapeaux, qu'on peut bien

pardonner l'hyberbole du maréchal de Tallard, dans sa lettre au roi après cette grande victoire : *Nous avons pris plus de drapeaux et d'étendards que votre Majesté n'a perdu de soldats.*

Coup d'œil militaire, ou l'art de connaître la nature et les différentes situations du pays où l'on veut porter la guerre, les avantages des camps et des postes que l'on veut occuper. — Que le coup d'œil produit le grand et le beau d'une guerre; qu'il peut s'acquérir par l'étude et l'application. — Erreur de ceux qui prétendent que c'est un présent de la nature.

C'est le sentiment général que le coup d'œil ne dépend pas de nous; que c'est un présent de la nature; que les campagnes ne le donnent point, et qu'en un mot il faut l'apporter en naissant, sans quoi les yeux du monde les plus perçans ne voient goutte, et marchent dans les ténèbres les plus épaisses. On se trompe : nous avons tous le coup d'œil, selon la portion d'esprit et le bon sens qu'il a plu à la Providence de nous départir. Il naît de l'un et de l'autre; mais l'acquis l'affine et le perfectionne, et l'expérience nous l'assure. On voit, par les actions et la conduite d'Amilcar, qu'il l'avait très-bon et très-fin, parce qu'il possédait toutes les qualités qu'on demande pour le coup d'œil, et dans le plus haut point de perfection où peut-être jamais général les ait poussées, comme on peut le remarquer dans la guerre d'Éryce, et plus encore dans celle des soldats rebelles d'Afrique.

Avant d'entrer dans l'explication de la méthode dont on peut se servir pour acquérir ce talent, qu'on croit fausement être un don de la nature, il est nécessaire d'en donner la définition. Le coup d'œil militaire n'est autre chose que l'art de connaître la nature et les différentes situations du pays où

l'on fait et où l'on doit porter la guerre, les avantages et les désavantages des camps et des postes que l'on veut occuper, comme ceux qui peuvent être favorables ou désavantageux à l'ennemi. Par la position des nôtres et par les conséquences que nous en tirons, nous jugeons sûrement des desseins présens, et de ceux que nous pouvons concevoir par la suite. C'est uniquement par cette connaissance de tout un pays où l'on porte la guerre, qu'un grand capitaine peut prévoir les événemens d'une campagne entière, et s'en rendre pour ainsi dire le maître ; car jugeant, par ce qu'il fait, de ce que l'ennemi doit nécessairement faire, obligé qu'il est, par la nature des lieux, à se régler sur ses mouvemens pour s'opposer à ses desseins, il le conduit ainsi, de camp en camp et de poste en poste, au but qu'il s'est proposé pour vaincre. Voilà en peu de termes ce que c'est que le coup d'œil militaire, sans lequel il est impossible qu'un général puisse éviter de tomber dans une infinité de fautes d'une extrême conséquence ; en un mot il n'y a rien à espérer pour la victoire, si l'on est dépourvu de ce qu'on appelle coup d'œil à la guerre. Et comme la science militaire est de la nature de toutes les autres, qui demandent l'usage pour les bien posséder dans les différentes parties qui les composent, celle que je traite ici est une de celles qui exigent le plus de pratique.

Philopœmen, un des plus grands capitaines de la Grèce, qu'un illustre Romain appela le dernier des Grecs, avait un coup d'œil admirable ; on ne doit pas le considérer en lui comme un présent de la nature, mais comme le fruit de l'étude, de l'application et de son extrême passion pour la guerre. Plutarque nous apprend la méthode

dont il se servait pour voir de tout autres yeux que de ceux des autres pour la conduite des armées. Le passage mérite d'être rapporté :

« Il écoutait volontiers les discours, » et lisait les traités des philosophes, » dit l'auteur grec ; non tous, mais » seulement ceux qui pouvaient l'aider » à faire des progrès dans la vertu. De » toutes les grandes idées d'Homère, » il ne cherchait et ne retenait que cel- » les qui peuvent aiguïser le courage » et porter aux grandes actions. Et » pour toutes les autres lectures, il » aimait surtout les Traités d'Évangé- » lus qu'on appelle les Tactiques, c'est- » à-dire l'art de ranger les troupes en » bataille, et les histoires de la vie » d'Alexandre ; car il pensait qu'il fai- » lait toujours rapporter les paroles » aux actions, et ne lire que pour ap- » prendre à agir, à moins qu'on ne » veuille lire seulement pour passer le » temps, et pour se former à un habil- » infructueux et inutile. Quand il avait » lu les préceptes et les règles des tac- » tiques, il ne faisait nul cas d'en voir » les démonstrations par des plans sur » des planches ; mais il en faisait l'ap- » plication sur les lieux mêmes et en » pleine campagne ; car, dans les mar- » ches, il observait exactement la po- » sition des lieux hauts et des lieux » bas, toutes les coupures et les irrégularités du terrain, et toutes les » différentes formes et figures que les » bataillons et escadrons sont obligés » de subir, à cause des ruisseaux, des » ravins et des défilés qui les forcent » de se resserrer ou de s'étendre ; et » après avoir médité sur cela en lui-même, il en communiquait avec » ceux qui l'accompagnaient. En gé- » néral il paraît que Philopœmen avait » une inclination trop forte pour les » armes, qu'il embrassait la guerre

» comme une profession qui donnait
 » plus d'étendue à la vertu, et en un
 » mot, qu'il méprisait ceux qui ne s'ap-
 » pliquaient pas à ce métier, comme
 » gens oiseux et inutiles. »

C'est en abrégé les principes les plus excellens qu'on saurait donner à un prince, à un général d'armée, et à tout officier qui veut parvenir, et monter aux grades les plus éminens de la milice. Cette méthode est unique, et rend, comme dit fort judicieusement Plutarque, la pratique des préceptes bien plus aisée dans les occasions, que de voir les plans sur des planches. Il accuse et blâme au reste Philopœmen d'avoir porté la passion de la guerre au delà des bornes raisonnables. M. Dacier ne manque pas de lui applaudir. L'un et l'autre jugent peu équitablement ce grand capitaine, comme si la science de la guerre n'était pas immense; qu'elle ne renfermât pas presque toutes les autres dans son tourbillon, et que pour en acquérir la connaissance, il ne fallût pas une application longue et pénible. Plutarque n'était pas guerrier, son traducteur encore moins. Ni l'un ni l'autre n'a pris garde que Philopœmen était savant comme la plupart des grands capitaines, et qu'il s'attachait à l'étude de la philosophie et de l'histoire, si nécessaire aux gens de guerre. Pourquoi trouver mauvais qu'un homme s'applique et se livre entièrement à l'étude des sciences qui ont rapport à sa profession? Celle des armes n'est pas seulement la plus noble, elle est encore la plus étendue et la plus profonde, et par conséquent elle exige une plus grande application. Ce que fit cet illustre capitaine, pour se former le coup d'œil, est une chose très-nécessaire et très-importante pour le commandement des armées; de là

dépend le salut et la gloire d'un État.

On ne peut douter que la tactique, ou l'art de mettre les armées en bataille, de les camper et de les faire combattre, ne soit tout à fait royale. Quelle raison avait Annibal de mettre Pyrrhus, roi des Épirotes, devant Scipion, et immédiatement après Alexandre, quoique celui-ci ne fût pas si habile? Il n'en eut sans doute pas d'autre, sinon que le premier avait excellé par-dessus tous dans cette grande partie de la guerre, quoique Scipion ne lui cédât pas sur ce point, comme il le fit voir à Zama. Annibal y fut-il moins exercé que les deux autres? Philopœmen voyait que l'étude de la tactique et les principes d'Évangélus ne lui serviraient de rien, s'il n'y joignait le coup d'œil si nécessaire au général d'armée. Sa méthode nous a toujours plu, et nous l'avons pratiquée dans nos voyages comme dans nos armées.

Qu'il ne faut pas attendre l'occasion de la guerre pour se former le coup d'œil; qu'on peut l'apprendre et l'acquérir par l'exercice de la chasse. — Éloge de Machiavel.

Il y a plusieurs choses nécessaires pour parvenir à cette connaissance : une très-grande application à son métier, c'est la base; on prend ensuite une méthode. Quoique celle du capitaine grec soit bonne, nous croyons avoir beaucoup enchéri, ou du moins trouvé ce que l'auteur grec a négligé de nous apprendre plus particulièrement. L'on ne fait pas constamment la guerre; il ne faut pas s'imaginer non plus qu'on puisse s'y rendre habile par la seule expérience, sur laquelle la capacité de la plus grande partie des gens de guerre est fondée aujourd'hui. Elle ne fait que perfectionner, et ne sert presque de rien, si l'on n'y joint

l'étude des principes ; car la guerre étant une science, elle s'apprend comme toutes les autres, où l'on ne saurait se rendre habile, si l'on ne commence par l'étude de ces principes.

Deux siècles de guerre perpétuelle suffiraient à peine pour nous conduire par l'expérience des faits ; il faut la laisser en propre aux âmes ordinaires, et fournir aux grands capitaines des moyens plus courts pour monter à la gloire, sans la devoir à la capacité des autres qu'on ne rencontre pas toujours. Il est donc nécessaire d'étudier la guerre avant de penser à la faire, et de s'appliquer toujours et sans cesse lorsqu'on la fait.

J'ai dit plus haut qu'on ne fait pas constamment la guerre ; j'ajoute encore que les armées ne sont pas toujours assemblées et en mouvement. L'on est au moins six mois dans le repos d'un quartier d'hiver, et six mois ne suffisent pas pour nous former le coup d'œil pour la guerre. Il est vrai qu'on l'apprend beaucoup plus dans les marches, dans les fourrages et dans les différens camps et les divers postes où les armées campent. Les idées sont plus nettes alors pour juger et réfléchir sur le pays que l'on voit et les pratiques que l'on observe ; mais cela n'empêche pas que, par le secours de l'esprit et de l'imagination, on ne puisse en faire usage ailleurs que dans les armées, qu'on ne s'affine le jugement et la vue à la chasse ou en voyageant. J'en puis parler par l'expérience que j'en ai faite.

Rien ne contribue autant à nous former le coup d'œil que l'exercice de la chasse ; car outre qu'il nous met au fait du pays et de ses différentes sortes de situations, qui sont infinies et jamais les mêmes, on apprend encore dans ce bel exercice mille ruses et mille choses

qui ont rapport à la guerre ; mais la principale est la connaissance des lieux qui nous forme le coup d'œil, sans que nous y prenions garde, et si l'on s'exerce à cette intention, pour peu de réflexions qu'on y ajoute, on pourra acquérir la plus grande et la plus importante des qualités d'un général d'armée. Le grand Cyrus eut moins son plaisir en vue, en se livrant tout entier à la chasse dans sa jeunesse, que le dessein de se rendre propre pour la guerre et pour la conduite des armées. Xénophon, qui a décrit sa vie, ne nous laisse aucun doute là-dessus. Il dit que ce grand homme, allant faire la guerre au roi d'Arménie, raisonnait sur cette expédition comme s'il se fût agi d'une partie de chasse entreprise dans un pays de montagnes. Il s'expliquait ainsi à Chrysante, un de ses officiers généraux, qu'il envoyait dans les endroits les plus âpres et dans les vallées les plus difficiles, pour en gagner les entrées et les issues, et couper la retraite à ses ennemis : « Imagine » toi que c'est une chasse que nous allons faire, et que tu as la charge de » demeurer aux toiles, tandis que je » battrai la campagne. Surtout sou- » viens-toi qu'il ne faut point commencer la chasse que les passages ne » soient occupés, et que ceux qui sont » en embuscade ne doivent pas être » vus, pour ne pas effaroucher le gibier.... Garde-toi de t'engager dans » le fort du bois, dont tu auras peine » à te retirer, et commande à tes guides, qu'à moins d'abréger extrêmement le chemin, ils te conduisent » toujours par les routes les plus faciles ; car en fait d'armée, le plus beau chemin est toujours le plus court.

Que Xénophon ait romanisé cette histoire de Cyrus pour nous donner un abrégé de science militaire traité par

toriquement, peu nous importe, si tout ce qui a rapport à cette science est vrai et solide. Il veut nous faire connaître que la chasse nous mène à bien des connaissances; que c'est un exercice honnête, et très-nécessaire à ceux qui sont nés pour commander comme pour obéir, parce qu'elle nous rend plus propres à soutenir les fatigues de la guerre, fortifie le tempérament et forme le coup d'œil; car une connaissance exacte d'une certaine étendue de pays nous facilite celle des autres, pour peu qu'on les voie. Il ne se peut qu'ils n'aient quelque conformité entre eux, quoiqu'ils soient tous différens, et la parfaite connaissance de l'un nous conduit à celle de l'autre, dit Machiavel dans ses discours politiques. Au contraire, ceux qui ne sont point formés à cette habitude ont beaucoup de peine à y parvenir; au lieu que les autres, d'un coup d'œil, aperçoivent l'étendue d'une plaine, l'élévation d'une montagne, la grandeur et l'aboutissement d'une vallée, et toutes les circonstances des différentes natures du terrain, auxquelles ils se sont formés autrefois par beaucoup d'expérience et d'étude. Je ne pense pas qu'aucun auteur ait traité cette matière que celui que je viens de citer; le reste est excellent: je vais le copier:

Rien n'est plus vrai, continue-t-il, que ce que j'avance ici: s'il en faut croire Tite-Live, et l'exemple qu'il nous met devant les yeux de la personne de Publius Décius, qui étant tribun dans l'armée commandée par le consul Cornelius contre les Samnites, il arriva que ce général se laissa pousser dans un vallon où l'ennemi aurait pu le renfermer. Dans cette extrémité, Décius dit au consul: Voyez-vous cette éminence qui commande les ennemis? c'est un poste qui doit servir à nous

tirer d'affaires, si ne nous ne perdons pas un seul momont pour nous en rendre maîtres, puisque les Samnites ont eu l'aveuglement de l'abandonner. Et avant que Décius eût parlé de cette sorte au consul, Tite-Live dit que Décius avait aperçu au travers des bois une colline qui commandait le camp de l'ennemi; qu'elle était assez escarpée et de difficile accès pour des troupes pesamment armées; mais qu'elle était aisée pour des soldats armés à la légère; que le consul commanda au tribun de s'en rendre maître, avec trois mille hommes qu'il lui donna; ce qu'ayant heureusement exécuté, toute l'armée se sauva pour se mettre aussi en lieu de sûreté, avec les troupes qu'il commandait. Il ordonna à quelques gens de le suivre, pendant qu'il y avait encore un reste de lumière, afin de découvrir les endroits gardés par l'ennemi, et ceux par où l'on pouvait faire retraite, et il alla à la découverte habillé comme un simple soldat, afin que les Samnites ne s'aperçussent pas que c'était un des officiers généraux qui battait l'estrade.

Si l'on fait réflexion sur tout ce que dit Tite-Live ici, continue Machiavel, l'on verra combien il est nécessaire à un bon capitaine de savoir juger de la nature d'un pays; car si Décius n'eût pas eu cette connaissance, il n'aurait pu savoir combien il était avantageux aux Romains de s'emparer de cette hauteur, et il n'aurait pu voir de loin si elle était de facile ou de difficile accès. Quand ensuite il en fut le maître, et qu'il était question d'aller rejoindre le consul, il n'aurait pu non plus découvrir de loin les postes que l'ennemi gardait, et ceux par où il pouvait faire retraite. Il fallait donc absolument que Décius fût fort intelligent dans ces sortes de choses; car avec cette connais-

sance il sauva l'armée romaine en s'emparant de cette hauteur, et ensuite il trouva le moyen de se délivrer des ennemis qui l'environnaient dans ce poste.

Il y a très-peu de gens de guerre capables de tirer d'un fait historique les observations qu'on vient de lire de Machiavel; c'est tout ce que pourrait faire l'homme le plus consommé dans le métier des armes. Je n'en suis nullement surpris. Une étude profonde et réfléchie de l'histoire nous conduit nécessairement à une infinité de connaissances, qui nous mettent en état de juger sainement et solidement de tout. L'étude de la politique, dont l'histoire est le fondement, est un puissant moyen pour nous perfectionner l'esprit et le jugement. Les discours politiques et militaires de cet auteur, sur les Décades de Tite-Live, sont un ouvrage immortel; je le trouve digne de la curiosité des gens de guerre, et d'en être bien lu et bien médité. Sa vie de Castuccio, un des plus grands capitaines de son siècle, quoique peu connu, n'est pas moins admirable; elle est ornée de faits curieux, très-instructifs et pleins de réflexions et d'observations militaires que peu de gens savent faire, tant cet homme avait le génie tourné au métier; hors un livre de guerre de sa façon qui ne lui fait pas beaucoup d'honneur, quoiqu'il ait pillé Végèce, qu'il a très-mal travesti, il est admirable en tout. Il s'était trouvé dans un temps où l'Italie était agitée de tant de troubles et de guerres intestines et étrangères, qu'il ne faut pas être surpris qu'un homme d'esprit et de jugement, savant d'ailleurs, ait été capable d'un si bel ouvrage; car comme il se trouvait sur les lieux, il était en état d'avoir d'excellens mémoires, et de consulter les officiers qui s'étaient trouvés dans ces guerres.

Le coup d'œil réduit en principes et en méthode.

Un général qui est à la tête d'une armée doit penser, méditer sans cesse et perpétuellement, soit dans son camp, soit dans sa marche, voir tout par ses yeux, s'il est possible, et jamais par ceux d'autrui: il n'y en a pas, dit-on, de meilleurs que ceux du maître. En effet il est presque impossible à un général d'armée de bien régler l'état de la guerre, et de juger des desseins de son ennemi, non plus que des siens propres, s'il n'est parfaitement instruit du pays où il fait la guerre. Tout chef d'armée qui néglige une chose si importante ne mérite point le nom de général. Les soldats et les officiers de son armée sont dispensés de ce soin; mais ceux de ces derniers qui veulent avancer dans la science des armes, et qui veulent pousser au loin leur fortune, ne le sont pas. Ceci ne regarde pas moins les grands seigneurs, dont le nom fait souvent tout le mérite, et leur donne le droit de nous commander, que ceux qui l'acquièrent uniquement par leur application et leur courage. Ceux-ci, comme les autres, qui veulent ajouter à leurs titres les vertus et les qualités qui peuvent les rendre capables de la conduite des armées, doivent nécessairement s'attacher à se former le coup d'œil pour la guerre: c'est là le premier principe du général; il n'est pas moins celui de l'officier particulier. C'est le seul peut-être de la science des armes qui demande la plus grande pratique, et le seul encore qui nous mène au grand de la guerre très-facilement; il nous conduit à tout.

Pour avancer et se former dans cette connaissance, il faut que notre imagination travaille constamment à la guerre, à la chasse, dans nos voyages

ou dans nos promenades à pied et à cheval. Dès qu'on est arrivé dans un camp, on doit examiner, en repos et dans sa tente, la carte du pays où l'on est, et le poste que l'on occupe avec beaucoup d'attention; considérer aussi où l'ennemi est campé, si l'une ou l'autre des deux armées couvre ses places; si la ligne de communication est bien observée, pour la suivre et couler sur la même parallèle selon les mouvemens que chacun peut faire, et si l'un peut se saisir d'un poste important plus tôt que l'autre; si les deux armées sont assurées à leurs ailes, et à quoi; si l'une peut entreprendre sur l'autre; le chemin qu'elle a à faire; les obstacles qu'elle peut rencontrer dans sa marche; le temps qu'il lui faut pour venir à nous, ou à nous pour aller à elle; d'où chacune tire ses vivres; si nous pouvons intercepter ses convois, ou si elle peut nous couper les nôtres; si nous faisons tels ou tels mouvemens sur notre droite ou sur notre gauche; où cela nous mènera; où nous irons nous-mêmes, si l'ennemi s'en avise plus tôt que nous, ou s'il remue son camp d'une toute autre façon. Rien de plus instructif que cela, et rien qui forme davantage l'esprit et le jugement. C'est ainsi qu'on médite d'abord sur la carte, mais d'une manière qui n'est pas assez nette, car la carte n'est autre chose que l'idée d'un pays; il s'en faut bien qu'on puisse raisonner dessus avec toute certitude.

On forme un projet de campagne dans le cabinet, soit d'offensive, soit de défensive; on consulte la carte, c'est presque toujours l'oracle où l'on a recours. Il serait trop dangereux de s'informer des gens qui ont une grande connaissance des lieux; cela leur ferait bientôt connaître les desseins que l'on a en tête. On ne va donc qu'au gros des

choses, le général se réservant d'agir ensuite selon la nature du pays où l'on s'est déterminé de porter la guerre. Cela me semble peu sûr et trop abrégé pour un projet de campagne, ce qui n'est pas de petite importance. On ne se conduit pas ainsi dans les conseils, lorsqu'on trouve des généraux comme M. de Turenne, M. le prince, le maréchal de Luxembourg, qui raisonnaient et établissaient l'état de la guerre sur la connaissance qu'ils avaient du pays. Un projet qui sort de telles mains en sort tout parfait, comme je crois qu'il le serait encore pour la Flandre, si M. de Puysegur l'avait enfanté.

Un officier particulier, qui n'est pas initié dans les mystères, et qui ne médite que pour s'instruire aux grandes parties de la guerre et se former le coup d'œil, n'a pas seulement l'avantage de raisonner sur la carte, comme on fait à la cour; mais il en a un beaucoup plus grand, qui est d'être sur les lieux, et de voir même plus librement et de pousser sa curiosité plus loin que ne peut faire son général; car rien ne l'empêche de courir le parti sur l'ennemi, ce que l'autre ne saurait faire. Il peut aller où il lui plaît pour reconnaître le pays, et raisonner à la vue des objets, après l'avoir fait sur la carte du pays; car c'est la première chose que l'on doit faire. Par là on ne laisse pas que de s'en former une idée qui nous aide beaucoup, lorsque après cet examen on se transporte sur les lieux où l'armée est bien établie.

On doit d'abord commencer par bien reconnaître la position du camp, et tout le terrain que l'armée occupe, ses avantages et ses défauts. On passe de là au champ de bataille, on le parcourt en gros, ensuite on l'examine en détail et par parties; on observe d'abord si les ailes sont appuyées; si c'est un

ruisseau, on en examine les bords et le fond, s'il est bon ou mauvais, s'il est guéable partout ou en certains endroits seulement. S'il l'est, on doit juger alors que c'est un mauvais appui; que l'ennemi peut profiter de cet avantage, et gagner le flanc ou les derrières de cette aile par un détour. On observe alors le terrain qui est en delà, s'il est couvert, ou s'il est ras et pelé; s'il y a des hauteurs qui commandent le camp, et s'il est nécessaire de s'y établir pour se couvrir de ce côté, ou si l'on peut s'en prévaloir contre l'ennemi. Si c'est un marais qui couvre cette aile, on doit examiner si le fond est de bonne tenue; on doit le sonder, et s'informer des gens du pays, si l'on peut faire regonfler les eaux pour le rendre moins praticable. On écrit tout ce qu'on remarque, pour y méditer à loisir, et en tirer les conséquences par l'inspection du terrain.

On passera de là à la gauche: si elle se trouve fermée par un village, il en fera le tour pour le reconnaître avec toute l'exactitude militaire; il examinera les maisons qui le bordent, si elles sont bonnes, ou de bois et de chaume; s'il y en a qui en soient éloignées, et dont l'ennemi puisse se servir; s'il est important de fortifier le village, ou de faire des coupures dans les rues, en soutenant les maisons; si l'église est bonne; si le village n'est point commandé par quelque hauteur; s'il peut être tourné. Il l'attaquera par imagination, il le défendra de même. Rien ne me paraît plus capable de former le coup d'œil et le jugement que cette méthode. Après avoir mûrement examiné et écrit ce qu'on aura remarqué et observé du côté des ailes, on doit parcourir tout le front du champ de bataille d'une aile à l'autre.

Si l'armée est campée selon la cou-

tume ordinaire, la cavalerie sur les ailes et l'infanterie au centre, on doit examiner le terrain que la première a devant elle, et s'il est propre à cette arme. S'il est couvert et qu'il forme une plaine assez spacieuse pour contenir cette aile de cavalerie, celui qui l'examine ne doit pas se régler là-dessus; il doit observer le terrain qui est en delà, et que l'ennemi doit occuper; car le poste de l'un doit servir de règle à l'autre pour la disposition des armes. En effet, si l'ennemi qu'on veut combattre ou qui cherche à nous attaquer a derrière ou devant lui un terrain tout différent et favorable à l'infanterie, il est aisé de comprendre, par le raisonnement et les règles de la guerre, que si l'ennemi est poussé jusqu'à l'endroit couvert qu'il aura derrière lui, la cavalerie devient alors inutile; qu'elle ne pourra pousser plus loin son avantage, et qu'elle sera repoussée par l'infanterie que l'ennemi plus habile et plus sensé aura logée dans ces lieux couverts pour soutenir sa cavalerie.

Cette observation doit lui faire connaître la nécessité de soutenir cette aile par une autre d'infanterie à la seconde ligne; car si la cavalerie de sa première ligne est poussée jusqu'à l'infanterie ennemie logée dans ces endroits couverts, il ne faut pas douter qu'elle ne se rallie sous le feu de cette infanterie; qu'elle ne revienne ensuite à la charge, et que l'infanterie ne s'introduise dans les escadrons. On peut juger ce qu'il doit arriver, si l'on n'a pas de l'infanterie à lui opposer.

S'il se présente ensuite des terrains variés et mêlés de petites plaines, de champs clos, de maisons, tant d'un côté que de l'autre, sur tout le front de l'infanterie, il les observera avec attention. S'il y en a qui lui paraissent difficiles à forcer du côté de l'ennemi,

il jugera bien que l'ennemi s'y postera ; qu'il n'abandonnera pas un tel avantage, et qu'il y aurait trop de témérité à les attaquer. Il doit donc par imagination fortifier ces endroits moins que les autres, c'est-à-dire qu'il doit les tenir un peu moins garnis d'infanterie que ceux qui lui paraissent plus faibles où il doit approcher ses réserves, et observer les emplacements les plus commodes et les plus avantageux pour y établir des batteries. Si en avançant plus avant jusqu'à la gauche et au ruisseau qui la couvre, il voit que le pays est ras et ouvert, et propre pour les manœuvres de cavalerie, il trouvera que la cavalerie est bien placée selon la méthode ordinaire, observant pourtant si les bords du ruisseau sont bordés de haies et d'arbres touffus. Si les bords de l'autre côté ne sont pas garnis comme ceux d'en deçà, il jugera alors que l'ennemi pourrait y loger de l'infanterie, et y établir un feu sur le flanc de cette aile, et prendre même des revers ; il pensera alors à enlever cet avantage à l'ennemi, non-seulement en proposant de raser et de couper ces haies, ces taillis ou ces arbres, mais de poster de l'infanterie ou des dragons sur les flancs des deux ailes de la cavalerie.

Par ces observations il comprendra bientôt qu'on s'est campé en bien des endroits tout au contraire de ce qu'on doit pratiquer selon les règles de la guerre ; qu'une partie de la cavalerie, qui se trouve postée à une aile, aurait dû être placée au centre ou vers le centre, et l'infanterie occuper son terrain. C'est la nature des lieux qui doit régler le campement et l'emplacement de chaque arme. On ne peut pas camper partout et dans toutes sortes de situations, selon l'ordre ordinaire de bataille, car lorsqu'on se trouve l'en-

nemi sur les bras, on se voit obligé de changer tout l'ordre, et un tel remuement d'armes est très-dangereux. On fait tout à la hâte ; les corps, transportés d'un terrain à un autre, sont désorientés ; ils ne se reconnaissent plus, au lieu qu'ils connaissent leurs premiers postes d'où l'on vient de les retirer.

Un champ de bataille, quelque bon et quelque avantageux qu'il puisse être, perd tout le mérite de sa situation, si chaque arme n'est en sa place, c'est-à-dire postée au terrain qui lui convient. Les généraux qui lèvent un peu la tête au-dessus de ceux du commun se contentent de suivre ces règles ; et croient avoir avancé beaucoup. En effet, c'est beaucoup ; mais ceux qui excellent dans le coup d'œil, qui sont fins et prompts, vont fort au delà. Ils s'aperçoivent bientôt, par les observations qu'ils font sur la nature des lieux ; qu'il faut qu'une arme soit soutenue par l'autre ; mais comme cela doit être partout et dans toutes sortes de terrains, nous nous réservons de le démontrer dans le cours de cet ouvrage. Revenons à notre sujet.

Ce serait peu et ne faire les choses qu'à demi, que de s'en tenir à ce que je viens de dire. On doit se retirer dans sa tente, méditer très-profondément sur ce qu'on aura remarqué, l'accompagner de réflexions, former un projet et un ordre de bataille selon la nature du terrain. C'est la première journée. On ne s'intervient pas moins à la seconde ; on monte à cheval pour reconnaître le pays jusqu'aux grandes gardes ; on s'informe des noms des villages, des hameaux et des métairies ; on remarque les chemins, les ruisseaux, les bois, les marais, les hauteurs ; enfin on ne laisse rien échapper ; et l'on médite sur tout ce qui peut

être favorable ou désavantageux à l'ennemi, s'il marchait à nous ou si l'on avait quelque dessein d'aller à lui, ou si l'on n'aurait pas mieux fait de se poster ailleurs que dans l'endroit que l'on a choisi, ce qui n'est pas difficile à remarquer; car il y a quelquefois certains camps où l'on va plutôt par coutume que par raison, parce qu'un grand capitaine les aura occupés, sans savoir que ce qui était bon de son temps ne vaudra rien dans un autre.

La Flandre est aujourd'hui toute changée : le pays est si couvert qu'il ne diffère en rien de la Lombardie et du Mantouan, et je suis persuadé qu'à la première guerre la cavalerie sera d'un beaucoup moindre usage que l'infanterie; cela n'empêchera pas d'en lever beaucoup, et d'en inonder le pays sans aucune nécessité. On ne trouve pas toujours des Turennes qui se contentent de peu.

Les fourrages forment beaucoup le coup d'œil, et l'affinent extrêmement; on ne doit pas en manquer un seul. Comme on va plus avant du côté de l'ennemi, lorsqu'on fourrage devant soi, on voit tout le pays qui est entre nous et lui. Si l'armée décampe et se met en pleine marche, on doit alors examiner l'ordre des colonnes, le pays qu'elles traversent, et l'espace à peu près qu'il y a de l'un à l'autre. On se demande alors si l'ennemi, par une marche secrète et accélérée, venait tout d'un coup tomber sur la tête de notre marche; quel parti prendrait notre général, ou quelle résolution prendrais-je moi-même si j'étais à sa place? Voilà une colonne de cavalerie engagée dans un pays brouillé et parsemé de défilés, où elle ne saurait agir. Si l'ennemi lui opposait de l'infanterie, que ferai-je? Comment m'y prendrais-je pour la retirer d'un tel coupe-gorge et

d'un pas si dangereux; pour la transporter d'un lieu en un autre, où elle pût être de quelque usage?

De l'autre côté je m'aperçois qu'une colonne d'infanterie marche tranquillement à travers la plaine, où elle peut-être en tête une partie de la cavalerie ennemie. Ce n'est peut-être pas la faute du général que les choses arrivent de la sorte, parce que le pays change à tout moment. Peut-être ferait-on mieux, dans les marches, de partager les deux armes dans les colonnes, c'est-à-dire qu'on devrait mêler l'infanterie avec la cavalerie; en sorte que l'une ne marchât jamais sans l'appui de l'autre, pour être préparé tout événement; cela me semble être les règles. Sans cette précaution, tout est perdu. Si l'ennemi profite d'une marche pour engager une affaire, on est d'autant plus surpris, que ces sortes d'entreprises sont très-rares et toujours sûres. Il faut se ranger, se mettre en bataille dans ces cas inopinés. La situation des lieux est maîtresse de l'ordre pour placer chaque arme sur terrain qui lui convient. Comment s'y prendre, puisque la cavalerie se trouve embarquée dans un terrain qui n'est propre qu'à l'infanterie? Comment faire? C'est ce que nous ne dirons pas ici, mais dans le cours de cet ouvrage, où l'on verra par quels moyens et quelle méthode un général d'armée pourra se tirer d'intrigue en pareille occasion. Voilà un grand sujet de se former le coup d'œil; mais comme je veux traiter cette matière à fond, nous ne prétendons pas en demeurer là; car on n'est pas toujours à la guerre, et on ne la fait pas toujours : s'il fallait l'attendre pour se former dans l'art de voir en guerrier, à peine trois ou quatre campagnes suffiraient-elles.

J'ai dit que la chasse était un bon

segen pour se former le coup d'œil ; mais tout le monde n'est pas agité de cette passion, quelque noble et honnête qu'elle soit. Les voyages peuvent nous être à peu près de la même utilité. Je n'en ai pas fait un que je n'aie mais à profit, soit par coutume, soit par inclination au métier. On soupçonnera peut-être que c'était aussi pour trouver la fortune ; mais non ; jamais je ne l'ai cherchée. Quelquefois elle s'est présentée sur ma route ; mais comme elle n'était pas d'humeur à marcher de compagnie avec l'honneur, la franchise, la probité, et quelques autres vertus militaires que je mène assez volontiers avec moi, je l'ai envoyée porter ses faveurs à d'autres, qui, moins difficiles, s'en sont accommodés aux conditions qu'elle a voulu. et j'ai continué mon chemin, ne pensant qu'au coup d'œil dont est question.

Lors donc que l'on est en voyage, on examine en marchant tout le pays qui se trouve à portée de la vue, toute la ligne du terrain le plus éloigné, comme toute l'étendue de celui où nous sommes. On campe par imagination une armée sur le terrain qui se découvre le plus devant nous, et que nous voyons en face. On en considère les avantages et les défauts ; on voit ce qui peut être favorable à la cavalerie, ce qui est propre à l'infanterie. Je fais la même chose dans le pays qui est en deçà ; je forme imaginativement les deux ordres de bataille, et imaginativement je mets en œuvre tout ce que je sais de tactique et de ruse de guerre. Par cette méthode je me perfectionne le coup d'œil, je me rends le pays familier, et je me fortifie dans l'art de saisir promptement les avantages des lieux, ou ce qui peut y être désavantageux ; outre que j'avance en connaissances et en

savoir, et que je passe mon temps sans aucun ennui, en satisfaisant ma passion. Passons maintenant aux observations sur la défensive et sur l'offensive par rapport à la guerre d'Éryce.

Des sorties.

Il n'y a pas de milieu entre les grosses et les petites sorties, au moins il n'y en devrait point avoir ; il les faut faire ou très-petites, de dix, vingt ou trente hommes tout au plus pendant la nuit pour interrompre le travail, ou du tiers pour le moins de la garnison, non en plein jour, mais une heure ou deux avant. C'est ce que nous ne pratiquons jamais ou presque jamais, ni dans le nombre ni dans le temps, à l'égard des grandes. Les anciens n'en faisaient pas de petites ; ils sortaient toujours forts et à propos, rarement en plein jour, et presque toujours à la faveur des ténèbres, qui est l'heure la plus commode et la plus heureuse.

Ce serait une très-grande imprudence, une vraie témérité dans le commencement d'un siège ; mais elle se tourne en sagesse sur la fin, lorsque les assiégés sentent qu'ils n'ont plus de terrain à perdre que le dernier qui leur reste ; et lorsqu'il n'y a plus rien derrière nous et en deçà de nos brèches, on doit songer à reprendre ce que l'on a perdu au delà. Il est rare qu'on ne réussisse. C'est un avantage très-grand dans les assiégés ; on ne gagnant rien, ils ne perdent rien de ce qui leur reste encore, et l'ennemi songe bien moins à entreprendre qu'à conserver ce qu'il a pris, et cependant les assiégés gagnent du temps ; et s'ils diminuent de leurs forces par la perte de quelques soldats, l'ennemi en perd toujours au triple, et risque le tout

Dans une sortie forte et heureuse par l'incendie de ses machines, ou parmi nous par l'encloûement des batteries et le comblement des places d'armes.

Les défenses les plus belles et les plus savantes sont celles où l'on tue beaucoup de monde, et où l'on en perd peu; c'est un grand art, et cet art s'enseigne et s'apprend pour l'attaque et pour la défense. Dans celle-ci, c'est de ne point prodiguer la vie de sa garnison au commencement, et de la hasarder à la fin, mais non pas sans de puissantes raisons, sans l'extrémité la plus pressante; car c'est souvent des grandes extrémités que notre salut dépend, et le plus ordinairement, si les commandans des places avaient le courage assez grand pour les attendre, et assez de capacité pour en profiter; car l'on ne trouve sa délivrance que par des efforts et des résolutions conformes à ces circonstances.

Avant cette extrémité, ce serait une grande imprudence et une très-grande folie d'engager une sortie générale, et de mettre tout en risqué dans le commencement d'un siège; car une telle tentative ne peut passer pour sage, ni d'un homme qui sait son métier, à moins qu'elle ne soit l'effet d'un grand dessein. Or elle ne peut jamais l'être lorsqu'on a encore beaucoup à perdre; mais lorsque le terrain nous manque, et que nous touchons aux derniers périls, il n'y a point à délibérer. Rien de plus redoutable qu'une grosse et puissante sortie; il est inouï jusqu'à présent, à l'égard de nos défenses, qu'une tête de tranchée se soit soutenue contre. Les assiégés ont toujours l'avantage, parce que ces sortes d'affaires sont promptes, subites, impétueuses, toujours inattendues, et manquent rarement dans le succès. Quand on lit, dans les relations, que les assiégés ont

été repoussés, cela veut dire qu'ils se sont retirés après avoir fait le coup; car où veut-on qu'ils aillent, si ce n'est dans la place, avant les secours qui peuvent venir du camp?

Comme ces sortes d'entreprises sont peu communes, il est rare qu'en ne se trouve surpris. Ceci mérite d'être remarqué, et de servir de leçon aux modernes, qui ne profitent jamais des avantages que l'extrémité fournit, lesquels sont très-grands et toujours heureux; car dans presque tous les sièges il échappe des occasions où l'on pourrait faire de grandes choses; soit par de la hardiesse et de résolution, soit qu'on manque de gens qui les commandent, ou qui sachent faire usage de leurs forces lorsque la nécessité les y contraint. Lorsqu'on n'a plus rien à perdre, il faut se résoudre à périr ou à tout gagner, et il y a à parler pour celui-ci plutôt que pour l'autre; car pourquoi céder à l'empoi l'avantage de nous attaquer dans notre dernière retraite, lorsque nous pouvons lui en faire passer l'envie, en l'attaquant lui-même le premier dans le temps qu'il s'y attend le moins? Celui qui se défend ne songe qu'à l'avantage de l'assaillant, qu'il croit toujours plus fort et plus brave, et sur cette opinion il fait peu de résistance, au lieu qu'il pense tout autrement lorsqu'il est le premier à attaquer. De tous les malheurs il n'en est point de plus grand et de plus insupportable aux hommes véritablement courageux, que d'être commandés par des chefs ignorans et sans aucune conduite; et s'ils ajoutent la lâcheté à tout cela, l'infamie tombe sur tous; car ceux qui se rendent lâchement, étant seuls écoulés dans leur justification, ne manquent pas de rejeter la faute sur tous les autres.

Les sorties de nuit sont les plus fa-

vorables et les plus sûres; car celles qui se font en plein jour laissent voir à découvert toutes nos manœuvres et notre faiblesse, au lieu que les autres cachent tout dans une nuit obscure qui augmente la terreur. On ne pense jamais, dit Tite-Live, que l'agresseur soit le plus faible. En effet il serait difficile de croire que celui qui attaque oserait s'engager à des tentatives si périlleuses, s'il ne comptait sur ses forces et sur des ressources qu'on ne comprend pas. La clarté découvrant tout aux assiégés, ils se défendent avec beaucoup de courage et de hardiesse, par l'opinion qu'ils ont de leurs forces; et les autres, emportés d'abord par cette impétuosité toute particulière à ces sortes d'actions, ne résistent pas longtemps par la considération de leur faiblesse; de sorte qu'elles sont toujours malheureuses ou de peu d'effet, et n'aboutissent à rien plus qu'à détruire quelques toises d'une parallèle; après quoi l'on se retire avec la même hâte et la même confusion qu'on est sorti, et l'on s'applaudit ridiculement d'une bagatelle qui ne retarde les travaux que de quelques momens, sans considérer que ces sortes de sorties avancent la prise de la place, bien loin de la retarder, parce que l'on fait périr inutilement une infinité de braves gens et l'élite d'une garnison. →

Une sortie, qui n'est pas le résultat d'un grand dessein, ne sert qu'à faire perdre inutilement du monde; or l'on vise à un grand dessein lorsque l'on sort pour ruiner les batteries.

Dans l'attaque comme dans la défense, tout consiste à regagner promptement ce que l'on a perdu; par cette méthode, que les anciens pratiquaient parfaitement, et qui n'est pas inconnue aux habiles d'entre les modernes, l'assiégeant avance la prise de la place,

et l'assiégé l'éloigne et traîne le siège en longueur.

Une méthode excellente et toute nouvelle contre les sorties, c'est de sauter d'un coup sur le revers de la tranchée, et d'aller au-devant de l'ennemi; de sorte qu'il se trouve tout étonné, tout surpris, et réduit à se défendre, bien loin d'attaquer. Ces sortes de boutades sont toujours heureuses, et font évanouir les sorties les mieux concertées et les espérances des assiégés.

Effet des petites sorties nocturnes.

Les anciens étaient toujours armés, soit dans les travaux d'un siège, soit dans ceux d'un camp, pour être prêts à combattre comme les autres, et à laisser là la pelle et la pioche; car c'était un crime capital de travailler sans l'épée. Nos travailleurs, dans les sièges, ne connaissent pas cette discipline, et personne jusqu'ici ne s'est avisé de la leur inspirer, et de l'introduire dans les armées. Comme ils vont aux travaux sans aucune arme qui les mette en état de se défendre, ils s'enfuient à la première alarme, comme de misérables ouvriers qui n'ont que leur pelle et leur pioche; c'est la faute des généraux plutôt que de leurs officiers, qui n'ont pas le pouvoir de détruire une si méchante coutume; ce qui fait tout le mérite des petites sorties nocturnes de dix ou vingt hommes, qui suffisent pour déranger tout le travail d'une nuit, et pour mettre en fuite trois cents travailleurs, qui laissent là l'ouvrage, qu'il faut remettre à la nuit suivante, et ce qui fait perdre beaucoup de temps, dont les assiégés profitent.

La disposition des sorties et des assauts doit être sur les mêmes principes;

et quand même nous aurions manqué d'exemples qui prouvent qu'on combattait sur une extrême profondeur et peu de front dans ces sortes d'actions, nous aurions démontré, par les règles de la guerre, que l'on ne pouvait attaquer autrement qu'en colonnes, parce qu'en effet on ne saurait combattre sur un plus grand front que sur celui de l'ouverture de la brèche, qui règle celle du comblement du fossé.

Si c'était aujourd'hui la mode de soutenir au moins un assaut au corps de la place, comme du temps de nos pères, et comme cela s'est vu quelquefois, comme au dernier siège de Barcelone, sans qu'on puisse dire qu'on y soit revenu, je ne vois pas comment un général s'y prendrait pour réussir. Je ne doute nullement qu'il n'y échouât autant de fois qu'il s'aviserait d'attaquer en défilant à la brèche, puisque nos ponts sur le fossé, comme il nous plaît de les appeler fort improprement, n'ont ordinairement que six toises de large; encore y comprend-on l'épaule-ment de fascines les unes sur les autres, du côté du flanc du bastion opposé, d'où on est vu, et cet épaule-ment occupe au moins quinze pieds de sa largeur, encore ne s'y trouve-t-on pas à couvert contre le canon du flanc opposé.

Des escalades.

Les murailles n'étant pas terrassées chez les anciens, les attaques d'insultes ou d'escalades devenaient plus dangereuses; car bien que l'ennemi eût gagné quelque endroit, quelque poste du dessus, il ne pouvait pas s'assurer d'être le maître de la ville. Il fallait descendre et se servir d'une partie des échelles par lesquelles on était monté, ce qui n'était pas une petite affaire et

une chose bien sûre; car on ne descend pas avec le même avantage que l'on monte. Il faut, en descendant, tourner le dos à l'ennemi qui nous attend en bataille en bas, si la tête ne lui tourne pas. Il est bien certain que les escalades étaient plus difficiles du temps des anciens, à cause de la hauteur extraordinaire de leurs murailles, et leurs tours étant plus hautes, elles se trouvaient hors d'insulte; de sorte qu'on n'était pas peu empêché. Ajoutez encore que les murs n'étant pas terrassés, si l'ennemi se rendait maître de quelque courtine, il fallait d'autres échelles, ou tirer celles par lesquelles l'ennemi était monté pour les passer de l'autre côté du mur pour descendre dans la ville, ce qui était plus difficile et encore plus dangereux que de monter; car lorsqu'on a affaire à de braves gens, l'on n'a souvent rien fait lors même que la victoire s'est déclarée.

De la défense contre les escalades.

Un gouverneur de place ne saurait être trop en garde, et surtout lorsque sa garnison est faible ou qu'elle est mauvaise. Dans ce cas, il doit extrêmement se précautionner contre une surprise ou attaque d'emblée. Ce qu'il y a de mieux à faire est de garnir les flancs de son corps de place d'autant de canons qu'il lui sera possible, d'y réunir les munitions nécessaires pour tirer au moins dix coups de chaque pièce. Celles de six, de huit et de douze sont les meilleures, parce qu'elles sont plus légères et plus faciles à servir. On les tirera à cartouches avec des balles d'un quarteron ou de ferraille; mais comme les feux de toute espèce, dans ces sortes d'affaires, ne sont pas aussi

meurtriers qu'on dirait bien, et sont peu capables de faire échouer une entreprise, il faut des armes sur lesquelles on puisse compter et plus sûres. Les pertuisanes, les faux emmanchées à revers, sont très-avantageuses et très-dangereuses; les fourches, s'il y en a, sont encore très-bonnes contre une escalade, et très-propres pour pousser les échelles et les renverser, lorsque le bois est de bonne longueur. On fera transporter ces armes dans les corps-de-garde des portes, et dans ceux qui sont le long des remparts.

Comme ces sortes d'entreprises sont toujours vives et impétueuses, il est toujours bon d'avoir de ces sortes d'armes sous la main à la première alarme. Ces précautions ne suffisent pourtant pas pour s'assurer contre une entreprise si violente. Si le fossé n'a point de cunette, on en fera faire une, et un fossé assez profond aux endroits où l'on doit mettre le pied des échelles; on peut encore se servir d'une palissade auprès de la muraille, ou au milieu du fossé. Les poutres cylindriques ou de pieds d'arbres sont très-bonnes contre une escalade. Il en faut faire transporter le long du rempart tout autant qu'il y en aura dans la ville pour s'en servir au besoin, et les faire rouler sur le talus en bas, lorsqu'on s'apercevra que l'ennemi applique des échelles, et qu'il monte pour se guinder sur le parapet. Si c'est en hiver, et que le fossé soit rempli, on fera rompre la glace à l'entrée de la nuit, et l'on fera en même temps jeter de l'eau sur le talus.

Toutes ces précautions et ces sortes de préparatifs étant connus de l'ennemi, lui feront croire que l'on a eu vent de ses desseins, ce qui fait qu'il n'y pense plus, voyant qu'on est sur

ses gardes. Si la ville a plusieurs portes, on n'en laisse ouvertes que deux ou une seule, et lorsqu'on les ferme on se sert de longues caisses, qu'on remplit de sacs à terre, que l'on place derrière; mais le plus puissant obstacle est d'y mettre plusieurs arbres coupés, que l'on retire aisément lorsqu'on les ouvre. A l'égard des autres, on les terrasse avec de la terre mêlée de fumier, après en avoir abattu les orgues. L'on met encore, sur les corps-de-garde du canon qui puisse enfile le pont. On doit se munir aussi de bombes chargées et de grosses grenades pour les faire rouler dans le fossé; les éclats ne manquent jamais de briser les échelles. On joint à cela des artifices et des fascines goudronnées, ce qui donne visée aux canonniers qui voient dans le fossé, sans que ceux qui bordent le rempart puissent être vus de l'ennemi qui est en bas.

Lorsqu'on se trouve trop faible pour garnir un rempart, pour résister contre un grand nombre d'échelles, et que l'on craint de s'affaiblir aux autres endroits, on tâche d'y ajouter l'art pour suppléer au défaut des hommes, en bordant le parapet d'une chaîne de chevaux de frise attachés l'un à l'autre, et posés de telle sorte que l'ennemi ne puisse franchir sur le parapet ni les entraîner en bas. On se sert encore d'autres arbres coupés, dont on aiguise la pointe des branches, et dont on brûle ensuite le bout pour la rendre plus forte. On ajoute à tous ces obstacles un grand nombre de chausses-trapes, que l'on sème dans le fossé aux endroits où l'on craint le plus. La garde doit être exacte en dedans, et les rondes perpétuelles; à l'égard du dehors, on ne doit pas le négliger. Pour avoir des nouvelles, l'on fera sortir tous les soirs une ou plusieurs petites trou-

à désertir, il ne pût rien apprendre de ce qui se passait. On leur dit seulement de s'embusquer sur tous les chemins et sur tous les passages par où l'on pouvait aller à la ville. Comme on avait examiné tous ces endroits-là, et que le marquis de Guébriand les connaissait fort bien, pour avoir défendu cette place la campagne précédente avec tant d'opiniâtreté, de valeur et de gloire, chaque détachement eut ordre de se rendre à l'endroit qui lui fut prescrit. On leur dit seulement qu'on était informé qu'il devait entrer dans la ville un homme qui portait une somme considérable pour payer la garnison; que la moitié de cette somme serait donnée au détachement qui s'en saisirait, et une partie du reste distribuée aux autres détachemens; que pour ne pas manquer le coup, on poserait plusieurs sentinelles à certaine distance les unes des autres, qui se mettraient ventre à terre, et formeraient comme une chaîne d'un détachement ou d'un poste à l'autre, avec ordre d'arrêter tout ce qui viendrait ou irait à la ville, d'observer un grand silence, de ne point aller au qui-vive, et que s'il venait des troupes du côté de Saint-Omer, de ne point bouger de leurs postes. L'officier qui commandait tous ces détachemens, qui était lui seul dans le secret, et qui devait les poster, avait ordre, dans le temps qu'on escaladerait la ville, de les faire avancer sur le bord du fossé de la place aux endroits où l'on ne devait pas attaquer, pour faire feu sur le rempart lorsqu'on entendrait tirer, afin d'opérer diversion des forces de l'ennemi, et les occuper de telle sorte qu'il ne sût où courir, ni distinguer la véritable attaque des fausses. On devait monter par le moyen de trente ou quarante échelles. L'auteur de cet ouvrage était commandé

pour monter le premier, à la tête de vingt officiers et de trente soldats des plus déterminés, suivis d'un commissaire d'artillerie, avec des leviers de fer, de longues tenailles, des marteaux, des haches et autres machines propres pour rompre les gonds et les verrous de la porte d'Arras, après que la troupe, qui devait monter la première, se serait emparée de cette porte et aurait égorgé la garde, qui n'était que de trente hommes. On voit dans tout ce récit, d'où j'écarte une infinité de circonstances très-instructives, pour n'être pas excessivement long, que ces sortes d'entreprises bien concertées, et telles que celles dont je viens de parler, où il n'y eut d'autre défaut que celui d'être parti une heure plus tard; on voit, dis-je, que le fait seul nous apprend le principe et la méthode, sans aucun besoin de commentaire; car si je ne m'étends pas au delà de ce que je viens de dire, je ne le fais que pour ne pas répéter ce que j'ai rapporté ailleurs des attaques d'emblée ou par escalade des anciens.

On a pu remarquer, par ce que j'ai dit de la fabrique des échelles, combien il importe de les faire avec un extrême secret. Le meilleur et le plus prudent est d'enfermer les ouvriers, supposé qu'on n'en eût point dans l'arsenal. La nuit est le temps le plus propre pour ces sortes de desseins. Philippe, roi de Macédoine et père d'Alexandre, choisissait pour ses entreprises les saisons les plus rudes et les plus mauvaises, qui, tout bien pesé, dit un auteur, éloignent autant d'obstacles qu'elles en apportent. Cela est certain dans le temps de pluie, à moins qu'on ne marche par un grand vent ou par un grand froid et une nuit sans lune, pour arriver une heure avant qu'elle se lève; mais il faut régler de

telle sorte la marche, qu'on puisse entrer en action une ou deux heures avant le jour, et se souvenir de partir plus tôt que plus tard. On fera reconnaître les différens chemins pour y aller, et les endroits par où l'on doit marcher, et surtout les défilés; car l'on sait, par un calcul infailible, combien il faut de temps à un corps de troupes pour passer un pont ou un défilé sur plus ou moins de files. S'il y a deux ou trois chemins peu éloignés qui mènent au même endroit, on marchera sur deux ou trois colonnes. Les chariots qui sont chargés des échelles seront précédés d'une avant-garde, celle-ci d'une ou de deux compagnies de grenadiers. On marchera dans un grand silence. Aucun soldat ne sortira de son rang sous peine de la vie. Les officiers et les sergens, qui doivent être doubles, y auront une attention particulière.

Lorsqu'on sera arrivé près de la ville, on s'y mettra en bataille dans un grand silence. On distribuera alors les échelles aux premiers qui doivent monter, qu'on choisira parmi les plus vigoureux; car dans un dessein de cette importance, on prend tout ce que l'on a de troupes d'élite. On séparera les serruriers et les charpentiers pour s'en servir dans l'occasion, afin de pouvoir les avoir de suite à sa disposition, si l'on vient à gagner le rempart. Chaque centaine d'hommes aura son poste fixe, commandé par ses officiers. On s'avancera en bon ordre au chemin couvert, où l'on fera avancer les serruriers, pour faire sauter les barrières avec le moins de bruit qu'il sera possible. Si l'on n'est pas découvert, toutes les troupes y entreront brusquement, et les mêmes échelles, destinées pour l'escalade, serviront pour descendre dans le fossé, et les autres par les endroits

qui servent à ceux de la ville pour venir du fossé au chemin couvert. La diligence doit être des plus grandes pour appliquer les échelles contre les remparts; on se hâtera d'y monter, et les premiers arrivés se formeront sur la terre-plein. Dès qu'on en sera averti, et qu'il y en aura une centaine, on fera monter les charpentiers et les serruriers pour se rendre maîtres de la porte la plus proche, pendant que ceux qui suivent en queue se formeront sur le rempart, observant en montant de ne point trop charger les échelles. Si l'ennemi se présente, on chargera et on le joindra, fort ou faible, sans tirer, et la bayonnette au bout du fusil. Si l'on ne défile pas en assez grand nombre, les grenadiers, qui doivent avoir leurs haches, couperont des arbres, s'il y en a sur le rempart, pour s'en servir comme de retranchement, et s'il y a quelque caserne, on tâchera d'y mettre le feu. Que si l'ennemi s'avance sur le rempart, et qu'il soit repoussé, on le suivra pied à pied, sans trop s'emporter dans la poursuite. On se formera sur le plus de hauteur qu'il sera possible, et à mesure qu'on grossira, on s'étendra le long du rempart, pour se joindre ensuite à ceux qui entreront par les portes.

Les officiers auront grande attention d'empêcher le pillage, et qu'aucun soldat ne sorte de son rang, avec défense d'entrer dans les maisons, et encore moins d'y mettre le feu. Cette partie, qui regarde l'attaque, n'est pas pourtant épuisée; nous en traiterons dans un autre lieu.

Lorsqu'une place assiégée résiste tellement qu'on craigne d'être repoussé à une brèche, et qu'on sent bien que l'assaut sera difficile par la valeur et l'audace de la garnison, et qu'on a des raisons de s'en rendre au plus tôt le

maître (cela se présente quelquefois lorsque le secours est près d'arriver), il ne s'agit plus alors de ménager son monde, ni d'attendre que les brèches soient en état d'être insultées facilement. On doit avoir un grand nombre d'échelles, tenter de tous les côtés, et faire autant d'attaques qu'il est possible, particulièrement sur le front attaqué. Il faut que les échelles soient près à près les unes des autres, et comme collées ensemble; car rien n'épouvante davantage une garnison, et ne donne plus à penser à celui qui la commande, que lorsqu'on lui présente une escalade, après une ou deux brèches au corps de la place qu'on ne voudra pas ménager. Ce n'est pas encore tout; on ne doit pas négliger les portes. Il faut les attaquer avec toute l'audace possible, et mettre en œuvre tout ce qu'un déterminé général peut imaginer de fort pour percer par quelque côté; car les assiégés, se voyant environnés de toutes parts, ne sauront où courir ni comment soutenir les brèches, où il faut beaucoup de monde, ni défendre les portes et le rempart. Ces sortes d'actions doivent être vives, brusques et impétueuses.

Des réparations des brèches.

Les choses nécessaires pour ces sortes d'ouvrages doivent être préparées de longue main. On se servait anciennement d'arbres coupés, dont on époinçait le bout des branches, qu'on brûlait ensuite pour rendre leurs pointes plus dures et plus fortes. On les étendait tout de leur long sur le front de la brèche, fort près à près les uns des autres, pour que les branches s'entrelaçassent ensemble, ce qui formait comme une haie impénétrable,

qu'on ne pouvait aborder sans témérité. Les troncs tenaient les uns aux autres par de fortes lambourdes; de sorte qu'il était impossible de séparer ces arbres, et de les détruire même par le feu ou par les machines, et encore moins aisé d'en approcher, le derrière étant garni d'une foule d'archers et de gens armés de piques et de longues per-tuisanes.

Les assiégés se servaient encore d'un autre expédient pour couvrir leurs brèches. Ils avaient un grand nombre de longues poutres qu'ils descendaient debout sur les débris, qu'ils posaient à côté et près à près les unes des autres, et qu'ils liaient ensemble par un fort lambourrage de plusieurs solives chevillées ou clouées fortement. Ces poutres, rangées de la sorte, et souvent sur plusieurs rangs, résistaient aux coups de bélier; mais ces nouveaux murs n'étaient praticables qu'aux villes où les murailles étaient terrassées, les poutres appuyant sur la terrasse ou sur le revêtement, lorsqu'on voulait empêcher qu'il ne fondît entièrement. Les Turcs ont conservé ces sortes de murs de poutres pour couvrir les brèches. Quelqu'un, au dernier siège de Lille, proposa cette méthode, qui est le succès qu'on en attendait; car les assiégés avouèrent que ce nouveau mur était beaucoup meilleur et plus fort que n'était le revêtement.

Les assiégés jetaient aussi au bas et sur les décombres de la brèche une quantité prodigieuse de bois sec et de matières combustibles auxquelles on mettait le feu, ce qui causait un tel embrasement, que l'on avait soin d'entretenir, qu'il était impossible aux assiégés de passer à travers les flammes et d'approcher de la brèche. L'histoire ancienne et moderne nous apprend un grand nombre d'exemples

de ces sortes de stratagèmes, non pas seulement dans les sièges, mais encore dans les retraites d'armées faites dans des défilés ou sur des chaussées.

Des contre-approches.

S'il fallait s'en tenir aux gazettes, aux rapports de certaines gens, et aux lettres même de quelques officiers, ces sortes de travaux auraient réussi merveilleusement à la défense de Mayence par le marquis d'Uxelles, depuis maréchal de France, un des hommes de l'Europe le plus savant et le plus profond dans l'infanterie dont on ait ouï parler. Il n'est pourtant pas vrai qu'il ait poussé des contre-tranchées sur l'ennemi dans ce siège; il fallait être plus fort qu'il n'était, et dans une place un peu moins mauvaise et de moins grande garde que celle qu'il défendit avec tant de bravoure, d'esprit et de conduite. Toutes les défenses où l'on a dit que les gouverneurs étaient allés par contre-approches aux assiégeans, sont d'imagination, quoiqu'il y ait des résistances qui fournissent quelques ouvrages assez approchans.

On a des exemples où les assiégés, pour chicaner les ennemis, se sont servi d'une rangée de tonneaux, de balots, de fascines ou de gabions farcis, qu'on poussait, à la faveur de la nuit, depuis l'angle saillant de la contrescarpe, en s'avancant dans la campagne à cent ou quatre-vingts pas, afin d'enfiler le matin la tranchée, retarder les travaux du jour, et détruire même ceux de la nuit, en logeant derrière ces tonneaux un bon nombre de fusiliers et quelques petites pièces de campagne. La chose est d'autant plus facile, que les assiégeans n'oseraient guère tenter de s'en rendre les maîtres sans s'expo-

ser au feu de toute une place, et que les assiégés n'ont rien à craindre du canon des assiégeans, dont les embrasures ne sauraient être tournées de ce côté-là.

On peut quelquefois, par une vigoureuse sortie, s'emparer d'une parallèle et la tourner à son avantage, le revers pouvant servir de parapet en avançant des flancs aux deux extrémités, et y loger du canon. On peut bien en rigueur donner le titre de contre-approches à ces sortes de chicanes; elles sont infiniment meilleures que toutes les contre-approches du monde au sens littéral.

Le siège de Belgrade par Mahomet II, en 1456, nous fournit un exemple de ces sortes de travaux. Ce siège est mémorable, fort beau et fort admiré des experts par la vigoureuse résistance d'Huniade. Ce grand capitaine mit en œuvre tout ce que l'art des résistances a de plus fin et de plus nouveau contre une attaque pas moins profonde ni moins nouvelle pour ce temps-là. M. Guillet, dans la vie de Mahomet II, entre dans les circonstances les plus intéressantes de ce siège. Il dit que la garnison, sans se contenter de conserver ses postes, allait à ceux de l'ennemi par des contre-approches, et faisait de fréquentes sorties avec succès. Voilà ce que j'avais à dire des contre-tranchées, dont tout le monde parle comme on parlerait de la chose la plus communément pratiquée; et cependant je ne trouve qu'un seul fait fort approchant de la moyenne antiquité, puisqu'il y a près de trois cents ans que l'on n'a vu pratiquer ces sortes de choses, quoique dans un temps où l'on se sentait encore de la barbarie.

Des retrades ou retranchemens derrière les brèches.

Nos officiers et nos ingénieurs, j'entends ceux qui n'ont aucune connaissance de l'antiquité militaire, s'imaginent faussement que les retranchemens pratiqués dans le corps d'un ouvrage ou derrière, sont une invention moderne, et que ces sortes de chicanes étaient inconnues aux anciens. Ils le prétendent ainsi, ce qui marque une ignorance extrême, puisque l'histoire ancienne est toute remplie de ces sortes de faits, et que cela va jusqu'aux siècles de la barbarie, et sans interruption jusqu'à nos pères en descendant même jusqu'au quinziesme siècle, où l'ancienne valeur et la vertu expirante donnent de temps en temps quelques signes de vie. Nos auteurs, qui traitent de l'attaque et de la défense, parlent des retrades derrière les brèches; mais cela ne va pas plus loin que du corps du bastion ou à sa gorge, et cela d'une manière assez vague, et comme d'un usage qui tombe de décrépitude. Qu'on me fasse connaître un officier de vieille guerre qui l'ait vu pratiquer? Il dira peut-être qu'il a vu, dans certains sièges, couper un bastion à sa gorge; mais il se gardera bien d'avancer qu'on ait soutenu un assaut au bastion, et ensuite au retranchement pratiqué derrière. ☛

Les retrades, que les anciens appellent nouveau mur derrière la brèche, n'étaient jamais ou presque jamais parallèles à la muraille ruinée. Ils tiraient un rentrant dont les deux extrémités tenaient des deux côtés qui restaient encore en entier. Ce nouveau mur était ordinairement composé de poutres couchées de plat, et rangées en échiquier les unes sur les autres, et

de terre mêlée avec des pierres entre les vides qu'elles laissent, comme les murailles de Bourges dont parle César dans ses Commentaires, et Josèphe dans son Histoire de la guerre des Juifs contre les Romains, qui parle en plusieurs endroits de ces retranchemens de retraite. Ils les faisaient quelquefois de terre soutenue par des fascines au défaut des poutres. Ils ne manquaient pas de creuser un fossé très-large et très-profond devant, pour obliger les assiégeans de l'attaquer avec tout l'attirail des machines et des cérémonies qu'on pratiquait contre les murailles les plus fortes.

De la défense des armées retranchées dans les vallées et sur les hauteurs des montagnes. —
Excellente méthode de se retrancher.

Un chef d'armée, qui s'est porté sur les hauteurs des montagnes pour en défendre les gorges et les entrées, doit, avant toutes choses, examiner le terrain et les endroits les plus difficiles comme les plus aisés, avec toute l'attention imaginable, et les endroits de revers par où l'ennemi pourrait se couler, et consulter les gens du pays avant de se fixer au poste qu'il veut occuper; après quoi il reconnaitra lui-même sa ligne pour communiquer aux autres vallées, tâchant de mettre derrière lui celles qui versent dans le terrain qu'il veut défendre. Son parti pris et son camp formé, il se retranchera sur les hauteurs qu'il veut occuper, et tirera une ligne qu'il fera passer sur les endroits les plus avantageux d'une montagne à l'autre, coupant au travers de la vallée, pendant qu'il fera abattre tous les arbres, les chênes, les haies, pour ne laisser rien devant lui qui puisse servir à l'ennemi, ayant rendu toute la montagne pelée jusque dans la

plaine. Il fera en même temps rompre les chemins par où l'ennemi pourrait se glisser, et les vallons d'un accès facile, qu'il fera boucher par des abattis d'arbres ou par de bonnes redoutes. Enfin il n'oubliera rien de tout ce que l'art pourra lui fournir pour rendre ce front impraticable.

Après s'être mis l'esprit en repos de ce côté, il ne négligera rien pour se bien retrancher, profitant des avantages que le terrain pourra lui offrir, observant, sur toutes choses, de praequer à trente ou quarante toises de ses retranchemens, et d'espace en espace, des redoutes ou des flèches avancées, avec des communications qui doivent être entre deux terres bien palissadées de tous côtés, et où il puisse passer quatre hommes de front entre les deux banquettes; car il faut nécessairement que l'ennemi attaque ces ouvrages avant d'aborder les retranchemens, ce qui n'est pas la chose du monde la plus aisée et de fort facile exécution, ces flèches se trouvant soutenues et flanquées de tout le feu de la ligne; et si l'ennemi les laisse derrière, il s'expose à une tempête de feux différens, qui le voient de la tête aux pieds, de flanc et à dos, pour peu qu'il lui plaise de s'engager dans ces coupe-gorges.

On conservera un nombre d'arbres coupés avec toutes leurs branches pour jeter sur les brèches, ou pour former au plus tôt un second retranchement de ces arbres, au cas qu'on craigne d'être emporté au premier : méthode excellente, et à laquelle on n'avait jamais pensé. A l'égard du canon, on le postera dans les endroits les plus avantageux.

Si l'on s'aperçoit que les troupes se rebutent dans la défense; que les affaires prennent un mauvais train, et que l'on se voie dans un danger immin-

nent d'être emporté, une sortie prompte et subite, par l'endroit où l'on n'est point attaqué ou le moins pressé, peut changer la face des affaires; c'est, je pense, le meilleur et l'unique parti que l'on puisse prendre : c'était la méthode ordinaire des Romains. L'extrémité fait naître ces sorties, qui ne manquent jamais de réussir, tant elles sont rares en ce temps-ci. M. de Turenne a commencé de se faire connaître par la défense d'un camp retranché. Encore une fois, rarement voit-on échouer ces sortes de stratagèmes; outre qu'il est peu ordinaire que celui qui ne songe qu'à attaquer pense beaucoup à se défendre.

Il faut avoir une attention particulière à la droite et à la gauche, et aux endroits qui paraissent les plus impraticables, et où il semble que l'ennemi n'a aucun dessein. On doit y avoir l'œil; car rien ne prête plus à la ruse que les situations impraticables en apparence ou bizarres, où l'on peut cacher et détourner un corps de troupes qui se porte par où l'on s'attend le moins d'être attaqué, et où l'on se croit le plus en sûreté. Il n'y a pas de meilleur moyen, pour se garantir de ces sortes de surprises, que de suivre la méthode dont j'ai parlé : outre les cavaliers démontés, et même les valets de l'armée, on doit y faire porter de faux drapeaux. L'ennemi, s'imaginant alors qu'il y a beaucoup de monde et qu'on est averti, perd l'envie de tenter par ces endroits.

Bataille de Cassano. — Réflexions sur la conduite des généraux.

Lorsque le duc de Vendôme parut en Italie, la fortune nous fut favorable. Le prince Eugène aurait fort souhaité

d'avoir tout autre général en tête. Il changea un peu sa façon de faire la guerre; il devint moins audacieux et plus circonspect. La guerre de Piémont étant déclarée, le duc de Vendôme y passa, et le grand-prieur de France, son frère, alla commander en Lombardie.

Le grand-prieur ne manquait pas de courage; il en avait même beaucoup, et quant à l'expérience, il en avait plus qu'aucun de ses officiers généraux; mais ce beaucoup en tout était étouffé par un défaut très-essentiel parmi quelques autres, et qui n'est pas excusable dans un homme de guerre; il le poussa même aux dernières bornes : c'était justement celui qu'un fameux capitaine (1) mettait au nombre des plus grands. Un général d'armée, disait-il, doit être un homme de toutes les heures, et ne dormir que le moins qu'il peut. Revenons à Cassano.

Le prince Eugène ouvrit la campagne le 30 mai 1705, par l'insulte de la cassine de Moscolini ou la Bouline, que le grand-prieur avait fait occuper, et qui n'était éloignée que de cinq ou six cents pas de sa droite. Il y marcha en personne avec un gros corps de grenadiers, et un autre de cavalerie qui les soutenait. Le prince de Wurtemberg fut chargé de cette entreprise; mais elle n'eut pas tout le succès qu'il en attendait. Il y fit assommer une infinité de braves gens. Il la força à la fin après un combat qui dura depuis dix heures du soir jusqu'au crépuscule du jour; mais il ne la prit pas. Il se rendit maître de la basse-cour et d'un colombier avec beaucoup de perte. Il trouva, dans un poulailler et dans un cellier, des gens si peu d'humeur à céder et si résolus, qu'il y perdit son es-

crime; mais comme les événements les plus fâcheux irritaient bien plus ce grand capitaine qu'ils ne l'abattaient, il regarda cette disgrâce comme un non-avenue; c'est ce que doit faire tout chef de guerre qui s'est acquis l'estime et la confiance de ses troupes. Elles s'accoutument par là à se mettre au-dessus des disgrâces les plus accablantes.

Après une action si brillante, où les ennemis perdirent beaucoup de soldats d'élite, le grand-prieur, qui eût dû se tenir alerte sur les desseins du prince Eugène, continua toujours son train de vie ordinaire; il s'endormit très-profondément, pendant que son ennemi actif et vigilant, dormant peu et pensant beaucoup, se sert de l'avantage de la nuit, décampe, nous dérobe une marche pleine et entière, puis qu'il était plus de deux heures de jour que nous n'avions nulle nouvelle de ce mouvement. Nous décampâmes et nous forçâmes de marche. Le prince Eugène revira sur nous dans le dessein d'engager une affaire; mais s'étant ravisé sur la bonté de notre poste (1), il ne jugea pas à propos d'y user ses troupes, et tira droit à l'Oglio, qu'il passa à la faveur de son canon. Nous avions six bataillons dans Palazuolo. Celui qui y commandait (2) ne jugeant pas le poste tenable, ni le grand-prieur disposé à le secourir sans courir les risques d'une bataille rangée; Toralba, ayant pris trop tard son parti pour sa retraite, fut suivi d'un corps de Prussiens qui le joignirent, l'attaquèrent, le battirent, et lui-même fut fait prisonnier. La plus grande partie de ses troupes se sauva par différentes routes.

Le grand-prieur, apprenant toutes

(1) Manerbia.

(2) M. de Toralba, lieutenant général espagnol.

(1) Le prince Maurice d'Orange.

ces nouvelles, ne se crut plus assuré dans son camp de Soncino. Il y avait un assez bon château, où il jeta du monde, et décampant ensuite, passa le canal Palavicino pour marcher à Ombriano, poste inaccessible, mais qui ne couvrait pas le Crémonais, comme Saint-Fremont l'avait prétendu. Il était aisé de reconnaître, du train dont le prince Eugène s'y prenait, qu'il irait bientôt à son but. Enfin il en fit tant, que le grand-prieur fut hors de mesure.

Le duc de Vendôme, averti des manœuvres du grand-prieur, quitta son armée de Piémont, qui assiégeait alors Chivas, et la laissant sous les ordres du duc de La Feuillade, court en hâte à son frère, campé à Ombriano. Sa diligence fut extrême, tant il était inquiet des démarches du grand-prieur, qui se trouvait d'autant plus embarrassé, qu'il n'avait presque aucun officier général en qui il pût se confier. Deux des principaux concouraient même à sa perte et à sa honte, par des conseils bien différens de ceux qu'ils auraient dû lui donner, sous je ne sais quelles apparences chimériques de commandement de l'armée, dont quelqu'un les leurrait chacun en particulier, s'ils pouvaient faire en sorte d'engager le grand-prieur dans quelque pas dangereux, dont il ne se pût tirer, et qui fournît matière à le rappeler.

Celui-ci ne s'attendait pas à la venue du duc de Vendôme, son frère, ni même quelques-uns des généraux. Certain officier lui écrivit, comme il en avait reçu ordre, de venir à nous sans perdre aucun temps; car il jugea le grand-prieur perdu dès ses premières démarches. Il fit si bien connaître à M. de Vendôme le piège où son frère allait donner, qu'il partit sur-le-champ, avec ordre à M. d'Albergotti de pren-

dre dix bataillons et autant d'escadrons qu'il tira du siège, et de venir le joindre. D'Albergotti sentit bien la conséquence de cet ordre; il marcha avec une si incroyable diligence, qu'on fut étonné d'apprendre qu'il n'était qu'à une marche de nous.

La présence de M. de Vendôme ranima cette armée abattue, et rabattit un peu des espérances des ennemis; mais comme ils avaient fait un nombre de pas qui pouvaient avoir des suites fâcheuses pour nous, et qu'il fallait aller au-devant des autres qui pouvaient naître des premiers, cela inquiétait beaucoup le duc de Vendôme, lorsque le corps que commandait M. d'Albergotti arriva fort à propos. Après cette jonction, nous décampâmes d'Ombriano pour nous approcher du prince Eugène, qui sentit, par ce mouvement hardi, qu'il avait un tout autre homme en tête que le grand-prieur. Nous campâmes à Casal-Morano, qui couvrait la gauche, Sorezino à notre droite, que l'on prit pour quartier général, de sorte que les armées étaient en présence. Les ennemis nous avaient déjà prévenus aux Quatorze-Navilles, c'est-à-dire quatorze canaux à vingt ou trente pas les uns des autres, poste d'une extrême importance. M. de Vendôme y marcha en personne avec tous ses grenadiers et des troupes détachées, et les fit attaquer tout à la chaude. On força les ponts les uns après les autres, mais on trouva un peu plus de résistance aux derniers. Les soldats de la queue, voyant qu'on n'attaquait que par une tête, et s'ennuyant de leur inaction, perdirent patience; ils se jetèrent à l'eau à droite et à gauche, le long des bords, pendant qu'on était à forcer les ponts, quoiqu'ils eussent de l'eau par-dessus les épaules en quelques endroits. Les ennemis, étonnés

de cette boutade, se voyant au moment d'être pris à dos et coupés dans leur retraite, à laquelle ils songeaient déjà, abandonnèrent ce poste sans presque aucune résistance.

Les deux armées étaient campées fort près l'une de l'autre, comme je l'ai dit. Nous crûmes quelque temps qu'il y aurait une action; mais il n'y eut qu'une marche de nuit, que l'ennemi nous déroba fort finement et très-habilement, ce qui étonna beaucoup M. de Vendôme. Je ne sais si le grand-prieur en fut fort fâché; je pense que non, de sorte qu'à cet égard-là les deux frères n'eurent rien à se reprocher, et chacun pouvait rétorquer sur l'autre. Le sujet de cette marche était le passage de l'Adda, qui ouvrait le Milanais à l'armée impériale et le passage dans le Piémont, où elle voulait aller secourir le duc de Savoie qui menaçait ruine.

Il fallait user d'une extrême diligence pour se porter promptement sur cette rivière. Le prince Eugène s'y transporta, en deux marches forcées, dans un endroit si favorable pour la construction de son pont, qu'il ne crut pas que le marquis de Broglio, qui était de l'autre côté avec un ou deux bataillons et quelque cavalerie, osât jamais lui disputer le passage. Il avait peu de monde, et quand il en aurait eu suffisamment, la partie n'était pas égale.

M. de Vendôme n'apprit ce déménagement de l'armée impériale qu'au grand jour. Ce n'est pas qu'il n'eût donné de bons ordres pour être averti; mais ils furent si mal observés, que celui qui en fut chargé oublia qu'il dûit les exécuter lui-même, et le lieu par où l'ennemi pouvait passer, et se coucha tranquillement, tant le narcotique était à la mode dans cette armée.

M. de Vendôme ne perd pas un moment à cette nouvelle; il décampe pour marcher au vieux camp d'Ombriano, et de là à Cassano, pour se mettre à portée de l'ennemi : c'est un village de l'autre côté de l'Adda, où nous avions un pont de bateaux, dont le prince de Vaudemont avait fait retrancher la tête à l'ouverture de la campagne, par un ouvrage fort considérable, capable de contenir sept à huit cents hommes de défense. Un habile ingénieur italien, nommé Massoni, l'avait construit, et il fut très-blâmé de ce prince de l'avoir fait si grand, comme si la tête d'un pont se fortifiait autrement que par de grands ouvrages. On verra bientôt qu'il ne pouvait rien faire de plus sage, de plus salutaire et de plus conforme aux règles de la guerre. Le marquis de Broglio, en passant ce pont, y trouva fort à redire, et n'ayant heureusement pas eu le temps de le ruiner, en fit faire un autre dans l'intérieur en forme de demi-lune, qui ne servit qu'à nous embarrasser.

Nous campâmes dans le bassin que forment l'Adda et le Ritorto. Comme nous n'avions aucun temps à perdre pour défendre le passage de cette rivière, M. de Vendôme était parti un jour auparavant avec quinze bataillons et quelque cavalerie qu'il tira de son armée, avec ordre au grand-prieur de décamper le lendemain, et de marcher au pont de Cassano pour s'approcher de plus près de l'ennemi, et d'attendre ses ordres dans ce camp-là, pendant qu'il accourait au secours du marquis de Broglio, qui était à Paradiso, maison de campagne qui appartient aux jésuites de Bergame, et qui est sur le haut Adda, un peu en deçà de cette rivière, vis-à-vis laquelle les ennemis avaient commencé de jeter leur pont. Ce détachement, animé par la pré-

sence de son général, pressa tellement sa marche, qu'il joignit le même jour le corps que commandait le marquis de Broglio, qui se trouvait dans l'état du monde le plus fâcheux, une armée en tête, rien à lui opposer, et cette armée placée d'une manière si avantageuse, qu'il est rare de rencontrer des postes semblables dans un passage de rivière. Jamais terrain ne fut mieux choisi : c'était une hauteur assez considérable, qui s'élevait le long des bords de la rivière, et qui, s'abaissant peu à peu des deux côtés, allait se perdre assez loin, laissant pourtant un espace entre deux pour le passage des troupes pour aller au pont. Cette hauteur commandait sur toute la plaine.

Le prince Eugène, profitant en grand maître de cette situation, y fit dresser plusieurs batteries et tirer des épaulemens parallèles les uns sur les autres, qu'il garnit d'un feu prodigieux d'infanterie.

C'eût été une imprudence de s'approcher des bords de la rivière pour empêcher l'établissement de leur pont : ç'aurait été exposer les troupes à un danger manifeste contre un feu si supérieur et si bien établi, et contre lequel il était impossible de se couvrir, et de s'empêcher d'être vu d'en haut de la tête aux pieds. Le duc de Vendôme songe à s'en éloigner, et à laisser la plaine, c'est-à-dire un espace assez considérable entre la rivière et le terrain qu'il avait choisi; mais comme il avait un coup d'œil admirable, il sut se servir habilement de tous les avantages qu'il pouvait en tirer. C'était un endroit couvert de haies, de taillis et d'arbres touffus, et de mille autres chicanes dont on sait profiter dans l'occasion; il y ajouta encore tous les obstacles de l'art, de sorte que nos retranchemens formaient comme un

arc, dont la rivière faisait la corde.

Pendant ce temps-là les ennemis jettent leur pont; mais comme l'Adda roule ses eaux d'une rapidité extraordinaire, qui tient du torrent, on perdit beaucoup de temps à le dresser, soit que la légèreté des pontons en fût cause, soit que ce fût l'impétuosité du courant qui empêchait la liaison des poutrelles; mais ce qui contribua le plus à faire échouer cette entreprise, ce fut le retardement des pontons. Le prince Eugène le dit lui-même. Je tiens ceci d'un officier général de grand mérite et très-entendu. Je vais rapporter ses propres paroles, pour faire voir combien il importe de faire marcher les pontons à la tête de tout, lorsqu'il s'agit du passage d'une rivière. « Ce prince avait sur nous une grande » marche sur l'Adda, dit-il, et il a » prétendu que si les pontons étaient » arrivés à l'heure qu'ils devaient s'y » rendre, le passage se serait fait » comme celui de l'Oglio sans obsta- » cle; mais quelques chariots rompi- » rent en chemin. »

Le prince Eugène ayant enfin établi son pont, il y fit passer environ deux cents grenadiers; mais il s'aperçut bientôt que le débouché de son pont dans la plaine n'était pas la chose du monde la plus aisée; qu'il serait attaqué infailliblement après qu'un certain nombre de ses troupes serait passé, et que quand même l'ennemi ne prendrait pas ce parti-là, il lui était impossible de se former dans la plaine, que nous avions environnée d'un retranchement courbe ou en forme de croissant, dont les deux pointes allaient aboutir des deux côtés à la rivière; que tout cela était garni d'un feu prodigieux d'infanterie et de plusieurs batteries; qu'en s'engageant dans ce coupe-gorge, où il fallait se former, il se voyait battu de tous

côtés. Il envisage avec chagrin tout le péril où il allait s'engager; il vit la perte de son armée, s'il passait par-dessus de si affreuses difficultés. S'il était battu dans un endroit si resserré, la retraite était la chose du monde la plus chimérique : une rivière à dos, un pont où quatre hommes pouvaient à peine passer de front, et une rivière d'un cours de torrent et fort profonde, outre la hauteur de ses rives, tout cela lui passa par la tête, qu'il avait si bonne et si sage. Abandonner cette entreprise sans rien tenter de nouveau, et sans la faire suivre d'une autre plus éclatante qui pût lui faire oublier la honte de la première, sa réputation en était flétrie. Fâché d'être venu recevoir cette espèce d'affront de si près, il cherche tous les moyens possibles de se tirer de ce mauvais pas avec quelque honneur. L'occasion s'en présenta bien vite. On vint lui dire que le grand-prieur s'était campé dans le bassin de Cassano, entre l'Adda, où nous avions notre pont, et le canal ou naville du Ritorto, qui dérive de cette rivière et qui se rejette dans la même rivière, où il y avait un autre petit naville qui sortait du premier, qui va du côté de Rivolta.

Tout ce terrain entre le Ritorto et l'Adda embrasse un fort petit espace. Ce qu'il y avait de fâcheux, c'est que les bords du canal, que nous bordions, étaient contre nous, fort élevés et bordés de haies, de grands arbres et de taillis. C'est dans un poste si désavantageux que le grand-prieur s'était campé. Nous avions le canal en face et la rivière à dos, et Cassano, qui est au delà du pont, pour quartier général.

Le prince Eugène, qui vit son passage de l'Adda réduit à l'absurde, ravi de trouver une si belle occasion, que

M. de Colménero lui offrait secrètement, et de tirer profit de l'inutilité de ses démarches, se servant de l'avantage de la nuit, plie secrètement son pont, décampe à la sourdine, et tire droit au grand-prieur, dans le dessein de le combattre dans un endroit si avantageux pour lui et si peu soutenable pour nous, et nous dérobe encore cette marche.

Le duc de Vendôme, surpris de ces marches si souvent soufflées, et son armée diminuée d'un tiers par les troupes qu'il en avait tirées, ne pouvait digérer son chagrin; il se hâte de gagner le pont de Cassano, de le passer et de se joindre à son frère, à qui il avait écrit de marcher à Rivolta, où il le croyait déjà. Il ne doutait point que les ennemis n'eussent tiré de ce côté-là. En effet, s'ils se fussent emparés de ce camp, ils nous eussent jeté dans un défilé très-dangereux. Rien ne leur était plus aisé que d'entrer dans le Crémonais, et de nous couper toute communication avec Crémone et Mantoue, où nous avions tous nos magasins; mais ce n'était pas là leur véritable dessein, ce n'était que leur pis-aller. Le grand-prieur le prévint mieux que son frère, et soupçonna même que celui-ci était conseillé par quelque traître, comme je le dirai bientôt. Le prince Eugène avait des vues plus grandes et plus profondes, qui le conduisaient plus sûrement et par des moyens plus courts et plus faciles à la conquête du Milanais, où il avait de grandes intelligences que certain traître lui avait ménagées, et le mettaient du moins en état de traverser tout le pays pour passer en Piémont au secours du duc de Savoie, ce qui changeait entièrement la face des affaires, et nous réduisait à ne savoir plus où donner de la tête.

Tout le succès dépendait du passage de l'Adda. Cette entreprise venait d'échouer du côté de Paradiso, comme je viens de le dire ; mais il n'y avait encore rien de désespéré. Les ennemis n'ignoraient pas ce qui se passait dans notre armée ; ils perçaient dans le plus grand secret de nos affaires , non-seulement en Italie, mais plus encore en Flandre, l'argent d'Angleterre ayant presque tout corrompu. Ils ne trouvèrent jamais tant de ressources que dans cette campagne. En effet nos affaires étaient en tel état, par les démarches du général de l'empereur, et par la conduite du grand-prieur, que l'on devait ou abandonner le Mantouan ou le Crémonais pour sauver le Milanais, ou évacuer celui-ci pour garantir l'autre ; il fallait opter. Il est certain que nous prenions le dernier parti sans le savoir et sans le prévoir, par l'adresse de Colménero, lieutenant général espagnol, qui avait des intelligences criminelles avec l'ennemi.

Cet homme, s'étant acquis la confiance et l'amitié du prince de Vaudemont, qui l'avait comblé de biens et d'honneurs, s'était tellement ensuite insinué dans l'esprit de M. de Vendôme, que ce prince ne lui cachait rien de ses desseins ; et comme il lui voyait une grande intelligence du pays, rarement rejetait-il ses conseils, tant il savait les appuyer de raisons spécieuses, et faisait paraître de zèle à lui découvrir les desseins de ses ennemis ; car il faisait même passer ses espions à l'armée impériale, au vu et su de M. de Vendôme ; les plus fins s'y fussent laissé prendre. Aussi ce général donna-t-il dans ses pièges comme les autres.

Colménero, qui avait dessein d'écartier le grand-prieur de notre pont de Cassano, comme il est à présumer qu'il

l'avait promis au prince Eugène, dit à M. de Vendôme, au camp de Paradiso (je tiens ceci de ce prince lui-même), qu'il était très-bien informé que les ennemis tiraient du côté du Crémonais ; que le pont abandonné et plié, et la marche de toute une nuit, étaient le véritable sujet de leur marche pour nous prévenir au poste important de Rivolta ; que la conquête du Crémonais et du Mantouan le touchait bien plus que le salut du duc de Savoie, qui servait de prétexte à un si grand dessein ; que le meilleur parti qu'il avait à prendre, dans une telle conjoncture, était d'y marcher incessamment, et d'envoyer des ordres plus précis au grand-prieur de laisser là son pont de Cassano et de courir à Rivolta ; que cela lui suffisait, sans trop se presser de le joindre avec ce qu'il avait de troupes, de peur qu'en se hâtant trop il ne dégarnît l'Adda, de peur encore que les ennemis ne revirassent par une contre-marche sur l'Adda, s'ils la savaient abandonnée, ayant laissé leurs ancres et leurs cordages dans la rivière pour refaire leur pont plus promptement ; que s'il prenait le parti qu'il lui proposait, il pouvait se promettre un heureux succès, de réduire par cette conduite les ennemis à passer la campagne de camp en camp, et sans rien faire. .

M. de Vendôme eut le malheur de se rendre en partie aux perfides conseils de cet homme, qui faillit à le précipiter dans le piège du monde le plus dangereux ; il resta pourtant suspendu entre ce conseil et sur ce qu'on lui avait mandé des desseins de la cour de Vienne, qui avait extrêmement à cœur le secours du duc de Savoie ; ce qui le détermina à faire une marche forcée, malgré les raisons de l'Espagnol. Il ne laissa pas pourtant d'ordonner au

grand-prieur, son frère, de marcher sans délai ni excuse au camp de Rivolta, et d'occuper ce poste, de crainte que l'ennemi ne l'y prévint, ordre donné contre toutes les règles de la prudence; car avant de le donner, il fallait auparavant démêler les mouvemens de l'ennemi.

Le duc de Vendôme se trouvait extrêmement combattu entre ces raisons et celles qui lui passaient par la tête, ce qui le rendait inquiet et fort indéterminé dans le parti qu'il avait à prendre; il ne voyait qu'embarras et que doutes dans les desseins de l'ennemi. Le grand-prieur était si peu de l'avis de Colménero, qu'il fallut des ordres réitérés pour l'obliger à décamper de Cassano; il se met en marche, mais si tard et si pesamment, qu'une partie des troupes de son arrière-garde n'était pas encore hors du camp à onze heures du matin; mais la tête était arrivée à Rivolta, parce qu'il la fit presser, ayant envie de s'y reposer et d'éviter les grandes chaleurs. Il est certain que si le grand-prieur fût parti au premier ordre qu'il reçut du duc de Vendôme, son frère, cette marche aurait été le dernier coup de notre perte.

Je ne sais pas d'où vint l'avis; mais il courut un bruit sourd dans l'armée, dès le matin du 16 d'août, que les ennemis étaient en pleine marche, et qu'ils tiraient droit à notre pont; car à peine le savait-on peut-être à Paradiso. Je dis à trois ou quatre de nos généraux, qui assuraient que les ennemis venaient d'échouer au passage de l'Adda, que s'ils venaient à nous pour nous combattre dans ce beau poste, ils auraient bon nez, et que sûrement nous ne nous en tirerions pas sans y laisser bien des chapeaux, et peut-être notre honneur. Je dis ceci, parce qu'il court un bruit parmi nos soldats qu'ils ont

décampé de leur camp de Pembrato dès l'entrée de la nuit. MM. le marquis de Prálin et de Vaudrai étaient du nombre. « *Quoi! vous donnez dans cette sottise?* » me dit ce dernier. — « Elle ne l'est pas peut-être tant que vous diriez bien, lui-répondis-je; et je vous déclare que si j'étais à la place du général de l'empereur, et que je fusse aussi bien assuré de notre situation que je le suis et que vous l'êtes, j'aimerais mieux mille fois ne point passer l'Adda, et vous battre ici avec le soin que nous avons pris pour nous empêcher de l'être; après cela je verrais de l'urine de tous tant que vous êtes, et la mine que vous ferez. » Ils se prirent tous à rire. « Allez éveiller le grand-prieur qui dort comme une marmotte, pour lui apprendre cette nouvelle, me dit un autre, et vous en serez reçu comme un de la compagnie qui a voulu tenter cette aventure, et cependant vous ne lui diriez rien que de fort sensé. Les précautions ne gâtent rien jamais, et il est toujours bon de prévenir les événemens, quelque imaginaires qu'ils puissent être. Ce que vous dites peut arriver, mais ne l'attendez pas pour cette fois-ci.

« — Puisque vous ne rejetez pas les précautions, lui dis-je, je vous prie d'agréer que je fasse un pont sur le Ritorto. Il y en a un de pierre à notre gauche, mais ce n'est pas celui qu'il nous faut; il me paraît nécessaire d'en établir un au-dessous de la Pandine, qui est dérivée du Ritorto, et qui laisse un espace de plus de plus de cent cinquante pas entre l'Adda et elle. Nous sommes entassés les uns sur les autres dans un bassin fort resserré; si nous étions attaqués, nous serions perdus, les bords du Ritorto étant contre nous; un pont,

» large de cent pieds, nous donne une
 » communication sûre en nous éten-
 » dant sur la Pandine qui forme un an-
 » gle avec le Ritorto; l'ennemi se trou-
 » verait vu de flanc et de revers de ce
 » côté-là, outre que ce poste nous as-
 » sure le chemin de Rivolta, puisque
 » cette rivière y va tout droit. »

MM. de Prâlin et de Vaudrai furent de mon avis, mais les autres y furent contraires. Comme le bruit augmentait toujours que l'ennemi marchait, et qu'il tirait droit de notre côté, je courus au grand-prieur, qui ne faisait que de s'éveiller. Il se moqua de moi et ne se fâcha point; mais il me permit de retrancher les trois quarts de la largeur de mon pont, à quoi je travaillai sur-le-champ, et ce pont nous fut d'un usage infini, quoiqu'il ne fût pas achevé. Je n'eus pas le temps de mettre de la terre sur les fascines; aussi fut-il baptisé sous le nom de *pont de fascines*.

Le grand-prieur avait marché à Rivolta, comme je l'ai dit, après l'établissement du pont de fascines sur lequel il avait passé; mais comme on ne se pressa pas beaucoup, l'arrière-garde passait à peine le pont, que M. de Vendôme arriva, ce qui fit notre salut. Quelques bataillons mêmes, entre autres Médoc, Querci, Grancei et autres dont j'ai oublié les noms, qui s'étaient allongés sur le chemin de Rivolta à la suite des brigades de notre cavalerie, rebroussèrent sans aucun ordre, sur l'avis que les ennemis paraissaient, et que la tête des troupes de Paradiso commençait à passer sur notre pont de l'Adda.

Le colonel du régiment de la vieille marine, aujourd'hui lieutenant général, officier de valeur et distingué par son application et son mérite à la guerre, occupait avec huit compagnies

de grenadiers deux cassines qui étaient fort près de l'autre côté du pont de pierre, et qui n'étaient point retranchées. Du haut de ces cassines on pouvait voir tous les mouvemens des ennemis. Il ne douta point qu'ils ne marchassent à nous. Comme ces cassines n'étaient point tenables, il songea à faire rompre le pont qui était de pierre, et d'en faire autant à une écluse qui était-au dessus, et qui eût rendu le Ritorto tout à fait impraticable; mais ce fut inutilement: il fallait un temps considérable, et ce temps lui manquait, les ennemis se trouvant si près, que nos gens, qui tiraient des fenêtres, leur tuèrent et blessèrent bien du monde.

Le prince Eugène regarda ces cassines comme un objet digne de considération, par les manœuvres dignes de cet officier, qui semblait affecter de cacher son monde pour amuser l'ennemi, qui s'imagina que ces tirailleurs n'étaient pas là sans être bien soutenus; ce qui lui fit perdre plus de trois heures de temps, qu'il aurait pu mieux employer, et nous donna celui de nous reconnaître et de prendre quelques mesures.

Sur ces entrefaites les quinze bataillons arrivent de Paradiso. M. de Vendôme, voyant la foule des équipages qui passaient dessus le pont pour gagner Cassano, que chacun tâchait de sauver, et prévoyant ce qui allait arriver, ordonna qu'on jetât ces équipages dans la rivière, pour laisser le passage libre aux troupes qui venaient de Paradiso. Il doutait encore de la marche des ennemis sur nous, ne sachant rien de ce qui se passait au poste des deux cassines d'au delà du pont, où celui qui y commandait était toujours resté, et la plupart ignoraient son arrivée. Ce fut donc à ce pont de l'Adda que M. de

Vendôme apprit que les ennemis paraissaient, et que ce n'était point au poste de Rivolta qu'ils en voulaient. Il pouvait alors mander au grand-prieur, son frère, de se rabattre sur Cassano avec ce qu'il avait de troupes, ou de se tenir à portée de tomber sur la gauche de l'armée impériale, et de l'envelopper entièrement. Il n'y pensa pas, ou il ne le jugea pas à propos; et lorsque l'affaire fut engagée, il n'était plus temps. La raison de cela est qu'il avait encore la tête remplie des sophismes de Colménero, dont il ne pouvait se délivrer, quoiqu'il fût informé à chaque instant que l'ennemi venait fondre sur nous.

Je n'étais pas alors auprès du duc de Vendôme; j'étais après chercher mon équipage, que l'on me disait avoir été pris des ennemis, mes valets ayant fait fausse route, et il le fut en effet. C'est en courant après que je tombai sur la marche des ennemis en face d'une grosse colonne d'infanterie fort serrée et dans un grand ordre; j'en aperçu une autre à deux cents pas au delà sur la même ligne, et tout cela s'approchait d'un mouvement lent et grave sur le Ritorto. A cette vue je tourne bride, et je galope à M. de Vendôme, que je savais occupé à faire passer les troupes de Paradiso. Ce prince s'entretenait alors avec un lieutenant-colonel suisse, qui avait déserté de l'armée du prince Eugène depuis quelques mois pour entrer dans le service de France, avec des avantages qu'on n'accorde guère qu'à des rendus du premier mérite. Cet homme l'assurait, d'un ton de connaisseur, qu'il avait longtemps examiné les mouvemens des ennemis, et que bien loin de venir à nous, ils prenaient un chemin tout contraire; qu'ils semblaient dresser leur marche du côté de Rivolta, et qu'ils étaient à

une bonne lieue de nous, et cependant ils n'en étaient qu'à deux pas.

La hardiesse de ce personnage me surprit. Je pris la liberté de dire à M. de Vendôme qu'il prit bien garde d'ajouter foi à cette nouvelle; qu'il y allait du salut de toute l'armée, que cet homme n'avait rien vu ni rien observé. Il fut fort étonné de m'entendre; il voulut répliquer : je lui dis qu'on verrait bientôt s'il avait raison, et là-dessus j'appris mon aventure à M. de Vendôme.

Ce prince, toujours flottant, reste suspendu entre cet homme, qui lui mentait, et moi, qui lui disais vrai; mais le grand-prieur, qui s'entêtait aisément de certaines gens, et le plus souvent à l'avantage de ceux qui avaient le moins de mérite, lorsque presque tous ses amis l'avaient quitté, le grand-prieur, dis-je, l'avait si fort prévenu en faveur de cet officier, qu'il le regardait comme un oracle, quoique dans le fond ce ne fût qu'une balourde. Pendant cette dispute, qui me faisait enragé, vu l'importance de la chose, un officier, envoyé du poste des deux cassines, nous réunit tous à la vérité, et indigna tout le monde contre ce Suisse, qui n'avait bougé du quartier général. Il rapporta à M. de Vendôme que les ennemis venaient droit à nous dans un très-grand ordre; qu'il paraissait une tête à deux cents pas des cassines et qu'infailiblement nous les aurions sur les bras dans moins d'une demi-heure; que les huit compagnies de grenadiers se disposaient à passer en deçà du pont de pierre, n'étant pas en état de tenir un instant contre une tête d'armée.

M. de Vendôme, encore fort combattu, voulut s'éclaircir par lui-même de la vérité de ce rapport, et courut au pont. Il fut suivi de M. de Chémervant,

du chevalier de Fourbin, de Saint-Fremont, d'Albergotti et de quelques autres. Il arrive au poste du colonel de la vieille marine. Quelle fut, bon Dieu ! sa surprise, lorsqu'il vit l'ennemi qui disposait ses attaques, et un nuage de poussière qui embrassait tout le Ritorto qu'on approchait. J'étais à côté de lui ; il me regarda d'un air chagrin : « Vous aviez raison, me fit-il l'honneur » de me dire ; le mal n'est pas grand, et » mes troupes de Paradiso passent le » pont. » Il ordonne qu'on fasse avancer ce qui était déjà en deçà, leur fait border le Ritorto sur une seule ligne, n'en ayant pas davantage à opposer, laisse celui qui commandait les huit compagnies de grenadiers pour faire tête au pont ; il fit mettre pied à terre à ce qu'il avait de dragons, qui s'alignèrent avec les corps d'infanterie, s'étendant le long du naville jusqu'à une écluse, n'ayant pas assez de troupes pour étendre sa gauche jusqu'à son embouchure, au lieu que les ennemis étendirent leur droite jusqu'à cet endroit ; de sorte que nous leur prîmes le flanc, le naville formant un coude de ce côté-là, et l'Adda, que nous avions à dos, en formant un autre. Nous nous trouvions enfermés de toutes parts, ce qui n'était pas un si grand mal, si les bords du Ritorto du côté de l'ennemi n'eussent été contre nous.

Notre droite allait tomber au pont de fascines, ou pour mieux dire le centre de cette petite armée qui se repliait au delà du pont, bordant le petit canal de la Pandine, jusqu'à une cassine en deçà du canal, où Médoc s'était appuyé, qui était du nombre des corps qui avaient fait une contre-marche, sur ce qu'ils apprirent que les ennemis paraissaient. Les quatre brigades de la tête, qui s'étaient allongées du côté de Rivolta, n'ignoraient pas cette nou-

velle ; mais bien loin de s'avancer vers Cassano, elles firent halte et restèrent sur leur terrain, sans imiter les bataillons qui étaient à leur queue. Aussi ne leur en sut-on pas beaucoup de gré ; mais cette inaction ne laissa pas de tenir en plus grand respect la gauche de l'armée impériale, qui pouvait pourtant tirer un grand avantage d'une manœuvre qui ne saurait guère se justifier.

Les deux brigades, qui étaient à la suite des quatre premières, rebroussèrent dès que ceux qui les commandaient s'aperçurent que les régimens de Médoc et de Querci ne les suivaient pas ; et comme elles apprirent que M. de Vendôme allait être attaqué, outre qu'ils voyaient l'ennemi qui se formait le long du ruisseau, et que le bruit du canon et le feu de l'infanterie commençaient à se faire entendre derrière eux, elles coururent du côté où le bruit venait. M. de Cadrien était à la tête de l'une, et M. du Bourg, irlandais, commandait l'autre. Ils firent même avertir les officiers des autres brigades ; mais comme ils ne voulaient pas marcher sans ordre, ces brigades n'eurent aucune part au combat non plus que la cavalerie, et ce qui avait marché à Rivolta avec le grand-prieur. Ces deux dernières brigades nous furent d'un très-grand secours par l'habileté et le courage de leurs chefs. Nous avions quelque cavalerie en seconde ligne qui n'eut aucune part au combat, ni par conséquent à la gloire qu'il lui était libre de partager avec l'infanterie. Voilà notre disposition.

Les ennemis, s'étant approchés du pont, se saisirent des deux cassines qui étaient au delà, et que nous avions abandonnées, s'étendant le long du Ritorto, et leur infanterie s'en étant approchée à couvert de grands arbres

qui en dérobaient la vue, se trouva tout d'un coup postée derrière ses bords, couverts de haies épaisses et de taillis, au lieu que ceux de notre côté étaient ras et dominés extrêmement.

La difficulté était de passer le pont, auquel le colonel de la vieille marine faisait tête avec ses grenadiers. Le prince Eugène le fit reconnaître de fort près à la faveur des haies; mais comme on en avait fait sauter quelques pierres, le colonel de la vieille marine, qui n'avait pas eu le temps de le faire abattre, avait fait jeter des branches d'arbres dessus pour servir d'amulette. C'était un aide de camp qui reconnut ce pont. Comme il n'avait pas les meilleurs yeux du monde, il dit au prince Eugène qu'il était rompu, et qu'on avait jeté des branches d'arbres dessus, qu'il prit pour un de ces pièges où il n'est permis qu'aux bêtes de donner. Le général de l'empereur en jugea tout autrement. La chose lui parut si importante, qu'il s'approcha du pont pour le reconnaître et pour voir à l'œil quel conseil il devait prendre s'il était rompu; mais s'étant aperçu qu'il ne l'était pas, comme ces branches d'arbres semblaient le faire accroire, il se dispose à forcer le pont, pendant qu'on faisait un feu prodigieux de part et d'autre, le Ritorto entre deux, et dont nous nous trouvâmes accablés par la négligence de nos généraux, qui ne pensèrent guère à se précautionner. Du moins auraient-ils dû faire raser les haies et les taillis de l'autre côté du canal, et les peler de telle sorte, que les ennemis y fussent vus tout à découvert; mais ils furent si peu d'humeur à le faire, que l'on fut trop heureux d'établir le pont de fascines.

A la faveur d'un feu si dominant et si avantageusement établi à la droite et à la gauche de notre pont, où nous

perdions une infinité de monde, sans presque voir qui nous tirait, les ennemis attaquent notre pont en colonne, ne pouvant faire autrement, et culburent les grenadiers par le poids de leur nombre et malgré eux par les rangs de derrière, qui s'entre-poussaient et s'animaient réciproquement. Un choc si violent et si supérieur n'était pas soutenable; le colonel de la vieille marine fut emporté avec ce qui lui restait de son monde : voilà les ennemis dans la plaine.

Les impériaux ne profitèrent pas longtemps de cet avantage; ce qui restait des quinze bataillons qui venaient de Paradiso n'était pas tout passé en deçà du pont de l'Adda, lorsque le feu se trouva tout établi sur le Ritorto. Les ennemis commençaient à se former à la tête de l'ouvrage qui le couvrait, lorsque ces bataillons et les grenadiers qui s'étaient ralliés s'avancent en bon ordre vers le Ritorto, et fondent avec cette impétuosité si naturelle à la nation, les mettent dans le désordre le plus affreux, les font sauter hors de la plaine, font repasser le pont aux uns, poussent les autres dans la rivière, et laissent sur le carreau tout ce qui ose leur faire tête. Nous nous vîmes enfin les maîtres du terrain et du pont perdu.

Toute l'espérance des ennemis consistait dans l'avantage qu'ils avaient en leur feu sur le bord du Ritorto. Il redoubla avec tant de fureur, et fut si vif et si violent, qu'il ne s'est jamais rien vu de pareil, le canal étant si étroit qu'il n'y avait pas un coup de perdu. Ce meurtre dura près d'une heure. Le prince Eugène, voyant qu'il n'avancait point, ordonne à M. de Linange de finir cette sorte de combat, incapable de décider de toute la journée. Le feu cesse tout d'un coup; les ennemis

paraissent alors hors des broussailles du côté du pont de fascines, où les bataillons se trouvaient plus clair-semés, et se jettent bravement à l'eau, assez étourdiment pour des Allemands, sans penser qu'ils avaient leurs fournimens et leurs cartouches à conserver. On les chauffa si vivement, qu'on leur tua une infinité de monde; et comme leur poudre était mouillée, il ne leur resta rien pour se défendre, quoiqu'ils eussent leurs balonnettes au bout du fusil.

Pour revenir au prince Eugène, il ordonne en même temps une semblable manœuvre à sa droite, au-dessus et entre l'écluse et le pont. Tandis qu'il se prépare à une seconde attaque au pont même d'où il venait d'être chassé, les deux attaques de droite et de gauche facilitèrent celle du pont de pierre. Les dragons de notre gauche ne soutinrent pas longtemps, le régiment jaune de Caylus ayant lâché le premier le pied, et donné l'exemple aux autres. Le pont ne tint plus après ce malheur; il fallut l'abandonner au dernier effort du prince Eugène, qui conduisait cette attaque. Toute son infanterie du centre passe dessus avec une rapidité extraordinaire; elle ne laisse rien devant elle qui pût lui résister.

Le duc de Vendôme, qui voit son infanterie ouverte et percée en trois endroits, ne s'étonne pas; il retourne promptement son armée du côté du pont de l'Adda, à l'ouvrage duquel il appuie à la hâte la gauche de son infanterie, la cavalerie soutenant en seconde ligne seulement pour la mine. Cependant les ennemis passaient le pont, et coulaient tout devant eux à travers de la plaine jusque sur les bords de l'Adda, où il y avait une cassine dont ils se saisirent. Les troupes des autres attaques, se joignant à celles du

pont, s'alignèrent avec elles, et se formèrent pour recommencer un nouveau combat, à quoi nous nous préparâmes de notre côté.

Tous ces mouvemens se firent avec une vitesse surprenante, quoique l'ordre des deux armées fût renversé. Les ennemis portèrent leur gauche à l'Adda, un peu en delà du château de Cassano, et leur centre au pont de Ritorto, qui les séparait du reste de leur armée qui s'étendait au delà par un repli pour faire front à notre droite, laquelle s'étendait le long de la Pandine, ruisseau de rien. Cet événement ne changea pas moins dans notre disposition, comme je l'ai déjà dit; mais il ne changea rien dans celle de notre droite, où le prince ne s'était point porté ni aucun de ses généraux.

Le duc de Vendôme jugea bien que cette première action n'était qu'un prélude, et qu'il s'en préparait une autre qui déciderait. Il y eut pourtant une infinité de gens de tués, et plus de notre côté que de celui des ennemis, qui auront bientôt leur tour. Le comte de Linange fut tué à son attaque en deçà du Ritorto : c'était un officier de mérite, qui a été regretté également dans les deux partis. De notre côté MM. de Prálin et de Vaudrai, lieutenans généraux, y furent blessés à mort. M. de Moriat, maréchal des logis de l'armée, resta sur la place, ainsi que le chevalier de Fourbin et de La Hélinière, brigadiers, M. de Mirabeau dangereusement blessé, et le marquis de Guerchois, colonel de la vieille marine, blessé de trois coups de sabre sur la tête, fait prisonnier, et si bien accompagné à coups de bourrade, qu'il se vit couvert de contusions.

Le prince Eugène s'étant rangé dans l'ordre dont je viens de parler, entre l'Adda et le Ritorto, on ne fut pas

longtemps sans rentrer dans une seconde action ; les deux armées s'étant approchées presque à la longueur de six haliebardes, il s'engagea une affaire d'infanterie entre l'Adda et le Ritorto, la plus furieuse qu'on vit jamais. Le prince Eugène en voulait surtout au pont, unique sujet de sa marche rapide et nocturne, plutôt que celui d'une bataille, à laquelle il ne fût jamais attendu. Il ne songeait donc qu'à se rendre maître de l'ouvrage du pont par les troupes de sa droite, et c'eût été un grand coup s'il eût réussi. Il les fit avancer ; mais il trouva, lorsqu'il l'eut approché de près, des obstacles insurmontables, outre que les avenues se trouvèrent embarrassées d'équipages culbutés et entassés les uns sur les autres. La raison de cela fut que chacun cherchant à les faire passer en delà du pont pour les sauver à l'arrivée de l'ennemi, et cela empêchant les troupes qui venaient de Paradiso d'entrer dans le bassin par le pont, on empêcha qu'ils ne passassent ; on les pilla même, et tout ce qu'on ne pouvait emporter, coffres et paniers, restèrent là entassés les uns sur les autres. Le désordre fut grand en cet endroit-là, et l'insulte de l'ouvrage alla à rien. Soutenu de toute une gauche qui y était appuyée, comment pouvait-il être attaqué ? outre qu'il s'y trouvait des troupes au delà de ce qu'il en fallait pour le défendre, bien des gens s'y étant retirés, croyant l'affaire désespérée.

Cependant le combat continuait sur tout le front du bassin que nous occupions depuis le pont jusqu'à celui des fascines, c'est-à-dire de l'Adda jusqu'au Ritorto, sans pouvoir même prendre aucun terrain en arrière, ayant encore la rivière à dos, qui faisait un coude en cet endroit. Les ennemis avaient l'avantage du nombre, soutenu

du courage et de la bonne conduite de leur général ; mais il ne put longtemps les animer de sa présence et de sa bonne grâce dans les plus grands périls ; il fut blessé d'un coup de feu qui l'obligea de se retirer pour se faire panser, et de laisser le reste de la fusée à démêler à un autre, lorsqu'il était besoin de toute l'adresse et de l'expérience d'un grand capitaine pour en voir le bout.

Nous n'étions pas gens à céder à nos ennemis en valeur et en audace ni en bonne conduite ; notre général n'était pas moins grand capitaine. Nous suppléâmes à notre faiblesse par la nécessité de vaincre ; nous soutenîmes avec longtemps tout le front de l'ennemi, car c'était dans ce bassin et vers le pont de fascines que se faisait le plus grand effort ; mais comme les régimens ne sont pas tous d'une égale valeur, le centre et une partie de la gauche semblèrent perdre de leur terrain et flotter beaucoup en arrière. Il y eut assez de désordre pour déconcertar tout autre homme que M. de Vendôme, qui s'exposait comme eût pu faire un aventurier dont la vie est sans conséquence. Plusieurs officiers furent tués auprès de lui, plusieurs aussi de ses domestiques ; il reçut même un coup dans sa botte sans être blessé. D'Argenson, un de ses aides de camp, officier de valeur et de mérite, eut le bras cassé auprès de lui ; Cotron, son capitaine des gardes, homme de fortune et qui lui était fort attaché, fut blessé d'un coup de feu au travers du corps, s'étant heureusement trouvé devant lui lorsqu'il le reçut ; mais ce ne fut jamais à dessein de lui parer le coup, comme on a voulu le faire accroire : ces sortes d'actions n'arrivent que dans les combats de main, et les deux armées ne prirent jamais ce parti, dont j'ai de quoi m'étonner beaucoup ;

car si nous l'eussions pris, nous eussions beaucoup moins perdu de monde et aucun de cette armée ne nous eût échappé. Reprenons notre sujet.

Les dragons espagnols, auxquels on avait fait mettre pied à terre, comme aux nôtres qui donnèrent tant de marques de leur valeur, se firent remarquer par leurs habits jaunes. La peur leur fit oublier qu'ils avaient à dos une rivière très-rapide et très-profonde, ce qui rendait la retraite presque impossible. Le plus grand nombre se jette dedans pour se sauver à la nage; mais la plupart périrent dans les eaux. Il s'en trouva bien d'autres qu'eux qui prirent la même résolution : tant il est vrai que l'esprit, une fois troublé par la frayeur, croit que le péril qu'il fuit est toujours plus grand que celui où il se précipite. Les braves aiment mieux se faire tuer avec honneur que de risquer avec honte un salut plus incertain que celui qu'on peut se procurer par la valeur.

Les ennemis, comme j'ai dit, firent plier quelques régimens; mais ceux qui eurent affaire à la vieille marine ne le connaissaient pas. Ils trouvèrent à qui parler; ils furent attaqués eux-mêmes et repoussés vertement avec grand meurtre : régiment digne des plus grands éloges, que M. de Vendôme regardait comme la dixième légion de son armée, et qui s'est toujours conservé dans cette réputation de valeur par le bon esprit qui règne parmi les officiers de ce corps, et dont les soldats sont tous remplis.

La brigade qui avait plié à la gauche de celle-ci s'étant remise de son désordre par l'audace de l'autre, qui lui en avait fourni le moyen, le combat recommença et s'échauffa de telle sorte, que nous reconnûmes bientôt que les ennemis manquaient plus de tête que

de courage, la plupart de leurs officiers généraux se trouvant blessés et les autres tués.

Cette résistance, à quoi l'ennemi ne s'attendait pas dans une si petite armée, lui apprit à quelles gens il avait affaire, et ce qui lui serait arrivé si le grand-prieur eût donné le moindre signe de vie, et si les quatre brigades qui s'étaient allongées le long de la Pandine, bien loin de notre droite, avaient imité les deux autres. Voilà une partie des choses qui se passèrent dans le bassin; venons à la droite. J'en puis parler avec connaissance et en homme qui voit au poste où il se trouve, et qui ne néglige pas de jeter les yeux sur les autres. Il ne fallait pas les avoir bien perçans pour découvrir le front d'un terrain d'une si petite étendue.

Les affaires étaient en ces termes entre l'Adda et le Ritorto, lorsque les ennemis s'ébranlèrent à leur gauche du côté de la Pandine, pour tomber en même temps sur notre droite et nous occuper partout. Nous avions le ruisseau devant nous, ou, pour mieux dire, un filet d'eau et des endroits fourrés et plats du côté de l'ennemi, qui s'avança jusque sur le bord sans tirer un coup, c'est-à-dire à deux longueurs d'hallebarde de nous. Le combat s'engagea sur tout le front par un très-grand feu, sans que les ennemis osassent passer comme ils avaient fait au Ritorto; mais comme ce tiraillement ne convient pas à la nation française, le régiment de Querci, où j'étais alors capitaine, et ensuite celui de Médoc, qui était à notre droite, s'impatiant de se voir tirés de si près et si longtemps, passent le naville la baïonnette au bout du fusil. Cette résolution, qui venait du soldat même, nous fit connaître ce qu'Homère disait des Grecs,

qu'il n'est pas permis de les combattre de loin, et qui peut les aborder en a bientôt raison; car bien loin de nous recevoir avec la même grâce que nous allions à eux, ils ne tinrent pas pied. Doit-on attendre autre chose lorsqu'on prend ce parti? Nous les délogeâmes des endroits fourrés qu'ils occupaient sur le bord du naville; Médoc à notre droite et Angoumois à notre gauche passèrent en même temps avec le même avantage. Il n'en fut pas ainsi de quelques régimens qui faisaient le centre de cette aile, entre autres Grancel. Les ennemis percèrent en cet endroit-là, et s'avancèrent jusqu'à une batterie de trois pièces, dont ils furent les maîtres un instant. Ce mouvement rétrograde, qui nous partageait à notre centre, eût causé notre perte, si ce régiment ne se fût aussitôt rallié par la valeur des officiers. Il revint à l'ennemi, qu'il ramena aussi vite qu'il était passé; il regagna son premier terrain et s'y maintint bravement; de sorte que cet avantage de l'ennemi s'évanouit.

Les impériaux, après un feu des plus violens, s'éloignèrent peu à peu de nous sans cesser de nous tirer, ni nous de leur répondre. On peut bien juger que toutes ces charges ne se firent pas sans qu'il en coûtât beaucoup de monde des deux côtés. De toutes les actions où je me suis trouvé, je n'en ai guère vu où la perte des officiers ait été plus grande à proportion du petit nombre de nos troupes. On aura un peu de peine à comprendre que ceux qui étaient à la tête de la cavalerie ne se soient pas avisés de donner non-seulement de notre côté, mais encore de celui de l'ennemi. Il ne s'est peut-être jamais rencontré d'occasion plus favorable. Je laisse à juger si ceux qui sont si fort portés pour le grand nombre de cavalerie dans les armées ont raison.

Les ennemis ne firent rien davantage à leur gauche; je ne saurais trop m'en étonner. J'avais déjà été blessé d'un coup de feu au commencement du combat, qui m'avait emporté un doigt de la main, lorsque j'en reçus un autre qui me la fracassa entièrement. Je me trouvai hors de combat par cette seconde blessure, mais dans un temps où les ennemis semblaient être fort éloignés de recommencer un nouveau combat. Il n'y avait pas fort loin de là à notre gauche. Jamais champ de bataille ne fut plus court et le terrain plus cher et mieux disputé. Je me retirai du côté de l'ouvrage du pont le long de la rivière; mais à peine en fus-je approché, que je sentis qu'il ne faisait pas trop bon en cet endroit-là, pour avoir trop pris sur la droite; il y avait trente heures que je n'avais mangé, et je me sentais défaillir. Je m'avançai vers le grand ouvrage qui couvrait notre pont, où notre gauche était appuyée, auprès duquel et tout autour il avait été tué une infinité de mulets et de chevaux d'équipage, comme je l'ai déjà dit, qui n'avaient pu passer pour gagner l'autre côté de la rivière, et qui étaient amoncelés les uns sur les autres pêle-mêle avec les bagages et des corps morts en très-grand nombre, derrière lesquels je trouvais de nos gens qui s'y étaient remparés et d'où ils faisaient un très-grand feu: l'ennemi n'était qu'à deux pas; tout me parut dans un assez grand désordre. Je reconnus d'abord M. de Saint-Pater, qui était à pied et qui tâchait de rallier ce qui semblait pencher à la fuite, lorsque je trouvai un passage pour entrer dans l'ouvrage, où je restai, ne pouvant passer sur le pont, à cause du grand feu des ennemis qui tiraient de ce côté-là. Mon plus grand mal était au côté, où j'avais reçu une forte contusion;

de sorte que ne pouvant rester assis, je montai sur la banquette, où je remarquai que nos drapeaux semblaient s'unir, s'approcher et se confondre les uns avec les autres en certains endroits. M. de Vendôme qui se portait partout, sentit bien que les affaires prenaient une mauvaise tournure. Je le crus d'autant mieux que je vis deux ou trois de nos généraux dans le grand ouvrage, les autres ayant été tués ou blessés, et le reste était encore à charger et à animer les troupes ; et les deux qui se distinguèrent le plus, de l'aveu de toute l'armée, furent MM. d'Albergotti et de Saint-Pater : tous les deux chargèrent plusieurs fois à la tête de l'infanterie avec un courage extraordinaire et ne désespérèrent jamais. M. le duc de Vendôme me fit l'honneur de me dire quelques mois après qu'il douta quelque temps du succès, voyant que son infanterie s'affaiblissait extrêmement. Je la trouvai, dit-il, dans cette espèce de désordre et d'abattement que produisent plusieurs attaques qui redoublent plutôt qu'elles ne finissent, et je ne trouvais point de remède à cela, m'espérant aucun secours de mon frère ; mais je crois qu'il n'en eût pas eu grand besoin, si l'on eût ordonné aux soldats de joindre ces messieurs la bayonnette au bout du fusil, le seul moyen efficace d'en avoir raison.

Malgré les pertes que nous faisions de tant de braves gens de toute espèce, la présence de M. de Vendôme, qui était adoré des troupes, leur en faisait oublier le péril qu'il partageait avec eux. Mais comme les soldats sont dans les armées comme les oiseaux sont dans les volières, ainsi que je l'ai dit je pense ailleurs, où il y en a qui chantent et d'autres qui ne chantent pas, il s'en trouva un grand nombre qui se précautionnèrent pour mettre ordre à leur

personne et qui passaient le pont en foule par le revers de l'ouvrage du côté de l'eau. M. de Vendôme, dont l'esprit, l'habileté et le coup d'œil étaient au souverain degré et lui faisaient trouver des ressources où les autres n'en voyaient aucune, tira son salut de la lâcheté de ces fuyards qui passaient le pont. Il entre dans l'ouvrage avec un air gai, comme s'il avait reçu une bonne nouvelle. Je pris la liberté de lui dire que j'apercevais quelques gens qui tiraient des fenêtres du château qui voyait l'ennemi de flanc, de front et de revers, qu'un plus grand nombre ferait un grand bien. Je le vois et je l'ai vu aussi, me dit-il, et je passe le pont en même temps avec les fuyards sans leur faire aucun reproche, pour les faire entrer dans le château de Cassano. Ce château était sur une hauteur en amphithéâtre, comme le village et les bords de la rivière ; il leur ordonne de faire un grand feu des fenêtres et de percer des créneaux autant qu'ils pourraient. En même temps, il fait dételier le canon qui n'avait pu passer, et le fait mettre aux emplacements les plus favorables. Tous ces ordres furent donnés en un instant, et en un instant il repasse le pont où il rencontre la Marguerine, officier de mérite, capitaine dans la vieille marine, qui venait d'être blessé, qui lui apprend que tout allait bien vers le centre. Cette nouvelle jointe à ce que je lui avais rapporté de notre droite, lui fit prendre de nouvelles espérances ; mais le feu du château qui commença alors, le mit en état de reprendre l'ascendant sur son ennemi, et de voir changer la face des affaires.

Ces fuyards y étant entrés, percèrent une infinité de créneaux jusque sur les couverts ; on vit tout d'un coup le château en feu : il en partit une telle tempête de coups de fusil, que je ne

se fut éclipser. Bien des gens l'ont blâmé d'avoir plié son pont de l'Adda; ils disent qu'il eût pu donner le change au duc de Vendôme, en le laissant tout établi avec un petit corps de troupes pour l'amuser, pendant qu'il eût tiré droit à Cassano avec toutes ses forces. Mais alors le passage de l'Adda devenait infallible; il eût passé sur notre pont même, et fût tombé sur notre arrière-garde; la tête de notre armée étant déjà arrivée à Rivolta, qui n'était qu'à deux lieues de là.

Pour juger du solide de ce raisonnement, il faudrait écouter le prince Eugène. A tout hasard nous ne mettrons pas ceci en titre de méprise; car on ne peut pas appeler méprise ce qui n'est fait que pour de bonnes raisons. Ce capitaine craignait que le pont de Cassano ne fût rompu ou brûlé par ceux qu'on aurait laissés pour le garder, et qui n'auraient pu défendre l'ouvrage contre une tête d'armée qui n'eût pas manqué de l'insulter tout en arrivant. Il fit donc fort prudemment de plier son pont, et de le charger sur ses haquets pour s'en servir au besoin.

Ces raisons sont fortes, ce me semble, et je doute que les critiques de ce grand capitaine y trouvent à reprendre; mais voici une faute que ces messieurs n'ont pas remarquée; c'est une de celles qu'on peut mettre au rang des plus capitales, et qu'on ne saurait attribuer au prince Eugène sans injustice, mais uniquement à l'officier général qui commandait la gauche de son armée, et qui n'exécuta pas les ordres de son général autant qu'il aurait dû faire, puisqu'il devait voir, s'il n'avait les yeux tout à fait fermés, que non-seulement notre droite était en l'air, mais si faible et lui si fort, qu'il ne lui était pas difficile de nous accabler du nombre de ses troupes, et de

nous culbuter dans la rivière pour peu que nous eussions perdu de notre terrain en arrière.

C'était contre cette droite qu'il fallait faire le capital de cette journée, sans négliger notre gauche pour empêcher qu'elle ne se portât au secours de la droite. Toute la valeur imaginable, toute l'adresse de M. de Vendôme n'eussent pu garantir la ruine entière de notre armée. Cette droite, faible comme elle était, fut tellement négligée, que tous nos officiers généraux s'étaient transportés à la gauche, où le sérieux de l'action semblait avoir passé. Cette droite, encore une fois, eût-elle pu se soutenir contre des forces si supérieures? Elle eût été rejetée et repoussée sur sa gauche, et obligée de passer le pont de la Ritortella, du moins les troupes les plus proches, ce qui est aisé à concevoir; car la plus grande partie ne pouvait se sauver qu'en se précipitant dans l'Adda, et les meilleurs nageurs se fussent trouvés très-embarrassés. Cependant la gauche de l'armée, qui nous débordait de plus de la moitié de notre front, n'attaqua que par manière d'acquiescement et si mollement que rien n'y fut. Ce n'est pas que son feu ne fût tout aussi violent que celui de la droite; mais à quoi cela servait? Il fallait passer le ruisseau, nous accabler du nombre de tant de bataillons et d'escadrons, et cette aile, qui nous surpassait si fort, eût dû tourner sur notre flanc. Les ennemis ignorèrent tous ces avantages: bien loin de passer le naville, nous le traversâmes nous-mêmes; nous les chassâmes de leur terrain; nous nous y maintenîmes, sans qu'ils témoignassent la moindre envie d'y revenir.

En prenant le parti que je viens de dire, ils eussent non-seulement pu nous accabler du premier coup; mais ce qu'il y aurait eu de plus fâcheux.

c'est qu'en nous rejetant derrière la Ritortella, ils se fussent trouvés sur nos derrières, pendant que leur droite nous attaquait de front. Je laisse à penser des suites de cette affaire; elle eût été de celles qui décident de tout un pays.

La faute qu'on peut reprocher au prince Eugène, ne la pourrait-on pas aussi rétorquer contre nos généraux? Pourrait-on se persuader qu'aucun n'eût pensé ni proposé de faire passer une partie de notre canon dans l'ouvrage qui couvrait notre pont? Quel désordre n'aurait-il pas fait? Je ne sais en vérité comment le duc a pu négliger une pareille chose, et qu'aucun n'eût réfléchi sur cette faute, même près l'événement. A cela près on ne aurait rien lui reprocher davantage, car la moindre inadvertance dans cette action; tout était bien dans un terrain bizarre, et tout alla mieux, pour le salut de sa petite armée, lorsque les ennemis passèrent le Ritorto; car se voyant alors obligé de retourner son armée, et de se couvrir en partie de l'Adda à sa gauche et du Ritorto à sa droite, un peu au-dessus du pont de scines, il se trouva où il devait être, et communiquait à sa droite par ce pont.

Nous terminerons ce récit par le grand-prieur. J'ai regret de le trouver surpris, et livré à la glose de l'artée; cela est fâcheux. Il était à Ritorta, à deux lieues de nous. Pourquoi cette inaction? disait-on; pourquoi ne marchait-il pas au secours de son frère? Mais l'avertit-on? lui envoyait-on quelque ordre pour le faire avancer avec ce qu'il avait de troupes? Il n'avait sans doute beau jeu s'il eût pris parti; il ne l'a pas nié. En effet il fut enfoncé dans le flanc de la gauche de l'ennemi, et qui plus est, sur ses der-

rières; il en demeura d'accord. « Mais » vous, Monsieur, dit-il au prince son » frère, qui vous plaignez si fort de » moi, et qui écouteriez mes raisons si » vous n'étiez environné de gens qui » sont de mes ennemis, et encore plus » des vôtres que vous ne pensez, avez- » vous fait quelques démarches pour » me donner la moindre nouvelle de » l'état où vous vous trouviez? Sur » quelle raison m'avez-vous envoyé à » Rivolta, malgré tout ce que j'ai pu » dire pour m'en défendre? car on ne » fait pas de telles manœuvres sans être » auparavant informé des véritables » desseins de l'ennemi par ses mouve- » mens. Ne dirait-on pas que je suis » un écolier, et que je sois encore aux » premiers élémens de mon métier? » Je n'ai à me reprocher qu'une mar- » che enlevée. Ceux en qui vous vous » confiez ont failli à vous perdre, vous » qui devriez faire à votre tête, et ne » pas déférer, comme vous faites, à des » gens qui en savent mille fois moins que » vous, et dont la plupart vous trahis- » sent. » Je crois qu'il avait un peu de raison dans ce reproche, ce qui causa quelque aigreur entre les deux frères, et donna moyen aux ennemis du grand-prieur de les brouiller davantage. Parlons franchement : il n'était pas si coupable qu'on le prétendit. Cette bataille fut dépêchée en fort peu de temps, et il est certain que l'affaire tirait à sa fin lorsqu'il apprit la nouvelle qu'on en était aux mains à Cassano. Mais deux lieues est-ce un espace assez grand pour ne rien entendre du canon et de la mousqueterie? Tous ceux qui étaient avec lui prétendent qu'ils n'entendirent rien. Quoi qu'il en soit, ses ennemis, qui étaient ceux-là mêmes que le grand-prieur désignait si bien, ne manquèrent point d'augmenter la désunion entre les deux frères, et d'écrire

à la cour ce qu'il leur plut. Aussi ne manqua-t-on pas de regarder partout le quietisme du grand-prieur comme une chose fort grave. Il fut même attaqué par des endroits encore plus sensibles à un prince qui n'eut jamais rien à se reprocher du côté du courage; car il en avait infiniment plus qu'aucun de ses ennemis, bien que la plupart n'en manquassent point.

Observations sur le passage des grandes rivières.

Je ne vois rien de plus difficile que le passage des grandes rivières, soit par la ruse ou de vive force, lorsqu'on a affaire à un ennemi vigilant et entendu; et cependant on les passe, et rarement échoue-t-on dans ces sortes d'entreprises. J'ai lieu d'en être étonné, vu l'avantage de celui qui se défend, qui est si grand qu'il est à peine concevable, et cependant on se laisse emporter en fort peu de temps. L'avantage est toujours du côté de ce dernier, et malgré cela il est emporté.

Si l'on trouve une rivière qui ait son confluent dans le fleuve que l'on veut passer, on doit choisir cet endroit préférablement à tout autre : l'ennemi ne s'aperçoit ni ne voit rien de ce qui se passe en dedans; les préparatifs se font sans péril et avec beaucoup de secret et de diligence. Pendant ce temps-là l'on tâche de faire diversion des forces de l'ennemi par des contre-marches dont il ne puisse être informé, et qui lui puissent faire croire qu'on n'a nulle envie d'attaquer de ce côté-là, où l'on laissera un grand corps de troupes embusqué; on fera même mine de jeter un pont à trois ou quatre lieues au-dessus ou au-dessous du fleuve. Il est bien difficile que l'ennemi ne prenne pas le change, lorsqu'il voit une armée

qui décampe d'un endroit pour tenter le passage en tout autre, pendant qu'on lui dérobe la connaissance des préparatifs qu'on fait ailleurs, et des troupes pour la descente. La nuit toute cette armée, qui aura tenté le jour, décampera à la sourdine pour se rendre en diligence à l'endroit où l'on aura résolu le passage. Tous les bateaux sortiront de la rivière, et entreront dans le fleuve pour passer au delà.

La nuit est toujours l'heure la plus favorable pour ces sortes d'entreprises, parce qu'elle fait paraître les choses plus grandes qu'elles ne le sont en effet. L'audace et la hardiesse avec lesquelles on attaque font qu'on s'imaginerait qu'on ne prendrait pas ce parti si on n'était en forces, et sur ce fondement il est rare qu'on fasse grande résistance; disons plutôt qu'on n'en fait aucune, apparemment parce qu'on ignore le nombre qui a passé à cause de la nuit. Pour le passage des grandes rivières il faut avoir bon nombre de bateaux aussi gros qu'il sera possible, et les armer, s'il se peut, d'un blindage mobile de fascinage d'osier ou de radeaux blindés de même. Les premiers bateaux ou radeaux qui feront la tête seront remplis de quelques compagnies de grenadiers et d'un nombre de piquetiers pour résister contre un effort de cavalerie.

Si l'ennemi s'est retranché sur le bord de l'eau sans laisser aucun terrain pour se former, l'attaque devient très-difficile et très-dangereuse. Il faut nécessairement que les soldats puissent combattre sur un terrain ferme et capable de contenir deux cents hommes de front sur dix de profondeur; et quand les bateaux ne tireraient qu'un pied d'eau, il n'est guère possible que les soldats puissent agir et combattre

avec quelque espérance de succès; s'ils ont le pied dans l'eau, ils perdent toute leur force et cette légèreté si nécessaire dans une attaque brusque et impétueuse. L'ennemi peut opposer encore d'autres obstacles et des pièges dans l'eau comme sur le bord, qui peuvent rendre la descente presque impraticable. Celui qui attaque doit prévoir tous ces obstacles qu'on pourrait lui opposer, et se précautionner contre tout événement. On plante souvent les pieux dans l'eau à une certaine distance, ce qui empêche que les bateaux ou radeaux ne puissent avancer. On y jette des arbres entiers avec toutes leurs branches, autre obstacle qui vaut bien les pieux. On pratique quelquefois des puits près du bord. Tout cela fait perdre un temps infini, pendant qu'on est exposé à des salves continues qui font périr une infinité de braves gens; mais il est très-rare que l'on se serve de ces ruses. Si on les met en œuvre dans le passage des grandes rivières comme dans celui des plus édiocres, ces sortes d'entreprises demanderaient plus sérieuses qu'on ne s'en occupe; mais par je ne sais quelle fatalité, on trouve presque toujours des généraux qui négligent ces sortes d'obstacles, et qui se moquent même de ceux qui les leur proposent, ce qui est peine concevable; ils croient l'ennemi capable de surmonter tout, et ne savent pas reconnaître par là qu'ils ne sont eux-mêmes capables de rien. Le marquis de Santa-Cruz pratiqua cette méthode dans la mer même; car craignant la descente à Cagliari, capitale de la Sardaigne, il fit enfoncer de gros pieux dans l'eau sur plusieurs rangs, de sorte qu'il était impossible d'aborder à riva-ge.

Le meilleur expédient, pour surmonter ces sortes d'embarras dont je

viens de parler, est de faire des ponts sur un des côtés des bateaux qu'on retient avec des cordages, ou par deux mâts qu'on laisse tomber ou qu'on baisse en manière de pont-levis. Leur longueur doit être au moins de deux toises. Ces ponts sont encore meilleurs sur des radeaux; on les fait de toute la largeur de la machine, de sorte qu'on débarque en bataille.

Charles XII, roi de Suède, un des plus grands capitaines de notre temps, excellait au-dessus de tout ce qu'on peut dire dans le passage des rivières. Il ne les passa jamais que sur des radeaux; ils étaient construits avec un tel art, que les soldats s'y mettaient dessus en bataille sur dix de profondeur et même avec du canon. Ces radeaux étaient composés de plusieurs lits de poutres en long et en travers, près à près et fortement liées. Les poutres étaient équarrées sur quatre ou cinq lits avec un bordage de poutres, deux pièces de vingt-quatre et cinq cents hommes dessus. Son passage de la Dune en 1701 est tout ce qu'on peut imaginer de plus profond et de plus instructif, et comme il est unique dans son espèce, je trouve à propos de le copier tout entier.

Le roi de Suède partit de Derpt à la tête de quinze mille hommes d'infanterie et de cinq mille de cavalerie; et se croyant assez fort pour entrer en campagne, commença à marcher vers Riga. Il s'attendait que les Saxons viendraient au-devant de lui, et passeraient la Dune pour lui livrer bataille; mais ayant appris qu'ils se retranchaient de l'autre côté, il résolut de passer lui-même cette rivière, pour les attaquer jusque dans leur camp. On ne pouvait le faire qu'à la vue de quelques îles où les Saxons avaient placé des batteries. Charles l'entreprit à la sa-

veur de certains radeaux de nouvelle invention sur lesquels il avait fait mettre de l'artillerie, et de quelques barques, remplies de paille mouillée, où l'on mit le feu, afin que la fumée dérobât la vue de ses troupes à l'ennemi. Il fit premièrement jeter un pont depuis Riga jusqu'à une île située au milieu de la rivière, dont les Saxons n'étaient pas les maîtres. Six bataillons y passent pour s'embarquer dans dix grands bateaux dont les bords, étant fort élevés, couvraient les troupes et pouvaient s'abaisser pour servir de pont au débarquement, et sur chacun desquels il y avait deux pièces de canon. Le matin 18 juillet, à la pointe du jour, les troupes s'avancèrent vers le rivage opposé, favorisées de l'artillerie des remparts de Riga et par le canon de la citadelle. Elles abordèrent en un endroit marécageux, et à mesure qu'elles débarquaient, les bateaux allaient se ranger à droite et à gauche pour les soutenir par le feu de leur canon. Le vent, qui soufflait alors avec assez de véhémence et qui était favorable aux Suédois, chassa du côté des Saxons une fumée si épaisse des barques, pleines de paille mouillée, que le roi avait eu la précaution de prendre avec lui, qu'ils en furent tout ofusqués, et ne purent s'opposer au débarquement aussitôt et aussi vigoureusement qu'il aurait fallu. On commença ensuite à débarquer les troupes, et à mesure que l'infanterie arrivait, elle se rangeait derrière ses piques (c'est-à-dire derrière les manches des piquiers) et ses chevaux de frise, et s'en faisait un rempart ou retranchement. Là-dessus les Saxons s'avancèrent au nombre de cinq régimens et de dix-sept escadrons; mais soit que le terrain ne leur fût pas favorable, soit qu'ils fussent effrayés de la contenance hardie des Suédois, ils

se retirèrent dans un lieu sec flanked d'un marais et d'un bois où était placée leur artillerie. Alors les Suédois marchèrent à eux, et soutenant leur feu sans se rompre, les attaquèrent avec tant de vigueur qu'ils les obligèrent à reculer.

De la défense contre le passage des grandes rivières.

Le passage des grandes rivières ou de celles qui ne sont point guéables se roule que sur un nombre de stratagèmes surannés et mille fois répétés. Peu de généraux les ignorent s'ils ont la moindre expérience. Les plus grands capitaines, comme ceux qui ne le sont pas, les ont pratiqués les uns après les autres. Si on voulait en faire un recueil, à peine rempliraient-ils une page d'écriture. Il y a un assez grand nombre d'écrivains anciens et modernes qui ont traité des stratagèmes sur toutes les parties de la guerre. Il serait à souhaiter que ces sortes de livres fissent souvent lus et bien médités des gens du métier. Frontin en a fait un livre qui est fort estimé des connaisseurs; il les a rangés avec un tel ordre et avec tant de méthode, que chaque partie de la guerre a les siens.

Lorsqu'un général s'est porté sur un fleuve pour en défendre le passage, il doit être en de perpétuelles défiances aux endroits mêmes où il semble avoir le moins à craindre; car le plus fort ne trouve souvent le plus faible, lorsqu'on n'y fait aucune garde. La première de toutes les précautions, qui rendent les autres plus faciles, est de retirer tous les bateaux qui se trouvent du côté opposé du fleuve, fort avant le long de son cours. On doit les faire passer et deçà, les couler à fond aux endroits-là

plus aisés, ou les brûler. Je dis généralement tous les bateaux sans en oublier un seul. Cette disette réduit l'ennemi à ne savoir plus où se prendre. Le seul expédient qui lui reste est de recourir aux radeaux; mais comme toute sorte de bois n'est pas propre pour ces sortes de machines, il se voit sans la nécessité de démolir les maisons pour en faire, ce qui nous donne le loisir de prendre des précautions plus surées, et d'en chercher pour les rendre inutiles, ou d'empêcher un travail qui ne se peut faire que sur la rivière même, ce qui est un avertissement et une assurance qu'on passera en ce seul endroit où l'on travaille, ce qui fait qu'on est en état de se mettre en forces.

Dans ces sortes d'affaires on doit encore observer s'il n'y a pas quelque rivière qui se jette dans le fleuve, où l'ennemi peut aisément faire secrètement et à couvert ses préparatifs, et tirer tout à coup et lorsqu'on s'y attend le moins.

On en reconnaîtra le cours avec un grand soin, ses sinuosités, les endroits les plus accessibles; on y fera ver de bonnes redoutes auxquelles joindra des courtines, s'il est nécessaire; on les élèvera le plus près des bords qu'il sera possible; on observera couper les retours qui peuvent être favorables à l'ennemi, et des redoutes nécessaires pour ne laisser aucun terrain où il puisse se former, et ne pas imiter les Hollandais qui, en 1672, s'étant ancrés sur l'Issel, laissèrent passer former les Français de l'autre côté, sans retranchemens s'étant trouvés éloignés des rives du fleuve. Il y a une infinité d'autres précautions que j'ai dites ici; mais celles dont je fais le grand cas sont les arbres coupés et toutes leurs branches, que l'on

coulera à fond par le moyen de plusieurs paniers ou de sacs remplis de pierres, liés fortement aux branches, ou en les retenant avec des pieux plantés entre les branches pour les tenir plus fermes.

Tout cela pourtant n'est d'aucune considération s'il n'y a des troupes pour le défendre. Le plus grand nombre des généraux, craignant également partout, divisent tellement leurs troupes et les portent en tant d'endroits où il y a souvent le moins à craindre, qu'ils trouvent le secret, par cette conduite, d'avoir à craindre partout, et partout ils sont hors d'état de se défendre. Le meilleur expédient est de former de petits camps de deux ou trois mille hommes à une lieue ou deux l'un de l'autre, et des gardes entre deux qui se communiquent de l'une à l'autre avec des signaux concertés, afin de marcher en forces aux endroits où l'ennemi aura tenté le passage.

Il y a encore une précaution à prendre, qui me paraît excellente, et qui me semble n'avoir jamais été pratiquée. On doit avoir en différens endroits, le long du cours du fleuve, de petits bateaux ou canots fort légers à six rames, pour aller la nuit reconnaître le côté opposé, et pour aller aux nouvelles ou faire quelques prisonniers. On doit sur toutes choses se défier de ces grands feux qu'on fait dans le camp : cela signifie d'ordinaire une marche nocturne. C'est alors qu'on doit envoyer reconnaître à la faveur de la nuit, avec ordre aux rameurs de se laisser aller au courant, ou de passer à vogue sourde pour n'être pas découverts, et ceux qui seront descendus prêteront l'oreille à terre; ils sauront bientôt s'il y a une marche.

Lorsque l'ennemi débarque en quelque endroit, on ne doit jamais en-

voyer de petits corps; c'est une très-grande et très-lourde faute : seuls ils ne peuvent rien, et sont aussitôt défaits par la déroute des autres. Il faut marcher en forces si la chose est importante; car où il s'agit du tout il faut donner avec un corps capable de repousser ce qui est passé; mais dans ces sortes d'actions on doit attaquer brusquement, sans délibérer et sans tirer un seul coup, joindre l'ennemi à coups d'armes blanches; alors les troupes qui arrivent pendant le combat animant celles qui sont déjà engagées, on combat avec plus d'ardeur, et l'espérance redouble à mesure qu'il en arrive de nouvelles.

À l'égard des ponts qu'on établit sur les ruisseaux, ravins ou watergans pour le passage d'une armée, on est dans une erreur très-grande là-dessus. J'ai lieu de m'étonner qu'elle ait duré si longtemps. La coutume est de les faire si peu larges que la queue des colonnes est obligée de faire halte pendant que la tête défile. Quelquefois on fait deux ponts pour chaque colonne; mais ne vaudrait-il pas mieux n'en faire qu'un seul à passer par manches ou par bataillons? On gagne bien plus d'en faire un seul de cent pieds de largeur, que deux ou trois moins larges; car il passe plus de monde sur un pont de cette largeur que sur trois qui seraient chacun de quarante-sept pieds de largeur. Il n'est pas besoin de beaucoup de philosophie pour le comprendre : lorsque les ponts ne sont pas séparés les uns des autres, les troupes ne sont pas obligées de rompre l'ordre de la colonne, et le temps qu'on perd pour se rejoindre ne laisse pas que d'être très-considérable.

Observations sur le passage des rivières de vive force, et qui se trouvent guéables en quelques endroits. — Précautions que l'on doit prendre.

Le passage d'une rivière à gué ou autrement n'est pas une affaire de petite importance; car lorsqu'on est une fois repoussé, la retraite n'est pas la chose du monde la plus aisée. Il ne s'agit pas ici de ruse et de stratagème, mais d'une attaque de vive force.

La première chose, à laquelle on doit avoir le plus d'attention avant que de résoudre, est d'envoyer des gens capables d'examiner la nature et le cours de la rivière; on s'informe encore des gens du pays; on en fait le plan avec exactitude; on marque les endroits où il y a des gués, leur profondeur, leur largeur, l'éloignement de l'un à l'autre; quel en est le fond, s'il est ferme ou marécageux; s'il n'y a pas quelque marais en deçà ou en delà; si ces marais sont praticables, et si l'on a la force d'y passer du monde, le passage en devient plus difficile; car il arrive souvent à ceux qu'on envoie reconnaître de ne faire les choses qu'à demi. Ils rendent souvent bon compte du gué, et croient qu'il n'y a que cela à faire. Ils se retirent, au lieu qu'ils doivent examiner avec une extrême attention le terrain qui est en delà, où l'on rencontre souvent des marais en face du gué quelquefois plus difficiles à passer que la rivière même.

Il y a encore bien des choses qui n'appartiennent qu'aux gens du métier à bien remarquer, et qui ne sont pas de petite importance : c'est d'examiner les bords de la rivière où l'on a rencontré des gués en deçà comme en delà; et lorsqu'ils sont trop escarpés, si l'on a le temps quelquefois pour les mettre en rampe, et ce travail ne se fait pas en

ours sans péril, autant pour les tra-
ailleurs que pour ceux qui les sou-
tiennent.

Ce n'est pas encore là tout ce qui
mérite d'être observé : c'est la nature
du terrain qui est en delà. Il faut voir
il est plus favorable à la cavalerie
qu'à l'infanterie ; car bien que celle-ci,
à mon sens, doive toujours passer
la première, parce qu'elle est plus ca-
pable d'un grand effort, et de se main-
tenir ferme et inébranlable par l'ex-
tension profonde de ses files et de ses
lignes de longueur, il est pourtant né-
cessaire de voir les endroits où la cava-
lerie peut être de quelque usage, et
où les deux soient à portée de
se soutenir réciproquement sans jamais
se séparer l'une de l'autre, s'il est pos-
sible. Pour revenir à mon sujet, je dis
il ne faut pas seulement examiner
le terrain d'en delà de la rivière, mais
aussi celui que l'ennemi peut occu-
per pour venir à nous ; s'il y a quel-
ques hauteurs qui le favorisent, ou s'il
y a des lieux qui puissent nous être avanta-
geux en deçà pour y placer du canon,
ou en delà pour nous y poster. Il faut,
sur ce que je viens de dire, observer
l'état de la rivière, si elle n'est pas
de nature à grossir tout d'un coup,
par les pluies ou les neiges, soit
s'il y ait des écluses plus haut qu'on
ne se lâche au moment qu'on voudra
l'attaquer ; si l'ennemi n'a pas rompu le
terrain par des puits ou des trous prati-
qués dans la rivière, des chausses-tras-
des madriers enfoncés dans le gué
couverts de pointes, des arbres en-
foncés avec toutes leurs branches, de
pieux plantés près à près dans
le gué ; si l'ennemi s'est retranché près
des bords ; s'il y a élevé des re-
tranchements qui puissent se défendre par el-
leux-mêmes. Un ennemi vigilant, qui
veut traverser une rivière, hasarde

quelquefois les endroits les plus diffi-
ciles et qui paraissent les plus imprati-
cables.

Précautions qu'on doit prendre pour le passage
d'une rivière guéable. — Méthode de purger
un gué.

Un général d'armée qui se conduit
dans le dispositif d'une si grande en-
treprise, comme je viens de la propo-
ser en fort peu de mots, doit être per-
suadé ou du moins supposer, pour ne
point tomber dans des mesures trop
courtes, qu'il aura affaire à un anta-
goniste hardi, vigilant, habile et d'une
grande résolution à tenter toutes les
voies et tous les artifices possibles pour
se bien défendre ; et l'on doit d'autant
plus mettre en œuvre tout ce que l'art
a de plus profond, de plus fort et de
plus redoutable, qu'on n'attaque que
par une tête, et que les fausses attaques
ne sauraient être mises en grande con-
sidération ; car en ces cas-là l'atten-
tion de l'ennemi se trouvant moins di-
visée, on craint peu dans les autres,
soit par le voisinage de quelque place
forte au-dessus ou au-dessous, soit par
quelques forts, ou des inondations, ou
des marais impraticables, et il est en
état d'agir avec toutes ses forces au
seul passage où l'on peut tenter rai-
sonnablement, ce qui oblige l'assaill-
lant à ne rien négliger de tout ce qui
peut favoriser son entreprise, et à faire
en sorte qu'on puisse dire de nous ce
qu'on disait de M. de Turenne : *qu'il
n'allait jamais au-devant de l'ennemi
qu'il n'allât au-devant de ses desseins*,
ce qui ne s'acquiert guère par l'expé-
rience, mais par l'étude. Il doit choisir
un temps, et calculer si bien sa mar-
che qu'il puisse arriver trois ou quatre
heures avant le jour et pour attaquer
trois heures après ; car la nuit est le

temps le plus commode et le plus favorable, de peur que l'ennemi ne se règle sur notre disposition, qu'il importe de bien cacher. On a tout le temps de se former et d'établir ses batteries aux lieux les plus avantageux, observant que leurs emplacements soient différens. Pour que les coups prennent les ennemis de toutes parts et que les tirs soient obliques et en écharpe, ce qui met un plus grand désordre dans les rangs, l'on pratiquera en diligence des épaulements le long des bords de la rivière pour y loger un bon nombre de fusiliers; car c'est particulièrement dans ces sortes d'actions que les feux de toute espèce sont nécessaires, ce qui éloigne l'ennemi, et nous donne le temps de faire passer un corps considérable de troupes.

Pendant qu'on se précautionnera de ce côté, on fera sonder le gué et passer quelques cavaliers pour voir si les ennemis ne l'ont pas rompu ou embarrassé, parce que ces sortes d'ouvrages sont l'affaire d'un moment, n'y ayant rien de plus facile que de rendre un gué absolument impraticable. Les arbres entiers, les tables clouées et les piquets sont les plus dangereux. Les gués piqués sont les plus difficiles à purger, et les puits ne le sont pas moins. Lorsqu'on craint de tels obstacles, il est toujours mieux d'arriver au passage à l'entrée de la nuit.

En 1567, M. le prince de Condé, voulant passer la Seine, fit placer quatre cents arquebusiers sur le bord de l'eau pour la garde de ceux qui, avec des radeaux, purgèrent le gué.

Cette méthode de débarrasser un gué ne paraît pas singulière; mais on ne le fait pas sans risquer beaucoup. Pour moi je suis persuadé qu'on le purgerait plus facilement et avec moins de perte, si l'on se servait de griffes de

fer, ou de fers comme ceux des cha-loupes, attachés à de longues cordes qu'on jetterait le plus avant qu'on pourrait dans le gué. Cela est excellent pour un ruisseau; mais il est difficile qu'on puisse réussir à l'égard d'une rivière un peu large, à moins que ceux qui sont chargés de cette besogne ne la fassent à la faveur d'un si grand feu de canon et de coups de fusil, que l'ennemi ne puisse y mettre le moindre obstacle, s'il n'est retranché sur le bord. A l'égard des chausses-trapes, je ne vois pas qu'on puisse jamais s'en délivrer; elles seraient capables de rendre un gué absolument impraticable, si elles ne s'enfonçaient dans la boue ou dans le sable. Les premiers qui passent en sont d'abord incommodés, mais ceux qui suivent n'en ont pas beaucoup à craindre. Il arrive quelquefois que le fond d'un ruisseau est de bonne tenue et de gravier; les chausses-trapes en ces sortes d'endroits sont fort dangereuses. Je ne vois point d'autre remède, pour les rendre inutilles, que de faire provision d'un grand nombre de claies, que les soldats se donnent de main en main, qu'on se fonce dans la rivière, et qu'on charge de pierres sur lesquelles ils traversent.

César passa l'Èbre, qui est un fleuve considérable, en faisant traverser un grand nombre de chevaux et au-dessus et au dessous du gué, et passa ainsi toute son armée sans avoir perdu un seul homme. Quelques-uns, emportés du courant, furent sauvés par la cavalerie.

Ce n'est pas tout que d'imiter César au passage d'un gué, il faut de plus imiter Alexandre le Grand à celui de Granique. Il se garda bien de le traverser de droit fil, mais de biais et obliquement, pour ne pas rencontrer les ennemis en défilant, mais en le

taille, s'il se pouvait, ce qui produit deux bons effets : l'un, que le courant de la rivière ne heurtant qu'obliquement la colonne de troupes qui la traverse, il a beaucoup moins de force, et l'eau s'échappe plus vite du côté où l'on est entré; l'autre, qu'on présente toute la face de la colonne de passage à l'ennemi, et par conséquent il se trouve exposé à toutes les armes dont elle est garnie; et comme celui qui se défend la voit toute en face, il craint de l'avoir bientôt sur lui de front, ce qui le fait craindre également sur tout le front qu'il oppose, ce qu'un habile homme ne croira jamais, s'il connaît l'étendue du gué, et surtout lorsqu'on passe sur plusieurs colonnes, comme Alexandre.

Lorsqu'il y a un ou deux gués dans la rivière, quoique voisins l'un de l'autre, et qu'on ne peut y passer que par un front de plusieurs bataillons, il est toujours avantageux et même important d'y jeter un ou deux ponts au-dessus ou au-dessous des deux gués; il peut arriver quelque orage qui se grossit un gué et le rende tout à fait impraticable, outre qu'on fait passer un plus grand nombre de troupes à la fois. Il y a encore une chose à observer dans le passage d'une rivière rapide, qui est d'ouvrir un peu les bords pour laisser un cours un peu libre à la rivière; car en passant par serré sur plusieurs colonnes, la rivière se trouve arrêtée par ces sortes de digues mobiles. Celle qui est la première au-dessus de l'eau la fait regonfler de telle sorte que les soldats, n'en pouvant soutenir le poids, sont quelquefois emportés par le courant. Il n'y a pas d'autre remède, ce me semble, que celui que j'ai dit, encore faut-il y joindre de la cavalerie au-dessus qui soutient la force de l'eau, et rend le pas-

sage moins difficile et moins dangereux à l'infanterie.

Passage de rivières guéables en plusieurs endroits.

Lorsqu'on veut passer une rivière où il y a plusieurs gués fort près les uns des autres, l'attaque n'en est pas difficile. Comme c'est toujours la force ouverte qu'il faut employer, la ruse et l'artifice n'y sauraient guère entrer, et l'on ne peut passer autre part qu'en jetant des ponts, ce qui n'est pas de notre sujet. A l'égard des gués qui sont éloignés les uns des autres comme à deux ou trois lieues, il y a bien des choses à observer lorsqu'on veut tenter de ce côté-là; car il est rare qu'un ennemi, qui est un peu vigilant, ne les rompe pas, et qu'il ne s'y fortifie par de bonnes redoutes assez fortes pour donner le temps d'accourir au secours en cas qu'elles soient attaquées. Polyen nous fournit un fait là-dessus fort remarquable dans son premier livre. Xénophon, dit-il, avait une rivière à traverser; les ennemis en ayant été avertis, et jugeant, par le chemin qu'il prenait, de l'endroit où elle était le plus praticable, s'y portèrent avec toutes leurs forces. Le Grec, à cette nouvelle, détacha secrètement mille hommes de ses troupes en un lieu plus haut, où il savait qu'il y avait un gué, pendant qu'il s'efforçait à traverser la rivière à l'autre. Les mille hommes étant arrivés, passèrent de leur côté sans trouver personne. Ils marchèrent aux ennemis, qui furent fort surpris de les voir sur leur flanc dans le temps que le gros les attaquait au passage, ce qui les obligea de tout abandonner dans un grand désordre, et de laisser aux Grecs le passage entièrement libre.

Qu'il y ait des gués au-dessus ou au-dessous de celui où l'on veut passer, il est certain qu'en donnant jalousie partout on oblige celui qui se défend de répandre ses forces en divers lieux, et de s'affaiblir extraordinairement; mais si l'on veut donner également à craindre en plusieurs endroits, on tombe dans les défauts de l'autre, et l'on ne s'affaiblit guère moins, outre qu'il n'est pas difficile à l'ennemi de découvrir nos mouvemens; car étant maître absolument de la rive opposée, il lui est toujours aisé de jeter des gens en deçà pour reconnaître ce qui s'y passe, avantage qui ne se trouve pas dans celui qui veut attaquer, qui ne saurait approcher la rivière que lorsqu'il se détermine à tenter le passage; mais je ne crois pas qu'un général un peu sensé s'embarque dans une telle entreprise en plein jour, bien que cela soit assez ordinaire. C'est le bon sens qui nous détermine à attaquer à une certaine heure plutôt qu'en une autre; la nuit est sans difficulté l'heure du berger, et le temps encore n'est pas toujours propre pour ces sortes de desseins : un orage suffit quelquefois, lorsqu'il nous surprend, pour les renverser de fond en comble et nous couvrir d'une honte éternelle; car rarement y revient-on, lorsqu'on a manqué son coup.

Le nombre des gués ou leur étendue est sans doute un avantage; mais lorsqu'il faut défilier sur un petit front, je ne vois rien de plus dangereux, si l'on ne jette des ponts avant et pendant le combat, et si l'on ne se fortifie au delà, si l'ennemi nous en donne le temps, ou si ceux qui ont passé les premiers sont ordonnés de telle sorte qu'ils puissent, par leur courage et par l'avantage de l'ordre, se maintenir quelque temps de l'autre côté du fleuve, parce

que le nombre grossit à tout moment, et par conséquent sans résistance.

Souvent le passage d'une rivière est de si grande importance, et souvent l'on se trouve si faible en certains endroits où l'on a passé, qu'on ne saurait conserver le terrain en delà contre les forces qui nous accablent, ou qu'on sent devoir en peu de temps tomber sur nos bras. Dans ce cas-là il importe de s'y fortifier; mais comment, si l'on observe la méthode ordinaire? car cette méthode demande du temps. Le meilleur expédient et le plus court est de se couvrir d'arbres coupés avec toutes leurs branches. On doit les préparer d'avance, et les traîner sur les bords de la rivière par des cordes attachées à leur tronc. Il n'y a point d'obstacles plus redoutables que ceux-là. L'ennemi joint l'ennemi fort aisément à contourner de ces chevaux de frise, outre que ceux qui les attaquent se trouvent derrière tout à découvert, et qu'en les abordant on se rend aisément les maîtres. On ne trouve assez à couvert derrière des arbres coupés par la hauteur de leurs branches, ou du moins en apparence, et cela suffit aux soldats. Ajoutez qu'il est impossible aux ennemis de les aborder, et de joindre ceux qui les voient traverser les branches sans être vus. Voilà bien des avantages, et cependant nombre de gens prétendent que cette méthode n'est pas trop bonne, ce qui est à peine concevable.

Les abattis sont surtout nécessaires dans les fausses attaques, c'est-à-dire dans celles qui se font aux gués les plus éloignés, et qui se tournent en véritables, lorsqu'on échoue aux premiers endroits. Il faut user de beaucoup d'adresse pour donner le change à l'ennemi; car il n'est guère ordinaire qu'un général un peu expérimenté, qu'on

médiocre qu'il soit, ne saurait presque ignorer. On rompt les gués, comme je l'ai dit ailleurs, et l'on se fortifie aux endroits où l'ennemi peut tenter commodément le passage, et jeter des ponts, lorsque les gués sont peu praticables; et quand même on saurait que l'ennemi ne s'est pas précautionné de ce côté, pour être plus assuré de son fait, l'on doit y faire marcher des pontons; mais comme l'ennemi pourrait être averti de notre dessein, il y a plusieurs choses à observer. On n'ira à ces endroits que par un grand détour à la faveur de la nuit; on prendra, pendant un certain temps, un chemin contraire; car les contre-marches engagent souvent celui qui se défend à des mouvemens qui lui sont ruineux; quelque bien servi qu'il soit de ses provisions, il leur arrive souvent de perdre le change; et avant qu'on soit parvenu que l'ennemi revient sur ses pas, on se perd un temps si considérable, que l'on n'a pas toujours celui de le venir et de l'attendre au passage. Il y a souvent de fausses attaques qui embarrassent extrêmement, et qui nous obligent de répandre nos forces en plusieurs endroits pour éluder celles de l'ennemi, ce qui nous affaiblit considérablement aux lieux où l'on veut aller, et quelquefois, par ces sortes de manœuvres, on fait les véritables attaques en des endroits les plus difficiles où l'on se rend le moins, et alors ces endroits deviennent les plus aisés. Ces fausses attaques doivent se faire la nuit sans affectation; il n'y a que les ténèbres qui peuvent les favoriser. On doit encore les tenir loin de la véritable attaque; peu de monde suffit pour cela. Il faut en outre que ce soit en des endroits où l'ennemi puisse soupçonner qu'on passera, ce qui oblige l'ennemi d'y marcher en file, ou de disposer ses troupes en

divers lieux. On doit encore y amener du canon, ce qui fait croire que c'est là que l'on veut tenter le passage, pendant qu'on se prépare à traverser à un autre endroit.

De la défense du passage des rivières à gué. —
Précautions que l'on doit prendre.

Les précautions que l'on doit prendre, dans la défense des rivières guéables en quelques endroits, sont presque les mêmes que celles que j'ai données dans l'article précédent dans mes observations sur la défense des grandes rivières. Le passage de celles-ci est certainement la chose du monde la plus difficile et la plus dangereuse; et bien que celui qui attaque réussisse presque toujours, et manque rarement son coup, cela n'ôte rien des difficultés de l'entreprise. Il n'en est pas ainsi des petites rivières qui ont des gués où l'on peut passer, quand le fond en serait mauvais et peu ferme, n'y ayant rien de plus aisé que de les rendre praticables, comme je l'ai expliqué ailleurs. Rien n'est plus difficile que de traverser une rivière sur un pont, sur lequel il faut défilier en présence de l'ennemi: c'est la chose du monde de laquelle je voudrais le moins répondre contre un tout autre antagoniste qu'un sot; car il faut être même plus que cela pour se laisser emporter lorsqu'on ne nous attaque qu'à un seul endroit. A l'égard des gués, comme on défile toujours sur un plus grand front lorsqu'ils ne sont pas extrêmement profonds, il faut sans doute un plus grand art pour les défendre. J'ai déjà expliqué, en parlant de l'attaque, les précautions que l'on doit prendre pour rompre les gués le long du cours d'une rivière, et surtout ceux qui sont éloi-

gnés, où il faut se retrancher. Tout cela est traité ailleurs ; mais je ne l'ai pas fait à fond, je m'en acquitterai ici autant que j'en suis capable.

Celui qui défend une rivière, et qui s'attend à être attaqué, outre les mesures ordinaires de rompre les gués, d'escarper les rives et de les relever par des épaulements où l'infanterie puisse être à couvert, et tous les autres obstacles que le bon sens et les règles de la guerre nous enseignent, a encore bien des choses à observer. On doit reconnaître le terrain qui est en delà ; s'il ne domine pas absolument la plaine ; s'il y a des hauteurs qui règnent le long des bords ; si elles en sont très-près, et où l'ennemi puisse placer une nombreuse artillerie et un feu d'infanterie, et si le passage en cet endroit est difficile ou aisé, ou si l'on y peut jeter un ou deux ponts à la faveur d'un grand feu que l'on soutienne sans grande perte. Il est fort rare de ne point trouver de ces sortes de situations, et fort rare aussi que le terrain nous offre de telles faveurs de notre côté ; car l'ennemi nous faisant la loi, il évite ces sortes d'endroits pour passer à un autre plus difficile, mais qui lui sera toujours moins meurtrier, outre qu'en quelque endroit qu'il se présente, il trouvera également de quoi loger son canon, toujours plus avantageusement posté au bas et sur le bord de la rivière, que sur une hauteur qui domine la plaine ; car les hauteurs, à l'égard du feu, ne sont bonnes que pour celui de l'infanterie ; les rangs dominant les uns sur les autres, comme en amphithéâtre, elle fait un plus grand feu, et voit d'en haut ce qui se passe en bas, au lieu que les tirs d'en haut ou plongeans du canon ne sont pas d'un fort grand effet. Or, comme l'artillerie est nécessaire et très-avantageuse dans

les passages des rivières importantes, et qu'il en faut même beaucoup, soit pour empêcher l'établissement d'un pont ou le passage d'un gué, soit pour ne pas permettre à l'ennemi de paraitre et de s'avancer, et pour qu'à la faveur d'un grand feu ceux qui passent puissent se fortifier en delà, ou se former en assez grand nombre pour le maintenir, et donner le temps aux autres de les joindre, tout cela doit être bien considéré pour tâcher de trouver des expédiens, afin que l'ennemi ne soit pas en repos après avoir passé, et qu'on puisse l'attaquer et le faire passer plus vite qu'il n'est venu. Ces expédiens ne sont pas difficiles à trouver, lorsqu'on a le temps de les mettre en œuvre, et il en faut certainement peu pour ce que je vais proposer.

Lorsqu'on est informé que l'ennemi marche avec un grand attirail d'artillerie, il faut faire en sorte, s'il se peut, d'en avoir autant à lui opposer, avec un double attelage pour la transporter avec plus de diligence aux endroits où le besoin s'en fait sentir, outre qu'étant bien attelée on la sauve plus aisément au cas que l'ennemi vienne à perdre quelque part ; mais ce n'est pas là ce qu'on doit observer le plus particulièrement ; car si l'on ne peut résister au canon de peur d'en être accablé, et qu'il faille pourtant disputer le passage, voici ce qu'il me semble de mieux à faire. Je ne pense pas que qui que ce soit l'ait jamais pratiqué ; mais cela n'empêche pas que ce que je vais proposer ne soit bon, outre qu'il ne paraît pas qu'on puisse trouver un autre moyen pour se garantir d'un feu supérieur de canon, et s'en tenir si près pour qu'on ait le temps de charger l'ennemi au passage, et d'arriver sur lui en forces et en état même d'attaquer plutôt que de se défendre.

Le meilleur est donc de faire de puissans épaulemens, en croissant ou en ligne courbe, à quatre-vingts ou cent toises des endroits où l'on soupçonne que l'ennemi peut passer. Il faut que les deux cornes ou les deux extrémités de la courbe soient à vingt toises de la rivière, et qu'elles embrassent un assez grand terrain pour mettre à couvert un grand corps de cavalerie et d'infanterie. Cet épaulement doit être de sept ou huit pieds de hauteur, les terres jetées du côté de l'ennemi, comme nous faisons nos tranchées, et qu'il soit en rampe douce. C'est derrière ce petit rideau de terre, et à couvert de la furie du canon ennemi, qu'on l'attendra au débouché, observant de placer le canon le plus avantageusement qu'il sera possible, et de l'opposer à celui de l'ennemi pour tâcher de le démonter, en attendant qu'on puisse le tourner du côté où l'ennemi tentera le passage; mais pour cela il faut que les batteries soient à barbettes, et qu'elles tirent toujours en écharpe ou obliquement. C'est une chose tout à fait surprenante que le canon soit disposé sur le bord d'une rivière avec ses embrasures, comme dans un siège. Celui qui se défend ne doit jamais les placer de cette manière. Je ne parle pas de celui qui attaque; il n'a pas le temps de les établir avec tant de cérémonie. Aussi les habiles officiers d'artillerie n'ont-ils garde de tomber dans cette faute. Je dirai en passant qu'il importe aux généraux d'avoir du moins une idée de cette partie de la guerre, qui n'est pas un pur mécanisme, comme on le prétend.

Ces épaulemens, dont j'ai parlé plus haut et où je reviens, sont absolument nécessaires, et l'on va voir leur usage et leurs avantages, qui ne sont pas peu considérables.

J'ai dit qu'un grand feu de canon, aidé encore de celui de l'infanterie qui borde les rives opposées, est quelquefois si terrible et si violent, qu'on est souvent obligé de céder un très-grand terrain, de peur d'en être accablé, et c'est à la faveur de ce feu que l'ennemi passe et se forme, au lieu qu'il ne peut le faire sans un grand péril, et sans perdre une infinité de monde par ces épaulemens tirés fort près du passage, outre qu'étant en ligne courbe, les boulets et le feu de l'infanterie, dont ils sont garnis, prennent l'ennemi de toutes parts à cause des différens emplacements des batteries qui découvrent de front et de flanc ceux qui passent en deçà; mais il ne faut pas lui donner le temps de se former en trop grand nombre, il faut marcher droit à lui. C'est dans ces sortes d'affaires que la cavalerie est d'un grand usage, si on la fait combattre autrement qu'on a coutume de faire; et pour l'obliger à laisser l'ancienne méthode et la mettre dans la nécessité de s'abandonner sur l'ennemi, il faut réduire le cavalier à ne se servir que de l'épée, et lui ôter le mousqueton pour ne charger qu'avec cette seule arme qui fait son unique avantage.

La cavalerie montera donc à cheval, et marchera à l'ennemi avec un grenadier en croupe, lequel mettra pied à terre-lorsqu'il en sera à une certaine portée, pour former des pelotons de cinquante grenadiers chacun, qui s'introduiront entre les espaces des escadrons pour combattre avec eux. L'infanterie suivra en queue sur plusieurs colonnes d'un bataillon chacune, fraisées de leurs pertuisanés, et le tout ensemble chargera et joindra promptement ceux qui auront traversé en deçà; car dès qu'on en est aux armes blanches, non-seulement le feu n'a plus

lieu, mais il arrive encore que les troupes qui ont passé en deçà perdent tout l'avantage de leur feu ; car il n'y en a plus à faire dès l'instant qu'on est aux mains. Il faut, comme je crois l'avoir dit ailleurs, choisir un beau temps pour le passage d'une rivière ; car la pluie qui vient à tomber est souvent cause que l'on échoue dans son entreprise. Ceux qui passent en foule la font d'ailleurs regonfler, et s'il survient un orage pendant qu'on est à la traverser, et dans le temps qu'on en est aux mains, le gué devient impraticable.

La meilleure façon de se couvrir et de se mettre en état de soutenir une attaque lorsqu'on a passé, et de le faire avec peu de monde, est de se servir d'arbres coupés, c'est-à-dire en abattis ; mais comme on ne trouve pas ces sortes de choses partout, outre qu'il faut quelque temps pour couper des arbres, on doit, s'il est possible, en avoir bonne provision pour les passer de l'autre côté, et couper ce qu'on trouve en delà ; on s'en couvre en ligne courbe ou triangulaire, et à mesure qu'il passe davantage de monde on étend la ligne, et l'on augmente le nombre des arbres que l'on garnira d'un feu d'infanterie et de canon. Lorsqu'on prend un tel parti, il est certain qu'on embarrasse extrêmement celui qui se défend. Dans ces sortes d'affaires il n'y a pas à délibérer ; il faut attaquer avant que l'ennemi se soit davantage fortifié, et qu'il ait passé un trop grand nombre de troupes.

Rien n'est plus favorable à celui qui attaque que lorsqu'il est assez heureux que de rencontrer un gué dans un endroit où la rivière forme un coude ou un enfoncement considérable, et où celui qui se défend ne saurait s'engager sans être vu de front, de flanc, et souvent par ses derrières. Ces sortes de

sinuosités se trouvent partout dans les rivières. L'on peut alors passer ou jeter plusieurs ponts à son aise et sans rien craindre, comme cela arriva en 1664 au passage du Raab par les Turcs, qu'on appelle la journée de Saint-Gothard.

Ce qu'il y a de surprenant dans le passage des grandes rivières, comme dans celui des petites, où se trouvent deux ou trois gués éloignés les uns des autres, c'est que si on passe en quelque endroit, pour peu de gens qu'il y ait en deçà, on croit tout perdu aux endroits plus éloignés, lors même que les ennemis y sont repoussés, et l'on songe aussitôt à se retirer. Il est même rare que le plus grand nombre des généraux ne prenne pas ce parti.

Après avoir été battu, une retraite honorable est quelque chose, mais un grand général peut faire plus.

Tant qu'il reste du courage et de la bonne volonté dans les troupes, un chef habile et de grande valeur ne doit désespérer de rien ; car à la guerre le mal est toujours plus dans l'opinion que dans la chose même. C'est cette opinion, jointe à l'ignorance et à notre peu de hardiesse, qui nous déconcerte et nous ôte le jugement ; car dans le fond la perte d'une bataille est le plus souvent fort peu de chose. Tout le monde ne pense pas ainsi. Quels généraux ne sont pas ébranlés de la perte d'une bataille ou de la déroute de leurs armées ? Où sont ceux qui trouvent des ressources au delà de celles que les plus grands capitaines, qui sont tombés dans ces sortes d'infortunes, prennent ordinairement ? Quel autre remède, sinon de rallier les restes d'une armée dissipée et battue, et

de se sauver par une retraite honorable? C'est tout ce qu'on peut raisonnablement attendre du sang-froid, du courage, de l'habileté, de l'expérience du général et de la discipline de ses troupes.

N'y a-t-il donc que cela dont un général puisse être capable pour se tirer du mauvais pas? Ce serait s'abuser bien grossièrement que de croire que la science d'un général d'armée soit réduite à une retraite. Il n'est pas vrai qu'un grand capitaine n'ait d'autre ressource, d'autre parti à prendre après la perte d'une bataille; quoique la chose soit très-rare, ce n'est pas pourtant ce qui l'élève le plus. Se retirer bravement et fièrement, c'est quelque chose, c'est même beaucoup, mais ce n'est pas le plus qu'on puisse faire; la bataille n'est pas moins perdue, si l'on ne va pas plus loin; c'est ce que fera un général du premier ordre. Il ne se contentera pas de rallier les débris de son armée, et de se retirer en bon ordre en présence du victorieux; il méditera sa revanche, retournera sur ses pas, et jouera de son reste avec d'autant plus d'espérance de réussir, que le coup sera moins attendu et d'un tour nouveau; car qui peut s'imaginer qu'une armée battue et terrassée soit capable de prendre une telle résolution.

S'il n'y avait pas d'exemples de ce que je viens de dire, je ne trouverais pas étrange de rencontrer ici des oppositions; mais ces exemples sont en foule, non-seulement dans les anciens, mais encore chez nos modernes. Quand même je ne serais pas muni de ces autorités, ma proposition ne serait pas moins fondée sur la raison, et sur ce que peut la honte d'une défaite sur le cœur des hommes vraiment courageux.

C'est une remarque que j'ai faite une

infinité de fois, et que je fais tous les jours (car dans ce que je vais dire ici, je suis fondé sur ce que j'ai vu d'heureux ou de malheureux dans les combats et dans les batailles où je me suis trouvé); que le vaincu bien informé de l'état du victorieux, de sa négligence et de son peu de précaution, deux défauts assez ordinaires dans les grandes victoires, aurait pu facilement attaquer après avoir rallié ses troupes, et les avoir remises de leur trouble et de leur épouvante; marcher ensuite au vainqueur, et le combattre avec l'avantage qui naît toujours des surprises, pourvu qu'elles soient subites, promptes et impétueuses. L'historien des successeurs d'Alexandre le Grand me fournit un très-bel exemple, que je vais rapporter ici.

Cassander, averti du départ de Clite et de ses succès, envoya Nicanor, gouverneur de Munichie, avec une flotte de six-vingts voiles pour combattre l'ennemi, quelque part où il pût le rencontrer. Les armées navales arrivées à la hauteur de Bysance, l'on commença à se battre; soit que les troupes de Nicanor eussent moins de valeur que celles de Clite, ou que ses matelots eussent moins d'adresse, il eut le malheur de perdre la victoire. Les ennemis lui coulèrent à fond dix-sept navires, lui en enlevèrent quarante; le reste eut bien de la peine à gagner le port de Calcédoine. Comme il est assez ordinaire aux vainqueurs de s'enfler de leurs victoires, celle que Clite venait de remporter, lui ayant fait présumer que les ennemis n'oseraient plus paraître en mer, lui fit négliger des précautions qu'il devait prendre, et cette négligence fut cause de la perte de son armée et de sa vie.

Antigone, qui ne manquait point de ressources dans les plus grandes dis-

grâces, n'eut pas plus tôt appris la perte de la victoire que venait de faire Nicanor, qu'il ne douta point de pouvoir en prévenir les suites en retournant à la charge sur les ennemis, assuré que Clite, enivré de son bonheur, avait quitté la mer, et qu'il campait avec assez de négligence à quelque distance de la flotte. Après avoir obtenu des citoyens de Bysance un certain nombre de petits navires, il y fit charger quantité d'arbalétriers avec un détachement de sa meilleure infanterie armée à la légère. Ces navires passèrent en Europe avec une extrême rapidité, et jetèrent l'ancre assez proche du camp des ennemis; profitant de l'obscurité de la nuit, ils vinrent fondre sur eux avec tant d'ardeur et de précipitation, qu'on les vit aussitôt en désordre, les uns courant à leurs navires, laissant aux victorieux leurs bagages et leurs dépouilles; d'autres, empressés à les défendre et contraints de succomber sous le nombre des attaquans, y laissaient la vie avec les biens.

Durant cette action Antigone fit monter sur les vaisseaux ses meilleures troupes avec un grand nombre de matelots, ordonna à Nicanor de remettre à la voile et d'aller attaquer la flotte ennemie; qu'il lui répondait du succès du combat, et que par avance il pouvait s'en réjouir. L'on fit voile pendant la nuit avec tant de bonheur et de diligence, qu'à la pointe du jour l'on vint attaquer les ennemis, ce qu'on fit avec un courage si impétueux, qu'après avoir mis plusieurs navires hors de combat, tous les autres, à la réserve de l'amiral sur lequel Clite était monté, se rendirent au vainqueur avec tous les gens d'équipages; Clite, en voulant se sauver à terre, fut tué.

Ces sortes de desseins ne sont pas communs; la routine ne les conduit ni

ne les apprend, et les généraux qui n'ont qu'elle pour guide ne peuvent y réussir. Il est aisé de voir que les plus grandes parties de la guerre y entrent. Le détail, les précautions et les mesures en sont infinies; mais ces précautions et ces mesures ne sont pas à la portée des esprits et des courages communs. Il faut toute l'intelligence et l'expérience d'un grand capitaine, une présence d'esprit et une activité surprenantes à penser et à agir, un profond secret et gardé avec art; mais cela ne suffit pas si la marche n'est tellement concertée que l'ennemi n'en puisse avoir la moindre connaissance, quand il aurait pris toutes les mesures imaginables.

Avec ces précautions, ces desseins manquent rarement de réussir, parce qu'ils sont peu communs et d'un tour nouveau; mais il faut qu'un habile homme s'en mêle, et non pas un Néoptolème, qui manqua son coup contre Eumènes. Celui-ci l'avait bien battu; après sa défaite, qui fut des plus complètes, il se sauva vers Antigonus et Polysperchon, auxquels il persuada de marcher à son ennemi, et de le surprendre dans cet état de sécurité et de relâchement où se trouvent les armées après les grandes victoires; mais comme les grands capitaines ne sont jamais surpris, Eumènes fut bientôt instruit du dessein de ses ennemis, et qu'ils tiraient de son côté. Il décampe aussitôt, et vient au-devant d'eux à la faveur d'une nuit obscure; il les trouve campés, et aussi peu sur leurs gardes qu'ils eussent été à cent lieues de l'ennemi. Il les surprend dans leur camp, les taille en pièces, et leur apprend par cette victoire qu'il ne suffit pas d'imaginer de grandes choses, si l'on manque d'intelligence et de conduite dans l'exécution.

Entreprises sur les camps. — Qualités nécessaires dans un général pour ces sortes d'actions.

L'art des surprises d'armées est une des parties de la science militaire, aussi rare dans la pratique que facile et aisée dans l'exécution. Ce que les anciens en ont écrit n'est pas parvenu jusqu'à nous; et quand aux modernes, il est aisé de voir qu'ils ont à peine effleuré la matière. Cette partie de la guerre est uniquement renfermée dans les exemples et dans les faits, de sorte que je me crois obligé de les tourner en préceptes et en méthode, et par là de réduire en art ce qui ne roulait auparavant que sur quelques maximes militaires et peu sûres.

Ces sortes d'entreprises demandent un grand courage, beaucoup de hardiesse et de promptitude dans l'exécution, un esprit fin et rusé, un grand sens, une connaissance exacte du pays, une prévoyance précautionnée, en un mot une grande intelligence de la guerre; car ces sortes de desseins sont sujets à mille cas fortuits, à mille incidens qu'on peut détourner par la bonne conduite, par le secret et la célérité d'une marche inopinée et bien concertée, qui prévienne les avis des espions, des transfuges ou des partis que l'ennemi peut avoir en campagne. Il faut qu'il sache qu'on est venu, et qu'il ignore qu'on doit venir. Il faut qu'il se trouve dans le piège sans l'avoir craint ni soupçonné.

Ce que nous allons traiter ici ne regarde pas les surprises d'un petit corps de troupes, ou l'enlèvement d'un quartier; il n'y a rien de moins rare que cela à la guerre. Un détachement suffit pour ces sortes d'aventures; elles sont toujours promptes et subites. Une

armée entière ne se meut pas avec la même vitesse qu'un corps de deux ou trois mille hommes. Il y a peu de généraux qui osent entreprendre sur toute une armée, et qui veuillent même écouter les personnes qui proposent des coups de cette nature; ils les croient trop hasardeux et d'un trop grand détail. Il faut beaucoup d'intelligence, une grande netteté et un grand ordre dans la marche, une disposition de combat très-méditée, toujours différente de celle de l'ennemi, et par conséquent plus rusée et plus sûre. On doit de plus avoir égard à la nature de ses forces, au temps, aux lieux, aux conjonctures, à l'heure que l'on part et que l'on arrive. Il faut aller encore au-devant des accidens qui peuvent survenir, et cela n'est pas au-dessus de la prévoyance humaine. Le plus embarrassant de l'exécution est d'empêcher d'être découvert. Les espions, les donneurs d'avis, les partis en campagne et les transfuges sont ce qu'il y a de plus à craindre. Nous fournirons des moyens pour empêcher qu'on échoue ni par cet endroit ni par les autres. Il est certain que de telles entreprises sont hérissées de mille difficultés; mais il faut avouer aussi que les pointes s'en émoussent aisément par l'ordre, le secret et la bonne conduite. Ceux qui ont concerté de longue main ce qu'ils doivent faire ne tardent pas à exécuter ce qu'ils ont résolu, et prennent leurs ennemis au dépourvu; mais les autres ne savent où ils en sont lorsque les malheurs arrivent. En effet, comme les surprises des camps et des armées sont, de tous les événemens de la guerre, les plus imprévus, les plus rares et les moins attendus; on voit rarement qu'on soit sur ses gardes et qu'on s'y trouve préparé. Les grandes armées sont ordinairement celles qui

dépensent les plus grandes richesses pour les petites bien construites et bien armées. Les très-grands ouvrages de fer et de bois produisent le même effet de la dissipation, et ce même effet est un des plus grands dangers qu'on puisse courir à la guerre.

Les généraux qui manquent d'expérience, de capacité et de hardiesse, ne sont pas ceux qui goûtent ces sortes de dangers; ils les craignent d'abord comme vaineurs, quoique dans le fond ils ne soient que lâches. Comme le nombre de ces gens-là n'est pas petit, il ne faut pas s'étonner si ces maîtres de penser sont si ordinaires, ce qui fait que ces sortes d'entreprises sont presque toujours heureuses. M. de Turanne, le plus grand capitaine qu'on ait vu depuis les anciens, ne fut-il pas surpris lui-même, battu et dissipé par des forces très-inférieures, et par les efforts même d'une armée qu'il venait de battre? Si un aussi grand chef de guerre n'est vu pris à un tel piège, que ne doit-on pas espérer d'un autre tout semblable que l'on tend à un ennemi qu'on sait moins habile et moins éclairé? Je dis moins habile et moins éclairé; car depuis un tel homme jusqu'aujourd'hui, et d'aujourd'hui en trois siècles, je doute qu'il en paraisse jamais un qu'on puisse lui égalier.

Un général habile, hardi, ferme et résolu, à la tête d'une armée beaucoup inférieure à celle qui lui est opposée, peut par son courage, par son adresse et par sa bonne conduite, mener aussi haut à la main son antagoniste, que s'il en avait une bien forte. Les petites armées, qui ont de tels généraux à leur tête, sont celles qui sont le plus à redouter, et les plus propres aux entreprises extraordinaires. Celui qui ne peut vaincre par la force ouverte, ou s'opposer aux desseins d'un

ennemi supérieur par le nombre de ses troupes, trouve toujours des ressources dans la ruse et dans l'artifice. On le voit plus aisé, et pourtant rien de moins commun; mais il ne doit jamais oublier cette maxime, que dans tout ce qu'il entreprend de grand et de hardi à la guerre, il faut moins considérer la difficulté que l'utilité. Or il est certain que dans les surprises des camps et des armées, il y a peu de l'une et beaucoup de l'autre.

Il y a bien des choses à observer dans ces sortes de dangers, et sans lesquelles on ne saurait se déterminer à rien d'assuré. Le général doit avoir une connaissance exacte des forces de l'ennemi, en quoi elles consistent, et sur lesquelles il compte le plus; la situation et la disposition de son camp; les gardes, où elles se retirent la nuit; celles qui sont fixes dans certains postes avancés; la route des patrouilles; la nature du pays pour aller à l'ennemi; les villages, les maisons et les défilés qui sont sur tout le front de son camp; si les ailes sont appuyées à un village, à une rivière, à un bois, etc.; s'il y a des ruisseaux, des ravins, des marais, des champs clos, des bois, des fonds, des hauteurs, des fossés, des défilés aux environs de son camp ou qui coupent la communication des brigades ou quelque partie de son armée, etc. C'est sur ces connaissances nécessaires qu'un habile chef de guerre établit et concerte son projet, qu'il le détermine ou qu'il le refuse.

Dans ces sortes d'entreprises tout dépend du secret et de la diligence; les surprises d'armées sont, à mon sens, les plus aisées dans l'exécution et les moins sujettes aux accidens inopinés. Une marche précautionnée, furtive et forcée, mais pourtant secrète et unie, en fait tout le mystère, car

l'égard des préparatifs, comme elles n'en exigent aucun, le secret peut être couvert d'un voile impénétrable jusqu'au moment de l'exécution; il est très-difficile que l'ennemi en puisse avoir la moindre nouvelle, ni soupçonner une surprise si l'on ne néglige aucun des moyens dont je parlerai bientôt. Quelque dépense qu'il fasse en espions, on peut fort aisément échapper à leur vigilance. Les plus fâcheux sont les transfuges qui peuvent s'échapper dans la marche; mais que diront-ils s'ils ignorent où l'on va et ce que l'on veut faire? Le secret que l'on est obligé de communiquer à plusieurs personnes est rarement un secret gardé; mais ici on peut, si le général le juge à propos, n'en faire part à personne, et c'est toujours le mieux qu'il puisse faire, au moins le plus tard qu'il lui soit possible.

On sait que les desseins les plus aisés, comme les plus difficiles, et surtout ceux qui sont hardis et peu communs, trouvent toujours des contradicteurs. On vous passera les espions; mais on épuîsera tous les sophismes militaires à l'égard des déserteurs. S'ils ne disent rien du dessein que vous avez, parce qu'ils l'ignorent, dira-t-on, du moins l'ennemi saura que vous marchez; il soupçonnera quelque chose, s'il ne le devine: le soupçon produit les précautions, et l'on se tient sur ses gardes. On alléguera encore les partis que l'ennemi peut avoir en campagne; autre sujet de défiance: supposons, dira un autre, que nous échappions aux espions et aux déserteurs, nous avons une marche à faire et des villages à traverser; qui peut nous assurer que quelqu'un n'en sortira pas, et qu'il ne donnera pas avis de notre marche? Ne serait-ce pas une espèce de prodige, si cela n'arrivait pas dans un pays tout

ennemi? Voilà sans doute bien des obstacles, des difficultés très-grandes, et des sujets de douter du succès d'une entreprise si délicate. Il est rare qu'un général ne trouve pas de telles personnes dans un conseil de guerre. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que ces sortes de gens sont presque toujours les plus écoutés, au préjudice même des desseins les mieux fondés et les plus salutaires.

L'on ne connaît jamais mieux le caractère d'un homme de guerre que dans les conseils où il s'agit d'une entreprise importante, hardie et périlleuse, telles que sont les surprises d'armées, qu'on regarde ordinairement comme téméraires lorsqu'il y a disproportion de forces dans celui qui les entreprend; on va voir bientôt qu'il s'en faut bien qu'elles ne soient telles que la plupart se l'imaginent fausement, et qu'au contraire elles sont très-aisées et très-sûres dans l'exécution. Un général, qui roule un tel dessein dans sa tête, doit débiter par se retrancher de telle sorte que l'ennemi s'imaginer qu'il craint d'être attaqué. Cette crainte artificielle le rend moins circonspect et plus négligent.

Précautions à prendre.

On concerte l'heure et le temps désignés pour partir, au chemin que l'on a à faire; on le compasse encore à la nature du pays, aux obstacles qu'on peut rencontrer, et au nombre des colonnes que l'on formera dans la marche. Les défilés la retardent infiniment, et selon le nombre qu'il y en a, on part plus tôt ou plus tard. On doit observer ces choses avec tout le soin et l'exactitude possibles, et régler si bien son temps, qu'on puisse être en état d'al-

taquer deux heures avant le jour, et disposer les colonnes dans la marche selon l'ordre dans lequel l'on veut combattre; car c'est la nature du terrain d'un champ de bataille qui doit servir de règle à la composition des colonnes, pour éviter la confusion et la multitude des mouvemens qu'il est nécessaire de faire lorsqu'on est arrivé, et qui ne sont que trop dangereux lorsque les armées sont en présence. Je m'en rapporte à M. de Puysegur, qui est un de nos maîtres sur cette profonde partie de la guerre; il n'aura garde d'en disconvenir. Il y a des précautions à prendre avant que de se mettre en marche pour aller à l'ennemi; il est bon d'en être informé.

On donnera l'ordre à l'ordinaire, sans aucune apparence de dessein ni de décampement. Deux heures avant la nuit et d'un jour sans lune, on détachera deux cents chevaux, autant de dragons, cent hussards et huit compagnies de grenadiers complètes; ce détachement, auquel on distribuera de la poudre, s'assemblera à la tête du camp et sans aucun égard au tour de rôle. Il sera composé d'officiers et de sergens choisis, et d'un chef d'une grande expérience, sans aucun égard au rang, ni par rapport au nombre des troupes, mais seulement à l'habileté, qui, dans toutes sortes d'entreprises, doit régler le choix d'un général d'armée. C'était la pratique de M. de Turenne. On fera en même temps courir le bruit que la destination de ce détachement est contre les espions et les déserteurs, et pour occuper toutes les routes par où l'on peut aller à l'ennemi, ce qui obligera les uns à rester au camp pour cette fois, et les autres, qui auraient envie de s'échapper, à remettre la partie à une occasion plus favorable.

Ce corps, dont les hussards feront

l'avant-harde, ira par un seul chemin jusqu'à un lieu déterminé, au centre et à une petite demi-lieue du camp ennemi, observant de ne point trop effleurer les postes avancés, où l'on peut avoir jeté de l'infanterie; et si ces postes sont trop en deçà des gardes ordinaires de jour, on les laissera derrière, pour se mettre entre eux et le camp ennemi.

Lorsqu'on sera arrivé au lieu destiné et que l'infanterie aura joint, celui qui commandera la partagera en plusieurs pelotons. On fera de même de la cavalerie, qu'on divisera en plusieurs petites troupes, dont on postera quelques-unes sur tous les chemins, les passages, travers-champs et endroits couverts par où l'on peut aller à l'ennemi, s'étendant sur tout le front de son camp. Les troupes de cavalerie et de dragons occuperont les endroits de plaine, s'étendant sur une même ligne, observant un grand silence, avec ordre de ne point tirer quoi qu'il puisse arriver, et d'arrêter tout ce qui va et vient du côté de l'ennemi; comme si l'on n'était là pour autre dessein que pour celui d'arrêter les espions et les déserteurs. On défendra à qui que ce soit de s'écarter de son poste; c'est à quoi les officiers auront une extrême attention. On joindra chacun de ces petits postes ou petites gardes par des sentinelles qui communiqueront de l'une à l'autre, pour qu'on puisse savoir incessamment et promptement ce qui se passe le long de la chaîne. La cavalerie en usera comme l'infanterie. S'il se trouve des maisons le long de la chaîne, on s'en rendra maître sans bruit, pour que personne n'en sorte, et s'il y a des chiens, on les assommera. Les hussards battront l'estrade le long de cette chaîne.

Voilà, ce me semble, le meilleur et

le plus sûr moyen de masquer une armée, pour que le général n'ait aucun avis de ce qui se passe au dehors ; et comme les espions et les soldats sont déjà informés qu'on leur tend des pièges sans rien savoir du véritable dessein du général, il est impossible que les ennemis en puissent rien apprendre, quand ils pourraient percer la chaîne, ce qu'ils ne sauraient faire sans tomber dans quelques-unes des embuscades. Cette méthode prévient toutes les difficultés qui font rejeter ces sortes d'entreprises, et les rend aisées et faciles. Je ne pense pas qu'on puisse en trouver de meilleures. Annibal est le premier des anciens qui s'en soit servi, à la surprise de Tarente, mais non pas avec l'art que je l'explique ici. Dans le projet que je fis pour le secours de Mons en 1709, je proposai cette méthode, et le projet fut agréé de la cour, et envoyé au maréchal de Montesquiou, qui n'avait nulle envie de s'embarquer dans une si grande entreprise. J'attendais quelques objections de sa part ; mais il n'en avait point à me faire.

La première chose à quoi le général doit penser avant que de se déclarer, est de demander aux majors de son armée un état juste du nombre des combattans sur lesquels il peut compter, celui des cavaliers et des dragons à pied. C'était la méthode de M. de Turénne ; je la tiens bonne, et ce doit être celle de tout général. Il sait au moins, quand l'occasion s'en présente, ce qu'il peut réellement opposer à l'ennemi. M. de Vendôme prit de semblables mesures dans son entreprise sur le camp des Espagnols, ou, pour mieux dire, sur trois camps tout à la fois pendant le siège de Barcelone ; il ne se peut rien imaginer de plus beau, de plus hardi et de mieux conduit.

Larrey la rapporte en très-peu de mots.

Ce que ce grand capitaine fit de plus vigoureux, dit l'auteur, fut l'action qui se passa le 14 juillet. Il avait appris par ses espions que ce jour-là la garnison devait faire une sortie générale sur la tranchée, pendant que les Espagnols, qui campaient à deux lieues de la ville sous l'étendard du vice-roi, viendraient attaquer l'armée française en flanc et par derrière. Il les prévint à deux heures du matin, avant le jour ; il fit marcher les détachemens de cavalerie et d'infanterie qu'il avait ordonnés, et les suivant de fort près, il entra dans le camp des ennemis, et renversa les troupes qu'il y trouva, sans qu'elles pussent se rallier dans l'obscurité et dans la consternation où cette surprise les avait jetés. Le vice-roi, encore au lit, prit la fuite sans avoir eu le temps de s'habiller. Tout le camp fut pillé. Le duc de Vendôme, après cette grande et heureuse expédition, se retira après avoir fait brûler le camp de Cornella, où elle s'était passée. Les ennemis en avaient encore deux autres d'où ils furent aussi chassés, et allèrent camper sur des hauteurs inaccessibles. On brûla ces deux camps comme le premier. On sait que ces grands succès ne coûtèrent aux Français que soixante-dix hommes tués.

Observations et précautions dans la marche et dans le combat.

Il faut donner ordre de ne point sortir du camp sous peine de la vie ; le prétexte sera la revue du général ou du commissaire. Autre ordre de repaître trois heures avant la nuit, si la marche est longue.

La générale, l'assemblée et au champ, et à la sourdine, ou la retraite tiendront lieu de tout. Les officiers généraux seront avertis, par des billets cachetés,

de se trouver chez le général un peu avant la retraite. Le projet de l'entreprise leur sera communiqué, ainsi que l'ordre de la marche et celui du combat. Permis à chacun de proposer tout ce qui pourra contribuer au succès du dessein qu'on leur a proposé, mais rien qui puisse tendre à le rejeter.

On règlera leurs postes, bien moins selon l'ancienneté de commission que selon l'expérience, les talens et le mérite des chefs; nulle acception de personne où il s'agit de tout.

Les généraux ayant leurs ordres par écrit, mais non pas absolument bornés, parce qu'il survient des cas qu'on ne saurait prévoir, ils auront soin d'instruire les officiers et les chefs des corps qui seront sous leurs ordres; ils agiront selon les variations des occurrences, se servant de tous les avantages du terrain, selon qu'ils se présenteront, sans pourtant rien changer dans la disposition déjà établie. Chaque chef de brigade et les commandans des corps, chacun en particulier, exhorteront et animeront leurs soldats à bien faire par l'espérance de la gloire, et au nom de leur propre salut, leur faisant entendre que tout dépend de la conservation de leur ordre, de l'union réciproque de leurs rangs et de leurs files, et d'attaquer brusquement, la baïonnette au bout du fusil, sans délibérer. Chaque officier général agira et prendra son parti de la chose même sans attendre des ordres supérieurs, parce que le général n'ayant aucun endroit fixe, il n'est pas toujours à portée de les leur donner, et surtout dans une action de nuit. Il est d'ailleurs impossible que divers changemens n'arrivent pas dans l'exécution des grands desseins, on doit se décider sur-le-champ, selon les différentes manœuvres de l'ennemi.

Je l'ai déjà dit, je le répète encore,

on ne le saurait trop souvent : la méthode qu'on doit suivre pour l'ordre de bataille, pour la distribution de chaque arme et pour la marche, est de ne point se régler, à l'égard de celle-ci, sur la nature du pays que l'on a à traverser en allant à l'ennemi, mais seulement sur l'ordre qu'on s'est déterminé de suivre dans le combat. Pour cet effet, l'on mettra l'armée en bataille une heure avant qu'elle s'embrâle pour marcher.

L'armée en bataille, le général en fera voir l'ordre aux officiers généraux pour leur en donner une idée nette et distincte; car tous ne sont pas également éclairés ni assez habiles pour régler leur conduite sur l'explication qu'on leur aura donnée par des raisonnemens et sur un plan dessiné. On voit plus clair dans ce qui s'offre de réel et d'exécuté sur le terrain, et surtout à l'égard d'une disposition peu commune (1).

On marchera sans équipages; les soldats auront leurs havresacs et un pain. A l'égard du canon, le meilleur est d'en amener le moins que l'on peut, parce qu'il ne s'agit que d'une surprise, d'un violent coup de main, et d'une affaire de nuit où le canon n'est pas d'un fort grand usage.

Pendant que l'armée sera en bataille, que le général parcourra la ligne, qu'il parlera aux troupes d'un air gai et content, on fera passer les chariots de

(1) La veille de la journée de Saint-Gothard, Montecuculli adressa à chacun des généraux une copie du plan de la bataille. Ce mode de communication offre de graves inconvéniens : une négligence, les hasards de la guerre, peuvent faire tomber une copie de ce document important entre les mains de l'ennemi; une communication orale suffit. Le général en chef doit compter un peu plus sur le talent des généraux employés sous ses ordres, ou bien provoquer leur changement.

munitions de guerre le long de la ligne; on distribuera autant de poudre et de balles que les soldats en pourront garder auprès d'eux; le canon et les chariots de munitions et d'outils auront un double attelage.

Au premier signal, chaque officier général se rendra à son poste, bien instruit du nombre des corps qu'il aura à ses ordres; ensuite l'armée se mettra en marche.

Ordre de bataille sur lequel on doit combattre en allant à l'ennemi. — Marche dans un pays de plaine formée et disposée dans l'esprit de cet ordre.

Il y a plusieurs observations à faire à l'égard des marches d'armées, pour aller à l'ennemi par un pays de plaine, et pour combattre dans ces sortes de terrains avec le désavantage du moindre nombre, et celui encore de se trouver entre deux armées.

Il y a de deux sortes de marches, au moins pour ce que j'ai à dire ici : les unes sont franches et ouvertes; les autres sourdes et dérobées; mais le grand secret est de les concerter sur de tels principes, qu'elles soient propres à tout événement, et qu'on ne se trouve pas plus embarrassé dans celle-ci, si l'ennemi en est averti, que dans les autres, où l'on va à la franche guerre ouvertement, et, comme on dit, *tambour battant*. Mais les unes comme les autres doivent être également précautionnées et méthodiques, c'est-à-dire que les colonnes soient tellement disposées, qu'on puisse changer et varier l'ordre de la marche selon la nature du pays où l'on passe; car les plaines, quoique rases, ne sont pas toujours les mêmes. Mais ces changemens dans les colonnes d'infanterie et de cavalerie, que la nature du pays

nous oblige de faire; par rapport à un ennemi vigilant, et que l'on peut avoir sur les bras lorsqu'on y pense le moins, demandent beaucoup de méthode, de prévoyance et de circonspection.

Je n'ai jamais ouï dire qu'on ait changé l'ordre de la marche, selon les variations considérables du pays, parce que l'ordinaire a toujours été et l'est encore, de se régler dans la marche selon la commune façon de se ranger; et si le champ de bataille nous oblige à des changemens, relativement à l'avantage de chaque arme, on les fait sur les lieux après être arrivé, ce qui est très-délicat et très-dangereux en présence de l'ennemi, et fait perdre beaucoup de temps. C'est bien pis si l'ennemi nous épargne la peine d'aller à lui, et nous vient au-devant pour nous attaquer et tomber sur la tête de notre marche; il faut alors renverser tout l'ordre de nos colonnes, afin que chaque arme se trouve en sa place, ce qui fait qu'elles se coupent et se confondent; et si l'ennemi, qui a son projet bien digéré dans la tête, donne sur ces entrefaites, on doit juger ce qu'il en peut arriver.

Il y a des règles générales à observer quand on marche à l'ennemi, comme des règles particulières qu'on applique au temps, aux lieux et aux occasions, au doute où l'on est de ses desseins ou de ses craintes. On doit être dans une perpétuelle défiance dans la marche, de peur de tomber dans le même piège que l'on a préparé contre l'ennemi. Outre la distribution des colonnes de cavalerie et d'infanterie, que l'on doit disposer de telle manière qu'elles puissent entrer les unes dans les autres, et passer dans les terrains propres à chacune, il faut conserver les distances de l'une à l'autre, selon le terrain qu'elles occupent en hauteur, pour faciliter les

conversions, pour se ranger et se former en ligne, ce qui mérite d'être bien remarqué. On ne doit pas avoir moins d'attention aux espaces des escadrons et des bataillons dans leur marche; mais comme on ne saurait les conserver dans toute l'exactitude des règles, quoiqu'ils soient importants et nécessaires, on remédie sans peine à ce défaut en commençant à se ranger par le centre des lignes, en arrivant sur le champ de bataille.

J'ai dit qu'il fallait régler la marche selon nos desseins et selon nos craintes, ou selon les desseins et les craintes de l'ennemi. Notre objet principal est de le combattre avant l'arrivée du secours. On doit considérer par où ce secours peut venir, et si nous ne l'avons pas sur nos flancs et sur nos derrières; je dis sur nos derrières, car il est rare qu'une armée que nous avons sur nos flancs, et qui vient par un pays de plaine, ne puisse également tomber sur nos derrières, pendant que nous serons exposés à une attaque de front.

La manière dont nous nous rangeons aujourd'hui ne nous permet guère de faire front des deux côtés, ce qui fait que nous ne nous hasardons guère à des entreprises hardies.

Ces sortes d'entreprises peuvent être mises au nombre de celles que l'extrême nécessité des affaires force de prendre, à moins que l'occasion ne soit si favorable, et les mesures si bien prises et si bien concertées, qu'on se croie comme assuré de réussir, et que l'armée, qui se trouve au voisinage de celui auquel l'on marche, ne puisse arriver assez à temps pour le secourir avant ou pendant le combat. C'est là le moment le plus dangereux pour celui qui attaque; car lorsque le secours survient avant que l'affaire soit termi-

née, on court risque d'être battu, ou, pour mieux dire, on doit s'attendre à l'être. Qu'on ne me dise pas que l'ennemi, n'ayant aucune cavalerie à opposer à l'autre, quelque plus fort de la moitié en nombre de troupes, ne saurait jamais résister contre cette arme dans un pays de plaine: c'est une très-grande erreur. La cavalerie est très-peu redoutable contre de l'infanterie bien menée et bien conduite, et rangée par colonnes ou par gros bataillons sur dix à douze de hauteur, et en grand nombre. Je ne pense pas qu'on s'avise de me chicaner là-dessus; il n'y a ni raisons ni exemples pour me prouver ou que la cavalerie puisse rien attenter contre une infanterie rangée de la sorte, ou qu'ayant osé le faire, elle ne s'en soit pas repentie.

Un général d'armée, déterminé à entreprendre ces sortes de desseins, a besoin de toutes les forces de son esprit et de son courage pour ne pas manquer son coup; son ordre de bataille doit être concerté de façon qu'il soit propre à tout événement. Le temps pour sa marche, il le doit si bien compasser, qu'en partant dès l'entrée de la nuit (car je le suppose à une bonne marche de l'ennemi), il puisse arriver sur lui et le combattre une heure avant le jour. Ces heures ont toujours été et seront toujours, tant qu'il y aura du bon sens dans le monde, les heures du berger pour la victoire, lorsqu'il s'agira de surprises d'armées. De plus, comme je suppose que l'ennemi a une armée encore plus forte à deux pas de lui, et qui peut venir à son secours, il faut se résoudre à attaquer et à charger de si bonne grâce, que l'affaire puisse être terminée avant que l'armée de secours arrive, et qu'on lui marche au-devant après l'affaire finie, si elle n'est qu'à une demi-marche. Il faut, outre ce

que j'ai dit, forcer une marche ; mais comme les marches forcées sont sujettes à se rompre et à désunir les colonnes, il faut marcher sur le plus grand nombre qu'il est possible, et cela n'est pas fort difficile dans les plaines.

La marche est bien ordonnée, dit un de nos maîtres en matière de marcher, Montecuculli, lorsqu'elle est réglée sur l'ordre de bataille sur lequel l'on veut combattre, sur le chemin que l'on a à faire, sur le temps qu'on a pour le faire ; que les troupes soient bien distinguées par bataillons, par escadrons, artillerie et bagages, et qu'on ait exactement calculé combien d'hommes, de chevaux, de chariots peuvent passer de front. Un cavalier occupe cinq pieds de front et huit de hauteur, un fantassin trois de front et cinq de hauteur. On étend le front de la marche plus ou moins par colonnes, par brigades ou par escadrons, conformément à la longueur et à la largeur des chemins.

Des marches dans les marais.

Ce n'est que dans des circonstances forcées qu'on entreprend des marches dans les marais difficiles. Lorsqu'on prend de bonnes mesures, qu'on est bien instruit des lieux et du pays, et qu'on est conduit par des généraux courageux et éclairés, il n'y a rien dont on ne vienne à bout. Le secret et la diligence, également essentiels, dépendent de nous ; les mesures et les devans ne sont pas moins en notre pouvoir. On doit faire exactement reconnaître la marche, sonder les marais par des gens sages et entendus. On en trouve quand le général s'applique à connaître les officiers de son armée. Les habitans de la localité sont ceux de qui

on peut tirer le plus de lumières. Il faut se les attirer, et les mettre dans nos intérêts, non par de vaines promesses, mais par des réalités. Il faut répandre l'argent à pleines mains, et leur promettre davantage après l'exécution. Si on manque sur ce point, on ne se fie plus à nous, et on ne saurait rien entreprendre, où l'on puisse être assuré de réussir. L'avarice et le manque de parole nous font mépriser des troupes et de ceux que nous employons ; les espions deviennent doubles, et les entreprises comme les espions.

Ceux qui sont chargés de sonder un marais de grande étendue doivent le faire au long et au large, et en différens endroits, pour chercher les routes pour la marche des troupes et des colonnes, des équipages et de l'artillerie. S'il y a des passages difficiles et dangereux, on les marque avec des branches d'arbres pour les éviter, ou pour les combler avec des claies et des fascines ; s'il y a quelques ruisseaux et des fossés, on comble ceux-ci, et on établit des ponts sur les autres.

A l'égard du fond, il importe de bien observer s'il est ferme, ou si ce n'est pas du sable mouvant, de la boue ou une terre spongieuse, qui fond sous nos pieds pour peu qu'elle soit foulée ; s'il y a beaucoup d'eau à certains endroits où l'on ne puisse avoir pied. Tout cela est aisé à reconnaître. Si l'on s'aperçoit, après toutes ces épreuves, que le marais est praticable, on réglera l'ordre de la marche suivant l'étendue du terrain sur lequel l'on veut marcher. Si le fond est ferme partout, on marchera sur le plus grand nombre de colonnes qu'il sera possible, observant d'avoir un bon nombre de travailleurs à la tête de chaque colonne, et que les soldats portent chacun une fascine, et les cavaliers deux,

pour les faire passer de main en main, et s'en servir au besoin.

On règle l'ordre et la distribution des troupes dans la marche, autant qu'il est possible, selon la nature du pays où l'on aborde à la sortie du marais.

Si l'on craint que l'ennemi, informé de cette marche, ne vienne se camper sur le bord et à la sortie du marais, on doit détacher un corps de dragons et des compagnies de grenadiers avec des outils, de la poudre, des balles et des vivres. Ce corps marchera avec une extrême diligence, pour se saisir du terrain sur le bord et à la sortie du marais, dont il fortifiera la tête.

Les entreprises qui semblent les plus difficiles, et même impossibles, réussissent souvent, parce qu'on ne peut s'imaginer qu'on ose les entreprendre. Le tout dépend de les bien conduire, et d'avoir de bonnes troupes; on peut en juger par le succès qu'a eu celle sur les îles de Scouven et de Duveland en 1576, tant vantée dans l'histoire des guerres de Flandre.

Les Espagnols s'étaient rendus maîtres d'une partie de la Hollande; comme les îles de Duveland et de Scouven les resserraient extrêmement, ils songent à s'en rendre les maîtres. Il fallait traverser un bras de mer de quatre milles d'étendue, capable de porter des vaisseaux dans la haute marée, mais qui ne laissait qu'un marais dans la basse, qui pouvait se guérer en certains endroits. Pour aller à l'île de Duveland le chemin était presque impraticable, très-dangereux, et connu de peu de personnes. De cette île jusqu'à celle de Scouven, il y avait un autre bras, mais moins large et moins fâcheux que le premier. Les généraux espagnols n'omettent aucune de ces sages précautions qu'on peut regarder comme

des gages assurés du bon succès. Ils firent reconnaître tous les endroits de ces marais les plus praticables. On trouve un chemin qui ne laissait pas que d'être difficile : c'était un sable mouvant sur lequel il fallait passer à la course, sans s'arrêter un moment; pour peu qu'on s'en écartât, on courrait risque de se précipiter dans des abîmes d'eau et de boue.

Le prince d'Orange ne fut pas longtemps sans être informé du dessein des ennemis; il songe à les faire échouer, et aide aux obstacles de la nature par ceux de l'art. Il fit avancer de petits bâtimens et des vaisseaux avec du canon, aux endroits où l'eau était profonde; il en fait échouer d'autres avec des troupes, dont il se sert comme de redoute au milieu des marais. Enfin il n'oublie rien de tout ce qui pouvait faire avorter une entreprise si extraordinaire, et qui, selon toutes les apparences, ne promettait pas un succès fort heureux. Soit que les Espagnols méprisassent leurs ennemis, ou qu'ils ignorassent qu'ils étaient avertis du dessein de cette entreprise, ils attendent la nuit et que la mer baisse, et se jettent déterminément à l'eau au nombre de quatre mille hommes, commandés par des officiers expérimentés, et choisis sur toute l'armée. A peine ont-ils fait la moitié du chemin, qu'ils se voient attaqués et harcelés par les barques au milieu des eaux, où ils sont jusqu'à la ceinture, et battus de tous côtés par les vaisseaux échoués sur la marche. La nécessité et le péril animaient leur courage, que les obstacles augmentaient, bien loin de le diminuer. Quand les ennemis auraient été en plus grand nombre, il n'était pas en leur pouvoir de quitter partie et de faire retraite. L'affaire était trop engagée; il fallait s'ouvrir un passage au

milieu des ennemis, et il n'y avait nul temps à perdre, de peur d'être surpris des eaux lorsque la marée monte, et il fallait beaucoup moins de temps pour faire le coup, que pour retourner sur ses pas. On pouvait dire que le succès et leur salut n'étaient pas moins au bout de leurs armes, que dans la légèreté de leurs pieds. Leur retraite était impossible, comme je l'ai dit, et inséparable de la mort; aller en avant était leur seule ressource. On n'eut que faire à les exhorter de se hâter; un grand nombre périrent par les eaux ou furent assommés par ceux qui étaient dans les bâtimens légers, qui les accrochaient par le moyen des grappins attachés à de longues perches. Après avoir perdu une infinité de gens, ces troupes intrépides abordent l'île de Duveland, attaquent ceux qui défendaient les digues, les forcent, et s'en rendent les maîtres.

Ces habiles chefs ne s'arrêtèrent pas là, malgré la perte de tant de braves gens; ils attendent la basse mer, traversent le second marais, et marchent droit à l'île de Scouven, abordent les digues, malgré la défense opiniâtre des ennemis, et s'y établissent de telle sorte, qu'il n'y eut plus moyen de les en chasser.

Des fourrages.

Je ne trouve rien, dans le paragraphe des Commentaires de M. de Folard sur Polybe, où il traite des fourrages, qui ne soit très-utile et très-instructif à savoir; c'est pourquoi j'en ai fait ci-après l'extrait en entier et tel qu'il est dans son quatrième tome, chap. 22. Voici comme il s'explique :

Il y a de grands et de petits fourrages dans les armées : ceux-ci se font entre les grandes gardes, et fort près

du camp et quelquefois en delà avec escorte. Ces fourrages sont souvent considérables; et c'est lorsqu'on y envoie une gauche et une droite de cavalerie et d'infanterie, ou toute une première ou une seconde ligne, ce qui peut être mis au rang d'un petit fourrage. J'appelle grand fourrage, lorsqu'il marche les deux tiers d'une armée, y compris les escortes. Ces sortes de fourrages ne se font qu'avec de grandes précautions et un très-grand art, lorsque les armées sont proches l'une de l'autre.

Montecuculli, dans ses Mémoires, prétend qu'il faut fourrager d'abord les lieux les plus éloignés, et venir ensuite peu à peu aux plus proches. Ce général entend, par les lieux les plus éloignés, ceux qui sont les plus voisins de l'ennemi, jusqu'aux grandes gardes. Si l'on réservait tout le pays d'entre le camp et les grandes gardes, on n'en retirerait rien; ce serait autant de fourrage perdu; car si les troupes qui vont relever les gardes allaient par les chemins ordinaires, on pourrait espérer de conserver les fourrages; mais on voit que cela ne se peut. On passe à travers champs, et les fourrageurs se font autant de chemins en allant ou en venant du fourrage, qu'il y a de files, et il y a presque autant de files qu'il y a de brigades dans une armée; car chacun prend le plus court pour aller au camp.

Il y a plusieurs choses à observer dans les fourrages : le secret, la diligence, une grande connaissance du pays que l'on veut fourrager, et des précautions infinies au dehors comme au dedans, c'est-à-dire qu'il faut qu'elles s'étendent dans l'armée, comme au dehors. A l'égard du secret, il dépend du général. Dès qu'il s'aperçoit que son armée est au moment de manquer de

fourrages, il doit envoyer secrètement des officiers entendus reconnaître le pays et les fourrages, les lieux les plus commodes et les plus avantageux pour former la chaîne. Cela ne suffit pas : il doit faire reconnaître les chemins et les endroits par où l'ennemi peut venir à lui, les postes dont on peut se saisir pour se garantir des desseins de l'ennemi et couvrir son fourrage, les obstacles qu'on peut mettre sur les passages. Voilà les précautions qu'on doit prendre du côté de l'ennemi. Pour ce qui regarde le terrain, depuis le lieu où l'on peut fourrager jusqu'au camp, on doit ouvrir plusieurs routes pour le passage des files des fourrageurs. Le général réglera l'ordre et la disposition de son fourrage, selon les avis des officiers qui se sont transportés sur les lieux, et les instructions qu'il peut tirer des gens du pays, ce qui n'est pas une chose à négliger.

Avant que de déclarer l'endroit où l'on veut fourrager, on détachera plusieurs partis et les hussards, qui doivent s'embusquer sur tous les passages et les chemins du côté du camp ennemi, avec ordre d'arrêter tout ce qui ira ou viendra de ce côté-là, sous prétexte d'arrêter les fourrageurs et les espions. Il est bien difficile, en prenant ces sortes de devans, que l'ennemi puisse être averti de notre dessein, et des lieux où l'on veut fourrager. A l'entrée de la nuit on fera partir les escortes pour former la chaîne, ou les troupes commandées pour ce dessein. On emploiera tout ce temps à placer les troupes dans les différens postes que l'on veut occuper, observant qu'elles soient sur une même ligne droite ou courbe, et que les troupes se puissent communiquer les unes aux autres ; on profitera des maisons, villages, châteaux, moulins, bois, haies, buissons,

ruisseaux, où l'on jettera de l'infanterie ; on dressera quelques embuscades dans les endroits couverts et hors de la chaîne. La cavalerie sera postée sur la même ligne, et dans les lieux propres à cette sorte d'arme. On la postera par petites troupes de trente ou quarante maitres, avec plusieurs gros de cavalerie et d'infanterie d'espace en espace, aux endroits où l'on croira avoir plus à craindre, ou pour courir au secours des autres. Outre ces précautions, il y aura encore des batteurs d'estrade en dehors et en dedans de la ligne, les premiers pour fouiller les villages et les endroits couverts où l'ennemi pourrait se cacher et tenter quelque entreprise. Les autres seront partagés par petits corps pour courir aux endroits où la chaîne pourrait être attaquée. Comme les fourrages prêtent beaucoup à la ruse, on doit prévoir ce qui peut arriver ; car souvent l'ennemi fait de fausses attaques pour attirer tout d'un côté, pendant qu'il attaque et perce de l'autre. Cela arrive ordinairement dans les pays où les fourrages sont rares, et où l'on est obligé de couvrir un grand pays. Ces sortes de fourrages demandent une vigilance extraordinaire, et sont très-difficiles et très-dangereux.

Si l'ennemi venait en force, c'est au général à prendre son parti selon le temps et les lieux ; car s'il voyait qu'il ne pût tenir, en rassemblant toutes ses escortes, on doit tirer trois coups de canon pour avertir les fourrageurs de se retirer au camp et d'abandonner leur fourrage, pendant qu'on fera avancer des troupes, soit pour attaquer, soit pour favoriser la retraite.

Dans les fourrages qui se font si près de l'ennemi, on doit y aller armé, comme faisaient les anciens, et comme on le pratique souvent. La trousse est bientôt à bas, et le cavalier en état de

combattre. Les officiers expérimentés remarquent par les fourrages, et en bien d'autres occasions, le désavantage des grosses bottes, au lieu que celles qu'on appelle molles, comme celles des Allemands, sont plus propres pour la guerre; l'on est du moins en état de faire mettre pied à terre à la cavalerie en certaines occasions, où la situation du pays ne lui permet pas de se servir de son avantage.

Des grands fourrages naissent souvent les grandes entreprises : ils sont la ressource des petites armées; car comme l'ennemi s'en défie moins, il est aussi moins en garde contre l'attaque du plus faible; et rien ne favorise davantage les desseins extraordinaires que l'opinion où l'on est de notre faiblesse. Cette opinion, dont le général n'est pas moins rempli que les troupes qu'il commande, fait qu'il songe bien moins à se défendre qu'à attaquer; et il est tout étonné, lorsqu'il est obligé de laisser l'un pour prendre l'autre auquel il n'est pas préparé. L'histoire est remplie d'une infinité d'exemples de déroutes et de défaites que les grands fourrages ont causées, qui prouvent que la trop grande opinion où l'on est de ses forces, et le mépris qui en naît, doivent être mis au nombre des plus grands périls qu'on peut courir à la guerre.

Peu de généraux savent profiter des occasions que nous offrent ordinairement les fourrages un peu considérables, c'est-à-dire de la plus grande partie de la cavalerie; et s'il se passe même quelque combat et quelque action où l'ennemi ait été battu et les fourrageurs obligés de tout abandonner, on n'est guère sans s'apercevoir qu'on n'a pas su profiter de son avantage. Batre les escortes, percer la chaîne et passer outre, c'est quelque

chose; mais ce n'est rien si en même temps on ne cherche à investir les fourrageurs, et leur couper le chemin de la retraite, ce qui est fort aisé, lorsque la chaîne est pénétrée et enlevée, et que l'ennemi en forme promptement une autre environnante sur tout le front du fourrage.

Lorsque deux armées sont en campagne et que l'une fait front à l'autre, on commence ordinairement de fourrager ce qui est devant soi, et chacune le pousse aussi près qu'elle peut de l'ennemi. Les tentatives sur ces sortes de fourrages sont douteuses, parce qu'il est aisé à l'ennemi de faire avancer des troupes de son camp et d'en être secouru; mais ceux qui se font sur les ailes et sur les derrières d'une armée sont favorables pour une entreprise.

Si l'on veut inquiéter un fourrage qui se fait entre les deux armées, ou engager une action considérable qui puisse favoriser l'enlèvement des fourrageurs, ce qui doit être l'unique but de ces sortes d'entreprises, voici ce qu'il me semble de mieux à faire pour le succès :

Dès qu'on est informé que l'ennemi fait un grand fourrage, on fera courir le bruit dans l'armée qu'il couvre un autre dessein, et qu'on doit se tenir sur ses gardes, de peur d'être pris à l'impourvu; si on n'est pas retranché, on se hâtera de le faire, comme si on avait peur; on fera distribuer de la poudre et des balles; enfin l'on se préparera comme si l'on s'attendait à être attaqué. On ne doit pas douter que l'ennemi ne soit bientôt informé de ce qui se passe, et qu'il ne s'imagine que cette peur artificielle est une réalité, et que toutes ces précautions et ces apprêts se font à dessein de se défendre, ce qui le rendra moins précau-

tionné sur son fourrage. A l'entrée de la nuit on fera plusieurs petits détachemens de cavalerie et d'infanterie, avec ordre de s'embusquer sur tous les chemins et les passages à un quart de lieue ou demi-lieue où l'ennemi fourragera, et qui formeront comme une chaîne sur tout le front du fourrage, avec ordre de ne se point découvrir, de laisser passer tout ce qui ira du côté du camp, et d'arrêter tout ce qui viendra, pour que l'ennemi n'ait aucun avis du dessein que l'on trame, et qu'il ne soit pas averti que l'on marche à lui. Comme ces petits détachemens doivent s'entrecommuniquer les uns aux autres, il doit y avoir un signal muet, concerté entre eux pour qu'on puisse se reconnaître, au cas qu'on vienne à se rencontrer, ou les sentinelles que l'on embusque le plus près des chemins. Ces signaux sont de mille façons différentes, et cela dépend de la fantaisie des officiers généraux.

Dès que le général sera informé que les ennemis fourragent, il mettra tout d'un coup son armée en marche, qu'il divisera en cinq ou six corps de cavalerie et d'infanterie pour avoir des armes propres à tout événement. Ces corps seront suivis chacun de deux autres, l'un de cavalerie partagé par troupes de trente maîtres, et l'autre d'infanterie divisé par de petits détachemens ou par piquets commandés par des officiers choisis de chaque corps, qui auront ordre de se répandre sur les derrières des fourrageurs, de les envelopper, et de prendre autant de chevaux qu'il leur sera possible, sur lesquels les soldats monteront, mèneront les autres en main et se retireront au camp avec les prisonniers qu'ils pourront faire. Les petites troupes de cavalerie observeront la même conduite. Voilà quant aux détache-

mens. A l'égard des troupes qui doivent attaquer et forcer la chaîne, voici l'ordre qu'elles doivent observer :

Je les ai partagées en cinq ou six corps, ou plus, si on le juge à propos. Ces corps marcheront à une distance raisonnable l'un de l'autre, de sorte qu'ils puissent tout d'un temps, s'il est possible, attaquer la chaîne, et la percer en plusieurs endroits, avec ordre aux officiers qui les commandent d'attaquer brusquement et l'épée à la main tout ce qui se présentera devant eux, et de laisser derrière les postes où l'ennemi pourrait s'être fortifié; car il suffit de battre le gros sans s'amuser au reste, qui tombe par la défaite des autres. Dès qu'on aura forcé la chaîne et dissipé tout ce qui se présente, on lâchera quelques troupes après les fuyards, pendant qu'on se saisira des chemins pour couper la retraite aux fourrageurs.

Autant cette entreprise demande de secret et de diligence dans l'exécution, autant faut-il en apporter pour la finir et se retirer, de peur que l'ennemi ne marche en force, par les secours qu'il peut tirer du camp. Si le corps est considérable, on en a peu à craindre; mais le mieux est de penser à se retirer en bon ordre, après avoir pris autant de chevaux et de prisonniers qu'il sera possible de faire.

On peut voir, par ce que je viens de dire, que des desseins semblables, bien exécutés, sont capables de ruiner tout d'un coup une armée; car en attaquant l'ennemi en différens endroits, et sur tout le front de son fourrage, on ne sait où courir, et on craint, en allant d'un côté, qu'on ne soit ouvert et percé par l'autre; si on marche aux endroits qui sont les premiers attaqués, on laisse les autres dégarnis, et l'on abandonne ceux qui fourragent

derrière eux. Ce qui rend ces sortes de desseins faciles dans l'exécution, c'est que l'ennemi a ses forces dispersées et répandues çà et là, au lieu qu'il se voit attaqué par de grands corps qui ne lui donnent pas le temps de réunir ses forces pour y résister.

Comme les grands fourrages laissent un camp presque dégarni, je ne puis comprendre comment un général habile et entreprenant néglige une occasion si favorable d'y marcher avec toutes ses forces, lorsqu'il sait son ennemi occupé à son fourrage, où il a mené la plus grande partie des siennes; cela lui est d'autant plus facile, que le fourrage se fait sur une de ses ailes ou sur ses derrières. Ces sortes d'entreprises sont aussi rares que le succès en est certain, en suivant la méthode dont j'ai parlé pour couvrir sa marche, et le dessein d'une entreprise si belle et si éclatante. C'est par ces moyens que le faible vient à bout du fort; mais il faut si bien compasser son temps, qu'on arrive sur l'ennemi lorsqu'il est dans le plus fort de son fourrage, et avant que les fourrageurs puissent revenir au camp. Ceci peut être mis au rang des surprises d'armées, dont j'ai parlé dans mes observations précédentes; aussi ai-je donné là une partie des mesures qu'il faut prendre, et qu'on ne saurait trop répéter. En suivant ces mêmes entreprises, il est bien difficile qu'on puisse douter du succès.

Il n'y a sortes de ruses et de finesse que les fourrages ne puissent fournir, et surtout lorsque les armées sont proches l'une de l'autre; car dans ces cas ils sont dangereux, particulièrement lorsqu'on a mangé et fourragé ce qui est entre les deux camps, à deux ou trois lieues aux environs. Un général habile et entreprenant compte bien moins sur le nombre et la supériorité

de ses ennemis, quelque disproportion qu'il y ait entre les forces, que sur son courage et sur son intelligence. Ces deux qualités suppléent à tout, lorsqu'il est à la tête d'une armée aguerrie, pleine de confiance et de bonne volonté. Les occasions ne lui manquent pas pendant le cours d'une campagne; elles naissent en foule, sans qu'il soit besoin de toutes les finesse de l'art pour les faire naître. Entre deux généraux égaux en puissance, en expérience et en résolutions, la disproportion à l'égard des forces est alors redoutable au faible; mais le plus grand avantage du faible est constamment dans le courage, la hardiesse et l'audace soutenue du génie supérieur, et de tout ce que l'art a de plus profond et de plus achevé. Avec ces qualités on vient à bout des entreprises les plus difficiles, et que les courages et les esprits médiocres regardent comme insurmontables, comme folles, et que les autres, qui voient de plus loin, considèrent seulement comme hardies. C'est des grands dangers, dit Thucydide, que résultent les grandes gloires, tant pour les particuliers que pour les empires. Cela est certain; mais il y a une infinité de desseins à la guerre où les difficultés et les obstacles ne sont qu'apparens. L'événement les justifie, et le succès relève encore plus la gloire du général qu'une entreprise heureuse, toute parsemée et coupée de dangers sans nombre, et où l'on perd une infinité de monde. Telles ont été les actions de Fribourg, de Senef, de Nerwinde, de Steinkerque et de Malplaquet.

Je remarque, par mon expérience et par l'analyse des campagnes que j'ai faites pendant le cours de deux grandes guerres très-difficiles et très-meurtrières, que l'on ne profite pas toujours

des occasions, et que l'on entreprend souvent les choses les plus difficiles, lorsque l'on pourrait vaincre par les plus aisées; mais cela vient souvent du défaut de hardiesse, et le plus souvent encore par défaut d'habileté. Rien de plus aisé qu'une entreprise de camp; rien de plus facile et de plus assuré que l'attaque d'une armée dans sa marche, et pourtant rien de plus rare. Il faut de l'habileté en tout; sans elle on ne fait rien, et cependant personne ne cherche à en acquérir. La plus belle occasion, pour attaquer l'ennemi avec le plus grand avantage qui puisse jamais se présenter dans une campagne, et elle se présente presque à chaque campement que l'on fait, pour peu qu'on s'opiniâtre à y rester quelque temps, c'est sans doute l'attaque d'une armée pendant un grand fourrage. Pour réussir dans une telle entreprise, on en prétexte un général et faux; on l'ordonne à l'ordre avec toutes les précautions ordinaires; on commande les escortes; on les fait même partir la nuit; toute la cavalerie a ordre d'y marcher en armes, tout comme si l'on allait à un combat; et si l'on prétexte de fourrager sur ses derrières, on use de moins de précautions pour venir tout d'un coup au camp, et marcher à l'ennemi avec toutes ses forces qu'on fait au fourrage; car lorsqu'on se voit dans la nécessité d'aller fourrager loin de son camp, on attend l'occasion que l'ennemi y aille lui-même, et c'est toujours le plus prudent. C'est dans ces cas que la ruse d'un faux fourrage peut nous assurer du succès d'une si belle entreprise, et de la ruine entière de toute l'infanterie d'une armée, qui, se trouvant dénuée de la plus grande partie de sa cavalerie, ne peut résister, affaiblie encore par ce qu'on en a tiré pour les escortes. C'est par cette ruse

qu'on ruine absolument une armée; elle se trouve battue, terrassée, et perd encore ses équipages, qui sont la proie du victorieux.

Dès qu'on est informé que l'ennemi a donné dans le piège qu'on lui tend, on fait tout d'un coup revenir les fourrageurs, qui font halte à une lieue ou environ du camp, sous prétexte que l'ennemi est en mouvement, et qu'on attend des nouvelles. On les fait alors retourner sur leurs pas pour marcher à l'ennemi, après avoir pris les précautions que j'ai données dans les surprises d'armées, qui dérobent à l'ennemi toute connaissance de notre dessein. Il est surprenant que les exemples de ces sortes d'entreprises soient si rares. Il ne faut pas être étonné que les anciens nous en offrent si peu; ils avaient peu de cavalerie, et toutes leurs forces consistaient dans l'infanterie, outre qu'ils se retranchaient toujours; au lieu que nous faisons tout le contraire, ce qui redouble mon étonnement, lorsque je pense à la facilité de ces sortes de desseins.

Des armées de secours pour des places assiégées.

Pour délivrer une place de la prise, il ne suffit pas qu'une armée entreprenne d'y jeter du secours; on n'y gagne rien lorsqu'on a en tête un ennemi opiniâtre qui ne cède point; on retarde seulement de quelques jours la prise de la place, et puis c'est tout. Le voisinage d'une armée de secours, qui arrive subitement et qui reste dans l'inaction, est un avertissement aux assiégeans de prendre de bonnes mesures, et de se tenir sur leurs gardes. Parvenus ensuite à avoir pris toutes leurs précautions, ils peuvent penser à faire quelque chose de mieux, et se

résoudre à entreprendre sur l'ennemi ; c'est pourquoi il faut les prévenir. Si l'on ne peut leur retrancher les vivres, on doit, dès le commencement, employer des mouvemens rusés qui démontent leurs mesures ; si l'un et l'autre ne peuvent se faire, il faut en venir aux mains, et tâcher d'engager une affaire décisive : témoin Denain.

De la guerre des montagnes.

De toutes les guerres, il n'y en a point de plus difficile et de plus rusée, et en même temps de plus dangereuse, que celle des hautes montagnes qui forment des pas et des vallées profondes, où il y a des chemins difficiles ; des ravins et des précipices affreux, et mille autres obstacles qui fournissent une infinité de ruses et de ressources. C'est dans ces sortes de situations qu'un grand capitaine peut mettre en usage tout ce que la science de la guerre a de plus grand et digne de son adresse et de son savoir. C'est dans ces sortes de pays que se font les bons coups ; mais pour cela il faut être alerte à saisir l'occasion.

Un général vif, impétueux, qui, par la haute opinion qu'il a de ses forces et de son courage, se laisse emporter à tout entreprendre, qui ne cherche qu'à combattre, quoique l'occasion ne soit pas mûre, en trouve bientôt une de ruine et de honte, si son antagoniste plus faible, mais plus rusé et plus patient, lui chicane le pays et lui échappe souvent par des mouvemens adroits et insidieux ; par là il se rend maître des occasions, et le fort se voit alors obligé de se régler sur ses mouvemens, s'il veut le joindre et le combattre. Il faut que celui-ci aille ouvertement et à la franche guerre dans ses desseins, pen-

dant que l'autre, plus fin et plus profond dans les siens, qui ne sont connus que de lui, les lui couvre et les enveloppe par des retraites simulées et craintives en apparence ; par cette conduite profonde et trompeuse, il le rend moins attentif et moins précautionné. Les postes avantageux qu'on nous abandonne sont souvent des amorces qui nous conduisent à notre perte. Il n'y a pas de stratagèmes plus fins et plus impénétrables que ceux fondés sur des dehors faibles et craintifs ; on ne les interprète jamais en faveur du faible qu'après l'événement. Les conduites, les entreprises où l'on avance à mesure qu'on rétrograde, qu'on sait se couvrir, se déguiser, cacher sa marche et prendre des circuits, sont toujours lentes, mais elles sont sûres.

La conduite d'un général doit avoir deux points de vue principaux : l'un regarde la sûreté et la conservation de son armée, l'autre la destruction de son ennemi ou de ses desseins. A l'égard du premier, lorsqu'on s'engage dans des pays de montagnes, on doit assurer ses derrières ou quelque autre passage par où on ait la sortie libre ; ne pas s'éloigner des passages d'où l'on tire ses convois ; lorsqu'on est obligé de s'en éloigner, le plus sûr et le plus prudent est de s'y fortifier. On doit établir des communications d'un poste à l'autre, rompre les chemins, garder les hauteurs qui nous paraissent les moins praticables, et les garnir d'un abattis ; car quand même les arbres ne se trouveraient pas sur les lieux, rien n'empêche d'en tirer d'ailleurs, et de les transporter où l'on veut ; poster des gardes partout pour s'entre-avertir de l'un à l'autre avec des signaux concertés, du feu, des fusées, des boîtes la nuit, et le jour de la fumée, etc., et se garder sur toutes choses de prendre

trop peu de mesures. Il faut les pousser jusqu'au scrupule ; on n'en saurait jamais trop prendre, surtout dans les pays de montagnes, qui presque toutes vous exposent à surprise, soit par les revers, chemins de traverse, vallées ou hauteurs qui vous dominent, si vous ne prenez toutes les précautions nécessaires pour vous mettre à couvert.

Quant à ce qui concerne la destruction de son ennemi ou de ses desseins, le tout dépend de l'habileté des généraux opposés l'un à l'autre. Si le général ennemi se néglige, manque aux précautions nécessaires à la sûreté et conservation de son armée, qu'on puisse lui donner le change, le mener de poste en poste et l'attaquer dans des défilés, lui couper sa retraite et lui retrancher les vivres, en se rendant maître de toutes les issues et des hauteurs, on doit, dans ces sortes de circonstances favorables, se fortifier puissamment dans les postes occupés, avec des arbres en abattis qu'on étend tout de leur long, le pied en dedans, attachés ferme les uns contre les autres, et si près que les branches de l'un se prennent et s'embarrassent dans celles de l'autre. On doit également se précautionner contre les attaques de ceux du dedans, et contre celles des secours qui pourraient arriver au dehors ; surtout ne rien hasarder, et tout craindre de l'audace désespérée d'un ennemi qui se voit enveloppé de toutes parts ; car ce qu'il a de mieux à faire, dans un événement si imprévu et si extraordinaire, est de ne perdre aucun temps pour marcher auxdits postes occupés ; concerter, s'il se peut, avec ceux qui viennent à son secours ; d'attaquer en même temps des deux côtés, sans aucun intervalle d'une attaque à l'autre, sans se rebuter quoiqu'il soit repoussé,

et de faire succéder de nouveaux corps à ceux qui ont combattu, qui se rallient derrière pour retourner au combat, si les autres sont repoussés à leur tour.

La nuit est l'heure la plus commode pour ces sortes d'entreprises ; on ne doit pas seulement s'attacher aux postes qui forment le chemin de la retraite, mais à toute l'armée ennemie, quelque avantageusement postée et retranchée qu'elle puisse être.

Mais si le général que vous avez en tête est vigilant, intelligent et actif ; qu'il prévienne tous les pièges qu'on pourrait lui tendre ; qu'infinitement supérieur en forces à vous, il vous réduise à demeurer resserré dans les bornes étroites d'une exacte défensive, et à être uniquement occupé de faire avorter ses desseins sur vous, il faut pour lors s'attacher aux postes les plus avantageux et les plus forts ; il s'en trouve partout dans les pays de montagnes. Il s'agit seulement de les bien connaître et d'en tirer parti ; on doit les fortifier l'un après l'autre, disputer le terrain, tâcher d'en gagner sur l'ennemi, si l'on peut, le resserrer et s'étendre à mesure que l'on a fortifié ses postes, et qu'on s'est assuré les communications et les hauteurs, afin d'obliger ainsi et à force de travail l'ennemi à la nécessité de vous combattre avec beaucoup de désavantage, ou de se voir réduit à demeurer dans l'inaction. S'il vous attaque, surtout de nuit, vous devez bien vous garder de dégarnir les endroits les plus aisés à forcer, pour vous porter aux plus difficiles, malgré les fausses attaques qu'il y pourrait faire pour vous y engager. On doit, dans ces sortes d'affaires, s'attendre à être attaqué partout où il est possible à l'ennemi d'aborder, et s'être en conséquence préparé à la défense.

De la façon de se poster dans les vallées ou sur les hauteurs des montagnes avec de bons retranchemens , et ensuite de les défendre.

Un chef d'armée, qui s'est posté sur les hauteurs des montagnes pour en défendre les gorges et les entrées, doit d'abord examiner, avec toute l'attention imaginable, le terrain et les endroits les plus difficiles, comme les plus aisés, ainsi que les revers par où l'ennemi pourrait se couler, et consulter les gens du pays avant de se fixer sur le poste qu'il veut occuper; après quoi il reconnaîtra lui-même sa ligne de communication avec les autres vallées, tâchant de mettre derrière lui celles qui versent dans celles qu'il veut défendre. Son parti pris et son camp formé, il se retranchera sur les hauteurs qu'il veut occuper, et tirera une ligne qu'il fera passer sur les endroits les plus avantageux, d'une montagne à l'autre, passant au travers de la vallée, pendant qu'il fera abattre tous les arbres, les chênes, les haies, pour ne rien laisser devant lui qui puisse servir à l'ennemi, laissant toute la montagne pelée jusque dans la plaine. Il fera en même temps rompre les chemins par où l'ennemi pourrait se glisser, et les vallons d'un accès facile, qu'il fera boucher par des abattis d'arbres ou par de bonnes redoutes. Enfin il n'oubliera rien de tout ce que l'art pourra lui fournir pour rendre tout ce front impraticable.

Après s'être mis l'esprit en repos de ce côté, il ne négligera rien pour s'y bien retrancher, profitant de tous les avantages que le terrain pourra lui offrir, observant sur toutes choses de pratiquer à trente ou quarante toises de ses retranchemens, et d'espace en espace, des redoutes ou des flèches avancées avec des communications; et

ces communications doivent être entre deux terres, bien palissadées de tous côtés, et où il puisse passer quatre hommes de front entre les deux banquettes; car il faut nécessairement que l'ennemi attaque les ouvrages avant d'aborder les retranchemens, ce qui n'est pas la chose du monde la plus aisée et de fort facile exécution, ces flèches se trouvant flanquées et soutenues de tout le feu de la ligne; et si l'ennemi les laisse derrière, il s'expose à une tempête de feux qui le voient de la tête aux pieds, de flanc et à dos, pour peu qu'il lui plaise de s'engager dans ces coupe-gorges.

Pour la disposition générale, faire border le retranchement par l'infanterie au moins sur six de file, avec les grenadiers séparés pour les accidens inopinés et pour réparer les cas d'extrémités, en outre des réserves d'un bataillon, chacune rangées en colonnes, à une certaine distance les unes des autres, et plus près où l'on jugera que l'ennemi formera ses principales attaques; mettre de la cavalerie démontée et entremêlée avec de l'infanterie, aux postes les moins accessibles pour montre seulement, afin que ces postes ne paraissent pas dégarnis, et qu'il ne prenne pas envie à l'ennemi d'y porter son attaque. Quant au reste de la cavalerie, l'employer là où il se trouvera des plaines propres à la placer de façon qu'elle puisse soutenir l'infanterie; et s'il y a quelques ruisseaux ou rivières qui séparent les troupes, quand même elles seraient guéables, dresser plusieurs ponts, pour pouvoir aisément communiquer sur tout le front de la ligne, et former des redoutes du côté de ces ponts, pour faciliter par leur feu le ralliement des troupes au cas que l'ennemi vienne à percer dans ces endroits. De plus, il

faut aussi qu'on conserve un nombre d'arbres coupés avec toutes leurs branches, pour jeter sur les brèches, ou pour former au plus tôt un second retranchement, en cas qu'on craigne d'être emporté au premier. A l'égard du canon, il n'est pas besoin de dire qu'on doit le poster dans les endroits les plus avantageux. J'ajouterai encore qu'on doit se pourvoir de quantité de grosses pierres, là où le terrain permet de les rouler sur l'ennemi, lorsqu'il faut qu'il monte à vous.

Ces dispositions de défense faites, la principale attention du général d'armée, qui voit l'ennemi disposé à l'insulter dans ses retranchemens, est d'observer avec soin l'ordre sur lequel il marche. Il jugera par là quelles peuvent être ses fausses et ses véritables attaques, et l'on se règle en un moment sur ce que l'on voit. Si, dans quelques endroits, l'ennemi attaque par colonnes, on doit s'y fortifier plus qu'aux autres endroits, à cause de la pesanteur et de l'impétuosité d'un corps difficile à rompre, et contre lequel il n'est pas aisé de résister. S'il pénètre une fois dans cet ordre, l'unique remède est de l'attaquer sur un ordre semblable, sans délibérer et à l'instant qu'il a percé.

Quand l'ennemi est à portée, on fait un grand feu de canon à cartouche, jusqu'à ce qu'il s'approche du fossé et qu'il se jette dedans pour attaquer le retranchement, ou qu'il le comble; il faut alors le chauffer autant qu'il sera possible, et faire monter des rangs de soldats sur la crête du parapet, afin que leur feu soit bien dirigé, et qu'ils puissent d'autant mieux défendre le parapet, qui, les approches de l'ennemi une fois faites, ne doit plus leur servir d'abri, mais seulement être regardé comme un obstacle aux assail-

lans, qu'on doit en outre accabler des plus grosses grenades et de petits sacs à poudre dont on aura fait bonne provision.

Si l'ennemi s'opiniâtre à passer, et qu'enfin il gagne la crête du parapet, on mettra l'arme blanche en usage, et l'on combattra toujours serré et collé contre le parapet. Si l'on s'aperçoit qu'on ne puisse pas résister, on fera avancer les colonnes de réserve et les grenadiers pour attendre en bon ordre lorsque l'ennemi entrera, ou, s'il y a brèche, l'on jettera dessus les arbres entiers, derrière lesquels on se défendra.

Si l'on s'aperçoit que les troupes se rebutent, que les affaires prennent un mauvais train, et que l'on se voie dans un danger éminent d'être emporté, une sortie prompte, subite et vigoureuse par l'endroit où l'on n'est pas attaqué ou le moins pressé, peut changer la face des affaires, ce qu'on ne doit cependant faire que dans le cas de la dernière extrémité. D'ailleurs, quoi que l'ennemi ait percé les retranchemens, il s'en faut de beaucoup que la victoire soit pour cela décidée en sa faveur; si l'armée qui les défend veut tenir ferme et faire son devoir, l'avantage du combat n'en reste pas moins toujours de son côté. Elle ne peut, du premier instant, avoir affaire qu'à des troupes fort en désordre et moindres en nombre. Le tout dépend de leur opposer aussitôt des réserves bien en ordre pour les culbuter, ou du moins les arrêter assez de temps, afin que les troupes qui ont été repoussées puissent se rallier, revenir à la charge et accabler l'ennemi par le grand nombre. Les ressources, dans de pareilles occasions, sont sans fin, lorsqu'on sait les connaître, et qu'elles sont soutenues par le courage et l'intrépidité à vouloir vaincre.

Maximes d'après lesquelles un général d'armée doit régler sa conduite à la suite d'une victoire remportée sur l'ennemi.

Un général, qui peut entreprendre plusieurs choses à la fois, ne doit pas s'en tenir à une seule, mais aller promptement et vigoureusement de l'une à l'autre, jusqu'à la dernière qui perfectionne l'œuvre, et voit la fin de la guerre. César comptait pour rien ce qu'il avait fait, s'il lui restait quelque chose à faire. Si Annibal, après avoir gagné la bataille de Cannes, eût tiré droit à Rome, il mettait fin à une guerre qui entraîna par la suite bien des combats et batailles qui ne décidèrent jamais de rien.

M. de Turenne disait qu'il estimait plus un général qui conservait un pays après une bataille perdue, que celui qui l'avait gagnée et n'avait pas su en profiter.

Se servir de l'occasion est une marque infailible de l'habileté et du courage d'un général d'armée. L'occasion, dit Tacite, est la mère des grands événements. Une victoire décisive et complète nous conduit à une foule d'entreprises et de grands desseins.

Une armée n'est pas abîmée et anéantie pour avoir perdu et abandonné le champ de bataille, son canon, ses morts, ses blessés et ses équipages. Ceux qui fuient à travers les campagnes ne sont pas morts; ils sont dissipés aujourd'hui; ils peuvent se réunir demain, trois ou quatre jours après, quinze ou vingt si l'on veut, se rallier, reprendre de nouvelles forces, de nouvelles espérances, et revenir plus mauvais et plus résolu qu'auparavant, par la honte de leur défaite, ou par l'adresse de leurs généraux.

Que ne faut-il pas pour rendre une bataille décisive et complète! Elles ne

le sont presque jamais. On voit l'ennemi en fuite, atterré, vaincu, foulé aux pieds; il se relève en peu de temps: on dirait que le victorieux n'a marché que sur des ressorts. L'aventure surprenante des ducs de Weimar et de Rohan, dans la plaine de Rheinfeld, est une preuve bien démonstrative que le vaincu qui fuit n'est pas un être anéanti, et que les trophées, érigés sur un champ de bataille, ne sont pas toujours de longue durée. Weimar et Rohan perdirent tout à cette malheureuse journée, hors le courage et la confiance de leurs soldats, auxquels il ne resta que leurs seules armes et le désir d'avoir leur revanche: c'est beaucoup lorsqu'ils ont à leur tête des généraux vifs, hardis et braves, et à qui la cervelle ne tourne pas aisément. Une partie de cette armée avait été prise ou taillée en pièces; l'autre s'enfuit et ne borne sa course qu'à cinq ou six lieues du champ de bataille: c'est là que le duc de Weimar recueillit les tristes débris de son armée. Le voilà désolé; il se voit sans vivres, sans équipages, sans munitions, en un mot réduit dans l'état du monde le plus désespérant. Que faire! que devenir! Le duc de Rohan, l'homme du monde le plus fécond en expédients, en ressources hardies et vigoureuses, lui dit qu'il n'y a rien de désespéré avec de si braves soldats. Il propose à Weimar de remarcher aux ennemis; celui-ci goûte cet avis, qu'il trouve digne de son courage, de sa vertu, de l'extrémité où il se trouvait réduit. On sonde la volonté des officiers des corps, et ceux-ci celle des soldats. Ils répondent tous unanimement qu'ils sont prêts à tout faire; on les rallie et chacun joint son drapeau. L'on force une marche de nuit avec une incroyable diligence; on arrive au point du jour sur l'ennemi,

qui ne s'attendait à rien moins qu'à une telle visite. On le surprend; et sans lui donner le temps de se reconnaître, il est attaqué et battu sans presque aucune résistance. Tout s'enfuit, tout s'en va et rien ne demeure : le canon, les bagages, les munitions de guerre, rien n'échappe à l'avidité du vainqueur. Cette esquisse n'est que pour faire voir aux gens du métier que la perte de la plupart des batailles est plus dans l'opinion que dans la chose même. Les hommes braves, audacieux et entendus s'élèvent dans les plus grandes infortunes, bien loin d'y succomber. Rien ne manque où il y a du courage.

Une bataille n'est complète et décisive qu'autant qu'on en sait profiter dès l'instant que la victoire s'est déclarée sans nulle équivoque; qu'aucun corps ne reste en entier; que tout s'enfuit; que tout court à la débandade. Le général victorieux doit bien se garder alors de faire un lieu de repos du champ de bataille, mais imiter ce que fit César dans toutes ses victoires, et particulièrement dans celle de Pharsale. Il n'a pas plus tôt vaincu Pompée, que sur-le-champ il marche à l'insulte de son camp qu'il emporte. Ce n'est pas encore assez : il le suit sans relâche et à marches forcées; il l'oblige de monter sur mer; il y monte aussi, et avec la même promptitude, de peur qu'il ne lui échappe. Belle leçon pour les victorieux, qui ne le sont jamais qu'à demi.

On doit laisser là tous les blessés, les gros bagages, la grosse artillerie, enfin tout ce qui peut retarder la marche d'un seul moment; camper sur les traces des vaincus, afin qu'ils n'aient pas le temps de se reconnaître et de courir aux ressources.

Ordinairement une armée battue

cherche son salut par différentes routes et diverses retraites. On doit partager son armée en plusieurs corps dans un très-grand ordre; les envoyer à la poursuite des fuyards; tâcher de les atteindre pour les accabler et ruiner le tout; cependant, en les poursuivant, marcher toujours avec les précautions requises et la sonde à la main; ne point se laisser emporter au point de donner dans des pièges, qui peuvent avoir été dressés par des troupes fraîches placées en embuscade, et par d'autres avantages de lieux et de dispositions auxquels l'ardeur de la poursuite, dénuée de prudence nécessaire, pourrait vous livrer, et contre lesquels on doit toujours être en défiance, en assurant les flancs et sondant les devans de sa marche, ainsi qu'on ferait à toute autre marche. Plusieurs circonstances, mais surtout les différentes situations de terrains, doivent prescrire les mesures à prendre. Il y a un certain point jusqu'où il est permis de suivre ses avantages. Ce n'est pas connaître ses forces ni même celles de son ennemi, que de n'oser aller jusque-là, ou de vouloir aller plus loin, lorsque la défaite n'est pas entière. Bien des généraux ont été battus après une victoire, faute de connaître la juste étendue qu'ils auraient dû lui donner.

Observations sur l'art de harceler et d'inquiéter une armée engagée dans un siège.

La manière dont il faut agir lorsque l'on se trouve trop faible contre un ennemi trop fort pour faire lever un siège, ou du moins pour pousser à bout la patience des assiégeans, n'est pas une chose aisée à pratiquer. Cette sorte de guerre est très-difficile à ma-

nier; elle mériterait d'être traitée avec méthode.

Personne jusqu'ici, ancien ni moderne, n'a pensé, je ne dis pas à en écrire, mais à nous insinuer même que c'est une partie de la science des armes la plus curieuse et la plus intéressante qu'on puisse traiter. Nous ne la laisserons pas dans l'oubli et dans les ténèbres. On peut compter, sinon sur mon intelligence, au moins sur ma bonne volonté. Contentons-nous, en attendant, de quelque petite escarmouche sur ce sujet, c'est-à-dire d'une assez bonne idée de cette sorte de guerre, et rien davantage.

Celui de tous les capitaines de l'antiquité qui a le plus excellé en l'art d'inquiéter un siège, de le rendre difficile, incommode, long, fâcheux, rebutant, et qui enfin, par sa façon de faire la guerre, a réduit les assiégeans aux plus tristes extrémités, celui-là, dis-je, est un Romain, sans contredit le plus fameux guerrier que Rome ait jamais produit. C'est Sertorius, quoique ni nos écrivains, zélés admirateurs des anciens, et qui ont pris pour sujet de leurs éloges les actions des grands hommes des siècles les plus reculés, ni nos guerriers de la première volée, beaucoup plus connaisseurs que les autres, n'en aient presque rien dit dans leurs écrits.

Sertorius, à l'égard de cette partie de la guerre, dont je n'ai qu'un mot à dire, est sans doute le plus célèbre et le plus habile de tous. Nul n'a fait voir de si grands talens dans cet art admirable. Quelle prévoyance! quelle vigilance! quelle activité! quelle hardiesse! quelle conduite mêlée partout dans cette foule d'entreprises subites, et comme enchaînées les unes aux autres!

Un général qui s'engage dans un siège considérable, tout rempli, tout

enflé de l'opinion de ses forces, comme de celle de son courage et de son habileté, se trouve bientôt hors de mesure et réduit à ne savoir où se prendre contre un antagoniste qui semble d'abord méprisable par sa faiblesse, qui fuit, et qui, hors d'état de paraître en campagne, se jette dans les places fortes.

Que fait alors une armée aux entreprises de laquelle rien ne semble s'opposer, et qui se voit maîtresse de la campagne? Je ne pense pas qu'elle ait autre chose de plus important à faire que d'entreprendre sur les places de son ennemi, et d'attaquer celle qu'elle jugera le plus à sa bienséance. Métellus ne fit rien autre chose contre Sertorius. Celui-ci, trop faible pour oser lui tenir tête, et se présenter de front contre des forces si disproportionnées aux siennes, ne cherchait qu'à lui échapper, et à changer de poste à mesure que l'ennemi s'avancait pour l'en déloger et pour le combattre.

Métellus, ennuyé de tant de mouvemens inutiles, perdit à la fin patience, et le laissa là; il crut trouver mieux son compte de tomber sur ses places et d'en faire le siège. C'était justement ce que Sertorius souhaitait le plus; et lorsqu'il le sentait engagé dans ces sortes d'entreprises, il abandonnait alors ses montagnes, ses vallées, ses forêts et ses asiles impénétrables pour se jeter dans les plaines, où il campait en corps d'armée et la tête levée; car alors le fort, qui se trouve engagé dans son siège, se voit réduit au seul parti de la défensive, et enfermé dans ses lignes; et au lieu d'un ennemi contre lequel il avait affaire, il en trouve deux, l'un au dehors et l'autre au dedans, et le plus formidable est sans doute celui du dehors, s'il sait la véritable méthode d'inquiéter et de harceler un siège.

Cette manière de conduire la guerre est rude, incommode et fatigante; car elle gît en des manœuvres subtiles, rusées et profondes, vives, changeantes et ruineuses à l'ennemi occupé dans son siège. Il le croit faire tranquillement à son aise et à couvert dans ses lignes, lorsqu'il se voit tourné et investi de toutes parts par une armée plus faible qui se forme, qui se rompt et se partage en plusieurs corps qui voltigent deçà et delà autour de son camp, et qui le tiennent sans cesse en de perpétuelles inquiétudes, tantôt de jour, et le plus souvent de nuit, qui est le temps le plus commode.

Ainsi on jette bientôt la famine dans un camp; les fourrages deviennent très-difficiles et très-dangereux. Si l'on y va, ce n'est plus qu'en corps d'armée; l'ennemi disparaît alors, se réunit aux lieux où vous fourragez pour tomber avec tout ce qu'il a de troupes sur nos escortes, ou pour vous combattre en partie ou séparé en plusieurs corps, pour percer votre chaîne, ou pour couper la file de vos fourrageurs; et lors même qu'il vous occupe dans ces endroits éloignés de votre siège, où il vous sait faible et dégarni, il détachera promptement ou embusquera des troupes qui s'approcheront de vos lignes, et se glisseront par les endroits les moins fortifiés et les moins gardés, et souvent par le plus fort, qui se trouvera d'autant plus faible qu'on s'y sera dégarni, sur l'opinion ordinaire qu'on n'oserait tenter de ce côté sans témérité et sans imprudence.

Ce que je viens de dire ici n'est pas le moindre des dangers auxquels on est exposé dans une guerre si fine et si rusée. L'ennemi n'est jamais court en pièges et en artifices; comme les manœuvres des petites armées sont toujours promptes et accélérées, qu'elles

se remuent aisément, l'exécution des entreprises prévient les devans que l'ennemi peut prendre pour s'y opposer, et le secret en est mieux gardé. Tout est simple dans une petite armée, au lieu que tout est composé, lent et embarrassé dans une grande. Une tête ne suffit pas, parce qu'un général ne saurait porter si loin sa vue sans avoir besoin de celle des autres, ce qui fait perdre bien du temps, et ce temps perdu est au profit de l'ennemi. D'ailleurs le général se trouve souvent dans la nécessité de s'abandonner à la conduite de ses lieutenans, qui ne remplissent pas toujours leurs devoirs, soit par lâcheté ou par ignorance.

Un Sertorius, dans une occasion comme celle du siège de Lille en 1708, n'aurait-il pas ruiné et anéanti la puissance des alliés devant cette place? Cette armée formidable n'eût-elle pas péri de faim et de misère? Qui doute que ce ne fût la chose du monde la plus aisée? On venait de lui couper les vivres. Voilà un convoi, le plus grand dont on ait jamais ouï parler, qu'on tâche d'y faire passer. On avait pris de très-bonnes mesures pour l'enlever, et les ennemis de très-mauvaises pour le sauver. La chose semblait infaillible et l'était en effet entre les mains de tout autre que M. d'Albergoti. Quel choix! l'homme le moins propre à cela et le moins entreprenant. Il le laissa passer tranquillement et sans rien faire, et n'en fut pas moins reconnu pour un excellent officier dans l'opinion de la populace. Ce coup-manqué fut l'occasion de tous les malheurs de cette campagne. Revenons à Sertorius ou à sa façon de faire la guerre; car il est aisé au lecteur, tant soit peu éclairé, de tirer le précepte des faits qu'on rapporte, lorsqu'on s'y prend d'une certaine manière.

Ce grand capitaine, toujours en mouvement, toujours attentif à ce que l'ennemi devait ou pouvait faire, lui rompaît toutes ses mesures : un convoi était-il en campagne, il allait au-devant de lui avec une incroyable diligence ; il devançait la pensée pour ainsi dire. Il se campait sur le chemin dans le poste le plus avantageux. Marchait-on à lui pour l'en déloger, s'il jugeait qu'il pouvait en être chassé, il l'abandonnait par des retraites fausses ou véritables, persuadé qu'il n'était pas honteux de se retirer devant des gens plus forts que soi, mais qu'il l'était beaucoup de se faire battre.

S'opiniâtrait-on à le suivre, il s'enfonçait et se nichait dans des lieux impraticables, ou tout parsemés de pièges et de chicanes. Qui est le général assez hardi pour s'engager dans ces sortes de coupe-gorges, s'il n'est très-habile et très-instruit du pays où il va se fourrer, où l'on ne trouve le plus souvent aucune issue lorsqu'on y est une fois entré ? S'il est sûr d'en sortir en suivant son ennemi, celui-ci ne l'est pas moins d'échapper à toutes ses ruses. S'il se voit pressé, il le laisse là, et par une marche diligente et forcée, il se déborde alors dans son pays, qu'il va ravager. L'ennemi revient sur lui pour l'en chasser ; il le laisse venir ; et lui échappant encore une fois, il le prévient sur son siège, attaque ses lignes dégarnies, et jette un secours dans la place. Peut-on beaucoup espérer d'un siège, quand on a un tel antagoniste en tête ? Métellus en eut un semblable, et peu après le grand Pompée, qui vint pour le relever.

Celui-ci, ayant joint Métellus avec de plus grandes forces, plein de l'opinion de son mérite, crut avoir bon marché de Sertorius, s'il s'opiniâtrait à le suivre, persuadé qu'à la fin il l'o-

bligerait à combattre. Celui-ci le déli-vra de ce soin ; car au lieu de l'attendre de pied ferme, comme Pompée et Métellus le désiraient, il fit la moitié du chemin pour les rencontrer ; et bien qu'inférieur en nombre, il ne laissa pas que d'en avoir raison et de les bien battre.

Si Métellus mettait le siège devant une place, Sertorius arrivait aussitôt, et l'assiégeait lui-même par la disette. Un jour Métellus s'étant aperçu que les Lacobrites donnaient beaucoup de secours à Sertorius, et qu'on pouvait facilement les prendre par la soif, car ils n'avaient dans la ville qu'un puits, et que les ruisseaux et les fontaines qui se trouvaient dans les faubourgs ou aux environs de la ville, seraient au pouvoir de celui qui l'assiégerait, il résolut d'en faire le siège, dans l'espérance qu'il en serait maître en deux jours, parce qu'ils manqueraient d'eau. Il ordonna donc à ses troupes de prendre des vivres pour cinq jours, et se mit en marche. Mais Sertorius imagina promptement les moyens de la secourir ; il fit remplir deux mille outres, pour chacune desquelles il promit une somme d'argent. Quantité d'Espagnols et de Maurusiens se présentèrent pour exécuter l'entreprise ; Sertorius choisit les plus robustes et les plus légers, et les envoya par la montagne, avec ordre que quand ils auraient livré leurs outres aux habitants, ils fissent sortir de la place toutes les bouches inutiles, afin que cette eau pût fournir plus longtemps à ceux qui la défendraient.

Métellus, averti du succès de ce stratagème, en fut très-fâché ; car les vivres qu'il avait fait prendre à ses troupes étaient déjà consommés. Il envoya sur l'heure Aquinus avec six mille hommes pour lui amener un convoi.

Sertorius en fut bientôt averti : dès qu'Aquinus fut passé, il lui dressa une embuscade sur le chemin; et quand il revint avec son convoi, il fit lever trois mille hommes du ravin couvert, où il les avait cachés pour le charger en queue, et lui-même en personne l'attaquant de front, il le mit en fuite, lui tua une grande partie de ses gens, et fit prisonniers les autres. Aquinus perdit ses armes et son cheval dans ce combat, et se sauva avec vitesse dans le camp de Métellus, qui, par cet échec, fut obligé de lever honteusement le siège, et eut la douleur de se voir moqué et sifflé par les Espagnols.

Barcelone a eu cet avantage, parmi les villes qui se sont rendues célèbres par les sièges qu'elles ont soutenus en différens temps, qu'elle ne s'est jamais démentie dans tout ce qui peut illustrer une défense, au lieu que l'on remarque dans les autres du plus ou du moins, quoique infiniment plus fortes que celle dont nous parlons.

Le dernier siège de cette place, en 1714, est quelque chose de si grand et de si glorieux à ses habitans, qu'on peut le comparer sans hyperbole aux plus fameux de l'antiquité, puisque l'on trouve dans le général qui l'attaqua, comme dans celui qui la défendit, toute l'habileté, le courage et la conduite qui rendent un siège recommandable, et l'on peut dire que le maréchal de Berwick n'y acquit pas moins de gloire que M. de Vendôme dans celui de 1697; car à l'égard de l'autre de 1706, il faudrait y passer l'éponge, s'il était possible de faire que ce qui a été fait ne fût pas, ou d'en effacer la mémoire. Contentons-nous seulement de dire que dans ces trois sièges il parut quelque chose des principes de Sertorius; car les assiégeans

n'étaient pas moins inquiétés ni moins investis que les assiégés.

M. de Vendôme eut de plus grands obstacles à surmonter que n'en eurent les autres; son grand courage, sa hardiesse et son expérience l'en délivrèrent. Il avait à se défendre contre une puissante garnison, très-brave et très-aquerrie, et contre l'audace réglée d'un gouverneur très-entreprenant. Ce prince, environné de tant de périls, de craintes et d'inquiétudes, se doute d'une sortie générale; il apprend même qu'elle est déjà résolue, et que ceux du dehors comme ceux du dedans doivent tomber, les uns sur son camp, et les autres sur la tranchée. Il les délivra de cette fatigue; il marche secrètement, à la faveur d'une nuit sans lune, droit aux deux camps du vice-roi, qu'il surprend si heureusement, qu'il n'y trouve aucune résistance. Tout s'enfuit dans une confusion et un désordre épouvantables : les soldats se gorgent de butin; et après avoir fait mettre le feu dans les deux camps, il revient à son siège, et fait avorter, par une entreprise si hardie, tous les desseins de ses ennemis.

M. de La Feuillade, depuis maréchal de France, moins habile que M. de Vendôme, ne fut pas si heureux que lui dans son siège de Turin; peut-être l'eût-il été, si lui-même en personne, plutôt que ceux qu'il employa, eût marché contre M. de Savoie, aujourd'hui roi de Sardaigne; je dis peut-être, parce qu'il avait un Sertorius très-alerte et très-redoutable en tête, et non pas un vice-roi inhabile, sans précautions, comme à Barcelone, et sans expérience. Il fut traité comme Métellus par ce grand capitaine, qui l'inquiéta et qui le harcela tellement dans son siège, qu'il n'en vit le bout que par une catastrophe très-chagri-

nante pour lui, et très-fâcheuse pour la France.

Les généraux qui ont imité Sertorius, autant qu'il est possible d'approcher d'un si grand homme dans sa façon de faire la guerre, ont toujours été fort rares; ils ne se présentent guère que loin à loin.

Lorsque Pompée fut chargé de cette guerre contre Sertorius, et qu'il fut arrivé avec une bonne armée au secours de Métellus, qui n'en pouvait plus, et dont on n'était pas trop content à Rome, quoiqu'il fût très-habile, lorsque Pompée, dis-je, fut arrivé, tout bouffi d'orgueil et de présomption, donna-t-il de plus grandes marques de son courage et de son intelligence dans les armes, qu'il n'en parut dans Métellus? Au contraire, celui-ci valait infiniment plus que lui; car il avait tenu tête, tant bien que mal, à son ennemi, quoique son armée fût moindre de la moitié avant la venue de Pompée; car après cette jonction ils entrèrent en campagne à la tête d'une armée de cent vingt mille hommes de pied et six mille chevaux, deux mille frondeurs et gens de traits, et cependant Sertorius n'oppose à des forces si prodigieuses que sept mille trois cents hommes, qu'il appelait Romains, quoiqu'il y eût sept cents Africains parmi, qui l'avaient suivi d'Afrique, quatre mille rondachers et sept cents chevaux.

Ce Pompée pourtant, qu'on regardait à Rome sur le pied du plus grand capitaine du monde, ne passa pas pour tel dans son armée, car il fut toujours battu. Sertorius en fit si peu de cas, qu'il dit, à son arrivée en Espagne : *qu'il n'emploierait que des verges et la fêrule contre cet enfant, s'il ne craignait cette vieille*. Il voulait dire Métellus, qui venait toujours à son aide ;

mais il ne l'empêcha pas d'être pris pour dupe à Lauron, où il fut battu et bien étrillé à la tête d'une armée de près de cent mille hommes, contre sept mille trois cents hommes. Jamais Pompée ne fut plus méprisé de son ennemi (car César n'en fit jamais aucun cas) qu'il le fut de Sertorius. L'affaire de Sucron lui fit-elle plus d'honneur que celle de Lauron? Le lendemain de cette grande action de Sertorius, il fut bravement lui présenter bataille; mais il se retira, sur l'avis que Métellus s'avavançait au secours de Pompée.

Des précautions qu'on doit observer dans la marche des détroits des montagnes. — Qu'on doit faire exactement reconnaître les hauteurs et les revers. — Ordre de marche selon les principes de l'auteur. — Ordre de bataille si l'on est attaqué dans la marche de tous côtés.

Nous allons traiter ici des embuscades d'armées et des précautions qu'on doit prendre pour s'empêcher d'y tomber. Je traiterai cette matière selon ma façon de penser, sans m'écarter non plus de mes principes que je serais d'une chose reçue du consentement de toute la terre, par l'évidence qui les fait voir clairement.

S'il y a peu d'exemples, dans les historiens modernes, de ces ruses admirables et profondes, c'est que les anciens étaient plus admirables et plus profonds dans la science des armes que nous le sommes, puisque nous n'avons ni principes ni systèmes. Il ne faut pas en être surpris, et si je dis la vérité, il ne faut pas qu'on me blâme de ce que j'avance ici.

Je ne nierai pas qu'il ne se trouve dans nos historiens des exemples d'un éclat merveilleux sur les embuscades générales et sur les précautions; mais

elles s'y trouvent si loin à loin, que pour les observer il faut d'excellentes lunettes, et j'ai un très-grand plaisir de les voir de près à près chez les anciens.

Rien ne m'a fait mieux connaître la vérité de ce que dit un auteur judicieux, dans son ouvrage de l'Éducation d'un prince : *qu'il est impossible que des machines qui ont des ressorts semblables ne se remuent pas de même façon*. Si cela n'était pas, les nouveautés se succéderaient les unes aux autres, les événemens ne seraient jamais les mêmes. Sur ce pied-là l'histoire ne serait d'aucune instruction; elle ne servirait que pour tuer le temps.

Un général qui a en tête un ennemi rusé et couvert, et qui le manie par des manœuvres opposées les unes aux autres, qui a d'ailleurs des ordres de son maître, toujours tremblant et peu assuré, de ne rien engager, soit que ces ordres aient un secours en vue, soit un poste qu'on croit important, soit enfin pour toute autre raison; ce général n'est jamais si fort bridé qu'il ne puisse en certaine occasion prendre sur lui-même. Un homme prudent et sage ne s'embarque pas étourdiment dans certaines démarches, s'il ne voit bien clair et bien sûrement dans les mouvemens et les desseins de l'ennemi. S'il les trouve embarrassés, peu certains et qui sentent le piège; s'ils sont peu conformes aux avis qu'il reçoit de la cour, il faut qu'il attende le temps qui les démêle; et lorsque cela arrive, saisir l'occasion de finir la guerre, ou de sauver une frontière de son maître par un coup d'éclat. Ne pas s'écarter un peu de ses ordres dans un tel cas, je dis qu'on commet une grande faute; car il vaut mieux combattre sans le secours, lorsque le temps et l'occasion

nous pressent, que de les laisser échapper. Mais lorsqu'il n'y a aucune des raisons que je viens de dire, c'est une folie de mettre les affaires au hasard. Il est aisé de connaître, pour peu qu'on ait d'expérience, si certains mouvemens, certaines démarches sont vraies ou fausses.

Il faut vouloir tout le contraire de ce que l'ennemi veut, être dans une perpétuelle défiance de certains mouvemens qui signifient plusieurs desseins, et qui nous remplissent de doutes et d'incertitudes qu'on ne peut deviner, et le temps les découvre. La diligence et la promptitude réparent souvent le défaut de notre prévoyance. C'est le seul remède qu'on y puisse opposer. Il vaut mieux abandonner une province à tous les maux de la guerre, que d'exposer un royaume entier par la perte d'une bataille. La patience est salutaire dans ces sortes de conjonctures; on change l'état de la guerre selon ce que l'on voit, lorsqu'on ne peut deviner, et le temps fait connaître la conduite sage et prudente d'un général, comme cela arriva à Fabius, qui ne voulait rien engager témérairement et sans de puissantes raisons, contre un ennemi qui se voyait toujours dans la nécessité de combattre ou de mourir de faim. Cette nécessité étant plus redoutable que toute autre situation, la circonspection est nécessaire. C'est une puissante raison pour nous porter à ne rien engager indiscrettement, à moins qu'on ne trouve l'occasion favorable, et qu'on ne soit comme assuré de la victoire, indépendamment du secours. A cela près, on doit attendre qu'il soit arrivé. Un général qui gouverne tout autrement, qui se laisse emporter à son courage et à l'ardeur imprudente de ses troupes, qui se laisse même trompées par les artifices d'un

rhétorique fanfaronne, et qui attaque malgré les ordres de la cour, quand même il remporterait une victoire complète et décisive, s'il a donné à la fortune sans une raison plus que probable de réussir, ou sans faire voir une nécessité indispensable d'outre-passer ses ordres, il ne mérite pas moins d'être puni, parce que la faute porte avec elle des conséquences dangereuses, et qu'elle ne peut se justifier par cette nécessité plus forte que les lois. Les Grecs et les Romains ne pardonnaient jamais ces sortes de fautes, et les heureux succès ne justifiaient pas la désobéissance.

Je dirai qu'à l'égard des ponts qu'on établit sur les ruisseaux, ravins ou wattergantz pour le passage d'une armée, on est dans une erreur très-grande là-dessus. J'ai lieu de m'étonner qu'elle ait duré si longtemps; la coutume est de les faire si peu larges, que la queue des colonnes est obligée de faire halte, pendant que la tête défile; quelquefois on fait deux ponts pour chaque colonne; mais ne vaudrait-il pas mieux n'en faire qu'un seul à passer par manches ou par bataillons? On gagne bien plus d'en faire un seul de cent pieds de largeur, que deux ou trois moins larges; car il passe plus de monde sur un pont de cette largeur que sur trois qui seraient chacun de quarante-sept pieds. Lorsque les ponts ne sont pas séparés les uns des autres, les troupes ne sont pas obligées de rompre l'ordre de la colonne, et le temps qu'on perd pour se rejoindre ne laisse pas que d'être considérable.

Telles sont les mesures et précautions que l'on doit prendre pour s'assurer le passage d'un défilé, et toutes les dispositions qui précèdent une marche d'armée dans un pays tel que j'ai dit. On va, par ces remèdes de

prévoyance, au devant des accidens qui peuvent nous menacer. Parlons maintenant de l'ordre de la marche dans ces sortes de situations, que nous allons réduire à notre méthode, sans avoir trop égard à ce qui se pratique ordinairement, et qui n'est qu'une pure routine.

Je commence d'abord par les maximes si souvent répétées et si peu connues, qu'un général d'armée ne peut trop incalquer dans son esprit. Une marche d'armée n'est estimable qu'autant qu'elle est réglée sur l'ordre sur lequel on veut combattre en allant à l'ennemi, et de la concerter si bien par rapport aux lieux, la varier et la disposer de telle sorte, qu'on puisse la changer et la tourner comme l'on veut, selon la différence des terrains où l'on marche, pour être préparé à tout événement, et faire en sorte que chaque arme se trouve en sa place, et qu'il soit facile aux colonnes de se mettre en bataille tout d'un temps et d'un même mouvement; car l'ennemi peut faire une contre-marche, et venir nous rencontrer dans les lieux où l'on ne l'attend pas. Quand une marche est bien ordonnée, il n'y a rien de si aisé que de faire passer les colonnes les unes dans les autres sans aucune confusion, par les intervalles que les corps laissent entre eux: un peu de tactique suffit à cela. Tout ce que je viens de dire est ce que la plupart des généraux observent le moins; l'expérience l'apprend rarement, parce que ces cas sont rares: il faut des principes, et nos marches en sont fort dépourvues.

La guerre est sujette à des accidens fortuits et imprévus, et souvent si extraordinaires, qu'il est bien difficile de les prévoir. L'histoire nous fait voir que de grands hommes se sont trouvés surpris dans des pas très-dangereux:

les uns s'en sont tirés par leur adresse, les autres y ont laissé leur gloire et leur réputation, M. de Turenne s'est trouvé dans ces sortes de cas, et quoiqu'il se soit toujours tiré des affaires les plus épineuses, il lui en arriva une à Mariendal, où peu s'en fallut qu'il ne fût entièrement défait; il se vit obligé de tout abandonner, et de faire sa retraite en différentes routes. Quand une marche est bien concertée et bien ordonnée, et qu'on est surpris et attaqué à l'improviste, on a cet avantage de se trouver en état de se défendre, de tenir tête à son ennemi, de se reconnaître et de recourir aux remèdes; car si l'on veut se guérir de cette idée de surprise, qui est souvent plus dans l'imagination que dans la chose même; lorsqu'on marche en bon ordre, on peut remédier au reste, et se tirer d'un mauvais pas par un bon effort.

M. de Montecuculli dit que l'ordre de bataille qu'on a dans l'idée ou dessiné sur le papier, sert de règle à l'ordre de marche. Cette règle n'est pas toujours vraie; j'en ai dit les raisons plus haut. On doit régler sa marche suivant le pays qu'on traverse en allant à l'ennemi: si on entre dans un pays de montagnes pour passer ensuite dans les plaines, on règle sa marche selon la disposition projetée de combattre; mais il y a des changemens à faire lorsqu'on entre dans un défilé. Bien des gens diront qu'il faudrait changer l'ordre à tous momens et autant de fois que le pays change. Qui peut en douter, si l'on a un long terrain à traverser qui diffère de l'autre qu'on vient de quitter? La fin de l'ordonnance de la marche n'est-elle pas de pouvoir se changer tout d'un coup, et par des mouvemens simples, en ordre de bataille? Souvent on est obligé de faire marcher à la tête ce qui est à la queue; quelquefois on

entrelace une arme avec l'autre: la nature du pays en est la règle. Ceux qui ignorent la science des marches, qui n'ont ni principes ni système, ne s'accommoderont pas de ce que je dis ici; mais pour peu qu'ils aient de principes et d'expérience, ils comprendront que rien n'est plus facile que de varier mille fois une marche, et la tourner de tous les côtés et de tous les sens.

Lorsqu'on entre dans un défilé entre de hautes montagnes et un lac, rivière ou marais, si l'on ne peut marcher que sur de grosses colonnes dont la tête de chacune est d'une manche, l'infanterie doit faire la colonne de la gauche, si l'on a les montagnes à gauche, et la cavalerie entre cette colonne et le lac. On marche par l'aile, c'est-à-dire que le flanc des bataillons doit être à la tête de la marche, les bataillons et les escadrons à la queue les uns des autres, sans intervalles entre eux, mais serrés et tout d'une pièce en manière de phalange, c'est-à-dire sur une grande profondeur. Si l'on est attaqué toutes les troupes feront un quart de conversion, et chaque corps d'infanterie formera une colonne d'une seule section. On peut juger si cette infanterie, rangée dans cet ordre et sur une si grande profondeur, peut être aisément attaquée et enfoncée, sinon dans un ordre semblable: la cavalerie soutient. Peut-être qu'on me dira que si cette infanterie est rompue, elle se renversera sur la cavalerie; supposé qu'elle n'y soit pas, où ira cette infanterie, si elle a un lac à dos? Cette objection serait peu sensée; la cavalerie peut être de quelque usage dans un accident, outre qu'elle augmente le courage de l'infanterie qu'elle soutient, et la met dans la nécessité de vaincre ou de mourir à la peine.

L'artillerie de campagne sera distri-

buée à la colonne de cavalerie; la grosse fera la tête des équipages, qui marcheront sur plusieurs files fortifiées par des bataillons, du canon et des détachemens répandus sur tout le front de la marche. On fortifie plus ou moins l'arrière-garde, selon qu'on a à craindre à la queue.

C'est dans cet ordre qu'il me paraît qu'on devrait marcher dans un pays tel que je viens de dire; la cavalerie se trouve couverte par l'infanterie, et celle-ci soutenue par l'autre.

On peut voir, par le principe de cette marche, que les corps marchent en colonnes parfaites, ou par sections de colonnes, si le terrain ne permet pas de marcher sur vingt-quatre files de front, parce qu'il faut laisser derrière un espace où la cavalerie puisse marcher sur une seule file, pour avoir toujours une arme dont on puisse se servir pour envoyer reconnaître, lorsqu'on est entré dans la plaine à la sortie du défilé. Si l'ennemi paraît tout à coup sur les hauteurs, sur tout le long du flanc de la marche de la colonne, chaque corps marchant dans l'ordre que je viens d'expliquer, un quart de conversion à droite ou à gauche à chaque corps, fait que tout d'un temps et d'un même mouvement l'armée se trouve en bataille sur une ligne de colonnes. Dès que les mouvemens seront faits, les portions des colonnes doublées se joindront, et formeront une colonne sur vingt-quatre de file. Cette disposition, si je ne me trompe, est tout ce qu'on peut imaginer de meilleur et de plus solide, non-seulement pour se défendre, mais encore pour attaquer, et je pense qu'il le faut faire plutôt que d'attendre, et aller au-devant de l'ennemi en montant sur la hauteur; on laisse par là un terrain à la cavalerie, qui a le temps de se for-

mer et de se reconnaître, et cette audace, contre laquelle l'ennemi ne s'est pas préparé, l'étonne et le met en peine de l'événement; car en certaines occasions il y a plus d'inconvéniens à attendre qu'à attaquer. Que peut gagner l'ennemi contre un tel ordre? Ira-t-il s'engager entre les distances des colonnes? Les bataillons ennemis, les supposant rangés selon la méthode ordinaire, trouveront-ils leur compte contre des corps rangés sur une plus grande profondeur?

Précautions dans les campemens. — Distribution de chaque arme. — Ordre de bataille selon le principe de l'auteur.

Un général qui manque dans le coup d'œil, qui, comme on dit, est un présent de la nature, quoiqu'il soit vrai qu'il se puisse acquérir par l'étude et l'exercice, donne un grand sujet de douter de sa capacité, de son expérience et de son bon sens, à moins qu'il n'ait la vue courte; en ce cas les autres qualités lui servent de peu, à moins que la fortune ne se mêle de ses affaires, ou qu'il n'ait auprès de lui quelque habile homme dont il se serve en guise de lunettes pour s'empêcher de tomber.

Avant de se déterminer sur un campement, on doit examiner non-seulement le terrain que nous avons devant nous, mais encore celui qui nous environne, et considérer avec une extrême attention tout le terrain qui est entre l'ennemi et nous, de peur qu'il ne profite de ces avantages, qu'il ne nous y prévienne et ne nous resserre dans notre camp, ou qu'il ne s'en empare pour couvrir le sien, ou qu'il ne s'en serve pour le dessein d'une grande entreprise. Si l'on a négligé ces sortes de choses, et qu'on s'aperçoive que

l'ennemi se soit saisi de quelque poste avantageux qui nous resserre, et nous oblige d'abandonner le nôtre avec des difficultés infinies pour la retraite; il faut y marcher sur-le-champ, et si le poste est important, on doit soutenir cette attaque avec toutes ses forces, et se préparer à tout événement. Ces sortes d'entreprises exigent de grandes précautions; on y marche en pleine bataille et dans l'ordre sur lequel l'on veut combattre. Ou fait un corps à part des troupes destinées pour l'attaque; si la hauteur est sur un front parallèle à l'ennemi, il faut examiner s'il n'est pas plus fort, si quelque-une de ses ailes n'outre-passe pas une des nôtres, et s'il soutient la colonne par une aile ou par son centre, ce qui met de la différence dans une disposition, parce qu'on ne peut être débordé des deux côtés, et que l'ennemi, qui est campé derrière la hauteur, peut tourner la montagne et manœuvrer à son aise, sans être aperçu pendant qu'on est aux mains de ce côté.

Le plus important, dans ces sortes d'entreprises, est d'assurer bien ses ailes, de peur d'être investi; or je ne vois pas d'autre moyen de s'empêcher de l'être, que de soutenir ceux qui attaquent un coteau par une des ailes plutôt que par son front, parce qu'il est toujours plus avantageux d'être surpassé à une seule, que de l'être à toutes les deux, que la ligne qu'on forme fasse un angle ou un oblique avec les troupes qui attaquent, et que celles-ci soient soutenues de si près de leur aile, que l'ennemi ne puisse, en tournant la hauteur, se couler entre elle et les combattans. Cette aile doit former une potence avec la ligne qui s'étend vers le camp; car si l'armée campe en deux camps séparés, l'ennemi n'osera tourner sur l'aile qui attaque et qui se re-

plie vers le coteau, de crainte d'être attaqué et pris par ses derrières par les troupes du camp qui est sur sa droite, et par là les deux ailes sont à couvert des desseins de l'ennemi, outre que les troupes de la droite donnant jalousie de ce côté-là, l'ennemi se bornera à porter toutes ses forces sur le coteau, ou à faire son principal du reste de la ligne, et d'attaquer tout ce front pour faire diversion des troupes qui attaquent la colline. Or l'ennemi ne saurait engager une affaire de ce côté-là, qu'il ne replie toute son armée, qu'il ne s'éloigne de son objet principal, et ne s'expose à être attaqué à sa droite sans rien voir de ce qui se passe vers la hauteur. Ajoutez que ceux qui la défendent peuvent être pris par leurs derrières, par les troupes du second camp, pendant qu'ils se voient attaqués de front. Comme je suppose le coteau d'une pente douce et aisée, je suppose aussi que la cavalerie y peut être d'usage. Je range donc les troupes qui attaquent la hauteur par colonnes de deux bataillons, aux ailes et au centre; les autres d'un seul bataillon sur douze de profondeur, les escadrons entre les intervalles, ces escadrons entrelacés des compagnies de grenadiers; cette ligne de colonnes sera soutenue d'une réserve de quelques bataillons. Cette disposition ne demande aucune explication, et encore moins de commentaire, pour peu qu'on ait une idée de mon principe de tactique.

On n'attaque jamais un poste au voisinage d'une armée, qu'on ne marche avec toutes ses forces, comme je l'ai déjà dit. Voici l'ordre sur lequel on doit se ranger, s'il prenait envie à l'ennemi d'engager une affaire générale.

Les troupes commandées pour l'attaque de la colline devant occuper tout le front, et l'ennemi, qui la défend à

sa gauche, s'étendant bien au delà de la plaine, il y aurait à craindre, si on se rangeait sur un front parallèle au sien, d'en être surpassé. Je crois que le plus sûr, pour éviter ce défaut, serait de former une potence, comme je l'ai déjà dit, avec le corps qui doit attaquer la hauteur, en se rangeant de biais, portant la gauche vers le camp. Par cette disposition on s'éloigne de l'ennemi, qui ne saurait profiter de son avantage, ni engager un combat, sans remuer toute son armée par un quart de conversion, et ces sortes de mouvemens ne se font guère sans confusion et sans perdre un temps considérable, outre qu'on s'éloigne de l'endroit qui fait le sujet du combat, qu'on ne saurait secourir que par un mouvement irrégulier.

L'armée sera flanquée à ses ailes des deux colonnes de deux sections chacune; la cavalerie sur trois corps aux ailes et au centre, l'infanterie entre deux; les escadrons entrelacés des pelotons, et les bataillons sur dix de profondeur, les brigades de cavalerie et d'infanterie appuyées aux colonnes, et une autre au centre pour faire effort en cet endroit, et séparer celui de l'ennemi de ses ailes. Une arme doit être nécessairement soutenue par l'autre : l'infanterie de la seconde ligne soutient la cavalerie de la première, et la cavalerie l'infanterie avec quelques colonnes et une réserve. Voilà l'ordre de bataille sur lequel il me paraît qu'on doit combattre, soit dans l'attaque de la hauteur, soit dans le combat qui peut naître de cette entreprise.

Mesures à prendre dans la surprise des places.

C'était autrefois un problème dans la politique militaire, si les citadelles

ou les réduits étaient nécessaires. Machiavel et tant d'autres auteurs après lui se sont distillé l'esprit dans le pour et le contre; mais celui qui a le mieux réussi là-dessus est M. Maigret, un des plus habiles ingénieurs qu'il y ait en Europe. Son *Traité de la Sûreté et Conservation des États*, par le moyen des forteresses, est un des meilleurs livres qui aient été écrits depuis longtemps. Il fait voir, dans cet ouvrage, ce que l'exemple et l'expérience démontrent à l'égard des citadelles dans les grandes villes, et des réduits dans les petites. Je suis persuadé qu'il en faut dans les unes comme dans les autres. La garnison de Crémone ne s'en trouva pas mal. Dès que l'ennemi fut dans la ville, le comte de Revel et le marquis de Prálin se jetèrent dans le château, et firent d'abord lever les ponts, et l'on a pu voir que le château fut la cause du salut de la ville et de la gloire de la garnison. Les citadelles ou les réduits font qu'une garnison est en état de défendre son corps de place jusqu'à la dernière extrémité, et de se retrancher même jusque dans les rues, assurée d'une retraite dans la citadelle ou dans le réduit, et d'avoir bonne composition si l'on n'est pas en humeur de la bien défendre.

Un gouverneur ou un général, tel qu'il puisse être, qui se trouve commander dans une grande ville, doit avoir moins d'égard à la commodité des bourgeois, qu'à tout ce qui peut l'assurer dans sa place. Il est même plus avantageux à ceux-ci que les officiers et les soldats soient logés ensemble, et qu'ils occupent différens quartiers de la ville auprès des remparts, et un ou deux dans le centre, que s'ils étaient logés et partagés dans les maisons de chaque particulier. Le meilleur et le plus prudent est d'occuper les cou-

vens les plus proches des remparts, et de s'en servir comme de casernes. S'il y a une citadelle, château ou réduit, toutes les munitions de guerre et de bouche, s'il est possible, doivent y être enfermées. S'il n'y a rien qui puisse servir d'asile et de retraite à la garnison en cas d'accident, on doit chercher un endroit commode dans la ville qui puisse tenir lieu de réduit ou de citadelle, le fortifier et l'isoler. Ces précautions sont importantes. Tous les corps-de-garde doivent être fortifiés et fermés d'une forte barrière contre la ville; il faut placer des sentinelles aux endroits les plus délicats, les doubler la nuit si le cas l'exige, et les faire relever d'une heure à l'autre, ce qui fait que les gardes se trouvent dans un mouvement perpétuel. Cette méthode me paraît excellente dans le temps de crainte et de soupçon, et surtout l'hiver, qui est la saison la plus favorable à ces sortes d'entreprises.

Les places, qui ont des fossés secs, sont très-aisées à être insultées ou surprises par intelligence; elles demandent une plus grande attention et plus de vigilance que celles dont les fossés ont de l'eau. Si le service se fait avec exactitude, et que ceux qui sont chargés du détail de la place aient la précaution d'avertir à l'ordre de se tenir sur ses gardes, et de doubler les rondes et les patrouilles dans un temps où l'on ne peut rien comprendre des mouvemens des ennemis; si, dis-je, celui qui commande dans la place a soin de se précautionner, de faire sortir, à l'entrée de la nuit, une centaine d'hommes pour faire des rondes dans le chemin couvert, et d'envoyer quelques partis à la guerre, il est hors de doute que la mèche ne manquera pas d'être découverte. S'il y a dans la ville des

égouts qui communiquent dans le fossé, et que ces égouts ne soient point grillés, on doit les faire visiter et y mettre des sentinelles, et il doit perpétuellement y en avoir, du moins la nuit. On doit user des mêmes précautions aux aqueducs.

Si, malgré toutes les précautions que je propose en fort peu de mots, l'ennemi entre dans la ville par surprise, les soldats seront avertis par des signaux concertés d'avance. Les piquets s'assembleront aux endroits destinés, et marcheront sur-le-champ sur la place ou vers la citadelle, pendant que la garnison prendra les armes. La cavalerie montera en même temps à cheval, sans attendre les ordres du général ou du gouverneur de la place. Elle marchera dans les rues; l'infanterie en fera autant: tous attaqueront fort ou faible, et donneront l'alarme de toutes parts. Si les bourgeois ont pris les armes, il n'y a pas à délibérer; on doit mettre le feu aux maisons d'où l'on tire. Si personne ne remue, et que l'ennemi, maître des places, coupe la ville en deux, comme fit le prince Eugène à Crémone, il n'y a pas de meilleur moyen que de percer la ligne, rompre cette communication et s'y barricader. Si l'ennemi est maître de toutes les places publiques et en grand nombre dans la ville, on s'assemble sous le feu de la citadelle; on gagne les rues qui y aboutissent; l'on s'y barricade, et l'on tâche de s'avancer du côté de la place d'armes où l'ennemi s'est posté. On fait avancer du canon qu'on mène à bras, et l'on tâche de s'en rendre le maître et des rues qui y aboutissent. C'est par là que l'on doit commencer, en attendant que toute la garnison ait rejoint, et que l'on puisse être en état d'attaquer l'ennemi.

EXTRAITS
DE
PUYSÉGUR.

NOTICE

SUR PUYSEĞUR.

Puységur (Jacques-François de Chastenet de), maréchal de France, né à Paris en 1655, entré au service à l'âge de quinze ans. Ses talens précoces et sa naissance, alors c'était un titre, lui valurent un avancement rapide à son début, mais qui par la suite fut bien justifié. Officier de compagnie, major et lieutenant-colonel au régiment du roi, il assista, en qualité de maréchal général des logis, à la bataille de Fleurus, gagnée en 1690 par le maréchal de Luxembourg. En 1704, il fut promu au grade de lieutenant général. Chez lui l'expérience avait devancé les années ; dans cette même campagne, on lui doit la conquête de toutes les places fortes des Pays-Bas. Il contribua, avec les maréchaux de Berwick et de Tessé, à assurer la couronne d'Espagne sur la tête du petit-fils de Louis XIV, et prit une part importante aux affaires jusqu'à sa mort, arrivée en 1743 ; il était parvenu à sa quatre-vingt-huitième année.

Puységur se montra exclusivement occupé des devoirs de son état ; aussi disait-on qu'il n'était jamais absent de l'armée que le temps nécessaire pour guérir ses blessures. Il paraissait peu à la cour, et cependant, lorsqu'il s'y présentait, Louis XIV prenait plaisir à s'entretenir avec lui. En 1719, sous la Régence, il faisait partie du conseil de la guerre ; en 1734, il fut promu à l'éminente dignité de maréchal de France ; alors il avait atteint sa soixante-neuvième année.

La mémoire du maréchal de Puységur ne se recommande pas seulement par ses services dans l'armée active ; ainsi que Folard , Turenne , Feuquière et Guibert , il a laissé , sous le titre d'*Études militaires* , un ouvrage fort remarquable sur la science de la guerre. Une place lui était donc acquise dans notre *Bibliothèque historique et militaire* ; nous avons eu soin cependant de n'extraire de son volumineux bagage que les parties auxquelles les changemens produits par la marche du temps n'ont rien fait perdre de leur application actuelle.

Puységur , doué d'une haute prévision , et se rappelant l'état des choses avant la bataille de Denain , proposa de fortifier Paris. Il avait calculé la possibilité de revers momentanés qui obligeraient l'armée à se replier sur la capitale , dont il faisait la base des nouvelles opérations d'une guerre possible entre la Seine et la Loire.

Après les malheurs de 1814 , il fut aussi proposé à l'empereur de réunir les nobles débris de l'armée derrière la Loire , et d'y recommencer la fortune de la France. Que l'on se reporte par la pensée à cette époque , et l'on reconnaîtra combien un pareil projet offrait de chances favorables. Mais Napoléon , à son honneur immortel , recula à la pensée d'allumer la guerre civile dans cette France qu'il couvrit de tant de gloire , et à laquelle , mourant sur ce fatal rocher , à Sainte-Hélène , il adressait ses derniers vœux. Il regrettait que les agressions incessantes de l'Autriche , de la Prusse et de la Russie , depuis 1805 jusqu'en 1812 , ne lui eussent pas permis de fortifier Paris. Enfin , s'il restait dans les esprits le moindre doute sur cette importante question , après les discussions récentes dans les deux Chambres , nous rapporterions le fait suivant , qui n'est pas assez connu. L'un des deux rédacteurs de la *Bibliothèque historique et militaire* , dans le voyage qu'il fit , en 1837 et en 1838 , pour compléter les documens indispensables pour la rédaction de cet ouvrage , a constaté que le problème suivant a été proposé depuis 1820 aux élèves des écoles d'état-major de Vienne , de Berlin et de Pétersbourg : *Quel est le moyen de faire une pointe sur Paris,*

en tournant les places fortes? En 1711, à l'époque la plus malheureuse du règne de Louis XIV, une puissante coalition envahissait la France, poussée au bord de l'abîme : les armées étrangères menaçaient de pénétrer jusqu'au cœur de la monarchie. M. de Beringhen, gentilhomme de la chambre du roi, et qu'à l'équipage dans lequel il se trouvait on prit pour Louis XIV, fut enlevé, à trois lieues de Versailles, par des coureurs ennemis. Qui ne sait que si l'audacieux Villars n'eût remporté l'éclatante victoire de Denain, la capitale tombait devant un parti de cavalerie? Enfin les événemens de 1814 et de 1815 auraient dû démontrer combien il était indispensable de mettre la capitale à l'abri d'une insulte. Mais l'expérience a-t-elle jamais éclairé les hommes? On l'a bien reconnu à l'occasion de la discussion récente d'une loi qui aurait dû réunir l'unanimité des suffrages, puisqu'il s'agissait d'existence nationale. Grâce au ciel, et tels que soient les caprices de la fortune, une calamité semblable n'est plus à redouter.

La guerre, ont dit quelques hommes superficiels, ne s'apprend que par la guerre. Sophisme brillant, mais dangereux, et que nous n'avons cessé d'attaquer. Si la guerre ne s'apprenait que par la guerre, que l'on nous dise pourquoi les généraux, qui ont commandé en chef depuis 1792 jusqu'en 1814, se sont livrés à des études si approfondies? Que l'on nous dise pourquoi, avant de mettre les principes en heureuse application sur les champs de bataille, ils avaient médité sur les écrits des maîtres? Voyons le sentiment de Puysegur à ce sujet : « Loin d'être persuadé, dit-il, qu'il faille attendre la guerre pour » apprendre comment on doit la faire, je pense, au contraire, que » les plus grands capitaines, qui ne se sont formés que par la pratique » seule, ont été sujets à commettre bien des fautes, dont ils se seraient » garantis, s'ils avaient étudié les règles et les principes des différentes » parties de la guerre. Je pense que sans guerres, sans armées, on » peut apprendre, par l'étude seule, toute la théorie de la guerre de » campagne. Cette théorie est ce que j'appelle l'art libéral de la

» guerre. C'est par cet art que tout se met en mouvement ; que les
 » armées , qui n'en sont que le mécanisme , agissent et combattent ;
 » c'est par lui que l'on apprend à faire des projets de guerre ; de
 » même qu'à en bien juger ; c'est un art , en un mot , qu'on peut
 » apprendre sans sortir de chez soi. De plus , avec quelques troupes
 » aussi bien qu'avec une armée , quand on saura la théorie , on pourra ,
 » en tels pays que ce soit , représenter autant de différens combats et
 » de batailles que l'imagination peut s'en figurer et en faire voir toutes
 » les règles , en sorte que lorsqu'il surviendra une guerre et qu'il
 » s'agira de combattre , les chefs se trouveront instruits et les troupes
 » exercées à former de bons ordres de bataille , suivant les différentes
 » situations des lieux. Comme elles en connaîtront toute la force , cela
 » leur donnera de la confiance à combattre avec art , au lieu que les
 » chefs et les armées qui attendent que l'on soit en guerre pour ap-
 » prendre les mouvemens et les ordres de bataille qui peuvent con-
 » venir à la situation des lieux , sont toujours exposés à se faire battre
 » faute de principes et de règles. Je voudrais , ajoute Puysegur , dé-
 » truire une autre opinion vulgaire , qui est de croire que depuis
 » l'usage des armes à feu , la guerre se fait d'une façon différente de
 » celle qui était en pratique auparavant , et qu'ainsi tout ce que l'on
 » peut recueillir sur la guerre chez les anciens n'est plus en usage.
 » Je dirai à ce sujet que la science et l'art de la guerre ont été
 » et seront toujours les mêmes ; qu'ils ne varient pas , de quelques
 » armes qu'on se serve ; que les capitaines qui ont été à la tête des
 » armées , et qui ont su la guerre par principes , de tous les temps ont
 » été obligés de former leurs ordres de bataille suivant les différentes
 » situations des lieux où ils devaient combattre , et suivant l'usage
 » qu'ils devaient faire de leurs armes. Nos ordres de bataille , pour
 » combattre aujourd'hui , doivent être formés sur les mêmes prin-
 » cipes. »

Cette opinion de Puysegur , sur les principes de l'art de la guerre ,

est identique avec celle des maîtres des quinzième, seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles : tous proclament le même principe. L'art est immuable ; les moyens employés ont seuls subi quelques modifications. Plus on étudie , plus on constate l'exactitude de cette maxime ; il n'y a de nouveau que ce qui a été longtemps oublié. L'ordre oblique , dont on avait attribué l'invention au grand Frédéric , n'avait-il pas été employé par César à la bataille de Pharsale ? Le maréchal de Puysegur, ainsi que tous les hommes supérieurs, n'était pas satisfait de son ouvrage ; son grand âge ne lui permettant pas de le revoir, de le mieux coordonner, il voulut l'anéantir. Son fils, Maxime de Puysegur, en retrouva heureusement une copie dans les papiers de son père, et la fit imprimer en 1748. Nous pensons que les Extraits de Puysegur, réduits à de justes proportions, et tels que nous les présentons, offriront le sujet de méditations utiles. Nous avons dû négliger toute la partie relative à la guerre supposée entre la Seine et la Loire, ainsi que les moyens proposés, et qui ne furent pas appliqués, pour attaquer l'armée impériale devant Fribourg ; car nous sommes convaincus que dans un art aussi positif, aussi exact que l'art de la guerre, on ne trouverait pas d'applications utiles dans des suppositions et des hypothèses.

(Note des Rédacteurs.)

EXTRAITS

DE

PUYSÉGUR.

ART DE LA GUERRE

PAR PRINCIPES ET PAR RÈGLES

AVANT-PROPOS.

De tous les arts, celui dont le plus grand nombre d'hommes a de tous les temps fait profession, c'est sans contredit l'art de la guerre; cependant c'est celui où l'on trouve encore aujourd'hui le moins de secours pour l'apprendre.

Il est difficile de donner une idée bien juste d'un art aussi étendu et composé d'autant de parties, sans les distinguer les unes des autres et sans les traiter séparément; c'est aussi ce que j'ai entrepris de faire, du moins autant qu'il me sera possible, et ce, par principes et par règles tirés de ce que j'ai pratiqué.

Les gens de guerre, à peu de personnes près, et pour ainsi dire le public, sont prévenus qu'on ne peut apprendre à faire la guerre que par la seule pratique qu'on en fait dans les armées, parce que c'est encore aujourd'hui le seul moyen qui soit en usage pour l'apprendre, de même que si c'était un art purement mécanique.

Cependant, comme dans les emplois petits et grands que j'ai exercés dans les troupes et dans les armées, en réfléchissant sur ce que je voyais faire, pour en savoir les raisons, j'ai reconnu combien une pareille pratique, uniquement fondée sur un usage qui passe de main en main, est remplie de défauts; j'ai cherché en conséquence les principes et les causes de tout ce qui se pratique, et c'est ce qui m'a procuré les connaissances nécessaires pour en savoir séparer le bon, afin d'en continuer l'usage, et abandonner ce que j'ai trouvé de défectueux, en établissant à la place une pratique dont je pusse rendre raison.

Loin d'être persuadé qu'il faille attendre que l'on fasse la guerre pour apprendre comment on la doit faire, je crois, au contraire, que les plus grands capitaines, qui ne se sont formés que par la pratique seule, ont été sujets à commettre bien des fautes, dont ils se seraient garantis s'ils avaient étudié les règles et les principes des différentes parties de la guerre.

Je pense que sans guerre, sans troupes, sans armée, et sans être obligé de sortir de chez soi, par l'étude seule, avec la géométrie et la géographie, on

peut apprendre toute la théorie de la guerre de campagne, depuis les plus petites parties jusqu'aux plus grandes, et cela en la même manière que le maréchal de Vauban, par la théorie renfermée dans les livres qu'il nous a laissés, et par la pratique qu'il a établie en conformité, nous apprend l'art de fortifier, d'attaquer et de défendre les places.

Cette théorie est ce que j'appelle l'art libéral de la guerre. C'est par cet art que tout se met en mouvement, que les armées, dont les opérations n'en sont que le mécanisme, agissent et combattent; c'est par lui que l'on apprend à faire des projets de guerre, de même qu'à en bien juger; c'est un art, en un mot, que tout homme peut apprendre sans sortir de chez soi.

Sans guerre, avec quelques troupes aussi bien qu'avec une armée, quand on saura la théorie dont il s'agit, on pourra, en quelque pays que ce soit, représenter autant de différens combats et de batailles que l'imagination peut s'en figurer, et en faire voir toutes les règles, en sorte que, lorsqu'il surviendra une guerre et qu'il s'agira de combattre, les chefs se trouveront instruits et les troupes exercées à former de bons ordres de bataille, suivant les différentes situations des lieux; et comme elles en connaîtront toute la force, cela leur donnera de la confiance à combattre avec art, au lieu que les chefs et les armées, qui attendent que l'on soit en guerre pour apprendre les mouvemens et les ordres de bataille qui peuvent convenir à la situation des lieux, sont toujours exposés à se faire battre faute de principes et de règles.

Après m'être mis à ce travail, en réfléchissant sur ce que je faisais, je me disais à moi-même : Mais serais-je le premier qui aurait eu une pareille

idée ? car parmi toutes nos histoires et les autres livres qui traitent de la guerre, je n'en ai trouvé aucun qui paraisse le faire dans les vrais principes; c'est ce qui m'a obligé à en discourir avec quelques personnes savantes. Je leur ai dit de quoi il était question, et leur ai demandé si elles ne connaissaient pas quelques auteurs qui eussent écrit sur cette matière. On m'a renvoyé aux Romains et aux Grecs, en remontant jusqu'à Homère. Quoique je n'eusse pas grande espérance de rien trouver dans Homère de remarquable à cet égard; cependant, pour ne rien négliger, j'ai commencé par lire la traduction de l'Illiade, ensuite j'ai lu celle d'Hérodote; la Retraite des dix mille par Xénophon, sa Cyropédie, son Histoire grecque, son Recueil des Choses mémorables de Socrate; puis Thucydide, de la Guerre du Péloponèse; la suite de cette même Guerre par Xénophon; les Guerres d'Alexandre par Arrien, Polybe; les Commentaires de César et Végèce.

Cette lecture m'a donné des connaissances du passé que je n'avais pas, et m'a engagé à commencer par rapporter les observations que j'ai faites à cet égard, et qui m'ont fait connaître que je pensais aujourd'hui comme ont fait les Grecs, chez qui on enseignait par théorie l'art de faire la guerre; et quoique je fusse sûr de la théorie que je m'étais formée, et sur laquelle j'ai toujours réglé toutes mes opérations, néanmoins, pour guérir la prévention du public, persuadé qu'il est que la guerre ne peut s'apprendre que par la pratique, j'ai été bien aise de me voir appuyé par des auteurs aussi respectables que ceux que je viens de citer.

Mais afin qu'on lise avec confiance les remarques que j'ai faites sur les auteurs grecs et latins, je voudrais dé-

truire une opinion vulgaire, qui est de croire que, depuis l'usage des armes à feu, la guerre se fait d'une façon bien différente de celle qui était en pratique auparavant, et qu'ainsi tout ce qu'on peut lire sur la guerre chez les anciens n'est plus en usage. Je dirai à ce sujet que la science et l'art de la guerre ont été et seront toujours les mêmes; qu'ils ne varient pas, de quelques armes qu'on se serve; que les capitaines qui ont été à la tête des armées, et qui ont su la guerre par principes, de tous les temps ont été obligés de former leurs ordres de bataille suivant les différentes situations des lieux où ils devaient combattre, et suivant l'usage qu'ils pouvaient faire de leurs armes. Nos ordres de bataille, pour combattre aujourd'hui, doivent être formés sur les mêmes principes.

Observations sur les auteurs grecs et romains.
— Remarques et réflexions sur l'Illade (1).

Tome I, livre IV, page 288. « On voyait s'avancer les nombreuses phalanges des Grecs qui marchaient au combat. Elles avaient à leur tête chacune leurs chefs, qu'elles suivaient avec crainte dans un profond silence, pour entendre et exécuter leurs ordres plus promptement... Au contraire, les Troyens étaient dans leur camp semblables à des troupeaux de brebis qui sont répandus dans des parcs... et font retentir de leurs bêlemens tout le pâturage. Tel est le bruit confus des troupes innombrables dont l'armée des Troyens est composée. »

Il n'est pas possible de faire mieux connaître la différence qu'il y a entre les vieilles troupes aguerries, bien dis-

ciplinées, et des troupes de nouvelle levée, que par la comparaison que fait Homère des phalanges grecques avec les troupes des Troyens; et rien en effet ne mérite mieux d'être observé que le silence que gardent les Grecs en allant au combat, pour mieux entendre les ordres qu'on leur donne. Cette discipline se trouve aujourd'hui dans les bonnes troupes.

Livre V, page 367. Le grand Atride... ranimant les soldats : « Mes amis, leur » disait-il, montrez-vous des hommes; » armez-vous d'un courage intrépide, et » que le respect que vous vous devez les » uns aux autres dans la sanglante mê- » lée vous oblige à faire votre devoir. » Dans une armée de vaillans hommes, » il s'en sauve toujours plus qu'il n'en » périt, au lieu que les lâches, non- » seulement n'acquièrent pas de gloire, » mais encore leur lâcheté leur ôtant » la force, ils deviennent la proie de » leur ennemi. »

Rien n'est si vrai qu'en combattant vaillamment et en bon ordre, on perd beaucoup moins de monde, et que la perte des hommes est bien plus grande dans les déroutes. Il est encore vrai que les officiers et les soldats d'une même compagnie, et qui se connaissent tous, ont entre eux une véritable émulation, et que la crainte qu'il ne leur soit reproché quelque chose par leurs camarades, les engage à faire leur devoir.

Tome II, livre VII. Nestor, parlant au fils d'Atrée... « Ensuite, dit-il, » nous enfermerons notre camp d'une » muraille flanquée de tours fort élevées, pour servir de rempart à nos » vaisseaux et à nos troupes. On y fera » d'espace en espace de bonnes portées » assez larges pour faire passer nos » chars, et nous l'environnerons d'un » fossé large et profond que les hom-

(1) Traduction de madame Dacler.

» mes et les chevaux ne puissent fran-
 » chir. Cela nous assurera contre les
 » sorties de nos ennemis, et mettra nos
 » quartiers hors d'insulte. »

Ce passage seul nous fait voir qu'Homère savait les fortifications. Il faut observer que le mur dont il parle n'est pas une muraille faite de pierres ou de briques, mais seulement de la terre qu'on tire du fossé que l'on creuse, et de laquelle on forme un parapet derrière, c'est-à-dire une élévation qui tient lieu de muraille.

Or il n'y a rien de plus parfait en fortification que cette manière de retrancher un camp, par rapport aux armes et aux machines dont on se servait dans ce temps-là. C'était un demi-cercle dont la mer faisait le diamètre, ou un carré dont elle formait un des côtés, à l'endroit où leurs vaisseaux ou plutôt leurs bâtimens étaient à l'ancre ou tirés à terre, et c'est tout ce qu'on pouvait faire de mieux. On voit, dans Thucydide, que les Grecs avaient oublié cette sorte de retranchement.

Livre IX. « Fils d'Atrée, Jupiter » vous a mis entre les mains le sceptre » et les lois, afin que vous gouverniez » selon leurs règles. Voilà pourquoi il » faut que vous sachiez parler avec sagesse et dignité, entendre tout le » monde, et déférer à celui qui vous » aura proposé ce qui est de meilleur. » Le bon avis, dès que vous l'aurez » suivi, deviendra le vôtre, et vous » fera autant et plus d'honneur qu'à celui qui vous l'aura donné. »

Rien n'est plus vrai ni plus sage que ce qui est contenu dans l'extrait ci-dessus.

Livre VIII. « Dès que les deux armées sont en présence, et que le signal est donné, elles s'ébranlent et se choquent avec furie; les lances se mêlent; les boucliers heurtent les boucliers; les casques heurtent les

casques; le courage et la force décident de la vie et de la mort. »

Livre XIII. « On voit les phalanges se rallier autour des deux Ajax. Les plus vaillans se mettent à la tête, et attendent fièrement Hector et tous les Troyens. Les rangs sont si serrés que les piques soutiennent les piques, les casques joignent les casques, les boucliers appuient les boucliers. Ces bataillons, hérissés de fer, s'ébranlent avec ardeur; mais les Troyens les préviennent et fondent sur eux. Hector marche à leur tête; et forçant ce qui s'oppose à son passage, s'ouvre chemin pour arriver aux tentes et aux vaisseaux des Grecs; mais lorsqu'il fut arrivé aux phalanges d'Argos, et qu'il voulut les rompre, il fut obligé d'arrêter, quoiqu'il les chargeât avec beaucoup de furie; car ces vaillans Grecs le reçurent sans s'ébranler, et le repoussèrent à coups de pique et d'épée. »

Tome III, livre XVI. « Au milieu d'eux était Achille, qui donnait ses ordres, et qui les pressait de marcher. Ce héros était venu à Troie avec cinquante vaisseaux. Sur chacun il y avait cinquante hommes. Il les avait partagés en cinq corps, que cinq capitaines, d'un courage éprouvé et d'une fidélité connue, commandaient sous lui. Après qu'Achille les eut rangés chacun sous leur chef, pour les exciter, il leur parla.... A la voix de leur roi, leurs rangs se serrent comme un homme qui élève un grand édifice a soin de bien joindre et bien lier les pierres, afin qu'il résiste à tous les efforts des vents. Ces fiers bataillons se serrent de même; le soldat appuie le soldat, le bouclier le bouclier, les casques touchent les casques. »

Nous voyons qu'Achille avait amené

deux mille cinq cents hommes; qu'il les avait séparés en corps de cinq cents chacun commandé par un capitaine; ainsi voilà la cohorte romaine et le bataillon tel que nous le formons. Nous voyons que ces différents corps en bataille sont séparés par rangs, et forment un carré long. Voilà une division de troupes formée dans la bonne règle : l'ordre qu'elles observent, dans le moment qu'elles vont charger et soutenir le choc, est tout ce qu'on peut demander de plus parfait. Ces rangs, qui sont serrés et qui s'appuient et se soutiennent l'un l'autre, font que tous ces hommes ne forment qu'un corps, et que toutes leurs forces ne sont plus qu'une pour attaquer et pour soutenir. La comparaison que fait Homère de l'attention avec laquelle celui qui élève un grand édifice a soin de bien joindre et bien lier les pierres, afin de résister à tous les efforts des vents, est juste, et l'ordre de bataille le plus parfait est celui où les forces sont bien unies et ne laissent aucun vide; c'est cet ordre-là même que nous devons suivre aujourd'hui, surtout encore par rapport aux armes que nous employons.

Les Grecs, suivant l'Iliade, se servaient de piques ou de lances, qui étaient à peu près la même chose. Nous nous servons aujourd'hui de l'épée et du fusil avec la balonnette au bout. La différence qu'il y a, c'est que la lance et la pique étaient plus longues que n'est le fusil avec la balonnette; mais cela ne change rien à la place que le soldat tient dans les rangs, ni à la manière de charger, puisque l'un et l'autre ne font que pointer. De plus le fusil avec la balonnette au bout est en même temps arme de main et arme de jet.

Tome III, livre XVI. Parlaient des

Troyens, qui sont repoussés : « Les » Troyens abandonnent le navire de » Protésilas à demi brûlé, et prennent » la fuite avec une confusion horrible. » Les Grecs se répandent de tous côtés » autour des vaisseaux, et sèment partout le désordre. Les Grecs, après » avoir écarté loin des vaisseaux la » flamme ennemie, commencent à res- » pirer. Le combat dure pourtant encore, car les Troyens n'ont pas encore entièrement pitié. Ils ont été repoussés un peu loin des vaisseaux, mais ils font toujours résistance. On combat de tous côtés par troupes séparées, l'ordre de bataille étant rompu. »

Ce combat, tel que nous le dépeint Homère, est semblable à la plupart de nos combats d'infanterie, qui se donnent dans les jardinages, villages, haies et pays coupés. Quand on s'approche de part et d'autre, on se charge avec furie, et chaque corps s'efforce de chasser son ennemi à coups de feu et de balonnette; mais ces lieux, où l'on ne peut garder aucun ordre, font que sans prendre un grand avantage de l'un ni de l'autre côté, on se détruit également. Chacun attend la nuit avec impatience pour finir le combat, et vers la fin du jour, on ne se cherche plus. Il y a toujours néanmoins quelques endroits où l'on tire; mais la nuit venue, un des deux partis s'éloigne, et quelquefois tous les deux, chacun de son côté. Je pourrais citer plusieurs exemples de combats de cette espèce; mais pour pouvoir, ainsi que le fait Homère, dépeindre de pareils combats, il faut s'y être trouvé; car l'imagination seule ne peut pas se les représenter avec autant de vérité.

Livre XIX. Le sage Ulysse, prenant la parole, lui dit... « Divin fils de » Pelée, quelque impatience que vous ayez d'aller au combat, ne menez

» pas vos troupes à jeun, car l'affaire
 » ne sera pas sitôt décidée; c'est pour-
 » quoi ordonnez aux Grecs d'aller re-
 » paître. Le pain et le vin font la force
 » du soldat. Il est impossible qu'un
 » homme qui n'a pas mangé combatte
 » toute une journée; car si son cou-
 » rage ne l'abandonne pas, ses forces
 » l'abandonnent, la soif et la faim l'é-
 » puisent; au lieu que celui qui a pris
 » de la nourriture combat tout le jour,
 » et ses forces répondent à son cou-
 » rage, et s'il arrive qu'il tombe en
 » défaillance, ce n'est qu'après le com-
 » bat fini. »

Quoique l'avis qu'Ulysse donne à Achille de faire repaître ses troupes avant de combattre, et les raisons qu'il en dit soient simples, et que rien ne soit plus naturel, l'importance et la solidité n'en peuvent être bien connues que de ceux qui se sont trouvés dans de longues actions, où le corps s'épuise bien plus que dans des travaux qui ne l'exposent pas à un continu danger. Cependant, en de telles occasions, nous n'y apportons pas toute l'attention que la chose mérite.

Livre XXIV.... « Mercure intro-
 » duit Priam dans le camp des Grecs...
 » Il entre dans la tente magnifique que
 » les Thessaliens avaient faite à Achille
 » d'un bois de sapin; ils l'avaient cou-
 » verte de cannes, et autour marqué
 » une enceinte avec des pieux qui en-
 » trelaçaient sa cour, que l'on fermait
 » avec un levier. »

La maison que les Thessaliens avaient faite à Achille, suivant cette description, est la même chose que ce que nous pratiquons dans des camps où l'on fait passer l'hiver à des troupes. Elles construisent des baraques dont les murs sont de torchis, et qu'elles couvrent de paille; mais dans les pays où il n'y a pas de paille longue, et dans les pays

chauds, on les couvre de joncs, de roseaux, de genêt ou de planches; dans ceux où il y a beaucoup de bois, on fait les côtés des baraques avec des palissades ou pieux que l'on bousille encore pour en fermer les jointures.

Outre les remarques rapportées ci-dessus, il y en a encore beaucoup d'autres à faire que je n'emploie point ici, qui servent toutes également à faire connaître le génie d'Homère pour la guerre. Il ne cherche point à appuyer ce qu'il avance sur l'autorité d'aucun auteur qui en ait parlé ou écrit avant lui, non plus que sur les exemples des capitaines de réputation; cependant, au milieu de toutes ses fables, quand il parle sérieusement de la guerre, ce qu'il en dit est si bien démontré et si clair, qu'on ne peut pas penser autrement que lui, ni s'expliquer en moins de paroles.

Nous ne lisons cependant pas dans la vie d'Homère, mise à la tête de la traduction, qu'il ait été à la guerre; on le voit bien voyager avec Ménélas en différens pays; il peut, dans ses voyages, avoir pris des connaissances, quoi qu'il soit certain qu'aucune autre nation n'en savait autant sur la guerre que les Grecs. Cependant, si dans cet art il y a des parties que l'on puisse démontrer, comme la force de l'ordre de bataille, parce que cette partie est pure géométrie, et qu'il ne faut pas avoir été à la guerre pour pouvoir en juger, il y en a d'autres aussi dont on ne peut pas parler aussi bien que le fait Homère, sans y avoir été, à moins qu'on ne dise qu'il n'a parlé qu'après d'autres auteurs; mais de tous c'est celui que nous devons le moins soupçonner d'avoir eu recours aux lumières d'autrui, puisque dans l'histoire profane nous n'en voyons aucun avant lui qui traite de la guerre. Que ce soit

néanmoins de sa seule imagination qu'il ait tiré tout ce qu'il dit, c'est ce que j'ai peine à croire; la facilité même avec laquelle il parle guerre, comme en se jouant, fait penser qu'il en savait encore plus qu'il n'en développe dans son poëme. Le seul récit qu'il fait d'une action est une instruction de la manière dont il faut s'y conduire. En un mot, c'est de tous les auteurs celui auquel il faut s'en tenir pour les ordres de bataille; et sans doute Homère savait par principes beaucoup de parties de l'art dont il s'agit. Je vois même que les plus habiles auteurs grecs et latins le citent en beaucoup d'occasions sur des faits de guerre. Bien des personnes, à qui j'en ai parlé, m'ont dit que quand il parle d'architecture, d'anatomie et d'autres sciences, il ne le fait pas avec moins de connaissance et d'habileté.

Remarques sur Hérodote.

Cyrus, ayant passé le fleuve Araxe avec son armée, donna bataille contre les Massagètes, qui étaient commandés par Thomiris, leur reine. J'ai appris, dit Hérodote, que l'on observa cet ordre :

« Premièrement les deux armées » étant en présence, et assez proche » l'une de l'autre, se tirèrent quantité » de flèches, et lorsqu'elles en man- » quèrent, elles coururent l'une con- » tre l'autre avec les lances. Ensuite » elles se mêlèrent l'épée à la main. » Elles combattirent longtemps, sans » qu'on reculât ni de part ni d'autre; » mais après un combat, qui fut long- » temps opiniâtre, les Massagètes de- » meurèrent victorieux. Non-seulement » une grande partie des Perses fut tail- » lée en pièces, mais Cyrus même y fut » tué, après avoir régné vingt-neuf

» ans. Son fils Cambyse lui succéda, et » fit la guerre aux Égyptiens. Après » lui Darius fut élu roi, et eut pour » successeur Xerxès. »

A mon avis, tous les rois d'Asie n'ont jamais eu aucune teinture de l'art militaire, et je n'en fais mention que pour suivre l'ordre des temps, parce que plusieurs personnes sont persuadées que Cyrus, qui a fait de grandes conquêtes, était savant dans cet art, et avait une armée et des officiers qui formaient de bons ordres de bataille.

Tant que Cyrus n'a eu affaire qu'aux autres rois d'Asie, il a été plus grand qu'eux, et les a subjugués; mais dès qu'il a combattu contre une nation plus belliqueuse, il a succombé. Par le récit que fait ci-dessus Hérodote de la bataille de Cyrus contre Thomiris, on voit le peu d'art qu'il y avait, ou plutôt qu'il n'y en avait aucun dans sa disposition, qui n'est pas différente de celle des Massagètes. Cyrus peut avoir eu d'ailleurs de grandes qualités; mais s'il avait fait la guerre avec art, il aurait eu des officiers et des soldats bien instruits, ce qui n'a pas été, car on s'en serait aperçu par les troupes et les généraux qu'il laissa à son fils Cambyse. Or il n'y a rien de si pitoyable que toutes les guerres qu'Hérodote nous raconte de Cambyse, de Darius et de Xerxès; au lieu qu'il est aisé de voir que depuis la mort d'Alexandre, et longtemps après, l'art de la guerre s'est soutenu parmi ceux qui lui ont succédé.

Il s'agit à présent de voir si, depuis Homère, les Grecs se sont maintenus dans l'art de la guerre. Il paraît au moins qu'ils avaient conservé le même ordre de bataille, et qu'ils ont toujours été bien armés et bien disciplinés, en comparaison des autres nations. C'est ce qui se voit par le récit

que fait Hérodote des trois grandes actions des Grecs contre les Perses. La première, quand ceux-ci, du temps de Darius, firent une descente dans l'Attique, et furent battus à Marathon par les Athéniens, qui formèrent avec art leurs ordres de bataille et combattirent de même. La seconde est celle des Thermopyles, où l'on voit bien une grande valeur dans les Lacédémoniens, commandés par Léonidas, mais beaucoup d'incertitude pour prendre un parti propre à défendre l'entrée de leur pays, et d'ailleurs des mesures mal prises pour y réussir, ce qui fut cause de leur perte. La troisième est la bataille de Platée, où les Grecs, au nombre de cent mille hommes, commandés par Pausanias, combattirent contre les Perses au nombre de trois cent mille, commandés par Mardonius, qui vint les attaquer dans le temps qu'ils étaient en marche; et comme cette marche avait été mal concertée, faite de nuit, et que leurs colonnes avaient été séparées, les Grecs eussent été battus, si l'ordre de bataille observé par chaque nation qui composait leur armée, quoique ces corps fussent séparés les uns des autres, n'eût été plus fort que celui des Perses, malgré leur supériorité par le nombre. De plus, c'est que les Grecs étaient mieux armés et dressés pour toutes les différentes actions; ainsi, malgré le désordre où ils s'étaient mis par leur faute, ils ne laissèrent pas d'être victorieux.

Voilà ce que j'avais à dire pour ce qui regarde la guerre de ces nations sur terre; quant à celle de mer, la bataille de Salamine, que les Grecs gagnèrent contre les Perses dans ce temps-là, marque leur supériorité en tout sur les autres nations; supériorité qu'ils n'avaient pas acquise par leurs forces, mais par leur art et science, et dans

laquelle ils se sont maintenus après Homère, ayant conservé le même ordre de bataille, et toujours été bien armés, bien disciplinés et bien exercés.

Entre Homère et Xénophon, je n'ai trouvé aucun auteur qu'Hérodote qui ne me parût pas avoir jamais su la guerre; c'est ce que l'on peut conclure de la quantité de choses absurdes qu'il débite, de sorte que pour y assoir quelque jugement, il faut avec peine y démêler ce qu'il y a de plus vraisemblable.

Remarques sur la retraite des Dix-Mille par Xénophon (1), et sur sa Cyropédie (2).

Quand on lit les auteurs anciens, il faut avoir égard aux usages, aux coutumes et aux mœurs de ces temps-là, et non pas rapporter tout à ce qui se pratique aujourd'hui.

L'histoire de la retraite des Dix-Mille, par Xénophon, est du commencement à la fin le tissu d'une conduite achevée dans l'art de la guerre. C'est un livre fort instructif, lorsqu'on en fera observer tous les endroits remarquables.

Il est certain que les Grecs, même au temps presque fabuleux d'Homère, formaient de bons ordres de bataille, et savaient beaucoup de parties de l'art militaire. Qu'ils les eussent apprises par expérience dans la guerre, ou que ce soit par principes et par règles, c'est ce qu'il faut chercher à connaître.

Dans la retraite des Dix-Mille, après qu'il a été fait mention de la bataille que perdit avec la vie le jeune Cyrus, il est dit au livre II, section 1. ... « Sur » les dix heures il vint des éléments avec

(1) Traduction de Dablan-court.

(2) Traduction de Charpentier.

» Tissaphernes, et parmi eux Phalin, qui était Grec, et faisait profession de savoir fort bien l'art militaire, ce qui l'avait mis en crédit parmi les barbares. »

Livre II, section 4. Dans l'éloge que fait Xénophon des colonels que Tissaphernes avait fait assassiner, parlant de Proxènes, il dit : « Proxènes était de Bœotie; dès sa jeunesse, il aspira aux grandes choses; il tâcha de s'en rendre capable. Il donna de l'argent à Gorgias le Léontin pour l'instruire; et lorsqu'il se vit en état de commander et de faire du bien à ses amis, aussi bien que d'en recevoir, il se mit au service de Cyrus, et le suivit dans son entreprise, sous l'espérance de rapporter beaucoup d'honneur et de profit. Il est marqué ensuite qu'il mourut à l'âge de trente ans, ou environ. »

Ces endroits de Xénophon sont des preuves que l'art de la guerre s'enseignait chez les Grecs par principes et par règles; mais nous ne pouvons juger de là quelles étaient les parties de cet art que l'on y montrait, ou si elles y étaient généralement enseignées, quoique le terme de commander embrasse bien des parties et surtout les grandes.

Xénophon, dans sa *Cyropédie*, débite toute la tactique des Grecs, et tout ce qu'il savait en matière de guerre. Il fait parler Cambyse pour en instruire Cyrus, et fait faire la guerre à Cyrus en conformité.

Il importe fort peu à ceux qui veulent apprendre la guerre que les faits rapportés soient véritablement arrivés, pourvu qu'ils soient placés de manière à pouvoir instruire, et que les principes s'y trouvent également renfermés. Je ne rapporte ici de la *Cyropédie* que ce qui peut regarder les parties de l'art

militaire qui s'enseignaient chez les Grecs.

Que l'on lise bien la *Cyropédie*; que l'on fasse des extraits des endroits dignes de remarque, on trouvera que tous les préceptes dont Cambyse fait mention, et dont il ne nomme encore que les titres, que ces préceptes, dis-je, y sont renfermés en substance; on verra qu'il les met tous en pratique, et qu'il nous apprend à les y mettre nous-mêmes, et à en faire usage dans de pareilles occasions.

Je serai remarquer que cette idée de Xénophon d'imaginer une guerre et de la décrire, dans la vue de mieux faire comprendre ce qu'il veut enseigner, est un très-bon moyen pour y parvenir, d'autant plus que dans une telle description, où tout est supposé, imaginé, et placé à propos pour instruire, les opérations y sont plus faciles à comprendre en y joignant la disposition pour l'exécution, que si d'ailleurs on voulait les expliquer en détail par des règles.

On convient bien, m'objectera-t-on, qu'un homme qui aura été à la guerre pourra profiter des préceptes que Xénophon donne dans sa *Cyropédie*; mais on aura peine à comprendre comment un homme pourra apprendre à un autre à ranger des troupes en bataille, et à les faire mouvoir suivant les règles de la guerre, sans en avoir à sa disposition pour les mettre en ordre; car Gorgias, qui était un homme de science, et qui peut-être n'a jamais été à la guerre, n'avait point de corps de troupes, ni petit ni grand, dont il pût disposer pour pouvoir démontrer leurs différens mouvemens. Je répondrai qu'il est vrai que Gorgias n'avait point de troupes à sa disposition pour servir à la démonstration de ses leçons, et que c'est par cette raison que nous devons

être persuadés que les ordres de bataille se peuvent apprendre comme on apprend les fortifications, l'attaque et la défense des places, et qu'il en est de même de toutes les autres parties dont il ne nomme que les titres ; parties qui regardent les opérations de l'esprit, et qui sont les plus grandes et les plus essentielles.

Xénophon, dans sa *Cyropédie*, n'en oublie aucune, depuis les moindres jusqu'aux plus considérables ; car il commence par le détail de ce qui concerne un fantassin, un cavalier, dans la manière de les armer ; ensuite il en forme des escouades, puis des compagnies, puis des bataillons ou escadrons, et ainsi du reste, en remontant de degré en degré, à ce qu'il y a de plus grand dans la guerre.

Quand Xénophon suivit Cléarque, qui commandait les dix mille Grecs qui se mirent au service du jeune Cyrus, pour aller faire la guerre contre Artaxerxès, il n'était que volontaire ; mais après que Tissaphernes eut fait assassiner les colonels qui s'étaient imprudemment livrés à sa bonne foi, il fut choisi dans le nombre de ceux qui les remplacèrent, et tout de suite il conduisit cette belle retraite dont il fait la description. Cependant jusque-là il n'avait été chef d'aucune troupe, et n'avait servi que dans un emploi subalterne ; ce n'était donc point les grandes fonctions dans la guerre qui l'avaient formé, mais la théorie qu'il en avait apprise, et ce fut ensuite par son application et ses réflexions sur l'art de la guerre qu'il acquit sa grande capacité. Ce fut depuis qu'il travailla à sa *Cyropédie*, ouvrage savant, où il fait entrer tout ce qui peut servir à instruire un grand prince dans cet art. Ceux qui veulent l'apprendre aujourd'hui n'ont qu'à le lire et relire

avec réflexion ; ils comprendront que tout ce qu'il a fait et dit doit être encore actuellement pris pour modèle, et que la différence des armes à feu dont nous nous servons, d'avec les armes dont on se servait dans ce temps-là, y apporte peu de changemens, outre que ce n'est que dans quelques parties.

Remarques sur l'extrait des choses mémorables de Socrate, ouvrage de Xénophon.

« Voyons maintenant, dit Xénophon, combien Socrate aidait à ceux qui aspiraient aux choses honnêtes, en leur conseillant de s'y appliquer diligemment, afin d'en acquérir une parfaite connaissance.

» Ayant ouï dire qu'il était arrivé à Athènes un certain Dionisodore, qui promettait d'enseigner l'art militaire, il fit ce discours à un jeune homme de ses amis, qui prétendait aux premières charges de l'armée :

« Ce serait une honte que celui qui veut être chef des autres négligeât d'apprendre à commander, et même il semble qu'il mériterait plutôt d'être châtié que celui qui entreprendrait de faire une statue sans avoir jamais appris le métier de sculpteur ; car comme, durant la guerre, toute la fortune de la république se repose sur un général, il est à présumer que sa bonne conduite produira de bons succès, et que ses fautes seront suivies de grandes pertes ; c'est pour quoi il faudrait punir très-sévèrement une personne qui négligerait de se rendre capable d'un tel emploi, et qui ne laisserait pas de le brigner. »

Socrate a grande raison de blâmer les personnes qui veulent commander aux autres, de ne pas s'instruire avant d'aller à l'armée, parce que dans ces

temps-là ils avaient des maîtres qui enseignaient la guerre par théorie fondée sur des principes.

Remarques sur Thucydide.

Thucydide a écrit l'histoire de la guerre du Péloponèse, qui commença cinquante ans après la fuite de Xerxès, lequel était venu faire la guerre aux Grecs. Quoique peut-être cet auteur n'ait pas eu principalement en vue de donner des instructions sur la guerre, comme l'a fait Xénophon par sa *Cyropédie*, le récit qu'il fait des batailles des Grecs et de toutes leurs actions est une leçon non-seulement pour ceux qui veulent se rendre habiles dans cet art, mais même pour ceux qui aspirent à devenir capables des premières places dans le gouvernement d'un État. Les harangues des chefs des Athéniens aux peuples, pour leur insinuer le parti qu'ils ont à prendre, celles des ambassadeurs respectifs que ces républiques s'envoient les unes aux autres, marquent le grand génie des Grecs en fait de guerre et de gouvernement.

Quand d'Ablancourt dit que les plus grands capitaines se sont formés dans les ouvrages de Thucydide et de Xénophon, quoique l'art de la guerre ne fût alors qu'en son enfance, il se trompe; et comment d'Ablancourt peut-il décider sur un art qu'il n'a ni pratiqué ni étudié? Les livres sur lesquels se sont formés Philippe, Alexandre et les autres généraux de réputation parmi les Grecs; et chez les Romains, Scipion, César, ainsi que ceux qui ont vécu après Thucydide, sont sans doute des ouvrages consommés dans la science de la guerre, et je les regarde comme tels suivant mes remarques. Comment donc, du temps de

leurs auteurs, cet art pouvait-il n'être que dans son enfance?

Par le récit que fait Thucydide de la bataille de Mantinée, donnée entre les Lacédémoniens et leurs alliés, commandés par le roi Agis, contre les Athéniens et leurs alliés, on voit parfaitement quelle était la forme des troupes des Lacédémoniens, et leurs ordres de bataille.

Chaque régiment lacédémonien était composé de quatre compagnies, chacune de quatre escouades, et chaque escouade de trente-deux hommes, par conséquent chaque compagnie de cent vingt-huit, ce qui, pour les quatre, fait cinq cent douze, et c'est la même forme dont Homère a composé les bataillons d'Achille.

En cette action de Mantinée, on voit que ces régimens en bataille ne laissaient pas de distance de l'un à l'autre, mais se touchaient. L'on juge aisément, par le récit ci-dessus, combien il est dangereux de s'ouvrir quand on s'approche pour charger, ou quand le combat est commencé; au surplus, il est à remarquer que l'ordre de bataille des Grecs n'était que *sur une ligne pleine*.

Remarques sur les guerres d'Alexandre, par Arrien (1).

On ne peut pas douter, sur le récit des guerres d'Alexandre par Arrien, que cet auteur lui-même ne fût habile dans l'art de la guerre; il n'est pas douteux non plus que du temps d'Alexandre il n'y eût des maîtres qui enseignassent cet art; et que tous les officiers qui étaient dans les troupes ne sussent au moins ce qui concernait les ordres de bataille, de sorte que dans les exercices qu'on leur faisait faire,

(1) Traduction de d'Ablancourt.

elles mettaient toujours en pratique ce que la théorie leur avait appris; c'est ce qui paraît par le bon ordre observé dans tous les mouvemens de leurs armées, et dans les combats où ils se trouvaient.

Il est à croire que Philippe avait instruit Alexandre, comme on voit dans la *Cyropédie* que Cambyse instruisait Cyrus; qu'il faisait entrer ce prince dans son conseil, et lui communiquait tous ses projets; d'ailleurs il lui avait donné les maîtres les plus habiles, pour apprendre les sciences et surtout celle de la guerre. Sans théorie aurait-il pu, à son âge, avoir acquis cette science par la seule pratique, puisqu'elle ne consiste pas seulement dans les ordres de bataille, comme plusieurs se l'imaginent, mais dans des parties bien supérieures, et qui sont particulières à celui qui commande en chef.

Quelque grand que ce héros nous soit représenté dans les batailles, où l'on voit que c'est lui qui conduit tout, je le trouve encore bien plus grand dans son plan général pour la conquête de l'Asie, et dans sa conduite également savante, prudente et suivie, pour y réussir et s'y maintenir (1).

Le gain d'une bataille ne dépend pas uniquement du chef; il ne peut y contribuer que d'une partie. Mais faire le plan général d'une guerre, le bien suivre, le bien exécuter, l'honneur en est dû sans partage à celui qui commande et qui l'a entrepris.

Quand on voit Alexandre partir de Macédoine avec trente mille hommes de pied et cinq à six mille chevaux, passer l'Hellespont pour conquérir l'Asie, il paraît qu'il y a dans cette entreprise quelque chose au-dessus de

l'homme. Mais quand, après avoir lu Hérodote, Xénophon et Thucydide, où l'on voit quelle était l'ignorance des Perses dans la guerre et dans le gouvernement d'un si vaste empire, on vient à lire ensuite le récit tout simple que fait Arrien de la conduite d'Alexandre pour s'en rendre le maître; le discours seul qu'il tient à ses généraux, sur la nécessité de la conquête de Tyr et des villes maritimes de l'Égypte, fait voir, par la solidité de son projet, quelle était l'étendue de son génie. Voici ses paroles, après avoir fait retirer les députés de Tyr :

« Mes amis et mes compagnons, je ne vois pas que nous puissions autrement attaquer l'Égypte, tandis que les Perses seront maîtres de la mer, ni poursuivre Darius, si nous nous sommes derrière tant de pays suspects à nos ennemis; car outre l'incommodité que cela apportera à notre dessein, cela sera capable de ruiner les affaires de la Grèce. Nos ennemis pourront reprendre les villes maritimes en notre absence, et après avoir grossi leur armée navale, transporter la guerre en notre pays, tandis que nous serons à poursuivre Darius dans les plaines de Babylone. Cela est d'autant plus à craindre, que nous avons une guerre ouverte avec les Lacédémoniens, et que les Athéniens demeurent dans notre parti plutôt par crainte que par amour; mais quand nous serons une fois maîtres de Tyr, nous le serons après de toute la Phénicie, et nous ôterons aux Perses la moitié de leur armée navale, qui est composée de la flotte de cette province; si ce n'est qu'on s'imaginerait que voyant leurs villes entre nos mains, ils veulent encore demeurer au service de nos ennemis. Ensuite, ou si Chypre se joindra à nous, ou si nous

(1) Tout le monde n'est pas du même sentiment, et l'on accuse souvent Alexandre de trop de témérité.

» sera facile de la conquérir, et l'Égypte même, étant les arbitres de la mer. Ainsi, n'ayant plus rien à craindre pour notre pays, nous pourrions avec plus de gloire et d'assurance entreprendre la conquête de la Perse. »

Voilà, en peu de mots, tout le grand projet d'Alexandre pour la conquête de l'Asie. Par les mesures qu'il prend, il peut porter son armée si loin qu'il voudra, ses derrières et sa communication avec la Grèce seront toujours assurés; ainsi il ne faut plus regarder sa guerre contre Darius comme différente de celle que ferait un roi de Phénicie qui irait de proche en proche attaquer le roi de Babylone. Il n'y a qu'à regarder la carte générale pour être persuadé de cette vérité.

Dans tous les temps ceux qui ont entrepris des conquêtes en avant, sans prendre les mêmes sûretés qu'Alexandre pour assurer les siennes, dès qu'ils ont connu que l'ennemi était assez fort pour se mettre entre eux et leur pays, ont été obligés de les abandonner pour s'en rapprocher, et souvent contraints de donner bataille, et de s'exposer à tout perdre. Nous en avons bien des exemples dans nos histoires, et même de nos jours.

Pour exécuter le projet dont il s'agit, c'est Alexandre qui, avec une armée aguerrie, depuis longtemps disciplinée, armée avantageusement, passe l'Hellespont; l'usage des phalanges macédoniennes, qui pour lors était l'ordre le plus fort, joint à l'arrangement qu'Alexandre savait faire de toutes ses troupes pour former l'ordre de bataille général de son armée, science qu'il avait acquise par des règles et principes, ainsi qu'il était d'usage chez les Grecs, tous ces avantages le rendaient comme assuré de la victoire contre des nations mal armées, et qui ne savaient

pas se mettre en bataille; aussi voyons-nous qu'il perd peu de monde dans les combats.

Ainsi il n'y a rien de téméraire ni de trop hasardé dans son entreprise pour la conquête de l'Asie, et rien qui, dans un bon conseil, ne puisse être approuvé de tous ceux qui y auraient été appelés, si le projet y est aussi bien rapporté et entendu qu'il est bien concerté.

Quand Philippe mourut, Alexandre n'avait encore que vingt ans, et à vingt-six, par sa grande capacité, il avait, avec une petite armée, gagné trois batailles contre Darius et conquis l'Asie; ainsi l'on peut dire que ce n'est pas à une longue expérience qu'il faut attribuer la science et la conduite d'Alexandre dans la guerre, mais à une grande étude et application, jointe à son génie et aux talents distingués que la nature avait réunis dans sa personne.

Par la lecture que j'ai faite d'Arrien, voici comme j'ai compris le dessein d'Alexandre pour faire la conquête de l'Asie. Ce projet a eu pour fondement de commencer, après le passage de l'Hellespont, par faire la conquête de toutes les villes maritimes des côtes de l'Asie et de l'Égypte, dont la plupart étaient sans fortifications, afin d'ôter par là aux Perses le pouvoir d'avoir une flotte dans la Méditerranée. Par ce moyen Alexandre assure la communication de son armée dans l'Asie avec la Grèce pour en tirer les secours nécessaires. Ainsi, dès qu'il a passé l'Hellespont, il suit ce projet; il bat les Perses au passage du Granique; au lieu de les poursuivre comme aurait pu le faire un jeune conquérant qui suit son courage plutôt que la voie qui conduit à l'exécution de son dessein, il occupe son armée à faire la conquête

des places maritimes les unes après les autres, et de proche en proche, comme elles sont situées.

Livre I.... « Ainsi l'armée navale » des Perses (continue Arrien) se re- » tira de Milet sans rien faire; le » prince, la voyant partir, résolut de » rompre la sienne, parce qu'elle lui » était d'une grande dépense et qu'il » avait besoin d'argent, outre qu'elle » était plus faible que celle des enne- » mis, et qu'il ne voulait pas exposer » une partie de ses forces à un pé- » ril évident; d'ailleurs il n'en avait » plus besoin, étant maître de l'Asie, » et par la prise des villes maritimes » croyait dissiper celle des Perses, qui » n'avait plus de retraite ni de quoi » remplir sa chiourme. »

Vous voyez ensuite qu'Alexandre suit toujours le but qu'il s'est proposé, en faisant la conquête de la Lycie et de la Pamphlie, afin d'assujettir toute la côte. L'hiver étant déjà fort avancé, il entra dans la Miliade, qui a été annexée à la Lycie, et ordonna aux provinces qui se soumettaient de recevoir les gouverneurs qu'il leur envoyait, à quoi elles obéirent. Alexandre arrive à Tarse, et peu de temps après se donne la bataille d'Issus, où il défait entièrement l'armée de Darius; mais au lieu de le poursuivre, il ne se dérange pas de son projet en la moindre chose, et continue de prendre les villes maritimes, parce qu'il connaît que c'est le seul moyen d'assurer toutes les conquêtes qu'il a prémédité de faire; en conséquence il assiège Tyr. C'est par le discours qu'il tient à ses capitaines que je découvre toute la profondeur de son projet, comme je l'ai déjà dit.

Conseils aux officiers généraux.

Je sais combien, entre nous, les opinions sont différentes sur les distances que l'on doit donner entre les bataillons et escadrons; les uns veulent qu'entre deux bataillons et deux escadrons il y ait un vide de la même étendue du front du bataillon et de l'escadron, ce qu'on appelle se mettre en bataille tant plein que vide; d'autres ne veulent que la moitié de cette distance, d'autres un tiers, d'autres un quart, et d'autres aucune, de sorte qu'il faut que les bataillons et escadrons se touchent.

Comme il n'y a rien de réglé, tous les fois que des armées se mettent en bataille dans des plaines, soit qu'elles marchent de front à l'ennemi, ou qu'elles le côtoient en s'allongeant par les flancs, ou de toute autre manière, il arrive que les uns font serrer les bataillons et escadrons, les autres les font arrêter pour leur faire laisser de grandes distances; en sorte que l'on voit des troupes aller en avant, puis revenir en arrière, ce qui fait que l'ordre de bataille ne se forme pas. L'ennemi, qui a le plus tôt formé le sien, profite de l'occasion, marche sur vous, et vous trouvant en désordre, vous renverse. C'est ce qui a donné lieu de tout temps au proverbe qui dit que l'on perd bien des batailles pour ne pas savoir se mettre en bataille. Si, dans le temps que les armées étaient moins nombreuses, c'était une vérité reconnue, combien aujourd'hui n'est-elle pas confirmée par les fâcheuses expériences que nous en avons faites avec nos grandes armées?

Ainsi, jugeant combien il est dangereux, messieurs, de vous laisser tous agir différemment sur un point aussi important, mon intention est que vous

vous rendiez tous à ce que j'établis à cet égard, qui est de donner cinquante toises par bataillon et trente par escadron, ainsi que je l'ai ci-devant réglé, ce qui fait dix toises pour la distance d'un bataillon à l'autre, et six d'un escadron à l'autre. Si même vous avez assez de troupes pour ne laisser aucune distance entre les bataillons et les escadrons, en sorte qu'ils se touchent quand il faudra charger, ne manquez pas de l'observer ainsi; car s'il est dangereux, quand les bataillons et escadrons se chargent, de s'ouvrir et de faire un vide, il en est de même, à plus forte raison, dans l'étendue de toute une ligne, parce que si celle de l'ennemi est pleine, les troupes qui se trouvent vis-à-vis les vides de la vôtre vous prennent par les flancs, tandis que vous êtes encore attaqué par le front.

Si par hasard votre première ligne étant pleine en marchant à l'ennemi, quelques bataillons et escadrons se trouvent trop pressés en des endroits, c'est aux officiers généraux ou même aux brigadiers d'ordonner à un tel bataillon ou escadron d'arrêter et de se mettre derrière en interligne, pour que les autres s'élargissent.

Pour ce qui est de la seconde ligne, quoiqu'elle soit pleine, s'il arrivait que les troupes de première ligne fussent renversées, et qu'il fallût leur faire passage pour se reformer derrière, pour lors il est facile d'une ligne pleine d'en faire deux tant pleines que vides. Chaque brigade d'infanterie est de six bataillons, et chacune de cavalerie de huit escadrons. Ceux qui commandent l'ont qu'à ordonner de faire marcher en avant à cinquante toises quatre escadrons et trois bataillons de chaque brigade, le second, le quatrième et le sixième bataillon; le se-

cond, le quatrième, le sixième et le huitième escadron, en commençant à compter de la droite, excepté ceux des brigades qui ferment la gauche des lignes, où l'on prendra le second en venant de la gauche. Pour lors, si des troupes de la première ont plié, elles ont un passage pour se rallier derrière la seconde ligne, tandis que nos bataillons et escadrons, qui sont avancés, arrêtent la poursuite des ennemis, et même les renversent, s'ils ne sont pas en assez grand nombre et en bon ordre.

Quand je marque que la distance de la première ligne à la seconde doit être de cent cinquante toises, c'est que c'est celle qui convient le mieux pour pouvoir sans confusion exécuter tous les différens mouvemens des troupes d'une ligne à l'autre, suivant que l'exigent les différentes occasions. De plus, quand les premières lignes se chargent, la seconde, par ce moyen, n'est pas sous leur feu; et comme la seconde voit tout ce qui se passe à la première, elle a toujours le temps de s'en rapprocher, ou tout entière, ou en partie seulement, au gré de celui qui la commande. Au reste, ces distances ne peuvent se donner qu'à vue, et souvent même le terrain ne permet pas d'en donner seulement cent toises; il en est de même par rapport aux distances des interlignes, et plusieurs autres; mais on ne peut être trop juste pour celles qu'on doit mettre entre les bataillons et escadrons en ligne.

S'attacher surtout à bien faire marcher les troupes de front quand ce sera pour attaquer l'ennemi; quand même les troupes seraient, à cet égard, dans un grand usage, et qu'elles n'auraient à marcher que dans une plaine unie, où il ne se rencontrerait aucune occasion de rompre la ligne, la chose serait

bien difficile ; à plus forte raison quand il se présente dans la marche des villages, haies ou fossés qui obligent de s'ouvrir et de se reformer ; c'est à quoi l'on ne saurait apporter trop d'attention et de promptitude.

Il faut que ce soit le centre qui règle le mouvement de toute la ligne, et non pas la droite, comme plusieurs le prétendent, parce que plus une ligne a d'étendue, plus il lui est difficile de marcher en ligne droite ; mais quand c'est le centre sur qui la droite et la gauche doivent se régler, pour lors on lève par là la moitié de la difficulté ; joint à cela que la droite et la gauche sont plus à portée de voir le centre, que la droite et la gauche de s'entrevoir.

Il faut que la ligne, en marchant, fasse comme un convexe ; que le centre soit toujours la partie la plus avancée, mais de fort peu, afin que quand il s'arrête, la droite et la gauche, en avançant, se dressent sur lui ; car si elles allaient trop en avant, et qu'il leur fallût, pour se remettre en ligne droite, reculer, comme elles ne pourraient le faire que par un demi-tour à droite, étant près de l'ennemi, ce mouvement ne conviendrait pas, et serait même dangereux.

Il faut que les lignes qui marchent de front fassent des haltes de temps en temps ; c'est le centre qui doit commencer à s'arrêter, et ensuite à marcher.

Vous devez vous mettre au centre des troupes qui sont particulièrement sous vos ordres, à moins que quelques raisons ne vous obligent de vous placer ailleurs. Le centre est plus à portée de voir de là ce qui se passe à la droite et à la gauche. Quand il s'agira d'avancer pour charger, marchez à la tête, et faites que tout vous suive d'un pas

égal, réglant votre mouvement sur celui des divisions que vous aurez à votre droite et à votre gauche.

Quand vous leur aurez donné le signal de charger, arrêtez-vous dans un intervalle, voyez comme tout se passe ; s'il y a quelques bataillons ou escadrons qui aient besoin de secours, portez-vous-y promptement ; et si d'autres ont poussé, envoyez-les au secours des autres. Si quelques-uns étaient renversés ou avaient plié, allez à eux, mettez-vous à leur tête, ramenez-les à la charge, et pour lors chargez avec eux ; quand ils auront bien repris, allez enfin où votre présence sera nécessaire.

Songez que dès que des troupes ont battu ce qu'elles ont attaqué, elles ne pensent qu'à le poursuivre, tandis que celles qui étaient à leur droite et à leur gauche ont peut-être été renversées. C'est ce qui mérite une grande attention de votre part, surtout à l'égard de la cavalerie ; car il est arrivé quelquefois qu'une aile ait été renversée, et que celle qui a eu le dessus se soit mise tout entière à la poursuite. Durant ce temps l'infanterie et l'autre aile de part et d'autre combattent, et les deux armées se trouvant également dépourvues ; l'armée dont l'aile est victorieuse, n'en retirant aucun avantage, s'est trouvée quelquefois avoir perdu la bataille. Ainsi, dès que des troupes ont battu ce qui leur était opposé, au lieu de les laisser toutes aller à la poursuite, il faut seulement en laisser aller une partie pour empêcher que le corps battu ne se reforme, et faire tomber l'autre sur les flancs de ceux des ennemis qui combattent encore. Voilà comme se gagnent les batailles qui sont bien disputées ; mais il faut que vos brigadiers et commandans de bataillons et escadrons aient été instruits de cette

manœuvre avant que le combat commence; car comme vous ne pouvez être qu'à un point de votre ligne, ceux qui auront battu avant que de recevoir votre ordre seront déjà bien loin. Instruisez-les donc de tout ceci dès que vous les aurez joints; ce sont là les véritables fonctions d'un officier général, et non pas ce que font plusieurs, qui vont se mettre à la tête du premier escadron ou bataillon du premier régiment qui est à leurs ordres, et comptent de la main, comme peut faire un capitaine de cavalerie ou d'infanterie, ou même un cornette ou un sous-lieutenant, sans se livrer aux fonctions qui les regardent, et qui sont si nécessaires au gain d'une bataille. Ne vous servir, pour aides de camp, que d'officiers entendus, et qui sachent bien rendre vos ordres; que ce soit des personnes connues. Donnez même vos ordres par écrit quand vous en aurez le temps, et les donnez le plus clairement que vous pourrez, afin que ceux qui les recevront les comprennent facilement.

Remarques sur Polybe (1).

Ce livre est excellent pour former un homme de guerre et un homme d'État. L'auteur se plaît à instruire et à faire connaître la conduite que l'on doit tenir dans la guerre et dans la politique. Combien n'y a-t-il pas à profiter, en lisant avec attention la plus grande partie de ce qu'il renferme!

Il paraît, par ce qu'il rapporte des Carthaginois dans le commencement de leur première guerre avec les Romains, que ceux-là étaient peu instruits. « En ce temps-là, dit-il dans son *livre I*, » revint à Carthage un de ceux qu'on » avait envoyés en Grèce pour en em-

» mener des gens de guerre, et en effet
 » il en emmena un grand nombre. Il y
 » avait entre eux un certain Lacédémonien, appelé Xantippe, qui avait
 » été nourri dans la discipline de Sparte,
 » et qui ne manquait pas d'expérience
 » dans le métier de la guerre. Ce personnage
 » ayant appris la dernière défaite
 » faite des Carthaginois par l'armée romaine,
 » commandée par Attilius Régulus, et comment elle était arrivée,
 » et ayant considéré leurs préparatifs
 » et le nombre de leurs chevaux et de
 » leurs éléphants, il dit même à ses
 » amis que ce n'était point les Romains
 » qui avaient vaincu les Carthaginois,
 » mais qu'ils avaient été vaincus par
 » l'ignorance de leurs capitaines.... »

Enfin le peuple ayant été informé de ce discours, on lui donna le commandement de l'armée: « Mais lorsqu'on eut fait sortir les troupes de la ville et qu'il les eut mises en bataille, et commencé à les faire marcher suivant les règles de la guerre, on trouva tant de différence entre l'expérience de ce capitaine et l'ignorance des autres, que chacun témoigna sa joie, et demanda de donner bataille, s'imaginant qu'on ne pouvait mal réussir sous la conduite de Xantippe. » On voit dans la suite que la bataille se donna, que les Romains furent battus et Régulus fait prisonnier.

Ce rapport de Polybe, en même temps qu'il fait voir le peu de capacité des chefs des Carthaginois, n'est guère plus avantageux aux Romains, et effectivement pour lors ils n'étaient pas encore bien savans dans l'art de la guerre; car quoique les Romains aient toujours été bien armés, bien disciplinés, et aient toujours combattu avec un grand courage, cependant il faut remarquer qu'ils n'avaient alors eu de guerre qu'avec des peuples moins dres-

(1) Traduction de du Ruy.

sés aux armes qu'ils ne l'étaient eux-mêmes, et que ce fut par leur guerre contre Pyrrhus, qui la savait faire avec art, qu'ils commencèrent à prendre des connaissances plus relevées pour les grandes opérations de guerre. La première qu'ils firent ensuite contre les Carthaginois les rendit habiles, et ceux-ci en même temps acquirent beaucoup de science dans cet art.

Des armes dont se servaient les Grecs et les Romains, et de leurs ordres de bataille comparés l'un à l'autre.

Quoique du temps des Grecs et des Romains, il n'y eût pas d'armes à feu, cependant il n'y a pas d'ordres de bataille plus opposés entre eux que celui des Grecs comparé à celui des Romains. Le premier, comme dit Polybe, tenait toute sa force de l'ordre serré des rangs et des files; l'autre devait toute la sienne aux armes dont se servaient les Romains. Leurs rangs et leurs files devaient être séparés à trois pieds l'un de l'autre, pour pouvoir en faire usage. Polybe conclut, ainsi que nous l'avons déjà vu, que si les Grecs et les Romains se choquaient de front, tout l'avantage était du côté des Grecs par la force de leur ordre; mais que comme il fallait, pour qu'il eût toute sa force avec leurs longues piques, qu'ils combattissent toujours dans des plaines, parce qu'elles ne pouvaient leur être d'usage dans des pays coupés de haies, bois, fossés, villages, etc., au lieu que les Romains, avec les armes qu'ils portaient, pouvaient combattre en tous lieux, il s'ensuivait que ceux-ci trouvaient plus d'occasions de combattre avec avantage.

Quand je parle des armes dont les Romains se servaient, quoiqu'elles ne fussent pas, à beaucoup près, aussi

embarrassantes que celles des Grecs, je ne prétends pas dire qu'elles n'eussent aussi leur incommodité dans les villages, dans les pays fourrés, dans les haies, etc.; car alors le grand bouclier qu'ils portaient, et plusieurs armes différentes usitées parmi eux, les devenaient inutiles, et leur ordre ne se pouvait pas garder. En effet ils évitaient, autant qu'il leur était possible, de combattre dans des pays coupés, et ne le faisaient que quand ils voyaient contraints; aussi est-il à remarquer que presque toutes leurs batailles se sont données dans les plaines.

Il s'ensuit de ce raisonnement que quand les armes dont on se servait pourront s'accorder avec l'ordre des rangs et des files dans le moment qu'on viendra à charger, comme, avant toutes les règles de la géométrie, l'ordre serré est celui où réside la plus grande force, supposé que ces armes d'ailleurs conviennent à toute sorte de situations, il n'y aura pas à balancer de préférer l'ordre serré des rangs et des files.

Les raisons les plus concluantes qu'on peut apporter à l'appui de cette vérité, qu'il ne faut d'abord se livrer à l'étude de la théorie avant de passer à la pratique, sont fournies par le maréchal de Puysegur.

Le maréchal de Puysegur s'exprime ainsi :

J'ai peut-être été à autant de sièges qu'aucun de ceux qui sont dans le service et dans toute sorte de grades. Comme subalterne, j'ai été détaché avec des gens armés et des travailleurs; ensuite comme major, pour conduire aux tranchées les travailleurs ou les gens armés aux postes qui leur étaient destinés; j'y ai été comme major de brigade, brigadier, maréchal de camp et lieutenant général; cependant,

comme je n'ai point appris les fortifications, la pratique que j'ai exercée en ce genre ne peut pas être assez parfaite pour me mettre en état de bien m'acquitter de la conduite des attaques; de sorte que je serais encore aujourd'hui obligé de me laisser conduire sur bien des choses aux lumières des ingénieurs les plus expérimentés, parce que leur pratique est fondée sur des principes qui leur sont connus; avantage que je n'ai pas dans cette partie.

Ainsi la pratique, quand bien même elle serait plus souvent répétée, lorsqu'elle est sans théorie fondée sur des principes, n'est pas un moyen sûr pour se rendre habile dans la guerre. Sans théorie fondée sur des principes, projets, marches, sièges, camps, entreprises, batailles, tout ce que l'on fait se fait *casu non arte* (1), comme dit Végèce.

La guerre qui commença en 1701 et finit en 1712 et 1713, est une grande preuve de cette vérité. Il y avait à peine trois ans que nous étions sortis d'une autre grande et longue guerre; ainsi en 1701, c'était le même gouvernement, les mêmes troupes et les mêmes généraux; par conséquent cette guerre aurait dû être encore mieux conduite que les précédentes. Au contraire, on s'y est conduit beaucoup plus mal, tant pour les projets que pour les opérations, et les avantages que nos ennemis y ont eus sur nous sont moins provenus de leur habileté que de nos fautes, ce qu'il est facile de prouver; mais si nous avions fait avec art la guerre qui a précédé celle dont il s'agit, cette dernière nous aurait en-

core perfectionnés, de sorte que nos ennemis auraient eux-mêmes essuyé les malheurs qui nous sont arrivés.

Je le répète, que l'on fasse la guerre tant qu'on voudra, quand on n'en aura pas étudié l'art, ou que, par son génie ou par son application, on n'en aura pas trouvé les principes, comme j'ai pu faire par une pratique continue de toutes les parties de la guerre, telle que me l'a procurée l'emploi unique que j'exerçais dans les armées, on ne s'y rendra pas habile, on ne comprendra pas même bien des choses que l'on verra faire.

On sait bien qu'il faut une véritable guerre, et s'être trouvé dans des combats, batailles, attaques et défenses de places, pour s'établir la réputation d'un homme de guerre, et être perfectionné dans cet art; mais si ce que l'on aura pratiqué ne l'a pas été sur des principes, et avec les connaissances dont on a parlé ci-dessus, on laisse aller bien des choses à l'aventure. Il faut bien du temps et de grandes dispositions pour acquérir la science de la guerre, laquelle, en tout ce qu'on entreprend, ne doit laisser au hasard que ce qu'une grande capacité, jointe à une sage conduite, ne peut éviter.

Comment les officiers et soldats d'un bataillon doivent être armés.

Il est reconnu que la baïonnette au bout du fusil est la meilleure arme dont on se serve aujourd'hui, parce qu'elle est en même temps arme de main, comme serait une hallebarde, et en même temps arme de jet. Ainsi l'épée et le sabre, que portent les soldats, leur deviennent inutiles et incommodes; car comme on les porte en travers, dès que les soldats touchent à

(1) *Casu non arte*, dit Végèce. *Qui secundis optat eventus, dimicet arte non casu*, qui veut combattre avec succès, combatte par principes, non au hasard.

ceux qui sont à leur droite et à leur gauche, en se remuant et en se tournant, ils s'accrochent toujours. Un homme seul même ne peut aller un peu vite, qu'il ne porte la main à la poignée de son épée, de peur qu'elle ne passe dans ses jambes et ne le fasse tomber; à plus forte raison dans les combats, surtout dans des bois, haies ou retranchemens, les soldats, pour tirer, étant obligés de tenir leur fusil des deux mains.

Au reste, le fusil étant en même temps arme à feu et halberde, pourquoi les sergens n'en portent-ils pas? Pourquoi n'en pas armer les officiers (1)? Vous privez par là chaque compagnie de cinq armes à feu, qui seraient portées par ce qu'il y a de meilleur, et qui ne leur serviraient pas moins d'espons.

Par les raisons ci-dessus, et celles que je dirai ci-après, il convient que tous les soldats, sergens et officiers, au lieu d'épée, portent des couteaux de chasse, dont la lame aura vingt-un pouces de long, et sera large et taillante des deux côtés jusqu'à moitié de sa longueur, la poignée d'environ cinq pouces de long, forte, légère et d'un bon bois.

On pourrait même en accommoder la poignée de manière à en mettre le bout dans le canon du fusil, ainsi que les grenadiers avaient leurs baïonnettes avant l'usage de celles qui sont à douille. Je dirai qu'avant la paix de Nimègue, j'ai vu un régiment qui portait des épées qui n'avaient que la poignée, et au lieu de garde, il y avait un anneau de cuivre et un autre auprès du

pommeau, dans lesquels on passait le bout du canon du fusil, ce qui tenait ferme, et faisait le même effet que sont aujourd'hui nos baïonnettes à douille.

Les couteaux de chasse seraient beaucoup plus utiles dans les combats que l'épée; de quelque manière que l'on accommode la poignée du couteau de chasse, cette arme sera plus utile à porter que l'épée. Cela est si vrai, que dans tous les détachemens que l'on fait à l'armée pour aller à la guerre et pour faire des attaques, soit grenadiers ou autres soldats, ils ne portent point leurs épées, et ils sont persuadés qu'elle ne leur est d'aucune utilité, et qu'elle les empêche de se mouvoir dans les actions. Ainsi ma proposition est également appuyée par les raisons et par l'expérience.

On peut donc conclure de là que les soldats et sergens ne doivent plus porter d'épée à l'avenir, mais à la place, des couteaux de chasse accommodés suivant qu'on les aura reconnus leur être plus utile, et qu'au moins les officiers, du moment qu'ils seront commandés, soit pour aller en détachement ou monter la garde, ou quand le bataillon prendra les armes, soit pour revue, exercice ou action, quitteront leurs épées alors, et prendront le couteau de chasse avec le fusil, de même qu'ils sont aujourd'hui l'espons et le haussecol.

Il n'y a aucune bonne raison d'armer les officiers différemment des soldats, quand on prouve que l'armement du fusil avec la baïonnette à douille est l'arme la meilleure et la plus utile pour toutes sortes d'actions.

Il faut prévenir toutes les objections que l'on pourrait faire à ma proposition; par exemple, si l'officier, me dira-t-on, est occupé à tirer, il n'aura

(1) En 1770, les officiers, dans les gardes suisses, portaient un fusil léger. On finira par reconnaître qu'aujourd'hui nos officiers de compagnies ne sont armés ni pour l'offensive ni pour la défensive : l'épée n'est qu'une arme de parade.

plus d'attention à ce que fait sa compagnie. Je ne vois pas pourquoi l'arme dont il s'agit l'empêcherait d'avoir attention à ce que fait sa compagnie. J'ajouterai que cette compagnie n'étant que de quarante à cinquante hommes sur le pied complet, si vous allez encore la priver du feu que peuvent faire cinq hommes tels que les officiers et sergens, dont l'effet serait plus utile que celui de dix soldats, pour lors vous priverez le bataillon d'un grand avantage. De plus, ou les compagnies sont placées dans le bataillon, auquel cas elles ne changent pas de place, ou on les fait avancer dans quelque poste d'où l'on fait faire feu; en toutes ces situations, les officiers et sergens peuvent tirer eux-mêmes sans que cela dérange la compagnie. D'ailleurs l'officier est le maître de tirer quand il le juge à propos, ou de ne le pas faire. C'est pourquoi, comme le plus grand nombre des actions de guerre se passe à coups de feu, et souvent sans en venir aux mains, il faut que tout (officiers et soldats) soit armé pour combattre et agir en tous lieux.

On pourrait me demander pourquoi j'ai dit ci-dessus qu'il fallait donner au soldat quarante coups à tirer. A cela je répondrai qu'il faut regarder les armes à feu comme bien différentes de ce qu'elles étaient autrefois, quand on portait des mousquets ou de gros fusils qui pesaient beaucoup, ce qui demandait bien du temps pour tirer et recharger; au lieu qu'aujourd'hui les fusils sont plus légers et plus faciles à manier, et qu'on se sert de cartouches où la poudre et la balle tiennent ensemble. Le calibre du canon est fait pour recevoir une balle de dix-huit à la livre; mais comme, à force de tirer, il se crasse on dedans, on fait les balles plus petites, de sorte qu'elles ne sont

que de vingt-un à la livre; d'une livre de poudre, on en fait quarante cartouches; et comme il faut deux livres de plomb pour une livre de poudre, les quarante cartouches ne pèsent que trois livres, poids que le soldat peut fort bien porter.

J'ai déjà dit ci-devant qu'il y avait des nations dont les soldats étaient exercés à tirer jusqu'à (1) cinq coups de fusil dans une minute. Il est donc nécessaire d'augmenter aux nôtres le nombre de cartouches, afin que, dans l'occasion où l'action demande un feu redoublé et prompt, ils ne puissent point en manquer, ce qui n'arrive que trop souvent, surtout à nous autres Français. C'est aux officiers à avoir soin que les soldats ne dissipent point la poudre mal à propos.

C'est un fait connu de tout le monde à la guerre, que le plus grand feu fait taire l'autre. Il est constant que si huit mille hommes font feu contre six mille, qu'ils tirent aussi vite les uns que les autres, et qu'ils soient à bonne portée et également à découvert, les huit mille, en peu de temps, détruiront les six mille. Mais si les huit mille sont plus longtemps à charger leurs armes, qu'ils ne soient pas exercés à tirer bien juste, comme on voit des bataillons faire des décharges de toutes leurs armes contre d'autres, sans cependant voir tomber personne, je jugerai pour lors que les six mille pourraient l'emporter sur les huit mille.

Je suppose que ces deux corps soient vis-à-vis l'un de l'autre sur le bord d'une rivière, tous les deux à découvert, et que l'un des deux voulût y jeter un pont; en ce cas il ne peut l'entreprendre qu'il n'ait par son feu obligé

(1) Ils en peuvent tirer jusqu'à six par minute, même en suivant les temps de leur exercice.

l'autre de s'éloigner de la rivière, afin de jeter son pont, et que ses ouvriers puissent y travailler. Quelque parti que prenne celui qui est supérieur en nombre, si l'autre est plus prompt à charger ses armes, s'il sait mieux tirer, et qu'il y joigne encore plus de fermeté, il pourra se rendre le maître des deux bords.

Non-seulement, en de semblables lieux, les actions ne peuvent se passer qu'à coups de feu, mais dans tous les postes que l'on défend, où celui qui attaque souvent ne peut aller à l'autre que par un petit front; ainsi il faut qu'il lui fasse quitter son poste par la supériorité de son feu; et quand il aura réussi, pour lors il peut chercher à en venir aux coups de main.

Mais comme vous avez un ennemi devant vous qui vous contrarie, et qui est toujours opposé à vous laisser faire ce qui pourrait vous être profitable, si, de son côté, il se croit supérieur à vous combattre avec les armes à feu, il cherchera les moyens d'éviter les combats en plaine; et si vous voulez l'attaquer, vous serez souvent contraint de le faire dans des postes, à l'effet de quoi il s'étudiera à profiter de la situation des lieux, ou s'en procurera les avantages par le travail, et pour lors il en faut revenir aux coups de feu, avant d'en pouvoir venir aux coups de main. Aussi l'arme à feu est celle qui détruit le plus l'homme, et surtout aujourd'hui. Pour en être bien persuadé, il n'y a qu'à aller aux hôpitaux, vous verrez combien peu il s'en trouve de blessés par les armes blanches, en comparaison du nombre qui le sera par les armes à feu. Ma proposition n'est pas avancée légèrement, mais avec connaissance.

On me répondra : les soldats sont armés de fusils, les officiers et sergens

sont armés d'espontons et de hallebardes. Il est nécessaire, pour voir la justesse des mouvemens des soldats, de les séparer et de les en éloigner.

C'est un inconvénient; pour qu'il n'arrive plus, et que les officiers puissent eux-mêmes faire l'exercice, tirer et faire toutes les motions militaires avec leurs soldats, il n'y a qu'à se conformer à la proposition que je viens de faire, d'armer les officiers et les sergens de fusils comme les soldats.

On copiera par là le vrai des combats, et de tous les mouvemens que l'on sera obligé de faire avant de combattre ou en combattant. Il n'y aura plus de décharge faite mal à propos de la part des soldats, comme cela est arrivé souvent, puisque ce seront les officiers qui conduiront toutes les actions et les mouvemens; au lieu que jusqu'à présent, étant armés différemment et placés en dehors du bataillon, cela a toujours été cause de bien des fautes.

Les fusils que les officiers porteront seront du même calibre que ceux des soldats, mais plus fins et plus légers.

Vous ne remédiez à tous les inconvénients que quand vous mêlez les officiers avec les soldats, et quand ce seront eux qui dirigeront leurs compagnies, et que le soldat sera habitué à ne rien faire de son chef, mais à se conformer à ce que ses officiers lui ordonneront; et pour cela, je le répète, il faut que tous les officiers soient dans les rangs des soldats dès que le bataillon est en bataille, soit qu'il s'agisse de faire des quarts de conversion et autres mouvemens, soit qu'on le fasse tirer ou faire l'exercice.

Diversité des opinions sur les ordres de bataille.

— Exemple de quelques fautes commises à ce sujet en différentes occasions.

L'usage ancien des ordres de bataille, suivi encore aujourd'hui de plusieurs personnes, est de donner autant de distance entre les bataillons et entre les escadrons qu'ils ont de front, en sorte que ceux de la seconde ligne soient placés vis-à-vis les intervalles de ceux de la première, afin que quand on fait avancer celle-là, elle entre dans les intervalles de celle-ci, et que par là les deux lignes, tant pleines que vides, n'en forment plus qu'une pleine. D'autres, comme je l'ai dit ci-dessus, ne donnent que moitié du front pour la distance d'un bataillon et d'un escadron à l'autre, d'autres seulement un tiers.

Quand on a assez de troupes pour former la ligne pleine, il n'y faut pas manquer. Cependant, dira-t-on, il s'est vu des lignes, tant pleines que vides, en battre de pleines. Il est vrai, je l'ai vu moi-même, à Leuze en 1691, à Fridlingen en 1702; mais cela ne (1) prouve rien; car outre l'ordre de bataille, il y a d'autres parties qui, dans l'action, doivent concourir en même temps pour donner la victoire, et qui ont manqué à ceux qui avaient l'avantage de la ligne pleine, ainsi que je l'ai fait voir quand j'ai traité des ordres de bataille.

Une preuve de ce que je dis ici, c'est

(1) Limiers, Histoire de France, dit, au contraire, que les ennemis furent battus, parce qu'ils y avaient de trop grandes distances entre leurs escadrons; mais la relation de l'affaire de Leuze, dans les campagnes de M. de Luxembourg, dit que les ennemis étaient sur trois lignes, qu'ils avaient cinquante-six escadrons et des détachemens; d'ailleurs qu'ils se mirent sur trois et quatre lignes, étant serrés de droite et de gauche.

que le même corps de cavalerie, que j'ai vu battre la ligne pleine, s'étant encore, dans une autre occasion, mis en bataille tant pleine que vide, fut battu à Ramillies en 1706, et voici comment. L'armée dont il faisait partie approchait de la force de celle dont il est ici question; elle était en bataille dans une plaine, entre deux ruisseaux peu distans l'un de l'autre, le flanc droit appuyé à une petite rivière. Le ruisseau qui était devant elle ne bordait pas tout le front de l'armée, la moitié du front de l'aile droite n'en était pas couverte.

L'ennemi, après s'être mis en bataille vis-à-vis cette armée, le ruisseau entre deux, jugeant bien qu'elle ne songeait qu'à défendre son poste, et qu'elle ne passerait pas ce ruisseau pour aller attaquer son aile droite, tira une partie de sa cavalerie de cette aile pour en fortifier son aile gauche, qui était vis-à-vis le front de notre aile droite, où il n'y avait pas de ruisseau, et qui était la partie dont le flanc était appuyé à la rivière. Cette même cavalerie, qui, dans une autre occasion, avait battu la ligne pleine, se mit encore en bataille tant pleine que vide, suivant l'usage qu'elle pratiquait aux revues, quoiqu'elle fût composée d'un nombre suffisant d'escadrons pour la rendre pleine. L'ennemi forma de sa cavalerie plusieurs lignes pleines l'une derrière l'autre; sans approcher sa droite, et fort peu son centre, forma comme une ligne oblique, et avec sa gauche vint charger cette ligne tant pleine que vide, laquelle, se trouvant chargée de front, tandis que chaque escadron était encore pris en flanc par ceux qui étaient vis-à-vis les vides, ne put soutenir le choc malgré toute la valeur de ce corps; et comme il n'était soutenu que par des troupes qui n'étaient pas de si

bonne trempe, et que le faible ne soutint pas le fort, elles ne firent qu'augmenter la déroute.

Or, en cette occasion, outre que l'ennemi avait la force de l'ordre de bataille, c'est qu'il y joignit en même temps les autres parties qui doivent agir de concert. Ainsi la raison qu'on allègue toujours pour autoriser la cause à laquelle on attribue la défaite d'un tel, n'est pas toujours la véritable raison.

Ce n'est pas là la seule faute que de fausses maximes aient fait commettre dans l'ordre de bataille de cette armée. Il ne faut jamais, dit-on, faire de mouvemens devant son ennemi; pour en avoir fait, on a été battu. Cela peut être vrai, surtout s'ils ont été faits mal à propos, et sur ce faux principe, qu'il n'en faut jamais faire, on n'apprend aucun mouvement aux troupes, parce qu'on n'en sait pas, et qu'on ne s'étudie pas à en trouver; en sorte que dès que le premier ordre de bataille a été dérangé, on ignore, comme je l'ai dit ci-devant, ce que c'est que d'en former un autre tel que le demandé l'occasion. Voici ce qui est arrivé dans cette même bataille :

Quand la moitié du front de la première ligne de l'aile droite, qui était la partie dont le flanc était appuyé à la rivière, eut été renversée, les ennemis profitèrent du terrain qu'ils avaient gagné pour se mettre en bataille sur le flanc des deux lignes dont les troupes n'avaient pas été attaquées. Notre armée avait bien une lieue et demie d'étendue; il n'y avait pas plus du cinquième de son front qui eût été renversé. Ainsi, avant que l'ennemi eût pu faire approcher un nombre de troupes capable de le mettre assez en force pour se former sur le flanc des troupes qui n'avaient pas combattu, celles qui

avaient été chargées auraient bien eu le temps de se reformer entre ces deux ruisseaux, dont la distance était petite, sur plusieurs lignes, et de faire front à l'ennemi, qui même croyait si bien qu'elles allaient prendre ce parti, qu'il ne les chargea plus; et voyant qu'elles se retiraient en colonnes, il prit le parti de les suivre; mais peu de temps après, tout se mit en déroute sans que l'ennemi fit aucune charge.

Tout cela n'arrive que faute d'instruction et de principes qui enseignent à mouvoir ces grandes armées; aussi avons-nous perdu plusieurs batailles, où l'on n'a su faire combattre à l'une qu'un cinquième, comme à celle dont je viens de parler, à d'autres un tiers, à d'autres un quart de nos forces contre toutes celles de l'ennemi. Je citerai l'exemple d'une bataille donnée, à Nordlingen en 1646, dans un temps un peu plus éloigné que celui-là, dans laquelle toute l'armée fut mise en déroute à un cinquième près, et ne laissa pas, quoiqu'elle n'eût conservé que cette partie, d'être victorieuse, ce qui est bien différent de celle ci-dessus. Tout ce que je cite est connu, et même les plans et les récits en sont publics.

Du devoir d'un général, et du poste qui lui convient le mieux dans une bataille.

Quand un général peut voir d'avance les lieux où il doit combattre, il ne doit pas manquer à le faire. Quelque confiance qu'il ait en quelque autre personne, et quelque fidèle que puisse être le rapport qu'on lui fera, il ne représentera jamais si bien les choses à son imagination, que ce qu'il aura vu de ses propres yeux, pour le peu qu'il s'y connaisse.

Quand l'ennemi approche, où doit être le poste du général? Naturellement ce doit être au centre, comme le lieu où il sera le plus à portée de tout voir, et de se porter le plus promptement où le besoin le demandera. Si néanmoins il y avait quelque partie de la ligne dont les situations fussent désavantageuses, ce lieu demanderait sa présence, comme celui où les troupes pourraient avoir le plus de besoin d'être soutenues.

Que les deux armées s'ébranlent pour se charger; que peut faire pour lors le général? Courra-t-il le long de la ligne? A quoi bon? Restera-t-il en place? Pour lors il n'a d'autre avantage sur les officiers généraux inférieurs, que celui de commander par préférence les troupes qui sont sous sa main. Durant ce temps on lui vient annoncer qu'une telle partie de l'armée a battu celle de l'ennemi qu'elle avait en tête, et que l'infanterie qui joint a plié. Je demande quelle part ce général peut avoir alors au gain ou à la perte d'une bataille. Néanmoins, quand on veut marquer la supériorité d'un général sur un autre, on dit : Il l'a battu en bataille rangée, quoiqu'à la vérité ce soit celles-là mêmes où communément ils ont le moins de part. Ce sont bien eux qui choisissent le poste, et qui ordonnent la disposition; mais l'exécution de cet ordre et l'action sont totalement l'affaire des troupes, non-seulement dans des armées aussi étendues, mais même bien inférieures; car les batailles rangées supposent toujours une plaine. Aussi les généraux, qui n'ont pas grande ressource dans leur savoir, préférèrent-ils toujours ces sortes de batailles, et donnent tout au hasard.

Bien au contraire, ceux qui sont savans dans la guerre cherchent par pré-

férence les actions où ils soutiennent les troupes par leur savoir, ce qu'ils ne peuvent faire que quand elles ont peu d'étendue.

Ce que doit faire une partie d'armée qui a battu et mis en déroute celle qui lui était opposée.

Quand des troupes ont combattu ce qui leur faisait tête, elles ne pensent absolument qu'à le poursuivre, tandis que celles qui sont à leur droite ou à leur gauche ont peut être été renversées. C'est à quoi surtout la cavalerie est sujette; car il arrive souvent qu'une aile, après avoir battu celle qui lui était opposée, et l'avoir mise en déroute, aille tout entière à sa poursuite. Durant ce temps l'infanterie et l'autre aile combattent, et ces armées se trouvant également dépourvues chacune d'une aile, l'armée dont l'aile a battu celle de l'ennemi n'en retire aucun avantage, et perd même quelquefois la bataille, comme il s'est vu.

Cette faute est aussi ancienne que la guerre; il est si naturel à des hommes qui combattent de la main pour s'ôter la vie, de ne songer qu'à ce qui se passe où ils sont, et non à ce qui se fait ailleurs, que quand ils ont tant fait que de renverser ceux contre lesquels ils combattaient, il n'est pas surprenant qu'ils cherchent à profiter de l'avantage qu'ils ont pris sur eux au péril de leur vie; et il n'y a que l'art et la science de la guerre qui puissent mettre de justes bornes à cette poursuite; car de ne pas poursuivre l'ennemi, assez pour qu'il ne puisse plus se rallier et revenir sur vous, il y aurait du danger; de pousser ainsi inutilement trop loin des troupes qui sont en déroute, je viens de faire voir le mal qui en résulte. Pareille chose est arrivée dans

nos dernières guerres, et de tout temps. Je vais rapporter quelques exemples tirés des livres que j'ai cités ci-dessus.

Dans les guerres d'Alexandre, que décrit Arrien, livre II, section 5, quand il parle de la bataille d'Issus, après avoir détaillé l'ordre de bataille des deux armées, il en vient au choc, et il dit : « Aussitôt que l'aile droite, » où (parlant d'Alexandre) il était, » fut aux mains avec les ennemis, ils » lâchèrent pied, en laissant Alexandre victorieux de ce côté-là ; mais les » Grecs, qui étaient à la solde de Darius, donnant à l'endroit où la phalange était ouverte, parce que le » milieu n'avait pu suivre avec la même » promptitude, et qu'en plusieurs endroits la rive était escarpée, ils mirent la victoire en balance, car le » combat y fut opiniâtre.... Cependant » l'aile droite victorieuse, sous la conduite du prince, après avoir défait » tout ce qui était devant elle, tourna » sur les Grecs qui poussaient les Macedoniens, et les écarta du bord ; » après, s'étendant pour les envelopper le long de leur flanc, qui était » découvert, elle en fit une boucherie » épouvantable. »

Cela fait voir que si Alexandre avait été plus longtemps à la poursuite du corps qu'il avait enfoncé, le centre de son armée et l'aile gauche qu'il avait laissée à Parménion auraient couru risque d'être battus, et c'est ce qui aurait pu arriver, s'il eût trouvé plus de résistance.

Polybe, livre II, où il fait mention de la bataille de Mantinée, donnée entre Machanidas, tyran de Lacédémone, et Philopémen, général des Achéens, après avoir parlé de l'ordre de bataille des deux armées, dit : « En effet, il » est souvent arrivé que ceux qui » étaient déjà vainqueurs en appa-

» rence, perdaient bientôt après la victoire, et qu'au contraire ceux qui » avaient été battus d'abord se rendaient à la fin victorieux par leur adresse et par leur prudence, contre » l'opinion de tout le monde.

» Cela parut alors en la personne des » deux généraux ; car lorsque les soldats étrangers des Achéens eurent » commencé à fuir, et que leur bataille » eut été dépouillée de son aile gauche, au lieu que Machanidas devait » demeurer dans la même résolution, » et tâcher d'enfermer les ennemis, » après avoir défait l'une de leurs pointes, les attaquer de front et de flanc, » et poursuivre sa victoire, il ne fit » rien de toutes ces choses ; mais, par » une imprudence et une ardeur de » jeune homme, il se laissa emporter » avec ses étrangers soudoyés, et pour » suivit les fuyards, comme si la peur » n'eût pas été assez forte pour les » pousser jusque dans la ville. »

Nous voyons dans la suite que Philopémen, profitant de la faute de Machanidas, durant le temps qu'il est à la poursuite, attaque son armée, et que quand celui-ci revient, il la trouve battue, le chemin fermé pour sa retraite, et qu'il est tué de la main de Philopémen.

Voici un autre exemple, tiré de l'histoire des campagnes de M. de Turenne. C'est lui-même qui parle de la bataille de Nordlingen ; vous y voyez non-seulement les deux lignes de notre aile droite, et nos deux lignes d'infanterie battues et en déroute, mais encore la première ligne de l'aile gauche *un peu poussée, mais sans déroute* (ce sont les termes de M. de Turenne), en sorte qu'il ne reste de partie entière à cette armée que la seconde ligne de l'aile gauche, ou plutôt la réserve ; car un seul escadron ou deux, que M. de

Turenne y avait; ne peuvent pas être nommés seconde ligne; voilà l'état de notre armée. Le combat ne finit qu'avec la nuit, durant laquelle l'ennemi se retira, n'en ayant pas plus de raison que nous. Cependant le champ de bataille nous restant, notre armée eut toutes les marques honorables de la victoire.

Différentes occasions où il arrive que les ailes des deux armées en viennent aux mains avant le centre.

Il y a beaucoup d'exemples de batailles où l'on voit les ailes se charger avant que l'infanterie puisse combattre; c'est une des façons de combattre dont parle Végèce. Cela se fait quelquefois à dessein et avec art, ainsi qu'il est proposé dans le conseil ci-dessus; d'autres fois sans y penser et par hasard. Voici comment cela arrive :

Quand des armées, dans des plaines unies, marchent l'une contre l'autre, la cavalerie va toujours plus vite que l'infanterie, ce qui arrive faute d'être exercée dans ces mouvemens et faute d'instruction, en sorte que les ailes se chargent avant que l'infanterie puisse être à portée de le faire.

Dans les guerres qui ont précédé la paix d'Utrecht, en 1713, il s'est donné des batailles où les deux ailes se sont choquées avant que l'infanterie pût faire de même. A une, les ailes d'une armée ayant renversé les ailes qui leur faisaient tête, les poursuivirent si longtemps, que l'infanterie des deux armées, après être restée quelque temps en présence sans se charger, à la fin celle dont les ailes avaient été battues, eut le temps de se retirer, avant que les ailes victorieuses fussent revenues sur le champ de bataille, et sans que l'infanterie dont les ailes étaient victorieuses, s'y opposât.

A une autre bataille (1), les ailes s'étant emportées de même, l'infanterie, dont les ailes avaient été en déroute, battit celle dont les ailes étaient victorieuses, et la suivit une demi-lieue, n'osant rompre son ordre pour la mettre en déroute, crainte que la cavalerie ennemie, revenant de la poursuite, ne l'attaquât; mais cette cavalerie ne vint rejoindre son infanterie battue qu'à la fin de la nuit.

Il arrive encore que des troupes qui ont battu croient avoir rempli leur devoir, et sans aller courir de nouveaux dangers, laissent les autres se tirer d'affaire comme ils pourront, de sorte que ces troupes n'entrent pas dans l'affaire générale.

Extrait de la bataille de Pharsale.

A Pharsale, l'armée de Pompée était de cinquante mille hommes de pied, divisés en cent dix cohortes de cinq cents hommes chacune sur dix rangs, ce qui revient aujourd'hui à cent dix bataillons sur dix rangs. Ces cohortes étaient en bataille sur trois lignes tant pleines que vides. On suppose que les deux premières fussent de trente-sept cohortes chacune, et la troisième de trente-six. De plus, Pompée avait sept mille chevaux.

César n'avait que vingt-deux mille hommes de pied en quatre-vingts cohortes, dont chacune revient à deux cent soixante-quinze hommes, et les mettant en bataille sur trois lignes, ce sont vingt-sept cohortes aux deux premières, et vingt-six à la dernière. Par conséquent César avait à chaque ligne dix cohortes moins que Pompée, et suivant ce calcul, ne pouvait égaler par son infanterie le front de l'ennemi. Il

(1) Affaire d'Almenara en Espagne, en 1710.

» dix de hauteur, mit les meilleures
 » troupes sur les flancs et au centre ;
 » entre elles il plaça celles de nouvelles
 » levées, et mit à sa droite six cents
 » chevaux, qui appuyaient à des ma-
 » rais impraticables qui bordent la ri-
 » vière *Ænipée*, et tout le reste de la
 » cavalerie à l'aile gauche avec ses
 » troupes auxiliaires, dans le dessein
 » d'envelopper l'ennemi.

» César, voyant cette disposition,
 » rangea de même ses légions sur trois
 » lignes, couvrit sa gauche du marais
 » pour n'être point enveloppé de ce
 » côté-là, et mit toute sa cavalerie à
 » l'aile droite, entremêlée de quelque
 » infanterie légère qui était accoutu-
 » mée de combattre au milieu des che-
 » vaux ; et pour soutenir cette aile en
 » cas d'accident, il plaça six cohortes
 » en réserve, pour s'en servir dans l'oc-
 » casion, et six sur son flanc droit,
 » qu'il rangea obliquement pour rece-
 » voir l'attaque de la cavalerie en-
 » nemie.

» Rien ne contribua tant à la vic-
 » toire que César remporta ; car après
 » le premier choc de la cavalerie de
 » Pompée, ces cohortes la chargèrent
 » inopinément en flanc, et la mirent
 » en déroute. »

Usage que fait César de la ligne oblique à la ba-
 taille de Pharsale. — Instructions qu'il avait
 données à ses officiers généraux et aux trou-
 pes avant le combat.

César, à Pharsale, étant de moitié
 plus faible que Pompée, et ayant son
 flanc droit à découvert, persuadé qu'il
 ne manquerait pas d'y être attaqué, se
 sert de la ligne oblique pour le couvrir.
 Par ce moyen, il fait, à la vérité, front
 de plusieurs côtés, et son ordre de ba-
 taille a toute la force qu'il peut lui
 donner ; mais il peut toujours être en-

touré par le double de troupes ; et
 quelque science qu'il pût avoir pour
 s'en garantir, s'il n'avait pas fait part
 de ses connaissances à ses officiers gé-
 néraux et particuliers, et si ses soldats
 n'eussent pas été formés sur ses prin-
 cipes par un grand exercice, ni les uns
 ni les autres n'auraient jamais su exé-
 cuter ses ordres dans l'action, et ja-
 mais par conséquent César n'eût battu
 Pompée à Pharsale.

Les capitaines grecs et romains, qui,
 par leur conduite et leurs grandes ac-
 tions, ont justement mérité le nom de
 grands, tels qu'*Alexandre*, César, *Scipion*
 et *Annibal*, etc., ont toujours
 communiqué leur science à leurs offi-
 ciers, et exercé eux-mêmes leurs trou-
 pes dans tout ce qu'ils pouvaient exiger
 d'elles pour toutes les différentes ma-
 nières de combattre que les lieux pou-
 vaient requérir ; ce qui n'est pas parmi
 nous. Les Grecs avaient des écoles pu-
 bliques, où tous les ordres de bataille
 s'enseignaient par règles avant que d'en
 faire l'application sur le terrain, de
 même que l'on enseigne aujourd'hui
 les fortifications, l'attaque et la défense
 des places ; et c'est en effet le seul
 moyen de faire de grands hommes, et
 de faire passer la science de toutes les
 parties de la guerre aux siècles à venir,
 comme y passera celle que je viens de
 citer. Les principes mêmes que je donne
 ici, et que d'autres pourront amplifier,
 ne seront pas difficiles quand on aura
 bien travaillé cette matière.

La ligne oblique de César n'est pas
 formée de la façon, ni dans l'esprit que
 Végèce nous l'enseigne. Cet auteur la
 propose dans la figure d'un compas ou-
 vert, qui forme un angle à une de ses
 extrémités, afin de commencer par là
 l'attaque, en y mettant plus de force
 que n'y en a placé l'ennemi, pour avoir
 la facilité de l'enfoncer et de le pren-

dre par derrière, avant qu'il puisse rapprocher ses troupes pour s'en garantir.

A Pharsale, César attaque de front toutes les cohortes de Pompée, et sa ligne oblique, qui couvre le flanc de ses trois lignes d'infanterie, est formée par un angle saillant. Il y a lieu de croire que sa cavalerie était aussi en ligne oblique appuyée à la droite de sa première ligne; et des cohortes détachées, six étaient appuyées à la seconde ou troisième ligne, formant de même une ligne oblique, afin que la cavalerie ennemie ne pût si facilement embrasser leurs flancs et les prendre en même temps par derrière; ce qu'elle aurait pu faire, si elles eussent été en ligne droite; au lieu que ces colonnes en ligne oblique sont bien disposées pour soutenir sa cavalerie, qu'il a toujours compté devoir être repoussée.

Combien il est essentiel à un général d'armée de s'expliquer clairement dans les ordres qu'il donne aux officiers et aux troupes qu'il commande.

Quand on décrit des actions de guerre, où il entre tant de différens mouvemens de troupes, on ne saurait trop chercher à les bien expliquer pour les faire bien comprendre. Il en est de même à l'égard des ordres que l'on donne aux troupes et aux officiers généraux, soit de bouche ou par écrit, où il faut que chaque chose soit si claire, qu'il ne soit pas possible de ne la pas comprendre, faute de quoi l'on a souvent vu échouer une affaire dont on avait tout lieu d'attendre un heureux succès. Un terme trop vague et qui peut être entendu de différentes façons, donné dans un ordre, met toujours celui qui est chargé de l'exécution dans le cas du choix des différens sens qu'il présente. A l'occa-

sion des observations que je viens de faire, je me rappelle un exemple que je vais rapporter.

Un général avait eu avis que l'armée ennemie, qui était à quatre ou cinq lieues de la sienne, devait décamper; le lendemain qu'il eut reçu cet avis, il envoya devant lui un parti pour observer leur arrière-garde, et lui, quelque temps après, se mit en marche avec son aile droite de cavalerie. Comme il approchait du lieu, celui qui commandait ce parti l'envoya avertir que les ennemis décampaient, et qu'il voyait leur arrière-garde. Sur cet avis, il s'avance de sa personne, et ordonne à la cavalerie de marcher diligemment. Elle suivait un grand chemin, et ne formait qu'une colonne; quand il eut bien examiné le nombre de troupes que l'ennemi avait à son arrière-garde, il se crut en état de l'attaquer avec avantage. L'ennemi s'étant aperçu que le parti qui l'avait précédemment reconnu était soutenu par des troupes qui arrivaient successivement, comme ses colonnes de cavalerie n'étaient pas bien éloignées, les envoya chercher. Notre général, la voyant revenir sur deux colonnes, tandis que la sienne n'arrivait que sur une, jugea que plus il différait de charger, plus l'ennemi aurait de supériorité sur lui par le nombre. Ainsi il fut obligé de se presser de charger. Dès qu'il eut seulement quatorze escadrons de formés de la première ligne de l'aile droite, il dit à un officier général : « Monsieur, restez là avec les escadrons de la gauche de ma première ligne; à mesure qu'il en arrivera, formez une seconde ligne, tandis que moi je vais toujours charger avec ce que j'en ai de formé; » ce qu'il fit, et quoique plus faible de moitié, il battit la première et la seconde ligne de l'ennemi.

Mais comme des troupes, quand elles trouvent surtout un peu de résistance, ne sauraient battre sans se rompre, l'ennemi ayant encore une ligne de formée, ce général fit arrêter la sienne, et lui ordonna de se reformer. Alors, tournant la tête, il voulut faire avancer la seconde ligne; mais celui qui la commandait avait pris à la lettre l'ordre de rester, qui ne lui avait été donné que pour le temps nécessaire à former la ligne (le général comptant qu'aussitôt qu'elle l'aurait été, il ne manquerait pas de suivre à proportion du terrain que la première gagnerait), et comme en battant celles des ennemis, le général s'était éloigné de plus de trois cents toises de l'endroit où il avait ordonné à l'officier de se former, et que sa première ligne, dans le désordre où elle était, ne se trouvait qu'à trente toises de celles de l'ennemi, si celui qui les commandait se fût mis à marcher à cette ligne rompue, il l'eût infailliblement battue sans qu'elle eût pu faire de résistance; mais il donna le temps à la seconde d'arriver. Le général la fit passer dans les intervalles de sa première, et battit de nouveau les ennemis, qui, dans cette occasion, firent la même faute que M. Gléen à Nordlingen, lequel, après avoir poussé la première ligne de M. de Turenne, lui donna le temps de se reformer, et d'attendre que les Hessois, qui étaient à six cents pas derrière, fussent arrivés, et par là, au lieu de battre, fut battu. Cependant cela arrive à M. Gléen, qui était un général estimé; et le lieutenant général dont je viens de citer l'exemple, et qui avait été chargé de former promptement une seconde ligne, était aussi parmi nous un homme de réputation.

Des différentes sortes de guerres décrites par
M. de Turenne.

Si l'on trouve à profiter au récit que M. de Turenne fait du combat de Nordlingen, il ne sera pas moins utile de rapporter encore la relation qu'il fait des combats de Fribourg. Rien n'est plus capable de donner à connaître combien il est difficile à ceux mêmes qui sont présents aux actions, mais qui ne sont pas dans le secret, et ne peuvent par conséquent savoir ce qui fait agir un général d'une manière plutôt que d'une autre, d'approcher de l'exactitude et de la précision avec laquelle M. de Turenne rend compte des combats de Fribourg, lui qui, conjointement avec M. le Prince et M. le maréchal de Grammont, conduisait tout.

De la différence qu'il y a des guerres qui se faisaient alors à celles d'aujourd'hui.

La France, avant la paix des Pyrénées, avait été longtemps tourmentée par des guerres civiles occasionnées par la religion ou par d'autres causes, et souvent elle avait en même temps des guerres étrangères à soutenir. Le feu roi (Louis XIV) avait peu de places fortifiées sur ses frontières; les armées étaient petites, ses revenus peu considérables par rapport à ce qu'ils sont devenus depuis, et même, dans le temps de guerres civiles, ses troupes étaient seulement payées par les provinces qui étaient restées dans l'obéissance. Les autres fournissaient à l'entretien des troupes de leur parti, et ces armées, de part et d'autre, vivaient plutôt de brigandages que de soldes réglées; elles passaient d'une province à l'autre pour chercher à subsister, sans avoir de magasins qui leur four-

nissent journellement le pain et les autres subsistances nécessaires; celle qui était supérieure allait manger le pays de son ennemi, et celle qui était inférieure vivait aux dépens de celui qu'elle défendait.

M. de Turenne a écrit trois sortes de guerres : la première une guerre civile dans l'empire, occasionnée par la religion. L'empereur et le duc de Bavière étaient à la tête du parti catholique; les protestans étaient soutenus par la France conjointement avec la Suède. La France était précédemment en guerre avec la maison d'Autriche; ainsi, dans cette guerre civile, la France n'était qu'auxiliaire. M. de Turenne commence le récit seulement de l'année 1643, qu'il fut fait maréchal de France, et qu'il eut en chef le commandement de l'armée d'Allemagne, et il finit en 1648, à la paix de Munster. La seconde guerre est la guerre civile qui commença en France aussitôt après la paix de Munster, et la troisième est une guerre en Flandre, de frontière à frontière, entre la France et l'Espagne, laquelle fut conduite par M. de Turenne jusqu'à la paix des Pyrénées.

Nous voyons, dans les deux guerres civiles, de très-petites armées, qui n'avaient pas de solde réglée, souvent se mutiner faute de paye, et subsister de ce qu'elles pouvaient prendre. Les villes qui n'étaient pas assez fortes pour se défendre ouvraient leurs portes au plus fort qui se présentait, et qui les rançonnait en argent, en vivres, pain et autres munitions, qu'elles étaient contraintes de voiturier à son camp, tant qu'il restait à leur portée; mais quand il s'éloignait, si les blés sur terre étaient mûrs, il les coupait ou les prenait dans les granges, les envoyait moudre dans les moulins aux

environs du camp, ensuite le pain se cuisait dans les fours des villages les plus proches. Pour cette façon de vivre, la cavalerie trouvait plus de facilité que l'infanterie, en ce que chaque cavalier portait avec lui sur son cheval des vivres pour quelque temps; provision que ne peut faire le soldat qui, étant à pied, a encore ses armes et ses hardes à porter.

Non-seulement la cavalerie avait cet avantage sur l'infanterie, mais comme les armées étaient souvent éloignées des villes de leur parti, si un soldat était malade, blessé, enfin hors d'état de marcher, non-seulement on n'avait pas de lieu où le faire soigner, on ne savait même où le laisser en sûreté. De plus, dans toutes les batailles ou combats que l'on perdait, l'infanterie était toujours abandonnée à l'ennemi, et à la merci des paysans, au lieu que la cavalerie, à peu de cavaliers près, trouvait toujours à se retirer. Vous en voyez un exemple dans ce que dit M. de Turenne, que le maréchal de Guébriant ayant été tué au siège de Roteville, M. de Rantzau prit le commandement de l'armée, qui marcha à Dülzingen, où il fut battu; que sa cavalerie se sauva sur le Rhin; que l'infanterie, qui était dans Roteville, se rendit à discrétion, et que celle de son armée fut entièrement détruite. Suivez les combats de Fribourg, vous y verrez encore combien l'infanterie perdit en comparaison de la cavalerie. A Mariendal, l'infanterie fut mise entièrement en déroute; à Nordlingen à peu près de même. Aussi est-ce pour ces raisons que vous y voyez souvent les armées plus nombreuses en cavalerie qu'en infanterie, au lieu que dans les autres guerres, communément on trouve deux tiers d'infanterie contre un tiers de cavalerie.

Durant ces guerres d'Allemagne, le roi avait toujours la guerre avec l'Espagne en Catalogne et en Flandre, et comme celles-ci se font de frontière à frontière, que chaque puissance a des places fortifiées, où l'on fait des magasins d'artillerie et de vivres, que l'on y cuit le pain pour les armées, et qu'on le leur voiture tous les quatre à cinq jours dans les camps où elles vont, toutes les troupes accoutumées à une façon de vivre semblable, quand on les envoyait servir en Allemagne, ne pouvaient qu'avec peine et avec le temps s'accoutumer à chercher des blés, les faire moudre et cuire le pain. Vous verrez, par le récit de M. de Turenne, qu'une des raisons qui furent apportées, après les combats de Friedbourg, de ne pouvoir marcher dans le pays de Würtemberg, était que n'y ayant pas de magasins pour fournir le pain aux troupes de l'armée de M. le Prince, qui venaient de celles de Flandre, accoutumées qu'elles étaient à le recevoir régulièrement, et non à chercher des blés pour en faire, elles auraient eu de la peine à subsister.

Dans la troisième sorte de guerre que traite M. de Turenne, qui est celle de frontière à frontière en Flandre contre l'Espagne, et qui continua toujours, quoique la guerre civile eût cessé dans le royaume, les armées étaient de part et d'autre de quinze, vingt et rarement trente mille hommes. Les troupes étaient assez bien payées. Il y avait dans les places des magasins suffisants d'artillerie et de vivres.

Il faut lire ces trois sortes de guerres que M. de Turenne a décrites, les comparer entre elles, et ensuite avec une quatrième, telle qu'ont été celles qui se sont faites de nos jours, où les armées ont été si nombreuses, pour connaître laquelle des quatre est la

plus difficile à conduire, et demande le plus de science dans un général.

Je dirai premièrement que dans les deux sortes de guerres civiles dont parle M. de Turenne, un général est toujours arrêté par le manquement de fonds et de magasins, souvent contraint malgré lui de prendre des situations, et d'occuper des endroits où il connaît qu'il n'est pas en sûreté, et ce, par la nécessité où il est de chercher à donner à vivre à son armée, et d'avoir de quoi la rétablir des pertes qu'elle fait journellement; s'il ne le fait pas, elle devient à rien. De plus, les troupes se mutinent faute de paye; la plus grande partie abandonne cette armée tout à coup, ou déserte en détail, comme l'on voit que cela arrive à M. de Turenne; ainsi le général le plus sage et le plus capable ne peut se mettre à l'abri de ces accidens.

Au contraire, dans une guerre de frontière avec des armées depuis quinze jusqu'à trente mille hommes, un général qui a ses fonds réglés, ses magasins dans les places, n'est pas exposé à tous ces accidens. Il peut donner carrière à ses talens et à son savoir pour prendre sur son ennemi tous les avantages qui lui paraissent possibles, et pour tout entreprendre sans crainte d'être arrêté par le défaut des choses nécessaires à l'exécution. Ainsi, de ces trois sortes de guerres, la dernière est à préférer pour un général; elle l'est encore à la quatrième, qui est celle de frontière à frontière telles qu'elles se sont faites de nos jours avec des armées de quatre-vingt mille hommes, contre d'autres qui seraient d'égales forces, et qui auraient aussi leurs fonds et leurs magasins d'artillerie suffisamment fournis. Chacune des trois premières guerres a même sur cette dernière un grand avantage.

Avantages des petites armées telles qu'elles étaient du temps de M. de Turenne, sur des armées beaucoup plus nombreuses.

Lisez toutes les actions de M. de Turenne, vous verrez que les petites armées se meuvent avec facilité; qu'un général, soit dans les marches, soit dans les camps ou champs de bataille, peut tout voir, se porter facilement de la tête à la queue, ou de la droite à la gauche de son armée, reconnaître l'étendue du terrain où il faut combattre et placer ses troupes, faire en connaissance de cause passer ses ordres de la droite à la gauche par le moindre signal fait au moyen d'un étendard ou autre marque qui soit aperçue. On trouve partout une grande facilité à faire subsister une pareille armée dans des camps, vu le peu de consommation qu'elle fait en comparaison des grandes, et par conséquent elle est rarement contrainte de quitter les postes qui lui sont importants, par le défaut de fourrages ou d'autres subsistances.

Il n'en est pas de même à l'égard des grandes armées; elles sont obligées de marcher sur un grand nombre de colonnes, sans quoi elles n'avanceraient pas, et elles tiennent dans leur marche quatre ou cinq lieues d'étendue. Dans leurs camps ou champs de bataille, elles tiennent un espace de deux ou trois lieues en longueur, de sorte que quand ce serait dans une plaine rase, un général n'en pourrait voir l'étendue, par conséquent donner aucun signal avec un étendard ou autre marque qui pût être vue, comme faisait César à Pharsale et en d'autres occasions. Il faut donc, si le signal est nécessaire, que le général ait recours à celui qui peut être entendu; mais quand de sa droite il le ferait faire pour sa gauche par un coup de canon, si le

vent n'y est pas tourné, ce coup ne s'entendra pas. Il est encore nécessaire que, pour donner ses ordres justes, le général ait dans sa tête une connaissance exacte de tout le pays qu'occupe son armée, ce qui est difficile, non-seulement dans les marches, mais sur les champs de bataille, quand on est obligé de les occuper promptement, n'ayant pas eu le temps d'en prendre d'avance la notion nécessaire. Il faut donc, malgré lui, qu'à l'endroit où il n'est pas, chaque officier général inférieur fasse sa charge; quand cela arrive, l'un entreprendra mal à propos, ainsi qu'à Fribourg; à un autre il se présentera une bonne occasion, mais il ne voudra rien hasarder de son chef, et souvent il ignorera les intentions du général; d'autres, qui se trouveront commandés, tireront la meilleure partie des troupes pour les placer où ils sont, sans regarder s'ils ne dégarnissent pas trop d'autres endroits. Il ne suffit pas d'avoir une partie des officiers généraux inférieurs qui soit capable et appliquée, il faut qu'ils le soient tous; car si celui qui est investi du commandement supérieur d'une division ne l'est pas, quand celui qui lui est subordonné le serait, il ne pourrait peut-être pas remédier aux fautes que l'autre aurait pu faire. A l'égard des fourrages et autres subsistances pour ces grandes armées, c'est encore une étude et une connaissance que l'on ne peut tenir que de ceux qui en ont été longtemps chargés, et qui s'en seront acquittés par règles et principes, ce qui est rare à trouver, sans quoi cependant l'on fait bien des fautes, dont même on ne s'aperçoit pas. Il en est de même des marches d'armées, des camps, champs de bataille, et de bien d'autres parties de la guerre dont on n'a ni théorie ni pratique. Combien trouve-

rait-on de lieutenans généraux et de maréchaux de camp qui n'ont jamais été commandés pour marquer aucun camp, ni pour reconnaître des champs de bataille? Quant aux marches, ils ne s'en mêlent point.

Après ce que je viens d'exposer, il est aisé de conclure que, des quatre sortes de guerre dont il est ici question, celle de frontière à frontière avec de grandes armées, telles qu'elles ont été avant la paix d'Utrecht et de Bade en 1714, est la plus difficile, et par conséquent la plus savante. Tel en effet se comportera bien avec une armée de vingt à trente mille hommes, qui se trouvera bien embarrassé avec une grande armée, comme je l'ai vu arriver à plusieurs; mais celui qui sera accoutumé à faire mouvoir, agir et subsister de grandes armées, suivant les règles et les principes qui leur conviennent, établissant en conformité le service de campagne sans s'arrêter à des usages, celui-là conduira avec une grande facilité des armées de vingt-cinq à trente mille hommes.

Moyens de ménager les eaux pour les besoins d'une armée.

Je ne comprends pas comment Hérodote prétend nous faire un calcul si juste du nombre d'hommes dont était composée l'armée des Perses, vu la façon singulière dont il nous rapporte que la revue en fut faite dans la plaine de Dorisque, ni comment il peut dire ensuite que les fleuves entiers ne suffisaient pas pour désaltérer cette grande quantité d'hommes et de chevaux. Je dirai, à cette occasion, que le ruisseau des Gobelins n'est rien moins qu'un fleuve, et que, quoique les chevaux consomment bien plus d'eau que les

hommes, si l'on campait à droite et à gauche de ce ruisseau cent cinquante mille chevaux de chaque côté en remontant vers le pont d'Antony, il y aurait assez d'eau pour les faire boire, et qu'il aurait toujours son cours sans se tarir; mais que pour que les hommes et les chevaux puissent en boire, il faut empêcher que les chevaux n'entrent dans une pareille petite rivière, et que les hommes n'y puisent de l'eau avec des marmites ou autres vases sales, mais seulement avec des seaux ou des gamelles, et faire défense qu'on y blanchisse du linge; car lorsque les cavaliers ou les valets y font entrer les chevaux pour boire ou pour les laver, le vase qui se détrempe du fond et la fiente des chevaux infectent l'eau, de sorte que ni hommes ni chevaux ne peuvent plus en boire, surtout vers le bas de la rivière, où d'ordinaire elle est bourbeuse. Voilà ce qu'Hérodote n'entend pas. Au reste, pour éviter cet inconvénient, il faut obliger les cavaliers à faire boire les chevaux sur le bord avec la gamelle ou les seaux, à l'effet de quoi on doit mettre des gardes tout le long pour empêcher qu'on ne gâte l'eau.

J'ai souvent campé des armées de cent trente mille hommes, où il y avait plus de cent mille chevaux, soit de cavalerie ou de bagages, sans qu'il y eût de rivière à portée de l'armée, mais seulement des étangs, des mares, des fontaines, des puits; alors on faisait, avant que l'armée arrivât, mettre partout des gardes, pour empêcher les soldats de lever la bonde des étangs, à dessein d'en faire sortir l'eau et de prendre le poisson, et afin d'obliger tout le monde à la puiser dans des vases propres, et de ne laisser entrer aucun cheval dans les mares ni dans les étangs. S'il y avait quelque petit rui-

seau, on faisait de distance en distance des batardeaux pour faire amas d'eau durant la nuit, afin qu'au jour il s'en trouvât suffisamment. En d'autres situations et terrains où l'on pouvait faire des puits, on en creusait.

Sans ces attentions, dans les camps où l'on trouve peu d'eau les armées souffrent extrêmement; il faut une grande police pour empêcher qu'une armée ne dépérisse. Cependant tous nos livres de guerre ne traitent pas cette matière; mais lisez le premier livre de la Cyropédie, vous y trouverez des leçons sur chaque chose. Ce qui m'a engagé à parler de celle-ci, c'est que bien des auteurs, comme ils n'ont pu être tous habiles dans tous ces différens arts dont ils ont traité, ont été sujets à se tromper en bien des choses, comme fait Hérodote.

De la campagne de 1652. — Moyens dont se sert M. de Turenne pour empêcher les ennemis, qui lui étaient supérieurs, de prendre des quartiers d'hiver en France.

L'armée ennemie était auprès de Laon, d'où elle partit en grande diligence pour aller assiéger Rethel, qu'elle prit. Toutes les armées ennemies, jointes ensemble, montaient bien à vingt-cinq mille hommes. Celle du roi ne passait pas dix mille.

Je ferai observer ici qu'il doit paraître surprenant que M. de Turenne dise d'avance au roi, en partant de Paris, qu'il espérait empêcher les ennemis de prendre des quartiers d'hiver en France, malgré la grande supériorité des ennemis. Ceux qui liront ce que je vais rapporter verront bien qu'en effet il exécute ce qu'il a promis; mais après l'avoir lu, on ne pourra, sans une attention particulière, comprendre comment M. de Turenne pouvait

avancer une pareille proposition, rien alors ne paraissant moins certain. Cependant, comme je juge sur quoi il a pu la fonder, je la ferai remarquer à la fin de ceci.

« L'armée du roi marcha de Senlis » vers la Marne, et approcha de Châlons. On apprit que les ennemis » avaient assiégé Sainte-Menehould, » dans lequel il y avait peu de monde, » mais qui fit une bonne défense. Quand » on en sut la prise, l'armée du roi » était auprès de Vitry, et n'osait s'approcher de celle des ennemis, qui, » de Sainte-Menehould, marchait à » Bar-le-Duc, où il fallait, pour assiéger la ville et le château, qu'une armée se séparât. M. de Turenne marcha à Saint-Dizier pour la secourir; » mais il apprit que la basse ville ayant » été prise, le château s'était rendu en » vingt-quatre heures.

» M. de Turenne, ayant appris la » prise de Bar, et en même temps que » l'armée d'Espagne n'était plus avec » M. le Prince, résolut de s'approcher » de lui, et de le combattre au premier lieu où il en trouverait l'occasion; ainsi il marcha à Vaucouleurs, » afin de se trouver du même côté de » la rivière de Meuse que M. le Prince, » qui, après avoir pris le château de » Void, s'approcha de Toul. Il y avait » quelques jours que M. d'Elbeuf, avec » deux mille hommes, avait joint l'armée du roi. De Vaucouleurs elle » marcha vers Void, d'où elle délogea » la nuit pour suivre M. le Prince, qui » s'était retiré à Commercy, dont il s'était saisi, et où il y avait deux châteaux; mais ayant su que l'armée du » roi le suivait, il se retira à Saint-Mihiel, grande ville dont les murailles étaient à demi démolies. Comme » on ne lui donna pas le temps de s'y » retrancher, il fut obligé de se retirer

» jusqu'à Damvilliers, qui est une place
 » qu'il tenait, et qui joint la frontière
 » de Luxembourg, ayant laissé son in-
 » fanterie à Bar-le-Duc, Ligny, Void,
 » Commercy, qui tiennent tout un can-
 » ton de pays, et à la faveur de ces
 » places, il comptait y faire hiverner
 » son armée, ou que si on en attaquait
 » une, en se mettant à couvert d'une
 » autre, il incommoderait fort les as-
 » siégeans, et cela à cause de l'hiver
 » dans lequel on était; mais comme
 » M. de Turenne, qui voyait bien, par
 » les petites places qu'il prenait, quelle
 » était son intention, marcha toujours
 » droit à lui, laissant les places sans les
 » attaquer, et ainsi en cinq ou six jours
 » de temps, il l'obligea de se retirer
 » dans le Luxembourg.

» M. le maréchal de La Ferté arriva
 » dans ce temps-là de Nancy à Saint-
 » Mihiel. Cette marche rompit les me-
 » sures de M. le Prince, et lui fit per-
 » dre le dessein de pouvoir hiverner ni
 » en Champagne ni sur les frontières
 » de Lorraine, parce qu'ayant séparé
 » sa cavalerie de son infanterie par tous
 » les corps qu'il avait laissés dans les
 » places, il ne put les rejoindre. Une
 » partie de cette infanterie fut prise,
 » pendant l'hiver, à discrétion; car on
 » reprit Bar, Ligny. On n'assiégea pas
 » Sainte-Menehould, à cause de la
 » gelée; la même raison empêcha de
 » faire le siège de Rethel. On prit Châ-
 » teau-Porcien et Vervins; après quoi
 » les troupes allèrent en quartiers d'hi-
 » ver. »

M. de Turenne a donc exécuté ce
 qu'il avait promis au roi en partant de
 Paris, d'empêcher, à ce qu'il espérait,
 les ennemis de prendre des quartiers
 d'hiver en France. Il ne nous dit pas
 sur quoi était fondée la proposition
 qu'il avait avancée; mais le voici : c'est
 que, quand les ennemis partirent d'au-

près de Laon pour aller assiéger Re-
 thel, on était déjà fort avancé dans le
 mois d'octobre, et que M. de Turenne
 était bien assuré, en raison de la con-
 naissance qu'il avait des habitudes des
 troupes espagnoles, que, quand l'hiver
 commencerait, l'armée d'Espagne sê-
 rement retournerait hiverner dans les
 Pays-Bas, et que pour lors son armée
 étant supérieure à celle de M. le Prince,
 qui restait seul sur le haut de la Meuse
 et de la rivière d'Aisne, il n'entrerait
 pas en quartiers d'hiver devant lui, qui
 aurait son armée rassemblée; qu'ainsi
 il l'obligerait toujours de reculer. Voilà
 sur quoi M. de Turenne dit qu'il espé-
 rait empêcher les ennemis de prendre
 des quartiers d'hiver en France.

Par tout ce que je viens de rappor-
 ter, on voit bien que, sans être obligé
 à donner des combats ni des batailles,
 et de jeter souvent les affaires au ha-
 sard, non plus que de s'exposer à per-
 dre du monde inutilement, M. de Tu-
 renne a su, de sa seule tête, tirer tou-
 tes les opérations qui tendaient à son
 objet, et que sa petite armée, sans la
 commettre, n'a fait que les appuyer
 fortement.

Comment se forment les armées. — Leurs divi-
 sions en différentes parties. — Définition de
 ces parties. — Des ordres de bataille.

Personne ne peut ignorer que les ar-
 mées sont composées de cavalerie et
 d'infanterie, et que ces deux différens
 corps se donnent une protection mu-
 tuelle, suivant le lieu où l'un a plus
 d'avantage que l'autre; on sait égale-
 ment la subdivision de chacun de ces
 deux corps en différentes parties, qui
 sont sujettes à varier dans leurs forces,
 suivant les réformes ou augmentations
 de troupes; ce qui n'empêche pas qu'un
 bataillon soit toujours un bataillon.

ainsi d'un escadron; et les armées ne sont autre chose qu'un nombre de bataillons et d'escadrons assemblés dans un même lieu. Les mouvemens qui sont propres à un bataillon ou à un escadron, le sont à tous; ainsi, dans leurs mouvemens particuliers, tous ceux d'une armée y sont renfermés : la différence n'est que dans l'étendue du mouvement, et de même que les armées se divisent en bataillons et escadrons, de même aussi les bataillons et escadrons se divisent en parties que l'on appelle divisions, de sorte que la connaissance parfaite des mouvemens de ces divisions nous fait comprendre facilement tous ceux d'une armée, si nombreuse qu'elle puisse être.

Il faut considérer le bataillon et l'escadron de trois manières : ou comme des corps solides, ou comme des corps divisibles jusqu'à l'unité, ou comme flexibles dans toute leur étendue, et ce, suivant les différens mouvemens qu'on leur fait faire. Il en est de même d'une armée entière.

Pour pouvoir démontrer la manière de faire mouvoir une armée et de la mettre en bataille, il faut commencer par régler le terrain qu'un soldat et un cavalier occupent dans les rangs, soit en bataille ou en marchant.

En donnant à chaque soldat, dans les rangs, un pied pour son épaisseur et autant d'un coude à l'autre pour sa largeur, il se trouvera occuper deux pieds de distance; et si on lui fait faire tête au flanc par un à droite ou un à gauche, il n'occupera pour lors qu'un pied de distance, qui est celle de son épaisseur; mais en marchant il occupera également deux pieds, qui font l'évaluation d'un pas.

A l'égard du cavalier, on estime que le cheval a, dans sa longueur, trois fois

son épaisseur; que ceux dont nous nous servons ont sept pieds de longueur, plus ou moins. Il en faut faire l'estimation sur le pied des plus longs, et évaluer leur épaisseur, compris le cavalier qui est dessus, à environ trois pieds. Le plus ou le moins n'est pas sensible sur le terrain; mais pour en faire une estimation fixe sur le papier sans fraction de calcul, il faut donner au cheval neuf pieds de longueur, sur trois pieds de largeur ou d'épaisseur. Suivant ces estimations, trois soldats de front occuperont une toise, deux cavaliers de front occuperont aussi une toise. Cela supposé, un bataillon, qui est de six cents hommes, et dont les rangs seront à cinq de hauteur, aura cent vingt hommes à chaque rang, et formera un front de deux cent quarante pieds, qui font quarante toises.

Lorsque les distances de ce bataillon, d'avec ceux qu'on met sur ses deux flancs de droite et de gauche, occupent le quart du front, c'est dix toises qu'il faut y ajouter par bataillon; moyennant quoi l'étendue du front, pour chaque bataillon, se montera à cinquante toises.

On estime que la distance d'un rang à l'autre est de douze pieds, y compris l'épaisseur de l'homme; ainsi du premier rang au cinquième inclusivement, il y a quarante-huit pieds pour les mouvemens ordinaires; car on sait bien que, dans le moment que l'on va charger, les rangs de derrière se serrent contre les premiers.

Il en est de même d'un escadron qu'on suppose de cent quarante-quatre maîtres sur trois rangs : chaque rang sera de quarante-huit maîtres. Chaque cavalier occupe trois pieds de front, ce qui en fait cent quarante-quatre, c'est-à-dire vingt-quatre toises; en y ajoutant six pour les distances entre les es-

cadrons, l'étendue du front de chaque escadron se montera à trente toises.

La distance d'un rang à l'autre, depuis la queue du cheval du premier rang jusqu'à la tête de celui du second, étant supposée de douze pieds, et de même celle du second au troisième rang, cela fera vingt-quatre pieds ou quatre toises, qui, jointes à quatre autres toises pour la longueur des trois chevaux, à raison de huit pieds ou environ chacun, feront en tout, pour la profondeur, huit toises.

Cette estimation est essentielle à faire, pour pouvoir juger, par le nombre des bataillons et des escadrons, de l'étendue qu'ils occupent, soit qu'ils se trouvent placés sur une ligne ou sur plusieurs.

Nous appelons ordinairement ordre de bataille d'une armée un arrangement de troupes suivant lequel on campe le plus communément, où l'on place toute l'infanterie sur deux lignes dans le centre, et où l'on partage la cavalerie en quatre sur les ailes des deux lignes d'infanterie.

Si une armée est composée de soixante bataillons et de cent vingt escadrons, on met trente bataillons dans le centre de la première ligne, et trente dans celui de la seconde, et sur les droites des deux lignes trente escadrons à chacune, et autant à celles de la gauche. Donnez cinquante toises de terrain par bataillon et trente par escadrons, le front sera de trois mille trois cents toises, et plaçant la seconde ligne parallèlement à la première, à cent cinquante toises derrière, cette armée formera un carré long, dont les deux grands côtés auront trois mille trois cents toises, et les deux petits cent soixante-six toises, y compris l'épaisseur des deux lignes, depuis le premier rang de la première jusqu'au

dernier rang de la seconde. Ainsi, suivant le nombre des bataillons et des escadrons, on doit juger de la longueur du terrain que l'armée occupera.

Cette disposition peut servir d'ordre de bataille pour combattre; mais ordinairement elle ne sert que d'un premier arrangement, pour prendre ensuite tous ceux qui peuvent convenir, suivant les différentes occasions et situations où l'on se trouve.

Mais ce que l'on doit appeler ordre de bataille d'une armée pour combattre, c'est une disposition et un arrangement de bataillons et escadrons, faite par rapport à la situation du terrain où l'on doit combattre, et à l'ordre de bataille que l'armée qui lui est opposée a pris ou peut prendre, dans l'ordre le plus avantageux pour la combattre.

De la manière la plus parfaite d'armer les cavaliers et officiers de cavalerie, et de faire manœuvrer et agir l'escadron.

La cavalerie porte à présent des plastrons qui devraient être à l'épreuve du fusil, attendu qu'aujourd'hui c'est l'arme qui détruit le plus la cavalerie. Ce plastron est donc très-nécessaire, et anciennement on faisait usage de cuirasses entières. Les cavaliers devraient aussi porter des calottes de fer, ainsi qu'il est ordonné.

Comme les mousquetons dont la cavalerie se servait, quand elle était en usage de tirer, ont paru depuis trop courts et de mauvaise grâce, surtout quand le cavalier est à pied et qu'il est de garde, on les a allongés, et on en a augmenté le calibre, de sorte qu'étant trop longs et trop pesants, on ne les suspend plus à la bandoulière, mais à la selle, et on en fait d'autant moins d'usage en chargeant l'ennemi, qu'on

serait alors contraint de les tenir des deux mains.

Ainsi Puysegur veut que tous les officiers, capitaines, lieutenans, cornettes, maréchaux des logis, brigadiers et cavaliers portent des mousquetons aussi légers qu'on les portait précédemment, ou bien de petites carabines pendues à la bandoulière, comme en portent les hussards pour s'en servir dans l'action; mais hors de ces occasions, qu'ils les portent attachés à des porte-mousquetons.

Il veut aussi, lorsqu'on mène des escadrons pour en charger d'autres l'épée à la main, qu'avant que de se servir de l'épée, on fasse tirer de fort près, et aussitôt ensuite charger l'épée à la main; ce qui peut être fondé, vu que le cheval qui a peur du feu recule lorsqu'on tire contre lui de bien près; au lieu que lorsque l'on tire étant sur lui, le plus souvent il avance, d'où il paraît constant que l'avantage est pour l'escadron qui tire; mais il faut que ce soit à une petite distance, et que le cavalier, après avoir tiré, puisse laisser tomber son mousqueton pendu à la bandoulière pour empoigner aussitôt son épée, et que la troupe soit bien exercée au feu.

Mouvemens plus faciles, plus prompts et plus sûrs que ceux qui sont actuellement en usage, surtout en présence de l'ennemi.

Tant que le terrain le permet, tous les mouvemens qu'on fait faire aux parties d'une armée, quand on est en présence de l'ennemi et prêt à combattre, doivent être tous d'un bataillon ou d'un escadron en entier dans l'étendue de son front sans se séparer par division. Pour faire un quart de conversion comme nous le pratiquons, il faut être éloigné de l'ennemi, et avoir bien

du terrain libre devant soi, ce que l'on ne trouve pas toujours.

Pour remédier à la longueur de ce mouvement, qui provient de ce que c'est le soldat qui est tout à la gauche; ou celui qui est tout à la droite qui sert de pivot, et en même temps ménager le terrain, le mouvement qu'on propose est que le soldat qui est au centre du premier rang soit celui qui serve de pivot, de sorte que le bataillon ou escadron tournera sur son centre, ce qu'on appelle faire le moulinet.

Mouvement d'un bataillon qui tourne sur son centre par quart de conversion.

Par exemple, on suppose qu'il soit composé de dix compagnies chacune de douze hommes de front à chaque rang (le nombre de compagnies ni de files n'y fait rien), ce bataillon aura cent vingt files; que l'on veuille tourner sur la gauche, les soixante files de la gauche feront demi-tour à droite, et pour lors la moitié du bataillon sera tête d'un côté, l'autre de l'autre; ensuite on dit : *A gauche, sur le centre faites un quart de conversion.* Le soldat qui est au centre du premier rang, et à la gauche des soixante files à la droite, sert de pivot, non-seulement à toute la droite, mais même aux soixante files qui ont fait demi-tour à droite. Toute la partie droite fait son quart de conversion à l'ordinaire; mais les soixante files qui font tête à la queue suivent le mouvement de la droite, en se jetant sur la gauche, chaque rang cherchant à se maintenir toujours tout droit avec la partie de la droite. Comme la droite et la gauche de ce bataillon décrivent également chacune un quart de cercle de trente toises, et qu'elles font plus de chemin que les parties du centre, c'est au centre de régler son mouve-

ment sur le leur, et quand le quart de conversion est achevé, les soixante files qui ont fait demi-tour à droite se remettent par demi-tour à gauche, et font tête à l'ennemi.

Ce qu'il y a de différence dans ce quart de conversion, c'est que lorsque les soixante files ont fait demi-tour à droite, celui qui leur sert de pivot se trouve au rang de derrière au lieu d'être au premier; ce qui n'est pas un inconvénient qui doive les empêcher de bien tourner, parce qu'elles doivent se régler sur les rangs de la partie de la droite du bataillon. Ce mouvement demande moitié moins de terrain et de temps que celui qui est en usage.

Lorsque l'on est en ligne, et qu'il s'agit de s'ouvrir sur la droite ou sur la gauche pour ne pas marcher sur un si grand front, on peut diviser ce même bataillon en deux parties. Les soixante files de la droite et les soixante de la gauche tourneront chacune sur leur centre, de même que si c'était deux bataillons séparés. Si c'est à droite, les trente files de la droite de chacune de ces deux moitiés feront le demi-tour à droite, et chacune tournera sur son centre, faisant le tourniquet; quand il sera fait et qu'elles marcheront, elles observeront de garder toujours la même distance entre elles, que celle où elles se sont trouvées quand elles ont eu fait le quart de conversion, afin que, quand on les fera remettre par un tourniquet à gauche pour faire tête à l'ennemi, ces deux parties soient rejointes parfaitement, et ne forment plus qu'un bataillon.

Mouvements d'un bataillon, pour marcher sur sa droite ou sur sa gauche, sur le même alignement, sans s'allonger.

Supposant un bataillon de dix compagnies sur six rangs de douze hom-

mes chacun, la distance d'un rang à l'autre de douze pieds, il n'y a qu'à dire : *A gauche par demi-rang de compagnies* (qui est par six hommes), *faites un quart de conversion*; pour lors chaque compagnie formera deux rangs, faisant tête au flanc gauche, et tout le bataillon se trouvera sur vingt rangs, chaque rang de trente-six hommes, et à douze petits pieds de distance l'un de l'autre, ce qui formera une colonne de quarante toises, qui est la même étendue qu'il avait en bataille.

Des mouvemens de l'escadron.

Si l'escadron est de quatre compagnies de douze maîtres à chaque rang, le front sera de quarante-huit, suivant les distances que nous avons établies pour le faire marcher sur sa droite, on dit aux quatre compagnies : *A droite par six ou par demi-compagnies*. Pour lors les cavaliers de la file de la droite de chaque compagnie et ceux de la septième servent de pivot, et le quart de tour étant fait, chaque compagnie forme deux rangs de dix-huit maîtres chacun, faisant tête au flanc, et tout l'escadron sur huit rangs, dont la colonne en marchant n'occupe que vingt-quatre toises, qui sont la même étendue que celle qu'il a en bataille. En faisant à gauche par six, il n'aura que la même étendue de terrain qu'il avait; mais il se trouvera de trois toises plus en avant du côté de l'ennemi, et plus sur la droite aussi de trois toises; mais pour n'être ni plus en avant ni plus sur la droite, il n'a qu'à tourner et achever le cercle, ce qui est bientôt fait.

Ce mouvement serait plus parfait, s'il avait tourné par sept au lieu de six. Par exemple, on suppose que chacune de ces compagnies ait quatorze maîtres à chaque rang, le front sera de cin-

quante-six, chaque compagnie faisant pour lors à droite par sept, chaque premier rang, en tournant, porte la longueur et l'épaisseur des chevaux en avant du rang, d'autant que les cavaliers qui servent de pivot doivent tourner sur le pied droit du devant de leurs chevaux, autrement dit sur le pied hors montoir, de même que tournerait un homme à pied ; ainsi, outre les douze pieds de distance d'un rang à l'autre, il y a le terrain que le cheval du premier rang occupait depuis les jambes de devant jusqu'à la queue, et le terrain que le cheval du second rang occupait aussi depuis la tête jusqu'aux jambes de devant, ce qui fait ensemble une longueur de cheval, laquelle, jointe aux douze pieds de distance d'un rang à l'autre, produit vingt et un pieds. Ainsi, quand les sept cavaliers du second rang tournent, ils trouvent tout le terrain nécessaire. Le troisième rang trouve la même chose ; et quand l'escadron marche, s'il a bien gardé ses distances d'un rang à l'autre en marchant, quand on lui ordonnera de faire tête à l'ennemi, après avoir tourné, il se reformera très-juste.

La différence qu'il y a, c'est quand on fait à droite par six, le mouvement fait, la distance d'un rang à l'autre n'est que de neuf pieds au lieu de douze, et que les six chevaux, occupant le terrain de sept en marchant, sont plus au large, ce qui est indifférent ; mais quand ils se remettront en bataille, ils retrouveront juste le terrain qu'ils avaient. Ce mouvement pour la droite se fait également pour la gauche ; mais pour lors le cavalier qui sert de pivot tourne sur le pied de devant du montoir, qui est le gauche.

Par ce simple mouvement, une ligne de cavalerie, si nombreuse qu'elle puisse être, peut tourner pour mar-

cher sur sa droite ou sur sa gauche, dans le temps qu'il faut à six ou sept cavaliers pour décrire un quart de cercle dont la circonférence est de quatre toises et demie. Ainsi, quand on est près de l'ennemi, et qu'on est obligé de s'ouvrir sur sa droite ou sur sa gauche, ce mouvement est le plus juste, le plus prompt et le plus sûr à faire.

Pour faire le demi-tour à droite, qui est le *wiederzourück*, il n'y a qu'à faire par demi-rang de chaque compagnie, ou autrement par brigade, à droite un double caracol, qui est un demi-cercle, et pour lors l'escadron fera tête à la queue ; et quand il a marché, si l'on veut le remettre ou lui faire faire encore, par demi-rang de compagnie, à droite un double caracol, au moyen de quoi ces parties ont décrit un cercle qui les remet dans les mêmes places qu'elles avaient avant d'avoir commencé à tourner. Ce qu'il faut seulement observer, c'est qu'en faisant le commandement : par demi-rang de compagnie *demi-tour à droite*, quand le premier quart de cercle est fait, au lieu d'aller tout de suite pour faire le demi-cercle, il faut s'arrêter un moment pour que les officiers, qui étaient à la tête, passent à travers les distances que les compagnies ont faites, plutôt que d'aller tourner par les flancs, comme ils font au *wiederzourück*, et dès qu'ils sont passés, on achève le demi-cercle.

Comme par le demi-tour à droite de l'infanterie, par le *wiederzourück* de la cavalerie, et même en faisant tourner par demi-rang de chaque compagnie de cavalerie, pour faire tête à la queue, ce sont toujours les derniers rangs qui deviennent les premiers, et qu'en plusieurs occasions il convient mieux que ce soit la tête des batail-

lons et des escadrons; pour cela, il n'y a qu'à faire tourner les bataillons et escadrons sur le centre, et au lieu que, pour faire tête seulement sur la droite ou sur la gauche, ils ne décrivent qu'un quart de cercle, faites-leur décrire le demi-cercle, et pour lors les premiers rangs feront tête à la queue. Si, dans la suite, vous voulez qu'ils fassent tête où ils la faisaient auparavant, faites-leur décrire sur le centre une seconde fois à droite un demi-cercle, chaque escadron et chaque cavalier, chaque bataillon et chaque soldat sera remis dans la place qu'il avait.

Des ordres de bataille.

On ne peut faire aucune disposition juste de cavalerie et d'infanterie, qu'on ne connaisse la nature du lieu où l'on va combattre, vu la diversité des situations, comme sont des pays coupés de bois, ravins, fossés, ruisseaux, haies, villages, pays de montagnes, de plaines unies, d'autres parties coupées, parties plaines; néanmoins cette diversité de situations peut se réduire à de certaines maximes générales, et en suivant la méthode dont on se sert pour enseigner la fortification, nous pourrions parvenir à établir nos principes; d'autant plus qu'une armée rangée en bataille est une fortification mouvante, dont il faut que toutes les parties se flanquent, se soutiennent et se communiquent aisément; que la cavalerie soit placée dans des lieux où elle puisse agir; de sorte que l'irrégularité du terrain ne nous prive pas de ses avantages.

Des différens ordres de bataille qu'une armée peut former en plaine unie, et où l'on ne rencontre aucun obstacle de la part du terrain.

Puysegur pense que le meilleur ordre de bataille est de mettre l'infanterie et la cavalerie en ligne pleine, lorsqu'on en est le maître, et si cela ne se peut pas par rapport à l'étendue du terrain qu'on a à remplir, qu'il faut au moins donner les intervalles les plus petits qu'il sera possible, et éviter toujours d'être obligé d'en donner de grands.

Description des différentes manières dont des armées combattent en plaine.

De vieilles troupes, bien instruites; qui marchent de front à un ennemi, ont une grande attention à marcher en ligne droite, et à garder les distances qu'elles ont entre elles; à cet effet, elles doivent aller à petits pas, de temps en temps se redresser, observer un grand silence pour entendre le commandement, point de bruit de tambour ni de trompettes; ce qui n'est utile ici que pour donner quelque signal. L'infanterie doit marcher la baïonnette au bout du fusil chargé et appuyé sur le bras gauche; la cavalerie doit avoir une demi-cuirasse, que l'on appelle plastron; et qui se met seulement par devant; et marcher l'épée à la main; et quand on est précisément au moment de charger, les rangs et les files de l'infanterie et de la cavalerie doivent se serrer. Le premier rang de la cavalerie, soutenu des derniers, tâche, à coups d'épée, d'ouvrir l'escadron qu'il combat et de le rompre. Dans l'infanterie, les rangs de derrière étant près des premiers, les poussent et les soutiennent, tandis que ceux-ci,

par leur poids et à coups de balonnette, tâchent de renverser le front qui leur est opposé; si l'affaire a été disputée, l'armée qui a battu est plus ou moins rompue, et doit tâcher de se reformer, pour être en état de soutenir la seconde ligne des ennemis, au cas qu'elle se soit avancée, et de marcher à elle en ordre pour l'attaquer; et dans le temps que cette première ligne, qui a battu, s'avance, la seconde doit s'approcher d'elle à proportion, et même faire avancer devant soi quelques bataillons et escadrons à portée de la première, pour prendre la place de quelques-uns des escadrons ou de quelques bataillons qui auraient été maltraités. On peut même faire passer cette seconde ligne dans la première, si celle-ci s'était fort rompue en battant la première des ennemis, ce qui lui donnerait le temps de se reformer pour venir ensuite appuyer celle qui lui servait de seconde ligne quand elle viendrait à charger, et supposé que la seconde ligne des ennemis fût encore battue; pour lors, n'ayant plus d'ennemis en ligne qui puissent revenir sur vous, vous devez détacher des droites et des gauches de chaque bataillon et de chaque escadron, des compagnies entières qui aillent en avant, tandis que les lignes les suivront. Ces compagnies détacheront elles-mêmes des escouades qui se débanderont pour aller plus en avant charger les fuyards, afin que rien ne puisse se reformer, et ce, jusqu'à une certaine distance, que ces détachemens seront toujours appuyés par la ligne qui les suivra. Voici encore des manières différentes de faire combattre des armées l'une contre l'autre en plaine; car cela n'est pas uniforme chez toutes les nations. Assez souvent celle qui se trouve en bataille attend l'autre de pied ferme, et quand celle-ci

est bien près, l'infanterie, genou en terre, lui tire tout son feu, et se relève pour la recevoir la balonnette au bout du fusil. La cavalerie tire aussi; et laisse tomber le mousqueton; la décharge de l'infanterie fait tomber beaucoup de monde quand elle est faite à propos, de près et par des gens fermes, ce qui fait quelquefois tourner le dos à quelque partie de la ligne; mais le plus souvent, quand cette ligne qui marche est composée de bonnes troupes, elle se presse d'entrer dans la ligne qui a tiré, comptant le plus grand danger passé, et celle-ci a peine à soutenir cette impétuosité.

D'autres fois, quand celle qui attend voit la ligne des ennemis à quatre-vingts toises ou environ, elle fait par rang ou par division un feu continu, ce qui oblige la ligne des ennemis de se presser de marcher, et dans un si long espace, de se rompre en marchant; quand elle est près, celle qui est arrêtée s'ébranle pour la charger, et la trouvant un peu en confusion, parce que les bataillons et escadrons sont dérangés, que les files sont, les unes trop ouvertes, les autres trop serrées, elle à l'avantage sur elle que les siennes, au contraire, n'étant pas ouvertes et étant restées en droite ligne, tout peut charger en même temps.

Il y a encore des troupes qui ne se défendent qu'à coups de feu; si on le soutient, et que l'on avance sur elles la balonnette au bout du fusil, elles se défendent mal à coups de mains. Pour ce qui est des troupes nouvelles ou médiocres, elles marchent toujours mal en ligne, et si elles sont arrêtées, les unes tirent de loin et les autres de plus près, après quoi le plus grand nombre tourne le dos pour n'être pas joint. Dans la cavalerie, quand la ligne qui attend voit celle de l'ennemi s'appro-

songe plus à protéger la cavalerie qui est à sa droite et à sa gauche ; si elle ne tire pas et qu'elle conserve son feu, elle devient inutile, et dès que la ligne est percée en quelque endroit, ces bataillons sont tournés de tous côtés, et étant en carré long, ont peine à se défendre. De plus, trois ou quatre bataillons ensemble tiennent trop d'étendue pour que ceux du centre soient à portée de protéger par leur feu la cavalerie qui est sur leur droite et sur leur gauche.

Celui qui est obligé de fortifier ses ailes avec de l'infanterie ne peut le faire qu'en affaiblissant le corps de son infanterie, qui est au centre. Les supposant égaux en nombre, celui de son ennemi, qui n'en tire pas, devient supérieur au sien ; c'est pourquoi il faut tâcher que la diminution qui se fait au corps de l'infanterie soit moins nuisible par comparaison à l'avantage qu'on en retirera de fortifier la cavalerie. Lorsqu'une bataille se donne dans une plaine unie, hors de portée de terrains qui puissent être favorables à l'infanterie, si la cavalerie est battue, quand même l'infanterie de la même armée serait victorieuse, elle ne pourrait poursuivre sa victoire ; et ce qui pourrait lui arriver de mieux serait de se retirer en bon ordre ; cependant il faut tâcher de n'employer dans les ailes que le nombre d'infanterie nécessaire. Il faut la tirer des parties qui ne sont pas des premières exposées à l'action. Suivant cette règle, on tirera des bataillons de la seconde ligne, qu'on placera d'abord de réserve derrière les ailes à cent soixante toises ou environ les uns des autres, afin qu'ils ne puissent se détruire en croisant leur feu, lorsqu'il faudra qu'ils tirent. Le vide que ces bataillons laisseront au centre de la ligne sera partagé par les distan-

ces des bataillons qui y seront, ainsi que le front de cette seconde ligne conserve toujours la même étendue.

Lorsque l'ennemi approchera pour attaquer, ou que l'on voudra marcher à lui, les bataillons qui sont en réserve derrière chaque aile, traverseront la seconde ligne pour aller se placer en interligne derrière les escadrons de la première, à la tête desquels ils devront combattre. Voici la conduite que ces bataillons observeront :

Avant de traverser la première ligne, ces bataillons serreront leurs rangs à six pieds, et ensuite feront demi-tour à droite, et formeront le carré à angles ouverts. Pour avoir le dernier rang en dedans du carré, le côté du carré qui aura la tête fera demi-tour à droite ; les côtés qui seront aux flancs, et qui feront tête en dedans, feront à droite et à gauche un quart de conversion par quart de compagnies ; pour lors ils feront tête à la marche, et leurs rangs auront six pieds de distance comme les autres. Le côté du carré qui aura la queue, et qui fait tête au front, marchera de front aussi bien que le premier ; ce bataillon demeurera où il se trouvera alors placé, suivant ce que j'ai dit, jusqu'à ce qu'on lui ordonne de marcher. Lorsqu'il en aura ordre, les deux escadrons qui seront sur son passage feront, l'un à droite et l'autre à gauche, un quart de conversion sur leur centre, et pour lors ces bataillons traverseront la ligne, et s'avanceront à vingt-cinq ou trente toises du front de cette ligne. Durant ce temps les escadrons qui auront fait un quart de conversion sur le centre, pour les laisser passer, se remettront comme ils étaient, et sur le même alignement.

Lorsque ces bataillons seront en avant de vingt-cinq ou trente toises de la ligne, ils resteront comme ils se-

rent jusqu'à ce qu'ils reçoivent ordre d'avancer ou de tirer ; pour lors chaque bataillon formiera le rond et tirera. Je crois que la colonne serait en cette occasion meilleure que le rond.

Mais pour rendre ces bataillons encore plus forts, et leur ôter toute crainte de la cavalerie ennemie, j'observerai qu'il serait bon qu'ils eussent des chevaux de frise, comme en avaient des nations contre lesquelles nous avons fait la guerre ; et au lieu de les faire porter dans les marches, comme elles le faisaient par des soldats des bataillons qu'elles destinaient à cela, il faudrait les faire voiturier sur des charrettes d'artillerie, ce qui n'en demanderait que fort peu, et un jour d'affaire on les distribuerait aux bataillons qui seraient destinés pour être placés dans les ailes.

Si la cavalerie de l'ennemi était si considérablement supérieure à la vôtre que vous fussiez obligé de mettre de l'infanterie aux ailes de la seconde ligne aussi bien qu'à celle de la première ligne, il faudrait prendre également des bataillons de la seconde ligne pour les placer dans ses ailes, comme on a fait pour la première, et donner le double de distance entre les bataillons du centre.

On doit regarder une seconde ligne comme une grosse réserve, pour en fortifier la première, et en remplacer les troupes qui auront été battues ; et comme les bonnes troupes ne sont pas toutes emportées en même temps, la seconde ligne suppléera par d'autres à celles qui auront été obligées de plier, et on fera avancer en leur place ce qui sera tiré de cette seconde ligne pour se joindre à ce qui combat encore, et remettre ainsi la première en force.

On est persuadé que des bataillons

placés comme ci-dessus, à la tête des ailes de la première ligne, doivent donner un grand avantage sur celle qui n'en a pas ; et comme on les tire de la seconde ligne, on fait combattre par ce moyen un plus grand nombre d'hommes. Ces bataillons, loin de nuire à la ligne devant laquelle ils sont placés, la rendent supérieure à celle de l'ennemi, et même le mettent en état de s'ébranler, et de marcher droit à lui dans la disposition ci-dessus marquée, au lieu d'attendre qu'il vienne l'attaquer.

On pourrait aussi poster de la cavalerie à la tête du centre de la seconde ligne, d'où elle se porterait brusquement sur la partie de la première qui aurait besoin de son secours ; ce que je croirais être fort bon dans le cas où il y aurait des distances considérables entre les bataillons de la seconde ligne, pour servir de passage à ladite cavalerie en cas de besoin.

Quoique l'on puisse, par une bonne disposition de son infanterie mêlée avec de la cavalerie, prendre en plaine un ordre de bataille qui fasse perdre à son ennemi l'avantage de sa supériorité en cavalerie pour un combat général, néanmoins, si nous le supposons si fort supérieur, il a bien d'autres avantages dans les plaines unies telles qu'il en est question ; car, sans hasarder de bataille, il peut se servir de sa supériorité en cavalerie pour resserrer son ennemi dans ses subsistances, tandis qu'il lui est facile de s'en procurer abondamment, étant le maître de la campagne, parce qu'il n'est pas praticable dans les plaines d'envoyer de l'infanterie avec de la cavalerie loin du camp, soit pour faire la guerre et incommoder son ennemi, soit aussi pour faire des fourrages et autres opérations pour tout le service

d'une armée. On est donc obligé d'y suppléer, en faisant des détachemens plus nombreux en cavalerie que lui, et si la vôtre pèche par la qualité ou qu'elle soit inférieure en nombre, cette fatigue fait perdre journellement beaucoup de chevaux, ce qui rend celle de l'ennemi si considérablement supérieure, et le met tellement en état de vous resserrer dans vos subsistances, qu'il vous oblige enfin de lui abandonner la campagne.

EXTRAITS
DU
MARÉCHAL DE SAXE.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR DE 1757.

Peu de gens ont su ce que c'était que les *Réveries* de feu le maréchal de Saxe (1). On a cru que ce titre n'annonçait que des projets chimériques et des innovations ridicules; des ennemis, jaloux de la gloire et de la mémoire de ce grand homme, n'ont pas manqué d'appuyer sur la mauvaise opinion que l'on s'en était formée. Ce n'est pas seulement pour satisfaire la curiosité du public que je fais imprimer cet ouvrage, mais encore pour remplir les vues de son illustre auteur, qui ne l'a sans doute écrit que pour en faire part aux militaires. Ceux qui sont pourvus de bon sens et qui ont de l'expérience verront s'il contient des choses ridicules. Il y a des idées qui paraîtront peut-être telles à certains officiers qui, quoique novices à la guerre, y occupent les premiers grades, auxquels ils n'ont été élevés que par la faveur, qui leur tient lieu de mérite et de capacité; mais on fera peu de cas de l'opinion de ces messieurs. Je crois devoir avertir ici les lecteurs que, pour bien

(1) Il disait que toutes les actions de la vie n'étaient que des rêves, et c'est apparemment la raison pour laquelle il a donné à cet ouvrage le nom de *Réveries*.

comprendre les idées de l'auteur, il est nécessaire qu'ils lisent l'ouvrage avec la plus grande attention. On y trouvera des répétitions, des termes que l'on appelle usés; mais il ne s'agit pas ici d'une pièce d'éloquence, et l'on ne saurait répéter assez souvent ni avec trop de simplicité les choses que l'on veut faire bien entendre, et surtout lorsqu'il est question de matières sérieuses et instructives.

NOTICE

SUR LE MARÉCHAL DE SAXE.

Maurice, comte de Saxe, duc de Courlande et de Sémigalle, naquit à Dresde le 19 octobre 1696. Il était fils naturel d'Auguste II, électeur de Saxe, et d'Aurore, comtesse de Koenigsmarck. A l'âge de douze ans il quitta sa mère, et rejoignit l'armée des alliés, qui assiégeait Lille. Il assista ensuite au siège de Tournai. En 1710, à la prise de Mons, il remplissait les fonctions d'adjutant général. En 1717, il fit, en qualité de volontaire et sous les ordres du prince Eugène, la campagne de Hongrie, célèbre par la conquête de Belgrade. En 1720, il entra au service de France avec le grade de maréchal de camp. Dédaignant les plaisirs que lui facilitaient son âge, ses avantages personnels et sa position, il profita des loisirs de la paix pour se livrer à l'étude de l'art militaire et des mathématiques, dans lesquelles il acquit des connaissances si profondes que, dans les nombreux sièges dont il fut chargé, il dirigeait en personne les travaux des tranchées. Le maréchal de Saxe a été un grand guerrier et un habile général. La supériorité de son génie, l'étendue de ses connaissances, son courage, son intrépidité, la victoire de Fontenoy, la conquête des principales villes de la Flandre autrichienne et d'une partie du Brabant; la prise de Bruxelles, celle de Maestricht; sa belle campagne de 1744, où, quoique ne disposant que de forces bien inférieures, il sut tenir les ennemis en échec, feront passer sa

naison des différentes armes , pour le choix des fronts étendus ou des colonnes , et vous aurez la pensée régulatrice et savante de toutes ses propositions , soit qu'il crée ou qu'il modifie. Sous le rapport de la guerre , il est impossible de prendre les choses de plus haut et à des sources plus philosophiques que ne le fait le maréchal. Lorsqu'il avance que le secret des combats est dans les jambes , il ne faut pas admettre qu'il ait voulu parler de l'art qui prescrit aux soldats la manière de lever et de poser le pied , et qui lui enseigne à marcher au pas cadencé ; de l'art qui apprend à faire marcher alignés quelques bataillons disposés en ordre déployé , art minutieux auquel on a donné trop longtemps une attention extrême. Ce grand homme n'avait même pas probablement en vue l'art de marcher militairement , art utile cependant , puisqu'il enseigne à parcourir en bon ordre un espace déterminé et dans un temps donné. Il est bien plus à présumer qu'il voulait parler de cet art vaste et sublime que l'homme de génie , éclairé par l'étude , la méditation et l'expérience , peut seul posséder ; art si bien connu des anciens ; que les Gustave et les Nassau ont perfectionné ; dont Turenne a donné de si grands exemples , et qui a valu à Vendôme , à Luxembourg , à Catinat , à Villars , à Berwick , à Maurice de Saxe et à celui qui devait les surpasser , les victoires qui les ont illustrés.

Après la paix d'Aix-la-Chapelle , en 1748 , le roi , qui se plut à combler l'illustre guerrier de témoignages de sa haute satisfaction pour ses glorieux services , lui avait accordé la jouissance du domaine de Chambord ; des casernes y furent construites pour recevoir son régiment de cavalerie ; six pièces de canon , conquises sur l'ennemi , décoraient l'entrée du palais , où le service était réglé ainsi que dans une place de guerre.

Le maréchal de Saxe était d'un caractère prompt , mais il revenait bientôt d'une première vivacité. Quoiqu'il se montrât affable envers ses subordonnés , il savait maintenir parmi eux la discipline

la plus exacte. Il ne tolérait pas ni que l'on provoquât ses ordres, ni que l'on apportât le moindre retard à leur exécution. Le mérite seul décidait l'avancement dans son armée. L'homme de la naissance la plus illustre et l'officier de fortune avaient, en raison des services rendus, des droits égaux à sa protection. Je me méfie, disait-il, de ces militaires qui demandent sans cesse le commandement de détachemens pour aller à l'ennemi; ils sont comme le cheval de bronze, qui a toujours le pied levé et qui ne marche jamais.

Maurice de Saxe, prêt à rendre le dernier soupir, dit à Sénac, son médecin et son ami : « Docteur, la vie n'est qu'un songe; le mien a été beau, mais il a été court. » Il mourut le 30 novembre 1750, âgé seulement de cinquante-quatre ans. La force de sa constitution lui promettait encore de longues années; mais il fut emporté par une fièvre putride après neuf jours de maladie. La France, sa patrie d'adoption, et qu'il servit glorieusement pendant trente ans, perdit un grand homme, qui avait rappelé la victoire sous ses drapeaux, auxquels, malgré les résultats de la bataille de Denain, les dernières campagnes de Louis XIV avaient enlevé une partie de leur lustre. Les guerres de la révolution et de l'empire devaient redoubler leur ancien éclat.

(Note des Rédacteurs.)

AVANT-PROPOS

DU MARÉCHAL DE SAXE.

La guerre est une science couverte de ténèbres, dans l'obscurité desquelles on ne peut marcher d'un pas assuré; la routine et les préjugés, suite naturelle de l'ignorance, sont la base de cet art.

Toutes les sciences ont des principes et des règles; la guerre seule n'en a pas. Les grands capitaines qui en ont écrit ne nous en ont pas donné. Il faut être consommé pour les entendre, et il est impossible de se former un jugement sur les historiens, qui ne parlent de la guerre que selon qu'elle se peint à leur imagination. Quant aux capitaines qui en ont écrit, ils ont plus songé à plaire qu'à instruire, parce que la mécanique de la guerre est d'une nature sèche et ennuyeuse. Les livres qui donnent des principes ne font qu'une fortune médiocre, et ne peuvent avoir leur mérite que lorsque le temps a tout effacé. Ceux qui traitent de la guerre en historiens n'ont pas le même sort; ils sont recherchés par les curieux et conservés dans les bibliothèques. C'est ce qui fait que nous n'avons qu'une idée confuse de la discipline des Grecs et des Romains.

Gustave-Adolphe a créé une méthode que ses disciples ont suivie, et ils ont fait de grandes choses. Depuis ce temps-là nous avons dérogé successivement, parce que l'on n'avait appris que par routine;

de là vient la confusion des usages, où chacun a augmenté ou retranché. Ces usages sont cependant respectés, à cause de leur illustre origine ; mais quand on lit Montecuculli, qui était contemporain et qui est le seul général qui soit entré dans quelques détails, on reconnaît que nous nous sommes plus écartés de la méthode de Gustave-Adolphe, qu'il ne s'était éloigné de celle des Romains. Il n'y a donc plus que des usages dont les principes nous sont inconnus.

J'approuve la noble hardiesse du chevalier de Folard, le seul qui ait osé franchir les bornes des préjugés. Rien n'est si pitoyable que d'en être l'esclave ; c'est encore une suite de l'ignorance, et rien ne la prouve tant. Mais il va trop loin ; il avance une opinion qui en détermine le succès, sans faire attention que ce succès dépend d'une infinité de circonstances que la prudence humaine ne saurait prévoir. Il suppose toujours les hommes braves, sans faire attention que la valeur des troupes est journalière ; que rien n'est si variable, et que la vraie habileté d'un général consiste à savoir s'en garantir par les dispositions, par les positions et par ces traits de lumière qui caractérisent les grands capitaines. Peut-être n'y a-t-il pas fait attention. C'est pourtant, de toutes les parties de la guerre, la plus nécessaire à étudier.

Telles troupes seront infailliblement battues dans les retranchemens, qui, en attaquant, auraient été victorieuses. Peu de gens en donnent une bonne raison : elle est dans le cœur humain ; on doit l'y chercher. Personne n'a traité cette matière, qui est la plus considérable dans le métier de la guerre, la plus savante, la plus profonde, et sans laquelle on ne peut se flatter que des faveurs de la fortune, qui quelquefois est bien inconstante. Je vais rapporter un fait entre mille autres, pour appuyer mon opinion sur l'imbécillité du cœur humain.

A la bataille de Friedlingen, l'infanterie française, après avoir

repoussé celle des Impériaux avec une valeur incomparable, après l'avoir enfoncée plusieurs fois et l'avoir poursuivie, à travers un bois, jusque dans une plaine qui était au delà, quelqu'un s'avisa de dire que l'on était coupé. Il parut deux escadrons, français peut-être. Toute cette infanterie victorieuse s'enfuit dans un désordre affreux, sans que personne l'attaquât ni la suivît; elle repassa le bois, et ne s'arrêta que par delà le champ de bataille. Le maréchal de Villars et les généraux firent de vains efforts pour ramener le soldat. La bataille était cependant gagnée, et la cavalerie française avait détruit l'impériale de façon qu'on ne voyait plus d'ennemis. C'étaient pourtant les mêmes hommes qui venaient de vaincre, dont une terreur panique avait troublé les sens, et qui avaient perdu contenance au point de ne pouvoir la reprendre. C'est de M. de Villars que je tiens ce fait; il me l'a raconté à Vauxvillars, en me montrant les plans des batailles qu'il a données. Qui voudrait chercher de pareils exemples, en trouverait quantité chez toutes les nations. Celui-ci prouve assez la variété du cœur humain et le cas qu'on doit en faire; mais avant de passer à des parties si élevées, il faut examiner les moindres, je veux dire les principes de l'art.

Quoique ceux qui s'occupent des détails passent pour des gens bornés, il me paraît cependant que cette partie est essentielle, parce qu'elle est le fondement du métier, et qu'il est impossible de faire aucun édifice ni d'établir aucune méthode sans en savoir les principes. Je me servirai ici d'une comparaison : tel homme a du goût pour l'architecture et sait dessiner. Il fera très-bien le plan et le dessin d'un palais; faites-le lui exécuter, et s'il ne sait pas la coupe des pierres, s'il ne sait asseoir les fondemens de l'édifice, tout s'écroulera bientôt.

Il en est de même d'un général qui ne connaît pas les principes de l'art, ni comment ses troupes doivent être composées,

ce qui doit servir de base à tout ce qui se fait à la guerre.

Les principaux succès que les Romains ont toujours eus avec de petites armées, contre des multitudes de barbares, ne doivent s'attribuer à autre chose qu'à l'excellente composition de leurs troupes. Ce n'est pas que je prétende qu'un homme d'esprit ne puisse se tirer d'affaire, quand il se trouverait commander des Tartares. Il est plus aisé de prendre les gens comme ils sont que de les former comme ils devraient être, et l'en ne dispose pas des opinions, des préjugés et des volontés.

EXTRAITS

DU

MARÉCHAL DE SAXE.

LES RÉVERIES,

OU

MÉMOIRES

SUR L'ART DE LA GUERRE.

De l'exercice.

C'est une chose nécessaire que l'exercice ou maniement des armes, pour dégager le soldat et le rendre adroit; mais on ne doit pas y mettre toute son attention.

Le principal de l'exercice sont les jambes, et non pas les bras. C'est dans les jambes qu'est tout le secret des manœuvres, des combats, et c'est aux jambes qu'il faut s'appliquer. Quiconque fait autrement est un ignorant, et n'en est pas seulement aux élémens de ce qu'on appelle le métier de la guerre.

Le chevalier de Folard définit assez bien la question qui s'élève quelquefois, savoir : si la guerre est un métier ou une science. Il dit : « La guerre est » un métier pour les ignorans, et une » science pour les habiles gens. »

De la manière de former, les troupes pour le combat.

Cette matière est si ample, et je me propose de la traiter d'une manière tellement différente du respectable usage, que je paraîtrai peut-être donner dans le ridicule; mais pour paraître y donner un peu moins, il faut que je fasse voir celui de la méthode d'aujourd'hui; ce qui n'est pas une petite affaire; car j'en composerais un gros livre.

Je commencerai par la marche; cela me met dans la nécessité de dire une chose qui semblera bien extravagante aux ignorans.

Personne ne sait ce que c'est que la tactique des anciens; cependant beaucoup de militaires ont souvent ce mot à la bouche, ils croient que c'est l'exercice ou l'ordonnance des troupes pour les mettre en bataille. Tout le monde fait battre la marche, sans en savoir l'usage; et tout le monde croit que ce bruit est un ornement militaire.

Il faut avoir meilleure opinion des anciens et des Romains, qui sont nos maîtres ou qui devraient l'être. Il est absurde de croire que les bruits de guerre ne servent uniquement que pour s'étourdir les uns les autres; mais re-

venons à la marche, sur laquelle je vois que tout le monde discute, se tourmente et se tue. Les uns veulent marcher lentement; les autres veulent marcher vite. Mais qu'est-ce que des troupes que l'on ne saurait faire marcher vite et lentement, comme l'on veut, et selon qu'on en a besoin; auxquelles il faut, à chaque coin, un officier pour les faire tourner, les uns comme des limaçons, et les autres en courant, pour faire avancer cette queue qui traîne toujours? C'est un travail, une affaire, que de voir seulement un bataillon se mettre en mouvement; on dirait une machine mal agencée, qui va rompre à tout moment, et qui ne s'ébranle qu'avec une peine infinie. Veut-on avancer promptement? Avant que la queue sache que la tête marche vite, il se fera des intervalles; et, pour les regagner, il faudra que la queue coure à toutes jambes; une autre tête, qui suit cette queue, fera la même chose; ce qui produit le désordre, et ne permet pas de pouvoir jamais faire marcher les troupes avec célérité.

Le moyen de remédier à tous ces inconvéniens et à d'autres qui en résultent, qui sont d'une plus grande importance, est cependant bien simple, puisque la nature le dicte. Le dirai-je, ce grand mot, en quoi consiste tout le secret de l'art, et qui va sans doute paraître ridicule? *Faites-les marcher en cadence.* Voilà tout le secret, et c'est le pas militaire des Romains. C'est pourquoi les marches sont instituées, et pourquoi on bat la caisse. C'est ce qu'on appelle *tact*, et c'est ce que personne ne sait, et dont personne ne s'avise. Avec cela, vous ferez marcher vite et lentement, comme vous voudrez; votre queue ne trahira jamais; tous vos soldats iront du même pied; les conversions se feront ensemble,

avec célérité et grâce; les jambes de vos soldats ne se brouilleront pas; vous ne serez pas obligé d'arrêter à chaque conversion, pour faire repartir du même pied, et vos soldats ne se fatigueront pas le quart de ce qu'ils sont à présent. Ceci va encore paraître extraordinaire. Il n'y a personne qui n'ait vu danser des gens pendant toute une nuit, en faisant des sauts et des *haut-le-corps* continuels. Que l'on prenne un homme, qu'on le fasse danser pendant deux heures seulement sans musique, et que l'on voie s'il y résistera. Cela prouve que les tons ont sur nous une secrète puissance, qui dispose nos organes aux exercices du corps, et les facilite.

Si quelqu'un me fait la question, et me demande quel air il faut jouer pour faire marcher un homme, je lui répondrai que toutes les marches, tous les airs à deux ou trois temps y sont propres, les uns plus, les autres moins, selon qu'ils sont marqués; que tous ces airs se jouent sur le tambour, avec le fifre, et qu'il n'y a qu'à choisir les plus convenables.

L'on me dira peut-être que bien des hommes n'ont point d'oreille. Cela est faux; ce mouvement est si naturel, qu'il se fait, pour ainsi dire, de soi-même. J'ai souvent remarqué qu'en battant au drapeau, tous les soldats allaient en cadence, sans intention et sans qu'ils le sussent: la nature, l'instinct, y portent d'eux-mêmes. Je dirai plus: il est impossible de faire aucune évolution sur un ordre serré sans le tact.

À considérer superficiellement ce que je viens de dire, il ne paraît pas que cette cadence soit d'une grande importance; mais dans une action, pour augmenter la rapidité de la marche ou pour la diminuer, cela tire à des con-

séquences infinies. Le pas militaire des Romains n'était autre chose : c'est avec ce pas qu'ils faisaient vingt-quatre milles, qui font huit lieues, chacune d'une heure de chemin, en cinq heures. Que l'on prenne à présent un corps d'infanterie, et qu'on voie s'il est possible de lui faire faire huit lieues en cinq heures. Cela faisait cependant, parmi eux, la principale partie de l'exercice. De là, on peut juger de l'attention qu'ils donnaient à tenir leurs troupes en haleine, et de la puissance du *tact*.

Que dira-t-on, si je prouve qu'il est impossible de charger vigoureusement l'ennemi sans cette cadence, et que, sans cela, on arrive toujours sur lui à rangs ouverts ? Quel défaut monstrueux ! Je pense cependant que, depuis trois ou quatre siècles, personne n'y a fait attention.

Que deux bataillons, s'attaquant, marchent l'un à l'autre sans flottement, sans se doubler, sans se rompre ; lequel emportera l'avantage, de celui qui s'est amusé à tirer, ou de celui qui n'aura pas tiré ? Les gens habiles me diront que c'est celui qui aura conservé son feu, et ils auront raison ; car outre que celui qui a tiré est décontenancé, s'il voit marcher à lui, à travers la fumée, des gens qui ont conservé leur feu, il faut qu'il s'arrête pour recharger, ou du moins qu'il marche bien lentement ; or il est perdu lorsque l'autre marche à lui d'un grand pas et avec célérité.

Si la dernière guerre avait duré encore quelque temps, l'on se serait battu indubitablement de part et d'autre à l'arme blanche, parce que l'on commençait à connaître l'abus de tirer ; car en tirant on fait plus de bruit que de mal, et on est toujours battu. Or, si on ne tirait plus, je crois que l'on chan-

gerait bien vite, et la méthode de se mettre à trois ou quatre de hauteur sur un grand front, et les armes que l'on a à présent ; car à quoi servirait ce front lent et pesant à se mouvoir, contre des gens qui marcheraient avec plus de célérité, et qui se remueraient avec plus d'aisance ? Mais pour rendre ceci plus intelligible, il faut un peu mieux l'expliquer.

Supposons donc deux bataillons, chacun de six cents hommes, qui seraient disposés, l'un suivant l'usage, c'est-à-dire formant un front à quatre de hauteur et sans intervalles ; l'autre, suivant ma méthode, à huit de hauteur, avec des intervalles, au moyen desquels le mien occuperait le même front que celui qui est à quatre, et je pourrais même lui en faire occuper un plus grand, ce que l'autre ne saurait faire. Pour le déborder, je n'ai qu'à donner un pas ou deux de plus à mes intervalles, et je demeure plus fort que lui. Je suis toujours à huit de profondeur contre des gens qui ne sont qu'à quatre ; je n'ai ni flottement ni doublement à craindre ; rien qui m'arrête ; je ferai deux cents pas plus vite qu'il n'en fera cent. A l'arme blanche, je l'aurai percé dans un moment, et s'il tire, il est perdu. Que fera-t-il ? Se rompra-t-il devant moi pour me prendre dans les flancs de mes divisions ? Il ne l'osera ; mes intervalles sont trop petits ; les armes de longueur s'y croisent ; il serait percé et en confus on, en faisant ce mouvement. Se mettra-t-il à tirer ? Comme rien ne m'arrête plus en chemin, il en serait mauvais marchand.

C'est la pure méthode des Romains, et c'est aussi la meilleure : reconnaissons-les pour nos maîtres, et imitons-les. On me dira que les Romains n'avaient point de poudre : il est vrai ; mais ils avaient, ainsi que leurs enne-

mis, des armes de trait qui faisaient le même effet que les nôtres, si l'on en excepte le bruit; et la poudre n'est pas si terrible qu'on le croit. Peu de gens, dans les affaires, sont tués de bonne guerre et par devant. J'ai vu des salves entières ne pas tuer quatre hommes, et je n'en ai jamais vu, ni personne, je pense, qui ait causé un dommage assez considérable pour empêcher d'aller en avant et de s'en venger à grands coups de baïonnette, et de fusils tirés à brûle-pourpoint. C'est là où il se tue du monde, et c'est le victorieux qui tue.

M. de Greder, homme de réputation, et qui a longtemps commandé le régiment d'infanterie que j'ai en France, avait toujours pour maxime de faire porter le mousquet sur l'épaule dans les affaires; et pour être encore plus maître du feu, il ne faisait point passer les mèches, marchait ainsi à l'ennemi; et, dans l'instant qu'il commençait à tirer (l'ennemi), il se jetait devant les drapeaux, l'épée à la main, en criant : *A moi !* Cela lui a toujours réussi; et c'est ainsi qu'il défit les gardes de Frieze, à la bataille de Fleurus.

Il me semble que tout ce que je viens de dire est appuyé sur l'expérience et la raison, et prouve que ces grands bataillons ont de terribles défauts; car ils ne sont bons qu'à tirer; aussi ne sont-ils formés que pour cela. Quand donc la mousqueterie n'y fait rien, ils ne valent plus rien, et il n'y a qu'à se sauver; aussi est-ce le parti que l'on prend, ce qui fait voir que chaque chose tombe de soi-même dans son point d'équilibre. Dirai-je d'où je crois que nous est venue cette belle méthode? Je pense que c'est des revues. Cette façon de se ranger fait une belle montre, et insensiblement l'on s'y est si bien accoutumé, que l'on en a fait celle de combattre.

De la cavalerie en général. — De ses armures et de ses armes. — Du pied de la cavalerie. — Comment elle doit se former, combattre et marcher. — Des mouvemens. — Des fourrages au vert et au sec. — Des pâtures. — Des tentes et de la manière de camper. — Des parcs ou détachemens.

Il faut que la cavalerie soit lestée, qu'elle soit montée sur des chevaux rendus propres à la fatigue, qu'elle ait peu d'équipages, et surtout qu'elle ne fasse pas son point principal d'avoir des chevaux gras. S'il se pouvait qu'elle vît souvent l'ennemi, cela ne servirait que mieux, et la mètrait bientôt à l'état d'entreprendre les plus grandes choses. Il est certain que l'on ne connaît pas la force de la cavalerie, ni les avantages qu'on en peut retirer. D'où vient cela? De l'amour qu'on a pour les chevaux.

J'ai eu un régiment de cavalerie allemande en Pologne, avec lequel j'ai fait, en dix-huit mois, plus de quinze cents lieues, soit en marche ou en courses, et je puis assurer que ce régiment était plus en état de servir, au bout de ce temps-là, qu'un autre qui aurait eu des chevaux gras; mais pour cela il faut faire les chevaux peu à peu au mal, et les endurcir à la fatigue par des courses et des exercices violents, ce qui les conserve plus sains et les fait durer bien davantage. Quand ils y sont faits, vous pouvez compter avoir de la cavalerie, au lieu que vous n'en aviez pas auparavant. De plus, cela rompt et style vos cavaliers, leur donne un air de guerre qui sied bien; mais il faut faire galoper les chevaux; il faut les faire courir à toutes jambes en escadrons, et les mettre peu à peu en haleine. On ne doit pas se contenter de manœuvrer tous les trois ans une fois, avec une lenteur extrême, de peur que ces pauvres bêtes ne suent.

Je soutiens que, lorsqu'un cheval n'a pas été tourmenté et endurci au mal, il est sujet à beaucoup plus d'accidens et ne saurait jamais être de service.

La cavalerie doit être distinguée en deux espèces, savoir, la grosse cavalerie et les dragons. De la première, qui est la véritable cavalerie, il en faut peu, parce qu'elle est extrêmement coûteuse; mais on doit y faire une attention particulière. Quarante escadrons ou cinq mille cavaliers suffisent pour une armée de quarante à cinquante mille hommes. Ses mouvemens doivent être simples et solides; il ne faut jamais lui rien apprendre qui vise à la légèreté: le principal point est de lui montrer à combattre ensemble et à ne jamais se débânder. Elle ne doit faire d'autre service, dans une armée, que celui des grandes gardes; jamais d'escortes, jamais de détachemens éloignés ni de courses, et il faut la regarder comme la grosse artillerie, qui ne marche qu'avec l'armée; aussi ne doit-elle servir que dans les combats.

Elle doit être montée sur des chevaux forts et épais. Les chevaux allemands sont les meilleurs; ils ne doivent jamais être au-dessous de cinq pieds deux pouces.

Les cavaliers doivent être armés de toutes pièces, et le premier rang doit avoir des lances, pendues à une courroie mince au pommeau de la selle.

Ils doivent avoir une bonne épée, droite, à trois quarts, longue de quatre pieds; une carabine; point de pistolets: ils ne servent qu'à faire du poids; des étriers en chapelets; point de selle, mais un arçon avec deux battines rembourrées, une peau de mouton noire par dessus, qui sert de housse et de couverture, laquelle croise sur le poitrail.

Pour cette cavalerie, il faut des

hommes choisis, de cinq pieds six à sept pouces, élancés et point ventrus.

A l'égard des dragons, il en faut au moins le double; mais les régimens doivent être composés de même pour le nombre, et doivent avoir des chevaux qui ne soient pas au-dessus de quatre pieds huit pouces ni au-dessous de quatre pieds six. L'exercice de ces dragons doit être rempli de célérité; ils doivent savoir celui de l'infanterie en perfection. Leurs armes doivent être le fusil, l'épée et la lance, et ces lances doivent leur servir de piques, lorsqu'ils mettent pied à terre. Leurs selles et harnais seront comme ceux de la cavalerie. Les hommes doivent être petits, de la taille de cinq pieds à cinq pieds un pouce, pas au-dessus de deux. Ils se formeront par escadron à trois de hauteur, ainsi que la cavalerie, et devront marcher de même.

Lorsqu'ils mettent pied à terre, il faut qu'ils soient à rangs ouverts, qu'ils fassent tous à droite par demi-quart de rang, ce qui forme un escadron de huit files. Ils sortent par ces files, après avoir occupé leurs chevaux, et se forment où l'escadron faisait front; les hommes de la droite de ces huit files restent à cheval, ainsi que ceux de la gauche. Voilà à peu près les manœuvres qu'il faut leur apprendre, ainsi que je l'expliquerai plus au long ci-après.

Le troisième rang doit savoir voltiger, escarmoucher, et toujours se rallier à l'escadron par les intervalles; mais les premier et second rangs doivent être inébranlables, et aussi solides que la grosse cavalerie. Leurs fusils doivent être passés en écharpe. Ce sont ces dragons qui doivent faire tout le petit service de l'armée, courir les quartiers, faire les escortes et aller à la guerre. Voilà, en général, ce

qui concerne la cavalerie. Il est maintenant à propos d'entrer dans un plus grand détail.

Des armures de la cavalerie.

Je ne sais pourquoi on a quitté les armures; car rien n'est si beau ni si avantageux. L'on dira peut être que c'est l'usage de la poudre qui les a abolies, mais point du tout; car du temps de Henri IV, et depuis, jusqu'en l'année 1667, on en a porté, et il y avait déjà bien longtemps que la poudre était en usage; mais vous verrez que c'est la chère commodité qui les a fait quitter.

Il est certain qu'un escadron tout nu, comme on est à présent, n'aurait pas beau jeu contre des gens armés de toutes pièces; car par où prendrait-on ces hommes pour les percer? Il n'y a donc d'autre ressource que de tirer. C'est un avantage très-grand de mettre la cavalerie dans cette nécessité, et cette idée mérite d'être examinée.

J'ai fait faire une armure entière de feuilles de tôle minces, appliquées sur un buffle très-fort, et elle ne pesait pas plus de trente livres. Cette armure est à l'épreuve de l'épée et de la pique. Je ne puis avancer qu'elle garantisse du coup de feu, surtout de celui qu'on nomme le coup de la baraque; mais je puis assurer que tous les coups mal chargés, tous ceux qui sont éventés ou ébranlés par le mouvement du cheval, ne percent point, non plus que tous ceux qui viennent de biais. Mais laissons là le feu: celui de la cavalerie n'est pas fort redoutable, et j'ai toujours ouï dire que celle qui s'avisait de tirer était battue. Si cela est, il faut donc tâcher de l'obliger à tirer. On ne le peut plus aisément qu'en donnant

des armures légères, comme celles que je propose. parce que ces hommes se trouvant invulnérables à l'épée, il faudra que l'ennemi prenne le parti de tirer. Qu'arrivera-t-il s'il tire? Dès que la cavalerie, ainsi armée, aura essuyé ce feu, elle se jettera à corps perdu sur son ennemi, parce qu'elle n'a plus rien à craindre, et qu'elle désirera se venger du péril qu'elle a couru. Que feront ces hommes, pour ainsi dire tout nus, contre d'autres qui seront invulnérables? Car, pour peu qu'un homme se remue, je défie qu'on le tue. S'il y avait seulement deux régiments comme cela dans une armée, et qu'ils eussent secoué quelques escadrons ennemis, la frayeur s'y mettrait bientôt, parce que tout leur paraîtrait cuirasse. J'ai dit que cette armure faisait un bel effet; je dirai plus: elle est d'une grande épargne; l'on y gagne l'habit; il ne faut qu'un petit buffle au cavalier, des culottes et un manteau; point de chapeau. Les casques à la romaine ont un si bel ornement, qu'il n'y en a point qui lui soit comparable. Ce casque et cette armure durent autant que la vie; ainsi il ne faut au cavalier qu'un manteau tous les trois ou quatre ans, un buffle tous les six ans, des culottes, voilà tout. Cet habillement est donc beaucoup moins coûteux que le nôtre, et beaucoup plus parant. Il met votre cavalerie en état de ne pas craindre celle de l'ennemi, mais au contraire lui fait naître le désir de la joindre au plus vite, et de se mêler avec elle, parce qu'elle sentira que c'est son avantage. C'en serait aussi un pour le prince qui introduirait cette méthode, et je ne serais point du tout étonné de voir, dans la suite, dix à douze cavaliers attaquer un escadron entier et le défaire, parce que l'audace aurait augmenté d'un côté, et la terreur de l'autre.

On me dira à cela : « Mais l'ennemi fera la même chose. » C'est encore une preuve que ce que je propose est bon, puisque l'ennemi n'y trouve d'autre remède que celui de l'imiter; mais ce ne sera pas la campagne suivante; il se laissera étriller pendant dix ans, et peut-être pendant cent, avant que de s'en aviser, tant on revient difficilement des usages chez toutes les nations, soit amour-propre, soit paresse ou stupidité. Les bonnes choses ne percent qu'après un temps infini; et quoique quelquefois tout le monde soit convaincu de leur utilité, malgré cela on les abandonne bien souvent pour suivre l'usage et la routine, et on vous dit froidement pour toutes raisons : *Ceci n'est plus d'usage.*

Pour être convaincu de ce que je dis, il n'y a qu'à voir pendant combien d'années les Gaulois ont été battus par les Romains, sans que jamais ils se soient avisés de changer leur discipline ni leur façon de combattre. Les Turcs sont aujourd'hui dans le même cas : ce n'est ni la valeur, ni le nombre, ni les richesses qui leur manquent; c'est l'ordre et la discipline.

A la bataille de Peterwaradin, ils étaient au delà de cent mille hommes : nous n'étions que quarante mille, et ils furent battus. A Belgrade, ils étaient au delà de deux cent mille hommes; nous n'étions pas trente mille, et ils furent battus. Ils le seront toujours, tant qu'on s'y prendra tant soit peu bien. Cela devrait bien persuader qu'il ne faut jamais se prévenir sur rien.

On m'objectera peut-être que les blessures des coups de feu, qui perceront ces armures, seront très-dangereuses. Point du tout : la balle perce cette tôle, mais elle n'emporte pas la pièce; elle ne fait que la déchirer. D'ailleurs quand cela serait, que l'on

pèse dans une juste balance les avantages qui résultent de ces armures avec les inconvénients, et l'on trouvera que les premiers sont bien au-dessus; car de quelle conséquence est-il qu'un petit nombre d'hommes meurent de leurs blessures, à cause de ces armures, pourvu que l'on gagne des batailles, et qu'on devienne supérieur à l'ennemi? Encore cela n'est-il pas; car combien de cavaliers périssent par l'épée, et combien sont dangereusement blessés par des coups perdus et mal chargés, accidens desquels ces armures garantissent? Je soutiens que, si l'on veut mettre toutes ces choses en considération, on trouvera que les armures, telles que je les propose, sont préférables.

C'est la mollesse et le relâchement sur la discipline qui les ont fait quitter; il est ennuyeux de porter la cuirasse ou de traîner une pique pendant un demi-siècle pour s'en servir un seul jour. Mais dès qu'on se relâche sur la discipline, dès que dans un État la commodité devient un objet, on peut prédire, sans être inspiré, qu'il est proche de sa ruine.

Les Romains avaient vaincu tous les peuples par leur discipline; à mesure qu'elle se corrompit, ils eurent moins de succès, et lorsque l'empereur Gracien permit aux légions de quitter leurs casques et leurs cuirasses, parce que les soldats amollis se plaignaient qu'elles étaient trop pesantes, tout fut perdu : les barbares, qu'ils avaient vaincu pendant tant de siècles, devinrent à leur tour leurs vainqueurs.

Des armes du cavalier, et de l'harnachement du cheval.

Chaque cavalier doit avoir une carabine avec un dé à secret; elle tire beau-

coup plus loin qu'un autre fusil, et se charge aisément, sans qu'on soit obligé de bourrer avec la baguette, ce qui est d'une difficulté extrême pour la cavalerie. Le calibre doit en être petit, ce qui fait que le coup est violent et net : il faut toujours la faire porter en bandoulière, soit pour la marche ou pour le combat.

L'épée doit aussi se porter en écharpe, parce qu'elle incommode infiniment moins, et que cela a meilleure grâce. Il doit y avoir au ceinturon une poche, comme les cavaliers de l'empereur en ont, afin qu'ils puissent y mettre quelque chose. Ces épées doivent être à trois quarts, pour ne pouvoir pas sabrer avec, ce qui ne fait jamais un grand effet; car si elles sont longues, elles n'y sauraient être propres; si elles sont courtes, elles ne valent rien à cheval. Elles sont plus roides et plus fortes quand elles sont à trois quarts. Elles doivent avoir quatre pieds de longueur; car il faut avoir à cheval une longue épée, comme il en faut une courte à pied. Je ne veux point de pistolets, parce qu'ils ne servent qu'à faire du poids.

Le premier rang doit être pourvu de lances. M. de Montecuculli dit, dans ses Mémoires, que la lance est, de toutes les armes dont on se sert dans la cavalerie, la meilleure; que l'on ne résiste point à son choc, mais qu'il faut que les lanciers soient armés de toutes pièces.

Ces lances doivent avoir environ douze pieds de long, et le bâton doit être creux; elles pèsent environ six livres, et servent pour dresser les tentes, ainsi qu'il sera démontré ci-après; moyennant quoi on évite un grand embarras, que causent les bâtons de tentes, qui font toujours un vilain effet sur les chevaux, et qui les chargent beaucoup.

Venons à l'harnachement du cheval. Je ne veux point de mors à la bride; il faut qu'elle ait une têtière avec deux branches droites. De l'endroit où se trouve communément le mors des brides ordinaires, il passe un cuir sur le nez du cheval; la gourmette, venant à serrer lorsqu'on tire les rênes, le ramène parfaitement, et mieux qu'aucune bride à mors; il n'y a point de cheval que l'on n'arrête avec et que l'on ne manie bien : on ne saurait leur gâter la bouche ni leur échauffer les barres.

Il en résulte un avantage considérable, en ce que les chevaux peuvent repaître sans que l'on soit obligé de débrider. Dès qu'on lâche les rênes, ils peuvent ouvrir la bouche toute grande; et lorsqu'on les tient en main, ils ne le sauraient faire, ni par conséquent tirer la langue, ni prendre quantité de mauvaises habitudes qu'ils contractent avec les mors. D'ailleurs cela leur relève bien la tête. Cette invention est de Charles XII, roi de Suède.

Quant aux selles, je leur trouve de grands défauts : si le cheval se vautre, il casse l'arçon, voilà le cavalier à pied; si celui-ci monte dessus, il l'estropie; si le cheval maigrit, l'arçon porte, le voilà blessé. Enfin la quantité de boucles, d'étrivières et de brimborions, le blesse, coûte beaucoup et fait du poids. D'ailleurs il y a toujours à raccommoder à ces selles, et l'on est obligé de recourir souvent aux selliers des villes, ce qui cause des embarras infinis.

J'ai imaginé une autre façon de selle. J'établis un arçon de fer, fort et bien conditionné, sur deux battines de toile ou de cuir, si l'on veut, rembourrées de paille ou de bourre, au bout desquelles est attachée la croupière. Je mets par dessus une peau de mouton noire ou d'autres animaux, qui sert de

housse et de couverture à la battine ; elle croise sur le poitrail du cheval, et a fort bonne grâce. Je passe sous cette couverture un simple surfaix qui pose sur les battines ; cela ne blesse jamais ni l'homme ni le cheval : l'on y est fort bien assis et fort près. J'ai des étriers en chapelets, comme au manège, qui se passent au pommeau de l'arçon, et que les cavaliers relèvent dès qu'ils sont descendus. Ces battines, avec les couvertures, doivent toujours rester sur les chevaux, jour et nuit ; on ne doit les leur ôter que pour les panser, et ensuite les leur remettre. Ils peuvent fort bien se coucher avec, et dès qu'il vient une alerte, on n'a qu'à monter à cheval. Quand ils sont de grande garde et qu'il pleut, on n'a qu'à rouler la housse sur l'arçon, et elle se conserve à sec. Les cavaliers, au besoin, peuvent faire eux-mêmes de pareilles battines.

Cet équipage ne coûte pas le tiers du nôtre, est infiniment plus commode, ne pèse rien et n'estropie pas les chevaux. Voilà en quoi consiste tout l'équipage du cheval. Venons aux ustensiles.

Chaque cavalier doit être pourvu d'un grand sac, de sept pieds de tour, sur cinq de haut. Ces sacs doivent avoir des bretelles pour y passer les bras. Les cavaliers les remplissent de fourrage, montent à cheval et se les font donner par leurs camarades sur la croupe, placés sur les deux battines, le plus près du dos qu'il est possible.

S'il vient une alerte, ils jettent leurs sacs et se forment en escadron : ce ne sont plus des fourrageurs, mais des troupes prêtes à combattre ; car ils doivent toujours être armés, et on ne les attaquera pas sans s'engager dans un grand combat.

Pendant que les chevaux pâturent,

les cavaliers, avec une faucille, ramassent çà et là des poignées d'herbes qu'ils mettent dans le sac. Il faut que le pays soit bien sec, s'ils ne trouvent pas de quoi le remplir dans la matinée. Les chevaux mangent en attendant, et ce qu'ils rapportent, sans les fatiguer ni les estropier, leur sert pendant deux ou trois jours. On choisit ensuite un autre pâturage ; pendant ce temps-là, le premier repousse, et pourvu que l'on en ait cinq à six à l'entour du camp, on subsiste longtemps, sans ruiner la cavalerie à la faire aller au fourrage. Ces sacs peuvent encore servir de paille aux cavaliers pour se coucher. Les faucilles valent mieux que les faux, qui sont trop embarrassantes, et qui font un vilain effet sur le cheval.

Chaque cavalier doit avoir une outre de peau de bouc, comme il y en a dans les pays chauds, pour mettre leur boisson ; point de pots ni de barils. Cette outre, leurs chemises, leurs bas, leur bonnet, une corde et ce dont ils peuvent avoir besoin, se mettent dans le fond du sac, qui se roule ensuite avec le manteau sur les deux battines, et s'attache avec les deux courroies derrière le cavalier. Cela ne fait point de paquet ni un étalage monstrueux, comme notre cavalerie en porte, ce qui blesse quantité de chevaux et embarrasse beaucoup les hommes. Mais il faut avoir attention de faire, de temps en temps, la revue de leurs nippes, et de faire jeter les choses superflues. Je l'ai fait souvent, et l'on ne saurait croire toutes les vilénies qu'ils emportent avec eux pendant des années entières ; il faut que le cheval porte tout. Je ne crois pas exagérer en disant qu'on aurait chargé vingt charriots de mauvaises drogues, absolument inutiles, avec ce que j'ai quel-

quelquefois fait jeter à un seul régiment : c'est ce qui affaiblit en partie la cavalerie.

Du pied de la cavalerie. — Comment elle doit se former, combattre et marcher.

Lorsque la cavalerie charge l'ennemi, l'on ne saurait assez imprimer aux cavaliers de rester serrés ensemble, et de ne jamais poursuivre à la débandade. Leur étendard doit leur être sacré : quelque événement que le combat produise, ils doivent toujours s'y rallier. Avec ces principes, si vous pouvez parvenir à les bien persuader, vous ferez de la cavalerie invincible.

Lorsque l'on charge, on doit partir au petit trot de la distance de cent pas, l'augmenter à mesure qu'on approche, et ensuite aller au galop. On ne doit serrer la botte qu'à vingt ou trente pas de l'ennemi, et cela doit se faire par un officier qui commande, en criant : *A moi !* Il faut y styler les cavaliers, et les bien exercer pour leur rendre cette manœuvre familière, laquelle doit être prompte comme un éclair. Il faut surtout leur apprendre à galoper un train bien allongé. *Tout escadron qui ne peut charger deux mille pas à toutes jambes sans se rompre n'est jamais propre à la guerre* (1). C'est le point fondamental ; quand votre cavalerie saura cela, elle sera bonne, et le reste lui paraîtra facile.

Les dragons doivent savoir non-seulement la même chose, mais encore escarmoucher ; leur troisième rang doit sortir à la débandade, rentrer et se former avec célérité. Ils doivent être exercés à tirer à cheval avec des fusils à secret, comme ceux des armées à la légère, et ils doivent aussi savoir l'exercice de l'infanterie.

(1) La cavalerie prussienne est sur ce pied.

Les chevaux doivent être tenus en haleine dans les quartiers d'hiver, ou, en temps de paix, par des courses et des exercices violents, trois fois la semaine au moins.

La grosse cavalerie doit aussi galoper et courir pour rompre les chevaux et les hommes ; ce n'est que lorsqu'ils sont en campagne qu'il faut les ménager.

Des partis ou détachemens de la cavalerie légère.

Le pays où l'on fait la guerre doit décider de l'utilité et du succès des partis. Rarement les grands partis de cavalerie aboutissent à quelque chose de bon, à moins que ce ne soit pour faire quelque expédition prompte et vigoureuse, pour enlever un convoi, surprendre un poste, soutenir des partis d'infanterie que vous aurez poussés en avant pour couvrir votre marche. Alors ils sont de grande utilité ; car supposé que l'ennemi ait dessein d'attaquer votre arrière-garde ou vos équipages avec quelques détachemens considérables, il ne l'osera si vous avez poussé un gros parti, la veille de votre marche, du côté opposé, parce qu'il craindra de se mettre entre ce qu'il veut attaquer et ce détachement, qu'il saura bien sûrement être sorti, sans savoir positivement quelle route il tient ni dans quel endroit il est.

Les troupes de ces détachemens doivent toujours être de cinquante hommes, et le détachement toujours fort. Il faut un homme habile et nourri à la guerre pour le conduire, et c'est une des commissions les plus difficiles à exécuter. à moins que l'on n'ait un objet fixe, je veux dire un poste à aller occuper ou à surprendre, un convoi à

enlever ; car alors vous n'avez qu'à y marcher tout droit et attaquer.

Si vous êtes bien servi en espions, vous pouvez aussi vous embusquer en rase campagne ; l'on y trouve quelquefois des endroits où l'on peut se loger sans être vu, et tomber à l'improviste sur des troupes qui passent à portée de vous.

En tout, le métier de la cavalerie est un métier fin, où la connaissance du pays où l'on fait la guerre est absolument nécessaire, et où le coup d'œil et l'audace dans l'esprit font tout.

A l'égard des partis qui sont les plus nécessaires, il faut tous les jours en avoir dehors ; ils ne doivent pas être au-dessus de cinquante hommes ; ils doivent toujours fuir ; ils ne servent que pour avoir des nouvelles de l'ennemi, et pour faire quelques prisonniers.

Lorsque l'ennemi devient audacieux, et qu'il se met à faire de gros partis pour réprimer les vôtres, il faut l'observer plusieurs fois, voir sa conduite ; puis un beau jour se mettre en embuscade et lui tomber sur le corps, toujours le double de monde de ce qu'il est. Alors vous gagnerez la supériorité en campagne, et il n'osera plus rien dire à vos petits partis ; vous les aurez toujours sur lui, et il ne pourra faire un pas que vous n'en soyez informé. Cela vous met en sûreté, le gêne et le fatigue extrêmement. Vos fourrages et vos pâtures se feront avec tranquillité, au lieu que l'ennemi sera toujours obligé de faire les siens avec précaution.

Voilà à quoi je veux que les dragons servent, et lorsqu'ils y seront stylés, ils vaudront infiniment mieux que les hussards, parce qu'avec la même légèreté, ils ont plus de solidité ;

mais pour cela il faut qu'ils aient souvent affaire à l'ennemi. De gros corps de cavalerie ne les joindront pas, et les hussards ne leur feront rien ; car une troupe de cinquante dragons n'a rien à craindre d'une multitude de hussards ; elle fait toujours chemin au trot, et le moindre défilé qu'elle trouve, les hussards n'oseraient plus la suivre.

Quand ces dragons, ainsi exercés, connaîtront leur force, ils deviendront si audacieux qu'on les verra toujours auprès des grandes gardes de l'ennemi, lequel ne saurait y opposer que de la patience.

Disertation sur la grande manœuvre.

Je suis persuadé que toute troupe qui n'est point soutenue est une troupe battue, et que les principes que nous a donnés là-dessus M. de Monteculli, dans ses Mémoires, sont certains. Il dit qu'il faut toujours soutenir l'infanterie avec de la cavalerie, et celle-ci avec de l'infanterie. Nous n'en faisons cependant rien ; nous mettons sur les ailes toute la cavalerie, qui n'est soutenue que par de la cavalerie, et dans le centre toute l'infanterie, soutenue par de l'infanterie. Eh ! comment soutenue ? De cinq à six cents pas de distance. Par cette position seule vos troupes sont intimidées, sans en savoir la raison ; car tout homme qui ne voit rien derrière lui, pour le soutenir et le secourir, est à demi battu, et c'est ce qui fait que souvent la seconde ligne lâche le pied pendant que la première combat. J'ai vu cela plus d'une fois, et, je pense, bien d'autres que moi l'ont vu aussi ; mais personne n'en a peut-être cherché la raison : elle est dans le cœur humain. Voici ce que dit

l'illustre Montecucculli, à ce sujet, dans ses Mémoires :

« Dans les armées anciennes, chaque régiment d'infanterie contenait une certaine quantité de cavalerie et d'artillerie; de ces cavaliers, les uns avaient des cuirasses, et les autres étaient plus légèrement armés. Pourquoy mêler ensemble plusieurs sortes d'armes dans un même corps, si non pour faire voir l'extrême besoin qu'elles ont l'une de l'autre, et les secours qu'elles peuvent se donner réciproquement? Dans les ordonnances modernes, où toute l'infanterie se met ordinairement au centre de la bataille, et la cavalerie sur les ailes, qui s'étendent à plusieurs milliers de pas, en bonne foi, quels secours ces deux corps peuvent-ils recevoir l'un de l'autre? Il est clair que les ailes étant battues, l'infanterie, qui demeure abandonnée, est découverte par les flancs et ne peut manquer d'être défaite, au moins à coups de canon, si ce n'est autrement, comme il arriva aux bataillons suédois en 1634. Les Suédois s'aperçurent de la faute quand leur cavalerie eut été chassée du champ de bataille, et pour y remédier, ils mirent des pelotons de mousquetaires entre les escadrons; mais le remède n'était pas suffisant, parce que les escadrons étant rompus, il fallait que les pelotons fussent passés au fil de l'épée, ce qu'ils éprouvèrent, parce qu'ils n'avaient point auprès d'eux de corps où se retirer, ni de piquiers qui les soutinssent. Eh! comment auraient-ils pu recourir à leur infanterie si éloignée d'eux? »

C'est pourquoi je mets de petites troupes de cavalerie à trente pas derrière mon infanterie, et des bataillons carrés, fraisés de piques, entre mes

deux ailes de cavalerie, derrière lesquels elle puisse se rallier, au cas qu'elle soit battue ou repoussée.

Il est certain que ma cavalerie de la seconde ligne ne s'enfuira pas tant qu'elle verra ces bataillons carrés devant elle, et sa contenance rassurera celle de la première ligne. Mes bataillons carrés se défendront bien, parce qu'ils espéreront un prompt secours de la cavalerie, qui, à la faveur de leur feu et de leurs piques, réparaitra dans l'instant, et voudra réparer en quelque façon la honte de sa défaite; outre cela, ces bataillons couvrent les flancs de votre infanterie.

Il y en a qui veulent mettre de petites troupes d'infanterie dans les intervalles de la cavalerie; cela ne vaut rien. La faiblesse de cet ordre intimide seule des troupes d'infanterie, parce que ces pauvres misérables sentent qu'ils sont perdus, si la cavalerie qui s'est flattée de leur secours, dès qu'elle fait un mouvement un peu brusque (ce qui est de son essence), ne le voyant plus, est toute déconcertée. Si votre aile de cavalerie est battue, l'ennemi vous prend tout à l'aise en flanc, et cela dans le moment.

D'autres lardent l'infanterie avec des escadrons de cavalerie; cela ne vaut rien, parce que quand l'infanterie ennemie vient vous attaquer, elle tire également sur ces escadrons, comme sur l'infanterie. Il y a des chevaux de tués; la confusion se met bientôt partout; ces troupes de cavalerie lâchent le pied : il n'en faut pas davantage pour faire tourner la tête à l'infanterie, et la faire fuir aussi.

Que feront ces escadrons ainsi placés? S'abandonneront-ils sur l'infanterie ennemie, ou bien resteront-ils comme des termes, combattant de pied ferme, l'épée à la main, contre des

gens qui viennent les attaquer avec la balonnelle et à grands coups de fusil? Veut-on qu'ils s'abandonnent sur cette infanterie? S'ils sont repoussés, comme il y a grande apparence, ils se renverseront sur l'infanterie et la mettront en désordre, parce qu'ils retrouveront difficilement leur poste, et les intervalles étant petits, seront assurément bouchés; car il faut remarquer un inconvénient considérable dans lequel on tombe avec les bataillons formés selon l'usage reçu. Lorsque les files se brouillent, soit par le mouvement, par le canon ou par le doublement des rangs, tout est en confusion; personne n'est plus à son poste; les divisions, leur ordre et leur nombre ne se trouvent plus, et il n'y a personne qui puisse démêler cette fusée. Il n'en est pas de même avec mes centuries: elles suivent chacune leur enseigne et restent en troupes. On les met facilement en ordre, et quand elles n'y seraient pas, le mal ne serait pas grand, pendant qu'elles sont guidées par les enseignes, lesquelles s'alignent sur celle de la légion. Les officiers rajustent les rangs, ce qui ne se fait pas de même dans un bataillon. C'est un des grands défauts de la colonne du chevalier de Folard.

Des armes à feu, et de la méthode de tirer.

J'ai déjà dit que la manière de faire tirer par commandement gênait le soldat et était au feu tout son effet, je veux dire la justesse, et qu'il est dangereux de tirer quand on a affaire à de l'infanterie, où l'on peut s'aborder, parce qu'il faut s'arrêter pour tirer, et qu'inafailliblement vous vous faites battre si vous tirez contre des gens qui marchent à vous avec célérité, parce que votre troupe, qui se flattait que ce

feu allait exterminer l'ennemi, voyant le peu d'effet qu'il aura produit, vous abandonnera certainement. Ainsi il ne faut point tirer sur l'ennemi que l'on peut aborder, mais bien derrière des haies, lorsqu'un fossé, une rivière, un ravin et autres choses semblables vous séparent de lui; alors il faut savoir tirer et faire un feu si terrible, que rien ne puisse y résister.

Je m'y prends ainsi. J'ai déjà dit ci-devant que je voulais que tous mes soldats eussent des fusils avec un dé à secret; ils tirent plus loin et se chargent plus vite; le coup en est plus net et plus violent. Dans l'émotion que cause le combat, les soldats ne bourrent pas la moitié du temps, et sont sujets à mettre la cartouche dans le canon sans l'ouvrir, ce qui rend beaucoup d'armes inutiles.

Si j'ai à tirer d'un bord à l'autre d'une rivière, pour déloger l'ennemi de quelque endroit, pour le chasser d'une haie ou pour d'autres cas qui se trouvent à la guerre, et où il faut combattre de pied ferme, je mets, de deux en deux files, un officier ou bas officier qui fera avancer le chef de file un pas, lui montrera où il doit tirer, et le laissera faire à sa volonté, c'est-à-dire que celui-ci tirera lorsqu'il aura trouvé l'objet au bout de son fusil. Ensuite le soldat qui est derrière lui donne le sien, et les autres de la même file font la même chose, en passant les fusils de main en main. Ce soldat ou chef de file tire donc quatre coups de suite; il y aurait bien du malheur s'il n'atteignait pas dans l'endroit au second ou troisième coup; car l'officier est auprès de lui, voit ce qu'il fait, lui indique l'endroit où il doit tirer, et l'exhorte à ne se point presser. Cet homme n'est donc point gêné par le commandement; personne ne le

pousse; il peut tirer quatre coups à l'aise.

Cette file ayant tiré, l'officier la fait reculer et fait avancer la seconde, à qui il fait faire la même chose; puis il retourne à la première, qui a eu plus de temps qu'il ne lui en faut pour recharger. Cela peut se répéter ainsi plusieurs heures de suite.

Ce feu est le plus meurtrier de tous, et je ne pense pas qu'aucun autre puisse lui résister. Je ferai bientôt faire celui des pelotons et des rangs, et, fussent-ils tous des Césars, je les défie d'y tenir un quart d'heure seulement; car l'on tire aisément six coups par minute avec ces fusils, mais nous n'en faisons que quatre. Un fusil aura donc tiré soixante coups dans un quart d'heure, et par conséquent les chefs de files d'un bataillon de cinq cents hommes auront tiré trente mille coups de fusil, sans compter les armés à la légère, qui, avec ceux-ci, tireront dans une heure environ cinquante mille coups, qui seront bien différemment ajustés que ceux du feu ordinaire.

Si l'on met deux régimens, ainsi disposés, sur une courtine, lorsque l'ennemi monte à l'assaut sur l'ouvrage qui est vis-à-vis, où il lui faut une heure avant que de se bien loger, il aura essuyé dans cet ouvrage deux cent quatre-vingt mille coups de fusil.

De la manière que l'on tire à présent, le soldat, après avoir chargé son fusil, court sur la banquette, lâche son coup dessus le parapet. Où tire-t-il? En l'air ou dans le fossé, parce qu'il se presse, et qu'il n'a pas le temps de distinguer les objets. Outre cela, les bataillons se mettent en confusion, et je suis persuadé que de vingt coups, il n'y en a pas deux qui donnent seulement dans l'ouvrage où l'ennemi se loge; au lieu que, comme je le pro-

pose, tous les coups y porteront, et cela produira un effet bien différent.

Ce feu est très-excellent contre la cavalerie, surtout parce qu'il est soutenu par des armes de longueur.

De l'artillerie et du charroi.

Je voudrais que jamais une armée ne fût composée de plus de dix légions, de huit régimens de cavalerie et de seize de dragons. ce qui ferait trente-quatre mille hommes de pied et douze mille chevaux, en tout quarante-six mille hommes. Avec une pareille armée, on doit toujours en arrêter une de cent mille, ce que fera un général habile qui sait asseoir ses camps. Une plus grande armée ne fait qu'embarasser. Je ne dis pas qu'on ne puisse avoir des réserves; mais le corps d'armée qui agit ne doit point excéder ce nombre.

M. de Turenne a toujours eu la supériorité avec des armées beaucoup inférieures en nombre à celles des ennemis, parce qu'il se remuait plus aisément, et qu'il savait prendre ses positions de manière à ne pas être attaqué, et en se tenant toujours près de l'ennemi.

On ne trouve pas quelquefois, dans toute une province, un terrain à mettre cent mille hommes en bataille; ainsi l'ennemi est presque toujours dans la nécessité de se séparer. Or, si cela est, je puis attaquer une partie de son armée; si je la défais, je rends l'autre fort timide. et je gagnerai bientôt la supériorité. Enfin je suis persuadé que ce que les grandes armées ont d'avantages par le nombre, elles le perdent en embarras, en diversités de manœuvres qui ne sont pas faites par le même esprit, en défaut des subsistan-

ces, et en d'autres inconvénients qui en sont inséparables.

Cinquante pièces de canon de seize suffiront avec une pareille armée; elles font autant d'effort que celles de vingt-quatre pour battre en brèche, et causent moins d'embarras à mener. Douze mortiers et les munitions à proportion; des bateaux avec tous les agrès à faire un pont; douze pontons à charnières, qui se jettent sur les petites rivières, et tous les autres effets, ustensiles et machines nécessaires. Ces ponts à charnières se jettent en sept minutes et se replient de même; ils sont très-utiles pour la communication des armées, et il ne faut que quatre bœufs pour les tirer: ils servent pour les passages des canaux et des petites rivières.

Les chariots pour les vivres de l'armée doivent être tout de bois, sans aucune ferrure, tels que sont les chariots des Moscovites, et ceux de la Franche-Comte qu'on voit arriver à Paris. Ils vont d'un bout du royaume à l'autre, et ne gâtent pas les chemins. Un homme en conduit aisément quatre attelés de deux bœufs chacun. Dix de nos charrettes gâtent plus de chemin que mille de ces voitures.

Si l'on réfléchit aux inconvénients qu'occasionne notre charroi, l'on conçoit l'utilité et la conséquence d'employer celui-ci. Combien de fois les vivres manquent-ils totalement, parce que les voitures ne peuvent pas arriver! Combien de fois les équipages restent-ils en arrière, aussi bien que le train d'artillerie! Ce qui vous met dans la nécessité de rester là tout court. Qu'un chemin soit passablement bon, qu'il pleuve, que deux cents voitures y passent, il sera rompu à ne pouvoir plus s'en tirer; on le raccommode, cent autres voitures le mettront en pire état qu'il n'était; qu'on y mette des

fascines, elles seront coupées en moins de rien par les charrettes, à cause du grand poids, qui ne porte que sur deux points.

Tout le charroi, en général, d'une armée doit être attelé de bœufs: 1° à cause de l'égalité du pas; 2° parce qu'il n'y a nulle perte dessus; 3° l'on trouve des pâtures partout pour les nourrir; 4° lorsqu'il s'en estropie ou qu'il en manque, on en prend d'autres au dépôt des bœufs de l'armée. Avec cela, il ne faut pas beaucoup de harnais. Dès que vous arrivez ou que vous faites halte, vos bœufs paissent et se nourrissent.

Un homme et huit bœufs conduiront plus que ne feront quatre hommes avec douze ou quinze chevaux. D'ailleurs ils ne consommeront pas le fourrage qu'ils amènent au camp, comme font les chevaux, parce qu'on les envoie à la pâture pendant le temps que les valets coupent et chargent, et tout cela se fait sans peine et sans embarras.

Si un bœuf s'estropie, on le tue, on le mange, et on en prend un autre au dépôt. Toutes ces raisons font que je leur donne la préférence sur les chevaux pour le charroi. Ils doivent être marqués, afin que chacun reconnaisse les siens dans les pâtures.

De la guerre dans les montagnes.

Il faut que ceux qui font la guerre dans les montagnes aient une grande prudence; ils ne doivent jamais se hasarder à passer dans des gorges sans être les maîtres des hauteurs. Alors toutes les embuscades cessent, et l'on passe en sûreté; sans cela, on court grand risque de s'y voir assommer, ou d'être obligé de retourner sur ses

pas, après avoir perdu bien du monde.

Si l'on trouve donc les passages occupés, ainsi que les hauteurs, il faut faire mine de vouloir les forcer, pour attirer l'attention et amuser l'ennemi; mais pendant ce temps-là, chercher quelque autre part un chemin. Quelque affreuses que paraissent les montagnes, l'on y trouve toujours des passages, en cherchant bien. Les hommes qui les habitent ne les connaissent pas eux-mêmes, parce que la nécessité ne les a pas obligés à les chercher, et il ne faut jamais croire les habitans là-dessus, qui, pour l'ordinaire, ne connaissent la plupart des choses de leur pays que par tradition. J'ai souvent reconnu leur ignorance et l'imposture de leurs récits. Il faut, en pareil cas, chercher et voir soi-même, ou employer des gens qui ne s'effraient pas des difficultés. On trouve presque toujours ces choses lorsqu'on les cherche, et l'ennemi, qui lui-même ne les connaît pas, ne sait quelle mesure prendre et s'enfuit, parce qu'il n'a compté que sur des choses ordinaires, je veux dire sur les chemins les plus praticables.

Des pays coupés, remplis de haies et de fossés.

Comme l'ennemi, dans ces sortes de pays, est tout aussi embarrassé qu'on peut l'être, on a peu à craindre; ce sont des affaires de détail, qui ne décident rien et où le plus opiniâtre l'emporte. Il n'y a qu'une chose à observer: c'est d'avoir ses derrières libres, pour pouvoir faire des détachemens et se retirer, en cas de besoin. C'est là où l'habileté de bien placer son canon sert merveilleusement. Comme l'ennemi n'oserait bouger des postes qu'il occupe, on le canonne tout à l'aise; s'il les abandonne, la retraite n'est pas

toujours heureuse, et l'on a quelquefois le bonheur de l'entamer. Mais, comme je l'ai déjà dit, en tout, ces affaires ne s'ont jamais bien décisives. Elles doivent être réglées sur la situation des lieux; ainsi l'on ne saurait prescrire aucune règle là-dessus. Il faut cependant toujours observer, comme une règle, de pousser devant soi et sur ses flancs, dans les marches, des détachemens de cent hommes, soutenus du double, et le double du triple, pour être à couvert et en sûreté.

Un détachement de six cents hommes arrêtera une armée, parce que, sur des chaussées bordées de haies et de fossés, telles que l'on en trouve en Italie et dans tous les pays aquatiques, on présente un grand front à l'ennemi, qui vous croit en beaucoup plus grand nombre que vous n'êtes. La moindre baraque fait fortification, où l'on soutient souvent des combats très-rudes, ce qui vous donne le temps de vous reconnaître et de faire une disposition; car il faut prendre garde, dans ces sortes de pays, aux surprises.

Un partisan qui aura l'esprit audacieux, avec trois ou quatre cents hommes, vous fera un désordre affreux, et vous attaquera fort bien une armée en marche. S'il coupe les équipages à l'entrée de la nuit, il en emmènera une bonne partie sans qu'il risque grand'chose, parce que s'il se retire entre deux fossés et qu'il fasse ferme à la queue, il vous arrêtera; s'il est poussé, il longe tout le long des chariots, et la première maison qu'il trouve, il vous arrête sur cul; pendant ce temps-là, les équipages qu'il vous a pris avancent pays.

S'il vous fait ce tour-là dans votre cavalerie, il y mettra un désordre épouvantable; c'est pourquoi il faut toujours pousser des détachemens sur

toutes les avenues de votre marche, et il ne les faut pas faibles; en effet il n'est pas question ici d'être averti : il faut combattre jusqu'à la mort; car sans cela il arrive des choses déshonorantes. Si vous avez affaire à un général ennemi qui ait le sens commun, il aura bientôt trouvé des gens, dans son armée, qui auront l'esprit pénétrant et hardi, et qui voient les choses telles qu'elles sont.

Des passages de rivières.

Il n'est pas si aisé que l'on s'imagine d'empêcher l'ennemi de passer une rivière, et il peut le faire plus aisément en venant vous attaquer qu'en se retirant devant vous. Dans l'un de ces cas il vous montre la tête, et la soutient d'une bonne disposition et d'un grand feu d'artillerie, et dans l'autre il vous montre la queue, qui est de très-difficile retraite, d'autant plus que l'on se presse, et que l'on ne fait jamais cette disposition avec autant de soin que lorsqu'on attaque, et que tout le monde, dans une retraite, contracte une espèce de timidité qui fait que vous êtes à moitié battu. Il serait encore difficile de donner une bonne raison de cela, et l'on doit toujours la chercher dans le cœur humain.

Il y a une façon de passer les rivières, qui est de prêter le flanc. Avant la bataille de Turin, M. le prince Eugène passa ainsi trois rivières en deux jours, en présence de M. le duc d'Orléans. Le terrain était de plein pied d'une armée à l'autre, et c'était bien là l'occasion de le combattre, avec des troupes même inférieures; on n'en fit cependant rien, et l'on fut forcé de lever le siège de Turin.

En pareil cas, si on ne lève pas le

siège à propos, pour marcher à l'ennemi qui vient à vous, il aura toujours tout l'avantage de son côté, et l'affaire ne sera jamais générale pour lui, mais bien pour l'assiégeant, parce que l'un a toutes ses troupes rassemblées dans un endroit resserré entre deux rivières, ses flancs en sûreté et sur une grande profondeur, et que l'autre est au large et ne peut garder ses entre-deux de rivières que par un nombre médiocre de troupes; si elles sont battues, tous les assiégeans sont pris en flanc dans leurs lignes, et la déroute s'y met bientôt. Si l'on balance dans ces sortes de cas, on est perdu; mais quelquefois aussi l'ennemi ne fait-il cette montre que pour vous donner à soupçonner et pour vous faire dégarnir vos postes, afin de pouvoir jeter du secours dans la place. C'est là l'habileté d'un général, de savoir distinguer le vrai d'avec le faux.

Le plus sûr est de ramasser des troupes pour faire face à l'ennemi, et d'en laisser d'autres dans les lignes, pour être prêtes à attaquer tout ce qui se présentera pour entrer dans la place; mais il ne faut pas rester les bras croisés, comme si l'on était enchanté, et voir tranquillement passer une rivière à une armée qui vous présente les flancs; on n'a qu'à choisir sur lequel des deux l'on veut tomber, et il y a apparence qu'on en aura bon marché.

A l'affaire de Denain, le maréchal de Villars était perdu si le prince Eugène eût marché à lui lorsqu'il passa la rivière en sa présence, en lui prêtant le flanc. Le prince ne put jamais se figurer que le maréchal fit cette manœuvre à sa barbe, et c'est ce qui le trompa. Le maréchal de Villars avait très-adroitement masqué sa marche. Le prince Eugène le regarda et l'examina jusqu'à onze heures, sans y rien

Il ne peut passer outre, et laisser ces redoutes derrière lui. S'il les fait attaquer par des détachemens, j'en ferai pour les soutenir, et la partie ne sera pas égale, parce que mon canon le prend en écharpe. S'il avance avec tout son corps d'armée jusqu'à ces redoutes, je fais le signal pour faire avancer à toutes jambes ma cavalerie, qui est embusquée derrière quelque bois, par exemple, et qui lui tombera sur le dos; je m'ébranlerai en même temps et l'attaquerai. Embarrassé de ces redoutes, un peu en désordre et pris en queue, il y a apparence que j'en aurai bon marché.

Ceci est bon lorsqu'on sait que l'ennemi est dans la volonté ou dans la nécessité de vous attaquer; car il faut bien se garder de vouloir jamais ce qu'il veut: c'est un principe à la guerre, excepté dans des cas extraordinaires qui n'admettent point de règles; mais lorsqu'on a des raisons pour l'attaquer, on ne saurait traîner la situation après soi. Il faut faire ses dispositions selon que cette situation se présente, et ne le point attaquer, si elle ne vous est point avantageuse. J'appelle avantageuse lorsque vos flancs sont bien couverts; que vous pouvez attaquer, avec la plus grande partie de vos troupes, la moindre partie des siennes, que vous pouvez l'amuser et le tenir en panne, quand une petite rivière le sépare, un marais ou autre chose enfin. Alors vous pouvez hardiment l'attaquer avec des troupes beaucoup inférieures en nombre; car vous risquez peu.

Supposé qu'il soit à cheval sur une rivière, et que je marche pour l'attaquer, je ferai ainsi ma disposition: je tiendrai avec ma droite sa gauche en panne, et je ferai tous mes efforts, avec ma gauche, pour culbuter sa droite.

Je la percerai, selon toute apparence, le long de la rivière, parce qu'il faut supposer que le fort emportera le faible. Si donc je perce l'ennemi, il est battu, parce que toute sa gauche, où est le fort de ses troupes, ne peut plus venir à son secours, qui, au contraire, se voyant prise en tête et en flanc, se retirera sans doute. Passons à une autre supposition.

Qu'il y ait entre deux armées un ruisseau, et qu'il soit guéable, comme il s'en trouve partout; on se campe ordinairement sur les bords de ces ruisseaux, tant pour se mettre un peu à couvert, que pour la commodité de l'eau. Les choses étant donc ainsi disposées, en arrivant vers le soir, je me campe devant l'ennemi. Comme il n'aura pas envie de se commettre à un combat douteux, il ne passera certainement pas le ruisseau pour m'attaquer la nuit, et ne quittera pas l'avantage de son poste; je crois, au contraire, qu'il s'occupera toute la nuit à faire sa disposition pour la défense de son ruisseau. De mon côté, je ne laisserai qu'une simple ligne, légèrement garnie, devant lui; je marcherai toute la nuit avec le reste de mes troupes, et me mettrai sur sa gauche et devant lui. Je n'ai rien à craindre en faisant ce mouvement; car certainement il ne passera pas le ruisseau, ni ne le dégarnira pas sur de simples soupçons. Le jour arrivant, il me voit dans une position des plus favorables. Quelque mouvement qu'il fasse, il ne peut que lui causer du désordre, et je serai sur lui avant qu'il ait pu former son ordre de bataille, si toutefois il en veut former un; car sa grande attention sera toujours sur son ruisseau, que je ferai attaquer en même temps. Il enverra sur sa gauche quelques brigades, qui arriveront en détail et seront battues

de même, parce qu'elles donneront dans un corps d'armée en ordre, et il sera battu avant qu'il ait pu se persuader que ce fût la véritable attaque; et quand son habileté irait à s'en apercevoir, il n'est plus le maître d'y remédier, quelque chose qu'il fasse, sans parler de la crainte qui se mettra dans ses troupes. Passons encore à une autre supposition.

Que l'armée ennemie soit répandue, en différens corps, tout le long d'une grosse rivière, sur une grande distance, pour couvrir une province, comme il arrive souvent; je me répandrai de même. Ordinairement les grandes rivières ont des plaines des deux côtés, lesquelles sont bornées par des montagnes d'où coulent de petites rivières ou des ruisseaux, quelquefois assez considérables, qui vont se jeter dans la grosse rivière. Or il faut tâcher, par le moyen de votre ruisseau, de construire un pont sans que l'ennemi s'en aperçoive; car c'est toujours la grande difficulté au passage des rivières. Vous construirez donc votre pont tout le long du ruisseau, et vous le ferez couler dans l'endroit de la rivière où le ruisseau se jette, et où vous ferez un passage de vive force, ce qui vous réussira, surtout si vous faites deux fausses attaques en même temps en deux endroits également éloignés de votre pont. L'ennemi n'osera dégarnir nulle part. Les généraux n'exécuteront pas les ordres qu'ils recevront, parce qu'ils se verront attaqués, et que chacun croira l'attaque véritable; ils supposeront même avec raison que le général n'en saurait être informé. Pendant tout ce temps, l'effort se fait au centre, entre la petite rivière et la montagne d'où elle coule. Il faudra d'abord s'emparer des hauteurs; alors l'ennemi voit son armée séparée en deux. Il ne peut

se flatter d'arriver en même temps des deux côtés pour vous attaquer; s'il le faisait, il serait bientôt massacré. Cela le mettrait d'autant plus en désordre, que vous vous seriez emparé de ses dépôts sans avoir que peu risqué; car votre passage a réussi ou non, ce qui ne saurait jamais être bien cher pour vous, surtout si vous avez bien pris vos précautions, et que votre disposition ait été bien faite. Si une fois vous avez pris poste, et que votre pont soit fait, ce qui sera l'affaire de quatre heures, il en faut quatre autres pour passer trente mille hommes, et j'en donne vingt-quatre à l'ennemi avant qu'il sache à quoi s'en tenir, et vingt-quatre autres avant qu'il ait rassemblé une de ses moitiés et qu'il soit arrivé où il faut; et avec quoi arrivera-t-il sur une rivière que je suppose bonne? sans quoi je ne prétends pas entreprendre de ces sortes de passages. Il sera donc bridé, d'un côté par la montagne, et de l'autre par la rivière.

Toutes les grandes rivières que j'ai vues produisent quantité de situations où des passages pareils sont praticables; les médiocres de même, mais rarement elles sont aussi bonnes, parce que les plaines et les montagnes qui les environnent ne sont pas si avantageuses, et que les ruisseaux ne sont pas si considérables. Enfin je répète qu'il ne faut que du discernement pour savoir profiter de mille sortes de situations qui se présentent à nous; sans quoi un général ne peut se flatter de faire de grandes choses, même avec les plus nombreuses armées.

Je ne veux pas finir ce chapitre sans parler de l'affaire de Malplaquet. Si, au lieu de mettre les troupes françaises dans de mauvais retranchemens, on eût simplement fait des abatis des trois bois vis-à-vis de la trouée, et que l'on

eût placé dans ces trouées trois ou quatre redoutes, je crois que les choses auraient tourné bien différemment. Qu'auraient fait les alliés? Auraient-ils attaqué ces redoutes soutenues de plusieurs brigades? Je pense qu'ils s'en seraient mal trouvés; ils y auraient perdu une infinité de monde, et ils ne les auraient certainement pas emportées.

C'est le propre de la nation française d'attaquer; mais lorsqu'un général se méfie du grand ordre qu'il faut observer dans les batailles et de l'exacte discipline des troupes, il doit faire naître les occasions de combattre en détail et faire attaquer par brigades; assurément ils s'en trouvera bien. Le premier choc des Français est terrible; mais il faut savoir le renouveler par d'habiles dispositions: c'est l'affaire du général. Rien n'y est si propre que ces redoutes; vous y envoyez toujours des troupes nouvelles pour attaquer celles de l'ennemi qui attaquent. Rien ne lui cause tant de distraction et ne le rend si craintif; car tandis qu'il attaque, il craint toujours d'être pris par ses flancs, et vos troupes y vont de meilleur cœur, parce qu'elles sentent que leur retraite est assurée, et que l'ennemi n'oserait les suivre à travers ces redoutes. C'est dans cette occasion où vous pouvez tirer les plus grands avantages de l'impétuosité de vos troupes; mais les mettre derrière des retranchemens, c'est les faire battre, ou au moins leur ôter les moyens de vaincre.

Que serait-il arrivé à Malplaquet, si M. le maréchal de Villars eût pris la plus grande partie de son armée, et eût été attaquer une moitié de celle des alliés, qui avaient eu l'imprudence de se placer de manière qu'ils étaient séparés par un bois, sans pouvoir se communiquer? Les derrières et les

flancs de l'armée française auraient été à couvert.

Il y a plus d'habileté qu'on ne pense à faire de mauvaises dispositions, parce qu'il faut savoir les changer en bonnes dans l'instant. Rien n'étonne plus l'ennemi; il a compté sur quelque chose, s'est arrangé en conséquence, et dans le moment qu'il attaque, il ne tient plus rien. Je le dis encore, et je le répète: rien ne déconcerte tant l'ennemi, et ne l'engage plus à faire des fautes. S'il ne change pas sa disposition, il est battu, et s'il la change en présence de son ennemi, il l'est encore.

Si le maréchal de Villars eût abandonné ses retranchemens à l'approche des alliés, en se mettant dans l'ordre que je propose, il me semble qu'une contre-marche adroite faisait l'affaire.

Des retranchemens et des lignes.

Je ne suis ni pour l'un ni pour l'autre de ces ouvrages, et je crois toujours entendre parler des murailles de la Chine, quand on me parle de lignes. Les bonnes sont celles que la nature a faites, et les bons retranchemens sont les bonnes dispositions et l'exacte discipline des troupes.

Je n'ai presque jamais ouï dire qu'il y ait eu des lignes ou des retranchemens attaqués, qui n'aient pas été forcés.

Si l'on est inférieur en nombre, on ne tiendra pas derrière des retranchemens, où l'ennemi porte toutes ses forces en deux ou trois endroits: si l'on est égal, on n'y tiendra pas non plus; si l'on est supérieur, on n'en a pas besoin. Pourquoi donc se donner la peine d'en faire?

La certitude dans laquelle est l'ennemi que vous n'en sortirez pas le rend

audacieux ; il ruse devant vous , et hasarde des mouvemens de côté , qu'il n'oserait faire si vous n'étiez pas retranché. Cette audace gagne et officiers et soldats , parce que l'homme craint toujours plus les suites du danger que le danger même. J'en donnerais une quantité de preuves.

Supposé qu'une colonne attaque un retranchement , et que la tête soit sur le bord du fossé ; s'il parait , à cent pas de là , une poignée de gens hors du retranchement , il est certain que la tête de cette colonne s'arrêtera ou ne sera pas suivie. Pourquoi cela ? J'en trouve la cause dans le cœur humain. Que dix hommes mettent le pied sur un retranchement , tout ce qui est derrière fuira , et les bataillons entiers l'abandonneront. Qu'ils y voient entrer une troupe de cavalerie , à une demi-lieue d'eux , tout se mettra à fuir.

Lors donc que l'on est obligé de défendre des retranchemens , il faut bien se garder de mettre les bataillons tout contre le parapet , parce que , si l'ennemi a une fois le pied dessus , ce qui est derrière se sauvera. Cela vient de ce que la tête tourne toujours aux hommes , lorsqu'il leur arrive des choses auxquelles ils ne s'attendent point. Cette règle est générale à la guerre ; elle décide de toutes les batailles et de toutes les affaires. C'est ce que j'appelle le *cœur humain* ; je ne pense pas que personne se soit jamais avisé d'y chercher la raison de la plupart des mauvais succès , et c'est ce qui m'a fait composer cet ouvrage.

Quand donc vous mettez vos troupes derrière un parapet , elles espèrent , par leur feu , empêcher que l'ennemi ne passe le fossé et n'y monte ; si cela arrive malgré ce feu , les voilà perdues : la tête leur tourne et elles fuient. Il vaudrait mieux y mettre un seul rang

de soldats , avec des armes de longueur , parce que ces hommes se proposeraient de repousser à coups de piques ceux qui voudraient monter sur le parapet. Certainement ils exécuteront leur projet , parce qu'ils se le seront proposé , et qu'ils attendront l'ennemi là. Si , avec cela , vous mettez des troupes d'infanterie à trente pas du retranchement , ces troupes verront qu'elles sont placées ainsi pour charger l'ennemi à mesure qu'il entre et qu'il veut se former ; elles ne seront point étonnées de le voir entrer , parce qu'elles s'y attendent , et elles le chargeront vigoureusement ; au lieu que , si elles avaient été placées tout contre le retranchement , elles auraient pris la fuite. Voilà comme un rien change tout à la guerre , et comme les faibles mortels ne se mènent que par l'opinion.

A cela il faut ajouter la misère de notre manière de se former pour défendre des retranchemens. Nous mettons nos bataillons à quatre hommes de hauteur , que nous plaçons contre le parapet. Ainsi il n'y a que le premier rang qui puisse tirer avec quelque succès , parce qu'il est sur la banquette. Si l'on fait monter les autres rangs à mesure que le premier rang aura tiré , les coups ne porteront pas , parce que les soldats se pressent , et qu'ils ne visent sur aucun objet. Outre cela , cette manœuvre met les bataillons en une terrible confusion , et l'ennemi vous y trouve lorsqu'il arrive sur le parapet. Ces bataillons vous sont donc totalement inutiles pour le repousser du haut en bas du parapet , à mesure qu'il s'y montre , parce que vous ne sauriez l'atteindre avec vos fusils armés de balonnettes , et que vous n'avez pas d'armes de longueur. Vos soldats remuent sans cesse dans les bataillons ,

ou plutôt tous vos bataillons remuent en confusion, comme des fourmis dans une fourmilière. Chacun ne songe qu'à tirer; et à mesure que l'ennemi monte sur le parapet, vos bataillons s'en éloignent.

Je ferais une autre disposition que celle-là, si j'avais à défendre des retranchemens. La voici :

Je mets des centuries tout le long du parapet, sur deux rangs, c'est-à-dire un rang armé de fusils sur la banquette, et le deuxième rang armé de piques au pied de la banquette, avec les officiers et bas officiers. Ensuite je fais doubler le premier rang, qui est sur la banquette, par les armés à la légère. Ainsi il se trouve cent hommes environ au premier rang par centurie, et cinquante au second, sans les officiers. Comme j'élève mon parapet de six pieds, l'ennemi, qui ordinairement se place sur la berme pour tirer par-dessus le parapet, ne saurait se servir de cet avantage; il est donc obligé de grimper dessus; alors mon second rang, armé de piques, le culbutera bientôt. Les officiers et bas officiers qui sont au second rang, avec des armes de longueur, font attention aux mouvemens des soldats, les animent et leur font allonger des coups de piques du pied de la banquette; car il se trouve toujours derrière, de cinq en cinq hommes, un officier ou bas officier. Mais il faut bien imprimer aux soldats qu'ils ne doivent point croire que leur feu arrêtera l'ennemi; que le haut du parapet est le lieu où ils doivent combattre, afin qu'ils ne soient point effrayés de le voir se jeter dans le fossé; car l'ennemi aura pris une ferme résolution d'essuyer le feu, et il l'essuiera; vous devez vous y attendre. S'il s'avise de vouloir occuper la berme du retranchement, comme cela arrive assez sou-

vent, pour vous chasser de la banquette, vous pouvez l'atteindre avec vos armes de longueur, et jeter à bas l'homme par homme, à mesure qu'il se découvre, et s'il entre enfin, et qu'il veuille commencer à se former, vous le chargez en détail par centuries. Ces centuries ne seront point étonnées de le voir, parce qu'elles s'y attendent, et elles le chargeront vigoureusement.

Voilà ce qui regarde la défense des retranchemens; mais on doit toujours avoir différentes réserves, pour les porter dans les endroits où l'on voit que l'ennemi a le plus de troupes, ce qu'il n'est pas toujours aisé de voir; car s'il est habile, vous n'en verrez rien. Il faut donc placer ces réserves le plus à portée et le plus avantageusement que l'on pourra, ce que la situation du terrain doit décider, tant dehors que dedans les retranchemens. Vous ne devez pas craindre que l'ennemi vous attaque dans des endroits où le terrain est uni à une grande distance, parce qu'il ne voudra pas faire voir le gros de ses troupes dans ces endroits; il n'y sera qu'à un bataillon de hauteur. Mais s'il y a une colline, un vallon ou la moindre chose par où il puisse venir couvert, c'est là où il fera tous ses efforts, parce qu'il espérera que vous ne verrez pas sa manœuvre et la quantité de troupes qu'il y porte.

Si vous pouvez pratiquer des passages dans vos retranchemens, et que vous fassiez sortir à propos une troupe ou deux, dans le moment que la tête des colonnes est arrivée sur le bord du fossé, elle s'arrêtera infailliblement, quand même elle aurait forcé le retranchement, et qu'une partie serait déjà entrée, parce que ces colonnes qui n'ont pas compté là-dessus, craindront pour leurs flancs et leurs der-

rières, et il y a apparence qu'elles s'enfuiraient, même sans savoir pourquoi.

Voici deux exemples, entre mille autres, qui autorisent mes idées, et que je vais donner par préférence.

Au siège d'Amiens par les Gaulois, César, voulant secourir cette place, se rendit avec son armée, qui n'était que de sept mille hommes, le long d'un ruisseau, où il se retrancha à son arrivée avec tant de précipitation, que les barbares, persuadés que César les craignait, attaquèrent ses retranchemens qu'il ne songeait point du tout à défendre; car au contraire, dans le temps que les Gaulois travaillaient à combler le fossé et à s'emparer du parapet, il sortit avec ses cohortes et les surprit tellement qu'ils prirent tous la fuite, sans qu'un seul se fût mis en défense.

Au siège d'Alésie par les Romains, les Gaulois, beaucoup supérieurs en nombre, vinrent les attaquer dans leurs lignes. César ordonna à ses troupes d'en sortir, au lieu de les défendre, et de se jeter sur l'ennemi d'un côté, pendant qu'il l'attaquerait de l'autre, ce qui réussit encore avec tant de succès, que les barbares y firent une perte considérable : plus de vingt mille hommes furent faits prisonniers avec leur général.

Si l'on veut considérer la manière dont je range mes troupes, on concevra aisément qu'elles doivent se remuer avec plus de facilité que les longs bataillons; car à quoi peuvent servir plusieurs bataillons sur quatre de hauteur, les uns devant les autres? Ils sont lourds à remuer; tout les embarrasse, le terrain, le doublement, et si le premier est culbuté, il se renverse sur le second. Mais supposons qu'ils ne se rompent pas, il faudra toujours au second bataillon un long espace de temps

avant qu'il puisse attaquer, parce qu'il faut que celui qui a été rompu reprenne ses rangs, ce qui demande du temps; car il faut qu'il s'étende entre l'ennemi et le bataillon qui le soutient; et si l'ennemi n'a la bonté de se tenir les bras croisés, il vous renversera certainement ce bataillon sur l'autre, et celui-là sur le troisième; car lorsqu'il aura renversé le premier, il n'a qu'à pousser brusquement en avant; fusent-ils trente, il les renversera tous les uns sur les autres.

Voilà cependant ce qu'on appelle attaquer en colonne par bataillons. Quelle misère! Mon ordonnance est bien différente. En effet, que le premier bataillon soit renversé, celui qui le suit charge dans l'instant; cela va coup sur coup : je suis à huit de hauteur, et n'ai aucun embarras à craindre; mon choc est rude et ma marche rapide : je ne crains point la confusion, et je déborde toujours l'ennemi, quoiqu'en même nombre. C'est en vérité une misère que l'ordre sur lequel nous combattons, et je ne conçois pas à quoi les généraux ont pensé de ne l'avoir pas changé.

Ce que je propose n'est point une nouveauté; c'est l'ordre des Romains; avec cet ordre, ils ont vaincu toutes les nations. Les Grecs étaient très-habiles dans l'art de la guerre et très-bien disciplinés; cependant leur grande phalange n'a jamais pu tenir contre ces petites troupes disposées en échiquier. Aussi Polybe donne-t-il la préférence à l'ordre des Romains. Que feraient donc nos bataillons, qui n'ont ni corps ni âme, contre ce même ordre? Qu'on place ces centuries de telle manière que l'on voudra, dans la plaine, dans des pays coupés; qu'on les fasse sortir d'une gorge ou de quelque endroit que ce soit, et qu'on voie avec quelle cé-

lérité elles se rangeront. On peut les faire courir à toutes jambes pour s'emparer d'un défilé, d'une haie, d'une hauteur, et dans l'instant, que les drapeaux seront arrivés, elles seront alignées et formées. C'est ce qu'il est impossible d'obtenir avec de longs bataillons; car pour se mettre comme il faut et pour bien marcher, ils ont besoin d'un terrain fait exprès et d'un temps considérable. Cela m'a fait pitié à voir, et m'a souvent donné le cauchemar.

De l'attaque des retranchemens.

Lorsqu'on veut attaquer un retranchement, il faut toujours tâcher de s'étendre le plus que l'on peut, pour donner de l'inquiétude partout à l'ennemi, afin qu'il ne dégarnisse aucun endroit pour porter des troupes dans ceux qu'on veut attaquer, quand même il le verrait, et ce sont autant de troupes inutiles. Alors tous les bataillons qui sont pour faire montre doivent être à quatre de hauteur et marcher en ligne; tout le reste de la manœuvre doit se faire derrière ceux-là, et c'est ce qui s'appelle masquer l'attaque. Cette partie de l'art militaire dépend de l'imagination : un général peut broder là-dessus tant qu'il lui plaît. Tout est bon; car la certitude où il est de n'être point attaqué lui permet de faire ce qu'il juge à propos, et il peut profiter de tous les vallons, ravins, haies, et de mille autres choses; tout lui réussira.

En faisant charger par centuries, l'on n'a point de confusion à craindre; chaque centurion se fera une affaire particulière de l'honneur de son drapeau, et il est impossible que, dans le nombre, il n'y ait des hommes qui cherchent à risquer de sacrifier leur vie

pour se distinguer, parce que cela se voit par les drapeaux, qui sont reconnaissables et remarquables, chacun en particulier.

En approchant du retranchement, on doit envoyer en avant des armés à la légère pour attirer le feu; on doit les soutenir par d'autres troupes. Enfin, lorsqu'on voit la tirailleuse en train, les centuries doivent arriver et donner avec furie. Si les premières sont repoussées, les autres doivent leur succéder avant qu'elles aient eu le temps de fuir, et la force et le nombre surmontent les obstacles. En même temps, les centuries à quatre de hauteur ont eu le temps d'arriver, si vous êtes entré par plusieurs endroits à la fois. Les bataillons ennemis qui sont entre deux, et qui voient avancer la ligne, s'enfuient. Cette ligne se met sur le parapet; ensuite l'on se forme, et l'ennemi, pendant ce temps-là, se retire, parce qu'il s'imagine avoir fait tout ce qu'il pouvait faire.

Il y a encore une autre manière d'attaquer des retranchemens, toute différente de celle-ci, et qui est bien aussi bonne; mais il faut que le terrain le permette, et on doit le connaître parfaitement. Lorsqu'il y a des ravins ou des fonds proche du retranchement, où l'on peut faire couler des troupes pendant la marche, sans que l'ennemi s'en aperçoive, alors on marche à lui par plusieurs colonnes, à grande distance l'un de l'autre. Il attache toute son attention sur ces colonnes, dispose ses troupes et dégarnit son retranchement. Lors donc que ces colonnes attaquent, tout court à elles; puis tout d'un coup les troupes qui se sont cachées paraissent, et donnent dans les endroits du retranchement que l'on a abandonnés. Ceux qui s'opposent aux attaques des colonnes, voyant cela, se déconcertent; la tête leur tourne, parce

qu'ils ne s'y sont point attendus. Ils quittent donc ces attaques, sous prétexte de courir à la défense du retranchement attaqué par les autres; mais la peur les fait fuir.

La défense des retranchemens est une partie de la guerre bien difficile, parce que c'est une manœuvre qui intimide et ôte le courage aux troupes, et quoique j'aie dit ce qui me paraît de mieux à faire à ce sujet, et qu'il me semble que ce soit, de toutes les manières de défendre les retranchemens, la meilleure, cependant je n'en fais pas grand cas, et tant qu'il dépendra de moi, je ne serai point d'avis qu'on en fasse usage. Les redoutes sont mes ouvrages favoris, et il faut que j'en parle.

Des redoutes, et de leur excellence dans les ordres de bataille.

Il me reste à justifier, par des faits, la bonté de mon opinion sur les redoutes.

Avant la bataille de Pultawa, les armées de Charles XII, roi de Suède, avaient toujours été victorieuses. La supériorité qu'elles avaient acquise sur celles des Moscovites est presque incroyable : l'on a vu souvent dix à douze mille Suédois forcer des retranchemens gardés par cinquante, soixante et quatre-vingt mille Moscovites, qu'ils ont défaits et taillés en pièces. Les Suédois ne s'informaient jamais du nombre des Russes, mais seulement du lieu où ils étaient.

Le czar Pierre, le plus grand homme de son siècle, résista, avec une patience égale à la grandeur de son génie, aux mauvais succès de cette guerre, et ne cessait de donner des combats pour aguerrir ses troupes.

Dans le cours de ses adversités, le roi de Suède mit le siège devant Pultawa. Le czar tint un conseil de guerre, où les avis furent longtemps partagés. Les

uns voulaient qu'on investît le roi de Suède avec l'armée moscovite; qu'on fit un grand retranchement pour l'obliger à se rendre; d'autres généraux voulaient qu'on brûlât tout le pays à cent lieues à la ronde, pour affamer le roi de Suède et son armée (cet avis n'était pas le plus mauvais, et le czar y inclinait); d'autres généraux dirent qu'il était toujours à temps d'en venir à ce moyen, mais qu'il fallait auparavant hasarder encore une bataille, parce que Pultawa et sa garnison courraient risque d'être emportés par l'opiniâtreté du roi de Suède, qui y trouverait un grand magasin et de quoi subsister, pour passer le désert qu'on prétendait faire à l'entour de lui. On s'arrêta à cette opinion. Alors le czar, ayant pris la parole, dit : « Puisque nous nous déterminons à combattre le roi de Suède, il faut convenir de la manière, et choisir la meilleure. Les Suédois sont impétueux, bien disciplinés, bien exercés et adroits. Nos troupes ne manquent pas de fermeté; mais elles ne possèdent pas ces avantages : il faut donc s'appliquer à rendre ceux des Suédois inutiles. Ils ont souvent forcé nos retranchemens; en rase campagne, nous avons toujours été battus, par l'art et la facilité avec lesquels ils manœuvrent : il faut donc rompre cette manœuvre et la rendre inutile. Pour cela, je suis d'avis de m'approcher du roi de Suède; de faire élever, sur le front de notre infanterie, plusieurs redoutes, dont les fossés seront profonds; les faire fraiser et palissader, et les garnir d'infanterie; cela ne demande que quelques heures de travail, et nous attendrons l'ennemi derrière ces redoutes. Il faudra qu'il se rompe pour les attaquer; il y perdra du monde, sera affaibli et en désordre, lorsqu'il nous attaquera; car il n'est pas douteux qu'il

ne lève le siège pour venir à nous, dès qu'il nous verra à portée de lui. Il faut donc marcher de manière que nous arrivions, vers la fin du jour, en sa présence, afin qu'il remette au lendemain à nous attaquer, et pendant la nuit, nous élèverons ces redoutes. » Ainsi parla le souverain des Russes, et tout le conseil approuva cette disposition. L'on donna les ordres pour la marche, pour les outils, les fascines, les chevaux de frise, etc., et le 8 juillet 1709, le czar arriva, vers la fin du jour, en présence du roi de Suède.

Ce prince, quoique blessé, ne manqua pas de déclarer à ses généraux qu'il voulait attaquer le lendemain l'armée des Moscovites. On fit des dispositions, l'on s'arrangea, et l'on se mit en marche un peu avant le jour.

Le czar avait établi sept redoutes sur le front de son infanterie : elles étaient construites avec soin. Il y avait deux bataillons dans chacune, et toute l'infanterie moscovite était derrière, ayant sa cavalerie sur les ailes. Il était donc impossible d'aller à l'infanterie moscovite sans prendre ces redoutes, parce qu'on ne pouvait les laisser derrière soi, ni passer entre deux sans courir risque d'être abîmé par le feu. Le roi de Suède et ses généraux, qui ne savaient rien de cette disposition, ne virent de quoi il était question que lorsqu'ils eurent le nez dessus. Mais comme la machine avait été mise en mouvement, il fut impossible de l'arrêter et de s'en dédire.

La cavalerie suédoise renversa d'abord celle des Moscovites et s'emporta même trop loin, mais l'infanterie fut arrêtée par ces redoutes. Les Suédois les attaquèrent et y trouvèrent une granderésistance. Il n'y a point d'homme de guerre qui ne sache que pour emporter une bonne redoute, il ne faille une disposition entière; que l'on em-

ploie plusieurs bataillons pour l'attaquer de plusieurs côtés à la fois et que, bien souvent, l'on s'y casse le nez. Les Suédois en prirent cependant trois, non sans une grande perte, et furent repoussés aux autres avec grand carnage. Il n'était pas possible que toute l'infanterie suédoise ne fût rompue en attaquant ces redoutes; pendant que celle des Moscovites, rangée en ordre, regardait de deux cents pas ce spectacle fort tranquillement.

Le roi et les généraux suédois virent le péril où ils étaient; mais l'inaction des Moscovites leur laissa entrevoir l'espérance de se retirer. Il n'y avait pas moyen de pouvoir le faire en ordre; car tout étant rompu, si on attaquait inutilement on se faisait tuer; et se retirer était le seul parti que l'on pût prendre. On retira donc les troupes qui s'étaient emparées des redoutes et celles qui se laissaient abîmer auprès des autres.

Il n'y avait pas moyen, dis-je, de les former à portée du feu qui sortait de ces redoutes; ainsi le tout se retira mêlé et en désordre. Sur ces entrefaites le czar fit appeler ses généraux et leur demanda ce qu'il convenait de faire. M. Allart, un des moins anciens, sans donner le temps aux autres de dire leur avis, adressant la parole à son maître, lui dit : « Si Votre Majesté n'attaque pas les Suédois dans ce moment, il n'en sera plus temps après. » Sur-le-champ la ligne s'ébranla et marcha en bon ordre à travers les intervalles des redoutes, qu'on laissa garnies pour favoriser la retraite en cas d'événement.

A peine les Suédois s'étaient-ils arrêtés pour se former et pour se mettre en ordre, qu'ils virent les Moscovites sur leurs talons; le désordre se mit parmi eux et la confusion fut générale. Cependant ils ne suivirent pas encore;

ils firent même un effort de valeur, en retournant comme pour charger ; mais l'ordre, l'âme des batailles, n'y étant pas, ils furent dissipés sans résistance.

Les Moscovites, qui n'étaient pas accoutumés à vaincre, n'osèrent les suivre et les Suédois se retirèrent en désordre jusqu'au Boristhène, où ils furent tous faits prisonniers. Voilà comme on peut, par d'habiles dispositions, se rendre la fortune favorable. Si celle-ci a fait vaincre les Moscovites, qui n'étaient point encore aguerris, et durant le cours de leurs adversités, quel succès n'en peut-on pas espérer chez une nation bien disciplinée et dont le propre est d'attaquer ? Car, que l'on soit sur la défensive dans cette disposition, l'on conserve en plein l'avantage attaché à ceux qui attaquent, parce qu'on fait charger l'ennemi par des brigades que l'on fait avancer à mesure que ces redoutes sont attaquées. Ce choc se renouvelle souvent, et toujours avec de nouvelles troupes ; elles en attendent l'ordre avec impatience et le font vigoureusement, parce qu'elles sont vues et soutenues et surtout qu'elles ne craignent pas pour leur retraite. La terreur qui s'empare quelquefois des armées n'est point ici à craindre et vous vous rendez, pour ainsi dire, le maître du moment favorable qui se trouve dans les batailles ; je veux dire celui où l'ennemi se déconcerte. Quel avantage quand on peut l'attendre, ce moment, avec assurance !

Les Moscovites n'ont pas profité de tout ce que cette disposition leur offrait d'avantageux, car ils ont tranquillement laissé prendre trois de ces redoutes à leur barbe, sans les secourir, ce qui devait décourager ceux qui les défendaient, intimider leurs troupes et augmenter l'audace des Suédois. On peut donc dire, avec apparence de vérité,

que cette disposition seule a vaincu les Suédois, sans que les troupes moscovites aient beaucoup contribué à la victoire.

Ces redoutes sont d'autant plus avantageuses qu'il faut peu de temps pour les construire et qu'elles sont propres à une infinité de circonstances, où une seule suffit souvent pour arrêter toute une armée dans un terrain resserré, pour empêcher qu'on ne vous trouble dans une marche critique, pour appuyer une de vos ailes, pour partager un terrain en deux, pour occuper un grand terrain, lorsqu'on n'a pas assez de troupes, etc.

Calcul du temps et de ce qu'il faut pour construire une redoute.

Excavation du fossé, 144 toises ; Il faudra :	
Avec les régaleurs (1).	288 hommes.
Pour les fascines.	500
Pour les piquets.	300
Pour les palissades	400

1,488

Quatorze cent quatre-vingt-huit hommes feront une redoute en cinq heures de temps.

Des indices.

Il y a des indices à la guerre qu'il est nécessaire d'étudier et sur lesquels on peut juger avec une espèce de certitude.

La connaissance qu'on a de l'ennemi et de ses usages y contribue beaucoup ; il y en a de communs à toutes les nations.

Par exemple, lorsque, dans un siège, vous voyez vers le soir, à l'horizon et sur des hauteurs, des gens attroupés et désœuvrés qui regardent vers la ville, vous devez être sûr qu'il y aura une attaque considérable, parce que dans les différens corps il s'est fait des déta-

(1) On donne le nom de régaleurs aux ouvriers du génie qui étendent la terre et qui la foulent.

chemens ; ce qui est cause que toute l'armée sait qu'il y aura une attaque et que les désœuvrés choisissent les endroits éminens, vers la fin du jour, pour pouvoir regarder à leur aise.

Quand on entend beaucoup tirer dans le camp des ennemis et que l'on est campé à sa portée, l'on doit s'attendre à avoir le lendemain une affaire, parce que les soldats nettoient et déchargent leurs armes.

On peut juger par la poussière, s'il se fait un grand mouvement dans l'armée ennemie ; ce qui n'arrive jamais sans quelques raisons. La poussière des fourrageurs n'est pas la même que celle des colonnes, mais il faut savoir s'y connaître.

On juge aussi à la lueur des armes, quand le soleil donne dessus, de quel côté se fait le mouvement. Si les rayons sont perpendiculaires, l'ennemi marche à vous ; s'ils sont variés et peu fréquens, il se retire ; s'ils vont de la droite à la gauche, il marche vers sa gauche ; s'ils vont, au contraire, de la gauche à la droite, il marche vers sa droite. S'il y a beaucoup de poussière dans son camp, qu'il n'ait pas fait de fourrage, et que cette poussière soit générale, il renvoie ses vivandiers et ses équipages, et vous devez vous assurer qu'il marchera bientôt. Cela vous donne le temps de faire vos dispositions pour l'attaquer dans sa marche, parce que vous devez savoir s'il peut venir à vous, si c'est son intention, et de quel côté il doit marcher ; vous en jugez par sa position, ses dépôts, ses approvisionnemens, par le terrain et enfin par toute sa contenance.

Quelquefois il a ses fours sur sa droite ou sur sa gauche. Si vous pouvez savoir le temps et la quantité de sa cuisson et qu'une petite rivière vous couvre, vous pouvez faire un mouve-

ment de côté, puis vous revenez brutalement sur vos pas et vous envoyez dix à douze mille hommes pour attaquer ces fours ; vous les soutenez par toute votre armée qui arrive à mesure et l'expédition doit être faite avant qu'il ait pu y remédier, parce que vous restez toujours quelques heures sur lui, avant qu'il soit averti de votre mouvement, outre qu'il se passe encore un temps avant l'avertissement à la certitude qu'il vaudra toujours avoir avant que de se branler, de manière qu'il recevra la nouvelle de l'attaque de son camp avant qu'il ait ordonné son mouvement.

Il y a une infinité de pareilles manœuvres à la guerre, qu'on peut employer et trop se commettre, dont les suites sont d'une aussi grande conséquence que celles d'une victoire complète et qui obligent quelquefois l'ennemi à venir vous attaquer à son désavantage, ou à se retirer honteusement, quoique supérieur en nombre et vous n'avez, de plus, que peu ou point risqué.

Des qualités que doit avoir un général d'armée.

Je me forme du général d'armée une idée qui n'est point chimérique ; j'ai vu des hommes tels que je vais le peindre. La première de toutes les qualités est la valeur, sans laquelle je fais peu de cas des autres, parce qu'elles deviennent inutiles. La seconde est l'esprit ; un général doit être courageux et fertile en expédiens. La troisième est la santé.

Il faut avoir le talent des prompts et heureuses ressources, l'art de pénétrer les hommes et de leur être impénétrable, la capacité de se prêter à tout, l'activité jointe à l'intelligence, l'habileté de faire en tout un choix con-

Un général doit être doux et n'avoir aucune espèce d'humeur ; ne savoir ce que c'est que la haine ; punir sans misericorde et surtout ceux qui lui sont plus chers ; mais jamais ne se fâcher ; être toujours affligé de se voir dans la nécessité de suivre à la rigueur les règles de la discipline militaire et avoir toujours devant les yeux l'exemple de Scipianus ; s'ôter de l'idée que c'est lui qui punit et se persuader, à lui-même et aux autres, qu'il ne fait qu'administrer les lois militaires. Avec ces qualités il se fera aimer, craindre et sans doute obéir.

Les parties d'un général sont infinies : l'art de savoir faire subsister une armée, de la ménager ; celui de se placer de façon qu'il ne puisse être obligé de combattre que lorsqu'il le veut ; de choisir ses postes ; de ranger ses troupes en une infinité de manières ; enfin, de profiter du moment favorable qui se trouve dans les batailles et qui décide de leur succès ; toutes ces choses sont immenses et aussi variées que les lieux et les hasards qui les produisent.

Pour les voir, il faut qu'un général d'armée ne soit occupé de rien un jour d'affaire. L'examen des lieux et celui de son arrangement pour ses troupes doivent être prompts comme le vol d'un aigle. Sa disposition doit être courte et simple ; il doit se contenter de dire : *La première ligne attaquera, la seconde soutiendra, ou tel corps attaquera et tel soutiendra.*

Il faudrait que les généraux qui sont sous lui fussent bien bornés s'ils ne savaient pas exécuter cet ordre et faire la manœuvre qui convient, chacun à sa division. Ainsi le général ne doit pas s'en occuper ni s'en embarrasser ; car s'il veut faire le sergent de bataille et être partout, il sera précisément comme

la mouche de la fable, qui croyait faire marcher un coche.

Il faut donc qu'un jour d'affaire un général d'armée ne fasse rien : il en verra mieux, se conservera le jugement plus libre et sera plus en état de profiter des situations où se trouve l'ennemi pendant la durée du combat ; et, quand il verra sa belle, il devra baisser la main pour se porter à toutes jambes dans l'endroit défectueux, prendre les premières troupes qu'il trouvera à portée, les faire avancer rapidement et payer de sa personne : c'est ce qui gagne les batailles et les décide. Je ne dis point où, ni comment cela doit se faire, parce que la variété des lieux et celle des dispositions que le combat produit doivent le démontrer ; le tout est de le voir et de savoir en profiter.

M. le prince Eugène possédait dans la grande perfection cette partie, qui est la plus sublime du métier et qui prouve le plus un grand génie ; je me suis fait une application d'étudier ce grand homme ; et, sur ce point, j'ose croire que je l'ai pénétré.

Bien des généraux en chef ne sont occupés, un jour d'affaire, que de faire marcher les troupes bien droites, de voir si elles conservent bien leurs distances, de répondre aux questions que les aides de camp leur viennent faire, d'en envoyer partout et de courir eux-mêmes sans cesse ; enfin, ils veulent tout faire, moyennant quoi ils ne font rien. Je les regarde comme des gens à qui la tête tourne et qui ne voient plus rien, qui ne savent faire que ce qu'ils ont fait toute leur vie, je veux dire mener des troupes méthodiquement. D'où vient cela ? C'est que très-peu de gens s'occupent des grandes parties de la guerre, que les officiers passent leur vie à faire exercer des troupes et croient que l'art militaire consiste dans cette

partie seule ; lorsqu'ils parviennent au commandement des armées, ils y sont tous neufs et faute de savoir faire ce qu'il faut, ils ne font que ce qu'ils savent.

L'une de ces parties est méthodique, je veux dire la discipline et la manière de combattre, et l'autre est sublime. Aussi ne faut-il point choisir pour celle-ci des hommes ordinaires pour l'administrer.

Si un homme n'est pas né avec les talens de la guerre et que ces talens ne soient pas perfectionnés, il ne sera jamais qu'un général médiocre. Il en est de même de tous les talens : il faut être né avec celui de la peinture pour être un excellent peintre, avec celui de la musique pour en composer de bonne, etc. Toutes les choses qui visent au sublime sont de même ; c'est pourquoi l'on voit si rarement des gens qui excellent dans une science, qu'il se passe des siècles sans en produire. L'application rectifie les idées, mais elle ne donne jamais l'âme ; c'est l'ouvrage de la nature.

J'ai vu de forts bons colonels devenir de très-mauvais généraux. J'en ai connu d'autres qui étaient grands preneurs de villes, excellens pour manœuvrer dans une armée, qui, à les ôter de là, n'étaient pas capables de mener mille chevaux à la guerre, à qui la tête tournait totalement et qui ne savaient prendre aucun parti. Si un pareil homme vient à commander une armée, il cherchera à se sauver par les dispositions, parce qu'il n'aura point d'autre ressources. Pour les faire mieux comprendre, il embrouillera la tête à toute son armée à force d'écritures, La moindre circonstance changeant tout à la guerre, il voudra changer sa disposition, mettra tout dans une confusion horrible, et infailliblement il se fera battre.

On doit, une fois pour toutes, établir une manière de combattre que les troupes doivent savoir, ainsi que les généraux qui les mènent. Ce sont des règles générales : comme, qu'il faut garder ses distances dans la marche ; que, lorsqu'on charge, il faut le faire vigoureusement ; que s'il se fait des trouées dans la première ligne, c'est à la seconde à les boucher. Il ne faut point d'écritures pour cela, c'est l'A, B, C des troupes ; rien n'est si aisé, et le général ne doit pas y donner toute son attention, comme la plupart le font. Mais ce dont il doit bien s'occuper, c'est d'observer la contenance de l'ennemi, les mouvemens qu'il fait, où il porte des troupes ; de chercher à lui donner du soupçon dans un endroit pour lui faire faire quelque fausse démarche ; le déconcerter ; de profiter des momens, et de savoir porter le coup de la mort où il faut. Mais pour tout cela on doit se conserver le jugement libre, et n'être point occupé des petites choses.

Je ne suis cependant point pour les batailles, surtout au commencement d'une guerre, et je suis persuadé qu'un habile général pourrait la faire toute sa vie, sans s'y voir obligé ; rien ne réduit tant l'ennemi que cette méthode et n'avance plus les affaires. Il faut donner de fréquens combats et fondre, pour ainsi dire, l'ennemi petit à petit ; après quoi il est obligé de se cacher.

Je ne prétends point dire pour cela qu'on n'attaque pas l'ennemi quand on trouve l'occasion de l'écraser, et qu'on ne profite pas des fausses démarches qu'il peut faire ; mais je veux dire que l'on peut faire la guerre sans rien donner au hasard, et c'est le plus haut point de perfection et d'habileté d'un général. Mais, quand on fait tant que de donner bataille, il faut savoir tirer profit

de la victoire, et surtout ne point se contenter d'avoir gagné un champ de bataille, comme on fait ordinairement.

On suit régulièrement les paroles d'un proverbe qui dit qu'il faut faire un pont d'or à l'ennemi. Cela est faux; au contraire, il faut le pousser et le poursuivre à toute outrance; toute cette retraite, qui paraît si belle, se convertira bientôt en déroute. Dix mille hommes détachés détruiront une armée de cent mille qui fuit; rien n'inspire tant la terreur et ne cause tant de dommage à l'ennemi, duquel on se défait souvent pour une bonne fois. Mais bien des généraux ne se soucient pas de finir la guerre sitôt.

Si je voulais citer des exemples pour appuyer ce que je viens de dire, j'en trouverais une infinité; mais je me contenterai de rapporter celui-ci.

A la bataille de Ramilies, comme l'armée française se retirait en très-bon ordre sur un plateau assez étroit, bordé des deux côtés de profonds ravins, la cavalerie des alliés la suivait à petit pas, comme à un exercice, et l'armée française marchait aussi fort doucement sur vingt lignes, et plus peut-être, parce que le terrain était étroit. Un escadron anglais s'approcha de deux bataillons français et se mit à tirer; ces deux bataillons, croyant qu'ils allaient être attaqués, firent volte-face et une décharge sur cet escadron. Qu'arriva-t-il? Toutes les troupes françaises lâchèrent pied au bruit de ce feu; la

cavalerie s'enfuit à toutes jambes et toute l'infanterie se précipita dans les deux ravins avec une confusion horrible; de façon que, dans un moment, le terrain fut libre et l'on ne vit plus personne.

Que l'on vienne me vanter, après cela, le bon ordre des retraites et la prudence de ceux qui font un pont d'or à l'ennemi, après qu'ils l'ont défait en bataille; je dirai qu'ils servent mal leur maître. Je ne dis pas qu'il faille s'abandonner, avec toutes ses troupes, pour suivre l'ennemi. Mais il faut détacher des corps et leur ordonner de pousser, tant que le jour durera, en bon ordre. Car, lorsque l'ennemi fuit une fois, on le chassera avec des vessies.

Si le corps que vous envoyez se met à escadronner et à marcher avec précaution, c'est-à-dire qu'il fasse la manœuvre, ce n'est pas la peine de l'envoyer. Il faut qu'il attaque, pousse et poursuive sans cesse. Toutes les manœuvres sont bonnes alors, les sages seules ne valent rien.

Ainsi je ne parlerai pas ici de retraites dans un chapitre particulier et je finirai en disant qu'elles dépendent en tout de la capacité des généraux, des différentes circonstances et des situations. Au reste, il n'y a de belle retraite que lorsqu'elle se fait devant un ennemi qui agit mollement; car s'il poursuit à toute outrance, elle se convertira bientôt en déroute.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE TOME QUATRIÈME.

Introduction

A L'HISTOIRE POLITIQUE ET MILITAIRE

DES FRANÇAIS.

LIVRE I^{er}.

Pages

Situation des diverses tribus des Francs dans les Gaules. — Du clergé. — Dissertation sur le vase de Soissons. — Bataille de Tollblac. — Partage des terres. — Conquête des provinces de l'Armorique. — De la loi salique. — De Frédégonde et de Brunehaut. — Bataille de Droissi. — Concessions faites par Justinien. — Des armes des Francs et de leur manière de combattre. — Bataille de Castinon. — Caractère des différentes assemblées qui se tenaient chez les Francs. — Origine des fiefs. — Conquêtes dues aux rois de la première race.

1

LIVRE II.

Pépin d'Héristal. — Charles Martel. — Pépin le Bref. — Charlemagne. — Bataille de Tours. — Changemens opérés dans les Gaules. — Conquêtes et pertes des Francs sous la race des rois carolingiens.

20

LIVRE III.

État de l'Europe à l'avènement de Hugues Capet. — Conquêtes des chevaliers français en Asie. — Bataille de Hastings. — de Bouvines. — Dernières excursions des peuples de la Gaule dans l'Orient. — Pertes et progrès de la nation pendant les guerres des croisades.

46

IV.

LIVRE IV.

Pages

Assemblée des états généraux sous Philippe le Bel. — Les parlements deviennent sédentaires. — De l'université de Paris. — Éducation de la noblesse. — De la chevalerie. — Bataille de Courtrai. — Bataille de Mons en Puelle. — Progrès de l'esprit humain. — Prétentions d'Édouard III au trône de France. — Bataille de Crécy. — États généraux de 1355. — Bataille de Poitiers. — Règne de Charles V. — Bataille d'Azincourt. — Les mœurs, des livres sous le règne de Charles VI. — Situation de la France à la fin de ce règne.

70

LIVRE V.

Le royaume se rétablit sous Charles VII. — Pragmatique sanction. — Création des compagnies d'ordonnance. — Établissement des francs archers. — Noms des grands capitaines qui ont chassé les Anglais de la France. — Avènement de Louis XI. — Ligue des princes. — Bataille de Montheri. — Le royaume continue de prospérer. — États généraux sous madame Anne de Beaujeu. — Réunion de la Bretagne à la France. — Fin des guerres civiles.

152

LIVRE VI.

État de l'Italie. — Conquête de Naples par

72

Charles VIII. — Bataille de Fornoue. — Des mœurs, des arts et de l'administration en France vers la fin du quinzième siècle. — Invasion du Milanais par Louis XII. — Partage du royaume de Naples. — Récapitulation des rois, pris, détrônés ou mis à mort pendant le quinzième siècle. — Bataille de Cérignoles. — Invention des mines. — Exploits de Bayard. — Belle retraite de Louis d'Ars. — Ligue de Cambrail. — Bataille d'Agnadel. — Prise de Brescia. — Bataille de Ravenne. — Combat de Navarre. — Journée aux éperons. Examen impartial du règne de Louis XII. 226

LIVRE VII.

Situation de l'Europe. — François I^{er} passe les Alpes. — Bataille de Marignan. — Affaire du Concordat. — Luther. — Rivalité de François I^{er} et de Charles-Quint. Bataille de la Bicoque. — Siège de Rhodes. — Défection du connétable de Bourbon. — Incursion de Bonnivet en Italie. — Mort de Bayard. — Perte du Milanais.

— François I^{er} repasse les Monts. — Bataille de Pavie. 302

LIVRE VIII.

Suite de la bataille de Pavie. — Traité de Madrid. — Nouvelle guerre en Italie. — Mort de Lautrec, les Français capitulent. — Établissement de sept légions. — Établissement de la compagnie de Jésus. — Ordonnances de Villers-Cotterets. Charles-Quint traverse la France. — Alliance de Henri VIII et de Charles-Quint. Luther, Zuingle, Calvin. — Disgrâce du connétable de Montmorency. — Assassination des ambassadeurs du roi. — François I^{er} déclare la guerre à l'empereur, et lève cinq armées. — Sédition à La Rochelle apaisée par le roi. — Bataille de Cérisolles. — Suite de la campagne en Italie, dans les Pays-Bas et en France. — L'empereur s'avance sur Paris. — Traité de Crécy. — État de la marine française. — Mort de Barberousse, de Henri VIII et de François I^{er}. — Examen de ce règne. — Récapitulation. Relevé des forces militaires de France depuis l'an 1600. 397

MONTÉCUCULLI.

Avertissement des rédacteurs. — Notice sur Montécuculli. — Appréciation de ses mémoires. — Extraits de Montécuculli. — De la disposition universelle. De la disposition par rapport aux forces. — De la disposition par rapport au pays. — De la disposition par rapport au dessin. —

De la guerre offensive. — De la guerre défensive. — Des opérations. — De la résolution. — Du secret. — De la vitesse. — De la marche. — Des fortifications. — De la construction. — De l'attaque. — De la défense. — De la guerre. — Des armes. — De la cavalerie. 323

TURENNE.

Avertissement. — Notice sur le vicomte de Turenne. — Des guerres en Allemagne. — Des guerres en France. — Des guerres

en Flandre. — Dernière campagne du vicomte de Turenne. 367

FEUQUIÈRE.

	Pages
Notice sur Feuquière. — Extraits de Feuquière. — Composition des corps. — De l'habillement et armement du soldat et monture du cavalier. — De l'assemblée des armées. — Des marches. — Des campemens. — Des partis de guerre. — Des surprises. — Des surprises de places. — Surprise de Looz en 1676. — Surprise de Gand en 1678. — Surprise de Crémone en 1703. — Des surprises de postes. — Entreprise de Bodengrave en 1672. — Surprise de Neubourg sur Leutz en 1689. — Surprise de Entzwhingen dans la même année. — Surprise du château d'Osbassan en 1690. — Surprise de Lucerne dans la même année. — Des enlèvements de quartiers. — Des enlèvements de fourrageurs et de pâtureurs. — Des surprises de passages et de rivières. — Des enlèvement de gardes. — Des enlèvements de bagages. — Des surprises dans les marches. — Des surprises de l'armée entière. — De l'attaque d'une armée retranchée. — Des escarmouches. — Des embuscades. — De l'attaque des lignes qui couvrent un pays. — De l'attaque des lignes de circonvallation. — Des batailles. — Combat de Voerden en 1672. — Combat de Senef en 1674. — Combat de Sinzheim en 1674. — Bataille d'Enzheim en 1674. — Combats de Mulhouse et de Colmar en 1674. — Bataille d'Altenheim en 1675. — Bataille de Cassel en 1677. — Bataille de Saint-Denis en 1678. — Bataille de Fleurus en 1690. — Bataille de Staffarde en 1690. — Combat de Leuse en 1691. — Bataille de Steinkerque en 1692. — Combat du Spierbach en 1692. — Bataille de Nerwinde	

	Pages
en 1693. — Bataille de la Marsaille en 1693. — Combat de Carpi en 1701. — Combat de Chiari en 1701. — Combat du Crostolo en 1702. — Combat de Luzarra. — Bataille de Friedlingen en 1702. — Bataille d'Ochstaedt en 1704. — Combat de Calcinato en 1706. — Bataille de Calcinato en 1706. — Bataille de Castiglione en 1706. — Bataille d'Almanza en 1707. — Bataille d'Oudenarde en 1708. — Bataille de Malplaquet en 1709. — Des différentes manières d'attaquer les places. — Des blocus. — Des investitures. — Des camps retranchés sous les places. — Attaque du rocher des Quatre-Dents en 1690. — Des sièges dans les formes. — Des lignes de circonvallation et contrevallation. — De l'attaque — Siège de Charleroi en 1693. — Siège de Barcelone. — Siège de Turin en 1706. — Siège de Lille en 1708. — Siège de Tournay en 1709. — Siège de Mons en 1709. — De l'ouverture de la tranchée. — Du travail des nuits suivantes. — De la sape et demi-sape. — Des batteries de canons et de mortiers. — Des logemens sur le glacis. — De l'attaque des ouvrages extérieurs. — De l'attaque des contre-escarpes et chemins couverts. — Du passage des fossés. — Des brèches. — Des retranchemens intérieurs. — Des assauts. — Des capitulations. — De la garde ordinaire des places. — De la défense des places attaquées. — Défense de Nainur en 1695. — Défense de Lille en 1708. — Défense de Tournai en 1709. — Avis des rédacteurs sur le précédent travail de Feuquière.	530

FOLARD.

	Pages
Extraits de Folard. — Notice sur Folard. — De l'habillement et armement des troupes. — Des soins nécessaires à avoir pour donner le bon esprit à un corps de	

	Pages
troupes. — Des évolutions ou motions militaires. — Règles pour bien faire marcher une troupe et garder exactement l'alignement des rangs et des files. — Ob-	

servations sur la distance des rangs. — Observations sur le doublement des rangs et des files. — Comment il faudrait disposer un bataillon en marche pour pouvoir se mettre en bataille sur quatre de hauteur par un à droite ou un à gauche. — Problème militaire sur la façon dont il faudrait former le bataillon en bataille. — De l'ordre de la colonne. — Instruction pour former la colonne. Ordre de bataille. Première manœuvre. — Façon de former la colonne après avoir rangé le bataillon en bataille dans l'ordre ci-dessus. Seconde manœuvre. — Troisième manœuvre. — Quatrième manœuvre. — Sixième manœuvre. — Septième manœuvre. — Huitième manœuvre. Maximes et pensées diverses sur la guerre. — Maximes pour régler l'état de la guerre et former de bons projets de campagne. — De la guerre défensive. — Du choix des postes d'armées. — Des postes de détachemens d'armées. — De l'attaque ou défense des maisons, castles ou censes en plein champ. — Relation de la bataille de Spire. — Coup d'œil militaire ou l'art de connaître la nature et les différentes situations du pays où l'on veut porter la guerre, les avantages des camps et des postes que l'on veut occuper. — Que le coup d'œil produit le grand et le beau d'une guerre; qu'il peut s'acquérir par l'étude et l'application. — Erreur de ceux qui prétendent que c'est un présent de la nature. Qu'il ne faut pas attendre l'occasion de la guerre pour se former le coup d'œil; qu'on peut l'apprendre et l'acquérir par l'exercice de la chasse. — Éloge de Machiavel. — Des sorties. — Effet des petites sorties nocturnes. — Des escalades. — De la défense contre les escalades. — Règlements à observer dans une escalade. — Des réparations de brèches. — Des contre-approches. — Des retrades ou retranchemens derrière les brèches. — De la défense des armées retranchées dans

les vallées et sur les hauteurs des montagnes. — Excellente méthode de se retrancher. — Bataille de Cassano. — Réflexions sur la conduite des généraux. — Observations sur le passage des grandes rivières. — De la défense contre le passage des grandes rivières. — Observations sur le passage des rivières de vive force et qui se trouvent guéables en quelques endroits. — Précautions que l'on doit prendre pour le passage d'une rivière guéable. — Méthode de purger un gué. — Passage de rivières guéables en plusieurs endroits. — De la défense du passage des rivières à gué. — Précautions que l'on doit prendre. — Après avoir été battu une retraite honorable est quelque chose, mais un général peut faire plus. — Entreprises sur les camps. — Qualités nécessaires pour un général pour ces sortes d'actions. — Précautions à prendre. — Observations et précautions dans la marche et dans le combat. — Ordre de bataille sur lequel on doit combattre en allant à l'ennemi. — Marches dans un pays de plaines formées et disposées dans l'esprit de cet ordre. — Des marches dans les marais. — Des fourrages. — Des armées de secours pour les places assiégées. — De la guerre des montagnes. — Maximes d'après lesquelles un général d'armée doit régler sa conduite à la suite d'une victoire remportée sur l'ennemi. — Observations sur l'art de harceler et d'inquiéter une armée engagée dans un siège. — Des précautions qu'on doit observer dans la marche des détroits des montagnes. — Qu'on doit faire exactement reconnaître les hauteurs et les revers. — Ordre de marche selon les principes de l'auteur. — Ordre de bataille si l'on est attaqué dans la marche de tous côtés. — Précautions dans les campemens. — Distribution de chaque arme. — Ordre de bataille selon le principe de l'auteur. — Mesures à prendre dans la surprise des places. 701

PUYSÉGUR.

	Pages
Notice sur Puysegur. — Extraits de Puysegur. — Art de la guerre par principes et par règles. — Avant-propos — Observations sur les auteurs grecs et romains. — Remarques et réflexions sur l'Illiade. — Remarques sur Hérodote. — Remarques sur l'extrait des choses mémorables de Socrate, ouvrage de Xénophon. — Remarques sur Thucydide. — Remarques sur les guerres d'Alexandre, par Arien. — Conseils aux officiers généraux. — Remarques sur Polybe. — Des armes dont se servaient les Grecs et les Romains et de leurs ordres de bataille comparés l'un à l'autre. — Les raisons les plus concluantes qu'on puisse apporter à l'appui de cette vérité qu'il faut d'abord se livrer à l'étude de la théorie avant de passer à la pratique sont fournies par le maréchal de Puysegur. — Comment les officiers et soldats d'un bataillon doivent être armés. — Diversité des opinions sur les ordres de bataille. — Exemple de quelques fautes commises à ce sujet en différentes occasions. — Du devoir d'un général et du poste qui lui convient le mieux dans une bataille. — Ce que doit faire une partie d'armée qui a battu et mis en déroute celle qui lui était opposée. — Différentes occasions où il arrive que les ailes de deux armées en viennent aux mains avant le centre. — Extrait de la bataille de Pharsale. — Usage que fait César de la ligne oblique à la bataille de Pharsale. — Instructions qu'il avait données à ses officiers généraux et aux troupes avant le combat. — Combien il est essentiel à un général d'armée de s'expliquer clairement dans les ordres qu'il donne aux officiers et aux troupes qu'il commande. — Des différentes sortes de guerres décrites par M. de Turenne. — De la diffé-	rence qu'il y a des guerres qui se faisaient alors à celles d'aujourd'hui. — Avantages des petites armées telles qu'elles étaient du temps de M. de Turenne sur des armées beaucoup plus nombreuses. — Moyens de ménager les eaux pour les besoins d'une armée. — De la campagne de 1652. — Moyens dont se sert M. de Turenne pour empêcher les ennemis qui lui étaient supérieurs de prendre des quartiers d'hiver en France. — Comment se forment les armées — Leur division en différentes parties. — Définition de ces parties. — Des ordres de bataille. — De la manière la plus parfaite d'armer les cavaliers et officiers de cavalerie et de faire mouvoir et agir l'escadron. — Mouvements plus faciles, plus prompts et plus sûrs que ceux qui sont actuellement en usage surtout en présence de l'ennemi. — Mouvement d'un bataillon qui tourne sur son centre par quart de conversion. — Mouvements d'un bataillon pour marcher à droite ou à gauche sur le même alignement sans s'allonger. — Des mouvements de l'escadron. — Des ordres de bataille. Des différents ordres de bataille qu'une armée peut former en plaine unie et où l'on ne rencontre aucun obstacle de la part du terrain. — Description des différentes manières dont des armées combattent en plaine. — Savoir quel est l'ordre de bataille le plus fort de deux armées égales en nombre, dont l'une est en bataille sur une seule ligne pleine et l'autre sur deux lignes tant pleines que vides. — Savoir si dans les ordres de bataille en plaine on doit toujours mettre toute l'infanterie dans le centre des lignes et toute la cavalerie ensemble sur les ailes sans y mêler d'infanterie.

LE MARÉCHAL DE SAXE.

	Pages	Pages
Extraits du maréchal de Saxe. — Avertissement de l'éditeur de 1757. — Notice sur le maréchal de Saxe. — Les Révélés ou Mémoires sur l'art de la guerre. — De l'exercice. — De la manière de former les troupes pour le combat. — De la cavalerie en général — De ses armures et de ses armes. — Du pied de la cavalerie. — Comment elle doit se former, combattre et marcher. — Des mouvemens. — Des fourrages au vert et au sec. — Des pâtures. — Des tentes et de la manière de camper. — Des partis ou détachemens. — Des armures de la cavalerie. — Des armes du cavalier et de l'harnachement du cheval. — Du pied de la cavalerie. — Comment elle doit se		
former, combattre et marcher. — Des partis ou détachemens de la cavalerie légère. — Dissertation sur la grande manœuvre. — Des armes à feu et de la manière de tirer. — De l'artillerie et du charrol. — Guerre dans les montagnes. Des pays coupés, remplis de haies et de fossés. — Des passages de rivières. — Des différentes situations pour camper les armées et pour combattre. — Des retranchemens et des lignes. — De l'attaque des retranchemens. — Des redoutes et de leur excellence dans les ordres de bataille. — Des indices. — Des qualités que doit avoir un général d'armée.		977

FIN DU TOME QUATRIÈME.

NOTE A CONSULTER

POUR LE PLACEMENT DES CARTES ET DES PLANS

DU TOME QUATRIÈME.

Bataille de Bouvines.	64
» Crécy.	109
» Poitiers.	122
» d'Azincourt.	135
Profil de front d'après Montecuculli	345
Carte des Danube, Rhin et Moselle, commune aux Mémoires de Turenne et Feuquière.	539
Armée marchant en avant tête de colonne à droite et à gauche.	621
Bataille de Ramillies	684
» de Malplaquet	690
Carte des Pays-Bas espagnols dressée pour l'intelligence des Mémoires de Feuquière.	793

246
/

3'

**This book is under no circumstances to be
taken from the Building**

[illegible]

Form 410

